

NOUVELLE

ENCYCLOPÉDIE

THÉOLOGIQUE,

DE NICHOLAS

DE NE DICTIONNAIRE DES TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

APRÈS LE Dictionnaire de SAN JACQUES LÉVÊQUE,

LA PLUS GRANDE, LA PLUS FACILE, LA PLUS MÉTHODIQUE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

DE NICHOLAS

DE NE DICTIONNAIRE DES TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE, APRÈS LE Dictionnaire de SAN JACQUES LÉVÊQUE, LA PLUS GRANDE, LA PLUS FACILE, LA PLUS MÉTHODIQUE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

DE NE

PAR M. L'ABBÉ MIGNÉ,

PROFESSEUR DE LA THÉOLOGIE AU SÉMINAIRE DE MONTEBÉLLO, EN CANADA,

DE NE DICTIONNAIRE DES TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

APRÈS LE Dictionnaire de SAN JACQUES LÉVÊQUE, LA PLUS GRANDE, LA PLUS FACILE, LA PLUS MÉTHODIQUE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

TOME QUARANTE-TROISIÈME.

DE NE DICTIONNAIRE DES TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

DE NE

DE NE

DE NE DICTIONNAIRE DES TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE, APRÈS LE Dictionnaire de SAN JACQUES LÉVÊQUE, LA PLUS GRANDE, LA PLUS FACILE, LA PLUS MÉTHODIQUE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

**LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.**

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES PERSÉCUTIONS, —
D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE *id.*, — DE BOTANIQUE *id.*, — DE STATISTIQUE *id.*, —
D'ANECDOTES *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE *id.*, — D'HÉRALDIQUE *id.*, — DE ZOOLOGIE, — DE MÉDECINE PRATIQUE,
— DES CROISADES, — DES ERREURS SOCIALES, — DE PATROLOGIE, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, —
DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DES INDULGENCES, — D'AGRI-SILVI-VITI-HORTICULTURE,
— DE MUSIQUE *id.*, — D'ÉPIGRAPHIE *id.*, — DE NUMISMATIQUE *id.*, — DES CONVERSIONS
AU CATHOLICISME, — D'ÉDUCATION, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES, — D'ETHNOGRAPHIE, —
DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DES MANUSCRITS, — D'ANTHROPOLOGIE, — DES MYSTÈRES, — DES MERVEILLES
— D'ASCÉTISME ET DES INVOCATIONS A LA VIERGE, — DE PALÉOGRAPHIE, DE CRYPTOGRAPHIE, DE DACTYLOGIE,
D'HIÉROGLYPHIE, DE STÉNOGRAPHIE ET DE TÉLÉGRAPHIE, — DE PALÉONTOLOGIE, —
DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, — DES LÉGENDES, — DES OBJECTIONS POPULAIRES,
— DES OBJECTIONS SCIENTIFIQUES.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX . 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME QUARANTE-TROISIÈME.

DICTIONNAIRE DES MYSTÈRES.

TOME UNIQUE.

PRIX : 8 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

DICTIONNAIRE
DES MYSTÈRES,

OU

COLLECTION GÉNÉRALE
DES MYSTÈRES, MORALITÉS, RITÉS FIGURÉS
ET CÉRÉMONIES SINGULIÈRES,

AYANT UN CARACTÈRE PUBLIC ET UN BUT RELIGIEUX ET MORAL,
et joués sous le patronage des personnes ecclésiastiques
OU PAR L'ENTREMISE DES CONFRÉRIES RELIGIEUSES,

SUIVI D'UNE

NOTICE SUR LE THÉÂTRE LIBRE,

COMPLÉTANT L'ENSEMBLE DES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

DEPUIS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AUX TEMPS MODERNES,

PAR

M. LE COMTE DE DOUHET.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,
ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 8 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTRUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1854

DICTIONNAIRE

DES MYSTÈRES



JAN 15 1935

7512

NOTICE SUR LE THÉÂTRE LIBRE

COMITÉ DE RÉDACTION

DE LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE LIBRE

PAR

M. LE GÉNÉRAL DE GOURNAY

PAR

M. M. LARRE MIGNÉ

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE THÉÂTRALE DE CLERMONT

LES ÉDITIONS MIGNÉ, 10, RUE DE LA VILLE, CLERMONT-FERRAND

TOME UNIQUE

1935

IMPRIMERIE ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNÉ, ÉDITEUR
AUX ANCIENS CATHOLQUES, RUE D'ANGERS, AU PETIT-MONTROUGE
MARRAINE DÉPARTEMENT DE LAISSE

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

AVANT-PROPOS.

Descendez, dit le P. Guénard, descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules et qui les a tous écrasés. Mais, lorsque, arrivé à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant qui soutient depuis l'origine du monde ce grand et majestueux édifice, toujours affermi par les orages mêmes et le torrent des années, arrêtez-vous et ne creusez pas jusqu'aux enfers.

Les origines du théâtre moderne, et ses commencements en France, ont donné lieu à des erreurs nombreuses et fondamentales qui, à partir du temps où commence la critique historique, se sont perpétuées jusqu'à nous.

Ainsi deux opinions opposées se disputent les commencements des représentations figurées dans les sociétés modernes.

Des critiques veulent que le théâtre se soit perpétué du monde ancien au nôtre, sans aucune interruption et sans autres modifications que celles relatives aux divers plans qu'ont pu suggérer des méthodes nouvelles, ou celles qu'ont dû occasionner les variations du langage, ou celles surtout nées de la profonde différence de l'esprit de la religion chrétienne avec les idées païennes. Ainsi les orgies du paganisme se sont continuées dans les fêtes des Fous; et les *mystères* du moyen âge, construits d'après une méthode inconnue aux sévères sectateurs des unités d'Aristote, n'en reproduisent et n'en perpétuent pas moins la tragédie grecque et romaine. C'est ce qu'ont pensé, entre autres, du Cange (1), Muratori (2), Martin Gerbert (3), l'abbé de Larue (4), MM. Achille Jubinal (5), Francisque Michel (6) et Magnin (7).

Au contraire, d'autres ont été d'avis qu'il existait entre le théâtre des nations anciennes et celui des peuples modernes, une lacune d'un grand nombre de siècles impossible à combler. Les premières pièces qui auraient été représentées depuis la chute de l'empire romain dateraient au plus tôt des XI^e et XII^e siècles; et encore faut-il admettre que le latin et les farcitures du moyen âge appartiennent au théâtre français. Les Bénédictins (8) n'ont pas craint de reculer les origines dramatiques jusqu'au XI^e siècle; l'abbé Lebeuf (9), de Roquefort-Flaméricourt (10), MM. Amaury Duval (11) et Raynouard (12) ont partagé leur sentiment. Roquefort même déclarait les commencements des représentations théâtrales très-difficiles à fixer, et pensait que certaines poésies des troubadours avaient pu être figurées. L'autorité de ces savants n'a pas empêché Daunou de nier le caractère dramatique des pièces françaises du XIII^e siècle, du *Miracle de Théophile* par exemple; le théâtre n'a commencé qu'en 1402, avec le brevet de la royauté, et l'on ne rencontre auparavant que des

(1) DU CANGE, *Gloss. inf. et med. lat.*, édit. Henschell; Paris, Didot, 1840, in-8°, 6 vol., v° *Kalendæ*

(2) MURATORI, *Antiq. stat. med. ævi sive Dissert.*, Milan, 1752, in-fol., t. II, *De ludis*, col. 831-849.

(3) MARTIN GERBERT, *De cantu et mus. sacra*, Saint-Blaise, 1774, in-4°, 2 vol., t. I.

(4) L'abbé DE LARUE, *Essais historiques sur les bardes normands et Anglo-normands*, Caen, 1854, in-8°, 5 vol.

(5) Achille JUBINAL, *Mystères inéd. du XV^e siècle*; Paris, 1837, in 8°, 2 vol., t. I, Préf.

(6) FRANCISQUE MICHEL (et MONTMERQUÉ), *Le théâtre fr. au moyen âge*; Paris, 1839, gr. in-8°, Préf.

(7) Ch. MAGNIN (*Cours professé à la Faculté des lettres; Journal gén. de l'instr. publiq.*, 1854-1856); *La Comédie au IV^e siècle*, *Revue des deux mondes*, 1835, juin, t. II, p. 633-674; *Fragment d'un comique du VII^e siècle*, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Paris, 1839, gr. in-8°, t. I, p. 517-535.

(8) *Histoire littéraire de la France*, t. VII; Paris, 1746, in-4°; *Discours sur l'état des lettres au XI^e siècle et Avertissement*.

(9) L'abbé LEBEUF, *Remarques envoyées d'Auxerre...*, *Mercur de France*; Paris, in-12, 1729, décembre, p. 2981-2995; — *Dissertations sur l'hist. eccl. et civile de Paris...*; Paris, 1741, in-8°, t. II, *Etat des sciences en France...* p. 65.

(10) DE ROQUEFORT-FLAMÉRICOURT, *De l'état de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, Fournier, 1815, in-8°.

(11) *Hist. litt. de la France*, t. XVI; Paris, 1824, in-4°, *Disc. sur l'état des beaux-arts en France au XIII^e siècle*, p. 254-335.

(12) RAYNOUARD, *Mystère de Saint-Crépin...* publié par MM. Dessales et Chabailles, *Journal des Savants*, 1836, cahier de juin.

écrits dialogués, il est vrai, mais qui n'ont jamais pu fournir la matière d'une représentation dramatique (13). M. Sainte-Beuve (14), comme Daunou, est resté persuadé, avec Boileau (15) et Fontenelle (16), les frères Parfait (17), de Beauchamps (18), et le duc de la Vallière (19), que le premier théâtre qui eût paru, depuis les Romains, était celui qu'ouvrirent en 1402 les confrères de la Passion.

Cette grande diversité d'opinions au sujet des commencements du théâtre a contraint les sectateurs de l'un et de l'autre de ces deux systèmes, de distinguer aussi non moins profondément les temps où la France parlait soit le latin, soit le roman, soit le français. Naturellement, les partisans de la perpétuité du théâtre ont été conduits à admettre, dans l'histoire du théâtre français, le latin et le roman. Ainsi Muratori. L'abbé Lebeuf disait que la bibliothèque du théâtre devait comprendre la basse latinité comme le français. Les Bénédictins citaient le jeu de Sainte-Catherine et les jeux farcis de Saint-Nicolas parmi les premières pièces connues. Dom Martin Gerbert ne distinguait ni les rites figurés, ni les fêtes des fous, ni les mystères, et encore moins les idiomes. Raynouard se ralliait aux Bénédictins. Mais Bayle (20), Voltaire (21), MM. Chabailles (22) et Onésyme Leroy ont soutenu que le drame écrit en langue vulgaire conservant seul les couleurs et l'empreinte de son époque, les drames latins ou même *farcis*, quelque importants qu'ils pussent-être pour l'histoire du théâtre en général, ne comptaient pas dans l'histoire du drame français. En effet, n'ayant rien qui nous peigne les mœurs nationales, écrits par des religieux qui ne s'astreignaient qu'à une fidélité scrupuleuse envers le texte de l'Évangile, ils ne nous racontent que la société juive et nullement celle au milieu de laquelle ils naquirent (23).

Au résumé, le génie dramatique n'a pas cessé de produire, disent les uns, car l'esprit humain ne sommeille jamais, il se transforme; c'est sous ses formes nouvelles qu'il faut le saisir, pour ne pas abandonner son histoire; et dans quelque idiome que ce soit, latin, roman ou français, ce qui s'est passé en France est français. Les autres répondent: Mais si la puissance de la production dramatique n'a pas été suspendue, où sont les drames et les représentations supposées? Les prétendues pièces que l'on met en avant ne sont que des dialogues, et les sujets même dont elles traitent sont étrangers à la France, si encore la langue dans laquelle elles sont écrites, lui appartient.

Les rapports de l'Église avec le théâtre ont amené des dissentiments aussi vifs; et la vérité s'y est fait bien moins jour. Une idée commune est que l'Église a fondé le théâtre.

L'histoire du théâtre antique ne finit pas au siècle d'Auguste; l'usage des représentations théâtrales ne fut pas aboli aussi brusquement qu'on le suppose, ce qui serait peu conciliable avec la ténacité ordinaire des habitudes populaires. La vogue des pantomimes, l'invasion des Barbares, portèrent assurément un coup funeste au drame parlé; mais quoique les monuments en soient rares, il en subsiste néanmoins, tels que, au IV^e siècle, le *Querolus*, au VII^e, un fragment de comique, qui prouvent combien longtemps subsistèrent les habitudes romaines.

Le théâtre antique ne disparut que devant le théâtre chrétien. Dès le III^e siècle, avant même d'être reconnue, l'Église essaie de lutter contre les splendeurs de la scène païenne

(13) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI; Paris, 1824, in-4°; *Disc. sur l'état des lettres en France au XIII^e siècle*, p. 1-254.

(14) C.-A. SAINTE-BEUVE, *Tableau hist. et crit. de la poésie fr. et du théâtre français au XVI^e siècle*; Paris, 1828, in-8°, 2 vol., t. I, p. 217-234.

(15) *Art poétique*...

(16) *Hist. du théâtre français*.

(17) *Hist. du théâtre françois*, Paris, in-12, 19 vol., t. I, II et III, 1755-1745.

(18) DE BEAUCHAMPS, *Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1755, in-8°, 3 vol., t. I.

(19) *La Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de la Vallière, Dresde, Michel Groell, 1768, in-12, 3 vol., t. I.

(20) *Dict. crit.*

(21) VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, t. II, p. 377.

(22) M. CHABAILLES, *Œuvres de Rutebeuf*, mises au jour par M. A. JUBINAL, *Journal des Savants*, 1839, cahier de janvier, p. 41-53, et mai, p. 276-288.

(23) L'abbé DE LARUE, *loc. cit.*; M. MAGNIN, *loc. cit.*; M. Achille JUBINAL, *loc. cit.*; M. O. LEROY, *Études sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°; *Époques de l'histoire de France en rapport avec les mystères*; Paris, 1843, in-8°.

par la magnificence de ses liturgies. Pendant les six premiers siècles, l'Eglise anathématisa le théâtre, elle le poursuit encore après, parce qu'il tient à l'antiquité, mais en même temps, elle institue des offices qui sont de véritables drames, les fêtes de *Noël*, les *Trois Rois*, le *Sépulcre* ou les *Trois Maries*. Le prêtre chrétien désespérant d'éteindre le génie dramatique, le dirige vers les choses saintes, imitant en cela les prêtres païens qui, dans les mêmes vues, donnèrent à l'art dramatique les premiers développements.

Dans quel but est fondé ce théâtre *hiératique*? Selon les uns, c'est la piété chrétienne alarmée qui tente de substituer aux chants licencieux des jongleurs des spectacles plus honnêtes (24); ou bien la mise en action dans la liturgie des scènes de l'Evangile a pour but d'instruire le peuple qui ne sait pas lire et n'a pas même de livres (25); ou bien encore, dès les premiers temps de la société chrétienne, pour arriver à l'initiation des imposants mystères de la religion, le peuple a besoin qu'on lui traduise la divine épopée en symboliques narrations, en pathétiques légendes (26). Selon les autres, la haute Eglise a eu l'intention de perpétuer dans les peuples et les ministres du culte, une ignorance grossière; Daunou (27) répète ici Voltaire et Dulaure. M. Magnin, reprenant les mêmes vues pamphlétaires, en a tiré un système plus modéré sans doute, mais non moins erroné. Le sacerdoce ne se serait pas contenté de dominer les intelligences; il aurait voulu subjuguier les imaginations et s'emparer à la fois de toutes les facultés humaines. Le théâtre aurait été ainsi pour lui un moyen de puissance et de séduction (28).

Toutes ces hypothèses ne sont le résultat que d'une observation incomplète des faits. Tantôt, ce sont les monuments subsistants du théâtre qui sont trop uniquement considérés; tantôt, ce sont les documents relatifs aux rapports de l'Eglise avec le génie dramatique qui sont trop absolument négligés.

Les preuves positives ne manquent pas, qui établissent d'une manière sûre qu'en effet les représentations scéniques n'ont pas cessé après la chute de l'empire Romain; que la société chrétienne a accepté le théâtre, et que l'esprit dramatique a été transporté alors des monuments publics destinés au drame païen, dans l'intérieur des basiliques.

Mais le génie dramatique s'est emparé de l'Eglise; le théâtre a dominé violemment; l'Eglise, depuis ses origines jusqu'à nous, n'a pas cessé de s'opposer aux jeux de la scène. Elle a refusé, en tous les temps, en tous les lieux, la succession du théâtre païen. Dominée, elle n'a jamais été vaincue entièrement; elle a lutté, résisté jusqu'au triomphe, et si elle n'a pu anéantir le théâtre, du moins elle l'a expulsé entièrement de son sein, d'où il se vante faussement d'être sorti (29).

C'est ce qui résulte des écrits des saints Pères et des textes des Conciles, que nous avons réunis à la suite de cet *Avant-Propos*.

L'interdiction perpétuelle du théâtre qui est la conséquence de cet ensemble imposant, s'appuie sur toutes les raisons que peut invoquer la morale. Les coutumes du théâtre, dit l'Eglise, sont absolument étrangères à la vie chrétienne. Elles ne peuvent que pervertir les esprits et plonger dans l'amollissement les cœurs les plus ardents et les plus sincères. Elles souillent l'intérieur des temples, et, soit aux dimanches, soit aux fêtes, ne portent que le trouble dans les sanctuaires. Leur intention peut être pieuse, mais elle est contraire à une saine connaissance de la vérité. Car la vérité est que la pratique du théâtre

(24) *Hist. litt. de la Fr.*

(25) L'abbé DE LARUE, *loc. cit.*

(26) LOUIS PARIS, *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*; Paris, 1845, in-4°, 2 vol., t. I, Préf.

(27) DAUNOU, *Disc. sur l'état des lettres au XIII^e siècle*; *Hist. litt.*, t. XVI; Paris, 1824, in-4°, p. 1-254.

(28) M. MAGNIN, *loc. cit.*

(29) Nous ne voyons guère que Dom Martin Gerbert qui ait bien compris et qui ait affirmé la répudiation perpétuelle de l'Eglise *De cantu et mus. sacr.*; Saint-Blaise, 1774, in-4°, 2 vol.; — *Veteris Liturg. alemann. monum.*; Saint-Blaise, 1777-1779, in-4°, 2 vol. — *Vetus Liturgia alemannica*; Saint-Blaise, 1776, in-4°, 2 vol.

par le clergé, ne peut amener d'autres résultats que des désordres dans l'Eglise (30).

L'histoire du théâtre ne comprend donc que deux phases. Dans la première, la société laïque envahit et violente l'Eglise, il est vrai, avec une intention pieuse. Dans la seconde, l'Eglise répudie le théâtre; elle le poursuit, elle l'expulse de l'intérieur des cathédrales.

D'où vient qu'il y a lieu de distinguer, dans le développement du théâtre, ce qui appartient aux individus, et ce qui est le propre de l'Eglise en général. Les individus prennent part aux représentations dramatiques; les membres de l'Eglise subissent l'influence des mœurs et des temps. Mais l'Eglise, dominée dans un grand nombre des siens par la coutume, ne subit pas le joug, et, à toutes les époques, elle repousse absolument le théâtre.

Si donc le théâtre prend, jusqu'à un certain point, place parmi les monuments de l'histoire ecclésiastique, ce n'est que par les individus; ainsi seulement, la majeure partie des monuments dramatiques du moyen âge, incombe au détriment de l'Eglise. Deux courants ont existé: l'un purement laïque; le *Querolus*, le *Jeu des sept sages d'Ausone*, la *comédie de Babion*, le *Jeu de la Feuillée*, la *destruction de Troyes la grande*, pour ne citer que quelques pièces du 1^{er} au xvii^e siècles, appartiennent à ce mouvement de l'esprit humain, en dehors de toute idée religieuse; l'autre courant, bien au contraire, purement religieux et moral. Nous donnons dans ce *Dictionnaire* la collection générale des monuments qui ont traversé les siècles, du 1^{er} au xvii^e, et qui, répudiés à juste raison par l'Eglise, ne se sont pas moins imposés à elle, sont nés dans son sein, se sont nourris de sa substance, et par conséquent sont de son domaine.

(30) C. 829, vi^e conc. de Paris, c. 38; 1286, conc. de Ravenne, c. 1; 1566, conc. de Tolède; 1583, conc. de Bordeaux, c. iv; 1854, *Mandement de l'évêque de Cambrai*.

SENTIMENTS DE L'EGLISE

RELATIVEMENT AU THÉÂTRE.

I. CANONS DES SAINTS CONCILES.

IV^e SIÈCLÉ. — 305. — *Concile d'Elvire*. C. LXII. — « Si un conducteur de chars dans le cirque, ou un acteur des pantomimes du théâtre, possède la foi, il est séant, d'abord qu'il renonce à son art; ensuite on le recevra, pourvu qu'il ne soit pas retombé dans son métier: mais, si, malgré l'interdit, il en essayait de nouveau, qu'on le chasse du sein de l'Eglise. » (LABBE, t. I^{er} col. 977, b.)

305-308. — *Décrets du pape Eusèbe*. — « § IV. Il faut qu'un évêque se contente d'un repas modeste... et que tous sujets de tentation honteuses soient écartés du dîner auquel il préside; ni les représentations des histrions, ni le vain débit des bouffons, ni les sottises des saltimbanques, ni les tours de passe-passe des joueurs de gobelets, n'y seront admis; les voyageurs, les pauvres, les infirmes reconnaissants envers le Christ de la nourriture qu'ils reçoivent à la table épiscopale, doivent y être assis et en recevoir le bienfait. On fera une lecture pieuse. » (LABBE, t. I^{er}, col. 1393. c. d.)

314. — *Premier concile d'Arles*. C. IV. — « Quant aux *agitateurs* (du cirque [31]) qui sont fidèles, il est bon qu'aussi longtemps qu'ils font leur métier, ils soient tenus hors de la communion.

« C. V. Quant aux gens de théâtre, il est bon, aussi longtemps qu'ils le sont, qu'ils soient tenus aussi hors de la communion. » (LABBE, t. I^{er}, col. 1426, d.)

314-324. — *Concile de Laodicée*. C. XXVII. — « Il ne faut pas qu'aucun homme d'église, clerc ou laïque, invité aux *agapes*, y reçoive une portion de nourriture; car ce serait donner lieu de mal penser du corps ecclésiastique entier.

« C. XXVIII. Il ne faut pas que dans les lieux consacrés, c'est-à-dire les églises, aient lieu les festins nommés *Agapes*; on ne doit ni manger, ni coucher dans la maison de Dieu. (LABBE, t. I^{er}, col. 1502, b. c.)

« C. LIV. Il ne faut pas que les évêques ou les clercs assistent à aucun spectacle, soit dans les noces, soit dans les festins; avant l'entrée des bateleurs, il est

(31) Employés aux paris des *Factions*.

séant de se lever et de se retirer (32). » (LABBE, t. I^{er}, col. 1514, d.)

FIN DU IV^e SIÈCLE, 397, selon Baronius. *Canons de l'Église d'Afrique*. — « C. XLII. Ni les évêques, ni les clercs ne feront des festins dans l'église, à moins pourtant que ce ne soit faute d'un lieu pour donner l'hospitalité à des voyageurs; mais, autant que possible, on empêchera les laïques de venir y tenir leurs banquets. » (LABBE, t. II, col. 1069, d.)

« C. XLV. On ne refusera pas la réconciliation aux acteurs ni aux histrions, ni à toutes les autres personnes dans le même cas, ni enfin aux apostats, quand ils se seront repentis et seront revenus à Dieu. » (LABBE, t. I^{er}, col. 1072, a.)

« C. LXI. Il faut demander aux très-pieux empereurs Théodose et Valentinien, qu'ils défendent les spectacles et les autres jeux, lors des dimanches et des autres fêtes que la religion chrétienne solemnise; principalement, pendant l'octave de Pâques, car le peuple court au cirque plutôt qu'à l'Église... On ne doit point contraindre les Chrétiens d'assister au spectacle, ou d'en être les acteurs... » (LABBE, t. I^{er}, col. 1702, b.)

« C. LXIII. Si que qu'un de quelque profession artistique que ce soit, veut rentrer dans la faveur de la chrétienté, il y sera reçu à condition de ne jamais retourner à son métier déshonorant; et personne n'a le droit de le contraindre à recommencer de pécher. » (LABBE, t. I^{er}, col. 1088, c.)

397. — *Troisième concile de Carthage*. — « C. XI. Les enfants des évêques ou des clercs ne doivent ni assister, ni avoir part aux spectacles séculiers, ces spectacles étant défendus même à tous les laïques, car tous les chrétiens ont toujours été écartés de toute occasion de chute. » (LABBE, t. II, col. 1169, c.)

« C. XXX. Ni les évêques, ni les clercs ne feront des festins dans l'église, à moins pourtant que ce soit pour donner à manger à des voyageurs, et qu'on n'ait pas d'autres lieux pour donner l'hospitalité; mais on empêchera, autant que possible, les laïques de venir y tenir leurs banquets. » (LABBE, t. II, col. 1171, d.)

398. — *Quatrième concile de Carthage*. — « C. LXXXVIII. Celui qui, le dimanche, néglige l'assemblée solennelle des fidèles à l'Église, et va aux spectacles, sera excommunié. » (LABBE, t. II, col. 1206, e.)

V^e SIÈCLE. — 424. — *Canons de l'Église d'Afrique*. — « C. IX. Ni les évêques, ni les clercs ne feront des festins dans l'Église, à moins que ce ne soit pour donner l'hospitalité à des voyageurs; et l'on empêchera, autant que possible, les laïques de tenir leurs banquets dans l'Église. » (LABBE, t. II, col. 1644, a.)

« C. XII. La réconciliation ne sera refusée; ni aux acteurs, ni aux histrions, ni à aucune des personnes dans le même cas. » (LABBE, t. II, col. 1644, c.)

452. — *Deuxième concile d'Arles*. — « C. XX. Quant aux agitateurs du cirque, ou aux gens de théâtre, qui sont fidèles, il est bon, aussi longtemps qu'ils font leur métier, qu'ils soient tenus hors de la communion. » — *Voy. 314, premier conc. d'Arles, c. IV et V.* (LABBE, t. III, col. 1013, d.)

VI^e SIÈCLE. — 506. — *Concile d'Agde*. — « C. LXX. Le clerc adonné aux jeux des bouffons et aux honteuses récitations des jongleurs, sera exclus du service (divin). » (LABBE, t. III, col. 1594, c.)

555. — *Constitutions du roi Childebert*. — « Les nuits sont passées dans les veilles, l'ivresse, des jeux de bouffons, ou des chants; même les nuits des saints jours de Pâque, de Noël et des autres fêtes, et le dimanche, des sauteuses courent par les villes: toutes choses, où Dieu est très-certainement offensé, et que nous défendons expressément. » (LABBE, t. V, col. 811, b.)

567. — *Deuxième concile de Tours*. — « C. XXII. Il est des gens qui célèbrent les Calendes de janvier, bien que Janus n'ait jamais été qu'un païen: roi peut être, mais non certainement Dieu... Qu'on ne leur laisse pas de part au saint autel. » (LABBE, t. V, col. 863, b, c, d.)

572. — *Fragments des canons du concile de Bragançe* (Espagne). — « C. LXXX. Celui qui mènera des danses devant les églises des saints, l'homme qui se déguisera en femme, ou la femme en homme, seront soumis à trois ans de pénitence. » (LABBE, t. V, col. 901, e.)

DEUXIÈME MOITIÉ DU VI^e SIÈCLE, vers 572. — *Recueil de canons de Martin, évêque de Bragançe* (Augusta Bracarum, concil. Bracariens.) — « C. LX. Il n'est pas permis aux prêtres ou aux clercs, d'assister aux spectacles que l'on donne dans les noces ou les repas; il faut, avant l'apparition des jeux, que les prêtres et les clercs se lèvent et se retirent. » (LABBE, t. V, col. 912, c.)

« C. LXXIII. Il ne faut pas faire observance des jours impies des Calendes, ni se livrer aux jeux des gentils, ni garnir les maisons de lauriers ou de feuillages; car toutes ces coutumes sont païennes. » (*Ibid.*, col. 913, c.)

578. — *Concile d'Auxerre*. — « C. I. Il n'est pas loisible de se déguiser en bœufs ou en cerfs aux Calendes de janvier, ni d'observer l'us diabolique des étrennes; au contraire, ce jour-là même, on doit, comme tout autre jour, remplir tous ses devoirs. » (LABBE, t. V, col. 957, e.)

VII^e SIÈCLE, vers 650. — *Concile de Châlons* (S.-S.) — « C. XIX. Il y a beaucoup de choses qui, pour n'être point amendées, tant qu'elles n'ont que peu d'importance, s'aggravent au pis. Ainsi, tout le monde trouve étrangement inconvenant qu'aux dédicaces des églises et aux fêtes des martyrs, il se forme de très-nombreux chœurs de femmes pour chanter des vers impies et obscènes, dans

le temps même où la prière et l'audition des psaumes récités par les clercs, seraient l'unique devoir. Aussi les prêtres doivent-ils défendre qu'on se place dans le centre des églises, ou auprès des portiques, ou sous les porches; et s'il y a résistance, il faut user de l'excommunication ou tout au moins de punitions disciplinaires. » (LABBE, t. VI, col. 391, b, c.)

692. — *Concile IN TRULLO ou de Constantinople.* — « C. LXII. Tout ce qu'on nomme *Calendes, Vœux, Brumaires*; et les assemblées du premier jour de mars, seront désormais anéantis; car telle est notre volonté. Quant à ces danses publiques de femmes, sources de maux et de ruines; et à ces chœurs et mystères, au nom des faux dieux des gentils, ou d'hommes et de femmes qui sont des coutumes antiques tout à fait étrangères à la vie chrétienne, nous les prohibons expressément, ordonnant que nul homme ne se déguise à l'avenir en femme, ou aucune femme en homme; que nul ne représente des personnages de comédie ou de tragédie; que personne, quand les vigneron font le vin dans les cuves, n'invoque le nom de l'exécrable Bacchus; ni que, au moment de verser le vin dans les tonneaux, nul ne fasse rire par des actions marquées aux coins de l'imposture et de la folie, et qui ne prouvent que l'ignorance ou la vanité. Par conséquent, quiconque désormais contreviendra à nos prescriptions, une fois celles-ci connues parmi les clercs, sera déposé, et parmi les laïcs, mis hors de la communion. » (LABBE, t. VI, col. 1169, d, e; 1172, a.)

692. — *Concile IN TRULLO.* — « C. LXIV. Il ne faut faire, en aucun lieu consacré au Seigneur, ni dans les Eglises, ces banquets d'amitié que l'on nomme *agapes*; il ne faut non plus ni manger dans l'intérieur des temples, ni y coucher. Quiconque l'osera, doit en être empêché ou sera mis hors de la communion. » (LABBE, t. VI, col. 1176, b.)

694. — *Dix-septième concile de Tolède.* — « C. XXIII. Le clerc, faisant le bouffon ou le jongleur, et récitant des choses deshonnêtes, sera destitué. » (LABBE, t. VI, 1374, c.)

VIII^e SIÈCLE. — *Commencement du VIII^e siècle (entre 712 et 721).* — *Capitulaire du Pape Grégoire II.* — « C. IX. Les évocations, les charmes, aussi bien que les diverses observances des jours des calendes que nous ont laissées les erreurs du paganisme, sont prohibés; et aussi les maléfices, les prestiges des magiciens, les sortilèges et les exécrationnelles pratiques de la divination. » (LABBE, t. VI, col. 1454, b.)

Première moitié du VIII^e siècle (entre 726 et 742). — *Lettre I du Pape Zacharie.* — « C. VI. Quant aux *Calendes* ou *Januaires*... pratiquées à Rome... comme, par les efforts du diable, ces pratiques recommençaient... nous y avons mis ordre... à l'instar de notre prédécesseur de pieuse mémoire, et notre maître, le seigneur Grégoire Pape. » (LABBE, t. VI, col. 1500, c, d, e.)

743. — *Premier concile de Rome.* — « C. IX. Quiconque aura osé fêter les calendes de janvier, tenir table ouverte, ou danser et chanter dans les rues et sur les places, iniquités très-graves aux yeux de Dieu, qu'il soit anathème! » (LABBE, t. VI, col. 1548, a.)

745. — *Statuts de saint Boniface, archevêque de Mayence.* — « C. XXI. Il n'est pas permis aux laïques de former des chœurs dans les églises, ni aux jeunes filles d'y chanter, ni d'y faire des festins; car il est écrit: *Ma maison sera dite le sanctuaire de la prière.* » (LABBE, t. VI, col. 1891, d.)

747. — *Second concile de Cloveshow, en Mercie (Angleterre).* — « C. XVI. Il est recommandé... de célébrer, selon la coutume de nos aïeux, les trois jours qui précèdent celui de l'Ascension de Notre Seigneur, en jeûnant jusqu'à none chaque jour, et en disant la messe: mais on s'abstiendra de ces vaines coutumes trop répandues parmi les gens de peu de foi ou ignorants, telles que les jeux (*ludis*), les courses de chevaux, et les festins extraordinaires. » (LABBE, t. VI, col. 1578, a, b.)

Seconde moitié du VIII^e siècle. — *Les articles de l'archevêque Egbert.* — « C. XXXIV. Tout chrétien qui aura pris du plaisir aux fables oiseuses, aux sots récits, ou aux contes plaisants des jongleurs, étant en état de péché selon les préceptes du Seigneur conservés par l'apôtre saint Paul, en fera l'aveu à son curé et fera la pénitence que la volonté de ce dernier lui imposera. Que personne d'entre les chrétiens ne compte de peu et ne néglige ces péchés qui résultent de pensées vaines et boursoufflées, de paroles superflues et oiseuses. » (LABBE, t. VI, col. 1604, b, c.)

791. — *Concile près d'Aquilée.* — « C. VI. Il est bon que tous les honneurs mondains, dont les gens du siècle et les princes de la terre ont la coutume, tels que la chasse, les chants séculiers, les réjouissances sans terme et sans modération, et tous les jeux de cette nature, ne soient pas dans les habitudes des gens d'église. » (LABBE, t. VII, col. 1004, b.)

IX^e SIÈCLE. — 813. — *Sixième concile d'Arles.* — « C. XXII. Il n'y aura pas de plaids publics et séculiers, ni sous les porches ni dans l'intérieur des églises, le Seigneur ayant dit: *Ma maison sera surnommée la maison de la prière.* (*Matth. XXI.*) » (LABBE, t. VII, col. 1238, c.)

813. — *Concile de Mayence.* — « C. X. Nous voulons et nous décrétons la plus grande régularité de vie parmi ceux qu'on dit avoir laissé le siècle et qui pourtant tiennent encore à lui. C'est pourquoi le saint concile a trouvé bon de mettre en lumière les règles propres aux clercs. Que ceux donc qui ont quitté les coutumes des laïques et se sont séparés de la vie ordinaire, s'abstiennent des plaisirs du monde; qu'ils n'assistent ni aux spectacles, ni aux fêtes publiques, et qu'ils fuient les festins deshonnêtes. » (LABBE, t. VII, col. 1244, b, c.)

« C. XL. Nous ordonnons qu'il n'y ait point

de plaids séculiers ni dans les églises, ni sous leurs porches, ni dans les édifices en dépendant. » (LABBE, t. VII, col. 1250, e.)

« C. XLVIII. Nous nous opposons absolument à ce qu'on chante dans les églises des vers deshonnêtes ou luxurieux. » (LABBE, t. VII, col. 1251, e.)

813. — *Concile de Reims.* — « C. XVII. Les évêques et les abbés ne permettront pas devant eux des jeux honteux; ils auront avec eux à leur table les pauvres et les indigents, et l'on fera une lecture pieuse. » (LABBE, t. VII, col. 1256, b.)

813. — *Troisième concile de Tours.* — « C. v. Un évêque ne doit pas avoir des banquets remplis de profusion; il se contentera de peu de mets, et de plats grossiers, afin de ne pas s'élever contre cette parole du Seigneur : *Faites attention à ce que vos cœurs ne soient pas engourdis par l'orgie et l'ivresse* (Luc. XXI). Et, pendant le repas, on fera à la table une lecture pieuse préférable aux paroles oiseuses des bouffons. » (LABBE, t. VII, col. 1262, a.)

« C. VI. Il n'est pas séant aux prêtres de prendre part à des jeux séculiers et deshonnêtes; ainsi ils ne rechercheront point les chasses d'animaux sauvages. » (LABBE, VII, col. 1262, c.)

« C. VII. Les prêtres de Dieu doivent s'abstenir de toutes choses capables d'enivrer les yeux et les oreilles, et par là d'amollir la vigueur de l'âme; ce qui peut s'entendre de quelques genres de musique et de bien d'autres choses; car c'est au milieu de ces plaisirs des oreilles et des yeux que la multitude des vices a coutume de pénétrer jusqu'au cœur. Aussi les indécences des histrions deshonnêtes et de leurs jeux obscènes, doivent-elles être évitées; et il faut en donner avis aux autres prêtres. » (LABBE, t. VII, col. 1262, b, c.)

813. — *Second concile de Châlons.* — « C. IX. Les prêtres doivent s'abstenir de tous les divertissements des oreilles et des yeux; ne s'occuper ni de chiens, ni d'éperviers, ni de faucons ou d'autres choses semblables; et non-seulement repousser loin d'eux, mais engager les fidèles à chasser de même ces jeux indécents ou obscènes des histrions et des bateleurs. » (LABBE, t. VII, col. 1274, c, d.)

816. — *Concile d'Aix-la-Chapelle.* — « C. LXXX. Il ne faut pas que l'on fasse dans les lieux consacrés, c'est-à-dire dans les églises de Dieu, de ces festins que l'on nomme *agapes*; on ne mangera pas dans la maison de Dieu, et l'on n'y couchera pas (Voy. concile de Laodicée. » (LABBE, t. VII, col. 1361, a.)

« C. LXXXIII. Les prêtres ni les clercs ne peuvent assister aux spectacles ni sur les théâtres ni dans les noces; mais avant l'entrée des acteurs, ils devront se lever et s'en aller. (Voy. concile de Laodicée.) » (LABBE, t. VII, col. 1361, a, b.)

826. — *Synode de Rome.* — « C. XXXV. Il y a des gens, et surtout des femmes, qui, dans tous les jours fériés et consacrés, et aux

fêtes des saints, ne se font pas de la solennité du jour une saine idée, en la célébrant par des danses, des chants deshonnêtes et des réunions qu'ils président ou dont ils font partie, toutes coutumes des païens. Ces personnes, venues à l'église avec des péchés légers, s'en retournent avec de plus graves. C'est de quoi tout prêtre doit diligemment aviser ses ouailles, et les avertir de ne venir à l'église que pour prier, car en agissant autrement, non-seulement on se perd, mais on entraîne autrui dans sa perte. » (LABBE, t. VIII, col. 112, b, c, d.)

829. — *Quatrième concile de Paris.* — « C. XXXVIII. Tous les Chrétiens ayant pour loi, selon les textes de l'Apôtre (*Ephes. v*), d'éviter les vaines paroles et les bouffonneries, à plus forte raison les prêtres de Dieu, qui doivent à autrui l'exemple et le fondement du salut, ont à y prendre garde. Les personnes appartenant à l'Église repousseront donc les jongleries, les sots discours et les jeux obscènes, et les autres vains amusements qu'offrent les histrions, moins propres à donner à rire qu'à pleurer, à cause de l'amollissement où ils plongent l'âme chrétienne la plus vigoureuse.

« Il n'est donc pas convenable, et il est défendu aux prêtres de Dieu de polluer leurs yeux de spectacles de cette sorte et d'abandonner leur esprit à ces vains, plats et honteux jeux de la parole.

« En effet, le Seigneur a dit dans l'Évangile : *Les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite.* (Matth. XII, 36.)

« Saint Paul aux Ephésiens : *Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche, mais qu'il n'en sorte que de bons et de propres à nourrir la foi, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent. Et n'attristez pas l'Esprit-Saint de Dieu dont vous avez été marqués comme d'un sceau pour le jour de la Rédemption.* (Matth. IV.) *Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous, ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme on n'en doit point ouïr parler parmi des saints.* — « *Qu'on n'y entende point des paroles deshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, ce qui ne convient pas à votre vocation : mais plutôt des paroles d'actions de grâces.* (Matth. V.)

« Il y a sur ces sujets bien d'autres préceptes à citer, qu'il faut prendre en bonne note, et dont les prêtres avec tous les fidèles doivent avoir une grande crainte, car, en commettant des actions contre la loi, ils négligent leur salut.

« Enfin il nous a paru à tous que ceux d'entre les prêtres qui jusqu'ici auront pratiqué ces vanités, feront bien, désormais, avec l'aide de Dieu, de s'en garder avec soin. » (LABBE, t. VII, col. 1624, a, b, c, d.)

840-855. — *Lois ecclésiastiques de Kenneth, roi d'Écosse.* — « C. XI. Les fugitifs, les bardes, les oisifs, les bateleurs, et tous gens de cette sorte, seront punis de coups de courroies et du fouet. » (LABBE, t. VII, col. 1777, d.)

850. — *Concile en un lieu incertain de l'Italie.* — « C. III. Il est séant qu'un évêque se contente d'un modeste repas, et qu'au lieu de presser ses convives de boire et de manger, il leur donne l'exemple de la sobriété. Que de son repas soient écartés tous les éléments de honte, et que ni les spectacles des histrions, ni les parades des saltimbanques, ni les vains discours des fous, ni les prestiges des faiseurs de tours, n'y soient admis. Qu'il n'y ait que les pèlerins, et les pauvres, et les infirmes (V. 305-308, *Décr. du E. Sug.*). » (LABBE, t. VIII, col. 62, c, d.)

858. — *Règlements d'Hérard, archevêque de Tours.* — « § CXIV. Aux jours de fêtes, quand on se rend à l'église, on chantera le Kyrie eleison, si l'on vient avec plusieurs, et seul, on dira sa prière. Que l'on se tienne debout, et en silence dans l'église, priant pour soi-même et pour tout le peuple de Dieu, le cœur constamment élevé vers le ciel; et qu'on soit averti d'apporter des lumières, de l'encens, des pains et les prémices des récoltes, car il est écrit : Fais honneur à la maison de Dieu de ton bien. — Dans ces mêmes jours, on ne fera, ni sur les places, ni dans les maisons, des chants déshonnêtes ou luxurieux, des danses ou des jeux diaboliques. » (LABBE, t. VIII, col. 635, d.)

Vers 858. — *Réponse du Pape Nicolas I^{er} à la consultation des Bulgares.* — « § XLVII. Vous demandez s'il est permis, dans le temps du carême, de se livrer à des jeux; non-seulement, pendant le carême, mais en aucun autre temps, ce n'est chose permise aux Chrétiens... » (LABBE, t. VIII, col. 533, d, e.)

SECONDE MOITIÉ DU IX^e SIÈCLE, VERS 858. — *Règlements de Gauthier, évêque d'Orléans.* — « § XV. Le dimanche, les marchés et les courses de chars seront défendus...

« § XVI. Les prêtres et les gens d'église, quelque soit leur rang, ne doivent ni boire au cabaret, ni s'arrêter auprès des saltimbanques pour rire.

« § XVII. Lorsqu'à propos d'un anniversaire, il y a assemblée dans un presbytère, on doit s'y conduire avec bienséance et sobriété, prendre garde à trop parler, ne pas chanter des cantilènes rustiques, et ne pas permettre que des danseuses, imitant la fille d'Hérodiade, fassent en votre présence leurs jeux indécents. » (LABBE, t. VIII, col. 640, b, e.)

X^e SIÈCLE. — COMMENCEMENT DU X^e SIÈCLE, VERS 909-916. — *Constitutions de Gaultier, archevêque de Sens.* — « C. XIII. Nous avons décrété que les clercs ribauds, surtout ceux dont on dit vulgairement qu'ils sont de la famille de Goliath, ne pourront recevoir la tonsure des mains des évêques, archidiaques, officiaux ou doyens ecclésiastiques; ils seront même rayés des tableaux matricules des clercs, et on ne leur laissera pas la tonsure ecclésiastique; et en cela, on s'efforcera d'éviter le danger et le scandale. » (LABBE, t. IX, col. 578, d.)

XI^e SIÈCLE. — Malgré une recherche at-

tentive, nous n'avons pu découvrir, dans les *Collections des conciles*, aucun canon relatif au théâtre, datant du XI^e siècle. Le X^e siècle ne nous en a fourni qu'un seul; et il en a été de même pour le XII^e siècle.

XII^e SIÈCLE. — FIN DU XII^e SIÈCLE, VERS 1197. — *Constitutions d'Eudes, évêque de Paris.* — « C. XIII. Il est absolument défendu à tout prêtre de jouer aux dés, d'assister aux spectacles, de prendre part à des danses, d'entrer dans les cabarets. » (LABBE, t. X, col. 1806, d.)

XIII^e SIÈCLE. — 1209. — (*Concile d'Avignon.* — « C. XVII. Nous avons décrété qu'aux vigiles des saints il n'y aurait pas, dans les églises, de ces danses de théâtre, de ces réjouissances indécentes, de ces réunions de chanteurs et de ces chants mondains, lesquels, la plupart du temps, non-seulement provoquent l'âme des auditeurs au péché, mais encore souillent l'ouïe et la vue des spectateurs, » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 48, b.))

1212. — *Concile de Paris, 1^{re} partie.* — « C. XVI. Nous défendons, dans les maisons des clercs, ou dans les cloîtres des religieux, ou sous les porches des églises, ou dans tout autre lieu où il arrivera que l'on vende du vin, et aux religieux présents, de permettre ou des repas déshonnêtes, ou des jeux de boule, ou des assemblées des ribauds; et alors même que ce serait hors des cloîtres, nous défendons de même aux religieux d'accorder de leur autorité privée ces permissions. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 62, a, b.)

1212. — *Concile de Paris, III^e partie.* — « C. IV. Les religieuses ne se mettront pas à la tête des processions qui font en dansant et en chantant le tour des églises et de leurs chapelles, ni dans leur propre cloître, ni ailleurs, ce que même nous ne croyons pas pouvoir permettre aux séculiers; car, selon saint Grégoire, il vaut mieux, le dimanche, labourer et bêcher que de conduire des danses. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 72, b.)

1212. — *Concile de Paris, IV^e partie.* — « C. XVI. Que l'évêque s'abstienne absolument de paraître aux fêtes des Fous, où l'on prend le bâton (pastoral); cette défense est bien plus forte encore quant aux moines et aux religieuses. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 79, c.)

1212. — *Concile de Paris, IV^e partie.* — « C. XVIII. Nous prohibons aux assemblées de femmes pour danser et chanter, l'octroi de permissions d'entrer dans les cimetières ou dans les lieux consacrés, quels que soient les égards dus aux coutumes. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 79, d, e.)

1229. — *Concile de Château-Gontier.* — « C. XXI. Nous avons décrété, dans ce concile provincial, que les clercs ribauds, surtout les *goliards*, seraient, sur l'avis des évêques et des autres dignitaires ecclésiastiques, rasés et effacés des tableaux des évêchés, en sorte qu'il ne reste pas trace sur eux de la tonsure ecclésiastique; toutefois, sans

scandale et sans danger. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 442, c.)

1233. — *Concile de Béziers.* — « C. XXIII. Vu et entendu, nous témoignons qu'il y a des moines... qui, à certaines époques, pour vendre leurs vins... reçoivent... des gens vils et déshonnêtes, comédiens, jongleurs, saltimbanques... ce que nous défendons le plus strictement. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 458, e, 459 a.)

1240. — *Constitutions de Walter de Chanteloup.* — « C. IV. Nous défendons aux recteurs des églises et aux prêtres de nourrir des animaux sous les porches des églises, ou d'en avoir dans l'intérieur; et s'ils l'osent, qu'ils le sachent, ils seront sévèrement punis.

« Et pour le respect dû, soit aux cimetières, soit aux églises, nous défendons qu'il y ait les dimanches, dans les cimetières, ou dans tout autre lieu consacré, des marchés, des combats judiciaires, ou des jeux déshonnêtes; surtout aux vigiles des saints et aux fêtes des églises; car c'est plutôt à la honte qu'à l'honneur des saints. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 574, e; 575, a.)

1260. — *Concile de Cognac.* — « C. II. Comme les danses qui se pratiquent habituellement dans certaines églises à la fête des Saints Innocents, sont, d'ordinaire, l'occasion de querelles et de troubles, même pendant les saints offices et en tout temps, nous prohibons désormais ces amusements sous peine d'anathème; il ne sera pas créé non plus d'évêques à cette fête des Innocents; car ce n'est dans l'Église de Dieu, qu'un prétexte de rire, et une dérision de la dignité épiscopale. On célébrera néanmoins les offices divins, en ce temps-là, comme aux autres fêtes, mais avec le plus de décence possible. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 799, d, e.)

1274. — *Concile de Saltzbourg.* — « C. XVII. Quant à ces jeux impies qu'on appelle vulgairement les *Eptus Puor*, (l'Épiscopat des Enfants), et qui dans certaines églises ont lieu avec tant d'irrévérence qu'ils sont cause de fautes graves et de perte, nous les défendons à ceux qui les font et surtout aux personnes d'église, à moins que ceux qui y prennent part n'aient pas seize ans révolus, et qu'il n'y ait personne de plus âgé avec eux. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 1004, c, d.)

1286. — *Concile de Ravenne.* — « Rubr. I. Il y a bien de l'audace à maintenir des coutumes que la loi condamne. Ainsi les instances des laïques peu favorables en beaucoup de points aux clercs, ont conservé une coutume, ou plutôt un abus des temps de corruption, qui n'est pas sans danger pour les âmes des clercs de notre province. Lorsque les laïques, en effet, reçoivent la chevalerie, ou se marient, ils envoient aux gens du clergé des jongleurs et des histrions à héberger comme ils le pratiquent du reste entre eux-mêmes. Il en résulte que les clercs vivant en commun des biens de leur église, et ayant réservé pour leurs proches leur

propre patrimoine, sont contraints, non pas seulement à donner, mais à faire largesse du bien des églises dû à la piété des fidèles et attribué uniquement à l'entretien des pauvres, pour des usages illicites et qui ne tournent qu'au déniement et à la dépravation des personnes d'église. Aussi, dans l'intention de faire cesser cet abus, nous avons décrété: 1^o Aucun des clercs de notre province, quelle que soit sa condition ou sa dignité, ne recevra les jongleurs et les histrions qu'on lui aura envoyés, ni ne les hébergera, même en passant. 2^o Quiconque aura transgressé ce canon, sera tenu de rendre le double de ce qu'il aura donné au jongleur ou à l'histrion des biens de l'église dont il est bénéficiaire, et de consacrer cette somme à l'entretien des pauvres. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 1238, e; 1239, a.)

1286. — *Concile de Bourges.* — « C. XXII. Nous défendons absolument les danses dans les églises. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 1257, a.)

XIV^e SIÈCLE. — Vers 1300. — *Synode de Bayeux.* — « C. XXXI. Les prêtres défendront, sous peine d'excommunication, les assemblées pour danser et chanter dans les églises ou dans les cimetières. Ils préviendront les fidèles de n'y plus revenir, saint Augustin ayant dit: « Il vaut mieux, un jour de fête, bêcher ou labourer que danser. » En effet, on peut juger combien est grave le péché de danser ou chanter dans le saint lieu, par la rigueur des canons qui le condamnent. Et si des gens ont fait des danses devant les églises des saints, qu'ils soient soumis, s'ils se repentent, à une pénitence de trois ans » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 1454, d.)

1310. — *Concile de Saltzbourg.* — « C. III. La Constitution de dom Boniface, étant ainsi conçue: « Les clercs immodestes dans leurs fonctions, et se livrant aux métiers de jongleurs, ou de *galiards*, ou de bouffons, et ayant exercé pendant un an ces jeux ignominieux, seront, s'ils ne viennent à résipiscence, au moins au troisième avertissement, « privés de tout privilège clérical; » nous donnons avis, d'après l'approbation du concile, de ne pas se livrer à cet art défendu, et à ceux qui l'exercent de le quitter sous trois mois, formant trois termes péremptoires, à moins qu'ils ne veuillent pas éviter la peine ci-dessus portée à cause de leur péché. » (LABBE, t. XI, 1^{re} partie, col. 1516, a, b.)

1344. — *Concile de Noyon.* — « C. VII. Ayant appris que, dans beaucoup de villes et de villages de notre province de Reims, des jongleurs et des histrions osent, d'abord, porter processionnellement des feux composés de bougies, comme si c'étaient des objets consacrés, et induisent à l'idolâtrie le peuple qui a en effet du respect pour ces feux, nous défendons cette pratique à l'avenir, avec injonction sévère aux ordinaires de punir ces histrions coupables, de telle sorte qu'ils ne reviennent plus à leur idolâtrie, et qu'ils servent d'exemple à

tons. » (LABBE, t. XI, II^e partie, col. 1903, c, d.)

XV^e SIÈCLE. — 1436. — *Concile de Bâle*. — « Sess. 21. Il est défendu, sous les plus graves peines, de faire, selon la coutume trop fréquente, des jeux de scènes, des représentations de pièces, de mascarades, des fictions d'évêques, de rois, de princes, dans les églises ou les cimetières. » (LABBE, t. XIII, col. 1333, a.)

1440. — *Concile en un lieu incertain d'Allemagne*. — « C. IV. Afin que le patrimoine de N.-S. J.-C., ne soit pas dévoré vainement, ni dépensé à des choses temporelles par les suggestions raffinées du diable, tandis qu'il doit subvenir aux besoins des pauvres, nous avons décrété : les personnes d'église, surtout celles qui sont rentées, quelle que soit leur importance, ne donneront rien, ni aux mimes, ni aux jongleurs, ni aux histrions, ni aux bouffons, ni aux *galliards*, ni à tout homme de l'art scénique, sous quelque prétexte que ce soit, noces, milice ou autre cause. » (LABBE, t. XIII, col. 1286.)

1445. — *Concile de Rouen*. — « C. XI. Pour servir honnêtement et pieusement notre Créateur, le saint synode défend les jeux, vulgairement nommés des Fous, avec les déguisements et toutes les choses déshonnêtes dans les cimetières et les églises ; car de tels jeux traînent dans la honte la probité ecclésiastique. Tous ceux donc qui oseront poursuivre seront sous le coup d'une excommunication ; et il est décrété que si les audacieux continuateurs ont droit à quelque chose des biens de l'église, ils en seront privés pendant trois mois, et les biens seront partagés aux honnêtes personnes du chœur. » (LABBE, t. XIII, col. 1304.)

1445. — *Concile de Rouen*. — « C. XXX. La très-sainte nuit de la Nativité de N.-S. J.-C. venu au monde pour nous racheter, nous, très-misérables pécheurs, au prix de son propre sang, devant être pour les Chrétiens l'occasion de leur salut, il faut qu'ils soient pieux et s'abstiennent de toutes choses irrévérencieuses envers leur Créateur. Le saint synode les exhorte et les convie donc à s'abstenir tous, en respect de Notre Sauveur, des jeux d'osselets ou de toutes choses déshonnêtes, sous peine d'être punis. » (LABBE, t. XIII, col. 1307, b, c.)

1448. — *Concile d'Angers*. — « C. VI. Comme on peut affirmer que tous les jeux sont nuisibles, l'expérience ayant prouvé qu'à leur pernicieuse occasion tout tourne à l'opprobre de l'Eglise ; et comme dans certaines églises et lieux de la province de Tours, il y a des coutumes contraires à des mœurs pures et honnêtes, telles que celle en vertu de laquelle, le lendemain de Pâques, les personnes d'église entrent dans les maisons, tirent du lit les habitants, les entraînent sur les places et par les rues, et leur jettent de l'eau avec de grands cris, au grand trouble du service divin, et au risque de blessures et de mutilations ; ou telles que celles du premier mai, où clercs et laïques pénétrèrent encore dans les maisons et

contraignent, en s'emparant des vêtements et des objets, les propriétaires à se rédimmer : au nom de ce concile sacré, nous décrétons le terme dernier de ces coutumes, et que ceux qui oseraient poursuivre, soient, selon notre vœu, accablés de la juste haine des victimes. » (LABBE, t. XIII, col. 1354, e.)

1456. — *Concile de Soissons*. — « Le saint concile mande et ordonne... que les jeux de déguisement et de théâtre, les danses, les marchés et les affaires, qui troublent l'office divin et la décence soient prohibés. » (LABBE, t. XIII, col. 1397, c, d.)

1473. — *Concile de Tolède*. — « C. XIX. L'Eglise où notre rédempteur Jésus, au nom de qui tout le monde fléchit le genou, s'immole incessamment pour nous, doit être surtout purgée de choses honteuses. Aussi, dans nos métropoles, nos églises cathédrales et autres, la coutume inepte étant, aux fêtes de Noël, de S. Etienne, S. Jean et des SS. Innocents, et autres, pendant les messes solennelles, d'introduire dans l'église des larves, des monstres, et d'y faire des jeux de théâtre et des montres, toutes choses inconvenantes ; en outre d'y parler tumultueusement, de pousser des cris, de chanter des vers, et de tenir des discours dérisoires, qui empêchent l'office et détournent l'esprit du peuple des choses pieuses, nous défendons, » etc. (LABBE, t. XIII, col. 1460, a, b.)

1485. — *Concile de Sens*. — « C. III. Les danses, les jeux de théâtre, profanant les temples et vilipendant les choses sacrées et les personnes d'église..., nous défendons... si en commémoration des fêtes ou à la gloire de Dieu et des saints, on fait quelque chose, selon la coutume de l'Eglise, à Noël ou à la Résurrection, que ce soit honnêtement, paisiblement, en peu de temps, sans empêchement ni amoindrissement des offices, sans masque, ni barbouillage sur la figure, après une permission spéciale de l'Ordinaire, et le bon plaisir des ministres de l'église. » (LABBE, t. XIII, col. 1728, b, c.)

XVI^e SIÈCLE. — 1524. — *Constitutions de l'Eglise réformée de Germanie*. — « C. III. Les personnes d'église éviteront les danses, les spectacles, les repas publics, dans la crainte que, à cause de leur luxe, ou par suite de quelque désordre, leur nom ne sonne mal. » (LABBE, t. XIV, col. 417, c.)

1528. — *Concile de Sens*. — « C. XXV. Que les ecclésiastiques ne se mêlent point aux danses publiques, aux assemblées ; qu'ils ne chantent point de chansons déshonnêtes et d'amour, et n'en écoutent point chanter.

« Qu'on ne les voie pas sur la scène comme des histrions, qu'ils ne fassent point de comédies en langue vulgaire, et ne livrent pas leur personne en spectacle, soit dans leur intérieur, soit dans des lieux publics. » (LABBE, t. XIV, col. 474, e ; 475, a.)

1549. — *Deuxième concile de Trèves*. — « C. X. Si quelqu'un, clerc ou laïque, aux

dites fêtes, se livre à des danses, des jeux, nous ordonnons qu'il soit puni par les officialités. » (LABBE, t. XIV, col. 713, e.)

1551. — *Concile de Narbonne.* — « C. XVIII. Le temps passé ici-bas étant l'objet d'un compte avec Dieu, saint Paul, dans son cinquième chapitre aux Ephésiens, donne avis aux clercs de n'agir, dans toutes leurs actions, paroles ou œuvres, qu'au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, en rendant grâces à Dieu le Père par son Fils, et en pratiquant son service, non pas en vue de l'unique plaisir des hommes, mais avec simplicité et crainte du Seigneur. Dans le quatrième chapitre aux Philippiciens, le même apôtre veut que la vie modeste du prêtre soit visible pour tous, et comme il y a lieu à mille péchés dans les divertissements, le Synode ordonne de fuir toute sorte de divertissements, surtout ceux publics, et de ne se mêler en aucune façon des jeux qui sont spécialement prohibés, afin que nul n'encoure les punitions ci-dessus (excommunication, c. xv). » (LABBE, t. XV, col. 14, d.)

« C. XIX. Les clercs ne se mêleront pas aux danses ou réunions, qui ne sont que le témoignage de la légèreté et de l'inconsistance de l'esprit; ils ne feront pas de mascarades, et ne se montreront pas en compagnie de gens déguisés; enfin ils ne perdront leur temps ni à écouter ni à regarder des saltimbanques ou des histrions, ou quiconque fait métier de ces jeux, sous condition des peines ci-dessus. » (LABBE, t. XV, col. 14, e; 15, a.)

« C. XLVI. Le soin des âmes devant être mis au-dessus de tout, le culte de Dieu et les saints offices, soit à la louange du nom du Seigneur, soit de sa très-glorieuse Mère, soit de tous les Saints, doivent être pratiqués par tous les Chrétiens avec beaucoup de piété; ce dont nul ne doute;

« Et comme l'ardeur pieuse de beaucoup de fidèles se refroidit, et que la religion du peuple diminue, à tel point que le culte divin est négligé par la malice humaine;

« Il est défendu, par le présent édit, de pratiquer, dans les temples, soit les jours de fête, soit en tout autre temps, ni spectacles (amusements des sots et des enfants), ni jeux, ni chants séculiers, ni battements de mains; et soit clercs, soit laïques, de faire quoique ce soit de ces choses qui éloignent le peuple de la véritable piété, telles enfin que les toux et les rires;

« Cet édit contre les spectacles dans les églises, devant être observé avec rigueur, dans la crainte de la peine de l'excommunication. » (LABBE, t. XV, col. 26, a, b.)

« C. XLVII. Des réunions, des danses, et toutes sortes de jeux honteux et infâmes, étant pratiqués dans les églises, à la honte suprême du nom Chrétien et au mépris des choses saintes, le concile a voulu abolir pour jamais ces coutumes, personne ne devant plus avoir désormais l'audace de faire des réunions et des danses, ni dans les temples, ni au de-

hors, ni dans les cimetières, pendant la célébration des offices divins.

« Et pour ôter tout prétexte à ces honteux abus, nous défendons aux curés :

« 1° De permettre jamais à leurs paroissiens les repas que l'on nomme *défruits*, dont les accoutumés doivent être chassés des lieux hantés par les prêtres;

« 2° De tolérer le chant vulgaire du *Memento, Domine, sans truffe*, etc., ni tous autres également ridicules, qui n'ont lieu qu'en dérision de l'office divin, comme à la honte et au déshonneur de tout le clergé.

« Aussi, après la suppression de ces usages, nous ordonnons aux curés d'empêcher tous autres analogues, soit aux fêtes, soit aux commémorations des morts, sous peine d'excommunication et de tous autres châtimens disciplinaires. » (LABBE, t. XV, col. 26, c, d.)

1564. — *Concile de Reims.* — « C. XVII. Il faut que tout le clergé, appelé au service de Dieu, ait une vie et des mœurs... très-graves... et selon notre autorité, il est bon d'observer avec le plus de soin, tout ce qui est resté des avis des Souverains Pontifes ou des conciles sur la vie, le respect, l'honnêteté et la doctrine du clergé, à propos du luxe, des repas, des danses, des jeux et des spectacles, toutes coutumes criminelles, propres aux laïques. » (LABBE, t. XV, col. 51, d, e.)

1565. — *Concile de Cambrai.* — « Tit. VI, C. XI. — Comme à certains jours de fête, sous prétexte d'une honnête récréation, il est des coutumes, suivies même par les ecclésiastiques, qui, par suite de la licence qui y grandit, sont, pour les fidèles, le sujet de péchés considérables, ... et dans lesquelles il n'y a qu'inepties, ou souvenirs du paganisme, ... les prêtres se refuseront absolument à ces exigences populaires. » (LABBE, t. XV, col. 160, a, b.)

1565. — *Premier Concile de Milan.* — « C. XXV. Les prêtres n'assisteront ni aux fables, ni aux comédies, ni aux tournois, ni à aucun des spectacles des hommes profanes et vains. » (LABBE, t. XV, col. 276, e.)

1566. — *Concile de Tolède.* — « C. XXI. Les églises ayant été consacrées à Dieu pour qu'un culte paisible et révérencieux y soit pratiqué avec toute la piété chrétienne, le saint Synode prohibe, à l'avenir, tous les abus du Jour des Innocents : on fait alors dans les temples des jeux de théâtre publics, à la grande honte du clergé, et à l'offense de la majesté divine, qui, bien loin de porter les esprits aux choses spirituelles, les attirent vers le péché : or tout prêtre ayant pris part à ces choses, ou les ayant permises au lieu de les proscrire, sera suspendu par son évêque pendant six mois, et en outre, paiera une amende applicable aux besoins de la fabrique.

« Le saint Synode décrète aussi que ces honteux abus seront également prohibés dans les églises cathédrales, ou dans les monastères, entre autres cette élection d'un évêque des enfants qui a lieu à certains temps.

« Il n'y aura non plus ni spectacles, ni jeux, ni danses, soit aux fêtes, soit aux processions. » (LABBE, t. XV, col. 764, c. d, e.)

1581. — *Concile de Rouen*. — « C. III. (*De cultu divino in genere*) — Nous condamnons et nous réproouvons les repas, les débauches, les jeux pervers et deshonnêtes, les danses pleines de folies, les chants honteux, et en un mot tous les plaisirs coûteux et ruineux, dont on profane les fêtes.

« Nous voulons que les curés et les vicaires dénoncent au prône, les jours d'assemblée, que, selon le décret de ce Synode, seront excommuniés tous ceux qui, au mépris des fêtes et de l'Eglise, se seront préoccupés des pratiques ci-dessus et non du service divin. » (LABBE, t. XV, col. 825, d.)

1583. — *Concile de Bordeaux*. — « C. VI. Les dimanches et les fêtes ont été institués pour éloigner un moment les chrétiens des choses extérieures et des soins de la vie, et leur donner le temps de s'occuper avec plus de piété du culte divin et de repasser dans leur mémoire les infinis bienfaits de la grâce divine vis-à-vis des humains; il faut donc qu'ils prennent bien garde, selon le mot d'Ignace aux Philippiens, de passer ces jours sans offense et sans péché.

« Néanmoins, de nos jours, on a coutume de passer les jours de solennités religieuses, non-seulement au milieu des affaires illicites du siècle, mais encore dans le plaisir, la débauche, les jeux et les spectacles défendus.

« Et il n'y a pas à douter que les grands malheurs de ce siècle, dont nous sommes accablés, ne nous soient infligés par Dieu, irrité de nos crimes.

« C'est pourquoi... nous prohibons... » (LABBE, t. XV, col. 951, b, c, d, e.)

1583. — *Concile de Reims*. — « C. V. (*De diebus festis*. — Nous défendons absolument les jeux de théâtre, même ceux que les coutumes ont le plus enracinés, et toutes ces puérités, toutes ces sottises, qui souillent la décence ecclésiastique, et la piété, aux fêtes du Christ et des saints : ceux qui iront contre devront être, selon notre volonté, punis par leurs supérieurs. » (LABBE, t. XV, col. 889, b, c.)

1583. — *Concile de Tours*. — « C. XI. Les

comédies, les jeux de la scène ou du théâtre, et tous autres spectacles irréligieux, sont prohibés, sous peine d'anathème. » (LABBE, t. XV, col. 1019, b.)

1584. — *Concile de Bourges*. C. V. Les enfants de chœur ne monteront pas sur les sièges des chanoines et des prêtres pour chanter; aux fêtes des SS. Innocents, ils ne prendront pas les vêtements et les ornements des prêtres ou des évêques; ni le costume royal, ni tout autre leur étant inaccoutumé; afin de n'être pour personne un sujet de dérision ou de scandale. » (LABBE, t. XV, col. 1083, c.)

1594. — *Concile d'Avignon*. — « C. XXXII. Les ecclésiastiques n'assisteront ni aux bals, ni aux spectacles, ni à tous les jeux profanes. » (LABBE, t. XV, col. 1454, b.)

1609. — *Concile de Narbonne*. — « C. XLI. Nous défendons aux clercs de donner des bals ou d'y assister, sous quelque prétexte que ce soit; de paraître aux jeux publics; de se masquer ou d'être avec des personnes masquées; de faire des comédies ou des récits fabuleux pour les théâtres, et de fréquenter les comédiens. » (LABBE, t. XV, col. 1616, d.)

Les prescriptions des conciles et assemblées synodales n'ont désormais plus trait au théâtre du moyen âge; elles ne concernent que le théâtre en général, repoussé par l'Eglise davantage encore que dans les temps antérieurs. Il faut arriver à la première moitié du XIX^e siècle pour retrouver les *mystères* et *moralités*. Cependant Martin Gerbert a noté, en 1651, les défenses du concile de Cologne contre la fête des Fous.

1834, 1^{er} juin. — *Mandement de l'évêque de Cambrai*. — « En vertu des canons des conciles, nous défendons aux curés de laisser continuer les spectacles, soit de l'adoration figurée des pasteurs, dite vulgairement Bethléem, aux offices de Noël; soit de la Passion, ou enfin de toute représentation figurée de telle ou telle autre particularité...; car il n'y a là que le souvenir de jeux de théâtre, dont l'intention peut être pieuse, mais qui, malgré cela, sont contraires à une saine connaissance de la vérité. » (Cambrai, Lesne-Daloin, 1834.)

II. ÉCRITS DES SAINTS PÈRES.

I^{er} SIÈCLE. — Dans le chap. 32 du livre VIII des *Constitutions Apostoliques*. « Que celui qui est attaché aux spectacles du théâtre, quitte cet attachement, ou qu'il ne soit point admis à recevoir le baptême. »

II^e SIÈCLE. — THÉOPHILE patriarche d'Antioche, dans le III^e livre à *Autolyque, contre les calomnieux de la religion Chrétienne*. — « Il nous est défendu d'être spectateurs des duels, de peur que nous ne devenions complices des meurtres qui s'y font : Nous n'oserons pas assister aux autres spectacles,

de peur que nos yeux n'en soient souillés, et que nos oreilles ne soient remplies de vers profanes qu'on y récite; comme lorsqu'on décrit les crimes et les actions tragiques de Thyeste, et qu'on représente Térée mangeant ses propres enfants; et il ne nous est pas permis d'entendre raconter les adultères des dieux et des hommes, que les comédiens attirés par l'espoir du gain, célèbrent avec le plus d'agrément qu'il leur est possible; mais Dieu nous garde, nous qui sommes chrétiens, dans qui la modes-

tie, la tempérance et la continence doivent reluire, qui regardons comme seul légitime le mariage avec une seule femme; nous chez qui la chasteté est honorée, qui fuyons l'injustice, qui bannissons le péché, qui exerçons la justice, dans qui la loi de Dieu règne, qui pratiquons la véritable religion, que la vérité gouverne, que la grâce garde, que la paix protège, que la parole divine conduit, que la sagesse enseigne, que Jésus-Christ qui est la véritable vie régit, et que Dieu seul règle par l'empire qu'il a sur nous : Dieu nous garde, dis-je, de penser à de tels crimes, bien loin de les commettre. »

TATIEN, dans le *Traité* qu'il a composé contre les Grecs. — « A quoi me sert un Oreste furieux, ainsi qu'Euripide le représente, ou un autre qui vient nous entretenir du meurtre qu'Alcméon fit de sa mère, ou bien celui qui porte un masque ou qui fait des grimaces ayant l'épée au côté, et jetant des cris, ou celui qui s'habille d'une manière indigne d'un homme? Laissons les fables d'Hégésilaus et du poète Ménandre; pourquoi perdrai-je le temps à admirer dans les fables un joueur de flûte, et pourquoi m'arrêterai-je à considérer un Antigénide Thébain, disciple de Philoxène, qui faisait ce métier? Nous vous laissons ces choses frivoles et inutiles, mais croyez plutôt les vérités de notre religion, et quittez à notre exemple ces badineries. »

TERTULLIEN, dans l'*Apologétique*, chap. xv. — « Tous ces esprits libertins qui travaillent pour vous donner du plaisir, tirent leurs sujets des actions déshonnêtes qu'ils attribuent à vos dieux. Quand vous voyez jouer les pièces divertissantes d'un Lentulus et d'un Hostilius, dites-moi si ce sont vos farceurs, ou vos dieux qui vous font rire; vous y entendez parler d'un Anubis impudique, d'une lune de sexe masculin, et d'une Diane qui a été fouettée; on y récite le testament d'un Jupiter qui est mort; on y fait des railleries des trois Hercules affamés. Outre cela les comédies et les tragédies expriment tout ce qu'il y a de honteux dans l'histoire de vos dieux; vous regardez avec plaisir le soleil plaindre le malheur de son fils qui est tombé du ciel; vous voyez sans rougir que Cybèle soupire pour un berger qui la méprise; vous souffrez que l'on représente tous les crimes de Jupiter, et que Paris juge le différend de Junon, de Minerve, et de Vénus. Mais n'est-ce pas quelque infâme qui se masque du visage de votre Dieu? N'est-ce pas quelque vicieux qui paraît sur la scène, avec un port contraint, et une voix efféminée, pour faire une Minerve ou un Hercule? Dites-moi si, quand vous approuvez ces sacrilèges par les louanges et les applaudissements que vous leur donnez, vous ne violez pas la majesté des dieux, et vous ne profanez pas la divinité? »

Chap. 38. — « Nous renonçons à vos spectacles, comme nous en condamnons les diverses origines, par la connaissance que nous avons que ce sont des effets de la superstition, et de l'idolâtrie. Enfin nous nous

moquons de tout ce qui s'y passe, nous n'avons aucun commerce avec les fureurs du cirque, avec l'impudicité du théâtre, avec les vains exercices des athlètes, et avec les cruautés de l'amphithéâtre. Il a été permis aux épicuriens de se feindre une volupté, en laquelle ils ont établi la vérité du souverain bien; en quoi donc vous offensons-nous, si nous prenons d'autres voluptés que vous? Mais si nous voulons ignorer toutes sortes de réjouissances, il me semble que ce n'est pas votre intérêt, et que si en cela il y a quelque perte, elle tombe toute sur nous. Nous rejetons, dites-vous, les choses qui vous plaisent. Nous avons droit de le faire, puisque nos plaisirs ne sont pas les vôtres. »

TERTULLIEN, dans le *Traité des spectacles*. — Chap. 1. — « Serviteurs de Dieu qui êtes prêts d'entrer au service de sa divine Majesté; et vous qui y êtes entrés par la confession, et par la déclaration que vous en avez fait au baptême, sachez et reconnaissez que l'état de la foi, l'ordre de la vérité, et la loi de la discipline chrétienne, condamnent absolument le divertissement des spectacles, comme les autres dérèglements du monde, afin qu'aucun de vous ne pèche par ignorance, ou par dissimulation. Car la volupté a un si grand pouvoir sur les hommes, qu'elle les porte à embrasser les occasions du péché par l'ignorance, et à trahir leur conscience par la dissimulation. »

Chap. 3. — « Il y a des fidèles qui, par simplicité ou par défaut de docilité, ont peine à croire qu'ils soient obligés de se priver du divertissement des spectacles, parce que, disent-ils, il ne paraît point dans l'Écriture sainte que cela soit défendu aux serviteurs de Dieu. Il est vrai que nous ne trouvons pas dans la sainte Écriture cette défense en termes exprès: vous n'irez point au cirque, vous n'assisterez pas aux comédies, vous ne serez point spectateurs des combats des athlètes, ou des gladiateurs: comme il est dit en termes formels. Vous ne tuerez point, vous n'adorerez point les idoles, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point; vous ne ferez point injure à votre prochain. Mais néanmoins la condamnation des spectacles est assez clairement exprimée, par ces premières paroles des Psaumes de David. *Bienheureux est l'homme qui n'est point allé dans le conseil des impies, qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, et qui ne s'est point assis dans la chaire de pestilence.* »

Chap. 14. — « Peut-on dire que les spectacles ne sont pas défendus par la sainte Écriture, puisqu'elle condamne toute sorte de concupiscence? Car comme la concupiscence comprend l'avarice, l'ambition, la gourmandise et la luxure, elle comprend aussi la volupté. Or, les spectacles sont une espèce de volupté. »

Chap. 4. — « Je passe à l'autorité principale qui est tirée du sceau de notre foi. Lorsque dans l'eau du baptême nous faisons profession de la foi de Jésus-Christ, selon

la forme et la manière de sa loi, nous déclarons de notre propre bouche que nous avons renoncé au diable, à ses pompes, et à ses anges, sinon l'idolâtrie qui comprend tous les esprits d'impureté et de malice ? Si nous faisons donc voir qu'il est constant, que tout l'appareil des spectacles appartient à l'idolâtrie, il s'ensuit, par une conséquence indubitable, que par le témoignage, et par la promesse solennelle, que nous avons fait au baptême de renoncer au diable, à ses pompes, à ses anges, nous avons aussi renoncé aux spectacles. »

Chap. 10. — « Quant aux comédies, si nous considérons l'origine du théâtre, qui est le lieu où elles sont représentées, nous trouverons que c'est le temple de Vénus ; c'est sous ce titre qu'il a été établi dans le monde ; car auparavant, dès qu'on dressait des théâtres, souvent les censeurs les faisaient abattre pour conserver la pureté des mœurs dont ils prévoyaient la corruption, la ruine inévitable si l'on souffrait la licence des spectacles. Ainsi les sentiments des païens qui sont aussi les nôtres en ce point, leur sont un témoignage de l'impiété des comédies, comme les règlements même de la discipline humaine nous servent de préjugé contre ce dérèglement. Le grand Pompée qui s'est surmonté lui-même par la magnificence de son théâtre, ayant bâti cet asile de toutes sortes d'impuretés, craignant d'en être un jour repris par les censeurs, et de s'attirer par là quelque flétrissure injurieuse à sa mémoire, fit bâtir en ce lieu un temple à l'honneur de Vénus, et dans l'édit qu'il publia pour appeler le peuple à la consécration de cet édifice, il ne lui donna point le nom de théâtre, mais de temple de Vénus, au-dessus duquel, dit-il, nous avons mis des sièges pour ceux qui assisteront aux spectacles ; ainsi sous le titre d'un temple, il éleva ce bâtiment détestable, employant la superstition pour se jouer de la discipline. Et ce lieu n'est pas seulement consacré à Vénus, il est aussi dédié à Bacchus. Ces deux démons de l'ivrognerie et de l'impureté, sont unis ensemble ; de sorte que le théâtre est la maison de Vénus et de Bacchus. Les arts aussi qui appartiennent à la comédie sont sous la protection de Vénus et de Bacchus. L'art qui règle les gestes et les différentes postures du corps, qui appartient proprement à la comédie est consacré à la mollesse de Vénus et de Bacchus, qui sont deux démons également dissolus, l'un en ce qui regarde le sexe et l'autre en ce qui regarde le luxe et la débauche. Les concerts de musique, de violes et de luths sont dédiés à Apollon, aux Muses, à Minerve et à Mercure, qui les ont inventés. Vous qui êtes chrétiens, haïssez et détestez ces choses dont les auteurs ne peuvent être que l'objet de votre haine et de votre aversion. »

Chap. 15. — « Quelque bon et modéré que soit l'usage que les hommes peuvent faire des spectacles selon leur dignité, selon leur âge, ou même selon la condition de leur

nature, néanmoins leur esprit n'est point si insensible qu'il ne soit agité de quelque passion secrète : nul ne reçoit de plaisir sans affection ; et il n'y a point d'affection qui ne soit accompagnée de ces circonstances qui l'excitent. Que si quelqu'un assiste à la comédie sans affection et sans plaisir, il ne laisse pas d'être coupable du péché de vanité, allant en un lieu où il ne profite de rien ; or j'estime que la vanité ou l'occupation en des choses inutiles, est un péché dont nous devons nous éloigner. Mais d'ailleurs celui qui assiste à la comédie, ne se condamne-t-il pas lui-même, puisqu'en ce qu'il ne voudrait pas être semblable à ces acteurs, il confesse qu'il les déteste. Quant à nous, il ne nous suffit pas de ne commettre rien de semblable ; mais nous sommes encore bien obligés de ne point favoriser de notre consentement et de notre approbation ceux qui commettent ces crimes : *si vous voyez un larron, dit le Roi-Prophète (ps. XLIX, 18), vous courez avec lui. Plut à Dieu qu'il nous fût possible de ne point vivre en ce monde parmi ces gens-là : mais au moins nous devons nous séparer des œuvres du monde, parce que si le monde est un ouvrage de Dieu, les œuvres du monde ne sont que l'ouvrage du diable.* »

Chap. 18. — « Si les tragédies et les comédies sont des représentations de crimes et de passions déréglées, elles sont sanglantes, lascives, impies, et d'une dépense désordonnée, car la représentation d'un crime énorme ou d'une chose honteuse, n'est point meilleure que ce qu'elle représente. Comme il n'est point permis d'approuver un crime dans l'action qui le commet, il n'est pas aussi permis de l'approuver dans les paroles qui nous le font connaître. »

Chap. 22. — « Les auteurs des spectacles et ceux qui sont chargés de les faire représenter abaissent autant les comédiens qu'ils relèvent la comédie ; ils les déclarent infâmes par leurs édits, ils leur font changer d'état pour les exclure de la cour, du barreau, du sénat et de l'ordre des chevaliers ; ils les privent de tous les honneurs et de toutes les dignités. Qui vit jamais un pareil désordre ? Ils aiment ceux qu'ils condamnent, ils méprisent ceux qu'ils approuvent, ils approuvent l'art et ils notent d'infamie ceux qui l'exercent. N'est-ce pas un étrange jugement que de flétrir un homme pour cela même qui le rend recommandable ? ou plutôt n'est-ce pas avouer clairement qu'une chose est pernicieuse lorsque ceux qui la font, quelque agréables qu'ils soient, sont notés d'infamie ? »

Chap. 23. — « Puisque les hommes quelque favorables qu'ils soient aux divertissements de la volupté, jugent ceux qui en sont les acteurs, indignes d'être admis aux dignités, et qu'ils les notent d'infamie, combien plus sévère sera le jugement que la justice de Dieu exercera contre eux ? »

Chap. 25. — « Un homme pensera-t-il à Dieu dans les lieux où il n'y a rien de Dieu ?

apprendra-t-il à être chaste lorsqu'il se trouve tout transporté et comme enivré du plaisir qu'il prend à la comédie ? Mais il n'y a rien de plus scandaleux dans tous les spectacles, que de voir avec quel soin et avec quel agrément les hommes et les femmes y sont parés ; l'expression de leurs sentiments conformes ou différents pour approuver ou pour désapprouver les choses dont ils s'entretiennent, ne sert qu'à exciter dans leurs cœurs des passions déréglées. Enfin nul ne va à la comédie qu'à dessein de voir, et d'y être vu. Comment un homme se représentera-t-il les exclamations d'un prophète, en même temps qu'il sent frapper ses oreilles par les cris d'un acteur de tragédie ? Comment repassera-t-il en sa mémoire quelque chose des psaumes, lorsqu'il rend son esprit attentif aux vers que récite un comédien ? A Dieu ne plaise que ses serviteurs se laissent emporter à une telle passion, pour un plaisir pernicieux ; car n'est-ce pas un aveuglement étrange de quitter l'église de Dieu pour courir à celle du diable ? C'est tomber du ciel, comme on dit, dans un égout d'ordures. N'est-ce pas une chose honteuse d'honorer les comédiens de votre approbation et de vos applaudissements en frappant des mains, que vous venez d'élever pour invoquer le nom de Dieu ? »

Chap. 26. — « Pourquoi donc ces gens qui vont aux spectacles ne sont-ils pas possédés du démon ? Nous en avons l'exemple d'une femme dont Dieu est témoin, laquelle étant allée à la comédie en sortit avec un démon dans son corps ; et comme on pressait ce malin esprit dans l'exorcisme, sur ce qu'il avait eu la hardiesse d'attaquer une fidèle ; il répondit hardiment : « J'ai eu droit de le faire, puisque je l'ai trouvée dans un lieu qui m'appartient. » Une autre femme étant aussi allée à la tragédie, la nuit suivante elle vit en songe un suaire, et il lui sembla qu'on lui reprochait la faute qu'elle avait commise d'avoir assisté à cette tragédie, en lui représentant même le nom de l'acteur ; ce qui l'effraya tellement qu'elle mourut cinq jours après. Combien d'autres exemples y a-t-il de ceux qui, suivant le parti du démon dans les spectacles, ont secoué le joug du Seigneur, car personne ne peut servir deux maîtres. Quel commerce peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort ? »

Chap. 27. — « Chrétiens, ne fuirez-vous point ces sièges des ennemis de Jésus-Christ, cette chaire de pestilence, cet air tout infecté par ces voix exécrables ? Encore qu'il n'y eût rien dans les spectacles qui ne fût doux, agréable, simple, et qu'il y eût même quelque chose d'honnête, ils n'en seraient pas moins dangereux ; car comme personne ne mêle le poison avec le miel ou avec de l'ellébore, mais le met dans les viandes bien apprêtées, douces et agréables au goût, de même le diable répand son venin sur les choses de Dieu les plus agréables. Que tout ce qui se passe à la comédie soit généreux,

honnête, harmonieux, charmant et subtil : Regardez tout cela comme un breuvage de miel dans une coupe empoisonnée ; et considérez qu'il y a plus de péril à se laisser emporter à la volupté, qu'il n'y a de plaisir à s'en rassasier. »

Chap. 28. — « Pendant que le monde se réjouira, dit Notre-Seigneur, vous serez dans la tristesse. Pleurons donc pendant que les gens du monde et les païens se réjouissent, afin que lorsqu'ils commenceront à tomber dans l'état épouvantable de douleur, que la justice de Dieu leur réserve, nous puissions entrer dans la joie que Notre-Seigneur prépare aux prédestinés : Car si nous voulons être dans la joie avec eux en ce monde, nous serons affligés avec eux éternellement. C'est une grande sensualité à des Chrétiens de chercher leurs plaisirs en ce monde ; ou plutôt, c'est une grande manie de considérer, comme un véritable plaisir les voluptés de ce siècle. Quelques philosophes ont donné ce nom au repos et à la tranquillité ; ils en ont fait l'objet de leur joie, de leur application et de leur gloire ; et vous Chrétiens, vous ne soupirez qu'après les comédies ? Nous sommes si éloignés de pouvoir vivre sans volupté, que même nous devons trouver de la volupté dans la mort ; car notre plus grand désir doit être à l'imitation de l'Apôtre, de sortir de cette vie et souhaiter d'être unis à Dieu. Or, nous devons trouver nos délices dans l'accomplissement de nos désirs. »

Chap. 29. — « Vous voulez passer toute votre vie dans les délices ? c'est une étrange ingratitude de n'estimer pas autant qu'il le faut, de ne vouloir pas même connaître les abondantes et précieuses délices que Dieu vous a préparées. Qu'y a-t-il de plus aimable et de plus propre à nous donner une extrême joie que d'être réconciliés avec Dieu, que d'être éclairés de la vérité, que de connaître les erreurs qui lui sont opposées, que d'être assurés du pardon de tant de crimes que l'on a commis ? Quelle plus grande volupté peut-on sentir, que celle qui nous dégoûte de toutes les autres voluptés, qui nous fait mépriser le siècle, qui nous établit dans une véritable liberté, qui conserve la pureté de notre conscience, qui nous rend satisfaits de notre condition présente, qui fait que nous n'avons aucune crainte de la mort, qui nous fait fouler aux pieds les idoles des païens, qui nous rend victorieux des démons, qui fait que nous ne vivons que pour Dieu ? Ce sont-là les voluptés des Chrétiens ; ce sont-là leurs spectacles, spectacles saints, éternels, et qui leur sont donnés gratuitement. Ils nous représentent les jeux du cirque d'une manière mystérieuse : au lieu d'y voir la course des chariots, représentez-vous le cours du siècle et du temps qui passe ; considérez l'espace de votre vie ; et au lieu du terme et du bout de la carrière, regardez la fin du monde ; au lieu des partis du cirque, défendez le parti de l'Église ; attendez avec vigilance le signal que Dieu vous don-

nera pour vous présenter devant son tribunal. Tenez-vous prêts au son de la trompette, et à la voix de l'ange qui vous avertira; considérez la victoire et la couronne des martyrs, comme l'objet de votre gloire.

« Aimez-vous les doctes comédies ? Il y a plus de doctrine dans nos exercices ; les vers y sont plus beaux, les sentences plus solides, les airs plus agréables, les voix plus charmantes : au lieu des fables, vous y trouverez des vérités ; au lieu des fourberies, une sainte simplicité ; vous y verrez l'impureté bannie par la chasteté ; la perfidie détruite par la foi ; la cruauté abattue par la miséricorde ; l'insolence chassée par la modestie. Ce sont là nos spectacles où nous sommes couronnés. »

Chap. 30. — « Mais quel sera ce spectacle, qui s'approche de l'avènement du Seigneur, lorsqu'il viendra faire éclater sa majesté, lorsqu'il paraîtra tout brillant de gloire dans la pompe d'un magnifique triomphe ? Quelle sera la joie des anges ? Quelle sera la gloire des saints qui ressusciteront ? Quelle sera la magnificence du royaume qui est préparé aux justes ? Quel sera l'éclat de la nouvelle cité de Jérusalem ? Mais ce sera bien un autre spectacle, lorsque le dernier jour du jugement arrivera, d'où dépend l'éternité des peines ou des récompenses ; ce jour que les nations n'attendent point ; ce jour dont elles se moquent, lorsque le monde si vieux, et tout ce qui a été produit, sera consumé par un commun embrasement. Quelle sera l'étendue de ce spectacle ? avec quelle admiration, avec quel plaisir, avec quels transports de joie et d'allégresse verrai-je tant de rois, qu'on disait avoir été élevés dans le ciel, gémir dans le fond des ténèbres de l'enfer avec Jupiter et les témoins de leur fausse divinité ? Alors les acteurs des tragédies se feront mieux entendre, poussant leurs plaintes d'une voix plus éclatante dans leur propre misère. Alors les comédiens feront mieux paraître leur souplesse, étant devenus plus légers et plus agiles par le feu qui les pénétrera, etc. Il n'y a point de préteur, de consul, de questeur, de pontife, quelque libéralité qu'il déploie, qui vous puisse faire voir ces choses qui vous puisse donner ce plaisir : néanmoins la foi vous les représente dès à présent par les images qu'elle en forme dans vos esprits ; et après cette vie vous verrez ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, et que l'esprit de l'homme n'a jamais conçu. Je crois que les représentations du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre et de tous les efforts de l'industrie des hommes, n'égalent point ces spectacles. »

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, dans le III^e livre du *Pédagogue*, l'an 204. Chap. 2. — « Jésus-Christ, qui est notre pédagogue, ne nous conduira point aux spectacles. On peut justement appeler les théâtres et la carrière des courses publiques, une chaire de pestilence ; car tout ce qui se fait en ces lieux est plein de

confusion et d'iniquité : ces assemblées ne fournissent que trop de sujets d'impureté, où les hommes et les femmes, étant ensemble, s'occupent à se regarder ; c'est là où se tiennent de pernicious conseils, lorsque les regards lascifs excitent de mauvais desirs ; et les yeux étant accoutumés à regarder impudemment les objets qui sont auprès d'eux, se servent de l'occasion qui se présente pour satisfaire leur cupidité. C'est pourquoi ces spectacles doivent être défendus, où l'on ne voit que des choses mauvaises, etc., on n'entend que des paroles dissolues ; car y a-t-il rien de honteux qu'on ne représente sur les théâtres ? Et y a-t-il de parole insolente que les comédiens et les farceurs ne profèrent pour faire rire ? de sorte que ceux qui par leur inclination y prennent plaisir, en emportent chez eux de vives images empreintes dans leur esprit. Et ceux qui ne sont pas touchés de ces choses, ne se laissent-ils pas au moins emporter à des plaisirs inutiles ? S'ils disent que les spectacles leur servent seulement de jeu et de divertissement pour relâcher leur esprit, nous leur répondrons qu'il ne faut jamais acheter un divertissement par une vaine et inutile occupation ; car un homme sage ne préférera jamais ce qui est agréable, à ce qui est plus honnête et plus avantageux. »

MINUCIUS FÉLIX, l'an 206. — « C'est donc avec raison que nous, qui faisons profession des bonnes mœurs et de la pudeur, nous nous abstenons de vos voluptés, de vos pompes et de vos spectacles, comme de choses mauvaises, et consacrées à de fausses divinités, dont nous savons la naissance et l'origine, et nous les condamnons comme des corrupteurs agréables ; car qui n'a horreur dans la course des chariots, de voir la folie de tout un peuple qui se querelle ? Qui ne s'étonne de voir dans les jeux des gladiateurs, l'art de tuer les hommes. La fureur n'est pas moindre au théâtre, mais l'infamie y est plus grande ; car un acteur y représente les adultères, ou il les récite ; et un comédien lascif émeut les passions des autres, en feignant d'en avoir lui-même. »

III^e SIÈCLE. — SAINT-CYPRIEN, l'an 250, dans l'*Épître à Donat*. — « Vous verrez dans les théâtres des choses qui vous donneront de la douleur, et qui vous feront rougir ; c'est le propre de la tragédie d'exprimer en vers les crimes de l'antiquité. On y représente si naïvement les parricides et les incestes exécrables des siècles passés, qu'il semble aux spectateurs qu'ils voient encore commettre effectivement ces actions criminelles, de peur que le temps n'efface la mémoire de ce qui s'est fait autrefois ; les hommes de quelque âge et de quelque sexe qu'ils soient entendant réciter ce qui s'est déjà fait, apprennent que cela même se peut encore faire ; les péchés ne meurent point par la vieillesse du temps. Les années ne couvrent point les crimes et on ne perd jamais le souvenir des mauvaises actions ;

elles ont cessé d'être des crimes, et elles deviennent des exemples; on prend plaisir à voir représenter dans la comédie ce qu'on a fait en sa maison, ou à entendre ce qu'on y peut faire. On apprend l'adultère en le voyant représenter, et le mal qui est autorisé publiquement a tant de charmes, qu'il arrive que des femmes qui étaient peut-être chastes, lorsqu'elles sont allées aux spectacles en sortent impudiques. Les farceurs avec leurs gestes honteux ne corrompent-ils pas les mœurs, ne portent-ils pas à la débauche, n'entretiennent-ils pas les vices? Ils tirent leurs louanges de leur crime; plus ils sont impudiques, plus ils sont estimés habiles, et, ce qui est honteux, on les regarde avec plaisir. Dans ces dispositions y a-t-il rien que ces gens-là ne puissent persuader? Ils émeuvent les sens, ils flattent les passions, ils abattent la plus forte vertu. Ces corrupteurs agréables ne manquent pas d'approbateurs, qui leur servent à insinuer plus doucement leur poison dans les cœurs de ceux qui les écoutent.»

Dans le *Traité des spectacles*. — « Quand même la sainte Ecriture ne défendrait pas aux Chrétiens d'aller aux spectacles, la pudeur le leur devrait défendre : lorsque l'Ecriture commande quelque chose, elle exprime ce qu'elle commande; mais lorsqu'elle fait quelque défense, il y a des choses si honteuses, qu'elle trouve plus à propos de les défendre seulement en général, sans les exprimer en particulier. Si Dieu, qui est la souveraine vérité, fût entré dans ce détail, il aurait mal jugé du naturel de son peuple, car l'expérience nous fait voir que souvent il vaut mieux ne point exprimer en particulier ce qu'on défend, pour ne pas donner occasion de le faire, puisqu'on se porte d'ordinaire aux choses défendues. Mais encore qu'il n'exprime pas ces crimes dans l'Ecriture, il ne laisse pas de les défendre, puisque la sévérité dont il use dans la punition de toutes sortes de crimes, le marque suffisamment, et la raison le fait connaître évidemment. Que chacun seulement se consulte soi-même, et qu'il considère l'état de sa profession, il ne fera jamais rien d'indécemment; car il gardera plus exactement la loi qu'il se sera prescrite lui-même. Mais qu'est-ce donc que l'Ecriture a défendu? elle a défendu de regarder ce qu'il n'est pas permis de faire; elle a, dis-je, condamné toutes sortes de spectacles, en condamnant l'idolâtrie qui est la mère de tous les jeux, d'où tous ces monstres de vanité et de légèreté sont sortis.

« Que fera donc un Chrétien dans ces spectacles, s'il fuit l'idolâtrie? Que dira-t-il? Peut-il prendre plaisir à des choses criminelles, lui qui est déjà sanctifié? Approuvera-t-il, contre le commandement de Dieu, les superstitions qu'il aime, lorsqu'il en est spectateur? Il doit savoir que c'est le diable et non pas Dieu qui a inventé toutes ces choses. Aura-t-il l'impudence d'exorciser dans l'église les démons, dont il loue les voluptés dans les spectacles? ayant renoncé

au diable dans le baptême, il a renoncé à tout ce qui lui appartient. Mais si après s'être uni à Jésus-Christ, il va aux spectacles du diable, il renonce à Jésus-Christ, comme il avait auparavant renoncé au diable. L'idolâtrie, comme j'ai déjà dit, est la mère de tous les jeux; et pour attirer à soi les fidèles Chrétiens, elle les flatte, et les charme, par les voluptés des yeux et des oreilles. Le démon sachant que l'idolâtrie toute nue donnait de l'horreur, il l'a revêtue de la volupté des spectacles, pour la rendre aimable. Néanmoins tout le monde va aux spectacles; on se plaît à cette infamie publique, ou pour y reconnaître ses vices, ou pour les apprendre; on court à ce lieu infâme, à cette école d'impureté, afin de ne faire pas moins de mal en secret qu'on en a appris en public, et à la vue pour ainsi dire des lois, on commet tous les crimes qui sont défendus par les lois. Que fait là un fidèle Chrétien? Il ne lui est pas même permis d'avoir une pensée d'impureté; comment donc peut-il prendre plaisir aux représentations de l'impureté, et comment s'exposera-t-il à perdre toute pudeur dans ces spectacles, pour pécher après avec plus d'audace? En s'accoutumant à voir la représentation des crimes, il apprend à les commettre; ainsi, l'on aime tellement tout ce qui est défendu, qu'on se remet devant les yeux même ce que le temps avait couvert. Le dérèglement est si grand, qu'on ne se contente pas d'être chargé de ses propres vices, on se veut encore charger dans les spectacles des excès de tous les siècles passés. En vérité il n'est nullement permis aux Chrétiens de se trouver en ces assemblées.

« Que dirai-je des vaines et inutiles occupations de la comédie et des grandes folies de la tragédie? Quand même ces choses ne seraient point consacrées aux idoles, il ne serait pas néanmoins permis aux fidèles Chrétiens d'en être les acteurs, ni les spectateurs; et quelque innocentes qu'elles fussent, ce ne serait toujours qu'un dérèglement de vanité, qui ne convient point à ceux qui font profession du christianisme.

« Les fidèles Chrétiens doivent fuir ces spectacles, qui sont, comme nous l'avons déjà dit, si vains, si pernicieux, si sacrilèges. Nous devons garder soigneusement nos yeux et nos oreilles. On s'accoutume facilement aux crimes dont on entend souvent parler. L'esprit de l'homme ayant une pente au mal, que fera-t-il, s'il y est encore porté par les exemples des vices de la chair, auxquels la nature se laisse aller si aisément. Puisqu'elle tombe d'elle-même, que fera-t-elle si on la pousse? Il faut donc retirer son esprit de ces folies. Un véritable Chrétien a bien d'autres divertissements plus relevés que ceux-là, s'il a de la passion pour les véritables et utiles plaisirs.

« Qu'il s'applique à la lecture de la sainte Ecriture, il y trouvera des spectacles dignes de la foi dont il fait profession. Y a-t-il, mes frères, de spectacle plus beau, plus agréable et plus nécessaire, que de contem-

pler sans cesse l'objet de notre espérance, et de notre salut ? »

Dans l'*Épître 61 à Euchratius*. — « Mon cher frère, comme nous avons de l'affection et de la déférence l'un pour l'autre, il vous a plu de me demander mon sentiment sur le sujet d'un comédien de votre pays, qui exerce encore ce métier et instruit la jeunesse, non pas à se bien conduire, mais à se perdre; enseignant aux autres le mal qu'il a appris, s'il doit être reçu dans notre communion. Je vous dirai qu'il me semble que le respect que nous devons à la majesté de Dieu et l'ordre de la discipline évangélique ne peuvent souffrir que la pudeur et l'honneur de l'Église soient souillés par une si dangereuse contagion. »

LACTANCE FIRMIEN, dans le VI^e livre des *Institutions divines*. — Chap. 20. — « Vous devez rejeter les spectacles publics, parce qu'étant des occasions des vices et ne servant qu'à corrompre les mœurs, ils sont non-seulement inutiles pour nous conduire à la vie bienheureuse, mais ils sont même extrêmement nuisibles.

« Je ne sais s'il y a moins de dérèglement dans les théâtres que dans les autres spectacles; car on représente dans les comédies l'impertinence des filles et les amours des femmes de mauvaise vie. Plus les auteurs de ces infâmes représentations ont d'éloquence, mieux ils persuadent ceux qui les écoutent, par la politesse de leurs sentiments; et la justesse et la beauté de leurs vers fait qu'on les retient plus aisément. Dans la tragédie l'on expose avec éclat aux yeux du peuple les parricides, les incestes et toutes sortes de crimes. Que font les farceurs par leurs mouvements impudiques, qu'enseigner et inspirer l'impureté? Ces efféminés démentent ce qu'ils sont, et s'étudient à paraître des femmes dans leurs habits, dans leur marcher et dans leurs gestes lascifs.

• Que dirai-je de ces bouffons qui tiennent école de la débauche; qui, par de feints adultères, enseignent à en commettre de véritables? Que feront les jeunes hommes et les filles, voyant comme on commet ces infamies sans honte, et comme tout le monde les regarde avec plaisir? ils apprennent par là ce qu'ils peuvent faire. Ces objets allument dans leurs cœurs le feu de l'impureté, qui s'enflamme par la vue. Chacun selon son sexe se représente à son imagination dans ces spectacles; on les approuve lorsqu'on en rit, et non-seulement les enfants, à qui on ne doit point faire goûter le mal avant même qu'ils le puissent connaître, mais aussi les vieillards, à qui il est honteux de commettre des péchés qui ne sont plus de leur âge, emportant les vices du théâtre, s'en retournent plus corrompus en leurs maisons. Il faut donc fuir les spectacles, non-seulement afin que les vices ne fassent aucune impression sur nos esprits, qui trouble la paix et la tranquillité de nos cœurs; mais aussi afin que nous ne nous laissions point emporter par la coutume du

siècle aux attraites des voluptés qui nous détournent de Dieu et des bonnes œuvres que nous devons faire. »

Dans le chap. 21. — « N'estimerait-on pas un homme impudique et de mauvaise vie, qui tiendrait des comédiens en sa maison? Or si vous ne pouvez être spectateur de la comédie lorsque vous êtes seul, sans blesser l'honnêteté, ne la blessez-vous point lorsque vous la regarderez représenter sur le théâtre avec le peuple! Les vers polis et les discours agréables gagnent les esprits, et les portent où ils veulent: c'est pourquoi celui qui recherche la vérité, et qui ne veut pas se tromper soi-même, doit rejeter les voluptés pernicieuses auxquelles l'âme s'abandonne, comme le corps aux viandes délicieuses: il faut préférer les choses véritables à celles qui sont fausses, les éternelles aux passagères, et les utiles aux agréables. Ne prenez point de plaisir à regarder d'autres actions que celles qui sont justes et pieuses. Ne prenez point de plaisir à entendre autre chose que ce qui nourrit l'âme, et qui vous peut rendre meilleur. Prenez garde de ne point faire un mauvais usage de ce sens qui vous a été donné pour écouter les enseignements de Dieu. Si vous vous plaisez donc aux chants et aux vers, prenez plaisir à chanter et à entendre chanter les louanges de Dieu: le véritable plaisir est celui qui est accompagné de la vertu; c'est un plaisir qui n'est point périssable et passager comme les autres que recherchent ceux qui suivent les passions de leur corps, ainsi que les animaux; mais il est continuel et toujours agréable. Celui qui en passe les bornes et ne recherche dans le plaisir que le seul plaisir, se procure la mort. Car comme la vertu conduit à la vie éternelle, aussi la volupté conduit à la mort; car quiconque s'attache aux choses temporelles, perdra les éternelles; quiconque met son affection aux choses de la terre, n'aura point de part aux biens du ciel. Comme c'est par la vertu et par les travaux que Dieu nous appelle à la vie, c'est par la volupté que le diable nous conduit à la mort: comme on acquiert le véritable bien par de faux maux, on se procure les véritables maux par de faux biens. Il faut donc éviter les plaisirs comme des pièges et des filets, de peur que nous engageant dans la mollesse des douceurs du siècle, et devenant esclaves de notre corps, nous ne tombions sous la puissance de la mort avec notre corps. »

IV^e SIÈCLE. — SAINT-MACAIRE l'Ancien, dans l'homélie 27. — « Si, par l'ouïe toute seule, on pouvait entrer dans le royaume du ciel et dans la vie éternelle sans peine et sans travail, ceux qui se divertissent aux spectacles du théâtre et ceux qui mènent une vie impudique y auraient bonne part. Mais on ne va au ciel que par des travaux et par des combats, parce que le chemin qui y conduit est étroit, pénible et fâcheux; c'est dans ce chemin rude qu'il faut marcher et souffrir beaucoup de peines et d'afflictions pour entrer dans la vie éternelle. »

Saint CYRILLE, archevêque de Jérusalem, dans la première *Catéchèse mystagogique aux nouveaux baptisés*. — « Vous avez dit au baptême : *Je vous renonce, Satan, je renonce à toutes vos œuvres et à toutes vos pompes*. Les pompes du diable sont les spectacles du théâtre et toutes les autres vanités semblables, dont le saint roi David demande à Dieu d'être délivré : *Détournez, dit-il, mes yeux, afin qu'ils ne regardent point la vanité*. Ne vous laissez donc pas emporter à la passion pour les spectacles du théâtre, pour y voir les excès des comédiens tout pleins d'impureté et d'infamie. »

Saint AMBROISE, archevêque de Milan, dans le *Traité de la fuite du siècle*. — « Adam n'eût point été chassé du paradis, s'il n'eût été séduit par la volupté ; c'est pourquoi David, qui avait éprouvé combien les regards sont dangereux, dit avec raison que l'homme est heureux lorsque le nom du Seigneur est toute son espérance, et qu'il n'a nul égard aux vanités et aux folies trompeuses du siècle. Celui qui s'applique à considérer que le Seigneur lui est toujours présent, et qui a toujours les yeux intérieurs de son âme arrêtés sur Jésus-Christ, n'a point égard aux vanités et aux tromperies du siècle. Ainsi ce saint prophète se tournant vers lui, lui fait cette prière : *Détournez mes yeux, afin qu'ils ne regardent point la vanité*. Le cirque n'est que vanité, parce qu'il ne sert à rien. La course des chevaux n'est que vanité, parce que la vitesse d'un cheval est un secours trompeur, quand il s'agit de se sauver ; le théâtre et tous les autres jeux ne sont que vanité. »

Sur le 37^e verset du psaume CXVIII. — « Celui qui est dans la voie de Dieu ne regarde point les vanités : Jésus-Christ est la voie parfaite. Celui donc qui appartient à Jésus-Christ, comment peut-il regarder les vanités, puisque Jésus-Christ a crucifié dans sa chair tous les vains plaisirs du monde ? C'est pourquoi détournons nos yeux des vanités, de peur que la vue de ces folies n'imprime de mauvais désirs dans notre âme. Et sans parler du sens mystique de ce passage, Dieu veuille que cette interprétation ait la force de retirer des spectacles du cirque et du théâtre ceux qui y courent. Ces jeux que vous regardez, ne sont que vanité ; élevez vos yeux vers Jésus-Christ, et détournez-les des spectacles et de toutes les pompes du siècle. »

Saint JEAN CHRYSOSTOME, dans l'homélie 15, au peuple d'Antioche. — « Plusieurs s'imaginent qu'il n'est pas certain que ce soit un péché de monter sur le théâtre, et d'aller à la comédie. Mais quoi qu'ils en pensent, il est certain que tout cela cause une infinité de maux ; car le plaisir qu'on prend aux spectacles des comédies, produit la fornication, l'impudence et toute sorte d'incontinence. D'ailleurs nous ne sommes pas seulement obligés d'éviter les péchés, mais nous devons encore fuir les choses même qui nous paraissent indifférentes, et qui portent néanmoins insensiblement au

péché ; car comme celui qui marche sur le bord d'un précipice, quoiqu'il n'y tombe pas, ne laisse pas d'être toujours dans la crainte ; et il arrive souvent que la crainte le trouble et le fait tomber dans le précipice : de même celui qui ne s'éloigne pas du péché, mais qui en est proche, doit vivre dans l'appréhension, car il arrive souvent qu'il y tombe. »

Dans la troisième homélie *De David et de Saül*. — « Je crois que plusieurs de ceux qui nous abandonnèrent hier pour aller aux spectacles d'iniquité, sont aujourd'hui ici présents, je voudrais les pouvoir reconnaître publiquement, afin de leur interdire l'entrée de ces lieux sacrés, non pas pour les laisser toujours dehors, mais pour les rappeler après leur amendement. Comme les pères chassent souvent de leurs maisons et de leur table leurs enfants qui se laissent emporter à la débauche, non pas afin qu'ils en soient toujours bannis, mais afin qu'étant devenus meilleurs par cette correction, ils rentrent avec louange et honneur dans la maison et dans la compagnie de leurs pères : les pasteurs en usent de même lorsqu'ils séparent les brebis galeuses d'avec les autres, afin qu'étant guéries de leur maladie, elles retournent avec celles qui sont saines, sans aucun péril ; car autrement s'ils les laissaient parmi les autres, elles infecteraient tout le troupeau ; c'est pour ce sujet que je voudrais pouvoir reconnaître ces personnes ; mais encore qu'elles nous soient inconnues, elles ne peuvent pas néanmoins se dérober aux yeux du Verbe éternel, qui est le Fils de Dieu. J'espère qu'il touchera leur conscience et qu'il leur persuadera aisément de sortir volontairement, leur faisant connaître qu'il n'y a que ceux qui se portent à faire cette pénitence, qui soient véritablement dans l'église : au contraire, ceux qui, vivant dans le dérèglement, demeurent dans notre communion, quoiqu'ils soient ici présents de corps, ils en sont néanmoins séparés plus véritablement que ceux qu'on a mis dehors ; de telle sorte qu'il ne leur est pas encore permis de participer à la sainte table ; car ceux qui selon les lois divines ont été chassés de l'église, et demeurent dehors, donnent quelque bonne espérance par leur conduite qu'après s'être corrigés des péchés pour lesquels ils ont été chassés de l'église, ils y rentreront avec une conscience pure ; mais ceux qui se souillent eux-mêmes, et qui, étant avertis de se purifier des tâches qu'ils ont contractées par leurs crimes, avant que d'entrer en l'Église, se conduisent avec impudence, ils aigrissent l'ulcère de leur âme, et rendent leur mal plus grand ; car il y a bien moins de mal à pécher, qu'à ajouter l'impudence au crime qu'on a commis, et à ne vouloir pas obéir aux ordres des prêtres.

« On me dira : Le péché que ces personnes ont commis, est-il si grand qu'il mérite qu'on leur interdise l'entrée de ces lieux sacrés ? mais y a-t-il un crime plus énorme

que le leur ? Ils se sont souillés du crime d'adultère, et après cela ils se jettent impudemment comme des chiens enragés sur la sainte table. Que si vous voulez savoir comment ils sont coupables d'adultère, je ne vous le déclarerai point par mes discours, mais par les propres paroles de celui qui doit juger de toutes les actions des hommes : *Celui, dit-il, qui verra une femme pour la désirer, a déjà commis l'adultère dans son cœur.* Si une femme négligemment parée qui passe par hasard dans la place publique, blesse souvent par la seule vue de son visage celui qui la regarde avec trop de curiosité ; ceux qui vont aux spectacles, non par hasard, mais de propos délibéré et avec tant d'ardeur qu'ils abandonnent l'église par un mépris insupportable pour y aller, où ils passent tout le jour à regarder ces femmes infâmes, auront-ils l'impudence de dire qu'ils ne les voient pas pour les désirer, lorsque leurs paroles dissolues et lascives, les voix et les chants impudiques les portent à la volupté ? etc.

« Car si en ce lieu où l'on chante les psaumes, où l'on explique la parole de Dieu, et où l'on craint et respecte sa divine majesté, la concupiscence ne laisse pas de se glisser secrètement dans les cœurs, comme un subtil larron ; ceux qui sont toujours à la comédie, où ils ne voient et n'entendent rien de bon, où tout est plein d'infamie et d'iniquité, dont leurs oreilles et leurs yeux sont investis de toutes parts, comment pourront-ils surmonter la concupiscence ? et s'ils ne la peuvent pas surmonter, comment pourront-ils être exempts du crime d'adultère ? et étant souillés de ce crime, comment pourront-ils entrer dans l'église, et être reçus dans la communion de cette sainte assemblée sans en avoir fait pénitence ? C'est pourquoi je conjure et je prie ces personnes de se purifier par la confession, par la pénitence et par tous les autres remèdes salutaires, des péchés qu'ils ont contractés à la comédie, afin qu'ils puissent être admis à entendre la parole de Dieu, car ces péchés ne sont point médiocres.

« Ne craignez-vous point, ô homme ! n'avez-vous point horreur de regarder cette sainte table, où l'on célèbre les redoutables mystères, des mêmes yeux dont vous regardez ce lit qui est dressé sur le théâtre, où l'on représente les détestables fictions de l'adultère ? N'avez-vous point horreur d'entendre les paroles impudiques d'une comédienne, des mêmes oreilles que vous entendez les paroles d'un prophète qui vous introduit dans les mystères de l'Écriture ? N'appréhendez-vous point de recevoir dans un même cœur un poison mortel, et cette hostie sainte et terrible ? N'est-ce pas de là que naissent les dérèglements de la vie, les désordres des mariages, les guerres, les troubles et les querelles domestiques ?

« C'est pourquoi je vous prie tous de ne point assister à ces infâmes représentations des spectacles et d'en retirer les autres ; car tout ce qui s'y fait, bien loin d'être un

divertissement, n'est qu'un dérèglement pernicieux qui n'attire que des peines et des supplices.

« Que sert à l'homme de jouir d'un plaisir passager, s'il est suivi d'une douleur éternelle, et s'il est tourmenté nuit et jour par la concupiscence ? Consultez-vous vous-mêmes, et considérez la différence qu'il y a entre l'état où vous êtes lorsque vous revenez de l'église, et celui où vous vous trouvez lorsque vous sortez des spectacles. Si vous comparez ces deux états selon leurs divers temps, l'un avec l'autre, vous n'aurez pas besoin de mes avertissements. Cette comparaison suffira pour vous faire connaître combien l'un vous est utile et avantageux, et combien l'autre vous est dommageable. »

Dans la 1^{re} homélie, sur ces paroles du 1^{er} verset du chap. vi du prophète Isaïe : *J'ai vu le Seigneur.* — « Il n'y a rien qui expose plus au mépris la parole de Dieu, que l'applaudissement et l'approbation qu'on donne aux représentations des spectacles ; c'est pourquoi je vous ai souvent conjurés par mes exhortations de ne point aller aux spectacles, vous qui venez à l'église pour entendre la parole de Dieu, et pour participer à son sacrifice mystique et redoutable, afin que vous ne profaniez point les mystères divins, en participant aux mystères du diable. »

Dans l'homélie 6, sur le chap. ii de saint Matthieu. — « Ce n'est point à nous à passer le temps dans les ris, dans les divertissements et dans les délices ; cela n'est bon que pour des comédiens et pour des comédiennes, et particulièrement pour ces flatteurs qui cherchent les bonnes tables ; ce n'est point à l'esprit de ceux qui sont appelés à une vie céleste, dont les noms sont déjà écrits dans cette éternelle cité, et qui font profession d'une milice toute spirituelle ; mais c'est l'esprit de ceux qui combattent sous les enseignes du démon.

« Oui, mes frères, c'est le démon qui a fait un art de ces divertissements et de ces jeux pour attirer à lui les soldats de Jésus-Christ, et pour relâcher toute la vigueur, et comme les nerfs de leur vertu ; c'est pour ce sujet qu'il a fait dresser des théâtres dans les places publiques, et qu'exerçant et formant lui-même ces bouffons, il s'en sert comme d'une peste dont il infecte toute la vie.

« Saint Paul nous a défendu les paroles de raillerie, et celles qui ne tendent qu'à un vain divertissement ; mais le démon nous persuade d'aimer les unes et les autres.

« Ce qui est encore plus dangereux est le sujet pour lequel on s'emporte dans ces ris immodérés, car aussitôt que ces bouffons ridicules ont proféré quelque blasphème, ou quelque parole déshonnête, on voit que les plus fous sont ravis de joie, et s'emportent dans les éclats de rire. Ils leur applaudissent pour des choses pour lesquelles on les devrait lapider, et ils s'attirent ainsi sur

eux-mêmes par ce plaisir malheureux le supplice d'un feu éternel ; car en les louant de ces folies, on leur persuade de les faire, et on se rend encore plus digne qu'eux de la condamnation qu'ils ont méritée. Si tout le monde s'accordait à ne vouloir point regarder leurs sottises, ils cesseraient bientôt de les faire : mais lorsqu'ils vous voient tous les jours quitter vos occupations, vos travaux et l'argent qui vous en revient ; en un mot renoncer à tout pour assister à ces spectacles, ils redoublent leur ardeur et ils s'appliquent bien davantage à ces niaiseries.

« Je ne dis pas ceci pour les excuser, mais pour vous faire voir que c'est vous principalement qui êtes la source de tous ces dérèglements en assistant à leurs jeux, et y passant les journées entières. C'est vous qui, dans ces représentations malheureuses, profanez la sainteté du mariage, qui déshonorez devant tout le monde ce grand sacrement : car celui qui représente ces personnages infâmes, est moins coupable que vous qui les faites représenter, que vous qui l'animez de plus en plus par votre passion, par vos ravissements, par vos éclats et par vos louanges, et qui travaillez en toute manière à embellir et à relever cet ouvrage du démon.

« Ne me dites point que tout ce qui se fait alors n'est qu'une fiction ; cette fiction a fait beaucoup d'adultères véritables et a renversé beaucoup de familles ; c'est ce qui m'afflige davantage, que ce mal étant si grand, on ne le regarde pas même comme un mal, et que lorsqu'on représente un crime aussi grand qu'est celui de l'adultère, on n'entend que des applaudissements et des cris de joie.

« Ce n'est qu'une feinte, dites-vous : c'est pour cela même que ces personnes sont dignes de mille morts d'oser exposer aux yeux de tout le monde des désordres qui sont défendus par toutes les lois ; si l'adultère est un mal, c'est un mal aussi que de le représenter.

« Qui pourrait dire combien ces fictions rendent de personnes adultères, et combien elles inspirent l'impudence et l'impureté dans tous ceux qui les regardent ; car il n'y a rien de plus impudique que l'œil qui peut souffrir de voir ces ordures. »

Dans l'homélie 38, sur le chap. II de saint Matthieu. — « Les chansons et les vers infâmes causent à l'âme une odeur plus insupportable que tout ce que nos sens abhorrent le plus, et cependant lorsque les comédiens les récitent devant vous, non-seulement vous n'en avez pas de la peine, mais vous en riez, vous vous en divertissez, bien loin d'en avoir de l'aversion et de l'horreur.

« Que ne montez-vous donc aussi sur le théâtre, aussi bien que ces bouffons qui vous font rire ? Si ce qu'ils font n'est pas infâme, que n'imitiez-vous ce que vous louez ? allez seulement en public avec ces sortes de personnes. Cela me ferait rougir, dites-vous ? Pourquoi donc estimez-vous tant ce

que vous auriez honte de faire ? Les lois des païens rendent les comédiens infâmes, et vous allez en foule avec toute la ville pour les regarder sur leur théâtre, comme si c'était des ambassadeurs ou des généraux d'armée, et vous y voulez mener tout le monde avec vous pour emplir vos oreilles des ordures et des infamies qui sortent de la bouche de ces bouffons ; vous punissez très-sévèrement vos serviteurs, lorsqu'ils disent chez vous des paroles peu honnêtes ? vous ne pouvez souffrir rien de sale dans vos enfants, ni dans vos femmes le moindre mot qui choque l'honnêteté ; et lorsque les derniers des hommes vous invitent à entendre publiquement ces infamies que vous détestez si fort dans vos maisons ; non-seulement vous n'en avez point de peine, mais vous vous en divertissez et vous louez ceux qui les débitent, n'est-ce pas le comble de l'extravagance ?

« Vous me répondez peut-être que ce n'est pas vous qui dites ces choses infâmes. Si vous ne les dites pas vous aimez au moins ceux qui les disent ; mais d'où prouverez-vous que vous ne les dites pas ? Si vous n'aimez point à les dire, vous n'auriez point tant de plaisir à les écouter, ni tant d'ardeur à courir à ces folies.

« Quand vous entendez des personnes qui blasphèment, vous ne prenez point plaisir à ce qu'elles disent, vous frémissez au contraire, et vous vous bouchez les oreilles pour ne les point entendre. D'où vient cela, sinon parce que vous n'êtes point blasphémateur ? conduisez-vous de même à l'égard de ces paroles infâmes, et si vous voulez que nous croyions que vous n'aimez pas à en dire, n'aimez pas aussi à les écouter.

« Comment vous pouvez-vous appliquer aux bonnes choses, étant accoutumé à ces sortes de discours ; comment pourrez-vous supporter le travail qui est nécessaire pour s'affermir dans la continence, lorsque vous vous relâchez jusqu'à prendre plaisir à entendre des mots et des vers infâmes ? Car si lots même qu'on est le plus éloigné de ces infamies, on a tant de peine à se conserver dans toute la pureté que Dieu nous demande, comment notre âme pourra-t-elle demeurer chaste, lorsqu'elle se plaira à entendre des choses si dangereuses ?

« Ne savez-vous pas quelle pente nous avons au mal ? lors donc qu'à cette inclination naturelle nous ajoutons encore l'art et l'étude, comment ne tomberons-nous pas dans l'enfer, puisque nous nous hâtons de nous y jeter ? N'écoutez-vous point ce que dit saint Paul : *Réjouissez-vous au Seigneur ?* Il ne dit pas : *Réjouissez-vous au démon.* Comment écouteriez-vous ce saint apôtre ? comment serez-vous touché du ressentiment de vos péchés, étant toujours comme ivre et hors de vous, par la vue malheureuse de ces spectacles ? Vous y courez avec une ardeur et une avidité insatiables. On n'en voit que trop les malheureux effets, lorsque vous retournez chez vous. C'est là que chacun de vous remporte toutes ces ordures dont les

paroles licencieuses, les vers impudiques, et les ris dissolus ont rempli vos âmes. Tous ces fantômes honteux demeurent dans votre esprit et dans votre cœur; et c'est de là qu'il arrive que vous avez aversion de ce que vous devriez aimer, et que vous aimez ce que vous devriez avoir en horreur.

« Mais que dirai-je du bruit et du tumulte de ces spectacles? de ces cris et de ces applaudissements diaboliques? de ces habits qu'il n'y a que le démon qui les ait inventés? On y voit un jeune homme qui ayant rejeté tous ses cheveux derrière la tête prend une coiffure étrangère, dément ce qu'il est et s'étudie à paraître une fille dans ses habits, dans son marcher, dans ses regards et dans sa parole. On y voit un vieillard, qui, ayant quitté toute la honte avec ses cheveux qu'il a fait couper, se ceint d'une ceinture, s'expose à toute sorte d'insultes, et est prêt à tout dire, à tout faire et à tout souffrir. On y voit des femmes qui ont essuyé toute honte, qui paraissent hardiment sur un théâtre devant un peuple; qui ont fait une étude de l'impudence, qui, par leurs regards et par leurs paroles, répandent le poison de l'impudicité dans les yeux et dans les oreilles de tous ceux qui les voient, et qui les écoutent, et qui semblent conspirer par tout cet appareil qui les environne à détruire la chasteté, à déshonorer la nature, et à se rendre les organes visibles du démon, dans le dessein qu'il a de perdre les âmes; enfin tout ce qui se fait dans ces représentations malheureuses ne porte qu'au mal; les paroles, les habits, le marcher, la voix, les chants, les regards des yeux, les mouvements du corps, le son des instruments, les sujets même et les intrigues des comédies, tout y est plein de poison, tout y respire l'impureté.

« Comment donc espérez-vous de demeurer chaste après que le diable vous a fait boire de ce calice de l'impudicité; qu'il en a enivré votre âme, et que par ses noires fumées il vous a obscurci toute la raison; car c'est là qu'il vous fait voir tout ce que le vice a de plus honteux, la fornication, l'adultère, le déshonneur du mariage, la corruption des femmes, des hommes et des jeunes gens; enfin le règne de l'abomination et de l'infamie. Toutes ces choses devraient donc porter ceux qui les voient, non pas à rire, mais à pleurer.

« Quoi donc, me direz-vous, renverserons-nous les lois en détruisant le théâtre qu'elles autorisent? Quand vous aurez détruit le théâtre, vous n'aurez pas renversé les lois, mais le règne de l'iniquité et du vice. Car le théâtre est la peste des villes.

« Imitez au moins les barbares qui se passent bien de tous ces jeux. Quelle excuse nous restera-t-il, si étant Chrétiens, c'est-à-dire citoyens des cieux et associés aux anges, et aux chérubins, nous ne sommes pas néanmoins si réglés en ce point que le sont les païens et les infidèles.

« Que si vous avez tant de passion pour vous divertir, il y a bien d'autres divertisse-

ments moins dangereux et plus agréables que ceux-là.

« Les barbares ont dit autrefois une parole digne des plus sages d'entre les philosophes; car entendant parler de ces folies du théâtre et de ces honteux divertissements qu'on y va chercher: Il semble, dirent-ils, que les Romains n'aient ni femme, ni enfants, et qu'ainsi ils aient été contraints de s'aller divertir hors de chez eux; voulant montrer par là qu'il n'y a point de plaisir plus doux à un homme sage et réglé, que celui qu'il reçoit de la société d'une honnête femme et de celle de ses enfants.

« Mais je vous montrerai, me direz-vous, des personnes à qui ces jeux n'ont fait aucun mal? Mais n'est-ce pas un assez grand mal que d'employer si inutilement un si long temps, et d'être aux autres un sujet de scandale? Quand vous ne seriez point blessé de ces représentations infâmes, n'est-ce rien que vous y ayez attiré les autres par votre exemple? Comment donc êtes-vous innocent, puisque vous êtes coupable du crime des autres? Tous les désordres que causent parmi le peuple ces hommes corrompus, et ces femmes prostituées, et toute cette troupe diabolique qui monte sur le théâtre, tous ces désordres, dis-je, retombent sur vous. Car s'il n'y avait point de spectateurs, il n'y aurait point de comédiens ni de spectacles, et ainsi ceux qui les représentent et ceux qui les voient s'exposent au feu éternel. C'est pourquoi quand même vous seriez assez chaste pour n'être point blessé par la contagion de ces lieux, ce que je crois impossible, vous ne laisseriez pas d'être sévèrement puni de Dieu, comme étant coupable de la perte de ceux qui vont voir ces folies, et de ceux qui les représentent sur le théâtre. Que s'il est vrai que vous soyez tellement pur, que ces assemblées dangereuses ne vous nuisent point, vous le seriez encore bien davantage, si vous aviez soin de les éviter.

« Quittons donc ces vaines excuses, et ne cherchons point des prétextes si déplorables. Le meilleur moyen de nous justifier est de fuir cette fournaise de Babylone, de nous éloigner des attraits de l'Égyptienne, et, s'il est nécessaire, de quitter plutôt notre manteau comme Joseph, pour nous sauver des mains de cette prostituée. C'est ainsi que nous jouirons dans l'esprit, d'une joie céleste et ineffable, qui ne sera point troublée par les remords de notre conscience, et qu'ayant mené ici-bas une vie chaste, nous serons couronnés dans le ciel par la grâce et par la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est la gloire et l'empire maintenant et toujours, et dans tous les siècles. »

Saint JEAN CHRYSOSTOME, dans la préface de son *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean*. — « Il n'est point nécessaire que je vous représente en particulier tous les vices des spectacles; ce ne sont que des ris dissolus, des représentations honteuses, des paroles infâmes, des médisances, des bou-

fonneries; tout y est corrompu, tout y est pernicieux. Je vous déclare à vous tous, qu'aucun de ceux qui participent à cette sainte table, ne trouble et ne perde son âme par ces spectacles qui causent la mort; tout ce qui s'y fait est plein des pompes de Satan, et ne respire que l'impureté. Vous savez, vous qui êtes baptisés, quel est le pacte par lequel vous vous êtes engagés à nous, ou pour mieux dire, à Jésus-Christ. Lorsqu'il vous instruisait au baptême, que lui avez-vous dit touchant les pompes du diable, comment avez-vous renoncé à ce malin esprit et à ses anges? N'avez-vous pas promis de n'acquiescer jamais à ses maximes et à ses œuvres? C'est pourquoi nous devons prendre garde très-soigneusement de n'être pas infidèles dans l'accomplissement de nos promesses, et de ne point nous rendre indignes de ces sacrés mystères. »

Saint JÉRÔME, sur le premier verset du psaume xxxii. — « Les uns mettent toute leur joie dans les choses de ce monde, les autres dans les jeux du cirque, les autres dans les divertissements de la comédie; mais vous, dit le Roi-Propète à chaque juste, mettez toute votre joie dans le Seigneur et non pas dans les plaisirs de ce monde. C'est aux justes qui ont le cœur droit qu'il appartient de louer Dieu; c'est-à-dire, à ceux qui dressent leurs cœurs par la règle de la vérité; car pour les impies il ne leur appartient que d'être malheureux. Malheur à ceux, dit le prophète Isaïe, qui disent que ce qui est doux est amer, et que ce qui est amer est doux. »

V. SIÈCLE. — Saint AUGUSTIN, dans le 2^e chapitre du III^e livre de ses *Confessions*. — « J'avais en même temps une passion violente pour les spectacles du théâtre qui étaient pleins des images de mes misères et des flammes amoureuses qui entretenaient le feu qui me dévorait; mais quel est ce motif qui fait que les hommes y courent avec tant d'ardeur et qu'ils veulent ressentir de la tristesse en regardant des choses funestes et tragiques qu'ils ne voudraient pas néanmoins souffrir? Car les spectateurs veulent ressentir de la douleur, et cette douleur est leur joie. D'où vient cela, sinon d'une étrange maladie d'esprit? puisqu'on est d'autant plus touché de ces aventures poétiques que l'on est moins guéri de ses passions, quoique d'ailleurs on appelle misère le mal que l'on souffre en sa personne; et miséricorde, la compassion qu'on a des malheurs des autres. Mais quelle compassion peut-on avoir en des choses feintes et représentées sur un théâtre, puisque l'on n'y excite pas l'auditeur à secourir les faibles et les opprimés, mais qu'on le convie seulement à s'affliger de leur infortune; de sorte qu'il est d'autant plus satisfait des acteurs, qu'ils l'ont plus touché de regrets et d'affliction; et que si ces sujets tragiques et ces malheurs véritables ou supposés, sont représentés avec si peu de grâce et d'industrie, qu'il ne s'en afflige pas, il sort tout dégouté et tout irrité contre les comédiens.

Que si au contraire il est touché de douleur, il demeure attentif et pleure, étant en même temps dans la joie et dans les larmes. Mais puisque tous les hommes naturellement désirent de se réjouir, comment peuvent-ils aimer ces larmes et ces douleurs? N'est-ce point qu'encore que l'homme ne prenne pas plaisir à être dans la misère, il prend plaisir néanmoins à être touché de miséricorde; et qu'à cause qu'il ne peut être touché de ce mouvement sans en ressentir de la douleur, il arrive par une suite nécessaire qu'il chérit et qu'il aime ces douleurs?

« Ces larmes procèdent donc de la source de l'amour naturel que nous nous portons les uns aux autres. Mais où vont les eaux de cette source et où coulent-elles? Elles vont fondre dans un torrent de poix bouillante, d'où sortent les violentes ardeurs de ces noires et de ces sales voluptés. Et c'est en ces actions vicieuses que cet amour se convertit et se change par son propre mouvement, lorsqu'il s'écarte et s'éloigné de la pureté céleste du vrai amour. Devons-nous donc rejeter les mouvements de miséricorde et de compassion? Nullement. Et il faut demeurer d'accord qu'il y a des rencontres où l'on peut aimer les douleurs. Mais, ô mon âme, garde-toi de l'impureté; mets-toi sous la protection de mon Dieu, du Dieu de nos pères, qui doit être loué et glorifié dans l'éternité des siècles. Garde-toi, mon âme, de l'impureté d'une compassion folle; car il y en a une sage et raisonnable dont je ne laisse pas d'être touché maintenant. Mais alors je prenais part à la joie de ces amants du théâtre, lorsque par leurs artifices ils faisaient réussir leurs impudiques désirs; quoiqu'il n'y eût rien que de feint dans ces représentations et ces spectacles, et lorsque ces amants étaient contraints de se séparer, je m'affligeais avec eux comme si j'eusse été touché de compassion; et toutefois je ne trouvais pas moins de plaisir dans l'un que dans l'autre.

« Mais aujourd'hui j'ai plus de compassion de celui qui se réjouit dans ses excès et dans ses vices que de celui qui s'afflige dans la perte qu'il a faite d'une volupté pernicieuse, et d'une félicité misérable. Voilà ce que l'on doit appeler une vraie miséricorde; mais en celle-là ce n'est pas la douleur que nous ressentons des maux d'autrui qui nous donne du plaisir; car encore que celui qui ressent de la douleur, en voyant la misère de son prochain, lui rende un devoir de charité qui est louable; néanmoins celui qui est véritablement miséricordieux aimerait mieux n'avoir point de sujet de ressentir cette douleur. Et il est aussi peu possible qu'il puisse désirer qu'il y ait des misérables, afin d'avoir sujet d'exercer sa miséricorde, comme il est peu possible que la bonté même puisse être malicieuse, et que la bienveillance nous porte à vouloir du mal à notre prochain.

« Ainsi il y a bien quelque douleur que l'on peut permettre; mais il n'y en a point

que l'on doit aimer ; ce que vous nous faites bien voir, ô mon Seigneur et mon Dieu, puisque vous, qui aimez les âmes incomparablement et plus purement que nous ne les aimons, exercez sur elles des miséricordes d'autant plus grandes et plus parfaites, que vous ne pouvez être touché d'aucune douleur. Mais qui est celui qui est capable d'une si haute perfection ? Et moi au contraire j'étais alors si misérable, que j'aimais à être touché de quelque douleur, et en cherchais des sujets, n'y ayant aucune action des comédiens qui me plût tant, et qui me charmât davantage, que lorsqu'ils me tiraient des larmes des yeux par la représentation de quelques malheurs étrangers et fabuleux qu'ils représentaient sur le théâtre. Et faut-il s'en étonner, puisqu'étant alors une brebis malheureuse qui m'étais égarée en quittant votre troupeau, parce que je ne pouvais souffrir votre conduite, je me trouvais comme tout couvert de gale ?

« Voilà d'où procédait cet amour que j'avais pour les douleurs, lequel toutefois n'était pas tel que j'eusse désiré qu'elles eussent passé plus avant dans mon cœur et dans mon âme : car je n'eusse pas aimé à souffrir les choses que j'aimais à regarder ; mais j'étais bien aise que le récit et la représentation qui s'en faisait devant moi, m'égratignât un peu la peau, pour le dire ainsi, quoiqu'ensuite, comme il arrive à ceux qui se grattent avec les ongles, cette satisfaction passagère me causât une enflure pleine d'inflammation d'où sortait du sang corrompu et de la boue. Telle était alors ma vie ; mais peut-on l'appeler une vie, mon Dieu ? »

Dans l'*Épître 5 à Marcellin*. — « Rien n'est plus malheureux que le bonheur des pécheurs, qui nourrit pour ainsi dire une impunité, qui est en effet une peine et qui fortifie la mauvaise volonté comme un ennemi intérieur. Mais les cœurs des hommes sont si pervers et si rebelles, qu'ils s'imaginent que le monde est dans une pleine félicité, lorsque ceux qui l'habitent ne pensent qu'à orner et à embellir leurs maisons, et qu'ils ne prennent pas garde à la ruine de leurs âmes ; qu'on bâtit des théâtres magnifiques, et qu'on détruit les fondements des vertus ; et qu'on donne des louanges et des applaudissements à la fureur des gladiateurs, et qu'on se moque des œuvres de miséricorde ; lorsque l'abondance des riches entretient la débauche des comédiens, et que les pauvres manquent de ce qui leur est nécessaire pour l'entretien de leur vie ; lorsque les impies décrivent par leurs blasphèmes la doctrine de Dieu, qui par la voix de ses prédicateurs crie contre cette infamie publique, pendant qu'on recherche de faux dieux à l'honneur desquels on célèbre ces spectacles du théâtre qui déshonorent et corrompent le corps et l'âme. Si Dieu permet que ces désordres arrivent, c'est alors qu'il en est plus irrité : s'il laisse ces crimes impunis, c'est alors qu'il les punit plus sévèrement ; et quand il ôte aux hommes les

moyens d'entretenir leurs vices, et que par la pauvreté il détruit l'abondance et la multiplication des voluptés ; ce traitement qui paraît contraire à leurs désirs, est un effet de sa miséricorde. »

Dans le chapitre 33 du premier livre de la *Concordance des évangélistes*. — « Quant à ce que les païens se plaignent que le christianisme a diminué la félicité du monde ; s'ils lisent les livres de leurs philosophes, qui reprennent ces choses dont ils sont privés maintenant malgré eux, ils trouveront que cela tourne à la louange de la religion chrétienne ; car quelle diminution souffrent-ils de leur félicité, sinon à l'égard des choses dont ils faisaient un très-mauvais usage, s'en servant pour offenser leur Créateur ? Il leur semble peut-être que le temps est mauvais, parce que presque dans toutes les villes, les théâtres, ces lieux infâmes, où l'on fait une profession publique de l'impureté, tombent en ruine ; d'où vient cela, sinon de la pauvreté, qui ne leur permet pas de réparer ces lieux qu'il avaient bâtis autrefois avec une profusion honteuse et sacrilège ? Leur Cicéron louant un certain comédien nommé Roscius, n'a-t-il pas dit qu'il était si habile dans son art, qu'il n'y avait que lui seul qui fût digne de monter sur un théâtre ; et qu'en d'ailleurs il était si homme de bien, qu'il n'y avait que lui seul qui n'y dût point monter, marquant par là, en termes bien exprès, que le théâtre est si infâme que plus un homme est vertueux, plus il doit s'en éloigner. »

Dans le chapitre 29 du II^e livre de la *Cité de Dieu*. — « C'est avec raison, peuple romain, que vous avez exclu les comédiens du droit de bourgeoisie. Eveillez-vous encore un peu davantage, et reconnaissez qu'on ne se rend point agréable à la majesté de Dieu par les exercices qui déshonorent la dignité des hommes. Comment donc pouvez-vous mettre au rang des saintes puissances du ciel ces dieux qui se plaisent à recevoir un culte, qui rend indignes parmi vous ceux qui le rendent, d'être mis au nombre des citoyens romains ? Cette cité céleste est incomparablement plus illustre, où la vérité est toujours victorieuse, où la dignité est inséparable de la sainteté, où il y a une paix et une félicité perpétuelle, où la vie est éternelle. Si vous avez eu honte de recevoir ces sortes de personnes dans votre ville pour être vos concitoyens, à plus forte raison cette sainte cité ne reçoit point ces sortes de dieux. C'est pourquoi si vous désirez d'avoir part à la félicité de cette bienheureuse cité, fuyez la compagnie des démons. C'est une chose honteuse à des personnes vertueuses d'adorer des dieux qui regardent d'un œil favorable le culte déshonorable que leur rendent des infâmes. Embrassez la pureté du christianisme, et éloignez de vous ces profanes divinités, comme les censeurs ont exclu les comédiens de vos honneurs et de vos dignités, les notant d'infamie. »

Dans le 1^{er} sermon sur le 1^{er} verset du *psaume xxxii*. — « C'est aux hommes injustes et

méchants à se réjouir dans ce monde : le monde finira, et leur joie finira avec le monde ; mais il faut que les justes mettent leur joie dans le Seigneur, afin qu'elle soit permanente et immuable comme lui. Il faut que nous mettions notre complaisance et notre joie, et que nous nous appliquions à le louer ; il est le seul dans lequel il n'y ait rien qui nous déplaît ; comme au contraire, il n'y a personne en qui les infidèles trouvent tant de choses qui leur déplaisent. Tenez ce peu de mots pour une maxime indubitable, que l'homme à qui Dieu plaît, plaît aussi à Dieu. Ne pensez pas, mes très-chers frères, que ce que je dis soit d'une petite importance, vous voyez aussi bien que moi, combien il y a d'hommes qui disputent contre Dieu ? Combien il s'en trouve à qui ses œuvres et sa conduite déplaisent ; car lorsqu'il veut quelque chose de contraire à la volonté des hommes, à cause qu'il est le souverain maître, et qu'il sait bien ce qu'il fait, et qu'il ne considère pas tant nos inclinations que notre utilité, ceux qui voudraient que leur volonté s'accomplît plutôt que celle de Dieu, voudraient aussi réduire sa volonté à la leur, au lieu de corriger et de régler la leur par la sienne.

« C'est à ces hommes infidèles, impies, méchants (j'ai honte de le dire, je le dirai pourtant, parce que vous savez combien ce que je vais dire est véritable), c'est à ces sortes de personnes qu'un comédien plaît davantage que Dieu, c'est pourquoi le Prophète après avoir dit : *Justes, réjouissez-vous en Dieu* (parce que nous ne saurions nous réjouir en lui, qu'en le louant, et que nous ne pouvons le louer, si nous ne lui plaisons, d'autant plus qu'il nous plaît davantage), il ajoute : *C'est aux justes qu'il appartient de louer Dieu*. Qui sont les justes ? ce sont ceux qui conforment leur cœur à la volonté de Dieu, qui règlent et conduisent leur volonté par la sienne. Si la faiblesse humaine leur cause quelque trouble dans les fâcheuses rencontres de cette vie ; l'équité divine les console, et les remet dans le calme. »

Dans le *Sermon sur le psaume xxxix*. — « Combien y a-t-il de personnes qui se reconnaissent ici dans la peinture que je vous fais des gens du monde ? Ces personnes converties se regardent avec étonnement les unes les autres et parlent avec joie dans l'Église de Dieu des miséricordes qu'il leur a faites. Se voyant dans le sein de l'Église, elles considèrent avec une extrême reconnaissance l'affection que Dieu leur a déjà donnée pour la parole, pour les offices et les œuvres de charité, pour être souvent dans l'assemblée des fidèles et ne sortir quasi point de l'église.

« Elles font attentivement réflexion sur toutes ces grâces que Dieu leur a faites, et qu'il a faites en même temps à d'autres pécheurs, et se plaisent à s'en entretenir avec ceux qui participent au même bonheur. Quel changement, disent ces personnes, voyons-nous en cet homme, qui était

si passionné pour le cirque ? Combien est changé cet autre qui aimait et qui louait si fort ce chasseur ou ce comédien ? Cet homme converti parle ainsi des autres, et les autres parlent de lui de la même sorte.

« Certainement nous voyons par la grâce de Dieu de ces conversions merveilleuses, et elles nous sont un sujet d'actions de grâce et de joie. Mais si nous nous réjouissons à cause de ceux qui sont convertis, ne désespérons pas de ceux dont nous voyons des égarements et des désordres. Prions pour eux, mes très-chers frères ; c'est du nombre de ceux qui étaient méchants et impies, que Dieu se plaît à faire croître le nombre des saints.

« Que notre Dieu devienne donc notre unique espérance : celui qui a fait toutes choses est meilleur que toutes choses. Celui qui a fait les belles choses est plus beau que tous ses ouvrages. Celui qui a fait les choses fortes, est plus fort que tout ce qu'il y a de plus fort. Celui qui a fait tout ce qui est grand, surpasse tout ce qu'on se peut figurer de plus grand ; il vous tiendra lieu de ce que vous aimez.

« Apprenez à aimer le Créateur en la créature, et l'ouvrier en son ouvrage. Il ne faut pas vous laisser occuper par les choses qui sont les effets de la puissance de Dieu, et perdre ce Dieu même qui les a faites, et par qui vous avez été tiré du néant. Bienheureux donc est l'homme qui met son espérance dans le nom du Seigneur, et qui n'a nul égard aux vanités, et aux folies trompeuses du siècle.

« Celui qui se sentira touché de ce que j'ai dit, qui voudra se corriger de ses vices, qui sera occupé de la crainte des jugements de Dieu, que la foi lui représente, et qui commencera de vouloir marcher dans la voie étroite, craindra peut-être de n'avoir pas la force de persévérer, et nous dira : Ma volonté ne durera pas, et je ne continuerai pas dans la voie que vous m'avez proposée, si vous ne donnez des spectacles à mes yeux, et des objets à mon esprit, qui me tiennent lieu de ceux auxquels je renonce. Comment faut-il donc, mes frères, que nous traitions ces personnes qui sortent ainsi du dérèglement, et qui renoncent aux plaisirs du siècle ? Que leur donnerons-nous en la place de ce que nous leur faisons quitter ? Les laisserons-nous sans leur donner des spectacles qui leur plaisent, et qui les occupent ? Ils mourraient de tristesse, ils ne subsisteraient pas, ils ne pourraient pas nous suivre. Que pourrions-nous donc faire pour les contenter, et les retenir ? Il faut sans doute que nous leur donnions des spectacles pour d'autres spectacles.

« Mais quels spectacles pouvons-nous offrir à un homme chrétien que nous voulons retirer des spectacles vains, et profanes du monde ? Je rends grâces à Notre-Seigneur de ce qu'il nous a marqué dans le verset suivant quels spectacles nous devons fournir aux amateurs des spectacles. Oui, nous consentons, et nous approuvons que le

chrétien qui se prive des divertissements du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre, cherche d'autres spectacles. Nous ne voulons point qu'il en manque. Que lui donnerons-nous donc à leur place? Ecoutez ce que dit notre Prophète : *Seigneur, mon Dieu, vous avez fait une multitude de choses qui sont autant de merveilles que vous nous mettez devant les yeux.* Ce Chrétien se plaisait auparavant à considérer les frivoles merveilles des hommes; qu'il s'arrête maintenant aux merveilles de Dieu; qu'il les contemple, et qu'il les admire, puisque ce sont des miracles d'une magnificence et d'une sagesse toute divine qui méritent d'être toujours également un sujet d'admiration. Pourquoi l'accoutumance à voir toutes les merveilles du monde et de la nature dont Dieu est l'auteur, les lui a-t-elle rendues moins estimables et moins précieuses? »

Dans le *Sermon sur le psaume cii.* — « Quand je dis : Un homme pécheur se présente à vous, je marque deux noms, et ce n'est pas inutilement et sans raison; car être homme et être pécheur sont deux choses bien différentes? Etre homme, c'est l'ouvrage de Dieu; être pécheur, c'est l'ouvrage de l'homme. Pourquoi, me direz-vous, ne m'est-il point permis de donner à l'ouvrage de l'homme? Qu'est-ce que donner à l'ouvrage de l'homme? C'est donner à un pécheur à cause de son péché, parce qu'il vous divertit par son impiété. Mais qui fait cela, dites-vous? Plût à Dieu que personne ne le fit, ou qu'il y eût peu de gens qui le fissent, ou qu'on ne le fit pas publiquement. Ceux qui donnent aux comédiens, pourquoi leur donnent-ils? Ne sont-ce pas des hommes à qui ils donnent; mais ils ne considèrent pas en eux la nature de l'ouvrage de Dieu; ils ne regardent que l'iniquité de l'ouvrage de l'homme. »

Dans le traité 100, sur le *xvi^e chapitre de saint Jean.* — « Donner son bien aux comédiens, c'est un vice énorme, bien loin d'être une vertu. Vous savez aussi bien que moi ce que l'Écriture dit de ces sortes de personnes auxquelles le monde donne d'ordinaire des applaudissements et des louanges : *On loue le pécheur de ses actions, et on bénit le méchant à cause de ses méchancetés.* »

Dans le 1^{er} et 2^e chapitre du *ii^e livre du Traité du symbole aux Catéchumènes.* — « Sachez, mes bien-aimés, que le démon, notre ennemi, séduit et prend plus de gens par la volupté que par la crainte; car pourquoi tend-il tous les jours les pièges des spectacles? pourquoi présente-t-il tant de vanités et d'infâmes plaisirs, qui ne sont que folie et qu'illusion, sinon afin de prendre ceux qui l'avaient abandonné, et pour se réjouir d'avoir trouvé ceux qu'il avait perdus? Il n'est point nécessaire de nous étendre plus au long sur ce sujet, il suffit de vous représenter en peu de mots ce que vous devez rejeter et ce que vous devez aimer. Fuyez les spectacles, mes bien-aimés, fuyez ces théâtres infâmes du diable,

afin de ne vous point engager dans les liens de cet esprit malin. Mais s'il faut relâcher votre esprit, si vous vous plaisez aux spectacles, l'Église notre sainte et vénérable mère vous en fournit de plus excellents et de plus agréables; ce sont des spectacles salutaires qui remplissent l'esprit de joie. »

Dans le sermon 18 *Des paroles du Seigneur.* — « Un bon Chrétien ne veut point aller aux spectacles, et en cela même qu'il réprime sa passion, et qu'il ne va pas au théâtre, il crie après Jésus-Christ, et le prie de le guérir. Cependant il y en a d'autres qui y courent; mais ce sont peut-être des païens ou des juifs. Certes si les Chrétiens n'y allaient point, le nombre des spectateurs serait si petit, que la honte et la confusion qu'ils en auraient les feraient retirer. Il y a donc des Chrétiens qui sont si malheureux que d'aller aux spectacles, et d'y porter un si saint nom pour leur condamnation. Mais vous qui n'y allez pas, criez sans cesse après Jésus-Christ pour implorer son assistance. »

Saint ISIDORE, prêtre de Damiette, dans l'épître 336 du *iii^e livre.* — « Les comédiens ne s'étudient principalement qu'à pervertir le peuple, et non pas à le rendre meilleur; car c'est la débauche de leurs spectateurs qui fait leur félicité; de sorte que s'ils s'appliquaient à la vertu, le métier de comédien serait aussitôt anéanti. C'est pourquoi ils n'ont jamais pensé à corriger les dérèglements des hommes; et quand ils le voudraient entreprendre, ils ne le sauraient faire, parce que la comédie, d'elle-même et par sa nature, ne peut être que pernicieuse et nuisible. »

Dans l'épître 186 du *v^e livre.* — « S'il est certain, comme on n'en peut douter, que le jour du jugement viendra, il faut pratiquer la vertu. Que si cela paraît difficile et fâcheux à quelques-uns, il vous sera facile de le faire si vous fuyez les théâtres et le cirque; ces lieux infâmes qui perdent tout le monde, ou plutôt les villes ou ces spectacles sont représentés, et particulièrement les personnes qui se laissent emporter à la passion de ces honteux divertissements. »

Dans l'épître 463 du même livre. — « Celui qui a une passion violente pour les spectacles du théâtre, ne sera pas moins transporté pour l'amour infâme. Fuyez donc ce premier dérèglement pour ne pas tomber dans l'autre; car il est plus facile de détruire le vice avant qu'il soit enraciné, que de l'arracher après qu'il a pris de profondes racines; ce qui est très-difficile, et quelques-uns même l'estiment impossible. »

Saint SALVIEN, évêque de Marseille, dans le *vi^e livre de la Providence de Dieu.* — « Quelle monstrueuse folie? Quoi, s'il nous arrive quelque bon succès; si nous remportons des victoires sur nos ennemis; enfin si Jésus-Christ nous comble de ses faveurs, nous lui offrons des jeux publics, et ce sont nos actions de grâces! Nous imitons en cela celui qui paierait d'une injure le plaisir qu'il viendrait de recevoir, et qui percerait le

visage et le cœur de celui qui lui ferait des caresses. Je demanderais volontiers à ceux que les grandeurs et les richesses font reconnaître par-dessus les autres, de quel supplice serait digne un esclave qui outragerait son maître de qui il viendrait de recevoir la liberté ? Il est hors de doute que celui-là est tout à fait méchant qui rend le mal pour le bien, n'étant pas même permis de rendre le mal pour le mal. Nous faisons toutefois ce que je viens de dire, nous nous disons Chrétiens, et par nos impuretés nous excitons contre nous un Dieu miséricordieux ; nous l'irritons alors qu'il s'apaise, et nous l'outrageons alors qu'il nous caresse. Nous offrons donc à Dieu des jeux infâmes pour les bienfaits qui viennent de lui, nous lui faisons des sacrifices exécrables, comme s'il avait pris notre chair pour nous donner de si mauvaises instructions, où qui nous les eût fait entendre par la bouche de ses apôtres. Ce fut peut-être pour cela que Dieu voulut naître ici-bas comme un homme, et qu'il daigna prendre notre honte et notre bassesse en naissant comme nous ? Ce fut peut-être pour cela qu'il naquit dans une étable où les anges le servaient ? Ce fut peut-être pour cela que Dieu qui enveloppe le ciel et la terre se laissa envelopper de petits linges dans lesquels il gouvernait toutes choses ? Ce fut peut-être pour cela que Dieu qui se fit pauvre pour nous enrichir, qui s'est humilié même jusqu'à mourir sur la croix, et dont la mort fit trembler tout le monde, voulut être pour nous attaché sur une croix ainsi qu'un criminel ? Nous nous imaginons peut-être qu'il nous a fait des leçons d'impiété, alors qu'il vivait et qu'il souffrait tant de peines et tant d'injures pour nous ? Nous reconnaissons d'une étrange façon les effets de ses souffrances, nous avons reçu notre rédemption et notre vie par le moyen de sa mort, et ce bienfait n'est payé que par les vices d'une vie débordée. Saint Paul dit que la grâce s'est montrée, qu'elle nous a enseigné à vaincre l'impiété, et à perdre les appétits déréglés ; qu'elle nous commande de vivre sobrement, d'être pieux et justes dans ce monde, en attendant l'effet d'une bienheureuse espérance, et la venue de la gloire de Jésus, qui s'est donné lui-même pour nous à dessein de nous racheter, et de laver par son sang un peuple agréable à sa divinité, et sectateur des bonnes œuvres. Où sont maintenant ceux qui mettent en usage les choses pour lesquelles l'Apôtre dit que Dieu est venu ? Où sont les Chrétiens qui retranchent de leurs cœurs ces appétits déréglés ; qui fassent profession de la piété, et tout ensemble de la sobriété, et qui témoignent par leurs actions qu'ils ont l'espérance d'une gloire qui doit toujours durer. Quiconque vit bien et ne se laisse pas emporter aux tempêtes du temps, montre qu'il attend cette gloire, et qu'il mérite de la recevoir. *Dieu, dit l'Apôtre, est venu pour laver de son sang un peuple agréable à sa majesté et amateur de bonnes actions.* Où est ce peuple pur et net ? Où

est ce peuple agréable à Dieu ? Où est ce peuple qui fait gloire des bonnes actions ? L'Écriture nous apprend que Dieu souffrant pour nous, a fait les chemins que nous devons suivre ; peut-être que ces chemins nous conduisent aux jeux publics et aux spectacles qu'il défend ? Dieu nous a peut-être laissé ce témoignage pour ce sujet ? Dieu, dis-je, de qui nous ne lisons point qu'on l'ait vu rire, Dieu a pleuré pour nous, parce que les pleurs sont des témoignages d'un esprit touché, et n'a point voulu rire, d'autant que c'est ainsi que les meilleures disciplines se corrompent. Aussi a-t-il dit par la bouche de l'évangéliste : *Malheur sur vous qui riez, parce que vous pleurerez ; et au contraire vous êtes bienheureux vous qui pleurez maintenant, car vous rirez quelque jour.*

« Nous ne nous contenterions pas de rire et de nous réjouir si nous ne rendions nos réjouissances criminelles, par le moyen des vices que nous y mêlons. Nous ne pouvons nous divertir sans faire des péchés de nos divertissements ; nous penserions que nos plaisirs seraient en quelque façon défectueux s'ils ne nous rendaient coupables, et qu'il n'y aurait point de contentement à rire si l'on n'offensait Dieu. Rions même sans mesure ; réjouissons-nous sans cesse, pourvu que ce soit innocemment. N'est-ce pas une étrange folie que s'imaginer que nos divertissements ne seraient pas agréables s'ils n'étaient injurieux à Dieu.

« Dans ces spectacles dont nous avons parlé, nous nous déclarons en quelque façon apostats, transgresseurs de la loi et ennemis des sacrements, car la première protestation que les Chrétiens font au baptême, n'est-ce pas de renoncer au diable, à ses pompes, à ses spectacles, à ses ouvrages ? Nous les suivons toutefois après le baptême ; nous savons bien que ces spectacles sont des inventions du diable ; nous y avons renoncé ; d'où s'ensuit nécessairement qu'en y allant volontairement et avec dessein, nous devons reconnaître que nous retournons au diable ; car après tout nous avons en même temps renoncé à l'un et à l'autre, et avons confessé que l'un et l'autre sont la même chose. Si bien que si nous retournons à l'un, il est véritable que nous retournons à l'autre.

« *Je renonce*, dit-on en se faisant baptiser, *au diable, à ses pompes, à ses spectacles, et à ses œuvres* ; et l'on ajoute aussitôt après : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant et en Jésus-Christ son Fils.* L'on renonce donc premièrement au diable, afin que l'on croie en Dieu, d'autant que quiconque ne renonce pas au diable ne croit pas en Dieu ; et partant quiconque retourne au diable, méprise et quitte son Dieu ; or les démons se trouvent dans les spectacles et dans les pompes solennelles, de sorte que quand nous y retournons nous quittons la foi de Jésus-Christ. Le mérite des sacrements de notre religion se perd en nous ; tout ce qui suit

dans notre symbole est choqué et tout ensemble affaibli; car le moyen de s'imaginer qu'une chose puisse demeurer debout quand son appui est à bas. Dis-moi donc, ô Chrétien, qui que tu sois, ayant perdu par tes mépris et par ta rébellion les principes de ta croyance, comment pourras-tu faire état de sa suite? et comment l'imagineras-tu que le reste te pourra profiter? Les membres sans la tête ne peuvent rien; toutes choses dépendent de leur principe, et ne profitent pas sans lui. Quand les fondements d'un édifice sont sapés, tout le reste tombe en ruine; les arbres qui n'ont plus de racine ne durent pas longtemps, et les ruisseaux de qui l'on tarit les sources se diminuent et se perdent bientôt; enfin rien ne subsiste sans la tête.

« Mais si l'on ne trouve pas que ces spectacles dont nous avons parlé soient de si grande conséquence, que l'on considère attentivement ce que nous avons dit, et sans doute on reconnaîtra qu'au lieu de contentement ils nous apportent la mort, qu'ils nous perdent au lieu de nous divertir; car en se retirant de ce qui peut entretenir la vie, ne se met-on pas au hasard de la perdre entièrement; et lorsqu'on a ruiné le fondement de sa religion, n'a-t-on pas sujet d'appréhender la perte de son salut?

« Retournons maintenant à ce que nous avons si souvent dit, retournons aux barbaires, puisque les Chrétiens sont si détestables. Où trouvera-t-on chez eux tant de malheureux spectacles? où sont leurs gladiateurs, et tous ces prodiges d'impureté qui paraissent chez nous? Mais quand on verrait entre eux tout ce que je viens de dire, ils ne seraient pas toutefois si coupables que nous, parce que l'offense qu'ils feraient en voyant de si grandes impuretés ne serait pas suivie de la transgression de la loi. Que pouvons-nous répondre au contraire qui nous excuse, et qui ne nous condamne? Nous sommes en possession de la véritable croyance, et nous la ruinons; nous confessons que nous avons le gage de notre salut, et tout ensemble nous le nions. Où est en nous le caractère de Chrétien? Il semble que nous ne prenions les sacrements du christianisme que pour nous rendre plus coupables par le mépris que nous en faisons. Nous préférons les choses vaines au service de Dieu, nous méprisons les autels, et nous respectons le théâtre, nous aimons toute chose, nous avons toute chose en vénération et en comparaison de tout, il n'y a que Dieu qui nous semble méprisable. Bien que cette vérité ne manque point de preuves, je dirai néanmoins une chose qui la rendra visible à tout le monde. S'il arrive qu'en un jour de fête on fasse des jeux publics, les églises seront-elles plus remplies que les lieux destinés aux spectacles? Les paroles de l'Évangile font-elles une plus vive impression sur les cœurs que celles des théâtres? Je laisse pour juge de cette demande la conscience de tous les Chrétiens; et je n'ai que faire de dire ce

qu'une pernicieuse coutume fait voir trop clairement, l'on retient plus facilement un mauvais mot, qu'une sentence de l'Évangile, et l'on est plus content d'écouter les paroles de la mort, que celles de la vie; ainsi le criminel aime mieux entendre ce qui le condamne, que ce qui lui donne sa grâce.

« Si un jour de fête on apprend dans les églises, où l'on ne va bien souvent que pour adorer les créatures, qu'il y a de ces divertissements en quelques lieux, l'on méprise le temple et l'on court au théâtre; l'on quitte le ciel pour aller aux enfers. L'Église est vide en peu de temps, et en moins de temps encore le lieu qui reçoit les spectateurs au théâtre est rempli. On laisse sur les autels un Dieu qui se donne à nous pour nourriture, et l'on va se repaître de la viande du diable; on va commettre des adultères par la vue, l'on va applaudir à sa perte; et lorsqu'on se réjouit ainsi dans ses prospérités, l'on ne songe pas à ces paroles que Dieu prononce par la bouche du prophète : *Vous serez perdus pour vos péchés, et les autels du ris et de la réjouissance seront abattus.* »

VI^e SIÈCLE. — SAINT ANASTASE SINAÏTE, patriarche d'Antioche, dans le *Traité de la sacrée communion*. — « Notre aveuglement est grand, notre négligence est extrême; nous n'avons point de componction; nous n'avons point de crainte de Dieu; nous ne corrigeons point nos mœurs, nous ne faisons point de pénitence; mais notre esprit s'applique entièrement à la malice et aux voluptés; et il arrive souvent que nous passons sans peine les journées entières au théâtre dans les conversations deshonnêtes et dans les autres œuvres du diable. Nous quittons le manger, nous abandonnons notre maison, nous négligeons nos affaires importantes, pour nous occuper à ces vanités, et à ces infâmes divertissements; et nous ne voulons pas demeurer une heure dans l'Église pour vaquer à la prière et à la lecture, et pour nous tenir en la présence de Dieu. Nous nous hâtons d'en sortir aussi vite que si nous nous retirions d'un embrasement. Si la prédication de l'Évangile dure un peu trop, nous faisons éclater notre indignation et notre impatience. Si le prêtre fait des prières un peu longues, nous sommes sans goût et sans attention. Si celui qui offre le sacrifice non sanglant tarde tant soit peu, nous nous ennuyons, et nous regardons la prière comme un procès dont nous voudrions avoir une prompte expédition; et cependant suivant les mouvements du diable, nous nous emportons dans les vanités et dans les voluptés. Certes, mes frères, notre misère est grande! »

VII^e SIÈCLE. — SAINT ISIDORE, archevêque de Séville, dans le xviii^e livre des *Éty-mologies*, chap. 19. — « Un Chrétien ne doit avoir aucun commerce avec les folies du cirque, avec l'impudicité du théâtre, avec les cruautés de l'amphithéâtre, avec la barbarie des gladiateurs, avec l'infamie des jeux de Flore; c'est renoncer à Dieu que de

s'amuser à ces vanités; c'est se rendre prévaricateur de la foi chrétienne que de rechercher après le baptême les choses auxquelles on a renoncé en le recevant; c'est-à-dire le diable, ses pompes, et ses œuvres.»

VIII^e SIÈCLE. — SAINT JEAN DAMASCÈNE, dans le III^e livre des *Parallèles*, chap. 47. — « Il y a des villes qui depuis le matin jusqu'au soir repaissent leurs yeux de divers spectacles des comédiens, et qui ne se lassent point d'employer un si long temps à écouter des vers lassifs et licencieux, qui remplissent les esprits d'ordures; et il y a même des personnes qui appellent ces peuples heureux, en ce que, quittant leurs affaires et les occupations nécessaires pour l'entretien de la vie, ils passent les journées entières dans l'oisiveté et dans la volupté, ne considérant pas que le théâtre où l'on représente ces spectacles honteux, est l'école commune et publique de l'impureté pour ceux qui s'assemblent dans ce lieu infâme.

« Ceux qui ont la crainte du Seigneur, attendent le dimanche pour offrir leurs prières à Dieu, et pour recevoir le corps et le sang de Notre-Seigneur. Mais les lâches et les fainéants attendent le dimanche pour ne point travailler, et pour s'abandonner aux vices. Ils courent, où plutôt ils volent au théâtre, pendant que nous voyons les spectacles de l'Église; nous y voyons Jésus-Christ reposant sur la table sacrée; nous y entendons l'hymne que les séraphins chantent dans le ciel en l'honneur de Dieu; nous entendons les paroles de l'Évangile; nous y jouissons de la présence du Saint-Esprit; nous y entendons la voix des prophètes; l'hymne dont les anges glorifient Dieu, et ce chant de joie qui nous excite à louer sa divine majesté. Tout y est spirituel, salutaire, et propre à nous rendre dignes du royaume du ciel. Ce sont là les spectacles que l'Église donne à ceux qui y vont; mais quels sont au contraire les spectacles de ceux qui vont à la comédie? Ils n'y voient que les pompes du diable; ils n'y entendent que la voix du démon. »

IX^e SIÈCLE. — PHOTIUS, patriarche de Constantinople dans le *Nomocanon*, tit. IX, chap. 27. — « Si un évêque ou un ecclésiastique assistent aux spectacles du théâtre, qu'on leur interdise la fonction de leur ministère pendant trois ans, et qu'on les enferme dans un monastère. Que s'ils donnent des marques d'une pénitence sincère, les prélats pourront abrégé ce temps. »

XI^e SIÈCLE. — OLYMPIODORÉ, sur le verset 17 du chapitre IV de l'*Écclésiaste*. — « Quand vous entrez dans la maison de Dieu, prenez garde à vos pieds, et approchez-vous pour écouter sa parole. Réglez, dit le Sage, tout votre corps de telle sorte que nous n'employons point pour faire le mal les mêmes membres dont nous nous servons pour faire le bien. Comme s'il disait: Je vous prie que ces pieds dont vous vous servez pour aller au temple de Dieu, ne soient point employés pour aller aux jeux du théâtre, et

aux spectacles infâmes. Apprenez par là que vous en devez user de même à l'égard des autres parties de votre corps. Certes ceux qui ont les pieds nets en entrant dans l'Église de Dieu doivent prendre garde de ne les point souiller, en allant dans des lieux impurs et profanes qui déplaisent à Dieu. »

XII^e SIÈCLE. — SAINT BERNARD, dans le *Traité de la conversion des mœurs*, chap. 11. — « Quant à la vue des spectacles vains, que sert-elle au corps, ou quel bien apporte-t-elle à l'âme? Certes vous ne trouverez point que l'homme tire quelque profit de la curiosité. Les divertissements sont de pures niaiseries; et je ne sais quel plus grand mal je lui pourrais souhaiter que la durée de ces vains amusements qu'il recherche, et de cette inquiétude curieuse dont il est charmé, et qui lui fait haïr la paix et la douceur d'un heureux repos. Il est bien clair qu'il n'y a rien de solide en tous ces plaisirs, puisqu'on n'en aime que le mouvement passager par lequel ils succèdent les uns aux autres, et non pas leur continuation et leur durée. Que si les vanités ne sont que des choses vaines, comme le nom seul le marque assez clairement; il faut nécessairement que le travail qu'on emploie à des choses vaines soit aussi vain qu'elles. O gloire! ô gloire, dit un Sage, qu'êtes-vous parmi la plupart des hommes, qu'une vaine enflure que le cœur conçoit par l'oreille? Et cependant combien cette vanité heureuse, où plutôt cette vaine félicité produit-elle de malheurs?

« C'est de là que vient l'aveuglement du cœur, selon ce qui est écrit: *O mon peuple, ceux qui vous appellent heureux vous trompent.* C'est de là que viennent les peines fâcheuses des soupçons, et les cruels tourments de la jalousie, etc.

« Certes ce n'est pas tant une folie qu'une infidélité d'aimer des choses si basses, où plutôt des choses de néant, et d'estimer si peu cette gloire que nul œil n'a vue, que nulle oreille n'a ouïe, que nul esprit humain n'a imaginée, ces biens et ces trésors que Dieu a préparés pour ceux qui l'aiment. »

JEAN DE SALISBERY, évêque de Chartres, dans le I^{er} livre des *Vanités de la cour*, chap. 8. — « Notre siècle s'attachant à des fables et à de vains amusements, ne prostitue pas seulement les oreilles et le cœur à la vanité; mais il flatte aussi son oisiveté par les plaisirs des yeux et des oreilles; et il allume le feu de l'impureté cherchant de toutes parts ce qui est propre à entretenir les vices.

« L'oisiveté est l'ennemie de l'âme, qui la dépouille de toutes ses inclinations vertueuses; c'est pourquoi un très-savant homme donne ce conseil: Que l'ennemi du genre humain, dit-il, vous trouve toujours occupé, afin qu'avec autant de bonheur, que de prudence, vous vous couvriez de vos occupations, comme d'un bouclier contre toutes ses tentations. Il faut fuir l'oisiveté comme une dangereuse syrène; et cependant les comédiens nous y attirent. L'ennui se glisse aisément dans un esprit vide

qui ne se peut supporter lui-même, s'il n'a quelque volupté pour se divertir ; c'est pour cela que l'on a introduit les spectacles, et tous ces appareils de la vanité, où s'occupent ceux qui ne peuvent vivre sans quelque amusement ; mais c'est un dérèglement pernicieux ; car l'oisiveté leur serait encore plus avantageuse qu'une si honteuse occupation.

« Estimez-vous un homme sage qui se plaît à écouter et à voir ces niaiseries ? J'avoue qu'un homme de bien peut honnêtement se donner quelque plaisir modéré. Mais c'est une chose honteuse à un homme grave de s'avilir, et de se souiller par ces sortes de divertissements infâmes. Un homme d'honneur ne doit pas regarder les spectacles, et particulièrement ceux qui sont deshonnêtes, de peur que l'incontinence de sa vue ne soit un témoignage de l'impureté de son âme. C'est avec raison que Périclès étant prêteur reprit Sophocle, son collègue, en ces termes : « Il faut qu'un magistrat n'ait pas seulement les mains pures, mais les yeux même. » C'est pourquoi un homme à qui la

puissance royale donnait une grande licence, faisait cette prière à Dieu : *Détournez mes yeux, afin qu'ils ne regardent point la vanité* ; car il savait bien qu'il est certain que la vue cause une infinité de maux ; ce que le prophète Jérémie déplore dans ses *Lamentations* : *Mes yeux, dit-il, ont ravi mon âme comme une proie.*

« Vous ne doutez point que l'autorité des Pères de l'Église n'ait interdit la sacrée communion aux comédiens et aux farceurs ; d'où vous pouvez juger quelle peine méritent ceux qui les favorisent, si vous vous représentez que les coupables des crimes et leurs complices doivent être également punis. « Ceux qui donnent aux comédiens, » dit saint Augustin, pourquoi leur donnent-ils, si ce n'est parce qu'ils se plaisent au mal que font ces personnes infâmes ? » Or celui qui se plaît au mal, et qui l'entretient, est-il homme de bien ? » (*Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église* ; Paris, Bilaine, 1666, in-8° p. 30-140.)

DICTIONNAIRE DES MYSTÈRES.

A

ABRAHAM. — M. Magnin a dit de ce drame de Hrotswithe, religieuse de Gandersheim au x^e siècle : « Cette pièce, qui repose sur une donnée si voisine de la licence, a été écrite par une religieuse enthousiaste de la chasteté, jouée par des religieuses, en face de graves prélats. »

M. Onésyme Leroy, dans ses *Études sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 4-7), a donné une rapide analyse de la pièce d'Abraham de Hrotswithe.

ARGUMENT D'ABRAHAM (33). — Chute et conversion de Marie, nièce d'Abraham, ermite. Après avoir pratiqué vingt ans la vie de solitaire, elle perd sa virginité, rentre dans le monde et ne craint pas de se mêler à une troupe de courtisanes. Au bout de deux ans les conseils d'A-

(33) « Ce drame, le plus pathétique que nous ait laissé Hrotswithe, est tiré d'actes que nous possédons tant en grec qu'en latin, et qui portent le nom de saint Ephrem. Plusieurs modernes, entre autres Vossius et Arnaud d'Andilly, lequel a traduit cette touchante histoire dans ses *Vies des Pères des déserts* (t. I, p. 271 et 547), l'ont attribué à saint Ephrem, le solitaire, qui devint diacre d'Edesse et qui vivait au iv^e siècle. D'autres pensent que les *Actes d'Abraham et de Marie* sont l'œuvre d'un autre Ephrem un peu postérieur à celui qui, avant d'être diacre, avait

Abraham qui était parvenu auprès d'elle sous les dehors d'un amant, la rappellent à la vertu. Elle effaça par des larmes abondantes, par des jeûnes, des veilles et des prières perpétuels, pendant vingt ans, les souillures de ses péchés.

PERSONNAGES :

ABRAHAM, }	Un ami d'Abraham.
EPHREM, }	Un hôtelier.
MARIE, nièce d'Abraham.	

SCÈNE I. ABRAHAM, EPHREM (34).

ABRAHAM. Ephrem, mon frère, voué comme moi à la vie érémitique, vous convient-il de causer avec moi en ce moment, ou bien voulez-vous que j'attende jusqu'après la fin de vos prières.

EPHREM. Entre nous, la conversation n'a d'autre objet que la gloire de celui qui a promis de se

été le maître et le compagnon d'Abraham. Voyez, à la date du 16 Mars, les *Acta sanctorum* (Martii, t. I, p. 455). — L'action se passe, d'après les hagiographes, tantôt dans une solitude voisine de Lampsaque, sur les bords de l'Hellespont, tantôt dans la ville d'Assos, qui n'en est distante que de deux journées. » (M. MAGNIN.)

(34) « Hrotswithe donne à Ephrem un rôle bien plus important que dans la légende, laquelle ne le cite qu'une ou deux fois en passant. » (M. MAGNIN.)

trouver au milieu de ceux qui s'assemblent en son nom.

ABRAHAM. Je ne suis pas venu pour vous parler d'autre chose que de ce qui, à mon sens, est d'accord avec la volonté de Dieu.

EPHREM. C'est pourquoi je ne différerai pas cet entretien d'un seul moment et je me donne tout à votre désir.

ABRAHAM. Un projet fermente dans mon esprit et je souhaite ardemment que votre volonté réponde à mes vœux.

EPHREM. Avec un même cœur, avec une même âme, une même volonté, nous ne pouvons échapper aux mêmes inspirations, aux mêmes indignations.

ABRAHAM. J'ai une nièce toute jeune, orpheline, sans appui, dont l'abandon me touche infiniment, pour qui j'ai la plus vive affection et qui est pour moi une cause incessante d'inquiétudes et de préoccupations.

EPHREM. Et quoi, dominateur du monde, qu'avez-vous de commun avec ces soucis?

ABRAHAM. Tout mon souci est dans l'éclatante beauté de ma nièce qui pourrait être ternie par la souillure du péché.

EPHREM. Ce souci vous arrache au blâme (35).

ABRAHAM. Je l'espère.

EPHREM. Quel âge a-t-elle?

ABRAHAM. Dans un an, elle aura atteint deux olympiades.

EPHREM. C'est une pupille bien jeune.

ABRAHAM. Aussi suis-je fort en peine.

EPHREM. Où habite-t-elle?

ABRAHAM. Dans mon ermitage; car, à la prière de ses parents, je l'ai prise chez moi pour l'élever; mais j'avais le dessein de distribuer ses biens aux pauvres.

EPHREM. Le mépris des biens temporels convient à un esprit tourné vers le ciel.

ABRAHAM. Je brûle du désir longtemps couvé de la fiancer au Christ et de la soumettre à sa discipline.

EPHREM. C'est très-bien.

ABRAHAM. Le nom qu'elle porte m'en fait une loi.

EPHREM. Comment se nomme-t-elle?

ABRAHAM. Marie.

EPHREM. Oui, la grandeur d'un tel nom comporte l'éclat de la virginité.

ABRAHAM. Sans doute, avec de sages conseils et de douces exhortations, nous la trouverons docile.

EPHREM. Allons auprès d'elle, et tâchons de faire comprendre à son esprit la paisible douceur du célibat.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, MARIE (36).

ABRAHAM. O ma fille adoptive! ô partie de mon âme! Marie, cède à mes avis paternels et aux instructions salutaires de mon compagnon Ephrem; prends pour modèle la patronne de la virginité

(35) Nous suivons ici le texte de Celtes de préférence à la correction de M. Magnin (p. 221, note 1).

(36) « Le caractère de Marie est plus encore que celui de Drusiana, une création de Hrotswithe. Il est tracé avec beaucoup de naturel et de goût. La légende avait très-peu fait, et notre auteur a développé ce germe avec une véritable science du cœur féminin. Dès les premiers mots que cette jeune fille prononce, on sent dans ses réparties aux exhortations mystiques d'Ephrem, une sorte de matérialité et de sensualité naïves, présage de chute. » (M. MAGNIN.)

(37) M. Magnin a dit: « Il y a dans cette pensée comme un éclair de coquetterie précoce, qui me semble un trait exquis de naturel. » (Note 47, p. 467.) — Le caractère principal de cette scène semble avoir

à qui tu ressembles déjà par le nom, et imite sa chasteté.

EPHREM. Ma fille, combien il serait inconvenant qu'une personne, placée de même que la vierge Marie, par le mystère de son nom, au dessus de l'axe du monde, parmi les astres qui ne doivent jamais tomber, fût inférieure à son destin et roulât jusque dans les fanges de la terre.

MARIE. J'ignore le mystère de mon nom; aussi n'ai-je pas bien compris votre métaphore.

EPHREM. Marie signifie l'*Etoile de la mer*, autour de laquelle est porté le monde et sont appelés les hommes.

MARIE. Pourquoi dit-on *Etoile de la mer*?

EPHREM. Parce qu'elle ne se couche jamais et dirige les navigateurs dans le sentier étroit de la voie droite.

MARIE. Et comment, moi, si faible créature, formée de boue, atteindrais-je aux grandeurs dont brille le mystère de mon nom? (37)

EPHREM. Par la virginale pureté du corps et par l'entière sainteté de l'esprit.

MARIE. C'est une fortune immense pour un être humain que de s'élever à l'égal des astres rayonnants.

EPHREM. Eh bien, si vous restez vierge et pure, vous serez égale aux anges de Dieu; c'est au milieu d'eux qu'allégée du poids de la chair, traversant les airs, franchissant l'éther, vous parcourrez le cercle du zodiaque et ne vous arrêterez enfin que dans les bras du Fils de la Vierge sur la couche radieuse de sa Mère.

MARIE. Quiconque méprise ces biens, n'est qu'une bête (38). Aussi je fais fi des choses terrestres, et je renonce à moi-même, pour obtenir mon admission aux délices d'un bonheur si grand.

EPHREM. En vérité, nous trouvons dans le cœur de cette enfant la maturité d'esprit d'un vieillard.

ABRAHAM. La grâce de Dieu y est.

EPHREM. On ne peut le nier.

ABRAHAM. Mais, bien qu'elle soit éclairée par la grâce, il n'est pas bon, cependant, que, dans un âge aussi tendre, elle n'agisse qu'à son gré.

EPHREM. C'est vrai.

ABRAHAM. Je lui construirai donc auprès de ma demeure une cellule, avec une entrée très-étroite, par la fenêtre de laquelle je lui apprendrai, dans mes fréquentes visites, le psautier et les autres livres de la loi de Dieu.

EPHREM. Très-bien.

MARIE. Ephrem, mon père, je m'abandonne à votre direction.

EPHREM. Que l'époux céleste, à l'amour duquel vous vous êtes vouée dans un âge si tendre, vous protège, ma fille, contre toutes les ruses du démon.

SCÈNE III.

ABRAHAM, EPHREM.

ABRAHAM. Frère Ephrem, quels que soient les coups de la fortune en ma faveur ou à ma ruine, c'est vous

échappé entièrement à l'attention du savant et élégant traucteur de Hrotswithe; comme dans le mystère des *Trois mages* du XI^e siècle, et tiré du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loir, il y a ici une intention évidente d'allusions mystérieuses aux vaines sciences de la magie, dont l'esprit humain, quelle que fût la puissance de sa volonté, et la fermeté de sa foi, ne laissait pas que d'être étrangement préoccupé entre les IX^e et XIII^e siècles. Plutôt que de la coquetterie, je voudrais voir, dans les réponses de Marie, empreintes évidemment de matérialité, un effroi vague et un doute obscur, accrus par le langage mystique d'Ephrem, dont le pieux caractère échappe à l'intelligence sensuelle et à la piété indécise de la future pécheresse.

(38) « Le texte dit tout crûment *asimum vivit*. Cette

auprès de qui j'accours d'abord, c'est vous seul que je consulte. Aussi ne soyez pas insensible aux plaintes que je profère; mais assistez-moi dans mon mal et mes tourments.

EPHREM. Abraham, Abraham, quel mal avez-vous? Pourquoi cette affliction sans mesure? Jamais il ne fut loisible à un solitaire d'être troublé à l'égal d'une personne du monde.

ABRAHAM. Un malheur affreux, sans pareil, est tombé sur moi; ma douleur est intolérable, je suis accablé.

EPHREM. Ne me laissez pas dans vos longues circonlocutions, et dites-moi plutôt votre malheureuse aventure.

ABRAHAM. Marie, ma fille adoptive, que j'ai pendant quatre lustres nourrie avec tant de soin, instruite avec tant de zèle...

EPHREM. Eh bien, elle...

ABRAHAM. Hélas! elle est perdue...

EPHREM. Comment l'entendez-vous?

ABRAHAM. Au pis. Après sa faute, elle s'est échappée secrètement.

EPHREM. De quels pièges l'a donc environnée la ruse de l'antique serpent?

ABRAHAM. Il s'est servi de la passion perverse d'un imposteur qui, sous un habit de moine (39), lui rendant souvent d'hypocrites visites, a enfin amené le cœur rétif de cette jeune fille à partager son amour; elle en est venue à sortir de la cellule par la fenêtre, pour commettre le crime.

EPHREM. Ce récit me fait frémir.

ABRAHAM. Mais l'infortunée, une fois perdue, connaissant son péché, se frappait la poitrine; elle s'est meurtrie le visage, elle a déchiré ses vêtements; et s'arrachant les cheveux, elle jetait des cris lamentables.

EPHREM. Et non sans motif, car une telle chute doit être pleurée d'un torrent de larmes.

ABRAHAM. Elle gémissait de n'être plus ce qu'elle avait été...

EPHREM. Malheur à elle!

ABRAHAM. Elle pleurait d'avoir agi contrairement à nos préceptes...

EPHREM. Oui, grandement.

ABRAHAM. Elle pleurait les fruits anéantis de ses veilles, de ses prières, de ses jeûnes...

EPHREM. Si elle persévérerait dans un tel repentir, elle serait sauvée.

ABRAHAM. Elle n'y a point persévéré; au contraire, à une première faute, elle a ajouté des fautes plus graves.

EPHREM. Je suis troublé jusqu'au fond du cœur; je ne me sens plus...

ABRAHAM. Après s'être punie par ses larmes, vaincue par l'excès de la douleur, elle s'est précipitée dans l'abîme du désespoir.

EPHREM. Eh hélas! quelle lourde perte!

ABRAHAM. Dans le désespoir d'aucune grâce possible, elle a choisi le retour au monde et le culte des vanités.

EPHREM. Hem! une si grande victoire des esprits pervers sur l'institution érémitique était encore inconnue.

ABRAHAM. Et aujourd'hui, nous sommes la proie des démons.

EPHREM. C'est bien étonnant qu'elle ait pu s'échapper à votre insu?

ABRAHAM. En ce moment même, j'avais l'esprit plein de trouble et de terreur à cause d'une vision que j'avais eue, et dans laquelle, sans l'aveuglement (40) de mon esprit, était la frappante figure de la ruine de Marie.

jeune fille a quelque chose de positif et de matériel jusque dans l'exaltation religieuse. » (M. MAGNIN.)

(39) « On pourrait voir dans ce passage une satire indirecte des moines du x^e siècle, si cette particularité ne se trouvait dans la légende : *Nomine duntaxat monachus.* » (Id.)

EPHREM. Je voudrais entendre les détails de cette vision.

ABRAHAM. Il me semblait qu'étant devant la porte de ma cellule, tout à coup, un dragon énorme et très-puant, s'abattit avec impétuosité sur une jeune colombe placée auprès de moi; il la prit, la dévora et disparut aussitôt.

EPHREM. Cette vision était assez claire...

ABRAHAM. Mais moi au contraire, à mon réveil, réfléchissant sur ce que j'avais vu, j'eus la crainte de quelque persécution imminente pour l'Eglise et de l'entraînement de quelques fidèles vers l'erreur.

EPHREM. C'était à craindre...

ABRAHAM. Ensuite, prosterné en prières, je suppliai le Préconnaisseur de l'avenir de me dévoiler les suites de ce songe.

EPHREM. Bien, bien.

ABRAHAM. Enfin, la troisième nuit, au milieu du sommeil où j'avais abandonné mon corps épuisé, je crus voir le même dragon rouler mort à mes pieds et la colombe aussi belle et sans mal.

EPHREM. Je vous entends avec joie, car sans nul doute votre Marie reviendra auprès de vous.

ABRAHAM. A mon réveil, cette vision consolante tempérait la tristesse de la prière, lorsque rentra dans mon esprit le souvenir de mon élève. Je ne me rappelai pas sans amertume que, depuis deux jours, je n'avais pas entendu, comme d'ordinaire, sa voix chantant les louanges du Seigneur.

EPHREM. Souvenir bien tardif.

ABRAHAM. Je le confesse. Je m'approchai et frappant de la main à la fenêtre de Marie, je l'appelai plusieurs fois : « Ma fille! ma fille! »

EPHREM. Ah! vous l'appeliez en vain.

ABRAHAM. Je ne m'en aperçus pas tout d'abord, je lui demandais la cause de sa négligence à prier; mais je ne reçus pas le plus faible murmure pour réponse.

EPHREM. Que faites-vous alors?

ABRAHAM. En m'apercevant que Marie que je cherchais n'était pas là, mon cœur reçut d'épouvante un coup, et tout mon corps trembla de peur.

EPHREM. Ce n'est pas étonnant; moi-même, j'éprouve tout cela, en vous écoutant.

ABRAHAM. Je remplis l'air de cris plaintifs et de questions : Quel loup m'a ravi mon agneau? quel brigand retient ma fille captive?

EPHREM. Vous pouviez pleurer la perte de l'enfant que vous avez élevée.

ABRAHAM. Il vint enfin des gens qui, sachant la vérité, me dirent ce que je vous ai raconté, et comment Marie était vouée aux passions.

EPHREM. Où demeure-t-elle?

ABRAHAM. On l'ignore.

EPHREM. Que ferez-vous?

ABRAHAM. Un ami fidèle parcourt pour moi les cités et les lieux de plaisance; il ne s'arrêtera pas avant de savoir en quel lieu elle est.

EPHREM. Et s'il réussit?

ABRAHAM. Je changerai d'habit et j'irai auprès d'elle comme un amant; peut-être, à ma voix, après un si grand naufrage, rentrera-t-elle au port de son premier repos.

EPHREM. Oui; que ferez-vous si l'on vous apporte des viandes et du vin dans les festins?

ABRAHAM. Je ne refuserai pas, de peur d'être reconnu.

EPHREM. Vous ferez preuve d'un jugement droit et digne d'éloges, en relâchant pour quelques moments le frein étroit de la discipline, afin de reconquérir au Christ une âme égarée.

zaxat monachus. » (Id.)

(40) « Hrotshwithe ne laisse guère échapper l'occasion de repasser sur la trace de Virgile (*Si mens non fuisset lava*). » (Id.)

ABRAHAM. Monoser s'accroît encore de votre approbation.

EPHREM. Celui qui connaît les replis des cœurs sait aussi l'intention de nos actes, et dans son examen équitable, ce n'est point une faute que de s'affranchir d'une stricte observance et de descendre un moment au niveau des êtres les plus faibles, pour ramener plus promptement une âme tombée dans l'erreur.

ABRAHAM. Vous, cependant, vous m'aidez de vos prières contre les embûches du démon.

EPHREM. Que l'Être souverainement bon, sans lequel aucune bonne œuvre ne s'accomplit, permette que votre projet tourne à bien !

SCÈNE IV.

ABRAHAM, L'AMI D'ABRAHAM

ABRAHAM. N'est-ce pas là mon ami qu'il y a tantôt deux ans j'envoyai à la recherche de Marie? C'est lui-même.

L'AMI. Salut, mon vénérable père !

ABRAHAM. Salut, obligeant ami ! Je vous ai attendu longtemps, mais je désespérais en ce temps-ci de votre retour.

L'AMI. Je n'ai tant tardé que dans la crainte de vous mettre en mouvement sur des renseignements douteux. Une fois sûr par moi-même de la vérité, j'ai hâté mon retour.

ABRAHAM. Avez-vous vu Marie ?

L'AMI. Je l'ai vue.

ABRAHAM. Où ?

L'AMI. Déplorable réponse !

ABRAHAM. Parlez, je vous en prie.

L'AMI. Elle a choisi pour demeure la maison d'un homme qui fait un métier honteux. Cet homme est pour elle aux petits soins, et non sans raison, car chaque jour il reçoit beaucoup d'argent des amants de Marie.

ABRAHAM. Des amants de Marie ?

L'AMI. Oui.

ABRAHAM. Et combien sont donc ces amants ?

L'AMI. Très-nombreux.

ABRAHAM. Hélas ! ô bon Jésus ! quelle monstruosité ! Celle que j'avais élevée pour être ton épouse, reçoit dit-on, des amants étrangers !

L'AMI. Ce fut de tout temps la coutume des courtisanes de se plaire à l'amour des étrangers.

ABRAHAM. Procurez-moi un cheval léger et un habit militaire, je dépose mon vêtement de religion, je vais aller auprès d'elle sous les dehors d'un amant.

L'AMI. Tout est là.

ABRAHAM. Je vous en prie, un grand chapeau pour cacher ma tonsure.

L'AMI. Le point important est, en effet, de n'être pas reconnu.

ABRAHAM. Si j'emportais avec moi une pièce d'or que je possède, afin de payer l'hôtelier ?

L'AMI. Autrement vous ne pourriez arriver auprès de Marie.

SCÈNE V.

ABRAHAM, L'HOTELIER.

ABRAHAM. Salut, bon hôtelier.

L'HOTELIER. Qui me parle ? Hôte, salut

ABRAHAM. Avez-vous de la place pour un voyageur qui veut coucher chez vous ?

L'HOTELIER. Oui, sans doute ; notre humble hôtellerie ne refuse personne.

ABRAHAM. Bien, bien.

L'HOTELIER. Entrez, on va vous préparer à souper.

ABRAHAM. Je vous dois beaucoup pour ce gracieux accueil, mais j'ai bien plus encore à vous demander.

(41) « Je ne puis m'empêcher de faire remarquer combien il y a d'art délicat et de grâce pudique dans les paroles à double sens que le bon ana-

L'HOTELIER. Quoi donc ? demandez, on verra.

ABRAHAM. Acceptez ce petit présent que je vous offre, et arrangez-vous pour que cette belle jeune fille que je sais chez vous prenne place au festin.

L'HOTELIER. Et pourquoi avez-vous envie de la voir ?

ABRAHAM. Je me fais une grande joie de connaître une femme dont j'ai cent fois et partout entendu louer la beauté.

L'HOTELIER. Aucun éloge de sa bonne grâce n'est trompeur ; elle éclipe en charmes toutes les femmes.

ABRAHAM. J'en brûle d'amour.

L'HOTELIER. C'est merveille que, dans une vieille si avancée, vous recherchiez encore l'amour d'une jeune femme.

ABRAHAM. Eh bien, soit : je ne suis même venu de ce côté que pour elle (41).

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, MARIE.

L'HOTELIER. Avancez, avancez, Marie, et montrez votre beauté à notre nouveau-venu.

MARIE. Me voici... je viens...

ABRAHAM (à part). Quelle sûreté, quelle ténacité d'esprit ne me faut-il pas pour voir cette enfant nourrie dans les profonds déserts de mon ermitage, chargée des parures d'une courtisane ! Mais ce n'est pas encore le moment de laisser paraître sur mon visage le secret de mon cœur. Retenons énergiquement mes larmes débordantes, et couvrons de l'apparence de la gaieté l'amertume de mes maux intérieurs.

L'HOTELIER. Heureuse Marie, réjouissez-vous : non-seulement, comme jusqu'à ce jour, les jeunes hommes, mais encore désormais les vieillards les plus accablés par l'âge vont venir auprès de vous, et accourir en foule ici en l'amour de vous.

MARIE. Quand on m'aime, on est payé de retour.

ABRAHAM. Venez ici, Marie, et donnez-moi un baiser.

MARIE. Non-seulement je vous donnerai de doux baisers, mais je veux caresser doucement et cent fois votre visage vieilli.

ABRAHAM. Volontiers.

MARIE (à part). Qu'ai-je senti ? quel est ce parfum extraordinaire que je respire?... Ah ! cette odeur âcre me rappelle celle de mes jours passés d'abstinence.

ABRAHAM (à part). C'est maintenant, maintenant qu'il faut feindre ; maintenant qu'il me faut les pressants ébats d'un homme jeune et vif : sinon, à ma gravité, je serais reconnu, et elle ne rentrerait dans ma retraite que par crainte.

MARIE (haut). Hélas ! malheureuse ! D'où suis-je tombée ? et dans quel abîme de perdition ai-je roulé ?

ABRAHAM. Ce n'est pas ici, où se rassemble la foule des convives, qu'il faut se plaindre.

L'HOTELIER. Demoiselle Marie, pourquoi soupirez-vous ? Pourquoi ces yeux trempés de larmes ? Depuis deux ans que vous habitez ici, jamais je ne vous avais entendue gémir, et jamais de si tristes mots ne vous avaient échappé.

MARIE. Oh ! fûssé-je morte il y a trois ans pour ne jamais arriver à de tels crimes !

ABRAHAM. Je ne suis pas venu pour pleurer vos péchés avec vous, mais pour partager votre amour.

MARIE. Un léger repentir m'attristait et me faisait ainsi parler ; mais soupçons et livrons-nous à la joie ; car, comme vous m'en faites souvenir, ce n'est pas le moment de pleurer mes péchés.

(Ils se mettent à table.)

ABRAHAM. Nous avons largement soupé, largement bu, grâce à votre libéralité, brave hôtelier. Permettez-moi de prononcer durant cette scène et la suivante. » (Id.)

tez-moi de me lever de table, pour aller étendre dans un lit mon corps fatigué, et refaire mes forces par un doux repos.

L'HOTELIER. A votre gré.

MARIE. Levez-vous, mon seigneur, je vais me rendre avec vous dans la chambre à coucher.

ABRAHAM. Bon, bon, rien ne m'eût contraint à sortir d'ici sans vous.

SCÈNE VII.

MARIE, ABRAHAM.

MARIE. Voici une chambre disposée pour nous ; le lit n'est point composé de mauvais matelas. Asseyez-vous, je vais tirer votre chaussure, vous vous fatigueriez en vous déchaussant.

ABRAHAM. Fermez d'abord la porte à clef, pour que personne ne puisse entrer.

MARIE. Ne vous en inquiétez pas ; je m'arrangerai de sorte que personne ne puisse aisément venir jusqu'ici.

ABRAHAM (à part). Il est temps d'ôter le grand chapeau qui cache mes traits et de montrer qui je suis. (Haut.) O ma fille adoptive ! ô partie de mon âme ! Marie, reconnaissez-vous en moi le vieillard qui vous a nourrie avec l'affection d'un père, qui vous fiança au fils unique du Roi des cieux ?

MARIE. Ah ! c'est mon père et mon maître Abraham qui me parle (42) !

ABRAHAM. Que vous est-il arrivé, ma fille ?

MARIE. Un grand malheur.

ABRAHAM. Qui vous a trompée ? qui vous a séduite ?

MARIE. Celui qui a causé la chute du premier homme.

ABRAHAM. Où est ce temps digne des cieux que vous passiez ici-bas ?

MARIE. Bien loin, écoulé.

ABRAHAM. Où est votre pudeur virginale ? où est votre chasteté admirable ?

MARIE. Perdue !

ABRAHAM. Si vous ne vous repentez pas, pouvez-vous espérer encore le prix de tant de fatigues, de vos jeûnes, de vos prières et de vos veilles, maintenant que vous êtes comme tombée des hauteurs du ciel, et noyée dans les profondeurs de l'enfer ?

MARIE. Hélas !

ABRAHAM. Pourquoi m'as-tu méprisé ? pourquoi m'as-tu délaissé ? pourquoi ne m'as-tu pas révélé le malheur de ta chute. Mon ami Ephrem et moi, nous eussions fait pour toi les pénitences convenables.

MARIE. Tombée, tombée dans le péché, souillée, je n'osai plus m'approcher de votre sainteté.

ABRAHAM. Qui jamais fut exempt de péchés, hormis le fils de la Vierge ?

MARIE. Personne.

ABRAHAM. Le propre de l'homme est de pécher ; ce qui est du démon, est de persévérer dans le péché. On doit blâmer non pas celui qui tombe par surprise, mais celui qui néglige de se relever aussitôt.

MARIE. Malheureuse que je suis !

ABRAHAM. Pourquoi te prosternes-tu ? Pourquoi restes-tu à terre, immobile ? Lève-toi et écoute ce que je vais te dire.

MARIE. Je suis tombée, frappée de terreur, et ne pouvant supporter le poids de vos remontrances paternelles.

(42) « La légende indique ici énergiquement le jeu de scène. Elle nous montre Marie *perterrefacta.... lapidis instar immobilis*. — La situation développée dans cette scène est une des plus pathétiques que l'on ait jamais mises au théâtre. » (Id.)

(43) M. Magnin a rapproché de ces belles paroles, qui ne sont qu'indiquées dans le légendaire, ces vers de l'*Hamlet* de Ducis :

ABRAHAM. Ne songe qu'à mon amour pour toi et cesse de craindre.

MARIE. Je ne puis.

ABRAHAM. N'est-ce pas pour toi que j'ai quitté mon désert si regrettable et renoncé presque entièrement à l'observance de toute discipline régulière ? Moi, véritable ermite, je me suis fait le compagnon de table de débauchés ! Moi qui depuis si longtemps ne connaissais que le silence, j'ai proféré des paroles joviales, pour n'être pas reconnu ! Pourquoi baisser les yeux et regarder la terre ? Pourquoi dédaignes-tu de me répondre et d'échanger avec moi tes pensées ?

MARIE. La conscience de mon péché me confond, je n'ose lever les yeux vers le ciel, ni mêler mes paroles aux vôtres.

ABRAHAM. Ma fille, n'aie ni crainte, ni désespoir ; mais arrache-toi à cet abîme de désespérance et mets ta confiance en Dieu.

MARIE. L'énormité de mes péchés me tient courbée au plus profond du désespoir.

ABRAHAM. Vos péchés sont bien grands, je l'avoue ; mais la bonté de Dieu est plus grande que toutes les choses créées (43). Brisez donc avec ces abattements et ne laissez pas écouler, sans bouger, le peu de temps qui vous est donné pour vous repentir ; car la grâce divine abonde davantage là où ont le plus abondé les désordres et l'abomination.

MARIE. S'il y avait quelque chance de pardon, ce n'est pas l'ardeur du repentir qui ferait défaut.

ABRAHAM. Ayez donc pitié des fatigues que j'ai supportées pour vous et laissez de côté ce funeste accablement, plus funeste à notre sens que toutes les fautes accomplies. Car celui qui ne croit pas à la pitié de Dieu pour les pécheurs commet un péché irrémissible. En effet, de même que l'étincelle du caillou ne peut embraser la mer, de même le comble de nos forfaits ne saurait altérer la douceur de la bonté de Dieu.

MARIE. Je ne nie pas la grandeur de la bonté suprême, mais à l'aspect de l'énormité de mon crime, j'ai peur d'être impuissante à faire une pénitence suffisante.

ABRAHAM. Votre iniquité sera toute en moi ; seulement retournez au lieu d'où vous avez fui et reprenez le genre de vie que vous avez abandonné.

MARIE. Je ne m'opposerai jamais à aucun de vos désirs et j'obéis de suite à vos ordres.

ABRAHAM. C'est bien là, je le déclare, l'enfant que j'ai élevée, et maintenant c'est toi que je dois chérir plus que tout.

MARIE. Je possède un peu d'or, des vêtements ; j'attends votre volonté et votre décision à cet égard.

ABRAHAM. Acquis par le péché, abandonnez tout cela au péché.

MARIE. Je pensais à distribuer ces objets aux pauvres ou bien à les offrir aux saints autels.

ABRAHAM. Le produit du crime n'est certainement pas une offrande agréable à Dieu.

MARIE. Eh bien, n'y pensons plus.

ABRAHAM. L'aube paraît, le jour vient ; partons.

MARIE. C'est à vous, père chéri, de précéder, comme le bon pasteur, la brebis retrouvée ; moi, marchant sur vos pas, je suivrai mon guide.

ABRAHAM. Non certes ; j'irai à pied, mais vous monterez sur mon cheval, de peur que l'aspérité du chemin ne blesse la plante de vos pieds délicats (44).

Votre crime est horrible, exécration, odieux

Mais il n'est pas plus grand que la bonté des cieux !

(44) Encore un doux souvenir de Virgile. — Marie aura bien raison tout à l'heure de remercier le bon ermite de sa tendre compassion. Il est impossible de prêcher la pénitence à un cœur de femme avec une plus douce, plus charitable et plus consolante onction. (Id.)

MARIE. Oh! comment vous oublier? comment vous prouver ma reconnaissance? C'est moi, si indigne de pitié, qui n'éprouve ni contrainte ni terreur. Vous ne m'excitez à la pénitence que par les plus douces attentions.

ABRAHAM. Je ne vous demande rien autre chose que le service fidèle et assidu de Dieu durant le reste de votre vie.

MARIE. Je m'attacherai à Dieu de toute ma volonté, de toutes mes forces, et si le pouvoir me manque, jamais du moins ce ne sera le désir.

ABRAHAM. Cette ardeur aux vanités doit être désormais transformée en passion du service des désirs divins.

MARIE. Tout mon souhait est que, par vos mérites, s'accomplisse en moi la volonté de Dieu.

ABRAHAM. Hâtons notre retour.

MARIE. Hâtons-nous, tout délai me pèse.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES.

ABRAHAM. Avec quelle rapidité nous avons surmonté les difficultés de ce rude voyage (45)!

MARIE. Quand on veut ardemment, on obtient aisément.

ABRAHAM. Voici votre cellule déserte.

MARIE. Hélas! Elle fut témoin et confidente de mon crime; je n'ose y entrer (46).

ABRAHAM. Vous avez raison; il convient de fuir un lieu où le triomphe a été du côté de l'ennemi.

MARIE. Et où allez-vous me mettre pour faire pénitence?

ABRAHAM. Entrez dans cette cellule plus retirée, afin que le vieux serpent ne trouve plus désormais l'occasion de vous tromper.

MARIE. C'est mon désir et je cède à vos souhaits.

ABRAHAM. Je vais auprès de mon ami Ephrem, afin qu'après avoir seul avec moi pleuré votre perte, il se réjouisse de votre retour.

MARIE. Cela est juste.

SCÈNE IX.

ABRAHAM, EPHREM

EPHREM. M'apportez-vous d'heureuses nouvelles?

ABRAHAM. Oui, les meilleures.

EPHREM. Tant mieux; sans doute, vous avez retrouvé Marie?

ABRAHAM. Je l'ai retrouvée, en effet, et tout joyeux, je l'ai ramenée au bercail.

EPHREM. C'est l'œuvre de la grâce et de la présence de Dieu; je le crois.

ABRAHAM. Sans nul doute.

EPHREM. Je voudrais savoir comment elle a maintenant réglé ses journées et ses occupations.

ABRAHAM. Comme je l'ai voulu.

EPHREM. Parfaitement bien.

ABRAHAM. Tout ce que j'ai trouvé bon, quelque difficile, quelque pénible que cela fût, elle n'a pas hésité à l'accepter.

EPHREM. Bien, bien.

ABRAHAM. Revêtue d'un cilice, se mortifiant par des veilles et des jeûnes continus, elle contraint, par la discipline la plus austère, son corps délicat à subir l'empire de l'âme.

EPHREM. Il le faut; les souillures des plaisirs criminels ne s'effacent que dans la rigueur des châtiements.

ABRAHAM. Ses gémissements, quelque oreille qu'ils frappent, déchirent le cœur; la contemplation de son repentir inspire la contrition.

EPHREM. C'est l'ordinaire.

(45) L'auteur ne dit qu'un mot et ne décrit pas la scène, sans doute parce que le voyage se faisait sous les yeux des spectateurs. (Id.)

(46) « Cette crainte pudique, qu'inspire à Marie

ABRAHAM. Elle s'efforce autant que possible, après avoir été une cause de chute, de devenir un exemple de conversion.

EPHREM. Cela est bien pensé!

ABRAHAM. Plus elle a été souillée, plus elle veut se montrer pure.

EPHREM. Ce récit me comble de joie et fait pénétrer la satisfaction jusqu'au fond de mon cœur.

ABRAHAM. Et avec raison, car les phalanges des cieux se réjouissent et louent le Très-Haut pour la conversion du pécheur.

EPHREM. Ce n'est pas étonnant: la persévérance du juste n'est pas plus agréable à Dieu que la pénitence de l'impie.

ABRAHAM. Mais Dieu a dans tout cela d'autant plus de mérite, qu'elle désespérait à jamais de son salut.

EPHREM. Félicitons, louons, glorifions l'unique, le vénérable, le bien-aimé et le clément Fils de Dieu qui ne veut pas la perte de ceux qu'il a rachetés de son sang.

ABRAHAM. A lui, honneur, gloire, louange et jubilation pendant les siècles sans fin! Amen.

ABRAHAM ET ISAAC (MYSTÈRE D'). — M. l'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands...* (Caen, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 166), a fait mention d'un mystère d'Abraham et d'Isaac, représenté à Caen vers l'an 1520. C'était sans doute celui qui fut extrait du *Mystère du Vieux Testament*, sous le titre de *Sacrifice d'Abraham*, et qu'ont mentionné les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. XI, p. 317). On en trouvera l'analyse, d'après ces auteurs, au *Mystère du Vieux Testament* (Voy. VIEUX TESTAMENT [Le], § VII).

ABUNDANCE (JEAN D'). — « Jean d'Abundance, bazochien et notaire du Pont-Saint-Esprit, a composé plusieurs moralités et mystères par personnages; savoir: *le Gouververt d'humanité*; — *le Monde qui tourne le dos à chacun*; — *Plusieurs qui n'a point de conscience*; — *le Mystère des trois roys*; — *Mystère sur QUOD SECUNDUM LEGEM DEBET MORI*; — et plusieurs autres, imprimés à Lyon. » (DUVERDIER, *Bibliothèque française*, p. 635.)

Les frères Parfait ont répété la note de Duverdier, sous les dates de 1538 et 1541; ils ont fait remarquer que le *Mystère des trois roys* n'avait pas été imprimé, ni très-probablement celui de *Quod mundum*, etc. (*Hist. du Th. fr.*; Paris, 15 vol. in-12, 1735, 1745; t. II, p. 268; t. III, pp. 47, 49, 151, 152.)

ABUS. — La farce d'*Abus* de Gringore, qui vivait sous Louis XII, a été analysée ainsi par M. O. Leroy, dans ses *Epoques de l'histoire de France*, (Paris, 1843, in-8°, p. 371): « Les principaux personnages sont: *Abus*, *Vieux-Monde*, *Sot dissolu*, *Tromperie*, *Ribaudise*, etc. *Abus* est parvenu à endormir *Vieux-Monde*, et il profite de son sommeil pour introduire près de lui une bande de *Sots* qui

la vue du lieu où elle a failli, est un trait charmant de délicatesse féminine; il appartient en propre à Hrotsvitha. » (Id.)

viennent le démolir de toutes pièces, après quoi ils se mettent à construire un monde nouveau. *Abus* prétend le faire en marbre, pour qu'il soit plus dur; *Sot dissolu*, en bois gros et massif; cela, dit-il, suffit pour qu'il fasse fortune, ce qui n'est pas si sot. Comme ils ne peuvent s'entendre, *Abus* propose de nommer *Confusion* pour présider à l'édification, tous les sots applaudissent, et chacun va chercher sa pièce. L'un, qui est marchand, apporte *Tromperie*, la pierre va bien au nouveau bâtiment; un homme d'église apporte *Oraison*, qui n'y peut trouver place. On y substitue *Ribaudise*.... Il y a peu de politique dans cette pièce. Toutes les professions y sont attaquées, mais en traits bien mal aigués : bourgeois, marchands, procureurs, avocats, gens d'église, nobles, et jusqu'au roi dont l'économie est traitée d'avarice, par *Sot dissolu*, il est vrai, ce qui devient presque un éloge....»

ACTES DES APOTRES (LES). — Nul manuscrit des *Actes des apôtres* n'est parvenu jusqu'à nous; cette pièce date de la première moitié du xv^e siècle.

Lacroix du Maine, Lassay, Catherinot, Bayle, les frères Parfait, et de nos jours, MM. Sainte-Beuve, Magnin et O. Leroy, s'en sont diversement occupés. La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 99), en fait aussi mention sous le nom des frères Arnoul et Simon Gresban.

« Cet ouvrage, ont dit les frères Parfait dans leur *Histoire du théâtre françois* (t. II, p. 377) qui fut composé vers l'an 1450 par les deux Grebans, Simon et Arnoul, est le mystère le plus beau et le mieux versifié après le poème de la Passion, et celui où l'on trouve un plus grand nombre d'endroits passablement écrits. Longtemps après la mort des auteurs, Pierre Cuvret ou Curet, chanoine de l'église du Mans (qui écrivait en 1510 selon Lacroix du Maine, p. 391 de sa *Bibl. Franc.*), voulut le corriger; mais son travail est très-peu de chose. Il y a apparence que, malgré son mérite, le mystère dont nous parlons fut un peu ignoré, puisque la première édition de ce livre dont on ait connaissance est celle de Galiot Dupré, citée par Lacroix du Maine (*Ibid.*, p. 24, vers 1513), et qui a suivi de près la correction de Pierre Cuvret. Dans la suite, ce mystère fut plus connu, et on le représenta en plusieurs endroits... Lacroix du Maine, p. 456 de sa *Bibliothèque française*, dit que les *Actes des apôtres* furent représentés au Mans, à Angers, à Bourges et autres villes. Il y a grande apparence que les représentations d'Angers furent les premières du vivant même des auteurs et de René, roi de Sicile et comte de Provence et d'Anjou, protecteur des poètes dramatiques de son temps, à la cour duquel ils étaient. On peut conjecturer aussi qu'ils furent joués au Mans en 1510 ou environ, peu de temps après les prétendues corrections de Pierre Cuvret. A l'égard de la représentation de Bourges,

le sieur de Lassay en parle en ces termes dans son *Histoire du Berry* (liv. VI, c. 7, p. 237) : « Plusieurs telz amphithéâtres ont « esté construitz et bastiz de nostre temps, « dont l'un fut fait à Bourges l'an 1536 sur « le circuit de l'ancien amphithéâtre, ou « Fousse des Areines, par noble homme « Claude Genthon, prévost de l'Hôtel du « Roy, natif de l'Isle de France, à present « maire de la dite ville. Pierre Joubert Gré- « nérier, Benoist Berthier, et Jean Girard, « seigneur des Bergeries, Julian le Troing, « Maximilian Saultereau, Jehan Senetton « et autres nobles citoyens bourgeois de « ladite ville, jusqu'au nombre de douze, « s'unirent pour jouer les Actes des apos- « tres, qui durèrent quarante jours. Les- « quels jeux ne furent moins laborieux, « pour n'avoir été réduits par actes ni par « scènes, que bien et excellamment joués « par hommes graves et qui sçavoient si « bien peindre par signes et gestes les per- « sonnages qu'ils représentoient, que la « plupart des assistans jugeoient la chose « estre vraye et non feincte. Ledict amphi- « théâtre estoit à deux estaiges, surpassant « la sommité des dégrez, couvert et voilé « pardessus, pour garder les spectateurs de « l'intempérie et ardeur du soleil, tant bien « et excellemment peint d'or, d'argent, « d'azur et autres riches couleurs, qu'impos- « sible est le sçavoir réciter... » Catherinot, (*Annales Typographiques de Bourges*, p. 3) parle de cette représentation, sans entrer dans le détail. Au reste les *Actes des Apôtres* furent joués à Tours en 1541 et en même temps qu'à Paris... (... 1540 et depuis). « Les frères Parfait citent ensuite la proclamation faite à Paris à la fin de l'an 1540, en grand appareil, par les confrères de la Passion et de la Résurrection, afin de recruter des acteurs pour le mystère des *Actes des Apôtres*, et d'en annoncer le prochain jeu. Cette pièce formant quatre feuillets in-8° gothique, et précédant l'édition des *Actes des Apôtres* de la Bibliothèque impériale, in-fol. 1541, a été réimprimée en 1830 chez J. Pinard. L'original est intitulé : « Le Cry et Proclamation publique, pour jouer le Mystère des *Actes des Apostres*, en la ville de Paris : faict le jeudy seizième jour de Décembre l'an 1540, par le commandement du Roy nostre Sire, Francoys premier de ce nom, et Monsieur le Prevost de Paris, affin de venir prendre les roolles, pour jouer ledict Mystère. On les vend à Paris en la Rue neufve Nostre-Dame à l'enseigne de Saint Jehan Baptiste, près Sainte Geneviève des Ardens, en la Boutique de Denys Janot. MDXLI. » Les Confrères, obligés de quitter la salle de la Trinité, étaient alors établis dans l'hôtel de Flandres, situé près de la rue Coquillière. C'est de là que partait la cavalcade, composée de trompettes aux armes du roi, du crieur juré de Paris, de sergents et archers du prévôt de Paris, aux armes tant du roi que du prévôt, d'officiers sergents de ville aux couleurs de la ville, de deux hommes pour faire la procla-

mation, des deux rctoriciens, l'un laïque, l'autre ecclésiastique, directeurs du dit mystère, et des quatre entrepreneurs du mystère, dont les noms ont été conservés dans une vieille ballade imprimée en tête de l'édition de 1541, et qui étaient François Hamelin, François Poutrain, Léonard Chochelet, boucher, et Jehan Louvet, *opérateur aux fleurs*; quatre commissaires au Châtelet de Paris et bon nombre de bourgeois fermaient la marche.

« Ce mystère, ont dit encore les frères Parfait (*Ibid.*, p. 386, note a), est divisé en neuf livres, dont chacun renferme plusieurs journées (Voy. nos remarques sur le vii^e livre). Les Grebans, auteurs de ce poème, ne le sont point de cette division, qui peut-être est l'ouvrage du réviseur Cuevret, ou plutôt de l'éditeur Alabat. Ce qui semble nous le prouver, c'est que ce dernier demanda la permission de faire imprimer le livre des *Actes des Apôtres, en cinq ou six volumes, qui a été composé en rime françoise, et corrigé à grands frais et mise*. François I^{er} lui accorda le privilège qu'il souhaitait le 24 juillet 1536. Alabat fit imprimer ce livre à Paris l'année suivante en deux volumes in-fol., sous ce titre : *Le premier volume du triumpant Mystère des Actes des Apostres translaté fidèlement à la vérité historiale, escripte par Saint Luc à Theophile, et illustré des légendes authentiques et vies des saints reçues par l'Eglise. Tout ordonné par personnage...* Le premier volume renferme les quatre premiers livres et contient 170 feuillets ou 340 pages. Les cinq derniers se trouvent dans la *seconde partie*, et composent 218 feuillets ou 436 pages à deux colonnes de 48 vers chacune. Tout le poème peut composer environ quatre-vingt mille vers et non pas huit cent mille, comme Catherinot le dit sans fondement (*Ann. typogr. de Bourges*, p. 3). A la fin du second volume, on lit cecy : « Cy fine le neufviesme et dernier livre des *Actes des Apostres*, nouvellement imprimé pour Guillaume Alabat, bourgeois et marchand de la ville de Bourges, par Nicolas Couteau, imprimeur, demourant à Paris, et furent achevés le 15^e jour de mars, l'an de grace 1537 avant Pasques. » L'éditeur eut soin de faire mettre aux marges de son livre les citations des auteurs sacrés et profanes dont les Gresbans s'étaient servis; il y joignit aussi quelquefois de petites réflexions, on en verra des exemples. Alabat céda ensuite son droit aux frères Angeliers, libraires à Paris. Les Confrères de la Passion crurent qu'ayant joué le mystère des *Actes des Apôtres*, ils pouvaient le faire imprimer pour leur compte; mais les Angeliers, cessionnaires d'Alabat, s'y opposèrent, et obtinrent un arrêt du conseil, le 8 février 1540, par lequel le roi, confirmant le privilège accordé à Alabat, fait défense à tous autres, sous prétexte de correction ou d'addition, de le faire imprimer sans le consentement de l'impétrant. Les Angeliers en firent donc deux éditions. La première, in-4°. *Le volume du triumpant mistère des Actes des Apostres...*

dernièrement joié à Bourges et imprimé nouvellement à Paris, 1540, par Arnoul et Charles les Angeliers frères. Le premier volume, où sont les quatre premiers livres, contient 197 feuillets ou 294 pages, et le second, 251 feuillets ou 502 pages à deux colonnes, gothique, avec un catalogue des personnages à la tête. Le débit de cette édition obligea ces imprimeurs à en donner une autre in-fol. gothique, et d'y joindre l'*Apocalypse* de Louis Chocquet. En voici le titre : *Le I^{er} volume des catholiques, œuvres et actes des Apostres, redigé en escript par S. Luc evangeliste et hystoriographe député par le Saint Esperit, iceluy Saint Luc escrivant à Theophile, avecques plusieurs hystoires en iceluy insérés des Gestes des Cesars; et les demonstresances des figures de l'Apocalypse, vue par S. Jehan Zébedée, en l'isle de Pathmos, soubz Domician Cesar, avecques les cruautés tant de Neron que d'icelluy Domician; le tout vu et corrigé selon la vraye vérité, et joué par personnages à Paris en l'hostel de Flandres, l'an 1541.* Cette édition est un peu différente des précédentes, et est divisée en deux parties, dont la première renferme les cinq premiers livres et contient 220 feuillets. La seconde comprend les quatre derniers, 175 feuillets. M. Bayle (*Dict.*, art. *Chocquet*) cite cette édition; il ne parle que par conjecture, et ne connaissait que les deux premiers feuillets. »

M. Sainte-Beuve, en 1828, dans son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au xvi^e siècle...* (Paris, 1828, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 217-234), cite la représentation qui eut lieu à Bourges en 1536, dans l'ancien amphithéâtre des Arènes, et dura *quarante jours*. M. Magnin avait remémoré ce mystère dans son Cours professé à la Faculté des Lettres en 1835, (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1836, 14 janv., p. 202); dix ans plus tard (Cf. *Journ. des Savants*, 1846, cahier de janv., p. 12), il le mentionna de nouveau comme l'une des premières pièces qui aient nécessité et suivi l'établissement d'un théâtre permanent qui devint peu à peu quotidien. M. O. Leroy a considéré les *Actes des Apôtres* comme inférieurs en poésie au *Viell Testament*. (*Etudes sur les Mystères*, Paris, 1837, in-8°, p. 274, 280, 286, 290).

Outre les nombreux renseignements que nous avons reproduits ci-dessus, les frères Parfait ont donné de ce drame l'analyse suivante :

EXTRAIT DU MYSTÈRE DES *Actes des apôtres*.

Livre I^{er}. — « Après l'ascension de Jésus-Christ, les apôtres s'assemblent et élisent saint Mathias, pour remplir la place dont Judas s'est rendu indigne par ses crimes. Lucifer, ignorant ce qui se passe, ordonne aux démons de parcourir le monde. Ces malins esprits, avant de sortir, lui demandent sa bénédiction.

LUCIFER.

Que recevons pour bénédiction?
Dyables dampnez en malédiction?

Dessus vous tous, par puissance interdite,
Ma pate estens, qui est de Dieu maudicte
Pour de tous maulx, et malfaitz vous absoudre.
Sortez, courez, que malédicte fouldre, etc.

« Les diables partent avec ce passe-port.
D'un autre côté la sainte Vierge et les apôtres chantent le *Veni Creator*. Jésus prie Dieu, son Père, de faire descendre le Saint-Esprit. Les apôtres, fortifiés par ce secours divin, composent le symbole, et vont ensuite prêcher au milieu du temple, où ils font plusieurs miracles; les pharisiens et les scribes, animés par Satan, les font mettre en prison.

GRIFFON.

Allons les cacher pour la pluye.
Vous serez enfans de la pye,
Gallaus, vous serez mis en cage.

« On les fait sortir cependant, en leur enjoignant de ne plus prêcher. Bien loin d'observer une défense si injuste, les apôtres recommencent leurs prédications, et choisissent sept diacres pour fructifier davantage dans ce saint travail. Le Seigneur leur donne sa bénédiction, et bientôt un nombre de Juifs se convertissent, et viennent apporter tout ce qu'ils possèdent aux pieds des apôtres, qui, en réservant une partie pour leur nourriture, distribuent le reste aux pauvres. Ananyas propose à Saphire, sa femme, d'imiter l'exemple de ces nouveaux fidèles. Cela est fort bien pensé, répond Saphire, et nous vivrons sur le commun, sans rien faire.

ANANYAS.

Est-il vray?

SAPHIRE.

Comme l'Evangile.

« Dieu punit leur coupable intention par une prompte mort; Satan et Astaroth emportent leur âmes. Lucifer est si transporté de joie à leur arrivée, qu'il ordonne à ses démons de se réjouir.

LUCIFER.

Je vueil que la tourbe dampnée,
Icy devant mon tribunal,
Me dye ung motet infernal,
En chanterie dyabolique.

« Que Bélyal et Burgibus, ajoute-t-il, tiennent le dessus; Bérits, Cerbéus et quelques autres chanteront la taille, et Astaroth avec Lévyathan feront la basse.

» *Icy chantent tous ensemble.*)

LÉVYATHAN.

Tant plus a, et plus veult avoir,
Lucifer nostre grant dyable.
S'il voyoit ames plouvoir,
Tant plus a, et plus veult avoir;
Et tousiours il veult recevoir,
Car il est insatiable,
Tant plus a, et plus veult avoir,
Lucifer nostre grant dyable.

« Finissez, dit Lucifer, vous m'étourdissez. *Sus chantons*, continue Bélyal. Ils ces-

(47) Comme l'enfer est le séjour des ténèbres, peut-être que deux ou trois heures après-midi y

sont enfin, et Lucifer se prépare à envoyer des émissaires sur la terre. Cerbéus, qui ne voit point la lumière du jour, demande à accompagner Lévyathan à ce voyage. Pendant ce temps-là un aveugle de Jérusalem appelle son valet Gobin, et lui dit de le conduire au temple. Ce valet, occupé à manger quelques restes qu'on lui a donnés pour son maître, ne lui répond point

L'AVEUGLE.

Par le sang bieu, je l'oyz mascher :
Le p...., sans moy se desjune ?

GOBIN.

Tiens, Gobin, crocque ceste prune,
Et puis boyras une bouffée.

L'AVEUGLE.

Je sens quelque gallymaffrée :
Hau! Gobin ?

« L'aveugle se met ensuite à jurer, alors Gobin s'approche. — Tu sens le vin, gourmand que tu es ! lui dit l'aveugle. Ils vont ensuite au temple; saint Pierre guérit cet aveugle et chasse Fergalus du corps d'un possédé. Ce démon se retire aux enfers, et entre doucement de peur qu'on ne l'aperçoive. Burgibus l'arrête au passage. — D'où viens-tu, à l'heure qu'il est? lui dit Lucifer d'une voix terrible (47). — Je craignais de vous éveiller, répond Fergalus. Lucifer le fait étriller malgré ses excuses. Peu de temps après, Cerbéus et Lévyathan, au désespoir de n'avoir pu réussir dans leurs projets, reviennent aux enfers. Cerbéus frappe doucement à la porte, et lorsqu'il est passé, il prie Burgibus, qu'il avait mis à sa place, d'aller avertir son camarade de rentrer sans faire de bruit, et qu'il laissera la porte entr'ouverte. Burgibus sort sans se défier de Cerbéus, qui aussitôt ferme la porte. On reconnaît les deux diables, et quoi que puisse dire Burgibus contre son malin compagnon, ce dernier lui soutient le contraire, et jouit de la noire satisfaction de lui voir partager les tourments de Lévyathan. »

Livr. II. — « Saint Etienne, par ses vives prédications, confond les Juifs qui le mènent à Caïphe, et lui produisent plusieurs faux témoins.

(*Icy doit, pour exterrir (remplir de terreur) les faux Juifz, apparoir le visage de S. Estienne reluuant comme le soleil.*)

« Les Juifs prennent l'épouvante, et s'enfuient. Le saint diacre les rappelle et ajoute que ce n'est que pour jeter la terreur dans la cœur des faux témoins. Alors son visage parait dans son premier état; sur quoi les pharisiens et les scribes, le soupçonnant de magie, pressent de plus en plus le pontife de prononcer sa sentence de mort.

JÉCONYAS.

Caïphe, fais le mettre à mort,
Que attendz-tu tant à le juger ?

sont des heures aussi indues, que parmi nous deux ou trois heures du matin.

HIÉROBOAM.

Cryons de plus fort en plus fort
Cayphe, fais-le mettre à mort.

CAYPHE.

Ha ! Messesseurs, vous avez tort,
Je ne puis plustost abrèger.

SALATHIEL.

Cayphe, fais-le mettre à mort,
Que attendz-tu tant à le juger ?

« Caïphe prononce cet arrêt, en vertu de la justice pontificale dont il est revêtu. Cependant, Jésus prie son Père pour saint Etienne, et pour le jeune Saulus, en faveur de qui il obtient qu'il ne trempera pas ses mains au sang de ce martyr, et ne sera employé qu'à garder les robes des bourreaux. Notre-Seigneur se manifeste dans toute sa gloire au saint diacre, qui le prie pour ses persécuteurs.

AGRIPPART.

Il resve.

GRIFFON

Il ment.

MAUBUÉ.

Mais il devine.

DÉGOUSTÉ.

Il songe.

RIFFLART.

Il nous compte merveilles.

« Les pharisiens lancent les premières pierres contre saint Etienne, et les bourreaux achèvent son supplice. Dieu ordonne à ses anges de lui amener l'âme de ce martyr. Peu de temps après, Saulus, accompagné de satellites, va chez Nathanaël, et le fait jeter en prison avec toute sa famille. Caïphe, charmé de voir tant d'ardeur dans ce jeune homme, le charge d'aller à Damas pour y arrêter tous ceux qu'il saura être d'intelligence avec les apôtres. Sur ces entrefaites, la reine d'Ethiopie, appelée Candace, désirant faire un riche présent au souverain Dieu, demande à ses demoiselles à qui ce don doit s'adresser. — Vous le devez à Jupiter, répond Hélaine. — Ou plutôt à Dyana, ajoute Exionne. Comme la troisième, nommée Thamaris, voit que la reine rejette ces avis, elle lui conseille de faire appeler l'eunuque; c'est un habile homme, continue-t-elle, et qui a lu toutes les histoires.

LA ROYNE.

Exionne, allez-moy querir
Nostre eunuque, et qu'il vienne à haste.

EXIONNE.

Et qui est-il ?

LA ROYNE.

C'est l'homme chaste,
Qui gardoit nostre trésor hier.

L'eunuque arrive, et la reine lui ordonne de porter au temple de Jérusalem dix coupes d'or. L'eunuque obéit, et commande à Corridon d'atteler son chariot, sur lequel il monte, et prend le chemin de la Palestine. Les apôtres cependant élisent saint Jacques le Mineur évêque de Jérusalem : saint Pierre, saint Jacques et saint Jean lui impo-

sent les mains, et ce nouvel évêque célèbre la messe pontificalement. D'un autre côté, saint Philippe diacre convertit les habitants de Sébaste, étonnés de ses miracles, et baptise sur le chemin de Gaza l'eunuque de la reine d'Ethiopie. Saulus, près d'entrer à Damas, ressent aussi les divins effets de la grâce du Tout-Puissant.

(Icy doit descendre une grande lumière du Ciel dessus Saulus, qui s'abat de dessus son cheval.)

« Saulus, aveuglé par l'éclat de cette lumière, prie les Juifs qui sont avec lui de le conduire à Damas. Satan et Burgibus raisonnent beaucoup sur cette aventure; le dernier soutient que ce n'est qu'une vapeur naturelle, mais Satan, après avoir disserté sur les causes et les effets des vapeurs de la moyenne région de l'air, conclut enfin que la lumière qu'ils viennent de voir n'ayant nul rapport avec celle-ci, on ne peut s'empêcher de dire que le principe en est divin. Après cette conversation sur la physique, ils s'en retournent aux enfers, criant comme des enragés.

SATHAN.

Au meurtre

LUCIFER, à un ton railleur.

Voilà bien chanté.

SATHAN.

A la mort !

LUCIFER.

Voilà voix notable.

SATAN.

Alarme !

LUCIFER, en colère.

Paix, de par le dyable
Qui vous puisse rompre les testes.

SATHAN.

..... Enfer est en danger,
Tenez-vous pour tout adverty.

LUCIFER, étonné.

Comment !

SATHAN.

Saulus est converty

A ceste heure, comme je croy.

« Les diables témoignent par des cris affreux le chagrin que leur cause cette nouvelle; et Lucifer en conçoit une violente haine contre Satan, qui vient de la lui rapporter. »

Liv. III. — « Lucifer, à qui la conversion de Saulus cause une peine infinie, consulte ses démons pour savoir s'il est possible de la traverser. Les diables, après avoir feuilleté leurs livres avec soin, répondent que toutes les puissances des enfers ne sauraient l'empêcher. Astaroth et Lévyathan partent dans le dessein de s'y opposer: Cependant Ananyas baptise Saulus, qui par ses prédications excite bientôt la colère des Juifs. Les fidèles le sauvent, et le font sortir de cette ville.

« Gondoforus, roi d'Inde, voulant faire construire un superbe palais, ordonne à Abanès, son prévôt, d'aller à Rome, et de lui amener de cette ville d'habiles architectes. Le Seigneur instruit l'apôtre saint

Thomas du dessein de Gondoforus, lui commande d'aller audevant d'Abanès, et de se servir de ce prétexte pour s'introduire à la cour de ce roi, et lui enseigner la véritable religion. Saint Thomas sent quelque répugnance à passer dans ce pays barbare, et prie Dieu de lui ordonner une autre mission. Seigneur, ajoute-t-il,

SAINCT THOMAS.

Jésus, je te requiers mercy,
Et te prie de cuer devost,
Que point n'aille avec ce prevost
Que le roy fait transmettre icy.
Le peuple est d'erreur endurey,
Et d'idolatrie tout noircy,
De cruaulté plus dur qu'ung os;
Car au vray Dieu tourne le dos.
Retourner nous n'en pouvons vifz.
*Domine, mitte me quo vis,
Præter ad crudeles Indos.*

« L'archange saint Michel le rassure cependant, et l'apôtre, obéissant aux ordres du Seigneur, se présente à Abanès, qui, joyeux de trouver ce qu'il cherche, prie saint Thomas d'entrer avec lui dans une fameuse hôtellerie. Lévyathan et Astaroth reviennent en diligence raconter ces nouvelles à Lucifer.

CERRÉRUS.

Ce p.... est plus esperdu,
Et a les mynes plus estranges,
Que s'il estoit de trois cents anges
Rembarré jusqu'à nostre porte.

« Saint Thomas et le prévôt d'Inde passent par Andrinopolis, lorsque le roi de cette ville, prêt à célébrer les noces de la princesse Pélagie, sa fille, et du prince Denys, y invite tous les étrangers. Nos voyageurs ne manquent pas de s'y rendre. Pendant le repas, une fille juive chante une chanson en hébreu, et ensuite la répète en français. Cette chanson ne contient que les louanges de Dieu. L'apôtre est si attentif à l'écouter, que le sommelier, croyant qu'il dort, lui donne un soufflet pour le réveiller. — Le Seigneur punira votre insolence, lui dit saint Thomas.

(Icy vient ung lion qui occist le sommelier du roy, et luy arrache une main qu'il emporte.)

« Le roi, effrayé à cette vue, prie saint Thomas d'implorer pour lui la bénédiction du ciel. Pendant ce temps-là, le prince Denys voit naître miraculeusement un palmier chargé de dattes. La princesse mange de ce fruit et s'endort. Pendant son sommeil, Dieu lui inspire le dessein de se faire religieuse. Le lendemain elle fait part de son songe à saint Thomas, qui, charmé de la trouver dans une si sainte disposition, lui donne le voile, en lui recommandant de combattre sans cesse le démon et la chair.

SAINCT THOMAS.

De libidineuse foiblesse
Provient toute corruption;
De corruption vient tristesse,
Et pollution :

(48) Il est bon de remarquer que les auteurs des mystères ont conservé avec soin les caractères des personnes de bas étage qu'ils introduisaient sur le théâtre. Les tyrans ou archers paraissent toujours

Et de pollution s'appresse
Peché, et puis confusion.

« Cet apôtre baptise ensuite le roi et les habitants d'Andrinopolis, et prend avec Abanès le chemin des Indes.

« Retournons à présent en Judée, où saint Pierre guérit le paralytique Enéas, On vient ensuite lui apprendre que Tabita a rendu l'esprit.

NOÉMY, servante.

.... La très-bénigne
Est allée à Dieu, la voilà:
Dorcas, Tabita, Damula,
Nommez-la ainsi que voudrez,
Est morte.....

« Saint Pierre arrive au logis de Tabita, et après avoir donné bonne espérance aux assistants, il leur dit de le laisser seul.

SAINCT PIERRE.

Je ne vous fais pas départir,
Pour cause que je vueille faire
Rien qui soit à la loy contraire.

« Mais, ajoute-t-il, je suis ici l'exemple de Jésus, lorsqu'il ressuscita la fille de Jayrus. Tabita revoit la lumière, et par sa présence réjouit toute l'assemblée.

(Icy commencent les Bélistres [48]).

« Trois pauvres paraissent sur la scène, et lorsqu'ils ont dit beaucoup de sottises et de grossièretés, enfin ils tâchent à se reconnaître. — Je crois que je t'ai vu en quelque endroit, dit Mauduit à Trouillard. — C'est ce qu'il me semble aussi, continue Toulifault.

TROUILLARD.

Quant me vis-tu?

TOULIFAULT.

Ce fut aux Pasques.

TROUILLARD.

Tu n'as pas bien leu ton registre.

TOULIFAULT.

Comment!

TROUILLARD.

Ce fut à la belistre,
Quant moy et ta fille Maunette
Allions ronfler l'esguillette
A la bisette de l'Autonne.

TOULIFAULT, à part.

S'il est vray ce qu'il me jargonne,
Enfin, nous trouverons parens.

TROUILLARD.

Quand nous goussames les harens,
Que nous trouvâmes au caignard?...

TOULIFAULT.

Comment t'appelle-t-on?

TROUILLARD.

Trouillard.

« Et que ne disais-tu cela d'abord? dit Mauduit. Ils s'embrassent, et ensuite ils vont à la porte du centenier Cornélius, dont ils connaissent l'humeur charitable.

TROUILLARD.

Donnez au poure pèlerin,
Au nom de Dieu de paradis.

brutaux, fripons et sanguinaires, les pauvres et les aveugles sont fainéants et effrontés, et les messagers babillards et ivrognes. Au reste cette partie du dialogue des Bélistres est en *argot*.

TOULIFAULT.

Hélas ! pour passer son chemin,
Donnez au poure pèlerin ;
Je ne mangay puis le matin.

TROUILLARD.

Et si as des foys plus de dix.
Donnez au poure pèlerin,
Au nom de Dieu de paradis.,

« Le centenier leur dit d'entrer, et leur fait donner à dîner. Trouillard, à l'insu de ses camarades, dérobe un gros morceau de viande, et lorsqu'ils sont sortis, Toulifault et Mauduit qui s'en aperçoivent veulent en avoir part, et le menacent de le faire appeler devant le juge.

TROUILLARD.

Je plaideray la main garnye,
Vous en devez estre adverti.
Enfans, *beati garniti*,
(Comme dit Maistre Aliborum)
Vault mieux que *Beati quorum*
Retenez ceste auctorité.

« Nous laisserons la vision de saint Pierre, le baptême de Cornélius, et les querelles des deux Hérodes, pour passer aux aventures de saint Thomas. Cet apôtre, conduit par Abanès, se présente au roi d'Inde, et promet de lui faire bâtir un palais magnifique. Gondoforus, prêt à partir pour parcourir ses Etats, lui remet trente mille besants, que saint Thomas distribue aux bélières (dont nous venons de parler). Le roi revient au bout de deux ans, et ne voyant aucune apparence de bâtiment, il fait mettre l'apôtre en prison avec Abanès qu'il a chargé de veiller sur sa conduite. Peu de jours après, Agar, frère de Gondoforus, meurt subitement ; les anges portent son âme au ciel, où ils lui font voir le brillant palais construit des aumônes de saint Thomas. Agar, qui par les prières de saint Thomas est ressuscité, propose au roi, son frère, de lui vendre ce superbe édifice. Gondoforus, instruit de la chose, déclare qu'il veut le garder pour lui ; et après avoir fait donner la liberté à saint Thomas, il le prie de lui accorder le baptême, et le reçoit avec tous ses sujets.

« Saint Barthélemy, suivant l'inspiration du Saint-Esprit, passe en Arménie, province voisine des Indes, où il guérit Byblis, fille du roi Polonius, qui est *lunatique*, et chasse Astaroth, enfermé dans une idole, en lui ordonnant en même temps de briser ce vain simulacre, et le temple où le peuple l'adore.

(Ici doit saillir de l'Ydolle, et la rompre aussi menu que poudre.)

ASTAROTH.

Je croy que dyable ne fut oncques
Aussi terriblement pugny.

(49) Les diables traitent ici Hérode en grand seigneur, et le conduisent dans un chariot. Dans le *Mystère de S. Andry* ils emmènent Egéas, prévôt d'Achaïe, en brouette. Satan et Rahouart ne font pas tant de façons pour le mauvais riche, qui n'est

« Polonius, frappé à la vue de ces prodiges, se convertit et reçoit le baptême. Pendant ce temps-là l'empereur Tibère meurt, et laisse sa couronne à *Gayus Gallacula* (Caius Caligula). Ce dernier, qui protège Hérode Agrippa, lui donne le gouvernement de la Judée que possède Antipas, son frère, et envoie celui-ci en exil. Saint Jacques le Majeur revient aussi d'Espagne ; le magicien Hermogène, sachant son arrivée, envoie Philetus, son disciple, contre lui. Philetus, loin de faire quelque mal à l'apôtre, le prie instamment de le baptiser. Hermogène, au désespoir, ordonne aux démons de lier de chaînes ce nouveau Chrétien ; mais saint Jacques l'en délivre, et commande à ces mêmes esprits de lui amener ce magicien. Hermogène, se voyant en présence de saint Jacques, renonce à ses erreurs, et veut brûler ses livres. Non, non, dit l'apôtre.

SAINT JACQUES.

Mieux vault les geeter en la mer,
Affin que le faux sentement
Ne puist vexer aucunement
Les simples et les ygnorans.

Liv. iv. — « Hérode Agrippa n'est pas plus tôt arrivé en Judée, que pour plaire aux Juifs il fait trancher la tête à saint Jacques le Majeur. La sainte Vierge, qui ne s'occupe qu'à travailler en soie avec quelques jeunes filles, répand des larmes en apprenant la mort de cet apôtre, que ses confrères prennent soin d'ensevelir. Hérode fait ensuite jeter saint Pierre en prison, d'où l'ange du Seigneur le délivre. Ce prince projette de faire la guerre aux Tyrois (Tyriens) et aux Sidoniens, qui envoient promptement un potestat pour se justifier à son égard. Il jouit peu de temps de cette satisfaction, une maladie mortelle le saisit, et le conduit au tombeau.

(Icy doit avoir ung chahuan sur la teste.)

« Les diables, le voyant en cet état, le mettent sur un chariot, et le conduisent avec beaucoup de pompe aux enfers (49), où les malins esprits lui viennent faire des présents convenables au triste séjour qu'ils habitent, et enfin chantent la chanson suivante en dansant autour de lui :

Hérode Agrippe, chien mastin,
Tu viens en l'abysme mortelle,
Où tu auras maint dur tatin.
Tu souloyes gens détirer,
Et faire exiler, par envye,
Destruyre, battre, et martyrer,
Dont plusieurs ont perdu la vie.
Mais tu t'en viens le hault chemin ;
En peine, et en douleur cruelle :
Où tu seras dampné sans fin,
Hérode Agrippe, chien mastin.

« Pendant que les apôtres rassemblés se préparent à de nouvelles prédications, le

qu'un simple bourgeois : ils le jettent dans une hotte. On voit par là qu'ils se piquaient de savoir le cérémonial. Au reste, lorsqu'ils avaient un grand nombre d'âmes à enlever, ils se servaient d'une charette

Saint-Esprit leur o. donne de détacher Saulus et Barrabé, qui doivent dans l'Asie annoncer la parole du Seigneur.

(Ces parolles seront proférées de par le S. Esperit, par la bouche d'ung Séraphin, ou d'ung autre Ange, selon que l'on verra estre le plus convenable.)

Saint Paul et saint Barnabé passent en Cypre, confondent le magicien *Baxin Elimas*, et de là vont à Lystre, où les Juifs, émus de rage, ordonnent aux tyrans de les lapider.

AGRIPPART.

Apporte-moy?

RIFFLART.

Quoy?

AGRIPPART.

Ung caillou

GRIFFON.

Et à moy une pierre dure.

RIFFLART.

Mais, où prinse?

AGRIPPART.

Ne te chaille où.

MAUBUÉ.

Apporte-moy?

RIFFLART.

Quoy?

MAUBUÉ.

Ung caillou.

Viendras-tu?

RIFFLART.

Attendez ung pou,

J'ay mis ma main en une ordure.

« Les fidèles sauvent les deux apôtres, et les font cacher dans la maison d'Horestes, l'un d'entre eux. Pendant ce temps-là saint Pierre prêche à Antioche; le prince de cette ville, nommé Théophilus, le fait arrêter à la sollicitation de Simon Magus, et ordonne qu'on le laisse mourir de faim. Heureusement saint Paul s'introduit dans la prison, et secourt saint Pierre; ensuite il obtient sa liberté, à condition qu'il ressuscitera le fils du prince d'Antioche, qui est mort depuis dix ans. Dieu accorde cette grâce aux prières de saint Pierre, le prince et ses sujets se convertissent, et font construire une chaire pour cet apôtre qu'ils reconnaissent pour leur évêque. »

(Icy le portent en la Chaire.)

Liv. v. — « Saint Pierre, de retour à Jérusalem, assemble un concile où se trouvent tous les apôtres et les Juifs convertis à la foi. On y décide la question agitée par ces derniers, et on conclut que la circoncision n'est point nécessaire aux gentils qui seront appelés à l'Evangile. Saint Pierre fait ensuite expédier des copies des canons du concile, dont la teneur est en prose.

(Icy se mettent ensemble, et font semblant d'crire.)

« Les apôtres se séparent ensuite, saint Paul revient en Asie, et de là passe à Athènes, où il convertit saint Denys, Damaris, son épouse, Rustique, Eleuthère et quelques autres.

« Cependant la sainte Vierge, prête à quitter la terre, prie le Seigneur de faire

trouver les apôtres à son trépas. Les trois Maries, et plusieurs femmes dévotes s'y rendent aussi.

(Icy se doit faire un tonnerre en une nuée blanche, qui doit couvrir les Apostres preschans en diverses Contrées, et les apporter devant la porte de Notre-Dame, au Mont de Syon.... Icy la Vierge Marie vest une robe blanche, en laquelle elle trespasse.)

« La sainte Vierge, voyant tous ses amis rassemblés, leur donne sa bénédiction, et leur dit un éternel adieu.

MARIE.

Adieu, enfans, que j'ayme comme moy;
Adieu vous dy, colonnes de la foy,
Fermes et fors, sans jamais desmancher.
Les protecteurs de la nouvelle Loy,
Adieu vous dy, car certes, j'apperçoy
De mon trespas l'heure fort approcher;
Adieu parens, où n'a que reprocher;
Ce monde bas où souloyes marcher
Laisse aux enfans de la terre, et leur quitte;
Adieu vous dy, mes seurs que tant ay cher,
Pour vous ne puis mes larmes estancher,
Car il convient que nature s'acquitte.

« Au bruit d'un second tonnerre, tous les assistants, excepté les apôtres et les trois vierges compagnes de Marie, s'endorment; des anges descendent du ciel pour recevoir l'âme de la sainte Vierge.

(Icy doit avoir une merveilleuse senteur en la chambre de la Vierge Marie à la venue des Anges.)

« Les femmes ensevelissent le corps de la sainte Vierge, et les apôtres le portent ensuite au tombeau à Gethsémany.

(Icy commence saint Pierre In exitu Israël de Égypto, et saint Paul avec luy doivent porter le devant de la chasse. Saint Jacques et saint André l'autre partie, et les autres tenans le drap de dessus, doivent environner le corps, et doit aller saint Jehan devant à tout la palme en sa main.)

« Quelques Juifs audacieux veulent porter leurs mains profanes sur la chässe qui renferme le corps de la sainte Vierge, et reçoivent au même instant la punition de leur crime. Leurs yeux se couvrent de ténèbres. Belzézay et quelques-uns d'entre eux reconnaissent leur faute, et prient la Mère de Dieu d'intercéder pour eux. Ils recouvrent la vue; mais les cinq autres Juifs, persistant dans leur aveuglement, deviennent la proie des démons qui les tourmentent, et enfin les étranglent.

ASTAROTH.

Que fais-tu, Satan?

SATAN.

Je leur serre

Ung petit le col de ma patte,
Pour les despeche plus à haste;
Car ilz crient comme enragez.

(Icy doit une nuée couvrir les Apostres, puis par dessoulz terre chacun s'en doit retourner en sa région. Durant ce tems les Anges enlevent au Ciel le corps de la Vierge Marie.)

Liv. vi. — « Saint André arrivant en Myrmidonie rend la vue à saint Matthieu à qui les infidèles ont crevé les yeux. Ce dernier passe en Ethiopie, et guérit deux pauvres Ethiopiens que Zaroès et Anbaxat tiennent

estropiés pour leur art magique. Ces deux sorciers, irrités contre le saint apôtre, appellent une multitude de serpents, qui sont aussitôt dévorés par un dragon furieux que saint Matthieu fait venir exprès.

(Icy fault qu'il saille par dessoubz terre ung dragon moult terrible comme ung serpent.)

« Le fils du roi meurt, et l'apôtre le resuscite. Ce miracle touche le roi et le convertit; Zaroès et Arphaxat quittent aussitôt cette cour, pour se rendre en Perside auprès de Waradach, duc de Babylone; mais destinés à n'employer leur malice que pour relever le mérite et la gloire des apôtres, en fuyant saint Matthieu, ils rencontrent ici saint Simon et saint Jude. Pendant le séjour que fait saint André en Myrmidonie, une mère amoureuse de Sostrates, son propre fils, et ne pouvant le faire consentir à ses coupables désirs, l'accuse au juge d'avoir voulu la violer. Saint André par ses prières sauve cet innocent, que son silence et sa modestie allaient faire périr; un coup de tonnerre réduit en poudre cette mère incestueuse, et le juge et les habitants, saisis de frayeur, demandent le baptême.

« Saint Philippe, conduit par l'Esprit de Dieu, va en *Sithie*. L'évêque païen de ce pays veut le sacrifier au dieu Mars. Le Seigneur délivre son apôtre de ce danger

SAINT PHILIPPE.

Dieu puissant, qui pouoir
As de veoir, et sçavoir,
En ceste heure présente;
Ta grace me présente
Pouï reconfort avoir.

(Icy doit saillir de l'Ydolle ung Dragon qui abbate le filz de l'Evesque, et les deux Tribuns, et les deux Varlets tous mortz, et les lampes rompuës.)

L'évêque se convertit à ce spectacle, et saint Philippe par ses prières rend la vue à son fils.

« D'un autre côté Zaroès et son camarade, ne songeant qu'aux moyens de faire périr les apôtres, vont chercher dans des déserts deux serpents d'un venin mortel.

LE 1^{er} CHEVALIER du duc estoupe son nez.

Ha! par noz Dieux, cecy est gref!
Ha! que ces bestes puent fort!

(Icy saint Symon et saint Jude prennent les Serpens, et les gectent aux Enchanteurs.)

ZAROÈS.

Ha! que maudicte soit la mère
Qui pour moy son ventre effondra.
Et le pere qui m'engendra,
Et ma maudicte conscience.

ARPHAXAT.

Ha! que maudicte soit la science,
Qui a ceste douleur nous tire.

LE CHEVALIER.

Or, endurez vostre martyre.
Et ce qu'il vous plaira direz.

Les apôtres s'approchent d'eux, et les exhortent à prier le Seigneur, qui peut les délivrer des maux qu'ils souffrent.

ARPHAXAT.

Symon, tu as beau sermonner.

ZAROÈS.

Jude, vous perdez vostre peine.

SAINT SYMON.

Dieu peult tous péchez pardonner.

ARPHAXAT.

Symon, tu as beau sermonner.

SAINT JUDE.

Je viens vos maux médeciner.

SAINT SYMON.

A vous donner salut me peine.

ARPHAXAT.

Symon, tu as beau sermonner.

ZAROÈS.

Jude, vous perdez vostre peine,

« Cependant saint Paul annonce la parole du Seigneur en Achaye, et s'étend beaucoup sur les moyens de gagner le ciel.

SAINT PAUL.

Estre doux au piteux,
Souffrir des despiteux,
Estre en dictz véritable;
De ses biens charitable
Aux poures souffreteux:
En vertu vertueux.
Vers Dieu affectueux
En foy ferme, et estable,
Pour en bien délectable
Estre en Cieulx precieux.
Fuyez malicieux,
Pervers, sédicieux,
Et par droict raisonnable
Dessus péché dampnable
Serez victorieux.

(Icy les Juifs le prennent et le meinent à Gallyot Prévost.)

GALLYOT.

Si de sa mort avez envye,
Ou aucun crime en luy voyez,
Prenez-le, son cas pourvoyez:
Pas ne vueil estre son Juge
Qui mal y congnoist bien le juge.

« Les Juifs, profitant de la faiblesse et de l'ignorance de ce prévôt d'Achaïe, maltraitent fort saint Paul, que les fidèles arrachent à leur fureur, et font embarquer sur un vaisseau. L'Apôtre passe à Ephèse, et est fort étonné lorsque le pilote lui demande de l'argent pour son passage.

SAINT PAUL.

Car je n'ay ne pille, ne croix,
Jamais je ne porte deniers.

LE MATHELOT.

Vous estes l'ung des Aulmoniers,
Qui font au point du jour l'aulmosne?

LE PATRON.

Vostre passage je vous donne,
Une autre fois nous reverrons.

« Saint Matthieu donne cependant le voile à Ephigénie, fille du feu roi d'Ethiopie. Hirtacus, seigneur du pays, apprenant la résolution de la princesse, va trouver l'apôtre, et lui promet la moitié du royaume s'il veut la faire consentir à l'épouser. Bien loin de répondre à ses désirs, saint Matthieu par un nouveau sermon exhorte cette princesse à conserver sa virginité. Hirtacus,

devenu furieux, fait assassiner l'apôtre, et meurt peu de temps après, consommé d'une affreuse lèpre.

« Sur ces entrefaites, saint Barnabé, prêchant l'Évangile aux Cypriens, est conduit en prison, et peu de temps après au supplice, où il reçoit la couronne de gloire.

(Icy Barnabé soit lyé par le corps et par les piedz contre une roüe de charette, et au milieu un pilon, où doit avoir un pertuys pour passer une corde, et par-dessoubz terre un corps saint comme Barnabé, et faindra Daru brusler Barnabé, et fera brusler ledit corps saint, et se dévillera Barnabé par-dessoubz terre.)

« Daru et les autres satellites mettent les os dans un coffret de plomb, dans l'intention de le jeter dans la mer le lendemain.

(Icy ferme le coffre, et s'en va, et les deux Disciples de Barnabé le prennent.)

« Pendant que tout ceci se passe en Ethio pie et en Cypre, la voisine d'un seigneur de Babylone vient lui annoncer que sa fille vient d'accoucher; cette fille déclare à son père que c'est le diacre Eufrosinus qui l'a séduite. Le père va consulter saint Simon et saint Jude, qui ordonnent à l'enfant nouveau-né de dire s'il doit la naissance à ce diacre. L'enfant répond que non; le père prie ensuite les apôtres de lui faire connaître le coupable. Mais ceux-ci s'en défendent, ajoutant qu'il suffit pour eux que l'innocence soit reconnue.

LE PÈRE à la nourrice.

Rempotez l'enfant en l'Hostel;
Que malle rage, et malle mort
Ayt sa mere

LA VOYSINE

Vous avez tort,
Rien n'a fait qu'à autre n'advienne.

« L'évêque païen de Babylone, apprenant avec chagrin les miracles opérés journellement par les deux apôtres, vient avec main forte, et les entraîne au temple du Soleil et de la Lune pour les obliger à les adorer.

(Icy leur monstre un Temple, où il y aura deux Chariots, l'un tiré à chevaux, et l'autre à bœufs;

(50) On ne sera peut-être pas fâché d'apprendre la généalogie d'un homme qui joue un assez grand rôle dans ce poëme, et dont nous avons souvent occasion de parler dans la suite. Voici de quelle façon il la raconte lui-même un peu plus haut.

Je suis Daru,

Bon pendeur, et bon escorcheur,
Bien bruslant homme, bon trancheur
De testes, pour bœiller ès fours:
Trayner, battre par quarefours
Ne double que meilleur s'appere.
Le Sire grant de mon grant pere
Fut pendu d'un joly cordeau:
Ma grant mere fut au....
S'esgallant, et menant grant chere;
La superlative sorciere,
Dont on ouyt jamais parler,
Pour petits enfans estrangler.
Mon pere fut tout vif bruslé,
Et mon frere fut décollé,
Et enfouy son filz aisé:
En terre la fosse luy fis,
Et sur le ventre luy sailly,
Mon autre frere fut bouilly

et dessus un Soleil, et sur l'autre une Lune; et dessoubz lesdictz Chariots un Ethiopien noir et terrible, et derriere deux furieux.)

« Ces deux furieux se retirent à la vue des apôtres, qui ordonnent ensuite aux Ethiopiens de briser les idoles et les chars sur lesquels elles sont posées. Ces deux malins esprits obéissent, et l'évêque, voyant ses dieux en cendre, se jette avec fureur sur saint Simon et son compagnon, et leur ôte la vie.

« Cependant Daru, qui est le bourreau banal de ce mystère (50), vient avertir le prince Astragès que saint Barthélemy a converti à la foi chrétienne le roi Polonius son frère; Astragès est charmé lorsqu'il apprend que Polonius s'est rendu ermite et lui a abandonné sa couronne, il demande à Daru comment et où il a appris cette nouvelle.

ASTRAGÈS.

Maulgré Appollo, qui es-tu?
Qui ainsi me dis en commun?

DARU.

Par ma foy, Sire, je suis un
Gentil-homme de basse main (51)
Mon frere fut cousin germain
A l'oncle du nepveu au frere
De la fille à la seur du pere
De la mere de mon ayelle;
Et la mienne portoit la voille,
Pour mieux la dame contrefaire.

« Il ajoute qu'il est bourreau. Astragès, pour essayer ce qu'il sait faire, lui ordonne d'aller arrêter saint Barthélemy, à qui il propose ensuite de renoncer à la foi qu'il professe. Le généreux apôtre (52) répond, sans s'effrayer, que les tourments les plus terribles ne peuvent l'ébranler; sa constance irrite le tyran, qui commande à Daru de le fouetter de toutes ses forces

DARU.

Çà, maistre, çà,
Et zif, et zef, et zof, et zaf,
Et zif, et zof, et zef, et zaf;
Et croq, et craq, et maille, et cherge (53)

« Astragès, voyant que saint Barthélemy se rit de ce tourment, ordonne qu'on l'écorche, et enfin lui fait trancher la tête.

Pour ouvrer de faulse monnoye,
Et pour ce cas-là je venoie
Assavoir s'on avoit mestier
Du meilleur ministre au mestier, etc

(51) Daru dit encore, liv. vii, p. 112, de l'édition d'Alabat.

Je suis gentil homme,
Je dy gentil de basse main.

(52) Au mystère xv de la première journée de la Passion, saint Barthélemy, avant d'être appelé à l'apostolat, est habillé en fils de roi, c'est-à-dire en prince du sang royal. L'auteur des dixains que l'on lit à la tête du mystère des Actes des apôtres nous en donne une raison, appuyée selon toutes les apparences, sur les deux mots dont le nom de cet apôtre est composé, Bar qui en hébreu signifie fils, et Ptolémée. Il n'en fallait pas davantage à nos anciens pour former une généalogie. Voici les trois premiers vers de ce dixain de saint Barthélemy.

Extrait du sang royal de Ptolémée
Du roy céleste à la cour mieulx aymée
Bartholemy me faisant appeler, etc.

(53) Imitation du bruit des fouets.

(L'ame de saint Barthelemy sort.)

« L'apôtre n'est pas plus tôt expiré, que les démons s'emparent de ses bourreaux et de ses persécuteurs, et les agitent avec violence.

ASTRAGÈS.

Je meurs, je forsenne, j'enrage,
Et si m'en vois à dampnement.

(Icy courent comme enrages.)

LE PRESTRE DE LA LOY.

J'enrage; Dyables, vistement,
Venez à coup, et m'emportez.

L'ESCUYER D'ASTRAGÈS.

A l'y, à l'y.

LE PRESTRE.

Après, après.

L'ESCUYER

Gare, gare le croq de fer.

DARU, courant comme eulx.

Par Jupin, voicy Lucifer,
Qui nous vient tout tomber en bas.

ASTRAGÈS.

Çà, Dyables

DARU.

Daru n'y est pas.

LE PRESTRE.

Dyable, las, ne m'emporte point
Si rudement.

DARU.

Je n'en suis point,
Et par Jupiter je m'en voys.

(Icy doivent cheoir à terre, et eulx trayner en enfer.)

« Daru, échappé de ce danger, va à Hié-
rapolis, où il aide à crucifier le diacre saint
Philippe. Ensuite feignant d'être aveugle,
il prie les passants de lui faire l'aumône.
Le maître d'une hôtellerie d'Hiérapolis et
sa femme lui donnent quelques pièces d'ar-
gent, et s'apercevant des fouets et des
cordes qu'il porte, lui en demandent la rai-
son : C'est pour chasser les chiens qui vien-
draient me mordre, répond Daru.

DARU.

S'ilz m'abayoient soir et matin,
Je fais ainsi : passe mastin,
Arriere, arriere quant il mort

(Icy frappe l'Hôte et l'Hôtesse de ses fouëtz, et s'en-
suit ensuite.)

Liv. VII. — « Saint Thomas, obéissant aux
nouveaux ordres du Seigneur, va prêcher
l'Evangile dans l'Inde la Majour, et conver-
tit Migdoyne, femme de Caricius. Caricius,
irrité contre l'apôtre, va en avertir le roi
Mygdéus, son frère, qui fait aussitôt arrêter
saint Thomas, et ordonne à Daru de le faire
marcher sur des fers ardents.

(Icy doit cheminer par-dessus, et en doit avoir d'au-
tres mis par soubz terre (54), et doit avoir force
d'eau, qui doit faire fumée.)

LE ROY.

Quesse-cy, dont vient en ce lieu
Ceste eau?

(54) On sent aisément que, pour conserver les
vraisemblances, le bourreau apportait des barres de
toutes rouges, mais qu'au même instant on en

CARICIUS.

Ha deà tout en est plain.

« Le roi fait jeter ensuite saint Thomas
dans un four bien chaud; et Daru, croyant
qu'il y va périr, veut voir ce qui se passe à
Philippis et aide les païens de cette ville à
mettre le feu à la maison de saint André.
Il revient un moment après, ouvre le four,
et saint Thomas en sort sain et sauf, au
grand étonnement de l'assemblée. Mon
frère, dit alors Caricius au roi Mygdéus,
pour faire perdre à ce chrétien la protection
de son Dieu, il faut l'obliger à adorer les
nôtres.

(Icy doit avoir ung Temple et ung Soleil d'or sur ung
Chariot, mené à chevaulx, et dedans le Soleil au
derriere ung Dyable..... Icy doit avoir une Ydolle
qui peut fondre.)

« Saint Thomas, conduit dans ce temple
par l'évêque des Indiens et ses satellites,
ordonne au démon de se retirer, et aupara-
vant de réduire le temple et l'idole en pous-
sière.

(Icy doit fondre l'Ydolle, et le tout en poudre, et le
Temple cheoir, et l'Evesque et autres urler comme
loups et chiens.)

DARU.

Et quel Dyable pourroit entendre
Leurs chansons? Ilz ne font que urler.
Ne savent autrement parler?
On ne les entend peu ou pou,
L'ung urlé en chien, et l'autre en loup;
L'ung crye, l'autre parle Hébreu.
Je ne sçay que c'est en ce lieu.
Ce sont Dyables, je les conjure.

(L'Evesque d'Ynde la Majour prend ung glaive fainct,
et dict.)

L'EVESQUE.

Seigneur, je vengeray l'injure
De mon Dieu, car j'en ay envye.

(Icy le fiert (55) au travers du corps, et tuë saint
Thomas.)

DARU, voulant l'arrêter.

Ha! que maulgré en ayt ma vie;
Cecy estoit à moy affaire.

« Les malins esprits, voyant que malgré
leur efforts, l'Eglise naissante s'augmente
de jour en jour sur leurs ruines, prennent
la résolution de quitter les enfers, et d'aller
sur la terre gagner leurs vies à des mé-
tiers où ils pourront mieux réussir.

SATHAN.

Au monde yray estre usurier;
Assez ouvrage trouveray

BÉRITH.

Et croyez que m'esprouveray
A estre marchand de Chevaulx,
Pour faire ce mestier je vaulx
Plus de trente milz ducatz.

BURGIBUS.

Je m'en yray aux Advocat.

« Et moi, dit Cerbérus, je m'adonnerai à
faire des messages d'amour à la cour et à

substituait de froides, sur lesquelles l'acteur qui
jouait le rôle de saint Thomas devait marcher.

(55) Frappe.

la ville. — Je veux être sorcier et diseur de bonnes aventures, ajoute Belzébath

LÉVYATHAN.

Et il faudra que je me boute
A l'Eglise, et que je m'adonne
A servir Madame Symonne.

« Proserpine, qui entend leurs discours, pousse des cris épouvantables. Les diables en paraissent touchés, et redoutant en même temps les menaces de Lucifer, abandonnent leur dessein, et rentrent aux enfers.

(Icy vont tous en Enfer, et se doit faire un grant bruyt.)

« Cependant les Juifs lapident l'apôtre saint Matthias, et Daru (qui se trouve partout) lui fend la tête d'un coup de hache.

(Icy doit être mis en un sercueil sur une trappe couverte, par laquelle s'en aille par dessous terre.)

(Icy faict saint Pierre Linus et Clétus Cardinaulx.)

SAINCT PIERRE.

Cardinaulx je vous constituë, etc.

« Linus et Clétus remercient saint Pierre, qui guérit ensuite un aveugle et un boiteux, et convertit les quatre concubines d'Agrippa, prévôt de Rome.

MAUBUÉ, messenger d'Agrippa.

Quesse-cy? Rose (56) est devenuë
Benigue, Nonnain, ou Abbesse?

« L'empereur Claudian (Claude) meurt et Néron lui succède.

(Icy doivent tirer un rideau, feignant d'ensevelir le corps.)

« D'un autre côté, saint André fait plusieurs miracles dans la Grèce, et enfin au nom du Seigneur délivre le pays d'un serpent monstrueux, qui a cinquante coudées de long et quatorze de large.

(Icy doit avoir un Chesne planté, et se doit l'yer le Serpent à l'entour dudict Chesne, en criant; et doit saillir grant quantité de sang, et puis meurt (57).

« Sur ces entrefaites, Lysias, prévôt de Judée, fait arrêter saint Paul, et ordonne aux bourreaux de le fouetter. L'apôtre se plaint amèrement qu'on ose traiter ainsi un citoyen de Rome.

LYSIAS.

Es-tu Rommain?

SAINCT PAUL.

Prévost, oüy,
Battu en grande vilité.

« Saint André continue à opérer plusieurs

(56) Nom de la concubine.

(57) Le machiniste qui faisait mouvoir le serpent était placé au centre du théâtre, et au moyen d'une corde de crin noir, en attirant l'animal à lui, le tortillait autour du chène, sur l'écorce duquel étaient attachées des pointes de fer, qui, perçant la peau du serpent, en faisaient sortir une eau couleur de sang.

(58) Quoique ces talents ne soient guère recommandables, cependant Daru ne laisse pas d'être assez content de lui-même, comme il paraît par ces

miracles en Achaïe; on le mande chez Maximilla, épouse d'Egée, prévôt de cette province, qui est accablée d'une violente maladie. En entrant dans le palais, il trouve Egée prêt à se percer le sein; l'apôtre lui retient le bras, et le console en lui disant que le Seigneur peut guérir en un moment le mal de son épouse. En effet, Dieu exauce ses prières, et Maximilla se trouve entièrement soulagée. Le prévôt, transporté de joie, offre de riches présents à saint André, qui les refuse, ajoutant qu'il n'est point auteur de cette guérison. Peu de temps après Egée part pour la Macédoine. Saint André profite de son absence pour dessiller les yeux de Maximilla, et lui enseigner la voie du salut.

« Egée de retour chez lui, apprend avec chagrin la conversion de son épouse, et se prépare à en punir l'auteur, lorsqu'une colique imprévue l'oblige à songer à toute autre chose.

ÉGÉE.

Ha! Dieu, le ventre; il me convient
Retourner, plus tenir ne puis
Mon caué, aussi enflé je suis
Que un tonneau: ma douleur se traict
Cy au long.

LE SECOND CHEVALIER D'ÉGÉE.

Allez au retraict,
Et allégé vous sentirez.

« Le prévôt, un peu soulagé, va au conseil, où il prend la résolution de faire périr tous les chrétiens. Heureusement pour lui Daru vient lui offrir ses services.

ÉGÉE.

Et que sçais-tu faire?

DARU.

Bien pendre,
Rostir, brusler, escarteler,
Battre de verges, desceoir,
Trayner, escorcher, enfouyr,
Et si on se combat, fouyr,
Aussy bien qu'onques fait personne (58)

« Egée envoie prendre saint André, et malgré les prières et les menaces de sa femme, et de ses plus proches parents, le fait attacher à une croix où il expire, et des anges viennent recevoir son âme.

(Soit saint André descendu de la Croix, et Maximilla, Tyton (59), Sydrac, Exosus, et Annel le doyvent mettre en un Tombeau en sépulture, sur une trappe coulournée, où il s'en puisse aller par dessous terre.)

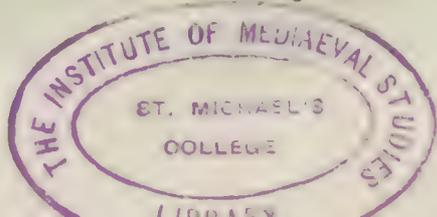
SATHAN saulte au col d'Egée.

Vous serez le très-mal venu.

vers qu'il dit dans un *a parte* au commencement du livre suivant.

Quant à ma personne regarde,
J'estoye, si Dieu eust voulu,
Aveoir mon corps, pour estre esleu
Assez homme, pour en arroy,
Estre Prince, Prêlat, ou Roy:
Pour en triumphe avoir vescu, etc.

(59) Ce sont les noms de plusieurs Grecs convertis.



BÉRITH.

Vous serez le très-mal trouvé.

(*Sathan saint de l'estrangler, et aidé de son Compagnon, il l'entraîne en Enfer par les pieds. —*
 NOTA. *Que Symon Magus ayt un visage saint soubz son Chapperon de Docteur en la teste, et se puisse avaller sur le visage, etc.*)

« En cet état, Simon se présente à l'empereur Néron; en lui disant qu'il est le fils de Dieu, et que pour prouver ce qu'il avance, on n'a qu'à lui faire trancher la tête, et qu'il ressuscitera ensuite. Néron, poussé par la seule curiosité, ordonne à Daru de faire cette exécution; mais Daru, séduit par les charmes de cet enchanteur, coupe la tête à un mouton, et les disciples de Simon emportent ce scélérat dans un tombeau pratiqué exprès, d'où il sort au bout de quelque temps. L'empereur demande à ses chevaliers (60) s'ils ont vu expirer Simon, tous lui répondirent qu'oui; pendant ce temps-là « Simon Magus lève la couverture du tombeau, » et s'annonçant pour le Messie, il prêche le peuple de Rome; et pour augmenter davantage son crédit, Satan, sous de pareils habits, chante les louanges de cet enchanteur dans une autre place de cette ville.

Liv. VIII. — « Ce livre commence par le martyre de saint Philippe apôtre, que le prévôt d'Hiérapolis fait attacher à une croix, par celui de saint Jacques Alphée, qui, prêchant la voie du salut à Jérusalem, est précipité par les Juifs. Pendant ce temps-là, Festus, prévôt de Judée, qui a succédé à Lysias, fait mettre saint Paul dans un vaisseau pour le conduire à Rome; une effroyable tempête agite le bâtiment sur lequel il est monté, et oblige les matelots à songer à leur sûreté.

(*Icy doyvent gecter coffres, et autres besongnes en mer, et l'arbre doit être de deux pièces, en façon qu'il se puisse rompre.*)

« Le navire aborde à l'île de Mytillaine, etc., et enfin à Rome dans le temps que Néron et Simon Magus songent aux moyens de faire périr saint Pierre. Saint Paul va visiter ce dernier, et lui rend compte de tout ce qui lui est arrivé; saint Pierre en fait de même, et ajoute qu'il vient de consacrer saint Clément évêque de Rome.

SAINT PIERRE.

J'av voulu

(60) La note marginale nous apprend que ceux qui jouent dans les troisième et quatrième journées les rôles des domestiques de Néron, peuvent représenter dans celle-ci ceux de ses chevaliers. Ce qui pourrait nous donner lieu de croire que ces troisième et quatrième journées sont les VIII^e et IX^e livres suivants. Le cri qui est à la tête de ce mystère nous instruit encore moins, et marque seulement qu'on continue chaque jour de représenter les journées du mystère des *Actes des Apôtres*, et que l'on continuera jusqu'à la fin : mais il ne dit point en quel nombre étaient ces journées. Le sieur de Laffay, *Hist. de Berry*, liv. vi, chap. 7, assure que lorsqu'il fut joué à Bourges en 1556, la représentation dura quarante jours. Ainsi on ne trouve rien de positif là-dessus, et l'on peut dire de ce mystère, comme de

Qu'il ait été Evesque esleu :
 Paul, faictes-lui la révérence.

SAINT PAUL, *saluant saint Clément.*

Selon ma petite science
 Le feray.

SAINT CLÉMENT.

Il ne le fault pas.

« Ces deux apôtres vont ensuite disputer avec Simon Magus, qui, ne pouvant résister à l'esprit divin dont ils sont remplis, appelle les secours infernaux.

(*Icy doivent venir d'enfer aucuns dyables, comme chiens faintz, qui viennent à saint Pierre.*)

SAINT PIERRE, *en leur jettant des morceaux de pain.*

Or, tenez, en l'honneur de Dieu,
 En lieu de venir dévorer
 Mon corps, venez assavourer
 Ce pain, que par Dieu vous présente,
 Devant l'Assemblée présente;
 Et de mal faire vous gardez (61).

(*Icy doivent tous sentir Pierre, puis faire ung cry, et s'enfuyr.*)

« Saint Pierre découvre ensuite comment ce magicien a séduit le peuple, en substituant un mouton à sa place, pour faire croire qu'il a ressuscité. Toute l'assemblée écoute avec étonnement le discours de l'apôtre. Daru lui-même ne sait que penser d'une pareille aventure, et s'exprime ainsi sur cet événement.

DARU.

Or çà, et si j'ay tué Dieu,
 Et s'est suscité par ses dictz,
 Je suis bourreau de Paradis ?
 A ces parolles le voit on.
 Et si j'ay tué ung mouton,
 Tant bien qu'ung autre laboureur ?
 Je suis boucher de l'Empereur,
 Que voulez-vous? c'est aventure.

« Saint Pierre rend la vie à un jeune homme fort aimé de l'empereur; et Simon, qui a employé inutilement tous ses efforts, en conçoit une si grande fureur, qu'il fait une conjuration plus puissante que les précédentes.

(*Icy Symon Magus doit lyre en ung livre que Marcel luy tiendra, et doit faire de grandes adjurations et conjurations; et doit ung dyable venir en forme d'ung chien, et doit être Cerberus; et fault qu'il ait dents apparoissans.*)

« Le saint apôtre, craignant peu la fureur de ce monstre, lui ordonne de rentrer au lieu d'où il est sorti; Simon s'enfuit de rage, et Marcel, son disciple, se jette aux

presque tous les autres, qu'ils duraient tantôt plus, tantôt moins, selon la volonté, ou la commodité des acteurs, qui en jouaient le nombre d'actions qu'ils voulaient, et reprenaient la suite le lendemain et les jours suivants. Si ceux la *Passion*, de la *Vengeance*, de la *Destruction de Troyes*, et quelques autres ont été quelquefois représentés dans les temps indiqués par le titre, c'est qu'on commençait dès le matin : on faisait une pose sur le midi; et le reste de la journée se représentait l'après-dîner. C'est ce qui fut principalement observé à Metz en 1457, et à Angers en 1486.

(61) Ainsi fait Eneas, et la Sibylle à Cerberus, Virgil., lib. vi, *Enéide*, dit la note marginale. On pouvait aussi ajouter Homère, livre xi de l'*Odyssée*.

pieds de saint Pierre, le prie de lui donner le baptême et de le recevoir au nombre des fidèles. On vient faire le récit de tout ceci à saint Clément, et saint Paul, prêt à monter en chaire lui demande sa bénédiction.

SAINCT PAUL, à genoulx.

Révérènd Pere en Dieu, Clément,
En la Cité prescher m'en voys,
Et au peuple esandre ma voix.
Pour requérir salvacion.

SAINCT CLÉMENT luy donne sa bénédiction.

De Dieu la bénédiction (62).
Paul, mon amy, vous soit donnée,
Comme la chose est ordonnée
Par nostre très-précieux Maistre.
Allez en la Chaire vous mettre
Et faictes-bien vostre devoir.

(Icy soit saint Paul en chaire, et parle, et soit Patroclus hault sur une fenestre sur une pièce de bois, lequel cherra de dessus ladite pièce à la fin du sermon de saint Paul.)

« Patroclus, s'endormant au sermon de l'Apôtre, tombe, et perd la vie; saint Paul descend aussitôt de sa chaire et le ressuscite. Ce miracle fait beaucoup de bruit dans Rome; Patroclus lui-même en rend témoignage à Néron, de qui il est fort connu; mais ce prince ennemi des Chrétiens lui donne un soufflet, et le fait mettre ensuite en prison avec Barnabas et Justus qui veulent prendre sa défense. »

Liv. ix. — « Simon Magus, au désespoir de succomber dans toutes les disputes qu'il entreprend avec les apôtres, veut tenter un dernier effort pour rétablir son crédit dans l'esprit de l'ignorante populace, et fait répandre le bruit qu'il va monter au ciel. Une foule de peuple accourt à ce spectacle; et déjà Simon est élevé dans les airs par ses démons, lorsque saint Pierre, qui se trouve présent, ordonne à ces derniers de laisser tomber ce malheureux enchanteur, que tout son art ne peut défendre de la mort qu'il reçoit par cette chute.

(Icy les dyables vont prendre le corps de Symon Magus, et l'entraignent en Enfer.)

« Néron, voulant venger sa mort, fait conduire en prison saint Pierre, saint Paul, Aristarchus, Tyton, Sidrac, Lucas et quelques autres. Procès et Martinien, à qui on les confie, se convertissent à la foi, et mettent les prisonniers en liberté. L'empereur, irrité contre ces nouveaux Chrétiens, les fait conduire au supplice.

PARTHÉMIUS à Néron.

Ha! Sire, ilz sont plus asseurez,
Qu'onques pierre, que j'apperceuz.

« On vient ensuite donner avis à saint Pierre que le prévôt Agrippe le fait cher-

cher partout pour lui ôter la vie. Les fidèles exhortent cet apôtre à prévenir par une fuite salutaire les poursuites du prévôt. Saint Pierre rejette courageusement ce conseil, mais se trouvant seul, il prend la résolution de sortir de Rome.

(Soit saint Pierre à la porte, et doit estre l'Echafault de Rome près de Paradis (63).)

« L'ange Gabriel, sous la figure du Fils de Dieu, reproche à cet apôtre sa faiblesse, et l'engage à souffrir la mort avec fermeté.

(Icy doit cheminer par la Cité, et Pierre après; et
NOTA, qu'il doit aller près d'ung pillier de Paradis, et se attachera pour monter comme une Ascension, et se doit couvrir à l'entrée d'une nuée.)

« Néron ordonne à ses chevaliers, qui font ici l'office d'archers, d'aller arrêter saint Pierre et les autres Chrétiens. Ces satellites, en exécutant cet ordre, fouillent dans leurs poches.

LE SECOND CHEVALIER.

Sus, cheminez. Maistre Tyton;
Çà la bourse où sont les escus.

« On conduit saint Paul à l'empereur, et les autres prisonniers à Agrippe, qui ordonne à Daru de brûler Tyton, Aristarchus et Sydrac.

(Icy doivent estre attachez au pillon (pilier), et qu'ilz se puissent devaller en bas secretement, et en leurs lieux rebouter entre le pillon et les sagotz aucuns corps faintz.)

« Néron condamne saint Paul à avoir la tête tranchée, pendant qu'Agrippe juge saint Pierre à être crucifié. Saint Paul, conduit au supplice, convertit ses bourreaux, qui, les larmes aux yeux, lui offrent la liberté. L'apôtre refuse leur secours, et les prie instamment d'exécuter l'arrêt de l'empereur. Les bourreaux touchés de sa constance, n'obéissent qu'avec peine.

(NOTA. — Que la teste saulte trois saultz, et à chascun yst (63*) une fontaine.)

« Saint Pierre, arrivé au lieu où il doit recevoir le martyre, supplie son juge de le faire crucifier la tête en bas, Agrippe consent à cette demande.

AGRIPPE.

Or sus, sus nous luy accordons.
Prenez des cordes, et cordons;
De le lyer on se recorde.

RAVISSANT.

Quant est à moy, je m'y accorde,
J'en estoye bien recordé.

DARU.

Par ce bras seras encordé,
Car de ce faire suis recordz.

ÉPIPHANÈS.

Encorder le vueil par le corpz,
Sans plus la leçon recorder.

(62) Si l'on a été surpris de voir saint Pierre créer cardinaux saint Lin et saint Clet, on le doit être encore plus de ce qu'on trouve ici, et apparemment que l'auteur, oubliant saint Pierre et ses deux successeurs, a cru que saint Clément fut le premier Pape.

(63) C'est-à-dire que l'échafaud de Rome doit être au-dessous de celui de Paradis. Lorsque dans un mystère on était obligé de faire descendre ou

monter quelque personnage du ciel, on plaçait l'échafaud où se devait passer la scène sous celui du paradis. C'est ainsi que sont disposés la chambre de la Vierge Marie, dans les mystères de la Conception et de l'Incarnation, et le lieu où les apôtres s'assemblent pour recevoir le Saint-Esprit dans ceux de la Résurrection.

(63*) Yst, sort

ANTIGONUS.

Par ses piedz le fault concorder
A la fin, que nul ne l'oublie

GÉRYON

J'ay cy une corde establee,
Qui y sera toute propice.

« Tandis qu'on vient raconter à Néron la mort de saint Paul, cet apôtre paraît au milieu de la salle, et, annonçant la colère du ciel, jette l'empereur dans un trouble sans égal.

NÉRON

Harau! Dyables, qu'on me sequeurre (*secoure*).
Saillir d'icy vueil sans demeure
Ostez-vous, je me vueil occire.

(Tous le tiennent.)

PAULIN.

Et pour Dieu, patience. Sire,

NÉRON.

Il me semble que voy monter
Mon ame en une cheminée?

« Paulin conseille à Néron, pour soulager son mal, de donner la liberté à Patroclus, à Barnabas et Lucas, qui, en sortant de leur prison, vont ensevelir les corps des deux apôtres. Peu de temps après, l'empereur, tourmenté par sa noire mélancolie, fait arrêter le prévôt Agrippe (64) : et lui demande par quelle raison il a fait mourir saint Pierre. Agrippe se défend de tout son possible, et insiste beaucoup sur la haine que l'empereur porte aux Chrétiens, dont cet apôtre était le chef. Au même instant saint Pierre paraît tout à coup, et déclare à Néron que la vengeance du ciel est prête à fondre sur sa tête. Cette vue achève de jeter ce prince dans le dernier désespoir; plusieurs anges surviennent, « et le frappent de fléaux et autres bâtons. »

(Icy s'en va saint Pierre, et NOTA, que par dessoubz terre doit avoir gens ayans fleaux et autres bastons.)

« Néron appelle ses domestiques à son secours, et réclame en vain l'assistance de la déesse Ysis, sa protectrice.

ALBINUS.

Empereur de haulte valeur,
Ayez ung peu de patience.

PAULIN.

Qu'est devenuë vostre science?
Et prudence?

LE PREMIER CHEVALIER.

Sire, c'est une illusion,
Qui en l'esprit vous est venuë,
Car Pierre est mort devant ma veuë.

(64) Daru fait ici quelques réflexions sur l'aventure de ce prévôt, qui, malgré le style grossier de l'auteur, contiennent des vérités assez sensibles.

Quoy, pourpenser fault sur ce pas?
Premier, ou ne le pendra pas?
Il est roy, et prévost aussi.
Le fera-t-on mourir ainsi?
Cy-devant le peuple, proteste
Jà ne luy osteray la teste:
Car trop il pourroit couster cher.
C'a, le fera-t-il escorcher?

DICTIONN. DES MYS

« On porte l'empereur dans une chambre de son palais, où Albinus le vient bientôt trouver, tenant un papier à la main. Néron lui demande ce qu'il contient

ALBINUS.

Ne vous chaille jà de sçavoir
Ce que c'est, Sire; je vous jure
Que c'est libelle plein d'injure,
Par les Romains faict contre vous.
Et sçay que auriez du courroux
Si vous en voyiez la lecture.

NÉRON.

Contre moy est-il créature
Qui osast de mon nom mesdire?
Lysez tout hault, car je meurs d'yre,
Si au long l'escript je n'entendz.

ALBINUS.

Vous obéir en tout prétendz:
Escoutez doncques, s'il vous plaist.

(Teneur du libelle diffamatoire faict à l'encontre de l'empereur Néron, par le peuple romain, et leu en sa présence par le susdict Albinus, comme s'ensuit.)

ALBINUS, lisant.

Qui a désir sçavoir la cruauté
Du fier Néron, plein de desloyauté,
Lise l'escript qui contient vérité;
Là pourra veoir ce qu'il a mérité, etc.

« Néron, que cette lecture et tout ce qui vient d'arriver ont rendu furieux, vomit mille imprécations contre la statue d'Ysis, où ce libelle était attaché, et la couvre de boue, ordonnant à ses chevaliers de suivre son exemple.

LE PREMIER CHEVALIER.

Tiens, Ysis, farde ton visage.

LE SECOND CHEVALIER.

Tenez, tenez, vieille souillarda.

NÉRON.

Gectez, gectez sur la p....
Qui m'a laissé vilipender.

« On l'emmène enfin dans sa chambre : il se couche, et prie les diables de le conseiller pendant son sommeil. Satan arrive et lui inspire le dessein de se poignarder; Néron se lève en chemise, et prie les chevaliers de lui percer le sein; ce qu'aucun d'eux n'ose exécuter.

NÉRON tient une espée.

Ha dyables dampnez
De toutes parts vers moy venez,
Venez à ma fin malheureuse:
Espée, soys moy rigoureuse,
Donne tost fin, par grant fureur
A Néron le poure empereur,
Le trist infect et douloureux,
Le malheureux des malheureux.
Le sans ver des mal fortunez,

Je le voldroye bien sçavoir.
Ha nenny, il a trop d'avoir.
Or çà, pensez-vous qu'on le noye.
Nenny, il a de la monnoye.
Je m'abuse; telz prisonniers
Eschappent assez pour deniers:
J'en ay beau parler, et beau dire.

Ce discours de Daru s'adresse aux spectateurs, et est dit dans un à parte, que nos anciens employaient à la place de nos monologues.

Le desespoir des forcenez.
 Dyables, puisqu'il faut que je meure,
 Accourez, ne faictes demeure,
 A vous suis, à vous je me donne (*Il se tuë.*)
 Et le corps et l'ame habandonne
 A jamais, pour vostre présent.

SATHAN, portant l'ame de Néron en enfer.

Lucifer, terrible serpent,
 C'est l'ame du faulx empereur
 Néron etc.

(*Icy se faict tempeste en enfer.*)

« Marcel vient trouver saint Clément,
 pour lui raconter le martyre des apôtres,
 et tout ce qui est arrivé depuis, mais le
 saint Père lui dit qu'il a tout appris.

CLÉMENT.

Si nous retirons à l'Eglise,
 Rendans graces, et sans fainctise,
 Allons faire nostre Oremus,
 Chantans *Te Deum laudamus.*

(*Et se doit commencer le Te Deum en Paradis.*)

ADAM. — Il n'existe qu'un manuscrit de
 ce drame du ix^e siècle, conservé à la Biblio-
 thèque impériale, parmi les manuscrits
 grecs, n° 1630, folios 213, 214.

Grabe, en 1724, fut le premier qui fit
 connaître l'Adam d'Ignace par la publication
 d'un fragment (*Spicileg. SS. PP.*; Oxon.,
 1724, t. II, p. 223); M. Boissonnade le donna
 en entier en 1829 (*Anecdota græca*, t. I^{er},
 p. 436-444); M. Dübner a fourni une édition
 nouvelle du texte grec revu sur le manus-
 crit unique (*Christus patiens, Ezechiel, et*
Christ. pætar. Reliquiæ dramaticæ, Paris,
 Didot, 1846, gr. in-8°), et en a donné, pour
 la première fois, une traduction latine.

Le titre porte: ΙΓΝΑΤΙΟΥ ΣΤΙΧΟΙ ΕΙΣ ΤΟΝ
 ΑΔΑΜ.

M. Boissonnade et M. Magnin ont préféré
 celui de *La chute d'Adam*.

On trouve, jointe au titre, la rubrique
 suivante: Πρὸς γὰρ φίλον συμφοραῖς περιπεσόντα
 ποιῆται τὸ πονημα

En 1835, dans son cours professé à la Fa-
 culté des lettres, M. Magnin mentionna ce
 drame comme le principal monument sub-
 sistant du théâtre au ix^e siècle. (Cf. *Journal*
gén. de l'inst. publiq., 1835, 9 avril, p. 208.)
 Quatorze ans plus tard, à propos de la pu-
 blication de M. Dübner dans la *collection des*
classiques grecs de Didot, le même illustre
 savant s'arrêta longuement à l'examen de
 l'Adam. (*Journal des Savants*, 1849, cahier
 d'août)

Le grammairien Ignace n'est connu que
 par le témoignage de Suidas (*FABRICII bi-*
blioth. græca, t. I^{er}, p. 636); il vivait au com-
 mencement du ix^e siècle. D'abord diacre et
 gardien des vases sacrés dans l'Eglise de
 Constantinople, il s'éleva par son mérite à
 la dignité de métropolitain de l'Eglise de
 Nicée. Outre son drame, il est resté de lui
 des ouvrages en prose et en vers que Léo
 Allatius avait eu l'intention de publier. (*In*
Eustathii Antioch. Hexameron, p. 284.)

La rubrique du manuscrit indique les
 cinquante-quatre premiers vers comme un
 envoi à un ami malade ou tombé dans le

péché, sens ambigu que l'on retrouve dans
 le Christ souffrant et Ezéchiel; ce semble
 plutôt un prologue.

Au fond, c'est le « premier essai d'un
Paradis perdu. » (*Journal des Sav.*, p. 461.)
 Nulle trace d'invention poétique. Exemple
 rare, à ce titre très-précieux, de représenta-
 tions figurées en Orient et en Occident à cette
 époque. Le style prouve combien, aux VIII^e
 et IX^e siècles, la langue était supérieure en
 Orient. Un passage semble indiquer l'emploi
 de la musique et du prestige des machines.
 « La Chute d'Adam était, si je ne me trompe,
 ce qu'on a appelé plus tard, en Italie, un ora-
 torio. » (P. 463.) On y remarque cette belle
 pensée, surtout chrétienne: « Il n'y a point
 de lieu en dehors de la présence de Dieu. »
 Quelques expressions, singulièrement re-
 cherchées, sont d'une afféterie toute mo-
 derne qui contraste avec la simplicité de la
 Genèse. (*Ibid.*)

PERSONNAGES.

DIEU.
 ADAM
 ÈVE

LE SERPENT.
 LE RÉCITATEUR DU PROLO-
 GUE.

PROLOGUE.

Embrassez dans l'esprit tous les maux, tous les
 ennuis, toutes les luttes intérieures dont fut autre-
 fois cause pour les auteurs du genre humain, auprès
 de qui il se glissa, le Serpent, notre ennemi naturel,
 orgueilleux de ses triomphes pervers; et au souvenir
 de cette antique malédiction, tombée des premiers
 hommes sur toute la nature humaine, ayez la vue
 tout entière de votre malheur et de la supériorité
 dans la lutte de l'ennemi, vous tous qui pouvez
 sombrer sur ces écueils. Car, lorsque le Serpent,
 auparavant précipité dans l'abîme à cause de ses
 péchés, connut soudain l'essence des choses intelli-
 gibles, et vit l'ordre des choses terrestres accompli,
 dans une indicible vélocité, par la parole et la vo-
 lonté seule; la grandeur de la céleste hiérarchie,
 Chérubins, Principes, Seraphins, Trônes, Archanges
 et cohortes redoutables des Anges; la terre, le ciel,
 et tout l'ensemble des astres; l'eau et le feu, l'air
 et l'éther; l'étoile du matin emportée dans le char
 du jour, et l'étoile du soir, flambeau des nuits; les
 quadrupèdes, les oiseaux, tous les êtres vivants et
 tout ce monde issu d'un mot; quand il vit enfin
 l'homme sorti tout entier de la puissance de Dieu,
 œuvre de sa main, serviteur des cieux, placé au-
 dessus de tous les êtres, maître désigné de l'ensemble
 de la création, supérieur à toutes choses par la rai-
 son, méritant le respect par son intelligence et formé
 à l'image de Dieu, il fut saisi de fureur et commença
 de lui porter des coups, pour le chasser de l'Eden,
 où Dieu l'avait mis pour en faire sa demeure, en
 habiter les campagnes et jouir des fruits qui en
 proviendraient

L'Eden était la plus admirable de toutes les con-
 trées orientales, arrosée par quatre fleuves, mère
 de toutes les plantes, dont la beauté éclatante fait le
 charme et les délices des yeux.

Le séducteur n'osa pas aborder Adam le premier,
 en qui était visible encore la main de Dieu de laquel
 il était sorti, et dont le visage reflétait celui du
 créateur; il s'approcha d'Eve, d'essence plus lourde.
 Eve devait pourtant être plus habile, à cause de
 l'intimité, contre son mari. La souveraine Sagesse
 avait formé la femme d'un peu de la chair de l'homme,
 prise sur le côté, et l'avait donnée à l'homme
 comme aide et compagne de la vie, charme des
 nuits et oubli des chagrins.

Dieu, accomplissant l'œuvre qu'il s'était tracée, donna à l'homme permission de jouir de tous les fruits de la terre, hormis d'un seul; il n'y en eut qu'un d'excepté, et qui ne dût pas être touché. Car, pour en avoir mangé, l'homme devait être soumis aux terreurs de la mort. Au contraire, en n'enfreignant pas la loi de Dieu, la vie était exempte d'angoisses.

Un jour, après avoir longtemps médité son dessein, le Serpent s'approcha, décidé à triompher de l'homme, et parla ainsi.

I.

LE SERPENT. Femme, le Créateur ne vous a-t-il pas dit : « ne touchez pas à ce seul arbre ? » Eh bien, c'est une défense jalouse; vous deviendriez des dieux.

EVE. Il nous a dit : « Vous pouvez manger les fruits de tous les arbres, mais prenez garde aux seuls fruits de cet arbre, car, sitôt après en avoir goûté, vous seriez sujets à la mort. »

LE SERPENT. Femme, n'avez pas foi en ces paroles, car Dieu n'ignorait pas qu'en mangeant les fruits de cet arbre unique, vos yeux s'ouvriraient et vous seriez comme des dieux.

EVE. Etranger, avez vous visité déjà Adam, mon époux et mon maître, ou bien êtes-vous venu auprès de moi, de votre propre mouvement et avec audace ? Ignoriez-vous donc que je suis soumise à Adam ?

LE SERPENT. Femme, si vous le voulez, que pourra Adam ? A vos prières, à vos paroles, comment refuserait-il rien ? Il recevra le fruit tout de suite et le mangera avec vous.

EVE. Eh bien, puisque vous êtes venu vers moi qui tremblais, et puisque mon savoir-faire a, selon vous, l'occasion de parfaire l'homme, je vais, et peut-être Adam consentira-t-il.

LE SERPENT. N'approchez de votre époux qu'après avoir vous-même goûté au fruit, bravez la première le danger, mordez la première : c'est par ce moyen qu'il se laissera gagner; et n'êtes-vous pas femme ?

EVE. Etranger de bon conseil, vous m'avez persuadée : je romprai ce fruit, et je ferai en sorte que mon époux en goûte; et peut-être les espérances que m'a suggérées votre discours se réaliseront alors.

LE SERPENT. Femme, tenez vos promesses sans tarder, vous éprouverez à l'instant l'effet des miennes: le profit n'est jamais aux côtés de la lenteur.

II.

EVE. O mon mari, voyez la beauté de ce fruit, faites l'essai de sa saveur délicieuse autant que la vue le promet, prenez-le, et si vous voulez en manger, vous deviendrez comme Dieu.

ADAM. Est-ce un don de Dieu ? est-ce l'offrande de quelque étranger ? Et comment après l'avoir mangé, ce fait seul me rendra-t-il Dieu ? Y a-t-il donc quelque Dieu qui use de nourriture ?

EVE. Ami, qu'y a-t-il de préférable à la science de la nature même du bien et du mal dans la vie ? Eh bien, sitôt après avoir mangé de ce fruit, vous saurez l'un et l'autre.

ADAM. Mais comment ? Sera-ce, pour avoir bravé les ordres les plus rigoureux du Créateur même ? Insensée, tu es la proie de la futilité de ton esprit !

EVE. Ignorez-vous les motifs de ces défenses expresses ? ne les comprenez-vous pas ? Je veux amasser sur ma tête toute la faute, objet pour vous de tant de craintes, et moi seule, chargée de tout le péché, je vous absoudrai.

ADAM. Eh bien, j'ai goûté.... Et déjà, ô femme, je sens dans le fond de mes entrailles la puissance de votre erreur; oui ! j'en ai le pressentiment, la mort terrible s'est appesantie sur nous...

EVE. Le mal me dévore le flanc; voilà l'effet de ce fruit défendu. Le Serpent infâme s'est joué de moi.

ADAM. Eh quoi ? nous sommes nus. Femme, parle : comment nous couvrir ? parle donc. Je ne vois point de vêtements

EVE. Voici des feuilles de figuier qui sont solides; vilons-nous-en. Déjà le travail a commencé pour nous.

ADAM. Tu connais enfin, mais trop tard, la nature terrible du péché; tu éprouves des maux que tu n'avais pas prévus : sois au moins à la hauteur de ta faute.

EVE. J'ai fait l'épreuve de la ruse; mon âme s'est laissée imprudemment entraîner, et c'est par moi, ô mon époux, que votre cœur a été corrompu; certainement je suis l'auteur même du mal.

ADAM. O mon épouse, n'entends-tu pas les chants célestes, précurseurs de Dieu ? Le crime accompli sera vengé. Combien je tremble !

EVE. Le bruit de l'approche de Dieu arrive à mon oreille. J'ai peur. Comment soutenir sa parole irritée ? Ami, je vais me cacher auprès de toi.

ADAM. Quel lieu peut m'offrir une retraite impénétrable ? Il n'y a point de lieu hors de Dieu où fuir et se cacher. Suis-moi pourtant, femme.

III.

DIEU. Adam, prince de la création, œuvre et propriété de mes mains, où es-tu allé ? qu'es-tu devenu ?

ADAM. Je vous entends, je vous sais là, mais je suis nu, et je ne puis venir ainsi à vos yeux. Oui, j'ai fui tremblant, et l'horreur me cloue en ce lieu.

DIEU. O malheureux, malheureux ! ton âme a été séduite. On t'a donné l'idée de ta nudité. Tu as touché à ce qu'il était défendu de toucher.

ADAM. Créateur, j'ai eu foi dans la femme que vous m'avez donnée. Combien ne mit-elle pas de douceur dans ses paroles ? Je me suis approché des fruits dont il ne m'était pas permis de goûter.

DIEU. Séduit par la femme, convaincu d'oubli de mes ordres, tu rompras les ronces de la vie, entassant cris sur cris, désespoir sur désespoir. La mort dominera la nature, et la femme enfantera dans la douleur. Le visage mouillé de sueur, tu mangeras ton pain dans le travail et les angoisses, jusqu'à ce que tu rentres dans cette terre d'où tu fus tiré

ADAM D'ALBERSTADT (L'). — Parmi les usages de la fête des Fous, il faut noter celui très-singulier que signalait M. Magnin dans son cours professé à la Faculté des lettres en 1835, et qu'il fit remonter jusqu'au x^e siècle; cette coutume lui parut propre à Alberstadt, dans la Basse-Saxe. Un malheureux, qui accepte ces tristes fonctions, et auquel on donne le nom d'Adam, erre pieds nus, pendant tout le carême; le jeudi saint, on absout en lui toute la ville. (Cf. *Journ. gén. de l'inst. publ.*, 17 mai 1835, 1^{er} semestre, xvii^e art., p. 275.)

ADAM ET EVE (MYSTÈRE D'). — M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des lettres, en 1835, a fait mention d'un mystère d'Adam et Eve représenté à Civita-Vecchia en 1304. (Cf. *Journ. gén. de l'inst. publ.*, 12 novembre 1835, 2^e semestre, x^e article, p. 28.)

ADORATION DES MAGES. — On trouve sous ce titre, dans les *Voyages liturgiques en France* (Paris, 1718, in-4^e) de M. de Moléon, la mention d'un office des Trois-Rois, célébré, le jour de l'Épiphanie, à Orléans, au xiv^e siècle. (*Voy. TROIS-ROIS.*)

— *L'Hérode* du manuscrit de Saint-Benoît-

sur-Loire, porte en sous-titre l'*Adoration des Mages*. (Voy. HÉRODE.)

AGAPES. — « Les apôtres avaient coutume de manger ensemble, les riches fournissant les vivres, les pauvres étant convoqués même les mains vides... C'est ce qu'atteste saint Jean Chrysostome (*In I Cor. II, hom. 27, in pinc.*). -- Mais peu à peu l'usage se restreignit sans effort, les repas ne furent plus mêlés aux saints offices; ils les suivirent. — Tertullien explique ainsi le nom que gardèrent ces repas pieux : « Le nom de notre « cène en indique le caractère; on la nomme « du grec l'*Agape*, c'est-à-dire l'amour... » (*Apol., c. 39*). Du temps de saint Grégoire de Nazianze, les agapes étaient restreintes aux naissances, aux funérailles et aux mariages... Sous le Pape Grégoire, l'usage en était établi aux fêtes de la dédicace des églises (*Registr. l. I, ep. 14*). Le concile de Laodicée fut le premier à les régler; et l'on en vint à les prohiber dans l'intérieur des sanctuaires. (*Ann. 57, n° 131-145, t. I^r, p. 488-492.*)

« Saint Augustin les poursuivit en Afrique à la fin du iv^e siècle; déjà la coutume en avait été étouffée dans plusieurs provinces... On reprochait aux agapes de n'être plus, au lieu d'une communion et d'une occasion de charité, qu'un sujet de débauches. » (*Ann., 391, t. IV, p. 650, 651; Cæs., Baronius, Soranus, Annales ecclesiastici; Anvers, 1612, in-fol.*)

L'usage très-ancien des agapes n'a jamais été entièrement aboli. Baronius (*Ann., 57, num. 132*) le montre se poursuivant jusqu'à nous. En Orient, les Pères du concile de Laodicée y mirent, les premiers, des restrictions; en Occident, saint Ambroise. Cette coutume n'est pas sans affinité avec les rites des gentils. C'est pour cela que saint Augustin fit tout ce qu'il put pour l'abolir en Afrique à la fin du iv^e siècle (*Epist. 4 ad Amelium.*) (Note de SEVER. BINIUS, sur le xxx^e canon du troisième concile de Carthage. — LABBE, *Concil. sacro-sancta*, t. II, col. 1183, e.)

Les agapes ont été considérés par les critiques modernes comme le début d'une des formules de la fête des Fous; toute la suite des conciles poursuit les repas dans les églises. (Cf. M. MAGNIN, *cours professé à la Faculté des lettres, Journal général de l'instruction publique*, années 1834-1836. M. Ach. JUBINAL, *Myst. inéd. du xv^e siècle*; Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^r, préf., p. VII.)

ALLELUIA (L'). — L'*Alleluia* est une des formules de la fête des Fous.

Il semble qu'il remonte aux plus hautes origines du catholicisme.

Ainsi le concile de Tolède de 633 le proscrit.

Au ix^e siècle, Héric (lib. I *De mir. S. Germ.*, c. 10), témoigne qu'on célébrait son office.

Cet office de l'*Alleluia* a été retrouvé à Auxerre par le savant abbé Lebeuf, et publié dans la dernière édition de Du Cange. (Du Cange, *Gloss. inf. et med. lat.* édit.

Henschell; Paris, Didot, 1840, 6 vol. in-8°, t. I^r, p. 186, 187, verbo *Alleluia.*)

Le manuscrit est du xiii^e siècle.

Il y a un certain mouvement dramatique; on dit à l'*Alleluia* :

Sois avec nous aujourd'hui, encore, Alleluia!

Alleluia!

Et tu partiras demain. Alleluia!

Que tes années se multiplient...

Regagne tes trésors...

Et que le bon ange de Dieu, t'accompagne. Alleluia!

Mais il ne reste pas trace dans cet office d'Auxerre d'une représentation quelconque.

Ce n'est que bien plus tard, et dans le Nord, qu'on retrouve les débris d'un rite figuré.

En effet, au xv^e siècle, d'après les statuts de l'Eglise de Toul (Stat. xv), il est certain que dans ce diocèse on pratiquait encore une représentation de l'enterrement de l'*Alleluia*.

« Le dimanche de la Septuagésime, à none, les enfants de chœur s'assemblent en costume de fête dans le grand vestiaire, et là font l'enterrement de l'*Alleluia* après le dernier *Benedicamus*, procession avec la croix, torches, eau bénite et encensoir. On porte une motte en guise de corps mort. On passe par le chœur, et tous vont poussant de grands gémissements dans le cloître où l'*Alleluia* doit être enseveli; on jette de l'eau bénite, on encense et l'on revient. »

Le *Mercure de France* (décembre 1726) raconte aussi que dans un diocèse voisin de Paris, un enfant de chœur chassait du chœur une toupie sur laquelle était gravé le mot *Alleluia*.

Du Tilliot (*Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Fous*; Lausanne et Genève, in-4°, 1741, p. 8, 9) donne enfin le très-curieux renseignement qui suit :

« Dans un ancien manuscrit de l'église de Sens, on trouve l'office des Fous. L'*Alleluia*, qui se disait après *Deus in adjutorium*, était coupé par vingt-deux mots ainsi disposés :

ALLE resonent omnes ecclesiæ
Cum dulci melo symphonix,
Filiū Mariæ genetricis piæ
Ut nos septiformis gratiæ
Repleat donis et gloriæ
Unde Deo dicamus LUIA.

« Après ce magnifique *Alleluia* suivait une seconde annonce de la fête par quatre ou cinq chantres... Là, ils devaient chanter en faux-bourdon.

Hæc est clara dies clararum clara dierum,
Hæc est festa dies festarum festa dierum...

« Les diptyques qui renferment ce mémorable cahier sont bordés de feuilles d'argent et garnis de deux planches d'ivoire, jaunies par la vétusté, où l'on voit des bacchantes, la déesse Cérès dans son char, et Cybèle, la mère des dieux. »

AMIS ET AMILLE. — Le mystère d'*Amis*

et d'Amille est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208. 4. B, folio 1 recto, connu sous le titre de *Miracles de Notre-Dame*, et datant du xiv^e siècle.

MM. Mommurqué et Fr. Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, grand in-8°, p 216-265), en ont publié le texte pour la première fois, avec une version française.

Cette pièce ne contient pas moins de vingt personnages, dont voici la liste.

PERSONNAGES

AMIS	LE MESSAGIER.
AMILLE.	COMBAUT.
LE ROY.	BERNART.
LA ROYNE.	DIEU.
LA FILLE du roy, appelée	L'ANGE.
LUBIAS.	HENRI l'eschier.
LE COMTE GRIMAUT.	LA DAMOISELLE
YTIER, eschier.	SAINTE MICHEL.
LE PAUMIER.	NOSTRE-DAME.
HARDRÉ.	SAINTE GABRIEL.
LE SERGENT D'ARMES.	

Le titre est conçu en ces termes :

Ici commence un Miracle de Notre-Dame, d'Amis et d'Amille, lequel Amille tua ses deux enfants pour guérir Amis son compagnon, qui était lépreux; et depuis Notre-Dame les ressuscita.

SCÈNE PREMIÈRE.

AMIS.

AMIS. Sire Dieu, père tout-puissant, quel que soit le but, dit-on, où l'homme tend, il arrive enfin; et pourtant il n'en est pas ainsi de moi. En effet, depuis sept ans, je ne me suis nulle part arrêté, et encore aujourd'hui, je ne m'arrête pas encore. Chaque jour, de ville en ville, je cherche sans relâche Amille. Partout j'entends parler de lui; l'on me rapporte combien il me ressemble de corps, de démarche, de langage et de maintien. Ah! très-doux Jésus-Christ, je tiendrais tous mes vœux pour satisfaits si je le trouvais enfin. Que mon cœur serait content! il faut le dire; à la vérité, jamais je ne l'ai vu; mais parce que j'ouïs dire qu'on ne pourrait choisir entre hommes, fussent-ils cent mille, deux personnes comme nous sommes, cet Amille et moi, sous le rapport de la ressemblance, et qu'on ne sait trouver de différence entre nous ni en public ni en particulier, en sorte qu'on dit que c'est tout un: pour cela je lui ai donné mon amour, de manière que je ne séjourne jamais qu'une seule nuit dans une ville jusqu'à ce que je l'aie trouvé, s'il plaît à Dieu que je le voie dans une ville, un sentier, une voie ou un chemin.

SCÈNE II.

AMIS, UN PÈLERIN.

LE PÈLERIN. Sire, donnez, s'il vous plaît, votre aumône à un pauvre pèlerin. Que Dieu, qui est assis là-haut sur le trône, vous soit miséricordieux et doux! Je viens de loin, et je suis bien las et harassé.

AMIS. Mon ami, veuillez me dire d'où vous venez.

LE PÈLERIN. Sire, tenez pour vrai que je viens tout droit du saint sépulcre; j'ai passé ensuite par bien de mauvais chemins: Dieu le sait, sire.

AMIS. Pèlerin, tu pourras peut-être me dire, puis-que tu as été en tant de lieux, quelque chose d'un homme que je cherche? Il se nomme Amille, et me ressemble, dit-on, de maintien, de corps et de visage. Si tu sais m'en donner des nouvelles, je te ferai du bien.

LE PÈLERIN. J'y consens volontiers, sire; et puis-que vous le souhaitez, sachez que depuis la terre

d'Asie je ne vis créature humaine qui vous ressemblât de figure autant qu'un homme que je vis hier; car il était, cher sire, de votre taille et de votre air, en sorte que je ne puis croire encore que vous ne soyez pas le même. Si j'ai rencontré juste, dites-le-moi.

AMIS. Nenni, ma foi! pèlerin, tu ne m'as jamais vu avant aujourd'hui. Eh Dieu! de quel côté va maintenant celui que tu dis?

LE PÈLERIN. Sire, il marche sur Paris: je pense que c'est celui que vous cherchez; en vous hâtant, vous l'atteindrez certainement.

AMIS. Je n'ai point d'argent monnayé, ami pèlerin; mais je te donne cet anneau, qui est bel et bon: quand tu le voudras vendre, tu en auras deux marcs d'argent au moins.

LE PÈLERIN. Grand merci, sire; puisse vous aimer Celle qui est mère et vierge et dont le lait pur nourrit Jésus.

AMIS. Prie pour moi; adieu, ami pèlerin.

LE PÈLERIN. Je m'y oblige, cher sire, jésormais.

SCÈNE III.

MILLE.

AMILLE. Eh Dieu! chercherai-je sans cesse le maître de mon cœur et de mon amour? Amis, que je n'ai jamais vu de ma vie, et pour qui néanmoins je n'envie rien au monde? Qu'il m'a causé de peines et de fatigues, et m'a fait veiller de nuits! Allons, reposons un peu ici, car je suis vraiment épuisé. Cependant cet homme que je vois là venir approchera, et je verrai s'il n'a rien à me dire d'Amis.

SCÈNE IV.

AMILLE, AMIS.

AMIS. Dieu vous garde de chagrin, sire! Vous êtes, je crois, très-fatigué. S'il vous plaît, veuillez me dire où vous allez.

AMILLE. Sire, vous me le demandez si poliment que je répondrai: sauf votre plaisir, je pense être à Paris avant la nuit de demain.

AMIS. Eh! mon cher ami, puis-je vous faire une autre question, sans me rendre coupable de vous causer de l'ennui?

AMILLE. Sire, vous êtes si gracieux que vous pouvez demander tout ce qu'il vous plaira; si vous me commandez même quelque chose, je le ferai.

AMIS. Sire, pour l'amour du vrai Dieu! je voudrais savoir votre nom; après, dites-moi aussi la vérité au sujet de votre état.

AMILLE. Sire, écoutez-moi donc tranquillement: je vous dirai chose vraie comme Evangile. Sachez qu'Amille est mon nom. Voici déjà sept ans que je ne cesse de chercher de côté et d'autre un homme qui se nomme Amis, et qui ne me cause cette peine que parce que, m'a-t-on dit mainte fois, sans contredit, il me ressemble en tous points. Dieu veuille que nous puissions nous voir un jour ensemble!

AMIS. Eh! seigneur, embrassez-moi tout de suite, puisque vous vous nommez Amille. Et moi aussi, depuis plus de sept ans entiers, j'ai passé pour vous par mainte ville et maints sentiers escarpés. A cette heure je vous ai trouvé, Dieu merci! Je ne veux pas partir d'ici, que je ne vous aie promis sincèrement foi et loyauté jusqu'à la mort.

AMILLE. Cher ami, je vous donne la même assurance; et jusqu'au terme de ma vie, je vous le jure, je ne vous faillirai pas. Puisque Dieu m'a fait vous trouver à cette heure, voyons comment nous pourrions acquérir de la gloire.

AMIS. Comment? allons à Paris (aussi bien vous vous y rendez) pour savoir si nous serons reçus du roi, qui a une grande guerre. Ça, hâtons-nous d'y aller, compagnon Amille.

AMILLE. Amis, cela me plaît bien, par saint Gilles! Allons maintenant, beau compagnon, allons. — Dieu

merci! nous avons tant marché que nous sommes en la ville de Paris, et nous pouvons voir en plein le roi et ses hommes

AMIS. Cher compagnon, allons nous présenter à lui tous les deux en nous tenant par la main; s'il nous retient, nous ne pouvons qu'y faire profit.

AMILLE. Allons, Amis; vous dites vrai.

SCÈNE V.

LES MÊMES, LE ROI DE FRANCE, SEIGNEURS, UN SERGENT D'ARMES, UN MESSAGER.

AMILLE. Sire, que Dieu vous donne bonne vie (à vous) et à toute votre baronnie que nous voyons ici!

LE ROI. Soyez les bien-venus, seigneurs compagnons. Qu'avez-vous à dire?

MIS. Nous venons, très-cher sire, savoir si vous n'avez pas besoin de nous; nous sommes gens d'armes à solde.

LE ROI. Seigneurs, vîtes-vous jamais deux hommes se ressembler autant? Par le glorieux roi du ciel! je crois que non

HARDRÉ. Quant à moi, cela ne m'est certainement arrivé en aucun pays.

LE COMTE GRIMAUT. Sire, je suis ébahi de ce qu'ils se ressemblent partout, non pas en une seule chose, mais en toutes, de visage et de corps, uniformément. Je suis d'avis que vous les receviez, car chacun d'eux est bien taillé pour valoir un homme.

UN SERGENT D'ARMES. Valoir un homme! par saint Pierre de Rome! je ne vis gaillards mieux faits, et sans doute ils sont de fait et de cœur ce qu'ils semblent.

LE MESSAGER. Sire, qu'on arme aussitôt vos gens; car en deçà du bois de Saint-Cloud, des ennemis sans nombre sont en marche pour vous attaquer; ils comptent surprendre aujourd'hui.

LE ROI. En avant, beaux seigneurs! Allez-vous-en sur-le-champ à leur rencontre, et écrasez-les. J'ai dans Paris plus de dix mille gens d'armes. Messenger, va partout crier à haute voix qu'ils fassent une sortie, sans retard.

LE MESSAGER. Très-redouté seigneur, j'y vais sur-le-champ.

AMILLE. Sire, nous qui depuis si peu de temps sommes à votre service, nous irons aussi combattre, s'il vous plaît?

LE ROI. Oui, allez sans retard; ne le vous dis-je pas?

AMIS. C'est tout ce que je cherchais. Amille, allons!

SCÈNE VI.

LE MESSAGER.

LE MESSAGER. Je veux crier. Aux armes, barons! ne restez pas cois, grands et petits; sortez de bon cœur, car le roi vous le mande par moi: les ennemis courent près d'ici en saccageant le pays. Je m'en vais jusqu'à Saint-Cloud, vers le bois, voir la bataille.

SCÈNE VII.

LE ROI, SEIGNEURS, LE COMTE GRIMAUT, HARDRÉ.

LE ROI. Seigneurs, j'ai dans le cœur un profond ennui de ne pouvoir ni prendre ni tenir Gombaut qui me fait cette guerre; il foule mes hommes et saccage ma terre; voilà ce dont je suis accablé. Si nous considérons encore comment me tirer de là.

LE COMTE GRIMAUT. Sire, ce Gombaut a bien des ruses: ainsi, jamais il n'attaque ni ne combat que par surprise; il n'y a pas à en douter.

HARDRÉ. Et encore sa passion n'est-elle pas assouvie; car il ne songe, sire, qu'à vous nuire de plus en plus, jusqu'à la fin de ses jours, de même qu'à détruire de tous côtés, s'il peut: ah! qu'il est mauvais!

LE COMTE GRIMAUT. Il n'y parviendra jamais; c'est un fou et un outre-cuidant. Le roi peut avoir des chevaliers aussi courageux qu'il est. Oui, assez, je vous le promets, et qui le mèneront si rude, que, malgré lui, ils le rendront prisonnier au roi qui est ici.

LE ROI. Eh bien, attendons. Je ne me plaindrai plus qu'à Celui qui peut seul ne lui donner ni le pouvoir ni la force de me faire du mal.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, LE MESSAGER.

LE MESSAGER. Monseigneur, votre gloire s'augmente: vous devez avoir au cœur grand'joie, car vos gens ont, dans un combat, si maltraité l'ennemi, qu'il s'est rendu prisonnier et mis à votre merci.

LE ROI. Est-ce la vérité, messenger, que tu me dis?

LE MESSAGER. Oui, sire, par le Dieu de paradis, n'en doutez aucunement: j'ai vu toute l'affaire; et Amille et Amis ont l'honneur de la bataille, car ils ont pris Gombaut et le comte Bernard. Il n'y a personne qui ait fait un pareil carnage de gens: c'est merveille combien ils sont preux. Vous les verrez à l'instant; ils viennent, et chacun d'eux tient et amène son prisonnier.

LE ROI. Pour cette nouvelle, je vais te faire donner cent livres tournois. Je ne fus jamais si joyeux depuis trois mois comme de savoir que Gombaut est pris. Par ma tête! je ferai de ceux qui ont pris lui et ses hommes, des seigneurs puissants.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, GOMBAUT, BERNARD, AMIS, AMILLE.

GOMBAUT (à Amille et Amis). Seigneurs, nous sommes rendus à vous. Mais je veux vous prier d'une chose, c'est de ne nous point donner de maîtres; ne nous mettez pas dans d'autres mains que les vôtres; et si vous voulez rançon, je vous donnerai tantôt sans difficulté soixante mille livres, à la condition d'être franc et libre de m'en aller.

BERNARD (à Amis). Sire, je vous promets sur Dieu et sur ma foi de chevalier, qu'en échange d'un sauf-conduit pour prendre rançon, je ne vous ferai point entendre *sauf*: vous aurez la moitié de ma terre. Faites-le par amitié et promettez-le-nous, avant que nous n'allions plus avant: vous agirez dans votre intérêt.

AMILLE. Souffrez que non; nous remplirons notre devoir. — (Au Roi de France.) Nous sommes, mon cher seigneur, les deux soldats nouvellement à votre service, revenus pour vous faire présent, sire, de ces deux comtes.

AMIS. Mon cher seigneur, j'ose dire et affirmer (je ne sais qui m'entend) que ce sont les souverains de l'armée ennemie.

LE COMTE GRIMAUT. Amis, nous connaissons leurs noms, et qui ils sont et leur importance. Si le roi m'en croit, vous aurez, pour cette capture, une récompense qui vous mettra haut pour toujours.

LE ROI. Par ma tête! il en sera ainsi. Je veux qu'ils me mènent au Louvre eux-mêmes, avec toutes précautions, leurs prisonniers; et que tout ce qu'ils démanderont pour leur nourriture leur soit délivré sans faute.

AMILLE. Cher sire, il n'en faut plus parler: puisque cela vous plaît, cela sera fait; et comme l'entretien a pris fin, pensons à partir.

AMIS. Sire Bernard, sans plus parler, venez-vous?

BERNARD. A votre commandement, seigneur. (Ils se mettent en route.)

SCÈNE X.

AMIS, AMILLE, GOMBAUT ET BERNARD.

BERNARD. Sire Gombaut, la prière ici ne nous vaut guère; il faut donc s'armer de courage et attendre la merci de Dieu, puisqu'il en est ainsi.

GOMBAUT. C'est vrai. Il n'a pas été long à nous envoyer dans son Louvre ; et nous y serons , je crois , longuement prisonniers ; je n'ai pas l'espoir que nous ayons jamais délivrance jusqu'à la mort.

BERNARD. Pourquoi , sire ? vous avez tort de dire cela.

GOMBAUT. Non, vraiment. Voici pourquoi, sire : la tour du Louvre est si jurée, que lorsqu'une personne, quelle qu'elle soit, y est emprisonnée, elle reçoit la visite de la mort avant que d'en sortir ; n'en doutez nullement.

BERNARD. Mais je ne crois pas, en vérité, que l'on nous y mette.

SCÈNE XI.

LE ROI, HARDRÉ, LE COMTE GRIMAUT.

LE ROI. Beaux seigneurs, dites-moi, que faire à l'égard d'Amis et d'Amille ? que donner à chacun d'eux pour faire leur fortune.

HARDRÉ. Sire, si vous me croyez, vous donnerez sans hésiter ma fille Lubias à Amille : c'est un beau présent, car elle est si belle femme que rien n'y manque ; elle est de plus dame de Blaye et tient le comté en légitime héritage : vous le savez.

LE COMTE GRIMAUT. Hardré, par (ma) foi ! vous avez bien dit. — Sire, ne le refusez pas : Amille a mis fin à la guerre en prenant votre ennemi. Il n'y a pas un homme de sens qui, jamais, pût vous faire un reproche.

LE ROI. Puisqu'il vous semble que c'est bien, n'en parlons plus ; cela sera sitôt son retour vers nous, je vous le promets.

SCÈNE XII

AMIS, AMILLE

AMILLE. Amis, cher compagnon, il m'est avis que, puisque nos prisonniers sont sous clef, nous ne ferons pas mal de tirer vers le roi.

AMIS. Vous dites vrai, je le veux bien ; allons, Amille.

AMILLE. Allons, car j'espère bien qu'il ne peut nous en arriver mal.

SCÈNE XIII

LES MÉMES, LE ROI, GRIFFON LE SAVOYARD, SERGENT D'ARMES.

AMILLE. Sire roi, Dieu veuille mettre paix en votre royaume !

LE ROI. Il en serait bien temps désormais, Amille ; et puisse ce dessein lui plaire ! Peut-être même il veut que cela soit, car maintenant que je tiens mon plus grand ennemi, je crains bien peu tous les autres. Or, si j'ai Gombaut, c'est par vous, Amille, et je veux sans délai vous récompenser de votre action d'éclat, en vous donnant pour épouse Lubias, dont la renommée s'occupe beaucoup : ainsi vous serez comte de Blaye, seigneur Amille.

AMILLE. Monseigneur, je ne veux pas vous dédire ; mais, s'il vous plaît, vous pourriez mieux faire, en la donnant à mon compagnon ; car par ses hauts faits, qui frappent les yeux, il en est beaucoup plus digne que moi.

LE ROI. Eh bien donc ! Amis, avancez. Je vous donne la belle Lubias : elle est comtesse et vierge ; qu'en dites-vous ?

AMIS. Ce que j'en dirai, mon doux seigneur ! Si cela est agréable à mon compagnon Amille, j'y consens, et je vous en dis mille fois merci.

HARDRÉ. C'est chose convenue...

LE COMTE GRIMAUT. Allons ! il faut décider au mieux en quel lieu et comment les noces se feront.

LE ROI. Je vous dirai mon avis sur ce point : Amis s'en ira à Blaye ; Amille et vous, Hardré, vous l'accompagnerez avec vos gens. Je vous enjoins de mettre

de l'activité à terminer la chose, afin que personne ne puisse ni n'ose en dire que du bien.

HARDRÉ. Volontiers, sire, puisque tel est votre plaisir. — En avant, seigneurs ; sans débats, songeons à nous mettre en route ; et vous, Griffon le Savoyard, allez devant pour nous frayer la route.

LE SERGENT D'ARMES. Videz de céans promptement ; il vous faut partir d'ici, si vous ne voulez gagner de bons coups de ma masse.

SCÈNE XIV.

LE ROI, LE COMTE GRIMAUT.

LE ROI. Comte Grimaut, il faudrait être tout fait fou pour entreprendre la guerre sans raison. Gombaut m'a fait le plus de mal qu'il a pu ; mais enfin, il est à ma merci et je le tiens prisonnier, ce dont je remercie Dieu. Or, qu'en pourrai-je faire ?

LE COMTE GRIMAUT. Si vous étiez débonnaire envers lui au point de lui pardonner, sire, et de le laisser s'en aller à la condition qu'il vous jurerait d'observer une paix stable à votre égard, ce serait une grande courtoisie. Je ne sais si vous êtes, sire, enclin à ce faire.

LE ROI. Grimaut, vous me rendez tout ébahi : eh quoi ! le laisser s'en aller vivant ! On en rirait bien ! Non, certes, puisque je le tiens prisonnier, jamais il ne sera relâché ; il a trop mal agi, le félon traître !

GRIMAUT. Sire, vous avez cause et juste titre (d'être courroucé) contre lui, je n'en fais aucun doute ; mais si vous lui faisiez cette grâce, c'en serait une.

LE ROI. Vraiment ! oui-dà ! prenez la prune ! Qu'il vive tant qu'il pourra, il mourra dans ma prison, quoi qu'on en dise.

SCÈNE XV.

LA REINE, LA FILLE DU ROI.

LA REINE DE FRANCE. Belle fille, il me prend envie d'aller vers monseigneur le roi : allons-y, vous et moi ; nous saurons si c'est en effet vrai ce que l'on m'a dit, savoir qu'il fait noces et mariage.

LA FILLE DU ROI DE FRANCE. Chère mère, j'obéirai d'un cœur humble à votre volonté : je le dois faire.

SCÈNE XVI

LE ROI, LA REINE, LA FILLE DU ROI, LE COMTE GRIMAUT.

LA REINE. Mon très-cher seigneur débonnaire, nous vous venons toutes les deux voir et vous demander si c'est vrai que vous avez fait un mariage. De qui est-ce ? apprenez-le-moi, s'il vous plaît.

LE ROI. Dame, ce n'est pas chose secrète : Amis reçoit Lubias pour femme ; et certes il la vaut bien, dame, car il est preux, hardi et fort ; c'est en partie par ses efforts qu'ont été pris mes ennemis : pour cela je l'ai mis en tel état qu'il sera comte.

LA REINE. C'est bien fait, à mon avis, vous n'en aurez jamais de honte.

LE COMTE GRIMAUT. Certes, c'est un bon et courtois chevalier ; il n'est ni félon ni hargneux, non plus que son compagnon, qui a beaucoup de mérite.

LA FILLE DU ROI. Qui est-il, messire Grimaut, que Dieu vous garde ?

LE COMTE GRIMAUT. C'est un homme de si belle nature qu'il est digne de grands honneurs. Il a toutes les bonnes qualités : sens, force et loyauté ; il est très-courageux, et c'est un bel homme.

LA FILLE DU ROI. Sire, par saint Pierre de Rome ! il n'en est que plus aimable. Nul ne devrait blâmer un tel chevalier.

LE COMTE GRIMAUT. Si lui et son compagnon ne fussent venus ici, par saint Ruffin ! la guerre n'eût pas été terminée comme elle est maintenant.

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, HARDRÉ, AMILLE

HARDRÉ. Mon cher seigneur, que le Roi de gloire soit bienveillant pour vous et pour nous tous ! Nous avons fait les noces d'Amis ; je vous promets, elles ont été grandes et belles ; et, en vérité, il y a eu des dames, des jeunes filles et des nobles à foison. La chose va bien, Dieu merci ! Il faut aussi penser à Amille, mon cher seigneur.

LE ROI. Vous dites vrai, car saint Riquier ! il faut s'en occuper.

LA FILLE. Messire Grimaut, ce chevalier que je vois ici, quel est-il ? Il semble bien, Dieu me garde, un homme de qualité.

GRIMAUT. Dame, c'est celui que tantôt je vous louais tant.

LA FILLE. Sur mon âme ! c'était raison, car il est gracieux et doux. — Mon très-cher seigneur, vous plait-il que ce chevalier-ci me tienne compagnie et vienne avec moi ? J'ai un peu à faire dans ma chambre ; ne doutez pas que je ne revienne ici sans délai.

LE ROI. Cela me plaît. Bon voyage, ma jolie fille !

SCÈNE XVIII.

LA FILLE DU ROI, AMILLE.

LA FILLE. Amille, accompagnez-moi, à l'instant.

AMILLE. Dame, volontiers, par ma foi ! où vous voudrez.

LA FILLE. Messire Amille, si vous voulez, vous pourrez être bientôt un homme d'importance ; voici pourquoi : ayez confiance en moi, vous êtes maître, s'il vous plaît, de mon cœur et de tout mon amour : pour vous souvent je ne puis dormir ; jour et nuit mes pensées sont tellement occupées de vous, qu'il n'est nul homme, sachez-le, que j'aime autant ; certes, je suis prête à vos vœux.

AMILLE. Dame, les grands malheurs échoient bien souvent au moment où l'on croit avoir grand gain. Si réellement vous m'aimez tant, c'est par gracieuse bonté, et non pas pour mon mérite.

LA FILLE. Amille, vous devez voir que l'amour m'a fortement émue, puisqu'il m'a amenée au point de vous ouvrir entièrement mon cœur ; mais, vous êtes sage, en me refusant courtoisement. Je ne sais pas si vous me trompez ; mais je pense qu'un jour viendra où il n'y aura plus en nous qu'un seul vouloir.

AMILLE. Je voudrais bien, certes, avoir assez mérité pour suffire à vous servir à votre gré et à mon honneur.

LA FILLE. Retournons vers monseigneur, brisons-là.

SCÈNE XIX.

HARDRÉ.

HARDRÉ. Comment deviner par quel jeu Amille et la fille du roi, soit en parole soit en action, sont ainsi apprivoisés ? Je les vois venir là joyeux et pleins d'allégresse, ce dont j'éprouve une grande jalousie ; mais dussé-je en perdre la vie, avant d'aller loin, je saurai pourquoi ils sont si amis.

SCÈNE XX.

LA FILLE DU ROI, AMILLE, LE ROI.

LA FILLE. Monseigneur, je reviens ici vers vous, comme je l'ai promis.

LE ROI. Vous n'avez pas trop demeuré ; qu'avez-vous fait ?

LA FILLE. Ah ! si vous tenez à savoir ce que j'ai fait, vous enragerez.

LE ROI. Belle fille, vous ne serez jamais contrariée par moi.

LA FILLE. Je vous remercie de ce que vous venez de dire, mon très-cher seigneur. Puisqu'il est votre plaisir, je m'assierai.

AMILLE. Monseigneur, s'il vous plaisait, j'irais un peu jusqu'à mon logis ; car, sire, le sommeil me rend tout engourdi ; Je n'ai point dormi cette nuit ; je ne sais ce que j'avais.

LE ROI. Par Dieu ! je le veux bien : allez.

SCÈNE XXI.

LA FILLE DU ROI

LA FILLE. Amour, que vous me tenez au cœur fortement ! je ne puis me séparer un instant d'Amille. Tantôt je lui ai voulu abandonner ma personne ; mais il a refusé mon présent. Je sais bien qu'il va reposer ; en vérité, je vais me mettre près de lui sur sa couche.

SCÈNE XXII.

HARDRÉ.

HARDRÉ. Eh ! où va la fille du roi, ainsi seule, sans compagnie ! Certainement, elle rejoint Amille. C'est ce que je veux savoir en la suivant de loin de l'œil, sans qu'elle me voie.

SCÈNE XXIII.

LA FILLE DU ROI, AMILLE, puis HARDRE.

LA FILLE. Amille, qu'Amour me donne joie par vous comme mon cœur le désire ! Comment vous portez-vous, cher sire et cher ami ?

AMILLE. Ah, dame ! qui vous a conduite ici ? Vous me déshonorez. Pour Dieu ! allez-vous-en sans retard.

LA FILLE. Non, non, je ne puis, car je ne suis sans peines et sans ennui que seule avec vous, sire.

HARDRÉ (*survenant*). Amille, vous pouvez bien dire que vous avez pris pour récompense de vos hauts faits, le trésor le plus précieux qu'ait le roi, en prenant, ce qui est clair, sa fille pour maîtresse ; je vois assez ce qu'il en est ; mais, par la foi que je dois à Dieu ! le roi mon seigneur le saura, de sorte qu'il verra votre loyauté à ce trait.

AMILLE. Sire Hardré, pour Dieu, grâce ! Veuillez n'en pas parler, et je m'offre à faire tout ce que vous direz.

HARDRÉ. Vous n'en serez pas quitte pour cela. Maintenant je m'en irai auprès du roi, et, que Dieu ait mon âme ! je lui conterai la chose. (*Il sort.*)

AMILLE. Dame, je suis bien trahi pour vous. A cette heure, que faire ? Hardré sachant tout, je me tiens pour mort.

LA FILLE. Sire, rassurez-vous ; vous êtes un chevalier hardi et preux et chacun sait que Hardré ne l'est pas : s'il vous accuse, prenez contre lui champ de bataille, et qu'ensuite il en soit entre vous deux ce qu'il en pourra être. Je tiens que Dieu vous aidera certainement.

AMILLE. Dame je l'en prie sincèrement : j'en ai besoin.

LA FILLE. Il fait venir à bonne fin les entreprises qu'on lui recommande. Sire, sur ce, je m'en vais.

AMILLE. Dame, que Dieu garde vous et moi de chagrin et de douleur !

SCÈNE XXIV.

HARDRÉ, LE ROI, LA REINE, GRIFFON LE SAVOYARD.

HARDRÉ. Entendez, sire roi de France, et vous, dame qui êtes mère : je vous apporte une amère nouvelle. Votre fille a perdu son honneur, car je l'ai surprise avec Amille...

LA REINE. Ah, sainte Marie, miséricorde ! Hardré, il n'est pas possible que ma fille soit tombée dans un pareil déshonneur.

LE ROI. Viens ici, Griffon ; sans retard, va auprès d'Amille, et dis-lui que je le demande ici, va promptement.

LE SERGENT D'ARMES. Cher sire, je vais vous le chercher.

SCÈNE XXV

GRIFFON, AMILLE.

LE SERGENT D'ARMES. Sire, que bon jour vous soit donné! Venez vers monseigneur le roi qui vous demande.

AMILLE. Ami Griffon, puisqu'il me mande, allons! je suis tout prêt d'y aller.

SCÈNE XXVI.

LE ROI, AMILLE, HARDRÉ, GRIMAUT, LA REINE, LA FILLE DU ROI.

AMILLE. Sire, que Dieu, de qui naît tout bien, vous grandisse en honneur!

LE ROI. Il ne me vient que déshonneur par vous, Amille; alors que demandez-vous donc à Dieu? Dites-moi toute la vérité sans retard: avez-vous vu ma fille?.. En est-il ainsi?

AMILLE. Malheur à qui a dit cela! Sire, on a menti. S'il plaît à Dieu, jamais je ne serai pris en telle faute.

HARDRÉ. Comment! ne vous ai-je pas pris tous deux ensemble?

AMILLE. Parlez mieux, s'il vous plaît, Hardré; jamais chose semblable ne sera prouvée. Une telle invention n'est pas la preuve d'un grand dévouement comme vassal de votre roi.

HARDRÉ. Sire, voici mon gage; je demande champ de bataille contre lui, vaille que vaille; mais si je le tiens en champ clos, je lui ferai confesser de tous points sa méchanceté.

AMILLE. Sire Hardré, dans vos actions il n'y a que haine et querelles. S'il plaît à Dieu, je me défendrai bien contre vous, sire.

LE ROI. Ecoutez tous deux. Hardré, il me faut des otages; autrement le gage ne se peut bien soutenir,

HARDRÉ. Sire, j'en ferai assez venir. — Sire Grimaut, vous plairait-il d'être ma caution? Allons! dites oui, je vous en prie.

GRIMAUT. Monseigneur, si vous me voulez prendre, je consens à être otage pour Hardré, avec ceux qu'il fera venir sur-le-champ.

LE ROI. Il peut s'en dispenser; j'en ai assez, puisque je vous ai. — Amille, il vous faut sans délai donner des otages.

AMILLE. Sire, je suis un chevalier né en pays étranger: ici je n'ai aucun ami; mais si vous m'en donniez la permission, à l'heure même je me mettrais en route pour aller en chercher.

HARDRÉ. Mon cher seigneur, s'il peut, il esquivera le combat, et certainement, s'il a une permission, il s'enfuira.

LE ROI. Je n'ai pas songé à la lui donner. — Amille, sachez qu'avant que de partir d'ici, il vous faut des otages.

AMILLE. Sire, vous ordonnez que les gages soient fournis sans délai; mais tout étranger et tout déconcerté que je suis de n'avoir aucun ami maintenant que j'en ai besoin, peut-être Dieu, qui sait et voit tout, m'enverra-t-il bientôt son secours et son conseil.

LA REINE. Mon cher seigneur, je souhaite parler. Puisque Amille n'a ici aucune parenté, ma fille et moi nous nous offrons à être ses otages; recevez-nous donc comme tels, vous ne devez pas nous refuser. Par ma foi! mon cœur ressent de la pitié de le voir ainsi seul, sans amis

LE ROI. Dame, pour Dieu, le roi du ciel! je vous recevrai bien pour otage; mais je vous avertis que, si Hardré peut avoir le dessus, je vous ferai brûler et mettre en cendre.

LA REINE. Sire, Dieu nous veuille défendre de telle mort!

AMILLE. Mes très-chères et nobles dames, je vous remercie plus de mille fois de l'honneur que vous

me faites ici; et puisque vous faites tant pour moi, je vous demande encore de me permettre d'aller vers mon compagnon Amis, pour l'amener ici comme mon conseiller.

LA REINE. Amille, ce n'est pas ma volonté; vous ne partirez pas d'avec nous que vous n'avez combattu. Je crois, Jésus m'assiste! que vous n'êtes que couardise et que vous vouliez fuir.

AMILLE. Non, non; mieux vaut la mort dans la lice que la fuite; je le dis, dame, n'en doutez pas.

LA FILLE. Ma chère dame, écoutez-moi: s'il vous plaît, vous lui permettez de partir, pourvu qu'il vous jure d'être ici le jour du champ-clos et de se présenter au combat; car, dans une affaire de cette nature, il ne faut consulter que la prudence et le bon sens.

LA REINE. Fille, je vous cède. — Amille, allons! levez la main: vous jurez au Dieu tout-puissant, par ses saintes actions et par ses paroles, par votre part de paradis, que, sans faute, vous serez ici le jour où vous devez combattre

AMILLE. Ma chère dame, je le jure en vérité, ce congé m'est indispensable, et puisse Dieu me tenir en santé et garder d'empêchement!

LA REINE. Maintenant allez-y donc sans tarder, car il m'agréé ainsi.

AMILLE. Ma très-chère et honorée dame, j'y vais tout droit.

SCÈNE XXVII.

AMILLE, YTIER.

AMILLE. Ytier, plutôt à Dieu maintenant que je ne couchasse d'aujourd'hui dans une ville, et que je tinsse ici mon cher compagnon Amis!

YTIER, écuyer. Sire, je erois que, s'il eût su que vous l'alliez voir, il fût venu à votre rencontre en toute hâte.

AMILLE. Eh, mère au vrai Dieu qui ne ment pas! combien j'aurai de la joie au cœur quand je verrai mon cher compagnon! la peine me touche peu pourvu que Dieu fasse qu'il ne soit pas parti. Eh, regarde! il m'est avis, par le corps de saint Gilles! que je le vois venir. Certainement c'est lui. Sans doute, il a su mes aventures et ma détresse. Je cours à lui

SCÈNE XXVIII.

AMILLE, AMIS, YTIER

AMILLE. Cher compagnon, loyal, éprouvé, soyez le bien-venu. Comment se porte votre dame? est-elle en bonne santé? Dites-moi la vérité, quel affaire vous mène? où allez-vous?

AMIS. Amille, mon cher et doux ami, je me rendais auprès de vous, tout épouvanté d'un songe que je fis avant-hier, et dont je suis encore dans le plus grand émoi. Dans ce songe, il m'a semblé qu'un lion vous avait fendu le côté; le sang en sortait en telle abondance que vous en étiez tout couvert du haut en bas; et puis ce lion est devenu un homme que l'on appelait Hardré, comme il me sembla; sur-le-champ je suis accouru pour vous tirer de ce mauvais pas, et j'ai coupé la tête à votre ennemi. J'ai tout dit.

AMILLE. Cher compagnon, et moi aussi j'allais auprès de vous; voici pourquoi, mon doux ami. L'autre jour, la fille du roi s'en vint à moi et me fit présent de sa personne et de son amour... je refusai... Elle ne se tint pas toutefois tranquille. Or, Hardré a tout conté au roi... J'ai nié, mais mon ennemi s'est fait fort de le prouver, et il y a gage de bataille. Cher ami, que la chose aille comme elle voudra: mais jamais je ne retournerai à la cour, car j'ai tort; et pour être bref, je crains, si je livre bataille étant dans mon tort, de tomber du haut en bas avec grande ignominie.

AMIS. Et qui est pour vous otage? n'y a-t-il personne?

AMILLE. J'ai la reine ma dame, et sa fille ; et sachez en vérité que je n'ai pu avoir d'autres cautions ; encore, cher ami, le firent-elles par pitié, voyant que, malgré toutes les prières et les supplications, personne ne me voulait cautionner alors auprès du roi

AMIS. Ytier, je me fie à toi : tu vas aller avec Amille te loger secrètement dans quelque ville ; et je te défends, sur l'amitié que tu me portes et sur le serment que tu m'as fait, de rien divulguer à personne.

YTIER. Personne ne saura rien, je vous l'assure, mon cher seigneur

AMIS. Cher compagnon, sans plus long discours, veuillez m'embrasser, et puis allez vous reposer ; c'est moi qui pour vous soutiendrai le gage. Il n'est personne, quelque fin qu'il soit, qui puisse distinguer entre vous et moi.

AMILLE. Grand merci, très-cher et doux ami ! Adieu ; que la sainte Trinité bénévolement vous veuille garder de mal !

AMIS. Et vous aussi loyal compagnon ! Adieu ; je m'en vais sans plus attendre. Je sais bien où je dois prendre vos armes et votre destrier.

SCÈNE XXIX.

LE ROI, LA REINE, HARDRÉ.

HARDRÉ. Sire, ne vous disais-je pas l'autre jour, au sujet d'Amille, il m'en souvient très-bien, que son défi tomberait à néant ? Nous voici au jour du combat à outrance entre nous deux. Moi, me voici tout prêt ; mais je tiens que lui s'est enfui, car depuis trois semaines on ne l'a vu ni parmi les nobles ni parmi les villains, je vous le fais savoir ; et puisqu'il en est ainsi, je demande justice de son otage.

LA REINE. Hardré, vous avez garde, autant que possible, qu'aucune parole de bien sorte jamais de votre bouche. Personne ne vient encore sans doute, mais attendez.

HARDRÉ. Je crois qu'on n'est pas près de l'avoir, par le Roi très-haut ! la journée est avancée ; il est déjà plus que prime. Certes, vous avez fait une grande folie en vous portant pour sa caution, et je redoute que vous ne subissiez le dernier supplice. Car, dame, ainsi seulement l'on fera raison, et l'on soutiendra bonne justice ?

LE ROI. Hardré, je ne suis assez faible pour ne pas maintenir le droit et suivant le fait, je déciderai.

SCÈNE XXX

LA REINE, LA FILLE DU ROI, AMIS (pour Amille).

AMIS. Que le roi d'en-haut, mes nobles dames, vous veuille combler d'honneur et de joie, et toujours de bien en mieux !

LA REINE. Amille, soyez le bienvenu. Certes, j'ai ressenti une grande crainte que l'on ne vous revît plus ici ; Hardré le disait, et prenait de là occasion de me menacer très-méchamment de la mort.

LA FILLE DU ROI. Oui, mon cher ami, il nous a épouvantées au point de nous faire pleurer, le traître !

AMIS. Dame, aujourd'hui je vais le mettre à telle extrémité que je lui abattrai la forfanterie du coup.

LA REINE. Cher ami, nous demeurons trop : allons-nous-en au roi, sans retard.

SCÈNE XXXI.

LES MÉMES, LE ROI, HARDRÉ, LE COMTE GRIMAUT.

LA REINE. Mon cher seigneur, je vous présente Amille prêt à combattre Hardré, et à lui contester ce qu'il a dit.

HARDRÉ. Sire, qu'il n'y ait plus de débats : je suis tout prêt, je vais monter à cheval. J'ai le droit pour moi et ne crains rien.

AMIS. Monseigneur, qu'il vous plaise de me donner aussi la permission d'aller chercher mon cheval. Je reviens bon train, prêt à combattre.

LE ROI. Allez ; je ne veux pas l'empêcher, ce ne serait pas juste.

LE COMTE GRIMAUT. Sire, comment pourrait-il y avoir ici trahison du côté d'Amille ? Oserait-il se présenter dans la lice, s'il pensait avoir tort ? Certes, on sait qu'Hardré est volontiers querelleur, et que le plus souvent il n'est pas honteux pour mentir.

LE ROI. Grimaut, que la sainte Foi m'aide ! je ne sa's, mais une fois dans la lice, ils n'en sortiront pas sans combattre, soyez-en sûr, ni sans que l'un d'eux soit déconfit. Quant au vaincu, il sera pendu, je vous promets : que nul n'en doute.

HARDRÉ. Mon cher seigneur, je suis tout prêt à faire mon devoir ; je requiers jugement contre ma partie, puisqu'elle n'est pas ici, et dis que vous devez juger pour moi.

LE ROI. Non, car je vois venir Amille pour se défendre.

AMIS. Mon cher seigneur, veuillez m'entendre : Voici Hardré ; s'il veut dire quoi que ce soit contre moi, je suis tout prêt, sire, à livrer combat.

LE ROI. Allons, paix ! il ne faut plus disputer sur ce sujet. Pour cause vous avez affaire à lui. — Hardré, Hardré, levez la main : vous prenez à témoin Dieu qui vous créa, et recréa par sa mort ; vous jurez par le baptême que vous avez reçu, et par le saint chrême que vous eûtes quand on vous fit chrétien, que vous avez vu de fait Amille, qui est ici, avec ma fille. En est-il ainsi ?

HARDRÉ. Oui, par les reliques des saints, qui sont ici et dans tout le monde !

AMIS. Sire roi, que Dieu me confonde si jamais votre charmante fille de son corps toucha le mien.

LE ROI. Allons, en avant ! je veux que sans délai vous descendiez à pied tous deux, et que vous combattiez, quelque joie ou quelque peine que puisse causer à quiconque votre rencontre.

HARDRÉ. Parjure félon, avant que j'engage la bataille avec toi, je te conseille de te rendre à moi et de demander grâce et pardon : tu feras bien.

AMIS. Traître, je n'en ferai rien. Tu m'as délié, défends-toi, car premièrement tu auras de moi ce coup

HARDRÉ. En vérité, il te sera rendu aussitôt. Tiens, dis-moi si ce coup aussi est bon ou mauvais.

AMIS. Certes, traître déloyal, tu m'as fortement frappé sur mon écu ; mais tu seras enfin vaincu dans cette bataille. Tiens cela, et dis-moi vrai, qu'est-ce ? cela te va-t-il ?

HARDRÉ. Voici long-temps que je n'ai été ainsi servi, par saint Gilles ! mais vous allez parler, Amille, d'une autre manière.

AMIS. J'en finirai bientôt ce combat : tu ne m'échapperas pas, félon hypocrite. Tiens, c'est fait : je te vois tomber, mon affaire s'avance. Je te veux monter sur la panse pour te tuer.

LE ROI. Un moment. Amille, beau sire, sachez auparavant s'il ne dira rien ou s'il vous criera merci d'amitié franche.

AMIS. Traître, avant que ta vie se termine, rends-toi confus, crie merci, ou tu mourras ici honteusement, je te promets.

LE ROI. Que dit-il ?

AMIS. Rien, il ne se défend pas non plus.

LE ROI. Passez outre, car je ne mets nul empêchement à sa mort.

AMIS. Hardré, puisque je suis maître de toi, je t'ôterai ce heaume-ci et te couperai la tête. — Eh, gare ! non pas ! car je vois qu'il est mort. — Monseigneur le roi, je n'ai plus à combattre ; je vous rends Hardré mort : l'affaire est conclue.

LE ROI. Amille, je vous tiens pour chevalier loyal et preux : c'est raison. — Griffon, va sans l'arrêter

au roi des Ribauds, et dis-lui de ma part que lui et ses gens prennent Hardré en ce lieu, et le mènent au gibet; là, qu'il soit pendu

LE SERGENT D'ARMES. Monseigneur, puissé-je être rendu à Dieu! je vais volontiers le quérir et lui porter votre ordre.

AMIS. Dieu merci! à cette heure vous êtes, mesdames, quittes du supplice; pour moi c'eût été vraiment dommage, s'il en eût été ainsi.

LA REINE. Vous dites vrai; je rends grâces à Dieu de ce qui s'est passé. Jamais rien ne me fit plus de peine que les menaces qu'il me fit; elles m'ont tiré bien des larmes. Que Dieu lui pardonne!

LA FILLE. Regardez, regardez! le voilà bien; n'en parlons plus

AMIS. Sire, pour acquitter ma foi, s'il vous plaît, vous me donnerez congé; et vous, mesdames, vous ferez de même; car quand je laissai mon compagnon, je lui promis, sur ma foi, que, sitôt le combat terminé je m'en irais vers lui sans retard.

GRIMAUT. Cher sire, réfléchissez. Amille n'a reçu de vous aucun bienfait; s'il s'en va ainsi, c'est qu'il n'a pas envie de vous revoir jamais: prenez-y garde.

LE ROI. Par ma foi! c'est à quoi je pensais. Grimaut, et vous avez raison. — Amille, je veux vous donner ma fille en récompense de vos hauts faits, et vous serez comte de Riviers. Qu'en dites-vous, mon cher ami, et vous ma compagne?

LA REINE. Mon cher seigneur, qu'il soit fait comme vous dites; nul ne vous en fera raisonnablement de reproche, car il est chevalier preux et d'élite.

GRIMAUT. Dame, c'est vrai et bien connu; car il est l'auteur d'une foule d'exploits, et il a toujours vécu sans méfite et sans méfaire.

AMIS. Cela vous plaît à dire, et c'est, sire, bonté de votre part; mais, mon doux seigneur, je ne puis revenir sur ce que j'ai dit. Il faut qu'avant tout j'aille chercher mon compagnon; il saura le résultat du combat et le grand honneur que vous m'offrez. Sire, agréez ceci et souffrez qu'il en soit ainsi.

LE ROI. Non, non. Avant que de partir, Amille, vous la fiancerez; et puis après vous irez chercher votre compagnon tout à loisir.

GRIMAUT. Amille, faites son plaisir sans le contredire.

AMIS. Allons! de par Dieu, notre sire! que ce soit tout de suite.

LE ROI. Allons! ma fille voici mes intentions: vous aurez Amille pour mari; je ne puis lui faire plus d'honneur. Ça, votre main! et vous, la vôtre! Vous jurez par le *Pater Noster* et par la foi que vous devez à Dieu, que vous prendrez pour femme ma fille que vous voyez ici?

AMIS. Sire, je vous jure par mon âme que je le ferai sitôt que je serai revenu d'auprès de mon ami, que j'irai chercher; mais permettez-moi d'y aller.

LE ROI. Je vois bien que vous ne serez pas content que vous ne l'ayez: allez le chercher et ne restez pas longtemps.

AMIS. Nenni, monseigneur, en vérité; n'en doutez pas.

SCÈNE XXXII.

AMILLE, YTIER.

AMILLE. Ami, Ytier, je suis dans une très-grande inquiétude au sujet d'Amis mon compagnon. Hardré est félon et traître; comme lui sont la plupart de ses parents; tout cela augmente mon anxiété. Approchons un peu de Paris, je t'en prie, et demandons des nouvelles d'Amis à ceux que nous verrons venir de ce côté.

YTIER. Vous dites bien, Dieu me garde! sire, et vous parlez loyalement en ami. Allez devant: je vous suivrai.

SCÈNE XXXIII.

DIEU, GABRIEL.

DIEU. Gabriel, va-t'en sans délai au comte Amis, que je vois aller là, et dis-lui qu'il sera lépreux pour avoir menti sa foi, et que je veux qu'il fasse pénitence de ce péché.

L'ANGE. Sire, je saurai bien exécuter vos ordres aussitôt que je l'aurai atteint.

SCÈNE XXXIV.

L'ANGE GABRIEL, AMIS

L'ANGE GABRIEL. Amis, Amis, sache en vérité que, à cause du serment que tu as fait et que tu ne peux tenir sans violer la loi, d'épouser la fille du roi que Dieu te mande qu'avant peu tu seras lépreux. Je n'ai plus rien à dire, et je m'en vais.

AMIS. Ah! Dieu qui êtes assis si haut et voyez si loin, comme votre bonté est parfaite! Sire, si j'ai péché, c'est faute de savoir; aussi je vous demande grâce; et toutefois je ne cherche pas tellement l'accomplissement de mon désir que je n'aime mieux que votre volonté soit faite tout d'abord, Père des cieux.

SCÈNE XXXV.

AMILLE, AMIS, YTIER.

AMILLE. Ytier, Ytier, de mes yeux je vois venir mon compagnon, ton maître, je vais à sa rencontre. — Très-cher ami, loyal compagnon, embrassez-moi de vos deux mains, et me dites sans tarder comment la chose s'est passée, je vous en prie.

AMIS. Cher compagnon, quand je m'offris pour vous, Hardré était devant le roi; il demandait défaut contre vous, et disait que l'heure du rendez-vous était passée; néanmoins nous avons été en champ-clos, et je l'ai tué, en vérité: par là j'ai tant plu aux barons qu'ils ont amené le roi à me faire jurer sur ma foi que j'épouserais sa fille. Ainsi, cher compagnon, vous irez et vous l'épouserez. Cependant je m'en retournerai à Blaye. Mais d'abord convenons d'un fait. Voici deux hanaps tout pareils que j'ai fait faire pour nous deux: vous garderez celui-ci pour l'amour de moi toute votre vie; et moi je conserverai celui-là, afin que s'il arrivait que l'un eût besoin de l'autre ou qu'il se transportât si loin que nous ne nous vissions de longtemps, nous puissions nous reconnaître, ô mon ami!

AMILLE. Certes, Amis, vous avez agi comme un ami loyal.

AMIS. J'ai toujours fait et ferai encore mes efforts pour agir ainsi, Amille. Allons! il vous faut aller à la bonne ville de Paris, et moi à Blaye: ce n'est rien, séparons-nous.

AMILLE. Adieu, loyal et cher compagnon. Cette séparation ne peut s'effectuer sans des pleurs. — Adieu, Ytier; garde ton maître. — C'est fait. Retournons à la cour

SCÈNE XXXVI.

AMILLE, LE ROI, LA REINE, LE COMTE GRIMAUT.

AMILLE. Mon cher seigneur, que Dieu vous maintienne, ainsi que madame et la compagnie, en santé et en longue vie, s'il lui plaît!

LE ROI. Amille, soyez le bienvenu. Vous êtes-vous bien porté? Que fait Amis? ne viendra-t-il point ici?

AMILLE. Nenni, sire, car il a trop d'affaires pour s'éloigner sans se causer du tort et du dommage.

LA REINE. Sire, pensons, et cela bientôt, comment nos noces se feront; en quel endroit? ici ou ailleurs?

LE COMTE GRIMAUT. Ici les dépenses seront plus onéreuses aux chevaliers qui y viendront, qu'elles ne seront en une autre ville: c'est mon avis

LE ROI. Voici ce que nous ferons, si vous m'en

croyez : nous irons tous ensemble à Riviers, et nous y ferons les noces. Je donnerai à Amille la saisine de la ville et du comté; de plus j'ai la volonté de vous donner dès à présent cet hôtel, Amille, sans hésiter; en sorte que, lorsque de près ou de loin vous viendrez à Paris, vous ayez un lieu où vous puissiez loger sans embarras.

AMILLE. Mon cher seigneur, je vous remercie mille fois.

LE ROI. Allons, mettons-nous en chemin avant qu'il soit plus tard.

GRIMAUT. Allons, sire, que Dieu y ait part! — Amille, mettez-vous à la droite de ma dame; quant à moi, je me tiendrai à la droite de votre femme, et monseigneur ouvrira la marche. — Griffon, vous qui êtes massier, faites-nous faire place.

LE SERGENT D'ARMES. Allons, allons! ou par le nom divin, vous aurez de cette masse-ci. Faites large et grande voie au roi mon seigneur!

SCÈNE XXXVII.

AMIS, YTIER.

AMIS. Eh, Dieu! qu'il vous plaise que je voie bientôt la fin de mes jours; car la vie n'est pour moi que peine et chagrin dans ce monde! Ah! je me rappelle ce que j'ai été au temps passé, et à cette heure, je n'ai membre dont je puisse me servir : mes pieds ne peuvent me porter, ma vue est trouble, et mes bras et mes mains sont avilis de l'horreur de la lèpre. Hélas! j'ai le corps si malade qu'à peine puis-je dire un mot! Ah! sire Dieu, je ne vous demande que la mort.

YTIER. Par ma foi! sire, vous avez tort de souhaiter ainsi votre fin; songez que Dieu de là-haut, quand il vous afflige ainsi, se montre votre ami dévoué, et faites trêve à vos plaintes, mon cher seigneur.

AMIS. Et comment, Ytier, ne pas me plaindre? c'en serait trop par ma foi! ne le comprends-tu pas? Puis-je oublier la cruauté et la grande déloyauté de Lubias ta dame, qui, si elle eût été ma fidèle épouse et telle qu'il convenait, ne m'eût pas contraint à mendier par le pays?... N'est-ce pas étrange qu'elle ait été la première à faire savoir mon mal à tout le monde: ce qui m'a forcé d'aller demeurer loin des hommes et de la ville, dans une maison déserte et misérable, où elle m'a laissé mourir de faim? et encore elle a tant machiné qu'il m'a fallu partir comme un pauvre étranger. Tu sais donc que la fortune m'est si contraire et si mauvaise, que j'ai été vilainement dépouillé par mes propres frères. Le comble de ma douleur est que même ils n'ont pas daigné me reconnaître, aussi j'ai la rage dans le cœur, puisque ma femme m'a chassé de mon comté, puisque mes frères m'ont renié; repoussé par ceux qui sont miens, honni par le monde, je prie Dieu que sans retard il lui plaise de m'envoyer la mort. Ah! qui me regarde sans avoir le cœur gonflé d'horreur! Ma douleur ne peut s'exprimer, et les maux que je souffre maintenant sont sans pareils.

YTIER. Sire, sire, je vous conseille d'aller jusqu'à la bonne ville de Paris pour savoir si Amille votre bon ami y sera; j'espère qu'il vous fera grand bien, si nous le trouvons.

AMIS. Hélas! je suis si faible que je puis à peine parler; et puis-je marcher? et je sais bien que si je pouvais arriver auprès de lui, je ne manquerais d'aucune chose à mon désir.

YTIER. Allons-y donc, sire; je vous y conduirai bien et vous y mènerai volontiers, même à aussi petites journées qu'il vous plaira. A présent dites-moi si nous irons.

AMIS. Oui vraiment, nous ferons ce voyage, quelque peine qu'il doive nous causer. Allons! pensons à nous mettre en marche. De toi je ferai mon

soutien pour avoir moins de fatigue : cela te plaira-t-il?

YTIER. En marche, de par Dieu! oui, allons par ici.

SCÈNE XXXVIII.

AMILLE, LA FILLE DU ROI, HENRI L'ÉCUYER, UNE SUIVANTE, ENFANTS D'AMILLE.

AMILLE. Dame, dame, nous approchons de la bonne cité de Paris; en vérité je vois l'hôtel que votre père nous donna avant de nous emmener à Riviers pour nos noces.

LA FILLE. Que Dieu soit loué de ce que je me vois si près de Paris! sachez que j'en avais grand désir au cœur.

AMILLE. Voici notre logement. Dame, entrez dedans sous de bons auspices : nous sommes désormais par aitement sûrs. — Allons, demoiselle, avancez et amenez ces deux enfants; venez aussi, Henri.

HENRI L'ÉCUYER. Sire, je ferai sans délai votre volonté.

LA DEMOISELLE. Je veux asseoir ces deux enfants sur ce lit.

AMILLE. Dame, asseyons-nous ici un peu; et vous, Henri, sans tarder, allez nous chercher à manger tout de suite.

HENRI. Sire, je ne vous contredirai pas : j'y vais sur l'heure.

SCÈNE XXXIX.

DIEU, SAINT MICHEL.

DIEU. Michel, lève-toi sans tarder; va savoir sur-le-champ d'Amis s'il veut encore vivre dans ce monde. S'il dit oui, avertis-le de faire savoir secrètement à son cher compagnon, quand il l'aura trouvé et qu'il verra l'instant favorable, que s'il avait le sang de ses deux fils et s'en lavait le corps, il serait guéri.

MICHEL. Vrai Dieu, je vais exécuter en tout point ce que vous me commandez.

SCÈNE XL.

AMIS, YTIER, PAYSANS, PUIS SAINT MICHEL.

AMIS. Ami Ytier, j'ai très-grand-faim et je voudrais bien m'asseoir. En attendant, vas, s'il te plait, prier ces bonnes gens de m'envoyer un peu de ce qu'ils ont; tu seras mon cher ami et tu feras une bonne action, en vérité.

YTIER. Restez assis, je vous en irai tantôt chercher. — Bonnes gens, je viens vous demander, pour l'amour de Dieu, un peu de votre pain pour ce lépreux-là, car il a bien faim.

MICHEL à Amis. Amis, as-tu encore au cœur le désir de vivre dans ce monde?

AMIS. S'il plaisait à Dieu en qui tout bien abonde et si c'était son vouloir que je revinsse en santé, je désirerais encore vivre; mais je le prie qu'il me délivre et m'ôte de ce monde, si je ne dois pas recouvrer la santé du corps.

MICHEL. Maintenant je te fais savoir ceci de sa part, moi, son messager (retiens bien mes paroles, tu agiras sagement) : quand tu auras trouvé Amille et le tiendras en particulier, dis-lui que, s'il veut te guérir, il te faut avoir, sans hésitation de sa part, le sang de ses deux fils. Ce n'est que par ce sang que ta chair sera tout entière radicalement enfin renouée. Je te quitte et m'en retourne aux cieux.

AMIS. Ah, doux esprit! comme ta voix m'a consolé! elle m'a donné un nouveau courage!

YTIER. Sire, tenez, maintenant manœuvrez bien : voici de quoi.

AMIS. Je ne pourrais, Ytier, sur ma foi! le repos m'a rassasié. Nous sommes pourvus pour notre souper : allons! partons.

YTIER. Allons, en route promptement! j'irai devant.

SCÈNE XLI.

AMILLE, LA FILLE DU ROI, LA DEMOISELLE,
HENRI L'ÉCUYER.

HENRI. Demoiselle, approchez, allez vite chercher une nappe. Je vais promptement dresser la table : il en est temps.

LA DEMOISELLE. Henri, vous l'aurez sans contestation ; en voici une belle et blanche qui répand une odeur douce comme celle de la pervenche : étendez-la.

HENRI. Monseigneur, quand il vous plaira, venez dîner.

AMILLE. Dame, allons nous asseoir : trop jeûner n'est pas bon.

LA FILLE. Par (ma) foi ! monseigneur, vous dites vrai : à table.

SCÈNE XLII.

LES MÊMES, AMIS, YTIER.

AMIS. Ytier, vois-tu là ce manoir ? c'est l'hôtel que Charles donna à Amille quand il lui fit épouser sa fille.

YTIER. Ce jour-là il ne le frappa pas d'une bille dans l'œil.

AMIS. Par saint Spire de Corbeil ! tu dis vrai : il est bon et beau. Laisse-moi ; je veux, comme un lépreux, faire retentir ma cliquette. — Ah, monseigneur ! n'oubliez pas un pauvre lépreux.

AMILLE. Henri, avance ; prends un hanap de bois plein de vin, je te l'ordonne, et du pain et de la viande, et porte tout cela à ce lépreux là-dehors, pour que Dieu nous soit miséricordieux à notre dernier jour.

HENRI. Monseigneur, j'y vais sans retard. — Frère, voici viande et pain ; si tu as un hanap, prends-le pour mettre ce vin.

AMIS. Cher ami, que le doux roi des cieus donne la joie céleste à celui qui m'envoie ces biens par vous ! Mettez ici, sire.

HENRI. Eh, quoi ! peu s'en faut que je ne dise que c'est le hanap de monseigneur ; il n'est ni plus petit ni plus grand, mais tout pareil.

AMIS. Cher ami, je ne sais pas comment est le hanap de votre seigneur ; mais je suis tout prêt à prouver que depuis longtemps, je vous le dis bien, ce hanap-ci m'a appartenu et m'appartient encore.

HENRI. Frère, je ne vous en parle plus quant à présent ; mais en vérité ce hanap ressemble à celui de mon maître. — Monseigneur, par le Roi des cieus ! ce lépreux qui est à la porte, boit dans un bon hanap dont il est porteur, et qui est d'argent, non de bois. J'ai cru que c'était le vôtre, par sainte Foi !

AMILLE. Vraiment ? je le veux voir à mon tour. — Mon ami, que Dieu vous donne son amour ! D'où êtes-vous !

AMIS. Il vous importe bien peu, doux seigneur. Vous voyez, je suis lépreux et bon à rien. Cependant je puis vous le dire. Je cherche Amille que je désire bien voir, sire ; mais ne le trouvant pas, je voudrais mourir, avec le bon plaisir de Dieu.

AMILLE. Dussé-je mourir, je ne pourrais m'abstenir de vous baiser. Cher compagnon, vous êtes Amis : vous ne pouvez me le nier, si vous ne voulez renier toute amitié et toute foi.

AMIS. Ah, cher compagnon ! auprès de vous je ne puis retenir mes pleurs. Certes, je n'aurais pas voulu venir jusqu'ici.

AMILLE. Dieu en soit loué au contraire ! — (à Ytier.) Eh ! l'ami, prenez-le d'un côté ; et vous Henri (Dieu vous garde !), soutenez-le de l'autre, et amenez-le moi à l'hôtel : je vais devant.

YTIER. Allons et suivons-le promptement.

AMIS. Pour (l'amour de) Dieu ! menez-moi doucement, mes chers amis.

HENRI. Sire, où vous plaît-il que l'on le mette ? dites-le-nous.

AMILLE. Asseyez-le ici, mes bons amis, jusqu'à ce qu'il soit temps d'aller se coucher. — Loya ! compagnon et cher ami, soyez le bienvenu. Comment êtes-vous resté si long-temps sans me voir ? j'en suis tout ébahi, par ma foi ! et il n'y a rien d'étonnant.

AMIS. Sire, sans vous déplaire, je n'ai pu mieux : j'ai eu trop d'occupations depuis que je ne vous vis.

LA FILLE. Mon cher seigneur, dites-moi, quel est cet homme que je vous vois honorer et fêter de si bon cœur.

AMILLE. Dame, je puis bien vous le dire : c'est mon cher compagnon Amis, par qui fut mis à mort Hardré qui voulait faire mourir de mort douloureuse vous et votre mère, quand Amis combattit à ma place. Faites-lui bon visage, sans y manquer : vous y êtes tenue.

LA FILLE. Ah ! digne chevalier, comme je vous vis hardi et brave quand vous coupâtes la tête à ce méchant Hardré ! Vous arrachâtes à la mort ma mère et moi. En vérité, je vous ferai fête, et vous ne coucherez dans aucun autre lit que le mien.

AMIS. Dame, que Dieu vous rende le bien que vous me ferez !

LA FILLE. Monseigneur, s'il vous plaît, vous serez assez bon pour me permettre d'aller ouïr la messe, avant qu'il y ait plus grande foule à l'église ; quand je serai de retour je vous promets de faire fête à Amis.

AMILLE. Dame, ce que vous dites me sourit ; auez donc à l'église, et menez tous vos gens avec vous, dame.

LA FILLE. Allons ! vous deux, hommes, et vous, femme, accompagnez-moi.

HENRI. Dame, volontiers : je dois faire ce qui vous plaît.

LA DEMOISELLE. J'en ai aussi très-grand désir et bonne volonté.

SCÈNE XLIII.

AMIS ET AMILLE.

AMILLE. Mon cher ami, dites-moi la vérité (nous ne sommes ici que nous deux) : je vous vois bien malade de la lèpre, vous n'avez plus ni beauté ni couleur ; et vous devez beaucoup souffrir. N'est-il rien pour combattre votre mal et vous guérir ?

AMIS. Sire, soyez moins impatient de l'apprendre ; car il n'est, j'ose bien le dire, qu'un moyen de me guérir et il est si terrible qu'en vérité je redoute fort de vous l'apprendre.

AMILLE. Cher compagnon, je vous somme par la foi que vous me portez, de me révéler sur-le-champ le remède efficace contre votre mal ; je vous en prie.

AMIS. Sire, soit donc faite votre volonté, bien malgré moi ! pour avoir une guérison complète, il faut laver mon corps du sang des deux fils que vous avez vivants ; autrement je ne puis d'aucune autre manière recouvrer la santé, quelque chose que l'on puisse pratiquer ou faire sur moi.

AMILLE. Mon très-cher et bon ami, vous demandez une chose bien grave, et sur laquelle il faudrait à tout autre de longues réflexions ; mais moi, si véritablement vous ne pouvez autrement guérir, je les tuerais sur l'heure pour l'amour de vous, et vous en apporterai le sang : attendez moi ici.

SCÈNE XLIV

AMILLE, SES ENFANTS.

AMILLE. Sire Dieu, que votre miséricorde détourne les yeux de mon crime, et soyez-moi doux et propice. — Hélas ! mes enfants pleins de gentillesse, votre père doit assurément éprouver une grande

douleur, en venant ici pour vous mettre à mort sans que vous m'ayez fait aucun mal. Je puis bien dire qu'en cela je suis fort cruel ; mais, d'un autre côté, que ne dois-je pas à la vive amitié de celui pour qui je commets cette action ; il n'hésita pas à entrer à ma place en champ-clos, et comment m'acquitter envers lui pour ce qu'il a voulu faire en ma faveur ? Ah ! mettons donc de côté tout amour paternel. Oui, je vais couper sur l'heure la gorge à celui-ci, et je recevrai dans ce bassin le sang qui en sortira. — C'en est fait, il ne criera plus : il est véritablement mort, et il a jeté assez de sang. — Allons ! à l'autre, il faut aussi me dépêcher de te livrer à la mort, beau fils : que ton âme soit en paradis ! — C'est fait. Dieu ! quand ma femme, qui est leur mère, aura connaissance de cette action, quelle douleur amère son cœur ressentira ! et je ne m'en étonne pas. Maintenant que j'ai le sang, je veux aller reconforter mon compagnon.

SCÈNE XLV

AMIS, AMILLE

AMILLE. Amis, je viens vous donner du courage : voici le sang de mes deux fils que j'ai tués, soyez-en sûr. Allons ! je vais vous en frotter le visage, et je verrai ce qu'il en résultera

AMIS. Qu'il soit fait ainsi qu'il vous plaira, sire compagnon.

AMILLE. Frottez-en aussi vos mains en haut ; c'est bien.

AMIS. Elles ne sont déjà plus aussi hideuses qu'elles étaient tantôt : la lèpre s'en va et tombe. Voyez, sire compagnon, comme elles sont belles : il n'y a plus trace de lèpre ; Dieu me fait grâce.

AMILLE. Amis, Frottez-vous le corps tant que vous en ayez ôté cette lèpre qui vous tient.

AMIS. Dieu merci ! mon corps est guéri aussitôt que je l'ai touché du sang. Je n'ai aucun membre, que ! qu'il soit, ventre, côté, flanc, jambes, qui ne soit en bonne santé.

AMILLE. Cher compagnon, nous remercierons Dieu de cette grâce à l'église, où nous irons ensemble maintenant.

AMIS. Ce serait affreux si d'humble cœur je ne le faisais. Par ma foi, allons ! mettons-nous en route, sire, pour nous y rendre.

SCÈNE XLVI.

DIEU, LA SAINTE VIERGE, GABRIEL, MICHEL.

DIEU. Ecoutez tous, vous Mère, et vous, anges ! descendez et appliquez-vous à bien chanter ; nous allons jusque chez Amille, pour rendre la vie à ses enfants qu'il a tués dans l'espoir de guérir son ami le lépreux.

NOTRE-DAME. O mon fils, cette action mérite grâce ; car ce qui l'y a porté, c'est la charité, et non pas quelque colère contre ses enfants.

DIEU. C'est vrai ; et aussi je veux qu'ils soient rendus à la vie. Allons ! chantez, mes amis, pendant la route.

GABRIEL. Nous ferons ce qui vous plaira. — Michel, chantons sans délai.

Rondeau. Vrai Dieu, votre grandeur suprême est aussi la bonté et la charité suprême, car elle fait grâce à tous les hommes. O vrai Dieu ! c'est à cause de cette bonté que l'homme met son cœur, et ses soins, et ses désirs à vous servir. Vrai Dieu, etc.

DIEU. Mère, je veux et ordonne qu'en ma présence, vous touchiez de vos mains ces deux enfants couchés morts, en sorte qu'ils reviennent à la vie.

NOTRE-DAME. Mon fils, je ne vous dédirai pas, je vais les toucher sans délai. — Enfants, par la puissance de Jésus, qui est à la fois mon fils et mon père, qu'aucune plaie ne se voit plus sur vous ; mais soyez vivants et en bonne santé, comme si vous n'aviez jamais subi la mort.

DIEU. Nous avons fait notre devoir : allons-nous-en.

SAINT MICHEL. Vrai Dieu, nous ferons de cœur votre commandement.

SAINT GABRIEL. C'est vrai, Michel ; et nous achèverons notre rondeau d'une voix mélodieuse.

Rondeau. Puisque par votre bonté l'homme met son cœur et ses soins à vous servir de son mieux, et qu'il en conçoit le désir, vrai Dieu, votre bonté souveraine est très-excellente et pleine de grande charité.

SCÈNE XLVII

AMIS, AMILLE, LA FILLE DU ROI, HENRI L'É-
CUYER

LA FILLE DU ROI. Ah ! glorieuse Madeleine ! quelle merveille sous mes yeux ! — Pour Dieu ! seigneurs, dites-moi lequel d'entre vous deux est mon mari ? Vous êtes si semblables quant à l'extérieur, que je n'y trouve aucune différence. Duquel de vous deux puis-je être la femme ? Lequel est-ce ?

AMILLE. Certainement, c'est moi, dame comtesse. Celui-ci, c'est mon compagnon Amis, à qui Dieu a rendu la santé, comme vous voyez

LA FILLE. Sire Dieu, loué soyez-vous de cette haute courtoisie ! Je n'eus jamais de ma vie une aussi grande joie.

AMILLE. Dame, ne soyez pas si hâtive de vous réjouir, car, sur ma foi ! vos deux fils sont tués ; j'ai coupé la gorge à chacun d'eux, et j'ai avec leur sang lavé Amis. C'est ce qui l'a guéri : mais nous n'avons pas moins lieu d'être affligés de leur mort.

LA FILLE. Hélas ! ce que vous dites est-il bien vrai ?

AMILLE. Je vous le jure par la Trinité, dame, c'est vrai.

HENRI. Marie, j'y cours au plus vite pour le savoir.

LA FILLE. Hélas, malheureuse ! que ferai-je ? Hélas, malheureuse ! Mes chers fils, mon pauvre moi est bien plongé dans la douleur pour votre mort ! quand je me rappelle le plaisir et la joie que je prenais en vous. Mon pauvre cœur a bien perdu toute sa joie.

AMILLE. Ma douce compagne et ma sœur, hélas ! consolez-vous. Cessez de vous lamenter, ou, par mon ame ! je m'en irai si loin que jamais, sachez-le bien, dame, vous ne me verrez.

LA FILLE. Ah, mort ! comme mon cœur est emprisonné par toi, dans les plus cruels tourments ! Jamais rien ne me causera plus de plaisir.

HENRI. Madame, Dieu me donne joie ! vous vous affligez bien sans cause. Je ne sais de quoi vous vous plaignez : vos deux fils ne sont nullement en mal, au contraire ils s'embrassent et jouent l'un avec l'autre, je vous assure

LA FILLE. Henri, vous dites qu'ils sont vivants et en santé ?

HENRI. Oui, madame, n'en doutez pas : j'en viens dans l'instant.

AMILLE. Je n'attends plus ; je cours. En avant ! Mes enfants ! qu'est-ce là ? Dame et vous tous, venez ici : voici nos fils bien portants et gais, eux que j'avais fait tantôt mourir.

LA FILLE. Ah ! sire Dieu ! combien nous devons d'un cœur reconnaissant te glorifier, louer et célébrer ton saint nom !

LA DEMOISELLE. Par ma foi ! dame, nous le devons, certes, bien.

AMILLE. Jamais je ne mangerai de pain, je puis bien vous le dire en vérité, que je n'aie offert leur poids de cire. — Amenez-les avec moi, femme, sur-le-champ à l'église de Notre-Dame.

LA DEMOISELLE. Sire, je ne vous dédirai pas ; je vais les chercher.

AMIS. Cher compagnon, je veux vous prier de me laisser aller avec vous ; car il me semble, pour être

bref, que je suis tenu d'y faire mon offrande, autant qu'aucun de ceux que je vois ici.

LA FILLE. Mettons-nous tous ensemble en route; je ne vois rien de mieux.

AMILLE. Ni moi non plus, que Dieu m'aide! Allons-nous-en; ne tardons plus, et chantons par dévotion, pour ces miracles. *Te Deum laudamus.*

AMITIE BANNIE DU MONDE (L'), de Théodore Prodrome. — En 1835, M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des lettres comptait le drame de Théodore Prodrome, l'*Amitié bannie du monde*, parmi les monuments du drame aristocratique orientale au XII^e siècle.

La caractère purement littéraire, semi-païen, et nullement ecclésiastique de cette pièce, nous borne à une simple citation :

L'AMITIÉ. D'abord je suis toujours unie purement à Dieu et à la Trinité. Je suis aussi mêlée sans forme corporelle aux esprits mondains et aux triades supérieures comme les séraphins, les chérubins et les trônes, et à toutes les autres saintes milices. C'est moi qui fais régner la bienveillance entre elles et le Seigneur; je réunis ces innombrables myriades d'habitants du ciel et j'en forme une chaîne unique. Le seul Lucifer jadis me prit en haine et fut chassé de la voûte céleste; tant l'ordre que j'ai établi repose sur moi, et ne peut être maintenu que par moi! Maudit soit le bavard Empédocle qui disait que la discorde était l'auteur de tout ici-bas. Qui a courbé en sphère le vaste ciel qui autrefois formait une surface plane? qui le fait céder à la voix du Seigneur, si ce n'est l'attractive amitié?

Emu par le récit des tribulations de l'*Amitié*, l'*Etranger* lui propose de l'épouser :

L'AMITIÉ. Préférez-vous le bien de vos amis au vôtre?

L'ÉTRANGER. Je le ferai.

L'AMITIÉ. Vous pourriez vous exposer à la mort pour eux?

L'ÉTRANGER. Oui, certes.

L'AMITIÉ. Vous ne voudrez pas de mal aux envieux?

L'ÉTRANGER. Non.

L'AMITIÉ. Vous aimerez ceux qui médisent de vous?

L'ÉTRANGER. Je les aimerai.

L'AMITIÉ. Je crains que les faits ne démentent ces promesses?

L'ÉTRANGER. J'ai promis sous le sceau du serment.

L'AMITIÉ. Rappelez-vous bien ce serment et je vous suis....!

(Cf. *Journ. génér. de l'Instr. Publique* n° 88, 3 sept. 1835, p. 462.)

ANCIEN TESTAMENT ET LA PASSION (L') [An 1488]. — On lit dans le très-remarquable catalogue que poursuit avec tant de persévérance et de talent M. Paulin Paris (*Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*; Paris, 1848, t. VII, p. 212) :

« N° 7268. 5. — *Mystère de l'Ancien Testament et de la Passion*... volume in-4° magno de 281 feuillets, à lignes longues; fin du XV^e siècle. Demi-reliure à dos de veau fauve, recouvert d'une langue de veau rouge, avec le chiffre de Louis-Philippe. — Fonds de La Mare, n° 285.

« Ce volume est très-mutilé; le premier feuillet conservé a été restauré tant bien que mal avec du papier transparent. Il a été

écrit en 1488, comme le prouvent ces vers placés à la suite du grand mystère, fol. 270.

Au nom de notre sire, amen!

L'an de l'Incarnation courant

Mil III. C. III. XX. et huit.

Cette notable passion

Fut par grande dévotion

Achevée du tout descripte....

« Les premières lignes conservées appartiennent à un sermon écrit en méchantes rimes, et qu'on pouvoit débiter à la place des ouvertures de nos modernes ouvrages dramatiques. Nous déchiffrons, ligne cinquième :

De la célestial

Ayde tout bien descend

Du ciel in perial

A tout homme honneur vient...

« Cela bourré de latin et de vers de toute mesure, se continue jusqu'au fol. 4, recto. Alors le prédicateur prend congé en ces termes :

Dictes, dictes amen, amen,

Plus ne vous en diray cy.

Le surplus vous démontrera

Ce message que véez là,

Qu'il est abille pour ce faire. Amen!

« En effet au verso suivant le *Message* parle ainsi :

Benoite soit la compagnie

Qu'il à l'honneur du fru t de vie,

Est aujourd'huy cy assablée;

De Dieu soit ele remunerée!

Nous nous prions très-humblement

Qu'au gré prenez et doucement

Le mistère qu'avons joué

Qu'avez de bon cuer escouté

Sans faire noyse ne tenson,

De quoy nous vous remercyons.

Demain verrès cy plaist à Dieu,

En ce mesme et propre lieu,

Jouer de Dieu la Passion

Ce nous avons temus et saison...

« Ces discours servaient d'épilogue, dit M. Paulin Paris, à un premier mystère que nous ne retrouvons pas ici; ou peut-être les premiers feuillets ont-ils été transposés et le discours devrait-il être à la fin de la première journée de la *Création et naissance du Sauveur*. » Il nous semble plus probable que les fragments cités par l'illustre savant étaient l'épilogue de la *première journée* du drame, comprenant l'*Ancien Testament*, à la suite duquel se joua la *Passion*, dans une *seconde journée*. — Vient ensuite, continue M. Paris, un nouveau sermon divisé en deux distinctions; enfin au fol. 8 commence le mystère de la *Création du monde*. Premiers : *Deus Pater stet in Paradiso in Cathedra et angeli runc et inde, et dicet* :

Tout ce que fait avons cy est bien ordonné,

Autre chose voulons faire à notre volonté.

Or soit faicte et crée resplendissant lumière

Pour tout enluminer de ma grace plenièr,

Qu'ils croiront fermement et tiendront foy entière.

« Alors la lumière se fait, puis les anges, puis l'homme.

« Les personnages de cette histoire de l'Ancien Testament sont après Dieu :

LUCIFER (il est en abit d'ange le plus bel).	DANU OYSEUSE
BACCLIDUF, premier diable	MICHEL, ange
TEMPEST, deuxième —	GABRIEL.
DESSAY, troisième —	Coqus inferni (le cuisinier de l'enfer).
ORGUEIL, à cheval.	ADAM
DESPIT.	EVE
SERPENS.	DÉSESPÉRANCE.
CLAMATORE (le crieur de l'enfer).	

Fol. 23, verso.

GNAM.	SETH.
ABEL.	CHEBUBIM
MORS INFERNI.	MORS NATURALIS.

Fol. 27.

NOEL.	JAPRET.
UXOR NOE.	GAANAAN (la scène de l'ivresse est curieuse).
SEM.	

Fol. 31, verso.

RUSTIGUS (un Paysan).	SA FEMME.
-----------------------	-----------

Fol. 34.

ABRAHAM.	AMALETH.
ISAAC.	ARQUIN.
MOYSE.	GAMALIEL.
ISSACHAR.	MARQUE.
NEPHTALIM.	ECCLESIA.

Fol. 42, verso.

SYBILLA.	DANIEL.
DAVID.	JÉRÉMIE.
ISAIAS.	

Fol. 45.

ESPÉRANCE.	II ^e et III ^e PUELLA.
CHARITÉ.	SÉRAPHINS.
VIRGO MARIA.	OCTAVIEN, empereur.
DAMPS.	SIONEL.
GODEBER.	GOGUERT.
BRUNE.	RUSTIGUS.
MALPERAS.	L HOTE.
VAULETS.	LA SYNAGOGUE.
JOSEPH.	LES PASTEURS.
ELISABETH.	HERSEIN.
L'EVESQUE DE LA LOY.	FLAMBERGE
PRIMA PUELLA.	

Fol. 77.

LES TROIS ROIS	HÉRODE.
TROTIN, messager d'Hérode.	SYMEO.

Fol. 92.

JEAN-BAPTISTE.	PHARAON.
NASON.	PINGEGUERRE.
SAMUEL.	JACQUEMART.
La femme HÉRODE.	ESGLANTINE.
HÉRODIAS.	RIPLART.
GOLIAS.	TEMPLATOR.

« La *Passion* proprement dite commence au fol. 113. Jésus, nommé simplement Deus, prêche les Juifs et choisit d'abord ses disciples. — Mais il semble qu'entre les feuillets 114 et 115 il y ait une lacune. Dans le mystère figurent tous les apôtres, et tous les prêtres et princes des prêtres. Les saintes femmes, les perclus guéris par miracle. — Magdeleine, — Apothecarius.

« Il nous suffit de dire que ce mystère

{65} C'est un petit in-4°, contenant soixante-un feuillets, ou cent vingt-deux pages à deux colonnes, qui peut comprendre environ dix mille vers.

{66} Suivant la tradition vulgaire, ce fut en Ethiope que saint Matthieu vainquit les deux magiciens Zaroës et Arphaxat; ces deux enchanteurs ne périrent point ici, comme le dit notre auteur; ils passè-

n'a rien de commun avec le travail que nous nous sommes crus en droit d'attribuer à Arnoul Gréban.

« Fol. 269 verso. *Explicit passio Domini Nostri Jesu Christi, et resurrectio ejus, et plura alia documenta legis.* » (Voy. PASSION, II, § 4.)

ANDRIEU (LES JEUX DE MONSIEUR SAINT). — En 1458, à Abbeville, furent joués les *jeux de Monsieur Saint-Andrieu* (André). [Cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*: Abbeville, 1834, in-8°, p. 238.]

ANDRY (SAINT). — On ne connaît point de manuscrit de la *Vie et mystère de saint Andry*.

Il en existe une édition qui fixe avec suffisamment de certitude la date de ce drame à la première moitié du xvi^e siècle; c'est un petit in-4°, contenant 61 feuillets ou 122 pages, à deux colonnes, qui peut comprendre environ dix mille vers, imprimé à Paris, chez Pierre Sergent.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre Français* (Paris, 1745, in 12, t. III, p. 27-34), en ont donné l'analyse que nous reproduisons ci-dessous. De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres*, Paris, 1755, 5 vol., t. I, p. 224), et la *Bibliothèque du Théâtre Français* (Dresde, Mich. Groell, 1768, in-8°, 3 vol., t. I, p. 2), attribuée au duc de La Vallière, ont mentionné le *Saint Andry*.

Voici l'analyse des frères Parfait :

MYSTÈRE DE SAINT ANDRY.

S'ensuyt la Vie et Mystère de saint Andry, nouvellement composée, et imprimée à Paris : à 86 personnages, dont les noms s'ensuyvent, etc... Ci finist la Vie et Mystère de Monseigneur saint Andry, nouvellement imprimée à Paris, par Pierre Sergent, libraire, demeurant en la rue Neufve Notre-Dame, à l'enseigne de saint Nicolas (65).

« Ce mystère commence de la même manière que celui de saint Pierre et de saint Paul. Le Sauveur, après avoir assemblé ses apôtres, et fait plusieurs miracles, envoie saint Matthieu, pour confondre deux fameux enchanteurs, qui, bien loin de se rendre à ses discours, paraissent fort étonnés de sa conversion.

ZAROE's enchanteur, à son frère Arphaxat.

Haro! frère, j'ay grande envye,
De Matthieu, qui est converty,
A ung prophète si hardy
Qu'il n'a pas vestu vaillant maille.

« Leur obstination oblige l'apôtre à les livrer au pouvoir des malins esprits. Huet et Burgibus, obéissant à ce commandement, sautent au cou des deux magiciens et les étranglent (66). Saint Matthieu passe ensuite à Margondie, où il est jeté dans une étroite

rent à Babylone, et servirent par leur défaite, à illustrer le triomphe des apôtres saint Simon et saint Jude. Voyez Abdias, livre vi de son *Histoire des Apôtres*, et Vincent de Beauvais, *Miroir historial*, liv. xi, chapitres 78, 79 et 80. Les Grébans ont été plus exacts, comme on le peut voir au mystère des *Actes des Apôtres*.

prison, après avoir eu les yeux crevés. Saint Andry, envoyé de Dieu, rend la vue à son confrère. Ces deux apôtres s'embrassent et continuent leur saint ministère. Saint Andry va à Nicomédie, et délivre les habitants de la persécution des esprits malins. Satan, Ebron, Burgibus, et Huet, à qui l'apôtre ordonne de se retirer, sortent sous la forme de gros chiens noirs, et avant de rentrer aux enfers, ils étranglent le fils d'un notable bourgeois de la ville. Saint Andry le ressuscite à la prière du père et de la mère, et emmène ensuite ce jeune garçon avec lui pour l'instruire. Ses parents, après une longue perquisition, découvrent enfin qu'il est dans la maison du saint, et y mettent le feu, qui s'éteint aussitôt par la puissance de l'apôtre. Ce miracle convertit les assistants, ils demandent le baptême avec empressement. Après le leur avoir conféré, l'apôtre se rend à Thessalonie. Verrin (67), prévôt de cette ville, envoie trois de ses chevaliers pour l'arrêter : les deux premiers se convertissent, et le troisième est assommé par les démons.

« Sur ces entrefaites, saint Andry se promenant sur le rivage, une violente tempête jette sur le sable le corps d'un jeune homme à qui il rend la vie. Ce jeune homme lui apprend qu'il est fils du roi de Grenade (68), et envoyé exprès pour amener cet apôtre ; mais que le démon jaloux avait excité cette tempête, qui l'avait submergé, lui quatrième. Ce discours émeut la pitié de saint Andry, il adresse sa prière au Seigneur ; aussitôt l'onde obéissante rend sur le rivage les corps des compagnons du jeune homme, qui reprennent vie à la voix de l'apôtre.

Peu de temps après Marsimille (69), femme d'Egées, prévôt d'Achaïe, se plaint d'une fièvre violente. Son époux en est si alarmé que, de désespoir, il veut se passer une épée à travers le corps. Heureusement Effidimie, qui a entendu parler des miracles de saint Andry, va le chercher, par ordre de sa maîtresse. Elle reçoit une prompt guérison, et promet d'embrasser la religion de son libérateur. Egées veut le récompenser par de riches présents que l'apôtre ne veut pas accepter. Irrité de ce refus, et de la conversion de Marsimille, Egées jure par Mahom et Jupin la mort de saint Andry. Ce dernier continue sa mission, jusqu'au moment qu'il est arrêté par les émissaires du prévôt d'Achaïe.

SECOND TYRAN.

Allons a luy tretous ensemble :
Peur a de nous ; je crois qu'il tremble :
Esse de peur ? esse de froit ?

(67) Les auteurs que nous venons de citer nomment Quirin ce prévôt de la ville de Thessalonique : ils appellent aussi Myrmidonie, celle qui est ici sous le nom de Margondie.

(68) Vincent de Beauvais, livre ix, chap. 70, de son *Miroir Historial*, dit que ce jeune homme était fils de Sostrate Macédonien, dont on a parlé, et qu'il avait été noyé avec trente-neuf de ses compagnons, en revenant d'Italie. L'auteur du mystère a voulu

PREMIER TYRAN.

Mieulx luy vaulsit à l'hameçon
Avoir pesché, qu'estre venu
En ce pais, car bien tenu
Il y sera.

« Saint Andry paraît devant Egées avec une fermeté inébranlable. Sa constance dans les tourments augmente encore la fureur de ce juge injuste, et touche les cœurs des principaux de la province. Stratoclès, frère de Marsimille, suivi des sénateurs et des chevaliers, oblige Egées, à coups de bâton, à rétracter sa sentence. Mais saint Andry, préférant la gloire du martyr, refuse ce secours, et prie le Seigneur de l'attirer à lui ; Dieu l'exauce, et envoie ses anges pour recevoir cette âme bienheureuse.

(Adonc chantent les anges ce qui s'ensuit, sur le chant de VENI CREATOR.)

LES ANGES.

Louer fault le doulx Roy Jesus,
Qui a voulu Andry aymer,
Plus qu'on ne scaurait racompter,
Or allons donc le visiter.

(Adonc chantent ce qui s'ensuit, sur le chant de VEXILLA REGIS.)

LES ANGES.

Doux Jesu-Christ, tu sois loué,
Qui tant est doulx et gracieulx,
Tu as Andry très tant aymé
Qu'il sera couronné lassus.

« Au moment que saint Andry expire, Egées se sent atteint d'une douleur insupportable ; Lucifer, ému de ses cris, ordonne à ses ministres de lui amener en diligence l'âme de ce scélérat.

(Adonc Sathan va querir une brouette et l'emmaine, et quant il l'a amenée, il dit ce qui s'ensuit.)

SATHAN.

Orça, Diables, venez avant,
Allons le querre.

« Satan saisit Egées par le collet, et l'ayant jeté dans une brouette, le conduit ainsi aux enfers.

(Adonc les diables laissent aller l'âme parmi le jeu, et courent tous après, etc.)

« Tandis que les esprits malins se divertissent des tourments de cette âme malheureuse, Marsimille, Stratoclès, et les autres chrétiens d'Achaïe, ensevelissent avec beaucoup de pompe le corps de saint Andry.

LE SECOND SÉNATEUR.

Nous chanterons sans tarder plus,
S'il vous plaist, *Te Deum laudamus*.

ANE (LA FÊTE DE L'). Les grands critiques du XVIII^e siècle ont recueilli et publié les documents relatifs à la fête de l'Ane ; parmi

ennoblir ses personnages.

(69) Les auteurs qui ont rapporté la vie de saint André la nomment Maximille. On peut voir sur ce sujet, Abdias, *Vies des Apôtres* ; Vincent de Beauvais, *Miroir historial*, livre ix, chapitre 67 et suivants ; Surius au 30 de novembre ; et les sixième et septième livres du mystère des *Actes des apôtres*.

les modernes, M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des Lettres, a donné seul quelques opinions nouvelles sur cette formule de la fête générale des Fous. Il considère cette cérémonie singulière comme un des développements des liturgies satyriques.

« Il n'y eut pas une certaine fête de l'Ane ou des Fous : selon les temps et les lieux, l'Ane joua un rôle plus ou moins considérable et fut admis dans les offices (Rouen, Sens); dès le VII^e siècle, on plaçait à Cambrai une ânesse peinte derrière l'autel; à Beauvais, le 14 janvier, une belle fille était assise sur un âne, près de l'autel, pendant les offices. » (*Journ. gen. de l'Instr. publ.*, 4 oct. 1835, p. 514.)

Du Cange (*Gloss. inf. et med. lat.*, Paris, édit. Henschell, Didot, in-4°, 6 vol., t. III, p. 234, 235) a publié les rites de l'église de Rouen d'après un Ordinaire manuscrit datant du XII^e siècle. Cet office de l'Ane, analogue à celui de la Nativité qu'on célébrait à Saint-Martial de Limoges, n'appartient à la fête de l'Ane que par la mise en scène de l'ânesse de Balaam. Du Tilliot (*Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Fous*; Lausanne, 1751, in-4°); et l'abbé La Boderie l'ont reproduit (*Journal des Paroisses*, 1842.).

Il est intitulé :

Ordre de la procession des Anes selon l'usage de Rouen.

{Les prophètes sont au milieu du vaisseau de l'Eglise, la procession sort du cloître, deux clercs du second banc la conduisent : ils disent :}

LES CLERCS. *Gloriosi et famosi.* (Gloire et honneur!)

LE CHOEUR. *Gloriosi.* (Gloire!)

LES CLERCS. *Quem futurum.* (Celui qui devait venir!)

LE CHOEUR. *Gloriosi.* (Gloire!)

LES CLERCS. *Impiorum Judæorum.* (Les Juifs impies!)

LE CHOEUR. *Gloriosi.* (Gloire!)

LES CLERCS. *Sed Judæi.* (Mais ces Juifs.)

LE CHOEUR. *Gloriosi.* (Gloire!)

LES CLERCS. *Israel infideli.* (Cette Israël infidèle.)

LE CHOEUR. *Gloriosi.* (Gloire!)

LES CLERCS. *Gentes unde.* (Est le peuple élu par Lui!)

(La procession s'arrête dans le milieu de l'Eglise devant les six Juifs et les six Gentils placés les uns en face des autres.)

LES ANNONCIATEURS : Nations, le Seigneur s'est fait homme!

LES MEMES AUX JUIFS : Juifs, c'est le Verbe de Dieu. Vers. : *Vestræ legis testes.*

LES JUIFS. Vous n'êtes pas pour commander.

LES ANNONCIATEURS aux gentils. Et vous, gentils sans foi?

LES GENTILS. Le vrai Dieu Roi des rois!

LES ANNONCIATEURS à Moïse. Et toi, législateur Moïse?

MOÏSE, tenant les tables de la loi ouvertes, aube et chappe, front cornu, longue barbe, une verge à la main. Un autre viendra après moi.

LES ANNONCIATEURS le reconduisant. Chantez, peuples.

LE CHOEUR. C'est un Juif pourtant.

LES MEMES à Amos. Amos, amour de l'âme.

AMOS, vieillard barbu tenant une épine. Les jours approchent.

LES ANNONCIATEURS et LE CHOEUR. C'est un Juif pourtant.

LES ANNONCIATEURS. Ysaïe, toi qui sais le verbe?

YSAÏE, barbu, un aube, un ruban au front. O destin de la tige de Jessé!

LES ANNONCIATEURS et LE CHOEUR. C'est un Juif pourtant.

On appelle successivement Jérémie, Daniel, Balaam assis sur son ânesse.

UN ENFANT, avec une épée, s'opposant à ce que l'ânesse avance.

L'ANESSE (un *quidam* caché sous). Pourquoi me frappes-tu de tes talons, moi si malheureuse?

Samuel, David, Osée, Johel, Abdias, Jonas, Michée, Naun, Sophonie, Aggée, Zacharie, Ezéchiel, Malachie, un juif, sainte Elisabeth, saint Jean-Baptiste, saint Simon, Virgile, Nabuchodonosor, des hommes armés montrant une idole à des enfants, ces enfants repoussant l'idole, jetée dans la fournaise, la sibylle, comparaissent.

La messe commence.

Les coutumes de Beauvais, au XII^e siècle encore, ont été recueillies par le même érudit.

« La fête des Fous était, dit-il, fort singulièrement célébrée à Beauvais le 14 janvier. Une jeune fille, très-jolie, ayant au bras un enfant, assise sur un âne élégamment caparaçonné, représentait la Vierge fuyant en Egypte. La procession la conduisait de la cathédrale à l'église de Saint-Etienne. La jeune fille et l'âne entraient dans le sanctuaire et se plaçaient vers l'Evangile. La messe commençait et l'Introit, le Kyrie, le Gloria, le Credo, étaient toujours accompagnés de *Hinham, Hinham*. A la fin de la messe, le célébrant se tournait vers le peuple, et disait trois fois *Hinham, Hinham, Hinham*. Le peuple répondait de même. On trouve dans un mss. du XI^e siècle, qui démontre l'antiquité de ces rites fâcheux, la singulière prose suivante que l'on chantait à la messe :

PROSE CONSERVÉE PAR DU CANGE ET FRAGMENT DE TRADUCTION ANCIENNE

Reproduit par Leber dans sa *Collection des meilleures dissertations*; Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. IX, p. 368.

*Orientis partibus
Adventavit Asinus,
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.*

Hez, sire Asne, car chantez,
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du toin assez
Et de l'avoine a plantez.

Des confins de l'Orient,
En ces lieux arrivant,
Un âne beau, gras, luisant,
Portant fardeaux lentement.

*Lentus erat pedibus,
Nisi foret baculus,
Et eum in clunibus
Pungeret aculeus.*

Hez, sire Asne, etc.

*Hic, in collibus Sichem,
Jam nutritus sub Ruben,
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethlehem.*

Hez, sire Asne, etc.

*Ecce magnis auribus
Subjugalis filius
Asinus egregius
Asinorum dominus.*

Hez, sire Asne, etc.

*Salto vincit hinnulos,
Damas et capreolos,
Super dromedarios,
Velox, Madianeos.*

Hez, sire Asne, etc.

*Aurum de Arabia,
Thus et myrrham de Saba
Tulit in Ecclesia
Virtus Asinaria.*

Hez, sire Asne, etc.

*Dum trahit vehicula
Multa cum sarcinula,
Illius mandibula
Dura terit pabula.*

Hez, sire Asne, etc.

*Cum aristis hordeur
Comedit et cardeum
Triticum a palea
Segregat in area*

Hez, sire Asne, etc.

*Amen, dicas, Asine, (Hic genuflectabatur.)
Jam satur de gramine :
Amen, amen, itera
Aspernare vetera*

Hez va! Hez va! Hez va! Hez!
Biaux sire Asne car allez ;
Belle bouche car chantez. »

À Autun, on promenait l'Âne sous un drap d'or, dont les quatre principaux chanoines de l'église tenaient les bouts. A Cambrai, on laissait sur l'autel un tableau représentant un âne durant plusieurs semaines. (*Ord. mss. eccl. Camerac.*, fol. 36.) — (DU CANGE, *Gloss. inf. et med. lat.*, v° *Festum Asinorum*, édit. Henschell, Paris, Didot, in-4°, 6 vol., t. III, p. 255, 256.)

« En effet, dans le second registre de l'église cathédrale d'Autun, du secrétaire Rotani, qui commence en 1411 et finit en 1416, on voit qu'à la fête des Fous on conduisait un âne et que l'on chantait : *Hé, sire Ane, hé, hé*, et que plusieurs allaient à l'église déguisés et avec des habits grotesques; ce qui fut alors aboli et abrogé. » (DU TILLIOT, *Mém. pour serv. à l'hist. de la fête des Fous*; Lausanne, 1751, in-4°, p. 14; l'abbé D'ARLIGNY, *Mém. de littérature*, t. IV, notice sur la fête des Fous; dans LEBER, *Collect. des meill.*

.....
.....
.....
.....

Sur les confins de Sichem
Il fut nourri par Ruben;
Il passa *per Jordanem*,
Et sauta dans Bethléem.

.....
.....
.....
.....

Sa marcne vive et légère
Esfleure à peine la terre
Il vaincrait dans la carrière
La biche et le dromadaire.

Des trésors de l'Arabie,
Des parfums d'Ethiopie,
L'Eglise s'est enrichie
Par vertu d'ânerie.

Sous le faix le plus pesant,
Jamais il n'est mécontent
Et broye patiemment
Le plus grossier aliment.

D'un chardon il fait ripaille
Et c'est en vain qu'on le raille ;
Si dans la grange il travaille,
Il démêle et grain et paille.

Bel âne, répète amen ;
Maintenant ta panse est pleine ;
Bel âne, répète amen ;
Ne songe plus à ta peine.

dissertat.; Paris 1838, 20 vol. in-8°, t. IX, p. 243.)

On a remarqué, enfin, que l'église de Bourges célébrait absolument la prose de l'Âne dans les mêmes rites que l'église de Sens; et l'exactitude était telle, entre ces deux points éloignés, que le chant même était, dans ces deux diocèses, modulé sur des tons absolument identiques. (*Mercur de France*, décembre 1726, *Lettre sur l'office des Fous.*)

ANEAU (BARTHÉLEMY [70]). — « Né à Bourges en Berry, fit ses études sous Melchior Volmar, qui avait un talent merveilleux pour instruire la jeunesse. Il profita effectivement beaucoup sous lui dans les belles-lettres, mais il eut le malheur de prendre dans sa conversation du goût pour les erreurs du luthéranisme, que Volmar professait, et de se disposer à les embrasser, comme il fit dans la suite.

(70) *Mémoires pour servir à l'Histoire des personnes illustres de la République des Lettres*, par le P. NICERON, tome XXII.

« La grande réputation qu'il s'acquît bientôt par son habileté dans les langues grecque et latine, et la poésie, engagea quelques-uns des anciens échevins de Lyon, qui étaient ses compatriotes, à lui faire offrir une chaire de professeur de rhétorique dans le collège qu'ils venaient d'établir. Aneau l'accepta avec joie, se rendit à Lyon et y prit possession de son poste, qu'il conserva jusqu'à la mort.

« On fut si content de lui, qu'en 1542 on le choisit pour être principal de ce collège; mais il fit un mauvais usage de la confiance qu'on lui donna; il s'en prévalut pour accréditer l'hérésie, et pour infecter la jeunesse qu'il instruisait. On ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir, et on se contenta d'abord d'en murmurer; mais un accident arrivé le jour de la Fête du saint Sacrement de l'an 1565 mit fin à la séduction, en terminant sa vie d'une manière tragique.

« Ce jour, qui était le 21 juin, comme la procession passait vers le collège, on lança avec roideur d'une des fenêtres une grosse pierre sur le saint sacrement et sur le prêtre qui le portait; soit que ce coup vint d'Aneau ou d'un autre, le peuple entra en foule dans le collège et massacra Aneau qu'il crut auteur de cet attentat.

« Parmi les ouvrages qu'Aneau publia, et dont le P. Nicéron donne la liste, nous ne citerons que les deux suivants: *Mystères de la Nativité par personnages, composé en imitation verbale et musicale de diverses chansons recueillies sur l'Écriture sainte, et d'icelle illustré*; Lyon, 1539, in-4° (71); — *Lyon marchant, satire française sur la comparaison de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, et sur les choses mémorables depuis l'an 1524, sous allégories et énigmes, par personnages mystiques*; Lyon, 1542, in-12.

« Il semble qu'Aneau avait un frère poète et musicien; car à la fin de son livre intitulé, *Chant natal, contenant sept noëls*, où se trouve le mystère de la Nativité, dont nous venons de parler, il y a un Noël mystique, contenant trois couplets, sur le chant: *Le Deuil issu*. Le second s'exprime ainsi

Noël, Noël, si hault que l'air en tonne,
Non, l'homme seul, mais tout animant dict :
Le grand Lyon son gros organ entonne, (Lyon).
Noël, Noël, à haulte voix bondit :
Un chant plaisant fondé sur un bon dict,
Le Rossignol Vi-liers par accords (Villiers Aneau).
Et un Aigneau bailant luy répondit,
Noël chantant et à cris et à cors.)

(*Histoire du Théâtre français*, par les frères PARFAIT, t. II, p. 261-264.)

Voy. NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (La).

ANNONCIATION DE LA VIERGE. — M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des lettres en 1835, a fait mention d'un mystère de l'Annonciation de la Vierge, représenté à Civitta-Vecchia, vers 1304. (Cf. *Journal gén. de l'Instruct. publiq.*, 12 no-

(71) Du Verdier, p. 109 de sa *Bibliothèque*, à l'article Aneau, cite la même édition, et dit

vembre 1333, 2^e semestre, 10^e article, p. 28.)

M. Raynouard, dans un article publié, à propos du mystère de *Saint-Crépin* par le *Journal des Savants*, au cahier de juin 1836, a, comme M. Magnin, attribué au xiv^e siècle l'Annonciation de la Vierge.

ANTI-CHRIST (L'). — L'*Anti-Christ* est tiré d'un manuscrit de l'abbaye de Tegernsee du xii^e siècle

Il a été édité par dom Bernard Pez, dans son *Thesaurus Anecdotorum novissimus* (Augustæ Vindelicor., 6 vol. in-fol., t. II, p. 3, 1721, col. 185-197).

« Ce document, dit le savant Bénédictin allemand, témoigne de l'idée qu'on avait, au xii^e siècle, soit en Allemagne, soit en France, de la grandeur de l'empereur des Romains. » (*Ibid.*, t. II, Dissert. Isagog., p. LIII)

Le titre est ainsi conçu: *Jeu Paschal de la venue et de la mort de l'Anti-Christ*.

Muratori (*Antiq. Ital. med. ævi, sive dissert.*; Milan, 1732, in-fol., t. II, vers. 29, col. 849) citait l'*Anti-Christ* parmi les monuments subsistants alors connus du théâtre du moyen âge; Martin Gerbert (*De cantu et mus. sacr.*; saint Blain, 1774, in-4°, 2 vol., t. I^{er}, p. 82); M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des lettres; Raynouard en 1836 (*Journ. des Sav.*, cahier de juin 1836); et M. Ach. Jubinal, (*Myst. inéd. du xv^e siècle*; Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, préf. p. xvi), ont mentionné ce drame.

L'action de l'*Anti-Christ* nous semble contenir deux idées distinctes :

1^o Le triomphe du saint empire romain sur tous les peuples.

2^o L'universelle domination de l'Église catholique sur tous les hommes

I.

L'Église de Dieu et les sept sièges royaux seront placés ainsi: A l'orient, l'Église de Dieu; auprès le trône du roi de Jérusalem et le banc de la Synagogue. A l'occident, le trône de l'Empereur romain; auprès les trônes du roi des Teutons et du roi des Francs. Au nord, le trône du roi des Grecs. Au midi, les trônes du roi de Babylone et du Monde païen.

Aussitôt le Monde païen avec le roi de Babylone s'avance en chantant:

— L'immortalité des dieux doit être honorée partout, et leur pluralité redoutée. Ce sont des sots et des gens de vain esprit qui annoncent un Dieu unique, car les rites de toute l'antiquité s'y opposent. Et si nous avons foi dans ce Dieu unique, présidant à toutes choses, nous ferions de Dieu un esclave livré aux combats des éléments contraires, car, ici, c'est la paix qu'il maintient dans sa élément bonté, et là c'est la guerre que foment sa cruauté impie. De même qu'il y a des actions diverses, il y a divers dieux, et la lutte universelle n'est que le spectacle affaibli de leur immense discorde. Et qui dit qu'il n'y a qu'un Dieu affirme une proie misérable des adversités universelles. Non, ne disons pas qu'un Dieu seul est soumis au combat de l'éternité; ac-

qu'elle est in-8°; mais il se trompe, aussi bien que ceux qui l'ont copié.

cordons à tous les éléments la nature divine, nous pourrons alors distinguer les dieux selon les devoirs que chacun d'eux remplit.

Le Jeu entier chante ces mots en même temps. Le Monde païen et le roi de Babylone montent sur leur trône. Alors paraît la Synagogue avec les Juifs qui chantent ensemble :

— Seigneur, notre salut est en toi ; l'homme n'a pas même l'espoir de la vie, et quelle erreur que d'espérer le salut au nom du Christ ! Eh quoi ! Lui, terrassé par la mort, donne-t-il aux autres la vie ? Il n'a pu se sauver lui-même, qui pourrait être sauvé par lui ? Non, non, ô hommes ! O Israël, toi qui es l'Emmanuel, tu adoreras Dieu, et je t'ordonne de détester Jésus parmi les dieux d'Israël.

La Synagogue chante et monte sur son trône.

Alors l'Eglise, en habits de femme, s'avance brillante, couronnée, accompagnée à droite de la Miséricorde avec des parfums, à gauche de la Justice avec l'épée et la balance, l'une et l'autre aussi en habits de femme. Par derrière, la suivent, à droite, les Apôtres et tout le clergé du monde ; à gauche, l'Empereur des Romains avec l'Armée. L'Eglise chante *Alto consilio*, et ceux qui la suivent lui répondent, à chaque verset :

— Telle est la Foi qui donne la Vie, dans laquelle est endormie la Mort, et quiconque croit autre chose est damné pour l'éternité.

L'Eglise monte avec les siens, l'Empereur et l'Armée, sur son trône.

Ensuite viennent les autres rois avec leurs armées, chantant chacun ce qui paraîtra séant. Chacun d'eux monte sur son trône, sur son trône, et surtout le temple de Dieu, ayant du vide autour d'eux.

Alors l'Empereur envoie ses messagers à chaque roi, et d'abord au roi des Francs, avec ces paroles :

— L'histoire est témoin de l'assujettissement du monde entier aux Romains, c'est là le secret de la grandeur des premiers empereurs ; sans doute la fainéantise de quelques-uns a dissipé le trésor et dilapidé la puissance de l'Empire, mais notre majesté suprême réclame son droit aujourd'hui. Que désormais, par conséquent, tous les rois payent les tributs antiques à l'Empire romain ; et comme le peuple des Francs est puissant à la guerre, que son roi serve l'Empire de ses armes !

Messagers, donnez-lui ordre de venir auprès de nous, comme un sujet fidèle et avec ses hommes.

Les messagers s'en vont au roi des Francs, et, se plaçant en face de lui, chantent ces paroles :

— L'empereur des Romains à son ami l'illustre roi des Francs, salut ! savoir faisons à ta Prudence que tu dois être soumis au Droit Romain. Tiens donc compte du Souverain Empire et sois dans la crainte : c'est à son service que nous t'engageons et nous t'ordonnons de venir, en toute hâte, par ordre.

LE ROI DE FRANCE. Si l'histoire a quelque puissance, ce n'est point à l'Empire, mais à nous qu'honneur est dû. Car les seigneurs de Gaules ont possédé l'Empire et l'ont légué à leur postérité. Si nous en sommes dépouillés, c'est par violence. Certes, obéirions-nous à la violence ?

Les légats retournent vers l'Empereur et chantent :

— Eh bien ! les Français sont gonflés d'orgueil, ils s'opposent hardiment à ta majesté...

L'Empereur combat, fait prisonnier le roi de France, lui fait grâce, et le roi de France, renvoyé avec honneur, chante en retournant dans son royaume :

— Nous respectons la gloire du nom romain... etc.

L'Empereur envoie ses messagers au roi des Grecs, au roi de Jérusalem, qui se reconnaissent tributaires.

Toute l'Eglise étant ainsi soumise à l'Empire romain, le roi de Babylone chante la destruction des Chrétiens. Il assiège Jérusalem. Mais, sur l'appel du roi, l'Empereur sauve cette cité.

II.

Alors apparaissent les *hypocrites*, qui précèdent l'Anti-Christ. L'Anti-Christ est armé, revêtu de la cuirasse, accompagné des *Hypocrites* à gauche, de l'*Hérésie* à droite, et il dit :

— L'heure de mon règne est venu... C'est moi que le monde doit adorer et non pas un autre...

Il est, en effet, couronné par ses satellites.

A son tour, il envoie ses messagers : au roi des Grecs, qui se soumet ; au roi de France, qui plie le genou et reçoit la couronne des mains de l'Anti-Christ, comme auparavant des mains de l'Empereur ; au roi des Teutons, qui se rebelle et menace les légats.

L'Anti-Christ appelle ses dévoués aux combats. Le roi des Teutons, attaqué, triomphe de l'Anti-Christ. Alors celui-ci fait des prodiges, guérit les lépreux, les aveugles, les boiteux ; le roi des Teutons se laisse abuser, se soumet, attaque, au nom de l'Anti-Christ, son suzerain, les peuples adoreurs d'idoles, et amène à son suzerain le roi de Babylone.

La Synagogue est invitée aussi à la soumission par l'Anti-Christ, et s'empresse d'obéir.

Mais les prophètes se lèvent pour confondre l'Anti-Christ :

— Tu es le blasphémateur, « disent-ils, » l'auteur de l'iniquité, la racine du mal, le perturbateur de la vérité, le séducteur de la piété ! Tu es l'Anti-Christ !

L'Anti-Christ les livre à la mort, assemble tous les rois, et leur dit :

— Voici mon triomphe, prédit longtemps d'avance, et tous ceux qui en sont dignes vont jouir de ma gloire avec moi. Paix à ceux qui sont tombés dans les illusions de la vanité ! Le bien-être est universel.

A ces mots, on entend un coup de foudre au-dessus de la tête de l'Anti-Christ. Il tombe, tout le monde fuit.

L'Eglise chante :

— Voici l'Homme qui n'a pas eu Dieu pour aide ! Moi, je suis l'olivier qui fructifie dans le domaine de Dieu !

Tous reviennent à la Foi.

L'Eglise les accueille et entonne :

— Dites laudes à notre Dieu !

APOCALYPSE (MYSTÈRE DEL'). — Il n'est point resté de manuscrit du *Mystère de l'Apocalypse*. Ce drame parut en 1541, imprimé à la suite de la seconde édition des *Actes des apôtres*, que donnèrent, cette même année, les frères Angeliers, à Paris. « Il est de la composition de Louis Chocquet, assez mauvais poète, même pour son temps, et fut représenté en 1541, à l'hôtel de Flandre, par les confrères de la Passion. » (Note des frères PARFAIT, *Histoire du Théâtre français*; Paris, 1745, t. III, p. 50.) De Beauchamps (*Recherches sur les Théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 331) en a donné un compte rendu; ce drame a été analysé aussi dans la *Bibliothèque du Théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de la Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 113); parmi les modernes, en 1828, M. Sainte-Beuve (*Tableau hist. et crit. de la poésie fr. et du Th. fr. au xvi^e siècle*; Paris, 1823, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 217-234), a seul cité, sous la date de 1541, le *Mystère de l'Apocalypse* de Louis Chocquet.

Les frères Parfait en ont donné l'analyse suivante :

MYSTÈRE DE L'APOCALYPSE (72).

(*Cy ensuyt le mystère de l'Apocalypse saint Jehan, avec les cruaultez de Domicien, Empereur de Romme, composé par maistre Loys Chocquet.*)

« Polipison, sénateur romain, vient annoncer au sénat assemblé la mort du bon empereur Titus, ajoutant qu'il faut songer à lui élire un successeur. Toutes les voix se réunissent en faveur de Domitien, à qui on va offrir l'empire. Ensuite paraissent deux bourreaux, Torneau et Pesart, qui cherchent à se mettre au service de quelque prince. Le hasard veut qu'ils rencontrent Daru, ce fameux exécuteur des cruautés de Néron, qui n'avait jamais voulu s'associer avec ses camarades de profession, et s'était par là rendu leur ennemi. Comme les deux dont nous parlons le trouvent ici sans défense, ils l'assomment et lui dérobent ses habits et son argent.

TORNEAU.

Puisqu'en fault faire le départ,
En ceste fosse sera mis :
Et puis irons chez nos amis,
En chantant ung *Libera nos*,
Assis à table entre les potz.

(72) Ce poème pourrait porter avec raison le titre du *Mystère de saint Jean l'Evangeliste*, puisqu'en effet il contient la plus grande partie de la vie de cet apôtre, et que les révélations prophétiques contenues dans l'*Apocalypse* ne forment ici qu'une espièce d'épisode détaché entièrement du reste de l'ouvrage. Il est de la composition de Louis Chocquet, assez mauvais poète, même pour son temps; et fut représenté en 1541, à l'hôtel de Flandre, à Paris, par les confrères de la Passion, à la suite des *Actes des apôtres*, et parut imprimé la même année à la fin de la seconde édition de ce mystère. En voici le titre : *L'Apocalypse de Saint Jehan Zébédée, où sont comprinses les visions, et révélations que iceluy Saint Je-*

(*Icy le gettent en l'Apparition et s'en vont à Romme.*)

« Ces deux bourreaux vont offrir leurs services à l'empereur, au moment qu'on lui apprend que saint Jean a converti les habitants d'Ephèse. Domitien fait aussitôt partir un vaisseau pour le lui amener. Comme les matelots qui doivent monter ce bâtiment sont endormis, et la plupart ivres, le pilote est obligé de les faire marcher à coups de canne. Il fait charger les provisions nécessaires, comme pain, vin, viandes salées, morues, harengs, haleines salées, et surtout des cartes et des dés. Ensuite on met à la voile. Arrivés à Ephèse, les ambassadeurs mettent pied à terre et reçoivent les compliments des matelots.

LE PREMIER MATHELOT.

Perpétuel loz
Soit aux nobles Ambassadeurs

LE SECOND MATHELOT aux spectateurs.

Ce ne sont meschantz Estradeurs,
Où prometteurs de poires molles.

« Ces ambassadeurs vont droit au temple, où ils se saisissent de l'apôtre, à qui ils demandent son nom. Saint Jean leur répond sans s'étonner :

Je suis
Juif, nommé Jehan, qui ensuis
Les œuvres de Jésus, mon Maistre.

« L'apôtre entre dans le vaisseau, qui le porte à Rome, où Domitien, de l'avis du sénat, le fait jeter dans une chaudière pleine d'huile bouillante.

(*Icy Mollestin faict apprêter une chaudière d'huylle, et fourches, boys, charbon, trippiers, et soufflez, et les porte devant la Porte Latine.*)

« L'empereur, surpris de ce que saint Jean sort sain et sauf de ce supplice, le condamne à un exil perpétuel dans l'île de Patmos. On conduit l'apôtre au lieu de son exil, avec Porchorus, prisonnier chrétien, condamné à la même peine. C'est en ce lieu que le Seigneur, pour couronner les souffrances de son disciple bien-aimé, lui découvre les secrets les plus cachés, et dont l'accomplissement est réservé à la fin des siècles.

(*Icy se doibt mettre saint Jehan près de quelque Roc, appuyé sur une de ses mains, en forme de contemplation, pendant se fera une grande pause en Paradis, musicale ou instrumentalle, cependant que la première vision s'apparoitra (73). Icy saint Jehan prent plume, papier, et ancre.*)

« Pendant que d'un côté du théâtre saint Jean rend compte aux spectateurs des visions

han eut en l'Isle de Pathmos : le tout ordonné par figures convenables, selon le texte de la Sainte Escripiture : ensemble les cruaultez de Domicien César... Fin du Mystère del'Apocalypse Saint Jehan l'Evangeliste, nouvellement rédigé par Personnages, avec les miracles faits en l'Isle de Pathmos, le tout historié selon les visions, et achevé ledict Livre d'imprimer le XXVII. jour de May, l'an mil cinq cens XLI. par Arnoul et Charles les Angeliers frères; in-folio gothique, avec des figures en bois. Environ neuf mille vers.

(73) Ces visions, qui sont au nombre de quatorze n'ont rien de singulier, et ne contiennent qu'un abrégé infidèle de celles de l'*Apocalypse*. Nous en

célestes qui se présentent, de l'autre, Domitien fait massacrer un pantomime, pour ce seul sujet qu'il ressemble au philosophe Paris; on lui apprend ensuite qu'Hermogènes a composé un livre où les tyrans sont dépeints avec les couleurs les plus fortes. Ce cruel empereur, qui y reconnaît son portrait, fait dévorer l'auteur par des chiens, et attacher à une croix le libraire et l'enlumineur de l'ouvrage. Ces malheureux expirent, priant Jupin, Mahom, Mercure, Apollon et Vénus d'avoir pitié de leurs âmes. Pour se récréer, Domitien fait arrêter l'astrologue Asclétarion, et lui demande de quel genre de mort il doit périr. « Les astres, » répond-il, m'ont prédit que mon corps « doit être dévoré par des chiens. » Pour démentir cette prédiction, l'empereur fait trancher la tête au misérable Asclétarion, dont les chiens mettent le corps en pièces. Tant de cruautés soulèvent le peuple romain. Etienne, officier du palais, deux chambellans de l'empereur et quelques seigneurs conspirèrent ensemble contre lui, et prennent la résolution de l'assassiner. Domitien, qui a quelque pressentiment de leur dessein, se retire fort triste dans sa chambre; les conjurés s'y rendent, Etienne lui présente un libelle, et pendant que ce prince en fait la lecture, les conjurés se jettent sur lui et le percent de coups.

CLODIUS arrêtant ses camarades.

Il suffist, car je vous prometz
Qu'il est au rang des trépassés

SATURNUS.

Il a reçu des coups assez
Pour avoir mis l'âme hors dehors.

LE PREMIER CHAMBELLAN.

Ne reste qu'à penser du corps,
Et regarder qu'on en fera.

(Icy les trois tyrans mettront Domitien en une civière, et le porteront en quelque lieu.)

« Phélix, nourrice de Domitien, va chercher son corps à la voirie, et l'ensevelit en secret. Le sénat s'assemble ensuite, et proclame Nerva. Ce nouvel empereur, profitant du malheur de son prédécesseur, rappelle les exilés, et rend la liberté aux prisonniers. Du nombre de ceux-ci sont deux disciples de saint Clément, qui s'embarquent aussitôt pour aller trouver saint Jean à Patmos. »

MYSTÈRE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE, ÉTANT EN L'ÎLE DE PATMOS (74).

« Cynops, fameux enchanteur, paraît dans une grotte, que l'auteur a voulu qualifier du nom d'*ermitage*, et se vante du pouvoir qu'il a sur les habitants des enfers. Deux prêtres d'Apollon, et trois citoyens de Phéra, ville de Patmos, viennent lui annoncer les progrès des prédications de saint Jean. « Vous ne devez pas négliger une affaire qui paraît avoir des suites fâcheuses, » lui dit un des prêtres.

supprimons le détail; il suffira au lecteur de savoir que ce sont comme des espèces de tableaux que l'on présente à saint Jean, et dont cet apôtre rend compte aux spectateurs, en écrivant, ou plutôt en

GALBANUS, premier citoyen.

Il commence à gagner crédit,
Et fait des choses nonpareilles.

GAMELLUS, second citoyen.

Il nous rompt à tous les oreilles.

« J'y pourvoirai, répond Cynops en les congédiant. Un moment après, il appelle Astaroth, Bérith, Belzébuth et Belphégor, et ordonne au premier d'aller étrangler le saint apôtre. Au lieu d'exécuter le commandement de Cynops, Astaroth se trouve lié par celui de saint Jean; comme le magicien ne voit point revenir son messenger infernal, il dépêche Bérith, qui demeure arrêté comme son compagnon, aussi bien que Belzébuth, qui arrive ensuite.

BÉRITH.

Ton parler si très-fort m'estonne,
Que j'en perds le sens et courage.
Harau! Diables, harau! j'enrage,
Malings espritz, le hayt ne chet,
Car je suis prins au trebuschet,
Plus ne puis aller, ne venir.

SAINT JEAN.

C'est pour te faire souvenir
Que ton maître n'est que ung menteur,
Invocateur et séducteur,
Qui n'a pouvoir, ne force aucune.

Belphégor, envoyé après eux, n'ose approcher de la grotte de l'apôtre, et retourne avertir son maître du sujet qui retient ses camarades. L'enchanteur, écumant de rage, invoque un nouveau secours; et Lucifer, attentif à sa voix, détache Satan et quelques autres.

(Icy pourra avoir trois ou quatre petites Bestes, qui figureront *Esperitz*.)

« Cynops se fait transporter avec sa suite à Phéra, où il trouve l'apôtre occupé à prêcher. Avec le secours de quelques prestiges, il séduit le peuple au point, qu'au lieu d'écouter le sermon de l'homme de Dieu, ces insensés se jettent sur lui et l'assomment de pierres, mais à la confusion de Cynops et de ses sectateurs, puisque saint Jean se relève aussitôt sans ressentir aucun mal. Alors l'enchanteur, pour conserver son crédit et son autorité par quelque coup d'éclat, se jette dans la mer, espérant s'en retirer par le secours des démons, qui, forcés d'obéir au commandement de l'apôtre, entraînent l'imposteur au fond des enfers. Sur ces entrefaites, le saint rend la vie à trois enfants morts subitement. Ce miracle étonne les assistants, qui se convertissent, à la réserve de deux prêtres, que rien ne peut tirer de leur aveuglement. » (*Hist. du Th. fr.*, par les frères PARFAIT, t. III, p. 51-59.)

APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST (L'). — L'Apparition, qui date au moins du XII^e siècle, et plus probablement du XI^e, est l'un des dix mystères de

seigneurie écrire. Un ange lui parle de temps en temps.

(74) C'est ici la seconde partie du *Mystère de l'Apocalypse*.

précieux recueil du XIII^e siècle, dont nous avons donné la description et l'histoire sous le titre de Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire. (*Voy. SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (Manusc. de).*)

APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST A DEUX DISCIPLES DANS LE BOURG D'EMMAUS (MYSTÈRE DE L).

PERSONNAGES :

N.-S. JÉSUS-CHRIST.	LES SAINTES	La 1 ^{re} Marie.
LE MÊME, en habit de pèlerin.	FEMMES	La 2 ^e .
LE PREMIER DISCIPLE.	SAINT THOMAS, apôtre.	La 3 ^e .
LE SECOND DISCIPLE.	LES DISCIPLES.	
	LE CHŒUR.	

SCÈNE I^{re}.

LES SAINTES FEMMES.

LA PREMIÈRE MARIE. Hélas ! malheureuses ! pourquoi nous a-t-il été donné de voir la mort du Sauveur ?

LA SECONDE MARIE. Hélas ! Rédemption d'Iraël ! comment a-t-il subi la mort ?

LA TROISIÈME MARIE. Hélas ! notre consolation ! pourquoi a-t-il eu la volonté d'agir ainsi ?

TOUTES ENSEMBLE. Hâtons-nous d'aller au tombeau pour oindre son corps très-saint.

SCÈNE II.

(*Pour la représentation de l'Apparition de N.-S. en habit de pèlerin, que l'on joue la troisième semaine de Pâques, à vêpres, les deux disciples, en robe seulement, couverts de chappes à capuchons, en guise de manteaux, barbus et le bâton à la main, arrivent en chantant :*)

Jhesu, nostra redemptio
Amor et desiderium... etc. (75)

(*Pendant ce temps, celui qui remplit le personnage du Seigneur, bien déguisé en pèlerin, le bâton, le bourdon à la main, barbe longue, vêtu d'une tunique, les pieds nus, les suit un instant par derrière à leur insu; puis à la fin du chant, il s'approche d'eux.*)

LE PÈLERIN. Quels discours tenez-vous là tous deux en marchant ? Vous êtes tristes ? *Alleluia!* (*Luc xxiv, 17.*)

L'UN DES DISCIPLES, se retournant. Tu es donc le seul pèlerin dans Jérusalem qui ignore ce qui s'est passé ces jours-ci. *Alleluia!* (*Luc. xxiv, 18.*)

LE PÈLERIN. Et quoi donc ?

LES DEUX DISCIPLES. Eh bien, touchant Jésus le Nazaréen, qui était un prophète, puissant en ses œuvres et ses discours, sous l'œil de Dieu et le regard du peuple. Les grands prêtres et les chefs de l'État l'ont condamné à mort et crucifié, il y a déjà trois jours. *Alleluia!* (*Luc. xxiv, 19, 20, 21.*)

LE PÈLERIN d'un ton courroucé et chantant. Insensés, hommes au cœur glacé, et sans foi dans les prophéties. *Alleluia!* (*Luc. xxiv, 25.*) Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ainsi avant d'entrer dans sa gloire. (*Luc. xxiv, 24, 26.*)

(*Il feint de se retirer. Les disciples le retiennent.*)

LES DISCIPLES. (*Chanté.*) Le soleil se couche, et il presse de trouver un asile, ne nous abandonne pas dans la nuit. Reste avec nous, Seigneur, pour nous

rassasier pleinement et nous réjouir de la douceur de ta parole. Reste avec nous ; il est tard, le jour baisse. *Alleluia!* (*Parlé.*) Le soleil qui se couche, nous conseille de te demander l'hospitalité, et nous serions heureux d'entendre ton avis sur la résurrection de notre maître. *Alleluia.*

(*Ils vont s'asseoir sur des sièges mis exprès là d'avance. On leur apporte d'abord de l'eau pour laver leurs mains, et ensuite une table toute servie, sur laquelle est un pain entier, trois oublies et un broc de vin. Jésus prend le pain, le bénit de la main droite et le brise en morceaux.*)

JÉSUS. (*Chanté.*) Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix. (*Joan. xiv, 27.*) (*Il donne le calice à l'un.*) Ce sont là les discours que je vous tenais, quand j'étais parmi vous. *Alleluia! Alleluia!* De même que mon Père vous a aimés, je vous ai aimés moi-même ; demeurez dans mon affection. (*Joan. xv, 9.*)

(*Tandis qu'ils mangent les oublies, le pèlerin se retire, tout doucement, sans qu'ils s'en doutent. Un peu après, ils regardent, et ne voyant plus personne, ils se lèvent très-agités, s'éloignent de la table, cherchent, et en marchant chantent ainsi :*)

LES DISCIPLES chantant. Comme notre cœur était ardent au sujet de Jésus, tandis qu'il nous parlait et nous découvrait le sens des Écritures. (*Luc. xxiv, 32.*) Ah ! malheureux, où était notre esprit, et combien notre intelligence nous a failli.

(*Ils approchent du chœur.*)

LE CHŒUR. Le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Pierre. *Alleluia!*

SCÈNE III.

(*Le Seigneur apparaît, vêtu d'une robe blanche sur laquelle est jeté un manteau rouge ; il tient à la main une croix d'or, symbole de la passion ; il est coiffé d'une mitre blanche ornée d'orfrois ; il se tient au milieu d'eux.*)

LE SEIGNEUR. La paix soit avec vous. C'est moi. N'ayez pas peur. (*Luc. xxiv, 39.*)

LE CHŒUR. Quel est celui-ci qui vient d'Esdom avec ses habits teints de Bosra. (*Isai. LXIII.*)

LE SEIGNEUR. Que la paix soit avec vous !

LE CHŒUR. Quel est celui-ci, si beau dans sa robe, et marchant dans l'abondance de sa force ? (*Ibid.*)

LE SEIGNEUR. La paix soit avec vous !

LE CHŒUR. Le Seigneur crucifié pour nous est sorti du tombeau. *Alleluia!*

LE SEIGNEUR. Pourquoi êtes-vous troublés et quelles pensées ont envahi vos cœurs. (*Luc. xxiv, 38.*) J'ai seul foulé le pressoir, et de tous les peuples il n'y avait pas un homme avec moi. (*Il montre ses mains et ses pieds rougis avec du minium.*) Voyez mes mains et mes pieds : c'est moi-même. *Alleluia!* (*Isai. LXIII.*) Touchez et voyez : un pur esprit n'a ni chair ni os comme moi, et ayez foi. (*Luc. xxiv, 39.*)

(*Les disciples s'approchent et touchent ses mains et ses pieds.*)

LE SEIGNEUR étendant ses mains sur eux. Recevez l'Esprit-Saint ! Ceux de qui vous aurez remis les péchés seront absous. *Alleluia!*

(*Le Seigneur se retire du côté opposé au chœur. Les disciples s'approchent.*)

LES DISCIPLES. Un nouvel Adam a conduit l'ancien dans les cieux, et la création adore le Créateur.

(75) Ce sont les premiers vers de l'hymne de l'Ascension, à Vêpres, suivant le rit romain. (*Note de M. l'abbé LA BOUDERIE, Li Jeu de S. Nic., par*

Jeh. BODEL, publié par la Soc. des Bibl. fr., 1834, in-8°, Pièces jointes, etc., p. 176.

Sainte Marie et Madeleine et Marie Salomé apportent les parfums. L'ange, en robe blanche, a annoncé la résurrection du Seigneur et la défaite de la Mort; le vainqueur a quitté le Tartare dévasté et dépouillé, il en a rapporté les trésors dans les cieux. Il s'est montré lui-même, dans toute sa beauté, à ses disciples, en Galilée; devenu leur compagnon, il les a grondés en chemin, sans en être connu, et plein de bonté, il leur a révélé le mystère des choses écrites. A table enfin il a été reconnu sous sa véritable forme. le pain brisé jetait des flots de lumière. Louange et gloire au Seigneur!

SCÈNE IV.

(Arrive Thomas, vêtu d'une tunique et d'un manteau de soie, bâton à la main, un bonnet carré sur la tête.)

LES DISCIPLES. Thomas, nous avons vu le Seigneur.

THOMAS. Tant que je n'aurai pas vu les trous des clous sur ses mains, et mis mes doigts sur son côté, je ne croirai pas.

(Le Seigneur apparaît, vêtu d'une robe blanche et d'une chappe rouge, la tête couronnée de l'amict et de phylactères, une croix d'or et un étendard dans la main droite, et dans la gauche, le texte des Evangiles.)

LE SEIGNEUR, au chœur, en entrant. Que la paix soit avec vous!

LE CHŒUR. Soit béni celui qui vient au nom du Seigneur! mais... le Seigneur même est devant nous.

LE SEIGNEUR. La paix soit avec vous! C'est moi. Soyez sans crainte.

LE CHŒUR. Ce jour même est l'œuvre du Seigneur, soyons joyeux et heureux. (Ps. cxvii, 24.)

LE SEIGNEUR à Thomas. Thomas, mets ton doigt ici et vois mes mains. (Il lui montre ses plaies.) Mets ta main sur les trous. *Alleluia!* Cesse de douter; sois plein de foi désormais. *Alleluia!*

THOMAS touche les cicatrices du Seigneur, puis tombe à ses pieds. O mon Seigneur et mon Dieu!

LE SEIGNEUR. Thomas, tu n'as cru qu'après avoir vu, heureux ceux qui ne verront pas et croiront. *Alleluia!* (Joan. xx, 29.) Tout pouvoir m'est donné dans le ciel et sur la terre. *Alleluia!* (Matth. xxviii, 18.) Je ne vous laisserai pas orphelins. *Alleluia!* (Joan., xiv, 18.) Me voici, je suis venu à vous (Ib.), et votre cœur sera réjoui. *Alleluia!* (Joan., xvi, 22.) Allez dans tout le monde, annoncez l'Evangile à toute créature. *Alleluia!* (Marc. xvi, 15.) Celui qui aura la foi et recevra le baptême, sera sauvé. *Alleluia!* (Ib., 16.)

Tous les disciples s'approchent et conduisent Jésus au travers du chœur (de l'Eglise) afin que chacun le voie. On chante *Salve Festa Dies*, etc. (76).

APPARITION (L') DE NOTRE - SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. — L'apparition a donné lieu en Espagne à un *Auto* de Pedro Altamira, imprimé à Burgos en 1523. Un ange ouvre la représentation de ce mystère en en exposant d'avance, dans un prologue assez long, les diverses péripéties. Saint Luc et Cléofas cheminent vers Emmaüs en s'entretenant de la passion de Jésus Christ, de sa vie, de sa doctrine, de ses miracles, et du Messie. Le Christ leur apparaît sous la forme d'un pèlerin et prend part à leur

(76) Hymne de Pâques sur laquelle on peut consulter de Melchior Hiltorp, *Ordo Romanus*, de Martin Gerbert, *Monumenta veteris liturgiæ alemannicæ*, t. II, p. 88, de Tom Clichton, *Elucidator. eccles.*, et *Li Jus S. Nicolai*, p. 184.

dialogue. Etonnés de l'éloquence de cet inconnu, ils l'invitent à venir avec eux. Ils le reconnaissent enfin :

CLÉOFAS. Bon Jésus.

S. LUC. Mon bien.

CLÉOFAS. Ma joie.

S. LUC. Mon maître.

CLÉOFAS. Bon Père.

S. LUC. Mon doux Seigneur.

CLÉOFAS. Mon Dieu et ma gloire.

S. LUC. Mon bon rédempteur.

CLÉOFAS. Mon ferme appui.

S. LUC. Mon espérance.

CLÉOFAS. O douce consolation des désolés.

S. LUC. O joie des affligés...

(Le Christ les bénit et disparaît.)

ARCHIDIACRE (MIRACLE DE L'). — Ce mystère, encore inédit, est tiré du manuscrit n° 7208, A et B, en deux volumes *in-folio parvo*, de la Bibliothèque impériale, A, troisième moralité, f° 24-34. Le fragment du texte que nous publions ci-dessous servira à donner une idée du style, et appellera, nous l'espérons, de nouveau l'attention du gouvernement et des bibliophiles français, sur le beau recueil de la Bibliothèque impériale, dont la moitié même n'est pas encore publiée.

Ce mystère date du XIV^e siècle.

Il débute ainsi :

(Cy commence un miracle de Nostre-Dame, de l'évesque que l'arcediacre murtrit pour estre évesque après sa mort.)

SCÈNE I^{re}.

L'ÉVESQUE.

Seigneurs, que Dieu bénédiction
 Vous doint (77)! entendez la raison,
 S'il vous plaist, que ie vous vueil (78) dire :
 Puisque Jhesucrist, nostre sire,
 M'a, par sa grant benignité,
 Mis en l'estat de dignité,
 Et fait de son peuple pasteur,
 Je voy se à moy ne sui docteur
 Selon que pour faiz, que pour diz,
 J'aquière à m' ame (79) paradis.
 Ceste honneur-cy rens (80) ne me vault,
 Car l'on dit souvent : quant plus hault
 Est li hom montez qu'il ne doit,
 De plus hault chut quil ne voudroit;
 Et ce n'esmaie moult le cuer,
 Car estre me peut cest honneur
 Cause de mon grief dampnement,
 Se re ne fais denement
 Ce qu'à Dieu vouay et promis,
 Pour qui en ceste honneur fu mis;
 Et pour ce suis-je en ce penser,
 Comment, auant mon trespasser
 Je puisse pour moy cest honneur,
 L'amour de Dieu nostre Seigneur,
 Cy desservir.

PREMIER CLERC.

Mon chier Seigneur, sen li servir
 Et sa très-doulce chière mère,
 Persévèrez en la manière
 Que ains mest qu'avez commencié,

(77) Vous donne.

(78) Veux.

(79) Mon âme.

(80) Rien.

Je ne cuit pas qu'a l'amistié (81)
Deffaillez, Sire.

SECOND CLERC.

Merveille vous ay oy dire,
Mon chier seigneur, ycy endroit :
Vous avez de loy et de droit
Tout le sens aquis et usage,
Et si estes de nous plus sage.
Ne say point quoy vous desmentez (82),
Et ne pourquant se m'entendez ;
Vesoy : je vous respon briefment
Se vous voulez parfaitement
Vivre et avoir vraie sagesce
Qui est une moult grant noblesce,
Sire, en tout temps et en tout lieu,
Aiez en vous la paour de Dieu ;
Car sen est le commencement,
Se le saint prophete ne ment,
Que mon sautier (83) le nous recorde,
Et ave Salemon (84) s'acorde,
Quant dit : le sage craint folie
A fame et le fol trop si fie.
Or le savez.

L'ÉVESQUE.

Certes bien respondu m'avez
Et vérité à cestui mot ;
Et je pri Dieu de cuer dévot
Qu'il la nous doint si concevoir
Que sa gloire en puissions avoir.
Et restons ensemble.

PREMIER CLERC.

Amen ! Sire, et nous desassemble
De la compagnie aux maus fez
Que sont de tempter eschaufez
Tousiours pseudomme (85).

SCÈNE II.

L'ARCEDIACRE.

Chier Sire, saint Pierre de Romme
Vueille Dieu prier que sa grace
Vous octroit, et de vivre espace
Par son plaisir !

L'ÉVESQUE.

Et vous puissiez le bien venu,
Arcedyacre, mon amy ;
Ditez que vous amaine cy ;
N'en mentez mye.

L'ARCEDIACRE.

Sire, de par moy vous supplie
Le chapitre de nostre Eglise
Et chascun pour soy sans faintise,
Qu'à ceste saint Pierre prouchaine,
Pour ce que c'est la souveraine
De nos festes et la maistresse,
Il vous y plaira la grant messe
Venir chanter.

L'ÉVESQUE.

Arcedyacre, sans-doubter,
Sachez que volentiers yray
Et la grant messe chanteray
Solempnellement, s'il plaist à Dieu,
Pour l'amour de vous et du lieu
Que j'ai bien chier.

L'ARCEDIACRE.

Sire, Dieux en soit vo loyer (86)
Quant pour nous faire tant vous plaît !
Je men vois sans vous fasse plaît
Ne sermon plus.

L'ÉVESQUE.

Alez, que li très-doult Jhesus
Vous doint sa grace.

SCÈNE III.

L'ARCEDIACRE.

Certes or ne scay que ie face,
Car penser me met à meschief,
Tel que n'en puis venir à chief,
Quant de moy évesque on ne fist.
Cest estat point ne me souffist,
Ne mon cuer ne peut raemplir
Quant il me cotrera fléchir
À genoux pardevant ce maistre,
Et la main au chaperon mettre
Pour li reverence porter.
Se ie vouldisse et pour raison
Car de gens de plus hault renom
Qu'il n'y a nulz en son parage,
Sui nez, et de meilleur lignage ;
Mais ce li fait sa dominité.
Hélas ! je pense en vérité
Que se pour mort fine estoit,
Que de moy évesque on feroit ;
Car ie n'y say homme vivant
Qu'en ce pays sy souffisant.
En aroit lors mon cuer grant joye ;
Certes tout maintenant vouldroye
Que de mort soubite moreust,
Mais qu'à évesque on m'esleust.
Si le feray-ie, se ie puis,
Briefment.

Parquoy à cel honneur venray
A quoy ie tens.

SCÈNE IV.

L'ÉVESQUE.

Seigneurs, heure est passée et temps
Que ie deusse anoir ja dite
Complie ; il faut que m'en acquitte
Vers Nostre-Dame.

PREMIER CLERC.

Mons, bien ditez pour m'ame (87) !
Si la vous plaist accommencier,
Nous vous pourrons tous y aydier
A dire là.

L'ÉVESQUE.

Seigneurs, savez comment il va ;
Mettre me vueil en lieu recoy,
Et dire la tout à par moy ;
Qu'avec feray autre oroison.
Trop feroye grant mesproyson,
Se ie me mettoie en oubli
De prier celle qui norri
Le fil Dieu de son vierge lait,
Qui tant souffri pour nous delait,
Que pour nous d'enfer deliurer
Son saint corps volt à mort liurer.
Tenez vous cy entre vous deux
Qu'alor la vueil dire touz seulz
En ce moustier.

SECOND CLERC.

De par Dieu soit, mons chier ;
Alez, ce nous vous attendrons,
Ne de cy ne nous mouuerons
Tant que venrez.

(81) Son amitié.

(82) Pourquoi vous vous tourmentez.

(83) Psautier.

(84) Salomon.

(85) Les mauvais qui sont toujours désireux de tenter les braves gens.

(86) Dieu en vous soit loué !

(87) Mon âme.

SCÈNE V.

L'ÉVESQUE.

Dame, par qui furent deliurez
 Ly mondes de mort perdurable,
 Quant Dieu le Père espritable
 Son chier Fils en vous envoya
 Qui humains en grâce avoya
 Et leur ouuri des cieux l'entrée!
 Dame qui est benemée
 Sur touz sains et sur toutes saintes!
 Dame qui as des ames maintes
 Sauué par ta misericorde!
 Dame par qui paix et concorde
 Fu entre Dieu et homme faite!
 Vierge royaux, mon cuer affaite
 A toy si saintement finir
 Qu'il puist pour m'ame deffinir
 Le glorieulx manoir des cieulx!
 Encore vous prie, Vierge gentieulx,
 Pour le peuple que à gouverner
 Ay, que si le puisse attourner
 A sainte penitence emprenre,
 Que les ames en puisse rendre
 A Ihésucrist, mon créatour,
 Qui d'eulx m'a ordonné pastour!
 Ce m'otroit li Père et li Filz,
 Et li benois Sains Esperiz,
 Qui dieux est perdurablement
 Sans fin et sans commencement!
 Et vous, Vierge, veuillez me dir
 Amen! De cy me vueil partir
 Et a mon hostel m'aler ent (88).
 Seigneurs, sachiez : j'ai grant talent,
 Puis que j'ay dite ma complie,
 D'aler couchier; que ie n'oblie
 A releuer à none nuit.
 Pour dieux, mais qu'il ne vous ennuit
 Que m'y menez.

PREMIER CLERC.

Voulientier, monseigneur, venez.
 Un lit est tout prest aussi.
 Despoillez vostre chape cy.
 Si entrez ens.

L'ÉVESQUE.

A ce faire est bien mes assens
 Je suis bien plus ne m'atouchiez
 Mais faites tout si vous couchiez
 Sans remanoir.

SECOND CLERC

Si ferons nous, monseigneur, voir
 N'en doubttez point.

PREMIER CLERC.

Vesey ma place tout à poins,
 Prenez la vostre.

SECOND CLERC.

Foy que ie doy la patenostre,
 Et ie me vueil yey gésir,
 Car aussi ay ge grant desir
 De sommeillier.

SCÈNE VI.

L'ARCEDIACRE.

J'ay moult pris à moy conseilier
 Pour mettre en l'estat ou ie tente
 Et toutefuores point m'entente
 Du tout avoir c'est d'evesque estre....

Ambitieux, aveugle, jaloux de son évêque que la faveur de Dieu a porté à une si haute dignité, l'archidiacre tend des pièges

(88) M'en allez, me rendre.

autour du saint pasteur; la nuit, sur la porte du *moustier* où l'évêque a coutume d'aller sur le minuit faire ses dévotions, il suspend adroitement une lourde épée : l'épée tombe, le serviteur de Dieu périt, l'archidiacre triomphe et est élu évêque. Mais ni l'ombre des cieux, ni la subtilité de l'esprit n'ont pu cacher le crime à Notre-Dame, elle s'écrie :

Mes amis, moult me doy doloir
 Et auoir grant compassion
 De la cruelle passion
 Qu'a souffert mon servant à tort...

En vain saint Etienne, saint Lorens, Gabriel, saint Michel, essayent de la distraire...

Nanil, tant que mo fil m'ara
 Donné de cette mort vaniance,
 De mon dueil n'aray alleiance.
 Ne chantez point.

Dieu entend et exauce les désirs de Notre-Dame. L'enfer se réjouit et attend sa proie. Le coupable se lamente :

Hélas! hélas! je suis dempnez,
 Puis que la Vierge m'est contraire,
 Qui aux autres est debonnaire!
 Las! que pourray-ie devenir?
 Je voy les ennemis venir,
 Qui en Enfer me porteront,
 Qui sanz fin me tormenteront!
 Ne Dieu n'ara de moy mercy!
 Je ne puis plus demourer cy :
 Mourir me fault.

Les anges chantent un rondel en l'honneur de la Vierge, et la représentation est close.

Cette pièce, très-singulière, rappelle vaguement le *Théophile*; elle en est une faible et barbare imitation. Dans le temps même où l'esprit de recherche s'élève dans le monde, celui d'invention disparaît; l'homme perd la puissance avec la foi.

ARRIVÉE DE L'ÉPOUX (MYSTÈRE DE L'). — M. Magnin, dans le *Journal des Savants*, cahier de janvier 1846, a, selon nous, distingué, à tort, dans le *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles* du manuscrit de Saint-Martial de Limoges, le prologue du drame, comme un drame particulier, sous le titre de *Mystère de l'Arrivée de l'époux*. (Voyez SAINT-MARTIAL DE LIMOGES [MANUSCRIT DE], *Vierges sages et Vierges folles* [Les].)

ASCENSION (L'). — On a indiqué à tort un *jeu de l'Ascension*, dans le *De Reformatione monasteriorum* de Busck, édité par Leibnitz (*Scrip. Brunswicens*; Hanovre, 1710, in-f°, t. II, p. 500). Le passage de Busck, que nous avons consulté avec soin, n'indique qu'un rite pieux, sans aucune trace d'une représentation figurée, ni même d'une scène mimique. L'erreur provient très-probablement de la mauvaise leçon d'*et sedit Angelus* mal coupé par deux virgules. Il ne s'agit que d'une procession avec ses cérémonies ordinaires.

Néanmoins on trouve cette mention dans

Du Cange : « Dans le monastère de Saint-Pierre-d'Isle et dans d'autres églises, on faisait une représentation de l'Ascension; selon l'Ordinaire de ce couvent. Le célébrant, après avoir goûté du pain et du vin, et après le Répons : *Non vos derelinquam*, montait sur une sorte de hauteur, comme vers les cieux, et là des enfants de chœur, en costume d'anges, chantaient : *Viri galilæi*, » etc. (CANGII *Gloss.*, v° *Festum [Ascensionis]*; édit. de Henschell, Paris, Didot, 1844, t. III, p. 250, col. 3.)

ASSOMPTION (MYSTÈRE DE L'). — M. l'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mauce!, 1834, 3 vol., t. 1^{er}, p. 165), a fait mention d'un *Mystère de l'Assomption*, joué à Bayeux en 1351, et à Coutances en 1411.

ASSOMPTION (MYSTÈRE DE L'). — On ne connaît point de manuscrit du *Mystère de l'Assomption*. Ce drame date de la première moitié du xvi^e siècle. Antoine Duverdier, dans sa *Bibliothèque française*, p. 105, en donna le titre, que les frères Parfait se contentèrent d'abord de reproduire dans le second volume de leur *Histoire du Théâtre français*, imprimé en 1735; mais dix ans après, dans le troisième volume de ce même ouvrage, ayant eu, durant ce long espace de temps, l'occasion de consulter un exemplaire de l'*Assomption*, ils en donnèrent une analyse que nous reproduisons ci-dessous. De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 224), et la *Bibliothèque du Théâtre français* (Dresde, 1763, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 2), en ont fait mention.

On ne connaît qu'une édition de ce mystère, imprimée à Paris, in-16, à l'*Escu de France*, enseigne d'Alain Lotrian, qui imprimait vers 1518; c'est un petit volume de 153 pages, contenant environ deux mille cinq cents vers.

Le titre est ainsi conçu :

1518. — MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION. *S'ensuyt l'Assomption de la glorieuse vierge Marie, à 38 personnages, dont les noms s'ensuyvent ci-après (89).... Cy finist le trespassement et Assumption de la glorieuse vierge Marie par personnages, imprimé nouvellement à Paris, en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'Escu de France.*

« Dieu, exauçant les prières de la sainte Vierge, envoie Gabriel lui annoncer que le temps de son couronnement s'approche. L'ange lui apporte en même temps un rameau de palme, qui doit être porté à sa sépulture. Après son départ, la sainte Vierge se sent incommodée et se met au lit; pendant que les vierges pleurent cette triste séparation, Dieu ordonne à ses anges de transporter

(89) S'ensuyvent les noms des personnages de ce présent traicté, et premierement, Dieu le Pere, Jhesus, Marie, Thamar, vierge; Dina, vierge, Athalie, vierge; Lucifer, Sathan, Asmodeus, Berich, Tithinilus, Zabulon, parent de Marie; Manassez, parent de Marie; Gabriel, Michel, Raphaël, Cherubini Uriel, Jehan, Pierre, Andry, Jacques le

les apôtres à la maison de sa mère; elle les prie de se mettre en prières, de réciter le psautier, et de préparer un cierge.

(Pause pour aller diner.)

« Lucifer, instruit de tout ceci, et sachant à quel degré de gloire et de puissance la Vierge Marie va être élevée, fait de ridicules efforts pour y mettre obstacle, et dépêche Satan avec un plein pouvoir, en forme de procuration, écrite par Tithinilus, notaire et greffier infernal.

(Pose : Orgues : et doit venir Jhésus en l'Hostel de Marie : flambées sans cesser.)

« Au son des instruments, et environné de flammes brillantes, Jésus vient trouver sa mère. Saint Pierre ordonne aux assistants de prendre un cierge allumé; et saint Michel terrasse Satan.

MICHEL.

Faux Sathan, si tu ne te rens
Je te feray une escarmouche.

Tu es bien présumptueux Diable.

« Jésus monte au ciel avec l'âme de la sainte Vierge, au milieu des acclamations des anges, après avoir ordonné aux apôtres d'ensevelir son corps à la vallée de Josaphat, en les assurant qu'il viendra bientôt les consoler. Ils obéissent, et obligent saint Jean à porter la palme; saint Pierre, saint Paul, saint Matthieu et saint Simon portent le bienheureux corps, et les autres apôtres l'accompagnent, en chantant le psaume *In exitu*.

« Une troupe de Juifs infidèles s'avance pour troubler cette auguste cérémonie : Isachar, leur chef, perd l'usage de ses mains sacrilèges, qu'il a osé témérairement poser sur le cercueil; il reconnaît aussitôt son crime, et reçoit le baptême en même temps que la guérison; ses camarades, privés de la lumière du jour, au lieu d'implorer la grâce du Seigneur, se désolent, ne croyant avoir d'autre ressource que de demander l'aumône, ainsi que les pauvres aveugles, et délibèrent entre eux.

JACOB.

Nous sommes droicement en poin^e
De jouer à la cline muche.

JOSEPH.

Hélas, il fust bien nécessaire
Que ung sceut jouer de la guittere
On en a mainte taverne,
Maint gobet, et maint bon lopin

JACOB.

Il n'est vie que de quoquin

RUBEN.

Scès-tu point cette chansonnette
Et Dieu te doint bonjour, Jenette?
Du tems de Balasan parolles?

Grant, Philippes, Matthias, Barthélemy, Symon, Jude, Thomas, Jacques, Mineur; Matthieu, Paul, Abraham, David, Isaye, Ysachar, prêtre des Juifz; Ruben, Juif; Joseph, second Juif; Jacob, troisième Juif; Levi, quatrième Juif. — C'est un petit in-4° de cent cinquante-huit pages, contenant environ deux mille cinq cents vers.

JOSEPH.

J'ai vû que j'en tenoye escolles,
Mais j'ay piécà tout oublié.

« Ces quatre Juifs se heurtent, et ensuite se battent : Isachar survient, qui les sépare : il convertit Lévi et Jacob. Ruben et Joseph persistent dans leur aveuglement, et se poignent par l'inspiration du malin esprit.

(Orgues : et doivent porter le corps au monument.)

« Au bout de quelque temps, Jésus vient y trouver ses apôtres, leur demande leur avis sur ce qu'il doit faire touchant le corps de la sainte Vierge. Ils lui conseillent de le réunir à son âme, dans le séjour de gloire. Jésus l'ordonne à saint Michel.

(Orgues : et se doit monstrer Marie jusques à la poitrine.)

« Les apôtres, ne trouvant plus ce saint corps, demeurent persuadés de l'Assomption de Marie : l'incrédule Thomas est le seul qui en doute. Pour le convaincre, la sainte Vierge, du haut des cieus, lui jette sa ceinture.

(Et doit choir la sainture de la Vierge Marie.)

« Le mystère finit par les acclamations des anges et des prophètes, et le couronnement de Marie.

DIEU.

Fille, ceux qui te requerront
De bon cœur en nécessité,
Leurs peticions obtenrons
Sans nulle contrariété;
Et enfin en félicité
Après ce monde variable,
Te verront en sublimité,
Regner en gloire perdurable.

(Orgues : Prologues de fin.)

ASSOMPTION (MORALITÉ DE L'). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 134) ont laissé une notice de cette moralité de l'Assomption.

L'auteur se nommait Parmentier. Il était de Dieppe, né en 1494, et de tous ses ouvrages, qui furent nombreux en prose ou en vers, il n'est resté que sa *Moralité*.

Les frères Parfait ont donné de cette pièce l'analyse suivante :

MORALITÉ DE L'ASSUMPTION.

« *Moralité très-excellente à l'honneur de la glorieuse Assomption de Nostre Dame, à dix personnages, c'est assavoir, LE BIEN NATUREL, LE BIEN GRACIEUX, LE BIEN VERTUEUX, LA BIEN PARFAICTE, LA BIEN HUMAINE, LES TROIS FILLES DE SYON, LE BIEN SOUVERAIN, LE BIEN TRIUMPHANT.* » Composée par Jan Parmentier, bourgeois de la ville de Dieppe, et jouée audict lieu le jour du Puy de ladicte Assomption, l'an de grace mil cinq cens vingt et sept. Maistre Robert le Bouc, Baillif de ladicte Ville, Prince du Puy, et maistre de ladicte Feste, pour la troisieme année, imprimée à Paris en la rue de Sorbonne le septiesme jour de janvier MDXXXI. (Bibliothèque du Roy.)

« Le Bien Gracieux vient offrir ses ser-

vices à la Bien Parfaite, et la loue de son bonheur. La Bien Parfaite reçoit ces compliments avec modestie.

LA BIEN PARFAICTE.

Monsieur, Monsieur, on voit bien comme
Vous estes le Bien Gracieux :
Car ainsi vous plaist à parler.

LE BIEN GRACIEUX.

Demandez au Bien Vertueux.

« Je vous assure, Madame, répond Bien Vertueux, que mon camarade ne dit en cela que la vérité.

LA BIEN PARFAICTE.

Bien vous vous scavez recoller
Que pour Dames hault extoller,
On les fait de joye volier,
En louant leur beauté faconde.

« Aussi accomplie que vous l'êtes, continue le Bien Gracieux, il est impossible que vous n'aimiez point. — Oui, j'aime, répond-elle, et d'un feu violent. — Mon Amant, continue-t-elle, est le plus parfait, le plus puissant d'entre milliers de milliers. En un mot, c'est le Bien Souverain. — J'ay une pleine connaissance de ce que vous me dites, replique le Bien Gracieux, puisque je suis son Secrétaire. Je n'ai point encore perdu l'idée de cet heureux jour qu'il envoya le Seigneur Gabriel vous prier de lui accorder votre amitié. — Vous accompagiez, ce me semble, cet aimable Messager, répond la Bien Parfaite. — Il est vrai, répond le Bien Gracieux; mais, continue-t-il, vous souvenez-vous que votre Amant vous fit éprouver trois jours d'absence? — Je n'ai pas oublié, dit la Bien Humaine, le bon tour qu'il fit à vos Noces. — Oh! que le vin qu'il nous donna étoit délicieux, reprend le Bien Naturel.

LE BIEN NATUREL.

Ce n'estoit point ung gros vin Bourguignon,
Je y avois mis ung bon vin naturel.
Mais cestuy-là fut surper naturel,
Le plus parfait que jamais goustâ bouche :
Que pleust à Dieu que j'en tinsse une touche
Il m'est advis que je serois heureux.

« Sur ces entrefaites, le Bien Souverain, après avoir demandé au Bien Triomphant s'il doit épouser la Bien Parfaite, lui ordonne de l'aller chercher dans son char. Bien Triomphant exécute cet ordre, et fait une harangue à l'épousée. Les joueurs sonnent pendant sa marche, et elle arrive enfin chez le Bien Souverain, qui l'embrasse et la couronne reine du ciel.

LE BIEN TRIUMPHANT.

Nous conclurons que la Vierge Marie,
Mere de Dieu, qui jamais ne varie,
Par bien aymer, et vertueusement,
Est parvenue à haulte Seigneurie :
Couronnée de Royal Armairie,
En triomphant perpétuellement
Vlà de quoy, donc curieusement
Tous Lien unis, sans aucune discorde,
Présentéz-luy vos cueurs dévotement,
Prenans en gré le simple esbattement,
Faiet par l'Amant qui vouldroit loyaulment
Vous aymer tous bien unis en concorde :
Vlà de quoy.

AVENNIR (LE ROI). — Manuscrit du *Mystère du roy Avenir*, Advenir ou le même *Abhennir* a été indiqué par les frères Parfait, comme appartenant à la bibliothèque du roi, in-folio de 560 pages.

Selon ces auteurs, *Avenir* n'aurait jamais été imprimé.

Ce drame singulier, dont le fonds était tiré d'un ouvrage de saint Jean Damascène, intitulé *l'Histoire de Josaphat, fils d'Avenir, roi des Indes, et de Barlaam*, a pour auteur Jean du Prier, et date de la seconde moitié du xv^e siècle.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français* (Paris, 1735, in-12, t. II, p. 475-494) en ont donné une analyse que nous reproduisons ci-dessous; de Beauchamps (*Recherches sur les Théâtres*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 225) et la *Bibliothèque du Théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., tom. I^{er}, p. 35), l'ont mentionné aussi.

MYSTÈRE DU ROY ADVENIR (90). *S'ensuyt le Mystere du Roy Advenir, ouvré par Jean du Prier, dit le Prieur Mareschal des Logis du Roy de Cécille, René le Bon (91).*

JOURNÉE PREMIÈRE.

« Le comte d'Alagonne députe ses chevaliers vers le roi Alphonse, pour lui demander sa fille en mariage. Le roi envoie chercher la princesse, et lui fait part de la proposition du comte.

LE ROY ALFONCE.

Ung Comte y a ; je ne sçay qui il est,
 Qui vous demande
 A mariage
 En son langage
 Et dit qu'il est
 Plain d'Eritage
 De grant lignage ;
 Ne sçay que c'est.
 Il m'est advis, qu'il est nommé
 Par son nom, Comte d'Alagonne.

« La princesse, sans demander une plus ample explication, déclare qu'elle ne veut pas se marier du vivant de son père. Sur ce refus, le comte assemble ses troupes, et vient assiéger Alphonse dans sa capitale.

(90) L'orthographe de ce nom varie beaucoup : on le trouve ainsi écrit au titre et dans le prologue. Dans les deux premières journées, on l'appelle *Avenir*, ou *Avenir*, c'est la véritable orthographe; et *Abhennir* dans la troisième.

(91) Ce mystère, qui n'a jamais été imprimé, se trouve in-fol. parmi les manuscrits de la Bibliothèque du roi. Il est divisé en trois journées, dont les deux premières contiennent 85 feuillets chacune, et la troisième 110, en tout 560 pages, et près de dix-sept mille vers. On ignore le temps qu'il fut représenté : mais il est certain qu'il fut composé du vivant, et par les ordres de René, roi de Sicile, et vraisemblablement joué devant ce prince, qui mourut en 1480. Après avoir déclaré le sujet qui l'a obligé à composer ce mystère, l'auteur, dans son prologue, ajoute ces vers pour sa justification, en faisant parler l'acteur, qui le représente en tierce personne.

Cette matiere commentza,

LE COMTE D'ALAGONNE.

Par Jupiter; je vous aurez.

LA FILLE DU ROY.

Par Jupin, pas ne sera voir (92)

LE COMTE D'ALAGONNE.

Je n'auray donc plus de pouvoir,
 Que vous n'en soyez la maitresse.

LA FILLE DU ROY.

Je me feroye avant ardoir (95)
 Par Vénus la bonne Déesse.

« Alphonse perd la vie dans un assaut. Le roi Avenir, qui est venu à son secours, veut engager la princesse à épouser le comte. Mais elle, ne pouvant souffrir le meurtrier de son père, rejette son alliance avec horreur; et le comte est contraint de s'en retourner dans son pays.

« Peu de temps après, l'abbé de Sanar et celui de Grammont, suivant les inspirations du ciel, envoient quelques-uns de leurs religieux prêcher la foi aux infidèles. Ceux-ci, en passant par un bois, trouvent un ermitage et trois ermites.

LE PREMIER MOYNE DE GRANTLMONT.

In quem creditis vos ?

LE PREMIER HERMITE DU BOYS *tremblant.*

Jhesus

Confidimus in Maria.

« Ces serviteurs de Dieu, rassurés de part et d'autre, vont prêcher le peuple d'Alagonne. Le comte se trouve à leur sermon avec le duc grec et le duc égyptien. Les astrologues païens disputent avec les religieux, qui les confondent par de pressants arguments. Lucifer, qui voit leur défaite, ordonne à ses démons d'aller à leur secours.

« Le comte d'Alagonne se convertit, aussi bien que Carbarant, chevalier égyptien, et Gadiffer, chevalier grec. Les ducs d'Égypte et de Grèce font chercher partout ces deux derniers; et le messenger, à qui l'on donne cette commission, rencontre un laboureur à qui il demande s'il n'a point aperçu de Chrétien.

LE LABOUREUR *en colère.*

Le Diable les puist emporter.
 Depuis leur sanglante venue,

Et son poure sens amassa,
 Comme Dieu luy avoit presté;
 Au vouloir Dieu, tant y ouvra,
 Comme icy veoir on le pourra,
 Mais que Dieu nous preste santé.
 S'il est malfaiet, et bien joué;
 Ou bien ouvré, et mal sonné,
 Plaise vous, prester audience,
 Toutesfois tant est labouré,
 Que véez ci le Livre achevé,
 Tout prest comme à jouër, et commence.

Le fonds de ce mystère est tiré d'un ouvrage de saint Jean Damascène, intitulé *l'Histoire de Josaphat Fils d'Avenir, Roy des Indes et de Barlaam*; le reste est de l'invention de l'auteur, qui, plus poète en ceci que la plupart des compositeurs de mystères, a tiré la plus grande partie de son imagination. Nous rendrons compte dans le volume suivant d'une rareté composée sur le même sujet.

(92) Vrai.

(95) Brûler.

J'ay par eulx ma femme perduë
Je ne sçay où Diable elle est.

« Le roi Avenir apprenant les progrès des religieux, ordonne à Barbaran, son prévôt, de lui amener tous les Chrétiens qu'il pourra trouver; ce prévôt part avec Agrippart, Malengrongné, et Bray-de-fer, ses archers, et emmène les ermites et les autres fidèles.

(Icy abatent l'Hermitage, et les Diables leur aident.)

« Avenir reconnaissant parmi eux le comte, les deux chevaliers et la femme du laboureur, ordonne qu'on les fasse mourir, et qu'on commence par le comte d'Alagonne.

LE BOURREAU.

Si g'y fault, faictes m'en autant.

« Pendant que le roi est occupé à faire tourmenter ces Chrétiens, on lui annonce que son épouse vient d'expirer, en mettant un prince au monde.

AVENIR.

Malgré Jupin, des Chrétiens,
Et qui jamais les mist en voye
J'ay perdu m'amour, ma joye,
J'ay perdu ce que j'avoie,
J'ai perdu ce que doubtoye,

Que vouloye,
Que tenoye,
Simple coye

De mon trésor la mont joye
Je m'en vant (94).

Je pers ce que desiroye,
Je pers où mon tems passoye,
Je pers à qui m'esbatoye,

Que baisoye,
Embrassoye,
Ou disoye

Quant en mes bras la tenoye
Cy-devant, etc.

« La naissance du jeune Josaphat console un peu le roi; il mande tous les seigneurs de sa cour et les astrologues égyptiens, qui l'assurent que ce prince embrassera un jour la loi des Chrétiens. Pour prévenir ces présages, Arrachis conseille à Avenir de faire construire une tour et d'y faire mettre Josaphat, avec un maître d'école, qui prendra soin de lui inspirer beaucoup de haine pour le christianisme. »

(Cy fine la premiere Journée : prennent la Roynie, et la portent hors du jeu.)

JOURNÉE SECONDE.

« Pendant que le duc grec fait endurer les tourments les plus cruels à Gadiffer, qu'Avenir lui a remis entre ses mains, le duc égyptien ordonne au bourreau de couper par la moitié le corps de Carbarant, son chevalier.

CARBARANT, *la moitié de dessus* (95).

Jhésus, Jhésus!

LE PREVOST au Duc.

Et escoutez!

Veez-cy merveilles. Monseigneur

AGRIPPART *frappe, et dit.*

Et je croy que vous vous tairez.

CARBARANT.

Jhésus, Jhésus!

(94) Vante.

(95) C'est-à-dire la partie supérieure du corps.

LE DUC EGIPTIAN *étonné.*

Et escoutez;

Je suis de ce faict effroyez

CARBARANT.

Pacience, mon Créateur.

Jhésus, Jhésus.

LE PREMIER CHEVALIER.

Et escoutez,

Veez-cy merveilles, Monseigneur.

« Michel et Gabriel enlèvent les âmes de ces deux martyrs: d'un autre côté, le premier chevalier du roi Avenir prend la résolution de se faire baptiser; Satan, sous la figure d'un taureau, tâche de le détourner (96), mais le nouveau soldat du Seigneur le chasse honteusement.

LE CHEVALIER.

Or si tu viens par les faux Diables,
Retourne-toy, sans séjourner.

(Sathan tombe étendu à terre, et tous les Diables ensemble le battent, et l'entraînent en Enfer.)

« Cependant Josaphat, appuyé contre une fenêtre de la tour, considère un temple des idoles, et interroge son précepteur.

JOSAPHAT.

Le dessus du Monstier ne tent
Pas bien contre Soleil levant?

LE M^e D'ESCOLLE *étonné.*

Quelle chose appelez-vous Monstier!
Pas vostre parler n'entendons.
C'est où on va sacrifier
Tous les Dieux, esquelz nous créons.

JOSAPHAT.

Vos Dieux! Et comment sont leurs noms?
Sont-ce ceux qu'on appelle Ydolles.

LE M^e D'ESCOLLE *en colère.*

Monseigneur, laissez ces raisons,
Ne dictes telles parolles folles;
Ce sont ceulz qui vous ont formé,
En qui devez avoir créance.

JOSAPHAT.

Qui les a faict, ne charpenté?
Vous autres?

LE M^e D'ESCOLLE.

Oüy sans doubtañce.

JOSAPHAT.

Et comment ont-ils donc puissance
De moy former, puisqu'entre nous,
Les avez faict à vos semblances.

LE M^e D'ESCOLLE *le fait retirer dedans, et dit.*

Sus, Monseigneur, retirons-nous.

« Le prévôt ayant entendu dire que deux nouveaux ermites sont venus s'établir dans la forêt d'Alagonne, les va prendre, et les conduit devant le roi, qui les fait jeter dans un grand feu: ce feu s'éteint, et lorsqu'on le rallume, la flamme s'élance sur les bourreaux, et sur Avenir même.

ROY AVENNIR.

Ay, Saturnus! ay! à la mort;
Que maudiete soit la lignée.
Haro! j'ay la barbe brulée
Maulgré Apollin, etc.

(96) Icy il aura ung cuir de bœuf

« Les chevaliers prient le roi de pardonner à ces pauvres ermites, que le feu a respectés. — Non, non, s'écrie Avenir.

ROY AVENNIR.

Ma barbe ne puis oublier,
Je l'ay brulée jusques aux os.

« Par ses ordres on coupe les bras et les jambes de l'un et la tête de l'autre, et on les ens-velit ensemble en cet état. Le roi va ensuite visiter Josaphat, qui lui fait des louanges de son maître d'école, et de Zardain, son valet de chambre. Avenir remet le jeune prince sous la garde du duc égyptien, et lui recommande surtout de ne lui point parler de mort, ni de maladie.

(Ung Joueur de Lut joue et chante, et l'autre jouera de la harpe, et vont devant Josaphat.)

« Les soins du duc égyptien et de Zardain ne peuvent empêcher Josaphat de parler à un pauvre tès-caduc, à qui il demande pourquoi il marche avec tant de peine. — C'est le poids des ans qui m'accable, répond le pauvre, et je sens que bientôt il faut que je meure, ajoute-t-il.

JOSAPHAT.

Et quelle chose esse de mourir?

LE VIEIL HOMME.

C'est le point où chacun venir
Convindra, ès fins de sa vie.
Du corps faict Dieu l'ame partir,
Puis s'ell'a malfait est pugnier.

JOSAPHAT.

Et comment pugnier? Quesse à dire?
Qui esse qui la pugniera?

« Le pauvre lui parle alors du jugement dernier, et des peines de l'enfer. Ce discours épouvante de telle sorte Josaphat, qu'en quittant ce pauvre, il va se jeter sur son lit. Dieu ordonne à Barlaam de profiter de ce moment, pour instruire le prince dans la foi chrétienne. »

(Ballam vestu en guise de Marchand va vers l'enfant.)

JOURNÉE TROISIÈME.

« Barlaam sous ce déguisement s'introduit chez Josaphat, qu'il instruit dans notre religion, et lui donne une haire et une robe grise. Il se retire ensuite; et Zardain, en entrant dans la chambre de son maître, est fort étonné de le voir ainsi habillé. Il court en avertir le roi, qui pour détacher le prince de la religion qu'il vient d'embrasser, ordonne que les trois maîtres de la loi disputent devant Josaphat avec les Chrétiens. Le fidèle Nator, en confondant les docteurs païens affermit la foi du jeune prince.

ROY ABHENNIR.

Comment estes-vous donc ruez jaz (97)?
Seigneurs, que ne respondes-vous?
Et quesse-cy? Vous rendez-vous?
Et beaux Seigneurs, et quesse-ce à dire?

LE PREMIER MAISTRE DE LA LOY.

Quant à moy, je ne sçay que dire,

(97) Bas.

(98) C'est l'un des maîtres de la loi, à qui on vient de crever les yeux.

Et ne dit que la vérité :
Il ne se peult autrement faire.

ROY ABHENNIR en colère, au bourreau.

A ce coup, qu'ilz soient despéchez,
A tous les trois les yeux crevez,
Sans attendre ne grain, ne goutte,
Afin qu'ils n'y voyent plus goutte.

LE PREMIER MAISTRE DE LA LOY.

Miséricorde, très-chier Sire,
Nous ne l'avons pas desservy.

« Le bourreau et son valet les exécutent par l'ordre d'Avenir. Après quoi le valet prétend partager l'argent que l'on donne à son maître.

LE VARLET DU BOURREAU.

Et comment, n'en aurai-ge point?
Je fais l'office comme ly,
Et si n'en ay rien; quant à moy...

« Après quelques contestations, le bourreau lui donne quelque chose.

LE CONSEILLER D'ALFONCE (98) pleurant.

Hélas! pourquoy sui-ge venu
A ceste disputacion?
Mon luminaire j'ay perdu.

« Le roi assemble son conseil, pour trouver les moyens de faire changer de sentiment à son fils. — Seigneur, lui dit Théodas, si vous voulez le tenter, faites-lui amener de jeunes demoiselles.

CALIBÉAS, conseiller.

Vous estes l'un des plus subtilz
Qui soit en Ynde et bien saige,
Et de science le plus saige
Qu'homme vivant pourrait trouver.
Il nous fault des femmes mander,
Très-chier Sire, comme il a dit.

Le maître d'hôtel du roi, va de sa part, prier la fille du roi Alphonse de venir au palais et d'amener avec elle les plus jolies demoiselles qu'elle pourra trouver.

LA FILLE DU ROY ALFONCE.

Et sur ma foy, Maistre d'Hostel,
Je ne sçay que ma demoiselle :
Elle est gracieuse et très-belle,
Et seet assez bien l'honneur.
Mais se vous sentez deshonneur
Au faict, ne nous y menez point.

LE MAISTRE D'HOSTEL.

Haa! nenny, ne nous doutez point.
Et comment? c'est vostre parent,
Jà ne ferait certainement
Rien dont vous eussiez desplaisir.

« D'un autre côté le roi va au temple où il a fait porter en offrande à ses dieux la tête d'un des deux ermites d'Alagone. Cette tête, quoique séparée de son corps depuis lon temps, parle à Avenir, et confond les subtilités de Théodas et de Calibéas. Le roi les prie de le délivrer des discours importants de cette tête.

(*Celuy qui est au fond (99) remplit la teste de souffre, d'estoupes et de salpestre.*)

« Calibéas dit à la tête de se consumer d'elle-même, si le Dieu des Chrétiens est le véritable; à ces mots la tête paraît en feu, et se réduit en cendres.

« On vient avertir Avenir que la fille du roi Alphonse arrive; le roi la fait entrer, lui déclare ses intentions, et la prie d'employer son adressé pour retirer Josaphat de la profonde mélancolie où il est.

LA FILLE DU ROY ALFONCE.

Monseigneur, croyez seurement
Que jamais jour il ne m'avint,
N'en ma pensée ne m'advint
De penser à cestuy affaire :
Mais c'est raison, qu'on vüelle faire
Ce qu'il vous plaist sans nulz débats.

LA DAMOISELLE.

Voire, mais il ne me plaist pas,
Moy, qui ay bonne renommée,
Que je soye deshonorée :
Chacun au doy me monstrera.

ROY ABHESNIR à la demoiselle.

Or, m'amy, quant ainsi sera,
Pas ne sera grant deshonneur,
S'un Filz de Roy, à vostre onneur.
Et aussi, quant ainsi seroit,
Vostre corps rien n'y perdroit,
Ainsi seroit de moy enrichy :
Et vous trouveroye mary
Plus puissant, et grandement.

« Elles vont trouver Josaphat, qui, bien loin de répondre à leurs caresses, leur prêche la chasteté, et leur conseille, en cas qu'elles se veuillent marier, de prendre le Sauveur pour époux. La princesse feint de se trouver mal, et tombe évanouie. — Que veut votre maîtresse ? dit le prince à la demoiselle.

LA DAMOISELLE.

Et le devez-vous demander !
Monsieur, le vous faut-il dire ?

LA FILLE DU ROI ALFONCE.

Comment osez-vous contredire,
De refuser cestuy plaisir :
Plusieurs se feroient occire
Pour une heure ou deux me tenir.
Las ! ne me faictes pas languir,
Monsieur, et je vous en prie.
Doulcement, vüellez accomplir
La volonté de vostre amie.
Est nature on vous dessailie ?
Vous qui n'estes qu'ung jeune enfant ?
Embrassez-moy à chere lye,
Jamais homme n'aimay autant.

LA DEMOISELLE DE LA FILLE ALFONCE, chante et dance.

Gente créature,
Que j'ay tant aimée
Si je ne t'agrée, etc.

« Josaphat fortifié par la grâce du Seigneur, touche le cœur de ces deux filles, et les convertit à la véritable religion. Théodas suit cet exemple, et bientôt Avenir détestant les idoles, embrasse le christianisme (99*). Il meurt peu de temps après dans des sentiments véritablement chrétiens. Josaphat quitte ensuite sa couronne et se retire dans un ermitage.

(*Les Diables en guise de bestes l'assaillent.*)

SATHAN.

Filz de Roy, entens ma raison.

« Le prince, sans l'écouter, le chasse par le signe de la croix ; et pour se mettre à couvert de pareils assauts, il va trouver son cher Barlaam : et meurt paisiblement dans cette dernière retraite. L'évêque de Sanar, instruit de sa mort, va, accompagné de ses chanoines, chercher son corps pour le mettre en sépulture. »

B

BARBE (SAINTE). — Le manuscrit du *Mystère de sainte Barbe* a été indiqué, dès l'an 1735, par les frères Parfait, parmi ceux de la Bibliothèque du roi, in-folio, de 742 pages, contenant environ 25,000 vers.

L'auteur est resté inconnu, mais l'état du manuscrit et le langage assignent assez positivement à ce drame la date de la seconde moitié du xv^e siècle.

Ce mystère n'a jamais été imprimé.

Le nombre des acteurs n'est pas moindre de 98; les frères Parfait pensent qu'il fut joué par les confrères de la Passion.

Dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, t. II, 1735, p. 5-78), ces auteurs ont donné un aperçu de ce drame, et la *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde,

(99) Pour entendre ceci, il faut savoir que cette tête est sur l'autel, dans la concavité duquel est placé un homme, qui remplit la tête (qui est de carton) de ces matières faciles à se consumer, et où

1768, in-8°, 3 vol., t. I, p. 34), en a donné aussi une analyse.

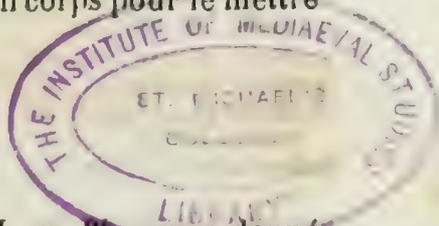
M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 281) a mentionné le *Mystère de sainte Barbe*; il y remarque un mélange de plaisanteries grossières qui rebutent dans la plupart des drames à la fin du xv^e siècle, et que nous trouvons jusque dans les pièces de l'hôpital de la Trinité, où s'étaient glissés les *Enfants sans-souci*.

On lit dans les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1848, in-8°, t. VII, p. 374) de M. Paulin Paris, la note suivante :

« N° 7299. ³. Le mystère de *Sainte-Barbe* en cinq parties. — Volume in-4° médiocri de 434 feuillets en papier, lignes longues; xv^e siè-

il met le feu, dès que Calibéas cesse de parler.

(99*) Adonc les *Diables se combattent tous ensemble, et Lucifer leur gecte des pierres sur eux.*



ele, fonds Cangé, anc. n° 11, nouveau 17.

« Le *Mystère de sainte Barbe* diffère beaucoup de tous ceux qui ont été imprimés. Mais les frères Parfait en ont donné une analyse assez satisfaisante... Ils l'ont faite sur notre manuscrit qui, disent-ils, est unique. »

Nous reproduisons l'analyse des frères Parfait :

EXTRAIT DU MYSTÈRE DE SAINTE BARBE,

Divisé en cinq journées.

PERSONNAGES DES CINQ JOURNÉES.

DEUS.

VIRGO MARIA.

MICHEL, ange.

GABRIEL, id.

RAPHAEL, id.

URIEL, id.

CHERUBIN, id.

SERAPHIN, id.

JOHANNES-BAPTISTA.

ANIMA BARBARE.

HONORIUS, papa.

PRIMUS CAPPELLANUS, pape.

SECUNDUS CAPPELLANUS, pape.

REX CHIPPRIE.

CHAMBELLOYS, primus milles regis Chipprie.

MOUSSAY, secundus milles regis. Chipprie.

DARGONZE, tertius milles regis Chipprie.

PONTZONNET, nuncius regis Chipprie.

LE CONNESTABLE de Chippre.

JASPAR DE RICHEFLOUR, primus milles connestabulis.

HERTAULT, secundus milles.

BRUYSART, tertius milles. L'ADMIRAL de Chippre.

YVAM DE VAUSAC, primus milles admiralis.

LE BOURC DE LA RAQUE, secundus milles.

BLANDCHAUDIN, tertius milles.

ORIGENES, doctor vel episcopus Alexandrie.

BLONDELET, clericus Origenes.

YSACAR, presbyter christianus.

E. VALENTINUS, presbyter christianus.

LIÉPART, capitaine d'Alexandrie.

MORADIN, primus armatus.

YUROM, secundus armatus.

NOMIN, primus janitor Alexandrie.

MALETESTE, secundus janitor Alexandrie.

JOUSQUIN, peregrinus christianus.

L'YMAIGER.

DIOSCORUS, rex pater beate

Barbare.

BARBARA.

GALATHEA, damisella Barbare.

FLORIMOND, primus milles Dyoscori.

LAOMEDON, secundus milles Dyoscori.

ADRASCUS, tertius milles Dyoscori.

BRANDIMAS, chevalier de Dyoscorus.

PALAMIDES, chevalier de Dyoscorus.

GRONGNART, primus tyrannus Dyoscori.

CORNIBERT, secundus tyrannus.

ROULLART, tertius tyrannus.

LAMENANT, nuncius Dyoscori.

MARCIANUS, prevost de Nychomédie.

ALIMODES, primus milles Marciani.

PERSEUS, secundus milles Marciani.

CONTREFOY, primus tyrannus Marciani.

MARINART, secundus tyrannus.

MARPAULT, tertius tyrannus.

TALIFART, quartus tyrannus.

M^e AMPHORAS, primus doctor.

M^e ALPHONS, secundus doctor.

AMPHITEAS, presbyter paganus.

JOZIAS, presbyter paganus.

LEMAIRE, de Nychomédye.

FERNAULT.

CHERLIN.

THAMARIS, prima mulier.

CASSANDRA, secunda mulier.

ATHALLENTE, tertia mulier.

THESEUS, civis paganus.

ANTHEON, civis paganus.

JOSSET, orphèvre.

GANDELOCHE, primus maczon.

MURGALANT, secundus maczon.

GOURLANT, primus pasteur.

BOURLE, secundus pasteur.

BRIFFAULT, demoniacus.

MALLEPART, chartrannier.

MALIVERNE, aveugle.

MALNOURRY, boyteulx.

LINART, sourt.

CLICQUEPATE, pouvre.

MALAISÉ, pouvre.

DYOGENES, empereur d'Egypte sous Maximien.

BRUANT, primus milles Dyogenes.

FERGOLANT, secundus milles Dyogenes.

GOMBAULT, tertius milles.

BRACONNET, nuncius Dyogenes.

BRISEVANT, nuncius Dyogenes.

RIFLEMONT, prince persien.

RIGAULT, primus milles de Rifflemont.

BOUCHER, secundus milles de Rifflemont.

ANIMA DYOSCORI.

LUCIFER.

SATHAN, Demon.

ASTAROTH, id.

BRUAULT, id.

BÉRITH, id.

BÉLIAL, id.

BELZEBUTH, id.

STULTUS, id.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Incipit Liber Beate Barbare primo Dyoscorus rex pater Beate Barbare incipit (100).

« Dyoscorus, roi de Nicomédie, regrette amèrement la perte de son épouse, que la mort lui a enlevée. Il n'est point de mortel plus malheureux que moi, s'écrie-t-il avec transport :

DIOSCORUS.

Je pers huy mondaine plaisance
Mon bien, m'amour, ma suffisance,
Ma totale félicité,
Ma cordiale confiance,
Ma lyesse, mon habondance,
Et des biens ma fécondité :
Je suis par courroux irrité,
A deul, et à calamité.
A missere, et à desplaisance.

« Florimond et Laomédon, deux de ses chevaliers, font en vain leur possible pour le consoler.

DIOSCORUS.

Certainement, Laomédon,
Vous en parlez bien à votre aise ;
Impossible est pour tout l'or d'Aise (100*).
Que je me puisse bien contempler.

« Seigneur, lui dit Adrascus, son troisième sième chevalier, personne n'ignore que nous perdons une reine adorable et digne de la compagnie des dieux, où elle est maintenant ; mais comme elle vous a laissé une jeune princesse, vous devez songer à la faire instruire avec soin. »

DIOSCORUS.

Adrascus, vous avez dit voir.

« Il ordonne à Lamenant, son messenger, d'aller chercher la princesse qui, obéissant aux ordres de son père, arrive avec Galathée, sa demoiselle. Le roi s'informe où l'on pourrait trouver des docteurs habiles, et Florimond lui dit qu'il en connaît deux qui ont passé pour les plus capables de l'académie d'Athènes.—« Qu'on me les amène, dit le roi à son messenger. » Maître Amphoras et maître Alphons (c'est le nom de ces docteurs) obéissent bien vite à ce commande-

tions, c'est qu'il est fort différent de celui-ci.

(100*) D'Aise, d'Asie. C'est une transposition de lettre; l'auteur s'est servi de ce mot par une licence poétique, afin de fournir une rime au vers précédent.

(100) Ici commence le Livre de sainte Barbe. Le roy Dyoscorus pere de sainte Barbe commence. Il y a un autre *Mystère de sainte Barbe*, qui n'est qu'en deux petites journées; mais outre que ce dernier est imprimé, et même a eu plusieurs édi-

ment. Le roi, en leur confiant sa fille, les prie de lui enseigner toutes sortes de sciences et leur recommande surtout de lui inspirer beaucoup d'aversion pour la religion chrétienne.

(*Pausa, recedant Doctores cum Barbara, et studeat cum Doctoribus.*)

« Lucifer, qui veut profiter de cette circonstance, appelle tous les esprits infernaux.

LUCIFER.

Harau, toute la Deablerie,
Venez avant Deables parvers, etc.

« Les diables accourent promptement et rendent compte à leur monarque des soins qu'ils ont pris pour séduire les humains, qui leur apprend que Dyoscorus, fidèle zéléateur de la loi païenne, a remis sa fille entre les mains de deux docteurs de cette religion pour l'en instruire; « Il faut, ajoute-t-il, « que quelques démons montent sur la terre « pour aider ces docteurs à effectuer le dé- « sir du roi. » Satan se charge de cette commission et part pour l'exécuter.

« Cependant Amphoras et son camarade étalent devant la princesse les auteurs les plus célèbres : « Ecoutez avec attention, lui « dit le premier. »

M^e AMPHORAS.

Vous orez Lucan et Craton (101)
Precien, Donaist, et Chaton,
Stace, Séneque, Térence,
Orace, Perseus, Fulgence,
Nazo, Maro, et Juvenal,
Lucesse, Mars, et Martial,
Espinoüs, Macrobéus,
Democritus, Virgilius,
Boesse, Remy et Bocasse,
Anaxagoras, et Orace,
Valere, Platon, et Porphyre :
Et moult vous devrait suffire
Ma doctrine sentencieuse;
Elle sera compendieuse;
Tellement que serez contente.
Fille, mettez-y votre entente :
Voyez-ci les Livres des Auteurs,
Philosophes, Commentateurs, etc.

« Mais avant toutes choses, ajoute-t-il, il « faut vous instruire des noms et des quali- « tés des planètes. La première est Saturnus, « c'est le maître du tonnerre.—Ensuite, dit « maître Alphons, est Neptune, Dieu de la « mer. » Après lui.

M^e ALPHONS.

Mercure Dieu de Faconde (101')
.....
Apollo doit être honoré,
Car il est Dieu de sapience,

(101) Nous croyons qu'il est inutile de faire remarquer le bizarre assemblage qu'on trouve ici de poètes, de philosophes et de grammairiens, dont la plupart des noms sont si défigurés, qu'on a quelque peine à les reconnaître. Precien, Donaist, Chaton, Perseus et Macrobeus, sont placés pour Priscien, Donat, Caton, Perse, et Macrobe. Le nom d'Horace s'y trouve employé deux fois, aussi bien que celui de Virgile, l'un sous celui de Maro, et l'autre sous celui de Virgilius. A l'égard de Mars et d'Espinoüs, ce sont deux auteurs inconnus jusqu'à présent dans la république des lettres. Mais ce qui prouve plus

Et Minerve de science
Déesse est, plaine de sçavoir.
Juno est Déesse d'avoir

Palas trouva l'art et maniere
De faire armeures, et forger
De quoi à s'armer à danger
L'on les faisoit de cuir bouilly.
Venus ne soit mis en oubly,
Car elle est Déesse d'Amours.

« C'est une puissante divinité, conti- « nue-t-il, et l'on ne saurait trop la servir « et la respecter.

La vérité s'en peut monstrier
Par les Poëthes et Hystoires.

Elle fist Orphéus eschauffer
Si fort qu'il alla en enfer.

« Jupiter, Pygmalion, Pâris, Hélène et tant d'autres ont ressenti l'effet de son pouvoir.

Pasiphe, Gorgon, et Semelle
Athalanta qui fut tant bellé,
Et Achillès furent tenus
Soubz la bannière de Vénus :
Dont appert qu'elle est grand Déesse.

M^e AMPHORAS.

Par elle vient toute liesse.

« C'est ce qu'il faut bien remarquer, dit « maître Alphons. Au reste, ajoute-t-il, il « serait impossible de vous raconter en si « peu de temps les noms et les vertus des « divinités de l'Olympe, mais, pour l'appren- « dre,

Ces Livres vous visiterez.

« Barbe étudie avec attention et forme quelques difficultés sur la naissance et le cours de la vie des dieux du paganisme.

BARBARA.

Ils mourfoient donc?

M^e AMPHORA

Le devez croire
Ainsi que les aultres mondains.

BARBARA.

Combien a t'il que le derrain (102)
Trespasa?

M^e AMPHORAS.

Six cents ans, ou plus.

« Comme la princesse apprend que ce dernier est Phéton (102*), elle demande de qui il a reçu la vie : « D'Apollon, répond maître Alphons. — Et qui est le père de ce « lui-ci? ajoute-t-elle. — Jupiter, réplique « promptement l'autre docteur. — De qui « est fils Jupiter? continue Barbe. — De « Saturnus, reprend Alphons.—Et quel père

l'ignorance et la bêtise de l'auteur, c'est d'avoir mis au nombre des philosophes païens Fulgence, Remy, Boèce, et Bocace lorsque tout le monde sait qu'ils étaient chrétiens, et qu'ils ont tous vécu depuis sainte Barbe, entre autres Bocace qui florissait vers la fin du XIV^e siècle.

(101') *Faconde*, éloquence. Les curieux verront dans les discours des docteurs une mythologie nouvelle, et qu'ils ne connaissent sûrement pas.

(102) Dernier.

(102') Phaéton.

« reconnaît Saturnus? dit la princesse. —
« Aucun, dit Alphons, après avoir hésité
« quelque temps. » Heureusement pour nos
docteurs, qui ne savent déjà plus que ré-
pondre aux questions de la princesse, Gala-
thée, qui s'ennuie fort de ces disputes, les
prie de prendre quelque relâche.

GALATHÉE.

Bon fust qu'on lessat en cet estor (103)
Madame, ung pour repouser ;
Demain luy pourrez vous pousser
Vos reliques et argumens.

M^e ALPHONS.

Nous le voulons.

(*Pausa : Fingat Barbara dormire [103^e]*).

« Pendant que Barbe goûte les douceurs
d'un profond sommeil, la sainte Vierge prie
le Seigneur de vouloir tirer des ténèbres
cette jeune princesse, à qui il ne manque,
pour être accomplie, que la connaissance
de la vérité. Dieu exauce la prière de sa
sainte Mère, et envoie l'ange Gabriel pour
préparer le cœur de cette fille et le fortifier
contre l'erreur.

« Lucifer, de son côté, dépêche ses dé-
mons pour inspirer les deux docteurs, qui
ne manquent pas de revenir trouver Barbe,
dans l'intention de prendre leur revanche et
de répondre à ses objections. Mais ils sont
fort surpris lorsqu'elle commence par leur
reprocher le ridicule de la loi païenne, et
les exemples monstrueux qu'elle présente.

BARBARA.

Jupiter plain de cruauté
Fut trop, et de desloyauté

Encore quand il viola
La belle Demoiselle Yo,
Et lessoit sa femme Juno :

Puisqu'ilz furent de malles meurs,
Et de diffamables humeurs,
Je juge que Dieux ne sont point.

M^e AMPHORAS.

Barbe, laissez cet argument.

« La princesse, illuminée par la grâce de
Dieu, continue, et confondant ces docteurs
par de pressantes raisons, les réduit au si-
lence. Maître Amphoras et son confrère, ne
sachant plus que dire, sortent; mais crai-
gnant de perdre la récompense que le roi
leur a promise, ils prennent le parti de l'as-
surer que sa fille, suffisamment instruite,
n'a plus besoin de leurs soins. Le roi les
remercie et leur fait compter à chacun mille
ducats, qu'ils reçoivent avec empressement.
et prennent congé de lui. Lucifer, qui craint
la conversion de la princesse, ordonne à
Satan de faire son possible pour l'empê-
cher. Cet esprit malin vient trouver le roi et
lui suggère le dessein d'offrir un pompeux
sacrifice pour solenniser le jour de la nais-

(103) Dispute.

(103^e) Pause : *Barbe feint de dormir.*

(104) Fête.

(105) L'auteur fait voir par ce passage qu'il sa-
vait autant de géographie que d'histoire et de

sance de Jupiter, et d'y inviter tous ses su-
jets et les princes ses voisins. Lamenant
« court prier de sa part Diogène l'Egyptien,
« empereur sous Maximien, » et va ordon-
ner au prévôt Marcian de s'y trouver avec
ses chevaliers et ses tyrans. Il fait ensuite
un pareil message à Rifflemont, seigneur per-
sien, et enfin il convoque le peuple par un
cri public. Diogène, Marcian et Rifflemont
prennent avec leur suite le chemin de Ni-
comédie.

RIFFLEMONT.

Mes Chevaliers, aller fault au Sabat (104)

RIGAULT.

Vous dites-bien, Monsieur, nous yrons.

« Amphoras, Alphons et plusieurs citoyens
de cette ville arrivent en foule. Lorsque
Dyoscorus voit tout le monde assemblé, il
dit à Barbe de venir prendre place auprès de
lui. Celle-ci s'en défend en le suppliant de
lui permettre de se tenir un peu éloignée,
pour mieux jouir de la vue de ce spectacle.
Le roi y consent et mande Amphithéas pour
faire le sacrifice.

« Pendant ce temps-là, un pèlerin chré-
tien, appelé Jousquin, attiré par la pompe
de la cérémonie, s'approche du lieu où elle
se passe, et sa curiosité est si forte qu'elle
lui fait oublier le danger qu'il peut courir
s'il est aperçu. Heureusement l'attention du
peuple le sauve de ce péril. La princesse est
la seule personne qui le voit et qui lui de-
mande pourquoi il est ainsi écarté. — « Ma-
« dame, lui répond le pèlerin, je suis étran-
« ger, et

JOUSQUIN.

Je ne connoys point tel stille.

« Puisqu'il faut vous l'avouer, ajoute-t-il,
« c'est que je sers un Dieu puissant, dont
le culte est bien différent du vôtre. »

JOUSQUIN.

L'usaige de là n'est point tel ;
Ainsy on n'y fait point tel vice
En disant le divin Service,
Prosses, Messes, dévociions,
Abstinences, Oraisons,
Ensens, et maintz autres joyaulx.

« De quel pays êtes-vous? lui dit Barbe.
« — Madame, réplique Jousquin, j'ai reçu
« le jour dans Alexandrie, ville fameuse et
« habitée d'un grand nombre de Chrétiens,
« qui, sous la conduite du fidèle Origènes,
« servent le Seigneur avec tout le zèle dont
« ils sont capables. Conduit par ce même
« zèle, ajoute-t-il, et par un esprit de mor-
« tification, j'ai, sous l'habit dont vous me
« voyez revêtu, visité les saints lieux de
« notre Rédemption, et c'est en revenant de
« ce saint voyage (105), que passant par ici,
« le spectacle dont j'ai vu les apprêts m'a
« arrêté malgré moi. » Ce discours du pèle-

mythologie, en supposant qu'un pèlerin, qui part de
Jérusalem et s'en retourne à Alexandrie, passe par
Nicomédie, ville de Bithynie, éloignée de sa route
de plus de cinq cents lieues.

rin (106) excite dans le cœur de la princesse une telle curiosité, que les réponses qu'il fait à ses demandes ne font que l'augmenter encore. De l'autre côté, le grand prêtre offre le sacrifice, et ensuite fait sa prière.

AMPHITHÉAS.

Agyos, Theos, Ramatha,
Agyos, aleos, gabata,
Athanatos, Adonay, etc.

« La prière finie, tous les assistants suivent cet exemple, et Diogène fait ainsi la sienne :

DYOGÈNES.

O Jupiter des biens génératif,
En ta garde je recommande mon ame,
Sans ta grace je suis pouvre et chétif;
Deffen mon corps de l'infornelle flamme;
Ton amour est plus précieux que basme (107)
Souviengne-toy de moi serviteur suppliant :
Tu es mon bien et honneur despartant,
A tout homme qui est humiliant.
Accroistre peulz et salut, et haultesse :
Celuy qui est ta grace requerant,
Vray Dieu du Ciel soustiens en sa noblesse.

(*Marcian dicat retrogradè [108].*)

« Dyoscorus adresse ensuite ses vœux à la Divinité, aussi bien que ses chevaliers et le prince Rifflemont. Bruant, premier chevalier de Dyogènes, répète l'oraison de ce dernier, en rétrogradant, et tout le reste de l'assemblée continue de cette manière. Les deux pauvres, l'aveugle, le sourd et le boiteux ne manquent pas à demander leur guérison, et la cérémonie se termine par les dons que chacun fait au grand prêtre. Il souhaite mille bénédictions à l'assemblée, qui se sépare fort satisfaite de l'ordre et de la magnificence de la fête.

DYOSCORUS.

Messeigneurs, par ma vérité,
Belle a été la solempnité :
Chacun a fait dons suffisans,
Moult riches, et aussi plaisans :
Noz Dieux doibvent estre comptens.

« La princesse, bien éloignée de ce sentiment, ne regarde ces sacrifices qu'avec horreur.

BARBARA.

O deshonneur abhominable!
Abomination honteuse!
Honte vilaine! etc.

« Le roi, qui ignore sa pensée, lui dit avec beaucoup de douceur que la crainte qu'il a que sa beauté n'allume une coupable flamme dans le cœur de quelque audacieux, lui a fait prendre la résolution de lui faire

(106) Il faut remarquer que cette conversation de la princesse et du pèlerin se fait à *parte*, et ne doit point être entendue des autres acteurs. C'est ce que nos anciens exprimaient par le mot d'interlocutoire.

(107) Baume.

(108) *Marcian répète en rétrogradant.* Il est nécessaire de savoir la forme observée dans ces prières. Diogène fait la sienne, Marcian la répète en commençant par le dernier vers, et finissant par le premier, en cette sorte.

construire un logement sûr, pour la mettre à couvert de semblables entreprises. Barbo y consent sans peine, et l'on envoie chercher Murgault et Gandeloché, maçons, pour exécuter ce projet. »

(*Pausa : dicant operando : et in ludo habeant lapides et materiam, et calcem, ut operantur. — Hic finit prima dies Misterii Beate Barbare Virginis.*)

SECONDE JOURNÉE.

(*Incipit liber secundus Beate Barbare Virginis.*)

« Rifflemont, prince persien, dit à ses chevaliers qu'il a assez longtemps gardé le célibat, et qu'il est résolu de le rompre en épousant la fille du roi de Nicomédie, dont il est devenu amoureux le jour que le père de cette belle offrait un sacrifice à Jupiter. Rigault et Boucher, ses deux chevaliers, le félicitent sur le choix qu'il a fait. Rifflemont leur dit de le suivre chez Dyoscorus; mais comme il n'ose lui-même demander la princesse à son père, il charge Rigault de cette commission, qui s'en acquitte parfaitement. Le roi remercie Rifflemont de l'honneur qu'il lui fait (car il est bon de remarquer que ce dernier est derrière son confident, qui écoute tout sans dire mot), mais il le prie de lui donner quelque temps pour consulter cette affaire. Le prince reçoit cette réponse avec beaucoup de politesse et se retire pour en attendre l'issue. Dyoscorus assemble ses chevaliers, et après leur avoir exposé le sujet pour lequel il les a appelés, il les prie de l'aider de leurs conseils, ajoutant qu'il a résolu de donner sa fille au prince Rifflemont.

FLORIMOND.

A, à, Monsieur, je vous diray,
Vous proposez, et respondes :
Puis que conseil vous demandez,
Oùir devez l'opinion,
Et la bonne relacion
De vostre Conseil tout par ordre,
Affin qu'il n'y ait que remordre.

« Après que ce confident a disserté sur les raisons pour et contre, il tombe dans le sentiment de son maître, aussi bien que Laomédon. Adrascus donne ensuite un avis contraire et tâche à dissuader le roi de cette alliance. Mais Dyoscorus, prévenu en faveur du prince, persiste dans son premier dessein et va trouver Barbe pour lui en faire part. Cette nouvelle paraît l'effrayer; elle supplie son père de ne point la contraindre d'accepter un époux, attendu qu'elle a voué sa virginité.

Vray Dieu du Ciel soustiens en sa noblesse
Celuy qui est ta grace requerant :
Accroistre peulz, etc.

Dyoscorus commence une seconde oraison, qu'un de ses chevaliers répète ensuite de la façon que nous avons dit; et ainsi des autres. Ces prières sont composées de manière qu'on les peut réciter en rétrogradant, sans faire de contre-sens, comme on le peut voir dans celle que nous donnons pour servir d'exemple

BARBARA.

Pere, qui vous meult de vouloir
 Me marier? Avez-vous veu
 Aucun meffait en moy indeu?
 Je suis une fille simplette,
 Demourée povvre orphelinette, etc.

« Le roi, s'imaginant que c'est à Diane que ce vœu s'adresse, va rapporter cette réponse à Riflemont, qui part fort touché de ce refus. La tour que Dyoscorus fait construire à plusieurs étages, se trouvant achevée, la princesse y entre, et montant au plus haut, se met en prières, pendant que sa demoiselle reste en bas. Lorsque sa prière est finie, se ressouvenant toujours des discours du pèlerin, elle envoie chercher Lamenant et lui ordonne d'aller trouver un célèbre médecin qui demeure à Alexandrie, appelé Origènes, pour le prier de lui prescrire le régime qu'elle doit observer touchant une certaine maladie dont elle fait le détail dans la lettre qu'elle remet à ce messager. Lamenant reçoit cette commission avec joie, et montant à cheval, il se met en devoir de l'exécuter; comme ce chemin est long, il boit de temps en temps pour réparer ses forces. Enfin il arrive à Alexandrie et frappe à la porte de cette ville. Les deux portiers, à qui la garde en est confiée, sont si fort occupés à jouer qu'ils ne vont ouvrir qu'à la troisième fois qu'ils entendent frapper. Lamenant en entrant demande le logis d'Origènes.

(Pausa : veniat Lamenant versus Origenes, et salutet eum.)

« Origènes connaissant par la lecture de la lettre les secours spirituels que la princesse lui demande, remercie Dieu des grâces qu'il lui fait et s'apprête à composer une réponse qui puisse remplir son attente. Pendant que le prêtre Ysacar écrit la lettre que lui dicte Origènes, Lucifer assemble ses démons et consulte avec eux de quelle manière ils pourront traverser les pieux desseins de l'évêque d'Alexandrie. Cependant Origènes achève sa lettre, la donne à Lamenant et lui dit que, pour faire observer plus exactement le régime qui y est prescrit, Ysacar va l'accompagner.

(Pausa : vadant, et stultus loquitur [109].)

« Barbe, voyant revenir le messager, appelle sa suivante.

(Pausula : descendat Galathea superius, et dicat Barbare.)

« Elle demande à la princesse ce qu'elle souhaite. « Ouvrez la porte, » lui répond Barbe, à Lamenant et à celui qui l'accompagne, « et faites-les monter. » Galathée obéit.

(Pausula : descendat inferius, et aperiat hostium turris.)

(109) Pause : ils marchent, et le fou parle. Quoiqu'il soit marqué ici que le fou parle, qu'on ne s'imagine pas trouver dans l'original de l'ouvrage dont nous donnons l'extrait quelques-uns de ses discours. Car l'acteur qui représentait ce personnage jouait ses scènes de tête et servait à délasser par ses plai-

« La princesse, après avoir payé largement la peine du messager, se fait lire par Ysacar la lettre d'Origènes et l'écoute avec beaucoup d'attention. Pendant ce temps-là le roi arrive et demande à la demoiselle comment se porte la princesse.

DYOSCORUS.

Comment se porte Barbe?

GALATHEA.

Mal.

DYOSCORUS.

Mal ! Tarvagant !

GALATHEA.

Elle a une mal ;....

A peine se peut soutenir.

« Malgré tout ce qu'elle lui peut dire, le roi monte avec sa suite et est fort étonné, en entrant dans la chambre de sa fille, de la trouver seule avec un homme. Barbe, voyant son agitation, lui dit, pour l'apaiser, que c'est un médecin qui est avec elle depuis deux jours et une nuit, et qu'elle se sent fort soulagée par ses soins. Non-seulement ce discours efface tous les soupçons de Dyoscorus, mais même il prie ce prétendu médecin de ne rien épargner pour rendre la santé à sa fille, et l'assure qu'il sera bien payé.

YSACAR.

En son mal, très-bon remede a ;
 Il ne luy fault qu'obédience
 A moy, et parfaite adhérence
 A mes ditz, et à mon régime.

Ilz sont mains moyens, et mainte œuvre
 Par lesquels santé on receuvre,
 Comme par une incision.
 Par chaleur, par combustion,
 Par une pocion amere, etc.

« Sire, s'écrie Florimond, voici un habile « homme. — Je m'en aperçois bien à ses « discours, répond Dyoscorus. » Il sort ensuite, et Ysacar continue ses instructions auprès de la princesse, et se retire enfin pour aller joindre Origènes, à qui le récit de cette aventure cause une joie inexprimable.

« Lucifer, qui en ressent un chagrin mortel, ordonne à Satan d'aller inspirer à Dyogènes la pensée de persécuter les Chrétiens pour faire sa cour à l'empereur Maximien, leur ennemi juré. Dyogènes, à la suggestion du diable, forme ce projet et le communique à son conseil qui l'approuve. Il envoie Braçonnet, son messager, pour en instruire le roi de Nicomédie et le prince Riflemont. Dyoscorus, charmé de cette nouvelle et de la guérison de sa fille, en rend grâce à Jupin et se dispose à partir pour seconder les soins du prince d'Egypte. Il mande maître Amphoras et maître Alphons, et comme il est persuadé de leur capacité, il leur confie le soin de la princesse et du royaume.

santeries l'esprit des spectateurs du sérieux qui règne dans ces mystères. Ces plaisanteries étaient mêlées de beaucoup de grossièretés; c'est ce qu'on peut juger entre autres par les discours d'un fou et d'une folle qui paraissent dans le *Mystère de saint Christophle*, dont nous parlerons dans la suite.

M^e AMPHORAS.

Sire, mon corps y est tenu,
Et j'en feray mon plain pouvoir.

DYOSCORUS.

Faictes à grant, et à menu
Justice, car c'est mon voulloir.

M^e ALPHONS.

Sire, mon corps y est tenu,
Et j'en feray mon plain pouvoir.

« Contre tous ces puissants préparatifs, le vertueux évêque d'Alexandrie n'oppose que les prières qu'il adresse au Seigneur. Liépart, capitaine de cette ville, suivi de ses deux soldats, et de Nomin et Maleteste, qui en sont les portiers, fait une si vigoureuse résistance qu'il oblige les troupes que Dyogènes envoie, à se retirer. « M'amenez-vous ces Chrétiens ! dit Dyogènes, voyant revenir Rigault. — Seigneur, répond ce dernier, la chose n'est pas aisée. »

RIGAULT.

Ils sont plus vaillans que les Turcs.

« Dyogènes, ne pouvant réussir par la force, tâche de surprendre la ville par une feinte douceur, et fait proposer une capitulation dont il envoie les articles par écrit. Origènes reçoit la lettre qui les contient et ordonne à Ysacar d'en faire tout haut la lecture.

YSACAR.

Dyogenes grant Empereur
De Perse soubz Maximien,
Grant Gouverneur Conthidien
Des Romains, Seigneur des Seigneurs.
Et le Majeur sur les Majeurs
Qui tiennent la loy des Payens :
A vous Bourgeois et Citoyens
D'Alexandrie la Subjecte,
Salut, etc.

« Par ces articles, Dyogènes propose la paix aux Alexandrins, à condition qu'ils renonceront à la loi chrétienne et n'adoreront plus que les divinités du paganisme, leur promettant au surplus d'oublier leur révolte et d'y faire consentir l'empereur, en cas qu'il en soit besoin. Origènes refuse constamment ces conditions et se prépare à la défense de la ville. Dyogènes fait donner un second assaut qui, ne réussissant pas mieux que le premier, le force d'implorer le secours de Dyoscorus et de Rifflemont. Ces deux princes arrivent bientôt et, de concert avec eux, Dyogènes se prépare pour un assaut général.

« Lucifer, qui voit les effets de sa rage, excite ses démons à redoubler encore la fureur des païens.

LUCIFER.

A l'assault, Deables, à l'assault,
Il n'est pas heure de dormir.

SATHAN.

Or nous dy que Deable il te faut ?

LUCIFER.

A l'assault, Deables, à l'assault.

« A quoi pensez-vous ! ajoute-t-il ; les païens vont assiéger Alexandrie, et vous

« ne songez pas à ramasser les corps et les âmes de ceux qui périront dans le combat ? » Les démons courent de tous côtés exécuter les ordres de leur maître. Cependant l'assaut se donne et les Chrétiens, protégés par le Seigneur, combattent avec tant de succès, qu'après avoir tué une partie de leurs ennemis, ils obligent les autres à fuir loin de leurs murailles. Rifflemont, Laomédon, Andrascus, Rigault, Boucher, Fergolant, Gombault, Anthéon, Théseus et Bracconnet perdent la vie dans cette action, et Satan, obéissant au commandement de Lucifer, jette leurs âmes et leurs corps dans une brouette et les conduit ainsi aux enfers.

« Dyogènes et le roi de Nicomédie se retirent fort en désordre, remerciant les dieux de ce que leur défaite n'a pas été plus considérable. »

DYOSCORUS.

Nous avons eu pouvre support,
Saturnus nous maine à bon port.

FLORIMOND.

Mars, qui nous a gardé de mort,
Nous garde tousiours du déshonneur.

DYOSCORUS.

Saturnus nous maine à bon port,
Et nous doit recouvrer honneur.

(Finis pro secundâ die.)

TROISIÈME JOURNÉE.

(Incipit tertius Liber Misterii Beate Barbare Virginis.)

« Pendant que le roi de Nicomédie pleure la perte qu'il vient de faire, Notre-Dame prie le Seigneur d'accorder à la princesse de nouvelles marques de son affection. Dieu ordonne à ses anges de l'aller trouver. Ces bienheureux esprits obéissent, et c'est par leur conseil que Barbe fait venir les maçons et les prie de percer une troisième fenêtre à la tour, du côté du soleil levant, pour jouir, leur dit-elle, des rayons naissants de cet astre. Lorsque cela est fait, Barbe se met en prière à cette nouvelle fenêtre et voit paraître saint Jean-Baptiste, qui (par l'ordre de Dieu, sollicité à cela par sa sainte Mère) vient la baptiser et lui donner de nouvelles instructions, afin de la fortifier contre les tourments qu'elle doit souffrir. Barbe remercie Dieu et son saint Précurseur, et reçoit le baptême de la main de ce dernier. Après qu'il l'a quittée, arrivent deux pauvres demandant l'aumône.

MALAISÉ, primus pauper.

Hélas ! est-il ame qui donne
Ung blanc aux pouvres créatures ?

CLIQUEPATE, secundus pauper.

Ta voix meschamment raisonne.
Desclare hault noz avantures.

MALAISÉ, d'un ton plus élevé.

Hélas ! est-il ame qui donne
Ung blanc aux pouvres créatures ?

« Là princesse, entendant leurs cris, met la tête à la fenêtre et jette quelques pièces d'argent que ceux-ci ramassent avidement,

et en la remerciant, lui promettent de boire du meilleur vin à sa santé.

« Lucifer ordonne à Satan de remplir de fureur le cœur de Dyoscorus. Ce prince va voir Barbe, et apercevant une troisième fenêtre, il s'emporte fort contre les deux maçons, qui s'excusent en disant qu'ils n'ont fait qu'exécuter les ordres de la princesse.

DYOSCORUS.

Ha ! truande !

Faulce oultrageuse, et estourdie !

Comme as tu esté si hardie,

De faire à ta volonté pure

Sans mon congé une oupverture ?

« Barbe lui répond qu'elle ne l'a fait faire que pour honorer la sainte Trinité. Ce discours, qui marque les sentiments d'une religion que ce roi abhorre, ne fait qu'allumer sa fureur ; il court sur sa fille l'épée nue à la main, dans le dessein de la tuer. En ce moment la Vierge prie le Seigneur, qui permet que la princesse passe au travers des murs de la tour. Dyoscorus, la voyant disparaître à ses yeux, la cherche partout et vomit mille imprécations contre elle. Les tyrans qui sont à sa suite lui en demandent le sujet.

GRONGNART, *primus Tyrannus*.

Quesse, Monsieur ?

DYOSCORUS.

C'est ceste....

Ma fille.

CORNIBERT, *secundus Tyrannus*.

Qu'est-elle devenuë.

DYOSCORUS.

Pleust à noz Dieux qu'elle fust arse !

ROUILLART, *tertius Tyrannus*.

Quesse, Monsieur ?

DYOSCORUS.

C'est ceste....

Il fault que la peau on luy arse

Et qu'on la tire sans detenuë.

CORNIBERT.

Quesse, Monsieur ?

DYOSCORUS.

C'est ceste....

Ma fille.

GRONGNART.

Qu'est-elle devenuë ?

« Pendant qu'on cherche Barbe, Galathée déplore son sort et condamne la cruauté du roi (110), qui ordonne à Lamenant de faire son possible pour découvrir où elle est.

(*Lamenant ascendat super equum [111].*)

« Dyoscorus, cherchant toujours la princesse, rencontre Gurlant et Bourle, bergers de la contrée ; il leur demande s'ils

(110) Galathée a d'autant plus lieu d'être surprise de cette inhumanité, que jusqu'à ce moment Dyoscorus n'a fait paraître que beaucoup de bonté et une complaisance aveugle pour sa fille.

(111) Lamenant monté sur un cheval. Qu'on ne s' imagine pas que ce cheval fût représenté par une machine ; c'était un cheval effectif, aussi bien que l'âne sur lequel Jésus-Christ monte à la fin de la

n'ont point aperçu sa fille. « Non, » répondent-ils.

BRANDIMAS, *caevalier de Dioscorus*.

Vous mentez, vilains, vous mentez ;

Contrefaicez-vous le Chat borgne ?

Guidez-vous que le Roy soit borgne ?

BOURLE, *montrant le lieu où Barbe est cachée*.

Je ne vous dy pas qu'el est-là

« Gurlant, après avoir reproché à son compagnon la trahison qu'il vient de commettre, se retire, et Dyoscorus, ayant trouvé sa fille, la fait mettre inhumainement dans une prison obscure.

(*Pausa : ducant eam ad carcerem.*)

« Cependant la nature parle au fond du cœur de ce roi ; il gémit de sa triste situation et s'écrie plusieurs fois :

Hélas ! qu'esse que de ce monde.

« Pour tâcher de la ramener par la voie de la douceur, il envoie chercher les deux docteurs auxquels il apprend sa disgrâce. « Je m'en étais toujours bien douté, » lui dit Amphoras. Barbe, arrivée en présence de son père, résiste à ses caresses et aux discours des docteurs avec une fermeté inébranlable. Ensuite, comme elle veut s'efforcer de les retirer des ténèbres de leur erreur, le roi lui impose silence. « Vous perdez votre peine, » lui dit Florimond.

FLORIMOND.

Lessez, lessez tout ce propoulx,

N'en parlez plus, de par le Deable.

« Sa constance irrite Dyoscorus à un tel excès qu'il la fait retirer et ordonne qu'on la livre au prévôt Marcian pour lui faire subir le dernier supplice (112).

DYOSCORUS.

Harau ! Deables ; je creveray

En ceste sanglante houlliere ;

N'est tirée bien-toust arriere :

Tant plus je l'oy, et plus j'ay mal.

« Lucifer profite de cette conjoncture pour animer ses démons contre Barbe.

LUCIFER

Hau ! Sathan ? hau ! Leviathan ?

Berith, Astaroth l'inferral,

Saillez hors de vostre hospital ?

« Lucifer ordonne à Satan de verser son poison dans le cœur de Marcian. Ce prévôt, s'étant fait amener la princesse, essaye de lui faire quitter la foi chrétienne. « Vos dieux, réplique-t-elle avec fierté, ne sont que de vaines idoles. »

MARCIAN.

Idolles ? G....

ARBARA.

Voire Folles.

seconde journée de la *Passion*. C'est ce que nous prouverons en parlant ci-après du *Mystère de l'Incarnation*.

(112) Dans le *Mystère de sainte Barbe*, imprimé, et différent de celui-ci, ce même Marcian, qui n'est ici que le prévôt de Dyoscorus, se trouve empereur de Rome.

A ces mots Marcian commande à ses bourreaux d'attacher Barbe à un pilier et de la fouetter de toutes leurs forces.

TALIFART, *quartus Tyrannus.*

Il fault ung peu grater ta galle.

CONTREFOY, *primus Tyrannus.*

Despouillons la, et la battons.

(*Pausa : exuant eam.*)

« Dyoscorus, songeant avec plaisir aux cruautés que Marcian va exercer contre sa fille, ordonne qu'on lui serve à souper. »

GRONGNART.

Sus, or nous abillon

Pour aller souper :

CORNIBERT.

C'est mon goust.

(*Finis pro tertiâ die.*)

QUATRIÈME JOURNÉE.

(*Hic incipit quartus Liber Misterii Beate Barbare Virginis.*)

« Au milieu de ses tourments Barbe loue le Seigneur et le prie de lui donner la force de les souffrir avec constance.

(*Tyranni ligant eam nudam ad postem.*)

« Lorsque ces bourreaux se sont exercés quelque temps, ils se reposent pour reprendre haleine et paraissent étonnés de sa tranquillité.

NARINART.

Elle est pire qu'une sansuë!

Le Deable nous la puist embler (113)

CONTREFOY.

Nous n'avons bras, jambes, ne eulx (114)
Que tous ne sont las.

MARCIAN.

Sus, mesgnye

MARINART.

Par Apollin, je n'en puis plus,
El nous a mis jusqu'à la lye.

« Le prévôt tâche encore de lui faire abandonner sa religion, mais Barbe, aussi insensible à ses honnêtetés qu'à ses menaces, lui dit qu'il peut redoubler ses tourments. Marcian, irrité par ce mépris, ordonne aux tyrans de recommencer.

TALIFART.

Advise comme je m'atinte,
Suy-ge bienourny de bon nerf?

CONTREFOY

Il me semble d'ung cuyr de Cerf,
Tant est dur : c'est bon pour sa peau.

« Alimodès, l'un des chevaliers de Marcian, prenant pitié des maux de cette jeune princesse, l'exhorte d'obéir aux ordres du roi.

ALIMODÈS.

Barbe, ma gentil' Damoiselle,
Je vous requiers, ayez pitié
De votre grant formosité.

« Comme elle ne veut point l'écouter, le prévôt lui fait frotter ses olaiés avec du vi-

(115) Dérober.

naigre et du sel. « Je ne sais déjà plus quel tourment lui faire endurer, » s'écrie Marcian.

MARCIAN.

Ceste G... de mal' affaire
Me feray cy mourir de raige.

BARBARA.

Tu pers ta peine, et ton devis.

« On la ramène en prison coucher sur un lit de cailloux pointus. La sainte Vierge prie le Seigneur de soulager une fille qui souffre avec tant de courage pour sa gloire; Dieu va la visiter avec ses anges.

(*Pausa : descendant Deus et Angeli cantando, et veniant ad carcerem.*)

« Lucifer, au désespoir des bontés que le Seigneur a pour Barbe, appelle tous les démons pour leur apprendre cette nouvelle.

ASTAROTH.

C'est ung mauvais commencement
Pour bien garnir nostre mesnaige.

LUCIFER.

Il l'aime cordialement.

LÉVIATHAN.

C'est ung mauvais commencement.

LUCIFER.

Il luy promet finalement
En Paradis son héritaige

BÉRITH.

J'en ay grant deul, certainement
Dedans mon mal cieux couraige.

SATHAN.

C'est ung mauvais commencement
Pour bien garnir nostre mesnaige.

« Ce n'est pas tout, dit Lucifer : comme Marcian ne sait plus quel tourment faire endurer à la princesse, il faut que vous alliez l'inspirer. »

(*Pausa : Fingat Marcianus dormire, et Demones veniant ad eum.*)

« Ce prévôt, conseillé par ces malins esprits, envoie chercher Barbe, et la fait attacher à un pilier.

(*Pausa : vadant quesitum Barbaram, et habeant cordam ad ligandam eam.*)

« Je m'apprête à éprouver les tourments les plus affreux, » lui dit cette fille courageuse.

BARBARA.

Car tu es du Deable endurecy.

MARCIAN.

Haro! Mercure! quesse cy?
Ceste.... trop me despite.

(*Pausa : suspendunt eam.*)

« Barbe, ainsi attachée, lui reproche sa fureur avec les termes les plus vifs.

BARBARA

N'as-tu point honte ne vergongne,
De commettre telle besongne?
De pendre une pouvre pucelle
Par les piez : c'est chose cruelle.
Hélas! pour l'honneur féminin,

(114) Yeux.

Et pour celle qui tant fut digne
De te porter dedans ses flans,
Tu ne deusses pas faulce mine,
Commettre ceste euvre maligne,
Par courroux qui te son en flaus,

« Le cruel prévôt, irrité par ce discours, lui fait déchirer le corps avec des peignes de fer, et ensuite brûler par des lampes arden-tes. Non-seulement Barbe souffre ses maux avec une constance infinie, mais même elle raille son bourreau.

BARBARA.

Truant, mengue ung petit,
S'il te semble bon au vergueusc
Mes membres souf sus et jus
Roustiz, et sans plus de débat
Fay les mectre dedans ung plat, etc.

(*Stultus loquitur.*)

« Marcian essaye encore de la séduire par ses promesses ; mais la voyant persévérer, il commande à ses satellites de lui écraser la tête avec des maillets de fer.

CONTREFOY.

A ce cy nous nous accordon
Il sera fait plustoust que dit.

(*Pausa: ligant eam, et habeant maleas ferreas.*)

MARINART.

Forgeons mieulx :
Frappe de hault sur ceste enclume.

« Marcian effrayé de la voir résister à ce nouveau tourment, s'écrie avec fureur :

MARCIAN.

Par Saturnus, je cuyde et croix,
Que tu es Nigromencienne,
Ou une mauldicte Arrienne.

« Les chevaliers du prévôt pressent Barbe, mais en vain, de se rendre aux volontés de son père.

ALIMODÈS.

Qu'atens-tu ?
Delesse ton Jésus bien loings.

MARCIAN.

Sus Marinart, et toy Contrefoy,
Marpault, Talifart ? Abregez,
Gardez que jamais ne mengez,
Tant que vous aurez, comme fors,
Tranché ses mammelles du corps,
Comme chose très diffamable,
Et en femme vituperable.
Prenez moy cousteaux esbrechez,
Mal taillans, lours, et tous brechez, etc.

ALIMODÈS.

Contre eulx el n'aura jà vigueur
Qui vaille deux onces de vent.

« Les tyrans exécutent cet ordre avec toute la cruauté possible, accompagnée de paroles insultantes et de plaisanteries dignes d'eux.

« Le prévôt, ayant épuisé toute sa cruauté, renvoie Barbe en prison, afin de rêver à loisir ce qu'il lui fera souffrir le lendemain.

(*Pausa: Icy se dit un Rondeau, Deasbles esveillez-vous. Et après ce rondeau, dit Lucifer, Haro, haro, je crève d'ire. Et doit on faire en enfer, grant tonnoire, et grant hullement, avant que dire ledit*

rondeau; et doibvent estre tous les Deables en enfer, et sortir quant Lucifer parlera.)

« Le résultat de ce conseil infernal est, que Lucifer dépêche Satan vers Marcian, avec de nouvelles instructions.

(*Pausa: vadat Sathan ad Marcianum, et fingat dormire.*)

« Marcian, à son réveil, assemble ses chevaliers, et, après avoir écouté leurs avis il prononce cette sentence.

MARCIAN.

Moy Président, Prevost, et Juge,
Barbe, je te condamne et juge,
Très désloyalle et estourdye,
D'estre parmy Nychomédye,
Nue du pié jusques au chef
Desmontrée sans nul couvert chef;
Sans chemise, et sans vestement :
Et non pas par cy seulement,
Mais par la terre universelle
De ton Pere, etc.

BARBARA.

O deshontée énormité!
Enorme bestialité, etc.....

(*Exuant eam usque ad umbiculum. Stultus loquitur.*)

« Barbe obéit à cet injuste arrêt, et en souffre l'exécution, sans s'en plaindre qu'à Dieu.

(*Silete in Paradiso.*)

« Ses plaintes pénètrent jusqu'aux cieux ; la sainte Vierge prie Dieu en sa faveur.

NOSTRA DOMINA.

Préservez la de honte dure ;
De son honneur ayez la cure.

« Le Seigneur exauce sa sainte Mère, et ordonne à Gabriel d'avoir soin de Barbe.

(*Angelus ponat tunicam super eam. Pausa: ducant eam per ludum percutiundo.*)

« Les femmes de Nicomédie gémissent à la vue d'un traitement si inouï ; la princesse les console, et lorsqu'elle est arrivée au marché public, ses bourreaux perdent l'usage de la vue.

(*Fiant ibi ceci.*)

« Où sommes-nous donc, s'écrie Talifart. « — Dans la rue Talasis, répond Barbe. — « Marche toujours, » dit Marinart. Comme ils ne voient point, Dieu permet que, croyant frapper sur Barbe, ils se meurtrissent de coups les uns et les autres. Ils reconnaissent bientôt leur erreur, et, pour n'y plus retomber, ils cessent de battre la princesse, se contentant de l'accabler d'injures, et lui ordonnant de les ramener chez le prévôt.

TALIFART.

Mectez nous au chemin, morveuse.

« Barbe leur obéit fidèlement. Marcian est fort étonné lorsqu'il la revoit en bonne santé, et couverte d'une riche robe. « Qu'avez-vous donc fait ? » dit-il à ses satellites.

CONTREFOY.

Sire, nous suymes chez en péril,
Par ceste... orde et crapaulde ;

Quant est à moy, je ne voy goutte.

MARINART.

Non faige moy certainement.

« Cependant la sainte fille prie Dieu pour ces malheureux, et ils recouvrent la vue. Ce miracle, au lieu de toucher le cœur du prévôt, l'endurcit encore davantage; enfin, après l'avoir fait rouler sur des épées nues et tranchantes, il la renvoie à son père, ne sachant plus quel tourment lui faire souffrir. »

(*Pausa : ducant eam ad Patrem, et stultus loquitur.*)

(*Pausa pro quartâ Die.*)

(*Barbara maneat in manus Patris, et tyranni revertantur ad Marcianum.*)

CINQUIÈME JOURNÉE.

(*Incipit Liber quintus Beate Barbare Virginis.*)

« Lucifer, poursuivant avec ardeur la mort de la princesse, envoie Léviathan en diligence, répandre son poison infernal dans le sein du roi de Nicomédie.

(*Pausa : vadat Leviathan; et dum sit propè Dyoscorum dicat.*)

DYOSCORUS.

Que ferai-je de ceste.....

Pleust à noz Dieux qu'elle fust arse!

« Après avoir rêvé quelque temps, il ordonne à ses tyrans d'enfermer Barbe dans un tonneau, et de lui percer la chair avec de grands clous.

GRONGNART.

Allez vous en quérir la pipe

Où Barbe sera la grant lipe,

Et je vais querir de granz cloux.

(*Pausa : vadunt duo tyranni quesituri dolium, et Grongnart vadat quæsitum claves.*)

« Lorsque les tyrans ont exécuté les ordres de Dyoscorus, il leur commande de rouler ce tonneau de toutes leurs forces.

DYOSCORUS.

Roulez fort.

GRONGNART.

Roullon à outrance.

« Au bout de quelque temps on ouvre le tonneau; le roi et ses chevaliers sont dans un étonnement sans égal, voyant que Barbe en sort sans aucune blessure.

DYOSCORUS.

Veez-cy grant admiracion!

Veez-cy chousse trop merveilleuse!

Veez-cy ung art d'illusion!

Veez-cy vision dangereuse!

Veez-cy..... malicieuse!

Veez-cy mauldicte abusion!

« Je méconnais mon sang dans cette malheureuse, » ajoute le roi. »

C'est

Non ma fille, je la tiens nulle .

Je la regnye incrédule.

A! Lucina, haulte Déesse,

De vostre grace, non aultrement

Ceste fille vous me donnastes!

(*Stet Leviathan propè Dyoscorum.*)

« Ce roi, suivant les inspirations du démon qui l'accompagne, prend sa fille par les

heveux, et la traîne de cette sorte au haut d'une colline.

(*Pausa : vadunt super montem, et Dyoscorus ducit Barbaram per manum postea : incipit sanctus Valentinus.*)

« Ce saint homme déplore le sort de Barbe, et prie le Seigneur d'augmenter ses forces et son courage.

« Barbe se met à genoux, et, les yeux tournés vers le ciel, elle fait une prière, qu'elle n'a pas plutôt finie, que son barbare père lui enlève la tête et la vie avec son épée.

(*Percutiat Dyoscorus.*)

« Dieu envoie ses anges pour enlever l'âme de cette martyre.

(*Pausa : descendant in Paradisum cantando Hymnum Virginis proles : et organa respondant in Paradisum, et sit melodia magna.*)

« Pendant ce concert céleste, Dieu couronne sainte Barbe, et la récompense de ses travaux par une gloire éternelle : ensuite il punit son père dénaturé, en le faisant périr d'un coup de foudre. Ses chevaliers, étonnés de cette fin funeste, se retirent très-consternés.

« Satan va chercher l'âme de Dyoscorus, et l'amène aux enfers, pour servir d'amusement aux malins esprits. Lorsque les démons se sont divertis quelque temps à le tourmenter; Lucifer leur ordonne de se mettre en cercle, et, après avoir fait placer Dyoscorus au milieu, il entonne le branle suivant, qui se chante en dansant.

(*Lucifer incipit cantilenam cantando.*)

LUCIFER.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné
Mais tu es cheut en grand ravallement.

LUCIFER.

Tu es présent o les Déables dampnez.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,

LUCIFER.

Tu es présent o les Déables dampnez,
Dont n'aura jamais relievement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

LUCIFER.

Tu maudiras le jour que tu fuz né.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné.

LUCIFER.

Tu maudiras le jour que tu fuz né,
Car tu seras pugny cruellement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grand ravallement.

LUCIFER.

A tous vices tu es habandonné

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné.

LUCIFER.

A tous vices tu es habandonné;
Puis a occis ta fille laidement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grant ravallement.

LUCIFER.

Ainsi sera tout pécheur guerdonné.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné.

LUCIFER.

Ainsi sera tout pécheur guerdonné,
Et décédé sans vray repentement.

DEMONES.

Dyoscorus, tu fuz Roy coroné,
Mais tu es cheut en grand ravallement.

« Ce branle fini, tous les diables se reti-
rent aux enfers, excepté Léviathan, qui, s'a-
vançant sur le bord du théâtre, avertit les
spectateurs de prendre exemple sur ce mi-
sérable, et d'éviter avec soin la punition
qu'il a si justement méritée.

« Saint Valentin arrive, et ensevelit le
corps de sainte Barbe. Lorsqu'il est retiré,
un aveugle, un boiteux et un sourd s'avan-
cent, et se plaignent de leurs misères

MALIVERNE, *aveugle.*Las! voyez pauvre compaignie,
Aveugles, Boüeteux, aussy Sours,
Et gens de misérable vie.

« Ils se mettent à causer, mais comme le
sourd ne peut les entendre, il leur répond
de travers, ce qui fait un jeu de théâtre assez
plaisant.

MALNOURRY, *boiteux.*Beau Sire; avez vous point d'amyé,
Par amour?LINART, *sourd.*

Je l'ay prestée

Au Curé.

MALNOURRY.

Quoy?

LINART

Mon espée

Qui est du temps du Roy Basac.

En tenant de pareils discours, ils arri-
vent à la petite maison où est enseveli le
corps de sainte Barbe : et à peine les deux
premiers y sont-ils entrés, qu'ils se sentent
parfaitement guéris.

MALIVERNE.

Vray Dieu! je suis enluminé!

MALNOURRY.

Et moy, je ne suis plus boüeteux!

« Ils rendent grâces à la sainte, et sortent
pour engager leur compaignon à implorer
un pareil secours.

LINART.

En petit d'heures, Dieu labeure,
On le voit par expérience.

(115) Il faut remarquer que le maire de Nicomé-
die, et les deux personnes qui l'accompagnent sont
païens, et ceci se prouve aisément par la suite de

« La joie qu'ils reçoivent de leur guéri-
son leur fait prendre la résolution d'al-
ler chercher un démoniaque de leur con-
naissance, pour lui procurer un semblable
remède.

MALNOURRY.

Czà Briffault?

Nous te mainerons par le bras
Au saint lieu.BRIFFAULT, *demoniacus.*

Tien, toy, quoy feras?

Traistre, larron, filz de, etc.....

« Après avoir vomi un torrent d'injures,
sa fureur se calme, et il se met à chanter.

BRINFAULT.

Jennin, Jennot,
Marguin, Margot,
Dieu poira la chandelle
Et tout l'escot,
Ce dit Pierrot :
Labourons souz la treille,
Chacun son pot,
Viendras-tu à la veille?
Jennin, Jennot,
Marguin, Margot,
Viendras-tu à la veille? etc.

« Malgré sa résistance, Maliverne et ses
camarades l'entraînent au tombeau de la
sainte, où il reçoit aussitôt la santé. Le
bruit de tous ces miracles parvient aux
oreilles du maire de Nicomédie, qui court
bien vite avec ses gens chez un orfèvre pour
lui commander une magnifique châsse (115).

JOSSET.

Beaux Seigneurs, que vous dit le cueur?
Je suys plus noir qu'un contrecueur,
Ne vous desplaise, de charbon.

FERNAULT.

Tout est du mestier, etc.

« Cela nous embarrasse peu, ajoute-t-il,
« et nous ne venons ici que pour savoir si
« vous pourriez nous faire une belle
« châsse. »

JOSSET.

De quelle étoffe?

CHERLIN.

D'or luyant,
Tout par tout net, et tout fin.

MAJOR.

Et si y mettez, beau cousin,
Des camahieux, et des rubis,
Des dyamans yndes et bis,
De bons saphirs, des esmeraudes;
Qui ont vertuz froides et chaudes.
Et toutes autres pierreries.

« Ce n'est pas tout, continue le maire, il
« me faut quatre fortes chaînes. »

JOSSET.

D'or aussi?

CHERLIN.

Et quoy doncques?

« Mais, répond Josset, cela montera bien

l'ouvrage, où l'on verra qu'ils sont compris au nom-
bre des infidèles, et comme tels tués par les Chrétiens
au siège de Nicomédie.

« haut, et il serait bon de me faire quelqu
« avance. »

MAJOR.

C'est raison, je n'ay pas songé
Une telle ouvraige à part moy,
Sans vous voulloir bailler dequoy.
Tenez, voilà ung million.

FERNAULT.

Josset? point nous ne marchandons?

(*Sausa : stultus loquitur.*)

« Pendant que le fou amuse le specta-
teur par ses plaisanteries, l'orfèvre fabrique
une châsse; et, lorsqu'elle est achevée, il
la porte au maire, qui la trouve telle qu'il
la souhaite. »

FERNAULT.

Voycy une Chasse autentique;
Elle est d'art scientifique,
Voycy une Chasse autentique.

JOSSET.

Et fust-elle du pays d'Affrique,
Voycy une Chasse autentique;
Si est à mettre une Relicque,
Ou une Déesse parfaite:
Voycy une Chasse autentique
Bien composée, et bien pourtraicte.

(*Pausa : stultus loquitur, et vadant ad locum Sepul-
chri... fingant ponere corpus in capsâ, et portant
in Nychomediâ cum cerris, et candelis accensis; et
sit in Nychomediâ templum paratum ad ponend-
um corpus, et sint cathene ad suspend. in acu
capsam.*)

« Lorsque la cérémonie est terminée,
chacun se retire chez soi.

« D'un autre côté, le roi de Chypre, prince
rempli de zèle pour la vraie religion, pro-
pose une espèce de croisade, pour délivrer
les Chrétiens de la tyrannie des infidèles.
Origènes, Liépart, et tout le reste des Alexan-
drins s'offrent à le seconder dans une si
sainte entreprise. Dyogènes, au bruit de ces
préparatifs, envoie Brisevant, son messa-
ger, à Maximian, et aux chevaliers de Ni-
comédie, pour leur demander du secours.
Cependant l'armée du roi de Chypre et
celle d'Alexandrie viennent camper auprès
de Nicomédie, et forcent les païens à se
renfermer dans ses murs. Lucifer, à ces
nouvelles, ordonne aux démons d'aller
promptement chercher les âmes des païens
qui vont être tués.

LUCIFER.

Où sont les Deables de Cyens?
Et leurs Deableteaux, et Paiges?

ASTAROTH.

Les ungs sont allez en fouraige,
Les aultres gardent la Cuysine.

« A quoi vous amusez-vous? dit Lucifer,
« au lieu d'aller à Nicomédie! » — « Où
« courez-vous donc comme des étourdis? »
s'écrie Bélial.

(116) Liens.

(117) *Estorse*, combat. Ce mot a été placé ici pour
la rime, au lieu d'estour. Nos anciens prenaient
souvent la liberté de changer les finales de leurs mots

BELIAL.

Il fault mener nostre charette,
Nos trantz (116) nos jous, nostre broüette,
Pour amener Payens à force,
Qui doibvent mourir en l'estorce (117)
De la guerre jà commencée.

(*Pausa : vadant Demones, et ducant quadrigam. St-
lete in Paradiso.*)

« Les Chrétiens escaladent les murs de
la ville, et, après avoir massacré une mul-
titude de païens, ils se rendent maîtres de
la place. Le roi de Chypre tue Dyogènes;
Diépart blesse mortellement Florimond, et
Marcien avec le maire de Nicomédie tombent
sous les coups du connétable et de l'amiral
de Chypre.

(*Pausa : fiat ibi magnum insultum, et omnes Pagani
moriuntur, et Christiani moriuntur, scilicet, Bruy-
sart et Heurtault.*)

« Les femmes se réfugient dans le temple
de sainte Barbe; les Chrétiens les y suivent,
et, apprenant de Jozias, prêtre païen, la vie
et les miracles de cette martyre, ils font
apporter les corps des deux chevaliers qui
viennent de perdre la vie, et qui ressuscit-
ent par les prières de la sainte. Les païens
qui sont restés, craignant le sort de leurs
camarades, reçoivent le baptême. Ensuite
de quoi le roi de Chypre et les fidèles qui
l'accompagnent rendent grâces à Dieu d'une
si belle victoire. Pendant ce temps-là Satana
se désespère de ce qu'on vient de lui arrach-
er les âmes de Bruysart et d'Heurtault,
qu'il conduisait déjà aux enfers.

SATHAN.

Quoy nous avors
Perduz les Ames et Esperantz
Des Chrestiens qui furent prins
De nous, et qui estoient jà mors

LÉVIATHAN.

Par qui?

SATHAN.

Par les mauvais records
De Barbe, la faulce avortonne:
J'en avois jà plain une tonne,
Mais elle a faict tout remectre
Dedans les corps, pour les desmepre
De nostre acquest, sans fiction.

« Songeons à autre chose, » dit Astaroth.

(*Pausa : vadant quæsitum corpora, et animas, cum
* quadriga.*)

SATHAN.

Léviathan, tire au collier,
Et Astaroth, pour exploicter:
Je suis le Maistre Charretier.

« Avancez donc », dit Lucifer.

LUCIFER.

Or parlez à moy, fils de Vaches:
Quesse la dedans? sont-ce moulles

SATHAN.

Ce ne sont ne chappons, ne poulles;

pour la commodité de leurs vers. Ainsi lorsque l'on
trouve de ces sortes de mots, on ne doit pas les
prendre pour de l'ancien gaulois, ce n'est souvent
qu'un effet du caprice d'un auteur.

Ce sont des Sarrasins (118) les Ames

« Pendant qu'on tourmente ces malheureuses âmes, le roi de Chypre et les Chrétiens qui le suivent s'emparent du corps et de la châsse de sainte Barbe, et prennent le chemin de Rome, pour y remettre ce précieux dépôt.

(*Pausa : stultus loquitur : Portant corpus Beate Barbare, et habeant magna luminaria ardentia, et quatuor milites portant, et Rex sit retrò, et omnes assecuntur, et veniant versus Romam, et Rex salutet Papam.*)

« Le roi, après avoir salué le Saint-Père, lui raconte le sujet qui l'amène : et pour lui prouver ce qu'il avance, il le prie de s'informer des personnes qui le suivent. Les Chrétiens ne manquent pas d'instruire le Pape des miracles qu'ils ont vus, et de ceux qu'ils ont appris.

CHAMBELLOYS, *premier chevalier de Chippre.*

C'est vérité.

Dictez où on la portera?

PAPA.

Sans doute, elle repousera.
Au Cymetière Saint Calixte.

Et dès maintenant je propouse,
Et conclud, afin qu'on l'entende,
Si toust que j'auray sa Légende,
Que je la canoniseray.

(*Pausa : portant corpus Beate Barbare in Cymeterium; et sit propè Cymeterium paratum in modo ludi, et cantant eundo, et habeant magna luminaria ardentia.*)

« Le Pape fait beaucoup d'honnêteté à ce prince, et ordonne à ses chapelains de préparer un magnifique souper.

PAPA.

Et apportez pain et viande,
Et puis vin que l'on recommande :
Or sus, o grande diligence (119)

« Les chapelains obéissent promptement, et prient le roi et sa suite de s'asseoir à table.

REX.

Quand le Saint Pere le dira

PAPA.

Benedicite.

REX.

Dominus, etc.

« Les chevaliers se mettent à une autre table : pendant le repas, on fait venir un *imager* pour lui commander une statue de la sainte. Cet ouvrier demande quinze ducats, et on les lui accorde, à condition qu'il fera une grande diligence. Lorsqu'on est près de sortir de table, le roi fait souvenir le Pape de dire grâces.

(118) C'est une chose assez ordinaire à nos anciens de confondre les Sarrasins et les païens ; c'est par cette raison que nos vieux historiens ont appelé Sarrasins les Normands qui vinrent du fond du Nord inonder la plus grande partie de l'Europe, et surtout

PAPA.

Certes, vous avez raison :
Gratias agimus tibi, etc.

« Un instant après l'*imager* apporte la statue, et le Pape, qui ne veut pas retarder le départ du roi de Chypre, ordonne à ses chapelains de la porter sur leurs épaules en procession à l'église de Rome. Toute l'assemblée obéit aux ordres du saint Père. »

PAPA.

Chacun porte torche ou cierge,
Et allons sans sermoner plus,
Chantant *Te Deum laudamus.*

BARBE (MYSTÈRE DE SAINTE). — Le second mystère de *sainte Barbe* « est très-différent, disent les frères Parfait, de celui du même nom divisé en cinq journées, dont nous avons déjà donné l'extrait... »

Il n'en subsiste point de manuscrit.

La *Bibliothèque du théâtre français* (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 2), attribuées au duc de La Vallière, considère, mais à tort, ce mystère comme « un abrégé du manuscrit. Il y a cependant quelques différences dans les détails, dit l'auteur inconnu de ce livre, mais elles sont peu considérables. »

« Le premier, quoique supérieur en tout, n'a jamais paru imprimé : au lieu que celui-ci a eu trois éditions. La plus ancienne est celle que cite Duverdier (p. 235 de la *Bibliothèque française*), in-16, par Ollivier Arnoullet, imprimeur de Lyon, qui vivait en 1534. Pierre Rigaud le fit paraître depuis sous la même forme. (DUVERDIER, *ibid.*, p. 785.) Enfin, vers le commencement du xvii^e siècle, il en parut une troisième édition sous le titre suivant : *La Vie de Madame Sainte Barbe par Personnaiges, chez Nicolas Oudot, demeurant en la rue Notre-Dame, au Chapon d'or couronné.* C'est un in-16 contenant 58 feuillets ou 116 pages, et environ 3,500 vers. »

Le second mystère de *Sainte Barbe* appartient donc à la première moitié du xvi^e siècle.

Les frères Parfait, à qui nous avons emprunté les notes précédentes (*Histoire du théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, t. III, 1743, p. 36-42), ont donné de cette pièce l'analyse suivante :

MYSTÈRE DE SAINTE BARBE.

« Après un prologue, ordinaire à ces sortes de poèmes dramatiques, paraît l'empereur Marcien (120) qui, voulant offrir un sacrifice à son dieu Mahom, envoie chercher l'évêque de sa loi. « Dépêchons-nous, Monseigneur, dit un prêtre à ce dernier ; c'est « toujours quelques écus qui vont vous re- « venir. » L'empereur arrive peu de temps après, et ordonne que l'on porte l'idole de Mahom en procession.

la France, sous les successeurs de Charlemagne.

(119) Avec.

(120) Marcien n'était point empereur. L'auteur du *Mystère de sainte Barbe* en cinq journées a suivi, en cela, plus exactement l'histoire.

(*Le Prêtre prend Apolin sur son col, et trestous vont chantant entour.*)

« Marcien offre de l'encens à l'idole, et Satan, qui y est renfermé, lui ordonne d'exterminer les Chrétiens.

(*Icy commence le mystère de sainte Barbe, Vierge.*)

PREMIÈRE JOURNÉE.

« Dioscorus, et la reine son épouse, prêts à entreprendre un pèlerinage au temple de Mahom, ordonnent à deux maçons de construire une forte tour, dans laquelle ils renferme Barbe, leur fille, qui refuse de se marier, et l'y laissent sous la garde de trois filles; pendant que ces filles s'occupent à jouer aux cartes, Barbe, pleine de l'esprit du Seigneur, va trouver un saint ermite, qui l'instruit, et lui confère le baptême. D'un autre côté, Lucifer appelle ses sujets, et leur ordonne de monter sur la terre : ces malins esprits, avant de partir, demandent la malédiction de leur maître.

SECONDE JOURNÉE.

(*Pause : Second Prologue.*)

Jesus, que tous devons prier.
Le Filz de la Vierge Marie,
Vueillez Paradis octroyer
A ceste belle compagnie
Seigneurs, et dames; je vous prie
Séiez-vous trestous à vostre aise,
Et de sainte Barbe la vie
Acheverons, ne vous desplaise, etc.

« Au retour de son pèlerinage, Dioscorus apprend que Barbe a embrassé la religion chrétienne; il veut la percer de son épée. Elle se sauve miraculeusement au travers de la muraille : le père ne pouvant prendre la même route, la cherche fort longtemps, et enfin il découvre sa retraite. Dioscorus lui fait endurer divers tourments, ensuite de quoi il la remet entre les mains de Marcien, qui, ayant épuisé les supplices les plus barbares, ordonne à ses tyrans d'aller chercher une femme folle propre à séduire l'esprit de Barbe.

(*La femme de joie chante aucune chanson, et le diable est avec elle, elle chante et puis boit.*)

« L'empereur, après lui avoir déclaré ses intentions, l'exhorte à le bien seconder.

L'EMPEREUR.

Il la convient par beau langage
Luy tourner trestous le courage
A faire fornication.

« D'abord que cette femme paraît devant Barbe, la sainte commande au diable qui obsède cette misérable de la quitter.

(*Nottez que la folle femme doit vuidier un diable, et aura grand peur ladite femme, et se mettra derrière Barbe.*)

« Voyez un horrible monstre qui vous « tenait sous sa puissance, dit Barbe à cette « pauvre femme. » Elle se jette ensuite sur l'esprit malin, et prête à l'étouffer, elle le force à lui demander grâce. Satan, pour avoir la liberté, promet de ne point tenter ceux qui imploreront son assistance.

(*Icy se fait tempeste en Enfer.*)

« C'est ici que Marcien perdant patience, renvoie Barbe à son père; sa vue jette ce barbare dans une fureur excessive.

DIOSCORUS.

Haro! Mahom, et quelle angoisse!
Fy de Mahom, et son pouvoir.
Haro! je crie à pleine voix;
Maudit soit Mahom, et Jupin :
Le Dieu Tarvagant, et Ruffin,
Et tous ceux de la Synagogue (121).

BARBE, s'adressant à sa mère.

Pitié deusses avoir de moy.

A une chienne prend-toi garde
Qui a un grand tas de chienneaux,
Qui naturellement les garde,
Et les préserve de tous maux :
Tu es donc pire qu'une lisse.

« Dioscorus, sans égard pour ses plaintes, lui boute la corde au col, et à peine a-t-elle achevé son *In manus tuas, Domine*, qu'il la frappe sur le col, et lui enlève la tête. Les anges descendent du paradis pour recevoir son âme; après quoi les démons s'emparent de ses persécuteurs, et les entraînent aux enfers. Et le mystère finit par la canonisation de sainte Barbe, et les guérisons miraculeuses opérées par son intercession. »

BAUTEUCH (SAINTE). — *Sainte Bauteuch* est tirée du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, conservé à la Bibliothèque impériale, n° 7208, A et B, t. XI, f° 173, n° xxxiv.

Cette pièce appartient donc au xiv^e siècle.

Elle est intitulée : *Cy commence un miracle de Notre Dame et de sainte Bauteuch, femme du roy Clodoveus, qui, pour la rebellion de ses deux enfans, leur fist cuire les jambes, dont depuis se revertirent et devindrent religieux.*

Elle a été éditée par M. Ed. Frère, précédée d'une légende de la même sainte, extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, coté 10309, 3, 3, provenant du fonds Cangé, et accompagnée d'un *fac-simile* de la première page du manuscrit, à la suite de l'*Essai sur les énérvés de Jumièges*, de M. Langlois (Rouen, éd. Frère, 1838, in-8°, p. 97-237). M. Jubinal avait fourni la copie revue par M. Leroux de Lincy. « On ignore le nom du poète auquel nous devons le miracle de *Sainte Bauteuch* ou des *Enervés*; mais, d'après quelques inductions particulières, tirées de cette composition dramatique, il est évident qu'il écrivait sous Philippe de Valois, c'est-à-dire au milieu du xiv^e siècle. »

Les chevaliers du roy Clodoveus lui conseillent de se marier pour avoir lignée, mœurs plus réglées, vie meilleure :

Souvent vit jonne homme en desroy
Et peche trop plus par outrage
Quant n'a femme par mariage;
Et fait plus d'inconvéniens
Que un autres homs et hors et ens...

Le roi y consent et épouse Bauteuch qu'on

(121) On aperçoit aisément l'assemblage monstrueux des divinités qu'adore Dioscorus, que l'on fait ici idolâtre, mahométan et juif tout ensemble.

lui amène. Il lui donne *saint Genès* pour aumônier, et met à sa disposition, pour ses aumônes, mille livres, dont la nouvelle reine ordonne ainsi la disposition :

Genais, vous en départirez
Aux Cordeliers et Augustins
Aux Carmes et aux Jacobins
A un chascun couvent cent livres...

Bientôt le roi est pris de l'ardent désir d'un voyage en terre sainte, la reine le lui conseille; les barons lui demandent pour régent, qui le duc d'Orléans, qui le duc de Normandie; allusion évidente, selon M. Deville, aux deux fils de Philippe de Valois, sous le règne duquel fut composé ce *miracle*. La reine implore le secours de Marie. L'aîné des fils du roi est fait régent sous la tutelle de sa mère.

Cependant les deux fils de Bauteuch se liguent pour conspirer.

L'AINSNÉ.

Je regarde que nous deux sommes
Desoresmais assez grans hommes
Pour avoir dominacion,
Sans plus estre en subjeccion
Ne de femme, ne d'omme né.

Le roi annonce son retour; néanmoins les deux enfans se rebellent :

L'AINSNÉ à sa mère.

Dame ne tieng point que m'onneur
Soit que vous plus me gouvernez
Puisque je suis roy couronnez,
Je renonce à vostre conseil;
Et desoresmais user vueil
De ma puissance en tous endroits...

Ils sont résolus à empêcher l'arrivée de leur père.

Bauteuch en est instruite; c'est par elle que le roi Clodoveus est averti. Les barons du royaume s'interposent, mais en vain, la guerre est sur le point d'éclater. Dieu s'irrite.

BAUTEUCH.

Te di ceux qui ont meffait
ault qu'ils soient pugniz de fait
En ce siècle ou en l'autre, lors
Qu'en terre porriront les corps
Ce n'est pas doubte.

En effet le roi est vainqueur, ses deux fils sont pris, sainte Bauteuch demande contre eux le plus affreux supplice, on leur brûle les jambes. Les deux misérables se repentent seulement alors, demandent à Dieu de finir leurs jours dans un monastère. En effet Dieu même les conduit

. . . . En Normandie
En un lieu sauvage et désert
. . . . Avec l'abbé Phillebert..

BENOIT-SUR-LOIRE(MANUSCRIT DE SAINT-).

— Les drames du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire n'étaient pas inconnus à Du Cange, qui en désignait le recueil sous le titre de *Liber representationum historicarum*.

L'abbé Lebeuf, dans le *Mercur de France*, de décembre 1729 (*Remarques envoyées*

d'Auxerre, p. 2981-2993), signala le *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*, comme contenant de très-anciennes pièces en latin. L'une, selon le savant abbé, expliquait une image de saint Nicolas incomprise de Molanus (*Traité des images*). « Cette pièce, remarquait encore le même savant, est de la mesure de quelques anciennes proses, comme le *Languentibus in purgatorio*; elle est notée en plain-chant syllabique, et, prise totalement, elle est du premier ton, pour amener naturellement et de suite le cantique *Te Deum*, qui commence mi-sol-la. On chantait en déclamant et en gesticulant. » En 1733 (*Mercur de France*, avril 1733, *Lettre d'un solitaire*, p. 698-708), l'abbé Lebeuf revint sur le même sujet pour noter l'emploi évident et indispensable de quelques machines, mais qui ne demandaient pas une grande subtilité; et enfin il formula en ces termes l'opinion que les drames de saint Nicolas devaient composer une tétralogie à la manière antique : « Je ne sçai, au reste, » dit-il, « si ces quatre morceaux détachés n'étoient pas des actes différens de la même tragédie. » Ces diverses observations ont été confirmées et répétées depuis par tous les critiques.

Les Bénédictins (*Hist. littér. de la France*, t. VII; Paris, 1746, in-4°, Avertissement, p. XLVIII) ne firent que citer, d'après l'abbé Lebeuf, le *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*.

Il fut, pendant la Révolution, transporté de l'abbaye dans la Bibliothèque d'Orléans, où il resta oublié jusqu'à ce que, en 1834, M. l'abbé La Boderie, s'associant M. Monmerqué, parvint à en faire accepter l'édition par la Société des bibliophiles français. Le manuscrit parut donc cette même année, mais imprimé en appendice au *Saint Nicolas* de Jean Bodel. L'édition, tirée seulement à trente et un exemplaires, nous semble devoir être décrite. De format in-8°, elle porte pour titre : *Li Jus Saint Nicolai par Jehan Bodel*; suit *li Jus*, p. 1-84; et après : *Pièces jointes au Jeu de S. Nicolas*, p. 85-87; *Mysteria et miracula ad scenam ordinata in cænobiis olim a monachis representata ex codice membranaceo XIII^{mi} sæculi, in Aurelianensi bibliotheca servato, desumpta*, p. 87-89; 1° *Primum miraculum S. Nicolai*, p. 89-101; 2° *Secundum...*, 101-109; 3° *Tertium...*, 109-119; 4° *Quartum...*, 119-131; *Herodes sive Magorum Adoratio*, 131-145; *Mysterium, Strages Innocentium*, p. 145-155; *Mysterium Resurrectionis D. N. J. C.*, p. 155-165; *Observations sur le mystère de la Résurrection*, p. 165-173; *Mysterium Apparitionis D. N. J. C.*, p. 173-187; *Mysterium Conversionis B. Pauli*, p. 187-195; *Mysterium Resurrectionis B. Lazari*, p. 195-213.

En 1838, M. Wright, en Angleterre, reproduisit l'édition des bibliophiles français : *Early Mysteries and other latin poems of the twelfth and thirteenth centuries*; Anciens mystères et poèmes latins des XII^e et XIII^e siècles; Londres, Nichols, 1838, in-8°, de xxviii-135 pages.

M. Magnin avait rappelé dans son cours professé à la Faculté des lettres les drames du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire (*Journ. général de l'instruction publiq.*, 13 septembre 1835, p. 478). M. O. Leroy en parla vaguement dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 31); et de même, MM. Jubinal (*Myst. inéd. du xv^e siècle*), et Chabailles et Dessales (*Myst. de saint Crespin*, Avant-Propos, p. IX, note 3).

Le *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire* appartient au XIII^e siècle, et les drames qu'il contient ne remontent pas plus haut que le XII^e.

On les trouve dans ce *Dictionnaire*, sous les titres suivants, qui diffèrent quelque peu de ceux du manuscrit, mais qui nous étaient imposés par la nécessité du classement des matières :

Les Filles dotées (premier miracle de saint Nicolas). — Voy. FILLES DOTÉES.

Les Trois clercs (second miracle de saint Nicolas). — Voy. TROIS CLERCS.

Le Juif volé (troisième miracle de saint Nicolas). — Voy. JUIF VOLÉ.

Le Fils de Gétron, (quatrième miracle de saint Nicolas). — Voy. FILS DE GÉTRON.

Hérode, ou l'Adoration des Mages. — Voy. HÉRODE.

Le Massacre des Innocents. — Voy. INNOCENTS.

La Résurrection de J.-C. — Voy. RÉSURRECTION.

L'Apparition de N. S. J.-C. — Voy. APPARITION.

La Conversion de saint Paul. — Voy. SAINT PAUL.

La Résurrection du béat Lazare. — Voy. LAZARE.

BERNARD (SAINT). — Dans une liste fort vague de mystères, où se trouvent de nombreuses indications de légendes, très-difficiles à distinguer des drames, de Beauchamps a mentionné la *Vie de saint Bernard*. (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 228.)

BIEN-AVISÉ et **MAL-AVISÉ**. — Il n'existe pas de manuscrit du *Mystère de Bien-Avisé* et de *Mal-Avisé*.

Ce drame a été imprimé à Paris, par *Pierre Le Caron, pour Anthoine Vêrard, libraire, demourant sur le Pont Notre-Dame, à l'image de S. Jehan l'évangéliste*. C'est un in-folio de 55 feuillets, ou 110 pages, à deux colonnes, contenant à peu près huit mille vers.

L'exemplaire communiqué aux frères Parfait par la Bibliothèque du Roy, « est, disent-ils, sur vélin et enrichi de quelques miniatures. » (*Hist. du Th. Fr.*, t. III, p. 86.)

Ces auteurs attribuent à cette pièce la date de 1475; cette date est toute approximative, mais l'édition indique en effet les dernières années du xv^e siècle.

Les personnages sont au nombre de cinquante-sept; outre le Ciel et l'Enfer, on y trouve ces singuliers acteurs, Contrition, Humilité, Tendresse, Oysiveté, Rebellion, sœur d'Oysiveté, Patience, Chasteté, Je règne, Jerègnerai; J'ai régné, Sans-Trône, etc.

DICTIONN. DES MYSTÈRES.

Quelques-unes des scènes ont été rapprochées par les frères Parfait de scènes analogues de l'*Homme juste et de l'Homme mondain*, du mystère en cinq journées de *Sainte Barbe* et de celui de *la Passion* par Jehan Michel. De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 230), et la *Bibliothèque du Théâtre français*, attribuée au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 3), en ont fait mention.

Parmi les auteurs modernes, M. Sainte-Beuve (*Tableau hist. et cr. de la p. fr. et du théâtre fr. au XVI^e siècle*; Paris, 1828, in-8°, t. I^{er}, p. 217-234) a cité le *Bien-Avisé* et *Mal-Avisé* parmi les moralités qui, par leur intention religieuse, se rapprochaient des mystères.

L'analyse que nous reproduisons ci-dessous, est celle même qu'ont laissée les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, t. II, 1735, p. 113-145).

EXTRAIT DU MYSTÈRE DE BIEN-AVISÉ ET MAL-AVISÉ.

PERSONNAGES.

DIEU.	POVRETÉ.
SAINCT MICHEL, ange.	MALLE-MESCHANCE.
GABRIEL, id.	LARRRECIN.
RAPHAEL, id.	HONTE.
URIEL, id.	CHASTETÉ.
BIEN-AVISÉ.	ABSTINENCE.
MAL-AVISÉ.	OBÉDIENCE.
FRANCHE-VOLLENTÉ.	DILIGENCE.
RAISON.	PACIENCE.
FOY.	PRUDENCE.
CONTRITION.	HONNEUR.
ENFERMETÉ.	FORTUNE.
UNG POUVRE.	REGNABO.
HUMILITÉ.	REGNO.
TENDRESSE.	REGNAVI.
OYSANCE.	SINE-REGNO.
REBELLION, sœur d'Oysance.	MALLE-FIN.
FOLIE.	PREMIER DIABLOTON, de la suite de Malle-Fin.
HOQUELERIE.	DEUXIÈME DIABLOTON, id.
HOULERIE, habillée en bouchère.	TROISIÈME DIABLOTON, id.
CONFESSION.	QUATRIÈME DIABLOTON, id.
OCCUPACION.	<i>Troupes de petits Diablotons.</i>
PÉNITENCE.	DÉMON, diable.
SATISFACTION.	LÉVIATHAN, id.
AULMOSNE.	SATHAN, id.
VAIN-GLOIRE.	BÉLIAL, id.
JEUSNE, sœur d'Aulmosne.	LUCIFER, id.
ORAIISON, id.	ESPÉRANCE.
DÉSÈSPÉRANCE.	BONNE-FIN.

PROLOGUE.

L'acteur qui fait le prologue vient rendre compte aux spectateurs de la distribution de l'ouvrage, et de l'intention que l'auteur a eue en le composant. Ensuite il passe à une espèce d'apologie et de profession de foi, pour fermer la bouche aux personnes mal intentionnées.

Ma division est finée :
Si requiers la Vierge honorée,
Que le jeu prengnez à plaisir,

Et de joier ayons loisir.
 Nous faisons protestacion,
 Que n'est point notre intencion
 De dire riens contre la Foy,
 Contre Dieu, ne contre la Loy
 S'il y a lieu, parole dure
 Qui soit contre la Foy escripte,
 Ou aussi faulté d'Esriture,
 D'entendement, ou de Lecture
 Ou habit sur corps et sur teste,
 Qui nullement (122) soit malhonneste,
 Ou qui veus peut porter nuysance
 Prestres ou Clercz (123) d'une alliance
 Tous ensemble les appellons;
 Et a trestous Tabellions
 Instrumens en demandons;
 Montré vous ay les personnages,
 Et si me semblez assez sages
 Pour les entendre en bonne guise,
 Ainsi comme le Jeu devise;
 Sées vous chacun en son lieu,
 Afin d'entendre mieux le Jeu.
 Pour Dieu, et nous vueillez paix faire;
 Chascun n'a que sa bouche à taire
 Et s'il y a aucunes faultes,
 Ne les vueillez pas tenir haultes;
 Peu de choses y gagneriez
 Se de nous vous vous moequiez;
 Car nous sommes bien peu habilles
 A savoir choses si subtiles,
 Mais pour toute la Compaignie
 (Quant est de moy, je vous emprie)
 Que vous prengniez patience.

SECTION PREMIERE.

« Bien-Advisé trouve Mal-Advisé, avec lequel il s'entretient du chemin qu'il serait à propos de prendre : le dernier paraît avoir envie de suivre le plus facile, et celui qui l'amusera davantage. Voyageant ainsi, ils rencontrent Franche-Volonté.

(Adonc s'en vont, et trouvent Liberal-Arbitre, et Mal-Advisé faisant semblant de dormir.)

« Franche-Volonté (124) donne de fort bons conseils à Bien-Advisé, qui en est si charmé, qu'il veut réveiller son compagnon pour lui en faire part. Mal-Advisé lui répond qu'il dort, et Franche-Volonté dit à Bien-Advisé qu'elle ne prétend violenter personne. Après quelques discours, elle lui montre le logis qu'habite la Raison, et lui dit de suivre les instructions qu'elle lui donnera. Bien-Advisé n'est point trompé dans son attente, car la Raison le conduit à la Foi, et cette dernière lui fait présent d'une lanterne pour l'éclairer.

(Adonc Foy luy baille une Lanterne faite à XII petites fenestres, esquelles sont les Articles de Foy, et une chandelle ardente, et Foy luy dit en luy baillant la Lanterne.)

FOY.

Je te donne ceste Lanterne,
 Afin que tu te voyes conduire;

(122) (En aucune façon.)

(123) Clerc. Ce mot se prend généralement pour tout homme de lettre.

(124) Comme notre auteur ne nous dit point quel était l'habillement de Franche-Volonté, nous remarquerons que dans la moralité de l'Homme pécheur joué à Tours par personnages, Franc-Arbitre, qui est la même chose, et qui y joue un pareil rôle, y paraît habillé en Roger Bontemps

(125) Flambeau.

Aller peux par champs et par villes,
 Mais que tu gardes ce brandon (125).

BIEN-ADVISE.

Madame, des mercis cent mille.
 Car vous me donnez ung beau don
 Mais pour Dieu, vueillez moy apprendre
 Quelles choses sont icy escriptes.

« La Foi lui explique en peu de mots les douze articles du symbole, après quoi elle l'invite à consulter Contricion.

(Adonc s'en va à Contricion; et notez que Contricion doit avoir ung Mortier et ung Pillon à ceua testes.)

« Bien-Advisé lui en demande la raison. « Ce mortier, et ce pillon, répond-elle, servent à apprêter les bonnes-œuvres, qui est la viande dont se nourrit Bonne-Fin. » Cette réponse énigmatique, augmente encore la surprise de notre catéchumène.

BIEN-ADVISE.

Pour Dieu, dittes m'en plus à plain;
 Bonnes œuvres l'avez nommée
 Ceste viande bien savourée?
 L'on mourroit bien emprès (126) de faim.

« Contricion lui explique comment elle sert des larmes des vrais pénitents pour en faire la sauce. Ensuite pour servir d'exemple à ce qu'elle vient de dire, paraissent Enfermeté (127) et un Pauvre. Enfermeté se plaint de sa misère, et répand des larmes, que Contricion refuse, parce qu'elles n'ont d'autre source que la douleur, et non l'Humilité. Le Pauvre se met à pleurer à la vue des maux de cette femme; alors Contricion recueille précieusement ses larmes. Bien-Advisé, qui est spectateur de tout ceci, veut imiter l'exemple du Pauvre; mais Contricion lui dit qu'il n'est pas encore temps, et qu'il faut avant toutes choses qu'il visite Confession.

(Adonc Bien-Advisé s'en va à Confession, et il trouve Humilité en son chemin, et dit, sans soy découvrir, et sans révérence.)

« Bien-Advisé aborde Humilité, et sans daigner mettre la main à son chaperon, il lui demande où loge Confession. Humilité lui reproche son impolitesse.

BIEN-ADVISE.

Pardonnez-moi, en vérité,
 Car je ne vous congnoissoye mie.

« Ce n'est pas tout, ajoute-t-elle, il faut que tu quittes ces habits précieux, pour te revêtir de ceux qui me sont propres. »

(Adonc Humilité luy baille le vestement de Humilité, et Bien-Advisé la vest, et puis Humilité regarde ses chausses semelées à grans poulains (128), et Hu-

(126) Auprès.

(127) Infirmité.

(128) A grans poulains. Poulaine, singulier féminin, qui s'est dit autrefois de longues pointes de certains souliers qui furent défendus du temps de Charles VI, *calcei polani*. Cette pointe était longue d'un demi-pied pour les gens ordinaires, d'un pied pour les riches, et de deux pieds pour les princes. On fit ensuite d'autres souliers qu'on appelait *bees de canne*, qui avaient un bec au-devant de quatre ou

milité luy dit de les quitter. — Adonc il oste ses souliers, et ses chausses, et se tient emprès affin qu'il voye tout ce Jeu.)

SECTION II.

« Franche-Volonté, après avoir conduit Bien-Advisé dans le chemin du salut, vient retrouver Mal-Advisé, et lui demande s'il veut imiter son camarade. Celui-ci, qui regarde comme une infortune tout ce qui vient d'arriver au Bien-Advisé, veut prendre un chemin différent, et prie son guide de le lui enseigner.

MAL-ADVISE.

Je voy là une male fame,
Qui a destroussé mon Compaingz
Je seroye meschant, et infame
Se me tiroye entre ses mains.
Afin de dire le parfait,
Je vous jure bien et promet,
Ung homme ne sçet ce qu'il fait,
Qui en main de femme se met,
Jamais n'yray le chemin dextre, etc.

« Prenons donc à gauche, » répond Franche-Volonté.

(Adonc Franche-Volonté s'en va, et Mal-Advisé va à Témérité.)

« En chemin il rencontre Tendresse, qui lui conseille de suivre une vie sans peine, et éloignée de tout embarras. En la quittant il trouve Oysance qui le confirme dans ce sentiment, et lui enseigne sa sœur Rebellion. Celle-ci, pour achever de perdre promptement cet insensé, le conduit sans différer à la Folie, qui lui demande d'abord, s'il aurait envie de faire bonne chère, et de se bien divertir. C'est ce qu'il me faut, répond Mal-Advisé, avec empressement.

MAL-ADVISE.

Je te supplie, maine m'y done.

FOLIE.

Je te monstreray le chemin,
Certes aussi droit comme jonc.

« Mais luy dit Mal-Advisé, ne jugeriez-vous pas à propos de prendre un troisième avec nous? Il me semble que nous en aurons plus de plaisir? — Votre pensée me paroît juste, répond Folie, et j'aperçois, continue-t-elle, en lui montrant Hoquélerie une personne qui est nostre fait. »

(Adonc Folie, Hoquélerie, et Mal-Advisé s'en vont à la Taverne.)

« Houlerie, qui est la maîtresse de ce lieu, vient leur demander ce qu'ils souhaitent. « Faites-nous apporter ce qu'il y a de plus exquis, répond Folie, et ne vous embarrassez pas du payement, nous y satisferons. » Houlerie leur donne tout ce qu'ils demandent; Mal-Advisé mange beaucoup, et boit de même, aussi bien que sa compagnie. A la fin du repas, Hoquélerie propose de jouer pour se désennuyer; Folie et Mal-Ad-

visé y consentent avec plaisir. Ce dernier joue avec un si grand malheur, qu'il perd, non-seulement l'argent qu'il a sur lui, mais encore beaucoup d'autre, sur sa parole; et ne la pouvant acquitter, ses camarades se jettent sur lui, lui arrachent ses habits, et l'assomment de coups.

(Adonc le batent, et luy dépouillent sa Robe.)

« Mal-Advisé honteux de se trouver en cet équipage, s'enfuit, et se va cacher dans un coin. »

SECTION III.

« Bien-Advisé, qui voit le malheur de son compagnon, remercie Dieu de lui avoir inspiré la voie de son salut, et s'abandonne entièrement à l'Humilité, qui, profitant de ce moment favorable, le conduit à Confession. Cette dernière, après l'avoir instruit de la façon dont il doit se préparer, le confesse, et l'absout. Ensuite elle lui dit, que pour arriver au logis de Bonne-Fin, il doit passer par un chemin (qu'elle lui montre) et qu'en le suivant il trouvera plusieurs femmes qui l'y conduiront. Bien-Advisé chagrin de n'avoir vu encore aucun homme pendant son voyage, s'écrie :

BIEN-ADVISE.

Sainte Marie! et tousiours femmes!
emmes à dextre, et à senestre!
eau très-doux Dieu! et que peut-être?
neques ne vis telles merveilles;
Je ne sçay se je dors ou veilles;
Je ne sçay se c'est songe ou faintie (129)
Sui-je au pays de Femmenie?

« Ne crains rien, dit Confession; suis seulement cette haye. »

(Adonc Bien-Advisé se départ de Confession, et s'en va vers cette haye: Et auprès de cette haye, il trouve Occupation, laquelle est habillée simplement, faisant des nates.)

« Occupation donne quelques conseils à Bien-Advisé, et lui montre le lieu qu'habite Pénitence qu'il cherche.

(Adonc Bien-Advisé s'en va d'avec Occupation, et s'en va auprès de Pénitence, qui tient les verges de discipline.)

« Ce spectacle remplit de crainte notre voyageur; sa frayeur redouble lorsque Pénitence lui dit d'un ton terrible, qu'il faut qu'il soit fouetté. Bien-Advisé semble alors se repentir d'avoir pris ce chemin; mais comme il n'est plus temps, il prend le parti de faire ses très-humbles remontrances.

BIEN-ADVISE.

Hélas! et que t'aige meffait?
Sainte Marie! et que dis-tu?
Je te supplie, change ta colle (130).
Ces verges fussent mieulx séans
Certes à ung Maistre d'Escole,
Pour bien chastier ses enfans,
Tu deveriez avoir honte
De battre ung homme parfait.

vingt-cinq doigts de long: et depuis on fit des pantouffes si larges par devant, qu'elles excédaient la mesure d'un bon pied, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot signifie à la polonoise, parce

que la Pologne s'appelait autrefois poulaine. (*Dictionnaire de Trévoux.*)

(129) Enchantement.

(130) Colère.

PÉNITENCE.

De tous tes dictz je ne tiens compte, etc.

« Ne perdons point de temps, ajoute-t'elle, « entre chez moi, afin que je t'y donne la « discipline. — J'ay une grace à vous de- « mander, répond Bien-Advisé, c'est que « vous fassiez cette correction icy, et non « dans votre maison, afin que s'il vous pre- « noit envie de me tuer, je puisse appeller « du secours. — Tous les discours sont su- « perflus, replique Pénitence, et je ne dois « rien faire qu'en secret. »

(Adonc s'en vont à la Chambre de Pénitence.)

« Après que Bien-Advisé a reçu la disci- pline de la main de Pénitence, il sort fort content de cette maison, et s'en éloignant au plutôt, il court chercher Satisfaction.

(Adonc Bien-Advisé s'en va à Satisfacion, et Satis- facion doit être nuë.)

« Bien-Advisé, scandalisé de trouver une si belle dame en cet équipage, ne peut s'em- pêcher de lui en faire des reproches : « Si « je suis en cet état, luy dit Satisfaction, tu « dois t'y reduire bien-tôt toy-même, si tu « veux arriver à Bonne-Fin; et sois certain « que pour y parvenir, il faut que tu restituë « tout le bien que tu possede, et qui ne « t'appartient pas. Que si tu ne peux le ren- « dre à ceux sur qui tu les as usurpés, fais en « des aumônes. Cependant, puisque tu n'es « couvert que de l'habit d'Humilité, je te « permets de le garder. »

(Adonc s'en va d'avec Satisfacion, et s'en va auprès du Pauvre.)

« Ce pauvre demande la charité; Aul- mosne arrive, et lui donne quelque argent; ensuite apercevant Vaine-Gloire, elle sup- plie ce pauvre de la cacher sous des brous- sailles. Le pauvre obéit, et Vaine-Gloire ne voyant point Aulmosne, se retire. Bien-Ad- visé arrive, Aulmosne lui conseille de suivre son exemple, et en même temps d'aller trouver ses deux sœurs, Jeusne et Oraison : Ce que Bien-Advisé ne manque pas d'exécu- ter. »

(Adonc Bien-Advisé se gette contre terre, faisant Oraison : et Mal-Advisé se leve de la place, où il étoit mussié (131).)

SECTION IV.

« Mal-Advisé, privé de tout son bien, va comme un furieux trouver Désespérance, et la prie de le conduire à Malle-Fin; Déses- pérance lui promet de le satisfaire avec plaisir.

(Adonc Mal-Advisé s'en va, et Pouvreté vient.)

« Ce malheureux apercevant cette affreuse vieille couverte de méchants haillons, s'ef- force de la fuir; mais Pouvreté le saisit par le bras, et après lui avoir déclaré qu'elle s'appelle la Pouvreté involontaire, pour la distinguer de la volontaire qui conduit à Bonne-Fin, l'oblige de se revêtir de ses mé- chants habits.

(131) Caché.

(Adonc luy baille le vestement de Pouvreté, et Mal- Advisé le vest.)

« Lorsque cela est fait, arrive Malle-Mes- chance, qui s'offre à accompagner le Mal- Advisé.

(Adonc le maignent à Larrecin.)

« Larcin, joyeux de l'arrivée de Mal- Advisé, lui donne quelques conseils; enfin le voyant dans un état de perdition, il ap- pelle tous les autres vices que ce malheu- reux a parcourus, et les prie de venir l'aider à le conduire à Malle-Fin. Tendresse, Oy- sance, Rébellion, Folie, Houlerie, Hoquéle- rie, Vaine-Gloire, Désespérance et Malle- Meschance accourent à la voix de Larcin; et après qu'ils ont entouré et lié de chaînes le Mal-Advisé, Larcin commence une marche en chantant, et les autres le suivent.

(Adonc font une dance, et commence, et dit le Chante- Pleure, et les autres disent comme luy.)

LARRECIN.

Mal-Advisé, Mal-Advisé,
Tu as en ton chemin trouvé
Poureté et Malle-Meschance
Tu souloyes est bien prisé,
Or es meschant et desguisé.
Et n'a plus nulle chevance
C'est le chemin d'Oysiveté,
Qui t'a mené à Poureté,
Et à Malle-Meschance.

« De cette façon ils le conduisent à Mau- vaise-Honte, qui le resserre encore de ses liens, et ordonne à Désespérance d'en avoir soin. »

HONTE.

Désespérance, prens ta corde,
Et le me lie bien et fort;
Gouverne le jusques à la mort,
Et gardes que s'il se repent,
Que tu l'estranges à l'instant.

(Adonc Désespérance le lie, et puis le maignent devant Fortune. et Bien-Advisé se lieve de son Oraison.)

SECTION V.

« Bien-Advisé ayant fini sa prière, s'aban- donne de plus en plus à sa charitable con- ductrice (132), qui le mène à Chasteté, de là à Abstinence, ensuite à Obédience, après quoi elle le fait monter au séjour de Dili- gence; cette vertu l'exhorte à voir Patience; Bien-Advisé lui obéit, et promet une en- tière soumission à cette dernière : en la quit- tant il va trouver Prudence. La consolation qu'il reçoit de ses avis, lui fait oublier tou- tes les peines qu'il a essayées, et il est en- chanté de sa sagesse.

BIEN-ADVISÉ.

Sainte Marie que tu es saige!

« La Prudence, qui le trouve digne à être présenté à l'Honneur, appelle toutes ses compagnes, qui sont les vertus que le Bien- Advisé a suivies, et les invite à l'accom- pagner pour conduire leur disciple au trône de l'Honneur.

(132) C'est la Confession.

(Adonc mainent Bien-Advisé à Honneur en chantant
VENI CREATOR.)

« L'Honneur reçoit Bien-Advisé, et comme ce dernier lui témoigne avoir envie de voir la roue de la Fortune, il le lui permet, et lui enseigne le chemin pour y arriver, persuadé que cette vue, bien loin de le séduire, ne servira qu'à augmenter le mérite de ses bonnes œuvres. »

(Adonc Bien-Advisé s'en va à Fortune.)

SECTION VI.

« Bien-Advisé, en arrivant est étonné de la figure emblématique de la Fortune, et lui en demande l'explication.

BIEN-ADVISE

Dame, or entens ma replique
Tu as ung visage angélique,
Et l'autre est espovantable ;
L'autre est bel, gracieux, et frique
L'autre est pire que ung Basilique
De la moitié, et plus doubttable ;
C'est une chose esmerveillable ;
Si te supply, dy-moy sans fable,
Que telle chose signifie ?

« La Fortune, qui ne veut point tendre de pièges au Bien-Advisé, lui rend la raison, de bonne foi, des deux visages qu'elle présente aux mortels. Pendant ce temps-là, Mal-Advisé, conduit par Désespérance, veut tenter aussi la roue de la Fortune ; mais cette dernière les fait retirer l'un et l'autre, pour faire place à quatre hommes qu'elle veut favoriser.

(Adonc viennent les quatre Hommes, qui signifient les quatre Estats du monde, lesquels sont appelez le premier JE RÉGNERAY, le deuxième, JE RÉGNE, le tiers, J'AY RÉGNÉ, et le quart, JE SUIS SANS RÉGNE et puis sont desclairéz en Latin, en ce petit verse qui s'ensuit.)

(Regnabo, Regno, Regnavi, sum sine Regno.)

« Ces quatre hommes sont portés alternativement, tantôt en haut, et tantôt en bas. Lorsque ce jeu a duré quelque temps, Fortune prend *Regnavi* et *Sine-Regno*, et les précipite de sa roue. Ces deux personnages se voyant sans espoir d'y remonter, vomissent mille injures contre cette inconstante, qui, sans s'en embarrasser, prend *Regnabo* et *Regno* sous sa protection. Bien-Advisé, qui voit le désespoir de *Regnavi* et de son malheureux compagnon, s'approche d'eux, et leur conseille de ne point briguer davantage des faveurs auxquelles ils ne peuvent plus prétendre ; mais d'aller trouver la Confession, qui les recevra, malgré leur disgrâce. Ces deux infortunés se rendent aux avis de Bien-Advisé, qui les conduit à la Confession.

Adonc se confessent, et en la fin les absout, et demeurent là.)

« Désespérance emmène le Mal-Advisé, qui n'a pas été mieux traité de la Fortune que les deux autres, et le conduit à Malle-

Fin. Cette furie infernale lui demande s'il se repent d'avoir suivi le chemin par où il vient de passer. « Non, » répond Mal-Advisé. — « Cela étant, réplique Malle-Fin, je vous « reçois à ma suite. »

(Notez que Malle-Fin doit avoir grandes mammelles comme une Truye, et y doit avoir beaucoup de petits Diablotons qui la suivent tout ainsi comme les petits Cochons suivent leur mère.)

« Au bout de quelque temps, Malle-Fin demande encore à Mal-Advisé s'il est toujours dans la même intention. « Oui, » répond-il. Aussitôt la Furie, profitant de cet instant fatal, le tue

(Adonc Malle-Fin occist Mal-Advisé, et puis Mal-Advisé se doit mettre en guise de Ame (153.)

« Fortune, s'étant divertie quelque temps de *Regnabo* et de *Regno*, les fait tomber du haut de sa roue ; les vices que nous avons nommés ci-dessus les reçoivent et les conduisent à Malle-Fin, qui, pour donner quelque consolation à Mal-Advisé, lui ordonne de tuer ces derniers ; ce qu'il exécute avec une joie extrême.

(Adonc s'en vont tous chantant à Malle-Fin, et doivent être quatre Diabes en forme de petits enfans, et prennent chacun Malle-Fin leur mère, en leur esjouissant.)

« Ces petits diablotons courent après les âmes de *Regnabo*, de *Regno* et de Mal-Advisé, qui fuient de tous côtés pour éviter leur persécution et leurs hurlements ; les diablotons les poursuivent toujours, et cela forme un jeu de théâtre assez plaisant. »

(Adonc ilz s'ensuient tous en criant, Hélas ! et les petits Diabes vont après, saignant les prendre.)

SECTION VII.

« Les diablotons, ras de ce jeu, se saisissent tout de bon des âmes des trois Mal-Advisés, et les amènent aux portes des enfers.

(Adonc les grands Diabes les emportent en faisant grant joye.)

« Démon, Sathan, Léviathan et Bélial s'avancent, et recevant des mains de Malle-Fin et de ses suppôts les âmes des Mal-Advisés, les conduisent en triomphe aux enfers.

(Adonc les Diabes mainent ycelles Ames en Enfer, et devez noter qu'il doit estre en manière de cuisine comme chez ung Seigneur, et doit illec avoir Serviteurs à la mode. Et doit-on là faire grant tempestes, et les Ames doivent fort crier en quelque lieu que l'on ne les voye point ; et les Diabes qui viennent à tous les Ames, doivent faire la révérence à Lucifer, en disant.)

DÉMON.

Allon, tous d'une randour
Et couron tous d'une aleure
Par révérence et honneur,
Courre sus à nostre Seigneur.

(Adonc les Diabes queurent sur Lucifer, et le batent.)

« Lucifer, après avoir remercié les démons, leur ordonne de traiter ces nouveaux

était couvert depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. Ce voile était blanc pour les âmes bienheureuses, et noir ou rouge pour celle des damnés.

(155) Mal-Advisé quitte icy ses habillements, et paroît sous la forme d'une âme, que nos anciens représentaient par un grand voile, dont l'acteur

venus du mieux qui leur sera possible. Ces malins esprits se disposent à obéir.

(Adonc chacun face son office, et boutent la table, et frappent sur la table d'ung baston, et devez sçavoir que la table doit être noire, et la nappe peinte de rouge.)

« Lorsque l'on a dressé la table, on fait asseoir les trois convives en cette sorte : *Regno* est placé à un bout, Mal-Advisé ensuite, et *Regnabo* à l'autre bout; après quoi on les sert.

(Adonc viennent les Serviteurs avecques viandes, et en lieu d'instrumens infernaux, tous les Dyables crient à haulte voix.)

LES DYABLES.

Saulce d'Enfer, Saulce d'Enfer,
Aux Serviteurs de Lucifer.

« Après cette musique infernale, on apporte les viandes.

(Adonc Sathan vient, laquelle apporte de la Saulce noire en un vaisseau que les petits Serviteurs de Sathan portent. — Adonc mettent grande abondance de souffre sur les plats, et sur les gobeletz, tellement que quant ilz boivent, il semble que tout brusle.)

« Comme ces mets, ainsi que es assaisonnements qu'on y vient de mettre, ne plaisent point aux Mal-Advisés, les démons les font boire et manger par force; et à la fin ils jettent ce qui reste sur eux.

(Adonc tous les Diabes renversent la table, et tout ce qui est dessus par dessus les poitrines des Mal-Advisés, et les Diabes facent grans criz et grans tempestes.)

« Ensuite ces malins esprits les font entrer dans le profond des enfers, par la gueule du dragon, qui en représente l'entrée. »

(Adonc les Diabes font une grande tempeste, et un grant bruyt, en les tourmentant, et desrompant.)

SECTION VIII.

Confession, désirant conduire ses deux nouveaux disciples à Bonne-Fin, les fait passer par Espérance et Pénitence. Cette dernière leur fait essayer sa rigueur ordinaire; et la charité de Bien-Advisé l'oblige à partager encore une fois cette correction avec ses camarades.

(Adonc Pénitence les bat de verges; et puis les maine par la haye: Et quant ilz sont au bout de la haye, ilz se tournent par Pénitence.)

« Ils la remercient bien humblement, montent ensuite au trône d'Honneur, et viennent enfin rendre l'esprit aux pieds de Bonne-Fin, en recommandant leurs âmes à leur Créateur, qui les accepte, et ordonne à ses anges de les lui amener. Michel, Gabriel, Raphaël et Uriel obéissent aussitôt à ce commandement, et conduisent ces bienheureuses âmes au ciel, en chantant *Iste confessor*; et tous les esprits célestes témoignent leur joie par des cantiques.

(Adonc dansent les Ames de Paradis toutes ensemble, et chantent *VENI CREATOR*, et les Diabes font grans tourmens en Enfers [154].)

(154) La vue de ces deux fêtes, dont le sujet est si contraire, devait présenter un spectacle des plus

« Le spectacle fini, Bonne-Fin s'avance sur le bord du théâtre, et exhorte l'assemblée à profiter du triste exemple des Mal-Advisés, et à suivre celui des Bien-Advisés, qui les a conduits au paradis. Elle finit ainsi :

BONNE-FIN.

Faison comme eulx sans faintise,
Et icy ne séjournon plus;
Allons tous ensemble à l'Eglise
Chantant *Te Deum laudamus*.

(Cy finist le Mystere de Bien-Advisé, et Mal-Advisé.)

BLASPHEMATEURS (LES).— On ne connaît pas de manuscrit des *Blasphémateurs*. L'édition dont il est venu un exemplaire jusqu'à nous, est du *xvi^e* siècle; et rien ne prouve que le drame soit antérieur; peut-être les frères Parfait ont-ils commis une sorte de légèreté à en fixer la date à l'an 1502, nulle preuve n'accompagnant cette opinion.

La première mention s'en trouve dans Ant. Duverdier. (*Bibliothèque françoise*; Lyon, B. Honorat, 1583, in-fol., p. 139.) De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France depuis 1161*; Paris, Prault, 1733, in-4°, part. 1, p. 102), et les frères Parfait (*Hist. du théât. fr.*: Paris, 1745-1749, 15 vol. in-12, t. III, p. 104) répétèrent la note de Duverdier. En 1772, B. de La Monnoye, dans une note de l'édition des *Bibliothèques françoises* de Lacroix du Mayne et de Duverdier, donnée par Rigoley de Juvigny (t. III, p. 273), ajouta quelques vagues explications qui n'affirment pas qu'il eût eu la *Moralité des Blasphémateurs* entre les mains. Acheté en 1793 par M. le curé de Monville, l'unique exemplaire qu'on en connaisse, fut acquis en 1818 par la Bibliothèque royale. La Société des bibliophiles français fit, en 1820, dans le premier volume de ses *Mélanges*, mais seulement au nombre de trente exemplaires pour ses membres, une réimpression *fac-simile*, défigurée par une nouvelle ponctuation, des accents et d'autres petits changements. L'année suivante, Dibdin en donna des extraits. (*A bibliographical, antiquarian and picturesque tour in France and in Germany*; Lond., 1821, 3 vol. gr. in-8°, t. II, p. 302-310; traduit en 1825, *Voyage bibliographique*, etc.; Paris, Crapelet, 1825, 4 vol. in-8° cf. t. III, p. 320-328.) En 1831, M. le prince d'Essling en fit faire, dans l'imprimerie de Crapelet, et sous la direction du savant libraire et bibliographe Silvestre, une réimpression *fac-simile* que l'on tira à quatre-vingt-dix exemplaires seulement, dont quatre sur vélin et quatre-vingt-six sur papier de Hollande. Le format de cette dernière édition, comme celui de *Mundus* ou de la *Vendition de Joseph*, est un in-4° long, dont on ne connaissait encore, il y a vingt ans, que cinq types; c'est, en effet, le format de l'édition *princeps*, composée de cinquante-deux feuillets. Enfin en 1837, M. O. Leroy a donné, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, in-8°,

complets; et était fort propre au dessein de ces sortes de représentations.

p. 365-372), une analyse trop incomplète de ce très-curieux drame, pour que nous puissions nous en contenter.

Le titre est ainsi conçu : *Moralite tres singuliere et tres bonne des blasphemateurs du nom de Dieu : ou sont contenus plusieurs exemples et enseignements a lencontre des mauz qui procedent a cause des grans iuremens et blasphemés qui se cometent de iour en iour et aussi que la coustume n'en vault rics et qu'ilz finent et fineront tres mal s'ilz ne s'en abstinent. Et est la dicte moralite a dixsept personnaiges : dont les noms sensuyent cy apres.* — Et premièrement Dieu, le Crucifix, Marie, Seraphin, Cherubin, l'Eglise, la Mort, Guerre, Famine, le Blasphémateur, le Négateur, l'Injuriateur, Briette, le Filz de l'Injuriateur, Sathan, Behemoth, Lucifer.

Le prologue de ce long ouvrage en explique le but dans des termes qui ne manquent ni de grâce, ni d'élégance et où respire une solide piété ;

Nostre intendit et vouloir principal
Est de monstrier a tous humains pecheurs
Liniquite icy en general
Que font vers Dieu les faux Blasphemateurs,
Et advertir que tous diffamateurs
Sont en dangier de rendre leur esperit,
Dedans enfer en tenebres et pleurs,
A Lucifer qui a ce les induit ;
Mais touteffois nul ne peult faire fruct
De luy mesmes : ne avoir efficace
Du merite ; car saint Bernard le dict,
Sans le moyen de la mere de grace,
Qui a vertu et pouvoir et audace
Dayde et secours en tribulation
Dont chascun doibt aller devant sa face
Tres humblement en collaudation
Car elle vainquit par domination
La malice de l'ennemy Sathan.

« Notre intention et notre vouloir principal est de montrer à tous les pécheurs d'ici-bas l'immense iniquité que commettent contre Dieu les faux blasphemateurs ; c'est aussi d'avertir tous ces diffamateurs du danger où est leur âme de tomber en enfer, parmi les ténèbres et les pleurs, entre les mains de Lucifer qui les pousse à leur crime : enfin nul ne peut rien faire de soi-même, nul n'a de puissance réelle sans le moyen de la Mère de grâce, selon le mot de saint Bernard. C'est elle seule qui a la force, le pouvoir et l'oser, qui peut donner aide et secours dans les tribulations. Aussi chacun doit-il se présenter devant elle, très-humblement, en chantant ses louanges, car elle seule vainc et réduit la malice de l'ennemi Sathan.

Lucifer entre en scène ; il gourmande l'enfer :

Haro ! haro ! haro ! jenraige !
Haro ! diables petiz et grans !
Mourir puissez de malle raige
Ou estez vous meschans truans
Haro ! ou sont tous ces huans ?...

Les démons accourent et se justifient ;
Lucifer les envoie

par mens et par vaulx
Faire iurer le nom de Dieu...

A ce moment, le *Blasphémateur* et le *Régneur* (ou *Négateur*) paraissent proférant d'abominables paroles ; *Briette*, femme du *Blasphémateur*, et l'*Injuriateur* se joignent à eux ; ils s'entrebattent d'abord, puis se réconcilient le verre en main, dans une effroyable orgie. L'*Eglise* contemple avec douleur ce spectacle hideux que donnent en tous les temps les perverses passions humaines

O miserable creature
Dy moy pourquoy ta langue jure
Ton Dieu qui tant de biens te baille...
Amende que toi ne tasaille
Le grant diable...

*Non minus peccant
Qui Deum blasphemant
Regnantem in ocelis
Quam crucifigentes
Eum in terris...*

La *Guerre*, la *Famine*, la *Mort* s'approchent sans être vues et s'assoient attristées au milieu d'eux ; mais l'enfer implacable exprime sa joie profonde dans les plus terribles imprécations :

Chascun de nous doit estre denegateur
Du Roy des Roys qui se nomme Jesus :
Jurez a tort sans en faire reffus
Comme hardiz fors et audacieux
Jurez celuy qui fist terres et nus (*nues*),
Jurez le sang de Jesus precieulx,
Jurez la mort jurez la passion...
Jurez le nom du hault Dieu glorieulx,
Jurez celui qui a crec les cieulx,
Jurez le sang de Jesus precieulx...

Ainsi se termine la première partie, ou ce qu'on pourrait appeler le premier acte du mystère.

Au second acte, *Dieu*, le *Crucifix*, *Marie* et l'*Eglise* tentent de sauver de l'éternelle damnation les trois pécheurs endurcis, mais aucun d'eux, ni le *Blasphémateur*, ni le *Négateur*, ni l'*Injuriateur*, ne vient à résipiscence ; bien au contraire, ils s'emparent du *crucifix* descendu des cieux et assis dans une petite église voisine sous la figure d'un homme, ils dépouillent ce symbole vivant ; il le mettent en croix. La scène de la Passion se reproduit, telle qu'on la retrouve antérieurement dans les fameux mystères des Gresban et de Jehan Michel, et non sans une certaine analogie avec le mystère de la sainte Hostie. Mais la vengeance divine, malgré les efforts de la sainte Vierge Marie, s'appesantit sur les forfaitiers, et ses coups redoutables vont remplir la troisième partie de ce drame lugubre.

La *Guerre*, la *Famine* et la *Mort* sortent de l'enfer et réapparaissent :

LA GUERRE.

Quand iai mes armes et ma lance
Mon arc, mes flesches et ma trousse
Jen feray si bien la vengeance
Qui n'y aura homme qui tousse.
Je leur donray mainte secousse
Lung iour a pied lautre à cheua
Qu'ilz se tapiront sous la mousse,
Tant les pourchasseray de mal,
Je iray amont ie iray aual,

Tant qu'il n'y aura chastelin
Que ce ne face mon vassal
Et subgit (sujet) comme unq villain.

A FAMINE.

De brief ayront desroy de pain,
Puis quil conuient que ie my mesle;
Car des bleds iestaindray le grain,
Et semeray puree et nesle
Je feray venir pluye et gresle
Quand les arbres deburont flourir,
Et mesleray tout peslemesle
Tant que les fruitz feray mourir.

LA MORT.

Vous voirrez sur le pays courir
Air infaict et mortalite,
Fieure, langueur, pour acquerir
Les vices et iniquites...

A l'approche des fléaux destructeurs, le *Blasphémateur* s'émeut; il demande trois fois de suite: « Que sont ce la? » Il hésite à s'armer. Mais, dans le cœur dépravé de sa femme existe encore le sentiment, obscur il est vrai, de la patrie; c'est elle qui jette le cri de guerre et d'alarme:

Vrayement len vous debueroit blasmer
Cy vous ne prenez la deffence,
Aussi seroit pour diffamer
Trestout le royaume de France...

Un affreux combat commence entre tous ces éléments discordants; le *Blasphémateur*, le *Regnieur*, et l'*Injuriateur* sont vaincus, la *Guerre* s'empare du *Blasphémateur*, la *Famine* du *Regnieur*, la *Mort* de l'*Injuriateur*: Rends-toi, malheureux, dit la *Famine* au *Regnieur*,

Rens toy malheureux a famine,
Qui maintenant te tient au cuer,
A la gorge, a la poitrine,
Dont tu mourras a deshonneur,
Infame villain regnieur
De la sainte divine essence,
Et des diables inuocateur,
En toy il na point de deffense.
Tu souloys auoir affluence
Des biens mondains pour te repaistre,
Dont tu auras grant indigence;
De menger tu le doibs congnoistre
Fils de Dieu nes pas mais auoistre,
Car celuy tu regnis a plain
Qui a sôn semblant te fit estre
Comme vertueux et humain,
Car ie te dy pour tout certain
Que ung tel vil pecheur n'est pas digne
De gouster ne menger du pain
Qui vient de la vertu divine.
Tu mourras par vifue famine
Sans veoir de pain croiste ne mye,
Et puy descendras en ruyne
Dedans Enfer...

Avant la fin du combat, Briette et le fils de l'*Injuriateur* se sont enfuis; quelques mots que nous allons citer, mis par le poète sur les lèvres de ce dernier, nous révèlent très-certainement le lieu de la naissance de l'auteur inconnu des *Blasphémateurs du nom de Dieu*:

Je men voys en une aultre terre
Plus vivre icy ie ne pourroys
Car la famine mort et guerre
Confondent nobles et bourgeois

ADIEU NORMENNIE ie men voys
De pacur que ie ne sois souprins
Je men voys vivre o les francoys
Boyre dautant de ces bons vins...

Le dénouement de cette action étrange, est tel qu'on le peut déjà prévoir: le *Blasphémateur*, le *Regnieur* et l'*Injuriateur* périsseront dans l'impénitence finale, et tombent au pouvoir de l'enfer; mais à ce moment extrême, au milieu des tourments, ils implorent l'Eglise, qui les absout.

L'ÉGLISE.

Saint Luc nous dit certainement
Que quant unq pecheur se desuoya,
Prenant en luy repentement
Que tout le ciel si en faict ioye
Je tabsoudz donc cest chose vraye
De tous les crimes et abus
Et afin que exaulce se soyt
Chanton *Te Deum Laudamus*.

Cy finist.

BODEL (Jean). — Jean Bodel ou Bodians, poète de la fin du XII^e siècle, originaire d'Arras, prédécesseur d'Adam de Le Halle, n'est connu que par quelques détails qu'il donne sur lui-même dans une pièce de vers adressée à ses compatriotes, intitulée *Li congiès Adam*, et publiée en 1808 (*Fabliaux et Contes*, édit. de Méon, Paris, Warée, 1808, in-8°, t. I^{er}, p. 108). Il paraît qu'attaqué de la ladrerie, il fut obligé de sortir de la ville. Séquestré au monde, Jean Bodel descendit tout vivant dans la tombe; on ne sait plus rien de son sort. (Cf. Paulin PARIS, art. *Jean Bodel*, dans l'*Hist. littér. de la France*; Paris, in-4°, 1842, t. XX, p. 605-638.) *Le Jeu de saint Nicolas*, dont il est l'auteur, est la principale et la plus incontestable production de ce poète. Il a mis en scène un mystère attribué à saint Nicolas, évêque de Myre, dont la vie est si répandue et si curieuse. Un Siècle, avant lui, Hilaire, disciple d'Abélard, et un moine inconnu de Saint-Benoît-sur-Loire, avaient emprunté à la vie du même saint le sujet de plusieurs drames religieux, et le miracle de la statue avait ainsi, déjà deux fois au moins, défrayé la curiosité du moyen-âge. Selon M. Montmerqué (*Théâtre fr. au moyen-âge*; Paris, 1839, gr. in-8°, p. 159), Jean Bodel aurait transporté ces scènes édifiantes de l'obscur sanctuaire des églises dans les villes et dans les manoirs à tourelles des seigneurs châtelains, d'où se serait conservé jusqu'à nos jours, dans les cités de l'ancien Artois, l'usage de ces pieuses représentations. Il eût été plus juste de dire que le poète, en vulgarisant en langue française du temps les pièces latines antérieures, n'avait fait que rejeter au milieu des masses les traditions sacrées non moins populaires en latin dans le siècle précédent; car le théâtre, en faveur dans tous les centres de population, et mis par l'Eglise, soit dans les plus riches cathédrales, soit dans les plus obscures abbayes, à la portée des masses, n'acquies pas un spec-

tateur pour être transporté dans les manoirs. Le lieu de la scène et l'importance de l'action sont plus considérables dans le poète du XIII^e siècle que dans ses prédécesseurs; on y sent l'influence des croisades; les détails des mœurs y sont infiniment précieux; des formules singulières, écrites peut-être en une langue qui reste inconnue, et analogues à celles du miracle de Théophile, donnent à cette œuvre une originalité particulière, mais de peu de profit pour l'histoire. Les allusions aux malheurs tout récents de la première croisade sur saint Louis, et à la mort des Chrétiens tués en Afrique, en combattant au nom de la religion pour la conquête de Jérusalem et des lieux saints, que prétendait rencontrer M. Onésime Leroy (*Études sur les mystères*; Paris, 1837, p. 24), n'ont pu soutenir la critique. « Le Grand d'Aussy, a dit M. Paulin Paris, avait donné un extrait assez inexact du *Jeu de saint Nicolas*; et,

depuis, M. O. Leroy en a signalé l'importance et fait connaître les différents mérites dans un ouvrage estimé. Une seule préoccupation, le désir d'y retrouver la description de la bataille de la Massour, a légèrement déparé ces utiles recherches: Borel écrivant à la fin du XII^e siècle, ne pouvait rien avoir de commun avec Robert d'Artois ni avec le roi saint Louis. » (*Hist. lit. de la Fr.*, *ibid.*, p. 647.)

BŒUF (PROSE DU). — Il semble que, dans les usages de la fête des Fous, il ait existé une prose du Bœuf que l'on psalmodiait le jour de saint Jean, et qui a disparu. (*Théophili Raynaudi Soc. Jesu Theolog. Opera*; Lyon, Boissat et René, 1665, in-fol., 19 vol.; *Heteroclitia spiritualia et anomalia pietatis cœlestium et infernorum*, Sect. II, punct. VIII, § 20, t. XV, p. 209.)

BUHEZ SANTEZ NONN. — *Voy.* **SAINTE NONNE.**

C

CALÈNES (LES). — La fête des Fous portée plus particulièrement, à Marseille, le nom de *Calènes*.

Dans une charte de cette ville de l'an 1522, on remarque que la Noël était dite les Calènes; et il était de coutume d'en célébrer la veille par un repas somptueux. Ce mot *Calène* vient-il de *καλέω*, *voco*, ou de *καλέειν*, *convivari*, *καλέσμα*, *convivium*? C'est ce qu'il est difficile de décider. (*Du Cange*, *v^o Festum calendarum*.)

CALLIMAQUE. — *Callimaque*, écrit par Hrotswithe, au X^e siècle, et dont nous donnons une version nouvelle, a été apprécié en ces termes par M. Magnin, son premier traducteur: « C'est, de tous les ouvrages de Hrotswitha, celui qui, par la délicatesse passionnée des sentiments, l'exaltation du langage et le romanesque de la légende, se rapproche le plus du drame de nos jours. Poésie, mouvement, passion, couleur générale plus empreinte des idées germaniques, tels sont les caractères qui recommandent... cette originale et intéressante production. J'ai rapproché involontairement *Roméo* et *Callimaque*. » (*Théâtre de Hrotswitha*; Paris, 1845, in-8^o, Préf., p. XLIII et XLV.)

M. Patin a dit depuis: « Le commencement de *Callimaque* rappelle le début d'*Hamlet*. » (*Journ. des Sav.*, 1846, octobre, p. 602.)

Dans cette forte ébauche, divisée en deux parties très-distinctes, dont l'une comprend les sept premières scènes et l'autre les cinq dernières, sont marqués, en effet, avec une grande puissance, les caractères de diverses passions humaines. Dans la première partie, l'amour sensuel, extrême et criminel de

Callimaque contraste énergiquement avec la passion de Drusiana, profonde aussi, mais contenue par la religion chrétienne dans les bornes du strict devoir; dans la seconde partie, c'est le repentir de Callimaque, de l'homme dont les jeunes ans ont reçu les bienfaits de l'éducation, qui est mis en face de l'impénitence finale de l'esclave Fortunat. Il y a dans cette pièce une intention de moralisation, marquée peut-être par des traits plus sévèrement philosophiques que dans aucun autre ouvrage du même auteur. — *Voy.* **HROTSWITHE.**

ARGUMENT. — Résurrection de Drusiana et de Callimaque. Drusiana fut aimée non-seulement vivante, par Callimaque, mais même au milieu du plus affreux désespoir, dans l'avengement d'une passion criminelle, et contre toute honnêteté, jusque dans le tombeau, après qu'elle fut morte dans le Seigneur: aussi Callimaque périt-il misérablement de la morsure d'un serpent. Mais, grâce aux prières de l'apôtre S. Jean, il fut ressuscité avec Drusiana, et revécut dans le Christ (155).

PREMIÈRE PARTIE.

PERSONNAGES.

CALLIMAQUE, jeune habitant d'Éphèse.	L'apôtre saint JEAN.
LES AMIS de Callimaque.	FORTUNAT, esclave d'Andronique.
DRUSIANA.	DIEU.
ANDRONIQUE, mari de Drusiana.	UN SERPENT.

SCÈNE I.

CALLIMAQUE, SES AMIS.

CALLIMAQUE. Amis, j'ai peu de mots à vous dire.

LES AMIS. Autant que vous voudrez.

CALLIMAQUE. S'il ne vous déplaît pas, je préférerais être à l'écart avec vous, et loin des importuns.

LES AMIS. Si cela vous est plus agréable, nous sommes prêts.

CALLIMAQUE. Gagnons un endroit moins fré-

p. 542; je veux parler de l'histoire apostolique d'Abdias, premier évêque de Babylone, ou d'un pseudo-Abdias, traduite en latin par Jules Africain. » (M. MAGNIN.)

(155) « L'aventure romanesque et touchante qui fait le sujet de Callimaque, est racontée dans le VIII^e livre d'un ouvrage dont Fabricius a publié une rédaction latine parmi les apocryphes du Nouveau Testament (*Codices apocryph. Nov. Test.*, t. 1,

quenté, afin que nul intrus n'interrompe mes confidences.

LES AMIS. A vos souhaits.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS.

CALLIMAQUE. Il y a longtemps que je suis sous le coup d'une profonde blessure, et vos conseils pourrout la fermer peut-être.

LES AMIS. Certes, dans notre mutuelle sympathie, nous avons à supporter les uns et les autres ce que la fortune apporte de bien ou de mal à chacun de nous.

CALLIMAQUE. Oh ! Plût au ciel que vous voulussiez prendre une part de mes maux en y compatissant.

LES AMIS. Quels ennuis vous accablent ? car s'ils sont irrémédiables, nous les souffrirons avec vous ; sinon, nous ferons tous nos efforts pour distraire votre esprit d'une préoccupation funeste.

CALLIMAQUE. J'aime.

LES AMIS. Qu'aimez-vous ?

CALLIMAQUE. Une chose belle, une chose charmante

LES AMIS. Il n'y a rien là qui distingue cette chose, ni d'une seule, ni de toutes. Aussi est-il impossible de comprendre quelle est, parmi les formes atomistiques, celle que vous aimez (156).

CALLIMAQUE. C'est une femme.

LES AMIS. Vous avez dit *une femme* ; alors vous les aimez toutes.

CALLIMAQUE. Non pas toutes en général, mais une en particulier.

LES AMIS. Ce qu'on dit d'un *sujet* n'est clair que d'un *certain sujet* ; et si vous voulez que nous connaissions les *attributs*, expliquez-vous d'abord sur *la substance*.

CALLIMAQUE. C'est Drusiana.

LES AMIS. La femme du prince Andronique ?

CALLIMAQUE. Elle-même.

LES AMIS. Vous délirez, camarade ; elle est baptisée.

CALLIMAQUE. Et que m'importe, si je puis l'entraîner dans ma passion.

LES AMIS. Impossible.

CALLIMAQUE. Pourquoi cette négation ?

LES AMIS. Parce qu'il y a trop d'obstacles à vos désirs.

CALLIMAQUE. Suis-je le premier qui tente une semblable aventure, et mon audace n'est-elle pas justifiée par de nombreux exemples ?

LES AMIS. Faites attention, frère : celle pour laquelle vous brûlez suit la doctrine de l'apôtre S. Jean, et est vouée toute entière à Dieu, à tel point qu'on n'a pu la rendre à la couche nuptiale d'Andronique son mari, chrétien très-zélé ; encore bien moins cédera-t-elle à vos désirs frivoles.

CALLIMAQUE. Je cherchais auprès de vous quelque consolation, et vous n'enfonchez dans mon âme que le désespoir.

LES AMIS. Dissimuler, c'est tromper et flatter ; c'est vendre la vérité.

CALLIMAQUE. Puisque vous me refusez votre secours, j'irai auprès de Drusiana et je répandrai dans son âme l'ardeur persuasive de mon amour.

LES AMIS. Vous n'y parviendrez pas.

(156) « La docte religieuse prête ici au jeune amoureux et à ses amis le jargon même de l'école. Ce langage sophistiqué qui nous semble si pédantesque, devait être du meilleur air et un signe d'élégance et de bon ton, à cette époque où régnait la scolastique. » (M. MAGNIN.)

(157) « *Quippe vetar fatis*.... La citation de Virgile qui termine l'entretien de ces étudiants est bien dans le goût et dans les habitudes des personnages. » (Id.)

CALLIMAQUE. C'est que la fatalité s'en mêle ra (157).

LES AMIS. Nous verrons.

SCÈNE III.

CALLIMAQUE, DRUSIANA (138).

CALLIMAQUE. C'est à vous que je parle, Drusiana, à vous que j'aime de toute mon âme.

DRUSIANA. Que me voulez-vous, Callimaque ? vos discours, le trouble de vos actions, m'étonnent étrangement.

CALLIMAQUE. Vous êtes surprise

DRUSIANA. Certes, oui.

CALLIMAQUE. Surtout de mon amour ?

DRUSIANA. De votre... amour ? qu'est-ce ?

CALLIMAQUE. Je veux dire que je vous aime plus que toutes choses.

DRUSIANA. Quels sont les liens étroits du sang, quels sont les nœuds formés par les lois qui vous portent à m'aimer ?

CALLIMAQUE. Votre beauté.

DRUSIANA. Ma beauté

CALLIMAQUE. Assurément.

DRUSIANA. Qu'est-elle pour vous ?

CALLIMAQUE. Hélas ! Bien peu de chose jusqu'ici, mais j'espère qu'à l'avenir elle sera davantage.

DRUSIANA. Laissez-moi ! laissez-moi ! odieux suborneur ! Je suis confuse de vous parler encore ; je le sens, vous êtes rempli des ruses du démon.

CALLIMAQUE. Ma Drusiana, ne repousse pas un amant attaché de toute son âme à ton âme, échange au contraire ton amour avec lui.

DRUSIANA. Vos séductions sont sans effet, votre passion me remplit d'horreur, et je vous ai dans le plus grand mépris.

CALLIMAQUE. Jusqu'ici je n'avais pas eu lieu de montrer ma fureur, et peut-être encore avez-vous quelque honte d'avouer les effets de ma tendresse en vous.

DRUSIANA. Je n'ai rien que de l'indignation.

CALLIMAQUE. Je ne crois pas à ce sentiment ; vous en changerez.

DRUSIANA. Non, non, jamais.

CALLIMAQUE. Qui sait ?

DRUSIANA. O homme insensé ! amant égaré ! Pourquoi t'abuses-tu ? De quel vain espoir es-tu le jouet ? Par quelle raison, par quel aveuglement veux-tu que je cède à tes caprices, moi qui, depuis tant d'années, me suis retirée de la couche de mon légitime époux ?

CALLIMAQUE. Dieu et les hommes soient mes témoins ! Si tu ne cèdes pas, je n'aurai ni repos ni relâche, que je ne t'aie fait tomber dans quelque piège et obtenue par ruse !

SCÈNE IV.

DRUSIANA, ANDRONIQUE

DRUSIANA (*se croyant seule*). Hélas ! Seigneur Jésus-Christ ! à quoi me servent mon vœu de chasteté et mes expiations, puisque ce jeune fou n'en est pas moins séduit par ma beauté ? Seigneur, voyez mon effroi ; voyez mes tourments et ma douleur. Eh quoi donc ? Que faire ? Le sais-je ? Si je dénonce Callimaque, je serai la cause de discordes civiles ; et si

(158) « Il est impossible de ne pas reconnaître dans la scène d'amour qu'on va lire, et surtout dans les faux-fuyants pudiques qu'emploie Drusiana, pour cacher d'assez tendres sentiments sous la colère, les premiers essais tentés dans un genre qui défraie presque uniquement la littérature moderne, et dont on trouverait difficilement des exemples dans l'antiquité, même en les demandant aux poètes élégiaques. » (Id.)

je me tais, pourrai-je, sans vous, éviter les embûches du démon? O Christ, faites qu'à l'instant je meure en vous afin de sauver de sa perte ce jeune voluptueux!

(Elle meurt.)

ANDRONIQUE. Malheureux! Malheureux! Drusiana est morte subitement! Je cours, j'appelle saint Jean.

SCÈNE V.

ANDRONIQUE, JEAN.

SAINT JEAN. Vous êtes bien triste, Andronique; pourquoi ces larmes?

ANDRONIQUE. Hélas! Hélas! Seigneur, que la vie m'ennuie!

SAINT JEAN. Quelle peine avez-vous?

ANDRONIQUE. Drusiana, votre élève...

SAINT JEAN. A-t-elle quitté son enveloppe humaine?

ANDRONIQUE. Hélas! oui.

SAINT JEAN. Il ne faut pas pleurer ainsi, quand on croit surtout que les âmes sont heureuses dans le repos.

ANDRONIQUE. Sans doute, je crois, selon vos paroles, que l'âme goûte les joies éternelles jusqu'au jour où le corps ressuscite tout entier, et cependant je n'en suis pas moins très-inquiet, parce que c'est elle-même qui, devant moi, a appelé la mort à elle avec passion.

SAINT JEAN. Avez-vous su par quel motif?

ANDRONIQUE. Je l'ai su, et je vous le révélerai un jour après les premiers excès de ma tristesse.

SAINT JEAN. Allons lui rendre les devoirs funèbres.

ANDRONIQUE. Il y a non loin d'ici un tombeau de marbre; c'est là qu'on mettra ses restes; le soin de garder le sépulcre sera laissé à Fortunat notre intendant.

SAINT JEAN. Il faut qu'elle soit honorablement ensevelie. Dieu donne de la joie à son âme dans le repos!

SCÈNE VI.

CALLIMAQUE, FORTUNAT (139).

CALLIMAQUE. Qu'arrivera-t-il, Fortunat? La mort même de Drusiana ne peut anéantir en moi mon amour.

FORTUNAT. C'est triste.

CALLIMAQUE. Je meurs, si ton adresse ne me vient en aide.

FORTUNAT. En quoi puis-je vous aider?

CALLIMAQUE. En une chose : il faut que tu me montres Drusiana morte.

FORTUNAT. Le corps est, je crois, encore intact, car la maladie ne l'a pas défiguré : elle a été, vous le savez, enlevée par une fièvre légère.

CALLIMAQUE. Combien je serais heureux si j'avais eu cette fièvre!

FORTUNAT. Si vous me payez généreusement, je livrerai le corps de Drusiana à vos désirs.

CALLIMAQUE. Prends en ce moment ce que je me trouve sur moi, et sois sans inquiétude, tu auras bien plus encore.

FORTUNAT. Allons vite à la tombe.

CALLIMAQUE. Ce n'est pas moi qui tarderai.

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENTS, DRUSIANA, couchée dans son cercueil.

FORTUNAT. Voici le corps. (Ecartant le linceul.) Les traits ne sont pas ceux d'une morte; ces mem-

(139) « Quoique les unités soient moins complètement violées dans Callimaque que dans les autres pièces de Hrotswitha, et que l'action ne sorte pas de

bres ont toute la fraîcheur de la vie; faites d'elle selon vos désirs.

CALLIMAQUE. O Drusiana! Drusiana! De quelle passion je t'ai aimée! Combien était sincère mon amour! Tout mon être enveloppait le tien. Et toi tu m'as constamment repoussé! Tu contredisais tous mes vœux! (Il l'enlève hors de sa tombe.) Maintenant il est en mon pouvoir de pousser contre toi mes violences aussi loin que je voudrai.

FORTUNAT. Ah! ah! Un horrible serpent s'élançe sur nous!

CALLIMAQUE. Malheur à moi! Fortunat, pourquoi m'as-tu séduit? Pourquoi m'as-tu conseillé ce crime détestable? Voici que tu meurs sous la morsure du serpent, et moi j'expire avec toi de terreur.

DEUXIÈME PARTIE.

PERSONNAGES.

SAINT JEAN.
ANDRONIQUE.
DRUSIANA.

FORTUNAT.
CALLIMAQUE.
LE SERPENT.]

SCÈNE I

SAINT JEAN, ANDRONIQUE, ensuite DIEU.

SAINT JEAN. Andronique, allons au tombeau de Drusiana, afin de recommander son âme au Christ par nos prières.

ANDRONIQUE. Votre sainteté est accomplie; vous n'oubliez pas celle qui avait mis sa foi en vous.

(Dieu apparaît.)

SAINT JEAN. Eh quoi! Le Dieu invisible se montre à nous sous une forme visible! Il a pris les traits d'un très-beau jeune homme.

ANDRONIQUE (aux spectateurs). Tremblez.

SAINT JEAN. Seigneur Jésus! Pourquoi daigniez-vous vous manifester en ce lieu à vos serviteurs!

DIEU. C'est pour la résurrection de Drusiana et de celui qui est étendu auprès de la tombe que je vous apparais, car mon nom doit être glorifié en eux.

ANDRONIQUE [à S. Jean]. Avec quelle rapidité il est remonté au ciel!

SAINT JEAN. Il y a là quelque chose que je ne comprends pas bien.

ANDRONIQUE. Hâtons le pas; peut-être, quand nous serons arrivés, saurez-vous mieux, à la vue des faits, ce que vous assurez ne pas bien comprendre.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, LES TROIS CORPS DE DRUSIANA, DE FORTUNAT ET DE CALLIMAQUE, LE SERPENT.

SAINT JEAN. Au nom du Christ! qu'est-ce ceci? que vois-je? quel est ce prodige? Eh quoi! le sépulcre est ouvert, le corps de Drusiana est jeté au dehors; à côté gisent deux cadavres entrelacés dans les nœuds d'un serpent!

ANDRONIQUE. Je devine ce que cela signifie. Callimaque que vous voyez là, durant sa vie, aimait Drusiana d'un amour criminel. Elle en fut accablée de chagrin, de désespoir; elle tomba dans la fièvre, et elle sollicita l'approche de la mort.

SAINT JEAN. L'amour de la chasteté l'avait poussée à cela!

ANDRONIQUE. Après la mort de Drusiana, cet insensé, sous le poids du chagrin d'un amour malheureux et du désespoir d'un crime inaccompli, eut l'âme dévorée de rage, et ne sentit que l'ardeur de feux plus irritants.

l'enceinte de la ville d'Edesse, il n'y a guère de scène, cependant, qui n'amène un changement de lieu. » (M. MAGNIN.)

SAINT JEAN. O perversité!

ANDRONIQUE. Je ne doute pas qu'il n'ait séduit ce méchant esclave par l'appât d'une récompense, pour obtenir les moyens d'accomplir un forfait.

SAINT JEAN. O fait horrible et sans exemple!

ANDRONIQUE. Aussi tous les deux, je le vois, ont-ils été atteints par la mort, afin que leur intention perverse restât sans effet.

SAINT JEAN. Juste châtement!

ANDRONIQUE. Il y a néanmoins là quelque chose de bien surprenant, c'est que la résurrection de celui qui eut la volonté du mal ait été annoncée par Dieu plutôt que celle de celui qui ne fut qu'un complice. Peut-être, dans les déceptions des voluptés sensuelles, l'un ne péchait-il que par ignorance, tandis qu'en l'autre il n'y avait que malice.

SAINT JEAN. Avec quel scrupule l'Arbitre suprême juge-t-il les actions humaines? Dans quelle juste balance sont pesés les mérites de chacun? c'est ce qui reste impénétrable et inexplicable. Car la profondeur et la délicatesse du jugement de Dieu est infiniment au-dessus de toutes les puissances de l'intelligence humaine.

ANDRONIQUE. Aussi notre admiration de Dieu est-elle toujours trop faible, car les causes des événements sont au-dessus des puissances de notre esprit pour apprendre et comprendre.

SAINT JEAN. Les faits une fois accomplis, l'événement nous révèle seul d'ordinaire les secrets des choses.

ANDRONIQUE. Mais, faites donc, bienheureux Jean, ce que vous avez à faire. Ressuscitez Callimaque, afin que nous arrivions au dénouement de cette mystérieuse aventure.

SAINT JEAN. Je pense, en invoquant le nom du Christ, à chasser d'abord le serpent; ensuite Callimaque ressuscitera.

ANDRONIQUE. C'est bien pensé, afin qu'il ne soit pas blessé de nouveau par les morsures du serpent.

SAINT JEAN [au serpent]. Retire-toi, bête cruelle! Callimaque doit encore servir le Christ.

ANDRONIQUE. Cet animal, bien que sans raison, n'a pourtant pas eu l'oreille dure pour entendre votre ordre.

SAINT JEAN. Ce n'est pas à moi, mais à la puissance du Christ que ce serpent a cédé.

ANDRONIQUE. C'est pour cela qu'il a disparu plus vite que la parole.

SCENE III.

SAINT JEAN, ANDRONIQUE, CALLIMAQUE, LES
CORPS DE DRUSIANA ET DE FORTUNAT.

SAINT JEAN. O Dieu, que nulle limite ne circonscrit, que nul espace ne peut contenir; être simple et incommensurable, qui seul es ce que tu es; qui, réunissant deux éléments dissemblables, a de l'un et de l'autre créé l'homme, et qui, en désunissant ces deux principes, dissous ce qui n'était qu'un tout; ordonne qu'avec le retour de la respiration, et dans une nouvelle association des substances séparées, Callimaque vive complètement, de nouveau, homme parfait comme auparavant, afin que tu sois glorifié par toutes les créatures, toi qui seul fais des miracles.

ANDRONIQUE. Amen. -- Mais... il reprend haleine... la stupeur seule le tient immobile.

SAINT JEAN. Callimaque, au nom du Christ, levez-vous! et confessez ce qui s'est passé en toute vérité; coupable, révélez votre crime tout entier, afin que la vérité ne vous reste en rien cachée.

CALLIMAQUE. Je ne puis nier d'être venu ici pour commettre un crime. J'étais consumé par une mélancolie funeste et je ne pouvais apaiser le feu de mon amour illicite.

SAINT JEAN. Quelle dénuance, quelle frénésie vous entraînaient à oser envers ces chastes restes l'injure de vos désirs impudiques?

CALLIMAQUE. Ma propre sottise et les suggestions captieuses de ce Fortunat.

SAINT JEAN. O trois fois infortuné, êtes-vous tombé dans ce comble du malheur de pouvoir accomplir le crime selon vos souhaits?

CALLIMAQUE. Non. La volonté ne m'a pas fait défaut, mais la puissance d'exécuter.

SAINT JEAN. Quel obstacle vous arrêta?

CALLIMAQUE. A peine le suaire écarté, avais-je essayé mes outrages sur ce corps inanimé que ce Fortunat, fauteur et instigateur du crime, périt sous le venin d'un serpent.

ANDRONIQUE. Oh! que c'était bien fait!

CALLIMAQUE. Alors m'apparut un jeune homme d'un aspect terrible qui recouvrit respectueusement le corps découvert; de sa face enflammée tombaient sur le tombeau des étincelles lumineuses; une d'elles s'échappant de mon côté, me frappa au front et en même temps se fit entendre une voix qui dit: « Callimaque, meurs pour vivre! » à ces mots, j'expirai.

SAINT JEAN. Œuvre de la grâce céleste, qui ne se complait pas dans la perte des impies!

CALLIMAQUE. Vous avez entendu la misère de ma chute, veuillez ne pas ajourner le remède de votre miséricorde.

SAINT JEAN. Je ne vous ferai point attendre.

CALLIMAQUE. Car je suis étrangement confus, je suis contristé au plus profond du cœur, je souffre, je gémiss, je pleure sur mon immense sacrilège.

SAINT JEAN. Ce n'est pas sans raison; car un aussi grave péché ne peut s'effacer que dans une grande pénitence.

CALLIMAQUE. O plutôt à Dieu que les plus secrets replis de mon cœur fussent à découvert, afin que l'amertume des maux que je souffre fût sous vos yeux! et vous compatiriez à ma douleur.

SAINT JEAN. Je me réjouis de cette douleur, car, à mon sens, la tristesse vous est salutaire.

CALLIMAQUE. Je suis las de ma vie passée et rassasié des voluptés iniques.

SAINT JEAN. Très-bien.

CALLIMAQUE. Je suis repentant de ma faute.

SAINT JEAN. A juste raison.

CALLIMAQUE. J'ai tant de déplaisir de tout ce que j'ai fait que je n'ai plus d'amour, plus de désir de la vie, si je ne renais en Jésus-Christ et n'obtiens de devenir meilleur.

SAINT JEAN. Evidemment la grâce d'en haut apparaît en vous.

CALLIMAQUE. Aussi, à l'instant, sans retard, relevez mon abattement, consolez ma tristesse; par vos leçons, à votre école, de gentil devenu chrétien, de débauché changé en homme chaste, sous votre conduite, entré dans le sentier de la vérité, je veux vivre selon les préceptes de la promesse divine.

SAINT JEAN. Béni soit le Fils unique de Dieu, qui, ayant eu part à notre fragilité, vous a, ô mon fils Callimaque, tué en vous épargnant et rendu la vie en vous tuant, et qui, par cette feinte du trépas, a délivré sa créature de la mort de l'âme!...

ANDRONIQUE. Chose inouïe et merveilleuse!

SAINT JEAN. O Christ, rédemption du monde, holocauste offert pour nos péchés! Par quels chants vous célébrer? Je ne sais. Je tremble devant votre bénigne clémence et devant votre clémentie patience, ô vous qui tantôt traitez les pécheurs avec une bonté de père et tantôt par la juste sévérité des châtements, les contraignez à la pénitence...

ANDRONIQUE. Gloire à la bonté divine!

SAINT JEAN. Qui aurait osé le croire, l'espérer? Cet homme machinait de criminelles intrigues, la mort le surprend, elle l'emporte, et votre miséricorde, ô Seigneur! daigne le rappeler à la vie et lui rendre

des chances de pardon! Que votre saint nom soit béni dans tous les siècles, ô vous qui seul faites ces surprenants miracles!...

SCÈNE IV.

LES MÊMES, DRUSIANA.

ANDRONIQUE. Eh saint Jean, et moi! comme vous tardez à me consoler! Car mon amour d'époux pour Drusiana ne permet à mon âme aucun repos jusqu'à ce que je l'aie vue, elle aussi, ressuscitée au plus vite.

SAINT JEAN. Drusiana, que Jésus-Christ, notre Seigneur, vous ressuscite!

DRUSIANA. Gloire et honneur à vous, ô Christ, qui me faites revivre.

CALLIMAQUE. O ma Drusiana! grâces soient rendues à l'auteur de votre réveil. Il vous est donné de revivre dans la joie, vous qui aviez consumé dans la plus profonde tristesse vos derniers jours.

DRUSIANA. O vénérable père Jean, votre sainteté, après avoir rendu le jour à Callimaque, qui m'aima d'un amour profane, doit aussi la vie même à celui qui trahit mon tombeau.

CALLIMAQUE. Ne le pensez pas, apôtre du Christ! le traître, ce malfaiteur, l'arracher aux chaînes de la mort! Le trompeur, le séducteur, lui qui me donna l'audace de mon horrible forfait!

SAINT JEAN. Vous ne devez point lui envier la grâce de la clémence divine.

CALLIMAQUE. Non, il n'est pas digne de la résurrection, celui qui fut cause de la perte de son prochain.

SAINT JEAN. La loi de notre religion nous enseigne que l'homme doit remettre ses offenses à son prochain, s'il souhaite que Dieu lui remette les siennes (140).

ANDRONIQUE. Cela est juste.

SAINT JEAN. Car le Fils unique de Dieu, le premier né de la Vierge, seul innocent, seul immaculé, seul venu dans le monde sans la tache du péché originel, a trouvé tous les hommes sous le lourd fardeau du péché...

ANDRONIQUE. Cela est vrai.

SAINT JEAN. Et quoiqu'il ne trouvât ni un juste, ni un homme digne de sa miséricorde, néanmoins il n'a méprisé personne, il n'a privé personne de la faveur de sa bonté; au contraire, lui-même s'est livré pour tous, et a donné sa vie précieuse pour le salut de tous...

ANDRONIQUE. Si l'innocent n'eût pas été mis à mort, nul homme n'eût été justement sauvé.

SAINT JEAN. Aussi Dieu n'a point de joie de la perte de l'homme, il se souvient de l'avoir racheté de son sang précieux...

ANDRONIQUE. Grâces lui soient rendues!

SAINT JEAN. Aussi ne devons-nous pas envier à autrui la grâce de Dieu qui fait notre joie lorsque, sans aucun mérite antérieur même, elle abonde en nous.

CALLIMAQUE. Je suis glacé de terreur au bout de cette leçon.

SAINT JEAN. Mais pour ne pas paraître repousser vos désirs, cet homme ne sera pas ressuscité par moi, mais par Drusiana qui a reçu de Dieu le pouvoir de le faire.

SCÈNE V.

LES MÊMES, FORTUNAT.

DRUSIANA. Substance divine, qui seule es vraiment immatérielle et sans forme! toi qui as figuré l'homme à ton image, et qui sur cette image as soufflé l'esprit de vie, laisse le corps matériel de Fortunat recouvrer sa chaleur et reprendre l'être autour de son âme.

(140) « Ce sont presque les belles paroles du duc de Guise au siège de Rouen. » (M. MAGNIN.)

(141) Le rôle d'Andronique perd singulièrement de sa gravité vers la fin de cette scène; il y entre une intention bouffonne qui au contraire n'existait pas au commencement; évidemment Hrotsvithe, pour

vivante, afin que notre triple résurrection tourne à ta louange, ô vénérable Trinité.

SAINT JEAN. Amen.

DRUSIANA. Réveillez-vous, Fortunat, et, par l'ordre du Christ, rompez les entraves de la mort!

FORTUNAT. Qui a pris ma main et m'a relevé? Qui a parlé pour me faire revivre?

SAINT JEAN. Drusiana.

FORTUNAT. Est-ce donc Drusiana qui m'a ressuscité?

SAINT JEAN. Elle-même.

FORTUNAT. Est-ce que, il y a peu de temps, elle n'a pas succombé à une mort subite?

SAINT JEAN. Mais elle vit en Jésus-Christ.

FORTUNAT. Et pourquoi Callimaque a-t-il ce maintien grave et modeste? Pourquoi ne poursuit-il plus, comme d'ordinaire, Drusiana de son amour effréné?

SAINT JEAN. C'est qu'il n'y a plus rien de mauvais en lui, il est tout entier changé; c'est un vrai disciple du Christ.

FORTUNAT. Non.

SAINT JEAN. Si.

FORTUNAT. Eh bien, si, comme vous l'assurez, Drusiana m'a ressuscité, et si Callimaque croit dans le Christ, je rejette la vie, et fais volontairement choix de la mort; car j'aime mieux ne pas exister que de sentir en eux une telle abondance de vertu et de grâce. (Il s'affaisse.)

SAINT JEAN. O étonnante envie du démon! ô malice de l'antique serpent qui fit goûter la coupe de la mort à nos premiers parents et qui gémit sans relâche sur la gloire des justes! Ce malheureux Fortunat, tout rempli d'un fiel diabolique, ressemble à un mauvais arbre tout chargé de fruits amers. Qu'il soit donc retranché du collège des justes et de la société de ceux qui ont la crainte de Dieu! qu'il soit précipité dans le feu de l'éternel supplice, pour y être torturé à jamais sans repos ni adoucissement!

ANDRONIQUE. Voyez, les morsures du serpent se gonflent; il tourne de nouveau à la mort; il trépassera plus vite que je n'aurai parlé.

SAINT JEAN. Qu'il meure, et devienne un des habitants de l'enfer, lui qui, par haine du bonheur d'autrui, a refusé de vivre.

ANDRONIQUE. Spectacle terrible!

SAINT JEAN. Rien n'est plus terrible que l'envieux; nul n'est plus criminel que le superbe!...

ANDRONIQUE. Misérables tous deux!

SAINT JEAN. La même personne est toujours la proie de ces deux vices; l'un ne va pas sans l'autre...

ANDRONIQUE. Expliquez-vous clairement.

SAINT JEAN. Le superbe est envieux et l'envieux est superbe: car un esprit jaloux, ne supportant pas l'éloge d'autrui et désirant pour son propre avantage l'abaissement des plus parfaits, dédaigne d'être placé au-dessous des plus dignes et s'efforce orgueilleusement d'être mis au-dessus de ses égaux.

ANDRONIQUE. Evidemment.

SAINT JEAN. C'est pourquoi ce misérable a été frappé au cœur et n'a pu supporter une situation inférieure envers ceux en qui il voyait clairement les plus grandes faveurs de Dieu.

ANDRONIQUE. Je comprends enfin maintenant pourquoi ce Fortunat n'avait pas été compris parmi les ressuscitants; c'est qu'il devait mourir aussitôt (141).

SAINT JEAN. Il a mérité ce double trépas, pour avoir outragé le tombeau confié à sa garde et pour

faire supporter ce dénouement un peu long, a eu l'idée de sacrifier à la grossière gaieté des spectateurs, et d'obtenir ainsi leur attention sur les grandes leçons qu'elle donnait par la bouche de saint Jean.

suivi ceux qui étaient ressuscités de sa haine injuste.

ANDRONIQUE. Le malheureux a cessé de vivre.

SAINT JEAN. Retirons-nous et laissons au démon ce fils qui lui appartient. Nous, cependant, à cause de la miraculeuse conversion de Callimaque et de la double résurrection de Drusiana et de lui, passons gaiement cette journée, (142) rendant grâces à Dieu, ce juge équitable, ce discret dépositaire des secrets, qui seul voit tout, et, disposant toutes choses comme il convient, distribuera à chacun, selon ses mérites, les récompenses ou les supplices. A lui seul l'honneur, la puissance, la force et le triomphe, la gloire et la jubilation, l'éternité, pendant les siècles des siècles! Amen.

CATHERINE (Sainte) [LE JEU DE]. — Du Boulay avait parlé, dans son *Histoire de l'Université de Paris* (t. I^{er}, p. 226), d'un *Jeu de sainte Catherine*, dont la représentation au XII^e siècle était, au moins en Angleterre, un usage établi dans les écoles. Le savant abbé Lebeuf s'appuya de cette opinion dans son examen de *l'État des sciences depuis le roi Robert le Fort*. (*Dissert. sur l'hist. eccl. et civ. de Paris*, Paris, 1741, in-8^o, t. II, p. 65.) Les Bénédictins soulevèrent les premiers une question importante, celle de savoir quel était l'auteur du drame dont on parlait. Ils l'attribuèrent à Ainard, premier abbé de Saint-Pierre sur Dives, (ORDERIC VITAL, l. IV), auteur de chants sur sainte Catherine et sur saint Kilien de Wirtzbourg. (*Hist. littér. de la France*; Paris, 1746, in-4^o, p. 127.) Personne ne leur a répondu, ni n'a paru connaître ou partager leur opinion. De Roquefort Flaméricourt assure que Geoffroy de Saint-Alban avait introduit en Angleterre le goût du théâtre, en y faisant représenter le *Jeu de sainte Catherine*. (*De l'état de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1815, in-8^o, p. 263.) L'abbé de Larue attribue le drame à Geoffroy, et prétend que ce fut la première pièce tragique composée dans notre langue. (*Essais hist. sur les bardes normands et anglo-norm.*; Caen, Mancel, 1834, in-8^o, 3 vol. t. I^{er}, p. 164; t. II, p. 55.) M. Raynouard a déclaré sans base l'affirmation de l'abbé de Larue, relative à l'idiome d'une pièce dont il ne restait qu'une mention indécise dans une anecdote biographique. (*Journ. des sav.*, 1836, juin.) M. O. Leroy rompant une lance contre Chateaubriand, séduit par l'hypothèse de l'abbé de Larue, soutient que le mystère de *Sainte Catherine* avait été écrit plutôt en latin qu'en langue d'oïl. (*Etudes sur les mystères*; à Paris, 1837, in-8^o, p. 9.) Il n'a donné toutefois d'appui à son affirmation que six ans après, en considérant la découverte qui, durant cet intervalle, avait eu lieu des chansons d'Abailard écrites en latin, comme une preuve que la poésie n'essayait pas encore de traduire les passions humaines dans la langue vulgaire. (*Epoq. de l'hist. de Fr.*; Paris, 1843, in-8^o, p. 69.) Enfin M. Magnin, dans le *Journal des*

savants de 1846 (p. 451), a fait observer que sainte Catherine, comme patronne des enfants et des écoliers, n'était pas moins réputée, dès le VI^e siècle, que saint Nicolas; la discipline se relâchait à leurs fêtes; des *jeux* avaient lieu, en leur honneur, dans les monastères et les écoles; ces réjouissances ouvraient la fameuse période de la Liberté de décembre; et le *Jeu de sainte Catherine* n'est qu'un témoignage qui nous reste des plaisirs de ces temps.

Telles sont les opinions exprimées jusqu'ici au sujet du *Jeu de sainte Catherine*; nous donnons ci-dessous la traduction du passage de Matthieu Paris qui en contient la mention. On voudra bien remarquer que l'anecdote n'est qu'un fragment de biographie; que rien n'indique l'espèce du langage, et que, quoiqu'il n'y ait non plus nulle indication relativement à l'auteur, néanmoins il est plus probable, selon l'opinion commune, que l'abbé Geoffroy avait écrit lui-même le drame qu'il faisait jouer.

« L'abbé Geoffroy naquit d'une famille illustre dans le Maine et la Normandie; il ne fut pas seulement remarquable par la pureté de ses mœurs, mais au moins autant par ses vastes connaissances théologiques. Lors de la mort de l'abbé Richard (1119), élu à l'unanimité par les frères de notre église, et accepté par le roi d'Angleterre Henri I^{er}, il prit en main, contre ses vœux, le gouvernement de l'abbaye. Il était venu du Mans, lieu de sa naissance, à l'invitation de l'abbé Richard, étant encore séculier, pour diriger l'école de Saint-Alban. A son arrivée, l'école avait été donnée à un autre maître, parce que Geoffroy n'était pas arrivé au temps voulu, c'est pourquoi il s'établit à Dunstaple en attendant la vacance de l'école qu'on lui avait promise. C'est dans ce temps qu'il fit le *Jeu de sainte Catherine* que nous appelons communément *les miracles*. Il avait prié le sacristain de Saint-Alban de lui prêter, pour la représentation, les chapes de chœur, et n'avait pas été refusé. Le *Jeu de sainte Catherine* eut en effet lieu, mais le malheur voulut que, pendant la nuit qui suivit la représentation, le feu prit dans la maison de maître Geoffroy; la maison brûla entièrement, les livres du maître furent consumés et avec eux les chapes. Ne sachant comment réparer le dommage fait à Dieu et à Saint-Alban, Geoffroy se donna lui-même en expiation, il prit l'habit de religieux dans la maison. Dans la suite, devenu abbé, il eut grand soin de faire faire des chapes de chœur magnifiques.

« Il veillait toujours sur le repos et le bien-être de ses enfants et frères spirituels, et toujours d'un calme parfait, il fit régner constamment la joie et la paix... Il mourut l'an 1146. » (Matthæi PARIS *Historia major*; édit. Will. Wats; Paris, 1644, in-fol., *Vita viginti trium abbat. S. Albani*; *ibid.*, p. 35 41.)

(142) M. Magnin a remarqué que cette invitation à passer le reste de la journée dans la joie se retrouvait dans la légende apocryphe d'Abdias.

CATHERINE [DE SIENNE, DU MONT-SINAI ?] (SAINTE). — On lit dans une chronique manuscrite de Metz, composée au xv^e siècle par le curé de Saint-Eucaire, l'une des paroisses de la ville, et intitulée *Histoire de Metz véritable* : « L'an 1434, le 15 juin, fust fait le Jeu de la vie sainte Catherine en chainge, et duroit trois jours et fust Jehan Didier ung notaire sainte Catherine, et Jehan Matthieu le plaidous, embercur Maximian. »

Les frères Parfait (*Hist. du théâtre françois*; Paris, 1735, in-12, 15 vol., t. II, p. 351) qui rapportent ce témoignage, en ont rapproché une note de la *Bibliothèque françoise* de Duverdier, p. 241, où il est question d'une *Vie de sainte Catherine du Mont Sinay en rime*, imprimée à Paris pour Alain Lotrian; selon eux la *Vie de sainte Catherine*, dont on ne retrouve plus d'exemplaire, pourrait bien être le *Jeu* de l'*Histoire* manuscrite de Metz.

De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 227) mentionne les *Miracles de sainte Catherine de Fierbois*, in-fol., et la *Légende de sainte Catherine de Sienne*, in-fol.

M. Magnin, (*Journal des savants*, cahier d'octobre 1846) a retrouvé dans la chronique manuscrite de Metz de Philippe de Vigneulles, conservée dans les bibliothèques publiques de Metz et d'Épinal, la mention d'un *Jeu de sainte Catherine* de Sienne, représenté à Metz en 1468 aux frais d'une dame Baudoiche, et où joua une « jeune fillette aigée d'environ dix-huit ans. »

En 1486, il y aurait eu encore à Metz une autre représentation d'un mystère de sainte Catherine.

Tout cela est fort incertain.

CESAIRE (SAINT), archevêque d'Arles. — La *Vie de saint Césaire, archevêque d'Arles*, n'est connue que d'après une liste de mystères fort douteuse publiée par de Beauchamps. (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 228.)

CHESNAYE (NICOLE DE LA). — « Lacroix du Maine et Duverdier ne parlent point de cet auteur dans leurs Bibliothèques; le dernier se contente de citer à la lettre N, p. 927, l'ouvrage de Nicole de la Chesnaye parmi les livres d'auteurs incertains. Le nom de l'auteur se trouve dans les lettres initiales des dix-huit derniers vers du prologue de son ouvrage intitulé : *La nef de santé, avec le gouvernail du corps humain et la condamnation des banquets, à la louange de diette et sobriété, et le traité des passions de l'âme*, in-4°, 1511, Paris, goth. avec figures, Michel Le Noir, ach. d'imprimer le 17 avril.

« La même, sous ce titre : *La condamnation des banquets, à la louange de diette et sobriété pour le profit du corps humain, par personnages, en rime*. Impr. à la suite de la *Nef de santé*, en prose, avec un *Traité des passions*, en rime, le tout dédié au roi Louis XII; Paris, in-4°, Michel Le Noir, à la *Rose blanche*, le 17 avril 1516.

« L'auteur, dans son prologue, dédie au roi Louis XII son livre, qui contient quatre ouvrages différents, quoique dépendant les uns des autres : le premier est en prose, *La nef de santé*; le second, aussi en prose, *Le gouvernail du corps humain*; le troisième est *La condamnation des banquets*, en vers; enfin le quatrième est en vers, *Traité des passions de l'âme*. » (DE BEAUCHAMPS, *Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 306.)

§ CHEVALIER (LE). — On ne connaît du *Mystère du Chevalier* qu'une édition in-16 de cinquante-six pages, contenant environ quatorze cents vers, sans nom d'imprimeur, ni date, mais qui pourtant peut être attribuée avec assez de certitude à la première moitié du xv^e siècle.

Cette édition a été reproduite de nos jours, in-8°, sur papier de couleur, en quarante-huit pages.

Les frères Parfait ont donné de ce drame une analyse très-imparfaite que nous n'avons pas cru devoir adopter. (*Hist. du théâtre françois*; Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 555-562.) De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, n. 232), et la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 79) en ont fait aussi mention.

Le *Chevalier* nous semble une pâle imitation du *Théophile*.

Le titre est ainsi conçu, et contient la liste des personnages :

Le mystère du chevalier qui donna sa femme au dyable, à dix personnages; c'est assavoir.

DIEU LE PÈRE.	AMAULRY, escuier.
NOTRE-DAME.	ANTHENOR, escuier.
RAPHAEL.	LE PIEUR.
LE CHEVALIER.	LE DYABLE.
SA FEMME.	

Joueur, dissipateur, prodigue de son avoir, malgré les sages avis de sa femme, le *Chevalier* tombe dans la misère, et ne trouve d'autre moyen de s'en tirer que de livrer sa femme à Satan.

LE CHEVALIER.

Or dois ie bien hayr ma vie,
Quant ainsi chacun me harie
Par mocquerie,
De mes servans suis dechassé,
Fortune trop me contrarie,
Noblesse est bien en moy perie,
Mon sens varie.
Las ! qu'ay-ie fait ! Le temps passé
L'avoye grand auoir amassé,
L'estoys en honneur, en lysesse
Et n'ay cessé
De dissiper tout....
O mort, mort, sur moy de ton dard
Autre chose n'ay esgard,
Quant se départ
Ainsi de moy esbatement.

LE DYABLE.

Qu'as-tu, cheualier ? Hardiment
Declaire-moy tout seurement
Le fait qui tant te touche au cuer.

LE CHEVALIER

Qui es-tu qui viens soudainement ?
Esbahy me fais grandement...

LE DYABLE.

Jay en moy le gouvernement
Du monde...

Un pacte est conclu entre le chevalier et Satan; d'immenses richesses roulent dans les mains de ce nouvel adepte de l'enfer, jusqu'au jour où le chevalier doit remettre entre les mains du diable le gage même du pacte, sa femme calomniée, trahie et vendue. Mais la dame a une vénération particulière pour Notre-Dame; le jour où son mari la mène, à son insu, mais pourtant toute étonnée et tremblante, auprès de Satan, elle rencontre, sur le chemin du bois où doit s'accomplir la funeste tradition, une église où elle se réfugie un instant pour trouver quelque confort dans la prière. Sa divine protectrice abaisse sur elle ses regards miséricordieux, et pour la sauver, ne se résout rien moins qu'à prendre la place de la dame aux côtés du Chevalier impatient et furieux.

LE CHEVALIER.

Je croy que meshuy cy feray
En attendant ceste bourgeoise.
Sang bien ! s'il faut qui g'y voise,
Bien scay qu'il y aura butin.
Je la voy : elle est en chemin,
Sa Dame, sa, venez auant.

NOSTRE DAME.

Sus, mon amy, allez devant...

LE DYABLE.

Tantost ie me pourrai deduire
Du cheualier et de sa femme,
En enfer porteray son ame ;
En despit qu'elle a Marie seruy,
Mais, haro ! ie suis trahy....
Faulx traître..
Que m'as-tu amené icy ?

LE CHEVALIER.

Ma femme.

LE DYABLE.

Tu meas faulcement

LE CHEVALIER.

Regarde, vela cy vrayment.

LE DYABLE.

Haro ! voicy grant moquerie
Tu amarus celle Marie,
Qui tant nous fait grief et ennuy...

Notre-Dame sauve la femme du Chevalier des griffes de Satan contraint à résilier, sans compensation, le pacte conclu, et le Chevalier retrouvant dans l'église sa femme encore en prière, lui confesse son crime, et lui révèle le miracle qui vient de les sauver tous deux.

Le mystère se termine par ces vers :

LA DAME.

Mon cher Seigneur, qui s'abandonne
A Dieu servir, ne peut périr
Leuez-vous. . . .
. . . . Tous de cueur vous supplie
Que chascun, selon son pouoir,
De la servir fasse deuoir,

Afin qu'au dur pas de la mort,
La Vierge nous face confort. Amen.

FINIS.

CHIVALET (Antoine). — Guy Alard, conseiller au parlement de Grenoble, auteur de la *Bibliothèque du Dauphiné* (Grenoble, L. Gilibert, 1630, in-16, de XII-224 p., p. 71), a dit de l'auteur du *Saint Christofle* : « Antoine Chivalet, gentilhomme du Viennois, dont la famille porte de gueules au cheval échappé d'argent, fut un poète françois, et vivoit l'an 1530. » Les frères Parfait, s'appuyant sur le titre du *Saint Christofle* qui, imprimé en 1530, porte le nom de Chivalet, accompagné de la rubrique « *jadis souverain maître,* » et sur les nombreux passages du livre où l'auteur est loué d'une manière outrée, concluent que Chivalet était mort avant 1527, date de la première représentation de son mystère. Nous ajouterons que *le citoyen Anemond Amalberti* (ANCELBERT dans DUVERDIER) nous semble avoir très-probablement remanié le travail de Chivalet. (Les frères Parfait ont écrit *Chevalet.*) — Voyez SAINT CHRISTOFLE.

CHOCQUET (Louis). — Auteur de l'*Apocalypse*, Louis Chocquet est classé depuis longtemps parmi les auteurs dramatiques, dans la *Bibliothèque française* de Duverdier; on y lit : « Louis Chocquet a mis en rime françoise par personnages les *Actes des apôtres* et l'*Apocalypse de saint Jean*, avec les cruautés de Domitien l'empereur. Le tout à Paris en l'hôtel de Flandres, l'an 1541, et imprimé in-fol par Arnoul et Charles Les Angeliens. » (P. 796.) Les frères Parfait (*Hist. du th. franç.*; Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 270,) relèvent l'erreur de Duverdier, commise également par Bayle, qui attribue à Chocquet les *Actes des apôtres* des Gresban; l'*Apocalypse* seule est de lui.

CHRIST (JEU DU). — M. Raynouard (*Journal des sav.*, juin 1836, art. sur le *Mystère de saint Crépin*, p. 367) répète la citation suivante de Muratori tirée de la *Chronique du Frioul* : « En 1298, le jour de la Pentecôte, dans le Frioul, eut lieu une représentation du *Jeu du Christ* qui comprenait la Passion, la Résurrection, l'Ascension, la Descente du Saint-Esprit, et le Jugement. » (*Monum. eccl. Aquilii*, p. 28, col. 1.) — Voy. PASSION, II, § 2.

CHRIST (LE MEURTRE DU). — Les écrivains italiens du moyen âge ont signalé un drame grec qu'ils appelaient le *Meurtre du Christ*. Il est difficile de préciser ce qu'était cette pièce. Lilio Gregorio Gyraldi, critique du XVI^e siècle, a donné sur le *Meurtre du Christ* la note qui suit : « Il a existé un certain poète grec nommé Etienne, sabaïte, à qui est attribuée la tragédie du *Meurtre du Christ*. » (*De poetar. Hist.*, Dialog. VII, édition de Ferrare, 1551, in-8°, p. 865.)

Fabricius (*Bibliotheca græca*, édition de G. C. Harles, Hambourg, 1791, in-4°, t. II, p. 323) rappelle aussi, dans une notice des tragiques dont les œuvres sont perdues, cette même pièce du *Meurtre du Christ* d'Etienne, moine sabaïte. « La mémoire de

ce seclateur de l'hérésie de Saba, dit-il, est encore honorée par les Grecs le 28 octobre. » Le peu de détails que donne Fabricius est emprunté à Lilio Gregorio Gyraldi, que l'on connaît seul pour avoir attribué cette pièce à cet auteur, et qui la distingue ainsi du *Christus Patiens* de saint Grégoire de Nazianze.

Il nous semble infiniment probable que le *Meurtre du Christ* n'est pas autre chose que le *Christ souffrant*, intitulé aussi la *Passion du Christ*. — Voy. PASSION (LA).

CHRIST SOUFFRANT. — Voy. la PASSION DU CHRIST. (Orient.)

CHRISTINE (SAINTE). — De Beauchamps mentionne la *Passion de sainte Christine*, imprimée à la suite du *Mystère de Notre-Dame* et de la *Passion de sainte Léocade*. (*Recherches sur les théâtres de France depuis 1161*; Paris, 1733, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 226.) — Voy. NOTRE-DAME (*Mystère de*); sainte LÉOCADÉ (*la Passion de*).

CHRISTOFFLE (SAINT). — On ne connaît point de manuscrit subsistant du *Saint Christoffle*. Ce drame date de la première moitié du xvi^e siècle.

Il eut pour auteur Antoine Chivalet, sur lequel il est resté quelques renseignements que nous avons réunis à son nom.

« La seule édition que l'on connaisse de ce mystère, ont dit les frères Parfait (*Histoire du Théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1743, t. III, p. 1), est celle que cite Duverdier-Vauprivaz (*Bibliothèque française*, p. 161), et qui parut à Grenoble en 1530. C'est un petit in-folio de 192 feuillets ou 386 pages, à deux colonnes, qui peut contenir environ vingt mille lettres :

« En voici le titre : *S'ensuyt la Vie de saint Christoffle, élégamment composée en rime françoise et par personnaiges, par maistre Chevalet, Jadis souverain maistre en telle compositûre, nouvellement imprimée.* » (Frères PARFAIT, *ibid.*)

On lit à la fin : *Icy finist le Mystère du glorieux saint Christoffle, composé par personnaiges, et imprimé à Grenoble, le vingt huict de Janvier, l'an comptant à la Nativité de Notre Seigneur, mil cinq cens trente, aux dépens de maistre Anemond Amalberti, citoyen de Grenoble.* » (*Ibid.*)

Le sixain suivant qui est, à la fin de la première journée, nous fournit la date de la première représentation :

Quant Penthecostis furent de Juing le neuf.
M. D. vingt et sept, fut fait neuf
Ce présent livre; et, en ce lieu et terre
De Grenoble, fut joué son mystère,

(143) Ce langage singulier n'est autre chose que l'argot en usage parmi les filous et les archers. Il a eu le même sort que la langue française; aujourd'hui nous entendons à peine le langage des xiv^e et xv^e siècles. L'argot ou le jargon a changé aussi, Villon s'en est servi pour composer quelques ballades qui se trouvent page 170 et suivantes de la nouvelle édition des œuvres de ce poète. Chevalet, auteur plus récent, le place ici très-convenablement dans la bouche de deux fripons, qui, après une suite de crimes dignes des derniers supplices, s'enrôlent

Duquel finist la première journée
Nouvellement au dict lieu imprimée. (*Ibid.*)

La *Bibliothèque du Théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière, (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 93) en fait mention. — Voy. CHEVALET (Antoine).

Les frères Parfait ont donné de ce drame l'analyse suivante :

MYSTÈRE DE SAINT CHRISTOFFLE.

« L'empereur Dioclétien, à qui l'on vient apprendre que Danus, roi de Lycie, de concert avec plusieurs autres princes, cherche à se soustraire à son obéissance, lui envoie un messenger, pour tâcher de le faire rentrer dans son devoir. Danus, méprisant ses menaces, envoie Sautereau aux rois ses confédérés. Dans son voyage, ce messenger rencontre un paysan qui maltraite sa femme, qui, ainsi que celle du *Médecin malgré lui* de Molière, est fâchée lorsqu'on empêche son mari de la battre, et le pauvre Sautereau n'a pour récompense que des coups de bâton; il part avec cela, et suit la route de Damas; de là il va à Tripoli, et dans le pays de Chananée, et revient à Samos, ville capitale des Etats de Danus, lui rendre compte du succès de ses négociations.

« Tandis que Dioclétien s'appête à partir à la tête d'une puissante armée, pour punir la rébellion du roi de Lycie et de ses alliés, Lucifer assemble les esprits infernaux. Cerbérus et les autres démons s'empressent à lui apporter les pécheurs de toute espèce. On amène entre autres une femme de mauvaise vie, un avare, un débauché, et une malheureuse qui avait vendu l'honneur de sa fille. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail de cette scène assez curieuse.

« Cependant Dioclétien s'avance vers Samos, suivi de son connétable, de l'amiral, du prince des Souysses, du duc d'Albanie, et d'une nombreuse armée. Lorsque ces troupes sont prêtes à camper sous les murs de cette ville, deux soldats romains s'examinent avec attention, et venant enfin à se reconnaître, ils se racontent mutuellement leurs aventures et celles de leurs anciens camarades. Comme cette scène se passe entre deux bandits, et qu'elle est écrite en langage singulier (143), nous croyons devoir l'insérer ici tout entière, pour ne point priver les curieux des grâces de l'original.

BARRAQUIN, premier tyran, commence.

Hé chouq, plais Dieu, et queschechy?
N'aray-je jamais de l'aubert?

dans les recrues que l'empereur fait faire précipitamment, et où on reçoit indifféremment tous ceux qui se présentent. En comparant ce langage avec celui de Villon, on s'apercevra qu'il y a peu de différence. Cependant le célèbre Marot, qui a donné une édition de ce poète, avec ses corrections, n'a pas osé les hasarder sur ce jargon. Au reste, Dioclétien parait ici avec une suite telle que pouvait alors avoir un roi de France. Les anciens poèmes dramatiques fourmillent de pareilles bévues. Les lecteurs peuvent aisément les remarquer.

Je suis en ce bois tout transy,
Dont j'ai faict endosse de vert.
Je porte le c. . decouvert.
Mes tirandes sont desquirées,
Les passans rompus, il y pert,
Et porte la lyme nouée.

BRANDIMAS, *second tyran, commence.*

Tous mes grains ont pris la breüée :
Cap de Dio ! tout est despendu !
J'ay mon arbaleste flouée,
Et le galier pieça vendu.
Le ront est pelé et tondu,
Mon comble est à la tariere.
Or ay, que ne suis-je pendu,
Mon jorget n'a pièce entiere.

BARRAQUIN, *appercevant Brandimas*
Quel mynois !

BRANDIMAS, *appercevant Barraquin.*

Quelle fière manière ?

BARRAQUIN.

Es-tu narquin ?

BRANDIMAS.

Ouy, compain.

BARRAQUIN.

Demeure.

BRANDIMAS.

Tire-toy arrière.

BARRAQUIN.

A mort, ribaut.

BRANDIMAS.

Rien de la main.

BARRAQUIN.

Broues-tu ?

BRANDIMAS.

Je cours le terrain.

BARRAQUIN.

Où vas-tu ?

BRANDIMAS.

A mon adventure.

BARRAQUIN.

Tu es deschiré.

BRANDIMAS.

Tout à plain

De dormir couché sur la dure.

BARRAQUIN.

Et par Jupiter, je te jure,
Que j'en ay de même que ty.

BRANDIMAS.

Tout ung.

BARRAQUIN.

N'ayez paour.

BRANDIMAS.

Je t'asseure.

BARRAQUIN.

Ne me congnoys-tu point ?

BRANDIMAS.

Nenny

BARRAQUIN.

Gauthier, où as-tu tant dormy ?

BRANDIMAS, *embrassant Barraquin.*

Hé, gueux, avance-moy la poëe.

BARRAQUIN.

Es-tu là, hé, hau, chardemy ?

BRANDIMAS.

Il est bien force que l'on floëe,

BARRAQUIN.

Où est Arquin ?

BRANDIMAS.

Il fait la mouë

A la lune.

BARRAQUIN.

Est-il au juc ?

BRANDIMAS.

Il fust groupé, et mis en rouë
Par le deffault d'un allegruc.

BARRAQUIN.

Et toy ?

BRANDIMAS.

J'eus longuement le pluc,
De pain et d'eau, tenant au gectz.

BARRAQUIN.

Comment eschappas-tu ?

BRANDIMAS.

Ce fust

Pour une anse, et l'aspergès.

BARRAQUIN.

Le Rouästre et ses subjectz
Le mirent aux coffres massis
Par les piedz tenant aux gros septz.

BRANDIMAS

Y couchas-tu ?

BARRAQUIN.

J'estais assis :

Quant ce vint entre cinq et six
Dedans les septz laissay ma guestre,
Et de paour d'estre circoncis,
Des ances sautay la fenestre.

BRANDIMAS.

Cela fust bien ung tour de maistre.

BARRAQUIN.

Pourquoy ?

BRANDIMAS.

Hé, pauvre berouart,
Ta sentence estoit ja preste,
L'on n'attendait que le Télart,
Pour te pendre hault comme ung lart
Nonobstant tout ton babinage.

BARRAQUIN.

Je m embrouay au gourd piard.

BRANDIMAS.

Et je demeuray au passage.

BARRAQUIN.

J'eschaquay.

BRANDIMAS.

Et j'estais en cage.

BARRAQUIN.

Je pietonay toute la nuict.

BRANDIMAS.

Et l'Emboureur, pour tout potage
Me mist dehors par sauf conduit
A torches de fer.

BARRAQUIN.

Quel déduict !

Embuschons-nous sous la feuillée,
Pour attendre quelque Syrois.

BRANDIMAS.

S'il avait des grains à l'emblée,
On luy raserait le mynois.

« Pendant que ceci se passe d'un côté, de l'autre Bardon, autre soldat de l'armée de

l'empereur, va à la découverte. Il rencontre Landurée, femme du paysan Landureau, dont on a parlé au commencement de cette journée, et s'arrête pour la cajoler. Le mari qui fait le guet sur le haut de la tour de Samos, s'apercevant de ceci, et voyant que sa femme reçoit assez familièrement ses caresses, entre dans une extrême colère, et crie l'alarme de toutes ses forces.

LANDUREAU.

Allarme, bonnes gens, allarme,
Je saulteray par ce créneau.

« Nycolin et Pasquelon, sachant de quoi il s'agit, s'en mettent fort peu en peine, et courent en diligence aux portes de la ville, où se fait une escarmouche entre les Lyciens et les troupes de l'empereur. Ces derniers sont repoussés avec une perte considérable, et le duc d'Albanie est fait prisonnier. Pour le ravoïr, Dioclétien fait approcher son *artillerie*. Contre un péril si pressant, Danus ne trouve pas d'autre moyen que de faire conduire le duc sur le rempart, et d'ordonner à des bourreaux de le pendre dès l'instant que les ennemis se prépareront à donner l'assaut. En effet, Dioclétien, qui craint pour la vie du duc, propose une trêve d'un an, que Danus accepte, en rendant ce prisonnier. L'empereur ordonne aussitôt un sacrifice, pour remercier les dieux de ses heureux succès : et Sautereau va de la part du roi de Lycie ordonner à Antropatos de le faire préparer. « J'obéirai, » répond ce grand-prêtre, quoique, ajoute-t-il, je ne sois pas né sujet de Dioclétien. »

SAUTEREAU.

J'entens assez, je sçai que c'est :
Il ne vous chault, soit gaing ou perte
Fors que vous en ayez l'offerte.
Adieu, jusqu'à demain matin.

« Antropatos dit à Ysengrin, son *clerc*, de préparer le sacrifice avec soin : « Ne vous embarrassez de rien, répond Ysengrin, je suis au fait, et je sais la manière de vous procurer une recette abondante. » Le lendemain la cérémonie se passe avec magnificence, chacun des assistants présente son offrande, et le duc d'Albanie, par reconnaissance, voue aux dieux le licol qui devait servir à lui ôter la vie. Ensuite chacun se retire chez soi.

« La première journée de ce mystère est

(144) Nous avons remarqué à quel usage nos vieux dramatiques employaient les personnages de fou et de folle, et en quoi consistaient leurs discours; on croira aisément que ceux que l'auteur leur fait ici tenir sont fort libres, puisqu'on regardait alors ces obscénités comme un agrément nécessaire à ces sortes de caractères, et que d'ailleurs elles étaient du goût de Chevalet.

(145) Pour achever de donner une idée des opérateurs du siècle auquel notre auteur vivait, et de la façon dont ils attrapaient les dupes de leur temps, nous joindrons les vers suivants, c'est Maulouë qui parle, et appelle le peuple.

Seigneurs, voici la pourtraicture
Du glorieux saint Alphantin

terminée par l'arrivée d'un puissant et énorme géant, appelé *Reprobe*, qui vient offrir ses services au roi de Chananée, sur les terres duquel il a pris naissance. »

SECONDE JOURNÉE.

« Elle commence par les entretiens d'un fou et d'une folle, personnages fort à la mode au temps des mystères dont nous parlons (144). Reprobe, qui veut s'attacher au service du plus puissant prince du monde, quitte le roi de Chananée, et passe à Damas. La cour brillante du roi, dont cette ville est le séjour ordinaire, éblouit les yeux de notre aventurier, et le détermine à accepter les offres avantageuses qu'on lui fait pour s'y établir. Sur ces entrefaites, un opérateur, courant de province en province, vient enfin à passer quelques jours auprès de Damas. Maulouë, c'est le nom de ce charlatan, appelle Malas-segnée sa servante, et son valet, à qui il ordonne de dresser l'échafaud (145).

MAULOUE.

Bastons, Bacins, Souffletz, Timballe,
Les Gobeletz, les Noix de galle,
Le Synge, la Chievre, le Chien,
Et l'Ours : Que nous n'oublions rien
Avec le Mole (146) des ymages,
Pour courir Villes et Villages.

« Le hasard veut que pendant que Maulouë débite sa marchandise, le roi de Damas, accompagné de Reprobe et de plusieurs seigneurs de sa cour, vient prendre le frais dans la plaine, au moment que ce charlatan chante une chanson dont voici le premier couplet :

Reveillez-vous, gentilz Galans,
Et entendez bien mon Latin ;
Gentilz Pions, mes bons Chalans,
Ne vous levez point trop matin.
Quant vous aurez beu ung tarin,
Cela vous reconfortera ;
Mais si vous mettez d'eau au vin,
Le Diable vous emportera.

« Le dernier vers, qui fait le refrain de chaque couplet, produit un effet surprenant : le roi de Damas, qui professe la religion chrétienne, fait le signe de la croix, toutes les fois qu'il entend prononcer le nom de l'ennemi du genre humain; Reprobe s'en aperçoit et lui en demande familièrement la raison : « C'est, répond ce pieux prince, pour me munir contre un si re-

Qui fut écorché d'un patin,
Le jour de Karesme prenant.
Après voici saint Pimponant,
Avecques saint Tribolanéau,
Qui furent tous deux d'un sceau d'eau
Décollez, dont ce fut dommage.

Si vous avez intention
De les avoir, je vous les baille
Les deux pour trois deniers et maille.
Mais toutefois argent content.
Ung peintre n'en feroit pas tant
De bonnes couleurs, pour deux francs.
Avant, avant, petits enfans,
Vous n'en payez pas la façon.

(146) Le moule.

« doutable adversaire. » A cette réponse, qui fait connaître clairement le pouvoir du démon, Reprobe ne balance pas à prendre le parti de suivre ce nouveau maître, malgré les prières et les instances du roi de Damas. Il rencontre en chemin Landureau; ce manant, pressé de lui enseigner ce qu'il cherche, répond en tremblant qu'il ne connaît point le diable. « Mais, ajoute-t-il, en montrant sa femme, voici une diablesse à votre service. » Ce discours ne satisfait point Reprobe, et attire au pauvre Landureau une volée de coups de bâton, que sa femme lui donne, pour se venger de ses mauvaises plaisanteries.

« Reprobe, continuant son chemin, aperçoit une troupe de soldats qui, pour éviter l'oisiveté, se battent avec excès. Il les sépare sans peine avec son bâton. Landureau, spectateur de cet exploit, en marque son étonnement.

LANDUREAU.

Voilà un terrible Milour !
Quant je regarde son mynois,
Qu'il seroit bon à cueillir noys,
Il ne lui faudroit point d'eschelle.

« A quelques pas de là, Satan, accompagné de Cerbérus, de Flégéas et de Belzébuth, se présente à Reprobe, sous la figure du prince du monde, et l'engage à son service. Par bonheur pour Reprobe, Dieu permet qu'il se trouve une croix plantée sur le grand chemin, par où Satan doit naturellement passer. Il veut l'éviter, et prendre une autre route, lorsque Reprobe le force à lui en dire la raison. « Le souvenir que j'ai, répond Satan, d'avoir été vaincu sur un bois taillé de cette manière, m'a donné une si parfaite aversion pour ceux qui lui ressemblent, que je les évite avec soin. » A peine Satan a-t-il dit ces mots, que son nouveau serviteur le quitte avec indignation, pour chercher ce vainqueur redoutable. Les malins esprits disparaissent, et reçoivent aux enfers la peine de leur stupidité. De son côté, Reprobe s'adresse à un ermite, et lui fait un récit court et naïf de sa vie. Le solitaire, saisissant ce moment précieux, lui conseille, avant toutes choses, de prier, et de mortifier son corps par le jeûne. Le catéchumène est trop grossier pour goûter ces avis.

REPROBE.

Quant je suis soul, je suis content
De jeusner tant que j'aye fain.

« La réponse ne rebute point le solitaire; en attendant que Dieu lui ouvre les yeux de l'esprit, il lui enjoint pour pénitence de passer tous ceux qui se présenteront au fleuve voisin, qui est très-dangereux par son extrême rapidité. Reprobe sent quelque répugnance à obéir, mais le respect qu'il a pour l'ermite le fait consentir. Il se laisse conduire aux bords du fleuve par un jeune *crmiton*, et remplit exactement son devoir envers plusieurs bourgeois de Nicomédie, qui profitent de cet avantage.

« Sur le soir, et dans le moment que Re-

probe veut se reposer des fatigués du jour, le Sauveur, sous la figure d'un jeune enfant, se présente pour passer le fleuve. Quelque las que soit notre pénitent, la tendresse de l'âge de cet enfant l'emporte sur tout, il le prend sur ses épaules et se met en devoir de traverser la rivière. Etonné de trouver une charge si pesante, il jette les yeux sur le Sauveur, qui *l'illumine au même instant de sa grâce*, et disparaît, après lui avoir ordonné de planter son bourdon sur le rivage. Reprobe s'endort, et peu de temps après, le fou dont on a déjà parlé, voulant l'imiter, offre à la folle de lui faire traverser le fleuve, au milieu duquel il la laisse tomber.

« A son reveil Reprobe, surpris de voir son bourdon, qui a pris racines, chargé de feuilles et de fruits, rend grâce au Seigneur, et va trouver l'ermite, à qui il demande le baptême. Le saint homme, en le lui conférant, lui impose le nom de *Christofle*.

« Ce nouveau Chrétien, continuant toujours son pénible emploi, passe Brulant, bourgeois de Nicomédie; mais fâché d'être toujours appelé Reprobe, il lui raconte son histoire, et par quelle manière il a reçu un nouveau nom. Ce récit convertit Brulant; il va trouver l'ermite, et en reçoit la même grâce qui vient d'être accordée à Christofle.

« D'un autre côté, Alpantin et Marragon, Chrétiens de Damas, sont arrêtés dans Samos par les ordres de Danus. Ce roi, pour faire sa cour à Dioclétien, le prie de lui envoyer des bourreaux qui, plus exercés que les autres, sont plus habiles à tourmenter les Chrétiens. Le martyr d'Alpantin et de son compagnon suit de près l'arrivée des bourreaux. Christofle et Brulant ensevelissent leurs corps, et leur mort occasionne la conversion de Pasquelon et de Nycolin. »

TROISIÈME JOURNÉE.

De saint Christofle as la tierce Partie,
Cy ensuyvant, et la conversion
De deux fillettes, qui par lui adverties
En Jesus-Christ souffrirent passion.

« C'est dans cette journée que commence la passion de saint Christofle. Le prévôt et les archers que le roi de Lycie avait envoyés pour le prendre; viennent rendre compte du peu de succès de leur commission. Christofle se laisse enfin lier et conduire avec Brulant devant Danus. La fermeté que ces deux Chrétiens font paraître touche le comte de Triple et quelques autres, qui embrassent leur religion et en donnent des preuves, par les aumônes qu'ils font à un aveugle et à son valet Picolin. Le roi les fait arrêter, et ordonne à ses bourreaux de les faire mourir. On tranche la tête au comte, Gracien est écorché vif, Florides tiré à quatre chevaux: Broadas expire sur un siège garni de pointes de fer, et Andromades, que l'on fait mourir le dernier, est étendu sur une table, où on lui coupe les membres l'un après l'autre. Les quatre bourreaux vont ensuite au Cagnard dépen-

ser l'argent qu'ils viennent de gagner.

« Pendant ce temps-là, le roi de Lycie, désirant conserver la vie à Christofle et se l'attacher, assemble son conseil, et, suivant son avis, il envoie chercher des filles pour le séduire. Sautereau s'acquitte de cette commission, et conduit à cet effet Aqueline et Nycette à la prison où est enfermé le serviteur de Dieu. Elles ne sont pas plutôt introduites dans son cachot, qu'elles emploient leurs ruses et leur adresse, pour remplir l'attente de Danus. Christofle ne répond à leurs caresses et à leurs discours séducteurs que par ce vers :

Et qu'est cecy, estes-vous folles ?

« Enfin, pour achever, ces malheureuses, bien loin de faire succomber ce soldat chrétien, se rendent à ses remontrances, reconnaissent leur aveuglement, et, suivant ses conseils, reçoivent le baptême de sa main. C'est en vain que le roi par les tourments veut les faire changer de résolution, elles persistent jusqu'au dernier soupir. Aqueline est jetée dans la mer, avec une pierre attachée à ses pieds, et Danus, après avoir tenté inutilement de faire consumer Nycette dans un brasier, ordonne aux bourreaux de lui trancher la tête (147). »

QUATRIÈME JOURNÉE.

« Le martyre de Brulant, et les tourments que l'on fait endurer à Christofle, produisent un effet contraire aux désirs du roi de Lycie, en augmentant le nombre des nouveaux Chrétiens. De ce nombre est Epigramus, favori de ce prince, qui paye ses services par une mort cruelle. Christofle ressent ensuite de nouveaux effets de sa fureur : après lui avoir attaché aux pieds une énorme meule de moulin, on le fait ainsi traîner par des chevaux indomptés, jusqu'à ce que les bourreaux, croyant qu'il a perdu la vie, l'abandonnent au milieu de la plaine, avec cette meule sur l'estomac. Mais le Seigneur, qui réserve ce martyr à de nouvelles souffrances, exauçant les prières de la sainte Vierge, envoie ses anges qui le rétablissent en parfaite santé. Une guérison si peu attendue jette le roi dans une fureur extrême : on attache par son ordre Christofle à un pilier, et là on lui déchire le corps à coups de fouets, et ensuite on le perce de flèches, Par la permission divine, une de ces flèches, au lieu d'arriver au saint, vient frapper l'œil de ce roi impie. « Vous ne pouvez recevoir de guérison, lui dit alors Christofle, « qu'en arrosant votre plaie de mon sang. » Soit rage, soit désir de voir l'effet de cette prédiction, Danus ordonna aussitôt aux bourreaux de lui trancher la tête.

(147) L'auteur, qui s'est apparemment aperçu qu'il avait rempli cette journée d'une infinité de discours que nous n'avons pu rendre dans cet extrait, a voulu faire connaître qu'il n'en avait usé ainsi que pour inspirer plus d'horreur pour le vice qu'il y dépeint avec des couleurs à la vérité un peu fortes ; c'est ce

[CHRISTOFLE.

Voi-me-cy prest d'offrir mon corps
A Dieu, en ceste heure présente,
Afin que l'ame soit exempte
D'Enfer la puante maison.

BARRAQUIN, lui coupant la tête.

C'est bien rithmé, tu as raison.

« Des anges portent son âme au ciel, Nycolin et Pasquelon ensevelissent son corps que les bourreaux abandonnent aux oiseaux de proie. Le roi revient un moment après, accompagné de ses courtisans ; il se désespère, ne voyant plus le corps de saint Christofle, heureusement on aperçoit un peu de son sang répandu à terre. Ce prince ne s'en est pas plutôt frotté les yeux qu'il recouvre non-seulement la lumière du corps, mais encore celle de l'âme, et, après avoir dit *Fy* de ses dieux, il déclare qu'il veut mourir Chrétien. Son exemple est suivi par la reine et par les seigneurs et dames de la cour. Le roi de Damas fait complimenter celui de Lycie sur son heureuse conversion, et lui envoie un évêque ; d'un autre côté, les bourreaux, conjecturant qu'ils n'ont plus rien à faire à Samos, retournent à Dioclétien, et lui apprennent le changement subit de Danus. La trêve accordée entre les rois confédérés et l'empereur étant près d'expirer, ce dernier assemble son armée, et marche vers Samos. Le roi de Damas accourt avec ses troupes, et celui de Chananée, quoique païen, embrasse la querelle commune.

« Le danger pressant où se trouvent les Lyciens n'empêche pas la reine de Samos de commander une magnifique chasse, dans laquelle on dépose avec cérémonie le corps de Christofle. Les miracles opérés par son intercession se répandent avec succès, et occasionnent la conversion du roi de Chananée. Cependant l'armée de Dioclétien approche de Samos ; on ordonne à Landureau de monter sur la tour, et de se tenir au guet. Mais, comme Landurée est hors de la ville, il veut la faire rentrer, pour éviter la violence des soldats. « Va, va, je ne crains rien, » répond-elle. — « Tes craintes sont ridicules, » ajoute Pasquelon en l'obligeant à monter.

LANDUREAU.

Je sçai bien que je suis C...
Pour dire le cas tel qu'il est :
Mais je ne suis pas tout seulet :
J'ai des compagnons plus de mille,
Autant aux champs comme à la ville.
C'est maladie incurable.

« Les Chrétiens, se confiant aux prières de saint Christofle, vont au devant des infidèles, et les taillent en pièces. Cette perte jette Dioclétien dans une telle fureur, qu'après avoir invoqué toutes les puissances infer-

que signifie le quatrain suivant qui se trouve à la fin de cette troisième journée.

Ici finit la tierce Journée,
Nouvellement à Grenoble imprimée,
Laquelle apprend que chacun ait la cure
De se garder du vice de luxure.

nales, il ajoute que, las de gouverner l'empire romain depuis une trentaine d'années, il veut, pour changer d'état, être capitaine des enfers. Les diables accourent à ses hurlements et à ses blasphèmes, et l'emportent avec Barraquin, qui vient, par leur inspiration, de se donner un coup de poignard. Et la pièce finit par les actions de grâces que les Chrétiens rendent à Dieu, et au saint martyr, par l'intercession de qui ils ont obtenu une si belle victoire.

Voilà la fin du glorieux Mystère.
Saint Christofle, qui pour Dieu tant souffrit,
Lequel triumphe, comme Martyr en gloire,
Pour ce qu'il fust ferme en Jesu-Christ. »

CLAIRE (SAINTE). — La *Vie de sainte Claire* est citée dans une liste de mystères publiée par de Beauchamps. (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 228.)

CLOVIS (LE ROI). — Le *Baptême de Clovis* est un des drames du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, que conserve la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4. B., folio 262 recto.

Ce drame du xiv^e siècle a été longuement analysé par M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°), et dans ses *Epoques de l'histoire de France*. (Paris, 1843, in-8°.)

Selon cet auteur, le catholicisme était alors bien moins puissant qu'on a pu le croire; l'arianisme et d'autres hérésies, les païens et les Juifs étaient fort influents; et quoique le triomphe des Chrétiens, malgré le nombre de leurs ennemis, fût assuré par la profonde autorité de leurs dogmes, néanmoins le baptême de Clovis marqua le jour de la domination de l'Eglise, et ce baptême ne fut pas l'œuvre des ressorts politiques de quelques évêques, dont on rabaisse ainsi le grand caractère et la foi; tout est dû à sainte Clotilde que Dieu même inspira.

Il est probable que l'auteur du *Miracle* eut sous les yeux des documents qui nous manquent aujourd'hui (*Epoq.*, p. 139-141), et Dubos, dans son *Histoire critique*, a supposé à tort et sans preuves que l'influence des catholiques gaulois donna à sainte Clotilde la force et les moyens d'amener Clovis au christianisme.

En effet, dans le drame, la sainte reine, sur qui roule toute l'action, n'apparaît pas comme une héroïne; elle dit d'elle-même qu'elle n'est que la *chambrière* de son seigneur. C'est une simple et faible femme. Mais elle est calquée sur le modèle de Marie; elle est l'idéal de la piété. Aussi « *pour enfanter*, dit M. Leroy, suivant l'expression du Pape Anastase, non-seulement une race de rois, mais tout un grand peuple à Dieu... elle ne s'appuie, pour cette œuvre immense, que sur sa faiblesse, sur les lumières où elle est née, ou plutôt sur Dieu seul. » (*Etudes*, p. 47; *Epoques*, p. 145.)

MM. Monmerqué et Francisque Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 609-668), ont publié

le mystère de *Clovis*, avec une version française.

Les personnages sont au nombre de trente-six dont voici les noms :

AURELIAN.	LES MENESTREZ.
LE ROY CLOVIS.	ROBERT, escuier,
PREMIER CHEVALIER.	KATHERINE, ventriere.
2 ^e CHEVALIER.	DIEU.
3 ^e CHEVALIER.	NOSTRE-DAME.
HUCHON PASSE-PORTE, es-	GABRIEL.
cuier.	MICHIEL.
GIEFFROY, premier povre.	SAINT-JEHAN.
RENIER, 2 ^e povre.	UN PREVOST.
CLOTILDE.	LE ROI DES ALEMANS.
YSABEL, la damoiselle.	PREMIER CHEVALIER ALE-
LIENART, 3 ^e povre.	MANT.
GONDEBAUT, roy.	L'ESCUIER AURELIAN.
PREMIER CONSEILLIER DE	2 ^e CHEVALIER ALEMANT.
GONDEBAUT.	3 ^e CHEVALIER ALEMANT.
2 ^e CONSEILLIER.	4 ^e ALEMANT.
YTIER, chamberlant.	REMI, arcevesque.
PREMIER SERGENT.	PREMIER CLERC.
2 ^e SERGENT.	2 ^e CLERC.

La langue est déjà toute française, comme on en peut juger par cet extrait :

AURELIAN.

Mon très chier seigneur redoubté,
Mahon, par la quelle bonté
Vous tenez le regne de France,
Vous maintiengne en ceste puissance
Et, aussi qu'il fait les biens croistre,
Vous vueille-il en l'honneur accroistre
Et en bone vie tenir
Et de voz emprises venir,
Sire, à bon chief!

LE ROY.

Et il vous vueille de meschief,
Amis Aurelian, deffendre!
Quoy qui soit, me faictes entendre
Comment se porte la besongne
De nouvel, amis, de Bourgogne.
Vous n'estes pas si mal senez
Que ne sachez, puis qu'en venez,
De l'estat du roy Gondebaut;
Quelque chose savoir m'en fault
Ysnel le pas.

AURÉLIAN.

Sire, ne vous mentiray pas,
Et je croy que bien le savez.
Selon ce qu'escrypt li avez,
Vez ci qu'il vous rescript, chier sire;
Toutes voies vous vueil-je dire
Une chose que j'ay vëu :
J'ai tant enquis que j'ay scëu
Que Gondebaut a une niece,
Et si vous jur qu'il a grant piece.
Ne vi si sage damoiselle,
Ni gracieuse pucelle :
Biau maintien a en son aïer,
C'est tant courtoise en son parler,
Que le monde s'en esmerveille;
De lis et de rose vermeille
Porte couleur entre-meslée,
Et monstre bien qu'elle fut née
De royal gent et de sanc hault.
Combien que le roy Gondebaut
Occist Chilperic son pere,
Non obstant qu'ils fussent frere,
Vous affermé-je tout pour voir
Qu'elle est digne d'un roy avoir
Par mariage....

Le titre est ainsi conçu :

Ici commence un Miracle de Notre-Dame, comment le roi Clovis se fit baptiser à la requête de Clotilde, sa femme, à la suite d'une bataille qu'il avait contre les Allemands et les Saxons, sur lesquels il remporta la victoire; et à son baptême Dieu envoya la sainte Ampoule.

Ce drame commence en ces termes :

SCÈNE I.

LE ROI CLOVIS, AURÉLIEN, *son confident*,
SEIGNEURS DE LA COUR, VALETS.

(La scène se passe dans la partie de la Gaule conquise déjà par les Francs.)

AURÉLIEN. Mon très-cher seigneur redouté, que Mahomet, par la bonté duquel vous tenez le royaume de France, vous maintienne en cette puissance ! et, de même qu'il fait croître les biens (de la terre), qu'il vous grandisse en honneur, vous garde en bonne vie et vous mette, sire, heureusement à bout de vos entreprises.

LE ROI. Ami Aurélien, je souhaite que Mahomet vous défende de tout mal ! Cependant dites-moi des nouvelles de Bourgogne, car vous n'êtes pas si maladroit, puisque vous en venez, que de rien connaître de la situation du roi Gondebaut ; j'ai besoin d'en savoir tout de suite quelque chose.

AURÉLIEN. Sire, je ne vous mentirai pas, et je crois que vous le savez bien. Relativement à ce que vous lui avez écrit, voici, cher sire, ce qu'il vous répond. *(Aurélien donne à Clovis la lettre de Gondebaut.)* Mais j'ai à dire encore quelque chose que j'ai vu. Après bien des informations j'ai su que Gondebaut a une nièce, et je vous jure qu'il y a longtemps que je ne vis une demoiselle aussi sage et aussi gracieuse. Beau maintien dans son allure, et langage si courtois que chacun s'en émerveille ; le teint entremêlé de lis et de roses. Tout montre bien qu'elle est issue de race royale et d'un sang élevé. Bien que le roi Gondebaut ait tué son père Chilpéric, nonobstant qu'ils fussent frères, je vous affirme comme une chose vraie qu'elle est digne d'avoir un roi pour mari.

CLOVIS. Seigneurs, je veux vous découvrir un dessein hardi (que j'ai conçu). Approchez tous de moi, et écoutez, je vous prie.

LE PREMIER CHEVALIER. Cher sire, dites sans hésitation votre vouloir. Nous vous écouterons tous de bon cœur, n'en doutez pas.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Oui, vraiment, et j'ajouterais que, s'il vous faut conseil, vous en aurez, sire, à votre honneur.

CLOVIS. Bien ; voici ce que je veux dire : je me crois d'âge à me marier avec quelque femme dont il me puisse venir une lignée royale qui dans l'avenir gouverne et tienne mon royaume et le défende et le soutienne comme sien après ma mort. Or, le roi Gondebaut, dit-on, a une nièce belle et gentille ; j'ai envie de la demander pour femme, si vous me le conseillez ; je vous prie, que vous en semble ?

LE PREMIER CHEVALIER, AU TROISIÈME. Seigneur, répondez pour nous tous, nous nous en rapportons à vous ; tout ce que vous direz sera fait.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Seigneurs, ce dont vous me chargez ne m'est pas trop facile ; et pourtant, en deux mots, voici mon avis : Si vous me croyez, roi Clovis, certes, vous vous marierez le plus tôt possible. Si Gondebaut vous donne sa nièce pour femme de bon gré, prenez-la, c'est mon conseil surtout à cause de son bon renom et du grand bien qu'on en dit. Si, au contraire, il ne consent pas, il faudra en chercher ailleurs une autre qui soit digne de vous et de sang royal.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. En vérité, ce conseil est bon et loyal.

LE PREMIER CHEVALIER. Par mon âme ! cher sire, et sans autre discours, il s'en est bien acquitté, nous sommes tous de son avis, je vous assure.

CLOVIS. Viens donc ici, Aurélien. Il faut aller encore en Bourgogne pour cette affaire-ci ; car, où trouver, pour la mettre en bon chemin, un meilleur légat ? Voici ce que tu feras : D'abord tu entreras de suite en relation secrète avec la demoiselle dont tu m'as entretenu ; n'y manque pas. Tu lui présenteras, comme don de nocces, ces vêtements d'or ; et enfin, tu lui donneras cet anneau en mon nom. Il n'y a point, en tout ceci, de manquement au devoir ; d'autant qu'elle sera ma femme : je le veux.

AURÉLIEN. Sire, en vérité, je ferai votre volonté le mieux et le plus sagement que je pourrai. Je vais donc prendre ici congé de vous et appeler mon écuyer. — Avance, Huchon Passe-Porte ; tiens, emporte ce paquet-ci sous ton bras.

L'ÉCUYER. Volontiers, monseigneur ; je crois que c'est de la toile.

AURÉLIEN. Quoi que ce soit, il ne faut pas en parler, nous emporterons cela avec nous quand nous nous en irons. — Cher sire, un dernier mot : que Mahomet vous ait en sa garde ! Je m'en vais ; mais je reviendrai le plus tôt possible, sans aucun doute.

CLOVIS. Allons, va et reviens avec la réponse de la demoiselle : sache surtout s'il lui plaira bien d'être ma compagne.

AURÉLIEN. Mon redouté seigneur et maître, n'ayez pas d'inquiétude, tout ce qu'elle me dira sera écrit en mon cœur, si profond que je n'en oublierai rien, et je vous le répéterai exactement au retour.

CLOVIS. Tôt, tôt ; n'arrête pas, en route, et à l'œuvre.

SCÈNE II.

RENIER, *pauvre* ; DEUXIÈME PAUVRE

(La scène se passe en Burgundie.)

LE PREMIER PAUVRE. Attends-moi, attends, Renier, Renier ! arrête, que je te parle. Par ta foi ! où vas-tu si vite ? Ne me mens pas.

LE DEUXIÈME PAUVRE. Je presse le pas tant que je peux et je suis en peine, malgré ma diligence, d'être avec les autres à la distribution.

LE PREMIER PAUVRE. Par qui sera-t-elle faite, et où ?

LE DEUXIÈME PAUVRE. Ne le sais-tu pas bien, dis, nigaud. Clotilde, la nièce du roi, sitôt hors de l'église, donne de ses mains l'aumône aux pauvres qui sortent devant elle et qu'elle voit en besoin ; aux uns plus, et moins aux autres, suivant que son goût et sa dévotion l'y portent ? Et moi, je vais savoir, c'est mon dernier mot, si j'aurai quelque chose d'elle par charité.

LE PREMIER PAUVRE. Renier, sache en vérité qu'elle n'est allée nulle part aujourd'hui ; elle n'est pas même sortie de son logis, j'en suis bien informé ; allons-nous-en donc tout doucement devant l'église pour l'attendre, et tendons nos mains aux autres personnes pour demander.

LE DEUXIÈME PAUVRE. C'est bien dit, et je n'y vois rien à reprendre. Allons, amis !

SCÈNE III.

CLOTILDE, SA DEMOISELLE

(Palais en Burgundie.)

CLOTILDE. Isabelle, prenez tout de suite mon livre où vous l'avez mis, et venez-vous-en à l'église avec moi.

LA DEMOISELLE. Volontiers, madame, par (ma) foi ! Je vais le prendre, je vous le dis bien. S'il vous plaît, mettez-vous en route ; je le tiens de votre dame.

CLOTILDE. Allons-nous-en. Que Dieu soit débonnaire et miséricordieux pour mon âme! Avant que je m'éloigne davantage d'ici, je veux me signer et me recommander à Dieu pour qu'il m'aide comme j'en ai besoin.

SCÈNE IV.

LES MÊMES.

(Dans l'intérieur d'une église.)

CLOTILDE. Demoiselle, puisque je suis à l'église, donnez-moi mon livre.

LA DEMOISELLE. Tenez, dame, je vous le remets; j'ai la bourse.

CLOTILDE. Gardez-la jusqu'à ce que je veuille m'en aller d'ici.

LA DEMOISELLE. A vos ordres, dame. Je vais m'asseoir derrière vous et dire mes patenôtres à voix basse.

SCÈNE V.

RENIER, GEOFFROY, LIÉNARD, *pauvres*; AUTRES PAUVRES BURGUNDES.

(A la porte de l'église.)

LE TROISIÈME PAUVRE. Je nè sais si je vais trop tard à l'église : peut-être Clotilde, cette belle créature, a-t-elle fait sa distribution; il me faut hâter le pas. Eh! je crois qu'elle n'est pas en ore partie, puisque je vois Renier et Geoffroy debout là-bas. J'espère qu'ils l'attendent; ils tendent les mains; en voilà qui ne se font jamais faute de prendre. — Seigneurs, je viens me ranger près de vous. Dites-moi la vérité, s'il vous plaît : Clotilde a-t-elle fait sa distribution? Dieu vous garde!

LE PREMIER PAUVRE. Nenni, nous l'attendons, Liénard; vous arrivez à temps.

LE TROISIÈME PAUVRE. Que Dieu vous soit miséricordieux et doux, et qu'il vous donne du bien!

LE DEUXIÈME PAUVRE. Mets-toi en rang comme nous; viens ici, ami Liénard.

LE TROISIÈME PAUVRE. Volontiers. Ça! me voici en place. Avez-vous maille ou denier? Dieu vous protège! dites-le-moi, Renier.

LE DEUXIÈME PAUVRE. Ma foi! Liénard, d'aujourd'hui, je n'ai pas ombre de monnaie.

LE PREMIER PAUVRE. Ni moi non plus, Dieu me garde! on ne m'a rien donné.

LE TROISIÈME PAUVRE. Eh! depuis que nous sommes nés, grâce à Dieu, n'avons-nous pas vécu, tant bien que mal, jusqu'à présent? Eh bien! Dieu y pourvoira encore : restons en paix.

SCÈNE VI.

AURÉLIEN, HUCHON.

(Une hôtellerie.)

AURÉLIEN. Huchon, il me faut tout à l'heure un vêtement de pauvre pour me déguiser. *(Huchon sort et rentre.)* Bien, ici même, aide-moi à me déshabiller, afin que j'aie plus tôt fait. Avisons à exécuter mon dessein avec précaution et sagesse. *(Ici il revêt un habit de pauvre.)* A cette heure dis-moi la vérité et que Dieu te protège! sans détour, semblé-je maintenant un homme auquel on ne doit point refuser l'aumône?

L'ÉCUYER. Oui, sire, Mahomet me protège! vous ressemblez bien à un pauvre diable. Comment! voulez-vous donc sortir en cet équipage?

AURÉLIEN. Oui; tu m'attendras ici jusqu'à mon retour. J'emporte sous mon bras ce sac dont j'ai besoin; mais fais bien attention que je te trouve ici en revenant.

L'ÉCUYER. N'ayez pas peur; je ne quitterai ces lieux qu'après votre retour.

SCÈNE VII.

CLOTILDE, LA DEMOISELLE.

(Dans l'église.)

CLOTILDE. Ysabelle, qu'en pensez-vous? Il est temps de s'en retourner? En un mot, n'avons-nous pas été ici assez longtemps?

LA DEMOISELLE. Oui, dame, car, avant que vous ayez fait votre distribution, midi aura sûrement sonné.

CLOTILDE. Tenez, gardez mon livre; j'ai à prendre de l'argent pour ces pauvres gens sur mon passage.

SCÈNE VIII.

AURÉLIEN *seul*.*(A la porte de l'église.)*

AURÉLIEN. Holà! Dépêchons, jusqu'à ce que je sois confondu parmi tous ces déguenillés et tous ces pauvres. Je vois Clotilde qu'ils attendent venir à eux; et ils tendent tous les mains vers elle pour avoir l'aumône. Je vais faire de même pour voir si j'aurai une occasion quelconque de lui parler en secret.

SCÈNE IX.

AURÉLIEN, CLOTILDE, PAUVRES.

CLOTILDE. Tenez, bonnes gens, priez Dieu de tout votre cœur, pour qu'il voie d'un bon œil ce que je fais, et qu'il me tienne toujours en son amour et en sa foi.

LE PREMIER PAUVRE. *Amen!* Dame, je l'en prie de cœur très-humblement.

LE DEUXIÈME PAUVRE. Dame, pour ce commencement, puisse Dieu vous aimer pour assez mettre votre âme dans sa gloire, qui est sans fin!

LE TROISIÈME PAUVRE. Chère dame, pour cette aumône, que Dieu vous accorde à la fin la gloire des cieux!

CLOTILDE, à Aurélien. Toi que je n'ai pas appris à voir, je te ferai plus de bien qu'aux autres : tu auras ce denier d'or; tiens, réjouis-toi.

AURÉLIEN. Il faut que je baise cette main, et j'ose tirer ce manteau en arrière; dame, puisse mon audace ne pas vous déplaire!

CLOTILDE, à sa suivante. Ce que je souhaitais est terminé; partons à l'instant.

SCÈNE X.

CLOTILDE, LA DEMOISELLE.

(L'intérieur du palais de Clotilde.)

CLOTILDE. Enfin, me voici chez moi. Isabelle, savez-vous ce qu'il nous reste à faire : allez dire à ce pauvre-là qu'il vienne me parler un peu : j'ai grand désir de savoir d'où il est natif. Dépêchez-vous, allez le chercher, je vous en prie.

LA DEMOISELLE. Ma dame, j'y vais tout de suite.

SCÈNE XI.

LA DEMOISELLE, AURÉLIEN.

(Sur la place publique.)

LA DEMOISELLE. Ami, remuez d'ici; venez parler à ma maîtresse : Clotilde vous l'ordonne par ma bouche. Puisqu'elle vous demande, vous devez bien venir à elle.

AURÉLIEN. Et j'irai volontiers, ma belle; marquez devant.

LA DEMOISELLE. Je vais.

SCÈNE XII.

LA DEMOISELLE, CLOTILDE, AURÉLIEN.

(A la porte de la salle du palais.)

LA DEMOISELLE. Chère dame, parlez maintenant à

cet homme que je vous amène; il s'est rendu par votre ordre auprès de vous.

CLOTILDE. Allons, Sire! avancez. — Isabelle, sortez un instant : je veux parler un peu en particulier à ce brave homme.

LA DEMOISELLE. Je m'en vais, à l'instant.

SCÈNE XIII.

AURÉLIEN, CLOTILDE.

AURÉLIEN. (*À la porte de la salle, à part.*) Mettons ce sac derrière cette porte. (*Il s'avance.*)

CLOTILDE. Parlez, ami. Par quelle étrange cause êtes-vous sous ce déguisement de mendiant? et pourquoi, à dire vrai, avez-vous tiré mon manteau en arrière? Parlez.

AURÉLIEN. Chère dame, si vous voulez savoir notre secret, conduisez-nous en un lieu sûr pour l'entretien que vous nous accordez.

CLOTILDE. M'est avis que vous pouvez ici même parler tranquillement : vous n'y verrez venir ni aller âme qui vive.

AURÉLIEN. Dame, mon cher seigneur Clovis, guerrier très-puissant, et assez pour être roi de France, m'envoie vers vous. Il lui plaît de vous avoir pour femme; et dans son désir de vous voir avec lui, voici, dame, qu'il vous envoie, comme don d'amour, sans en dire davantage, son anneau d'or auquel il tenait beaucoup, et les vêtements dont vous aurez à vous parer à l'heure d'être son épouse. Je vais vous donner toutes ces choses. (*Il va chercher son sac.*) Eh! gare! qui m'a pris mon sac? il était en cet endroit. Y a-t-il ici quelque ennemi? Ai-je tout perdu?

CLOTILDE. Mon doux ami, je vous vois ébahi et moi fondue, ce me semble. Qu'avez-vous perdu? dites-le-nous clairement.

AURÉLIEN. Ma dame, j'avais laissé ici un petit sac; et sachez bien qu'il renferme ce que je comptais vous présenter et ce que monseigneur vous envoie par ce grand amour.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, ISABELLE, SA DEMOISELLE.

CLOTILDE. Venez ici, venez sans retard, Isabelle; avez-vous ôté d'ici le sac de ce brave homme?

LA DEMOISELLE. Oui, madame; en sortant de votre chambre car je craignais, en le voyant, qu'on n'en fit un hochet à pieds, tant il est sale et vieux. J'ai-je le chercher?

AURÉLIEN. Oui, m'amie. Hélas! quand je suis en route, c'est là que je mets mes vivres : rendez-le-moi.

LA DEMOISELLE. N'aie pas peur, tu l'auras, mon ami : je vais sur l'heure le chercher. — Tenez, je n'ai pas tardé à l'apporter.

AURÉLIEN. Je veux oublier mon ennui, puisque j'ai mon sac. — Grand merci! Dame, mon cœur est redevenu calme, — et c'est par vous, m'amie.

CLOTILDE. Isabelle, je ne veux pas que vous soyez davantage ici : pensez à vous en aller. Je veux encore parler un peu à cet homme.

LA DEMOISELLE. Dame, à votre volonté; je m'en vais.

SCÈNE XV.

AURÉLIEN, CLOTILDE.

AURÉLIEN. Chère dame, tenez et mettez à part ces vêtements, ce sont les atours du jour de votre mariage : il plaît ainsi au roi.

CLOTILDE. Ami, laissez tout en ce sac; je sais bien ce qu'il faut en faire. Voici, beau sire, ma réponse : Allez au roi Clovis, vous le saluerez de ma part et vous lui répéterez ces paroles : « Clotilde dit qu'il n'est point permis à une chrétienne d'être la femme d'un païen; ce serait une chose infâme. » En attendant, gardez le plus profond secret, car, à vrai dire, ce qui plaira à monseigneur mon oncle sera fait.

AURÉLIEN. Il ne me reste, chère dame, qu'à prendre congé de vous pour m'en retourner. Je saluerai monseigneur de votre part, et je lui conterai de point en point tout ce que nous avons dit et fait. Je pars aujourd'hui même.

CLOTILDE. Ami, puissiez-vous aller votre chemin en paix!

SCÈNE XVI.

AURÉLIEN, *seul, s'en retournant.*

AURÉLIEN. J'ai mis beaucoup de temps à terminer l'affaire que j'avais entreprise; maintenant qu'elle est faite, j'en ai beaucoup de joie.

SCÈNE XVII.

AURÉLIEN, HUCHON, *son valet.*

(*Intérieur d'une hôtellerie.*)

AURÉLIEN. Huchon, il nous faut partir d'ici. Je veux quitter cet habit-ci et me remettre en mon costume ordinaire; il me faut vêtir mon autre robe sans plus de retard.

L'ÉCUYER. Sire, la voici sans faute; tenez, habillez-vous.

AURÉLIEN. Allons! je suis prêt; prends cet habit de pèlerin, et mettons-nous en chemin pour retourner en France.

L'ÉCUYER. Ne vous attardez pas pour moi, partons : je prends tout ceci et l'emporte sous mon bras avec nous.

SCÈNE XVIII.

AURÉLIEN, CLOVIS

(*En Gaule.*)

AURÉLIEN. Mon cher seigneur, la grâce et l'amour de tous nos dieux soient assez sur vous pour que le monde entier vous fasse honneur en vous confessant pour son roi!

CLOVIS. Ami Aurélien, adviene que pourra, je ne puis pas devenir roi de tout le monde ni en être le seigneur : laissons cela; veuillez me dire, puisque vous venez de Bourgogne, comment vous avez fait mes affaires. Parlez.

AURÉLIEN. Volontiers, cher sire, ma foi! Je me suis introduit auprès de Clotilde sous un déguisement de mendiant, je l'ai longuement entretenue, et lui ai laissé le don de l'anneau et des vêtements de prix. Or, sire, elle a tout accepté; mais sa réponse, dont il faut que je vous fasse part, ne peut être répétée que tout bas. Elle m'a dit qu'il n'est pas permis (bien que ce soit chose possible), oui, qu'il n'est pas permis à une chrétienne de se fourvoyer jusqu'à épouser un païen, et, néanmoins, elle a ajouté qu'elle fera ce que voudra son oncle, qui est un homme d'une grande valeur. En outre, sire, la bonne et la belle vous salue mille fois; et certainement je crois qu'elle vous chérit fort.

CLOVIS. Aurélien, c'est en dire assez. Pour le moment, silence. Asseyons-nous ici : je vais aviser.

SCÈNE XIX.

CLOTILDE *seule.*

(*En Burgundie.*)

CLOTILDE. Doux Jésus-Christ, roi débonnaire, & Seigneur, qui connaissez les pensées présentes et passées, en consentant à me marier avec Clovis, c'est dans le but unique de l'amener à se faire chrétien. Ah! Sire, qui êtes toute perfection, je vous en prie, accomplissez mon désir. S'il faut que ce mariage ait lieu, Sire, par qui les bonnes choses se font, donnez-moi la grâce d'amener Clovis à se faire baptiser et à garder votre loi. Je n'ai plus rien à vous demander. — Maintenant cachons ces vêtements; quant à cet anneau d'or, mettons-le dans le trésor de mon oncle. Tout est donc accompli; eh bien! reposons-nous, tout est fait.

SCÈNE XX.

CLOVIS, AURÉLIEN, HUCHON, son valet, avec le cheval de son maître.

CLOVIS. Aurélien, l'incertitude me fait trop de mal. Il te faut aller encore, et vite, en Bourgogne, parler au roi Gondebaut et demander sa nièce pour moi; je t'en prie, fais tes préparatifs de voyage, et en route.

AURÉLIEN. Sire, par les dieux qui me firent naître, volontiers; et dès à présent je me mets en route, selon votre bon plaisir.

CLOVIS. Va, et avise à supprimer tout délai; m'est avis que ce mariage est mon bien.

AURÉLIEN. Je vous recommande à tous nos dieux, et je lâche les rênes (de mon cheval). — Huchon, nous allons de nouveau dans le royaume de Bourgogne.

L'ÉCUYER. Puisque vous y avez affaire et qu'il vous faut y aller, mon doux seigneur, soit pour un autre, soit pour vous, j'y vais de bon cœur.

AURÉLIEN. Allons-nous-en; je ne m'arrêterai pas que je n'y sois.

SCÈNE XXI.

CLOVIS, CHEVALIERS.

CLOVIS. Seigneurs, Aurélien gagne la Bourgogne chargé de mes intérêts. Courez après lui et faites en sorte de l'atteindre. Je veux que vous l'accompagniez, car j'ai réfléchi qu'il mène trop peu de gens avec lui; suivez-le.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Cher sire, nous sommes en mesure et prêts à faire ce que vous commandez; demandez plus et ce sera fait encore.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Sire, s'il plaît à Dieu, nous coucherons dans la même ville que lui; et je vous promets que, en quelque lieu qu'il veuille aller, nous irons (avec lui), en bonne escorte.

SCÈNE [XXII.

LES CHEVALIERS.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. En route! Voici le chemin; c'est celui qu'il nous faut constamment tenir. Allons! marchons.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Il me semble que je l'aperçois dans le lointain devant nous; il marche lestement; hâtons le pas pour l'atteindre.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est bien parlé, et je prends l'avance volontiers. (*Ici ils marchent un peu.*) Ho, sire!.. Il va s'arrêter; nous sommes près de lui, ne vous hâtez pas tant. — Aurélien, arrêtez-vous, beau sire, et nous parlez, s'il vous plaît.

SCÈNE XXIII.

AURÉLIEN, LES CHEVALIERS.

(*Sur le chemin du nord de la Gaule en Burgundie.*)

AURÉLIEN. Eh, mes amis! que je suis aise, en vérité, et joyeux de vous voir. Où allez-vous? dites-le-moi, je vous en prie.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Je vous le dirai sans difficulté; allons toujours notre chemin. Le roi nous envoie avec vous et veut que nous allions ensemble. Il a pensé, après vous avoir chargé de son affaire, que vous vous étiez en route avec trop peu de monde.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Il a agi comme (un roi) vaillant et sage; n'en parlons plus.

AURÉLIEN. Seigneurs, nous approchons du but. J'ai à parler au roi Gondebaut, homme sage et rusé, c'est moi qui vous le dis.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Eh, seigneur Aurélien, vous saurez très-bien vous en tirer et sans faire tort en rien à votre affaire dans vos paroles.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Mais, silence, voici le palais. Entrons hardiment.

AURÉLIEN. Soit! je vais devant.

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, LE ROI GONDEBAUT, SES CONSEILLERS, YTIER, conseiller, SERGENTS.

AURÉLIEN. Sire roi, que Mahomet, que vous avez servi comme Dieu, vous accorde d'avoir mérité son amour!

LE ROI GONDEBAUT. Sois le bienvenu. Fais-moi savoir qui tu es, de quel pays, et ce que tu viens chercher ici; ne me mens pas.

AURÉLIEN. Je vous le dirai, Sire: Clovis, le roi de France, roi très-puissant, vous demande de bonne grâce en mariage Clotilde, votre nièce.

GONDEBAUT. Seigneurs, Dieu vous garde de mal! considérez l'intention de Clovis. Mais en quel propos demande-t-il en mariage ma nièce, qu'il ne connut jamais de sa vie? Il a envie de nous courir sus, ce n'est rien autre chose, et toi, tu es venu espionner le pays sous ce prétexte. Je ne sais trop quel homme il est, mais va-t'en et dis-lui que tout ceci n'est, à mon sens, que frivolités et que fourberies.

AURÉLIEN. Sire, je dois le répéter: mon cher seigneur, le roi Clovis vous demande par ma bouche en quel lieu il peut épouser Clotilde; et si vous refusez, je vous dis de sa part que bientôt vous l'aurez ici, lui et son armée, pour vous combattre.

GONDEBAUT. Qu'il vienne, je lui résisterai et je vengerai le sang de ceux qui sont tombés sous lui. Son cœur est à tort rempli d'un immense orgueil.

LE PREMIER CONSEILLER DE GONDEBAUT. Cher sire, je voudrais dire un mot. — Mais, seigneurs, retirez-vous un peu jusque là derrière. — S'il vous plaît, écoutez-moi: informez-vous auprès de vos ministres, auprès de vos chambellans, si Clovis n'aurait pas envoyé quelques dons, récemment ou autrefois, par quelques députés, pour trouver l'occasion de mettre à exécution ses desseins contre vous, qui sont de faire de vous son sujet, et de soumettre votre royaume. Tel est mon avis.

LE DEUXIÈME CONSEILLER. Eh quoi, l'ignorez-vous, sire? quand Clovis s'irrite, il devient furieux, je puis le dire, comme un lion excité; et il n'est nul homme qui ne le redoute.

GONDEBAUT. Ytier, approche et écoute. Tu es depuis longtemps à moi. Saurais-tu, dis-moi la vérité, que Clovis m'ait envoyé quelque présent? Si tu me mens, il est en vie: je saurai tout de lui.

LE CHAMBELLAN. Mon cher seigneur, je vous dirai la vérité au sujet de ce vous me demandez, puisque tel est votre ordre. Je vous jure, par mon dieu Mahomet, que je n'ai jamais été nulle part où Clovis vous ait envoyé ou donné quelque chose de la valeur d'un pauvre hareng; et voici déjà plus de vingt ans que, par votre grâce, je suis votre chambellan.

GONDEBAUT. Beaux seigneurs, sachez sans retard si dans mes trésors il y aurait quelque chose du bien de Clovis qui y ait été mis d'une manière quelconque, et rapportez-moi les résultats de votre enquête.

LE PREMIER CONSEILLER. Cher sire, vous serez obéi. — Allons-nous-en faire sa volonté; nous ne pouvons y perdre, au contraire.

LE CHAMBELLAN. Vous dites vrai, par tous nos dieux! Allons-nous-en d'abord regarder tous ensemble au trésor là-dedans.

LE DEUXIÈME CONSEILLER. Allons, c'est le meilleur parti. (*Ils sortent.*)

LE PREMIER SERGENT. Mon cher seigneur, vous êtes plongé dans des réflexions fort tristes, à ce qu'il me paraît, depuis que vous êtes assis là, cher sire.

GONDEBAUT. Je pense à ce que j'ai ouï dire, que Clovis veut venir sur moi; mais, s'il vient, le mal sera pour lui; c'est moi qui te le dis.

LE DEUXIÈME SERGENT. Non, mon cher seigneur, il n'y viendra pas; n'ayez crainte, et s'il venait, écoutez : il ne l'emportera pas. Car vous aurez tant de barons et de soldats allemands et bourguignons, que, à mon avis, il sera enchanté de pouvoir s'en retourner sain et sauf.

GONDEBAUT. Par Mahomet! tu dis la vérité. N'en parlons plus.

LE PREMIER CONSEILLER. Cher sire, nous voici de retour. Nous venons de fouiller votre trésor : et nous y avons trouvé un anneau d'or où est écrit le nom de Clovis, où son corps est représenté et où son visage est bien sculpté; cet anneau, le voici : regardez, sire.

GONDEBAUT. Ah! que dire? je suppose, en vérité, que ma nièce l'y a mis; que faire? la mander ici devant nous, et savoir si elle a mis ou non cet anneau au lieu où vous l'avez pris.

LE CHAMBELLAN. Mon cher seigneur, vous avez bien dit : ainsi soit fait.

GONDEBAUT. Va me la chercher, va; dis que je la mande.

LE PREMIER SERGENT. J'y vais

SCÈNE XXV.

LE SERGENT, CLOTILDE,

LE SERGENT. Votre oncle vous demande, dame, il vous envoie chercher; faites qu'il vous voie sur-le-champ devant² lui.

CLOTILDE. Je suis toute prête : allons

SCÈNE XXVI.

LES MÊMES, CLOTILDE

CLOTILDE. Cher oncle, qui me demandez, me voici prête : commandez ce qu'il vous plaira.

GONDEBAUT. Qui a mis en mon trésor un anneau d'or où est l'image de Clovis et son nom, à ce que l'on m'a dit? Sais-tu qui peut avoir fait cela? Je suis étonné et frappé de crainte.

CLOTILDE. Mon cher seigneur, je sais tout et ne cacherai rien. Il y a déjà plus d'un an que le roi Clovis vous envoya en pur don, sans retour, des vêtements d'or par des messagers sûrs, qui me semblèrent des hommes sages; ils me mirent cet anneau au doigt et me le donnèrent de sa part. Comme il était d'or, je le mis en sûreté dans votre trésor.

GONDEBAUT. Conduite niaise, mais sans préméditation. Tu aurais dû prendre conseil, si tu avais eu quelque idée du bien. Enfin, puisque, sans me consulter, tu en as agi ainsi, advienne que pourra. — Faites venir ces messagers que je vois là-bas.

LE DEUXIÈME CONSEILLER. Volontiers, Sire, de tout mon cœur. — Seigneurs, allons vite! venez promptement au roi, qui vous envoie chercher; dépêchez-vous.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE CLOVIS. Puisque tel est son bon plaisir, nous voici aussitôt.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Sire; veuillez ne pas prendre notre retard en mauvaise part.

GONDEBAUT. Nenni, car vous venez assez à temps. Prêtez seulement l'oreille à ce que je veux vous dire : vous demandez ma nièce en mariage pour le roi Clovis, qui lui a envoyé par ses gens, secrètement, dans un but coupable et à mon insu, son anneau et de riches vêtements dont la jeune fille a été séduite. Néanmoins, seigneurs, je vous la livre et me décharge tout à fait d'elle; emmenez-la sur-le-champ, et ne vous attendez pas à ce que ni moi ni personne de ma maison nous lui tenions compagnie; nenni, certes.

AURÉLIEN. Aussi bien, Sire, que nul ne s'en mette en peine : c'est inutile, si cela ne vous est pas agréable; et que votre volonté soit faite. Si tel est votre bon plaisir, nous nous en irons et nous emmènerons la demoiselle au roi de France.

GONDEBAUT. Faites-en ce que vous voudrez, je ne

veux plus me mêler d'elle; peu m'importe où elle aille.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, sans plus de mots, nous prenons congé. Adieu donc; nous vous recommandons à Mahomet et à Apollon. *(Ils sortent.)*

SCÈNE XXVII.

CLOTILDE, ISABELLE, *sa suivante*, AURÉLIEN, LES CHEVALIERS FRANCS.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Notre requête est obtenue; en route, donc; allons mettre en selle notre épousee.

AURÉLIEN. Dame, votre monture est prête; ne vous inquiétez pas, vous avez en nous une bonne escorte.

CLOTILDE. Merci, mes doux amis; et un temps viendra, j'espère, où vous serez récompensés; je le pourrai quelque jour.

AURÉLIEN. Seigneurs, écoutez-moi : depuis deux jours j'ai appris par une voie sûre que le roi Clovis a quitté Paris et s'est rendu à Soissons. Laissons donc le chemin de Paris, et avec nos chevaux, gagnons tout droit la cité de Soissons.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Bien; tout le monde y consent. A cheval, pendant que nous pouvons encore.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Il faudrait, afin qu'il ne s'éloignât pas, donner au roi des nouvelles. Qu'en dites-vous?

AURÉLIEN. Oui, ma foi! Mon doux ami, je vous supplie de vouloir bien, sans lui faire d'autres lettres secrètes, vous en aller devant nous et lui dire où nous en sommes.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Soit, et je ferai en sorte de prendre l'avance; songez à arriver le plus tôt possible.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Nous ferons tant que vous entendrez parler de nous peut-être avant d'avoir fait vous-même votre message au roi.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Bon, bon; fou ou sage, je vous le dis, je ne cesserai pas de marcher que je ne lui aie parlé. Je vous laisse.

AURÉLIEN. En avant! A cheval, et suivons si bien notre homme que nous puissions bientôt l'atteindre et le trouver.

SCÈNE XXVIII.

LE CHEVALIER, CLOVIS.

LE TROISIÈME CHEVALIER. O Mahomet, grâce vous soient rendues de m'avoir permis d'aller assez vite pour trouver encore mon roi assis dans sa majesté : ce dont j'ai grand'joie. Ah! que cet état lui sied bien! Je m'enhardis à lui parler. — Sire, que Mahomet et Tervagant vous donnent joie!

CLOVIS. Sois le bienvenu! Qui t'a conseillé de venir ainsi seul?

LE TROISIÈME CHEVALIER. Sire, Aurélien et ses hommes m'ont envoyé en avant pour vous donner nouvelle de ce que l'on a fait.

CLOVIS. Les Bourguignons vous ont-ils fait quelque mal, aux petits ou aux grands?

LE TROISIÈME CHEVALIER. Vraiment non, Sire. D'abord on vit Gondebaut courroucé et mal disposé. Ne prétendait-il pas qu'on avait déçu sa nièce avec cet anneau d'or qu'elle avait mis en son trésor, et bien d'autres choses que Aurélien vous dira à son arrivée. J'ajouterai seulement qu'il amène avec lui la (jeune) fille que vous devez avoir.

CLOVIS. Et quand viendront-ils? Le savez-vous?

LE TROISIÈME CHEVALIER. Sire, ils seront en cette ville aujourd'hui ou demain, à la dinée. Si c'est votre bon plaisir, j'irai dans l'hôtel où ils doivent descendre voir tout de suite ce qu'il en peut être.

CLOVIS. Oui, va t'en occuper; va de suite, et amène-les tous auprès de moi, s'ils sont arrivés.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Je suis tenu de faire votre volonté. Site, j'y vais.

SCÈNE XXIX.

CLOTILDE, ISABELLE, *sa suivante*, AURÉLIEN,
LES CHEVALIERS.

AURÉLIEN. Dame, je ne crois pas que depuis deux mois et plus que nous sommes ensemble, vous ayez eu une joie pareille à celle d'aujourd'hui. Et voici pourquoi j'ose parler si librement; c'est que nous touchons en cette ville où vous trouverez celui dont vous serez la femme, et qui vous fera le grand honneur de vous recevoir comme reine de France. Or ce royaume est, je vous le dis en vérité, le plus renommé de toute la terre : c'est pourquoi, dame, hâtons-nous tous.

CLOTILDE. Sire Aurélien, il me semble que je vois là celui que vous avez chargé d'aller pour nous auprès du roi.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, c'est ma foi vrai ! Il a bien fait diligence. Je pense qu'il vient nous chercher. Qu'allons-nous faire ?

AURÉLIEN. Attendez, laissons-le venir ici, et quand il sera avec nous, il nous dira de point en point ce qu'il aura trouvé.

SCÈNE XXX.

LE CHEVALIER, LES MÊMES.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Eh voyez ! je vous trouve bien à point : je viens tout droit de vers le roi, qui m'a envoyé ici pour vous dire et vous annoncer de vouloir bien, puisque vous êtes arrivé dans son royaume, ne pas manquer de venir promptement auprès de lui dans son palais.

AURÉLIEN. Sire, nous étions en marche pour nous y rendre en toute hâte : il faut que, sans un mot de plus, vous vous en retourniez avec nous.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Ne pensez qu'à aller vite; je vous suivrai.

SCÈNE XXXI.

LES MÊMES, CLOVIS.

AURÉLIEN. Monseigneur, salut au nom de Mahomet, notre véritable dieu, qui vous a prêté secours en maintes occurrences ! C'est raison.

CLOVIS. Soyez le bienvenu en notre maison, et avec vous tous ceux que je vois autour de moi. Ça ! je vous en prie, répondez vite : est-ce la nièce de Gondebaut que je vois ici ?

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Oui, sire, sans plus de détours, c'est elle.

CLOVIS. Demoiselle, soyez la bienvenue : j'ai une grande joie de votre arrivée. Puisque vous devez être à moi et que je serai votre mari, je vais vous couronner reine et maîtresse de France.

CLOTILDE. Cher sire, pour le salut de votre âme, d'abord, et de la mienne ensuite, et non pas autrement, que votre désir soit rempli.

CLOVIS. Allons, vite, seigneurs ! ayez soin qu'elle soit menée en sa chambrelà-dérrière et parée comme une épousée doit l'être, car je veux l'épouser sur l'heure.

AURÉLIEN. Sire, nous ferons sans délai ce qu'il vous plaît de demander. — Dame, venez-vous-en sans tarder en votre chambre, où nous vous mènerons, et puis nous reviendrons ici.

CLOTILDE. Mes chers amis, qu'il soit fait entièrement comme vous le dites. — Quant à vous, Isabelle, suivez-moi, ma chère amie.

LA DEMOISELLE. Volontiers, dame, et avec joie. Passez devant, j'irai après; je vous aiderai à vous habiller : c'est mon devoir.

SCÈNE XXXII.

CLOVIS, LE DEUXIÈME CHEVALIER.

CLOVIS. Seigneur, je puis dire que mon bien et mon honneur augmentent, et la joie s'en accroît dans

mon cœur, puisque j'aurai cette jeune vierge qui m'a semblé merveilleusement belle de visage.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dès l'heure du voyage, Sire, qui vous l'amenait, je ne me souviens pas d'avoir vu en elle une contenance, une conduite, des manières, ou entendu une parole, je vous le jure par mon âme, autres qu'il convient à une bonne, sage et très-honnête dame.

SCÈNE XXXIII.

LES MÊMES, AURÉLIEN, SERGENTS, MÉNESTRELS.

AURÉLIEN. Mon cher seigneur, ma dame est prête, et je viens vous l'annoncer; précipitons ce mariage, car il en est temps.

CLOVIS. Elle est prête, je le suis aussi. Allons. Faites marcher les ménestrels devant nous.

LE PREMIER SERGENT. Tout de suite, Sire. — (*Aux ménestrels.*) Dépêchez-vous, seigneurs, mettez-vous en rang pour conduire le roi à l'autel; il n'attend que vous.

LES MÉNESTRELS. Nous y allons, mon doux ami, le plus vite que nous pouvons.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Voici les ménestriers; debout ! Allons-nous-en à cette heure, il en est temps.

CLOVIS. Allons-nous-en sans plus de retard; je vais devant.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Quant à nous, nous vous accompagnerons tous.

(*Ici le roi quitte sa place, et, après un court intervalle, il revient dans la salle; et Aurélien lui mène l'épousée, et dit :*

AURÉLIEN. Sire, voici votre moitié que je vous amène et vous laisse. Elle est désormais votre femme, nul autre ne peut y réclamer de droits : maintenant pensez à vous entraimer, car c'est une très-noble et sage action dans le mariage de vivre en paix et en amour.

CLOVIS. Sans faire un plus long séjour ici, je veux que vous alliez tous les trois au Louvre, et que là vous prépariez ce qu'il faut pour faire ma fête : c'est un lieu commode et décent, et c'est près d'ici.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Cher sire, nous sommes tout prêts d'aller ordonner la fête. — Allons-nous-en tous trois sans plus de retard, partons d'ici.

AURÉLIEN. Allons-nous-en d'ici, aussi bien n'est-il plus temps de muser.

SCÈNE XXXIV.

CLOVIS, CLOTILDE.

CLOTILDE. Mon cher seigneur, à l'avenir, je ne suis plus que votre servante. Mais, cher sire, je vous prie, en ce moment, de m'octroyer un don, d'entendre ma demande et d'être assez gracieux pour me l'accorder, avant que je vous serve comme une femme est tenue de le faire envers son mari sans commettre le mal, à son plaisir.

CLOVIS. Demandez, Clotilde : je le ferai sans hésiter.

CLOTILDE. Sire, je vous exposerai donc ma requête : ce n'est point de l'or que je souhaite, mais en premier lieu je vous prie de croire en Dieu le Père, qui règne sans fin au ciel dans la gloire, qui vous créa, qui fit tout et qui jamais ne commit le mal. Après, Sire, ne laissez pas Jésus-Christ; mais confessez-le pour vrai Dieu, fils de Dieu le Père, qui voulut naître ici-bas d'une vierge, qui y fut envoyé du Père pour nous ramener à Dieu, et qui nous a, c'est chose véritable, rachetés par sa sainte mort. En outre, je vous prie de croire aussi au Saint-Esprit, qui illumine tous les justes et les confirme dans la grâce divine; et que ces trois, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ayez-en la foi, sont une seule personne suprême, une seule essence, une divinité, une puissance éternelle. Voilà ce qu'il faut croire fermement; délaissez vos idoles et cessez de les

adorer, car ce sont des choses vaines et trompeuses; mais, Sire, faites rétablir les saintes églises que vous avez brûlées et abattues, et soyez fils et membre de Dieu. En second lieu, je vous prie de demander ma part légale de la succession de mes père et mère, tombés sous les coups cruels de mon oncle, qui se rendit coupable au point de tuer mon père et de noyer ma mère pour avoir le royaume de Bourgogne; je vous dis vrai. Dieu veuille que je voie l'heure où je serai vengée de leur mort, et cela bientôt!

CLOVIS. Clotilde, soyez attentive à ma réponse. Votre première demande est une chose trop difficile à faire, et quoique j'adore votre Dieu comme chrétien, je ne puis rien. La seconde, au contraire, sera exécutée. Oui, je vous vengerai bientôt de Gondebaut, et je vous le mènerai si bien, qu'il viendra demander merci, qu'il le veuille ou non.

CLOTILDE. Auparavant je vous prie, cher sire, de faire ce que je vous conseille: renoncez à vos idoles et veuillez croire en Dieu et l'aimer; c'est lui qui fit le ciel, l'air, la terre et la mer, les femmes et les hommes.

CLOVIS. Je ne fais pas plus de cas de ce que vous me dites que de deux pommes.

SCÈNE XXXV.

LES MÊMES, AURÉLIEN, CHEVALIERS.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Cher sire, tenez-vous quittes de vos noces, qui sont telles que jamais je n'en vis de semblables.

CLOVIS. Brisons là-dessus; silence, j'ai bien autre chose qui m'occupe. Tous trois, sans faire d'objections, allez vers Gondebaut, et lui parlez ainsi: « Sire, nous voici au nom de Clovis, de qui nous tenons terres et fiefs, pour réclamer le trésor de Clotilde que vous gardez, tandis qu'il devrait être entre ses mains, puisqu'il est de la succession de ses père et mère: c'est raison. »

LE TROISIÈME CHEVALIER. Sire, sans plus de retard, nous exécuterons vos ordres.

SCÈNE XXXVI.

AURÉLIEN, CHEVALIERS, LE TROISIÈME CHEVALIER.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Allons, en avant, seigneurs! partons tous trois ensemble.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Il est convenable, ce me semble, que nous nous donnions plus de peine pour les affaires de notre cher seigneur que pour celles d'un étranger.

AURÉLIEN. Ses intérêts diffèrent de tous autres et sont bien plus nobles et plus élevés. Taisez-vous; je vois là-bas Gondebaut. Allons vers lui, c'est moi qui vais lui parler.

SCÈNE XXXVII.

LES MÊMES, GONDEBAUT, SES CONSEILLERS.

AURÉLIEN. Sire, que Mahomet, qui fait croître les biens de la terre, veuille vous faire monter en honneur et en joie, et cela bientôt?

GONDEBAUT. Qu'il te garde aussi de mal! Que viens-tu chercher?

AURÉLIEN. Sire, nous venons requérir l'abandon et la mise en nos mains de la portion de vos trésors qui sont le bien et le droit de Clotilde, en tant surtout qu'ils viennent de la succession de son père et de sa mère; vous ne devez pas avoir l'esprit éloigné d'en agir ainsi.

GONDEBAUT. Eh quoi! Clovis pense-t-il avoir ainsi mon royaume et mon bien? Nenni, tant que serai vivant. Et toi-même, Aurélien, as-tu oublié l'heure où je te défendis, il y a un an, de revenir en cette terre pour demander ou réclamer ce qui est à moi? Si tu ne t'en retournes point, et si à l'instant tu ne

remontes à cheval devant moi, je vais te tuer, j'en fais serment; je n'attendrai pas d'autre personne pour cela. Vide la place, va-t'en.

AURÉLIEN. O roi, je vous le disais dès l'an passé, tant que mon cher seigneur le roi Clovis, pour qui je me donne du mal, sera vivant, je ne crains nulles menaces; et je fais mon devoir, selon mon jugement. Or, mon roi vous demande par ma voix le trésor de sa femme; il vous prie de vouloir lui dire quand il l'aura. Donnez-lui un rendez-vous, et il viendra où vous direz.

LE PREMIER CONSEILLER. Sire, s'il vous plaît, vous ferez ce que je vous dirai.

GONDEBAUT. Eh bien! parlez, je vous écoute: que voulez-vous dire?

LE PREMIER CONSEILLER. Sire Aurélien, retirez-vous un peu à l'écart.

AURÉLIEN. Sire, très-volontiers. Allons! parlez ensemble.

LE PREMIER CONSEILLER. Cher sire, il me semble que Clovis a raison dans ses demandes. C'est au nom de sa femme; il ne prétend avoir que ce qu'elle possède réellement dans votre trésor; envoyez-lui donc de votre or et de votre argent par son ambassadeur, afin que vous soyez bons amis et que Clovis ne vienne pas dans ce pays pour nous faire la guerre, car les Francs sont très-belliqueux, et se conduisent toujours vaillamment, vous le savez.

LE DEUXIÈME CONSEILLER. Eh oui, Sire, ce n'est que trop vrai: les Francs sont habiles et courageux dans la guerre, et ils ont gagné par leurs efforts mainte ville et maint bon château, en sorte que votre meilleur parti est de lui envoyer ce qui lui appartient; il faut le satisfaire.

GONDEBAUT. Soit; cela sera fait, puisque vous me le conseillez. Veuillez faire approcher d'ici Aurélien.

LE DEUXIÈME CONSEILLER. Il sera ici à l'instant même, sans plus de discours, tenez cela pour vrai. — Ami Aurélien, venez auprès de Gondebaut.

AURÉLIEN. Allons; je ferai de bon cœur tout ce que vous direz.

LE DEUXIÈME CONSEILLER. Sire, vous ferez votre ami d'Aurélien que je vous amène ici, et je vous conseille de lui donner de votre avoir comme à un messenger de Clovis: vous ferez sagement; en sorte que ce roi se tienne pour content et qu'il ne vienne pas vous guerroyer: c'est mon avis.

GONDEBAUT. Puisque vous le dites, je le veux bien, — Ami, vous serez satisfait à l'heure même. Tenez, premièrement, je vous remets ces étoffes d'or et cette vaisselle d'argent, qui est bonne et belle; après, vous ferez emporter sans délai cet or monnayé, ces pots aussi, ces coupes d'or; mon trésor ne contient plus rien. Maintenant, séparez-vous de moi; car vous portez à votre seigneur en joyaux et en biens plus qu'il n'a gagné ou amassé, je puis bien vous le dire.

AURÉLIEN. Sire, Clovis est comme votre fils: c'est pourquoi vos biens seront communs; ainsi le diront par le pays les gens raisonnables.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Paix! il est temps de s'en retourner: sire, nous prendrons congé de vous et nous nous mettrons en route pour la France, il en est temps.

LE PREMIER CONSEILLER. Monseigneur n'y met aucune opposition: allez-vous-en quand il vous plaira; sachez qu'il ne vous gênera en rien.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Certes, sire, je le crois bien. — Allons! sans nous amuser davantage, il nous faut emporter ces joyaux-ci, et arrivé en notre logis, nous les chargerons sur deux chevaux jusqu'en France.

AURÉLIEN. Eh bien! faisons-le sans délai, sans parler ou songer davantage. — Cher sire, avec votre permission nous nous en allons.

GONDEBAUT. Allez. — J'aime mieux leurs talons que leur visage.

AURÉLIEN. Beaux seigneurs, agissons prudemment : allons maintenant nous reposer et mettre ces bijoux en sûreté, et demain matin nous les ferons charger pour Paris et le roi Clovis.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Allons ; car, à mon avis, vous dites bien.

SCÈNE XXXVIII.

CLOVIS, CLOTILDE, ISABELLE, *sa suivante*.

CLOTILDE. Eh ! mon très-cher seigneur, combien je vous prie souvent ? N'aurez-vous pas bientôt la volonté d'être au Dieu du ciel, de devenir chrétien et d'embrasser la foi ? Ne voulez-vous rien faire ! Avez-vous la crainte de commettre une action funeste ? Ah ! moi, je vous le dis, si vous ne vous y décidez point et n'êtes pas baptisé, vous ne pourrez venir en la gloire des cieux, ceci est chose véritable ; mais vous vous exposez à être sans fin en proie à un cruel supplice. Je vous en supplie, sire, embrassez comme moi la loi chrétienne ; je vous en supplie.

CLOVIS. Holà ! dame, ne m'en parlez plus ; je n'en ferai rien.

CLOTILDE. Bien, Sire ? Soit ; je me tairai, mais arrive que pourra. Hem ! certes, il faut, cher sire, que je m'en aille d'ici dans ma chambre : je sens tant de mal dans les reins que je ne puis le supporter. — Isabelle, faites vite ; allons-nous-en ensemble sur-le-champ, je n'en puis plus ici.

LA DEMOISELLE. Allons-y, dame ; je ne contredis jamais aucune de vos volontés. Certainement vous êtes, à mon avis, en mal d'enfant. Voici votre chambre : entrez-y pour votre bien.

SCÈNE XXXIX.

AURÉLIEN, LES CHEVALIERS.

AURÉLIEN. Seigneurs, portons sans retard à Clovis les richesses que nous avons apportées de Bourgogne, comme c'est justice.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est vrai ; je suis tout prêt à y aller, si vous l'êtes, vous.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Vous dites bien, mon doux ami ; mais si, au lieu de lui porter les richesses, nous allions l'informer, certes, cela suffirait ; et il les enverrait chercher, si bon lui semble.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est vrai ; allons-nous-en tous ensemble vers lui.

AURÉLIEN. Allons, seigneurs ; je partage votre avis.

SCÈNE XL.

LES MÊMES, CLOVIS.

AURÉLIEN. Cher sire, que Mahomet, divinité régnant sans fin, soit assez bon pour accroître en vous honneur, grâce et sens !

CLOVIS. Mes amis, soyez tous les bienvenus. Eh bien ! comment vont les affaires ? Que dit Gondebaut de Bourgogne ? dites-le moi.

AURÉLIEN. Sire, par ma foi ! il ne dit que du bien ; et il est revenu à la raison, car il vous a, sire, envoyé, à ce que je crois, la meilleure partie de son trésor en vaisselle d'or et d'argent, en grands sacs pleins de florins et en étoffes d'or et de soie riches et fines.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Et si vous m'écoutez, sire, vous saurez tout au sujet de ce trésor et de cet avoir : c'est que nous ne sommes point arrivés sans l'avoir apporté avec nous.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Cher sire, il dit vrai, et il vous sera entièrement rendu sitôt qu'il vous plaira ce le demander.

LOVIS. Bien ! Je le veux précisément tout de suite.

AURÉLIEN. Certainement il sera donné à ceux que vous enverrez. Prenez garde à ceux qui seront chargés de l'apporter ici.

CLOVIS. N'en doutez pas, j'en agirai ainsi. Maintenant je veux, sans discuter davantage, que vous alliez souper et vous ébattre jusqu'à la nuit.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Allons-nous-en, qu'il ne soit pas fatigué de nous voir longtemps ici.

SCÈNE XLI.

ISABELLE, *suivante de Clotilde*, ROBERT, *écuyer de Clovis*.

LA DEMOISELLE. Robert, je vous trouve ici bien à propos : il faut vous charger d'aller auprès du roi à l'instant ; dites-lui qu'il soit sûr et certain que ma dame a eu un fils. L'enfant est déjà si bien soigné qu'il a reçu le baptême et le nom de Nigomire ; et madame prie le roi de ne pas se courroucer.

ROBERT. Mon amie, je serai volontiers le messenger de cette nouvelle. J'y vais.

SCÈNE XLII.

ROBERT, CLOVIS.

ROBERT. Sire, que Mahomet tienne en honneur vous et votre baronnie ! Je viens vous dire de la part de ma dame, qui se recommande fort à vous, qu'elle a eu un fils ; et elle vous mande qu'elle a voulu le donner à son Dieu pour le faire chrétien ; et, je puis vous le dire, il a reçu le nom de Nigomire au baptême, comme on dit.

CLOVIS. Je ne puis mettre opposition à une chose déjà faite. Retourne auprès d'elle, et dis-lui de ma part qu'elle cherche à l'enfant une garde qui le nourrisse et le veille bien soigneusement.

L'ÉCUYER. Sire, je vais mettre à exécution votre commandement.

SCÈNE XLIII.

CLOVIS, SERGENTS.

CLOVIS. Vous deux, je vous prie de cœur d'aller tout de suite dire à Aurélien qu'il vous remette ce qu'il m'a apporté de Bourgogne, et revenez ici sans délai ; allons ! faites vite.

LE PREMIER SERGENT. Très-cher sire, si lourds qu'ils puissent jamais être, vos ordres seront toujours obéis sur l'heure. *(Ils sortent.)*

SCÈNE XLIV.

LES SERGENTS.

LE DEUXIÈME SERGENT. Vous parlez bien ; mais pourvu qu'il veuille nous le remettre. Allons savoir s'il s'y résoudra.

LE PREMIER SERGENT. M'est avis qu'il le faudra bien, puisque le roi nous y envoie. Eh regarde ! je le vois là-bas en chemin avec deux chevaliers, il n'est pas seul ; avançons-nous à leur rencontre.

SCÈNE XLV.

LES MÊMES, AURÉLIEN.

LE PREMIER SERGENT. Sire, que Mahomet soit votre ami ! le roi nous a envoyés auprès de vous ; il vous mande de nous donner ce qui est venu de Bourgogne en vos mains, afin qu'on le lui apporte. Ne manquez pas de nous le remettre sans délai.

AURÉLIEN. Mes amis, vous aurez tout. — Seigneurs, allons sur-le-champ livrer à ces deux hommes ce qu'ils viennent chercher, c'est-à-dire ce que Gondebaut nous a donné. Je vais devant. — Allons, mes amis ! tenez, chargez, portez au roi ; nous nous mettrons en marche pour vous suivre.

LE PREMIER SERGENT. Allons-nous-en, puisque nous sommes prêts ; je ne vois rien de mieux à faire.

LE DEUXIÈME SERGENT. Tenez, sire; par tous nos dieux! je n'ai jamais rien porté qui pesât autant que ceci.

LE PREMIER SERGENT. Ni moi non plus; j'en sue en dedans et en dehors.

SCÈNE XLVI.

LES MÊMES, CLOVIS; — puis CLOTILDE.

LE DEUXIÈME SERGENT. Cher sire, je veux que vous sachiez que vous avez tous les trésors de Gondebaut rassemblés devant vous.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Mahomet sait la peine que nous avons eue pour les apporter; vous avez beau jeu à vous réjouir longtemps.

CLOVIS. Beaux seigneurs, écoutez: j'apprends que la ville, le duché et la commune de Melun veulent se révolter contre moi; je veux tous vous y envoyer: pensez à vous mettre bientôt en route pour les surprendre.

CLOTILDE. Mon cher seigneur, je viens vous rendre grâces de votre réponse... Mais l'ignorez-vous? notre héritier, que j'aimais de tout mon cœur, Nigomire, est mort et enterré.

CLOVIS. Cette nouvelle me serre le cœur et me cause une cruelle douleur. Mère, vous avez été trop hâtive à le baptiser. Je suis convaincu, dame, que, si vous l'eussiez consacré à nos dieux, quoi qu'on en dise, il serait encore en vie; mais, en raison de ce qu'il a reçu le baptême, il n'a pu vivre plus longtemps: ce dont je suis chagrin.

CLOTILDE. Cher sire, je rends grâces à Dieu, dans cette circonstance, de m'avoir honorée, moi qui suis son humble servante, au point d'avoir daigné prendre et recevoir dans sa gloire mon premier-né; sachez-le, c'est la cause pour laquelle mon cœur n'en est en rien douloureusement affecté.

CLOVIS. Puisque vous le dites, allons, c'est bien; je n'en parle plus.

AURÉLIEN. Sire, nous prenons maintenant congé de vous; et nous allons, cher sire, faire sans objection ce que vous nous avez dit.

CLOVIS. Allez, montrez-leur ce que nous valons et quelles gens nous sommes en guerre; et s'ils veulent demander la paix et devenir bons sujets, mettez fin aux hostilités par un traité, sous condition qu'ils soient tous désormais en ma puissance.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Bien, cher sire; allons-nous-en maintenant sans plus de débats.

CLOVIS. Dame, avant le combat, je vais à Villejuif, pour mettre mes gens en ordre et de là m'en aller à l'armée; je ne puis dire quand je reviendrai; adieu.

CLOTILDE. Adieu, mon doux seigneur, quoique votre absence me soit pénible. Dieu vous conduise et vous ramène sain et sauf d'âme et de corps, comme je le désire.

CLOVIS. Que mon dieu Mahomet me soit miséricordieux! En avant, beaux seigneurs! allez devant moi pour m'ouvrir la route, que je le voie.

LE PREMIER SERGENT. Hors d'ici! place! sinon je frappe.

LE DEUXIÈME SERGENT. Allons, devant! retirez-vous en arrière; laissez-nous le chemin libre, ou, certainement, je vous donnerai de ma masse.

SCÈNE XLVII.

CLOTILDE, ISABELLE, *sa suivante*, puis ROBERT, *écuyer de Clovis*.

LA DEMOISELLE. Chère dame, je vous vois souvent changer de couleur d'une manière alarmante: vous éprouvez du mal ou quelque douleur, à ce que je crois.

CLOTILDE. Isabelle, mon amie, je sens dans les reins une angoisse telle qu'il me semble qu'on me brise et que ma chair soit rompue; c'est exactement

comme cela m'arriva, mon amie, lors de mon premier enfant.

LA DEMOISELLE. Dame, ne vous trompez pas; veuillez mander la sage-femme, car je tiens, à n'en pas douter, que vous êtes en mal d'enfant.

CLOTILDE. J'ignore si c'est cela; mais, vraiment, je suis bien mal. — Ah! Mère de Dieu, Vierge honorée! secourez-moi.

LA DEMOISELLE. Ma dame, je vois bien d'une manière certaine que vous êtes en travail: je vais bien vite envoyer chercher la sage-femme. — Robert, puisque je vous trouve ici, hâtez-vous d'aller chercher Catherine, la sage-femme, et dites-lui qu'elle vienne auprès de ma dame sur-le-champ.

ROBERT. Je cours m'en acquitter et je vous l'amènerai avant de m'arrêter. Je la vois qui va là-bas.

SCÈNE XLVIII.

ROBERT, CATHERINE

ROBERT. Holà! Catherine.

CATHERINE. Quoi, beau sire! par (ma) foi? Que me voulez-vous?

ROBERT. Il faut que vous alliez auprès de la reine. Je viens vous chercher pour un besoin pressant. Venez-vous-en: ce n'est pas loin. Ma sœur, je vous mènerai jusque-là. Entrez là dedans; je vous laisserai, ici ma chère amie.

SCÈNE XLIX.

CATHERINE, ISABELLE, CLOTILDE.

LA SAGE-FEMME. Dieu soit céans! Qu'est-ce? quelle mine, ma chère dame!

CLOTILDE. Par mon âme! je souffre beaucoup! mon amie, je n'ai envie ni de rire ni de jouer. — Aidez-moi par votre grâce, douce Mère de Dieu.

LA SAGE-FEMME. Ma chère dame, en peu de temps vous serez délivrée de vos maux les plus grands. Ne dites pas que je sois ivre; il vous faut souffrir encore un peu: je vois qu'à l'instant vous serez sans faute délivrée.

CLOTILDE. Dieu! quand sera-ce? Cette allégeance tarde trop longtemps à venir. — Veuillez vous souvenir de moi, Vierge Marie.

LA SAGE-FEMME. Dame, ne vous tourmentez pas davantage: vos grands maux sont passés. Demandez quel enfant vous avez eu, vous ferez mieux.

CLOTILDE. Puisque j'ai un enfant, Dieu soit loué, quoique j'aie beaucoup souffert! — M'amie, parlez donc, est-ce un fils ou une fille?

LA SAGE-FEMME. Ma chère dame, que votre cœur soit sûr et convaincu que c'est un fils. Que Dieu lui accorde le bien du corps et de l'âme!

CLOTILDE. Allons! couchez-moi tout de suite; puis vous emporterez ce fils et vous le ferez baptiser, car je le veux.

LA DEMOISELLE. Nous ferons votre volonté en tout point sur l'heure et de tout notre cœur. — Prenez contre moi, Catherine, et mettons-la dans son lit; maintenant n'ayons plus de crainte à son sujet. Puisqu'elle est couchée et couverte, pensons chacune à faire donner tout de suite le baptême à cet enfant et à le rendre chrétien: c'est raison.

LA SAGE-FEMME. Qu'il soit fait ainsi sans retard. Allons-nous-en à l'église. Je veux porter l'enfant; c'est mon métier et mon office.

LA DEMOISELLE. Je ne vous en blâme pas. Tandis que ma dame repose, accomplissons sa volonté promptement.

LA SAGE-FEMME. Dame, j'y consens: allons-nous-en droit à l'église.

(Ici elles vont par derrière, et puis elles rentrent dans la salle.)

SCÈNE L.

LA DEMOISELLE, LA SAGE-FEMME, CLOTILDE.

LA DEMOISELLE. Catherine, si vous m'en croyez, allons-nous-en d'ici. C'est bien à propos : ma dame dort et monseigneur aussi.

LA SAGE-FEMME. C'est bien. Laissons-la donc jusqu'à ce qu'elle s'éveille.

LA DEMOISELLE. Je ne dis pas que je ne le veuille de tout mon cœur.

CLOTILDE. Eh ! sire Dieu qui êtes sans fin, puisque vous m'avez délivrée, quelque souffrance que j'aie eue, je vous remercie en toute humilité de cœur de l'enfant et du mal aussi que j'ai souffert.

LA SAGE-FEMME. Chère dame, votre fils le chrétien dort couvert près de vous ; et, je vous le dis bien, il a nom Clodomir.

CLOTILDE. Ah ! que Notre-Seigneur soit loué de ce qu'il a reçu le baptême ! et pourvu qu'à l'avenir Dieu le tienne en santé, cela me suffit.

LA DEMOISELLE. Ma dame, que celui qui le fit le laisse bien vivre !

LA SAGE-FEMME. Ma dame, puisque vous êtes débarassée et que je n'ai plus rien à faire ici, ne vous déplaît, je m'en irai.

CLOTILDE. Bien ! soit ! Allez ; je penserai, ma chère amie, à vous envoyer une de mes robes tout entière pour votre peine.

LA SAGE-FEMME. Chère dame, que la vierge Marie vous donne de bons jours ! Plus vous aurez pour moi de bontés et plus je prierai Dieu pour vous. Chère dame, je vous dis enfin adieu.

SCÈNE LI.

CLOVIS, SERGENTS.

CLOVIS. C'est bien assez rester ici, je veux m'en retourner, et avant d'achever, savoir comment va la reine. Prenons donc ce chemin : et vous, sergents, ne manquez pas de m'ouvrir largement la route.

LE PREMIER SERGENT. Non, non, Mahomet me protège ! Place, place devant nous, ou vous sentirez si ma masse est légère !

LE DEUXIÈME SERGENT. Ne méritez pas que l'on vous frappe ; retirez-vous.

CLOVIS. Me voici donc en mon palais ! Sergents, holà ! que quelqu'un m'apprenne en quel état est la reine.

LE PREMIER SERGENT. Je suis le plus expéditif ; sire, j'y vais.

CLOVIS. Allons, va vite, par la foi que tu me dois, sans t'arrêter.

LE PREMIER SERGENT. Cher sire, je n'en ai pas envie ; je serai bientôt allé et venu, le temps seulement de lui parler ; et sachez que ce ne sera pas long.

SCÈNE LII.

CLOTILDE, LE SERGENT.

LE PREMIER SERGENT. Ma dame, que Dieu vous garde de chagrin ! Le roi m'envoie savoir s'il pourra être admis à vous parler.

CLOTILDE. Oui, mon doux ami ; dis-lui qu'il vienne quand cela lui plaira : il me trouvera toute prête, à son gré.

LE PREMIER SERGENT. C'est bien : je vais donc le lui dire :

SCÈNE LIII.

LE SERGENT, CLOVIS.

LE PREMIER SERGENT. Sire, si vous voulez parler à madame, vous pouvez bien y aller sans nul empêchement.

CLOVIS. Allons ! il faut que je me hâte. Allez devant.

LE DEUXIÈME SERGENT. A votre gré, derrière ou devant, sire.

LE PREMIER SERGENT. Et nous dirons aussi ce qui vous plaira, cher sire.

SCÈNE LIV.

CLOVIS, CLOTILDE, ISABELLE, SEIGNEURS.

CLOVIS. Dame, je viens apprendre ici en vous voyant comment vos couches se sont passées, quel enfant vous avez eu, et si, dame, il est taillé et animé pour vivre.

CLOTILDE. Cher sire, je suis troublée ; sur mon âme ! tout ce que je sais bien, c'est que j'ai eu un fils (je vous le jure, sire), qui a été baptisé, et auquel on a donné le nom de Clodomire.

CLOVIS. Dame, de grâce, que je le voie, sans en dire davantage.

CLOTILDE. Volontiers, cher sire, par mon âme ! — Isabelle, allez tout de suite le chercher, et apportez-le bien vite ici emmaillotté.

LA DEMOISELLE. J'y vais, ma dame, en vérité. — Le voici, Monseigneur, regardez. Par ma foi ! regardez-le bien, il vous ressemble.

CLOVIS. Je vous dirai mon sentiment, qui est que je le vois fort malade ; il n'en peut être autrement, puisqu'il a reçu le baptême au nom de votre Dieu. J'ai peur qu'il ne s'en aille tout droit à la mort, comme fit son frère, sans ressource ; je vous dis vrai.

CLOTILDE. Il peut bien avoir une maladie ; mais, s'il plaît à Dieu, il ne mourra pas. Je crois, sire, qu'il guérira ; j'en suis persuadée.

CLOVIS. Mis ainsi, comme le premier, en la puissance de votre Dieu par le baptême que vous lui avez donné, il ne peut éviter de le payer par sa mort, de même que son frère. Gardez-le bien, je vous le laisse. — En avant, seigneurs ! partons d'ici bien vite.

LE DEUXIÈME SERGENT. Soit, cher sire, puisque vous le dites.

SCÈNE LV.

CLOTILDE, ISABELLE.

CLOTILDE. Eh ! Mère de Dieu qui avez mérité de porter le fruit de vie, et qui, vierge, enfantâtes l'Homme-Dieu, soyez assez bonne pour donner la santé à cet enfant, de manière à ce que je trouve le père disposé à embrasser bientôt la foi catholique et à devenir chrétien. — Isabelle, vite, sans plus discourir, reportez promptement cet enfant coucher.

LA DEMOISELLE. Dame, je ferai en tout votre commandement.

CLOTILDE. Eh bien ! allez, et pendant ce temps-là j'irai prier Dieu avec mon livre. Venez auprès de moi sans tarder, quand vous aurez fait.

LA DEMOISELLE. Dame, je veux accomplir votre volonté.

SCÈNE LVI.

CLOTILDE seule.

CLOTILDE. Sire Dieu, qui, pour remplir les sièges de votre paradis, dont les mauvais anges avaient été jadis précipités par leur orgueil, eûtes ensuite la volonté de former l'homme pour occuper ces places et jouir sans fin de votre gloire ; vous qui êtes seigneur, vie et chemin, rendez la santé à mon enfant, en sorte qu'il soit sans maladie et que le père ne dise plus que, parce qu'il est chrétien, vous ne pouvez pas lui donner la vie aussi bien que la mort, et qu'en ceci son sort est malheureux. — Ah, Dame des cieux ! veuillez, en cette circonstance, être ma protectrice et entendre ma supplique ; et je veux m'appliquer à dire dévotement vos heures, avant de m'en aller d'ici, que j'y gagne ou que j'y perde.

SCÈNE LVII.

DIEU, NOTRE-DAME, GABRIEL, MICHEL.

DIEU. Mère, et vous, Jésus, allons-nous-en ; descendez, sans rester plus longtemps ici. Je vois là-

bas Clotilde qui se livre à une lamentation et à une douleur telles que sa face est trempée de larmes. Il faut que je lui accorde une grâce. — Allons, vous tous!

NOTRE-DAME. Mon Dieu, mon père, mon doux fils, nous ferons votre volonté. — Holà, anges! soyez prêts à descendre bientôt.

GABRIEL. Dame, qui avez connu ce que les cieus ignorent, chacun de nous est attentif à faire votre volonté.

MICHEL. Et jamais ainsi nous ne ferons mal. — Jean, allons-nous-en tous les trois en chantant, aussi bien qu'en nous livrant à nos jeux : c'est mon avis.

SAINT JEAN. Cela me plaît très-fort et je le veux. Allons, commençons, mes doux amis.

Rondeau.

Reine des cieus, quiconque s'étudie à vous servir fait une très-bonne œuvre, car il acquiert des vertus et obtient la rémission de tous ses péchés; Reine des cieus, quiconque s'étudie à vous servir, trouve Dieu plein de douceur et se repait de gloire dans le séjour des suprêmes perfections.

DIEU. Mère, mon intention n'est pas d'aller là-bas vers Clotilde, mais de descendre droit où son fils est couché. — Tenez-vous ici en ce chemin, il suffit de moi et de vous, Marie, pour le voir.

NOTRE-DAME. Cher fils, je ne mets ni opposition ni obstacle à votre volonté; exercez votre puissance comme il vous plaira.

DIEU. Enfant, ma venue aura servi au moins à ta guérison. Ton mal a disparu entièrement par la prière humble et dévote de Clotilde, ta chère mère, dont le zèle dans ses devoirs ne méritait pas moins que ce don de ma grâce. Allons, mère, faites vite marcher ces trois devant.

NOTRE-DAME. Volontiers, mon Dieu. — Allons, en avant! anges, allez-vous-en comme vous vîtes; et, en allant, achevez le chant que vous avez commencé.

GABRIEL. Vierge excellente et sans prix, puisque cela vous plaît, nous le ferons.

Rondeau.

L'on trouve Dieu plein de douceur et l'on se repait de gloire dans le séjour des suprêmes perfections. Reine des cieus, celui qui s'applique à vous servir fait une très-bonne œuvre.

SCÈNE LVIII.

ISABELLE *seule.*

LA DEMOISELLE. C'est trop s'arrêter, rendons-nous auprès de la reine. Toutefois, d'abord, il est bon d'aviser à ce que son fils Clodomire ne manque de rien. Eh regardez! comme il se prend à rire! Dieu merci! il est en bon état. Je vais le lui dire sans tarder, avant de m'asseoir.

SCÈNE LIX.

CLOTILDE, ISABELLE.

CLOTILDE. Isabelle, que vous êtes restée longtemps à venir.

LA DEMOISELLE. Dame, j'ai été retenue dans la chambre un peu longuement par votre fils; en vérité, il m'a tant souri que vous ne pourriez le croire, et d'un sourire si doux.

CLOTILDE. Il n'est donc pas malade. Isabelle. Ah! ne restons plus assises ici; courons, je veux le voir de suite.

LA DEMOISELLE. Soit! Eh bien, madame, voyez comme il ouvre doucement la bouche en souriant. Je crois qu'il n'a aucun mal.

CLOTILDE. Louée soit Notre-Dame! Au moins, quand le roi viendra ici et qu'il le trouvera en santé, il ne sera pas fondé à dire que par suite de son baptême, il appartient à la mort.

SCÈNE LX.

CLOVIS, AURÉLIEN, CHEVALIERS, UN PRÉVÔT.

AURÉLIEN. Mon cher seigneur, veuillez nos dieux vous envoyer honneur et joie, et vous amener à une noble et haute puissance!

CLOVIS. En vérité, je suis convaincu que vous me voulez beaucoup de bien. Soyez tous les bienvenus; avancez ici près de moi.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Mon cher seigneur, quand je vous vois, certainement j'ai le cœur joyeux de vous voir si gai et si éveillé.

CLOVIS. Que me direz-vous de nouveau ici? Qu'avez-vous fait? où avez-vous été? Vous devez avoir quelque chose à me dire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. La fortune est pour vous, sire, comme si vous étiez le roi Darius; car votre royaume s'étend aujourd'hui jusqu'à la rivière d'Aire, et tout le plat pays s'incline à votre domination.

AURÉLIEN. Sire, j'ai garni tous les forts de gens d'armes et de peuple pour les garder; vous possédez le château de Melun-sur-Seine, qui, selon moi, est solide et de valeur, et dont j'ai moi-même fait la conquête nouvellement pour vous.

CLOVIS. Aurélien, en vérité, je n'ignore pas qu'en tout temps, vous ne songez qu'à mon bien et mon honneur; aussi ai-je plus de confiance en vous, sachez-le à n'en pas douter, qu'en tout autre qui hante ma cour. Mon amitié est plus profonde que ne peuvent l'exprimer mes paroles.

UN PRÉVÔT. Cher sire, entendez sans délai les nouvelles que je veux vous dire. Cher sire, les Saxons et les Allemands sont venus en votre pays. Nous sommes tout stupéfaits de les voir; car ils sont en très-grand nombre, et ils ne s'appliquent chaque jour qu'à nous faire la guerre, à prendre les gens, à piller le pays; et si vous ne nous secourez bientôt, vous verrez que vous perdrez le pays et les hommes.

CLOVIS. Seigneurs, il nous faut être diligents à secourir ma terre, et partir bien vite. — Mon ami, tu t'en iras devant, et partout tu commanderas qu'on les combatte vigoureusement, hors des villes.

LE PRÉVÔT. Sire, je vais faire sur l'heure votre commandement.

CLOVIS. Allons-nous-en sans plus tarder, ne restons plus ici.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, s'il vous semble bon, nous nous en irons par où est ma dame; nous ne savons pas si nous la reverrons jamais.

CLOVIS. Tournez-y vos pas, cela me plaît fort.

AURÉLIEN. Allons-nous-en donc par ici, car je crois que c'est notre mieux.

SCÈNE LXI.

CLOVIS, CLOTILDE, CHEVALIERS FRANCS,
L'ARMÉE.

CLOVIS. Eh bien, dame! comment va ce fils? dites-le-nous.

CLOTILDE. Mon cher seigneur, soyez le bienvenu; Dieu merci, il est bien portant. Mais, où allez-vous ainsi, vous et tous ces guerriers?

CLOVIS. Nous allons combattre et repousser les Allemands, qui viennent détruire et saccager mon pays.

CLOTILDE. Hélas! je n'ai pas de conseils à vous donner, mais, certes, si vous m'en croyez, vous seriez chrétien comme moi, vous auriez reçu le baptême et vous seriez oint d'huile et du saint chrême depuis longtemps.

CLOVIS. Là, là, je ne vous en veux point; mais vous dépensez vainement vos paroles. Vous êtes trop sage en cette circonstance; cessez pour le moment. Je vous dis à Mahomet (à-dieu), et m'en vais.

CLOTILDE. Cher sire, que Dieu veuille vous inspi-

rer la volonté d'embrasser sa foi, pour que vous et moi, nous ayons la même croyance!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Eh, chère dame! puisse le Dieu, en qui vous avez fiance, accomplir heureusement votre désir!

CLOTILDE. Mes amis, quelque part que vous alliez, faites une besogne telle que chacun y acquière de l'honneur pour son corps et pour son âme!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Madame, je vous recommande à Mahomet; puisse-t-il vous regarder de manière à vous avoir toujours en sa garde!

CLOTILDE. Beaux seigneurs, que Dieu écarte de vous tout ce qui pourrait vous être désagréable, et qu'il dirige toujours vos affaires de bien en mieux!

SCÈNE LXII.

LE ROI DES ALLEMANDS, SES CHEVALIERS.

LE ROI DES ALLEMANDS. Eh quoi, seigneurs, à quelle oisiveté sommes-nous abandonnés? Nombreux comme nous le sommes, ne pouvons-nous plus courir sus aux hommes de ce pays, et piller et massacrer femmes et enfants; et si quelqu'un se révolte contre nous, homme ou femme, le passer au fil de l'épée?

LE PREMIER CHEVALIER ALLEMAND. Cher sire, vous avez grandement raison; mais avant, si l'on avisait tout de suite à préparer la retraite quand elle sera devenue nécessaire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER ALLEMAND. Nous nous retirerons par ici; il s'agit surtout de toujours aller en avant, sans être forcés de retourner sur nos pas.

LE ROI ALLEMAND. Voilà qui est bien. Allons, sans plus de paroles, je suis de votre avis.

SCÈNE LXIII.

CLOVIS, AURÉLIEN, CHEVALIERS FRANCS, L'ARMÉE DES FRANCS; LE ROI DES ALLEMANDS, SEIGNEURS ALLEMANDS, LEUR ARMÉE.

CLOVIS. Seigneurs, à ce que je vois et pressens, il nous faut absolument combattre. D'autres fois déjà nous avons assisté à des batailles, sans être ni morts ni pris: il nous faut encore, pour acquérir de l'honneur, attaquer nos ennemis et venger notre pays de ceux qui l'envahissent à tort.

AURÉLIEN. Sire, puisqu'ils se tiennent cois, c'est que leurs affaires vont mal. Ils pourront bien nous donner du tracas; mais vous verrez qu'ils feront tant qu'à la fin ils seront battus. Soyez prudent. Envoyez savoir en quel lieu ils se trouvent, afin de les attaquer à l'improviste, et qu'ils ne nous surprennent point.

CLOVIS. C'est bien dit. — Huchon, mon doux ami, Mahomet vous garde! Allez aux renseignements, ayez des nouvelles de ces allemands.

L'ÉCUYER D'AURÉLIEN. Cher sire, trop tôt vous en aurez; néanmoins je veux obéir à vos ordres. Je pars, et vous recommande à Mahomet. — Seigneurs, c'est fini, me voici de retour. Je vous le disais bien, je les ai trouvés qui viennent tout droit ici sans faute pour vous attaquer et vous combattre: c'est leur intention.

CLOVIS. Allons vite! rangeons-nous (en bataille) sans tarder, et puis après nous marcherons sur eux. Je compte les tenir si près et si court qu'ils n'échapperont à la mort, qu'en se mettant à ma merci.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE CLOVIS. Cher sire, je les vois venir ici: serons tellement nos rangs qu'ils ne puissent nullement pénétrer parmi nous.

LE TROISIÈME CHEVALIER ALLEMAND. Rendez-vous, rendez-vous sans combattre: c'est le mieux en vérité; car nous sommes une si grande quantité de

gens qu'on ne peut nous nombrer, et que vous ne pourrez jamais vous débarrasser de nous.

LE TROISIÈME CHEVALIER DE CLOVIS. Non, non, vous mourrez tous aujourd'hui. — Frappons sur eux sans quartier: ils sont venus ici marchander ce qu'ils n'emporteraient pas; ils ne l'achèteront pas moins qu'au prix de leur vie.

LE ROI ALLEMAND. J'ai grand'envie de te tuer, et je le ferai incontinent. Tiens, va, je te ferai changer ton regard menaçant.

AURÉLIEN. Mon cher seigneur, je vous dirai que si nous nous lions seulement sur nos forces, je ne vois pour nous que perte et ruine. Ces gens ne sont nullement las, et ils sont en bien plus grand nombre que nous. Dans cette bataille, aucune vaillance humaine ne nous sera de quelque utilité et nous empêchera d'avoir le dessus. Je vous le conseille, veuillez prier d'un cœur humble la vertu divine (je dis le Dieu que la reine ma maîtresse vous prêche si souvent) qu'elle vous délivre de ces guerriers; et promettez incontinent à ce Dieu que, s'il vous tire honorablement du danger, vous croirez en lui.

CLOVIS. Aurélien, que ferez-vous vous-même? dites-le moi.

AURÉLIEN. Par ma foi! je ferai comme vous, si tant est que je sois vivant après le combat.

CLOVIS. Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui changez les plus douloureuses extrémités des cœurs en douces joies; ô vous qui prêtez aide et secours à ceux qui mettent leur espoir et leur confiance en vous, à ce que dit ma femme, Clotilde; Seigneur, je vous prie humblement de me donner la victoire sur mes ennemis qui m'entourent, et s'il en arrive ainsi sous mes yeux, je vous promets de me faire baptiser et de croire en vous. J'ai bien invoqué mes dieux; mais il ne m'en est rien apparu de bon; au contraire ils se sont éloignés de moi. C'est pourquoi je je me déclare contre eux, devant vous, en présence des faits. Mes dieux sont sans puissance, et nul ne doit croire en eux, puisqu'ils n'aident ni ne secourent dans le malheur ceux qui les révèrent. C'est pourquoi j'ai le désir de croire en vous, mais livrez-moi mes adversaires et faites que je me tire d'ici à mon honneur.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE CLOVIS. En avant, seigneurs! en avant! dès ce moment, ne songeons qu'à fort combattre: allons! Nous avons le dessus, et l'avantage du combat; car j'aperçois là par terre leur roi étendu mort.

LE QUATRIÈME ALLEMAND. Ah! que dire? que comprendre? Eh quoi, nous avons le pire dans cette guerre? Hélas! comme nous serons hannis! Oci vraiment, je prends la fuite.

CLOVIS. En avant, beaux seigneurs! aujourd'hui songez à si bien faire que nous puissions, vous et moi, acquérir encore de l'honneur.

LE PREMIER ALLEMAND. Sire roi, sans combattre davantage, prêtez-nous une oreille favorable et propice: nous vous supplions, ne laissez pas dans ce combat périr plus de nos hommes; nous nous rendons à vous, nous sommes entièrement à votre merci, cher sire.

CLOVIS. Holà, seigneurs! je mets ces gens-ci sous ma protection: ne combattez plus contre eux; puisqu'ils cèdent à mes volontés et qu'ils me demandent paix et merci, je veux qu'ils les aient.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE CLOVIS. Qu'ils n'aient pas peur, ils les auront, puisque vous le voulez.

CLOVIS. Seigneurs, retirez-vous donc; après avoir oui mon conseil, je réglerai quel tribut je prendrai sur vous comme mes sujets.

LE DEUXIÈME ALLEMAND. Sire, nous vous le payerons désormais tous les ans tel qu'il sera fixé; en vérité, nous ne nous y fâcherons en rien.

AURÉLIEN. Allez, il vous fera savoir ce qu'il voudra que vous fassiez à son égard.

SCÈNE LXIV.

CLOVIS, SES CHEVALIERS.

AURÉLIEN. Sire, il est bon que vous laissiez ce pays et que nous retournions en France : nous y serons bien mieux qu'ici.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE CLOVIS. C'est vrai, c'est aussi notre avis ; nous serons avec nos compatriotes. Ce qui fait que nous vivrons le cœur souvent plus joyeux.

CLOVIS. Eh bien, puisque vous le souhaitez, je veux qu'il soit fait selon votre demande : allons-nous-en vite sans réplique par cette route.

LE TROISIÈME CHEVALIER. Allons. Certes, lorsque la reine vous verra, elle aura beaucoup de joie à entendre raconter la victoire que vous avez remportée.

CLOVIS. N'en doutez pas, cela lui sera bien rapporté ; je vais auprès d'elle.

SCÈNE LXV.

CLOVIS, CLOTILDE, CHEVALIERS.

CLOVIS. Dame reine, que Dieu vous conserve son amitié !

CLOTILDE. Cher sire, pour l'amour de Dieu, qui vous a appris ce salut, et où avez-vous pris l'idée de me le dire ?

CLOVIS. Mon amie, c'est notre Seigneur Jésus-Christ, que je tiens pour vrai Dieu. Savez-vous pourquoi ? Je viens d'un pays où j'ai porté des guerres si terribles contre les Allemands et les Saxons que c'est merveille à raconter. J'ai vu l'heure, n'en doutez pas, où mes hommes étant en rang pour combattre, avaient plus de quatre hommes contre un. Alors je ne savais que faire ? toutefois je ne reculai pas. Ayant imploré de toute mon âme le secours de mes dieux, ayant eu recours à eux, comme ils ne faisaient ni chaud ni froid, en cette extrémité, et au milieu du massacre de mes gens, Aurélien, le preux, le noble, s'en vint me dire : « Cher sire, implorez l'aide et le secours de Jésus-Christ. » Dame, j'e le fis, et sur l'heure une partie de mes ennemis s'enfuit ; les autres se rendirent. Ainsi je les conquis du coup ; et, puisque Jésus-Christ ne m'a pas oublié, je ne l'oublierai pas : je me ferai baptiser pour l'amour de Dieu, et cela bientôt, dame.

CLOTILDE. C'est ainsi, cher sire, que vous sauverez votre âme et aurez Dieu pour ami. Permettez, je vais mander Remi, qui a le titre d'archevêque de Reims ; il vous enseignera, pourvu qu'il vous plaise de lui prêter attention. Car désormais vous ne devez plus douter, mais il vous faut connaître et croire que Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit sont trois personnes, et que néanmoins, dans cette haute Trinité, il n'y a qu'une divinité unique : voilà ; m'entendez-vous ?

CLOVIS. Dame, pour Dieu ! mandez vite Remi ; que je le voie.

CLOTILDE. Qui voulez-vous que j'y envoie, mon cher seigneur ?

CLOVIS. Envoyez-y ce chevalier, sans nul délai.

CLOTILDE. Volontiers, sire. — Je vous prie de m'aller chercher l'archevêque de Reims ; dites-lui qu'il vienne bien vite ici vers moi.

LE PREMIER CHEVALIER. Volontiers, dame, par ma foi ! J'y vais ; sachez que je ne m'arrêterai pas que je ne l'amène ici.

SCÈNE LXVI.

UN CHEVALIER, SAINT REMI, CLERCS.

LE PREMIER CHEVALIER. Je le vois là-bas, c'est bien à propos. — (A saint Remi.) Sire, ne tardez

point : je viens ici de la part de la reine, qui vous prie, au nom de l'amitié, de venir auprès d'elle.

L'ARCHEVÊQUE. Sire, allez devant tout de suite, car je laisse tout pour vous suivre. — Vous deux, venez où je vais.

LE PREMIER CLERC. Sire, tenez pour sûr que nous le faisons.

LE DEUXIÈME CLERC. Certes, nous allons avec vous dès maintenant.

SCÈNE LXVII.

LES MÊMES, CLOTILDE.

LE PREMIER CHEVALIER. Chère dame, voici l'archevêque, que je vous amène ; il n'a ni retardé, ni attendu au lendemain.

CLOTILDE. Or, qu'il soit le très-bien venu.

SCÈNE LXVIII.

CLOTILDE, SAINT REMI.

CLOTILDE. Ça, ça, archevêque Remi, asseyez-vous à mes côtés sans plus de cérémonie.

L'ARCHEVÊQUE. Dame, ne me priez pas de me placer dans un siège aussi élevé ; il doit me suffire de m'asseoir ici en bas.

CLOTILDE. En vérité, vous vous asseoiriez ici, sire, car vous n'êtes pas moins élevé en dignité que moi. — Voici pourquoi je vous ai mandé : Monseigneur a faim d'être baptisé et veut devenir chrétien ; mais il ne sait pas quels sont les articles qu'il faut croire et observer : c'est pourquoi je vous prie de vous souvenir, quand vous serez admis en sa présence, de lui montrer le vrai chemin du salut.

L'ARCHEVÊQUE. Certes, dame, c'est grand'joie, s'il lui plaît de m'écouter. Non, non, certes, je ne l'oublierai pas. Je m'en vais même tout de suite auprès de lui pour lui dire toute ma pensée, puisque tel est son désir et telle son intention.

CLOTILDE. Sire, vous êtes un homme sage : instruisez-le de manière à ce qu'il ne retourne pas à ses faux dieux.

L'ARCHEVÊQUE. Adieu, dame. Par la foi que je dois à saint Pierre ! je ferai à cet égard le mieux que je pourrai.

SCÈNE LXIX.

SAINT REMI, CLOVIS, CHEVALIERS.

L'ARCHEVÊQUE. Que Jésus-Christ, Fils de Dieu le Père, qui voulut souffrir en croix pour nous l'angoisse de la mort, accroisse vos honneurs, roi puissant !

CLOVIS. Sire, ce salut au nom de Jésus, me plaît fort ; car votre Dieu m'a été très-utile et jamais je ne l'oublierai ; une autre fois je vous dirai plus à loisir pourquoi.

L'ARCHEVÊQUE. Sire, laissez-moi vous parler un peu ? veuillez m'écouter avant que je m'en aille.

CLOVIS. Oui, sire, parlez sans crainte : je vous écouterai volontiers, et je vous répondrai.

L'ARCHEVÊQUE. Sire, voici ce que je vous annonce : Il est un Dieu sans fin, qui jamais n'eut de commencement ; de celui-ci est venu un Fils, de ces deux un Saint-Esprit ; et ces trois, en vérité je vous le dis, ne sont qu'un Dieu et qu'une volonté. Par ces trois fut créé le monde et toutes choses dans les cieux. Il est vrai que l'homme fut fait de terre. C'est lui-même qui, par ses crimes, s'est mis dans un esclavage si rigoureux qu'il s'est fermé le paradis ; il a contracté une dette telle que depuis il ne s'en est plus acquitté, et il n'y avait nul homme capable de libérer le monde quand le Fils de Dieu descendit dans le sein de la Vierge et y devint homme. C'est lui qui, par sa sainte passion, a fait la rédemption du genre humain en offrant son corps à la mort. Ah ! c'est le doux miséricordieux, qui jamais ne manque dans la nécessité ; ah ! c'est celui qui se-

court de près de loin ceux qui l'aiment ou non, pourvu qu'on l'implore de bon cœur; il n'y a pas de doute.

CLOVIS. Saint père, je vous écoute volontiers, et crois comme vrai ce que vous dites. — Seigneurs, avez foi aux paroles de ce saint homme; recevons tous réellement le baptême, et que chacun soit bon chrétien: c'est moi qui vous le dis bien, nous ne pouvons rien faire de plus noble.

LE PREMIER CHEVALIER. Cher sire, veuillez m'entendre: pour nous tous, je vous fais cette déclaration: Nous sommes d'accord de laisser les dieux mortels et de nous adresser au vrai Dieu des cieux que prêche Remi; désormais nous croyons en Dieu.

CLOVIS. Remi, sans plus attendre, baptisez-moi, et me donnez tout de suite la qualité de chrétien.

L'ARCHEVÊQUE. Sire, je ferai de bon cœur, de loin et de près, ce qui vous plaira. Allons! voyez les saints fonts prêts: dépouillez-vous.

CLOVIS. Mon doux ami, je me déshabille à l'instant d'un cœur joyeux. Allons! me voici déshabillé: qu'ai-je à faire de plus?

L'ARCHEVÊQUE. Pour refaire de vous un nouvel homme, il faut que vous vous mettiez ici dedans à genoux, non pas la face contre terre, mais les mains jointes.

CLOVIS. Sire, vous serez obéi en tout point: m'y voilà mis.

(Ici vient un pigeon avec une fiole.)

L'ARCHEVÊQUE. Ah! doux Jésus-Christ, ami véritable, comme vous conduisez vos œuvres de bien à mieux! Seigneur, vous avez vu du haut du ciel que le chrême me manquait. Grâce vous soient rendues, Seigneur, de votre envoi par ce pigeon!

CLOVIS. Eh! que sens-je de si bon? Sire, est-ce ce que vous tenez entre vos mains? Jamais, depuis que je suis né, je ne sentis une aussi noble odeur; elle m'a mis le cœur en grande allégresse. Certes, je suis convaincu que c'est une chose sainte, car il n'y a ni violette, ni lis, ni rose, ni baume, ni cyprès, ni térébenthine, ni fleur de cannelle, quelque pure qu'elle soit, ni tout autre épice que je pourrais nommer, que cette odeur ne surpasse et ne laisse derrière elle.

L'ARCHEVÊQUE. Sire, dites en un mot que Dieu vous aime, vous ne mentirez point, puisqu'il veut que vous soyez oint d'une liqueur aussi précieuse et d'où vient cette noble odeur que vous sentez.

CLOVIS. Hâtez-vous de me baptiser, je vous en prie.

L'ARCHEVÊQUE. Cher sire, vous serez délivré sur l'heure et sans difficulté; maintenant tenez-vous coi. Dites-moi, renoncez-vous à Satan?

CLOVIS. J'y renonce, n'en doutez pas, sire, c'est vrai.

L'ARCHEVÊQUE. Il me faut aussi savoir si vous renoncez à ses pompes et à ses œuvres, comme un bon et parfait chrétien.

CLOVIS. Oui, je suis très-décidé à y renoncer.

L'ARCHEVÊQUE. Seigneurs, il faut, je vous le déclare, changer ce nom de Clovis: comment le roi aura-t-il nom?

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Louis: sire, c'est un beau nom.

L'ARCHEVÊQUE. Louis, croyez-vous en Notre-Seigneur, Dieu le Père, qui créa le ciel et la terre, vous et moi? dites-le bien vite.

CLOVIS. Oui, en vérité, sire, j'y crois certainement.

L'ARCHEVÊQUE. Et que Jésus-Christ est son Fils véritable, né de la Vierge, homme et Dieu, et ayant, pour nous racheter, souffert sur la croix la passion de la mort?

CLOVIS. Sire, je suis convaincu que tout cela est vrai, et je le crois ainsi.

L'ARCHEVÊQUE. Et, dites-moi, croyez-vous de même que le Saint-Esprit soit Dieu? Croyez-vous à

l'Eglise catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, et à l'universelle résurrection, où les bons seront mis en corps et en âme dans la gloire céleste, et les mauvais jetés au milieu des tourments éternels?

CLOVIS. Je crois tout ceci véritable, et je n'en doute point.

L'ARCHEVÊQUE. Et à cette heure que demandez-vous de moi? Parlez, révélez votre âme.

CLOVIS. Je demande le baptême de sainte Eglise.

L'ARCHEVÊQUE. Vous l'aurez. Eh bien! je vous baptise comme chrétien, soyez-en convaincu, au nom de Dieu le Père, le Fils (*un peu d'intervalle*) et le Saint-Esprit aussi. Que le Dieu tout-puissant, qui vous régénère par cette eau, et qui vous donne par le Saint-Esprit, la rémission de vos péchés au moyen de cette onction que vous sentez sur votre tête, veuille vous joindre à lui dans la gloire éternelle!

CLOVIS. Amen! Je l'en prie bonnement de tout mon cœur.

L'ARCHEVÊQUE. Seigneurs, je vous demanderai un grand drap pour envelopper sa tête et son corps jusqu'à terre.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Il ne faut point en aller chercher: sire, je l'ai tout prêt.

L'ARCHEVÊQUE. Donnez-le-moi, donnez: c'est bien. — Sire, il faut être enveloppé de ce drap-ci depuis le haut de la tête jusqu'à terre. — Seigneurs, à vous tous, à l'instant même, levez-le haut entre vos bras. Que l'un de mes clercs prenne ses habits, dont il se revêtira de nouveau, quand ce jour-ci sera passé. En avant? ne tardez pas à l'emporter en son palais. Mes clercs et moi nous suivrons et nous chanterons les louanges de Dieu, dont la grâce a si puissamment agi, que la sainte Eglise a gagné un aussi noble champion. Or sus! chantons *Te Deum laudamus*.

CONARDS (Les). — Les *Conards*, comme les lotts, les sots, les sclaffards, sont l'un des noms qu'ont reçus, au moyen âge, les sectateurs de la fête des Fous. Il reste d'eux des rits extrêmement altérés et ne conservant plus ni caractère moral, ni caractère religieux, qu'a conservés Du Cange (*v° Abbas Conardorum*), et qu'ont cités du Tilliot et l'abbé d'Arigny. — *Voy. FÊTE DES Fous*.

CONCEPTION (L'IMMACULÉE), ou le TRIOMPHE DES NORMANDS. — *Voy. TRIOMPHE DES NORMANDS (Le)*.

CONCEPTION (La). — Les frères Parfait ont remarqué que deux éditions particulières de la *Conception* avaient été données vers 1522 et 1540, par Alain Lotrian, sous le titre de: *Mystère de la Conception, Nativité d'Annonciation de la benoïste Vierge Marie, avec la Nativité de Jésus-Christ et son Enfance*. Ils ajoutent que l'auteur du *Mystère de l'Incarnation*, représenté à Rouen, en 1474, s'est évidemment servi plusieurs fois du texte de la *Conception*. — *Voy. PASSION, II, § 4*.

CONDAMNATION DE BANQUET (La). — M. O. Leroy a signalé, dans les bibliothèques du nord, plusieurs manuscrits de la *Condamnation de Banquet*.

Cette pièce date de la fin du xv^e siècle, et ne contient pas moins de six à sept mille vers.

Les frères Parfait l'ont indiquée à la suite des éditions de la *Nef de Santé* et du *Gou-*

vernail du corps humain, pièces en prose, imprimées, pour la première fois, en 1507, pour Anthoine Vêrard, et, plus tard, pour la veuve de Jehan Trapperel et Philippe le Noir (*Histoire du théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 124-132).

De Beauchamps intitule cette pièce la *Condamnation des Banquets*, et l'attribue à Nicole de La Chesnaye, *Rech. sur les Théât. de Fr.*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 306.) La *Bibliothèque du Théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière, (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 89) en donne l'analyse sous le même nom de La Chesnaye, et sous le même titre, également inexact, des frères Parfait ou de Beauchamps, la *Condamnation du Banquet ou des Banquets*.

M. O. Leroy la considère comme flamande d'origine (*Etudes sur les Mystères*; Paris, 1837, in-8°, p. 372), et en donne l'analyse suivante que nous préférons à celle des frères Parfait :

« Une bande de gens, menant joyeuse vie, sous les noms de guerre de Mangeons-Tout, La Soif, Bois-à-Vous, Sans-Eau, etc., sont traités à *bouche que veux-tu*, chez le gros et splendide Banquet, qui les a reçus avec quelques dames, et Dieu sait quelles dames! l'une est la Friandise, l'autre la Gourmandise, une autre est la Luxure. Tout à coup, au moment où moins ils y pensent, nos rians convives, assaillis par une troupe d'ennemis effrayants, hideux, et qui ont pour noms : La Colique, la Goutte, la Jaunisse, Esquinancie, Hydropisie, etc., se mettent à pousser en chœur avec leurs fidèles compagnes, des cris de possédés. Une de ces demoiselles, Gourmandise, est saisie à la gorge par Esquinancie, tandis que Luxure, sa fille (remarquons cette parenté), tombe entre les mains du terrible La Goutte qui la met à la torture. Bois-à-vous, Sans-Eau, et autres *bons vivants*, restent sur le carreau. Le demeurant de la bande joyeuse en est réduit à se jeter entre les bras de Sobriété, qui appelle Remède à son secours.

« Gros-Banquet, traduit devant Expérience, est condamné à mort. La sentence porte que la Diète fera l'office de bourreau. Le malheureux demande à se confesser, il harangue l'Assistance, tout le monde le plaint, le confesseur l'absout, et la Diète l'étrangle... (*Ibid.*, p. 372-373). » — Voyez NICOLE DE LA CHESNAYE.

CONFLIT DES VERTUS ET DES VICES D'ISIDORE DE SÉVILLE. — En 1835, dans son Cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin citait, parmi les monuments du théâtre, au VII^e siècle, le *Conflit des Vertus de saint Isidore de Séville*. (Voy. *Journ. quot. de l'Intr. publiq.*, 25 mars 1835, 1^{er} semestre, XII^e article, p. 190). Rien, dans cet écrit de saint Isidore, ne nous a paru tenir ni de près ni de loin au théâtre. Le dialogue ne constitue pas le drame.

COUCHES DE LA VIERGE (Les). — M. Ray-

nouard, dans le *Journal des Savants* (Juin 1836, art. sur le *Myst. de saint Crépin*, p. 367), date du XIV^e siècle le mystère des *Couches de la Vierge*, ainsi que celui de la *Création*. (Voy. PASSION, II, § 4.)

CRÉATION (La). — Mystère de la seconde moitié du XV^e siècle, dont le manuscrit est conservé à l'Hôtel de ville de Troyes, et dont M. Vallet de Viriville a, pour la première fois, publié quelques extraits, en 1842, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. III, p. 448-475), sous ce titre, fort obscur : *Notice d'un mystère par personnages représenté à Troyes, vers la fin du XV^e siècle*. Selon M. de Viriville, la première journée contiendrait une scène de la *Création*, la seconde la *Nativité*, la troisième la *Résurrection*. A partir de la seconde partie, l'éditeur a cru remarquer une analogie étroite entre ce mystère et la fameuse *Passion* d'Arnoul Gresban, à tel point que le manuscrit de Troyes devrait servir pour l'édition de l'œuvre de Gresban. Il n'y aurait donc d'original que la première journée et une faible partie de la seconde. En raison même de ces allégations, que rien, du reste, ne justifie encore, il semble que l'auteur de la *Notice* eût dû s'appesantir surtout sur la partie qu'il considérerait comme originale; c'est celle, au contraire, dont il a le moins donné d'extraits, et, en général même, ces extraits sont si malheureusement divisés, et l'ensemble de son travail est si étrangement obscur que, dans l'impossibilité d'avoir le manuscrit entre nos mains, nous bornons là cette note. Il est à souhaiter que ce mystère trouve un éditeur plus intelligent, et nous en appelons de tout notre cœur aux érudits de l'Aube.

De Beauchamps a mentionné vaguement dans ses *Recherches sur les Théâtres* (Paris, 1735, 3 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 227), un *dialogue sur la création, la vie de N.-S. en vers anciens*.

M. Raynouard attribue au XIV^e siècle les mystères de la *Création*, de l'*Annonciation de la Vierge*, des *Couches de la Vierge* et de la *Passion*. (*Journal des Sav.*, Juin 1836, art. sur le *Myst. de Saint-Crépin*, p. 367. Voy. PASSION, II, § 4.)

CRÉPIN (SAINT) ET SAINT CRÉPINIEN. Il existe plusieurs mystères manuscrits de *Saint-Crépin et Saint-Crépinien*.

L'un de ces manuscrits se trouvait dans la Bibliothèque de M. de Soleimnes; il est resté inédit.

Un autre est conservé aux Archives de l'Empire. Il date du commencement du XV^e siècle. Il a été publié, pour la première fois, par MM. Chabailles et Dessales. (*Mystère de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien*; Paris, Silvestre, 1836, in-8°, de xx-196 p.)

Dans l'introduction qui précède ce texte, les éditeurs parlent ainsi du manuscrit et du mystère qu'ils mettent au jour : « Celui que nous publions se composait de quatre journées. Les trois dernières seules sont parvenues jusqu'à nous. » (p. xiv.) De la première, il ne reste que le résumé fait, au

commencement de la deuxième, par le messager et un fragment découvert dans l'intérieur de la couverture de l'un des trois cahiers du manuscrit. Mais la légende de Saint-Crépin permet de la reconstruire aisément, car l'auteur est instruit, et très-probablement ecclésiastique, et il suit exactement les hagiographes. — « C'est seulement dans la quatrième et dernière journée que l'auteur a donné quelque carrière à son imagination. Le sujet est l'invention ou la découverte des corps des deux martyrs. On y voit figurer, entre autres, saint Eloy qui, en effet, construisit la châsse où leurs ossements furent renfermés. S'emparant des miracles de la légende, notre auteur les a présentés sous un jour plus frappant, plus dramatique, plus conforme à son but, celui d'inspirer la vénération pour ses héros... » — « Cette journée se distingue surtout par les rôles du ladre, de l'aveugle, du boiteux, où l'on remarque une véritable sensibilité... » — « L'auteur fait ressortir, avec assez de bonheur, la fermeté, la patience, la douceur des deux saints ! » (*Ibid*, p. xv.) — « Le mystère de *Saint-Crépin et Saint-Crépinien* avait cela de particulier, qu'au lieu d'être joué par les confrères de la Passion, comme la plupart des mystères connus, il était représenté par une troupe particulière, une société d'ouvriers qui, tous les ans, se réunissaient pour célébrer la gloire de leurs patrons. Tel était en effet l'usage de la confrérie des cordonniers de Paris... » — « Le manuscrit qui contient le mystère de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien faisait partie des titres et documents retirés des archives de Notre-Dame par le bureau du triage des titres créé en 1793. Il est actuellement conservé aux Archives de l'Empire, section historique, série M, n° 906, et se compose de trois cahiers in-folio, format d'agenda, écriture du commencement du xv^e siècle... » (*Ibid*, p. xviii.)

M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères*, (Paris, 1837, in-8°, p. 274), a donné l'analyse du mystère de *Saint-Crépin et saint Crépinien*, d'après la publication de MM. Dessales et Chabailles.

Enfin, on trouve la notice suivante dans le *Journal des Savants*, cahier de Juin 1836, dans un article de M. Raynouard, sur la publication de MM. Chabailles et Dessales (p. 373) :

« Il a existé à Soissons, et ailleurs sans doute, des religieux nommés *Crépinien*s. On trouve sur ces moines une singularité que je ne crois pas indigne d'être rapportée ici. Leur costume religieux ne leur permettait pas d'avoir la tête couverte ; il paraît qu'ils réclamaient un couvre-chef pour se garantir des maladies auxquelles ils se trouvaient exposés, puisqu'il existe une bulle inédite du Pape Innocent IV, à la date de 1248, adressée à l'évêque de Soissons, qui autorise le prélat à permettre que les Crépinieniens portent désormais un chapeau. Cette réclamation fut adressée par le couvent de Saint-Crépin majeur, ainsi que l'atteste la bulle.

Plusieurs chartes font mention d'un autre couvent de Saint-Crépin, et d'un troisième, également situé à Soissons, sous l'invocation de saint Crépin et saint Crépinien... »

LE MYSTÈRE DE SAINT CRÉPIN.

Première journée.

Saint Crépin et saint Crépinien sont en prison pour avoir blâmé la loi romaine, méprisé les dieux ; leur mort a été commandée par les empereurs. C'est ce qui résulte du prologue du prévôt Rictiovaire, au commencement de la seconde journée.

Il semble qu'un des persécuteurs des deux saints ait été atteint d'une maladie subite, foudroyante : il invoque probablement, et en vain, les dieux dans le fragment ci-dessus, retrouvé par MM. L. Dessales et P. Chabailles.

... Pour qui j'ai soutenu la loi, me laisserez-vous périr ainsi ? Me faut-il donc périr à cette heure, dans le désespoir, accablé de douleur. Mon mal ne peut d'à plus être combattu, je le vois bien. Hélas ! que de souffrance !...

Et porte-Lucifer, je veuil
Que t.....rt à vous mes biens..

Haro sur nos dieux et sur vous, je renie tous mes dieux, si je ne suis vengé du forfait commis contre moi. Qui plus mérite châtement ? Ah ! j'enragerai toute ma vie

Se d'eux ne vineq tantost à chief...

Deuxième journée.

PERSONNAGES.

Dieu.	PREMIER SOLDAT (tirant, tyran).
NOTRE-DAME.	DEUXIEME —
GABRIEL.	TROISIEME —
RAPHAEL.	QUATRIEME —
SAINT CREPIN.	CINQUIEME — (Aigremor).
SAINT CREPINIEN.	SIXIEME — (Aigrapart).
RICTIOVAIRE, prévôt.	SATAN.
PREMIER CONSEILLER.	BEELZEBUT, diable.
SECOND CONSEILLER.	DESTOURBET, diable.
LE CEGLIER.	

LE PREVOT RICTIOVAIRE (*aux persécuteurs*) : Seigneurs amis, écoutez moi ; (*aux conseillers*) et vous, conseillers, venez ici près de moi. Vous n'ignorez pas que nous avons ici deux chrétiens en prison, qui blasphèment contre notre loi, et font mépris des dieux, chose indigne. Ce nous serait une grande honte s'ils parvenaient à abuser le peuple. Il ne manque pas de gens pervers pour dire qu'ils ont raison. Vous n'ignorez pas non plus que j'ai ordre des empereurs de les mettre tous deux à mort s'ils ne veulent abandonner leur loi et servir nos dieux de toute leur âme. Or que faire ? Donnez-moi vos avis. Je suis fort en souci, et vraiment je voudrais m'être tiré de tout cet embarras à mon honneur.

PREMIER CONSEILLER. Examinez-les, et s'ils résistent à la loi de Mahomet, il n'est si cruel tourment qu'il ne faille leur infliger ; car on ne doit ni soutenir ni laisser vivre au milieu de nous de si entreprenants ennemis qui bientôt auraient détruit notre religion. Faites-les amener ici sans bruit et de suite devant nous.

DEUXIEME CONSEILLER. En ne consultant que le devoir, il doit leur arriver mal, et leur Dieu n'aura pas le pouvoir de les arracher à une mort terrible. Car, par nos dieux, ils ont grand tort, et il faut que ce soient des misérables de préférer tous deux la mort aux ordres de nos nobles empereurs. Aussi sera-

1-on bien aise de les mettre aux plus rudes tortures.

RICTIOVAIRE. (*Aux soldats.*) Soldats, recevez mes ordres : allez de suite chercher les deux diffamateurs de notre loi, nos prisonniers. Allez, nous aviserons aussitôt aux tourments à leur infliger : s'ils ne veulent se repentir de leurs fausses et mauvaises paroles.

PREMIER SOLDAT. Ce n'est pas moi qui y mettrai du retard, s'il vous plaît de les avoir. (*A ses camarades.*) Or sus, camarades, faisons notre devoir de les aller quérir ; car nous devons détester de tels diffamateurs des dieux. Allons les chercher, je vous prie, et de suite, et sans hésiter.

DEUXIEME SOLDAT. Je suis certes content d'y aller pour l'amour de Rictiovaire. Ne vous arrêtons pas davantage. Allons les chercher, je vous prie. Par ma loi, je ne les aime guère, et plutôt à Mahomet qu'ils fussent déjà morts, tant j'ai de répugnance à leur parler. J'en suis, en vérité, tout ému de colère.

PREMIER CONSEILLER. Prenez garde, quand vous les aurez avec vous, qu'ils ne vous échappent pas ; car venez pour sûr, et j'en fais serment, leur fuite retomberait sur vous, et vous paieriez pour eux.

DEUXIEME CONSEILLER. Oui, prenez garde, quoi qu'il en pût arriver, qu'ils ne vous échappent, car les empereurs vous feraient d'abord mettre à la torture, et puis à mort.

TROISIEME SOLDAT. S'ils se sauvent, nous voulons mourir d'une mort terrible, et ce sera bien fait. Mais, pour les amener ici, il faut les aller chercher de suite. Soit maudit de tous nos dieux, celui qui aura pitié d'eux ! et batons-nous de nous mettre en chemin ; allons bon pas.

QUATRIEME SOLDAT. J'ai grande envie de vous suivre. Par Mahomet et par Jupiter ! si c'est à nous qu'est laissé le choix des tortures, ils seront mal tombés, car, bien certainement, nous le ferons tous de grand cœur. Mais, sans retard, en avant, et allons les chercher.

PREMIER SOLDAT. C'est leur mort qu'ils sont venus quérir au milieu de nous, dans ce pays ; car ils y sont grandement détestés : je le dis devant tout le monde.

DEUXIEME SOLDAT. Il faut qu'il y ait en eux une bien grande perversité, et, par Mahomet ! ce sont des misérables de diffamer notre loi.

TROISIEME SOLDAT. Oui, oui, par le respect dû à Mahomet ! on n'eût pas dû les tant garder : il fallait les mettre à mort de suite, dans des tortures affreuses et inouïes.

QUATRIEME SOLDAT. Quand nous les aurons mis aux mains du bon prévôt Rictiovaire, s'ils ne se garent, je crois qu'il leur donnera quelque occupation.

SAINT CREPIN. O vrai Dieu, dont la tête fut si cruellement couronnée d'épines, qui, pour le salut universel, fûtes étendu sur la croix ; qui eûtes le côté percé pour la résurrection des hommes et leur délivrance hors des noirs abîmes et des souffrances de l'enfer ! Seigneur, dont la vie n'est que vrité, je vous supplie de tout mon cœur ! je vous demande secours au milieu de nos ennemis, de nos peines, de nos tribulations, de nos souffrances ! — Douce Vierge, nous te prions de vouloir bien demander aide pour nous à ton Fils. Puisse notre demande te plaire, très-douce Vierge.

SAINT CREPINIEN. O Dame, qui ouvrez les portes du Paradis (*Dame de Paradis concierge*), je vous supplie de tout mon cœur ! je vous demande de prier pour nous votre doux Fils, afin qu'il nous soit favorable. Sans doute, ô Vierge, vous le vîtes, désespérée, sur la croix ; mais il nous rachetait du péché d'Adam ; sans doute, ô Vierge parfaite, votre cœur en fut déchiré ; mais il fallait que cela s'accomplît. Douce Dame, priez votre Fils, afin que l'ennemi ne puisse nous trouver faibles, afin que nous puissions endurer

les tortures que nous allons subir, afin que nous méritions de le contempler dans le Paradis.

LE GEOLIER. Par Mahom ! Je suis surpris que Rictiovaire laisse si longtemps ces misérables ici. Comment ne les a-t-il pas déjà mis à la torture ? C'est extraordinaire, Les aurait-il oubliés ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

Troisième journée.

Rictiovaire n'a pas oublié ses deux victimes ; des *tyrants* (gardes) viennent les chercher, le *prévost* les interroge, ils confessent Notre-Seigneur Jésus-Christ :

PREMIER CONSEILLER.

Foy que doy Mahom et Jupin !
Ils me font trestout esbahir
De leurs paroles cy ouïr.

Ils sont livrés aux bourreaux, mais Notre-Dame intercède pour eux :

Mon très-chier Fils, accorde-moy
Ceste requeste, je te prie,
C'est que l'angelical mesgnie (*milice angélique*)
Les voyx (*aille*) la jus conforter
Et de ton saint nom exhorter.

En ce temps même l'Enfer s'élève contre eux.

SATHAN.

Entraîner les voudrais grant erre (*grand train*)
Et emporter desur mon col...

La passion des deux saints commence. On les jette à l'eau, mais

Ces deux qu'avons en la rivière
Gettés, ils sont à lie chiés (*avec un visage riant*)
Oultrepasés...

On les laisse sans pain dans leur prison ; l'archange Gabriel leur porte « pain de confirmation. » Ils sont précipités dans une fournaise ardente, les persécuteurs seuls sont brûlés autour, Rictiovaire y périt. La troisième journée finit.

Ces terribles nouvelles sont portées à Dioclétien qui s'écrie :

Haro ! Mahom !! comment avez
Souffert telle horreur advenir ?
. . . Ils sont encore en vie
Et si ont eu tant de hachie (*tourment*) !
Comment peut ce fait advenir ?

Ordre de leur décollation est donné. Satan s'émeut dans l'espoir de saisir au passage les âmes des deux saints. Mais Dieu est là qui les reçoit. Leurs corps seuls restent abandonnés à l'aventure ; encore, par l'inspiration du ciel, *Pavie, bonne dame, Rogier le bon homme, leur donnent une pieuse sépulture.*

Quatrième journée.

La quatrième journée nous transporte dans les cieux. Sur la prière de saint Crépin et de saint Crépinien, les anges avisent saint Cyr et saint Eloi du lieu où sont enfouis les reliques des deux martyrs. Le Pape saint Clément, l'archevêque, son chapelain, reçoivent les confidences de *Pavie la bonne dame* et du *bon homme Roger*. Un ladre, un démoniaque, le *potenssier*, l'aveugle sont

guérés. Il ne s'agit plus que de demander au *roy de France* une chapelle, le Pape s'en charge :

LE PAPE.

Je vous promès bien que demain
Partiray pour a luy aler



DANIEL D'HILAIRE. — *Le Daniel* d'Hilaire est conservé dans le manuscrit des œuvres de ce disciple d'Abailard, qui, connu depuis 1616, a passé, en 1837, de la Bibliothèque de Rosny dans le riche dépôt de la Bibliothèque Impériale. Cette pièce appartient à la première moitié du XII^e siècle. M. Champollion-Figeac l'a éditée, pour la première fois, en 1838, parmi les œuvres d'Hilaire: *HILARIJ Versus et ludi*; Paris, Técheuer, 1838, in-8°, de xv-61 pages.

L'éditeur, dans la Préface de cette publication, après avoir parlé du *Lazare* et du *Saint Nicolas* du même auteur, a dit de *Daniel*: « Le sujet de *Daniel* est moins connu dans l'histoire des pieuses représentations mimiques du moyen âge; et s'il n'y a rien de bien digne de remarque dans les pièces de *Lazare* et de *Saint Nicolas*,... on accordera plus d'attention à la pièce de *Daniel*, qui est en deux parties, en deux actes, ou, comme on dit et comme on fait aujourd'hui, en deux tableaux. Cette composition a, en effet, un caractère de gravité qui en a exclu le refrain en idiome vulgaire... Cette pièce est un ouvrage du genre, très-remarquable par son étendue, sa division, la pompe du spectacle qu'elle exigeait... » M. Champollion a noté encore le titre « *Historia de Daniel representanda*, qui n'est, on pourrait le dire, ni en français ni en latin. » (P. xiii.) Dans un autre passage, le copiste a écrit: « Adorare o liberare, » o pour *vel* ou *id est*, ayant en effet mis le premier de ces deux mots pour le second; et cette expression de o n'est pas du tout latine, et pas beaucoup française dans l'acception qu'on lui donne ici. » (P. xiv.)

M. O. Leroy a cité cette pièce dans ses *Epoques de l'hist. de France* (Paris, Hachette, 1843, in-8°, p. 78); il la considère comme étrangère au théâtre national français. Nous en donnons une traduction aussi littérale que possible.

Le titre nous semble devoir être traduit: *Histoire de Daniel*, mise en scène. — Voyez HILAIRE, disciple d'Abailard.

HISTOIRE DE DANIEL, MISE EN SCÈNE.

PREMIÈRE PARTIE.

PERSONNAGES NÉCESSAIRES :

UN ROI représentant BAL- THAZAR ;	DAVID ;
LA REINE ;	quatre soldats ;
	quatre seigneurs

Et tant voudray à lui parler
Que les ossemens en argent
Sera de mettre diligent...
Sus, beaux seigneurs, alons-nous-en
En louant de Dieu les vertus,
Disons : *Te Deum laudamus!*
(Explicit).

D

SECONDE PARTIE.

PERSONNAGES NÉCESSAIRES.

UN ROI représentant DARIUS.	aux lions ;
DANIEL.	Un autre ange pour em- porter Abacub dans la fosse
Soldats comme dans la première partie ;	Un troisième ange qui chante : <i>Je vous ap- porte la nouvelle</i>
Seigneurs ;	
Un ange dans la fosse	

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Balthazar paraît d'abord avec sa suite nombreuse et magnifique; il s'assied sur son trône; les soldats chantent devant lui cette prose.

JORDAN. Chantons tous aux applaudissements du peuple, chantons la puissance de ce prince illustre, dont la grandeur est digne de tout notre respect, car elle s'étend au loin sur les terres et la mer. Son père a pu triompher de l'ennemi, en enlevant les vases de l'autel du Seigneur, en frappant Jérusalem du glaive fatal, et en conduisant triomphalement la population de cette cité misérable. Et toi, prince superbe, fils du victorieux, non moins omnipotent, dont le regard pénètre et glace de crainte, il est juste que ton nom résonne en tous lieux, puisque tu suis si bien les traces de ton père, en mettant les rebelles sous ton joug et sous ta puissance invincibles.

LE ROI à ses soldats. Qu'on apporte au milieu de ces festins, les vases précieux dont mon père se rendit maître dans la ruine de Jérusalem.

LES SOLDATS apportent les vases. Réjouissons-nous aujourd'hui avec ce roi magnifique, dont la force et la volonté font trembler tant de peuples. Sa puissance écrase tout cœur rebelle; elle fait frémir jusqu'aux habitants de l'Asie. Pour rappeler à sa mémoire les triomphes de son père, mettons sous nos yeux les dépouilles de Jérusalem. Sa puissance écrase tout cœur rebelle; elle fait frémir jusqu'aux habitants de l'Asie. Ses ennemis épouvantés, l'univers glacé d'effroi, tout comme autrefois à ton père, est encore soumis. La puissance (de notre roi) écrase tout cœur rebelle; elle fait frémir jusqu'aux habitants de l'Asie. Tu es le véritable portrait de ton père, et le plus grand roi des rois, successeur terrible et Dieu même, selon nos cœurs. La puissance de notre roi écrase tout cœur rebelle; elle fait frémir jusqu'aux habitants de l'Asie.

II.

On voit une main qui écrit au-dessus de la tête du roi : (MANE: TECHEL: PHARES.)

III.

LE ROI, plein de terreur, à ses soldats. Vite, vite, cherchez dans ce royaume tous les savants capables d'expliquer le sens de ces mots écrits ici.

IV.

Quatre mages approchent.

LE ROI. Sages babyloniens, si vous êtes vraiment savants, expliquez-moi le sens de cette vision et celui de ces mots; le pouvez-vous? J'ai vu une main écrire ces mots inconnus, je l'ai vue remuant, et je n'ai pu en voir davantage. C'était la main droite. Elle écrivait, bougeait, mais qu'a-t-elle écrit? Je ne sais. Lisez cette phrase écrite, dites-m'en et les mots et le sens, et je vous comblerai de présents.

LES QUATRE SEIGNEURS *s'étant retirés un peu à l'écart et revenant bientôt*, répondent au roi. Nous ne pouvons ni donner le sens de cette phrase, ni même en déchiffrer l'écriture.

LE ROI. Que tout le pays apprenne donc ma volonté suprême: celui qui aura expliqué ceci avec certitude, sera couronné d'or, vêtu de pourpre, et assis sur mon trône même, comme un troisième membre de ma puissance.

V.

HILAIRE. Salut, ô épouse du roi, remarquable parmi toutes les femmes, dont la sagesse extrême connaît les choses les plus secrètes, et qui es la gloire de tout ton sexe. Viens auprès du roi, dans ses palais, afin de faire paraître aux yeux de notre prince ta science merveilleuse. Viens à l'instant donner un conseil à ton mari. O toi qui, seule entre toutes les compagnes, n'as pas un défaut et dont la parole laisse stupéfaits les savants, tu es bien la digne épouse d'un roi; et ton génie surprenant suffit seul à diriger cet empire. Viens donc rassurer le roi dans ses incertitudes, et donner à l'instant tes avis à ton époux.

VI.

LA REINE *au roi*. Ne soyez point troublé, Balthazar, de cette vision imprévue: il y a ici Daniel à qui rien n'est inconnu. Nous avons, lui et moi, constaté que c'est un miracle divin, et dans les temps passés, les faits de cette nature ne manquent pas. O Roi, donnez l'ordre que l'on cherche Dan el, et lui, saura expliquer ces mots indéchiffrables.

LE ROI *à ses soldats*. Serviteurs, cherchez Daniel, j'ai besoin de ses conseils.

VII.

LES SOLDATS *amenant Daniel*. Au loin tout ennui en ce jour, la joie seule a place ici, grâce à Daniel dont la science prévoyante de l'avenir peut révéler l'inconnu. Les choses futures ne lui sont pas plus obscures ou incertaines que les choses passées. Il va expliquer la vision subite du roi. Celui qui doit interpréter ces lettres recevra, selon la promesse royale, des présents immenses, et le trône et la pourpre. Mais, dans Babylone, nul encore n'a rien compris à ce mystère. Et c'est nous qui allons présenter au palais du roi celui qui, sans nul doute, va dévoiler le sens de la vision royale.

VIII.

Ensuite LE ROI *à Daniel*. Ce que nous avons appris est-il vrai? Notre vision sera-t-elle interprétée? L'esprit des dieux est-il en toi, et connais-tu les mystères impénétrables aux hommes? Eh bien, s'il en est ainsi, révèle-nous, à l'instant, le sens de cette phrase, et si tu peux l'expliquer, ta fortune est faite.

DANIEL *au Roi*. O prince, ne parlez pas de ces récompenses insignifiantes, je veux faire connaître les merveilles de ces lieux sans en tirer de profit. N'avez-vous pas, parmi les objets affectés au service de votre personne, les vases sacrés de Dieu? Voilà votre condamnation. Ces mots dont vous cherchez le sens attestent votre ruine: *Mane* veut dire que

demain vous ne serez plus roi; *TECHEL* indique que le royaume est déjà mis dans la balance et qu'il y paraît bien léger; *Phares*, c'est sa division; et tout ceci n'annonce que la volonté immuable de Dieu.

LE ROI *couvrant Daniel de vêtements magnifiques et le faisant asseoir auprès de lui*. Celui qui nous a expliqué le sens de ces mots recevra la pourpre, selon ma parole, il sera assis à la droite du roi, et même il régnera avec nous, et sa sagesse recevra pour récompense le tiers de notre royaume. (*Aux soldats*.) Selon les paroles de ce vrai prophète, emportez loin de nous ces vases; nous ne les emploierons pas, comme autrefois, à de profanes usages, car il ne faut pas qu'ils soient pour nous l'occasion d'une si éclatante ruine.

Les soldats emportent les vases et reconduisent la reine.

JORDAN. Salut, épouse du roi, gloire de Babylone, ô dame qui connais tout ce qui est utile à ton seigneur, dont la sagesse conseille si bien, et dont les paroles sont plus douces que celles d'aucune autre parmi toutes les femmes. Tout l'empire repose sur ta prudence, et aujourd'hui nous nous réjouissons de ton bon sens si grand. Il y a trois éloges que tu mérites: la beauté, la sagesse et l'esprit, qu'on ne trouverait point réunis ailleurs ainsi. Oui, tu es digne de la compagnie d'un roi.

(*Aussitôt Darius, roi des Perses et des Mèdes, survient avec son armée, [il tue Balthazar] et, lui enlevant sa couronne, il la place sur sa tête; il s'assied sur son trône. On entonne un chant en son honneur.*)

SECONDE PARTIE.

I.

HILAIRE. O Darius, il est séant de chanter en votre honneur, et nous sommes tous également joyeux d'esprit en récitant les louanges qui vous sont dues. Les Perses craignent votre joug, et tous les peuples, car les plus grands, les plus petits, vous sont également soumis. Nous sommes joyeux en chantant les louanges qui vous sont dues. Quiconque ne vous obéit point, sent le poids de votre colère, ô roi si étrangement puissant! Nous sommes joyeux en chantant les louanges qui vous sont dues. Ou éloignés ou voisins, tous sont courbés sous votre sceptre, aussi nous entourons votre personne royale, nous célébrons vos hauts faits, et nous sommes joyeux en chantant les louanges qui vous sont dues.

II.

QUELQUES-UNS *parlant à Darius de la sagesse de Daniel*. O roi plus puissant qu'aucun autre, faites chercher le très-savant Daniel; tout le monde sait combien il est habile, et Balthazar l'aimait beaucoup.

III.

Les soldats au peuple.

JORDAN. Seigneurs de cette cité, apprenez les volontés du roi omnipotent et gardez-vous d'en faire fi. Il y a un homme dans Babylone, inconnu, supérieur néanmoins à tous les autres par sa science, et qui a prédit la chute du trône de Balthazar. Nous demandons son attention; que chacun le cherche pour l'amener au palais, où il fera partie de la maison royale.

IV.

Ceux qui amènent Daniel chantent ainsi.

HILAIRE. Vive Daniel aujourd'hui! dont la sagesse connaît tout. Il porte en lui l'Esprit qui sait le futur comme le présent. Sa science peut donner la

paix au Roi et nous le conduirons au palais, vaincu d'y amener avec lui le bonheur et la joie.

V.

Daniel paraît devant le roi.

LE ROI. On a parlé devant nous de ta sagesse à découvrir les mystères, et si tu me donnes d'utiles avis, je mettrai sous ta main des provinces à gouverner.

DANIEL. O prince, je n'ai nulle envie de vos dons, mais si vous avez besoin de moi, je mets une condition à mes services, c'est qu'ils ne seront pas payés.

Le Roi fait monter Daniel auprès de lui. Les envieux, à cette preuve de bienveillance du roi, et pour nuire à celui-ci, ne trouvant rien à reprocher à Daniel, autre que sa loi et son Dieu, se rendent auprès du roi.

VI.

LES ENVIEUX.

SIMON. O Roi, faites observer les décrets portés par des princes illustres. Parmi ces lois, il en est une qui défend d'adorer d'autre Dieu que le roi. Vous seul êtes Dieu au-dessus des dieux, roi des Gentils et des Kaldéens. Vous seul devez donc être adoré, aussi longtemps que vous dominez sur les peuples et possédez l'empire. Qui conquiert enfin cherche hors de vous un autre patron, doit être jeté en pâture aux lions.

LE ROI. Telle est aussi ma volonté, et tout ce que la cité a voulu, doit être exécuté.

VII.

(Daniel se retire à l'écart pour prier son Dieu. On le voit.)

LES ENVIEUX au roi. O roi qui commandez dans Babylone, c'est en vain que la cité fait des décrets. Ainsi elle avait ordonné de vous adorer durant trente jours à l'égal d'une des divinités des cieux; et celui capable de faire riser les décrets royaux, devait justement subir le supplice des lions.

LE ROI. C'est vrai, il y a eu un décret pour que je fusse reconnu comme un dieu, et tout le monde a dû célébrer ma divinité.

LES ENVIEUX. Nous avons pourtant vu Daniel honorer un Dieu; qu'il soit donc jeté en pâture aux lions pour avoir méprisé les décrets de Darius, roi de Babylone.

LE ROI. Si en effet il n'a pas obéi à mon ordre, il subira le supplice des lions, qu'il a mérité.

VIII.

(On conduit Daniel à la fosse aux lions. — Le roi est en fureur. — Néanmoins des gens consolent Daniel, parmi ceux qui l'accompagnent.)

BILHAIRE. Serviteur de Dieu, ne sois pas au désespoir du supplice qu'on t'inflige; mais aie confiance en ton Dieu, et le lion ne te touchera pas.

IX.

DANIEL prie en entrant dans la fosse. Dieu de la terre, Dieu du ciel, c'est à toi seul que je me recommande; donne-moi un défenseur pour me garder dans ces extrémités.

(Un ange apparaît dans la fosse, armé d'un glaive et défendant Daniel de l'approche des lions.)

X.

(Un autre ange approche d'Abacub qui porte à dîner à ses moissonneurs; il parle ainsi:)

SIMON. Abacub, voici une nouvelle cèléste, rends-toi auprès de Daniel, portes-lui dans Babylone les vivres que tu as sur ton époule, car la fureur des lions s'est apaisée devant lui.

ABACUB. O Dieu, ignorez-vous que je ne sais ni où est la fosse, ni où est la ville dont vous me parlez.

(L'Ange le prend par un cheveu et le porte à la fosse.)

XI.

(Il est debout et parle à Daniel.)

ABACUB. Bon homme, aimé de Dieu, épargne par le lion, Dieu même t'a fait son élu ici-bas. Cher frère, prends-donc ce qu'il t'envoie.

XII.

DANIEL, rendant grâce à Dieu, s'écrie: Rilaire, oui cela est visible, Dieu a voulu me sauver, en daignant m'envoyer des vivres par un messenger; il a fait plus, il a calmé la rage des lions; et il m'a accordé, ce que nul ne pouvait me garantir, un ange pour défenseur.

XIII.

Darius, qui était si furieux, vient voir Daniel.

DARIUS. Bon homme, crois-tu que ton Dieu, à qui tu ne cesses d'adresser des prières, te gardera sain et sauf des dents du lion?

DANIEL. Mon Dieu m'a envoyé un défenseur invincible qui a su contenir la rage des lions.

LE ROI. Eh bien, quelle faute a-t-il donc commise? vraiment arrachez de là cet homme juste, et quant à son accusateur, jetez-le dans la fosse.

(Les Envieux sont précipités dans la fosse et dévorés par les lions.)

XIV.

Le roi prend Daniel par la main, le conduit à son trône et l'y fait asseoir. Il dit à ses soldats:

LE ROI. Publiez partout ma volonté qui est que chacun rende honneur au Seigneur Dieu de Daniel; et si ce décret n'est pas obéi, il y aura punition à l'instant.

XV.

LES SOLDATS au peuple. Ecoutez: et ne faites pas fi des ordres du roi: il veut que l'on honore le Roi du ciel, créateur de toutes choses, que lui-même révère; et si quelque téméraire résistait, il périrait affreusement: telle est la volonté de Darius.

JORDAN...

XVI.

DANIEL prophétise ainsi: Fidèles, soyez tous joyeux. Les maîtres de la Judée vont tomber dans le néant. Un Seigneur naîtra dont l'Empire abattra les royautés et les droits les plus sacrés qu'elles comportent. Quiconque aura la foi du roi Darius, sera récompensé des joies éternelles.

XVII.

Un ange apparaît qui chante le: *Nuntium vobis fero*, etc., etc. Ensuite, à Matines, on entonne le *Te Deum laudamus*, à Vêpres, le *Magnificat anima mea Dominum*.

DANSE GÉNÉRALE (La). — Au milieu du XIV^e siècle, en Espagne, on trouve une moralité intitulée: *Danza general en que entran todos los estados de gentes*. (La danse générale de toutes les conditions du monde.) Cette pièce a été tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial. Attribuée par

quelques auteurs à Rabi P. Santo, qui vivait dans le temps de don Pèdre de Castille, elle a été déclarée, après un nouvel examen du manuscrit, appartenir à un poète absolument inconnu. D. Tomas Sanchez l'a publiée dans sa collection de poésies castillanes antérieures au xv^e siècle (t. I et IV), et D. Eugenio de Ochoa l'a signalée dans son *Trésor du théâtre espagnol*, imprimé à Paris en 1838. Ce dernier auteur déclare fort obscure la question de savoir si cette pièce a jamais été représentée ou si elle n'était qu'un chant de jongleurs. La Mort est le personnage principal de la pièce : « Je suis la Mort, dit-elle, la Mort, maîtresse de toute créature présente ou à venir dans ce monde; et je m'écrie : O homme, pourquoi tant de soins pour une vie si rapide?... » Un prédicateur, reprenant le thème lugubre de la nécessité de mourir, y trouve une raison toute-puissante de pratiquer en ce monde les bonnes œuvres.

DANSES CONSACRÉES (Les). — L'usage des danses, qui sont un des traits particuliers à la fête des Fous, remonte à une très-haute antiquité. Les Pères de l'Eglise et les conciles les ont de tout temps poursuivies avec force. Elles ont subsisté, néanmoins, dans l'immixtion violente et continuelle des laïques aux choses ecclésiastiques. On dansait dans les cimetières, dans le chœur des églises, dans les cryptes mêmes où reposaient les corps des saints. Les chanoines de Saint-Martial dansèrent dans le sanctuaire de la basilique abbatiale au xviii^e siècle même, comme autrefois à la translation du glorieux confesseur leur patron (DOM MARTÈNE, *De ant. eccl. disc.*, ch. 28; GEOFFROY DU VIGEOIS); à Châlons-sur-Saône, c'était tantôt dans un pré, tantôt autour d'un monument consacré (GERBERT, t. II); à Constantinople, c'était sous les voûtes de la grande basilique. (CEDRENSUS.)

A Besançon, dans les anciens rituels de l'église collégiale de Sainte-Marie-Madeleine, on retrouve ces danses grossières assignées au saint jour de Pâques, et qui n'ont cessé, malgré la désolation de l'Eglise et ses défenses réitérées, que dans les deux derniers siècles (cf. LEBER, p. 426 et suiv.)

Le jour de Noël, après Vêpres, les diacres dansaient dans l'église en chantant « une antienne à saint Etienne... » Le jour de la fête de ce saint, c'étaient les prêtres; les enfants de chœur, le jour de saint Jean l'Evangéliste; et les sous-diacres, le jour de la Circoncision ou de l'Épiphanie. (BELETUS, *Lib. de div. off.*, c. 72 et 120; l'abbé d'ARTIGNY, *mémoires de littérature*, t. IV. *Notice sur la fête des Fous*; LEBER, *Collection des meilleures dissertations*; Paris, 1838, 20 vol. in-8°, t. IX, p. 236.)

M. Magnin attribue à ces coutumes la naissance de la *danse Macabre* dans les arts. (*Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1833, 9 août, p. 418.)

DEFRUIT (Le). — C'est une des pratiques de la fête des Fous. Le concile provincial de Narbonne, de l'an 1331, déclara les danses

et les jongleries des mois de décembre et de janvier dans les églises, et entre autres coutumes anciennes déshonnêtes, celles du *defruit*. Le defruit était un repas que donnait au clergé tout personnage, laïque ou ecclésiastique, à qui, aux Vêpres, entre Noël et l'Épiphanie, était concédé, d'ordinaire par l'offrande d'une branche d'oranger, le droit d'entonner le psaume *Memento*, farci de gloses françaises ridicules et sacrilèges. L'origine de cette coutume antérieure au xiii^e siècle, est restée des plus obscures et parmi les étymologies proposées du mot *defructus*, il n'en est aucune qui mérite d'être rapportée. On peut consulter, à cet égard, dans le *Mercur* de février 1726, une lettre écrite d'Auxerre.

DÉNIS (LA CONVERSION DE SAINT). — La *conversion de saint Denis*, de même que le *martyre* du même saint, est conservée dans le manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris.

Ce drame date du xv^e siècle.

La *Bibliothèque du Théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 36), dans lequel on trouve la mention ou l'analyse de tous les mystères contenus dans le manuscrit de Sainte-Geneviève, n'a pas parlé de celui-ci; probablement à cause d'une mention à la fin du texte qui relie, en troisième journée, cette pièce à celles du martyre de Saint-Etienne et de la conversion de Saint-Paul. Nous considérons néanmoins ce drame comme parfaitement distinct et complet en soi.

Le texte a été publié par M. Achille Jubinal dans ses *Mystères inédits du xv^e siècle*, (Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 42-91).

PERSONNAGES.

SAINT POL.	L'AVEUGLE.
PREMIER PHILOSOPHE.	DAMARIS, femme de saint
PUBLICUS, second philos.	Denis.
SAINT DENIS, 3 ^e philos.	LES ENFANTS DE S. DENIS.

Saint Paul, arrivant de Grèce à Rome, commence d'y annoncer le christianisme; il atteste vis-à-vis de quelques philosophes, la résurrection en

JHESUCRIST...

Qui fit et terre et firmament,
 Qui pour notre rédemption
 Prit humaine incarnation,
 Naquit, mourut, ressuscita
 Qui Dieu, qui homme aux cieux monta;
 Puis il viendra dans sa majesté
 Jager tous ceux qui ont été
 Et ceux qui sont et qui seront.

LE PREMIER PHILOSOPHE.

Les morts donc ressusciteront.

Sur le témoignage de saint Paul, les incredulés se récrient :

Homme, homme, vous êtes assoté.

Mais saint Denis plus curieux demande des preuves :

SAINT DENIS, le tiers (troisième) philosophe.
 Beau (beau) sire, vous devez savoir

Qu'il ne souffrist (*suffit*) pas entre clers (*clercs*)
Dire ; mais dits sont vrais et clers (*clairs*) :
Aincois (*ainsi*) il les convient prouver...

Saint Paul lui répond longuement : « Maître Denys, il n'est point de la nature humaine, de plonger au fond des secrets de Dieu ; sa parole fait notre foi, notre foi est notre salut ; « le roy de gloire » ne peut faire injustice, et les méchants, heureux dans ce monde, seront punis dans l'éternité, tandis que les bons, malheureux ici-bas, seront heureux dans le ciel. »

Saint Denis est troublé :

Moult est pleine de grand mystère
Sire Pol, votre loi nouvelle.

Saint Paul montre de loin les temples païens, et demande :

Qui sont ces autels que je voy ?

Ce sont ceux de Jupiter, Mercure, Mars, etc. L'un est consacré à un Dieu inconnu, à la passion duquel, un vendredi, la « nature se desnatura, » qui le monde renouvellera, « et qui doit régner un jour. »

SAINT POL.

Maistre, c'est le Dieu que je presche

Saint Denis se retire chez lui ébranlé.

Un aveugle vient à passer, accablé de sa misère, accusant les hommes, maudissant sa condition funeste, mendiant, maladif, désespéré, affamé.

Hélas, bonnes gens, que feray-je ?
Donnez-moi pour Dieu quelque chose
— Parlez bas, madame repose
— Au moins, me tendez votre main
— Oil, oil, c'est à demain :
Il sera jeûne samedi

Saint Paul, ému, s'approche de lui, et lui imposant les mains, lui rend la vue à la seule condition d'aller se montrer à Denis.

Le philosophe est converti par ce miracle ; lui, sa femme et ses enfants sont baptisés par saint Paul.

Saint Denis commence aussitôt d'écrire sa *Triple hiérarchie* et sa *Théologie*.

DENIS (LE MARTYRE DE S.). — Le mystère du *Martyre de saint Denis* est tiré du manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris.

Il date du xv^e siècle.

Mentionné pour la première fois dans la *Bibliothèque du Théâtre françois*, il n'a été publié que longtemps après, de nos jours, par M. Achille Jubinal, dans les *Mystères inédits du xv^e siècle* (Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 100-169.)

M. O. Leroy s'en est assez longuement occupé dans les *Epoques de l'histoire de France*. (Paris, 1843, in-8°, p. 38-43.) Il attribue à ce drame la date du commencement, et exprime le regret de n'avoir dit qu'un mot de ce mystère dans ses *Etudes*, d'autant plus que nul critique n'en a remarqué les grands traits caractéristiques. Ainsi, dans les quolibets très-fréquents de cette pièce, serait sensible ce caractère de *ridicule déplacé* pro-

pre au génie trop aisément rieur, aventureux et ergoteur de la France. L'auteur du mystère aurait probablement emprunté à quelque légendaire aujourd'hui inconnu, à Massus, par exemple, évêque de Paris au III^e siècle, ces principaux traits de ses railleries.

Parmi les grossiers quolibets qu'a relevés dans le *Martyre de Saint-Denis*, M. O. Leroy (*Epoq. de l'Hist. de France*, Paris, 1843, in-8°, p. 357), « un paysan dit, en parlant du baptême administré par le saint évêque :

Oyez que fait ce fol prestre :
Il prend de l'yaue en une escuele,
Et gète aux gens sur la cervelle,
Et dit que partant sont sauvez !

« Nous pourrions croire qu'il y a dans ces vers et dans beaucoup d'autres pareils une intention irréligieuse ; non, ce n'était encore que pour reproduire l'esprit et les mœurs des ancêtres, dans lesquels on n'éprouvait que trop le besoin de tromper, par penchant à la raillerie... »

Le même ouvrage que nous citons plus haut, la *Bibliothèque du théâtre françois*, attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 42-44), a donné de ce drame le compte-rendu suivant :

« Saint Denis et saint Rieule viennent à Rome, et de là ils partent avec d'autres saints pour venir en France. Ils conviennent entre eux d'aller dans les différentes provinces de ce royaume, pour y prêcher la foi. Saint Denis et quelques-uns de ses compagnons viennent à Paris. Dans une conversation, ils nomment le Roi des rois. Un Parisien leur demande si c'est du roi de la fève ou du pois qu'ils veulent parler. Saint Denis s'engage alors dans une longue dissertation sur les mystères respectables de notre religion, et le Parisien se convertit. Cependant l'empereur Domitien, irrité contre les chrétiens, les persécute... il ordonne à Fescennin, un de ses officiers, d'aller saisir Denis en France et de le faire mourir dans les tourments avec ses compagnons... Fescennin fait arrêter saint Denis, on le conduit en prison, on l'interroge, on le tourmente par différents supplices, enfin il est décapité. Le saint prend alors sa tête dans ses mains, la porte tranquillement à l'étrée (tout le long du chemin).

« Saint Sentin et saint Antonin, compagnons de saint Denis, écrivent sa vie et partent pour Rome. Ils arrivent dans une hôtellerie où saint Antonin tombe malade. Saint Sentin le recommande à l'hôte et continue sa route. Saint Antonin meurt ; l'hôte s'empare de sa bourse et jette son corps dans la fosse d'aisances. Saint Sentin averti par un ange de ce qui est arrivé à son compagnon, retourne dans cette hôtellerie, ressuscite saint Antonin et reproche à l'hôte son avarice. Ce mystère finit par la paraphrase d'un texte de saint Grégoire contre l'ingratitude. »

DENIS (MYSTÈRE DE SAINT). — De Beau-

champs (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 227), mentionne le mystère de saint Denis sous le titre de *Vie et passion de saint Denis*; un peu plus bas, p. 228, il cite : *La vie de saint Denis, apôtre de France, avec figures*, et la *Vie de saint Denis et autres*, sans qu'il soit possible de savoir s'il entendait des légendes, ou de nouveaux mystères, ou le même.

Les frères Parfait ont donné dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 541-546), l'analyse suivante de ce drame :

Première journée du mystère saint Denis (148).

« Le commencement de cette journée est fort ressemblant au second mystère de la *Conception*; Lucifer évoque tous ses démons, qui sortent chacun par une trappe, ou apparition : et tient conseil avec eux sur les moyens de traverser les prédications des apôtres. Ensuite ils s'en retournent tous aux enfers.

(*Ici se fait tempeste en enfer.*)

« Saint Denis étant en Athènes » va au temple de Mars son dieu tutélaire, tandis que Panopagès, philosophe péripatéticien, et Apolofanès l'épicurien, vont adorer Pan et Apollon. En sortant du temple, Denis rencontre ces deux derniers, et s'entretient avec eux de plusieurs questions de philosophie, où il fait briller beaucoup de sagesse.

(*Ici se commence l'éclipse, et Denis et ses compagnons doivent faire grande admiration avant que parler, et aussi les maîtres de la loi d'Athènes.*)

« Denis et ses deux compagnons étonnés de cette nuit subite, consultent avec les maîtres de la Loi la cause physique qui peut l'avoir occasionnée; et n'en ayant su trouver aucune, tous, sans en excepter l'épicurien, concluent que cette éclipse surnaturelle est au-dessus de leurs connaissances. Cette dispute les conduit à rechercher cette divinité supérieure, et enfin à lui élever un autel.

(*Pause, et doit-on chanter cependant que l'autel du Dieu inconnu s'élèvera.*)

« Toute l'assemblée vient lui rendre ses hommages; en suite de quoi chacun se retire « en sa place, et cependant on chantera « en Paradis *Virgo Dei genitrix.* »

« La sainte Vierge, après avoir déploré la mort de son fils Jésus, exhorte les apôtres à aller annoncer sa sainte Loi.

MARIE.

Preschez la très-sainte Evangille,

(148) Le manuscrit de ce mystère, *Bibliothèque du Roy*, est assez bien écrit, mais il est si défectueux, et il s'y rencontre tant de lacunes, qu'il nous est impossible d'en donner un extrait bien complet, ou de marquer le nombre des journées qui le composaient. Il est certain qu'il en contenait au moins trois. Les vers ajoutés aux marges, pour servir d'*additions* aux rôles des acteurs, et leur catalogue que l'on voit à la tête de la première journée, avec les noms des

Pour vraie; *ite, predicate*
Evangelium, et cœtera :

« Pour faciliter leur prédication, la sainte Vierge les instruit de certaines particularités qui regardent le Sauveur, et qu'ils ne peuvent savoir; voici ce qu'elle leur dit touchant l'Incarnation :

MARIE.

J'ay depuis apprys de mon Filz,
Qui m'a les fçons dénoncées,
Et telz parolles prononcées,
Qu'en moy se mist le Sainct-Esprit,
Et trois gouttes de mon sang prit,
(Du pur sang vital, il s'entan'),
Et en forma, en ung instant
Un corps, et dans cet instant-là,
L'âme divinement forma :
En cet instant, par unité,
Conjoignit la Divinité :
Afin qu'entendre le vous donne.
C'estoyt la seconde Personne
De la Trinité, etc.

« Les apôtres la remercient.

(*Ici se fait le dîner.*)

« Le reste de la journée, dont la fin manque, contient l'élection des sept diacres, et le martyre de saint Etienne. »

Deuxième journée.

« Saint Denis accompagné de Rustique et d'Eleuthère, vient prêcher le peuple de Paris, qui attaché au culte de ses dieux, porte ses plaintes aux *échevins*; ces derniers font arrêter saint Denis et ses compagnons, et les interrogent sur le dieu qu'ils annoncent.

LE PREMIER ESCHEVIN.

Vostre Dieu est-il homme ou femme?
Est-il venu, ou ad venir!
Est il mort, ou doit-il mourir?
Est-il puissant, ou impuissant?

« Saint Denis sans être ébranlé, leur prêche les mystères de notre religion, avec tant de force, que plusieurs se convertissent, et entre autres un pauvre homme appelé Lubie; les Parisiens se jettent avec fureur sur lui, pour le conduire en prison, mais il disparaît à leurs yeux.

(*Ici se fait le dîner.*)

« Lubie, non content d'avoir reçu la lumière de l'Evangile, en veut faire part à sa femme; mais cette malheureuse, rejetant ses discours, va l'accuser au prévôt Festemyn que Domitien vient d'envoyer à Paris; ce prévôt fait conduire Lubie dans une étroite prison, et ensuite arrêter saint Denis et ses deux compagnons, à qui on fait endurer plusieurs tourments.
La fin, qui est apparemment le martyre de saint Denis, manque. »

personnes qui les représentaient, nous font conjecturer que le manuscrit est original, ou du moins une copie écrite du temps qu'il parut sur le théâtre. Voici les noms que nous avons pu lire, car ils sont très-mal écrits, et d'une autre main que celle du corps de l'ouvrage.

Saint Barthelemy. Pierre Guérin.
Saint Thomas Pierre Gauffier.
Saint Pinaut, diacre. L. Chubot.

DENIS (MIMES DE SAINT). — Enguerrand de Monstrelet (t. II, p. 77) raconte qu'à l'entrée dans Paris d'Henri VI, roi d'Angleterre, fut jouée, à la porte Saint-Denis, la *légende de saint Denis*. M. Onésime Leroy a cité cette pantomime : « Le peuple de Paris, dit-il dans ses *Epoques de l'histoire de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 265), quand le roi anglais Henri VI y fit sa *joyeuse entrée* en qualité de roi de France..., ou du moins une confrérie dramatique représenta sur son passage, à la porte Saint-Denis, le douloureux martyr de l'apôtre des Gaules, premier évêque de Paris. Y avait-il là une intention religieusement patriotique? Nous ne le croyons pas. « Ce mystère de la Décollation du glorieux martyr saint Denis « fut moult volontiers veu des Anglois » nous dit Monstrelet, an 1431. »

DÉSERT (Le). — Cette pièce est de la célèbre Marguerite de Navarre et date du xvi^e siècle.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, 1743, t. III, p. 79), en ont laissé une notice sous la date de 1345.

La *Bibliothèque du Théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1763, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 124), en donne l'analyse suivante :

« *Comédie du désert*. La sainte Vierge accablée de fatigue, s'étant endormie dans le désert, Joseph va chercher des provisions. Pendant son absence, Dieu ordonne aux anges de changer ce désert en un jardin délicieux. A son réveil, la Vierge voit avec surprise cette métamorphose. En même temps, Dieu lui envoie Contemplation, Mémoire et Consolation. Contemplation lui montre un livre qui détaille toutes les merveilles que le Seigneur opère journellement sur la terre; Mémoire lui fait voir dans un autre celles qu'il a opérées depuis la création; et Consolation lui dit que celui qu'elle lui donne est fait pour inspirer toute la reconnaissance que l'on doit à Dieu pour toutes les grâces qu'il nous fait. Joseph arrive alors avec quelques provisions, lesquelles deviennent inutiles par l'abondance qui règne en ce désert, depuis qu'il en était parti. Un ange vient alors l'avertir de la mort d'Hérode; il lui ordonne de la part du Seigneur de retourner en Judée avec la sainte Vierge et l'enfant Jésus : Joseph en prend aussitôt le chemin. » — *Voy. MARGUERITE DE NAVARRE*.

DIABLERIE (La). — La *Diablerie* d'Eloi Amernal n'est connue que par deux éditions qui en subsistent : la première, en 1507, chez Michel le Noir, à Paris, et la seconde, peu après, chez la veuve de Jean Trapperel.

Le drame date donc du commencement du xvi^e siècle au plus tard.

Il est intitulé tantôt *La Diablerie*, *La Diablerie*, tantôt *La grant Dyablerie*.

On n'a sur son auteur que les quelques

(149) « *La Diablerie*, ou *La grande Diablerie*. On représentait autrefois à plus ou moins de personnages, des pièces de dévotion, dans lesquelles on fai-

renseignements que lui-même a laissés dans ses vers. Duverdier-Vauprivaz (*Bibliothèque française*, p. 275) les a relevés; les frères Parfait (*Hist. du Théâtre français*, t. II, 1735, p. 245) ont répété Duverdier.

Duhalle, Courtalon et Grosley, historiens de la ville de Troyes, nous ont conservé la mémoire d'une représentation de *la Diablerie* qui eut lieu dans leur cité au xvi^e siècle. (Cf. VALLET DE VILIVILLE, *Arch. hist. de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, p. 329.)

Eloi d'Amernal ou d'Amernal naquit à Béthune; il était prêtre, et maître des enfants de chœur de la ville, lorsqu'il écrivit son drame :

Eloy des Enfants de Béthune
 Subject à Dieu et à Fortune
 Vivotant le moins mal qu'il peut,
 Selon que Dieu disposer veut
 Des humains à son appétit :
 Disciple, voire bien petit
 Des chantres et musiciens,
 Et clerc de Rhétoriciens;
 Prestre indigne et pource pescheur,
 Des Lois Divines transgresneur,
 Indigent en tout temps et lieu
 De la grace et amour de Dieu
 Et de la grant miséricorde...

Il s'est expliqué dans le prologue de sa pièce d'une façon assez bizarre sur le motif qu'il eut de l'entreprendre :

« Un jour, dit-il, étant couché seul dans ma chambre, il me sembla qu'on me transportoit aux portes des Enfers et que j'entendois Sathan, qui conversoit familièrement avec Lucifer, et lui racontoit toutes les ruses qu'il employoit pour tenter les Chrétiens : car pour les hérétiques et les infidèles, continuoît-il, comme ils me sont dévoués, je ne m'en embarasse gueres. Le diable, croyant n'être entendu de personne, découvroit à son maistre toutes ses ruses sans déguisement. Et lorsque je fus de retour chez moy, continue Eloy d'Amernal, je pris promptement une plume, de l'encre et du papier, et m'étant mis à écrire, je couchai sur le papier, non tout ce que j'avois entendu, mais seulement ce que ma faible mémoire avoit pu retenir, afin que les Chrétiens, instruits de ses tours de Sathan, puissent les prévenir et les éviter. »

Naudé dans le *Mascurat*, p. 214 et 215, citait la grande *Diablerie*, avec bon nombre d'autres pièces du même temps, parmi les ouvrages ridicules et ennuyeux dont le goût était alors répandu. Duverdier-Vauprivaz a mal daté dans la *Bibliothèque française* l'édition de Lenoir. Les frères Parfait (*Hist. du théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1743, t. III, p. 98-103), en ont laissé une analyse que nous reproduisons.

LA DEABLERIE (149).

Le Livre de la Diablerie de Maistre Eloy d'Amernal qui traicte comment Sathan faict démonstrance à Lucifer de tous les maulx

soit d'ordinaire paroître les diables qui devoient un jour leur cater éternellement les pecheurs endurcis. Ces représentations s'appelloient *petite* ou *grande*

que les mondains font selon leurs étatz, vacations, et mestiers : et comment il les tire à dampnation, Paris, Michet le Noir, Privilege du 29 janvier 1507; in-folio gothique.

« Ce poëme a été compose vers l'année 1500. Nous ne pouvons pas assurer qu'il ait été représenté sur aucun théâtre, néanmoins comme il a été composé dans cette intention, et que d'habiles gens (150) l'ont mis au nombre des poëmes dramatiques, nous avons cru devoir en donner une légère idée.

« La scène se passe entre deux acteurs seulement : Lucifer (151) et Satan, qui rend compte au premier de tout ce qu'il a fait, depuis la création d'Adam, pour tâcher de l'entraîner, avec sa postérité, au plus profond des enfers. « Voici, ajoute-t-il, par « quelle ruse je le fis tomber dans mes pièges. Ce fut par le moyen de sa femme « Eve. »

SATHAN.

Je prins la forme d'ung Serpent,
Et la temptay, s'on ne te pent,
A telles enseignes, que la folle
Adjousta foi à ma parole,
Et présenta à son mary
Le fruit dont il fut puis marry,
Quant il congneut son grant trespas.

Diablerie. Petite, quand il y avoit moins de quatre diables : Grande, quand il y en avoit quatre. D'où est venu le Proverbe : *Faire le Diable à quatre.* (Le Duchat, Note (1) sur le 4^e Chapitre du premier Livre de Rabelais.)

(150) Le savant Naudé, qui connaissait assez bien ces sortes d'ouvrages, n'a point hésité à le mettre au rang de nos anciens poëmes dramatiques. Après avoir parlé de quelques poëtes français, vivant avant le règne de François I^{er}, il ajoute : (*Mascurat* de NAUDÉ, pag. 214 et 215) : « Si la *Comédie de Pathelin* a eu plus de vogue, et que Pasquier en a fait un chapitre de ses *Recherches*, voire même qu'elle ait été traduite en latin per *Alexandrum Conimbertum*, et imprimée à Paris, il y a plus de cent ans, ça été plustost à cause de la moralité, et des intrigues, des finesses de la femme et du berger, et de la diversité du langage, et autres considérations semblables, que pour estre d'un style plus soutenu que les précédens. Si tu cherchois l'antiquité de notre burlesque françois, dans ces représentations que l'on faisoit autrefois par toutes les bonnes villes, les *Histoires du Vieil et du Nouveau Testament*, de la *Passion de Notre Seigneur*, ou de *sainte Catherine*, et autres saints, tu aurois beaucoup plus de raison : car il est impossible de traiter des matières de telle importance, avec une expression plus basse ni plus ridicule. Et je l'avoue n'avoir jamais lu le *Mystère du Vieil Testament*, joué à Paris, celui de la *Passion* représenté moult triomphantement à Angers ; Les *Actes des Apostres*, que l'on s'éteuffoit pour voir en cette ville, dans l'hôtel de Flandres, l'an 1531 ; La *Vengeance de Notre Seigneur*, l'*Homme pécheur*, jouée à Tours, l'*Homme juste et mondain* : LA GRANDE DIABLERIE et semblables pièces, que Monsieur *Brigadier* a pris un soin particulier de recueillir, comme *Du Mousnier* faisoit les romans, que je ne me sois souvenu aussi de ce vers d'Horace :

Spectatu n admitti risum temeratis, amici. »

(151) Les scènes où les diables paraissoient faisoient tant de plaisir aux spectateurs, qu'on ne doit pas trouver extraordinaire qu'Eloi d'Amerval ait voulu composer un poëme, où il n'introduit que des

« Pour réparer, continue Satan, la perte « que la venue du Messie nous a causée, « j'inventai l'idolâtrie, l'usage, la mauvaise « foi, et les sept péchés mortels. C'est moi, « par exemple, qui conduis les sorciers et « sorcières au sabbat sur des manches à « balay. » Comme Lucifer fait quelques questions, auxquelles Satan ne veut pas répondre, ce dernier s'excuse ainsi ;

SATHAN.

Qui des faictz de Dieu trop avant
S'enquiert, il est bien sçavant.
Chaton aussi Docteur de bien,
A son enfant le deffent bien :
Si fait l'Apostre *ad Romanos*,

« Ce n'est pas tout, continue-t-il, j'ai si « bien obsédé l'esprit de certaines femmes, « qu'elles croiaient avoir offensé Dieu mor- « tellement, si elles travaillaient le samedi « après midi. »

SATHAN.

Je leur boute en l'entendement
Que si elles faisoient autrement
Ce jour-là il leur mescherroit.

LUCIFER.

Voilà de bons propos pour rire.
Est-il de telz folles au monde.

personnages de cette espèce. On peut voir que presque tous les mystères et les moralités sont remplis de ces scènes : une nouvelle preuve de ce goût est l'aventure vraie ou fausse que Rabelais raconte du poëte Villon (RABELAIS, liv. v, chap. 15. Voyez aussi *Guillaume Bouchet Serée*, 29, page 124 de l'édition de Lyon.) « Sus ses vieux jours, il se retira à Sainct Maixent en Poitou, sous la faveur d'un homme de bien, abbé au lieu. Là pour donner passe-temps au peuple, entreprit faire jouer la passion en gestes et langage Poitevin. Les rolles distribués, les joueurs récollez, le theatre préparé, dit au maire et eschevins, que le mystère pourroit estre prest à l'issue des foires de Niort, restoit seulement trouver les habillemens aptes aux personnaiges. Le maire et eschevins y donnerent ordre. Luy, pour ung vieil paysant habiller, qui jouoit Dieu le Pere, requist frere Estienne, secretain des Cordeliers du lieu, lui prester une chappe, et une estole. Le secretain le refusa, alléguant que par leurs statuts provinciaux, estoit rigoureusement deffendu de rien prester ou bailier pour les jouants. Villon repliquoit que le statut seulement concernoit farces, mommeries, et jeux dissolus; et que ainsi l'avoit vu pratiquer à Bruxelles, et ailleurs... Adoncques faist la monstre de la diablerie, parmi la ville, et le marché. Ces diables estoient tous carassonnez de peaulx de loups, de veaux, et de béliers, passementées de testes de moutons, de cornes de bœufs, et de grands havests de cuisine: ceints de grosses courraies, esquelles pendoient grosses cymbales de vaches, et sonnettes de mulets à bruit horifique. Tenoient en mains aucuns bastons noirs pleins de fusées: autres portoient longz tizons allumés, sur lesquelz et chacune arrefour jectoient plenes poignées de parasine en poudre, dont sortoient feu et fumée terrible.... Villon voyant advenu ce qu'il avoit pourpensée, dist à ses diables, Vous jouerez bien, Messieurs les diables, vous jouerez bien, je vous affie: oh, que vous jouerez bien; je despite la diablerie de Saulmur, de Doué, de Montmorillon, de Langest, de Sainct Espain, d'Angiers, voire de pardieu, de Poitiers, avec leur parloinoire, au cas qu'ils puissent être à vous parangonez, » etc.

SATHAN.

J'en conçois par tout à la ronde,

Mais retirons-nous, dit Lucifer, de crainte qu'on ne nous écoute.

LUCIFER.

Sathan, s'ilz l'escoutoient bien,
Ce seroit peut-être leur bien?
Car tu dis cy des mots plusieurs
Bon pour eux, et pour tous pécheurs.
Mais il n'appartient point aux Dyables
De raconter si bons notables.

DIALOGUE ENTRE DIEU, L'HOMME ET LE DIABLE. — L'abbé Lebeuf (*Remarques envoyées d'Auxerre le 6 décembre 1728; Mercure de France, 1729, décembre, p. 2985*), a attribué à Jehan Michel, qui retoucha la *Passion* des frères Gréban, « une comédie qui est un dialogue entre Dieu, l'Homme et le Diable, qu'un manuscrit de Saint-Victor de Paris coté 880 dit avoir été jouée l'an 1426 à Paris au collège de Navarre. » — *Voy. MICHEL (Jehan)*.

DIEU (LE JEU DE). — En 1304, dans le Frioul, un *Jeu de Dieu* fut joué par des chanoines et des clercs, qui comprenait la création, l'annonciation, l'accouchement de Notre-Dame, et peut-être l'Antéchrist. (Cf. la *Chronique de Frioul*, éditée parmi les *Monum. Eccles. Aquilii*, p. 2, col. 1; *Du CANCE, Gloss. Inf. et med. lat.*, v° *Ludus Christi et Dei*, édit. Henschell, Paris, Didot, 1845, in-4°, 6 vol., t. IV, p. 156. — *Voy. PASSION*, II, § 2.

DOMINIQUE (SAINT). De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, 3 vol. in-8°, t. 1^{er}, p. 226), et la *Bibliothèque du Théâtre Français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1763; 3 vol. in-8°, t. 1^{er}, p. 14), ont mentionné et analysé ce mystère.

Les Frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre Français* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 547-554), en ont laissé le complet rendu suivant :

MYSTÈRE DE SAINT DOMINIQUE.

S'ensuit ung Mystere de l'Institution des Frères Prêcheurs, et commence saint Dominique, lui estant à Romme vestu en habit de Chanoyne Régulier; à xxxvi personnages dont les noms s'ensuivent cy-après... Cy finit ce présent Mystere de saint Dominique, nouvellement imprimé à Paris par Jehan Treppel-

(152) Nous donnons cet extrait avec d'autant plus de plaisir, que le poème sur lequel il est fait est presque ignoré (n'étant connu que par un passage peu correct de la *Bibliothèque Française* de Du Verdier (pag 275) qui n'en rapporte que le titre, et le catalogue des personnages) et que l'exemplaire qui nous a été communiqué est peut-être unique. C'est un in-4° de 57 feuillets, ou 74 pages à 58 lignes chacune, qui peut composer environ deux mille vers. On ne sait pas le tems que ce mystère a paru et encore moins le nom de l'auteur; mais comme il se trouve relié avec un ouvrage en prose composé sur le même sujet, et dont voici le titre : *La Légende de Monseigneur Saint-Dominique, Pere et premier Fondateur de l'ordre des Freres Prescheurs translattée de Latin en François, par venerable Rel-*

rel, Libraire et Imprimeur, en la rue Neure N-D. à l'Enseigne de l'Escu de France (152).

« Saint Dominique, brûlant de zèle pour la gloire du Seigneur et de son Eglise, gémit du désordre qu'il voit régner dans le monde. Pendant ce temps-là, les trois Etats, Eglise, Noblesse et Labour [labeur], dirigés par Obstination, s'abandonnent aveuglément à sa conduite.

EGLISE.

Par discorde et grieveff efforce
Je vue l'avoir des Bénéfices :
Dignités dix douze par force,
En commande, grandes Offices :
Des roüelles jaunes en coffre.

Qui ne veut vivre qu'à plaisance,
En tous plaisirs prent ma passion ;
Car jeune chair, et viel poisson,
Si me donnent resjouissance

LABOUR.

L'Eglise a trop biens d'abondance :
Payer les dismes? Quel leçon?
Il faut user d'autre fasson :
Ne fault il pas que Labour dance?

« Hérésie survient, et, conseillée par Satan, elle répand sur la terre son plus mortel venin, ce qui irrite le Tout-Puissant à un tel point, qu'il menace les hommes des fléaux de sa colère.

DIEU.

*Ve, ve, ve habitantibus
Super terram.*

NOSTRE-DAME

Hominitibus

Ha! mon cher Filz, miséricorde.

« Pour apaiser le Seigneur, la sainte Vierge lui présente saint Dominique, qui s'offre à reprendre avec fermeté les défauts des hommes, et à exterminer l'hérésie. Dieu accorde cette grâce aux prières de sa sainte Mère. Saint Dominique, sans perdre de temps, va, avec ses deux compagnons, trouver le S. P. pour lui demander la permission de prêcher.

(*Saint Dominique à genoux, et ses freres, en parlant au Pape.*)

*Pater Sancte, saintement triumpnant,
Hault triumphe d'Eglise militante :
Tenant les clefz de la joye triumpnante,
Salut, honneur, comme au Chef triumpnant.*

LE PAPE.

Fili, quid vis ?

gieux, excellent Frère JEAN MARTIN dudit Ordre, et du Couvent de Valenchesnes (Valenciennes), imprimé à Paris par Jehan Trepperel, etc. — Nous croyons ces deux ouvrages du même auteur. Ce qui fortifie nos conjectures, c'est qu'ils ont été imprimés en même tems et par le même imprimeur, et que les titres des chapitres de la légende, sont en vers, de pareils goût et mesure que ceux du mystère. Du Verdier-Vauprivis p. 725 et Lacroix du Maine, p. 243 de leurs *Bibliothèques françaises*, parlent de ce *Jean Martin*. Le dernier ajoute qu'il vivoit en 1500. Mais il y a une faute en ce qu'il a mis *Valenchesnes* pour *Valenchenes*. Au reste ceci se rapporte fort avec le tems de l'impression, puisque, selon Lacaille liv. II p. 67 de son *Histoire de l'Imprimerie*, Jean Trepperel imprimait dès 1495.

S. DOMINIQUE.

Souverain Héléphant,
Vostre grace, etc.

« Le Pape lui dit qu'il consultera cette affaire avec ses cardinaux : mais une vision céleste, qu'il a la nuit suivante, le détermine à consentir aux désirs de saint Dominique. Saint Pierre et saint Paul vont visiter ce dernier, et lui promettent leur protection.

« Adonc saint Regnault abillyé richement, « comme ung docteur en décret, demourant « à Paris, appellera son Chappelain » et lui dit qu'il va expliquer la sainte Ecriture.

« Tandis que saint Regnault est dans cette occupation, inspiration divine lui commande d'aller à Rome trouver saint Dominique. Ce docteur, obéissant aux ordres du ciel, quitte aussitôt ses écoliers, qui lui disent adieu les larmes aux yeux, et prend le chemin de cette ville, où il va visiter saint Dominique. Peu de temps après il tombe malade, et demande ce saint pour le confesser. D'un autre côté, son chapelain, qui le voit à l'extrémité, va chercher un cardinal qui autrefois a été camarade d'école avec son maître. Le prélat alarmé mande aussitôt ses médecins, et les conduit chez le malade.

M^e AVICENNE, *second médecin, en entrant.*

Dieu soit céans.

S. DOMINIQUE, *aux médecins.*

Mais dictez-moy, que vous en semble?

M^e YPOCRAS, *premier médecin.*

Plus mort, que vif.

S. DOMINIQUE.

Le cueur me tremble.

M^e AVICENNE.

Quant à moy, je le tiens pour mort.

« Les médecins, désespérant de la santé de saint Regnault, sortent, et saint Dominique et les autres assistants implorent le secours de la Mère de Dieu.

S. DOMINIQUE.

Vierge, nous metz-tu en deffault,
Quant nous perdons nostre secours?

LE CHAPELAIN DE S. REGNAULT.

Par un bien cruel sourbesault,
Vierge, nous metz-tu en deffault!

LE CLERC DE S. REGNAULT.

Contre toy courray à l'assault,
Veu que permetz si piteux cours.

SAINT DOMINIQUE.

Vierge, nous metz-tu en deffault,
Quant nous perdons nostre secours?

« La Vierge Marie arrive à leur secours, accompagnée de sainte Madeleine, de sainte Catherine et de plusieurs anges ; elle rend la santé à saint Regnault, et lui fait présent d'un habillement blanc, que ce saint, en la remerciant, lui promet de porter le reste de sa vie. Les médecins, étonnés de sa guérison, n'en veulent croire que leurs propres yeux.

DICTIONN. DES MYSTÈRES.

M^e AVICENNE.

En vérité, j'yrai jusqu'au neu,
Car ce seroit ung beau miracle.

« Saint Dominique, couvert d'un pareil habit que saint Regnault, le quitte pour passer en Espagne.

S. DOMINIQUE.

En Espagne je m'en iray ;
Pour consulter les Hérétiques

(Cy ne parlera plus saint Dominique... Lors s'en ira saint Regnault à Boulogne.)

« On lui amène un pauvre Frère convers, du monastère de cette ville, qui est possédé du malin esprit : saint Regnault ordonne aux religieux de lui donner la discipline.

S. REGNAULT.

Frappes fort.

LE CONVERS.

Haro, à la mort.

S. REGNAULT.

C'est le commandement de Dieu.

LE CONVERS.

Hau Diables, venez à mon confort

S. REGNAULT.

Frappes fort.

LE CONVERS.

Haro, à la mort ;
Je cuide estre le plus fort.
Bellement. ce n'est point de jeu.

S. REGNAULT.

Frappes igt.

LE CONVERS.

Haro, à la mort.

S. REGNAULT.

C'est le commandement de Dieu.

« Satan, ne pouvant tenir contre un si sévère châtement, s'enfuit confus, et saint Regnault, quittant ses frères de Boulogne, vient trouver ceux du couvent de Paris qu'il console, et termine le mystère par un long sermon qu'il fait en leur présence. » (*Voy. INSTITUTION DES FRÈRES PRÊCHEURS.*)

DOMINUS REGIT (LE MYSTÈRE DE). — Les registres de l'Hôtel de Ville font mention, à Abbeville, à la fin du xv^e siècle et au xvi^e siècle, de la représentation d'un mystère tiré du psaume *Dominus regit*. (Cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*, 1834, in-8°, p. 238.)

DULCITIUS. — M. Magnin a dit de ce petit drame écrit au x^e siècle par Hrotsvithe : « Cet ouvrage, bien que composé comme tous ceux du même écrivain, dans une pensée d'édification et de piété.... est plus qu'une comédie, c'est une farce religieuse. » (*Théâtre de Hrotsvitha* ; Paris, 1845, in-8°, Préf., p. xl.) Nous ne saurions souscrire entièrement à ce jugement très-sévère. Sans doute le *Dulcitus* ne conserve pas, dans quelques-unes de ses scènes, toutes les règles du goût, mais le lecteur doit se rappeler que l'auteur écrivait au x^e siècle, dans des temps très-barbares ; et aujourd'hui même, combien ne sont pas licencieuses les actions de notre théâtre, à une époque où

pourtant la moralité publique a fait de réels progrès sous l'impulsion de l'Eglise! De plus, les deux ou trois scènes d'un comique grossier que l'on rencontre dans cet ouvrage, ne doivent pas faire perdre de vue la grande pensée religieuse qui le domine et le justifie, et qui est la toute-puissance de la foi dans les extrémités les plus terribles de la vie. (*Voy. HROTSWITHA.*)

ARGUMENT. — La passion des saintes vierges Agape, Chionie et Irène. Dans le silence de la nuit, le gouverneur Dulcitus se rend furtivement auprès d'elles, dévoré d'une cupidité qu'il brûle d'assouvir. Mais à peine est-il entré, il perd la raison, et au lieu des vierges, il serre dans ses bras et couvre de baisers des marmites et des poêles à frire, en sorte que son visage et ses habits en sont tout noirs. Ensuite, par ordre de l'empereur, il livre au comte Sisinnius les vierges qu'on doit punir. Celui-ci est le jouet d'étonnantes illusions, et enfin il fait brûler Agape et Chionie et tuer Irène (153).

PERSONNAGES.

DIACLÉTIIEN.	LA FEMME DE DULCITIUS.
AGAPE.	HUISSIERS DU PALAIS IMPÉRIAL.
CHIONIE.	SOLDATS.
IRÈNE.	SUIVANTES DE LA FEMME DE DULCITIUS.
DULCITIUS, gouverneur de Thessalonique.	
SISINNIUS.	

SCÈNE I^{re}.

DIACLÉTIIEN, AGAPE, CHIONIE, IRÈNE, SOLDATS.

DIACLÉTIIEN. L'illustration de votre famille, votre haute naissance l'éclat de vos diverses beautés exigent que vous soyez unies par les lois de l'hymen aux premiers officiers du palais, et notre grâce vous accordera ses faveurs, si vous voulez renier le Christ et sacrifier à nos dieux.

AGAPE. Loin de vous ces soucis, ne vous accablez pas des apprêts de nos noces, car il n'est de puissance au monde pour nous contraindre à nier un nom confessé, ni à souiller notre pureté virginale.

DIACLÉTIIEN. Qu'est-ce que cette folie qui vous agite?

AGAPE. Quel signe de folie découvrez-vous en nous?

DIACLÉTIIEN. Un signe évident et très-grave.

AGAPE. Lequel?

DIACLÉTIIEN. Surtout en ce que, abandonnant les observances d'une antique religion, vous vous livrez aux vaines nouveautés des superstitions chrétiennes.

AGAPE. Vous êtes hardi dans vos calomnies contre le Dieu tout-puissant. Prenez garde.

DIACLÉTIIEN. Et à quoi?

AGAPE. A vous et à la République que vous gouvernez.

DIACLÉTIIEN. Cette fille extravagante; qu'on l'éloigne!

CHIONIE. Ma sœur n'est pas folle; elle reprend, au contraire, très-sagement votre sottise.

(153) « Le sujet de la pièce est pris dans les *Actes du martyre des trois sœurs* (*Acta trium sororum*), légende fort répandue au moyen âge dans les églises grecque et latine. Le recueil des Bollandistes contient sous la date des 3 et 5 Avril (Aprilis, t. I, p. 245-250) : 1^o une notice des divers agiographes latins et grecs qui ont raconté en prose et même en vers la passion des trois vierges, mises à mort à Thessalonique, l'an 290, par ordre de Dioclétien; 2^o le récit latin de ce martyre, extrait des Actes très anciens de sainte Anastasie. Hrotswitha, dans le drame qu'on va lire, a suivi pas à pas, selon sa

DIACLÉTIIEN. En voici une autre plus furieuse; qu'on l'ôte aussi de mes yeux et que la troisième parle.

IRÈNE. Et la troisième ne sera ni moins rebelle ni moins obstinée.

DIACLÉTIIEN. Irène, tu es la dernière en âge, deviens la première en dignité.

IRÈNE. Montrez-moi comment, je vous prie.

DIACLÉTIIEN. Courbe la tête devant les dieux, et sois pour tes sœurs un exemple d'amendement et une occasion de salut.

IRÈNE. Se vautrent devant les idoles, ceux qui veulent encourir la colère du Très-Haut! Moi, je ne déshonorerai pas mon front couvert des parfums célestes, en l'abaissant aux pieds de simulacres.

DIACLÉTIIEN. Le culte des dieux n'a rien de déshonné; il est tout honneur.

IRÈNE. Quelle plus honteuse impiété! quelle immense turpitude, de rendre aux esclaves l'hommage dû aux maîtres!

DIACLÉTIIEN. Eh! n'ai-je engagée à respecter des esclaves? Il s'agit des dieux des maîtres et des rois.

IRÈNE. N'est-il pas l'esclave du premier venu, ce dieu qu'on paye à l'artiste, comme une marchandise?

DIACLÉTIIEN. En voici une dont il faut rabattre la présomption et le caquet par des supplices.

IRÈNE. C'est notre souhait; notre désir ardent est d'être déchirée dans les tourments, pour l'amour du Christ.

DIACLÉTIIEN. Que ces femmes opiniâtres, insoumises à nos décrets, soient chargées de chaînes et gardées dans les horreurs des cachots, pour être examinées par le gouverneur Dulcitus!

SCÈNE II.

DULCITIUS, AGAPE, CHIONIE, IRÈNE, GARDES.

DULCITIUS. Amenez, soldats, amenez ici vos prisonnières.

LES SOLDATS. Voici celles que vous avez demandées.

DULCITIUS. Dieux! qu'elles sont belles! les charmantes, les remarquables filles!

LES SOLDATS. Parfaitement jolies.

DULCITIUS. Je suis pris à leurs charmes.

LES SOLDATS. C'est facile à croire.

DULCITIUS. Je brûle de les entraîner dans mes feux.

LES SOLDATS. Nous te défions de réussir.

DULCITIUS. Et pourquoi?

LES SOLDATS. Parce qu'elles sont inébranlables dans la foi.

DULCITIUS. Et si je les charme par des douceurs?

LES SOLDATS. Elles les méprisent.

DULCITIUS. Et si je les effraie par des supplices?

LES SOLDATS. Elles les bravent.

DULCITIUS. Que faire?

LES SOLDATS. Réfléchissez.

DULCITIUS. Mettez-les sous clef dans la salle intérieure de l'office, dans le vestibule duquel on met les ustensiles de cuisine.

LES SOLDATS. Pourquoi dans ce lieu?

DULCITIUS. Pour que je puisse les voir plus souvent.

LES SOLDATS. A vos souhaits.

coutume, la relation qu'elle avait sous les yeux. Seulement elle insiste, avec une prédilection marquée, sur tout ce qui pouvait exciter le rire, et développe de préférence les suites grotesques de l'incontinence du gouverneur Dulcitus. C'est, je crois, en raison de cette prédominance de la partie comique, que Hrotswitha a donné pour titre à cette comédie, non pas le nom vénéré des trois héroïques sœurs, mais celui du malencontreux magistrat, dont les déconvenues jettent une si étrange gaieté dans cette pièce tragique. » (M. MAGNIN.)

SCÈNE III.

DULCITIUS, LES SOLDATS.

DULCITIUS. Que font les prisonnières à cette heure de la nuit ?

LES SOLDATS. Elles chantent des hymnes.

DULCITIUS. Approchons.

LES SOLDATS. On entend de loin le son de leurs voix argentines.

DULCITIUS. Restez en observation à ces portes avec vos flambeaux. Moi, je vais entrer, il faut que j'assouvisse mes désirs.

LES SOLDATS. Entrez, nous attendrons.

SCÈNE IV.

AGAPE, CHIONIE, IRÈNE.

AGAPE. Quel est ce bruit à la porte ?

IRÈNE. C'est ce misérable Dulcitus qui entre.

CHIONIE. Ah ! Dieu nous garde !

AGAPE. Amen !

CHIONIE. Qu'est-ce que ce tapage de marmites, de chaudrons et de poêles ?

IRÈNE. Je vais voir. Approchez, je vous prie, regardez par ces fentes.

AGAPE. Qu'y a-t-il ?

IRÈNE. Voyez ! cet imbécile, privé de tout bon sens qui croit que nous l'embrassons.

AGAPE. Eh ! que fait-il ?

IRÈNE. Tantôt il presse tendrement des marmites sur son cœur, tantôt des poêles et des chaudrons à qui il donne de doux baisers.

CHIONIE. C'est drôle.

IRÈNE. Déjà sa figure, ses mains et ses habits sont si sales et si couverts que le voici tout noir comme un nègre.

AGAPE. Il est juste qu'on lui voie le corps aussi noir que son âme possédée du démon (154).

IRÈNE. Voici qu'il s'en va. Attention. Que vont faire les soldats qui attendent à la porte ?

SCÈNE V.

DULCITIUS, LES SOLDATS.

LES SOLDATS. Quel est ce suppôt d'enfer qui sort ? C'est le diable lui-même. Sauvons-nous.

DULCITIUS. Soldats, où fuyez-vous ? Restez, conduisez-moi au lit avec vos flambeaux.

LES SOLDATS. C'est la voix de notre seigneur, mais c'est la figure du diable. Ne nous arrêtons pas, courons plus vite, au contraire ; c'est un fantôme qui nous veut du mal.

DULCITIUS. Je vais au palais et je dénoncerai cet outrage aux princes.

SCÈNE VI.

DULCITIUS, LES HUISSIERS DU PALAIS.

DULCITIUS. Huissiers, annoncez-moi dans le palais. J'ai à parler en particulier à l'empereur.

LES HUISSIERS. Qu'est-ce que ce monstre dégoûtant et épouvantable, couvert de loques et de haillons noirs. Rossons-le à coups de poings. Précipitons-le du haut de l'escalier. Il ne faut certes pas qu'il pénètre plus avant.

DULCITIUS. Malheur, malheur à moi ! qu'est-il arrivé (155) ? Ne suis-je pas vêtu d'habits magnifiques ? Ne suis-je pas superbe du haut en bas ? et quiconque me regarde, recule comme devant un monstre horrible.... Retournons voir ma femme. Je saurai d'elle ce qu'on a machiné contre moi. Mais la voici ; elle sort, les cheveux épars ; toute la maison en larmes la suit.

(154) Le rapprochement bizarre du corps noirci de Dulcitus et de la noirceur de son âme est pris textuellement de la légende (M. MAGNIN).

(155) Toutes les mésaventures plaisantes qui assaillent Dulcitus, la méprise des gardes, la colère

SCÈNE VII.

DULCITIUS LA FEMME DE DULCITIUS, LES SOLDATS.

LA FEMME DE DULCITIUS. Hélas neiras ! mon seigneur ! Dulcitus, qu'avez-vous ? Vous êtes devenu fou. Vous êtes la risée des Chrétiens.

DULCITIUS. Oui, je le sais enfin, j'ai été le jouet des maléfices de ces filles.

LA FEMME. Ce qui me confondait tout à fait, ce qui m'attristait surtout, c'est que vous n'aviez pas idée de votre mal.

DULCITIUS, aux soldats. J'ordonne qu'on expose en public ces filles impudiques, qu'on leur arrache leurs vêtements, qu'elles soient mises nues devant tout le peuple, afin qu'elles connaissent, à leur tour, nos jeux.

SCÈNE VIII.

DULCITIUS, endormi sur son tribunal ;

LES SOLDATS.

LES SOLDATS. Nous voici en sueur sans avoir rien fait, nos efforts sont vains : c'est que les habits tiennent aux corps de ces vierges, aussi ferme que leur peau. Et notre président lui-même, qui nous pressait de les dépouiller, ronfle sur le tribunal, et ne peut pas être éveillé. Allons voir l'empereur et racontons-lui ce qui se passe.

SCÈNE IX.

DIOCLÉTIEN, seul.

DIOCLÉTIEN. Ces nouvelles sont désolantes. Comment, le président Dulcitus joué, conspué, calomnié ainsi ! Mais, pour que ces misérables fillettes ne se vantent pas de se moquer impunément de nos dieux et de ceux qui les adorent, je vais envoyer le comte Sisinnius, chargé de nos vengeances.

SCÈNE X.

LE COMTE SISINNIUS, SOLDATS.

SISINNIUS. Soldats, où sont ces éhontées, destinées aux tortures ?

LES SOLDATS. Elles gémissent dans cette prison.

SISINNIUS. Mettez à part Irène et amenez-moi les autres.

LES SOLDATS. Pourquoi excepter l'une ?

SISINNIUS. Par pitié pour l'enfance. Peut-être se convertira-t-elle plus aisément, quand la présence de ses sœurs ne l'effraiera plus.

LES SOLDATS. Oui, oui.

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENTS, AGAPE, CHIONIE.

LES SOLDATS. Voici celles que vous demandiez.

SISINNIUS. Agape, et vous Chionie, faites attention à mes conseils.

AGAPE. Le pourrions-nous ?

SISINNIUS. Offrez des libations aux dieux.

CHIONIE. Le vrai Père éternel ; son Fils coéternel et leur saint Paraclète reçoivent sans cesse le sacrifice de gloire.

SISINNIUS. Je ne vous conseille pas cela, je vous le défends même sous peine...

AGAPE. Vaine défense ! jamais nous ne sacrifions aux démons.

SISINNIUS. Chassez cette obstination de votre âme et faites les sacrifices ; sinon, je vous enverrai à la mort, selon l'édit de l'empereur Dioclétien.

CHIONIE. Il est juste pour vous, en nous mettant

des huissiers et jusqu'à l'imperturbable et risible confiance qu'il montre dans l'élégance de sa toilette, sont autant de traits d'excellent comique fournis par le légendaire (Ib.).

à mort, d'obéir aux ordres de votre empereur, puisqu'il est évident que nous faisons fi de ses décrets. Si vous nous épargniez, si vous mettiez du retard, votre supplice serait juste aussi.

SISINNIUS. A l'instant, soldats, à l'instant prenez ces blasphématrices et jetez-les vivantes au feu.

LES SOLDATS. Hâtons-nous de construire le bûcher et livrons-les aux baisers dévorants des flammes, pour mettre terme à leur insolence.

AGAPE. Non, Seigneur Dieu, non, il ne serait pas impossible à votre puissance que le feu, vous obéissant, fût sans force et mit de côté son essence. Mais combien ces lenteurs nous fatiguent. Ah! nous vous prions de briser les chaînes de nos âmes, afin que nos corps soient anéantis et nos esprits heureux avec vous dans les cieux.

LES SOLDATS. Voici du nouveau. C'est à glacer de stupeur. Ces femmes sont sans vie, et il n'y a pas sur leurs corps trace d'une blessure : ni les cheveux ni les vêtements ne sont touchés par le feu, encore moins leurs corps.

SISINNIUS. Amenez Irène ici.

LES SOLDATS. La voici.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, IRÈNE.

SISINNIUS. Tremblez, Irène. Vos sœurs ont péri, et prenez garde à subir leur sort.

IRÈNE. Je souhaite de leur ressembler dans leur mort, pour obtenir avec elles les joies éternelles.

SISINNIUS. Cédez, cédez à mes conseils.

IRÈNE. Je ne céderai pas à des conseils criminels.

SISINNIUS. Si vous ne cédez pas, je ne vous accorderai pas une prompte mort; j'y mettrai du temps, et chaque jour je multiplierai de nouveaux supplices.

IRÈNE. Plus affreux sera le supplice, plus glorieux sera le triomphe.

SISINNIUS. Tu n'as pas peur des tourments, eh bien! je te frapperai d'horreur. . .

IRÈNE. Quelque affreuse chose que vous méditez, je vous échapperai avec l'aide du Christ.

SISINNIUS. Je te ferai conduire dans un lieu de débauche où ton corps sera profané honteusement.

IRÈNE. Mieux vaut à mon corps la tache de tous les outrages, qu'à mon âme la souillure des idoles.

SISINNIUS. Abaissée au rang des courtisanes, et déshonorée, compteras-tu jamais dans la phalange des vierges?

IRÈNE. Le désir mérite le châtement, la force majeure donne la couronne du martyr. Il n'y a culpabilité qu'avec le consentement de l'esprit (156).

SISINNIUS. Vainement je l'épargnais; en vain, j'avais pitié de son extrême jeunesse.

LES SOLDATS. Nous le savions bien. Rien ne peut la contraindre au culte des dieux. Nulle crainte ne peut la briser.

SISINNIUS. Je n'aurai plus de pitié.

LES SOLDATS. Certes, oui.

SISINNIUS. Prenez-la sans miséricorde, traînez-la barbaquement, conduisez-la honteusement dans un lieu de débauche.

IRÈNE. Ils ne m'y conduiront pas.

SISINNIUS. Qui pourra l'empêcher?

IRÈNE. Celui dont la sagesse régit le monde.

SISINNIUS. J'en ferai l'épreuve.

IRÈNE. Et plus tôt que vous ne croyez.

SISINNIUS. Soldats, ne vous intimidez pas des préceptes menteurs de cette blasphématrice.

LES SOLDATS. Nous n'avons guère peur; et nous allons, de notre mieux, obéir à tes ordres.

(156) Cette belle parole se lit dans les Actes. (M. MAGNIN.)

(157) L'emploi des expressions tirées des superstitions païennes est assez fréquent dans les auteurs

SCÈNE XIII.

SISINNIUS; ensuite, LES SOLDATS.

SISINNIUS. Quels sont ces gens qui accourent de ce côté? On dirait les soldats auxquels nous avons remis Irène. Mais ce sont eux. . . (Aux soldats.) Pourquoi revenez-vous si vite? Où courez-vous si hors d'haleine?

LES SOLDATS. Nous vous cherchions.

SISINNIUS. Et où est celle que vous emmeniez.

LES SOLDATS. Au plus haut sommet de la montagne.

SISINNIUS. De laquelle?

LES SOLDATS. De la plus voisine.

SISINNIUS. Insensés! Imbéciles, incapables de toute chose raisonnable!

LES SOLDATS. Pourquoi cette colère? Pourquoi ces cris, ces regards, ces menaces?

SISINNIUS. Les dieux vous abiment!

LES SOLDATS. Que vous avons-nous fait? Quel mal? Quels ordres n'avons-nous pas suivis?

SISINNIUS. Quel ordre vous ai-je donné? de conduire la rebelle aux dieux dans un lieu de perdition.

LES SOLDATS. Oui vraiment, et nous étions en train de vous obéir, lorsque sont survenus deux jeunes gens inconnus, qui se sont dits envoyés par vous, pour conduire Irène au sommet de la montagne.

SISINNIUS. Voici la première nouvelle.

LES SOLDATS. Nous le voyons.

SISINNIUS. Et quelle mine avaient ces hommes?

LES SOLDATS. Ils étaient magnifiquement vêtus, et d'un air tout à fait grand.

SISINNIUS. Vous ne les avez pas suivis?

LES SOLDATS. Si.

SISINNIUS. Qu'ont-ils fait?

LES SOLDATS. Ils se sont mis, l'un à droite, l'autre à gauche d'Irène et nous ont envoyés ici, pour vous informer de ce qui s'était passé.

SISINNIUS. Il ne me reste plus qu'à monter à cheval et à chercher qui se joue si audacieusement de nous.

LES SOLDATS. Allons-y tous.

SCÈNE XIV.

LES PRÉCÉDENTS, IRÈNE

SISINNIUS. Hem! je ne sais pas trop ce que je fais. Je suis ensorcelé par les Chrétiens. Me voici à tourner autour de cette montagne, et à chaque sentier que je trouve, je ne puis ni monter, ni retrouver mon chemin.

LES SOLDATS. Voilà d'étranges choses. Nous sommes tous le jouet des enchantements, la fatigue nous accable, et si vous souffrez que cette folle vive encore longtemps, vous vous perdrez et nous avec vous.

SISINNIUS. Quelqu'un des miens ici! Bande fortement ton arc, décoche la flèche, et perce cette magicienne.

LES SOLDATS. C'est ce qu'il y a de mieux.

IRÈNE. Rougis, misérable Sisinnius, rougis! Tu es honteusement vaincu. Gémis! Avec toutes tes armes tu ne peux triompher d'une enfant, d'une jeune fille.

SISINNIUS. Quoi qu'il m'arrive de honteux, je le subis aisément, parce que tu vas très-certainement mourir.

IRÈNE. C'est ma joie suprême, et ton affreux désespoir. Ta cruauté, ta méchanceté te condamnent au Tartare (157), et moi, en recevant la palme du martyr et de la virginité, j'entrerai dans la couche céleste du Roi éternel, à qui sont dus honneur et gloire dans les siècles.

(Elle tombe percée d'une flèche.)

ecclésiastiques. On en trouve des exemples jusque dans nos offices. Ce mélange, toutefois, ne se rencontre que rarement dans les écrits de Hroswitha (Ib.)

E

ENFANT DONNÉ AU DIABLE (L'). — *L'Enfant donné au diable* est conservé dans le manuscrit 7208. 4. A, fonds de Cangé de la Bibliothèque impériale, datant du XIV^e siècle.

Il y est intitulé : *Cy commence un miracle de Nostre-Dame d'un enfant qui fu donné au dyable quand il fu engendré.*

Cette pièce est restée inédite.

Elle est accompagnée d'un sermon en vers en l'honneur de la Vierge, à la suite duquel on lit

ENVOY.

Princes, veuillez par ceste voie amer
Celle qui Dieu vierge et mère norrit
Si qu'en s'amour vous face-confermer.

La dame et le seigneur ont dessein, quoique mariés, de vivre en toute chasteté et *Nostre-Dame les approuve*; mais le diable s'en mêle; la dame, contrainte de céder, donne au démon, dont il est l'œuvre, l'enfant qui peut provenir de sa faiblesse. Un enfant vient au monde, en effet; la dame veut qu'il ait *tantost crestienté*. Le diable apparaît, réclame son bien, s'écrie :

Vous en avez trop tost parlé,
Dame, cest enfens est miens.
Il ne sera ja crestiens.
Je l'emporteray tout délivre...

LA DAME.

Sathan au mains le laisse vivre
Un années pour mon déduit
Avoir; car je n'ay plus de fruit,
Dont plus courrociée en soie,
Se cestuy-cy si tost perdoie.
Je t'en orie : laisse-m'en joir.

PREMIER DYABLE.

Je l'ottroy; mais que sans faillir
Je l'aray au chief de un ans...

Le délai obtenu, la dame et le seigneur mettent le temps à profit pour implorer la sainte Vierge miséricordieuse. Ils rusent avec le diable, en obtiennent des sursis. L'enfant croît; c'est lui bientôt qui, mûri de bonne heure par une faveur spéciale, et n'ignorant pas le sort dont il est menacé, se

deprend contre l'enfer. Le diable s'est enfin emparé de lui

Puissant Vierge, vueillez m'aidier,
Roine des cieulx souveraine,
Vers ce dyable qui me maine.
Dame, me vueillez garantir.

Nostre-Dame intervient. Mais le diable maintient son droit, et Dieu est appelé juger la cause.

DIEU.

Le père fu-il au donner
De l'enfant? dites vérité...
Le vous ottoia-il de bouche?.....
Sathan, je vous dy...
Que la femme n'a'que donner
À chose qu'elle ait à garder
Sans le vouloir de son seigneur.
Cest dons est de nulle valour
Quant son père ne l'ottoia.
C'est enfens si nous demourera.
Vostre paine y avez perdue.

ENFANT INGRAT (L'). — On ne connaît aucun manuscrit de *l'Enfant ingrat*; il en reste une édition qui est du milieu du XVI^e siècle, vers 1540, selon les frères Parfait. (*Histoire du Théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 153-163.)

De Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, n° 230) donne pour auteur de ce drame, Antoine Tyron.

La *Bibliothèque du Théâtre français*, attribuée au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 3) cite une édition de 1589, in-16, Lyon, Benoît Rigaud, et donne une courte analyse de ce mystère.

Les frères Parfait (*ibid.*, p. 154-162) ont laissé sur cette pièce la notice suivante :

HISTOIRE DE L'ENFANT INGRAT (158).

Mirouer et exemple des mauvais Enfants envers leurs Pères et Mères, contenant encore comme les Pères et Mères se destruisent le plus souvent par l'avancement de leurs Enfants, qui souventesfois se desconnoissent. Le tout par personnages (159).

« Après le prologue, le père et la mère de l'enfant ingrat se félicitent mutuellement

sortit du pâté un serpent qui, s'entortillant autour de son cou et de ses bras, le pressait de telle sorte, qu'il lui faisait sortir les yeux hors de leur place, et lui ravissait le meilleur de ce qu'on lui présentait pour sa nourriture. Césaire dit qu'il n'y avait que treize ans que ce malheur était arrivé, et qu'on promena ce jeune homme dans une charrette par toute la province de la Moselle, cherchant inutilement le secours des saints. Sa pauvre mère le suivait partout et excitait la compassion de tous ceux qui les voyaient.

(159) On ignore le nom de l'auteur; car de dire, comme on l'avance dans les *Recherches des Théâtres*, que cette pièce est d'Antoine Tyron, ce serait assurer un fait qui n'a aucun fondement.

(158) Cette histoire se trouve en original dans le *Livre des Abeilles*, de Thomas de Cantipré, liv. II, chap. 7, part. 4. Il assure qu'elle arriva en Normandie, et que frère Jean de Grand-Pont, religieux dominicain, lui a affirmé avoir vu dans sa jeunesse ce misérable à Paris, portant sur son visage la terrible marque de la justice divine; mais il ne parle point de sa guérison. L'auteur anonyme du *Miroir des exemples*, titre des pères et mères, exemple III, pages 787 et 788, rapporte la même histoire, d'après l'auteur ci-dessus. Ajoutez que Césaire d'Heisterbach, liv. VI, chap. 22 de ses *Histoires mémorables*, en raconte une assez approchante, d'un jeune homme nommé Henry, qui usa d'une semblable ingratitude envers sa mère : mais au lieu du crapaud, il

du fils qu'ils ont, et pour lequel ils amassent du bien. Cependant, comme il est à propos d'employer sa jeunesse, ils forment la résolution de le mettre chez un marchand, pour apprendre le commerce. Ce projet s'exécute tout de suite, mais le jeune homme, accoutumé à faire ses volontés, ne veut point s'assujettir aux soins qu'on exige de lui. Il quitte le marchand, et, suivi du valet de ce dernier, qu'il prend à son service, en courant le pays il trouve un seigneur de village sur la porte de son château, qui, le voyant magnifiquement habillé (car c'est la première chose à quoi il songe en quittant son marchand), l'invite à venir se reposer, et l'engage à dîner avec lui. La femme et la fille du seigneur assistent à ce repas.

LE SEIGNEUR.

Or çà, mon beau seigneur notable,
Vous n'estes point marié?

L'ENFANT.

Non.

Mais je suis jeune compagnon
De ce faire une fois capable,
Si je treuve lien convenable,
Là où j'agrée selon moy,
Et s'il vient partie agréable,
Ne doutez que j'ay bien de quoy.

LE SEIGNEUR.

Or me dietes, par vòtre foy,
Si ceste jeune damoiselle
Vous donnoye, par bonne foy
De mariage; en noble arroy,
Si vous feriez refus d'elle?

L'ENFANT.

Par sainte Marie la belle,
Nenny, le mentir rien n'y vaut.

« Comme le jeune homme se vante que son père et sa mère lui feront un abandon général de leurs biens quand il voudra, le seigneur lui dit qu'il est nécessaire qu'il les fasse venir pour cela, et pour consentir à son mariage. Le jeune homme va trouver son père et sa mère, leur fait part de la proposition qui vient de lui être faite, et ces bonnes gens l'acceptent avec joie.

« Le seigneur reçoit avec beaucoup de politesse le père et la mère de son futur gendre; et après s'être assuré de la donation entière de leurs biens en faveur de leur fils, il ordonne à son maître-d'hôtel d'aller chercher le curé.

(Ici le maistre d'hostel va querir le curé.)

LE MAISTRE D'HOTEL.

Curé, venez légèrement
Au chasteau, car mademoiselle
A trouvé un mary pour elle :
Conjoindre ensemble les convient.

LE SEIGNEUR, au curé.

Çà curé, vous e-tes venu,
Ces deux jeunes gens empoignez,
Et l'un à l'autre conjoignez
Par bon mariage nouveau.

« La cérémonie étant finie,

LE SEIGNEUR dit.

Maistre d'hostel expressément
Que nous soyons bien festoyez,

En quoi qu'il soit, nous pourvoyez
De menestriers et farceurs,
Pour resioüir, et de danseurs.
Car je veux pour ce mariage,
Me resioüir.

LE MAISTRE D'HOTEL.

Ce sera rage

Tant aurez d'esbats honorables.

« L'écuyer du seigneur va prier ses voisins de venir au festin. On sert, et tous les convives prennent place.

(Nota. Que les instruments sonnent ce qu'ils voudront.)

LE SEIGNEUR.

Sus, sus, menons joye planere,
Voicy nostre esioüissement.

LE PÈRE.

C'est ma liesse singuliere,
Et l'espoir de mon sauvement.

UN VOISIN.

Quelque farcerie.

AUTRE VOISIN.

Feste ne vaut rien autrement,
S'il n'y a farce ou mommerie.

(Icy jouent une farce.)

« Ensuite de laquelle, après bien des compliments, chacun prend congé des nouveaux époux.

« Le père et la mère du marié se sont tellement dépouillés de leurs biens, qu'ils se trouvent forcés d'aller lui demander quelque secours pour les aider à vivre. Ils se rendent à la maison de leur fils et lui exposent leur misère. Ce dernier les reçoit avec dureté et ne leur veut donner qu'un morceau de pain bis.

LE PÈRE

Du pain bis! maudicte semence.
Est-ce mot jà sorty de toy?

LE FILZ.

Corbleu, prenez en patience,
Et d'aller faictes diligence,
Autre chose n'aurez de mov.

« Cette cruelle réponse accable le père et la mère de l'enfant ingrat; ils reconnaissent, mais trop tard, la faute qu'ils ont faite, et se retirent en versant un torrent de larmes et en maudissant leur fils qui, peu touché de leur peine, forme le dessein de les méconnaître, s'ils venaient encore se présenter devant lui. Il se fait apporter un pâté, et il est prêt à l'ouvrir, lorsque son père, une seconde fois, vient lui demander quelque chose pour manger. Le fils ingrat fait semblant de ne le pas connaître, et le chasse avec indignité. Alors le désespoir s'empare de l'âme du père: il sort en souhaitant toutes sortes de malheurs à son fils; et, après avoir rendu compte à sa femme du traitement qu'il vient de recevoir, il renouvelle avec elle les malédictions qu'il a déjà prononcées.

« Après le départ du père, le fils se fait servir le pâté.

L'ENFANT.

De ce cousteau le vois ouvrir,
Pour sçavoir qu'on y a bouté.

(Notez que icy ouvre le pault, et alors vient un crapault qui luy couvre tout le visaye.)

LA JEUNE FEMME.

Qu'esse cecy? *Benedicite!*

C'est homme est perdu en effect

LE MAISTRE D'HOTEL.

Quel grand crapault ord et infect
Sur son visage s'est gecté?

« Le seigneur, qui entend un grand bruit dans la maison de son gendre, vient en savoir le sujet. Il aperçoit le crapaud qui lui couvre le visage.

LE SEIGNEUR.

Allez tous les voisins hucher,
Pour regarder que ce peut estre.

L'ESCUYER.

Venez tost, voisins. nostre maistre
Est mort.

LE PREMIER VOISIN.

Allons voir qu'il y a.

LE SECOND VOISIN.

D'où procede ceste pitié?

LE MAISTRE D'HOTEL.

Pugnition
Divine lui faict cet ennuy.

LE SEIGNEUR.

Et comment?

LE MAISTRE D'HOTEL.

Il a aujourd'huy

Son propre pere descongnu,
Qui pour le veoir est venu,
Et la fait chasser devant tous.

« Tout le monde se récrie sur une si grande ingratitude. On consulte comment on doit agir pour délivrer ce misérable du tourment qu'il endure. Un voisin conseille de le mener au curé; mais comme il est hors d'état de confesser son offense, le valet qu'il a pris chez son marchand offre de faire le récit de son forfait. Le curé ayant entendu la déposition du valet, renvoye à l'évêque, et celui-ci au Pape, qui seul peut absoudre d'un crime aussi énorme. L'évêque même accompagne le jeune homme, et comme on assure au Pape que le coupable est vraiment repentant, le Souverain Pontife ordonne au crapaud de se départir de sa face.

(*Le crapault chet*).

« L'enfant ingrat recouvre l'usage de la parole, se jette aux pieds du Pape, confesse toute l'énormité de son péché et le conjure de lui imposer une pénitence

LE PAPE.

Du mal lequel m'a confessé
Je l'absouz, mais je lui enjoinet
Qu'à deux genoux joignant les mains.
Voise à pere et mere crier
Mercy, et pour accomplir
La pénitence, il fera
Ce que l'evesque luy dira,
Qui de nous sera ordonné,
Après que le pardon donné
De pere et mere luy sera.

L'ENFANT.

Je feray ce qu'il vous plaira.

« L'enfant ingrat, accompagné de son beau-père, de sa femme, de ses amis et de ses domestiques, va trouver son père et sa mère, et obtient le pardon qu'il demande. »

LA MÈRE du fils ingrat.

Au sens moral, pere qui aura veu
Jouer cecy, au moins regardera
Comme à son filz, s'il a biens, les despart.

ENFANTS D'ISRAEL (LES). — L'abbé de Larue, dans ses *Essais sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Manus., 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 166), fait mention d'un mystère des *Enfants d'Israël*, représenté vers 1355, en Angleterre, à Cambridge.

ENFANT MIS AUX LETTRES (L'). — L'*Enfant mis aux lettres* est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7268. 5., datant de la fin du xv^e siècle et contenant en outre le *Mystère de l'Ancien Testament et de la Passion*, et la *Moralité de la Croix Faubin*. M. Paulin Paris, dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi* (Paris, 1848, t. VII, p. 216), en a dit : « *Moralité de l'Enfant mis aux lettres*. Ce titre n'est pas dans notre texte, et le commencement de ce jeu dramatique a été enlevé. C'est un père désigné comme *le Villain*, qui exhorte son fils pour le décider à apprendre, afin de devenir clerc. Le fils, nommé Jacob, refuse; il est tancé, battu, poussé malgré lui, et enfin il consent à ce qu'exige son père. Premiers vers conservés, f° 271 :

LE VILLAIN.

Je te requiers que tu il goucte
Il me tarde que tu y soye ja.

JACOB.

Ja maudit soit qui le sera,
Et puis me diroient : *cleribus*.

ENFANT DE PERDITION (L'). — Cette moralité date du commencement du xvi^e siècle.

Duverdier (*Bibliothèque françoise*, p. 327) indique à Lyon, en 1540, in-16, chez Ollivier Arnoullet, une première édition de *l'Enfant de perdition* sous ce titre : *Moralité de l'Enfant de Perdition qui tua son père, et pendit sa mère, et enfin se désespéra*. « La note de Duverdier, » dit M. de Chateaugiron d'après M. Van Praet, « est copiée à la page 153 du tome III de l'*Histoire du Théâtre françois* par les frères Parfait; dans de Beauchamps, t. I^{er}, p. 231, et dans l'*Histoire du Théâtre de toutes les nations*, t. XII, 1^{re} partie, p. 243. Les historiens n'y joignent aucun autre renseignement. » Il existe à la Bibliothèque impériale un exemplaire unique d'une autre édition, donnée à Lyon chez Pierre Rigaud, en 1608; cet exemplaire faisait partie de la Bibliothèque de Louis XVI, à Versailles. Le titre de cette seconde édition est un peu différent du premier. *Moralité, nouvelle très-fructueuse de l'Enfant de Perdition qui pendit son père et tua sa mère : et comment il se désespéra, à sept personnages*. C'est cet exemplaire si précieux que M. de Chateaugiron a fait réimprimé.

mer avec la plus scrupuleuse fidélité, en 1828, pour la Société des bibliophiles, chez Firmin Didot, in-8°, 47 pages, et avec une très-courte notice. Il en existe enfin une autre réimpression sans date ni lieu, imprimée chez Guiraudet, rue Saint-Honoré, n° 315.

PERSONNAGES :

LE BOURGEOIS. LE SECOND BRIGAND.
LA BOURGEOISE. LE TROISIÈME.
LE FILS DU BOURGEOIS. LE QUATRIÈME.
LE PREMIER BRIGAND.

Le *bourgeois* se jamente amèrement des vices de son fils, et la *bourgeoise* défend son enfant.

Devez vous pas estre joyeux
S'il hante gens de renommée...
Devons-nous pas estre contens
Veu qu'il est partout bien venu...

Cependant le fils du bourgeois est en société de *brigands* qui cherchent aventure; lui-même est des plus ardents.

Plus n'y a rien dans le bissac,
Il est saison d'y pourvoyer :
Je suis tout prest à m'employer.
Quant à ma part.

C'est lui qui, se souvenant de ses parents, propose à ses amis une expédition contre la maison paternelle.

LE TROISIÈME BRIGAND.

C'est bien dit pour avoir à mordre
Allons quérir argent chez toy.
Ton père est riche, il a de quoy...
Il ne fait plus que despendre (*dépenser*),
Il te fait languir et attendre
En grand souffrette.
Ce seroit tres belle défaiete...

Tous partent, l'enfant le premier. Il aborde son père, lui demande de l'argent, le menace; puis des menaces passant aux effets, lui met la corde au cou, et finalement il pend son père. Ce crime est insuffisant :

(160) On ignore le nom de l'auteur de cette moralité, aussi bien que la date de l'impression. Duverdier-Vauprivaz, page 327 de sa *Bibliothèque française*, en parle en ces termes : « L'Histoire de l'Enfant prodigue par personnages, imprimée à Lyon par B. Chaussard. » Comme l'exemplaire que M. Gueulette nous en a communiqué manque de première page, nous n'avons pu distinguer si l'ouvrage dont nous parlons est le même mentionné dans la *Bibliothèque* de Duverdier (et qui est antérieur à l'arrêt qui a supprimé ces espèces de représentations) ou celui que Lacroix du Maine annonce sous le même titre (*Bibliothèque française*, page 21), de la façon d'Antoine Tyron, et qui parut en 1564; sans pouvoir précisément éclaircir ce fait, nous croyons cependant ces deux ouvrages différents; et celui-ci comme composé vers les dernières années que les moralités ont été représentées.

(161) « En cette présente Histoire sont douze Personnages, c'est assavoir :

« LE RUSTRE.
« LE PÈRE.
« LE PRODIGE.
« LE MAISTRE.
« LA MAISTRESSE.

reste la mère, non moins riche. Il la dépouille violemment, et la tue.

Ces funestes richesses, acquises par de si grands crimes, ne lui seront point profitables : les brigands le dépouillent à leur tour.

La moralité se termine par la *désespération du fils*.

O misérable faux truant
Où iras-tu
Que feras-tu
Sinon plorer
Et soupirer...
Diables d'enfer venez me querre
Accourez tous, venez grand erre (*grand train*).
Prenez de moy possession...
L'Enfant suis de perdition
Venez a grand confusion
Diables damnez marchez avant
A tous les diables et command,

ENFANT PRODIGE (L'). — Les frères Parfait, dans leur *Hist. du Théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 139-145), ont laissé une notice très-complète de ce mystère.

Après eux, la *Bibliothèque du Théâtre français*, attribuée au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 4), a donné l'analyse de ce mystère, et parmi les modernes, M. Sainte-Beuve (*Tableau hist. et cr. de la p. fr. et du théâtre fr. au XVI^e siècle*; Paris, 1828, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 217-234) a fait mention de l'*Enfant prodigue*.

Nous reproduisons le travail des frères Parfait.

MORALITÉ DE L'ENFANT PRODIGE (160).

L'Enfant Prodigue par personnages (161), *translatée de latin en français, selon le texte de l'Evangile* (162).

« Le rustre et l'enfant gâté ouvrent la scène, par le conseil qu'ils tiennent sur les moyens de gagner leur vie. La conclusion de leur discours est que possédant plusieurs

« LA GORRIÈRE.
« FIN-COEUR-DOUX.
« L'ENFANT GASTÉ.
« LE FRÈRE AISNÉ.
« LE VALET DU PÈRE.
« L'ACTEUR.
« L'AMY DE BONNE FOY. »

(162) Le sujet de cette moralité est pris de la parabole que Jésus-Christ rapporte à ses disciples, chapitre xv, verset 11 et suivants de l'évangile de saint Luc. C'est ce qui nous engage à abrégier d'autant plus cet extrait. A la fin de la pièce, qui peut contenir environ quinze cents vers, l'auteur ajoute un discours en prose, qui explique le sujet et le but principal de sa pièce. « Il est à noter, dit-il, que lesdits personnages sont trois principaux : le père et ses deux enfans : desquels le plus jeune est l'enfant prodigue. Et *moralemment* celui Père est Dieu, et ses deux enfans sont deux manières de gens au monde : les uns bons, et les autres pécheurs. Par l'enfant aîné sont entendus les justes, qui tousiours demeurent avec Dieu leur père, par grâce : et par l'enfant prodigue; les pécheurs, qui despendent les biens receuz de Dieu follement en volupté, et plaisance mondaine. »

talents, ils doivent s'attacher à celui qui peut les entretenir doucement, sans craindre les recherches de la justice. D'un autre côté, le père de famille uniquement occupé du chagrin que lui cause le cadet de ses fils, ne peut goûter tranquillement la satisfaction qu'il reçoit de l'aîné, et prie Dieu d'avoir pitié de ce libertin, et de le préserver de mauvaise rencontre.

LE PÈRE.

S'il ne s'amende, seurement,
Il sera cause de ma mort.
Prince du Ciel, veuillez permettre
Mon fils venir à meilleur port :
Car si toujours est en tel estre
Il sera cause de ma mort.

O ! quel reconfort !
Quel mauvais rapport
J'ay de luy, j'en suis
Navré si très fort,
Et par tel effort,
Que plus je n'en puis.
O combien d'ennuis,
Par jour et par nuit
Prend un poure Père,
Pour ses mauvais fils,
En péchez confitz.
O douleur amere,
O fiere misere !
Je crois si la mere,
N'eust point enfanté
Enfant qui s'ingere
A tout vitupere,
Que bon eust esté.

« Pendant ce temps-là, le prodigue, conduit par le rustre et l'enfant gâté, va dans une maison de débauche, où il dépense bientôt le peu d'argent qu'il a sur lui. Il court à la maison paternelle, d'où il rapporte quelque argenterie, et de la vaisselle d'étain qu'il vient de dérober. Son retour surprend la compagnie, qui ne comptait plus le revoir. Cependant le père, apprenant le vol de son fils, redouble ses soupirs. « Oubliez cet ingrât, » lui dit son fils aîné.

LE PÈRE.

Certes, mon filz, je n'en puis mais,
Car c'est ma génération :
Vostre mère, dont Dieu ait l'ame,
Ce me semble étoit preude femme ;
Bien sçay que tous deux estes miens.

LE FRÈRE.

Pere, vous estes abusé,
D'aimer si fort le Hoqueleur
Qui vous a du tout déprisé,
Et faict au cœur tant de dou eur.

« De son côté, le prodigue plus amoureux que jamais, joue avec deux filous; ceux-ci s'entendent avec la gorrière et sa compagne, qui, sous prétexte de le conseiller, lui font perdre tout son argent. Il reste une dernière ressource au prodigue; il va à son père, et lui demande sa légitime. Le vieillard la lui remet en pleurant; et ce misérable ne s'en voit pas plutôt en possession, qu'il revient la dissiper de la même manière. Le lendemain

163) *Corrière*, femme parée, fière de sa parure. *La grand'gorre*, habit magnifique des dames, contre lequel les prédicateurs du temps déclamaient vive-

matin, n'ayant plus d'argent, la maîtresse du lieu et les deux filles le dépouillent pour leur paiement.

LA GORRIERE *le chassant.*
Allez villain.

FIN-COEUR-DOUX.

Allez, Marant,
Venez-vous chercher les Gorrières (163)
Faire banquetz et bonne chère,
Et vous n'avez de quoy fournir?

« Le prodigue se retire tristement, et n'osant retourner chez son père, il prend le parti de servir, et entre chez un maître, qui le prend pour garder ses cochons.

LE PRODIGE *habillé en valet d'écurie.*

Sou,
Sou, Sou, Gorret, je m'en vois
Garder les pourceaux dans ces bois.

« Malgré son état, le maître soupçonnant que ce valet peut être d'une condition plus relevée, lui demande qui il est. Le prodigue lui fait un fidèle récit de son malheur, et le maître en honnête homme, lui conseille d'aller se jeter aux pieds de son père, et de lui demander pardon. En chemin, le prodigue rencontre l'*Amy de Bonne Foy*, qui, prévenant l'esprit du père, l'engage à oublier toutes les fautes de ce fils, et à le reprendre chez lui. Le père, en effet, le reçoit les larmes aux yeux, avec d'autant plus de joie, que cet enfant, vraiment repentant, déteste si parfaitement sa vie passée, qu'il la donne pour exemple aux spectateurs, en leur conseillant d'éviter d'y tomber et termine ainsi la pièce. »

LE PRODIGE *aux spectateurs.*

Veu aussi avez les Mysteres
Du vilain estat de luxure,
Les pauvretes, et les miseres
Qu'il faut enfin qu'on y endure.

ENTRÉE A JERUSALEM (L'). — De Moléon, dans ses *Voyages liturgiques en France* (Paris, 1718, in-4°, p. 447), notait en Orient, comme en Occident, les représentations avec personnages des principaux mystères de Jésus-Christ... Ainsi, le jour des Rameaux, le principal prêtre, monté sur un âne, figurait à Jérusalem Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisant son entrée solennelle. Selon M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des lettres, ces représentations auraient commencé dès les v^e et vi^e siècles. (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*;) 9 avril 1835, 1^{er} semestre xiv^e art., p. 208.)

EPTÛS PUOR (L'). — L'*Eptus Puor* en Allemagne, ou épiscopat des enfants en France, formule de la fête des Fous, remonte au moins au xii^e siècle.

Le 17^e canon du concile de Salzbourg, tenu l'an 1274, est ainsi conçu : « Quant à ces jeux nuisibles, dénommés vulgairement les *Eptus Puor*, c'est-à-dire l'épiscopat des enfants (*Q. episcopatus puerorum*), au milieu

ment. Isabeau de Bavière, reine de France et femme du roi Charles VI, était appelée vulgairement *la grand'gorre*.

desquels il se passe des choses très-inconvenantes dans les églises, et qui sont cause de fautes considérables et de graves dommages, nous les défendons absolument dans les églises aux ecclésiastiques, à moins toutefois que les acteurs ne soient âgés de moins de seize ans, et pourvu qu'il n'y ait aucune personne plus âgée ni parmi les enfants ni présentes. » (Cf. LABBE, *Conc. sacro-s.*, t. XI, p. 1004.; Mart. GERBERT, *De cantu et mus sacra*. Saint Blaise, 1774, in-4°, 2 vol., t. II, p. 83. En 1340, cette coutume avait persisté à Ratisbonne; elle alluma, cette année même, au milieu du tumulte de la fête, une querelle entre un bourgeois de la cité et un chanoine qui fut tué; ce malheur fit que peu après elle disparut. (HALTAUSUS, ex abb. Coelestini *Mausoleo S. Emerani*.) Dans l'édition de Le Prevot du *Johannis Abrincensis episcopi liber de officiis ecclesiasticis cum notis* (*Joh. Prevot*; Rouen, 1679, in-8°), ce savant a donné l'*Office des enfants*. (Cf. Mart. GERB., *Vet. liturg. alemann.*, Saint-Blaise, 1776, in-4°, 2 vol., t. II, p. 888.)

En 1437, dans une Chronique de Montséran on trouve la mention d'un jeu des Enfants où l'un des petits acteurs fut tué par accident. (DU CANGE, *Gloss. inf. et med. lat.*, v° *Ludus Puerorum*, édit. Hensch; Paris, Didot, 1845, in-4°, 6 vol., t. IV, p. 137.)

ERASME (SAINT). — « *Saint Erasme*. L'an 1438, le 1^{er} septembre, fu fait le jeu de saint Erasme, en change; et duroit deux jours. (*Chr. de Metz*, ms.) (DE BEAUCHAMPS, *Recherches sur les Théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 245.)

ETIENNE (SAINT). — Le martyr de saint Etienne, est tiré du manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris.

Il date du xv^e siècle.

La *Bibliothèque du Théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 36), en a donné une analyse très-succincte.

M. Achille Jubinal en a publié le texte pour la première fois dans ses *Mystères inédits du xv^e siècle*; Paris, 1837, in-8° 2 vol., t. I^{er}, p. 1-25.

M. J. Quicherat (*Procès de cond. et de réh. de Jeanne d'Arc* [pour la Soc. de l'Hist. de France]; Paris, Renouard, 1849, in-8°, 5 vol., t. V, p. 311) a publié un fragment des registres originaux des comptes et dépenses de la ville d'Orléans, imprimés déjà, mais d'une manière moins exacte, dans les *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, de M. Lottin, t. I^{er}, de la première partie, *passim*. On y trouve, sous la date de l'an 1446, la mention suivante :

« 1446. A Mahier Gaulchier, peintre, pour don fait aux compagnons qui jouèrent le *Mistaire de Saint Estienne* le viii^e jour de mars, pour leur aider a soustenir la despense de leurs chappaulx et aultres choses; pour ce, 4 l. 16 s. p. »

Les « représentacions des martires saint « Estienne, saint Père et saint Pol et saint « Denis et des miracles de madame sainte

« Geneviève, » commencent par une prière à la sainte Vierge, dont la naïveté tendre méritait place ici :

Dieu Père et Fils et Saint Esperit
Sauve et gart ceste compaignie!
Vous savez qu'onques ne périt
Qui servist la Vierge Marie;
Car grant joye a et grant délit
Quant de bon cuer on la déprie.
Si pry que chacun s'umilit
En disant une Ave Marie.

L'assemblée, à genoux, dit en effet un *Ave Maria*.

Dans le prologue qui suit, l'auteur justifie le but de son œuvre, c'est

Pour les bonnes gens imiter
A bonnes euvres non pas faintes,
Et pour leurs cuers habilitier
Envers Dieu par douces complaints...

Dans un rapide historique, l'auteur rappelle encore aux auditeurs attentifs les légendes des saints dont les martyres font le sujet même du mystère. Alors entrent en scène les acteurs. Des Juifs sont au fond du théâtre, saint Pierre leur annonce que la première Eglise, accablée de labeurs et d'études, vient de s'augmenter de sept diacres. Saint Etienne qu'il présente et bénit est l'un de ces nouveaux élus. Mais dans la foule du peuple, parmi les croyants, les indécis, les sceptiques, sont en majorité de violents ennemis de la sainte religion naissante, des pharisiens, des docteurs de la loi, des prêtres du Temple de Jérusalem, un « évêque » même, Annas, Caïphas, Alexander, et de ces faux témoins que menaient à leur suite les plus farouches ennemis de la loi nouvelle pour tromper les masses par des récits menteurs et les animer contre les apôtres et leurs disciples. Saint Etienne remercie le Seigneur des charges nouvelles que lui impose l'Eglise, et implore Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Doulz Jhesuerist....
A vous rens loenges et grâces
En vous suppliant humblement.
Que ne me laissiez nulement
Cheoir en péché n'en négligence
Mais vueilliez qu'à grant diligence
Face m'office sans erreur
A nostre bien, à vostre honneur.

Les pharisiens s'élèvent contre le nouveau diacre implorant le vrai Dieu, racontant sa légende. L'« évêque » Annas s'écrie :

Qui me tient que je ne t'assomme
Meschant trubert, coquin moquart.

Alexander accuse de blasphème saint Etienne; il lui reproche de se servir des vivants et formidables témoignages de l'Ancien Testament. Caïphas commence à le menacer.

Par foy ce sont cas criminauls
Et par raison doit mal fenir
Qui tels erreurs veult soustenir.

Devant l'orage qui gronde, le pasteur ne reculera pas : « Gens félons, gens de dure teste, » s'écrie saint Etienne irrité. Les en-

nemis du christianisme se précipitent sur le saint diacre, l'accablent de coups. Parmi les instigateurs les plus ardents des passions des Juifs, sous le nom de *Saulus*, est saint Paul lui-même, qui garde les manteaux des lapidateurs. Le martyr tombe, il est frappé d'un coup mortel; on entend sa voix faiblissante prononcer une prière suprême :

Doulz Jhesuerist...
 Pour ceulz qui ainssy me tourmenter
 ... vous supplie humblement
 Que leur donnez avisement,
 Et tout leur vueilliez pardonner...

Il expire. Ses bourreaux l'abandonnent.

... deschir
 Et desrompu et martiré.

Ils l'ont laissé dans le champ désert en pâture « aus oiseaulx et aus chiens... » Que deviendra sa dépouille précieuse ?..

Parmi les assistants quelques-uns, amis timides encore, se sont enfuis épouvantés; ils reviennent. Gamaliel, Abibas, Nichodemus emportent le corps de saint Etienne, et le jeu finit par un *Te Deum laudamus* et l'acclamation des spectateurs.

La conversion de saint Paul fait suite, comme *seconde journée* au drame de saint Etienne.

EXUPÈRE (SAINT). — Le mystère de *saint Exupère* fut joué à Romans les 27, 28, 29 mai, aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1509, en même temps que ceux de saint Severin et de saint Félicien, patrons de la ville, sous le titre de *Mystère des trois Doms*.

M. Giraud a publié l'état des frais de la représentation (*Composition, mise en scène et représentation du Mystère des trois Doms*; Lyon, Perrin, 1848, gr. in-8° de 132 p.)

Le *Journal de Paris* de 1787, n° 264, p. 1143, donne une analyse fort obscure du *Mystère des trois Doms*, dans laquelle on ne peut guère voir autre chose sinon que le manuscrit existait encore, et que le nombre des personnages n'était pas moindre de 92.

EZECHIEL LE TRAGIQUE. — M. Magnin, dans le *Journal des Savants* de 1849, critiquant l'édition des *Poètes grecs chrétiens* donnée par M. Dübner dans la *Collection des Classiques grecs* de Didot, a publié, sur Ezéchiel le Tragique, une étude dont nous reproduisons les points importants. A quelle époque vécut Ezéchiel? se demande l'illustre savant. Saint Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, l. I, éd. Potter, p. 414) le distingue ainsi : « Celui qui a composé des tragédies « juives. » Ezéchiel était donc auteur de plusieurs drames. Aristée donne le nom d'Ezéchiel à l'un des soixante-douze interprètes de la Bible (*OEuvres de Josèphe*, édit. d'Havercamp, à la suite du t. II, p. 109); mais le traité d'Aristée est peu recommandable. Néanmoins plusieurs critiques ont identifié ces deux auteurs. Ezéchiel aurait vécu vers l'an 285 avant Jésus-Christ. Huet (*Démonstr. évangél.*, p. 49) et Bayle semblent y consentir. Mais on sait combien les docteurs juifs eurent de peine à se résoudre à une traduction

grecque de la Bible (*Josèphe, Antiq. Jud.* l. XII, c. 2); ils n'eussent jamais consenti à mettre au théâtre une partie quelconque des livres saints : une tradition raconte même que le poète grec Théodote, rien que pour en avoir eu la pensée, fut frappé de cécité! Ezéchiel suit avec respect l'Écriture sainte. Son style semble étranger; Gatacker (*De nov. instrum. stylo*) et M. Dübner ont relevé les singularités de la grécité de cet auteur. Il y a donc présomption qu'il était juif; ainsi l'ont pensé Dahne (*Geschichtliche Darstellung*, t. II) et plus récemment M. Séguier de Saint-Brisson, dans sa traduction de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe. Très-probablement, il écrivait pour les Juifs hellénisants de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie. Huet et Bayle croient Ezéchiel antérieur, au moins de deux siècles, à l'ère chrétienne; et cette opinion est partagée par MM. Schoell, Gaisford, Séguier de Saint-Brisson, Philipson de Berlin et Dübner. La preuve, c'est que les fragments conservés par Eusèbe auraient été pris par lui dans deux citations, l'une d'Alexandre Polyhistor, l'autre de Démétrius, tous deux antérieurs d'un siècle à l'ère chrétienne. M. Eichorn (*De Judaeicor. re scenica*, 1811, p. 19) considère, au moins pour Démétrius, cette assertion comme une erreur; et M. Magnin s'y oppose, relativement aux deux auteurs cités. Eusèbe, de même que saint Clément d'Alexandrie, cite directement Ezéchiel; il ne dit pas en emprunter les fragments ni à Démétrius ni à Polyhistor; il confirme ces deux auteurs par le témoignage du poète; les phrases d'Eusèbe n'établissent point que ce sujet soit l'un ou l'autre de ces écrivains; dans le même livre IX de la *Préparation évangélique*, les extraits d'Alexandre Polyhistor sont partout entremêlés d'autres citations de Philon, de Flavius Josèphe, de Démétrius et de Théodote, de même que d'Ezéchiel, ce qui établit clairement qu'il n'y a pas une citation de Polyhistor non interrompue; en vain on allègue de même, soit l'absence d'indication au commencement du chapitre 28, et une des phrases qui servent de liaison aux fragments, les meilleurs manuscrits donnant une leçon préférable qui confirme pleinement ce fait qu'Ezéchiel est cité directement, comme il a été dit plus haut, et que la citation d'Ezéchiel, dans la pensée d'Eusèbe, confirmait seulement Alexandre Polyhistor et Démétrius. Si Ezéchiel est postérieur à ces deux écrivains, sans doute aussi il l'est à Josèphe, celui-ci n'en ayant pas parlé. (Étienne LEMOYNE, Guill. CAVE, Joh. Chr. WOLFF, M. JOURDAIN.) Était-il chrétien? Marin de La Bigne (*Magn. Bibl. PP. Veter.*, t. XIV, Index), et Thomas Ittigius (*Lib. de bibl. et caten. PP.*, p. 141) ont dit Ezéchiel chrétien, mais sans en donner de preuves, tant le fait leur a paru indubitable. Ils eussent pu citer, au moins comme indices, le nom de *Verbe divin* que Dieu se donne à lui-même, le terme de *Verbe, memra*, pour désigner Jéhovah, se trouvant pour la première fois dans la paraphrase chaldaique

d'Onkélos qui vivait après Jésus-Christ. Divers points sont donc acquis à l'histoire d'Ezéchiél : Il était Juif d'origine, il écrivait pour les Juifs hellénisants de la Palestine et de la Syrie, plutôt que pour l'Égypte, ennemie des Hébreux ; très-probablement il

fut chrétien ; il vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne ; et il n'est resté de ses écrits, plus nombreux très-certainement et ayant trait au théâtre, que les fragments conservés par Eusèbe de la *Sortie d'Égypte*. — Voy. SORTIE D'ÉGYPTÉ (La).

F

FÉLICIEN (SAINT). — Le *Mystère de saint Félicien* est une partie de celui des *trois Doms*, représenté en 1509 à Romans, dans le Dauphiné, et dont le manuscrit, signalé en 1787 (*Journal de Paris*, 1787, n° 264, p. 1143), ne s'est pas retrouvé depuis lors.

FEMME DU ROI DE PORTUGAL (LA). — La *Femme du roi de Portugal* est tirée du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, conservé à la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4 A et 4 B, t. I^{er}, f°s 33-46.

Ce mystère date du XIV^e siècle.

Par un hasard singulier et malheureux, cette pièce, où l'élément dramatique domine si fortement, a échappé absolument à l'attention des critiques et des éditeurs modernes. Non-seulement elle est restée inédite, mais encore on n'en a nulle part dit un mot.

Le *roi de Portugal*, dans une de ses chasses, a rencontré la fille d'un châtelain, dont il veut faire une reine dans « l'espace d'un mois. » En vain le *sénéchal* s'y oppose, représentant à son maître qu'un roi doit chercher, avant son gré, dans son mariage, « plus d'amys et plus d'avoir. » Le roi s'obstine. C'est alors qu'en bon serviteur, le *sénéchal* use d'une ruse de guerre : une nuit de rendez-vous, il se substitue au timide amant royal et abuse de la jeune fille. Mais celle-ci, se méfiant de la supercherie, se lève doucement et éveille sa cousine, dont le logis n'est pas éloigné.

Chère cousine, je vous pri
Que vous viengnes avecques mi
On j'ay affaire.

LA DEMOISELLE.

Moniere cousine débonnaire
Voulentiers iray avec vous.
Levée sui : on yrons-nous ?
Dites-le moy.

LA ROYNE.

Cousine, roy que je vous doy...
Monseignour avoit voulente
De venir ave moy jésir...
Et de sa bouche me jura
Que sa voulente ne faisoie
Que ja à mari ne l'avoye...
Une autre est en son lieu venuz...
Si vueil de vous pour Dieu savoir
Quel conseil j'en pourray avoir.
Je vueil la chandelle allumer
Pour mieux congnoistre et aviser
Quels homs il est.

LA DEMOISELLE.

Allons le voir, puis qu'il vous plaist :
Se c'est li roys, si le gardons ;

Se c'est autre, si li copons
Le chief...

LA ROYNE.

Ma cousine, bien dit avez...

Elle s'arme d'une lourde épée, et toutes deux regardent, l'amante dit enfin :

Mons a vis cler et plain
Et cilz l'a noir, viel et froncié...

Et ce disant, d'un cœur ému sans doute, mais d'un bras ferme, elle coupe la tête au traître endormi. Le roi accourt enfin auprès de sa belle et l'épouse.

La nouvelle reine commence de trembler. Comment cacher son malheur ? Elle avait auprès d'elle, dans la nuit tragique qui couvrit de ses ombres la vengeance de son honneur, une sienne cousine, amie dévouée. Elle voudrait maintenant, pour une première fois, se faire remplacer par cette amie dans le lit du roi. Mais le dévouement de l'amie ne peut plus aller jusqu'au silence ; dans le lit du roi, elle veut être reine. Un nouveau meurtre enfouit encore un nouveau mystère dans les ténèbres de cette seconde nuit d'hymen, et l'incendie allumé des mains de la reine jalouse engloutit les traces du crime commis.

Les années s'écoulaient, l'énergie du criminel faiblit ; la reine confesse un jour ses fautes, et son chapelain révèle tout au roi. Celui-ci la condamne au dernier supplice, mais la sainte Vierge, touchée du repentir de la malheureuse reine, s'interpose et l'arrache au bûcher, pour la rendre aux bonnes grâces du roi de Portugal.

FEMME SAUVÉE DU FEU (LA). — Le *miracle de la femme sauvée du feu* est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4. B, folio 39 recto à 50 verso, col. 2. (Ce manuscrit est celui connu sous le nom de *Miracles de Notre-Dame*, qui date du XIV^e siècle.)

MM. Monmerqué et Francisque Michel en ont publié le texte, accompagné d'une version française, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 327-365.)

M. O. Leroy avait déjà signalé fort inexactement cette pièce dans ses *Études sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 72) : « Une femme, dit-il, dans un égarement inexplicable, fait assassiner son gendre. A peine a-t-elle commis ce crime, qu'elle va s'en accuser à un bailli ; il la condamne à être brûlée vive. La Vierge la sauve. »

M. Fr. Michel (*Ibid.*, p. 327) a dit : « Nous n'avons pu découvrir dans quel ouvrage antérieur l'auteur anonyme de ce miracle a trouvé le sujet qu'il a mis en action ; quoi qu'il en soit, ce drame nous semble intéressant par les détails qu'il contient sur les mœurs populaires en France, au XIV^e siècle. »

NOMS DES PERSONNAGES.

GUILLAUME.	LE FRÈRE.
GUIBOUR.	LE COUSIN.
LA FILLE.	COCHET, le bouffet.
AUBERT, ou AUBIN.	DIEU.
ROBERT, premier voisin.	NOSTRE-DAME.
GAUTIER, second voisin.	GABRIEL.
LE COMPÈRE.	MICHEL.
MANDOT, ou MONDOT, premier scieur.	LE PREMIER POVRE.
SENESTRE, second scieur.	SECOND POVRE.
AUBERI, premier sergent.	TROISIÈME POVRE.
GORIN, second sergent.	SAINT JEHAN.
LE BAILLIF.	LA PREMIÈRE NONNE.
LE PORTEUR.	DEUXIÈME NONNE.

Le titre est ainsi conçu :

Ici commence un miracle de Notre-Dame, comment elle préserva une femme d'être brûlée.

SCÈNE I^{re}

GUILLAUME, maire, SA FILLE, GUIBOUR, sa femme, AUBIN, son gendre.

GUILLAUME. Guibour, je veux vous faire part de mes intentions : je vais, sans plus tarder, aux champs visiter mes moissons, afin que, au jour de la récolte, je sois sans faute pourvu d'ouvriers, en homme sage. Je sais bien qu'il faut que je fasse scier, et cela ne peut grandement tarder.

GUIBOUR. Sire, c'est bien cela, en vérité ; je ne suis pas pour vous contrarier en rien, et d'ailleurs, c'est vaincue que vous dites bien, je suis de votre avis.

LA FILLE. Ah ! mon cher père, je vous en prie, emmenez-moi avec vous sans difficulté, je prendrai un peu de distraction : il y a longtemps que je ne suis sortie d'ici, et je ne puis avoir meilleure compagnie.

GUILLAUME. Je le veux bien, ma fille. Venez, puisque cela vous plaît.

LA FILLE. Allons ! sire me voici prête. — Adieu, ma mère.

GUIBOUR. Gardez-vous d'aller dans quelque chemin qui ne soit pas bien sûr. — Certes, ta femme éprouve une grande joie d'aller avec son père, Aubin. Mon fils, je te prie de tout mon cœur de venir avec moi jusqu'à l'église, et de me tenir compagnie.

AUBIN. Si je vous le refusais, je ne me tiendrais pas pour sage. Ma dame, allons ! c'est avec joie que je veux faire votre volonté.

GUIBOUR. Marchons ; pourvu que je puisse avoir, sans trop de peine, une place près du prédicateur, je serai bien aise, en vérité. Avançons.

SCÈNE II.

GUIBOUR, femme de Gautier, AUBIN, son gendre, VOISINS.

PREMIER VOISIN. Eh ! regardez, Gautier, voyez-vous la femme du maire avec son gendre ? L'on fait entendre pour certain qu'ils sont tout un.

DEUXIÈME VOISIN. C'est le bruit public qu'il en use comme de sa femme ; il m'est avis que c'est une grande infamie à tous les deux.

LE PREMIER VOISIN. C'est vrai ; mais, quoi que nous en disions ils ne cesseront point leur com-

merce. Allons chercher cette chopine de vin qu'ensemble nous devons boire : nous ferons mieux, que vous en semble ? ai-je dit vrai ?

LE DEUXIÈME VOISIN. Je n'y mets pas opposition : allons-y, Robert.

SCÈNE III.

GUIBOUR, femme de Gautier, AUBIN.

GUIBOUR. Je veux m'agenouiller en cet endroit. Mon fils, si vous ne voulez demeurer ici, et que vous aimiez mieux aller vous ébattre dans la ville, vous pouvez y aller hardiment, je ne m'y oppose pas.

AUBIN. Dame, vraiment je veux y aller ; je n'ai pas appris à demeurer si longtemps à l'église pour prier Dieu ou pour écouter un sermon.

(*Ici commence le sermon.*)

SCÈNE IV.

GUIBOUR, seule.

GUIBOUR. Ah ! Dame du haut firmament, malheureuse est la personne qui ne se dévoue pas à votre service, et heureuse celle qui met en vous son cœur et sa pensée ; car nul ne se trouve tellement en proie au mal que vous ne le secouriez ; en sorte qu'il se voit délivré de ses peines du moment qu'il se livre à vous. Dame, qui êtes par excellence dans les cieux, près de l'essence divine, élevée au-dessus de tous les saints ; vierge, par votre grande courtoisie, soyez (je vous en prie de tout mon cœur) mon refuge, en sorte qu'avant ma fin vous purifiez tellement mon âme que, quand ce corps devra finir, je puisse éviter l'obscurité de l'enfer et avoir l'héritage des cieux, que je désire beaucoup.

SCÈNE V.

LE COMPÈRE, GUIBOUR.

LE COMPÈRE. Commère, qu'il plaise à Dieu de vous donner un bon jour !

GUIBOUR. Beau compère, et qu'il vous pardonne vos méfaits, et à moi les miens ! Comment se porte ma commère ? je pense qu'elle va bien.

LE COMPÈRE. Oui vraiment, Dieu merci ! Et vous, commère ?

GUIBOUR. Bien. Je me loue de Dieu, compère, car il nous a fait une bien grande grâce de donner notre fille à un si bon enfant, qu'elle ne pouvait trouver mieux ; c'est mon avis.

LE COMPÈRE. Commère, je suis trop mal à mon aise dans un lieu où j'entends diffamer ou blâmer une personne que j'aime ; je la défends de tout mon pouvoir, et j'avise au moyen de l'informer pour son honneur.

GUIBOUR. Pourquoi tenez-vous ce langage ? dites, compère.

LE COMPÈRE. Ma commère, je vais vous le dire. L'on répète par toute cette ville que votre gendre prend ses ébats avec vous comme avec votre fille, quand cela lui plaît, et sans difficulté, et que tous deux vous ne faites qu'un : ainsi parle-t-on communément, et (l'on ajoute) que ce n'est pas pour rien qu'il est si soigné dans sa mise, car il n'a rien de commerce avec la mère et la fille.

GUIBOUR. Hélas ! est-ce qu'il court sur mon compte un tel bruit par la ville ? Compère, par la foi que je vous dois, jamais je ne l'épousai. Je ne sais qui a mis un tel conte en avant, mais il a commis un péché mortel. A Dieu ne plaise que je sois jamais accusée d'un méfait pareil !

LE COMPÈRE. Commère, Dieu aide mon âme ! je vous en donne avis de bonne foi. Ne m'en donnez ni louange ni blâme, belle commère.

GUIBOUR. Au contraire, je vous en sais bon gré, compère, et vous prie, quand vous l'entendrez répéter de soutenir hardiment que cela n'est pas.

LE COMPÈRE. Je vous en crois bien, en vérité; maintenant vous vous donnerez de garde. Que Dieu vous conserve! Jusqu'au revoir.

GUIBOUR. Compère, puissiez-vous avoir un tour rempli de bénédictions! Je vous remercie.

SCÈNE VI.

GUIBOUR, *seule.*

GUIBOUR. Douce Mère de Dieu, qu'est-ce ceci? Qu'ont donc les gens dans l'esprit pour avoir, sans cause et sans raison, pensé telle chose de moi? Par ma foi! c'est une grande trahison. Je n'en puis mais, et pourtant que j'en suis chagrine; j'en pleure et je m'en lamente. Douce Mère de Dieu, que ferai-je? Certes, jamais je ne cesserai de réfléchir jusqu'à ce que j'aie trouvé le moyen d'étouffer le bruit que l'on a fait courir sur mon compte.

SCÈNE VII.

MOISSONNEURS, ÉTRANGERS AU PAYS.

LE PREMIER MOISSONNEUR. Senestre, compagnon et ami, allons-nous-en sur la place savoir si nous pourrons avoir un maître. Nous n'avons tous deux ni croix ni pile; ne partons pas d'ici sans gagner quelque argent.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Mandot, tu dis bien; allons-nous-en. Je suis prêt, voici ma faucille; prends la tienne aussi. Marche droit vers la place.

PREMIER MOISSONNEUR. Je m'en vais; toi, suis-moi de près. Senestre, il est bien matin. Eh! vois, il n'y a encore âme qui vive, excepté nous deux.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Mandot, ce n'est pas un très-grand mal; il vaut mieux pour nous être des premiers que les derniers. S'il plaît à Dieu, il viendra bientôt quelqu'un qui nous fera gagner de l'argent.

SCÈNE VIII.

GUIBOUR, *seule.*

GUIBOUR. Jamais je n'aurai de joie au cœur jusqu'à ce que j'aie éteint ce bruit; mais comment y parvenir, si ce n'est par la mort de mon gendre? Certainement il faut s'arranger pour qu'il n'aille pas loin. Je ne chéris pas tellement mon argent que je n'en donne assez et largement à une personne étrangère pour qu'elle le tue de ses mains. Or maintenant la saison est plus propice que toute autre, car, de toutes parts, il est venu des ouvriers étrangers qui se sont dispersés pour travailler aux champs. Je m'en vais savoir sur la place, mal que mal, si je verrai quelque garçon à qui je puisse en parler. Eh! regardez; j'y vois deux grands ribauds qui semblent forts et bons à faire promptement un coup diabolique.

SCÈNE IX.

GUIBOUR, LES MOISSONNEURS.

GUIBOUR. Seigneurs, êtes-vous venus ici pour travailler aux champs?

PREMIER MOISSONNEUR. Oui, dame; avez-vous besoin de l'un de nous?

GUIBOUR. Oui, j'espère. D'où êtes-vous? dites-le-moi.

PREMIER MOISSONNEUR. Nous sommes de vers le Crotoy, et nous savons bien scier et battre. Si vous avez des moissons à cueillir, nous en ferons volontiers marché, et nous vous les abattons bien et vite, dame.

GUIBOUR. Beaux seigneurs, je suis femme à vous donner bon gain si vous êtes accommodants.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Par ma foi! dame, cela va. Qu'y a-t-il à faire?

GUIBOUR. Avant de vous dire mon affaire, jurez-moi sur tous les saints que vous ne répéterez mes

paroles à personne. Ensuite je vous exposerai mon projet.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Quant à moi, je vous jure, sans plus attendre, que nul ne saura votre secret, dame, à moins que ce ne soit de votre gré.

PREMIER MOISSONNEUR. Dame, je vous assure aussi que personne ne le saura par moi. Maintenant veuillez nous dire ce que vous désirez.

GUIBOUR. Seigneurs, je désire que vous deux vous mettiez à mort un homme, bien qu'il soit de mes amis; et puisez largement dans ma hourse, je le veux bien. Je suis sans raison diffamée à cause de lui, un bruit court, j'en ai le cœur si triste et si dolent que rien ne vous le ferait bien comprendre.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Dame, dame, peu importe le tort ou la raison, Ça, nous deux, oh, livrez, livrez! Il sera expédié en tous points, il n'échappera pas.

PREMIER MOISSONNEUR. Oui, vraiment; mais il faut un peu de temps pour aviser à faire la besogne sans être vus.

GUIBOUR. Je vais vous dire sans retard le moyen. Je vous mettrai en mon cellier, et n'arrangerai de manière à l'y envoyer pour chercher du vin. Quand vous le tiendrez, expédiez-le de manière à ce qu'on ne voie ni plaie ni sang à son ventre, à sa tête ou à ses flancs: étranglez-le.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Cela sera fait sans délai; à cette heure menez-nous dans ce cellier, et puis pensez au reste.

GUIBOUR. Volontiers, seigneurs; allons, en avant! venez avec moi, par ma foi! je vous paierai bien. Mettez-vous tous les deux là-dedans; je ne mangerai pas que je ne vous l'aie envoyé.

SCÈNE X.

GUIBOUR, *seule.*

GUIBOUR. Mon affaire est maintenant en bon train. Qu'il vienne, je n'ai ici âme qui vive; mon mari est dehors ainsi que sa femme. Aubin ne peut manquer d'arriver bientôt. Advienne que pourra, je l'attends.

SCÈNE XI.

AUBIN, GUIBOUR.

AUBIN. Je ne reste pas plus longtemps ici. L'heure du diner approche. Je vais manger ma part de ce chapon que je vis mettre à la broche ce matin. Mieux vaut arriver plus tôt que plus tard.

GUIBOUR. Faisons la malade. Mon gendre vient tête baissée et les yeux fermés.

AUBIN. Madame, qu'est-ce que cela? Que Dieu vous donne la santé de l'âme et du corps! Eh là! n'êtes-vous pas bien, dame? dites-le-moi.

GUIBOUR. Par ma foi! je suis toute en frissons, et sens bien que je suis prise d'un accès de fièvre; je suis si altérée que je n'en puis plus, mon fils Aubin. Je te prie, prends un pot à vin, et va m'en chercher un peu dans notre cellier; dépêche-toi, je veux boire.

AUBIN. Dame, volontiers, bien que cela vous soit contraire; néanmoins, je vais vous en tirer, puisque cela vous fait plaisir.

GUIBOUR. Allons, va vite. — Ma besogne est faite, j'en serai bientôt débarrassée. Maintenant il faut penser comme je ferai quant au surplus.

SCÈNE XII.

GUIBOUR, LES MOISSONNEURS.

PREMIER MOISSONNEUR. Dame, c'est fini. Il n'est plus temps de se dédire.

GUIBOUR. Seigneurs, vous l'avez mis à mort? De quelle manière?

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Nous n'avons point usé de ruse, dame; nous l'avons si bien serré à la gorge

que nous savons, à n'en pas douter, qu'il est étendu mort.

GUIBOUR. C'est bien, seigneurs, il me suffit; mais sans plus vous amuser céans, il vous faut l'apporter ici, nous le dépouillerons et le coucherons en son lit, et puis je vous donnerai votre argent, et je vous enverrai à la garde de Dieu.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Nous ferons ce que vous désirez, tout à l'heure de grand cœur.

PREMIER MOISSONNEUR. Dame, montrez-nous sans retard où vous voulez qu'il soit couché; nous vous en prions, dépêchez-vous avant que quelqu'un vienne.

GUIBOUR. Pour ne pas vous tenir plus longtemps, seigneurs, couchez-le sur ce lit, comme s'il dormait par plaisir. C'est bien, il est à mon gré. Tenez, ne soyez pas lents à décamper, afin que l'on ne vous trouve pas.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Cela n'arrivera pas tant que je pourrai me tenir sur mes pieds.

PREMIER MOISSONNEUR. Certes, cela ne m'arrivera pas; non pas. Puisque nous avons de l'argent à dépenser, compagnon Senestre, allons-nous-en d'ici sans plus attendre.

DEUXIÈME MOISSONNEUR. Allons-nous en, il n'y fait plus bon. A vous Mandot!

SCÈNE XIII.

GUILLAUME, SA FILLE, GUIBOUR.

GUILLAUME. Dame, nous revenons de bonne heure; apportez la nappe, du pain et du vin. Ce manteau est plus lourd qu'une chape: je veux l'ôter, c'est un manteau d'hiver. J'ai faim, et veux déjeuner. Dépêchez-vous, allez au vin, et vous, fille, pendant ce temps-là, allez chercher Aubin, et nous dînerons. Demain, je pense, nous moissonnerons, et je veux me pourvoir d'ouvriers. Je ne veux pas rester longtemps assis, au moins pour le quart d'heure.

GUIBOUR. Marie, Aubin est encore couché dans son lit.

GUILLAUME. Il a pris ses aises, la grasse matinée. Va l'appeler, va, folle, dis-lui qu'il se lève.

LA FILLE. Aubin, Aubin! si cela ne vous chagrine pas, veuillez me dire s'il est jour oui ou non. Dormirez-vous toute la journée, beau sire?—Eh mais, il ne me répond point. Approchons et je saurai, bon gré malgré (*ici elle le découvre*), à n'en pas douter, s'il dort ou veille. — Or sus, sire, levons-nous sans tarder! Dormirez-vous ici toute la journée? Qu'est-ce que ceci, Dieu? Ah, mère, mère! voici une trop triste nouvelle. Je puis bien me plaindre et pleurer fort; le malheur m'accable. Je suis perdue.

GUIBOUR. Qu'as-tu pour être désolée et pour tant pleurer?

LA FILLE. J'ai bien raison de pleurer; mes bonnes heures et tous mes bons jours sont passés, Aubin est mort. Hélas! hélas! que ferai-je? certes, je mourrai de douleur pour lui. — Ah, doux Aubin! notre compagnie a par ce malheur duré bien peu de temps!

GUILLAUME. Voici un chagrin et un malheur bien grands; j'aurais mieux aimé perdre tout mon avoir. — Fille, est-ce vrai, ce que je t'entends dire?

LA FILLE. Il est déjà jaune comme cire. — Père, ne me croyez-vous pas? Hélas! je suis sans ami, amie pauvre et délaissée.

GUIBOUR. Ah, belle fille! quelle perte! Certes, je dois bien tordre mes poings et accoutumer mes yeux à pleurer, puisque j'ai perdu le doux Aubin qui m'honorait de tout son cœur et m'aimait tant.

LA FILLE. Hélas! mère, il ne m'appelait toujours que son amie ou sa sœur. Si mon cœur est plein de tristesse, j'en ai bien des motifs.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, VOISINS.

PREMIER VOISIN. Que Dieu soit céans! Qu'avez-vous à crier et à vous lamenter? Est-ce à cause de quelque grand malheur?

GUILLAUME. Oui, vraiment, Robert, doux voisin: Aubin est mort.

PREMIER VOISIN. Eh! Dieu miséricordieux! Voisin Guillaume, cela me fait de la peine. Par Notre-Dame de Pontoise! j'aurais voulu l'empêcher. Maintenant un mot: A quoi sert un si grand bruit? certes, à rien. Je sais bien qu'il faut que la nature en ce cas paye son tribut: mais ayez douleur plus petite, vous ferez bien.

LA FILLE. Et comment? Je tiens, Robert, que Dieu m'avait donné le plus courtois, le plus sage, le plus amoureux, le plus doux et le plus libéral de tous les hommes du pays. Ah! si mon cœur se serre de chagrin, il n'y a rien d'étonnant.

GUIBOUR. Certes, tu dis la vérité. Il n'y avait dans tout le pays ta pareille pour être bien mariée à un homme bon et beau. Maintenant il est mort: que Dieu, dans sa bonté, lui fasse miséricorde!

LE PREMIER VOISIN. Ecoutez: si vous avez quelque chose à me commander, dites-le-moi sans retard: je le ferai.

GUILLAUME. Robert, alors je vous prierai de me faire venir un coffre. Une autre fois je m'offre à en faire autant pour vous (*à faire m'offre pour vous autant*).

LE PREMIER VOISIN. Je vais vous le chercher sur-le-champ, quoi qu'il advienne.

SCÈNE XV.

VOISINS, SERGENTS, LE BAILLI.

DEUXIÈME VOISIN. Robert, Dieu vous tienne en santé! Où allez-vous?

LE PREMIER VOISIN. Gautier, mon doux ami, je vais chercher un cercueil.

DEUXIÈME VOISIN. Cercueil! pour qui? est-ce pour Conseil? dites, voisin.

LE PREMIER VOISIN. Nenni, Gautier; c'est pour Aubin, le gendre du maire.

DEUXIÈME VOISIN. Aubin! Dieu soit miséricordieux et doux pour son âme!

LE PREMIER SERGENT. Gautier, Dieu te garde de blâme! Qui dit-il être trépassé? je n'ai pas eu assez de loisir pour l'entendre.

LE DEUXIÈME SERGENT. C'est Aubin, le gendre de Guillaume, le maire de Chiefvi. Je le vis encore ce matin bien portant et allègre.

LE PREMIER SERGENT. Dieu ait pitié de son âme! Certainement c'est grand dommage; car il était beau, jeune, sage et bien appris.

LE DEUXIÈME VOISIN. C'est un pas qu'il nous faut tous passer. Adieu, amis!

LE PREMIER SERGENT. Gautier, que Dieu nous mette aujourd'hui en bon jour et en bon mois! Je ne reste plus ici, je m'en vais à l'audience; il en est temps.

LE BAILLI. D'où viens-tu, Dieu te secoure? Amé est-il sommé de nouveau? Que dit-on par la ville? réponds-moi.

LE PREMIER SERGENT. Tout le monde s'étonne qu'Aubin, ce jeune homme bel et fort, soit mort depuis Prime.

LE BAILLI. Par le Très-Haut! que dis-tu? Aubin est mort?

LE PREMIER SERGENT. Ainsi le disent les voisins généralement.

LE BAILLI. Je suis tout étonné qu'il puisse être mort. Assieds-toi, assieds-toi. Sans doute il a été blessé par quelqu'un: ce qui a causé sa mort aussi soudainement.

SCÈNE XVI.

GUILLAUME, GUIBOUR, VOISINS, LE PORTEUR
DU CERCUEIL.

LE PREMIER VOISIN. Maire, voici un coffre bel et net que je vous fais apporter, pour porter honorablement ce corps en terre.

GUILLAUME. Ami, que Dieu t'aide ! mets-le à terre tout doucement, qu'il ne se brise pas. — Voisin, que cela ne vous déplaie ; vous deux, mettez ce corps dedans. Sur le dos, sur le dos, et non pas sur le ventre, mes bons amis !

LE PORTEUR. Attendez, il sera bien placé. — Sire, portez par ce bout, et je prendrai celui-ci. Oh ! mettez à terre.

LE PREMIER VOISIN. Voilà. Que Jésus soit courtois et doux à son âme !

LE PORTEUR. Qui de vous me payera mon portage ?

GUIBOUR. Moi, mon ami, et de bon cœur. Tu n'as pas besoin de marchand. Prie pour lui, tiens, va travailler : voici trois blancs.

LE PORTEUR. Que Jésus-Christ, qui est un roi puissant, fasse véritablement pardon à son âme ! Si ma peine n'était jamais moins rétribuée, je me verrais bientôt vêtu de robe neuve.

SCÈNE XVII.

LE BAILLI, LES SERGENTS.

LE BAILLI. Tu es soucieux, Gobin ; d'où viens-tu si renfrogné ?

LE DEUXIÈME SERGENT. Vrai, sire, j'ai l'humeur noire, je suis plongé dans des réflexions et tout ébahi de ce qu'Aubin est mort.

LE BAILLI. Il nous faut tous avaler ce morceau, bon gré malgré.

LE DEUXIÈME SERGENT. Je sais bien cela, sire, mais je m'émerveille de ce que tantôt encore, au milieu du jour, il allait et venait par la ville, et causait avec les gens en bonne santé et allègre.

LE PREMIER SERGENT. Par ma foi ! c'est dommage et pitié, s'il plaît à Dieu.

LE BAILLI. Il n'est personne qui puisse me faire accroire qu'il n'ait pas été frappé ou étranglé ou renversé, ce qui aura causé sa mort subitement. Je pense dire vrai ; allons-nous-en. Je veux assister à son inhumation. Quel qu'en soit l'auteur, il faut savoir la cause de sa mort.

SCÈNE XVIII.

LA FILLE DE GUILLAUME.

LA FILLE. Ah, doux Aubin ! quand je me rappelle tes bonnes qualités, l'amour que tu me portais, et tes belles manières, j'ai bien raison de te plaindre et de déplorer ta perte ; car je suis privée de tous biens et tombée dans une grande douleur. Ah, mort ! quelle dure séparation tu as opérée entre nous en peu de temps ! Prends-moi aussi, dévore-moi et ôte-moi de ce monde. J'aime mieux cela que de vivre dans un pareil abandon.

SCÈNE XIX.

GUILLAUME, GUIBOUR, LA FILLE DE GUILLAUME,
LE BAILLI, SERGENTS, LE FRÈRE D'AUBIN,
SON COUSIN

LE BAILLI. Que Dieu fasse tomber sur vous tous sa paix et sa grâce !

GUILLAUME. Monseigneur, que sa bonté en fasse autant pour vous !

LE BAILLI. Maire, en vérité, j'éprouve du chagrin de votre malheur ; je désirerais pouvoir adoucir cette perte funeste. Mais je veux vous demander comment il a été sitôt enlevé. Était-il en proie à quelque mal intérieur ?

GUILLAUME. Sire bailli, depuis que nous lui avons donné notre fille, personne, ni elle, ni autre, n'a pu dire qu'il eût aucun mal nulle part.

LE BAILLI. Je ne m'émerveille que plus qu'il soit mort ainsi. — Et vous, femme, sur votre âme ! ne savez-vous rien ? N'aurait-il pas été dans une compagnie où on l'aurait maltraité ? dites-le-moi.

GUIBOUR. Nenni, sire bailli, par ma foi ! mais je suis bien étonnée qu'il soit ainsi subitement trépassé.

LE BAILLI. Vous deux, passez devant ; découvrez-moi promptement cette bière, et découpez son suaire de manière à ce que je puisse le voir de la tête à la cuisse, pour en être mieux hors de doute ; je ferai mon attestation du tout, avant qu'on l'enterre.

LE PREMIER SERGENT. Sire, vous serez promptement obéi. — Eh ! levons ce couvercle, Gobin ; ensuite décousons-le, maire. C'est l'ordre.

LE DEUXIÈME SERGENT. Or sus ! retirez-vous de là, sans mot dire. Je veux défaire cette couture. — Sire, ai-je assez décousu, à votre avis ?

LE BAILLI. Découvre-le bien, visage, épaule, et poitrine. — Holà ! arrêtez la mère, la fille et le père. Il n'est pas à nier qu'il n'ait été assassiné ; c'est évident. Voyez comme il a la gorge noire ! Quelqu'un l'a étranglé. Faites vite, sans plus de paroles ; liez-leur les mains en croix derrière le dos, et emmenez-les en cet équipage comme chiens en laisse. Je saurai incessamment la vérité au sujet de cette affaire.

LE FRÈRE. Que Dieu soit céans ! Hélas ! qu'est-ce que ceci ? Frère, j'ai bien du chagrin de votre mort. Vrai, quoi qu'on en dise.

LE COUSIN. Mort qui l'as pris, que Dieu te maudisse ! Tu as pris le plus vaillant et le plus sage de notre lignage. Hélas ! être si bien élevé et mourir si vite, c'est grand dommage.

LE BAILLI. Seigneurs, il est clair qu'on l'a assassiné, je n'en doute point ; mais, par les dents de Dieu ! aucun de vous ne m'échappera, et je saurai la vérité.

GUILLAUME. Sire bailli, miséricorde, pour l'amour de Dieu ! Veuillez ne pas être si dur à notre égard ; nous nous rendons et nous irons partout où vous nous direz.

LE BAILLI. Bon, bon. — Seigneurs, vous ferez ce que j'ai dit.

LE PREMIER SERGENT. Sire, vous serez obéi sans réplique. — Tandis que je lierai le père, Gobin, va, et lie la mère. Allons ! dépêche-toi.

LE DEUXIÈME SERGENT. Il ne faut pas trop m'en presser : je m'en vais les expédier, sur mon âme ! — Allons ! dame, donnez-moi ici vos deux bras, et faites vite.

GUIBOUR. Hélas, malheureuse ! quelle peine et rien ne peut m'y soustraire ! Eh, voyez ! faites de moi votre volonté, sire.

LA FILLE. Hélas ! malheureuse ! hélas ! hélas ! je ressens une douleur bien plus amère quand je vois la justice tellement maltraiter mon père et ma mère pour la mort de mon mari, dont ils sont tristes et chagrins au fond du cœur. Hélas ! peut-on ainsi les lier et leur serrer les mains tout d'abord ?

LE BAILLI. L'on ne vous en fera ni plus ni moins, belle amie, et vous vous en viendrez avec eux sans retard. — Lie-la, lie.

LE PREMIER SERGENT. Volontiers. — Allons, belle amie, il me faut avoir vos deux mains pour les lier. Le refus est inutile : hâtez-vous.

LA FILLE. Maintenant, suis-je assez au comble du malheur ? Quelle femme peut l'être plus ? Mon mari mort, mon père et ma mère en danger, la honte et le supplice, moi-même prisonnière, liée et conduite comme une femme jugée à mort ! Ah, Dame

des cieux ! que vos doux yeux me regardent en pitié !

LE BAILLI. En avant, en avant ! ne tardez pas davantage. — Seigneurs, amenez-les devant moi. Par le serment que j'ai prêté au roi ! ils me diront bientôt la vérité, ou ils seront vilainement mis à la question.

LE DEUXIÈME SERGENT. Allons ! passez vite, sans plus demeurer ici.

LE BAILLI. Faites mettre ce corps en terre, sans vous amuser.

LE COUSIN. Cousin, je suis d'avis que nous le faisons porter tout droit au cimetière, sans qu'il reste plus longtemps étendu sur la terre dans son cercueil ; et puis, quand nous l'aurons enterré, nous ordonnerons un beau service.

LA FILLE. C'est bien. Veuillez, bonnes gens, y mettre la main.

GUILLAUME. Vierge, mère du doux Roi des cieux, voie et port des égarés, Dame, donne-nous tes consolations : nous en avons besoin.

LE BAILLI. Gobin, allons, vite ! va, mets-moi tout d'abord la mère dans la Gourdainne, et puis mène la fille de l'autre côté, dans le Paradis. Pendant ce temps-là, je vais questionner Guillaume.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, puisque vous le dites, je veux l'y mener.

GUIBOUR. Sire, sire, mettez, francs et quittes, en liberté ces deux innocents : quant à moi, faites justice. J'y consens : mon cœur ne peut leur voir endurer plus de maux. Sire, sachez qu'en cette affaire ils ne sont pas coupables ; je suis la seule qui aie fait commettre l'action.

LE BAILLI. Guibour, il vous faut dire comment ce meurtre-ci s'est fait, et pour quelle raison.

GUIBOUR. Je vous confesserai toute la vérité. Du moment qu'Aubin eut pris ma fille, je l'aimai honnêtement, comme mon fils, soyez-en certain et persuadé, sire. Plusieurs s'aperçurent de cette affection et en conçurent de telles idées qu'ils firent courir sur mon compte un bruit diffamatoire. Il en agissait avec moi comme avec sa femme toutes les fois qu'il lui plaisait ; nous deux nous ne faisons qu'un, disait-on. Ce bruit fut répété, non pas vingt fois, mais cinq cents ; et il courut tant qu'il advint que cette triste renommée me fut révélée en secret. J'en eus un tel courroux et une telle douleur que je ne savais que dire. En ce moment, le diable me troubla tellement l'esprit et la raison que depuis ma pensée ne rêva plus que la mort de mon gendre, quoi qu'il dût en arriver. Il me semblait qu'Aubin mort, le bruit qui courait sur mon compte cesserait.

LE BAILLI. Et comment l'as-tu tué, femme ? il faut le savoir.

GUIBOUR. Je vous dirai tout, sans rien oublier. Hier, sur la place, je m'adressai à deux jeunes gens. Mais, sur mon âme, je ne sais qui ils sont, sinon laboureurs et journaliers. En leur parlant, je leur ouvris mon cœur et leur découvris que je voulais cette mort. Ils s'accordèrent avec moi, moyennant une promesse d'argent. Alors je les mis dans mon cellier, où j'envoyai mon gendre, sous prétexte d'une grande soif. Il descendit au cellier sur-le-champ. Quand il y fut, on le prit à la gorge ; il fut renversé et laissé à terre sans vie. Alors je le fis apporter bien vite et nous le couchâmes dans son lit, comme s'il eût dormi à plaisir. Je payai très-bien les deux jeunes garçons, et je les renvoyai tout de suite. Voilà tout.

LE BAILLI. C'est assez. — Emmène-la, Gobin, où je t'ai dit.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, j'y vais sans réplique. — Allons, dame, allons !

LE BAILLI. Certes, voilà longtemps que je n'ouïs parler de meurtre aussi horrible. — Maintenant, je vous donne entièrement la liberté, à vous, Guil-

laume, aussi bien qu'à votre fille. Allez, allez, bien vite.

GUILLAUME. Sire, nous ferons de bon cœur votre volonté, c'est raisonnable. — Ah ! ma fille, je n'entrerais dans nulle maison, jusqu'à ce que j'aie été à l'église de Notre-Dame de Finistère, pour la prier et requérir qu'elle soit l'amie de ta mère, car, certes, je vois que sa vie est en danger.

LA FILLE. Faites ; quant à moi, sans retard, je m'en vais droit à Limoges, et j'offrirai à saint Liénart mon pesant de cire en cierges, afin qu'il prie Notre-Seigneur de bien défendre ma mère et de la préserver de mort amère et honteuse.

GUILLAUME. Que celle qui est pleine de grâce soit son amie dans cette nécessité ! Au départir, je te donne ma bénédiction, ma fille ; va à la garde de Dieu. Je ne sais si je reviendrai jamais dans ce lieu-ci.

LA FILLE. Adieu, père ; je ne m'arrêterai pas que je ne sois à Saint-Liénart. En vérité, je vais me mettre en pèlerine.

SCÈNE XX.

LESPARENTS D'AUBIN, GUIBOUR, LE BAILLI, LES SERGENTS, LE BOURREAU, PEUPLE.

LE FRÈRE. Cher sire, nous venons requérir, de votre grâce bienveillante, justice au sujet de notre ami.

LE BAILLI. Est-il enterré, ou au milieu de la salle où je vous laissai, lui et vous ? Je sais toute la vérité. Que dites vous ?

LE COUSIN. Oui, mon doux sire, il est déposé au sein de la terre.

LE BAILLI. Vous serez bientôt expédiés. — Aubri, va chercher le bourreau, et dis-lui qu'il dresse promptement le gibet pour le supplice d'une femme. Quand tout sera prêt, qu'il vienne tout de suite vers moi. Allons ! fais vite.

LE PREMIER SERGENT. Volontiers, sire ; en vérité, je le vois, c'est bien mon affaire. — Cochet, allez vite, sans délai, de par le bailli, notre maître, dresser et mettre un gibet au vieux logis en ruine. Allez vite, sans retard ! Et sitôt que vous aurez fait, vous reviendrez au tribunal. Dépêchez-vous.

LE BOURREAU. Mon doux ami, cela sera bientôt fait. Dès à présent je vais m'en occuper. Dites-lui que j'y vais.

LE PREMIER SERGENT. Ami Cochet, je le lui dirai. Sire, j'ai parlé à Cochet. Il a fourche, gibet, crochet, cordes et tout ce qu'il faut. Il va venir ici, sans faute, tout à l'heure.

LE BAILLI. A présent, Gobin, amène sans retard Guibour en ma présence. Je veux encore l'entendre.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, vous serez promptement obéi : j'y vais. — Allons ! sortez dehors, Guibour ; il faut venir sans retard vers le bailli.

GUIBOUR. Douce Mère de Dieu, veuillez vous souvenir d'une malheureuse ; car je ne crois pas que je vive longtemps : c'est pourquoi, douce Dame, je vous prie d'avoir pitié de mon âme, quelque pécheresse que j'aie été. Ah, Dame ! par votre bonté reconfortez-moi.

LE BAILLI. Guibour, belle amie, tu as confessé toi-même avoir mis ton gendre à mort et à perdition : tel a été ton aveu. Tu as disculpé ton mari et ta fille, et nul autre que toi n'est coupable de ce crime.

GUIBOUR. Sire, c'est la vérité, par ma foi ! Je vous ai dit pourquoi et comment ; et je vois bien que je suis amenée ici pour entendre mon jugement. Ah ! que Dieu ait pitié de mon âme ; qu'il veuille l'attirer vers lui, en même temps que la préserver et la retirer de l'enfer, où il n'y a que tourment.

LE FRÈRE. Cher sire, je requiers dès à présent le jugement de cette vilaine meurtrière qui a si

traîtreusement assassiné mon frère. Veuillez m'en faire justice sans délai.

LE COUSIN. Sire, vraiment sa requête est juste. Puisque le fait est confessé, la loi vous oblige à accorder la requête.

LE BOURREAU. Monseigneur, la besogne est prête, selon vos ordres. Maintenant, dites-moi, que voulez-vous que je fasse de plus?

LE BAILLI. Prends une hart et lace-la-moi autour du cou de cette femme : il faut qu'elle meure ignominieusement. Liez-lui aussi les mains, et puis d'ici nous nous en irons au lieu des exécutions.

LE BOURREAU. Je veux travailler de mon métier, puisque vous le dites.

GUIBOUR. Ah, Dame! qui, par vos mérites dignes et précieux aux yeux de Dieu, avez et aurez la suprématie sur toutes les âmes glorieuses qui sont en paradis et qui jamais pourront y être (c'est à vous que je parle, Vierge Marie), reconfortez-moi dans cette extrémité, et prenez soin et souci de mon âme; car je vois bien que sans faute il faut que mon corps meure honteusement et bientôt.

LE FRÈRE. Certes, meurtrière, on ne peut vous faire trop de mal et trop de honte pour avoir fait périr mon frère d'une telle manière.

LE BAILLI. Je lui ferai expier son tort. — Aubri, va tantôt crier sur la place, n'y manque pas, que nul chef de famille ne se dispense de venir vite à la justice (lieu des exécutions); et puis reviens.

LE PREMIER SERGENT. Sire, je vous obéirai ponctuellement. — Or écoutez, bonnes gens! A tous et à chacun ma foi! je donne commandement, si vous ne voulez forfaire envers le roi, de venir promptement assister à la justice que le bailli veut faire.

LE PREMIER VOISIN. Par ma foi! j'aime mieux y aller que de payer l'amende.

LE DEUXIÈME VOISIN. Et moi aussi; de peur qu'on m'y condamne, j'y vais.

LE BAILLI. Allons! notre suite est assez nombreuse, et il viendra encore assez de monde. — Toi et lui, passez devant moi. — Cochet, il faut se dépêcher : le retard n'est bon à rien. Mouvez! Mouvez!

LE BOURREAU. En avant! tâchez de venir, dame; il ne faut pas dire : Qu'est ce que c'est? Je vous mènerai avec cette hart comme un chien en laisse.

GUIBOUR. Eh, Dieu! pourquoi mon cœur ne se fend-il pas, afin que je meure et que je ne boive plus la honte de la terrible extrémité où je me vois? — Sire bailli, octroyez-moi un don, s'il vous plaît : je vous demande un peu de loisir pour prier la Dame de grâce; puisque je passe devant l'église, je vous adresse cette requête.

LE PREMIER VOISIN. Eh, cher sire! accordez-lui ce qu'elle vous demande pour l'amour de Dieu, sans entrer dans le lieu saint; vous ferez bien.

LE DEUXIÈME VOISIN. Certainement, sire, je tiens que, si vous lui donnez un peu de répit, elle ne pourra que mieux trépasser; et nous devons, comme l'Écriture le porte, vouloir le salut de toute créature.

LE BAILLI. Femme, allons! dépêche-toi vite; je te l'accorde, puisqu'on m'en prie; mais ne nous tiens pas longtemps ici. Mets-toi à genoux.

GUIBOUR. Volontiers, mon cher et doux seigneur. — Ah, Dame de miséricorde! réconciliez mon âme avec Dieu, votre cher fils! Vous qui justifiez les pécheurs, et qui glorifiez les vôtres dans les cieux, ayez pitié de ma misère! Dame, qui êtes la douce Mère du Créateur universel! Vous qui êtes si douce, ayez pitié d'une malheureuse au comble de la tristesse et de la douleur! Ah! j'ai grand besoin de votre aide. Secourez mon âme, aidez-la; car le corps sera bientôt détruit, embrasé par le feu et grillé : c'est pourquoi, pauvre pécheresse, je me confesse à vous de tous les péchés que je commis jamais, et dont je me rendis coupable envers votre fils, soit en paroles, soit en actions. Dame, faites-

m'en donner pardon de Dieu, qui seul en a la puissance, et qui voit clairement le repentir des cœurs!

LE BAILLI. En avant; en avant! sus! allons-nous-en. Je demeure trop longtemps ici. Pas tant de retards. La plus grande partie du jour est écoulée. Allons, vite, Guibour! passez, passez. — Cochet, hâte-toi de l'emmener. Il faudra faire de son corps un tison ardent.

GUIBOUR. Ah! Vierge! pierre précieuse! je redoute comme la foudre ce bailli qui s'irrite tellement et tonne contre moi. Vierge pure et sans tache, impératrice et dame du monde entier, par le tourment de cette flamme, par cette mort terrible et honteuse, Reine glorieuse du ciel, arrache et préserve mon âme de l'enfer; garde-la comme la tienne : je te la livre.

LE BOURREAU. Puisqu'il faut que je vous expédie, dame, mettez-vous ici à genoux. Allons, je vais vous lier par les côtés à ce poteau-ci; et puis je vous referai un nœud sur le cou et sur la poitrine, pour en finir avec vous.

GUIBOUR. Gens qui me regardez en face, priez pour moi Notre-Dame! Et puisqu'on doit consumer mon malheureux corps par le feu et la flamme, que mon âme puisse fuir le feu d'enfer et n'en être pas touchée! Ah! bonnes gens, ne reprochez jamais, je vous en prie; ma mort infamante ni à mon mari, qui n'en est nullement coupable, ni à sa fille. Hélas! ma mort les chagrine et les navre fort; elle les met dans une grande tristesse; ils participent à mon tourment, et ne peuvent autrement s'en tirer.

LE BAILLI. Cochet, songe à te hâter. Maintenant qu'elle est attachée par de forts liens, couche largement sur elle de toutes parts des bûches et de la paille, et puis mets-y le feu partout, sans tant attendre.

LE BOURREAU. Je ne veux ni boire ni manger jusqu'à ce que cela soit fait. Regardez, maître. Je ne sache pas qu'on la puisse mieux disposer : elle est de tous côtés entourée de bois comme dans une huche, et ça va vite s'allumer.

LE BAILLI. Le feu, le feu, sans attendre plus longtemps! le feu, bien vite!

LE BOURREAU. Sire, je vais tantôt le quérir. Maintenant tout est prêt.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, DIEU, NOTRE-DAME, ANGES.

DIEU. Mère, Mère, voici le temps et l'heure de descendre pour sauver Guibour, qui vous appelle d'une voix si lamentable, et demande avec tant d'instances de votre miséricorde sa réconciliation avec moi, et le pardon de son crime. Allez la défendre efficacement, et, quelque feu qu'on fasse autour d'elle, faites que la flamme n'attaque, ne détruise ni ne maltraite son corps.

NOTRE DAME. Fils, je suis toute prête à y aller. — Allons! Gabriel, descendez, ainsi que vous, Michel; et chantez en allant là-bas.

GABRIEL. Dame, votre volonté sera faite. — En avant, Michel! — Amis, puisque nous nous sommes mis en route, chantons mélodieusement et d'accord.

Rondeau.

Dieu puissant, miséricordieux, votre grande miséricorde réconcilie les pécheurs avec vous : c'est un doux accord, Dieu puissant, miséricordieux; et la vérité est que, par le souvenir de votre grâce, l'on arrache maint cœur à Satan. Dieu puissant, etc.

LE BOURREAU. Je veux allumer ce feu avec une telle force, puisque j'en ai la matière, qu'il faudra qu'on recule de tous côtés.

NOTRE-DAME. Mes amis, éloignez ce feu si loin de

ma loyale amie qu'il ne puisse lui faire de mal. — Guibour, rassure ton cœur : tu n'auras, sois en sûre, ni peine ni tourment par ce feu, grâce à ton appel si dévot.

GUIBOUR. Ah! Dame! qui, sur tous les saints du paradis, avez la grâce et la prérogative d'être louée de bouche, de voix et de paroles, puisqu'il vous plaît de me défendre, pauvre malheureuse que je suis, d'une mort aussi cruelle, comment pourrai-je m'en montrer reconnaissante, Vierge Marie?

LE BAILLI. Certainement, cette femme est consumée, le feu a jeté une flamme très-grande et très-pétillante.

LE FRÈRE. Sire, les fagots étaient secs; et si elle y a gagné, qu'elle le prenne. Je n'ai de sa mort ni remords ni courroux.

LE BOURREAU. Holà! seigneurs, ses liens, ses cordes et tous ses harts sont rompus; il n'y a rien qui ne soit entièrement brûlé; mais elle est encore en parfaite santé, elle n'a aucune plaie et ne saigne pas; au contraire, elle est très-belle.

LE FRÈRE. Par le sang et par les boyaux! meurtrière, vous ne vous en irez pas ainsi; vous serez brûlée tout de suite, vous ne l'échapperez pas. — Cousin, allons vite chercher des échaldas, des buissons, du chaume, des cosses de pois, afin que, cette fois, elle n'échappe pas à la mort.

LE COUSIN. Et de bon cœur, cousin, allons.

LE FRÈRE. Bailli, nous voulons que cette meurtrière soit brûlée, et sa chair dispersée en poussière; vous entendez.

LE BAILLI. Jetez sur elle du combustible, personne ne s'y oppose, afin que le feu prenne vite, et qu'il ne reste rien d'elle ni chair ni os.

NOTRE-DAME. Feu, je te défends et interdis de passer sur cette femme et de lui faire le moindre mal. — Belle amie, prends courage. — Allons nous-en, seigneurs, vous et moi, là-haut dans les cieus.

MICHEL. Nous ferons votre volonté, Dame. — Allons! Gabriel, chantons en mesure.

Rondeau.

Et la vérité est que, par le souvenir de votre grâce, l'on arrache maint cœur à Satan. Dieu puissant, etc.

GUIBOUR. Beaux seigneurs, par miséricorde, je vous prie humblement tous et vous requiers d'agir avec douceur. Epargnez-moi, vous ferez bien. Je suis gardée par la grâce de Dieu. N'ayez pas honte d'être vaine; car j'ai pour sauvegarde Notre-Dame, Reine et dame des cieus, et Dieu m'a aussi protégée avec elle.

LE BAILLI. Seigneurs, seigneurs, certes, voici un miracle bien merveilleux et sans pareil. Nous avons méchamment péché contre Dieu en maltraitant ce saint corps aussi indignement. — Guibour, chère amie, sortez hors de ce feu. Par mon âme! je vous le jure, je vois bien que vous êtes une sainte femme. N'ayez peur.

GUIBOUR. Sire, je ferai sans retard ce que vous commanderez. Allons! me voici sortie du feu; que vous plait-il, sire?

LE BAILLI. Dame, je vous demande pardon, à genoux et à mains jointes, du courroux et de la colère que j'ai montrés contre vous, et de ma mauvaise conduite à votre égard; ou, au moins, que je ne sois pas maudit par vous, ni blâmé, ni conspué dans le monde : je vous en prie.

GUIBOUR. Pour Dieu! levez-vous, sire, ne vous humiliez point ainsi; car, en vérité, vous n'êtes coupable de rien à mon égard. En effet, mon crime est si grand que vous eussiez dû me brûler cent fois, si vous eussiez pu. Mais par la douceur de la Vierge Marie, que j'ai invoquée de cœur et d'âme, je suis sauvée et garantie. Si vous m'avez fait outrage, que la Mère de Dieu vous le pardonne comme moi, et nous donne à tous une bonne fin!

LE PREMIER VOISIN. Maintenant, ne nous arrêtons

pas ici; mettons-nous tous en route avec elle et accompagnons-la à l'église. Là elle rendra grâce à Dieu et à sa Mère aussi, qui l'a si bien gardée.

LE DEUXIÈME VOISIN. C'est chose très-bien vue et qu'on doit faire.

LE BAILLI. Ma chère amie débonnaire, ils disent la vérité. Allez devant; nous vous suivrons de près tous ensemble.

GUIBOUR. Sire, qu'il en soit ainsi, puisque bon vous semble; aussi bien y avais-je pensé. — Amoureux Jésus, qui avez garanti mon corps d'une mort ignominieuse, et vous, Dame, châtelaine de l'empire céleste, sceptre de la gloire royale, fontaine et puits de grâce, je vous remercie vous et votre fils autant que je sais et que je puis, et je vous rends grâce de tout mon cœur. Durant le reste de ma vie, je vous servirai de toutes mes forces, et je ne m'occuperai qu'à cela; c'est bien juste. — Sire bailli, puis-je, s'il vous plaît, m'en aller dans ma maison? Veuillez me donner réponse à ce sujet, si c'est votre bon plaisir.

LE BAILLI. Oui, Guibour; mais vous n'irez pas seule, au contraire je vous escorterai et vous tiendrai compagnie, moi et mes gens.

PREMIER SERGENT. Soyons diligents à nous mettre en route. Je vais devant.

DEUXIÈME SERGENT. Et moi avec vous. Allons, en avant! — Place par ici, place!

GUIBOUR. Seigneurs, que, pour votre bonté à m'accompagner ainsi, Dieu vous donne à tous la joie éternelle! Maintenant, si vous m'aimez réellement, laissez-moi seule.

LE BAILLI. Retournons sur nos pas. — Adieu Guibour.

SCÈNE XXII.

GUIBOUR, PAUVRES.

GUIBOUR. Sire, Dieu vous donne son amour! je vous remercie.

LE PREMIER PAUVRE. Vierge, que Dieu a assise à son côté, gardez tous ceux qui me font du bien. Le corps me fond de pauvreté. Combien je suis malheureux! Je ne sais, quand l'on me pousse, si ce sont bêtes ou gens; je ne puis non plus distinguer ni l'argent, ni le plomb, ni le cuivre ni la monnaie d'or. — Hélas! bonnes gens, quel noble trésor perd celui qui perd la vue! Donnez-moi, car en vérité personne aujourd'hui ne m'a rien donné. Donnez, donnez au pauvre aveugle! pour l'amour de Dieu!

GUIBOUR. Bonhomme, ne bouge pas; attends, attends, je vais à toi. Tiens, mon frère, prie pour moi le Roi des cieus.

LE PREMIER PAUVRE. Ah dame! que Dieu veuille vous mettre et tenir en santé corporelle, et qu'à la fin il soit miséricordieux pour votre âme!

LE DEUXIÈME PAUVRE. Eh, Dieu, y a-t-il homme ou femme qui me reconforte d'une aumône? Que Dieu, qui est assis sur le trône des cieus, aide qui m'aidera et qui me donnera son aumône! Dame Guibour, donnez-moi votre aumône pour l'amour de Dieu. Je suis un pauvre cultivateur, qui n'ai rien à donner à manger à mes trois petits enfants. Sur mon âme! je ne sais comment leur porter du pain.

GUIBOUR. Non, ami, ne te tourmentes pas : tu ne t'en iras pas avec un refus. Puisqu'il en est ainsi, tiens, emporte ce sac plein de blé, charge-le bien, quitte vite le seuil de ma porte et va à la garde de Dieu!

DEUXIÈME PAUVRE. Dame, que Dieu, qui voit et apprécie pleinement l'intention du cœur, vous le rende au grand jugement qu'il doit tenir!

GUIBOUR. Que Dieu s'en souvienne, ami, je le désire, et qu'il me donne sa grâce.

TROISIÈME PAUVRE. Ah! par pitié! que Dieu, bonnes gens, vous pardonne tous vos péchés, comme à la Madeleine! Vous voyez dans quel tourment je vis; il n'y a point là de faux semblants. — Eh, dame! par votre bonté, faites-moi du bien.

GUIBOUR. Et que te donnerai-je de mon avoir, frère, qui puisse servir à ton corps? Par ma foi! je n'ai ni denier ni maille, et pourtant j'ai grand pitié de toi. Allons! pour l'amour de Dieu, je vais savoir si je puis te faire quelque chose. Tiens, tiens, mon bon ami, fais-toi une casaque de ce manteau-ci; je n'ai rien autre. C'est de quoi je me couvre quand je vais dehors.

LE TROISIÈME PAUVRE. Que Jésus, le doux, le miséricordieux, et Marie, sa douce Mère, vous rendent au centuple votre grande courtoisie et vous prennent avec les leurs, dame, à votre mort.

GUIBOUR. Amen. De tout mon cœur.

SCÈNE XXIII.

HABITANTS DE LA VILLE.

PREMIER VOISIN. Gautier, par le corps de sainte Agathe! j'allais savoir si vous étiez prêt: il est temps d'aller à l'église pour la solennité du jour.

DEUXIÈME VOISIN. Oui, allons sans retard. N'est pas prud'homme qui n'entend pas aujourd'hui le service divin à l'église. C'est l'anniversaire du jour auquel le doux Jésus, mort pour nous sur la croix, fut porté au temple par sa Mère, qui offrit pour lui deux petites colombes.

PREMIER VOISIN. À mon avis, c'est un des plus beaux services de toute l'année. Allons-nous-en sans retard: l'église est loin.

DEUXIÈME VOISIN. Prenons le soin d'y être à temps. Allons par mon hôtel sans plus de discours; mon cierge y est, nous le prendrons, et je l'offrirai.

PREMIER VOISIN. Voici le mien, que je donnerai aussi au prêtre.

SCÈNE XXIV.

GUIBOUR, seule.

GUIBOUR. Ah! Dame, de qui Dieu voulut naître, comme il y a longtemps que je n'ai entendu la messe et tout votre office. Aujourd'hui, c'est le jour où vous allâtes parée faire très-dévotement votre purification et porter votre enfant au temple. J'en ai les yeux remplis de larmes, certes, avec raison. J'avais autrefois ici un prêtre qui me disait en particulier la messe dans mon oratoire. Mais maintenant je ne puis plus, car j'ai donné tout mon bien. J'ai même donné, pour l'amour de vous, Dame, le seul manteau que j'eusse pour sortir. Ah! si je demeure ici, je ne dois pas en être reprise de Dieu; car, Dame, si j'allais à l'église, on me regarderait et l'on se moquerait de moi en me voyant ainsi nue, moi vêtue d'habitude assez richement et de beaux atours. Toutefois, vous n'aurez sans doute pas moins pitié de moi et votre fils aussi. Allons, je me tiens enfermée, et je vous prierai de cœur dévotement.

SCÈNE XXV.

DIEU, NOTRE-DAME, ANGES, SAINT JEAN, SAINT VINCENT, SAINT LAURENT, GUIBOUR.

DIEU. Allons, vous tous; allons, partons! Dans ce jour où je fus offert au temple, je veux reconforter d'une messe Guibour qui me sert là-bas; elle la mérite bien. — Anges, vous deux, allez devant. — Mère et vous, vous les suivrez; et nous, nous irons après. — Anges, soyez prêts à chanter en route un beau cantique.

MICHEL. Nous le ferons volontiers, Sire, et de cœur, pour plusieurs raisons. — Gabriel, cher compagnon, chantons d'un joyeux accord et sans tristesse.

Rondeau.

Humains, n'est-ce pas assez d'être tant aimés de ce Dieu qui souffrit mort et martyre pour vous? oui, humains, cela doit bien vous suffire. Et quand il vous fait dire par nous que vous l'aimiez de tout votre cœur, humains, cela doit bien vous suffire, etc.

SAINTE JEAN. Impératrice de l'empire de Dieu, s'il

vous plaît, vous offrirez ce cierge. — Et vous aussi ces deux pareillement. — Dame, je m'en vais là-bas. — Tenez, ami Vincent, voici! — Laurent, vous aurez ce cierge-ci, que vous irez offrir quand on aura chanté l'offrande. — Tiens, femme, loue Dieu de ce que tu vois ici, d'une volonté grande et sainte.

GABRIEL. Allons, commençons à haute voix l'Introït sans retard. Le *Confiteor* est dit. — Michel, allons!

(*Ils chantent ici tous ensemble; puis Notre-Dame va à l'offrande, et les autres après; ensuite Notre-Dame dit :*)

NOTRE-DAME. Michel, va dire à cette femme qu'elle s'attire un grand blâme en faisant tant muser le prêtre, et qu'elle vienne sans plus de faux-fuyants offrir son cierge.

MICHEL. Volontiers, Vierge glorieuse. — Dame, venez sur-le-champ à l'offrande; le prêtre muse trop longtemps. Venez offrir. C'est mal à vous de le faire attendre ainsi.

GUIBOUR. Ami, sachez que je n'offrirai ce cierge-ci à lui ni à nul autre. Je le garde précieusement. Que le prêtre passe à l'oraison et achève sa messe sans m'attendre.

MICHEL. Je vais rapporter cette réponse. — Glorieuse Vierge Marie, elle m'a dit qu'elle ne viendrait pas, et que le prêtre peut passer à sa préface et achever sa messe hardiment.

NOTRE-DAME. Gabriel, vas-y promptement, et dis-lui qu'elle se hâte de venir, parce qu'en ce jour c'est l'usage d'offrir un cierge.

GABRIEL. Dame, j'y vais sans plus de retard. — Femme, dépêchez-vous vite; voici ce que vous mande Notre-Dame: Apportez ce cierge à l'offrande. Vous commettez une bien vilaine action en faisant tant attendre le prêtre. Veuillez vous mettre vite en route, venez faire votre offrande.

GUIBOUR. Il peut bien se passer de moi. En peu de mots, qu'il dise sa messe; je ne songe point à aller à l'offrande, et je n'irai point.

GABRIEL. Puisque vous ne voulez pas y venir, j'en dirai à ma maîtresse. — Dame, elle veut garder son cierge, et certainement elle ne l'offrira point: voilà le tout en peu de mots.

NOTRE-DAME. Va encore à elle de rechef, et dis-lui qu'elle ne se refuse pas davantage à venir promptement offrir le cierge; si elle s'obstine à faire le contraire, ôte-lui par force le cierge hors des mains.

GABRIEL. Dame, c'est bien le moins. — Je reviens à vous, belle amie. Venez à l'offrande, n'y manquez pas, ou je ferai ce dont on m'a chargé, c'est-à-dire que je vous ôterai ce cierge des poings, en vérité.

GUIBOUR. Ami, vous n'aurez pas assez de force pour me l'ôter du poing, et je vous défends d'y toucher.

GABRIEL. Puisque je le tiens par le milieu, j'en serai le maître.

GUIBOUR. Et j'y veux tellement mettre ma force que certes il me demeurera; il ne sortira pas de mes mains. Vous tirez vainement.

GABRIEL. Bientôt vous direz toute autre chose. Au moins j'emporterai ceci. — Dame des cieux, voici tout ce que j'ai pu en avoir, et j'ai bien fait mou possible pour le lui ôter.

DIEU. En avant! En vérité elle garde précieusement et avec beaucoup de dévotion ce qu'elle a. Allons! achevons notre procession aux cieux; et vous, anges, chantez; c'est ce que je vois de mieux.

MICHEL. Vrai Dieu, avec joie, sans vous contredire.

Rondeau.

Et quand il vous fait dire par nous que vous l'aimiez d'un cœur sincère, humains, cela, etc.

GUIBOUR. Ah! Dame, je vous remercie de votre

grande bonté. Die ! où ai-je été ? Vraiment, il m'a semblé que j'étais dans une grande église où je vous voyais comme reine. Il y avait une grande foule de saints. Là, votre fils chantait la messe, dont saint Vincent était le diacre et saint Laurent le sous-diacre. A ce qu'il me sembla, un saint remit à chacun un cierge. Il commença par vous tout d'abord et vint en dernier lieu vers moi, avant l'Introït. Puis, la messe dite à haute voix jusqu'à l'Offrande, vous allâtes offrir la première, et tous les autres après. Alors vint votre aïe qui me pressa d'offrir mon cierge, que je souhaitais garder tout entier. Je refusai, et il m'en a pris et emporté la moitié par force. Cependant, Dame, je m'en console, attendu qu'il l'a rompu et partagé de telle manière qu'il m'en a laissé la plus grande partie ; et je vois bien, vierge Marie, que j'ai été ravie en esprit. Je vous en remercie humblement, et je rends grâces à l'aimoureux Jésus de ce qu'il ne m'a pas oubliée ; au contraire, il a eu la courtoisie de me faire ouïr la messe aujourd'hui.

SCÈNE XXVI.

NONNES, GUIBOUR.

LA PREMIÈRE NONNE. Guibour, certes, vous devez bien réjouir votre cœur en Dieu, car je vous fais savoir que lui-même nous a envoyées à vous toutes deux pour que vous vous mettiez en route sans retard, embrassiez notre ordre et preniez notre habit.

LA DEUXIÈME NONNE. Dieu veut que vous laissiez les vanités de ce monde pour le servir, et mériter une plus grande gloire dans les cieux.

GUIBOUR. A la vérité, c'était là tout mon désir. Allons donc à la volonté de Dieu, puisque vous devez m'emmener ; je suis toute brêlée à partir avec vous.

LA PREMIÈRE NONNE. Eh bien ! allons ; mais toutes trois chantons en chemin les louanges du Roi des rois et de sa douce mère. — Vierge, on doit bien vous louer, puisque, pour nous arracher à l'enfer, Dieu se fit homme en vous, et nous acquitta de la mort dont Adam nous avait rendus les débiteurs en mangeant la pomme.

FÊTE DES FOUS (La). La *Fête des Fous* a été, jusqu'ici, l'objet de dissertations incomplètes. Aux xvii^e et xviii^e siècles, en général, on s'est arrêté à tel ou tel phénomène. Notre temps, un peu plus compréhensif, a accepté des bornes un peu moins étroites. Néanmoins beaucoup des grands faits originaux de la fête des Fous ont manqué d'examen.

Du Cange, au mot *Kalendæ* (*Gloss. inf. et med. lat.*, édit. Henschell, Paris, Didot, in-4°, 6 vol.), a donné, sur la fête des Fous ou des Calendes, divers renseignements très-curieux : — au xiv^e siècle, les mystères, les miracles, leurs représentations étaient dits aussi *fêtes*. — Les Calendes portaient dans le nord le nom de *Kalcandach*, et l'on trouve à Marseille la Noël nommée *les Calènes*. — Ces réjouissances impies se sont perpétuées des gentils parmi les Chrétiens. — L'Église, tout entière, les conciles, les Papes, se sont élevés en vain, durant le moyen âge, contre ces folles pratiques. Non-seulement les laïques n'abandonnaient pas ces jeux, mais le clergé lui-même y restait attaché. — Au xii^e siècle, on les nommait la *liberté de décembre*. — Le point principal, à partir de cette époque jusqu'à leur abolition, fut l'élection de l'abbé et de l'évêque

des Fous, dont les formules nous ont été conservées dans un cérémonial manuscrit de l'église de Viviers, datant du xiv^e siècle, 1365. (*V. ci-dessous*). Ce fut seulement au xv^e siècle, en France, quand la Faculté de théologie y tint sérieusement la main, que ces folies disparurent. On ne les retrouve plus depuis la *Lettre circulaire des théologiens*, en 1444. — La fête portait divers noms, outre ceux mentionnés plus haut : fête des Hypodiacres, des Sots, des Fous, des Innocents.

Le P. Théophile Raynaud (*Soc. Jesu theol. opera*; Lyon, Boissat et Resné, 1665, in-fol., 19 vol., *Heteroclitia spiritual.*, sect. II, punct. 8, § 20, t. XV, p. 209), s'élevait aussi contre la fête des Fous, des Innocents, les jeux des enfants, les élections d'abbés, les proses de l'âne et du bœuf.

Du Tillot (*Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Fous*, Lausanne, 1751, in-4°) et l'abbé d'Artigny (*Notice sur la fête des Fous*; collect. de Dissertations de Leber, Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. IX, p. 231), ont donné le nom de *Fête des Fous* à certaines réjouissances que les clercs, les diacres et les prêtres mêmes faisaient dans plusieurs églises pendant l'office divin, en certains jours, principalement depuis Noël jusqu'à l'Épiphanie, et notamment le premier jour de l'an : c'est pourquoi on appelait aussi la fête des Fous fête des Calendes. — Pour découvrir l'origine de ces cérémonies, il faut remonter aux fêtes du paganisme, entre lesquelles les Saturnales, les Lupercales et les Calendes de janvier tenaient le premier rang. — Quelque scandaleuses, quelque insensées que fussent ces sortes de cérémonies, elles subsistèrent, en tout ou en partie, au milieu même du christianisme, malgré les conciles, les papes, les évêques, qui mirent tout en œuvre pour les abolir. — Ainsi, le jour de Noël, après vêpres, les diacres dansaient dans l'église, en chantant une antienne en l'honneur de saint Etienne ; les prêtres en faisaient autant, le jour de ce saint, en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste ; les enfants de chœur ou les petits clercs, le jour de saint Jean l'Évangéliste, à l'honneur des Innocents ; et les sous-diacres, le jour de la Circoncision ou de l'Épiphanie. Du Tillot et l'abbé d'Artigny citent encore, et distinguent de la fête des Fous, celle de l'Âne, les danses de Noël à Constantinople, et les élections d'évêques ou d'abbés des Innocents.

L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les troubadours normands et anglo-normands*, (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 183), considère un passage de Victor de Vite, comme le témoignage que l'Église d'Afrique, dès le v^e siècle, tolérait à ses lecteurs une fête des saints Innocents, d'autant qu'au xi^e siècle, c'était une fête déjà très-ancienne à Rouen, et qu'au x^e siècle, Cedrenus en prouve l'existence en Orient.

Dans son cours professé à la Faculté des lettres, en 1835, M. Magnin considérait, autant toutefois qu'il est permis de s'en

rapporter aux comptes rendus, fort incomplets et très-souvent inexacts du *Journal général de l'Instruction publique* (4 octobre 1835, 2^e semestre, vii^e article, p. 514), comme particulier au xii^e siècle le développement extraordinaire des liturgies satiriques. Il n'y eut pas une certaine *fête de l'Ane* ou *des Fous*; selon les temps et les lieux, l'Ane joua un rôle plus ou moins considérable, et fut admis dans les offices (Rouen, Sens); dès le vii^e siècle, on plaçait à Cambrai une ânesse peinte derrière l'autel; à Beauvais, le 14 janvier, une belle fille était assise sur un âne près de l'autel pendant les offices. Le *Bœuf*, la *Vache grise*, eurent aussi, après le xii^e siècle, leur office. Les fêtes des Fous, des Sots, des Lotts, des Sous-Diacres, des Hypodiacres, les élections des rois des Fous, de leurs évêques, de leurs abbés, celles des évêques, des enfants, les processions, les danses, les jeux de pelotte, en Dauphiné, de boule, en Berry, l'Obit de la Bouteille d'Evreux, et bien d'autres cérémonies licencieuses, ou pour le moins bizarres de ce même xii^e siècle, que l'on retrouve encore plus extravagantes dans les siècles suivants (*Ibid.*, 13 déc. 1835, Cours, xiii^e art., p. 99), émurent le haut clergé qui ne cessa de les poursuivre, et ne parvint à les anéantir qu'à la fin du xv^e siècle. Ainsi Dubois, dans son *Histoire de l'Eglise de Paris*, 1710, a faussé toutes les idées, en attribuant au xii^e siècle les désordres des xiv^e et xv^e, et en reportant tous les termes de la circulaire de 1444 deux siècles trop tôt. Tout le xviii^e siècle s'y est abusé.

La fête des Fous est aussi ancienne que l'Eglise et a été universelle. Les *Agapes* et le *Défruit* appartiennent à l'histoire des premiers temps de toute l'Eglise. L'*Alleluia* était chanté en Espagne comme en France. L'*Adam d'Alberstadt* prouve que les pratiques sacrilèges des fous avaient pénétré dans le Nord, dès l'époque la plus reculée; il en est de même des *Eptus Puor*. La *Procession du hareng*, le *Jour des merveilles*, la *Vache grise*, le *Loup vert*, le *Bœuf*, la fête de l'Ane, les *Calènes* de Marseille, le *Jeudi saint* d'Angers, les *Danses* dans les églises, les cimetières, se rattachent certainement à des époques antérieures au christianisme; et la fête des Fous avait donné lieu à des usages impies, non-seulement en Occident, mais aussi en Orient.

Cédrénus raconte en ces termes que Théophylacte, fils de l'empereur, nommé patriarche de Sainte-Sophie, à peine encore âgé de seize ans, établit, vers 1050, une sorte de fête des Fous dans l'église qu'il présidait :

« C'est à ce patriarche, dit Cédrénus, que remonte l'usage qui a duré jusqu'à nos jours, de substituer dans les plus grandes fêtes et les plus solennelles, consacrées soit à Dieu, soit aux saints, l'outrage de chansons indécentes, de rires et de cris insensés, aux hymnes sacrées que nous devons offrir à Dieu pour notre salut. Ce pontife rassemblant une troupe de débauchés et

mettant Euthymius à leur tête, fit de cet homme le gardien du temple, et institua, par son entreprise, des danses diaboliques, des cris infernaux et des chansons ramassées dans les carrefours. »

M. Magnin, dans le second semestre de son Cours (*Journal génér. de l'Instr. publiq.*, 30 août 1835, p. 455, 2^e semestre, v^e article), a cité ce curieux passage.

Les Fous eurent tout un clergé à part et formèrent une église. Il y eut des papes, des évêques et des abbés.

Dans le diocèse de Toul, on élisait deux évêques des Fous, dont l'un allait à cheval, le jour de son intronisation, visiter les couvents de Saint-Manuel et Saint-Apre. Après le repas d'usage, on jouait des moralités, ou des miracles, ou quelque farce. (*Statuta mss. eccles. Tullens.*, ann. 1497, fol. 65, v^o, cités par Du Cange *Gloss. Inf. et med. lat.*, éd. Henschell, Paris, Didot, in-4^o, 6 vol., t. III, v^o *Kalendæ*, p. 960-961.)

A Vienne, le 15 décembre, la veille de saint Adon, évêque du diocèse, les plus jeunes clercs élisait parmi eux un évêque à qui l'archevêque était tenu de donner de l'argent, du vin et du bois, et qui, aux fêtes de saint Etienne, de saint Jean, des Innocents, officiait, sauf la messe. (L'abbé d'ARTIGNY, *Notice sur la fête des Fous* dans ses *Mém. de littér.*, t. IV, et dans LEBER, *Collect. des meill. dissert.*; Paris, 1838, in-8^o, 20 vol., t. IX, p. 257.)

A Châlons-sur-Saône, on pratiquait à peu près les mêmes rites qu'à Vienne. (Le P. PERRY, jésuite, *Hist. civ. et ecclés. anc. et moderne de la ville de Châlons*; Paris, 1634, in-fol., p. 435.)

En 1606, dans le diocèse de Viviers, il y eut un procès entre les Fous et leur évêque qui ne voulait pas faire les fêtes. L'official donna gain de cause aux Fous. (Cf. LANCELOT, *Recueil mss. de pièces*, et DU CANGE, v^o *Kalend.*)

Dans le même diocèse, au xiv^e siècle, les Sclaffards avaient leur abbé (*Voy. SCLAFFARDS*), qu'on élisait avec des cérémonies que nous rapportons d'après Du Cange.

Il y eut, en même temps qu'une église, une royauté des Fous. Le Loup vert est un Roi, le duc Urbin, dans la procession de la Fête-Dieu d'Aix, est le *chef du peuple*. Saint Paul, dans la procession qui à Vienne porte son nom, était reçu par un Roi.

La variété de ces formules est infinie. Tantôt c'est une communion d'homme à homme (*Agapes, Défruit*), tantôt une dérision de la nature humaine, comme l'*Adam*, l'*Obit de la Bouteille*, la *Procession de la Fête-Dieu* d'Aix, la *Procession noire* d'Evreux, la *Procession de saint Paul* à Vienne, l'institut des *Sclaffards*, ou les *Danses consacrées*. D'autres fois, c'est l'animal qu'on appelle à la connaissance de Dieu; et ailleurs on le repousse et on le maudit. L'esprit humain s'exalte à la pensée d'être en communication avec Dieu, ou perd l'espoir d'atteindre jamais aux sommités du Très-Haut. C'est alors

qu'on entend gémir si profondément les entrailles de Rachel (*Innocents*).

Le nord de la France, le centre et le sud-est subissent surtout les exigences des Fous. Dans Vienne seule on trouve la *Procession de saint Paul*, l'élection d'un *évêque des enfants*, et le *Jour des merveilles*. Mais ni l'extrême ouest ni le sud-ouest n'en gardent d'aussi fortes traces.

Pour compléter ces notions et connaître tout entière la fête des Fous, il faut lire, dans ce *Dictionnaire*, les articles suivants : ADAM D'ALBERSTADT (l'), — AGAPES (les), — ALLELUIA (l'), — ANE (la fête de l'), — BOEUF (la prose du), — CALÈNES (les), — DANSES CONSACRÉES (les), — DÉFRUIT (le), — EPTUS PUOR (l'), — INNOCENTS (les), — JEUDI-SAINT (le), — JOUR DES MERVEILLES (le), — LOUP VERT (la procession du), — OBIT DE LA BOUTELLE (l'), — PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU D'AIX (la), — PROCESSION DU HARENG (la), — PROCESSION NOIRE D'EVREUX (la), — PROCESSION DE SAINT PAUL A VIENNE (la), — SCLAFFARDS (les), — VACHE GRISE (la).

FÊTE DES MERVEILLES (La) — *Voy.* JOUR DES MERVEILLES (Le).

FÊTE DES MIRACLES. — *Voy.* JOUR DES MERVEILLES (Le).

FIACRE (SAINT). — Le mystère de *Saint-Fiacre* est tiré du manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Il date du xv^e siècle.

La *Bibliothèque du théâtre François*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 38-42), a donné de ce drame une analyse que nous reproduisons ci-dessous.

M. Achille Jubinal l'a publié dans ses *Mystères inédits du xv^e siècle* (Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 304-355), dans le temps même où M. O. Leroy le mentionnait dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 290). Plus tard, et bien après la publication de M. Jubinal, M. O. Leroy est revenu sur ce sujet.

« Dans ce mystère....., a dit cet auteur dans ses *Epoques de l'Hist. de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 360-361), une pièce entière, une farce qualifiée telle, se trouve jetée dans une pièce grave et au milieu de l'action, avec laquelle elle n'a aucun rapport.... Un jeune homme, saint Fiacre, qui regarde la pureté comme la plus belle des vertus, est livré à des tentations sous lesquelles il craint de succomber, et prie instamment Dieu de l'enlever de *ce val de misères*. Dieu, voulant exaucer sa prière, le frappe d'une maladie mortelle, et charge saint Michel et l'ange Gabriel d'aller dire à l'évêque Faron de porter le viatique à son jeune serviteur et de l'aider à bien mourir. Les deux célestes messagers s'étant acquittés de cet ordre, l'évêque vient apporter au jeune malade des consolations et les plus hautes espérances : il ouvre en quelque sorte à son âme les portes de l'éternité.... La scène change. Nous sommes sur un grand chemin où nous voyons passer un brigand qui cherche la route de Saint-Omer. Puis

après paraît un vilain réfléchissant profondément.... A quoi? — à la bouillie qui l'attend près de son foyer. Il se plaint du temps qu'il a perdu à une messe.... Un sergent arrive qui se bat contre le brigand et a le bras cassé. Le vilain, rendu à son village, y trouve sa femme au cabaret, disant de lui mille injures, et buvant à plein verre avec la femme du sergent, qui se réjouit du bras cassé à son mari, attendu qu'il ne pourra plus la battre. Le sergent, de retour, lui prouve qu'elle avait compté sans son hôte : il la bat comme de coutume. Le vilain, qui a pris les devants, n'est pas en reste avec sa femme, et les deux commères battues finissent par se battre entre elles et s'arracher leurs coiffes. Dieu, cependant, au haut du ciel, s'occupe de la récompense et des honneurs qu'il veut qu'on rende au bienheureux jeune homme, dont l'âme est arrivée à lui. Il appelle ses Anges et le mystère continue. L'auteur, en mêlant aux plus hauts intérêts la peinture de tout ce que la terre a de matériel et de vil, a-t-il voulu relever encore son héros qui s'est détaché d'une atmosphère impure, et nous transporter d'autant mieux dans les conseils suprêmes? — Non : ce profond contraste n'est très-probablement qu'un plus grand emploi du ridicule amalgamé aux choses les plus graves.... »

Nous reproduisons enfin l'analyse attribuée au duc de La Vallière :

« Le père et la mère de saint Fiacre, fâchés de voir leur fils entièrement livré à la dévotion, désirant lui voir prendre un autre genre de vie, se déterminent à le marier, et chargent un chevalier de lui chercher une femme. Celui-ci envoie une jeune fille... Mais le jeune saint... persiste... Dieu, touché de la ferveur des prières de saint Fiacre, en parle à la Vierge, et pour conserver ce digne serviteur, il lui fait ordonner par l'ange Gabriel d'aller en France. Le saint obéit, fait marché avec un batelier, passe la mer, débarque, prend le chemin de Meaux : saint Faron le reçoit, lui assigne un lieu désert, et promet de lui donner toute la terre qu'il pourra bêcher en un jour. Saint Fiacre se met au travail, il est interrompu par les cris d'une vieille femme, qui se plaint à l'évêque qu'on usurpe son terrain. L'évêque, surpris de voir tant d'ouvrage fait en aussi peu de temps, apaise la vieille, exhorte le saint à se bien conduire et se recommande à ses prières. Pour le soustraire désormais aux pièges de l'ennemi, Dieu envoie à saint Fiacre une maladie : saint Faron lui administre les sacrements ; il meurt. Saint Michel conduit son âme en paradis, et saint Faron, avec son chapelain et son clerc, enterrent son corps.

« Une chose assez singulière, c'est que ce mystère dont on va bientôt voir la suite, est interrompu ici par une farce. En cet endroit, on lit dans le manuscrit : Ici est interposée une farce...

« Après que cette farce, écrite très-librement, est finie, on recommence un autre mystère, qui est la suite du précédent, et

dont le sujet est la translation du corps de saint Fiacre : de nouveaux personnages y sont introduits sur la scène.

« Saint Faron, par l'ordre de Dieu, expose le corps du bienheureux sur un autel. Il s'y fait une grande quantité de miracles : les malades y accourent en foule, sont guéris, et s'en retournent en chantant les louanges du Seigneur. Saint Faron finit ce mystère par ces trois vers :

Biaux seigneurs qui ces mots oyez
Chantons et ne soyons pas miez
De cuer : *Te Deum laudamus...* »

FIDÈLE (Le).—*Morale à v personnages*, datant très-probablement du xvi^e siècle, éditée d'après le manuscrit du fonds La Vallière, n° 63 de la Bibliothèque impériale, dans le *Recueil de farces, moralités, et sermons joyeux*, par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel; Paris, Techener, 1837, petit in-8° ancien, 4 vol.; t. II, n° 35. Il ne nous paraît pas que cette petite pièce ait jamais été destinée à la représentation. C'est un dialogue, imité de l'antique, entre le *Fidèle*, le *Ministre*, le *Suspens*, l'*Israélite*, la *Providence* et la *Vierge*. Il y a, comme on peut le remarquer, un acteur de plus que n'en indique le titre, mais cet acteur n'est autre que le *Suspens* :

O parfait Israelite!
De la lignee d'eslite,
A qui Dieu feist ses promesses
Ne te apelle plus Suspens
De toute generation
L'outrepasse...

Le sujet du dialogue roule sur la prédestination.

LE FIDELLE.

Ministre saint de la bonne nouvelle
De l'euangile et parole eternelle
Qui conduises ce celeste troupeau
A la bonne herbe et la claire et viue eau
Laquelle rend par foy l'ame immortelle,
Apprenes nous pour consolation
Que c'est que la prédestination...

Cette petite pièce de 26 pages, dont le style et les idées sont fort singulières, se termine par ces vers bizarres dans la forme et l'expression :

PROUIDENCE DIUINE.

Courage donc, Israelites!

LES ESLITES.

Du Dieu viuant par l'uniuers
Vous estes tous au liure
Qui déliure

Les esleuz des tourmens dyuers.
L'aigneau, le grand dominateur
Et saluateur

A ouuert ce liure de vie
Et deffermé de doigtz royaulx
Les sept seaulx

De ceste lumiere assouuie,
Sera venne et mis a part
A l'escart...

Plus n'y aura d'ennuys, de larmes
Ny alarmes

Qu'il uous conuyent souffrir au monde
Pour estre faictz tous uniformes
Et conformes

A l'image de l'aigneau mmunde.

FILLE DU ROI DE HONGRIE (La).—Le miracle de la *Fille du roi de Hongrie* est extrait du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208. 4. B. folio 4 recto.

MM. Monmerqué et Fr. Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 481-542), en ont publié le texte pour la première fois, avec une version française. M. Fr. Michel remarque que le sujet est tiré du *Roman de la Manekine*, de Philippe de Reimes, trouvère du xiii^e siècle, dont les œuvres sont restées inédites.

PERSONNAGES.

LE COMTE.	LE PREMIER CHEVALIER D'ESCOSSE.
LE ROY DE HONGRIE.	DEUXIÈME CHEVALIER D'ESCOSSE.
PREMIER CHEVALIER DE HONGRIE.	NOSTRE-DAME.
DEUXIÈME CHEVALIER DE HONGRIE.	LE HÉRAUT.
REMOND.	LA PREMIÈRE DAMOISELLE.
LE PAPE.	YOLENT, deuxième damoiselle.
LE PREMIER CARDINAL.	GODEFROY.
DEUXIÈME CARDINAL.	BON, secrétaire.
JOUYE, OU LA FILLE ROYNE.	DIEU.
GUYOT, premier sergent.	GABRIEL, premier ange.
JOURDAIN, deuxième sergent.	MICHEL, deuxième ange.
COCHET, le bourrel.	LE SÉNATEUR.
LE PRÉVOST AU ROY D'ESCOSSE.	LA FEMME DU SÉNATEUR.
LE ROY D'ESCOSSE.	GODEMAN, escuier.
LA MÈRE DU ROY D'ESCOSSE.	L'ENFANT.
LEMBERT OU LEMBIN, escuier.	COLIN, le clerc
	LE CHAPELLAIN.

TITRE.

Ici commence un miracle de Notre-Dame, comment la fille du roi de Hongrie se coupa la main parce que son père voulait l'épouser, et un esturgeon la garda sept ans dans sa mulette.

SCÈNE I^e.

LE ROI, LE COMTE, BARONS, CHEVALIERS, SEIGNEURS DE LA COUR.

LE COMTE. Sire roi, écoutez-nous : à quoi pensez-vous? Il nous semble à moi et à tous vos barons, que vous attendez trop longtemps à vous marier. Voyez à trouver une femme de qui vous puissiez avoir un héritier mâle; il le faut.

LE PREMIER CHEVALIER. Il dit vrai, sire; il le faut, et cela depuis longtemps, afin de nous laisser un fils qui tint la terre après vous, et qui nous défendit en guerre, s'il était besoin.

LE ROI. Seigneurs, sachez que jamais je n'épouserai femme, à moins qu'elle ne soit tout le portrait de ma défunte (Dieu ait son âme!), par les manières, l'esprit et le visage; car je lui jurai de ne me remarier et de prendre une compagne qu'autant qu'elle lui ressemblerait d'extérieur, de caractère et de bon sens. Si vous en connaissez une pareille, envoyez-la-moi hardiment : je la prendrai.

LE COMTE. Sire, je vous répondrai qu'il n'est guère possible qu'on vous puisse trouver une femme ressemblant à ma dame de beauté, de figure et de mœurs. Renoncez à cela, car on n'y pourrait réussir; où trouver? En vérité, je ne sais.

LE ROI. Comte, puisque j'en ai fait le serment, certes, je le tiendrai, quoi qu'il advienne.

LE COMTE. Telle est donc votre dessein arrêté; soit, vaille que vaille, je me tairai.

SCÈNE II.

LE COMTE, BARONS, CHEVALIERS, SEIGNEURS
DE LA COUR.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Eh! tirons à l'écart; je veux vous dire à vous deux ce que bon m'en semble. Autrefois, vous et moi, l'ayant engagé à se marier, il nous fit, alors comme aujourd'hui, la même réponse; et vous le savez, nous envoyâmes par le pays des hommes adroits et réfléchis qui, ont été en mainte terre demander, chercher et trouver une femme ressemblant à la feue reine; après bien du temps, ils n'ont rien fait.

LE PREMIER CHEVALIER. C'est vrai, je le sais bien : mais aussi est-ce vraiment chose impossible. Bref, il faut nous en aviser par quelque moyen.

LE COMTE. Oui, il faut y pourvoir : ce serait pour nous un grand malheur s'il mourait et que nous fusions sans chef et sans héritier issu de son corps. Je suis bien d'avis d'en délibérer, sans tarder davantage.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Seigneurs, je pense à un moyen : sa fille est assez sage et belle ; c'est une demoiselle déjà assez grande, et, sous le rapport des mœurs et des traits, elle ressemble à sa mère mieux qu'une peinture. Celui qui lui conseillerait de la prendre commettrait-il donc une action trop répréhensible ?

LE PREMIER CHEVALIER. Je crois que non, certainement, pourvu que Dieu n'en fût pas courroucé et que l'on osât le lui dire ? Qui le lui dirait ?

LE COMTE. Moi, et avec hardiesse, par la sainte Croix ! Allons-nous-en tous les trois à lui ; vous entendrez comment je lui parlerai.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE ROI.

LE COMTE. Sire, sire, je vous dirai que nous ne pouvons trouver nulle part une femme pour vous ; et cependant, nous blâme qui voudra, nous avons fait chercher jusque outre-mer. Puisque vous n'en voulez une qu'autant qu'elle ressemblera à ma dame et qu'elle lui sera pareille en tous points, je vous conseille (pourvu que Dieu le permette, et que sainte Église y consente) d'épouser, en vérité, votre fille, qui est une gentille demoiselle et assez grande ; car nous ne connaissons personne autre qui ressemble à la reine : il nous semble donc qu'il faut en agir ainsi.

LE ROI. Seigneurs, plutôt que par ma faute mon trône demeure sans héritier et qu'un roi étranger ne s'en empare, je ferais ce que vous me dites ; mais je ne crois pas que jamais vous ayez osé parler d'une fille devenue la femme de son père : néanmoins, si l'on me montre la permission du pape, je consens à la prendre pour femme sans difficulté.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, moins le roi.

LE PREMIER CHEVALIER. En avant ! puisqu'il a dit cela, il ne nous faut qu'un homme sage qui remplisse promptement ce message auprès du pape.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. J'en fournirai un bon et bel et assez habile, sans en dire plus ; il connaît très-bien cette cour éloignée.

LE COMTE. Faites-le venir, je vous en prie.

LE PREMIER CHEVALIER. Je vais le chercher sans retard.

SCÈNE V.

LE PREMIER CHEVALIER, RÉMOND.

LE PREMIER CHEVALIER. Rémond, je vous trouve bien à point : venez-vous-en avec moi, sans retard.

RÉMOND. Volontiers, Monseigneur, par ma foi ! mais en quel endroit et pour quoi faire ? Est-il quel-

qu'un qui veuille me maltraiter ? Dites-moi la vérité.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Rémond, je ne viens vous chercher que pour votre profit ; soyez tranquille. Venez-vous-en vite avec moi.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, LE PREMIER CHEVALIER,
RÉMOND.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Voici l'homme dont je vous ai parlé, seigneurs ; dites-lui sans délai ce qu'il y a à faire.

LE COMTE. Il faut, mon bon ami, vous rendre pour le roi auprès du pape, et obtenir une audience. Vous direz à Sa Sainteté, premièrement, que le roi a fait vœu de ne jamais prendre de femme en mariage à moins qu'elle ne ressemblât de corps à celle que jadis il épousa et qui est morte ; en second lieu, que les barons de Hongrie ont fait chercher et fouiller par mer et sur terre, mais en vain ; et enfin, que l'on ne trouve de semblable à la défunte que la fille qu'elle a laissée et qui est fort belle. Alors vous expliquerez qu'il faut que Sa Sainteté consente à ce que le roi épouse ainsi son propre enfant, puisqu'on ne trouve nulle part une autre dame ressemblant à la reine défunte ; et le roi sera dégagé de son vœu en ayant sa fille. Voici la supplique qui contient nos raisons. C'est tout. Faites votre devoir. Allez, l'ami.

RÉMOND. Messeigneurs, n'en parlez pas davantage, je ferai à ce sujet tout ce que je pourrai. Je vous recommande tous à Dieu, et dès maintenant je me mets en route.

SCÈNE VII.

RÉMOND, seul.

RÉMOND. Que Dieu et ma dame sainte Avoie me fassent la grâce que, une fois auprès du pape et après avoir adressé ma supplique, l'affaire réussisse de manière à remplir les désirs du roi ! j'aurai bien employé mon temps. Il me faut déployer mon habileté. Mais je vois là-bas le saint Père, il faut que je paraisse devant lui, sans y mettre plus de retard.

SCÈNE VIII.

RÉMOND, LE PAPE, CARDINAUX.

RÉMOND. Très-saint Père, honneur à votre sainte révérence ! veuillez ouïr une requête que j'ai à vous faire.

LE PAPE. Si tu l'as en écrit, remets-la-moi sans parler davantage.

RÉMOND. Oui, je l'ai : tenez, cher sire, et regardez-la.

LE PAPE. Beaux seigneurs, ne me refusez pas vos conseils : voici une affaire importante. Telle est la teneur de cette requête : Le roi de Hongrie eut autrefois une femme qui est morte. (Dieu ait son âme !) Le roi a fait vœu de n'avoir jamais d'autre épouse, à moins qu'elle ne ressemble à la défunte, de figure, de corps, de manières. On ne peut en trouver une pareille ; mais quoi ? il a, ce me semble, une fille de la défunte, ressemblant en tous points à sa mère. Il me demande la permission de la prendre pour femme : peut-il le faire sans offenser la foi ?

LE PREMIER CARDINAL. Quant à moi, je réponds qu'un roi n'étant pas une personne commune, mais un homme en dehors de la règle, à tel point telle cuiller, il convient de lui accorder une faveur plus qu'à un homme d'un autre état ; et vous, qu'en dites-vous ?

LE DEUXIÈME CARDINAL. On peut lui accorder sa demande pour mieux le dégager de son vœu, mais je demande une autre chose. — Amis, apprenez-le-moi, a-t-il eu de son mariage d'autres enfants que la fillette ?

RÉMOND. Nenni, et c'est ce qui chagrine le peuple

et le met en grand souci; car, sire, s'il mourait en cet état, sans avoir d'héritier mâle de son sang, il s'éleverait entre le peuple et les seigneurs des difficultés, des tiraillements, des dissensions, des guerres, les plus grandes que vous sachiez.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Je suis donc d'avis, saint Père, que vous lui accordiez sa requête, puisqu'il vous demande votre permission pour ce mariage.

LE PREMIER CARDINAL. Vous avez raison, sire, et je pense de même; c'est ce qu'il y a de mieux, à bien considérer, tant pour qu'il observe son vœu, que pour qu'il fasse son devoir en procréant, s'il plaît à Dieu, des enfants qui gardent et défendent le peuple contre les insultes et les agressions d'aucun seigneur étranger.

LE PAPE. Eh bien! que cela soit. Et, sans plus de retard, je veux que l'on expédie et délivre une bulle à ce sujet contenant mon assentiment.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Sire, votre volonté sera faite. — Ami, rends grâces au saint Père, et en prenant congé remercie-le sans retard.

RÉMOND. Saint Père, que Dieu, par sa puissance, vous octroie une vie longue et heureuse, et veuille aussi vous défendre des traits de l'envie!

LE PAPE. Que la bénédiction de Dieu puisse descendre sur toi! je te donne la mienne. Ami, à cette heure, va-t'en, aie soin de t'en retourner.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Allons-nous-en là-bas dans ce recoin, ami, je t'y expédierai et je te livrerai ta bulle. Allons! tiens, va-t'en.

RÉMOND. Sire, que Dieu vous donne une bonne année! avec votre permission, je m'en irai.

SCÈNE IX.

RÉMOND, *seul*

RÉMOND. Maintenant je n'arrête pas que je ne sois en Hongrie. Si des retards ne me donnent pas un démenti, j'y serai assez promptement; car j'ai le cœur à la marche, étant porteur de bonnes nouvelles. C'est fait. Je vois d'ici la porte du manoir royal tout ouverte: entrons sans retard, bien que je sois harassé.

SCÈNE X.

BARONS, CHEVALIERS, SEIGNEURS, LE COMTE

RÉMOND.

RÉMOND. Messeigneurs, que Dieu, qui est au-dessus de nous, vous comble tous de joie!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Rémond, sois le bienvenu! lève-toi. Quelles nouvelles?

RÉMOND. Quelles nouvelles, sire? bonnes et belles. Voyez cela. (*Il montre la bulle.*)

LE COMTE. Retirons-nous là plus à l'écart, et voyons ce que c'est. C'est du latin. Tenez; je n'y connais pas plus qu'un vieux mâtin.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons, allons! je vais vous dire ce qu'il y a; je vais le déchiffrer. Selon ce que j'ai lu ici, le roi peut épouser sa fille; car le pape donne son assentiment par cette bulle.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Allons le dire au roi, sans nous arrêter ici le moins du monde.

LE COMTE. Allons-y, sire, sans plus demeurer ici.

SCÈNE XI.

LE ROI, LA FILLE DU ROI, LES MÊMES *que précédemment.*

LE COMTE. Sire, en vertu de sa puissance, le saint Père vous donne, par cette lettre, permission et licence de prendre votre fille pour femme.

LE ROI. Puisque c'est une chose qui peut se faire avec le gré de l'Église, elle sera épousée par moi, je vous le promets. Je la vois venir. — Ici, jeune fille! parlez-moi: je suis pressé par tous les barons de ce pays de vous épouser; et cela sera fait.

LA FILLE. Père, s'il plaît à Dieu, jamais il n'arri-

vera que nous engagions notre foi l'un à l'autre. Ne suis-je pas née de vous autrefois? Et si vous n'êtes pas mon père, comment avez-vous épousé ma mère? Certes, vous devez savoir que vous ne pouvez avoir la fille et la mère.

LE ROI. Il faut que cela ait lieu, belle amie, je vous le dis brièvement sans détour; et vous êtes une sottise de vous refuser à faire une chose que je veux.

LA FILLE. Pour Dieu, mon doux père, gardez-vous de faire une chose dont votre âme souffrirait après la mort. Vous aurez peu de satisfaction avec moi, si à la fin vous en dites: « Hélas! » et je tiens que vous n'en serez pas quitte, si vous mettez ce que vous dites à exécution. Comment faut-il que je m'unisse avec vous? Comment serez-vous assez osé pour être mon époux! Dites-moi la vérité.

LE ROI. Tout cela est inutile: je veux vous avoir. Et ne cherchez plus à me contredire; car personne ne pourrait me retirer de cette détermination.

LA FILLE. Père, puisque je ne puis nullement détourner ce mariage, il faut bien que j'aie fait toilette.

LE ROI. Vous dites vrai; allez vite. Vous avez robes et bijoux des plus riches et des plus beaux: faites en sorte d'être parée, et revenez vite ici vers moi.

LA FILLE. Volontiers, sire, par ma foi!

SCÈNE XII.

LA FILLE DU ROI, *seule.*

LA FILLE DU ROI. Eh, Dieu! ou donc mon père a-t-il pris l'idée de m'avoir et de me prendre pour femme? Cela me semble une si grande infamie que j'en aurai des reproches pour toujours. Conseillez-moi ce que j'ai à faire, Vierge, dont la naissance comme la vie dans ce monde fut sans péché. Vierge pure et chaste, ne consentez pas que je sois la femme de mon père; car j'aimerais mieux souffrir la mort que d'offrir mon corps pour qu'il en soit ainsi, tant cette chose me semble horrible! avant que cela arrive, je préfère de me couper cette main et de la jeter dans la mer, afin qu'il ne se soucie plus de moi. Mais je vous prie, Vierge pure, de faire en sorte que je sois quitte par ce mal, et qu'il me soit un mérite auprès de Dieu; car j'aime mieux perdre une main que de contracter un mariage qui, pour un peu de vaine gloire, me livrerait au supplice éternel: c'est pourquoi, sans plus tarder, je vais m'en débarrasser tout de suite.

SCÈNE XIII.

LE ROI, BARONS, CHEVALIERS, SEIGNEURS.

LE ROI. Seigneurs, je crois ma fille fâchée de ce que je veux la prendre, car elle me fait attendre ici, et j'en suis ennuyé. Je vous en prie, allez sans retard me la chercher.

LE PREMIER CHEVALIER. Mon cher seigneur, puisque tel est votre plaisir, j'y vais bien vite.

SCÈNE XIV.

LA FILLE DU ROI, *seule.*

LA FILLE. Non, mon père ne me tourmentera plus d'être sa femme; car, en vérité, comment agréerait-il une épouse mutilée comme je suis.

SCÈNE XV.

LA FILLE DU ROI, LE CHEVALIER

LE PREMIER CHEVALIER. Dame, ne vous formalisez point si je viens vous presser de venir: sachez, à n'en pas douter, que le roi m'y envoie.

LA FILLE. Sire, aussi bien je m'en venais auprès de lui, toute pensive, à grands pas. Eh bien! allons-y tout de suite par ce chemin.

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LE ROI, BARONS, CHEVALIERS,
SEIGNEURS, LE SÉNÉCHAL.

LE ROI. Fille, il me tarde que vous soyez ma femme.

LA FILLE. Vous demandez une chose bien honteuse et qui est trop contre la raison. Osez-vous prendre une estropiée? Regardez, j'ai perdu un membre. Maintenant je vous prie, pour Dieu, de vous souvenir que vous m'avez engendrée autrefois; et si vous savez connaître Dieu, vous craindrez, avant de me prendre, d'être puni par lui; ce qui serait.

LE ROI. As-tu commis cet acte pour ne pas être ma femme? En vérité, tu en mourras hontusement. Par ma tête! entêtée coquine. — Sénéchal, j'ordonne qu'à l'instant elle soit brûlée. Je vous ferai pendre si mon ordre n'est pas exécuté.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, n'en soyez pas en peine, je ne veux vous délire en rien; Mais pour Dieu, retenez votre colère: c'est votre enfant.

LE ROI. Bref je n'en fais pas le cas d'une bille. Ne tardez pas davantage; ôtez-la de devant moi; allez et brûlez-la sur-le-champ.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, puisque tel est votre plaisir, j'obéirai à votre commandement; je ne vous contredirai en rien.

SCÈNE XVII.

LA FILLE DU ROI, LE SÉNÉCHAL, GUYOT,
JOURDAIN, *sergents d'armes.*

LE DEUXIÈME CHEVALIER. En avant, Guyot, et toi, Jourdain! mettez la main sur elle; menez-la là.

LE PREMIER SERGENT. Sire, cela sera bientôt fait. — Jourdain, il faut que nous la prenions tous les deux et que nous l'emmenions en cet endroit.

LE DEUXIÈME SERGENT. Cela sera fait sans délai. C'est fini, venez-vous-en, Madame. En vérité, c'est pitié qu'une femme, fille d'un roi, meure misérablement ainsi que cela va vous arriver.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Holà, seigneurs, tenez-vous tout cois. — Guyot, va quérir Cochet, le bourreau, et tu lui diras ce qu'il y a ici à faire, qu'il fasse apporter ici, sans retard, ce qu'il lui faut, et qu'il n'y manque pas. Allons, va vite.

LE PREMIER SERGENT. Sire, je ne cesserai pas de le chercher que je ne l'aie trouvé. Je l'irai chercher d'abord dans sa maison.

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES.

LA FILLE. Vrai Dieu, qui sans commencement et sans fin êtes en trois personnes une essence, une divinité; vous qui fîtes l'homme à votre image! O vous qui le mîtes dans le paradis terrestre, où il pouvait à son aise vivre toujours en santé sans mourir, mais d'où, par un crime, il se fit expulser! O vous qui, depuis, pour réparer le méfait humain, avez donné votre Fils, lequel, animé par une charité infinie, voulut déguiser sa divinité ici-bas pour nous ouvrir l'entrée des cieux et pour réconcilier l'homme avec Dieu! ah! père de miséricorde, réconfortez la malheureuse affligée qui se plaint et se lamente et qui est dans une grande confusion et dans une désolation profonde. Très-douce Mère de Dieu, comment pourrait-il se faire que je ne fasse pas dans une très-grande douleur? Je suis condamnée au feu par mon propre père. Celui qui naturellement devrait avoir davantage pitié de moi, m'a prise tellement en haine qu'il me condamne à être brûlée, comme si j'étais une misérable homicide. Hélas! n'est-ce pas une cruauté? Certes, oui, et c'est une chose bien inique d'un chevalier, car je n'ai jamais commis de mal, et ce n'est que

pour fuir un péché évident que je me suis coupé cette main. Très-doux Dieu, j'aime encore mieux l'avoir perdue que d'être connue par mon père et de cohabiter charnellement avec lui; et s'il me faut mourir pour cela, doux Dieu qui êtes là-haut, bien que le corps soit mis en cendres, doux Dieu, veuillez défendre mon âme des démons.

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, COCHET, *le bourreau.*

LE BOURREAU. Si j'ai tardé à venir ici, sire, ne vous courroucez pas. De qui voulez-vous faire justice? dites-le-moi.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Ne te hâte pas; tiens-toi coi. Seigneurs, je n'ai ni la volonté ni le cœur de faire périr cette demoiselle. Dût le roi me détruire et brûler mon corps, ses plaintes et ses doux regrets m'ont fait verser des larmes. Ainsi, je veux que, sans la tenir ici davantage, vous l'amenez dans ma prison. Je m'arrangerai de manière à lui sauver la vie encore aujourd'hui. Allez.

LE PREMIER SERGENT. Puisque tel est votre plaisir, qu'il n'en soit plus question; je tiens que vous parlez comme il faut, par mon âme! — Debout! levez-vous, dame, venez-vous-en.

LA FILLE. Sire, j'obéirai volontiers à votre volonté.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Cochet, fais ce que je vais te dire, et tu n'y perdras rien. Allume ici un grand feu, comme si tu brûlais une femme; et si, par hasard, quelqu'un te dit: « De qui fait-on justice? » ne sois pas embarrassé à répondre. Dis, soit tout haut, soit tout bas, que c'est la fille du roi qu'on brûle pour son méfait.

LE BOURREAU. Sire, puisque vous me le commandez, cela sera fait ainsi que vous le demandez. Allons! je vais choisir mes bûches et les placer comme il faut, afin que le feu aille et prenne partout.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, la fille du roi est en sauvegarde en votre maison, tout ébahie et plongée dans la tristesse.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Tandis que le bourreau attise son feu, vous deux, tenez-vous ici, je vais, si je puis, dissiper son chagrin; je la ferai échapper par mer, et, autant que je le pourrai, je lui donnerai de la joie au cœur.

SCÈNE XX.

LE ROI, BARONS, CHEVALIERS, SEIGNEURS,
RÉMOND, LE SÉNÉCHAL.

LE ROI. Seigneurs, qu'est-ce que ce grand feu? Allez, je vous prie, savoir, et sur-le-champ, qui l'on brûle.

LE PREMIER CHEVALIER. J'y vais, sire, Dieu me garde! — Sire, je désire savoir pourquoi on a fait ici un si grand feu.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Le roi m'a commandé, à tort ou à raison, de faire brûler sa fille, et je l'ai fait. Jamais il ne la verra en face.

LE PREMIER CHEVALIER. Ah! quel malheur! que j'en suis triste et affligé! Je n'ai pas le courage de le dire au roi. Ah! douce et courtoise Jouye, certes, j'éprouve du chagrin de votre mort, et je voudrais pouvoir y remédier. Que Dieu veuille pardonner ce méfait! Il le fera.

LE ROI. Approche; dis-moi, toi qui y as été, qu'y a-t-il?

LE PREMIER CHEVALIER. Je ne puis en savoir la vérité; mais votre sénéchal y est: mandez-le, il vous dira de point en point ce que c'est.

LE ROI. Toi qui as ce pourpoint doublé, va promptement dire à mon sénéchal qu'il vienne sans faute me parler un peu.

RÉMOND. Par ma foi! j'y vais, mon très-cher sire.

-- Sénéchal, ne vous tenez plus ici; mais venez promptement auprès du roi : il vous mande.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Je n'y rendrai de très-bon cœur, puisque c'est, ami, son commandement. — Sire, je viens à votre ordre : j'y suis tenu.

LE ROI. Dis-moi la vérité, puisque tu es venu ici : ma fille est-elle brûlée?

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Oui, sire. J'ensse préféré être prisonnier à Tarse plutôt qu'elle subit une pareille mort; mais je n'osai vous contredire. Que son âme soit en gloire avec Dieu, notre Seigneur!

LE ROI. Ah! Mère de Dieu, Vierge pucelle, Satan m'a bien pris dans ses lacs! J'ai trop vilainement agi en faisant mourir celle que j'eusse dû défendre et garantir de mort contre tous, si j'eusse en en moi de la raison et du sens. Combien ne dois-je pas être désolé? Ah! je crains que le démon ne m'emporte tout vivant en enfer. Je veux haïr celui qui me conseilla de la prendre et qui m'en parla le premier.

LE COMTE. Sire, sire, à quoi donc pensez-vous? Voulez-vous toujours nourrir une douleur pareille? Il faut en prendre votre parti, puisque la chose est irréparable. C'est tout dit, en un mot; laissez ce chagrin, montrez-vous homme, et oubliez tout cela.

LE ROI. Comte, jamais je n'aurai de joie, et j'ai bien des raisons pour qu'il en soit ainsi : j'ai commis une grande iniquité contre Dieu, et comment obtenir le pardon de mon méfait?

LE COMTE. Sire, ce sera ce que vous pourrez faire de mieux.

SCÈNE XXI.

LE ROI D'ÉCOSSE, SON PRÉVÔT.

LE PRÉVÔT DU ROI D'ÉCOSSE. Très-cher sire, avec votre permission, je vous dirai des nouvelles très-véridiques.

LE ROI D'ÉCOSSE. Prévôt, je désire bien le savoir. Dites, ami.

LE PRÉVÔT. Hier, cher sire, j'étais allé, avec trois ou quatre de mes gens, jusque sur le port pour m'ébattre. Pendant que j'étais là, il advint une nacelle par mer qui, sans être gouvernée par personne, ni tirée par un cheval ou un mulet, sans mâts, sans aviron, sans voile, ni de toile ni de soie, toucha néanmoins droit au port. Et moi, qui étais à m'amuser, je m'en allai là sans attendre, quand je vis qu'elle était venue à la rive. Il y avait dedans une jeune fille toute seule. Dieu me garde! Je crois que c'est la plus belle créature qu'on puisse trouver en quelque endroit que ce soit. Et richement vêtue! nulle reine sur la terre ne pourrait l'être davantage. Je l'emmenai dans mon logis, la questionnai sur sa position, et lui demandai qui l'avait amenée ici et quels étaient ses parents; mais elle n'a rien voulu m'en dire. Sire, vous plairait-il que je l'amène ici; je voudrais vous la présenter à cause de sa beauté.

LE ROI D'ÉCOSSE. Prévôt, Dieu vous donne santé! puisqu'elle est si belle que vous le dites, allez la chercher; faites vite et ne me contredites pas.

LE PRÉVÔT. Sire, pour acquérir votre amour, je ferai ce que vous me commandez : je l'amène à l'instant.

SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LA FILLE DU ROI DE HONGRIE, LA MÈRE DU ROI D'ÉCOSSE.

LE PRÉVÔT. Voici celle que je vous ai annoncée, sire; veuillez me dire votre avis : est-elle belle?

LE ROI. Debout! levez-vous, demoiselle! soyez là très-bienvenue. Dieu me protège! j'éprouve beaucoup de joie de votre venue.

LA FILLE. Mon cher seigneur, qu'il plaise à Dieu de paradis de vous octroyer honneur, joie et vie, toujours de bien en mieux!

LE ROI D'ÉCOSSE. Debout, debout! m'amie, j'ai le

désir de savoir où vous êtes née et qui vous a amenée en cette terre.

LA FILLE. Pour l'amour de Dieu! très-cher sire, ne me demandez ni quels sont mes ancêtres, ni de quelle race je suis. Si Dieu m'a mise en pays étranger, une autre fois quand cela lui plaira, il me traitera mieux.

LE ROI D'ÉCOSSE. M'amie, certainement il le fera. Au moins, vous me direz votre nom. Je tiens que vous êtes née de gens illustres.

LA FILLE. Bien que je sois maintenant devenue étrangère, cher sire, j'ai nom Berthekine. A présent, je vous supplie, par amour extrême, de ne pas m'interroger plus longtemps; car ni vous ni homme vivant n'en saurez rien de plus.

LE ROI. Je m'en abstiendrai dorénavant, ne vous en tourmentez plus. — Ma mère, je veux que vous l'ayez en votre garde.

LA MÈRE DU ROI. Mon fils, si elle-même ne se garde, je ne pourrai la garder; qu'elle y fasse attention, si elle est sage.

LA FILLE. Dame, s'il plaît à Dieu, mon cœur ne tournera point à mal; mais je vous servirai en qualité de chambrière.

LE ROI D'ÉCOSSE. Non pas, ma chère amie; mais vous serez sa demoiselle. En tous les cas, qu'une bonne nouvelle vous puisse venir!

LA FILLE. Que Dieu veuille s'en souvenir! cher sire, j'en aurais bien besoin; mais cela ne peut être, car je suis trop loin de mon pays.

LE ROI D'ÉCOSSE. De par Dieu! si vous en êtes loin, vous avez peut-être bien près de vous des amis que vous ne connaissez pas.

LA FILLE. Dieu les préserve donc tous de mal, de peine et de tribulations! et vous, cher sire, le premier, pour avoir bien voulu, à ce qu'il me semble, me recevoir en vos bonnes grâces!

LE ROI D'ÉCOSSE. Pour tout dire en un mot, il n'est rien que je ne fasse pour vous, m'amie. Je vais prendre un peu de repos; demeurez céans avec ma mère : sachez que vous ne serez pas traitée plus mal qu'elle.

LA FILLE. Je ferai ce qu'il lui plaira, et à vous, sire.

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, moins le roi.

LA MÈRE DU ROI. Demoiselle, vous êtes une coureuse et une fille effrontée. Comment vous vous imaginez être aimée d'un roi renommé et puissant, tel que l'est mon fils? N'ai-je pas vu l'échange entre vous de paroles, de regards et d'actions. Dame manchotte et étrangère, personne ne sait ni quel est votre lignage ni qui vous êtes, et vous vous croyez digne de mon fils! sortez, sortez!

LA FILLE. Non, non, ma dame, ne craignez rien : jamais ma pensée ni mes intentions n'ont visé à cela. Hélas, malheureuse! je serais, certes, bien folle, si j'avais une telle pensée. Non, je ne suis pas digne d'être aimée de lui ni d'être appelée son amie, et, certes, jamais je n'y songeai et je ne vau pas tant, je le sais bien. Vous avez dit la vérité quant à ma famille; elle vous est inconnue. Mais si j'ai perdu une main, je n'en suis que plus pauvre, plus éperdue et sans réconfort.

LA MÈRE. Eh! pleurez ici et bien fort; cela m'est indifférent. (*Elle sort.*)

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, moins la mère du roi, LE ROI.

LE ROI D'ÉCOSSE. Je n'ai pu dormir tant j'ai chaud. — Qu'y a-t-il? Qu'avez-vous, Berthekine, à pleurer ainsi? Par amitié dites-le-moi.

LA FILLE. Sire, j'ai bien sujet de pleurer et d'être triste : je crois que l'on ne me chérit pas beaucoup ici.

LE ROI D'ÉCOSSE. Et qui ? dites-le-moi sur-le-champ ; je veux le savoir.

LA FILLE. Sire, je ne me plains de personne ; mais ma chère dame, votre mère, m'a demandé fort aigrement d'où me venait la présomption, à moi, fille effrontée, de me croire aimée de vous. Certainement, mon doux seigneur, jamais je n'y pensai, Dieu le sait. J'ignore pourquoi ma dame me hait ; mais, bien en colère contre moi, elle m'a appelée manchotte et m'a reproché que l'on ne connût pas l'auteur de ma race, qui il est ou qui il peut être. Ces paroles me font un mal tel que le cœur me fond en larmes tout entier au ventre.

LE ROI D'ÉCOSSE. Par ma tête ! avant que le terme de huit jours, non pas de six, se passe, si je vis, vous aurez une position et un nom à souhait. Oubliez de grâce ce qu'elle vous a dit, douce Berthokine ; je vous ferai reine d'Écosse, par la foi que je dois à Dieu !

LA FILLE. Sire, je suis de trop basse extraction : une position pareille n'est pas faite pour moi. Que diront vos barons, si vous prenez une estropiée ? ils diront que vous êtes fou.

LE ROI D'ÉCOSSE. Dame, quel que soit celui à qui cela déplaît, je vous aime d'un amour tel que cela sera fait sans retard.

SCÈNE XXV.

LE ROI, LEMBERT, *écuyer*.

LE ROI D'ÉCOSSE. Approchez, Lembert, je veux savoir si vous êtes bon à quelque chose. Allez vite, sans être intimidé, dire à l'évêque de ce pays qu'il se rende auprès de moi à l'hôtel de Chester, parce que je veux être marié aujourd'hui.

LEMBERT, *écuyer*. Sire, Dieu me garde de chagrin ! j'y vais, et je ne m'arrêterai pas que je ne l'aie mené et fait entrer.

SCÈNE XXVI.

LE ROI, LA FILLE DU ROI, CHEVALIERS.

LE ROI D'ÉCOSSE. Seigneurs qui êtes mes amis, conduisez cette dame à l'hôtel de Chester, et, après l'y avoir laissée, revenez ici auprès de moi. Allons ! dépêchez-vous, sans répliquer, je vous en prie.

LE PREMIER CHEVALIER D'ÉCOSSE. Mon cher seigneur, vous serez obéi sans retard.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ÉCOSSE. Allons, dame, allons ! sans discourir davantage, venez-vous-en, puisque cela plaît au roi. Jamais on ne fit à une femme plus grand honneur, car vous serez aujourd'hui proclamée reine par tout le monde.

LE PREMIER CHEVALIER D'ÉCOSSE. Voilà bien la preuve qu'il l'a aimée de cœur et loyalement.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Nous avons terminé ici ; allons-nous-en vers le roi.

LE PREMIER CHEVALIER. Il faut nous mettre en mesure de le faire. Allons ! en avant ! pas de retard !

SCÈNE XXVII.

LES CHEVALIERS, LE ROI D'ÉCOSSE.

LES CHEVALIERS. Sire, nous sommes, ce me semble, promptement revenus vers vous.

LE ROI. C'est vrai ; maintenant allons ensemble, jusqu'auprès de Chester. Je vais devant ; suivez-moi.

SCÈNE XXVIII

LA MÈRE DU ROI.

LA MÈRE DU ROI. Mon fils est fou de prendre en mariage une femme inconnue, dont le lignage n'est pas moins incertain, venue ici d'aventure, et estropiée d'un bras dont la main est perdue. Je suis navrée. Comment a pu lui venir cet amour ? Maudite soit l'heure qu'elle fut en mer sans s'y noyer ! Elle sera reine, en dépit de tout. Pour mon honneur je

vais aux noces ; mais, certes, avant qu'il soit un mois, je les abandonnerai tout à fait et j'irai demeurer loin d'eux, puisqu'il en est ainsi.

SCÈNE XXIX.

LE ROI D'ÉCOSSE, SA MÈRE, CHEVALIERS ÉCOSSAIS.

LEMBERT. Eh bien, ménétriers ! êtes-vous prêts ? faites votre métier.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, désormais il ne vous faut que vous livrer à la joie ; et vous aussi, ma chère dame. Je vous dis la vérité.

LE ROI D'ÉCOSSE. Pour mieux avoir les nobles de l'Écosse à ma fête, et afin qu'elle soit plus éclatante, je veux la retarder de huit jours et mander partout aux nobles qu'ils viennent ici.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Cher sire, c'est bien dit ainsi et c'est fort sensé.

LA MÈRE. Mon cher fils, je me sens un peu mal : je vous prie de ne plus me retenir ici ; mais de me donner la permission d'aller au château de Gort me reposer et prendre de la distraction trois ou quatre jours.

LE ROI D'ÉCOSSE. Dame, je veux bien que vous alliez vous ébattre ; mais n'y demeurez pas longtemps, afin que, par amour pour moi, vous soyez ici à notre fête.

LA MÈRE. Sire, ne soyez pas en peine à ce sujet : je compte y être, s'il plaît à Dieu.

SCÈNE XXX.

LA MÈRE DU ROI.

LA MÈRE DU ROI. Puisque je suis hors du lieu où il est, il ne m'y reverra pas de longtemps ; qu'il fasse telle fête qu'il voudra : je n'en tiens aucun compte.

SCÈNE XXXI.

CHEVALIERS, D'ÉCOSSE, UN HÉRAUT.

LE HÉRAUT. Ecoutez, seigneurs, Rois, Comtes, Chevaliers, et ceux à qui cela importe, la cause qui m'a conduit ici. Je vous fais savoir, et il n'y a pas à en douter, que, dans la quinzaine de la Pentecôte, un tournoi aura lieu près de Senlis. Il sera tenu par un roi puissant, qui ne sera pas sans chevaliers. Il y aura les Français et ceux qui se disent de Picardie, et d'autres, quoi qu'on en dise ; en sorte que celui qui voudra acquérir de l'honneur peut venir, car il trouvera contre qui joûter, s'il a le désir de *tournoier* et de disputer le prix.

SCÈNE XXXII.

LE ROI, SES CHEVALIERS.

LEMBERT. Monseigneur, un tournoi est fixé après la Pentecôte : il est donné par un roi qui a une grande suite de gens, ainsi que l'a dit un héraut qui tout à l'heure l'a crié bien haut là dehors.

LE ROI D'ÉCOSSE. Dieu te secoure ! dis-moi, se fera-t-il ?

LEMBERT. Oui, puisque le héraut le crie. Et il dit que ce sera près de Senlis, en la terre des fleurs de lis ; je vous dis vrai.

LE ROI D'ÉCOSSE. Je ne me priverai pas, quoi qu'il m'en coûte, d'y aller ; je veux y être dès le commencement jusqu'à la fin.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, je vous prie de tout mon cœur de me faire la grâce de vous accompagner : ainsi je verrai la France.

LE ROI D'ÉCOSSE. Je le veux bien, mon ami, n'en doutez pas ; mais à condition que, dès maintenant, vous irez faire préparer mes gens et que vous pourvoirez aux choses qu'il me faut avoir pour ce voyage.

LE PREMIER CHEVALIER. Dussé-je mettre en gage toute ma terre, très-cher sire, ie ferai sans contra-

diction ce que vous dites. Sire, je vais commander les gens, les équipages et tout ce qu'il faut.

LE ROI D'ÉCOSSE. Et prenez bien garde que rien n'y manque par votre faute.

SCÈNE XXXIII.

LE ROI D'ÉCOSSE, LA FILLE DU ROI DE HONGRIE, CHEVALIERS, LE MAÎTRE D'HÔTEL, LE PRÉVÔT.

LA FILLE. Mon cher seigneur, vous me mettez en bien grand souci et dans un grand effroi en voulant aller au tournoi aussi loin qu'est le pays de France. N'en doutez pas, je suis au moment où, s'il plaît à Dieu, je dois enfanter. Je vous prie, pour Dieu, mon cher seigneur, de vous en désister.

LE ROI D'ÉCOSSE. En vérité, dame, cela ne peut être : je l'ai dit, j'irai. Je vous laisserai mon maître d'hôtel et mon prévôt qui suffiront pour vous garder.

LE PREMIER CHEVALIER. Monseigneur, quand il vous plaira, vous pouvez dorénavant vous mettre en route. Vos équipages s'en vont devant bien escortés.

LE ROI D'ÉCOSSE. C'est bon. — Maître d'hôtel, approchez, et vous, prévôt. A partir d'aujourd'hui je vous donne en garde ma compagne, qui est prête d'enfanter. Maintenant que chacun s'applique à faire son devoir, afin qu'il en soit récompensé quand Dieu m'aura ramené ici. Quand l'enfant sera né et que la mère en sera délivrée, vous m'apprendrez par lettres closes ce qu'il en sera. C'est tout. — Allons, dame! baisez-moi : je veux partir.

LA FILLE. Certes, si ma volonté eût été suivie, sire, vous ne vous en seriez allé que lorsque vous auriez vu mon enfant sur terre.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, au nom de tous, je veux vous prier de ne pas vous courroucer si nous vous accompagnons deux ou trois lieues, sire, au moins, jusqu'à ce que vous ayez atteint vos gens. Je le dis pour le bien.

LE ROI D'ÉCOSSE. Amis, je ne vous le défends pas ; Allons-nous-en vite. Hô ! seigneurs, c'est assez. n'allez pas plus avant, je ne le veux point.

LE PRÉVÔT. Puisque vous le voulez ainsi, sire, nous vous recommanderons à Dieu ; nous irons nous occuper de ma dame pour votre honneur.

LE ROI D'ÉCOSSE. Vous dites bien. Allez, seigneurs ; adieu, vous tous.

SCÈNE XXXIV.

LES MÊMES, moins le roi

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, le roi nous a priés de vous garder soigneusement : nous vous prions d'avoir confiance en nous et de nous faire savoir hardiment tous vos désirs.

LA FILLE REINE. Seigneurs, soyez certains que je me tiendrai, selon mon rang, mais le plus simplement possible jusqu'au retour de monseigneur ici.

LE PRÉVÔT. Commandez, dame ; nous ferons tout ce que vous direz.

LA FILLE. Seigneurs, s'il vous plaît, allez jusqu'à l'église Saint-André, et demandez que sans retard l'on célèbre une grand'messe pour monseigneur, afin que Dieu le garde de mal. Je ne puis, à mon avis, le mettre en meilleure garde.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Ma chère dame, nous y allons sans demeurer davantage ici.

SCÈNE XXXV.

LA FILLE DU ROI, SES FEMMES.

LA FILLE. Demoiselles, sur mon âme! je crois que je me meurs, tant je suis malade! J'ai le cœur si faible et si affadi qu'il me manque, ce mal m'a pris subitement ! Que ferai je ? Dieu ! les reins ! Dieu !

Reconfortez-moi, Dame des cieux : je souffre trop.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE. Avant que ce mal n'augmente, ma dame, appuyez-vous sur moi et venez-vous-en vite : je vois que certainement vous êtes en travail. Allons ! entrez sans balancer et tout de suite dans votre chambre.

LA FILLE REINE. Dieu, le ventre, Dieu, les côtés ! Je sens trop d'angoisses et trop de douleur. Ami de Dieu, sire saint Jean, et vous, bonne Mère de Dieu, tirez-moi de ce supplice. Certes, je meurs, j'ose bien le dire. Dieu ! maintenant le mal me prend au dos. Que pourrai-je faire ?

LA DEUXIÈME DEMOISELLE. Eh, douce et bonne Vierge, port de salut pour les égarés, envoyez-nous votre grâce et secourez notre maîtresse de telle sorte que Dieu et vous, Dame, vous puissiez en être honorés.

LA FILLE. Eh, Mère du très-doux Roi des cieux ! maintenant je suis à ma fin, je le vois bien. Douce Vierge, reconfortez-moi, je vous en prie.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE. Allons, paix, de par le Fils de Marie ! Dame, cessez de crier. J'ai hâte de parler. Savez-vous ? Demandez quel enfant avez-vous ? car il est né.

LA FILLE. Puisque Dieu m'a donné un enfant, je désire fort savoir quel il est, fils ou fille : dites-m'en la vérité, ma chère amie.

LA DEUXIÈME DEMOISELLE. Dame, faites-nous bon visage, car vous avez un très-beau fils, que votre cœur en soit sûr et certain : regardez ici.

LA FILLE. J'en remercie la Vierge. Certes, je l'ai bien acheté. Couchez-moi vite, car, en vérité, je tremble toute.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE. Voici tout prêt le lit (n'en doutez pas, ma dame,) où je vous coucherai. — Tandis que je l'endormirai, Yolande, allez sans retard dire à Lembert qu'il aille tout de suite à Saint-André dire au maître d'hôtel que nous avons (qu'il n'en doute pas) un fils nouveau-né.

LA DEUXIÈME DEMOISELLE. Je le ferai de grand cœur.

SCÈNE XXXVI

LA DEUXIÈME DEMOISELLE, LEMBERT, écuyer.

LA DEMOISELLE. Lembert, mon doux ami, allez dire au maître d'hôtel qu'il nous est né un beau fils de ma dame. Sur mon âme ! vous lui causerez une grande joie ; je n'en doute pas.

LEMBERT. Volontiers, Yolande, mon amie. Eh, Dieu ! qu'il en sera joyeux !

SCÈNE XXXVII.

LEMBERT, LE MAÎTRE D'HÔTEL, LE PRÉVÔT.

LEMBERT. Je vous trouve bien à point tous deux : j'allais vers vous.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Pourquoi, Lembert, mon doux ami ? ne nous le cache pas.

LEMBERT. Je vous apporte de bonnes nouvelles, et elles sont vraies, j'en suis certain : la reine a eu un fils à l'instant même.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sois le très-bien venu ; j'éprouve une grande joie de ce que je t'entends dire. — Prévôt, il nous faut aller écrire et envoyer ces nouvelles au roi, pour réjouir davantage son cœur.

LE PRÉVÔT. Votre volonté est la mienne. Allons, sire ! je m'assiérai ici, j'écrirai les lettres moi-même ; il n'est pas besoin qu'on me les dicte. C'est fait ; scellez à votre guise : cela suffira.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est scellé ; qui portera le message ? avisons.

LE PRÉVÔT. Je suis d'avis que nous y envoyions Lembert ; il est assez prompt. — Approchez, Lembert ; venez nous parler.

LEMBERT. Volontiers, sans aller ailleurs que vers vous tout droit.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Lembert, mon ami, il vous faut partir de céans tout de suite et vous mettre en route pour porter cette lettre au roi ; et quand vous la lui donnerez, vous lui direz de la part de ma dame qu'elle est accouchée d'un fils : elle le lui fait savoir et se recommande fortement à lui, et nous de même.

LEMBERT. Aussitôt que je serai parti d'ici, sachez que je ne cesserai de marcher que je ne la lui aie donnée et mise entre les mains.

LE PRÉVÔT. Nous vous prions d'y mettre soin et diligence.

LEMBERT. Je vous promets qu'il n'y aura pas négligence, autant que je le pourrai de mon fait ; je ne m'arrêterai pas que je n'aie trouvé le roi. Adieu, vous tous.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Lembert, adieu, mon doux ami. — Maintenant il s'en va.

SCÈNE XXXVIII.

LEMBERT, *en route.*

LEMBERT. Il serait bon, je crois, de passer chez la mère du roi et de lui porter ces nouvelles ? J'y gagnerai sans doute quelque bon cadeau : c'est pourquoi je veux y aller sans retard. Je la vois là-bas : c'est bien à point ; je vais lui faire la révérence.

SCÈNE XXXIX.

LEMBERT, LA MÈRE DU ROI, GODEFROY, *son écuyer.*

LEMBERT. Ma dame, que Dieu, le Roi des cieux, vous garde de mal !

LA MÈRE. Lembin, beau sire, en quel endroit allez-vous et d'où venez-vous ? Je vous prie de nous le dire, aussi bien que ce qui vous amène.

LEMBERT. Chère dame, je m'en vais auprès du roi mon seigneur lui annoncer la plus grande joie dont son âme puisse être de longtemps touchée, car ma dame est nouvellement accouchée d'un fils.

LA MÈRE. Dis tu vrai, Lembin ? J'en suis charmée, par la foi que je dois à sainte Bathilde ! Pour la joie que j'en ai, il te faut aujourd'hui demeurer avec moi : je veux te donner à souper. Portes-tu des lettres ?

LEMBERT. Oui, ma dame ; les maîtres d'hôtel m'en ont donné.

LA MÈRE. Sur mon âme ! que je suis heureuse ! mon cœur est enchanté de ce que tu m'as dit. — Allons ! si le souper est prêt, Godefroy, je veux qu'il soupe ; et apportez-lui de ce bon vin dont je bois.

GODEFROY. Ma dame, patientez un peu : c'est comme si c'était fait. Voyez, je mets la table. Allons ! je veux m'occuper à le servir.

LA MÈRE. Si tu veux le bien servir à mon gré, apporte-lui ici un bon mets. (*A part à Godefroy.*) Approche, écoute : mets-lui dans son vin de ce que je t'ai donné à garder, de manière à ce qu'il ne s'en aperçoive pas.

GODEFROY. Volontiers, dame, et de tout mon cœur ; voici la fiole.

LA MÈRE. Verse pour l'amour de moi. — Lembin, je veux que vous buviez, et vous direz si ce vin est bon ; il vous faut tout boire.

LEMBERT. Chère dame, par saint Magloire ! il y a longtemps que je ne bus d'aussi bon vin ; je vais boire ce reste, puisque cela vous fait plaisir.

LA MÈRE. Voici de la viande qui est bonne et appétissante ; il vous faut en manger, Lembert. Allons ! montrez-nous que vous vous acquittez bien de cet office.

LEMBERT. Je ne ferai pas de difficultés, chère dame ; et vous, que ferez-vous ! (*Ici il mange.*) — Ami, vous me donnerez à boire, si vous le voulez bien.

LA MÈRE. Verse ici un plein hanap, car telle est ma volonté.

GODEFROY. Buvez : le hanap, Lembin, est plein jusqu'à l'œil.

LEMBERT. Voici de bon vin. Allons, votre main ! Je vous jure et vous assure, ma dame, que demain je ferai de vous ma femme par le mariage.

LA MÈRE. Oui vraiment, pourvu qu'il n'y ait lignage... — Il est ivre, je te le promets. Mène-le coucher et mets-le dans un bon lit.

GODEFROY. Lembert, il vous faut par plaisir vous venir coucher.

LEMBERT. Oui, mon cher ami, ma dame et moi.

GODEFROY. Oui, en vérité ; aussi bien est-ce votre femme. Allons devant.

LEMBERT. Allons, mon ami, en avant ! — Ma belle, venez aussi vous coucher ; heurtez doucement, je chancelle. Qui êtes-vous ?

GODEFROY. Allons ! mon doux ami, couchez-vous dans ce lit, je vous couvrirai. — Avant de m'en aller, je verrai sa contenance et ses grimaces. Par mon âme ! il dort fort bien ; je vais le dire à ma dame. — Ma dame, Lembin m'a fait rire ; certes, il est bien pris. Il n'a pas eu plus tôt la tête sur le lit qu'il s'est endormi. Dieu ! comme demain, à ce que je crois, il sera étourdi !

LA MÈRE. Allons, paix, et tiens-toi coi ! je veux aller le visiter. Puisqu'il dort si bien, sans hésiter, je verrai de quelles lettres il est chargé avant qu'il repasse jamais ma porte. — Je les tiens ; laissons-le dormir, et emportons-les. — Godefroy, va me chercher mon secrétaire tout de suite.

GODEFROY. Dame, volontiers, en vérité. — Maître Bon, ne vous tenez plus ici ; mais venez bien vite vers ma dame.

LE SECRÉTAIRE. Allons-y, puisqu'elle m'envoie chercher.

SCÈNE XL.

LA MÈRE DU ROI, MAÎTRE BON, *son secrétaire.*

MAÎTRE BON. Dame, vous m'avez fait mander : que vous plaît-il de m'ordonner ? dites-le-moi.

LA MÈRE. Je veux savoir en secret de toi ce qu'il y a écrit dans cette lettre, sans omettre ni ajouter ni un mot ni la moitié.

LE SECRÉTAIRE. Il y a : « Mon très-cher ami et seigneur, je me recommande à vous, et vous transmets autant de saluts que je le puis. Je vous fais savoir que vous avez un nouvel héritier mâle, que Dieu fit naître de moi le jour qu'on écrit cette lettre, et qui vous ressemble, quant aux traits, plus qu'aucune autre créature. Je ne vous parle de nulle autre chose. Par le retour du messenger, écrivez-moi au sujet de votre santé. »

LA MÈRE. Là ! puisse cette nouvelle race être de courte durée ! — Allons ! fais-moi sans retard une autre lettre comme je vais te dire. N'aie pas peur ; je te paierai bien ; fais ma volonté.

LE SECRÉTAIRE. Chère dame, je suis prêt à exécuter de grand cœur votre volonté. Allons ! dictez, j'écrirai en assez grosses lettres.

LA MÈRE. Ecris : « Au roi d'Écosse, notre cher seigneur, respect, salut et obéissance entière. Nous vous mandons que la reine, votre femme sort de couches : ce dont nous ne faisons point de fête, car nous ne savons dire ce qu'elle a mis au monde, tant c'est une hideuse créature ! en vérité, jamais cela ne fut engendré par un homme. Assurément nous eussions tout brûlé, la mère et la portée, sauf votre respect. Mandez-nous donc ce que nous devons faire, et commandez : nous les brûlerons, car il n'y a pas d'autre parti à prendre. De la part des grands maîtres d'hôtel. Tout à vous. »

LE SECRÉTAIRE. C'est fait.

LA MÈRE. C'est bien, mon doux ami. Allons, ferme-la sans retard, et mets la suscription ; puis donne-la-moi.

LE SECRÉTAIRE. A l'instant. Dame, tenez.

LA MÈRE. Vous êtes un gentil clerc et un homme sensé. Allez sans crainte vous ébattre.

SCÈNE XLI.

LA MÈRE DU ROI, *seule*.

LA MÈRE DU ROI. Cette missive sera scellée sans difficulté avec le sceau qui est en cette lettre, et j'irai la mettre en l'étui où je pris celle-ci tout à l'heure. Mon affaire va bien. Pendant que Lambert dort encore et ronfle bien et fort dans son lit, je veux en finir. — C'est fait. Qu'il aille livrer sa lettre à qui il voudra.

SCÈNE XLII.

LEMBERT, LA MÈRE DU ROI.

LEMBERT. Il est jour, levons-nous, et en route, sans plus attendre. Je vais prendre congé de madame : c'est juste. — Chère dame, adieu! grand merci! j'ai été très-bien traité chez vous.

LA MÈRE. Lambert, veuillez, je vous prie, venir ici à votre retour; je veux vous faire un don. Mais prenez garde que personne ne sache que vous êtes venu ici, je vous en prie.

LEMBERT. Ma dame, je le veux bien; personne ne le saura par moi. Adieu.

SCÈNE XLIII.

LEMBERT, *seul*.

LEMBERT. Jusqu'à ce que je sois à Senlis et que j'aie vu le roi, je ne cesserai de marcher. Je veux mettre dans cette affaire tous mes soins. Je crois que je vois le roi là-bas au milieu de cette plaine; oui, vraiment : je vais à lui. Plus j'approche de lui, mieux je le reconnais.

SCÈNE XLIV,

LEMBERT, LE ROI D'ÉCOSSE.

LEMBERT. Monseigneur, que Dieu par sa bonté vous donne joie, honneur, santé et bonne fin!

LE ROI D'ÉCOSSE. Sois le bienvenu, Lembin! Dieu te donne une bonne semaine! Dis-moi la vérité : quelle affaire t'amène par ici?

LEMBERT. Sire, je viens directement d'Écosse. Vos maîtres d'hôtel, vos amis, m'ont chargé de venir vers vous et vous envoient cette lettre. Je ne sais pas ce qu'ils ont voulu y mettre dedans.

LE ROI D'ÉCOSSE. Je veux l'ouvrir tout de suite, et je verrai ce qu'il y a d'écrit. Ah! Jésus-Christ, mon très-doux père, je dois bien avoir le cœur éperdu : je suis déshonoré à jamais. Beau sire Dieu, comment une chose si honteuse est-elle arrivée à une aussi belle femme?

LE PREMIER CHEVALIER. Monseigneur, je vous vois pleurer, les larmes tombent de vos yeux; sire, que pouvez-vous avoir? dites-le-nous.

LE ROI D'ÉCOSSE. Certes, j'ai tant de douleur et de colère, que je ne sais le dire. Je veux écrire ici moi-même; procurez-moi, mon cher ami, de l'encre, une plume et du papier, dont j'ai besoin.

LE PREMIER CHEVALIER. Vous en aurez assez, sans faute. Voici de l'encre, une écritoire et du papier. Tenez-vous en joie, pour l'amour de Dieu.

LE ROI D'ÉCOSSE. Je n'ai jamais été autant courroucé. Laissez-moi écrire tout seul; retirez-vous là-bas.

LE PREMIER CHEVALIER. Mon cher seigneur, je ferai ce qui vous plaira.

(*Ici le roi écrit.*)

LE ROI D'ÉCOSSE. Lambert, pour l'expédier promptement, tu reporteras cet ordre à mes gens, et tu leur diras qu'ils ne fassent rien autre chose que ce qui est prescrit là-dedans.

LEMBERT. Que je n'aie jamais mal aux dents! mon

cher seigneur, je le leur dirai bien. Je ne reste plus : je m'en vais, sire.

LE ROI D'ÉCOSSE. Allons, va! et sache bien leur répéter ce que je t'ai dit.

LEMBERT. C'est ce que je ferai, sans y manquer.

SCÈNE XLV

LEMBERT, *seul*.

LEMBERT. Maintenant il me faut penser à marcher fort et ferme, et je ne veux m'arrêter qu'au château de Gort, où je verrai la mère du roi, qui m'a promis un présent : ce qui m'a rendu joyeux. Avant qu'il soit plus tard, je vais savoir ce qu'elle me donnera et à quel point elle sera libérale à mon égard. Eh! j'y serai d'assez bonne heure. Je vois le château devant moi : je vais y entrer; je tiens pour certain que j'y serai bien reçu.

SCÈNE XLVI.

LE MÊME, LA MÈRE DU ROI, GODEFROY, *son écuyer*.

LEMBERT. Madame, que Dieu soit céans! me voici : aurai-je à boire?

LA MÈRE. Oui, Lembin, par saint Magloire! Comment se porte le roi?

LEMBERT. Bien, ma dame, par la foi que je vous dois! au moins il en était ainsi quand je le laissai. Mais je ne sais rien de ce qu'il a fait à la fête, n'ayant eu, pour rester à la cour, que le temps qu'il prit à faire ma lettre, à me la donner et à me dire que je fusse soigneux et diligent à la reporter à ses hommes de l'autre côté du détroit.

LA MÈRE. Cela ne fait rien. — Holà, le vin, holà, et des épices!

GODEFROY. Ma dame, je serais un imbécile si je refusais de vous obéir. Je vous en apporterai sur l'heure; je vais les chercher.

LEMBERT. Oh! oh! quoi donc? Voilà bien des mois que je n'ai eu une envie de dormir aussi forte que celle qui m'a pris depuis que je suis entré dans cet appartement. D'où cela me vient-il? Madame, avant tout il me faut dormir.

LA MÈRE. Non certes. Auparavant vous boirez un coup et vous mangerez des épices, par la foi que je dois à mon âme!

GODEFROY. Ma dame, prenez les épices avant le vin.

LA MÈRE. Allons, j'en ai pris : maintenant, présente à Lembin, il en prendra.

LEMBERT. Je ne sais pas si cela me fera du bien, tant j'ai sommeil!

LA MÈRE. Dès que nous aurons bu, je veux, Godefroy, que tu le mènes coucher, et que tu aies soin de le couvrir, de manière à ce qu'il dorme à son aise.

(*Ici ils boivent sans rien dire.*)

LEMBERT. Chère dame, ne vous déplaie, si je reste plus longtemps ici, je vais m'endormir. En vérité, je n'en puis plus.

LA MÈRE. Eh bien! allez Lambert; que Jésus vous donne un bon somme, mon ami! — Godefroy, allez vite sans retard avec lui.

GODEFROY. Volontiers, ma dame, par ma foi! — Adieu, Lambert.

LEMBERT. Travaillons des pieds, je vous prie, pour y aller.

SCÈNE XLVII,

GODEFROY, LAMBERT.

GODEFROY. Allons, reposez et taisez-vous, Lambert, puisque vous êtes couché et bien couvert, je vous laisse ici.

SCÈNE XLVIII.

LA MÈRE DU ROI, GODEFROY.

LA MÈRE. Tu n'as pas fait une trop longue pause avec Lembert.

GODEFROY. Ma dame, je l'ai couché et couvert : n'est-ce pas assez ? Il est si las qu'il n'a besoin que de repos.

LA MÈRE. C'est bien ; maintenant, écoute-moi : j'ai besoin de maître Bon, mon secrétaire ; va le chercher.

GODEFROY. Ma chère dame, j'y vais sans me tenir plus longtemps ici.

SCÈNE XLIX

LA MÈRE DU ROI.

LA MÈRE. Et moi je vais savoir secrètement quelle figure fait Lembert. Tout va bien. Il dort tout de bon. Je vais prendre sa boîte et ses lettres, et je saurai bientôt, si je puis, ce qu'il porte.

SCÈNE L.

GODEFROY, MAÎTRE BON.

GODEFROY. Maître Bon, je vous trouve bien à propos. Il vous faut encore venir sans tarder auprès de ma dame, elle vous mande.

LE SECRÉTAIRE. Je vais y aller de bon cœur, Godefroy, car j'y suis tenu.

SCÈNE LI.

MAÎTRE BON, LA MÈRE DU ROI.

LE SECRÉTAIRE. Chère dame, je suis venu à votre commandement.

LA MÈRE. Maître Bon, je voudrais savoir ce que cette lettre porte. Lisez-la moi, que je puisse en entendre la teneur.

LE SECRÉTAIRE. Dame, volontiers, sans retard. — « A nos féaux maîtres d'hôtel. Nous vous faisons ce commandement : comme vous nous avez mandé que vous ne savez nous dire positivement quel enfant la reine a eu en couches, tant l'aspect du monstre est hideux ! faites-nous garder dans quelque lieu écarté la mère et le fruit, car nous désirons les voir à notre retour. »

LA MÈRE. Est-ce cela ? A l'instant même, moi et vous nous en ferons une autre. Allons ! écrivez sans retard ce que je vais vous dicter. En vérité, vous serez plus satisfait que vous ne le pensez.

LE SECRÉTAIRE. Chère dame, j'aurai assez tant que Dieu vous prêtera vie. Dicter ce qu'il vous plaira, je suis prêt à écrire.

LA MÈRE. Mettez : « Le roi et sire d'Ecosse. Maître d'hôtel, ne tardez point, après avoir vu ces lettres, de brûler la Berthequine et sa progéniture sans attendre un seul jour ni même une heure ; car, si vous ne la brûlez pas, elle et son fruit, et si nous pouvons en apprendre nouvelle, sachez que, aussitôt que nous serons de retour, nous vous ferons pendre ; n'en doutez point. »

LE SECRÉTAIRE. Ah ! Marie ! voilà qui est fort.

LA MÈRE. Altons, pliez la missive sans commentaire et fermez-la.

LE SECRÉTAIRE. Volontiers, puisque vous me l'ordonnez. La voilà close.

LA MÈRE. Maintenant il n'y manque plus qu'une chose : c'est le sceau ; j'y mettrai bien et je le placerais ici dedans. Voilà ! et sans m'amuser davantage, je vais vite reporter le tout à Lembert. La Maucquine aura une joie de mauvais aloi, si je réassis. J'ai fini à temps.

SCÈNE LII.

LEMBERT, *seul*.

Si je ne vais pas plus vite en voyage, je pourrai

bien mériter des reproches ; il me faut remplir mon devoir en ce point.

SCÈNE LIII.

LEMBERT, LA MÈRE DU ROI.

LEMBERT. Ma dame, je viens prendre congé ; je vous remercie de ce que j'ai bu et mangé chez vous.

LA MÈRE. Lembert, tu pars donc de céans. Je t'avais promis quelque chose : voici cent florins, tiens, mon ami, fais-en usage.

LEMBERT. Grand merci, ma dame ! que Dieu vous mette en bonne année !

LA MÈRE. Va-t'en, va ; je te donnerai plus un autre fois.

LEMBERT. Adieu, ma dame, je m'en vais.

SCÈNE LIV

LEMBERT, *seul*.

LEMBERT. Rien ne m'arrêtera jusqu'à ce que je sois à Berwick. Je vois la ville, tant j'en suis près ; je veux me hâter d'y entrer.

SCÈNE LV.

LE MÊME, LE PRÉVÔT, LE MAÎTRE D'HÔTEL.

LEMBERT. Messeigneurs, que Dieu, qui de Marie voulut faire sa mère et son amie, soit votre ami !

LE PRÉVÔT. Lembert, mon ami, qu'il te mette aujourd'hui en un bon jour !

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ÉCOSSE. Lembert, dites-nous sans retard comment se porte monseigneur le roi, et quelle chance il a au tournoi, si vous en savez quelque chose.

LEMBERT. Quant au roi, messeigneurs, je vous assure que je le laissai en bon état ; mais relativement au tournoi, je vous dirai en peu de mots que je ne sais pas s'il a eu lieu ou non ; car je n'ai été à la cour de monseigneur que le temps qu'il mit à faire lui-même ma lettre, sans confier ce soin à un autre. Tenez, sire, je vous la donne. Il m'a chargé de vous dire que vous ne manquiez pour rien au monde d'accomplir ce qui y est écrit.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Ah ! très-doux père Jésus-Christ, voici une lettre où il y a des choses bien terribles. — Prévôt, venez, avancez ; tenez, lisez.

LE PRÉVÔT. Volontiers, si je le puis. Hélas ! voici un ordre trop dur : brûler le fils et la mère ! Eh, beau sire Dieu qui ne mens pas ! je reste tout ébahi. Que peut-il y avoir ? Je m'en émerveille fort.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ÉCOSSE. Certes, prévôt, à vous dire vrai, c'est notre mort qui est ici écrite. Car, si nous différons à brûler la reine et son fils, et si nous n'exécutons pas son ordre, il nous fera mourir honteusement. Si nous les brûlons, ce sera pis, car le peuple courra sur nous. Je ne vois pas comment nous garantir de la mort, si Dieu n'y pourvoit pas.

LE PRÉVÔT. Hélas ! voici une dure sentence. En vérité, je plains le fils et la dame autant et encore plus, sur mon âme, que s'il s'agissait de moi

SCÈNE LVI.

LES MÊMES, LA FILLE DU ROI DE HONGRIE.

LA FILLE. Seigneurs, de quoi êtes-vous si fort préoccupés ? Tout ne va-t-il pas bien dans ce pays ? Je vous vois tout stupéfaits et le visage morne.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Nous n'en pouvons mais, ma chère dame ; et, en vérité, vous n'allez pas être moins dans l'ennui que nous. Le roi nous mande, sous peine de perdre nos biens et notre vie, de ne pas différer à faire brûler votre fils et vous.

LA FILLE. Ah, mère de Dieu, Vierge honorée ! mes amis, dites-vous la vérité ? A-t-il mis un ordre pareil dans cette lettre ?

LE PRÉVÔT. Oui, vraiment, chère dame ; et il y

a qu'il nous fera pendre, si nous n'accomplissons pas sans retard ce qu'il nous mande.

LA FILLE. A quelle angoisse ne suis-je pas de nouveau en proie? Eh! très-douce Vierge Marie, je ne crois pas qu'il y ait en vie une femme plus infortunée que moi. Eh! doux roi d'Ecosse! pourquoi m'avez-vous condamnée à mourir par le supplice du feu? Certes, c'est à tort; car je ne sache pas vous avoir offensé en paroles et en actions, au point de mériter que vous me mettiez ainsi à mort. Encore, si je mourais seule, je n'éprouverais pas tant de chagrin (*Ici elle baise son fils*); mais votre volonté est que cette douce rosée, cet innocent sans tache, soit brûlé avec sa mère. Ah! bon roi! par ma foi! ce me semble chose trop dure et trop douloureuse qu'un tel innocent et sa mère se ent brûlés. Dieu! le cœur me fend de douleurs. Ah! mon doux enfant! (*Ici elle le baise.*) — Doux fils, est-ce par suite de vos crimes ou des miens? Nenni, certes, ce n'est que rage. — Eh! beaux seigneurs, épargnez ma pauvre vie, que je ne meure pas ainsi, ni cet enfant non plus; je vous en prie pour l'amour de Dieu et de moi. J'ai le cœur bien mari. Mon enfant n'était-il pas pour tenir le pays comme roi? Quelle furie s'y oppose? Ah! je vous en prie donc, au nom de la pitié, souffrez que loin de cette terre je puisse aller chercher mon pain comme une pauvre femme.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Prévôt, dites moi, en ami, que ferons-nous de cette femme; elle me fait tant pitié par ses douces lamentations, que le cœur me fond tout en larmes; et vraiment, l'enfant produit sur moi le même effet: je vous en prie donc, avisons.

LE PRÉVÔT. Sire, nous nous en tirerons à notre honneur, si vous m'en croyez. Si je dis bien, ne repoussez pas mon avis.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ÉCOSSE. Nenni; au contraire, je veux m'y ranger. Allons, prévôt, parlez.

LE PRÉVÔT. Nous pouvons être entièrement déchargés de sa mort, en agissant de cette manière: mettons-la en mer dans un bateau ou dans une vieille nacelle, seule avec l'enfant, sans gouvernail ni aviron; personne autour d'eux; qu'elle s'en aille ainsi sur la mer au gré de Dieu qui la conduira où il lui plaira.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est bien parlé; il en sera ainsi. — Dame, vos plaintes nous ont fait pitié. Nous ne vous livrerons pas au feu; mais nous ferons autre chose. Il vous faudra, que cela vous plaise ou non, entrer dans ce bateau, vous et votre enfant; et, quand vous serez en mer, vous n'aurez d'autre protection que celle de Dieu. Ainsi vous aurez quitté le pays. Consentez-vous?

LA FILLE. Puisque tel est votre plaisir, mes doux seigneurs, je vous remercie les larmes aux yeux. Condamnée à mourir, j'aime mieux que nous soyons noyés dans la mer profonde que de périr par le feu à la vue de tous.

LE PRÉVÔT. Dame, vous n'avez pas tort. Eh bien, en avant! prenez votre enfant, faites vite et venez promptement.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE. Ah! ma chère et bonne dame! j'éprouve tant de peine de me séparer de vous que peu s'en faut que le cœur ne me fende. Certes, je ne vous abandonnerai pas; je veux vivre ou mourir avec vous. Vous m'avez aimée de tout votre cœur; et puisque je vois votre fin, certainement j'entrerai dans la nacelle aussitôt que vous, et je mourrai si vous mourez: tant je vous aime d'une amitié sincère! Je veux entrer céans sans retard, puisque vous y êtes.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Mon amie, vous êtes folle, qu'est-ce qui vous entraîne? Si le vent s'élève et la mer s'enfle, vous serez noyée tout de suite. Pour l'amour de Dieu! n'y allez pas; croyez mon avis.

LA PREMIÈRE DEMOISELLE. Sire, je veux aller avec

elle et m'exposer pour elle à la mort, s'il me faut la subir: tant je l'aime en vérité!

LE PRÉVÔT. Mon amie, je vous tiens pour une sotte, si vous faites cela. — Mettons ce bateau à flot. Holà! la mer le sépare de nous. Sire, allons-nous-en d'un autre côté vers nos logis.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ÉCOSSE. Allons! Adieu, gentille dame! Le Seigneur vous aide et vous console, et, si tel est son plaisir, qu'il veuille vous conduire à bon port!

SCÈNE LVII.

LA FILLE DU ROI, LA DEMOISELLE

LA FILLE. Mère de Dieu, ai-je sujet de m'affliger? Certes, oui, dans le danger de chavirer en mer à chaque instant. Ah! fortune! que tu m'es contraire! N'ai-je pas droit de te faire des reproches et de me plaindre amèrement? Ne m'as-tu mis au haut de ta roue que pour me jeter ensuite dans la fange? Qu'y a-t-il de pis? Je suis abandonnée sans pilote à la tourmente des flots qui courent terriblement sur nous. — Cher fils, si Dieu ne nous secourt pas, ni vous ni moi, nous ne pouvons résister ni endurer cette mer! Ah! quand même nous serions en lieu sûr, j'aurais encore bien des raisons de pleurer et j'éprouverais assez d'angoisses et de douleur à cause de vous, mon cher enfant. Comment vous lever, vous coucher, vous nourrir? — Ah! Vierge de qui Dieu voulut naître! ne mettez pas de lenteur à nous aider; réconfortez une malheureuse et menez-la au port du salut. Fleur dont le fruit eut tant de valeur qu'il fut suffisant pour arracher le monde à la profonde prison, Dame, tirez-nous de ce péril, et agissez en femme miséricordieuse. Vierge, ne me laissez pas périr; mais dirigez-nous droit au port de salut.

SCÈNE LVIII.

NOTRE-DAME, DIEU, ANGES.

NOTRE-DAME. Mon fils, au nom de la bonté infinie qui est en vous, consentez à ce que nous allions reconforter sur-le-champ cette dame, que tourmente la peur d'être noyée dans cette mer.

DIEU. Ma mère, vous devez l'aimer, car je vois qu'elle le mérite: elle prie et sert de cœur vous et moi, et supporte avec beaucoup de patience le malheur, l'embarras et la rude infortune qui, sans l'abattre, l'a frappée et la frappe encore. Debout! allons la soulager sans plus de retard.

NOTRE-DAME. Anges, pensez à descendre, et chantez, en nous accompagnant, si haut que l'on entende clairement ce que vous chanterez.

LE PREMIER ANGE. Dame, nous ferons de bon cœur tout ce que vous commanderez.

LE DEUXIÈME ANGE. Gabriel, eh bien! que dirons-nous en allant là-bas?

LE PREMIER ANGE. Mon ami, nous dirons ce rondeau-ci tout d'une haleine.

Rondeau.

Très-douce et bonne Vierge, séjour d'humilité véritable, en qui Dieu prit humanité! O vous, dont le fils, pour retirer les hommes de l'enfer, souffrit une mort ignominieuse! O très-douce et bonne Vierge, séjour d'humilité véritable, il doit vraiment plaire à chacun et à chacune de vous servir et de dire avec charité: Très-douce et bonne Vierge, séjour d'humilité véritable en qui Dieu prit humanité. . . etc.

SCÈNE LIX.

LES MÊMES, LA FILLE DU ROI, SA DEMOISELLE.

DIEU. Belle amie, tu as réclamé mon secours dans tes extrémités; tu as prié ma mère de te garder d'être noyée; je veux accomplir ta requête. Ne crains plus la tempête de la mer rassure-toi.

LA FILLE. Sire, sire, n'ai-je pas raison de craindre ? Il n'y a pas à s'en étonner. Je vois que la mer me pousse çà et là : un moment elle m'élève, un autre elle m'abaisse. La peur me donne une telle tristesse que je ne sais que faire ni que dire. Qui êtes vous, sire, vous qui parlez avec tant d'autorité.

DIEU. Je suis celui qui fit le firmament, celui qui fit toutes choses de rien ; je suis le père et le fils de ma fille et de ma mère ; je suis celui, retiens-le, qui souffrit pour toi sur la croix une mort douloureuse ; je suis la fontaine de tout bien, sans fin ni commencement, qui par amour et de tout cœur viens ici pour te donner confort. Aie en Dieu un cœur bon et ferme : tu as passé le plus fort de tes tribulations. Je ne t'en dirai plus rien, sinon que tu sortiras bientôt de ce pas. — Anges et vous, ma mère, retournons aux cieux.

NOTRE-DAME. Belle amie, du courage ! je te le dis, sois-en sûre ; tu seras bientôt dans une position aussi haute que celle où tu fus jamais. N'aie pas le cœur ingrat envers Dieu. Adieu, mon amie.

LE PREMIER ANGE. Michel, en quittant ce lieu, il nous faut chanter.

LE DEUXIÈME ANGE. Nous chanterons donc sans y manquer. Allons, en avant ! chantons sans retard.

Rondeau.

C'est pourquoi il doit vraiment plaire à chacun et à chacune de vous servir et de dire avec amour : Très-douce et bonne Vierge, séjour d'humilité véritable, en qui Dieu prit humanité..., etc.

SCÈNE LX.

LA FILLE DU ROI, SA DEMOISELLE.

LA FILLE. Sire Dieu, mon cœur brûle de célébrer votre bonté suprême si visible dans la grâce signalée qui m'a été faite par vous. Il vous a plu, Sire, de vous montrer à moi, ainsi que celle qui vous a porté. Elle et vous, Sire, vous m'avez si doucement consolée qu'il me semble que mon cœur est ravi en gloire. Je reconnais bien la vérité de ce que vous m'avez dit, car je me vois arrivée sur la terre ferme.

SCÈNE LXI.

LA FILLE DU ROI, SA DEMOISELLE, LE SÉNATEUR.

LE SÉNATEUR. Soyez la bienvenue, dame. Pour quel motif venez-vous dans cette ville ? Est-ce pour vous ébattre ou pour chercher quelque chose ?

LA FILLE. Sire, pour l'amour de Dieu, par pitié, ne me trompez pas, ne vous moquez pas de moi ! Hélas ! je n'ai pas sujet de rire ou de jouer. Depuis peu j'ai fait trop de pertes, et de si grandes que je n'espère pas les réparer jamais, à moins que Dieu n'en décide autrement.

LE SÉNATEUR. Dame, je vous le dis en un mot, je n'ai pas l'intention de me jouer de vous ; car à votre extérieur et à votre maintien, je crois que vous êtes issue de haut lignage ; et comme telle est ma pensée, je vous mènerai en mon logis et vous hébergerai, si cela vous est agréable.

LA FILLE. Pour l'amour de Dieu, sire ! en quelle contrée suis-je venue ?

LE SÉNATEUR. Dame, vous êtes descendue tout droit à Rome.

LA FILLE. Que Dieu veuille ici me conseiller et me reconforter ! — Mon fils, nous avons à supporter assez de tribulations.

LE SÉNATEUR. Je vois que vous êtes lasse. Venez avec moi, la belle, vous et votre demoiselle ; vous ne pouvez en être deshonorée ; je suis sénateur de la ville et j'ai une femme.

LA FILLE. Que Dieu garde d'outrage vous et elle ! Allons-nous-en donc.

LE SÉNATEUR. Vous ne cheminerez pas trop longuement : dame, nous y serons tout de suite. Voici le logis où je demeure.

SCÈNE LXII.

LES MÊMES, LA FEMME DU SÉNATEUR.

LE SÉNATEUR. Dame, faites-nous bon visage : je vous amène compagnie, regardez les personnes.

LA FEMME DU SÉNATEUR. Monseigneur, par la foi que je dois à Dieu ! elles me semblent bonnes et belles. — Dame, ainsi que vous, m'amie, soyez les bienvenues en notre maison.

LA FILLE. Dame, que l'humble Vierge Marie vous garde, vous et votre mari ! Certes, quand je pense et regarde combien ma position est changée et que je suis dans un pays étranger, je ne sais comment je puis vivre encore. J'avais coutume d'être servie, et il me faut devenir servante, si je veux vivre, et faire ce que je n'ai pas appris.

LE SÉNATEUR. M'amie, je vous retiendrai volontiers, si, pour gagner de l'argent, vous pensez à servir. Qu'en dites-vous ?

LA FILLE. Grand merci. Doux sire, quel service ferai-je ?

LE SÉNATEUR. Vous aurez des fonctions faciles, comme cellérier de céans ; service aisé et convenable pour une femme. Vous pourrez nourrir votre enfant. Quant à votre demoiselle, elle ira dans un mien hôtel, dont elle sera la maîtresse, si elle veut être honnête femme. En ai-je assez dit ?

LA PREMIÈRE DEMOISELLE. Sire, je n'y mets aucune opposition, si cela plaît à ma dame.

LA FILLE. Cela me plaît, mon cher seigneur, et, sur mon âme ! je vous servirai de toutes mes forces le mieux que je pourrai, n'en doutez point.

LA FEMME DU SÉNATEUR. Puisqu'il en est ainsi, monseigneur, allons ! emmenez promptement la demoiselle où vous avez dit.

LE SÉNATEUR. Allons, demoiselle, allons-nous-en vite.

LA DEMOISELLE. Sire, je ne refuserai pas d'y aller.

SCÈNE LXIII.

LE ROI D'ÉCOSSE, GODEMAN, son écuyer.

LE ROI D'ÉCOSSE. Godeman, écoute : tu vas partir pour l'Écosse, aller trouver mes gens et leur faire savoir mon retour ; il faut que je les trouve.

GODEMAN. Sire, selon mon pouvoir, je n'aurai pas de repos que je ne leur aie répété ce que vous me dites. Adieu ! je m'en vais bon pas.

SCÈNE LXIV.

GODEMAN.

GODEMAN. Dieu merci ! j'ai tant marché qu'à cette heure je suis arrivé en Écosse.

SCÈNE LXV.

GODEMAN, LE PRÉVÔT ET LE MAÎTRE D'HÔTEL.

GODEMAN. Messieurs, je vous ai trouvés ici Lien à propos. Le roi vous salue et vous fait savoir son arrivée ; il est près d'ici.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ÉCOSSE. Godeman, nous sommes près d'aller à lui.

LE PRÉVÔT. Oui, nous le sommes tous. Allons, en avant ! mettons-nous en route. Je ne m'arrêterai pas que je ne le voie. Est-il en bonne santé ?

GODEMAN. Oui, sire, par saint Germain ! Dieu merci !

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Prévôt, par ma foi ! je le vois ici ; ne balancez pas à venir promptement.

SCÈNE LXVI.

LE ROI D'ÉCOSSE, CHEVALIERS ÉCOSSAIS, LE PRÉVÔT, LE MAÎTRE D'HÔTEL, LEMBERT.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Mon très cher seigneur, soyez le bienvenu, ainsi que tous vos gens.

LE ROI D'ÉCOSSE. Maître d'hôtel, avançons tant que nous soyons en mon manoir. — Allons, vous deux, dites-moi la vérité : comment vont la reine et son fruit ? je veux savoir tout ce qui les concerne.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, en vérité, nous la fimes brûler, ainsi que vous nous l'écrivîtes. Et, certes, j'en suis sûr, vous comites un grand péché en la faisant brûler ; mais c'en fut un bien plus grand relativement au fils : tant c'était une belle créature ? Il vous ressemblait mieux que peinture qu'on sût faire.

LE ROI D'ÉCOSSE. Mais je ne vous ai donné cet ordre ; je vous dis de les tenir dans une tour tous les deux très-bien gardés, jusqu'à mon retour.

LE PRÉVÔT. Voici la lettre : regardez si nous disons vrai.

LE ROI D'ÉCOSSE. Eh ! Dieu ! voilà une grande trahison ! Qui a osé s'en mêler ? Que m'aviez-vous écrit ? Ne disiez-vous pas dans votre lettre que, dans l'impossibilité de dire au juste quel enfant avait la reine, et sauf la crainte de m'offenser, vous auriez fait brûler la mère et le fruit dans un brasier ? Je vous écrivis de suspendre l'exécution et de garder jusqu'à ma venue la mère et l'enfant.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, au nom de Dieu ! il n'y a pas de notre faute. A la vérité nous vous écrivîmes, mais seulement que notre dame avait un héritier mâle vous ressemblant de figure, ce qui est bien différent de ce que vous dites.

LE ROI D'ÉCOSSE. Lembert, dis-moi l'entière vérité, ou, certes, tu mourras dans les tourments. Quand tu vins en message auprès de moi, par où passas-tu ?

LEMBERT. Mon cher seigneur, Dieu me garde ! je ne me détournai pas du tout du droit chemin, sinon que j'allai, sire, vers votre mère pour lui dire que ma dame avait un fils : ce qui lui rendit ma venue si agréable qu'elle me fit très-grande fête ; cette nuit-là je couchai dans son logis. En revenant d'auprès de vous, monseigneur, je fis de même.

LE ROI D'ÉCOSSE. Ah ! c'est évident, c'est ma mère qui a perdu et ma femme et mon fils. — Allez la chercher, je vous en prie, maître d'hôtel, et vous, prévôt, et amenez-la-moi ici bien vite, sans lui rien dire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Nous le ferons volontiers, sire. — Prévôt, allons-y.

LE PRÉVÔT. Soit, sire ! — En avant ! travaillons des pieds tous deux ensemble.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Il me semble que je la vois assise là-bas : nous sommes venus bien à propos.

SCÈNE LXVII.

LE PRÉVÔT, LE MAÎTRE D'HÔTEL, LA MÈRE DU ROI.

LE PRÉVÔT. Dame, monseigneur est arrivé de France, et il a le désir de vous voir : je vous prie donc de ne pas différer à venir vers lui avec nous comme une amie.

LA MÈRE. Je ne vous refuse pas cela, je veux accomplir votre requête. Allons, je suis joyeuse de le voir.

SCÈNE LXVIII.

LES MÊMES, LE ROI, SES CHEVALIERS.

LA MÈRE DU ROI. Soyez le bienvenu, mon fils.

LE ROI D'ÉCOSSE. Dame, approchez-vous de moi. Je vous jure que, si vous ne dites pas la vérité, vous serez brûlée. Comment s'est faite cette lettre, ainsi qu'une autre que je n'ai ni tracée ni expédiée ?

LA MÈRE DU ROI D'ÉCOSSE. Est-ce pour cela que vous m'avez fait prendre ? Certes, je ne daignerai pas mentir sur ce sujet : je vous dirai la vérité. J'ai eu beaucoup de chagrin quand vous avez pris une femme de bas étage, une coureuse, de famille inconnue, jetée ici par la mer, et criminelle sans dou-

te, car il lui manquait une main. Mon ennui n'ayant cessé ni soir ni matin, j'ai comploté sa mort, car il ne convient point à un roi d'avoir une telle femme. Mon cher fils, vous pourrez désormais vous marier plus hautement quand vous voudrez, puisqu'elle est morte.

LE ROI D'ÉCOSSE. Est-ce tout ce que je puis obtenir de vous ? Par ma tête ! j'en serai vengé avant que vous ne mangiez ou que vous ne buviez davantage ; jamais vous ne ferez d'autre trahison. — Allez me l'incarcérer ; allez, faites vite et sans retard. Et le ne sera pas élargie tant que je vivrai : c'est mon intention.

LE PREMIER CHEVALIER. Mon très-cher seigneur, je ne refuse pas de faire ce que vous commandez. — Dame, demandez-lui pardon de ce méfait.

LE ROI D'ÉCOSSE. Dieu m'aide ! il ne lui sera jamais pardonné.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons-nous-en donc, puisqu'il persiste si fortement dans ce qu'il a dit.

LE ROI D'ÉCOSSE. Si elle l'échappe, je l'affirme que tu mourras à sa place.

LA MÈRE. Vous m'écouteriez une autre fois, mon fils.

LE ROI D'ÉCOSSE au prévôt et au maître d'hôtel. Et vous, par la foi que je dois à sainte Foi ! puisque vous avez mis en cendres ma femme et mon fils, je vous ferai pendre tous deux aussi.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Ah ! cher sire, miséricorde, pour l'amour de Dieu ! notre mort serait injuste. Écoutez comment nous avons agi : Quand on nous donna cette lettre qui nous ordonnait de mettre à mort ma dame et son fils, nous fûmes tout pensifs ; mais le prévôt, plus sensé, avisa, au lieu du feu, de mettre en mer et de laisser aller les condamnés sans agrès pour se gouverner, ni avirons, voiles ou mâts. A leur départ, nous fûmes tous deux bien tristes et chagrins.

LE ROI D'ÉCOSSE. S'il en est ainsi que vous le dites, et que Dieu l'ait sauvée, je sursoirai à votre exécution, et je vous mènerai avec moi pour chercher la reine.

LE PRÉVÔT. Sire, de tout notre cœur ; mais où aller pour avoir de ses nouvelles ? C'est là le principal.

LE ROI D'ÉCOSSE. Seigneurs, je prends courage en Dieu, et je fais vœu, ainsi qu'à saint Pierre, d'aller en pèlerinage à Rome, afin qu'il me mette sur la voie de ma femme, si elle est en vie ainsi que son fils. Allons, en route. Je suis convaincu que Dieu m'aidera.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Si tel est son plaisir, en vérité, il le fera ; je n'en doute nullement.

SCÈNE LXIX.

LE ROI DE HONGRIE, SES BARONS ET SES CHEVALIERS.

LE ROI DE HONGRIE. Seigneurs, je veux aller me confesser au Pape à Rome, avant que la mort ne me prenne et ne me happe. Je sens mon cœur trop bourrelé du péché que j'ai commis en faisant mourir ma fille sans cause ; je veux en aller demander rémission.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE HONGRIE. Sire, vous la croyez morte ; mais en vérité, je vous le dis, je n'eus pas le courage de la faire brûler, et je me risquai à la mettre seulement en mer dans un petit bateau, l'abandonnant ainsi à la volonté de Dieu.

LE ROI DE HONGRIE. Est-ce vrai, mon ami ?

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Oui, vraiment ; mais, sire, depuis, personne ne m'en a donné de nouvelles ; je vous le dis bien.

LE ROI DE HONGRIE. Allons, cela va mieux. Mon ami, peut-être Dieu l'aura-t-il sauvée, et peut-être pourra-t-on la retrouver. — Holà ! seigneurs qui tous êtes mes hommes, vous viendrez à Rome avec moi : je l'ai décidé.

LE PREMIER CHEVALIER DE HONGRIE. Sire, je consens de bon cœur à y aller.

LE ROI DE HONGRIE. En avant! mettons-nous en route sans plus parler; il me tarde que j'y sois.

SCÈNE LXX.

LE SÉNATEUR, LE ROI D'ÉCOSSE ET SA SUITE.

LE SÉNATEUR. Sire, que Jésus vous donne joie! quel est ce seigneur qui vient ici? Il s'avance et se montre en grand équipage.

LE PREMIER CHEVALIER D'ÉCOSSE. Ami, c'est le roi d'Écosse.

LE SÉNATEUR. Sire, je mets tous mes biens à votre disposition. Puisque vous venez dans cette ville, je vous en prie, prenez votre logement chez moi: j'aurai soin, n'en doutez pas, de vous bien traiter, vous et vos gens.

LE ROI D'ÉCOSSE. Doux sire, qui m'offrez ainsi vos services, je vous tiens pour courtois. Êtes-vous marchand, ou bourgeois, ou du peuple?

LE SÉNATEUR. Sire, je suis l'un des sénateurs, c'est-à-dire l'un des conseillers de la ville. Je vais devant vous apprêter chambre et écuries.

LE ROI D'ÉCOSSE. Puisque vous êtes si aimable pour moi, allez donc; nous vous suivrons, et ni moi ni mes gens nous ne prendrons d'autre hôtel.

SCÈNE LXXI

LE SÉNATEUR, SA FEMME, LA FILLE DU ROI DE HONGRIE.

LE SÉNATEUR. Dame, allons! ne pensez à rien autre qu'à recevoir avec honneur un hôte que nous aurons tout à l'heure.

LA FEMME DU SÉNATEUR. Monseigneur, qu'il soit le bienvenu! Sire, qui est-il?

LE SÉNATEUR. Dame, je puis bien vous le dire: c'est, n'en doutez pas, le roi d'Écosse; nous l'avons, lui et tout son monde, à nos frais.

LA FEMME. De par Dieu! monseigneur, je pense que nous supporterons bien ce laix, et que nous serons tous contents, si l'on s'en rapporte à moi.

LE SÉNATEUR. Je sais que vous êtes suffisamment pourvue de linge, de vaisselle et d'autres choses. Comme vous savez ce qu'il faut à un tel seigneur, prenez garde que rien de ce qu'il souhaitera ne lui manque.

LA FEMME. Monseigneur, en vérité, rien ne lui manquera; n'en doutez point.

LA FILLE DU ROI DE HONGRIE. Eh, très-douce Vierge Marie! Dame, comment me tirer de là? Si le roi me rencontre, je serai honnie, j'en ai grand'peur. Il vaut mieux m'enfermer en ma chambre et m'y tenir cachée que de me laisser voir. En vérité, j'ai trop grand'peur de lui: c'est pourquoi je veux me hâter d'aller me cacher à l'instant même.

SCÈNE LXXII.

LE ROI D'ÉCOSSE ET SA SUITE, LE SÉNATEUR, LA FEMME DU SÉNATEUR, LE FILS DU ROI D'ÉCOSSE.

LE ROI D'ÉCOSSE. Holà, bel hôte! je viens m'établir en votre logis, pourvu que cela vous convienne. Je veux m'asseoir ici un instant: je suis las de marcher.

LE SÉNATEUR. Monseigneur, par saint Nicolas! soyez le très-bien venu, et ne vous mettez pas en peine: si quelqu'un a rien de bon, vous en aurez: je vous satisferai sur tout ce que vous demanderez.

LA FEMME DU SÉNATEUR. Cher sire, je m'appliquerai aussi à vous servir.

LE ROI D'ÉCOSSE. M'amie, je vous remercie! Maintenant, dites-moi la vérité, par votre âme! Êtes-vous la dame de céans? Je crois que oui.

LA FEMME. Si je répondais non, je manquerais à la vérité; car autrefois, sire, il m'épousa d'un anneau béni.

LE SÉNATEUR. Sire, puisqu'elle le reconnaît, je confesse qu'elle dit vrai; mais elle me voulait avoir à toute force.

LA FEMME. Dieu! que vous autres hommes vous êtes fins! certes, je n'y pensais pas, sire. Ce fut une de ses amies qui rechercha ceux de ma famille et fit tant que le mariage se consumma.

L'ENFANT. Eh, où est mon joujou? Oh! je le vois.

(Ici il jette l'anneau et joue avec).

LE ROI D'ÉCOSSE. Quel est cet enfant? Par ma foi! il a un gracieux visage, et pour son âge il est éveillé. De qui est-il fils?

LE SÉNATEUR. On le met sur mon compte.—Femme, dis-je vrai?

LE ROI D'ÉCOSSE. Approche, mon enfant. Par mon âme! tu es bel et doux, j'ose le dire. Allons! donne-moi l'objet que tu tiens; viens ici.

LA FEMME DU SÉNATEUR. Donnez-le-lui, beau fils, donnez.

L'ENFANT. Tiens; est-ce beau?

LE ROI D'ÉCOSSE. Oui, par la sainte Vierge! Eh, Dieu! c'est l'anneau que je donnai autrefois à mon amie que j'ai perdue; je le reconnais bien. Ah! dame, qu'es-tu devenue? Je suis triste et accablé de douleur à ton sujet à la vue de ce gage.

LE SÉNATEUR. Sire, qu'avez-vous pour que les larmes tombent de vos yeux? Votre puissance est-elle en péril? Quel mal avez-vous?

LE ROI D'ÉCOSSE. Ah! bel hôte! vous ne savez pas à quoi je pense maintenant. Par votre foi! êtes-vous le père de cet enfant?

LE SÉNATEUR. Mon cher seigneur, pourquoi le demandez-vous?

LE ROI D'ÉCOSSE. Par la foi que vous devez à Dieu, et par votre qualité de chrétien, dites-moi la vérité sans retard.

LE SÉNATEUR. Volontiers, sire; et sans mentir. Il y a bien trois ans, voire même quatre, que, dans une promenade sur le bord de la mer, je vis venir, vers le milieu du jour, dans une nacelle, une très-belle dame qui n'avait qu'une main. D'où elle venait, je ne sais; il n'y avait ni aviron, ni mât. Je fus bien étonné qu'elle ne se fût pas noyée dans la mer. J'étais allé auprès d'elle, je la trouvais dans l'égarément, chagrine, éplorée, tenant entre ses bras cet enfant dont elle était nouvellement accouchée. Je ne pus rien tirer d'elle. Que lui était-il advenu? Pourquoi était-elle en mer? Néanmoins, elle m'inspira une telle pitié que je l'emmenai. Depuis, je l'ai gardée comme une dame qui nous est très-chère; et, à vrai dire, sire, elle est grandement femme de bien et peu parleuse.

LE ROI D'ÉCOSSE. Pour l'amour de Dieu! si une prière à quelque pouvoir sur vous, mon hôtesse, je veux vous prier de l'aller chercher où elle est et de l'amener.

LA FEMME. Pour l'amour de vous, je m'en mets en peine, cher sire, et je ne tarderai pas à vous l'amener. La voici, sire.

SCÈNE LXXIII.

LES MÊMES, LA FILLE DU ROI DE HONGRIE.

(Ici le roi ira embrasser sa femme sans rien dire, et ils se pâmeront.)

LE SÉNATEUR. Ni l'un ni l'autre ne peuvent dire un mot, tant ils ont le cœur ému; mais tout à l'heure, vous entendrez de douces plaintes.

LE ROI D'ÉCOSSE. Ma douce compagne, mon amour, mon bien, ma joie, ma consolation, pour Dieu! comment vas-tu! Hélas! tu m'as fait souffrir assez de tribulations; mais peu m'importe: j'en suis à bout, puisque je te tiens.

LA FILLE. Mais moi, mon cher seigneur, combien pensez-vous que j'en aie eu? On voulut me brûler sans que je l'eusse mérité, et faire aussi périr mon fils; et puis, quand ma mort fut différée et que je fus

mise en mer sans pilote, croyez vous que je n'éprouvassé point de peine? Souvent les ondes de la mer jouaient avec moi comme avec une boude et me jetaient de côté et d'autre. Pourtant Dieu m'amena au port où me prit ce seigneur, qui m'a montré plus de bonté que je ne pourrais l'en récompenser; mais mes pleurs sont changés en joie, puisque je vous vois.

LE ROI D'ÉCOSSE. M'amie, il en est de même de moi : c'est pourquoi je veux, sans attendre davantage, m'en aller rendre grâce à Dieu et à saint Pierre.

LA FILLE REINE. Je le veux aussi, allons-y bien vite, monseigneur, nous y serons bientôt. Sachez que nous y trouverons le Pape; car il doit y célébrer le service divin et y consacrer le saint chrême : c'est l'usage, vu que nous sommes au jeudi saint, où Dieu après la cène ceignit le drap dont il essuya les pieds de ses apôtres qu'il lava. Le Pape doit aussi donner à toute personne vraiment repentante l'absolution de ses péchés.

LE ROI D'ÉCOSSE. Allons, debout! sans plus de retard, seigneurs, mettez-vous en route.

SCÈNE LXXIV.

LE ROI DE HONGRIE ET SA SUITE.

LE PREMIER CHEVALIER DE HONGRIE. Sire, vous devez avoir une grande joie d'être à Rome aujourd'hui; car le Pape, qui est prod'homme, ira à l'église Saint-Pierre, où il fera l'absoute au peuple, comme on le dit.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE HONGRIE. Comme ce jour-là, Jésus, ce grand maître, fit la cène, où il ordonna jésus ses apôtres, le Pape fait aujourd'hui tout le service.

LE ROI DE HONGRIE. Ma volonté est de ni boire ni manger que je n'aie été au service : pensons à y aller.

SCÈNE LXXV.

LE PAPE, COLIN, *clerc*.

LE PAPE. Approche, écoute-moi parler. Colin, va chercher de l'eau et remplis les fonts de Saint-Pierre. Allons, fais vite.

LE CLERC. L'ordre n'est pas bien sévère; j'y vais, Saint-Père.

SCÈNE LXXVI.

LE ROI D'ÉCOSSE ET SA SUITE, LA FILLE DU ROI DE HONGRIE, LE ROI DE HONGRIE ET LES SCENS.

LA FILLE. Monseigneur, je vois mon père là-bas; suivez-moi, certes, je vais à lui. — Très-cher sire, je vous connais bien; regardez-moi.

LE ROI DE HONGRIE. Ma douce fille, Eh! Dieu! j'ai souffert pour toi, ces sept dernières années, assez de peines, de douleur, de mal, d'ennui, de chagrin et de grandes contrariétés. Fille, presse-moi dans tes bras et baise-moi. Comment vas-tu?

LA FILLE. Bien; mais depuis que vous m'avez vue j'ai été en maint péril, et depuis que vous me perdités j'ai acquis aussi une haute position. Le roi d'Écosse, que vous voyez ici, m'a épousée : grâces lui soient rendues! à cause de lui je suis appelée reine et maîtresse d'Écosse.

LE ROI DE HONGRIE. Sire, puisqu'elle est votre femme, je veux vous regarder comme mon fils. Savez vous de quelle race elle est issue?

LE ROI D'ÉCOSSE. Nenni, par la Vierge honorée! je ne sais rien de son extraction; mais, s'il vous plaît, je le saurai cette fois.

LE ROI DE HONGRIE. Mon cher fils, je suis roi de Hongrie; sa mère en était aussi reine : c'était une femme de race noble, courtoise et sage.

LE ROI D'ÉCOSSE. Sire, puisque je sais quelle est sa famille, j'éprouve à son sujet plus de joie qu'auparavant, jusqu'ici je l'avais ignoré.

LE PREMIER CHEVALIER D'ÉCOSSE. Messseigneurs, hâtez-vous si vous voulez venir à temps pour entendre le service : l'heure est avancée.

LA FILLE. Il dit vrai : allons-y sans retard, nous nous en trouverons bien; (si nous continuons) à parler, nous ne nous séparerons pas de sitôt.

LE PREMIER CHEVALIER DE HONGRIE. A ce qu'il me semble, je vois le Pape assis là-bas. Nous arrivons à propos. Il n'a pas encore commencé son service.

SCÈNE LXXVII.

LES MÉMES, LE PAPE, SES CARDINAUX ET SES CHAPELAINS, LE CLERC.

LE CLERC. Ah! Saint-Père, j'ai laissé les fonts tout vides, pour vous dire une chose qui me fait grand-peur. Quelque force que j'y aie mise, je n'ai pu puiser à la rivière une seule goutte d'eau. Une main, qui toujours venait en flottant jusqu'à ma seille, m'empêchait d'en prendre. J'étais glacé d'effroi, mais voyant qu'autrement je n'en viendrais pas à bout, j'ai laissé la main entrer en mon seau, et je vous l'apporte, Saint-Père; la voici, je vous l'apporte; dites, s'il vous plaît, sans retard, qu'en faire?

LE PAPE. Sans doute, Dieu éclaircira, par quelque miracle au sujet de cette main, quelque aventure inexplicable et ignorée; mets-la ici.

LA FILLE. Cette main que je vous ai vu donner et que je vous vois tenir fut, Saint-Père, autrefois la mienne; je me la coupai de ce bras-ci à cause de mon père, n'osant contredire sa volonté, qui était de m'avoir pour femme; n'en doutez pas.

LE PAPE. Viens-là, ma fille, et écoute. Dis-moi, où es-tu née, quels sont tes parents et à quoi connais-tu cette main?

LA FILLE. Saint-Père, à la façon des doigts. Le roi de Hongrie est mon père, et ma mère aussi fut reine. Voyez-le là-bas, faites-le venir. Si je mens, faites-moi punir : je le veux bien.

LE PAPE. Ma chère fille, écoute-moi bien : viens ici. Tu te mis en grand danger. Combien y-a-t-il que tu la coupas?

LA FILLE. Saint-Père, je ne mentirai pas : en vérité il ya sept ans passés; et sachez que j'aime infiniment mieux que cette mutilation paraisse sur mon corps que d'avoir été la femme de mon père, forcée de le connaître et d'avoir des enfants de ses œuvres.

LE PAPE. Allons, paix, vous tous! faites silence, et priez Dieu dévotement qu'il nous manifeste si c'est la main que cette dame se coupa, ainsi qu'elle l'a dit. — Ça, le bras! allons, belle fille! je veux éprouver si c'est elle; je le verrai bientôt.

LA FILLE. Sire, je vais délier mon bras, et vous verrez d'où elle partit quand je me pris à la couper. Voyez, Saint-Père.

(Ici le Pape touche la main au bras.)

LE PAPE. Reine des cieux, Mère de Dieu, voici un miracle bien éclatant : la main s'est rejointe, et il ne paraît en rien qu'elle ait jamais été séparée du bras. — Fille, à cette heure ton cœur doit bien être dans un grand plaisir.

LA FILLE. Loué soit Dieu, le Roi des cieux! En compensation des grands malheurs et des chagrins que j'ai supportés, il me donne aujourd'hui une noble récompense. J'ai trouvé mon compagnon qui me combla de tant de biens, qui m'épousa par amour, ignorant, quand il me prit, qui j'étais, quel nom même je portais. Comment contenir ma joie? Tout à l'heure encore j'étais domestique, à présent on me servira comme reine. De plus, je vois près d'ici mon père si empressé de me faire fête qu'il ne sait comment s'y prendre : c'est encore pour moi un autre heureux événement, car je ne l'avais pas vu depuis sept ans. Mais ce que je ressens davantage et qui me touche le plus au cœur, est d'avoir

retrouvé ma main et de pouvoir m'en servir tout aussi bien qu'auparavant : ce dont je rends grâces au Roi de gloire, à sa très-douce Mère et à tous les saints.

LE PREMIER CARDINAL. Saint-Père, il faut de joie en faire sonner les cloches.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Dieu me protège! vous dites vrai; et il faut aussi chanter d'une manière solennelle.

LE PAPE. Seigneurs, pensons à nous hâter d'aller maintenant en ma chapelle, tandis que la chose est récente, et avant qu'il y ait presse : là nous pourrions chanter une hymne de joie, à notre aise et dévotement. — Va dire, va tout de suite, à mes chapelains qu'ils viennent ici et qu'ils nous tiennent compagnie; ils chanteront en allant une belle antienne à haute voix. Va me les chercher.

LE CLERC. Saint-Père, volontiers, j'y vais bien vite. — Seigneurs, ne vous tenez plus ici; venez tous devant le Saint-Père : il vous mande.

L'UN POUR TOUTS. Nous y allons, puisqu'il nous demande : c'est bien le moins.

LE PAPE. Vite, seigneurs! En allant jusqu'à ma chapelle, chantez-moi sans retard une belle hymne à la louange de la mère du roi Jésus. En avant! mettez-vous en ordre. Qui commencera?

LE CHAPELAIN. C'est moi qui commencerai, quand il vous plaira, sire.

FILLES DOTÉES (Les). — Les *Filles dotées* sont tirées du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire, où, sous le titre *Premier miracle de saint Nicolas*, elles forment la première partie de ce précieux recueil.

Le manuscrit date du XII^e siècle et rien n'empêche de croire que les drames qu'il nous a conservés lui sont antérieurs; on a pensé, en effet, qu'ils pouvaient être reportés jusqu'au XII^e et même jusqu'au XI^e siècle.

Nous avons indiqué à l'article SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (*Manuscrit de*), les différentes éditions des *Miracles de saint Nicolas*, dont les *Filles dotées* font partie.

PREMIER MIRACLE DE SAINT NICOLAS.

PERSONNAGES.

SAINTE NICOLAS.

LE PÈRE.

LA PREMIÈRE FILLE.

LA DEUXIÈME FILLE.

LA TROISIÈME FILLE.

LE PREMIER GENDRE

LE DEUXIÈME GENDRE.

LE TROISIÈME GENDRE.

LE CHOEUR.

LE PÈRE. Le malheur et le désespoir ont remplacé la joie que nous donnait autrefois la fortune. O misère! Hélas! hélas! le plaisir de la vie n'est plus. La beauté, la naissance, la grandeur d'une vie pure, l'éclat des jeunes ans, qu'est-ce, qu'est-ce donc? Ce n'est rien sans argent. O misère! Hélas! hélas! le plaisir de la vie n'est plus. Après les richesses, que reste-t-il? Les larmes et les soupirs.

LES JEUNES FILLES, ensemble. Ah! notre père qui pleure ses biens perdus emporte avec lui, nous l'espérons, quelques débris de sa ruine. O misère! Hélas! hélas! le plaisir de la vie n'est plus. Approchons, écoutons; quels peuvent être ses dessein?

LE PÈRE, se plaignant à ses filles. O mes filles, chers témoignages de mon passé, uniques biens d'un père ruiné, consolations de ma détresse, donnez-moi vos conseils dans ma douleur. O malheureux! Riche autrefois, et maintenant si pauvre, je suis encore vi-

vant, mais quelles nuits anxieuses! et combien cette pauvreté inaccoutumée est lourde à subir! O malheureux! Ce n'est point tant ma détresse qui m'accable que la vôtre, et moi. le premier d'étais-je condamner ces corps charmants à de longs jeûnes? O malheureux!

LA PREMIÈRE FILLE à son père. Cher père, ne pleure plus, tes larmes appellent les nôtres, oui, j'ose parler, et reçois de moi ce conseil, cher père. Ne nous reste-t-il pas une ressource dans la honte et l'opprobre, et notre beauté ne peut-elle, livrée au public, soutenir notre vie, cher père? Moi d'abord, ô mon père, si tu veux, je me livrerai, par tendresse pour toi, à ce honteux trafic, et ces premiers combats de la pudeur seront soutenus par celle à qui tu donnas le jour la première, ô cher père.

Ici on jette de l'or à terre.

LE PÈRE dit gaiement à ses filles : Vite, vite, réjouissez-vous avec moi, mes enfants, le temps de la misère est passé, et voici, en lingots d'or, de quoi parer à nos besoins. O bonheur!

LES FILLES, debout. Oh! nous offrons nos actions de grâces et nos louanges au Dieu unique qui a dans les siècles louange et honneur, force et gloire, cher père!

UN GENDRE au père. Homme d'une réputation connue, suivant le témoignage public, je viens te demander ta fille, pour l'épouser en légitime mariage, si tu me l'accordes.

LE PÈRE à sa première fille. Parle, ma fille. Veux-tu épouser ce jeune homme bien fait et noble?

LA FILLE à son père. Toutes mes pensées sont conformes aux tiennes, dispose comme il te plaira de ta fille, cher père.

LE PÈRE au gendre. Eh bien, je m'en remets à ta bonne foi, que les liens de la loi et de l'amour vous enchaînent donc.

LE PÈRE se plaignant de nouveau à ses filles. Venez, filles, chers témoignages, etc.

LA SECONDE FILLE à son père. Non, cher père, non! n'ajoute pas tes douleurs à nos douleurs, et de faute en faute ne nous induis pas à un crime irréparable, ô cher père. Ne savons-nous pas qu'à quiconque fait le mal est fermée la porte des cieus? O mon père, prends garde, nous t'en supplions... Et de ta propre volonté, ne nous compte pas parmi les maudits. O cher père! ô mon père, non, tu ne veux pas nous abaisser à l'éternelle infamie, et nous précipiter de notre pauvreté actuelle dans l'abîme de l'éternelle misère. O cher père.

On jette encore de l'or.

LE PÈRE dit à ses filles. Vite, vite, réjouissez-vous avec moi, etc.

LES FILLES à leur père. Oh! nous offrons, etc.

LE SECOND GENDRE au père. Homme d'une réputation connue, etc.

LE PÈRE à sa seconde fille. Parle, ma fille, etc.

LA FILLE à son père. Toutes mes pensées, etc.

LE PÈRE au gendre. Je livre cette enfant à ta prudence, que les liens de la loi, etc.

LE PÈRE, se plaignant de nouveau à sa troisième fille. O ma fille, ô cher témoignage de mon passé, ce n'est point tant ma propre misère qui m'accable que la tienne. Je n'ai donc plus que toi dans ma ruine. O malheureux!

LA TROISIÈME FILLE à son père. O mon cher père, aie la patience d'écouter aussi mon conseil, et recueille-en la fin en deux mots : Crains Dieu, ô mon père, et aime-le, ô cher père. Car ceux qui craignent Dieu ne manquent de rien; ainsi l'indique l'Écriture, et le Tout-Puissant fournit de tout ceux qui l'aiment, ô cher père. Ne te désespère point de ta ruine, et ne suis point des fantômes : vois Job, ô mon père, sa misère et l'abondance qui s'ensuivit, ô cher père.

Saint Nicolas jetant de l'or pour la troisième fois, LE PÈRE se jette aux pieds du saint et dit : Arrête qui que tu sois, ô seigneur. Arrête, je t'en prie, et dis-moi qui tu es, toi qui, m'arrachant à la honte, à l'infamie, soulages aussi le poids de ma misère. O bonheur!

NICOLAS au père. On m'appelle Nicolas. Remercie Dieu de ses dons et de ses bienfaits. Ne veux-tu point confesser la générosité et la grandeur de Dieu? D's, mon frère.

LE PÈRE, se tournant vers sa troisième fille. O ma fille, élève ta voix joyeuse, le temps de la pauvreté est passé, et voici, en lingots d'or, de quoi subvenir à nos besoins, etc.

LA FILLE à son père. Oh! nous offrons, etc.

LE TROISIÈME GENDRE au père. Homme d'une réputation connue, etc.

LE PÈRE à sa fille. Parle, ma fille, etc.

LA FILLE à son père. Toutes mes pensées, etc.

LE PÈRE au gendre. Je livre cette enfant à ta prudence, que les liens de la loi, etc.

LE CHOEUR entier s'écrie. O Christi pietas, etc.

FILS DE GETRON (Le). — Le *Fils de Gétron* est un des dix mystères du XIII^e siècle que contient le manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire, de la Bibliothèque d'Orléans (cf. article SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE [*Manuscrit de*]).

QUATRIÈME MIRACLE DE SAINT NICOLAS.

PERSONNAGES.

GÉTRON, prince de la cité d'Excorande.	FEMMES qui consolent Eufrosine.
EUFROSINE, femme de Gétron.	CLERCS.
UN ENFANT, fils d'Eufrosine et de Gétron.	LESSATELLITES du roi Marmorin.
MARMORIN, roi des Agarènes.	UN HABITANT de la ville d'Excorande.
	LE CHOEUR.

Pour représenter comment saint Nicolas sauva le fils de Gétron des mains de Marmorin, roi des Agarènes, le roi Marmorin, avec ses hommes armés, sera assis sur un siège élevé en forme de trône. On verra ailleurs la cité d'Excorande, capitale de Gétron, et dans la ville, Gétron avec ses amis, sa femme Eufrosine et le fils que Dieu leur a donné. A l'orient de la cité, est l'église Saint-Nicolas, où l'enfant sera enlevé. Les satellites du roi Marmorin s'approchent, et soit parlant ensemble, soit par l'organe de l'un d'eux, disent :

SCÈNE I^{re}.

UN SOLDAT. Salut, prince, salut, ô roi très-bon! Si vous avez quelque chose à souhaiter, dites-le sans tarder à vos serviteurs; nous sommes prêts à exécuter vos volontés.

LE ROI. Partez à l'instant, et soumettez à mon pouvoir tous les peuples que vous pourrez: massaczerez ceux qui feront résistance.

(*A ce moment, Gétron et Eufrosine, ayant autour d'eux une multitude de clercs, se rendent avec leur fils à l'église Saint-Nicolas, pour en célébrer la fête. A l'approche des gens de guerre du roi Marmorin, et à la première découverte de la troupe armée, ils s'enfuient dans la ville, et, dans le trouble commun, on oublie le fils de Gétron. Les gens d'armes de Marmorin le capturent, et retournent auprès de leur roi; ils parlent tous ensemble, ou le second d'entre eux.*)

(161) Allusion au second miracle de saint Nicolas.

SCÈNE II.

LE SECOND SOLDAT. O roi excellent, nous avons exécuté vos ordres; nous avons soumis beaucoup de nations, et parmi les choses que nous avons acquises, voici un enfant que nous vous amenons.

LE TROISIÈME SOLDAT (*ou tous les soldats ensemble*). Ce bel enfant, de visage si gracieux, si gentil et de grande famille, devrait, à notre avis, rester attaché à votre personne.

LE ROI. Par Apollon, maître universel! louanges et grâces vous soient rendues, pour m'avoir soumis tant de pays et reçu d'eux ces tributs! (*A l'enfant.*) Cher enfant, dis-nous ton pays, ta famille, et la religion des gens de ton pays. Sont-ils gentils ou chrétiens?

L'ENFANT. Mon père domine sur les peuples d'Excorande; il se nomme Gétron, et il révere le Seigneur, créateur de l'Océan et de toutes les choses, de vous, enfin, comme de moi.

LE ROI. Mais le dieu Apollon est le dieu qui m'a créé; c'est un dieu de vérité et de bonté. Il gouverne la terre, il règne sur l'air, nous ne devons croire qu'à lui seul.

L'ENFANT. Votre dieu est menteur et méchant, imbécile, aveugle, sourd et muet; vous ne devez pas adorer un tel dieu, incapable même de se conduire tout seul.

LE ROI. Enfant, ne dis pas de telles choses, ne dédaigne pas mon dieu, car, en l'irritant tu ne pourrais jamais sortir d'ici.

SCÈNE III.

(*Eufrosine vient de découvrir l'absence de son enfant, elle revient à l'église Saint-Nicolas, et, n'y trouvant pas son fils, jette des cris lamentables.*)

EUFROSINE. Hélas! hélas! [hélas! ô malheureuse? Que faire? que dire? Par quel crime ai-je mérité la perte de mon enfant, et le supplice de la vie? Pourquoi mon père infortuné m'a-t-il donné le jour? Comment ma mère désolée m'a-t-elle pris dans ses bras? quelle nourrice fut contrainte à m'allaiter? Qui donc m'a épargné la mort?

SES FEMMES s'approchent. Pourquoi te plais-tu dans ce mortel ennui? Au lieu de pleurer ainsi ton fils, invoque le Fils du souverain Père, afin qu'il lui soit porté secours.

EUFROSINE, sans prêter attention à leurs paroles. O mon enfant aimé, ô mon cher enfant, ô mon fils, ô partie la meilleure de toute mon âme, tu nous donnes aujourd'hui autant de chagrin qu'autrefois tu nous causais de joie.

LES FEMMES. Ne désespère pas de la grâce de Dieu dont la miséricorde suprême l'avait donné cet enfant; Dieu te rendra celui-là ou un autre.

EUFROSINE. Mon cœur est à l'agonie, pourquoi ma mort tarde-t-elle donc? O mon fils, puisque je ne puis te voir, je préfère le trépas à la vie.

LES FEMMES. Ces cris, cette douleur, ce désespoir, te font du mal et ne servent de rien à ton fils. Au contraire, fais un lot de tes richesses, distribue-le aux clercs et aux pauvres, implore la clémence de Nicolas; il priera le Seigneur miséricordieux pour ton enfant, et tu obtiendras une solution favorable.

EUFROSINE. O Nicolas, père très-saint! ô Nicolas, si aimé de Dieu! Si tu veux mériter plus longtemps mes hommages, fais-moi rendre mon fils. O toi qui as sauvé tant d'infortunés dans les naufrages, et récemment ressuscité trois clercs (164), écoute les prières d'une pécheresse et donne-moi l'espoir. Je ne mangerai plus de chair, je ne boirai plus de vin, je ne goûterai plus aucun plaisir avant le retour de mon enfant.

GÉTRON. Chère sœur, arrête tes larmes inutiles encore, la protection d'un père très-puissant va s'abaisser sur notre fils. Demain est le jour de la fête de saint Nicolas, saluée respectueusement, vénérée et bénie dans tout le monde chrétien. Prends mes avis, allons à la messe, célébrons ses grandes actions, implorons son appui. Il me semble qu'une inspiration divine m'avertit pour notre enfant, et que c'est surtout, avec la faveur de Dieu, la clémence extrême de saint Nicolas qu'il faut invoquer.

(Ils se lèvent, entrent dans l'église Saint-Nicolas, et Eufrosine tend les mains au ciel.)

EUFROSINE. Souverain Roi de tous les rois, roi des vivants et des morts, rends-nous notre fils, seule consolation de notre vie. Ecoute nos prières, nous nous écrions vers toi, Seigneur, dont le Fils envoyé dans le monde nous a faits citoyens des cieux et nous a arrachés aux chaînes de l'enfer. Dieu le Père, dont la main puissante fait largesse de bienfaits aux bons, ne méprise pas une pécheresse, mais accorde-moi de revoir mon fils. O Nicolas, que l'on nomme le saint, si tout ce pour quoi l'on a foi en ton nom n'est que vérité, prie Dieu pour nous et notre enfant.

SCÈNE IV.

(Aussitôt après elle sort de l'église, rentre chez elle, fait dresser et couvrir des tables de pain et de vin pour reconforter les clercs et les pauvres; à peine sont ils réunis et commencent-ils de manger, que Marmorin dit à ses satellites.)

MARMORIN. Mes chers amis, vraiment je n'ai jamais eu aussi faim qu'aujourd'hui; je n'en puis plus. Faites-moi donc à manger, et vite, car je meurs. Que vous êtes lents! Plus vite donc, plus vite! Portez-moi à manger.

LES SATELLITES s'en vont, rapportent des vivres et disent au roi : Vos ordres sont accomplis, voici un repas prêt que nous apportons. Maintenant, à vos souhaits; vous pouvez en peu de temps apaiser la faim qui vous tourmente.

(On offre l'eau, le roi se lave les mains, il se met à manger.)

LE ROI. J'ai mangé et j'ai soif, apportez-moi du vin, je veux qu'il soit versé à l'instant par mon page, le fils de Gétron.

L'ENFANT, à part, en entendant le roi, et avec un soupir. Hélas! hélas! hélas! malheureux que je suis! J'aspire à la mort, car, durant ma vie, serai-je jamais libre?

LE ROI, à l'enfant. Tu soupirez, et pourquoi? Je t'ai vu soupirer avec force. Qu'y a-t-il? Pourquoi cela? Qui t'a fait du mal? De quoi te plains-tu?

L'ENFANT. Du souvenir de ma misère; mon père, ma patrie se sont présentés à ma mémoire, j'ai soupiré aussitôt et gémi; et je me disais en moi-même : Voici un an accompli depuis le jour où, par malheur, j'ai été fait prisonnier, et depuis que, soumis à vos volontés royales, j'ai dépassé le seuil de ce palais.

LE ROI. Ah! misérable! c'est là ta pensée; c'est à quoi tu te plais dans les angoisses de ton cœur. Mais nul ne peut te ravir à moi, aussi longtemps que je te voudrai garder.

(A ce moment arrive l'acteur jouant le rôle de saint Nicolas, il tire à lui l'enfant qui tient encore à la main la coupe remplie de vin épicé, il le mène aux portes du palais et se retire invisible.)

UN DES HABITANTS D'EXCORANDE à l'enfant. Enfant, qui es-tu et quel chemin suis-tu? Qui donc a été

assez généreux pour te donner cette coupe pleine encore de vin épicé?

L'ENFANT. C'est dans cette cité même que je viens, et je n'irai pas plus loin. Je suis le fils unique de Gétron. Honneur et gloire à saint Nicolas, qui par miracle m'a ramené.

L'HABITANT, courant à Gétron. Bonheur! Gétron. Plus de larmes. Ton fils est aux portes. Il bénit les grandes actions de saint Nicolas qui l'a ramené par miracle.

EUFROSINE se précipitant au devant de son fils dès les premiers mots du messager et l'embrassant mille fois. Honneur à Dieu! Gloire à Dieu! sa miséricorde suprême a changé en joie notre deuil, par le retour de notre fils. Louanges perpétuelles et merci à notre père saint Nicolas, dont les prières auprès de Dieu nous ont aidé dans cette extrémité.

TOUT LE CHŒUR. *Copiosæ karitatis* (165).

FRANCE (La). — On lit dans Duverdier, *Bibliothèque française*, p. 899, 900 : « Mystère où la France est représentée en forme d'un personnage au roi Charles VII pour le glorifier des grâces que Dieu a faites pour lui et qu'il a reçues de sa cause durant son règne; et parlent ensemble en forme de dialogue. Puis ses barons parlent l'un après l'autre, chacun en deux couplets, à savoir : Le sieur de Barbaran, — le sieur d'Estouteville, le maréchal de Boussac, — le sieur de Gaucourt, — Pothon de Xaintrailles, — La Hire, — Armadoc de Vignoles, — Jean de Breszé, — l'amiral de Cricini, — messire Robert de Floques, — le comte d'Aumale, — le comte de Bokan, — le comte d'Onglas, — le sieur de Gamaches, — le baron de Coulonces, — Artur de Bretagne, connétable de France, — le sieur d'Orval, — le comte du Mayne, — messire René de Breszé, — le comte de Dunois, le comte de Foy, — le sieur de Buevil, — le sieur de Loëhae, — Joachim Rohault. — Écrit à la main. »

Les frères Parfait (*Hist. du Théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1733, t. II, p. 539) ont ajouté à la note de Duverdier les quelques renseignements suivants : « On ignore l'année de la composition de ce mystère... qui n'a jamais paru imprimé. Suivant toutes les apparences... il fut composé sous le règne de Louis XI, et peut-être lui a-t-il été présenté; mais il est du moins certain que l'auteur vivait sous la fin de celui de Charles VII, et depuis que ce prince, ayant chassé les Anglais usurpateurs de ses Etats, se trouva paisible possesseur de son royaume. C'est ce qu'on peut en juger par les renseignements que nous en donne Duverdier, qui avait eu le manuscrit. On peut assurer cependant, sur ce qu'il en dit, que le poème ne consistait qu'en un dialogue entre le roi et la France personnifiée, terminé par quarante-huit couplets, dont chaque seigneur en récitait deux dans l'ordre ci-dessus, et qui roulaient sur le même sujet.

En marge de l'exemplaire de l'*Histoire du Théâtre français* appartenant à la Bibliothé-

(165) « Ces deux mots paraissent être le commencement d'une antienne qui faisait partie de l'office de saint Nicolas, et dont le chant terminait la représentation du miracle. » (Note de M. l'abbé La Bouderie,

dans *Li Jus saint Nicolai* par Jehan Bodel, imprimé pour la Société des Bibliophiles français; Paris, 1834, in-8°, édité par MM. l'abbé La Bouderie et Monmerqué; *Pièces jointes*, etc., p. 150.)

que Sainte-Geneviève, Y, 2256, in-12, on lit : « *J'ai une copie de ce mystère et je vais la faire imprimer, A. JUBINAL.* » M. Jubinal, quoique plusieurs années se soient écoulées depuis lors, n'a pas tenu parole.

G

GABRIEL ET MARIE. — Dans son Cours professé en 1835 à la Faculté des Lettres, M. Magnin signalait le *Colloque entre Gabriel et Marie*, d'un moine de Cluny, parmi les monuments subsistants de l'art dramatique au XII^e siècle (cf. *Tourn. gén. de l'instr. publ.*, 13 sept. 1835, 2^e semestre, VI^e art., p. 478.)

Cette pièce nous a paru ne se distinguer en rien du dialogue ordinaire, non dramatique, et nous ne saurions admettre qu'elle ait jamais fourni matière à une représentation, ni même à une récitation par personnes âgées.

GALLICAN (Le) — Le *Gallican*, de Hrotsvitha, écrit au X^e siècle, contient deux scènes d'un intérêt considérable et divers. La scène IX, dans la première partie du drame, est évidemment empreinte du souvenir des légendes relatives à la conversion de Clovis. La scène V de la seconde partie, remarquée par MM. Villemain et Magnin, à quelque auteur qu'en appartienne le fond, renferme des éclairs d'un comique grossier et populaire dont nous n'avons pas cru devoir ménager l'expression, parce que les indices de ce genre naïf d'esprit critique (plus naturel au génie français) sont uniques dans la littérature allemande du moyen âge. *Voy. HROTSVITHA.*

ARGUMENT. Conversion de Gallican, prince de la milice, qui, sur le point de porter la guerre aux Scythes, obtint la promesse de la main de Constance, vierge consacrée à Dieu et fille de l'empereur Constantin. Mais au plus fort de la mêlée, Gallican, près de succomber, fut converti par Jean et Paul, primiciers de Constance (166); il reçut le baptême et se voua au célibat. — Quelques années plus tard, Gallican fut exilé par l'ordre de Julien l'apostat, et reçut la couronne du martyre. En outre, Jean et Paul, par l'ordre du même empereur, furent tués en secret et enterrés clandestinement dans leur maison; mais,

(166) Le primicier (*primus in cera*, ou le premier sur le tableau) était, au Bas-Empire, le chef de la chapelle impériale. Il en fut de même chez les princes francs et saxons. Cette dignité répondait à celle de l'officier appelé depuis grand aumônier. Aleuin, dans sa 42^e lettre, donne à Angelbert le titre de primicier du palais du roi Pépin. Hrotsvitha suppose (S.) Paul et (S.) Jean tous les deux primiciers de la princesse Constance, quoiqu'il ne pût y avoir, ce nous semble, auprès d'une même personne qu'un seul primicier. Notre auteur n'a pas suivi dans ce détail l'autorité des Actes. Ceux-ci font de (S.) Paul le *præpositus* et de (S.) Jean le *primicerius* de la princesse Constance (M. MAGNIN.)

(167) L'histoire de la conversion de Gallicanus par (S.) Paul et (S.) Jean est consignée dans les récits de

FRANCOIS (Saint). — De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I, p. 228) cite dans une liste de mystères, fort vague il est vrai, la *Vie de saint François*.

aussitôt après, le fils de l'exécuteur, possédé du démon, ayant proclamé le meurtre commis par son père et confessé le mérite des martyrs, fut délivré du diable et reçut le baptême avec son père (167).

PREMIÈRE PARTIE.

PERSONNAGES.

CONSTANTIN, empereur.	SEIGNEURS DE LA COUR
GALLICAN.	BRADAN, roi des Scythes.
CONSTANCE, fille de Constantin.	TRIBUNUS.
SAINTIN.	SOLDATS ROMAINS.
ARTÉMIA, } filles de Gallican.	SOLDATS SCYTHES.
ATTICA, } lican.	HÉLÈNE, mère de Constantin.
JEAN et PAUL, primiciers de Constance.	SAINTE TINI, personnage muet.

SCÈNE I^{re}.

CONSTANTIN, GALLICAN, SEIGNEURS.

CONSTANTIN. Quel ennui, Gallican, dans toutes ces lenteurs ! Les Scythes, vous le savez, repoussent seuls la paix romaine, téméraires, et rebelles à nos ordres ; que tardez-vous à les écraser ? Vous n'ignorez pas cependant qu'en considération de votre valeur, je vous ai gardé le commandement de l'armée chargée de la défense de la patrie.

GALLICAN. O Constantin Auguste, toujours fidèle, incessamment préoccupé de votre service, j'ai fait tous mes efforts pour satisfaire par ma conduite et des résultats positifs aux désirs de votre excellence auguste : Quand ai-je jamais reculé devant les affaires ?

CONSTANTIN. Est-il besoin de me le rappeler ? Je le sais, j'en garde le souvenir. Et mes paroles sont moins des reproches que des exhortations à agir selon mes vues.

GALLICAN. Aussi, à l'instant même, je vais m'en occuper.

CONSTANTIN. Très-bien.

GALLICAN. Ce n'est pas le soin de ma vie qui pourra m'entraîner à aucune action contre vos ordres.

CONSTANTIN. Encore mieux, cette bonne volonté pour moi est digne de tous éloges.

GALLICAN. Oui, mais ce zèle sans bornes, cette servitude accomplie, attendent quelque compensation et une suprême récompense.

CONSTANTIN. Rien n'est plus juste.

GALLICAN. Les difficultés sont moins grandes, le

plusieurs hagiographes que les Bollandistes ont discutés et insérés dans leur collection, sous la date du 24 juin. Voyez *Acta sanctorum Junii*, t. V, p. 55. On ne peut douter que Hrotsvitha n'ait eu sous les yeux une de ces relations. La légende ayant pour titre : *Acta præfixa passioni SS. Jhannis et Pauli*, présente non-seulement une complète ressemblance, quant à l'ordre des faits, mais jusqu'à des phrases entières empruntées textuellement par notre auteur. La seconde partie, qui se rapporte à la résistance des deux frères (S.) Paul et (S.) Jean, et à la réaction tentée par l'empereur Julien, est tirée d'une relation qu'on peut lire dans les Bollandistes, sous la date du 25 juin (p. 158). On la trouve également dans le Martyrologe romain, dans *Bède, Usuardus, Ado*, etc. (Id.)

labeur est moins dur, quand on est soutenu par l'espoir, par la certitude d'un bienfait.

CONSTANTIN. Evidemment.

GALLICAN. Eh bien, de grâce, ce prix de mon prochain danger, assurez-le dès l'instant. Dans ces guerres imminentes, je ne tomberais pas épuisé par la sueur du combat, je puiserais des forces dans l'espoir de ma rétribution.

CONSTANTIN. Je ne vous refusai jamais le prix le plus glorieux et le plus désirable aux yeux de tout le sénat; jamais je ne le nierai : vous êtes admis à mon intimité, et vous avez les plus grandes dignités du palais.

GALLICAN. Sans doute. Mais aujourd'hui j'ai d'autres vœux encore.

CONSTANTIN. Quels désirs? dites-le.

GALLICAN. Il me faut tant!...

CONSTANTIN. Et quoi?

GALLICAN. Oserai-je parler?

CONSTANTIN. Eh bien?

GALLICAN. Vous serez irrité...

CONSTANTIN. Point du tout.

GALLICAN. Et si...

CONSTANTIN. Mais non.

GALLICAN. Vous serez furieux, indigné.

CONSTANTIN. N'ayez nulle crainte.

GALLICAN. Je parlerai, vous l'ordonnez: j'aime Constance, votre fille...

CONSTANTIN. Pourquoi non? C'est la fille de votre maître. Quoi de plus convenable? Aimez-la avec respect, respectez-la passionnément.

GALLICAN. J'ai bien autre chose à dire, vous ne comprenez pas.

CONSTANTIN. Continuez.

GALLICAN. C'est votre fille même, si votre honté daigne y consentir, que je demande pour fiancée.

CONSTANTIN, *aux seigneurs de la cour*. Certes, la récompense à laquelle il aspire n'est pas peu de chose. Comment, une faveur si inouïe, et mes seigneurs, sans exemple parmi vous!

GALLICAN. Hélas! hélas! il me dédaigne. Je l'avais prévu. (*Aux seigneurs*.) Insistez, je vous conjure, demandez avec moi.

LES SEIGNEURS. Illustre empereur, il convient à votre dignité, et en considération de son mérite, de ne pas le refuser.

CONSTANTIN. Ai-je dit non, moi? Mais d'abord il est bon que je m'informe avec soin et m'assure du consentement de ma fille.

LES SEIGNEURS. Oh! oui, oui.

CONSTANTIN. J'y vais, et c'est à elle seule, Gallican, si cela vous plaît, que j'en référerai de votre souhait.

GALLICAN. Ah! très-bien.

SCÈNE II.

CONSTANCE, CONSTANTIN.

CONSTANCE, *à part*. L'empereur, notre maître, vient à nous plus triste que de coutume. Que veut-il? Je suis extrêmement surprise.

CONSTANTIN. Vous voici, Constance, ma fille, j'ai quelques mots à vous dire.

CONSTANCE. Je suis prête, mon seigneur; dites, que voulez-vous?

CONSTANTIN. Je suis dans un grand ennui, mon cœur est serré, j'éprouve une profonde tristesse.

CONSTANCE. En vous voyant venir, de suite j'ai vu cette tristesse, et quoique les motifs m'en fussent inconnus, j'ai été saisie de trouble et de crainte.

CONSTANTIN. C'est à cause de vous que je m'afflige.

CONSTANCE. De moi?

CONSTANTIN. De vous.

CONSTANCE. Vous m'effrayez, qu'y a-t-il, mon seigneur?

CONSTANTIN. Je crains de parler, je vous affligerai

CONSTANCE. Je serai plus triste si vous ne parlez pas.

CONSTANTIN. Le duc Gallican que tant de triomphes ont, parmi les princes, mis au premier rang, et dont l'aide nous est si souvent nécessaire pour la défense de la patrie. . .

CONSTANCE. Quoi donc? H. . .

CONSTANTIN. Il désire vous épouser.

CONSTANCE. Moi?

CONSTANTIN. Vous.

CONSTANCE. J'aimerais mieux mourir.

CONSTANTIN. Je le savais.

CONSTANCE. Il n'y a rien d'étonnant, puisque de votre consentement, avec votre permission, j'ai fait serment à Dieu de garder ma virginité.

CONSTANTIN. Je ne l'ai pas oublié.

CONSTANCE. Non, il n'y a pas de supplice qui jamais ait le pouvoir de me forcer à ne pas tenir tout entiers ni mon serment ni mes desseins.

CONSTANTIN. Sans doute. Mais quel extrême embarras: si, en effet, suivant mes devoirs de père, je vous permets de poursuivre votre résolution, quels funestes effets n'en souffrirai-je pas dans les choses publiques? Et si, au contraire, ce qu'à Dieu ne plaise! je mets obstacle à vos projets, je suis courbé sous les tourments de peines éternelles!

CONSTANCE. Et si je désespérais de Dieu et de son aide, moi surtout, moi seule, je serais à plaindre. . .

CONSTANTIN. C'est la vérité.

CONSTANCE. Mais il ne peut y avoir de place pour la tristesse dans un cœur qui se fie en la bonté divine.

CONSTANTIN. Que vous parlez bien, ma Constance.

CONSTANCE. Si vous daignez prendre mon conseil, je vous indiquerai le moyen d'échapper à ce double danger.

CONSTANTIN. Oh! plutôt au ciel!

CONSTANCE. Faites semblant, dès que la guerre aura fini heureusement, d'être prêt à satisfaire aux désirs de Gallican, et pour qu'il me croie bien disposée et d'accord avec vous, persuadez-le de laisser auprès de moi, pendant son absence, ses deux filles Attica et Artémia, comme gages de notre amitié à venir, et d'emmener avec lui mes principiers Jean et Paul.

CONSTANTIN. Et s'il revient victorieux, que ferai-je?

CONSTANCE. Invoquons déjà le Père de toutes choses pour qu'il éloigne de l'esprit de Gallican les projets qu'il médite.

CONSTANTIN. O ma fille, ma fille! la douceur de vos paroles a diminué l'amertume des chagrins de votre père, à tel point que cette affaire me laisse déjà sans émotion et sans peur.

CONSTANCE. Il n'y a pas lieu d'en avoir.

CONSTANTIN. Je m'en vais, je séduirai Gallican par cette joyeuse promesse.

CONSTANCE. Allez en paix, mon seigneur.

SCÈNE III

GALLICAN, SEIGNEURS.

GALLICAN. O princes, je mourrai de curiosité avant de savoir ce que fait depuis si longtemps mon seigneur Auguste avec sa fille notre maîtresse.

LES SEIGNEURS. Il la persuade de se rendre à vos désirs.

GALLICAN. O! puisse-t-il l'emporter, persuader. . .

LES SEIGNEURS. Certainement il en aura raison.

GALLICAN. Silence, ne bougez, l'empereur revient non plus le front soucieux, comme il s'en alla, mais avec un visage tout à fait serein.

LES SEIGNEURS. Bon présage.

GALLICAN. Certes si, comme on dit, le visage est le miroir de l'âme, la sérénité de ses yeux annonce le repos de son cœur.

LES SEIGNEURS. Bien sûr.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, CONSTANTIN, GARDES.

CONSTANTIN. Gallican!

GALLICAN. Qu'a-t-il dit?

LES SEIGNEURS, à Gallican. Allez, allez, il vous appelle.

GALLICAN. Dieux propices, favorisez-moi.

CONSTANTIN, Gallican, allez sans crainte aux combats. A votre retour, vous recevrez le prix que vous désirez.

GALLICAN. Vous ne me trompez pas...

CONSTANTIN. Oh! vous tromperais-je?

GALLICAN. Que je serais heureux si je savais une chose...

CONSTANTIN. Quelle est cette seule chose?

GALLICAN. La réponse.

CONSTANTIN. La réponse de ma fille.

GALLICAN. Oui, d'elle-même.

CONSTANTIN. Il n'est pas convenable assurément de s'occuper de la réponse d'une vierge pudique dans une telle occasion. La suite des événements prouvera son assentiment.

GALLICAN. Sûr de son consentement, que m'importerait sa réponse.

CONSTANTIN. Mais n'en aurez-vous pas la preuve?

GALLICAN. Je l'attends avec passion.

CONSTANTIN. Elle a décidé que ses premiers Jean et Paul demeureront auprès de vous, jusqu'au jour des noces.

GALLICAN. Et pourquoi?

CONSTANTIN. Pour que, dans leur conversation, vous puissiez connaître d'avance sa vie, ses mœurs, ses habitudes.

GALLICAN. Idée excellente et qui me plaît infiniment.

CONSTANTIN. Elle désire aussi qu'à votre tour vous laissiez vos filles auprès d'elle pendant votre absence, pour qu'elle se plie dans leur société à votre intérieur.

GALLICAN. Ah! bonheur! bonheur! Tout répond à mes vœux.

CONSTANTIN. Faites amener de suite vos filles.

GALLICAN, aux soldats. Quoi! vous n'êtes pas partis, soldats? Allez, courez, amenez mes filles aux pieds de leur souveraine.

SCÈNE V.

CONSTANCE GARDES; ensuite ATTICA et ARTÉMIA.

LES GARDES. Maîtresse Constance, voici les illustres filles de Gallican, bien destinées à votre intimité par l'éclat de leur beauté, de leur sagesse et de leur vertu.

CONSTANCE. Bien. (On les introduit avec honneur.) O Christ, amant de la virginité, inspirateur de chasteté, qui, par les prières de ta sainte martyre Agnès, m'as sauvée à la fois de la lèpre du corps et des erreurs des païens, et m'as donné l'envie du lit virginal de ta Mère, où tu t'es manifesté vraiment Dieu! toi qui, avant le commencement des choses, naquis de Dieu le Père, et qui dans le monde, es né, comme un autre homme, du sein d'une femme, vraie sagesse, co-éternelle à celle du Père, par qui tout a été créé, tout est conservé, tout est gouverné! je te supplie! contrains Gallican, qui veut éteindre, pour s'en emparer, mon amour pour toi, à renoncer à son odieux dessein; prends ses filles pour épouses, fais pénétrer goutte à goutte dans leurs pensées la tendresse de ton amour; en sorte qu'abhorrant tous liens charnels, elles méritent d'entrer dans la société des vierges qui te sont consacrées.

ARTÉMIA, Salut, Constance, notre auguste maîtresse.

CONSTANCE. Salut, mes sœurs, Attica et Artémia;

restez, restez debout; ne vous prosterner point; donnez-moi plutôt le baiser d'amitié.

ARTÉMIA. Nous venons avec joie vous offrir nos hommages, madame; nous sommes tout à vous de grand cœur, et sans autre vue que votre précieuse bienveillance.

CONSTANCE. Nous n'avons qu'un Seigneur dans les cieux, à qui soit dû l'absolu dévouement de notre servitude; c'est dans sa foi et son amour qu'il nous faut tous persévérer, entièrement purs, pour obtenir l'entrée du palais de la patrie céleste avec la palme des vierges.

ARTÉMIA. Nous ne disons pas le contraire; nous tâcherons certainement d'obéir à vos préceptes, surtout pour arriver à la connaissance de la vérité et pour garder notre pureté virginale.

CONSTANCE. Assez bien répondu, surtout pour votre innocence, et sans doute, par l'inspiration de la grâce divine; vous êtes sur le point d'avoir la foi.

ARTÉMIA. Comment, nous, servantes des idoles, aurions-nous aucune sage pensée sans l'illumination de la bonté céleste?

CONSTANCE. La sûreté de votre jugement me porte à croire aux bons principes de Gallican.

ARTÉMIA. Qu'on l'instruise seulement, et certainement il croira.

CONSTANCE, aux gardes. Faites venir Jean et Paul.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, PAUL ET JEAN.

JEAN. Nous voici déjà, maîtresse: vous nous avez mandés?...

CONSTANCE. Allez sur-le-champ auprès de Gallican, et vous attachant à sa personne, instruisez le peu à peu du mystère de notre foi. Peut-être Dieu, par notre intercession, daignera-t-il se l'acquérir.

PAUL. Dieu nous donne le succès! nous allons y travailler sans cesse par nos exhortations...

SCÈNE VII.

GALLICAN, PAUL et JEAN, LES TRIBUNS, L'ARMÉE ROMAINE.

GALLICAN. Vous arrivez à propos, Jean, et vous Paul; depuis longtemps et très-inquiet, je vous attendais.

JEAN. Au premier ordre de notre maîtresse, nous avons volé vers vous pour votre service.

GALLICAN. Je suis plus heureux de votre bonne volonté que de celles de bien d'autres.

PAUL. Non pas sans motifs, car, dit le proverbe: celui qui accueille bien nos amis, est notre ami.

GALLICAN. Eh bien, oui.

JEAN. L'affection de la dame qui nous envoie nous assure votre intimité.

GALLICAN. J'en conviens. — Venez, tribuns et centurions, assemblez tous les soldats sous mes ordres. Voici Jean et Paul, dont l'attente seule me clouait ici.

LES TRIBUNS. Allons, en marche. (Aussitôt on se met en mouvement.)

GALLICAN. D'abord montons au Capitole, entrons dans les temples et apaisons la majesté des dieux par les sacrifices accoutumés, si nous souhaitons le succès dans les combats.

LES TRIBUNS. Très-bien.

JEAN. Tenons-nous à l'écart et attendons.

PAUL. C'est ce qu'il y a de mieux à faire.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES.

JEAN. Voici le général dehors; montons à cheval et allons à sa rencontre.

PAUL. Sans perdre un instant.

GALLICAN. D'où venez-vous? Où étiez-vous?

JEAN. Nous avons préparé nos bagages, et nous les avons envoyés devant, pour pouvoir vous accompagner en liberté.

GALLICAN. C'est bien.

SCÈNE IX.

LES MÊMES. BRADAN, SOLDATS SCYTHES (167*).

GALLICAN. Par Jupiter! ô tribuns! j'aperçois les légions d'une innombrable armée, hérissées de mille armes diverses.

LES TRIBUNS. Par Hercule! c'est l'ennemi!

GALLICAN. En avant! courage! et combattons en hommes.

LES TRIBUNS. Que nous servira-t-il de combattre contre une telle multitude?

GALLICAN. Et que voulez-vous donc faire?

LES TRIBUNS. Nous rendre.

GALLICAN. Apollon ne le veuille pas!

LES TRIBUNS. Par Pollux, que faire? De tous côtés, nous sommes enveloppés; nous voici blessés tous; c'est un massacre.

GALLICAN. Hélas! hélas! qu'en sera-t-il? Les tribuns méprisent mes ordres et se rendent.

JEAN. Faites vœu au Dieu du ciel de devenir chrétien, et vous vaincrez (168).

GALLICAN. Le vœu, je le fais et je le tiendrai.

LES ENNEMIS. Hélas! roi Bradan, le sort, qui nous avait laissé espérer la victoire, se joue de nous. Nous voici, les bras affaiblis, les forces épuisées, et en outre, sans cœur et contraints de mettre bas les armes.

BRADAN. Que dire? Le sais-je? Ce mal que vous souffrez, je l'éprouve. Il ne nous reste qu'à nous rendre au général romain.

LES ENNEMIS. C'est là notre unique salut.

BRADAN. Duc Gallican, consentez à ne pas accomplir notre ruine; épargnez-nous, et disposez de nous à votre gré comme de vos esclaves.

GALLICAN. N'ayez pas peur; ne tremblez point; donnez-moi des otages, payez tribut à l'empereur, et vivez heureux sous la protection romaine.

BRADAN. Il ne dépend que de vous de prendre pour otages tels ou tels au nombre qu'il vous plaira, et de nous imposer le tribut.

GALLICAN. Soldats, déposez les armes! ne tuez, ne blessez personne; embrassons comme alliés ceux que nous attaquions comme ennemis publics.

JEAN. Combien l'emporte une bonne prière sur l'orgueil des hommes!

GALLICAN. Cela est vrai.

PAUL. Combien est efficace la miséricorde suprême pour ceux qui se recommandent à Dieu par leur humble dévotion!

GALLICAN. C'est évident.

JEAN. Mais le vœu des heures de tourmente doit être accompli sitôt le calme.

GALLICAN. C'est mon sentiment. Aussi désiré-je d'être baptisé le plus tôt possible et de me dévouer, pour le reste de ma vie, au service de Dieu.

PAUL. C'est justice.

SCÈNE X

LES MÊMES, GALLICAN.

GALLICAN. Voyez, comme à notre entrée dans

(167*) Le lieu de la scène change ici brusquement; nous passons en un clin d'œil des rues de Rome dans les campagnes de la Thrace, près de Philippopolis. Là, suivant les *Actes* et Eusèbe (*Vie. Constant.*, l. iv, c. 5-7), eut lieu la bataille gagnée par Gallicanus sur les Sarmates. On voit que Hrotsvitha n'a imité de Térence ni l'unité de lieu, ni l'unité de temps. La nouvelle forme de drame qu'elle emploie est, en quelque sorte, narrative et calquée sur les légendes. Cette forme a commencé, chose remarquable, à se montrer dans les premiers essais dramatiques, tirés des traditions chrétiennes ou hi-

Rome tous les citoyens accourent et nous apportent, selon l'usage, les insignes de la gloire (169.)

JEAN. C'est bien le moins.

GALLICAN. Et pourtant, ce n'est ni à notre valeur ni aux dieux qu'est dû l'honneur du triomphe.

PAUL. Non, assurément, c'est au vrai Dieu.

GALLICAN. Aussi mon avis est de passer outre à tous les temples...

JEAN. Heureuse pensée.

GALLICAN. Et d'entrer au contraire dans l'église des Apôtres pour prier et confesser.

PAUL. O joie d'un tel avis! Vous vous affirmez dès cette heure vraiment chrétien.

SCÈNE XI.

CONSTANTIN, SOLDATS ROMAINS.

CONSTANTIN. D'où vient, ô soldats, que Gallican se dérobe aussi longtemps à nos regards?...

LES SOLDATS. À peine entré en ville, il a couru à l'église Saint-Pierre, et, agenouillé par terre, il rend grâce au Dieu suprême, qui lui a donné la victoire.

CONSTANTIN. Gallican?

LES SOLDATS. Lui-même.

CONSTANTIN. C'est incroyable.

LES SOLDATS. Il vient, vous pouvez l'interroger.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, GALLICAN.

CONSTANTIN. Depuis longtemps je vous attendais, Gallican, pour apprendre de vous les détails et l'issue du combat...

GALLICAN. Je vous conterai tout avec soin.

CONSTANTIN. Et encore c'est là le moins pressant, il y a quelque chose à me dire que je souhaite en-core plus.

GALLICAN. Quoi donc?

CONSTANTIN. Pourquoi, au départ, êtes-vous allé aux temples des dieux, et au retour, entré dans l'église des saints Apôtres.

GALLICAN. Vous le demandez!

CONSTANTIN. Avec curiosité.

GALLICAN. Je vais le dire.

CONSTANTIN. Eh bien?

GALLICAN. Empereur très-sage, je le confesse, à mon départ, comme vous m'en faites le reproche, je suis entré dans les temples et j'ai prié avec confiance les démons et les dieux.

CONSTANTIN. C'est une antique coutume romaine.

GALLICAN. Coutume funeste.

CONSTANTIN. Détestable.

GALLICAN. Ensuite, les tribuns arrivèrent avec les légions et accompagnèrent ma marche.

CONSTANTIN. Vous êtes sortis de Rome dans un pompeux appareil.

GALLICAN. Nous allâmes en avant, nous rencontrâmes les ennemis, nous combattîmes, nous fûmes vaincus (170).

CONSTANTIN. Les Romains vaincus.

GALLICAN. Complètement.

CONSTANTIN. O événement cruel et inouï au travers des siècles!

GALLICAN. Je recommençai des sacrifices infâmes,

blques; et elle est restée celle de Lope de Véga, de Calderon, de Shakespeare et de Schiller. » (Ib.)

(168) « C'est ici une allusion au fameux *labarum* de Constantin: *In hoc signo vinces.* » (Ib.) Remarquez l'étroite analogie de cette scène et de celle qui précéda la conversion de Clovis.

(169) « Hrotsvitha, toujours préoccupée de plaire aux yeux, ménage aux spectateurs l'appareil d'un triomphe romain. » (Ib.)

(170) C'est le mot de Jules-César renversé: *Veni, vidi, vici.* » (Ib.)

et aucun dieu ne vint à mon aide. Au contraire, le combat était plus terrible, et beaucoup des nôtres mouraient.

CONSTANTIN. Ce récit me confond.

GALLICAN. Enfin, les tribuns me tournèrent le dos et se rendirent.

CONSTANTIN. A l'ennemi?

GALLICAN. A l'ennemi.

CONSTANTIN. Ah! qu'avez-vous fait alors?...

GALLICAN. Que pouvais-je faire que de prendre la fuite?

CONSTANTIN. Non.

GALLICAN. Hé! certes.

CONSTANTIN. A quelles angoisses était alors en proie votre grande âme?

GALLICAN. Aux plus affreuses.

CONSTANTIN. Et comment vous êtes-vous tiré de là?

GALLICAN. Mes compagnons intimes, Jean et Paul, me persuadèrent de me vouer au Créateur.

CONSTANTIN. Salutaire conseil!

GALLICAN. Je l'ai bien éprouvé. A peine avais-je ouvert la bouche pour mon vœu que je sentis le céleste secours.

CONSTANTIN. Et comment.

GALLICAN. Il m'apparut un jeune homme de haute stature, les épaules chargées d'une croix, qui m'ordonna de tirer l'épée et de le suivre.

CONSTANTIN. Quel qu'il fût, c'était un envoyé du ciel.

GALLICAN. J'en eus la preuve. A l'instant, il y eut autour de moi, à droite et à gauche, des soldats armés dont le visage m'était inconnu, mais qui me promettaient leur aide.

CONSTANTIN. C'était la céleste milice.

GALLICAN. Je n'en doute point. Je suivis avec confiance mon guide, je me jetai au milieu de l'armée ennemie et je parvins à leur roi nommé Bradan, qui, saisi tout à coup d'une incroyable terreur, et se jetant à mes pieds, se rendit avec les siens et s'engagea à payer un tribut au chef du monde romain.

CONSTANTIN. Béni soit l'auteur de cet heureux succès, qui ne souffre pas que ceux qui mettent leur espoir en lui soient confondus.

GALLICAN. Je l'ai appris par expérience.

CONSTANTIN. Je voudrais savoir ce que firent ensuite les tribuns fugitifs.

GALLICAN. Il leur pressait de rentrer en grâce.

CONSTANTIN. Et vous les y reçûtes.

GALLICAN. Moi! ces hommes qui m'avaient laissé dans le danger, qui s'étaient abandonnés à l'ennemi! Non, certes.

CONSTANTIN. Et que fites-vous?

GALLICAN. J'imposai une condition à leur grâce.

CONSTANTIN. Laquelle.

GALLICAN. Ce fut que ceux qui embrasseraient la religion chrétienne rentreraient dans leur grade et même plus haut; tout refus restait sans pardon et excluait de l'armée.

CONSTANTIN. Juste condition, que vous aviez le droit d'imposer.

GALLICAN. Pour moi, mouillé des eaux baptismales, je me suis tout entier mis sous le joug de Dieu, à tel point que je renonce à votre fille, auparavant préférée à tout, pour plaire, loin du mariage, au Fils de la Vierge.

CONSTANTIN. Approchez plus près, plus près, que je tombe dans vos bras. Car, à cette heure, Gallican, je dois vous découvrir un secret jusqu'ici caché avec soin.

GALLICAN. Quoi donc?

CONSTANTIN. C'est que ma fille et les vôtres sont de la religion même que vous avez choisie.

GALLICAN. Tant mieux.

CONSTANTIN. Et elles ont un si brûlant désir de rester vierges, que ni la menace ni la douceur n'eussent pu les arracher à leur résolution.

GALLICAN. Qu'elles persévèrent! Je le souhaite.

CONSTANTIN. Entrons dans l'appartement qu'elles occupent.

GALLICAN. Passez, je vous suivrai.

CONSTANTIN. Les voici; elles accourent avec l'auguste Hélène, ma glorieuse mère. Elles pleurent toutes de joie.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, CONSTANCE, ATTICA, ARTÉMIA, HÉLÈNE, PAUL et JEAN.

GALLICAN. Vivez heureuses, ô viergessaintes! Persévérez dans, la crainte de Dieu, gardez l'honneur intact de la virginité, pour être trouvées dignes des bras du Roi éternel.

CONSTANCE. Cela nous sera d'autant plus aisé que nous-mêmes nous ne vous aurons pas pour hostile.

GALLICAN. Je ne lutte pas contre vous, je ne refuse ni n'empêche; au contraire, je cède de si grand cœur à vos vœux, ô ma Constance, acquise si péniblement au prix de mon sang, que je ne demande de vous que l'accomplissement de vos desseins.

CONSTANCE. Voici bien l'œuvre du Très-Haut.

GALLICAN. Si je n'étais pas autre et meilleur, consentirais-je à l'accomplissement de votre vœu?

CONSTANCE. L'ami de la pureté virginale, l'instigateur de toute bonne volonté, qui vous a arraché à de mauvaises pensées, et qui a gardé pour lui ma chasteté, daignera, en retour de notre séparation corporelle, nous réunir un jour dans le bonheur éternel.

GALLICAN. Puisse-t-il en être ainsi!

CONSTANTIN. Le lien de l'amour du Christ nous unissant dans une même communion, il convient que, gendre des Augustes, vous soyez honoré à notre égal et que vous habitiez ce palais.

GALLICAN. Nulle tentation ne doit être fuie davantage que celle des yeux.

CONSTANTIN. Je ne dirai pas le contraire.

GALLICAN. Aussi ne faut-il pas que je voie trop souvent une jeune fille que j'aime, vous le savez, plus que mes parents, plus que ma vie, plus que mon âme.

CONSTANTIN. Comme il vous plaira.

GALLICAN. Aujourd'hui vous avez quatre armées, par la faveur du Christ et mes soins. Laissez-moi soldat de cet Empereur, par l'aide duquel j'ai vaincu et à qui je dois tout le bonheur de ma vie.

CONSTANTIN. A lui en effet la gloire et les actions de grâces. Toute créature doit le servir.

GALLICAN. Mais surtout celles à qui, dans le besoin, il a prêté si efficacement son aide.

CONSTANTIN. Comme vous dites.

GALLICAN. Suffit la part de mes biens qui appartient à mes filles, et une autre que je garde pour le soulagement des pèlerins. Je donne tout le reste pour enrichir mes esclaves mis en liberté, et subvenir aux besoins des pauvres.

CONSTANTIN. Vous disposez sagement de vos biens, et vous ne serez pas mis de côté dans le partage éternel.

GALLICAN. Quant à moi, je brûle de me rendre à Ostie, auprès du prud'homme Hilarien, et de me joindre inséparablement à lui, pour passer là le reste de ma vie, dans la louange de Dieu et le soulagement des pauvres.

CONSTANTIN. Que l'Être unique, à qui tout est toujours possible, vous accorde d'heureuses chances, et une vie selon sa propre règle! qu'il vous conduise par la main au bonheur éternel, lui qui règne et se glorifie dans l'unité de la Trinité!

GALLICAN. Amen!

DEUXIÈME PARTIE (171).

PERSONNAGES.

JULIEN, empereur.	LES CONSULS.
GALLICAN.	SOLDATS ROMAINS.
TÉRENTIEN.	UNE TROUPE DE CHRÉTIENS.
JEAN ET PAUL.	LE FILS DE TÉRENTIEN, personnage muet.

SCÈNE I.

JULIEN, LES CONSULS, GARDES.

JULIEN. Il est assez évident que le mal de notre empire est la trop grande liberté dont jouissent les chrétiens : ne se vantent-ils pas d'avoir le droit de n'obéir qu'aux lois qu'ils ont reçues du temps de Constantin?

LES CONSULS. C'est une abomination. La subirez-vous ?

JULIEN. Non, certes.

LES CONSULS. Ah ! très-bien.

JULIEN. Soldats ! aux armes ! et dépouillez les chrétiens de leurs biens propres, en leur objectant le mot du Christ : *Celui qui ne renoncera pas pour moi à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple.* (Evang. xiv, 33 [172]).

LES SOLDATS. Ce n'est pas nous qui y mettrons du retard.

SCÈNE II.

LES MÊMES.

LES CONSULS. Ah ! les soldats sont de retour.

JULIEN. Revenez-vous contents ?

LES SOLDATS. Contents.

JULIEN. Et pourquoi si tôt ?

LES SOLDATS. Voici. Nous avions résolu d'enlever les châteaux-forts que Gallican s'est gardés, et d'en faire proie à votre profit ; mais dès que l'un de nous y mettait le pied, il devenait lépreux ou frénétique.

JULIEN. Retournez et forcez Gallican ou à quitter le pays, ou à sacrifier aux idoles.

SCÈNE III.

GALLICAN, SOLDATS.

GALLICAN. Soldats, ne perdez pas vos peines à d'inutiles avis. Car, en comparaison de la vie éternelle, je ne fais nul cas de tout ce qui est sous le soleil. Aussi je quitte ma patrie, et banni pour le Christ, je pars pour Alexandrie, avec le désir d'y trouver la couronne du martyr.

SCÈNE IV.

JULIEN, SOLDATS.

LES SOLDATS. Gallican, chassé du pays selon vos ordres, s'est retiré dans Alexandrie : il y a été arrêté par le comte Raulin, et a péri par l'épée.

JULIEN. C'est bien fait.

(171) « Le premier éditeur de Hrotsvitha, Conrad Celtes, a intitulé cette seconde partie *Actus secundus*, sans y être autorisé par aucune indication du manuscrit. J'ai rejeté cette division, avant même d'avoir eu sous les yeux la copie du manuscrit de Munich (voy. *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 novembre 1859, et *Biographie universelle*, Supplément, t. LXVII, p. 388). Je pensais, comme M. J. Chr. Gottsched (*Nottriger Vorrath zur Geschichte der deutschen dramatischen Dichtkunst*, t. II, p. 19), que l'histoire de Gallicanus et le martyr de (S.) Jean et (S.) Paul formaient deux drames séparés, 1° parcequ'il y a dans le manuscrit, avant le martyr de (S.) Jean et (S.) Paul, une nouvelle liste de personnages ; 2° que le soi-disant premier acte se termine par la formule finale *amen*, qui dans les pièces religieuses d'un moyen âge correspond au *plaudite* des comédies païen-

LES SOLDATS. Mais Jean et Paul vous sont ennemis.

JULIEN. Que font-ils ?

LES SOLDATS. Ils vont librement partout et distribuent les trésors de Constance.

JULIEN. Qu'on les fasse venir.

LES SOLDATS. Ils sont ici.

SCÈNE V.

LES MÊMES, PAUL ET JEAN.

JULIEN. Je n'ignore pas, Jean et Paul, que dès le berceau vous fûtes attachés au service des empereurs.

JEAN. Nous le fûmes.

JULIEN. Aussi est-il convenable qu'auprès de ma personne, vous comptiez parmi les officiers de ce palais, où vous avez été nourris dès l'enfance.

PAUL. Nous ne servirons pas.

JULIEN. Est-ce donc moi que vous ne serviriez pas ?

JEAN. C'est dit.

JULIEN. Est-ce que je ne suis pas pour vous un auguste ?

PAUL. Si, mais trop différent des autres.

JULIEN. En quoi ?

JEAN. En religion et en mérite.

JULIEN. Je souhaiterais vous comprendre mieux.

PAUL. C'est-à-dire que les très-glorieux et très-renommés empereurs Constantin, Constans et Constantius, aux ordres de qui nous étions, furent des princes très-chrétiens, et qu'ils se faisaient gloire d'être les esclaves du Christ.

JULIEN. Je le sais ; mais je ne veux point les imiter en cela.

PAUL. Vous n'imitiez que le mal. Ils fréquentaient les églises, et déposant leur diadème ils adoraient à genoux Jésus-Christ.

JULIEN. Eh ! laissez-moi libre sur ce point.

JEAN. Voici comment vous ne leur ressemblez point.

PAUL. En honorant le Créateur, ils rehaussaient la dignité impériale ; ils la béatifiaient par l'éclat de leur vertu et de leur sainteté ; tout leur réussissait à souhait, et ils étaient des hommes forts.

JULIEN. Et moi, donc.

JEAN. Non pas de même ; car la grâce de Dieu é ait toujours avec eux.

JULIEN. Niaiseries ! N'ai-je pas jadis été assez simple pour suivre de telles pratiques ? J'ai été clerc dans l'Église...

JEAN. Hé ! Paul ! il est bon, le clerc !

PAUL. Chapelain du diable.

JULIEN. Mais, m'apercevant qu'il n'y avait là rien à gagner, je me soumis au culte des dieux, et leur bonté m'a élevé au faite du pouvoir.

JEAN. Vous nous avez interrompu pour ne pas entendre l'éloge des justes.

JULIEN. Eh ! que m'importe ?

PAUL. Rien. Mais nous ajouterons ce qui vous regarde. Ainsi, le monde n'étant plus digne de les posséder.

J'ajoute que les Actes de Gallicanus et de (S.) Jean et (S.) Paul, qui sont réunis en une même relation, ont été cependant coupés dans les *Acta sanctorum* et séparés par l'intervalle d'un jour dans les cérémonies de l'Église. Je pense, en définitive, que Hrotsvitha a tiré de cette légende complexe, non pas un drame en deux actes, mais deux pièces qui se suivent à peu près comme dans Shakespeare les diverses parties de Henri IV. Si même je n'ai pas fait de *Gallicanus* et du *Martyre de S. Jean et S. Paul* deux œuvres entièrement distinctes, c'est que ces deux pièces ont un argument qui leur est commun et qui les lie, jusqu'à un certain point, l'une à l'autre. » (Ib.)

(172) « Cette raillerie sacrilège de l'empereur Julien est mot pour mot dans la légende. » (Ib.)

séder, ils ont été enlevés parmi les anges, et la malheureuse république est restée sous votre commandement.

JULIEN. Et comment malheureuse à présent?

JEAN. A cause de son chef.

PAUL. Vous avez abandonné toute piété, vous avez imité les superstitions des idolâtres : c'est à cause de cette iniquité que nous nous sommes retirés de votre présence et de la fréquentation des vôtres.

JULIEN. Eh bien ! quoique en beaucoup de choses vous m'avez largement maltraité, néanmoins je fais grâce à votre audace, et je désire vous élever aux premières dignités de ce palais.

JEAN. N'ayez point ce souci, ni les menaces ni les caresses ne nous vaincront.

JULIEN. Je vous donne un délai de dix jours pour venir enfin à nous, et rentrer en grâce devant notre grandeur ; s'il en était autrement, j'agiserais pour n'être jamais plus l'objet de vos risées.

PAUL. Ce que vous avez à faire, faites-le maintenant, car vous ne nous ramènerez jamais ni à vos audiences, ni dans ce palais, ni au culte des dieux.

JULIEN. Allez, retirez-vous et pesez mes avis.

JEAN. Si nous ne méprisons pas le délai accordé, c'est que nous donnerons pendant ce temps-là tous nos soins au ciel, et que nous nous recommanderons à Dieu par le jeûne et la prière.

PAUL. Vraiment oui (175).

SCÈNE VI.

JULIEN, TÉRENTIEN.

JULIEN. Allez, Térentien ; prenez avec vous des soldats, forcez Jean et Paul de sacrifier au dieu Jupiter. S'ils s'obstinent, s'ils refusent, qu'ils soient mis à mort, non pas en public, mais très-secrètement, car ils ont été officiers du palais.

SCÈNE VII.

TÉRENTIEN, PAUL et JEAN, SOLDATS.

TÉRENTIEN. L'empereur Julien, mon maître, vous envoie à vous, Jean, et à vous, Paul, dans sa clémence, cette statue d'or de Jupiter, à qui vous avez à offrir de bonne grâce l'encens. Si vous refusiez, vous seriez sous le coup de la mort.

JEAN. Puisque Julien est votre maître, soyez en paix avec lui et usez de sa faveur. Nous, nous n'avons d'autre maître que Jésus-Christ, pour l'amour duquel nous souhaitons la mort, afin d'obtenir la jouissance des joies éternelles.

TÉRENTIEN. Qu'attendez-vous, soldats ? Tirez l'épée et tuez ces rebelles à l'empereur et aux dieux. Sitôt morts, enterrez-les dans la maison, et ne laissez aucune trace de sang.

LES SOLDATS. Et que dirons-nous, quand on nous interrogera ?

TÉRENTIEN. Mentez, pour qu'on les croie envoyés en exil.

JEAN et PAUL. O toi, Christ ! qui règnes avec le Père et le Saint-Esprit ! Dieu unique ! nous t'invoquons dans ce péril, nous te bénissons dans la mort ! Oh ! prends nos âmes, chassées pour toi de leur demeure de boue !

SCÈNE VIII.

TÉRENTIEN, TROUPE DE CHRÉTIENS.

TÉRENTIEN. Hélas ! hélas ! hélas ! O chrétiens ! quel mal a donc mon fils unique ?

(175) Cette scène a été fidèlement et élégamment traduite par M. Villemain, dans son *Tableau de la littérature au moyen âge* (Paris, 1830, t. II, p. 252). C'est un modèle achevé, que nous aurions été heureux de pouvoir suivre de loin. « Hrotsvitha, dit l'éloquent critique, fait habilement parler Julien. Il y a là un sentiment vrai de l'histoire. Julien ne se montre pas

LES CHRÉTIENS. Il grince des dents, il écume, il roule des yeux furieux. Il est la proie du démon.

TÉRENTIEN. Malheur à son père ! Et où est-il dans ces transports ?

LES CHRÉTIENS. Devant les tombeaux des martyrs Jean et Paul. Il se traîne à terre. Il s'écrie que c'est à leur demande qu'il doit ses tourments.

TÉRENTIEN. C'est ma faute, c'est mon crime. Car, à ma voix, par mon ordre, l'infortuné a mis ses mains impies sur les saints martyrs.

LES CHRÉTIENS. Si c'est par vos conseils qu'il a failli, vous souffrez avec le mal ses maux expiatoires.

TÉRENTIEN. Moi, je n'ai qu'obéi aux ordres de Julien, le plus impie des empereurs.

LES CHRÉTIENS. Ah ! c'est donc pour cela que lui-même est frappé de la colère divine.

TÉRENTIEN. Je le sais, et n'en tremble que plus, car je me souviens que nul ennemi des serviteurs de Dieu n'échappe au châtement.

LES CHRÉTIENS. C'est vrai.

TÉRENTIEN. Mais si, à l'instant, dans le repentir de mon forfait, je me jetais à genoux devant les saints tombeaux ?

LES CHRÉTIENS. Vous mériteriez grâce, surtout si vous étiez purifié par le baptême.

SCÈNE IX.

TÉRENTIEN, LES CHRÉTIENS LE FILS DE TÉRENTIEN.

TÉRENTIEN. Glorieux témoins du Christ, Jean et Paul, suivez l'exemple et les préceptes du Maître et priez pour le péché des bourreaux. Ayez pitié des angoisses d'un père, de la misère d'un enfant frénétique. Tous deux, purifiés par l'eau du baptême, nous persévérons dans la foi de la sainte Trinité.

LES CHRÉTIENS, Térentien, plus de larmes, plus d'angoisses du cœur. Voyez, votre fils revient à lui et reçoit la santé par l'intercession des martyrs.

TÉRENTIEN. Grâces soient rendues au Roi de l'éternité, qui accorde tant de gloire à ses soldats, que non seulement leurs âmes sont heureuses dans le ciel, mais qu'au fond du sépulchre leurs os inanimés aient l'éclat des miracles comme témoignage de leur sainteté, avec l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit dans les siècles des siècles. Amen !

GAUDINE (LA MARQUISE DE LA) — La marquise de la Gaudine est tirée du manuscrit des miracles de Notre-Dame, 1^{er} volume, f^o 115. (Bibl. Imp., n^o 7208 4 A et 4 B.)

Il y est intitulé : *De la marquise de la Gaudine qui, par l'accusation de l'oncle de son mari, auquel son mari l'avoit commise à garder, fut condamnée à ardoir. Dom Anthéonor par le commandement de Notre-Dame, s'en combati à l'oncle et le desconfit en champ.*

Le manuscrit d'où ce drame est tiré en contient quarante, et date du XIV^e siècle.

Cette pièce est restée inédite.

Nous en donnons une analyse empruntée à M. O. Leroy.

Tandis que son mari voyage au loin, la marquise de la Gaudine reste, dans son château sous la tutelle d'un oncle. Celui-ci est un méchant homme, qui, pour tirer

un féroce et stupide persécuteur... Je regrette d'avoir à atténuer un peu cet éloge donné à Hrotsvitha par un aussi excellent juge ; mais la vérité m'oblige à dire que les meilleurs traits du dialogue entre Julien et les deux martyrs appartiennent au légendaire. (16)

vengeance de sa nièce, à qui on ne sait trop ce qu'il reproche, fait cacher dans sa chambre à coucher un nain contrefait et va chercher deux chevaliers à qui il dénonce l'infamie prétendue de sa nièce. « Le nain est trouvé.. dans la chambre, et le calomniateur, afin de s'assurer de sa discrétion, le tue lui-même, en présence de la marquise. N'ayant plus alors que ses accusateurs et personne pour la défendre, elle est jetée dans une prison obscure, et au retour de son mari, qui finit par la croire coupable, elle est condamnée à être brûlée vive.

« Un chevalier, Anthénor, à qui elle a sauvé la vie en lui permettant de la nommer sa dame, arrive à *la Gaudine*. C'est le nom du château... il demande à l'hôte chez qui il descend, des nouvelles de la belle châtelaine. L'hôte lui répond qu'elle a commis une grande faute,

Et a ardoir (*être brûlée*) est condampnée,
Dont le peuple, plus de cent mille,
Pleure et gémit aval la ville,
Car un chacun de cuer l'amoit
Pour les grans biens qu'elle faisoit :
N'avoit cure de nulle triche,
Ains estoit au povre et au riche
Doulce et courtoyse...

« Anthénor, demeuré seul, et brûlant... de sauver au péril de ses jours, une femme qu'il ne peut croire coupable, s'adresse à la Vierge qui le confirme dans sa résolution. Pendant qu'il revêt son armure, il se couvre le visage de sa visièrre, car il a... des raisons pour n'être pas connu, l'hôte lui vient décrire le convoi funèbre...

Las! Sire j'ay veu madame
Bailler au bourrel en ses mains
Et il n'en fait ne plus ne maius
Qu'il feroit d'une povre g....,
Mener la veult où sera arse (*brûlée*)
Tout le monde la plaint et pleure...

« Un peu plus loin, il nous la montre,

Hault assise
En la charrette et de tel guise
Que de touz puist estre veue.

« Les chevaliers qui accompagnent l'infortunée, lui disent de recommander son âme à Dieu. Elle répond :

Priez Dieu qu'il me tiengne en foy,
Car je sui innocente et pure
Du fait pourquoy à tel laidure
Sui démenée.

« Aucun prêtre n'assiste au moment suprême de la marquise... nous sommes arrivés au lieu du supplice...

ANTHENOR (*aux chevaliers*).

Je dy, sans plus avant aler,
Qu'à tort condampnez ceste dame...
Qui ose dire du contraire
Je sui prest de l'espée traire
Et moi combattre.

LE MARQUIS (*à l'oncle*).

Biaux oncles, il vous faut débattre
Ce qu'il dit. L'avez entendu?
Respondiez; n'y ait attendu.
Le fait vous touche.

L'ONCLE.

Biaux niez (*neveux*), il ment parmi labouche.
Qui es-tu? Dy.

ANTHENOR.

Qui je sui? Ne vous chaille qui.
Tant y a, je suis chevalier,
Et plus dire ne vous en quier,
Mais vezci mon gage pour elle...

L'ONCLE

... Je dy que tu mens
Et que bons est li jugemens
Vezci mon gant.

« Les deux champions... se battent sur la scène. L'oncle coupable.. se voyant terrassé par son adversaire, crie que la partie n'est point égale :

Il est jannes, je sui jà viex!

« Avoue que tu as calomnié cette dame, « lui dit Anthénor, où je t'enfonce ce fer « dans la gorge. »

« Après s'être bien débattu, le calomniateur confesse son crime, et tandis que la marquise est mise en liberté, il est, lui, envoyé en prison... » (O. Leroy, *Etudes sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°, p. 96-102.)

GÉDEON. — M. Chabailles, dans son édition des *mystères de saint Crépin* (Paris, 1836, in-8°) cite parmi les pièces appartenant au théâtre religieux le *Combat de Gédéon* du P. Souffrand.

On trouve en effet, sous les dates de 1610 et 1616, et non de 1626, un petit livre intitulé :

Le victorieux et triomphant combat de Gédéon, représenté à Paris au jour de la Passion du Fils de Dieu, en l'an 1612, en l'église de St-Séverin, en présence de la sérénissime reyne Marguerite, par le R. P. Souffrand de la compagnie de Jésus... Paris, 1616, in-16.

Mais ce *combat de Gédéon... représenté...* n'est pas un drame : c'est un sermon.

Un sermon du temps, divisé en trois parties : « En la première, vous avez le fracassement des cruches... En la deuxième, le son et le résonnement des trompettes... » Sermon bizarre, alambiqué, mais qui ne manque ni de force ni de pathétique.

GEFFROY OU GEOFFROY (L'ABBÉ). — *Voy. SAINTE CATHERINE (Le jeu de)*.

GENEVIEVE (SAINTE). -- Les *miracles de sainte Geneviève* sont tirés du manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris.

Ce mystère date du xv^e siècle.

Le texte en a été publié par M. Achille Jubinal, dans ses *mystères inédits du xv^e siècle* (Paris, Téchener, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 169-304).

M. O. Leroy, dans ses *Epoques de l'histoire de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 269-305) a considéré le *Mystère de sainte Geneviève* comme ayant les plus étroites analogies avec l'histoire de Jeanne d'Arc. La date de 1450 environ qu'indiquent la diction et l'écriture du manuscrit, et qui est celle du commencement du procès en révision de Jeanne d'Arc, contraignait le vieux dramatisse à des ménagements tels qu'il a dû ca-

cher sa pensée sous le nom de sainte Geneviève, mais les ravages d'Attila ne sont que la peinture des dévastations anglaises et les invocations de Geneviève aux saints patrons de la France, sont celles que, dans son procès, on reprocha à Jeanne Saint Denis déplorant le *déclin* de la France, s'entend évidemment du xv^e siècle et non du v^e. Quel serait le roi de Paris au v^e siècle? Comment accuser d'ignorance sainte Geneviève dont la légende célèbre la science; Jeanne d'Arc, au contraire, *de clergie ne scet lettre*. C'est pour la pucelle d'Orléans et non pour sainte Geneviève, qu'est faite l'atroce proposition du supplice du feu. Enfin tout porte à croire que ce drame fut joué à Paris avant la réhabilitation de Jeanne d'Arc, dans le temps où l'esprit public était le plus changé en sa faveur; qu'il fut l'œuvre de quelque écolier de Sainte-Geneviève, voulant relever ses écoles de la défaveur de l'abandon qu'elles avaient fait de l'héroïne; on y sent le style châtié et la diction d'un universitaire.

Auparavant la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Valière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er} p. 36), en avait donné l'analyse suivante que nous reproduisons en substance.

Le *Mystère de sainte Geneviève* est divisé en onze miracles, qui ont tous une action et un sujet différents: les actions y changent, et chaque miracle peut être regardé comme un mystère particulier.

En voici les sujets:

1° La mère de sainte Geneviève... accouche... Les anges chantent une hymne. Saint Germain exhorte saint Loup et saint Remi à aller en Angleterre pour y détruire l'hérésie; il leur fait voir sainte Geneviève, qui passe déjà pour une fille fort dévote...

2° Sainte Geneviève demande à sa mère Geronce la permission de la suivre à l'église: elle la lui refuse, et lui donne même un soufflet: elle devient aveugle dans le moment. Sainte Geneviève se met en prières; après, elle prend de l'eau de puits, la bénit, et en frotte les yeux de sa mère, qui sur-le-champ recouvre la vue.

3° Après la mort de son père et de sa mère, sainte Geneviève part pour Paris: elle s'arrête dans un lieu où était un autel avec une image de la Vierge: elle s'y met en oraison. Sainte Céline la trouve dans ce pieux exercice et lui demande la permission de vivre avec elle. Elle lui raconte que, depuis deux ans, sa servante Margot est malade dans son lit, sans en pouvoir sortir. Sainte Geneviève va voir cette fille, fait le signe de la croix sur elle, et lui dit de se lever. Margot se lève, ne sentant plus de douleurs, et absolument guérie. Elle fait vœu de chasteté.

4° Attila, qui désolait la France, marche pour faire le siège de Paris. Les habitants de cette ville sont dans le plus grand effroi. Sainte Geneviève se met en prières, pour implorer en leur faveur le secours divin. Elle intéresse plusieurs saints, qui joignent leurs prières aux siennes. La Vierge se fait beaucoup prier pour être favorable aux Pa-

risiens; enfin, elle intercède pour eux auprès de Jésus... Jésus-Christ, irrité contre les vices des Parisiens, a bien de la peine à accorder à sa mère ce qu'elle lui demande. A la fin, cependant, il lui promet de sauver Paris des fureurs d'Attila. Sainte Geneviève annonce cette bonne nouvelle aux Parisiens: mais ceux-ci, au lieu de lui témoigner de la reconnaissance, la prennent pour une sorcière et veulent la faire mourir. Ils disputent sur le genre de mort qu'ils lui feront souffrir, quand tout à coup l'archidiacre d'Auxerre arrive et les détourne de ce projet barbare.

5° Sainte Geneviève est malade et près d'expirer. Dieu détache son âme de son corps et lui fait voir les peines de l'enfer et les délices du paradis; ensuite il remet son âme à sa place. Sainte Geneviève guérie se lève, remercie Dieu et raconte sa vision à sainte Céline et à Margot.

6° Une nonain, de Bourges, vient visiter sainte Geneviève, qui... lui conseille... de faire pénitence. La nonain, sur-le-champ, va trouver l'évêque... Elle témoigne le plus sincère repentir, obtient l'absolution et fait la plus austère pénitence.

7° Un enfant, endormi sur le bord d'un puits, y est précipité par les diables. La mère a recours à sainte Geneviève, qui implore la bonté de Jésus-Christ. Dieu ordonne à Michel et à Raphaël de retirer des mains des diables l'âme de cet enfant,... et l'enfant est ressuscité...

8° Nous empruntons à M. O. Leroy (*Epoques de l'histoire de Fr.*, Paris 1843, in-8°, p. 423) le compte-rendu de la scène suivante:

« Un bourgeois d'Orléans, de l'humeur la plus violente, poursuit un de ses esclaves, dont il croit avoir à se plaindre, et prétend le faire mourir. L'infortuné vient se jeter aux genoux de la sainte, en la conjurant d'arrêter la fureur de son maître. C'est ce qu'elle tente... Elle s'adresse au maître, après avoir dit au pauvre serviteur de se tenir en oraison:

GENEVIÈVE.

Vaillant seigneur, adouciez
Pour l'amour de Dieu votre cole (*colère*)
Selon la divine parole,
Qui sans pitié tourmentera,
Sans pitié tourmenté sera:
Doneques pardon et grâce face (*fasse*)
Qui veut avoir pardon et grâce.

« Malgré la dureté avec laquelle il lui répond,

D'aller faire ses preschemens
Ailleurs qu'aux bourgeois d'Orléans,

« La sainte continue, et bientôt après le furibond... pardonne à son serviteur...

Chière dame, soiez certaine
Que jamez ne le gréveray,
Ainçois moult de biens ly feray
Pour l'amour de vostre personne,
Et dès maintenant ly pardonne.

« Sainte Geneviève s'adresse ensuite au serviteur et lui rappelle ses devoirs:

Avec vostre maistre en yrez,
Et loyaument le servirez.
Soyez prest et obédient,
Doux et courtois et pacient...
Honnorez et maistre et maitresse
Oyez les sermons et la messe,
Quand vous pourrez, par leur licence
Dieu vous octroie grâce et science
En tout bien. Adieu mez amis... »

9° Sainte Geneviève veut bâtir une église en l'honneur de saint Denys. Elle y trouve beaucoup de difficultés. Entre autres, on lui représente qu'on n'a point de chaux. Elle ordonne aussitôt à deux hommes d'aller à Paris, sur le grand pont, et de lui rapporter ce qu'ils y entendraient dire. Ils y rencontrent deux bourgeois, dont l'un disait à l'autre que, sous Montmartre, on venait de découvrir deux fourneaux de chaux. La sainte envoie chercher et fait travailler les ouvriers. Ils se sentent bientôt pressés par la soif : on va chercher des barils d'eau ; sainte Geneviève les change en vin...

10° Un boiteux, un hydropique, un bossu, un fiévreux, un aveugle et quelques autres malades font à sainte Geneviève le récit des différents maux qu'ils souffrent. Par ses prières, elle obtient de Dieu leur guérison : ils s'en retournent tous chez eux, en chantant les louanges du Seigneur.

11° Une vieille débauchée vole les souliers de sainte Geneviève, et devient aveugle pour avoir commis ce crime. Elle vient demander pardon à la sainte, et recouvre la vue par son intercession : sainte Geneviève la prêche ensuite, lui fait voir toute l'horreur de la vie qu'elle mène, et enfin la convertit. La vieille, pénétrée des sages discours de sainte Geneviève, va se jeter aux pieds de l'évêque de Paris, lui fait sa confession générale, obtient l'absolution, et mène après la vie la plus exemplaire. »

GENEVIÈVE [Manuscrit de la Bibliothèque de *SAINTE*]. — M. Achille Jubinal a publié en 1837, à Paris, chez Téchener, place du Louvre, sous le titre de *Mystères inédits du xv^e siècle* (2 vol. in-8°), le contenu d'un manuscrit, signalé en 1768 dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage généralement attribué à la plume élégante du duc de La Vallière. (Dresde, Michel Groell, 1768, in-8°, 3 vol.)

Le manuscrit et l'édition de M. Jubinal contiennent : *Saint Etienne (Le martyre de)*. — *Saint Paul (La conversion de)*. — *Saint Denis (La conversion de)*. — *Saint Pierre et saint Paul (Le martyre de)*. — *Saint Denis (Le martyre de)*. — *Sainte Geneviève (Les miracles de Madame)*. — *Saint Fiacre (La vie de Monseigneur)*. — *Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ (La)*. — *Trois Rois (Le jeu des)*. — *Passion de Notre-Seigneur (La)*. — *Résurrection de Notre-Seigneur (La)*.

« M. Jubinal, a dit, avec sa légèreté habituelle, M. Villemain (*Journ. des Sav.* 1833, Avril, p. 205), dans les deux volumes de *mystères inédits* qu'il a... publiés, n'a compris que des pièces du xv^e siècle, et des pièces toutes religieuses... Ces drames, cu-

rieux dans leur forme grossière, n'offrent rien qui sorte du cadre de la légende dialoguée, rien qui se rapporte à la société politique du temps, rien qui, de près ou de loin, puisse donner l'idée de la tragédie nationale, comme on dit aujourd'hui. »

GEORGES (SAINT). — On lit dans le *Journal général de l'Instruction publique* (n° 70, 2 juillet 1835, p. 351) rendant compte du cours de M. Magnin, professé à la Faculté des lettres, 1834-1836, le fragment suivant d'une scène dramatique ayant trait à saint Georges.

« Voici une de ces légendes telle qu'elle était représentée dans le pays de Cornouailles à la fête de Noël :

(Entre le chevalier turc.)

LE CHEVALIER TURC. Ouvrez vos portes et laissez-moi entrer ; j'espère gagner votre faveur : que je sois vainqueur ou que je succombe, je ferai de mon mieux pour vous plaire à tous ; saint Georges est ici et jure qu'il entrera ; s'il le fait, je sais qu'il percera ma peau ; si vous ne croyez pas ce que je dis, que le Père Noël entre. Ouvrez le passage ! (Exit.)

(Entre le Père Noël [father Christmas].)

LE PÈRE NOËL. Me voici le vieux Père Noël, bien-venu ou non ; j'espère que le père Noël ne sera jamais oublié. Je ne suis pas venu ici pour rire ou pour plaisanter, mais pour avoir plein ma poche d'argent, et plein mon outre de bière. Si vous ne croyez pas ce que je vous dis, que le roi d'Égypte vienne ; et ouvrez-lui le passage !

(Entre le roi d'Égypte.)

LE ROI. Moi, le roi d'Égypte, je parais hardiment. Saint Georges, saint Georges, entrez, vous, mon fils unique, mon seul héritier. Entrez, mon fils Georges, et jouez admirablement votre rôle ; que tous ceux qui sont ici voient votre art merveilleux.

(Entre S. Georges.)

SAINTE GEORGES. Me voici moi, saint Georges. Je viens de la Grande-Bretagne. Je combattrai le dragon ; pour commencer mes merveilles, je lui couperai les ailes, il ne volera plus, je l'abattraï ou je périrai.

(Entre le dragon.)

LE DRAGON. Qui demande le sang du dragon ? qui appelle si haut et avec fureur ? Ce chien d'anglais osera-t-il tenir devant moi ? Je l'abattraï de ma main courageuse avec mes longues dents et ma mâchoire scorbutique.

(Combat entre saint Georges et le dragon ; celui-ci est blessé mortellement. Le père Noël appelle un docteur, le docteur guérit le dragon. Second combat dans lequel ce dernier succombe de nouveau.)

SAINTE GEORGES. Me voici moi, saint Georges ! digne et hardi champion, avec mon épée et ma lance, j'ai gagné trois couronnes d'or. J'ai combattu le fougueux dragon et je l'ai massacré ; par là j'ai obtenu la belle Sabra, la fille du roi d'Égypte.

(Le chevalier turc s'avance :)

LE CHEVALIER TURC. Me voici le chevalier turc, venu de la Turquie pour combattre ; ie combattrai saint Georges qui est mon ennemi.

SAINTE GEORGES. Où est le turc qui veut me résister ? Je le renverserai de ma main courageuse.

(Ils combattent, le chevalier turc est vaincu, et demande à être l'esclave de saint Georges ; ils combattent une seconde fois et le turc est tué.)

(Entre le géant Turpin.)

TURPIN. Me voici le hardi géant, Turpin est mou

nom; toutes les nations d'alentour tremblent à mon nom seul.

SAINTE GEORGES. En voici un qui ose te regarder en face et qui t'enverra bientôt dans un autre monde.

(Ils combattent, le géant est tué et ressuscité comme les deux précédents par le docteur auquel, pour toute récompense, suivant l'usage du théâtre, on donne un coup de pied et qu'on met à la porte.)

« Le père Noël finit par un appel à la bourse des spectateurs. »

GERMAIN (LE MYSTÈRE DE SAINT). — Ce mystère fut joué en 1452 aux fêtes de Pâques à Auxerre, dans l'église des Cordeliers, en présence de toute la ville. (L'abbé **LEBEUF**, *Remarques envoyées d'Auxerre*, le 6 décembre 1728. [*Mercur de France*, 1729, décembre, p. 2982].) M. Magnin, dans le cahier de Juin 1846 du *Journal des Savants*, examinant le théâtre du moyen âge, et ne trouvant pas de preuves pour que les mystères en langue française aient été représentés dans l'intérieur des églises, se demande si celui de saint Germain était latin ou *farci*, c'est-à-dire mélangé de latin et de français, ou tout écrit en français. « Peut-être, » conjecture-t-il, « l'église des Cordeliers ne servait-elle plus au culte? »

GOUVERT D'HUMANITÉ (LE). — Duverdiér, (*Bibliothèque française*, p. 635), donne la note suivante, répétée par les frères Parfait sous la date de 1538 (*Hist. du Théâtre fr.*; Paris, 15 vol., in-12, 1745, t. III, p. 151) :

Le Gouvert d'Humanité, composé par Jean d'Abundance, et imprimé à Lyon.

Voy. **ABUNDANCE (Jean d')**.

GRESBAN (ARNOUL et SIMON). — Le nom des frères Arnoul et Simon Gresban est rattaché pour jamais à l'histoire des grands drames de la Passion et des Actes des apôtres.

Leur temps est sinon incertain, du moins difficile à préciser. Simon survécut à Arnoul; l'un et l'autre ont vécu au milieu du xv^e siècle.

D'où étaient-ils originaires? De Picardie? nés à Compiègne? Pasquier les croyait du Mans.

Arnoul aurait été chanoine au Mans.

Simon, moine de saint Richer, en Ponthieu, fut secrétaire de Charles d'Anjou, duc du Maine.

La rareté des documents sur les Gresban, ou Gréban, fait qu'on croirait écrire l'histoire de quelque auteur mystérieux du viii^e ou du ix^e siècle.

Arnoul a révisé la *Passion*; Simon a mis la dernière main aux *Actes des apôtres*. — Voy. **PASSION (La)**. — **ACTES DES APÔTRES (Les)**.

GRINGOIRE (PIERRE). — M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères*, à propos du saint Louis, a donné sur Gringoire les détails suivants :

« Pierre Gringore ou Gringoire, cet enfant sans souci, tour à tour saltimbanque ambulante, et entrepreneur de farces et *sotties* sous Charles VIII et Louis XII, héraut d'armes du duc de Lorraine, dans le duché

de qui il était né, rimeur ascétique plus tard et dévot sincère; à la fin poète tragique, mais connu seulement jusqu'aujourd'hui par quelques farces de sa jeunesse, dans l'une desquelles il avait joué lui-même aux halles de Paris, le Pape Jules II, alors en guerre avec la France... » (P. 304). Dans ses écrits, « il n'épargnait personne, frappait à droite, à gauche, partout... Dans une de ses farces, intitulée le *Jeu du Prince des sots*, où il jouait le premier rôle, il dit, en s'adressant au public :

Honneur, Dieugard les sots et les sotties :
Benedicite ! que jen voy!

« ... Mais ses traits sont lourds, il faut en convenir... Il y a peut-être un peu plus de finesse dans le dialogue de la *Sotise du Nouveau Monde*; mais le sujet, assez obscur aujourd'hui, demanderait un long et froid commentaire... » (P. 305-306.)

« Les farces de Gringore, grâce aux travestissements des acteurs, et à la malignité du public, obtinrent plus de succès que leur auteur d'estime. Il n'avait laissé que la réputation d'un bouffon satirique... » (P. 308.)

« En vain, pour se débarbouiller de son plâtre et de sa farine, le *Prince des sots* se plongea-t-il dans les sources pures de l'Écriture sainte; sa *Paraphrase des sept très-précieux et notables pseauxes du royal prophète David*, et ses *Heures de Notre-Dame traduites en francoys et mises en rhythmes*, ne sont aujourd'hui connues que des amateurs de livres rares.

« Il est probable néanmoins que ces travaux de conscience procurèrent à Gringore (outre l'honneur d'être enterré après sa mort à Notre Dame) d'estimables relations... » (P. 309.)

M. O. Leroy appuie cette conjecture sur la demande de la *confrérie de Saint-Louis* qui donna lieu à Gringore d'écrire la *vie monseigneur saint Loys*.

Le même critique, dans ses *Epoques de l'histoire de France* (Paris, 1843, in-8°, ch. 9, p. 393-400. A propos de l'article consacré par M. Villemain dans le *Journal des Savants* (Avril 1838) aux *Etudes sur les Mystères*, est revenu sur l'auteur obscur encore de la *vie de saint Louis*.

« Il ne faut pas douter, » dit-il, « que le nom de *Gringore* n'ait contribué à laisser, plus de trois cents ans, dans l'oubli complet où nous l'avons trouvé, le manuscrit de ce long drame... »

Et un peu plus haut :

« Un devancier de Marot, un poète qui, avant son dernier ouvrage, qu'un hasard heureux nous a fait connaître, n'était, par ses premiers pas sur des tréteaux, arrivé jusqu'à nous que sous des traits grotesques, Gringore, qui avait eu aussi la prétention de réformer son siècle, mais par le ridicule, lui, ce poète de Louis XII, s'était aussi trouvé dans sa carrière satiriquement scandaleuse, associé aux enfants sans-souci. Le vaurien qu'il a mis en scène (dans le *mystère*

tère de saint Louis) y est peint d'après nature et avec un talent qu'on admirerait dans Regnard... » (O. LEROY, *Epoques de l'hist. de France*; Paris, 1843, in-8°, p. 370.)

GUILLAUME ERMITE (SAINT). — La vie

de saint Guillaume ermite n'est connue que par une mention fort incertaine de de Beauchamps. (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., T. 1^{er}, p. 228.)

H

HERESIE ET L'EGLISE. — Cette moralité du xvi^e siècle a été éditée, d'après le manuscrit du fonds La Vallière, n° 63 de la Bibliothèque impériale, dans le *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux...*, tiré à 76 exemplaires..., par MM. Leroux de Liney et Fr. Michel, Paris, Técheuer, 1837, petit in-8°, 4 vol., t. III. Nous ne saurions décider si cette petite pièce a été destinée à la représentation; peut-être serait-il plus exact de n'y voir qu'un dialogue philosophique de forme antique. Le titre est ainsi conçu: *Heresye et l'Eglise, moralite, a vi, personages, c'est a scauoir: Heresye, Frere Simonye, Force, Scandale, Proces, l'Eglise.*

Elle n'occupe que dix pages de l'édition Técheuer.

M. O. Leroy a considéré comme hostile à l'Eglise le drame d'*Hérésie*, et le rapproche de la *Farce des théologastres*, pétillante d'esprit, et dont le but serait à peu près le même. « L'Eglise, dit-il, se renfermant souvent dans sa puissante force d'inertie, se contentait d'opposer à ses ennemis ses portes d'airain, contre lesquelles l'enfer ne doit point prévaloir. Et ce n'était pas seulement en figure, mais en réalité, qu'elle avait fréquemment fermé ses portes et celles de ses écoles à ses adversaires, quand elle avait eu trop à s'en plaindre; de sorte que la pièce allégorique, dont nous allons parler, pouvait être prise aussi au sens propre. » (*Epoques de l'histoire de France*; Paris, 1843, in-8°, p. 377.)

Il est évident que M. O. Leroy a commis une erreur: la *Farce des théologastres* est une pièce toute protestante; nous ne voyons rien dans la moralité d'*Hérésie* qui ait un caractère d'hostilité contre l'Eglise.

L'Eglise est attaquée par l'Hérésie, la Simonie, la Force, le Scandale et le Procès, qui veulent pénétrer dans son sein; elle se défend avec douceur dans l'intérieur inexpugnable de son fort.

HERESYE.

Gy veuil entrer

EGLISE.

La clef y conuyent raoustrer
Car el est faulce. . .

HERESYE.

El est de fin fer d'Alemaigne
La clef, ie m'en raporte a France

(174) M. l'abbé Labouderie a fait observer que, dans le passage de S. Luc (ii, 10, 11, 12) les mots latins que nous rapportons en petites capitales ne se

L'EGLISE.

C'est clef d'iniure, clef d'oultrance,
Clef violente qui ront tout;
Clef qui ne peut venir a boult
De ce qu'il a commence
Clef d'un fol, clef d'un infence,
Clef d'ipocrites et de bigos,
Clef d'un grenier plein de fagos. . .

Pressée furieusement par ses ennemis,
elle ouvre l'huis et ne fait que se montrer:
déjà tous ont disparu ou se sont soumis.

SCANDALLE.

Nous sommes tous confus, ma dame;
Prenez nous en miséricorde.

L'EGLISE.

En concluant, ie vous l'accorde
Devant cette noble assistance;
Contre moy faire resistance
Entrer dedens par violence,
Il ne se peut pas faire ainsy. . .

HÉRODE ou l'*Adoration des Mages*. — Le drame d'*Hérode*, du xii^e siècle, est l'un des dix mystères du précieux recueil du xiii^e siècle, dont nous avons donné la description et l'histoire, sous le titre de Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire. — *Voy. SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (Manuscrit de)*.

PERSONNAGES.

L'ENFANT JÉSUS.

L'ANGE.

PREMIER MAGE.

SECOND —

TROISIÈME —

HÉRODE, roi des Juifs.

LE FILS D'HÉRODE.

UN ÉCUYER.

LE CHŒUR DES ANGES.

LES BERGERS.

LES INTERPRÈTES OU ORATEURS.

LES SCRIBES.

LES FEMMES.

LES NOURRICES.

LE PEUPLE.

LE CHŒUR.

LE CHANTRE.

Livret de la représentation d'Hérode.

SCÈNE I^{re}.

(Hérode et les autres personnages étant placés, un ange apparaît dans les cieux, environné d'une multitude d'autres. A son aspect, les bergers sont saisis de stupeur. Il leur annonce le salut au milieu d'un profond silence.)

L'ANGE. N'ayez peur, Bergers, je vous apporte une heureuse et grande nouvelle, propice également à tous les hommes, c'est qu'aujourd'hui est né le sauveur du monde, dans la cité de David, et reconnaissable à ceci que vous trouverez l'enfant roulé dans des langes et placé dans la crèche, entre deux animaux (*in medio duum animalium*) (174).

(Soudain toute la multitude des anges dit avec l'Ange.)

trouvent dans les textes ni des Évangiles, ni des évangiles apocryphes, ni des Pères de l'Eglise.

LES ANGES. Gloire dans les cieux à Dieu et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (S. Luc, II, 14).

SCÈNE II.

(*Les bergers se lèvent, et approchent en chantant TRANSEAMUS, etc., jusqu'auprès de la crèche, disposée à la porte d'un monastère.*)

(*Transeamus usque Bethleem ut videamus hoc Verbum quod factum est quod FECIT Dominus ET ostendit nobis. . . (Luc. II, 15.)*)

DEUX FEMMES. (*Qui gardent la crèche, interrogent les bergers.*) Que cherchez-vous, bergers ? parlez.

LES BERGERS. C'est le Seigneur Christ, le Sauveur, qu'un ange en nous l'annonçant nous a dépeint comme un petit enfant enveloppé dans des langes.

LES FEMMES. Voici ce petit enfant, et Marie sa mère, dont le prophète Isaïe a dit, il y a bien longtemps : une vierge concevra et mettra au monde un fils (Is. VII, 14).

LES BERGERS s'agenouillent et adorent l'enfant. Salut, roi des Siècles ! (*Ils se lèvent et parlant à ceux qui les entourent, invitent la foule à adorer l'enfant.*) Venez, venez, venez ! Adorons le Seigneur qui est notre salut.

SCÈNE III

(*A ce moment, les mages sortant de leurs coins, c'est-à-dire de leurs royaumes, se réunissent devant l'autel, au lever de l'étoile; en marchant le premier dit :*)

LE PREMIER MAGE. L'étoile est moins brillante.

LE SECOND. Le prophète avait annoncé le Sauveur à venir.

(*Rangés sur le côté, celui de droite dit à celui du milieu : QUE LA PAIX SOIT AVEC TOI, Ô MON FRÈRE ! et celui du milieu répond : LA PAIX SOIT AUSSI AVEC TOI ! et ils s'embrassent; celui du milieu se tourne alors vers celui de gauche et fait de même: celui de gauche en agit de même avec celui de droite. Chacun d'eux se salue.*)

LE MAGE DE DROITE, à celui au milieu. Que la paix soit avec toi, ô mon frère

(*Chacun répond : LA PAIX SOIT AVEC TOI !*)

(*Ils se montrent l'étoile.*) Voici l'étoile, l'étoile, l'étoile.

(*L'étoile se mettant en marche, ils la suivent.*) Allons, cherchons le roi des Juifs, pour lui offrir nos présents, l'or, l'encens et la myrrhe, selon les termes de l'Écriture : Tous les rois l'adoreront et tous les peuples le serviront. (*Arrivés auprès du peuple, ils font des questions.*) Habitants de Jérusalem, répondez-nous ! où est celui qu'attendent les nations ? où est ce roi de Jérusalem à peine né ? où est celui que des signes célestes nous ont invité à adorer ?

SCÈNE IV.

(*Hérode en les voyant, envoie vers eux un héraut.*)

LE HÉRAUT. Quelle nouveauté, quels motifs vous ont attirés dans ces régions inconnues ? Où allez-vous ? quel est votre pays ? en quel lieu habitez-vous ? apportez-vous la paix ou la guerre ?

LES MAGES. Nous sommes Chaldéens, nous apportons la paix, nous cherchons le Roi des rois, dont la naissance est annoncée par une étoile plus brillante qu'aucune autre.

LE HÉRAUT, retournant au roi et l'ayant salué. Vive le Roi, à jamais !

HÉRODE. Ma faveur te garde !

LE HÉRAUT. Seigneur, il y a ici trois hommes inconnus, venus d'Orient, et cherchant un roi nouveau-né.

HÉRODE, envoie ses interprètes aux Mages. Bons interprètes, cherchez quels sont ces rois, dont la venue en ces lieux nous a déjà été annoncée par la renommée.

LES INTERPRÈTES, aux Mages. O rois, sur l'ordre de notre prince, nous venons vous demander pourquoi chacun de vous a quitté son pays, et d'où il est venu.

LES MAGES. Nous sommes venus chercher respectueusement un Roi, auprès duquel une étoile nous conduit, et à qui nous avons des présents à offrir.

LES INTERPRÈTES, à Hérode, de retour auprès de lui. Ce sont des rois d'Arabie, qu'un astre conduit auprès d'un roi à peine né, avec de triples présents.

HÉRODE, envoyant le Héraut aux Mages. Ordonnez leur de se présenter devant moi, afin que j'apprenne en détail qui ils sont, pourquoi ils viennent, et par quel étrange hasard ils nous cherchent.

LE HÉRAUT. Roi illustre, ton vœu va s'accomplir à l'instant.

LE HÉRAUT aux Mages. Les ordres du roi vous appellent auprès de lui, hâtez-vous.

LE HÉRAUT conduisant les Mages à Hérode. Voici les Mages, ils cherchent, sous la conduite d'une étoile, un roi qui est né

SCÈNE V.

HÉRODE aux Mages. Quel est le motif de votre voyage ? Qui êtes vous ? D'où venez-vous ? Répondez ?

LES MAGES. Un roi est le but de notre voyage. Nous sommes des rois d'Arabie. Nous sommes venus adorer ici un roi inconnu aux rois, qui vient de naître et qu'allait une vierge juive.

HÉRODE. Par quel signe êtes-vous assurés de la naissance de ce roi, objet de vos recherches ?

LES MAGES. C'est en Orient, par l'apparition d'une étoile, que nous avons connu sa naissance.

HÉRODE. Vous êtes bien sûrs que c'est un roi ? Parlez ?

LES MAGES. Notre aveu de ce roi est notre présence céans, si loin de notre patrie, avec ces dons mystérieux, ces triples présents, pour honorer un troisième Dieu.

(*Ils montrent les présents.*)

LE PREMIER dit : L'or, au roi.

LE SECOND. L'encens, au Dieu.

LE TROISIÈME. La myrrhe, à l'homme.

(*Hérode commande alors aux dévoués assis auprès de lui en habits de pages de faire approcher les scribes dispersés çà et là, et reconnaissables à leurs longues barbes.*)

HÉRODE. O mes dévoués, faites avancer les savants dans la loi, afin qu'ils cherchent dans les prophètes ce que signifie cet événement.

LES DÉVOUÉS aux scribes, en les amenant et en apportant les livres des prophètes. Docteurs de la Loi, venez aussitôt auprès du roi qui vous mande avec les livres des prophètes.

HÉRODE interrogeant les scribes. Docteurs, je vous demande ce que ces écrits peuvent contenir sur cet enfant

(*Les scribes feuillètent longtemps le livre, ils tombent enfin sur le passage prophétique, et montrant du doigt le livre au roi incrédule, ils disent :*)

LES SCRIBES. Seigneur, nous voyons dans ces lignes des prophètes cette prédiction de David : *Le Christ naîtra dans la cité juive de Bethléem.*

LE CHŒUR. *Bethleem non est minima...*, etc. (*Micée, v, 2; Matth. XI, 6.*)

(*Alors Hérode, transporté par la vue prophétique de l'avenir, et enflammé de fureur, jette au loin le livre; son fils, au bruit qui s'est fait, s'avance pour calmer son père, se tient debout devant lui et le salue.*)

SCÈNE VI.

LE FILS D'HÉRODE. Salut, ô mon illustre père ! salut, ô grand roi, maître en tous lieux et tenant seul le sceptre souverain.

HÉRODE. O mon fils bien-aimé, si digne du tribut de la gloire, et dont le nom retentit avec éclat dans les louanges royales, un roi est né, plus fort, plus puissant que nous, et je crains qu'il ne nous précipite en bas de notre trône royal.

LE FILS, avec dédain, et accumulant les coères sur sa tête. O mon père, laisse ton fils poursuivre cet enfant qui est né, et ce petit roi.

(Hérode renvoie les Mages chercher l'enfant, et il s'engage vis à-vis d'eux envers le roi qui est né.)

HÉRODE. Allez, et faites avec soin des recherches sur cet enfant, et quand vous l'aurez trouvé, au retour, faites-le-moi connaître, afin que, moi aussi, j'aie l'adorer.

(Les Mages, à peine dehors, sont précédés de l'étoile, jusque-là invisible aux yeux d'Hérode; ils se la montrent et se mettent en marche. A l'aspect de l'étoile, Hérode et son fils tirent leurs épées d'un air menaçant.)

LES MAGES chantant : Voici l'étoile orientale dont la lumière nous guide.

SCÈNE VII.

LES BERGERS revenant de la crèche, chantent gaie-ment : O Roi du ciel!

LES MAGES aux bergers. Vous l'avez vu?

LES BERGERS. Tout ce que l'ange nous avait dit sur cet enfant s'est vérifié : nous avons trouvé l'enfant roulé dans des langes et dans la crèche, au milieu de deux animaux.

(Les bergers s'en vont, et les Mages, suivant l'étoile, approchent de l'étable.)

LES MAGES chantant. Combien sont peu de choses, dans leur immensité, le ciel, la terre et les mers infinies! L'enfant est là, sorti du sein d'une Vierge, couché dans une étable, ainsi que l'avaient annoncé tous les prophètes; auprès de lui, le bœuf et l'âne. Et l'étoile brillante apparaît, pour fournir ses services à ce Seigneur que Balaam avait prédit devoir naître de la nation juive; et l'étoile brillante inonde nos yeux de l'éclat de ses feux, pour nous conduire miraculeusement, resplendissante, vers ce berceau.

LES NOURRICES parlant aux Mages, dès qu'elles les ont vus. Quels sont ces hommes qui s'avancent vers nous sous la conduite d'une étoile, et qui apportent des objets inconnus?

LES MAGES. Tels que vous nous voyez, nous sommes les rois de Tharse, d'Arabie et de Saba; nous apportons des présents au Christ qui est né, au Seigneur Roi, auprès duquel nous sommes venus, sous la conduite d'une étoile, et pour l'adorer.

LES NOURRICES, montrant l'enfant. Voici l'enfant, voici celui que vous cherchez; adorez-le aussitôt, car il est le Rédempteur du monde.

LES MAGES. Salut! Roi des siècles! Salut! Dieu des Dieux! Salut! Sauveur des morts.

(Les Mages se prosternent, adorent l'enfant, et lui offrent leurs présents.)

LE PREMIER MAGE. O Roi, prends cet or; l'or est le symbole des rois.

LE SECOND. Prends la myrrhe; la myrrhe est le symbole des tombeaux.

LE TROISIÈME. Prends l'encens, car tu es vraiment Dieu.

(La cérémonie accomplie, les Mages s'endorment devant l'étable, jusqu'au moment où un ange apparaissant au-dessus d'eux, les prévient dans leurs rêves de s'en retourner dans leur pays par un chemin autre que celui de leur venue.)

L'ANGE. Les prophéties sont entièrement accomplies. Allez, prenez un autre chemin, pour n'être pas punis comme délateurs d'un si grand roi.

LES MAGES s'éveillant. Dieu soit loué! Levons-nous, et comme nous en avertit la vision de l'ange, chan-

geons de chemin, pour cacher à Hérode notre visite à l'enfant.

LES MAGES s'en vont par un chemin différent, pour n'être pas rencontrés par Hérode. Ils disent : O merveilleux rapports! ô création universelle! (S'adressant au chœur). Frères, soyez dans la joie, le Christ est né pour nous, un Dieu s'est fait homme.

LE CHŒUR entonnant : Te Deum, etc.

HILAIRE, DISCIPLE D'ABAILARD. — André Duchesne publia, pour la première fois, en 1616, une pièce de vers tirée des œuvres d'Hilaire (*Abælardi Opera*, p. 242.) Mabillon donna, en 1713, dans les *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V, p. 315, la Vie de cet auteur. Depuis lors, il n'était plus question d'Hilaire, lorsque, en 1838, M. Champollion Figeac en édita les œuvres complètes.

On n'a sur Hilaire d'autres renseignements que ceux que lui-même a donnés dans diverses pièces de ses vers. Son nom n'est ainsi connu que par lui-même. Mabillon l'a fait anglais d'origine, en s'appuyant sur ce qu'il raconte la vie d'une recluse anglaise, qui mourut en Anjou, et sur ce que quatre de ses Épîtres sont adressées à des personnages originaires d'Angleterre. Il serait venu d'Angleterre en France, pour entendre Abailard, dont il se dit le disciple, et qu'il cite souvent. Il vécut donc dans la première moitié du xii^e siècle.

Les conjectures de Mabillon ont été confirmées par l'autorité, soit de M. Champollion-Figeac, éditeur des *OEuvres d'Hilaire*, soit de M. Paulin Paris, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 627-630)

M. O. Leroy, dans ses *Epoques de l'histoire de France* (Paris, 1843, in-8°), en a fait un hérésiarque, en ce sens au moins que, dans le temps même des efforts de l'Eglise pour maintenir la langue latine, il avait introduit des mots français dans les pièces rimées qui restent de lui, et même parce que, dans un de ses drames, il avait tenté de saper quelques-uns des dogmes. (p. 72.) Les trois pièces de cet auteur auraient été représentées. (*Ib.*, p. 78.)

Les *OEuvres d'Hilaire* sont restées très-longtemps inconnues. Depuis 1713, époque où Mabillon en avait consulté le manuscrit, ce précieux recueil avait disparu. M. Guérard le reconnut en 1837, et la Bibliothèque du roi en fit l'acquisition, dans la vente de la bibliothèque de Rosny. Il renferme :

1° Quinze pièces de vers, parmi lesquelles sont trois mystères : 1° le *Lazare*; 2° le *Saint-Nicolas*; 3° le *Daniel*.

2° Une Interprétation mystique du nom de Jérusalem, attribuée à Hilaire par son éditeur.

3° Une Charte satyrique, écrite d'une autre main.

M. Champollion-Figeac en a donné une édition unique jusqu'à présent, sous le titre de *Hilarii versus et ludi*, Paris, Téchener, 1838, in-8°, de xv-61 pages

Cette édition ne contient que les 15 *Pièces de vers* et l'*Interprétation mystique*; la *Charte satyrique*, presque contemporaine de

Oeuvres d'Hilaire, a été publiée par le même érudit, dans la *Collection des documents relatifs à l'histoire de France (Lettres des rois, reines, etc.)*.

HOMME FRAGILE (L). — Cette pièce, datant du xvi^e siècle, a été éditée d'après le manuscrit, fonds La Vallière, n^o 63, de la Bibliothèque impériale, dans le *Recueil de farces, moralités, sermons joyeux...*, tiré à 76 exemplaires..., par MM. Leroux de Liney et Fr. Michel; Paris, Téchener, 1837, petit in-8^o, 4 vol., t. III, n^o 51. Il est difficile de décider si jamais elle a été destinée à la représentation : néanmoins nous pencherions à croire que, de même que beaucoup d'autres pièces du même genre, elle n'est qu'une sorte de dialogue de forme antique. Le titre est ainsi conçu :

L'homme fragile, moralité a iv. personnages, c'est a scavoir : l'Homme fragile, Concupiscence, la Foy, la Grâce.

Elle occupe dix feuillets.

La *Concupiscence* tente l'*Homme* :

Je scay bien que vous fault, my dieux :
Plusieurs grans thrésors et richesses,
Habis braves et spécielx
Mains plaisans et délicieux
Et tous plains d'aubre gentilleses.
Scavoir : cinq cent mille fineses
Pour aquerer honneur des dames...

L'HOMME.

Ma mignonne, que ie vous ames
Voila tout ce que ie demandes.

Mais la *Loy* avertit l'*Homme*, le gourmande :

Tu scays que tu es creature
Du seigneur qui est tant puissant...
Contemne ses commandemens,
Maledictions et tourmens,
Famyne, maulx sur toi viendront ;
Tes bestes, vignes, grandz forments
Te seront pris et desfautront.
Tes terres plus ne porteront.

La *Foy* et la *Grâce* s'unissent à la *Loy*.

GRACE.

Cete foy de quoy ie l'exhorte
Ceste ferme foy chrestienne et vyue
Tousiours œuvre sans estre oysive...
Par ceste foy les saints prophetes
Ont chosses admirables faictes...

L'*Homme* s'humilie :

A tous ie prie
D'ensuyvre Jessus qui nous crye.
Et concluons que sans la foy
Auecques la grâce de Dieu
Ne pouuons accomplir la loy

(175) On ne doit pas s'imaginer qu'une moralité si longue ait jamais été représentée dans un seul jour. Il en était de ces pièces comme des mystères, qui lorsqu'ils étaient plus étendus, se jouaient à différentes journées.

(176) Justice divine paraît ici armée de *trois grands dards, l'un vermeil, le second noir, et le troisième de couleur pâle, signifiants Guerre, Mortalité, Famine*. Au reste Simon Bourgoin, auteur de cette moralité, n'avait fait que paraphraser le sujet de celle du *Bien-Advisé et Mal-Advisé*. Voici ce qu'en dit Duverdier-Yauprivaz, pag. 1136. de sa *Bibliothèque française*.

Mais par la foy fermement ie croy
Qu'erons tous en paradis lieu.
En prenant congé de ce lieu
Une chanson pour dire adieu.

Finis.

HOMME JUSTE ET L'HOMME MONDAIN (L). — Cette moralité composée dans le commencement du xvi^e a pour auteur Simon Bourgoin et non Bourgoïn comme l'ont à tort imprimé Duverdier et Lacroix du Maine. (Cf. les frères PARFAIT, *Hist. du Théâtre franc.*; Paris, 1735, 15 vol. in-12, t. II, p. 247.) Bourgoin était valet de chambre de Louis XII. Sa pièce parut en 1508 à Paris, chez Anthoine Vêrard. Il a composé aussi le *Traité de l'Epinette du jeune prince conquérant le royaume de Bonne Renommée*, imprimé à Paris, chez Michel Lenoir, 1514, in-folio goth. Duverdier critique le mauvais goût de ce poète. La *Bibliothèque du Théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière, (Dresde, 1768, in-8^o, 3 vol., t. I^{er}, p. 81) a fait mention de l'*Homme juste*.

Les frères Parfait (*Loc. cit.*, 1745, t. III, p. 112-124) ont donné de ce drame l'analyse suivante :

MORALITÉ DE L'HOMME JUSTE ET DE L'HOMME MONDAIN.

« C'est un in-4^o de 454 pages, et environ 36,000 vers, ou lignes de prose, à la fin duquel on lit ce qui suit (175) :

Cy fine ce présent Livre intitulé l'Homme Juste, et l'Homme Mondain, avec le Jugement de l'Âme dévote, et exécution de sa Sentence : imprimée à Paris le XIX. jour de Juillet mil cinq cens et huict, pour Anthoine Vêrard, Marchant Libraire, demourant audict Paris, devant la rue Neufre Nostre-Dame, à l'enseigne S. Jehan l'Evangéliste.

« La Terre produit deux enfants qu'elle conduit à Fortune et au Monde, pour en prendre soin. Ces deux-ci, après leur avoir donné un vêtement, les mènent à l'Eglise, qui les fait baptiser, par son fils Baptême, et les remet entre les bras d'Innocence, et de ses deux filles Enfance et Adolescence. Les quatre enfants jouent ensemble jusqu'au moment que Connaissance les vient séparer. Ceci ne se passe pas sans faire verser une abondance de larmes aux uns et aux autres.

« Ensuite Dieu prié par sa Bonté et sa Justice (176), ordonne à deux anges de veiller sur la conduite des Adolescents, et pour leur faciliter le chemin qui doit les conduire à salvation, il envoie en même temps toutes

« Simon Bourgoin, valet de chambre du roi, a composé *l'Homme juste et l'Homme mondain*, avec le *Jugement de l'âme dévote*, et l'exécution de la sentence : le tout par personnages, en nombre quatre-vingt-deux : imprimé à Paris, in-8^o, par Anthoine Vêrard 1508. Duverdier se trompe sur le format du livre qu'il annonce in-8^o, mais on ne peut qu'approuver le jugement qu'il donne des vers de l'auteur, qui non-seulement composait, comme il l'accuse, en rime gaffe, et mauvais termes, mais qui, lorsque sa verve, toute basse qu'elle était, ne lui fournissait pas, ne faisait aucune difficulté de s'exprimer en prose.

les Vertus sur la Terre. Mais Lucifer qui ne respire que leur damnation, fait sortir promptement tous les vices des Enfers.

« Ces deux hommes prennent des routes bien différentes, le Juste suivant les conseils de Connaissance et de Raison, suit le chemin du Salut : et le Mondain, ne voulant pas les écouter, se laisse entraîner par les vices. Quelquefois les Vertus s'approchent pour lui représenter son égarement, mais ce misérable craignant qu'on ne l'arrache aux plaisirs trompeurs qu'on lui promet de l'autre côté, prie instamment les vices de le délivrer des discours importuns des Vertus. Les Vices obéissent avec plaisir, et repoussent leurs adversaires d'une manière outrageante. Au bout de quelque temps, s'étant bien assuré de l'Esprit de l'Homme Mondain, ils veulent essayer de corrompre le Juste, qui déjà ébranlé, et incertain sur le parti qu'il doit prendre, s'écrie en fondant en larmes, et accablé de douleur :

L'HOMME JUSTE.

Hélas ! et comment dois je faire ?
Moi poure et meschant malheureux !
Je suis d'ennuy tant douloureux,
Et de souci tant langoureux,
Que je ressemble un poure homme yvre.

« Comme les Vertus s'avancent à son secours, il les supplie de chasser ces Vices, aux attraités séducteurs desquels il craint de ne pouvoir résister. Les Vertus connaissant sa faiblesse, frappent aussitôt sur les Vices, et les font retirer honteusement.

« Les Vices prennent la fuite, et vont retrouver l'Homme Mondain qui excité par folle Plaisance et Prodigalité, s'abandonne à leurs conseils. Ce misérable, aveuglé par Ignorance et la Chair, commence par s'enivrer avec Glotonnie. Perdicion profite de ce temps pour l'engager à passer la nuit avec Luxure. Le lendemain Paresse, pour l'empêcher de quitter la compagnie de cette impudique, lui fait apporter par Satan un bon déjeuner, apprêté par les mains de Glotonnie. L'après-dîner, Folle-Plaisance et Prodigalité, lui cherchant de nouveaux plaisirs, font présenter des cartes. Tromperie s'offre pour jouer, gagne tout l'argent que Prodigalité fournit au Mondain. Privé de ce secours, ce dernier joue sa robe avec le même malheur, et alors, devenant furieux, Colère lui fait vomir mille imprécations, et Envie lui inspire la pensée de se jeter sur Tromperie, pour lui arracher l'argent qu'il vient de perdre. Comme il ne peut y réussir, il appelle Avarice qui lui conseille, pour se rétablir, de s'adresser à Usure et Symonie. Par leur moyen, l'Homme Mondain est bientôt conduit à la roue de Fortune, et porté au lieu le plus éminent.

« Alors les Vertus, prenant pitié de son état déplorable, vont le trouver pour le retirer, s'il est possible, du chemin de perdicion : mais en vain, car les Vices l'obsèdent sans cesse, et l'empêchent d'écouter les Vertus. Celles-ci, se voyant rebutées, montent au Ciel et se jettent aux pieds du trône du Tout-Puissant, et le supplient d'é-

tendre sa Miséricorde sur ce pécheur endurci. Comme la Justice divine traverse leur dessein, elles s'adressent à la sainte Vierge, et obtiennent cette grâce par son moyen. Alors Dieu ordonne à Adversité, Nécessité et Pureté d'aller trouver Mondain, et l'obliger par une misère extrême, à chercher Repentance.

« Lorsque le Mondain les aperçoit, il implore le secours des Vices : Ceux-ci, loin de le défendre, ne font que rire de son désespoir, et, après l'avoir lié d'une grosse corde, ils l'abandonnent à ses mortelles ennemies. Le Démon, son conducteur, le lie aussi avec sa corde, et descend aussitôt aux enfers rendre compte à son maître du succès de ses tentations. Pour achever de perdre cette âme, Lucifer dépêche en diligence Larcin et Infâmeté, qui offrent leurs talents à l'Homme Mondain, et chassent Adversité et sa suite. Cette dernière, avec sa triste compagnie, va trouver l'Homme Juste, qui la reçoit avec beaucoup d'humilité, et prie Patience, Diligence et Labeur, de le consoler dans son affliction.

« Enfin Larcin, Infâmeté et Reproche conduisent leur proie à la Reine de Perdicion, et lui déclarent tous les vols et les actions honteuses qu'ils lui ont fait faire. Les Vices viennent aussi l'accuser de tous les péchés qu'il a commis par leurs conseils. Le Mondain au désespoir les accable de reproches et de malédictions : mais eux peu sensibles à ces discours superflus, se retirent. Il ne reste plus auprès de lui qu'Impatience, Desconfort, Désespérance, et Mallefin, qui lui attachent une corde au cou.

« En cet état, Raison et Connaissance viennent tenter un dernier effort, et prient le Seigneur de regarder ce misérable en pitié. Comme il s'abandonne entièrement à Désespérance, Dieu commande à sa Justice de faire mourir ce pécheur obstiné, et à Sapiance de le juger. La Justice divine ordonne à la Mort d'exécuter l'arrêt du Très-haut, la Mort obéit, la Terre s'empare du corps de l'Homme Mondain, tandis que les Diables emportent son âme, qui entre aux Enfers en vomissant un torrent de blasphèmes.

(Adonc tous les Dyables prennent l'Ame de l'Homme mondain.)

« La Terre et la Mort vont ensuite chercher l'Homme Juste, qui s'adresse d'abord à Confession, pour être absous de ses péchés. C'est dans ce moment que les Vices lui livrent de cruels assauts : mais sans s'ébranler, le Juste poursuit sa confession, et se jette ensuite dans les bras de Bonne-fin, ou frappé par la Mort, il rend son corps à la Terre, et son bon Ange conduit son âme au Ciel pour y recevoir son jugement. C'est ce qui compose la seconde partie de la moralité. »

(Et à tant fin la première Partie de ce Livre, et ensuyt la seconde, qui traicte du Jugement de l'Ame dévoté, avecques l'exécution de sa Sentence.)

« L'Âme du Juste, conduite par son Ange,

arrive à la porte du ciel chargée de deux besaces, chacune desquelles renferme un livre : l'un contenant tout le bien qu'il a fait dans le monde, et l'autre le mal qu'il y a commis. Elle trouve saint Pierre assis dans une chaire, assisté de saint Michel qui tient les balances de la Justice divine, et de sa Miséricorde. Le Diable vient aussi se présenter comme accusateur.

« D'abord la Justice prend les deux livres qui sont dans les besaces, et les met séparément dans les deux bassins de la balance. Malheureusement Le livre du Mal se trouve plus pesant. L'âme gémit et se désespère : Miséricorde la console, va la présenter au trône de Dieu même, dont voici la décoration : »

(*Miséricorde mayne l'Ame dévote ayant ses patinostres entre ses mains, en la compagnie des Sainctz. Et est à noter que Paradis sera faict au costé des Cieux, où sont les Juges, un peu assez loin. Et dans ledict Paradis (177) y aura la Trinité, Nostre-Dame, et les Sainctz suivant leur ordre (178) etc.... à qui l'Ame faict ses Oraisons.*)

« Lorsque l'âme a fait sa prière à chaque saint en particulier, Miséricorde la mène à la Vierge Marie, qui obtient sa grâce. »

(*Adonc Dieu baille à Nostre-Dame grace de Dieu, en façon d'une Lecture scellée comme un pardon.*)

« Miséricorde fort satisfaite de ses soins, ramène l'âme à saint Pierre, qui joignant la lettre de grâce au livre des bonnes œuvres, trouve que ce dernier bassin l'emporte sur celui du mal. Il ordonne cependant, qu'avant d'être reçue au paradis, cette âme ira expier le reste de ses péchés en purgatoire. On la conduit dans ce triste lieu, où Raison, Confort, Patience, et Espoir viennent l'y consoler. Et son bon ange, par un même motif, lui fait parcourir toutes les parties de ce lieu souterrain, et en premier lieu l'enfer, où il lui fait remarquer des damnés de tous états. Les vers suivants comprennent un petit abrégé de cette demeure, et nous présentent en même temps

(177) On voit par ce passage que nos anciens mettaient une différence entre les cieux et le paradis, et qu'ils regardaient ce dernier endroit comme le séjour particulier de la majesté divine et des saints.

(178) Voici l'ordre et les noms des saints et des saintes, à qui l'Âme dévote adresse ses prières. Les anges Chérubin, Gabriel, saint Jacques, saint Paul, saint Jehan l'Évangéliste, saint Andry, tous les apôtres, saint Jean-Baptiste, saint Estienne, saint Sébastien, saint Laurent, à tous martyrs, saint Nicolas, saint Claude, saint Anthoine, saint François, sainte Anne, la Madeleine, sainte Marguerite, sainte Katherine, sainte Barbe, sainte Apolline, sainte Genevieve, et à touz les saints et saintes.

(179) L'âme étant purement spirituelle, ne peut avoir de forme qui tombe sous les sens. Cependant, comme nos anciens poètes dramatiques en introduisaient assez communément, on leur pardonnera aisément de leur avoir attribué un corps capable d'être aperçu des spectateurs. Nous avons des exemples fréquents, que les âmes bienheureuses étaient représentées par des personnages couverts d'un grand voile blanc. Au lieu que celles des réprouvés paraissaient sous de longues robes noires ou couleur de feu. Cette idée leur parut apparemment la plus convenable, car ils ne pouvaient ignorer ce que leurs

un morceau de poésie assez difficile, et qui est peut-être le seul endroit passable de tout le poëme.

L'ANGE

En ceste montaigne et hault roc
Penduz au croc
Abbé y a, et Moyne au froc,
Empereur, Roy, Duc, Comte et Pape :
Bouteiller avecques son broc,
De joye à poc :
Laboureur aussy ô son soc,
Cardinal, Evesque, ô sa chappe.
Nul d'eulx jamais dela n'eschappe,
Que ne les happe
Le Dyable avec un ardent broc
Mys ilz sont en obscure trappe
Puis fort les frappe ;
Le Dyable qui tous les attrappe,
Avec sa rappe,
Au feu les mettant en un bioc.

« Après un détail particulier (179), l'Ange fait passer l'Âme dévote par le limbe des petits enfants. Elle paraît fort touchée de leurs pleurs. Son conducteur la ramène au purgatoire, où elle n'est pas plutôt entrée, que l'Église arrive et apporte de la part des fidèles qui sont sur la terre, Prière et oraison. Par ce moyen l'âme délivrée des tourments, monte droit au séjour des bienheureux. »

HOMME PÉCHEUR (L'). — De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol. t. I^{er}, p. 232) a fait mention de l'*Homme pécheur*, la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 12), en donne une analyse très-succincte. Nous reproduisons la notice laissée par les frères Parfait dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 88-92):

MORALITÉ DE L'HOMME PÉCHEUR.

(*L'Homme pécheur par personnages, joué en la Ville de Tours (180). C'est à scavoïr la Terre et le Limon qui engendrent l'Adoles-*

prédécesseurs avaient écrit sur ce sujet. Sans vouloir entasser des citations, nous nous contenterons de rapporter le témoignage de Césaire, religieux du monastère d'Heisterbach, qui vivait sous le règne de S. Louis, et qui dans son tems, tant par la sainteté de sa vie, que par son érudition, passa pour l'ornement de l'ordre de Cîteaux. Ce religieux, dis-je, rapporte qu'un certain ecclésiastique étant décédé, son âme fut portée par les malins esprits aux lieux destinés pour son supplice : mais que peu de temps après, par la miséricorde de Dieu, elle fut remise dans son corps, qui ressuscita dans le moment même, au grand étonnement de tous ceux qui assistaient à ses obsèques. Je passe le surplus du récit, pour venir à la question que fait à l'auteur le novice Apollonius, qui paraît étonné que cet ecclésiastique depuis sa résurrection, n'ait rien dit de la figure, ni des facultés de l'âme. C'est ce qu'il n'a pas manqué de faire, répond Césaire : car il assura qu'une âme est figurée comme une boule de verre de forme sphérique, ayant des yeux sur toute sa circonférence, possédant au reste une entière connaissance de toutes choses. (CÉSAIRE D'HEISTERBACH, *Histoires mémorables*, liv. I, chap. 52, pag. 45; liv. IV, chap. 59, p. 244; et livre VII, chap. 46, p. 479.)

(180). La première édition de cet ouvrage fut

cent, et est à soixante-quatre personnages dont les noms s'ensuivent.)

LE LIMON DE LA TERRE	AVARICE.
commence.	LUXURE.
LA TERRE.	ENVIE.
L'ADOLESCENT.	GLOUTONIE.
LE MONDE.	IRE.
FOY.	PARESSE.
ESPÉRANCE.	L'HOMME PÉCHAN.
CHARITÉ.	COMPASSION.
DIEU.	LE PÉCHEUR.
SAPIENCE DIVINE.	CONCUPISCENCE.
MICHEL.	FINETTE.
GABRIEL.	CONTRITION.
RAPHAEL.	SATISFACTION.
LE BON ANGE.	CONFESSION.
RAISON.	MISÉRICORDIE.
FRANC-ARBITRE <i>habillé en</i>	LE PRESTRE.
<i>Roger Bon-tems.</i>	PÉNITENCE.
CONSCIENCE.	HUMILITÉ.
ENTENDEMENT <i>habillé en</i>	LARGESSE.
<i>Légiste.</i>	CHASTÉTÉ.
LUCIFER.	CHARITÉ.
SATHAN.	ABSTINENCE.
DÉMON.	PACIENCE.
BELPHEMOT.	DILIGENCE.
LE DYABLE.	PERSÉVÉRANCE.
PÉCHÉ	AUMOSNE.
SENSUALITÉ.	ORAI ON.
DÉSÈSPÉRANCE <i>de pardon.</i>	JEUNE.
HONTE.	AFFLICTION.
CRAINTE <i>de dire ses péchés.</i>	MALADIE.
ESPÉRANCE <i>de longue vie.</i>	LA MORT.
ORGUEIL.	ESPÉRANCE <i>de longue vie.</i>
	HONTE <i>de dire ses péchés.</i>

« Le fonds du sujet de cette moralité, est le même que celui du *Bien-Advisé et Mal-Advisé*. Ici le Limon de la Terre et la Terre forment un adolescent, qui passe successivement par tous les états de la vie, et suit, sans discernement, les vertus et les vices mentionnés dans le catalogue des personnages. Cet homme meurt enfin contrit, et fort bien confessé. Les diables qui s'attendaient à enlever son âme, crèvent de rage, et la moralité finit par la tempête qu'ils excitent aux enfers, pour tâcher de se consoler.

(*Adonc les Diables feront grants tonnoires, et tourmenteront lesdits vices, assavoir, Orgueil, Luxure, Envie, Ire, Paresse, etc.*)

« Lorsque la pièce est achevée, l'acteur qui est chargé de réciter le prologue, s'avance vers les spectateurs, et les exhorte à recueillir avec soin le fruit de cette morale.

LE PROLOGUE FINAL.

Nous prirons la trinité haulte
Qu'un chascun pécheur puisse faire.
Pénitence, qui sans deffaulte

donnée par Vêrard, en 1481, à la fin de laquelle on lit ces mots: « A l'honneur et à la louange de Notre Seigneur Jhésus-Christ, et de sa très-digne Mère, et de toute la Cour Célestielle de Paradis, a été fait ce Livre appelé l'Omme pécheur, n'agueres joué en la ville de Tours, et imprimé à Paris par Anthoine Verard, Libraire, demourant à Paris sur le Pont Nostre-Dame, à l'image Sainct Jehan l'Evangeliste, ou au Palais au premier Pilier devant la chapelle où l'on chante la messe de Messeigneurs les présidents. » In-fol. sur vélin avec des miniatures.

Il fut imprimé ensuite aussi in-fol. sous le même titre: « A Paris, par le petit Laurens pour vénérable homme Guillaume Eustace, Libraire, demou-

Soit poursuyte à cet exemplaire.
Seigneurs, ne vous venille desplaire,
Si faulte de faire, ou de dyre,
Avez apperceu, mais vous plaise,
Les supporter, sans rien mesdire.
Faire ne voudrions, ne desdyre
Chose qui ne fust à l'honneur
Et louange, sans contredire,
De Hiesu-Crist Nostre Seigneur,
Et d'un chascun poure pécheur,
Son instruction sa uitaire:
Extirpant péché, et erreur,
En charité très volontaire.
Et s'il vous plaist les faultes taire,
Du départir sommes émeuz,
Allons, de par Dieu, nous retrayre,
Chantant, *Te Deum laudamus.*

HOMME PRODUIT PAR NATURE (L').

— Du Verdier-Vauprivat, (*Bibliothèque française*, p. 586), avait eu entre les mains un exemplaire de *l'Homme produit par nature*. Il en donna le titre :

MORALITE DE L'HOMME PRODUIT PAR NATURE.

Moralité de l'Homme produit par Nature au monde, qui demande le chemin de Paradis, et y va par neuf Journées. — La première est de Nature à Péché. — La seconde, de Péché à Pénitence, passant par Libéral-Arbitre. — La troisième, de Pénitence aux Divins Commandemens. — La quatrième, des commandemens aux Conseils. — La cinquième, des Conseils aux Vertus. — La sixième, des Vertus aux Sept Dons du Saint-Esprit. — La septième, des Dons aux Béatitudes. — La huitième, des béatitudes aux fruits dudict Saint-Esprit. — La neuvième, des Fruits au Jugement et Paradis. — Imprimé à Paris in-octavo par Simon Vostre.)

Les frères Parfait fixèrent la date de cette moralité à l'an 1492, s'appuyant sur ce que *Simon Vostre*, l'éditeur, vivait à cette époque, et avouèrent n'avoir pu en découvrir un seul exemplaire. (*Hist. du Théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 92, 93.)

HONORAT (SAINT).— De Beauchamps, (*Recherches sur les Théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I°, p. 228), a donné, dans une liste de mystères, où se trouvent de nombreuses indications de légendes, très-difficiles à distinguer des drames, la mention d'une *Vie de saint Honorat en vers provençaux*.

HONORINE (SAINTE).— L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-*

— rant à Paris, tenant sa boutique en la Grant Salle du Palais, du costé de la chapelle de Messeigneurs les Présidents, ou sur les grands degrés par où on monte audict Palais du costé de la Conciergerie, à l'enseigne de Sainct Jehan l'Evangeliste. » La veuve feu Jehan Treperel, et Jehan Jeannot, rue Neuve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France, ré-imprimèrent cette moralité en 1529. Quoique ces trois différentes éditions ne soient que le même ouvrage, nous sommes obligés d'avertir, que quelques-uns se sont avisés de les prendre pour trois poèmes différents: ce qui est très-faux. Au reste, cette moralité peut contenir environ vingt mille vers. La poésie en est très-mauvaise.

normands (Caen, Manuel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 163), fait mention d'un *Miracle de sainte Honorine* qui aurait été représenté à Caen, vers 1513.

HOSTIE (SAINTE).—Voy. **STE-HOSTIE (La).**

HROTSWITHE.— Le monastère de Gandersheim, ou Gandesheim, comme on disait encore il y a un peu moins d'un siècle, fondé, ou plutôt restauré, en 852, sous les auspices de saint Benoît, par un des arrière-petits neveux de Witikind, le comte Ludolfe, plus tard duc de Saxe, qui entreprit cette œuvre pieuse à la prière d'Oda, sa femme, princesse de race franque; sécularisé seulement au commencement du XIX^e siècle, et dont la magnifique église, ainsi que les principaux corps de bâtiments, avec leurs dépendances, subsistent encore, est devenu une des glorieuses merveilles de l'Allemagne, depuis la découverte, vers la fin du XV^e siècle, des œuvres de la célèbre Hrotswithe.

La stupeur de Conrad Celtes, ou peut-être mieux Meissel, à qui le hasard mit sous la main le précieux manuscrit, fut inexprimable en lisant des vers de la prose latine d'une femme germane du X^e siècle : *Incredibili dictu quanto stupore*, etc. Deux choses arrêtaient Conrad (ou Chunrard) : l'élégance du style et la science de l'écrivain. Deux *renaissances* se rencontraient, s'admiraient et s'effrayaient de leur exacte ressemblance; la dernière enviait à sa devancière les intelligibles arguties de *Callimaque*, de *Paphnuce* surtout, et de *Sapience*.

Le nom de *Hrotswithe* a été orthographié fort diversement depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Conrad Celtes l'écrivit *Hrosvite*, Schurzfleisch lut *Hroswitha*, et Martin-Frid. Seidel *Roswitha*; les Bénédictins dans l'*Histoire littéraire* en firent *Rhotsvitha*, et M. Magnin, en dernier lieu, s'appuyant sur l'autorité du manuscrit, avec plus de poids pourtant que Schurzfleisch, (*Hroswithae... opera... Vitemb. Sax., 1717, in-4°, Præf., p. 2*), fait connaître, en France, la célèbre saxonne sous la forme germano-latine de *Hrotsvitha*.

Hrotswithe sortait à peine des ombres du moyen âge, que J.-Chr. Gottsched interpréta son nom sous la gracieuse rubrique de *Rose-Blanche*, et le charme de ces mots a eu assez de fortune, pour parvenir jusqu'à nos temps et partager les lettres, quoique peu après on eut remarqué, avec plus de perspicacité, que Hrotswithe elle-même avait fourni de son nom une interprétation bien différente, confirmée d'une manière irrésistible par Jacob Grimm.

*Ego CLAMOR VALIDUS Gandesheimensis,
Moi, la voix forte de Gandesheim.*

Elevée à l'école de l'ancienne littérature latine, et pourtant panégyriste des Othons, chantre de Gandesheim, à quel pays Hrotswithe devait-elle le jour, en quel temps avait-elle vécu?

L'Allemagne la proclama saxonne. Conrad Celtes, et les membres de la *Société celtique*, Johann. Dalburg, Henric. de Bunau, Olk. de Stein, Wilibald Byrkhamer, Io. Tholoph,

Henr. Groninger, Io. Verner, Martin Mellerstadt, Io. Stab, Sébastien Spreng émirent cette opinion. Elle fut défendue ou adoptée, durant les XVI^e et XVII^e siècles, et vers le commencement du XVIII^e, en Allemagne, en Angleterre et en France, par les deux Meibom, sur l'autorité de Henricus Bodo et de Johann Tritheim, par Io. Caspian, Lilius-Gregorius Gyraldus, Georgius Fabricius, Caspar Bruchius, Antoine Possevin, Gabriel Bucelin, Gérard-Jean Vossius, Bœcler, Casimir Oudin, William Cave et Elias du Pin.

Mais tout en l'admettant comme saxonne, Seidel, Saxius, Wachler la firent sortir d'une famille qui ne remonte pas, à beaucoup près, jusqu'au X^e siècle, et la nommèrent *Helena a Rossow* ou *Rosseo*.

Io. Henr. Bœcler et Christian. Kortholt (*Historia eccles., Nov. Testam., c. III, sect. X, p. 392*), la confondaient avec une abbesse de Gandersheim, qui, sous le même nom, avait gouverné, bien des années avant qu'elle fût née, le monastère où Hrotswithe ne fut jamais que simple religieuse.

Enfin, l'anglais Laurent Humphrey suscita, au delà du Rhin, la plus vive polémique en tentant d'arracher à l'Allemagne cette gloire nationale. Il affirma qu'elle n'était autre que Hilda Heresvida, dont le nom et la science nous ont été rapportés par Bêda, et qui, de race royale, fille du roi Ethwin, était morte, au VII^e siècle, abbesse de Streanshale, (auj. *Witeby, Withby*), après une vie remplie des plus étonnantes vicissitudes qu'attestent sa présence momentanée à Gandersheim comme religieuse.

Il n'était en effet, rien moins que certain encore que Hrotswithe eût vécu au X^e siècle. Bœcler et Kortholt avaient reculé son âge aux dernières années du siècle précédent, et parmi ceux qui voulaient qu'elle fût morte à la fin du X^e, nul ne s'accordait sur la date, Dupin fixant cette mort à l'an 973, Onuphrius, Vossius, Gottfrid Olearius et Oudin en 970, Possevin en 990; le vieux Tritheim lui-même, après avoir, dans ses *Annales Hirsaugiennes*, affirmé qu'elle n'avait pas dépassé l'an 971, s'était contredit dans son *Catalogus illustrium virorum*, où il avait fait vivre Hrotswithe après l'an 1000. Enfin, Charles du Fresne soutenait que l'illustre écrivain appartenait aux révolutions littéraires du XII^e siècle, n'étant morte que vers 1120.

Avant son entrée à Gandersheim, Hrotswithe était absolument inconnue; ni sa famille, ni sa naissance, ni sa jeunesse ne sont parvenues jusqu'à nous. Tout ce qu'on sait d'elle, c'est qu'elle était à Gandersheim vers l'âge de vingt-trois ans, et que ce fut probablement vers ce temps qu'elle commença d'étudier. Ses études furent dirigées par une autre religieuse, nommée Rikkarde et par l'abbesse Gerberge II.

C'est à tort, selon M. Magnin, qu'on a voulu, outre le génie littéraire, lui donner le génie musical; car rien dans les écrits de Hrotswithe, ni dans les biographies an-

ciennes qui subsistent d'elle, ne justifie l'allégation de Schilling. (*Universal lexicon der Tunskunt... Encyclopédie musicale*; Stuttgart, 1834-1839, 6 vol. in-8°.)

Il a été publié un portrait d'elle, qui n'a rien d'authentique, par Leucfeld et Schurzfleisch, dans le *Fortgesetzte sammlung von al. und neuen theolog sachen*; Leips., 1732. (*Diarium theologicum*); Wieland, dans le *Der neue deutsche Merkur (Mercure allemand)*, Weimar, avril 1803, t. I^{er}, p. 258, et Frédéric Seidel (*Icones et Elogia*) ont reproduit cette image.

Hrotsvithe a laissé huit légendes, six pièces de théâtre, un panégyrique et un poème en vers. Ses légendes sont : l'*Histoire de la Nativité de la Vierge Marie*, l'*Histoire de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, la *Passion de saint Gandolfe*, le *Martyre de saint Pélagé, à Cordoue*, la *Chute de Théophile*, la *Conversion d'une esclave*, la *Passion de saint Denys* et celle de *sainte Agnès*. Ses pièces de théâtre sont intitulées : *Gallican*, *Dulcitus*, *Callimaque*, *Abraham*, *Paphnuce*, et *Sapience*. On a encore d'elle le *Panégyrique des Othons* et un chant sur *Les origines de Gandesheim*. — Casimir Oudin s'est trompé en lui attribuant, en outre, l'*Itinéraire* et la vie de saint Willibald ou Wunibald (cf. Surius, décembre), et Schurzfleisch a relevé ces erreurs.

Un manuscrit principal de ses œuvres est parvenu jusqu'à nous; il est conservé à la bibliothèque de Munich. Il n'y a pas à douter que ce ne soit celui dont se servit Conrad Celtes, et dont il dit : « En visitant un couvent de Bénédictins, j'y trouvai un très-ancien manuscrit en lettres gothiques, et d'une main de femme. » (*Oper. Hrotv.*; Norunberg, 1501, in-fol., p. 2, verso.) Mais Conrad Celtes avait caché avec soin l'origine du manuscrit. Jean Aventin supposa, dans sa *Préface du voyage de l'empereur Henri IV*, que ce devait être le même qu'un autre existant de son temps au monastère de Saint-Emmerand, à Ratisbonne, dans la bibliothèque duquel Conrad avait puisé le plus grand nombre de ses textes. Plus tard, on signala à Schurzfleisch un autre manuscrit de Hrotsvithe dans l'abbaye de Riddaghusan. Ce manuscrit ne s'y trouva pas. Un manuscrit plus récent que celui de Munich, et qui, parmi d'autres pièces, contient le poème sur les *Origines de Gandesheim*, a été et mis à profit par M. Pertz.

La première édition des œuvres de Hrotsvithe, format petit in-fol., n'est point paginée. On lit au premier feuillet : *Opera Hrotsvite, illustris virginis et monialis, germane, gente saxonica orte, nuper a Conrado Celte inventa*, titre qui est suivi de la table des œuvres de Hrotsvitha. Au dernier feuillet : *Impressum Norunbergæ sub privilegio sodalitis Celticæ a senatu Rhomani imperii impetratæ. Anno quingentesimo primo supra millesimum*. Au verso du premier feuillet, on voit une magnifique gravure sur bois, qui n'a point été reproduite encore et qui représente Conrad Celtes ou Meisel offrant son

édition des *Oeuvres de Hrotsvitha* à Frédéric, duc de Saxe et électeur du Saint-Empire romain. Le second et le troisième feuillet contiennent une préface de Celtes, écrite pour le duc Frédéric. Selon la coutume du xvi^e siècle, on trouve ensuite diverses pièces de vers adressées au savant auteur, soit par le président de la société celtique, Johann Dalburg, évêque de Worms, soit par d'autres membres de la société ou par des amis. Ces pièces occupent le verso du troisième feuillet et le recto du quatrième. Au verso du quatrième feuillet, une autre gravure sur bois, très-belle et très-curieuse, qui représente évidemment Hrotsvitha elle-même, offrant, en présence de l'archevêque, le manuscrit de ses œuvres au Pape Jean XIV, avec qui elle aurait eu, suivant quelques-uns de ses biographes, de longues relations. Au cinquième feuillet, commencent les œuvres de Hrotsvitha. M. Magnin a critiqué, avec raison, Conrad Celtes pour avoir interposé l'ordre du manuscrit de Munich, base de toutes les éditions, et pour avoir donné le *Livre des comédies* avant le *Livre des légendes*. Cinq autres gravures sur bois complètent l'édition de 1501, que l'on trouve folios 10 recto, 12 verso, 15 verso, 19 recto, 23 verso. L'édition entière se compose de 82 feuillets; la bibliothèque de l' Arsenal, 3667 B, en possède un exemplaire qui a appartenu à de Beauchamps, auteur des *Recherches sur les théâtres*, dont la signature se trouve au recto du premier feuillet.

La seconde édition existante des œuvres de Hrotsvitha porte pour titre : *HROSWITHÆ, illustris virginis natione Germanicæ, gente Saxonica ortæ, in monasterio Gandesheimensi quondam religiosæ sacerdotis, OPERA, partim soluto, partim vincito sermonis genere ab ea conscripta duobus abhinc sæculis a Conrado Celte formis primum expressa, nunc denuo, multorum rogatu, ad usum publicum recognita, et ab inficeto scribendi more repurgata, CURA ET STUDIO HENRICI LEONARDI SCHURZFLEISCHII. Accessit ejusdem Præfatio, cum adjecto indice. VITEMBERGÆ SAXONUM, APUD CHRISTIAN. SCHRÖDTERUM, ACAD. TYP. ANNO MDCCVII*. M. Magnin a relevé l'incorrection de cette date, et l'a reportée à 1717. Ce livre est dédié à Henriette-Christine, duchesse de Brunswick et abbesse de Gandesheim; elle contient lvi-232 pages, plus la dédicace de 8 pages et un index de 24 pages, de format in-4°. On y trouve successivement une préface de Schurzfleisch, la préface en prose de Conrad Celtes, les pièces de vers des savants amis de Celtes, la *Vie de Roswitha* par Henri Meibome l'ainé, et un index grammatical des termes et des mots latins singuliers employés par Hrotsvitha. Ce travail de Schurtzfleisch reproduit, quant au texte, sauf quelques variantes dont on n'a pas la clef, l'édition de Celtes avec une très-grande exactitude.

Le Panégyrique des Othons a été imprimé, en outre, dans le *Collect. scr. Germanic.*; Hanoviæ, 1619, et Francofurt., 1621 de *Just. Reuber.*; dans le *Hist. Witickind.* (*inter pro-*

bationes, de Henri Meibome l'aîné dans le *Rer. Germanic.*, t. I^{er}, de Henri Meib. le jeune et enfin dans les *Monum. Germanic.*, t. VI, p. 317, de M. Pertz.

Leucfeld (*Antiquit. Gandesheim.*), Leibnitz, (*Scr. rer. Brunswicar.*) ont publié le poème de Hrotswithe sur son abbaye; M. Pertz (*loc. sup. cit.*) en a donné une édition nouvelle, collationnée, comme nous l'avons dit plus haut, sur un manuscrit jusque-là inconnu.

M. Gustave Freytag, en Allemagne, dans une *Notice sur Hrotswithe (De Hrotswith poetr., Wratislawiac, 1839, in-8°)* a réimprimé la comédie d'*Abraham*.

M. Magnin, en France, a donné en entier le texte du théâtre de Hrotswithe, revu avec soin sur le manuscrit de Munich, collationné sur les éditions antérieures, et enrichi d'observations critiques d'une netteté si rigoureuse qu'elles ont été adoptées généralement comme des conclusions inattaquables. Le texte a été traduit pour la première fois avec une élégance chatiée et une exactitude qui ne laissent rien à désirer et qui rendent comme impossible tout autre travail de même nature. (CHARLES MAGNIN, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Théâtre de Hrotswitha*, religieuse allemande du x^e siècle; Paris, B. Duprat, 1845, in-8°). Cette édition reproduit presque toutes les gravures sur bois de celle de Celles. Une préface et des notes la complètent, et en font un de ces précieux monuments scientifiques, accessibles à toutes les intelligences et à toutes les éducations, tels que la France seule a le secret d'en élever à toutes les gloires.

Dix ans avant de donner le théâtre de Hrotswithe, M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des Lettres (*Journal général de l'instruction publique*, 4 décembre 1834. — 6 mars 1836, xvi^e, xvii^e et xviii^e art. du 1^{er} semestre p. 256, 275, 328) avait, pour ainsi dire, révélé à l'Allemagne « ce rare oiseau de Saxonie, » selon l'expression de Henri Bodo.

En 1839, un nouvel article du même savant maintint éveillée l'attention du monde lettré. (*Revue des Deux-Mondes*, 1839, cahier du 15 novembre).

Déjà M. Magnin formulait ses principales opinions au sujet de ce théâtre si curieux. C'était pour lui la preuve de la perpétuité du théâtre des temps antiques aux temps modernes, dans les siècles même les moins littéraires du moyen-âge, et Gandersheim reste comme « l'un des plus glorieux berceaux de l'art des Lope de Vega, des Caldéron et des Corneille. »

Les œuvres de Hrotswithe furent d'abord l'objet d'un doute injurieux.

Dom Maugerard, dans un article publié par le *Journal Encyclopédique* de 1788 et reproduit par l'*Esprit des Journaux français et étrangers* (Paris, in-12, avril 1788, p. 257), faisant connaître l'édition de Hrotswithe, par Conrad Celte, était obligé de réfuter une opinion déjà fort répandue qui attri-

buait à Conrad Celtes lui-même les œuvres de Hrotswithe, ou tout au moins son théâtre.

Depuis lors ses soupçons se sont anéantis.

L'année même où parut la traduction de M. Magnin, en 1845, un autre critique (celui-là écrivant pour les femmes et les gens du monde, et ne visant que médiocrement au labeur scientifique) examina le théâtre de la célèbre allemande.

M. Philarète Chasles, dans l'article que la *Revue des Deux-Mondes* publia de lui (*Hrosvitha et ses contemporains*, 1845, in-8°, p. 707) a exprimé quelques-unes de ces opinions singulières qu'il est curieux de rappeler. Suivant ce littérateur ingénieux, l'église, plutôt que la salle du chapitre de Gandersheim, aurait été le théâtre des représentations de Hrosvitha; celle-ci a dû jouer le rôle principal dans ses drames; et très-certainement, quoiqu'en aient dit quelques savants étrangers, entre autres M. Price, éditeur de Warton, ces pièces de Hrosvitha ont été destinées à la représentation et représentées en effet. C'est ce que M. Chasles s'applique à prouver par la réunion d'un grand nombre de faits qui établissent très-positivement, en Allemagne et au x^e siècle, un très-grand mouvement intellectuel inexactement apprécié jusqu'ici. Mais ce qui donne à cet article de M. Chasles un intérêt particulier, c'est la conviction qu'exprime son auteur de pouvoir retrouver sous la prose prétendue de Hrosvitha une forme rythmique et des vers rimés, libres, de toute espèce de pieds, dont l'abbesse de Gandersheim subit la loi, même dans des phrases très-brèves. L'allitération et la rime sont deux éléments européens appartenant aux races barbares et illétrées, et ne se rattachent en rien ni à la civilisation ni à la poésie païennes: d'autant que ce n'est pas là qu'on les trouve, mais seulement parmi les plus anciens poètes du Nord. Hrosvitha écrivant dans le Nord et pour être entendue des masses, a dû se servir au moins de la rime; et pour en prouver l'usage, le spirituel écrivain restitue deux ou trois fragments très-courts tirés d'*Abraham*.

Personne n'a répliqué, que nous sachions. Dans la crainte d'avoir à taxer de quelque légèreté le jugement de M. Philarète Chasles, on a gardé un silence bienveillant. Mais, quoiqu'il soit difficile de porter sur une époque et des choses encore si obscures, un arrêt suffisamment motivé, il est à craindre que, dans l'ardeur des nouveautés, le critique n'ait confondu avec un système rythmique régulier, l'évidente abondance des assonances, des consonnances et des allitérations qui, au x^e siècle, remplissent tous les écrits en prose ou en vers. Les prétendus vers libres de Hrosvitha ne seraient donc que l'inévitable retour de ces sons analogues ou identiques. Ce qui confirmerait cette opinion, c'est que, nulle autre part, Hrosvitha n'a employé la rime, et que surtout, dans ces légendes, non moins populaires que son théâtre, elle s'est servie non

pas du système que lui attribue dans ses drames M. Chasles, et qui sans doute, lui étant familier, lui eût été plus facile, mais au contraire du système même de l'ancienne poésie latine, dont la mesure devait bien certainement la gêner davantage, quelque habituée qu'elle y put être par l'étude. Enfin, il serait impossible, malgré l'abondance des assonances, de retrouver, constamment ces prétendus vers rimés, et il n'y a pas lieu de considérer comme altéré le texte qui nous reste des œuvres de Hroswithe. Elle a donc écrit son théâtre en prose; seulement, dans cette prose, selon le goût de son temps, abondent l'allitération, les assonances et les consonances.

M. Patin a dit de Hroswithe (*Journal des Savants*, octobre 1846): « Hrosvitha avait lu Téreence et charmée... avait conçu l'idée de tourner à une fin pieuse l'art profane du Ménandre latin... Si elle ne reproduit pas le mètre de Téreence, les rimes, les assonances distribuées artistement dans sa prose, d'après un procédé alors général, y introduisent une

cadence souvent assez agréable à l'oreille et bien voisine de la versification.. Mais c'est surtout dans la conformité des sentiments et des discours de ses personnages avec leur caractère, leur situation, dans l'expression simple, naturelle, délicate même, des mouvements du cœur que Hrosvitha se montre heureusement inspirée de l'esprit du poète latin... (P. 598, 99.) La matière ordinaire de ses drames... c'est... l'ardeur de la foi, l'aversion du monde et même de la vie, en vue des choses de l'éternité, la joie, la volupté du martyr... quand il s'agit des pécheurs, la charité qui leur vient en aide, la pénitence qui les relève, la miséricorde divine qui les accueille. » (P. 603.)

HYPODIACRES (Les).—La *Fête des Hypodiacres* est un des noms qu'a reçus au moyen âge la fête des fous. — *Voy.* FÊTE DES FOUS.

HYPOLYTE (SAINT).—La *vie de monseigneur saint Hyppolite* fait partie du mystère de saint Laurent. — *Voy.* LAURENT (Saint).

I

IGNACE LE GRAMMAIRIEN.—Le grammairien Ignace n'est connu que par le témoignage de Suidas (*FABRICII Biblioth. græca*, t. I^{er}, p. 636.) Il vivait au commencement du ix^e siècle. D'abord diacre et gardien des vases sacrés dans l'église de Constantinople, il s'éleva par son mérite à la dignité de métropolitain dans l'Eglise de Nicée. Il est resté de lui des ouvrages en prose et en vers que Léo Allatius avait eu l'intention de publier (*Eusthathii Antioch. Hexaëmer.*, p. 284), et le drame d'Adam. — *Voy.* ADAM.

IGNACE (SAINT).—Le *Miracle de saint Ignace* est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208. 4. B. folio 16, r° col. 2.

MM. Monmerqué et Fr. Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 265-294), en ont les premiers publié le texte; leur édition est accompagnée d'une version en langage moderne, à laquelle la critique a reproché sa trop scrupuleuse exactitude.

PERSONNAGES.

IGNACE.	CONDOPORE.
L'EMPEREUR TRAJAN.	DIEU.
PREMIER CHEVALIER.	PREMIER ANGE.
DEUXIÈME CHEVALIER	MICHEL.
MAL-ASSIS, premier sergent.	NOSTRE-DAME.
GAMACHE, deuxième sergent.	GABRIEL.
ABBANES.	L'ERMITE.
	LE SENAC.

(Ici commence un miracle de saint Ignace.)

SCÈNE I^{re}.

SAINT IGNACE.

IGNACE. Dieu de gloire, pur esprit, qui n'avez ni commencement ni fin, Seigneur, je vous en prie de

tout mon cœur: envoyez votre paix à la sainte Eglise; et amenez à croire en vous, sire, les cœurs de ceux qui nous méprisent, à cause de votre loi, et qui ne font aucun cas de vous, faute de connaissance. Ah! sire Dieu, par votre puissance, leur ouvrez l'entendement de leurs cœurs, en sorte qu'ils puissent avoir foi en vous, pratiquer les bonnes œuvres, et cesser de servir les idoles.

SCÈNE II.

L'EMPEREUR TRAJAN, CHEVALIERS ROMAINS, SERGENTS, MAL-ASSIS, GAMACHE.

L'EMPEREUR TRAJAN. Seigneurs, où se tiennent les écoles des chrétiens? le savez-vous? Je les hais fort, je vous le dis bien; car leur doctrine est si perverse que personne ne les hante sans être attiré à eux et sans se retirer de notre loi.

PREMIER CHEVALIER. Je suis tout ébahi, par ma foi! mon cher seigneur! qu'est ce que ce peut être? ils disent que leur Dieu voulut naître d'une vierge où il se mit, et puis qu'il ressuscita après qu'il eut souffert la mort; ils répètent encore à grand bruit que de sa propre puissance il monta aux cieux, et qu'il viendra à la fin juger tout le monde, jeunes et vieux.

DEUXIÈME CHEVALIER. Oui, et qu'il n'y aura si fin ni si bon qui ce jour-là ne tremble, chacun et tous ensemble ayant à rendre compte de la durée de la vie. Il faudra un bien grand espace de temps pour en finir avec chacun. — Sire, en voici un qui vient, et qui, certes, se donne bien pour capable de dire comment leur Dieu voulut naître homme et Dieu.

L'EMPEREUR. Par ma tête! c'est un jeu difficile. Quel nom a-t-il?

DEUXIÈME CHEVALIER. Je l'ignore; mais il est si subtil que dans leur loi il est nommé évêque; il a plus de sens que n'en eut Sénèque de son vivant.

L'EMPEREUR. Je veux le savoir quoi qu'il en soit.

SCÈNE III.

LES MÊMES, SAINT IGNACE.

L'EMPEREUR. Toi qui vas là, parle-moi. Quel est ton nom, et quelle loi suis-tu? Dis moi la vérité.

IGNACE. Sire, puisqu'il vous plaît d'en savoir tant il est juste que je ne vous cache rien. Je suis chrétien, j'ai nom Ignace, et suis la loi de Jésus-Christ, car c'est d'elle seule qu'il est écrit : *Celui qui y persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.* Que personne n'en doute.

L'EMPEREUR. Et tu es venu en ce pays pour amener les païens à ta loi du Christ? Je te montrerai que tu n'es qu'un sot. Seigneurs, je commande qu'on le lie, et que vous deux vous l'emmeniez à Rome, et l'y teniez en prison jusqu'à ce que j'y sois de retour, car c'est mon plaisir. Là j'en ferai ce qu'il me plaira.

MAL-ASSIS, premier sergent. Chacun de nous a grand désir, mon cher seigneur de faire votre volonté.

SCÈNE IV.

MAL-ASSIS, GAMACHE, IGNACE. SEIGNEURS ROMAINS.

MAL-ASSIS. Compagnon, il nous faut mettre les mains à l'œuvre.

GAMACHE, deuxième sergent. Moi, me voilà. — Maître Ignace, ici ces mains, ici ! Certes, ce fut la folie qui vous conduisit ici.

IGNACE. Ce fut la grâce, ami; et j'en remercie mon créateur.

PREMIER SERGENT. C'est bien, par Mahomet! nous vous ferons docteur et vous ferez vos oraisons en un petit lieu où il n'y aura pas de mauvais murs.

SCÈNE V.

ARBANES, GONDOFORE.

ARBANES. Gondofore, j'ai grand pitié, mon cher ami, de ce prou d'homme; ces sergents vont le mener au supplice à Rome, d'après les ordres de l'empereur Trajan.

GONDOFORE. Arbanes, mon cœur souffre aussi beaucoup pour lui car je vois clairement qu'aujourd'hui Antioche perd le maître de la vraie science; en effet, tous les jours il mettait diligence à nous donner des vertus, ainsi que l'amour et la connaissance de la bonté de Dieu: c'est pourquoi sachez que, en quelque lieu qu'on le mène, je le suivrai, et saurai en quel état il se trouve.

ARBANES. Je vous promets que je ferai de même.

GONDOFORE. Si vous le voulez ainsi, je suis d'avis que nous allions ensemble: c'est le mieux à ce qu'il me semble; qu'en dites-vous?

ARBANES. Qu'il en soit ainsi, mon doux ami; et maintenant paix!

SCÈNE VI.

SERGENTS D'ARMES, SAINT IGNACE.

PREMIER SERGENT. Si nous sommes ici davantage, nous ne vaudrons pas deux boutons. En avant! mettons-nous en route. — Maître, passez.

DEUXIÈME SERGENT. Oui, s'il ne veut avoir les os cassés de ce bâton. Nous lui ferons bientôt faire connaissance avec les prisons de l'empereur. — En avant! en avant! Mettez-vous là, sans plus de réflexions.

LE PREMIER SERGENT. A moins qu'il ne ronge les murs avec ses dents, je suis sûr qu'il ne nous échappera pas. Et toi, que dis-tu?

DEUXIÈME SERGENT. Je dis qu'il nous le faut garder un certain temps jusqu'à ce que l'empereur soit venu. A ce que je vois, il fait peu de cas des belles gens.

SCÈNE VII.

L'EMPEREUR, SEIGNEURS ROMAINS, SERGENTS D'ARMES.

L'EMPEREUR. Seigneurs, par les dieux en qui je crois! je hais tant ces chrétiens que je ne souffri-

rai pas qu'il en reste en mon royaume un seul vivant, quoi qu'il arrive; et de fait, je vous le prouverai aussitôt que je serai dans mon palais qui n'est guère éloigné d'ici. Or ça! seigneurs, je veux parler tout de suite à Ignace. Faites-le venir ici tout de suite.

UN SERGENT. Mon cher seigneur, je me présente pour aller dire à ses gardiens, de ne pas tarder à l'amener.

SCÈNE VIII.

SORGUES, SAINT IGNACE, UN SERGENT.

UN SERGENT. Eh vite, seigneurs, vite, amenez tous deux Ignace à monseigneur.

PREMIER SERGENT. Ah! c'est pour cela que vous venez ici, allez, nous suivons vos pas. — Allons! sortez de là dedans, Ignace, sur-le-champ.

IGNACE. Volontiers, en vérité, seigneurs. Allons! me voici.

DEUXIÈME SERGENT. Par Mahomet! je veux moi-même vous tenir, et bien, maître.

PREMIER SERGENT. Allons! en route, auprès de l'empereur.

SCÈNE IX.

L'EMPEREUR TRAJAN, SAINT IGNACE, DIEU, SAINT MICHEL, ANGES, CHEVALIERS ROMAINS, SERGENTS D'ARMES, PEUPLE.

LE SERGENT. Monseigneur, nous vous amenons votre prisonnier.

L'EMPEREUR à S. Ignace. Dis-moi pourquoi tu as excité des rebellions contre moi dans la cité d'Antioche? car tu as tellement perverti les habitants qu'ils sont presque tous convertis au christianisme.

IGNACE. Oh! put ma volonté plaire à Dieu! et je vous convertirais vous-même. Vous auriez laissé vos idoles et prié Jésus-Christ, de manière à posséder un jour le royaume des délices perpétuelles!

L'EMPEREUR. Sornettes que tout cela! Tais-toi, sacrifie à nos dieux; et en tous lieux tu seras le maître et le prince de nos prêtres, et tu règneras avec moi toute ta vie.

IGNACE. Empereur, vos promesses n'excitent pas mon envie. Je ne cherche ni des honneurs ni des dignités qui ne sont que néant; et il faut le dire, faites de moi selon vos caprices, car vous ne m'amènerez pas au crime des sacrifices et de l'hommage à vos dieux.

L'EMPEREUR. Seigneurs, allons, vite! dépouillez-le ici tout nu en ma présence, et donnez-lui sur les épaules tant de coups de lanières plombées qu'il ait la chair meurtrie et les os rompus, puis déchirez-lui les côtés avec des peignes aigus et acérés; ensuite frottez fort les plaies avec des pierres tranchantes.

DEUXIÈME SERGENT. Monseigneur, j'ai grand désir d'accomplir votre volonté. — Allons, maître dépouillez-vous, mais non pas pour vous coucher.

IGNACE. Ami, je suis tout joyeux et content de le faire.

PREMIER SERGENT. Par ma foi! tu es bien mal avisé de mieux aimer la peine et les tourments que le commandement avec l'empereur. Nous verrons tous la belle figure que tu nous feras. — En avant, Gamache! il le faut lier d'abord à ce poteau.

DEUXIÈME SERGENT. C'est vrai. Faisons vite. Liez-lui les pieds, Mal-Assis: voici cinq ou six liens; quant à moi, je lui lierai les bras de manière à ne mériter, je le crois, aucun reproche.

IGNACE. Mon Dieu, qui vous êtes laissé étendre et clouer sur la croix pour délivrer les vôtres de l'enfer, accourez pour affermir mon cœur, et secourez-moi dans l'extrémité où je me trouve, en sorte que je ne me sépare pas de vous, mais que je puisse attirer ces mécréants à votre service.

DEUXIÈME SERGENT. Mal-Assis, il n'est pas temps

de muset. Le voici lié, comme il convient, achevons le reste, et commençons à le battre sans retard.

PREMIER SERGENT. Méchant, tiens, tu auras ce coup de cette lanterne plombée.

DEUXIÈME SERGENT. Et celui-ci. Par la foi due à ton Dieu! Sens-tu si ma lanterne pèse? tiens, juges-en.

PREMIER SERGENT. Il n'a pas encore la chair assez bise ni assez rouge, Gamache. Frappe comme moi, si bien que chaque coup fasse tache.

DEUXIÈME SERGENT. Ainsi fais-je, par l'âme de mon père! Regarde; est-ce frappé bien fort? Il n'y a pas, à ma connaissance, de vilain, quelque robuste qu'il fût, qui n'en fût rompu.

L'EMPEREUR. Il faut s'y prendre autrement, seigneurs, ou vous ne l'aurez pas. Enfoncez-lui sur-le-champ les peignes de fer dans les côtés, de manière à lui déchirer la chair, tellement que le sang en jaillisse : par ce moyen vous en viendrez sûrement à bout.

PREMIER SERGENT. Nous le ferons sans attendre. — Gamache, prenons nos peignes et grattons-lui-en les côtés pour le restaurer.

DEUXIÈME SERGENT. Qu'il en soit ainsi sans retard. Etrille ce côté de là; moi, de l'autre, j'étrillerai aussi fortement ce misérable.

IGNACE. Doux Jésus, fils du Dieu vivant, soyez ma consolation et mon reconfort en cette souffrance amère, Seigneur!

L'EMPEREUR. Ignace, Ignace, dis-moi, que gagnes-tu aux tourments de ce martyr? Il vaudrait mieux demander grâce, et crier merci à nos dieux, que de tant souffrir et de laisser ainsi honnir ton corps.

IGNACE. Non, Trajan, je suis si fort et si résolu contre la souffrance, que vous n'aurez pas même une plainte de moi, quels que soient vos supplices. Pour Dieu! ne pensez qu'à vous; croyez-en ce Dieu qui vous a fait, et qui vous défera de même, quand il lui plaira : c'est Jésus-Christ, c'est celui dont l'Écriture dit qu'il est le plus grand des plus grands, le seigneur des seigneurs, et le roi des rois.

L'EMPEREUR. Me parles-tu de pareilles sottises? Je te montrerai quelle est ta folie. — Seigneurs, je veux qu'on le délie sur-le-champ, n'attendez plus; et étendez des charbons ardents, sur lesquels nous le ferons aller nu-pieds; alors nous verrons ce qu'il en pourra être.

PREMIER SERGENT. Sire, à l'instant même vous serez obéi : je vais le délier du poteau. — Va nous chercher du feu, Gamache, sur-le-champ.

DEUXIÈME SERGENT. Compagnon Mal-Assis, volontiers. Allons j'en vais quérir.

DIEU. Mes anges, sus! Secourez de suite Ignace et que le feu, apprêté pour ses pieds nus, ne lui cause ni mal ni frayeur. Dans son martyre pour moi, je ne veux pas l'abandonner, pas lui manquer. Faites en sorte, à son premier pas, d'éteindre le feu incontinent.

PREMIER ANGE. Sire, nous ferons volontiers ce que vous dites : c'est juste. — Michel, allons sans retard.

MICHEL. Ce que Dieu veut doit nous plaire; allons, ami!

DEUXIÈME SERGENT. Tiens! voici du feu que j'ai eu beaucoup de peine à allumer; celui pour qui je l'apporte devrait m'en savoir gré.

PREMIER SERGENT. Tu dis vrai; d'autant que, sans plaisanter, cela fait bien son affaire. — Sire, voulez-vous qu'on le fasse aller dessus?

L'EMPEREUR. Et quoi donc? Sans plus parler, je veux qu'il y aille tout nu-pieds, de sorte qu'il en ait la plante cuite et brûlée.

PREMIER ANGE. Ignace, ne redoute point le feu, va sûrement sans retard : nous sommes venus te garder, nous, anges des cieus; et Dieu même nous a envoyés ici pour te défendre.

IGNACE. Je dois bien lui en rendre grâces. — Empereur, ne savez-vous point que je ne puis faire un

seul pas sans avoir à mes côtés mon bon Dieu qui ne déçoit personne, qui me garde et me tient en vie, et auquel vous ne portez que haine et que rage? Certes, il n'est pas d'inventions, de tourments, ni sur mon corps d'essais de supplices, que pour mon Dieu je ne soutienne avec la joie dans le cœur, quoi qu'il arrive. Non, les douleurs ou la crainte du feu ardent, de l'eau bouillante ou des bêtes sauvages, n'éteindront pas dans mon cœur la charité ou l'amour de mon Dieu; non, je ne crains pas davantage de marcher nu-pieds sur ces charbons ardents : j'y vais à l'instant même. Maintenant, vois si j'y passe et repasse et m'y tient dessus tranquillement. Voilà, dis-je, des faits qui témoignent pour mon bon Dieu.

L'EMPEREUR. Prenez-le vite, et mettez-le, vous deux, en une si rude prison qu'il rabatte de son caquet et de son éloquence.

DEUXIÈME SERGENT. Sire, je veux y mettre diligence pour l'amour de vous.

PREMIER SERGENT. Je ferai de même sans retard. Allons, Ignace, avancez! Certes, vous avez à subir des moments peu gais.

IGNACE. Amis, je n'ai aucune crainte; car mon Dieu, pour lequel je souffre, est avec moi; il m'aidera.

DEUXIÈME SERGENT. Je sais bien qu'il le fera, vraiment. Allons, allons! entrez par cette porte; maintenant amusez-vous à votre aise!

PREMIER SERGENT. Il peut bien dire vraiment qu'il est dans un lieu obscur et noir, et où il ne peut avoir clarté de nulle part.

DEUXIÈME SERGENT. Mal-Assis, c'est un sot radeur, il paye cher sa folie. Laissons-le; allons vers l'empereur. Je ne crains point qu'il s'échappe : la porte et le pêne de la serrure sont trop forts.

SCÈNE X.

L'EMPEREUR, CHEVALIERS.

L'EMPEREUR. Seigneurs, quels ennuis me cause cet Ignace? Malgré tous les tourments que je lui ai fait endurer, il ne cesse point de prêcher la foi et ne renonce pas à l'amour de son Dieu : notre religion en tombe dans le mépris et il convertit à la sienne un grand nombre de nos gens.

PREMIER CHEVALIER. Cher sire, lui et tous les Chrétiens ont des paroles si insinuantes, si douces et si aimables, qu'en parlant il semble qu'ils oignent le cœur des gens; ils arrivent ainsi à surexciter tellement qu'ils font accroire ce qui n'est ni ne peut être vrai.

DEUXIÈME CHEVALIER. Alors il faut mettre bon ordre à ce que chacun évite les Chrétiens, afin que nul ne s'empresse d'embrasser une pareille croyance.

L'EMPEREUR. Mais comment cet Ignace a-t-il la force d'endurer les tourments qu'il souffre, et comment peut-il tant vivre? En vérité j'en suis tout ébahi; il semble qu'il ne sente pas le moins du monde le mal qu'on lui fait.

PREMIER CHEVALIER. Peut-être a-t-il quelque secret pour affaiblir et anéantir les tourments. Sire, je crois qu'il lui faudrait un plus rude martyr, pour abattre sa force et son caquet.

DEUXIÈME CHEVALIER. Qui sait s'il ne connaît point d'herbes par le moyen desquelles il ne ressent aucun mal? dans tous les cas, il a, sans mentir, la langue bien affilée.

L'EMPEREUR. Attendez, seigneurs; avant que cette semaine soit passée, je vous le promets, je livrerai son corps à de tels tourments que, faisant fi de son Jésus, il s'écriera : « Je veux tenir la loi des païens, et je renie la foi chrétienne et le sacrement du baptême, » ou je perdrai la raison. Asseyez-vous ici sans plus y songer, moi je vais rêver au moyen de l'avoir plus sûrement : si j'emploierai de bonnes paroles à son égard, ou si j'agirai autrement.

SCÈNE XI.

GONDOFORE, ABBANES, bourgeois d'Antioche,
SAINT IGNACE.

GONDOFORE. Abbanes, le sort d'Ignace me fend le cœur de pitié. Ce déloyal, pervers et mauvais empereur l'a tourmenté comme vous et moi nous avons vu; et j'ai été bien émerveillé de la douceur, de la patience et de la joie de cœur du saint homme dans ses maux.

ABBANES. Gondofore, il l'a tourmenté beaucoup, sans cause et sans raison, et puis il l'a fait mettre en prison laide et obscure.

GONDOFORE. C'est vrai, et j'en prendrais soin très-volontiers, si je savais comment lui parler; s'il arrivait que je le visse, je m'enquerrais de son état.

ABBANES. Mon cher ami, l'homme propose et Dieu dispose, c'est la vérité. Allons-nous-en là tout bonnement; peut-être le verrons-nous et pourrons-nous lui parler.

GONDOFORE. Vous dites bien, que Dieu ait l'œil sur moi! Allons et examinons bien les êtres. Eh, regardez! voilà une fenêtre qui, vraiment, me semble donner de la clarté là-dedans. Eh bien! allons là.

ABBANES. Allons! je crois que ce jour donne où on l'a mis.

IGNACE. Que Dieu vous garde de mal, mes amis! je vous vois.

ABBANES. Ah! sire, que Dieu vous veuille mettre prochainement hors ce lieu! Et comment allez-vous? pour Dieu, dites-le-nous.

IGNACE. Bien, s'il plaît à Dieu, mes doux amis; néanmoins j'ai beaucoup à souffrir parce que je me refuse à croire en Mahomet.

GONDOFORE. Père en Dieu, c'est tres-vrai; nous le savons: car sitôt que vous partîtes d'Antioche, nous vous suivîmes et nous nous en vinmes derrière vous. Nous savons ce que vous avez souffert. Notre désir serait d'affermir nos cœurs en Dieu; veuillez donc, sire, nous enseigner la doctrine précieuse, afin que nous soyons empêchés d'errer dans la foi par ignorance.

IGNACE. Quand vous n'aurez point de tiédeur dans l'amour ardent du Seigneur, c'est-à-dire quand vous en serez venus à ce point de l'aimer tant dans votre cœur que, hormis son amour, vous négligerez et vous mépriserez toute chose, même votre propre personne, alors vous serez parfaits et proclamés ses vrais amis. Et je vous dis que, si vous l'aimez ainsi, la foi vous mettra à des épreuves qui vous feront avancer de plus en plus dans la voie des bonnes œuvres; alors vous serez purifiés du péché, et vous connaîtrez que dans le monde il n'y a que méchanceté et malice; alors vous haïrez le vice pour aimer la vertu; les anges seront vos amis, et vous aurez puissance et domination sur les démons; alors par contemplation vous pourrez réjouir votre cœur en Dieu; car rien ne pourra vous nuire, ni le ciel ni l'enfer, ni la terre ni la mer! C'est pourquoi pensez à aimer avec foi ce doux Jésus, le souverain des amoureux, le trésor de bien inépuisable, le maître inestimable qui peut tout, et qui n'a ni commencement ni fin; et si vous l'aimez ainsi que je vous le dis, je suis certain qu'il vous fera régner glorieusement comme des rois puissants.

ABBANES. Père en Dieu, quelle noble mémoire est en vous! combien votre science est profonde! Quand on commence une telle vie, sur quelle vertu doit-on se fonder spécialement pour se purifier de tous péchés? car celui qui n'a pas un bon commencement ne peut bien finir. Veuillez nous instruire sur ce point.

IGNACE. Mes amis, il faut fonder sa vie sur la vertu d'humilité; sinon, je vous le dis, l'on ne fait que néant. Ainsi celui qui rassemble des vertus en

lui sans y comprendre l'humilité, ressemble à l'homme qui amasse de la poussière, que le vent enlève et détruit: c'est une chose vraie, et dite par saint Grégoire. Au contraire, quand on est humble de cœur et que l'on a entièrement extirpé de son âme l'orgueil qui la détruit et la confond, alors l'on en vient aux vertus qui enrichissent l'esprit de science, de conseil et de sagesse, de piété et d'entendement, du don de force aussi bien que de la crainte de Notre-Seigneur, qui n'est pas une vertu moindre que les autres, ainsi que le dit mon livre; car toujours elle fait bien vivre l'âme. Quand vous agirez ainsi, je vous dis que vous serez bénis de Dieu.

GONDOFORE. Sire, il pourrait survenir ici quelque personne qui vous blâmerait ou vous calomnierait, ou qui s'effraierait de nous voir; nous allons donc prendre congé de vous à l'instant, en vous recommandant à Dieu; une autre fois, nous nous verrons plus à loisir.

IGNACE. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi! Vous dites bien: oui, allez-vous-en; mais, je vous en prie, quelques paroles que vous prononciez, que toujours votre pensée ait pour but l'amour de Dieu. A cette heure, je ne vous dirai rien de plus, mais je vous recommanderai à Dieu et à sa garde.

ABBANES. Gondofore, quand j'examine et considère la patience dans les faits, et la science dans les discours que possède cet homme, je tiens que le Dieu de paradis habite en lui.

GONDOFORE. Aussi, certes, il est, suivant moi, d'un grand mérite et d'une haute perfection devant Dieu. Autrement, comment eût-il pu échapper au péril qu'il a déjà couru?

ABBANES. Gondofore, vraiment je ne sais; je suis certain que Dieu le soutient. Allons, compagnon! il faut maintenant nous séparer de lui, et prendre notre repas pour soutenir notre vie. Allons dîner tout de suite: il en est temps.

GONDOFORE. Allons-y donc; et puis, sans tarder, nous reviendrons vers la cour savoir si on lui rendra la liberté ou ce qu'on en fera.

SCÈNE XII.

L'EMPEREUR, SAINT IGNACE, CHEVALIERS
ROMAINS, SERGENTS, PEUPLE.

L'EMPEREUR. Eh quoi, seigneurs. Ce sorcier serait-il toujours vivant? J'en ressens un grand chagrin et beaucoup d'envie. Allez le chercher, vous deux; je veux recommencer son supplice: il m'en prend *faim*.

PREMIER SERGENT. Nous ferons entièrement votre volonté et votre commandement. — Gamache, compagnon, allons-nous-en chercher Ignace.

DEUXIÈME SERGENT. Allons, Ignace! sortez vite de là-dedans.

IGNACE. Que voulez-vous, seigneurs sergents? me voici dehors.

PREMIER SERGENT. Vous n'avez pas la figure mauvaise; qu'avez-vous donc mangé? Venez avec nous, sans tarder.

IGNACE. Sitôt que je vous verrai vous mettre en chemin, je marcherai moi-même, et je serai toujours avec vous, certainement.

DEUXIÈME SERGENT. Vraiment, vous viendriez de bon gré ou non, n'en parlons plus. Allons-nous-en tous trois de front. — Prends de là, prends

L'EMPEREUR. Ignace, quand je te reprends de ton ignorance orgueilleuse, de ta folle et mauvaise croyance, pourquoi ne t'en corriges-tu pas? Tu serais noblement vêtu et puissant, en vérité, si tu voulais croire à nos dieux. Méchant, pourquoi ne réfléchis-tu pas? N'est-il pas clair qu'il n'y a rien de véritable dans votre loi, et que, vous autres Chrétiens, vous ne connaissez que les œuvres et les artifices du diable.

IGNACE. Empereur, voilà une bien fausse opinion ; je vous le déclare, les Chrétiens n'ont point le tort d'user de maléfices. Nous ne sommes pas davantage soumis au pouvoir des démons, et bien au contraire, nous en sommes libres et exempts, et nous ne souffrons pas que celui qui en fait usage vive parmi nous. Vous seuls, gens sans foi, vivant comme des bêtes, vous êtes de vrais maléfices ; il n'y a pas à en douter.

PREMIER CHEVALIER. Ta langue est bien hardie. N'as-tu pas de honte de parler ainsi devant l'empereur notre sire ? Qui t'y pousse ?

IGNACE. Eh ! dans quelle erreur n'êtes-vous pas, vous qui méconnaissiez pour vrai Dieu celui qui fait croître les biens sur terre en abondance, qui seul gouverne tout le monde, qui fait multiplier les blés, fructifier les vignes, et qui produit tous les fruits.

DEUXIÈME CHEVALIER. Tu es bien digne du feu, et mérites d'être réduit en cendres. Comment veux-tu nous faire entendre que nous ne savons ce que c'est que Dieu ? Coquart, nous le savons mieux que toi.

IGNACE. Il n'y paraît guère à vos actions, car vous adorez les démons en honorant les idoles, en vous inclinant devant elles comme devant Dieu : c'est pourquoi vous êtes destinés à une mort perpétuelle, si cruelle et si douloureuse que bouche ne pourrait en faire la description. Là vous souffrirez éternellement un rude martyre.

L'EMPEREUR. Tu es trop entêté pour ton Dieu ; sais-tu ce qui t'en adviendra ? On te déchirera le dos avec des ongles d'acier bien tranchants ; et quand tu seras dans ce misérable état, tes plaies seront lavées avec du vinaigre et saupoudrées de sel : tel est mon bon plaisir. — Allons, faites vite ma volonté en tout point !

PREMIER SERGENT. Cher sire, quoi qu'il m'en coûte, je suis prêt à accomplir votre vouloir ; je lui ferai du mal assez tôt à l'os de l'échine.

DEUXIÈME SERGENT. Ignace, sans que vous ayez de servante, il faut ici vous déshabiller, et nous vous gratterons le dos comme il faut : voici de quoi.

LE PREMIER SERGENT. Il se tait, Gamache, et reste coi. Cela ne lui plaît pas, à ce qu'il me semble. En avant, ami ! travaillons ensemble, puisqu'il est nu.

DEUXIÈME SERGENT. Puisqu'il est venu entre nos mains, il est arrivé à mauvais port. Regarde : je lui enlève toute la peau hors du dos.

PREMIER SERGENT. Et de mon côté on peut lui voir les os.

L'EMPEREUR. Malheureux ! ravise-toi. Ne te laisse pas supplicier ainsi, renonce à ta folle croyance : tu feras bien.

IGNACE. Non, non, empereur ; j'ai encore bien des forces ; je ne crains rien, et je méprise vos tourments ; je suis plutôt prêt à m'y présenter que vous à me les faire souffrir, pour l'amour du doux Jésus-Christ. Savez-vous pourquoi ? Il est écrit que toutes les tribulations et tous les supplices cruels que l'on peut subir pendant cette vie ne peuvent être mis en comparaison, c'est chose véritable, avec la gloire infinie qui m'en échoira, quand je verrai Dieu face à face, ainsi qu'il est.

L'EMPEREUR. Ah ! ah ! il n'y a donc ni douces paroles, ni coups, ni menaces, ni supplices, ni tourments capables de courber ta volonté jusqu'à l'abandon de ta mauvaise loi. Ah ! tu n'adoreras point mes dieux ! Par Mahomet ! je crois que tu le feras avant que ce soit fini entre nous.

LE PREMIER CHEVALIER. Il aime sincèrement son Dieu ; mais il a tort.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Je suis tout ébahi qu'il puisse tant chérir son Dieu.

L'EMPEREUR. Silence ! J'ordonne que l'on tienne cet homme dans une prison obscure, qu'on le lie de fortes chaînes et qu'on le mette dans un cep ; que nul homme, quelle que soit son amitié pour vous, n'aille ni ne vienne vers lui, et qu'ainsi on le tienne

trois jours sans boire ni manger. Je veux venger nos dieux de lui, et cependant j'aviserai aux moyens de le faire mourir très-ignominieusement.

LE PREMIER CHEVALIER. Bel ami, change d'idée : renie la foi chrétienne et vis suivant la loi des païens ; sauve ta vie.

IGNACE. C'est ce dont je n'ai pas d'envie, seigneur ; excusez-moi.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. N'expose plus ton corps au martyre ; crois un bon conseil, et tu feras sagement : il pourra t'en venir grand honneur, cela ne tient qu'à toi.

IGNACE. Mon bon Dieu a souffert la mort pour moi, je veux aussi mourir pour lui. Mon âme est déjà si embellie de gloire et tant illuminée qu'elle est comme fondue tout entière dans l'amour de mon Dieu.

LE PREMIER SERGENT. Nous nous arrêtons trop longtemps ici, et vous vous débattez en vain. — Maître, je mets la main sur vous ; passez ici.

IGNACE. Jésus, mon Dieu ! je vous rends grâce de tout ce qu'on me fait pour vous ; et si je vous ai offensé en rien, pardonnez-moi, je vous en prie.

LE DEUXIÈME SERGENT. C'est bien ; entrez ici sans retard. — Allons ! Mal-Assis, bel ami, il faut qu'il soit mis en ce cep, et puis vous le laisserons tranquille : ainsi nous exécuterons la volonté de l'empereur.

LE PREMIER SERGENT. Je sais assez bien comment m'y prendre ; tu l'y verras bientôt mis. C'est fait. Regarde, bel ami : hein ! suis-je passé maître ?

LE DEUXIÈME SERGENT. Oui, vraiment. Laissons-le ici, car il ne peut s'échapper ; allons-nous-en, sans délai, vers la cour.

LE PREMIER SERGENT. Allons, Gamache, sans plus de paroles : c'est ce que nous avons de mieux à faire.

SCÈNE XIII.

IGNACE, seul.

IGNACE. Ah, sire Dieu ! ah, sire Dieu ! regardez-moi dans votre miséricorde ; car je n'ai confiance qu'en vous, personne ne prenant ma défense, personne ne combattant pour moi, sinon vous, Père tout-puissant, à qui mon âme espère aller comme à son vrai Dieu et à son véritable père. — O Marie, mère de Jésus, ô vous qui avez porté votre père et votre Fils, et êtes restée vierge, j'en suis convaincu, après avoir enfanté ! Dame, par un effet de votre sainte bonté, priez votre Fils qu'il m'envoie son aide et me pourvoie de sa grâce : j'en ai besoin.

SCÈNE XIV.

DIEU, LA SAINTE VIERGE, L'ANGE GABRIEL, SAINT MICHEL, UN ERMITE.

DIEU. Je veux reconforter, sans attendre davantage, celui qui nous aime, vous, ma mère, et moi, de tout son cœur, et qui nous invoque doucement : c'est Ignace qui pour moi souffre un rude tourment. Allons ! vous tous, suivez-moi où je vais vous mener.

NOTRE-DAME. Mon fils et mon Dieu, je suis de tout mon cœur à vos commandements. — Allons, anges ! vous chanterez devant nous deux.

GABRIEL. Certainement, nous le ferons la joie dans le cœur. Reine de miséricorde, chacun de nous est d'accord pour faire votre volonté.

DIEU. Ecoutez : dirigez votre route vers cet ermitage ; et en allant chantez, suivant l'habitude, de vos voix d'anges, un cantique qui vous soit familier et bien connu.

MICHEL. Vrai Dieu, tout ce qu'il vous a plu de commander sera fait. — Sus, Gabriel ! chantons de manière à ne pas mériter de blâme.

Rondeau.

Vrai Dieu, en qui il n'y a point d'amertume, celui qui sert vous et votre mère mérite la gloire éternelle : aussi chacun doit-il vous aimer et en secret et ouvertement. Vrai Dieu, etc.

Ni sur la terre, ni sur la mer, nul ne perd son temps en vous le consacrant ouvertement. Vrai Dieu, en qui, etc.

DIEU. Mère, découvrez, sans réplique, à notre ami, ce que je vous ai dit en venant de mes volontés.

NOTRE-DAME. Je vais le lui dire, sans plus de délai. — Bon père, écoute ce que tu as à faire : tu vas aller droit à la prison dans laquelle a été mis le saint homme Ignace, qui n'y est point sans la grâce de Dieu ; et comme il a été rudement maltraité, reconforte-le doucement ; je t'en charge et t'en prie. Tiens, voici un onguent dont tu l'oindras quand tu seras auprès de lui. C'est ainsi que tu lui rendras la santé ; n'en doute pas. •

L'ERMITE. Et qui êtes-vous, douce amie, qui venez ici en tel équipage ? je crois que vous êtes fille de roi. Je m'émerveille de votre beauté, car de mes yeux je n'en vis jamais de pareille ; mais, dame, je ne suis pas moins ébahi que vous m'envoyiez en un pays et une contrée qui me sont étrangers et où jamais je n'entrai : comment y pris-je aller ?

DIEU. Mon ami, je te le dirai. Ne t'esfraye pas d'y aller. Tu vas d'abord nous suivre au pas, ensuite ces jouvenceaux te conduiront, aussitôt qu'ils nous auront laissés. Ils vont porter au prisonnier de ma part de la nourriture dont il a besoin.

L'ERMITE. Votre volonté sera faite, sire, du tout au tout aveuglément. Je vois que vous êtes Dieu, notre seigneur, et voici la Vierge Marie. Ah Dieu ! quelle noble compagnie m'est arrivée ici !

NOTRE-DAME. Seigneurs anges, sans retard, remettez-vous en route ; nous remontons aux cieux, mon fils et moi.

GABRIEL. Humble vierge, j'obéis. — Michel, mettons-nous en route, et, en allant, chantons d'accord ; cela ne doit pas nous être pénible.

Rondeau.

Ni sur la terre, ni sur la mer, nul ne perd son service en vous le consacrant ouvertement. Vrai Dieu, etc.

DIEU. Mes anges, allez-vous-en sur-le-champ en la prison où Ignace a été mis, et donnez-lui de ma part ce pain et ce pot de boisson. Dites-lui d'en apaiser sa faim et de m'avoir toujours dans son cœur ; et ne lui manquerai d'aucune manière. Faites ; puis mettez-vous en route et conduisez sur-le-champ ce prud'homme dans la prison.

GABRIEL. Sire, nous accomplirons très-volontiers votre commandement. — Allons, prud'homme ! faites le troisième avec nous.

L'ERMITE. Certes, volontiers, mon doux ami, puisque cela plaît à Dieu.

MICHEL. Prud'homme, votre sainteté vous a mérité que Dieu nous envoyât vers vous pour vous conduire au lieu où est Ignace. Nous y serons bientôt sans mensonge ; vous le verrez.

GABRIEL. Il dit vrai ; et vous trouverez la prison ouverte, c'est certain ; et nous y entrerons tout droit sans difficulté.

L'ERMITE. Seigneurs, j'éprouve une grande joie de ce que vous me dites.

MICHEL. Voici la prison, saint ermite : entrons-y tous.

GABRIEL. Je ne dirai pas : « Où êtes-vous, Ignace ? » Je vous vois assez. Vous êtes tourmenté de la faim, et le Dieu des cieux l'a bien vu : lui-même a pourvu à vos besoins. Tenez, voici ce qu'il vous envoie. Mangez donc et buvez gaiement, et ayez toujours le même amour pour lui : toujours il vous reconfortera. Nous n'avons rien à vous dire de plus, et nous

nous en allons tous deux ; mais cet homme va rester ici, et vous en dira plus long que moi.

IGNACE. Ah, mon bon Dieu ! je vous rends grâce de la bonté que vous montrez à mon égard en me repaissant de vos mains si richement.

SCÈNE XV.

L'ERMITE, SAINT IGNACE.

L'ERMITE. Sire, entendez : certainement, Dieu vous aime et vous tient pour un loyal serviteur ; car lui-même il m'est venu chercher à plus de mille lieues de distance, lui et Marie sa mère, qui était escortée d'anges, ne demandez pas comment ; il m'a donné cette boîte d'onguent, et enjoint de vous en oindre de manière à vous procurer guérison et à fermer toutes vos plaies. Puisque c'est la volonté de Dieu, sire, vous devez bien vouloir que je vous guérise.

IGNACE. Ami, je suis sa créature : puisqu'il veut me faire cette grâce, agissez à votre volonté ; j'y consens.

L'ERMITE. Je veux vous oindre par tout le corps, sans plus tarder. Dieu ! comme cet onguent sent bon ! Jamais (en vérité, j'ose le dire) je ne sentis ni fleur ni autre chose aussi délectable.

IGNACE. Sire, sa vertu est encore meilleure que sa douce odeur : j'en suis déjà la preuve, car je n'ai plus ni contusion, ni plaie, ni blessure, et je suis tout à fait en bonne santé.

L'ERMITE. Que le souverain père des cieux en soit loué !

IGNACE. Que la Vierge-Mère et son fils en soient loués aussi !

L'ERMITE. Sire, avec votre permission, je puis m'en aller d'ici, puisque vous êtes soulagé de tous vos maux.

IGNACE. Cher frère et cher ami loyal, je n'ose vous retenir par crainte du mal qui pourrait vous en arriver : c'est ce que je considère. Allez-vous-en à la garde de Dieu ; puisse-t-il vous donner sa gloire à votre mort ! Et pour l'amour de Dieu, souvenez-vous de moi en vos prières.

L'ERMITE. Malheureusement, elles ont peu de valeur ; et j'ai plus besoin des vôtres, sire, que vous des miennes. A la volonté de Dieu !

SCÈNE XVI.

L'EMPEREUR, SAINT IGNACE, CHEVALIERS, SERGENTS, LE SENAC, gardien des lions, DEUX LIONS.

L'EMPEREUR. Seigneurs, Ignace me joue et se moque de moi. Je n'ai pu encore ni le changer, ni le convertir à notre loi. Mais, depuis trois jours, il est en mon pouvoir, sans boire ni manger, et livré aux angoisses de la prison. Allez le chercher sans retard, et amenez-le ici.

PREMIER SERGENT. Je ne sais ce qu'il a l'intention de faire désormais. — Gamache, mon ami, allons tous deux le chercher.

DEUXIÈME SERGENT. Allons, fût-il mis à mort ! Eh, regarde quelle peine il nous donne ! Allons, sire ! sortez, et que ce soit pour votre malheur !

IGNACE. Mon ami, que Dieu, le roi des cieux, vous le pardonne !

LE PREMIER SERGENT. Ob'issez, ob'issez sur ce point et venez-vous-en avec nous. — Sire, tenez, voici Ignace, tout nu en braies.

L'EMPEREUR. Maintenant écoute : Abandonne ta loi et consens à m'obéir, ou tu vas éprouver toutes les peines et les plus cruels tourments, au lieu de délices ; choisis donc entre la mort, les pleurs ou la joie. Que veux-tu ?

IGNACE. Vos menaces, empereur, ne valent pas un fêtu. Je vous prie, pour Dieu, faites pour moi le mieux ; mais vos plus grands tourments ne me changeront pas à l'égard de mon bon Dieu.

PREMIER CHEVALIER. Il a été trop longtemps laissé en repos. Eh ! gare ! comme il parle à cheval. On dirait Perceval ou Arthus. Il a du cœur néanmoins.

DEUXIÈME CHEVALIER. Je ne croirai jamais qu'il n'ait pas quelques amis intimes qui l'entretiennent dans cet orgueil, car, sire, il ne vous redoute nullement. Il me semble même que son corps est en meilleur état que je l'aie jamais vu. Est-il comme les femmes méchantes qui engraisissent d'être battue ? Il a bien la chair revêtue de bonne peau.

IGNACE. Le Dieu que j'adore et invoque me nourrit et me renforce de telle manière que plus je souffre, plus j'ai de force pour souffrir.

L'EMPEREUR. Je te ferai bientôt livrer à un tel supplice que tu diras, de bon gré ou non, ne pouvoir en supporter les souffrances. Va dire au sénac qu'il m'amène accouplés les lions qu'il garde par mon ordre, et qu'il ne tarde pas de venir.

PREMIER SERGENT. Que Mahomet me tienne en santé ! Sire, j'y vais tout de suite. — Senac, sire, ne tardez pas à venir auprès de l'empereur, et amenez-lui tantôt les lions avec promptitude.

LE SENAC. Amis, je vais les chercher à l'instant même ; passez, allez-vous-en devant. — Sire, je viens à votre ordre : voici les deux lions que vous demandez. S'il vous plaît, commandez-moi ce que j'en dois faire.

L'EMPEREUR. Senac, je vous le dirai tout à l'heure. — Attendu qu'ignace est trop orgueilleux et qu'il méprise et notre loi et tous nos dieux, qu'il s'en moque en ma présence et en fait des gorges chaudes, je veux qu'il soit dévoré par ces deux lions, quoi qu'il advienne, et qu'il ne reste rien de lui, ni chair ni os.

LE SENAC. Sire, en vérité, j'ose vous le dire : vous le leur verrez exterminer plus tôt que deux forts limiers ne viendraient à bout d'un lapin. Je veux, sans en dire davantage, les découpler ; puis je les ferai fondre sur lui comme sur une charogne.

IGNACE *aux chevaliers et au peuple*. Seigneurs, qui me regardez, dans l'extrémité où je suis et pendant le supplice que je souffre pour le Dieu vivant, veuillez profiter de ce que je dis pour remettre vos cœurs dans la bonne voie. Je n'ai pas travaillé sans salaire, car ce n'est pas en raison de mes péchés que je souffre, mais à cause de ma piété. Je suis le froment de Dieu qui attend d'être moulu par les dents de ces lions, pour être fait pain ; c'est chose certaine et Dieu le veut !

L'EMPEREUR. Beaux seigneurs, c'est étrange. Ces Chrétiens plutôt que tous autres souffrent pour leurs dieux. Où sont les Barbares ou les Grecs qui en feraient autant ? En vérité, je ne sais.

IGNACE. Empereur, je vous déclare que tous les supplices que vous m'avez fait subir, je les ai soufferts non par le secours d'une force humaine ni par l'artifice du diable, mais par l'aide de mon ami Jésus-Christ, mon Dieu, et par la foi. Maintenant voici l'heure, je le vois bien, où je vais quitter ce monde. Ah ! Seigneur Dieu, source de tout bien, je vois ces bêtes accourir à moi : veuillez secourir mon âme à la fin de mon voyage, en sorte qu'elle jouisse éternellement de votre vue.

LE SENAC. Hu ! hu ! sur lui ! sur lui ! lions ! en avant, sur lui !

LE PREMIER CHEVALIER. Il m'est avis qu'ils n'ont pas manqué leur coup : du premier ils l'ont terrassé ; ils l'auront bientôt logé dans leur ventre.

LE SENAC. Attendez, vous verrez dans peu de temps ce qu'ils feront.

DEUXIÈME CHEVALIER. Eh ! là, ils n'ont fait que le flairer, le humer du groin et le pousser d'un endroit dans un autre, et il est mort.

L'EMPEREUR. Seigneurs, il est évident qu'ils n'ont pas envie de rien manger de son corps : cela me cause un profond étonnement. Voyez, ils n'en mangeront pas. Allons-nous-en, laissons-le en cet état ;

et s'il est quelqu'un qui veuille le prendre et l'emporter pour l'ensevelir, je ne veux pas l'empêcher d'exécuter hardiment son intention.

LE PREMIER CHEVALIER. Puisque tel est votre plaisir, sire, allons-nous-en : il en est temps.

LE DEUXIÈME SERGENT. Bonnes gens, levez-vous d'ici, faites place en avant à monseigneur et à sa suite ; retirez-vous.

LE SENAC. Il me faut raccoupler mes lions et les remmener ; je ne les laisserai pas se démener à leur volonté, de peur qu'ils ne fassent du mal ou ne courent parmi tout le peuple à leur gré.

SCÈNE XVII.

ABBANES, GONDOFORE, *bourgeois d'Antioche*,
PEUPLE.

ABBANES. Hélas ! c'est fait, mon cher Gondofore, nous pourrions pleurer notre maître qui est mis à mort, mais à quoi bon ? Voyons, que faire pour le mieux ?

GONDOFORE. Certes, il me monte du cœur des larmes aux yeux quand je me souviens de lui. Il nous faut tous deux le prendre et l'emporter de ce lieu dans un autre endroit où ni chien ni autre bête ne lui fasse du mal.

ABBANES. Le conseil est bon et convenable : qu'il soit ainsi exécuté ; car aussi bien l'empereur a dit : « Que celui qui voudra l'ensevelir le prenne, il pourra le faire en toute sûreté. »

GONDOFORE. Eh bien ! faisons-le donc tout de suite ; mettons-le sur nos épaules, Abbanes, et emportons-le. Allons, courage, compagnon !

ABBANES. Beaux seigneurs, donnez-nous un coup de main pour lever ce corps sur nous. Que Dieu vous soit miséricordieux ! Oh ! il est très-bien assis sur moi. Seigneurs, merci bien de votre aide.

GONDOFORE. Il est bien aussi sur moi. En route, compagnon Abbanes, vite ; et en allant, prions dévotement pour lui.

GABRIEL. Michel, voici celui vers qui nous fûmes envoyés ; compagnon, escortons-le en chantant, non pas un chant de douleur, mais ce chant de joie, en l'honneur de l'âme qui est déjà aux cieux : « Ce saint dont nous célébrons la fête aujourd'hui, etc. (*Hic sanctus cujus hodie celebramus solemnia*, etc. . .) »

IMPÉRATRICE ROMAINE (L'). — Le *Miracle de l'Impératrice romaine* est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208. 4. B, folio 53, recto.

Le texte a été publié, accompagné d'une version par MM. Monmerqué et Fr. Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge* ; Paris, 1839, gr. in-8°, p. 365-417. M. Fr. Michel est d'avis que le sujet de ce drame est emprunté à un conte de Gaultier de Coinsy (Cf. *Nouv. Recueil de fabliaux et contes inéd.*, publié par MÉON, in-8°, t. II, p. 50 et suivantes.)

PERSONNAGES.

L'EMPERERIS.	GONBERT OU GOBERT, le tourier.
L'EMPERIERE.	LE MESSAGIER.
BRUN, premier chevalier.	DIEU.
MORIN, premier sergent d'armes.	NOSTRE-DAME.
YSABEL, la damoiselle.	SAINT JEHAN.
ORRY, deuxième cheva- lier.	PREMIER ANGE.
DEUXIÈME SERGENT D'AR- MES.	DEUXIÈME ANGE.
LE FRERE A L'EMPERIERE.	LE MAISTRE MARINIER.
LE PAPE.	LA DAME PELERINE.
PREMIER CARDINAL.	L'ESCUIER A LA PELERINE, OU L'ESCUIER A LA DAME.
DEUXIÈME CARDINAL.	L'OSTESSE.
BAUDOIN, l'escuier.	LE CONTE MALADE
	LES CLERS.

Le titre est ainsi conçu :

Ici commence un miracle de Notre-Dame, touchant l'impératrice de Rome, que le frère de l'empereur accusa pour la faire périr, parce qu'elle n'avait pas voulu faire sa volonté. Depuis il devint lépreux, et la dame le guérit après qu'il eut confessé son méfait.

SCÈNE I^e.

L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE, CHEVALIERS ROMAINS, DEMOISELLES, SERGENTS D'ARMES, UN PRÊTRE.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, que Dieu tout-puissant vous rende la santé, ainsi que je le désire ! Combien je suis en peine de vous voir depuis si longtemps alité par cette maladie. J'ai bien de l'ennui.

L'EMPEREUR. Dame, j'espère que Dieu m'enverra bientôt du reconfort et apportera allégeance à ma cruelle maladie ; je le sens et le vois bien. Agissez sagement, prenez compagnie et allez à l'église. Là vous prierez Dieu de tout votre cœur qu'il mette fin à mon mal et qu'il me donne la grâce de faire encore quelque chose qui me soit compté comme un mérite et qui acquitte mon âme envers lui de tous mes péchés.

BRUN, premier chevalier. Madame, il dit bien, et sachez qu'en cela vous ne pouvez mal faire. On va prononcer un sermon, bien à propos pour vous. Allons sans tarder, je vous le conseille.

L'IMPÉRATRICE. J'y consens de tout mon cœur. — Allons ! Morin, marchez devant ; faites débarrasser le chemin, de manière à ce que nous puissions nous mettre en route.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Volontiers que Jésus me voie ! — Allons, retirez-vous loin d'ici, (si vous ne voulez) que ma masse ne vous frappe à coups redoublés.

SCÈNE II.

L'IMPÉRATRICE, SES SUIVANTES, CHEVALIERS, SERGENTS D'ARMES.

(*Ici commence le sermon, et, le sermon terminé, l'IMPÉRATRICE parle et dit :*)

Seigneurs, il y a longtemps que je n'ouïs un sermon qui renfermât autant de bonnes choses ; car tout ce que le prédicateur a entrepris de dire, il l'a très-bien traité. — Ysabelle, que vous en semble, par votre foi ?

LA DEMOISELLE. Dame, par la foi que je dois à Dieu ! je crois que c'est un prud'homme autant que s'il était cardinal romain ; il a prêché d'une manière remarquable, et on ne peut pas mieux.

LE PREMIER CHEVALIER. Que Dieu lui donne bonne aventure ! dame, il a noblement prêché, et il s'en est bien tiré comme un habile maître qu'il est.

L'IMPÉRATRICE. C'est vrai. Or çà ! je veux me mettre à genoux devant cet autel. — Doux et amoureux Jésus, et vous, Dame, fille et mère (mère de qui ? mère de votre père, et fille de votre fils), Dame, si jamais je fis chose qui vous fût quelque peu agréable (je parle avec beaucoup de hardiesse, mais un ardent désir me pousse), Dame, qu'il vous plaise m'octroyer comme récompense quelque œuvre de Dieu envers mon mari, capable de lui rendre la santé du corps, en le délivrant de la maladie à laquelle il est en proie, douce Vierge ; et je vous promets de vous servir autant que je le pourrai, tous les jours de ma vie, de tout mon cœur et dévotement. — En avant, seigneurs ! allons-nous-en, il en est temps.

LE PREMIER CHEVALIER. Nous pourrions mal faire en tardant davantage : allons-nous-en sans nous arrêter vers l'empereur.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. En avant ! retirez-vous, videz les lieux, faites voie et place, de manière à ce que madame puisse passer. En arrière tous !

SCÈNE III

L'EMPEREUR, ORRY, CHEVALIER, L'IMPÉRATRICE.

ORRY, deuxième chevalier. Mon cher seigneur, que faites-vous ? vous vous habillez ?

L'EMPEREUR. Oui vraiment, Orry, et je ne suis pas hors de mon bon sens ; je sais bien comment je me trouve.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, qu'y a-t-il ? dites-le-moi. Quel bon visage vous avez !

L'EMPEREUR. Bonne dame, par la foi que je vous dois ! sachez que Dieu m'a fait une grâce telle que je suis tout à fait guéri, et comme je sais bien d'où cela me vient, je tiendrai fidèlement la promesse que j'ai faite à Dieu, et dans un court délai. J'y suis bien tenu. Allez-moi promptement chercher mon frère, dites-lui qu'il vienne bien vite me parler.

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. Mon cher seigneur, je veux y aller, puisque vous me le commandez.

SCÈNE IV.

LE SERGENT, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. Sire, sire, ne tardez plus : par ma foi ! votre frère m'envoie vite vous chercher ; venez auprès de lui.

LE FRÈRE. Il me semble que tu as le visage tout pâle : qu'y a-t-il ? est-il en danger de mort ? Ne me mens point.

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. Nenni ; au contraire, il est en très-bon état, Dieu merci !

LE FRÈRE. Je remercie la Reine des cieux. Allons-nous-en : je ne veux plus rester ici, mais marcher jusqu'à que je sois où il est.

SCÈNE V.

L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, si cela ne vous contrarie pas, dites-moi, je vous prie, quelle promesse vous avez faite à Dieu notre Seigneur.

L'EMPEREUR. Je vais vous le dire. Vous savez combien j'ai été dangereusement malade : or je lui ai fait le vœu, pour être bref, que, si Dieu m'envoyait guérison, j'irais sur-le-champ visiter son saint sépulchre. Sachez donc, dame, sans en douter, que, sitôt après cette promesse, je me suis trouvé en bonne santé : aussi je veux m'acquitter de ce voyage et faire le pèlerinage de la Terre-Sainte : est-ce que cela vous déplaît ?

L'IMPÉRATRICE. Nenni, certes, mon cher seigneur, puisque tel est votre plaisir.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Parlez-vous de quelque chose secrète, mon très-cher seigneur ? dites-moi la vérité. Puis-iez-vous avoir une bonne santé, comme je le voudrais !

L'EMPEREUR. Nenni, frère. J'ai à vous dire pourquoi je vous ai mandé. S'il plaît à Dieu, le roi des rois, je vais dévotement visiter Jérusalem sous l'habit de pèlerin. Pendant mon absence, vous aurez le soin et la garde de ma terre, ainsi que des rentes et du domaine. L'impératrice, ma femme, restera souveraine et maîtresse, comme régente de l'empire. Faites votre devoir, je vous prie. — S'il vous faut quelque chose pour augmenter votre état, dame, je veux qu'il l'ait sans compter ni rognier.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, si Dieu me laisse vivre en santé, je vous assure qu'il aura de moi tout ce qu'il voudra avoir pour son état ; je le lui livrerai sans difficulté, soyez-en sûr.

L'EMPEREUR. Dame, je m'en rapporte à votre parole : si vous voulez, vous saurez bien le faire. Maintenant, pour hâter l'exécution de mon projet, je veux m'en aller droit au Pape pour prendre congé et lui parler : c'est juste et je dois le faire. — Vous deux, accompagnez-moi jusqu'à ce que j'y sois.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Mon cher seigneur, je ferai avec joie ce que vous commandez.

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. Aussi bien ai-je un plus grand désir de le faire que lui de l'ordonner. — Eh! là-devant, marchez, écartez-vous.

SCÈNE VII.

L'EMPEREUR, LE PAPE.

L'EMPEREUR. Saint Père, je viens vers vous comme un fils obéissant vers son père : c'est juste, et, riche ou mendiant, on doit en agir ainsi.

LE PAPE. Mon bel et cher fils, quelle affaire vous amène? Est-ce quelque coup imprévu qui ne vous soit ni bon ni agréable? je veux le savoir.

L'EMPEREUR. Nenni, saint Père; à dire vrai, je viens demander votre bénédiction, car mon intention est de faire le saint voyage d'outre-mer, soit par terre, soit par eau : je l'ai promis à Dieu, saint Père, et je ne veux plus tarder à l'exécuter.

LE PAPE. Beau fils, puissiez-vous avoir, soit près, soit loin, la bénédiction et la grâce que Dieu octroya à l'apôtre saint Pierre, ainsi que la nôtre! Dès à présent, je vous donne cette croix que vous poserez sur votre épaule et que vous porterez, car ainsi doit faire tout pèlerin qui entreprend ce voyage; et avec ma bénédiction je vous accorde pleine et entière rémission de vos péchés.

LE PREMIER CARDINAL. Sire, agissez sagement : mettez à votre place un gouverneur tel qu'il soit au profit et à l'honneur de votre empire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Ce gouverneur n'est pas maintenant à élire; il y est pourvu. L'empereur a nommé régents son frère et Madame.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Sire, sur mon âme! il ne pouvait mieux choisir parmi tous ceux de sa race : car son frère est doux, courtois, sage et équitable.

LE PAPE. Puisque ce frère est tel que vous le dites, l'empereur ne doit que plus l'avancer. — Mon fils, mettez de la diligence à vous acquitter bientôt de votre vœu, et prenez en patience l'adversité, si elle vous vient; autrement votre voyage ne vous serait pas profitable.

L'EMPEREUR. Je souffrirai de bon cœur tout ce que Dieu m'enverra, l'on ne me trouvera jamais à murmurer ni à m'impacienter. Saint Père, donnez-moi la permission de m'en aller.

LE PAPE. Mon cher fils, je le veux bien. Allez, que Dieu vous conduise en bonne santé, et vous ramène avec grande joie et allégresse!

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. En avant! ne vous attroupez pas autour de nous, beaux seigneurs, retirez-vous en arrière; laissez-nous la route libre par ici, allons! vous ferez bien.

SCÈNE VIII.

L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE, et SES FEMMES,
LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

L'EMPEREUR. Dame, je reviens d'auprès du saint Père, qui m'a donné l'absolution de tous mes péchés. Sa Sainteté veut que par dévotion je porte cette croix sur mon épaule jusqu'à ce que Dieu m'ait ramené ici à bon port : puisqu'il l'a ainsi ordonné, je la porterai volontiers. Donnez-moi un autre habit; je ne mettrai pas celui-ci. Allons! dépêchez-vous, mon amie : je veux partir.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, à votre gré. — Donnez-moi cette houppelande, Isabelle : à ce que je crois, c'est celle que l'empereur demande.

LA DEMOISELLE. J'y avais aussi songé. Tenez Madame.

L'EMPEREUR. Ma femme, c'est ce que je demande. Allons, par votre foi! attachez ici cette croix pour l'amour de moi.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, je vais vous le faire de bon cœur, sans observations. — C'est fait; elle y est on ne peut mieux placée.

L'EMPEREUR. Frère, c'est fini. Je vous prie de prendre en tous lieux souci de mon honneur, de garder ma compagne, et de tenir le peuple en paix.

— Dame, je ne sais si jamais je vous reverrai. Baissez-moi, baissez. Eh! cessez de pleurer. — Messire Orry, et vous, Huart, allons-nous-en; car j'ai hâte de sortir de cette terre. La pitié m'enveloppe et me serre le cœur. Adieu, tous!

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, mon doux ami, adieu! Dieu vous conduise, en sorte que rien ne vous puisse nuire ni faire mal.

LE FRÈRE. En vérité, mon cher frère, nous irons jusque là-bas en vous accompagnant tous trois, puis, quand nous y serons, nous vous dirons adieu.

L'EMPEREUR. Soit! nous le ferons ainsi. — Vous deux, sergents, allez devant. — Oh? vous n'irez pas plus loin; retournez sur vos pas.

LE PREMIER CHEVALIER. Puisque tel est votre plaisir, nous vous laisserons ici. Adieu, cher sire!

LE FRÈRE. Cher frère, je ne sais que vous dire : que Dieu vous conduise sain et sauf, et soit assez bon pour vous ramener en parfaite santé!

L'EMPEREUR. Que sa volonté soit entièrement faite! Adieu, mon frère!

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Il nous faut retourner en arrière auprès de Madame.

LE PREMIER CHEVALIER. Oui vraiment, car ce n'est pas une femme que nous devons laisser seule; il faut donc nous hâter d'aller à elle.

SCÈNE IX.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE,
SUITE.

LE FRÈRE. Dame, puisque je suis nommé régent de cet empire, mon cœur veut mettre tous ses soins à toujours chercher votre bien-être, si vous me le permettez et que cela vous plaise.

L'IMPÉRATRICE. Désormais il faut qu'il n'y ait entre nous ni bruit ni dispute, mon frère; il ne doit régner entre nous deux qu'une seule volonté et un seul amour; il n'y a pas de doute.

LE FRÈRE. Dame, je suis tout prêt à faire votre volonté de bon cœur et sans opposition.

L'IMPÉRATRICE. Je vous remercie de cette assurance.

LE FRÈRE. Ma chère dame, il en est ainsi : gardez-vous de croire le contraire; et quand l'occasion propice se présentera, vous reconnaîtrez la vérité de mes paroles.

L'IMPÉRATRICE. Plus vous ferez pour moi plus je vous serai obligée; et, certes, je m'efforcerai de vous en récompenser.

LE FRÈRE. Ma chère dame, il me faut aller chercher un peu de distraction : la tête me fait mal et me fend, et je ne me sens pas à mon aise; en conséquence veuillez, pour Dieu, ne pas trouver mauvais que je me retire, madame.

L'IMPÉRATRICE. Par mon âme! mon frère, je le veux bien; mais ne demeurez pas trop, de manière à ce que nous soupions de bonne heure; il est déjà tard.

LE FRÈRE. Bien madame. — Baudouin, venez avec moi; prenez vite ma cape et mon chapeau.

L'ÉCUYER. Volontiers, sire; en vérité, je ne veux vous contrarier en rien. Ça! j'ai tout, allons-nous-en, cher sire, où il vous plaira.

SCÈNE X.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Sainte Marie! que va-t-il arriver? Mes

yeux ont tant de fois présenté à mon cœur la rare beauté de madame l'impératrice que je suis un homme mort si elle n'a pitié de moi, et si je ne puis avoir son amitié. Son renom, sa bonté, sa simplicité, sa courtoisie, sa douceur, sa largesse, son honnêteté, son maintien, son affabilité, sa franchise, ses manières prévenantes, tous ces trésors qu'elle possède ont tellement épris mon cœur, à force de la regarder, qu'il est enlacé et pris dans les filets du désir, qui me serre et m'enveloppe. Je ne sais que faire; car Souvenir s'éteint dans mon cœur, Plaisance accourt, Vouloir m'assaillit. Penser m'a rendu si stupéfait qu'en un mot je reste éperdu de tous mes sens quand Regard conduit et mène mon cœur à sa beauté souveraine! Alors je ne suis pas débarrassé de ma soif, au contraire: plus je suis ivre, plus je suis altéré; et plus je la vois, plus je m'abreuve; en suçant je bois Plaisance, et plus je la bois, plus je me dessèche. Sans relâche l'ivresse m'excite, il me faudrait d'autres pensées, et je ne sais comment me défendre maintenant. Je l'aime. Mais en vérité, ai-je raison? Nenni, vraiment. Je commets une grande faute, dont je dois me haïr moi-même, en désirant trahir mon frère et lui séduire sa femme. Quel affreux déshonneur! oserai-je me proposer ce but, y mettre et employer mon temps. Le devoir s'y oppose. Il me faut anéantir cette ardeur insensée, ces desirs criminels. Dieu! mon cœur fou et volage ne vient-il pas de dire que je cesserais de l'aimer. Certes, je n'en ferai rien. Puisque ma bonne étoile l'a placée sur mon chemin, Dieu sans doute me l'a donnée; et je mettrai mes soins à l'aimer. Si l'amour que je ressens pour elle me change la douceur en amertume, que m'importe? Aimer sans peine ne vaut rien; l'on aime d'autant plus la richesse, qu'elle a coûté plus cher; et celui-là a bien employé son travail, qui l'amène à bonne fin. Oh! certes, ma peine me sera récompensée par l'accomplissement de mon désir. Qu'ai-je dit! suis-je fou? La vertu est-elle vice? Ai-je la présomption d'espérer ce que je ne puis atteindre: c'est-à-dire d'espérer pour amie une dame pareille? En vérité, elle ne m'aimera pas; elle préférera la mort à ce déshonneur. Il faut donc que je cherche quelque moyen, si je ne veux mourir de mon mal. Ah! Dame où toutes les qualités sont réunies, votre beauté m'a tellement enflammé d'amour pour vous qu'il faut que ma vie finisse, ou que vous soyez mon remède.

SCÈNE XI.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, BAUDOUIN, son écuyer.

LE FRÈRE. Baudouin, il faut que j'aïlle me coucher au logis.

L'ÉCUYER. Qu'est-ce? qu'avez-vous, mon cher seigneur? Je vous vois plongé dans de tristes réflexions, et changer de couleur. Dites-moi, qu'avez-vous?

LE FRÈRE. Baudouin, menez-moi coucher; car je ne suis pas en bonne santé; au contraire, ami, je me sens grièvement malade, n'en doutez pas.

L'ÉCUYER. Sire, volontiers, allons-nous-en. — A présent voici votre lit fait. Couchez-vous, sire; je vais vous couvrir comme il faut. C'est fait; maintenant restez un peu tranquille pour suer, et vous reprendrez vos forces; vous serez guéri bientôt.

LE FRÈRE. Allez à présent dire à l'impératrice qu'elle soupe à son aise, et que, pour l'amour de Dieu, elle ne trouve pas mauvais si je ne suis pas avec elle.

L'ÉCUYER. Volontiers, sire; j'y vais.

SCÈNE XII.

L'IMPÉRATRICE, BAUDOUIN.

L'ÉCUYER. Ma dame, que Dieu par sa puissance

vous garde d'ennui et de chagrin! Mon seigneur vous maïnde de souper sans l'attendre; car il est occupé de telle manière qu'il ne peut venir aujourd'hui. Pour l'amour de Dieu, ne trouvez pas mauvais s'il ne vient pas ici.

L'IMPÉRATRICE. Dis-moi quelle affaire le retient, et qui peut l'occuper au point de l'empêcher de venir souper avec moi.

L'ÉCUYER. Dame, par la foi que je vous dois, puisque vous voulez que je vous le dise, il est couché dans son lit, comme s'il était atteint d'une maladie grave. J'en ai le cœur navré. Il ressemble à un déterré, tant il est fondu et amaigri! Ma chère dame, j'en ai le cœur bien chagrin.

L'IMPÉRATRICE. Sur mon âme! le mien éprouve tant de douleur de ces nouvelles que je ne puis l'exprimer. — Baudouin, ne demeurez plus ici; allez-vous-en, et gardez soigneusement votre maître.

L'ÉCUYER, Dame, je ferai de bon cœur votre volonté.

SCÈNE XIII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Eh, Dieu, pourrai-je jamais de ma vie atteindre à l'objet de mon désir, ce qui me guérirait à mon gré de cette maladie! Ah! Amour! tu me fais souffrir et le cœur et le corps.

SCÈNE XIV.

BAUDOUIN, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

L'ÉCUYER. Sire, prêtez l'oreille à mes paroles: je viens de chez madame, qui est bien ébahie et toute chagrine de votre indisposition. Je tiens qu'elle vous aime réellement d'un cœur loyal.

LE FRÈRE. Ami, pour cela, que Dieu veuille la garder de mal!

L'ÉCUYER. Ne mangerez-vous rien, sire? Prenez quelque chose qui vous soutienne.

LE FRÈRE. Je n'ai pas plus envie de boire et de manger que de ronger ce mur-ci. Ainsi laissez-moi.

SCÈNE XV.

L'IMPÉRATRICE, CHEVALIERS, SERGENTS D'ARMES.

L'IMPÉRATRICE. Beaux seigneurs, levez-vous d'ici; je veux aller voir mon frère, et aider à sa guérison. Allons! dépêchons-nous, je vous en prie.

LE PREMIER CHEVALIER. Dame, nous ferons sans retard votre volonté.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. En avant! et videz promptement la place, videz, videz! ne pensez pas que vous encombrerez ainsi le chemin.

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, BAUDOUIN.

L'IMPÉRATRICE. Que Dieu soit céans! — Baudouin, que fait ton maître?

L'ÉCUYER. Madame, par le Roi des cieux! je n'en sais que dire.

L'IMPÉRATRICE. Eh, qu'est-ce? comment allez-vous, beau sire?

LE FRÈRE. En vérité, je ne sais. Qui êtes-vous?

L'IMPÉRATRICE. Eh! mon très-cher frère, par ma foi! je suis votre sœur et votre amie. Par sainte Avoie! ne me reconnaissez-vous pas?

LE FRÈRE. Certes, je ne savais à qui je parlais, dame, ne vous déplaît. Ah, Dieu! que je suis mal à mon aise et malheureux!

L'IMPÉRATRICE. Dieu! comme il a la tête brûlante, et comme ses tempes battent! elles se meuvent et s'agitent comme un poisson vivant hors de rivière. — Allons! retirez-vous tous en arrière: je veux lui parler un peu. — Frère, veuillez ne pas me le céler:

à votre avis, n'est-il rien qu'on puisse se procurer pour de l'argent, et qui vous rendrait la santé? Si vous connaissez un remède, je vous en prie, indiquez-le-moi sans retard; car s'il est rien que je puisse faire pour vous, sans manquer à mon honneur, je le ferai très-volontiers. Allons, cher sire! pendant que nous sommes tous deux seuls, ouvrez-moi hardiment votre cœur.

LE FRÈRE. Ah! madame, vous êtes le seul médecin de ma maladie, bien que je sois blâmable de parler.

(Ici il se pâme.)

L'IMPÉRATRICE. Sainte Marie, il est pâmé! Je veux lui soutenir la tête jusqu'à ce qu'il soit hors de cet état. Le voilà revenu de son évanouissement. — Mon frère, sans tarder, dites-moi, pour l'amour de Dieu! qu'est-ce à dire que je suis le médecin de votre mal? Je ne vous comprends point.

LE FRÈRE. Dame, puisque vous le voulez savoir, l'amour que je ressens pour vous m'a mis en un tel état que j'en suis tombé malade: car je vous aime plus que moi, et je désire tellement vous posséder que, si vous n'usez de miséricorde à mon égard, je ne sortirai jamais d'ici que mort.

L'IMPÉRATRICE. Frère, pensez à vous rétablir, et consolez-vous; prenez votre mal en patience, ne vous en chagrinez plus; et aussi pour que j'aie un ami, délivrez-vous de cette inquiétude. Nous devons naturellement nous entraimer, et nous donner l'un l'autre le titre d'amis. Je n'en dis pas davantage, pensez à vous. Je m'en vais; adieu, cher sire. — Allons! partons.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons, dame. Pour l'amour de Dieu! à votre avis, comment va-t-il? Il me semble être bien amaigri de la face.

L'IMPÉRATRICE. Son mal a jusqu'ici empiré plus qu'il ne fera, je crois; s'il plaît à Dieu, il sera bientôt en bonne santé.

SCÈNE XVII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Amour, vous m'avez fait souffrir assez de tourments; mais puisque celle qui sort d'ici a eu pitié de moi et m'a accepté pour ami, je ne tiens aucun compte de tous les maux que j'ai soufferts: la douce réponse qu'elle m'a faite a guéri radicalement tout mon mal, en sorte qu'il m'est avis que je suis roi, tant j'ai de joie et ressens d'allégresse!

SCÈNE XVIII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, BAUDOIN.

L'ÉCUYER. Sire, voulez-vous qu'on aille chercher votre médecin? il fait bon avoir le conseil d'un homme d'âge et de savoir.

LE FRÈRE. Baudouin, veux-tu savoir la vérité? eh bien! je n'en ai nul besoin; je sens mon cœur sain et entier, et mon mal a subi une crise telle qu'il est passé: je veux me lever.

L'ÉCUYER. Sire, vous ferez votre volonté; mais, pour l'amour de Dieu! ne vous hâtez pas; car une maladie est très-dangereuse après une rechûte.

LE FRÈRE. C'est vrai; mais tout le monde n'en éprouve pas, et je sens bien que je ne guérirai point jusqu'à ce que j'aie à la cour. Là, quand je serai avec l'impératrice, je reviendrai tout à fait en santé.

L'ÉCUYER. Sire, puisqu'il en est ainsi, faites votre volonté.

LE FRÈRE. Allons, Baudouin! je suis prêt: allons-nous-en à la cour, mon frère.

SCÈNE XIX.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE.

LE FRÈRE. Ma chère dame, je vous salue, au nom de Dieu le Père.

L'IMPÉRATRICE. Sire, sur mon ame, soyez le bienvenu! Que je suis heureuse de vous voir! Venez! plus près, plus près encore de moi. Comment vous trouvez-vous?

LE FRÈRE. Dieu merci! je suis dispos, fort et parfaitement guéri, n'en doutez pas. Dame, quand serez-vous mon amie, comme vous me l'avez promis, de manière à ce que je sois votre ami de fait et d'œuvre?

L'IMPÉRATRICE (à part). Il ne faut pas qu'il rechûte. — (Haut.) Sire, patientez encore, ce n'est pas le moment quant à présent; attendez un peu.

LE FRÈRE. Ah! dame, à votre vue, une ardeur amoureuse s'empare de moi! Désir m'enlace et me presse de telle sorte que je perds toute manière, et que je n'ai plus de contenance. Combien il me tarde d'entendre de votre bouche: « Ami, maintenant tu peux jouir de moi comme de ton amie. »

L'IMPÉRATRICE. Qu'est-ce? ne vous moquez-vous pas? Ai-je l'air d'une éhontée capable d'assouvir votre luxure? Nenni, cela ne sera certes point. J'aimerais mieux être à Tarse, seule et égarée, voire même être brûlée, que de violer mon mariage et de faire un tel outrage à votre frère, mon mari. Par ma foi! vous gardez mal son honneur en sollicitant de moi une chose pareille, et vous cherchez à vous rendre coupable d'une bien grande infamie: ainsi, je vous le dis, n'en parlez plus, car vous seriez mon grand ennemi. Taisez-vous et tenez-vous coi.

LE FRÈRE. Dame, à présent je ne dirai plus rien.

L'IMPÉRATRICE. Je veux achever de dire mes heures.—Ysabelle, mon amie, prenez vite mes heures, sans réplique, et venez-vous-en avec moi jusqu'à l'église.

LA DEMOISELLE. Je le ferai de bon cœur, ma chère dame, c'est juste. Allons-nous-en, sans retard, quand il vous plaira.

L'IMPÉRATRICE. Que nul de vous, seigneurs, ne bouge, car je ne le veux pas.—Allons-nous-en, Ysabelle, mon amie.

SCÈNE XX.

L'IMPÉRATRICE, YSABELLE, sa suivante.

L'IMPÉRATRICE. Oh! puisque je suis devant l'autel et seule, donne-moi mes heures, c'est le moment de les dire; le lieu est propice, qu'attendre davantage. (Ici elle fait semblant de dire ses heures.)

LA DEMOISELLE. C'est vrai: dites-les, de par Dieu! je me retirerai là-bas.

SCÈNE XXI.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Sainte Marie! que faire? comment atteindre au but de mes désirs? J'avais cru obtenir madame, et devenir son amant; mais je n'ai pu y parvenir, au contraire, tout est à recommencer. On dit, il est vrai: qui fait une promesse au fou, même sans songer à la tenir, le met aisément dans la joie. J'ai été amant en promesse: ce qui m'a mis dans la joie comme un fou; car, quand je lui ai parlé en particulier, je l'ai trouvée plus fière qu'un léopard, et étrangement dure et méchante. Cruel souvenir, qui me fait souvent pâlir et changer de couleur! La laisser ainsi? Non pas. Je veux encore lui parler, puisque je la vois à genoux.

SCÈNE XXII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, L'IMPÉRATRICE.

LE FRÈRE. Eh, ma chère dame! aurez-vous compassion de moi?

L'IMPÉRATRICE. N'aurai-je pas la paix? Qu'est-ce que ceci? Sire, par ma foi! vous avez grand tort de me parler ici de chose pareille.

LE FRÈRE. Ah! dame, vous avez raison; mais mor-

amour assiége tellement mon cœur nuit et jour; Désir qui toujours s'augmente de plus en plus, me tyrannise tellement, que, malgré moi, je vous prie et vous implore. Si vous continuez à être fière à mon égard et à me refuser le don d'amoureuse merci, je suis condamné à mourir : il n'y a pas à en douter.

L'IMPÉRATRICE. Je vous devine; mais que faire? Néanmoins, allez jusqu'au tourier qui garde cette tour; dites-lui qu'il l'ouvre sans retard et que je veux y aller sur l'heure pour parler avec vous de choses secrètes. Quand les verroux de la porte seront tirés, soyez tout prêt à y entrer; et je me rendrai vers vous à l'instant même, sans délai. Ami, allez.

LE FRÈRE. Dame, puisque telle est votre volonté, je la ferai de bon cœur.

SCÈNE XXIII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, LE TOURIER GOBERT.

LE FRÈRE. Gobert, ouvrez vite cette tour, sans me retenir davantage. L'impératrice va venir ici; car nous avons à parler tous les deux de choses secrètes, et nous voulons être tout seuls.

GOBERT (*le tourier*). Sire, par le doux roi des cieux! je vous l'ouvrirai volontiers. — C'est fait; je n'y laisserai entrer âme qui vive, hormis vous et elle.

LE FRÈRE. Baudouin, va-t'en et aide-moi à me cacher : si quelqu'un aujourd'hui me demande, dis que tu ne sais pas où je suis, et cela, jusqu'à ce que je m'en aille.

L'ÉCUYER. Volontiers, monseigneur, je n'y manquerai pas, soyez sans inquiétude.

SCÈNE XXIV.

L'IMPÉRATRICE, LE TOURIER GOBERT.

L'IMPÉRATRICE. Ysabelle, suivez-moi de loin sans souffler le mot.—Gobert, mon ami, dis-moi la vérité : mon frère est-il entré céans? Je te le demande, je n'ai pas besoin de le voir.

LE TOURIER. Oui, dame, il est là-haut.

L'IMPÉRATRICE. C'est bien à point. — Allons, Gobert! ferme-moi tellement ce guichet qu'il ne puisse pas du tout sortir. Je veux qu'il reste là, et que nul n'aille ni ne vienne auprès de lui : je le défends.

LE TOURIER. Je me garderai bien de rien faire qui vous offense, dame, Dieu me garde! je n'y laisserai entrer personne.

L'IMPÉRATRICE. Bien.—Ysabelle, retournons-nous en par ce chemin, il en est bien temps; je ne veux plus rester ici, il est assez tard.

SCÈNE XXV.

L'ÉCUYER BAUDOUIN, LE TOURIER.

L'ÉCUYER. Eh quoi! je ne vois mon maître d'aucun côté : où peut-il être, il faut que je le sache.—Gobert, qu'est devenu mon maître? dites-moi la vérité.

LE TOURIER. Il est encore céans

L'ÉCUYER. Et que peut-il y faire pour demeurer si longtemps?

LE TOURIER. Je ne pense pas qu'il soit à l'aise, car il est prisonnier.

L'ÉCUYER. Prisonnier! hélas! pour quelle raison peut-il l'être?

LE TOURIER. C'est par ordre de l'impératrice; je ne sais ce qui s'est passé entre eux deux. Ce serait un grand malheur s'ils n'étaient pas d'accord ensemble.

L'ÉCUYER. Voilà qui est fort! Lui seul a droit de gouverner tout l'empire, comme régent, jusqu'au retour de l'empereur.

LE TOURIER. Il n'est pas moins dans cette position, et ma dame m'a défendu de ne laisser approcher de lui âme qui vive, ni homme ni femme.

L'ÉCUYER. A ce que je vois, je ne pourrai donc pas lui parler?

LE TOURIER. Non pas quant à présent, de bonne foi! et cela me chagrine.

L'ÉCUYER. Alors je m'en vais d'ici. Adieu, Gobert!

LE TOURIER. Puissiez-vous aller en un lieu où vous ayez du bonheur!

SCÈNE XXVI.

L'ÉCUYER BAUDOUIN, UN CHEVALIER

L'ÉCUYER. Si, au lieu de rester ici, j'allais vers la cour savoir de quelle querelle, de quel tapage ou de quel crime mon seigneur s'est rendu coupable pour être mis en prison. J'y vais, sans plus me tenir ici. Mais voici messire Brun, qui saura m'en donner des nouvelles. — Sire, que Dieu vous donne une bonne vie et une bonne fin!

LE PREMIER CHEVALIER. Baudouin, que Dieu te donne un bon jour! Qu'est-ce que c'est? où as-tu?

L'ÉCUYER. Je marche comme un homme tout abattu par le chagrin, l'ennui et la colère. Savez-vous ce qu'a fait mon seigneur? Je crois que oui:

LE PREMIER CHEVALIER. Ton seigneur! pourquoi? qu'y a-t-il? Lui est-il arrivé malheur?

L'ÉCUYER. Je ne pense pas qu'il soit coupable d'aucun méfait; mais néanmoins, sire, ma dame le fait si étroitement tenir en prison, que personne ne peut arriver à lui.

LE PREMIER CHEVALIER. Viens-t'en, j'irai savoir ce que c'est.

SCÈNE XXVII.

L'IMPÉRATRICE, LE CHEVALIER, BAUDOUIN
SERGENTS D'ARMES, SUIVANTES.

LE PREMIER CHEVALIER. Ma chère dame, est-il vrai, comme me l'a dit cet écuyer-ci, que vous avez mis en prison son maître, qui naturellement est le plus sûr, le meilleur et le plus loyal de vos amis, et qui seul connaît vos secrets. Si quelque parole ou quelque action vous a déplu, dame, je vous prie de lui pardonner : par là vous augmenterez votre réputation et votre honneur.

L'IMPÉRATRICE. Je me garde moi-même de honte et de déshonneur. Notre sire ne sera pas relâché d'une semaine, pas même d'ici à quinze jours. — Morin, approche. Tu vas aller le garder, et en même temps lui procurer ce qu'il voudra boire et manger. Fais en sorte qu'il ait tout en abondance et qu'il soit richement servi; mais prends bien garde qu'il ne s'échappe.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Croyez que je me laisserais plutôt arracher les bras du corps. Puisque tel est votre plaisir, j'y vais tout de suite, ma chère dame.

LE PREMIER CHEVALIER. A votre gré, mais il eût été bien mieux, sur mon âme! de le mettre dehors.

L'IMPÉRATRICE. S'il n'eût pas été autant de mes amis, je ne l'y eusse pas emprisonné; et si vous saviez ce qui s'est passé, je crois que vous parleriez autrement.—Baudouin, reste avec moi, cela ne doit pas te faire de peine; et dès ce moment je te nomme mon écuyer.

L'ÉCUYER. Je suis bien reconnaissant de cette parole. Très-grand merci, ma chère dame. Sur mon âme! je vous servirai très-volontiers.

L'IMPÉRATRICE. Maintenant, parlons d'autre chose. Pour nous divertir, tandis que nous sommes ensemble, sire, dites-moi, je vous prie, quelle est la chose, à votre avis, la plus délicieuse, qu'elle soit ou non cause de dommage ou de profit.

LE PREMIER CHEVALIER. Voici ce que je répons : la chose délicieuse est celle qui est le plus désirée soir et matin, du cœur de l'homme; tel est mon avis.

LA DEMOISELLE. Sur mon âme! voici une parole bien dite, et c'est la vérité.

L'IMPÉRATRICE. Allons! par votre loyauté! Ysabelle,

lequel vaut mieux de parler jusqu'à ce que l'on vous impose silence, ou de se taire et d'écouter jusqu'à ce que l'on vous commande de parler? Dites-le-moi.

LA DEMOISELLE. Voici mon opinion, et ma réponse à votre demande : Il vaut mieux se taire jusqu'à ce que l'on vous commande de parler; car tant qu'on s'en abstient, on tient sa parole en son pouvoir; cela ne fait point l'ombre d'un doute.

SCÈNE XXVIII.

LES MÊMES, UN MESSAGER.

LE MESSAGER. Que Dieu garde toute la compagnie, spécialement ma dame, et vous ensuite pareillement, chacun en particulier!

L'IMPÉRATRICE. Messenger, sur ma foi! sois le bienvenu. Je vois bien que, s'il plaît à Dieu, j'aurai des nouvelles bonnes et belles. Dis-moi la vérité : que fait mon mari? Je suis plus affamé de sa vue que de toute autre chose.

LE MESSAGER. Demain, avant que Prime soit sonnée, il sera ici. Ma chère dame, il vous mande de vous tenir en joie; et lui-même m'a envoyé céans pour savoir aussi comment vous vous portez.

L'IMPÉRATRICE. Il faut que tu lui annonces que nous sommes tous bien portants et dispos; n'en dis pas davantage, seulement salue-le et recommande-moi à sa personne.

LE MESSAGER. Très-chère dame, si Dieu me conserve la langue, votre message sera rempli avant qu'il soit None : J'y vais en courant. (*Il sort.*)

SCÈNE XXIX.

LES MÊMES, hors le messenger.

L'IMPÉRATRICE. Baudouin, va dire sur-le-champ à Morin qu'il amène ici mon frère, et qu'il soit bientôt arrivé.

L'ÉCUYER. Volontiers, dame, en vérité. — Morin, venez vers ma dame et amenez-lui son frère sans retard.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Cela sera fait, puisque tel est son plaisir.

SCÈNE XXX.

LE SERGENT, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Sire, je viens au nom de ma dame, auprès de qui il nous faut aller, car elle nous mande.

LE FRÈRE (*à part*). Sans doute qu'elle veut me dédommager de m'avoir fait tenir en prison sans que je l'eusse mérité. Eh bien! allons-y.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Ma chère dame, nous voici à vos ordres.

SCÈNE XXXI.

L'IMPÉRATRICE, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR
SEIGNEURS ET DAMES DE LA COUR.

L'IMPÉRATRICE. Mon frère, allons, avancez sans mot dire. Faites votre devoir. Votre frère, mon mari, revient, et personne ne vous touchant d'aussi près, soyez empressé d'aller à sa rencontre, de manière à gagner son amitié. — Baudouin, tiens-lui compagnie. Mettez-vous en route.

LE FRÈRE. Dame, dame, nous le ferons. — En avant, Baudouin! suivez-moi. Par ma foi! je ne m'arrêterai pas que je ne le voie.

SCÈNE XXXII

L'IMPÉRATRICE, SEIGNEURS, DAMES, SERGENTS
D'ARMES, SUIVANTES.

L'IMPÉRATRICE. Seigneurs, mettons-nous tous en chemin pour aller au-devant de mon époux; c'est notre devoir à tous d'aller à sa rencontre. Que celui qui m'aime, me le montre en venant avec moi.

LE PREMIER CHEVALIER. Dame, croyez-vous que je me tiendrai ici pendant que je vous y vois aller! Si je le faisais, ce serait un déshonneur pour moi.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Je ne saurais non plus rester ici. Je vais devant.

L'IMPÉRATRICE. Ysabelle, venez à ma suite. Ces hommes iront devant nous, et nous tiendront compagnie; nous viendrons ensuite.

SCÈNE XXXIII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Je vois mon frère bien près d'ici : je vais à lui : personne ne m'en empêcherait. — Cher sire, soyez le bienvenu dans votre pays.

L'EMPEREUR. Mon cher frère, par Dieu! soyez aussi le bienvenu. J'éprouve une joie bien grande de vous voir en bonne santé. Comment se porte l'impératrice? dites-le-moi.

LE FRÈRE. Qu'elle soit damnée et confondue! Ah! n'en parlez pas. Elle s'est conduite de la manière la plus honteuse; elle a violé sa foi conjugale et déshonoré son corps; elle a compromis votre autorité et m'a, je puis vous le dire, tenu en prison jusqu'à présent, parce que je n'ai pas voulu consentir à ses grands désordres, ni m'associer à ses vilaines actions : ceci est la vérité.

L'EMPEREUR. Hélas! je me faisais joie d'elle à mon retour d'outre-mer. Comment m'a-t-elle réservé un si grand chagrin et une si amère douleur. Certes, elle a tramé sa propre mort.

SCÈNE XXXIV.

LES MÊMES, L'IMPÉRATRICE et sa suite.

L'IMPÉRATRICE. Mes amis, je vois là-bas celui qui est mon désir et mon amour. Je vais à lui sans délai. — Soyez le bienvenu ô vous que j'aime et que j'appelle seigneur et époux : comme c'est raison.

L'EMPEREUR. Ah fausse et déloyale personne! je ne me félicite pas de l'avoir trouvée. Ta mauvaise conduite m'est connue. Certes, jamais plus tu ne me feras déshonneur, car tu vas mourir ignominieusement pour tes crimes; c'est justice. — En avant, seigneurs! vous trois allez, et débarrassez-m'en; livrez-la à une mort honteuse, en sorte que je ne la voie jamais. Menez-la en quelque endroit que ce soit, hors du chemin. Faites vite.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Eh, mon très-cher seigneur! comment? c'est votre femme.

L'EMPEREUR. Taisez-vous? elle m'a fait un si grand déshonneur qu'elle ne mérite plus de vivre. Faites que j'en sois délivré à l'heure même.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, sans plus tarder, il vous faut quitter la place. Nous n'osons lui désobéir. Allons! partons.

SCÈNE XXXV.

CHEVALIERS, L'IMPÉRATRICE.

LE PREMIER CHEVALIER. Beaux seigneurs, puisqu'elle doit par nous recevoir la mort, arrangeons-nous de manière à la pouvoir mener en un lieu où nul n'habite.

BAUDOUIN. C'est bien parlé; mais, messeigneurs, si vous m'en croyez, nous nous en irons là-bas dans ce désert : c'est on ne peut mieux.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dieu m'aide, c'est la vérité. Ce lieu est bien solitaire et près de la mer, et je tiens que depuis longtemps personne n'y alla. Je suis donc d'avis que, sans disputer davantage, nous l'y menions.

LE PREMIER CHEVALIER. Soit! j'y consens en tous points.

SCÈNE XXXVI.

L'IMPÉRATRICE.

L'IMPÉRATRICE. Ah! Vierge en qui s'est incarné le

Dieu créateur de toutes choses, dont la grâce s'est répandue sur vous; ô Vierge, qui êtes en corps et en âme dans le paradis, où vous êtes honorée de tous les saints, et servie et louée des anges comme leur dame et leur maîtresse; Dame, je suis dans la détresse et dans un déconfort sans mesure; Vierge pure, regardez avec des yeux de pitié mon amère componction et mon affliction profonde. Je vais souffrir une mort honteuse à tort; car jamais je ne commis de crimes dignes de la mort: c'est pourquoi je me plains et me lamente, et ne m'adresse qu'à vous, Vierge, pour que vous purifiez mon âme, tellement qu'elle ait par vous la joie du paradis.

SCÈNE XXXVII.

LES MÊMES CHEVALIERS, L'IMPÉRATRICE

LE DEUXIÈME CHEVALIER. En avant! messire Brun, dans ce désert, faites mourir cette dame; dépêchez-vous.

LE PREMIER CHEVALIER. Très-cher compagnon et doux ami, la pitié m'a gagné le cœur; je ne saurai prendre sur moi de la toucher.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Et toi, Baudouin, en avant, frappe! dépêche-toi.

BAUDOUIN. Seigneurs, non, vraiment, me donnât-on un comté, le meilleur qui soit d'ici au Caire, je n'aurais pas le cœur de lui faire du mal ou des outrages.

LE PREMIER CHEVALIER. Ni moi non plus, je n'en ai pas le courage; rien au monde ne me déciderait à la voir mourir ou à lui faire du mal. Cependant il faut qu'elle meure par nos mains; sinon ce serait à nous à mourir pour elle tous trois ensemble: c'est sûr.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Je vous dirai ce qui me semble opportun; et, si cela vous plaît, nous le ferons: nous la mènerons à cette roche qui est située assez avant dans la mer; là nous l'abandonnerons. Certes, elle ne pourra pas y vivre deux jours entiers sans mourir d'angoisse. Quant à nous, nous nous en retournerons, et nous dirons à l'empereur qu'elle est mise à mort.

BAUDOUIN. Par ma foi! c'est bien trouvé, car toujours l'orage y règne; mais vous le savez, il nous y faut aller en bateau.

LE PREMIER CHEVALIER. Baudouin, vous en avez un tout prêt: regardez! — Entrons dedans tous quatre, et dépêchons-nous d'y aller. — Dame, entrez dedans.

L'IMPÉRATRICE. Volontiers. — Hélas! pauvre femme, sous quelle étoile suis-je née pour être ainsi destinée à aller mourir ignominieusement? — Eh, seigneurs! si vous devez détruire mon corps, pour l'amour de Dieu, faites que je meure promptement, je vous en prie.

BAUDOUIN. En avant! marchons sans retard, car je vous mènerai bien tous. J'ai fait ce métier à mon compte plus d'un an entier.

L'IMPÉRATRICE. Ah! Dame, qui êtes le vrai sentier et le port de ceux qui sont égarés, secourez une malheureuse pécheresse abreuvée de tribulations; accourez à mon aide! Vierge, je vous en prie de tout mon cœur, et puisse ma mort tellement purifier mon âme que j'obtienne la gloire éternelle.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Holà, seigneurs! il faut débarquer; nous sommes arrivés à la roche. — Dame, déshabillez-vous, sans plus de difficultés; les choses en étant à ce point, il faut se résigner.

L'IMPÉRATRICE. Seigneurs, puisque cela ne peut être autrement, je consens à ce que vous voulez: je me déshabillerai ici dedans. — Ah! ah! empereur, cher sire, comment pouvez-vous être dur et barbare envers moi au point de me faire périr sans raison? Certes, vous avez été poussé à cette action par quelque traître; je n'en doute point. — Allons, amis! que Dieu vous pardonne! quant à moi je ne vous en veux pas.

LE PREMIER CHEVALIER. Dame, nous ne pouvons vous garder davantage avec nous. Il vous faut, sans plus tarder, descendre sur cette roche.

L'IMPÉRATRICE. Seigneurs, même pour mourir, je veux y descendre sans résistance. Vous tous, priez Dieu pour moi, je vous en conjure.

LE PREMIER CHEVALIER. Dame, que le Roi de paradis vous soit miséricordieux, courtois et doux; qu'il vous veuille pardonner aujourd'hui vos mauvaises actions et vos mauvaises paroles, et puisse-t-il donner à votre âme la gloire éternelle!

BAUDOUIN. Amen! Ainsi soit-il! Allons-nous-en avant l'orage, tant que le vent est encore favorable; je le conseille.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Allons! je souhaiterais que nous fussions sur le seuil du palais de l'empereur. — Ma chère dame, nous vous recommandons à Dieu: puisse-t-il vous donner des consolations! prenez bon courage; et ayez soin, quelque chose qui vous arrive, d'avoir toujours à la bouche le nom de Dieu: c'est ce que vous avez de mieux à faire.

LE PREMIER CHEVALIER. Seigneurs, si vous me voyez les yeux pleins de larmes, n'en soyez point étonnés: je suis, par Dieu! saisi de pitié.

BAUDOUIN. Holà! descendons: voici le lieu où nous nous sommes embarqués.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Oui vraiment, et où nous avons trouvé ce bateau. Ici nous le primes, ici nous le laisserons; et, si l'on m'en croit, nous irons droit à l'empereur.

BAUDOUIN. Vous ne m'y verrez pas le dernier. En avant, allons.

SCÈNE XXXVIII.

L'EMPEREUR, LE PREMIER CHEVALIER.

LE PREMIER CHEVALIER. Mon cher seigneur, votre désir est accompli, dans un si profond secret, que jamais vous n'en entendrez parler. Vous pouvez vous remarier quand il vous plaira.

L'EMPEREUR. Brun, taisez-vous; jamais de ma vie cela n'arrivera; asseyez-vous. Dieu m'aide! je n'ai point d'envie d'une nouvelle femme.

SCÈNE XXXIX.

L'IMPÉRATRICE.

L'IMPÉRATRICE. Hélas! si mon cœur se remplit d'effroi, en puis-je mais, Vierge Marie? habituée aux hommages comme souveraine du monde, je me vois au moment d'être par la force de la tempête, abîmée dans la mer! Ah! Dame en qui il n'y a point d'amertume, Vierge glorieuse, regardez avec des yeux de pitié votre servante! Dame, vous êtes mon espérance, et ma confiance est en vous seule. Dame, ne vous éloignez pas de moi, confortez-moi dans cette nécessité, en sorte que dans cette mauvaise fortune je ne tombe ni je ne verse! Dame, trésorière de grâce, dame, aumônère de pitié, souche et racine de vertu, dont la bonté ne finit point! Dame qui seule éclairez et qui ramenez dans le droit sentier les orphelins sans appui et les exilés égarés! Dame, ayez compassion de moi; faites que je ne périsse pas ici. Je veux me mettre en croix par terre, je ne puis plus me tenir sur pied par suite du malaise que j'éprouve.

SCÈNE XL.

DIEU, NOTRE-DAME, ANGES.

DIEU. Mère, l'impératrice est au comble des tourments. C'est bien naturel, car la mer la heurte, la frappe, et la bat de mainte onde, en sorte que peu s'en faut qu'elle ne soit engloutie. Allez et reconfortez-la, et portez lui ces herbes-ci qui ont et auront une vertu telle que tous les lépreux qui en boiront, s'ils sont confessés auparavant, seront entièrement guéris et délivrés de leurs maux.

NOTRE-DAME. O mon fils, puisque telle est votre

volonté, je lui porterai volontiers cela et en même temps je lui donnerai de bons conseils. — Allons ! Jean, mon cher ami, venez là-bas avec moi sans plus tarder.

SAINT JEAN. Dame je ferai de bon cœur ce qu'il vous plaît de commander. Me voici tout prêt : allons-nous-en, puisqu'il en est ainsi.

NOTRE-DAME. Allons ! anges, il vous faut tous ensemble partir d'ici, et venir avec moi là-bas où Dieu m'envoie.

LE PREMIER ANGE. Dame, nous nous y rendrons avec beaucoup de joie, et nous ferons tout ce qu'il vous plaira ; car sachez que c'est notre désir, Reine vierge.

LE DEUXIÈME ANGE. Michel, chantons joyeusement ce rondeau-ci par amour extrême.

Rondeau.

Cœur humain, ne cesse de louer la bonté infinie et vraie de la sainte Trinité et de celle en qui le fils de Dieu se fit homme sans douleur. Cœur humain, ne cesse de louer la bonté infinie et vraie par qui tu as une noblesse telle que tu es le frère de Dieu : or pour cette alliance, cœur humain, ne cesse de louer la bonté infinie et vraie de la sainte Trinité.

SCÈNE XLI.

NOTRE-DAME, L'IMPÉRATRICE (*endormie*).

NOTRE-DAME. Impératrice, les maux injustes que tu as soufferts ici, et la prière si douce et si touchante que tu m'as adressée, t'ont mérité une récompense glorieuse. Je te mets sous ma protection, et je te rendrai ton haut rang malgré ton ennemi qui paiera cher son crime. Je vais te dire ce que tu as à faire. Au sortir de ton sommeil, prends sous ta tête ces herbes que je te l'apprends, te seront bien précieuses ; car il n'est pas de lépreux, s'il en boit après s'être préalablement confessé avec sincérité, qui ne recouvre sur-le-champ la santé aux yeux de tout le monde : c'est chose véritable. Souviens-toi toujours de moi : moi qui te parle ici en amie, je suis Marie la mère de Dieu. Sers mon fils de tout ton cœur, et tu auras une heureuse fin, et tu accroîtras ta réputation. — Mes amis, nous avons fini ce que nous avions à faire ici : nous pouvons bien nous en retourner — Allons ! anges, sans plus de discours, allez devant.

SAINT JEAN. En vérité, je vous suivrai, puisque je l'ai dit.

LE PREMIER ANGE. Dame, nous ferons sans retard votre volonté, Gabriel et moi. — Gabriel, je vous prie, chantons d'accord en chemin.

Rondeau.

Par qui tu as une noblesse telle que tu es le frère de Dieu : or, pour cette alliance, cœur humain, ne cesse de louer la bonté infinie et vraie de la sainte Trinité.

SCÈNE XLII.

L'IMPÉRATRICE.

L'IMPÉRATRICE. Ah ! Vierge en qui par charité Dieu se fit homme semblable à nous, c'est vous qui aujourd'hui venez à mon aide pour me délivrer de la mort ! Ah ! Dame, je vous le promets, j'en écrirai en mon cœur un livre tel que jamais je ne cesserai de vous louer et de vous rendre grâces et de remercier votre doux fils : n'aurai-je pas raison ? ne sera-ce pas justice ? Vous avez pris un tel soin de moi que du moment de mon réveil, je n'ai plus ressenti de douleur. Je me sens si bien repue je n'ai ni soif ni faim. Et c'est vous qui m'avez apporté des cieus ces herbes que je tiens à la main, et dont je touche, ô Vierge ! ma bouche et mes yeux en vous louant. Ah Dieu ! je vois une barque. Abordera-

t-elle ici ? Le vent va-t-il la pousser ailleurs au loin.

SCÈNE XLIII.

LES MARINIERS ET LES PASSAGERS DU VAISSEAU.

LE MAÎTRE MARINIER. Secourez-nous dans le péril, Dame souveraine des anges : le vent et l'orage nous mènent trop fort hors de notre route.

LA DAME PÈLERINE. Ah ! saint Clément, pour qui je me suis mise en chemin et j'ai entrepris ce pèlerinage, priez Dieu d'apaiser l'orage et le vent qui souffle, en sorte que nous ne périssons pas, mais que par vous nous soyons défendus et garantis du danger de mourir.

L'ÉCUYER DE LA PÈLERINE. Maître, pour l'amour de Dieu ! pensons à nous tirer du péril. N'allons pas plus loin que ces rochers là-bas. Qu'en dites-vous ? Jetons-y l'ancre, si c'est possible. Tenons-nous prêts.

LA PÈLERINE. Arrêtons vers cette roche, pour l'amour de Dieu ! arrêtons sans plus naviguer, jusqu'à ce que l'orage soit passé.

LE MAÎTRE MARINIER. Dame, c'est à quoi je m'occupe. A présent c'est fait : en vérité, Dame, nous sommes arrêtés, et nous n'avons rien à craindre.

SCÈNE XLIV.

LES MÊMES, L'IMPÉRATRICE.

LA PÈLERINE. Maître, voilà quelqu'un qui nous regarde d'un mauvais œil ; j'ai grand'peur qu'il n'y ait des malfaiteurs aux environs.

L'ÉCUYER. Que pourraient-ils faire ici ? certainement je vais le savoir. — Eh, mon amie, dites-moi la vérité : êtes-vous seule ici ? Pour l'amour de Dieu, qu'y faites-vous, dans l'équipage où vous êtes.

L'IMPÉRATRICE. Sire, je ne vous mentirai point : la mer m'y a jetée et mise, après avoir noyé tous mes amis, un frère et six cousins que j'avais. J'allais avec eux outre-mer : ce que je puis appeler une folie, car il a fait une si grande tempête que notre navire s'est brisé en deux. Je ne sais comment j'ai pu échapper. Mais la mer m'a jetée ici, où je suis dans un tel dénûement que je n'ai pas mangé voici trois jours, et je suis demeurée dans l'état où vous me voyez.

L'ÉCUYER. Dame, vous ne resterez pas ici, vous viendrez avec nous et, par la foi que je dois à Dieu ! vous serez rassasiée, revêtue d'une robe, et l'on ne vous traitera que comme ma sœur ; n'en doutez pas.

L'IMPÉRATRICE. Sire, j'irai avec vous volontiers jusque dans votre navire : mais, montrez-m'en le chemin.

L'ÉCUYER DE LA DAME. Volontiers, mon amie, sans faute ; venez par ici, donnez-moi la main. — Madame, j'amène avec moi cette femme, que j'ai trouvée là-bas seule et tout en pleurs. Elle m'a conté au long son aventure, qui est assez triste et pénible ; car tous ses amis sont noyés, et la mer l'a mise là. C'est pourquoi, dame, pour l'amour de Dieu, ayez-en pitié : vous ferez bien.

LA PÈLERINE. Hélas ! sœur, approche, viens. La pitié que tu m'inspires m'attendrit le cœur. Vêts cette cotte sans tarder, et prends courage.

L'IMPÉRATRICE. Certes, chère dame, s'il plaisait à Dieu, je voudrais être morte. Pauvre, nue, ayant perdu tous mes amis, il n'y a rien d'étonnant à ce que j'aie le cœur navré.

LA PÈLERINE. Puisse Dieu vous reconforter ! S'il vous plaît de rester avec nous à terre, venez. En attendant je vais aisément vous trouver, pour l'amour de Dieu, à boire et à manger ; n'en doutez pas.

L'IMPÉRATRICE. Dame, vous me proposez de

grands services; je n'hésite pas à les accepter, bien que je ne puisse vous en offrir autant. Dieu vous le rende!

LE MAÎTRE MARINIER. L'orage est calmé, le temps se remet au beau; il faut partir. Dame, le vent nous vient à souhait; qu'en dites-vous?

LA PÈLERINE. Partons donc, mon doux maître.

L'ÉCUYER. Oui, vraiment; et aussitôt que vous pourrez mettre cette femme sur la terre ferme, maître, pour l'amour de Notre-Dame, mettez-la.

LE MAÎTRE MARINIER. Mon ami, vous serez satisfait, pour l'amour de Dieu, aussitôt que j'en trouverai le moment. — Bonne femme, sans plus attendre, vous pouvez descendre de ce navire, car je vois une ville.

L'IMPÉRATRICE. Je vous remercie plus de mille fois (et cela vous est bien dû, ma respectable dame) pour le soin que vous avez pris de moi en me revêtant de vos habits et en me repaissant de vos vivres. S'il vous plaît, je descendrai ici, et je prendrai congé de vous, aimable dame.

LA PÈLERINE. Si telle est votre volonté, allez; que Dieu tienne votre cœur dans la joie et vous amène à bon port, et nous aussi!

L'IMPÉRATRICE. Que Jésus le béni, par sa grâce, vous conduise en telle manière qu'il vous mène tous, vous et vos gens, chère dame, à bon port, et vous ramène avec beaucoup de joie en votre patrie!

L'ÉCUYER DE LA PÈLERINE. Adieu, mon amie, adieu, adieu! — Ma dame, c'est grand dommage pour elle; car je crois qu'elle a été femme de qualité.

LA PÈLERINE. Oui vraiment elle a de l'éducation, et se tient avec modestie; elle n'est pas bavarde, et elle ne parle qu'à propos.

LE MAÎTRE MARINIER. Dame, si nous restons ici davantage, je crains que nous n'ayons tort; pendant que le temps nous est propice, allons-nous-en.

LA PÈLERINE. Sire, j'y consens; maître, voguez promptement.

SCÈNE XLV.

L'IMPÉRATRICE.

L'IMPÉRATRICE. Sire Dieu, par qui Daniel fut vengé de ses ennemis qui avaient machiné pour qu'il fût jeté au milieu des lions sauvages; Seigneur qui avez délivré Susanne des faux témoignages des vieillards, au rapport de l'Ancien Testament; Seigneur, dans votre bonté, regardez la nécessité où je me trouve et dont je ne sais comment sortir. C'est la première fois que je subis de telles leçons. Mais il faut bien que j'apprenne, ou sinon je suis résignée à souffrir. Dans quelle perplexité douloureuse suis-je tombée? Je ne sais ni où loger désormais, ni parmi quelles gens demeurer.

SCÈNE XLVI.

L'IMPÉRATRICE, L'HÔTESSE.

L'IMPÉRATRICE. Eh, dame, pour l'amour du Roi des cieux! que ma requête ne vous déplaie: veuillez me loger pour cette nuit seulement.

L'HÔTESSE. Mon amie, vous m'en priez de si bonne grâce, à ce qu'il me semble, que nous coucherons ensemble toutes deux. Où êtes-vous née?

L'IMPÉRATRICE. Cela ne peut vous intéresser. Ma destinée est douloureuse et pénible, mon cœur navré; dame, sachez-le.

L'HÔTESSE. Par ma foi! vous me paraissez pourtant une femme issue de bon lieu. Dites-moi, pour l'amour de Dieu, d'où venez-vous?

L'IMPÉRATRICE. De la mer, où j'ai perdu tous mes amis par la violence d'une tempête. Dame, j'ai été trois jours entiers sur une roche comme une bête,

et je n'y ai ni bu ni mangé. Là vint par hasard une dame (dont Dieu garde l'âme et le corps!) qui m'emmena dans son navire et me donna cette robe, car j'étais nue et en chemise; et puis j'ai été descendue par elle à ce port.

L'HÔTESSE. Mon amie, oubliez les maux que maintenant la fortune vous fait éprouver; car elle est dure et bourru pour les uns, et douce pour les autres, c'est la vérité. Il n'y a point de stabilité en elle: souvent elle change l'honneur en honte. Il y paraît bien par le comte de ce pays, qu'elle a frappé et tellement abattu d'une lèpre incurable qu'elle l'a rendu l'objet du dédain de tout le monde; personne ne veut plus lui tenir compagnie: tant il est devenu laidement lépreux! et cependant on le tenait pour un prud'homme, vaillant et sage.

L'IMPÉRATRICE. Dame, je vous le garantis, sachez que je lui donnerais tout de suite un bon conseil touchant sa maladie, s'il faisait ce que je lui dirais.

L'HÔTESSE. Dame, s'il recouvrait la santé par vous, il vous ferait riche à souhait. Je vous mènerai à lui par la main, si vous le voulez.

L'IMPÉRATRICE. Je le veux bien; mais allez devant, je vous suivrai.

L'HÔTESSE. Volontiers, sœur, par le vrai Dieu! Allons, regardez, le voilà.

SCÈNE XLVII.

L'IMPÉRATRICE, L'HÔTESSE, LE COMTE.

L'HÔTESSE. Mon cher seigneur, comment vous va? et quelle mine?

LE COMTE (*malade*). Mauvaise, en vérité, mauvaise mine; mon mal empire de jour en jour. Si tel était le plaisir de Dieu notre sire, je voudrais mourir.

L'HÔTESSE. Sire, pour Dieu! ne dites pas cela; ayez espérance, au contraire, car je vous amène une femme passée maîtresse, qui vous guérira de ce mal, je vous le promets, si vous faites ce qu'elle dira.

LE COMTE. Si elle se mêle de me guérir, je lui donnerai, en vérité, si elle le veut, la moitié de mon comté; qu'elle n'en doute point.

L'IMPÉRATRICE. Sire, je n'en prendrai pas tant: ce que j'en ferai sera pour l'amour de Dieu; et maintenant, voici ce qu'il faut faire.

LE COMTE. Ma bonne amie, dites ce que vous voulez.

L'IMPÉRATRICE. Sire, il vous faut avoir un prêtre à qui vous vous confessiez de cœur. Dites-lui tout, n'oubliez aucun péché; car autrement vous ne feriez rien, si vous en omettiez sciemment un seul.

LE COMTE. Dame, ne vous déplaie, un peu avant que vous vinssiez ici, je m'étais déchargé de mon mieux par la confession (que Dieu me donne joie!) de tous les péchés que je commis jamais, et dont je me souvenais alors.

L'IMPÉRATRICE. S'il en est ainsi que vous le dites, je le verrai tout à l'heure: sire, ne vous abusez pas, faites-y bien attention.

LE COMTE. En vérité, je ne sais rien que je n'aie dit.

L'IMPÉRATRICE. C'est bien, attendez un peu: je saurai bientôt s'il en est ainsi. (*Ici elle fait infuser l'heroe.*) Tenez, sire; maintenant buvez ceci, et avalez-le.

L'HÔTESSE. Sire, certainement tout le mal s'en est allé de votre visage: vous n'avez plus en haut ni en bas aucune pustule ni aucun bouton; votre chair est aussi nette que celle d'un nouveau-né. Par mon âme! voici une belle cure, noble et éclatante.

LE COMTE. Dame, vous avez, certes, bien mérité de moi une récompense. Allons! demandez, que voulez-vous avoir de moi? Puisque je me vois en bonne santé et guéri, en vérité, vous aurez tout à souhait.

L'IMPÉRATRICE. Sire, louez Jésus-Christ et sa douce mère de vous avoir guéri si radicalement de cette amère douleur. Je ne veux pas d'autre récompense, et il ne serait pas juste que j'en eusse, car ceci vient d'eux. Belle hôtesse, allons-nous-en toutes deux en votre logis.

L'HÔTESSE. Allons, mon amie, je le veux bien. — Sire, nous nous en allons ensemble. Si vous le jugez à propos, faites-lui du bien : c'est une pauvre étrangère; sur mon âme! je l'ai hébergée pour l'amour de Dieu, je ne sais combien de jours.

LE COMTE. Je la ferai riche pour toujours, n'en doutez pas, mon amie : et vous ne vous en trouverez pas mal, je vous le promets. Gardez-vous de la laisser aller, jusqu'à ce que j'aie réfléchi à ce que je puis vous donner à toutes deux selon mes désirs.

L'HÔTESSE. Monseigneur, certainement, pourvu qu'elle le veuille.

SCÈNE XLVIII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR. Hélas! je suis la proie d'une lèpre qui m'a assailli furieusement. Les pieds me manquent; ils ne peuvent plus porter mon corps, et ma carcasse est si pourrie et si puante que chacun m'évite et refuse d'approcher de moi. Hélas! malheureux! que faire? Maladie terrible! je ne trouve personne qui me dise que je puis guérir, quelque médecine ou potion que je puisse prendre.

SCÈNE XLIX.

L'EMPEREUR, CHEVALIERS, SERGENT D'ARMES.

L'EMPEREUR. Debout, beaux seigneurs! je veux, sans délai, aller voir mon frère, et savoir si je puis rien pour lui.

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. Sire, nous irons tous avec vous sans y manquer.

SCÈNE L.

LES MÊMES, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR, UN MESSAGER.

L'EMPEREUR. Comment vous portez-vous, mon frère?

LE FRÈRE. Monseigneur mon frère, sur ma foi! ma maladie est honteuse; jamais homme ne fut frappé d'une aussi douloureuse lèpre. J'en suis tellement abattu que jamais je ne relèverai d'ici. J'ai grand-peur de vous incommoder; pour l'amour de Dieu! ne m'approchez pas : je suis tout infecté d'un venin puant.

L'EMPEREUR. Et pensez-vous qu'il n'y ait nul remède au monde?

LE FRÈRE. A ce que m'ont dit les chirurgiens, il n'est personne qui puisse m'en guérir; et les médecins aussi me donnent pour véritable que c'est une maladie incurable de sa nature.

LE MESSAGER. Mon cher seigneur, que Dieu, qui fit toutes les créatures au commencement du monde, accroisse et augmente votre honneur.

L'EMPEREUR. Eh bien! messager, qu'as-tu fait dans ton voyage?

LE MESSAGER. Cher sire, pour votre message, j'ai été jusqu'à Naples. Là, sire, j'ai parlé au roi Robert, et je lui donnai vos lettres. Il les a reçues avec joie, et il vous envoie celles-ci; il se recommande bien à vous, et vous mande mille fois salut et amitié.

L'EMPEREUR. Pour l'amour de Dieu et par pitié, mon frère, si l'on ne peut apporter du remède à votre mal et que les docteurs le disent ainsi, prenez votre lèpre en patience et avec courage; je vous en prie.

LE FRÈRE. Sire, je consens à faire votre volonté, autant que je pourrai.

LE MESSAGER. Sire, ne vous dépaïsez, je voudrais parler. Je vous vois accablé du mal que souffre votre frère, et désespéré de ce que personne ne sait le guérir et détruire sa maladie. Sire, dans les comtés de Célanne, de Malepel et de Fondi il n'y a plus de lépreux, je vous l'assure; tous sont guéris par une femme qui est là et que l'on tient pour sainte. Elle a même guéri radicalement le comte de Malepel, qui était tout à fait pourri par la lèpre, et elle l'a rendu tout net et tout sain; je l'ai vu.

LE PREMIER CHEVALIER. Monseigneur, si vous m'en croyez, vous la manderez sur l'heure et vous enverrez vers elle un messager sûr.

L'EMPEREUR. Je vous tiens pour sage d'avoir dit cela, et je le ferai maintenant. — Messire Orry, avancez : allez-vous-en, sans rêver ici, où mon messager vous mènera; et faites si bien, quoi qu'il advienne, que cette dame dont il m'a parlé tout à l'heure vienne avec vous. Faites-lui un présent de prix, grand, beau et riche.

LE CHEVALIER. Sire, je ne serai pas avare. Allons-nous-en; je ne m'arrêterai pas tant que je l'aie amenée ici, si Dieu me protège.

L'EMPEREUR. Frère, tenez-vous en joie; s'il plaît à Dieu, vous aurez bientôt de quoi être entièrement guéri; c'est mon espérance.

LE FRÈRE. Hélas, frère! j'ai bien peur que la fortune contraire empêche cette dame de venir ici.

L'EMPEREUR. Allons, ne soyez pas si désespéré, cela ne vaut rien.

SCÈNE LI.

LES DEUX MESSAGERS, L'IMPÉRATRICE.

LE MESSAGER. Messire Orry, je veux vous montrer celle qui guérit les lépreux; mes yeux la voient : la voilà, sire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Par saint Cyr! je vais lui parler, puisque tu me dis que c'est elle. Honneur et joie, demoiselle, vous soient donnés!

L'IMPÉRATRICE. Et que Dieu, sire, vous donne aussi une bonne destinée!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, le noble empereur de Rome m'a envoyé ici vers vous; et voici pourquoi : son frère est tellement atteint du mal de lèpre qu'il est tout blême, et il a déjà le corps dans un tel état de putréfaction que ses plus fidèles serviteurs craignent de l'approcher. L'empereur, qui le chérit, a appris par la renommée que vous guérissez de cette maladie : je vous prie donc d'un cœur franc et loyal, de ne pas vous faire prier davantage, et puisqu'un tel seigneur vous envoie chercher, venez vers lui.

L'IMPÉRATRICE. Sire, jamais Dieu ne me manqua et le peu que j'ai me suffit. Mon Créateur en soit loué! Jamais je n'ai quitté ces lieux. Comment aller à Rome? Je ne sais personne à qui me fier entièrement, supposé que je consentisse à y aller; je vous dis vrai.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, vous irez en ma compagnie, et ne craignez pas d'être en butte au moindre outrage : je vous le jure comme bon chevalier, je me ferai tailler en pièces plutôt que vous ayez du mal.

L'IMPÉRATRICE. Après une pareille assurance, je consens à votre demande et cède à vos prières. Sire, partons.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Messager, va devant, et dis que l'on fasse bonne et grande chère, car la dame et moi nous serons bientôt arrivés.

LE MESSAGER. Sire Orry, volontiers, par mon âme! j'y vais courant.

SCÈNE LII.

LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE FRÈRE. Hélas! la mort tarde trop à terminer ma vie, et à me délivrer de mes tourments.

SCÈNE LIII.

LES MÊMES, L'EMPEREUR, LE MESSAGER.

LE MESSAGER. Sire, réjouissez-vous en Dieu. Et vous, sire, qui gardez ce lit avec peu de plaisir, en vérité! C'est fini, réjouissez-vous : la sainte et humble dame qui, s'il plaît à Dieu, vous guérira, sera bientôt ici; je vous annonce sa venue. Elle est très-timide.

L'EMPEREUR. Je suis d'avis qu'on aille sur-le-champ le faire savoir au Saint-Père, afin qu'il voie et reconnaisse qu'elle n'opère pas avec le secours de la magie. — Messire Brun, Dieu vous garde! allez le lui dire.

LE PREMIER CHEVALIER. Volontiers; cher sire, je veux sur l'heure me hâter d'y aller.

SCÈNE LIV.

LE CHEVALIER, LE PAPE, CARDINAUX.

LE PREMIER CHEVALIER. Saint-Père, salut à votre sainteté! Je viens, avec votre agrément, vous dire qu'une dame que messire Orry est allé chercher, arrive sous peu comme monseigneur vous le mande. Voudrez-vous bien venir voir comment elle opère, et comment le frère de l'empereur recouvrera la santé par son entremise.

LE PAPE. Mon fils, je m'y rendrai de bon cœur, car je n'ouïs jamais parler d'une créature qui opérât une pareille guérison, si ce n'est Dieu.

LE PREMIER CARDINAL. Je tiens que nul n'en peut guérir, sans avoir une grande grâce de Dieu. — Saint-Père, allons-y pour voir ce qu'elle fera.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Allons; certes, ce ne sera que bien fait.

SCÈNE LV.

LE PAPE, L'EMPEREUR, UN MESSAGER.

LE PAPE. Beaux Seigneurs, que Dieu de paradis veuille vous perfectionner en grâce, et vous pardonne tous vos méfaits et vos mauvaises paroles!

L'EMPEREUR. Et qu'à vous, Saint-Père, il vous donne une vie qui soit bonne à votre âme!

LE PAPE. La femme qui doit guérir votre frère viendra-t-elle bientôt? en vérité j'ai grand désir de la voir.

LE MESSAGER. Messeigneurs, sachez que je la vois là-bas : elle vient d'un bon pas; je vois aussi messire Orry qui est à côté d'elle.

L'EMPEREUR. Saint-Père, par ma foi! je craignais qu'elle ne vint pas sitôt. Maintenant ne disons rien jusqu'à ce qu'elle vienne.

SCÈNE LVI.

LE CHEVALIER L'IMPÉRATRICE, *voilée*.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, que Dieu me tienne en grâce! vous pouvez voir là-bas le Pape et l'empereur ensemble : il me semble qu'ils nous attendent.

L'IMPÉRATRICE. Au moins, ils regardent de notre côté; sire, je crois que vous dites vrai. Allons faire notre devoir en les saluant.

SCÈNE LVII.

LES MÊMES, LE PAPE, L'EMPEREUR, LE FRÈRE DE L'EMPEREUR.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Que Dieu veuille fortifier de sa grâce toute la compagnie si noble et si digne que je vois ici rassemblée!

L'IMPÉRATRICE. Que la reine des cieux soit votre amie de près et de loin, messeigneurs, et vous secoure dans l'adversité!

LE FRÈRE. Chère dame, puisque vous avez daigné venir ici pour moi, manifestez-moi sans délai votre aide, dame!

L'IMPÉRATRICE. Volontiers, mon ami, sur mon

âme! Mais auparavant j'ai à vous dire qu'en vérité personne n'est rétabli parfaitement du mal que vous avez, à moins que Dieu n'y opère par sa grâce; et nul ne peut avoir la grâce de Dieu tant qu'il est en état de péché. Ainsi, ayez donc à vous confesser de tous vos péchés d'un cœur contrit et repentant. Quand vous en aurez fini, je ferai tant, toutefois avec la grâce de Dieu, que tout votre corps reviendra complètement à la santé.

LE FRÈRE. Certes, dame, j'y consens, pourvu que j'aie un prêtre.

LE PAPE. Pénitencier, allez vous mettre là-bas pour l'écouter.

LE PREMIER CARDINAL. Volontiers, sire, sans hésiter. — Allons! dites ce qu'il vous plaira, sire; je suis prêt à vous entendre avec bonté.

LE FRÈRE. Cher sire, je me confesse d'abord à Dieu et à tous les saints et les saintes, dont il y a un grand nombre, et puis à vous, de tous les péchés que je commis jamais en paroles et en actions; et d'abord... Oh! je veux parler plus doucement, afin que nul autre que vous ne m'entende. Bel et doux père, je le ferai très-volontiers.

(Ici il fait semblant de se confesser, et l'autre de donner l'absolution.)

LE PREMIER CARDINAL. Dame, veuillez, maintenant qu'il est confesé et véritablement repentant, lui procurer quelque reconfort.

L'IMPÉRATRICE. Tenez, buvez, mon doux ami; par cette boisson je saurai sur-le-champ si vous avez tout dit dans votre confession.

LE FRÈRE. Hélas! mon mal me tourmente encore plus qu'avant que je fusse à confesse; ce breuvage ne l'a point fait cesser le moins du monde.

L'IMPÉRATRICE. Messeigneurs, je vous le dis, il n'y a pas à douter que lui-même ne se soit déçu. — Certes, ami, vous avez dans votre confession tu quelquel péché, ce qui empêche votre mal de cesser.

LE FRÈRE. Est-ce pour cela? Amie, que la chose aille comme elle pourra aller. J'aime mieux, pour être bref, pourrir dans cette maladie et mourir que de dire à nul homme, je vous le promets, une chose que je tiens cachée dans mon sein.

L'IMPÉRATRICE. Et c'est ce qui vous ôte la santé. Je vous le dis, vous ne guérirez pas que vous ne l'ayez révélée; n'en doutez point.

LE FRÈRE. Eh bien! que le mal reste donc, je mourrai, mais je ne révélerai rien à aucune personne vivante.

L'EMPEREUR. Frère, vous êtes fou. Comment aimez-vous mieux mourir ainsi que d'avouer votre péché. Hé! pour l'amour de Dieu! ravisez-vous, frère; ôtez-vous de cet état misérable, déclarez tout.

LE PAPE. Mon fils, si vous ne perdiez que le corps, cela pourrait être indifférent; mais vous perdrez l'âme faite à l'image de Dieu. Vraiment, c'est trop. Si elle va à damnation, le corps fera de même certainement tant que Dieu sera Dieu. Mon cher fils, je vous prie donc de prendre un meilleur parti, et de tout dire sans en rien rabattre: ainsi vous ferez honte au diable, vous réjouirez les anges, et vous vous sauverez par ce moyen.

LE FRÈRE. Il faut donc que je me découvre. Soit, je dirai devant vous tous l'énormité de mon crime, et croyez-le, mon frère, c'est terrible. Un jour de l'Ascension, après votre départ pour la Terre-Sainte, étant auprès de votre femme, elle me parut si belle (et vraiment elle l'était) que je commençai de la convoiter. Je ne sus pas m'en défendre, et le diable me tenta tellement de désirs insensés, que, oubliant le soin de votre honneur, je la requis plusieurs fois de commettre une action vilaine et honteuse. Elle, en femme de bien et sage, ne s'arrêta point à m'écouter, et me fit mettre en prison. Je fus bien traité, mais, à votre retour seulement, elle me rendit la

liberté. Alors, frère, je mis te comble à ma trahison en vous trompant audacieusement et en portant contre elle une accusation si grave que vous la fîtes sans raison descendre de sa dignité et mettre à mort. L'infortunée était complètement innocente. Aussi je consens et me condamne à mourir de la mort la plus cruelle, comme d'être écorché, brûlé ou de subir tel supplice que vous direz.

L'IMPÉRATRICE. Maintenant, ami, si vous avez tout confessé, vous boirez ceci. Voyez si vous n'avez rien oublié ou cédé.

LE FRÈRE. En vérité, je ne me souviens de rien que je n'aie dit.

L'IMPÉRATRICE. Eh bien! buvez donc hardiment et sans réplique.

LE PAPE. Dame, je tiens pour certain que Dieu vous aime, et cela se voit bien alors que vous l'avez guéri aussi promptement d'un mal pareil.

LE PREMIER CARDINAL. C'est une noble action : elle doit bien en être récompensée.

LE DEUXIÈME CARDINAL. Certes, Dieu fait des miracles en faveur de cette dame. Il n'y a pas à en douter, puisqu'elle guérit et chasse dehors si tôt et si bien un tel mal.

L'EMPEREUR. Ah, frère! comment as-tu pu concevoir une pareille scélératesse pour assouvir ta luxure? Tu m'as accablé de bien des maux en me privant d'une épouse si bonne et si dévouée, qui faisait tant d'aumônes, qui soutenait les pauvres de Dieu, et qui me donnait de bons avis dans le besoin.

L'IMPÉRATRICE. Mon cher seigneur, je suis de loin, et veux m'en retourner dans mon pays. Pour ma peine et comme marque de votre satisfaction, je viens vous prier, sire, d'accorder à votre frère la remission et le pardon de son crime; ne me donnez pas d'autre salaire.

L'EMPEREUR. Dame, comment pourrai-je le faire? Je ne sais, Dieu me secoure! Je voudrais bien mourir sur l'heure même ici devant vous.

L'IMPÉRATRICE. Mon doux sire, sur mon âme! il n'est pas bon de se courroucer si fort. Si vous avez perdu une femme, vous en aurez cent, si vous voulez; je ne sais pourquoi vous vous désolez ainsi.

L'EMPEREUR. Ma chère amie, que dites-vous? J'ai perdu mon honneur et ma joie! Oui, certes, car j'avais la meilleure femme qui naquit jamais d'une mère : c'est pourquoi je suis dans une douleur si amère que pour elle je méprise et je hais moi-même, mon empire et tout ce que j'ai; et je vois bien que par ses amis je puis à cause d'elle être malmené et anéanti.

L'IMPÉRATRICE. Très-cher sire, puisqu'il en est ainsi, dites moi : l'aimiez-vous autant, Dieu vous garde! que vous en faites semblant?

L'EMPEREUR. Oui; et je devais l'aimer ainsi, dame, tant en raison de sa haute position que des bonnes qualités qu'elle avait.

L'IMPÉRATRICE. Quoi qu'il en puisse arriver, je ne puis plus vous voir; je vous défends de pleurer devant moi. Je n'y tiens plus. Cher sire, je suis votre amie; ne me reconnaissez-vous pas? Allons! regardez-moi bien en face. Dieu par sa grâce m'a sauvée, lui ainsi que la Dame de majesté en la douce garde de qui j'ai depuis été.

L'EMPEREUR. Ma chère compagne, ma sœur, mon amour, ma joie, à cette heure je suis heureux puisque je te vois! Baise-moi, baise et embrasse-moi.

(Ici ils se pâment)

LE PAPE. Tous deux ils sont muets de joie, et en pamoison : allons et relevons les tout de suite.

LE PREMIER CHEVALIER. En vérité, vous dites bien, sire, allons à eux.

LE PAPE. Debout, de par Dieu! debout, tous deux! vous avez été assez longtemps par terre.

L'EMPEREUR. Saint-Père, comment ai-je pu m'y tromper? L'impératrice ma femme était là, et, sur mon âme, je ne la reconnaissais pas. Que la Trinité soit louée! — Par Dieu! qu'êtes-vous devenue depuis si longtemps, mon amie?

L'IMPÉRATRICE. Je ne puis déguiser la vérité. J'ai souffert bien des maux. Une fois mise entre les mains de vos gens et livrée à eux pour la mort, ils furent tous de si bon naturel qu'ils ne purent se résoudre à me faire du mal mais, ils me menèrent à une roche dans la mer et m'y laissèrent. Je ne pouvais bouger de là. J'y fus pendant trois jours sans manger, et tellement battue par la mer que je tombai sans connaissance sur la roche, et là je m'endormis. Au milieu de mon sommeil survint la Dame des cieux, qui me reconforta bien mieux que je ne vous pourrais dire; elle me donna les herbes, sire, avec lesquelles j'ai depuis guéri maints lépreux. Au troisième jour vint un vaisseau monté par des gens de bien qui me recueillirent, m'emmenèrent avec eux et me mirent sur la terre ferme. Depuis j'ai fait ainsi mainte course dans le pays où j'ai habité, ramenant à la santé tous les lépreux que je trouvais, aussitôt qu'ils avaient bu le jus de l'herbe précieuse et rare que la trésorière de grâce m'apporta de son paradis et qu'elle mit sous ma tête, pendant mon sommeil.

LE PAPE. Tout cela n'est qu'heur et malheur, Mais le miracle est solennel, Allons, écoutez! il n'y a rien de mieux à faire que de s'en aller tous ensemble dans mon palais, et là nous ferons une fête magnifique, Allons et chantons en route. Je voudrais avoir ici mes clercs, pour qu'ils fissent leur devoir en chantant bien.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. En vérité, je vais les chercher; sire, je les ferai vite venir. — Seigneurs, sans vous arrêter ici davantage, venez-vous-en promptement auprès du Saint-Père : il veut que, vous tous, vous chantiez devant lui d'une voix éclatante.

LES CLERCS. Mon doux ami, nous chanterons très-volontiers.

LE PAPE. Vous savez ce qui vient d'arriver, mes chers amis? nous avons tous cause de joie : c'est pourquoi chantez, et qu'on vous entende; car je le veux.

L'UN DES CLERCS. Sire, nous ferons votre volonté de bon cœur : c'est raison. — Allons! disons ensemble et d'accord ce mot-ci. (Ils chantent.)

INCARNATION (L'). — L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 166), fait mention d'un *Mystère de l'Incarnation*, qui, en 1378, fut représenté à Londres. — Voy. PASSION, II, § 4.

INNOCENTS (LES). — Ce fragment de mystère qui date du x^e ou du xi^e siècle, est le dernier de ceux conservés dans le manuscrit n° 1139 du fonds latin de la Bibliothèque impériale, provenant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. (Voy. SAINT-MARTIAL.) Ce morceau, placé tout au bas du feuillet 32 verso, a été publié par M. Magnin, dans le *Journal des Savants*, cahier de février 1846, p. 93. « Les vers de ce fragment dramatique, dit ce savant, sont d'une facture et d'une latinité tellement barbares, qu'indépendamment de toutes preuves paléographiques, le mètre et la langue attesteraient à eux seuls le x^e ou le xi^e siècle. On lit des plaintes de Rachel à peu près semblables dans un autre mystère des Innocents, composé un siècle et demi plus tard pour l'abbaye



de Saint-Benoît-Fleury-sur-Loire. Cette œuvre, d'une meilleure époque, présente des développements assez dramatiques, dans un latin beaucoup moins corrompu; mais la barbarie même des débris de ce genre leur assure, à défaut d'un bien vif intérêt littéraire, une incontestable valeur historique. »

.... J'ai entendu sous l'autel de Dieu les voix des sacrifiés qui disaient : Pourquoi ne défendez-vous pas notre sang ?

Et il leur a été répondu : Ayez patience encore un peu, jusqu'à ce que le nombre de vos frères soit complet.

LAMENTATION DE RACHEL. Chers enfants, fruits de mon ventre, dont on m'appelait autrefois la mère, gages précieux qui m'avez fait surnommer la féconde ! Hélas ! suis-je aujourd'hui cette infortunée dépouillée de ses fils ? Malheur à moi malheureuse ! Comment, je suis vivante, devant cette ruine des miens, après ce massacre et ces exterminations ! C'est l'Égyptien Hérode, qui, dans la rage dont il est rempli et dans son orgueil étrange, a condamné ma race.

L'ANGE. Rachel, ne pleure pas ainsi tes enfants. Plongée dans le désespoir, tu meurtris ton sein ; cesse de verser des larmes : réjouis-toi, au contraire, car tes enfants ont une vie bien plus heureuse Réjouis-toi ! C'est de ce Fils du Père suprême et éternel, dont on cherchait la ruine, que vous recevez la vie éternelle. Réjouis-toi donc !..

Voyez SAINT-MARTIAL DE LIMOGES (Manuscrit de).

INNOCENTS (LE MASSACRE DES). — Les Innocents sont l'un des dix mystères attribués au XII^e siècle et même au XI^e, que nous a conservés le précieux recueil du XIII^e siècle, dont nous avons donné la description et l'histoire, sous le titre de manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire. — Voy. SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (Manuscrit de).

PERSONNAGES.

L'ENFANT JESUS.	LA TROUPE DES INNOCENTS.
LA VIERGE MARIE.	RACHEL.
JOSEPH	LES FEMMES.
L'ANGE.	UN SOLDAT.
HERODE, roi des Juifs.	LE CHANTRE.
ARCHELAUS, fils d'Hérode.	

I.

Dans cette représentation, les Innocents sont habillés de robes blanches. Il y a fête au monastère et l'on prie Dieu en chantant : *Quam gloriosum, etc.* L'agneau survient soudain, chargé de la croix, il marche devant eux de côté et d'autre, et on le suit en chantant :

*Quam gloriosum est regnum !
Emitte agnam, Domine. (Isai. xvi, 1.)*

Un soldat offre à Hérode, dès qu'il est assis, le sceptre royal, en disant :

Super solium David.

Alors l'ange apparaît au-dessus de l'étable, pour avertir Joseph de s'enfuir en Egypte avec Marie. L'ange se tournant de trois côtés, s'écrie : *Joseph !*

L'ANGE. Joseph ! Joseph ! Joseph, fils de David ! (Il reprend.) Prends l'enfant et sa mère, et reste là jusqu'à ce que je t'avertisse de nouveau, car Hérode est sur le poin de faire chercher l'enfant pour le perdre.

JOSEPH s'enfuyant, accompagné de Marie qui porte l'enfant et sans voir Hérode. Egypte, cesse de pleurer.

LE SOLDAT, annonçant que les Mages se sont retirés par un chemin inconnu ; il salue le roi et dit : O Roi ! soyez-vous éternel ! Seigneur, on se joue de vous ; les Mages se sont retirés par un chemin inconnu.

Hérode, furieux, tire son épée et va pour s'en percer ; les siens l'arrêtent et le calment. J'éteindrai ma colère dans mon sang.

LES INNOCENTS chantent à la suite de l'agneau. Agneau saint, destiné à la mort pour nous, ô Christ sous ce symbole sacré de l'Agneau, nous t'offro la splendeur du Père, l'éclat de la virginité ; Hérode irrité, cherche en tous lieux ; sauve-nous avec l'agneau, mourons pour le Christ.

LE SOLDAT donnant des avis à Hérode. Seigneur, ta colère méconnaît sa vengeance : tire l'épée, mais pour ordonner le meurtre de tous les enfants ; peut-être parmi les morts périra le Christ.

HÉRODE lui donnant son glaive. Brave soldat, masacre toi-même les enfants avec ce glaive.

(Les bourreaux arrivant, on soustrait habilement l'Agneau ; à son départ, les Innocents le saluent.)

LES INNOCENTS. Salut ! Agneau de Dieu ! Salut, ô toi qui efface les péchés du monde ! Alleluia !

LES MÈRES se jetant au-devant des bourreaux. Oh ! par grâce, éparguez les jours si tendres de ces nouveaux nés.

(Les enfants étant tous tombés, L'ANGE apparaît et leur crie :) O vous tous qui n'êtes plus que poussière, réveillez-vous et parlez.

LES ENFANTS à terre. Seigneur, notre Dieu, pourquoi n'as-tu pas défendu notre sang ?

L'ANGE. Restez ici encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de vos frères soit complété.

II

RACHEL entrant, suivie de deux femmes qui la consolent, debout d'abord, gémit sur les enfants, puis s'affaisant sur elle-même. Hélas ! pauvres petits ! dont les cadavres déchirés sont là sous nos yeux. Hélas ! si jeunes, à peine nés et sacrifiés à la furie d'un homme ! Hélas ! rien n'a arrêté ce forfait, ni l'horreur, ni votre faiblesse. Ah ! mères infortunées, contraintes à subir ce spectacle ! Ah ! que faisons-nous ? et pourquoi n'avons-nous pas subi un semblable destin ? Hélas ! quel souvenir ! jamais nulle joie n'atténuera nos douleurs, car nos chers enfants ne sont plus.

LES FEMMES la recevant dans leurs bras dans sa chute. Vierge Rachel, mère si tendre, cesse tes plaintes, sèche tes larmes dans ce désastre des enfants ; au lieu de ce désespoir et de ces pleurs, réjouis-toi, car tes enfants sont vivants et bienheureux dans le ciel.

RACHEL, désolée. Hélas ! hélas ! hélas ! comment me consoler jamais ? comment chasser l'image de ce massacre ? Tout mon être en a été pour jamais ébranlé. Le souvenir rendra ma plainte éternelle. O douleur ! ô doux espoir déçu de tant de pères, de tant de mères ! Dans ces lugubres scènes, pleurez, pleurez, mes yeux, pleurez la fleur de la Judée et le désastre de la patrie.

LES FEMMES. Mais, ô belle Rachel, vierge mère, que pleures-tu ? Ton visage n'est pas moins aimé de Jacob, et la grâce d'une épouse si charmante le réjouit encore. O mère, essuie tes yeux mouillés et ces belles larmes gracieuses sur ta joue.

RACHEL. Hélas ! hélas ! hélas ! osez-vous accuser ma douleur de mal-à-propos ? N'ai-je pas perdu mon fils, mon seul abri contre la pauvreté, le défenseur unique des faibles biens que Jacob avait acquis pour moi, et qui, seul, pouvait être utile à ses frères insensés, si nombreux et si accablés de maux.

LES FEMMES. Doit-on pleurer sur celui qui possède le royaume des cieux, et dont la prière incessante porte secours auprès de Dieu à ses frères infortunés.

RACHEL, tombant auprès des enfants. L'espoir est troublé dans mon sein, et mon cœur est confus.

(Les femmes emmènent Rachel.)

III.

(L'ANGE, du haut des cieux, récite l'antienne : *Sinite parvulos*, etc. [Matth. XIX, 4.] A la voix de l'ange, les enfants se lèvent, et se réunissent en chœur en chantant.)

LES ENFANTS. O Christ! quelle armée pour ton père, amassée en prévision des guerres terribles, dans cette docte jeunesse, missionnaire des peuples et dominatrice de la barbarie, après tant de fatigues?

Cependant Hérode disparaît et à sa place son fils Archélaüs, que l'on salue roi, monte sur le trône de son père

IV.

(L'ange avertit Joseph réfugié en Egypte.)

L'ANGE. Joseph, Joseph!, Joseph!, fils de David! Retourne dans la terre de Judée; ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts.

JOSEPH revient avec Marie et l'enfant et se retire en Galilée en chantant.

Gaude, gaude, gaude

Maria virgo, cunctas hæreses .. etc. (181).

LE CHŒUR. Te Deum laudamus, etc.

INNOCENTS (COMÉDIE DES). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 65), ont laissé une notice de la *Comédie des Innocents*. Cette pièce est de la célèbre Marguerite de Navarre, et date de la première moitié du XVI^e siècle. La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-12, 3 vol., t. I^{er}, p. 121) en a donné l'analyse suivante:

« *Comédie des Innocents*. — Pour éviter à l'enfant Jésus la cruauté d'Hérode, Dieu envoie un ange ordonner à Joseph de l'emmener avec Marie en Egypte. Joseph obéit aussitôt et ils arrivent dans un désert. Cependant Hérode, ayant appris la naissance du Messie, ordonne aussitôt à ses soldats de massacrer tous les nouveaux-nés à Bethléem et aux environs. On vient bientôt après lui annoncer que son ordre a été exécuté. En même temps la nourrice de son fils vient lui dire que ce jeune prince a été compris dans le massacre général. La certitude où il compte être de la mort du Messie le console aisément de la perte qu'il vient de faire; et il se livre à la joie. Dieu ordonne aux anges de conduire dans les cieux les âmes des jeunes martyrs; et elles y montent en chantant les louanges du Seigneur. »

INSTITUTION DES FRÈRES PRÊCHERS. — Voy. SAINT DOMINIQUE

J

JACQUES (SAINT). — De Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres de France* (Paris, 1735, in-8°, 1 vol., t. I^{er}, p. 227) donne, dans une liste de mystères la *translation de saint Jacques et ses miracles*, en vers, in-fol.

JEAN-BAPTISTE (SAINT). — Duverdier-Vauprivaz (*Bibliothèque française*, p. 777) cite :

La vie et mystère de monseigneur saint Jehan-Baptiste par personnages; imprimés à Lyon, in-4°, par Olivier Arnoullet, sans date. (Vers 1535.)

Les frères Parfait (*Hist. du théâtr. fr.*; Paris, 15 vol., in-12, 1745, t. III, p. 42) n'avaient d'autre renseignement que celui de Duverdier. De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 225) n'a que mentionné aussi le *Saint-Jean-Baptiste*. — On trouve, en Espagne, le *Baptême de saint Jean, auto* d'un anonyme, dont Sandoval fait mention sous la date de 1527 dans son *Histoire de Charles-Quint*, livre XVI; et la *Conception de saint Jean, autre auto* ou mystère espagnol d'Esteban Martinez. Les personnages principaux sont un berger, Zacharie, sainte Isabelle, l'ange Gabriel, Joseph, Notre-Seigneur et un prêtre.

(181) *Gaude, Maria virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo* (Antienne *Idu Magnificat*, tirée de saint Augustin.) — Note de M. l'abbé LA-

Cette pièce a été imprimée à Burgos en 1528, sous le titre de *Auto de como san Juan fué concebido*, etc.

JEAN-BAPTISTE (SAINT). — Un mystère de *saint Jean-Baptiste* a été édité par M. Emile Jolibois, d'après un manuscrit du XVI^e siècle, existant à Chaumont. (*La diablerie de Chaumont*; Chaumont, 1838, in-8°.)

Cette pièce faisait partie des réjouissances du *Pardon* ou de la *Diablerie*.

Elle commençait par un prologue où la ville de Chaumont jouait un rôle; comme on pourra le voir ci-dessous dans les extraits que nous avons joints à cette notice.

LES VERTUS.

La moralité des *Vertus* est une sorte de prologue à huit personnages que l'on jouait devant la grand'porte de l'église

PROLOGUE.

CHAUMONT.

Messieurs, au premier pas que ie veux vous faire

[veoir,

Non les sœurs d'Hélicon, dont le plus grand sçavoir
N'enseigna iamais rien que de profane au monde,
Mais les filles du ciel, dont l'éloquente voix
Nous monstre le Sauveur et ses divines loix,
Et le moien seure où nostre salut se fonde.
Servez-vous du bonheur de ceste occasion,

BOUDERIC, *Li Jus S. Nic.* par J. BODEL, publ. par la Société des bibliophiles français; 1834, in-8°, *Pièces jointes*, etc., p. 154.

Escoutez leurs discours avec attention,
Instruisez vos esprits, éclaircissez vos doutes.
Ces vertus quelquefois se peuvent séparer ;
Vous pourrez bien ailleurs ne les pas rencontrer
Il n'y a que Chaumont qui les possède toutes.

LA FOY.

Le tien rang de princesse et suys de si bon lieu
Que ie peu me nommer la fille du grand Dieu,
Qui m'a voulu commettre afin de vous instruire
De ce que devez croire et comment vous conduire.
C'est luy qui fut ainsi sur la croix attaché,
Teincte en divers endroits de son sang espanché ;
Il communique encor dans le saint sacrement
Et sa chair et son sang comme un médicament
Propre à tant de défauts qui noircissent vos ames ;
Mais, pour avoir l'effect de ce contre-poison,
Il faut croire et ne point consulter la raison ;
Car le trop curieux périra dans les flammes.

L'ESPÉRANCE.

Pour du souverain bien vous rendre possesseurs,
Il faut estre attentif aux discours de mes sœurs,
Pour sçavoir l'art d'aimer comme celuy de croire ;
Et moy, ie vous diray qu'il faut bien espérer,
Et que si vous voulez ainsi persévérer,
Vous estes assurés d'obtenir ceste gloire.
Dieu le veut, et sa mort vous le fait ainsi veoir :
Il le peut ; le défaut n'est point dans son pouvoir ;
Et puisqu'il a promis, sa parole est certaine.
Levez donc avec moy les yeux à ce Sauveur ;
Espérez en luy seul, et non de la faveur
Du monde qui n'est rien qu'une espérance vaine

LA CHARITÉ.

Mon pouvoir est si grand que c'est la vérité
Qu'il s'est mesme estendu sur la divinité,
Quand ie le foy du ciel sur la terre descendre.
Il est si grand encor que ie peu de mes mains
De ceste terre au ciel eslever les humains,
Si mes enseignemens ils veulent bien comprendre.
Le secret, c'est l'amour, dont le commencement
Va de toute sa force à Dieu fidèlement,
Puis à vostre prochain, comme un autre vous mesme ;
Que si ce saint amour reigle vos actions,
Vous tirerez du ciel des bénédictions
Qui vous feront passer dans le bonheur extrême.

LA PRUDENCE.

Il faut considérer, pour bien vous maintenir,
Le passé, le présent et le temps advenir ;
Et ce sont les leçons que nous fait la Prudence,
Du passé jugez bien ce que vous avez fait ;
Du présent qu'avez-vous qui ne soyt imperfect ?
De là, qu'attendez-vous pour vostre récompense ?
Qu'est-ce que de tout temps Dieu n'a pas fait pour
vous ?
Que ne fait-il encore pour vous conserver tous ?
De qui prétendez-vous une fin qui soyt bonne !
Regrettez le passé, corrigez le présent,
Vivez mieux cy-après, ainsi certainement
vous trouverez au ciel l'immortelle couronne.

LA JUSTICE.

Ce que ie tien aux mains, ce qui voile mes yeux,
Ce sont les instruments que l'apporte des cieus,
Qui vous font bien sçavoir que ie suys la Justice.
Ie sçay différemment m'en servir au besoing,
Quand, d'un esprit audace, ie me donne le soing
D'honorer les vertus et de punir le vice ;
Ie sçai donner la forme aux bonnes actions ;
Ie sçay dresser les mœurs et les intentions ;
Sans moy tout l'univers iroit en décadence.
Mais, surtout, mon dessing se propose en tout lieu
De porter les effects à la gloire de Dieu.
Avec moy donnez-lui ceste recognoissance

LA FORCE.

C'est beaucoup de former un dessing généreux,

De suivre les vertus pour estre bienheureux ;
Mais, pour exécuter, la Force est nécessaire.
C'est donc à mon pouvoir qu'il faut avoir recours,
Et de mon assistance attendre le secours,
Pour ne point succomber aux coups de l'adversaire.
Par moy le tentateur ne peut rien sur l'esprit
De celuy qui commet son cœur à Jésus-Christ
Ie le sçay préserver de tous les artifices ;
Si la ruse n'y peut, encore moins l'effort
Et des cruels tyrans les menaces de mort,
Ne le feu, ne le fer, ne tous autres supplices

LA TEMPÉRANCE.

D'où vient qu'un mouvement de folle passion
Vous surmonte d'abord sans faire résistance ?
Si vous me consultiez, qui suys la Tempérance,
Vous n'en auriez point de si forte impression.
Profanes partisans de l'amour impudique,
Vous ne pourriez sans crime ignorer que vos cœurs
Ne doivent estre prins de si fortes ardeurs
Que pour aimer son Dieu d'un amour héroïque ;
Et si ce mesme Dieu, comme un père très-sage,
Vous envoie du vin l'innocente liqueur,
Pour réparer vos forces et resiouir vostre cœur,
Vous n'en corrompiez par un meschant usage.

Suivait le mystère :

SCÈNE I^{re}.

Zacharie, coiffé de la tiare et habillé comme les anciens prophètes, est agenouillé devant un autel bien paré et se prépare à sacrifier : il a pour assistants deux lévites et quatre acolytes.

LE PREMIER ACOLYTE, *présentant de l'encens.*
Recevez cet encens, souveraine bonté,
En odeur de suavité
Agrérez ce petit service.

LE DEUXIÈME LÉVITE.

Il n'est rien de petit qui serve au sacrifice.
Pour y contribuer de mon foible pouvoir,
Ie le pren, ie le rends et ie fay mon devoir ;
Prenez-le de main main pour l'offrir au grand presbtre.

LE PREMIER LÉVITE.

Ainsi, chacun de nous servira le grand-maistre.
(*Il présente l'encensoir à Zacharie et dit :*)

Vénéable vieillard, prebtre qui va offrant
Les vœux de tout le peuple au grand Dieu tout-puis-
[sant.

Que ces vœux puissent avoir et prendre un tel essor
Que fera la fumée qui de cet encens sort !
Puisse-tu réussir en ta juste entreprinse,
Impétrant la faveur du ciel pour son église !

L'ange s'avance alors : ses ailes sont dorées ;
son front est ceint d'un diadème ; il tient une palme de la main droite. Voici l'écriveau qu'il porte :

*Ne timeas, Zacharia, exaudita est deprecatio tua ;
Elisabeth, uxor tua, pariet tibi filium et vocabis
nomen eius Ioannem.*

Il s'adresse à Zacharie :

Rends grâce au tout-puissant de toutes ses bontés,
Qui gouste ton encens, qui reçoit ta prière.
Il veut que par ma voix et par mon ministère
Tu descouvres aujourdhuy ses saintes volontés.
Bientost Elisabeth, de son ventre fécond,
Par l'effort d'une main qui n'est point raccourcie,
Accouchera d'un fils, précurseur du Messie,
Qui dans tout l'univers n'aura point de second.
Dieu seul de ses vertus verra la profondeur.
Tu le nommeras Jean, qui veut dire la Grâce.
A celle du Sauveur il fera faire place,
Et preschera partout son règne et sa grandeur.

ZACHARIE.

Sacré légat du ciel, comment pourra-t-il estre
Qu'Elizabeth, ma femme, vieille et sexagénaire,
Puisse produire un fruit en l'hiver de ses ans,
Puisque le feu d'amour est esteint au-dedans,
Que son temps est passé et qu'elle ne prétend plus
Ce que du mariage l'on souhaite le plus?

L'ANGE.

Incrédule! ose-tu douter de la puissance
De celui qui régit le destin des humains,
Qui détruit, quand il veut, l'ouvrage de ses mains;
Qui fait et défait tout par sa seule présence?
Ce mot en mesme temps t'afflige et te console.
Des promesses de rien tes yeux verront l'effect;
Puisque tu n'as pas cru tu deviendras muet;
Mais ton fils, en naissant, te rendra la parole.

SCÈNE II.

L'ANNONCIATION

Le Mystère de l'Annonciation n'a que
deux personnages : l'ange et la vierge.

L'ANGE.

Thrésor de grâce et de lumière,
Abrégé du bon et du beau,
C'est par le feu de ton flambeau
Qu'il te faut brusler sans matière :
Que, par un prodige estonnant,
Tu te feys dans le firmament
La conquérante et la conquête
Du plus illustre feu que le divin amour,
Que des esprits ardans dont il brusla la teste,
Le veux faire un buscher, et bruslera tousiours
Celuy qui décora les cieus,
Cet esprit qui souffle en tous lieux,
Qui du commencement se feyt porter sur l'onde
Prendra de ton sein virginal,
Pour former un corps sans égal,
Qu'animerà celui qui doit sauver le monde.

LA VIERGE.

Eternel obiect de louange,
Quoy! beau centre des beaux amours
Estendez-vous des mesmes cours
Vos feux sur moy que dessus l'ange!
Vous descendez du haut des cieus,
Faisant un astre glorieux
De mon cœur qui s'est laissé prendre!
Vous l'eslevez si haut dans un estre divin!
Vous vous formez un corps dans un amas de cendre,
Et changez mon argile au feu d'un séraphin!
Soumise aux saintes volontés
De celui de qui les bontés
Veulent porter mon nom de l'un à l'autre pol,
En tesmoignage de ma foy,
Je consens qu'il opère en moy
Ce qu'il t'a révélé par ta sainte parole.

SCÈNE III.

LA VISITATION.

Après l'Annonciation, on jouait le Mys-
tère de la Visitation, expliqué par cet écri-
veau :

LE PREMIER ANGE à la Vierge.

C'est trop tarder en Galilée,
Vierge, sortons de Nazareth
Allons visiter en Judée
Vostre cousine Elisabeth.

LE DEUXIÈME ANGE, à la Vierge

Je vous serviray de conduite
Fidèle, iusqu'en la cité
Où ceste princesse d'eslite
Passe ses iours en sainteté.

LA VIERGE.

Ah! que j'aggrée ce voyage!

Allons! c'est mon consentement.
Sarrête, sus! Prenez courage,
Et nous suivez habilement;
Traversons ces hautes montagnes.

LA VIERGE, *saluant Elisabeth.*

Que le ciel vous bénisse, ô ma chère cousine!
Les merveilleux effects de la bonté divine
M'ont donné le subiect de venir en ce lieu.

ÉLISABETH.

D'où me vient ce bonheur que, sans aucun mérite,
Je reçoive l'honneur d'une telle visite,
Et le doux entretien de la mère de Dieu.

LA VIERGE.

Le bienheureux enfant dont vous estes encain
Sera le précurseur qui, de sa bouche sainte,
Doibt annoncer ce Dieu qui nous vient racheter.

ÉLISABETH.

Adorons ce Sauveur que le ciel nous envoie,
Ce fruit à sa venue a tressailli de ioye,
Et bénissons la mère heureuse à le porter.

LA VIERGE.

Excite-toy, mon âme, aux hymnes que ie chante
A sa grande bonté,
Qui ne dédaigne pas une pauvre servante
En son humilité.
De ces esprits bouffis d'arrogance et d'audace
Il abbaïsse l'orgueil;
Mais un cœur humble et pur il l'eslève à la grâce
Et le voyt d'un bon œil.
Ceux à qui la disette apporte tant de veine.
Il les comble de biens;
Et sçayt délaïsser ceux dont l'estude trop vaine
N'aspire qu'aux moiens.

LA SERVANTE DE LA VIERGE.

Aux pieds de celle à qui ie sers
Il n'est monarque en l'univers
Qui ne soubmette sa couronne;
C'est régner, c'est donner des loix
Que de servir à la personne
De la mère du roy des roys.
Ce glorieux titre d'honneur
De la servante du Seigneur,
Que prend ceste mère charnante,
Me fait chérir la qualité
De la très-petite servante
De la reine de pureté.

SCÈNE IV.

LA PREMIÈRE VIERGE.

Descendez de vos cieus, ô grand Dieu de la terre!
Venez armé de fer, de feu et de tonnerre,
Et faites retirer dans l'inferral cercueil
Le prince des ténèbres et le roy de l'orgueil,
Qui vomit sans cesser le venin de sa rage
Sur les pauvres mortels qu'il retient en servage,
Depuis le triste iour que nostre père Adam
Fut chassé malheureux du palais esclatant,
Pour avoir violé de sa dent criminelle
La charmante beauté d'une pomme nouvelle.
Invincible géant, accourez à grands pas,
Essayez de vos mains nos pitoyables larmes;
En nous donnant la paix faites cesser les armes.

LA DEUXIÈME VIERGE.

Quittez donc, ô grand Dieu! quittez donc promp-
tément

Les lambris estoillés de vostre firmament.
La terre dès longtemps et gémit et souspire,
Attendant le séiour de l'immortel empire.
Elle ouvre son beau sein, et, au lieu de ses pleurs
loyeuse maintenant, nous répand mille fleurs
Sur l'aimable pourpris de sa chaste mamelle.
Venez à ses appas, ô sagesse éternelle!

Flore n'a souhaité avec tant de soupirs
L'agréable retour des volages zéphirs,
Que vous estes aujourdhuy désiré, ô Messie!
Ceste attente nos cœurs saintement rassasie.

L'ANGE.

Voyez son précurseur qui repose au berceau,
Que le ciel nous fait veoir par miracle nouveau.
Vous le verrez bientôt hors de l'âge de l'enfance,
Prescher dans les déserts la sainte pénitence,
Et dedans cet employ n'aura pour vestement
Que le cuir du chameau, et pour tout aliment
Il se contentera, adorable merveille!
De prendre son repas aux despens de l'abeille,
Souffrant le chaud, le froid, sans vesture et sans feu,
Pénitence admirable que l'on n'a jamais veu!
Après, vous le verrez plein de zèle et courage
Le clavier découvrir de son divin langage;
Et d'une sainte ardeur animé, sans effroy,
Blasmer à haute voix la puissance d'un roy,
Qui souille, incestueux, la couche de son frère.
Sans craindre du grand Dieu la vengeance et colere
Qui desia le talonne, et quoyqu'à petits pas,
Luy fera ressentir la force de son bras

LE PREMIER LÉVITE.

Nous sommes ici venus, bon père, escoutez-moy,
Affin que vous fassiez, suivant l'ancienne loy,
Vostre fils circoncire; partant ie vous exhorte
De nous dire le nom que désirez qu'il porte.

LE DEUXIÈME LÉVITE.

Et, comme de longtemps nous avons recogneur
Que par l'arrest du ciel muet estes devenu
Pour avoir mesprisé la parole d'un ange,
Qui vous sembloit alors impossible et estrange;
Par signe apprenez-nous, si faire le pouvez,
Ce que l'on vous demande, ou plustost l'écrivez.

(Alors on présente à Zacharie une plume dorée
d'or fin.)

LA NOURRICE.

Dure et cruelle loy, ô circonsion!
Déplorable subiect de mon affliction.
Malheureuse! faut-il que moi, vostre nourrice,
Comme un petit agneau vous porte au sacrifice!
Pourrois-je, sans mourir, veoir couler vostre sang!
Sur un corps si mignard, ô grand Dieu tout-puissant!
Le moi en que ie voye un si sanglant outrage!
Hélas! i'ay plus d'amour que ie n'ay de courage.
Ie voudroye qu'il me fût sans faintise permis
Souffrir le mal pour vous, mon cher petit amy.
Mais quoy! ie pleure en vain, voy-je pas, misérable!
Le bassin, le cousteau qu'on porte sur la table.
O mon petit poupon! ô divin précurseur!
Ceste crainte me rend sans parole et sans cœur.
Mais i'auray cependant, avant que l'on vous touche,
Mille petits baisers de vostre belle bouche.

LE SECOND LÉVITE.

Nourrice, apportez-nous cet enfant promptement.

LA NOURRICE.

Eh! monsieur, ie vous prie, traictiez-le doucement.

L'ANGE.

Ioannes et nomen eius. (Par trois fois.)

ZACHARIE.

Bénissez à jamais le grand Dieu d'Israël,
Tout bon, tout glorieux, tout puissant, éternel,
Qui nous vient visiter de sa bénigne grâce,
Nous donnant un Sauveur qui sera de la race
Du prophète David. Et toy, petit enfant,
Du Très-Haut le prophète on ira te nommant.

PREMIÈRE MATRONE.

Vous avez grand subiect de ioye et d'allégresse
De vous veoir aujourdhuy mère en vostre vieillesse.
D'un beau fils qui sera un iour, en vérité,
Le mireir des vertus et de la sainteté.

DEUXIÈME MATRONE.

Madame est un peu foible; il faut prendre courage,
Car on n'a jamais veu pour une femme d'age,
Ce qui donne à chacun bien de l'estonnement,
Avec moins de douleurs passer l'accouchement;
Cependant il faudroit, pour la rendre plus forte,
Luy donner un bouillon: dites qu'on luy apporte.

LA SERVANTE DE LA NOURRICE.

(Elle apporte le bouillon, et s'adressant aux spectateurs, dit:)

Messieurs,

Ie vous diray avec raison
De quoy ie sers à la maison
Quand mon petit poupon sommeille,
Ie pren gar'e qu'on ne l'esveille,
Et si d'aventure il a faim,
Aussitost ie pren dans ma main
Ma petite poale polie,
Pour luy faire de la boulie
Ie la mets dessus le feu.
Ainsi ie fais ce que ie peu
Pour rendre agréable service
A madame la nourrice,
Que de moy ne se plaigne pas.
Ie m'en retourne sur mes pas.
Crainte que pendant ma demeure
Ie trouve le poupon qui pleure.
Pèlerins qui passez, bénissez, ie vous prie,
L'enfant d'Elisabeth et du bon Zacharie.

SCÈNE V.

Jean, dans l'âge de l'adolescence, est au désert, en compagnie de plusieurs sauvages, et entouré de hideux serpents, de tortues et d'autres animaux.

SAINT JEAN.

Ie suis la voix de celui qui crie dans le désert:
Faites pénitence parce que le royaume des cieux ap-
proche.

Examinez toutes ces paroles que ie vien de vous dire: vous verrez qu'il n'y en a pas une qui ne vous persuade la pénitence. Les premières paroles, « *Ie suis la voix de celui qui crie,* » marquent le principe de la véritable pénitence, qui est la grâce que vous présente celui de qui ie ne suis que la voix; grâce qu'il ne refuse à personne, de quelque qualité et condition qu'on soyt; grâce qui est une lumière qui esclaire l'entendement et eschauffe les volontés; grâce qui nous prévient dans nos actions, qui nous accompagne quand nous les faisons et qui donne le couronnement à leur consommation.

LE PREMIER SAUVAGE.

Que dites-vous de ce langage,
Mon pauvre compagnon des bois,
Et que vous semble ceste voix
Et le regard de ce visage?

LE DEUXIÈME SAUVAGE.

L'astre dont les justes contours
Composent reiglement nos iours
N'a jamais fait dans sa carrière
Un corps brillant si plein d'esclat,
Ne tant entouré de lumière,
Quoyque petit et délicat.

LE PREMIER SAUVAGE.

Mais croyez-vous que ces supplices
Et la cruauté de ces maux,
Et mesme que ces animaux
Soyent là ses plus grands délices?

LE TROISIÈME SAUVAGE.

Il faudroit estre comme luy,
Avoir des grâces d'iceluy
Qui le rendent esmerveillable,

De tous les hommes l'admirable,
Sage, poly, discret, charmant.
On le chercheroit vainement
Dessus la terre et dessus l'onde,
Par tous les quatre coings du monde,
Sans trouver en ces longs destours
Ce qu'on voyt ici tous les iours.

SAINT JEAN.

Amendez-vous, changez de vie,
Bientost viendra le Créateur,
Qui se dira le vray Messie
Et dès hommes le Rétempteur,
Lançant des carreaux sur les testes
De tous ceux qui ne garderont
Ne sa loy, ne mesme ses festes,
Et ceux qui les mépriseront.

SCÈNE VI.

Le fils de Zacharie, qui est homme maintenant et qui sait que le temps où il doit annoncer le Messie au peuple d'Israël est arrivé, vient remplir sa mission. Il est élevé sur un tertre ; des princes de plusieurs pays, des princesses, des pages et plusieurs hommes du peuple, se groupe autour de lui. Il prêche :

SAINT JEAN.

« *Vox clamantis in deserto.* » Je suys la voix qui crie dans le désert . Préparez le chemin du Seigneur. Je suys envoyé de sa part comme son hérault et son précurseur, pour vous advertir de sa venue, comme il a esté prédit par les prophètes. Gardez-vous bien d'attendre un autre Messie; c'est vostre Dieu qui veut que vous marchiez par le sentier de ses divines loix.

Princes nés dans les grandeurs de la terre, n'abusez pas des biens qui vous sont donnés, pour secourir les pauvres qui sont les images de cet agneau; vous n'en avez que l'usage, qui doit estre employé pour la grâce de Dieu.

Vous, princesses et dames toutes couronnées des brillants de la vanité, cessez d'offenser Dieu et mettez bas ces vains ornemens.

Toy, grand-prévost, obligé par le devoir de ta charge de rendre la justice à un chascun, rends tes actions conformes à l'obligation que tu as de prendre un soing particulier de la vefve et des orfelins. Si tu as manqué à ton devoir, amende-toi et fais pénitence.

LE PREMIER PRINCE.

Page, allez dire au grand-maistre qu'il vienne parler à moy.

LE PREMIER PAGE, au grand-maistre.

Mon prince vous mande de venir parler à luy.

LE PREMIER PRINCE.

Grand-maistre, allez trouver de ma part le grand-pontife, et lui ordonnez de s'informer de l'estat et doctrine de cet homme du désert.

LE GRAND-MAISTRE, au pontife

Les princes messeigneurs, dont je suys député, Vous mandent, comme ils ont tous ensemble arrêté, Que sçachiez de cet homme qui, dans ce verd bocage Presche si haultement et d'un si fier courage, D'où il est, ce qu'il est et ce qu'il dit, en somme S'il n'est point le Messie qui vient pour sauver l'homme?

LE PONTIFE, à saint Jean.

Je suys envoyé de la part de tes princes, pour sçavoir qui tu es. Es-tu Elie?

SAINT JEAN.

Non.

LE PONTIFE.

Es-tu prophète?

SAINT JEAN.

Non.

LE PONTIFE.

Qui es-tu donc? afin que je fasse un fidèle rapport à ceux qui m'ont envoyé auprès de toy.

SAINT JEAN.

Je suys la voix qui crie au désert : Préparez le chemin du Seigneur.

LE PONTIFE.

Si tu n'es pas Elie, pourquoi baptises-tu?

SAINT JEAN.

Je baptise en eau; mais il y en a un auprès de vous, lequel vous ne cognoissez point, qui vous baptisera au Saint Esprit et en feu.

LE PONTIFE.

Monstre nous donc celui que tu dis estre au milieu de nous, et que nous ne cognoissons point.

SAINT JEAN.

C'est l'agneau de Dieu, agneau par sa pureté, agneau qui n'est nourri qu'au milieu des loix. « *Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi.* » Voylà l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. C'est celui duquel je vous disoy : Il y en a un qui vient après moy, duquel je ne suys pas digne de deslier la courroye de ses souliers; mais il est fait devant moy, il purgera et nettoiera le grain d'avec la paille, et assemblera le froment pur et net, et bruslera la paille. Engeance de vipères, qui vous a enseigné à fuir la colere de Dieu? Faites pénitence, amendez-vous. La voy desjà la coignée mise à la racine : changez donc vos mœurs.

SCÈNE VII

LE SAUVEUR.

«ci, mon précurseur, je demande ta main, Pour recevoir de toy la grace du baptesme. Ce sont tous mes desirs, c'est le bonheur extrême. Lave-moy, lave-moy dans ces eaux du lourdain.

SAINT JEAN.

Mon tout aimable agneau, qu'attendez-vous de moy? Ces eaux ne purgent pas celui qui les rend pures, Et la pureté même a-t-elle des ordures? Baptiser mon Dieu! C'est donc vous que je voy! Qu'attend un grand soleil d'un si sombre flambeau? Les roys à leurs subiects doivent-ils des hommages? Est-ce par un captif qu'on sort de l'esclavage? Et que peut emprunter la source du ruisseau?

(*S'adressant au peuple.*)

Peuples, venez et accourez à mon Sauveur et mon Dieu, et retirant vos esprits des pensées basses et ravallées des créatures, employez-les à méditer et adorer la vie et doctrine de mon Sauveur; venez aux eaux, mais aux eaux du baptesme, veoir l'agneau sans tache, qui veust estre lavé pour vous purifier et vous laver. Voilà la verité éternelle.

LE SAUVEUR.

Cesse de t'arrester dans ces humbles respects, Fais ce que je te dis, ainsi le veut mon père, C'est par trop discourir, puisque c'est le mystère Que je veux opérer en suyvant ses décrets

(*Le Sauveur entre dans le bain pour estre baptisé par saint Jean. Pendant ce temps, Dieu le père laisse tomber la colombe, et les petits anges chantent ceci en chœur :*)

O saint, le saint des saints, ô le Dieu des armées! Que vostre maiesté remplit tous ces grans lieux, Que vostre maiesté remplit tous ces bas lieux De gloire, de bonté, d'heureuses destinées!

DIEU LE PÈRE.

Celuy-ci est mon fils très aimable et très-cher ;
 Dans luy, dans son amour j'ay prins ma complaisance.
 Escoutez donc, mortels, ce qu'il vient vous prescher,
 Et recevez ses loix en toute obéissance.

POUR LA MONSTRE

LE SAUVEUR.

Venez à moy tous, les pauvres et petis,
 Parce que ie suys humble et d'un abord affable
 Et encore plus doux et d'un cœur amiable,
 Car ie veux soulager les corps et les esprits.

LE PREMIER LÉVITE.

Puissant dispensateur du bonheur de mon sort,
 C'est toy de qui la main reigle nos destinées,
 Et c'est toy qui conduis le cours de nos années :
 Sers-nous donc au besoing et d'azile et de port.

LE DEUXIÈME LÉVITE.

Illustre souverain et prince de nos cœurs,
 Ta voix nous fortifie, et ta sainte parole
 Dans les afflictions m'assure et me console,
 Venant] faire cesser nos maux et nos rigueurs.

SAINT JEAN.

Peuple, ne te fie point aux vanités du monde ;
 Son esclat est un verre, et sa grâce est une onde
 Que tousiours les orages empeschent de calmer.
 Quite ces vanités, ne l'attache à les suyvre.

C'est l'agneau qui fait vivre,
 C'est luy qu'il faut aimer.

C'est luy qu'il faut aimer : quite donc ceste envie
 De passer près du roy tous les iours de ta vie,
 A servir de iouet et fléchir le genouil.
 Son pouvoir est borné, laisse-toy de le suivre.
 C'est l'agneau qui fait vivre,
 Aime-le comme nous.

LE PREMIER ANGE.

Loue comme nous ton Dieu, homme né de la terre,
 Non de préhension, ne crainte du tonnaire,
 Dont il te touche et frappe quelques fois de ses mains ;
 Mais parce que ce iour, tout esclatant en gloire,
 Est le commencement de la plus belle histoire
 De l'importante affaire du salut des humains.

LE DEUXIÈME ANGE.

Sa providence extrême est tousiours libérale ;
 Des eaux vives d'amour la source générale
 Est tousiours dispose et preste à s'escouler
 De celle du baptesme, pour expier tes crimes,
 Mesme pour appaiser ses courroux légitimes ;
 Et ton iniquité ne la peut épuiser.

LE TROISIÈME ANGE

Peuples! peuples! venez adorer mon Seigneur ;
 Venez considérer sa doctrine et sa vie,
 Et ses abbaissemens. Il faut qu'il glorifie
 L'homme par son baptesme ; il est son Rédempteur

LE QUATRIÈME ANGE.

Il veut estre lavé quoyqu'il soyt le plus beau :
 Quoyqu'il soyt innocent il veut porter vos crimes,
 Et de tous vos péchés en faire ses estimes,
 Afin de vous sauver et tirer du tombeau.

LE TROISIÈME ANGE.

Iésus! que ta puissance a d'afforts glorieux!
 Homme, voilà la vie : tache donc à bien vivre,
 Mieux encore à mourir. C'est Iésus qu'il faut suivre
 Partout, dedans le monde et aussi dans les cieux.

LE QUATRIÈME ANGE.

Voilà le bon pasteur qui cognoist son troupeau ;
 Son troupeau le cognoist aussi par sa parole,
 Et il entend sa voix de l'un à l'autre pol.
 Louons donc le pasteur et adorons l'agneau.

SAINT JEAN.

Voilà l'agneau de Dieu qui vient par sa bonté
 Effacer tes péchés et appaiser son père ;
 C'est en luy, c'est en luy qu'il faut que tu espères,
 Et de toute ton âme et de ta volonté.

LE PREMIER ANGE.

Peuples! le voyez-vous, l'agneau qui vient des
 [cieux?
 Qui vient, par des bontés dont l'excès nous estonne,
 Guarir le genre humain du mal qui l'environne
 Et laver dans son sang ses péchés odieux.

LE DEUXIÈME ANGE.

Voilà le fils de Dieu, peuple, croy donc en luy.
 C'est pour toy qu'il descend de son throne suprême ;
 Adresse toy à luy dans ton malheur extrême,
 Et ne l'attache plus qu'à son divin appuy.

SAINT JEAN.

Voilà le précepteur et maistre des petis.
 Apprenons donc de luy que son amour extrême
 L'a fait humilier par sa bonté suprême,
 En prenant des humains la forme et les habits.

(Puis saint Jean récite deux sermons.)

SCÈNE VIII.

SAINT JEAN à Hérode. « Tu veux me faire mourir,
 ie suys prest. Ouy, mourir, ie mourray, mais ce sera
 pour vivre d'une vie éternelle dans le séiour des bien-
 heureux. *Non moriar sed vivam.* Ouy, ie ne mourray
 que pour vivre plus heureux dans la félicité éter-
 nelle. Mais sçache qu'après ma mort mon ombre
 tiendra tousiours ce mesme langage à l'oreille de
 ton cœur : *Non licet tibi habere, uxorem fratris tui.*
 — Amendez-vous et faites pénitence. »

(Puis sera Jean traîné avec violence en prison : le
 geôlier faisant refus de le recevoir sera saisi par
 deux gardes et conduit au roy. -- Le prince de Gal-
 ilée, gisant par terre, mort, sera déploré par la
 princesse.)

SCÈNE IX.

LE GRAND-MAISTRE DE LA MAISON, à Hérode.
 L'obéy prompt ment suivant vostre désir.

(A part.)

Qu'à ce commandement mon âme est abbatue!
 Dieux! que la volonté des roys est absolue!
 Toutes fois, différer sur l'exécution,
 C'est se rendre envers eux suspect de trahison.

(Se tournant vers le capitaine des gardes.)

O contrainte fâcheuse! où par ma diligence
 Il faut favoriser une iniuste vengeance.

(Il lui parle bas à l'oreille, puis dit :)

Commandez tous vos gens, contentez son esprit,
 Et ne manquez à rien de ce qu'il vous prescrit.

LE CAPITAIN DES GARDES.

Mais si j'achève enfin le dessing qu'elle traime,
 Hérode en la croyant se comblera de blâme.
 L'exécute à regret, dans ceste extrémité,
 L'ordre que m'a prescrit par vous sa maiesté.

(Aux soldas.)

Soldas! à moy, soldas! avancez vers la porte,
 Pendant que ie feray ce que mon ordre porte.

(Au geôlier :)

Geôlier, c'est le roy qui me fait l'advertir
 D mettre entre mes mains les clefs et de sortir.

LE GEOLIER, qui s'estoit souveni approché près de la
 table pour escouter.

Mettre à mort l'innocent! retirez-vous, infâme.

(Il s'eschappe.)

Non, jamais lascheté n'entrera dans mon ame.

(On le retient; il dit :)

Monsieur, quand son péché seroyt mesme infini,
Le tenant au cachos il est assez puni.

(A saint Jean, qu'on tient :)

Prophète, pleust à Dieu qu'il fût en ma puissance,
En ce malheureux iour, d'aider à l'innocence.

(Il parle aux soldats, se mettant à genoux et voulant
deslier saint Jean :)

Deschargez de ses fers le plus grand des humains,
Et, pour les recevoir, tenez, voilà mes mains.
Si mes soins le pouvoient à la fin secourir,
Je seroys dans ce cas tousiours prest à mourir.
Celuy dont la vertu s'égalloit au courage
Va sentir d'un tyran l'injustice et la rage.
S'il le ciel secondoit mon dessing généreux..
Mais Hérode est le maistre, et suys trop malheureux.

SAINCT JEAN.

Ne tournez plus vers moy ne le cœur, ne les yeux,
Pour quelques cruautés que l'endure en ces lieux;
Mais adorez du ciel l'arrest irrévocable :
Pour estre rigoureux, il n'est pas moins aimable.
Que les mespris du roy me causent ce malheur,
Il verra mon esprit plus fort que ma douleur;
Et, parmi ces rigueurs, tout ce qui me console,
C'est qu'au milieu des fers j'aye encor la parole,
Qui vous prouve du ciel les palmes méritées,
Pour le prix des vertus qui sont persécutées;
Que Hérode a bien ouy parmi ceux de sa cour
Mespriser sa colère, ainsi que son amour;
Qui vous assure enfin que le souverain bien
Repose en la vertu; que le vice n'est rien,
Et que les vicieux ont tousiours sur la teste
La foudre espouvantable à tomber toute preste.

LE CAPITAIN DES GARDES.

(Pendant que quelques soldats tiennent saint Jean,
il commande à deux autres d'aller chercher le spiculateur.)

Allez à cet archer dire qu'on le demande.
Qu'il vienne! obéissez, puisque ie le commande.

(Les deux soldats entrent dans la tente du spiculateur
et l'en tirent malgré les difficultés qu'il fait.)

Arreste! approche ici, pren garde à ton dessing;
Veux-tu que ie te mette un poignard dans le sein.

LE SPICULATEUR.

Ie ne puis me résoudre à cet acte tragique.
Et de quelque vertu que mon esprit se pique,
Quand bien mesme il seroyt en estat d'obéir,
Ie sens bien que mon cœur n'y scauroyt consentir.

DEUXIÈME SOLDAT.

Desdesche, encore un coup; ceste rigueur nous
[fâche.

LE SPICULATEUR.

Quoy! messieurs, croyez vous que ie soys assés
[fâché?....

LE CAPITAIN DES GARDES.

Marche donc sans contrainte et avance tes pas.
Obéis, autrement il y va du trespas...

LE SPICULATEUR.

Grand saint! c'est par ma main qu'Hérode vous op
[prime,
Qu'espanchant vostre sang j'augmenteray son crime.

(Après avoir donné le coup.)

Ie déteste mon sort pire que le trespas.
Mourant avec vous, ie ne m'en plaindrais pas.

(182) Quoique ce poëme contienne près de sept
mille vers, cependant comme l'auteur n'a fait que

(Aux soldats :)

Si vostre cruauté n'est pas bien assouvie,
Tigres, voylà mon cœur, arrachez-moi la vie.

LA FILLE D'HERODIAS.

Donnez-moy dans ce plat ce précieux butin,
Comme il est don de roy, c'est l'honneur du festin.

JEHAN LE PALU {SAINT). — Le drame de *saint Jehan le Paule* est tiré du manuscrit du xiv^e siècle, des *Miracles de Nostre-Dame*, II^e volume, fol. 103. (Bibl. imp., n^o 7208, 4 A et 4 B.)

Il y est intitulé : *De saint Jehan le Paule, hermite, qui, par temptation d'ennemy, occist la fille d'un roy, et la jeta en un puiz, et depuis pour sa penance (pénitence), la resuscita Nostre-Dame.*

Saint Jehan le Paule est resté inédit. On en trouve seulement, parmi les auteurs qui ont traité du théâtre du moyen âge, la mention suivante :

« Dans le miracle de *Jehan le Palu*, le saint commence par une prière à Dieu et ajoute :

Il est meshuy temps que je tende
A aler ouïr le sermon
Que doit faire maistre Simon,
Soubtiles si, com l'on m'a conté.
Bien à point vien, il est monté.
Je vueil ici prendre ma place,
Avant que sa prière face
Ne qu'il commence.

« Ici se trouve un long et froid sermon sur Marie, sans aucun rapport au sujet, qui est plus froid encore et plus obscur que le sermon. » (O. LEROY, *Etudes sur les Mystères*; Paris, 1837, in-8^o, p. 72.)

JEU PASCAL. — On trouve, sous le titre de *Jeu pascal*, un *Mystère de la Résurrection*, (Voy. RÉSURR., représ. dram., XIII^e s., Allemagne, Neubourg), et le drame de l'ANTE-CHRIST.

JEUDI SAINT (LE) D'ANGERS. — Parmi les usages de la fête des Fous, il en est un qui laissait encore des traces à Angers, à la fin du xvii^e siècle... Ainsi, le jeudi saint, dans une salle de l'évêché, dite la *Salle du clergé*, l'évêque recevait tous ses clercs à qui l'on servait du vin blanc et du vin rouge; on se levait ensuite pour dire Complies en silence et chanter les Ténèbres. (Cf. DE MOLEON, *Voyages liturgiques en France*. Paris, 1718, in-4^o, p. 94.)

JOB (LA PATIENCE DE). — 1478. — La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8^o, 3 vol., t. I^{er}, p. 53), a fait mention de *Job* et en a donné une courte analyse.

Nous reproduisons celle laissée par les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1783, t. II, p. 532, 538), et qui commence en ces termes :

MYSTÈRE DE JOB (182).

« Les domestiques de Job se viennent ré-

paraphraser le texte de la sainte Ecriture, cet extrait sera très-court, d'autant plus que les vers en

jouir du bonheur de leur maître. Cependant Gason, l'un d'entre eux, appelle vilain un des bouviers de Job. Le Rustique, fâché qu'on le traite ainsi, dit qu'il veut se faire passer chevalier.

GASON.

Si tu veux bien te contenir,
Chevalier seras en peu d'heures.

LE RUSTIQUE.

Ce seroit moult grant aventure.

GASON.

Par Dieu, j'en ai faict puis n'agure
De mes mains plus de quinze mille.

« Que faut-il faire pour cela, répond le Rustique? — Une bagatelle, réplique Gason, souffrir seulement quelques coups de bâton. — Mais, continue le Rustique, qui saura que je suis chevalier. »

GASON.

Moy-mesme, je leur iray dire
A tous, de maison en maison.

« Essayons donc, » dit Rustique.

GASON.

Or me pardonne donc ta mort,
Et crie fort Chevalerie.

LE RUSTIQUE.

Ma mort ! en despit de ma vie,
Et me veulx-tu faire mourir ?

GASON.

Nenny, mais je te vueil ferir
Cinq ou six coups, car c'est la guise.

(Icy Gason doit frapper le Rustique, et il doit crier chevalerie.)

LE RUSTIQUE.

Hau ! Gason, hau ! il soufflist,

GASON.

Atten ung pou, c'est ton proufflist,
Encore mon amy, endure.

LE RUSTIQUE.

De chevalerie je n'ay cure;
Je m'en repens, j'en suis lassé.

GASON.

Le mal sera tantost passe :
Tu ne te doys point remuër.

(Il le bat.)

LE RUSTIQUE.

Au meurtre ! tu me veulx tuër,
Je renonce à la gentillesse.

(Il chet à terre.)

GASON.

Si tu n'es chevalier passé,
Par mon serment, je n'en puis mais.

LE RUSTIQUE.

Pour Dieu, ne m'en parlez jamais :
Au deable la chevalerie,

sont fort mauvais. L'ouvrage fut composé en 1478, et fini la veille de Sainte-Catherine, 24^e jour de novembre de la même année, par Guillaume... (Si nous avons pu déchiffrer son surnom, nous l'aurions ajouté avec plaisir) *Guillom..... perficit hunc librum vigilla Santæ Katherinæ anno Domini mill. mii^o lxxviii*. Le manuscrit d'où nous tirons cette note, est un in-4^e très-mal écrit, qui contient 364 pages à 23 vers chacune. (*Bibl. du Roi.*) Il a été imprimé depuis, avec quelques légères différences, in 4^e,

Jamais je n'en auray envie,
J'en dy fy : j'aymeroye trop mieulx
De la moytié, garder les beulz.
Tu es ung maistre, par ma foy
Jamais n'auray fiance en toy,
Car tu le m'avoys conseillé.

GASON.

Tu estois tant esveillé
Que l'on ne te pouvoit tenir ?

LE RUSTIQUE.

J'ayme mieux vilain devenir,
Et manger du lart, et des poix,
Que de mener le gentilloix.
Car pard... il m'en souviendra.
Lorsque tel bout de l'an vienra.
Tu m'as si bien anullé mes bosses (183),
Oncques ne fus à telles nopces :
Et pour maintenir la coustume,
Tu m'as si bien cherpy ma plume,
Que souvent me le fault sentir.

GASON.

Si tu t'en cuides repentir.
Par ma foy, compains (184), c'est à tart.

LE RUSTIQUE.

Tu dis voir, le deable y ayt part
A la belle chevalerie,
N'en parlons plus, je t'en supplie,
Et face chascun son mestier.

« Cependant le Seigneur, qui veut éprouver la patience de Job, appelle Satan et lui permet de le tenter.

SATHAN, en sautant de joye.

De grant joye, je feray ung sault.

« Le malin Esprit va aussitôt inspirer au roi de Sabbée et aux Chaldéens le dessein de piller les terres appartenant à Job. Le roi de Sabbée, qui adore Jupiter et le dieu Mahom, entreprend avec plaisir la guerre contre Job, serviteur du vrai Dieu : et, suivi de son chambellan et de son maréchal, il passe dans la terre de Us et enlève une partie des troupeaux de ce saint homme. Les Chaldéens arrivent ensuite et dérobent l'autre. On vient rapporter ces fâcheuses nouvelles à Job, en même que les bergers lui apprennent que le feu du ciel a consumé ses troupeaux de brebis. A peine Job sait-il ces choses, que son messenger lui raconte que la maison, où étaient ses enfants, est tombée, et les a tous ensevelis sous ses ruines. Ces maheurs n'ayant pu ébranler la constance de Job, Satan demande au Seigneur le pouvoir de l'affliger encore. Dieu lui accorde ce qu'il demande, et Job ne ressent pas plutôt les coups de ce démon qu'il se trouve couvert de lèpre.

(Icy sa femme et ses domestiques le portent sur ung fumier.)

« Ses amis viennent le consoler : cepen-

sans date. (*Bibl. du Roi.*) La dernière édition est un in-16 de 256 pages dont voici le titre : *La Patience de Job, selon l'Hystoire de la Bible; comme il perdit tous ses biens par guerre, et par fortune, et la grande pauvreté qu'il eut; et comme tout lui fut rendu par la grâce de Dieu : et est à XLIX personnages.* Paris, Nicolas Bonfons. 1579.

(183) Le Rustique est bossu et contrefait.

(184) Compagnon.

dant Satan, enrageant de voir ses soins superflus, vient aborder Job, sous la figure d'un pauvre, et lui demande la charité. Job, privé de tous ses biens, lui fait part de ce que sa mauvaise situation lui fournit.

(Ici Job lui donne des vers.)

« Satan va trouver sa femme, à qui il montre les vers que Job lui a donnés, et qui, par son pouvoir, paraissent autant de pièces d'or. La femme de Job, irritée à cette vue, vomit mille injures contre son mari, et lui reproche que, possédant de l'or en abondance, il la laisse périr de nécessité. Job supporte ce nouvel assaut, et Dieu, touché de ses souffrances et de sa fermeté, ordonne à ses amis de lui faire de riches présents, qui le rétablissent en son premier état. »

JONAS (MYSTÈRE DE). — Les registres de l'hôtel de ville d'Abbeville font mention d'un *Mystère de Jonas*, joué au xvi^e siècle dans le cimetière Saint-Jacques, lieu ordinaire des représentations. (Cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*; 1834, in-8°, p. 238.)

JOSEPH. — On trouve, dans les *Annales de Corbie*, la mention suivante :

« 1264. Les plus jeunes frères de *Heresburg* firent pieusement la comédie de *Joseph vendu et triomphant*; mais les grands dignitaires de notre ordre en furent mécontents. » (Cf. G.-G. LEIBNITZ, *Scriptor. Brunswic. ; Hanoveræ*, in-fol., 3 vol., 1710, t. II, p. 311.) Dom Martin GERBERT (*De cantu et mus. sacr.*; Saint-Blaise, 1774, in-4°, 2 vol., t. I^{er}, p. 82), indique le *Joseph vendu*.

JOSEPH (LA VENDITION DE). — Il n'existe de la *Vendition de Joseph* qu'un exemplaire, appartenant à la Bibliothèque impériale, et une réimpression, *fac-simile*, tirée aux frais de M. le prince d'Essling, à quatre-vingt-dix exemplaires seulement, numérotés, dont 4 sur vélin, 86 sur papier de Hollande (de l'imprimerie de A. Pinard, quai Voltaire, n° 15.)

Ce drame date du xvi^e siècle.

La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 31), en a fait mention et en a donné le titre.

Cette pièce contient plus de quarante-quatre mille vers.

Le titre est ainsi conçu :

MORALITÉ de la vendition de Joseph, fils du patriarche Jacob; comment ses frères, es-mus par envye, s'assemblèrent pour le faire mourir; mais, par le vouloir de Dieu, après l'avoir piteusement oultragé, le dévalèrent en une cisterne, etc., comme plus ample-ment est escript en la sainte Bible... Et est le dict Joseph figure de la vendition de nostre sauveur Jhesucrist... — On les vend à Paris, en la rue Neusve Nostre-Dame, à l'enseigne Saint-Nicolas.

A la dernière page on lit : *Nouvellement imprimée à Paris pour Pierre Sergent, demourant en la rue Neusve, etc.*

Le roi *Cordelamor* se plaint d'avoir perdu le pays égyptien, usurpé par *Pharaon*; un

centurion, entendant ces regrets, se fait fort de débarrasser son maître de son ennemi, sans qu'il en coûte aucune aventure, et en effet il séduit « le *boullangier* » du roi. Celui-ci s'engage à empoisonner son seigneur.

Cependant Jacob, entouré de ses enfants, témoigne à Joseph cette profonde affection, cette « singulière fiancée, » dont ses frères sont jaloux.

Miséricorde et Justice demandent à Dieu l'accomplissement des prophéties; Dieu leur répond :

Joseph le doux entre ses freres
Figurera jouxte l'escript
La personne de Jesus-Christ.

L'Envie excite les frères de Jacob; elle dit d'elle-même :

Quand ie deslyc mon cacquet
Ma langue va comme ung traquet
Sans nul arrest
Plustost elle tourne que ung rouet
Plus souple que n'est ung fouet
Quand il me plaist.

En effet, Joseph est vendu par ses frères à des marchands « gallatides et ismaélites » qui se rendent en Egypte. C'est là que Putiphar l'achète trente deniers. Aussitôt, éprise de lui, la femme de Putiphar lui déclare ses feux, que Joseph repousse avec horreur. La calomnie l'accuse pourtant du crime qu'il n'a pas commis : il va périr, lorsque l'explication d'un songe lui rend les bonnes grâces de Pharaon. Il est devenu le maître de l'Egypte par la haute faveur du roi; il recueille les grains de sept années fertiles pour parer aux malheurs de sept années stériles. Le drame, suivant au plus près les saintes Ecritures, conduit en Egypte les enfants de Jacob ses frères. Joseph est reconnu, Jacob arrive et s'établit avec les siens auprès de son fils bien-aimé, dont la main prévoyante nourrit les Egyptiens. Après dix-sept ans, Dieu appesantit ses regards sur son patriarche prédestiné, il le retire du monde; ses enfants l'enterrent pieusement, et Ruben termine ce long drame par ces mots :

Nostre pere a vescu sans blasm
Reste prier Dieu au surplus
Que pardon il face a l'ame
Daultres biens il ne luy fault plus
Chantant trestous
Te Deum Laudamus.

(Cy finist la moralité de la Vendition de Joseph, filz du patriarche Jacob.)

JOSEPH (LES HISTOIRES DE). — Les registres des comptes de l'hôtel de ville font mention de la représentation à Abbeville, durant le xvi^e siècle, des *Histoires de Joseph*. (Cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*, 1834, in-8°, p. 238.) Peut-être s'agit-il d'une *Vendition de Joseph*. — *Voy. ce mot.*

JOSSE (SAINT). — On ne connaît la *Vie de saint Josse* que par une mention fort incertaine de Beauchamps. (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 228.)

JOUEL D'OR (LE). — Ce mystère est un de ceux que contient le manuscrit du xv^e

siècle, connu sous le titre de *Miracles de Notre-Dame par personnages*, n° 7208 A et B de la Bibliothèque impériale. (Deux vol. in-fol. parvo, I^r volume, n° x, f° 101.)

M. Paulin Paris (*Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. VI; Paris, Techener, 1845, in-8°, p. 334) en a donné l'aperçu suivant :

« D'un évêque à qui Notre Dame s'apparut, et lui donna un jouet d'or auquel avoit du lait de ses mammelles. » Inédit. Ce mystère commence par la conversation d'un évêque avec deux clercs. L'évêque regrette que l'on ne fasse pas à la réunion des spectateurs un petit sermon sur les perfections de la Vierge; un *prescheur* arrive alors, et propose de le dire, il prend pour texte : *Plenius effusum nomen tuum*. C'est à cet évêque que la Vierge donne son lait.

JOUR DES MERVEILLES (LE). — La *Fête des Fous* avait laissé dans le diocèse de Vienne un usage qui semble remonter à la plus haute antiquité, et dont parlent ainsi le sieur de Moléon et l'abbé d'Artigny :

« Le second jour de juin, fête de sainte Blandine et de ses compagnons martyrs, on faisoit (au commencement du XVIII^e siècle) une grande solennité à Vienne : elle s'appelloit la *Fête des Miracles*. On faisoit de grandes réjouissances dans des bateaux sur le Rhône. Le clergé de l'église de Saint-Sévère, celui de la cathédrale, les moines, puis les religieux de Saint-André-le-Haut, alloient tous en procession à l'église de Sainte-Blandine.... » (DE MOLEON, *Voyages liturgiques en France*; Paris, 1718, in-8°, p. 33.)

A Vienne, « le dimanche, dans l'octave de l'Ascension, tout le clergé en surplis et en chape se promenait sur le Rhône dans des bateaux ornés de verdure et de fleurs, pour représenter les anciens Chrétiens de Vienne, qui, à pareille époque, cherchèrent avec soin et recueillirent respectueusement les sacrées reliques d'une infinité de martyrs, qui furent brûlés et jetés dans le fleuve. On trouve l'histoire de ces martyrs dans la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon aux Eglises d'Asie et de Phrygie, qu'Eusèbe nous a conservée.... La promenade en bateaux a été abolie, et on se contente de faire une procession ce jour-là, qui est toujours nommé la *Fête des merveilles, Dies miraculorum*. » (L'abbé d'ARTIGNY, *Notice sur la fête des Fous*, dans ses *Mém. de littér.*, t. IV; et dans LEBER, *Collect. des meilleures dissert.*; Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. IX, p. 261.)

JUIF VOLÉ (LE). — Le *Juif volé* est tiré du *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*, où il forme, sous le titre de *Troisième miracle de saint Nicolas*, la troisième partie de ce précieux recueil.

Le manuscrit date du XIII^e siècle, et rien n'empêche de croire que les drames qu'il nous a conservés sont antérieurs; on a pensé, en effet, qu'ils pouvaient être reportés jusqu'au XII^e et même jusqu'au XI^e siècle.

Nous avons indiqué à l'article **SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE** (*Manuscrit de*) les différentes éditions des *Miracles de saint Nicolas* dont le *Juif volé* fait partie.

Le monologue du Juif ne nous paraît pas sans quelque vague rapport avec celui d'Harpagon dépouillé de sa cassette; et les curieux de ces sortes de rapprochements pourraient y étudier l'identité de l'esprit humain au travers des temps.

TROISIÈME MIRACLE DE SAINT NICOLAS.

PERSONNAGES.

S. NICOLAS.	DEUXIÈME VOLEUR.
UN JUIF.	TROISIÈME VOLEUR.
PREMIER VOLEUR.	LE CHŒUR.

ARGUMENT. Autre miracle de saint Nicolas et d'un Juif qui rendait toutes sortes d'honneurs à l'image du saint cachée chez lui. Ce Juif était fort riche : un jour qu'il allait à la campagne, il ne laissa chez lui pour garder sa maison que saint Nicolas. Cependant des voleurs emportèrent tout ce qu'il avait. Mais saint Nicolas fit tout restituer; les voleurs eux-mêmes, sur l'ordre du saint, rendirent tout.

SCÈNE I^{re}.

LE JUIF, à la statue de saint Nicolas. O serviteur de Dieu, si la tradition écrite est un sûr garant, les faits attesteraient, comme l'opinion commune, que tu as survécu au tombeau. Sans doute, je crois entièrement à tes vertus. Mais de combien de prodiges te douent les Chrétiens? Les insensés retrouvent la raison, les aveugles à ta suite confessent la lumière, la proie de la mort est donnée à la vie et à une fortune nouvelle; tu rends l'ouïe aux sourds, la voix aux muets et la force aux boiteux; tu raffermis les membres infirmes et les équilibres. Combien ne suis-je pas heureux d'avoir choisi un patron si précieux et de lui avoir confié ma vie? Aussi je te remets la garde de tous mes biens. O mon excellent patron, couche-toi même à la maison, durant mon absence; certes je veux laisser les clefs si tu gardes ces lieux. Il n'y a pas de forts mieux gardés que par ta puissance, et sous ton inspection que pourrait-il manquer jamais sous mon toit? Je suis contraint par mes affaires d'aller à la campagne, et je ne crois pas pouvoir être de retour aussitôt que je voudrais. Adieu; veille à ce que nul malfaiteur ne nous fasse de tort; veille avec soin, pour qu'il n'y ait pas de dommage dans nos trésors.

SCÈNE II

(Le Juif se retire. Aussitôt arrivent des voleurs qui parlent ensemble.)

LES VOLEURS. Que devenir? où aller? quel parti prendre?

L'UN D'EUX. Il faudrait que quelqu'un remplit nos bourses. Ecoutez, camarades; une idée. Il y a ceans un Juif, dont les coffres, si vous voulez bien, nous tireront de tout embarras.

UN AUTRE. Eh! vite, à l'ouvrage: enlevons les serrures, enfonçons les portes; peut-être l'incurie de ce Juif nous donnera-t-elle l'occasion de quelque bon coup?

UN TROISIÈME, à ses camarades qui se pressent trop. Ouais! camarades, plus doucement! Regardez autour de vous avec un peu plus de soin; un Juif garde avec plus de précaution que personne les biens pour lesquels il peut craindre, et sans doute on surveille avec vigilance.

(Arrivés au lieu où doit s'accomplir le vol, on voit un grand coffre autour duquel tous se baissent.)

LE PREMIER VOLEUR. Enlevez le plus vite possible ce coffre; si c'est impossible, brisez-le et videz-le. (Les voleurs font des efforts inutiles pour emporter le coffre.)

LE SECOND. Il faut le mettre en pièces, puisqu'on ne peut l'enlever en entier.

LE TROISIÈME *s'approchant et trouvant la serrure non fermée.* Ah ! quelle joyeuse surprise ! quel heureux hasard ! ce coffre nous veut du bien, et s'ouvre tout exprès pour nous.

(*Les voleurs prennent tout ce qu'il y a dans le coffre et s'enfuient. Le Juif arrive et s'aperçoit du vol commis.*)

SCÈNE III.

LE JUIF. Ah ! je suis mort ! j'ai tout perdu. Pourquoi ai-je vécu ? O ma mère, ô mon cruel père, pourquoi m'avez-vous donné le jour ? Hélas ! à quoi me sert d'être né ou de vivre ? ô ma mère nature, pourquoi as-tu conçu le dessein de mon existence, toi qui pouvais prévoir mes malheurs et mes larmes. Quel crime ai-je donc commis pour être précipité dans une telle ruine ? moi si riche il y a peu de temps, à qui rien au moins ne manquait, ni l'argent, ni les vêtements précieux, ni l'or, me voici dans la misère, et la pauvreté m'est d'autant plus lourde, que tout va manquer à la fois à mes anciennes habitudes, et que, n'en ayant jamais supporté l'extrémité, elle sera pour moi plus funeste. Mais quoi ? combien ne m'étais-je pas trompé ? moi, qui, ce matin encore, adorais le nom de Nicolas ! Elle me coûte cher, cette confiance vaine dans l'opinion des Chrétiens ; j'ai là une belle preuve ; ce Nicolas ne devait-il pas être un autre moi-même, et tout surveiller sans moi ? J'ai bien sujet d'être dans l'affliction et de pleurer, mais je ne pleurerai pas seul, (*au saint.*) et crois-le, je ne me lamenterai pas sans vengeance. Je veux t'assommer honteusement de coups de fouet ; ce soir je suis fatigué, et je veux te donner le répit d'une nuit, mais si, demain matin, tu n'as pas réparé le mal arrivé par ta faute, d'abord je t'accablerai de coups, et après le fouet, tu iras au feu.

SCÈNE IV.

NICOLAS *aux voleurs qui se partagent les dépouilles du Juif.* Eh bien, profanes, que cachez-vous là ? ces objets me sont connus. Insensés, que partagez-vous là ? sont-ce vos biens ? vous allez périr. Qu'emportez-vous ? à qui sont ces trésors ? c'est la ruse du démon qui vous a menés ? vous serez ensevelis dans la nuit du tombeau. Misérables ! après ce vol, n'avez-vous pas compris quel châtement terrible vous vous attiriez ? Impudents ! je sais tout, tout ce que vous avez ravi était dans une maison à moi confiée. Vous avez mis les mars d'argent et ce lingot d'or dans ces étoffes précieuses. C'est sur moi que retombent vos actions détestables et viles, ce sont vos forfaits qui vont m'attirer des coups ; et si, cette nuit même, vous ne reportez tout au plus vite, je n'en éviterai pas l'outrage. Mais aussi demain je vous dénonce, vous livre au peuple, et vous subirez justement le châtement de la potence.

(*Le saint se retire.*)

SCÈNE V.

UN DES VOLEURS. Autant la mort que de lâcher de tels biens ! Réfléchissez pour moi : je veux ma part.

UN AUTRE. L'affaire est grave, n'allons pas trop vite. Quant à moi, je ne me pardonnerai jamais d'avoir rendu tout cela.

LE TROISIÈME. Eh ! il vaut mieux rendre et perdre tout, que la vie à la potence.

Tous, à la fois. Retournons donc et rendons.

SCÈNE VI.

LE JUIF, *ayant trouvé son trésor.* Ah ! mes amis,

(185) L'introît de la messe du Commun des pontifes commence par ces mots, selon le rite romain, qui était le seul en usage dans les monastères. (Note

soyez contents avec moi. Tout ce que j'avais perdu, m'est rendu. Réjouissons-nous. Tout ce que mon incurie avait laissé s'enfuir m'est revenu par la grâce de Nicolas. Réjouissons-nous. Glorifions ce serviteur de Dieu, abjurons nos inutiles idoles. Réjouissons-nous. Que l'erreur soit chassée de nos esprits ! Méritons la protection de Nicolas. Réjouissons-nous.

SCÈNE VII

TOUT LE CHŒUR, *ensemble. Statuit et Dominus* (185).

JULIEN (SAINT). — De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 227) donne, dans une liste de mystères, 1^o la mention de *la Vie de saint Julien*, fol. 91, et 2^o p. 228, un peu plus bas, il cite la légende de saint Julien.

JUSTICE (LA). — On n'a pas de manuscrit original du petit drame de la *Justice*.

L'âge de cette pièce est fort incertain ; il semble qu'elle remonte ou moins au XI^e siècle.

M. l'abbé de Larue en a cité une copie du XII^e siècle très-altérée, et qui, conservant à peine la forme dramatique, a évidemment été retravaillée par des mains étrangères ; c'est celle de la Bibliothèque impériale qu'il attribue à Guillaume Herman. Au XIII^e siècle, on le retrouve dans un manuscrit du Muséum britannique, sous le nom d'Etienne de Langton. M. Paulin Paris, sous la date de ce même XIII^e siècle, en cite une autre copie de la Bibliothèque impériale, qu'il veut être une œuvre originale de Robert de Lincoln.

Parmi les œuvres de D. Eurique d'Aragon, marquis de Villena, qui vivait au XV^e siècle, on trouve une pièce dramatique intitulée : *La Justice, la vérité, la paix et la miséricorde*. Nasarre dans son *Prologue aux comédies de Cervantes*, Velasquez dans ses *Origines de la poésie castillane* et D. Eug. de Ochoa dans son *Trésor du théâtre espagnol*, en ont fait mention d'après la chronique de Fernand d'Aragon de Gonzalo Garcia de Santa Maria.

L'abbé de Larue n'hésite pas à croire que Guillaume Herman est l'auteur du débris du XII^e siècle que conserve le manuscrit 2560 de la Bibliothèque impériale. « Ce poète, dit-il, n'a travaillé que sur des sujets de morale et de religion ; ses talents lui méritèrent la protection de l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri I^{er}, et l'estime des hauts dignitaires de l'Eglise d'Angleterre : du moins il a traité plusieurs sujets à leur sollicitation, mais nous ne pouvons rien dire de sa famille, parce que dans ses ouvrages il ne fait connaître que son prénom..... En nous nommant les personnages marquants pour lesquels il écrivait, il nous apprend par là même qu'il vivait dans le XII^e siècle. » (L'abbé de Larue, *Essais histor. sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*; Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. II, p. 270.) Outre une *Vie de*

de M. l'abbé LA BOUDERIE, *Li Jus saint Nicolai* par Jehan BODEL, publié par la Société des bibliophiles français ; Paris, in-8°, *Pièces jointes*, etc., p. 118.)

Tobie, les Joies de Notre-Dame, les Trois mots de l'évêque de Lincoln, l'Histoire de la Madelaine de Marseille, et un poème sur la mort de la sainte Vierge, dont le titre semble avoir été la *Genesis* et la *mort de Notre-Dame sainte Marie*, et un *Roman des Sibylles*, on a de lui une espèce de pièce dramatique dont le sujet est pris d'un passage du Psalmiste

« Cet ouvrage du poète Guillaume (Herman) est une espèce de pièce dramatique qu'il travailla à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth. Le sujet est pris d'un passage du Psalmiste : *La justice et la paix se sont embrassées; la miséricorde et la vérité se sont réunies*. Les quatre vertus sont quatre sœurs suivant le poète; après la chute du premier homme, elles se réunissent devant le trône de Dieu; la vérité et la justice plaident contre le coupable, la miséricorde et la paix prennent sa défense. La promesse d'un Sauveur, qui satisfera pour l'homme à la justice divine, met d'accord les quatre sœurs et termine la grande question du salut du genre humain. » (L'abbé de LARUE, *Essais hist. sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*; Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. II, p. 279.)

Mais ce fragment, tout en étant l'œuvre évidente, selon M. l'abbé de Larue, de Guillaume Herman, ne serait qu'un épisode, retouché particulièrement, de la *Vie de Tobie* du même auteur.

Quant au poème conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque de la Société royale de Londres (Ms. de Norfolk, n° 292), l'abbé de Larue lui donne pour auteur Étienne de Langton qui vécut, enseigna à Paris, fut archevêque de Cantorbéry en 1207, et dans la suite cardinal du titre de Saint-Chrysogon. Le même manuscrit renferme, outre le poème de la Justice, un sermon latin qui débute par un couplet en langue romane du Nord.

Ces deux attributions de l'abbé de Larue sont infiniment précieuses; néanmoins elles ont été adoptées par de Roquefort, M. Magnin et M. O. Leroy.

L'abbé de Larue cite de l'œuvre d'Étienne de Langton les deux fragments suivants :

FRAGMENT N° 1.

Misericorde ki estoit
Des filles ke li rois avoit
La plus duce et la plus amee,
E al men scient la plus amsee...
De maintenant sans reteue
Est devant sun père venue
Bel pere, fet ele, merci,
Tel dolor ai, jo vous alli,
Del hume maleris dolent
A poi ke mun quor le se fent;
Bel pere que volez vus fere!

Comandez le de la mort trere;
S'il remaint en ceste manere,
Dunke vus nestes pas mon pere.
Je suis vostre fille pur veir
Ma priere vus deit muer
Si ma priere ne vus mot
Tut le monde failir estot.
Vus ne devez pas escundire
Ke ne li pardunez vostre ire;
Ne ne devez, ne ne poez
Ne par resun ne le volez,
Kar vus ne volez nule chose
E je ne seies tute enclose.

N° 2.

Bel pere, tet misericorde,
Si paix ne fet une concorde,
Bel pere, ke dunc ferez vus
Si nus partun issi de vus,
Ki vus purra conseilles mes?
Si vus misericorde et paix
Laissez issi de vus partir
Tut le monde convent périr.

Le savant auteur des *Manuscripts français de la Bibliothèque du roi*, M. Paulin Paris, a, comme nous l'avons dit, signalé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7268 ³A³, vol. in-4° parvo de 162 feuillets vélin et 10 feuillets papier, f° 99, exécuté en Angleterre, à la fin du XIII^e siècle, un autre débris du drame de la Justice. Il y est intitulé : *Traité de la chute de l'homme et de sa Rédemption, d'après Hugues Grossetête, évêque de Lincoln*. Il est plus complet dans le manuscrit de Paris que dans celui du Muséum britannique, M. de Larue n'ayant compté dans ce dernier que 1740 vers, et M. Paulin Paris en comptant plus de 1800. Quel est l'auteur de ce poème ou plutôt de ce drame, dont il ne nous reste que des débris? Robert de Lincoln qui mourut en 1153? L'abbé de Larue, M. Daunou (*Hist. littéraire*, t. XVIII, p. 442), y ont consenti, quoique Robert soit aussi auteur d'un poème latin sur le même sujet, dont celui-ci pourrait n'être que la traduction française dramatisée. M. Paulin Paris se range lui-même à cet avis, et rappelle en terminant qu'on retrouve le même sujet dès 1140, dans les Commentaires latins de Hugues de Saint-Victor sur le psaume xv (*V. Hist. litt.*, t. XII, p. 9); il est déjà indiqué dans la chanson d'Antioche, et sans doute il est « l'origine de ces belles scènes de nos mystères du XIV^e siècle, dans lequel le procès de la destinée humaine est examiné et décidé devant le trône du Très-Haut. » (P. PARIS, *Mss. fr. de la B. du roi*; Paris, 1848, in-8°, t. VII, p. 201.)

Avant M. P. Paris, M. Onés. Leroy, dans les *Epoques de l'hist. de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 211), avait considéré cette « scène imposante » comme une des pierres d'attente jetées çà et là du grand mystère de la *Passion*. — Voy. PASSION, II, § 4.

K

KALCANDACH (Le). — Le Kalcandach est une des formules de la fête des Fous et l'un des noms de la fête des Calendes dans le

Nord. (Cf. DU CANGE, *Gloss. inf. et med. lat.*, édit. Henschell; Paris, 1840, in-4°, 6 vol., v° *Kalendæ*.) — Voy. FÊTE DES FOUS.

L

LAS D'AMOUR DIVIN (LE). — XVI^e siècle, — « *Le Las d'amour divin* dialogue en rime, où sont introduits parlant, Jésus, l'Ame, Charité, Vérité, bonne Inspiration, les Pécheurs, Justice, les Filles de Sion, in-4°, sans date; Paris, Félix Balligault. » (DE BEAUCHAMPS, *Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 230.) — « *Le Las d'amour divin*, moralité avec un prologue et à 8 personnages; Rouen, Thomas l'ainé, in-8° goth. — Le même. Paris, Félix Balligault, in-4° goth. — *Cet ouvrage est divisé en deux parties*. Dans la première, *Charité* invite Jésus à épouser l'Ame. Jésus y consent, et charge *Charité* d'aller la prévenir et de lui recommander de se préparer par la pénitence et par d'autres vertus à le recevoir. *Charité* s'acquitte de cette commission. *Justice* veut s'opposer à cette union qui lui semble dégrader la majesté divine. *Charité* remporte la victoire, et Jésus déclare à l'Ame qu'il est prêt de s'unir avec elle. Dans la deuxième, l'Ame, désolée de ne point voir Jésus, en demande des nouvelles aux *Filles de Sion*, qui lui apprennent les tourments qu'il endure pour elle, qu'il a été conduit chez Pilate, qu'on le flagelle, etc. L'Ame impatiente vole vers son bien-aimé, et veut le dissuader de mourir. Les pécheurs interrompent cette conversation et demandent Jésus pour le crucifier. L'Ame fait de longues et douloureuses plaintes sur la passion du Sauveur; elle veut pénétrer jusqu'à lui, et trouve toutes les issues fermées. Enfin *Charité* la conduit à Jésus qui la reçoit, et s'unit pour toujours avec elle. » (*Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière; Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 15.)

LAURENT (SAINT). — XVI^e siècle. — De Beauchamps attribue à Gaucher de Sainte-Marthe le *Martyre de saint Laurent*. (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1775, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 291.)

On en trouve l'analyse suivante dans la *Bibliothèque du théâtre français* :

« *La Vie de monseigneur saint Laurent*, à 56 personnages, avec le *martyre de monseigneur saint Hypolite*; Paris, Alain Lotrian, et Denis Janot, in-4° goth. — L'empereur Philippe fait sommer le roi de France de venir lui rendre hommage comme son vassal. Celui-ci refuse d'y souscrire, prétendant qu'il ne tient sa couronne que de Dieu seul. La guerre se déclare entre les deux princes. Ils lèvent des troupes; leurs armées se rencontrent auprès de Cologne et se livrent une sanglante bataille. Les Français ont d'abord l'avantage; Les vaincus reviennent à la charge et remportent la victoire; mais après cette action, chacun retourne dans son pays. — Alors Servant et Claudie, père et mère de saint Laurent, lui donnent un maître d'école. Le Pape Sixte, qui voya-

geait en Espagne, vient les visiter..., dîne avec eux, et emmène à Rome le jeune Laurent, auquel il donne la confirmation, et successivement les ordres sacrés, jusqu'au diaconat. Cependant Décius, général romain, conspire contre l'empereur, l'assassine dans son lit, fait tuer son fils, usurpe le trône, et persécute les serviteurs de Jésus-Christ. Le Pape Sixte est condamné à mort, ainsi que plusieurs autres Chrétiens. Laurent, enfermé dans une prison, y fait des miracles, et convertit différentes personnes. Enfin il souffre le martyre le plus cruel. On le brûle tout en vie, sur un gril. Les anges portent son âme en paradis. — Hippolyte, grand prévôt de l'empire, qui avait été baptisé par saint Laurent, souffre aussi le martyre avec toute sa famille et plusieurs nouveaux convertis. » (*Bibliothèque du théâtre françois...*, ouvrage attribué au duc de La Vallière; Dresde, 1768, in-8°, 3 vol. t. I^{er}, p. 16.)

LAZARE RESSUSCITÉ (SAINT). — Le *Lazare ressuscité* est tiré du *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*, de la Bibliothèque d'Orléans. Voy. **BENOÎT-SUR-LOIRE** (*Manuscrit de*). Ce précieux recueil, qui date du XIII^e siècle, nous a conservé dix mystères, antérieurs très-certainement à leur copie, et qu'on a reportés généralement jusqu'au XI^e siècle.

Dans son cours professé à la Faculté des lettres en 1835, M. Magnin, examinant le *Lazare* du *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*, exprima l'opinion que ce drame avait dû être représenté surtout aux funérailles, dans le dessein de rappeler fréquemment aux esprits la croyance à l'immortalité de l'âme (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 13 sept. 1835, 2^e semestre, VI^e article, p. 478.)

SAINT LAZARE RESSUSCITÉ.

PERSONNAGES.

JÉSUS-CHRIST.	LAZARE.	
SIMON.	LES DISCIPLES.	
MARIE-MAGDELEINE.	JUIFS.	
MARIE,	} SŒURS de	MESSAGERS.
MARTHE,		

SCÈNE I^{re}.

Ainsi commence le poème de la résurrection de Lazare.

On voit arriver d'abord Simon avec quelques Juifs; il entre dans sa maison. Jésus-Christ vient ensuite sur la place, ses disciples chantent: *In Sapientia disponens omnia*, etc. (*Sap.*, xv, 1), ou *Mane prima Sabbati*, etc. (*Marc.* xvi.) Simon s'approche de Jésus, et l'invite à entrer dans sa demeure.

SIMON. Que votre grandeur daigne s'abaisser jusqu'à mon humble personne! Accordez-moi un bonheur bien souhaité; faites-moi la grâce de recevoir ici-dedans mon hospitalité.

JÉSUS à ses disciples. Vous avez entendu, mes chers frères; il faut écouter la requête d'un ami dévoué. Entrons sous son toit, et que le vœu de Simon soit satisfait.

(Simon introduit Jésus dans sa maison. La table est mise, lorsque arrive sur la place, en habit de courtisane, Marie qui tombe aux pieds du Seigneur.)

Simon, indigné, dit tout bas : SI HIC HOMO ESSET A DEO... (Luc. vii, 39.)

JÉSUS à Simon. Simon, j'entends que tu parles tout bas, et je sais certainement ta pensée.

SIMON. Maître, comme il vous plaira ; je suis prêt à entendre vos paroles.

JÉSUS. Un homme avait deux débiteurs ; l'un devait plus que l'autre à leur commun créancier. Comme ni l'un ni l'autre ne pouvaient payer, il leur fit à tous deux remise de la dette. Maintenant, cherche dans ton esprit lequel des débiteurs dut avoir le plus de reconnaissance au créancier ?

SIMON. Docteur aimé, je suis d'avis que celui-là qui devait plus eut d'autant plus de raison d'aimer son créancier.

JÉSUS. Tu n'as été que trop bon appréciateur. Eh bien, Simon, en quoi ai-je failli à ton propre jugement ? Tu te dis en toi-même que, connaissant cette femme, je ne lui permettrais pas de m'approcher. Mais, cher hôte de céans, elle n'a arrosé, ni d'eau mes pieds, ni d'huile ma tête ; elle a baigné mes pieds de ses larmes, elle a répandu sur ma tête les parfums les plus précieux.

JÉSUS à Marie. O femme, tu as beaucoup aimé ; mais les pleurs ont lavé tes péchés ; telles sont les vertus de l'aveu de tes lèvres et du repentir de ton cœur.

(Marie se lève et reste immobile. Jésus se retire avec ses disciples. Il arrive en Galilée et s'arrête en un lieu préparé pour lui. Les Juifs sont rentrés dans Jérusalem, et Jésus devant revenir en scène, pour consoler les deux sœurs, à peine a-t-il eu quitté la maison de Simon, qu'on a mis à la place de ce lieu celui de Béthanie. Marthe paraît. C'est le moment où Lazare est déjà gravement malade.)

SCÈNE II.

MARTHE. Chère sœur, l'affreuse maladie de mon frère, est, je le crains, sans remède ; pour lui rendre la santé, il ne reste plus que nos prières à notre Père. C'est notre seul protecteur, notre unique consolation, mais il n'est pas ici ; c'est-à-dire, son corps n'est pas ici, car il a le pouvoir d'être partout en même temps.

MARIE. Il faut lui envoyer un exprès, lui demander secours ; il nous aidera. Si notre malheur parvient jusqu'à lui, notre chagrin sera bien vite apaisé. Quoiqu'il n'y ait rien de secret pour lui nulle part, il faut pourtant qu'il voie bientôt notre exprès implorant sa clémence, afin que lui-même paraisse en personne auprès de nous. *(Aux messagers.)* Exprès, allez de suite auprès de Jésus et portez-lui à lui-même ce message : nous le prions de nous entendre et de venir guérir son frère malade. C'est par vous que ce bon père apprendra de quelle tristesse est remplie sa famille, et par sa puissance, s'allégera le fardeau d'un si grand mal.

LES EXPRESS à Jésus. Salut, Jésus, rédempteur universel. Voici une nouvelle que nous apportons jusqu'à toi ; écoute. Considère le désespoir de ces femmes, ne repousse pas leurs prières, exauce-les. Leur frère est au lit, gravement malade : guéris le. Viens en personne auprès des lieux, chasse le mal ; voici le sujet de notre mission.

JÉSUS aux messagers. Oui, j'irai, mais l'heure n'est pas venue, le mal ne touche point encore à la mort, et Lazare s'en tirera. Quand je donnerai mon aide au malade, le trouble et la stupeur pénétreront l'âme de quiconque sera présent. *(A ses disciples.)* Je me réjouis à cause de vous de la maladie de Lazare. Combien de jours ne me suis-je pas plaint de votre manque de foi ! Eh bien, mettez bas la dureté de votre cœur, et admirez la puissance du Christ.

SCÈNE III

LES JUIFS en route pour consoler es sœurs. Allons auprès de Marie et de Marthe, pour entendre leurs

plaintes, partager leur douleur, et autant qu'il nous sera possible, consoler leur désespoir à cause de leur frère.

MARIE ET MARTHE, en présence des Juifs à l'agonie de Lazare. Qu'il a tardé, notre unique refuge, notre unique espoir ! Il est trop tard ! Hélas ! hélas ! nous l'avons attendu en vain. La volonté de Dieu était-elle donc qu'il ne fût pas guéri ? Notre frère se meurt ; son corps est soumis à la loi de dissolution mortelle. Quel malheur tombe sur nous, et comment supporter la vue d'une fin si pénible et si cruelle ? Cher frère, frère bien-aimé, tu as déjà subi la funeste loi de la mort, tu nous as laissés, et c'est à cause du péché du premier homme que tu as mérité le tourment de ce péché un versel.

LES JUIFS, les consolant. Ne vous courbez pas sous une telle infortune dans de tels événements, il y a toujours quelque consolation. Nous sommes venus nous lamenteur avec vous, mais, à notre sens, ce n'est point ainsi que doit être pleuré le défunt. Nous sommes tous mortels ; le glaive de la mort fait sentir sa pointe chez tous les peuples. Nous n'arrivons à la vie qu'à la condition de la mort, et il faut quitter un jour la prison honteuse de la chair. Aussi pourquoi pleurer le trépas d'un frère aimé ? il faut se réjouir de sa délivrance. Il est quitte de bien des supplices, il vient d'échapper à tous les maux que les autres ont encore à subir.

LES SŒURS. O bon frère ! comme tu nous laisses tristes et désolées aujourd'hui ! Que dire ? Nos ennemis vont nous assaillir sans cesse, nous dépouiller de nos biens. Cher frère, Lazare aimé, nous pleurons avec toi notre intérieur si dissemblable désormais. Nous sommes jalouses de la mort qui t'a arraché à nous et ne nous a pas emportées avec toi.

LES JUIFS. Sans doute votre frère ne lèvera plus son bouclier pour vous dans les assauts de vos ennemis, mais il ne vous a pas abandonnées sans appui ; le souverain Père sera désormais votre protection. Ne voyez-vous pas que tel était le bon plaisir de Dieu, et que lui-même a voulu la mort de votre frère. Que peut notre misère contre la volonté et la puissance du Seigneur ? Prions-le bien humblement d'accorder la vraie vie à l'âme de votre frère, afin qu'il soit placé sur les trônes des cieux, dans la félicité et le repos éternels.

SCÈNE IV.

JÉSUS, marchant, parle à ses disciples. Allons, cette fois, en Judée, réveiller Lazare qui dort, et rassurer ses sœurs accablées de maux et de douleur.

LES DISCIPLES. Pourquoi aller en Judée ! Vous n'ignorez pas que les Juifs vous cherchent pour vous perdre. Est-ce votre humeur que tel ou tel se fasse gloire d'avoir contribué à votre ruine.

JÉSUS. Il ne vous appartient pas de me donner des avis ; c'est à vous d'obéir à mes paroles. La vertu de Dieu dont le Christ est encore converti, sera plus éclatante en Judée même parmi les Juifs.

THOMAS. Suivons-le, et laissons-le à son libre arbitre ; allons vite avec lui en Judée au risque même de la vie.

(A l'approche de Jésus, un des messagers prend les devants pour prévenir Marthe.)

LE MESSAGER. Votre bonheur arrive ; voici le sauveur des peuples ; nous l'attendons ; vos chagrins vont s'adoucir, et le malade sera délivré par lui.

MARTHE accourt au-devant de Jésus et tombe à ses pieds. Mon frère a été pris audacieusement par la mort. Ah ! vous présent, il vivrait encore sous mes yeux. Nous connaissons votre puissance, nos cœurs ont foi absolue en vous : vous êtes Dieu. Nous savons que Dieu vous donnera tout ce que vous demanderez et tout ce que vous voudrez. Aussi, si vous voulez vous employer, mon frère ressuscitera du milieu des morts.

JESUS. Espère la vie de ton frère, tu dois et tu peux croire à sa résurrection. Car, sache-le, qui-conque aura foi en moi, ou me cèdera, ne mourra pas.

MARTHE. Oui, c'est ma croyance profonde, mon frère vivra prochainement, dans ce jour où, au bruit du dernier jugement, la chair des nations sera tirée de ses cendres.

JESUS. Je suis votre résurrection, et jamais la désespérance n'entre parmi ceux dont l'esprit est tout entier au service de mon Père. Va, appelle de suite Marie, et conduisez-moi aussitôt au tombeau de votre frère. C'est, devant tout le monde, que doit paraître plus éclatante la vertu supérieure de mon Père.

MARTHE *approche de sa sœur, et lui dit dans l'oreille*: Le maître te demande.

(Marie sort de la maison.)

LES JUIFS. Le sein de Marie est bien agité: l'infortunée va pleurer au tombeau. Il ne faut pas la laisser dans cette désolation qui met ses jours en danger.

(Ils la suivent; elle les précède et se jette aux pieds du Seigneur.)

MARIE. O source très-douce de bonté, nos cœurs sont bien tristes à cause de notre frère. En votre absence, la mort a osé pénétrer ici et nous enlever notre frère. Ayez pitié de nous, par grâce; nous n'avons de secours à attendre que de vous seul. Ayez pitié de nous tous; ayez pitié, vous qui avez charge de consolation.

JESUS *frémissant et pleurant*. Conduisez-moi au tombeau et montrez-moi l'endroit de la sépulture. Je suis touché de votre malheur; vos soupirs, vos ennuis m'ont ému.

UN DES JUIFS *présents, frappé de surprise*. N'est-ce pas celui qui a rendu la lumière à l'aveugle? n'avait-il donc pas aussi le pouvoir d'écartier la mort loin du malade? Mais lui qui a établi une religion parmi les peuples, comment a-t-il le dessein de ne pas céder aux prières des deux sœurs?

JESUS *entrant dans le tombeau*. Ecartez de suite cette pierre, ouvrez le cercueil. Vous verrez des miracles, et dans un instant vous glorifierez le nom de Dieu.

MARTHE. Il y a déjà deux jours qu'il est là, son cercueil exhale l'odeur fétide de la chair pourrie.

JESUS. Ne désespérez pas, vous verrez la gloire de Dieu le Père et la puissance de son Fils.

(Les yeux levés vers le ciel, Jésus prie.)

JESUS. O Dieu, dont on m'affirme la Vertu et le Fils éternel et non produit dans le temps, il faut que tu honores ton Fils, et que tu glorifies mon nom. (A Lazare.) Je te dis à voix intelligible: Sors d'ici-bas et réjouis le cœur de tes parents. Sois désormais le désespoir de mes ennemis et le plus sûr témoin pour ceux qui doutent.

(Lazare se relève.)

JESUS *à ses serviteurs*: Il s'est levé, otez-lui les linges, pour qu'il puisse marcher. D'où vient votre stupeur? Tout est possible à Dieu, et ceci n'en est que la preuve.

LE CHŒUR. *Te deum laudamus, etc.*

LAZARE (LA RÉSURRECTION DE) d'Hilaire. — Le Lazare d'Hilaire, disciple d'Abailard, est conservé dans le manuscrit des Oeuvres de cet auteur, qui, connu depuis 1616, a passé, en 1837, de la Bibliothèque de Rosny dans le riche dépôt de la Bibliothèque impériale.

Cette pièce appartient à la première moitié du XII^e siècle.

M. Champollion-Figeac l'a éditée, pour la

première fois, en 1838, parmi les œuvres d'Hilaire: *Hilarii versus et ludi*; Paris, Téchenet, 1838, in-8°, de xv-61 pages.

L'éditeur a noté la singularité précieuse soit des didascalies, soit des *farcitures* du langage mi-latin, mi-français.

M. O. Leroy, dans ses *Epoques de l'hist. de France* (Paris, Hachette, 1843, in-8°, p. 79), en a cité un fragment. Il est d'avis que ce drame fut représenté et que les rôles de Marthe et de Madeleine furent joués par des femmes.

Nous en donnons une traduction aussi littérale que possible. — Voy. HILAIRE, DISCIPLE D'ABAILARD.

(Il faut pour cette représentation les personnages suivants.)

LAZARE.

SES DEUX SŒURS.

QUATRE JUIFS.

JESUS-CHRIST.

DOUZE APÔTRES, ou six au moins.

I.

(Lazare étant malade, ses deux sœurs, Marie et Marthe, suivies de quatre Juifs, apparaissent en pleurs; elles se placent auprès de son lit et chantent ainsi:)

MARIE ET MARTHE. O sort triste, ô sort dur, que ta colère est lourde! c'est toi qui accables de cette maladie notre frère, notre amour. Notre frère est malade, il nous inspire de sérieuses inquiétudes. Mais, ô Dieu, aie pitié de nous, toi qui peux guérir.

LES JUIFS, *pour les consoler*. Très-chères sœurs, ne pleurez pas, ce n'est pas ici qu'il ne faut que songer à pleurer, priez plutôt Dieu et demandez la santé de Lazare.

MARIE ET MARTHE *aux Juifs*. Frères, allez vers le souverain médecin, allez vite vers l'unique roi; dites-lui que notre frère est malade; qu'il vienne et qu'il lui rende ses forces.

II.

LES JUIFS, *arrivés auprès de Jésus*. C'est vous qui aimez celui qui est gravement malade; on nous a donné ordre de venir en toute hâte auprès de vous. O médecin souverain, visitez notre malade, et pour votre service, rendez-lui santé.

JESUS. Cette maladie de mon frère ne sera pas mortelle pour lui; mais il faut qu'en lui je vous montre manifestement Dieu.

III.

(A leur retour, Lazare est mort, deux des Juifs conduisent Marie auprès du cadavre. Elle chante.)

MARIE. La faute antique condamne toute l'humanité à la mort. O douleur! mon frère est mort maintenant; voilà le motif de mes pleurs! Un aliment défendu nous coûte cette mort, fardeau énorme. O douleur! mon frère est mort maintenant; voilà le motif de mes pleurs! Quelle misère pour moi et pour ma sœur dans le trépas de notre frère! O douleur! mon frère est mort maintenant, voilà le motif de mes pleurs! O mon frère, quand ma pensée s'arrête sur toi, combien mon désespoir n'est-il pas juste? ô douleur! mon frère est mort maintenant, voilà le motif de mes pleurs.

LES DEUX JUIFS, *pour la consoler*. Cesse de gémir ainsi, suspends tes ennuis, réprime tes soupirs, ce désespoir extrême, ces cris, ces pleurs, sont vains. Les larmes n'ont jamais rappelé l'âme dans aucun cadavre. Retiens donc ces pleurs tout à fait inutiles pour les morts.

IV.

(*Survient Marthe avec les deux autres Juifs; elle chante.*)

MARTHE. O mort exécration! ô mort détestée! ô mort qui fait couler les larmes. Qu'on me laisse! je suis trop malheureuse! Et puisque mon frère est mort, pourquoi lui survivrais-je? c'est ce trépas de mon frère, si terrible, si inattendu, qui m'arrache ces cris. Qu'on me laisse! Je suis trop malheureuse! Et puisque mon frère est mort, pourquoi lui survivrais-je? Au lieu de mon frère, je ne refuse pas la mort; je ne la crains pas! Qu'on me laisse! Je suis trop malheureuse! Et puisque mon frère est mort, pourquoi lui survivrais-je? Puisque mon frère est mort, je repousse la vie. Malheur à moi! Malheur! laissez-moi! Malheur! mon frère n'est-il pas mort? pourquoi lui survivrais-je?

LES DEUX JUIFS pour la consoler. Nous t'en prions, tais toi, essuie tes pleurs. Cela ne nous est d'aucun profit de gémir ainsi. Il faudrait, sans doute, pleurer, pleurer sans relâche, si nos larmes rendaient la vie. Mais, tout en te faisant du mal, tu ne réfléchis pas que le mort n'en profite de rien. Pourquoi ne réfléchis-tu pas que tout cela lui est complètement inutile pour vivre de nouveau?

V.

JÉSUS à ses disciples. Il faut que nous rentrions en Judée; j'ai dessein d'y faire quelque chose.

LES DISCIPLES à Jésus. Il n'y a pas longtemps que l'on voulait te lapider en Judée, et tu veux si tôt y retourner?

JÉSUS. Lazare s'est endormi; il faut que j'aille le voir. Je vais y aller et je le réveillerai.

LES DISCIPLES. S'il dort, il est sauvé; le sommeil est compagnon de la santé.

JÉSUS. Il n'en est point ainsi; Lazare est mort, mais nous le réveillerons au nom du Père.

THOMAS, aux disciples. Eh bien partons et mourons avec lui.

VI.

(*Ensuite Marthe à Jésus.*)

MARTHE. Si vous étiez venu plus tôt... J'en ai grand ennui... Je ne pleurerai pas tant... O mon bon frère, je vous ai perdu... Mais ce que vous pouvez quand il vivait encore... Ah! quelle perte!... faites-le, quoiqu'il soit mort... O mon bon frère, je vous ai donc perdu... Demandez au Père sa grâce... Ah! quelle affliction!... et le Père se manifestera aussitôt... O mon frère, faut-il que je vous aie perdu!

JÉSUS. Sèche ces larmes, suspends ce désespoir qui t'accable, ton frère est mort, mais il sera bientôt derechef vivant.

MARTHE. Je le dis aussi, mon frère ressuscitera et vivra, mais seulement lors de la résurrection de tous les hommes.

JÉSUS. Non, non, ma sœur, ne sois pas ainsi sans espoir. Ne suis-je pas, moi, la vie véritable? Et qui-conque croira en moi, vivra en moi qui suis la vie; et celui qui, dans la vie, aura cru en moi, ne sera pas la proie de la mort. Marthe, crois-tu, comme vérités, tous les mystères de ces paroles?

MARTHE. O Christ, Fils de Dieu, je crois que tu es venu dans notre exil pour notre bien seulement.

VII.

MARTHE annonçant à Marie l'arrivée de Jésus. Ma sœur bien-aimée, Jésus est ici; calme ta douleur, arrête tes pleurs, viens l'attendrir par ta prière bien humble, et il rendra la vie à notre frère.

VIII.

MARIE à Jésus. Nulle consolation ne pouvait jamais apaiser mon désespoir; mais, ô Fils de Dieu, j'ai foi en toi et tu peux tout. O Tout-Puissant, si

doux, si clément, viens au tombeau, et réveille mon frère que la mort charnelle a ravi si jeune.

JÉSUS. Je le veux bien, ma sœur; c'est tout mon désir d'être conduit au sépulcre pour rappeler à la vie ce détenu de la mort.

(*Marie conduit Jésus au sépulcre.*)

IX.

MARIE. Seigneur, c'est là que nous l'avons mis, celui pour qui nous t'implorons et dont nous demandons la vie au nom du Père.

JÉSUS à ceux qui l'entourent. Enlevez la pierre qui recouvre le tombeau et Lazare va ressusciter aux yeux de tout le monde.

LES ASSISTANTS. Il sera impossible de supporter l'odeur fétide de ce cadavre, car il y a au moins quatre jours qu'il est là.

X.

JÉSUS, les yeux levés au ciel et priant. O Père, manifeste ton Verbe, et je t'en prie, ressuscite Lazare. Fais par là connaître ton Fils au monde, ô Père, et dans cet instant, Je n'ai point adressé vers toi ma prière dans le doute, mais à cause de ces hommes qui m'entourent, afin qu'assurés de ta puissance, ils aient la foi aussitôt. (*Au mort.*) Lazare, sors du tombeau, respire et vis; par la grâce et la puissance du Père, sors du tombeau et jouis de la vie. (*Lazare se levant.*) Il vit, défaites tous ces liens et laissez-le s'en aller librement.

LAZARE debout aux assistants. Voici la grandeur de Dieu; vous le voyez, il a fait le ciel et l'océan; et la mort tremble sous son empire. (*Se tournant vers Jésus.*) Et toi, ô Maître, ô Roi, ô Seigneur! Et toi, tu effaces les fautes du genre humain. Ta parole s'accomplit à l'instant, et ton règne sera sans fin.

(*Si on est à Matines, Lazare entonne : TE DEUM LAUDAMUS, et si c'est à Vêpres : MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM.*)

LEOCADE (LA PASSION DE SAINTE). — De Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 226), mentionne un *Mystère de Notre-Dame*, en vers français, avec lequel serait imprimée la *Passion de sainte Léocade et de sainte Christine*. — Voy. NOTRE-DAME (*Mystère de*), SAINTE CHRISTINE (*La Passion de*).

LIBERTÉ DE DECEMBRE (LA). — On a appelé la *Liberté de décembre*, *Libertas decembrica*, le temps de la fête des Calendes ou de celle des Fous. — Voy. FÊTE DES FOUS.

LOTTS (LES). — Les *lotts*, comme les *couards*, les *sots*, les *selaffards*, sont l'un des noms qu'ont reçus au moyen âge les sectateurs de la fête des Fous. — Voy. FÊTE DES FOUS.

LOUIS (SAINT). — La Bibliothèque impériale (n° 2191, gr. in-fol. vélin, de 352 pages) possède le manuscrit du *Mystère de Saint-Louis* par Pierre Gringore ou Gringoire, auteur du commencement du xvi^e siècle.

Le premier et les derniers feuillets manquent malheureusement au manuscrit, et nous n'avons que le texte incomplet de ce drame.

Ce mystère est intitulé :

Cy comance la vie monseigneur saint Loys, roy de France, par personnaiges, composée par Pierre Gringoire, à la requeste des maistres et gouverneurs de la dicte con-

frairie du dit Saint-Loys, fondée en leur chapelle de Saint-Blaise, à Paris.

Le *Saint-Louis* n'a pas été publié.

M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 303-365), l'a considéré comme une « tragédie nationale ; » et M. Villemain a, dans le *Journal des Savants* (1838, avril, p. 217), adopté les opinions émises par M. O. Leroy.

« Voilà donc, dit-il, sous cette forme de longue biographie, qui au théâtre est l'enfance de l'art, une espèce de drame patriotique, offrant quelques traits remarquables. »

M. O. Leroy, quelques années après, revenant sur le même sujet, dans ses *Epoques sur l'histoire de France* (Paris, Hachette, 1843, in-8°), a trouvé dans le *Saint-Louis* de Gringoire, ce poète représentant des halles.. une touchante mais effrayante personnification, le peuple de Paris venant offrir au roi, contre les grands vassaux, son appui formidable... « Depuis cet important ouvrage de Gringoire, ajoute l'auteur, le peuple n'intervient plus guère dans notre tragédie. » (*Ibid.* Introd., p. 18.)

Le *Saint-Louis* a été écrit, comme l'indique son titre, pour une confrérie. Du temps de Gringoire, c'était le corps des tapissiers et merciers, qui avait le grand roi pour patron. Les réunions avaient lieu dans la grande salle du palais, que le Parlement avait concédée aux confrères, et qu'ils partageaient avec les clercs de la bazoche : c'est là que la pièce de Gringoire dut être représentée.

« On se demande comment un ouvrage de l'importance de celui que nous examinons, dit M. O. Leroy, composé dans la maturité de l'âge par un homme aussi connu, est resté tout à fait ignoré. Peut-être à cause de certains traits qui auront blessé quelques hommes puissants. » (*Etudes sur les mystères*, p. 313.)

« Quoi qu'il en soit, écrit pour de bons bourgeois du vieux temps et après avoir été représenté par eux, ce grand drame sera resté dans les archives de la confrérie ; de là aura passé à Saint-Germain des Prés, car il porte aussi la marque de cette abbaye ; enfin il est venu s'engloutir dans le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale. »

Ce mystère est divisé en *neuf livres*.

« L'action commence à l'année 1226.

« Louis VIII, après de nombreux exploits, venait de mourir sans testament, laissant la couronne de France à l'aîné de ses fils, Louis IX, âgé de onze ans, et la régence à la reine Blanche, sa femme, mais verbalement, en présence seulement de quelques évêques et seigneurs. Plusieurs grands vassaux, notamment les comtes de Champagne, de la Marche et le duc de Bretagne, jaloux de l'autorité royale et s'autorisant de l'absence de dispositions testamentaires, veulent contester à la reine-mère le droit de gouverner son fils. Une éducation militaire suffit, selon eux, à un jeune roi. Dès la première scène,

voici sur quel ton ils veulent parler à la reine :

LE DUC DE BRETAGNE.

Vous le faictes entretenir
A un tas de frères prescheurs,
Bigots, ses maistres et recteurs.
Cela certes ne nous peult plaire.

LE COMTE DE LA MARCHÉ.

En vouldes-vous ung moine faire,
Qui presche d'esglise en esglise ?
Quelque chose qu'on en devise,
Cela nous desplaist, somme toute.

LE COMTE DE CHAMPAIGNE.

Ung prince doit aymer la jouzte,
Estre large et habandonné :
Pour ce cas est roy ordonné
Et en triumphal estat mis.

LA ROYNE.

Il fault craindre Dieu, mes amys...

« La seconde scène se passe entre le jeune roi et un *frère prêcheur*, son gouverneur, qui lui dit entre autres choses : vous devez

Vous faire priser et aymer
A vostre simple popullaire,
Affin que puissiez à Dieu plaire,
Car ung roy fier et orgueilleux,
Inconstant et avaricieux,
Ne peult régner longue saison.

« L'auteur ramène sur la scène les comtes de Champagne, de la Marche et le duc de Bretagne, qui ont résolu de s'emparer de l'esprit du jeune roi, ou de s'armer contre son autorité. Que trouvent-ils en entrant au palais ? Des pauvres à table, mangeant et buvant à cœur joie, et sans façon aucune ; ils sont là comme chez eux.

« L'ébahissement des trois seigneurs redouble quand ils voient passer devant eux Louis, qui ne les remarque pas, eux grands terriers ! et qui s'approche des pauvres... Les trois seigneurs sont stupéfaits.

DE LA MARCHÉ.

Peult-estre Dieu tant le prise
Qu'il veult qu'il vive en continance,
Sans avoir la prééminence
Sur les François, ne seigneurie.

LE DUC.

Je croy que Dieu veult que le prie
Et qu'il laisse mondanité.
Aux armes n'est point usité,
Mais en toute bigoterie.

DE CHAMPAIGNE.

Dieu ne veult point qu'il seigneurie.

« Après avoir fait, en espérance, un moine du meilleur de nos rois, ils sortent pour lever contre lui leurs armes...

« Saint Louis et sa mère ont appelé à leur secours trois personnages dont les traits et le costume étaient sans doute allégoriquement caractérisés, suivant l'usage de ce temps : l'un est Bonconseil, l'autre Chevalerie et le troisième Populaire. Ce dernier, qui n'est autre, que le peuple de Paris, dit au roi :

Ne soys de riens estonné :

Je suis armé, embastonné
 Pour combattre vos ennemys.
 Sire je me suis en point mis,
 De bon cueur et de bon couraige.....

« Nous entendons le duc de Bretagne dire au comte de la Marche :

Cousin nous ne sommes pas bien.
 Penser nous fault de notre affaire,
 Car j'entends que le Populaire
 De Paris s'esmeut contre nous...

« Frédéric II, empereur d'Allemagne, au milieu de ses démêlés avec le Pape, ne doutant pas que le roi de France ne prenne la défense du Saint-Siège, fait demander à saint Louis, par un de ses agens, de se rendre à un lieu fixé. Le roi consulte Bonconseil, qui reconaît dans cet agent Oultraige (*outrage*), et devine que l'intention de l'empereur est de s'emparer de la personne du roi. Saint Louis se rend au lieu indiqué, mais accompagné de Chevalerie, ce qui déconcerte l'empereur. Il se tourne alors vers l'Eglise, veut lever sur elle un impôt et lui envoie Oultraige. Elle ne répond pas.

Hau! holla! qui est icy?
 Hau! Faictes-vous la sourde oreille?

L'ESGLISE.

Et qui a-t-il?

OULTRAIGE.

Qu'on s'appareille
 Tost du decyme me bailler.

L'ESGLISE.

Quoy! me voulez-vous travailler
 Maintenant?...

« Dans la lutte de la puissance spirituelle contre la force brutale, l'Eglise... se montra invinciblement opposée aux mauvaises passions et aux envahissements de Frédéric II. Pour éveiller les rois sur ses prétentions, pour éclairer les peuples sur leurs vrais intérêts, il fallut tout l'éclat des foudres ecclésiastiques: c'était alors la seule lumière; elle ne fit point faute.

« Louis fait faire à l'empereur de vives remontrances, et s'efforce de mettre un terme aux malheureux débats de l'empire et du sacerdoce, lorsqu'il est frappé de la maladie au milieu de laquelle il promet à Dieu de se croiser et d'aller délivrer les Chrétiens d'Orient de leur dure captivité...

« Dans la scène suivante, .. nous sommes chez les Turcs... »

Saint Louis est captif.

« Les *amiraux* (les chefs ennemis) consentent à mettre en liberté Louis et les siens... Louis, mis en liberté avec ses prélat et ses chevaliers, leur propose de visiter à pied les lieux saints...

« Les derniers malheurs ne tardent pas de frapper le saint roi. Il apprend successivement que les Anglais menacent d'envahir la Normandie; que la régente, sa mère, l'illustre Blanche, si digne de gouverner la France en son absence, est morte; qu'enfin les Turcs, aussitôt après son départ, au lieu de rendre à la liberté, suivant les conventions, les prisonniers chrétiens, les retiennent, et exercent sur eux les traitements

les plus barbares. Quelle est la douleur du bon roi, de se voir forcé d'ajourner ses projets sur l'Orient et de se rembarquer pour la France!...

« Le zèle religieux des grands vassaux était ralenti. Il n'en était pas de même du saint roi qui nourrissait le désir d'aller défendre nos colonies d'Orient et secourir les Chrétiens qui y étaient restés. De nouvelles atrocités commises par les Mamelucks, et l'espoir décevant que lui donnait le roi de Tunis d'embrasser le christianisme, le déterminent à entreprendre une seconde croisade. Chevalerie, qui représente la noblesse, est prêt à le suivre; mais Populaire s'écrie:

Hellas! tout le sens me deffault
 Quant je pense à la départie
 Du bon roy...

« Quant à Bonconseil, quoiqu'il parle longuement, on ne comprend pas trop s'il approuve cette expédition...

« Saint Louis, parti pour l'Afrique, après avoir remporté sur les Sarrazins de rapides succès, est atteint, près des ruines de l'ancienne Carthage, de la cruelle maladie qui vint rompre tous ses projets, et ne lui laissa que le temps de légner, de son lit de mort, à son fils présent, de hautes leçons, à tous un grand exemple...

« Saint Louis, se sentant tout à coup défaillir, laisse tomber ces mots:

Mon humaine fragilité
 Dechet de tous point...
 Et pour ce, vueillez tost entendre
 Et préparer ung lit de cendre,
 Sur lequel je me coucheray,
 Et mon esprit à Dieu rendray.
 Considérant, sans plus enquerre,
 Que je suis venu de la terre,
 Et qu'en terre retourneray.

L'ESGLISE.

Bien, sire, je prepareray
 Ung lit de cendres pour vous mettre.

« Après qu'on l'a couché sur un lit de cendres, Chevalerie et l'Eglise dépeignent ainsi l'attitude du saint à son dernier moment:

Le bon seigneur a les mains joinctes,
 Eslevant ses corporels yeux
 Très-humblement devers les cyeux
 De pitié que j'ay, je m'en pame.

L'ESGLISE.

Il a rendu sa dévoute ame
 Entre les bras du doux Jhésus...

CHEVALLERIE.

A rendue l'ame.

L'ESGLISE.

C'en est fait.

« Philippe, présent au dernier moment de son père, donne, avec l'Eglise et Chevalerie, des ordres pour qu'on l'embaume et qu'on le transporte en France.

« Après avoir entrevu le *grand deuil de l'ost* (de l'armée), suivons cette pompe sainte et funèbre, ou plutôt arrivons en France avant elle, avec la nouvelle de la mort du roi; nous allons entendre des regrets dont l'histoire nous a parlé:

LE POPULAIRE.

Ha le bon roy !

Il a observé la justice,
Il a soutenu la police
Honnêtement, selon la loy,
Droit et raison.

BONCONSEIL.

Ha ! le bon roy

Toute l'Eglise militante
A été docte et florissante,
Paisible, vivant à requoy,
Durant son temps.

LE POPULAIRE.

Ha ! le bon roy !

Il supportoit bourgeois, marchans,
Mesme les laboureurs des champs,
Pugnissant gens plains de desroy,
Pillars, larrons.

BONCONSEIL.

Ha ! le bon roy !

Simple, ignorans supportoit,
Pauvres, mendians confortoit,
Observant de Jhésus la foy,
Redoubtant Dieu.

LE POPULAIRE.

Ha ! le bon roy !

« Ce dernier vers résume bien cette oraison naïve... Nous ne pouvons mieux ter-

miner ce drame. » (O. LEROY, *Etud. sur les mystères*, p. 303-304.)

LOUP (LE JEU DE SAINT). — Duhalle, Courtalon et Grosley ont consigné dans leurs ouvrages quelques notes empruntées à nos archives ecclésiastiques, sur les mystères les plus importants et les plus anciens; c'étaient le *Jeu de saint Loup*, la *Diablerie*, la *Vengeance de Jésus-Christ*, la *Représentation des trois maris*; et quelques autres. M. A. Vallet de Viriville (*Archiv. hist. de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, p. 329), à qui nous empruntons cette note, indique les *Miracles de saint Maclou* et les mystères de la *Création*, de la *Passion* et de la *Résurrection*, conservés encore aujourd'hui à Troyes, parmi les archives de la maison commune, dans un manuscrit du xv^e siècle.

LOUP-VERT (PROCESSION DU). — Parmi les usages encore subsistants de la fête des Fous, M. Langlois, dans son *Essai sur les Energés de Jumiéges* (Rouen, 1838, in-8°), donne, dans une note, quelques détails sur une procession du *Loup-Vert*, qui se pratique encore à Jumiéges. Le *Loup-Vert* est élu par ses compagnons et donne à coups de poings le signal de divertissements grossiers que pratique toute la bande.

M

MACHABÉES (LES). — Le drame des Machabées a pour auteur de Jean du Virey, sur lequel les frères Parfait ont donné les notes suivantes :

« Jean du Virey, sieur du Gravier, était natif de la basse Normandie, aux environs de Caen. Il suivit la profession des armes dès l'année 1571, et s'étant attaché au maréchal de Matignon, lieutenant général de la province, ce seigneur le fit entrer dans le service, et le protégea avec tant de bonté, qu'il obtint enfin pour lui le commandement de la ville et du château de Cherbourg. Du Virey remplit assez bien ce poste, et passa le reste de ses jours à Valognes. Les guerres civiles étant assoupies, il employa ses heures de loisir à l'étude de la poésie, pour laquelle il avait, à ce qu'il croyait, beaucoup d'inclination, mais aucun talent. Il entreprit une traduction en vers du *livre des Machabées*, et excité par l'exemple des poètes dramatiques de son temps, dont plusieurs étaient ses compatriotes, il s'imagina qu'en détachant quelques centaines de vers de son poème, il pourrait en composer une tragédie, qui, à la vérité, n'a ni règle, ni ordre, et qu'il intitula *la Machabée*. Il présenta cet ouvrage à madame la maréchale de Matignon, épouse de son bienfaiteur, avec une épître dédicatoire datée du 25 mars

1596. Enhardi par ce coup d'essai, Du Virey créa une seconde tragédie, de la même manière que la précédente, sous le nom de *tragédie divine et heureuse victoire des Machabées sur le roi Antiochus* (186), qu'il fit paraître en 1600, après l'avoir présentée et dédiée à M. l'évêque de Coutances: il avait menacé le public, dans cette dernière épître dédicatoire, qu'il ferait peut-être voir le jour à son grand ouvrage en entier, si le conseil de ses amis le jugeait à propos. Il y a lieu de croire que, dans leur nombre, il s'en est trouvé quelqu'un pourvu d'assez de jugement pour l'en empêcher; car Du Virey n'a jamais fait paraître que ces deux poèmes. »

Le drame des *Machabées* a subi de la part des mêmes auteurs l'examen suivant :

« Cette tragédie ressemble beaucoup aux anciens mystères; on ne trouve aucune division d'actes ni de scènes. Comme personne n'ignore le sujet qu'on y a traité, nous nous en tiendrons à quelques passages qui feront connaître que l'auteur était digne du siècle de Jean Michel ou de Parmentier. Nous parlons de lui à l'article de *la Tragédie divine, et heureuse victoire des Machabées sur le roi Antiochus*.

« Le roi, irrité contre les sept frères, les livre à ses bourreaux, qui leur font endurer

(186) L'auteur n'a fait encore ici que traduire grossièrement le *livre des Machabées*. Cette tragédie, non plus que celle de *la Machabée*, ne présente aucune distinction d'actes ou de scènes. Dans celle-ci, l'auteur introduit une Furie, qui, sortant des en-

fers, suggère à Antiochus tous les mauvais conseils dont il fait usage contre les Juifs. Cette Furie accompagne toujours le roi jusqu'à sa mort effroyable, et rentre avec lui dans la sombre demeure.

les tourments les plus cruels. On met Machabée sur une roue.

LE TROISIÈME SOLDAT

S'il ne meurt promptement par ceste rude entorce,
Il faut dire qu'il a son ame de travers.

« Comme ce supplice n'est pas assez fort pour lui ôter la vie, on le jette dans une chaudière pleine d'eau bouillante. Après quelques tortures, Antiochus fait ouvrir l'estomac d'Abas, le second des frères.

Horrible chose à voir! j'en ay le cœur transi,

« S'écrie un des soldats. Machir, le troisième frère, expire par la rigueur d'un *tourment fait en forme de rondeau*. Ensuite le roi, voyant ses soldats fatigués, s'offre à les aider, et attache lui-même Judas Machabée sur une roue. Le cinquième, appelé Achar, est rôti tout vif par l'ordre du tyran, qui fait pendre par les pieds Areth, son jeune frère.

LE ROY.

Pour mieux luy estourdir son esventé cerveau,
Par descentes d'humeurs froides et aquatiques.

LE PREMIER SOLDAT aux spectateurs.

Qui voudroit bien purger des fluxions bacchiques,
En voilà le moyen.

« A peine Jacob, le dernier des sept frères, et Solomone, leur mère, sont expirés, que le tonnerre tombe, et réduit en cendres une partie du palais d'Antiochus. Ce roi impie, surpris de ce prodige, s'en prend à ses dieux, et vomit mille imprécations. »

LE ROY.

Garde le Ciel voûté ses flambeaux et la nuë,
Je ne veux plus de toy, car la paille est rompuë
Entre nous, pour le seur : Je désire bien mieux
Commander aux Enfers, qu'estre second aux Cieux
Un jour aux lieux profonds, je ferai bien paroistre
A Pluton, où je suis, que je veux estre maistre.

La tragédie des *Machabées* a pour auteur Jean du Virey; elle est fort courte et ne comporte qu'un acte, a dit assez mal à propos M. C.-A. Sainte-Beuve (*Tableau hist. et crit. de la poésie française et du th. fr. au XVI^e siècle*; Paris, 1828, in-8°, 2 vol., t. 1^{er}, *Hist. du théâtre franç. au XVI^e siècle*, p. 217-334), en en donnant l'aperçu suivant (*ibid.*, p. 299) :

« La scène passe tour à tour de la maison des Machabées au palais d'Antiochus et du palais à la prison. Les sept martyrs sont étalés aux yeux des spectateurs avec tout le détail des tortures. En veut-on un léger échantillon?

« Le roi dit à son prévôt Sosander, qui dirige le supplice :

Or sus, sus, compagnons; chacun de vous regarde
A l'estriller si bien qu'il ne s'en moque point.

SOSANDER à ses garçons.

Pour être mieux dispos, mettez-vous en pourpoint :
Vous en frapperez tous beaucoup plus à votre aise.

UN GARÇON.

Prévost, j'en suis content; je suis chaud comme
Tant je suis travaillé [braise.

(Ils le fouettent.)

UN AUTRE GARÇON

Et un et deux et trois.

UN AUTRE.

Et t'abuses-tu donc? Pour rien je ne voudrois
Compter autaut de coups comme il faut que j'en
[donne.

UN AUTRE.

Il ne plaint ni ne deult.

UN AUTRE.

C'est de quoi je m'estonne.
On diroit à le voir qu'il ne sent point les coups.

UN AUTRE.

Si est-il bien frotté et dessus et dessous

LE ROY.

Ouvrez-lui l'estomac, car je veux qu'on lui voye
Le poumon, intestins et les lobes du foye;
Et puis que chacun prenne à sa main un couteau
Du col jusques aux pieds pour lui ôter la peau.

(Ils le font en la manière prédite.)

MACLOU (SAINT) — En 1408, l'évêque de Langres accordait au doyen, au chapitre, aux chanoines et à tous les clercs de l'église de Saint-Maclou, de Bar-sur-Aube, la permission de représenter la Vie de leur patron. La charte qui contient ce privilège a été publiée en latin par M. Vallet de Viriville, dans les *Archives historiques de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, p. 130, et dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, *Notice d'un mystère*, p. 450, note 4; l'original existe dans les archives du département de l'Aube, liasse 116, B; nous en extrayons les passages importants :

« A l'honneur, la gloire et l'éclat du très-saint et très-grand confesseur et évêque Maclou, votre patron, dans les première et seconde octaves de la fête de la Sainte-Trinité, ou auparavant, si cela est plus commode, vous et quelques-uns des bourgeois de la ville de Bar, sur quelque place convenable dans la ville ou en dehors, en présence du clergé et du peuple, à haute et intelligible voix, en langue latine ou française, vous pourrez, avec grand respect, aidés d'autant de gens qu'il faudra, et sous les costumes nécessaires, réciter et représenter la vie et les miracles de l'illustre confesseur, après avoir dit la messe sur un autel élevé au lieu même de la représentation..... Langres, 1^{er} mai 1408. »

On ne retrouve plus le *Mystère de saint Maclou*, qui très-probablement n'a pas été imprimé.

MADELEINE (SAINTE). — Dans les premières années du mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et après la conquête du Milanais, vers 1499 et 1500, furent joués à Lyon la *Vie de sainte Madeleine*, la *Vie de saint Nicolas de Tolentin*, et le *Mystère du Vieil Testament*. « Les confrères de la Passion, qui étoient les acteurs et les poètes dramatiques de ce temps-là, jouèrent, en sa présence (d'Anne de Bretagne), la *Vie de sainte Magdelaine*, qui fut applaudie de la cour et de la ville. On voit encore dans les archives de l'hôtel de ville un acte consulaire qui ordonne à Clément Tric de prêter aux acteurs, pour orner leur théâtre, les pièces de décoration qui avoient servi aux entrées solennelles du roi et de la Reine... » (Le R. P. DE COLONIA, *Hist. litt. de la ville*

de Lyon; yon, 1730, in-4°, 2 vol., t. II, p. 428.)

MADELEINE (LA VIE DE MARIE). — « Ce mystère est à peu près de l'an 1500.

La Vie de Marie-Magdeleine, contenant plusieurs beaux miracles, comment elle, son frère, le Lazare et Marthe, sa sœur, vindrent Marseille, et comme elle convertit le duc et la duchesse; à vingt-deux personnages. Lyon, Pierre de la Haye, 1605, in-12.

« Marie-Madeleine, Marthe et Lazare vendent tous leurs biens et en distribuent le prix aux pauvres. Le prévôt de Jérusalem, pour les punir de prêcher la doctrine de Jésus-Christ et de publier qu'il est ressuscité, les fait embarquer sur un vaisseau sans mâts et sans avirons, et les livre à la fureur des flots. Ils essuient une tempête et arrivent auprès de Marseille. Ils vont se mettre à l'abri sous le vestibule du temple. Le duc et la duchesse de Marseille ordonnent un sacrifice aux faux dieux, et vont offrir des victimes au temple. Madeleine leur reproche leur idolâtrie; choqués de cette hardiesse, ils veulent l'en punir: elle, sa sœur et son frère. Ils ordonnent qu'on les rembarque le lendemain sur le même vaisseau, sans vivres et sans aucuns secours. Rentrés dans leur palais, le duc et la duchesse se sentent pressés de sommeil; ils se couchent ensemble. Madeleine leur apparaît en songe. Ils se réveillent et l'envoient chercher. Elle les prêche, et leur prédit que la duchesse, qui jusqu'alors avoit été stérile, seroit bientôt enceinte. En effet, la duchesse se sent grosse, et en avertit son mari. Ils bénissent l'un et l'autre Madeleine, et promettent de faire un pèlerinage à Rome. Ils laissent Marseille sous la protection de la sainte et s'embarquent. La duchesse accouche et meurt. On porte son corps sur un rocher, et on laisse l'enfant entre ses bras, parce qu'on ne peut le nourrir. Le duc est reçu à Rome par le Pape, qui le conduit en pèlerinage à Jérusalem. Le duc, après avoir resté deux ans à son voyage, revient à Marseille. En passant auprès du rocher sur lequel il a laissé sa femme, il veut la voir. On tâche de le détourner de ce dessein; il persiste, et on le met à terre. En approchant, il voit remuer son enfant, et trouve sa femme en vie. La duchesse lui apprend que c'est Madeleine qui l'a ressuscitée, et qu'elle l'a conduite en esprit à Rome et à la terre sainte. Ils rentrent ensemble dans le vaisseau et débarquent à Marseille. Ils se jettent en arrivant aux pieds de Madeleine, et embrassent le christianisme. » (*Bibliothèque du théâtre françois, ouvrage attribué au duc de LA VALLIÈRE; Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 19.*)

MARGUERITE (SAINTE). — Duverdier

(*Bibliothèque françoise, p. 891*) cite un *Mystère de sainte Marguerite*:

La Vie de sainte Marguerite, vierge et martyre, fille de Théodosius, a quarante-quatre personnages. Imprimée à Paris, par Alain Lobrian, in-octavo.

Les frères Parfait (*Hist. du théâtr. fr., Paris, 15 vol., in-12, 1735, t. II, p. 561*) ont répété la note de Duverdier et datent cette pièce perdue de l'an 1518.

De Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres* (Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 224), en fait aussi mention.

MARGUERITE DE NAVARRE. — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol., in-12, 1735, t. II, p. 270), ont donné sur Marguerite de Navarre les notes suivantes:

« Marguerite de Valois (187), sœur de François, premier du nom, roi de France, naquit à Angoulême, le 11 avril 1492, de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie. Elle fut élevée à la cour de Louis XII, et elle épousa, le 9 octobre 1509, Charles, dernier duc d'Alençon, que François I^{er} fit reconnaître pour premier prince du sang. Le duc d'Alençon mourut à Lyon en 1525, du déplaisir de la prise de François I^{er}. Marguerite, quoique extrêmement touchée de cette mort, se rendit à Madrid, auprès du roi son frère, et sollicita vivement pour sa liberté. François I^{er}, de retour en France, maria Marguerite avec Henri d'Albret, roi de Navarre; ce mariage se fit en 1527. Cette princesse avoit beaucoup de connaissance des belles-lettres, et elle composoit assez bien pour son temps, en vers et en prose. Elle estimoit les savants et se plaisoit à leur faire du bien. Brantôme, pag. 308 et 309 de ses *Dames illustres*, dit « que la reine de « Navarre composoit souvent des comédies « et des moralités, qu'on appelloit en ce « temps-là des pastorales, qu'elle faisoit « jouer et représenter par les filles de sa « cour. »

« Florimond de Rémond (*Histoire de l'hérésie, livre VIII, chap. 3, p. 849*) dit « que « le docteur Roussel mit cette princesse « dans le goût de lire la Bible, et qu'elle s'y « attacha avec tant de plaisir, qu'elle com- « posa une traduction tragi-comique de « presque tout le Nouveau Testament, qu'elle « faisoit représenter en la salle, devant le « roi son mari, ayant recouvert pour cet « effet des meilleurs comédiens qu'elle put « trouver (188). »

« Marguerite de Valois mourut au château d'Odos, en Bigorre, le 2 décembre 1549, et fut inhumée à Pau. Charles de Sainte-Marthe, lieutenant criminel d'Alençon et maître des requêtes de l'hôtel de cette reine, composa

comédiens italiens: mais quelle apparence y a-t-il que la reine de Navarre envoyât chercher des étrangers pour jouer des pièces françaises, pendant qu'il y avoit en France plusieurs troupes de comédiens, qui couraient le royaume.

(187) Nous ne prétendons point donner ici la vie de la reine de Navarre, mais seulement rapporter quelques faits, qui forment une espèce de liaison à notre dessein, qui est de parler de ses pièces de théâtre.

(188) Florimond de Rémond dit que c'étoient des

son oraison funèbre, qu'il publia en latin et en français. Scévole de Sainte-Marthe a placé son éloge entre ceux des hommes de lettres français. Ronsard, Dorat, Nicolas Denisot, Brantôme, Lacroix du Maine, Duverdier, etc., font mention de cette reine. Il reste même un volume d'épithames qu'on fit pour elle. Anne, Marguerite et Jeanne de Seimour, Anglaises, composèrent pour elle plus de cent distiques latins, que Du Bellay, Dorat et Baïf, et autres poètes célèbres, mirent en notre langue.

« Voici les titres des pièces dramatiques que Marguerite de Valois composa (189) : *Comédie de la Nativité*. — *Comédie de l'Adoration des trois Rois*. — *Comédie des Innocents*. — *Comédie du Désert*. — *Comédie des deux Filles, deux Mariées, la Vieille, le Vieillard et les quatre hommes*. — *Farce de Trop, Prou, Peu, Moins*. »

M. O. Leroy, dans ses *Epoques de l'hist. de France*; Paris, 1843, in-8°, p. 389, a rappelé les mystères de la spirituelle et belle Marguerite de Valois, mais il les déclare si ennuyeux qu'il n'en peut rien citer, quoique joués au château de Béarn, selon l'autorité de Brantôme. Ces mystères ont été imprimés en 1544.

MARTIAL DE LIMOGES (MANUSCRIT DE SAINT-). — En 1741, le savant abbé Lebeuf, examinant *l'état des sciences en France depuis Robert le Fort*, fit connaître l'existence d'un *manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, dans lequel il signalait un drame de la *Nativité* (*Dissertations sur l'Hist. ecclés. et civile de Paris*, 1741, in-8°, t. II, p. 65). Les Bénédictins crurent devoir, sur cette autorité, reculer jusqu'au xi^e siècle les origines du théâtre, quoiqu'ils fussent d'avis que les drames du *Manuscrit de Saint-Martial* n'avaient pas été représentés. (*Discours sur l'état des lettres en France au xi^e siècle*, dans *l'Hist. littér. de la France*; Paris, 1746, in-4°, t. VII, p. 127.)

Le xviii^e siècle n'y attacha pas autrement d'importance.

Par suite de la Révolution, le manuscrit ayant passé de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges dans le riche trésor de la Bibliothèque impériale, il y resta assez longtemps ignoré. De Roquefort-Flaméricourt (*De l'état de la poésie fr. dans les xii^e et xiii^e siècles*; Paris, 1815, in-8°, p. 258), s'en tenait, au commencement du xix^e siècle, au jugement incomplet de l'abbé Lebeuf; et dans le xvi^e volume de *l'Histoire littéraire de la France*, continuée par l'Institut (Paris, 1824, in-8°), M. Amaury-Duval n'appréciait pas autrement que les Bénédictins les fragments du *Manuscrit de Saint-Martial*.

Enfin Raynouard publia le texte. (*Choix de poésies originales des troubadours*, t. II, p. 139.) M. Fr. Michel en donna une réédition pour la Société des bibliophiles français. M. Thomas Wright, en Angleterre,

reproduisit ces deux éditions. (*Early Mysteries*, Anciens mystères et poèmes latins des xii^e et xiii^e siècles, publiés sur les manuscrits originaux; Londres, Nichol, 1838, in-8°, de xxviii-135 pages.) Enfin on retrouve encore ce texte, accompagné de la traduction de Raynouard, dans le *Théâtre français au moyen âge*, publié par MM. Monmerqué et Fr. Michel (1 vol. gr. in-8°; Paris, 1839).

Jusqu'à là les fragments, parfaitement distincts pourtant du manuscrit original, étaient restés confondus. Ce fut M. Magnin, qui, avec l'extrême sûreté de vue dont il a tant de fois fait preuve dans ses écrits sur le théâtre, mit en lumière trois morceaux, entièrement divers, que rien ne rattache les uns aux autres, et que avant lui personne n'avait remarqué :

1° Un court fragment de l'*Office du Sépulture* (ce qu'on a appelé un peu après le *Mystère de la Résurrection*), dans lequel figurent les saintes femmes.

2° Le *Mystère de l'Arrivée de l'Epoux ou des Vierges sages et des Vierges folles*, dans lequel, à cause de la vulgarité de certains détails, la langue romane est introduite.

3° Enfin, un *Office du Mystère de la Nativité*. (Cf. les *Comptes rendus du cours professé à la Faculté des lettres*, quelque inexacts qu'ils soient, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, 1835, 12 juillet, p. 370, et 26 juillet, p. 395; et surtout le *Journal des Savants*, cahier de janvier 1846.)

MM. Jubinal, Francisque Michel, Monmerqué, Morice, O. Leroy, reproduisirent ces observations.

Le *Manuscrit de Saint-Martial* fut d'abord attribué au commencement du xii^e siècle par l'abbé Lebeuf, qui le data de 1131 à 1161. Les Bénédictins en reculèrent l'âge jusqu'au xi^e siècle, et M. Raynouard le reporta, en s'appuyant sur des preuves philologiques, à la première moitié du xi^e siècle. Il en résulte qu'il est à peu près certain que les drames du *Manuscrit de Saint-Martial* sont des restes, plus précieux encore en raison de leur haute antiquité, non pas même du commencement du xi^e siècle, mais bien du x^e; Raynouard n'était pas éloigné de les faire remonter jusque-là, et M. Magnin les a fixés définitivement à cette époque.

Très-certainement l'abbé Lebeuf croyait que la pièce du *Manuscrit de Saint-Martial* avait été représentée. Les Bénédictins formulèrent une opinion contraire. M. Magnin, s'appuyant sur l'existence d'une rubrique du mystère des *Vierges*, qui indiquait un jeu de scène, et que Raynouard avait laissée confondue dans le dialogue, fut d'avis que ces drames avaient dû être, non pas seulement récités, mais représentés dans l'église. — Voy. *VIERGES SAGES* (les).

Enfin, c'est au même érudit qu'est due la publication du fragment de mystère des

Marguerite des princesses, tres-illustre royne de Navarre.

(189) Ces pièces de théâtre sont comprises dans le *Recueil des œuvres de la reine de Navarre*, imprimées en 1547, sous le titre de *Marguerites de la*

Innocents, que contient encore le *Manuscrit de Saint-Martial*. — Voy. INNOCENTS (les).

En résumé, datant de la première moitié du XI^e siècle, inconnu jusqu'au XVIII^e, signalé par l'abbé Lebeuf, édité par Raynouard, et d'après lui, par M. Fr. Michel et Thomas Wright, le précieux *Manuscrit de Saint-Martial de Limoges*, et non d'Auvergne, comme le dit M. Jubinal (*Mystères inédits du XV^e siècle*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, préf., p. xv), contient quatre drames distincts :

1^o Un fragment d'un *Office* dialogué du *Sépulcre* ou de la *Résurrection*, que nous publions au mot RÉSURRECTION (la).

2^o Le *Mystère des Vierges*; voy. VIERGES SAGES ET LES VIERGES FOLLES (les).

3^o Le *Mystère de la Nativité*; voy. NATIVITÉ (la).

4^o Le *Mystère des Innocents*, dont il ne reste qu'un fragment; voy. INNOCENTS (les).

Ces quatre drames datent du X^e siècle.

MARTIN (SAINT). — M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 284-303), s'est arrêté à la critique du mystère de la *Vie de saint Martin*.

Le manuscrit appartient à la Bibliothèque royale, fonds La Vallière, n^o 51.

L'auteur est cet Andrieu de La Vigne, auteur du *Journal de Naples*, mort en 1527, né à la Rochelle, et dont les œuvres s'accroissent de la *Vie de saint Martin par personnages*, et de deux farces.

Le *Saint Martin* de de La Vigne a été joué à Seurre en Bourgogne, en 1496. Un procès-verbal de la représentation, écrit par l'auteur, témoigne en faveur de la curiosité pieuse des Bourguignons et de la bonne volonté des acteurs. Parmi ces derniers, s'est rencontré le nom de la famille de Bossuet, bourguignonne, en effet, d'origine.

« Dès le début du *Mystère de saint Martin*, son père, qui était, dans le IV^e siècle, un de ces tyrans militaires que Rome imposait à la Gaule, parle ainsi de son fils à sa femme, d'un ton de matamore, dont le mauvais goût n'est pourtant pas sans vérité :

Je veulx qu'il soit désormais aux vacarmes;
Carmes, moynes, pour ses rudes alarmes,
Larmoyer face (*fasse*); à noyse et à contens
Tant qu'il ayt fait plusieurs gens mal contens,
Tandis qu'il est en la fleur de jeunesse...
Batant, frappant, pour hanter combatans,
Bataillant fort, tant qu'il soit en vieillesse...

« Le jeune Martin... est au moment d'embrasser le christianisme; il en a déjà les vertus, lorsque son père lui vantant les plaisirs dont jouissent les gens du monde, le jeune homme, aussi sage que le vieillard est fou, lui répond :

Tel aujourd'hui s'esjoyst de la feste
Qui puis après petitement s'en loue,
Et tel son bruyt aujourd'hui magnifeste
A qui demain mort baille sur la joue.
Fortune après du demourant se joue
Ne plus ne moins c'un chat d'une souris...

« Martin cependant a embrassé le métier des armes, et il se trouve, au milieu de l'hi-

ver le plus dur, jeté parmi des militaires... en butte aux railleries de ses compagnons d'armes...

« Un jour, il donne à un pauvre la moitié de son manteau... Pendant son sommeil, Jésus lui apparaît revêtu du manteau dont il avait donné la moitié au pauvre. Cette vision le porte à se faire baptiser. C'est ainsi que la première des vertus chrétiennes, la charité, conduit à la foi...

« Des voleurs, entre les mains de qui il est tombé en traversant une forêt... sont sur le point de le maltraiter. Ils l'ont attaché à un arbre, mais ils n'ont pu enchaîner sa parole, il s'en sert...

« Il s'est adressé au plus acharné des malfaiteurs; le brigand commence à réfléchir et se dit à lui-même :

Hellas? trop me suis délicté
A faire des maux essécrables,
Dont après ma charnalité
S'en yra à tous les grans diables.
O appétis désordonnez,
En enfer vous serez dampnez !

SAINT MARTIN.

Mon amy, ne vous condampnez
Dieu est plain de miséricorde.

LE VOLEUR.

Laissez m'en paix ! vous me tannez.
Que pendu soi-ge d'une corde !

« Le coquin, tanné des coups que son âme reçoit, est plein de naturel. »

Dans ses *Epoques sur l'histoire de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 430-456), M. O. Leroy est revenu sur le *Mystère de saint Martin* du manuscrit de Paris... « Le drame d'André de La Vigne, dit-il, si supérieur à l'autre mystère anonyme sur le même sujet; ce grand drame, si remarquable, ne fut pas seulement représenté à Seurre, il le fut aussi à Tours, aux fêtes solennelles de Saint-Martin... »

Au sujet de ces représentations à Tours, et en en rapprochant la scène de l'évocation du brigand dont le tombeau avait été, jusque-là, respecté comme celui d'un martyr, et que l'auteur du mystère a reproduite d'après Sulpice Sévère, M. O. Leroy reste convaincu que les paroles suivantes de saint Martin purent n'être pas étrangères au grand désastre dans lequel périrent les autels et les reliques de saint Martin, de saint Grégoire de Tours, et d'autres saints non moins vénérables :

Il faut mettre à destruction
L'autel, afin que désormais
Personne n'ait affection
D'y venir s'y abuser jamais !

Une discussion s'élève entre saint Martin et un évêque arien. M. O. Leroy en rapproche les débats entre le catholicisme et l'hérésie : « André de La Vigne, dit-il, a cherché les faits et les peintures le plus en rapport avec l'esprit et le goût de son temps. Il nous montre saint Martin déployant tout son zèle contre l'arianisme qui, défendu par l'aristocratie... devait ressembler, sous bien

d'autres rapports, au protestantisme. L'intérêt politique vient donc se joindre à l'intérêt religieux et prolonger le succès du drame. L'attention qu'on y prêtait à ces longs et violents débats n'annonçait que trop le siècle de Luther et nos guerres de religion. »

MARTIN (SAINT). — On lit dans les *Études sur les Mystères* (Paris, 1837, p. 301) de M. O. Leroy :

« Il existe un mystère de *saint Martin*, imprimé vers 1500, dont M. Brunet a vu chez M. Téchener un exemplaire qui appartient à la bibliothèque de Chartres... C'est un petit in-4° de 7 pouces de hauteur et de 5 de largeur, composé de 32 feuillets, à 2 colonnes, 40 lignes chacune. Les caractères sont en petit gothique, et les personnages ou acteurs au nombre de 53. Le premier feuillet est orné d'une gravure en bois, représentant saint Martin à cheval, et un boiteux allant à sa rencontre. »

Le mystère est entièrement différent de celui dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque impériale.

Il est évidemment d'un autre auteur, qui est resté inconnu.

Parmi les preuves du goût du peuple français pour le rire, et le rire déplacé surtout, que M. O. Leroy a tirées du vieux théâtre français, et qu'il a réunies dans ses *Époques de l'histoire de France...* (Paris, 1843, in-8°), il en est une fort singulière, en rapport avec l'histoire qui, selon cet auteur, à ce double titre, méritait d'être remarquée, et que cite, en effet, M. Leroy. L'auteur du mystère nous montre saint Martin célébrant la messe. Cette action, la plus solennelle du christianisme, nous semblerait déplacée sur la scène la plus grave. Voyons comment le vieil auteur l'a égayée, suivant l'expression de Boileau. Deux femmes futiles, comme on en a vu de tout temps, viennent à l'église, et Satan les suit; il ne les quitte pas. Elles sont censées là pour entendre la messe. Le diable, qui s'est mis derrière elles, les voyant jeter çà et là leurs regards, et, au lieu de prières, débiter entre elles mille médisances, le diable, dis-je, afin de n'en rien perdre, tire de sa poche un long parchemin, et se met à écrire tout ce qu'il entend dire aux deux babillardes : il a fort à faire... Malgré sa sténographie, ne pouvant saisir le torrent, il se démène comme si l'eau bénite tombait à flots sur lui, ce que le petit Brice, malin enfant de chœur (GRÉG. DE TOURS, *Hist. eccl.*, l. II, c. 1), remarque en riant aux éclats. Quand saint Martin a dit sa messe, il demande à l'enfant de chœur la cause de ses ris. Celui-ci l'avoue... Le saint... adresse à ses ouailles ces paroles pleines de bonhomie :

Or regardés, tant bonnes gens,
Comme vous guette l'ennemy
Quand en l'église est venn cy
Écrire ce que l'on parloit.
Haa, bonnes gens, c'est mal faict
De parler ainsi à l'églize,
Quand on doit ouyr le service. (p. 558.)

Ce mystère est sans doute celui que do

Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 227), mentionnait sous le titre de *Vie de saint Martin de Tours*.

MAUVAIS RICHE ET LE LADRE (LE). — Mystère du xvi^e siècle, écrit en vers français, dont l'auteur et les manuscrits sont restés ignorés. La première édition connue est in-8° gothique, sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur, sans chiffres ni réclames, mais seulement avec les signatures A et B, en tout 32 pages, dont la justification est de 4 pouces 5 lignes de hauteur et de 2 pouces 7 lignes de largeur. Ce livre a été reproduit, pour faire suite à la collection de Caron, en avril 1823, par Augustin Pontier, imprimeur-libraire, à Aix, Bouches-du-Rhône. L'éditeur s'est appliqué à imiter exactement l'original page par page, et jusque dans les fautes : il a fait calquer et graver exprès sur bois, la vignette du frontispice, qui a été détruite après le tirage. Il n'a été tiré que 72 exemplaires de cette réimpression, dont 3 sur vélin, 6 sur papier vélin bleu, 6 sur papier vélin rose, 12 sur papier vélin d'Annonay, 40 sur papier vélin blanc ordinaire (couronne in-8°), et 5 destinés au dépôt. Le titre de ce mystère est ainsi conçu :

MORALITÉ NOUVELLE DU MAUVAIS RICHE ET DU LADRE. A DOUZE PERSONNAGES.

Suit une citation d'un verset tiré du xxii^e c. de saint Luc.

Le mauvais riche contient près de mille vers

Les frères Parfait (*Hist. du Théâtre fr.*; Paris, 15 vol., in-12, 1745, t. III, p. 94) ont rendu compte de ce mystère; ils le datent, on ne sait trop comment, de l'an 1500. De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 6 vol., t. I^{er}, p. 230), et la *Bibliothèque du théâtre français* (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 18), ouvrage attribué au duc de La Vallière, ont rendu compte de ce drame. Parmi les modernes, M. Sainte-Beuve (*Tableau hist. et cr. de la p. fr. et du théâtre fr. au xvi^e siècle*; Paris, 1828, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 217-234), a fait mention de cette moralité.

PERSONNAGES.

LE RÉCITATEUR du prolog.	LE LADRE.
TROTEMENU, valet du mauvais riche.	DIEU LE PÈRE.
LE MAUVAIS RICHE.	ABRAHAM.
LA FEMME DU MAUVAIS RICHE.	RAPHAEL.
TRIPET, cuisinier du mauvais riche.	SATAN.
	RAHOUART, diable
	LUCIFER.
	AGGRAPART.

Le mauvais riche a demandé son dîner. Trotemenu, son valet, et Tripet, son cuisinier, s'empressent de le servir. On entend à ce moment la « cliquette » du ladre :

LE LADRE.

Envoyez-moy aucune chose,
Car plus avant aller je n'ose;
Trestous les jours mon mal empire.
Hélas! comme mon cœur désire
D'estre saoule de miettes...

Qui ins de la table dégouttent...
Si vous prie amoureusement
Que me vueillez rassasier
Que Dieu vous vueille héberger
Lassus en son saint paradis.

Envoyez-moi quelque chose, car je ne puis me soutenir plus longtemps; mon mal empire tous les jours. Hélas! combien je soupire, rien que des miettes... tombant de la table... Aussi je vous conjure ardemment de vouloir bien apaiser ma faim, et Dieu vous recevra certainement à cause de cela, dans son saint paradis.

Le riche, pour toute réponse aux lamentations du ladre, fait lâcher sur lui ses chiens de garde; mais les chiens, au lieu de se jeter sur lui, lui font fête, le lèchent, le caressent, si bien que Trotemenu, ébahi, s'écrie devant son maître :

Je ne sçay moy que ce peut estre
Je croy que Dieu y fait vertus.

Je ne sais ce que cela signifie, et je crois que Dieu y met de sa puissance.

LE RICHE.

Par Dieu, tu es bien malostrus
Qui cuides que Dieu s'embesongne..
. . . De si ville créature.
Si seroit pour luy grant laidure...

Par Dieu, tu es bien malavisé de croire que Dieu s'occupe... de si viles créatures... Ce serait pour lui une belle occupation...

Trotemenu est renvoyé. Il chasse doucement le ladre, qui, désespéré, invoque le Seigneur et lui demande la grâce de mourir. Dieu le Père est ému, il a « et compassion et pitié du poure Lazare, » il se résout à le rappeler dans le sein d'Abraham, et envoie Raphaël chercher l'âme de l'infortuné qui expire.

L'enfer essaye d'enlever à Raphaël l'âme de Lazare, mais en vain : Satan, Rahouart y échouent, et Lucifer furieux les accable de sa colère.

Le ladre est arrivé enfin dans le ciel joyeux de son arrivée.

Cependant le mauvais riche est mort; Satan et Rahouart, émissaires de Lucifer, qui le guettaient, l'un aux pieds, l'autre au chevet de son lit, ont saisi son âme, et l'ont plongée

. . . En la chaudière
Où il n'a clerté ne lumière.

Le tourmenté se plaint, supplie :

LE RICHE

Hélas! j'ay fait mauvais exploit
Quant j'ay ainsi mon temps usé
Sans faire nulle charité
Onque de bien faire neuz cure
Aux povres gens mais toute injure

Et toute désolation
Or suis venu en la maison
Où me fault tant souffrir de maulx
Par la puissance aux infernaux
Père Abraham je vous requier
Que vous me vueillez envoyer
Le povre ladre que tenez...

Hélas! funeste spéculation! Comment ai-je passé ma vie sans jamais faire de charité, sans jamais avoir souci du bien. Je n'eus pour les pauvres qu'injure et souffrance. Aussi suis-je en ces lieux où s'exercent les horreurs de toutes les tortures par la puissance des infernaux. O père Abraham, je vous conjure de m'envoyer ce pauvre ladre que vous tenez...

Abraham refuse au mauvais riche la goutte d'eau qu'il demande, au nom de la justice éternelle, au nom de

Cil qui tout sçait et par tout voit
Qui vit et règne et régnera
In sæculorum sæcula. Amen.

EXPLICIT.

MEMBRES ET L'ESTOMAC (LES). — Les membres et l'estomac sont contenus dans le manuscrit anonyme de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

Cette pièce date du xvi^e siècle

M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 373), en a donné l'appréciation suivante :

« L'auteur anonyme du drame a pour but de faire sentir aux communions séparées de Rome que, privées du chef universel dont l'autorité les guidait, elles doivent *flotter à tous vents de doctrine*, comme dit Bossuet, et périr dans leur foi. Telle est la moralité résumée dans ces rimes :

Nous sommes tous membres, branches ausy.
Crist, nostre corps et tronçe, par ainsy
Nous joinet en luy. Pour nous fruit produyra,
Ou autrement en douleur et souley
Membre du corps divisé périra.

« Cet ouvrage n'était pas joué sans doute... »

MICHEL (JEAN). — Jean Michel est l'un des deux grands réviseurs du drame de la *Passion*.

Son histoire est singulièrement incertaine, comme celle des Gresban, du reste, qui ont, avant lui, mis la main à la même œuvre.

Les uns ne savent de lui rien autre chose, sinon qu'il était éloquent et savant; les autres veulent qu'il ait été évêque d'Angers et ait vécu dans la première moitié du xv^e siècle; pour d'autres, encore, c'est le médecin de Charles VIII. On a dit que l'évêque et le médecin étaient parents.

La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1763, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 65), suppose « que le Jean Michel, évêque, était l'auteur de la *Passion*, connue vers 1402; et que le Jean

Michel, médecin, corrigea, augmenta et fit imprimer cet ouvrage. Il est incontestable que c'est ce dernier qui est auteur du mystère de la *Conception*, ainsi que de celui de la *Résurrection*. »

On ne sait ni le lieu de sa naissance, ni son temps. Ses ouvrages ne sont pas moins incertains. Il a révisé la *Passion*, ceci est incontestable. Les additions et les changements d'une édition du drame de la *Résurrection*, suite inséparable et complément de la *Passion*, lui appartiennent; et aussi un drame entier de la *Résurrection*. La *Vengeance de Notre-Seigneur* est-elle son œuvre, c'est ce qui devient plus incertain. Enfin l'abbé Lebeuf lui attribue le *Dialogue entre Dieu, l'homme et le diable*. — Voy. PASSION (la); VENGEANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (la); — DIALOGUE, etc.

MIRACLES DE SAINTE GENEVIÈVE (LES). — Voy. SAINTE-GENEVIÈVE (Les miracles de).

MIRACLES DE NOTRE-DAME. — De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 234-240), avait signalé le manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, et donné la liste des mystères qu'il contient.

M. Magnin, dans son cours professé en 1835, à la Faculté des lettres, commença d'appeler fortement l'attention sur les drames. Quoique toujours accompagnés d'un sermon, il les déclara joués par des laïques, hors de l'église, et peut-être par une confrérie de la Vierge demi-laïque, demi-religieuse; enfin il les attribuait au xiv^e siècle. (*Journ. génér. de l'instr. publiq.*, 19 nov. 1835, cours, 2^e semestre, xi^e art., p. 43.)

M. Onésime Leroy s'empara, pour les développer, des opinions de M. Magnin. Dans ses *Etudes sur les Mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 40-110); il consacra un chapitre entier aux *Miracles de Notre-Dame*, qu'il intitulait inexactement *Mystères*. Il se rangeait à l'opinion qui attribue à la première moitié du xiv^e siècle le manuscrit des *Miracles*; mais non sans critique, cette date étant, à l'en croire, incertaine, à un siècle près. A n'en juger que par les sermons en prose qui accompagnent chacune de ces pièces, on pourrait croire que « ces drames sont monastiques » et que nous avons l'œuvre de quelque autre Hrotsvithe; mais comme, outre le sermon, il y a à la suite, ou en tête de chacun d'eux, une pièce de vers qui a été présentée à un concours, ou couronnée d'un prix littéraire, il est probable que ce recueil appartenait à une de ces confréries religieuses et littéraires, communes dans le nord de la France dès le xiii^e siècle. C'est aux *princes*, c'est-à-dire aux chefs de ces sociétés, que s'adresse cet envoi :

Princes, servons de cuer et de pensée
L'Arche en qui fu la sainte char (*chair*) fourmée
De Jésucrist...

et ces mots : *couronné on dit Puy*, qu'on lit après un *serventoy*, indiquent une de ces sociétés du Puy (Puys d'Amour, Puys de la

Conception, Notre-Dame du Puy) communes à Valenciennes, Arras, Amiens, Beauvais, Rouen, Caen, Dieppe, etc.

Quelques années plus tard, le même auteur, dans un autre ouvrage qui ne reproduit guère que le premier avec quelques développements de plus (*Epoques de l'Hist. de France*; Paris, 1843, in-8°, p. 134-195), attribuait aux débats sur l'immaculée Conception, qui s'élevèrent dans les premières années du xiv^e siècle, le grand développement des confréries de Notre-Dame. Ce sont ces confréries qui nous ont laissé les deux volumes de légendes dramatisées de la Bibliothèque impériale. — La plupart de ces pièces sont profondément obscures. Marie n'y intervient que plus heureusement; c'est, suivant l'expression de l'Écriture, « l'étoile du matin, *stella matutina*, qui succède à la nuit. » (P. 139.) Dans le *Baptême de Clovis*, sainte Clotilde n'est point une héroïne, c'est une simple et faible femme qui ne se tient que pour la *chambrière* du roi. Dans un autre sujet, qui est aussi de l'histoire, la *beauté morale de Théodore* a frappé les savants. Tel de ces drames prouve que le sujet de Tancrède est tout français, et nous a été emprunté par l'Italie. Beaucoup de ces drames, sans doute, sont loin de ces caractères de grandeur; mais l'esprit de la Vierge y respire la pureté, la piété, l'amour et la résignation.

Enfin, M. Paulin Paris (*Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*; Paris, Téchener, 1845, in-8°, t. VI, p. 331-341), a retracé en ces termes l'histoire des *Miracles de Notre-Dame*.

« N^o 7203 * A et * B. — *Les miracles de Notre-Dame, par personnages*. — Deux volumes in-fol. parvo, vélin, à deux colonnes; le premier de 262 feuillets; le second de 298 feuillets; petites miniatures; commencement du xv^e siècle. Reliés en maroquin rouge. — Fonds de Cangé, n^o 13 et 14.

« Ces deux précieux manuscrits furent achetés par Cangé pour la faible somme de cent francs, comme ce somptueux amateur nous l'apprend par une note de la seconde feuille de garde de chaque volume, mais sans nous dire le nom du précédent propriétaire. De notre temps, MM. Magnin, Francisque Michel, Jubinal et Onésime Leroy les ont consultés avec un grand soin; ils en ont fait ressortir l'importance littéraire; ils en ont analysé, et M. Michel en a même publié quelques morceaux.

« Ils contiennent *quarante miracles*, ou jeux dramatiques fondés sur autant d'histoires dans lesquelles Notre-Dame joue le rôle du *Deus ex machina* dans l'ancienne comédie. Il y en a vingt-deux dans le premier volume, dix-huit dans le second. Ces histoires sont, en grande partie, fondées sur les miracles rimés deux siècles auparavant, ou plus anciennement encore, par Gautier de Coincy, Rutebeuf, Hermant, et autres trouvères. Les titres en ont été déjà donnés par Beauchamps, dans les *Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735; et redonnés, en

1837, par M. Achille Jubinal dans la préface de son édition de *Mystères inédits*. Nous n'en sommes pas moins tenu de reproduire cette table, en l'accompagnant de quelques courtes observations.

TOME I.

« I. Volume I^{er}, f^o 1. *Cy commence un miracle de Notre-Dame, d'un enfant qui fut donné au dyable, quand il fu engendré.* » Inédit, suivi d'une chanson en cinq couplets, avec un envoi aux *Princes* (du Puy).

« II. F^o 13. *Miracle de Notre-Dame, coment elle delivra une abbesse qui estoit grosse de son clerc.* » Inédit, précédé d'un court sermon en vers.

« III. F^o 23. *Miracle de l'evesque que l'archidiacre meurtrit pour estre evesque après sa mort.* » Inédit, précédé d'un court sermon en prose, et suivi d'un chant royal sans refrain.

« IV. F^o 33. *Miracle de Notre-Dame, coment la feme du roy de Portigal tua le seneschal du roy et sa propre cousine, dont elle fut condampnée à ardoir (être brûlée), et Notre-Dame l'en garanti.* » Inédit, précédé d'un sermon en prose.

« V. F^o 46. *Miracle de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, coment Salomé qui ne crooit pas que Notre-Dame eust enfanté virginalement sans euvre d'omme, perdit les mains, pour ce qu'elle le vouit esprouver; et tantôt après elle se repenti, et mit les mains sur Notre-Seigneur, et elles li furent rendues en santé.* » Inédit, précédé d'un sermon en prose, et suivi de deux serventois, l'un désigné comme couronné audit Puy, le second comme estrivé.

« VI. F^o 56. *Miracle de Notre-Dame de saint Jehan Crysosthomes et de Anthure sa mère, coment un roy lui fit couper le poing, et Notre-Dame lui refit une nouvelle main.* » Inédit, précédé d'un sermon en prose.

« VII. F^o 69. *Miracle de Notre-Dame d'une monie qui laissa son abbaye pour s'en aller avec un chevalier qui l'espousa, et depuis qu'ils avoient eu de beaux enfants, Notre-Dame s'apparut à elle, dont elle retourna en s'abbaye, et le chevalier se rendit moine.* » Inédit.

« VIII. F^o 79. *D'un Pape qui par sa convoitise vendit le basme dont on servoit deux lampes en la chapelle de saint Pierre, dont saint Pierre s'apparut à lui, en lui disant qu'il en seroit dampné, et depuis par sa bonne repentance, Notre-Dame le fist absoudre.* » Inédit. La vignette qui précède cette pièce est curieuse, elle représente deux anges donnant des coups de pied au derrière d'un Pape dont le corps est couvert d'une simple chemise, mais dont la tête est ornée de la triple couronne d'or.

« IX. F^o 89. *De saint Guillaume du désert, duc d'Aquitaine, que les dyables batirent tant que le cuidèrent laisser mort pour ce qu'il ne vouloit retourner au monde, dont Notre-Dame le vint reconforter, et le guérit.* » Inédit, précédé d'un sermon en prose.

« X. F^o 101. *D'un evesque a qui Notre-Dame*

s'apparut, et lui donna un jouel d'or auquel avoit du lait de ses mammelles. » Inédit...

« XI. F^o 108. *Coment Notre-Dame garanti un marchant d'un larron qui l'espioit; et coment elle s'apparut au larron et au marchant, et puis devint le larron hermite.* » Inédit, précédé d'un sermon en prose.

« XII F^o 115. *De la marquise de la Gaudine, qui, par l'accusement de l'oncle de son mari, auquel son mari l'avoit commise à garder, fut condampnée à ardoir. Dont Anthenor par le commandement de Notre-Dame, s'en combati à l'oncle et le desconfit en champ.* » Inédit. — Ce précieux ouvrage a été apprécié avec beaucoup de justesse et d'agrément par M. Leroy, *Etud. sur les Mystères*, p. 96 à 105.

« XIII. F^o 127. *De l'empereur Julien que saint Mercure tua du commandement Notre-Dame, et Libanius, son seneschal, qui cela vit en avision, se fit baptiser à saint Bazille, et devint hermite, et pour revenir en sa biauté Notre-Dame souffri que on li crevast les yeux et le renlumina Notre-Dame.* » Inédit. Dans le corps du drame est intercalé un sermon en prose.

« XIV. F^o 139. *D'un prevost que à la requeste de saint Prist Notre-Dame delivra du purgatoire.* » Avec sermon, suivi de deux serventois. Inédit.

« XV. F^o 151. *Coment ung enfant resuscita entre les bras de sa mère que l'on voloit ardoir, pour ce qu'elle l'avoit noyé.* » Inédit. Suivi d'un serventois.

« XVI. F^o 163. *De la mère d'un Pape qui tant s'enorgueillit pour son fils Pape et pour ses deux autres fils cardinaulx qu'elle se reputa greiqueur (plus grande) que Notre-Dame dont elle ot depuis telle contriction et en fist telle pénitence, que Notre-Dame la receut à mercy.* » Inédit.

« XVII. F^o 179. *D'un paroissien excommunié que Notre-Dame absolu, à la requeste du bon Pol d'Alexandrie.* » Inédit.

« XVIII. F^o 197. *D'une femme nommée Théodose, qui, pour son péchié, se mist en habit de homme, et pour sa penance faire devint moine et fut tenue pour homme jusques après sa mort* » Inédit, mais analysé par M.-O. Leroy (*Etudes sur les myst.*, p. 73 à 87). Accompagné d'un sermon et de deux serventois.

« XIX. F^o 211. *D'un chanoine qui, par l'exortement de ses amis, se maria, puis laissa sa femme pour servir Notre-Dame.* » Inédit, avec sermon et deux serventois.

« XX. F^o 223. *De saint Sevestre et de l'empereur Constantin, qu'il convertit.* » Avec deux serventois. Inédit.

« XXI. F^o 235. *De Barlaam, maistre d'ostel du roy Avenir qui convertit Josaphat, le fil du roy, et depuis converti Josaphat son père, le roy, et tous ses subjects.* » Avec deux serventois. Inédit.

« XXII. F^o 250. *De saint Panthaleon, que un empereur fist decoler avec Hermolaus, et des deux compaignons qui l'avoient baptisé.* » Avec sermon. Inédit.

TOME II.

« XXIII. F° 1. *Un miracle de Notre-Dame d'Amis et d'Amille. Lequel Amille tua ses deux enfans pour garrir Amis, son compaignon, qui estoit mesel (lépreux), et depuis les resuscita Notre-Dame.* » Publié dans le *Théâtre du moyen âge*, t. I^{er}, p. 216 et suiv. (*Théâtre français au moyen âge*; Paris, Didot, gr. in-8°), avec de savantes recherches de l'un des élitteurs, M. Michel, sur cette fameuse légende.

« XXIV. F° 15. *Un miracle de saint Ignace*, publié dans le *Théâtre au moyen âge*, t. I^{er}, p. 265 et suiv. » Il est ici précédé d'un sermon en prose et suivi de deux serventois.

« XXV. F° 27. *Un miracle de saint Valentin que un empereur fist decoler.* Publié dans le *Théâtre au moyen âge*, t. I^{er}, p. 294. » Il est ici précédé d'un sermon en prose et de deux serventois.

« XXVI. F° 39. *Coment Notre-Dame garda une femme d'être arse.* » Publié dans le *Théâtre au moyen âge*, t. I^{er}, p. 327; accompagné ici d'un sermon et de deux serventois.

« XXVII. F° 53. *De l'empereris de Rome que le frere de l'empeur accusa pour la faire destruire, pour ce qu'elle n'avoit voulu faire sa volenté, et depuis devint mesel (lépreux); et la dame le gueri, quand il eut regehi son meffait.* » Publié dans le *Théâtre au moyen âge*, page 365; accompagné ici d'un sermon en prose.

« XXVIII. F° 69. *Coment Ostes, roi d'Espaigne, perdi sa terre pour gagier contre Berengier qui le tray et li fist faux entendre de sa femme en la bonté de laquelle se fioit, et depuis l'en destruit Ostes en champ de bataille.* » Ce jeu est fondé sur l'excellente légende de la *Violette*, ou Gerart de Nevers. Shakspeare l'a traitée dans *Cymbeline*, et on la retrouve encore dans le roman de la *belle Jehanne*, publié par M. Francisque Michel, ainsi que le *Roman de la Violette*. Le miracle figure aussi dans le *Théâtre du moyen âge*, p. 417 et suiv. Il est ici précédé d'un sermon en prose.

« XXIX. F° 84. *Coment la fille du roy de Hongrie se copa la main por ce que son père la vouloit espouser, et un esturgon la garda vii ans en sa mulete.* » Miracle dont le sujet se retrouve dans le *Roman de la Manekine*, publié par M. Franç. Michel. Voy. le miracle dans le *Théâtre au moyen âge*, t. I^{er}, p. 481.

« XXX. F° 103. *De saint Jehan le Paule, hermite, qui, par temptacion d'ennemy, occist la fille d'un roy, et la jeta en un pui, et depuis, pour sa penance (pénitence), la resuscita Notre-Dame.* » Accompagné d'un sermon et de deux serventois. Inédit.

« XXXI. F° 117. *De Berthe, femme du roy Pepin qui ly fu changée et puis la retrouva.* » Précédé d'un sermon et suivi de deux serventois. Inédit. M. Fr. Michel avait promis de le publier: il a été fait d'après le roman de *Berte aus grans piés* du roi Adenès.

« XXXII. F° 139. *Du roy Thierry a qui*

sa mère fist entendant que Osanne, sa femme, avoit eu trois chiens et en avoit eu trois fils; dont il la condempna à mort, et ceulx qui la devoient punir la mirent en mer, et depuis trouva le roy ses enfans et sa femme. » Publié dans le *Théâtre au moyen âge*, p. 551 et suiv.

« XXXIII. F° 157. *De Robert le Dyable, fils du duc de Normandie.* » Publié, en 1836, sous les auspices de M. Edouard Frère, à Rouen, par plusieurs membres de la Société des antiquaires de Normandie.

« XXXIV. F° 173. *Un miracle de Notre-Dame et de sainte Bauteuch (Bathilde), femme du roy Clodoveus, qui, pour la rebellion de ses deux enfans, leur fist cuire les jambes, dont depuis se revestirent et devinrent religieux.* » Publié, en 1838, par M. Edouard Frère, à la suite d'un *Essai sur les Enervés de Jumièges*, par M. H. Langlois du Pont-de-l'Arche.

« XXXV. F° 192. *Coment Notre-Seigneur tesmoigna que un marchant qui avoit emprunste argent d'un juif à paier à jour nommé, l'avoit bien et duement païé; combien que le juif lui reniast; et pour ce se fist le juif crestienner.* » Inédit.

« XXXVI. F° 204. *D'un marchant nommé Pierre le Changeur qui, par long temp avoit vesqu de mauvaise vie; qui fu si malade que il cuidoit mourir, et, en sa maladie, vit en avision les dyables qui le vouloient emporter, et Notre-Dame l'en garanti à la prière d'un ange qui le gardoit et depuis vint à santé et fist tant de bien qu'il converti un Sarrazin.* » Inédit.

« XXXVII. F° 221. *De la fille d'un roy qui se parti d'avec son père pour ce qu'il la vouloit espouser, et laissa habit de femme et se maintint comme chevalier, et fu soudoiez de l'empeur de Constantinople et depuis fu sa femme.* » Inédit. Accompagné d'un sermon en prose.

« XXXVIII. F° 246. *De saint Lorens que Dacien fist morir et Phelippe l'empeur fist-il morir pour estre emperière.* » Inédit.

« XXXIX. F° 262. *Coment le roy Clovis se fist crestienner à la requeste de Clotilde, sa femme,* » etc. Publié dans le *Théâtre français au moyen âge*, t. I^{er}, p. 609 et suiv.

« XL. F° 280. *De saint Alecis qui laissa sa femme le jour qu'il l'ot espousée pour aller estre poivre par le pais, pour l'amour de Dieu et garder sa virginité. Et depuis revint chiez son père, et là morut soubz un degré et ne le cognut l'en devant qu'il fu mort.* » Inédit.

« Tel est le titre des quarante *Miracles dramatiques* renfermés dans nos deux volumes. Onze seulement ont été jusqu'à présent publiés, quelques autres ont été signalés à l'intérêt de tous les littérateurs par M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères*, et par M. Magnin, dans son *Cours de littérature dramatique* (inédit). Il serait à désirer que les vingt-neuf miracles inédits fussent bientôt l'objet d'une publication et d'un travail approfondi. Nous n'avons pas osé nous arrêter sur ce qu'ils renferment d'in-

téressant et de curieux ; nous aurions eu trop de peine à finir. »

Les lecteurs de ce *Dictionnaire* trouveront tous ceux de ces drames dont le caractère religieux ou moral a pu permettre l'analyse ou l'insertion ; beaucoup de choses, soit quant au fond, soit quant à la forme, qui ne paraissaient que naïves à nos pères, ne peuvent plus aujourd'hui être imprimées.

MIRACLES DE SAINT-NICOLAS. — On trouve çà et là dans les auteurs modernes sous ce titre, vers le *xⁱ* siècle, la mention des quatre miracles de Saint-Nicolas du *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*, que nous avons distingué sous les titres de : 1° les **FILLES DOTÉES** ; 2° les **TROIS CLERCS** ; 3° le **JUIF VOLÉ** ; 4° le **FILS DE GETRON**.

L'abbé Lebeuf y voyait une sorte de tétralogie antique. M. Magnin, en 1835, dans son Cours professé à la Faculté des Lettres, exprima l'opinion qu'ils n'avaient pas été joués de suite, l'un venant au moins à l'office du matin, et l'autre à celui du soir. (Cf. *Journal général de l'instruction publique*, 13 sept. 1835, p. 478.) (Voy. **SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE**, *manuscrit de*).

MOLINET (Jean), ou **MOULINET**. — « Né à Desvrennes, village auprès de Boulogne en Picardie, il fit ses études à Paris et devint par la suite garde de la bibliothèque de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas et chanoine de la collégiale de Valenciennes, ville de Hainaut. Il composa, entre autres ouvrages, un recueil de choses arrivées de son temps, depuis 1474 jusqu'en 1505, qui n'a point été imprimé.

« Adrien Hequet, Carme et docteur en théologie, parle de Moulinet et rapporte quelques-uns de ses bons mots ; il ajoute que cet auteur était né pour les facéties.

« Moulinet mourut à Valenciennes l'an 1507 et fut enterré auprès de son précepteur, Georges Châtelain, gentilhomme et historien célèbre. Voici son épitaphe :

*Me Molinet peperit Divernia Boloniensis,
Parisius docuit, aluit quoque Vallis Amorum,
Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem,
Hæc mihi pro cunctis fructibus Aula fuit.*

« Guicciardin, dans sa *Description des Pays-Bas*, traduit en français par Belleforêt, in-fol., Amsterdam 1609, pag. 433, à l'article de *Valenciennes*, place Moulinet parmi les hommes savants qui naquirent en cette ville. « Maître Jean Moulinet, chanoine « vertueux et grand poète. » Guicciardin n'est pas exact au sujet de la patrie de Moulinet et le témoignage de Valère André est préférable au sien. Cette faute de Guicciardin a été copiée par Lacroix du Maine, p. 248 de sa *Bibliothèque française*. Nous ne rapporterons point le passage, il suffit de le marquer.

« Parlons présentement des ouvrages dramatiques de Jean Moulinet.

« *Histoire du Rond et du Quarré à cinq personnages*, etc., imprimée par Antoine Blanchard, sans nom de lieu et sans date. — *Les Vigiles des Morts* par personnages, etc.,

imprimées à Paris, in-16, par Jean Janot, sans date. » (Frères PARFAIT, *Hist. du th. fr.* ; Paris, 25 vol. in-12, 1735, t. II.)

MONDE (LE). — Duverdier (*Bibliothèque française*, p. 635) donne la note suivante, répétée par les frères Parfait, sous la date de 1538 (*Hist. du théâtre fr.* ; Paris, 15 vol., in-12, 1745, t. III, p. 152) :

Moralité intitulée *Le monde qui tourne le dos à chacun*, de la composition de Jean d'Abundance et imprimée à Lyon. — *Voy. ABUNDANCE* (Jean d').

MOYSE (LA VIE DE). — De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France* ; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 228) mentionne la *Vie de Moïse*, in-4°, en rimes, dans une liste de mystères.

MUNDUS, CARO ET DEMONIA. — Il ne reste de cette moralité que des exemplaires imprimés.

Le drame daterait, selon diverses opinions, de la fin du *xv^e* siècle ou du commencement du *xvi^e*.

La plus ancienne édition connue est pour *Pierre Sergent*, libraire, entre 1531 et 1540. Le format, petit in-4° long, permettait aux amateurs du théâtre du *xvi^e* siècle de porter le livret aux représentations. La farce des *Deux savetiers* présentant les mêmes singularités typographiques, était reliée dans l'exemplaire unique qui, en 1743, à la vente du cabinet de Barré par le comte de Brühl, a passé, « avec la bibliothèque de ce seigneur, dans la bibliothèque royale de Dresde. » Les deux pièces, « inconnues à Duverdier et à Lacroix du Maine... ont été indiquées... par les frères Parfait... » Elles ont été réimprimées à Paris, chez Firmin Didot, en 1827, dans le format primitif, et sur un calque, chef-d'œuvre de patience et d'adresse procuré avec la plus parfaite obligeance par M. Ebert, bibliothécaire du roi de Saxe. La très-courte préface de ce chef-d'œuvre typographique tiré seulement à cent exemplaires, nous a fourni la notice qui précède.

Moralité nouvelle de MUNDUS, CARO, DEMONIA.

En laquelle verrez les durs assauts et tentations qu'ils font au Chevalier chrétien ; et comme, par conseil de son bon esprit, avec la grâce de Dieu, les vainera, et à la fin aura le royaume du Paradis. — Il est à cinq personnages. C'est à savoir : LE CHEVALIER CHRÉTIEN, L'ESPRIT, LA CHAIR, LE MONDE, et LE DIABLE.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, 15 vol. in-8° 1745, t. III, p. 106-112) ont donné de cette pièce l'analyse suivante :

« Le Chevalier chrétien, assisté de son bon Esprit, prie Dieu de lui pardonner les péchés infinis dont il se sent coupable. Le Diable, le Monde et la Chair s'approchent pour le tenter. Le premier, surtout, qui a intérêt de se cacher, ne l'aborde que sous un nom inconnu.

DYABLE qui s'appelle Démon

*S'on vous demande qui je suis,
Et de quel pays que je suis,*

D'où j'ai si fort grand revenu?
Car du tout ne suis pas tenu
De dire tout soudain mon nom :
Toutesfois je suis démon.

« La Chair et le Monde s'avancent avec Confiance, et lui conseillent de se bien réjouir. « Saint Paul m'apprend, répond le Chevalier, que si je suivais vos conseils, « je perdrais l'espoir du paradis. — On peut « concilier toutes choses, dit la Chair. — Il « ne faut, ajoute le Monde, songer à tes « plaisirs que lorsque tu auras rempli tes « devoirs envers Dieu. » L'Esprit accourt au secours du Chevalier et lui fait voir la fausseté de ces raisonnements.

LE CHEVALIER, *au Monde.*

Ne me hantes donc plus, trompeur,
Car l'Esriture me fait peur.

L'ESPRIT.

Partant, ceffens-toy de ce Monde,
Par la parole simple et ronde
De la pure et sainte Esriture.

LE CHEVALIER, *au Monde.*

Ce n'est pas chose à l'adventure.

« Comme le Diable entend que l'Esprit rapporte fréquemment des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament pour confondre le Monde et la Chair, il allègue en leur faveur celui de la *Genèse*, où Dieu institua et bénit le mariage. « Tu dis vrai, « réplique l'Esprit, mais il faut observer « que la loi de Dieu ne soit pas blessée. « Voyez, continue-t-il, en s'adressant au Chevalier, les ruses de votre ennemi. »

LE CHEVALIER.

Il expose à son avantage,
Comme font plusieurs hérétiques
Adullaires, et ypocrites,
Lesquelz extorquent l'Esriture
Pour avoir plus grasse pasture;
O le danger!

L'ESPRIT.

O la tempeste!

LE CHEVALIER.

C'est pour manger.

L'ESPRIT.

La pauvre beste!

« Cependant le Démon et ses deux camarades effrayent le Chevalier chrétien par leurs tentations réitérées. Il s'en plaint à l'Esprit qui le console, et représente qu'il faut souffrir pour mériter.

L'ESPRIT.

Veux-tu avoir premièrement
La couronne, que batailler?

« La Chair lui cause plus de peines que les autres, et proteste de mourir plutôt que d'être séparée du monde. « Que je suis malheureux! » s'écrie le Chevalier.

L'ESPRIT.

Il est vrai, tu n'as ennemy
Lequel te fasse plu d'ennuy
Comme la chair.

LE CHEVALIER.

C'est ung grand cas.

L'ESPRIT.

Et te suit tousjours pas à pas,
Et boit et mange avecques toy,
Et couche aussi.

LE CHEVALIER.

O quelle loy!

« C'est pour cette raison, ajoute l'Esprit, « qu'il faut que tu la domptes. »

LA CHAIR, *pleurant.*

Ce sont icy dures devises;
Bien voy qu'il faut que je me rende.

LE MONDE, *au chevalier, en s'en allant.*

Je prendray donc une autre bende;
Vous estes pour moy trop rusé.

« Songe plutôt à te convertir, répond le Chevalier. — J'aimerais mieux me pendre, « réplique le Monde. — Laisse-le, dit l'Esprit; mais comme tu ne peux quitter la Chair, pense uniquement à la réprimer, « à la mortifier sans cesse, et lui refuser tout « ce qu'elle te demandera. »

LE CHEVALIER.

Allons nous-en donc besongner,
De par Dieu, puisqu'il le commande.

L'ESPRIT.

Allons-nous-en donc besongner:
Nos ennemis sont eslongnez;
Dieu nous veuille garder d'esclandre.

LE CHEVALIER.

Allons-nous-en donc besongner
De par Dieu, puisqu'il le commande.

(*A l'assemblée.*)

Et jusques à tant qu'on nous mande
Ici ou en un autre lieu,
Nous nous dirons à tous à Dieu,
Qui doint à Messieurs bonne vie,
Et à toute la Compagnie.

N

NATIVITE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (LA). — La *Nativité* a été l'objet, 1^o de représentations figurées dans les rites ecclésiastiques, et 2^o de jeux dramatiques hors de l'intérieur des églises.

1^o RITES FIGURÉS.

x^e siècle. — Limoges.

Office de la Nativité.

Ce curieux office dialogué, qui date au

moins du x^e siècle, est l'un de ceux que nous a conservés le *manuscrit de Saint-Martial de Limoges*. (Bibliothèque impériale, fonds latin, n^o 1139.)

Raynouard l'a publié et traduit le premier; MM. Fr. Michel, et Wright, en Angleterre, ont reproduit l'édition ou la traduction de Raynouard.

Le savant abbé Lebeuf l'avait signalé dès 1741. « A Saint-Martial de Limoges, sous l'

roi Henri I^{er}, Virgile se trouve associé avec les prophètes qui viennent à l'adoration du Messie nouveau-né, et il mêle sa voix avec la leur pour chanter un long *Benedicamus* rimé par lequel finit la pièce. » (*Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, 1741, in-8°, t. II, p. 65.)

Les Bénédictins, de Roquefort, M. Amaury-Duval, répétèrent la note de l'abbé Lebeuf.

M. Magnin rapprocha de ce mystère les offices de la Nativité; c'est une remarque que Du Cange avait faite le premier. Il semble, en effet, certain que l'*Ordre de la procession des ânes*, tel qu'on le pratiquait à Rouen au XII^e siècle, n'est autre chose que le mystère de Saint-Martial de Limoges qui remonte deux siècles plus haut. — *Voy. SAINT-MARTIAL*; — FÊTE DES FOUS.

PERSONNAGES.

LE CHOEUR.	ELISABETH
ISRAËL.	LA SIBYLLE.
ABACUC.	JÉRÉMIE.
NABUCHODONOSOR.	JEAN BAPTISTE.
MOÏSE.	DANIEL.
SIMÉON.	VIRGILE.
ISAÏE.	

LE CHOEUR. Nations, réjouissez-vous. Chantez un cantique d'allégresse! Dieu est fait homme. Il est né aujourd'hui de la maison de David.

O Juifs, qui niez le Verbe de Dieu, écoutez l'un après l'autre chaque homme de votre loi témoignant pour leur Roi.

Et vous, gentils, qui ne croyez pas à l'enfantement de la Vierge, soyez convaincus par les témoignages de ceux d'entre vous.

(*A Israël.*)

Israël, homme doux, comment affirmes-tu le Christ?

ISRAËL. Le chef n'est pas enlevé à Juda. Jusqu'à ce qu'il y en ait un qui soit remarqué, les peuples attendront avec moi le Verbe salutaire de Dieu.

LE CHOEUR à Moïse. Législateur, approche ici et parle dignement du Christ.

MOÏSE. Dieu vous donnera un prophète: prêtez-lui l'oreille comme à moi. Celui qui n'entend pas celui qui entend est chassé de sa nation.

LE CHOEUR, à Isaïe. Isaïe, toi qui sais la vérité, pourquoi ne dis-tu pas la vérité?

ISAÏE. Il est nécessaire que la branche de Jessé s'élève de la racine; puis il en sortira une fleur qui est l'Esprit de Dieu.

LE CHOEUR, à Jérémie. Viens çà, Jérémie: dis la prophétie du Christ.

JÉRÉMIE. Voici: Celui-ci est notre Dieu. Il n'y en aura point d'autre.

LE CHOEUR, à Daniel. Daniel, explique d'une voix prophétique les actes du Seigneur.

DANIEL. Le Saint des saints viendra et l'onction cessera.

LE CHOEUR, à Abacuc. Abacuc, montre maintenant comment tu es le témoin du Roi des cieux.

ABACUC. Et j'ai attendu, bientôt j'ai été glacé de la terreur des merveilles, tes œuvres, entre les corps de deux bêtes.

LE CHOEUR, à David. Et toi, David, dis de ton petit-fils les choses qui te sont connues.

DAVID. Tout le troupeau converti adorait le Seigneur que tout le genre humain futur devait servir. Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite.

LE CHOEUR, à Siméon. Maintenant que Siméon

arrive, à qui il avait été répondu qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Seigneur.

SIMÉON. Maintenant, vous me permettez, Seigneur, de finir ma vie en paix, parce que mes yeux voient enfin celui que vous avez envoyé dans ce monde pour le salut du peuple.

LE CHOEUR, à Elisabeth. Elisabeth, parle du Seigneur au milieu de nous.

ELISABETH. Qu'est-ce? la mère de mon maître me visite? A cause de lui, dans mon ventre, mon enfant joyeux bondit.

LE CHOEUR, à Jean-Baptiste. Dis, Baptiste, pourquoi donc, dans le ventre de ta mère, applaudissais-tu au Christ? Apporte ton témoignage pour celui qui te mettait en joie.

JEAN-BAPTISTE. Il vient un tel soulier que je ne suis pas même bon à oser en dénouer les cordons.

LE CHOEUR, à Virgile. Virgile Maro, déesse (*dea*) des Gentils, tu es témoin du Christ?

VIRGILE. Voici qu'au pôle une nouvelle race est descendue sur la terre.

LE CHOEUR, à Nabuchodonosor. Courage! dis, la bouche à la bouteille, ce que tu sais vraiment du Christ. Nabuchodonosor, la prophétie affirme l'Auteur universel.

NABUCHODONOSOR. Lorsque je revis les trois hommes que j'envoyai au feu, je vis le Fils de Dieu parmi les justes sauvés des flammes. J'envoyai les trois hommes au feu: le quatrième, crois-le, est la progéniture de Dieu.

LE CHOEUR, à la Sibylle. Sibylle, dis en vérité tes présages du Christ.

LA SIBYLLE. Signe du jugement, la terre sera trempée de sueur, le roi viendra du ciel, dans les siècles futurs. Présent en chair, pour juger l'univers. Judée incrédule, comment es-tu encore sans crainte?

Benedicamus, etc.

2^e MYSTÈRES.

XIV^e siècle.

Bayeux. — L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er} p. 166), fait mention d'un mystère de la *Naissance de Jésus-Christ*, ou de la *Nativité*, représenté à Bayeux, en 1350. « Jean de Montdesert, curé de Saint-Malo de Bayeux, dit l'abbé de Larue, fut mis à l'amende par le chapitre de cette ville, pour avoir fait jouer dans son église le mystère de la naissance de Jésus-Christ, le jour de Noël, en 1351. » (*Ibid.*, p. 167.)

XV^e siècle.

1^o Le mystère de la *Nativité* est tiré du manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Il date du XV^e siècle.

Il a été publié en 1837 dans les *Mystères inédits du XV^e siècle*, par M. Ach. Jubinal. (Paris, Techener, 1837, in-8°, 2 vol., t. II, pp. 1-79.)

Auparavant il avait été seulement mentionné dans la *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière. (Dresde, Michel Groell, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 36.)

Après l'*Invocation* à Marie, et le *Sermon* qui expose le sujet du drame, commencent les scènes de la création d'Adam et d'Eve et de la chute d'Adam. Les prophètes prédi-

sent déjà le Christ futur : Amos, Hélié. Cependant Adam meurt, et l'Enfer s'en empare. Mais *Cep*, son fils, a planté sur son tombeau, avec l'octroi de Dieu, un rameau merveilleux :

Ce rain tant montepliera
Que une croix faicte en sera
Où la vie recouvrera mort
Qui aus ames donra confort...

Isaïe, Daniel implorent la miséricorde du Seigneur et le supplient de hâter le moment. César l'empereur presse ce suprême instant. En effet, Notre-Dame, par l'intervention de Dieu, est mariée à Joseph. Les prophètes redoublent de prières, et les païens de vagues terreurs. Gabriel annonce l'Incarnation du Seigneur. Honestasse, sage-femme, préside à sa naissance. Les bergers vont le saluer et l'on chante le *Te Deum* final.

2° *Mystère de l'Incarnation et de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Les Frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 494), ont donné l'analyse du mystère de l'Incarnation et Nativité. Avant eux De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 226) en avait fait mention.

La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 54), a donné aussi une analyse de ce mystère.

Parmi les modernes :

L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les troubadours normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er} p. 166), fait mention d'un *Mystère de Noël*, qui, en 1474, fut représenté à Rouen.

M. de Sainte-Beuve a cité, parmi les mystères qui, au xv^e et au xvi^e siècle, jouirent d'une faveur éclatante, celui de l'Incarnation et de la Nativité représenté à Rouen en 1474,

(190) Ce mystère est divisé en deux journées, dont la première comprend l'Incarnation, et la seconde la Nativité de N.-S. J.-C. La seule édition qu'on en trouve est in-fol. gothiq., Bibliothèques du Roi et de l'abb. de Ste-Geneviève, sans nom d'imprimeur, ni date de l'impression, et contient 228 feuillets, y compris la table de l'ordre des établis et celle des personnages. Parmi les manus. de la Bibl. de M. Dufay, il y avait un in-fol. contenant une partie du mystère de l'Incarnation. On ignore le nom de l'auteur de ce poème, qui peut contenir environ vingt mille vers, assez bons pour le temps. Il est cependant à présumer qu'il fut composé avant 1474, et peut-être joué avant ce temps; mais nous n'en avons aucune certitude. On peut seulement assurer qu'il est de beaucoup postérieur au mystère de la Conception, dont l'auteur de celui-ci a pris beaucoup de choses, et surtout du procès de paradis.

(191) La partie septentrionale du marché neuf de Rouen était occupée par les échafauds, dont le plus oriental était celui du Paradis, qui touchait l'hôtel de la Hache couronnée, et sous lequel était placé Nazareth, et de suite ceux de Jérusalem, de Bethléem et de Rome, qui, terminant le théâtre du côté du couchant, se trouvait adossé contre l'hôtel où pendait l'enseigne de l'Ange. C'est ainsi qu'on dressait les échafauds, lorsque le terrain le pouvait permettre; mais les confrères de la Passion renfermés

1478, 1479. (C. - A. SAINTE-BEUVE, *Tableau hist. et crit. de la poésie franç. et du théâtre franç. du xvi^e siècle*; Paris, 1828, 2 vol., t. I^{er}, p. 217-234.)

Les frères Parfait ont donné du mystère de la Nativité l'analyse suivante que nous reproduisons :

LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION ET NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (190).

« Avant de donner l'extrait de ce poème, nous avons cru devoir joindre ici l'ordre des échafauds qui furent construits à Rouen, lorsque ce mystère y fut représenté en 1474.

« Ce passage mettra pleinement le lecteur au fait de la forme et de l'arrangement de nos anciens théâtres; on pourra aisément, sur le plan de celui-ci, concevoir une idée juste et certaine de tous les autres.

Ensuit l'Incarnation et Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, laquelle fut monstrée par personnaiges, ainsi que cy-après est escripte l'an MCCCCLXXIV, les Festes de Noël, en la Ville et Cité de Rouen : Et estoient les Establies assises en la partie Septentrionale d'iceluy (191) depuis l'Hostel de la Hache couronnée, jusqu'en l'Hostel, où pent l'Enseigne de l'Ange. Second (192) l'ordre déclaré en la fin de ce Codicille. Mais les Establies des six Prophètes estoient hors des autres, en diverses places et parties d'iceluy Neuf Marchié. — Ensuit l'ordre comment estoient faicts les Establies. — Premièrement, vers Orient :

ARADIS (193), ouvert, fait en manière de Throsne, et reçous d'or tout autour. Au milieu duquel est Dieu en une Chaiere parée, et au costé dextre de lui Paix, et soubz elle Miséricorde : et au senestre Justice, et soubz elle Vérité : et tout autour d'elles, neuf ordres d'anges les uns sur les autres.

Nazareth (194). — 1° La Maison des Jarens Notre-Dame. — 2° Son Oratoire. — 3° La Maison de Elizabeth en Montaigne.

Hiérusalem (195). — 1° Le Logis de Symeon. — 2° Le Temple Salomon. — 3° La demeure des Pucelles. —

par les bornes de leur théâtre de la Trinité, à Paris, étaient forcés à redoubler les rangs, lorsqu'il y avait plus de trois échafauds, et par conséquent le fond et les côtés se trouvaient remplis.

(192) Selon.

(193) Pour la commodité des spectateurs, des écriteaux (*Voyez le prologue ci-dessous*) attachés au-dessus de chaque échafaud, les instruisaient des lieux qu'ils contenaient. Les acteurs qui représentaient dans le mystère paraissaient sur les échafauds où ils devaient jouer d'abord. C'est pour donner un exemple de ceci que nous avons joint les noms des personnages, aux lieux où ils doivent être au commencement de la pièce. Voici ceux de ce premier échafaud : DIEU le Père. — PAIX, MISÉRICORDE, JUSTICE, VÉRITÉ. — SAINT MICHEL. — GABRIEL. — RAPHAEL. — URIEL. — Cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième ANGES, et plusieurs non parlants.

(194) Nazareth. — JOSEPH. — MARIE. — ELISABETH.

(195) Hiérusalem. — SYMÉON. — LE SOUVERAIN PRÊTRE de Hiérusalem. — SAMUEL, son clerc. — MAÏSTRE GERSON, scribe. — MAÏSTRE ITHAMAR, pharisée. — ABISAC, pucelle. — THAMAR, pucelle. — THESAN, premier du peuple payen. — MÉRAIOTH, deuxiesme. — ABISVE, troysiesme. — PHINÉES, premier du peuple des Juifz. — SADOE, deuxiesme. — JOSEDECH, troysiesme. — ELIUD, premier cousin de Joseph. — ACHIN, deuxiesme

4° L'Ostel de Gerson Scribe. — 5° Le lieu du peuple Payen. — 6° Le lieu du peuple des Juifz.

Béthléem (196). — 1° Le lieu de Joseph et de ses deux Cousins. — 2° La Crache ez Beufz. — 3° Le lieu où l'on reçoit le tribut. — 4° Le Champ aux Pasteurs contre la Tour Ader.

Romme (190). — 1° Le Chateau de Sirin Prévoist de Syrie (197). — 2° Le Temple Apollin. — 3° La Maison de Sibille. — 4° Le Logis des Princes de la Synagogue. — 5° Le lieu où l'on reçoit le tribut. — 6° La Chambre de l'Empereur. — 7° Le Throsne d'iceluy. — 8° La Fontaine de Romme. — 9° Le Capitole.

ENFER, fait en maniere d'une grande gueulle, se cloant, et ouvrant quant besoing est (199). Le Limbe des Peres fait en maniere de Chartre, et n'estoient veus sinon au dessus du faux du corps. Les place des Prophetes ez divers lieux hors des autres.

PROLOGUE.

Pour relever l'humaine Créature
Des ors Enfers, et de la chartre obscure,
Où l'avoit seeu le mauvais Ange attraire :
Le Filtz de Dieu, par sa charité pure,
Et amitié, nostre propre nature
A voulu prendre, et vray homme soy faire,
Et d'une vierge il a fait son sacraire,
Puis en est né, en très-poure repaire,
Ainsi comme nous le démonstrerons,
S'il plaist à Dieu; et pour ce mieux parfaire,
Nous vous prions tous, qu'il vos plaise taire,
Jusques à ce qu'achevé nous aurons.
Afin d'ennuy fuir, nous nous tairons.
Présent des lieux, vous les pouvez congnoistre
Par l'escript tel que dessus voyez estre (200);
Nous requérons universellement
A tous Seigneurs d'Eglise (201) ou autrement,
Et au commun, bref à toute personne,
Se commettons fautes, qu'on nous pardonne,
Et chacun Dieu de prier d'humble cueur,
Que par sa grace il nous soit adjuteur.
Donc Balaam, le Prophete gentil,
Commencera le premier; et est cil
Qui Eliud est dit en livre Job.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Après que Balaam, David (202) et les autres prophètes, avec la Sibylle, ont prophé-

(196) *Béthléem*. — ZÉBEL, femme de la ville de Béthléem. — SALOMÉ, semblablement. — Pasteurs. — NACHOR, maisire pasteur. — ENOS, prudent pasteur. — MALALÉEL, prudent pasteur. — LUDIN, fol pasteur. ANATHOT, fol pasteur. — ABIGAIL, sa mère.

(197) *Syrie* (a). — CYRIN, prévost de Syrie. — ABDAS, son secrétaire. VOLANT, son héraut. — Sa trompille.

(198) *Romme*. — MARCABOTH, cleric du premier temple Apollin. — SABATHA, deuxiesme. — SIBYLLE. — SADETH, son cleric. — OCTAVIAN, empereur de Romme. — JEDEBOS, son connestable. — JOAB, son sénéchal. — ELNATHAN, maisire des sénateurs. — ASERSVAL, prévost de Romme. — JARIBETH, son secrétaire. — CITUS, héraut de Octavian. — THOGORMA, premier maisire de la synagogue de Romme. — RIPHAT, deuxiesme. — ELIZER, troysiesme. — DERCON, garde du Capitole. GADMATH, son premier serviteur. — MEGUIS, deuxiesme.

(199) *Enfer*. — LUCIFER. — SATHAN. — ASTAROTH, messagier d'enfer. — MAMMON, venant du Capitole. — ASMÔDÉUS du temple Apollin.

Cette décoration et les suivantes n'étaient point sur les échafauds. Au bas du théâtre paraissait une énorme tête de dragon, dont l'entrée (qui aboutissait sous le théâtre) assez large pour y laisser passer plusieurs personnes, s'ouvrait et fermait lorsque les diables voulaient y entrer ou en sortir. Et estoit la bouche d'enfer très-bien faite, car elle

tisé, chacun à leur tour, la venue du Messie, l'empereur Octavian monte au Capitole pour offrir un sacrifice à la divinité qu'on y adore, et lui demander qui sera son successeur. « Le « Fils de Dieu, qu'une Vierge enfantera, sans « cesser d'être Vierge, » répond le diable Mammon caché derrière l'idole.

MAMMON.

Entendez ces motz, plus n'en dis.

« Pendant ce temps-là, la Sibylle va à la fontaine de Rome, et, prête à puiser de l'eau, un accès prophétique la saisit : « Attendez « un peu, lui dit Sadeth, son cleric, que « j'aille chercher l'empereur. » Octavian (203) arrive et apprend de la Sibylle que le Sauveur du monde doit naître dans peu; mais que ce jour, qu'elle ignore, sera signalé par le cours de cette fontaine qui alors jettera de l'huile, au lieu d'eau. L'empereur s'en retourne dans son palais, et fait construire un autel à ce Dieu qui doit naître.

(Adonc s'en vont les seigneurs en leurs places, et la Sibylle en sa maison, sans mot dire et est Enfer ouvert, en une des parties duquel est le limbe des Peres, comme une chartre et sont nudz [204].)

« L'arrivée de l'âme d'Hélie (205) console les Pères; il leur apprend que le sceptre de Juda est passé dans une main étrangère, ce qui leur fait espérer que le Christ descendra bientôt sur la terre.

« Sur ces entrefaites, Thogorma, chef de la Synagogue de Rome, va au temple Apollin, et, charmé de la beauté de ce lieu, il consulte la Divinité sur sa durée; le démon Asmodéus lui répond qu'il ne finira que lorsqu'une vierge enfantera. Thogorma, regardant cette chose comme impossible, fait attacher cette inscription à la porte du temple.

Templum pacis æternum.

« Cependant Dieu, écoutant la prière que

ouvroit et clooit quand les diables y vouloient entrer, et yssir, et avoit deux gros eulx (yeux) d'acier » dit la *Chronique manuscrite de Metz*. Au reste, comme les scènes des diables étaient tout à la fois divertissantes et propres à inspirer de la terreur, on plaçait toujours la gueule d'Enfer vers le bord du théâtre.

(200) Ceci prouve ce que nous avons avancé ci-dessus, note 195.

(201) Bien loin que ces pieux spectacles fussent interdits aux ecclésiastiques, c'est qu'une partie des mystères est de leur composition.

(202) Celui qui faisait le personnage de David devait accompagner avec sa harpe une partie de son rôle, qu'il était obligé de chanter. Et lorsqu'on ne pouvait trouver d'acteur qui sût chanter et jouer de cet instrument, on supprimait le chant. C'est ce que nous apprend la note marginale. (Adonc, harpe, s'il est harpeur, ou si non laisse cette derraine clause, depuis ce lieu la CES CHOSSES DONC, etc. Ceci doit servir d'exemple pour tous les jeux de théâtre, qu'on était forcé de supprimer, lorsqu'on ne pouvait pas les exécuter. Au reste ces prophéties ne servent pour ainsi dire que de prologue au mystère.)

(203) Octave Auguste.

(204) Les Pères des limbes sont enfermés dans une espèce de prison, qui ne les laisse voir que jusqu'à la ceinture.

(205) Père de saint Joseph.

(a) Cet échafaud était joint à celui de Roue.

Miséricorde lui fait en faveur de la nature humaine (206), ordonne à Justice de parcourir la terre, et d'y chercher un mortel, qui, par la pureté de ses mœurs, soit digne de faire la réparation nécessaire, pour effacer le crime d'Adam. Justice, après bien des peines, arrive enfin à Jérusalem, où elle entend le grand prêtre qui, causant avec Samuel, son clerc, lui avoue qu'il a été obligé d'acheter l'office dont il est revêtu et qu'Hérode le lui a vendu chèrement. Justice, voyant par ces discours que le crime a pénétré jusque dans le sanctuaire, désespère de trouver ce qu'elle cherche, et reprend la route du ciel. Dieu, touché de la misère des hommes, déclare que son propre Fils ira expier leurs péchés, et ordonne à Gabriel d'aller annoncer à Marie, mariée depuis peu à Joseph, que le Messie prendra naissance dans son sein. Cette nouvelle cause une joie inexprimable à tous les esprits célestes, et ils en témoignent leur satisfaction par des chants d'allégresse.

(*Adonc chantent le premier vers de la Chanson qui suit ; et puis les Joueurs d'instrumens derrière les Anges repetent iceuy vers, et tandis les Anges qui tiennent les instrumens font maniere de jouer. Après les Anges chantent le second vers, et puis les instrumens repetent trois lignes ; après les Anges chantent le tiers vers, et puis les instrumens tout le premier, et puis la fin [207].*)

Au nouveau sceu de la Conception du Filtz de Dieu, pour la Rédemption ; Qui veut faire d'humaine Créatu-----re ; Qui estoit cheüe en pé---chié et ordu---re : Chacun au Ciel maine exul-----tation.

Faisons grand bruit, chansons multiplions,
Toutes nos voix ensemble despléons (208)
Nul ne se faigne, et chacun y ait cure.

Au nouveau Sceu.

TENOR. Au nouveau Sceu.

CONTRATENOR. Au nouveau Sceu.

CONCORDANS. Au nouveau Sceu.

Des instrumens prenons ung million,
En encor plus, bref tout y employon,
Car aujourd'huy a uni sa facture
Avecques soy le hault Dieu de Nature,
Et à tousjours, sans séparation.

Au nouveau Sceu.

PROLOGUE.

Seigneurs, et toute l'Assemblée,
Nous vous remercions humblement,
Cy finons pour ceste journée,
Seigneurs, et toute l'Assemblée,
Demain sera à fin menée
La matière parfaitement :
Seigneurs, et toute l'Assemblée,
Nous vous remercions humblement.

—
SECONDE JOURNÉE.

« Cyrin, prévôt de Syrie, fait publier dans la Judée l'ordonnance de l'empereur qui enjoint à ses sujets de se faire inscrire au pays de leur naissance. Chacun obéit à ce commandement, et Joseph et Marie s'y conforment

(206) Nous passons le procès de Paradis qui est presque la même chose que celui qu'on a déjà vu au *Mystère de la Conception*.

(207) Ce rondeau, que nous avons figuré de la même façon qu'on le trouve dans l'exemplaire sur lequel cet extrait est composé, n'est placé ici que pour donner une idée de la musique qu'on insérait

aussi, et payent une pièce d'argent, suivant ce qui est prescrit.

« Pendant ce temps-là, Thésan et Meraïoth, ayant appris qu'il doit naître dans peu le Sauveur des gentils, du nombre desquels ils sont, en ressentent une extrême joie et chantent cette chanson à deux parties, en langage inconnu, peut-être à l'auteur même.

TENOR. En nog novet, en nog novet en matherisoith,
bistouare lau en dirouy li gros. En nog novet : en
nog novet, en matherisoith, Bistouare lau en
dirouy li gros Litelit horne Platelit horne, dandelit,
dandelit danser lamy Phallare, dandelit hau
ligrin.

CONTRATENOR. En nog novet, en nog novet, etc.

« D'un autre côté le pasteur Nachor rassemble les bergers de la plaine de Bethléem. pour faire la veillée ; on lui dit qu'une partie de ceux qu'il demande sont morts depuis longtemps. « Prions Dieu pour eux, » réplique-t-il.

NACHOR.

Re-qui-e-scant-in-pa-ce.

« Ce chant lugubre plaît tant au rustique Anathot, et il le recommence si souvent, qu'Enos et Malaléel, ses compagnons, l'obligent de se taire.

ANATHOT.

Se le mestier avoye hanté,
Ung bien petit, j'en feroye rage.

« Sur ces entrefaites, la sainte Vierge, qui n'a pu trouver de logement, et qui s'est retirée dans une pauvre crèche à Bethléem, donne la naissance au Messie.

(*Adonc est Jésuschrist né.*)

« Les anges par la clarté qu'ils répandent, et par leurs chants, annoncent cette heureuse naissance.

LES ANGES chantent.

Au saint naistre du sacré Roy des roys,
Qui de présent est en terre acomply :
Soyons joyeux, et soit ce lieu rempli
De mélodie, à haulte et clere voix.

« Ils chantent ensuite un autre rondeau, dont le refrain est *Loé soit Dieu*. Zébel et Salomé, réveillées par ce bruit et cette lumière, viennent trouver saint Joseph qui leur apprend la naissance de Jésus. Zébel, ravie de joie, entre dans la crèche ; mais l'incrédule Salomé refuse d'ajouter foi à ce récit. Pour punir son crime, Dieu permet que ses mains deviennent sèches ; elle implore alors l'assistance du Seigneur, qui envoie Raphaël pour lui dire qu'elle sera guérie en touchant le saint enfant qui vient de naître. Pendant ce temps-là, les bergers de Bethléem arrivent pour savoir la cause de la lumière éclatante qu'ils aperçoivent, et, lorsqu'ils sont entrés, ils adorent le Sauveur et lui offrent des présents suivant leurs facultés.

dans nos anciens poèmes dramatiques, et qui paraît tenir beaucoup du plain-chant. On ne connaissait point alors l'impression des caractères de musique, que l'on ajoutait à la main dans les espaces que les imprimeurs laissaient exprès entre les lignes.

(208) Déployons.

« Au même instant que ceci se passe en Judée, Mammon et Asmodéus se retirent avec précipitation des temples, où ils se faisaient adorer, qui s'enbrasent. Lucifer, au désespoir de ces nouvelles, demande où sont les autres démons.

LUCIFER.

Et Mars, qu'en Grec, on dit Aris ?

ASMODÉUS.

Il régente encontre Paris
En Montmartre, lieu de renom.

(Adonc crient tous les Déables ensemble, et les tabours, et autres tonnerres fais par engins, et gettent les coullevrines, et aussi fait l'en getter brandons de feu par les narilles de la gueulle d'Enfer et par les yeulx et aureilles : laquelle se reclost, et demeurent les Deables dedans.)

« La Sibylle, qui reconnaît à cette clarté brillante les marques de la venue du Messie, ordonne à Sadeth d'aller à la fontaine; Sadeth revient avec une cruche remplie de l'huile qu'il y a puisée; la Sibylle va aussitôt en avertir l'empereur, et arrive au palais au moment que Jédébos, le connétable, assure ce prince que les Romains, charmés de ses rares qualités, veulent lui dresser des autels. Octavian, étonné de ce que la Sibylle lui rapporte des eaux de la fontaine, et encore plus lorsqu'il apprend la destruction subite du temple Apollin et de celui du Capitole, rejette la proposition du connétable; et la Sibylle, pour le convaincre entièrement de la naissance du Sauveur, lui fait voir sur un autel la représentation de la sainte Vierge qui tient son enfant entre ses bras. L'empereur l'adore et lui offre un sacrifice, et le mystère est terminé par les réjouissances des bergers de Bethléem qui chantent une chanson dont voici le premier couplet (209) :

Nature humaine en ses suppos
Chante hault et cler sans repos;
S'esjouissant de cuer non las,
Au naistre du vray Messias. »

XVI^e siècle.

1528. — ESPAGNE. — 1^o Juan Pastor a laissé un *auto* imprimé à Séville en 1523, intitulé : *Auto nuevo del santo nacimiento de Christo Nuestro Señor*. Les personnages principaux de ce drame sont l'empereur Octavien, saint Joseph, sainte Marie, des bergers, Miguel Recalcado, Anton Morcilla, Juan Relleno et un ange.

2^o *Mystère de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par B. ANEAU.

On trouve ce mystère, que les frères Parfait analysent, sous la date de 1539, dans un ouvrage intitulé : *Chant natal*.

La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 3), en fait mention. Avant cet ouvrage, les frères Parfait

avaient donné dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1743, t. III, p. 43), l'analyse suivante de la *Nativité* d'Aneau :

MYSTÈRE DE LA NATIVITÉ (210).

Mystère de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par personnages, sur divers chants de plusieurs chansons (211).

Et premièrement le voyage en Bethléem, et l'enfantement, sur le chant, LE PLUS SOUVENT TANT IL M'ENNUE.

« Pour obéir aux ordres de l'empereur, Marie et Joseph vont à Bethléem, lieu de leur naissance.

(Icy vont en Bethléem.)

« Arrivés en ce lieu, ils ne peuvent trouver de logement, ce qui les oblige à se retirer dans une pauvre étable.

JOSEPH.

Trouver logis n'est pas possible
Sans argent, pour l'amour de Dieu.
La chose est notoire et visible,
Que poureté n'a point de lieu.

Mais voici une Estable,
Aux gens inhabitable,
Où convient demourer.
Le lieu n'est pas notable
Pour Roy, ou Connestable,
Il nous faut endurer.

« Peu de temps après, Marie enfante le Sauveur du monde, et les anges annoncent aux bergers cette heureuse nouvelle.

(L'Anunciation aux Pasteurs, sur le Chant du second couplet, EXTRAIT D'UN ANCIEN NOËL.)

L'ANGE.

Pasteurs, qui veillez aux champs (bis),
Oyez mes dictz, et mes chants (bis)

Jé vous annonce la nouvelle

Joyeuse pour vous :

Dieu est né.

Pour rachepter tous.

Allez, et l'adorez à genoux.

« Trois bergers et une bergère, obéissant aux ordres du messenger céleste, vont à la crèche en chantant une chanson dont le refrain est *Gloria in excelsis Deo*.

(La venuë, et l'adoration des Pasteurs, sur le chant :

SONNEZ-M'Y DONC QUAND VOUS IREZ.)

Chantons Noël, quand nous irons

Garder nos brébiettes sur l'herbe,

Sur l'herbe.

« David, au son de sa harpe, annonce l'arrivée des rois mages, qui présentent leurs dons et chantent chacun un huitain terminé par ce vers :

Où est-il né, afin que je l'adore ?

3^o *Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par MARGUERITE DE NAVARRE.

Ce mystère, imprimé dans les *Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre*

pag. 109 de sa *Bibliothèque françoise* s'est trompé en parlant de cet ouvrage, qu'il dit in-8°.

(211) Ce mystère, de la composition de Barthélemy Aneau, contient environ trois cents vers. Il y a une chose à remarquer, qu'étant tout en chansons, et sur des airs du temps, il se trouve le modèle de cette espèce de poème dramatique, à qui l'on n'aurait peut-être pas donné une telle antiquité.

(209) Il y en a sept.

(210) Voici le titre entier de l'ouvrage, à la fin duquel ce mystère se trouve : « Chant natal contenant sept Noëlz, ung Chant Pastoral, et ung Chant Royal avec ung Mystère de la Nativité, par Personnaiges, composez en imitation verbale, et Musicale de diverses Chansons, recüeilliz sur l'Éscripture Sainete, et d'icelle illustrez. Apud Sebastianum Gryphium, Lugduni, 1539. in-4°. » Duverdier-Vauprivaz,

reine de Navarre, (in-8°, Lyon, Jean de Tournes, 1547), cité par Duverdier, (*Bibl. fr.*, p. 843), analysé par les frères Parfait, sous la date de 1545, a été mentionné aussi par la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768; in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 119).

Nous reproduisons l'analyse des frères Parfait. (*Histoire du Théâtre françois*; Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 59-63.)

COMÉDIE DE LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST (212).

« Marie et Joseph vont à Bethléems'y faire inscrire, conformément aux ordres énoncés dans l'édit de l'empereur Auguste. C'est en vain qu'ils cherchent un logis pour passer la nuit : les trois hôtes à qui ils s'adressent les refusent sur différents prétextes. Le premier leur déclare qu'il ne veut loger que des gens riches. — « Ma maison, répond le second, n'est destinée qu'aux princes et aux rois. — Pour moi, dit le troisième, je voudrais bien vous rendre service, mais toutes mes chambres sont occupées par de jeunes personnes qui doivent y passer la nuit à boire et à danser. » Après quelques réflexions sur l'avarice et l'aveuglement de ces hôtes, Joseph, pressé par la nuit, fait entrer Marie dans une pauvre étable, et va à la ville chercher de quoi souper. Pendant ce temps-là, Dieu ordonne à ses anges d'aller servir Marie, et adorer le Sauveur du monde. Joseph, en rentrant, se prosterne à ses pieds, et les anges ne le quittent que pour aller annoncer son heureuse naissance aux bergers de la contrée. Ils accourent sans s'inquiéter du soin de leurs moutons, qu'ils laissent à la garde du Seigneur, et vont avec joie adorer le Messie.

(*Les Bergers et Bergeres s'en vont chantans.*)

SOPHRON ET PHILÉTINE.

Dansons, chantons, faisons rage,
Puisqu'avons grace pour pardon :
Chantons Noël de bon courage,
Car nous avons Christ en pur don.

ELPISON ET CRISTILLA.

Laissons Adam, et son lignage,
Plus avec luy ne demeurons :
Quittons tous nostre vieil bagage,
Chevres, Brebis, Chiens, et Moutons ;
Chantons Noël de bon courage
Car nous avons Christ en pur don.

NÉPHALÉ ET DOROTHÉE.

Allons voir Marie la Sage,
Avec l'enfant de grant renom :
Dont les Anges, en doux langage,
Nous ont fait un si beau Sermon.
Chantons Noël, etc.

SOPHRON ET PHILÉTINE.

Portons à leur pauvre mesnage
De noz biens à grand abandon.

(212) Ce mystère, et les trois suivants sont de la composition de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Ils furent imprimés avec ses autres poésies, par les soins de Simon de La Haye, sous le titre des *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre reine de Navarre*, in-8°, à Lyon, Jean de Tournes, 1547. Voyez la *Bibliothèque française* de Duverdier-Vauprivaz, pag. 845. La versification de cette princesse

DOROTHÉE.

Je luy porteray mon fourmage
Dans ceste feisselle de jon.
Chantons Noël, etc.

CRISTILLA.

Et moy ce grand pot de la ctage,
Marie le trouvera bon.

PHILÉTINE.

Je luy donray ma belle cage,
Où est mon petit oysillon.
Chantons Noël, etc.

ELPISON.

Ce fagot aura pour chauffage,
Il fait froid en ceste saison.

NÉPHALÉ.

Mon flageolet pour son usage,
L'enfant en aymera le son.
Chantons Noël, etc.

SOPHRON.

Et moy je ferai le message,
J'entends plus que vous la raison.

PHILÉTINE.

Je le baiserais au visage.

CRISTILLA.

Non, c'est bien assez au talon
Chantons Noël, etc.

SOPHRON ET PHILÉTINE.

Courrons tost à ce saint voyage,
Plus ne fault qu'icy nous tardons,
Ne craignons nul mauvais passage,
Prenons houlette pour bourdon.
Chantons Noël, etc.

ELPISON ET CRISTILLA.

Et Dieu, dans ce petit image
Croyons, adorons, et aymon.
Faisons lui de nos cœurs hommage,
Car certes rien nous n'y perdon.
Chantons Noël, etc.

NÉPHALÉ ET DOROTHÉE.

Mes freres, encore bien scai-jø
Que si en lui nous nous sion,
En nous sera pour héritaige,
Et nous en luy tousiours seron.
Chantons Noël de bon courage,
Car nous avons Christ en pur don

« En revenant d'adorer le Fils de Dieu, nos bergers rencontrent Satan qui, sous l'apparence d'un grand seigneur, les interroge et paraît incrédule sur tout ce qu'ils lui racontent de la naissance du Messie. Confondu de plus en plus par les discours des bergers, le malin esprit disparaît et retourne aux enfers. Le mystère finit par les chants des anges qui remercient Dieu de sa bonté envers les hommes. »

xviii^e siècle.

ALLEMAGNE. — Vers 1774. — On représentait de temps à autre, dans l'abbaye de Saint-Blaise de la forêt Noire, un mystère de la *Nativité*. (Cf. Martin GERBERT, *De cantu et mus. sacra*; Saint-Blaise, 1774, in-4°, 2 vol., t. II, p. 82.)

est assez bonne pour le siècle où elle vivait. Elle a mis de l'esprit et de l'invention dans ces poèmes, mais elle affectait si fort les allégories, que certaines farces de sa composition en sont tout à fait intelligibles. Nous croyons qu'elle avait, pour en agir ainsi, des raisons, dans lesquelles nous ne voulons point entrer, et qui sont étrangères à notre sujet.

xix^e siècle.

LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

Sorte de mystère joué de nos jours en Basse-Bretagne.

MM. L. Dessales et P. Chabailles, dans l'Avant-Propos du *Mystère de saint Crespin et de saint Crespinien* (Paris, Silvestre, 1836, in-8° de xx-196 p.), en ont cité quelques vers qu'ils assurent tenir de l'un des spectateurs :

On ne voit plus d'armées, on ne voit plus de guerre,
La paix universelle est par toute la terre.

Le grand César Auguste a soumis par sa main

Toutes les nations à l'Empire romain ;

Il a fait une paix éternelle et durable.

Puis le même auteur raconte l'arrivée de la Vierge Marie et de Joseph à Bethléem, en ces termes :

C'est une femme enceinte et prête d'accoucher

Son mari la respecte et n'ose la toucher.

(P. XII-XIII.)

Voy. PASSION, II, § 4 (212*).

NATURE ET LOY DE RIGUEUR. — Cette pièce datant du xvi^e siècle a été éditée, d'après le manuscrit fonds La Vallière, n° 63 de la Bibliothèque impériale, dans le *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, tiré à 76 exemplaires, par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel... Paris, Técheuer, 1837, petit in-8° ancien, 4 vol., t. II, n° 45. Nous ne pensons pas qu'elle ait été destinée à la représentation ; ce serait plutôt, selon nous, un dialogue à la manière antique entre *Nature, Loy de Rigueur, Divin Pouvoir, Amour, Loy de Grâce, et la Vierge*.

Le titre est ainsi conçu :

Nature et loy de rigueur : morallite a. vi. personages.

NICOLAS (LA STATUE DE SAINT). — *La statue de saint Nicolas* est un des trois drames qu'a laissés Hilaire, disciple d'Abailard. Le manuscrit qui, parmi d'autres œuvres, contient ces drames, connu depuis 1616, a passé, en 1837, de la bibliothèque de Rosny dans le riche dépôt de la Bibliothèque impériale.

Cette pièce appartient donc très-certainement à la première moitié du XII^e siècle.

Il n'en existe d'édition que celle donnée en 1838 par M. Champollion-Figeac : *HILARI Versus et ludi*. (Paris, Técheuer, 1838, in-8°, de xv-61 pages.)

L'éditeur en a dit : « Il n'y a rien de bien digne de remarque dans les pièces de *Lazare* et de *Saint-Nicolas*, à part les avertissements qui sont nécessaires pour la bonne exécution de l'ouvrage, et surtout les refrains en français dont le dialogue latin est abondamment assaisonné... » (Préf., p. XIII.)

(212*) M. Edélestand Duméril (*Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 354-390) a édité le mystère contenu dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4, A, fol. 46, verso, et l'a intitulé *Mystère de la Nativité*; il remarque que le sujet en est tiré de la *Proteuangelium Jacobi*. — Biblioth. Impér. n° 5459 fonds La Vallière, 9^e portefeuille, une *Pastorale sur la Naissance du Christ*; autre sur la Naiss. du Chr. de frère Claude Macée, imprimée à Saint Malo, (Hovins, 1805, in-18; Avignon, 1897). En 1540, la pièce latine d'Ambrosius

MM. Monmerqué et Fr. Michel ont fait remarquer que le même sujet avait été traité par le moine inconnu de Saint-Benoît-sur-Loire, et par Jean Bodel.

Comparant le jeu de *Saint-Nicolas* d'Hilaire avec celui de Jean Bodel, M. O. Leroy, dans ses *Epoques de l'histoire de France* (Paris, Hachette, 1843, in-8°), y a trouvé le contraste de deux siècles bien différents : le drame de Jean Bodel est le bégaiement de notre jeune muse; l'autre, celui d'Hilaire, ce piquant *farcita* qui n'est plus du latin et n'est pas du français encore, est le véritable symbole d'une transition religieuse et sociale; c'est tout à la fois la langue de l'Eglise et son autorité, que l'auteur, disciple d'Abailard, semble vouloir secouer. On voit naître ici, avec la langue, des germes d'opposition religieuse, qui, plus tard, fécondés par la corruption des temps, se développeront d'une manière effrayante. (*Ibid.*, Introd., p. 13-15.) — « On trouve dans ce drame des traits de ce ridicule déplacé, propre au génie français, et qui semble provenir de notre esprit aventureux et ergoteur. » (Page 16, *Appendice*, p. 37.) — « C'est une sorte de protestation, dit le même auteur, quoique présentée sous des formes burlesques, un protestantisme contre le culte rendu par l'Eglise aux saints et aux images... (P. 80.) Le *libre penseur* se cache prudemment sous le nom d'un personnage qu'il nomme *Barbarus*, par antiphrase, sans doute... » (P. 81.) En effet, c'est le temps où saint Bernard avait « été obligé plusieurs fois de prêcher contre les *brise-images*, dont le fanatisme venait d'être ranimé par Bruys et par son disciple Henri... » (P. 16.) Volé, malgré sa foi en saint Nicolas, « *Barbarus* finit par prendre un fouet pour en frapper l'image du saint, car l'image est coupable, dit-il malignement. Saint Nicolas va trouver les voleurs, à qui il tint un discours ridicule. Ceux-ci, effrayés... rapportent le trésor. *Barbarus*, enchanté... se jette.. aux genoux du saint qui le relève, et lui dit avec un ton de raison qui est à la fois la moralité de l'ouvrage et la satire du culte décerné aux saints :

Soli Deo...

Mihi nullum meritum.

« C'est absolument ce qu'André de la Vigne, en 1496, fait dire à *saint Martin* dans le mystère de ce nom. » (P. 82.) Et pour confirmer cette opinion, M. O. Leroy indique en note (p. 300 et 329), l'apostrophe d'*Outrage* à l'Eglise, quand il vient la piller et la violenter. (P. 85.) M. O. Leroy caractérise le *Jeu de saint Nicolas* « un amalgame

Hellmich de Berlin, imprimée; en 1549, *Eine Kurze Commödien von der Geburt des Herren Christ*, imprimée à Berlin en 1859 et attribuée sans preuves à Georges Pondo. M. de Ochoa a publié une *Nativité* en appendice à sa réimpression de Sanchez; de Juan de la Encina, *Egloga de la noche de Navidad*, de Lucaz Fernandez, *Egloga o farsa del Nacimiento de Jesu-Christo*, et un *Auto o farsa del Nacim. de Nuestro Señor*, imprimé; de Torrez Naharro, *Dialogo del Nacimiento*, imprimé à Naples en 1517; de Gil Vicente, *Auto del Nacimiento*.

bizarre de deux langues et de croyances incertaines, sans unité, sans nationalité, sans héroïsme aucun; un triste *farçita* dans lequel, seulement, est caractérisée cette époque de controverse, d'où le protestantisme devait un jour sortir. »

En dernier lieu, M. Magnin a dit à propos du *Lazare* et du *Saint-Nicolas* d'Hilaire : « Ces deux pièces où le latin domine, se rattachent au théâtre français au même titre que le jeu des *Vierges sages et des vierges folles*, c'est-à-dire par le mélange de la langue vulgaire et du latin. » (*Journal des Savants*, 1836, janvier.)

Le titre exact est *Le Jeu de la statue de saint Nicolas*.

Nous en donnons une traduction aussi littérale que possible. — Voyez HILAIRE, *disciple d'Abailard*.

PERSONNAGES INDISPENSABLES.

LE BARBARE qui donne à LES VOLEURS au nombre de quatre ou de six. garder.

LA STATUE.

SAINT NICOLAS.

(*Le Barbare ayant rassemblé en tas tous ses biens, s'approche de l'image et lui recommande sa maison.*)

I.

LE BARBARE. O Nicolas, j'ai mis tout mon bien dans ce réduit étroit; je t'en fais le gardien, conserve tout ce qui est là. Je t'en prie, fais bien attention à ce que je dis, veille à ce qu'il n'y ait rien de volé, je te remets mon or et mes habits précieux. J'ai une affaire qui m'appelle au dehors; c'est à toi que j'impose le soin de tout ce qui est ici; et à mon retour, rends-moi tout ce que j'ai laissé sous ta garde. Je suis plus tranquille que d'habitude de te savoir maître de tout céans, mais fais attention qu'à mon retour je n'aie pas quelque juste sujet de plainte.

II.

(*Il s'en va; des voleurs voient en passant l'huis ouvert et personne au dedans; ils font main-basse sur tout.*)

III.

(*Le Barbare, à son retour, ne trouvant plus son trésor.*)

LE BARBARE. O fatalité cruelle, terrible! J'avais laissé tant de choses ici, mais à quel mauvais gardien. Ah! quel malheur! tout mon bien perdu! J'enrage! J'avais mis là plus de cent objets et mon argent; et plus rien. Ah! quel malheur! tout mon bien perdu! J'enrage! J'avais tout laissé, et plus rien. Cette statue en est la cause. Ah! quel malheur! Tout mon bien perdu! j'enrage! (*S'approchant de la statue et lui parlant:*) J'avais mis en tas tout mon bien, je te l'avais recommandé; et je m'étais trompé. Ah! Nicolas, si tu ne me rends mon bien, tu me payeras cela. J'avais mis là tout ce que je t'avais confié, et tout est perdu. Ah! Nicolas, si tu ne me rends mon bien, tu me payeras cela. (*Il prend un fouet.*) J'avais pour toi bien du respect; mais cela ne se passera pas sans vengeance, et maintenant je te somme d'avoir à me rendre tout ce que j'avais déposé là. J'en jure par Dieu, si tu ne me rends pas mon bien, je te fouetterai comme un criminel; et maintenant je te somme d'avoir à me rendre tout ce que j'avais déposé là.

IV.

SAINT NICOLAS allant aux voleurs. Malheureux! que faites-vous? Vous ne rirez pas longtemps autour de ces objets perdus. C'est moi qui en étais le gardien, je vous ai vus tout emporter. J'en ai eu tout le déboire, quand je n'ai pu, selon mon devoir, rendre ces biens. J'ai subi de durs reproches, et des coups avec les paroles. Aussi je viens en toute hâte vous dire de rapporter tout ce que vous aviez volé, car

tout était sous ma garde. Si vous n'obéissez, vous serez pendus au gibet, demain même, car c'est moi qui ferai connaître à tout le monde votre infamie et vos larcins.

V.

(*Les voleurs, épouvantés, rapportent tout.*)

LE BARBARE, retrouvant son bien. Ai-je la vue trouble? Ah! quelle joie! c'est mon trésor. Quel miracle surprenant! Tout est revenu. Ah! quelle joie! et ce n'est pas moi qui ai rien retrouvé. Quel miracle surprenant! Ah! quel bon gardien! Ah! quelle joie! Il m'a tout fait rendre. Quel miracle surprenant! (*Il s'approche de la statue et d'un air contrit:*) O Nicolas! je viens à toi tout confus, c'est toi qui m'a fait rendre tout ce que j'avais mis sous ta garde. O Nicolas! je m'étais retiré bien triste, mais j'ai reçu, sans qu'il y manque rien, tout ce que j'avais mis sous ta garde. C'est ma tête qui avait tourné, ô Nicolas! et rien ne m'avait, sans doute, jamais manqué de tout ce que j'avais mis sous ta garde.

VI.

SAINT NICOLAS apparaît au Barbare. Frère, ce n'est pas moi qu'il faut remercier, mais Dieu seul. C'est lui, le créateur des cieux, de la mer et de ce monde, qui seul t'a rendu tout ce que tu avais perdu, pour que tu ne fusses plus désormais ce que tu as été jusqu'ici. Loue le nom seul du Christ, ne crois plus qu'en ce Dieu dont tu as reçu tous tes biens: moi je n'en ai pas le mérite.

LE BARBARE. Sans balancer, à l'instant, je me retire de l'abîme de l'erreur, je quitte les rites des Gentils et je crois en le Christ, Fils de Dieu, et auteur de tant de merveilles. Il est le créateur universel du ciel, de la terre, de l'océan; et c'est en lui que je sollicite la grâce de mon erreur. C'est en lui que s'effaceront mes fautes, en lui, Seigneur omnipotent, et dont le règne est sans fin.

NICOLAS (LE JEU DE SAINT), de Jean Bodel. — Le *Jeu de Saint-Nicolas* est tiré du manuscrit de La Vallière. (Biblioth. impériale, n° 81, olim 2736, f° 60, recto, col. 1.) Le grand d'Aussy en a donné un extrait (*Fabliaux ou contes du XII^e et du XIII^e siècle*, édit. de Renouard, Paris, 1829, in-8°, 5 vol., t. II, p. 185-189). MM. l'abbé de La Bouderie et Monmerqué l'ont publié pour la première fois, en 1834, pour la Société des bibliophiles français, en un volume in-8°, tiré à trente exemplaires seulement, et auquel il manque encore aujourd'hui une Notice préliminaire et un Glossaire promis depuis bientôt vingt ans par M. Monmerqué.

M. Daunou, dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XVI, Paris, 1824, in-4°, *Discours sur l'état des lettres en France au XIII^e siècle*, p. 213, niait le caractère dramatique du *Jeu de saint Nicolas*, du *Miracle de Théophile* de Jean Bodel et de Rutebeuf; et considérait, comme de simples dialogues, la plupart des pièces du théâtre français antérieures au XV^e siècle. Néanmoins, dans le même volume, *Discours sur l'état des beaux-arts en France au XIII^e siècle*, M. Amaury-Duval exprimait l'opinion contraire, et citait, comme évidemment destiné à la représentation, entre autres pièces, ce même *Jeu de Saint-Nicolas*.

Déjà, en 1815, de Roquefort avait exprimé l'opinion reproduite par M. Amaury-Duval. (DE ROQUEFORT-FLAMÉRICOURT, *De l'état de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, Fournier, 1815, in-8°, p. 261.)

M. Onésime Leroy, dans ses *Études sur les Mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 13-31), s'arrêta à l'examen du *Jeu de Saint-Nicolas* de Jehan Bodiaus ou Bodel. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 81, in-8°, peau vélin, contient, outre le drame, des chansons et des vers composés par des trouvères du Nord. Après avoir critiqué avec force et justesse la légèreté de Legrand d'Aussy, l'auteur des *Études*, émet les opinions suivantes : — Le sujet de la pièce, le lieu de la scène, les passions mises en mouvement, indiquent que l'auteur avait pour but de rappeler les faits de l'histoire de son temps. — Ainsi, saint Louis avait espéré convertir le roi de Tunis; dans le désastre récent de Mansoura, le comte Robert d'Artois, frère de saint Louis, avec un grand nombre de Français, avait péri victime de son imprudent courage. — Ce sont ces espérances et événements auxquels s'est attaché le poète : le roi d'Afrique, en effet, abjure le culte de *Tervagan*; les chrétiens sont enveloppés, faits prisonniers, et périssent tous ! Parmi eux est ce guerrier, représentant de Robert, à qui échappe le mot si fameux mal attribué au Cid, et tout français. Voilà de la tragédie nationale, conclut M. Leroy. (212*) « Quand celle-ci parut, elle était toute de circonstance, ce que l'on n'a pas vu. Si l'on eût remarqué la date qui s'y trouve écrite à chaque page, non pas en chiffres, mais dans les faits, cet opuscule qui jette tant de clarté sur notre histoire, serait dès longtemps mieux connu... » (P. 17.) Enfin, peut-être Jean Bodel a-t-il pris dans l'une des quatre pièces latines de *Saint-Nicolas*, signalées dans le *Mercure de France*, l'idée de sa pièce. « Mais ce qui est à lui seul, c'est d'avoir su la rattacher, avec un art bien remarquable, aux événements et aux mœurs de son temps. (P. 31.) Et c'est ainsi que notre Artésien s'est assuré la gloire d'avoir élevé le premier monument dramatique dont puisse s'honorer la littérature française. » (P. 15.)

M. O. Leroy, dans ses *Époques de l'histoire de France* (Paris, Hachette, 1843, in-8°), revient sur le jugement porté dans ses *Études sur les mystères*, à propos du *Jeu de Saint-Nicolas*; il s'appuie de la *Notice sur Jehan Bodel* pour constater l'exactitude de ses rapprochements entre les faits de l'histoire et les faits du drame; et, comparant le *Ludus sancti Nicolai* à la pièce française, il y trouverait le contraste de deux siècles bien différents. L'œuvre d'Hilaire est le symbole d'une transition religieuse et sociale; le drame de Jean Bodel est le début de notre jeune muse. (*Ibid.*, Introd., p. 13-15.) Mais quel début ! « Voilà la tragédie nationale, que Corneille et Racine eux-mêmes ne pourraient traiter au xvii^e siècle, et nous ne sommes encore qu'au milieu du xiii^e ! » (*ib.*, ch. II, p. 87.) Les témoins de l'affreux désastre de

Mansoura, peut-être présents; les rois barbares de l'Afrique se courbant devant notre roi; et jusqu'aux grimaces risibles de l'idole abandonnée, « tributs payés à la malice française, mais sans aucun outrage au saint que l'Eglise honore, » tout concourait à rendre émouvante l'œuvre de Jean Bodel, en qui revivait l'esprit de saint Louis, tant l'esprit du saint roi se trouvait déjà répandu dans son siècle! tant cet esprit animait les plus humbles ! »

Une dernière étude, donnée par un grand critique, nuit quelque peu à ces données bizarres. Cette étude est de M. Magnin. Selon cet auteur, le *Jeu de Saint-Nicolas* de Bodel a été qualifié à tort par la critique trop bienveillante de M. O. Leroy de *tragédie nationale*.

On y cherche oiseusement des allusions historiques; M. Paulin Paris a prouvé que l'auteur vivait à la fin du xii^e siècle, avant les événements auxquels on rapporte ce drame. M. Monmerqué, de même que M. Leroy, a fait erreur en considérant ce drame comme destiné à être représenté dans les manoirs parmi les châtelains : la licence du langage prouve qu'il était composé pour les carrefours. On y trouve une scène militaire vraiment très-belle, et ce mot qui n'appartient plus désormais au Cid : d'un grand cœur en un corps petit, il n'est pas adressé au Seigneur Dieu, mais aux seigneurs chevaliers. (*Journ. des Savants*, janvier 1846, p. 1-16.)

LE JEU DE SAINT NICOLAS.

PERSONNAGES.

L'IDOLE DE TERVAGAN, personnage muet.	UN CHRÉTIEN, ou le CHEVALIER CI LE PRUD'HOMME.
L'ANGE.	CONNART, le crieur.
SAINTE NICOLAS.	LE TAVERNIER.
LE ROI.	CAIGNET, son valet.
LE SÉNÉCHAL.	RAOULET, autre crieur.
L'ÉMIR d'Iconium.	CLIQUET, } joueurs et vo-
— d'Orkenie.	PINCE-DÉ, } leurs.
— d'Ohferne.	RASOIR, }
— du Sec-Arbre.	DURAND, géolier.
AUBERON, le courtier.	L'ORATEUR, personnage du
LES CHRÉTIENS.	prologue.

PROLOGUE.

L'ORATEUR. Écoutez, écoutez, seigneurs et dames, et que Dieu soit garant de vos cœurs ! Ne faites pas fi de votre bien. Nous voulons parler aujourd'hui de saint Nicolas, le confesseur, qui a fait tant de beaux miracles. Des témoins véridiques ont raconté et on lit dans sa Vie qu'autrefois un roi païen, étant limitrophe d'un pays chrétien, il y'avait toujours guerre entre ces deux royaumes. Un jour le païen fit chez les Chrétiens une incursion sur un point où ils ne se gardaient point; ceux-ci, trompés, surpris, eurent beaucoup de morts et de prisonniers. Les païens les taillèrent aisément en pièces jusqu'à ce qu'ils eussent vu dans une petite maison un bonhomme d'âge qui priait devant une statue du baron saint Nicolas... L'homme est pris, maltraité, mené au roi. « Vilain, dit le roi au prud'homme, est-ce que tu as foi dans ce bois ? — Mais, sire, c'est l'image de saint Nicolas que j'aime beaucoup, et si je le prie et l'invoque, c'est que nul homme, l'ayant appelé de tout son

(212*) Cf. aussi dans le journal *Le Temps* (1855, 5 octobre) un article de M. Leroy où sont exprimées les mêmes opinions. — M. Arthur Dinaux (*Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France*; Paris,

1855-1043, in-8°, 3 v., t. III, p. 267) s'est rangé à l'opinion erronée de M. O. Leroy sur le caractère historique du *Jeu de Saint Nicolas*.

cœur, n'a jamais rien égaré ni jamais été volé (*n'iert ja esgarés a nul puer*)... — Vilain, je te ferai larder, s'il ne multiplie et ne garde mon trésor... » Le roi fit lui-même tenir à l'étroit le prud'homme et mit la statue du saint dans son trésor. Mais, une nuit, trois voleurs ayant enlevé les coffres malgré l'image de saint Nicolas, le roi se hâta de s'en prendre au bonhomme et d'ordonner sa mort. Ce fut avec bien de la peine que le vieillard put obtenir un sursis d'un jour qu'il employa tout entier à prier saint Nicolas. Le saint écouta ses plaintes et, apparaissant aux larrons endormis, obtint d'eux la réintégration complète de tous les biens ravés. « Seigneurs, nous trouvons ces choses dans la vie du saint dont la fête tombe demain ; ne vous étonnez de rien de ce que vous allez voir ; car toute l'action est la très-fidèle et très-exacte représentation du miracle, tel que je vous l'ai raconté. C'est le miracle seul de saint Nicolas, dont ce jeu est fait et composé. Maintenant, faites-nous silence, et vous l'entendrez.

AUBERON le courrier. O Roi, Mahomet, dont tu es né, sauve et garde ta personne et ton royaume ; qu'il te donne la force de te défendre de ceux qui te courent sus, qui dévastent et pillent ta terre, qui n'honorent ni ne prient nos dieux, c'est-à-dire des Chrétiens, ces misérables.

LE ROI, au sénéchal. Ouais ! par mon dieu Apollon ! les Chrétiens sont-ils dans mon royaume, ont-ils engagé la guerre, sont-ils si hardis, si audacieux ?

AUBERON, au roi. O Roi, il n'y a eu si grandes forces, et telle armée, depuis que Noé lit l'arche, comme celles qui ont envahi les frontières.

(Le roi s'emporte contre ses dieux, contre Tervagan surtout ; mais selon les avis du sénéchal, il s'apaise et implore le dieu ; il lui demande un signe, l'idole rit et pleure tout ensemble. Le roi reste frappé du présage et en exige du sénéchal une prompte interprétation. Celui-ci ne se résout à parler qu'après les plus solennels serments de sauve garde ; il a fallu même que le roi, pour dernière garantie, frappât sa dent de son ongle. Le sujet craintif s'explique enfin.)

LE SÉNÉCHAL. Maintenant ma lèvre ne sera plus paresseuse, je vais découvrir les mystères de l'avenir : le rire du dieu, d'abord, est votre bien, vous vaincrez les chrétiens dès que vous vous lèverez contre eux ; mais il eut raison de pleurer ensuite, car, douleur immense et grande pitié ! vous abandonnerez à la fin votre dieu, et cela arrivera prochainement.

LE ROI. Sénéchal, cinq cents maux tiennent celui qui a dit cela ou l'a pensé ; mais sauf la foi due à tous mes amis, et si le doigt n'eût été mis à la dent, certes, Mahom ne l'eût pas empêché d'être par moi mis à mort. Mais, parlons d'autre chose. Assez, et faites appeler l'armée.

(Le sénéchal donne ses ordres au héraut d'armes, Connart, et le roi, dépêche le courrier Auberon vers les émirs d'Iconium, d'Orkenie, d'Oliferme et du Sec-Arbre. Chacun des émirs, nommé par Auberon, fait ses préparatifs de guerre. Ils arrivent, toutes les forces du roi sont réunies, le sénéchal donne le signal du combat. Les Chrétiens reçoivent la visite d'un ange qui les reconforte, et néanmoins ils sont taillés en pièces. Tous ont péri, hormis un seul chevalier PRUD'HOMME que l'on trouve en prières devant un Mahomet cornu, selon l'expression des infidèles étonnés de la mitre que porte la statue, objet de la vénération du pieux chevalier. Cet unique prisonnier est conduit devant le roi qui l'interroge sur les vertus de son protecteur céleste.)

LE PRUD'HOMME. Sire, c'est saint Nicolas, secourable à tous les maux, et dont les miracles sont bien connus : c'est lui qui répare toutes les pertes, remet les égarés dans la voie, corrige les mécréants, rend la vue aux aveugles, ressuscite les noyés, et rien de mis sous sa garde ne se perd jamais, ni se détériore, même sans qu'on y fasse attention. Ainsi ce palais,

fût-il plein d'or, si le saint était mis sur le trésor, rien ne manquerait. Telle est la grâce que Dieu a mise en lui.

(Le Roi, touché d'une secrète curiosité, se hâte de recommander ses trésors à saint Nicolas, et pour mieux éprouver la grâce de Dieu, de les faire ouvrir à tous venants et de faire annoncer partout que personne ne garde plus les coffres précieux « sinon un Mahomet cornu, fort bien mort, et ne remuant certes pas. » Cette nouvelle si gracieuse allèche trois maîtres filous, CLIQUET, PINCE-DÉ et RASOIR qui sont, dans un cabaret, la partie d'aller dérober, à tous risques de pièges, le bien du roi. Ils y vont en effet, et ne laissent rien que « l'homme de bois. » Le sénéchal s'en aperçoit le premier, il éveille le roi, on tire de la prison le prud'homme, il est condamné à la mort, l'ange le console, le rassure, saint Nicolas s'occupe de le sauver.)

Ne te convient avoir nule doutanche
Sains Nicolais pourcache te delivranche...

(En effet le saint éveille les voleurs endormis, après une nuit d'orgie, au milieu des richesses dérobées, dans l'hôtellerie même où le coup fut prémédité ; il leur ordonne de remettre en place tout ce qu'ils ont pris.)

PINCE-DÉ. Par le signe de la sainte croix ! Cliquet, qu'en pensez-vous ? et vous, qu'en dites-vous, Rasoir ? (Ils se résignent à obéir. Une seconde fois le sénéchal est averti dans son sommeil, et le premier il annonce au roi la bienheureuse nouvelle. Celui-ci reconnaît la toute-puissance de saint Nicolas, met en liberté le prud'homme, et se convertit avec ses principaux chevaliers, à la honte et au désespoir de son dieu Tervagan.)

CHI FINE LI JEUS DE S. NICOLAI QUE JEHAN BODIAUST
FIST. AMEN.

NICOLAS (MIRACLES DE SAINT). — Voy. MIRACLES DE SAINT NICOLAS, — SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (Manuscrit de).

NICOLAS (MYSTÈRE DE SAINT). — DUVERDIER (Bibliothèque française, p. 927) indique l'édition suivante d'un *Mystère de saint Nicolas : Mystère et beau miracle de saint Nicolas à vingt-quatre personnages : imprimé à Paris, in-4°, par Pierre Sergent, sans date.*

Les frères Parfait (*Hist. du th. fr.*, Paris, 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 34), et de Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 226), ont répété cette note.

On ne retrouve plus cette édition.

NICOLAS (REMONTRANCE DE SAINT). — « Aucuns joueurs faisoient auprès de la chapelle Saint-Nicolas une belle remontrance à l'heure que le Saint-Sacrement passoit, et apres les vespres la jouoient par personnaiges avec une farce joyeuse. » (Extrait des *Comptes de Béthune*, an 1552, publiés par DE LAFONS-MÉLICOQ, *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 159.)

NICOLAS DE TOLENTIN (SAINT). — On lit dans l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, du R. P. Colonia, de la Compagnie de Jésus (Lyon, 1730, in-4°, 2 vol., t. II, p. 429), sous la date de 1499 à 1500 :

« Un acte consulaire... permet aux Pères Augustins de... faire bâtir un grand théâtre aux Terreaux, sur les fossés de la porte de la Lanterne, pour y jouer la Vie de saint Nicolas de Tolentin, que ledit couvent des Augustins voulait faire jouer. »

En 1836, dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin signala cette

représentation de *Saint-Nicolas*. (*Journ. gén. de l'Instr. publiq.*, 28 janv. 1836, cours, 2^e sem., xvi^e art., p. 202.)

NONNE (SAINTE). — M. Raynouard, dans le cahier de juin 1836 du *Journal des Savants*, annonçait la publication du mystère de Sainte-Nonne, *Buhez Santez Nonn*. (P. 374.)

Cette publication a eu lieu en effet.

Le manuscrit des *Buhez Santez Nonn* date de la fin du xiv^e ou du commencement du xv^e siècle. Écrit sur papier, il forme un petit volume in-8^o de quarante-six doubles feuillets. Signalé à M. l'abbé Marzin, acheté par lui, il est resté entre les mains de M. l'abbé Sionnet.

Ce monument si précieux du théâtre breton a été édité, en 1837, sous le titre suivant : *Buhez Santez Nonn, ou vie de sainte Nonne et de son fils saint Devy (David), archevêque de Mennevie en 519, mystère composé en langue bretonne, antérieurement au xii^e siècle, publié sur un manuscrit unique, avec une introduction par l'abbé SIONNET, et accompagné d'une traduction littérale de M. LEGONIDEC, et d'un fac-simile du manuscrit; tiré à trois cents exemplaires; Paris, Merlin, libraire, quai des Augustins, n^o 7, 1837 (in-8^o, de L-212 pages).*

Ce drame est divisé en trois parties : 1^o la vie de sainte Nonne; 2^o les miracles qui s'opèrent sur son tombeau; 3^o l'épiscopat et la mort de saint Devy.

« Toutes ces parties, dit M. l'abbé Sionnet, richement rimées, pour l'ordinaire, quelquefois en simples assonances, sont écrites dans un breton qui diffère de celui de nos jours par des désinences plus fortes, l'emploi d'expressions tombées en désuétude ou conservées avec une autre signification, l'absence fréquente des liaisons grammaticales, etc. Il fourmille de mots latins avec la forme altérée qu'emploient les troubadours. » (Préf., p. xv.)

La troisième partie du *Buhez* semble à M. Sionnet postérieure aux deux premières; il aurait été composé dans la Cambrie.

Le poème commence ainsi :

DEUS PATER.

A el mat quae en stat man
Abreman voar an het
Bede Patricius : joaeus gra escus net
Mont voar tech an lech hont
Dezaff gra pront contet
Querzet certen dren bro
Eno ne chomo quet
Lauar dezaff parfet
Diuzet ezaedi : gant doe just ha laal
Real dre e aly : da pen tregont bloaz eo.
Ez duy beo sant Devvy
Aman da bout ganet
Proficiet edy...

Traduction.

DIEU LE PÈRE.

« Bon ange, va sur-le-champ dans le monde. va

(212^{***}) REX AD NONITAM.

Merch flour courtes douces plesant.
Salud prudant a presantaff
Act offe pep quis pen ysel
Vaillant santel pa hoz guelaff...

trouver Patrice. Qu'ilaille avec joie au loin; qu'il abandonne le lieu qu'il habite. Donne-lui l'ordre de parcourir promptement le pays; il ne doit pas rester là. Dis-lui positivement qu'il est choisi de Dieu juste et loyal pour faire connaître ses ordres. Dans trente ans d'ici, naîtra Saint Devvy; il est prédit qu'il sera engendré ici... »

Patrice ne reçoit pas sans trouble l'ordre du Seigneur : « M'envoyer à jeûn au-devant de quelqu'un qui ne viendra pas avant trente ans, puisqu'il ne naîtra qu'à cette époque, soyez-en sûr; m'en aller sans repos d'ici pour habiter, sans doute, un autre pays, et marcher à tête basse comme un aveugle; ne pourrai-je m'en trouver mal? *Dieu* réitère son ordre et *Patrice* se met en route. Dès les premiers pas, son pied heurte le tombeau d'un vieillard, qu'il ressuscite pour se donner un compagnon. L'un et l'autre arrivent en Hibernie, dans la petite île de Rosita. C'est là que *Nonita*, conseillée par son ange blanc, s'est enfermée dans un monastère, auprès duquel le roi *Kereticus* vient prendre le divertissement de la chasse. Le roi rencontre *Nonita*.

LE ROI à *Nonita*. Fille fraîche et courtoise, douce et gentille, je vous présente un salut respectueux. Ma tête s'incline devant vous, quand je vous vois belle et sainte. Je veux vous demander d'abord, sans paraître trop timide, si vous vous portez bien, et quels sont vos parents (212^{***}).

NONITA. Quoique je sois ici sur le chemin, mes parents sont des gens honnêtes, gens fiers de la Bretagne, gens nobles et de maison riche (212^{***}).

La pauvre religieuse subit, dans le bois épais, les violences du roi. Un enfant est conçu, que le peuple accepte comme un témoignage des volontés de Dieu, dont Merlin prédit la vie miraculeuse, et qui, dès le flanc de sa mère, trouble le grand saint Gildas dans ses prêches; les magiciens tirent avec stupeur son horoscope merveilleux; le diable s'en émeut, craignant qu'après sa venue il n'y ait plus que des amis et de bonnes gens ici-bas; les barons remuants et querelleurs du pays se mettent en campagne, pour occire la religieuse qui le porte dans son sein.

Mais *Dieu* même protège saint Davvy. La foudre écarte de lui ces ennemis inconnus qui s'acharnent contre sa naissance. *Nonita* accouche de lui sur un roc qui se divise, s'amollit pour lui former une couche; une fontaine jaillit de terre pour fournir l'eau de son baptême, les aveugles recouvrent la vue, les infirmes sont guéris. Le sage Paulin l'élève. A peine hors de l'enfance, les miracles éclatent en lui: il rend la vue à son maître, des troupeaux à une famille ruinée.

Nonita cependant, accablée de vieillesse, est appelée par Dieu, qui lui envoie la *Mort* :

« C'est moi la Mort dans cette vallée, qui tue moi même sans pitié tout ce qui a pris naissance en ce monde, roturiers, gentilshommes et gens d'église bourgeois aussi bien que paysans... »

(212^{***}) NONITA.

Pan aedoll' aman voar an hent
Ma querent so tut antentic
Tut fier a britonery
A noblanc a ti puiisic...

Nonita est enterrée « entre Daoulas et la ville de Landernau. »

Ici se termine la première partie, ou *Vie de sainte Nonne*.

Les miracles suivent. *Henry* et *Julien* comparaissent devant le *Juge*; *Julien* fait sur le tombeau de la sainte un faux serment: il meurt sur-le-champ; *Rigoal*, pour pareille faute, perd l'usage des membres; et *Théophanie*, parjure comme eux, est dévorée par un feu ardent.

La *Vie de saint David* termine ce drame étrange. Devenu membre de l'Eglise, moine de l'abbaye de *Mennevie*, fondée par saint *Patrice*, archevêque de *Léon*, Dieu ne le regarde qu'avec plus de complaisance, et les miracles éclosent à ses moindres désirs. La mort lui est enfin envoyée du ciel, au milieu des bienfaits qu'il répand autour de lui; les anges emportent son âme dans le paradis, et les moines de *Mennevie* l'ensevelissent dans l'abbaye qu'il n'a point voulu quitter, quoique au comble des honneurs ecclésiastiques.

NON QUÆ SUPER TERRAM. — On lit dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de *La Vallière* (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 125) :

« Autre dialogue moral à cinq personnages, sur la devise de M. le révérendissime cardinal de *Tournon* : *Non quæ super terram*, joué à *Valence* devant lui, le dimanche de mi-carême 1549.

« Se trouve dans un volume intitulé : *Repos du plus grand travail dédié par l'auteur à sa santé, et imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes et Guillaume Gargeau*, 1550, in-8°.

« *Ciel* raconte les bienfaits dont il a comblé les hommes. *L'Esprit*, la *Terre* et la *Chair* se disputent la possession de l'*Homme*. Celui-ci se livre à la chair, et se fait instruire par elle sur le genre de vie qu'il doit mener. *L'Esprit* implore la clémence du *Ciel* qui lui promet son secours, et lui conseille de faire une nouvelle tentative auprès de l'*Homme*. La *Terre* et la *Chair* se débattent longtemps avec *L'Esprit* pour ne pas lâcher leur proie, mais enfin ce dernier remporte la victoire. *L'Homme* se rend à *L'Esprit*, et la morale est qu'il ne faut point rechercher les choses de ce monde, mais uniquement celles du ciel, selon la devise du cardinal : *Non quæ super terram*.

Maudite chair! o chair maudite dite
Du Dieu qui a au ciel empire, empire
L'homme a, par toi et ta poursuite, suite
De vil péché qui a martyre; tire.
Son ame, hélas! à son navire vire
Il est quasi condamné, condamné.
Et si Dieu veut sentence dire, dire
De malheur fut estréné, d'être né.

NOTRE-DAME. — La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de

La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 115), donne la notice suivante :

« *Beau mystère de Notre-Dame, à la louange de sa très-digne Nativité, d'une jeune fille, laquelle se voulut abandonner à péché, pour nourrir son père et sa mère en leur extrême pauvreté*, à dix-huit personnages; *Lyon*, Ollivier Arnoullet, 1543, in-12 goth.

« Un père et une mère accablés de misère..., appellent la mort à leur secours. Leur fille partage leur douleur et cherche des moyens pour les soulager. Satan lui en indique un tout simple; c'est de profiter de ses grâces et de sa jeunesse... Un marchand qui passait par là s'approche d'elle; la fille fait une prière à la Vierge, demande au marchand quelques libéralités. — Cet homme lui donne un *signet d'or*, la respecte et passe son chemin. Un voleur dit que cette fille débauchée l'a trouvé endormi et lui a volé un signet d'or. On la fouille, on lui trouve le signet d'or, et on la conduit au prévôt, on la condamne à être enterrée vive. Le bourreau arrive, on creuse la fosse. — Cependant la sainte Vierge implore la justice et la clémence de Jésus qui lui promet de secourir cette innocente. En effet, le marchand passe près du lieu du supplice, reconnaît cette fille, et raconte l'histoire. On retourne au tribunal, le voleur est convaincu et condamné à être pendu. Après cette exécution, qui se fait sur le théâtre, le prévôt, le seigneur et le marchand font des présents à la jeune fille, et la renvoient à ses parents. »

L'idée de cette pièce nous paraît empruntée aux *Filles dotées* du *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*.

NOTRE-DAME. — De *Beauchamps* a cité un *Mystère de Notre-Dame*, dans ses *Recherches sur les théâtres de France* (Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 226), à la suite duquel serait imprimée la *Passion de sainte Christine et de sainte Léocade*. Un peu plus bas (p. 227), le même auteur cite une « *Vie de Notre-Dame*, in-fol., » et « la *Vie de Notre-Dame et la Passion de Notre-Seigneur* en vers anciens. »

NOTRE-DAME-DU-PUY. — *Duverdier* (*Bibliothèque françoise*, p. 178), donne les notes suivantes que les frères *Parfait* ont répétées sous la rubrique de l'an 1518. (*Hist. du th. fr.*, t. II, p. 561.)

Le mystère de l'Édification et dédicace de l'Eglise de Nostre-Dame-du-Puy, et translation de l'image qui y est, à xxxv personnages, par Claude d'Oléson.

« *Claude d'Oléson* a composé en rime le mystère de l'édification et dédicace de l'Eglise de *Notre-Dame-du-Puy* et translation de l'image qui y est, à trente-cinq personnages. An 1520 ou 1521. (*Ibid.*, p. 261.)



OBIT DE LA BOUTEILLE (L') — La fête des Fous, déjà célébrée à *Evreux* par la *Procession noire*, s'était imposée dans cette

ville par un autre usage dont la révélation a excité l'horreur de l'Eglise.

Ainsi, en 1270, un chanoine, un membre

du haut clergé, chose singulière! car celui-ci lutte contre les désordres du temps avec grande énergie, ajoute aux saturnales de la *Procession noire* un *Obit de la bouteille*, au 28 avril, où était attachée une forte rétribution pour le bas clergé et pendant lequel on étendait au milieu du chœur cinq bouteilles sur un drap mortuaire. (M. MAGNIN, *Cours à la faculté des lettres*, dans le *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 13 décembre 1835, p. 99.)

ODILLON (CHANT FUNÈBRE DE SAINT). — On a signalé parmi les monuments du théâtre au XI^e siècle le *Chant funèbre de saint Odillon*, en le rapprochant de celui de sainte Radegonde. Nous avons consulté avec soin la *plainte du moine Jotsand à propos de la mort de l'abbé Odillon*. Rien, dans cette pièce de vers, n'a le caractère dramatique. (*Jotsaldi monachi planctus de transitu D. Odilonis abb. Cluniac.*, dans le [Martin MARRIER et André DUCHESNE] *Bibliotheca Cluniacensis*; Paris, 1614, in-fol., p. 330.)

OFFICE DE L'ÉTOILE. — Le nom d'*office de l'étoile* a été donné, durant le moyen-âge, aux représentations figurées dans les rites du mystère des *Trois rois*. (Cf. JOHANN. ABRINCENS. episcop., *Liber de off. eccles.*, ed. Joh. Prévot.; Rothom., 1679, in-8°.)

OFFICE DE LA NATIVITÉ. — M. Magnin, dans le cahier de janvier 1846 du *Journal des Savants*, p. 83, cite des fragments du *Manuscrit de saint Martial de Limoges*, comme un office du mystère de la *Nativité*. Cette représentation figurée date du XI^e siècle. — *Voy. NATIVITÉ* (la).

OFFICE DU SÉPULCRE. — On connaît sous le nom d'*Office du sépulcre*, les rites figurés de la *Résurrection*. — *Voy. RÉSURRECTION*, I. *Rites figurés*.

OTHON ROI D'ESPAGNE. — Le *Miracle d'Othon, roi d'Espagne*, est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4. B, folio 69, *recto*, connu sous le titre des *Miracles de Notre-Dame*, et datant du XIV^e siècle.

MM. Monmerqué et Fr. Michel l'ont publié, accompagné d'une version française, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 417-481). M. Fr. Michel a remarqué que l'intrigue de ce drame est la même que celle de *Cymbeline*, de Shakspeare, du *roman de la Violette*, et du *Roman du Roi Flore et de la belle Jehanne*.

PERSONNAGES.

L'EMPERIERE LOTAIRE.	DEUXIEME bourgeois.
OSTES OU OSTON.	TROISIEME bourgeois.
OGIER, premier chevalier l'emperiere.	QUATRIEME bourgeois.
DEUXIEME CHEVALIER L'EMPERIERE.	DENYSE OU LA FILLE.
LE MESSAGIER L'EMPERIERE.	ROY DE GRENADE.
ROY ALFONS.	SALOMON.
PREMIER CHEVALIER ALFONS.	LA DAMOISELLE, OU ESGLANTINE.
DEUXIEME CHEVALIER ALFONS.	BÉRENGIER.
LOTAR, sergent d'armes.	DIEU.
ERNAUT, premier bourgeois.	NOSTRE-DAME.
	GABRIEL.
	MICHEL.
	SAINTE JEHAN.
	LES CLERS.

Le titre est ainsi conçu :

Ici commence un Miracle de Notre-Dame,

comment Othon, roi d'Espagne, perdit sa terre en gageant contre Beranger qui le trahit et lui fit de faux rapports au sujet de sa femme, en la bonté de laquelle Othon se fait; et depuis celui-ci tua le dit Beranger en champ-clos.

SCÈNE I^{re}.

L'EMPEREUR LOTHAIRE. OTHON, son neveu, CHEVALIERS.

L'EMPEREUR LOTHAIRE. Othon, cher neveu, quand je pense à votre avenir, je considère surtout que vous êtes sans compagne et sans héritier. Vous aviez une femme de renom, de bien et de vertu, mais la mort, chacun le sait, vous l'a prise : cet état m'ennuie et me déplaît fort : je vous conseille donc, mon neveu, en un mot, de vous remarier.

OTHON. Sans vous dédire ni contrarier, cher oncle, votre volonté, je n'ai pas le cœur très-enclin à cela; et pour le moment, sire, je ne connais aucune dame que je puisse prendre pour épouse.

L'EMPEREUR. Neveu Othon, j'en sais une très-convenable, que nous irons chercher; aussi bien me faut-il avoir la guerre avec son père qui tient l'Espagne. Si je prends et gagne le royaume, je vous donnerai sa fille pour femme, et je vous ferai roi d'Espagne et elle reine.

OTHON. Si telle est votre volonté, cher sire, j'y consens aussi. Quand voulez-vous partir d'ici pour y aller?

L'EMPEREUR. A l'instant même, sans parler davantage; car ayant, je vous le déclare, depuis plus d'un mois, fait prévenir mes hommes, j'ai déjà en avant beaucoup de monde : c'est pourquoi il faut que je me hâte de les suivre.

LE PREMIER CHEVALIER. Nous vous suivrons de si près, cher sire, n'en doutez pas, que nous serons les premiers de votre armée.

L'EMPEREUR. Adieu, mes chers amis, en route.

SCÈNE II.

LES MÊMES.

LE DEUXIEME CHEVALIER. Sire, je suis d'avis que l'on envoie tout de suite au roi d'Espagne un messageur qui lui signifie que vous êtes en guerre avec lui, qu'il se garde de vous, et que partout où vous pourrez lui faire du mal, vous lui montrerez votre puissance. Voilà ce que je conseille.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE MESSAGER.

L'EMPEREUR. J'y consens volontiers. Messager, viens ici. Va au roi d'Espagne et dis-lui qu'à cause des ennuis qu'il m'a causés, je lui fais la guerre, et je vais l'attaquer si furieusement qu'il en sera étonné. Dis-lui que je le défie, et que je ne tiens aucun compte de toutes les forces qu'il opposera aux miennes.

LE MESSAGER. Mon cher seigneur, si Dieu me permet de le trouver, je serai auprès de lui mon message dans la forme voulue, que cela lui plaise ou non. J'y vais sur l'heure.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, hors le messager.

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Sans plus nous arrêter ici, mettons-nous en marche, et dès que l'on saura certainement du messageur qu'il a rempli tout son devoir, la guerre commencera contre l'Espagne sans délai ni retard, les châteaux pris et les villes, et rien d'épargné, ni fils ni filles, ni bêtes ni biens.

L'EMPEREUR. Non, l'on n'épargnera rien. Je ferai mettre le feu partout où je trouverai de la résistance. Partons dès aujourd'hui.

SCÈNE V.

LE HÉRAUT DE LOTHAIRE, LE ROI D'ESPAGNE.

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. Roi d'Espagne, en ma qualité de héraut, je viens vous annoncer de par

l'empereur Lothaire, qu'il approche pour assaillir votre pays et vous faire une guerre telle qu'il vous ôtera la vie, si vous ne fuyez hors de cette contrée. Dès ce moment, je vous le dis positivement pour lui, il ne fait pas plus de cas de votre pouvoir que d'une maille, ou que d'une feuille de ronce : je vous notifie ceci de sa part et vous défie.

LE ROI ALPHONSE. Quoi qu'il en dise, il n'en aura pas aussi facilement qu'il le pense; car je mettrai diligence à me garder.

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. Il ne faut pas que vous tardiez. Certes, vous avez eu tort de le courroucer; je vous l'annonce hardiment de sa part.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. Eh! que tu as le verbe haut, et cependant tu es en notre pouvoir! Si tu n'étais pas messager, tu serais piqué d'un épéon tel qu'il ne te faudrait jamais avoir de chaperon.

ALPHONSE. Il fait son devoir de messager : gardez-vous de le toucher. — Mon ami, je désire que vous sachiez que, quand l'empereur m'attaquera, le pays me défendra bien, s'il plaît à Dieu.

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. Je ne vous en dirai pas plus long, puisque mon message est rempli. Nous verrons maintenant si vous serez sage. Je m'en retourne.

SCÈNE VI.

LE ROI D'ESPAGNE, SES CONSEILLERS

ALPHONSE. Seigneurs, Lothaire, tel que je le connais, est proche d'ici, je n'en doute pas, puisqu'on me défie de sa part. Je me suis toujours lié en vous : je vous prie donc de ne pas m'abandonner, maintenant; mais conseillez-moi ce que je dois faire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Quant à moi, sire, je vous dirai que l'empereur est si puissant que, s'il vient avec toutes ses forces, il ravagera certainement ce pays et détruira tout votre monde. En outre, s'il advient qu'il vous prenne (ce qu'à Dieu ne plaise!), vous êtes mort.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. En vérité, je suis bien de votre avis; c'est pourquoi je veux parler des mesures bonnes à prendre; sire, vous avez peu de gens d'armes, et vous ne savez même pas quand ils seront réunis. Or voici ce que l'on peut faire. Nous trois, nous nous en irons à Grenade prier tout de suite votre frère qu'il vous donne aide et secours; mais auparavant vous manderez une partie de vos bourgeois de cette ville, et vous leur laisserez votre fille en garde (il est de leur devoir de le faire) jusqu'à ce que vous soyez revenu, en leur disant que pardessus tout ils tiennent bien leurs portes closes, et que nul n'aille ni ne vienne sans que l'on sache qui'il est et ce qu'il vient chercher.

ALPHONSE. Je le ferai tout de suite. — Lotart, va-t'en vite à la maison où les bourgeois de cette ville tiennent leur assemblée. Si tu y trouves Servant de Bisquarrel, ou Gilles le Marquis, ou Martin Drouart, ou sire Pierre le Monart, ou sire Guymar dit le Viautre, ou quelque autre bourgeois, dis-leur que, sans aller ailleurs, ils viennent sur-le-champ me parler, et que je suis pressé.

LOTART, *sergent d'armes*. Je ne mangerai ni pain ni pâte, que je ne vous les aie fait venir. Sans me tenir d'avantage ici, mon cher seigneur, je vais les chercher.

SCÈNE VII.

LE SERGENT, LES BOURGEOIS.

LE SERGENT. Je tiens ma course achevée, seigneurs, puisque je vous trouve ensemble si à propos.

PREMIER BOURGEOIS. Lotart, pourquoi dites-vous cela? ne mentez point.

LE SERGENT D'ARMES. Monseigneur vous mande à tous que, sans aller ailleurs, vous veniez tout de suite lui parler. Et, si j'en trouve d'autres, je les amènerai avec vous. Eh bien! allons-nous en.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Quant à moi, j'y vais de bon cœur et joyeusement.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Par ma foi! je fais de même. Puisque celui-là y est si décidé, j'en ai pareillement le désir. — Allons, Lotart.

LE QUATRIÈME BOURGEOIS. Allons! je veux faire le quatrième, puisqu'il nous mande.

LE PREMIER BOURGEOIS. S'il nous fait quelque demande, concertons-nous.

SCÈNE VIII.

LES MÉMES, ALPHONSE.

LOTART, *sergent d'armes*. Mon cher seigneur, sans plus de discours, voici une partie de vos bourgeois qui tous sont venus en hâte à votre commandement.

ALPHONSE. Seigneurs, vous allez savoir pourquoi je vous appelle. J'ai dessein de vous laisser ma fille en garde, pendant un voyage auprès de mon frère, à Grenade, pour lui demander aide et secours contre l'empereur Lothaire, qui vient sur moi en armes, et qui, je ne puis le taire, m'a fait défier. Je vous prie donc tous, quoi qu'il arrive, de garder soigneusement la ville, et ma fille aussi, spécialement.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Sire, ne soyez pas inquiet à ce sujet : nous garderons bien votre fille, et nous défendrons la ville contre quiconque.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Nous agissons comme prouhommes doivent agir.

LE QUATRIÈME BOURGEOIS. Sire, pour l'amour de Dieu le débonnaire! puisque vous nous laissez, au moins pensez à revenir ici promptement, si c'est possible.

ALPHONSE. Le plus tôt que je pourrai me mettre en route, mes amis, sans faute je reviendrai ici même, quoi qu'il arrive.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ALPHONSE. Sire, allons-nous-en à la garde de Dieu, sans plus séjourner ici; en sorte que nous puissions revenir bientôt en force.

ALPHONSE. Mes amis, soyez diligents à vous garder et à bien vous défendre, s'il vient quelqu'un qui veuille vous attaquer. Je n'ai maintenant plus rien à dire, sinon que je vous recommande à Notre-Seigneur. Adieu.

SCÈNE IX.

ALPHONSE, SA FILLE.

LA FILLE. Mon cher père et mon doux seigneur, Dieu veuille vous conduire, en sorte qu'il n'y ait personne qui puisse vous nuire ou vous faire quelque mal!

SCÈNE X.

LES BOURGEOIS, LA FILLE DU ROI ALPHONSE.

LE PREMIER BOURGEOIS. Seigneurs, en peu de mots, il nous faut mettre de l'activité dans notre affaire. Nous avons ici un bon fort; si l'on m'en croit, nous y demeurerons tous ensemble avec madame, et nous nous garderons des ennemis.

LA FILLE. Beaux seigneurs, le roi mon père m'ayant mise en votre garde, je veux suivre sans réserve tous vos avis.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Chère dame, allez devant, nous vous suivrons; et une fois dans le fort, nous le fortifierons bien.

LA FILLE. J'y consens, mes chers amis. Je vais devant; maintenant suivez-moi. Je ne veux pas que pour moi vous ayez la moindre dispute.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Chère dame, vous parlez bien.

SCÈNE XI.

LES MÉMES.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Allons, en avant, puis

que nous sommes dans ce fort, femmes et hommes, tous ensemble fortifions-le.

LE QUATRIÈME BOURGEOIS. Vous parlez bien, je suis de cet avis. C'est fait; désormais, je ne crains pas plus qu'on nous attaque que je ne craindrais une pomme ou une noix.

SCÈNE XII.

ALPHONSE, *roi d'Espagne*, SON FRÈRE, *roi de Grenade*.

LE ROI DE GRENADE. Seigneurs, je vois là-bas le roi d'Espagne, Alphonse mon frère; je le connais bien. Je veux lui faire une fête, puisque je le vois venir ici. — Frère, soyez le bienvenu! Quel vent vous mène.

ALPHONSE. Frère, je vais perdre le gouvernement et le territoire de l'Espagne : ce dont j'ai le cœur tout à fait désespéré, si vous ne m'aidez à les recouvrer : veuillez donc, je vous prie, me secourir dans cette nécessité.

LE ROI DE GRENADE. Mon frère, n'ayez à ce sujet aucune inquiétude, mais dites-moi vite comment il se fait que vous perdez l'Espagne, je vous en prie.

ALPHONSE. Je vous le dirai sans retard, frère : l'empereur de Rome m'envoya l'autre jour un des hommes en qui il se fie le plus et qui me défia de sa part. Mais comme je n'ai pas assez de gens à lui opposer, j'ai pensé à venir vous demander votre aide, afin de défendre ma terre contre lui.

LE ROI DE GRENADE. Muschault, va t-en sans attendre au roi de Tarse et d'Almaria, et après au roi de Turquie et à celui de Maroc; prie chacun d'eux de rassembler ses forces pour me venir aider à chasser promptement mes ennemis hors de ma terre.

MUSEHAULT. Sire, pour acquérir votre amour je ferai volontiers ce message; et, sans m'arrêter plus longtemps, sire, j'y vais.

LE ROI DE GRENADE. Et vous, Salomon l'Albigois, vous vous en irez en Espagne; vous visiterez les bonnes villes, et m'en rapporterez l'état. Allons, mon cher ami! en route sans plus de retard.

SALOMON. Sire, puisque tel est votre plaisir, j'y vais sans plus de discours.

LE ROI DE GRENADE. Cher frère, je vous porterai bientôt un tel secours que l'empereur sera mort avant de vous avoir enlevé l'Espagne. Nous verrons s'il osera venir vous attaquer.

ALPHONSE. Ah! mon frère, il le fera, car il est très-hardi.

LE ROI DE GRENADE. Il n'est pas plus qu'un autre de fer ou d'acier; ne vous inquiétez pas. Asseyez-vous ici pour attendre que Muschault soit venu, et alors nous ferons si bien que nous ne priserons pas plus l'ennemi qu'un fétu.

SCÈNE XIII.

L'EMPEREUR, L'ARMÉE, LE HÉRAUT.

L'EMPEREUR. Eh bien! messager, dis, viens-tu d'Espagne? as-tu vu le roi?

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. Oui, sire, Dieu me récompense! Je l'ai défié de votre part, lui notifiant que vous étiez en guerre avec lui. Il me répondit qu'il ne savait pas ce que vous feriez, mais que vous ne l'auriez pas sitôt que vous le pensiez.

L'EMPEREUR. Et avait-il beaucoup de monde? dis-le moi?

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. Sire, quand je lui parlai, sachez, en vérité, qu'il n'avait que les gens attachés à sa personne et une jeune demoiselle fort belle, qui est sa fille. En la ville où il était, sire, il n'y avait pas un seul homme armé, soyez en sûr

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Dans quelle ville était-il?

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. A Burgos, qui est une forte cité; mais, qui, en vérité, n'est pas très-peuplée.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Mon cher seigneur, si cela vous agréé, nous irons l'assiéger tous ensemble, et nous les sommerons de vous la rendre.

L'EMPEREUR. Oh! ce ne sera pas si vite fait et néanmoins vous avez bien dit. Allons-y promptement, sans réplique, tous ensemble.

LE PREMIER CHEVALIER. C'est bon, ce me semble; car plus tôt nous les aurons attaqués, plus grand avantage nous aurons à combattre.

OTHON. Maintenant, sans plus de paroles, conduisons-nous bravement. Nous voici à Burgos, appelons pour savoir si quelqu'un des bourgeois viendrait nous parler. — Ouvrez, ouvrez! rendez-vous vite, sans attendre davantage!

SCÈNE XIV.

L'EMPEREUR LOTHAIRE, SON ARMÉE, LES BOURGEOIS DE BURGOS.

LE PREMIER BOURGEOIS. Qui êtes-vous, vous qui nous commandez si fièrement de nous rendre? Videz la place, car, si vous attendez davantage, nous vous enverrons quelque cadeau. Nous ne vous épargnerons point: n'en doutez nullement.

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Rendez-vous, rendez-vous; ou, n'en doutez pas, nous vous livrerons un assaut dur et fort et sur l'heure nous vous montrerons quels gens nous sommes.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Nous ne vous prisons pas autant que deux pommes. Pourquoi nous menacez-vous? Nous sommes assez de braves gens pour nous défendre.

OTHON. En avant! en avant! sans attendre davantage, tirez aux murs, seigneurs archers! et cependant nous irons attaquer cette porte-là. Sans faute nous l'aurons bientôt.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Certes, oui. Savez-vous ce qu'il faut faire? En lançant nos traits et en combattant, mettons le feu tout de suite et de la bonne manière.

(Ici la bataille se fait.)

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Puisque la bataille s'échauffe et qu'ils sont si acharnés contre nous, lançons sur eux ces gros magonneaux et ces grandes pierres.

LE QUATRIÈME BOURGEOIS. Fuyez, fuyez, pillards, voleurs! Fuyez hors d'ici sur-le-champ. Videz les lieux, ou vous mourrez hontusement! Fuyez, canaillè!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Je vais, sans y manquer, mettre le feu et brûler cette porte, tandis qu'ils sont occupés à combattre. C'est fait: elle brûle.

L'EMPEREUR. Désormais il est trop tard pour qu'ils puissent se défendre chez eux. En avant un à un, deux à deux! Entrez tous dedans.

OTHON. A mort! à mort ceux de céans! Hommes et femmes, tous ceux qui ne voudront pas se rendre à nous de bonne grace, mourront.

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Mettons à mort tout uniment grands et petits.

L'EMPEREUR. Non, non, je n'y consens pas: je veux leur parler auparavant. — Seigneurs, voulez-vous vous rendre de bonne volonté? Vous ne pouvez plus vous défendre, vous le voyez bien.

LE PREMIER BOURGEOIS. Ah, sire! veuillez ne pas nous refuser votre grâce. Recevez-nous, la vie sauve, pour vos prisonniers.

L'EMPEREUR. Je le ferai très-volontiers; mais à la condition que vous me livrez votre roi qui a été trop insolent à mon égard.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Très-cher sire, en vérité, en apprenant votre venue contre lui il a quitté le pays et a gagné le royaume de Grenade. Il nous le dit ainsi, du moins.

L'EMPEREUR. C'est bien. Maintenant répondez-moi sur un autre point, car je ne fais pas plus de cas de lui que d'une bille. Sa fille, qu'est-elle devenue? dites-moi la vérité.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Si vous ne le lui apprenez pas, vous êtes morts ici même; car l'on vous coupera la tête.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Sire, vous la trouverez céans, honteuse, morne et stupéfaite; et certes je ne m'en étonne pas: c'est bien naturel.

L'EMPEREUR. Or, tôt, seigneurs! Allez tous deux, et sans lui faire de mal amenez-la moi: je veux la voir.

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Sire, nous ferons votre volonté incontinent, sans faute.

SCÈNE XV.

LES CHEVALIERS DE L'EMPEREUR, LA FILLE DU ROI D'ESPAGNE.]

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Dame, il faut venir avec nous. Allons, allons, vite, en route.

LA FILLE. Ah Dieu! guerre funeste! A cette heure je vois bien que je suis perdue. — Ah, beaux seigneurs! que j'aie la vie sauve, pour l'amour de Dieu!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dame, n'ayez aucune inquiétude: nous vous mènerons à l'empereur, qui vous recevra d'un cœur bon et gracieux.

LA FILLE. Ah Dieu! aura-t-il pitié de moi.

SCÈNE XVI.

L'EMPEREUR ET SA SUITE, LA FILLE DU ROI D'ESPAGNE.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, nous nous sommes acquittés (de votre commission): voici la fille du roi Alphonse, que nous vous amenons tous deux comme prisonnière.

L'EMPEREUR. Dites-moi la vérité; ma chère amie, où est votre père?

LA FILLE. Dieu ait pitié de ma mère! Vous parlez de mon père, sire; sans doute, il est allé en Grenade, car il me dit qu'il y allait, sire, quand il me laissa; sinon, je ne puis en donner d'autre nouvelle.

L'EMPEREUR. Othon, mon neveu, venez ici. Prenez pour femme cette jeune fille qui devient ainsi dame et reine. Vous serez roi d'Espagne, mais vous tiendrez de moi votre royaume: c'est mon idée. Allons! rendez-vous vite, sans attendre davantage, dans la chapelle de céans et épousez-la: c'est ma volonté. Il y a des prêtres tout prêts. — Et vous, seigneurs, allez après eux; vous ramenez ici l'épousée, quand la messe sera finie. Faites vite.

SCÈNE XVII.

OTHON, LA FILLE DU ROI.

OTHON. Dame, vous plaît-il ainsi qu'il l'a dit?

LA FILLE. Puisque cela lui plaît, je n'ose y mettre aucune opposition.

OTHON. Ça donc de par Dieu, la main droite! Dame, moi-même je vous mène à l'église où je vais vous épouser et faire de vous ma compagne.

LE DEUXIÈME CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Allons avec eux, allons vite, messire Ogier.

LE PREMIER CHEVALIER. Je ne vous ferai pas d'objections; ami, allons-y.

SCÈNE XVIII.

L'EMPEREUR, LES BOURGEOIS DE BURGOS.

L'EMPEREUR. Beaux seigneurs, votre roi Alphonse m'a courroucé; il a mal fait: il vous faut donc expier

sa conduite, et lui-même il y perdra; car, certes, tant que je vivrai, il n'aura pas en Espagne un pied de terre. Je vous ai pris par la force des armes; payez-moi une rançon.

LE QUATRIÈME BOURGEOIS. Très-cher sire, que pouvons-nous? prenez tout notre avoir en deniers et en autre propriété, il n'y a personne qui ne vous la livre volontiers; et laissez vivre nos pauvres corps.

LE PREMIER BOURGEOIS. Sire, quant à moi, je demande qu'un de vos hommes vienne voir mon ménage. Je me fais fort de posséder deux cents marcs de bonne et belle vaisselle d'argent, que j'avais mise en réserve, avec deux mille florins d'or qui sont de mon bien personnel, sans les meubles du logis: sire, je vous livrerai tout cela sans contestation, et n'ayez point envie de ma mort; laissez-moi vivre, je vous en prie.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Très-cher sire, moi aussi, je n'en demande pas davantage, et prenez tout ce que j'ai vaillant: j'y consens très-volontiers, et cela m'arrange bien.

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, OTHON, LA FILLE D'ALPHONSE, ancien roi d'Espagne, CHEVALIERS.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Mon cher seigneur, nous ramenons notre épousée; le mariage est terminé. Reste la fête.

L'EMPEREUR. Sûrement. Mais, si Othon me croit, il assemblera à cette fête les nobles de ce pays-ci, et, comme nouveau roi, il la donnera belle et brillante: je le désire ainsi, je le lui conseille pour son honneur, et le lui montre aussi pour son bien. Encore un mot de plus. — Belle nièce, comme gage d'amitié, je vous donne cette couronne. Vous êtes désormais dame d'Espagne et reine, votre mari en étant de par moi chef, seigneur et roi. — Or, faites attention à mes paroles, seigneurs: afin qu'il y ait un plus grand amour entre Othon votre roi et vous, je pardonne à tous et vous tiens quittes des rançons que me devait votre mauvais vouloir. Maintenant n'ayez pas le cœur lent à aimer votre roi.

TROISIÈME BOURGEOIS. Cher sire, soit blâmé, et même mis à mort comme fou et insensé, celui qui ne confessera la grande faveur que vous nous faites; à bon droit celui-là perdrait corps et biens.

L'EMPEREUR. A cette heure je n'ai plus rien à ajouter, sinon que je prends congé de vous tous et m'en vais dans la campagne de Rome, sans attendre davantage.

OTHON. Je vous retiens de ma maison, seigneurs. — Et puisque vous voulez partir d'ici, cher sire, nous irons avec vous et nous vous ferons compagnie Voilà tout.

L'EMPEREUR. Puisque vous le voulez, cela me plaît. — Belle nièce, je vous recommande à Dieu; je ne sais pas si vous me reverrez de longtemps.

OTHON. Sire, vous m'attendrez un peu.

SCÈNE XX.

OTHON, LA FILLE D'ALPHONSE, sa femme.

OTHON. Dame, venez ici, je vous en prie. Prenez cet os, si mon amitié vous est quelque peu chère; car c'est celui de l'un des doigts de mon pied. Et gardez qu'il ne soit vu ni aperçu de nul homme, quelque chose qu'il arrive; ce sera le signe secret que nous aurons l'un à l'égard de l'autre.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, L'EMPEREUR, LES BOURGEOIS DE BURGOS.

LA FEMME D'OTHON. Maintenant nous pouvons nous en aller, sire; j'ai fait.

L'EMPEREUR. Allons, seigneurs, en marche! allez devant.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Très-cher sire, nous obéissons à votre commandement.

LE PREMIER CHEVALIER. Comment faire ? Voici. Ces deux bourgeois viendront avec nous, et ces deux autres demeureront ici avec madame la reine et sa demoiselle Eglantine ; cela suffira.

L'EMPEREUR. C'est bien dit, cela suffira, en vérité. Restez, vous.

LE PREMIER BOURGEOIS. Oui, très-cher sire, puisque c'est votre volonté.

SCÈNE XXII.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE, *sa suivante*
EGLANTINE.

LA FILLE. Eglantine, je vous ai toujours dit et découvert mes secrets avant même d'être reine, vous le savez.

LA DEMOISELLE. Chère dame, vous avez dit vrai ; et, Dieu merci ! je ne fus jamais insensée au point d'en révéler un seul, quel qu'il fût, à personne, homme ou femme. Pourquoi ces paroles, Madame ?

LA FILLE. Mon amie, je me fie à vous et je veux vous dire encore un grand secret. Qu'est-ce que ceci ? Voyons. Qu'est-ce, à votre avis ?

LA DEMOISELLE. Dame, c'est un os ; mais je ne puis vous dire si c'est d'un homme ou d'une bête.

LA FILLE. Eh bien, mais gardez-le en secret, c'est l'os d'un des doigts du pied de mon mari, que, par amitié, il m'a chargée de garder soigneusement. Aussi en vérité, je veux sans retard le placer parmi mes bijoux pour l'amour de lui. Allons l'y mettre.

LA DEMOISELLE. Allons-y. Dame, il vaut mieux du reste pour nous d'être enfermées dans votre chambre que de rester ici pour plusieurs raisons qui donneraient à penser.

SCÈNE XXIII.

L'EMPEREUR, BÉRENGER, OTHON

BÉRENGER. Je me hâte d'aller à la rencontre de monseigneur l'empereur, qui revient par ici. Eh mais ! je le vois là-bas. — Sire, soyez le bienvenu dans votre terre !

L'EMPEREUR. Bérenger, vous n'étiez pas avec moi dans cette guerre. Aviez-vous peur des coups ? Eh, Eh !

BÉRENGER. Non, sur ma foi ! très-cher sire ; mais une maladie m'a fait longtemps garder bien ennuyé dans le lit.

OTHON. Très-cher oncle, s'il vous sied, je prendrai ici congé de vous et je m'en irai en Espagne voir ma femme.

BÉRENGER. Roi Othon, je vous jure sur mon âme que tel croit avoir une femme tout seul qui partage avec plus de deux ; et celui qui, en ce cas, a confiance en une femme, est un sot. Je vous le dis bien, je me vante de ne connaître aucune femme vivante de laquelle, si je lui parlais deux fois, je ne pus à la troisième avoir tout ce que l'on peut désirer d'une femme.

OTHON. Par ma foi ! Bérenger, c'est mal de dire de vilaines choses des dames. Et, certes, je ne vous crois pas. Il en est beaucoup de bonnes, qui sont en même temps de très-belles et très-gracieuses personnes.

BÉRENGER. Comme vous en parlez à votre aise. Eh bien, si j'allais parler à la vôtre, je parie que j'aurais son consentement dès le premier tête-à-tête. Voyons, pariez ou avouez-vous vaincu et restez muet. Gagez-vous avec moi ?

OTHON. Oui, par l'âme de mon père ! et je consens, beau sire, à perdre la couronne d'Espagne, si elle s'abandonne au point de vous laisser jouir de sa personne ; à la condition que vous me laisserez votre terre en toute propriété, si vous ne venez pas à bout de cette chose-ci ; voici mon gage.

BÉRENGER. Pour moi, j'y consentirais sans difficul-

tes, si je savais un moyen de faire la preuve ; mais comment ?

OTHON. Vous l'aurez assez prouvé, si d'abord vous êtes assez habile pour me décrire un signe qu'il a, et m'indiquer la place où il se trouve (remarquez bien cela), et si, en second lieu, vous m'apportez ce qu'elle me garde. Je jure qu'alors je vous laisserai jouir tout à fait librement de l'Espagne.

BÉRENGER. Othon, j'y consens volontiers et je vous jure que, si j'échoue, je ne retiendrai pas de ma terre la valeur d'un ail, soyez-en sûr. Je vous la livrerai en entier. Mais toutefois, en attendant, vous séjournerez ici jusqu'à ce que je sois revenu de votre terre.

OTHON. C'est convenu, allez vite, je demeure ici.

BÉRENGER. J'y vais et je ne m'arrêterai pas que je n'y sois.

SCÈNE XXIV.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE, EGLANTINE.

LA FILLE. Eglantine, il faut aller jusqu'à l'église, entendre le service divin et prier Dieu pour mon mari. Partons, sans plus de retard.

LA DEMOISELLE. Je suis prête, Madame, à toutes vos volontés.

SCÈNE XXV.

BÉRENGER, LES MÊMES.

BÉRENGER. Réfléchissons à mon affaire. Comment en venir à bout ? Je n'ai pas fait tant de chemin pour arriver en Espagne, et y rester embarrassé. Je vois la reine qui vient ici : c'est bien à propos. Je vais lui parler. — Chère dame, que Dieu vous octroie une longue vie et le salut de votre âme !

LA FILLE. Quelle affaire vous amène par ici, Bérenger ? Beau sire, soyez le bienvenu. S'il vous plaît de parler, je vous écoute.

BÉRENGER. Madame, je vous le dirai : je me suis rendu ici de propos délibéré. Je viens de Rome, où j'ai laissé votre seigneur, qui ne fait pas plus de cas de vous que de la queue d'une cerise ; il a formé une liaison avec une fille qu'il aime tant qu'il ne peut plus s'en séparer. J'ai quitté Rome pour vous prévenir, car j'en éprouve une grande peine et une grande colère, mais tandis qu'il se conduit si mal, je suis, moi, tellement épris d'amour pour vous que je ne puis endurer davantage un tourment qui ne cesse ni jour ni nuit : tant cette passion, Madame, me fait endurer de cruels maux !

LA FILLE. Comment, Bérenger ? Par votre âme ! Est-ce d'un chevalier vaillant de venir de Rome jusqu'ici pour me tenir un pareil langage ! Ceries, ni vous ni votre race vous ne sauriez dire rien de bien, sinon des méchancetés et des trahisons : c'est pourquoi je ne vous crois nullement. Sortez, sortez de devant moi sur-le-champ.

BÉRENGER. Dame, pour l'amour de Dieu ! ne me rebutez pas, si je me plains à vous : par suite de l'amour que vous m'avez inspiré, je pâlis et rougis souvent et j'ai le cœur éperdu, en sorte que j'en ai entièrement perdu le boire et le manger.

LA FILLE. Allez-vous-en vite d'ici, flatteur mensonger.

BÉRENGER. Dame, je m'en vais sans dire un mot de plus, puisque ce que je vous dis ici en secret n'est pas à votre gré, et qu'au contraire cela vous déplaît.

LA FILLE. Il me plaît de retourner au logis ; je n'irai pas plus loin. Retournez-vous-en vite avec moi, Eglantine.

LA DEMOISELLE. Madame, je ferai vos volontés de tout mon cœur.

SCÈNE XXVI.

BÉRENGER.

BÉRENGER. Haro ! comment me tirer de là ? La

reine ne veut pas m'écouter : ce qui me navre le cœur trop fortement. Je suis exposé à perdre entièrement ma terre par suite de la gageure que j'ai faite. Il est évident que je n'ai aucune chance pour moi. Je vois venir par ici sa demoiselle, je veux la tenter pour savoir vraiment si elle ne pourrait pas m'aider.

SCÈNE XXVI.

BÉRENGER, LA SUIVANTE DE LA REINE.

BÉRENGER. Demoiselle, je voudrais vous dire en secret un mot seulement, pourvu que vous me le permettiez. Qu'en dites-vous ?

LA DEMOISELLE. Doux sire, vous pouvez me dire en toute sûreté ce que vous voudrez, je n'en éprouverai ni courroux ni colère. Au contraire, j'y consens.

BÉRENGER. Si vous voulez répondre à deux questions que je vais vous faire, je vous donnerai plus d'or et plus d'argent que vous ne m'en demanderez ; et je crois que vous ferez bien ce que je veux.

LA DEMOISELLE. Je ferai de tout cœur, et non pas malgré moi, ce que je pourrai pour vous, sire, pourvu que vous me veuillez dire, sans plus, ce qu'il vous faut.

BÉRENGER. Ma bonne et chère amie, employez-vous pour moi. J'ai besoin du joyau que la reine garde et aime le plus. Je veux savoir si elle a un signe, où il se trouve et comment il est. Si vous me donnez le joyau et me dites le signe, je suis prêt à vous donner trente marcs d'or dont vous pourrez vous faire une dot : et, pour que vous me croyiez, prenez d'abord ce sac-ci. Voyez, c'est de l'or fin.

LA DEMOISELLE. Sire, je vous le promets : je viendrai à bout de vous informer complètement de ces deux choses demain, avant None.

BÉRENGER. N'y mettez aucun retard, mon amie ; quant à moi, je reviendrai ici demain, et je vous apporterai tout ce que je vous ai promis ; et certes, moi et mes amis, nous serons à vous.

LA DEMOISELLE. Allez-vous en, nous ferons bien les choses.

SCÈNE XXVII.

LA DEMOISELLE.

LA DEMOISELLE. Maintenant, un peu d'adresse, et je suis riche et heureuse. Hé ! je sais bien ce que je ferai : je donnerai à boire aujourd'hui même à madame un vin tel que je pourrai voir tout à fait son corps partout, pendant son sommeil, sans la réveiller, quand même je la remuerai ou la tournerai. Je vais arranger mon affaire le mieux que je pourrai.

SCÈNE XXVIII.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE, LA DEMOISELLE.

LA FILLE. Eglantine, j'ai très-grand'soif. Allez me chercher sur-le-champ des pommes et du vin, et apportez-les-moi vite ici, je vous prie.

LA DEMOISELLE. Madame, j'y vais sans retard. — Voici du vin et des pommes que j'apporte. Maintenant, dites, voulez-vous que je vous en paré une que vous mangerez ? et après, Dame, vous boirez de ce vin-ci.

LA FILLE. Oui, je veux le faire comme vous l'avez dit.

LA DEMOISELLE. Vous serez obéie. Tenez donc et mangez : elle est de Caleville blanc, et je l'ai bel et bien parée de mon m eux.

LA FILLE. Alons ! je veux essayer si, quant à la saveur et au goût, elle est bonne. Verse, verse, donne-moi à boire : j'ai très-grand'soif.

LA DEMOISELLE. Volontiers et de grand cœur. Tenez, Madame.

LA FILLE. Sur mon âme ! il y a longtemps que je n'eus si grand'soif comme tout à l'heure.

LA DEMOISELLE. Je vous crois bien. Dieu me garde ! A votre santé, s'il plaît à Dieu ! Si vous en voulez davantage, je verserai.

LA FILLE. Non pas ; mais je veux aller reposer ; car, en vérité, je crois que ce vin m'est déjà monté à la tête.

LA DEMOISELLE. Dame, à votre volonté ! venez, et je vous accompagnerai. Allons ! je vous laisserai reposer tout à votre aise.

LA FILLE. Vous dites bien : maintenant, laissez-moi ; allez-vous-en.

SCÈNE XXIX.

BÉRENGER.

BÉRENGER. J'ai envie de retourner vers demoiselle Eglantine savoir enfin si elle m'enseignera le signe de la reine, sa maîtresse, et comment vont mes affaires.

SCÈNE XXX.

EGLANTINE.

LA DEMOISELLE. Il est temps de songer à gagner ce qu'on m'a promis, pour le joindre à ce que déjà l'on m'a mis entre les mains. Quelle folie je commettrais si je laissais échapper l'occasion de faire un bénéfice de trente marcs d'or. Voyons si madame est endormie. Si elle dort, je ne doute pas que je ne puisse bien exécuter mon dessein. Elle dort : mon affaire va bien ; je verrai promptement où son signe se trouve, et j'aurai bientôt le joyau qu'elle garde avec le plus de soin. *(Ici elle cherche le signe et prend l'os.)* C'est fait : je m'en vais vite vers le comte Bérenger.

SCÈNE XXXI.

BÉRENGER, EGLANTINE.

EGLANTINE. Donnez-moi de bon cœur, sire, ce que vous m'avez promis. Vous êtes mon débiteur ; voici votre affaire.

BÉRENGER. Chère amie, plus bas, approchez-vous plus près de moi. Voici vos trente marcs tout prêts ; je vous les délivre comme bien gagnés. Dites-moi maintenant, et tout de suite, où est son signe.

LA DEMOISELLE. Sire, je vous livre ce joyau-ci : c'est certainement la chose qu'elle gardait avec le plus de soin et qu'elle aimait le mieux, car c'est l'os de l'un des doigts du pied de monseigneur : c'est pourquoi elle y tenait. Ensuite, pour vous dépêcher promptement, je veux vous dire où son signe se trouve, mais c'est à l'oreille et en secret ; je vous dis vrai.

(Ici elle lui parle bas.)

BÉRENGER. C'est tout ce que je voulais savoir. Maintenant je prends congé de vous, et ne vous retiens plus ici. Adieu, mon amie.

LA DEMOISELLE. Puissiez-vous aller en un lieu tel qu'il vous arrive du bien !

SCÈNE XXXII.

BÉRENGER.

BÉRENGER. Je m'en vais donc plein de confiance et de joie, ayant ce que je voulais, et sachant ce que je désirais le plus au monde. Je n'arrête plus et gagne droit à Rome. Je vois là-bas l'empereur assis, et Othon auprès de lui. Dieu ! comme il sera surpris quand il entendra ce que je lui dirai ! mais peu m'importe, que la chose aille comme elle pourra ; je ne me tairai point par égard pour lui.

SCÈNE XXXIII.

BÉRENGER, L'EMPEREUR OTHON.

BÉRENGER. Que Dieu donne honneur et joie à cette

noble compagnie! Roi Othon, je me vante d'être roi d'Espagne, si vous tenez votre parole. Connaissez-vous cet os? En vérité, j'ose le dire (sire, ne vous courrouchez pas), j'ai vu la dame de la tête aux pieds : quant à son signe, je vous le dirai à l'oreille, si vous voulez.

OTHON. Ah Dieu! quel malheur! J'ai perdu ma terre. La colère me serre le cœur au ventre. Ah! femme perfide! Ah! déloyale! comment m'as-tu fait une honte pareille? Vraiment, je me fiais en ta bonté, je te tenais pour la meilleure des femmes. Mais je n'aurai jamais de repos que je ne t'aie mise à mort honteusement.

L'EMPEREUR. Beau neveu, vous ferez autrement : vous demeurerez ici avec moi jusqu'à ce que vous ayez ailleurs une autre terre; je vous le conseille.

OTHON. Certes, sire, c'est inutile. Oh! ne m'en parlez plus, cela ne peut être; j'ai la livrer à une mort honteuse, avant que je cesse de vivre.

SCÈNE XXXIV.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE, EGLANTINE.

LA FILLE. Eglantine, allons nous ébattre un peu au bas de cette maison; car j'ai le cœur et le corps pesants et sans force.

LA DEMOISELLE. Dame, votre volonté soit entièrement faite! allons-y.

SCÈNE XXXV.

LES MÊMES, UN BOURGEOIS DE BURGOS.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Dieu merci! j'ai tant marché et je me suis tellement hâté que j'ai devancé le roi et que je vois la reine sa femme : c'est bien à point. — Ma chère dame, je viens vous bien prévenir d'une chose qui vous importe fort, il n'y a pas de doute.

LA FILLE. Lève-toi, mon ami, écoute; est-ce un secret?

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Oui, ne m'en sachez pas mauvais gré; car c'est pour votre bien que je le dis. Le roi vient ici tellement courroucé que, s'il vous prend à tort ou à raison, certes, il vous fera mourir tout de suite.

LA FILLE. Hélas! pourquoi? en quoi ai-je méfait? Ami, le sais-tu?

LE TROISIÈME BOURGEOIS. L'autre jour, sans plus de détails, il paria son royaume contre le comte Bérenger, qui se vantait à la cour, qu'il n'y avait pas de femme dont il ne jouît, s'il avait le loisir de lui parler, disait-il. Or monseigneur, Dame, vous tint pour une si bonne et si honnête femme qu'il paria son royaume qu'il ne pourrait en être ainsi de vous. Bérenger engagea sa terre, de son côté. Peut-être, depuis, est-il venu par ici? Mais il est rentré dans Rome, et s'est vanté en la présence de tous de vous avoir véritablement possédée, ma Dame. Hélas! ce démon en a apporté des preuves qui ont paru dignes de foi : ce dont je m'émerveille.

LA FILLE. Ah! très-doux Dieu! si je m'afflige et ressens une grande douleur en mon cœur, en puis-je mais? Peu s'en faut que je ne perde la raison quand je pense qu'il court sur mon compte un bruit si diffamatoire et cela bien à tort.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Chère Dame, prenez courage, et avisez aux moyens de préserver votre vie : je le conseille.

LA FILLE. Il me faut croire votre conseil. Je m'en vais un peu à l'église. Vous avez bien besoin de repos : allez le prendre.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Dame, volontiers, sans attendre; car aussi bien ai-je beaucoup marché : il y a six jours que je ne me suis deshabillé pour venir ici.

LA FILLE. Mon ami, je pense vous en récompenser avant peu. Allez-vous-en au logis avec Eglantine.

— Je vous le dis sans plaisanter, donnez-lui une de mes robes toute entière.

LA DEMOISELLE. Ma dame, je ferai de bon cœur votre commandement. — Puisque cela lui vaît, sire, allons-nous-en tout de suite.

LE TROISIÈME BOURGEOIS. Dame, allons-nous-en; je ne veux vous dédire en rien.

SCÈNE XXXVI.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE.

LA FILLE. Ah! Mère de Dieu, qui êtes le trésor de tous biens et de toutes grâces, qui consolez les affligés et conseillez ceux qui se trouvent dans l'embaras, veuillez me regarder avec des yeux de pitié et reconforter ma malheureuse âme. Vous, Dame, vous savez combien à tort je suis accusée d'un méfait que jamais je n'eus dans l'idée ni ne commis. Ah! Vierge très-haute, j'aurais mieux aimé tomber en un abîme si profond qu'on n'entendit plus parler de moi. Vierge glorieuse et pure, qui pûtes comprendre en vous ce que les creux ne peuvent embrasser, lorsque la Sagesse éternelle vous élit pour être la mère de votre père; très-excellente et souveraine Dame, qui n'eutes jamais ni n'aurez, avant ou après vous, de pareille! O vous qui êtes et futes appelée à juste titre Mère et Fleur de virginité, ce qui est une gloire pour tout le paradis! ah, Dame! par signe ou par paroles, ou par une autre inspiration, envoyez-moi des consolations; car, je ne bouge d'ici, avant d'avoir reçu de vous quelque reconfort.

SCÈNE XXXVII.

DIEU, NOTRE-DAME, SAINT JEAN, ANGES.

DIEU. Mère, je vois là-bas la reine d'Espagne au désespoir d'être sans raison dans un affreux danger. Elle ne cesse de vous prier. Mettez-vous en route pour aller à elle promptement.

NOTRE-DAME. Mon Fils, j'obéis à votre commandement : c'est le moins. — Allons sans nous arrêter, anges, où je suis tant priée. Accompagnez-moi tous les deux en chantant avec allégresse.

GABRIEL. C'est bien juste, douce et chère Dame; nous ferons ce qui vous plaît, avec zèle et attention.

MICHEL. Oui, en vérité, et Jean sera le troisième. Ai-je bien dit?

SAINTE JEAN. Vous ne serez pas contredit par moi. Allons, en avant! chantons en musique ce premier tour.

Rondeau.

Où la loyauté prend-elle son séjour, où est la charité sans mesure, sinon en vous, douce et pure Vierge? Où la virginité a-t-elle conquis un rang supérieur à la nature? où la loyauté prend-elle son séjour? où est la charité sans mesure, où doit être aussi la ressource et le refuge de la créature pour qu'elle jouisse de la gloire éternelle? Où la loyauté prend-elle son séjour, où est la charité sans mesure, sinon en vous, douce et pure Vierge?

NOTRE-DAME. Mon amie, en raison du soin pieux et constant que tu as eu de me prier, je viens à toi sans retard. Sois sans crainte. Revêts secrètement un costume d'écuyer, et va à Grenade chez ton oncle : c'est là qu'est ton père. Aie le cœur prêt à les bien servir, sans te faire connaître à personne; et sache que sans tache à ton honneur, après bien des peines, tu seras vengée enfin de celui qui a traîtreusement mis sur ton compte sa propre déloyauté pour laquelle Othon le poursuit. Pense à te mettre promptement en route, et que ce soit secrètement. Je ne te dis plus rien. — Allons-nous-en, mes amis dans la gloire céleste; je ne veux à présent plus être ni demeurer ici.

SAINTE JEAN. Reine, digne d'être honorée, nous ferons votre commandement; et néanmoins nous chanterons d'accord tous trois ensemble.

MICHEL. Il convient, ce me semble, que nous chantions avec allégresse en la compagnie de celle qui est notre gloire.

GABRIEL. Vous avez dit une parole véridique : allons ! chantons d'accord par amour.

Rondeau.

Où doit être aussi la ressource et le refuge de la créature pour qu'elle jouisse de la gloire éternelle ? Où la loyauté prend-elle son séjour, où est la charité sans mesure, sinon en vous, douce et pure Vierge ?

SCÈNE XXXVIII.

LA FILLE DU ROI, à l'église.

LA FILLE. Ah ! Mère de Dieu, puisqu'il vous a plu de prendre soin de moi, comme je le pense, et que vous m'avez ordonné de me rendre à Grenade auprès de mon oncle, Vierge aimante et courtoise, d'après votre avis je vais, sans plus de retard, m'affubler d'un habit qui me déguise assez pour que nul ne me trouve.

SCÈNE XXXIX.

LA MÊME, en son logis.

LA FILLE. Eh, Dieu ! je suis bien tombée ! il n'y a ici nul de mes gens : tous dorment à qui mieux mieux. Il faut que je pense à m'appréter, et puis je m'en irai toute seule. C'est fait ; je prendrai ce chemin et je penserai à bien marcher. — Mère de Dieu, soyez mon réconfort dans ce voyage.

SCÈNE XL.

EGLANTINE, BOURGEOIS.

LA DEMOISELLE. Eh bien ! par le corps de saint Dominique, que fait donc ma dame pour tant rester à l'église ! elle y est aussi long-temps que si elle avait à réciter un Psautier. En vérité, je vais la chercher. Oh ! oh ! elle n'est pas devant l'autel, elle n'est pas non plus au logis : où est-elle allée ?

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. De quoi parlez-vous seule, Eglantine, ma chère amie ? Je vous vois tout ébahie. De quoi ?

LA DEMOISELLE. Sire, je m'étonne de ne voir ma dame ni de ce côté ni de cet autre. Depuis tantôt qu'elle alla à l'église, elle n'est pas revenue en son logis : c'est pourquoi je la cherche tant que je puis, en bas et en haut.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Eh bien ! allons savoir auprès d'Ernaut, que je vois là, s'il ne l'a point vue. Je ne crois pas que ce soit lui ait tendu de piège.

LA DEMOISELLE. Ernaut, qu'un bon jour vous soit donné ! Dites-nous la vérité, Dieu vous garde ! Avez-vous vu ma dame aller quelque part ?

LE PREMIER BOURGEOIS. Nenni, Eglantine, sur mon âme ! qu'y a-t-il ? qu'est-ce ?

LA DEMOISELLE. Par ma foi ! je la cherche partout et je ne puis en savoir de nouvelles : c'est ce qui me navre terriblement le cœur.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Haro ! Dieu ! taisez-vous ! Que dites vous ? ma dame est perdue ? S'il en est ainsi, mainte âme en sera désolée.

SCÈNE XLI.

LES MÊMES, OTHON.

OTHON. Quelle conversation tenez-vous ici ? Seigneurs, je vous vois le cœur triste et la mine abattue.

LE DEUXIÈME BOURGEOIS. Mon cher seigneur, c'est à cause de notre très-chère reine et maîtresse, votre femme. Nous ne savons si elle s'est honteusement comportée ; mais elle est perdue, nous vous le disons. Voilà pourquoi nous faisons une telle mine ; car nous sommes tristes et affligés, hommes et femmes, sans en dire davantage.

OTHON. Ne vous en inquiétez pas, laissez-la aller ; elle m'a fait perdre ma terre : ce qui me serre le cœur au ventre. Je la croyais honnête femme ; mais elle m'a deshonoré, car Bérenger en a joui et s'en est vanté devant mon oncle en pleine cour. Comment ne pas l'en croire sans difficulté, aux preuves qu'il m'a données ? Certes, si je la tenais, elle mourrait honteusement ; mais je la chercherai tant qu'enfin je la trouverai. Je m'en vais, vous ne me verrez plus ; vous avez Bérenger pour roi. Adieu tous !

SCÈNE XLII.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE, déguisée en écuyer, SON PÈRE, SON ONCLE LE ROI DE GRENADE.

LA FILLE. Ah Dieu ! j'ai tous les membres rompus du voyage que j'ai entrepris. Je n'avais guère appris à tant marcher. Mais enfin arrivée à Grenade, peu m'importe ma peine. Je vois là bas mon oncle et mon père : il faut maintenant que je paraisse devant eux ; mais, beau sire Dieu, je vous prie dévotement et en pleurant que, quand je serai venue là, je ne sois pas reconnue d'eux. — Messesseurs, que Dieu vous donne honneur à tous ! Je viens ici savoir si vous seriez assez bons pour me donner un emploi, quel qu'il fût.

LE ROI DE GRENADE. Ami, il faudrait qu'on sût à quel service tu es propre pour mériter nos bonnes grâces. Qu'as-tu à dire ?

LA FILLE. Sire, je sais porter lance et écu et chevaucher comme il faut, quand il en est besoin, dans les combats. Je sais aussi, mon cher seigneur, trancher devant un homme riche. J'ai été plusieurs fois proclamé maître en fait d'échansonnerie. En somme, je connais le service que l'on doit faire auprès d'un homme riche, prince ou roi.

LE ROI DE GRENADE. Tu demeureras donc avec moi : tu nous serviras, moi et mon frère ; et selon ce que tu feras je t'avancerai.

LA FILLE. Sire, s'il plaît à Dieu, je ferai de mon mieux suivant votre gré, et le vôtre, cher sire, et celui de tous vos autres gens.

ALPHONSE. Si tu mets de la diligence à ton office, tu pourras parvenir à de grands honneurs. Fais-toi aimer du grand et du petit.

LE ROI DE GRENADE. Frère, j'ai grand'faim : envoyons vite chercher à manger par cet écuyer-ci. Aussi bien, je vous le dis, désire-je beaucoup voir comment il fait son service.

ALPHONSE. Oui, nous allons voir. — Ami, viens ici. Comment t'appelles-tu ?

LA FILLE. Sire, on m'appelle Denis, et non autrement.

ALPHONSE. Denis, dressez tout de suite une table ici, et allez-nous chercher à manger à la cuisine.

LA FILLE. Sire, je ferai très-volontiers ce que vous me commandez. C'est fait. Je m'en vais vite vous chercher à manger. — Allons, Monseigneur ! venez vous asseoir, si tel est votre bon plaisir, en vérité : sire, voici la table et les mets apprêtés pour vous.

LE ROI DE GRENADE. Je vais donc m'asseoir, mon doux ami. — Allons, cher frère ! asseyez-vous ici. — En avant ! taillez, mon ami, et servez-nous.

SCÈNE XLIII.

OTHON.

OTHON. Ah ! je suis tellement hors de moi qu'il s'en faut de peu que je ne devienne fou. J'ai fouillé partout ce pays, en haut et en bas, devant et derrière, et je ne puis trouver nulle part cette coquine que je cherche. Je crois que Dieu est son complice ; il l'est en vérité, je le vois très-bien. — Ah ! mauvais Dieu, que ne te tiens-je ! Vraiment, si je te tenais, je te rouerais de coups ! Eh ! regardez, voyez ! je te renie, toi, ma croyance en ta divinité et toute ta puissance, et je m'en vais droit outre-mer y de-

meurer comme Sarrasin et y suivre la loi de Mahomet. Oui, celui qui met sa confiance en toi fait une folie.

SCÈNE XLIV.

LE ROI DE GRENADE, LE ROI ALPHONSE,
SALOMON, *messenger*.

SALOMON. Que Dieu donne joie, plaisir et honneur à cette noble compagnie! Pour Dieu, si je ne vous honore pas convenablement, pardonnez-moi.

LE ROI DE GRENADE. Salomon, sois le bienvenu, par ma foi! Apportes-tu des nouvelles? je t'en prie, ne diffère pas de parler.

ALPHONSE. Salomon, avant de blâmer ou d'outrager qui que ce soit, dis-nous (Dieu t'aide!) comment est l'Espagne? Ne nous mens pas.

SALOMON. Je m'en garderai bien, sire, n'en doutez pas. L'empereur l'a conquise, et a donné Denise, votre fille à son neveu Othon. Elle a été couronnée reine d'Espagne, et Othon a été roi de ce pays. Mais depuis il y a eu de si grandes dissensions intestines qu'Othon a mis à mort votre fille. Je ne sais s'il avait tort; depuis l'on ignore ce qu'il est devenu. Le roi d'Espagne actuel est Bérenger, qui, dit-on, a gagné le royaume par une gageure.

ALPHONSE. Ah! consternation! Toute ma joie est passée, puisque ma fille est morte. J'ose bien le dire.

LE ROI DE GRENADE. Salomon, va te reposer, je vois bien que tu es fatigué. — Frère, un peu de trêve à votre douleur. Puisqu'il en est ainsi, certes, avant peu nous aurons tant de gens d'armes que nous irons assaillir l'empereur, et il sera enchanté de pouvoir faire la paix avec nous. — Denis, allez-vous chercher du vin. — Mon frère, une question; nous ne sommes ici que nous deux ensemble : que vous semble et que pensez-vous de cet écuyer?

ALPHONSE. Frère, voici mon avis. Il me semble gracieux dans ses actions; il est gentil de corps et bien fait; et je crois qu'en une bataille il se conduirait bien en tout point, et saurait défendre lui et son maître contre tout homme.

LE ROI DE GRENADE. Par ma foi! j'ai l'intention, si cela lui plaît, de l'emmenier à Rome avec nous et d'en faire mon gonfalonier; car il m'est agréable et me plaît, en un mot, plus que tous mes gens qui sont créans.

ALPHONSE. A dire vrai, nul de ceux qui y sont ne fait aussi bien le service que lui, ni de la même manière. Il est éveillé et ouvert; quelque chose qu'il fasse, il semble qu'il n'y touche pas le moins du monde. A mon avis, c'est Dieu qui vous l'a donné, il n'y a pas à en douter.

SCÈNE XLV.

LES MÊMES, DENIS L'ÉCUYER *ou* LA FILLE
DU ROI.

LE ROI DE GRENADE. Denis, allez vider ce vin dans un autre vase, et donnez-moi de cet autre que vous tenez.

LA FILLE. Je serais peu sage et devrais être honni si je vous le refusais. Tenez, cher sire.

SCÈNE XLVI.

LES MÊMES, LE HÉRAUT MUSEHAULT.

MUSEHAULT. Mon cher seigneur, je viens vous dire que les quatre rois que vous avez mandés sont tout prêts à venir de grand cœur eux-mêmes avec leur armée. Seulement mandez-leur quel chemin ils tiendront et de quel côté ils doivent aller : c'est tout ce qu'ils attendent.

LE ROI DE GRENADE. Retourne vers eux, et dis-leur qu'ils se dirigent et chevauchent sur la campagne de Rome, chacun avec ses barons, car sur-le-champ je m'en mets en marche au-devant d'eux avec toutes mes forces.

MUSEHAULT. Quant à moi, je vais faire mon devoir en me mettant en route.

SCÈNE XLVII

L'EMPEREUR, SON MESSAGER.

LE MESSAGER DE L'EMPEREUR. Cher sire, je viens vous donner une nouvelle dont vous ne vous doutez guère. Je vous apprends qu'avant peu six rois viendront vous attaquer dans le dessein arrêté de vous détruire.

L'EMPEREUR. Qui sont-ils? Veuille m'en instruire et me les nommer.

LE MESSAGER. Sire, je vous raconterai tout de suite ce que j'ai su du messenger qui est allé les chercher tous les quatre. Le roi de Tarse et d'Almaria, celui de Maroc et de Turquie, ces quatre sont prêts à venir. Le roi de Grenade est avec eux, et c'est celui, je vous le dis, par qui cet appel est fait, car il a dans le cœur un grand ressentiment de ce que vous avez dépouillé du royaume d'Espagne son frère Alphonse, et de ce que vous avez mis le pays dans une autre main : je vous conseille donc de vous pourvoir de gens d'armes, si vous voyez que je dise bien.

L'EMPEREUR. Ami, tiens, voici cent francs pour tes nouvelles. Mais prends soin d'aller dire aux barons de ma terre qu'ils viennent bien vite. Que ni roi ni comte n'épargnent rien pour s'armer et se monter, et qu'ils accourent à moi sans tarder d'un seul jour.

LE MESSAGER. Il ne vous faut point en être inquiet, très cher sire, j'irai partout et je ferai bien votre message, en vérité.

SCÈNE XLVIII.

LE ROI DE GRENADE, ALPHONSE, EX-ROI D'ESPAGNE, CHEVALIERS, LA FILLE DU ROI *sous le costume de l'ÉCUYER DENIS*.

LE ROI DE GRENADE. Il est temps, mon frère, de partir et de mettre en marche notre armée qui est rassemblée, jusqu'à ce que nous soyons dans la campagne de Rome. — Allons, tous!

ALPHONSE. Certes, j'ai au cœur un grand courroux, mon frère, de me voir tellement bas que je ne puis pas mener avec moi autant de gens qu'il conviendrait, si toute l'Espagne se tenait sous ma main. Pourtant, je ne priserais certainement pas la valeur d'une maille toute ma perte, n'était ma fille la belle. Ah! ceci réveille en moi une grande douleur!

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. Soyez moins affligé, sire, puisqu'il ne peut plus en être autrement. Un peu plus de joie : c'est ce que vous avez de mieux à faire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Dieu m'aide! vous dites vrai. Il faut oublier ce malheur et prendre le temps tel qu'il vient.

LE ROI DE GRENADE. Denis, je veux vous découvrir mon secret et mon plan, afin que votre considération s'accroisse. Vous avez été un bon écuyer pour moi, aussi vous fais-je mon gonfalonier : vous porterez ma bannière; nous verrons comment vous vous conduirez dans la bataille.

LA FILLE. Grand merci, Monseigneur! certainement, s'il faut livrer bataille, je pense que votre bannière passera devant tous.

LE ROI DE GRENADE. Je vous verrai volontiers vous comporter ainsi.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, il serait bon d'envoyer devant savoir quelles gens l'empereur peut avoir avec lui.

LE ROI DE GRENADE. Lotart, personne n'est mieux taillé que toi pour cela. Va donc pour l'amour de moi, enquiers-toi avec soin, et reviens le plus vite que faire se pourra.

LOTART. Mon cher seigneur, vous serez obéi : j'y cours.

SCÈNE XLIX.

L'EMPEREUR, BÉRENGER.

BÉRENGER. Très-cher sire, je viens à votre aide et et secours, selon vos ordres. J'amène quinze cents bons chevaliers, trois mille très-bons archers et mille sergents.

L'EMPEREUR. Bérenger, je vous en récompenserai, vous et eux. Asseyez-vous ici; nous attendrons tous deux ceux qui viendront. C'est pour le coup que je verrai quels sont ceux qui m'aiment.

SCÈNE L.

OTHON.

OTHON. Hélas! malheureux! que fais-je ici? je perds mon temps et mon corps, voire même je perds mon âme, et la gloire des cieux que je devrais acquérir. Hélas! si mon cœur se serre de douleur, je n'en ai que trop de raisons. Je suis bien sot de m'être mis en tel servage et d'adorer Mahomet, qui n'est qu'une véritable fanfreluche. Ah! doux Jésus, qui êtes sans prix! d'où m'est venue cette grande folie? Moi, fait à votre image et à qui vous avez donné le nom de chrétien, je n'ai pas su le reconnaître! Au contraire j'ai commis un crime affreux. J'ai renié, vous et votre mère, dans le désespoir et la colère? Ah! Sire, qui, comme le dit l'Écriture sainte, êtes doux et miséricordieux envers toute créature qui se repent de son péché, je vous demande pardon de ce que j'ai fait. Pardon! hélas! comment osé-je le dire? Certes, je demande une chose que vous avez beau jeu à ne pas m'accorder et raison de me refuser, Sire: c'est pourquoi je m'asseoirai ici à terre, et je pleurerai ici mon péché amèrement.

SCÈNE LI.

DIEU, NOTRE-DAME, ANGÉS.

DIEU. Mère, et vous, Jean, allons là-bas, vers ce pécheur d'Othon, le tirer de sa douleur. Il gémit et pleure d'un cœur contrit, tellement que je ne veux plus qu'il demeure en une pareille lamentation. Sa dévote contrition, qui mouille sa face de larmes, me contraint à lui faire grâce. — Or sus! trestous!

NOTRE-DAME. Mon Dieu, mon père et mon doux fils, nous ferons votre volonté. — Allons, anges! soyez prêts à descendre bientôt.

GABRIEL. Dame, qui pûtes comprendre ce que ne peuvent embrasser les cieux, chacun de nous est attentionné à faire votre volonté.

MICHEL. En cela nous ne pouvons errer: maintenant, Jean, allons-nous-en tous les trois en chantant, aussi bien qu'en nous livrant à nos jeux: c'est mon avis.

SAINT JEAN. Cela me plaît aussi et je le veux. Allons! commencez, mes doux amis.

Rondeau.

Reine des cieux, quiconque s'applique à vous servir fait une bonne œuvre, car il acquiert des vertus, et obtient la rémission de tous ses vices; Reine des cieux, celui qui s'applique à vous servir; et à la fin il trouve Dieu si doux qu'il est repu de gloire en toute perfection. Reine des cieux, celui qui s'applique à vous servir fait une très-bonne œuvre.

DIEU. Othon, à cause de la vraie contrition que je vois en toi, tu es rentré en grâce. Tais-toi. Va tout droit à Rome; là, confesse ton péché, et comment tu es venu à repentance. Tu y es tenu, sinon rien ne vaut, et comme tu as commis une grande faute, en haïssant à tort ta femme et en la poursuivant jusqu'à la mort, désormais tu la chercheras, et tu lui demanderas pardon. Ne demeure plus en cette terre, va t'en vite à Rome, et fais ce que je t'ai prescrit. — Je l'ai assez bien conseillé. Debout! allons-nous-en.

NOTRE-DAME. En avant! anges, et vous, Jean, prenez le chemin par lequel vous vîntes, et en allant, achevez le chant que vous avez commencé.

GABRIEL. Vierge excellente et sans prix, puisque cela vous plaît, nous le ferons.

Fin du rondeau précédent.

Et à la fin il trouve Dieu si doux qu'il est repu de gloire en toute perfection. Reine des cieux, celui qui s'applique à vous servir, fait une très-bonne œuvre.

SCÈNE LII.

OTHON, *seul.*

OTHON. Père de consolation, compatissant, doux et miséricordieux, ah! Sire, quand je me rappelle que vous êtes descendu des cieux et que vous vous êtes montré à moi, et votre douce Mère aussi, et qu'ici je vous ai vu, ma bouche, mes mains et mon cœur sont tendus pour vous louer et vous rendre grâce. Je ne demeure plus, je m'en vais à Rome à l'instant même.

SCÈNE LIII.

LOTART, *héraut*, LE ROI DE GRENADE, ALPHONSE, L'ÉCUYER DENIS (*la fille du roi*).

LOTART. Selon ma promesse, Messieurs, je reviens auprès de vous pour vous raconter de point en point mon voyage à Rome. Il y a maints bons hommes d'armes; l'empereur y est, et un grand nombre de nobles forment son cortège. Je l'ai vu assis sur son trône, et près de lui se trouvaient le marquis d'Ancone, le prince de Tarente, le comte de Sainte-Rente, Bérenger le roi d'Espagne, et le comte de Mondanger. Bref, il y avait, à mon compte, de vingt à trente grands barons, avec une grande multitude de gens, qui n'attendent que votre venue pour combattre.

LA FILLE. Messieurs, avant d'engager davantage cette guerre, je vous prie de me laisser aller parler à l'empereur. J'esime certain que je vous mettrai d'accord, si j'y vais; et je puis vous dire que vous pourriez encore voir (n'en doutez pas), sire, votre fille que vous regrettez si souvent, à ce que je sais.

ALPHONSE. Ah Dieu! verrai-je ce moment? pour elle content mes pleurs et je soupire souvent, il n'est rien dont j'aie un aussi vif désir et dont je sois si impatient.

LE ROI DE GRENADE. Frère, laissez en paix de tels regrets, je vous en prie.

LA FILLE. S'il vous plaît, donnez-moi la permission que je vous demande.

ALPHONSE. Mon frère, par votre ordre, qu'il aille où il dit.

LE ROI DE GRENADE. Qu'il aille! je n'y mets nul contredit. — Denis, allez.

LA FILLE. Messieurs, avec votre consentement, je ne puis pas aller seul: il me faut une suite. Vous le savez.

ALPHONSE. Mon cher ami, vous avez dit vrai. Ces deux hommes-ci iront avec vous; ils vous tiendront compagnie, si cela vous suffit.

LA FILLE. Oui, sire, par le Dieu qui me fit! — Allons-nous-en, avant qu'il s'écoule beaucoup de temps, nous ferons bien la besogne, s'il plaît à Dieu.

SCÈNE LIV.

OTHON, *seul.*

OTHON. Eh! Mère de Dieu! comme je regrette d'avoir si mal employé mon temps! Le diable m'avait bien tâté; mais, Dieu merci, je ne suis pas mort. Mon repentir et mes remords, et mes désirs de réparation, ainsi que la peine que je prendrai, me sauveront, s'il plaît à Dieu. Je vois Rome, où je ne suis pas entré il y a longtemps: maintenant, soyons diligents d'y aller avec ces gens que je vois venir.

SCÈNE LV.

OTHON, LA FILLE DU ROI *sous le costume de Denis*, CHEVALIERS.

LA FILLE. Dieu vous garde! Ami, dites-moi, d'où venez-vous?

OTHON. Je viens d'outre-mer, doux sire, et je vais à Rome.

LA FILLE. Beaux seigneurs, prenez-moi cet homme et emmenez-le avec nous. Vous ne savez pas qui vous tenez, je le connais plus qu'il ne pense; prenez garde qu'il ne s'échappe et ne s'enfuit d'entre vos mains.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. Marie! il n'aura rien de moins. Ça! rendez-vous, beau maître, si vous vous mettez en défense, vous êtes mort.

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ALPHONSE. Ami, je te conseille de céder de bonne volonté: tu ne l'en trouveras que mieux, je te le promets.

OTHON. Beaux seigneurs, je me remets entre vos mains et je me rends à vous tous ensemble. A ce qui me paraît, vous êtes de nobles personnes, et vous n'en valez que mieux.

LA FILLE. C'est bien; nous sommes qui nous sommes. Venez sans plus long temps nous arrêter ici.

OTHON. Je veux y aller volontiers, sans balancer, et je vous servirai: c'est raison. Ne m'emprisonnez pas, je vous en prie.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. En avant! venez avec nous sans condition.

OTHON. Prenez le chemin que vous voudrez: je vous suivrai.

SCÈNE LVI.

LES MÊMES, L'EMPEREUR, BÉRENGER, CHEVALIERS DE L'ARMÉE DE L'EMPEREUR.

LA FILLE. Sire empereur, que le vrai Dieu vous donne honneur et bonne vie, à vous et à tous les barons que je vois ici! et qu'il n'en excepte aucun, hors Bérenger, le roi d'Espagne! car, en présence de tout ce baronnage, je donne mon gage contre lui et je l'accuse de trahison. Imposteur insensé, il s'est vanté d'avoir cohabité charnellement avec ma sœur. Elle en prit une frayeur, une peur et une douleur telles qu'elle s'enluta hors du pays, et que je n'entendis plus parler d'elle. Votre neveu, sire empereur, qui était brave et hardi, en perdit l'Espagne, et le chagrin l'égara tellement qu'on ne sait où il alla; comme j'en ai le cœur serré, je veux vaincre le traître en champ-clos. Faites-m'en justice.

OTHON. Sire, je vous prie de me laisser entrer dans la lice.—Ne me reconnaissez-vous pas, mon oncle? Je suis Othon, votre neveu, qui depuis ai souffert mainte peine. Je viens d'outre-mer.

L'EMPEREUR. Othon, beau neveu, puisque je vous tiens, certes, mon cœur est soulagé. Embrassez-moi vite et baisez-moi; soyez le bienvenu.

OTHON. Sire, je me plains devant tous vos barons que je vois assemblés ici, de ce traître félon, et je dis qu'il retient ma terre à tort: je veux le combattre corps à corps et réfuter son témoignage.

BÉRENGER. Othon, je crois qu'à la fin vous vous trouverez déçu. La vérité est que j'ai cohabité charnellement avec votre femme. N'en parlez pas si haut; car je vous prouverai en champ-clos que c'est vrai, si vous voulez le combat et s'il faut qu'il ait lieu. Othon, je me moque bien de vos menaces.

L'EMPEREUR. Allons, paix! terminons ce débat-ci.—Bérenger, de bon cœur ou non, il faut que vous vous battiez avec l'un des deux.

BÉRENGER. Sire, ne discutez plus à ce sujet. Très-volontiers, pourvu que vous me disiez avec lequel d'eux j'aurai affaire pour être quitte.

L'EMPEREUR. Auquel de vous deux adjudgerai-je cette affaire?

OTHON. Sire, il est juste que je combatte, car

c'est mon fait. — Et je vous prie, cher sire qui m'avez pris, de m'accorder cette grâce.

LA FILLE. Puisque vous le voulez, je ne veux point m'y opposer.

OTHON. Sire, grand'merci plus de cent fois pour ce consentement.

L'EMPEREUR. Allons, vite! pour savoir qui a tort, seigneurs; allez promptement monter à cheval, et revenez en cet endroit.

OTHON. Puisque vous m'en donnez la permission, sire, j'y vais.

BÉRENGER. Regardez, fait-il de l'embarras! Il croit m'avoir déjà vaincu sans doute. Ah! une fois tous deux dans le champ-clos, je l'attaquerai de telle sorte qu'il aura moins de caquet. Je vais monter.

LA FILLE. Oui, sire, j'ouis conter aux amis intimes de ma sœur, qui savaient le mieux sa manière d'être, qu'il n'y avait pas en Espagne de femme de meilleure réputation. Quand le bruit de la gageure lui parvint et qu'Othon eut perdu l'Espagne, elle eut le cœur brisé; elle se pâma contre terre; et la nuit elle s'enfuit au plus vite, par l'inspiration du ciel, car on lui avait annoncé que, si Othon pouvait la tenir, il la ferait périr honteusement, sans l'épargner.

LE PREMIER CHEVALIER DE L'EMPEREUR. Qu'eût-il gagné à cela? eût été une vilaine affaire; maintenant, s'il plaît à Dieu, la chose est venue à bien.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Certainement, je le pense ainsi, et tout est pour le mieux, suivant mon opinion; et Dieu veuille prêter son aide au droit encore aujourd'hui!

L'EMPEREUR. Ne vous chagrinez point, nous verrons ce qui pourra en être.

SCÈNE LVII.

LES MÊMES.

OTHON. Dame de la gloire céleste, Vierge, en qui toute grâce abonde, Mère, qui n'êtes ni n'aurez jamais de pareille, rose de lis, cyprès de beauté, qui répandez un parfum de bonnes œuvres, ouvrez vers moi vos yeux de douceur, regardez-moi dans votre pitié et gardez-moi de mort vilaine, Dame, dans ce combat que je vais livrer, donnez-moi sur mon adversaire une victoire telle qu'il confesse et qu'il lui sorte de la bouche comment il a traîtreusement et à tort tenu ma terre. Dame, en vous seule est mon espérance; Dame, j'ai en vous une confiance si grande, et je me fie tellement en votre aide que je fais fi de ma force et de mes armes (Dame, écoutez-moi), en les comparant à l'aide que j'attends de vous.

BÉRENGER. Othon, Othon, puisque je vous vois dans la lice, vous n'en sortirez jamais que mort avec ignominie et par mes mains.

OTHON. Ah, traître! menace moins, tu agiras sagement.

L'EMPEREUR. Allons vite, seigneurs! ma volonté est que vous descendiez tous deux à terre. Renvoyez vos chevaux tout de suite.

OTHON. Sire, je ferai de bon cœur ce qui vous plaît.

BÉRENGER. Moi aussi, je ne désire rien autre. C'est fait, je suis à terre.

L'EMPEREUR. Beaux seigneurs, il faut, ce me semble, qu'aujourd'hui votre prouesse se montre et que l'on sache la vérité touchant votre conduite. Il n'y a plus à dire, allez ensemble et que chacun fasse son devoir, puisque vous ne pouvez avoir autrement la paix.

OTHON. Je te défie, traître; dès à présent garde-toi de moi.

BÉRENGER. Je ne te prise pas le moins du monde. Je me défendrai bien contre toi, et bientôt tu seras prisonnier et vaincu.

OTHON. Non, non pas, tant que j'aurai écu ou épée au poing.

(Ici ils combattent.)

BÉRENGER. Je ne puis plus résister : Othon, je vous remets mon épée et je me rends prisonnier. J'ai mal agi et j'ai eu tort.

OTHON. Certes, je vous mettrai à mort, traître, à l'instant. Vous ne commettrez jamais de trahison ; car vous n'emporterez point d'ici votre tête sur son corps.

L'EMPEREUR. Othon, Othon, ho ! je vous défends de le faire périr ; avant de mourir, il nous dira tout son méfait.

OTHON. Puisque tel est votre plaisir, qu'il en soit fait ainsi. — Avoue, larron !

BÉRENGER. Je te demande grâce, noble baron : je vais déclarer tout mon méfait, et je ne mentirai pas d'un seul mot. Ayant eu la présomption de gager qu'il n'était femme sage dont je ne disposasse au gré de mes désirs, pourvu que je pusse lui parler, je m'entretins avec votre femme. Mais elle vit bien qu'en me croyant elle pourrait tomber dans un grand déshonneur, et ne daigna plus me voir ni m'écouter, comme bonne et belle qu'elle est. Alors je me tournai vers sa demoiselle, qui avait nom Eglantine ; je lui promis et lui donnai tant qu'elle m'apporta les preuves convenues, et surtout celle du signe que porte votre respectable femme, et de la place où il est, si elle n'est pas morte. Mais je ne la vis pas nue et je ne cohabitai jamais avec elle, bien que je m'en sois vanté. Alors je mentis.

OTHON. Traître, tu m'as bien anéanti ; par toi je l'ai perdue, en vérité, car jamais je ne pus savoir où elle alla.

LA FILLE. Sire empereur, ce fourbe-là, ne souffrez point qu'Othon le tue ; faites-le venir encore devant vous : vous verrez bientôt une chose dont vous serez fort émerveillé.

L'EMPEREUR. Puisque vous me le conseillez, cela sera fait. — Mon cher neveu Othon, je veux que vous veniez ici tous deux ; mais Bérenger sortira le premier, pour nous révéler encore quelque méfait.

OTHON. Sire, qu'il soit fait selon votre volonté. — Debout, traître, sortez du champ-clos ; vous n'êtes point cependant, ne le croyez pas, quitte de la mort.

LA FILLE. Très-cher sire, veuillez me donner la permission de dire en public pourquoi je suis venue ici.

L'EMPEREUR. Je le veux bien : allons, dites vite, mon cher ami.

LA FILLE. Je suis venu ici comme messenger pour empêcher, si je puis, la guerre, et amener la paix entre vous et vos ennemis, qui ont fait invasion dans ce pays. Si cela vous plaît, j'en demanderai deux d'entre eux. Mais ils auront de vous un sauf-conduit pour l'aller et le retour. Je le requiers.

L'EMPEREUR. Ami, mandez-les, je le veux, et j'y consens.

LA FILLE. Beaux seigneurs, je vous prie, allez vite à nos seigneurs les rois, et faites tant que vous leur parliez. Dites-leur que chacun vienne ici sans retard : ils verront leur fille et leur nièce désirée pendant si longtemps.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. Sire, nous obéissons sans objection et sans retard.

SCÈNE LVIII.

LE CHEVALIER, LE ROI DE GRENADE, LE ROI ALPHONSE.

LE PREMIER CHEVALIER. Messeigneurs, n'attendez plus ici ; mais veuillez, tous deux, venir voir votre nièce et votre fille.

ALPHONSE. Nous joues-tu un tour de quille, par moquerie ?

LE DEUXIÈME CHEVALIER D'ALPHONSE. Non, sire, par

sainte Guerie ? Denis vous le mande par nous, après avoir pris de l'empereur une sûreté pour vous.

LE ROI DE GRENADE. Puisqu'il en est ainsi, frère, allons-y.

ALPHONSE. Allons-y, frère, je vous en prie. Je ne prise pas tout ce que j'ai perdu la valeur d'une bille, pourvu que je puisse voir ma fille, que je désire tant.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. Vous l'aurez, s'il plaît à Dieu. Suivez-nous, nous allons devant. — Sire, avançons-nous, en avant ! allons par ici.

SCÈNE LIX.

LA FILLE DU ROI ALPHONSE, ALPHONSE, OTHON, L'EMPEREUR, LE ROI DE GRENADE, CHEVALIERS, LES CLERCS.

LA FILLE. Sire empereur, ces deux seigneurs étant arrivés, écoutez, grands et petits, ce que je veux dire d'amitié ; et avant que nous nous séparions, vous serez témoin d'un spectacle qui vous remplira d'une joie et d'une pitié merveilleux. Je m'adresse à vous, sire Alphonse, moi qui me suis fait passer pour homme en vous servant, vous et votre frère. J'ai bien vu que vous aviez le visage et les yeux tournés vers moi, sans relâche, occupés à me regarder plus que tout autre, et sans me reconnaître ; mais c'est l'œuvre de Dieu même dans sa puissance : ainsi, n'en ayez pas le cœur marri. Voici mon seigneur, mon mari, Othon, neveu de l'empereur. Je sais à quel point vous me chérissez ; je suis votre fille, laissée à Burgos, à votre départ pour Grenade. — Othon, la trahison dont j'étais accusée à tort étant prouvée, Dieu soit loué !

ALPHONSE. Fille, en vérité, tu me fais pleurer de pitié et de joie ; et je ne puis m'empêcher d'avoir de la joie quand je te regarde.

OTHON. Ah, beau sire Dieu ! tôt ou tard tu récompenses les bonnes actions, et tu ne manques pas de punir les mauvaises. Aussi bien, ma très-douce sœur, baise-moi : pour toi tout le cœur me fond en larmes.

L'EMPEREUR. Ils me font verser des pleurs de pitié. En avant, en avant ! c'est assez. Cessez désormais de pleurer : c'est Dieu qui a voulu cette assemblée. Pensons maintenant à effectuer le reste.

ALPHONSE. Cher sire, j'ai bien entendu comment Othon (je n'en veux pas sortir) a vaincu en champ-clos le traître qui sans cause nous a mis en guerre, et dont je venais tirer vengeance par l'aide de mes amis ; mais je tiens que Dieu nous a mis, ce me semble, en voie d'accommodement. Voici comment : dès maintenant, je délasse en paix à Othon et à son épouse le royaume d'Espagne ; mais nous emmènerons le traître, et nous rechercherons la demoiselle complice de son crime, puis nous ferons justice de tous deux sur les lieux mêmes de leur trahison. Voilà, ce me semble raisonnable.

L'EMPEREUR. Alphonse, je suis de votre avis. Mais je vous donne le royaume de Mirabel qui m'est nouvellement échu, et le conté des Vaux-Plaissiez, en échange de votre renonciation absolue à l'Espagne.

LE ROI DE GRENADE. Quant à moi, je pense, avant qu'un mois soit écoulé, le mettre en un état tel qu'il sera maître d'une terre dont il aura un revenu annuel de trois mille livres, clair et net : telle est mon intention.

L'EMPEREUR. Maintenant, retirons-nous sans plus de retard, puisque Dieu nous a réconciliés ; mais avant, vous dinerez tous avec moi. Voici Bérenger que vous emmènerez ; je le mets à votre discrétion. Oh, oui ! je me dessaisis de lui, et vous le donne.

LA FILLE. Il n'échappera pas, je vous l'assure ; je veux commettre quelqu'un à sa garde. — Seigneurs, je vous le confie et vous le livre.

LE PREMIER CHEVALIER D'ALPHONSE. Dame, nous sommes entièrement à vos volontés.

L'EMPEREUR. Je ne veux plus rester ici; allons-nous-en vite diner tous. Aussi bien je vois que l'on me vient chercher: voici mes gens, il en est temps. — Seigneurs, je veux que sans tarder vous chantiez

en nous conduisant, un motet qui soit séduisant, plaisant et bel.

LES CLERCS. Sire, nous le ferons tout de suite. — En avant! chantons.

P

PAPHNUCE. — Ecrit au x^e siècle, et en Allemagne, ce drame de Hrotswitha est l'un de ceux de l'illustre religieuse de Gandersheim, où l'on a cru surtout trouver trace du pédantisme et de la subtilité du moyen âge. Sans doute l'accusation est fondée en ce qui concerne la société lettrée du moyen âge, et particulièrement Hrotswitha; mais elle est exagérée. Je crois que faute d'avoir remarqué que *Paphnuce*, de même que *Sapience* et *Abraham*, sont singulièrement analogues aux pièces de distribution de prix, on a méconnu le véritable caractère de ces divers drames. Outre l'élément littéraire, ils ont quelque chose de scolaire. M. Magnin a été frappé de l'intention classique des citations de Hrotswitha. Après avoir remarqué « qu'il est singulier que Hrotswitha ne parle pas du *trivium*, » il a dit à propos de l'étalage scientifique que contient le *Paphnuce*: « Il fallait que ces notions élémentaires fussent quelque peu tombées en oubli à la fin du x^e siècle, pour que Hrotswitha ait pensé qu'il pouvait y avoir quelque mérite à les rappeler si hors de propos. » (*Théâtre de Hrotswitha*; Paris, 1845, in-8°, p. 471, note 62.) Il me semble plus probable que dans l'école que dirigeait Hrotswitha, et qui, à la fin de l'année scolaire, répétait les leçons de sa directrice dans les trois pièces ci-dessus indiquées, pour passer en revue la somme des connaissances acquises, on n'étudiait que le *quadrivium*, les notions du *trivium* étant abandonnées à quelque maîtresse inférieure au célèbre écrivain dramatique du x^e siècle.

ARGUMENT. Conversion de la courtisane Thaïs, que l'ermite Paphnuce va trouver, comme Abraham, sous les dehors d'un amant; ramenée au bien, livrée au repentir, du reste enfermée pendant cinq ans dans une étroite cellule; et quand elle est enfin, par cette juste expiation, réconciliée avec Dieu, elle s'endort dans le Christ, quinze jours après avoir terminé sa pénitence (213).

PERSONNAGES.

PAPHNUCE, ermite.	THAÏS, courtisane.
DISCIPLES DE PAPHNUCE, de Thaïs.	JEUNES GENS, amoureux de la Thebaïde.
ANTOINE ET PAUL, ermites	UNE ABBESSE.

(213) Cette histoire... a été brièvement racontée par un écrivain grec antérieur au v^e siècle (*Voyez SIRLET, Græc. menol., apud CANIS., Antiq. lection., t. II.*) Une version latine, dont on ne connaît pas l'auteur, a pris place dans le recueil des Bollandistes, sous la date du 8 octobre. (*Act. Sanctor., octobr., t. VI, p. 225.*) L'action se passe pendant la première moitié du iv^e siècle, d'abord en Egypte, dans l'ermitage de Paphnuce, à l'entrée du désert, puis dans une ville que notre auteur ne nomme pas, mais que plusieurs géographes disent être Alexandrie. Plus tard Hrotswitha transporte la scène dans la Thébaidé, où saint Antoine s'était retiré avec quelques disciples. (M. MAGNIN.)

SCÈNE I^{re}.

PAPHNUCE, LES DISCIPLES.

LES DISCIPLES. Pourquoi ce sombre visage, Père? pourquoi ne montrez-vous pas votre air tranquille et habituel, ô Paphnuce?

PAPHNUCE. Quand le cœur est triste, le visage est sombre...

LES DISCIPLES. Et pourquoi êtes-vous triste?

PAPHNUCE. Les outrages au Créateur..

LES DISCIPLES. Quels outrages.

PAPHNUCE. Ceux qu'il subit de sa propre créature, formée à son image...

LES DISCIPLES. Vos paroles nous glacent de terreur.

PAPHNUCE. Sans doute l'impassible majesté ne peut être atteinte par des outrages; mais, à transporter métaphoriquement en Dieu ce qui n'appartient qu'à la faiblesse humaine, quelle injure plus grave est possible, que celle, au milieu de la soumission et de l'obéissance du monde *majeur* aux ordres divins, de la révolte du monde *mineur* seul contre l'empire de Dieu?

LES DISCIPLES. Qu'est-ce que le monde mineur. (214.)

PAPHNUCE. L'homme.

LES DISCIPLES. L'homme?

PAPHNUCE. Sans doute.

LES DISCIPLES. Quel homme?

PAPHNUCE. L'homme en général.

LES DISCIPLES. Comment cela se peut-il faire?

PAPHNUCE. Comme il a plu au Créateur.

LES DISCIPLES. Nous ne comprenons pas.

PAPHNUCE. Ceci n'est pas accessible à un grand nombre d'esprits.

LES DISCIPLES. Expliquez-le.

PAPHNUCE. Faites attention.

LES DISCIPLES. Oui, de toute notre volonté.

PAPHNUCE. De même que le monde *majeur* est formé de quatre éléments différents, mais concordant selon le vœu du Créateur dans une sage harmonie, de même l'homme est composé non-seulement d'éléments identiques, mais aussi d'autres parties plus profondément contraires.

LES DISCIPLES. Et qu'y a-t-il de plus opposé que les éléments?

PAPHNUCE. Le corps et l'âme. Car, bien qu'adverses, les éléments sont tous néanmoins matériels; mais l'âme n'est pas mortelle comme le corps, et le corps n'est un esprit, comme l'âme.

LES DISCIPLES. Oui.

PAPHNUCE. Cependant, à suivre les dialecticiens, nous ne confessons même pas l'opposition si nette de l'âme et du corps.

LES DISCIPLES. Comment donc le nier?

PAPHNUCE. Quand on sait disputer en dialecticien, rien n'est contraire à la substance (*οὐσία*), et la

(214) Les discussions dont cette scène est remplie, nous montrent beaucoup moins un paisible ermitage du iv^e siècle, où un simple religieux enseigne d'humbles disciples, qu'une bruyante école du x^e siècle, devant laquelle un subtil controversiste étale les arguties les plus abruptes de la scolastique naissante. En effet, Hrotswitha, comme les auteurs dramatiques de tous les temps, n'a guère peint que son propre siècle, en croyant faire revivre les siècles passés. Mais, à notre point de vue, de pareils tableaux, vrais en eux-mêmes, et dont la date seule est fautive, n'en sont pas d'un moindre intérêt. (Id.)

substance n'est que le réceptacle de toutes les oppositions

LES DISCIPLES. Que comporte ce terme : dans une sage harmonie (215).

PAPHNUCE. Le voici : Comme les sons aigus et les sons graves (216), harmoniquement unis, produisent un résultat musical, de même les éléments dissonants, convenablement mis d'accord, forment un seul monde.

LES DISCIPLES. C'est merveille que les choses dissonantes puissent concorder, et qu'on dise concordantes ces choses dissonantes.

PAPHNUCE. Rien n'est composé de semblables, ni de ces éléments qui n'ont entre eux aucun rapport de proportion et qui diffèrent entièrement de substance et de nature.

LES DISCIPLES. Quest-ce donc que la musique ?

PAPHNUCE. Une des sciences du quadrivium de la philosophie.

LES DISCIPLES. Qu'appellez-vous quadrivium.

PAPHNUCE. L'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

LES DISCIPLES. Pourquoi ce nom de Quadrivium.

PAPHNUCE. Parce que, de même que les chemins d'un carrefour, partent de l'unique principe de la philosophie les lignes droites de ces quatre sciences.

LES DISCIPLES. Nous n'osons pas vous questionner sur les trois autres sciences ; car à peine la faible portée de notre esprit peut-elle atteindre à la hauteur de la discussion engagée.

PAPHNUCE. Les choses sont difficiles à saisir.

LES DISCIPLES. Donnez-nous quelques notions superficielles de la science dont nous nous occupons en ce monde.

PAPHNUCE. Je ne puis vous en dire que bien peu de chose, car elle est à peu près inconnue des solitaires.

LES DISCIPLES. De quoi s'occupe-t-elle ?

PAPHNUCE. La musique ?

LES DISCIPLES. Oui.

PAPHNUCE. Elle traite des sons.

LES DISCIPLES. Y en a-t-il une ou plusieurs ?

PAPHNUCE. Il y en aurait trois, dit-on ; mais chacune d'elles est tellement liée à l'autre par des rapports de proportion que tout ce qui est dans l'une ne fait pas défaut dans l'autre.

LES DISCIPLES. Et comment les distingue-t-on toutes les trois ?

PAPHNUCE. La première se nomme *musique du monde* ou *musique céleste* ; la seconde, *musique hu-*

(215) Hrotsvitha prend prétexte du mot *harmonie* jeté dans sa pédantesque digression sur le monde majeur et le monde mineur, pour faire montre de tout ce qu'elle avait pu apprendre sur la musique, telle qu'on l'enseignait dans les écoles monastiques (M. MAGNIN.)

(216) Tous ces détails techniques ont été tirés par Hrotsvitha des écrivains alors les plus autorisés. On peut voir l'explication des mots *soni excellentes* dans le chapitre 9 de Martianus Capella, et dans Remigius Abisiadorensis (ap. GERBERT., *script. De musica*, t. I, p. 65). On trouvera la définition des mots *pressi soni* dans le chapitre 6 du traité *De musica disciplina* d'Aurelianus Reomensis, écrivain du IX^e siècle, recueilli par Gerbert (*loc. cit.* p. 35). Notre auteur emploie presque toujours textuellement les expressions de Boèce, qui traite de la musique non seulement dans ses trois livres *De musica*, mais dans plusieurs endroits de son arithmétique. (Ib.)

(217) Cette bizarre division de la musique céleste, humaine et instrumentale n'est point, comme on pourrait croire, une poétique fantaisie de Hrotsvitha ; on la trouve dans tous les écrivains dogmatiques alors accrédités. Voyez, entre autres, Boèce (*De musica*, lib. I, c. 2) et Aurelianus Reomensis (ap. GERBERT., *loc. cit.*, p. 52.) (Ib.)

(218) Ici doctrine et nomenclature sont tirées de Martianus Capella : *Sonum, id est tonum, productio-*

maine ; et la troisième, *instrumentale* (217)

LES DISCIPLES. En quoi consiste la céleste ?

PAPHNUCE. Dans les sept planètes et la sphère céleste.

LES DISCIPLES. Comment ?

PAPHNUCE. Parce qu'il en est de la musique céleste comme de l'instrumentale : ainsi on trouve dans les planètes et dans la sphère le même nombre d'intervalles, les mêmes degrés et les mêmes consonances que dans les cordes.

LES DISCIPLES. Qu'est-ce que les intervalles ?

PAPHNUCE. Les espaces appréciables que l'on peut compter entre les planètes ou les cordes.

LES DISCIPLES. Et les degrés ?

PAPHNUCE. La même chose que les tons (218.)

LES DISCIPLES. Les tons nous sont inconnus.

PAPHNUCE. Le ton résulte de deux sons, et s'appuie sur le rapport du nombre epygdons ou sesquioctave, c'est-à-dire de 9 à 8.

LES DISCIPLES. Nos recherches rapides, les questions que nous tâchons de vider, s'accroissent sans cesse de propositions de plus en plus difficiles que vous nous opposez.

PAPHNUCE. C'est l'ordinaire dans ces discussions.

LES DISCIPLES. Dites-nous quelques mots des consonances en général, pour qu'au moins nous sachions le sens de ce terme.

PAPHNUCE. La consonance est une certaine combinaison harmonique (219.)

LES DISCIPLES. Pourquoi ?

PAPHNUCE. Parce qu'elle se compose tantôt de quatre, tantôt de cinq, tantôt de huit tons.

LES DISCIPLES. A présent que nous savons qu'il y a trois consonances, nous voudrions savoir les noms de chacune d'elles.

PAPHNUCE. La première se nomme *diatessaron*, comme formée de quatre sons ; elle est en proportion *épitrite* ou *sesquiterce* (dans le rapport de 4 à 3). La seconde se nomme *diapeme*, ou résultante de cinq sons : elle est en proportion *némiole* ou *sesquialtère* (dans le rapport de 5 à 2). La troisième se nomme *diapason* ; elle est en raison double (c'est-à-dire formée par l'union de la quarte et de la quinte) (220) et se compose de huit sons.

LES DISCIPLES. La sphère et les planètes rendent-elles des sons, pour qu'on puisse les comparer aux cordes ?

nem vocavi. (Lib. IX, § 955.) (Ib.)

(219) Censorinus donne de la consonance (*symphonia*) une définition beaucoup plus claire que Hrotsvitha : « La symphonie, dit-il, est l'accord doux de deux voix à l'unisson (*De die natali*, c. 10, § 5. » Suivant Cassiodore : « La symphonie est la combinaison des sons graves avec les sons aigus ou de ceux-ci avec les premiers, de manière à former harmonie. » (*De musica*, p. 430, ed. 1539.) C'est évidemment de cette définition abrégée que Hrotsvitha a formé la sienne, qui a le double défaut d'être obscure et incomplète. — Le mot *modulatio* qu'elle emploie, a ici une signification tout à fait différente de celle qu'a reçue chez nous le mot *modulation*. Cette expression offre dans Hrotsvitha le même sens que dans Martianus Capella, quand il dit : « La modulation est l'expression d'un son multiple. » (Ib.)

(220) Après avoir fait observer que cette théorie mathématique des accords et des intervalles est tirée de Censorinus, Macrobe, Boèce, saint Isidore de Séville, etc., etc., M. Magnin rapproche de ce passage un fragment d'une scène du Mystère de l'Incarnation et de la Nativité, joué à Rouen en 1474 et imprimé, déjà cité par M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères*, et dont on pourrait croire le dessein et les détails imités de Hrotsvitha, s'ils n'étaient tout simplement puisés aux mêmes sources.

PAPHNUCE. Oui, et des sons très-forts.

LES DISCIPLES. Pourquoi ne les entendons-nous pas ?

PAPHNUCE. On en donne plusieurs raisons. Les uns pensent qu'on ne peut les entendre à cause de leur continuité ; les autres, à cause de la densité de l'air. Quelques-uns prétendent qu'un aussi énorme volume de son ne peut pénétrer dans notre étroit conduit auditif (221). On a dit même que la sphère produit un son si enchanteur et si doux, que, pour l'entendre, tous les hommes se réuniraient en foule ; et, s'oubliant eux-mêmes, négligeant toutes leurs affaires, suivraient le son conducteur d'orient en occident.

LES DISCIPLES. Il vaut mieux ne pas l'entendre.

PAPHNUCE. La prescience du Créateur en a jugé ainsi.

LES DISCIPLES. C'est assez de la musique céleste ; passons à la musique humaine.

PAPHNUCE. Que voulez-vous en savoir ?

LES DISCIPLES. En quoi elle consiste.

PAPHNUCE. Non-seulement elle consiste, comme je vous l'ai dit, dans l'association du corps et de l'âme, ainsi que dans l'mission de la voix tantôt claire et tantôt aiguë, mais elle existe dans la pulsation des artères et dans la mesure de certains nombres, tels que les articulations des doigts, qui, dans leur longueur, nous offrent les mêmes proportions que nous avons signalées dans les consonnances ; car la musique est non-seulement la convenance des voix, mais encore celle de toutes les autres choses dissemblables.

LES DISCIPLES. Si nous avions prévu que le nœud de cette question dût être si difficile à dénouer pour des ignorants, nous eussions mieux aimé ne rien savoir du monde mineur, que de soulever de telles difficultés.

PAPHNUCE. Qu'importe la peine, puisque vous savez des choses auparavant ignorées ?

LES DISCIPLES. Il est vrai ; mais nous n'avons aucun goût pour les discussions philosophiques, d'autant que notre intelligence ne peut atteindre à la subtilité de votre argumentation.

PAPHNUCE. Pourquoi vous moquez-vous ? Je ne suis qu'un ignorant, et non pas un philosophe.

LES DISCIPLES. Et d'où avez-vous tiré ces connaissances, dont l'exposition seule nous a fatigués ?

PAPHNUCE. C'est une faible goutte de la science, tombée des coupes pleines des sages, que, sans m'être assis pour la recueillir, j'ai trouvée par hasard et sucée en passant, et dont j'ai voulu vous faire part.

LES DISCIPLES. Nous sommes heureux de votre bienveillance, mais épouvantés de ce mot de l'Apôtre : « Dieu choisit les insensés suivant le monde, pour confondre les prétendus sages (222). »

PAPHNUCE. Simple ou savant, quiconque fera le mal, n'aura que confusion devant Dieu.

LES DISCIPLES. Sans doute.

PAPHNUCE. Ce n'est point l'acquisition des connaissances mises à notre portée qui offense Dieu, mais l'injuste orgueil de celui qui sait.

LES DISCIPLES. C'est bien vrai.

PAPHNUCE. Et en l'honneur de qui serait plus convenablement, plus justement employée la connaissance des arts, que de celui qui a créé tout ce qu'on peut savoir et nous a donné ainsi la science.

LES DISCIPLES. De personne autre.

(221) Paphnuce, ou plutôt Hrotsvitha, expose ici l'opinion des pythagoriciens sur l'harmonie des sphères célestes. Cette poétique hypothèse, adoptée par Platon, a pénétré dans quelques écrivains ecclésiastiques (S. Basile, S. Anselme, S. Ambroise, etc.). Je ne saurais dire si c'est par cette dernière voie qu'elle est parvenue à Hrotsvitha. (M. MAGNIN.)

(222) Allusion à ces paroles de saint Paul : *Quæ*

PAPHNUCE. Car mieux l'homme sait par quelle loi admirable Dieu a réglé le nombre, la proportion de l'équilibre de toutes choses, plus il brûle d'amour pour lui (225.)

LES DISCIPLES. Et c'est avec justice.

PAPHNUCE. Mais pourquoi m'appesantir sur ce sujet, qui vous apporte peu de plaisir ?

LES DISCIPLES. Révélez-nous le motif de vos ennuis, afin que nous ne soyons pas accablés plus longtemps sous le fardeau de la curiosité.

PAPHNUCE. Quand vous m'aurez entendu, vous ne serez pas gais.

LES DISCIPLES. Trop souvent on ne trouve qu'un chagrin au fond de la curiosité satisfaite (224). Souvent nous ne pouvons surmonter la nôtre, car c'est un défaut inhérent à la faiblesse humaine.

PAPHNUCE. Une femme impudique habite dans ce pays.

LES DISCIPLES. C'est un danger pour les habitants.

PAPHNUCE. Elle est d'une beauté éblouissante et merveilleuse, et se souille des impuretés les plus horribles.

LES DISCIPLES. Quel malheur ! comment se nomme-t-elle ?

PAPHNUCE. Thaïs.

LES DISCIPLES. Thaïs, la courtisane ?

PAPHNUCE. Eh bien, oui !

LES DISCIPLES. Mais le scandale de sa vie n'est inconnu à personne.

PAPHNUCE. Ce n'est pas surprenant, car il ne lui suffit pas de courir à sa perte avec un petit nombre d'amants, elle est toujours prête à séduire qui que ce soit des traits de son visage et à entraîner tous les hommes à leur mort.

LES DISCIPLES. C'est désolation.

PAPHNUCE. Non-seulement les étourdis dissipent à sa gloire le peu qui leur reste de biens, mais même des gens considérables dévorent mille objets précieux et enrichissent cette femme à leurs dépens.

LES DISCIPLES. C'est un récit affreux.

PAPHNUCE. Des troupes d'amants affluent chez elle.

LES DISCIPLES. Ils se perdent eux-mêmes.

PAPHNUCE. Les insensés se disputent, d'une âme abruti, l'entrée de la maison, entassant les injures...

LES DISCIPLES. Un vice en engendre un autre.

PAPHNUCE. Puis ils en viennent aux mains ; tantôt ils se cassent la tête et le nez à coups de poings, tantôt ils se repoussent les uns les autres par les armes, et inondent de ruisseaux de sang le seuil de cette demeure impure.

LES DISCIPLES. Excès détestable !

PAPHNUCE. Voilà l'outrage au Créateur que je déplore ; voilà la cause de ma douleur.

LES DISCIPLES. En effet, vous pouvez être triste à ce sujet, et certainement on n'est pas moins attristé que vous dans la cité des cieux.

PAPHNUCE. Si j'allais la trouver sous le déguisement d'un amant, peut-être pourrais-je lui faire renier ses coutumes débauchées.

LES DISCIPLES. Que celui qui mit dans votre âme ce dessein, vous donne le succès !

PAPHNUCE. Prêtez-moi cependant le secours de vos prières assidues, afin que moi-même je ne sois pas vaincu par les ruses du serpent maudit.

stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes. (I Cor. 1, 27.) (Id.)

(225) C'est là, il faut l'avouer, une assez belle apologie de la science et bien imprévue dans un siècle si généralement accusé de barbarie. (Id.)

(224) Cette réflexion, aussi fine qu'heureusement exprimée, semble échappée à la plume d'un moraliste moderne. (Id.)

LES DISCIPLES. Le Dieu qui a terrassé le roi des ténèbres vous donne la victoire sur l'ennemi!

SCÈNE II.

PAPHNUCE, LES AMANTS DE THAÏS.

PAPHNUCE. Voici des jeunes gens dans le forum ; abordons les d'abord et j'en tirerai par mes questions le moyen d'approcher de celle que je cherche.

LES JEUNES GENS. Regardez. Un inconnu s'avance vers nous. Voyons ce qu'il veut.

PAPHNUCE. Holà ! jeunes gens, qui êtes-vous ?

LES JEUNES GENS. Des habitants de cette ville.

PAPHNUCE. Je vous salue.

LES JEUNES GENS. Nous vous saluons aussi, que vous soyez du pays ou étranger.

PAPHNUCE. Je suis étranger et j'arrive à l'instant.

LES JEUNES GENS. Pourquoi venez-vous ici ? Que cherchez vous.

PAPHNUCE. Ce n'est pas une chose à dire.

LES JEUNES GENS. Pourquoi ?

PAPHNUCE. C'est mon secret.

LES JEUNES GENS. Le mieux serait de parler, car n'étant pas de la ville, vous aurez de la peine à faire quelque affaire sans communication avec les habitants.

PAPHNUCE. Et si je parle, et qu'en parlant je ne me cause que des embarras...

LES JEUNES GENS. Ce ne sera pas de nous.

PAPHNUCE. Je cède à vos promesses bienveillantes et me liant à votre loyauté, je vais révéler mon secret.

LES JEUNES GENS. Ce n'est pas parmi nous qu'il vous serait manqué de foi, et qu'il vous serait élevé des obstacles.

PAPHNUCE. Les conversations de quelques personnes m'ont fait connaître qu'il y avait céans une femme que tout le monde est forcé d'aimer et qui est affable pour tout le monde.

LES JEUNES GENS. Savez-vous son nom ?

PAPHNUCE. Oui.

LES JEUNES GENS. Comment l'appelle-t-on ?

PAPHNUCE. Thaïs.

LES JEUNES GENS. C'est notre commune et ardente passion.

PAPHNUCE. On dit cette femme la plus belle et la plus gracieuse des femmes.

LES JEUNES GENS. Les rapports ne sont point trompeurs.

PAPHNUCE. C'est pour elle que j'ai supporté les difficultés et la longueur d'un voyage et je suis venu pour la voir.

LES JEUNES GENS. Il n'y a ni obstacle ni empêchement à la voir.

PAPHNUCE. Où demeure-t-elle ?

LES JEUNES GENS. Ici, la maison la plus proche.

PAPHNUCE. Cette maison que vous montrez du doigt ?

LES JEUNES GENS. Oui.

PAPHNUCE. J'y vais.

LES JEUNES GENS. Si vous voulez, nous vous accompagnerons.

PAPHNUCE. Je préfère y aller seul.

LES JEUNES GENS. Comme il vous plaira.

SCÈNE III.

PAPHNUCE, THAÏS.

PAPHNUCE. Êtes-vous ici dedans, Thaïs ? C'est vous que je cherche.

THAÏS. Qui est là ? qui parle ? C'est un inconnu.

PAPHNUCE. C'est un homme qui vous aime.

THAÏS. Quiconque m'honore de son amour, est pavé par moi en amour.

PAPHNUCE. O Thaïs, Thaïs, quel long et pénible

voyage j'ai accompli, pour avoir le bonheur de causer avec vous et de contempler votre beauté !

THAÏS. Je ne vous cache point mes traits et je ne repousse pas votre entretien.

PAPHNUCE. Le mystère de cette conversation exige le silence des lieux les plus retirés.

THAÏS. Voici une chambre bien meublée, et où l'on est agréablement.

PAPHNUCE. N'y a-t-il pas un lieu plus retiré, où nous puissions causer plus en secret ?

THAÏS. Il y a bien un lieu plus caché et si secret que l'entrée n'en est connue que de moi et de Dieu.

PAPHNUCE. Quel Dieu ?

THAÏS. Le vrai Dieu.

PAPHNUCE. Croyez-vous que Dieu sache quelque chose ?

THAÏS. Il est certain que rien ne lui est caché.

PAPHNUCE. Le croyez-vous indifférent aux actes des pervers, ou qu'il leur réserve sa justice ?

THAÏS. Je pense que la balance de sa justice pèse les actions de tous les hommes, et que chacun, selon ses œuvres, a son supplice ou sa récompense mis de côté.

PAPHNUCE. O Christ, combien sont étonnantes envers nous ta bonté et ta patience ! Tu vois pécher ceux qui te connaissent, et tu remets sans cesse à les punir !

THAÏS. Pourquoi tremblez-vous ? vous êtes pâle ? Pourquoi coulent ces larmes ?

PAPHNUCE. Votre audace me fait horreur, je pleure votre chute ; car vous saviez ces vérités et vous avez perdu un si grand nombre d'âmes !

THAÏS. Malheur ! malheur ! O suis-je infortunée !

PAPHNUCE. Vous serez damnée, avec d'autant plus de justice que vous avez, avec une plus grande présomption, sciemment offensé la majesté divine !

THAÏS. Hélas ! hélas ! que dites-vous ? Pourquoi menacer une malheureuse femme ?

PAPHNUCE. Les tourments de l'enfer vous attendent, si vous persévérez dans le crime.

THAÏS. La sévérité de votre réprimande a frappé le fond même de mon cœur épouvanté.

PAPHNUCE. Oh ! plutôt à Dieu que vos entrailles fussent si profondément ébranlées par la crainte que vous n'eussiez plus l'audace de consentir aux dangers du plaisir.

THAÏS. Et quelle place peut-il rester désormais pour les plaisirs corrompus dans mon cœur où dominant sans partage l'amertume d'un chagrin immense et la peur, jusque-là inconnue, d'une conscience troublée.

PAPHNUCE. Il est un souhait que je forme : c'est qu'après avoir coupé les épines des vices, vous puissiez abreuver votre âme dans les flots du repentir.

THAÏS. Oh ! si vous pouviez croire, oh ! si vous pouviez espérer qu'une pécheresse comme moi, enfoncée dans la fange épaisse de mille fautes, pût jamais expier ses crimes, et par quelque pénitence que ce fût, mériter son pardon !...

PAPHNUCE. Eh ! il n'est point de péché si grave, point de crime si énorme, qui ne puisse s'expier dans le regret et le repentir, s'il y a en même temps des effets et des œuvres.

THAÏS. Faites-moi connaître, je vous en prie, ô mon Père, quels effets et quelles œuvres peuvent obtenir le bienfait de la réconciliation ?

PAPHNUCE. Méprisez le monde et fuyez la compagnie de vos amants dissolus.

THAÏS. Et que me faudra-t-il faire ensuite ?

PAPHNUCE. Retirée dans un coin solitaire, la vous pourrez faire votre examen intérieur, et pleurer sur l'énormité de vos péchés.

THAÏS. Si vous avez ainsi l'espoir de mon salut, je ne tarde pas un instant.

PAPHNUCE. Je ne doute pas que cela ne vous sauve.

THAÏS. Laissez-moi seulement quelques minutes.

pour réunir les richesses mal acquises que j'ai longtemps conservées.

PAPHNUCE. Ne vous inquiétez pas de ces choses, il ne manquera pas de gens qui s'en serviront, quand ils les auront trouvées.

THAÏS. Je ne songe à cela ni pour le garder, ni pour le distribuer à mes amis: je suis contrainte même à ne pas le distribuer aux pauvres, car je ne crois pas que le prix de ce qui demande une expiation puisse être bon à une œuvre de bienfaisance.

PAPHNUCE. Vous avez raison. Et à quoi destinez-vous ces morceaux de richesses?

THAÏS. Je veux les livrer aux flammes et les réduire en cendres.

PAPHNUCE. Pourquoi?

THAÏS. Pour qu'il ne reste rien dans le monde de ces biens mal acquis au milieu d'outrages au Créateur.

PAPHNUCE. Oh! combien vous êtes différente de cette Thaïs d'autrefois, dévorée de passions impures et enflammée des feux de l'avarice.

THAÏS. Je changerai peut-être en mieux, s'il plaît à Dieu.

PAPHNUCE. Il n'est pas difficile pour l'Immuable de modifier à son gré toutes les dépendances de sa substance.

THAÏS. Je vais accomplir le dessein que j'ai conçu.

PAPHNUCE. Allez en paix et revenez vite auprès de moi.

SCÈNE IV.

THAÏS, SES AMANTS.

THAÏS. Venez tous ici; accourez, amants pervers.

LES AMANTS. C'est la voix de Thaïs qui nous appelle. Approchons en toute hâte, pour ne pas l'offenser par nos retards.

THAÏS. Accourez, venez ici, afin que je puisse vous parler.

LES AMANTS. Oh Thaïs! Thaïs! que signifie ce bâcher que vous élevez? Pourquoi y entassez-vous ce nombre infini d'objets précieux?

THAÏS. Vous voulez le savoir?

LES AMANTS. Nous sommes très-surpris.

THAÏS. Je vais vous le dire sans délai.

LES AMANTS. Nous le désirons.

THAÏS. Regardez. (*Elle met le feu au bâcher*).

LES AMANTS. Arrêtez, arrêtez, Thaïs. Que faites-vous? Etes-vous folle?

THAÏS. Non pas; au contraire, j'ai recouvré la raison.

LES AMANTS. Et pourquoi mettre à néant quatre cents livres d'or et tant d'autres richesses?

THAÏS. Tout ce que j'ai arraché de vous dans de mauvaises actions, je veux le brûler, afin qu'il ne vous reste plus aucune espérance de me voir jamais plus céder à votre amour.

LES AMANTS. Demeurez un moment, demeurez! et découvrez-nous la cause de votre trouble.

THAÏS. Je ne reste ni ne parle plus avec vous.

LES AMANTS. Pourquoi ce dédain, ce mépris? Quelle infidélité nous reprochez-vous? N'avons-nous pas toujours satisfait à vos caprices? et vous nous poursuivez sans motif de votre injuste froideur...

THAÏS. Laissez-moi, ne déchirez pas mes vêtements en me retenant. Qu'il vous suffise que jusqu'à ce jour, je vous aie cédé dans le péché. C'est du terme de mes fautes que j'ai hâte; le moment de notre séparation presse...

LES AMANTS. Où va-t-elle?

THAÏS. En un lieu où nul d'entre vous ne me verra jamais.

LES AMANTS. Grand Dieu! quel est ce prodige! Thaïs, nos délices, toujours occupée à entasser l'or sur l'or, plongée sans cesse dans l'idée du plaisir, livrée tout entière à la volupté; Thaïs a sacrifié sans retour tant d'or et de pierreries magnifiques; elle

nous a méprisés, elle a fait fi de ses conquêtes, et a disparu tout à coup...

SCÈNE V.

THAÏS, PAPHNUCE.

THAÏS. Me voici, Paphnuce, mon Père. Je viens en toute hâte pour vous obéir.

PAPHNUCE. Vous avez tardé à venir, et j'étais inquiet, dans la crainte que vous ne vous fussiez engagée de nouveau dans les distractions du siècle.

THAÏS. N'ayez pas cette crainte, car tout le contraire remplit mon âme. Mais j'ai disposé de ma fortune comme je le voulais, et j'ai renoncé publiquement à mes amants.

PAPHNUCE. Puisque vous avez renoncé à eux, vous pouvez désormais vous unir au céleste amant.

THAÏS. C'est à vous de me tracer, comme avec une règle, la conduite que je dois tenir.

PAPHNUCE. Suivez-moi.

THAÏS. Oui, je vais marcher sur vos pas, et, plutôt à Dieu! sur vos traces.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS.

PAPHNUCE. Vous voyez ce monastère; là demeure un noble collège de vierges consacrées à Dieu. C'est dans ce lieu que je désire que vous passiez le temps de votre pénitence.

THAÏS. Je ne m'y oppose pas.

PAPHNUCE. Je vais entrer et prier l'abbesse, directrice de cette maison, de vous y recevoir.

THAÏS. Qu'ordonnez-vous que je fasse, en attendant?

PAPHNUCE. Entrez avec moi.

THAÏS. A votre gré.

PAPHNUCE. Mais voici l'abbesse. Je ne comprends pas qui lui a si promptement porté la nouvelle de votre approche.

THAÏS. La renommée, que rien n'arrête.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, L'ABBESSE.

PAPHNUCE. Vous voici à propos, illustre abbesse; c'est vous que je cherche.

L'ABBESSE. Vous êtes le bienvenu, vénérable Père Paphnuce. Bénie soit votre arrivée, ô bien-aimé de Dieu!

PAPHNUCE. Que la béatitude de l'éternelle bénédiction soit répandue sur vous par la grâce du Créateur universel!

L'ABBESSE. Comment se fait-il que votre sainteté ait daigné visiter mon humble demeure?

PAPHNUCE. J'ai besoin de votre assistance dans une occasion pressante.

L'ABBESSE. Donnez vos ordres le plus brièvement. Que voulez-vous que je fasse? Je vais m'efforcer d'accomplir vos commandements et de satisfaire à vos désirs, selon mon pouvoir.

PAPHNUCE. Je vous apporte une chèvre demi-morte, arrachée il y a bien peu de temps aux dents des loups, et je désire qu'elle soit réchauffée dans le sein de votre piété, et guérie par vos tendresses, en sorte qu'elle rejette sa grossière peau de chèvre et prenne la douce toison de la brebis.

L'ABBESSE. Expliquez-vous plus clairement.

PAPHNUCE. Cette femme que vous voyez a mené la vie d'une courtisane.

L'ABBESSE. O malheur!

PAPHNUCE. Elle s'est livrée toute entière à la sensualité.

L'ABBESSE. Elle s'est perdue elle-même.

PAPHNUCE. Mais maintenant, à ma prière, et avec l'aide du Christ, elle fuit avec haine les vanités, et recherche la charité.

L'ABBESSE. Grâce soient rendues à l'auteur de cette conversion!

PAPHNUCE. Les maladies de l'âme, comme celles du corps, peuvent être traitées par l'emploi des contraires. Conséquemment, cette femme, sequestrée des agitations du siècle qu'elle connaît, sera renfermée seule dans une étroite cellule, afin qu'elle y puisse plus à loisir méditer sur ses fautes.

L'ABBESSE. Rien n'est préférable.

PAPHNUCE. Donnez des ordres afin qu'une cellule soit le plus promptement construite.

L'ABBESSE. Ce sera bientôt fait.

PAPHNUCE (*bas à l'abbesse*). N'y laissez ni entrée ni sortie, mais seulement une étroite fenêtre, par laquelle elle puisse recevoir une maigre pitance, qu'à des jours et des heures marqués vous ferez un devoir d'aller lui donner avec épargne.

L'ABBESSE. Je crains que la mollesse d'une âme affaiblie ne supporte avec peine la rigueur d'une si dure pénitence.

PAPHNUCE. Soyez sans crainte. Une faute grave a besoin d'une énergique médication.

L'ABBESSE. Sans doute.

PAPHNUCE. Je n'ai souci que des délais, dans la peur qu'elle ne soit corrompue par la visite des hommes.

L'ABBESSE. Pourquoi ces soucis? Que ne la renfermez-vous? La cellule que vous avez demandée est prête.

PAPHNUCE. Tant mieux. (*A Thaïs, d'une voix sévère*). Entrez, Thaïs. Ce réduit est assez bon pour pleurer vos crimes.

THAÏS. Que ce lieu est étroit, obscur, et immonde pour une faible femme!

PAPHNUCE. Pourquoi ces mots amers contre cette cellule? Pourquoi frémissiez-vous d'y entrer? Indomptée jusqu'à ce jour, vagabonde, il faut que vous subissiez enfin le frein et la solitude.

THAÏS. L'âme habituée à la mollesse est aisément impatiente de sa première vie.

PAPHNUCE. Aussi faut-il les rênes solides de la discipline pour la contenir, jusqu'à ce que la révolte ait cessé.

THAÏS. Les ordres de votre paternité ne sont pas l'objet des résistances de mon humilité; mais il y a dans cette habitation un inconvénient bien difficile à supporter pour ma faiblesse.

PAPHNUCE. Quel est cet inconvénient?

THAÏS. Je rougis de le dire.

PAPHNUCE. Ne rougissez pas, et parlez sans détour.

THAÏS. Qu'y a-t-il de plus insupportable, de plus affreux, que d'être forcée de satisfaire en un même lieu à tous les besoins du corps; certainement, ce lieu sera en peu de temps inhabitable, à cause de l'excès de la puanteur.

PAPHNUCE. Crains les douleurs de l'éternelle géhenne, et ne t'épouvante de rien de ce qui est passager.

THAÏS. C'est ma faiblesse qui me force à craindre.

PAPHNUCE. Il faut que tu expies la douceur des plaisirs et des caresses maudites par le supplice de cette puanteur intolérable.

(*Il la conduit vers la cellule.*)

THAÏS (*dans la cellule, dont on commence à murer la porte*). Je ne résiste pas, et je conviens que, selon la justice, je n'aie, souillé d'impureté, d'abri que ce trou impur et fétide. Mais tout mon tourment cruel est qu'il ne restera aucune place pour invoquer déceimment le nom de la redoutable Majesté.

PAPHNUCE (*plus sombre*). Et d'où vous vient cette étrange hardiesse d'oser, de vos lèvres polluées, prononcer le nom de la Divinité sans tache?

(225) La scène qu'on vient de lire où Paphnuce recommande Thaïs pénitente aux soins de la supérieure d'un couvent de femmes, ne retrace en rien les usages monastiques du iv^e siècle. Mais cet entretien nous offre en échange un exemple curieux

THAÏS. Et de qui puis-je espérer mon pardon? De qui mon salut? de qui la pitié, s'il m'est défendu d'implorer celui contre qui seul j'ai péché, et à qui seul mes prières arden es doivent être adressées?

PAPHNUCE. Vous devez prier non pas par des paroles, mais par des larmes; non par le son plaintif de votre voix, mais le râle de votre cœur repentant.

THAÏS. Et s'il m'est défendu de prier Dieu par des paroles, comment puis-je espérer ma grâce?

PAPHNUCE. Vous l'obtiendrez d'autant plus vite que votre humilité sera plus parfaite. Dites seulement: « O mon Créateur, ayez pitié de moi! »

THAÏS. J'ai besoin de sa pitié, pour n'être pas brisée dans cette épreuve incertaine.

PAPHNUCE. Lutte avec force, afin d'obtenir une heureuse victoire.

THAÏS. Et vous, priez pour moi, afin que j'acquière la palme du triomphe.

PAPHNUCE. Je n'ai pas besoin de recommandation.

THAÏS. Je l'espère.

PAPHNUCE, se tournant vers l'abbesse. Il est temps de rentrer dans les retraites aimées de ma solitude, et d'aller visiter mes chers disciples. C'est pourquoi, vénérable abbesse, je conte à votre sollicitude et à votre charité, cette captive, dont vous aurez à sustenter le corps délicat du strict nécessaire et restaurer abondamment l'âme des plus salutaires avis.

L'ABBESSE. Soyez sans inquiétude, j'aurai pour elle une tendresse et des soins de mère.

PAPHNUCE. Je pars.

L'ABBESSE. Allez en paix. (225)

SCÈNE VIII.

PAPHNUCE, LES DISCIPLES

LES DISCIPLES. Qui heurte à la porte?

PAPHNUCE. Moi.

LES DISCIPLES. C'est la voix de Paphnuce notre Père.

PAPHNUCE. Otez le verrou.

LES DISCIPLES. Salut, ô notre Père!

PAPHNUCE. Salut!

LES DISCIPLES. Nous étions bien inquiets de votre longue absence.

PAPHNUCE. Je me félicite de mon absence.

LES DISCIPLES. Qu'avez-vous fait de Thaïs?

PAPHNUCE. Ce que j'avais projeté.

LES DISCIPLES. Où est-elle?

PAPHNUCE. Dans une étroite cellule où elle pleure ses péchés.

LES DISCIPLES. Gloire à la Souveraine Trinité!

PAPHNUCE. Et soit béni son nom redoutable, maintenant et dans tous les siècles.

LES DISCIPLES. Amen.

SCÈNE IX.

PAPHNUCE, seul, assis.

PAPHNUCE. Voici trois ans que Thaïs subit sa pénitence et je ne sais si son repentir a été accepté par Dieu. Levons-nous et allons vers mon frère Antoine, afin que, par son intervention, la vérité se manifeste à moi.

(*Il se lève et se met en route.*)

SCÈNE X.

PAPHNUCE, ANTOINE.

ANTOINE. Quel bonheur inespéré! quelle joyeuse venue! n'est-ce pas mon frère et mon collaborateur en solitude, Paphnuce? C'est lui-même.

PAPHNUCE. C'est moi, en effet.

des formules de pieuse courtoisie, avec lesquelles devaient s'aborder et converser un abbé et une abbesse dans le siècle et dans la patrie des Othons. (Id.)

ANTOINE. Vous êtes le bienvenu, mon frère, votre bonne arrivée me comble de joie.

PAPHNUCE. Je ne suis pas moins heureux de vous voir que vous de mon arrivée.

ANTOINE. Et quel motif si favorable, si agréable pour nous, vous a tiré de votre retraite ?

PAPHNUCE. Je vais vous le dire.

ANTOINE. J'attends.

PAPHNUCE. Il y a plus de trois ans, il y avait, non loin de nous, une courtisane nommée Thaïs qui, non-seulement s'était donnée toute entière à la perdition, mais encore ne se faisait faute d'entraîner bien des gens avec elle à la mort.

ANTOINE. O déplorable audace !

PAPHNUCE. J'allai la trouver sous les dehors d'un amant. Tantôt j'amenais à moi son âme lascive par de tendres et douces remontrances, et tantôt, par de terribles représentations et des menaces mêmes, je lui faisais peur (226).

ANTOINE. Ces tempéraments étaient faits pour sa faiblesse.

PAPHNUCE. Elle faiblit enfin, et repoussant ses répréhensibles habitudes, elle se voua à la chasteté, et se laissa enfermer dans une très-étroite cellule.

ANTOINE. Ce récit me cause tant de satisfaction que toutes les fibres de mon cœur en ont tressailli de joie.

PAPHNUCE. Bénie soit votre sainteté ! Pour moi, je serais au comble du bonheur de cette conversion, si je n'étais troublé par quelque inquiétude. Je crains que la décaïsse de cette femme ne puisse supporter une bien longue pénitence.

ANTOINE. La vraie charité a toujours pour compagne la pieuse compassion.

PAPHNUCE. Aussi je sollicite votre charité. Vous et vos disciples, veuillez, unis de cœur avec moi, prier jusqu'à ce que le ciel nous fasse connaître si la bonté et la miséricorde de Dieu sont indulgentes pour notre pénitente et attendries par ses larmes.

ANTOINE. Nous consentons bien volontiers à votre demande.

PAPHNUCE. Sans doute, Dieu vous entendra, dans sa clémence.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, ensuite PAUL.

ANTOINE. Déjà la promesse évangélique s'est accomplie en nous.

PAPHNUCE. Quelle promesse ?

ANTOINE. Celle qui nous assure qu'en unissant nos prières nous pouvons tout obtenir (227).

PAPHNUCE. Qu'y a-t-il ?

ANTOINE. Paul, mon disciple, a eu une vision.

PAPHNUCE. Appelez-le.

ANTOINE. Paul, approchez et racontez votre vision à Paphnuce

PAUL. Dans ma vision, il y avait dans le ciel un lit magnifique, tendu de blanc, auprès duquel étaient quatre jeunes vierges éblouissantes de lumière, debout comme des sentinelles. A peine vis-je cette merveilleuse et réjouissante splendeur que je me dis en moi-même : « Une telle gloire n'appartient à personne autant qu'à mon père et à mon maître Antoine. »

ANTOINE. Je ne me crois pas digne d'une telle béatitude.

PAUL. A peine avais-je pensé, qu'une voix divine me dit avec le bruit du tonnerre : « Non, ce n'est

(226) En reportant notre pensée sur la scène à laquelle il est fait ici allusion, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ce mélange de douces remontrances et d'énergiques conseils se rapporte avec beaucoup plus de vérité à la conversion de Marie par Abraham. C'est seulement, comme nous le verrons tout à l'heure, en assistant la pécheresse agonisante, que Paphnuce montrera envers elle toute sa

pas, comme tu le penses, pour Antoine, mais pour la courtisane Thaïs qu'est réservée cette gloire. »

PAPHNUCE. Gloire à la douceur de votre miséricorde, ô Christ, Fils unique de Dieu, qui avez daigné me consoler avec tant de bonté dans ma tristesse.

ANTOINE. Gloire au Seigneur.

PAPHNUCE. Je vais visiter ma captive.

ANTOINE. Le temps est venu de lui donner l'espoir du pardon et la consolation de l'éternelle béatitude.

SCÈNE XII.

PAPHNUCE, THAÏS.

PAPHNUCE. Thaïs, ma fille adoptive, ouvrez votre fenêtre, pour que je vous voie.

THAÏS. Qui me parle ?

PAPHNUCE. Paphnuce, votre Père.

THAÏS. D'où vient tant de bonheur et de joie, et comment daignez-vous me visiter, moi, pécheresse.

PAPHNUCE. Quoique, durant ces trois ans, j'étais demeuré loin de vous, au moins de corps, néanmoins je me suis toujours préoccupé de votre salut.

THAÏS. Je n'en doute pas.

PAPHNUCE. Tracez-moi le tableau de votre vie intérieure et les degrés de votre repentir.

THAÏS. Je ne puis dire qu'une chose, c'est que je sais n'avoir rien fait qui soit digne du Seigneur.

PAPHNUCE. Si Dieu scrutait toutes nos iniquités, nul ne soutiendrait son éternel.

THAÏS. Si cependant vous voulez savoir ce que j'ai fait : j'ai dans ma conscience amassé la multitude de mes fautes, comme en un faisceau, et je n'ai pas cessé de les rouler dans mon esprit et de les garder sous mes yeux ; en sorte que, en même temps que montait sans cesse dans mes narines une odeur infecte et insupportable, en même temps était visible pour mon cœur l'horreur de l'enfer.

PAPHNUCE. Punie par votre propre repentir, vous avez obtenu votre grâce.

THAÏS. Oh ! plutôt au ciel !

PAPHNUCE. Donnez-moi la main, que je vous aide à sortir.

THAÏS. Non, mon vénérable Père ! non, ne me retirez-pas, moi l'impure, de ce fumier. Laissez-moi en ce lieu convenable pour ma conduite.

PAPHNUCE. Le temps est venu de vous alléger de la crainte et de commencer une vie d'espérance, car votre pénitence a été agréable à Dieu.

THAÏS. Que tous les anges louent sa miséricorde, puisqu'il n'a pas dédaigné l'humble contrition de mon cœur !

PAPHNUCE. Persistez dans la crainte de Dieu et maintenez-vous dans son amour, car d'ici à quinze jours, vous dépouillerez votre enveloppe humaine, et votre course ici bas étant heureusement terminée, avec le secours de la grâce divine, vous émigrerez pour les cieux.

THAÏS. Oh ! puissé-je échapper aux tourments de l'enfer, ou du moins n'être brûlée que dans les flammes les moins ardentes ! car il n'est pas de mes mérites d'obtenir la béatitude sans fin.

PAPHNUCE. La grâce, le don gratuit de la divinité, ne pèse pas le mérite des hommes ; car, si elle n'était accordée qu'aux mérites, on ne l'appellerait pas la grâce (228).

THAÏS. Oh ! que le concert des cieux, que tous les arbrisseaux de la terre, que toutes les espèces d'a-

tendresse de cœur. (M. MAGNIN.)

(227) Hrotsvitha me paraît s'être plutôt rappelé ici le sens que les paroles de saint Mathieu... Il est presque impossible de signaler tous les emprunts que notre auteur fait au Nouveau et à l'Ancien Testament... (Id.)

(228) On voit que notre auteur suivait les opinions de saint Augustin sur la grâce. (Id.)

nimaux, et les gouffres inconnus des eaux, louent celui qui non-seulement supporte les pécheurs, mais qui donne encore des récompenses gratuites à ceux qui se repentent.

PAPHNUCE. Il a, de toute éternité, préféré la miséricorde au châtement.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES.

THAIS. Ne vous en allez pas, mon vénérable Père ; restez auprès de moi pour me donner courage à l'heure de ma mort.

PAPHNUCE. Je ne m'en vais pas ; je ne vous quitte point, jusqu'au moment où, votre âme planant au-dessus des airs, j'aurai donné la sépulture à votre corps.

THAIS. Ah ! je commence à mourir.

PAPHNUCE. C'est le moment de prier.

THAIS. O mon créateur, ayez pitié de moi et permettez que l'âme que vous avez soufflée dans mon sein retourne heureusement à vous !

(Elle meurt.)

SCÈNE XIV.

PAPHNUCE, seul.

PAPHNUCE. Toi qui n'as point eu de créateur, forme vraiment immatérielle, dont l'essence simple a formé de divers éléments l'homme qui n'est pas ce qui est, permets que les diverses essences de cette créature humaine rejoignent sans obstacle le principe de leur origine, l'âme venue du ciel participant aux joies célestes, le corps étant reçu paisiblement dans le sein de la terre, matière identique à lui, jusqu'au jour où cette poussière se réunissant et le souffle de la vie pénétrant de nouveau les membres ressuscités, cette même Thais ressuscite, créature complète comme autrefois, pour prendre place parmi les brebis et entrer dans la joie de l'éternité (229) ; ô toi, qui seul es ce que tu es, qui règnes dans l'unité de la Trinité, et qui es perpétuellement glorifié dans les siècles des siècles. Amen.

PASSION (La). - La Passion a été, en Orient, du 1^{er} au 5^e siècle, ou même un peu plus tard ; en Occident, du 5^e siècle à la fin du 16^e, l'objet de deux grandes tentatives dramatiques :

L'une porte le nom de saint Grégoire de Nazianze ; l'autre est anonyme.

LA PASSION.

Orient.

LE CHRIST SOUFFRANT (230).

Le drame du *Christ souffrant* ou de la *Passion du Christ*, est attribué à saint Grégoire de Nazianze, et daterait ainsi du 4^e siècle.

Les manuscrits grecs de ce drame sont nombreux dans les grandes bibliothèques d'Europe, et ont été tous consultés.

Le nombre des éditions n'est pas moins considérable ; la plus récente est celle de M. Dübner, dans les *Classiques grecs* de la collection Didot.

(229) Cette théologie miséricordieuse, qui se retrouve dans toutes les pièces de Hrotsvitha prouve que la barbarie des mœurs n'avait pas pénétré dans les doctrines. (M. MAGNIN.)

(230) Voy. CHRIST (*le meurtre du*).

(231) M. Magnin a remarqué que Fabrice, dans sa préface, comptait avant lui deux traducteurs ; or, ne connaissant que l'édition de Guldebeck, antérieure à celle de Fabrice, l'illustre membre de l'Institut suppose que la date de l'édition de Roillet est ince-

Il n'existe du *Christ souffrant* que des traductions latines ; les plus anciennes sont celles de Gabriel Garcia, en 1549, de Sébastien Guldebeck, en 1550, dans l'édition de saint Grégoire, donnée à Bâles, et de Fabrice de Ruremonde, en vers latins (231). M. Dübner a retouché la traduction latine des Bénédictins.

Le *Christus patiens* a été, en 1849, l'objet d'articles très-développés dans le *Journal des Savants* des mois de Janvier, p. 12-26, et de Mai, p. 275-288, dus à la plume savante et ingénieuse de M. Magnin. Le *Christus patiens* porte deux titres dans les manuscrits : tantôt *χριστός πάσχων*, la *Passion du Christ* ; et tantôt, mais plus rarement, *Τὸ κοσμοπατήριον πάθος*, la *Passion du Sauveur du monde*. Inconnu en Occident jusqu'au milieu du 16^e siècle, il n'a pu exercer aucune influence sur les mystères du moyen âge. Le texte de cet ouvrage a reçu de ses premiers éditeurs le nom de saint Grégoire de Nazianze, que donnent presque tous les manuscrits. Ses premiers traducteurs ne semblent pas même avoir soupçonné que l'attribution de ce drame à saint Grégoire pût soulever la plus légère contradiction. Ce sont deux théologiens protestants William Fulke et Robert Cooke, qui, très-probablement, ont les premiers refusé de reconnaître dans le *Christus patiens* l'œuvre de saint Grégoire de Nazianze. Ils furent bientôt suivis dans cette opinion par leurs coreligionnaires, Guillaume Cave, Perkins et André Rivet. De leur côté, et dans le même temps, les célèbres catholiques, Théophile, Antoine Possevin, Baronius, Bellarmin, Philippe Labbe, Adrien Baillet, dom Remi Ceillier se prononcèrent dans le même sens. Enfin, dans le dernier siècle et dans le nôtre, Philippe Buonarrotti, Mathias Schrœck, Daniel Triller, Casp. Walckenaër, Richard Porson, Daniel Beck, Schœll, Henr.-Chr.-Abrah. Eichstadt, l'abbé Caillau, et M. Fréd. Dübner ont adopté la même opinion. Cependant Juste Lipse, Jean-Gérard Vossius, Isaac Casaubon, Daniel Heinsius, Lenain de Tillemont, se sont renfermés dans les limites du doute, tout en jugeant cette pièce peu digne de l'orthodoxie et du talent de saint Grégoire. Enfin, un petit groupe de critiques ne trouve pas de raisons suffisantes contre le témoignage unanime des manuscrits. Ce sont principalement Combefis, Casimir Oudin, Pierre Lambecius, Yriarte, J.-A. Fabricius, Warton, et plus récemment M. J.-Chr.-Guill. Augusti.

Les objections de ceux qui veulent rayer le *Christus patiens* des œuvres de saint Grégoire sont de deux sortes : les unes théolo-

gique. Mais Martin Ballius indique en ces termes la traduction de Garcia : « *Gregorii tragœdia Christus Patiens, Gabriele Garcia Tarraconensi interprete, Parisiis, apud Wechelum, 1549.* » Cf. le catalogue de Ballius, intitulé : (*Æternæ memoriæ viri Ant. Angustini, archiepisc. Tarracon.*) *Bibliotheca græcæ mss. latinæ mss. mixta ex libris editis variarum linguarum ; Tarracone, apud Philippum Mey, 1586, in-4°, — Bibl. Mixt., n° 229.*

giques, les autres littéraires. Parmi les premières, la plus grave est, sans contredit, la profonde altération qu'a subie le caractère de la Vierge. Elle apparaît livrée aux violents paroxysmes de la douleur humaine, menaçante, irritée, baignée de larmes, tremblant pour sa propre vie, ou livrée à des projets de suicide, empruntant ses imprécations à la Médée d'Euripide, ou sa résolution de se donner la mort, à la nourrice de Phèdre. Aussi, le cardinal Bellarmin a-t-il dit : Le *Christus patiens* n'a pas la gravité accoutumée de saint Grégoire de Nazianze, surtout dans la description du désespoir de la Mère du Christ, si prudente et si résignée. » Diverses traditions apocryphes y figurent; entre autres, la nourriture miraculeuse de la sainte Vierge dans le temple, et l'apparition miraculeuse de Jésus-Christ à sa Mère aussitôt après sa résurrection; et ces traditions sont postérieures au temps où écrivait saint Grégoire. Il y est question du culte de la sainte Vierge, postérieur aussi. Enfin, un certain nombre d'épithètes laudatives adressées à la Mère du Sauveur, ont paru aux Bénédictins être moins dans l'esprit du iv^e siècle que dans celui de saint Jean Damascène, ou même accuser une époque encore plus récente. En second lieu, la lenteur et l'embarras de l'action, dont la marche revient continuellement sur elle-même, des vers cinq ou six fois répétés, des tirades entières dont le sens fait double ou triple emploi, des contradictions nombreuses, ni la force, ni l'os rotundum, le τὸ στρογγύλον de saint Grégoire, le peu de précision et l'impropriété du langage, l'emploi de vers d'Eschyle, de Lycophron et d'Euripide, à ce point que le drame en est presque entièrement composé chez un auteur si discret à l'endroit des poésies païennes dans les vingt mille autres vers qui subsistent de lui, l'inexactitude du mètre iambique, si exact dans toutes les poésies du saint évêque, tendraient à prouver que le *Christus patiens* ne saurait être compris dans la liste des nombreux travaux de saint Grégoire.

Baronius l'attribue à l'un des deux Apollinaires, ses contemporains, controversistes et poètes aussi, mais d'une orthodoxie suspecte. Adrien Baillet, Guill. Cave ont partagé cette opinion. Casaubon et Vossius n'en sont pas éloignés. Ellies Dupin et Ceillier l'ont réfutée en s'appuyant sur ce que le *Christus patiens* serait indigne du mérite littéraire des Apollinaires; leurs erreurs sont d'un autre genre et beaucoup plus graves que celles signalées. Quelques-unes des vérités fondamentales du dogme chrétien, et notamment la croyance à la double nature de Jésus-Christ ont été rejetées par les Apollinaires. Dom Ceillier attribue cette pièce à Grégoire, évêque d'Antioche, vers l'an 572; Daniel Triller, à quelque moine ignorant; Buonarotti, aux loisirs scolastiques d'un écrivain moderne.

Mais, outre les manuscrits dont l'accord est unanime, comme il a été dit ci-dessus,

la Vie de Saint-Grégoire par un prêtre, son homonyme, mentionne, dans ses ouvrages, des comédies et des tragédies pieuses, et Philostorge, presque contemporain de saint Grégoire, cité dans Suidas, remémore nommément le *Christus patiens* dans les œuvres du grand évêque. (*Commentar. de Aug. Bibl. Cæsar. Vindobon.*, éd. Kollar, l. iv, p. 47.) Suivant Combetis, Casimir Oudin, Lambecius, on a exagéré l'accusation d'hétérodoxie. Le culte de la sainte Vierge avait reçu déjà assez d'extension pour justifier tout ce qu'on en trouve dans ce drame; et si cette pièce est la seule qu'ait composée en centons saint Grégoire de Nazianze, ce n'est la preuve que d'une concession d'un instant au goût des hommes de son temps.

Telles sont les opinions, les objections, les attributions diverses et les répliques qu'a occasionnées jusqu'ici le *Christus patiens*. M. Magnin, après les avoir fait connaître dans tous leurs développements, demande à son tour place dans le débat pour son propre jugement. La critique, dit-il, peut reconnaître à la fois, dans le *Christus patiens*, le siècle de saint Grégoire et les vi^e, vii^e et viii^e siècles; l'usage d'iambes réguliers et de vers dont la facture présage ceux qu'on a nommés *vers politiques*, c'est-à-dire où les fautes sont systématiques; et des passages où se trouvent des opinions orthodoxes et hétérodoxes, des doubles emplois, des contradictions et des longueurs. Cela tient, selon l'habile critique, à ce que cette pièce est (et c'est là le mot de l'énigme) une réunion assez malhabile de plusieurs drames, ou fragments de drames, écrits en différents temps sur la *Passion*, rapsodies cousues par quelque copiste du x^e ou du xi^e siècle...

« La moins imparfaite et la plus ancienne de ces pièces, celle qui a dû former en quelque sorte le fondement et la pierre angulaire de cet édifice de construction composite, me semble être la tragédie même de saint Grégoire de Nazianze, dont le nom illustre a prévalu et est demeuré seul en tête de l'ensemble. Si l'on veut accorder quelque chose à la conjecture, le second drame pourrait appartenir à cet autre Grégoire, évêque d'Antioche en 572, dont parle Remi Ceillier; le troisième serait l'œuvre de cet Etienne, (*Stephanus, monachus Subaita*), signalé à Gregorio Giralardi, (*De poetar. hist. dialogus*, ap. *Opera*, t. I^{er}, p. 288), dont la pièce était déjà si rare au xv^e siècle, que cet infatigable chercheur de manuscrits n'en put découvrir aucune copie.

« Dans les deux mille six cents vers dont se compose le texte actuel de *Χριστὸς πάσχων* (nombre qui serait excessif pour un seul drame...) il est possible de reconnaître assez aisément les fragments de deux ou trois tragédies pieuses, sorties, à diverses époques, de mains différentes et dont les principales scènes ont été rapprochées et réunies en corps, à peu près comme ont été accouplées, dans certains manuscrits de nos chansons de gestes, plusieurs rédactions successives des plus célèbres épisodes d'un même cycle. »

Ainsi, « le prologue de trente vers qui précède la pièce, dans son état actuel, fait double emploi avec un second prologue de quatre-vingt-dix vers que prononce ensuite la Vierge... et où l'on remarque, dès les premiers vers, plusieurs centons d'Euripide... » On peut noter, dans ces deux morceaux qui se succèdent sans intervalle, la même pensée, le même mouvement, le même but. « Mais ce n'est pas tout : les trois derniers vers du premier prologue contiennent une indication bien importante, ils annoncent, comme devant figurer dans le drame, deux personnages seulement : la mère sans tache et le disciple vierge, plus un chœur de jeunes filles, compagnes de la Mère du Seigneur. Or la pièce, telle que nous l'avons, est chargée d'un bien plus grand nombre de personnages. L'éditeur de Louvain en a dressé la liste, que ne donnent pas les manuscrits, et qu'ont reproduite tous les éditeurs subséquents. Cette liste contient, outre la Vierge, le chœur et saint Jean, lequel, pour le dire en passant, est indiqué, toutes les fois qu'il paraît dans la pièce, par son surnom de θεολόγος et non par celui de παρθένος μύστης, comme dans le premier prologue; cette liste, dis-je, contient le Christ, (que le prologue n'aurait pas oublié de mentionner, s'il avait eu un rôle dans la pièce,) Madeleine, Joseph, Nicodème, Pilate, les gardes du tombeau, les prêtres, un jeune homme, plusieurs messagers. On aurait pu y ajouter un aveugle guéri par Jésus, l'ange qui annonce aux saintes femmes la résurrection; et plusieurs personnages muets, entre autres, saint Pierre pleurant sa faute au pied de la croix, et les onze apôtres recevant, dans la maison de Marie, la visite miraculeuse de leur divin Maître. De plus, le chœur, que le prologue annonce devoir être formé de jeunes filles, se trouve en réalité composé de femmes de tout âge... »

Selon M. Magnin, il serait aisé de reconstruire les deux ou trois pièces contenues dans le texte actuel du *Christus patiens*. La pièce de saint Grégoire était évidemment la plus élégante, la plus concise et la plus orthodoxe; elle ne mettait « en relief qu'une seule figure, celle de la Vierge, qui passait par tous les degrés de la douleur et de la consolation, sous l'impression successive des récits des jeunes Galiléens, et des exhortations de saint Jean. La seconde pièce, plus récente, et qui portait peut-être le titre déjà plus recherché de Κοσμοσωτήριον πάθος, devait être plus prolixe et plus déclamatoire. Nous lui attribuerions volontiers le second prologue, les messagers loquaces, les légendes apocryphes, l'ange lumineux du sépulcre, Jésus qui parle et meurt sur la croix. Cette scène, mise en action et présentée aux yeux, suffît pour assigner à la partie du *Christus patiens* où elle se trouve, une date assez postérieure à saint Grégoire. En effet, les fidèles des premiers siècles ne représentaient que sous une forme allégorique et symbolique les redoutables mystères de la passion. On ne voit apparaître, dans l'art chrétien,

le crucifix, c'est-à-dire la représentation de Jésus sur la croix, qu'au vi^e siècle. Enfin, un troisième drame, qui peut-être n'est pas le dernier dans l'ordre chronologique, se détache du reste avec des caractères non moins distincts. Dans celui-ci, le dialogue et l'action prévalent sur la forme narrative. A cette troisième pièce appartenait, sans doute, les scènes où l'on voit agir et parler Joseph, Nicodème, Pilate, les prêtres, les gardes du tombeau et le jeune homme vêtu de lumière qui annonce la résurrection de Jésus-Christ. Je dois dire, à ce propos, que l'apparition du jeune homme miraculeux fait double emploi avec celle de l'ange, dans ce que j'appelle la seconde pièce, et triple emploi avec le récit que Madeleine fait à la Vierge dans le plus simple et le plus épique des trois drames, récit plus conforme aux évangiles, mais qui contredit les deux scènes précédentes en un point important; car Madeleine raconte qu'elle a rencontré deux anges au tombeau, tandis qu'on n'en a vu figurer qu'un dans chacune des deux scènes. »

Il est encore des preuves plus fortes de cet « amalgame assez indigeste de deux ou trois drames ou fragments de drames, écrits entre le iv^e et le viii^e siècle, et cousus fort négligemment ensemble par un lettré du Bas-Empire, suivant la méthode de juxtaposition, généralement pratiquée au moyen âge. » Ces preuves ressortent du rapprochement de divers passages qui se répètent les uns les autres.

Enfin, dans le court épilogue, édité pour la première fois par M. Dübner, ce philologue a cru reconnaître le siècle et même la main de Tetzès. Cet envoi semble à M. Magnin un aveu formel, l'auteur invitant un ami à compiler comme lui, mais des vers extraits de Lycophron, et non plus d'Euripide.

En dernier lieu, l'auteur de ce long et savant mémoire, dont nous avons cru devoir donner des extraits si étendus et une analyse si complète, se demande si le *Christus patiens* a été destiné à la représentation et joué quelque part, soit dans son état primitif supposé, soit dans son état actuel. Suivant lui, le drame original de saint Grégoire n'a été écrit que pour fournir aux chrétiens, curieux des émotions théâtrales, une lecture plus édifiante que celle des drames d'Eschyle ou d'Euripide. Quant aux deux autres drames, ou fragments de drames, dont la forme est évidemment plus dramatique, et qu'on peut rapporter au vi^e et au viii^e siècle, ils ont pu être joués dans les monastères où ils ont été composés.

Nous mettons le lecteur à même de vider ce procès en reproduisant en entier le drame de saint Grégoire.

LE CHRIST SOUFFRANT.

ENVOI.

Voici un vrai drame, sans fictions, sans souillure des impures frivolités de la mythologie, ô vous qui aimez les paroles et les leçons pieuses. Et s'il vous plaît, je vous

dirai, sur le ton de *Lycophron* (l'esprit du loup [252]), devenu désormais à juste titre *Glycophron* (l'esprit de douceur), le reste des choses que vous me demandez.

LISTE DES PERSONNAGES

DRESSÉE PAR LES ÉDITEURS :

LE CHRIST.	PILATE.
LA MÈRE DE DIEU.	LES GARDES DU TOMBEAU.
JOSEPH.	LES PRÊTRES.
S. JEAN, le théologue, le disciple vierge et l'ami.	L'AVEUGLE.
MADELEINE.	UN ANGE.
NICODÈME.	S. PIERRE, personnage muet.
MESSAGERS.	LES ONZE APÔTRES, personnages muets.
CHOEUR DE FEMMES.	
UN JEUNE HOMME.	

ARGUMENT

Du drame de notre saint père Grégoire le Théologue, à la manière d'Euripide, comprenant l'Incarnation de notre Sauveur Jésus-Christ, accomplie pour nous, et la Passion subie pour le salut du monde.

Puisque, après avoir écouté pieusement des poèmes (profanes), vous voulez bien prêter aujourd'hui poétiquement l'oreille à des sujets pieux, accueillez ces vers avec bienveillance; je vais dire, à la manière d'Euripide la *Passion*, qui a sauvé le monde. Vous y apprendrez nos principaux mystères, de la bouche même de la Vierge-Mère et de celle du Disciple le plus cher au Seigneur. En effet, ce poème vous montrera d'abord la Vierge, pleurant, comme il est naturel à une mère, pendant tout le temps de la Passion, et gémissant sur l'origine de la Mort, contemporaine du monde. Cette Mort est la suprême cause du mal que la Vierge a reçu de Mère du Verbe, et du spectacle actuel de l'unique Passion. Car, n'ayant pas été entraînés au péché par notre lâcheté, nous n'aurions pas été, dès le commencement, frappés de la Mort; inaccessibles aux ruses du serpent, le poison n'aurait pas eu accès, par les tromperies de la matière, dans le monde; nous n'aurions pas subi la Mort par un équitable jugement, et contre la persistance absolue du mal, il n'aurait pas été besoin qu'il se fit homme et éprouvât la Mort, l'Auteur de la vie, le Seigneur, le Dieu-Verbe, rendant de nouveau incorruptible dans sa clémence, notre (essence) corrompue, et revivifiant tout le genre humain! et si le Verbe ne s'était pas abîmé, la Vierge n'aurait pas été la Mère du Seigneur, et maintenant à la vue des injustes souffrances de son Fils, elle ne serait pas dans les pleurs, dans les sanglots, dans l'affliction, et dans le plus profond désespoir. — Les personnages de mon drame sont : LA MÈRE SANS TACHE, LE DISCIPLE VIERGE, et les JEUNES FILLES, compagnes de la Mère de Dieu.

(252) Lycophron, poète grec païen du temps de Ptolémée Philadelphie, qui régna à Alexandrie en Égypte, auteur d'un très-grand nombre de tragédies qui ne nous sont pas parvenues, d'un drame satyrique, d'un traité sur la comédie, et du poème intitulé l'*Alexandre* (ou *Cassandra*), « véritable monstre de bizarrerie, et de ténèbres plus que Cimmériennes, » suivant M. Boissonade (*Biographie universelle*). On trouve dans un manuscrit ce curieux épilogue dans lequel on voit que le poète qui envoie à un patron inconnu le centon d'Euripide (*le Christ souffrant*), en promet un autre de Lycophron. Mais Tzetzes, car il n'y a pas lieu de douter que ces vers soient de lui, n'a-t-il d'autre intention que de recommander son commentaire sur Lycophron? On pourrait croire qu'il s'agit de vers de Lycophron insérés dans le *Christus patiens*. Ce qui est sûr c'est que Tzetzes avait lu le *Christ souffrant*, qu'il en ignorait l'auteur et qu'il en faisait l'envoi (M. DUBNER, *Præf.*).

(255) Baronius s'élève contre le caractère de la Vierge tracé dans le *Christ souffrant* (Annal. ecclesiast., ad ann. 34, n° cxxviii, cxxix; Anvers, 1712, in-fol., t. I, p. 182). Elle était présente, quand Jésus fut frappé du coup de lance, et recueillit elle-même le sang précieux de son fils, comme le raconte Mo-

PERSONNAGES DU DRAME :

LE CHRIST.	NICODÈME.
LA MÈRE DE DIEU.	DÉS MESSAGERS.
JO-EPH.	CHOEUR DE JEUNES FILLES.
LE THÉOLOGUE (St Jean).	UN JEUNE HOMME.
MADELEINE.	

SCÈNE I^{re}.

LA MÈRE DE DIEU (233), UNE FEMME DU CHOEUR, LE CHOEUR.

LA MÈRE DE DIEU. Plût au ciel que le serpent n'eût jamais rampé dans le jardin, et que sous les épais feuillages nul piège n'eût été dressé par le dragon habile à changer de formes! Car celle qui est sortie de la côte (de l'homme), la malheureuse mère du genre humain, qui fut trompée, n'eût pas osé un crime au-dessus de toute audace, prise au cœur de l'envie d'un arbre, et convaincue d'avoir ainsi part à la nature divine! Pour avoir persuadé à son époux de manger du fruit qui, si rapidement, devait ne leur plus être utile à rien, elle n'eût pas été exilée du fortuné jardin, condamnée à la douleur et à la cruelle mort. Elle n'eût pas appris, sur un lit funeste, les angoisses maternelles de l'enfantement, à demi-morte des douleurs des couches. Elle n'eût pas, en sueur, fouillé le sein de la terre inféconde, avec son époux et ses enfants frappés de la plus terrible malédiction, et qui, selon les décrets, devaient naître au milieu des pleurs et des gémissements, de générations en générations durant les siècles, jusqu'au jour de la grande réconciliation. Le genre humain tout entier n'eût pas été perdu, Le Tout-Puissant, pour apporter un remède à tant de maux, n'eût pas été contraint, dans sa bonté, à descendre sur la terre, à se faire homme d'une manière nouvelle et à subir la Mort. Et moi je ne serais pas Vierge-Mère, et je n'apprendrais pas, à cette heure, qu'on traîne devant des juges mon Fils, descendu des cieux, hôte de cette terre, et né dans des conditions si pures. Et je ne serais pas glacée d'horreur en le voyant exposé à tant d'outrages. Dans l'ombres (de cette nuit), hélas! quelle cruelle flamme je porte, qui me consume avec une telle puissance, bouleverse mon âme et frappe dans ma poitrine envahie des coups non moins terribles que ceux d'une machine de guerre! O vrae prophétie du vieux Siméon dont l'œil clairvoyant plongé dans l'avenir y lisait! Salut suprême assurément pour la femme, de n'avoir point d'autre opinion que celle

taphraste. Elle assista à la Passion toute entière avec force et constance; sans que rien pût, dans ses gestes ou ses paroles, blesser les plus susceptibles convenances; mère sans doute, mais mère d'un tel fils. Elle tendit ses mains maternelles à la descente de la croix, elle recueillit les clous, et baisa les membres sacrés de Jésus en les inondant de ses pleurs. Elle ne dit que ces mots pleins de simplicité : « Le mystère de ce monde s'est accompli en vous, ô Seigneur. » Et à Joseph : « Vous aurez soin, pour la sépulture, que tout soit convenable... » Et Joseph même, qui n'était pas connu encore, ne fut soulevé et n'eut tant de hardiesse, que par les exhortations de la mère de Dieu; ce fut elle qui le décida à aller auprès de Pilate réclamer le corps de Jésus... Le portrait tracé par saint Grégoire de Naziarze, ou plutôt par Apollinaire, n'est donc, comme les nombreux incidents racontés de la Passion par bien des saints hommes, ou les récits de saint Anselme, autre chose que le résultat de pieuses méditations; l'histoire véritable n'a rien de commun avec ces opinions, dont quelques-unes toutefois, comme celles de saint Anselme, pourraient être des révélations de Dieu, mais que nous n'avons pas à mêler parmi les faits de l'histoire ecclésiastique...

de son époux, complaisante pour lui en toute chose, ainsi qu'il convient, sourde pour tout autre qui ne saurait être qu'un trompeur, et n'ayant, avec son guide naturel, qu'une même âme et une même volonté. Maintenant, au contraire, l'inimitié est partout, la souffrance partout, depuis que la femme a trahi l'homme et livré l'honneur de l'empire. Une ancienne injure en amène constamment une nouvelle, les larmes découlent des larmes, sans raison et sans nombre, et le mal, dans la lutte, vient du mal. Aussi la nature bienfaisante, accablée par son abaissement, gémit et pleure sur les cohortes infinies des malheurs, sur la succession intolérable des maux; sans cesse coulent ses pleurs, à la vue de l'ennemi, au sentir des outrages, sur la souillure de la première mère, cause de l'antique chute, et sur la séduction de ce père, qui prêta l'oreille à son épouse, et de qui, sur cette terre, nous sommes tous descendus. Elle crie à la foi jurée, elle en appelle aux promesses faites et à la main (donnée), elle atteste Dieu. L'infortunée sait, au milieu des calamités, combien il est doux de ne pas abandonner la patrie. Elle hait le monde, et n'éprouve pas de joie à sa vue. Et moi, j'en suis à cet excès de douleur d'avoir la concupiscence de ce monde, et venue jusqu'en ces lieux, de dire au ciel les maux de la nature, si misérable, ne cessant de pleurer! dans l'enfantement, le repos ou l'abstinence. O malheur! c'est moi, moi-même, dont je parle, en parlant de toi, (ô nature)! moi qui ai mis au monde, sans enfant, cet Etre supérieur à la raison, moi accouchée sans couches, que dire? sans douleur et sans corruption! moi ignorante de l'ardeur et du souffle pervers de l'homme, comme l'airain non trempé, et dont la fleur virginale n'a pas été ravie! Et mon Fils, comment lui ai-je donné la vie? Chose incroyable! Et aujourd'hui comment le voir au milieu d'un tel outrage? Pourquoi donc, insciente des douleurs d'une mère, mon cœur est-il la proie des angoisses? Pourquoi, autrefois, ai-je tressailli de joie, lorsque le messager céleste vint m'annoncer ma conception, signal de la défaite des ennemis du genre humain? quelle joie étrange transporta mon âme? Je ne voyais point alors le double sens des paroles du porteur des célestes oracles, et j'avais pleine foi, en ce qu'il me prédisait en mon Fils, non pas une victime, mais le roi de la terre et du ciel entier. Quels transports d'allégresse! Quel hymne tout féminin jaillit du fond de mon cœur! quels cris! Mes profondes actions de grâces poursuivirent l'annonciateur. J'allumai, pour dévorer les parfums, les flammes sacrées, et je fis les sacrifices prescrits par les saints prophètes : vive dévotion, esprit contrit, ardeur impuissante à contenir ses élans, dans ce pieux entraînement qui fut accepté comme louable. Mais comment un malheur si cruel trouble-t-il aujourd'hui mon sein? J'étais accourue malgré la nuit pour voir quels maux accablaient mon Fils, et voici qu'on me conseille d'attendre le jour.

UNE FEMME DU CHOEUR. Dame, enveloppez-vous vite dans vos voiles; j'aperçois des hommes qui courent dans la ville.

LA MÈRE DE DIEU. Qu'y a-t-il? Annoncez-vous la présence secrète dans l'ombre d'une bande hostile?

UNE FEMME DU CHOEUR. Une troupe nocturne approche en désordre, avec tumulte; c'est toute une armée dans ces lieux obscurs, qui s'avance avec des torches et des armes.

LA MÈRE DE DIEU. Et ne vient-il pas quelqu'un auprès de nous, d'un pas rapide, pour nous donner peut-être la nouvelle de quelque événement encore inconnu?

UNE FEMME DU CHOEUR. J'entendrai son récit, son message... O vénérable, ô vénérable, ô très-chaste Vierge, hélas! trois fois hélas! ô vous! si grande parmi les hommes et sans tache, appelée chaste par tous les habitants de ce monde, sous toutes les

latitudes! Oh! combien vous êtes malheureuse, vous si heureuse autrefois!

LA MÈRE DE DIEU. Qu'y a-t-il? qui en veut à ma vie?

UNE FEMME DU CHOEUR. Personne; mais votre Fils succombe sous les coups des meurtriers.

LA MÈRE DE DIEU. Malheur à moi! qu'a-t-on dit? vous m'avez perdue, ô femme!

UNE FEMME DU CHOEUR. Considérez votre Fils comme mort.

LA MÈRE DE DIEU. O méchante parieuse, ne fermez-vous point vos lèvres, et ne cesserez-vous point ces discours insolents? Comment? n'avez-vous pas dit qu'il n'était déjà plus? L'Eternel! Prononcez des mots sensés, et si vous avez quelque chose à dire, dites-le en des termes tels que vous n'offensiez point Dieu. Mon rejeton a fleuri sur un trône d'or, et ce serait chose étrange que le sang d'un Dieu coulât sous la main des mortels! Non! l'Immortel ne peut mourir! Je l'ai engendré, et je sais comment...

LE CHOEUR. Infortunée! vous ignorez vos malheurs, et vous repoussez et vous discutez nos avis. Mais, au lever de l'aurore, vous verrez votre Fils expirant, car les meurtriers ont employé à son jugement la nuit entière. Et je vois un des serviteurs de votre Fils qui accourt, essoufflé, en toute hâte, auprès de nous. On lit sur son visage quelque chose de nouveau qu'il va dire.

LA MÈRE DE DIEU. Que vient-il nous apprendre!

SCÈNE II.

LA MÈRE DE DIEU, LE MESSAGER, UNE FEMME DU CHOEUR, LE CHOEUR.

LE CHOEUR. Je vois que le messager prend haleine pour parler.

LE MESSAGER. Ah! ah! hélas! illustre, vénérable, très-chaste Marie! Hélas! trois fois hélas! nous sommes perdus, et ce n'est pas comme on croirait; aucun de nos ennemis...

LA MÈRE DE DIEU. Qu'avez-vous dit? quelles sont ces paroles? Eh bien? quoi? quel nouveau bruit vous épouvante?

LE CHOEUR. Vous l'avez entendu, hélas! Vous l'avez entendu! Vous savez que quelqu'un... Quelqu'un a livré votre Fils aux meurtriers.

LA MÈRE DE DIEU. Et qui allez-vous nommer après ce forfait inoui? Qui est celui-là? Est-ce quelqu'un de ceux que l'on croyait fidèles?

LE CHOEUR. C'est celui qui recevait l'argent, c'est ce mauvais disciple, dit [le messager], gardien de la bourse, mais bien plutôt avide d'argent, dissipateur et avare.

LA MÈRE DE DIEU. O désespoir! quel autre malheur, après ce premier, est lancé sur nous par des mains crues amies? Eh quoi! ce misérable a osé cet excès de honte? et dans quel moment infâme a-t-il livré le généreux dispensateur de tous les biens? quelle occasion ce furieux a-t-il saisie pour son forfait?

LE CHOEUR. Ecoutez; on va tout vous dire.

LE MESSAGER. Ecoutez, infortunée, auparavant si heureuse; écoutez le cruel récit que je vous apporte.

LA MÈRE DE DIEU. Ah! ah! nous sommes perdus.. J'entends, j'entends... Certes vous êtes un messager de malheur.

LE MESSAGER. De malheur et de vérité! Comment m'exprimer? Après avoir mangé la Pâque nouvelle, selon la parole de Jésus, dans un repas au milieu des disciples, un grand repas, où fut annoncé, sous des mots couverts, le traître du Verbe, et à la fin duquel Jésus lava lui-même les pieds des disciples, il sort, et se rend, selon la coutume, au mont des Oliviers; là il annonce aux siens que tout est accompli, il les reconforte tous dans leur initiation, et parmi bien d'autres, il fait cette prière à Dieu.

O Père, donnez-moi la souveraine gloire. Si je ne méritai jamais de celle que j'ai eue en vous, je vais en acquérir une plus grande, dans la ruine de l'ennemi du genre humain. O vous qui êtes le Maître de tout, donnez-moi les nations! Les ayant, et suspendu parmi elles en trophée opime, je serai de rechef dépendant de vos mains. Plus grand après ces faits éclatants, invitez aux festins ceux qui nous aiment. Vous êtes le Saint, le Saint des saints, vous qui accomplissez de si grandes choses! Et en outre, comme au nom du genre humain, il élève la voix, il atteste la gloire; sa voix ébranle les airs: *Je vous ai auparavant glorifié, je vous glorifierai encore davantage.* Les mots à peine parvenus, sur ce ton de voix inhabituel, aux oreilles des disciples, il est déjà au milieu d'eux, auprès du torrent, où il se rendait le plus souvent. Le vendeur n'ignorait pas qu'il était là cette nuit; il conduit une cohorte de scélérats, de sicaires, qui annoncent hautement leurs meurtriers desseins. Il s'approche en ami vers le Maître, lui dit: *Salut, Maître!* et l'embrasse perfidement..

LA MÈRE DE DIEU. Hélas! hélas! quelle plus terrible audace fut jamais! et que répondit mon Fils?

LE MESSAGEUR. Ces seuls mots: *Ami, pourquoi êtes-vous venu!* Aussitôt se portèrent sur lui des mains impies. Nous, cependant, nous avions fui, loin de lui, çà et là. L'illustre Pierre a renié Jésus. Celui qui seul se fut jamais appuyé sur le cœur du Maître, l'a suivi tranquillement. Et moi, j'ai cru entendre une voix qui, tout bas, apostrophait ainsi le misérable vendeur de son maître: « Oh! Forfait impie! Misérable! ne crains-tu pas Dieu? ne crains-tu pas la loi humaine, et Adam, qui a ensemencé la terre, et les patriarches de la race élue? Toi, l'un des disciples, tu couvres ainsi de honte tous tes compagnons. Le Maître des mystères, hélas! a été vendu par toi, pour de l'argent, et livré au trépas entre des mains meurtrières. N'avait-il pas parlé? Dans son inquiétude pour ton âme, ne t'avait-il pas donné l'avis de dédaigner ces biens, par l'ambition desquels tu as causé son malheur? Tu n'y as fait nulle attention. Eh bien, reçois de brûlantes leçons. Ce n'est point chose ignorée pour toi: son Père est divin. Et sans les serments faits à Abraham, jamais il n'eût subi de tels maux sans colère et son injure serait poursuivie parmi les hommes. As-tu pu croire qu'il eût souffert de tels outrages, s'il ne devait en résulter quelque immense profit? Et dans l'avenir, après avoir quitté cette terre, remonté d'une manière inouïe dans les cieux, il gardera en silence son jugement, pour témoigner un jour au Père contre vous, contre ton forfait, et contre l'audace de ces populaces sanguinaires, ainsi qu'autrefois le prédit David, à qui rien n'était caché bien avant que ces faits éclatants fussent accomplis; et il remplira toute la terre du triomphe prodigieux de la Foi, d'amours immenses et d'innombrables miracles. Oui! vous le verrez revenir dans la gloire du Père, apportant le jugement aux vivants et aux morts, et distribuant à chacun selon ses mérites. Comment alors soutiendrez-vous son regard, et toi et les meurtriers? Et quel juste châtement ne subirez-vous pas? Mais encore, avant ce jour, vous paierez sans doute votre dette, et selon la justice, à moins de laver vos mains sanglantes, sur lesquelles lui-même, — et en ce jour sachez comprendre, — lui-même ferait couler des torrents... Sans doute, aussitôt que tu seras repu de ton audace, tu en auras conscience; et avec toi, toute ton exécration bande. Désormais donc, si tu veux attendre, attends un jour encore; et puisses-tu n'être pas frappé des maux que je crains tant, et dont je t'ai, dans ce sermon, révélé les mystères. Eh bien, fuis en quelque lieu secret, uniquement préoccupé de toi-même: [Le Maître] fera son œuvre. Mais toi, selon la justice, méchant! tu périras mal, pendu à une corde, lancé dans l'abîme, précipité dans l'enfer, dévoré aussitôt que tombé dans les gouffres brûlants! Des-

espéré, traïsseur salarié, tu ne veux plus, en effet, te soustraire à ton châtement, et tu vas marcher en avant... Telles sont mes prédictions! Non! la lumière de Dieu ne te verra plus demain, et tu ne contempleras pas la résurrection du Ressuscitateur des morts, tant est profond ton aveuglement! Libre encore, libre de quelque puissante résolution, dans l'abandon de tout, de tomber aux genoux du Maître, de répandre des larmes brûlantes, tu ne songes qu'à la corde qui doit servir à te pendre, et ton âme égarée n'erre qu'au travers des lacs. Et pourtant, dans cette désespérance et pour ces desseins, [le Maître,] dont le regard est arrêté sur toi, ne te fournira point d'aide, car il ne peut, quelle que soit sa bonté, faire œuvre de mort; il ne veut point non plus faire, malgré toi, ton bonheur, car la force n'est pas une des lois qu'il prescrit aux hommes, et dans son âme, il n'y a rien du tyran. Tu vas perdre, brisé, tes entrailles perverses, et tu ne seras pas au bout. Non, ne le crois pas: et toi et les meurtriers vous serez soumis à d'autres épreuves. Des maux effroyables que sentira tout ce peuple audacieux, vont accabler, ou morts ou vivants, tous les coupables que doivent recevoir en dernier lieu les torrents de feu. Tels sont les décrets, tel est l'infailible oracle. Vois, Judas, l'étendue de tes maux. Pour moi, qu'y aurai-je gagné? L'autorité de la justice; car Dieu lui-même ne te contraindrait pas à la raison. Le libre arbitre de l'homme est à même, en tous temps, de faire la distinction des choses. C'est ainsi que parla l'envoyé au vendeur du Verbe. *Était-ce un homme? On ne sait. J'ai dit.*

(Il se retire.)

SCÈNE III.

LA MÈRE DE DIEU, LE CHOEUR.

LA MÈRE DE DIEU. O mère terre! Espaces des cieux! Qu'ai-je entendu? quelle voix terrible? quels récits? O mon Fils, peut-être le forfait est-il accompli; accompli par ce disciple que votre parole mystérieuse alors désignait sans cesse à vos amis, car vous seul, vous connaissiez le fauteur de vos maux. O monstre d'infamie! Oui, je puis l'appeler ainsi, voilà ton œuvre: la trahison de ton bienfaiteur! O démon, c'est toi! Et quel autre homme eût agi ainsi, en eût eu l'idée, dans sa haine? Oh! périsse le criminel! La justice a l'œil sur lui, et ce disciple subira la peine due à son infamie! Oh! argentier, quel profit aurastu tiré de tes ruses? Vis-tu encore, après ta faute accomplie? es-tu enfoui dans les entrailles de la terre? car tel était ton destin, d'être enseveli dans les abîmes de ce monde, ou anéanti sous les coups des feux du ciel! O crime! ô mal prodigieux, détestable! Traître, qui as livré ton seigneur, m'entends-tu? Comment as-tu pu l'approcher de lui en ami? Tu es venu à lui, tu es venu, avec la haine la plus furieuse, contre le Père, contre Lui, contre le genre humain. Comment l'as-tu nommé? comment as-tu embrassé ta victime? De quelle voix parlais-tu, avec le sacrilège dans le cœur? Et après ce sacrilège abominable, oses-tu encore, ô monstre d'impiété, voir la lumière et la terre? Ce ne serait ni de l'audace ni du courage, ô traître; mais la plus horrible des infirmités humaines, l'impudence. Je garde ton souvenir, contre toi, à ta honte, où que tu sois, mort ou vivant; car j'aurai quelque soulagement à te dire tes vérités. Tu ne m'entends pas, sans doute, mais les épreuves sont proches, et tu sauras tout, quand tu seras en face des punitions qui t'attendent. Je veux commencer par le commencement: écoute, Juda, (l'énumération) des bienfaits que tu reçus de lui: il t'avait tiré des ténèbres de l'ignorance, et sauvé en te montrant la lumière du salut; il t'avait accordé le don perpétuel des miracles; tu aurais pu, par sa volonté, être encore du nombre de ses disciples, et assis au jugement des familles de l'universel Israël. Il avait mis tous ses trésors dans tes mains, afin que

tu ne pusses prétexter de pauvreté. Tu n'as cessé de le voler, et penses-tu que ce fût un secret pour lui? Pourtant, cet excellent Maître, il ne t'accusait pas. Fut-il même irrité contre toi, lorsqu'il te connaît tout entier? Un instant avant ton audacieux sacrilège, il lavait encore tes pieds pervers, et te donnait ta part du pain sacro-saint. Et c'est après tant de bienfaits reçus, ô le plus pervers des hommes! que tu l'as ravi, et c'est au prix de mon tre que tu t'es acquitté de tant de dettes sacrées si abondamment contractées envers lui. Si encore tu n'avais pas eu d'argent, peut-être trouverais-tu, dans la cupidité, une sorte d'excuse; mais tu n'as pas même ce prétexte; il n'est pas un motif qui puisse sortir de tes lèvres ouvertes, et expliquer ton action. Tu ne te justifieras jamais, malgré même le secours de toute la race des démons, et de toutes les calomnies dont la terre sera remplie par eux. Car toute la terre n'ignore pas qu'il est le Juste, et à ses œuvres, tous le connaîtront. Mais la corde de l'avarice, source de presque tous les maux, t'a lésé la mâchoire, et alors se sont évanouis les derniers débris de ta foi, déjà presque entièrement dissipée. Et c'est sous un tel aspect que tu oses, misérable! affronter les regards. Penses-tu donc que Dieu, l'Éternel, a cessé sa domination? ou crois-tu follement échapper aux plateaux de sa justice? O funeste production! jamais tu n'es sortie d'une bouche humaine, mais tu as poussé, j'en suis sûr, sur les racines amères, du diable d'abord, puis de l'Envie, du Meurtre, de la Mort, et de tous les fleaux que nourrit la terre. Dirai-je que tu fus jamais un enfant de Dieu, quoique, je le sais, rien n'existe que par sa volonté et sa permission, et que jamais Dieu ne violente aucune créature sur son salut? O méchant! ô pervers! ô affreux meurtrier! quel crime tu as commis en vendant ton bienfaiteur! Oh! que celui en qui j'ai foi, comme le Père du Fils, te foudroie et t'anéantisse! Meurs, peupérateur de honte, violeur des lois de l'amitié! Ah! tu n'es pas là pour m'entendre! Je crache sur toi, et Dieu t'a en abomination!

O mon Fils, n'avez-vous donc donné aux hommes les brillantes monnaies d'or, de l'or trompeur, que comme un moyen de discerner les méchants, sur le visage desquels on ne lit aucun signe? Vous qui les connaissez, vous n'avez pas voulu qu'ils nous fussent cachés. Périssent, selon votre exacte justice, périssent le scélérat! Meurs! meurs! infâme, horrible homicide, meurs! Moi, je verrai mon Fils vivant! et si je gémissais ainsi sous les coups des aiguillons du désespoir, désolée, éplorée, c'est que je suis mère et femme, et comme telle facile aux pleurs (234).

SCÈNE IV.

LES MÊMES, UN MESSAGER.

LE CHŒUR. Ah! ah! ah! ah! Taisez-vous, taisez-vous; j'en ai assez de voir votre Fils vivant.

LA MÈRE DE DIEU. Malheur! Pourquoi ces plaintes? Quelle nouvelle calamité? Quoi encore?

LE CHŒUR. Je ne sais, mais le messager va dire en peu de mots ce qui concerne votre Fils.

LE MESSAGER. Il est arrêté, dans un décret des scribes et des anciens, qu'aujourd'hui même votre Fils... mourra...

LA MÈRE DE DIEU. O malheur! le voilà donc ce coup prévu, trop retentit depuis longtemps, et dans la prévoyance duquel je languissais désolée!

LE CHŒUR. Mais, dans quel prétoire, pour quelles paroles, parmi le peuple hébreu, l'a-t-on condamné et a-t-on voté la mort?

(234) M. Magnin a signalé les répétitions de récits ou d'expressions si nombreuses dans ce drame, comme des preuves de diverses mains. Quant aux récits, étant destinés, chacun, à contenir une exposition de doctrine, ils ne se répètent qu'autant qu'il est nécessaire pour être complets. Leur ensemble,

LA MÈRE DE DIEU. O femmes, non défailantes après un tel malheur, je n'en puis supporter davantage; je ne me soutiens plus, je vais tomber, je ne me sens plus. Je meurs, je meurs... Adieu, je ne suis plus de ce monde...

Mais, ô messager, dites-moi à quel supplice a été condamné mon Fils: sa condamnation porte-t-elle qu'il périra lapidé; le jugement lui accorde-t-il le fer pour arracher son âme [à son corps]?

LE MESSAGER. J'arrivais de la campagne aux portes [de la cité] dans l'intention de m'informer de votre Fils, car j'ai toujours eu pour lui une grande tendresse de cœur. Soit au spectacle des miracles qu'il a faits parmi les hommes, soit parce qu'il m'a rendu la vue. Je vois le peuple courant en toute hâte vers la citadelle. Frappé de ce tumulte, j'interroge un des citoyens: « Quoi de nouveau dans la ville? quelque nouvelle de l'ennemi a-t-elle mis en rumeur la capitale des Hébreux? » On me répond: « Ne vois-tu pas Jésus, ici près, debout, et en danger de mort. » Quel spectacle inattendu s'offre à mes yeux! Plût au ciel que je n'eusse jamais vu Jésus, triste et silencieux, debout; autour de lui, on eût dit unement de chiens altérés de sang, courant de tous côtés la gueule ouverte. Au milieu de la foule immense des Juifs, le président intimidé, parlant en termes vagues, balbutiant des mots incertains dans sa terreur. Et pourtant il s'écrie, dans l'admiration de votre Fils, à la vue du calme de son innocence, et après ses réponses réfléchies à toutes les questions. Il désapprouve ceux qui, au mépris des lois, machinent la mort d'un homme contre qui il ne pouvait découvrir aucune accusation mortelle. Il dit donc, il dit: « Quel est celui qui veut dire s'il faut que Jésus meure ou non? » C'était pour qu'on le laissât aller, au lieu d'un misérable voleur détenu dans les prisons. Tout le peuple crie en tumulte: « Il faut crucifier Jésus, et mettre hors de coquin de voleur! » Le président leur parla encore dans le sens contraire, mais il ne put rien sur la foule, quelque bon sens qu'il y eût évidemment dans son discours. Il y eut même un homme qui lui riposta, se confiant sur les acclamations avec une impudente audace. Le président néanmoins désapprouvait. Mais contre lui s'éleva avec fureur la foule entière, avec un bruit et des cris effroyables, déclarant selon le droit la mort de votre Fils. Il l'emporta enfin, ce mauvais esprit qui, au milieu de ces masses humaines, avait jeté ce mot: « Il faut que Jésus soit crucifié! » L'aurore paraissait, la nuit s'effaçait, et déjà on traînait votre Fils vers les portes, pour lui appliquer le jugement porté contre ses jours, et en vertu duquel il doit succomber: car c'est aujourd'hui même qu'il perdra la vie...

LA MÈRE DE DIEU. Hélas! hélas! ces récits ravivent tous mes maux. O infortunée! le voici donc, sans que le doute même soit possible, cet océan de maux, si profond que je ne pourrai jamais ni en échapper à la nage, ni en dompter les flots désastreux. Mais tremble, peuple hébreu, si ce dessein s'accomplit! Quel sera le résultat de cette témérité et de cette audace, s'ils vont jusqu'à tenter le trépas d'un Dieu? Ce n'est pas de mon Fils dont je suis inquiète, car jamais la mort ne triomphera de celui qui a anéanti la mort. Ne l'ai-je pas engendré? Je sais comment je l'ai mis au jour, moi qui n'ai pas subi les douleurs cruelles des enfantements. Je ne pleure que sur ce peuple en proie aux calamités. Car il y aura, oui, il y aura une action vengeresse contre ce trépas, tenté par des impies, par l'aveugle envie

et chacune de leurs parties est un historique de la religion chrétienne. Quant aux expressions, la répétition constante et systématique des mêmes qualificatifs, de termes identiques, prouve plutôt encore une même main que diverses factures.

et par l'injustice. Hélas ! trois fois hélas ! ce n'est pas là le premier désastre causé par l'envie. A combien n'a-t-elle pas nuï ? Mais jamais elle n'avait tant fait de mal aux siens, comme aujourd'hui à cette race hébraïque, qui lui est vouée.

UNE FEMME DU CHŒUR. Pourquoi ces transports ? pourquoi ces discours ? Votre Fils périt, et vous, vous parlez encore...

LA MÈRE DE DIEU. O femme, dont la voix ne fait entendre que des mots affreux, ne fermerez-vous pas vos lèvres ? croyez-vous donc que le Sauveur du monde périsse.

LE CHŒUR. Faites quelques pas, et vous verrez votre Fils sous la croix, subissant l'arrêt porté contre sa vie, et vous direz s'il est vivant ou mort !

SCÈNE V.

LES MÊMES, LE CHRIST *passant, muet.*

LA MÈRE DE DIEU. Ah ! à moi ! que vois-je ? Des mains criminelles, ô mon Fils né de Dieu ! vous ennuient, vous traitent... Vous, chargé de chaînes !.. Et que ne fera-t-on encore ?.. Vous qui avez brisé les chaînes de cette innombrable famille des hommes qui en était accablée !.. Ah ! ah ! quelle différence avec les premières promesses de l'ange, et que j'étais loin de prévoir ce jour, ô mon Fils.

LE CHŒUR. Mais ne sont-ce pas là les prophéties, dans lesquelles lui-même avait annoncé d'avance sa Passion entre des mains criminelles ?

LA MÈRE DE DIEU. Ah ! que faire ? Le cœur me manque. (*On voit passer le Christ, au loin, entouré, inaccessible.*) Où allez-vous, mon Fils, où allez-vous ? que ne puis-je mourir ? Dans quel dessein accomplissez-vous cette course rapide ? Y a-t-il de nouvelles noces à Cana, et y allez-vous pour changer si étrangement l'eau en vin ? Vous suivrai-je, ô mon Fils, ou bien vous attendrai-je ici ? Parlez, parlez-moi, ô vous qui êtes le Verbe de Dieu le Père. Votre silence est-il du dédain pour votre mère qui vous a élevé ? Je souhaite tant d'entendre en cet instant votre voix adorée, de vous parler, ô mon Fils ! Par le Seigneur, votre Père, laissez-moi, ô mon Fils ! toucher de mes mains votre corps sacré, panser vos pieds, et vous entourer de mes bras...

(*Le Christ passe muet.*)

Ah ! à moi, mon cœur est arraché. Venez, amies, venez. N'ayons plus de crainte. Approchez, entourez-moi, parlez-moi, tenez ma main dans les vôtres. Oh ! que je suis malheureuse ! transpercée de mes larmes, glacée de crainte. Hélas, hélas ! infortunée ! je suis entièrement anéantie.

O Femmes, depuis que j'ai vu le triste visage de mon Fils, je souhaite la mort, et je ne supporte plus la vie.

Malheur sur moi ! que deviendrai-je ? comment échapper aux mains de ce peuple ? mes ennemis dénouent toutes leurs cordes contre moi. Je n'ai point d'asile sûr contre leur perversité. Que faire donc ? que faire ? comment échapper à tant de lacs ?

UNE FEMME DU CHŒUR. Je ne sais, en vérité, très-chère sœur ; j'ai peur aussi, et des larmes brûlantes coulent de mes yeux. Suivez le Christ par derrière, avancez sans bruit ; marchez vers le danger, avec l'héroïsme de votre grand cœur, et nous vous suivrons d'un pas tremblant. Car une troupe furieuse court autour de lui, et il ne faut pas être trop près de ces masses égarées. L'âme de ces hommes engourdie, leur haine supporteraient mal notre présence ; entêtés, sanguinaires, impétueux dans leurs passions, tels, dans leurs mœurs sauvages, leur esprit et leurs idées, que les barbares. J'ai peur que, dans quelque une de leurs mobiles impressions, ils ne vous accablent de quelque calamité plus terrible. Plus mon regard s'arrête sur eux, plus je redoute que quelque épée aiguë ne perce le cœur de Jésus, et qu'ensuite vous ne soyez sous le coup d'un malheur imprévu et plus affreux, le corps sanglant de

votre Fils gisant sur la voie publique. Un peu à l'écart de ces scélérats, regardons les forfaits atroces de cette race cruelle. Allons donc, allons jusqu'à la forêt.

LA MÈRE DE DIEU. Vous avez raison, vos conseils ne sauraient déplaire à personne ; quittons ces lieux, selon votre avis.

(*Elles se mettent en marche.*)

SCÈNE VI.

LES MÊMES.

LE CHŒUR. C'est d'ici que, comme d'un beffroi, nous allons tout voir, cachées dans cette ombre.

LA MÈRE DE DIEU. O malheureuse ! infortunée ! verrai-je mon Fils dans ces tourments douloureux, et descendre ainsi au tombeau ? Et j'ai fui loin de ces hommes, sous la crainte du mal ! Mais quelle joie attends-je donc encore dans cette vie ? Oui ! oui ! que je meure à l'instant, s'il ne m'est pas donné une glorieuse vieillesse, jusqu'au jour (et ce jour, j'y compte,) où mon Fils ressuscité d'entre les morts, assemblera tous les peuples pour les juger.

Ces Hébreux, si avides de sa mort, sont ceux de sa race ; c'est-à-dire de ma race, à moi, mère désolée, et non de celle du Père, dont le Verbe a été fait homme, et que j'ai mis virginalement au monde, par un mystère supérieur à la raison humaine, et sans éprouver les douleurs cruelles de l'enfantement. Oh ! j'ai la foi, j'ai la foi, malgré mes gémissants, et malgré ma faiblesse à la vue de sa Passion : je l'ai engendré, je sais comment je l'ai engendré, quoiqu'il me soit impossible d'en expliquer intelligiblement les mystères. Il faudrait pourtant, à l'approche du malheur, dénouer ma langue. Aussi vais-je raconter d'abord les premières sensations maternelles de ce corps encore vierge, ignorant de la volupté, de ses termes et de ses peintures, loin desquelles mes regards étaient écartés par mon âme virgine. J'en atteste celui qui sait tout clairement ! Je ne laissai jamais les sentiments mondains envahir mon cœur. S'il n'en est pas ainsi, que je périsse dans la honte et l'infamie ; que mon corps soit rejeté par la mer, la terre et le ciel ; que mon âme soit repoussée par les mains de mon Fils qui souffre là ; tous mes vœux brisés, mon espoir anéanti, et ma tête confondue ! Telle j'étais... mais je ne puis, au milieu de mes larmes, m'arrêter plus longtemps sur ce sujet ; j'en ai dit assez. Ah ! coulez, mes pleurs, sur les maux dont je suis accablée, incertaine de ne pas sentir encore le poids de revers plus funestes !

Je veux pourtant raconter les temps heureux de ma vie, pour inspirer de mes maux une pitié plus grande. Ignorante des hommes, vierge, je ne connaissais que les devoirs d'une femme obscure, Dieu m'accordant abondamment les dons et les trésors de sa grâce. Ainsi, les calomnies fondées ou non, comme c'est toujours une cause de mauvaise renommée que d'être souvent au dehors, je rejetais toute envie de sortir, et je restais assise au foyer domestique, dont j'écartais les vains bavardages des voisines, forte de la pureté de mon cœur, et me suffisant à moi-même. Instruite des avantages de la modestie, du bon renom qu'elle répand autour d'elle, je donnais l'exemple du silence et d'une humeur toujours égale. Je savais comment me distinguer de mes compagnes, et non moins comment et dans quelles choses elles l'emportaient sur moi. Mon mari, me recevant pure des mains de Dieu, me laissa vierge aussi et sans tache. Ce ne sont point là de vaines paroles : les événements vont en prouver la vérité. Ce fut alors que je devins l'épousée de Dieu... Mais, me direz-vous, comment eûtes-vous un Fils ? aucune femme ne pourra jamais dire qu'elle enfanta comme moi...

LE CHŒUR. Excellente dame, très-chaste Vierge, nous savons que vous êtes la seule mère sans noces

et sans époux, parmi toutes celles qui vivent ici-bas. La main de l'accoucheuse qui n'eut rien à faire, témoigne en faveur de votre divin enfantement. Un ange vous annonça la conception d'un Dieu. Les œuvres de ce Dieu, déjà connues, sont supérieures à l'homme et ce sera chose incroyable s'il subit des tourments comme un des mortels.

LA MÈRE DE DIEU. Bien dit, s'il plaît à Dieu que de telles faveurs soient accordées par lui aux hommes, car pour eux il est le remède unique de la mort et l'unique moyen de délivrance des maux dont elle les accable. Et je veux vous montrer la grandeur de ceci : le Verbe qui instruit les hommes a habité en moi, et il répand sa grâce. Quand l'homme eut été formé de boue par le Créateur, placé dans le Paradis pour en cultiver les plantes, dans le dessein de l'introduire au ciel, et que le serpent l'eut rapidement, par la faute maligne de la femme, chassé du Paradis et éloigné des cieux, le Fils imagina de prendre vie, quoique Dieu, dans le sein d'une femme, de devenir homme tout en restant Dieu, et de renverser à jamais par son sacrifice, le destructeur du genre humain écrasé sous son pied.

Croyez-en mes paroles, ayez la foi, et considérez comme un Dieu celui qui est venu sur la terre pour montrer aux hommes le chemin des cieux. Rendez-lui hommage, célébrez-le dans vos chants et bénissez-le. Car on le verra une autre fois sur la terre; il va sortir du tombeau, comme d'un lit, et monter ensuite au ciel, selon ses prédictions et les prophéties antérieures.

J'en ai l'espoir et la certitude. Sans doute, partout où l'on peut le trouver encore, je puise l'espoir qui me soutient; mais, non, mon esprit ne me trompe pas : quelque grand honneur m'attend. Consolante pensée! et quand l'espoir sera devenu certitude, quelle joie! Ainsi, accablée de maux, je compte sur un prochain avenir, mais le chagrin domine mes espérances.

LE CHŒUR. O glorieuse femme, ô excellente Vierge, à qui il a été donné de porter un Dieu dans ses flancs! ainsi que vous l'avez dit, vous avez annoncé l'avenir, mais jetez les yeux sur le présent. Nous vous savons plus sage qu'aucune autre femme, et dans la sagacité de votre esprit, capable de prévoir la fin de ces choses, si pleines de mystères, si intelligibles pour toutes les créatures humaines, sauf pour vous, ô Mère de Dieu!

LA MÈRE DE DIEU. Oh! que je suis malheureuse! combien je suis abreuvée de douleurs! Je connais l'étendue de mes maux, mais sais-je comment en soutenir le poids? O stupeur! Lui! élevé sur la croix! Je le vois, il va mourir, et de bonne volonté! Malheur à moi! Hélas! ah! ah!

LE CHŒUR. Qu'y a-t-il? que faites-vous? Vous qui avez supporté tant d'épreuves déchirantes?

LA MÈRE DE DIEU. Est-il une consolation dans mon affreuse situation actuelle? En est-il une? Je ne sais. La mort peut-être, immédiate? Je l'espère, je la souhaite. Un seul jour, pas plus d'un jour, afin que les ennuis dont je suis accablée, aient une fin. Oui! ô mon Fils bien-aimé, ne m'abandonnez pas seule ici-bas.

UNE FEMME DU CHŒUR. Ah! ah! vos lamentations me troublent : tantôt vous prophétisez en remplissant de crainte mes oreilles, et vos paroles m'emplissent de terreur, et tantôt vous relevez mon courage, mais par des paroles bien obscures...

LA MÈRE DE DIEU. Vous n'avez pas longtemps à attendre le terme de vos espérances.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, UN AUTRE DEMI-CHŒUR, UN DISCIPLE porteur de nouvelles.

UNE FEMME DU DEMI-CHŒUR. Jamais, sans doute, je ne mis le pied dans un vaisseau, mais j'en ai vu des

images et j'en ai ouï parler : quand l'orage est encore peu violent, les matelots se précipitent au travail, pour leur salut, tel au gouvernail, tel aux voiles, tel autre à la cale pour épuiser l'eau; mais quand les mers, violemment soulevées, sont indomptables, ils cèdent au destin, et s'abandonnent aux violentes et capricieuses impulsions des flots : et moi, de même, dans ce malheur terrible, à ce spectacle, je reste silencieuse et n'ai point de paroles sur les lèvres. Car la fureur des flots triomphe, comme s'il ne s'agissait pas de Dieu même. Mais plaise au ciel que la certitude et l'espoir vous soutiennent, ô Dame toute-puissante, Mère du Seigneur!

Mais... la parole appelle la parole : qui vois-je encore accourant en ces lieux. Ah! ah! il approche, je le vois maintenant, le visage sombre et en pleurs...

LE MESSAGEUR. Dame Vierge, dame Mère du Dieu Verbe, n'avez point de colère contre moi. C'est bien malgré moi, et pourtant avec zèle, que je vous annonce, après les premiers, d'autres malheurs encore.

LA MÈRE DE DIEU. Qu'y a-t-il donc pour que vous commenciez par ces funestes mots?

LE MESSAGEUR. O dame Vierge! comment m'exprimer? comment vous parler? Je vous apporte un récit rempli d'ennuis pour vous, d'une tristesse violente et d'amères douleurs. O vénérable jeune fille! ô très-chaste Vierge! combien je vous plains, moi, misérable disciple, fidèle au Maître pourtant, et l'ayant vu souffrir.

LA MÈRE DE DIEU. Qu'y a-t-il? m'annoncez-vous quelque nouveau forfait commis par les Hébreux?

LE MESSAGEUR. Votre Fils n'est plus; c'est-à-dire c'est à peine si, un instant encore, il voit le jour.

LA MÈRE DE DIEU. Comment? qu'avez-vous dit? que savez-vous? Parlez, parlez! De quelle mort meurt-il? C'est bien du Christ que vous parlez, du Fils du Père éternel? Il y avait lieu de croire qu'il ne serait pas tributaire de la mort, en délivrant tout le peuple d'Israël.

LE MESSAGEUR. A peine avait-on passé les portes de la capitale de ce pays de Salomon, et était-on parvenu au Calvaire que la tourbe de scélérats qui entraînait mon Roi, se mit précipitamment toute entière au travail pour fixer droite dans le sol la plus haute croix, et Jésus fut en un instant élevé dans les airs. Non moins vite furent tirées, tendues, clouées ses mains sur le poteau transversal, et cloués ses pieds sur le poteau horizontal. Le Seigneur ainsi suspendu, les uns lui enfoncent sur la tête une branche d'épines arrondie, avec le désordre de l'escalade d'une tour; d'autres pressent sur ses lèvres une éponge trempée dans du vinaigre et du fiel mélangés. Ceux dont les oreilles n'avaient jamais compris ses enseignements ou qui ne virent jamais ses miracles parmi les hommes, étaient les plus hardis, approuvant de la tête et se frappant la poitrine dans leur ignorant stupidité. Quant à moi, ayant suivi le Seigneur, je m'arrêtai à l'écart, en un lieu fourré d'arbres touffus, immobile, muet; j'ai tout observé, tout vu, sans être aperçu par cette perverse et sanguinaire bande. C'est de là que je vous ai aperçue céans debout et en pleurs, et je suis venu vous apporter ces funestes détails.

LA MÈRE DE DIEU. O malheur à moi! malheur! ah! ah! que faire? Le cœur me manque. Comment, comment je vis encore et je supporte ces récits! et comment, dans mon extrême accablement, pourrais-je supporter la vue de ces supplices? Allez, ô femmes, ô filles de Galilée, saluer Jésus et suivons-le hors de ce monde. Venez, mes filles, venez! Bannissons toute crainte.

LE CHŒUR. Mais ne reculez-vous point devant ce peuple, dans la crainte des tourments?

LA MÈRE DE DIEU. Et par quelle horreur pourrais-je encore être arrêtée? Allons donc, allons, que la peur soit chassée loin de nous. D'ailleurs, quel bien est-ce

pour nous de vivre davantage? Marchons enfin, je vais assister au supplice de mon Fils.

SCENE VIII.

LES MÊMES, LE CHRIST.

LA MÈRE DE DIEU. Hélas! hélas! ô femmes, je ne vois pas la joie sur le visage de mon Fils : comme il est pâle! sa beauté s'efface...

O femmes, depuis ce triste regard de mon Fils, j'envie le trépas et je suis lasse de la vie. Retirez-vous, retirez-vous, je suis lasse de la vie...

O vous, qui n'avez été que pour le bien universel des hommes, ô mon Fils bien-aimé, quelle justice vous frappe de ces maux? De quels péchés subissez-vous les peines? Vos mains sont pures, pures de sang. Vos lèvres sont pures; vous êtes entièrement pur; pur est votre front et plus pure est votre âme; votre cœur ignore le mal. Et c'est vous que je vois pendu entre des larrons! Ce ne sont point vos ennemis qui dans leurs recherches vous ont surpris : un ami, un disciple a accompli votre perte, et vous l'avez bien voulu : celui-là, vous l'aviez désigné aux vôtres à propos d'un pain; vous avez voulu épargner ce misérable, et pour l'arracher au mal, vous l'aviez, à son insu, entouré de vos filets. Mais comment le Père, dont la grâce vous a envoyé sur la terre, a-t-il voulu que vous fussiez sous le joug d'une mort si ignominieuse! O calamité! de quel forfait ne suis-je pas témoin? Crime intolérable et inouï! ah, je meurs! ah! ah! mon Fils! quelle inique mort! ah! ah! Je le repète, combien vous êtes injustement mis à mal, non pour vos péchés, mais pour effacer les souillures et les fautes de la première femme. Je sais, je vois tout, mais je ne trouve point de mots pour parler, et pourtant rien ne m'est inconnu des résultats de tout ceci. Mais le désespoir surpasse moult en moi l'espérance; et quoique j'éloigne de mon âme l'idée d'un malheur, mes gémissements sont innombrables, mes yeux sont pleins de larmes brûlantes, sans doute parce que la femme cède aisément aux soupirs et aux pleurs.

LE CHRIST. Voici, ô la meilleure de toutes les femmes, voici votre nouveau fils vierge. Et vous, ô disciple, voici votre mère Vierge. Eh quoi! ô femme! eh quoi! vous pleurez. Vous détournez les yeux et vous pleurez. Et vous êtes là, pleine de trouble, dans cet heureux moment, et vous ne soutenez pas avec ardeur ma mauvaise fortune. Tout ce qui se passe est conforme aux prophéties, soit à mes propres prédictions, soit à celle des prophètes. Le temps est venu de la défaite de l'ennemi de l'homme. Pourquoi donc pleurez-vous encore sur votre Fils?

LA MÈRE DE DIEU. Non, c'est en pensant à ce peuple, c'est en rappelant en moi toute la force de la raison et supérieure à mon malheur, que j'ai pleuré, et que je pleure encore, mais sur ces hommes, à la prévision des calamités qui menacent ceux qui vous ont suspendu à cette croix, ô mon Fils; et je suis prête à tout événement, quoique la tristesse domine encore en moi sur mon ferme espoir. Oui, quelque terrible qu'elle soit pour la nature, vous, vous dompterez et vous écraserez aisément la mort, et bientôt ressuscité, vous prendrez vengeance de vos ennemis. Mais la femme est d'une essence prompte aux larmes : c'est pourquoi je gémis encore, et transpercée de tristesse, désolée, je pleure. Je suis pleine de force assurément, et néanmoins je succombe en perdant votre présence vénérée. Oh! Combien est rude ce coup, qui triomphe de mon espoir et terrasse mon âme! Oh! je meurs, la faveur de la vie ne m'est de rien, et j'envie la mort, ô mon Fils! abandonnée, exilée dans mon affliction; ni mère, ni frère, ni parents; personne pour me conduire au port dans ce naufrage; ah! si je ne vous revois bientôt, ô mon Fils! comment

soutenir la vie? Non, non, ô mon Fils bien-aimé, ne me laissez pas seule ici-bas.

LE CHRIST. Ayez confiance, j'aurai garde, et vous êtes plus en paix que jamais : fiez-vous en Dieu; vous ne pouvez juger encore de la grandeur de ces événements. Je vous accorderai des dons tels que rien ne sera au-dessus de vous, ni au ciel, ni sur la terre, ni parmi toutes les choses créées; et je vous accorderai cette grâce en faveur de bien des hommes.

LA MÈRE DE DIEU. J'ai foi; vos paroles ne me trouvent pas incrédule; elles sont toutes bienveillantes pour moi, je le vois bien. Je vous ai enfanté, et je sais comment je vous ai enfanté. Mais ma douleur est plus grande que vos révélations. Oh! je vous en supplie par cette salutaire Passion, qui délivre du mal la race humaine! autant qu'il soit possible à une mère, je me prosterne à vos pieds, ayez pitié! ayez pitié de mon malheur! ne me laissez pas, abandonnée, privée de vous! Donnez-moi l'hospitalité dans les régions où vous demeurez. Et si vous n'avez point porté dans votre propre cause un jugement trop rapide, si vos vœux, par la puissance du Père sont accomplis à vos souhaits, faites que je vous voie, après votre trépas, le troisième jour, ressuscité d'entre les morts, selon vos prédictions à ceux qui vous aiment. C'est ainsi, en effet, que toutes choses seront pour moi plus assurées, et que, bienheureux Fils avoué du Père bienheureux, vous serez célébré dans les chants de toutes les créatures.

* Sans doute je ne traînerai pas longtemps ma triste vie, mais cette tourbe de scélérats sera punie pour le meurtre du Seigneur de la terre et du ciel. Ses forfaits seront frappés des maux réservés aux sacrilèges. Mais, sans souci d'eux, j'ai crainte pour leur postérité! Ah! que leurs enfants ne subissent pas la peine des pères et n'expient point ce meurtre impie! Et vous, ô mon Fils, lumière née de Dieu, éloignez, adoucissez, repoussez la mort, loin au moins des débris d'une famille aimée...

LE CHRIST. O femme, j'accueille vos paroles; et je ne m'élève contre aucune. Pour beaucoup de raisons, je suis prêt à vous accorder la grâce que vous souhaitez; vous n'attendez pas en vain. Je vous aiderai, du haut des cieux, dans ce dessein, et vous ferez l'épreuve d'une fortune contraire devenant cause de félicité, quand vous aurez passé ces derniers et lamentables moments.

LA MÈRE DE DIEU. Ah! combien votre cœur est généreux et bon! O mon Fils, dans quelle calamité vous êtes tombé, et pourtant votre âme supérieure s'appartient tout entière. Quels soins n'avez-vous pas sans cesse de moi? C'est en y réfléchissant, que j'ai reconnu ma suprême imprudence, et ma vaine tristesse, et mes inutiles préoccupations sur mon propre sort.

SCÈNE IX.

LES CHOEURS, LA MÈRE DE DIEU, LE CHRIST.

LE CHOEUR. Ah! Ah! j'entends le bruit de sanglots déchirants, j'entends une voix, j'entends des cris lugubres. Qui est-ce qui implore Dieu dans le plus profond accablement?

LA MÈRE DE DIEU. C'est l'illustre Pierre qui approche, d'un visage désolé, mouillé de larmes, contrit, invoquant Dieu comme un grand coupable. Vous pleurez, Pierre? Votre conduite fut condamnable sans doute, mais vous pourrez néanmoins trouver grâce ici. O mon Fils, ô bien-aimé, ô Verbe de Dieu! pardonnez! L'homme est coutumier du péché, ô mon Fils, et Pierre n'a fui la foule que par crainte.

LE CHRIST. O Vierge-Mère, supportez le poids de vos maux et retirez-vous. Je remets à Pierre sa faute, à votre prière, et se cède à vos instances, à cause de votre piété et de votre bon cœur. Quant à

ce qui nous concerne, vous et moi, qu'il n'en soit plus question. Les larmes m'arrachent bien des pardons, et dénouent les chaînes de tous les pécheurs. Et je vous le dis en vérité : n'ayez point d'inimitié contre peronne, pas même contre ceux qui m'ont iniquement cloué sur cette croix.

LA MÈRE DE DIEU. Hélas! combien votre âme est toujours pleine de douceur! au milieu même de votre Passion, vous êtes sans colère contre les hommes, sans colère même contre ceux qui vous ont crucifié. Et pourtant, ô mon Fils, qui supporterait le choc de votre ire, ou qui soutiendrait votre indignation?

LE CHRIST. Retirez-vous, retirez-vous en ce moment du milieu de ces hommes ennemis, dont vous venez de me parler; pour les uns, tout est accompli, j'aurai mémoire de certains, et ici, je vous laisse le soin de ces détails.

SCÈNE X.

LE CHOEUR, LA MÈRE DE DIEU

LA MÈRE DE DIEU. Tout est accompli, à ce qu'il semble! Oh! que je suis malheureuse!...

Ah! ah! quelle terrible parole avez-vous prononcée, ô vous, toute douceur, et volupté de l'âme! De quelle amertume avez-vous été abreuvé dans votre soif? Et vous avez répété encore combien vous aviez soif!

LE CHOEUR. Quels bruits entends-je qui me glacent d'effroi? De quoi pleurez-vous, à cette heure? Je ne puis le deviner, et je voudrais l'apprendre de vous. Parlez donc, jetez vos regards de mon côté. Ah! quels malheurs! Et quoi? votre regard est sans vie et votre visage sans couleur?

LA MÈRE DE DIEU. Silence, femmes! Nous sommes perdues. Baissez la voix. Je veux interroger mon Fils. Je le vois, la mort est déjà bien proche de lui. Je vois sa tête vénérée qui penche, et la voix lui fera bientôt défaut, même pour peu de paroles...

SCÈNE XI.

LA MÈRE DE DIEU.

LA MÈRE DE DIEU. Grand Dieu! que vois-je? O mon Fils, je vois votre corps devenu la proie du trépas. Chose étonnante, merveilleuse!

A l'instant, il a jeté un cri vers son Père, et les entrailles de la terre ont été ébranlées de cette voix immense; l'univers entier même, rempli de cette clameur, en a redit les terribles échos. To s ceux qui le regardaient se sont sentis impuissants à tenir les yeux fixés sur lui...

Le voici donc celui que je voyais en ce moment même, et qui si peu avant vivait encore. Oh! que vous est-il arrivé? Comment avez-vous péri, ô mon Fils? Je veux le tenir de vous; car l'âme humaine, dans son avidité de tout connaître, se surprend à désirer même la connaissance du malheur!

Hélas! trois fois hélas! combien ces choses sont autres que celles que j'attendais. Ah! ah! que deviendrai-je? le cœur me manque.

O femmes, ce n'est plus le pur visage de mon Fils que je vois; comme il est pâle; sa frappante beauté est altérée. Spectacle affreux! horreur du contact de la mort! quels avertissements! les astres en deuil, la terre ébranlée dans ses profondeurs, les rochers se brisant! Allez, allez, je ne puis le voir davantage! je cède à mes peines. J'ai été avertie pourtant de ce qui allait arriver; mais mon désespoir triomphe en moi de l'espoir de la foi...

O Fils du Roi suprême, est-ce donc vous qui visitez aujourd'hui, dans les abîmes habités de l'enfer, toute la lignée anéantie de nos pères? Comme vous nous avez vite quittés, las déjà de la vie? Certes, jamais la mort n'eût eu raison de vous, si, d'avance, vous n'eussiez remis votre esprit aux

mains du Père. J'ai entendu, j'ai entendu les paroles du Père. Pourquoi le Père vous arrache-t-il à la terre? quel dessein a-t-il dans votre mort ignominieuse? Pourquoi vous-même abandonnez-vous, seule ici-bas, votre mère qui vous engendra? Malheur à moi! ô mon Fils! je veux mourir avec vous.

Vous mort, quelle cité m'accueillera? Quel hôte m'ouvrira, dans un coin inaccessible de ce monde, une retraite paisible, et protégera mes jours défaillants? Personne. Aussi je vous attends dans peu, aux premières lueurs des astres de ce troisième jour que vous-même, dans vos enseignements, avez marqué pour votre résurrection. Voilà ma foi, et l'espoir que je nourris! Car, à vous voir ainsi expiré, et penchant sur cette croix, je suis plus inquiète, à cause de votre absence, de mon sort que du vôtre. C'est moi qui suis frappée de la mort par vous. Plûtôt que vous n'en êtes vous-même la proie. O heureuse, ô mon Fils, si j'étais morte en votre lieu! Je suis accablée du trépas, ô mon Fils, il ne m'est plus de goût pour la vie! Ah! déjà mes yeux sont envahis par les ténèbres, je succombe et j'aspire aux entrées des enfers. C'est sous la terre, sous la terre, dans l'horreur de l'obscurité, sortie enfin de cette vie, que je guette un asile, si votre vue m'est ravie. O malheureuse! quelle douleur je ressens, intolérable, inouïe. Certes je ne suis plus.

Mais comment, muet, l'ouïe éteinte, me viendra-t-il en aide, ô mère accablée de maux! C'est donc en vain, ô mon Fils, que je vous ai élevé, vous qui donniez si largement la nourriture à tout le monde; en vain j'ai supporté bien des fatigues, je succombe aujourd'hui sous leur poids, après avoir fui loin de ceux qui machinaient votre mort, ô mon Fils, depuis votre naissance merveilleuse et votre berceau...

Non, non, loin de moi ces pensées, malgré mes plaintes et mes pleurs. C'est moi qui vous ai engendré et je sais comment je vous mis au monde. Sans doute, quelquefois, ô infortunée! j'avais fondé en vous de suprêmes espérances: nourrie par vous dans ma vieillesse, et ensevelie avec honneurs par vos mains après ma mort; espérances précieuses pour les humains. Mais, néanmoins, ce doux espoir, ô mon Fils, n'est pas anéanti par votre mort...

O parole si suave, cause de tant de douces émotions pour moi, ô visage bien-aimé, ô beauté ineffable, si désirée, telle que les hommes n'en avaient jamais vue, image inexprimable d'une forme insaisissable, quels sombres traits n'avez-vous pas en cet instant: je ne puis tenir mes regards sur vous! Eh quoi! vous êtes sans voix? vos lèvres closes! Donnez-moi un mot, donnez-moi une consolation. Parlez un peu à votre misérable mère, ô mon Fils.

Certes, ô mon Fils, je connais mon Dieu, et la mort cruelle que vous avez subie, cette mort me dote de l'immortalité; elle m'enrichit de la gloire éternelle; elle est la joie la plus grande du genre humain tout entier.

SCÈNE XII.

LA MÈRE DE DIEU, SAINT JEAN.

SAINTE JEAN. Ayez du courage, Dame de tous, même dans l'ardeur de vos larmes. C'est de son gré, de sa volonté même que Jésus a subi la mort; c'est pour dompter la mort qui dévorait tout et pour en venger les hommes. Il est le Seigneur, et l'universel bienfaiteur. Et pour recuire dans un vase d'or cette miéne enveloppe matérielle, sa sagesse prévoyante m'a miraculeusement renové. Ainsi, après avoir sagement effacé sur ma sombre vieillesse la vieille tache de la perdition humaine, il me montrera tout éclatant d'une aimable jeunesse! Une vieillesse funeste nous accable tous encore, et je suis tout courbé sous le poids du mal antique,

des fautes originelles, et de la séduction de la première mère. Mais lui m'a promis la fin de mes maux, il rappelle à lui ma mère antique, et ce lieu, et ces demeures, perdus par une trahison, et d'où, après avoir cédé aux conseils de la bête mauvaise, Ève tomba sur cette terre, cause de tant de soupirs, avec son mari, en qui elle lut de suite sa condamnation. Inst-ut-é par la misère, l'infortunée mesura l'immensité de la perte de cette terre féconde, sa première habitation. C'est pour nous que le Christ annonça dès l'abord sa Passion volontaire; il a subi la mort de son gré; il doit, le troisième jour, sortir du tombeau et apporter une immense joie à ses disciples aimés. Toutes ces choses qu'il savait dès longtemps, il les a répétées sans obscurité. Déjà tous les faits annoncés se sont produits, il n'y a plus à attendre que le jour de la joie; nous l'attendrons, et il viendra, selon ses prédictions; après avoir révélé le malheur avec tant d'exactitude, il nous donnera sa joie splendide au troisième jour. Vous n'ignorez pas le dernier mot de ces événements. A cause de vos ennuis et de vos chagrins, vous serez l'objet du culte le plus pieux sur la terre et au ciel; l'univers entier sera rempli de l'éloge de votre illustre mission; et des temples vous seront dédiés par tous les hommes. Bientôt, à cause de ce meurtre épouvantable, des fêtes vénérées seront célébrées dans ces lieux, et ce pays de Jérusalem sera devenu la Terre sainte... Il ne faut donc pas pleurer trop!... Ainsi, ô Dame, contenez vos gémissements extrêmes, ne levez plus les yeux vers le ciel, comme pour vous arracher à la terre, ne versez plus ces pleurs abondants. Jusques à quand tenez-vous votre front courbé, en arrosant le sol de vos larmes? Plus sûre du regard vengeur du Dieu qui voit tout et qui va vous apporter tant de joie, c'est sur lui, sur lui seul que vous porteriez vos yeux. Vous savez cependant, vous n'ignorez rien. Ces premiers jours vont être suivis d'un éclatant dénouement, d'un jour de joie. C'est cet unique jour à venir qu'il faut attendre, afin d'alléger votre chagrin, dont je suis moi-même troublé.

LA MÈRE DE DIEU. Vous êtes un autre fils pour moi, ô disciple-vierge, selon la parole de mon Fils unique! Vous possédez tous les mystères. Qu'est-il nécessaire de vous raconter comment je l'ai engendré sans engendrement, et mis au monde sans douleurs, échappant ainsi aux dures souffrances des couches; et le mot de l'ange qui m'annonça le Fils de Dieu; et toutes ses actions qui ne sont que d'un Dieu...

Mais comment, comment supporter le spectacle de ce corps nu, tout attaché à ce bois? Est-ce donc là celui qui a élevé la terre au-dessus des abîmes des mers, pour qui disparut la lumière du soleil replié sur lui-même, et s'obscurcit de ténèbres l'éclat de la lune, et se fendirent les rochers épouvantés, et s'entr'ouvrirent les grands monuments, en signe de la puissance du Créateur expirant.

SAINT JEAN. Ô Dame très-puissante, Mère du Verbe, moi-même, je suis dans la stupeur et je supporte à peine cet horrible spectacle de la mort de ce Dieu, qui d'un souffle rendait la vie... J'ai de fréquents gémissements et je verse des larmes amères, mais l'espoir vit en moi et je contiens mes soupirs, car je ne veux point montrer de doute dans la parole de mon Seigneur! Le troisième jour, ce jour si beau, si splendide, il viendra justifier nos plus chères espérances: que ce jour ne nous trompe point, et puissé-je mourir!

LA MÈRE DE DIEU. J'entends bien, et non sans vous comprendre; dans ce troisième jour, son corps sacro-saint doit être arraché à la corruption. Mais, aujourd'hui, ne suis-je pas dans un jour ennemi? Mon malheur n'est-il pas aussi grand qu'auparavant mon bonheur? C'est que la vie humaine n'est qu'un vain fantôme; et je le dis avec conviction, les sages

ici-bas réputés tels, les chercheurs, les orateurs habiles, devraient être tous jugés et traités comme coupables, nul n'étant, en effet, heureux dans les conditions de ce monde: les richesses affluent, tel est plus célèbre que son voisin; mais de vrai bonheur? point.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LES CHOEURS.

UNE FEMME DU DEMI-CHOEUR. De toutes les créatures animées et douées d'une âme, nous, femmes, nous sommes les plus misérables; car, après les avoir mis au monde, nous voyons mourir nos enfants. Oh! j'aimerais mieux mourir trois fois, qu'après avoir enfanté, de voir le trépas de l'enfant que j'aurais nourri! Mais entre vous et moi, quel abîme! ô Dame souveraine, ô Vierge bienheureuse! qui êtes bien au-dessus de toutes les créatures humaines! Moi j'ai connu les plaisirs des hommes, et à cause de ces plaisirs, je nourris bien des maux dans la désolation dont je soutiens le poids, n'ignorant pas que je n'ai enfanté que dans la mort, et qu'il faut que l'homme supporte légèrement le malheur. Mais vous, ô Vierge, vous n'avez pas connu la couche nuptiale, les paroles d'un ange vous ont appris, comme vous dites, la conception d'un Dieu, et comment soutenez-vous le spectacle de sa mort?

LA MÈRE DE DIEU. Laissez-moi... Quelle bienveillance trouver dans vos amers discours? Que vous importe ce qui me fut pré-lit? Le porteur de mauvaises nouvelles n'est point coupable à cause des funestes événements dont il apporte les détails. Aurais-je été trompée par le messager? Comment le savoir? Mais j'ai des gages de sa bonne foi. Oui, il faut que je pleure; car j'ai souffert des tourments où les larmes ne sont pas déplacées. Je veux gémir et pleurer, aussi longtemps que je n'aurai pas revu ressuscité celui qui est mort.

UNE AUTRE FEMME DU DEMI-CHOEUR. Jeune dame, il faut pardonner. Si quelqu'un de d'entre nous, trop hardie dans son inexpérience, vous parle un langage téméraire, faites semblant de ne pas avoir entendu, car vous êtes la plus sensée de toutes les femmes.

LA MÈRE DE DIEU. Ah! je suis accablée de maux dignes des plus grands éplorements. Oh! deuil suprême, dont la vue même est insupportable! O vous dont les mains criminelles ont accompli le forfait, qui poursuivîtes ce vainqueur superbe jusqu'aux retraites du malheur et des larmes, quel est ce triomphe dont vous vous vantez, les bras encore sanglants? Hélas! enfin mieux instruits de votre ouvrage, vous serez pressés d'un sombre regret; mais, persistant jusqu'au bout dans la situation que vous vous êtes faite, vous pourrez vous croire heureux dans votre ignorance du mal...

Mais non! que dis-je? vos actions ne seront pas impunies. Comment les excuser? qu'y a-t-il qui, dans vos forfaits, ne soit pas contre toute piété? Périssez, périssez, cruels homicides! après le meurtre d'un Dieu, ne sentez-vous rien au cœur? ne voyez-vous pas l'effroi de toutes les créatures, dans votre orgueil de l'immensité du meurtre?

LE CHOEUR. Le mal est aussi grand que possible, nul ne dit le contraire; mais la vie de l'homme n'est que désolation, et quoique accablé de maux, il aime encore ses jours.

O jeune fille, votre affliction n'est point de celles que connaît l'homme, bien que d'autres, comme vous, aient été séparés de votre fils; votre enfantement n'est point de ceux des mortels. Néanmoins supportez toutes ces afflictions d'un cœur ferme, et avez la confiance et la foi.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES.

LA MÈRE DE DIEU. Ah! jeunes filles! ah! je vois un

de ces soldats impies, après avoir brisé les jambes des voleurs, élever sa lance vers le côté de mon fils. Je le crains, quelque dessein nouveau me prépare encore d'autres douleurs. Mon Fils mort sera-t-il outragé sous mes yeux? Malheur à moi, à moi seule! Tableau terrible, inaccoutumé, développé à mes regards! Voyez, voyez, le sang coule de son côté percé. Voyez, voyez, deux ruisseaux s'épandent, de sang et d'eau qui ont jailli, sans se mêler, sous le coup de la lance du jeune satellite romain! Ces deux ruisseaux bouillonnent encore, et celui dont la main a fait la blessure, s'est écrié, dans sa stupeur: « Véritablement, celui qui est mort est le Fils de Dieu! » Le voici qui se précipite... Regardez!... Il est tombé aux pieds de la croix, dominé, éperdu, les genoux en terre, se frappant la poitrine, se roulant dans la poussière, sur cette terre où est fiché le poteau et qu'arrose encore le [double] courant [du sang et de l'eau... Il trempe ses mains dans la houe, il s'en couvre la tête, pour se purifier évidemment.

LE CHŒUR. O Roi, il semblerait que, dans ce jour, de grands maux soient suspendus au-dessus des meurtriers. Car l'œil vengeur du Dieu, créateur de toutes choses, est fixé plein d'ire, sur ses ennemis. Vienne la vengeance! vienne visiblement son glaive tournoyant et enflammé! et que tout tombe en un instant sur les pervers!

Oh! oui, spectacle horrible! ce côté frappé de la lance, et du milieu de la blessure, cette eau merveilleuse coulant aussitôt, non mélangée au sang! Spectacle horrible, dont la vue me tient toute tremblante!

La nature elle-même me donne ses leçons; et ses entrailles soulevées, et les rochers brisés, et les tombeaux des morts violemment ouverts; et celui dont la main porta le coup, tombant à terre, dans sa terreur, et serrant la croix dans ses bras!

LA MÈRE DE DIEU. O mon Fils! ô bien-aimé! ô tête sacrée! voilà donc les effets de votre pitié pour les hommes, même pour vos ennemis! ô trop déplorable calamité! Votre sang répandu paie pour l'humanité. Ils tremblent, vos ennemis, à l'aspect de tant de choses étranges; ils vous proclament, à haute voix, le Fils de Dieu; ils sont frappés d'effroi et n'ont plus leur raison. Et, au contraire, ce sont ceux qui vous approchaient, dont l'aveugle envie a causé votre trépas: vous eussiez dû recevoir d'eux une couronne, mais non pas celle dont on a ceint votre chef, par dérision; et enfin, s'occupent-ils d'un tombeau pour vous renfermer?

Mais comment, moi, vous descendrai-je de la croix? comment mettrai-je votre corps dans un sépulcre? De quels suaires vais-je envelopper vos restes mortels? et comment pourrai-je dire seule les chants de vos funérailles ici-bas? O mon fils! quelles mains s'emploient pour vous à ces derniers instants? O malheur sur moi! que faire? que devenir, infortunée!

Mais pourquoi, ô mon âme, cet abattement? O mon Fils, il n'y a qu'à avoir foi dans vos paroles, et dans vos œuvres, témoins de vos paroles: tout ce qui est de votre volonté, est possible. Dieu, contre tout espoir, accorde bien des grâces; contre tout espoir, il accomplit bien des choses; l'espérance rencontre souvent la déception; et, puisque je n'ai nul moyen à ma disposition, vous-même vous m'ouvrirez la voie.

(Elle s'éloigne.)

SCÈNE XV

LES MÊMES.

SAINT JEAN. Voici Joseph qui accourt, avec quelque nouvelle; et chose étrange et inespérée! le disciple de cette nuit court non loin de lui, chargé des instruments propres à descendre le corps du haut de la croix.

Heureux donc celui qui, instruit des mystères de

Dieu, menant une vie sainte, ne laissant à son âme de soins que ceux de la pénitence, tenant son corps pur de toute tache, et rachetant sa rédemption par toutes les vertus, n'a d'autre passion que le culte de Dieu! En effet, à mon sens, il n'est rien de plus beau en soi que de se livrer au culte de Dieu dans la simplicité; c'est la preuve d'une grande sagesse parmi les hommes qui y sont voués.

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, SAINT JEAN, JOSEPH, NICODÈME.

JOSEPH. O bien-aimé, votre voix frappant mon oreille, m'a révélé la présence du Sage des sages. J'ai fait un long chemin, et j'arrive en toute hâte au bon moment. J'ai là tout ce qu'il faut pour ensevelir notre mort adoré. Cet ami, en tout temps si respecté, il faut, selon nos moyens, même après sa mort, lui faire encore honneur. Comment le descendre? comment le fermer dans le cercueil? comment le rouler dans les suaires? O jeune Vierge, venez avec moi; je suis bien vieux, et vous seule savez toutes choses; je ne puis me reposer, ni matin, ni soir, avant d'avoir mis le corps mort dans mon tombeau neuf. Ah! quoiqu'il ne fût pas de ma famille, et qu'il ne me comptât pas parmi ses disciples, moi aussi, j'ai bien de la tristesse à cause de lui.

SAINT JEAN, montrant la Vierge au loin. Voici quelqu'un qui, sans fatigue, marchera devant vous, et pourra vous prêter son aide, au moins pour les choses les plus faciles.

JOSEPH, tourné du côté de la Vierge. O très-belle œuvre de Dieu, ma Dame! Eh quoi! vous étiez debout, non loin de votre Fils, dans ces lieux solitaires, portant auprès de lui vos chants douloureux? Auprès de vous, il n'y a que le disciple-vierge? la troupe des disciples consacrés a abandonné son frère? Tous ceux de sa suite ont fui en larmes; ils n'ont rien vu des derniers désastres! Mais vous, vous n'avez pas eu peur de la rage des ennemis. Je crains bien pourtant quelque nouveau complot de ces tourbes ennemies, cruelles, sanguinaires; car leur âme, acharnée dans sa haine, ne peut souffrir que nous donnions au mort une sépulture honorable.

SAINT JEAN. Ils ne sont donc pas encore assouvis, et leur soif de ce meurtre affreux et de ce cruel carnage n'est pas étanchée?

JOSEPH. Heureuse ignorance! Leur furie commence et n'a pas atteint son milieu.

SAINT JEAN. Qu'y a-t-il, vieillard? Ne nous cachez rien, parlez.

JOSEPH. J'ai ouï dire, et je faisais semblant de ne pas écouter, m'étant approché du lieu des séances des vieillards, auprès du temple respectable de Salomon, que l'assemblée irait auprès du préfet de la province, pour que le mort ne fût pas enseveli. Qu'à de vrai ce bruit, je l'ignore, et je voudrais bien qu'il n'en fût rien; car il ne m'a été accordé qu'à la prière d'un ami de recevoir Jésus expiré.

SAINT JEAN. Tout est perdu, si de nouveaux malheurs succèdent au premier, avant que la prédiction soit accomplie, suivant laquelle le troisième jour ne se passera pas sans qu'il y ait abondance de joie dans nos cœurs. Non! le Père ne permettra pas cette nouvelle injure au Fils! Les anciennes sépultures sont préférables aux nouvelles, et il ne peut favoriser ces arrêts; il les accablera sûrement; sa colère ne sera plus contenue, et n'a-t-il pas été prédit que Jérusalem serait livrée aux flammes par Dieu même? Eh bien! c'est contre ses ennemis, et non pas contre ses amis, que sera tourné le regard vengeur et ulcéré du Père! Oui! oui! par celle que j'ai toujours vénérée et que le Fils m'a donnée pour mère, nul des meurtriers ne terminera heureusement sa vie. Jésus est Dieu, chose prouvée par ses miracles, dont nous avons tant vu déjà, et par ceux qui se continuent encore! Les ténèbres des cieux vous

ont-elles échappé, au moment où il a baissé la tête et rendu l'esprit. La mort n'eût pu en triompher, si lui-même, en abaissant le front, ne lui eût commandé son approche. Aussi le tableau n'en a été que plus saisissant d'horreur : les entrailles de la terre ébranlées, les rochers brisés, et les sépulcres des morts ouverts à tous les regards. C'est alors que l'un des bourreaux s'approche en élevant sa lance; de la pointe, cet homme, tout jeune encore, frappe le côté [du crucifié]; — Ah! ce coup profond, j'en ai senti le déchirement, en voyant la plaie béante! — Il enfonce sa lance, et aussitôt, du trou qu'il a fait, jaillit une eau miraculeuse, le sang coule en même temps sans mélange, un double ruisseau... Spectacle terrible! Tous avaient eu peur d'y toucher : celui qui avait frappé s'écrie stupéfait : « Véritablement celui qui est mort est le Fils de Dieu. » Aussitôt, la Mère infortunée, debout non loin de la croix, tombe gémissante; elle serre le bois contre son sein, elle gémit, elle embrasse les pieds de son Fils, elle étanche de ses mains le courant des deux ruisseaux, et, prosternée, elle parle en ces termes : « O divin Maître, quoique mort, vous gardez certainement souci des vivants ; et ce sang, cette eau répandus, sont une expiation pour le genre humain ; mais personne ne s'approche pour vous mettre au tombeau. » Après ces lamentations douloureuses, et comme pour rendre la vie à ce corps immaculé, elle s'attache à son Fils, comme le lierre aux rameaux du laurier, et, éplorée, elle dit encore : « Mais pourquoi, ô mon âme, cet abattement? ô mon Fils, il n'y a qu'à avoir foi dans vos paroles et dans vos œuvres, témoins de vos paroles : tout ce qui est de votre volonté est possible ; et, dans les choses désespérées même, Jésus ouvre un accès. » Elle parlait encore, lorsque tout à coup je vous ai aperçu.

JOSEPH. Que de choses étonnantes dans ces récits dont tous les détails sont assurés néanmoins ! Mais silence! car ce n'est pas le moment de rien faire connaître à la Dame qui approche. Silence donc. Emmenez-la le plus tôt possible loin d'ici, et vous tous, n'approchez pas de ces furieux, ne vous tenez pas près d'ici; redoutez leurs mœurs cruelles et leurs instincts sanguinaires.

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, LA MÈRE DE DIEU.

LA MÈRE DE DIEU. O généreux amis, courageux vieillards, grâces vous soient rendues à tous deux ; à vous Nicodème ; à vous, illustre Joseph. Vous êtes venus pour notre bien, et vous avez bien fait : car, pour des amis fidèles, les maux des amis sont également un malheur qui remplit la poitrine d'angoisses.

Hâtez-vous, hâtez-vous; descendez le corps. Je vois que l'un et l'autre vous êtes venus dans ce dessein. Montez, montez de suite. Descendez-moi le Mort, que j'embrasse le sein du Seigneur et tous ses membres, que j'attache mes lèvres sur ce corps que j'ai vu grandir!

JOSEPH. Retirez-vous, retirez-vous, dans la crainte des meurtriers, qui ne souffriraient pas votre présence.

Nous, nous montons [à la croix], comme vous voyez, et nous allons dans peu avoir descendu le Mort de nos propres mains.

Allons, ami Nicodème, mettez le pied le premier, et lestement, sur les bâtons serrés de l'échelle, et ôtez de ces poteaux croisés le corps du Lion, sur qui la plèbe s'est ruée en joie, comme sur une proie.

Et vous, allez-vous-en promptement, quelque triste que vous soyez, pour éviter des violences; car vous ne pouvez rien à ce qui est accompli, ni par vos gémissements, ni par vos pleurs.

LA MÈRE DE DIEU. Oh! que je vais être malheureuse, désolée, jusqu'au moment où j'aurai vu mon Fils,

même mort, et jusqu'à ce qu'il ait été mis au tombeau!

Néanmoins, je vais fuir cette plèbe, dans l'effroi des outrages...

(Elle fait quelques pas pour sortir et revient.)

Mais sans mon Fils, l'amour de ma vie?

Sans moi, on pleurera mon Fils mort, on l'ensevelira, on touchera ses pieds, on embrassera ses membres?

Allons, ma misérable main, touche au moins le mort!

JOSEPH. Non, non, n'avancez pas la main, ne touchez pas au mort; non, non. Je viens moi-même, de mes mains, l'ensevelir, avec Nicodème qui me prête le secours de son travail, et qui a apporté une grande quantité de parfums.

Pourvu que personne de ses ennemis ne lui fasse quelque nouvel outrage, n'arrache les suaires et ne tire le corps du cercueil.

Autant qu'il est possible, je n'eus avec lui aucune parenté, mais je respecte en lui un ami mort.

Quels derniers soins lui rendre? que pourrait-on faire pour [votre Fils] mort, qui plaise à votre esprit? réfléchissez-y. Mais suivez aussi mes conseils; au moins, souffrez en silence. Tout va bien jusqu'ici.

Ce n'est pas moi que vous verrez malveillant pour votre Fils sans vie. Je suis Juif, je ne le désavoue pas, mais on ne me convaincra jamais que votre Fils n'ait pas été un homme excellent : le contraire soit dit par tout le monde, les bois montueux soient remplis de lettres, je sais qu'il est le Juste.

Dame, étendez les mains avec ces jeunes filles et recevez votre bien-aimé Fils qui est mort.

Et pleurez, à votre gré, et embrassez son corps.

LA MÈRE DE DIEU. Voici de bonnes paroles, et vous compterez encore plus à l'avenir parmi ceux de nos amis qui ont bien mérité de nous, comme un homme qui a triomphé de bien des périls et dont la victoire est d'autant plus glorieuse.

Eh bien, Joseph, ami comblé d'âge, prenez dans vos bras, prenez mon Fils, et tirez-le à vous...

Prenez, prenez à présent, élevez le corps, soutenez la tête, appuyez-la sur votre épaule droite, et tenez le droit.

JOSEPH. Dame, et vous autres, jeunes filles, étendez les bras; recevez le mort qui donne la vie aux morts et moi, selon mes forces, je le soutiendrai.

LA MÈRE DE DIEU. Courage! ô ma misérable main! touche à ce mort! ah! que vois-je? ah! qu'ai-je dans les bras? qui est celui-là que j'ai mort dans mes bras? O tristesse! avec quel respect l'appuyer sur mon sein! De quels mots lugubres m'exprimer? ô mon Fils, donnez-moi vous-même les expressions dont je dois me servir envers vous, mort, et laissez-moi embrasser vos membres! Salut! enfin, je vous vois en vous parlant, vous qui, quoique né de moi, n'eussiez jamais dû mourir, et que des pervers ont mis à mal. Oh! laissez votre mère embrasser votre main droite! O main bien-aimée, que j'ai tenue tant de fois, à laquelle je m'attachais comme le lierre aux rameaux du chêne! ô chers yeux, ô lèvres adorées, ô beauté, ô grandeur des traits de mon Fils! ô suave approche des lèvres! ô corps divin, ô très-douce chaleur, ô parfums délicieux de ces membres divins! accablée de maux, je vous sentais à peine, et déjà mon cœur était soulagé. Pourquoi avez-vous voulu mourir si ignominieusement? Pourquoi votre mère, qui vous a élevé, est-elle privée de vous? O douleur! ô mon Fils! que ne suis-je morte avec vous! Il me valait mieux mourir que de vous voir expiré. Comment celui qui est là, muet, l'œil éteint, me portera-t-il secours? Comment supporter d'être encore? O douce chaleur de ce corps? C'est donc en vain que mon sein, ô mon Fils, vous a allaité dans vos langes. En vain, j'ai eu tant de peines, et j'en porte le poids depuis les premières heures de

votre naissance inouïe. Ah! votre vie agitée, votre triomphe des enfers, ô Fils du Tout-Puissant, ont accablé mon âme!

Mais, dans mon récit, observons l'ordre de succession des faits.

L'orgueil, qui trompa la mère universelle et le premier père, générateur du genre humain, et dont la postérité est si innombrable, est la cause de votre merveilleux enfantement, ô mon Fils glorieux; votre Père avait trouvé ces choses bonnes bien avant moi et même avant toute création. Engendrée moi-même enfin, selon les desseins de votre Père, à ce que je crois, je ne fus point nourrie au foyer paternel, et ma mère me donna un temple pour abri. C'est de là, que, si étrangement élevée sous la garde d'un ange, je fus, au temps prescrit, arrachée, pour un homme honnête, par le Conseil entier [du Temple], sous la responsabilité et la surveillance duquel j'étais. En tout cela, Dieu révélait sa prévoyance suprême, sans doute pour que je fusse, dans un temps donné, une preuve [pour son Fils], et pour donner un tuteur à l'Enfant dont la conception est un mystère. Je demeurai donc vierge, après vous avoir enfanté: je sais, en effet, moi, que je demeurai vierge, et vous aussi, vous, à qui toutes choses sont révélées. Or, à peine étiez-vous né, par mon intermédiaire, de Dieu le Père, qu'il se répandit contre moi cent mots inconvenants et perfides! On prétendait que j'avais enfanté avec un homme. Et ce ne fut point assez de ces outrages. Je pressai notre fuite en Egypte, où j'eus bien des fatigues et où je fus accablée de travail. Mais je voyais les prodiges accomplis par vous, et sans cesse émerveillée dans mes comparaisons [entre vous et les autres hommes], je ne vous croyais pas mortel et je n'avais pas la crainte que vous pussiez mourir. Sans doute, c'est en vertu de quelque pacte avec Abraham, père [des Hébreux], ou de quelque médiation; c'est pour les masses infinies de nos devanciers, ou en raison du serment fait par vous pour notre salut, que vous avez été amené à mourir afin de secourir le genre humain. Voilà pourquoi vous avez supporté la naissance et la mort! Et moi, est-ce là ma récompense pour tant de peines intolérables, que de vous tenir mort, ô mon Fils, dans mes bras? Oui, je me plains de vous aimer; je suis désolée, je pleure, je gémiss, et personne, capable de vous pleurer avec connaissance de cause, ne sera attiré auprès de moi [par mes cris]. Voilà Joseph tout prêt à vous envelopper avec bienséance dans ses mains, même à vous construire un sépulcre, à répandre [sur vous] bien des parfums précieux que Nicodème a généreusement et abondamment apportés: légers services pour ceux que l'on aime, quand ils ne sont plus. Car, que servent aux morts ces parfums répandus? Mais votre Père veille à la cause des morts. Vous, vous les précipitez tous, comme un butin, vers les cieus, tous ces prisonniers de l'enfer, enlevés, chargés de chaînes dans l'horreur ténébreuse du Tartare. Enfin le Père expose aux yeux de tous les secrets du mystère, après avoir imposé la mort à son Fils unique. Et ainsi l'avait annoncé le disciple, votre cousin-germain, et selon vous-même, le plus grand des prophètes, qu'a massacré le peuple hébreu, homme grave, un homme enfin en bien des choses, et qu'on a vu chaste, nu, s'abstenant de nourriture et vivant solitaire. Il n'usait de rien qui pût être le prétexte d'une inculpation, vêtu des habits d'un suppliant, souillé, hiérisé, endurant une vie terrible, et dont pourtant il était avide, car ceux-là seuls faisaient la vie, dont l'âme est dans les délices du monde, et n'ayant autour de lui, de toutes parts, qu'une vaste solitude où coulait le Jourdain dans son lit rapide. Comme il a montré, dans des symboles évidents, votre ensevelissement, ce prophète qui passa trois jours dans les profondeurs de l'Océan!

Ah! dans la révélation de ces faits, je suis envrée

de bonheur, et dans l'attente de votre sortie du tombeau.

C'est donc ainsi, ô mon Fils, que vous avez déjà subi votre mort et votre passion [dans les prophètes], et ce qui s'est accompli n'a eu lieu qu'à cause des hommes, pour qui il y avait hâte que vous fussiez mort et que vous leur prêtassiez aide.

Mais ni Judas, ni ce misérable Pilate n'éviteront leur châtement, et ils seront atteints par l'œil revendicateur et vengeur du Père; et de même cette ville entière, et de même la tourbe des meurtriers.

O Ponce [Pilate], c'est toi, toi qui as fait le mal; n'essaie pas de te cacher de l'œil de la justice qui voit tout, quoique tu te sois lavé les mains, comme étranger au crime.

Le Trahisseur aussi a jeté au loin le *prix du sang*, et déjà il faut que le glaive tombe sur sa tête, ou que son gosier soit serré par une corde, ou que les ondes bleuâtres [des mers] cachent son corps jeté en nourriture aux poissons.

Si encore vous n'aviez vendu qu'un homme, ô misérable! (car il faut que j'en revienne à vous), si vous aviez hyré tout autre à la mort; vous eussiez justement subi les punitions des hommes. Mais c'est celui qui vous avait comblé de tant de bienfaits, l'envoyé du Père pour le salut de tout le genre humain, que vous avez vendu, livré à la mort par envie. Quelles punitions n'est-il pas juste que vous subissiez?

JOSEPH. Le plus pervers des hommes a déjà été frappé par la plus sévère justice: on vient de voir ce disciple infâme, traître à son Seigneur, pendu à une corde, et presque aussitôt tombant par le bris du lacet d'une grande hauteur sur le sol, au milieu de mille cris; le misérable ne s'est même pas su si proche de son sort funeste. Il est enfin jugé selon le droit et la justice; et la vengeance s'accomplit.

LA MÈRE DE DIEU. O mon Fils, combien votre Père n'est-il pas grand! Il a entendu, dans sa justice, mes imprécations! Sa main pesante a frappé le traître, infidèle, impie, inique et méchant, voleur et machinateur de la mort de Dieu, rebelle, dans sa perversité, à toute récipiscence. Voilà donc quelle mort il lui a fallu subir! Périssent ainsi, périssent misérablement, sous votre très-exacte justice, tout pervers qui refusé les secours suprêmes de la pénitence.

Il est un Dieu; ce Dieu est fort et grand; il est la Providence et le Jugement de Dieu.

Malédiction sur l'impie; il est l'ennemi de Dieu.

Prenez-le [mon Fils] et portez-le dans le sépulcre neuf; allez, enfermez-le dans le riche tombeau. Il a tous les suaires nécessaires au dernier séjour, et qui consolent faiblement du trépas. Et selon moi, il n'importe pas beaucoup aux morts d'avoir de magnifiques funérailles! ce n'est qu'une vaine pompe de ceux qui leur survivent. Couvrez donc à l'instant le visage avec les voiles, placez les mains, ensevelissez de suite le mort, ce Roi des Juifs tué par eux, cette victime qu'il faut emporter à l'instant.

O mon Fils, ô sublime coopérateur du Père, qui a tout créé, que peuvent donc les hommes sans vous? Qu'y a-t-il qui ne soit soumis aux conseils de Dieu?

Hélas! ô Roi! hélas! comment vous pleurer? O mon Dieu! ô mon Dieu! comment vous appeler! comment mon cœur ardent chantera-t-il vos louanges?

Est-ce donc vous, dans ces suaires, enveloppé, gisant, vous, autrefois plié dans des langes?

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES.

NICODÈME. Eh bien, vieillard, arrangeons convenablement la tête du trois fois Bienheureux, étendons ce corps et l'accommodons avec tout le soin possible!

JOSEPH. O bien-aimé visage! ô joues précieuses! [O Seigneur,] j'enveloppe votre tête de cette toile de lin; je couvre vos membres souillés partout de votre sang de ces voiles neufs; et votre côté percé et sanglant.

LA MÈRE DE DIEU. Au nom de Dieu, hâtez-vous donc : voyez, le crépuscule tombe déjà! Placez droit, avancez cette tête bienheureuse. C'est un petit service rendu à ce cher Seigneur. Portez-le, afin que, connaissant le lieu où repose mon Fils, je reste auprès de lui en pleurs, jusqu'aux premières lueurs de ce troisième jour plein de joie pour moi.

O mon Fils! quel lugubre événement! quel deuil, Certes, cette douleur est commune à tous les mortels, et ce chagrin universel les tient, sans qu'ils aient l'espérance. O puissent-ils avoir tous cette joie suprême.

SCÈNE XIX.

LES MÊMES.

JOSEPH. Suivez-moi, emportons ce fardeau sacré, que j'ai obtenu, après bien des supplications, inespérément, de la bonne grâce du magistrat (romain) et qu'on me donna nu, et encore attaché à la croix par trois clous.

LA MÈRE DE DIEU. Eh! Eh! l'homme! touchez doucement de vos mains le corps de l'Homme-Dieu; portez-le déceint; tirez ensemble d'un même effort. Nous voici enfin, à ce qu'il paraît, auprès du sépulcre.

Ah! femmes de Galilée, il est déjà dans le sépulcre et la pierre est retombée sur lui...

Allons, venez, jeunes filles, et, auprès du corps, saluez, rendez vos derniers hommages sur cette terre, car jamais, non jamais! vous ne verrez un autre libérateur du genre humain, quoi qu'en pensent les Juifs.

Marchez, avancez, je ne puis en supporter davantage. Dans ce tombeau, sous cette pierre, celui qui donna à vos aïeux l'eau jaillissante du rocher, qui, du haut de sa croix, il y a si peu de temps, fendait les rochers, et dont le pouvoir ouvrait les sépulcres des morts!

Arrêtez un peu : j'ai à parler au mort.

SCÈNE XX.

LES MÊMES.

O mon Fils bien-aimé, vous descendez dans les demeures de l'enfer, vous subissez, selon vos souhaits, l'horreur des abîmes, errant dans les retraites du ténébreux séjour; mais quel coup terrible ne portez-vous pas aux puissances infernales! vous passez sous ces portes sombres, au travers de ces demeures des morts, dans le dessein d'emporter, dans votre gloire, l'humanité couverte de lumière et de splendeur, et de tirer d'entre les ombres Adam, le père des hommes sujets de la mort, pour qui vous avez pris et vous portez la forme humaine. Et vous êtes entré dans ces ténèbres compactes de l'enfer, par le meurtre de vos ennemis, délaissant votre mère.

Votre trépas est une grâce de votre Père pour le salut de nous tous, et ce bienfait du Père s'est appesanti sur vous, comme une chose inévitable.

O mon Fils, la terre en deuil vous a reçu douloureusement, comme celui qui venait pour forcer les portes des sombres demeures, et lancer sur les noirs abîmes les flèches les plus aiguës.

C'est pour cette œuvre que vous êtes descendu seul, et vous ferez votre proie des morts, et vous ne serez pas pris par les morts, et vous les délivrerez tous, vous qui seul êtes libre.

Isolé, homme, vous êtes venu pour ces entreprises hardies, et seul vous supportez, pour toute la nature, le poids de tant de faits.

Mais ces travaux qui vous tenaient ici-bas touchent

à leur terme, déjà vous triomphez de vos ennemis, vainqueur omnipotent de l'Enfer, du Serpent et de la Mort.

Oh! vous êtes le Sage, le Sage, et vous avez avec sagesse supporté le trépas, pour terrasser, dans ce néant, le trépas de tous; et encore, vous rendrez à cette terre et sa joie et sa gloire, une fois que, hors de ce monde, vous lui rapporterez le salut, ayant changé d'aspect et à jamais sembla le au Père. Oh! oui, vous reviendrez plein de gloire, après le salut du genre humain, ô Roi, ô Roi immortel, Dieu éternel, qui, à votre substance, avez uni la substance humaine.

Et maintenant vous êtes descendu dans les enfers pour répandre soudainement dans leurs ténèbres votre éclat et vos feux.

Mais vous allez quitter splendidement cette terre ennemie, où vous êtes venu, dans la maison d'un Israélite, avec le dessein de rendre la voie à vos brebis égarées, et de remplir les promesses faites à nos aïeux, en pliant la nature humaine à la forge de Dieu.

Car le Père vous engendre sans cesse, sans tache; et moi aussi je vous ai enfanté sans tache et Vierge, quand vous reçûtes du Père la forme humaine.

Néanmoins, les compatriotes mêmes de votre mère, ceux pour qui ces dires étaient les moins opportuns, après tant de miracles faits par vous pour eux-mêmes, et dont les secrets échappent aux profanes mortels, refusèrent de voir en vous le Sauveur né de Dieu, et attribuèrent plaisamment votre conception à une œuvre humaine, comme si, infidèle au mariage, j'attribuais à Dieu les fautes de ma couche.

Et quelle précipitation, il y a si peu d'heures, pour votre meurtre inique, consommé par l'envie!

Voilà les ruses de l'ennemi! C'est à cause d'elles et à cause de tous ses autres desseins perfides, que vous allez l'anéantir. Vous mettrez un terme aux embûches dont il circonviert l'univers, et, en l'enveloppant dans des rets de fer, vous contraindrez, ô mon Fils, dans cette action terrible, cet ouvrier de terre.

Oh! vous précipiterez encore une fois les Juifs hors de leur patrie, vous livrerez à des étrangers l'urville et leur empire, selon les paroles symboliques qu'ont recueillies de vos lèvres vos amis! Vous serez le dispensateur suprême de ces faits, et vous consommerez vos mystères, afin d'être apertement Dieu pour les hommes, comme vous l'êtes dans le ciel. Une autre région, où seront dans leur force tous les éléments de celle-ci même, recevra le transfert du sceptre royal. Il le faut, cette ville connaîtra malgré elle son ignorance présente de vos mystères; et il en sera de même de tout cet autre amas d'hommes, contraire encore à Dieu en ce qui vous concerne, vous repoussant dans ses libations [aux dieux], et sans mémoire de votre nom dans ses prières, car, les infortunés! ils ne vous ont pas reconnu encore pour le Fils du Père venu du ciel en ce monde. Oh! montrez enfin que vous êtes Dieu, et ce sera évident quand la race des Juifs aura été entièrement chassée de son sol natal par la force des armes, dans votre colère et d'après votre aveu, envahi sous votre inspiration, par les armées des Romains, dont la Judée a follement désiré l'empire, comme si elle eût mis un obstacle à votre domination, en proclamant César pour roi! Mais je vois déjà le châtement vengeur de votre mort vivifiante, les maisons en feu, les édifices publics en ruines et tombés dans leurs cendres, les flammes inextinguibles, au milieu de cette cité de Dieu, sans cesse revendiquée par lui. Et je loue le jugement qui rend ce sol inhabitable pour tous vos meurtriers, ô mon Fils! vous qui, laissant de côté les villes si illustres de Lydie, et les champs aimés du soleil de la Phry

gie et de la Perse, et les murs de Bactres, et les froides régions des Mèdes, et l'heureuse Arabie (peuples lointains perdus dans l'ombre), et toute l'Asie, que l'on dit chez les Grecs et les Barbares, située dans l'Océan, riche en villes bien garnies de tours, êtes-veuu d'abord dans le pays des Hébreux où vous avez été violemment mis à mort et réduit au tombeau.

Ah! sanctuaire de Dieu, cité chérie, ville du royaume de David entourée de belles tours! ô demeure des antiques prophètes, n'es-tu donc plus que la caverne des meurtriers de Dieu!

Mais comment vous pleurerai-je [encore, ô mon Fils]? Quelles plaintes faire entendre sur votre trépas?

Et vous, qui avez quitté la terre de Galilée, pour composer ma suite; vous qu'entraîne ici, pour m'accompagner, et instruites des mystères, ce Mort, hélas! mis au fond du monument, cessez vos modulations accoutumées pour les morts. Tantôt poussez en son honneur des cris déchirants, et tantôt annoncez ce Roi vivant par de joyeuses clameurs, car l'espoir est en moi certitude.

Marchez, avancez, je ne puis voir davantage ce tombeau et cette pierre.

Retirons-nous donc, retirons-nous, ô chères jeunes filles!

SCÈNE XXI.

LES MÊMES

Allez, allez, marchons d'un pas tranquille jusqu'à la demeure de ceux qui sont nés d'une femme que préfère Marie, mère de Marc, et où se fera, je pense, l'assemblée des disciples. C'est là que nous attendrons la venue du jour désiré...

Mais plutôt allons dans la demeure de mon nouveau fils, de celui que mon Fils unique m'a donné pour fils...

SAINT JEAN. Bien. Cela est convenable, et vous n'avez pas parlé contre le bon sens. Dame, il faut s'en aller à l'instant, se rapprocher du tombeau pour tout voir, pour passer patiemment le jour de demain, et pour, selon les ordres, attendre le crépuscule, le brillant crépuscule du troisième jour. Nous viendrons alors sans bruit rendre à votre Fils les honneurs qui lui sont dus. Allons, allons donc, rapprochons-nous du tombeau, avant que quelque ennemi n'arrive et ne puisse s'emparer de nous. Je vous dirai en quel lieu passer la nuit.

LA MÈRE DE DIEU. O mon Fils, nous vous laissons seul, nous nous en allons au lieu de la réunion des femmes, dans la maison de ce fils, ô mon Fils, auquel vous m'avez recommandée, parce qu'il faut que nous soyons auprès de votre sépulture, dans la profondeur des bois.

JOSEPH. O le plus aimable des hommes, tout mort que vous êtes, vous serez comptés parmi ceux que j'ai le plus aimés. Adieu! C'est donc la dernière fois que je vous parle.

SCÈNE XXII.

LES MÊMES.

SAINT JEAN (le Théologue). Etre sublime, je veux m'exprimer sans réticence! Jésus est homme et Fils de Dieu. Ses actions sont pour moi la preuve évidente qu'il est Dieu. J'attribue sa mort à la sagesse et aux décrets de la Providence; cette mort est la destruction de la mort parmi le genre humain. L'ennemi des hommes, rampant sur la terre, est frappé du talon, écrasé, anéanti; anéanti, et l'homme rendu à la vie, tous les frères de Jésus, ce grand Roi des cieux, et le premier père seront vengés; le vieillard antique, première cause du mal parmi l'humanité sur la terre, chassé du jardin par les ruses du trompeur serpent, sera placé par Jésus dans la plus heureuse des cités. Telles sont les œuvres de la

mort de l'homme; voilà pourquoi les hommes l'ont vu, un instant, dans ce monde, au milieu de prodiges incompréhensibles, dont vous-même vous ignorez beaucoup. A peine apparu, le meilleur des hommes, il est frappé de la mort, il va ressusciter et être connu comme Dieu. A rester dans les cieux, sa bonté eût été ignorée, les chœurs célestes seuls l'eussent célébré, et sa gloire n'eût pas été dans l'univers. Telles sont les causes de sa venue et de sa mort, elles se résument dans ce mot: le salut des hommes.

Il a été livré en effet à la mort par ceux-là mêmes qui ne l'eussent pas dû (*a quibus minime debebat*), et jeté dans les fers, il a entendu leurs malédictions. Le peuple auparavant bien-aimé a ainsi récompensé son bienfaiteur, dans le feu de son envie; et lui, de bon gré, il a tout subi. Mais les maux que bientôt doit sentir cette même race, je ne les tairai point: Jérusalem restera déserte, sous les coups des barbares, par la violence, dans l'esclavage des siens traînés à l'étranger. Tel est le décret de Dieu: les Juifs seront dispersés dans tous les pays barbares, vaincus dans les combats, victimes de tous les maux. C'est Jésus qui dit à ceux qui l'ont crucifié de fuir ce pays, suivis de leurs familles, afin d'expier le crime de sa mort ineffable et inspirée par l'envie: nul ne reverra sa patrie. Car l'homicide ne doit pas habiter le tombeau de sa victime. Traînés au travers de toutes les villes, mis sous le joug de la servitude, misérables, dominés par la violence du glaive, selon l'oracle de Dieu, dispersés en tous lieux, nul espoir ne restera à ces infortunés de revoir leur patrie ravagée par l'armée innombrable des Romains, dont les légions seront conduites par un monstre. Et celui-là qui a fait ces prédictions, n'était pas né de l'homme mais engendré de Dieu; c'est celui même qui est mort qui a parlé dans sa force, sans rien emprunter aux prophètes qu'au contraire lui-même inspirait.

Enfin je dirai quel supplice doit subir l'infâme disciple qui a vendu [son Maître]. Vous avez dit que, dans sa douleur insensée, il s'était mis la corde au cou; en tombant, son corps va crever, et lui, il verra le moment terrible. Car l'infortuné ne sera pas à l'abri des maux, dans les abîmes de l'enfer, il ne sera pas en paix, ses soupirs sont éternels, et ses cuisantes douleurs, et ses cris; un fleuve de feu le reçoit dans ses flots.

JOSEPH. Ami, vous avez dit les malheurs affreux où tout le monde va tomber; mais moi, et tous ceux de mon sang, infortuné, irai-je avec les barbares? Que deviendrai-je, dans la ruine de ma patrie? O cité, autrefois si fière contre les barbares, seras-tu sitôt dépouillée de ton illustre nom? Adieu, ô maison! adieu, ô patrie! Je vous laisse, je vous abandonne. Esclave infortuné, pris dans les com'ats! moi, je verrai la terre des barbares, à moins que la mort ne m'enlève auparavant sous le faix de mes années. Oh! puissé-je la voir tant que je suis encore sur le sol de la patrie! Car, je l'ai compris, c'est Dieu lui-même qui a prononcé l'arrêt.

SAINT JEAN. Pour vous, pieux vieillard, il n'y a que gloire. Mais cette race, à laquelle vous appartenez, recevra ce châtement, si l'en dû, et qui cause vos gémissements. Et qu'elle n'attribue qu'à elle-même son malheur. Dira-t-elle pour s'excuser que [Dieu] est resté loin d'elle, qu'il l'a laissée sans secours, sans soins, malgré les bienfaits passés et présents de sa bonté suprême? Quels prophètes ne lui furent pas envoyés autrefois? De quels dons merveilleux ne fut-elle pas comblée? Tirée de la plus dure servitude, pour être mise omnipotente au-dessus des peuples; autour de Bazan et de la terre des Amorrhéens, quand elle envahit les plus fortes des nations, qui, au premier choc, brisa les boucliers et livra l'ennemi sous le joug? Et c'est cette race, qui, faisant fi de telles grâces, l'a livré lui-même aux

bourreaux pour la mort. Il était venu tard sans doute, mais pourtant encore assez à temps : les Prophètes et la Loi, dans les longs jours de leurs travaux, de leurs combats, n'ont pas réussi ; un seul jour suffira au Christ pour bouleverser ces demeures infernales, un autre pour revenir encore sur la terre, et les souffrances des hommes sont à leur fin. Car, c'est pour eux que, sous l'habit du pauvre, il est descendu dans l'enfer. Mais, chargé de dépouilles innombrables, maître du sombre séjour, les gardiens des issues et les portiers mis à mal, il reviendra, chacun l'avouera le vengeur, dispensateur divin des bienfaits, et maltraité par la colère d'un peuple en qui était son alliance.

Et quant à ces peuples, auxquels nulle parenté ne l'attache, ils sont revendiqués par lui, les uns sous leurs tombeaux élevés de terres rapportées, les autres sous les monts et les rocs, dans les gouffres de la terre, subissant, ceux-ci les vents glacés, ceux-là les feux altérants du dieu (soleil), et attendant tous, non pas sous des vêtements bien chauds, non pas sous des habits luxueux, ou couchés sur les lits de palais dorés, mais fauchés par les glaives, l'épée et le fer : et tous ces peuples donneront l'exemple d'une foi très-sûre ; bien différent du traître [Judas] et de ceux qui ont livré à la mort le Juste des justes, ce dont le châtement sera tiré.

Quant à vous, le Ressuscité vous délivrera aisément, pour l'avoir mis déceint dans un tombeau neuf, et il vous mettra dans le lieu des bienheureux, quand il se montrera, aux sons des trompettes, ressuscité d'entre les morts.

Il vous faut donc fuir cette cité ensanglantée et chercher un abri plus paisible, ô bienheureux, en vous arrachant à ce monde, et en dépouillant l'épaisse et lourde enveloppe des mortels parmi lesquels vous êtes né par les ruses du Serpent.

Je n'ai rien appris de toutes ces choses par la voix des prophètes, tout m'a été révélé dans mes plus intimes entretiens avec le Maître. J'ai connu les privilégiés de Dieu, incliné sur le cœur de ce Dieu, et embrasé de la sagesse qui montait vers moi du fond des abîmes de son âme.

JOSEPH. Le Sage seul peut donner les leçons de la sagesse. Espérez-vous voir encore Jésus ici-bas ?

SAINT-JEAN (*tout bas.*) Oui, après-demain est le jour où va se manifester la gloire de Dieu, je n'ai qu'un jour à passer.

JOSEPH. Pour nous, Jésus n'est encore qu'un grand homme, émané de Dieu, mort comme le vulgaire, enseveli de même dans un suaire et des onguents, né d'une mortelle, et qui, fils d'une femme, devait mourir. Mais si, à l'égal de Dieu, il triomphe de la mort, il sera désormais, comme Fils unique de Dieu, Dieu lui-même et honoré pour tel par quiconque le connaîtra. Mes larmes ne sauraient donc couler aussi longtemps à son sujet que sur l'enfant d'une de nos femmes ; car, fils d'une femme, il devait mourir. C'est ainsi seulement que jusqu'à présent nous avons honoré cet ami. Mais s'il veut et s'il peut agir en Dieu, le temps est proche, le troisième jour n'est pas loin, et tout va s'éclaircir.

SAINT JEAN. Oui, oui, que chacun le sache, le jour de la délivrance luira quand les rayons du soleil apparaîtront à l'orient pour la troisième fois.

JOSEPH. Oh ! que je voie ce jour de joie ! ami, plaise à Dieu de me montrer ce miracle !

Et maintenant, ô Nicodème, bon compagnon de mon œuvre, retirons-nous ; ami, prions pour ce peuple, quelque coupable qu'il soit ; prions pour la patrie, afin que nul événement ne soit accompli par Dieu, au moins durant notre vie.

(A S. Jean.) Et vous, ami à qui les femmes sont inconnues, allez-nous, de même que la Vierge, car nous avons pour vous respect et amour.

Où, secourez-nous, malgré vos douleurs, décli-

rautes, ô Dame, ô Mère de l'Homme-Dieu, au milieu des prédictions du disciple-vierge, votre fils.

LA MÈRE DE DIEU. Allez, et vous et Nicodème, autrefois notre disciple dans l'ombre des nuits, maintenant notre ami au grand jour, comme vous, annoncez tous deux les merveilles de la Pais-ance.

SAINT JEAN. Allez en paix et sans crainte. Une vie honnête et paisible, dans les pratiques de la vérité, de la charité, de l'amitié, de la raison, du bon sens, de la retenue et de la continence, assure un avenir solide : car Dieu sait tout et juge selon la sagesse.

JOSEPH. J'en suis convaincu, je crois à votre parole, et sur cette assurance, je m'en vais libéré de toute crainte.

SAINT JEAN. Allez, Dieu lui-même veille sur tous ses amis, et vous verrez si je dis vrai.

SCÈNE XXIII.

LA MÈRE DE DIEU, SAINT JEAN, LES CHOEURS

SAINT JEAN. Et vous, jeunes filles, suivez-moi à cette heure avec ma mère. Accompagnez-nous, et le cœur cuirassé du Christ, marchez sans crainte sur nos pas. Je vais vous montrer le lieu où vous achèverez la nuit. C'est cette maison à droite, allez-y, car je vois déjà la plus grande partie de la nuit écoulée, l'aurore luit, les ténèbres s'effacent.

SCÈNE XXIV.

LA MÈRE DE DIEU *seule.*

LA MÈRE DE DIEU. Malheur à moi ! malheur ! mon cœur dévoré de soucis, mon âme accablée ! comment le sommeil fermerait-il mes paupières ? Malheur à moi !

O mon Fils ! combien votre mort n'est-elle pas inique ! que suis je, malheureuse, parmi tant d'adversités ? Aucune de mes espérances n'a été réalisée au milieu de ces événements, conformes, il est vrai, aux prédictions. J'ai souffert bien des maux sans doute, ô mon Fils, depuis votre naissance inouïe, depuis votre berceau ; mais au moins le plaisir s'entremêlait quelquefois alors aux ennuis que dissipait votre vue. Mais aujourd'hui, hélas ! comment supporter ce mal intolérable ! que faire ? que faire donc ! Extrémité terrible ! Eh quoi ! Le sommeil viendrait-il appesantir mes yeux de ses charmes ?

SCÈNE XXV.

LA MÈRE DE DIEU, LE CHOEUR.

LE DEMI-CHOEUR. Ô Dame, nous avons reposé sur la terre, couchées, pêle-mêle, jeunes, vieilles, vierges, nos têtes appuyées confusément sur le sein de nos compagnes ou appuyées entre nos mains sur nos genoux, et nous avons arraché au sommeil au moins quelques heures. Mais vous, vous n'avez pas dormi, votre corps n'a point pris de repos ; cette nuit tout entière, vous l'avez consumée dans les gémissements, dans l'accablement de vos maux, et l'œil ouvert, vous avez marché sans cesse autour de nous. Et combien de temps encore voulez-vous donc demeurer ainsi, sans sommeil, le regard fixe. L'aurore luit, la rue est foulée déjà par les pas des habitants qui se répandent en tous lieux ; le soleil, s'élevant au-dessus de la terre, répand l'éclat du jour, lance ses rayons et embrase le sol.

LA MÈRE DE DIEU. Mon Fils mort, dans son sépulcre, ne dois-je point pleurer et gémir, jusqu'à ce que je l'aie vu hors du tombeau ! Comment le sommeil appesantirait-il ma paupière ?

SCÈNE XXVI.

LES MÊMES.

L'AUTRE DEMI-CHOEUR. Et moi aussi, l'esprit inquiet, sans sommeil, couchée sur le sol, ou assise, je n'ai

ni sommeillé, ni dormi : j'écoutais, ô Vierge, vos cris déchirants.

LA MÈRE DE DIEU. Debout ! debout ! qu'attendez-vous, femmes ? Sortez, prenez le chemin de la ville, allez partout où il est permis, peut-être apprendrez-vous quelque nouvelle. Vous êtes inconnues, vous n'avez rien à craindre.

LE CHOEUR. Il me semble voir un de nos compagnons s'avancant vers nous d'un sombre visage, et porteur de nouvelles.

SCÈNE XXVII.

LES MÊMES, UN MESSAGER.

LE MESSAGER. Où aller ? où trouver la mère de Jésus ? Dites-moi, femmes ? le sauriez-vous ? parlez. Est-elle céans ?

LE CHOEUR. La voici elle-même.

LE MESSAGER. O mère du Maître que j'aimais tant, je vous apporte une nouvelle qui, trop certainement, vous rendra triste, et vous, et les disciples, et ces chères femmes.

LA MÈRE DE DIEU. Soyez le bienvenu, malgré les craintes que vous m'inspirez. Mais qu'y a-t-il ? Quel est ce nouveau malheur ?

LE MESSAGER. Une nombreuse cohorte armée occupe le tombeau. Quel est le dessein de ces hommes ? Je ne sais quelle conjecture faire ! Je suis accouru sur ce seul bruit, sans plus savoir. Le bruit court parmi le peuple qu'ils sont allés là pour fouiller le tombeau. Mais ce sont des on-dit de gens qui n'ont rien vu. Qui a vu, parle autrement. Il doit savoir le secret, mais ne vouloir pas l'ébruiter. Quelqu'un pourtant m'a dit que les scribes sont allés trouver le gouverneur de la province pour obtenir de lui des gardes et le scellé de la pierre du tombeau, dans la crainte que les disciples ne vinssent dérober le corps. C'est là ce que je suis venu vous dire.

LA MÈRE DE DIEU. O sénat des scribes et des anciens, perpétrateur de tous mes maux les plus intolérables, audacieux ouvrier de mort, machinateur du meurtre du Seigneur, quel coup aigu ne recevras-tu pas dans le cœur, quand tu connaîtras ton impiété et ton audace ? Quelle ne sera pas ta violente douleur ? Mais si, jusqu'au dernier moment, tu persistes dans le mal, comme en ce temps-ci, si tes crimes ne t'apparaissent pas dans leur perversité, à cause de ta folie et de ta méchanceté, l'heure viendra néanmoins où tu te jugeras enfin. Mais à quoi cela te servira-t-il alors ? Comment iraient-ils dérober le mort, ceux qui ont fui devant les mains ensanglantées du peuple ? Comment convaincre d'approcher du tombeau ces hommes frappés d'une peur si vive et de tant d'horreur ? Va, garde ce monument. Bien, bien ! Allez, cohorte, et regardez avec soin. Peut-être est-ce vous, soldats, qui serez les témoins de la résurrection.

Quant à nous, mes amis, nous allons rester ici.

LE CHOEUR. Sans doute, sans doute. Demeurons en paix sous ce toit, et avant d'aller au sépulchre du Seigneur, attendons la tombée de la nuit.

SCÈNE XXVIII.

LA MÈRE DE DIEU, LES CHOEURS.

LA MÈRE DE DIEU. Voici la chute du jour. Attendons encore en paix ici, à cause des gardes. Car qui oserait s'aventurer au milieu des rangs ennemis, dans les ténèbres, pour aller répandre des parfums ? et qui arriverait sans péril ? Pourtant, tel qu'un éclair, quelqu'un des plus ardents disciples du Seigneur a dû s'approcher du monument. Oui, certes, il faut que quelqu'un aille tout auprès. Car s'il était certain que nul piège ne nous est tendu, demain, au lever du jour, nous irions auprès de ce tombeau, prison de la vie, pour oindre, selon nos usages, le corps du mort ; nous irions ensemble : tel est mon avis. Mais si, au contraire, nous apprenons quelque machination de nos ennemis, nous atten-

drons en paix un jour plus brillant. Car il n'est nullement besoin de parfumer ce corps étendu. Ce n'est pas dans les sombres horreurs du sein de la terre que la corruption envahira le corps du Verbe. L'Enfer, qui dévore tout, ne pourra retenir son esprit. Il a subi la mort de sa propre volonté, n'ayant rien à se reprocher, pour enfermer justement la mort dans ses propres noirceurs ! Et comment cet Immortel, né d'un Immortel, serait-il sous le coup de la mort, qui ne règne qu'aux enfers ? A mon avis, c'est lui, au contraire, qui va en emporter, comme son butin, tous les hommes qu'elle y avait conduits, et qu'elle avait entraînés dans ce ténébreux séjour.

LE CHOEUR. Bien, bien. Mais d'abord il faut aller aux informations. Envoyez quelqu'un au plus vite, ensuite vous parlerez plus en paix, et vous me verrez prête à tout supporter à vos côtés.

LA MÈRE DE DIEU. Soit. Or, laquelle de vous, jeunes filles, présentes ici, ose aller explorer dans l'ombre les abords du tombeau ? Laquelle me rendra ce service ? Car il n'y a ici aucun des disciples du Seigneur, tous ont fui la rage meurtrière du peuple. Mais probablement la fureur des Juifs n'est pas acharnée ainsi contre nous tous ; ils prisent peu notre sexe, leur audace insensée persécute surtout les disciples.

SCÈNE XXIX.

LES MÊMES, MARIE-MADELEINE.

MADELEINE. Mêlée parmi vous, selon votre souhait, à ces dangers, je demande d'aller auprès du divin tombeau. Instruite de ce qui se sera passé, je reviendrai, avant le retour du jour, je reviendrai hâtivement. Je souhaite ce danger à cause de tous les maux dont Jésus m'a délivrée. Et peut-être le Mort sans mort m'accordera-t-il quelque don plus précieux encore.

Mais il est bon de dormir, en attendant le jour. Dormons, dormons donc. L'aurore n'est pas loin. Et puissé-je, ô Roi universel, te voir plus tôt ! Dès que l'aurore aura lui, je partirai.

(*Tout le monde s'endort.*)

(*A part.*) Peut-être rencontrerai-je mes sœurs accourues là. Elles devaient se tenir auprès du tombeau, surveiller. Et, comme moi, leur esprit n'était rempli que d'une idée, celle de passer la nuit à verser des parfums auprès du Mort.

SCÈNE XXX.

LES MÊMES.

LE CHOEUR. Va-t'en, va-t'en ! Cours au loin devant nous chercher quelque nouvelle pour raffermir nos esprits. Nous te suivrons avec la Vierge, et accompagnées de beaucoup d'autres femmes venues de Galilée. Toutes, je pense, sont d'accord d'aller au tombeau derrière tes pas, pour voir l'issue de notre attente et l'objet de nos espérances. Nous avons dormi un peu, et l'aurore luit.

MADELEINE. Allons, de l'activité ! Et comme le travailleur peut songer à ses récompenses, comme pour cette veille il y a salaire, c'est faveur au double pour moi, qui ayant tant reçu déjà, y vais gagner encore quelque chose.

LA MÈRE DE DIEU. Le salaire est juste, du reste, mais vous portez un jugement sûr, votre raison est bonne, votre parole juste ; car vous appelez récompense et faveur les bienfaits reçus avant nul mérite ou que vous recevrez. Mais quel prix si désiré allez-vous demander ? Jésus ne manquera de vous combler de dons, précieux parmi les hommes, je le sais, et vous serez heureuse à jamais, les possédant.

MADELEINE. Je pars à l'instant pour vos intérêts. Puissé-je, la première d'entre les femmes, voir la Résurrection ! Voilà mon souhait pour mes peines. Vous voyez... Ne voyez-vous pas ma joie ?

LA MÈRE DE DIEU. Prenez garde de ne pas tomber parmi les embûches de l'ennemi.

MADELEINE. Je prendrai mes précautions, j'approcherai sans bruit. Mais que j'aie ce bonheur! que j'arrive, selon vos souhaits, et vos souhaits sont de voir bientôt votre Fils. A votre gré, je mets de côté toute crainte du danger, et je vole...

LA MÈRE DE DIEU. Allez vite et soyez la messagère joyeuse de mes désirs. Tel est mon souhait.

MADELEINE. J'obéis, je suis en route. Vous êtes ma Dame, je me garderai de vous manquer en rien; j'obéis.

LA MÈRE DE DIEU. Eh bien! je veux vous suivre, Marie. J'ai regret, oui, j'ai regret de rester derrière vous. Après tant de soucis, comment supporterais-je quelque nouvel ennui?

MADELEINE. Allons donc ensemble, ô Vierge chérie! votre compagnie me réjouit beaucoup. Mais voyez-vous celles-là, si elles reconneront le sommeil. Debout! debout! Qu'attendez vous, femmes? Déliez les nœuds allourdis de vos paupières. Ne vous fiez pas à l'éclat de la lune en son plein. L'aurore est proche. Voici l'aurore, voici l'étoile du matin. Le sommeil qui charme vos yeux est bien doux, puisqu'il a pu se glisser en vous et s'emparer de vos âmes accablées de douleur.

SCÈNE XXXI.

LE CHOEUR.

LE CHOEUR. L'âme inquiète, accablée de chagrin, j'ouvre toute la nuit un œil vigilant.

SCÈNE XXXII.

LA MÈRE DE DIEU, MARIE-MADELEINE.

MADELEINE. Hâtons le pas, chère Vierge, malgré les tourments qui vous abattent. Marchons rapidement auprès du tombeau. Quand ces femmes seront enfin éveillées, elles nous auront bientôt rejointes d'un pas assuré.

LA MÈRE DE DIEU. Oui, avançons. C'est bien! Je le dis, les rayons du jour qui approche apportent avec eux la délivrance. Allons donc, allons! Oui, elles viendront après nous, au bruit de nos pas, plus rapides assurément que des colombes, et légères dans leur course. J'élève encore ma faible voix, je les avertis de venir ensemble au sépulcre. Bien, les voici debout, leur beauté est merveilleuse.

SCÈNE XXXIII.

LA MÈRE DE DIEU, MADELEINE, *en route.*

LA MÈRE DE DIEU. Ah! ah! mon Fils! le voici ce troisième jour désiré, ce troisième jour attendu de vos amis. Que mon espoir soit satisfait, et que ce jour soit le dernier des miens! O mon Fils, ô bien-aimé, être divin, vais-je vous voir, après l'excès de mes malheurs? Quand vous verrai-je, ô mon Fils? Dieu veuille vous montrer à moi avec le jour! Accourez, laissez les retraites des morts et les portes de ces lieux, où le diable est craint, et qui ont vu enfin, pour la première fois, la clarté des cieux, par votre présence dans leurs profondeurs. Venez, venez. Apparaissez, prévenez l'aurore. O Dieu, Dieu du ciel, vous êtes présent partout.

MADELEINE. Ah! je vois le tombeau sans gardes! Qu'y a-t-il? Les soldats seraient-ils cachés quelque part en embuscade?

LA MÈRE DE DIEU. Peut-être ont-ils mérité contre nous quelque chose! Leur troupe est hardie, surtout aujourd'hui qu'elle domine.

MADELEINE. Que faire, sœur? Nous ne trouvons rien qui soit conforme à notre espérance. L'espoir nous quitte.

LA MÈRE DE DIEU. Confiance! avançons. Peut-être nous retrouverons le Mort reprenant ses esprits? Celui qui a une sage confiance en Dieu est le meilleur garde de sa sûreté. Marchons donc! Mais qui nous roulera la pierre?

(*Madeleine court, la Mère de Dieu la suit de loin.*)

MADELEINE, *revenant.* Ah! ah! Roi immortel! quel événement terrible! Comment a été en si peu de temps roulée la pierre? J'ai vu le tombeau du Seigneur vide. Je vous quitte. Je vais dire aux disciples comment a été enlevé le mort. Je reviens à l'instant. O Vierge, je vous retrouverai ici avec les femmes.

(*Elle s'éloigne.*)

LA MÈRE DE DIEU. Bien, bien. Comme vous êtes revenue vite, amie? Moi, à la vue de cette pierre roulée hors de sa place, je suis glacée d'effroi. Mais voyons. Comment cette pierre a-t-elle été roulée en si peu de temps de la porte au devant du sépulcre?

SCÈNE XXXIV.

LA MÈRE DE DIEU, L'ANGE.

LA MÈRE DE DIEU. Ah! ah! silence, silence! Quel est celui-là dont le visage est si éclatant de splendeur et qui est assis sur la pierre, merveilleux de beauté, et si gracieux dans sa robe blanche? Il est éblouissant comme une neige à peine tombée. Les gardes sont étendus à terre comme des morts.

L'ANGE. N'ayez pas peur; éloignez la crainte de vos esprits. Celui que vous cherchez n'est plus dans ce sépulcre. Jésus, qui fut crucifié, n'est plus étendu sans vie dans son cercueil. Il est ressuscité, et se rend en Galilée; où, selon sa parole, il veut se montrer à ses disciples. Entrez, regardez, le tombeau est vide. Retirez-vous maintenant, sortez, et dites partout ce que moi-même je vous ai dit. Racontez aux disciples, à Pierre, comment est tombée la puissance de l'Enfer, comment le Christ est ressuscité, comment la pierre du monument a été puissamment écartée. Les gardes des enfers, délivrés de toute crainte, ont abandonné les portes. Les morts, sous l'expansion de la lumière, ne font qu'un bond de l'enfer à la terre. Ils invoquent le Dieu Sauveur. Tous sont sortis, leurs chaînes s'étant soudain brisées.

SCÈNE XXXV.

LA MÈRE DE DIEU, *seule.*

LA MÈRE DE DIEU. Oh! voici donc, avec la lumière éclatante du soleil, selon nos espérances, le terme de nos maux. L'Ennemi est tombé. Le Christ est sorti du tombeau. Quelle aurore fut jamais plus enivrante? Quel bonheur fut jamais plus grand pour moi? Mais, ô mon Fils! où allez-vous après avoir foulé l'Enfer sous vos pieds? Où allez-vous? où dorciez et quand, ô mon Fils! vous reverrai-je! Venez, venez et montrez-vous sans retard à votre mère.

SCÈNE XXXVI.

LA MÈRE DE DIEU, MADELEINE.

MADELEINE. Sans doute, vous le verrez avant toute autre; c'est mon sentiment. Mais sortons, ainsi que l'a dit celui qui portait les vêtements blancs, et donnons cette heureuse nouvelle à tous les disciples, nos amis. Je vais d'abord auprès de Pierre et de Jean, pour porter mon bonheur aux plus aimés. Car celui qui m'est apparu m'a ordonné de donner avis à Pierre. Je cours raconter le sépulcre vide, ma vision du maître, ses paroles. Ils se sont hâtés pour visiter le monument, et, sans doute, ils ont tout examiné avec soin.

SCÈNE XXXVII.

MARIE-MADELEINE.

MARIE-MADELEINE. Mais, oh! que vois-je? Le Seigneur sous une nouvelle forme! Que sais-je? Comment comprendre? Et pourtant, plein de beauté, quelqu'un est là. . . .

SCÈNE XXXVIII.

MADELEINE, LE CHRIST.

LE CHRIST. Salut!

MADELEINE. Salut! ô Très-bon Fils du Très-Bon,

Roi des rois! O vous qui avez renversé la mort, votre dernier ennemi! Roi, Roi immortel! Dieu puissant, laissez-nous baiser vos pieds avec terreur. Nous voici prosternées à terre pour les baiser, frappées à la foi de joie et de crainte.

LE CHRIST. Ne craignez point. Non, n'ayez nulle crainte. Allez, et annoncez sur-le-champ à mes frères qu'ils aient à partir pour la Galilée. C'est là qu'ils me verront, selon ma parole.

SCÈNE XXXIX.

LA MÈRE DE DIEU.

LA MÈRE DE DIEU. O splendeur ineffable des rayons du soleil! Stimulante aurore! Eclat inénarrable de la foudre! O joie du monde entier! ô joie! O plaisir plein de douceur! exaltation suprême! qui pourrait dire, quels termes rendraient la jubilation de mon âme!

Marchons, selon l'ordre du Seigneur!

SCÈNE XL.

LA MÈRE DE DIEU, MADELEINE.

MADELEINE. Voici près de nous, Madame, les jeunes filles que vous aimez, et toutes vos compagnes Galiléennes; elles courent au monument, pour parfumer le mort, ignorant encore de sa résurrection. Retournons auprès d'elles au tombeau: qui se lasserait jamais d'admirer des merveilles? L'âme avide de science l'est surtout des phénomènes inconnus, et souhaite qu'ils se répètent autour d'elle.

SCÈNE XLI.

MADELEINE, L'ANGE.

MADELEINE. Mais quel est ce beau jeune homme assis en robe blanche à la droite du sépulcre. Je suis saisie de peur à son aspect éblouissant.

LE JEUNE HOMME. Ne craignez point. Non, n'ayez nulle crainte. C'est Jésus de Nazareth, je le sais, ô jeunes filles, que vous cherchez. Il n'est point dans ce tombeau, il est ressuscité, et ce lieu-ci est vide. Allez donc, dites aux disciples et à Pierre que Jésus ne tardera pas à se montrer à eux en Galilée.

MADELEINE. Tremblante, frappée d'horreur, je vais auprès de Pierre et des autres disciples, porter encore cette heureuse nouvelle. Celui qui m'est apparu m'a donné ordre de parler à Pierre.

SCÈNE XLII.

LA MÈRE DE DIEU, LES CHOEURS.

LE CHOEUR. O vierges! saisies d'effroi, nos esprits bouleversés d'un spectacle si nouveau, fuyons rapidement dans notre peur; fuyons de ce tombeau.

Les spectacles offerts à nos yeux, les paroles recueillies par nos oreilles, seront enfouies dans le silence. Nous ne répéterons rien à personne.

Souvenons-nous des ruses du vendeur du Verbe, nous avons à redouter la corde du supplice. Celle qui parlerait de ce tombeau, de la robe, de la voix de ce jeune homme, révélant ainsi les mystères, deviendrait sans doute la risée de nos ennemis réunis autour d'elle.

Fuyons. Sortons des profondeurs de ce sépulcre, et que nul ne dise rien à nos ennemis de ce que nous avons vu: on ne peut parler qu'aux amis, qu'aux disciples.

Certes, il n'y a point de mal d'avouer la vérité; mais ce bonheur n'est pas ordinaire aux messagers véridiques.

Ne mentons point, pourtant. Le mensonge doit nous déplaire, à nous qui évitons les gens trop crédules aux revenants et effrayés des récits d'apparitions, et qui, sous la conduite de Dieu, redoutons le péché.

Ainsi nulle de nous ne peut parler en dehors du monument. Je le répète, pas un mot du sépulcre, ni de l'état de Jésus mort ou vivant, car chacun, dans le danger, doit peser ses paroles et savoir à qui il parle.

Fuyons donc ces lieux, jeunes filles, et ne parlons de ces merveilles à personne.

Le mal n'est pas, je le dis encore, dans l'existence des faits; non, il n'y a là rien de mauvais, et il n'y a point de mystère à en parler. Mais quel est celui qui va découvrir son secret à son ennemi? a-t-il dessein de combattre la haine par l'amour? Ah! si le jour triomphe de la nuit, la nuit l'emporte aussi sur le jour, et le mensonge trahit la vérité (255).

Cependant, allons en toute hâte auprès des disciples. Nous ouvrirons à nos amis la joie secrète de nos cœurs en donnant cette bonne nouvelle.

Mais qui donc vois-je qui se précipite de ce côté, au milieu des ténèbres?

SCÈNE XLIII.

LES MÊMES, UN MESSAGER.

LE MESSAGER. Dame, mère d'un Fils tel que jamais je n'ai oui dire que femme en eût enfanté...

LA MÈRE DE DIEU. Lequel de nos amis tes-vous? L'étendue de ma vue est affaiblie par les ténèbres, et je ne vous reconnais pas bien...

LE MESSAGER. Je suis un ami toujours sûr pour vous et votre Fils mort, à cause des miracles qu'il a faits et de sa bonté.

LA MÈRE DE DIEU. Que m'annoncerez-vous de nouveau? Quel? parlez vite.

LE MESSAGER. Salut, Dame! tel est mon premier mot. Joie et force! c'est le plus bel exorde que jamais personne ait pu dire; et j'apporte des récits non moins remarquables. Quelle nouvelle j'apporte, et pour laquelle je suis venu...

LA MÈRE DE DIEU. M'annoncerez-vous que mon Fils est déjà de retour des enfers?

LE MESSAGER. Vous l'avez dit; me voici plus léger d'un discours de moins. Il est ressuscité, il est là. Le bruit qui s'en répand le constate. Il a quitté les enfers et marche sur la terre. C'est là ce dont je suis venu vous informer.

LA MÈRE DE DIEU. Nous le savions. Mais, vous, d'où l'avez-vous appris? Eh bien! parlez. Que dites-vous? Comment dites-vous? Comment le savez-vous? Quel indice assuré en possédez-vous?

LE MESSAGER. La troupe des gardes, qui, durant la nuit entière, était restée, et qui avait veillé sur le tombeau avec le plus grand soin, s'enfuyant en tumulte dans l'ombre, a couru vers les prêtres tout épouvantée, et, dans son trouble, m'a pas caché ce nouvel événement. Les messagers de la nuit étaient saisis d'horreur, et ils ne tremblaient pas tous ainsi sans raison. J'en ai appris par hasard les motifs. Cette nuit, étant entré dans la ville, dans l'intérieur des murs, je les reconnus, et, marchant sans bruit, j'écoutai, par derrière, les discours de toute la cohorte.

Dans leurs discours, longs et diffus, où la liberté se mêlait à la crainte, ils racontaient les événements effrayants du sépulcre.

[La garde] parla donc; [elle] dit aux anciens et aux princes des prêtres, auteurs du meurtre, qui étaient réunis et qui se consultaient:

O perpétrateurs de ce crime horrible, assemblée des scribes et des anciens, je viens vous annoncer, à vous et aux citoyens de cette ville, bien des choses surprenantes; tous ces prodiges inouis, étranges, dont a frappé mes yeux ce Mort dont je m'étais de bon cœur fait cette nuit le gardien, me glacent encore d'horreur. Ah! vous-même, avec nous là-bas, vous qui nous avez envoyés pour garder le Mort

dans son tombeau, vous lui auriez peut-être adressé des prières au spectacle de tant de choses inconnues encore. Mais je veux savoir d'abord si je puis dire librement ce qui s'est passé, ou mettre un frein à mes paroles. J'apprends surtout de faire le rapport au terrible gouverneur; je redoute la violence de son caractère, son irascibilité et son humeur hautaine. » C'est ainsi que cette soldatesque parla aux anciens. Ceux-ci, s'étant tournés les uns vers les autres, se parlèrent entre eux et prirent enfin cette résolution puérite : « Voici que, disaient-ils, l'injure que nous avons commise contre Jésus s'allume près de nous comme un incendie, et nous sommes la proie d'une grande perplexité. Mais il faut qu'on ne nous voie pas inquiets, et que nous fassions bon accueil à ces gardes. » Alors se tournant vers les gardes : « Écoutez, soldats, dirent-ils. Voici notre avis : gardez le silence sur tout ce que vous ne pouvez raconter qui soit dans notre intérêt, et nous nous faisons fort de vous faire reconnaître pour innocents; dites seulement que les disciples ont subtilement dérobé le corps, et nous vous ferons de très-beaux présents. Non, certes, il ne faut pas que vous alliez conter au gouverneur ce qui est à la gloire de l'Enseveli et à notre cuisante honte; ce serait enflammer la colère du peuple et exciter contre nous l'universelle indignation. » Les soldats répondirent : « Eh bien ! nous ne révélerons rien de ce que nous savons, puisque cela vous plaît ainsi, et que vous vous portez garants pour nous auprès du gouverneur. Mais il faut que vous, vous sachiez tout.

« Cet homme n'est vraiment pas moins qu'un Dieu, à en juger d'après les miracles qu'il a faits autrefois et qu'il vient d'accomplir. Il est sorti de son tombeau, dont un bloc de pierre fermait l'ouverture, laissant intacts, comme ils sont encore, tous les sceaux, et pendant que nous veillions en cercle alentour, tout s'est illuminé, et l'horreur dont nous étions frappés nous a laissés comme morts. L'édifice de la terre a tremblé dans ses fondements, la pierre du monument a roulé tout à coup, comme il est aisé de le voir et de le comprendre en examinant le sépulcre. Une voix a retenti dans l'espace, et, sans doute, Dieu le père lui-même s'est fait en-

(236) M. Magnin ayant supposé le *Christ souffrant* altéré par divers compilateurs, a dit :

V. 2270. « Ici l'arrangeur, par une inadvertance sans égale, oublie que nous sommes au milieu d'une narration faite à la Vierge par un partisan de Jésus, et il intercale deux scènes en action dans la trame même du récit que le messager reprendra plus tard au point où il l'a laissé. L'étourdi compilateur n'a pas même pris le soin facile de supprimer, dans ce qui va suivre, les noms des nouveaux interlocuteurs pour se rapprocher, tant bien que mal, de la forme narrative. Les noms sont rubriqués dans les manuscrits, et placés en vedette dans les éditions imprimées. » (P. 278-279.)

Nous croyons, au contraire, qu'il n'y a pas là une scène distincte. Le messager continue son récit, non plus sous forme oratoire, mais sous forme dramatique. Si les anciens manuscrits et les premières éditions ne portent pas de noms de personnages, c'est que le moyen âge et les premiers temps de la Renaissance ont mieux compris l'intention de saint Grégoire de Nazianze qui était, en interrompant l'action propre du narrateur, de faire donner par lui la pantomime des scènes auxquelles il avait assisté. On ne peut dire non plus que le messager reprenne son récit où il l'a laissé, car, en le laissant, s'il ne donnait sous forme dramatique la réponse des princes des prêtres, c'est alors que le récit serait tronqué. Ce passage ne prouve qu'une chose, c'est que le *Christ souffrant* a été représenté.

M. Magnin cite comme une variante notable que la pierre du sépulcre « a roulé... d'elle-même » et

tendre dans ce fracas étrange. En même temps, le tonnerre a grondé, le ciel et la terre ont été enflammés de feux divins. Bientôt l'air s'est tu, les bois ombreux ont suspendu en silence les frémissements de leurs feuilles; d'aucun côté on n'eût pu plus aucun bruit. Ainsi donc, ô amis, ne repoussez pas cet homme, quel qu'il soit, car il est bien grand. On dit même, et je l'ai entendu, qu'il répand sur les hommes une grâce qui éloigne le mal, et qu'en dehors de lui il n'y eût, il n'y aura jamais rien de bon. Si ces récits sont vrais, j'aimerais mieux lui offrir des sacrifices que de regimber en furieux contre l'aiguillon, et, faible mortel, lutter contre Dieu.»

Pantomime.

I.

LA GARDE, LES PONTIFES (236).

« [LES PONTIFES.] Vous avez bien dormi et vous nous contez vos rêves... Les disciples, pendant les douces heures de votre somme, ont dérobé le mort : dites cela au gouverneur, et rien de plus; et gardez le silence sur ce qui nous est défavorable. Si vous êtes discrets, vous recevrez de nous des présents... Probablement, vous vous êtes entendus pour vendre le corps... Si vous ne retenez pas votre langue, le gouverneur sera mis au fait...

« [LA GARDE.] Il serait impossible de vous donner foi dans mes paroles. Mais, si mal que vous les ayez reçues, je dirai que vous avez tort de vous emporter ainsi, apaisez-vous. Sinon, ce serait intolérable. Nous n'avons rien vendu; la présence du sceau suffit pour le prouver. Vous n'avez nul sujet de nous accuser, car les scellés sont intacts, la pierre du tombeau est à sa place, et, prodige inouï! il est sorti du sépulcre.

« [LES PONTIFES.] Oubliez tout cela et recevez ces présents.

« [LA GARDE.] Quoique vous ne veuillez pas agir selon mes vœux, je me conformerai aux vôtres. Mais occupez-vous de me tirer sain et sauf de ce mauvais pas auprès du gouverneur.

« [LES PONTIFES.] Soyez sans inquiétude. Je lui persuaderai d'autant plus aisément de n'avoir pour

que les soldats racontent que « au contraire... elle est restée à sa place. » Trois passages ont trait à ce miracle.

V. 2247 et 2248.

Ὅς ἔξαναστῶς κειμένου λίθου τάφου
καὶ τῶν σφραγίδων ἑμμενουσῶν εἰσέτι...

... Qui de sepulcro, cui lapis erat impositus, sese exserens, sigillis adhuc integris immanentibus...

V. 2255.

Ἄφνης δὲ λίθος ἐκκεκλίσται τάφου...

... Statimque lapis a monumento revolutus fuit...

V. 2283, 2284.

Τηρουμένης γὰρ, κειμένου τε τοῦ λίθου
... ἔξανέστη τοῦ τάφου...

... Sigillo enim illæso, et posito lapide..., e sepulcro surrexit...

Les trois passages concordent parfaitement. Le premier dit que Jésus est sorti du tombeau, laissant les sceaux intacts; le second, que la pierre du monument a roulé sur elle-même et s'est écartée pour ne pas s'opposer à sa sortie, et le troisième, qu'elle s'est replacée, et que les sceaux ont reparu intacts.

Il n'y a là aucune variante, et même M. Magnin attribue à tort tantôt au messager, tantôt à la garde, les prétendues versions opposées; car c'est partout la garde qui parle, dans le récit du messager. Bien loin de se contredire, ces passages se complètent, et les répétitions de mots et de pensées ne prouvent qu'une même main.

vous que des sentiments bienveillants, que vous êtes de son pays et qu'il est né sur le sol d'Ausonie. Mais allons vite... Ne craignez rien. Vous lui direz : Les disciples sont venus pendant la nuit ; ils ont trompé notre vigilance et ont enlevé le corps. »

Pantomime.

II.

LA GARDE, PILATE, LES PONTIFES (237).

« [LA GARDE.] Hélas ! malheur à moi ! ah ! ah ! oh !

« [PILATE.] Qui est là ? qui gémit et pleure à ma porte ?

« [LES PONTIFES.] C'est le bataillon qui gardait le corps du condamné, ô gouverneur ; et il se lamente sous le coup d'une grande crainte.

« [PILATE.] Ils sont les bienvenus, quoiqu'il y ait quelque chose d'étrange à leur visite. Pourquoi ces pleurs ? pourquoi ces cris, ces gémissements ? D'où vient qu'ils ont peur ? dites.

« [LES PONTIFES.] Ils sont là, qu'ils parlent.

« [LA GARDE.] Gouverneur, les disciples de Jésus sont venus pendant la nuit ; ils ont trompé notre vigilance et ont enlevé le corps.

« [PILATE.] Comment, race de bandits, comment les disciples se sont-ils approchés du sépulcre, y sont-ils entrés, sans être vus, et ont-ils enlevé le mort ? Vous ne les avez pas vus entrer dans le tombeau, ni sortir ? Qui doit supporter la peine d'un tel méfait, sinon vous ? Vous aviez la garde du tombeau, n'est-ce pas ? Vous vous êtes entendus pour me rendre la risée de tous, et, outre la honte, je perdrais pour le sang versé ! Ah ! les voleurs se sont joués de vous et se moquent à leur aise de moi. Et quel intérêt avait-on de dérober ce corps inanimé ? Comment l'aurait-on osé, au milieu de tant de gardes, munis de torches allumées, quand, d'ailleurs, la nuit marche sous le disque au plein de la lune ? Comment ces hommes intimidés ont osé et pu approcher, rouler la pierre, quand toute une légion ne l'a pas placée sans peine, et quoiqu'il y eût, en dehors, un sceau placé en votre présence par l'Assemblée même des anciens. Est-ce que je connais ces disciples qui, selon vos dires, ont dérobé le mort ? C'est vous qui êtes les artisans de tout, et je n'entends à rien, puisque vous tentez de m'abuser par vos discours artificieux. Croyez que vous auriez besoin de longs et solides arguments pour me mettre dans la tête que votre récit n'est pas un mensonge. Vos paroles n'ont rien de la vérité ; les desseins déguisent les discours, et les discours sont le jouet des desseins.

« [LA GARDE.] Vous dites vrai, ô gouverneur ; ainsi vont les choses. Mais, quant à nous, nous avons, toute la nuit, tenu l'œil ouvert : ni somnolence, ni assoupissement, nous en attestons votre tite, nous avons toujours eu les regards partout, et nous accourions ici pour vous tout révéler. Nous nous étions, cette nuit même, mis en route en toute hâte, pour vous parler et éviter le châtement. Mais les sages connaisseurs des choses divines nous ont persuadés d'attendre le brillant éclat du jour... certes l'absence des feux éclatants du soleil ne nous a pas retenus, nous nous sommes précipités auprès de ces pontifes, nous leur avons dit ce que nous avons vu et entendu ; mais eux, non plus, n'ont pas eu foi dans nos discours.

« [PILATE.] J'ai bien peur, soldats, que vous ne me débitiez de vaines fables. Car si les disciples sont les voleurs [de cette nuit,] nous les connaissons bien mal ; tout cela m'est singulièrement suspect ; quelles preuves pourrez-vous fournir ?

« [LA GARDE.] O gouverneur, vous êtes prompt ;

(237) « L'arrangeur, oubliant de plus en plus la situation critique du messager, qu'il a laissé, bouche béante, au milieu de sa narration, prolonge imperturbablement cette monstrueuse parenthèse. Il change même une seconde fois le lieu de la scène,

vous ne savez même pas ce qui s'est passé. Un voleur de nuit a de grands avantages. Au reste, faites comparaître d'abord les hommes du bataillon, et si un seul d'entre eux, le plus lestement même possible, a quitté son poste cette nuit, qu'il soit arrêté, mis aux fers et battu de verges, pour apprendre son devoir, car ce serait une honte et aussi un grand tort, avec l'aide de Dieu, de ne pas punir et de ne pas mettre la main sur ceux qui, à notre désespoir, ont commis un si grand crime.

« [PILATE.] Je ne crois pas à vos voleurs de nuit ; non, je n'y crois pas ; tout cela m'est suspect, très-suspect. Comment ces gens en fuite ont-ils dérobé mort celui que, dans leur extrême épouvante, ils ont abandonné vivant ? Votre cohorte n'était pas non plus accablée d'un sommeil tellement lourd qu'elle ait oublié toute surveillance du tombeau. Non, ces hommes n'ont pas commis cette action, au plus profond de leur abattement, et si près du temps où, dit-on, la simple question d'une servante les amenait à renier leur maître par crainte...

« [LES PONTIFES.] O vous qui êtes si ferme en toutes rencontres, vous voici bien troublé ; et ces récits vous donnent bien de vains soupçons. Plût à Dieu que vous fussiez homme de conseil, comme vous êtes homme d'exécution ! Mais il n'y a pas d'homme à qui la nature ait donné de tout. Les uns ont un don, les autres un autre. Vous avez la bravoure ; il y en a qui ont la pénétration. Au récit de ces gardes porteurs de torches, vous vous emportez, vous ne pouvez comprendre que le Séducteur [Jésus] ait été ravi par ses disciples. Il y a un terme de guerre : Il faut avoir la main armée...

« [PILATE.] C'est vous qui avez débauché ces soldats, et vous essayez maintenant de me tromper. Tout cela est votre œuvre, vous en verrez les suites, n'en doutez pas...

« [LES PONTIFES.] Décidez-en donc, à votre fantaisie, puisque vous avez le pouvoir de tout dire et tout faire... »

Instruit ainsi de l'audace de ces pervers qui veulent étouffer ainsi par ruse le bruit de la Résurrection du Christ, je suis accouru, Madame, pour vous prévenir. Ne refusez pas de me croire, car tout ce que vous avez entendu est vrai. Je suis sûr même que le bruit en est répandu par toute la ville ; car la plupart des gardes publient sans crainte ce miracle ou en font le récit dans des entretiens secrets. Il va venir de tous côtés vers vous bien des gens, et vous connaîtrez tout. Moi je suis venu en toute hâte vous porter les premiers indices, pour avoir place dans la joie de votre âme et dans vos plus doux transports.

LA MÈRE DE DIEU. Soyez le bienvenu, et Dieu vous bénisse en récompense ! Soyez le bienvenu, pour avoir dénoncé le crime le plus affreux de ces méchants vieillards remplis jusqu'au fond de l'âme de fausseté et de vanité.

Et comment un sépulcre, un sceau posé sur une pierre, une cohorte de gardes, auraient-ils pu retenir le corps du Verbe insaisissable retournant vers le Père, dont il procède ? Retenir celui qu'on a vu autrefois fouler de ses pas les flots de la mer, comme si c'eût été la terre ; ce Maître qui est son principe à lui-même et son propre créateur ; cette Pierre angulaire qui, se soutenant elle seule par son unique vertu, porte l'univers ; ce Dieu dont la grandeur a paru en venant au jour sans faire violence au sein qui l'enfermait, et sans en altérer la virginité. Je l'ai enfanté ; et je sais comment. Mais une cohorte de soldats a-t-elle pu comprendre la résurrection de celui qui échappe même à l'intelligence des anges ?

et nous conduit de la synagogue dans le palais de Ponce-Pilate. » (M. MAGNIN, *Journ. des Sav.*, 1849, mai, p. 280.) — V. note 255. — Au lieu de deux acteurs, le Messager en mime trois.

De quelle manière son corps s'est-il formé d'un sang mortel ? Comment cet Être incorporel, et qui, auparavant, était le Verbe, s'est-il fait chair ? Comment, tout en restant tout entier avec le Père dans le ciel, et tout entier au milieu de l'univers, fut-il enfermé dans mon sein ? Ce sont là les mystères qui ont excité l'envie et la colère des pontifes.

(Au chœur). Mais maintenant, amis, courons au sépulcre, allons-y de nouveau le plus promptement, examinons encore toutes choses avec soin, afin d'en faire le rapport à nos amis ; eux-mêmes, une fois arrivés, vérifieront complètement.

LE CHŒUR. Pierre, avec Jean le bien-aimé, courant en toute hâte vers le tombeau qui enferme en soi la vie, après avoir tout examiné, ont parlé aux amis, dans les mêmes termes que Marie-Madeleine, à qui toute foi est due, et qui, la première arrivée, avait tout vu avec soin et avait fait connaître que le tombeau était vide.

LA MÈRE DE DIEU. Oui, avant toute autre, Madeleine était arrivée au monument, et moi j'étais derrière elle, et nous avons vu vide le lieu où auparavant était le cercueil. C'est Madeleine qui a eu l'idée qu'on avait enlevé le corps du mort bien-aimé, pour le déposer en un autre lieu. Mais, aussitôt, nous avons su ce qui s'était passé ; et Marie l'a promptement fait savoir aux disciples. Pierre, debout à l'instant, a pris précipitamment le chemin du sépulcre ; non moins vite que lui s'est élancé le disciple vierge, et tous deux ont vu ce qu'avait annoncé Marie. Et nous-mêmes, nous voici pour la seconde fois sur la route du sépulcre ; nous voici auprès... Mais, Madeleine elle-même... Eh bien ! qu'elle nous raconte ce qu'elle a entendu et ce qui a été fait.

SCÈNE XLIV.

LA MÈRE DE DIEU, MADELEINE, LES CHOEURS.

MADELEINE. Que dites-vous, dame Vierge, joie du genre humain ?

LA MÈRE DE DIEU. Je racontais à ces jeunes filles tout ce que tu as dit avoir vu la première, dans ton récit aux disciples...

MADELEINE. Tout est, Madame, comme vous l'avez dit ; et vous savez que j'arrivai la première au tombeau ; vous avez entendu tout ce que j'ai dit. Il m'est donc inutile de répéter comment, accourue à ce tombeau asile de tout bien, je fis, d'abord avec vous, et ensuite avec les deux disciples, au milieu d'une abondante rosée de larmes, un examen et une recherche minutieuse de toutes choses...

Je vis deux anges, vêtus d'aubes blanches, assis au-dessus et au-dessous du sépulcre, l'un à la tête, l'autre aux pieds, entourés l'un et l'autre de rayons [lumineux] comme des habitants des cieux, et je restai immobile, toute tremblante de joie et de crainte. Alors vint frapper mon oreille une voix, sans pareille ; en me tournant épouvantée, soudain j'aperçus le Christ, combien différent d'autrefois ! (n'ai-je pas dit qu'il m'apparut dans tout son éclat ?) Je tombai sur le sol, m'efforçant d'embrasser ses pieds. Il me retint, et m'envoya vers les disciples. J'eus alors mes plus curieux désirs, son retour dans les cieux auprès de son Père... Mais il n'y est pas monté encore... Il me dit encore qu'il devançait ses disciples dans les terres stériles de la Galilée et qu'il les y attendrait, selon ses promesses. Telles furent les nouvelles que je donnai aux disciples bien-aimés. Auprès d'eux mes discours furent de peu, car ils coururent précipitamment au tombeau, pour n'y voir que ce que vous savez. Il est inutile de répéter ce que, peu auparavant, et en votre présence, [ô dame !] j'ai entendu et demandé, car vous le savez aussi bien que moi ; et vous avez entendu ces récits, ainsi que ces jeunes filles chéries. On sait qu'empêchée par la crainte de marcher seule avec moi, ayant

pris les deux autres Marie, vous courûtes pour voir ce que vous aviez appris, et vous avez tout vu, même votre Fils, ainsi qu'il convenait. Mais je sais encore à cette heure que deux des disciples qui erraient au travers du pays ont vu le Christ et n'ignorent plus rien de leurs plus chers souhaits. Ils accourent pour parler de cela aux autres disciples, c'est pourquoi il nous faut nous remettre en route à l'instant. Peut-être verrons-nous de nouveau le Seigneur. Voyez, le crépuscule du soir tombe déjà, hâtons-nous, allons vite dans ces lieux, où les ténèbres de la nuit auront, je crois, réuni les disciples.

LE CHŒUR. Nous voici arrivées à la demeure de Marie, c'est ici, je le sais, que sont les disciples aimés, derrière ces portes closes, car ils redoutent encore tout de la part des meurtriers. Mais que ces portes sont fermées avec soin... Comment, malgré cet huis si bien gardé, entrerons-nous ?.. Eh ! la chère Marie a entendu déjà, elle ouvre tout doucement et nous fait signe de passer... Entrons donc d'un pas léger, pour ne pas causer de nouvelles craintes à nos amis effrayés...

(Elles entrent.)

SCÈNE XLV.

LES MÊMES, LES DISCIPLES, MARIE, puis LE CHRIST.

MARIE. Nous voici réunies aux onze disciples et à tous ceux qui se sont glissés ici avec eux. Marie ferme derechef avec soin les portes. Faisons silence pour écouter Cléophas ; c'est lui, je le vois, qui raconte bien des choses dites à plusieurs ou faites par le Seigneur ; il en est au moment où l'on reconnut le Seigneur dans la fraction du pain...

Ah ! ah ! silence, silence ! Le Seigneur... Le voici... Il est debout entre les portes !.. Ô merveille sans égale ! Comment est-il ici ? comment ? malgré les portes closes... Sans doute, par la même vertu qu'il s'est arraché au sépulcre scellé, qu'il s'est tiré autrefois du sein de la Vierge, sans altérer le caractère de cette chaste mère...

LE CHRIST. La paix soit avec vous !

Pourquoi êtes-vous dans la stupeur ? Voici mes mains et mes pieds, et mon côté percé ; regardez et voyez, et me reconnaissez ; car, encore une fois, c'est bien moi. Les esprits n'ont pas de chair, ni d'os non plus, comme moi que vous voyez. Approchez vos mains, et voyez : j'ai chair et os.

Or, de même que le Père m'envoya, moi, de même, je vous envoie parmi le monde, et je répands sur vous l'Esprit-Saint, ô mes amis.

L'ayant reçu, annoncez en tous lieux et moi, et mon Père, et le Saint-Esprit.

Allez donc, allez, bien-aimés annonciateurs. Faites entendre le chant du triomphe dans tous les lieux de la terre. En passant sous les palais des rois, annoncez ce qu'a vu la ville entière de David, la résurrection du Seigneur hors du tombeau, dans un espace de temps si court.

Vous serez mes témoins sur toute la terre. Celui-là sera sauvé qui, ayant foi en vos paroles, recevra le baptême, prix de mon sang. Mais quiconque aura repoussé vos enseignements, homme sans foi, encourra la damnation.

C'est pourquoi je vous accorde abondamment la grâce du Saint-Esprit : celui que vous aurez délivré des chaînes du péché demeurera délié ; le pécheur, au contraire, que vous aurez resserré dans ses fers, demeurera pour jamais enfermé dans leurs nœuds indissolubles.

SCÈNE XLVI.

LE CHŒUR DES VIERGES (238).

LE CHŒUR. O Roi universel, ô briseur unique des Roi, n° 1220, datant du xiv^e siècle, on trouve attribuée à Madeleine la prière finale (vers 252-26-5) ;

(258) M. Dübner (Præf., p. LXXVI) a fait remarquer que, dans le manuscrit de la bibliothèque du

chaines, ô Sauveur, délivrez-moi de ces liens inextricables, dont, hélas! ma lâcheté m'a entouré, et dont l'ennemi séducteur m'a accablé dans son envie, quand il m'a vu, par ma foi en vous, et votre si éclatante bonté, délivré de ces fers auparavant indissolubles.

Salut, ô Fils très-bon du Très-Bon, Roi suprême, qui avez foulé aux pieds le serpent, auteur du mal, et avez triomphé de la mort, ce tout récent ennemi! Ne me laissez pas accablé encore une fois.

O Roi! ô Roi immortel! Dieu suprême! Juge absolument juste, venez-vous pour me juger? Oh! comment vous regarder en cet instant, ô Verbe! De quels yeux fixer votre trône, moi qui ne me suis montré jamais digne ni du ciel, ni de la terre, ni de votre création?

L'ennemi s'est emparé de moi, il m'a plongé dans l'abîme, dans le Tartare, dans l'immense chaos. Ce séducteur terrible, attaché à ma poursuite, m'a atteint; il m'a plongé tout entier dans les ténèbres de l'enfer.

Ayez pitié de moi, Seigneur; tendez-moi la main, soutenez-moi, ne permettez pas que je sois le jouet de ce meurtrier de l'homme.

Je suis votre image; punissez-moi vous-même, ô Verbe, frappez-moi vous-même, dans votre clémence, mais ne me laissez pas aller dans la gehenne.

O Rédempteur, nous vous implorons! Nous avons vécu dans l'iniquité, et de corps, et de cœur, et d'esprit; malheureusement, nous avons péché contre vous, et nous vous avons beaucoup offensé; nous avons eu trop tard l'expérience; nous n'avons rien su au jour qu'il l'eût fallu, et encore n'avons-nous, après ce jour, rien fait selon votre plaisir. Mais nous reconnaissons nos péchés: remettez-les-nous. Ah! nous savons que vous n'avez rien de commun avec les hommes dans votre colère.

Ayez pitié de moi, ô Sauveur, et ne me livrez pas à la perdition en raison de mes péchés. Car je suis votre fils, et le fils de votre servante, et c'est à cause de moi, ô Verbe, que vous avez subi la mort. Ne m'abandonnez pas à l'ennemi qui s'en réjouirait, châtiez-moi de verges, avec bonté.

Ne repoussez pas, ô Verbe, l'intercession de votre mère, ni de ceux à qui vous avez accordé la grâce de remettre les péchés.

O Vierge bienheureuse, digne de tous les respects, et dont on doit suivre le culte (*colenda*), ô vous qui habitez les célestes demeures des bienheureux, dépouillée de toute l'impureté humaine, parée du manteau de l'immortalité, et délivrée du poids des ans, dans l'éternité, comme Dieu: être des cieux, soyez propice à mes prières.

Où, Vierge illustre, écoutez mes paroles. Cet honneur n'appartient qu'à vous, entre tous les humains, comme mère du Verbe, mystère supérieur à l'entendement de l'homme. C'est fort de Lui, que j'ose vous offrir, ô Dame, une couronne faite dans un pré non foulé et tout éclatante de fleurs, pour tant de bienfaits dont vous avez eu la bonté pour moi. Oh! délivrez-moi de l'infinie variété des maux, des ennemis visibles, et, plus encore, des invisibles. Faites que la fin de ma vie soit digne du commencement, sous votre bien désiré patronage pendant toute ma vie, avec votre intercession auprès de votre Fils, et enfin parmi les vierges sacrées qui Lui ont plu.

Ne m'abandonnez donc pas aux tourments pour être le jouet de l'ennemi, corrupteur des hommes. Gardez-moi et tirez-moi, et du feu, et des ténèbres; trouvez ma justification dans ma foi et votre grâce. En effet, en vous luit pour nous la grâce de Dieu, et

ce même critique la considère comme une invocation du poète lui-même, *sicut poeta*. Je crois plutôt que le chœur des vierges prononçait cette invocation finale. En effet, c'est ce que prouve évidemment le passage de cette prière où la personne qui la récite de-

c'est pour vous qu'en ce temps même je lie les nœuds d'une hymne eucharistique.

Salut, ô jeune fille, ô joie de tous les hommes, ô Vierge-mère, belle par-dessus toutes les vierges, supérieure aux cohortes célestes, maîtresse, reine universelle, charme du genre humain. Vous êtes toujours portée en faveur de vos enfants, et en tous lieux vous êtes mon plus grand appui. Accordez-moi, ma Dame, l'expiation de mes fautes et le salut de mon âme.

LA PASSION.

Occident.

Dans cet article sur la *Passion* en Occident, nous avons examiné successivement :

- I. Les manuscrits et les éditions;
- II. Le développement de l'idée du drame;
- III. Son caractère propre ressortant des analyses de la pièce;
- IV. Les œuvres érudites auxquelles il a donné lieu.

I.

MANUSCRITS ET ÉDITIONS.

Les principaux manuscrits de la *Passion* sont ceux :

1° Ceux de la Bibliothèque impériale, n° 7206 et 7206^b, mis au jour par M. Paulin Paris, qui sont les plus anciens textes connus, et néanmoins ne datent que de 1474, étant ainsi postérieurs au drame lui-même de plus de trois quarts de siècles.

2° Celui de la bibliothèque de Valenciennes, dont l'âge n'est pas bien précis, mais qui, quoique du xvi^e siècle, semble contenir la copie d'un texte d'une plus haute antiquité. « Ce manuscrit, » dit M. O. Leroy, qui l'a fait connaître (*Études sur les mystères*; Paris, 1839, in-8°, p. 101), « in-fol., sorti de la ville de Douai où il paraît avoir été, vers le milieu du xvi^e siècle, la propriété d'un nommé Baudin de Vermelle, a appartenu à l'abbaye de Saint-Amand avant de faire partie de la bibliothèque de Valenciennes... Quoique ce manuscrit renferme dans un seul volume et dans un seul ouvrage tous les sujets traités depuis sous les noms de *Mystères de la Conception, de la Nativité, de la Passion*, il est néanmoins intitulé seulement : LA PASSION DE JESUCRIST en rime franchoise; et c'est avec raison qu'il porte ce seul titre, puisque tout ce qui, dans l'Écriture, précède la mort de Jésus, se rapporte à ce grand événement... »

Les expressions, les détails sont d'une plus haute antiquité que les versions imprimées jusqu'ici connues et dont la 1^{re}, attribuée à Jehan Michel, ne date que de 1486. Le manuscrit contient en 40,000 vers ce qui jusqu'alors n'était connu qu'en 67,000; et pourtant « ce manuscrit est... loin encore... d'être une copie exacte.. de la Passion, » telle qu'elle fut jouée en 1402. (P. 131.)

mande d'avoir place dans le ciel parmi les vierges saintes (v rs 2590); car l'on n'ignore pas que l'un des chœurs n'est composé que de vierges, et leur demande ne peut convenir ni à la pécheresse Madeleine ni à saint Grégoire de Nazianze.

Le dialecte est le *rouchi* employé par Froissart.

3° D'autres manuscrits existent : à Cambrai, par exemple. Le texte est entre les mains de madame veuve Hurez, habitante de cette ville. C'est un in-fol., orné de « peintures d'autant plus précieuses, qu'elles nous donnent une idée exacte de l'étendue et de la disposition des théâtres à cette époque. » (P. 128.) C'est peut-être ce manuscrit qui servit aux représentations de la *Passion* qui eurent lieu en vingt-cinq journées, à Valenciennes, l'an 1547, et dont parle d'Outreman, historien et prévôt de cette ville. La bibliothèque de l' Arsenal, à Paris, possède enliu aussi un manuscrit de la *Passion*.

Deux éditions principales de la *Passion* absorbent toute l'attention des critiques :

L'une est celle de 1486 avec les révisions de Jean Michel, que M. Brunet ne considère pas, malgré son grand âge, comme l'*édition-princeps*.

L'autre est celle de 1507, qui se rapproche davantage des manuscrits de 1474 et semble contenir la révision d'Arnoul Gréhan, antérieure évidemment à celle de Jean Michel.

II.

DÉVELOPPEMENT DU DRAME.

1°. — La Passion commence par des offices figurés.

Il est infiniment probable que, de préférence même aux autres grandes scènes fournies par la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Passion a eu ses offices figurés. Mais il n'en reste que des débris anciens, tels que les rites figurés de la Nativité, ou de faibles traces dans des temps modernes ou contemporains. Ainsi, en Allemagne au XVIII^e siècle, dom Martin Herbert, moine de Saint-Blaise de la Forêt-Noire, témoigne que l'usage n'était pas encore absolument anéanti, dans son monastère, de jouer de temps à autre des scènes de la Nativité et surtout de la *Passion*. (*De cantu et mus. sacr.*; Saint-Blaise, 1774, in-4°, 2 vol., t. I^{er}, p. 83.)

Le chant de la *Passion*, alterné à trois voix, serait, suivant M. l'abbé La Boderie, un débris des anciens usages relatifs aux jeux des mystères dans les églises au moyen âge. (Cf. *Li Jeu Saint-Nicolai*, par Jehan BODEL, publié par la Société des bibliophiles fr.; Paris, Didot, 1834, in-8°, édition due aux soins de MM. l'abbé La Boderie et Monmerqué, et encore incomplète, p. 171.)

M. Onésime Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 56), fait la même remarque : « L'Évangile de la Passion, dit-il, est chanté encore aujourd'hui, dans nos églises, sur des tons différents, par trois prêtres, dont le premier dit les paroles de Jésus-Christ, le second celles des Juifs, et le troisième, la narration qui interrompt le dialogue. » — « Dans de vieux offices de la *Semaine sainte*, » ajoute en note M. Leroy, « les paragraphes de l'Évangile de la Passion sont distingués par ces marques : † C. S. La croix indique les paroles

de Jésus-Christ; le C, celles du chanteur ou narrateur; l'S, celle de la Synagogue (j'ai dans ma bibliothèque un de ces offices réimprimé à Douai, Derbaix, 1766). »

2°. — Origine de l'idée de la Passion.

L'idée de la *Passion* ne semble pas française. C'est de l'étranger, de l'Italie surtout, que vint le mouvement qui porta les esprits vers ce mystère; car, dans un temps où les représentations en étaient devenues rares, même dans les rites, en France, Rolandino (*Chroniq. de Padoue*, l. I, ch. 10) cite, sous la rubrique de l'an 1243, un *mystère de la Passion et de la Résurrection*. « Cet an, dit-il, à la fête de Pâques, on représenta solennellement et avec appareil, dans le pré du Val, la *Passion et la Résurrection du Christ*. » M. Magnin, dans son *Cours de littérature étrangère*, a rappelé cette indication. Dix-neuf ans plus tard, il existait à Padoue une confrérie, dont le but était uniquement la représentation de la *Passion*; à Rome, la même année, s'établirent les *Gonfalons* pour le même objet.

Dans une chronique de Frioul, éditée dans l'appendice des *Monuments de l'Église d'Aquilée* (*Monum. eccles. Aquilej.*, p. 28, col. 1), on trouve qu'en 1298, le jour de la Pentecôte, il y eut une représentation du *Jeu du Christ*, qui comprenait la *Passion*, la *Résurrection*, l'*Ascension*, la *Descente du Saint-Esprit*, et le *Jugement*. — DU CANGE, *Gloss. inf. et med. Lat.*, v° *Ludus Christi*, édit. Henschell; Paris, Didot, 1845, in-4°, 6 vol., t. IV, p. 156. — Muratori (*Antiquit. italic. medii ævi, sive Dissert.*; Milan, 1772, in-fol., t. II, col. 847-850).

En 1304, dans le Frioul encore, des chanoines et des clercs jouèrent le *Jeu de Dieu*, qui comprenait la Création, l'Annonciation de la Vierge, l'Accouchement, et peut être l'Antechrist; c'est ce dont une chronique de Frioul (éditée dans les *Monum. eccles. Aquilej.*, p. 28, col. 1), a conservé la mémoire. (Cf. DU CANGE, *Gloss. inf. et med. Lat.*, v° *Ludus Christi et Dei*, édit. Henschell, Paris, Didot, 1845, in-4°, 6 vol. t. IV, p. 156.)

3°. — Quand la Passion s'est produite en France, elle a disparu partout ailleurs.

Quand la *Passion* s'est produite en France, elle a péri en Italie; et l'Allemagne l'a reçue, non pas de Rome, mais du génie français. C'est ce que laisse sans doute la publication en allemand d'un mystère de la *Passion*, datant du XV^e siècle, dont le manuscrit est conservé à Danaueschingen (F.-T.-J. MONE *Schauspiele des mittelalters*; Karlsruhe, Machlot, 1846, 2 vol. in-8°, t. II, p. 183.)

4°. — Elle est devenue une *Somme dramatique*.

4° Dès son apparition en France, la *Passion* a tout absorbé; elle est devenue incontinent une *Somme dramatique*.

Avant elle, s'étaient produits les mystères de la *Création*, de l'*Ancien Testament*, de l'*Incarnation*, de l'*Annonciation*, de la *Conception*, des *Couches de la Vierge*, au XIV^e siècle.

cle. Les *offices* figurés de la *Nativité* remontent jusqu'au delà du x^e siècle. Au xi^e, on avait déjà le *Mystère de la Justice* ou de la *Rédemption*.

Toutes ces données s'abîmèrent dans le sein de l'idée supérieure que proclamait le xv^e siècle ; et il est probable même que les premières œuvres de la plus haute antiquité chrétienne n'échappèrent pas aux laborieuses recherches de l'esprit scientifique ; car certaines scènes du grand drame s'appellent l'*Adam d'Ignace*, le *Christ souffrant* de saint Grégoire de Nazianze, ou même la *Sortie d'Égypte* d'Ezéchiel.

5°.—L'enthousiasme fut immense.

5° L'enthousiasme qu'excita la *Passion*, à son apparition, fut universel et immense. Il se forma spontanément un gymnase d'acteurs dévots. On a pensé que les premiers furent des pèlerins revenant de la terre sainte ; il n'y a rien d'impossible à cela. Les frères Parfait racontent ainsi les commencements à Saint-Maur des Confrères de la Passion :

« Leur premier essai se fit au bourg de Saint-Maur, à deux petites lieues de Paris. Ils prirent pour sujet la Passion de Notre-Seigneur : ce qui parut fort nouveau, et fit grand plaisir aux spectateurs. Le prévôt de Paris en étant averti fit une ordonnance, le 3 juin 1398, portant défense à tous les habitants de Paris, à ceux de Saint-Maur, et autres villes de sa juridiction, de représenter aucuns jeux de personnages, soit de Vies des saints, ou autrement, sans le congé du roi, à peine d'encourir son indignation, et de forfaire envers lui (239). Cette ordonnance obligea les nouveaux acteurs de se pourvoir à la cour, en faisant ériger leur

(239) Cette ordonnance fut faite à cause de la liberté que ces bourgeois prirent de jouer dans un lieu renfermé, où peut-être ils exigèrent de l'argent des spectateurs ; car, près de vingt ans avant cette représentation de Saint-Maur, les mystères étaient en vogue à Paris, et ces spectacles de piété paraissaient si beaux dans ces siècles d'ignorance, que l'on en faisait les principaux ornements des réceptions des princes quand ils faisaient leurs entrées. Les deux faits qui suivent prouveront ce que nous venons d'avancer à ce sujet.

Le dimanche 11 novembre 1580, le roi Charles VI fit son entrée solennelle dans Paris. Il était vêtu ce jour-là d'une étoffe de soie toute semée de fleurs de lys d'or. Les principaux de la ville allèrent à cheval au-devant de lui jusqu'au village de la Chapelle, sur le chemin de Saint-Denys. Il trouva, à son entrée dans Paris, les rues et les places publiques ornées de riches tapisseries, de chœurs de musique d'espace en espace, des fontaines qui jetaient le lait, le vin et des eaux odoriférantes. Il vit aussi avec plaisir ce qu'on appelait alors les *Mystères*, c'est-à-dire les diverses représentations de théâtre d'une invention toute nouvelle. (*Histoire de la ville de Paris*, livre xix, pages 687 et 688.)

L'entrée de la reine Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, fut solennisée avec toute la magnificence possible, en octobre 1385. (*Histoire de la ville de Paris*, liv. xiv, p. 706 et 707.) Parmi les fêtes qu'elle vit à Paris, il y avait entre autres, devant la Trinité,

société en confrérie de la passion de Notre-Seigneur. Le roi Charles VI assista à quelques-unes de leurs représentations, et ce prince en fut si satisfait, qu'il leur accorda, le 4 décembre 1402, des lettres pour leur établissement à Paris. Comme elle sert de pièce fondamentale à cette histoire, il ne sera pas hors de propos de la rapporter ici.

« CHARLES, par la grace de Dieu, Roy de France, sçavoir faisons à tous présents et advenir, Nous avoir reçue l'humble supplication de nos bien amez et Confreres les Maîtres et Gouverneurs de la Confrairie de la Passion et Résurrection Notre-Seigneur, fondée en l'Eglise de la Trinité à Paris, contenant comme pour le fait d'aucuns mysteres, tant de Sainets comme de Sainctes, et mesmement du Mystere de la Passion, que derrainement (240) ont commencé, et sont prêts pour faire devant nous comme autrefois auroient fait, et lesquels ils n'ont peu bonnement continuer, pource que nous n'y avons peu estre lors présens : Duquel fait, et Mystere, ladite Confrairie a moult frayé (241) et despendu du sien, et aussi ont les Confreres un chacun proportionablement : Disans en outre que s'ils jouoient publiquement, et en commun, que ce seroit le profit d'icelle Confrairie, ce que faire ne pourroient bonnement sans nostre congé et licence : Requerans sur ce nostre gracieuse provision. Nous qui voulons et désirons le bien, profit, et utilité de ladite Confrairie, et les droicts, et revenus d'icelle estre par nous accrus et augmentés de graces et privileges, afin qu'un chacun par dévotion se puisse et doibve adjoindre et mettre en leur compagnie à iceux maistres, gouverneurs et confreres de la Passion Nostre-

un combat préparé et qui s'exécuta en présence de la reine, des Français et des Anglais contre les Sarrasins. Toutes les rues étaient tendues de tapisseries : on trouvait en divers lieux des fontaines d'où coulaient le vin, le lait et d'autres liqueurs délicieuses : et sur différents théâtres on avait placé des chœurs de musique, des orgues, et des jeunes gens y représentaient diverses histoires de l'Ancien Testament ; il y avait des machines par le moyen desquelles des enfants, habillés comme on représente les anges, descendaient et posaient des couronnes sur la tête de la reine. Mais le spectacle le plus surprenant qu'il y eut à cette entrée, fut l'action d'un homme qui, se laissant couler sur une corde tendue depuis le haut des tours de Notre-Dame, jusqu'à l'un des ponts par où la reine passait (a), entra par une fente ménagée dans la couverture de taffetas dont le pont était couvert, mit une couronne sur la tête de la reine, et ressortit par le même endroit, comme s'il s'en fût retourné au ciel. L'invention était d'un Génois, qui avait tout préparé depuis longtemps pour ce vol extraordinaire ; et ce qui contribua à le rendre encore plus remarquable, même loin de Paris, c'est qu'il était fort tard, et que l'homme qui faisait ce personnage avait à chaque main un flambeau allumé, pour se faire voir, et admirer la beauté d'une action aussi hasardeuse que celle-là.

(240) Dernièrement.

(241) Fait des frais

(a) C'était le pont au Change.

« Seigneur, avons donné et octroyé, don-
 « nous et octroyons de grace especial, pleine
 « puissance et autorité Royal, ceste fois par
 « toutes et à tousjours perpétuellement par la
 « teneur de ces présentes Lettres, autorité,
 « congé, et licence, de faire jouër quelque
 « mystere que ce soit, soit de ladite Passion, et
 « Resurrection, ou autre quelconque, tant de
 « Saints, comme de Saintes qu'ils voudront
 « eslire, et mettre sus, toutes et quantes fois
 « qu'il leur plaira, soit devant nous, devant
 « nostre commun (242) et ailleurs, tant en
 « recors (243) qu'autrement, et de ceux con-
 « voqués, communiqués et assemblés en
 « quelque lieu et place licite à ce faire
 « qu'ils pourroient trouver, tant en nostre
 « dicte Ville de Paris, comme en la Prévosté,
 « et Vicomté ou Banlieüe d'icelle, présents
 « à ce trois, deux, ou l'un de ceux qu'ils
 « voudront eslire de nos Officiers, sans pour
 « ce commettre offence aucune envers nous,
 « et justice, et lesquels Maistres et gouver-
 « neurs, et Confreres susdicts, et un chacun
 « d'iceux, durant les jours ezquels ledict
 « mystere qu'ils jouëront se fera, soit devant
 « nous ou ailleurs, tant en recors, comme
 « autrement, ainsi, et par la maniere que dit
 « est, puissent aller, venir, passer, et rapas-
 « ser paisiblement, vestus, habillez, et or-
 « donnez un chacun d'eux en tel estat ainsy
 « que le cas le desire, et comme il appartient
 « selon l'ordonnance dudict Mystere, sans
 « distourbier, et empeschement. Et à grei-
 « gneur (244) confirmation et seureté, nous
 « iceux Confreres, Gouverneurs, et Maistres,
 « de nostre plus abondante grace, avons mis
 « en nostre protection, et sauvegarde durant
 « le cours d'iceux jeux, et tant comme ils
 « jouëront seulement, sans pour ce leur
 « méffaire ne à aucun d'iceux à cette occa-
 « sion, ne autrement comment que ce soit
 « au contraire. Si donnons en Mandement
 « au Prevost de Paris, et à tous nos autres
 « Justiciers et Officiers présens, et à venir,
 « ou à leurs Lieutenants et chacun d'eux, si
 « comme il luy appartiendra, que lesdicts
 « Maistres, Gouverneurs, et Confreres, et
 « un chacun d'eux fassent, souffrent, et
 « laissent jouyr et user pleinement, et pai-
 « siblement, de nostre présente grace, congé,
 « licence, don, et octroy dessus dict, sans
 « les molester, faire ne souffrir empescher,
 « ores ni pour le temps à venir comment
 « que ce soit chose ferme et estable à tous-
 « jours, nous avons faict mettre nostre Seal
 « à ces Lettres, sauf en autres choses nostre
 « droict, et l'autruy en toutes : Ce fut fait
 « et donné à Paris en nostre Hostel lez
 « Sainct-Paul, au mois de Decembre l'an de

(242) Populace.

(243) Musique.

(244) Meilleure.

(245) Autrefois, lorsque l'année commençait à Pâques, le mois de mars se trouvait postérieur à celui de décembre.

(245') L'hôpital de la Croix de la Reine, depuis dit de la Trinité, avait été fondé par deux gentilshommes allemands frères utérins, nommés Guillaume Escauol et Jean de La Passie, qui avaient

« grace mccccii. Et sur le reply est escrit,
 « PAR LE ROY. Messires Jacques de Bour-
 « bon l'Admiral, le Begue de Vieulaines, et
 « plusieurs autres présens, signé, MOIGNON,
 « et appert avoir esté scellées en laes de
 « soyes et cire verte. Et au dos des dictes
 « Lettres est escript ce qui s'ensuit : Le
 « lundy xii jour de Mars mccccii (245). Je-
 « han Dupin, Guillaume de Doisemont,
 « Maistres de la Confrairie nommés en blanc,
 « présenterent ces Lettres à M. Robert de
 « Buiselier, Lieutenant de Monsieur le Pre-
 « vost, lequel veuës icelles Lettres, octroye
 « que lesdicts Maistres, leurs Confreres et
 « autres, se puissent assembler pour le faict
 « de la Confrairie, et le faict des jeux, selon
 « ce que le Roy nostre Sire le veut par icel-
 « les Lettres. Et pour estre présens avec eux
 « en ceste présente année, commet Jehan le
 « Pu, Sergent de la Douzaine, Jehan de San-
 « cerel, Sergent à verges l'un d'eux, ou le
 « premier autre Sergent de la Douzaine, ou
 « à verge dudict Chastelet. Et audessous est
 « escript. *Ità est.* Signé Leginant. Tiré d'un
 « vidimus d'Anthoine du Prat, Chevalier
 « Baron de Thiert, et de Viteaux, Seigneur
 « de Nantouillet et de Précy, etc. Garde de
 « la Prévosté de Paris, du 20 Decembre
 « MDLIV. »

« *Premier théâtre français établi à l'Hôpital de la Trinité.*— Peu de temps après avoir obtenu ces lettres, les confrères de la Passion, qui avaient déjà fondé le service de leur confrérie à l'hôpital de la Trinité (245*), formèrent aussi le dessein de s'y établir. Les religieux d'Hermières (246), qui étaient en possession de cet hôpital, leur en louèrent la principale pièce, qui était une salle de vingt et une toises de longueur, sur six de large, élevée au rez-de-chaussée et soutenue par des arcades. Les confrères y tirent un théâtre et donnèrent au peuple, les jours de fêtes (excepté les solennelles), divers spectacles de piété, tirés du Nouveau Testament, qui plurent tellement au public, qu'on avança ces jours-là les Vêpres en plusieurs églises, afin de donner le temps d'assister à ces pieux amusements. Il serait impossible de donner un détail bien circonstancié de ce premier théâtre français; tout ce qu'on peut dire de plus positif est que ce nouveau genre de plaisir devint extrêmement à la mode, et que la ville de Paris ne fut pas la seule qui le goûta; celles de Rouen, d'Angers, du Mans et de Metz, se signalèrent à l'envi, et on y représenta différents mystères, avec tout le succès possible.

« Les règnes de Charles VI, Charles VII, et une partie de celui de Louis XI, quoique

acheté deux arpents de terre hors la porte Saint-Denys, et y avaient fait bâtir une grande maison, pour y recevoir les pèlerins, et les pauvres voyageurs qui arrivaient trop tard à la ville, et dont les portes se fermaient en ce temps. Les fondateurs et tous leurs parents étant décédés, cette bonne œuvre fut totalement abandonnée. (*Traité de la Poësie.*)

(246) Hermières est une abbaye en Brie, dont les religieux sont de l'ordre de Prémontré.

extrêmement agités de guerres civiles, ne dérangèrent point, autant qu'ils l'auraient dû, le spectacle établi par les confrères; non-seulement il continua durant ces temps orageux, mais il s'en éleva encore d'autres, tels furent ceux donnés par les *Enfants sans souci* et les *Clercs de la Bazoche*. Mais comme ce sont des genres différents, nous avons cru qu'il était à propos, pour ne point embarrasser la mémoire du lecteur, d'en faire des articles séparés, où nous rendrons compte de leur origine, de leur progrès et de leur décadence.

« Après un assez long temps, on se lasa de ces mystères, qui parurent trop sérieux; de sorte que les acteurs, pour satisfaire le public et le rappeler, mêlèrent à leurs dévôts spectacles des scènes tirées de sujets profanes et burlesques, qui firent beaucoup de plaisir au peuple, qui aime ces sortes de divertissements, où il entre plus d'imagination que d'esprit. Ils les nommèrent, par un quolibet vulgaire, *Jeux de pois pilés*, et ce fut, selon toutes les apparences, à cause du mélange du sacré et du profane qui régnait dans ces sortes de jeux. Mais les confrères, trop pieux pour représenter eux-mêmes ces pièces qu'on appelait *sottises* (car c'est ainsi qu'elles sont intitulées dans les imprimés qui nous en restent), confièrent ce soin aux *Enfants sans souci*, dont le chef prenait la qualité de *Prince des sots* ou de la *sottise*, qui s'en acquittèrent avec applaudissement.

« Voilà de quelle façon les confrères soutinrent leur théâtre jusqu'au règne de François I^{er}, qui leur donna en 1518 des lettres patentes par lesquelles il confirmait tous les privilèges qui leur avaient été accordés par Charles VI. Ils continuèrent leurs représentations jusqu'en 1539, alors que la maison de la Trinité fut de nouveau destinée à un hôpital, suivant l'esprit de la fondation; ce projet ne fut pourtant exécuté qu'en 1547, mais les confrères furent cependant obligés d'en déloger et de prendre à loyer une partie de l'hôtel de Flandres, où ils firent construire leur théâtre, et y représentèrent jusqu'en 1543, époque où ils furent forcés d'en sortir, attendu que François I^{er} ordonna la vente et démolition de cet hôtel, aussi bien que de ceux d'Arras, d'Etampes et de Bourgogne.

« Les commissaires du roi, nommés pour cet effet, en firent la visite le 29 octobre 1543 et les jours suivants, et en firent le partage en plusieurs places; après quoi la vente fut criée les 10 et 19 novembre suivants. Quelques-unes de ces places furent aussitôt vendues, et les enchères de celles qui restaient à vendre commencèrent le 24 du même mois, et furent adjugées, après les formalités accoutumées, à divers particuliers, qui déclarèrent enfin, le 8 décembre de la même année, que les enchères qu'ils avaient mises étaient au profit de Jean Rouvet, bourgeois de Paris, déjà adjudicataire de quelques autres (247).

Les confrères, lassés des dépenses qu'ils étaient obligés de faire, tant pour le loyer des salles où ils jouaient que pour le transport de leur théâtre, se résolurent d'acheter une place et d'y faire bâtir; de sorte qu'ils s'accommodèrent d'une portion considérable de l'hôtel de Bourgogne, consistant en une mesure de 17 toises de long sur 16 de large, tenant, d'une part, à la rue Neuve-Saint-François, depuis peu dressée dans ce lieu, et qui avait issue dans la rue Mauconseil, et, d'autre part, aux maisons des veuves et héritiers de Matthieu et Fiacre Rouvet, situées dans cette rue Mauconseil. Cette portion fut acquise de Jean Rouvet par les confrères, à condition d'en payer au roi 16 livres de cens et rente par an, dont elle était chargée, et 225 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle à Jean Rouvet et ses hoirs et ayant-cause. Pour la sûreté du paiement, la confrérie obligea tous ses biens, et en particulier 25 livres de rente rachetable pour 300 livres que devaient à la confrérie Henri Guyoit et Jean Olivier, dit Margot, sur la maison *des sots attendants* sise rue Darnetal; il fut aussi stipulé par le marché que Jean Rouvet aurait une des loges qui seraient faites dans la salle de l'hôtel de Bourgogne, pour lui, ses enfants et amis, leur vie durant, sans en rien payer; et que la rente de 225 livres serait rachetable pour la somme de 4,500 livres qu'on lui compterait, ou à ses héritiers, à un, deux, trois ou quatre paiements égaux. Le contrat fut passé le 30 avril 1548. Nous croyons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici une copie du pouvoir que les confrères donnèrent aux maîtres et gouverneurs de la Passion, pour faire l'acquisition dont nous venons de parler: on y apprend d'ailleurs quelques usages établis parmi les confrères.

« Pardevant les Notaires du Roi nostre
« Sire, au Chastellet de Paris, furent présens
« Jacques le Roy et Jehan le Roy, Maistres
« Maçons à Paris, Nicolas de Gendreville.
« Courtier Juré de Chevaux, et Jambefort,
« Maistre Pavcur de Paris, tous a présent
« Maistres et Gouverneurs de la confrairie
« de la Passion et Résurrection de Notre-
« Seigneur, fondée en l'Eglise de l'Hospital
« de la Trinité à Paris, Adrien Gervais,
« Doyen de ladicte Confrairie, Marc-Antoine
« Caille Maire-sotte, M. Pierre Hémon,
« Huissier du Roi nostre Sire, en la Cour
« des généraux de la Justice de ses Aydes,
« Jehan Louvet, Sergent à Verges au Chas-
« tellet, Prevosté et Vicomté de Paris, Jehan
« Fade, François Poutrin, Charles le Royer,
« et Michel Lyon, tous anciens Maistres
« d'icelle Confrairie Toussainets, de Fres-
« nes, Nicolas de Compans, Jehan Dureau,
« Guillaume Hochart, Martial Vaillant,
« Pierre de Ruë, Jehan Godefroy, dict Poi-
« reaus, Jehan Joyau, Richard Georges,
« Jehan d'Esguillier, Denys le Boiteux, Ma-

(247) Cette acquisition de Jean Rouvet ne fut faite en son nom que le mardi 18 mars 1544.

« thurin Darnois, Nicolas Hervé, dict Venise, Jehan Bertrand, Pierre le Mercier, François Hueble, Pierre Fouquet, Pierre Royer, Jehan Reculé, Nicolas Scot, et Nicolas Gayant, tous Confraires de ladite Confrairie, assemblés en l'Eglise et Chapelle de la Trinité à Paris, rue saint Denis, lieu accoustumé pour eux assembler à traiter, adviser, conclure et délibérer des négoes et affaires d'icelle Confrairie par lesquelles Jacques et Jehan le Roy, Gendreville, et Jambesfort, à présent maistres d'icelle Confrairie, fut remonstré, exposé et déclaré auxdicts Doyen et Confraires, qu'ils n'avoient plus de lieu et Salle ez quels ils pussent faire et administrer le faict de ladict Confrairie, comme ils avoient acoustumé, au moyen que la Salle dudict lieu de la Trinité qu'ils souloient tenir et occuper, leur avoit et a esté ostée par Arrest ou Ordonnance de la Cour; et que depuis que ladite Salle leur avoit été ostée, leur avoit convenu, et convenoit encores dorésnavent louer autre Salle et grand lieu à grosse somme de deniers par an, de laquelle Salle ainsi tenuë, et qu'ils tien droient à louage, ils ne seroient seurs ains pourroient estre contraints en vuidier après les Baux expirez, et eux accommoder ailleurs, et changer souvent de lieu et place, et qu'ils ne pourroient aisément trouver telle en assiete de lieu, grande, spacieuse, ni commode comme il appartient, et leur est nécessaire. En quoy faisant pourroient avoir, et encourir grande perte et dommage. A ceste cause leur estoit de nécessité et expédient, pour le bien, augmentation, entretenement, et décoration de ladite Confrairie avoir autre lieu en propriété. Et que le Sire Jehan Rouvet, Marchand, Bourgeois de Paris, avoit en l'hôtel de Bourgogne, une mesure et place de longueur de dix-sept toises et de seize toises de large, qui leur sembloit estre propre pour bastir, et faire grande salle et autres édifices nécessaires à ladite Confrairie, laquelle place, ledict Jehan Rouvet leur avoit pour ce faire accordé, bailler à toujours à la charge de seize livres parisis de cens, et charge fonciere envers le Roy pour chacun an perpétuellement à toujours, et envers luy de cent escus d'or (248) de rente annuelle, rachepable pour quatre mille cinq cens livres tournois à certains payemens, à la charge de bastir le lieu suffisant pour la perception annuelle desdictes charges. Mais ils n'avoient voulu faire ladite prinse, sans avoir l'opinion, consentement, et pouvoir desdicts Doyen, anciens Maistres et Confraires dessus nommez; après en avoir conféré ensemblement, et le tout considéré, ont esté d'avis et opinion que ladite prinse d'icelle place seroit commode, utile et profitable à ladite Confrairie, aux charges dessus déclarées.

« Partant, ont concordablement ensemble donné, et par ces présentes donnent plein pouvoir et puissance auxdicts a présent Maistres et Gouverneurs d'icelle Confrairie, de faire ladite prinse aux charges susdictes, et autres charges, et modifications, et autrement, par la meilleure forme et manière qu'ils verront bon estre pour le bien d'icelle Confrairie, etc.

« Fait et passé l'an M^oXLVIII, le mercredy seiziesme jour de Juillet. Ainsy signé, ALART et PALANQUIN. »

« Il y avait déjà longtemps que le mélange de morale et de bouffonnerie qui s'était introduit dans les pièces représentées tant à l'hôpital de la Trinité, qu'à l'hôtel de Flandre, avait scandalisé les honnêtes gens. La religion ne put souffrir davantage cette idée de dévotion, qu'une pieuse simplicité des temps plus éloignés avait attachée au théâtre; et encore moins cette profanation de nos principaux mystères, qui en faisaient le plus souvent la matière. Ainsi, lorsque la salle, le théâtre, et les autres édifices furent construits (tels qu'on les voit encore aujourd'hui à l'hôtel de Bourgogne), et que les confrères eurent présenté leur requête au parlement, pour obtenir la permission de recommencer leurs spectacles, la Cour, par arrêt du 17 novembre 1548, les maintint à représenter seuls des pièces sur ce nouveau théâtre, avec défense à tous autres d'en représenter dans Paris et dans la banlieue, autrement que sous le nom, l'aveu, et au profit de la confrérie; mais par le même arrêt, il fut ordonné aux confrères de ne donner sur ce même théâtre que des sujets profanes, licites et honnêtes, avec défense d'y représenter aucun mystère de la Passion, ni autres mystères sacrés. Ainsi furent bannies les pièces du premier théâtre français; toutes dévotives dans leur origine, mais qui avaient dégénéré dans la suite en un mélange monstrueux de moralités et de bouffonneries, aussi désagréable aux gens d'esprit qu'injurieux à la religion.

« Cette défense du parlement obligea les confrères de la Passion, à qui il ne convenait plus, par le titre religieux qu'ils portaient, de monter eux-mêmes sur le théâtre, pour y jouer des pièces purement profanes, à louer leur hôtel de Bourgogne et leur privilège à une troupe de comédiens qui se forma pour lors, en se réservant néanmoins deux loges pour eux et pour leurs amis, qu'on appela *les loges des maistres*. »

La France entière appela les représentations de la *Passion*. Le clergé les patronait, et y jouait les rôles périlleux et douloureux du crucifiement ou de la pendaison de Judas, portés quelquefois jusqu'à la réalité du martyre.

M. O. Leroy rappelle dans ses *Epoques sur l'histoire de France* (Paris, in-8°, p. 382), le zèle du chapelain de Métrange et du curé de Metz, en 1437, qui faillit leur

(248) Il s'ensuit de ceci, et de ce que dessus, du sujet de cette rente spécifiée de 225 livres, que l'écu d'or valait quarante-cinq sous.

ôter la vie, dans le rôle des deux principaux personnages de la *Passion*.

Le célèbre mystère fut joué en 1451, à Abbeville, dans un emplacement situé derrière l'église Saint-Gilles, et que l'on désignait sous le nom de *Camp Colart Pertris*. (cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*; Abbeville, 1834, in-8°, p. 237-238). Le dernier jour de l'an 1452, le corps de ville arrêta que la somme de dix écus d'or (111 fr. 60 c. au moins), qu'un certain Wille de Bonnœuil avait payés à maître Raoul Gréban à Paris, lui seraient remboursés des deniers de la commune, et que ces jeux, clos et scellés par les échevins, seraient mis en un coffre en l'eschevinage, tant et jusqu'à ce qu'on les jouât. (Louandre, *ibid.*, 239.) En note, l'auteur ajoute que le manuscrit de R. Gréban n'existe plus dans les archives de la ville. En 1453, l'on représenta, *sans parler*, la passion de Jésus-Christ, et la vie de plusieurs saints, en réjouissance de la conquête de la Guyenne et de la mort de Talbot. (*Ibid.*, 236.)

En 1451, les chanoines avaient donné, pour leur part, aux acteurs de la passion quatre livres seize sous. (*Tabul. S. Wulfr. Abbavil.*, p. 9 et 13, dans DU CANGE, *Gloss. inf. et med. lat.*, v°. *Ludus Christi*, édit. Henschell; Paris, Didot, 1845, in-4°, 6 vol., t. IV, p. 157.)

L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les burdes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 166), fait mention d'un mystère de la *Passion*, qui, en 1474, aurait été représenté à Rouen, dans le couvent des Dominicains.

Mais ce qui fut surtout singulier, c'est l'ardeur de l'Ouest, qui, non plus que le Midi, sauf dans les régions étranges de la Bretagne, n'a pas produit de mystères. A Angers, à Poitiers, ce fut fureur, comme à Montmorillon, Saint-Espain, Doué, Saint-Maixent, Saumur. A Poitiers et à Saumur le théâtre fut permanent.

M. de Sainte-Beuve a rappelé, à propos du mystère de la *Passion*, et du grand succès de ces représentations à Saumur, la 28^e *serée* de Guillaume Bouchet. (SAINTE-BEUVE, *tableau hist. et cr. de la poésie française et du théat. fr. au XVI^e siècle*; — Paris, 1828, in-8° vol. t. I^{er}, p. 217-234.)

M. Louis Paris (*Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*, Paris, 1843, in-4°. 2 vol. t. I^{er}, Préf., p. LVII, LXI) donne des extraits des mémoires inédits de J. Foulquart, qui nous apprennent qu'au sacre de Charles VIII, en 1484, fut joué le mystère de la *Passion*. Les citations de Foulquart sont confirmées par une autre du *Livre des conclusions du conseil de Reims*, à la même année 1484. Un chroniqueur du XVI^e siècle, Jehan Passot, rapporte, sous la date de 1530, une série d'autres représentations de la *Passion*, où « le peuple accouroit de toutes parts et y venoit-on bien de trente lieues à la ronde. »

6°.—Les auteurs du drame sont inconnus.

Les auteurs de la *Passion* sont inconnus.

Les frères Parfait, dans le premier volume de leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 1734, in-12, p. 66, 73), critiquent Lacroix du Maine qui semble attribuer la *Passion* à Jean Michel, tandis que le mystère était joué depuis 1402, et que tout prouve qu'il est de plusieurs auteurs. « On commença par la *Passion*, et ensuite on rétrograda jusqu'au *mariage de Joachim*... » Le but des personnes qui s'y entremirent comme auteurs ou comme acteurs, était d'instruire et d'édifier en amusant, et ce but fut en grande partie atteint. — Dans le deuxième volume de ce même ouvrage (1735, p. 283, 294), ils citent les représentations de Metz en 1437, de Poitiers en juillet 1486, d'Angers en août de la même année, de Montmorillon, Langest, Saint-Espain, Doué, Saint-Maixent, Saumur dans la première moitié du XVI^e siècle.

On n'a de notions que sur deux des hommes qui y mirent la main pour la réviser. Et encore ces notions sont-elles des plus incertaines. Cependant, aujourd'hui, les *Gresbans* paraissent antérieurs à Jean Michel.

L'abbé Lebeuf, qui ne connaissait d'édition de la *Passion* que celle de 1539, avec les additions de M. Jehan Michel, remarquait que rien ne distinguait ce qui était d'une première main, pour lui inconnue, d'avec ce qui était de Jean Michel. (*Remarques envoyées d'Auxerre*; — *Mercur de France*; Paris, in-12, 1729, décembre, p. 2981-2995.) Le savant abbé ne connaissait donc que Jean Michel, et il le croyait évêque d'Angers.

« Ce n'est point un homme entièrement indifférent, dit-il, puisqu'on remarqua en lui tant de piété et de science, qu'il fut fait évêque d'Angers. Il mourut en odeur de sainteté l'an 1447, et le chapitre d'Angers fit même quelques poursuites pour sa canonisation. Il étoit natif de Beauvais. Ce seroit peut-être de sa plume que seroit sortie une comédie qui est un dialogue entre Dieu, l'homme et le diable, qu'un manuscrit de Saint-Victor de Paris, coté 880, dit avoir été jouée l'an 1426, à Paris, au collège de Navarre. » (L'abbé LEBEUF, *Remarques envoyées d'Auxerre*, le 6 décembre 1729, *Mercur de France*, 1729, décembre, p. 2985.)

Lacroix du Maine (*Bibliothèque françoise*, p. 248) ne connaissait, de même que Lebeuf, que Jean Michel; mais ce n'était plus le saint évêque mort en 1447.

« Jean Michel Angevin, poète très-éloquent et scientifique docteur. Il a écrit en vers françois le *Mystère de la Passion* de Notre-Seigneur. Ce mystère fut joué en la ville d'Angers.... sur la fin du mois d'août l'an 1486, auquel temps fleurissoit l'auteur.... »

Les frères Parfait observent, à propos de cet article, que Lacroix du Maine semble croire Jean Michel l'auteur même de la *Passion*, qui n'a été que remaniée par lui. (*Hist. du Th. fr.*, t. I^{er}, p. 67.)

M. Louis Paris, de nos jours, a repris la thèse de l'abbé Lebeuf. C'est à Jean Michel,

évêque d'Angers, mort en 1437, qu'il attribue le drame de la *Passion*, tel qu'il fut joué à Metz, en 1437, à Reims, à Paris, à Angers, avant même la grande représentation de 1486. Il donne toute une longue série de preuves à l'appui de cette allégation. Il est certain que la *Passion* était jouée sur les places publiques dès le XIII^e siècle, et que, depuis lors, elle n'a cessé d'être l'objet de remaniements et de refontes. La plus ancienne édition est celle de 1486, contestée, mais sans preuve, par M. Brunet, comme édition princeps. Cette édition contient la révision de maître Jehan Michel, très-éloquent et scientifique docteur. « Lacroix du Maine dit que l'auteur étoit Angevin, et « qu'il florissoit » à la date de cette impression ; mais il est évident que cette dernière assertion n'étoit pour le biographe qu'une affaire d'induction.... » qu'il s'est édifié seulement sur le titre des diverses éditions publiées aux XV^e et XVI^e siècles. » B. de La Monnoie considère Jehan Michel, auteur du mystère, comme l'évêque d'Angers, que le *Gallia christiana* dit natif de Beauvais, secrétaire de Louis II, roi de Sicile et duc d'Anjou, ensuite d'Yolande d'Aragon, sa veuve, chanoine de l'église d'Aix, de celle d'Angers en 1428, évêque de cette ville en 1435, et mort le 11 septembre 1447. Les frères Parfait arguent d'erreur cette supposition, sur ce que Lacroix du Maine dit Angevin Jean Michel, tandis que l'évêque étoit de Beauvais ; que l'on n'eût pas qualifié de « scientifique docteur » un évêque, et que, en 1436, le réviseur de la *Passion* vivoit encore, toujours d'après l'autorité de Lacroix du Maine ; ils veulent, en conséquence, que Jehan Michel soit le médecin de Charles VIII. Mais il est évident que l'édition de 1486 est de beaucoup postérieure aux révisions de Jehan Michel, l'imprimerie, introduite à Paris seulement vers 1470, n'ayant dû s'occuper d'une édition du mystère que longtemps après son établissement ; ces révisions ont dû être jouées à Metz, à Rouen, à Reims, à Paris, à Angers, même longtemps avant 1486. On n'eût pas traité de très-éloquent un médecin ; ce titre convient mieux à un évêque. Le mystère de la *Résurrection* qu'analysent les frères Parfait à la suite de la *Passion*, est très-certainement révisé par Jehan Michel ; celui qu'ils examinent sommairement dans leur second volume, et qu'ils confessent comme l'œuvre de Jehan Michel, quoique très-différent du premier, fut joué en 1480. Le mystère de la *Vengeance* semble très-sûrement être de la main de Jehan Michel, et en tête de l'édition de 1480, on voit un évêque dont la tête est nimbée, signe de sainteté, qui se rapporte très-bien à l'opinion qu'avaient les Angevins de leur évêque. Enfin, preuve décisive, Pierre Gervaise, qui vivoit à la fin du XV^e siècle, dit dans une épître :

Ce maistre Jehan Michel
Qui fut d'Angiers évesque et patron tel

Qu'on le dit saint. Il fait par personnages
Le Passion et autres beaux ouvrages...

(Louis PARIS, *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*; Paris, 1843, in-4^o, 2 vol., t. I^{er}, Préf., p. XLVII-LVII.)

Pour amener sans doute une conciliation, et tout en annonçant un *grand travail sur la question*, M. Vallet de Viriville (*Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1842, cahiers de mai et juin) a fait, de son autorité privée, le docteur Jean Michel neveu de l'évêque du même nom.

M. Magnin, avec plus de modestie et de prudence, a prouvé par la production des deux manuscrits de la Bibliothèque impériale de l'an 1474 qui portent le nom de Gresban, et qui sont les plus anciens textes connus jusqu'à présent, que les Gresban précédaient Jehan Michel comme réviseurs ; en effet le travail de Jean Michel ne semble pas antérieur à 1486, date de l'édition imprimée.

Sans se préoccuper plus d'Arnoul Gresban que de Jean Michel, M. O. Leroy attribue la *Passion* à un homme du Nord, se fondant sur les traits propres au Nord que l'on rencontre dans le texte, sur le grand nombre de manuscrits conservés dans le Nord, etc., etc.

M. Villemain (*Journ. des Sav.*, 1838, avril, p. 211.) s'est rangé à l'opinion de M. O. Leroy, en l'appuyant de cette futile observation que rien ne justifie : « Le Midi et le Nord me paraissent, pour la poésie, bien supérieurs aux provinces centrales. »

8^e.— Les représentations de la *Passion* n'ont cessé que par arrêt du Parlement.

Les représentations de la *Passion* n'ont cessé que par un arrêt du parlement. Cet arrêt étoit ainsi motivé et conçu :

« Du samedy 17 Novembre 1548, VEU par la Cour la Requête à Elle présentée de la part des Doyen, Maîtres et Confreres de la Confrairie de la Passion et Résurrection de Nostre Sauveur JESUS-CHRIST, fondée en l'Eglise de la Trinité, grande rue S. Denis, par laquelle, attendu que par tems immémorial, et par privilèges à eux octroyez, et confirmez par les Rois de France, il leur étoit loisible faire jouer et représenter par personnages plusieurs beaux Mysteres à l'édification et joye du commun populaire, sans offense générale ou particulière, dont ils avoient ci-devant jöüi tousiours, ils requeroient, d'autant que, depuis trois ans, la Salle de la Passion avoit été, par l'Ordonnance de ladite Cour, prise, occupée, et employée à l'hébergement des Pauvres, et que depuis lesdits Supplians avoient recouvert Salle pour y continuer, suivant lesdits Privilèges, la Représentation desdicts Mysteres, du profit desquels étoit entretenu le Service Divin en la Chapelle de ladite Confrairie, qu'il leur fût permis faire jouer en ladite Salle nouvelle, tout ainsi qu'ils avoient accoustumé faire en celle de la Passion ; et defenses fussent faictes à tous doresnavant, tant en ladite Ville, que Faubourgs et Banlieüe de cette Ville, sinon que ce soit sous le tiltre de ladite Confrairie, et

au profit d'icelle.
Et sur ce oüy le Procureur Général du Roy
ce consentant : LA COUR a inhibé et deffendu,
inhibe et deffend auxdits Supplians, de
jouer le Mystère de la Passion de Nostre
Sauveur, ne autres Mysteres sacrez, sous
peine d'amende arbitraire ; leur permettant
néantmoins de pouvoir jouer autres Myste-
res profanes, honnestes, et licites, sans of-
fenser ou injurier autres personnes : Et
deffend ladicte Cour à tous autres de jouër
ou représenter doresnavant aucuns Jeux ou
Mysteres, tant en la Ville, Faubourgs que
Banlieüe de Paris, sinon sous le nom de
ladicte Confrairie, et au profit d'icelle, etc. »

9°.—Le xviii^e siècle a méprisé la *Passion* ; opinions au xix^e
de MM. O. Leroy, Louis Paris, Magnin, et Paulin Paris.

Depuis la fin des représentations de la
Passion, le drame n'a eu que peu d'historiens
et de critiques. Au xviii^e siècle, les frères
Parfait, à peu près seuls, s'en sont préoc-
cupés ; au xix^e, il n'a guère attiré l'at-
tention que de MM. Magnin, O. Leroy, Louis
et Paulin Paris.

La *Passion*, selon M. O. Leroy, appartient
au nord de la France ; c'est là que ses re-
présentations ont eu le plus de prolonga-
tion et de durée. C'est là qu'on trouve le
plus de manuscrits : Cambrai, Valenciennes,
Troyes en possèdent. Dans ces textes, une
multitude de singularités sont propres au
nord. Tel passage indique un sol inculte,
une nature encore aride :

Ici ne sont que rachinettes

Herlelettes

Espinettes

Des feuillettes,

Lieux détruits.

Sous branchettes

Autelettes

Pommelettes

Et poirettes

Sont les fruicts...

(*Etudes sur les mystères* ; Paris, 1837, in-8°)

Dans d'autres on distingue sans doute les
coutumes flamandes. « On peut se croire en
Flandre quand, aux noces de Cana, on entend
le maître dire aux convives :

Si vous avez peu à manger,
Si beuvez bien à l'avenant.

« Vous avez peu à manger, » est une for-
mule de modestie qu'un amphitryon flamand
ne manque jamais d'employer quand la
table est couverte de mets. Quelquefois il
(l'auteur) cite le texte même de ce vieux
dicton du pays, où l'invitation est formulée
en maxime générale :

Quand à manger il a po (peu)

Faut se revenger sur les pots.

« La Flandre a été, au moyen âge, un cen-
tre littéraire d'une grande activité, comme
en témoignent les rhétoriques, les confréries
artistiques et les usages encore subsistants
de mimes des Trois-Rois ou de la Passion,
si nombreux qu'en 1834 l'évêque de Cam-
brai a cru devoir les défendre.

« A considérer le drame en lui-même, « le
génie des arts et des lettres dans toute sa
splendeur n'eut point suffi à un pareil sujet,

mais dans la représentation du grand mys-
tère, tel qu'il fut joué d'abord, la foi, qui
peut tout agrandir, suppléait sans doute à
l'insuffisance de l'art... » (P. 166.) Supérieure
à l'idée d'*Athalie*, à celle du *Paradis Perdu*,
« la *Passion* est l'histoire du monde, de la
vertu, des vices et des misères. » (*Ibid.*,
p. 180.) Aussi les scènes pieuses, touchantes,
risibles, s'y entremêlent comme dans la vie
humaine.

« Le grand drame de la *Passion*, dit encore,
dans un autre livre, le même auteur, est
sorti des suprêmes enseignements du chris-
tianisme, sans doute, mais aussi des désas-
treuses leçons des dernières croisades, des
justes craintes des débordements de l'isla-
misme, du désespoir universel des esprits
glacés par de tristes présages, par de sinis-
tres apparitions, par d'horribles tempêtes,
par une mortalité effrayante ; du désir de se
reporter sans cesse, en idée du moins, sur
ces lieux tant de fois profanés depuis la
mort du Christ ; de la haine de tous les per-
sécutés de la religion, et enfin de la nais-
sance d'une puissance nouvelle, indéfinissable,
qu'on a nommée l'opinion et dont le
développement formidable renversera le
trône en 93. Les représentations de ce
mystère sont assurément la manifestation
populaire la plus hardie de la liberté chré-
tienne. »

Quel est l'auteur de la *Passion* ?

Déjà M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur
les mystères* (Paris, 1837, in-8°, Introd.,
p. xiv), était d'avis que le mystère de la
Passion était l'œuvre de plusieurs hommes
et même de plusieurs siècles. Il citait, à
l'appui, la scène de la Justice du xii^e siècle.

Dans ses *Epoques de l'histoire de France*
(Paris, 1843, in-8°), le même auteur poursuit
son hypothèse.

Aucun des auteurs, selon lui, n'est connu.
La *Passion* n'est pas l'ouvrage d'un seul
homme, plusieurs et plusieurs siècles ont
élevé ce monument. Avant lui, sont jetées
ça et là des pierres d'attente, comme pour
le recevoir ; l'une d'elles est le drame de la
Justice d'Étienne de Langton, archevêque de
Cantorbéry. C'est ce jugement de Dieu, pro-
nonçant le sacrifice de son propre Fils, que
continuent les *Mystères de la Conception
et de la Nativité*, qui forment, avec les pré-
cédents débats des quatre personnifications
divines, la Justice, la Vérité, la Paix et la
Miséricorde, la première partie du grand
mystère, comme l'ont prouvé les manuscrits
de Valenciennes, de Cambrai, de l'Arsenal
et autres, qui ne portent pourtant que ce
titre : *Mystère de la Passion*. La deuxième
partie du grand *mystère* contient en subs-
tance le spectacle de l'égalité humaine, les
orgueilleux seuls humiliés et Dieu s'abais-
sant lui-même, non pas vers ces âmes si
hautes, mais sur les petits et les pauvres,
s'entourant de leurs maux, consolant la
misère et n'admettant près de lui les rois
qu'après les bergers. Dans la troisième par-
tie de cette œuvre si diverse, on sent toute
l'influence de l'opinion. Dès le début on

trouve la reproduction frappante et prolongée de tous les bruits répandus alors contre la reine et le duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne se sert de l'émotion de ces premiers spectacles pour captiver, abuser la faveur populaire. L'influence des ducs de Bourgogne sur les confrères de la Passion fut considérable. Ces confrères étaient très-probablement, selon l'expression de Boileau, des pèlerins. C'étaient au moins des hommes de divers états, venus du nord de la France, car ces manuscrits de leur drame, si rares ailleurs, y sont singulièrement communs; les lieux de leurs représentations à Paris portent les noms d'Hôtels de Flandre, d'Artois, de Bourgogne; les noms des acteurs appartiennent tous aux provinces du Nord; et si la bibliothèque des ducs de Bourgogne ne contient pas un seul exemplaire de la Passion, c'est probablement par suite de la réaction de Philippe le Bon contre les violences de Jean-sans-Peur que remémorait le drame, et dont on aura voulu anéantir les dernières traces. Cette troisième partie fut représentée, sans doute, dans le temps que la reine et le duc d'Orléans étaient à Melun. « Qu'on juge de l'effet que devaient produire sur le peuple de Paris les murmures du peuple juif, lorsqu'il se plaint que le désordre règne partout, dans l'Etat, comme à la cour; quand il s'élève contre Hérode qui vient d'abandonner sa femme pour vivre avec la reine Hérodiade, épouse de son frère! Quel remède apporter aux maux dont chacun souffre? et qui osera faire parvenir jusqu'aux oreilles du faible prince la vérité, qu'une femme perfide en écarte? qui? Jean; Jean, l'énergique écho de Jacques Legrand... sorti du désert... » (P. 231.) Il n'épargne personne, ni le peuple, ni le régent, apostrophant de bas en haut, et imposant à Hérode, ou plutôt au duc d'Orléans, précisément ce que les hommes sages attendaient de lui. Le duc d'Orléans périt enfin, assassiné par le parti bourguignon; et sa mémoire est poursuivie par la calomnie; le grand éclat de la passion orléanaise tombe enfin dans les afféteries de la coquetterie de Madeleine. C'est par ces puérités qu'est clos le *Mystère de la Passion*; et « ce grand ouvrage qui offrait d'abord sans doute, à défaut d'autres unités, l'unité catholique, l'intérêt tout religieux... après avoir été l'expression d'une foi naïve,.. va s'altérant peu à peu... jusqu'au protestantisme... » (*Ibid.*, Introd., p. 20.)

M. Louis Paris rappelle que dès le XIII^e siècle on jouait déjà le *mystère de la Passion*. En 1402 le répertoire des *confrères de la Passion* se composait déjà de plusieurs beaux mystères, et la *Passion* avait été retouchée plusieurs fois, entièrement refondue. L'édition de 1486, révisée par Jean Michel, est certainement antérieure à cette époque, car Jean Michel ne peut être autre que l'évêque d'Angers qui mourut en 1447; on a attribué, à tort, au médecin de Charles VIII une œuvre qui lui est bien antérieure. Enfin il est très-probable que dans les grandes

représentations de Reims, lors du sacre de Charles VIII, en 1484, ce fut le texte révisé de Jean Michel dont on se servit, de même qu'à Metz, Rouen, Paris et peut-être même à Angers avant les jeux *triomphants* de 1486. (Louis Paris. *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, ou la Mise en scène du théâtre des confrères de la Passion*; Paris, 1843, in-4°, 2 vol., T. I^{er}, Préf. p. XLVII-LXI.)

M. Magnin s'est arrêté à l'examen de la *Passion* dans un article sur le *Théâtre Français au moyen âge* de MM. Monmerqué et Fr. Michel, publié dans le cahier de juin 1846 du *Journal des savants*, p. 9-13. Parmi les productions de la proluxe époque comprise entre l'établissement des confrères de la Passion à l'hôpital de la Trinité en 1402 et la suppression, par arrêt du parlement, de toutes les pièces tirées de l'Écriture sainte, en 1548, il y a une de ces œuvres colossales, dont les développements n'exigent pas moins quelquefois de 30 à 40 journées et de 60 à 80,000 vers, qui reste encore comme inédite, et dont il faudrait donner un texte critique intégral où l'on se rapprocherait le plus possible de la rédaction primitive des confrères: c'est celle de la *Passion*. Cette fameuse *Passion* qui, depuis 1398 et 1402 jusqu'à la fin du siècle, a produit tant d'enthousiasme, n'est pas perdue, malgré le témoignage du P. Nicéron. On peut, sinon remonter au texte primitif, du moins en approcher. Deux manuscrits de la Bibliothèque Impériale, 7206 et 7206^b contiennent ce texte révisé par Arnoul de Gresban; l'une de ces copies est de 1472 et semble antérieure au texte de Jean Michel, d'autant que l'édition d'Arnoul contient un prologue de la *Création*, le mystère de la *Conception* et *Nativité*, celui de la *Passion* et celui de la *Résurrection*. On ne trouve plus au contraire que la *Création* et la *Passion* dans le remaniement de Jean Michel. Malgré le succès obtenu par cette dernière édition abrégée, on revint de temps à autre au travail de Gresban, comme l'indique le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, N^o 7206, qui date de 1507 à l'édition de Paris de la même année, où le texte, remanié de nouveau et fort altéré, est néanmoins plus complet que celui de Jean Michel et suit évidemment de plus près le dessein même de ce grand drame. Ce n'est plus, en effet, comme les mystères antérieurs, une suite d'une fête, c'est une représentation originale, isolée, de longue durée, comme les mystères analogues des *Actes des Apôtres* des frères Arnoul et Simon de Gresban, ou du Vieux Testament, et il en résulte une révolution qui est l'établissement d'un théâtre permanent. Outre les deux manuscrits signalés plus haut, à l'édition de 1507, que les frères Parfait ont eu le tort d'attribuer tout entière à Jean Michel, tandis que le milieu seul lui appartient, d'autres textes que fourniraient Paris, Troyes, Valenciennes, serviraient à éclaircir et compléter celui de 1472. (mss. N^o 7206^b), qui reste le meilleur connu.

M. Paulin Paris, dans ses *Manuscripts français de la Bibliothèque du Roi* (t. VI, 1845), a dit, à propos des deux manuscrits les plus anciens connus de la *Passion*, dont il donne la description en ces termes :

(Msc.) N° 7206.

N° 7206^r.

824. LE MYSTÈRE DE LA PASSION PAR PERSONNAGES, EN VERS, PAR ARNOUL GRESBAN.

Volume in-f°, médiocre vélin, de 277 feuillets à deux colonnes; miniatures, initiales et rubriques; premières années du xvi^e siècle. Relié autrefois en veau fauve, aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos.

« Anc. bibliothèque de Gaston, duc d'Orléans, n° 24. SAINTE PALAYE, not. 566.

Très-bonne écriture. Les miniatures, qui n'ont qu'un ou deux pouces de hauteur, donnent une idée de la figure et du costume qui conviennent à chaque personnage. La première, placée au bas de la première colonne du f° 1, représente l'auteur à son pupitre. Il est couvert d'une tunique blanche, et son chapeau est retenu sur ses épaules, ce qui semble exclure l'idée d'un homme d'église.

A la fin du mystère est la rubrique suivante : *Et sic est finis misterii Passionis, Resurrectionis, Ascensionis, et etiam missionis Spiritus sancti Salvatoris Domini nostri Jhu Christi. Scripta anno Domini M° quinquagesimo septimo, die septimo Januarii; savente Altissimo, qui est trinus et unus in sæcula sæculorum. Amen.*

Sur le recto de la dernière garde : *le présent livre appartient à madame la princesse de Rochesur-yon.*

Et sur le verso de la même garde : *Marie de Malingre, fame de noble homme Hector de a feest feres sete Passion.*

La princesse de la Roche-sur-Yon était Louise de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, mort en 1496. Elle avait

825. LE MYSTÈRE DE LA PASSION PAR PERSONNAGES, EN VERS, PAR ARNOUL GRESBAN.

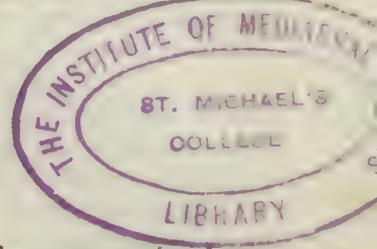
Volume in-f° médiocre, papier marqué à l'encre, terminé par une pointe, de 256 feuillets; une miniature, deux initiales, quelques rubriques; xv^e siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Ce volume porte, dans les deux grandes initiales des feuillets 1 et 4, les armes de celui pour lequel il fut fait : (d'argent au lion de gueules, accompagné d'un lambel d'azur à trois pendants, parti de Savoie). L'écu, dans la seconde initiale, est supporté par deux ours. — Il doit rappeler le nom de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul et de Ligny, qui eut la tête tranchée, à Paris, le 19 décembre 1475. Il avait eu pour seconde femme Marie de Savoie, cinquième fille de Louis, duc de Savoie, qu'il avait épousée en 1466, et qui mourut également en 1475. Il y a cependant une difficulté dans cette attribution : la branche des comtes de Saint-Paul venait directement des comtes de Ligny, qui portaient un lambel d'azur sur le lion de Luxembourg; mais elle avait quitté ce lambel, et je ne m'explique pas comment on le retrouve encore ici.

Le second propriétaire fut Philippe de Clèves, dont la signature est au bas de l'avant-dernier feuillet. Immédiatement après, le copiste Jacques

épousé d'abord, en 1492, André de Chauvigny, seigneur de Château-Roux, et en secondes noces Louis de Bourbon, fils de Jean, comte de Vendôme et prince de la Rochesur-Yon. Ce deuxième époux mourut vers 1520, et elle lui survécut jusqu'au 5 juillet 1561. (Cf. LABBE, *Tableau généalogique de la maison de Bourbon*; Paris, 1652, p. 286 et 301.)

Riche a ajouté sur la feuille blanche qui suit : *Faict, escript et accompli par moy, Jacques Riche. Febre indique le lundi xxii^e jour de février, l'an mil quatre cent soixante et douze.*



« Contre notre habitude, nous réunirons la notice de ces deux manuscrits, parce que le second fournit plusieurs renseignements que nous demanderions en vain au premier. Ils contiennent le même ouvrage: seulement le premier, que nous désignerons par la lettre A, est accompagné de rubriques nombreuses qui souvent complètent l'indication de la mise en scène déjà donnée par les miniatures. Le second, B, répare ce désavantage par la précieuse rubrique du commencement : « Ce présent livre contient « le commencement et la création du monde « en brief par personnages; la nativité, la « passion et la résurrection de nostre Sauveur « Jésus-Christ traitées bien au long selon les « saintes evangiles. Et devez savoir que « maistre Arnoul Gresban, notable bachelier en théologie, lequel composa ce présent livre, à la requeste d'aucuns de Paris, fist ceste création abrégée, seulement « pour monstrier la différence du péché du « déable et de l'omme; et pourquoi le péché « de l'omme a été réparé et non pas celluy « du déable (249). Et pourtant qui voudroit « jouer le présent livre par personnages, « il faudroit prendre et commencer à ce « prologue qui s'ensuit; et, ce fait, delaisier la dicte création abrégée et commencer à Adam estant en limbe qui dit ainsi : « *O souveraine Majesté. En ce point l'ont « fait ceulx de Paris qui ont jà par trois fois « joué cette présente passion.* »

« Cet avertissement et la date du manuscrit B nous permettent d'affirmer :

« 1° Que le récit de la *Création*, par lequel commence la transcription, ne fut pas destiné à être joué par personnages, l'auteur l'ayant fait en manière d'avant-propos, pour y récapituler les causes premières de la Rédemption.

« 2° Que pendant longtemps on donna le nom général de *mystère de la Passion* à un drame comprenant quatre journées. La première journée renfermait la naissance du Sauveur et son histoire, jusqu'au moment où la sainte Vierge le retrouve dans le Temple enseignant les docteurs. La seconde journée était remplie par sa prédication et par les circonstances de sa *tradition* aux Juifs dans le jardin des Olives. La troisième

(249) M. Vallet de Viriville dans sa *Notice*, fort remarquable d'un *mystère par personnages*... a cité

jusqu'à cette rubrique. (*Bibl. de l'école des Chartes*, t. III, p. 455.)

racontait sa passion et sa mort ; la *quatrième* sa résurrection.

« 3^e Que le mystère de la Passion, ainsi distribué, avait été déjà joué trois fois à Paris, au commencement de l'année 1473.

« 4^e Que l'auteur de la composition, ou du moins de cet arrangement, était un bachelier en théologie nommé Arnoul Gresban.

« Voilà de nouveaux points acquis à l'histoire du *Mystère de la Passion*, et, comme on va voir, ils ne sont pas étrangers à la vraie connaissance des origines de notre Théâtre.

« C'est depuis quelques années seulement qu'on a senti l'importance des anciens manuscrits qui contenaient le *Mystère de la Passion*. Les frères Parfait n'avaient, de leur aveu, consulté que les éditions imprimées dans les dernières années du xv^e siècle (250), et ces éditions diffèrent du texte de nos manuscrits par une foule d'additions et omissions graves. Et puis la distribution n'en est plus la même. Notre *première* journée forme, dans ces imprimés, un mystère à part (251), celui de « *la conception, nativité, mariage et annunciation de la benoite vierge Marie avec la nativité de Jésus-Christ et son enfance.* »

« Notre *seconde* journée y devient les trois premières du *Mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.. joué moult triomphalement à Angers l'an 1486* (252).

« Notre troisième journée répond à la quatrième du précédent mystère imprimé, et notre *quatrième* a fourni la matière d'un autre drame imprimé séparément sous le titre de *Mystère de la résurrection et ascension de Notre-Seigneur* (253).

« Ainsi de ces trois *mystères* taillés dans l'étoffe de notre grand *mystère de la Passion*, le second a seul conservé ce titre primitif. Les critiques et les bibliographes ont cru, sur la foi de plusieurs éditions, pouvoir attribuer à Jean Michel, docteur très-éloquent et scientifique, la composition du troisième mystère et la révision des deux autres. M. Onésime Leroy, dans ses précieuses *Etudes sur les mystères*, et mon frère Louis Paris, dans son grand ouvrage sur les *Toiles peintes et tapisseries de Reims*, ont fortifié cette opinion. Mais d'abord, quel était ce Jean Michel, à quelle époque vivait-il ? Louis Paris et après lui M. Paul Lacroix, ce savant et ingénieux bibliophile, ont soutenu contre les frères Parfait et contre Nicéron, que c'était l'évêque d'Angers, sacré en 1438, et mort vers 1447 en odeur de sainteté. L'argumentation de mon frère est vigoureuse. Les champions de Jean Michel, secrétaire et premier médecin de Charles VIII, s'appuyaient sur l'autorité de Lacroix du Maine, qui écrivait en 1584 : Louis Paris répond par celle de Pierre Gervaise, lequel, dans une épître adressée à son ami Jean

Bouchet, mort vers 1533, dit de Jean Michel, évêque d'Angers, qu'il fit

. Par personnages
La Passion et autres beaux ouvrages.

« On objectait que si le saint prélat avait été l'auteur du mystère, les éditeurs n'auraient pas manqué de le saluer de ce titre d'évêque d'Angers, au lieu de l'appeler simplement très-éloquent et scientifique docteur ; Louis Paris répond que Michel avait pu fort bien écrire avant d'être élevé à l'épiscopat, et que le titre de *très-éloquent* convenait mieux en tout cas à l'homme d'église qu'au suppôt d'Hippocrate. Certes, en l'absence des manuscrits que mon frère n'avait pas eu le pouvoir de consulter, il était impossible de raisonner d'une façon plus irréprochable et plus persuasive. Combien il m'en coûte aujourd'hui de proposer une solution différente ! Je vais dire mes raisons, et je ne demande pas mieux en vérité que de perdre ma cause.

« Ici l'argument capital est le vers de cet ami de Jean Bouchet. Mais à la rigueur, maître Gervaise ne pourrait-il pas s'être trompé ? S'il jugeait vers 1530 que l'évêque d'Angers était l'auteur du *mystère*, c'était sur la foi des éditions imprimées ; mais ou celles-ci gardent un parfait silence, ou bien elles se contentent de signaler les *additions* et *corrections* de maître Jean Michel. Et si Michel, évêque ou médecin, n'a fait que des corrections et additions adoptées pour la première fois à la représentation d'Angers en 1486, il n'est pas l'auteur du mystère, il doit céder la place à notre Arnoul Gresban. — L'évêque en est-il l'auteur ? Comment tous les écrivains qui parlent assez longuement de sa vie, de sa piété, de ses bonnes œuvres, ne disent-ils pas un mot de son admirable ouvrage ? Comment les imprimeurs, dans le temps même où son homonyme, secrétaire et premier médecin du roi, jouissait de la plus haute considération, n'ont-ils pas averti que le réviseur dont ils adoptaient les corrections n'existait plus, et jadis avait été évêque d'Angers ? Comment Jean le Maire, Geoffroi Thory, Marot, Lacroix du Maine et Pasquier ne prononcent-ils pas même son nom ? Comment prodiguent-ils leurs louanges aux deux frères Gresban et surtout à notre Arnoul, qu'aucun autre grand ouvrage ne recommanderait. — Si l'évêque Michel en est l'auteur, lui mort en 1448, comment en 1472 les Parisiens demandent-ils d'Arnoul Gresban un mystère de la *Passion* ? Et comment enfin le plagiaire de Gresban, en livrant la plus belle partie des vers de Jean Michel, pouvait-il espérer de leur faire accroire que l'œuvre entière était sienne.

« Voilà des arguments plus nombreux et plus décisifs que le distique de Pierre Ger-

(250) Nicéron va même plus loin : « Comme on n'a, dit-il, aucun manuscrit ni aucune édition qui précède les changements de Jean Michel, on ne peut savoir en quoi ils consistent. » (T. XXXVII, p. 398.)

(251) Paris, sans date, ou 1552 et 1559, à l'ex-

ception de l'édition de 1507, que l'on n'a pas remarquée, et qui reproduit la distribution d'Arnoul Gresban. Elle est extrêmement rare.

(252) Paris, 1490-1512, 1552, etc., etc.

(253) Paris, sans date, et 1541.

vaise; cependant ils tirent leur principale force de l'examen et de la comparaison des textes de Gresban et de Michel. De deux choses l'une : ou le premier auteur du mystère n'est pas l'évêque d'Angers, ou nous avons perdu les copies de son ouvrage. On ne gardera plus sur ce point le moindre doute après avoir vu les manuscrits. Mais il est aisé d'admettre avec tous les biographes que Jean Michel II, natif d'Angers, se trouvait dans cette ville en 1486, quand on voulut y monter le *Mystère de la Passion*; qu'il revit alors l'ancien texte, le coupa, allongea et modifia dans une foule d'endroits; que son travail fut généralement approuvé; qu'on l'adopta même à Paris, où bientôt après commencèrent les représentations du vieux drame, et que ce fut avec toutes ces nouvelles additions et corrections que le mystère fut imprimé. Le scientifique arrangeur était d'ailleurs un homme de mérite. André de la Vigne a cru devoir parler de sa mort dans l'*Histoire de la conquête de Naples* : « Le 22 août 1495, » mourut à Quiers maistre Jehan Michel, premier médecin du roy, très-excellent docteur » en médecine, duquel le roy fust fort marry. »

« Quoi qu'il en soit, le drame de la *Passion du Sauveur* remontait aux premiers jours du théâtre moderne. Cette sublime légende réunissait toutes les qualités; car elle était vraie, édifiante et susceptible de tous les efforts de mise en scène... »

M. Paulin Paris indique parmi les épisodes précurseurs de la *Passion*, le *Lazare d'Hilaire*, les drames du manuscrit de saint Martial de Limoges, le drame de la *Résurrection* du XII^e siècle et le *Jeu du Christ* mentionné par Muratori.

La *Passion* est représentée d'abord par des bourgeois, associés des Puy et des Palinods; il se forme ensuite des troupes d'acteurs pour la jouer, tels que les fameux *confrères de la Passion*, qui de Paris se répandirent dans la province.

C'est alors que, « dans chaque ville, dit M. Paulin Paris, le récit de la *Passion* dut subir des modifications nombreuses en raison du temps, de la place et des acteurs dont on pouvait disposer. Telle partie fut abrégée, telle autre développée; on ajouta certains épisodes, on supprima jusqu'à des journées entières, ou d'une seule journée on en fit deux, trois et même quatre... »

Ces conjectures si heureuses expliquent le grand nombre des textes tous légèrement différents de la *Passion* que l'on trouve çà et là. M. baron Taylor en a acquis un exemplaire, dans la vente de la bibliothèque de M. de Soleines, que l'on dit des premières années du XV^e siècle. Troyes en possède un autre des dernières années du même siècle; Valenciennes un troisième du XVI^e siècle. « Reste notre leçon 7206, » dit M. Paulin Paris, « achevée certainement le 22 février 1473. »

« Quel qu'ait été le livret des confrères de la *Passion* en 1400, » conclut le sagace critique, « il est certain que vers 1472 les Parisiens, ayant voulu jouir de nouvelles

représentations de l'histoire du Sauveur, chargèrent Arnoul Gresban d'en composer le livret, de l'écrire et de le mettre en état d'être joué. Gresban fit alors le chef-d'œuvre de notre ancien théâtre religieux. Son ouvrage eut un grand succès, puisqu'on le transcrivait encore en 1507, et puisqu'on en faisait à cette époque une édition assez correcte. Mais en le composant, le désir d'enchaîner tous les événements l'avait parfois aveuglé sur l'inconvénient des longueurs. Par exemple, le tableau de l'enfance de Jésus-Christ rompait l'unité d'intérêt, et quand on voulut le jouer d'une manière triomphante en 1486 dans la ville d'Angers, on sentit le besoin d'y faire des additions et des suppressions notables. Cette représentation d'Angers eut dans toute la France un grand retentissement; les Parisiens voulurent la renouveler; ils acceptèrent les changements que Jean Michel avait faits à l'œuvre de leur Arnoul Gresban, et le mystère fut rejoué chez eux tel qu'il l'avait été à Angers quelques années auparavant; alors les éditions s'en multiplièrent, et dans les titres on eut grand soin de rappeler la conformité du texte avec la représentation d'Angers et les additions et corrections de maître Jean Michel.

« Dans ce remaniement de Jean Michel, le grand travail d'Arnoul Gresban est, comme nous l'avons déjà dit, divisé en trois ouvrages distincts, et le second des ouvrages, coupé lui-même en trois journées, a été fortifié d'une foule de nouveaux épisodes... »

III.

ANALYSES DE LA PASSION.

Une analyse définitive du grand mystère de la *Passion* était impossible. Entre 1398 et 1474, il y a soixante-seize ans, trois quarts de siècle, que l'on doit désespérer de dévoiler. La découverte d'un manuscrit antérieur à celui de 1474, ou d'une édition antérieure à celle de 1486, détruirait tout travail tenté aujourd'hui.

Pour donner une idée de ce drame, nous n'avons trouvé de moyen que d'en fournir trois analyses qui se complètent sans se répéter :

La première est celle donnée par M. Paulin Paris du manuscrit de l'an 1474, œuvre des Gresban.

La seconde est celle qu'a publiée M. O. Leroy, d'après le manuscrit de Valenciennes, datant seulement du XVI^e siècle, mais reproduisant évidemment un texte du XV^e.

La troisième est empruntée aux frères Parfait, partie d'après Jean Michel, et partie d'après l'édition de 1507, qui reproduit le remaniement des Gresban.

Nous l'avons préférée au travail de M. Louis Paris, d'après Jean Michel et l'édition de 1486, son analyse n'occupant pas moins de 584 pages in-4°. Outre le défaut de son extrême longueur, elle a celui bien plus grave de ne donner qu'un texte altéré et inférieur à d'autres que, malheureusement pour M. Louis Paris, son frère même a décou-

verts et n'a pas cru devoir céder à la science (Cf. *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*; Paris, 1843, in-4°, 2 vol., t. I^{er}, p. 1-584.)

1^o Analyse de M. Paulin Paris.

« L'Introduction, ainsi que l'auteur nous en a prévenu, ne doit pas être jouée; elle expose en quinze cents vers la création du monde, la chute des anges et celle de l'homme, le meurtre d'Abel et la mort d'Adam. Tout cela coupé par trois prologues, dont le premier commence ainsi :

Ouvrez vos yeux et regardez,
Dévotes gens qui entendez...

« Après cette introduction, un épilogue annonce l'objet du véritable mystère :

Au limbe nous commencerons
Et puis après nous traiterons
La haultaine narracion,
Pour venir à la Passion
De nostre Sauveur Jésus-Crist.
Après, la Résurrection
Et l'admirable Ascension
Et mission du Saint-Esprit.

(Msc. B., p. 14.)

« Puis en rubrique : « Cy commence le premier livre de la Passion de notre Sauveur dont le prologue est tout au premier de ce livre. *Ibi veni.* » Ce mot *veni* est en effet le premier mot du prologue ou sermon en 220 vers, placé dans le msc. B avant l'introduction, et dans le msc. A après elle. En général la meilleure leçon du mystère est dans le msc. B.

PREMIÈRE JOURNÉE.

« Début :

Veni ad liberandum nos,
Domine Deus virtutum,
Pour l'offense du premier père
Que tout le genre humain compere.

« Après avoir indiqué le but qu'il veut atteindre dans ce mystère, l'auteur ajoute :

Se la révérence de vous
Faulte y voit dessus ou dessous
Trop dit-on faulte de langaiges,
Soyez amiables et doux,
Et nous corrigez sans courroux,
J'en serons autre fois plus saiges.

(B., f. 1, verso, p. 5.)

« Le meneur du jeu, après un *Ave Maria*, reprend le texte sacré *Veni ad liberandum nos*. « Les assistants, dit-il, vont avoir sous les yeux le tableau des limbes et des anges que les justes y souffrent par leur impatience de la venue de Jésus-Christ. « On moralisera ensuite un petit, en introduisant cinq personnages pour plaider devant Dieu la cause de l'homme; puis on suivra Jésus-Christ dans les merveilles de sa naissance et de ses premières années. »

Si vous prions, seigneurs et dames,
Conjointement, hommes et femmes,
Que silence vueillez garder;
Et brief vous verrez procéder.

(A, f^o 14, verso.)

« Dans la première scène paraissent Adam

et Eve, que les miniatures représentent nus; Isaac, Jérémie, Ezéchiel, David, en tableaux. Tous conjurent Dieu de les arracher au séjour des ténèbres. Premiers vers :

ADAM.

O souveraine majesté,
Bon Dieu qui en Eternité
Rènes, sans jamais prendre fin...
(A et B, f^o 14, verso.)

« Deuxième scène : Icy sont cinq personnages en paradis, et premier s'esleva une dame :

MISÉRICORDE.

Je ne me puis contenir
Que les humains ne pregne en cure.
(A, f^o 17.)

« Après un long examen dans toutes les formes, les cinq dames, Paix, Miséricorde, Justice, Vérité, Sapience, conviennent que le seul moyen de racheter l'homme est de décider Dieu à livrer à la mort des hommes l'une de ses trois personnes. A cet arrêt porté aux pieds du Très-Haut, Dieu gémit, hésite, enfin se laisse vaincre par Miséricorde, sa bien-aimée. Il charge l'ange Gabriel d'aller annoncer à Marie l'incarnation du Verbe dans ses chastes flancs.

« A cet endroit commence le *mystère de la conception, mariage, etc., de la benoite Vierge, etc.*, arrangé pour la représentation d'Angers, et coupé dans la première journée d'Arnoul Gresban. Les premières scènes semblent avoir été refaites entièrement, elles offrent une première supplique pour la rédemption; les premiers tableaux de l'enfer; une scène délicieuse entre Joachim et ses bergers; les trois mariages d'Anne avec Joachim, avec Cléophas, avec Salomé; les premiers tableaux de la cour d'Hérode; la naissance de Marie; sa présentation au temple; son mariage avec Joseph et le procès du Paradis.

« Les acteurs du *Procès* sont les cinq dames de notre première journée; et c'est là que le mystère imprimé de la *Conception* se rejoint au texte d'Arnoul Gresban.

Miséricorde, bien savez

Que sentence pour vous avez...

(Msc. A, f^o 22, verso.—B, f^o 21, verso. Impr., f. xxxix, recto, édit. d'Alain Lotrian, 1541.)

« Mais il y a dans la suite un grand nombre d'autres changements, additions ou suppressions, dont nous ne pouvons tenir un compte; nous nous contenterons de signaler le f^o xlv verso de l'imprimé. Lucifer, ayant rassemblé tous les démons, leur dit :

Dyables, arrangez-vous trestous
En turbe et grosse quantité;
Au lieu de dire un *Silete*
Ouvrez vos malignes cervelles,
Je vous vueil dire des nouvelles...

« Mais dans le texte d'Arnoul Gresban, on exécute le *Silete*, c'est-à-dire concert ou symphonie.

Deables, arrangez-vous trestous
En tourbe à grosse quantité
Et me chantez un *Silete*
En vostre horrible diablerie ..

(B, f^o 28.)

«... La scène des bergers... diffère dans Gresban du texte de Jean Michel et de la scène que M. Vallet de Viriville a publiée d'après le manuscrit de Troyes. Dans les trois leçons il y a beaucoup d'agrément et de talent poétique, mais la supériorité incontestable appartient à notre Arnoul Gresban. Jean Michel a ajouté beaucoup d'obscénités, au lieu d'en avoir supprimé dans l'ancien texte, comme l'avancent les frères Parfait sans preuves, puisqu'ils n'avaient vu aucun manuscrit, et comme le répètent avec une extrême légèreté Nicéron, les annotateurs de Lacroix du Maine et bien d'autres. Ces additions obscènes de Jean Michel ont encore été rendues plus obscènes par le grand calomniateur Dulaure, qui les a présentées comme « les passages les plus dé-cents de ces pièces. »

« Le manuscrit de Troyes a réduit à quelques jolis virelais une longue tirade, remplie de gracieuses pensées et d'expressions pittoresques. Par exemple, Gresban seul a fait ou conservé cette jolie chanson, digne de Charles d'Orléans :

Est-il liesse plus série
Que de regarder ces beaulx champs,
Et ces doux aignelés paisans
Saultans à la belle prairie!
On parle de grant seignorie,
D'avoir donjons, palais puissans :
Est-il liesse plus série
Que de regarder ces beaulx champs?

(M. A., f° 36. — B., f° 33.)

« Dans les imprimés, l'arrangeur nous avertit que son mystère de la *Conception* est terminé,... mais nos deux manuscrits, respectant la division primitive en journées, ajoutent :

Et atant fin du premier jour
Demain retournez s'il vous plaist...
(A., f° 80.—B., f° 69.)

DEUXIÈME JOURNÉE.

« Le manuscrit A renferme de plus que B un prologue de soixante-six vers, dans lequel, après avoir récapitulé la première journée, l'auteur continue ainsi :

Ores voudrons par bonne amour
Commencer notre second jour,
Et monstrier en temps et lieu
Du benoist Baptiste de Dieu...
Jusqu'à la Résurrection.
Là sera le second point fait.
Et pour plus tôt atteindre au fait,
Jehan, venez vous avancer...

(A., f° 80, recto.)

« Alors Jean-Baptiste s'avance et débite un sermon en vers sur le texte : *Pœnitentiam agite...*

« Il faut remarquer... l'analogie frappante qui existe entre un passage de la *Suscitatio Lazari* (V. LAZARE D'HILAIRE), petit ouvrage dramatique d'Hilaire, disciple d'Abailard, composé vers 1120, et la même scène de notre mystère de la *Passion*. Dans la

Suscitatio Lazari : Post hæc venit Martha cum aliis duobus Judæis cantantes :

Mors execrabilis!
Mors detestabilis!
Mors mihi flebilis
Lasse! chaitive,
Dès que mis frère est mors.
Porque sue vive!

(HILARI *Versus et Ludi*; Techener, 1838 p. 27.)

« Et dans notre mystère :

MADELEINE.

O mort douloureuse,
O mort rigoureuse,
Qui t'a fait emprendre
De si tost saillir,
Pour moi ja tollir
Et mon frere prendre?

(B., f° 103.)

« La journée finit ainsi :

DENTART.

Fy du paillart!

ROULLART.

Fy du vrai fol!
Beau sire, assies-lui sur le col
Droicement un beau hatiplart,
Tant qu'à ce vilain papelart
Face toute la char frémir.

DENTART.

Il nous fault ung petit dormir...

GADIFFER.

Pendu soit à qui il tiendra!
Nous sommes las oultre mesure.

(A., f° 160.—B., f° 159)

« Puis le *prologue final*. »

TROISIÈME JOURNÉE.

« Elle commence par un nouveau prologue, dans lequel sont rappelées les deux journées précédentes, et le sujet de la troisième exposé...

« Dans la scène du repentir de Judas, le calligraphe du manuscrit A représente le costume de *Désespérance* noir comme le corps de cette terrible personne. C'est la fille chérie de Lucifer, envoyée par lui dans Judas. Voici le commencement du dialogue :

L'ESPRIT.

Meschant, que veulx-tu qu'on te face
A quel port veulx-tu aborder

JUDAS.

Je ne sçay, je n'ai œil en face
Qui ose les cieulx regarder.

L'ESPRIT.

Si de mon nom veulx demander,
Briefment en aras demonstrance.

JUDAS.

Dont viens-tu?

L'ESPRIT.

Du parfont Enfer.

JUDAS.

Quel est ton nom?

L'ESPRIT.

Désespérance.

JUDAS.

Approche! et me dones allégeance,
Se mort pent mon dueil allégier.

(A., f° 175.—B., f° 152.)

« Cela n'est-il pas digne de Corneille, de Dante et de Milton?... »

« La réception de Judas en enfer est bien autrement comique dans les manuscrits que dans les imprimés. L'âme est d'abord engloutie par Lucifer, puis, à la prière de ses suppôts, le roi d'enfer les rejette, en disant :

Tenez, mes petits dragonneaux,
Mes jeunes disciples d'escole,
Jouez en ung peu à la solle,
En lieu de croupir au fumier,

BERICH.

Ça, j'en doy jouer le premier, etc.

(A., f° 178.)

« Et tous les démons de relancer l'âme de Judas de patte en patte... »

« Quand tout est consommé, et immédiatement après la conversion du centurion, le manuscrit A présente une scène que l'on chercherait tout aussi vainement dans le manuscrit B que dans les imprimés. C'est un dialogue entre saint Denys d'Athènes et Empédocles, relatif aux ténèbres qui couvrent le monde. Saint Denys démontre à Empédocles qu'elles annoncent les souffrances d'un Dieu; Empédocles répond :

L'argument est bon et actif

Et la cause (*chose*) est assez prouvable (*probable*).

(A., f° 210, verso.)

« Le *prologue final* de cette troisième journée est composé de vingt-deux vers dans A, et de dix-neuf seulement dans B. Voici les trois vers ajoutés dans A.

Dimanche, avons intencion
Que de la résurrection
Partie vous soit démontrée. »

(A., f° 221, verso.)

QUATRIÈME JOURNÉE.

« Cette quatrième journée est parfaitement semblable au mystère imprimé de la résurrection, et par conséquent nous sommes portés à croire que Jean Michel, l'arrangeur des éditions imprimées, a purement et simplement accepté le livret d'Arnoul Gresban. » (Paulin PARIS, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*; Paris, Techener, in-8°, 1845, t. VI, p. 293-311.)

2° Analyse de M. O. Leroy.

M. O. Leroy a cité les vers par où commence le *mystère de la Passion*, dans le manuscrit de Valenciennes :

Moy manant (*stable*) en éternité,
Dieu de inattingible équité,
Je prie ensemble toute chose,
Par effluxion de honté.

Lumière que à mon gré compose
Soit faicte en instant et sans pose,
Spirituelle et corporelle,
Première luisant plus que rose,
C'est angélique que jalose,
Et fay toute intellectuelle...

« Il y a là, dit-il, un mot regrettable... *inattingible*, qui peut s'appliquer à tous les attributs de Dieu, auxquels il n'est pas permis à l'art humain d'atteindre... » (O LEROY, *Etudes sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°, Introd., p. xiv.)

« Le vin manque aux noces de Cana. Abias et d'autres convives s'écrient :

Il n'y a plus de vin ez pots,
Vecy très-mauvaise nouvelle!
— C'est assez pour perdre propos.
— Que dictes-vous?—Point ne le céle :
e vous le déclaire à deux mots :
Il n'y a plus de vin ez pots.
— Vecy très-mauvaise nouvelle!
— Il y faut pourvoir.—Somme toute,
On n'en sauroit reconvrer goutte,
Pour l'heure présente.— La feste
Sera honteuse et deshonneste,
Et grand scandale en viendra
A l'espouse, dont il sera
A jamais honteuse mémoire.

ABIAS, à Jésus.

Si les gens demandent à boire,
Maistre, que leur pourra-t-on dire?

NOSTRE-DAME, à Jésus.

Mon Fils, la feste fort s'empire,
Et tourne à honte et à escande
Sur l'espoux, qui lui sera grande,
Si vous-mesme n'y pourvoyés...

(P. 156.)

« Ailleurs ce sont deux coquins, dont l'un, qui a plus d'un tour dans son sac, feignant que le froid l'affole, se nomme *Claquedent*, et l'autre *Babin*, mot qui, d'après le *dictionnaire Rouchi*, signifie *niais*, imbécile. Babin, malgré son nom et son air bête, est plus rusé que *Claquedent* même, auquel il persuade de faire l'enragé et de se laisser lier par lui, pour mieux exciter la compassion. *Claquedent*, entouré de cordes par *Babin*, se met à grincer des dents et à pousser des cris lamentables... *Babin*... reçoit de l'argent.. *Claquedent* dit à *Babin* : « Tost, desloye » (*vite, délie-moi*). » Mais celui-ci voulant profiter, comme Raton, du mal qu'un autre Bertrand s'est donné, lui dit :

Attends un peu, j'y advisoye :

T'as ta robe (*tu as ton compte*), et my par art gent,
Je garderay tout cest argent

« *Au meurdre! au voleur!* s'écrie le coquin enchainé; tandis que l'autre s'enfuyant, dit sans doute aux personnes qu'il voit venir de ne pas s'approcher de l'enragé :

Ne le touchiez mye;

Il vous mordra!

« Enfin on vient au secours de *Claquedent*, et comme on lui demande qui l'a mis en cet état, il répond :

Un laroncheau plein de malfaict.

« Tout le comique de la scène est résumé

dans ce mot : *un laroncheau!* Un diminutif de larron, *mettre dedans* un double fripon qui se croyait passé maître! » (P. 178-180.)

M. O. Leroy cite encore, mais surtout d'après l'édition de Jean Michel de 1486, le dialogue entre la Vierge, âgée de trois ans, et ses parents et tuteurs, les sermons sauvages de saint Jean-Baptiste, la description du boudoir de Madeleine, les imprécations de la mère de Judas, les peintures du purgatoire et de l'enfer.

3° Analyse des frères Parfait.

Les frères Parfait (*Histoire du théâtre français*, Paris, 15 vol. in-12, 1734, t. I^{er}, p. 75-486 *inclusivement*) ont donné de l'édition de 1597 du mystère de la *Passion* l'analyse suivante qui comprend : 1° *La Conception, Nativité de la Vierge et Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*; 2° *la Passion*; 3° *la Résurrection* :

EXTRAITS

DES MYSTÈRES DE LA CONCEPTION, PASSION ET RÉSURRECTION DE-NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

PERSONNAGES

Du Mystère de la Conception de la Vierge Marie, la Nativité d'icelle, avec la Naissance de Jésus-Christ.

DIEU LE PÈRE.	ABIAS, Cousin de Saint Joachin.
LE SAINT-ESPRIT, en forme de Coulomb blanc.	BARBAPANTER, } Oncles de S. Joachin.
LA SAINTE VIERGE MARIE.	ARBAPANTER, } Bergers des Troupeaux de S. Joachin, et descendants de David.
SAINTE MICHEL, } Anges.	ACHIN, } Pauvres demandans l'aumône à S. Joachin et descendus aussi du Roy David.
GABRIEL, }	MELCHY, }
URIEL, }	JOAS, pauvre malade, }
CHERUBIN, }	UN PELERIN, }
SERAPHIN, }	SYMEON.
CHOEUR D'ANGES.	ANNE la Prophétisse.
SAPIENCE.	ISACAR, surnommé RUBEN, Grand Prêtre.
PAIX.	JECHONIAS, Prêtre.
MISÉRICORDE.	CHOEUR de dix ou douze Pucelles, desquelles il y en a deux qui parlent.
JUSTICE.	PREMIÈRE PUCELLE.
VÉRITÉ.	SECONDE PUCELLE.
SAINTE-JOSEPH, époux de la Sainte Vierge.	ZOROBABEL, } Docteurs de la Loy.
SAINTE ANNE, Mère de la Sainte Vierge.	GAMALIEL, }
SAINTE JOACHIN, Pere de la Sainte Vierge.	ROBOAM, }
CLÉOPHAS, second Mari de Sainte Anne.	MANASSES, }
SALOMÉ, troisième Mari de Sainte Anne.	NATHAN, }
MARIE JACOBI, fille de Cléophas et de Sainte Anne.	NATHOR, }
MARIE SALOME, fille de Salomé et de Sainte Anne.	ZOROBABEL, } Juifs habitans de Jérusalem.
YSACAR, Pere de Sainte Anne.	MANASSES, }
ZACHARIE, Pere de Saint Jean-Baptiste.	NAASSON, }
ELIZABETH, Cousine de la Vierge, et femme de Zacharie.	JASPAR, Premier Roy Mage.
UTAN, Chamberiere de Sainte Anne, et ensuite d'Elisabeth.	MELCYOR, Second Roy Mage.
	BALTHASAR, Troisième Roy Mage.

ANTIOCHUS, } Chevaliers de me de Bethléem.	HERODE, Roy de Judée.
CELSANDER, } la suite de JASPAR.	ANTIPATER, Fils d'Hérode.
CADORAS, } Chevaliers de SALOMÉ, Sœur d'Hérode.	CIRINUS, Prévôt de Judée.
POLIDORUS, } la suite de Meleyor.	ADRASCUS, Chevalier d'Hérode.
LUCANUS, } Chevaliers de rode.	BALONGIS, Capitaine de la suite d'Hérode.
PITRODES, } la suite de thasar.	RAPPORTE-NOUVELLE, Messager d'Hérode.
ALORIS, } Bergers des environs de Bethléem.	UN TROMPETTE d'Hérode.
YSAMBART, }	MÉDUSA, Nourrice d'un jeune fils d'Hérode.
PELYON, }	SARINE, Chambériere de Médusa.
RIFFLART, }	AGRIPPART, } Tyrans ou Satellites d'Hérode.
GARNIER, }	NARINART, }
GOMBAULT, }	HERMOGENES, }
JOAS, Maître d'une Hôtelierie à Bethléem.	RÉCHINE, }
AQUELINE, Femme de Bethléem, voisine de la Vierge.	THÉODAT, Prêtre Egyptien Idolâtre.
PRISÉUS, Habitant de Bethléem et voisin de la Vierge.	TORQUATUS, Egyptien Idolâtre.
RAPHAEL, femme de Priséus.	LUCIFER, Roy des Enfers.
RAAB, Première femme de Bethléem.	SATHAN, }
RACHEL, Seconde femme de Bethléem.	ASTAROTH, }
ADORMATA, Troisième femme de Bethléem.	BELZÉBUTH, } Diabes.
HERBELINE, Quatrième femme de Bethléem.	BÉRI TH, }
	BÉLIAL, }
	CERBÉRUS, }

NOTA. Il est impossible de marquer le lieu où la scène se passe, elle change trop souvent.

EXTRAIT DU MYSTÈRE DE LA CONCEPTION.

(*Cy commence le Mistere de la Conception de la glorieuse Vierge Marie, et la Nativité d'icelle, avecques la Nativité de Jésus-Christ, sa Passion, et Resurrection.*)

I. La Supplication pour la Rédemption humaine.

« Le théâtre représente le paradis : Dieu paraît avec ses anges : saint Michel, Gabriel et Raphaël prient Dieu de pencher vers sa miséricorde, et suivant les promesses qu'il en avait faites par la bouche de ses prophètes, d'avoir pitié des maux de la nature humaine. La Paix et la Miséricorde se jettent aux pieds de Dieu pour lui demander la même grâce. Mais la Justice et la Vérité s'opposent à leur dessein, et s'appuyant sur la sévérité que la justice de Dieu exige, elles demandent la damnation éternelle de l'homme. Dieu les écoute les unes après les autres. La Paix et la Miséricorde représentent que Dieu étant essentiellement, infiniment bon, ne peut qu'user de clémence. La Vérité et la Justice remontent qu'il ne peut pas pardonner à l'homme sans faire tort à sa justice. Enfin, Dieu, après avoir pesé leurs raisons, dit :

DIEU.

Parquoy fault en conclusion,
Affin d'appaiser leur discord,
Que soit fait une bonne mort :
C'est que Adam meure; ainsy le fault,
Pour obtenir par son deffault
Miséricorde à tous humains.

« Ajoutant qu'il fallait chercher un homme qui fût sans péché, et qui voulut

volontairement souffrir la mort pour le salut des hommes. Ces quatre Vertus s'accordent à cet accommodement, et descendent sur la terre pour tâcher de trouver ce qu'elles cherchent.

(Icy descend Vérité tandis que les Diables parlent et se pourmangent faisant semblant de chercher le martyr)

II. Enfer.

LUCIFER.

Diabes d'Enfer norribles et cornus,
Gros et menus, ors regardz basiliques,
Infames chiens, qu'estes vous devenus ?
Saillez tous nudz, vieulz, jeunes et chanus,
Bossus tortus, serpens diaboliques,
Aspidiques, rebelles tyranniques
Vos pratiques de jour en jour perdez.
Traîtres, larrons d'Enfer, sortez, vuidez.
Parles-tu point Saïhan accusateur,
Persecuteur de tout humain lignaige :
Toy Bérial nostre grand Procureur
Faulx rapineur, infame détracteur,
Et inventeur de larcin et pillage,
Diabes d'Enfer à vous je me complains :
Ton courage Canin rempli de rage
De Cerbéus, traistre chien à trois testes,
Tes apprestes fais de mauvaise sorte,
Esperitz dampnez, desraisonnables bestes,
Plain de déceptes, infames deshonestes,
Faites vos questes; saillez hors de vos portes
Grandes cohortes de nos diabllesses sortes,
Droictes et tortes avecques vous traïsnez;
Venez à moy, mauldiz esperitz dampnez.

« Un semblable appel fait accourir tout l'enfer, chacun s'empresse de savoir ce que veut le roi; et de lui répondre sur le même ton.

SATHAN

Que te fault il, mastin inraisonnable ?
Abhominable puant, villain infaict,
Pansa, goulu, esperit insaciable,
Incrépable, infame dampné diable,
Villénable, quesse que talen fait (254) ?
Par toy avons encontre Dieu forfait,
Dont souffrons maux plus qu'on ne scauroit dire.
Prens-tu plaisir à nous venir mauldire

BELIAL.

Orde trongne, sac plein de pourriture,
Ta nature est de nous tourmenter;
Crapaux, aspitz te fault pour nourriture,
Car ta cure est que tousiours procure
Ta pasture pour humains espanter (255.)

« Après beaucoup d'autres injures, que chaque diable vient vomir à son tour, et dont Lucifer les remercie fort, les prenant pour une marque d'honneur et de respect, il leur apprend la résolution du conseil de Dieu; chacun propose son avis pour tâcher de le faire échouer; Cerbéus donne aussi le sien, qui plaît si fort au monarque des enfers, qu'il lui en témoigne sa satisfaction.

LUCIFER.

C'est bien dit, esperit Cerbérique,
J'enrage de joye de te oÿr.

« Ensuite il dépêche ses diables pour exécuter ses ordres.

« Continuation du procès pour la ré-

(254) L'on t'a fait ?

demption humaine. — Les quatre Vertus dont nous venons de parler, après bien des peines et des perquisitions, n'ayant pu trouver ce qu'elles cherchent, remontant au ciel, où après avoir rendu compte de leur mauvais succès, Dieu prend la résolution de sauver les hommes, à quelque prix que ce soit. Les anges en témoignent leur joie. »

III. De Joachim et de ses Bergiers.

« Joachim, jeune homme « âgé de quinze ans, » remercie Dieu des bénédictions qu'il répand sans cesse sur sa personne et sur ses biens. Pendant qu'il est dans une si louable occupation, arrive Abias son cousin; Joachim lui propose d'aller visiter sa bergerie; à son arrivée Achin et Melchy ses bergers lui apprennent le progrès de ses troupeaux. A cette nouvelle, Joachim se résout à partager son revenu en trois parties égales. Il destine la première pour être offerte au temple; la seconde à l'entretien de sa maison, et la troisième à secourir les pauvres. Après avoir chargé Abias de ce soin, il se retire. »

IV. Des Aumônes de Joachim.

« Joachim n'est pas plutôt parti que se présentent sur la scène un pauvre pèlerin et un malade appelé Joas (qui dans la suite se trouve être des descendants de David). L'un et l'autre ne sont occupés que des moyens de pouvoir subsister; et comme Joas connaît les deux bergers de Joachim, il les va trouver dès qu'il les aperçoit.

A Joas ! estes vous malade ?
Que vous avez la couleur fade !
Comment, estes vous degousté ?

Lui demande Achin. Joas lui apprend qu'il est réduit à la nécessité de mendier son pain. Sur cela Achin et Melchy lui enseignent la maison de Joachim, dont ils lui disent les bonnes intentions. Ce pauvre malade suit ce conseil et trouve Joachim, qui lui fait quelques aumônes. Le pèlerin qui par hasard a vu en passant par là cette charité, s'adresse à Joachim à son tour. Ses espérances ne sont point trompées. Ensuite l'auteur, pour instruire le spectateur des aumônes de Joachim, fait paraître Abias, qui, chargé du tiers du revenu de son cousin, va le remettre au grand prêtre; pendant qu'il y va, se présente à la porte du temple ce grand prêtre appelé Ysacar et surnommé Ruben, qui se plaint fort de la misère du temps et du peu de dévotion du peuple, ce qu'il témoigne assez par ces paroles aussi bien que le dessein qu'il a de ne pas s'oublier.

RUBEN, Prestre incipit.

Si n'estoye bien en languaige,
Le Temple ne vaudroit pas tant
Qu'il vault aujourd'hui; et pourtant
Il faut qu'il y ait prestres saiges,
Qui pourchassent leur advantaiges,
Car les gens sont de dures testes :
Et sy ce n'est au jour des festes
A peine viennent en ce Temple.

(255) Epouvanter.

Parquoi force est que je contemple
A faire valoir ce saint lieu,
Edifié au nom de Dieu :
Supposé que j'aye acquest,
Et que je face mon paquet.
Chacun vit de ce qu'il seet faire,
Dont requis et est nécessaire
De blasonner aucune foys.

« Abias, chargé des présents que nous venons de dire, le surprend dans cette pensée; Ruben le remercie et lui souhaite toute prospérité. Comme il le connaît non-nête homme, il lui apprend les désordres qu'avaient commis les soldats d'Hérode en brûlant les livres des prophètes; Abias sort fort triste de cette nouvelle. »

V. *Le Traité du Mariage Joachim.*

« Barbapanter et Arbapanter, oncles de saint Joachim, songent à l'établissement de leur neveu, qui commençant sa vingtième année est dans l'âge d'être marié, pourvu que ce soit à quelque fille de bon lieu. Comme il est nécessaire de prendre une fille de sa même tribu, ils jettent les yeux sur celles d'Ysacar, Anne et Ysmérie. Sur cela Abias vient leur apprendre la violence des soldats d'Hérode. Cette nouvelle les raffermirait encore dans leur dessein, attendu, disent-ils, que comme il est certain que de Joachim ou de sa race doit naître le roi promis aux Juifs, ces violences témoignent le prochain avènement de ce Rédempteur. Ils vont tous trois proposer l'affaire à Joachim, qui l'ayant acceptée avec plaisir, se joint avec eux pour aller voir Ysacar, qu'ils trouvent s'entretenant avec sa fille Anne de la naissance d'une Vierge, qui, selon les prophéties, devait enfanter le Messie. Joachim et ses deux oncles font leur demande à Ysacar. Ce dernier la leur accorde, et ordonne à Anne de suivre Joachim au temple, dont ils prennent le chemin.

« D'un autre côté, Achin et Melchy, qui ont apparemment déjà appris toutes ces choses, se réjouissent du mariage de leur maître et de son bon choix. Leur conversation tombe enfin sur la malice des femmes.

MELCHY à son compagnon,

Femmes ont les testes ligeres,
Et ne peut-on trouver manieres
Leur faire garder la maison.

ACHIN.

Aucunes usent de blazon,
Et mettent de leur foy promise,
Après qu'ils ont fait mesprison,
Selon le temps et la saison, etc.

« Le prêtre Ruben vient aussi se promener à la porte du temple et moraliser en attendant quelqu'un.

RUBEN, Prestre.

Qui ne vit en bonne esperance,
Est réputé pour une beste ;
Et qui n'a aujourd'huy chevance,
Il est en peine et souffrance,
Il n'est point réputé honneste.
Parquoy il fault que m'appreste
A amasser deniers, et prendre
Faisant en ce Temple ma queste,

De tout cela que je y acqueste
Compte à nully je n'en dois rendre ;
Mondainement me fault despendre
Les biens qui de ce Temple viennent ;
Mais en soy noter et comprendre
Que nourrir en fault et apprendre
Les Pucelletes qui si tiennent.
Ainsy doncques ceulx qui soustiennent
La Loy, departent de leurs biens,
Que les Prestres par bons moyens
Départent à ceulx qui en ont,
Nécessité, voire et qui font
Service à Dieu le Créateur.

« Ce prêtre fait ensuite quelques réflexions sur l'état présent de la race des rois de Juda. Il trouve qu'elle se réduit au seul Joachim (l'auteur se dément par la suite au xxii^e mystère). Voici son raisonnement.

Quant je considère et contemple
L'estat de lignée Royale,
Qui au temps présent se ravalle.
Autant du costé paternel,
Comme du costé maternel ;
Il me semble, pour faire fin,
Qu'encore le bon Joachim
En est extrait. Qu'il soit ainsy,
Je treuve en escript sur ce cy,
Que David eut (cela noton)
Deux fils, Nathan, et Salomon
C'est ce qui me rend assouvy.
De Natan est venu Levy,
Lequel engendra Panthera,
Et Panthera Barpantera,
Dont est Joachim descendu
Ainsy doncques, bien entendu,
Joachim est de la lignée
Royaulx : Si quelqu'un le nye,
Je tuy prouveray qu'il a tort.

« Enfin arrive Joachim, Anne, Ysacar, les deux oncles de Joachim et son cousin Abias. Ruben marie Anne avec Joachim, et leur souhaite mille bénédictions.

(Icy s'en vont chacun en sa place.)

« Après qu'on a reconduit les nouveaux mariés chez eux, on se retire. Lorsqu'ils se trouvent seuls, Joachim déclare à son épouse la résolution qu'il a prise au sujet de ses revenus. Anne l'en loue fort, et tous deux promettent de vouer à Dieu l'enfant qu'il leur plaira accorder. »

VI. *De Hérode Ascalonite, et de ses seigneurs.*

« Hérode paraît avec son fils Antipater. Ils sont accompagnés de Cirinus, prévôt de Judée, d'Adrascus, chevalier d'Hérode, et du capitaine Longis. Ce prince fait un détail de sa puissance. Antipater lui dit que ces heureux succès n'empêchent pas qu'Alexandre et Aristobule, fils de ce roi et de Mariamne, ne prétendent lui succéder. Cirinus ajoute qu'il est certain que ces deux enfants ont cherché les moyens de l'empoisonner. Il n'en faut pas davantage pour déterminer Hérode à punir ses fils : mais comme Longis lui apprend qu'ils sont à Rome, Hérode prononce l'arrêt de leur exil. Rapporte-nouvelle, son messager, est chargé de cette commission. »

VII. *Le murmure des Juifs contre Hérode.*

« Zorobabel, Manassès et Naasson s'entre-

tiennent des vexations d'Hérode, et des cruautés qui se commettent journellement par ses ordres. Toute leur espérance n'est que dans la venue du Messie. Comme ils sont dans cette pensée, ils entendent Rapporte-nouvelle qui, précédé par un trompette, crie l'ordonnance d'Hérode au sujet de ses enfants.

(Ici sonne la trompette par trois fois, et puis dit le Trompette.)

Or écoutez, etc.

« Ensuite Rapporte-nouvelle en fait la lecture. Les Juifs l'ayant entendu, Zorobabel dit à ses compagnons :

Qui ce cry scauroit bien comprendre ?
Il est cruel et outrageux.
Oultrageux, mais très-scrupuleux
Qui l'honneur de Hérode honnit, etc.

répond Manassès. « Il ne faut pas que cela vous étonne, » reprend Zorobabel,

Payens ont toujours été telz (256),
Qu'ils ont appété la vengeance
De leurs malveillans.

« Enfin après avoir bien raisonné ensemble, leur conversation se termine à convenir tous trois qu'il faut attendre le Messie, et cependant souffrir en patience. »

VIII. *Le vœu et promesse de Joachim et d'Anne.*

« Joachim et Anne, fâchés de n'avoir point d'enfants, promettent à Dieu de lui consacrer celui qu'il leur donnerait. Comme ils sont dans cette pensée, Abias, Barbapanter et Arbapanter, qui allaient au temple de Jérusalem, suivant la coutume, offrir leurs présents au jour de la fête des Etrennes, arrivent chez Joachim, pour l'emmener lui et sa femme avec eux. Ils y consentent et se mettent en chemin. On peut croire aisément que Ruben ne manque pas de s'y trouver. Il y est effectivement de bonne heure, et se réjouit, en se promenant devant la porte, de la bonne recette qu'il s'attend de faire ce jour-là; et il reçoit les présents des trois premiers. »

IX. *Le refus de l'oblation de Joachim.*

« Joachim se présente à son tour pour offrir le sien, Ruben le refuse et lui dit pour s'excuser :

Vous êtes maudit en la Loy,
Excommunié, interdit.

« Ces paroles sont un coup de foudre pour Joachim.

JOACHIN.

Las! quesse que vous avez dit?

Qu'ai-je fait?

RUBEN.

Vous estes privé en effect
Ainsy qu'on voit d'avoir lignée, etc.

« Joachim déplore son infortune et se retire. Ses amis discourent quelque temps sur cette disgrâce, et n'y pouvant apporter de remède, ils s'en retournent chez eux. »

(Ici s'envont en leurs places.)

X. *Du deuil de Joachim à cause du refus de son oblation.*

« Joachim, toujours accablé de douleur, croit pouvoir la dissiper en allant visiter sa bergerie. Achin et Melchy, qui le voient si triste, lui en demandent le sujet, pour tâcher de l'adoucir; mais comme il est persuadé qu'ils ne pourraient soulager sa douleur, il se sépare d'eux. »

(Icy se départ Joachim d'avec les bergiers.)

XI. *Les requestes de Joachim et d'Anne pour avoir lignée.*

« Anne et Joachim, au désespoir de leur stérilité, implorent par leurs prières l'assistance de Dieu, qui, touché de leurs maux et voulant préparer la venue du Messie, charge Gabriel de les consoler et de leur annoncer qu'il leur naîtra une fille, à qui ils donneront le nom de Marie. »

XII. *De l'ange qui s'apparut à Joachim et à sainte Anne.*

(Icy est l'Ange environné de lumière.)

« Gabriel annonce à Joachim que Dieu veut accorder à ses prières une fille, qu'il lui ordonne de lui imposer le nom de MARIE, et que cette fille serait la mère de JÉSUS. De peur que l'espace de vingt ans qu'il est déjà marié n'ébranle sa foi, il la fortifie par les exemples de Sara, qui dans un âge très-avancé avait conçu Isaac; de Rachel, épouse de Jacob, qui après une longue stérilité fut la mère de Joseph; et surtout de la mère de Samson. Il ajoute qu'il ait à se souvenir de la dédier à Dieu, et lui dit que pour preuve de la vérité de ce qu'il lui dit, qu'il allât au temple et qu'il y trouverait son épouse Anne à la porte dorée. Joachim remercie l'ange fort humblement.

(Ici va l'Ange vers Anne.)

« Gabriel dit les mêmes choses à Anne en lui prescrivant les mêmes ordres.

(Icy se départ l'Ange.)

« Anne, après avoir remercié Dieu de sa bonté, va à la porte dorée, où elle trouve son mari qui y est venu dans un pareil dessein.

ANNE

Joachim, mon amy très-doux,
Honneur vous fais et reverance

JOACHIN.

Anne ma mye, votre présence
Me plaist très-fort, approchez vous.

ANNE.

Hélas! que j'ay eu de courroux,

Et comme il sait que Cirinus étoit d'une religion différente de celle d'Hérode, il s'est cru obligé de le faire mahométan; comme on le verra au trente-troisième mystère ci-dessous.

(256) Il ne sera pas mal à propos de remarquer ici l'ignorance de l'auteur de ce mystère; cela aidera même un peu à le disculper des inepties qu'il a répandues dans son ouvrage, au sujet de nos principaux mystères. On voit qu'il fait ici Hérode païen.

Et de soucy pour votre absence.
 Joachin, mon ami très-doux,
 Honneur vous fais et reverance,

JOACHIN.

Dieu a huy besogné sur nous,
 Et monstré sa grand préterance;
 Cueur saoul ne sct que le jun pense,
 Leurs souhaits n'ont les hommes tous.

ANNE.

Joachin, mon ami très-doux,
 Honneur vous fais et reverance.

JOACHIN.

Anne ma mye, votre présence,
 Me plaist très-fort, approchez vous.

(Icy baisent l'un l'autre.)

« Ensuite ils se rendent compte réciproquement de la vision et des ordres qu'ils ont reçus de l'ange. »

(Icy se retirent Joachin et Anne.)

XIII. De Hérode.

Hérode, suivi de sa cour telle que nous l'avons décrite ci-devant au sixième mystère, demande de quelle façon il doit en user avec les Juifs; on lui conseille de les traiter avec rigueur. Cet avis est fort de son goût.

HÉRODE

Je les tiendray comme en hostaige
 Subgetz captis maugré leurs dens;
 Et en dépit de leur visaige,
 J'auray dessus eulx avantaige,
 Quelque lieu qu'ils soient résidens.

« Adrascus entre autres lui insinue de changer la loi. Hérode ne se détermine à rien, et ne prend d'autre parti que de suivre en tout sa volonté.

« Pendant ce temps-là, Achin et Melchy s'entretiennent de la grossesse de leur maîtresse, et se réjouissent par avance du plaisir qu'ils auront pour lors : « Les brebis, » disent-ils, iront paître aux meilleurs herbages; ce n'est pas tout :

MELCHY

Les pastourelles chanteront.

ACHIN.

Pastoureaux getteront œullades.

MELCHY.

Les nymphes les escouteront,
 Et les Driades danceront.
 Avec les gentes Oréades.

ACHIN.

Pan viendra faire ses gambades
 Revenant des Champs Elysées;
 Orphéus fera ses sonnades,
 Lors Mercure dira ballades,
 Et chansons bien auctorisées.

MELCHY.

Bergeres seront oppressées
 Soudainement sous les patis, etc.

XIV. Comme Anne enfanta Marie.

« Sainte Anne paraît incommodée; Joachin ordonne à la chambrière d'en avoir soin.

(257) Servante.

(258) Ce jeu de théâtre servait pour voiler aux spectateurs des détails qu'il n'était pas possible de lui représenter, comme est celui de ce présent mys-

LA CHAMBRIERE nommée UTAN.

Ne faictes plus cy de demeure,
 Dame, sans plus avant toucher,
 De meilleur est de vous coucher;
 A bout estes de votre terme.

ANNE.

Coucher m'en voys sans plus de terme
 Puisque vous me le conseillez.

(Icy se couche Anne.)

« Pendant que Joachim, Barbapanter, Arbapanter et Abias font des vœux pour son heureux accouchement, on vient avertir Joachim que son épouse vient de mettre au monde la plus belle fille qui ait jamais paru. Il vient aussitôt trouver sa femme, et ensemble ils en rendent grâces à Dieu. Il l'a fait souvenir que l'ange leur avait ordonné, de la part de Dieu, de nommer leur fille Marie; c'est en effet le nom qu'on lui impose. Comme ils se mettent un peu à causer, Utan, qui a peur que cela ne rompe la tête à sa maîtresse, fait retirer tout le monde, sans en excepter le mari :

LA CHAMBRIERE.

Joués de retraicte

Monsieur, s'il vous plaist, car Madame
 D'elle-même est tendre femme;
 Et n'est point requis qu'on tempeste
 A l'Accouchée ainsi la teste,
 Et n'a que faire de Blazon.

JOACHIN.

Utan, vous n'avez que raison,
 Sa santé voulez désirer,
 Saison est de me retirer;
 Mais, mamy, entendez à elle.

(Icy se retire Joachin.)

« L'on croit que la servante n'a fait sortir tout le monde que pour laisser sa maîtresse en repos; point du tout, il semble qu'elle n'a pris ce soin que pour avoir le plaisir de causer seule avec elle; en effet, elles ne cessent de s'entretenir des louanges de la petite fille.

ANNE.

Tu es tant belle,
 Jamais de telle
 Ne fat au monde;
 Gente pucelle,
 De Dieu encelle (257)
 Très-pure et monde;
 Tu es féconde,
 Nulle seconde

Et n'auras douce coumbelle :
 Car la grace de Dieu redonde
 Joue aux Cieulx, et superabonde :
 Anges chantent de la nouvelle.

LA CHAMBRIERE.

Ainsy que une luyante estoile,
 Sa face reluit, ma Maistresse :
 Mais donnez luy votre mamelle
 Afin que plaisir renouvelle
 Votre cueur, et mette en liesse, etc. »

(Icy sainte Anne se recouche, et sont tirées les custodes (258), puis peu de temps après s'en yra secre-

tère, où sainte Anne semble accoucher derrière cette custode; le même jeu de théâtre se répète encore au trente-septième mystère ci-dessous, à la Nativité de Jésus.

tement vers Joachim, et sera Marie en l'age de trois ans avec eulx.)

XV. Comme Marie fut présentée au temple.

« Le prêtre Ruben rend compte au spectateur des soins qu'il prend pour le temple, et déclare de quelle façon est administrée une communauté de jeunes filles qui sont sous sa conduite, des saintes lectures qu'on leur fait faire, des vers qu'on leur fait chanter à la louange de Dieu, des ouvrages auxquels on les occupe, et de la bonne éducation qu'on leur donne.

RUBEN, prestre.

Or ay-je le gouvernement
De ce saint Temple vénérable,
Là où je doy dévotement
Servir Dieu principalement,
Faire œuvre qu'il ait acceptable.
La chose plus recommandable
Qui me soit donné en ce Temple,
C'est que je baille bone exemple
Aux pucelletes qui y sont :
Aussi je croy que toutes ont
Bon vouloir, dont je mercie Dieu ;
Ilz (259) sont nourries en ce saint lieu,
En toutes bonnes meurs apprinses,
S'ilz font mal, ilz en sont reprinses,
S'ilz font du bien, c'est à leur gloire.
Au Temple peuvent veoir meinte histoire,
Comme des Patriarches saintz,
Des Roys, et des Prophetes maintz,
Qui ont parlé de la venüe
De Mecias, qui est congnüe
Par les escriptz de noz bons pères.

(Nota qu'il faut qu'il y ait dix ou douze filles, dont il n'y en aura que deux qui parlent.)

« Ces deux filles s'entretiennent des louanges du Seigneur, Ruben les appelle et leur donne de bonnes instructions et elles le remercient avec beaucoup d'humilité.

« Pendant ce temps-là Barbapanter, Arbapanter et Abias veulent aller voir Joachim et sa famille.

(Icy vont vers Joachim.)

« Joachim dit à sa femme qu'il est temps d'aller présenter leur fille au temple; Marie (agée de trois ans) leur dit que c'est son plus grand plaisir; elle témoigne la même disposition aux trois amis de son père qui le sont venus trouver. Alors ils prennent tous la résolution d'aller à Jérusalem pour cela. Comme la chambrière croit que Marie ne peut pas faire ce chemin à pied, elle lui dit :

UTHAN.

Vous porteray-je ?

« Mais Marie répond :

MARIE.

Je suis forte
Assez pour cheminer ung an :
Mais que soye en Hierusalem
Humblement me reposeray,
Le saint Temple visiteray,
Si plaist à Dieu, tout à mon aise.

(259) Ilz pour elles.

(260) On sent assez que la personne qui vient de représenter la jeune Marie de trois ans n'est point celle qui paraît dans la suite; et c'est ce que l'au-

« Peu après qu'ils sont arrivés au bas des quinze degrés du temple, ils demandent où est Marie, et sont fort étonnés de voir qu'elle les a montés toute seule. « C'est tout ce qu'à peine, dit Abias, aurait pu faire un homme de vingt-quatre ans. » Après que chacun a fait son présent, Joachim et sa femme présentent Marie et se retirent en priant instamment Ruben d'en avoir grand soin

(Icy s'en vont en leurs maisons.)

« Cependant Dieu ordonne à Gabriel d'avoir soin de Marie. »

(Icy descend l'Ange et va vers Marie.)

XVI. Comme Marie besongne avecques les Pucelles.

(Icy besongne Marie avecques les Pucelles, et ont chacun ung petit mestier.)

« Pendant que Marie travaille avec ses compagnes, ces deux filles ne cessent de louer son adresse, et la propreté de son ouvrage. L'heure du dîner arrive, Ruben les appelle toutes. La seconde pucelle avertit Marie, qui lui répond :

MARIE.

Mes compagnes, je vous emprise,
Allez devant, car j'ay affaire
Icy pour un cas nécessaire,
Que suis contente de parfaire.

« Ensuite elle va prendre un petit livret, qui est le prophète Isaïe. Elle tombe justement sur le chapitre où ce prophète parle d'une vierge qui devait concevoir et enfanter le Messie. Pendant ce temps-là, l'ange Gabriel la vient visiter, et lui apporte « une viande céleste. » Après quoi il se retire.

(Icy l'Ange se absente.)

« Ruben, qui s'aperçoit que Marie n'est point avec ses compagnes, la demande: elles lui répondent qu'elles l'ont laissée occupée à lire. Lui et ses filles vont la chercher. Marie dit à Ruben qu'elle ne sent aucun besoin de manger, en le priant de lui permettre de continuer sa lecture. Ruben, qui la voit persister dans cette résolution, lui laisse faire ce qu'elle veut.

(Icy retourne Marie en son Oratoire, et quant elle y a été ung demi-quart d'heure elle se absente, et fait fin, jusques à ce que l'autre Marie de treze ans s'appareisse [260].)

« Cependant, le bruit des vertus de Marie pénètre jusqu'aux enfers. Satan vient en faire un fidèle rapport à son roi, qui lui demande s'il ne pourrait point la surprendre: « Il est impossible, » dit Satan.

El est plus belle que Lucesse,
Plus que Sarra devote et saige;
C'est une Judic en couraige,
Une Hester en humilité,
Et Rachel en honnesteté;
En langaige est aussi benigne
Que la Sibille Tiburtine (261),

teur insinue en disant, que celle-ci « fait fin » jusqu'à ce que l'autre paraisse.

(261) On croit qu'il est inutile de faire remarquer le burlesque qui règne dans ce discours.

Plusque Palas a de prudence,
De Minerve a de loquence;
C'est la nompareille qui soit;
Et suppose que Dieu pensait
Racheter tout l'Humain lignaige
Quant il la fist.

LUCIFER.

Par ton langaige
Il semble que tu ayes peur d'elle.

« Malgré tout ce que peut dire Satan, Lucifer ne perd point courage, et ordonne à ses démons de faire tout possible pour la tenter. »

XVII. *Comme Anne fut mariée à Cléophas.*

« Abias apprend à Barbapanter et à Arbapanter que Joachim venait de mourir. Comme il voit qu'ils veulent s'affliger, il ajoute :

Remede n'y a, il est mort :
Velà nous sommes tous mortelz.

ARBAPANTER.

On ne scauroit trouver en lieu
Homme craignant redoubtant Dieu
Plus qu'il faisait.

« Changeons de propos, » dit Abias.

Qui me croyra, on mariera
Anne derechef.

« Vous avez raison, répondent les autres, « il ne faut pas perdre de temps. » Tout de suite, voyant passer un de leurs parents, appelé Cléophas, ils lui proposent ce mariage. Cléophas y consent, et ils l'emmenent avec eux chez Anne. En arrivant ils lui font part de ce qu'ils viennent de résoudre ensemble.

ANNE.

Cuidez vous que j'aye le courage
D'être mariée? nenny non;
Las j'avais ung mary si bon,
Si courtoys, et si amiable,
Prudent, vertueux, charitable;
Jamais tel n'en reeouvreray.

« Point tant de raisons, » dit Barbapanter.

Cléophas est homme d'honneur,
Nous le connoissons entre nous;
Et pour ce délibérez vous
De le prendre par mariage.

ANNE.

Nonobstant que je n'ay couraige
D'estre mariée, mes amys,
Faictes ainsy qu'il est permys
Selon la Loy.

ABIAS.

Çà Cléophas,
Mon ami, entendez le cas.

CLEOPHAS.

Mes Cousins, et amis parfais
Je n'y contredis nullement.

« Enfin, pour couper court, ils sortent tous pour terminer ce mariage.

(*Ici s'en va Cléophas, et finie ici [262].*)

« Ensuite paraissent Achin et Melchi. Il

(262) Cela veut dire que l'acteur qui jouait ce personnage se retire tout à fait de la scène. Cette

semble qu'ils ne viennent guère sur le théâtre que pour former des espèces d'intermèdes; on ne sait pas trop ce qu'ils veulent dire, ni le sujet qui les amène. Ici ils s'entretiennent des façons de faire des bergers.

ACHIN.

Le Dieu Pan soufvent on gracia
Et semble qu'on soit en Asie
Avec Paris et Zénona,
Qui à l'ombre sous la feuille
Firent mainte chose jolye,
Que le Dieu Bacus ordonna.

MELCHY.

Lorsque Pegasus s'envolla
Par sur les aërs quant il portait
Perseus, Bergere estait
En grant bruit, c'estoit mélodie
Que d'oïr sur la reverdye
Chanter les Nymphes et Déesses.

ACHIN.

Il est des Pastoures tant belles,
Mais ilz n'ont point gentilz couraiges;
J'en ay trouvé plusieurs rebelles,
Aussy je ne tiens compte d'elles,
Quant ilz viennent aux pastouraiges.

MELCHY.

Bergieres brunettes font raige,
Bergiers aiment d'amour parfaicte,
Et laissent aller de couraige,

Quant humainement on les traicte. »

XVIII. *Comme Hérode feist mettre l'Aigle d'Or sur le Temple.*

« Hérode, suivi d'Antipater, d'Adrascus, de Longis, et de Cirinus, ordonne à ce dernier d'aller faire poser sur le temple un aigle d'or, pour marque de la domination romaine; Cirinus et Adrascus sortent pour lui obéir. »

(*Ici vont faire mettre l'Aigle d'or sur le temple.*)

XIX. *Comme Anne fut mariée à Salomé.*

« Abias, toujours rapporteur de mauvaises nouvelles, vient apprendre à Barbapanter et Arbapanter que Cléophas venait d'expirer, et n'avait laissé de son épouse, Anne, qu'une fille, qui portait le nom de Marie, ainsi que celle de Joachim. « Eh bien! « il faut remarier promptement la veuve, » dit Barbapanter.

ARBAPANTER.

Sans un chief
Masculin en une maison
Il n'y a rien de rime, ne raison;
Qu'il soit ainsi, je vous le preuve,
Il y a mainte femme veufve
Qui pert ses biens à la volée,
Par faulte d'estre mariée.
Une femme seule n'est rien.

« Ils consultent entre eux quel est le mari qu'ils veulent donner à Anne en troisièmes noces; et ils s'arrêtent à Salomé. Ensuite ils vont en faire la proposition à Anne.

note une fois pour toutes les occasions qui se trouveront pareilles à celle-ci.

ANNE.

Vous sçavez que je doy entendre
A faire votre bon plaisir,
Pour ce selon votre desir
Soit fait.

ARBAPANTER à Salomé.

Approchez nostre aymé

SALOMÉ, troisième mary de Anne.

Quesse qu'il vous plaist ?

« Barbapanter, qui paraît partout un
comme rude et brusque, dit à Salomé de
quoi il s'agit. Salomé lui répond humble-
ment que, comme il est persuadé qu'ils ne
veulent que son avantage, il ne prétend pas
y contredire.

BARBAPANTER.

Çà Anne, que voulez-vous dire ?

ANNE.

Tout ce qu'il vous plaist.

Moy aussy ,

ajoute bien vite Salomé.

Or ne débatons plus ceey.

dit Abias. Enfin, après quelques exhorta-
tions réciproques de la part d'Anne et de
Salomé, ils sortent tous pour conclure ce
mariage. »

XX. Comme les Juifz murmurent contre Hérode.

« Cirinus et Adrascus, après avoir posé
l'aigle sur le pinacle du temple, font ré-
flexion que cela pourra faire de la peine aux
Juifs : « Cela est vrai, dit Adrascus, mais ils
« n'en oseront murmurer que tout bas : et
« ils redoutent trop la puissance d'Hérode. »

« Cela ne manque pas d'arriver ; Zoroba-
bel s'en aperevant, dit,

Quesse qu'on a posé là hault
Au Pinacle du Temple ?

« C'est un aigle d'or, » répond Naasson.
« Cela est assurément bien étrange, » ajoute
Manassès, « il est certain qu'Hérode se rit
« de notre faiblesse. » Après de pareils dis-
cours, ils en reviennent à leur refrain ordi-
naire, qui est d'attendre le Messie. »

XXI. Comme Ruben print conseil des Juifz.

« Ruben, continuant ses soins auprès des
jeunes filles de sa communauté, veut, sui-
vant la règle établie, renvoyer celles qui ont
plus de treize ans. Pour cet effet, il congédie
les deux pucelles dont nous avons parlé ci-
dessus, et Marie, qui est pour lors âgée de
quatorze, le supplie de la laisser au temple,
attendu qu'elle a voué à Dieu sa virginité.
Ruben, ne sachant comment se conduire dans
une affaire aussi délicate, et dont il n'a point
encore vu d'exemple, ne voulant pas égale-
ment entreprendre sur les règles prescrites,
ni gêner la volonté de la fille, va demander
l'avis des Juifs. Zorobabel, Naasson et Ma-
nassès, qu'il consulte, opinent à se mettre
tous en prière, et à demander à Dieu qu'il
veuille leur interpréter sa volonté. »

XXII. Comme l'Ange révéla la Prophétie, que Jésus naistroit de Marie.

« Dieu, qui prépare tout pour la rédem-
tion du genre humain, charge Gabriel d'an-
noncer aux Juifs qu'ils aient à ordonner à
tous ceux qui sont de la lignée de David
de se trouver au temple chacun une verge
à la main : et que celui à qui la verge fleurirait
est destiné pour être l'époux et le gar-
dien de Marie. Les anges remercient Dieu,
et Gabriel va pour exécuter ses ordres.

(Icy descend l'Ange, et vient au Temple.)

« Pendant que Ruben et les trois autres
Juifs sont en prières, ils entendent cette
voix de l'ange,

GABRIEL.

Egredietur Virga de radice Jesse.

Ceste très-noble prophétie]

Est au douziesme de Ysaye, etc.

« Ensuite, il leur annonce les ordres de
Dieu, et se retire.

(Ici l'Ange se absente.)

« Les Juifs, que cette voix a déterminés,
ne balancent pas à suivre ce parti : Ruben
en avertit le peuple.

RUBEN.

On vous fait à sçavoir à tous
Qui de David estes yssus,
Que venez sans attendre plus
Au temple d'ung vouloir humain :
Et que chacun ait en sa main
Une Verge, car Dieu l'ordonne ;
Et il veut que Marie ou donne
A celui à qui florira
Sa Verge. Qui refusera
A y venir sera blasmé.

« Barbapanter, Arbapanter et Abias, des-
cendants de David, se préparent pour cette
cérémonie. Achin et Melchi, quoique sim-
ples bergers, se ressouviennent qu'ils sont
du sang de ce roi, et prennent chacun une
verge pour s'y rendre. Joas, le malade dont
nous avons parlé au quatrième Mystère ci-
dessus, et qui est pour lors en santé, aussi
bien que le Pélerin, son camarade, y vont
aussi. Ils trouvent en chemin Joseph que
le même dessein y conduisait, mais qui au-
rait voulu conserver sa virginité, et rencon-
trer une épouse de pareille humeur. »

(Ici vont au Temple.)

XXIII. Comme baillent leurs Verges au Prestre de la Loy.

(Ici baillent leurs Verges l'ung après l'autre et les mettent sur l'Autel.)

BARBAPANTER.

Vela la mienne belle et fresche,
Mais si n'est-elle point florie.

MELCHY.

Je n'épouserai point Marie
La mienne nulle fleur ne rend.

ACHIN.

Soit bien content, ou mal content,
Je n'espouseray point la Belle.

JOAS.

Au regard d'avoir la Pucelle.
Certes je ne m'y attendz pas.

LE PÉLERIN.

Aussi ne fais-je moi, Joas,
Car de l'avoir je suis trop nice (265).

NAASSON.

Je ne voy Verge qui florisse.

MANASSÈS.

Regardez dessoubz et dessus.

« Ruben commence à manquer de foi.

RUBEN.

Jay paour que nous soyons deceuz.

« Enfin, ne voulant pas demeurer plus longtems dans cette incertitude, il ordonne à Joseph de montrer aussi sa verge, et lui dit avec hauteur :

RUBEN.

Ah! par ma foy,
Joseph, si la montrerez-vous
Et sera cy veue devant tous;
Monstrez-la test legierement.

JOSEPH.

Puisque c'est par commandement
Bien est requis que je le face. »

(Icy monstre Joseph sa Verge, puis s'apparest la columbe sur la Verge florie).

XXIV. Comme Joseph espouse Marie.

« Un miracle si visible et si surprenant oblige toute l'assemblée à fixer les yeux sur Joseph, et à lui faire des compliments. Le prêtre lui dit que suivant l'ordre de Dieu, apporté par son ange, il est destiné pour épouser Marie, en même temps il l'envoie chercher, et sans les quitter il les marie. Ensuite, après leur avoir donné quelques instructions, il se retire.

« Joseph, qui avait senti de la répugnance à ce mariage, tant à cause de son vœu, que pour son extrême pauvreté, dit à Marie.

JOSEPH.

Suave et odorante Rose,
Je scay bien que je suis indigne
D'epouser Vierge tant benigne,
Nonobstant que soye descendu
De David, bien entendu;
Mamy, je n'ay guerez de biens

MARIE.

Nous trouverons bien les moyens
De vivre, mais que y mettons peine,
En tixture de soye et laine
Me congnoys.

JOSEPH.

C'est bien diet, Mamy,
Aussy de ma Charpenterie
Je gagnerai quelque chosette.

« Marie lui conseille de se retirer chacun en particulier, pour penser à ses affaires.

(Icy se retirent.)

« Marie, qui ignore le dessein de Joseph, paraît fort émue; elle prie Dieu de vouloir l'assister de ses grâces. Joseph, de son côté,

(265) Nice, simple.

se trouve dans un pareil embarras. Enfin Marie, rompant le silence, lui avoue sa résolution. Joseph est charmé de la trouver dans des sentiments si conformes aux siens: et ils s'en vont dans une ferme résolution d'y persister toujours. »

XXV. Comme l'Ange annonça à Zacharie la Nativité de Sainct Jehan.

(Zacharie père de Sainct Jehan-Baptiste à l'Autel du Temple.)

« Zacharie, touché des maux que les Juifs souffrent, prie Dieu d'envoyer promptement son Christ pour les faire cesser. Dieu écoute favorablement sa prière, et pour l'exaucer, il ordonne à Gabriel de lui déclarer, de sa part, qu'il aurait de son épouse Elisabeth un fils, à qui il donnerait le nom de Jean;

Car ce nom Jehan, qui bien le veut noter,
Grâce de Dieu se peult interpréter:
Ma grâce aussy dessus lui vueil estendre.

ajoutant que cet enfant devait servir de précurseur à son Christ.

(Icy dessent l'Ange Gabriel, et va vers Zacharie.)

« Les anges remercient Dieu de cette bonté.

(Icy fait Zacharie semblant d'enseigner l'Autel, et est au costé destre, et l'Ange s'aparest à luy.)

« A la première parole de l'ange, Zacharie tombe de frayeur sous l'autel; Gabriel le rassure en lui annonçant les ordres de Dieu.

GABRIEL.

Mais premier un filz tu auras,
Que par nom Jehan tu nommeras;
Lequel preparera le cueur
Du populaire à son Saulveur.
Et sera par divine Loi
Preschant pénitence et vraye foy.
Qui naistra devant le Saulveur
Et se nommera sa haulteur,
Grandeur de conversacion,
Parfonde humiliacion,
De charité grande largeur,
Et pareillement en longueur, etc.

« Comme Zacharie paraît incrédule, l'ange lui dit qu'il demeurera muet jusqu'à la naissance de cet enfant; ensuite de quoi il se retire. »

(Icy s'en va l'Ange en Paradis.)

XXVI. Le Procès de Paradis.

« Le procès qui était demeuré pendant au tribunal de Dieu, entre la Verité et la Justice, d'un côté, la Miséricorde et la Paix de l'autre, n'ayant pu être terminé, recommence ici avec plus de chaleur que jamais. Ces quatre Vertus persistent toujours dans leurs sentiments. Dieu leur déclare qu'il veut absolument sauver l'homme. Pour accorder des choses si contraires, elles s'adressent à la Sapience. La Paix demande que l'homme puisse être reçu à pardon, après une pénitence proportionnée. « Non, répond la Justice, cent milliers d'années de pénitence ne me suffiraient pas, il faut sa mort éter-

« nelle. » La Sapience paraît ébranlée des
« raisons de la Justice.

SAPIENCE.

Justice a très-bonne raison,
S'elle se tient bien difficile :
Regerdez (264) en cause civile,
Si ung malfauteur pour son desroy (265).
Est saisy en prison de Roy,
Et tant à mal faire la Mort
Que sa cause est digne de Mort,

La repentance rien n'y faict
Ne le juge en rien ne regarde,
Que son paiement il ne luy garde,
De la mort qu'il a desservie.

« Par cet exemple pris sur les lois humaines, la Sapience de Dieu prétend excuser la rigueur de la Justice. Enfin, après bien des contestations, Sapience, pour accommoder toutes les parties, déclare qu'il faut que ce soit un Dieu fait homme, qui fasse cette réparation. « Laquelle des trois personnes « doit la faire ? lui demande la Miséricorde. « — Le Fils, répond-elle. — Et pourquoi « lui plutôt qu'un autre ? réplique la Paix. « — Par quatre choses, » dit Sapience.

SAPIENCE.

Et premier je puis estimer,
Selon que le Filz se faict nomer :
La seconde est qu'il est ymaige
De Dieu le Pere noble et saige;
Tiercement est parole et Verbe,
De Dieu qui est noble proverbe,
A la quarte, qui bien en sonne
Il est la moyenne personne.

« Les quatre Vertus se rendent enfin ; et Dieu conclut au mystère de l'Incarnation. Cependant il propose à la Justice si elle ne veut point prendre une autre victime à la place de son propre Fils. Mais comme la Justice, après l'arrêt que la Sapience vient de rendre en sa faveur, demeure inflexible, Dieu dépêche Gabriel vers la Vierge Marie.

(Ici descend Gabriel, et va vers Marie.)

« Cependant Chérubin, Séraphin, Michel, Raphaël et Uriël se réjouissent du bonheur dont les hommes vont jouir. »

XXVII. De la Salutation Angélique.

(Marie lisant.)

GABRIEL.

Are pour salutacion,
Je te saluë d'affection,
Maria Vierge très-benigne
Gracia par infusion
De grace acceptable et condigne :
Pleina par la vertu divine :
Pleine quant de dans toy recline
Dominus par dilection :
Nostre Seigneur fait ung grant signe
Tecum d'amour quant il assigne
Avec toy sa permancion.

« Marie est fort surprise à ce discours ; ensuite Gabriel lui déclare que Dieu l'a élue pour porter le Messie dans son sein. Comme Marie fait difficulté de croire cela, attendu qu'elle veut toujours garder sa virginité,

(264) Regardez.

l'ange la rassure en ajoutant que cela se ferait par l'opération du Saint-Esprit. Marie veut bien y consentir à cette condition.

MARIE.

Ecce ancilla Domini
L'Anceille Dieu suis en effect,
Jay parfaiete créence en lui,
Et selon ton dict me soit faict.

« *Interlocutoire de Marie et de Joseph.* — Marie et Joseph se réitérent encore leurs vœux de chasteté : Marie demande à Joseph la permission d'aller voir sa cousine Elisabeth, et celui-ci y consent.

« Elisabeth, de son côté, s'entretient avec Utan, sa « chambrière, » de sa grossesse. Elle a honte, à son âge, de se trouver enceinte ; et craint que sa vertu ne soit soupçonnée. Utan la console. »

XXVIII. Marie et Elisabeth.

« Marie vient voir Elisabeth ; cette dernière lui dit qu'à son arrivée elle a bien senti, aux mouvements de l'enfant qu'elle porte, qu'elle parle à la Mère de son Sauveur. Ensuite Marie et elle se font beaucoup de compliments. »

XXIX. Enfer.

« Tous ces préparatifs d'une rédemption prochaine alarment les enfers. Lucifer en convoque les esprits, qui, suivant leur bonne coutume, le remercient par des torrents d'injures.

SATHAN.

Qui faict ceste mutacion ?
Lucifer Roy des Ennemys ?
Vous hurlez comme un loup famis,
Quand vous cuidez chanter ou rire.

« Lorsqu'ils sont tous rassemblés, Lucifer propose ses soupçons. Astaroth dit qu'il n'a rien à craindre.

ASTAROTH.

Délivrer ne se peult pas,
Ne doutez point de ce trépas, etc.

LUCIFER le faisant taire.

Astaroth, ne parle jamais,
Tu es encore trop novice.

« Il demande l'avis de Satan, qui, plus expérimenté que son camarade, lui avoue qu'il craint aussi quelque chose. Lucifer qui a ouï dire que les patriarches qui sont retenus dans les limbes, s'attendent à une délivrance, fait avancer Satan.

LUCIFER.

Approche ton propos, Sathan,
Car je me tiens assez des tiens,
Veu et escoute les moyens :
Grant supson en moy je fonde.
Quant tu cours et vas par le monde,
Ne lis tu point aux Escriptions,
Pour voy ce de noz adventures,
Ilz font aucune mencion ?

« Oui, dit Satan, j'en ai lu quelque chose ; « et elles parlent d'un Messie à naître qui

(265) Désordre.

« doit délivrer les âmes des justes détenues
« aux limbes, et obtenir de Dieu miséri-
« corde pour les pécheurs. » Lucifer, qui
voit que l'affaire devient sérieuse, prend le
parti de faire tenter le Messie, lorsqu'il pa-
raîtra, et charge Satan de cette commis-
sion.

SATHAN.

Sans longue protestation
Je m'offre à faire tout devoir :
Mais il faut avant le mouvoir,
Avoir la benisson houssue (266)
De vostre orde pate crossuë (267)
Bruslante en feu par grant ardeur.

LUCIFER.

Or, va, que telle roideur
Te puissent les diables mener,
Que gros dragons au retourner
Te ramainent tout à ton aise,
Ardant comme feu de fournaise,
Plains de souffre et de salpestre.

« Satan part avec ce passeport. »

XXX. *De l'enfantement d'Elisabeth.*

(*Icy tend Marie l'Enfant d'Elisabeth, et le monstre.*)

« Elisabeth, qui vient d'accoucher der-
rière la scène, paraît avec Marie et Utan,
« chambrière. » On la félicite sur son heu-
reuse délivrance, et cependant on emmail-
lote l'enfant.

(*Icy accoustrent l'Enfant.*)

« Barbapanter, Arbapanter et Abias, vien-
nent rendre visite à Zacharie et sa femme.
Ils apprennent, en arrivant, la naissance de
l'enfant et la perte de la parole de son père.
Comme ils veulent circoncire l'enfant, il est
question de lui imposer un nom, et, pen-
dant qu'ils se débattent pour savoir lequel,
Zacharie, recouvrant l'usage de sa langue,
leur dit que l'ange lui avait enjoint de don-
ner à l'enfant le nom de Jean, et qu'il
fallait lui obéir. Ensuite, comme il a de
l'impatience de revoir son épouse, il con-
gédie ses amis et les prie de revenir une
autre fois, où il pourra les recevoir plus com-
modément. Il va visiter Elisabeth, et après
quelques compliments, il sort pour aller au
temple. — En s'en allant il dit adieu à
Marie.

(*Zacharie fine icy.*)

« Enfin Marie remercie Dieu de la nais-
sance de saint Jean, et prend congé d'Elisa-
beth. »

(*Icy s'en va Marie par devers Joseph.*)

XXXI. *Le doute de Joseph touchant l'In-
carnation du Filz de Dieu.*

« Marie, de retour chez elle, apprend à
Joseph l'heureuse naissance de saint Jean.
Après plusieurs discours, Joseph s'aper-
çoit que Marie est grosse; il ne peut croire
ce soupçon et veut s'en éclaircir.

« Marie lui proteste qu'elle a toujours

(266) Ample bénédiction.

(267) Crochue

(268) Nous mènerons.

gardé son vœu de virginité, mais Joseph a
bien de la peine à se rendre.

« Il lui dit de s'en aller coucher, et que
le lendemain il lui ouvrirait son cœur. Marie
après l'avoir quitté, prie Dieu de vouloir
bien apaiser l'esprit de Joseph, qui, de son
côté, inquiet et ne sachant à quoi se dé-
terminer, tantôt croit Marie innocente, et
tantôt la croit coupable. Pour sortir de cet
embarras et n'avoir en même temps rien à
se reprocher, il se résout à se séparer de
son épouse. Dans cette pensée le sommeil
vient s'emparer de ses sens, et il va se cou-
cher.

(*Icy s'en va dormir Joseph.*)

« Dieu qui voit le trouble et l'agitation
de Marie et de Joseph, ne voulant pas les
laisser dans cette incertitude, ordonne à
Gabriel d'aller dire à Joseph que son épouse
Marie était enceinte du Christ, et qu'il ne
devait point avoir de mauvaise pensée contre
sa pudicité, attendu que ces choses avaient
été faites par l'opération du Saint-Esprit.
L'ange exécute cet ordre et le fait savoir à
Joseph pendant son sommeil.

(*Icy se absente l'ange de Joseph.*)

« Joseph à son réveil, honteux d'avoir
conçu de tels soupçons contre Marie, court
lui en demander pardon. »

XXXII. *Du mandement publié en Judée.*

« Cirinus, prévôt de Judée, ordonne à
Rapporte-Nouvelle de publier le mande-
ment de l'empereur des Romains, qui, vou-
lant savoir le nombre de ses sujets, ordonne
à un chacun de se retirer à la ville de sa
naissance, pour s'y faire enregistrer. Rap-
porte-Nouvelle lui obéit. »

XXXIII. *Comme Marie et Joseph vont en
Bethléem.*

« Quoique ce mandement vienne fort mal à
propos pour Joseph et Marie qui n'ont point
d'argent, cependant ils sont obligés de s'y
conformer.

JOSEPH.

Et bien, Marie, puisque ainsi est
Mener nostre anne conviendra,
Pour nous porter quant la viendra
Que nous nous trouverons fors las;
Aussy pour ce que n'avons pas
Tant d'argent que pourrions despendre,
Nous marrons (268) ce beuf cy pour vendre,
Si nous survient aucune affaire.

« En s'en allant, ils rencontrent Abias,
qui s'offre à les accompagner. Cependant
Rapporte-Nouvelle vient rendre compte à
Cirinus de son expédition.

Mahomet le grant Dieu vous garde (269)

Et tienne en vostre auctorité :

J'ay le mandement exploiete
Publicquement en mainte Ville. »

(269) Voici l'ignorance de l'auteur, dont nous avons
parlé au septième mystère ci dessus.

XXXIV. *Du logis de Marie et Joseph.*

« Marie et sa compagnie arrivent à Bethléem. Abias fait ce qu'il peut pour trouver un logement à Marie ; il s'adresse au maître d'une hôtellerie, et lui demande une chambre, si petite qu'il voudra. Joas (c'est le nom du maître de ce logis), les reçoit fort rudement.

JOAS.

Vous n'y pavez, croyez-vous pas ;
Et quant place pour vous auroye,
Ja ne vous y logeroye :
Ce n'est pas icy l'Ospital,
C'est Logis pour gens de Cheval,
Et non pas pour gens si meschans.
Allez loger emmy les champs (270),
Et vuidez hors de ma maison.

« Enfin, après bien des prières et des supplications, Joas, par importunité, leur permet de se loger dans un vieux appentis à moitié découvert et qui ne ferme point. Marie et Joseph sont forcés de s'en passer. Ils s'y accommodent du mieux qu'ils peuvent, et Marie dit à Joseph d'avoir soin de leurs animaux.

JOSEPH.

Ils sont très-bien lyez tons deux,
Mais icy endroit ceste bresche
Leur feray une belle cresche,
Avant que je face départ,
Pour mettre leur mengaille à part :
Ilz seront très-bien ordonnez.
Or vous tournez, bauldet, tournez
Le museau devers la mengoire,
Vous avez bien gagné à boire
Car peine avez eue à foison.

XXXV. *Des pastoureaux.*

« Aloris, Pelyon, Ysambart et Riffart, bergers des environs de Bethléem, se rassemblent pour se préparer à la veillée. Ils s'entretiennent de plusieurs choses, et enfin tombent sur les affaires d'Etat, et raisonnent sur l'édit d'Auguste.

ALORIS.

Mais à quel propos ?
Esse pour faire une bataille ?

RIFFLART.

Voire pour payer une taille,
Peut-estre que nous sera dure.

« Cela est horrible, ajoutent-ils, et depuis le règne de David, on n'a jamais rien vu de semblable. » Enfin après avoir bien discouru, leur conversation se termine à se bien défendre des loups.

XXXVI. *L'oraison de Symeon.*

« Siméon, accablé des ans, prie Dieu avec ardeur de lui faire la grâce de pouvoir, avant la fin de ses jours, avoir le bonheur de voir son Christ. Le Seigneur envoie l'ange Raphaël pour lui dire que sa prière est exaucée. Siméon en remercie Dieu. »

XXXVII. *De la Nativité de Jésus.*

« Dieu qui a prévu le moment de la nais-

sance de son Fils, envoie cette nuit ses anges pour le servir d'abord qu'il sera né.

MARIE.

O doux Dieu, de moy te souviens,
Comme y a parfaite crédeuce
A ta haulte magnificence
Et clere illumination :
O riche trésor de clemence
O divine Incarnation !
Bien doy en exaltacion
En vertu de dévotion
Honnorer ce mistere en moy,
Quant sans quelque véxation,
Sans fracture, ne corruption,
Le fruit de mon ventre recoy.

(Icy monstre Marie l'Enfant Jésus.)

« Saint Michel, Raphael, Gabriel, Uriel, Séraphin et Chérubin, chantent les louanges de l'Enfant Jésus, et en remercient Dieu. Joseph, qui était allé chercher quelques provisions et qui n'était pas présent à ce grand événement, revient au logis.

JOSEPH.

Puisque j'ay fait mes provisions,
Saison est que retourner doye :
Peut estre se trop attendoye,
Marie auroit nécessité.

(Icy apperçoit Joseph l'Enfant et Marie à genoulx.)

JOSEPH.

O très glorieuse Trinité,
Quesse que que je voys de ceste heure !
Certes, c'est un enfant qui pleure
Tout nud, sur le feure (271) gesant
Et la mère à genoulx devant, etc.

(Icy se met à genoulx et chante avec Marie les louanges de l'Enfant.)

MARIE.

Mon cher enfant, ma très-douce portée,
Mon bien, mon cuer, mon seul avancement
Ma tendre fleur que j'ay longtems portée,
Et engendré de mon sang proprement :
Virginalement en mes flancs te conceuz,
Virginalement ton corps humain receuz
Virginalement t'ay enfanté sans peine,
Tu m'as donné cognoissance certaine
Que à ton pouvoir ame ne se compere ;
Parquoy te adore, et te clame à voix plaine ;
Mon doux enfant, mon vray Dieu, et mon père.

JOSEPH.

Tu es le Sauveur du monde,
Enfant où tout bien abonde,
Pur et monde,
Par pouvoir espécial
Car au ventre virginal,
As prinse le ceptre royal
Très loyal,
Pour tout juger en la ronde,
Ce beau monde en général,
Et comme juge feal
Traségal (272) ;
Te adore en crainte profonde.

« Après quelques discours pareils, paraissent les anges.

(Icy fault une nuée où seront les Anges.)

« Gabriel dit aux autres anges qu'il va

(272) Très-égal, très-juste.

(270) Dehors.

(271) Sur le chemin.

avertir les bergers de la naissance de l'enfant Jésus. Saint Michel et Raphael s'offrent à l'accompagner. »

XXXVIII. *Comme l'ange s'apparut aux pasteurs.*

(*Ici respandent les Anges grant lumière.*)

« Les bergers qui, comme nous venons de voir ci-dessus, passent la nuit à veiller, surpris d'une telle splendeur, ne savent à quoi l'attribuer : « — Est-ce que le jour « commence ? se disent-ils ; la lune pour-
« rait-elle répandre une telle clarté ? » Pendant qu'ils sont dans cet étonnement, Gabriel les rassure.

GABRIEL.

Bergiers, ne vueillez crainte avoir,
Ennuyt (273) est accomply l'esprit
Car notre Sauveur Jésus crist
Sans doute nous est né sur terre
Et si du lieu voulez en querre,
C'est en Bethléem la cité;
Et en figure de vérité
Sitost que au lieu arriverez
Ce petit Enfant trouverez
Couché dedens la Creche aux beufz.

URIEL.

Chantons un chant mélodieux.

(*Icy chantent les Anges.*)

*Gloria in excelsis Deo,
Et in terra pax hominibus
Bonæ voluntatis.*

MICHEL.

Gloire soit au hault Dieu donnée
Qui à son plaisir tout ordonne.

GABRIEL.

Et aux hommes la paix ordonne (274)
Qui sont de bonne voulenté.

(*Icy retournent les Anges en Paradis, et en demeure
aucuns avec Marie.*)

« Les bergers obéissans à des ordres si favorables, prennent la résolution d'aller à Bethléem.

(*Icy vont les Pasteurs en Bethléem.*)

« Marie et Joseph, après avoir chanté les louanges de Jésus, font réflexion sur leur misère, qui les empêche de le traiter plus honorablement.

MARIE.

O mon cher Filz, trop se humilie
Ta haultesse pour ceste fois;
Trop simplement loger te voys,
Roy divin, pure Majesté,
Quant il fault que par povreté,
En la creche des beufz te couche;
Ton indigence au cueur me touche
Et si ne la puis amander.

JOSEPH.

J'ay pitié de toy regarder,
Et me fait mal que te ne puis
Mieux faire, mon Enfant, je suis
Très indigne pour te servir
Ta grace puisse déservir :
Excuse ma simplicité,
Je te laisse en nécessité,

(273) Aujourd'hui.

(274) A présent.

Je l'ay fait, fais, et te feray
Tout du mieulx que faire pourray,
Mais ma puissance est imparfaicte.

MARIE.

La voulenté de Dieu soit faicte,
Nous ne la povons trespasser (275). »

XXXIX. *Des trois rois et de l'estoile qui les conduisoit.*

« Jaspas, premier roi, ne sachant ce que peut signifier l'étoile qu'il voit briller à ses yeux, tâche d'en découvrir la cause.

JASPAR, premier roy.

Elle est vraye Estoile et parfaicte,
Clere comme seroit Vénus.

« Oui, ajoute-t-il, je ne me trompe point, « c'est l'étoile dont le prophète Balaan a « parlé, et qui doit présager l'enfantement « d'une vierge et la naissance du roi des « Juifs. — Vous avez raison, lui dit Antio-
« chus, l'un de ses chevaliers. — Je suis « aussi de votre avis, » ajoute Celsander, autre chevalier de sa suite.

CELSANDER.

L'Estoile qui cler respandit
A ceste heure pas ne enlumine,
Si ce n'est par grace divine,
Et croy qu'elle nous monstre aussy
Quelque effet en ce monde cy
Qui soit de divine ordonnance,
Or il n'est pas noble alliance
Que celui Roy en terre naisse,
En qui gist la plus grant haultesse
Que jamais nul Roy puisse avoir.

JASPAR.

Chevalier vous avez dit voir (276) ;
Vous faictes très-bon Silogisme, etc.

« Allons, continue-t-il, apprêtez tout ce
« qu'il faut pour mon voyage, car je veux
« trouver ce roi en suivant cette étoile. —
« Tout est prêt, Sire, répondent les deux
« chevaliers. — Marchons donc, dit le roi,
« et suivez-moi. »

(*Icy se mettent en voye Jaspas et ses chevaliers.*)

« La même étoile fait naître une semblable pensée dans l'esprit du second roi, nommé Melchior. Cadoras, l'un de ses chevaliers et homme prudent, lui conseille de ne pas s'abandonner à ses premières idées.

CADORAS.

Sire, c'est à prénotiquer hault
En ce cas, gardez que vous dictes
Se ne sont pas choses petites.
De prénotiquer tels exploictz
Bon fait doubter aucune fois
Pour avoir plus grant certitude
Et vault mieulx bonne doute et rude
Que savoir trop présompueux.

« Non, non, je suis certain de ce que je
« dis, répond Melchior, et vous, ajoute-t-il
« en s'adressant à Cadoras et Polidoras,
« marchez sur mes pas et ne tardons pas,

(275) Passer outre.

(276) Vrai.

en suivant ce fidèle guide, à adorer ce
« roi des nations. »

(Icy départent Melcyor et ses Chevaliers.)

« Balthasar, le troisième de ces rois, fon-
dé sur la même espérance et se confiant au
même conducteur, ordonne tout pour son
départ, et, malgré les remontrances de Lu-
canus et Pitrodès, ses chevaliers, et les dan-
gers qu'ils lui représentent, rien ne peut
l'empêcher de suivre le même chemin que
les deux précédents. »

XL. Des pastoureaux.

« Aloris, Riffart, Ysambart et Pélyon,
s'entretiennent, chemin faisant, des présents
qu'ils vont offrir à Jésus : « Que lui donne-
ras-tu, dit Riffart à Pélyon ; ta houlette
ou bien ton chapelet ? — Non, dit Pélyon,
j'en ai trop besoin. — Tu lui feras apparem-
ment présent de ton chien, ajoute Riffart.
— Encore moins, répond Pélyon ; qui
garderait mes brebis ? Mais je lui ferai un
joli présent, c'est mon « flageolet » qui
m'a coûté dernièrement deux deniers à la
foire de Bethléem, et qui en vaut bien
quatre.

J'ay advisé ung aultre don
Qui est gorgias et doucet (277)

« dit Ysambart.

RIFFLART.

Quesse ?

YSAMBART.

Mon hochet
Si très-bien faict que c'est merveilles,
Qui dira elie elie aux oreilles
Au moins quant l'Enfant plorera
Ce hochet le rapaisera
Et se taira sans faire pose.

ALORIS.

Je luy donray bien aultre chose.
Jé (278) ung beau Kalendrier de boys
Pour sçavoir les jours et les moys
Et cognoistre le nouveau temps,
Il n'y en a, comme j'eutens,
Si juste au monde qu'il est,
Chaque Sainct a son Marmouset (279)
Escript de lettre, etc.

« Cela lui servira quand il sera grand,
ajoute-t-il, et lorsqu'il aura appris à lire.
— Voici, dit Riffart, ce que je lui don-
nerai. »

Une sonnette

Qui est pendue à ma cornette
Depuis le temps Robin fouette,
Puis une belle pirouette
Qui est dedens ma gibecière.

« En causant ainsi, nos bergers arrivent à
Bethléem. Il vont d'abord au logis où est
Jésus, et se jettent à genoux pour l'ado-
rer.

(Icy met Marie l'enfant sur son geron.)

« Après que chacun a offert son petit
présent, ils prennent congé de Jésus. Voici
leurs compliments :

(277) Joli.

(278) J'ay.

ALORIS.

Adieu, enfant de noble gendre.

PÉLYON.

Adieu, filz de nobilité.

RIFFLART

Adieu, filz, pour bonne odeur rendre.

YSAMBART.

Adieu, trésor de Dété.

ALORIS.

Chef de foy.

RIFFLART.

Chef de charité.

YSAMBART.

Chef d'honneur.

PÉLYON.

Chef de utilité.

Adieu, plus ne povons attendre.

ALORIS.

Adieu, très-noble humanité.

RIFFLART.

Adieu, haulte divinité,
Nous te adorons au congé prendre.

(Icy se départent les Bergiers.)

« En s'en retournant, ils se félicitent du
bonheur qu'ils viennent d'avoir. En leur
chemin, ils rencontrent Garnier et Gom-
bault, deux autres bergers de leur hameau,
à qui ils racontent leur aventure. Ces deux
derniers s'empressent de se rendre à Beth-
léem.

GOMBAULT.

Si en ma loge le tenoye,
Dieu sçait que je lui donneroye
Ung morceau de rosti tout chault
De bon cueur.

« Ha ! si je n'étais pas si gros et si pe-
sant, ajoute-t-il, que j'y serais bientôt ar-
rivé. — Je te donnerai le bras, dit Gar-
nier : mais, continue-t-il, tu n'en peux
déjà plus. »

GOMBAULT.

Tay toy, tay toy :

Quand je voy dessous l'arglantier
La Bergiere.....

GARNIER.

Ne te vante point.

GOMBAULT.

Et pourquoy ?

GARNIER.

On te cognoist bien, Dieu mercy, etc.

« Gombault lui répond qu'il a fait bien
parler de lui dans le village : « Il est vrai,
réplique Garnier, mais c'était au temps
passé, et ce temps n'est plus. » Après
quelques discours sur ce sujet, les bergers
se retirent sans qu'on puisse savoir s'ils
vont à Bethléem ou s'ils retournent à leur
village. »

XLI. Des Troys Roys.

« Joseph, qui voit arriver le huitième jour

(279) Image.

de la naissance de Jésus, s'apprête à le circoncire et sort pour inviter ses amis à cette cérémonie. Cependant les trois rois se rencontrent en chemin et s'apprennent mutuellement le sujet de leur voyage, et comme un même dessein les conduit, ils se joignent ensemble. Joseph va trouver Barbapanter, Arbapanter et Abias, et les prie de vouloir bien lui faire l'honneur de se trouver à la circoncision de Jésus; ceux-ci lui promettent de s'y rendre avec plaisir.

(Icy cheminent vers Nostre-Dame.)

« Lorsqu'ils sont arrivés, la Vierge leur demande pardon sur ce que sa pauvreté l'empêche de les bien traiter.

Nous n'avons pas force finance
leur dit-elle.

Or sus sans que plus on devise,
Qu'il soit circonsis,

dit brusquement Barbapanter.

(Icy se absconse l'Estoille qui conduit les Rois.)

« Joseph, adressant la parole à Jésus, s'excuse fort de ce qu'il est indigne de faire une telle opération. Ses amis commencent à s'ennuyer, et Barbapanter lui dit de terminer promptement.

BARBAPANTER.

Nos préparatifz sont tous fais,
Joseph, père très-vénérable,
Faietes conclusion finable,
Et abrégé car il est tart.

JOSEPH.

Or le tournez ung peu à part,
Et je l'expédieray grant erre.

(Icy le circoncist. [280].)

« D'un autre côté, les rois, fort chagrins de ne plus revoir l'étoile, ne sachant par quel chemin ni à quel endroit aller, prennent le parti de s'informer des habitants de Jérusalem du lieu où vient de naître le roi des Juifs.

BARBAPANTER.

L'on ne pourroit mieulx apprester
De circonsir plus gentement
Que l'Enfant est.

ABIAS.

Bénignement

En soit loué Dieu nostre Pere.

« Quel nom lui faut-il donner? » dit Arbapanter à Marie. — « Celui de Jésus, » répond-elle. — « Soit, » répliquent-ils, et que « Dieu veuille qu'il soit notre Sauveur, « comme ce nom le porte. »

« Lorsque les rois sont arrivés à Jérusalem, ils s'adressent à Zorobabel, Naasson et Manassés, pour leur demander ce qu'ils veulent savoir.

(Icy s'en vont les troys personnaiges en leurs sièges.)

« Ces Juifs, pour faire leur cour à Hérode, se déterminent à lui amener ces princes.

(280) Dans ce mystère, d'un côté du théâtre se passe la circoncision, et de l'autre les trois rois cherchent le nouveau roi des Juifs : cela mérite at-

(Icy s'en vont devers Hérode. NOTA. Que ces trois Juifz vont parler à Hérode, et demeurent les Roys arriere.)

MANASSÉS.

Trois Roys demandent à vous parler
Ils sont des royaumes divers,
De Saba, Arabe, et de Tarse.

« Qu'on les fasse entrer, » dit Hérode : ils entrent, et Hérode, qui paraît suivi de toute sa cour, leur fait présenter des sièges.

(Icy se seyent près de Hérode.)

« Ces rois, après quelques civilités assez mal digérées, font à Hérode la même demande qu'ils viennent de faire aux trois Juifs. Hérode en est fort surpris et ne sait à quoi tend ce discours.

HÉRODE.

Contes, Chevaliers, et Seigneurs,
Escoutez-cy, quel dyablerie?

« Quoi donc? ajoute-t-il, n'est-ce pas moi « qui suis le roi des Juifs, sous la protection « du puissant empereur de Rome? »

JASPAR.

Nous ne voulons pas aller contre,
Mais du fait tant cuider savons
Que celuy Roy que nous quérons
Est plus grant que vous, est plus fort.

« Cette réponse rend Hérode tout à fait interdit : il s'imagine que ces princes ont perdu la raison.

HÉRODE.

Seigneurs; escoutez, quel erreur?
Quel perte! quel courroux! quel raige!
C'est le plus dangereux langaige,
Le plus fier, le plus despaisant,
Que oncques ouys, et plus cuisant.
Que dictes-vous de leur blazon?

ajoute-t-il en s'adressant aux seigneurs de sa cour. « Seigneur, » répond Zorobabel, en voulant l'apaiser :

H ne faut pas tel daciil mener;
Qui trop de courroux en soy prent,
Nature et raison l'en reprent :
Et comme Cathon nous afferme,
Yre qui excède hors terme
Empesche fort l'entendement.

« Ensuite il lui explique comme tout se peut concilier, attendu que ce roi que les Mages demandent est apparemment le *Christus*, qui, selon le prophète Michéas, doit naître à Bethléem. Hérode se rend à ces raisons, et, après quelques politesses, il apprend des rois le sujet de leur voyage, ce qui fait qu'il les prie, à leur retour, de revenir lui dire ce qu'ils auront vu.

(L'Estoille marche.)

« Jaspas, Melchior et Balthasar, voyant reparaitre leur étoile, en ressentent une extrême joie, et la suivent jusqu'à ce qu'elle s'arrête sur le logis où est Jésus.

tion, et fait connaître l'étendue du lieu où se faisaient ces représentations. Nous en parlerons plus amplement dans la suite.

(*Icy se arreste l'Estoille sur la maison.*)

« A un signal si manifeste, les rois, connaissant que ce pauvre logement était le palais du roi qu'ils cherchent, ne balancent pas à y entrer. »

XLII. Des présents que les troys Roys firent à Jésus (281).

« Jaspas, Melchior et Balthasar, accompagnés de leurs chevaliers, offrent leurs présents à Jésus; chacun d'eux, en les lui présentant, lui adresse une prière, qu'il finit par ces deux vers :

Present te fais d'or mierre, et d'ensens,
Toy démontrans Dieu, Roy, et mortel homme.

(*Icy tient l'Enfant en son geron.*)

« La Vierge leur fait beaucoup d'excuses, si elle ne les reçoit pas selon leur dignité.

MARIE.

Vous voyez le lieu malhonneste,
Qui ne duyt pas en faire feste.

« Ces princes la remercient et lui disent que, comme ils ne sont venus que pour voir et adorer son divin Enfant, ils se retirent, trop contents d'avoir joui de ce grand bonheur. Joseph et Marie leur souhaitent mille bénédictions à leur départ.

(*Icy se départent les troys Roys.*)

« Comme il est tard, ils cherchent un logement pour passer la nuit. Joas, le maître de celui-ci, leur en offre un et leur promet bon vin et bonne chère. « Cela n'est pas à mépriser, disent les chevaliers; entrons ici, seigneurs, sans aller plus loin. » — Ils entrent dans un bel appartement, et, après avoir fait bonne chère, ils vont se coucher, et le lendemain ils paient Joas si libéralement, que celui-ci les assure qu'il est content.

« La même nuit que les rois passent à Bethléem, Dieu ordonne à l'ange Raphael de leur défendre de sa part de revoir Hérode, et de leur dire de s'en retourner par mer, Raphael exécute les ordres de Dieu, et les rois obéissent à ce commandement. »

XLIII. De Symeon.

« Siméon est dans une tristesse extrême de ne point voir encore le Christ que Dieu a promis. Pendant ce temps-là, Joseph fait souvenir Marie qu'il est temps d'aller présenter Jésus au temple. Marie lui répond que cela est juste, mais qu'il faut avoir une offrande toute prête, deux tourterelles ou bien deux pigeons. Barbapanter et Arbapanter lui disent qu'ils n'ont que faire de s'en embarrasser, et qu'ils se chargent de ce soin.

« Cependant Hérode, ne voyant point revenir les rois, en paraît inquiet; il ne sait que penser de cette aventure.

CIRINUS.

Je doute, Sire, qu'ils ne soyent
Deceuz de leur advison :

Et n'estoit que une illusion
De leur Estoille, et de leur compte :
Par quoy espoir ils ont eu honte
De retourner comme je tien.

HÉRODE.

A ! Cirinus, vous dictes bien, etc.

« Hérode s'arrête à cette pensée, et ne songe plus au retour de ces princes.

« D'un autre côté, Marie, Joseph, Arbapanter et Barbapanter arrivent au temple. »

(*Icy se mettent à genoux.*)

XLIV. Comme Symeon reçeut Jésus au Temple.

« Jechonias, prêtre de la Loi, apercevant Marie, la fait approcher, et lui dit que l'usage établi par leurs pères ordonnait que les premiers nés seraient consacrés à Dieu, à moins qu'on ne les rachetât par une offrande. La Vierge s'avance et présente la sienne. Siméon voit Jésus et, le prenant entre ses bras, il remercie Dieu de la grâce qu'il lui fait.

SYMEON.

Nunc dimittis servum tuum :
O Sire, laisse désormais
Ton servent demeurer en paix,
Car mes yeux ont veu ton salut, etc.

« Ensuite il prophétise les souffrances et les ennemis que cet enfant aura un jour à essuyer, et les tourments que sa mère en doit ressentir. Joseph dit à Marie de faire attention à ce que dit ce bon vieillard. Après cela survient Anne la prophétesse, qui déclare ce que Jésus doit être un jour; et enfin chacun s'en retourne chez soi.

(*Icy s'en vont en leurs premiers lieux.*)

« Ces prophéties de Siméon et d'Anne causent bientôt de grands désordres. Satan, qui a été spectateur de tout ceci, descend aux enfers pour en faire le rapport à son maître, et c'est ce qu'on va voir dans le mystère suivant. D'un autre côté, Zorobabel, Naasson et Manassés demandent à Siméon et à Anne un éclaircissement sur ce qu'ils viennent de dire. Siméon leur rend témoignage qu'il a eu le bonheur de tenir le Messie entre ses bras; Anne certifie la même chose.

(*Syméon fine icy.*)

« Zorobabel et ses deux compagnons, qui, au commencement, avaient paru si contraires aux violences d'Hérode, et qui depuis, soit par crainte ou autrement, sont dévoués à ses intérêts, n'ont pas plutôt entendu le discours de Siméon qu'ils vont en instruire ce prince. Hérode, en apprenant cette nouvelle, entre dans une fureur terrible, il vomit mille injures contre les trois Mages, qui sont bien loin de ses Etats et à couvert de sa rage.

« Pendant ce temps-là, Dieu charge l'ange Gabriel d'ordonner à Joseph de passer en

[281] L'auteur suit ici l'ordre des fêtes que l'Eglise

a établi, sans s'embarasser de l'ordre historique.

Egypte et d'y rester avec Jésus et Marie, jusqu'à ce qu'il en ordonne autrement.

(Icy s'en va Hérode et ses gens.)

« Gabriel s'acquitte de sa commission, et Joseph se met en devoir d'obéir aux ordres du Seigneur. »

(Icy montent Notre-Dame sur l'Asne, et l'Enfant, et s'en vont en Egypte.)

XLV. Enfer.

« Satan, de retour, apprend à Lucifer que Marie a mis au monde un fils, qui doit un jour racheter les fidèles. Ce fier monarque des enfers en frémit de douleur. Pour l'apaiser un peu, il s'en décharge d'une partie sur le messager qui vient de lui apporter une nouvelle si contraire à ses intérêts, et ordonne à ses démons de le mener au supplice.

LUCIFER.

Que Belzebuth vient si le lye
Devant moy de chaines de fer,
Enflambées de feu d'Enfer,
Plus ardens que feu de tempeste,
Et le battez par tel molleste,
Qu'il soit bruslé de part en part.

SATHAN.

Ha mercy, Maistre.

BELZEBUTH.

C'est trop tard.

LUCIFER.

Chausse-t-il ?

CERBÉRUS.

Mais demandez s'il ard
Comme brandons au vent esmus.

BÉRITH.

Voyez le galant bien camus ;
Je croy qu'il en a bien sa part.

SATHAN.

Ha ! merci, Maistre.

LUCIFER.

C'est trop tard,

Vous aurez un *punivimus* :
Rifflés dessus grans et menus,
Le est abandonné.

BELZÉBUTH

Les diables sont bien ramenez
Pour nous rapporter tel langaige.

LUCIFER.

Comment va Sathan ?

SATHAN.

J'enrage :

Helas, Maistre, miséricorde.

ASTHAROTH.

A dūeil ! passion ! a raige !
Comment on le tire et detordre !

LUCIFER.

Traynez le d'une grosse corde,
Tout par tout l'inferral menaige
Affin que plus ne se y amorde (282).

CERBÉRUS.

J'ay si grant paour qu'il ne me morde

(282) Que plus il n'y retourne.

(283) Haut et bas.

(284) Voici encore Mahomet sur la scène, et d'une

Que je y prens bien ennuy voyage.

SATHAN.

Je meurs, je forcene en couraige,
Et n'est ame qui se racorde.

LUCIFER.

Sathan, comment te va ?

SATHAN.

J'enrage :

Hélas, Maistre, miséricorde.

LUCIFER.

Sa substance vilaine et orde
Tourne ton horrible figure,
Et me parecompte l'adventure,
Que tu avoys encommencé.

SATHAN.

Ha Maistre, tant suis laissé
De mutiner, et torchonner,
Qu'à p u se je puis mot sonner ;
Le Diab le y ait part au voyage,
Je n'en puis plus.

LUCIFER.

Si soyez plus saige, etc

« Hérode sait-il cela ? » ajoute-t-il.

Oüy, Monseigneur ;

Mais il est devers l'Empereur, etc.

répond Satan, que ce tourment a rendu plus souple. « J'ai commencé à le tenter. — « Eh bien ! dit Lucifer, va donc achever ton ouvrage, et conseille-lui de massacrer les innocents. — Non, réplique Satan, je ne me charge point de cette commission : qu'As-taroth la prenne. »

LUCIFER.

Tu yras, ne caquettes plus ;
Tu te abuses de rebeller.

« Je vous demande donc une grâce, dit Satan ; ordonnez à Bérith de m'y accompagner. — J'y consens, répond Lucifer. »

(Icy s'en vont vers Hérode.)

XLVI. De la fuite de Jésus en Egypte et du trébuchement des Ydoles.

« Joseph, conduisant l'âne sur lequel est Marie, tenant l'enfant Jésus, arrive en Egypte.

(Icy s'en vont loger, et emprès doit estre ung Temple où il y a plusieurs Ydoles, qui trébuchent en leur venüe.)

« Théodas, prêtre païen, accompagné d'un autre païen nommé Torquatus, vient à ce temple pour y offrir des sacrifices à ses dieux ; il est fort surpris, en y entrant, de les trouver tous renversés par terre.

THÉODAS.

J'ay bien regardé sus et jus (285).

Mais je n'ay ymage trouvé

Qui ne gisse sur le pavé ;

Je ne seay qui ainsy les met,

Voycy le grant Dieu Mahomet (284)

Qui a la teste despecée,

Voycy Venus toute cassée.

Voycy Appollo et Jupin.

façon bien plus singulière, puisqu'il est au rang des divinités du paganisme.

TORQUATUS.

Voyez Saturne et Adoyn,
Pana, Cloto et Luchesis,
Démogorgon avec Ysis
Mis par terre avec Ycarus.

THÉODAS.

Voyez Flora et Zéphirus,
Juno, Céton et Minerve,
Et brefvment toute la Catherve (285)
Des Dieux qui sont tous ruez bas.

« Ils ne savent à quoi attribuer cette merveille, et se retirent sans en pouvoir pénétrer la cause. Comme dans la suite il n'est plus question de ces autres, on ne peut savoir les suites de leurs conjectures. »

XLVII. *Du retour d'Hérode.*

(Icy se met Hérode et ses gens en chemin, puis dit :)

Tantost en Judée serons, etc.

NARINART, *tyrant.*

J'ay grant fain que nous y soyons,
Pour menger ces bons gras morceaux :
Nous ne mengeons que pain et aulx
A passer ces haultes montaignes.

ADRASCUS.

Cela n'est pas peler chasteignes,
Tu seignes du bec, Narinart :
Quel guenlx à porter l'Estendart,
Soubz une vieille cappeline!

NARINART.

Mais que ce soit à la cuisine,
Vous m'y verrez bon champion.

« Hérode, toujours rempli de fureur contre Jésus et excité par Satan et Bérith, ordonne à ses tyrans de tuer tous les enfants qu'ils rencontreront au-dessous de deux ans, sans épargner qui que ce soit, sous peine d'être pendus. »

(Icy demeure Adrascus avec le Roy, et tous les autres gens s'en vont.)

XLVIII. *De la Persécution des Innocents.*

« Arfrappart, Agrippart, Narinart, Hermogènes et Rechine, tyrans et bourreaux d'Hérode, courent exécuter ses ordres barbares.

ARFRAPPART.

Voyez Agrippart qui resongne,
Et dit qu'il ne lui chault des Pères,
Mais il redoubte bien les Mères,
Qui souvent sont de grant couraige.

« Raisonnant ainsi et regardant comme un divertissement cette sanglante expédition, ils rencontrent en chemin une femme appelée Raab, qui porte un enfant entre ses bras. Rechine le lui demande. « Qu'en voulez-vous faire? » lui dit-elle.

AGRIPPART.

Ne vous chaill, vous le verrez,
Il ne le fait que pour esbattre.

RAAB.

A ce ne vueil point desbattre,
Tenez le voylà bel et tendre,
Veuillez le tant doucement prendre ;

Tost luy feriez le cueur faillir.

(Icy le tue.)

NARINART.

Or tenez, portez-le bouillir,
Rostir, ou faire des pastez.

« Raab les accable d'injures, dont ils ne font pas grand compte. E. suite, chemin faisant, voyant passer une femme nommée Rachel, Agrippart dit à Arfrappart : « Tiens, « voilà encore une femme qui porte un enfant. »

Taste ung tantet combien il poise.

« Rachel, qui ignore leur mauvaise intention, leur donne son enfant.

(Icy le tuë.)

ARFRAPPART, à Rachel.

Or luy demandez s'il le sent,
Tenez, portez à la cuisine ;
Je luy ai donné Medecine,
Dont jamais ne sera malade.

RACHEL.

Ha faulx chiens, et félons tyrans
Ha cueurs durs, murdriers desloyaux,
Gens infames, tuans boureaulx,

· · · · ·
Puissiez vous mourir.

« Les bourreaux, sans écouter toutes les malédictions que cette pauvre femme leur donne, continuent d'exécuter leur commission. Arrivent Adromata, troisième femme, et la quatrième, appelée Herbeline, qui tâchent de soustraire leurs enfants à la fureur de ces tigres. Mais ces cruels, entendant le cri des enfants, les cherchent, et, les ayant trouvés, malgré la précaution de leurs mères, les tuent, sans s'embarasser du désespoir de ces deux femmes.

« Pendant ce temps-là, Médusa, nourrice du fils d'Hérode, ignorant les ordres inhumains de ce roi, ou croyant qu'ils ne pouvaient la regarder en rien, appelle sa chambrière Sabine.

SABINE.

Que vous plaist-il, ma Maistresse ?
Je me esbatoye ung petiot.

MEDUSA.

Apprestes moy le Chariot
Pour apprendre à aller Monsieur.

« Elle ordonne ensuite à Sabine de promener le petit prince. Sabine lui obéit. Sur ces entrefaites, arrivent les bourreaux, qui se vantent de leurs prouesses : « Depuis un « mois, dit Arfrappart, il faut que j'aie tué « plus de deux mille enfants. — Pour moi, « répond Narinart, j'ai cassé la cervelle à « plus de trois milliers. — Eh ! ne vous van- « tez pas tant, dit l'un des autres, voilà un « enfant qui passe devant vos yeux, et vous « le laissez vivre? — Il est vrai, répond un « autre. » Aussitôt ils courent après le nourrisson de Médusa et l'assomment.

MEDUSA.

Ha ! faulx murdriers qu'avez vous fait ?
Occis avez villainement

Le Filz d'Hérode proprement.
Quelle horreur vous est advenu?

« Médusa court promptement dire à Hé-
rode ce qui vient d'arriver. Ce prince en
paraît un peu fâché. Pour le consoler, arri-
vent ses satellites, qui, glorieux de leur belle
expédition, en viennent demander la récom-
pense.

ARFRAPPART.

Je ne sçay Ville ne Cité
Par tout Bethléen contenüe
Qui n'ait plouré nostre venuë, etc.

« Hérode leur dit que, quoiqu'ils aient
enveloppé son propre fils dans le massacre,
néanmoins il leur pardonne, pourvu qu'ils
n'aient point laissé échapper « Christus. » —
« Cela n'est pas possible, dit Adrascus, puis-
qu'ils ont tué tous les mâles. »

XLIX. De la mort d'Hérode Ascalonite.

« Hérode n'a pas plutôt satisfait sa ven-
geance qu'il se sent tourmenté par des
douleurs insupportables. « Qu'est-ce que
« vous avez, lui dit-on; quels sont les
« symptômes de votre mal? » Hérode répond
qu'il sent des maux affreux par tout le corps,
et que ce mal a commencé au massacre du
premier enfant, et qu'à la mort du dernier
il a monté à son comble. Arfrappart lui con-
seille de se coucher pour reposer. Satan et
Astaroth accourent promptement se tenir
aux aguets, de crainte de manquer cette
proie.

ASTAROTH.

Sathan, garde bien qu'il n'eschappe
Ce faux oppresseur d'innocens.

« Salomé, sœur d'Hérode, veut s'appro-
cher pour le consoler; mais on l'en empêche.

ADRASCUS.

Ne aprochez point si près de luy,
Dame pour le mal sentent;
Il put le plus horriblement
Qu'il n'est luy rien plus corruptif.

HERMOGENES.

Les vers le menguent tout vif,
Et luy saillent par les conduitz.

« Hérode demande qu'on lui donne une
pomme et un couteau pour la peler. Salomé
la lui donne. Alors ce roi sent redoubler ses
maux.

HÉRODE.

Haro! mes piedz, haro! ma teste,
Despite effrenée rage,
Je n'en puis si je n'enrage,
Veez-cy ma détresse où je rentre.

SATHAN.

Meschant homme, fiers en ton ventre
Le cousteau, sans tant endurer (286).

(286) L'auteur feint que Satan et Astaroth se trou-
vent à la mort d'Hérode, et que le premier lui con-
seille de se fourrer un couteau dans le ventre, pour
se délivrer des douleurs qu'il ressent. On sait que
de pareilles inspirations ne peuvent venir que du
diable. Et c'est ce que l'auteur emploie ici avec as-
sez d'adresse; car il est clair que Satan et son com-

HÉRODE.

Diabes, je ne puis plus durer,
Il fault qu'à vous tous obéisse:
Ha mort, haste toy faulce lisse,
Veez la (287) fait pour toy avancer,
De cueur, de corps, et de penser,
A tous les dyables me commandz.

(Icy se tuë Hérode.)

SATHAN.

Sus, troussons nous deux saquemens (288),
Ce faux meurtrier désespéré.

ASTAROTH.

Son logis est jà tout paré,
Portons le en enfer droicte voye.

« Ces deux démons amènent l'âme d'Hé-
rode à Lucifer, qui ordonne qu'on la jette
dans du plomb fondu, pour le récompenser
de ses belles actions. »

(Icy font les Dyables tempeste.)

L. Du retour de Jésus de l'Égypte.

« Dieu qui voit que le persécuteur de son
Fils est mort, envoie Gabriel à Joseph, lui
dire qu'il peut revenir en Judée.

(Pause.)

« Gabriel porte cet ordre à Joseph, qui
obéit aussitôt.

(Icy ramaine Joseph, Notre-Dame et l'Enfant sur
son Asne, comme devant.)

« Pendant ce temps-là, Salomé et les do-
mestiques d'Hérode lui font faire de magni-
fiques funérailles. »

**LI. Comme Jésus est mené au temple de
Hiérusalem.**

(Icy commence la grant Notre-Dame (289).

« Notre-Dame et Joseph voulant aller au
temple par dévotion, y conduisent Jésus,
qui est âgé de douze ans.

(Jésus commence icy.)

« En chemin, ils rencontrent les deux
sœurs de la Vierge, Marie Salomé et Marie
Jacobé, avec Zébédéus, Aqueline, Esdras et
Eliacin, que le même dessein conduit.
Eliacin représente que, selon la loi, les
hommes doivent passer par un chemin, et
les femmes par un autre; ce qui fait que la
Vierge prend Jésus avec elle et s'en va avec
les autres femmes; et Joseph et les hom-
mes vont par l'autre. En se quittant, Jo-
seph dit adieu à Notre-Dame et à Jésus.

JOSEPH.

Ennuy vous laisse, n'en doutez;
Mais avant que vous départez,
Je vous donrai de mes chosettes,
De mes pommes et de mes noysettes:
Tenez, velà pour vous déduire.

JÉSUS.

Mon cher Père, je le vous mire,
Il souffit bien, j'en ay assez.

pagnon ne sont visibles que pour les spectateurs, et
qu'Hérode et les autres acteurs ne les voient point.

(287) Voilà.

(288) Promptement.

(289) C'est-à-dire une personne d'un âge assez
convenable pour représenter la mère de Jésus.

« Zorobabel, docteur, qui commence ici, avec cinq autres docteurs, appelés Gamaliel, Roboam, Manassès, Nathan et Nathor, vont au temple.

(Icy s'en vont au temple seoir en haultes chaires.)

« Marie et sa compagnie de femmes arrivent au temple.

(Icy s'en vont faire leurs offrandes.)

« Quelque temps après Joseph vient avec la sienne. »

(Icy s'en vont les hommes d'autre costé faire leurs oblations.)

LII. De la Disputacion des Docteurs de la Nativité de Jésus.

Ce mystère serait plus justement intitulé : *De la Disputacion des Docteurs de la Nativité du Messie*; car Zorobabel propose à ses confrères une dispute touchant la naissance du Messie. « Que l'un de nous, dit-il, soutienne que le Christ est né, et qu'un autre combatte cette proposition. »

Cet avis plaît aux docteurs, et ils l'embrassent avec joie.

(Icy se part le petit Jésus secretement d'avec Nostre-Dame, et s'en va vers les Docteurs.)

« Zébédéus, Esdras, Eliacin et Joseph, après avoir fait leurs offrandes se retirent.

(Icy s'en vont les hommes ensemble.)

« Notre-Dame, Marie Salomé, Marie Jacobé et Aqueline en font de même, et après avoir cherché inutilement le petit Jésus, elles sortent

(Icy s'en retournent les femmes en leurs loges.)

« Cependant les docteurs s'apprêtent à disputer. Zorobabel entasse une multitude de faits pour prouver que Christus est né; Gamaliel combat son opinion avec chaleur; Zorobabel répond à son adversaire, et soutient que le Christ est sur la terre.

« Vous soutenez, lui dit-il, que le Christ n'est pas né, attendu, ajoutez-vous, que sa naissance n'a fait aucun bruit, et qu'il n'a paru avec aucun éclat; or, je vais vous prouver que cela n'est pas conséquent, ni nécessaire : Et je

ZOROBABEL.

Fonde deux argumens bien fors :
Le premier, si bien m'en recors (290)
Est qu'un Roy tant plus grant maistre
Et tant doit plus noblement naisre?
Je vous nye ceste majeure,
Et vueil dire, sauf vostre honneur,
Qu'il n'est point de nécessité.
Que cecy soit pour vérité,
Prenons Romulus et Rémus,
Qui à tel loz furent promoteurs,
Que d'estre premiers fondateurs,
De Romme, et haults Impérateurs,
Et qui tant de proësses firent,
Toutesfois simplement naquirent
D'une fille, qui les conçeut :
Onques leur père sceu ne fust,

(290) Ressouviens.

(291) Possession.

Mais pour iceulx mieulx renommer,
Filz de Mars se firent nommer.
Plusieurs en prendroye à garant,
Comme d'Alexandre le grant,
Qui tint tout le monde en possesse (291),
Et toutesfois quant à noblesse,
Il fut d'ung bien petit Roy né;
Encore l'ont aucuns repugné,
Et a dit maint recitateur,
Qu'il estoit filz d'ung enchanteur.
Et dont pas nécessité nesse
Que Christus si haultement naisse? etc.)

« Jésus arrive, et, sans se nommer, il les fait ressouvenir de ce qui est arrivé il y a douze ans; et leur ayant demandé quels sont les signes par lesquels on peut reconnaître le Christ, il les oblige à convenir que ce Christ est déjà né. Nathan, qui est endormi, ou qui songe à autre chose, s'écrie :

Et faictes taire ce garçon ;
Son parler ne nous sert de rien.

« Non, non, dit Zorobabel, il parle très-juste. — Comment, répond Nathan, et de quoi s'agit-il donc? je n'y avais pas fait attention. » Zorobabel lui apprend que ce jeune enfant veut leur prouver que, puisque le Christ ne doit point avoir de père, il n'a que faire de naître sur le trône. Le bon vieillard Gamaliel est si charmé de l'éloquence de Jésus, qu'il en témoigne une grande satisfaction.

GAMALIEL.

Et deà, velà trop gentil filz ;
Comment porte il seche (292) parole!
S'il est maintenant à l'Escolle
Il sera homme de hault fait.

« Que veut dire *Christus*? » dit Roboam à Zorobabel.

ZOROBABEL.

Christus vault à dire comme *unctus*

« *Christus* signifie donc oint? réplique « Roboam : cela étant, il faut qu'il soit roi; « et c'est une conséquence nécessaire. » Ici la dispute recommence avec plus de chaleur, et chacun s'empresse d'assaisonner ses discours de longs passages latins. Jésus les ramène encore à son sentiment en leur parlant de l'étoile qui conduisait les trois rois qui sont venus adorer ce Messie; il leur rappelle la paix universelle qui régnait dans ce temps-là par tout le monde, assujetti à un seul empereur. Les docteurs qui se voient convaincus par tout, ont recours à une dernière objection, qui est de demander à Jésus si tout cela pouvait s'accorder avec le nombre des semaines prédites par le prophète Daniel. « Oui, répond Jésus, et il est aisé de le supputer. » Les docteurs acceptent le parti, et se mettent en devoir de l'accomplir. »

(Icy font semblant d'estudier, et les autres de nombrer.)

(292) Grave, précise.

LIII. *Comme Joseph et Notre-Dame cherchèrent Jésus.*

« Notre-Dame prend congé des deux Mariés et d'Aqueline, et, sentant une inquiétude mortelle sur la perte de son fils, elle court pour le trouver. En chemin, elle rencontre Joseph et lui demande s'il ne sait point ce qu'il est devenu. « Je ne l'ai point vu, lui répond-il, depuis que je vous ai quittée. » Esdras et Zébédés, en arrivant, prennent part à la douleur de la Vierge, et vont avec elle chercher le petit Jésus « Joseph a eu grand tort, dit Esdras; « il ne devait pas le quitter. — Ce n'est pas « sa faute, » répond Aqueline.

AQUELINE.

Ha! le poure homme n'en peut mais,
Il en pence comme de soy mesmes;
Il a cuidé qu'entre nous femmes
L'eussions par deçà amené.

« Cependant on cherche Jésus de tous côtés; les deux Mariés y emploient tout leur soin; on s'en informe, mais en vain, à Adornata et à Herbeline, deux des voisines de Marie. Joseph le demande à Priséus et à sa femme Raphael, et croyant qu'ils pourront le reconnaître, il leur en fait le portrait.

JOSEPH.

Il a douze ans, ou environ,
Nonobstant qu'il est grandellet,
Ung beau filz assez vermeillet,
Les yeulx vers, la chaire blanche et tendre,
Les cheveux blancs à tout comprendre;
Il a la bouche vermeille,
Il est bel Enfant à merveille,
Brevement le fault ainsi dire.

« Notre-Dame, accablée de tristesse, fait une longue complainte, et Joseph la console de son mieux. D'un autre côté, les docteurs, que nous avons laissés occupés à calculer, après bien des peines et des soins ont la honte de se voir confondus par les discours du petit Jésus, qui leur objecte de si fortes raisons, qu'ils ne peuvent répondre et restent dans l'admiration. Cependant la Vierge apercevant Jésus, en avertit Joseph, et court embrasser ce cher enfant.

(*Icy vient Notre-Dame à l'Enfant et le baise, et dit :*)

MARIE.

O mon doux Enfant gracieux,
Filz de toute douceur parfait,
Mon cher filz, que nous as tu fait?
Qu'as tu fait à ta poure mere?
Diru seet combien je, et ton pere
T'avons quis doulens et yrez.

ZOROBABEL.

Chere Dame, je vous supplie,
Est-il votre Enfant, ce beau Filz?

MARIE.

Oüy, Monsieur, c'est mon Filz.

MANASSÉS.

Belle Dame, gardez qu'il n'entre

(293) Ce prologue finable devait être intitulé : *Epilogue*; mais il y a apparence que dans ce temps on n'y prenait pas garde de si près.

(294) Ces quatre derniers vers nous apprennent

En oysense et jeunesse folle;
Mais l'entretenez à l'Escolle,
Plus songneusement que pourrez.
Et au temps futur vous verrez
Qu'il tiendra ung noble chemin.

« Après que les docteurs ont félicité Marie d'avoir un enfant si charmant, et donné mille louanges à Jésus, Joseph lui dit s'il veut revenir. « Je le veux bien, » dit Jésus.

MARIE.

C'est parlé de très-bonne affaire,
Mon cher Filz.

JOSEPH.

Et pour ce tenez
Du bon pain, et vous en venez
Avec nous tout réjouissant.

(*Ensuite ils se retirent tous.*)

« L'auteur, qui n'a pas pu apparemment placer un prologue à la tête de cette journée, ne voulant rien perdre, en met un à la fin, qu'il intitule : « Prologue finable. » Comme il est très-court, nous le donnerons tout entier, avec d'autant plus de plaisir, qu'il sert de sommaire et d'instruction sur ce que l'on vient de voir; le voici :

PROLOGUE FINABLE (293).

Seigneurs, en la déduction
De nostre petit abrégé,
Il vous a esté prorogué,
A nostre possibilité,
La divine Nativité
De Jesucrist nostre Salveur;
La charité et grant faveur,
Qui a eu à l'humain lignage,
Quant pour l'oster hors de servage,
A voulu en vie mondaine,
Soy couvrir de nature humaine,
Estre subget aux Passions,
Peines, et tribulations,
Pourez, et necessitez,
A quoy nous sommes incitez;
Puis avons fait ostencion,
Monstrant sa Circuncision.
Laquelle humblement veult souffrir.
Puis l'avez veu au Temple offrir,
Sainct Syméon le recepvoir,
Qui moult le désirait à veoir:
Puis avez veu l'horrible Loy,
De Herode le très-cruel Roy,
Qui fist tuer les Innocents,
Dont il mourut hors de son sens:
L'enfant Jésus veistes porter:
En Egipte, pour éviter
La fureur que autres encoururent,
Où toutes les Ydoles cheurent,
Quant à la Terre fut entré.
Item, depuis avons monstré,
Comment aux Docteurs disputa,
En quoy sagement se porta,
Les interrogant sans séjour;
Et à tant fin du Premier Jour (294).
Demain retournez, s'il vous plaist,
Ne scaurez estre sitost prest,
Que nous ne viengnons acourant,
Pour poursuivre au demourant.

Fin du premier jour de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

pourquoi le mot de journée est employé jusqu'à quatre fois dans le mystère dont nous donnons l'extrait, et dont nous avons parlé dans le discours qui le précède.

PERSONNAGES

De la première journée du mystère de la Passion.

DIEU LE PÈRE.
JÉSUS-CHRIST.
LE SAINT ESPRIT, sous la forme d'un Colomb blanc.
LA SAINTE VIERGE MARIE.
SAINT MICHEL, ange.
GABRIEL, *idem*.
RAPHAEL, *idem*.
URIEL, *idem*.
CHÉRUBIN, *idem*.
SÉRAPHIN, *idem*.
SAINT JEHAN-BAPTISTE.
SAINT PIERRE, pêcheur.
SAINT ANDRÉ, son frère, pêcheur.
SAINT JACQUES dit Major, *idem*.
SAINT JEHAN l'Évangéliste, *idem*.
SAINT PHILIPPE.
SAINT BARTHÉLEMY, prince.
SAINT THOMAS, charpentier.
SAINT SIMON, ouvrier.
SAINT JUDE, son frère, *idem*.
SAINT MATHIEU, publicain.
SAINT JACQUES, dit Minor.
JUDAS.
ZEBEDÉE, père de saint Jacques et de saint Jean.
LAZARE.
MARTHE, sœur de Lazare.
EPUSAMONT, page de Lazare.
L'ÉPOUSÉE des noces de Cana.
ARCHITRICLIN, maître d'hôtel des noces de Cana.
ASIAS, disciple de saint Jean Baptiste.
SOPHONIAS, *idem*.
MANASSÈS, *idem*.
NICODESME, Docteur de la Loi.
JAYRUS, Archi-synagogue.
THALITA, fille de Jayrus.
CELIUS, Domestique de Jayrus.
MOAB, *idem*.
RAAB, Samaritaine.
GÉDÉON, Samaritain.
ABACUTH, *idem*.
JULLYE, Veuve de la Ville de Naïm.
LE FILZ de Jullye.
NEPTALIN, Habitant de la

ville de Naïm.
MALBRUN, *idem*.
CAIPHE.
ANNE.
JÉROBOAM, Pharisien.
HARDOCHÉE, *idem*.
NAASSON, *idem*.
JOATHAN, *idem*.
ELIACHIN, *idem*.
BANANIAS, *idem*.
JACOB, Scribe.
I-SAGAR, *idem*.
NATHAN, *idem*.
NACHOR, *idem*.
HÉRODE Tétrarque de Galilée.
HÉRODYAS, femme de Philippe frère d'Hérode et enlevée par ce dernier.
FLORENCE, fille d'Hérodyas.
RODIGON, Comte de la Cour d'Hérode.
ABIRON, Juif attaché à Hérode.
ANDALUS, Maître d'hôtel d'Hérode.
GRONGNARD, serviteur d'Hérode.
PILATE, Prévôt de Judée.
BARRAQUIN, confident de Pilate.
BRAYARD, Tyran ou Satellite de Pilate.
DRILLART, *id*.
CLAQUEMENT, *id*.
GRIFFON, *id*.
RUBEN, père de Judas.
CYBORÉE, femme de RUBEN, et mère de Judas.
LE FILZ DU ROY de Scarioth.
PREMIER BOURGEOIS de Scarioth.
DEUXIÈME BOURGEOIS de Scarioth.
RABANUS, Changeur.
EMELIUS, Oiseleur.
CELCIDON, Marchand d'Angicieux.
TROUPE DE JUIFS assistant au Sermon de S. Jean.
TROUPE DE JUIFS témoins de la Résurrection du fils de la veuve de Naïm.
L'ÂME DE SAINT JEHAN.
TROUPE D'ÂMES des fidèles des Limbes.
LUCIFER, Roy des Enfers.
SATHAN, Diable.
BELZEBUTH, *id*.
BÉRITH, *id*.
ASTAROTH, *id*.
CERBERUS, *id*.

Apôtres.

EXTRAIT DU MYSTÈRE DE LA PASSION.

PROLOGUE CAPITAL

Au Mystère de la Passion de Jesuchrist.

Verbum caro factum est.

Le Verbe a été fait chair.

« L'auteur fait ici un sermon sur ces quatre mots latins; il commence par invoquer le Saint-Esprit, puis il demande les suffrages de la sainte Vierge.

Donc pour dire motz de valuë,
Chacun dévotement saluë
De bon cuer la béatoïste Dame
Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum,
etc.

« Sur chacun de ces mots latins, il dispose les points de son sermon. Sur le premier *Verbum*, le Verbe, il traite de la génération éternelle du Fils de Dieu. — II. *Caro, Chair*. « Chapitre du second point; De la Génération du Filz de Dieu fait homme au ventre de la Vierge Marie. » — III. *Factum, fait*. « Chapitre du tiers point, qui est des faits de Jésus, lui étant en ce monde. » « L'auteur déclare qu'il ne s'étendra pas sur ce point, attendu, ajoute-t-il, qu'il va être expliqué tout au long dans le mystère de la *Passion*.

« Le quatrième point roule sur ce mot, *Est, il est*, et l'on y traite de l'essence éternelle du Fils de Dieu. Pour achever en dix mots ce que nous avons à dire sur ce prologue, nous ajouterons que l'auteur y fait l'apologie de ce genre d'ouvrage, qui a été composé, à ce qu'il dit, pour inspirer de la dévotion au peuple; car voici comment il s'exprime :

Ce n'est seulement qu'un motif
Non repuant à vérité,
Qui sera escript et dité
Pour es mouvoir les simples gens,
Les ignorants et négligens,
Ressentir de Nostre Seigneur,
Ce dont on peut être meilleur
Par exortacion vulgaire, etc.

« Après avoir parlé, dans son quatrième point, de la gloire et du bonheur des bienheureux, il finit son sermon par ces mots :

A laquelle vous doit venir
Après qu'auront tout fait et dit,
Le Perc, le Fils et le Saint Esprit
Amen. »

Fin du Prologue Capital.

Cy commence le Mistere de la Passion de Nostre Sauveur Jesu-Christ avec les addicions et corrections faictes par très-éloquent et scientifique Docteur Maistre Jehan Michel. — Lequel Mistere fut joué à Angiers moult triumpamment, et derrenierement à Paaris l'an Mil cinq cens et sept.

PREMIÈRE JOURNÉE.

I. Sermon de saint Jehan.

« Saint Jean paraît, et fait un sermon au peuple, dans le désert, qui roule sur ces paroles du prophète Isaïe : *Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri.* (Isa., XL, 3.) « Préparés la voie du Seigneur, « applanissés dans le Désert les sentiers de « notre Dieu. » Ce sermon est semé de vers latins, que l'auteur rend souvent en français. »

II. Conseil des Juifz.

« La prédication se répand d'une telle fa-

çon, que les principaux Juifs s'assemblent pour savoir ce qu'ils doivent faire à ce sujet.

« Le conseil est composé de Caïphe, d'Anne, de six pharisiens, dont voici les noms : Jéroboam, Mardochée, Naason, Joathan, Eliacin et Bananias; et de quatre scribes, Jacob, Isachar, Nathan et Nachor. Caïphe ouvre le discours, et dit qu'il lui paraît que le temps de l'avènement du Messie est arrivé, suivant ce que les prophètes avaient prédit. Anne prend ensuite la parole, et se trouve du même sentiment; mais Jéroboam, premier pharisien, en soutient un contraire, attendu que les prophètes avaient prédit que le Messie naîtrait dans un temps, qui, par la description qu'il en donne, n'a aucune ressemblance avec celui dans lequel ils vivent : car, ajoute-t-il :

Premièrement l'Empereur soubz main dure
Nous tient subjectz, tout le peuple murmure,
Rien n'est en paix, tout est mal gouverné,
Erreurs croissent, la Sinagogue endure,
Raynes puluient; et tout mal on procure,
Par quoy je dis que Messyas n'est pas né.

« Mardochée, second pharisien, appuie ce sentiment, et décrit la venue du Messie suivant l'idée des Juifs.

Quant Messyas, quant le Crist regnera,
Nous espérons qu'il nous gouvernera
En forte main, en union tranquille,
Couronne d'Or sur son chef portera,
Gloire et richesse en sa maison aura
Justice et paix régira sa famille :
Et si le fort le poure oppresse ou pule,
Si le tyran son franc vassal exile,
Quant Crist viendra tout sera mis en ordre :
David le Sainct, Salomon ou Sibille,
Sanson le fort, ou le subtil Virgile,
Sur sa prudence ne trouveront que mordre.

« Naason, troisième pharisien, combat les raisons des deux précédents, et ne doute point que le Messie ne soit né. Il en trouve la preuve dans l'extinction de la race des rois de Juda, et de leur sceptre passé en des mains étrangères. « De plus, ajoute-t-il, la « probité et la sainteté de Jean doivent rendre « sa mission croyable. » Mais Joathan, quatrième pharisien, tâche de rabaisser l'honneur de ce dernier.

N'est-ce pas Jehan (*dit-il*) dont vous donnez
l'enseigne,
Filz de la vieille Elizabeth brahaigne,
Et du vieillart bon homme Zacharie?
Quelque doctrine qu'il presche, ou qu'il enseigne,
Ce n'est qu'abuz qui voudra si la prengne,
Car quant à moy je n'en ay point d'envye,
Et est à nous ce me semble folye
De tolérer que ces paroles die,
Et qu'il baptise au fleuve de Jourdain?
Comme il a seen la venue du Messye;
Jamais ne vit Lettre ne prophetie,
C'est ung abz trop grant et trop vilain.

« Eliacin, cinquième pharisien, embrasse le parti de Joathan, et va encore plus loin que lui, puisqu'il opine à prendre des mesures pour faire cesser les prédications de saint

Jean; mais Bananias, sixième pharisien, s'oppose à cet avis :

Eliacin, très-éloquent *non sic*,
Ne prenons pas la chose si au ric.

« Il représente que c'est vouloir s'exposer à la haine du peuple, en faisant quelque violence à une personne pour laquelle il s'intéresse. Jacob, premier scribe, l'interrompt en lui disant que peut-être saint Jean est lui-même le Messie. Ce sentiment est adopté par Isachar, second scribe. Mais le troisième, appelé Nathan, les fait revenir de cette erreur en leur représentant que Jean ne pouvait être le Christ, puisqu'il était de famille sacerdotale, et que les prophéties portaient expressément que ce dernier devait descendre de la race des rois. Pour terminer cette contestation, Nachor, quatrième scribe, propose cet expédient, « que pour entendre tout « le fait clèrement il a advisé » un bon moyen, qui était de le demander à Jean lui-même. Cet avis est aussitôt approuvé par Caïphe, chef de cette assemblée, qui ne manque pas de leur en faire de grands remerciements. Et la conclusion est que l'on députe Eliacin et Bananias, pharisiens, avec deux scribes, Nachor et Nathan, pour interroger saint Jean; ensuite ces quatre envoyés vont à la prédication de ce dernier dans l'intention de tirer finement de lui tout ce qu'ils veulent savoir. »

III. Sermon de S. Jehan.

« Saint Jean vient prêcher les Juifs, et les exhorte à la pénitence. Les quatre personnes, dont nous venons de parler, s'y trouvent entre autres, qui lui demandent s'il est le Christ.

Non suis, je ne suis pas *Christus*;
Mais dessous luy je me humilie.

répond saint Jean. Ensuite on l'interroge s'il n'est pas Elie ou un prophète; et, sur ce qu'il leur proteste qu'il n'est aucun d'eux, ils le prient de dire qui il est; mais à peine saint Jean leur a répliqué :

Ego
Vox clamantis in deserto,
Je suis voix au désert criant, etc.

qu'ils se retirent, et il semble qu'ils n'ont plus rien à lui opposer. Cette prédication n'est pas cependant infructueuse, car trois Juifs, appelés Sophonias, Manassès et Abias, demandent le baptême, et saint Jean le leur accorde. »

IV. Dialogue de Jésus et de Notre-Dame.

« Jésus paraît avec Notre-Dame et l'ange Gabriel. Jésus s'entretient avec eux du sujet pour lequel il est descendu sur la terre. Notre-Dame lui dit avec regret que sa volonté soit la sienne. Ensuite Jésus prend congé d'elle.

(*Et icy se départ d'avec elle, et s'en va vers S. Jehan-Baptiste, et l'Ange Gabriel avec luy; et demeure N. D. comme en Oraison.*)

V. *Baptême de Jésus.*

« Jésus s'approche de saint Jean, à qui il demande le baptême, ce dernier s'en défend fort par humilité.

S. JEHAN.

Pas requerir ne me devés,
Car mon cher Seigneur, vous sçavés,
Qu'il n'affiert pas à ma nature,
Je suis Créature,
Et poure facture
De simple stature,
Humble viateur :
Ce seroit laydure
Et chose trop dure
Laver en eaüe pure
Mon hault Créateur.
Tu es précepteur,
Je suis serviteur ;
Tu es le Pasteur,
Ton ouaille suis,
Tu es le Docteur,
Je suis l'Auditeur,
Tu es le Ducteur,
Moy consecuteur,
Sans qui rien ne puis, etc.

« Enfin Jésus le lui ayant commandé absolument, saint Jean se met en devoir de lui obéir. Pendant que Jésus se déshabille, et que l'ange Gabriel le sert, Dieu le Père dit qu'il veut honorer « par un signe haultain « ce baptême vertueux. » Saint Michel chante un cantique, « durant lequel Jésus entre « dans le fleuve de Jourdain, et S. Jehan « prend de l'eaüe à la main, et en jecte sur « le chef de Jésus ; » puis dit :

Sire, vous estes baptisé
Qui à vostre haulte noblesse,
N'appartient, ne à ma simplesse
Si digne service vous faire,
Toutes fois, mon Dieu debonnaire,
Vuiellés supplier le surplus.

Icy sort Jesus hors du Fleuve du Jourdain, et se jecte à genoulx devant Paradis. Adonc parle Dieu le Père, et le Saint Esperit descend en forme du Colom blanc sur le chef de Jesus : puis retourne en Paradis. Et est à noter que la loquence de Dieu le Pere se doit prononcer entendiblement, et bien à traict en trois voix ; c'est-à-sçavoir, uny hault dessus, une haulte contre, et une basse contre bien accordées ; et en cette harmonie se doit dire toute la clause qui suit (295).

DIEU LE PÈRE.

*Hic est Filius meus dilectus,
In quo michi bene complacui.
Cestuy-cy, c'est mon Fils amé Jésus,
Qui bien me plaist, ma plaisance est en luy, etc.*

(Icy se lieve Jesus de genoulx, et revest ses habillemens, et S. Jehan et Gabriel luy aident, cependant que les Anges parlent en Paradis.)

« Ce dialogue des anges roule sur les grâces que Dieu a faites aux hommes par le moyen du sacrement de baptême, et se passe entre Raphaël, Uriel, Chérubin et Séraphin.

(295) Cette loquence ou discours de Dieu le Père exprimé par un trio dans les formes, n'est pas sans art de la part de l'auteur.

Après quoi « chante uny *Silete* en Paradis (296). »

(Icy va Jésus au désert, et l'Ange se départ d'avec luy, et retourne vers Notre-Dame.)

VI. *Enfer.*

(Icy sont Sathan et Berith au désert.)

« Ces deux démons s'entretiennent de quelle façon ils pourront tenter Jésus ; Satan dit à son compagnon :

SATHAN.

J'ay veu au desert entrer
Ne sçay quel homme que je crains,
Plus que tous les autres humains
Devant lequel de peur je tremble :
Nous ne pouvons durer ensemble,
Jamais je n'en vis de semblable,
Et croy qu'en Enfer n'y a Diable
Qui en sçeut venir au dessus
.

« Ainsi, se voyant sans moyen de venir à bout de leur desseïn, ils prennent la résolution de retourner aux enfers prendre conseil de Lucifer, leur maître. Berith y consent, en disant :

BERITH.

Le Dyable nous veneille conduire,
Sans avoir meilleur sauveconduit.

« Lucifer est fort étonné de les voir de retour si promptement, et Astaroth, toujours prêt à faire du mal, offre charitablement son ministère.

ASTAROTH.

Si vous voulés qu'ils soient torchés
Vecy les instrumens tous prests.

« Mais Lucifer lui dit qu'il faut les écouter auparavant. Satan, en arrivant, fait paraître son désespoir, et le cœur gonflé de rage, il dit avec peine ces quatre vers.

SATHAN.

Lucifer, je creve de rage,
Des fortunes qui nous surviennent,
Et si les Dyables ne me tiennent,
J'enragerai de desplaisance.

LUCIFER.

Sathan, tiens un peu contenance,
Et compte tes faits par maniere.

BELZEBUT.

Fay, fay hardiment bonne chere,
Car nous sommes plus d'un millier
De Dyables, pour bien t'estrillier,
Si n'y a rapine, ou conqueste.

« Cerbéus, de son côté, fait rage des dents ; mais Lucifer les apaise et dit :

Dyables, uny petit *silete*, etc.

« Ensuite il interroge Satan, qui lui avoue qu'il n'a pu tenter Jésus.

SATHAN.

Je l'ai de long-temps huliné

(296) C'est-à-dire que pendant un grand silence que gardaient les acteurs, on entendait un concert d'instruments.

Il est si dévot en prière
Que un jour ne doute qu'il soit Ange
Il semble à son parler Prophète
En son contempler Séraphin
Et en charité Chérubin, etc.

Lucifer entre dans une fureur terrible,
et lui dit avec colère :

Comment ny as-tu seu trouver
Quelque male subtilité?

BELZEBUT.

Voulés-vous qu'il soit desecroté
Par manière de passe-temps?

ASTAROTH.

Deux ou troys infernaux tormens
Ni seront pas tr p mal assis.

LUCIFER.

Va hardiment jusques à six
Ou cent, ou deux cens tout content.

BELZEBUT.

Et son compaignon?

LUCIFER.

Tout autant.

Estuffes les en ce brasier.
Ung tantet, pour mieulx les aysier.
Brules ces Dyables pleins d'envye.

BERITH.

Ha! Sathan, very dure vie,
Puisqu'il convient estre houssés.

(Icy les bastent en Enfer, et on les étouffe dans un
brasier [297].)

SATHAN.

Haro Lucifer!

LUCIFER.

C'est assés,
Je leur pardonne la fortune.

ASTAROTH.

Passés, Ribaudailles, passés.

SATHAN.

Haro Lucifer!

LUCIFER.

C'est assés,
Dyables maudits, cessés, cessés.

CERBERUS.

Encore auront-ils cette prime.

SATHAN.

Haro Lucifer!

LUCIFER.

C'est assés.
Je leur pardonne la fortune.

ASTAROTH.

Je pense qu'ils en ont pour une,
Ils sont sonnés à grosse cloche.

LUCIFER.

Comment te va Sathan?

SATHAN.

Je cloche,
Descendre ne puis, ne monter;
Pourquoy me fais-tu tormenter?
Maudit esperit abhominable.

Je fais mon devoir de tempter :
Pourquoy me fais-tu tormenter?
Où est cil qui se peut vanter
Des Dyables, tant soit exécrable,
Qui devant toy, et en ta table
Face plus d'ames présenter.
Pourquoy me fais-tu tormenter,
Maudit esperit abhominable?

« Tu sais, ajoute-t-il, en s'a lressant à Lu-
cifer, que je ne puis rien sur lui; et que
« si nous n'y pourvoyons, il détruira notre
« enfer; c'est pourquoy il faut songer à en-
« voyer quelqu'un pour le tenter.

Car quant à moy, je ne scauroye
Présent y aller : car je suis
Si tormemé que je ne puis
Aller ou venir plus avant;
Plus n'en serai le poursuivant,
Les gaiges y sont mal courtoys.

BELZEBUTH.

Si feras encore une foys,
Si le grant Dyable le commande.

LUCIFER.

Sathan répond à ma demande;
Où tient ce Jesus son menaige?

SATHAN.

Lucifer, hé quel dyable scay-je?
Il est en ung désert logé,
Où il n'a ne heu, ne mangé
Depuis l'eure qu'il y entra.

LUCIFER.

Il fault le tempter qui pourra,
Par troys ou quatre facons,
Affin au moins, que nous saichons,
S'il est Dieu, homme, ou autre chose.

SATHAN.

Tost y courrusse, mais je n'ose.
De peur que l'on ne me torchonne.

LUCIFER.

Si tu fault je te le pardonne,
Pourveu que tu t'y emploiras.

SATHAN.

Cà donc, le congé?

LUCIFER.

Tu l'auras.

Or va, que pour toy confermer
Tous ceulx de l'Air et de la Mer,
Te ramiennent à sauve garde,
Plustost que pierre de bombarde.)

VII. De Pilate.

« Pilate, richement habillé, arrive accom-
pagné de Barraquin et de quatre gardes, qui
sont Brayart, Drillart, Griffon et Claque-
dent. Pour ne point faire languir le specta-
teur, il rend compte, en entrant, du sujet
qui l'amène en Judée, et en quelle qualité.

PILATE.

Los et honneur, obéissance et gloire,
Seigneurieuse triamphante victoire,
Soit à tousiours à l'Empereur Romain,
Qui m'a commis en tout ce territoire
Prevost et Juge de tout crime noytre,
Son Lieutenant Criminel souverain.

(297) Ce jeu de théâtre ne se passait pas aux yeux
des spectateurs. Satan et son compaignon entraient
dans l'enfer par la gueule du dragon qui en fermait
la porte, et là, on les entendait erier et demander

grâce, pendant que leurs camarades disaient et fai-
saient semblant d'exécuter ce que l'on voit dans ce
mystère.

« Il rappelle ensuite l'état présent de la Judée, des princes qui y commandent et du caractère des peuples qu'il se prépare fort à tenir « soubz la verge ferrée, » ne voulant pas, ajoute-t-il, imiter la mollesse et l'avarice sordide de Valère.

Qui en l'Office fut mon prédécesseur,
Fit l'Evesché de Judée mettre à pris,
Au plus offrant dernier enchérisseur,
Qui plus en donne, il jouit de l'honneur.

« Enfin, poursuit-il, pour m'acquitter du devoir de ma charge, et en même temps faire respecter l'empereur Tibère, je veux faire publier deux ordonnances :

Et pour ce, je me délibère,
Pour magnifier cette pompe,
Faire crier à son de trompe
Qu'on apporte de l'argent ; car
Grans tributz sont deubz à Cesar. »

« Voilà le premier article et le plus essentiel. Le second est qu'un chacun soit tenu de venir saluer l'ymage de l'empereur. Barraquin, qui paraît là comme son capitaine des gardes et son confident, lui conseille de persévérer dans ces nobles sentiments et de se montrer *homme*. Pilate le charge du soin de faire crier cette ordonnance, et Barraquin appelle ses quatre satellites, ou plutôt ses quatre bourreaux (comme ils l'avouent eux-mêmes, se vantant de n'aller jamais sans cordes ni couteaux), qui sont ensemble à causer, et leur dit :

Compagnons, c'est assez have
Allons à cop faire ung explet (298).

« Ces tyrans accourent au plus vite, mais ils sont bien surpris en apprenant qu'il ne s'agit que de crier une ordonnance.

Le Dyable vous puisse deffaire,
Nous faut-il faire si grant feste
Pour ung cri ?

dit Griffon fort en colère.

Nous ne daignerions

Y aller

réplique Brayart d'un air dédaigneux. Enfin, pour couper court, il ne se trouve que Claquedent, qui veut bien se prêter à cette fonction, assurant que

Gens de bien en sa compagnie
Ne seront jamais tricotez.

« Encore, semble-t-il s'en repentir, car après que le trompette a crié trois fois : « Or escoutez, » etc. et que Barraquin a fait la lecture de l'ordonnance de Pilate, Claquedent ne peut s'empêcher de dire

De cent mille têtes huées
On ne gagneroit une maille ;
Si j'eusse eu quelque paillardaille,
A décapiter ou à pendre,
Il y eust eu au moins à prendre
Quelque endose, pour les dépens.

(298) Expédition.

DICTIONN DES MYSTÈRES.

VIII. Le Conseil des Juifz.

(Icy tiendront les Cytoyens leur Conseil, et y présidera Nicodesme.)

« Ce conseil, où paraît aussi Jairus, chef de la Synagogue, se tient au sujet de l'ordonnance de Pilate, dont nous venons de parler au mystère précédent, et surtout touchant le second chef, en ce qui regarde les honneurs que l'on doit rendre à la statue de l'empereur. Les Juifs crient fort contre cet ordre tyrannique, et se résolvent à l'éluder de tout leur pouvoir. »

IX. De Juaas.

« Judas paraît avec le fils du roi de « Scarioth. » Comme ce prince ne sait que faire, Judas lui propose une partie d'échecs. Sa proposition est acceptée et ils se mettent à jouer. Le fils du roi avance un de ses échecs ; Judas lui en oppose un des siens. Le fils du roi lui dit : « Il est perdu. — Non pas, répond Judas. — Si fait, » dit ce prince.

Si en mentirez vous, Judas ;
Je le gaigneray devant tous.

JUDAS.

Et pourquoy me desmentez-vous ?
Qui vous meult ? Il me desplaist trop ;
Corps bieu, je vous donneray tel cop,
Qu'il y parestra à jamais.

LE FILZ.

Se me touche, je vous promais,
Que oncques ne feistes tel folie.

JUDAS

Tous noz puissans Dieux je regnie,
Se mettez la main dessus moy,
Nonobstant qu'estez filz du roy,
Par moy vous serez affollé.

LE FILZ.

Paix, coquin, marault avollé (299),
On ne sçait dont tu es venu ;
Tu es un. . . . incongnu,
En faictz, en ditz outrecuidé.

JUDAS

Se devoye estre lapidé,
Ou gecté en eaüe en ung sac ;
Si aurez vous en estomac
Cecy planté pour reverdir ;
Nul ne me sçauroit refroidir
Que n'ayez le coup de la Mort.

(Icy le tue.)

« Deux bourgeois de la ville de Scarioth arrivent, et voyant le fils de leur roi mort, ils en témoignent leurs regrets, et font des réflexions sur le chagrin que le roi aura, lorsqu'il aura appris cette fâcheuse nouvelle. »

(Icy est Judas tout effrayé, et tient ung glaive tout nud seqlant comme se il venoist de faire meurtre.)

X. De Judas et de Pilate.

« Judas sachant bien qu'après avoir commis un tel crime, il va être poursuivi, prend le parti d'abandonner le pays et de chercher fortune ailleurs.

(299) Ecervelé.

(Icy s'en va Judas pour mener de loing devant le siège de Pilate.)

« Pilate paraît avec sa suite; il demande à ses tyrans ce que disent les Juifs de son ordonnance, et s'ils y sont rebelles. « Ah! « Seigneur, lui répond Griffon, les Juifs « sont trop sages, et les gens riches n'osent « se soulever; il n'y a rien à gagner pour « nous. »

BRAYART.

Le plus habille
D'entre nous n'en a pas pendu
Troys pour ung jour.

« Cela est très-fâcheux, seigneur, comme « vous le voyez, dit Claquedent, et si vous « n'avez la bonté d'y remédier, notre métier « va devenir à rien. » Cependant Pilate, apercevant Judas de loin, commande à Barraquin de le lui amener.

Il semble homme sage et sçavant,
ajoute-t-il.

(Icy vient Barraquin parler à Judas.)

« Barraquin amène Judas à Pilate, et ce dernier lui dit qu'il veut lui parler en particulier.

(Icy salue Judas, le Prevost Pilate.)

« Pilate lui demande son nom et qui il est; Judas, après le lui avoir dit, ajoute qu'il est de l'île de Scarioth, où il était employé au service du roi. Pilate lui propose d'entrer au sien; Judas accepte la proposition, et ce prévôt, pour voir ce qu'il sait faire, le charge de l'intendance de sa maison. »

XI. La tentacion de Jésus.

(Icy commence les Temptacions de Jésus au désert, et se liève de Oraison, et dit :)

JÉSUS.

Quarante jours ay jeuné plains,
Dont aucunement me complains,
Car la faim me commence à prendre.

« Dans l'instant « vient Sathan en habit « d'Armite, vers Jésus pour le tenter. »

SATHAN.

Tu ne es ne larron, ne murtrier.

.
Parquoy ja ne te fust besoing
D'avoir tel jeune commencé,
Veu que tu n'as rien offensé
Vers Dieu, etc.

« Le diable emploie ensuite ses subtilités pour l'engager à ne plus jeûner, et lui demande s'il n'y a pas dans le désert de quoi prendre « viande corporelle. » Et qu'en tout cas, s'il est vrai qu'il soit le Fils de Dieu, qu'il prenne des pierres et les change en pain.

JÉSUS.

L'Omme ne vit pas seulement
De pain que nature luy livre,
Mais aucunes foys peut-il vivre,
En la sainte parolle et digne,

Venant de la bouche divine.
Donc, si le pain matériel
Me fault, j'ay le pain éternel
De Dieu le Pere Tout-puissant,
Qui est ydoine, et suffisant
A parfaire le résidu.

SATHAN.

C'est sùtilement répondu,
Et me aperçoy bien que tu scés
Des cavillations assés.

« Après ce dialogue, Satan « se retire ung « peu loing de Jésus, et ostant son habit « d'Armite » il dit :

Haut Lucifer ! que doy-je faire?
Le grant Dyable y puisse avoir part,
Et a Jésus, et a son art,
Tant il scet d'Hebrieu et Latin.

« Alors Satan, se sentant fortifié des secours infernaux, revient tenter Jésus d'une autre façon.

(Icy prend Sathan ung habit de Docteur, et puis retourne tempter Jésus.)

« Il dit à Jésus qu'un si grand docteur que lui ne doit point laisser ses talents dans l'oubli, et qu'il faut qu'il prêche; et pour lui donner une place commode et élevée, afin de pouvoir être entendu d'un plus grand nombre, il s'offre à porter Jésus sur le sommet du temple.

(Ici se met Jésus sur les épaules de Sathan, et par ung soudain contrepoys sont guindez tous deux à mont sur le hault du pinacle.)

« Lorsque Satan voit Jésus sur le haut du temple, il lui propose de se jeter en bas, et que les anges viendraient le recevoir, selon qu'il est porté en l'Ecriture sainte. Jésus lui répond qu'il est aussi écrit : *Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.* Satan est au désespoir de se voir encore confondu.

SATHAN.

C'est bonne évacion trouvée,
Et voy bien qu'en ton cueur empraincte
Est toute l'Escripture sainte
Et la congnois de pas en pas :
Mais ainsi n'eschapperas pas,
Tu auras encore ung assault.

(Icy descend secrètement Jésus et Sathan, et se trouvent tous deux à bas assez loing l'un de l'autre, et se met Sathan en habit de Roy.)

« Satan, voulant encore employer un dernier effort pour tâcher de séduire Jésus, le vient trouver habillé magnifiquement, et, après l'avoir mené sur une haute montagne, il lui promet que, s'il veut l'adorer, il le rendra le plus riche, le plus vaillant et le plus puissant prince de toute la terre : « Je « possède tout, » ajoute-t-il ;

Mais afin de mieulx désigner
Le bien que donner je te veuil
Je te le veuil moustrier à l'ueil :
Premier, voy en sommacion
La terre de Promission,
Qui est Terre où tout bien abonde ;
Vecy tout le milieu du monde,
Deça est la Terre d'Europe,
Delà la Terre de Ethiopie,

Tous Royaulmes de noble arroy,
Desquels je suis Seigneur et Roy.
Romme tiens, Grece à moy s'applique,
Arabe, Tharse, Asye, Afrique,
Egipte, Calde, Babilonne,
Tout est à moy, et tout te donne,
Mais que devant moy tu te enclines,
Et m'adores, et me domines,
Comme tu scés que je le puis,
Et que ton Maistre, et Seigneur suis,
Jamais faulte de rien n'auras,
Se ainsy se fais.

JÉSUS.

Va Sathanas.

« Jésus ne pouvant plus supporter les insolents discours de Satan, lui ordonne de se retirer.

(Icy s'enfuit Sathan comme tout enragé, et demeure Jésus tout seul sur la montaigne, jusqu'à la venue des Anges.)

SATHAN.

Haro, haro, haro, j'enrage;
Soubz Ciel, ne sur terre ne tiens,
Je suis vaincu, je ne puis rien :
En mon faict n'ay point de recours
Je m'envoys en Enfer le cours
Plonger au fond de la chaudiere.

« Dieu le Père commande aux anges d'aller honorer Jésus et de le servir.

(Icy descendent les Anges de Paradis, et apportent une coupe couverte, et du pain couvert d'une fine serviette à Jésus, dont il pourra boire et manger.)

« Lucifer, qui voit revenir Satan en diligence, lui en demande le sujet, et ce démon lui raconte le mauvais succès de ses tentations.

(Icy arryvent les Anges devers Jésus, et se inclinent devant luy en le adorant, et le ministrant.)

« Saint Michel, Raphaël et Uriel chantent les louanges d'un Dieu si bon, qui veut bien souffrir la mort pour le salut des hommes. »

(Icy se retournent les Anges en chantant; Jésus descend de la montaigne.)

XII. De Jésus et de Notre-Dame.

« Gabriel, qui est resté sur le théâtre, fait un petit compliment à Notre-Dame, et cette dernière fait une complainte sur les maux que Jésus doit souffrir. »

(Icy arrive Jésus devers Notre-Dame, et s'incline en la saluant, et Notre-Dame se jette à ses piedz, puis se liève.)

NOSTRE-DAME.

Long-temps ay esté en absence
De vous; mais de vostre présence
J'ay le cuer hors de tout soucy.

JÉSUS.

Il me fault gouverner ainsy
Que Dieu mon Père le me ordonne,
Et que tout mon faict se consomme,
Ad ce que l'Escripiture chante.

XIII. De Saint Jehan et de Hérode.

« Saint Jean et ses nouveaux disciples paraissent; Abias, l'un d'eux, le vient aver-

tir qu'Hérode ne se gouvernait pas bien.
« Pourquoi cela? lui demande saint Jean. —
« Parce qu'il tient en concubinage la femme
« de son frère, répond Sophonias. — C'est
« laide chose et infâme, ajoute Manassès. —
« Vous avez raison, reprend saint Jean, et
« je vous sais bon gré de cet avis. »

Je luy voys remonstrer l'offence,
Avant que autre chose je face.

(Icy s'en va Saint Jehan seul devers Hérode.)

« Saint Jean arrive chez Hérode : en l'abordant, il commence par lui faire des reproches sanglants sur la façon dont il retient chez lui Hérodiás, femme de son frère Philippe.

SAINT JEHAN.

Tu voys bien les oyseaulx petits,
Qui en soy ont cuer si gentilz
Que chacun se tient à son per,
Sans l'autre frauder, ne tromper, etc.

« Hérode est fâché de cette sincérité; cependant comme il a dans le fond de son cœur du respect pour ce prophète, il le prie de se taire, et veut bien excuser ses discours.

HÉRODE.

Me venir dire des injures,
Et reprendre publiquement,
Sans sçavoir entendre comment,
Il m'en desplaist trop en mon cuer;
Et pour ce, Jehan, sur vostre honneur,
Taisez-vous de ce que vous dictes :
Je sçay bien que entre vous hermites,
Entre vous poures ydyotz,
Ne prenez pas garde à vos motz,
Ne devant qui vous les couchez.

Mais quand est d'entré nous Seigneurs,
Qui avons nos plaisirs apprins,
Il nous faict mal d'être reprins,
Et qu'on congnoisse nostre offence :
Et pour ce, prenez pénitence
Au commun et au populaire, etc.

« Comme saint Jean veut continuer ses remontrances, Hérodiás, qui est présente, s'emporte fort contre lui.

HÉRODIAS, à Hérode.

Son cuer est de mal si garny,
Qu'il fait tousiours de pis en pis;
Assez esbahir ne me puis
De telz vieulx bigotz redoubtez,
Comment ainsy les escoutez,
Veu qu'ils sont si trez-mal courtoys.
Il a tant jeuné par ces boys
Qu'il n'a pas demy de cervelle.

SAINT JEHAN.

Ha! perverse femme cruelle!
Faulce serpente venimeuse!
Ta volenté libidineuse
Machina la faulce entreprinse,
Quant ravie tu fus et prinse
D'avecques ton loyal espoux;
Tu as bien monstré devant tou.
Que tue ne crains Dieu ne le monde.
Tu es tant ville, tant immonde,
Que la fin en sera mauvaïse;
Et ay grant peur que la fournaïse
D'Enfer en face le départ.

HÉRODIAS, à *Hérode*.

Ha dèa ! ce meschant papelart,
Nous rompra cy meshuy la teste :
Monseigneur, nous estes bien beste
De tant ouyr, etc.

« Hérode, pour satisfaire Hérodias, ordonne
à Grongnart d'arrêter saint Jean et de le con-
duire en prison. Grongnard obéit. »

*(Icy demeure Saint Jehan en la Chartre iusques à la
décolacion.)*

*(Icy se retirent les trois Juifz devers Architriclin, et
commence icy la mort du père de Judas.)*

XIV. De Ruben et de sa femme.

« Ruben et Cyborée sa femme, père et
mère de Judas, se plaignent que, quoiqu'ils
aient des biens abondamment, cependant ils
sont prêts à mourir sans héritier; qu'à la
vérité Dieu leur a autrefois donné un fils,
mais que leur misère les a pour lors obligés
à jeter cet enfant dans la mer, et que depuis
ce jour fatal ils ne savent ce qu'il est de-
venu. Pour soulager un peu leur chagrin,
ils vont se promener dans leur jardin.

*(Icy se départent d'ensemble, et va Ruben en ung Jar-
din, où il y a un pommier fort chargé de belles pom-
mes.)*

« Pilate arrive avec sa suite, en se prome-
nant. Jetant par hasard la vue sur ce pom-
mier, il en trouve les fruits si beaux, qu'il
ordonne à Judas d'en aller chercher, et de les
payer ce qu'on lui demandera.

*(Icy s'en va Pilate, et Judas demeure pour cuillir des
pommés, et pour rompre l'arbre.)*

(Icy abat Judas deux ou trois branches de l'Arbre.)

« Ruben, s'apercevant que Judas rompt
l'arbre, court pour l'en empêcher.

(Icy vient Ruben parler à Judas.)

« Prenez du fruit tant qu'il vous plaira,
« mais ne rompez point l'arbre, lui dit Ru-
« ben. — Il me plaît de le faire, répond Ju-
« das. » Ruben, fâché qu'on le vienne insul-
ter chez lui, lui réplique avec chaleur; ils
en viennent aux injures et ensuite aux
coups.

*(Icy s'entrebattent, et enfin Judas frappe un si grant
coup sur la tête de Ruben, qu'il l'abat à terre.)*

« Cyborée arrive, et trouvant son mari
assassiné, elle court en demander justice.

(Icy vient devers Pilate en criant, et dit :)

CYBORÉE.

O Juge, Juge, Juge, Juge,
Je requiers vengeance, vengeance, etc.

« Pilate l'écoute; mais comme il aime Ju-
das, pour assoupir cette affaire, il propose
à Cyborée d'épouser son intendant. Il ap-
pelle ce dernier, et l'ayant tiré à quartier, il
lui dit: « Tu vois, Judas, que tu es sans
« bien, et que voici une veuve assez bien
« faite et à son aise; tu ne saurais mieux
« faire, mon enfant, que de l'épouser; tu
« termineras par là toutes contestations avec

(300) Calme.

« elle. » Judas accepte la condition, mais
Cyborée la refuse constamment, et proteste
qu'elle ne veut point épouser le meurtrier
de son époux. Barraquin leur dit d'aller se
consulter ensemble là-dessus.

*(Icy prend Judas Cyborée par dessoulz le bras, et se
tirent à part ensemble.)*

JUDAS.

Cà, mamye, allons y penser,
Et vous vueillez reconforter;
Car je suis pour vous avancer,
Et pour vostre bien augmenter.

CYBORÉE.

Le dictes-vous pour me tenter?
Ou pour sortir la chose effet?

« Je vous parle très-sérieusement, » ré-
pond Judas. Somme toute, cette veuve, qui
a paru si rétive lorsqu'elle a cru que la
chose était pour la tromper, y consent bien
vite quand elle voit qu'on lui parle tout de
bon; et ils sortent tous deux pour se mar-
rier ensemble. »

(Icy s'en vont Judas et sa Mère ensemble.)

XV. L'Evocation des Apostres, ou quelque- fois l'Invocation.

(Icy commence l'Evocation des Apostres.)

« Saint Pierre et saint André paraissent
occupés de leur pêche, qui ce jour-là n'est
guère abondante.

SAINCT PIERRE.

Si le vent tourne de Nordeth,
Ou de Schu, frère, nous aurons
Du poisson plus que ne scaurions
Despandre pour nostre famille.

SAINCT ANDRÉ.

Semble la Mer assez tranquille,
Et le vent calle; fait-il corne (300)
Assez sur l'eaué?

SAINCT PIERRE.

Je vous afforme (301)
Qu'il fait beau voguer sur la rive.

JÉSUS,

Enfants, que besongnez-vous là?
Quelles sont vos intencions?

SAINCT PIERRE.

Sire, mon frère et moy peschons.

JÉSUS.

Laissez ces opérations :
Suivez-moy, soyez diligens,
Je vous feray pescheurs de gens,
En lieu de pescher des poissons :
Je feray qu'on orra vos sons,
Et vostre doctrine profonde,
Par toutes les parties du Monde,
Pour le saluet des Créatures:

*(Icy laissent Saint Pierre et Saint André leur nare
et leurs rethz, et suivent Jésus en habit de Pescheurs
jusques à la seconde Journée qu'ilz viennent en ha-
bit d'Apostre.)*

« Pendant que Zébédée et ses fils, saint
Jacques dit Major, et saint Jean l'Evangé-
liste, ne songent qu'à leur pêche, Jésus, ac-

(301) Assure.

compagné de saint Pierre et de saint André, appelle ces deux derniers, et leur dit :

Amis, ne vous occupez plus
A ce mestier que vous sçavez ;
Délaissez tout et me suyyez,
Je vous désire avoir ensemble.

« Saint Jacques et saint Jean quittent aussitôt leur père, pour obéir aux ordres de Jésus.

(Icy suivent S. Jehan et S. Jacques Nostre-Seigneur, en habit de pescheurs.)

« Chemin faisant, Jésus trouve saint Philippe, à qui il dit :

Amy, vouldrois tu point venir
A moy, et estre de ma sorte ?

SAINCT PHILIPPE.

Sire, à vostre vueil m'en rapporte, etc.

(Icy suit Philippe Nostre-Seigneur, à tout en habit de pescheur, comme les autres.)

« Ensuite Jésus aperçoit saint Barthélemy, « habillé en filz de Roy ; » il lui dit : « Barthélemy, quittez les vanités du monde et « me suivez. »

Sire, vostre suis sans contraincte,

répond Barthélemy.

(Icy suit Saint Barthelemy Nostre-Seigneur en habit de prince.)

« Toujours en poursuivant son chemin, Notre-Seigneur fait rencontre de saint Thomas, charpentier, à qui il dit :

JÉSUS.

Thomas, homme d'activité,
Laisse tout, et fais ton devoir
De me suivre, pour grâce avoir,
Comme ces autres hommes cy.

SAINCT THOMAS.

Humblement vous remercie,
Et à vous servir me conclus.

(Icy suit Saint Thomas Nostre-Seigneur en son habit de Charpentier, fors qu'il laisse tous ses outillz.)

« Après cela, Jésus, voyant passer saint Simon et saint Jude, son frère, les appelle, et leur ordonne de le suivre. Ces deux frères lui rendent grâces de l'honneur qu'il leur fait.

SAINCT SYMON.

C'est tout nostre intencion,
D'estre avecques vous habitans,
Symon suis nommé de long-temps,
Homme simple, ignorant et rude,
Et vecy mon bon frère Jude
Zélotès, etc. (302).

(Icy cheminent les Apostres en leurs habits mécaniques après Jésus.)

« Ensuite paraît saint Matthieu assis devant une table, où il y a force sacs d'argent. Il fait quelques réflexions sur sa profession, et après avoir bien rêvé, il trouve qu'il a embrassé un métier qui le conduit à la dam-

(502) L'Evangile saint Luc, chap. vi, v. 15, donne ce surnom de Zélotès à saint Simon, et au verset suivant il nomme saint Jude comme frère de saint

nation éternelle. Comme il est dans cette pensée, Jésus tourne ses pas de son côté, et lui dit :

Mathieu, laisses tout, et t'en viens
Après moy, tu feras que saige.

SAINCT MATHIEU.

Mon cher Seigneur, aussy feray-je.

« Il prie le Seigneur de lui accorder le pardon de ses péchés, et Jésus le lui promet. Saint Matthieu lui demande une seconde grâce, qui est de vouloir bien venir manger chez lui avec ses autres apôtres : Jésus y consent. Pendant ce temps-là saint Jacques Alphé, dit Minor, vient trouver Jésus, et suivant la résolution qu'il a prise, le prie de l'admettre au nombre de ses apôtres : Jésus le reçoit et lui dit de le suivre. »

(Icy suit Saint Jacques Nostre-Seigneur, vestu et abillé près ou environ comme Nostre-Seigneur, et après commence la séparacion de Judas et de sa mère.)

XVI. De Judas et de sa Mère.

« Ce mystère serait mieux intitulé la *Reconnaissance de Judas*, car, c'est en effet ce dont il s'agit dans celui-ci. Cyborée se sent inquiète de la tendresse qu'elle a pour Judas. Pour tâcher de dissiper son trouble, elle lui demande qui il est et son âge. Judas lui dit qu'il a trente-cinq ans; mais qu'il ignore à qui il doit le jour, et que tout ce qu'il sait, c'est qu'on lui a dit qu'on l'avait trouvé sur les bords de la mer. Il n'en faut pas davantage pour jeter Cyborée dans une consternation extrême: elle reconnaît alors la triste confirmation de ses soupçons.

CYBORÉE.

O que j'ay de rage en mon cueur!
O Dieu tout-puissant, quel horreur!

Quelle terreur!

Quelle erreur!

Quel forfait!

O le très-haultain plasmateur,
Qui sera le réparateur

Du malheur,

Deshonneur

Que j'ay fait?

O Dieu souverain tout parfait,

Je fait le fait et le defaict,

Par vil fait,

Et meffaict,

Dououreux :

O ventre maternel infaict,

Très ort, très vil, très imparfaict.

Par le fait,

De ton fait

Malheureux ?

Las Ciel a toy je me deulx :

Venge toy sur moy si tu peulx,

Des griefz d'eulx,

Vicieulx,

Que je porte.

Terre qui nous soustient tous deux,

Pour nos péchez libidineux,

En tes lieux

Ténébreux,

Nous transporte.

Jacques, fils d'Alphée. L'auteur fait saint Simon et saint Jude, frères, à cause que l'Eglise en célèbre la fête le même jour.

« Judas, qui ne sait ce que tout cela veut dire, lui demande le sujet de son affliction, et Cyborée l'instruit de tous ses crimes.

CYBORÉE, *en criant et plorant.*

Vous estes mon filz,
Vous estes mon filz naturel;
Et le vray ventre maternel
Avez polu en mariage.

JUDAS, *en cryant.*

Vostre filz? vostre filz? ho rage!
Rage de plaisir involu:
Vostre filz! hélas que feray-je?
A.-je eu ce vouloir dissolu?

.

« Dans cette affreuse situation, ils se souviennent qu'il y a un prophète appelé Jésus, qui accorde le pardon à tous les pécheurs; et Cyborée conseille à son fils d'aller le trouver, pour obtenir de lui le pardon des siens. »

(Icy se éloigne Judas d'avecques sa Mère, et cependant saint Mathieu va inviter les Publicains.)

XVII. *Le Convy de Saint Mathieu.*

« Saint Mathieu va inviter Rabanus, le changeur, Emélius, oiseleur, et Celcidon, marchand d'agneaux, de se trouver au festin qu'il a fait préparer pour recevoir Jésus. Ces trois Juifs lui promettent de s'y rendre.

(Icy s'en vont les troys marchans du temple en l'Ostel de Saint Mathieu; et est à noter que Saint Mathieu est bien richement vestu, il fait bien grant appareil de Vaisselle d'argent, de viandes et autres choses.)

« Jésus et ses dix apôtres arrivent, on leur présente des sièges; mais avant de se mettre à table, le Seigneur dit :

Benedicite

TOUS.

Dominus

JÉSUS.

Que sumbturi sumus

Benedicat trinus et unus

TOUS.

Amen.

(Icy se assiet Jésus au milieu de la table et tous ses Apostres et marchans après.)

« Saint Mathieu n'oublie rien pour les bien traiter: il leur sert des viandes, et les invite à boire.

SAINT MATHIEU.

Voire, mais vous ne dictes rien
Du vin?

SAINT MATHIAS (305).

Il est très-excellent:
C'est ung fort vin, et violent,
Si doux, qu'il se laisse avaller.

RABANUS.

C'est ung vin pour faire parler
Grec et Hébreu tout à la foy.

(305) C'est une taute, car tout le monde sait que saint Mathias ne fut appelé à l'apostolat que pour succéder à Judas. Il paraît même que c'est l'impri-

XVIII. *Murmures des Pharisiens.*

(Icy, durant le disner, murmurent les Scribes et Pharisiens contre Jésus.)

« Pendant le repas de saint Matthieu, Joathan, Eliachin, Mardochee et Naazon murmurent contre Jésus, de ce qu'il va manger avec des publicains et des gens de la lie du peuple. »

XIX. *La Conversion de Judas.*

« Cependant le repas de saint Matthieu finit, et Jésus dit aux assistants de rendre grâces.

(Icy se lieve Jésus et tous les autres de la table, et puis dit :)

JÉSUS.

Rendons grâces à Dieu, mes amys,
D'humble vouloir bien disposé
Cantemus Domino gloriose, etc.

(Icy dient graces en silence.)

« Comme Jésus est prêt de se retirer avec ses apôtres, Judas arrive et vient se jeter d'abord à ses pieds; il lui déclare qu'il est un misérable couvert de crimes, qui a « vécu « sans sçavoir pourquoi, tué le filz du Roy « et de la Royne, » assassiné son propre père, et épousé sa mère sans y penser; et qu'enfin, ayant appris qu'il faisait miséricorde à tous les pécheurs, il vient la lui demander humblement. Non-seulement Jésus la lui accorde, mais après l'avoir agrégé au nombre de ses apôtres, il l'établit gardien de la bourse commune. Judas lui proteste fort qu'il en usera bien et en assistera charitablement les pauvres. Alors Jésus, voyant le nombre de ses apôtres complet, prend avec eux la route de Nazareth, pour y visiter sa mère. »

(Icy s'en vont Jésus et ses douze Apostres avec leurs habits séculiers après Jésus: et après commence le miracle, comme il mua l'eauë en vin, en la Chanane de Galilée.)

XX. *La mutacion de l'Eauë en Vin.*

« Architriclin, maître d'hôtel, se donne beaucoup de mouvement pour faire les préparatifs d'une noce qui doit se faire à la Chanane de Galilée, et pour envoyer inviter les conviés. Il se repose de ce dernier soin sur Abias, l'un des disciples de saint Jean. Abias accepte cette commission avec plaisir; Sophonias et Manassès, compagnons de ce dernier et disciples de saint Jean, restent pour préparer ce qu'il faut pour le festin.

(Icy vient Abyas inviter Nostre-Dame aux Nopces.)

ABYAS.

Marie, pleine de sagesse,
Qui toute honnesteté tenez,
Je vous prie que vous venez
Aux nopces de Jehan Zébédée,
Pour introduire l'Espousée,
En honneste et simple manière.

meur qui a mis saint Mathias au lieu d'un autre apôtre; et, ce qui le confirme, c'est que ce nom ne se trouve que dans ce seul endroit.

NOSTRE-DAME.

J'ay affection singuliere
A Jehan mon nepveu...

« Abias prie aussi Jésus de se trouver à cette noce, qui promet de s'y rendre le lendemain. Mais à peine Jésus et Marie ont dit quinze ou vingt vers, qu'Architriclin se prépare pour recevoir les conviés. Abias est si étonné de voir ces apprêts, qu'il s'écrie qu'il n'en a jamais vu de si grands. Cependant Jésus dit à Notre-Dame, qu'il est temps de se rendre où ils ont promis de se trouver la veille.

(Icy s'en vont Notre-Dame, Jésus et ses douze apôtres aux Noces.)

« Dès que les conviés se sont rassemblés, Architriclin les exhorte à se placer promptement.

Voire, car les premiers assis
Sont tousiours servis les premiers.

dit Sophonias. Alors Jésus commence à dire *Benedicite*, et tous les assistants répondent *Dominus*, etc.

(Icy fait Jésus la bénédiction en tenant un pain entre ses mains, et le rompant par le milieu, et puis se assiet l'Espousée au meilleu, Notre-Dame à costé, Jésus à l'autre côté, et tous les Apostres après. Et Architriclin se assiet le derrenier au bout de la Table. S. Jehan l'Evangeliste, vêtu d'une belle robe blanche, et les trois autres serviteurs servent.)

« Après bien des compliments de part et d'autre, les conviés s'excitent à boire.

Si vous avés peu à manger,
Si beuvés bien à l'avenant.

dit Abias;

Pour faire ces barbes nager
Faites ces hanaps descharger.

répond Sophonias. Enfin ils boivent tant, que le vin vient à manquer. Abias qui s'en aperçoit le premier (apparemment qu'il avait plus soif que les autres), le dit à son compagnon, et celui-ci au troisième.

ABIAS.

Il n'a a plus de Vin ez potz,
Vecy très-mauvaise nouvelle.

SOPHONIAS.

C'est assés pour prendre propos.
Si n'y a plus de Vin ez potz
Et on dira que sommes sotz
Si le Maistre d'Hostel appelle.

MANASSÈS.

Il n'y a point de Vin ez potz,
Vécy très-mauvaise nouvelle.

« Que dites - vous ? » dit Architriclin étonné. « Qu'il n'y a plus de vin ez potz, » répond Manassès. »

Vecy très-mauvaise nouvelle,
réplique le maître d'hôtel, qui ajoute en se levant de table :

Je ne puis le cas bien entendre,
Il y faut pourvoir.

Somme toute

dit Sophonias,

On n'en scauroit recouvrer goutte
Pour l'eure présente.

« Pendant ces contestations, Notre-Dame qui s'aperçoit de ce manque de vin, le dit à Jésus, qui ordonne de remplir d'eau des *Ydries* de pierres.

Puisque le Vin des nopces fault,
Il faut de l'Eauë comme vous dites,

dit bonnement Manassès.

Nous parfourniron
Plus d'Eauë que nous n'en beuron,
Jà ne pense moulier mes dens,

continue-t-il.

(Icy emplent de l'eau les Vaisseaux de terre, qui seront de renc sur une selle haute.)

« A présent, » dit Manassès,

Ne plaignés pas nos peines,
Commandés, nous ne faudron pas.

« Jésus fait le signe de la croix sur ces vases, puis commande de porter de ce vin à Architriclin.

SOPHONIAS.

Je suis seur quant il en beura
Qu'il n'aura du résidu cure,
Car ce n'est que eauë toute pure
Dont avons empliz les vaisseaux.

ABYAS.

Je croy que tels frianz museaux
Comme nous n'y feront pas presse.

« Manassès porte du vin de ces *Ydries* à Architriclin, qui, le trouvant excellent, fait venir l'épousé, qui est saint Jean, et lui reproche que contre la coutume ordinaire, il avait fait servir le meilleur vin à la fin du repas. Ce vin est trouvé si exquis, que ce miracle jette un étonnement sans égal dans l'esprit de toute l'assemblée; Sophonias ne peut s'empêcher de le publier hautement, et Abias entre autres en demeure tout extasié

ABYAS.

Si scavoie faire ce qu'il fait,
Toute la mer de Galilée
Seroit en huyt en vin muée ;
Et jamais sur terre n'auroit
Goutte d'Eauë, ne plouveroit
Rien du Ciel que tout ne fut vin.

« Le repas fini » ils se lièvent et dyrent « graces *Cantemus*, etc., puis se tire Jésus à « part des autres, et prend saint Jehan par « la main », et lui conseille de garder sa virginité. Non-seulement saint Jean suit cet avis, mais il s'offre à l'accompagner. Il est bon de remarquer en passant que l'auteur de ce mystère ayant déjà parlé de la vocation de saint Jean, frère du grand saint Jacques, et comme lui fils de Zébédée, en fait deux personnes, l'un apôtre, l'autre évangéliste. Au reste, ce n'est pas la seule ineptie qui se trouve dans le cours de cet ouvrage, comme on l'a déjà vu, et qu'on le verra dans la suite : des auteurs plus graves et plus respectables que le nôtre sont de

même que lui tombés dans des fautes aussi grossières.

« Ensuite Jésus quitte Notre-Dame, pour aller en Judée achever sa mission. »

(Icy demeure Nostre-Dame avec Gabriel, et Jésus et ses Apostres s'en vont en Jérusalem : et en allant fait Jésus un fouët de cordes pour jeter les Marchands hors du Temple.)

XXI. Des Marchans du Temple.

« Emelius, oiseleur, Celidon, marchand d'agneaux et de chevreaux, et Rabanus, changeur, paraissent dans le temple et s'entretiennent sur la beauté du temps, et la recette qu'ils espèrent faire ce jour-là.

(Icy vient Jésus à grande appresse chasser d'ung fouët les Marchans hors du Temple, et abbatre et trébucher la Table et la monnoye des Changeurs.)

JÉSUS.

Dehors, dehors sans contredire,
Cessés de vostre œuvre vaine.

(Icy frappe dessus.)

RABANUS.

Jamais je ne vy face humaine
Dont fusse tant espovanté ;
Ne jamais ne fut fouëté
Si très-vif pour une sepmaine.

ÉMÉLIUS.

J'ay veu une suyeur soubdaine,
En sa face, et une clerté,
Qui m'a tellement hébété
Que j'en suis encor hors d'alaine ;
Et jamais ne vy face humaine
Dont fusse tant espovanté.

CELCIDON.

Tous trois nous a mis en grand peine,
Et a tous nos estaux jecté,
Mais dire pourquoy ça esté
Je n'en sçai la cause certaine.

RABANUS.

Je n'ay sur moy membre ne veine
Qui n'en soit pire de santé.

CELCIDON.

Jamais ne vy face humaine
Dont fusse tant espovanté.

ÉMÉLIUS.

Jamais je ne fus fouëté
Si très-vif pour une sepmaine.

CELCIDON.

Vecy bien estrange fortune
Pour nous, et grande couardie,
Car nous avons tous de coustume
De vendre ceans Marchandise,
Toutesfois à face hardie
C'est homme cy fait ses efforts,
Et d'un grand fouët par maistrie
Nous a tous du temple mis hors.

RABANUS.

Je croy que jen suis enchanté ;
Je ne sçay d'où vient cet ouvrage,
Onc ne fus si espovanté
Que de voir Jésus au visage,
Il a tumbé tout mon mesnage
Et m'a fait ma place quitter,
Où j'ay bien grand perte et dor
Et si n'en oze caqueter.

ÉMÉLIUS.

Nous ne devons point endurer

Les fais de Jésus, ne ses dis ;
Mais fault contre lui murmurer
Et estre constans et hardis,
Car nous serions interditz
De nous laisser vilipender
Et serons meschans et mauldits
Si ne l'allons appréhender.

« Icy vont les Marchans à Jésus, » et lui demandent raison de cette violence. Jésus leur dit de détruire ce temple, et qu'il le rétablira en trois jours. Eux qui n'entendent rien à ce discours, qui est au-dessus d'eux, prennent le parti de s'aller plaindre à la justice. En s'en allant, Celidon dit :

Ce n'est que ung enchanteur parfait
A ce qu'il dit, et ung vanteur,
Qui nous cuide cy faire peur
Pour la puissance dont il ose. »

(Icy se departent les Marchans du Temple ; et Jésus demeure.)

XXII. De Jésus et de Nicodesme.

(Cy après commence le Mystère de Nicodesme, qui vient à Jésus de nuit.)

« Nicodemme, frappé des prédications de Jésus, prend la résolution de l'aller trouver la nuit. Jésus l'entretient sur la régénération de l'homme par le moyen du baptême ; comme Nicodème n'est pas encore au fait de ces discours pleins de mystères, il dit à Jésus :

Je ne vous entens point.

« Alors Notre-Seigneur lui reproche qu'il est honteux à un docteur de la Loi d'ignorer ces choses : il les lui explique ensuite plus au long, et plus ouvertement ; et Nicodème sort, charmé de la beauté de cette doctrine. »

XXIII. La Mondanité du Lazare.

(Cy après commence la mondanité du Lazare, qui sera habillé bien richement en état de Chevalier, son oiseau sur le poing ; et Brunamont mainera ses chiens après luy.)

« Après que Lazare a paru sur le théâtre avec l'équipage ci-dessus, et tenu les discours d'un étourdi, il sort. »

(Icy pend sa trompe en son col, et son page maine ses chiens, et commence la résurrection de la fille de Jayrus.)

XXIV. De Jayrus et de sa Fille.

« Jésus déclare à ses apôtres que le temps est venu qu'il doit manifester sa puissance à Genezareth et sur les bords de la mer. Pendant qu'ils sont en chemin (ceci se passe sur le théâtre), Jayrus, archisynagogue, c'est-à-dire, chef d'une synagogue, et qui possède de grands biens, implore le secours du ciel, pour une fille unique qui fait toute sa consolation et celle de sa mère, malade à l'extrémité. Celius et Moab, deux Juifs, qui selon les apparences sont de sa maison, emploient toute leur éloquence pour le consoler.

CÉLIUS.

Certes, sire, ce n'est pas feinte,
Toutesfois on en a veu mainte
Aussi malade, et encore vivre.

« Jayrus nonobstant ces raisons désespère de la santé de sa fille, ce qui lui fait prendre la résolution d'aller trouver le prophète, pour le prier de la guérir. Il sort pour cet effet. Ensuite paraît Thabite (c'est le nom de la fille) couchée sur son lit, et se plaignant beaucoup. Sur ces entrefaites, Jayrus rencontre Jésus, à qui il fait sa prière, et par ses instances l'engage à venir chez lui. Pendant leur chemin, Thabite expire sur son lit. Aussitôt Moab s'écrie :

Vecy bien piteuse demande :
Celius? je croy qu'elle est morte?

Luy fault-il plus vin ne viande?

répond Celius, fort à propos, apercevant de loin leur maître Jayrus; ils vont au-devant de lui, et Moab lui apprend cette fâcheuse nouvelle. Jayrus, qui avait devancé Jésus de quelques pas, revient vers le Seigneur, et implore sa miséricorde. Jésus leur dit qu'il leur suffit d'avoir de la foi, et que la fille n'est qu'endormie. Les deux serviteurs de l'archisynagogue n'en veulent rien croire. Enfin « Jésus vient près du lit de la Fille, et « n'y a avecques luy que Jayrus, S. Pierre, « Jehan et Jacques, et tous les autres de-
« meurent assez loing : et Jésus dit à haulte
« voix :

Tabita cumy (504)

Entends ma parole divine
Thabita fille très-benigne,
Je veuil que mon vouloir acieves,
Je te commande que tu te lieves
Devant ceulx qui te voudront veoir.

« Icy se lieve la fille, et se met à genoulx » et remercie Jésus. Jayrus et toute sa famille lui en rendent grâces aussi : et Jésus, après une courte exhortation, sort de ce logis, chargé de mille bénédictions.

(Icy s'en vont Jésus et ses Apostres.,)

« Jésus leur dit qu'il ne veut plus demeurer en Judée, où le peuple a trop d'aversion pour lui, mais qu'il va passer en Galilée. »

(Icy cheminent Jésus et ses Apostres.)

XXV. De la Samaritaine.

« Raab, Samaritaine, s'entretient avec deux Samaritains, Abacuth et Gédéon, de la différence de leur religion avec celle des Juifs. A la fin, Raab, ennuyée apparemment de ces disputes où elle n'entend rien, quoique cependant elle les ait entamées, dit :

RAAB.

Si la Loy de Dieu le raconte,
Entre nous simples ignorans,
Nous nous en rapportons aux grans
A débattre entr'eux de la Loy :
Et tant que touche pour moy,
Je suis poure Samaritaine,
Ignorant, et trop peu certaine,

(304) Ces paroles ont été un écueil pour notre ignorant auteur; et quoique le texte de l'évangile de saint Marc (chap. v, y 41) d'où ce mystère est tiré, les explique ensuite par celles-ci : *Petite*

De la Loy, mes en ma simplesse,
Moy poure femme pescheresse,
Vueil de mon mesnage pincer;
Et affin de mieulx m'advancer
Aquerir ce qu'il me fauldra,
Aller au puis me conviendra,
Puiser de l'Eaue pour mon besoing;
Et ceste belle buye au poing
Porteray, qui est grande assés.

(Icy prend la Samaritaine un pot et va à la fontaine.)

« Jésus, qui se sent fatigué du chemin, vient se reposer auprès de la fontaine de Jacob. Saint Matthieu et saint André tâchent de l'en dissuader, en lui disant qu'ils sont sur les terres des Samaritains, gens excommuniés. Jésus leur répond qu'il est venu pour sauver tout le monde

(Icy s'assiet Jésus près du puis.)

« Les apôtres le quittent pour aller chercher des vivres à la ville de Sychar, et lui promettent de revenir au plus tôt.

(Ici s'en vont les Apostres querir des vivres, et la Samaritaine arrive, qui tire de l'eau au puis.)

« Après plusieurs discours, le Seigneur dit à cette femme d'aller chercher son mari.

RAAB.

Ha! Sire, je suis femme veufve;
Present de mary n'ay-je point.

JÉSUS.

Tu dis vérité sus ce point,
Cinq marys a eu d'ung tenant :
Mais cil que tu as maintenant,
Avecques lequel tu commetz
Tes péchez célez et secretz,
N'est pas tient, dont tu tes forfeiete.

« Raab, étonnée que Jésus connaisse l'intérieur de son cœur, se jette à ses pieds, et lui demande le pardon de ses péchés.

(Icy arrivent les Apostres, qui apportent du pain, et se arrestent de loing à regarder Jésus.)

« Les apôtres, en arrivant, sont fort surpris de voir Jésus seul en conversation avec une femme. Cependant Raab va trouver Gédéon et Abacuth, et leur parle de son aventure. Ces deux Samaritains la suivent et vont à Jésus, qui les instruit. »

XXVI. Comment Jésus envoya ses Apostres prescher

« Icy chémine Jésus et ses Apostres et « les Samaritains un peu ensemble, et puis « se arrestent. Et cependant parle Jayrus à « sa fille Tabite » en s'entretenant du miracle que le Seigneur vient d'opérer sur cette fille.

(Icy départent Jésus et ses Apostres d'avec les Samaritains, et Jésus en cheminant se retourne aucunes foys vers les Apostres, en parlant à eux selon l'Evangile escripte en saint Matthieu, en son dixiesme Chapitre, comme il envoya ses Apostres par les cités, prescher et garir les malades.)

filles, revez-vous, notre poète, sans examiner tant soit peu ce passage, et ne sachant quel nom donner à la fille, lui a imposé celui-ci.

« A la fin, saint Pierre lui dit :

Maistre, bien avons entendu
Les enseignements que vous dictes,
Et sans y mettre contredites
Nous sommes prestz iceulx parfaire.

XXVII. La Conversion du Lazare.

(*Ici chémine Jésus, et ses Apostres tous deux à deux après lui. Et est à noter que Jullye, Neptalin, et Malbrun ensevelissent l'adolescent devant tout le monde, et puis le mettent en sercuel sur deux tréteaux; et cependant Lazare regarde de loing venir Jésus, et plusieurs Jnifz vers ladicte Jullye veufve.*)

« Lazare, étonné de voir une si grandé foule, demande à Brunamont ce que c'est. Ce page lui apprend que c'est l'envie de voir Jésus qui a assemblé tout ce peuple. Cela fait venir à Lazare un tel désir de le voir, qu'il proteste que quand il lui en devrait coûter tous ses chiens et ses oiseaux de proie, il veut se contenter. »

XXVIII. De la Veufve et de son Fils.

(*Icy se aproche Lazare devers la cité de Naïm, pour veoir le miracle que Jésus fera, et commence le miracle, comme Jésus resuscita l'adolescent seul fils de la Veufve, ainsi comme il est escript en l'Evangile S. Luc, en son septiesme Chapitre, et y étoit Lazare présent, parquoi il se convertist à Notre-Seigneur, comme nous lisons en la Légende de S. Lazare.*)

« Ici paraît « Jullye veufve, mère de l'adolescent, qui après fust marchand du suaire de Jésus, » qui se désolé de la mort de son fils; Neptalin et Malbrun tâchent de la consoler.

(*Icy porte Neptalin et Malbrun l'Enfant mort estant en ung sarcuel, couvert d'un drap mortuaire, et la mere les suyt comme fort desconsortée. Et est à noter que la première foys que Jésus parle à elle, les deux qui portent l'Enfant mort ne se arrestent point, jusques ad ce que Jésus commande qu'ilz arrestent.*)

« Jésus, prenant pitié de cette veuve désolée, fait arrêter le cercueil, et enfin ordonne à l'enfant de se lever.

(*Icy se liève l'Enfant de dans le sarcuel, enveloppé d'un drap, et se met à genoulx devant Jésus.*)

« Sa première action est de remercier son bienfaiteur; il parle ensuite à sa mère, et cette veuve, conjointement avec les deux autres Juifs qui sont présents à sa résurrection, remercient Jésus du miracle qu'il vient d'opérer.

« Suite de la conversion du Lazare.—Lazare, sensiblement touché de ce miracle, se jette à genoux aux pieds de Jésus, à qui il demande pardon « de ses plaisirs mondains. » Jésus le lui accorde, en lui disant :

JÉSUS.

Tu as, par foy, si bien chassé,
Et si bonne venayson prise,
Que tu as en ton ame acquise
La grace de Dieu aujourd'huy.
Desormais seras mon amy
Et Marthe ta sœur mon hostesse,

(505) La haut.

Et prendrai souvent mon adresse
Vers son Chasteau de Béthanie

« Sainte Marthe, qui ignore toutes ces choses, déplore l'égarément de son frère et de sa sœur.

MARTHE.

Je me travaille, et me débas
En fervente sollicitude,
Et à mesnager hault et bas
Songneusement metz mon estude;
La vie active est fort rude
Qui curieusement la maine,
Mais Dieu en rend l'étatude
Lassus (505) en l'éternel domaine.

Ma seur Magdeleine
De fol désir plaine
En Liesse vaine,
S'esbat et pourmaine,
Chantant ses chansons.
Mon frere Lazare
Porte haulte care (506),
Ses Chiens hue et hare,
Et souvent s'egare
Parmy les buysons.
Ils n'ont soing en eulx
Fors d'estre joyeux,
En sont curieux
Desbas, et des jeux.
A leurs volontés
On les y soustient,
Rien ne les retient,
De Dieu ne souvient,
Fol désir les tient
En leurs volentés.

« Brunamont de son côté veut empêcher son maître de suivre le parti qu'il vient de prendre; mais Lazare lui répond qu'il veut absolument changer de vie. Il va trouver sa sœur Marthe, à qui il apprend sa conversion, et la bonté que Jésus a pour eux de lui promettre de les venir visiter. Marthe en rend grâces à Dieu.

(*Icy jecte Lazare son oyseau au vent, et oste sa trompe de son col, et la jecte: et Brunamont les reprend.*)

« Ce page, surpris de la résolution subite de son maître, prend celle d'aller offrir ses services à Madeleine; il fait réflexion que cette condition est fort avantageuse, parce qu'elle ne songe qu'à se réjouir parmi les danses et la bonne chère, en son château de Magdalon. »

(*Icy s'en va Brunamont rendre [visite] à la Magdelaine.*)

XXIX. La Décolacion de S. Jehan.

« Hérode, qui se prépare à célébrer avec solennité le jour de sa naissance, fait publier par Grongnart que le lendemain il va tenir ses grands jours, et qu'il y invite tous les seigneurs de sa cour qui voudront s'y trouver. Grongnart, après avoir obéi à cet ordre, paraît être content de lui-même, ce qu'il témoigne assez par ces paroles :

Pour parler pareil à pareil,
Il n'est pas homme plus propice,
Que moy, pour bien faire ang office
Haulte ou basse quand je m'y rolle.
Et aller querir mon salaire.

(506) Habillement, train, équipage.

« Hérodias vient trouver Hérode, à qui elle conseille de se défaire de saint Jean, qui ne cesse, ajoute-t-elle, de leur reprocher leur hymen. Le roi lui répond qu'il craint la fureur du peuple. Sur ces entrefaites, Grongnard vient annoncer que les tables sont servies.

(Icy se lavent le Roy et la Royne à part.)

GRONGNART.

Seigneurs, la viande se gaste;
Que or eusse-je le meilleur plat
Je tronçonneroye tel esclat
Qu'il y paresiroit au retour.

(Icy se assiet le Roy et la Royne, et la Fille : Ici se assient Rodigon, Jayrus, Nicodesme, Pharès et Abiron, et en une autre table, et sonnent les Ménestriers.)

ANDALUS, *Maistre d'Hostel.*

Seigneur la viande se empire,
Vous vous y prénez laschement.

« Alors tous les assistants commencent à manger. Vers la fin du repas, Hérodias commande à Florence, sa fille, de danser, ajoutant que le roi lui accordera un don : à l'instant la fille obéit.

(Icy commence à danser et sonne le Tabourin une entrée de Morisque, puis cesse uny petit, et la fille danse tousiours, cependant que les Seigneurs parlent : puis commence le Tabourin d'unq cordéon.)

ABIRON.

Hardiment gente Damoysselle,
N'ayez point de vergogne honte.

« La danse finie, le roi jure à Florence de lui accorder tel don qu'elle voudra demander. Florence s'adresse aussitôt à la reine, qui lui dit de demander la tête de saint Jean-Baptiste. Elle lui obéit; mais comme Hérode a quelque peine à y consentir, Hérodias lui représente qu'un si vil objet ne mérite pas qu'il ait à se reprocher d'avoir rompu son serment. Grongnard se présente sans peine pour exécuter cet ordre; car, dit-il,

Si sa sentence n'est escripte,
Il n'en fault ja tant discuter,
Je l'yrai bien exécuter
Sans autre forme de procès :
Et s'il appelle de l'excès,
Je relevera son appeau
Si sanglamment sur sa peau,
Qu'il n'en fera jamais de noise,

« Hérode lui donne cette commission : et icy vont Grongnard et Florence à l'uis de la Chartre pour decoller S. Jean. » On notera encore en passant que maître Grongnard fait toujours le mauvais bouffon

GRONGNART.

Çà, Maistre, çà, saillés dehors;
Vécy vostre derrenier mès,
Dont vous serez servy jamais :
Baissez-vous, vous estes trop hault.

« Saint Jean ne répond à ce discours que pour demander la permission de pouvoir faire une courte oraison.

GRONGNART.

Fais-le donc court, qu'il ne se crote,
Je ne veuil plus attendre à l'uis.

« Saint Jean ayant achevé sa prière, Florence dit :

Grongnard, fait ton office, etc.

« Grongnard lui conseille de se retirer un peu, de crainte, lui dit-il, que la vue du sang ne lui fasse quelque peine. Ensuite, s'adressant à saint Jean, en lui coupant la tête, il lui dit :

Or tien, ton procès est complet,
Prends ce cop si feras de feste.

FLORENCE.

Grongnard délivre moy la teste,
Car je ne l'ose recevoir.

(Icy prent Grongnard la Teste, et la met dedans le plat.)

GRONGNART.

Or, tenez, portés-là bouillir,
Rostir, ou faire des pastés.

« La fille apporte le plat, et le pose sur la table des conviés, devant Hérodias, qui comme une furie se jette dessus « et frappe d'un cousteau sur le chef de S. Jehan, et le sang en sort. »

« Pendant ce temps-là, Dieu le Père déclare que l'âme de saint Jean-Baptiste va descendre aux limbes pour annoncer aux justes leur prochaine rédemption. Les anges chantent dans le ciel les louanges de ce grand prophète.

(SILETE en paradis.)

« Le festin fini, ils se lievent, et puis se departent chacun en son lieu, et Nycomedes et Jayrus vont ensemble, » en s'entretenant de la cruelle mort de saint Jean, dont ils paraissent très-affligés. Jayrus dit à son compagnon :

O ! le fol disner dont on disne,
Quant en disnant on se repaist
De pasture qui tant desplaist,
Et est si déplaisant à veoir. »

XXX. *Les Limbes.*

« L'Esprit de S. Jehan ès Limbes » console à son arrivée les âmes des patriarches et des autres fidèles, à qui il annonce la venue du Messie. »

(Icy chantent ès Limbes unq SILETE.)

XXXI. *Enfer.*

« Lucifer, qui entend les cris de joie des patriarches, demande ce qui est arrivé de nouveau. Berith lui apprend que c'est l'âme de saint Jean qui vient de descendre aux limbes. Lucifer se désespère et ne reçoit de consolation, que sur la promesse que lui fait Astaroth de faire tomber aux enfers une infinité d'âmes, pour le dédommager de celle de saint Jean qui est bienheureuse. »

XXXII. *Enterrement de S. Jehan.*

« Abias, Sophonias et Manassès, disciples de saint Jean, et dont on a parlé ci-dessus en plusieurs endroits, ayant appris la mort de leur maître, en vont chercher le corps, et l'ensevelissent en chantant ses louanges. »

Fin de la première journée.

PERSONNAGES

De la seconde journée du Mystère de la Passion.

DIEU LE PÈRE,	TUBAL, Paralytique.
JÉSUS-CHRIST.	JESABEL, femme adultère.
LA SAINTE VIERGE MARIE.	LA FEMME COURBÉE depuis 18 ans.
SAINTE PIERRE, Apôtre.	THIMÉE, père de Barthimée.
SAINTE ANDRÉ, <i>idem.</i>	LA MÈRE de Barthimée.
SAINTE JACQUES, dit Major, <i>idem.</i>	BARTHIMÉE, Aveugle-né.
SAINTE JEHAN, <i>idem.</i>	UN SOURD ET MUET, possédé du Diable.
SAINTE PHILIPPE, <i>idem.</i>	LACÉDON Juif ayant soin de ce Sourd.
SAINTE BARTHELEMY, <i>idem.</i>	CEPHAS, <i>idem.</i>
SAINTE THOMAS, <i>idem.</i>	ABACUTH, Samaritain converti à Jésus.
SAINTE SYMON, <i>idem.</i>	GÉDÉON, <i>idem.</i>
SAINTE JUDE, <i>idem.</i>	ABIAS, Disciple de Saint Jean-Baptiste qui suit Jésus.
SAINTE MATTHIEU, <i>idem.</i>	SOPHONIAS, <i>idem.</i>
SAINTE JACQUES, dit Minor, <i>idem.</i>	MANASSÈS, <i>idem.</i>
JUDAS, <i>idem.</i>	BENJAMIN jeune enfant, fils de Manassès.
MOÏSE.	CÉLIUS, Servit. de Jayrus.
HÉLIE.	MOAB
LAZARE.	SALMANAZAR, Juif.
SAINTE MARTHE.	PHARÈS, <i>idem.</i>
SAINTE MAGDALEINE.	ABIRON, <i>idem.</i>
PERUSINE, Demoiselle de la Magdeleine.	NEMBROTH, <i>idem.</i>
PASIPHÉE, <i>idem.</i>	CÉLIUS, <i>idem.</i>
BRUNAMONT, Page de la Magdeleine.	MALBRUN, Habitant de Naïm, qui suit Jésus.
CAYPHE.	NEPTALIN, <i>idem.</i>
ANNE.	EMÉLIUS, Oyseleur.
JÉROBOAM, Pharisien.	CELCIDON, Marchand d'Agneaux.
MARDOCHÉE, <i>idem.</i>	RABANUS, Changeur.
NAASON, <i>idem.</i>	PREMIER JUIF, sacrifiant en Galilée, et tué par les Tyrans de Pilate.
JOATHAN, <i>idem.</i>	DEUXIÈME JUIF, <i>idem.</i>
ELIACHIN, <i>idem.</i>	TROISIÈME JUIF, <i>idem.</i>
BANANIAS, <i>idem.</i>	QUATRIÈME JUIF, <i>idem.</i>
JACOB, Scribe.	MALCHUS, Tyran ou Satelite de Cayphe.
ISACHAR, <i>idem.</i>	BRUYANT, <i>idem.</i>
NATHAN, <i>idem.</i>	DRAGON, <i>idem.</i>
NACHOR, <i>idem.</i>	ROULLART, Tyran ou Satelite d'Anne.
NICODESME, Docteur de la Loy.	DENTART, <i>idem.</i>
JAYRUS, Archisynagogue.	GADIFFER, <i>idem.</i>
SYMON LÉPREUX.	MAUCOURANT, Messenger de Cayphe.
PILATE, Gouverneur de Judée.	BRAYALT, Geolier.
BARRAQUIN, Confident de Pilate.	BARRABAS, Meurtrier.
BRAYART, Tyran ou Satelite de Pilate.	GESTAS, Mauvais Larron.
DRILLART, <i>idem.</i>	DISMAS, Bon Larron.
CLAQUEDENT, <i>idem.</i>	TROUPE DE JUIFS suivant les Prédications de Jésus.
GRIFFON, <i>idem.</i>	LUCIFER, Roy des Enfers.
HÉRODE, Tétrarque de Galilée.	SATHAN, Diable.
RODIGON, Seigneur de la Cour d'Hérode.	BELZEBUTH, <i>idem.</i>
ANDALUS, Maître d'Hôtel d'Hérode.	BÉRITH, <i>idem.</i>
GRONGNART, Domestique d'Hérode.	ASTAROTH, <i>idem.</i>
LA CHANANÉE SIROPHÉNISSE.	CERBÉRUS, <i>idem.</i>
LA FILLE de la Chananée.	
LA CHAMBERIÈRE de la Chananée.	

SECONDE JOURNÉE.

Cy commence la seconde Journée du Mystère de la Passion Jesucrist. Et commencent les Apostres, faisant une récapitulation des faits de Jésus traictés en la Première Journée. Neantmoins la fille de la Chananée

(307) « Bonne silence fust faicte, » c'est-à-dire le bruit que les spectateurs faisaient dans le moment que le Mystère commençait.

pourra commencer la Journée, en parlant comme une démoniacle, jusques ad ce que bonne silence fust faicte (307).

PROLOGUE.

« Saint Pierre, saint André, saint Jacques Major, saint Matthieu, saint Barthélemi et les autres, vêtus de leurs habits d'apôtres, apprennent à Jésus la sanglante fin de saint Jean-Baptiste. »

I. De la Chananée et de sa Fille.

(*Icy cheminent Jésus et ses Apostres, et commence le Mystère de la Chananée, et de sa fille Démoniacle.*)

LA FILLE DE LA CHANANÉE.

Je voy tous les Dyables en l'air,
Plus espès que troupeaux de mouches,
Qui vont fairè leurs escarmouches
Avec un tas de sorcieres;
Et ont pleines leurs gibecieres
De gros tysons, et de charbons,
Pour faire rostir les jambons
En un tas de larrons pendus,
Qui se sont nagueres rendus, etc.

« Ceci n'est qu'un échantillon des discours de cette possédée, qui dit et fait ensuite mille extravagances, toujours sur le même ton; et encore plus fortes, dont on ne veut point profaner ce sujet. Les auteurs de ce mystère ayant mis dans la bouche de cette fille tout ce que le menu peuple pense touchant les discours qu'il attribue à ses sortes de gens. « La Chamberiere témoigne « son affliction aussi bien que la » Chananéenne Sirophenisse. Cette dernière, voyant passer Jésus, veut implorer son assistance; Judas la repousse; mais comme nonobstant ces difficultés, elle trouve le moyen de s'approcher davantage, saint Jude demande à Jésus la guérison de cette fille. Notre-Seigneur lui répond qu'il n'est venu que pour les brebis d'Israël, et qu'il ne fallait pas donner aux chiens le pain destiné aux enfants. « Sire, réplique la Chananéenne, qui « a entendu ce discours, puisque vous voulez me comparer aux chiens, vous savez qu'ils ont les miettes de la table de leur maître. »

Ainsi si vous plaist m'eslargieres
Au moins une poure miette.

JÉSUS.

O femme, ta foy est moult grande,
Va t'en, soit fait comme tu veulx.

(*Icy sort une fumée et un canon de dessous la fille, et Astaroth sort de la fille en pestant et en jurant.*)

LA FILLE.

O Dieu d'Israël très begnin
Grace te rend de ce grant don
Quant de mes maux me fais pardon
Et que par puissance a mis hors
Le Dyable, et mis hors de mon corps,
Qui si long-temps m'a fait vergongne.

« La chamberiere, qui ne sait à qui attribuer une guérison si subite et si miraculeuse, en paraît fort étonnée, aussi bien que

la Chananéenne qui, en entrant chez elle, l'apprend de sa fille même. Elle l'instruit de son côté à qui ils en ont obligation, et tous ensemble rendent grâces à Dieu et à son saint Messie. »

II. Enfer.

« Pendant que ceci se passe sur la terre, Astaroth qui, comme nous le venons de voir, vient d'être chassé honteusement du corps de la fille, revient aux enfers, où il apprend à Lucifer le grand nombre de miracles que Jésus opère tous les jours, et dont il vient lui-même d'être le témoin. Lucifer, forcené de rage à cette nouvelle, pour punir ce démon de s'être laissé vaincre, le livre aux fureurs de Belzébuth et de Satan, qui prennent ici leur revanche, et restituent à Astaroth ce qu'il leur a prêté dans la première journée de cet ouvrage, au sixième mystère.

« Après ce miracle Jésus retourne à Jérusalem. »

III. De la Mondanité de Magdalaine.

(Cy après commence la Mondanité de la Magdalaine. et est à noter qu'elle pourra chanter de choses faictes à plaisance, ce qui s'ensuit, et après le pourra dire sans chanter.)

« La Madeleine paraît à sa toilette, assistée de ses deux demoiselles, Pérusine et Pasi-phée; elle ne cesse de se louer elle-même sur tous les dons qu'elle a reçus de la nature, sur les richesses qu'elle possède et sur la vie gracieuse qu'elle mène; ses demoiselles lui applaudissent en tout, et l'entretiennent dans cette pensée. Elle, de son côté, semble vouloir continuer comme elle a commencé.

MAGDALAINE.

Je vueil estre toujours jolye,
Maintenir estat hault et fier,
Avoir train, suyvir compagnie
Encore huy meilleur que hyer.
Je ne quiers que magnifier
Ma pompe mondaine, et ma gloire.
Tant me vueil au monde fier
Qu'il en soit à jamais mémoire.
Jay mon chasteau de Magdalon,
Dont on m'appelle Magdalaine,
Où le plus souvent nous allon
Gaudir en toute joye mondaine.
Et vueil estre de tous biens plaine,
Tant que au monde n'ait la pareille
Et passer en plaisance humaine
Tout autre qu'à moy s'appareille (508).

(Magdalaine quiert tous les sept péchés mortels, et premièrement.)

ORGUEIL.

Je suis en Orgueil si haultaine.

ENVIE.

Que je ne vueil point qu'on me passe.

LUXURE.

Et suis si charnelle, et si vaine.

PARESSE.

Qu'en oysiveté le temps passe.

IRE.

D'autre part je tence et menace.

(508) Se compare.

GLOTONNIE.

Après que en viandes habonde.

AVARICE.

Et si m'esionys quant j'amasse
Les grandes richesses du Monde.

« Après un semblable aveu, Madeleine emploie ce correctif.

Si à tous delictz je me donne,
Mon honneur pourtant n'abandonne,
Ne l'ordonne

A honte, ou à reproche vil :
Ce que maintenant j'arraisonne
Soit entendu selon qu'il sonne

A part bonne,
Car mon souhait n'est que civil.

IV. Le Mistere du Paralytique.

(Icy commence le Mystère du Paralytique, lequel est couché en son grabaton, près la Piscine.)

« Le paralytique, nommé Tubal, est couché près de la piscine, et se plaint de la misère où son mal, qui dure depuis trente-huit ans, l'a réduit. Jésus s'approche de lui, et, après l'avoir guéri, il lui défend d'en rien dire à personne, ensuite de quoi il lui ordonne d'emporter son lit et de s'en aller. Jésus se retire. Tubal est si disposé à obéir à l'ordre qu'on vient de lui prescrire, qu'il n'a pas plutôt rendu grâces à Dieu, et ensuite chargé son lit sur ses épaules, qu'il s'en va en disant :

TUBAL.

Je suis chargé vaille que vaille,
A tout ma couche m'en iray
Le plus doucement que pourray
Cheminant petit à petit :
Et si ay très bon appétit
De dire le cas à plusieurs.

« Isachar, Jacob et Nachor, scribes, veulent empêcher Tubal d'emporter son lit, attendu, disent-ils, que c'est un jour de sabbat. Comme Tubal refuse de leur obéir, ils l'accablent de malédictions. Enfin, faisant réflexion qu'une telle licence peut préjudicier à la loi de Moïse, ils prennent la résolution de questionner Tubal. Ce dernier trouve Jésus dans le temple, et, l'ayant reconnu pour son bienfaiteur, il croit ne pouvoir faire un plus grand dépit aux Juifs que de leur nommer celui à qui il est redevable de sa guérison. Sur cela les Juifs prennent le parti d'aller écouter les sermons de Jésus, dans le dessein de le surprendre par ses propres discours. »

(Icy vont les Scribes au Sermon de Jésus et va Tubal au Sermon, auquel seront les Scribes et tous les Juifz, fors les Pharisées.)

V. Sermon de Jésus.

« Jésus fait un sermon sur les récompenses que Dieu promet à ceux qui posséderont les vertus dont saint Matthieu fait mention au v^e chapitre de son évangile, et sur les malédictions que Dieu répandra un jour sur ceux qui auront les vices contraires.

« Voici en deux mots l'arrangement de ce

sermon. Jésus dit en vers latins, de la même mesure que les français, une des béatitudes, et ensuite la paraphrase en un huitain français. Le sermon fini, les scribes veulent l'interroger au sujet de la guérison de Tubal, et, se voyant confondus, ils se retirent, méditant une conspiration contre lui. »

VI. De Symon Lépreux.

« Simon le lépreux déplore sa triste situation, et se plaint de la maladie infecte dont il est affligé. Jésus passant près de sa maison, saint Simon, apôtre, touché de la misère d'un homme qui portait un nom pareil au sien, prie Jésus de le soulager. Jésus le guérit et lui ordonne de s'aller montrer aux prêtres de la Loi. Simon le remercie de tout son cœur, et se prépare à lui obéir. »

VII. La Transfiguration.

« Jésus prend avec lui Pierre, Jean et Jacques, et, après avoir ordonné aux autres apôtres de l'attendre, il monte avec ces trois le mont Thabor. Les apôtres ont bien de la peine à le suivre.

SAINCT PIERRE.

C'est peine de monter si hault
A gens deschaussés comme nous.

SAINCT JACQUES MAJOR.

A peine que le cueur ne me fault,
Et que je ne tombe dessoubz.

SAINCT PIERRE.

Je suis hors d'haleine et de poulz'
De monter si très grosse masse.

« Après ces discours, et autres pareils, Jésus et ses trois apôtres parviennent enfin au haut de la montagne.

(Icy entre Jésus dedans la Montaigne pour soy vestir d'une robe la plus blanche que faire se pourra; et une face et les mains toute d'or bruny; et un grant soleil à rays bruny par derrière. Puis sera levé hault en l'air par un subtil contre-poys. Et tantôt après sortiront de ladicte Montaigne Hélye en habit de Carme, et un chapeau de Prophète [309] à la teste. Et Moïse d'autre côté qui tiendra les Tables en sa main. Et cependant parlera la Magdalaine.)

« Pendant que ceci se passe d'un côté, de l'autre paraît la Madeleine qui s'entretient avec ses deux demoiselles, et qui leur demande des « chansons nouvelles pour mener « joyeuse vie. » Elles se mettent à chanter, et un seigneur de la cour d'Hérode, appelé Rodigon, s'étant trouvé à la toilette de la Madeleine, apparemment en qualité de soupirant, se mêle de la partie, et chante aussi sa chanson.

(Icy sort Jésus de la Montaigne, ainsy transfiguré, comme dit est, Hélye à destre, Moïse à sénestre, et se mettent les trois Apostres en grande admiration.)

« Les apôtres, étonnés de cette merveille, s'interrogent les uns les autres, pendant que Jésus parle avec Elie et Moïse des maux qu'il doit souffrir à Jérusalem.

(309) Chapeau pointu.

SAINCT PIERRE.]

Sire, ce lieu cy nous plaist tant
Que jamais n'en voudron partir;
Et pour ce vueilles consentir
Que jamais d'icy ne partons.
Trois Tabernacles y ferons,
L'un pour toy, l'autre pour Moïse,
L'autre pour Hélye : Advise
S'il est bon de cy nous tenir.

(Icy descend une clere nuë sur Jésus. — icy parle Dieu le Pere en troys voix, ainsy comme il fist au baptesme de Jésus.)

« Après quoi « Jésus descend dedans la « Montaigne, pour retourner en ses premiers « habillements. »

« Les trois apôtres, qui ont accompagné Jésus, tombent à terre entendant la voix de Dieu le Père. Pendant ce temps-là, les neuf autres, qui sont restés au pied de la montagne, ne sachant ce que leur maître est devenu, sont dans une grande impatience de son retour.

(Icy sort Jésus de la Montaigne en ses premiers habillemens, et parle aux trois Apostres.)

« Ceux-ci sont fort surpris de ne plus voir Moïse et Elie. Jésus leur ordonne de descendre avec lui.

JÉSUS.

Or sus, devalons la Montaigne,
Qui est bien pénible et bien granœ.

SAINCT PIERRE.

Levallon donc.

« Enfin Jésus leur défend de parler à qui que ce soit de cette vision. »

VIII. Assemblée des Juifz.

« Douze Juifs, nommés Abacuth, Moab, Célius, Tubal, Gédéon, Salmanazar, Pharès, Neptalin, Abias, Manassès, Célius et Nembroth, s'étant assemblés pour décider ce qu'ils vont faire, et sur ce qu'ils doivent croire des miracles de Jésus, dont le bruit et la renommée augmentent tous les jours, s'entretiennent ensemble, et enfin, convaincus par ses prodiges, ils prennent la résolution de le suivre. »

(Icy vont les douze Juifz après Jésus, et tous les autres Juifz hommes et femmes y vont après, fors les Princes et Scribes.)

IX. La Mondanité de la Magdalaine

« Nous avons vu ci-devant que, pendant que Jésus prend une figure nouvelle sur le mont Thabor, la Madeleine paraît dans un autre coin du théâtre avec ses deux demoiselles et Rodigon. Elle est occupée à sa toilette, où elle se lave et se farde le visage, elle se regarde dans son miroir et consulte ses suivantes sur son ajustement. La toilette finie, elle fait répandre sur le plancher des fioles d'eau de rose. Ensuite, pour se désennuyer, elle propose à ce seigneur un dialogue en forme de ballade; il roule sur la galanterie, Madeleine interroge, et Rodigon répond. Enfin ce jeune homme prend congé d'elle, et

comme c'est un seigneur fort poli, il ne manque pas de dire adieu aux deux demoiselles. »

(Rodigon en prenant congé, pourra baiser Magdalaine et ses Demoiselles; et après commence le miracle de la multiplication des cinq pains et deux poissons.)

X. Le Miracle de la Multiplication des cinq Pains et deux Poissons.

(Icy se assiet tout le Peuple au Sermon.)

« Jésus, avant de le commencer, exhorte tout le peuple à la prière.

JÉSUS.

Afin que puissiez plaie
A Dieu, et sa grace impetrer,
Dietez tous *Pater noster*.

(Icy se agenouille tout le peuple.)

La prière finie, Jésus propose la parabole du semeur, et comme ses apôtres lui avouent qu'ils n'entendent rien à ces paroles mystérieuses, il les leur explique. Ensuite, faisant réflexion qu'il y a trois jours que le peuple le suit, sans prendre aucune nourriture, il demande à saint Philippe comment on peut faire pour rassasier cette multitude. « Seigneur, répond saint Jacques Minor, cela n'est pas aisé, car ils sont plus de cinq mille sans comprendre les femmes et les enfants. » Saint André dit qu'il y a un enfant qui porte cinq pains et deux petits poissons : « Mais qu'est-ce que cela, ajoute-t-il pour une si grande quantité de monde ? » Jésus lui ordonne de les acheter; et cet apôtre, pour lui obéir, s'adresse à Benjamin (c'est le nom de l'enfant) qui lui répond qu'il veut bien les livrer, pourvu qu'on le paye. « Combien vous faut-il ? » lui demande saint André. — « Tenez, voici mon père qui vous le dira, » répond Benjamin. Manassès, c'est ainsi que s'appellé le père de l'enfant, n'apprend pas plutôt que c'est pour Jésus, qu'il oblige l'apôtre à les prendre sans vouloir recevoir son argent. Saint André revient à Jésus avec les pains et les deux poissons.

(Icy presente les pains et les poissons à Jésus. — Icy tient Saint André les pains et les poissons devant Jésus, et il fait la bénédiction.)

JÉSUS

Benedicite

Tous.

Dominus, etc.

« Après que Jésus a donné sa bénédiction sur les cinq pains et les deux poissons, il ordonne aux apôtres d'en distribuer à toute l'assemblée.

(Icy s'asient six des Apôtres et départent le pain par quartiers à grant nombre; et les autres six servent le peuple de pain et de plusieurs platz de poissons. — Icy menquent tout le peuple et tous les Apostres jusques à ce que Jésus die que l'on déserte; et cependant y a interlocutoire.)

« Ces interlocutoires se passent entre La-

zare, Marthe et Madeleine. D'abord le premier s'entretient avec Marthe de la vie scandaleuse de leur sœur. Marthe prend cette chose si à cœur, qu'elle prend la résolution de l'aller trouver et de lui remontrer vivement l'étendue de ses crimes.

(Icy va Marthe parler à Magdalaine.)

« Cette dernière paraît à sa toilette. Comme elle entend que Brunamont parle à quelqu'un à la porte, elle demande qui c'est. Ce page lui répond que c'est sa sœur Marthe qui vient pour la voir. « Faites entrer, dit Madeleine. Ah! ma chère sœur, ajoute-t-elle, vous arrivez fort à propos, venez voir comme je vais me divertir. » Marthe, qu'une intention bien différente amène chez elle, lui demande la permission de lui dire un mot; et, lorsque tout le monde est retiré, elle lui fait de sanglants reproches sur sa conduite.

(Icy se tient Marthe et Magdalaine à part.)

MARTHE.

Vous vous donnez à tous péchez,
De tous villains fais approchez,
Et faites tant d'accueil à tous,
Que nous en sommes mal couchez,
Et tous noz parens reprochez,
Seulement pour l'amour de vous.

MAGDALAINE.

Seulement pour l'amour de vous,
Ma sœur, je voudroye à tous coups
A vostre voulenté complaire :
Ceux qui parlent de moy sont foulx,
Et quand de parler seront soulx,
Au moins ne peuvent-ils que se taire.

MARTHE.

Velà le point où je me fonde,
Péché tant dedens vous habonde,
Que la fin en sera mauvaise.

MAGDALAINE.

Bonne ou malle, il faut qu'on responde :
Se par péché suis orde ou monde,
Ne me chault, mais que soye bien aise.

MARTHE.

Hélas ! ma Sœur, ne vous desplaise,
Péché vous tient à grant malaise,
Pour Dieu retournez à Jésus.

.....
Si mal vous vient ?

MAGDALAINE

Prou vous face ;

Allez, allez.

PÉRUSINE.

Quel partemuse (310) !

Voise, ailleurs faire la grimace.

« Marthe, ainsi congédiée par la maîtresse et par la suivante, se retire assez mal satisfaite.

(Icy s'en retourne Marthe en Béthanie.)

« D'un autre côté les Juifs remercient Jésus de ses bienfaits, et lui en rendent grâces; Abacuth, Moab, Manassès, Abias, Sophonias et Tubal en témoignent leur reconnaissance.

(Icy recueille les douze Apostres la demourant en chacun sa corbeille, et en emplient douze corbeilles, et se lieve le Peuple.)

« Jésus, après avoir donné la bénédiction au peuple, se retire avec ses apôtres.

(Icy s'en va Jésus d'une part, et tout le peuple de l'autre.)

« Pharès, Abiron, Salmanasar, Nembroth, Tubal, Gédéon, Abacuth, Sophonias, Abias, Malbrun et Neptalin, pendant leur chemin, s'entretiennent de ce miracle.

(Icy cheminent tous les Juifz par-devant le Chasteau de Magdalaine, et y en a troys Juifz qui se arrestent à parler à elle.)

« Tubal, Gédéon et Abacuth, qui sont ces trois Juifs, entrent dans ce château, et saluent la Madeleine, à qui ils racontent les miracles que Jésus fait tous les jours, et particulièrement celui des cinq pains, aussi bien que les admirables sermons dont il édifie le peuple. Ce rapport fait naître quelque curiosité dans le cœur de Madeleine, qui leur fait une infinité de questions sur la personne du Sauveur.

« Après quelques autres discours, les trois Juifs prennent congé de la Madeleine.

(Icy se départent les troys Juifz.)

« Madeleine, se trouvant seule et désoccupée, veut aller au sermon de Jésus. Comme sa passion dominante est celle de briller beaucoup et de plaire à tout le monde, elle ne manque pas de bien consulter Pérusine et Pasiphée sur le goût de ses ajustements.

(Icy s'en va au Sermon de Jésus.)

« Jésus, allant à Jérusalem, demande à saint Pierre ce qu'il pense de lui. Cet apôtre, sans hésiter, lui répond que lui et ses compagnons le croient fermement le *Christus*. Alors le Seigneur lui promet les clefs des cieux. Ensuite cet apôtre, à qui cette faveur a donné un peu de présomption, tâche de le dissuader de la mort qu'il veut souffrir. Mais Jésus lui impose silence, et le reprend aigrement par ces paroles.

JÉSUS.

Va derrière moy, Sathanas.
En ceste affaire me es esclande, etc.

XI. Sermon de Jésus.

« Jésus arrive à Jérusalem; son premier soin est de monter au temple, et d'y continuer à prêcher et convertir les Juifs.

(Au Sermon de Jésus sont tous les Juifz et les Scribes et Pharisiées. Et est la Magdalaine assise sur ung carreau assés loing du Peuple; et à la fin du Sermon elle fait maniere et contenance de plourer.)

« Ce sermon roule sur les crimes et les péchés des hommes, les peines qui sont dues aux pécheurs, et la redoutable vengeance que Dieu en prendra au jour de son dernier jugement. »

XII. La Conversion de la Magdalaine.

« Le sermon achevé, le peuple se retire, et chacun s'en retourne chez soi pénétré d'une sainte frayeur, excepté les pharisiens qui vont tenir leur conseil. La Madeleine n'est pas la dernière à ressentir les effets de cette prédication. Son cœur en est si fort attendri, qu'elle fait une longue complainte entre-coupée de pleurs et de sanglots, et déplore ses péchés et ses égarements. Elle est accompagnée de ses deux demoiselles, qui l'imitent aussi fidèlement dans sa pénitence qu'elles l'ont suivie dans ses désordres. »

(Icy se lieve tout le peuple, et se départ du Sermon; et Magdalaine fait sa piteuse complaincte, et les Pharisiées vont tenir Conseil.)

XIII. La Prinse des Larrons.

(Ici est faicte la prinse des trois Larrons; et porte Dismas une robe sur les épaules, comme s'il l'avoit emblée; et Barrabas ung glaive senglant, comme s'il venoit de faire ung murtre.)

GESTAS, mauvais Larron.

Je ne crains ne Dieu, ne le Dyable,
Ne homme tant soit espoventable
Quand je me despite une foys.

BARRABAS.

Je ne fais compte d'estrangler
Ung homme non plus qu'ung sanglier
De menger le gland par le boys.

DISMAS, bon larron.

Je destrousse par les chemins
Tous bons marchans, et pélerins.
Quant puis mettre sur eux la patte.

« Avec ces louables intentions, ils continuent leur chemin. Gestas se vante de son habileté à crocheter les portes, et Barrabas de son intrépidité à commettre un meurtre. Enfin Dismas, qui ne paraît pas le plus brave des trois, leur dit : « Messieurs, il nous faut de l'argent. — Vous raisonnez fort juste, » répond Gestas. » Pendant qu'ils sont dans cette pensée et qu'ils rêvent à quelque expédient, arrivent six tyrans ou valets appelés Bruyant, Malchus, Dragon, Roullart, Dentart et Gadifer, dont les trois premiers sont au service de Caïphe, et les autres à celui d'Anne. Ces gens-ci, qui ne cherchent que les occasions de pouvoir battre et assommer, afin de profiter des dépouilles des malheureux qui leur tombent sous la main, ne font pas plutôt rencontre des voleurs qu'ils se jettent dessus, deux à deux, et, malgré leur résistance et leurs jurements, ils les font prisonniers. Bruyant, ayant saisi Dismas le premier, dit :

Cestuy-cy n'est pas le plus fort,
Je l'estourdis comme ung poulet.

Allons mettre ces gallans pondre
Sur la belle paille jolye.

dit Gadiffer en les liant, et en les conduisant en prison. Ils appellent plusieurs fois le geôlier Brayault, mais en vain, car il ne répond point; à la fin, Malchus s'emporte contre lui.

Hault Brayault; le Dyaable l'emporte,
Le paillard nous fait cy le sourt;
Brayault, Brayault, il est si gourti (311);
Qu'il ne seet de quel pié marcher.

Brayault arrive enfin, en jurant et pestant, aussi bien que les voleurs qu'il fit entrer dans la prison; ce qui termine ce mystère. »

XIV. Conseil des Juifz.

(Icy se tient le Conseil des Pharisiés, et commence la Conspiracion et la Mort de Jésus.)

« Les pharisiens, qui ne cherchent que les moyens de perdre Jésus, commencent par mander les scribes. Lorsqu'ils sont tous assemblés, le conseil se trouve très-partagé, les uns en faveur de Jésus, et les autres contre. Nicodème et Jayrus se retirent, et le reste de cette assemblée prend la résolution de tenter Jésus; ce qu'ils font dans le mystère suivant. »

XV. De la Femme adultère.

« Les pharisiens, pour exécuter le dessein qu'ils viennent de projeter, vont à la prison, et ordonnent au geôlier Brayault de leur amener une femme appelée Jésabel, qui est prête à être condamnée pour crime d'adultère. Brayault leur obéit; et ils emmènent avec eux Jésabel qui, dans le chemin, ne cesse de se lamenter et de pleurer ses péchés. Lorsqu'ils sont arrivés au temple avec elle, ils cherchent Jésus. Et dès qu'ils l'ont trouvé, Mardochee, l'un des pharisiens, prenant la parole, lui demande ce qu'il juge à propos que l'on fasse de cette femme. Jésus, au lieu de leur répondre, se met à écrire sur la terre avec son doigt; enfin, voyant qu'on le presse de rendre une réponse, il commande à celui d'entre eux qui n'a point transgressé la loi, de lui jeter la première pierre, et il continue toujours d'écrire. Isachar, croyant que Jésus écrit sur la terre ses péchés secrets, se retire du temple, craignant de se les voir reprocher publiquement. Jéroboam, autre pharisien, s'enfuit aussi frappé d'une pareille idée; et peu à peu, tous les autres Juifs, saisis d'un même esprit, s'écartent et sortent du temple. Enfin Jésus, se trouvant seul avec ses apôtres et Jésabel, lui pardonne ses péchés, et les apôtres la délient. »

(Icy s'en vont Jésus et ses Apostres d'une part, et la femme de l'autre.)

XVI. Le Convy de Symon le Lépreux, et le Sinderese de la Magdaleine.

(Cy après commence le Sinderese de Magdaleine.)

« Simon le Lépreux, qui a obligation de son salut et de sa santé à Jésus, vient le prier de lui faire la grâce de manger chez lui avec ses douze apôtres. Jésus y consent et ne manque pas de s'y rendre avec eux.

(Icy se assiet Jésus au milieu, saint Pierre à dextre,

(311) Engourdi.

(312) L'auteur a voulu montrer ici qu'il avait lu

saint Jehan à Sénestre, et tous les autres après. Et est Symon Lépreux au bout de la Table, et Judas ayde à servir, puis se assiet; et est à noter qu'en l'Ostel de Symon se treuvent Pharès et Abyron.)

« Les pharisiens commencent par prendre place le plus tôt qu'ils peuvent; mais avant toutes choses on dit *Benedicite* (312).

(Icy rompt Jésus un pain, et se assient tous.)

MALBRUN.

Chacun mengusse d'apetit
Et si de vivres à petit
Si vous efforcés de bien boir
C'est le remede peremptoire
A qui vit de promission.

(Icy est Magdaleine habillée bien richement comme devant, fors que sur sa teste n'a que une guimple bien honneste.)

« Madeleine, par une espèce d'aparte, déclare aux spectateurs que, pour obtenir la rémission de ses péchés, elle a pris la résolution de venir trouver Jésus, et que, sachant qu'il est à dîner chez Simon, elle l'y a suivi. Étant arrivée à la porte de cette maison, elle se sent fort émue, la honte et le regret combattent dans son âme; mais enfin, faisant un effort sur elle-même, elle s'y introduit sans que personne s'en aperçoive.

(Icy Magdaleine se met soubz la Table par derrière Jesus, et tantôt après se lieve, et jecte l'Eau-Rose sur son chef.)

« A peine les pharisiens qui sont à table s'aperçoivent de son arrivée et de son action, qu'ils en paraissent fort surpris, ils en témoignent même leur indignation.

PHARÈS.

Ceste femme
Qui s'est mise cy entre nous
Sous ceste table, et sçavons tous
Comme elle est partout diffamée ?

ABIRON.

Elle est si très-mal renommée
Que c'est grant horreur de son faict.
On la deust renvoyer de faict
Ailleurs faire telle fredaine

SIMON.

Esse la belle Magdaleine
Qui est si pleine de jeunesse.

PHARÈS.

Oui, c'est ceste pescheresse,
Dont jamais ne fust la pareille

« Comme Simon commence à se scandaliser, aussi bien que les autres pharisiens, Jésus le fait revenir de son erreur, en lui alléguant la parabole des deux débiteurs; ensuite s'adressant à la Madeleine, il lui dit que ses péchés lui sont pardonnés. Madeleine le remercie et lui demande pour seconde grâce de la venir visiter, aussi bien que sa sœur Marthe et son frère Lazaron.

(Icy s'en retourne Magdaleine.)

« La Madeleine, en s'en retournant, fait

l'évangile où Jésus reproche aux pharisiens d'occuper les premières places dans les festins

durant son chemin la confession des sept péchés capitaux, auxquels elle a été adonnée. Ses deux demoiselles, Pasiphée et Pérusine, suivent son exemple et quittent leur pompe et leur mondanité.

(Icys'en vont Magdaleine et ses Demoiselles en Réthanie.)

« Après le dîner, Jésus et ses apôtres sortent de chez Simon, qui le prie de lui faire souvent l'honneur de manger chez lui ; il fait ensuite la même prière aux apôtres, en considération de leur maître ; et ces derniers reçoivent ses offres avec de grands remerciements.

« L'arrivée de la Madeleine chez son frère et sa sœur leur cause une surprise mêlée d'étonnement ; ils ne savent à quoi attribuer un si grand changement.

MARTHE.

Bien doit qu'elle viengne pour bien,
Pieçà ne la vis aussi simple ;
Qui lui a baillé ceste guimpe
Sur son paliot si terni ?

LAZARE.

J'ay si grant peur de son ennuy
Que de courroux le cueur me font.

« Madeleine à son arrivée dissipe ces frayeurs, en leur apprenant son heureuse conversion et les obligations qu'elle a au Sauveur. »

XVII. De la dissension de Hérode et Pilate

« Pilate entre sur la scène accompagné de Barraquin et de ses quatre satellites. Il demande à ce confident si les Juifs obéissent à l'ordonnance qui leur défend de sacrifier. « Oui, Seigneur, répond Barraquin ; mais cet ordre n'est exécuté que dans la Judée : et ces mêmes Juifs passent en Galilée, où ils sacrifient tous les jours impunément, se confiant en la protection d'Hérode. — « Quoi ! Hérode le souffre ! réplique Pilate : « Ignore-t-il que ces sacrifices font autant d'attentats à l'autorité suprême de l'empereur ? — Eh bien ! ajoute-t-il, allez en Galilée, et massacrez tous les Juifs que vous trouverez rebelles à ces ordres. » Les satellites ne laissent pas échapper une si belle occasion de tuer et de piller, et obéissent à Pilate. Pendant ce temps-là, Abias, Sophonias et Manassès, avec quatre Juifs, passent aussi en Galilée, pour y sacrifier en liberté.

(Icy sacrifient des bestes.)

« Ces sacrifices sont interrompus par l'arrivée de Griffon et de ses trois autres compagnons, satellites de Pilate, qui, sans leur donner le temps de se reconnaître, poignent inhumainement les quatre Juifs. On ne sait pas trop pourquoi ils épargnent Abias, Sophonias et Manassès, si ce n'est à cause que l'auteur a voulu leur sauver la vie, pour les charger du soin d'ensevelir les autres. Ce qu'ils ne manquent pas de faire.

(Icy les enterent.)

« Cette nouvelle n'est pas plutôt parve-
(313) Ennemi.

nue aux oreilles d'Hérode, que, regardant cette action comme une entreprise de Pilate sur ses droits, il vomit mille injures contre lui.

HÉRODE.

Je luy monstreray qu'il a tort :
Par mes très-hault et puissans Dieux,
Je le déclare mon hayneux (313),
Et si le répute inhumain

.....
Fils de la fille d'ung Monnier (314),
Tel est-il, ne le peut nyer, etc.

« Andalus, Rodigon et Grongnart s'exhalent en beaux discours et en rodomontades, pour seconder leur maître. Mais tout cela est sans effet, car il n'est plus question de cette dispute, jusqu'au cinquième mystère de la quatrième journée, où on verra que Pilate et Hérode se réconcilient, sans qu'il paraisse que ce dernier ait eu satisfaction de cette insulte.

« Abias, Sophonias et Manassès vont trouver Jésus, pour lui apprendre la triste aventure des quatre Juifs, dont nous venons de parler. Pendant ce temps-là se présente une pauvre femme qui est courbée depuis dix-huit ans, qui prie le Seigneur de la guérir, Abias et les deux autres Juifs joignent leurs prières à la sienne.

JÉSUS.

Le mauvais esperit la lya,
En ce point comme elle est lyée ;
Mais par moy sera deslyée,
En mettant la main sur elle.

(Icy met la main sur elle et se lieve et sort ung canon de terre.)

« Cette pauvre femme remercie Jésus de sa bonté. »

XVIII. De l'Aveugle né.

(Icy commence le miracle de l'Aveugle né, qui est assis près du Temple, et s'arreste Jésus assez loing pour le regarder.)

« L'aveugle-né fait des plaintes sur son affreuse situation. Il implore sans cesse la charité des personnes pieuses, et ne paraît pas être fort content des aumônes qu'on lui fait.

L'AVEUGLE NÉ.

Je regarde sur mes drapeaux
Son y a jecté quelque maille :
Oùy, tantost : baille luy baille,
Y n'y a denier ne demy.
Ung poure homme n'a point d'amy, etc.

(Icy chemine Jésus sans dire mot.)

« Notre Seigneur ordonne à ses apôtres de faire approcher ce pauvre homme.

(Icy amaine Suint Pierre l'Aveugle devant Jésus, et Jésus prend de la poudre à terre, et la met en sa main, puis crache dedens, et mesle avec le doy, puis en met sur les yeux de l'Aveugle.)

« Ensuite il ordonne à Barthimée (c'est le nom de cet aveugle) d'aller laver ses yeux avec de l'eau de la fontaine de Siloé. Bar-

(314) Meunier.

thimée lui oecit, et ayant recouvré la vue, il en rend grâces à Dieu. Tous les Juifs sont surpris d'un étonnement sans pareil, lorsqu'ils s'aperçoivent d'un si grand changement. Les uns l'attribuent au pouvoir de Jésus; mais les autres le nient, et disent que ce n'est pas là la même personne qui était aveugle. Cette contestation est portée devant les pharisiens, à qui Barthimée soutient qu'il est ce même aveugle de naissance, et que Jésus l'a entièrement guéri. La dispute recommence alors. Pour éclaircir ce fait, Jéroboam dépêche Maucourant, avec ordre d'amener le père et la mère de Barthimée, afin qu'ils puissent reconnaître si cet enfant leur appartient. Maucourant exécute cet ordre, mais ce n'est pas sans peine, car ils redoutent la fureur des Juifs. Cette crainte leur fait prendre en chemin le parti de ne rien dire, soit à l'avantage, soit au désavantage du Sauveur. Dès qu'ils sont arrivés, les pharisiens les interrogent, et leur demandent si c'est là leur fils. Oui, disent-ils, nous le reconnaissons et nous savons bien aussi qu'il était né aveugle. Les Juifs furieux de cette réponse s'adressent à Barthimée, et veulent l'obliger à dire que ce n'est pas Jésus qui l'a guéri. Comme cet enfant refuse de se prêter à ce faux témoignage, ils l'accablent de coups et de malédictions, et enfin le chassent du temple.

(Ici s'en va l'Aveugle près de Jésus, et Nicodesme, Jayrus, Pharès, Abiron, Salmanazar et Nembroth se départent du Conseil, et s'en vont Nicodesme et Jayrus ensemble, et les autres quatre d'autre part.)

« Pharès, Abiron, Nembroth et Salmanazar se demandent l'un à l'autre qui peut être Jésus? et par quel pouvoir il fait de si grands prodiges? Nous ne le savons pas, répondent-ils tous; retournons au temple et sachons cela de lui. » Ils ne manquent pas de l'y trouver, environné d'une foule de peuple. Là ils l'interrogent, et sous prétexte que le Seigneur se dit Fils de Dieu, ils prennent des pierres pour le lapider. Mais Jésus disparaît à leurs yeux, et va rejoindre ses apôtres. »

(Icy s'en vont Jésus et ses Apôtres outre le Fleuve de Jourdain, et commence le Ressuscitement de Lazare.)

XIX. La mort du Lazare.

« Lazare se plaint d'un grand mal de cœur. Marthe et Madeleine lui conseillent de se coucher, en lui disant que le repos pourra dissiper son mal.

(Icy se couche Lazare sur un beau lit paré, et Marthe est d'un côté, Magdaleine de l'autre, et luy mettent un couvrechef à la teste.)

« Comme Lazare continue à se plaindre d'une grosse fièvre et d'une grande débilité, Marthe lui offre des conserves et des confitures pour lui relever le cœur : ce malade les remercie, et se met à soupirer après l'arrivée de Jésus. Madeleine, pour le satisfaire, ordonne à Brunamont de l'aller prier de venir. Lorsque Brunamont est parti pour

exécuter cet ordre, Lazare pousse de grands soupirs de l'absence du Seigneur, et après un nombre infini de plaintes, il expire. Peu de temps après, Brunamont vient rapporter que Jésus lui a ordonné de dire que cette maladie de Lazare n'est pas mortelle, que l'on ne s'inquiète point, et qu'il va arriver au plus tôt. Pendant ce temps-là, Sophonias et Abias, qui sont autour du lit du malade, s'écrient qu'il vient de rendre l'esprit. Les deux sœurs se mettent aussitôt à pleurer.

MAGDALEINE.

Est-il mort?

MANASSÈS.

Sans plus de remort
Il est trespasé, n'en doutez.

MARTHE.

O grief et dolent desconfort!
Est-il mort?

SOPHONIAS.

Sans plus de remort,
Lever de charongue le mort,
Vostre cuer autre part boutez.

MAGDALEINE.

Est-il mort?

ABYAS

Sans plus de remort :
Il est trespasé n'en doutez.

« Enfin, les deux sœurs, ne pouvant plus goûter d'une si triste vérité, recommencent leurs cris et leurs gémissements. Les autres Juifs, que cette affliction touche moins, songent à enterrer promptement le Lazare, qui commence déjà à sentir mauvais : ce qu'ils exécutent sans perdre de temps. »

(Icy quatre Juifz ensevelissent Lazare, puis le portent en terre, assez loing de Béthanie, cependant que tous les autres Juifz se assemblent. Et y eurent-on porter torches, armairies et autres triumphes mortuaires.)

XX. Ressuscitement du Lazare

« Comme Lazare est un grand seigneur, sa mort se répand bien vite par toute la Judée, et surtout dans la capitale. Jairus, Simon le Lépreux, Moab et Célius l'ayant apprise, vont dès le lendemain en Béthanie pour consoler Madeleine et sa sœur, Jésus, accompagné de ses apôtres, en prend aussi le chemin.

(Icy s'en va une autre compagnie de Juifz en Béthanie voir Lazare.)

« Abiron, Pharès, Nembroth et Salmanazar, que la curiosité y conduit, plutôt que toute autre chose, forment cette troisième troupe.

(Icy s'en vont ces quatre Juifz ensemble en Béthanie, et cependant la quarte compagnie s'assemble pour y aller.)

« Cette dernière est composée d'Abacuc, de Gédéon, d'Emelius, de Rabanus et de Celcidon. Ces trois derniers sont les trois marchands que Jésus chassa du temple, et qui ne sont pas trop bien intentionnés en sa faveur.

(Icy s'en vont ces cinq Juifz en Béthanie; et cependant Abyas et ses compagnons retournent du tombeau.)

« Simon le Lépreux, Jayrus et les trois autres Juifs de la première bande, étant arrivés, ces deux-ci s'approchent de Madeleine et de sa sœur pour les consoler.

(Icy arrive Jésus assez loing de Marthe et de Magdaleine, et se arreste; et Magdaleine se assiet à terre près du lit; Et est à noter que Nostre-Dame est en Béthanie, comme en oraison à part, et ne se treuve point en tout le mystere de la résurrection de Lazare, jusqu'au retour de Jésus, quand ilz parlent ensemble.)

« Brunamont vient avertir que Jésus arrive. Marthe court aussitôt au-devant; et comme Jésus lui demande où est Madeleine, elle revient la chercher. Madeleine la suit; et les Juifs croyant qu'elle va au tombeau pour l'arroser de ses larmes, sortent, afin de calmer son désespoir. Ils la trouvent prosternée aux pieds de Jésus, le priant en faveur de son frère; ils joignent leurs prières aux siennes, et supplient le Seigneur de vouloir bien les assister. Alors toute l'assemblée se met à pleurer. Jésus, qui se sent attendri de leurs larmes, demande à voir le tombeau, et lorsqu'il y est arrivé il ordonne qu'on ôte la pierre qui le couvre. Marthe veut l'en empêcher.

MARTHE.

O Benoist Sauveur Jésus,
Quatre jours y a maintenant
Qu'il y est; il est si puant
Qu'ame ne le pourroit sentir.

« Mais Jésus la rassure et lui dit de ne rien craindre.

(Icy estoupent tous les Juifz leurs nez, et puis se mettent à lever la pierre.)

ABACUTH prend ung bout.

Que la pierre soit donc ostée,
Messeigneurs, chacun s'y attire (315).

GÉDÉON prend d'ung autre costé.

Et fut l'odeur quatre foyz pire,
Si lievrions nous ceste tombe.

SOPHONIAS d'autre costé.

Garde bien que sur toy ne tombe,
Puis du demourant enqueron (316).

MANASSÉS, d'ung bout.

Pensons de l'oster si verron
De Jésus quel vouloir il a.

MOAB, d'ung costé.

Sus levez.

ABYAS, d'ung bout.

Mès levez de là,
Vous ne faictes que caquetter.

ABACUTH.

De force.

GÉDÉON.

De grant.

MOAB.

Aussy là.

(315) S'y emploie.

MANASSÉS.

Sus levez.

SOPHONIAS.

Mais vous de là.

ABYAS.

Elle branle par ce bout

ABACUTH.

Ha! Ha!

Il ne tient plus cy, qu'à bouler.

GÉDÉON.

Sus levez,

M AB.

Mais levez de là;

Vous ne faictes que caquetter.

MANASSÉS.

Chacun pence ses piedz oster

Qu'il ne prengne un pinson tout vert

(Icy mettent la tombe à terre.)

« Jésus se met à genoux, et après avoir fait sa prière, il ordonne au Lazare de sortir du sépulcre.

(Icy sort Lazare du tombeau enveloppé d'ung suaire, les bras liez et tout le corps, et se met à genoux.)

« Le Lazare remercie le Sauveur; ensuite il est délié. »

(Icy se revest Lazare d'abillemens tous nouveaux bien simples et honnestes, et Brunamont lui aide, et s'en va avec Marthe et Magdaleine. Et Jésus et ses Apostres se retirent vers Nostre-Dame; et les Juifz s'en retournent après tous ensemble.)

XXI. Enfer

« La résurrection du Lazare occasionne une vive contestation aux enfers; Cerbérus a bien de la peine à éviter le châtement, pour avoir laissé échapper son âme; Les démons entrent dans une si étrange fureur contre le Sauveur, qui leur en ravit tous les jours un si grand nombre, qu'ils se promettent de tout employer contre lui; Lucifer dépêche tous ses esprits pour une affaire si importante, et c'est, selon toutes les apparences, à leur suggestion que se projette la résolution que les Juifs vont prendre aux mystères suivants. »

XXII. Conseil des Juifz.

« Les Juifs qui se sont trouvés à la résurrection de Lazare, rencontrent en s'en retournant les autres troupes de Juifs, à qui ils la racontent. Les uns ajoutent foi à ce récit, mais la plupart n'en veulent rien croire: entre ces derniers Abiron, Pharès, Celcidon, Emélius et Salmanazar prennent le parti d'aller faire le rapport de ceci aux princes de la loi.

(Icy vont ces quatre Juifz parler aux Pharisiens et Scribes; et tous les autres Juifz s'en vont autre part, excepté Jayrus et Nicodesme, qui viennent avec Lazare.)

« Les scribes et les pharisiens, après avoir remercié ces Juifs de leur avis, vont d'abord annoncer cette nouvelle à Caïphe,

(316) Soignerons.

qui leur fait beaucoup de politesse; mais, comme il ne veut rien résoudre, sans prendre le conseil d'Anne, il envoie Maucourant pour le prier de venir.

(Icy va le Messagier querir Anne, et cependant y a dialogue entre Jésus et Notre-Dame, qui se tirent eux deux à part.)

« Le Seigneur s'entretient avec la sainte Vierge des maux et des tourments qu'il doit souffrir à Jérusalem. Cependant Maucourant arrive chez Anne, à qui il rend compte du sujet qui le conduit. Anne lui dit qu'il ne manquera pas de se trouver chez Caïphe. En effet, il part tout aussitôt et va s'y rendre accompagné de ses trois estafiers, qui restent à la porte. Dès qu'il est entré, on tient conseil pour perdre Jésus; et le résultat est que Caïphe et Anne ordonnent à leurs satellites de se saisir de sa personne partout où ils pourront le rencontrer.

(Icy s'en vont ces six tyrans au Temple pour essayer prendre Jésus; et Marthe, Magdaleine et Lazare se tirent à part.)

« Lazare, qui revient d'un grand voyage, où il a vu une infinité de choses surprenantes, en a la tête si remplie, qu'il lui faudrait un jour pour en donner un détail un peu circonstancié. Madeleine le prie de vouloir bien lui faire en gros le récit. Son frère, pour la satisfaire, commence d'abord par les instruire de « l'Enfer en général. » Ensuite il fait la description « du Limbe des « Pères, du lieu du Purgatoire, du Limbe « des petits enfants, » et « du bas Enfer. » Ce dernier lieu lui fournit une ample matière pour exposer à ses sœurs les tourments affreux et les douleurs insupportables que souffrent justement les malheureux qui se sont attiré la colère du ciel. Un rapport si fidèle, et fait par une personne qui a été témoin oculaire de tout ce qu'il dit, jette une extrême frayeur dans leur esprit et les confirme puissamment dans la résolution qu'elles ont prise de mener une vie mortifiée, et de passer le reste de leurs jours dans une pénitence continuelle. »

XXIII. Du Sourd et Muet possédé du Dyable.

(Icy est ung homme sourt et muet possédé du Dyable.)

« Deux Juifs, appelés Céphas et Lacédon, amènent sur le théâtre un homme muet et sourd, qui par-dessus tout cela est encore possédé d'un esprit malin. Ils ont bien de la peine à le conduire, car ce malade qui paraît assez robuste, et dont le démon augmente encore les forces, leur cause beaucoup d'embarras, et s'agit d'une façon extraordinaire.

LE MUET.

Ah! heu, heu.

LACÉDON.

Si fort se tempeste
Que c'est une chose admirable :
Il se ront cœur, corps, membres, teste.

LE MUET.

Eh! heu, heu, heu.

« Ces deux Juifs prient le Seigneur de vouloir bien accorder la santé à ce misérable. Jésus le fait, et ordonne à cet homme de ne plus pécher; ensuite de quoi il se retire. Les pharisiens arrivent avec Isachar, Jacob et Nachor, Scribes, et malgré le témoignage de l'homme qui vient d'être guéri et des autres qui l'accompagnent, ils refusent de croire ce miracle. »

XXIV. Murmure de Judas

« Simon le Lépreux vient prier Jésus de lui faire l'honneur de souper chez lui avec ses apôtres. Il invite aussi à ce repas Lazare et ses deux sœurs, aussi bien que Jayrus et Nicodème.

(Icy vont Jésus, Notre-Dame, Lazare, Marthe, Jayrus, Nicodesme, et les Apostres en l'Orstel de Symon, et Magdaleine demeure derrière.)

« Les six tyrans que nous avons laissés cherchant Jésus au temple, se lassant enfin d'attendre, sans l'y voir venir, s'en retournent

(Icy s'en retournent les six tyrans devers les Princes de la Loy, et Jésus et sa compagnie arrivent en l'Orstel de Simon en Béthanie, près du lieu où estoit Lazare ressuscité.)

« Avant que de se mettre à table, on dit le *Benedicite*, selon que nous l'avons déjà observé plus d'une fois.

(Icy se assiet Jésus au milieu, Notre-Dame d'ung costé, S. Jehan de l'autre, et puis tous les Apostres. Lazare, Jayrus et Nicodesme se assient. Judas sert, et ne s'assiet point, Marthe et Symon servent, et puis se assient, et Magdaleine n'y est point.)

« Madeleine, qui ne se trouve point à ce repas, est occupée d'une pensée bien différente. Pour témoigner sa reconnaissance à Jésus, elle prend une boîte remplie du parfum le plus exquis, en intention de l'aller trouver chez Simon, et de répandre sur le Seigneur cet aromate précieux,

(Icy s'en va Magdaleine à tout sa boîte songneusement au souper de Symon, et cependant arrivent les six tyrans devers les Princes de la Loy.)

« Ces tyrans viennent rendre compte de leur commission et de leur poursuite infructueuse. Le conseil, ne pouvant se saisir de Jésus, se résout à faire mourir Lazare, dont la résurrection fait un si grand bruit.

(Icy se départent tous les Princes de la Loy, et les tyrans s'en vont.)

« Pour revenir au repas de Simon, Madeleine arrive enfin chez lui, et répand sur la tête du Sauveur l'excellent parfum qu'elle vient d'apporter. Son odeur réjouit toute l'assemblée, qui témoigne qu'on n'en peut trouver de plus excellent. Cependant quelques-uns des conviés murmurent de cette prodigalité, et, entre ces derniers, Judas ne peut s'empêcher de s'en plaindre hautement.

JUDAS.

Justime qu'on l'eust bien vendu

La somme de troys cens de iers,
Desquelz, pour le-moins, j'en eusse eu
Trente pour ma part des premiers.

« Il est à présumer que ces deux derniers vers sont dits tout bas, et il est censé que les autres personnages ne les entendent pas. Jésus le reprend fort aigrement, et ce traître en conçoit un si grand dépit que dès ce moment il forme le dessein de se dédommager de cette perte aux dépens de son maître.

(*Icy se lievent tous, et Malbrun desiert, cependant que Jésus et ses Apostres dyent grâces en silence; puis parle Jésus à Nostre-Dame.*)

« Avant que de se retirer ils remercient Simon de sa bonne chère; les apôtres surtout en sont fort contents, et saint Jude entre autres n'en peut cacher sa satisfaction.

S. JUDE.

Pour Dieu, ne vous vueille desplaire,
Si souvent céans revenons. »

XXV. De Jésus sur l'Asne.

« Jésus ordonne à saint Pierre et à saint Jean de lui amener l'ânesse et l'ânon qu'ils trouveront attachés aux murs du château voisin. Ces deux apôtres vont aussitôt exécuter ces ordres. Ils trouvent l'ânesse et l'ânon comme Jésus le leur a dit, et comme ils se mettent en devoir de les détacher, Neptalin s'y oppose. Saint Pierre lui dit qu'il ne faut pas s'en prendre à eux, et qu'ils ne font qu'obéir au commandement de Jésus. A ce nom, Neptalin n'insiste plus, et leur répond qu'ils n'ont qu'à faire ce qu'ils souhaiteront. Alors les deux apôtres emmènent ces animaux, et les conduisent à leur maître; ensuite voyant qu'il s'apprête à monter l'ânesse, ils lui offrent de mettre leurs manteaux dessus. »

(*Icy monte Jésus sur l'Asnesse, et y a quatre Apostres qui vont devant; Judas mair l'Asne par le licol, et les autres Apôtres vont après. Et est fin de la seconde Journée.*)

Fin de la seconde journée du Mystère de la Passion.

PERSONNAGES

De la troisième journée du Mystère de la Passion.

DIEU LE PÈRE.	S. SYMON, Apôtre.
JÉSUS-CHRIST.	S. JUDE, <i>idem.</i>
LA SAINTE VIERGE.	S. JACQUES, dit Minor, <i>id.</i>
SAINGT MICHEL, Ange.	JUDAS, <i>idem</i>
GABRIEL, <i>idem.</i>	LAZARE.
RAPHAEL, <i>idem.</i>	MARTHE.
URIEL, <i>idem.</i>	MAGDALEINE.
CHÉRUBIN, <i>idem.</i>	PÉRUSINE, demoiselle de la Magdaleine.
SÉRAPHIN, <i>idem.</i>	PASIPHÉE, <i>idem.</i>
S. PIERRE, Apôtre.	NICODESME, Docteur de la Loy.
S. ANDRÉ, <i>idem.</i>	JAYRUS, Archisynagogue.
S. JACQUES dit Major, <i>ia.</i>	SYMON LÉPREUX, Pharisien converti.
S. JEHAN, <i>idem.</i>	ZACHÉE, autrement nommé LANDULFÈRE, et dis-
S. PHILIPPE, <i>idem.</i>	
S. BARTHÉLEMY, <i>idem.</i>	
S. MATHIEU, <i>idem.</i>	
S. THOMAS, <i>idem.</i>	

cepte occulte de Jésus.
JULLYE, veuve de Naïm, convertie à Jésus.
VÈRONNE, femme pieuse que Jésus a guérie d'un flux de sang.
ABIAS, disciple de saint Jean-Baptiste qui suit Jésus.
SOPHONIAS, *idem.*
MANASSÈS, *idem.*
BENJAMIN, fils de Manassès, Enfant chantant les louanges du Seigneur à son entrée dans Jérusalem.
ELIUD, *idem.*
JAPHET, *idem.*
ABEL, *idem.*
ABACUTH, samaritain converti.
GÉDÉON, *idem.*
NEPTALIN, Habitant de Naïm, converti.
MALBRUN, *idem.*
GÉLIUS, domestique de Jayrus.
MOAB, *idem.*
TUBAL, autrefois Paralytique, et à présent domestique de Zachée.
CAYPIÈRE.
ANNE.
JÉROBOAM, pharisien.
MARDOCHÉE, *idem*
NAASON, *idem.*
JOATHAN, *idem.*
ELIACHIN, *idem.*
BANANIAS *idem.*

JACOB, scribe.
ISACHAR, *idem.*
NATHAN, *idem.*
NACHOR, *idem.*
PHARÈS, Juif ennemi de Jésus.
ABIRON, *idem.*
SALMANAZAR, *idem.*
NEMBROTH, *idem.*
EMÉLIUS, oisicleur.
RABANUS changeur.
CELCIDON marchand d'agneaux.
HÉDROIT, servante d'Anne.
MAUCOURANT, messenger d'Anne.
GRIFFON, Tyran de Pilate.
BRAYART, *idem.*
DRILLART, *idem*
CLAQUEDENT, *idem.*
ROULLART, Tyran d'Anne
DENTART, *idem.*
GADIFFER, *idem.*
BRUYANT, Tyran de Cayphe.
MALCHUS, *idem.*
DRAGON, *idem.*
GRONGNART Domestique d'Hérode.
BRAYAULT, Geôlier.
UN CHARPENTIER.
TROUPE DE JUIFS ET DE JUIVES.
LUCIFER, Roi des Enfers.
SATHAN, Diable.
BELZEBUTH, *idem.*
BÉRITH, *idem.*
ASTAROTH, *idem.*
CERBÉRUS, *idem.*

TROISIÈME JOURNÉE.

Cy commence la Tierce Journée du Mystère de la Passion Jésuschrist : Et est à entendre que Jésus vient sur l'Asnesse jusqu'au Parc, et se rassemblent tous les Juifz en plusieurs bandes pour aller au-devant de luy avec Rameaux vers; et sus l'entrée du Parc y aura enfans chantans mélodieusement, jusques ad ce que bonne silence soit faicte au lieu de Prologue.

1. L'Entrée de Hiérusalem.

« Aussitôt que les fidèles habitants de Jérusalem apprennent que le Sauveur vient faire son entrée dans cette grande ville, ils accourent au-devant de lui pour le recevoir et lui rendre les honneurs dont ils sont capables. Dès la pointe du jour Nicodème, Jayrus, Abacue, Gédéon, Simon le Lépreux, Malbrun, Neptalin, Célius, Moab, Sophonias, Abias, et une infinité de Juifs de l'un et de l'autre sexe, témoignent le même empressement; Manassès vient aussi, conduisant le petit Benjamin, son fils, par la main.

(*Icy vont querir Rameaux vers, et Manasses vest une robe neuve à Benjamin son filz, et luy met un chapeau à la teste, et après se faict l'assemblée des Femmes.*)

« Jullye et Veronne, à la tête de quelques autres femmes, ne voulant pas être les

dernières à témoigner leur reconnaissance, courent au-devant du Sauveur.

(Icy vont les bonnes Dames querir des Rameaux, et se tient autre Conseil des Marchans de la Ville.)

« Pendant ce temps-là, Emélius, Rabanus et Celcidon, dont nous avons parlé dans les deux journées précédentes, sont réveillés en sursaut par le bruit et les cris des gens qui vont au-devant de Jésus. Ils s'irritent du contre-temps qui interrompt leur sommeil; mais enfin la curiosité les entraîne, et ils sortent pour voir passer le Seigneur. D'un autre côté un père de famille, appelé Zachée, demande à son valet Tubal, qui est le même paralytique du quatrième Mystère de la seconde Journée, ce que signifie cette rumeur. Tubal lui apprend que c'est le peuple qui est en mouvement pour l'arrivée de Jésus. « Je veux le voir aussi, » dit Zachée; allons-y. » Ensuite ils y vont tous les deux.

(Icy est Jésus sur l'Asne, et y a quatre des Apostres devant, et huyt après : et sont bien loing de la Cité, et voyent venir ceux de la Ville tous par ordre, portans rameaux vers.)

« Tout le peuple chante les louanges de Jésus : lorsque le peuple a cessé, les apôtres commencent une hymne dont chacun d'eux chante une strophe.

(Icy approchent Nicodesme, Jayrus, Symon, et tous les autres au-devant de Jésus, et se tiennent assés loing de luy, puis dyent par ordre chacun sa salutation, et se arrestent tous au-devant de Jésus.)

« Les femmes et les enfants nommés Benjamin, Eliud, Japhet et Abel, s'approchent du Seigneur et chantent des cantiques à sa louange, qui finissent par ces mots : *Osanna Filio David.*

(Icy s'arrestent tous un peu loing de la Porte de Hiérusalem, et chantent GLORIA LAUS, et est à noter, que il se mettra une grande partie du peuple devant Jésus, et le résidu derrière.)

« Pendant que Jésus entre dans Jérusalem, Dieu le Père fait éclater par un signe l'intérêt qu'il prend à son fils

(Icy se faict un doux tonnaire en Paradis de quelque gros tuyau d'Orgue.)

« Ce bruit épouvante les Juifs, mais les fidèles se rassurant redoublent leurs chants, et Jésus, le long de son chemin, prophétise les malheurs qui sont près d'accabler cette malheureuse ville.

(Icy se descend Jésus dessus l'Asnesse, et chemine un petit, et Judas tient l'Asnesse. Ensuite ramaine Judas l'Asne et l'Asnesse quelque part bien loing.)

« Lorsque Jésus est arrivé, son premier soin est d'aller au temple prêcher au peuple, pour les exciter à un prompt repentir, afin d'éviter les maux qui vont fondre sur eux. Une foule innombrable de Juifs se trouvent à son sermon, et surtout les pharisiens et les scribes, aussi bien que Caïphe et Anne. Jésus leur reproche fortement leur hypocrisie et leur mauvaise conduite,

(317) Suppléer.

par laquelle ils entraînent tout le peuple qu'ils séduisent à une damnation éternelle. Ces orgueilleux pharisiens sont outrés de rage, et principalement les deux pontifes, que les discours de Jésus attaquent encore davantage que les autres, et ils ne peuvent contenir leur fureur.

CAYPHE.

C'est homme-cy presche le diable,
Et congnoist noz cas si exprès
Qu'il nous touche au cueur de si près
Que je ne le puis endurer :
Il me fault de dépit furer
Et crever de rage mortelle.

« Les Juifs se retirent et complotent ensemble comment ils pourront trouver les moyens de perdre Jésus, qui, ayant fini sa prédication, dit à ses apôtres qu'il veut aller en Béthanie. Ceux-ci en sont d'autant plus aises qu'ils sont fort fatigués et qu'ils ont besoin de manger.

SAINCT PIERRE.

Il est besoing que ainsi soit,
Car depuis que cy arrivasmes
Nous ne beusmes ne ne mangeasmes,
Et est près que soleil couchant.

(Icy vont Jésus et ses Apostres en Béthanie chez Marthe, et Judas demeure derrière.)

II. Le Murmure de Judas.

« Judas qui reste seul fait quelques réflexions sur l'état qu'il a embrassé en devenant disciple de Jésus. Comme ce n'est pas les vues de son salut qui le conduisent, et qu'il ne songe qu'à son intérêt temporel, il comprend que les rapines qu'il exerce ne peuvent pas beaucoup l'enrichir, et qu'il ne saurait amasser de grosses sommes en suivant ce parti; c'est pourquoi il se résout à le quitter au plus tôt et à travailler sérieusement à sa fortune. »

III. De Jésus et de Marthe.

(Icy est traictée la complainte que fit Marthe à Jésus de sa sœur Magdalaine, combien que selon le texte de l'Evangile, ce fut avant le Dimanche des Rameaux; et se asserra Jésus, et Marthe servira de boire et de manger. Nostre-Dame et Lazare seront assis à table, mais Magdaleine sera assise à terre près de Jésus : et est à noter, que on ne sert que de poisson et de beure.)

« Jésus et ses apôtres font de grands remerciements à Marthe pour les peines et les soins qu'elle prend; elle se plaint à Jésus de ce qu'étant si occupée, sa sœur Madeleine reste sans rien faire et la laisse chargée de tout l'embarras. Jésus la reprend avec douceur, et lui dit que Madeleine a raison d'en user ainsi : Marthe n'insiste pas davantage.

MARTHE

Vive donc comme elle voudra,
Mais te plaise accepter sans vice
Le mien, comme le sien service;
Et supplier (317) mon ignorance.

IV. Les Complaintes de Nostre-Dame.

(Icy se lievent tous, et dyent graces : Après graces)

dictes, Jésus et Nostre-Dame se tirent eulx deux à pars assez loing.)

« Notre-Dame a un long entretien avec Jésus sur la mort qu'il veut endurer; elle veut l'engager, puisque la chose est en son pouvoir, à diminuer ses souffrances; mais Jésus, qui veut éprouver tous les maux auxquels notre nature est sujette, lui déclare que rien ne peut changer sa résolution. »

(Icy se départent Jésus et Nostre-Dame d'ensemble, et vient Jésus aux Apostres.)

V. Figuier.

(Icy demeure Nostre-Dame avecques Marthe et Magdaleine, et Jésus et ses Apostres s'en vont en Hiérusalem, et en allant va veoir le Figuier vlain de feuilles seulement.)

« Jésus, se sentant pressé de la faim, s'approche de ce figuier, et y ayant cherché du fruit inutilement, il lui donne sa malédiction.

(Icy s'en vont Jésus et les Apostres, et après qu'ilz sont bien loing l'arbre demeure tout sec.)

« Les scribes et les pharisiens se rassemblent encore et prennent la résolution d'aller entendre Jésus, pour tâcher de le surprendre en quelque erreur. »

VI. Interrogacion de Jésus.

(Icy vont tous au Sermon de Jésus.)

« Lorsque Jésus a prêché quelque temps, Caïphe, pour interrompre un discours qui l'importune, lui demande, à dessein de l'embarrasser, par quel pouvoir il fait tous ces miracles. Mais Jésus, qui connaît la malignité de cette question, lui dit qu'il le satisfera lorsqu'il lui aura répondu si la prédication de Jean vient de Dieu ou des hommes. Le pontife interdit demande du temps pour répondre, et après qu'il s'est retiré, il va consulter les docteurs de la Loi. La chose souffre bien des difficultés, car d'un côté s'ils reconnaissent la vocation de saint Jean, ils se condamnent eux-mêmes; s'ils la rejettent, ils se voient exposés à la haine de tout le peuple, qui a une vénération singulière pour ce grand prophète. Ainsi, ne sachant quel parti prendre, Eliachim, l'un des pharisiens, conseille de répondre qu'ils n'en savent rien. Caïphe suit cet avis, mais il est bien étonné lorsque Jésus lui réplique que, puisqu'il ne donne aucune solution sur la question qu'il vient de proposer, il se croit dispensé de répondre à la sienne. Caïphe et les princes de la Loi, voyant ensuite que Jésus continue à leur reprocher leurs vices, se retirent, et Jéroboam, l'un d'eux, suggère un moyen pour tenter le Seigneur, qui est de lui demander ce que l'on doit faire touchant l'édit que César vient de faire publier pour les tributs. Ce conseil plaît à l'assemblée, qui dépêche Nathan, Nachor, Joathan Pharès et Abiron pour l'exécuter. Mais, bien loin d'y réussir, ils sont contraints de s'en retourner remplis de confusion. Ensuite Jésus sort du temple avec ses apôtres et prend le chemin

de Béthanie : en passant ils voient le figuier sans aucune verdure, portant les marques de la malédiction du Seigneur. »

VII. Enfer.

« Tant de victoires que Jésus remporte sur les scribes et les pharisiens, le nombre de miracles qu'il opère continuellement, jettent l'enfer dans une consternation extrême. Lucifer s'en prenant à Satan, qu'il soupçonne de n'avoir pas bien fait son devoir, l'accable d'injures, et quoiqu'il affirme par serment que ce n'est pas sa faute, ce cruel monarque l'abandonne aux fureurs de ses compagnons; il ne sort de ce tourment qu'en promettant d'aller avec deux autres démons tenter Judas et les pharisiens, et les engager à perdre Jésus. Ces trois esprits sortent des enfers pour obéir à cet ordre. »

VIII. La Trayson de Judas.

« Satan, Belzébuth et Bérith ont trop grand intérêt à exécuter leur commission pour ne s'en pas acquitter de tout leur pouvoir. D'abord ils s'adressent à Judas, et profitant des coupables intentions de ce scélérat, qui a déjà envie de quitter son maître, ils lui suggèrent le dessein de le trahir et de se récompenser, par ce moyen, du profit qu'il aurait retiré si on lui avait remis l'argent qu'a coûté le parfum répandu par Madeleine. Ils lui représentent le bonheur dont il jouira en acquérant ces richesses, et en même temps que l'amitié des princes de la Loi (qui ne manqueront pas de lui accorder leur protection) est préférable à la vie pénible et laborieuse qu'il a menée à la suite de Jésus. Toutes ces promesses ne peuvent que faire un sensible effet sur Judas; l'avarice et l'espoir de se venger sont deux passions trop fortes pour ne pas entraîner un cœur corrompu comme le sien; il entre dans les sentiments que lui inspirent ces esprits malins et se détermine aisément à les suivre.

« Ces trois démons, satisfaits de cette première démarche, ne tardent pas, pour achever ce qu'ils ont entrepris, d'aller trouver Caïphe et les pharisiens, qui sont assemblés et songent aux moyens de perdre Jésus à quelque prix que ce soit, ne pouvant plus soutenir les sanglants reproches dont il les accable; Satan et ses deux compagnons les fortifient dans cette pensée, et Judas en arrivant les y trouve.

(Icy arrive Judas au Conseil des Juifz, et sans faire pause, vient parler à eulx.)

JUDAS.

Seigneur, je sçai bien que vous dictes,
Il ne fault ja tant sermonner :
Dictes que me voulez donner,
Et je le vous bailleray.

ANNE.

Judas!

Il semble que tu scès le cas.

« Tu te fais donc fort, continue-t-il, de nous livrer Jésus? — Oui, je vous le pro-

« mets, répond Judas. » Le marché n'est pas longtemps à se conclure. Ils conviennent donc à trente deniers pour livrer Jésus. Mais comme Judas veut être payé par avance, Anne lui jette sa bourse où est justement cette somme, et que l'auteur a voulu rendre recommandable par les vers qu'il met dans la bouche d'Anne :

ANNE.

Tien donc Judas, prau ceste bource :
Velà trente deniers d'argent
Qui ont passé par maint gent,
Dont Joseph fut jadis vendu.

« Judas relève cette bourse de terre et la met dans sa poche, en réitérant la promesse qu'il vient de faire; pourvu, ajouta-t-il, que de leur côté ils aient le soin de se munir d'une bonne troupe de gens armés. On lui dit qu'il n'a que faire de se mettre en peine à se sujet et qu'on y pourvoira.

« D'un autre côté, Jésus et ses apôtres quittent Béthanie après avoir pris congé de Notre-Dame et des autres femmes, qui « se vont mettre comme en oraison » et prennent la route de Jérusalem.

« Pour revenir à Satan, il est bon de remarquer qu'il reste toujours sur la scène jusqu'à la mort de Jésus-Christ, excepté quelques voyages qu'il fait aux enfers pour instruire son roi du succès de son entreprise. A l'égard de Belzébuth et de Bérieth, ils retournent aux enfers. »

IX. La Cesne de Jésus

« Zachée pere de famille, autrement « nommé Landulphe, disciple occulte de « Jésus, » se prépare à faire la Pâque suivant l'usage des Juifs. En même temps il ordonne à Tubal son valet d'aller chercher de l'eau. Tubal va à la fontaine probatique, et après avoir puisé de l'eau, il se ressouvient qu'étant paralytique depuis trente-huit ans, il avait eu le bonheur de recevoir la guérison auprès de cette même fontaine, et touché de reconnaissance, il en rend grâces à Dieu et à son bienfaiteur.

(Icy puise Tubal de l'eau, puis s'en retourne.)

« Saint Pierre et saint Jean, à qui Jésus a ordonné de suivre une personne qu'ils verront portant de l'eau, ayant aperçu Tubal avec son vase, marchent sur ses pas et entrent avec lui dans la maison de Zachée, à qui ils disent que Jésus leur a commandé de lui annoncer de sa part qu'il veut faire ce même soir la Pâque avec lui.

Luy et ses douze commensaulx.

« Zachée les remercie fort et dit qu'il reçoit cet honneur avec joie. Aussitôt les deux apôtres se mettent en devoir d'apprêter tout ce qu'il faut pour le repas.

(Icy dressent Saint Pierre et Saint Jehan la table et la touaille, et des fouasses dessus, avecques des laitues vertes en des plats turquins, et abillent l'Aigneau Pascal.)

Cependant Judas, craignant qu'on ne le

souçonne, vient rejoindre les autres disciples; « car, dit-il, si je m'éloigne, on se « doutera peut-être de quelque chose, et « l'on pourrait bien à la fin découvrir ma « trahison; mais voici ce que je vais faire « pour empêcher que cela n'arrive. »

JUDAS.

Et soubz fainte dévotion
Celer ma traitresse entreprise,
Et pour ce, me fault par faitise
Simuler le doux, le bigot,
Le bon prend'homme, le dévot,
Que l'on ne se deffie de moy.

« Après que saint Pierre et saint Jean ont tout préparé, comme ils ne voient point arriver Jésus, ils commencent à s'impatienter.

SAINCT PIERRE.

Viengne hardiment nostre Maistre.
Quant il lui plaira, tout est prest.

SAINCT JEHAN.

Je ne sçay d'où vient cet arrest
Qu'il n'est venu?

SAINCT PIERRE.

La place est prinse,
Le vin tiré, la table mise,
L'Aigneau rosty, la saulee faicte,
Il ne fault sinon qu'on se mette
A table, etc.

« Enfin Jésus arrive, et Zachée fait servir promptement. Avant de se mettre à table, on dit *Benedicite*.

(Icy rompt Jésus unq pain par le meillieu; et est à noter que tous les Apostres se chaussent de soliers blancs, et se ceignent de baudriés, et ont un bourdon au poing; et sur la table n'y a point de pain, sinon petites fouaces, et des laitues en trois platz, et mangeront hastivement.)

« Un peu avant que de manger la Pâque, les apôtres moralisent sur cette fête mystérieuse, qui leur rappelle la mémoire des bontés que Dieu a eues pour leurs pères en les retirant de la servitude de l'Égypte. »

(Icy menguent Jésus, et tous le Apostres l'Aigneau.)

X. Assemblée des Tyrans.

« Anne, qui a promis à Judas de rassembler un bon nombre de gens bien armés, envoie son messenger Maucourant pour en amener le plus qu'il pourra. Pendant que Maucourant va de côté et d'autre pour en trouver, arrivent les six tyrans d'Anne et de Caïphe cherchant à pouvoir faire quelque capture. Heureusement pour eux le messenger d'Anne les rencontre fort à propos: il leur dit de venir avec lui pour quelque chose de conséquence, et les emmène; en chemin il aperçoit Grongnart, le serviteur d'Hérode, le geôlier Brayault et un charpentier, qui lui demandent où il va si bien accompagné, et s'il y a quelque chose à gagner: « Oui, répond Maucourant, la prise « est bonne et sera bien payée. — Nous

« en sommes, dit Grongnart. — Suivez-moi
« donc, » réplique Maucourant. »

XI. La Cene de Jésus.

(Icy se lieve Jésus de table, et les Apostres demeurent assis.)

« Jésus se prépare à faire la Cène.

(Icy se despoille Jésus de sa robe, et demeure en une robe blanche qui est comme une longue jaquette, et ceint d'ung couvrechef, puis verse de l'eau dans ung bacin.)

JÉSUS.

Je vueil en ce bacin verser
De l'Éaue pour vous laver à tous
Les piedz.

SAINCT JACQUES.

Sire, que faictes vous? etc.

(Icy se lievent tous les Apostres de la table, et se assient de renc sur une longue selle, et ostent leurs souliers, et se mettront tous en l'ordre qu'ils parlent ci-après. Puis se met Jésus à genoulx devant Saint Pierre pour laver les piedz.)

« Saint Pierre proteste à Jésus qu'il ne souffrira pas qu'il lui lave les pieds; le Seigneur lui répond qu'il faut que cela se fasse ainsi, et lui ordonne d'obéir. Saint Pierre reçoit avec humilité l'honneur que Jésus lui fait. Voici l'ordre dans lequel ils sont assis; saint Pierre, saint André, Judas, saint Jean, saint Jacques Majeur, saint Simon, saint Jude, saint Jacques Mineur, saint Matthieu, saint Philippe, saint Barthélemy, saint Thomas. Après que Jésus leur a lavé et essuyé les pieds, il leur commande de se lever.

(Icy se lievent tous les Apostres surbout, et Jésus parle à eux.)

« Le Sauveur leur ordonne de suivre son exemple, et surtout d'imiter son humilité, et d'en user ainsi les uns envers les autres; ensuite il se dispose à leur donner des marques plus éclatantes de sa bonté.

(Icy fault entendre que les Apostres osteront tout dessus la table, et n'y demourera que la touaille, et puis y mettront un Calice au milieu des Hosties; et est à entendre que les Apostres se assieront en l'ordre qui est cy déclaré.)

JÉSUS.

S. JEHAN.	S. PIERRE.	S. ANDRÉ.
S. JACQUES MAJOR.		S. SYMON
S. MATTHIEU.		S. JUDE.
S. PHILIPPE.		S. THOMAS.
S. JACQUES MINOR.	S. BARTHELEMY.	JUDAS

« Après quelques instructions, Jésus se lève.

(Icy prend Jésus une Hostie, et la tient à la main gauche, et met la main dextre dessus.)

« Jésus donne la sainte communion à ses apôtres, qui chacun en particulier lui en témoigne sa reconnaissance.

JÉSUS.

Je seray livré ceste nuyt,
Et l'ung de vous qui estes assis
A ceste table. et qui a mis
La main au plat avec moi;
Me trayra.

SAINCT JACQUES MAJOR.

Esse poin moy?

SAINCT JEHAN.

Et moy aussy?

SAINCT PIERRE.

Ou moy qui suis icy assis?

SAINCT ANDRÉ.

Esse moy?

SAINCT SYMON.

Suis-je point cely?

SAINCT JUDE.

Esse point moy?

SAINCT THOMAS.

Ou moy aussy

JUDAS.

Nunquid ego sum Raby?

Nesse point moy, Maistre?

JÉSUS.

Tu le dis.

SAINCT BARTHÉLEMY.

Esse moy?

SAINCT JACQUES MINOR.

Ou moy aussy?

SAINCT PHILIPPE.

Ou moy qui suis icy assis?

(Icy s'encline Saint Jehan sur la poitrine de Jésus, et Jésus baille un morceau de pain à Judas.)

JÉSUS.

Judas Scarioth,

Ce que tu fais, fay le plus tost,

Car l'heure approche.

JUDAS.

De ta main

Je prendray ce morceau de pain.

Et mascheray ceste bouchée.

(Icy masche Judas unq morceau de pain, et cepend nt il se fait une tempeste en Enfer, et vient Sathan le saisir au corps, par derrière, et luy sort un diable fainct sur les espales.)

« Judas dit qu'il va à Jérusalem pour quelque affaire importante et qu'il reviendra bientôt. »

(Icy va Judas en Jhérusalem.)

XII. De la Trayson de Judas.

« Judas sent quelques remords de conscience que la coupable action qu'il va commettre lui inspire; Satan, Belzébuth et Bérith, craignant de perdre en un instant toutes les peines qu'ils ont prises à corrompre son cœur, redoublent leurs efforts, et lui représentent qu'il s'est trop engagé pour pouvoir se dispenser de remplir sa parole, surtout ayant reçu le paiement de son salaire. Judas, après avoir balancé quelque temps, se raffermist dans le malheureux parti qu'il a embrassé, et veut satisfaire à sa parole quoi qu'il puisse lui en coûter.

Il ne me chault d'estre damné,

dît-il en s'en allant.

(Icy s'en va Judas querir la cohorte des Juifz, et Saint Jehan se lieve de dessus la poitrine de Jésus.)

« Le repas fini, Jésus et ses apôtres, après

avoir dit grâces, *Cantemus*, etc., remercient Zachée et prennent congé de lui. »

(*Icy s'en va Jésus et ses Apostres.*)

XIII. La prinse de Jésus.

« Jésus déclare à ses apôtres qu'ils vont bientôt l'abandonner; saint Pierre lui proteste que la mort seule pourra le séparer de lui; tous les apôtres lui font une pareille protestation. Au bout de quelque temps, Jésus leur dit qu'il veut aller au jardin d'Olivet, et prenant pour l'accompagner Pierre, Jacques et Jean, il laisse les autres derrière lui.

(*Icy cheminent Jésus et ses trois Apostres ung petit loing.*)

« Le Seigneur dit à ces derniers de le laisser seul, et qu'il veut faire sa prière.

(*Icy chemine Jésus ung peu arriere de ces troys Apostres, et se jette à genoulx le visage contre terre, jusques à ce qu'il face sa première Oraison.*)

« D'un autre côté, Caïphe demande si tout le monde est prêt à partir (318). On lui dit que oui. Cette troupe est composée d'Anne, des six pharisiens, des quatre scribes, de Pharès, Nembroth, Salmanazar, Emélius, des six tyrans d'Anne et de Caïphe, des quatre de Pilate, de Grongnart, Brayault et le charpentier; et enfin de Judas, qui sert de guide. On demande à ce dernier s'il est temps de marcher. Judas répond qu'on n'a qu'à le suivre, et qu'il faut aller au jardin d'Olivet, où il sait bien que son maître ne manquera pas de se rendre. Comme c'est la nuit et qu'il faut des flambeaux, Grongnart et Malchus courent en demander à Hédroit, la servante d'Anne.

(*Icy s'en vont Grongnart et Malchus parler à la vieille Hédroit.*)

MALCHUS.

Hédroit, hault?

HÉDROIT.

Qui va là?

MALCHUS.

Deux motz.

HÉDROIT.

Que diable vous faut il si tart?
Qui esse?

GRONGNART.

Malchus et Grongnart,
Deux des plus grans de vos amis.

HÉDROIT.

Pendu soit qui vous a là mis,
et qui vous ayme mieulx que moy !
Quelz amys, pour faire ung desroy (319),
Loges telz hostes pres de vous?

GRONGNART.

Mon beau petit musequin doux
Ouvrez nous l'huys, ma douce amye.

« Hédroit, perdant patience, répond par

(318) Ceste assemblée se fait à Jérusalem.

(319) Désordre.

(320) Nous avons vu ci-devant, au xiv^e mystère

un torrent d'injures que nous ne jugeons pas à propos de transcrire ici. Malchus et son camarade, après avoir riposté par quelques vives reparties, jugent bien, par la réponse d'Hédroit, qu'elle est fort en train de leur dire des injures et qu'ils passeraient là la nuit avant que de les épuiser, et voyant d'un autre côté que le temps presse, ils prennent le parti de l'amener par la douceur.

GRONGNART.

Ne faisons plus icy la beste :
Hédroit, ma douce seur, ma mye,
Entendez à moy, je vous prie? etc.

« Ensuite il dit qu'ils viennent chercher des flambeaux pour éclairer la troupe qui va se saisir de Jésus, Aussitôt qu'Hédroit apprend que c'est pour Jésus, elle court promptement.

(*Icy s'en va Hédroit querir torches, fallos et lanternes.*)

« Et peu après elle revient avec cet équipage, et s'offre même à les accompagner et de marcher la première avec son flambeau.

(*Icy s'en vont devers les Seigneurs, et aportent grant nombre de torches, fallos et lanternes.*)

« Lorsqu'ils sont arrivés, Judas les dispose dans l'ordre où ils doivent être

(*Icy fait mettre Judas les gens d'armes en bataille en deux esles.*)

« Lorsque les deux pontifes, les scribes et les pharisiens voient tout en état, ils se retirent, ne jugeant pas à propos de se trouver à la prise de Jésus, craignant d'y recevoir quelques coups.

(*Icy s'en vont les Scribes et Pharisiens.*)

« Judas avertit ceux de sa troupe, qu'enire les apôtres de Jésus il y en a un qui lui ressemble si fort, qu'ils pourraient s'y méprendre (320); c'est pourquoi, ajoute-t-il, saisissez celui que je baisera, et à qui je dirai *Ave Raby*, et vous ne pourrez vous tromper, car ce sera Jésus.

(*Icy ehement tous par ordre, comme secretement à la ville : à tout la lanterne va devant assez loing, Judas va après qui a ung baston à son poing, et tous les autres par ordre, et Jésus est seul en oraison.*)

(*Icy se lieve d'oraison, et vient à ses trois disciples.*)

« Il les voit endormis et leur reproche de s'être laissé abattre par le sommeil, et leur ordonne de craindre les tentations qui les peuvent surprendre pendant ce temps si favorable aux assauts du démon.

(*Icy s'en retourne Jésus à son lieu faire la seconde oraison.*)

« Lorsqu'elle est finie, il revient trouver ses apôtres, et les apercevant dans la même situation, il leur réitère les mêmes conseils.

(*Icy retourne à ses disciples qui aorment.*)

de la première journée, que saint Jacques, dit le Minor, porte un habillement pareil à celui de Jésus, et qu'il lui ressemble.

« Il leur dit de veiller, parce que le temps ordonné approche; ces apôtres s'excusent sur le chagrin et la lassitude qu'ils ont, qui leur cause un si grand assoupissement.

SAINCT PIERRE.

Le dormir si tresfort me grefve
Que à peine me puis esveiller.

SAINCT JEHAN.

C'est d'ennuis et de desplaisir
Que ce grant somme nous abat.

« Jésus fait sa troisième oraison, et après qu'il a un peu prié, il « sue sang par le visage. » Dieu le Père entend sa voix, mais il dit qu'il est nécessaire que toutes ces choses s'exécutent. Saint Michel, Raphaël et Uriel le supplient de vouloir modérer ces souffrances, et Dieu leur ordonne d'aller consoler son fils.

(Icy descendent les Anges, et viennent devers Jésus.)

« Ces trois anges viennent consoler Jésus, après quoi ils remontent au ciel.

(Icy s'en retournent les Anges, et Jésus vient à ses trois disciples.)

« Jésus leur ordonne de ne plus dormir, et leur dit qu'il est temps d'aller rejoindre leurs compagnons. Il les ramène avec les autres, et s'étant assis auprès d'eux, au bout de quelque temps il leur dit de se lever et de le suivre.

(Icy se lievent tous les Apostres, et Jésus chemine devant à l'encontre de Judas, et vient Judas baiser Nostre-Seigneur au Jardin; et est à noter que toute la cohorte demeure assez loing.)

JUDAS.

Ave Raby :

Maistre, en honneur soyez maintenu.

JÉSUS.

Amice ad quid venisti ?

Amy, à quoy es-tu venu ?

Judas, par ung baiser polu

Tu trahis ey le Fils de l'Homme.

(Icy approche toute la cohorte près de Jésus.)

« Il leur demande ce qu'ils cherchent.

(Icy tumbent tous à terre à revers (321), et Judas aussi pareillement.)

« Jésus leur demande une seconde fois ce qu'ils cherchent, et que si c'est Jésus, c'est à lui-même qu'ils parlent.

(Icy cheent derechief tous comme devant.)

« Enfin Notre-Seigneur leur ayant ordonné de se lever, leur déclare que c'est lui qu'ils demandent et qu'ils peuvent l'emmener. A ces mots tous ces archers se jettent sur lui; et s'étant saisis du maître, ils veulent en faire autant de ses disciples.

BRAYART.

Ne reste plus que de frapper

Sus ces villains, ilz sont tous nostres.

(321) A revers, c'est-à-dire à la renverse, couchés sur le dos. C'est ce que représente la figure qui est dans l'exemplaire que nous avons suivi.

MALCHUS.

Voysent au gibet les Apostres,
Puisque avons empoigné le Maistre.

SAINCT PIERRE.

Si auez vous pour me connoistre
Ce cop bien assis de ma main.

(Icy frappe Saint Pierre sur la teste de Malchus, et luy abat l'oreille.)

MALCHUS chet à terre.

Je suis blecé; ho! le hault Dieu'
A malleheure vins en ce lieu,
Car navré me sens à merveille :
Hélas! on m'a coupé l'oreille,
Hélas! j'ay l'oreille perdue,
Las! on m'a l'oreille abattue.

« Jésus ayant pitié du mal de Malchus le guérit, et fait une réprimande à saint Pierre, en lui disant que ceux qui se serviront de l'épée en périront.

(Icy s'approche Malchus de Jésus, et Jésus lui garit l'oreille.)

« Cet ingrat satellite, au lieu de remercier son bienfaiteur, lui promet de le battre de toutes ses forces.

(Icy maintient Jésus tout lyé, et Hédroit va la première, et la moitié des Juifz devant Jésus et l'autre après.)

« En conduisant Jésus, ces archers l'accablent de coups et d'injures. »

XIV. La Fuyte des Apostres.

(Cependant que on maine Jésus chez Anne, les Apostres sont disparz çà et là et font leurs plaintes.)

« La blessure de Malchus et la hardiesse de saint Pierre, ayant ralenti l'ardeur de ces satellites, donnent le temps aux apôtres de s'enfuir les uns d'un côté et les autres de l'autre. Cependant saint Jean, ne voulant quitter son cher maître de vue que le plus tard qu'il pourra, le suit de loin pour voir ce qu'il va devenir; comme il veut s'approcher un peu plus près, les Juifs l'aperçoivent et courent après lui, mais il s'enfuit de toutes ses forces.

(Icy chemine Saint Jehan loin après Jésus couvert de son manteau, et puis s'enfuyt.)

GRONGNART.

Prenez, prenez, c'est une espie,
Qui nous poursnit sans dire mot.

(Icy laisse Saint Jehan son manteau à Grongnart, et s'enfuyt.)

« Les Juifs, voyant que leur poursuite est inutile, retournent rejoindre leur troupe. »

Icy maintient Jésus comme devant est dit, et cependant Hédroit va devant garder l'huys de chez Anne, et alumer du feu.)

XV. De S. Jehan et de Nostre-Dame.

« Saint Jean ne sachant où se réfugier, après la perte de son maître, prend le parti d'aller trouver la Vierge Marie.

(Icy vient Saint Jehan devers Marie en Bethanie.)

« Pendant que Notre-Dame, Madeleine et sa sœur Marthe sont inquiètes sur ce qui peut être arrivé à Jésus, arrive saint Jean, qui leur fait le récit de ce qui s'est passé, sans en rien oublier. Ce discours fait évanouir la sainte Vierge; les autres femmes font beaucoup de plaintes; enfin Madeleine, s'apercevant de l'état où est saint Jean, dit à sa sœur qu'il faut y remédier promptement.

MAGDALEINE

Qu'ung vestement lui soit donné,
Ma sœur, ne le laissons ainsi
De douleur et de froit transi.

(Icy apporte Marthe une belle robe blanche de Damas, à Saint Jean, et il s'en vest.)

« Notre-Dame, revenue de son évanouissement, pousse une infinité de plaintes; dans sa vive douleur, elle s'en prend à tout, elle croit tous les hommes complices du malheur arrivé à son fils, et fait une *exclamation contre elle-même*, ensuite *contre les disciples*, qu'elle accuse d'une lâcheté extrême, d'avoir abandonné leur maître. Contre Judas, ce traître qui l'a livré après tant de bontés qu'il en a reçues: enfin elle engage l'assemblée dans ses intérêts, par une *Persuasion aux assistants*, et finit par une *Exclamation à Jésus*.

(Icy s'en retourne Saint Jehan en Hierusalem, et rencontre Saint Pierre.)

« Saint Jean, se trouvant en état de paraître, propose à saint Pierre, qu'il rencontre, de suivre Jésus, pour être témoins de tout ce qui lui arrivera. »

XVI. En la Maison d'Anne.

(Icy suivent Saint Pierre et Saint Jehan de loing Jésus, que l'on maigne; et tous les Juifz arrivent à l'Ostel d'Anne.)

« Nous avons dit à la fin du quatorzième mystère, que la servante Hédroit avait pris les devants, et avait eu soin de faire un bon feu. Comme il fait froid, Salmanazar et Nembroth viennent s'y chauffer; cependant les tyrans d'Hérode et de Pilate sont très-consternés de n'avoir pu piller. Ils s'en vont, protestant fort de ne plus se mêler de choses de si peu d'importance. Sur ces entrefaites, saint Jean, qui a froid, frappe à la porte d'Anne, et comme il est connu de la servante (parce qu'autrefois, pendant qu'il faisait son métier de pêcheur, il venait apporter du poisson dans cette maison), Hédroit veut bien le laisser entrer pour se mettre auprès du feu. Saint Pierre vient se présenter à la porte, mais tant s'en faut que cette servante lui fasse la même grâce, qu'elle le rebute avec toute la hauteur et la dureté possible. La nécessité où se trouve cet apôtre l'oblige à passer sur toutes ces insolences sans faire semblant de les entendre, et de renouveler ses instances.

SAINT PIERRE.

Vous plairoit-il point que j'entrasse,
Dame, par votre courtoisie?

HÉDROIT.

Que vous faut-il?

SAINT PIERRE.

De vostre grace

Vous plairoit-il que j'entrasse?

Il fait si froit, je me chauffasse?

HÉDROIT.

Attendez là, si vous ennuye.

SAINT PIERRE.

Vous plairoit il point que j'entrasse
Dame, par vostre courtoisie.

HÉDROIT.

Rien, rien, vous n'y entrez mie,
Si de vous congnoissance n'ay:
Desquelz estes-vous?

SAINT PIERRE.

Je ne sçay:

En moy n'y a pas grand acquest.

SAINT JEHAN.

Helas, Chambriere, s'il vous plaist,
Laiissés l'entrer à ma requeste;
C'est ung vaillant homme et honneste,
Aussy bon que vous veistes huy.

HÉDROIT.

Le congnoissez-vous, Jehan?

SAINT JEHAN.

Ouy:

Je vous répons de sa personne.

HÉDROIT.

Pour l'amour de vous ie luy donne
Congé d'entrer.

(Icy entre Saint Pierre dedans.)

SAINT PIERRE.

Certes, Hédroit,

Onques mes je n'eus si grant froit,
Je sens mon cuer si refroly,
Qu'à peine sçay-je que je dy;
Je viens ceans à l'avanture.

(Icy s'approche Saint Pierre du feu, et y sont tous les Juifz auprès.)

PHARÈS.

Ce poure a si grant froidure,
Qu'il se met presque jusqu'au feu.

HÉDROIT.

Il m'est advis que je l'ay véu
Aller souvent par la Cité.
Homme, viens çà, dy vérité,
Es tu pas d'avecques celui
Jésus de Nazareth?

SAINT JEHAN.

Qui luy!

HÉDROIT.

Voire luy, je cuide qu'il est
Des gens de Jésus de Nazareth.
Des foyz lui ay vu plus de dix.

(Icy la première interrogacion Saint Pierre, et le coq chante assés bas.)

SAINT PIERRE.

Femme, je ne sçay que tu dis:
Je ne congneus en ma vie,
Ne ne fus de sa compaignie,
Je ne sçay qui est ce Jésus.

« D'un autre côté, le pontife Anne oronne qu'on lui amène Jésus, pour l'interroger.

(Icy vient Anne asseoir en une Chaire parée, et or amene Jésus devant luy tout lyé.)

« Anne fait plusieurs questions à Jésus:

sur sa doctrine ; il tâche de le faire couper, et de pouvoir lui imputer quelques erreurs : comme il ne peut venir à bout de ses desseins, il prend le parti de le faire tourmenter, et ordonne à ses tyrans de le lier à une colonne.

(Icy lyent Jésus au pilier tout vestu.)

« Pendant ce temps-là, saint Pierre est fort embarrassé ; dans la crainte qu'il a que l'on le reconnaisse, il veut se retirer, mais son inquiétude ne sert qu'à le découvrir.

SAINCT PIERRE.

Je trembles de peur
Et ay au cueur telle frayeur
D'estre congneu tel que je suis
Qu'il me vult mieulx adviser l'uis (322).
Et m'en sortir dehors.

HÉDROIT.

Il semble
Que cet homme a telle peur qui tremble,
Jamais ne vys homme si simple,
Et croy de vray qu'il est Disciple
De Jésus.

« Oui, assurément, il est de ses disciples, » dit Nembroth. — Je croy que vous avez « raison » répond Hédroit. Saint Pierre, pour leur ôter cette pensée, leur proteste avec serment qu'ils se méprennent.

SAINCT PIERRE.

Ce me seroit trop grande injure ;
Par ma conscience te jure,
Et par le Dieu de Paradis,
Je ne suis pas tel que tu dis,
Ne je n'en scay chose quelquonques
Jésus ne congnois, ne vys oncques,
Puisqu'il en fault jurer si hault.

(Icy sortent Sainct Pierre et Sainct Jehan dehors, et ne s'eslongnent pas de là, le coq chante.)

« Les trois tyrans d'Anne, Roullart, Denart et Gadiffer, exercent toute leur fureur sur Jésus ; au bout de quelque temps, il prend une curiosité à Anne, qui descend pour voir à quoi ses gens s'occupent.

« Il les loue fort et leur permet, pour se délasser, de passer le reste de la nuit à jouer, pendant que, de son côté, il va se mettre un peu sur son lit. Le jour venant les trouve accablant d'outrages le Sauveur. Et Anne, s'étant réveillé, leur ordonne de conduire Jésus à Caïphe. »

(Icy mainment Jesus à Cayphe.)

XVII. En la Maison de Cayphe.

« Saint Pierre et saint Jean, inquiets du sort de Jésus, le suivent chez Caïphe ; et, tout de même que chez Anne, ils vont prendre place auprès du feu, avec les six tyrans de ces deux pontifes.

(Icy demeure Jésus tout sent devant Cayphe lié des mains et le corps, et se tirent ses tyrans et Juifz arrière.)

« Caïphe interroge Jésus ; mais voyant qu'il ne répond point à toutes les demandes qu'il lui fait, il appelle Maucourant, et lui

(322) La porte.

ordonne de publier à haute voix, que si quelqu'un a quelque sujet de plainte contre Jésus, il peut librement s'adresser à lui, et qu'il promet de lui en faire raison. Maucourant sort pour exécuter cet ordre. Pendant ce temps-là, saint Pierre, qui est auprès du feu avec les Juifs, souffre une étrange peine, on l'examine beaucoup, on lui demande s'il n'est point un des disciples de Jésus, et enfin on le reconnaît justement pour celui d'entre eux qui a coupé l'oreille à Malchus. Cet apôtre, pour démentir toutes ces preuves, prend le parti de leur faire croire le contraire à force de serment.

SAINCT PIERRE, près du feu.

Je puisse estre excommunié
Anathématisé de Dieu
Et mourir en se propre lieu,
Maudist avec les maudiz,
Si je scay que tu dis :
Car par le Dieu vivant lassus,
Je ne scay, ne congnois Jésus.

GADIFFER.

Croire le fault, en conscience,
Puisqu'il iure, et qu'il se maudit
Si fort.

(A donc le Coq chante bien hault.)

(Icy Sainct Pierre se part de la maison de Cayphe tout seul.)

« Pendant que saint Pierre va pleurer son crime, Maucourant publie l'ordre dont il est chargé. Aussitôt accourt un grand nombre de Juifs, les uns pour accuser Jésus de mille crimes imaginaires, et les autres pour le défendre des calomnies des premiers. Dans le nombre de ces derniers, se trouvent Zachée, Nicodème, Tubal, Gédéon, Moab, Abacuc, Neptalin et Célius.

(Icy arrivent tous les Juifz ensemble chez Cayphe.)

« Pour être au fait de la forme de cette procédure, il est bon de savoir que voici comment s'en fait l'instruction. D'abord un des accusateurs se présente, et charge Jésus de quelque crime. Un des Juifs, zéléateur de la vraie religion, répond à son accusation, soit en en démontrant la fausseté, ou en taxant son adversaire d'une ingratitude extrême, de reprendre Jésus pour des actions qui ne vont qu'au profit de la nation. A ce filèle citoyen succède un nouvel accusateur ; et à ce dernier un second défenseur, et ainsi de suite. Voici en deux mots de quoi les Juifs l'accusent. Emélius lui fait un crime d'avoir dit qu'il est né avant Abraham. Salmanazar lui reproche qu'entre les guérisons, qu'il prétend qu'il a opérées par enchantement, il a rendu la vue à un aveugle-né. Rabanus lui impute comme un mépris de la Loi, d'avoir fait des guérisons miraculeuses les jours de sabbat. Nembroth soutient qu'il s'est dit descendu des cieus. Abiron s'écrie hautement que c'est un séducteur, qui veut se faire chef d'une nouvelle secte, et introduire une religion inconnue à leurs pères. Nembroth vient encore l'accuser de s'être vanté, devant tout le peuple, de rebâtir le temple en trois jours. Et Celcidon lui objecte d'a-

voir tenu des discours séditieux, attentatoires à l'autorité de l'empereur, dans le dessein de détourner le peuple de lui payer le tribut ordinaire. Toutes ces calomnies et ces fausses imputations sont bientôt détruites par les Juifs fidèles : cependant, comme Jésus ne répond rien, Caïphe qui ne cherche qu'à le perdre, fait retirer l'assemblée, et veut l'interroger à part, pour tâcher de lui trouver quelque apparence de crime.

(Icy met Jésus tout seul devant Caïphe, et puis se reculent de lui.)

« Caïphe le conjure, au nom du Très-Haut, de lui dire s'il est le Fils de Dieu. « Oui, » répond Jésus. A ce mot, ce pontife entre dans une fureur qu'il n'est pas possible d'exprimer.

CAÏPHE en criant.

Blasphemavit, blasphemavit :

Qu'est-il besoin d'aller plus loing ?

« Que nous faut-il davantage ? ajoute-t-il avec transport ; ne venons-nous pas d'ap- prendre de sa propre bouche l'arrêt de sa mort ? Il ne reste plus, pour lui donner une forme juridique, qu'à le faire prononcer par Pilate. » Tous les Juifs, à l'exception d'un très-petit nombre, applaudissent au sentiment du pontife ; mais, comme il est encore trop matin pour parler à Pilate, Caïphe ordonne à ses valets d'employer ce temps à tourmenter Jésus ; les tyrans d'Anne s'offrent à leur tenir compagnie.

(Icy les six tyrans prennent Jésus, et lui crachent au visage, et Caïphe et tous les Juifs se retirent à part.)

« Lorsqu'ils sont las, ils le frappent avec leurs bâtons.

(Icy le batent de bastons.)

« Au bout de quelque temps, comme ils s'aperçoivent que tous ces tourments l'ont extrêmement défiguré, ils se retirent et laissent Jésus tout seul. « J'ai mal au cœur quand je le regarde, dit Roullart. — Faisons autre chose, dit Dragon, couvrons-lui le visage, et en le frappant à grands coups de poing, nous lui dirons de nommer celui qui lui aura donné le coup. »

(Icy le bendent et le laissent sur une selle basse.)

« Comme Caïphe voit qu'il est à peu près l'heure de parler à Pilate, il descend, et trouvant ces six bourreaux dans l'occupation que nous venons de dire, il leur dit de cesser, et de conduire Jésus chez ce gouverneur, où il s'appête à les suivre avec sa troupe. Ensuite il ordonne à Maucourant d'aller prier Anne de s'y rendre aussi.

(Icy va Maucourant querir Anne et ses gens.)

(Icy s'en vont les tyrans les premiers, qui menent Jésus lié : et puis Caïphe vient tout seul, et les Pharisiens, Scribes et Juifs après, chacun en son ordre.)

« Maucourant arrive chez Anne. Ce pontife, apprenant le sujet qui l'amène, lui dit

qu'il est prêt à aller chez Pilate, et ordonne à ce messenger de le suivre. »

(Icy s'en va Anne et Maucourant Messagier à l'Os'el de Pilate, où il trouvera Caïphe et ses Pharisiens et Scribes, qui maintient Jésus. Et est la fin de la Tierce Journée du Mystere de la Passion Jésus-Christ.)

Fin de la troisième journée du Mystere de la Passion.

PERSONNAGES

De la quatrième journée du Mystere de la Passion.

DIEU LE PÈRE.	ISACHAR, Scribe.
JÉSUS-CHRIST.	NATHAN, <i>idem</i> .
LA SAINTE VIERGE.	NACHOR, <i>idem</i> .
SAINCT MICHEL, Ange.	PHARES, Juif ennemi de Jésus.
GABRIEL, <i>idem</i> .	ABIRON, <i>idem</i> .
RAPHAEL, <i>idem</i> .	SALMANAZAR, <i>idem</i> .
URIEL, <i>idem</i> .	NEMBROTH, <i>idem</i> .
CHÉRUBIN, <i>idem</i> .	CELCIDON, <i>idem</i> .
SÉRAPHIN, <i>idem</i> .	RABANUS, <i>idem</i> .
SAINTE PIERRE, Apôtre.	EMÉLIUS, <i>idem</i> .
SAINTE ANDRÉ, <i>idem</i> .	PILATE, Gouverneur de la Judée.
SAINTE JACQUES dit Major, <i>idem</i> .	PROGILLA, femme de Pilate.
SAINTE JEHAN, <i>idem</i> .	BARRAQUIN, Confident de Pilate.
SAINTE PHILIPPE, <i>idem</i> .	GRIFFON, Tyran de Pilate.
SAINTE BARTHÉLEMY, <i>idem</i> .	BRAYABT, <i>idem</i> .
SAINTE MATTHIEU, <i>idem</i> .	DRILLART, <i>idem</i> .
SAINTE THOMAS, <i>idem</i> .	CLAQUEDENT, <i>idem</i> .
SAINTE SYMON, <i>idem</i> .	LE CENTURION.
SAINTE JUDE, <i>idem</i> .	RUBION, Soldat du Centurion.
SAINTE JACQUES, dit Minor, <i>idem</i> .	ASCANIUS, <i>idem</i> .
JUDAS, <i>idem</i> .	MARCHANTONNE, <i>idem</i> .
MARIE JACOB, Sœur de la Vierge.	LONGIS, Soldat Romain.
MARIE SALOMÉ, <i>idem</i> .	HÉRODE, Tétrarque de Galilée.
LAZARE.	RODIGON, Seigneur de la Cour d'Hérode.
MAGDALEINE, Sœur de Lazare,	ANDALUS, Maistre d'Hôtel d'Hérode.
MARTHE, <i>idem</i> .	GRONGNART, Domestique d'Hérode.
PÉRUSINE, Demoiselle de la Magdeleine.	DISMAS, bon Larron.
PASIPHÉE, <i>idem</i> .	BARRABAS, Meurtrier.
NICODESME, Docteur de la Loy.	GESTAS, mauvais Larron.
JOSEPH D'ARIMATHIE, Officier Juif commis par l'empereur.	ROULLART, Tyran d'Anne.
JAYRUS, Archisynagogue.	DENTART, <i>idem</i> .
SYMON LÉPREUX.	GADIFFER, <i>idem</i> .
JULLYE, veuve de Naïm, et marchande de Suaires.	BRUYANT, Tyrans de Caïphe.
VÉRONNE, Juive attachée à la doctrine de Jésus.	MALCHUS, <i>idem</i> .
BARTHIMÉE aveugle de naissance, guéri par Jésus.	DRAGON, <i>idem</i> .
LE FEMME COURBÉE.	HÉDROIT, Servante d'Anne.
LE DÉMONIACLE.	BRAYVAULT, Geolier.
SÉMON CYRÉNÉUS, Charpentier.	UN CHARPENTIER.
CAYPHE.	TROUPE DE JUIFS, Fidèles à Jésus.
ANNE.	TROUPE DE JUIFS, ennemis de Jésus.
JÉROBOAM, Pharisien.	L'AME-JÉSUS, Aux Limbes.
MARDOCHÉE, <i>idem</i> .	ADAM, <i>idem</i> .
NAASON, <i>idem</i> .	EVE,
JOATHAN, <i>idem</i> .	MOYSE, <i>idem</i> .
ELIACHIN, <i>idem</i> .	DAVID, <i>idem</i> .
BANANIAS, <i>idem</i> .	HÉLYE, <i>idem</i> .
JACOB, Scti c.	BILHÉMIZ, <i>idem</i> .

SAINT JEAN - BAPTISTE,	BÉRITH, Diable.
<i>idem.</i> ,	ASTAROTH, <i>idem.</i>
L'ÂME DU BON LABRON,	CERBÉRUS, <i>idem.</i>
<i>idem.</i>	DÉSÉSPÉANCE.
IUCIFER, Roy des Enfers.	L'ÂME - JUDAS.
SATHAN Diable,	L'ÂME DU MAUVAIS LABRON.
BELZEBUTH, <i>idem.</i>	

QUATRIÈME JOURNÉE

Cy commence la Quatrième Journée du Mystère de la Passion Jésus-Christ.

(Et est à noter que les tyrans de Anne et de Cayphe mainent Nostre-Seigneur moult rudement, et les Evesques, Pharisiés, Scribes, et autres Juifz le suivent les ungs devant, et les autres après. Et Judas qui les veoit de loing, commence.)

. La Sindresse de Judas.

« Quoique le démon se soit empare pour toujours du cœur de Judas, ce malheureux ne laisse pas de ressentir les reproches de sa conscience, qui lui remet sans cesse devant les yeux le crime affreux qu'il vient de commettre, et dont il voit les tristes effets. Comme il n'y a plus de remède au mal qu'il a fait, il croit soulager sa conscience, et diminuer la punition qu'il mérite, en restituant le prix de sa trahison, et sort pour exécuter ce dessein.

« Pendant ce temps-là, saint Jean arrive en Béthanie, et apprend à la sainte Vierge tous les tourments que Jésus vient d'endurer. Notre-Dame, ne pouvant plus résister à l'impatience qu'elle a de le voir, part pour l'aller trouver; les trois Maries, ne voulant pas la quitter, s'offrent à l'y accompagner et sortent avec elle. »

Icy vient Notre-Dame vers Jésus, qui est en mains des tyrans, et avecques elle sont Marie Jacob, Marie Salomé, Magdaleine, Pasiphée, Pérusine, Saint Jehan le Vierge.)

II. Devant Pilate.

« Caïphe arrive enfin avec sa troupe au palais de Pilate : il envoie aussitôt un de ses valets pour savoir si l'on veut parler à ce gouverneur : Barraquin vient lui dire qu'il n'est pas sûr qu'on puisse le voir de quelque temps, parce qu'il croit que son maître est encore au lit. Caïphe redouble ses instances, et le prie de dire à Pilate que c'est pour une affaire de conséquence. Barraquin, importuné des prières de Caïphe, va à la chambre de son maître, et l'ayant trouvé éveillé, il lui dit que les deux pontifes et une troupe de Juifs l'attendent pour quelque chose de fort pressé. Pilate lui ordonne de préparer son prétoire, et qu'en attendant, il va s'habiller. Peu de temps après il descend.

(Icy vient Pilate dedens le Prétoire : et est à noter que il y a au milieu du jeu un parquet tout clos en carré : et dedens ce parquet il y a une chaire haulte bien parée, et une autre seconde chaire : et en cette seconde chaire se siet Pilate pour faire le procès de Jésus. Et ne se siet point à la haulte chaire, jusques ad ce qu'il donne sa Sentence contre Jésus pour le crucifier. ITEM, est à noter que dedens le Parquet qui est le Prétoire, n'y a que Pilate assis en la seconde chaire, et Jésus devant luy lyé par le corps, et par les bras de cordages, et

tous les Juifs sont dehors au Prétoire assez loing.)

« Pilate, assis dans son tribunal, et ayant à la porte de son prétoire ses quatre gardes et son confident, demande aux deux pontifes le sujet qui les conduit. « Seigneur, lui dit « Caïphe, en prenant la parole pour toute « l'assemblée, voici un homme chargé de « crimes que nous amenons devant vous; il « mérite la mort, et je vais vous dire en peu « de mots les principaux chefs dont il est « accusé. En premier lieu, il séduit le peu- « ple, et veut introduire une religion extra- « ordinaire. Secondement, il prêche sans « cesse contre nos cérémonies. Troisième- « ment, il conseille au peuple de se sous- « traire de l'obéissance qu'il doit à l'empe- « reur, et de ne point lui payer le tribut. « Et enfin, il se dit le roi des Juifs. Pour « vous prouver que ce n'est ni la haine, ni « un esprit de vengeance qui nous force à « vous porter nos plaintes, prenez ce papier, « ajoute-t-il, en lui remettant les dépositions « des Juifs qui ont témoigné contre Jésus, « et vous y verrez les noms de ceux qui « l'accusent, et les crimes dont ils le char- « gent. » Pilate reçoit ce papier, en disant que les deux premiers chefs ne le regardent point; qu'il n'y a que le troisième qui l'intéresse, et qu'à l'égard du dernier, il s'en embarrasse très-peu. Cependant, pour contenter les Juifs, il ordonne à Barraquin de faire venir Jésus. Ce confident ne l'aperçoit pas plutôt, qu'il le reconnaît pour la même personne qui a fait il y a quelques jours une si triomphante entrée dans Jérusalem, aux cris et aux acclamations de tous les habitants; il se ressouvient aussi d'avoir lui-même jeté son manteau sous ses pieds, lorsqu'il a passé devant lui : il revient à Pilate, et lui rend compte de cette aventure.

(Icy entre au Prétoire Jésus, et les lances s'enclinent.)

« Pilate est fort étonné à la vue de ce prodige, les Juifs soutiennent que les satellites de ce gouverneur favorisent le parti de Jésus. Enfin, pour terminer ce différend, Rabanus, Abiron et quelques autres Juifs, ennemis du Seigneur, s'offrent à tenir les lances. Pilate veut bien encore une fois faire rentrer Jésus.

(Icy vient Jésus dedens le Prétoire, et les lances plient derechef.)

« Les Juifs continuent à dire que c'est par art magique; et Pilate, qui commence à s'apercevoir de leur animosité, les fait retirer pour écouter le témoignage des défenseurs de Jésus.

(Icy se tirent à part, excepté les bons tesmoins.)

« Pilate les interroge les uns après les autres. Lazare, l'Aveugle-né, Simon le Lépreux, Jayrus, la démoniaque, la femme courbée, et Véronique que Jésus a guérie d'un flux de sang, font un rapport fidèle des grâces qu'ils ont reçues de Jésus, et des

miracles qu'il a faits en leur faveur; un grand nombre d'autres Juifs certifient la sainteté de Jésus.

TOUS LES BONS *ensemble.*

Cet homme icy est saint Prophète.

ANNE.

Pylate, juge sans demeure
Cest homme à mort, il fault qui meure,
La conclusion en est faicte.

TOUS LES BONS *ensemble.*

Cest homme icy est saint Prophète.

CAYPHE.

S'en criant (323) le peuple s'efforce
Pour le sauver, si est-il force
Que sa mort brevement on traicte.

TOUS LES BONS *ensemble.*

Cest homme icy est saint Prophète.

Enfin Pilate interroge Jésus, et lui ayant demandé qui il est, le Seigneur lui répond qu'il est la Vérité. Sur cette réponse, Pilate fait tout ce qu'il peut pour sauver Jésus, et va trouver les Juifs pour tâcher de les adoucir, en leur remontrant qu'il n'est point coupable.

Icy sort Pilate dehors du Prétoire, et vient aux Juifz.)

PILATE.

Seigneurs Juifz et Gouverneurs
Qui pour punir les malfaicteurs
Suis icy Juge subrogué :
J'ay ce poure homme interrogué,
De qui la mort avez requis,
Et examiné, et enquis
De son fait au mieulx que j'ay peu :
Mais je n'ay trouvé tant soit peu
Qui soit coupable des péchez
Dont l'accusez, et empêchez.

« Les Juifs, sans écouter Pilate, persistent à demander la mort de Jésus. Pilate, ayant appris que Jésus est de Nazareth, et que cette ville est située dans la Galilée, et du ressort d'Hérode, tétrarque de cette province, est fort aise de trouver un moyen pour s'exempter de prononcer une sentence si injuste, et déclare que puisque Jésus est sujet d'Hérode, c'est à ce prince à le juger, et que pour lui il ne veut point en connaître. D'un autre côté, les quatre satellites, s'ennuyant de ne rien faire, se plaignent d'être si longtemps oisifs. Heureusement pour eux, Pilate les fait appeler par Barraquin, qui, les trouvant dans ces dispositions, les en loue.

« Ensuite il leur dit que le gouverneur a besoin d'eux. Ces quatre soldats accourent au plus vite, et saluent leur maître en entrant.

GRIFFON.

Monseigneur le Préposité
Bona dies en ce matin.

PILATE.

Comment dea, tu parle latin,
Maistre Griffon, vecy beaux motz.

« Ces deux mots latins, sortant de la bou-
(323) Si en criant.

DICTIONN. DES MYSTÈRES.

che d'un soldat romain, qui ne sait que le gaulois, causent de l'étonnement à Pilate. Cela ne l'empêche pas cependant de leur ordonner de conduire Jésus chez Hérode; il dit à Barraquin d'y aller (avec eux, et de rendre compte à ce prince du sujet pour lequel il le lui envoie. Caïphe et le reste des Juifs se retirent, et vont au temple tenir conseil sur ce qu'ils ont à faire. »

III. Conseil des Juifz.

« Pendant que les Juifs tiennent leur conseil, Hérode s'entretient avec Rodigon, Andalus, son maître d'hôtel, et son valet Grongnart. La conversation tombe sur les actions surprenantes de Jésus; Rodigon et Andalus en racontent quelques miracles, qui font naître à ce prince une extrême envie de le voir.

« D'un autre côté, les Juifs délibèrent quel parti ils vont prendre : comme ils sont encore dans cette incertitude, arrive Judas, qui, pressé des remords de sa conscience, leur déclare qu'il a livré le Juste, et « jecte la « bourse contre terre » cette fatale bourse où est le prix de sa trahison, et s'enfuit. Les Juifs tiennent un nouveau conseil, pour savoir ce qu'ils doivent faire de cet argent; comme on ne peut appliquer au profit du temple un bien qui a été le prix du sang humain, ils concluent entre eux de le remettre entre les mains de Pharès, pour le garder jusqu'à ce qu'on puisse trouver moyen de l'employer. »

IV. La Désesperance de Judas.

« Judas, pressé de plus en plus par ses remords, entre dans un si grand désespoir, que ne considérant pas la miséricorde infinie de Dieu, il se met à invoquer tous les démons, et même toutes les divinités infernales adorées par les anciens païens et les fameux damnés, dont les poètes de l'antiquité ont fait mention.

JUDAS.

Lucifer, envoye sans demeure
Ton maling adhérent Sathan,
Et pour faire la chose seure,
L'orgueilleux chien Léviathan :
Belphégor aussy plein d'envie,
Cachodemon, Baal, Astaroth,
Belberith (324) plain de gloutonie,
Zabulon, Hur et Begemoth,
Belial, Galast et Malost

Les furies à vous je m'ingere,
Et conferme ma mauvaistié,
Thésiphone, Aletho, Megere;
Juges des rigueurs infernales,
Radamente, Cacus, Minos,
Avec les Déesses fatales
Clotho, Lachesis, Atropos.
Amenez moy tous vos suppos,
Bryarye, Chimere et Gourgonne,
Cyles, Centaure, Ydra, Cacos,
Sümphalide plein de vergongne.

Plus maudit soyé que Tantalus,
Que les Bélides, que Texion,
Que les Harpies, que Cysiphus,

(324) Berith.

Palamitus ou Yxion.
Plongez-moy de dens Acheron,
Dedens Stix, Letes ou Cochite,
Car pire suis que Gercheon,
Par ma trayson très mauldite.
J'appelle Pluto, Proserpine,
Et le bayeur (325) Ascalaphus,
Tesmoing de ma fraude vulpine,
Et de mon très-énorme abus,
Par le conseil de Cerbéus,
Chien d'Enfer hurlant à trois testes;
Centiceps fera le surplus,
Qui en a cent de laides bestes.

Diabls, Diabls, venez avant,
Venez aider votre servant
Qui a haulte voix vous appelle.

« Lucifer convoque tous ses diables pour les envoyer vers Judas. Désespérance se présente, et promet à ce monarque des enfers de lui amener le corps et l'âme de Judas. Lucifer lui donne son passeport, et ordonne aussi à quelques démons de l'accompagner pour l'aider en cas de besoin.

(Desespérance vient à Judas.)

« Cette redoutable furie lui dit d'abord son nom, et ensuite elle lui annonce qu'il faut qu'il soit damné. Un spectacle si terrible et des paroles si effrayantes font frémir Judas; il voudrait capituler avec elle, et lui demande si par la pénitence il ne peut pas effacer son péché, et si Dieu ne lui accordera pas de pardon? « N'espere rien, lui répond-elle; Dieu peut bien te l'accorder, mais certainement il ne le voudra pas, car tu en es trop indigne.— Hélas! continuë tristement Judas, et si je priais la Vierge Marie? « — Tous ces efforts sont inutiles, replique Désespérance, tu las trop offensée, en « trahissant son fils. »

Il faut que tu passe le pas.

ajoute-t-elle, en le regardant avec des yeux menaçants; « toute la satisfaction qui te « reste à présent, c'est que je laisse à ton « choix le genre de mort qui te fera le moins « de peine. Tiens, choisis. »

DÉSÉPÉRANCE.

Vecy dagues, vecy cousteaux,
Forcettes, poinçons, allumelles (326);
Advise, choisis les plus belles,
Et celles de meilleure forge,
Pour te coper la cop (327) la gorge.

(Icy prend Desespérance une dague en sa main, et la monstre à Judas.)

(Icy luy monstre ung cordeau.)

Ou si tu ayme mieulx te pendre,
Vecy las et cordes à vendre,

(325) Babillard.

(326) Lames de couteaux.

(327) Tout à coup.

(328) Joignons ici une remarque convenable au sujet. Outre que peu de gens connaissent l'auteur d'où nous la tirons, c'est qu'elle servira à justifier les nôtres, qui, en qualité de poètes, pouvaient bien employer quelque fiction dans ce mystère, puisqu'un homme qui se donne pour un voyageur, et pour témoin oculaire de ce qu'il rapporte, l'a bien couché par écrit dans son livre. C'est le voyageur Jean

Pour te estrangler tout à cop.
Que attens-tu? tu demeure trop:
Ba le fer tandis qu'il est chault.

« Judas, voyant que c'est une nécessité inévitable, s'abandonne entièrement à Désespérance, et se détermine enfin, après bien des discours, à suivre le second parti qu'elle lui propose.

(Icy monte Judas au hault d'ung arbre feultu de branches de Seur, et Désespérance monte avecques luy pour luy aider, et les Diabls demeurent au bas.)

« Ce malheureux, se sentant proche de sa fin, veut profiter des instants qu'il a encore à vivre, et ordonne à tous les diables de venir reeevoir sa dernière volonté.

JUDAS.

Haro! mon maistre Lucifer,
Et tous les grans dyables d'Enfer,
En mon despit trespasement
Venez passer mon testament,
Ainsy que je deviserai.

« Ne t'embarrasse pas, » répond Satan, nous sommes tous prêts.

Dy hardiment; je signeray.

« Judas ayant déclaré ses dernières volontés, lesquelles sont dignes de lui, se pend.

(Icy se pend Judas, et les Diabls sont dessoubz luy [328].)

« D'abord que Judas s'est pendu, tous les diables accourent pour se saisir de son âme. Lucifer ordonne qu'on la lui amène promptement. Astaroth la cherche, mais inutilement.

(Icy creve Judas par le ventre, et ses trippes saillent dehors, et l'Ame sort.)

« Cette âme en sortant répand une foule de malédictions, et s'en va au lieu préparé pour son tourment. Pendant ce temps-là, Désespérance, qui a fait l'office de bourreau, dépend le corps, et les diables l'emportent aux enfers avec une extrême joie.

(Icy fait tempeste en Enfer.)

V. Devant Hérode.

« Barraquin, à la tête des archers qui conduisent Jésus, arrive enfin au palais d'Hérodé; il va parler à ce prince, et lui dit que Pilate, son maître, ayant appris que Jésus, accusé par les Juifs, était né son sujet, n'a pas voulu s'en mêler, et qu'il le lui envoie comme à son juge naturel, pour en ordonner ce qu'il souhaitera. Hérodé reçoit avec beaucoup d'amitié la politesse de Pilate, et proteste à Barraquin, qu'en faveur de cet

de Mandeville, qui, en parlant des choses curieuses qu'il a remarquées à la terre sainte, se vante d'avoir vu l'arbre où Judas se pendit. Voici le passage tel qu'il est. « Item, à l'endroit de Natatoire Siloë, y a une ymage de pierre sculptée anciennement ouvrée que Absalon fit faire, et pour ce est appellée Absalon; et assez près est l'arbre de Such où Judas se pendit, par despérance, pour qu'il avoit trahi Nostre-Seigneur: Mais sçachez que ce n'est-il pas, mais c'est ung autre qui est regétée dudict arbre. » (Voyage de Mandeville, édition in-4°.)

honnête procédé, il veut bien oublier toutes les altercations qu'il a eues avec lui, et le regarder désormais comme son ami. Barraquin, s'étant acquitté de sa commission, ordonne aux satellites d'amener Jésus.

(Icy mettent Jésus tout seul devant Hérode.)

« Ce prince, qui est porté par son inclination aux choses curieuses, et qui a entendu raconter des actions surprenantes de Jésus, se sent une obligation infinie envers Pilate, qui lui a procuré cet avantage, espérant que Notre-Seigneur fera quelque prodige devant lui. Dans cette idée, il fait paraître beaucoup de bonne volonté pour lui, et se dispose à l'interroger avec toute la douceur possible.

(Icy les Seigneurs sont encore ensemble au Temple, et délibèrent venir après Jésus devers Hérode.)

« Les deux pontifes que nous avons laissés assemblés avec les scribes et les pharisiens, craignant qu'Hérode, de l'humeur dont il est, ne prenne Jésus en amitié, et le remette en liberté, se résolvent à traverser ce dessein de tout leur pouvoir, et, pour ce faire, ils vont chez ce prince, afin de l'en empêcher.

(Icy viennent Cayphe et tous les Pharisiés et Scribes vers Hérode.)

« Hérode fait quelques questions à Jésus, qui ne lui répond rien.

« Les Juifs entrent chez Hérode, qui leur fait beaucoup d'honnêtetés, et les prie de s'asseoir.

(Icy se assient Anne, Cayphe, et tous les Juifz, chacun en son ordre.)

« Hérode fait encore des demandes à Jésus, mais, n'en pouvant tirer aucune réponse, il reste fort étonné, et s'imagine que c'est par mépris pour sa personne. Les Juifs, saisissant cet avantage, le confirment par leurs calomnies dans ce sentiment.

« Hérode ne voulant faire aucun mal à Jésus, et cependant désirant le punir du mépris qu'il fait paraître par son silence, ordonne à Grongnart de le revêtir d'un habillement blanc.

(Icy Grongnart vest Jésus d'ung habit blanc sur sa robe de pourpre, où il ya comme une cappe derriere, et sera long jusques au dessoubz du gras de la jambe, et pourra estre cainct de une caincture blanche.)

« Hérode ordonne qu'on le ramène à Pilate en cet équipage. »

(Icy remainent Jésus vêtu de blanc vers Pilate, et tous les Juifs vont deux à deux après.)

VI. Les lamentacions de Nostre-Dame et des Maries.

« Notre-Dame, les trois Maries, saint Jean et les deux suivantes de la Madeleine, ayant perdu de vue Jésus depuis quelque temps, en paraissent fort alarmées. La sainte Vierge qui y prend un plus grand intérêt, en témoigne sa douleur et son inquiétude. Malgré tous les risques qu'elle peut courir, elle

prend la résolution de l'aller trouver et tous les autres la suivent. »

VII. Devant Pilate.

(Icy arrivent au Pretoire et mettent Jésus dedens : les Juifz demeurent dehors, et cependant Griffon et Barraquin vont parler à Pilate.)

« Barraquin vient lui rendre compte de ce qui s'est passé chez Hérode, et de l'ordre qu'il leur a donné de lui ramener Jésus, avec pouvoir d'en faire ce qu'il voudra. Pilate, qui croyait être débarrassé de cette affaire, est fort fâché de ce contre-temps : les plaintes et les cris des Juifs recommencent avec plus de force que jamais, et les bons témoins ne cessent de justifier Jésus. Dans ces circonstances, Pilate imagine un expédient pour contenter les uns et les autres : comme il sait que c'est la coutume que l'on délivre un criminel pour honorer la solennité de la fête de Pâques, et qu'il voit cette fête proche, il demande aux Juifs s'ils veulent que Jésus profite de cette grâce. Les Juifs rejettent sa proposition, et demandent la liberté de Barrabas, l'un des trois larrons que nous avons vu prendre au treizième mystère de la seconde journée ; et Pilate l'envoie chercher.

(Icy met Pilate Barrabas du costé gauche, et Jésus du costé droict.)

« Ce gouverneur, qui voudrait sauver Jésus, tâche de leur faire changer de résolution mais ils y persistent toujours.

PILATE.

Et que feray-je de Jésus
Vostre Prophète qui cy est

TOUS.

Tolle, tolle.

PILATE.

Vostre Roy ?

TOUS.

Ce mot nous déplaist.

Tolle, tolle, etc.

« Enfin Pilate, voyant la fureur du peuple, se prépare à le satisfaire.

(Icy monte Pilate à la haulte chaire du Prétoire, et prononce la délivrance de Barrabam.)

« Ce meurtrier, ayant entendu son absolution, prie les Juifs de lui ôter ses chaînes. Quelques-uns d'entre eux le font, et Barrabas s'enfuit aussitôt qu'il se voit en liberté.

(Icy s'enfuit Barrabam, et sort Pilate dehors du Prétoire, et parle aux Juifz, et demeure Jésus tout seul dedens le Prétoire.)

« Pilate va trouver les princes des prêtres, et leur dit que, ne pouvant se résoudre à condamner Jésus à la mort, il va le faire fouetter par ses bourreaux, et ensuite le laisser aller. Comme ils ne répondent point, Pilate prenant leur silence pour un consentement tacite, ordonne à ses gens d'exécuter ces ordres.

(Icy vont les Bourreaux prendre Jésus qui est dedens

le Prétoire, et l'ameinent hors, et le despouillent, puis le lient au piller qui est assez près du Prétoire de Pilate.

(Icy se assiet Malchus près des quatre bourreaux et fait des verges.)

« Les bourreaux saisissent avec ardeur cette occasion, à chaque instant viennent demander des verges à Malchus, et ce dernier a de la peine à les contenter. Pilate, s'apercevant qu'ils commencent à se lasser leur en fait des reproches, et leur conseille de se servir de leurs fouets de cordes.

PILATE.

Avant garçons, vous vous rendez,
Reprenez alaine, et vertu.

(Icy prenne chacun son fouet que Malchus leur baille.)

« Les valets d'Anne et de Caïphe s'offrent à les aider, et se mettent aussi de la partie avec eux. Au bout de quelque temps, Pilate, voyant que Jésus est tout couvert de sang, leur ordonne de cesser.

PILATE.

Ho ! il souffist pour ceste foys,
Compaignons, cessez au surplus :

« Seigneur, dit Griffon, il me vient une « bonne idée ? — Quest-ce ? répond Pilate. « — C'est que, puisqu'il se dit roi, ajoute « ce satellite, j'ai envie de le revêtir en roy « avec de vieux haillons. — Cela n'est pas « mal imaginé », réplique Pilate.

PILATE.

Ton opinion

Me plaist bien et me semble propre.

(Icy prenne ung vieil habit de rouge fouré comme de martres décirées par aucun sort : et le délient de l'attache, et puis le vestent.)

DRILLART.

Vecy ung roseau très bien fait
Pour faire un ceptre bien aposte.

(Icy luy baillent ung roseau, puis assient Jésus sur une basse selle assez près de l'estache, et assez loing de Pilate.)

« Ensuite de quoi ils le frappent à grands coups de roseaux, accompagnant cet indigne traitement de paroles insultantes.

GRIFFON.

Hée : Ave Rex Judeorum,
Roy des Juifs je vous saluë, etc.

(Icy apporte Malchus la couronne d'épines, et la monstre aux autres.)

« Malchus, qui a promis à Jésus de le bien tourmenter, pour reconnaître le bien qu'il lui a fait, vient effectuer encore ses promesses, et lui apporte ce triste présent.

MALCHUS.

Tenez, vecy ce qu'il vous fault,
Pour le couronner haultement.

(Icy lui asseoient la Couronne d'épine sur la teste, et lui enferment avec bastons, tant que le sang en sort.)

(329) S approcne.

« Après lui avoir donné encore quelques coups de roseaux pour diversifier leur amusement ils veulent lui arracher la barbe.

(Icy luy arrachent la barbe.)

« Enfin, Pilate se lève, et croyant que tous ces tourments auront pu adoucir l'esprit furieux des Juifs et assouvir leur insatiable cruauté, il ordonne qu'on lui amène Jésus ; il espère qu'un pareil spectacle attendra les cœurs de ces perfides.

(Icy amene Jésus abillé comme dist est, à Pilate qui est au Prétoire, et Pilate sort dehors du Prétoire, et le monstre aux Juifz.)

PILATE.

Ecce Homo, vecy l'Homme :
Regardez bien, Messeigneurs, comme
Je le vous rends doux et traictable ;
Ecce Homo, vecy l'Homme,
L'Homme voire bien misérable.
Ecce Homo, véritable,
Ecce Homo, raisonnable,
Ecce Homo, l'innocent.
Peuple, soyez pitoyable,
Ecce Homo, ton semblable :
Regarde où ton pouvoir s'estend.
Ecce Homo, qui ne tent
A orgueil, et rien ne préteint
Qui vous puisse porter nuysance ;
Ecce Homo, qui n'atent
Fors que Dieu soit de vous content.

« Pilate leur demande s'ils veulent donner la liberté à Jésus. Malgré tout ce qu'il leur peut représenter de plus touchant, ces esprits endurcis persévèrent de plus en plus dans leur rage. « Non, non, il faut « qu'il périsse, s'écrient-ils avec transport, « puisqu'il s'est dit Fils de Dieu. — Ha, « ha ! dit Pilate, ceci est autre chose, vous « ne l'aviez pas accusé de ce crime ? Je veux « l'interroger sur ce fait. »

(Icy rentre Pilate dedens le Prétoire, et y amene Jésus, et puis se assiet en la petite chaire.)

« Réfléchissez bien sur ce que vous avez « à faire, dit Pilate au Sauveur ; vous n'ignorez pas qu'il est en mon pouvoir de « vous accorder la vie ou de vous livrer à « une mort cruelle. — Il est vrai, répond « Jésus, mais de qui tenez-vous ce pouvoir, « si ce n'est du ciel ? » Cette noble réponse frappe Pilate, il va rejoindre la troupe des Juifs et fait un dernier effort pour sauver Jésus ; comme leur obstination rend ses soins inutiles, il leur dit avec fureur qu'il va les satisfaire.

PILATE.

Qui voudra sa sentence ouyr,
Se tire (329) à la chaire Royale. »

(Icy s'en va Pilate revestir d'une robe rouge bien richement, et Barraquin et ses tyrans vont avecques luy, et laissent Jésus tout seul au Prétoire.)

VIII. Les Limbes.

« Pendant que Satan instruit le roi des enfers du succès de ses travaux, et lui apprend qu'enfin, grâce à ses soins, Jésus va

être sacrifié à la fureur du peuple juif, et est prêt d'être condamné par Pilate, pendant, dis-je, que ce démon fait ce récit à Lucifer, les saints Pères, renfermés dans les limbes, prient Dieu avec ardeur de vouloir bien hâter leur rédemption. Dieu le Père, pour les soulager, envoie ses anges avec ordre de les consoler et de leur annoncer que Jésus allait les délivrer dans peu. Moïse, Elie et saint Jean-Baptiste en témoignent leur satisfaction par des actions de grâces. »

IX. Enfer.

« Progilla, femme de Pilate, n'ayant pu dormir de la nuit, à cause du bruit et de la rumeur que la prise, et ensuite le jugement de Jésus ont causés, veut se jeter un moment sur son lit pour se délasser de cette fatigue et trouver le repos qu'elle a perdu.

(Icy se couche la femme de Pilate sur un beau lit au camp bien paré, et Barraquin se siet en une chaire auprès du lit.)

« Lucifer, qui vient d'apprendre de Satan que Jésus va être condamné, est fort surpris d'entendre par les cris de joie des saints Pères, que ce Jésus est le Messie qui va mourir pour les délivrer ensuite. « Nous sommes « perdus, maudit Satan, s'écrie-t-il avec « une fureur inconcevable; tes soins n'ont « servi qu'à avancer notre malheur; mais, « pour l'empêcher, il reste encore un moyen : « vas trouver la femme de Pilate, elle est « endormie; inspire-lui, par un songe effrayant, le dessein d'empêcher son mari « de prononcer cette terrible condamnation. » Satan, malgré le peu d'espérance qu'il a de pouvoir réussir, part pour obéir au commandement de son maître. »

X. Crucifimement de Jesus.

« Le songe que Satan procure à l'épouse de Pilate produit en elle tout l'effet qu'il peut désirer. Elle se réveille tout épouvantée et dans une agitation inexprimable. Elle appelle aussitôt Barraquin, et lui ordonne d'aller dire promptement à son mari de ne point juger l'homme innocent qu'il est prêt de condamner à la mort, parce que cela lui causera des malheurs infinis, ajoutant qu'il a grand tort de s'être laissé séduire par l'or que les Juifs lui ont donné. Barraquin va aussitôt trouver Pilate qui est assis dans son tribunal, prêt à prononcer. Ce gouverneur, sachant que Barraquin vient lui dire quelque chose en secret, fait éloigner l'assemblée, et ce fidèle domestique exécute ponctuellement sa commission. Pilate, saisi de crainte, descend de son siège et va parler aux Juifs, pour les engager à prendre un parti plus doux. Cette dernière tentative fait aussi peu d'effet que les précédentes sur l'esprit de ce peuple furieux; enfin, Pilate continuant : « Puisque vous « persévérez, leur dit-il, à me demander sa « mort, je vais vous contenter, mais je vous « déclare que je n'ai aucune part à ce juge-

« ment, que j'en rejette sur vous toute l'iniquité, et que désormais vous répondrez « de son sang. Approche, Barraquin, » ajoute-t-il,

PILATE.

Aporte le pot à laver,
Et le bassin et la toûaille (530),
Puis à laver icy me baille,
J'ay grant haste, abrege-moy tost.

(Icy Barraquin donne à laver à Pilate.)

« Les Juifs disent à Pilate qu'ils consentent qu'eux et leur postérité demeurent chargée de la mort de Jésus.

EMÉLIUS.

Tout son sanc descende et redonde
Sur nous et sur tous noz enfans.

RABANUS.

Tant que nous serons en ce monde
Et fusse jusqu'à dix mille ans,
Nous en serons participans,
Si fault que sa mort nous confonde.

CELCIDON.

Tout son sanc descende et redonde
Sur nous et sur tous noz enfans.

« Faites silence, » dit Pilate, étourdi de leurs cris.

PILATE.

Nous Ponce Pilate,
Garde, par charte bien fondée,
De la Prévosté de Judée,
Juge criminel soubz la main
Du très-craint Empereur Romain.
Après les informations,
Charges et accusations,
Enquestes et tesmoings produis
De par la partie des Juifz,
Encontre Jésus qui cy est,
NOUS le condamnons par Arrest
Quoiqu'en adviengne droict ou tort,
Souffrir et endurer la mort, etc.

« Comme me voilà tout prêt, dit Pilate « aux deux Pontifes, voulez-vous que je « juge les voleurs qui sont dans la Prison ? « — Volontiers, » répondent Anne et Caïphe. On les envoie chercher aussitôt, et Brayhault les amène. Ces larrons reçoivent leur condamnation d'une façon bien différente. Gestas ne l'entend pas plutôt prononcer qu'il commence à vomir une infinité d'imprécations; mais Dismas, s'avouant coupable de plusieurs crimes, envisage son supplice comme l'expiation de ses péchés. Lorsque tout cela est fait, Pilate demande aux pontifes de quelle grandeur ils veulent les trois croix. Ils le prient d'en faire construire une fort grande pour Jésus, et les deux autres à l'ordinaire. Pilate donne ordre qu'on les satisfasse; et Griffon va chez le charpentier pour les lui commander. Ce dernier dit qu'il n'a pas de pièce de bois assez longue pour faire celle de Jésus, à moins qu'on ne lui permette de prendre une vieille planche, qui est auprès du temple de Salomon. Pilate la lui fait délivrer, et cet ouvrier se met en devoir de fabriquer ces trois croix, et d'y faire des trous pour le passage

des elous. D'un autre côté, Brayard va chez un maréchal pour les faire apprêter. Ne trouvant personne dans la boutique, il se met à jurer; le bruit qu'il fait attire la vieille Hédroit, qui lui en demande le sujet; et, lorsqu'elle l'apprend, elle dit à Brayard qu'il ne s'inquiète point et qu'elle-même va les forger, ce qu'elle fait ensuite. Sur ces entrefaites, le charpentier ayant achevé les croix, prie Griffon de l'aider à les porter; celle de Jésus est si pesante que ces deux hommes ont beaucoup de peine à la traîner. Enfin, lorsque tout est prêt, les satellites de Pilate dépouillent Jésus.

(Icy commence à cheminer Jésus portant sa Croix sur les espauls au milieu des deux Larrons, et est à noter que une partie des Bourreaux de Anne et de Cayphe vont devant et derriere, après luy Anne, Cayphe, Pylate, les Pharisiens et Scribes, et tout le Peuple; et tantost arrive Centurion et les femmes.)

« Centurion, suivi de Rubion, d'Ascanius et de Marchantonne, obéissant aux ordres de Pilate, arrivent pour accompagner Jésus au supplice.

« D'un autre côté, Notre-Dame, la Madeleine, Marthe, Julie, Vérone, Pérusine et Pasiphée s'empressent pour voir Jésus; Joseph d'Arimathie prend part à leur peine, et les conduit par un chemin détourné, mais plus court, ce qui fait qu'elles arrivent bien plus vite. Jayrus, Nicodème, Sophonias, Simon le Lépreux et Barthimée, qui est le même aveuglé de naissance que Jésus a guéri, s'entretiennent de la mort injuste que Jésus va souffrir, de l'inhumanité des pontifes et des scribes et de la lâcheté du gouverneur.

« Lorsque Jésus, succombant sous le poids de sa croix, passe devant les femmes dont nous venons de parler, elles se mettent à pleurer; le Seigneur leur dit de réserver ces larmes pour elles-mêmes. Comme il a le visage baigné de sueur, Véronne s'approche un linge à la main pour le lui essuyer.

(Icy approche Veronne ung couvrecef sur la face de Jésus, et la Veronique y demeure.)

« Les fidèles Juifs qui se trouvent présents à ce miracle, après en avoir loué Dieu dans leurs cœurs, conseillent à Véronne de conserver avec soin ce linge précieux.

« Les femmes recommencent leurs pleurs et leurs plaintes à la vue des maux que Jésus souffre, et Pilate ordonne à ses satellites de hâter leur marche et de faire retirer ces femmes qui les importunent.

PILATE.

Que ne les chassez-vous arriere?
Ce semble femmes forcenées.

(Icy demeure Jésus chargé de sa Croix, comme s'il devoit tumber souz le fais.)

« Le centurion, qui s'aperçoit de la faiblesse où Jésus se trouve, en avertit Pilate, et lui dit qu'il est impossible qu'il puisse

(331) Qui vous cherche et suit.

porter sa croix, à moins qu'on ne lui donne quelqu'un pour lui aider. Pilate commande qu'on exécute cet ordre, et Griffon, qui en est chargé, voyant passer « Symon Cyrénéus » ce juste « comme un Charpentier qui « porte ces ferments au coul, » le saisit au collet, et, malgré sa résistance et ses représentations, l'amène à Pilate.

GRIFFON.

Sire, je vous commet et baille
Cest homme qui vous quiert et trace (331).

SYMON.

Ha! Messeigneurs, sauf vostre grace,
Pas ne vous quiers en vérité.

« Je passais mon chemin, Messieurs, « ajoute-t-il. — C'est en vain que tu prétends nous résister, répondent ces « chers; il faut obéir aux ordres de notre « gouverneur. »

« Enfin, après quelques coups, ils le forcent à se rendre à leur volonté.

(Icy porte Symon une partie de la Croix et Jésus l'autre, et les batent les Sergens.)

« Pendant ce temps-là, Dieu le Père, qui veut soulager les tourments de son Fils, ordonne à ses anges d'aller le consoler.

(Icy descendent les Anges de Paradis.)

« D'un autre côté, tout l'enfer se met en mouvement; l'approche du Messie alarme mortellement le roi de ce lieu sombre; il appelle tous ses esprits et leur ordonne de se bien tenir sur leurs gardes, en s'appuyant à une vigoureuse résistance. Les démons lui promettent de s'y employer de toutes leurs forces, et Cerberus lui dit de ne rien craindre.

CERBERUS.

Laissez le venir, s'il entre ens (332)
Je veux qu'on m'arde le museau.

« Lucifer, un peu rassuré par toutes ces protestations, dit à Satan de remonter sur la terre, pour être spectateur de tout ce qui se passera, et lui enjoint, sur toutes choses, de ne pas manquer à venir l'avertir au moment qu'il verra Jésus expirer. Satan part pour obéir à ces ordres.

(Icy arrivent au Mont Calvaire, et demeure Saint Michel et les autres Anges avec Jésus.)

« Les bourreaux demandent qui est celui que l'on veut crucifier le premier. Caïphe leur ordonne de commencer par Jésus, et, avant toutes choses, de le dépouiller entièrement.

(Icy le devestent tout nu, et Nostre-Dame derriere avecques les Maries.)

(Icy Nostre-Dame et ses seurs s'approchent de Jésus et cainct Nostre-Dame Jésus d'un cuévrechef.)

« Après que l'on a fait retirer les femmes, les bourreaux étendent la plus grande des trois croix par terre, et y attachent Jésus. Lorsqu'ils ont cloué une main, il se trouve

(332) Ici dedans.

que l'autre ne peut atteindre au trou que l'on a percé, ce qui les oblige, pour plus de diligence, à lui tirer le bras avec des cordes pour le faire venir au point qu'ils demandent. Le même inconvénient se rencontrant quand ils veulent lui attacher les pieds, ils se servent d'un pareil moyen. Pendant ce temps-là, les trois Maries, qui voient les tourments inouis que Jésus souffre, fondent en larmes, et saint Jean, qui les accompagne, ne peut cacher ses larmes. Ensuite, lorsque l'on est prêt à lever la croix, Caïphe prie Pilate de composer une inscription pour l'y attacher; Pilate y consent, et se retire à part pour la faire.

(Icy escript Pilate.)

« Lorsqu'il l'a achevée, il la place lui-même au lieu où elle doit être, et ordonne aux bourreaux de poser cette croix à l'endroit du supplice.

(Icy lievent Jésus crucifié, à force de gens, et de piques et bastons tout bellement [333].)

« Sitôt que les Juifs aperçoivent l'inscription, ils en font leurs plaintes à Pilate et le supplient de vouloir bien la changer. Ce gouverneur, pour la première fois, rejette leur demande, en leur disant qu'il n'a pas le temps.

PILATE.

Messeigneurs, *quod scripsi, scripsi* :
Et en murmure qui voudra,
Car ce que j'ay escript icy,
Est escript et y demourra.

« Les Juifs se retirent tous confus, et Pilate ordonne que l'on expédie les deux larrons, qui sont crucifiés d'une façon un peu différente de celle de Jésus

(Icy dressent les eschelles pour pendre les deux Larrons.)

(Icy pendent les deux Larrons les tyrans de Pilate, et les autres leurs aydent.)

« Satan, qui voit tout ce qui se passe, maudit la facilité qu'il a eue à séduire les Juifs.

La première parole de Jésus en croix.

Pere, qui tes servans eslis,
Et en qui toutes choses sont,
Tu voys de quelz gens je suis pris,
Et le dur courage qu'ilz ont ;
Pardonne-leur s'ilz ont mespris,
Car ilz ne savent pas qu'ilz font.

« Gestas maudit avec imprécation le fatal moment où il a été arrêté, et le bon larron, au contraire, bénit le juste supplice qu'on lui fait endurer. Cependant les princes de la Loi et tous les autres Juifs ajoutent aux tourments de Jésus des paroles insultantes.

(Icy les Princes de la Loy se mocquent de Jésus.)

« Les bourreaux enchérissent encore sur eux.

(Icy se moquent les tyrans de Jésus.)

« Gestas même, tout attaché à la croix,
(333) Tout doucement.

lui dit mille injures. Mais Dismas, après l'en avoir repris, se tourne du côté de Jésus, et le supplie d'avoir pitié de son âme. Le Seigneur l'exauce, et lui promet entière miséricorde.

La seconde parole de Jésus.

Et certainement je te dis,
Que pour le désir que en toy voy,
Ceste journée en Paradis
Seras colloqué avec moy.

« Ce pécheur pénitent le remercie de cette grâce qu'il n'osait attendre. Notre-Dame, qui est toujours au pied de la croix, fond en larmes à la vue des maux que souffre son Fils. Le Sauveur la console en lui adressant ces mots :

Le tiers mot de Jésus.

Mulier ecce filius tuus.

Femme, ayez cueur et pacience bonne,
Cessez ce dueil, si de mort snis perçus (334);
Prenez en gré le filz que je vous donne,
Vostre nepveu, qui de vostre personne
Songnera bien aprez mon gref trespas ;
Prenez-la, Jehan, vostre maistre l'ordonne,
Servez la bien, et ne la laissez pas.

« La sainte Vierge et saint Jean, lui promettent une obéissance parfaite. Cependant les quatre satellites de Pilate se partagent entre eux les habillements des deux larrons.

(Icy fait Griffon quatre lots des robes des Larrons.)

« Lorsque chacun d'eux a pris son lot, ils en veulent faire autant de ceux de Jésus; mais, voyant que sa robe est toute d'une seule pièce et sans aucune couture, ne voulant pas la mettre en morceaux, ils se proposent de la tirer au sort. Toute la difficulté consiste à savoir quelle espèce de sort ils choisiront. Après avoir rêvé quelque temps, ils se séparent, dans la résolution d'en chercher quelqu'un, et prennent des routes différentes les uns des autres. Le hasard veut que Griffon va du côté de Jérusalem; comme il marche tout rêveur, il se sent tout à coup saisir par une personne dont le visage lui est inconnu.

(Icy jecte Sathan un manteau sur ses espaulés, et puis arreste Griffon par le bras.)

« Ne crains rien, lui dit ce démon, je sais
« le dessein qui te conduit, et je veux te
« protéger; tiens, contienne-t-il en lui don-
« nant deux dés à jouer, pour te montrer
« que je prends part à ce qui te regarde, je
« t'apporte un nouveau jeu, dont je suis
« l'inventeur. » Griffon reçoit ces dés, mais ignorant leur usage, il le demande. Satan lui en donne l'explication, aussi bien que la manière de s'en servir; il lui recommande sur toutes choses, que s'il veut y être heureux, il doit jurer fortement, et que c'est là le moyen le plus sûr pour réussir. Griffon lui proteste de n'y pas manquer, et après l'avoir remercié, il s'en retourne. A quelques pas de là, Satan le rappelle. « Ecoute,

(334) Frappé.

« lui dit-il, si l'on te demande à qui tu es
« redevable de cette invention, dis hardi-
« ment que c'est le diable qui te l'a ensei-
« gnée. »

La quarte parole de Jésus en croix.

Hely, hely, lamazabatani :
Deus meus, ut quid me dereliquisti?
Mon Dieu, mon Père de lassus,
Comme quoy m'a tu lessé cy ?
J'en souffre tant que n'en puis plus,
Et d'apre douleur suis transi :
Je né reconfort de nulli,
Non plus qu'ung poure homme oublyé,
Recoy la douleur de celuy
Que tu voys tant humilié.

(Icy retourne Griffon, qui apporte deux douloüeres.)

« Griffon, apportant ces instruments, de-
mande à ses compagnons s'ils n'ont point
trouvé quelque jeu. « Non, répondent-ils. —
« Oh bien, pour moi, dit ce satellite, j'en
« sais un qui fera justement notre affaire.
« — Qui te l'a donc enseigné, répliquent
« les autres? — Le diable, ajoute Griffon.
« — Le diable? répondent ceux-ci, cela
« doit être fort joli; dis-nous-le donc promp-
« tement. » Griffon les instruit de la façon
dont il faut en jouer, sans leur déclarer ce-
pendant le secret dont Satan lui a parlé.
Mais il est trompé dans cette pensée, car
ses compagnons n'ont pas besoin d'ins-
truction sur cet article. Pour couper court
Brayart prend un dé, et en jurant amène
un as; Griffon le raille sur ce mauvais coup.

GRIFFON. :

Il semble que tu soyez maistre ;
Que Dyable t'en a tant apris ?

Drillard, suivant les traces de son compa-
gnon, arrache le dé et jette un deux; Cla-
quedent continuant sur le même ton, tourne
un trois; et Griffon, renchérissant sur les
autres, amène un six et emporte la robe.
Les trois satellites entrent dans une fureur
extrême, et vomissent mille imprécations
contre le jeu, l'inventeur, celui qui le leur
vient d'enseigner, et tous ceux qui s'en
serviront à jamais.

(Pause. — Icy se font ténèbres.)

« Le centenier et ses soldats sont fort
épouvantés de cette nuit subite. Anne pour
les rassurer leur dit que ce n'est qu'une
éclipse de soleil.

La quinte parole de Jésus en croix.

Scitio, j'ay soif désirée,
De Paradis à l'homme rendre;
J'ay soif de ma mort bien eürée (335),
Pour la vie aux pécheurs estendre;
J'ay ma chair pour tous martirée,
Autant qu'elle se peult comprendre, etc.

« Abiron prend une éponge et la trempe
dans du vinaigre mêlé de fiel et où l'on a
fait infuser de l'hysope.

(Icy luy met une esponge au bout d'ung baston, et
donne à boire à Jésus.)

(335) Bienheureuse.

La sixième parole de Jésus en croix.

Consummatum est, il suffist,
Toute l'Escripture sommée
Qu'oneques homme de moy escript
Est de ceste heure consoinnée :
Tantost sera terminée ;
Ma Mort et dure Passion,
Et de Dieu mon Père acceptée
Pour l'humaine Rédemption.

« La sainte Vierge continue ses plantes
et ses pleurs.

La septième parole de Jésus,

en criant le plus haut qu'il pourra
crier : *In manus.*

O Pater; in manus tuas
Commendo spiritum meum.
Par la puissance que tu as
Mon Père, et par ton digne nom,
Je n'ay plus jour que cestuy non,
Et me pars du regne mondain :
Et au partir par piteux son
Mon esperit commande en ta main.

(Icy se fera tremblement de terre, et le voile du Tem-
ple se rompt par le meilleu, et plusieurs mors tous
ensevelis sortiront hors de terre de plusieurs
lieux, et yront deçà, et delà.)

« Ces prodiges, qui surviennent au mo-
ment que Jésus expire, sont suivis de plu-
sieurs désordres. Satan, qui reconnaît son
maître, frémit de rage, et descend comme
un furieux aux enfers, pour apprendre cette
nouvelle à son monarque. Notre-Dame
tombe dans un évanouissement d'où l'on a
bien de la peine à la faire revenir, et Pilate,
saisi de crainte, ordonne au centurion
d'avoir soin de tout, et se retire avec ses
satellites.

(Icy s'en vont Pylate et tous ses gens.)

« Le centurion est touché jusqu'au fond
du cœur, aussi bien que ses soldats. « Nous
« n'en pouvons plus douter, s'écrie le pre-
« mier, c'est là le Fils de Dieu. » Après cela
ils s'entretiennent ensemble sur tout ce
qu'ils viennent de voir. Pendant ce temps-là,
Dieu le Père ordonne à ses anges de célé-
brer par leurs chants le trépas de son Fils.
Ces esprits bienheureux obéissent et enton-
nent une espèce d'hymne latine, en forme
de chant royal, qui est une sorte de poésie
fort en usage au temps de nos auteurs.

(Chant Royal en latin, qui se pourra chanter bien
piteusement.)

« Nous n'en rapportons que la fin

MICHAEL.

Kyry penitentibus.

RAPHAEL.

Eley languentibus.

URIEL.

Zon tibi credentibus.

MICHAEL.

Christe, confidentibus.

RAPHAEL.

Parce peccatoribus.

URIEL.

Pacem donans omnibus.

MICHAEL.

*Tibique sit gloria.**In sempiterna secula.*

« Gabriel de son côté console la Vierge Marie et lui représente qu'elle doit se ressouvenir, que si Jésus est mort, il doit aussi ressusciter dans trois jours. »

XI. Les Limbes.

« Satan, pour montrer à son maître le zèle qui l'anime, ne voit pas plutôt Jésus expirer, qu'il descend aux enfers pour l'instruire de cette fâcheuse nouvelle. Lucifer est très-surpris de le voir si effaré.

LUCIFER.

Comment te va, Sathan ?

SATHAN.

Tres mal.

LUCIFER.

Qu'as-tu, quel grant Dyable te tient ?

SATHAN.

Veez cy l'Ame Jésus qui vient,
Pour nous despouiller cent contre ung.

LUCIFER.

Haro ! Dyables, tous en commun,
Fermez vos portes à puissance,
Mettez-vous trestous en deffence,
Chargez barres de dix milliers,
Soyez plus fermes que pilliers ;
Vecy venir notre adversaire.

L'AME JÉSUS.

*Attollite portas principes vestras,
Et elevamini porte eternas, etc.*
Prince d'Enfer, ouvrez vos portes,
Si entrera le Roy de gloire.

LUCIFER.

Qui est ce Roy dont nous exortes ?

L'AME JÉSUS.

Princes d'Enfer, ouvrez vos portes.

« Les démons font beaucoup de résistance, enfin, après quelques discours, Satan s'avance.

SATHAN.

Qui est ce Roy tant glorieux ?

L'AME JÉSUS.

C'est un Seigneur fort et puissant.

(Icy chéent les portes d'Enfer.)

LES DIABLES.

Haro, haro, haro, hélas !
Vecy ung terrible charroy.

« Les diables prennent la fuite et Jésus prend par la main les âmes d'Adam, d'Eve, de saint Jean-Baptiste et de Jérémie, et leur dit de le suivre sans crainte.

(Icy les maine Jésus en Paradis terrestre, et cependant se fait tempeste en Enfer.)

« Lucifer, pour se dédommager de la perte qu'il vient de faire, dépêche ses esprits

pour aller chercher les âmes des deux larrons. »

Suite du crucifiment de Jésus. — « Caïphe et Anne, se voyant à la veille d'un sabbat très-solennel, et ne voulant pas que les corps de ceux qui viennent d'être crucifiés y restent exposés devant tout le peuple, vont prier Pilate d'ordonner qu'on leur rompe les os, afin qu'ils meurent plus promptement. Pilate appelle ses satellites et leur commande d'exécuter la volonté des pontifes.

(Icy prennent les quatre tyrans chacun sa douloüere, et retournent à la Croix, et rencontrent Longis.)

« Ce soldat romain, qui est aveugle, leur demande où ils courent si vite. Les satellites satisfont sa curiosité, et ce misérable, malgré son incommodité, se sent une haine si violente contre Jésus, qu'il les prie de le vouloir bien conduire à la croix du Sauveur, afin, leur dit-il, que je puisse avoir le plaisir de lui donner un coup de ma main.

« Les tyrans de Pilate, en arrivant, commencent par expédier les deux larrons

(Icy monte Claquedent à l'eschelle, et va frapper sur les cuisses, et sur les bras, et sur les jambes du bon Larron, et en sort le sang.)

« Dismas expire en implorant la miséricorde de Dieu.

(Icy monte à l'eschelle, pour couper les os du mauvais Larron.)

« Et celui-ci meurt le blasphème à la bouche. Ils ne tardent pas l'un et l'autre à recevoir le salaire qu'ils méritent ; car l'ange Gabriel conduit l'âme du bon larron au ciel, et Satan, d'un autre côté, se saisit de celle de Gestas et l'entraîne aux enfers.

« Lorsque ces bourreaux vont à Jésus, ils sont étonnés de le trouver sans vie : « Tu es venu trop tard, disent-ils à Longis. « — Au moins, répond ce dernier ; aidez-moi, je vous prie, à le frapper tout mort qu'il est. »

(Icy lui baille Brayart une lance, et lui ayde à la mettre contre la coste de Jésus.)

« Le sang sort en abondance mêlé avec de l'eau. Ce spectacle surprenant touche le centurion et ses soldats, qui embrassent dès lors la doctrine du Sauveur ; Emélius, Rabanus, Celcidon, Pharès, Abiron, Salmanazar et Nembroth cessent d'être ses persécuteurs, à cette vue, et témoignent le repentir qu'ils ressentent d'avoir outragé celui qu'ils reconnaissent à présent pour le Fils de Dieu. Ils se retirent en gémissant et frappant leur poitrine. Leur exemple occasionne la conversion de Longis, qui se jette à genoux et les larmes aux yeux, prie Jésus de lui pardonner son crime.

(Icy met Longis du sang de Jésus dedens ses yeulx.)

« Pendant ce temps-là, les bourreaux détachent les corps des larrons. »

(Icy despendent deux et deux ung Larron, et les laissent à terre.)

XII. *Sépulture de Jésus.*

« Joseph d'Arimatee, seigneur juif, et revêtu par l'empereur d'une charge considérable, va trouver Pilate, dont il est fort connu et qui est de ses amis, et le prie de lui permettre d'ensevelir le corps de Jésus; ce gouverneur lui accorde sans peine ce qu'il demande.

PILATE.

Qui que s'en marrisse, ou s'en fume,
Pour l'honneur de vostre personne,
Joseph, Jésus le corps vous donne :
Allez, et l'ostez bien en haste

« Joseph se retire fort satisfait, et va pour exécuter ce qu'il a projeté. En son chemin il rencontre Nicodème qui, apprenant son dessein, offre ses soins pour l'aider en cette entreprise. « J'ai, dit-il à Joseph, des parfums précieux qui nous serviront, et il ne nous manque plus qu'un suaire. » Heureusement pour eux se présente Julie, cette même veuve de Naïm, dont nous avons vu que Jésus a ressuscité l'enfant. Nicodème et Joseph s'adressent à elle et la prient de leur vendre un suaire; Julie leur en livre un du plus fin lin que l'on puisse trouver, et demande un besan d'argent pour son paiement; comme elle n'en veut rien rabattre, assurant qu'elle le donne à juste prix, Joseph lui paye ce qu'elle demande et emporte le suaire.

(Icy emporte Joseph le suaire, et Nicodesme apporte les bouettes aux ongnemens.)

« Ces deux Juifs vont encore prendre quelques outils, et munis de tout ce qu'il leur faut, ils prennent le chemin du Calvaire pour descendre le corps de Jésus.

(Icy monte Nicodesme pardevant la Croix, et Joseph derrière, et porte Joseph les tenailles et marteau, et Nicodesme porte le suaire.)

« Joseph a bien de la peine à détacher les clous qui sont enfoncés si profondément, que ce Juif est obligé de se reposer quelquefois.

(Icy le descendent de la Croix, et Saint Jehan leur pourra bien aider, et la Magdalene.)

« Lorsque cela est fait, la sainte Vierge demande que, pour dernière consolation, on lui laisse la liberté d'embrasser un moment son cher Fils.

(Icy s'assiet Notre-Dame à terre, et prend Jésus en son giron, et les Maries sont auprès.)

« Madeleine, voyant la Vierge occupée autour du corps de Jésus, va embrasser la croix du Sauveur, et là continue ses pleurs; Notre-Dame, Marthe et les Maries en font de même de leur côté. Au bout de quelque temps, Joseph, les interrompant, leur représente que la nuit approchant le force à faire plus de diligence, et que c'est à regret qu'il les prive de cette triste satisfaction

(Icy oignent le corps de Jésus après quoi ils l'ensevelissent et ensuite ils le portent au monument.)

« L'ange Gabriel console la Vierge Marie; pendant ce temps-là on met le corps de Jésus dans le tombeau, et lorsque tout est prêt, saint Jean, Joseph et Nicodème le ferment d'une grosse pierre.

(Icy mettent la pierre à l'uy du monument.)

« La Vierge et les Maries, qui ont toujours suivi le corps de Jésus, se retirent en pleurant et prennent le chemin de Béthanie; saint Jean les y accompagne, et Joseph et Nicodème s'en retournent à Jérusalem.

« D'un autre côté, Caïphe, Anne, avec les scribes et les pharisiens, se souvenant que Jésus a promis de ressusciter le troisième jour après sa mort, et craignant que ses disciples n'enlèvent son corps pour faire courir ce faux bruit, vont chez Pilate, pour le prier de faire mettre des gardes à son tombeau pendant quelques jours.

(Icy viennent les Scribes et Pharisiens devers Pilate.)

« Caïphe demande à Barraquin si l'on peut parler à son maître. « Je n'en sais rien, » répond celui-ci, car il est de fort mauvaise humeur. — C'est pour quelque chose qui presse, réplique le pontife. — Pour vous contenter, dit Barraquin, je vais voir s'il peut vous donner audience.

BARRAQUIN

Monseigneur, les pharisiens
Viennent vers vous.

PILATE.

Maulgré ma vie,
Barraquin, tay toy, je te prie
Car d'eulx, ne de leur fait n'ay cure,
En despist du hault Dieu. Mercure,
Quant oncques je fis rien pour eulx.

BARRAQUIN.

Haro ! que Dyable il est fumeux !

« Monseigneur, continue Barraquin, ils m'ont dit que c'est pour une affaire d'une grande importance. Eh bien, répond Pilate, fais-les donc entrer. » Caïphe ne tarde pas à se présenter avec toute sa compagnie, et prenant la parole, il commence un discours dont Pilate, ne voyant point le but, s'impatiente fort.

PILATE.

Venez au point qui vous amaine;
Besoing n'est de interlocutoire

« Seigneur, réplique Anne, comme nous avons appris que ce Jésus que vous avez condamné à la mort s'est vanté de ressusciter au bout de trois jours..... — « Eh bien ! » dit Pilate en l'interrompant.

PILATE.

Et puis, quant il seroit ainsi,
Que voulez-vous qu'on vous y face ?

« La grâce que nous vous demandons, ajoute Mardochee, c'est que, comme nous sommes persuadés que ce n'est qu'une imposture, vous vouliez bien nous accorder des gardes, de crainte que ses disciples n'enlèvent son corps et ne fassent

« courir le bruit qu'il est ressuscité. — Je
« n'en ferai rien, répond Pilate, et je n'ai que
« trop consenti à vos volontés; c'est vous
« qui m'avez forcé à prononcer l'injuste
« arrêt de sa mort. »

PILATE.

Après sa mort suffit-il mye
Qu'il ait en Croix perdu la vie;
Que diable, demandez-vous plus ?
Que luy feriez-vous au surplus ?
En est-on pas assez vengé ?

« Vous avez vos gardes, continue-t-il;
« prenez-les, car pour moi, je ne veux plus
« m'en mêler. » Les deux pontifes, remplis
de confusion, se retirent avec leur suite;
ils vont au plus tôt chercher des soldats et
s'adressent à ceux du centenier.

(Icy viennent parler aux gens de Centurion.)

« Rubion, Ascarus et Marchantonne
veulent bien se charger de cette commis-
sion, mais avant toutes choses ils deman-
dent l'ouverture du tombeau, pour voir si
véritablement le corps de Jésus y est.
Caïphe leur permet de lever la pierre qui le
ferme, ce qu'ils font en présence de tous
ces Juifs; et qui, y ayant trouvé le corps du
Sauveur, font remettre la pierre, et pour
plus grande sûreté y posent chacun leur
sceau. Ensuite ils s'en retournent chez eux,
après avoir averti les soldats d'appeler du
secours en cas qu'on vint pour les forcer,
et ceux-ci restent pour la garde du tom-
beau. »

PROLOGUE FINAL.

Puis qu'avons eu temps et espace
De réduire ça brief par escript
La Passion de Jesu Christ,
Ayons-en recordacion,
Affin que par compassion,
Puission mériter messouën (336),
Et en la fin gloire. Amen.

*Cy finit le Mystere de la Passion Nostre-
Seigneur Jesuchrist.*

EXTRAIT

DU MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION DE NOTRE-
SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

PERSONNAGES.

DIEU LE PÈRE.	SAINCT BARTHÉLEMY, <i>idem.</i>
JÉSUS-CHRIST.	SAINCT MATHIEU, <i>idem.</i>
LE SAINCT-ESPERIT ensigne de Langues de feu.	SAINCT THOMAS, <i>idem.</i>
LA SAINCTE VIERGE MARIE.	SAINCT SYMON, <i>idem.</i>
SAINCT MICHEL, ange.	SAINCT JUDE, <i>idem.</i>
GABRIEL, <i>idem.</i>	SAINCT JACQUES ALPHAY, dit Minor, <i>idem.</i>
RAPHAEL, <i>idem.</i>	SAINCT MATHIAS, <i>idem.</i>
URIEL, <i>idem.</i>	MARIE JACOB.
CHÉRUBIN, <i>idem.</i>	MARIE SALONÉ.
SÉRAPHIN, <i>idem.</i>	MARIE MAGDALEINE.
SAINCT PIERRE, apôtre.	SAINCT LUC. Disciple de Jé- sus.
SAINCT ANDRAY, <i>idem.</i>	CLÉOPHAS, <i>idem.</i>
SAINCT JACQUES dit Major, <i>idem.</i>	JOSEPH BARSABAS, surnom- mé le Juste.
SAINCT JEHAN, <i>idem.</i>	NICODESME, Docteur de la
SAINCT PHILIPPE, <i>idem.</i>	

(336) Désormais.

Loy.
JOSEPH D'ARIMATHIE, Offi-
cier Juif commis par
l'Empereur.
RUBEM, Disciple de saint
Jacques dit Minor.
GÉDÉON, *idem.*
NEPTALIN, *idem.*
MOAB, Juif suivant le parti
de Jésus.
ABIRON, *idem.*
TUBAL, *idem.*
CELIUS, *idem.*
UN ESPICIER.
L'OSTE du Bourg d'Emaüs.
CAYPHE.
ANNE.
JÉROBOAM, pharisien.
MARDOCHÉE, *idem.*
NAASSON, *idem.*
JOATHAN, *idem.*
ELIACHIN, *idem.*
BANNANIAS, *idem.*
JACOB, scribe.
ISACHAR, *idem.*
NATHAN, *idem.*
NACHOR, *idem.*
PILATE, Gouverneur de la
Judée.
PROGILLA, femme de Pi-
late.

BARRAQUIN, Confident de
Pilate.
CENTURION.
ASCANIUS, soldat.
RUBION, *idem.*
MARCHANTONNE, *idem.*
ROULLART, Tyran d'Anne.
DENTART, *idem.*
GADIFFER, *idem.*
BRUYANT, Tyran de Cay-
phe.
MALCHUS, *idem.*
DRAGON, *idem.*
BRAYAULT, Geôlier.
TROUPE DE JUIFZ.
ADAM, aux Limbes.
EVE, *idem.*
DAVID, *idem.*
ISAYE, *idem.*
HYÉRÉMIE, *idem.*
EZÉCHIEL, *idem.*
SAINCT JEHAN-BAPTISTE,
idem.
LE BON LARRON, *idem.*
LUCIFER, Roy des Enfers.
SATHAN, Diable.
ASTAROTH, *idem.*
FERGALUS, *idem.*
BÉRITH, *idem.*
CERBÉRUS, *idem.*

MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION.

*Icy commence le Mistere de la Résurrection
et Assencion Nostre-Seigneur Jésus-Christ.*

I. Des Chevaliers du Sépulchre.

« En finissant l'extrait de la quatrième
journée du mystère de la *Passion*, nous avons
laissé Ascanius, Marchantonne et Rubion,
auprès du tombeau de Jésus dont on leur a
confié la garde; nous les retrouvons ici dans
la même occupation, et s'entretenant ensem-
ble de leur valeur. Ils en paraissent telle-
ment persuadés qu'ils protestent ne pas
craindre une vingtaine de personnes qui vou-
draient leur faire violence. »

II. Conseil des Juifz.

« Pendant ce temps-là, Caïphe et Anne
tiennent conseil avec les scribes et les pha-
risiens, pour délibérer sur la démarche de
Joseph d'Arimathie. C'est le scribe Jacob qui
le défère et qui soutient que, malgré la
charge dont il est revêtu, il n'a pas pu, sui-
vant sa religion, sur la seule permission de
Pilate, ensevelir le corps de Jésus qui a fini
sa vie par une mort ignominieuse. L'assem-
blée ne balance pas à déclarer Joseph cri-
minel, et Caïphe ordonne aux satellites de
se saisir de lui et de l'amener.

BRUYANT.

Et après?

ELYACHIN, *pharisien.*

Et, Sire, esse à vous

Que nous en devons rendre compte? etc.

BRUYANT.

Pardonnez-moy, je m'éjouye,
Et alloye à la bonne foy. »

III. *Des troys Maries.*

« Madeleine, Marie Salomé et Marie Jacobi paraissent en pleurant la mort de Jésus : comme elles n'ont point eu la satisfaction d'embaumer son corps, elles se munissent chacune d'une boîte, et prennent de l'argent suffisamment pour aller acheter des parfums, et ensuite les répandre sur lui. »

IV. *Joseph d'Arimathie devant les Scribes et les Pharisiens.*

« Les satellites d'Anne et de Caïphe courent de tous côtés pour trouver Joseph d'Arimathie ; lorsqu'ils le rencontrent, ils se jettent tous sur lui, et le traitent avec beaucoup d'inhumanité.

ROULLART.

Sà, Maistre, ne rebellez point :
Faites vous icy du grobis ?
Vous vendrez par devers *nobis* ;
Passez avant légèrement.

JOSEPH.

Seigneurs, menez-moy doucement.
Quel chose me demandez-vous ?

MALCHUS.

Vous le sçauvez à vos chiers coustz, etc.

« Ces malheureux, malgré leur nombre, craignant que Joseph, tout désarmé qu'il est, ne leur échappe, ils le lient avec de fortes cordes, sans écouter ses raisons, et ne le regardant que comme un scélérat qui va bientôt subir une mort cruelle.

JOSEPH.

Comment ? je n'entens point cecy ;
Messeigneurs, que voulez-vous faire ?

MALCHUS.

Vous le sçauvez par éxemplaire,
Avant qu'il soit gueres d'espace ;
Sus-tost, escharissez la place,
Il n'est pas saison de prescher ;
Il fault le païs despecher
De vostre sanglante charongne.

JOSEPH.

Vecy douloureuse besongne,
De moy si rudement traicter :
Vueillez moy ung peu supporter,
Larron ne suis, ne couveulx (337).

MALCHUS.

Et si tu ne vaulx gueres mieulx.

« En accompagnant ces paroles insultantes d'une infinité de coups, ils l'amènent au conseil des Juifs. Dès que Joseph se voit devant eux, il se défend du crime qu'on lui impute, et allègue un grand nombre de passages de l'Écriture sainte, qui non-seulement permettent de rendre aux morts ce charitable soin, mais même le commandent comme une œuvre méritoire aux yeux de Dieu. « Tout ce que vous dites est vrai, lui répond « Caïphe, mais vous vous trouvez dans un « cas bien différent. — Armez-vous de pa- « tience, » ajoute Anne d'un ton charitable.

ANNE.

Vous avez la mort desservie,
Joseph, or la prenez en gré.

(337) Envieux.

(338) Quelles.

« Comment, réplique Joseph, quel mal « ai-je fait en ensevelissant le corps d'un « homme innocent ? » Cette dernière parole inspire à l'assemblée une fureur inexprimable ; sans observer aucune formalité, les deux pontifes ordonnent qu'on le conduise en prison. « Je suis officier de l'empereur, « s'écrie Joseph, et j'en appelle à son tribu- « nal. » Les Juifs méprisent ces défenses, et commandent aux satellites d'obéir promptement ; ces derniers exécutent cet ordre avec leur rigueur ordinaire, et amènent Joseph au geôlier Brayault, qui l'enferme dans un cachot affreux. »

V. *Des Maries, et de l'Oingnement qu'ilz (338) acheterent.*

« Madeleine et ses deux compagnes, pour accomplir le dessein qu'elles ont pris dans le troisième mystère, vont trouver un épicier, et lui demandent combien il lui faut pour remplir les trois boîtes qu'elles portent du parfum le plus exquis. « Je ne puis le faire, « répond-il, à moins de cent besans (339). — « La somme est un peu forte, répliquent-elles

MARIE JACOB.

N'en pourrait-on point rabaisser,
Cher maistre ? Soyez-nous benin

L'ESPICIER.

En vérité, Dame, nennyn ;
Croyez, que je n'y gagne guere, etc.

« Je vous parle en conscience, ajoute-t-il. « — Puisque cela est ainsi, disent les fem- « mes, tenez, voilà votre argent, et donnez- « nous de la meilleure marchandise que « vous avez. » L'épicier leur livre des bau- mes précieux, et elles les emportent, en intention d'aller au tombeau de Jésus, dès le lendemain, à la pointe du jour. »

(Icy s'envont mettre à point les oingnemens.)

VI. *De Saint Jacques le Mineur et de ses Disciples.*

« Rubem, Gédéon et Neptalin, disciples de saint Jacques le Mineur, font tous leur possible pour consoler leur maître qui paraît dans une tristesse extrême. Tous leurs efforts sont inutiles, et cet apôtre est si inconsolable de la mort de Jésus, dont il porte la ressemblance, que, malgré tout ce qu'ils peuvent dire, il persiste dans le dessein qu'il a pris, de ne boire, ni manger, qu'il n'ait vu son Sauveur. »

VII. *De Saint Pierre en la fosse.*

(Icy doit estre Saint Pierre en la fosse tout seul.)

« Le regret que saint Pierre a conçu d'avoir renié son maître, lui ayant fait prendre la résolution de s'enfermer dans le lieu où nous le voyons ici, il y pleure amèrement son crime. Quelque temps après, faisant réflexion que les conseils de ses frères pour- ront le fortifier, il sort de ce triste réduit, et va pour les rejoindre. »

(Icy s'en va vers ses compaignons.)

(339) Le besan vaut 50 livres.

VIII. Des regretz des Apostres pour la mort de Jésus

« Saint Pierre, en arrivant au logis des apôtres, les trouve consternés de la perte de leur maître. Chacun d'eux en témoigne sa douleur, et saint Pierre lui-même ne peut cacher le chagrin qu'elle lui cause.

SAINCT PIERRE.

Mes frères, bien devons mener
Grant pleur, et grant dueil demener;
Quant nostre fait bien considere
Quant sil qui nous souloit donner (340)
Doctrine, et refectionner
Nos ames par divin mystere,
Est mort à si grant vitupere (341);
Or, demourra nostre repaire (342)
Sans Pasteur pour nous gouverner
Ou ung Docteur qui nous appere (343),
(Si doubte que ne le compere [344]),
Nostre ame avant le definer (345).

« Dans cette triste situation, les apôtres craignant la fureur des Juifs qui, après avoir fait mourir le maître, pourront bien traiter de même les disciples, et, n'osant plus sortir, prennent le parti de s'enfermer chez eux, et de se tenir sur leurs gardes. »

IX. Des Chevaliers qui gardoient le Sépulchre.

« Les trois soldats, dont nous avons parlé au premier mystère, continuent leur fonction avec beaucoup de zèle; de peur d'être surpris, ils visitent le contour du tombeau, pour voir si personne ne s'y serait point caché. Lorsque cela est fait, ils se mettent à leurs places.

MARCHANTONNE.

S'il y a ribault qui cy s'embuche,
Quel qui soit estrange ou privé,
Et il y peult estre trouvé,
Il ne faudra pas à la feste,
Car les espaulles et la teste
Je luy fendray jusques aux dens. »
(Icy se racient leurs bastons sur eulx.)

X. Enfer.

« Lucifer, toujours attaché au fond de ses cachots, sans en pouvoir sortir, est dans une étrange inquiétude de savoir tout ce qui se passe. Comme depuis le moment que Jésus est venu le dépouiller de sa proie, il n'a entendu parler de rien, il appelle tous ses démons d'une voix épouvantable, pour être instruit de tout ce qui s'est fait sur la terre, depuis la descente du Sauveur aux enfers.

LUCIFER.

Diabes de l'inferral déluge,
En crueux (346) tourmens estendus,
Serpens dampnez, et confondus
A l'iufernale feu perdurable
Mauldis sous peine interminable,
Venez moy brevement à secours, etc.

- (340) Avoit coutume.
(341) Honte.
(342) Retraite.
(343) Découvre.

SATHAN.

Haro! Lucifer est entré
Ce m'est advis, en raige infecte:
Escoutez-là quel chansonnette
Il nous chante au proficiat.

ASTAROTH.

Ainsi fait-il, quand il s'esbat,
Ce sont les beaulx jeux qu'il scet faire
Que de crier, hurler, et braire,
Comme un loup de rage affamé.

FERGALUS.

Il ne huche (347) ne deux, ne troys;
Il a tout d'ung coup appellée
La grant legion désollée
De tous ceulx qui sont en Enfer.

LUCIFER.

Commun maudict, gendre infernal,
Monstrez divers substances viles,
Ors Serpens, hideux Cocodrilles,
Vielz aspriez, orribles dragons,
Vendrez-vous point?

SATHAN.

Nous nous hastons, etc.

« Comment donc? dit Lucifer, on me laisse « ici, sans m'apprendre aucune nouvelle? » Satan lui fait le récit de tout ce qui s'est passé sur la terre depuis la mort de Jésus, et Lucifer lui donne ordre d'y remonter pour prendre garde à ce qui va arriver, afin de l'en informer ensuite. »

(Icy s'en va Sathan vers le Tombeau.)

XI. Résurrection.

Dieu le Père, qui prévoit le moment que Jésus va ressusciter, ordonne à ses anges de se préparer à un si grand événement et d'exciter un tremblement de terre; en même temps il charge Gabriel du soin de consoler la sainte Vierge.

(Icy se doit faire une grande tempeste en Enfer, et sus la Terre, pour faire trembler.)

« Les gardes qui sont autour du tombeau, se sentant fatigués, s'abandonnent à un sommeil si profond, que le bruit que cause le tremblement de terre ne les peut réveiller.

(Icy s'endorment les Chevaliers; et doit venir l'Ange, qui oste la pierre du monument, et alors se doit lever Jésus du Sépulchre à tout une croix vermeille, et incontinent se absconse.)

« Notre-Dame, qui ignore ce qui se passe, est dans une grande affliction; néanmoins l'espérance qu'elle a de voir Jésus ressuscité, jointe aux discours consolants de l'ange Gabriel, apaise un peu sa vive douleur.

MARIE.

Exurge gloria mea;
Lieve-toy ma gloire parfaite,
Psalterium et cythara,
Ma mélodie très-parfaite.

- (344) Qu'on le trouve.
(345) Mourir.
(346) Cruels
(347) Appelle.

Ne laisse ta Mere deffaicte ,
Desolatam in seculo ;
 Mais selon la voix du Prophète ,
 Dis , *exurgam diluculo.*

JÉSUS

Ma très-chère Mere , et loyalle ,
 La paix du Ciel imperialle
 Ayez en vostre humilité.

« La sainte Vierge se sent fort consolée à cette vue ; Jésus lui apprend qu'il vient de ressusciter, et que désormais il ne l'abandonnera plus. Notre-Dame le remercie avec une profonde humilité.

NOSTRE-DAME.

Loué en soit la Trinité ,
 Que mon cher Filz s'est présenté
 A moy ; plus joyeuse en seray.
 (*Icy esvanoût Jésus d'elle.*)

XII. Des troys Maries.

« Les trois Maries, poursuivant toujours leur dessein, vont à la pointe du jour au tombeau de Jésus, pour répandre sur son corps les aromates qu'elles ont achetés.

(NOTA. *Que la pierre est ôtée, et sont les Anges assis dessus.*)

(*Icy entrent au monument en regardant.*)

« Madeleine est fort affligée, lorsque regardant le tombeau, qui est ouvert, elle n'y voit point le corps de Jésus. Ses deux compagnes en paraissent aussi surprises qu'elle, sitôt qu'elles sont entrées; dans la croyance où elles sont qu'on l'ait emporté, elles fondent en larmes. Leur crainte et leur effroi redoublent en apercevant Michel et Gabriel qui sont assis sur le tombeau. Mais ces bienheureux esprits les rassurent en leur disant que ce Jésus qu'elles cherchent avec tant d'empressement est ressuscité, et que si elles veulent le voir, elles n'ont qu'à aller en Galilée. Les trois Maries ne tardent pas à obéir à un ordre si favorable, en prenant le chemin de cette contrée. »

(*Icy se mettent en voye.*)

XIII. Des Chevaliers qui gardent le Sépulchre.

« Nos gardes endormis sont fort étonnés en s'éveillant de trouver le tombeau ouvert; leur étonnement augmente, lorsqu'en s'en approchant, ils n'y voient plus le corps de Jésus. Comme ils ne savent à qui attribuer ce prodige, ils se disent force injures, et s'accusent mutuellement de n'avoir pas veillé avec assez de soin.

ASCANIUS.

C'est par vous.

MARCHANTONNE.

Vous avez menty ,
 Ne me imposez point lacheté :
 J'ay mieulx gardé de mon costé

(348) Arrivé.

(349) Qui que ce soit.

(350) C'est par toi.

(351) C'était autrefois la coutume de jeter un gand, ou autre chose, lorsqu'on défait quelqu'un.

Que vous , et de meilleur parti.

RUBION.

Jamais il ne fust départy
 Si vous eussiez songneux esté ;
 C'est par vous.

ASCANIUS.

Vous avez menty ,
 Ne me imposez point lacheté :
 Tout ce mal nous est reverty (348)
 Par vostre grant meschanseté ,
 Vous avez prins et emporté ,
 Qui que ait (349) le moyen basty ,
 C'est par vous.

RUBION.

Vous avez menty ,
 Ne me imposez point lacheté :
 J'ay mieulx gardé de mon costé
 Que vous , et de meilleur par ty
 Et qui me dira c'est par ty (350)
 Je l'appelle le champ de gaige (351).

« Hé! de grâce, Messieurs, dit Marchantonne, ne nous échauffons pas davantage; qu'on nous nous égorgent? Il vaut bien mieux nous excuser envers les Juifs.— Et le moyen? répond Ascanius.— En leur disant, réplique Marchantonne, que Jésus est ressuscité. »

RUBION.

Voyre, mais vous ne comptez mye ,
 Que nous les ferons crever d'ire ?

MARCHANTONNE.

Ne vous chaille (352) que scachent dire.

« En un mot, ajoute-t-il, le meilleur parti que nous puissions prendre, c'est de dire la vérité; et puis, vous n'ignorez pas que c'est le ciel qui a opéré cette merveille, et que, ne pouvant résister aux dieux (353), il n'y a point de faiblesse à leur céder.— Il est vrai, reprend Ascanius, et je me ressouviens de l'avoir vu ressusciter. »

ASCANIUS.

Onques rien ne cuyday (354) veoir mieulx
 Que je l'ai choisy à mes yeulz ,
 Issir du tombeau tout vivant (355).

« Je m'en souviens aussi, dit Rubion.— Puisque cela est, répond Marchantonne, ne tardons pas à aller trouver les Princes de la Loi. »

(*Icy s'envont vers les Pharisiens.*)

XIV. Des Maries et des Apostres.

« Madeleine vient annoncer aux onze apôtres que le corps de Jésus n'est plus dans le tombeau et qu'elle ne sait ce qu'il est devenu. Cette triste nouvelle les afflige; saint Pierre et saint Jean, qui en paraissent plus alarmés, courent au tombeau, Madeleine les y suit.

(*Icy s'en vont courant Saint Pierre et Saint Jehan au monument, et vient Saint Jehan tout premier.*)
 (*Icy s'en va Magdaleine devant les autres Maries.*)

(352) Ne vous importe.

(353) Il est bon de remarquer que ces soldats sont païens.

(354) Crus.

(355) Sortir.

« Marie Jacobi et Marie Salomé marchent sur les pas de leur compagne, mais sans témoigner un aussi grand empressement

(Icy s'en vont bellement (356) après.)

« Saint Jean, qui arrive le premier, ne trouvant que les linges dont on s'est servi pour ensevelir Jésus, le dit à saint Pierre; ces deux apôtres sont fort sensibles à cette aventure, mais, ne voyant point de remède, ils prennent le parti d'aller en avertir leurs confrères; saint Jean qui est plus jeune de avance de beaucoup son compagnon. »

(Icy s'en va Saint Jehan aux Apôtres, et Saint Pierre demeure derrière.)

XV. De l'Aparicion de Jésus à la Magdaleine.

« Enfin la Madeleine arrive tout en pleurs, mais avec plus de succès; l'ange saint Michel lui demande le sujet de ses larmes. « Seigneur, lui répond-elle, je cherche le corps de mon maître, qu'on a enlevé de ce tombeau. »

(Icy s'en vient Jésus par derrière en forme d'un Jardinier.)

JÉSUS.

Femme, que quiers-tu là?

« Madeleine, trompée par ce déguisement, lui fait la même réponse qu'à l'ange, et le prie, si c'est lui qui a enlevé le corps de Jésus, de lui enseigner où il l'a mis.

JÉSUS.

Marie?

« A cette parole, la Madeleine reconnaît le Sauveur, et, remplie de respect et de reconnaissance, elle va se jeter à ses pieds pour les embrasser.

MAGDALEINE.

O mon Maistre, etc.

JÉSUS.

Cesse, Marie, ne me touche.

« Madeleine, satisfaite de cette agréable vue, obéit au Seigneur, qui disparaît à ses yeux; elle va aussitôt faire part à ses compagnes du bonheur qu'elle vient d'avoir.

MARIE JACOB.

Comment?

MAGDALEINE.

Jésus le débonnaire
Nostre Maistre est ressuscité.

MARIE SALOMÉ.

Jésus

MAGDALEINE.

Oui, en vérité, etc.

(Icy vient Jésus à l'encontre d'eux.)

« Les trois Maries embrassent les genoux de leur Rédempteur, et arrosent ses pieds des larmes que la joie leur fait répandre.

(356) Doucement.

(357) En puisse.

(358) Et croit.

(Icy se doivent incliner toutes trois, et luy baisent les piedz.)

« Jésus leur dit d'apprendre aux apôtres sa résurrection, et ensuite disparaît. »

XVI. De l'Aparicion de Jésus à Saint Pierre.

(Icy doit estre Saint Pierre à part soy arrière des autres Apostres.)

« Cet apôtre, accablé de douleur, se retire seul pour y rêver plus profondément; la crainte où il est que son offense ne le prive du bonheur de voir son cher maître, redouble encore sa peine. Comme il est dans cette triste pensée, Jésus se présente tout à coup à lui.

(Icy s'apparest Jésus à Saint Pierre.)

« Le Sauveur l'assure qu'il lui pardonne son péché; saint Pierre embrasse ses genoux, et le remercie de sa bonté; pendant ce temps-là Jésus s'évanouit à ses yeux. »

(Icy se part Jésus subtilement.)

XVII. La difficulté des Apostres touchant la Résurrection de Jésus.

« Les trois Maries accourent avec joie annoncer aux apôtres qu'elles ont vu Jésus depuis sa résurrection, et qu'elles lui ont parlé. Ces derniers refusent d'ajouter foi à un récit, qui, n'étant appuyé que sur la déposition de quelques femmes, pourrait n'être pas véritable.

MARIE JACOB.

Sans doute quelconque,
Pour vérité vous affermons
Qu'il est ressuscité, etc.

SAINT ANDRAY.

Telz sermons
Ne sont pas bons à controu e,
Qui n'est bien seur de les prouver
Tellement qu'il est tout notoire;
Car par une telle inventoire
Plusieurs se pourroient abuser.

SAINT JAQUES MAJOR.

Dames, ne vueillez pas user
De telles parolles soudaines,
Se vous n'en estes si certaines,
Qu'on né vous en puist (357) accuser, etc.

MAGDALEINE.

Sur la foy qu'à mon Dieu je dois,
Mon Maistre, et mon hault Créateur
Il est tout vray.

SAINT SYMON.

Sauf vostre honneur,
Magdaleine, très-chere Amye,
Nous ne vous en desdiron mye:
Bien povez dire, avons ensemble,
Qu'ainsi est, ou que le vous semble;
(Et cuide (358) qu'il fault là venir;
Car on voit souvent advenir,
Quant on perd ung amy léal (359)
Et pour cause qu'il en fait mal,
On le requiert (360) par mainte voye,
Et semble tousiours qu'on le voye,

(359) Loyal.

(360) Cherche.

Et peut estre qu'on ne voit rien :
Et vient cela par le moyen
D'une bien forte fantaisie,
Qui tousiours songe, et fantaisie (361)
Ce qui lui touche au cuer plus fort.

« Je suis aussi de votre avis, » dit saint Jude.

SAINCT JUDE.

Aux femmes de liger (362) courage
Qui en ung tel hault tesmoignage
Ne sont creües en quelque saison.

SAINCT MATHIEU.

Jude, amy, vous avez raison, etc.

« Pour moi, ajoute saint Philippe, j'entre
« fort dans votre sentiment. — Je l'approuve
« aussi, dit saint André, car,

SAINCT ANDRAY.

Leur rapport fin, ne raison n'a, etc.

SAINCT BARTHÉLEMY.

Ce sont paroles feminines,
Qui ne servent rien que pour rire,
On sçait que femmes sçavent dire,
Ainsi que leur vouloir les meult.

« De quoi vous embarrassez - vous,
« Messieurs ? » s'écrie saint Jacques le Ma-
jeur.

SAINCT JACQUES MAJOR.

Quand ad ce, il le croit qui veult;
Jà n'en fault plus avant parler,
On ne les peult que oüyr parler,
Mais on n'y regarde ne compte.

« En un mot, les apôtres persistent à ne
rien croire du rapport des Maries, jusqu'à
ce qu'ils en soient convaincus par leurs pro-
pres yeux. Pendant ce temps-là, saint Jac-
ques le Mineur persiste de plus en plus dans
la résolution qu'il a prise, de ne boire, ni
manger, avant qu'il ait vu le Sauveur; les
remontrances de ses trois disciples sont inu-
tiles, et ne peuvent rien sur son esprit.

(Icy s'appart Jésus subtilement.)

« Le Seigneur, en se manifestant, leur
donne sa paix; ensuite il commande aux dis-
ciples de dresser la table. Rubem, Gédéon et
Neptalin lui obéissent.

Icy Jésus brise le pain, en faisant sus la bégnisson
[363] et en présente à Saint Jaques.)

« Cet apôtre, satisfait au delà de ce qu'on
peut s'imaginer, rend grâces au Seigneur, et
lui promet de publier sa glorieuse résurrec-
tion par toute la terre. »

(Icy se part [364] Jésus subtilement.)

XVIII. De Jésus et de Joseph d'Arimathie.

« Pendant que Joseph se plaint des tour-
ments injustes que les Juifs lui font souffrir,
et qu'en même temps il bénit Dieu qui lui
donne la force de les endurer pour un sujet
si innocent, Jésus vient le consoler.

(361) Se représente un objet qui n'existe point.

(362) Léger.

(363) Bénédiction.

(364) Disparaît.

(365) C'est-à-dire, soulevant la tour à une cer-

(Icy entre Jésus dans la prison.)

« Le fidèle Israélite, surpris à cette vue, le
prend pour Elie : « Tu te trompes, lui dit
« Jésus, reconnais en moi ce même Fils de
« Marie, à qui tu as rendu les derniers de-
« voirs; pour t'en récompenser, ajoute-t-il,
« sans lui donner le temps de répondre, et
« te faire connaître ma puissance, tu n'as
« qu'à me suivre, et tu vas être délivré du
« péril que tu cours. »

(Icy se doit lever la Tour en estant [365], et depuis
Jésus le maine vers le Sépulchre.)

« Joseph, revoyant le lieu où il a enseveli
le Seigneur, le remercie de la bonté qu'il a
eue, de l'avoir choisi pour faire cette noble
fonction. Jésus, lui ayant rendu la liberté,
lui ordonne de se retirer à Arimathie, et d'y
rester quarante jours. »

(Icy se esvanouyt Jésus comme dessus.)

XIX. Des tyrans qui cherchent Joseph d'Arimathie.

« Les scribes et les pharisiens viennent
trouver Anne et Caïphe, et leur représen-
tent que la fête de Pâques étant passée, il
est temps de juger Joseph d'Arimathie; cela
est juste, dit Caïphe. Il appelle Maucourant,
et lui ordonne de prendre quelques satellites
avec lui et d'amener Joseph. Le messa-
ger obéit à ce commandement et va à la pri-
son. Le geôlier Brayault vient à la porte de
la tour qu'il trouve bien fermée; mais il est
fort surpris lorsque, l'ayant ouverte, il ne
voit plus le prisonnier.

MAUCOURANT.

Il s'en est bien et beau foüy (366)
Croyez qu'il y a tromperie.

BRUYANT.

Vecy la plus forte farie (367)
Dont onc homme ouyt parler :
Je treuve l'uys sans desceller,
Je treuve l'huyt tout verouïllé,
Serré, bandé et fatrouïllé,
Et c'est mon homme transporté.

BRAYHAULT.

Les Dyables l'en ont emporté
Par enchantemens, soyez seurs.

« Ils viennent faire ce rapport aux Juifs,
qui leur ordonnent de le chercher partout
avec grand soin. »

XX. Des Chevaliers qui gardent le Sépulchre.

(Icy viennent les trois chevaliers du Sépulchre.)

« En arrivant, ils trouvent Maucourant
à la porte, à qui ils souhaitent le bon-
jour.

ASCANIUS.

Dieu gard Maucourant,
Et te doint (368) d'argent plainc bource.

taine hauteur, afin que l'on puisse passer dessous.

(366) Caché sous terre.

(367) Enchantement.

(368) Te donne.

« Je vous suis obligé, leur répond-il, quel sujet vous amène? — Nous voulons, disent les soldats, parler à Anne et à Caïphe. — Vous venez fort à propos, réplique le messager, passez là-dedans, et vous les trouverez assemblés avec les princes de la Loi. » Lorsqu'ils sont entrés, Marchantonne leur apprend que Jésus est ressuscité.

CAYPHE.

Escoutez-cy, quel diablerie?
Quel dueil, quel passion de raige?
Escoutez quel hydeux langaige,
Pour ung cueur humain embraser?

NATHAN.

Sire, veuillez vous appaiser :
Il se joüe, que vous pencez.

JACOB.

Hola! compagnons, c'est assez,
Contez le cas ainsi qu'il va

« Ce n'est point une raillerie, répond Ascanus, c'est la pure vérité que nous vous racontons. — Oui, certainement, » ajoute Rubion. Ensuite, ils assurent les Juifs qu'ils n'ont pu empêcher cette chose, ni appeler du secours, attendu qu'ils ont été saisis d'un tel effroi qu'ils n'avaient pas la force de remuer, ni de parler : que seulement, ils ont vu deux jeunes hommes habillés de blanc et quelques femmes qui cherchaient le corps de Jésus. Les Juifs, consternés par ce discours, emploient toutes sortes de moyens pour leur faire tenir un autre langage; mais, ne pouvant en venir à bout, ils se retirent à part et concluent entre eux qu'il faut corrompre ces soldats à force d'argent, pour leur faire dire dans le public que Jésus n'est point ressuscité, mais que les apôtres ont enlevé son corps. « C'est le meilleur parti que vous puissiez prendre, » dit Nathan le scribe.

NATHAN.

Il n'est chose qu'argent ne face :
Argent courrouse, argent relesse (369),
Argent abat, argent redresse,
Argent donne, argent aust (370) office,
Argent corrompt droit et justice,
Et d'autres choses cent milliers.

« Ils retournent vers les soldats, et après leur avoir fait cette proposition, ils offrent cinq cents besans (371) pour l'accepter; ces derniers s'obstinent à vouloir le double; comme c'est une affaire de conséquence, et que cette somme est exorbitante, ils prient Caïphe, qui est fort riche, de la leur prêter, et lui permettent d'imposer une taxe sur les prêtres de la Judée pour s'en dédommager. Caïphe compte les mille besans aux soldats qui se retirent en jurant d'exécuter leur promesse.

(Icy s'en vont partir leur argent.)

« Nos avides soldats, n'étant point encore satisfaits d'une si grosse somme, vont chez

(369) Adoucir.

(370) Ote.

(371) Le besant était une monnaie d'or valant cinquante livres, selon Borel. Ainsi les cinq cents besans font vingt-cinq mille livres, et les mille qu'ils

Pilate, pour y semer le bruit conforme aux désirs des Juifs, espérant, par ce moyen, tirer quelque argent de lui. D'un autre côté saint Luc et Cléophas (372), voyant le temps serain, prennent chacun un bourdon, et se mettent en chemin pour aller à Emaüs.

(Icy se mettent en voye, et les Chevaliers vont vers Pilate.)

MARCHANTONNE.

Prévoit, le grant Dieu Apollin
Accomplisse vostre desir, etc.

« Pilate, qui est accablé de chagrin depuis le moment qu'il a condamné Jésus, ne fait pas d'attention à ce discours.

PILATE.

Ha! fortune très-variable,
Variant variablement,
Tu m'as fait faire ung jugement
Dessus l'innocent et le juste,
Le plus faux et le plus injuste,
Qu'onques juge sentencia.

ASCANIUS.

Taisez-vous, sire, c'est mal dit, etc.

« Vous ne savez pas ce qui se passe, disent-ils. — Quoi? répond Pilate. — C'est, répliquent les soldats, que les disciples de Jésus ont enlevé son corps. — Et pourquoi, dit Pilate, n'avez-vous pas appelé du secours? — Parce que, répondent-ils, ils ont pris le temps que nous dormions. — Si cela est, dit le gouverneur, vous êtes encore plus condamnables de ne point veiller avec soin; mais, ajoute-t-il, je ne crois point ces impostures, je sais que vous n'êtes que des misérables, corrompus par les Juifs; et je vous assure qu'au premier jour je vous ferai tous pendre. » Les soldats se retirent pleins de confusion.

MARCHANTONNE.

Or sus, que le Diable y ait part;
Quels moiz vela?

RUBION.

Il est joyeu x.

ASCANIUS.

Esse-cy le vin gracieux,
Que nous avons pour nostre peine?

MARCHANTONNE.

Je n'y r'entreray de sepmaine,
Il y gist un mauvais escot. »

XXI. Des Pélerins d'Emaüs.

« Saint Luc et Cléophas s'entretiennent pendant leur chemin de la mort de Jésus.

(Icy survient Jésus en forme d'ung Pélerin.)

« Le Seigneur, sous ce déguisement, se joint à leur compagnie. Il leur demande le sujet de leur conversation, et prend cette occasion pour leur expliquer l'accomplisse-

exigent en valent cinquante.

(372) L'auteur suit ici la tradition vulgaire, qui veut que le compagnon de Cléophas soit l'évangéliste même qui nous rapporte ce fait.

ment des prophéties; enfin, sans s'ennuyer, nos pèlerins arrivent à Emmaüs.

(Icy saint Jésus d'aller plus loing et les deux Pélerins le retiennent.)

« Seigneur, dit Cléophas, demeurez avec nous, puisqu'il est tard; nous aurons l'avantage de jouir plus longtemps du plaisir de vous entendre. » Jésus y consent, et le maître d'une hôtellerie de ce bourg s'avance pour les prier d'entrer chez lui.

SAINCT LUC.

Vive tousiours ung Hoste tel
Qui ainsi scet servir ses gens.

L'OSTE.

Se pain est-il bon et bel?

CLÉOPHAS.

Vive tousiours ung Hoste tel.

L'OSTE.

Et vecy du vin, Dieu scet quel,
Il semble qu'on morde dedens

SAINCT LUC.

Vive tousiours ung Hoste tel,
Qui ainsi scet servir ses gens.

« Lorsqu'ils sont à table, Jésus prend un pain, et, après l'avoir rompu en deux, il leur dit de manger.

(Icy s'esvanoüit Jésus de leur compagnie, depuis qu'il eut brisé le pain, en faisant la bénédiction.)

« O ciel! s'écrie saint Luc, qu'est donc devenu ce pèlerin? — Mon cher frère, répond Cléophas, c'est Jésus qui nous est apparu en personne. »

SAINCT LUC.

Il n'en fault point doubter
Maintenant en suis recordant.

« Sans différer davantage, ils paient l'hôte et sortent en diligence pour annoncer aux apôtres cette grande nouvelle; ils hâtent un peu leur marche, parce que la nuit approche. »

XXII. De Jésus et de ses Disciples

« Saint Luc et son compagnon ne tardent pas à joindre les apôtres, qui, voyant leur activité, demandent s'il est survenu quelque chose de nouveau. « Oui, » répond saint Luc, qui leur fait le récit de leur aventure, et de quelle façon admirable le Seigneur leur a expliqué les Ecritures sacrées.

SAINCT LUC.

Là nous commença à Moïse,
Et de là vint à Isaye,
Et de Ysaye à Hyérémie,
De Hyérémie à Daniel,
A David, à Ezéchiël :
Et tout couché en si bel ordre,
Qu'il n'est homs qui y sceust que morare.

« Saint Thomas ne veut point ajouter foi à ce discours, et quitte les apôtres, alléguant ces deux raisons qui l'y obligent : l'une, de la nécessité où il se trouve de gagner sa vie; et l'autre pour sauver sa liberté de la fureur des Juifs

(Icy se part Saint Thomas des autres, et a.ors doit venir Saint Pierre, saint Jehan, Saint Jaques le Mineur, et s'en doivent venir dix ensemble.)

« Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, le Seigneur vient tout à coup.

(Icy vient Jésus invisiblement au meilleu de eulx.)

« Les apôtres étonnés le prennent pour un fantôme, mais Jésus, pour leur prouver le contraire, demande à manger.

SAINCT PIERRE.

Je suppose
Sire, qu'il y en a voirement,
Mais ce n'est pas si largement,
Ni si bon qu'on sçauroit bien dire.

« On lui présente du miel, un petit poisson rôti et du pain, le Sauveur mange de toutes ces choses, et donne le surplus aux apôtres.

(Icy Jésus les aspire de son allaine, puis s'esvanoüit comme dessus dit.)

« Pendant que les apôtres s'entretiennent de l'honneur que Jésus leur vient de faire, ils entendent frapper à la porte à grands coups redoublés; la crainte des Juifs les oblige à bien des précautions, ils n'osent y alier; enfin, après beaucoup d'instances, on ouvre à saint Thomas, qui, ne pouvant trouver aucun repos, vient rejoindre ses frères pour se consoler avec eux. Aussitôt on lui fait part de l'apparition du Seigneur : mais cet apôtre incrédule refuse de se rendre à leur témoignage.

SAINCT THOMAS.

Je vouldroye estre plus subtil.

« Je vous avoue, continue-t-il, qu'à moins que je ne tâte les trous de ses plaies, je n'en croirai rien. »

(Icy se doit apparoir Jésus comme dessus, au meilleu d'eulx unze, et dit :)

JÉSUS.

Pax vobis.

« Regarde, Thomas, ajoute-t-il, et reviens de ton erreur. » Saint Thomas, convaincu par lui-même de la vérité, se jette aux pieds du Sauveur, et le orie de lui pardonner son offense. »

(Icy s'esvanoüit Jésus.)

(Icy viennent les trois Maries à Nostre-Dame.)

XXIII. Des Apostres de Jésus.

« Comme les apôtres sont sans argent, ils prennent la résolution qu'une partie d'entre eux restera dans la maison, et que les autres iront à la pêche.

(Icy s'en vont Pierre, Jehan, Jaques, Andray, Thomas et Barthelemy, et les autres demeurent.)

« Ces six apôtres vont au bord de la mer, et, étant entrés dans un petit bateau, ils jettent leurs filets.

(Icy posent ung peu.)

« Comme ils ne prennent presque rien, ils commencent à s'impatienter.

SAINCT THOMAS.

Comment'esse tout ?
Le mesnage est très-bien pugny
Il n'y a poisson ne demy
Dont ung chat se peult desjeuner. :

XXIV. *De la Paricion de Jésus aux Apostres qui pechoient.*

(Icy survient Jésus sur le bord.)

« Jésus leur dit de jeter leur filet du côté droit, et qu'ils trouveront une pêche abondante.

SAINCT ANDRAY.

La chose est ligere,
Il ne couste rien d'essayer.

« D'un autre côté, saint Matthieu et les autres apôtres, qui sont restés au logis, font des vœux pour le salut de leurs compagnons, qui, ayant jeté leur filet suivant l'ordre du Seigneur, sentent, en le voulant retirer, qu'il est plein de poisson, ce qui les oblige à y prêter tous la main.

SAINCT THOMAS.

Sus, compagnons, avant :

SAINCT ANDRAY.

Amont
Les poissons si tres-durs y sont,
Que toute l'eschine m'en ploye :
Sus, compagnons, amont.

SAINCT PIERRE.

Amont.
Chacun sa puissance y employe.

« Enfin, avec bien de la peine, les apôtres retirent leur filet.

(Icy s'en va saint Pierre tout seul au port où Jésus est.)

« Tous les apôtres viennent bientôt trouver Jésus, et le remercient du succès de leur pêche.

SAINCT JAQUES MAJOR.

J'ay nostre marée comptée,
Nous avons que Bars que EsGREPHINS,
Que saulmons, que gros marsoüins
Près de cent et cinquante mille.

« Jésus leur dit de venir manger ; à la fin du repas, il les invite à se trouver tous sur le mont Thabor, après quoi il disparaît. Les apôtres se retirent ensuite pour aller vendre leurs poissons, et en faire de l'argent. »

(Icy s'en vont.)

XXV. *Enfer.*

SATHAN.

Dyables despis, dyables felons,
Eunemis de gloire forclos
Ne me tenez plus vos huys clos,
Ouvrez-moi prestement les portes,
Car telles nouvelles vous aporte,
Dont vous me devez festoyer.

« Quelles nouvelles ? dit Lucifer. — Je viens vous en dire de bonnes, » répond Satan.

ASTAROTH.

Conte lay donc sans si hault braire,
Si orrons quel bout va devant.

« Jésus est-il ressuscité ? demande Lucifer.

SATHAN.

Cestuy est jà vieulx comme terre
S'il est suscité qui s'en doute,
Et plus de cinq fois en toute
Il est à ses gens apparu,
Ou apparu, ou desparu

Mais j'ay jà trouvé la manière
Que les Juis n'en croiront jà rien.

« Comment cela ? dit Lucifer. — C'est, « répond Satan, que j'ai engagé les Juifs à « corrompre les soldats du sépulchre, pour « leur faire tenir un discours contraire à la « vérité. »

LUCIFER.

Par ma pate, tu es vaillant,
Il n'y a dyable qui te vaille :
Et ma grant couronne te baille,
Qui est de Terpié tout ardent, etc.

« Ce n'est pas tout, dit Satan, je veux voir « le succès de ceci, mais il faut que vous « me donniez Astaroth et Berith pour « m'accompagner.

LUCIFER.

Allez, que des éternauiz faulx,
Vous puist on le museau bruler. »

(Icy s'en vont eulx trois.)

XXVI. *L'Aparicion de Jésus aux disciples sur la Montagne de Tabor.*

« Les apôtres, obéissants aux ordres du Seigneur, prennent le chemin du Thabor ; saint Jacques le Mineur y conduit ses trois disciples, Rubem, Gédéon et Neptalin ; saint Mathias et Joseph Barsabas, surnommé le Juste, y accourent promptement, aussi bien qu'un bon nombre de Juifs zéloteurs de la vraie religion ; entre ces derniers se trouvent Moab, Abiron, Tubal, Célius et Abacuth.

(Icy montent amont et là s'appert Jésus derechef.)

« Le Seigneur leur donne sa bénédiction, et en même temps il les instruit. Toute l'assemblée lui rend grâces de ce bonheur.

TUBAL.

A toy veoir, et toy remirer
Tout bon cuer se regarde et myre
Car tu es Médecin et Myre
Pour poures dolens cueurs myrer.

« Le Sauveur leur promet d'être toujours avec eux en esprit et de ne jamais les abandonner ; ensuite il disparaît, et l'assemblée, ne le voyant plus, se sépare, et chacun s'en retourne chez soi. Les apôtres ferment bien les portes et les fenêtres de leur maison, de crainte des Juifs. D'un autre côté la sainte Vierge dit aux trois Maries qu'il est temps d'aller trouver les apôtres, parce que Jésus doit dans peu monter au ciel. »

(Icy se partent.)

XXVII. *Du déconfort de Pilate.*

« Pilate, tourmenté de plus en plus des remords de sa conscience, demande à Barraquin ce que le peuple pense de son jugement. Comme il paraît extrêmement agité, Progilla, sa femme, tâche en vain de l'apaiser ; Barraquin rompt enfin le silence et lui apprend que Jésus est ressuscité : le centurion qui se trouve présent à cette question lui avoue avec sincérité que tout le monde blâme beaucoup la conduite qu'il a tenue en rendant cet injuste arrêt. Sa franchise ne plaît point à Pilate.

PILATE.

Faisez-vous-en, Centurion, etc.

« Vous devriez, ajoute-il, en parler moins que les autres, après avoir prêté vos soldats, qui ont été capables de se laisser gagner pour faire courir un faux bruit. — Ce n'est pas ma faute, réplique le centurion, cependant il n'est pas moins vrai que Jésus est ressuscité. »

BARRAQUIN.

Jesus on confesse de bouche
Estre vray Filz de Dieu le vif.

« Ha ciel ! » s'écrie ce gouverneur.

PILATE.

Velà ung mot pénétratif (375).
Qui me donne peu de secours :
Je m'en suis bien douté tousjours, etc.

« Voilà, continue-t-il, ce qui cause mon désespoir ; car je suis persuadé que si l'empereur Tibère apprend ma faiblesse, il m'ôtera la vie. » Joseph d'Arimatee arrive sur ces entrefaites et raconte les indignes traitements qu'il a reçus des Juifs. Pilate gémit au récit de ces violences et l'interrompt à chaque instant par ces vers qu'il dit alternativement.

J'ay fait ung mauvais jugement.
Faulx Juifz, que m'avez-vous fait faire ?

« Enfin Joseph, sachant l'embarras où est Pilate, lui conseille de demander à l'empereur la vérité de tout ce qui s'est passé. »

XXVIII. *De Nostre-Dame et des Apostres*

(Icy viennent les trois Marie aux Anostres.)

« Leur arrivée les console et les réjouit beaucoup. Comme ils sont prêts à se mettre à table, ils les invitent d'y prendre place et s'excusent sur la mauvaise chère.

« Saint Thomas et Rubem ne se mettent point à table, mais restent pour servir.

NOSTRE-DAME.

Pierre si duit (374) à vostre fait
Devant cette réfection,
Faictes la bénédiction :
Car mon filz Jésus en ses jours
L'avoit de coustume tousjours.
Et nous le devons ensuivre.

SAINCT PIERRE.

Maistresse à vous vueille obéir,

(375) Pénétrant.

Nonobstant qu'il ne m'apartiengne.

(Icy fait la bénédiction en bas.)

(Icy s'apart Jésus devant eulx.)

JÉSUS.

Paix soit à vous.

(Icy se doit soir Jésus au dessus d'eulx, et luy font tous honneur : et après qu'il a mengé. ont semblant de dire graces tout bas.)

XXIX. *Des soudars qui cherchent Joseph d'Arimatee,*

« Pendant que le Seigneur est à table avec la sainte Vierge et les apôtres, Joseph d'Arimatee s'entretient d'un autre côté avec Nicodème de l'inhumanité des Juifs : comme le premier craint la rencontre des satellites qui le cherchent, il prend le parti de ne point sortir de chez lui.

« Cependant, ce repas fini, Jésus déclare à ses disciples qu'il va bientôt monter au ciel, et comme il veut qu'ils soient témoins de ce grand mystère, il leur ordonne de se trouver tous au mont d'Olivet et de ne pas manquer d'y conduire sa mère. Les apôtres lui promettent d'obéir avec joie et se mettent en devoir de le faire. »

XXX. *Des Peres des Limbes.*

« Adam, Eve, Isaïe, Jérémie, David, Ezéchiel, saint Jean-Baptiste et le bon Larron, voyant approcher le moment que le Seigneur va monter au ciel pour les conduire à la béatitude éternelle, en témoignent leur joie par des cantiques d'actions de grâces. »

DAVID

Jadis en esprit prophétique,
Fis de l'Assencion beaux ditz,
En prophétisant, quant je ditz
Que Dieu feroit Assencio
En haulte jubilacion,
En voix de trompes bien sonnaus,
Et d'instrumens bien raisonnans ;
Si tiens qu'à ceste mélodie
Toute la grant chevalerie
Des haulx Cieulx s'y emloyera.

XXXI. *Assencion.*

« Les apôtres et les autres fidèles, qui ont été présents à l'Apparition de Jésus sur le Thabor, ne manquent pas de se trouver à celui d'Olivet ; outre ceux-ci les apôtres ont le soin d'y amener la sainte Vierge et les trois Marie ; et Joseph d'Arimatee, se trouvant en pleine liberté, s'y rend avec Nicodème.

(Icy se appert Jésus comme dessus entre eulx.)

« Il leur donne sa bénédiction, et leur déclare qu'un jour il descendra sur la terre pour y juger tous les hommes. Rubem et Neptalin lui demandent si ce jour est bien prêt d'arriver.

JÉSUS

Amys, cessez vos questions.

« Qu'il vous suffise ajoute-t-il, de vous préparer à recevoir le Saint-Esprit avec toute l'humilité dont vous êtes capables. » En-

(374) Si vous le voulez bien.

suite il recommande encore à saint Jean le soin de sa mère, à qui il dit adieu.

JÉSUS.

Mere douce en faitz et en ditz,
Et des humbles la plus bénigne,
Vers Dieu mon Pere m'achemine, etc.

(Icy se monte Jésus au Ciel, à tout aucuns engins ; et lors se doivent les Patriarches absconcer.)

« Pendant que les fidèles étonnés ont les yeux tournés vers le ciel, l'ange Raphaël se présente et leur annonce que Jésus descendra un jour pour juger le monde. Ensuite l'assemblée se retire dans une maison, avec la résolution de n'en point sortir qu'après avoir reçu le Saint-Esprit. »

XXXII. Paradis.

(Icy vient Jésus en paradis.)

« Après avoir salué Dieu le Père, il s'assit dans son trône.

DIEU LE PERE.

Mes Anges, voicy vostre Sire, etc.

Venez, et lui rendez hommaige, etc.

(Icy viennent les Anges adorer Jésus chacun en son ordre.)

SAINCT MICHEL.

Haulte préférence,
Et magnificence
Soit au bon Seigneur,
Qui à tel bonheur
Vient-cy en présence (375).

« Gabriel, Raphaël, Uriel et Séraphin viennent ensuite lui rendre leurs hommages.

DIEU LE PERE.

C'est mon Filz, c'est ma Sapience,
Mon hoir parfait, et naturel ;
Anges, par ung chant solempnel ;
Esmouvez-vous, etc.

« Les anges obéissent sans peine à ce commandement. »

(Icy chantent ung SILETE.)

XXXIII. Enfer.

« Pendant que le ciel et la terre retentissent de cris de joie, les enfers sont remplis de désespoir ; Satan, qui a été présent à tout ce qui s'est passé, en frémit de rage : « Ne crie donc pas si fort, » dit Astaroth,

BÉRITH.

Il brait comme ung loup affamé ;
Je ne sçay que dyable il lui fault.

SATHAN.

Si je peusse braire si hault,
Que je peusse estonner tous ceux
Qui sont en gloire si joyeux, etc.

« Mais, dit Astaroth, qu'est-il arrivé ? — « C'est, répond Satan, que Jésus vient de monter au ciel,

Pour gloire parfaicte acquerir. »

« Cependant il est question de retourner aux enfers, et ces malins esprits craignent,

(375) En personne.

avec raison, que leur injuste roi ne les fasse punir, en apprenant cette funeste nouvelle qu'ils ne peuvent lui cacher. Fergalus, qui les voit revenir avec un air triste, en reçoit une noire satisfaction.

FERGALUS.

Cerbéus, tost prens tes boulayes, (576).
Pour radoucir un peu leurs veines.

CERBÉUS.

Voyez en cy quelques deux douzaines
Singlant droictement à l'essite, etc.

FERGALUS.

Ilz eussent mestier d'Advocatz,
Pour playdoyer un peu leur cause, etc.

« D'abord que Lucifer apprend ce qui s'est passé, il entre à son ordinaire dans une fureur extrême, et commande qu'on plonge ces trois démons dans les tourments. »

(Icy tonne en Enfer.)

XXXIV. Election de saint Mathias.

(Icy se lieve Saint Pierre pardessus tous les autres Apostres.)

« Cet apôtre propose à ses frères de choisir quelqu'un entre les disciples du Seigneur pour remplir la place dont Judas s'est rendu indigne. Tout l'assemblée, après avoir approuvé cet avis, prie saint Pierre de faire lui-même le choix des deux qu'il croit les plus capables, afin qu'ensuite le sort décide de celui que Dieu appelle à l'apostolat. Saint Pierre se défend quelque temps de cet honneur, et enfin, pressé par leurs prières, il présente saint Mathias et Joseph Barsabas, surnommé le Juste. On les fait tirer au sort, et le sort tombe sur le premier. Tous les assistants rendent grâces à Dieu d'un si heureux choix, et Joseph est lui-même le premier à féliciter le nouvel apôtre. »

XXXV. Du Sainct Esperit sur les Apostres.

« Jésus prie Dieu le Père d'envoyer le Saint-Esprit sur les apôtres pour les rassurer et leur inspirer la force qui leur est nécessaire. Dieu le Père lui répond que sa volonté s'accorde toujours avec la sienne.

(Icy se doit faire ung grant son en maniere de tonnerre, et doit descendre le Sainct-Esperit en signe de langues de feu.)

« Les apôtres sont effrayés de ce bruit éclatant, mais la sainte Vierge les rassure.

NOSTRE-DAME.

Mes amys, n'ayez souspeçon,
Vueillez vos cueurs arraisonner,
Car c'est Dieu qui nous veult donner,
Le Sainct-Esperit, il en est saison.

« Les fidèles rendent grâces à Dieu de ce qu'il a bien voulu, en leur communiquant son Saint-Esprit, raffermir leur foi et leur accorder le don d'entendre les langues étrangères. La sainte Vierge ne tarde pas à en remercier Dieu.

(376) Fouets.

NOSTRE-DAME.

Haulte Trinité,
Parfaicte Unité,
Singulière Essence ;
A ta Magesté,
Soit protesté
Los et préférence,
Car par ta clémence,
En nostre présence
Nous a envoyé
L'Esperit de Science,
Qui nostre crédece
A fortifié.

« Saint Pierre et les autres assistants, qui composent la même assemblée que nous avons vue présente à l'Ascension, suivent l'exemple de la sainte Vierge. Après quoi saint Pierre et saint Mathias font une courte exhortation aux spectateurs, ce qui tient lieu de prologue final. »

Cy fine le Mistère de la Résurrection Jesu-christ, par personnages (377).

IV.

TRAVAUX DES ERUDITS DE LA RENAISSANCE.

A côté de l'œuvre spontanée, sont nés des travaux érudits et des pantomimes qui ne méritent pas moins d'attention. Parmi eux il faut compter :

I.

Le Mystère de la Passion, conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Il date du xv^e siècle.

La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de la Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 36) l'a mentionné pour la première fois.

Il a été publié par M. Achille Jubinal, dans les *Mystères inédits du xv^e siècle*. (Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. II, p. 130-312.)

(577) Un manuscrit en lettres lombardiques de la bibliothèque Barberine, n° 1853, contient la trace d'un rit dramatisé de la Passion. A Leipsick, chaque personnage était joué par un acteur différent ; dans d'autres localités, il y avait un chœur de Juifs. (Cf. GRIESHABER, *Ueber die Ostersequenz*, p. 21, M. EDELESTAND DUMÉRIL, *Origines latines du théâtre moderne* ; Paris, 1849, in-8°, p. 47.)

Dans un manuscrit du xiv^e siècle de la Bibliothèque mazarine, n° 216, le récitatif de la Passion est précédé d'un C en encre rouge (Clerus) ; la partie des Juifs, de Pilate et de Judas y est marquée par un S (*subdiaconus*) ; et le rôle du Christ est marqué par une croix.

— La Passion fut jouée à Péronne en 1491, le jour du grand vendredi (Cf. LAFONS-MELICOCQ, *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 160) ; à Amboise, en 1507, dans l'église Saint-Thomas (Cf. CARTIER, *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, 1841, p. 246-247.)

On connaît en langue bretonne une *Passion* qui date au moins du xiv^e siècle, dont les exemplaires imprimés sont de la plus grande rareté. En voici le titre : *Les mystères de la Passion et de la résurrection de Jésus-Christ, du trépas de la Sainte Vierge et de la vie de l'homme*, imprimés à Paris chez Quitteverre, rue de la Bucherie, 1550.

— Un manuscrit du xiii^e siècle de la Bibliothèque de Munich contient une *Passion* publiée par Docen, ap. ARETIN. *Beitragen zur Litteratur und geschichte*, t. VII, p. 297. HOFFMANN, *Fundgruben*, t. II, p. 245

On peut remarquer, non sans quelque étonnement, l'analogie, lointaine sans doute, de ce mystère avec la *Passion* de saint Grégoire de Nazianze. Les amateurs de vieilles choses n'y trouveront pas non plus, sans plaisir, l'énumération des objets qui, au xv^e siècle, remplissaient la balle d'un marchand ambulante de soieries, et les rayons nombreux de la boutique d'un épicière. — *Voy. SAINTE-GENEVIÈVE (Manuscrit de.)*

1^o Le prologue nous donne un rapide exposé de la vie entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2^o Jésus, sous le nom de *Dieu* dans tout le cours de la pièce, est rencontré de Marie-Madeleine qui le cherche, et à qui il remet ses péchés. Madeleine chante :

Dieu le tout puissans,
De tout bien cognoissans,
M'a, pour 1 petit don,
Rendu grant guerredon :
Bien me doy louer de luy
Doublement désert (578) à celluy
Qui le sert et qui l'honneur!

3^o Lazare meurt ; il est ressuscité, Jésus est ému :

DIEU.

Je pleure
Parce que je seay bien de voir (579)
Qu'encor te convient recevoir
La mort que tu as ja soufferte ;
Sy aras peine sans déserte (580)
De souffrir mort c'est dare chose!

4^o Jésus entre dans Jérusalem

LE PREMIER ENFANT D'ISRAEL chante sus :

GLORIA LAUS.

Tu viens cy au nom de Dieu, se savons :
Tu soiez le bien venuz.
Nul ne puet estre maintenus
Sans toy, Sire. Sauve-nous.

5^o Les princes des prêtres séduisent Judas.

SCHMELLER, *Carmina burana*, p. 93. Ficharda publié dans les *Franckfurtischarchiv*, t. III, p. 137, un mystère de la Passion ; Mone, dans ses *Allteutsche Schauspiele*, p. 142, donne le texte d'une autre Passion intitulée *Ludus utilis*. — En Angleterre, le protestant Bales avait écrit une *Passion of Christ* ; *Scr. illustre. Magnae Britann. Jo. BALE*, p. 702.) — En 1245, fu fatta la rappresentazione della passione e resurrezione di Christo nel pra della valle (Cf. *catalogo de' podesta di Padova*, dans MERATORI, *Script. rer. ital.* t. VIII, p. 565). Il y eut une *Passion* en latin de Bernardo Campagna (Cf. MAFFEI, *Verona illustrata*, p. II, p. 202) ; Tommaso Diprato et Treviso en rimèrent aussi en vers virgiliens. (Cf. RUTH, *Geschichte der italienischen Poesie*, t. II, p. 100.) Enfin on cite encore, en Italie, sur ce vaste sujet de la Passion, le drame composé vers le milieu du xv^e siècle par Giuliano Dati, Bernardo di Mastro Antonio et Mariano Particappo, intitulé : *La reppresentazione del nostro signor Gesu Cristo, la quale si rappresenta nel colliseo di Roma, il Vernerdi santo, con la santa Resurrezione isteriata*.

— Dans le *Criticon* de M. Gallardo, p. 25 et suiv., on trouve une *Representacion de la Passion*, datée des premières années du xvi^e siècle ; ce drame était de Lucaz Fernandez ; Juan de la Encina écrivit aussi une *Egloga de la Pasion*.

(578) Est utile.

(579) En vérité.

(580) Profit.

Pinceguerre se charge de prendre Jésus ; il assemble Baudin, Mossé, Malquin, etc.

6° Jésus commande la Pâque ; *Ladre* fait le récit des ix tourments des âmes dans l'enfer, qu'il a visité :

Le premier est de feu ardent
Qui tout le corps leur va lardant ;
. convoitise.

Ou secont.
Ils sont en feu et puis en glacé
. froide mallice

Le tiers tourmant est de vermine :
Cil qui ont pechié par heine
Ont compaignie de coulevres
Et cil qui ont fait les œuvres
D'envie..

Le dragon les runge souvent
Les cuers et toutes lez entrailles ;
Le crapout leur pent aus oreilles.

Ou quart, ils ont trop grant lueur...

Ou quint, mil dyables les batent...

Ou sixte, n'a point de seurté ;

Ils sont tous jours en obscurté.

Cil qui le bien pour le mal laissent
En celle obscurté tuit abaissent.

Ou vii. tourment ils lisent :

Les pechiés l'un l'autre devisent...

C'est pour ce qu'ils ne confessèrent...

En le viii. voient lez diables...

Ne vont pas [ceux qui] au moustier orer (581)

Ainçois ne cessent de plorer...

Le ix.

. Tourmenté sont de la poigne

De tous les maulx qu'en Enfer sont...

Encore y a une autre estage

Qui est dessus celui ombrage,

Là est le feu du Purgatoire...

7° Au Jardin des Olives.

UN ANGE *cuante sus* : ÉTERNE.

Fils de Dieu, je te vien conforter...

Rien ne doute ne petit ne grant,

Va à la mort ton corps souffrir...

Judas livre Jésus à Pinceguerre et à ses hommes.

8° S. Pierre renie Jésus :

LA BÉASSE.

A celle barbe blanchinasse.

Musars, que quiers en ceste place ?

N'es-tu des disciples ce maistre ?

SAINCT PIERRE.

Par celui Dieu qui me fist nestre,

Ne cognoiz celui que me dictes.

Les Princes des prêtres interrogent le Sauveur, les soldats en font risée et le frappent.

9° Judas se repent :

Au diable je me vois donner

Quant mon maistre ay ainssy grevez...

Quant j'ay osé mon Seigneur vendre

Sans remède je me vois pendre.

Diabes, prenez mon esperit.

10° Hérode et Pilate se renvoient Jésus ; la femme de Pilate intercède en vain pour le Seigneur, Pilate le livre aux Juifs. Les bourreaux s'en emparent, la dernière scène de la Passion commence. La mère de Dieu,

En chantant, die :

Beau fils je doy bien forcener

Il n'est nulz qui me confortast :

Bien voudroie la mort m'emportast.

Au cuer grant angoesse me point...

Or est bien da tout abessez

Le soulas que vous me faisiez

Quant en la bouche n'e besiez

Par douceur pleine d'amitié...

11° Aussitôt après la Passion apparaissent *Sainte Eglize* et *Vielle Loy*, ou *Synagogue*, discutant ensemble ; *Vielle Loy* se déclare vaincue.

SYNAGOGUE.

Je me rens vaincue ; or pourras

Désormais régner par tous règne

Chevauche à bandon et regnes

Partout ; plus ne m'ose vanter.

12° Pilate accorde à Joseph le corps de Jésus. Joseph veut acheter d'un mercier colporteur passant « beaulx draps neuf soye. »

LE MERCIER.

J'ay soye rouge, Indes et Perses,

J'ay soie noire, soies fines

Plus blanche que n'est fleur d'espines.

J'ay beaulx poilles seur argentez

A feuilles d'or par my plantez ;

Draps vers de soye à or benlez

Et sy ay de plusieurs sendels,

Soye vermeille et puis morée

Et ay soye qui est dorée.

J'ay bougueren et estamines,

J'ay bources faites de cuvres fines,

J'ay saintures et gibecières

Courroyes de diverses manières,

Pourpres, samis tressiers et guindes,

Voilles noirs et rouges et Indes,

Coeffes à or bonnes et riches

Queuvrechiez, crepez et afiches,

Espingles d'argent sororées

Grosses courroyes d'argent dorées,

Chapiaus apellez et couronnes

Et pierres précieuses et bonnes

Noires et vers et rouges sarges,

Couvertours de sendal bien larges.

J'ay paille de divers ouvrages :

Pourtrait sont à bestes sauvages

Qui semblent lion et liépart ;

Et en ay encore d'autre part

De riches fais nouvellement

Qui sont pourtrait mesmement.

De blanches et de rouges roses

Qui sont parmy le drapt enlouses ;

Foilles roiez, couroyes à perles,

Draps à papegauls et à merles.

Le Christ est enseveli. Les gardes s'emparrent du sépulcre ; après mille vanteries, à la vue des anges, ils ne songent plus qu'à fuir.

13° Satan s'enferme dans l'enfer. Jésus frappe aux portes. David, Isaïe, saint Jean-Baptiste s'écrient de joie. Jésus emmène Adam et Eve.

14° Marie-Madeleine, Marie Jacobi, Marie Salomé vont chez l'épicier acheter des parfums : celui-ci, comme le mercier, fait l'énumération de ses marchandises :

L'ESPICIER.

J'ay poivre, gingembre et canelle,

Poudre de saffran bien nouvelle
 Nois muguettes, pomes garnates
 Girofle, citonal et dates,
 Garingat, folion, penites,
 Cubèbes, rasis, nois confittes;
 J'ay gingenbrant et pignolat,
 J'ay trop bon sucre violat,
 J'ay grosse et grele dragie
 De giroufle et d'anis glagie,
 Poivre lonce, commin, reguelice,
 Amendes, ris et verdegriçe;
 J'ay gruel c'on n'a pas pillé,
 Coton batu, coton fillé;
 J'ai sire jaune et sire vierge
 .
 J'ay du persin Massidoine;
 Je fineroye bien d'un siroine;
 J'ay bon candit gros et brisé
 Et graine de paradis é
 Sucre dur pour faire claré,
 Gingembre blanc, confit paré;
 J'ay poudre pour bon pignement faire.
 Et ay séens bon lactuaire;
 J'ay poudre de sucre à cassons
 Et alun plus cler que glassons
 J'ay encens gales baie noire
 Que je achetay en ceste foire,
 Et ay de bon mugueliet
 Qui en ceste boîte cy est;
 J'ay blanc de flour et roige mine
 Et aultre arquetete fine;
 J'ay vermeillon et teinture Inde,
 Figues et raisin de Corinde;
 J'ay yaue rose et oille d'olive...
 J'ay brésil, miel et errement,
 Et de quoy on fait oignement;
 Plusieurs herbes, bonnes espices...
 En ces m boestes qui sont closes,
 C'est oignement moult précieux
 Qui est moult bon et glorieux
 A plaies garir et blessures,
 A gens malades et coupures,
 A des-douloir ceulz qui se deulent,
 Se bien oingdre le corps se veullent :
 Fait est de mirre et d'aloé.

15° La scène antique des offices figurés de *la Résurrection* se renouvelle. Saint Michel et les anges apprennent aux trois Marie que le Seigneur est ressuscité. Jésus même leur apparaît, et elles annoncent aux disciples que leur divin Maître les attend en Galilée. Les disciples partent « droit sans arrester. »

Un *centurion* clot le mystère par ces paroles :

Vous devez bien tuit apprester
 Voss cuers vers Dieu qui délivranc
 Vous a faicte par sa puissance
 Nous estion tuit mal bailly :
 Diex ne nous a pas défaily.
 Par sa mort a d'enfer getté
 Ses amis, c'est bien vérité.
 Prions-ly tuit que par sa grace
 De nos meffais pardon nous face...
 Sy vous diray que nous ferons :
 Tuit à une vois chanterons
 De cuer : *Te Deum laudamus*
 Et puis le *Benedicamus*.

Amen.

(EXPLICIT.)

—

H.

La Bibliothèque du théâtre françois, ouvrage attribué au duc de La Vallière,

(Dresde, 1768, in-8° 3 vol., t. I^r, p. 117.)
 donne deux titres différents du mystère.
 qui suit :

Le premier est celui d'un manuscrit in-fol., sur vélin, de la première moitié du xvi^e siècle, il est ainsi conçu :

Moralité et figure sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par personnages bien dévotes.

Le second est celui d'une édition de ce manuscrit :

Mystère, moralité et figure de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nommée : QUOD SECUNDUM LEGEM DEBET MORI, à XI personnages. Lyon Benoît Rigaud, in-8°.
 (Vers 1600.)

Suit l'analyse du mystère :

« *Dévotion* explique le sujet dans un prologue. *Nature humaine*, chargée d'infirmités, se plaint de son sort malheureux au *Roi Souverain*, qui lui dit que son état ne peut être changé si l'*Innocent* n'est mis à mort en faveur d'elle; et si elle ne se lave dans son sang. *Nature* cherche et trouve *Dame Débonnaire*, et lui demande la mort de son fils l'*Innocent*. Révoltée de cette proposition, la *Dame* va avec *Nature* chez le *Juge Noé*. Le patriarche les ayant entendues, donne gain de cause à *Nature*. La *Dame* appelle de la sentence devant *Moïse*, qui confirme l'arrêt. Nouvel appel de ce jugement à la *Cour Souveraine*, ou au *Parlement*; *saint Jean* et *saint Siméon*, présidents de ce tribunal, décident comme *Moïse et Noé*. Il ne reste plus à la *Dame Débonnaire* que le *Roi Souverain*, auprès duquel elle va demander justice et grâce. Le *Roi* prononce que l'*Innocent* doit mourir, pour purger la nature humaine. En conséquence, celle-ci invite *Envie Judaique* et *Gentil Trucidateur* de se saisir de l'*Innocent*, à qui on fait souffrir les tourments décrits dans l'Évangile. *Dévotion* ferme le spectacle par un sermon aux assistants.

Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure...

Voy. QUOD SECUNDUM LEGEM.

(Pantomimes.)

La *Passion* a été, à la fin du moyen-âge, le sujet de pantomimes que citent les vieux historiens. Jean de Troyes (*Chronique de Louis XI*) rapporte qu'on la jouait « par personnages sans parler » en 1461, à l'entrée de Louis XI; elle fut représentée encore en 1484, à l'entrée de Charles VIII (*Cérémonial françois*, p. 214) et en 1504 à l'entrée de la reine Anne de Bretagne. (*Registres de l'Hôtel de ville*.)

On lit dans le *Recueil des offices de France* par Jean Chenu, qu'à l'entrée du roi Charles VII à Paris, le 12 novembre 1437, « devant la Trinité estoit un grand théâtre sur lequel estoient représentez les mystères de la Passion et Judas faisant sa trahison; ains representoient ces mystères par gestes seulement. »

« Devant le Sépucire était un autre théâtre

où furent représentées la Resurrection du Sauveur et son Apparition à la Magdeleine... (381 *). »

PAUL (CONVERSION DE SAINT). — Le mystère de saint Paul date du xi^e siècle; il nous a été conservé dans le précieux recueil de mystères du xiii^e siècle, dont nous avons donné la description et l'histoire sous le titre de manuscrit de Saint-Benoît sur Loire. — *Voy. SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (Manusc. de).*

Dans son cours professé à la Faculté des lettres en 1835, M. Magnin, examinant le *Saint Paul*, le considéra comme très-probablement destiné à être représenté aux ordinations ou prises d'habit. (*Voy. Journ. gén. de l'Instruc. publ.*, 13 septembre 1835, 2^e semestre, vi^e art., p. 478.)

M. Wright, en Angleterre, l'a rapproché du mystère du même nom édité par les soins de M. A. Jubinal (*Mystères inédits du xv^e siècle*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°.)

MYSTÈRE DE LA CONVERSION DE SAINT PAUL. PERSONNAGES.

NOTRE-SEIGNEUR JHÉSUS-

CHRIST.

ANANIAS.

SAUL.

LES APÔTRES.

LE PRINCE DES PRÊTRES.

DES CHRÉTIENS.

LE CHEF DE LA SYNAGOGUE

GARDES.

DE DAMAS.

Pour représenter la *Conversion de saint Paul*, apôtre, mettez en lieu convenable pour figurer Jérusalem, un siège, sur lequel s'assiera le prince des Prêtres; sur un autre siège, un jeune homme, faisant le personnage de Saul, entouré de gardes; à quelque distance de ceux-ci, de l'autre côté, les deux sièges de Damas, où seront Judas sur l'un, et sur l'autre le Chef de la Synagogue; entre ces deux sièges un lit sur lequel est couché l'acteur représentant Ananias.

SAUL, à ses satellites. Je ne puis garder en moi la haine immense que m'inspirent ces Chrétiens dont les artifices séduisent tout ce pays. Allez, de suite, empoignez tous ceux que vous trouverez, enchaînez-les, amenez-les

LES MINISTRES. (*Partis sur l'ordre de Saul, ils ramènent deux hommes à leur maître.*) Nous avons trouvé beaucoup de ces Chrétiens, en voici que nous avons arrêtés, tout le reste de ces séducteurs assemblés a fui dans Damas.

SAUL. (*Il se lève irrité et vavens le Prince des prêtres.*) Donnez-moi des lettres pour Damas, où les Chrétiens séduisent le peuple par d'impudents mensonges.

LE PRINCE DES PRÊTRES donnant à Saul un bref scellé. Je vous donne commission pour Damas, contre les Chrétiens; ne laissez échapper aucun d'eux.

UNE VOIX d'en haut. Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Je vois tous les maux que tu me fais. Pourquoi nuis-tu au peuple que j'ai choisi. Tu regimbes en vain sous l'aiguillon.

SAUL (*A ces mots il est comme à demi mort.*) Qui parle ainsi? Qui es-tu, Seigneur? Pourquoi m'as-tu privé de la vue? Quand ai je affligé ton peuple? Qui es-tu? et quel est ton nom?

(*Il tombe à terre en parlant.*)

LE SEIGNEUR. On me nomme Jésus, et je suis celui que tu persécutes, dont tu affliges sans cesse les serviteurs; lève-toi, rentre dans la ville, tu apprendras là ce que tu dois faire.

(381 *) M. Douhaire, dans son *Cours sur la poésie chrétienne : cycle des Apocryphes*, publié dans l'*Université catholique...* (Paris, 1841, gr. in-8°, 61^e livraison, janvier, 15^e et dern. leçon, p. 32, 33), remarque que, aujourd'hui encore, dans l'ouest et le midi de la France, non-seulement la *Passion* est dans les familles l'objet de sortes de représentations

(*Saul se lève; ses hommes, se voyant aveugle, le conduisent à Damas, dans la maison de Juda.*)

LE SEIGNEUR se rendant auprès d'Ananias. Ananias, lève-toi vite, entre dans la maison de Juda; là t'attend un homme dont le nom est Saul, à qui tu donneras mes ordres.

ANANIAS. J'ai souvent ouï parler de ce Saul; il a fait bien du mal à tes serviteurs; il n'en est pas de connu de lui contre qui ne se soit armée sa fureur et qui n'ait succombé. Il a des lettres du prince (des prêtres) pour tuer tous les Chrétiens, aussi ai-je peur de ce Saul, je n'ose aller vers lui.

LE SEIGNEUR. Ananias, lève-toi vite, cherche Saul en toute tranquillité d'esprit, déjà lui-même te prie de venir et de lui rendre la vue; j'ai choisi Saul lui-même pour me servir, m'honorer, m'annoncer et glorifier mon nom.

ANANIAS, se levant, entre dans la maison de Juda et voit Saul. Saul, le Seigneur Jésus-Christ, Fils du Tout-Puissant, m'a envoyé vers toi; c'est celui même que tu as vu dans ton chemin, de qui j'ai reçu l'ordre de venir auprès de toi: tu annonceras son nom devant les puissants et les peuples, et avant d'être citoyen du céleste royaume, tu subiras bien des maux au nom du Christ.

SAUL se lève et nouveau néophyte il commence de prêcher. Juifs, pourquoi ne vous repentez-vous pas? Pourquoi vous élever contre la vérité? Pourquoi nier la Vierge Marie, mère d'un Dieu et d'un homme? Jésus-Christ, fils de Marie, est Dieu aussi bien qu'homme charnel, il tient la divinité de son Père et reçoit la chair du sein maternel.

LE CHEF DE LA SYNAGOGUE DE DAMAS, à ses satellites. Gardez les portes de la ville, les têtes des chemins, et aussitôt que vous verrez Saul, tuez-le.

(*Les soldats partent, ils cherchent Saul; celui-ci, avec ses disciples, en ayant connaissance, descend dans la campagne dans un panier, en un coin du mur de la ville. Arrivé à Jérusalem, Saul est rencontré par l'homme jouant Barnabé qui, en le voyant, lui dit :*)

BARNABÉ. Le Fils de Marie t'a choisi pour compagnon de nos frères; viens donc avec nous louer le Seigneur; voici notre assemblée. (*Aux Apôtres.*) Mes frères, réjouissons-nous dans le Seigneur, soyons heureux d'un si bon compagnon. Celui-là même, autrefois le plus cruel des loups, est aujourd'hui le plus tendre des agneaux.

TOUS LES APÔTRES. *Te Deum laudamus...*, etc.

PAUL (SAINT). — Cette autre *Conversion de saint Paul* est tirée du manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris. Ce drame date du xv^e siècle.

Mentionné et analysé dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol. t. I^{er}, p. 36), il a été publié seulement de nos jours par M. Achille Jubinal, dans ses *mystères inédits du xv^e siècle.* (Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 25-42.)

Les acteurs sont nombreux; ce sont :

SAUL ET SES COMPAGNONS.	SAINTE PIERRE,
LES PHARISIENS.	SAINTE ANDRIEU.
ANNAS.	SAINTE JACQUES LE GRAND.
CAYPHAS.	SAINTE JEAN.
ALEXANDER.	SAINTE THOMAS.
ANANIAS.	SAINTE BARTHÉLEMY.
SAINT BARNABÉ.	SAINTE SIMON.

figurées, mais même, dans les foires, et dans les assemblées de villages, il n'est pas rare de voir la *Passion* jouée par des marionnettes. Ces deux vers des bateleurs sont cités par M. Douhaire :

Pierre, prends ton sac et ton épée
Partens pour la Galilée.

SAINT JUDE ET SAINT MATTHIAS.
PEUPLE JUIF.
PHARISIENS.
JHÉSUS ET NOSTRE-DAME.

SAULUS ET SES COMPAGNONS.
Dieu gart les maîtres de la loy.

LES PHARISIENS.
Bien ve gniez, amis, par moy
SAULUS.

Mes Seigneurs, sachiez que Damasce
De folz crestiens a grant masse,
Qui nostre loy du tout confondent,
Et une loy nouvelle fondent
Qui nostre loy confondra toute,
Qui tost n'y pourverra, sans doubste.
Nous avons. i. de leurs prescherres
Tué et lapidé à pierres.
Les autres plus en doubteront :
S'en les lient court ilz cesseront.
Sy me vailliez s'il vous plaist lettre
Que je lier les puisse et mectre
En vos prisons sans contredit.

ANNAS, CAYPHAS, ALEXANDER.
Benoist soit il qui a ce dit.

En effet les Pharisiens remettent à Saul une

.... Commission

D'aler par ceste region.
En cerchier (chercher) ces faux crestiens...

(Lors Saulus monte à cheval en disant :)

A cheval, à cheval tout homme !
Nous ne valons pas une pomme
S'il y a nulz qui nous eschappe.
Se je ne les vous met soulz trappe
Sy me couronnez d'un trépié.

SES COMPAGNONS.

Chevauchiez, nous yrons de pié.

(Lors voient (ils s'en vont en) passant par dessoulz
Paradis.

SAULUS en s'en allant

Alon en ce Damas bon erre
Le cuer d'ire (colère) ou ventre me serre
De ce que ces faulz crestiens...
Sy vont nostre loy destruisant...

SES COMPAGNONS.

Or tost, tost, penssons de l'aler.

Au moment où Saul passe par-dessous
Paradis, Jésus apparaît, un éclair échappé
de sa main toute-puissante renverse Saul.

JHÉSUS die.

Saule, Saule, trop est testu,
Dy pourquoi me guerroies-tu?

SAULUS.

Qui es-tu qui es cy venu

JHÉSUS.

Je suis Jhésus Nazaretaus.
Que tu poursuis, quant guerroit
Vas ceulz qui en moy vont croiant
Tu fais que fol et que félon
De regiber contre aquillon.

SAULUS.

Sire, que veult-tu que je face?

JHÉSUS.

Lieve sus, va-t-en a Damasce;
Sy oiras (ouïras) que tu devras faire

Saulus se relève en effet; ce n'est plus
le persécuteur farouche, l'ennemi implacable
des Chrétiens, « toute malice est en
lui arsse (détruite) » il prie déjà, il implore
la miséricorde divine, il redemande la vue
que lui avait ravie la présence redoutable et

la toute-puissance de Jésus. Mais le Sauveur
a eu pitié de lui, sitôt après l'avoir frappé,
il lui envoie Ananias qui lui rend la lumière
et le baptise.

Saint Paul revient à Damas. Il est assis
sur le bord de la route, tout poudreux, bien
las, mais animé déjà de l'ardeur invincible
de l'apostolat :

Loé soit Dieu qui m'a geté
Hors d'erreur et de fausseté,
Qui m'a à sa grace apellé
Qui m'a ses secrets revelé,
Qui en moy a tout nial sechié,
Qui m'a à tout bien alechié,
Qui m'a en doulz aignel (agneau) changie.
De lou sauvage et enragié,
Qui m'a de persécution
Esleu à prédication,
Qui m'a mis à salvacion
De voie de dampnation !
Je n'aray pas sa grâce en vain.
Je vueil tout mettre sous sa main,
Je vueil avant huy que demain
Sa loy preschier à mon prochain.

L'âpre néophyte est entré dans Damas,
1. s'adresse aux premiers qu'il rencontre et
les salue du nom de Jésus. Nul d'abord ne
peut le reconnaître. Cependant l'un d'eux,
s'adressant à quelqu'un de la foule :

Sire, la char de moy soit arsse (brûlée)
Se ce n'est Saulotin de Tharsse
Qui est yssu hors de son sens...

Aussitôt les sectateurs de l'ancienne loi
prennent l'alarme.

Il est homme de grant courage,
Puisqu'il commence il fera rage :
Alons le montrer au prévost...

La scène est transportée dans le prétoire
du prévôt de Damas. Les dénonciateurs ont
prévenu l'autorité, qui, dans ces jours de
grand trouble de l'esprit humain, s'émeut,
au moindre bruit; Les Juifs cherchent
saint Paul, Ananias lui conseille de fuir :

ANANIAS.

Frère Pol, Dieu vous croisse honneur
Les faulz Juifz grant et meneur
Qui demeurent en ceste ville
De vous tuer ont prins concile (conseil) :
Por Dieu, aiez-en, n'y tardez !

SAINT POL.

Se vous dictes bien, resgardez
Qu'au premier assault je m'enfue,
Qui ne doy doubter vent ne pluie.
Roys ne princes, ne duc ne conte :
Sire, ce seroit trop grant honte...

ANANIAS.

Bien sçay, frère, qu'estes sy fermes
Que vous ne doubtez point mourir ;
Mais, pour Dien, vueillez secourir
Au monde qui est en erreur !
Ce n'est estande ne horreur
S'un pou (si un peu) vostre mort différez ;
Mes grant bien et grant sen ferez
Por mielx (mieux) en la foy labourer...

Saint Paul, touché de ces considérations,
se résigne à fuir, et pourtant il s'assied tout
pensif.

Sa méditation profonde est troublée sou-
dain; le bruit de la conversion miraculeuse
de saint Paul s'est répandu parmi les Chré-

tiens, et, curieux de tenir de lui les détails merveilleux de l'apparition du Seigneur, avides de presser sur leur sein le nouveau frère, ils ont envoyé près de lui saint Barnabé, qui le salue et l'emmène.

Nous touchons au dénouement, dont le poète a laissé deux formules : ou le jeu finit au milieu de la joie des Chrétiens serrant saint Paul dans leurs bras; ou il continue, et saint Pierre le présente à Notre-Dame, dont il reçoit les félicitations. Un dernier tableau montre les apôtres dispersés selon la parole évangélique : saint Pierre à Rome, saint Paul à Athènes.

C'est par là que le mystère de la *Conversion de saint Paul* se relie à celui de la *Conversion de saint Denis*.—*Voyez cet article*.

—*Voyez aussi le MARTYR DE SAINT ETIENNE.*

PÈLERINS D'EMAUX (LES).—Un mystère de la *Résurrection* fut joué en 1548, à Béthune, le jour de la Fête-Dieu, sous le titre « des Pellerins d'Emaux » (Cf. LAFONS-MELICOCQ, *Annales archéol.*, t. VIII, p. 269; et extraits de chartes dans les *Mél. hist.* publiés par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, t. IV).

PENTECOTE (La).—L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 166), a fait mention d'un *Mystère de la Pentecôte*, représenté en Angleterre, à Chester, en 1327.

PIERRE (SAINT) ET SAINT PAUL.—Le *Martyre de saint Pierre et saint Paul* est tiré du manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Ce drame date du xv^e siècle.

La *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 36), l'a mentionné pour la première fois et en a donné une analyse trop incomplète pour que nous puissions la reproduire.

M. Achille Jubinal, dans ses *Mystères inédits du xv^e siècle* (Paris, 1837, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 61-100), en a publié le texte.

Les personnages sont très-nombreux; ce sont :

L'EMPEREUR NÉRON.	SERGUS ET GARDES.
DOMITIEN.	JHESUCRIST.
AGRIPPA.	L'ARCHANGE GABRIEL.
PAULIN.	L'ARCHANGE MICHEL.
MARUS, BOURGEOIS ROMAIN.	SAINCT PIERRE.
SECOND BOURGEOIS	SAINCT POL.
PEUPLE ROMAIN.	SAINCT LUC.
MASQUEBIQUET,	TITUS.
HAPÉLOPIN,	SAINCT CLÉMENT, écolier.
FUMBROLET,	SYMON LE MAGICIEN.
MENJUMATIN,	UN MORT.
MAUBUÉ,	PREMIER DIABLE.
GASTENIN,	SECOND DIABLE.
RIFFLARS,	

Saint Pierre reproche aux Romains le mépris de Dieu; en vain s'en défendent-ils sur ce qu'ils honorent les dieux « qui leur sont propices, » leurs paroles ne démontrent que mieux leur profonde et funeste ignorance. Saint Clément, encore écolier, mêlé dans la foule assemblée autour de saint Pierre, ne

peut entendre que la mort du Christ ne soit pas la preuve de son impuissance. Saint Pierre essaie de lui faire comprendre le sacrifice formidable du Fils de l'homme. Entre les assistants est Simon le magicien, qui s'élève contre saint Pierre et réclame, dans Rome même et vivant, les honneurs divins. Un enterrement vient à passer. La foule demande des preuves. Simon, par les plus terribles conjurations, parvient à obtenir le secours de l'enfer. Le mort remue la tête, mais saint Pierre lui rend la vie. Simon s'élève dans les airs, soutenu par deux démons. Saint Pierre implore le Seigneur. Lucifer lâche le magicien, qui se tue en tombant. L'enfer rit de sa chute et l'emporte. Les spectateurs de ces choses étranges se jettent aux genoux de saint Pierre et lui demandent le baptême. L'écolier saint Clément est élu par saint Pierre comme son successeur futur.

La foule s'est retirée, animée de mille impressions diverses, mais favorables à la religion nouvelle. Saint Pierre, saint Paul se sont assis à terre.

Déjà le bruit de cette scène merveilleuse est arrivé jusqu'à l'empereur Néron. La scène est transportée au milieu de sa cour; Domitien, qui lui succédera, Agrippa, Paulin, sont auprès de lui et reçoivent l'ordre de mettre à mort quiconque se déclarera chrétien.

Titus se hâte de prévenir saint Pierre. Celui-ci, pressé par Titus, saint Luc, saint Clément, quittait Rome, lorsque, en son chemin, il rencontre Jésus même :

Pierres, bien soies-tu venu !

SAINCT PIERRE, à genoulz.

Sire Jhésus, et où vas-tu ?

JHÉSUS.

Pierres, Pierres, à Romme vois

Pour mourir de rechief en croix.

Saint Pierre est touché de ce doux reproche. Il éprouve une amère confusion, et se hâte de rentrer dans Rome et de courir au devant du martyr.

En effet, Agrippa a lâché contre lui les suppôts de la justice romaine, qui saisissent le saint apôtre et le mènent à Néron, avec saint Paul.

Néron reproche à saint Pierre la mort de Simon :

Tu fais merveilles, tu fais rages,

Tu es tout plain de maléfices;

Sy faut faire de toy justice;

Raison, les drois, la loy le veulent.

Il donne l'ordre de mettre à mort les deux « christicoles, » de pendre et lier saint Pierre :

A Pol, qui est noble Romain,

Me faictes la teste couper.

Saint Pierre et saint Paul sont entre les mains des bourreaux, qui, sur le théâtre même et devant les spectateurs accourus aux représentations du mystère, décapitent Paul et crucifient saint Pierre, la tête en bas.

Le martyr des deux saints a profondément ému le peuple de colère, de douleur et de pitié. Des bourgeois romains, déjà convertis par saint Pierre, ont voulu le délivrer; mais lo

pieux martyr expirait. Ses dernières paroles ont été pour leur demander la grâce d'achever « sa passion. »

Chiers frères, faictes-moy silence.
S'a' (si à) moy avez nulle (que'que) amitié,
Je vous supply que, par pitié,
Vous ne donnez occasion
De retarder ma passion.
Ma passion sy est victoïre :
C'est 1 (un) pont pour saillir (sauter) en gloire.
Jhésucrist m'attent, roy des roys,
A Dieu soiez, à ly (lui) m'en voïs (je vais).

Saint Paul, en mourant, a convoqué le peuple pour le lendemain à son tombeau; les bourreaux et les sergents sont des premiers à s'y rendre; ils y trouvent pourtant Titus et Lucas, dont ils reçoivent le baptême.

Cependant l'émeute gronde dans Rome; une conspiration s'est formée contre Néron; les bourgeois romains méditent sa mort; ils se résolvent à l'attaquer dans son palais, et, comptant sur le succès d'une surprise, ils se précipitent soudain vers la demeure impériale.

De son côté, Jésus a envoyé ses anges Gabriel et Michel recevoir les deux apôtres :

Tu Gabriel et toy Michiel,
Levez sus, descendez du ciel.
Alez-moy bonne aleure (desuïe) querre (chercher)
Mes 11 (deux) Apostres Pol et Pierre
Et leur portez ces 11 (deux) chapiaux
Et ces vestemens bons et biaux
Puis sy (ainsi) les montrez à Néron.

Les deux archanges revêtent Pierre et Paul de chaperons garnis de fleurs et de dalmatiques rouges, et les emmènent. Saint Paul, en passant, rend à Pautille le « cuevre-chief » qu'elle lui prêta pour se bander les yeux, au moment du supplice.

PAUTILLE.

Diex! (Dieu) j'ai vu monseigneur Saint Pol
Que les tirans lindrent (firent passer) pour fo....
Fol n'estoit pas, mais fol estoit
Qui son Dieu et ly (lui) despitoit.
En sa foy vueil mourir et vivre;
Dieu me vueille escrire en son livre

Saint Pierre et saint Paul apparaissent à Néron :

Néron, nous vivons à honneur,
Mais tu mourras à déshonneur.

Et ils disparaissent avec les anges, qui les emmènent « en paradis. »

Néron, dans le mystère, est si grandement surpris, qu'au lieu des dieux romains, il invoque Mahomet, dont le nom ne sera connu que six ou sept siècles après lui dans Rome, longtemps après la chute de l'empire romain.

Ha Mahomet! dor-je ou je vueille? (veille.)

(382) « Se ensuit le Mistère de Monseigneur saint Pierre et saint Paul, par Personnages, contenant plusieurs autres Vies, Martires et Conversions de Sainetz, comme de saint Estienne, saint Clément, saint Lin, saint Clete, avec plusieurs grans miracles factz par l'intercession desdictz Sainetz, et la mort de Symon Magus; avec la perverse vie et mauvaïse de l'Empereur Néron; comment il fit mourir sa mère, et comment il mourut piteusement : et est ledict Mistère à cent Personnages, dont les noms s'ensuivent, etc. Cy finist la vie de saint Pierre et

Pierre et Pol, dont j'ay grant merveille
Sont venus à moy par grant yre (en grande colère).

Ces mots sont à peine échappés à ces lèvres condamnées par Dieu, qu'un des bourreaux des saints apôtres, se précipitant dans le palais, arrive jusqu'à lui et lui annonce que sa mort est résolue par les bourgeois romains, maîtres des lieux et le cherchant encore. Néron n'échappe à la juste fureur du peuple qu'en se tuant.

L'enfer est ouvert pour l'attendre. Déjà des démons l'y ont emporté. On le voit, au milieu de grandes flammes, assis dans une chaudière, tourmenté par des diables; les uns avivent le feu, les autres lui font boire des liqueurs dévorantes. Tous lui reprochent ses crimes. Il courbe la tête sous les huées et les risées, et encore n'est-ce que le commencement de ses tortures éternelles.

Néron encor pis te feron,
A Lucifer te porteron
Qui te estraindra le gavion
Sans fin et sans rédempcion.

Le drame se termine par deux scènes : dans le palais témoin de la mort de Néron, Domitien est élu empereur, et peut être, dans les catacombes, une assemblée chrétienne consacre saint Clément en la

. Papal dignité
Et général auctorité.

PIERRE (SAINT) ET SAINT PAUL (MYSTÈRE DE). — XVI^e siècle. — Ce mystère a été mentionné par de Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres*, (Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 225), et analysé dans la *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 26). Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 563-568), en ont laissé la notice suivante :

« Ce poème (382) commence à l'élection des apôtres (383). Jésus ordonne à Pierre, à André et aux deux fils de Zébédée de quitter leur occupation pour le suivre. Zébédée et Marie sa femme, chagrins de perdre leurs enfants, les prient avec instance de rester chez eux.

ZÉBÉDÉE.

Hélas! et que voulez-vous faire?
Faire deussiez bien autrement,
Autrement envers vostre père :
Père des autres plus dolent.
Dolent suis plus que nul vivant :
Vivant ne doy longuement estre,
Estre je doy en grant tourment;

saint Paul par Personnages, etc., nouvellement imprimé à Paris, par la veuve feu Jehan Trepperel et Jehan Johannot Libraire et Imprimeur demourant en la rue Neufve N. D., à l'enseigne de l'Escu de France. » C'est un in-4° de 260 pages à deux colonnes : qui contient environ vingt mille vers, suivant LACAILLE, *Hist. de l'Impr.*, lib. II, page 68. La veuve Trepperel imprimait vers l'an 1520

(383) Myst. xv^e de la première journée de la Passion

Tourment me vient mes douleurs croistre,
Croistre voy ma peine et douleur ;
Douleur me vient en ma féblesse :
Féblesse me oste ma vigueur ;
Vigueur n'ay plus, ce fait vieillesse :
Vieillesse, las ! que feras-tu ?
Toy poure viellart desconfis,
Desconfis que deviendras-tu,
Quant ainsi te lessent tes filz ?

« Les apôtres, fidèles aux ordres du Seigneur, ne tardent pas, après son Ascension, à prêcher son saint Evangile et à choisir les sept Diacres pour les soulager dans leurs travaux. Satan descend furieux aux enfers, rendre compte à son maître des progrès du christianisme.

SATHAN.

Hau ! Lucifer, nous sommes fris.

« Pour tâcher de les traverser, il monte sur la terre, accompagné de Bérith et de Belzébuth, dans le temps que Simon Magus, rejeté par les apôtres, de qui il veut acheter le don du Saint-Esprit, prend un grimoire et l'invoque. Leur appui ne peut empêcher ce magicien de succomber dans une dispute publique, qu'il a contre saint Pierre et saint Jean. D'un autre côté, Saul, changé en prédicateur de la loi de Jésus-Christ, reçoit le baptême des mains d'Ananie, ce qui jette les Juifs dans un étonnement sans égal.

YSMAEL, juif.

Est Saul devenu hérétique.

« Cependant saint Jacques Majeur, revenant d'Espagne, est arrêté par les ordres d'Hérode, qui lui fait trancher la tête. Prêt à faire périr saint Pierre d'un pareil supplice, il est enlevé de sa prison par un ange. Cet apôtre baptise ensuite saint Clément, que saint Barnabé lui amène, et va prêcher le peuple d'Antioche. Théophile, roi de cette contrée, le fait mettre dans un cachot, d'où saint Paul le retire. Les miracles que ces deux apôtres opèrent dans cette ville convertissent le roi et les habitants.

(Adonc préparent ung lieu en manière d'une église, et une chaise pour saint Pierre.

« Après quelque séjour à Antioche, saint Pierre passe à Rome. Sur ces entrefaites, Noiron (384), qui recherche en mariage Octavie, fille de l'empereur Claudien (385), envoie le messenger Passevite à Théophile, pour le prier d'engager l'empereur à consentir à son mariage : le roi d'Antioche répond au messenger qu'il ne veut point se mêler de cette affaire, et que d'ailleurs Noiron n'est pas d'une maison assez illustre, pour pouvoir prétendre à une telle alliance. Agrippine, pour faire monter son fils sur le trône, fait présent d'une pomme et d'un bouquet empoisonnés à Brethaincus (386), fils de Claudien, qui expire peu de temps après ; l'empereur meurt aussi la nuit suivante. Cependant Pierre fait plusieurs miracles dans Rome ; il ressuscite Thabita et

convertit par ses sermons *Lini* et *Cleti*, et enfin les maîtresses du prévôt Agrippa. Symon Magus, arrivé dans cette ville, séduit quelque temps le nouvel empereur Noiron ; mais enfin, vaincu dans une dispute qu'il entreprend contre saint Pierre et saint Paul, le peuple se jette avec fureur sur lui et l'assomme à coups de pierres, pour se venger de ses impostures. Noiron, très-fâché de sa perte, ordonne que l'on ensevelisse son corps.

NOIRON.

Soit enterré.

SATHAN, emportant le corps de Symon Magus :

Non sera mye ;

Il sera porté en Enfer.

« L'empereur commande à saint Pierre de sortir de Rome, et, sur le refus de cet apôtre, le prévôt Agrippa le fait arrêter, et ensuite attacher à une croix, tandis que, par ordre de Noiron, on conduit saint Paul sur un échafaud, où le bourreau lui enlève la tête.

« Cependant ce prince, oubliant ce qu'il doit à Agrippine, tâche de la faire empoisonner : ne pouvant réussir dans cette entreprise, il fait préparer, dans une île, un superbe festin, pour régaler sa maîtresse Pompée (387) ; il y invite cette misérable princesse, et lui fait ouvrir le ventre avec une extrême cruauté. La vengeance du ciel poursuit enfin ces meurtriers : le prévôt Agrippa expire en souffrant des tourments incroyables. Ses quatre satellites prennent querelle en sortant d'un cabaret et s'égorgeant mutuellement. Et Noiron, craignant de subir un honteux supplice, se perce le sein avec sa propre épée. Les diables viennent ramasser les âmes et les corps de ces misérables, et les fidèles rendent grâce au Seigneur. »

PLUSIEURS QUI N'A POINT DE CONSCIENCE. — Duverdier (*Bibliothèque française*, p. 635) :

« Moralité intitulée : *Plusieurs qui n'a point de conscience*, composée par Jean d'Abundance et imprimée à Lyon. »

Les frères Parfait ajoutent, sous la date de 1538 : « On pourrait s'imaginer qu'il y a ici une faute d'impression, mais nous croyons que l'auteur a voulu personnifier *Plusieurs* par un seul personnage. » (*Hist. du théât. fr.* ; Paris, 15 vol., in-12, 1745, t. III, p. 152.) — Voy. ABUNDANCE (Jean d').

PRISE DE CALAIS (LA). — La *Prise de Calais* est tirée du manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

Ce petit drame date de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Il a été publié à Paris, chez Téchener, en 1837, format gr. in-12, par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel ; et réuni avec soixante-treize autres pièces, parmi lesquelles il porte le n° 8 ; il fait partie du *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, qu'ont édité les deux précédents auteurs,

(384) Néron.

(385) Claude.

(386) Britannicus.

(387) Poppée.

mais qui est plus connu sous le nom de *Collection Téchener*.

Cette édition unique est très-défectueuse.

M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 373), a donné de cette pièce une appréciation singulièrement incomplète, accompagnée de quelques citations. « C'est parce qu'ils ont abandonné leur religion, dit-il, que les Anglais ont perdu leurs possessions dans le saint royaume de France. Toute la pièce aboutit à ce but. »

Sans doute ce point de vue n'est pas étranger au drame de la *Prise de Calais*, mais il est singulier que M. Leroy, qui a tant cherché la *tragédie nationale*, ait laissé de côté le caractère principal de cette œuvre importante. Outre la profonde croyance en l'avenir supérieur de la France, il y a, dans cette petite pièce, l'idée de la puissance matérielle énorme de l'Angleterre, et de la force morale supérieure de la France :

Superbes montaignes
Aux humbles campagnes
On void esgaller
Par grosses rivières
Bruyantes et fières
Qui les font grouiller.

L'Anglais ne croit qu'en la puissance humaine ; la France cherche sa force en dehors d'elle, dans le mouvement de l'éternité. C'est ce qu'exprime cette belle strophe, digne des meilleurs temps :

Tu avoys fiance
A la grand puissance
Du superbe lieu ;
Mais toute ta force
Estoit sans escorce
Oubliant ton Dieu.

Nous croyons devoir reproduire tout entière, dans son langage original, facile à comprendre, ce singulier dialogue.

MORALITE NOUVELLE DE LA PRINSE DE CALAIS
(1552) A II PERSONNAGES, C'EST A SCAUOIR :

UN FRANÇOYS ET

UN ANGLOYS.

LE FRANÇOYS *commence.*

Dieu gard compaignon.

L'ANGLOYS.

Dieu vous gard.

LE FRANÇOYS.

De grâce! dictes de quel part
Vous venes et où vous tires

L'ANGLOYS

De Calays.

LE FRANÇOYS.

Quoy! vous soupirez

L'ANGLOYS.

Sy ie soupire quant à moy,
Compaignon, i'en ay le de quoy.

LE FRANÇOYS.

Et pourquoi?

L'ANGLOYS.

Car i'en estoys bourgoys
Au temps qu'on le disoyt Angloys.
Il y a plus de deulx cens ans
Que de père en fils la dedens

Angloys y faisoient leur demeure.
Mais maintenant à la male heure
Y nous fault retirer grand erre
Chetis! en estrangère terre.

LE FRANÇOYS.

Compaignon, certes passience
Comme l'on dict passe science.
Y fault donc, sans vous tourmenter,
Ce mal paciamant porter.
Saves vous pas bien qu'Edouart
Tiers y planta son estendart
Après ung siege douze moys
Et qu'il en chassa les Francoys
Lesquelz y perdirent leur bien?

L'ANGLOYS.

Compaignon, cela ie say bien.

LE FRANÇOYS.

Sy donques mon seigneur de Guisse,
En excersant son entreprisse,
De Henry le hault roy de France
Reduict soubz royalle puissance
Calais qu'on usurpait sur nous,
Vous faict y pas grace à vous tous
Qui dedaignant ce prince hault
Présumer d'atendre l'asault
S'après la victoyre ensuyvie
On void qu'i vous sauue la vye?
Cela vous deut payer contant.

L'ANGLOYS.

Esdouart en feist bien autant.
Mais de Guisse en moingtz de huit iours
La reprist et nos fortes tours.
Tant la fouille que le risban
Quant le second iour de cest an
De furie estant canones
Furent soudain habandonnes
Et n'eumes onques le loysir
De les deffendre ou secourir,
C'est pourquoy mainct regret i'en fais.

LE FRANÇOYS.

Ce sont du Seigneur Dieu les fais

L'ANGLOYS.

Nous auoyons sy fortes murailles.

LE FRANÇOYS.

Les hommes font bien les batailles
Et Dieu de iustice et gloyre
Donne à qui y plaist la victoyre.

L'ANGLOYS

Hélas! nous la gardions sy bien.

LE FRANÇOYS.

Compaignon, cela n'y faict rien
Car si Dieu la cite ne garde
En vain posee y la garde
Ce n'est rien que des fortes poys ;
Mais si Dieu la garde une foys
En vain on y tende le siege.

L'ANGLOYS.

Nous disions que plus tost le liege
Sans floter fut fondu dens l'eau
Et que de plomb ung grand fardeau
Plus tost floter on eut peu voyr
Que d'asault ceste vile auoir
Voyre bien que d'estre assaillye.

LE FRANÇOYS.

C'est le comble de la folye
O gent par trop fiere et superbe!

L'ANGLOYS.

A! on nous a bien fauche l'erbe
Desoubz le pie.

LE FRANCOYS.

Qu'auons perdu.
Quant aux Francoys aués rendu
Cela que leur auies pille.

L'ANGLOYS.

Vrayment vouela bien habille.
Pille le bien pris à la guerre!
Sy pour s'en servir on le serre
Cè bien est y pas bien aquis?

LE FRANCOYS.

Sy les Francoys ont reconquis
Par le vouloir de Dieu leurs biens,
Les Angloys n'y ont donc plus riens
Et bien ferey. Qu'en dictez-vous?

L'ANGLOYS.

Ie ne presente tant de trous
Que ne trouve plus de chevilles
Pour bien raffiller nos aiguilles
Y me fault chercher autre lieu.
Adieu, compaignon.

LE FRANCOYS.

Or adieu.

L'ANGLOYS.

Tu sembloys, Calays, dont ie gronde
Menacer les troys pars du monde.
Bien en vain tu te sentz fier
A ton rampart superbe et fier
Par deulx cens dis ans imprenable.
Que ta perte m'est importable!
Tu t'esioissoys du butin
Que l'on feist dedens Saint Quentin
En demenant vne grand feste
Pour vne sy belle conqueste,
Car tu penses par cela veoir
France hors du Francoys pour voir
Mais tu rens ce butin au double:
Pour vn petit denier vn double.
O! quel malheur a ceste foys!
Y te fault quicter aux Engloys.
Adieu Calays la forte vile!
Or adieu Guignes adieu mile!
Mile et mile maisons
Qu'au Francoys batis auons!
Que pleust a Dieu que la tempeste
Du ciel tumbast desus ma teste!
Ou que ce deust la terre ouurir
Afin de soudain m'engloutir!
Ou que passionne de rage
Ie peusse venger mon courage!
Ie me sens naure jusque au sang
N'ayant rien que ce baston blanc.

LE FRANCOYS.

O fierte Angloisse!
La douceur francoisse
Te deust contenter.
Or t'en va grand erre
A ton Engleterre
Tes malheur conter.

L'Angloys se tourmente
Se plainet et lamente
Pour auoir perdu
Calais que sans tiltre
Sans loy ne chapitre
Auoyt detenu.

Soublz la grande espasse
Du ciel le temps passe
Par vn cours leger,
Et n'est si hault urince
Cite ni prouinee
Qui ne scayt changer.

Calais fut francoysse,
Puis elle fut angloisse

Par deulx cens dix ans;
Puis Monssieur de Guisse
Nous l'a reconquisse
En bien peu de temps.

O Angloys! courage!
Vys tu poinct l'orage
Tempeste et meschef?
Vys tu poinct la perte
Fort grande et aperte
Menacer ton chef?

Non! ta voyne enflée
Par orgueil soufflée
Ne te l'a permys,
Disant miserable
Calais imprenable
De tes ennemys.

Tu auoys fiance
A la grand puissance
Du superbe lieu,
Mais toute ta force
Estoyt sans escorce
Oubliant ton Dieu

Superbes montaignes
Aux humbles campagnes
On void esgaller
Par grosses riuieres
Bruyantes et syeres
Qui les font grouler.

Ainsy la tempeste
Tonnant sur la teste
De ces fiers Ang'oyz
Fit qu'ilz s'abaissentent
Et prendre laisserent
Calais aux Francoys.

Malureux donq l'homme
Qui se fye en somme
Au bras de la chair!
Heureux se doit dire
Qui de Dieu desire
Son secours chercher!

De ceste victoyre
Or donques la gloire
Fault a Dieu donner
Qui Calais nous donne
C'est l'antique bourne
Pour la France bourner.

FINIS.

PRISE DE JÉRUSALEM (LA). — Le mystère de la *Prise de Jérusalem*, écrit en Kymri comme la *Vie de sainte Nonne* et la *Création du monde*, a été cité par MM. Ritson, en Angleterre, et Edelestand Duméril, en France. (*Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 34, note 3.)

PROCÈS DU DIABLE (LE). — Voici un des rares exemples du mystère juridique. Il date du commencement du xiv^e siècle. Son auteur est connu : c'est Barthole même. On trouve ce drame parmi les œuvres de ce grand jurisconsulte (*Bartholi Opera*; Lugdun., 1516, fol., 10 vol., t. VIII, fol. 93, verso-95 verso). L'abbé Terrasson (*Mél. d'hist. de litt. et de crit.*, in-12), l'a cité dans une *Dissertation sur les indécences des anciens commentateurs du droit*; et Leber, d'après lui (*Coll. des mille diss.*; Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. IX, p. 278, note.) En 1836, dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin n'oublia pas la comédie du *Docteur Barthole*. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*,

28 janv. 1836, cours, 2^e semestre, XVI^e art., p. 202.) Il n'est pas impossible que ce drame juridique ait été représenté par les disciples du grand maître. Le sujet en est extrêmement singulier, et les développements, trop nombreux malheureusement, ne le sont pas moins; nous regrettons d'être réduits à cette courte analyse.

« Le diable, prétendant remettre les hommes sous le joug auquel le crime d'Adam les avait soumis, assigne le genre humain devant le tribunal de Jésus-Christ. L'assignation, donnée aux termes du droit, est à trois jours : elle se trouve écheoir un vendredi saint. Le diable cite à Jésus-Christ les lois qui ne permettent pas d'assigner à un jour de fête. Jésus-Christ dispense de cette formalité, en vertu d'autres lois qui donnent ce droit aux juges en certains cas. Alors le diable comparait et demande si quelqu'un ose parler pour le genre humain. La sainte Vierge se présente. Le diable la récuse comme mère du juge et comme femme, exclue, par son sexe seul, des fonctions d'avocat. La sainte Vierge allègue les lois qui autorisent les femmes à plaider pour les veuves, les pupilles, et ceux qui sont dans la misère. L'incident est vidé en faveur de la sainte Vierge. Au fond, le diable fait valoir qu'il a été possesseur du genre humain depuis la chute d'Adam, et veut user de la prescription. La sainte Vierge soutient qu'un possesseur de mauvaise foi ne peut acquérir par la voie de la prescription. Enfin, après force citations de textes, arguments, incidents, dilatoires, déboutements, intervient le jugement définitif. Le jour de Pâques, Jésus-Christ rend une sentence par laquelle, en déchargeant le genre humain des imputations à lui faites par le diable, condamne celui-ci à la damnation éternelle. Les témoins sont saint Jean l'évangéliste, saint Jean-Baptiste, saint François, saint Dominique, saint Pierre, saint Paul, saint Michel, etc. Les anges célèbrent le triomphe de la sainte Vierge par le *Salve Regina*. Le diable déchire de rage ses habits, et se retire épouvanté dans les ténèbres et les horreurs de l'enfer. »

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU D'AIX (LA). — La *Procession de la Fête-Dieu d'Aix*, est un des usages funestes qu'avait produits au moyen âge la fête des Fous.

On attribue aux premières années du xv^e siècle et au roi René d'Anjou cette procession, où étaient figurées diverses des grandes scènes de l'Écriture. La musique, en tête de la procession, jouant des airs de danse, était suivie par des enfants déguisés en amours. Les corps de métiers précédaient des bergers et des nymphes. Les pauvres des hôpitaux, les enfants-trouvés, les ordres mendiants, avaient derrière eux le chef du peuple, accompagné de populace sautant au bruit du fifre et du tambourin, et de Turcs prisonniers, traînés la chaîne au cou. Puis l'abbé *des marchands* et le prince des amoureux. Au coin des rues et sur les places, sur des échafauds, on représentait, ici la *Création*,

ailleurs, la *sortie d'Égypte*, autre part, les *trois mages*, les quatre évangélistes, saint Michel, saint Chrystophe, et Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Le *chef du peuple* portait le nom de *duc Urbin*. Les dispositions et les scènes de ces processions impies ont varié beaucoup. On y a vu des cavalcades, des danseurs, le jeu ignoble des teigneux, et de nombreux symboles des dieux du paganisme. On a essayé d'expliquer l'histoire de ces folies, en les considérant comme des imitations de tournois, comme le *triomphe de l'adorable sacrement* ou le *sacre*, comme la punition, par un affront public, de la lâcheté d'un certain duc Urbin, qui, commandant pour René en Italie, lâcha pied dans une bataille, ou enfin, comme une fête importée à l'imitation de ce même duc Urbin, qui aurait régné en Italie au xiv^e siècle. Il faut consulter sur tout ceci Mathurin NEURÉ (*Querela ad Gassendum... ex occasione ludicrorum quæ Aquis-Sextiis...*); GRÉGOIRE (*Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix*; Aix, 1777, in-12); Pierre-Joseph DE HAITZE (*Esprit du cérémonial d'Aix*; Aix, 1758, in-12), et LEBER (*Collect. des meilleures dissert.*; Paris, 1838, in-8°, 20 vol. t. X, p. 77-125.)

PROCESSION DU HARENG (LA). — La fête des Fous avait, à Reims, donné lieu à une pratique singulière qui se conservait encore au xv^e siècle. « Le mercredi saint, tout le clergé (de l'Église de Reims) se rendait à Saint-Remi pour y faire une station. Les chanoines, précédés de la croix, étaient rangés sur deux files, et tous traînaient derrière eux un hareng qu'ils tenaient attaché par un ruban. Chacun d'eux n'était occupé que du soin de marcher sur le hareng qui le précédait, et de sauver le sien des surprises de la personne qui le suivait. » (ANQUETIL, *Hist. de Reims*; LEBER, *Collection des meill. dissert.*; Paris, 1838, 20 vol. in-8°, t. IX, p. 244. Note.)

PROCESSION NOIRE D'ÉVREUX (LA). — Parmi les folies de la fête des Fous, il n'en est pas qui ait excité plus d'horreur que la *Procession noire d'Evreux*, ou cérémonie de saint Vital.

Le 28 avril, dans l'église de Notre-Dame d'Evreux, le chapitre avait, à une époque antérieure au xiii^e siècle, la coutume d'aller au bois l'Évêque, qui est fort près de la ville, couper des branches, au bruit de toutes les cloches de la cathédrale. Les chanoines y assistaient d'abord; il n'y eut ensuite, à cause des excès qui se commettaient, que les clercs de chœur, les chapelains, les hauts vicaires. Pendant l'office, le clergé jouait aux quilles sous les voûtes de la cathédrale; l'on y dansait et l'on y chantait. (Voir le *Mercur* d'avril 1726, *Lettre sur la saint Vital et la procession noire d'Evreux*.)

PROCESSION DE SAINT PAUL A VIENNE (LA). — La *Procession de saint Paul* est un des rites restés fameux de la fête des Fous; il était particulier au diocèse de Vienne. Le 1^{er} mai, dès l'aube du jour, se réunissaient dans le palais archiepiscopal, quatre hommes

nus et barbouillés entièrement de noir, qu'avaient nommés pour ce qui va suivre l'archevêque de Vienne, le chapitre de Saint-Maurice, l'abbé de Saint-Pierre et l'abbé de Saint-André. Ils sortaient aussitôt réunis, couraient les rues et rentraient, après le dîner, à l'archevêché, où s'étaient réunis les garçons bouchers, pour recevoir, du choix de l'archevêque, un roi dont ils formaient la garde à cheval. Les nègres, le roi, les gardes allaient frapper aux portes de l'Hôtel-Dieu, appelé hôpital Saint-Paul. Ils demandaient saint Paul. Quelqu'un de la maison répondait : *Il dit ses heures*. Le garde frappait une seconde fois, on répliquait : *Il monte à cheval*. Au troisième coup, on ouvrait la porte, en disant : *Vées-le ci tout prest*. Et saint Paul paraissait à cheval, vêtu en ermite, portant en bandoulière un baril de vin, un pain, un jambon, et devant lui une coupe pleine de cendres, pour jeter dans les yeux des curieux. Le recteur de l'Hôtel-Dieu remettait saint Paul entre les mains du roi, qui en délivrait un reçu et s'en rendait caution. De l'Hôtel-Dieu on se rendait à l'abbaye des Dames de Saint-André, où l'abbesse fournissait une reine, parée et ajustée comme le roi, et de là on courait la ville, au travers des huées et des clameurs

de la foule. (*Ancien missel mss.*, du XIV^e siècle, consulté par Du TILLIOT et l'abbé D'ARTIGNY. *Notice sur la fête des Fous*, dans les *Mém. de litt.*, t. IV; réimprimée par LEBER, *Collect. des meill. dissertat.*; Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. IX, p. 261-265.)

PROPHÈTES DU CHRIST (LES). — M. Edelestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 179), donne, sous ce titre, les rites dramatisés où interviennent les divers personnages de l'Ancien Testament pour porter témoignage des prédictions relatives à Jésus-Christ. Le même auteur signale un *Processus Prophetarum* dans la VI^e partie du *Tourneley mysteries*; dans le *Ludus Coventriæ* un tableau est intitulé : *The prophets*; un jeu des prophètes à York, en 1415, dans MARIOTT, *Coll. of engl. miracles-play, or myst.*, p. XVIII.

PURIFICATION DE NOTRE-DAME (LES JEUX DE LA). — On trouve dans les Registres des comptes de l'hôtel de ville d'Abbeville la mention de jeux de la *Purification-Nostre-Dame*, qui eurent lieu vers 1452 dans le cimetière Saint-Jacques. (Cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbev.*; Abb., 1834, in-8°, p. 238 [387*].)

QUENTIN (SAINT). — On lit dans Claude Hémeré, chanoine de Saint-Quentin et docteur en Sorbonne, (*Augusta Veromanduor. illustrata*; Paris, 1643, in-4°, p. 194), sous la rubrique de l'an 1206, ces deux passages curieux : 1^o Page 194. — « Une vieille tradition de Baïonvilliers raconte que cette terre avait été donnée par un certain Baïon, propriétaire du lieu, à saint Quentin lui-même, en reconnaissance d'un miracle par lequel la santé avait été rendue à ce seigneur. Saint Quentin était alors traîné sur le chemin de Saint-Quentin à Amiens, et Baïon, affecté de la lèpre, s'étant essuyé d'un linge trempé de la sueur du martyr, fut guéri à l'instant. Ce miracle avait été sculpté autour du chœur de l'église de la ville avec beaucoup d'élégance, comme le reste des travaux dont cette partie de l'église est entourée, et l'on y avait ajouté des vers pour expliquer le sens des figures : ces vers étaient tirés d'un très-long poème qui servait à nos compatriotes de Saint-Quentin pour les représentations du martyr du saint, qui avaient lieu sur un théâtre, en trois ou même en quatre journées. Le volume qui contenait ce martyre était conservé avec beaucoup de soin dans le trésor de l'église, et il y en avait une copie à Saint-Victor de Paris. Mais la tradition relative à Baïon n'attestait dans l'esprit de nos pères

qu'une étrange confusion, car, du temps du saint, il n'y avait point d'évêché à Saint-Quentin, et c'est bien longtemps après, à une époque inconnue, que le don de Baïonvilliers avait eu lieu. En 1288, ce lieu fut vendu, » etc. 2^o Page 340. « Le 15 novembre 1501, l'archiduc d'Autriche, Philippe, fit son entrée à Saint-Quentin : les ordres mendiants, les Franciscains, les Dominicains, le doyen et les chanoines de l'église, allèrent au devant de l'archiduc et de l'archiduchesse... Les habitants de la ville illuminèrent... et l'on avait élevé, dans les carrefours, des théâtres où fut représentée la légende de saint Quentin... » L'abbé Lebeuf (*Remarques envoyées d'Auxerre* le 6 décembre 1728, *Mercur de France*, 1729, décembre, p. 2983), mentionne le *Mystère de saint Quentin*, d'après Hémeré. Un auteur plus moderne en a aussi parlé. En 1452, un an après les représentations du mystère de la *Passion*, de Raoul Greban, dans le temps même où la cité achetait de l'auteur le manuscrit de la *Passion*, furent joués à Abbeville les *Jeux de monsieur saint Quentin*. (Cf. F.-C. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*, Abbeville, 1834, in-8°, p. 238.)

QUIRIN (LES JEUX DE MONSIEUR SAINT). — M. F.-C. Louandre (*Hist. d'Abbeville*; Abbeville, 1834, in-8°, p. 238) indique, comme ayant eu lieu à Abbeville, les repré-

(387*) La *Purification de Notre-Dame* a été l'objet d'un mystère imprimé à Florence en 1559 sous ce titre : *La rappresentazione della Purificazione di Nos-*

tra Donna, che si fa per la festa di santa Maria della candellaia, nuovamente ristampata.

sentations suivantes : En 1451, le mystère de la *Passion*, de Raoul Greban, et la *Purification de Notre-Dame*, jouée dans le cimetière Saint-Jacques en 1452, les jeux de la *Vie de monsieur saint Quentin*, en 1458, le *Mystère du viel Testament et du nouvel*, ainsi que les *Jeux de monsieur saint Andrieu* (André), et en 1493 ceux de *monsieur saint Roch*. Le même auteur indique encore les *Jeux de monsieur saint Quirin*, mais sans date, et les mystères de Jonas, de la vengeance de Jésus-Christ, de la vengeance de la mort de Jésus-Christ, des histoires de Joseph et d'un mystère tiré du psaume *Dominus regit*. Toutes ces indications sont tirées des Registres des comptes de l'hôtel de ville.

QUOD SECUNDUM LEGEM DEBET MORI (MYSTÈRE SUR). — Duverdier (*Bibliothèque française*, p. 635) attribue à Jean d'Abundance un mystère intitulé :

Quod secundum legem debet mori.

R

RACHEL. — Les *Lamentations de Rachel* étaient chantées à Beauvais, au XII^e siècle, par un homme habillé en femme. (Cf. JOUVET, *Histoire de Beauvais*, t. II, p. 297). — Voy. INNOCENTS (*Massacre des*), HÉRODE (388).

RADEGONDE (CHANT FUNÈBRE DE SAINTE). — En 1833, dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin signala, parmi les monuments subsistants du théâtre au VI^e siècle, les improvisations autour du tombeau de sainte Radegonde, dont Grégoire de Tours (*De glor. conf.*, c. 106) nous a conservé la mémoire et des fragments. (*Journ. gén. de l'instr. publ.*, 29 mars 1835, 1^{er} semestre, XIII^e art., p. 194.) M. O. Leroy (*Etudes sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°, p. 2) en renouvela la mémoire en 1837.

Voici le passage de Grégoire de Tours :

« Sainte Radegonde..., après les méritants travaux de sa vie, se retira du monde. Ayant reçu la nouvelle de cette mort, nous nous rendîmes au monastère de la ville de Poitiers qu'elle-même avait créé. Nous trouvâmes la sainte couchée dans un cercueil; son visage sacré avait un éclat à effacer la fraîcheur des lis et des roses. Autour du cercueil se tenaient un nombre considérable de sanctimoniales, près de deux cents, qui, dans des chants improvisés, récitaient la vie de la sainte; parmi ces religieuses, il y en avait d'issues, selon les dignités du temps, non-seulement de sénateurs, mais même quelques-unes du sang royal, sous leur habit consacré. Elles étaient debout, et dans leurs chants disaient :

(388) Le massacre des Innocents s'est rencontré dans un manuscrit du XI^e siècle de la bibliothèque de Munich, n^o 6264, fol. 27, verso. (Cf. EDEL, DUMÉNIL, *Origines latines du théât. mod.*; Paris, 1849, in 8°, p. 171.) Il forme la dixième pièce du *Chester Whitsun plays*, la vingtième du *Ludus Coventriæ*. John Parfre est auteur d'un *Candlemas day*. (Ap. HAWKINS, *The origin of the English drama*, t. 1^{er},

Il indique ce mystère comme imprimé à Lyon.

Les frères Parfait (*Hist. du théâtre français*, Paris, 13 vol. in-12, 1745, t. III, p. 49) considèrent l'impression comme très-douteuse.

« Le sujet du poème est, comme on le voit, » disent-ils, « tiré du Nouveau Testament, et se trouve compris dans la quatrième journée du mystère de la *Passion*. »

On lit dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (*Dresd.*, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 117) : « M. de Beauchamps croit que cet ouvrage n'a pas été imprimé; MM. Parfait assurent qu'il ne l'a pas été. L'exemplaire que j'ai vu est peut-être unique... » Et l'auteur encore inconnu de la *Bibliothèque* donne l'analyse de ce mystère. — Voy. PASSION, IV^e, § 2.



« Ô A qui, ô mère, nous laisses-tu, opphelines? A qui, nous, désolées, nous recommandes-tu? Nous avons abandonné nos familles, et nos biens, et la patrie, et nous l'avons suivie! Ô A qui nous laisses-tu? Aux larmes éternelles, à une perpétuelle douleur! Ô Ah! jusqu'à présent, ce monastère était plus vaste pour nous que les vastes villas ou les vastes cités; à chacun de nous pas, devant ta face glorieuse, nous trouvions ici or ou argent; là, nous possédions des vignes magnifiques ou des moissons épaisses; ailleurs, des prés verdoyants de mille fleurs diverses. Ô C'est de toi que nous recevions ces violettes; tu étais pour nous la rose enflammée et le lis blanchissant. Ô Ta voix était pour nous le soleil resplendissant... Ô Telle la lune; dans les ténèbres de nos consciences, tes paroles allumaient la claire lampe de la vérité. Ô Désormais toute la terre est dans l'ombre pour nous. Ô L'espace est resserré en ce lieu, depuis qu'on ne peut plus y voir ton visage. Ô Hélas! nous, abandonnées par la sainte mère! Heureuses celles qui, tant que tu vivais, ont quitté ce monde!... Ô Oui, nous le savons, tu fais partie des chœurs des saintes vierges; tu es dans le paradis de Dieu. Mais, dans cette consolation, il ne nous est pas moins à pleurer de ne pouvoir plus te voir des yeux de notre corps... »

« Au milieu de ces plaintes et d'autres, nul ne pouvant retenir ses larmes, tourné vers l'abbesse, je dis : « Ménagez un peu ces

p. 5, et MARIOTT, *Coll. of English miracles-plays or mysteries*, p. 199-219.) A la suite de la pastorale sur la naissance de Jésus Christ, par frère Glaude Macée, hermite de la province de saint Antoine (saint Malo, Hovins fils, 1805, in-18), est un *Massacre des Innocents qui se joue par personnages* d'Heinsius, *Herodes infanticida*, tragédie.

« pleurs, et tenez plutôt prêt tout ce qu'il « faut... » Mais, dès que, en enlevant le saint corps, nous fûmes en marche en chantant les psaumes, aussitôt les possédés crièrent, confessant la sainte de Dieu et se déclarant tourmentés par elle. En passant sous le mur, tout le troupeau des vierges, par les fenêtres des tours ou sur le pignon du mur, se mit à continuer, à toute voix, les chants funèbres ci-dessus, si bien qu'au milieu du tumulte des cris, des battements de mains, nul ne pouvait retenir ses larmes, et que les clercs, dont l'office était de réciter les psaumes, dans leurs sanglots et leurs pleurs, pouvaient à peine poursuivre l'antienne. » (*Lib. de glor. confess.*, c. 106)

RAMEAUX (LES). — M. l'abbé La Boderie (*Li jus saint Nicolai*, publié par la Société des bibliophiles français, 1834, in-8°, *Pièces jointes au jeu, Observation*, p. 170) a fait remarquer que, bien que l'usage des représentations théâtrales ait cessé depuis longtemps dans les églises aux jours de fêtes, « il en existe cependant un qui a quelque analogie avec celui qui fait l'objet de ces recherches; c'est l'espèce de dialogue qui, au retour de la procession du dimanche des Rameaux, s'établit entre le célébrant et les choristes.

« Le célébrant frappe à la porte principale de l'église.

Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales, et introibit rex gloriæ.

LES CHORISTES. *Quis est iste rex gloriæ.*

LE CÉLÉBRANT. *Dominus fortis et potens; Dominus potens in prælio. Attollite portas, etc.*

LES CHORISTES. *Quis est iste rex gloriæ?*

LE CÉLÉBRANT. *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.*

REDEMPTION (LA). — En 1835, dans son cours professé à la Faculté, M. Magnin, s'il est permis toutefois de s'en rapporter aux comptes-rendus du *Journal général de l'instruction publique*, fort incomplets et très-souvent inexacts, aurait signalé, sous le titre de *Mystère de la Rédemption*, les mystères de la Justice attribués à Guillaume Hermann ou à Etienne Langton. (Cf. *Journal général de l'instruction publique*, 18 oct. 1835, 2^e semestre, VIII^e art., p. 539.) — *Voy. JUSTICE*.

REINE (SAINTE). — On lit dans le *Mercur de France*, 1729, décembre, p. 2985, *Remarques envoyées d'Auxerre* par l'abbé Lebeuf, 6 décembre 1728, cette note curieuse : « De ma connaissance, il n'y a plus de nos côtés que la représentation du *Martyre de sainte Reine*, qui se fait à la procession du 7 de septembre dans le bourg de son nom...; mais c'est un spectacle où il y a plus d'actions que de paroles, et auquel les yeux prennent plus de part que les oreilles : et peut-être même que peu à peu ces vestiges de l'ancienne représentation de la tragédie de *sainte Reine* disparaîtront entièrement de la cérémonie, quoique le tout ensemble serve admirablement à attirer chaque année en ce lieu des milliers de pèlerins... »

RELIGIEUSE (LA). — Le drame de la *Re-*

ligieuse est tiré du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, I^{er} volume, f^o 69. (Bibl. imp. n^o 7208 4A et 4B.)

Il y est intitulé :

Miracle de N. D. d'une monie qui laissa son abbaye pour s'en aller avec un chevalier qui l'espousa, et depuis qu'ils avaient eu de beaux enfants, N. D. s'apparut à elle, dont elle retourna en s'abbaye et le chevalier se rendit moine.

On sait que le manuscrit d'où cette pièce est tirée en contient quarante, et date du XIV^e siècle.

Elle est encore inédite.

Nous en donnons l'analyse très-succincte, en partie empruntée à M. O. Leroy.

Séduite par un chevalier, neveu de son abbesse, une jeune nonne consent à fuir le couvent. Elle se lève la nuit, mais il faut traverser la chapelle de Marie, et elle ne l'ose sans s'agenouiller aux pieds de la statue de la Vierge. Elle prie donc, puis se lève pour sortir, mais au seuil même est la statue,

... Droit au travers de cest huis.

Impossible de franchir l'obstacle; la religieuse rentre dans son dortoir. Cette scène se répète une seconde fois. Alors la nonne prend parti

De passer parmi la chapelle,
Sans dire *ave* ne *kyriele*
Devant l'image de Marie.

Elle se hasarde, en effet, encore, mais sans prier. La porte reste libre; elle en approche, elle la franchit, disant :

Dame, dame, tenez-vous là !
Puisque passée sui de çà.
Je ne retourneray mais hay
Ne desmais ; car je voi celay
Que j'aim de cucur et que je quier...

« Et elle se jette dans les bras du chevalier, qui l'enlève et qui l'épouse. Elle en a deux enfants, et ce n'est que longtemps après qu'elle lui avoue qu'avant de se donner à lui, elle s'était vouée à Marie; que la Vierge, jalouse de ses droits, avait en vain, par un double miracle, essayé de la retenir. Le chevalier, effrayé de son triomphe sacrilège, rend sa femme à son premier état, et se sépare d'elle à jamais, en entrant lui-même dans un monastère. » (O. LEROY, *Etudes sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°, p. 93.)

REMI (SAINT). — M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 67) a signalé le manuscrit du XVI^e siècle de la bibliothèque de l'Arsenal, in-fol., 274, qui contient le *Mystère de saint Remi*. « Cette pièce, à peine lisible, est d'une fablesse telle que je ne l'eusse pas mentionnée, si l'auteur anonyme, qui, je crois, était un prêtre, ne s'élevait tout à coup à la hauteur de son sujet, dans ces instructions de saint Remi à Clovis :

Vous devez croire,
Et le metez bien en mémoire.
Que le Filz de Dieu, proprement (*en personne*),

Vendra, au jour du jugement,
 Jugier les bons et les maulvais.
 Là portera chacun son fais ;
 Là sera gardée équité,
 Et déboutée iniquité.
 Du juge nul n'appellera.
 Qui ces articles ne croira
 Il cherra en perdicion...
 Or aiez cogitacion
 De ce royaume gouverner,
 De voz subgetz bien ordonner,
 Et de si bien garder justice
 Que le royaume ne périsse,
 Car quant justice y périra,
 En grant péril royaume yra.)

REPPREZZENTATIONI. — Muratori (*Antiquit. Italic. mediæ ævi, sive Dissertationes*; Milan, 1732, in-fol., t. II, col. 847-850) remarque qu'au XIII^e et au XIV^e siècles, il y avait, en Italie, un genre de scènes pieuses figurées qu'on nommait *repprezzentationi*, et qui est resté très-obscur. C'est probablement à une de ces représentations qu'arriva l'accident dont parle Villani (VIII, 70), et où il périt plusieurs personnes par la chute d'un pont.

RESURRECTION (LA). — *La Résurrection* a été, durant le moyen âge, l'objet de représentations figurées dans l'intérieur des églises, qui, malgré les efforts contraires du haut clergé, se sont introduites dans les rites, et y ont persisté, au travers des siècles, presque jusqu'à nos jours. En second lieu, à partir au moins du XII^e siècle, l'esprit civil a tenté de s'emparer de l'élément dramatique de ce miracle suprême, et d'en transporter, dans un but pieux, il est vrai, les émotions au théâtre. Quoique ces deux tentatives, également hostiles au fond à la simplicité ecclésiastique, aient eu pour mobile un même esprit de licence religieuse, comme l'Eglise a été contrainte d'y avoir part, et que la sévérité des cérémonies ecclésiastiques contient toujours les rites dans des bornes rigoureuses, tandis qu'au contraire il s'introduisit dans les représentations des mystères beaucoup de choses étrangères à la nature du sujet, nous avons divisé cet article en deux parties.

1° Les rites figurés.

2° Les représentations dramatiques.

I.

RITES FIGURÉS.

IX^e siècle.

FRANCE.—1° *Poitiers.*—On trouve dans le *De antiquis Ecclesiæ ritibus* de dom Martène (Antuerpiæ, 1736, in-fol., 4 vol., t. III, contenant l'édition revue et augmentée du *De disciplina ecclesiastica* du même auteur, col. 484) un rite figuré de la *Résurrection*, que le savant Bénédictin dit extrait d'un *très-ancien rituel*. Malheureusement les deux tables du *De ritibus* ou du *De disciplina*, qui fournissent la note des manuscrits consultés, laissent quelque vague à l'égard de l'origine de cette représentation figurée, et la date peut paraître empreinte de quelque incertitude. En effet, la liste des manuscrits de

Poitiers consultée ne contient que deux missels du XV^e siècle, et un autre intitulé : *Liber Sacramentorum*, titre qui ne correspond pas exactement à celui de *Rituale*. Malgré cette erreur, nous n'hésitons pas à considérer le rite dont nous donnons ci-dessous la traduction comme extrait du *Liber Sacramentorum*, et ce manuscrit datant du IX^e ou même du VIII^e siècle, le fragment de Poitiers devient l'un des plus anciens monuments du mystère de la *Résurrection*.

(Après les Matines, on se rend au sépulcre, avec des cierges.)

MARIE commence. Où est mon Christ?

L'ANGE répond. Il n'est pas ici.

MARIE ouvre la porte du sépulcre et dit à voix haute. Le Christ est ressuscité.

tous répondent. Deo gratias...

2° *Metz.* — On a pensé qu'au IX^e siècle, dans les rites de l'église de Metz, subsistaient déjà les premiers éléments d'une scène dramatique. Le passage suivant, tiré de Amalarii Fortunati Mellensis diaconi, de *Ecclesiasticis officiis*, l. 1, c. 31, (*Bibl. max. PP.*; Lugd., t. XIV, p. 961) a donné lieu à cette opinion :

...On remit ensuite en mémoire la résurrection du Seigneur, le colloque des anges et des femmes, et l'émotion des femmes. L'Évangile selon saint Marc raconte en ces termes la réunion des femmes : « Après le « jour du sabbat, Marie-Madeleine, Marie « Jacob et Salomé achetèrent des aromas « afin d'aller oindre Jésus... » L'ange leur parla : *N'ayez pas peur : vous cherchez Jésus de Nazareth ! il est ressuscité et n'est plus ici.* Les femmes sont alors très-émues..., etc.

X^e siècle.

1° **ANGLETERRE.** — En Angleterre, au temps du roi Edgar et de saint Dunstan, c'est-à-dire vers le X^e siècle, subsistaient encore d'anciennes coutumes que le saint fut obligé de respecter dans sa grande charte des couvents anglais, et que le R. P. dom Martène a rapportées dans les anciens rites ecclésiastiques. Les mêmes coutumes que l'on trouve en France dans ce même siècle subsistaient donc en Angleterre, et y étaient déjà très-anciennes. C'est ce qui ressort du passage que nous donnons ci-dessous (S. DUNSTANUS, *Regular. concordia mon. sanctimomialiumque Anglicæ nationis*, dans le *De antiquis Ecclesiæ ritibus*... studio R. P. Edmundi Martene; Antwerp., 1738, in-fol., 4 vol., t. IV, col. 419, b, c.)

« Durant le récitatif de la troisième leçon, quatre frères s'habillent. L'un d'eux prend une aube, et, sortant sans faire semblant de rien, gagne furtivement l'endroit où est le sépulcre. Il élève sa palme dans sa main et s'assied d'un air tranquille.

« Pendant le troisième répons, les trois autres s'approchent, couverts de chappes, ayant dans les mains des encensoirs enflammés, et faisant mine de chercher, ils arrivent à l'endroit où est le sépulcre.

« Tout cela, en effet, n'est que pour imiter

l'ange assis dans le tombeau et les femmes accourant avec des parfums pour oindre le corps de Jésus.

« Lorsque celui qui est assis voit venir les trois autres qui cherchent de tous côtés, il commence à chanter à mi-voix et doucement : *qui cherchez-vous ?* »

« Celui-ci ayant terminé, les trois autres ensemble : *Jésus de Nazareth.* »

« LUI : *Il n'est pas ici ; il est ressuscité comme il l'avait prédit ; allez annoncer qu'il est ressuscité d'entre les morts.* »

« Les trois autres, pendant ce rythme, se tournent vers le chœur, et disent à la fin : *Alleluia ! le Seigneur est ressuscité.* »

« Après ces mots, toujours assis, il les rappelle, en chantant l'antienne : *Venite et videte locum.* Tout en parlant, il se lève, écarte le voile, leur montre le sépulcre où manque la croix, mais où restent les linges dont elle était enveloppée. A cette vue, les trois autres déposent leurs encensoirs mis auparavant dans le sépulcre, prennent les linges, et les étendent devant le clergé, pour montrer que le Seigneur est ressuscité et qu'il n'y a plus rien. Ils chantent l'antienne : *Le Seigneur est sorti du sépulcre*, et posent les linges sur l'autel.

« A la fin de l'antienne, le prier, réjoui du triomphe de notre Roi, victorieux de la mort et ressuscité, entonne l'hymne : *Te Deum laudamus.* Aussitôt les cloches sonnent... »

II° FRANCE. — 1° Verdun. — Dans les anciennes coutumes du célèbre monastère de Saint-Viton, à Verdun, que l'on juge écrites au x^e siècle, et qui, tirées d'un manuscrit de Saint-Viton par le R. P. dom Calmet (Auguste), abbé de Sens, ont été pour la première fois éditées par le R. P. dom Edmond Martène, de l'ordre de Saint-Benoît, dans l'appendice de *De antiquis Ecclesiæ ritibus*; Anvers, 1738, in-fol., 4 vol., t. IV, col. 853, b, c, on trouve ce précieux passage qui constate, au x^e siècle, l'usage déjà bien établi d'une représentation scénique, le jour de la Résurrection, dans l'intérieur des monastères du nord de la France. Une certaine obscurité de style rend presque inintelligible ce passage que dom Martène n'a malheureusement point tenté d'éclaircir ; nous indiquons nos restitutions par ce signe : []

« Aux premiers chants des oiseaux et au point du jour, toutes les cloches sonneront en l'honneur de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les frères, dès les premiers coups des cloches, diront, chacun à part, le *Gloria tibi, Domine, qui surrexisti*, etc. D'instant en instant chaque cloche sonnera. Le chantre sera debout dans le chœur, revêtu du pallium ; il aura avec lui deux frères, en chapes blanches, pour chanter l'offerte.

« Après le troisième répons, quatre frères vêtus d'aubes s'avanceront.

[DEUX] feront semblant de chercher dans des cavernes sous terre.

[LES DEUX AUTRES.] *Qui cherchez-vous dans le sépulcre, ô chrétiens ?*

LES DEUX [PREMIERS] *satueront et feront doucement cette réponse. Jésus de Nazareth, qui a été crucifié, ô habitants des cieus.*

LES PREMIERS [derniers ?] *répondront au lieu et place de l'ange. Il n'est pas ici, il est ressuscité, allez l'annoncer.*

LES DERNIERS [premiers ?], *à ces mots, et pendant la durée du verset, entreront promptement dans le chœur avec les thuriféraires et la croix sans image, ils s'écrieront : Le Seigneur est sorti du tombeau.*

L'ABBÉ, *quand ils auront fini, entonnera le Te Deum laudamus.* »

« Les laudes du matin suivront ; on allumera tous les cierges, et après l'antienne *Et valde mane* et l'oraison, la messe commencera. »

2° Limoges. — Le fragment suivant d'un Office dialogué du Sépulcre, ou d'un mystère de la Résurrection, est l'un de ceux que nous avons conservés le manuscrit de saint Martial de Limoges, datant du xi^e siècle. (Bibliothèque impériale, fonds latin, n° 1139.)

Publié par Raynouard, (*Choix de poésies originales des troubadours*, t. II, p. 139), par M. Fr. Michel à deux fois, et par M. Wright, en Angleterre, il a été, pour la première fois, distingué du *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles*, par M. Magnin.

Antérieur au manuscrit, ce fragment remonte jusqu'au x^e siècle.

PERSONNAGES.

LES FEMMES.

L'ANGE GARDIEN DU SÉPULCRE.

LES FEMMES. Où est le Christ, mon seigneur et mon fils très-haut ? Allons voir le sépulcre.

L'ANGE GARDIEN DU SÉPULCRE. Celui que vous cherchez dans le sépulcre, ô chrétiens, n'y est pas. Il est ressuscité comme il l'avait prédit. Allez, annoncez à ses disciples qu'il vous précède en Galilée. En vérité, il est sorti du tombeau dans sa gloire. Alleluia.

Voyez SAINT-MARTIAL DE LIMOGES (*Manuscrit de*).

xi^e et xii^e siècles

I° FRANCE. — 1° Soissons. — Un rituel manuscrit de l'église de Soissons du xii^e siècle, cité par dom Edmond Martène (*De antiq. Eccles. discipl.*; Lyon, 1706, in-4°, 1 vol., p. 496, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-Pâques, fol., 4 vol., t. III, col. 500), contient, le jour de une scène d'un caractère très-affaibli déjà du drame de la *Résurrection*.

« ...La procession se rendait au sépulcre dans l'ordre suivant : deux enfants portant des sonnettes, d'autres avec des étendards, des cierges, des encensoirs, la croix et quatre sous-diacres en aubes ; deux prêtres avec chapes et manteaux ; le chapelain ; au sépulcre on trouve deux diacres en aubes simples, l'amict sur la tête, et parés de dalmatiques blanches. Ils représentent les anges, et se tiennent à la fenêtre, l'un à droite, l'autre à gauche. Tournés vers le sépulcre, la tête baissée, ils disent doucement : *Qui cherchez-vous dans le sépulcre, ô chrétiens ! Deux prêtres en chapes, figurant les deux Maries : O habitants des cieus, nous cherchons Jésus de Nazareth. Les deux anges : Il n'est pas ici, il est ressuscité comme il l'avait prédit. Allez annoncer qu'il est ressuscité. Les Maries, plus*

haut : *Alleluia ! le Seigneur est ressuscité aujourd'hui ! Il est ressuscité le lion fort ! le Christ, Fils de Dieu ! Gloire à Dieu ! Eya !* Le chapelain prend dans le sépulcre le calice, on sonne les cloches, le chantre entonne le *Christus resurgens*, etc., quatre sous-diacres étendent un voile sur le corps du Seigneur, les cierges, les étendards, les encensoirs et les croix se remettent en marche... L'évêque, debout, commence le *Te Deum laudamus*...

2° Rouen. — A Rouen, aux XI^e et XII^e siècles, d'après le témoignage de Jean d'Avanches (JOANNIS Abrincensis episc. *Liber de off. eccles.*, édition de Joh. Prevot, 1679, in-8°), on célébrait aussi la Résurrection par une représentation figurée. Dom Martène remarque que ces fêtes étaient surtout particulières à la Gaule. (Dom Edmond MARTÈNE, *De antiq. Ecclesie disciplina*; Lyon, 1766, in-4°, 1 vol. p. 480, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 484.)

II° ALLEMAGNE. — Une représentation figurée de la Résurrection, publiée par Mons (*Schauspiele des mittelalters*; [pièces du moyen âge]; Karlsruhe, Macklot, 1846, 2 vol., t. I^{er}, p. 12), se pratiquait dans les églises d'Allemagne, aux XI^e et XII^e siècles.

L'ANGE. Qui cherchez-vous, ô servantes du Christ ?

LES SAINTES FEMMES. Jesus Nazareus le crucifié, ô habitant du ciel.

L'ANGE. Il n'est pas ici : il est ressuscité, selon sa prédiction. Allez, annoncez, il est sorti du tombeau.

UNE FEMME, en elle-même. Et qui nous ôtera la pierre de l'entrée, qui bouche à nos yeux le saint sépulcre.

L'ANGE cherchant. Qui cherchez-vous, ô femmes, tremblantes, éplorées, dans ce sépulcre ?

LES FEMMES. Nous cherchons Jesus Nazareus le crucifié.

L'ANGE. Il n'est pas ici, il est ressuscité. Vite, allez, dites aux disciples et à Pierre que Jesus est ressuscité.

LES FEMMES s'en vont, en chantant : Que les Juifs disent donc, à cette heure, comment les gardes du sépulcre ont perdu notre Roi scellé par eux sous la pierre. La pierre de justice était-elle sans gardes ? Qu'ils rendent donc celui qu'ils ensevelirent ou qu'ils adorent avec nous le Ressuscité, et s'écrient : *Alleluia !*

(Elles disent aux disciples :) Nous sommes allées en pleurs au sépulcre, nous avons vu assis l'ange du Seigneur, et il nous a dit : Jesus est ressuscité.

LE CHOEUR. *Te Deum laudamus !*

III SUISSE. — Zurich. — Dans l'office de Zurich, on trouve cette scène pieuse qui se jouait encore le jour de la Résurrection, vers 1260 :

LES FEMMES, debout en face de l'autel, disent : en récitatif. Qui roulera la pierre, etc.

L'ANGE. Qui cherchez-vous ?

LES FEMMES. Jesus de Nazareth

L'ANGE. Il n'est pas ici.

LES FEMMES s'en retournant vers les clercs et chantant. Vers le monument, etc.

(Quand elles ont fini, les clercs chantent à mi-voix.)

LES CLERCS. Tous deux couraient ensemble, etc.

(Cependant les deux doyens d'âge et les deux plus respectables parmi les chanoines, en chasuble, font

semblant de courir vers l'autel des martyrs, pour représenter Pierre et Paul. Le plus jeune gagne les devants sur le plus âgé, le chanoine qui fait le personnage de l'ange prend alors des linges bien blancs, tous trois les montrent au peuple et au clergé, et chantent.)

SAINT PIERRE, SAINT PAUL ET L'ANGE. Vous voyez, bons compagnons, etc.

LE CHOEUR s'écrie alors à haute voix. *Te Deum laudamus.*

(Tout le clergé rentre dans l'intérieur du chœur de l'église.)

(Martin GERBERT, *Vetus liturgia alemanica*; Saint-Blaise, 1776, in-4°, 2 vol., t. II, p. 864.)

XIII^e siècle.

FRANCE. — Sens. — M. l'abbé La Bouderie a donné, dans une Observation imprimée à la suite du mystère de la *Résurrection* (du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire du XIII^e siècle), une autre scène pieuse tirée d'un manuscrit de l'église de Sens, datant du XIII^e siècle, et dont une copie moderne, existant à la mairie de Melun, a été communiquée au savant éditeur. (Cf. *Li Jus saint Nicholai* par Jean BODES, publié par la Société des bibliophiles français; Paris, Firmin Didot, 1834, in-8°, et édité par MM. l'abbé La Bouderie et Monmerqué; *Pièces jointes au jeu de saint Nicolas*, p. 165, 166, 167.)

PERSONNAGES.

LE CHOEUR.

UN ANGE.

LES TROIS MARIES.

DEUX VICAIRES.

(Très-anciennement, dans l'église de Sens, après le dernier répons : *Et valde....*, on chantait la prose suivante :)

LE CHOEUR. Les décrets éternels avaient, pour le court espace d'une semaine, choisi, non loin de la cité glorieuse, un jardin, moins riche encore en bons fruits qu'immense, magnifique, semblable à l'Élysée. C'est là qu'un grand decurion et un noble centurion ensevelirent dans le tombeau qui leur appartenait la Fleur de Marie; cette Fleur, fleurie depuis les siècles, qui, le troisième jour, prit un nouvel éclat dans le tombeau, à la première aube du jour.

(Un enfant, en habits d'ange, assis sur un siège élevé, au coin gauche de l'autel, chantait.)

L'ANGE. Chrétiennes, qui cherchez-vous dans le sépulcre ?

LES TROIS MARIES répondent ensemble, en s'agenouillant. Jesus de Nazareth, le crucifié, ô habitant du ciel.

L'ANGE soulevant la tapisserie de l'autel et faisant semblant de regarder dans le sépulcre. Il n'y est plus, il est ressuscité comme il l'avait prédit. Allez, annoncez qu'il est ressuscité.

LES TROIS MARIES s'en allant dans le chœur. Le Seigneur est ressuscité aujourd'hui; il est ressuscité le lion puissant, le Christ, Fils de Dieu.

DEUX VICAIRES, revêtus de chapes de soie, chantent au milieu du chœur. Dis-nous, Marie, ce que tu as vu dans ton chemin.

LA PREMIÈRE MARIE, à gauche, répond. J'ai vu le sépulcre et la gloire du Christ vivant et ressuscité.

LA SECONDE MARIE. Les anges portaient témoignage, ainsi que le suaire et les vêtements.

LA TROISIÈME MARIE. Le Christ, notre espoir, est ressuscité, il précède les siens en Galilée.

LES DEUX VICAIRES, faisant le répons. Il vaut mieux

croire en la véritable Marie toute seule que dans la tourbe trompeuse des Juifs.

TOUT LE CHŒUR. Nous savons que le Christ est vraiment ressuscité d'entre les morts; ô roi vainqueur, aie pitié de nous.

(On dit alors TE DEUM, etc.)

xiv^e siècle.

I^o ALLEMAGNE. — *Saint-Blaise de la Forêt-Noire*. — Au xiv^e siècle, le jour de la Résurrection, dans un Rituel de l'abbaye Saint-Blaise dans la Forêt-Noire, on trouve les traces d'une représentation figurée de la scène du sépulcre que le temps semble avoir transformée et mitigée à cette dernière époque. (Cf. Martin GERBERT, *Monum. veter. liturg. Alemann.*, pars altera; Saint-Blaise, 1777, t. 1^{er}, et 1779, t. II, p. 236-237.)

II^o FRANCE. — 1^o Toul. — A Toul, au xiv^e siècle, dans l'Ordinaire de saint Apre, on trouve une coutume dont l'analogie avec celle d'Angleterre et des rites consacrés par saint Dunstan, au x^e siècle, a été remarquée par dom Martène. (*In Tullensi S. Apri Ordinario*, dans le *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, studio R. P. dom Edmundi MARTENE; Antwerp., 1738, in-fol., 4 vol., t. IV, col. 420, a, b.)

2^o Strasbourg. — Un passage d'un Ordinaire du diocèse de Strasbourg, dont le manuscrit date de l'an 1364, et qu'a cité dom Martène (*De antiq. Eccles. disciplina*; Lyon, 1706, in-4^o, 1 vol., p. 504, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 507) prouve que l'Eglise de Strasbourg conservait aussi, dans les cérémonies du jour de Pâques, une trace obscure de quelque ancienne représentation figurée; mais il ne subsistait plus qu'un dialogue entre les prêtres et les diacres.

3^o Laon. — Dom Martène (*De antiq. Eccles. disciplina*; Lyon, 1706, in-4^o, 1 vol., p. 478, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 482,) a cité, d'après l'Ordinaire du diocèse de Laon, un rite de ce diocèse sur la *Résurrection* datant du xiv^e siècle, qui se célébrait le jour de Pâques.

Les clercs, les chantres, les chanoines se formaient en procession pour aller au sépulcre.

LES DIACRES arrivés à la porte du sépulcre. Le sépulcre est illuminé.

LE PETIT CLERC dans le sépulcre. Qui cherchez-vous ?

LES DIACRES. Jésus de Nazareth.

LE PETIT CLERC. Il n'est pas ici.

LE CHANTRE et LE SOUS CHANTRE. Le Seigneur est ressuscité. *Alleluia!*

Ensuite le *Victimæ paschali Laudes*, » etc.

4^o Tours. — L'Eglise de Tours, le jour de Pâques, d'après un Ordinaire de ce diocèse, datant du xiv^e siècle et cité par dom Martène (*De antiq. Eccles. disciplina*; Lyon, 1706, in-4^o, 1 vol., p. 501 et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 505), célébrait encore, dans un dialogue entre les clercs, le souvenir de quelque antique représentation figurée de la Résurrection.

DEUX ENFANTS, en aubes, l'un à droite, l'autre à gauche de l'autel, chantent. Qui cherchez-vous ?

TROIS CHAPELAIN-, en dalmatiques blanches, la tête couverte, devant l'autel. Jésus de Nazareth.

LES ENFANTS. Il n'est pas ici.

(Les trois chapelains montent à l'autel, regardent, se tournent vers le chœur, et à haute voix : *Alleluia!* Le Seigneur est ressuscité.)

xv^e siècle.

FRANCE. — 1^o Vienne. — Le diocèse de Vienne, d'après dom Martène (*De antiqua Ecclesiæ disciplina*, Lyon, 1706, in-4^o, 1 vol., p. 504 et 536, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 506) répétait encore, au xv^e siècle, dans l'office de Pâques et du jour de l'Ascension, une scène de la Résurrection; mais il ne subsistait plus qu'un dialogue entre deux chanoines et les chantres, que l'on chantait aux offices des deux solennités. M. de Moléon (Lebrun-Desmarrettes) (*Voyages liturgiques en France*; Paris, 1718, in-4^o, p. 28 et 31) observa que cet usage antique se renouvelait deux fois dans l'année : à l'Ascension, ainsi que l'avait remarqué dom Martène, et à Pâques, où l'on figurait la scène du sépulcre, outre que le dialogue était dit entre les chanoines et les chantres.

2^o Narbonne. — L'Eglise de Narbonne (d'après dom Edmond Martène, *De antiq. Ecclesiæ disciplina*; Lyon, 1706, in-4^o, 1 vol., p. 479, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 483 et 484) gardait encore, au xv^e siècle, des rites dramatiques de la Résurrection, le jour de Pâques, qui furent continués presque jusqu'à nos jours, où ils furent abolis par le très-éminent cardinal de Bouzi, archevêque de Narbonne.

Après le dernier répons, suit la petite prose *Alum te*; ensuite s'avancent trois clercs en chapes blanches, l'amict sur la tête, et portant chacun un flacon d'argent. Celui d'entre eux qui fait le personnage de Madeleine prend le milieu. A l'entrée du chœur, ils chantent ensemble : *Omnipotens Pater altissime*, etc. A la fin, à genoux, ils disent : *Hélas! quelle douleur est la nôtre! Arrivés en face du pupitre : Nous avons perdu notre consolation. A l'autel : Allons acheter des parfums.*

Il y a sur l'autel deux enfants parés d'aubes, d'amicts, avec des étoles violettes, un ruban rouge sur le visage et des ailes aux épaules, qui disent : *Qui cherchez-vous dans le sépulcre ?*

LES TROIS MARIES répondent : Jésus de Nazareth.

LES ENFANTS. Il n'est pas ici.

(Ils soulèvent le voile étendu sur les livres d'argent qui figurent sur l'autel le sépulcre. Les trois Maries se tournent vers le chœur et Madeleine chante seule : Gloire à la victime de Pâques.)

MARIE JACOB. L'Agneau a racheté ses brebis.

MARIE SALOMÉ. Mors et vita duello, etc.

DEUX CHANOINE se sont placés auprès du pupitre. *Dic nobis, Maria*, etc.

MARIE SEULE. *Sepulcrum Christi viventis*, etc.

(Arrivée à ANGELICOS TESTES, elle montre de la main les anges de l'autel, puis, se tournant vers le chœur :

Credendum magis soli, etc., et Scimus Christum surrexisse, etc.

LE CHŒUR. *Te Deum laudamus.*

(Alors les Maries et les enfants rentrent au vestiaire pour se déshabiller.)

xvi^e siècle.

FRANCE. — *Troyes.* — La représentation figurée des trois Maries subsistait encore à Troyes au xvi^e siècle, d'après le témoignage des historiens de cette ville. (Cf. VALLET DE VIRIVILLE, *Archiv. histor. de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, p. 329.)

xvii^e et xviii^e siècles.

FRANCE. — 1^o *Angers.* — A Angers, à la fin du xvii^e siècle, le dimanche de Pâques, subsistait encore une scène figurée de la Résurrection; le dialogue ordinaire s'échangeait entre les deux maires-chapelains du chœur et deux corbeliers; chose très-singulière, en entrant dans le sépulcre, les corbeliers qui figuraient les Maries prenaient deux œufs d'autruche enveloppés dans une étoffe de soie. On trouve ces détails dans les *Voyages liturgiques en France*, par M. DE MOLEON; Paris, 1718, in-4°, p. 98.

2^o *Bourges.* — A Bourges, le matin du dimanche de Pâques, avait lieu un petit spectacle puéril, sous le nom des *Trois Maries* (Cf. FEVRET, *Traité de l'abus*), qui fut supprimé par le parlement.

II

REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES.

xi^e siècle.

FRANCE. — *Saint-Benoît-sur-Loire.* — La *Résurrection* est l'un des dix mystères latins attribués au xii^e siècle et même au xi^e, que nous a conservés le précieux recueil du xiii^e siècle dont on trouvera ici la description et l'histoire au titre de *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire.* — (Voy. SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (*Manuscrit de*). — M. O. Leroy en fait vaguement mention dans ses *Études sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 4); M. Jubinal dans ses *Mystères inédits du xv^e siècle.*

MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

PERSONNAGES.

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.	LA DEUXIÈME MARIE.
LE MÊME, sous l'habit d'un jardinier.	LA TROISIÈME MARIE.
DEUX ANGES.	PIERRE, apôtre
LA PREMIÈRE MARIE.	JEAN, idem.
	LE PEUPLE.

Devant le sépulcre du Seigneur, s'avancent d'abord trois frères vêtus de manière à représenter les trois Maries, marchant lentement et d'un air désolé; ils chantent tour à tour.

LA PREMIÈRE MARIE. Hélas! le saint pasteur a succombé, sans péché et sans tache. O douloureux événement!

LA SECONDE. Hélas! le vrai pasteur est mort, source de vie pour les saints. O mort lamentable!

LA TROISIÈME. Oh! race des Juifs, mauvaise, cruelle, furieuse; exécration population!

LA PREMIÈRE. O race impie, jalouse, pourquoi as-tu condamné le pieux Jésus? O furie criminelle!

LA SECONDE. Comment le juste avait-il mérité la croix? ô peuple condamné!

LA TROISIÈME. Ah! malheureuses, que devenir, veuves de notre doux maître! Ah! déplorable extrémité!

LA PREMIÈRE. Hâtons-nous, accomplissons ce qui nous est possible, d'une âme dévouée.

LA SECONDE. Nous oindrons le corps très-saint des plus précieux aromates.

LA TROISIÈME. Le nard défendra de toute corruption, dans le cercueil, cette chair bienheureuse.

(Elles arrivent dans le chœur, cherchent dans le sépulcre, et chantent ensemble.)

LES TROIS MARIES. Mais comment ouvrir le sépulcre sans aide, et qui ôtera la pierre de l'entrée?

(L'ange, assis au dehors, en avant du sépulcre, vêtu d'une robe blanche dorée, une mitre sur la tête [etsi deinfultatus,] tenant un branchage de la main gauche et de la droite des cierges, parle.)

L'ANGE. Qui cherchez-vous dans le sépulcre, chrétiennes?

LES FEMMES. Jésus de Nazareth, qui a été crucifié, ô habitant des cieux.

L'ANGE, leur répondant. Chrétiennes, pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant. Il n'est pas ici, il est ressuscité, selon qu'il l'avait dit à ses disciples. Souvenez-vous qu'il a dit en Galilée: Il faut que le Christ ait sa passion et sa résurrection glorieuse au troisième jour.

LES FEMMES regardant le sépulcre. Nous sommes veuves éplorées au tombeau du Seigneur, nous avons vu assis l'ange de Dieu, et il nous a dit que Jésus était ressuscité d'entre les morts.

MARIE-MADELEINE, laissant les deux autres, s'approche du sépulcre et regarde plusieurs fois au dedans. Oh! douleur! oh! cruelle angoisse! oh! douleur! Suis-je privée de la vue du Maître aimé? Hélas! qui a enlevé du cercueil ce corps chéri?

MADELEINE. (Elle va rapidement auprès de Pierre et de Jean debout, s'arrête devant eux, et désolée s'écrie :) On a ravi mon Seigneur, et je ne sais où on l'a placé; le tombeau a été trouvé vide, et le suaire gisant à côté des linges?

(Pierre et Jean, à cette nouvelle, se précipitent en courant au sépulcre; saint Jean, le plus jeune, arrive le premier, mais il s'assoit à l'entrée. Saint Pierre qui le suit, entre sans hésiter. Jean entre enfin. Tous deux sortent bientôt.)

JEAN. Quelle merveille avons-nous vue? Le Seigneur a été ravi.

PIERRE à Jean. Je crois le Seigneur ressuscité selon sa parole.

JEAN. Mais pourquoi a-t-il laissé dans le sépulcre le suaire et les linges?

PIERRE. A quoi lui eussent-ils servi, vivant, et n'étaient-ce pas les indices de sa résurrection?

(Ils s'en vont, Marie s'approche du sépulcre en parlant.)

MARIE. Oh! douleur! oh! cruelle angoisse! oh! douleur! Suis-je privée de la vue du Maître aimé? Hélas! qui a enlevé du cercueil ce corps chéri?

(Deux anges assis [en dedans] au pied du sépulcre lui parlent.)

LES DEUX ANGES. Femme, pourquoi pleures-tu?

MARIE. On a enlevé mon Seigneur et je ne sais où on l'a mis.

L'ANGE, au dehors. Ne pleure pas, Marie, le Seigneur est ressuscité. Alleluia.

MARIE. Mon cœur brûle du désir de voir mon Seigneur. Je cherche en vain où on l'a mis. Alleluia!
(On voit venir alors une espèce de jardinier qui s'arrête à la porte du sépulcre.)

LE JARDINIER. Femme, pourquoi pleures-tu, et qui cherches-tu? (*Jean*, xx, 13.)

MARIE. Seigneur, si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. (*Ibid.*, 17.)

LE JARDINIER. Marie.

MARIE, tombant à ses pieds. Maître!

JÉSUS, se reculant pour n'en être pas touché. Ne me touchez pas, je ne suis pas encore monté vers mon Père et le vôtre, mon Seigneur et le vôtre.

(Le jardinier disparaît, Marie se tourne vers les spectateurs.)

MARIE. Réjouissez-vous tous avec moi, ô vous qui aimez le Seigneur, car j'ai vu celui que je cherchais; au milieu de mes larmes auprès du sépulcre, j'ai vu le Seigneur. Alleluia.

(Les deux anges apparaissent alors à la porte du sépulcre et se montrent.)

LES DEUX ANGES. Venez et voyez le lieu où avait été mis le Seigneur. Alleluia! Soyez sans crainte; ne gardez plus ce sombre aspect; annoncez Jésus vivant, allez en Galilée, et, s'il vous est agréable de voir le Maître, hâtez-vous. Dites néanmoins rapidement aux disciples que le Seigneur est ressuscité. Alleluia.

LES FEMMES s'éloignant du sépulcre, au peuple [aux spectateurs]. Compagnons, voyez; ce sont les linges du corps bienheureux, qui gisaient abandonnés dans le sépulcre vide.

(Elles mettent le suaire sur l'autel, et en s'en allant elles chantent tour à tour.)

LA PREMIÈRE. Aujourd'hui est ressuscité le Dieu des dieux.

LA SECONDE. En vain tu avais scellé le granit, ô nation juive.

LA TROISIÈME. Hâte-toi de t'unir au peuple chrétien.

LA PREMIÈRE. Aujourd'hui est ressuscité le Roi des anges.

LA SECONDE. La multitude des hommes pieux est arrachée aux ténèbres.

LA TROISIÈME. La porte des cieux est ouverte.

(A ce moment, au lieu du jardinier, apparaît le Seigneur, enveloppé d'une dalmatique blanche [candida infula infulatus], un phylactère précieux sur la tête, tenant de la droite un étendard où est peinte la croix, et dans la main gauche le voile d'or qui enveloppe le calice. Il dit aux femmes)

CHRIST. Soyez sans crainte, allez, dites à mes frères de se rendre en Galilée; ils m'y verront, comme je le leur avais prédit.

LE CHOEUR. Alleluia! Le Seigneur est ressuscité!

(A la fin, TOUT LE MONDE dit :)

Le Christ, Fils de Dieu, est un lion puissant (*Leo fortis, Christus Filius Dei* [388*].)

LE CHOEUR. *Te Deum laudamus*, etc

xii^e siècle.

ANGLETERRE OU NORMANDIE. — Le *Mystère de la Résurrection du Sauveur* est tiré du manuscrit n° 7268. 3. 3. A, format in-4° parvo, de la Bibliothèque impériale; le ms. est intitulé au dos et au catalogue : — *Bible*.

Il est malheureusement incomplet, la fin étant perdue.

L'âge du manuscrit, fixé par son écriture au plus tôt au xii^e siècle et au plus tard au

(*388) Cette expression, usitée dans le diocèse d'Orléans, se retrouve dans les rites de la fête des Fous du diocèse de Sens, (L. B.), — et dans ceux de la

xiii^e, ne permet pas de faire remonter le drame plus haut que le xi^e siècle; il a semblé plus sûr d'en fixer le temps au xii^e siècle seulement.

Le mystère est écrit en langue d'oïl.

M. Achille Jubinal l'a édité, avec une traduction en regard, pour la première fois sous le titre de la *Résurrection du Sauveur*, fragment d'un mystère inédit; Paris, Técheuer, 1834, in-8° de 35 pages. On le trouve, en second lieu, dans le *Théâtre français du moyen âge*, publié par MM. Momuerqué et Francisque Michel (Paris, Delloye, 1839, gr. in-8°); les seconds éditeurs ont reproduit la traduction de M. Jubinal, sauf quelques changements, et après une nouvelle collation du texte.

Dans son édition de la *Résurrection du Sauveur*, M. Achille Jubinal a déclaré insoluble la question de savoir, « si l'espèce de prologue ou plutôt la description de mise en scène, dont [ce mystère] offre le seul modèle [aussi ancien] connu jusqu'à présent, était chose destinée à être récitée avant la représentation, ou si elle n'a été ajoutée à l'œuvre dramatique que lors de sa transcription. »

M. Maguin, dans son cours professé à la Faculté des lettres en 1835, considérait le mystère de la Résurrection comme composé en Angleterre et représenté par des laïques. (*Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1^{er} nov. 1835, p. 4.) Le même savant s'est, depuis lors, arrêté de nouveau à l'étude de ce reste précieux des représentations théâtrales, non écrites en latin, dont on ne connaît pas d'exemple antérieur. Ce mystère est moins français qu'anglo-normand. Toutes les indications scéniques ont été ajoutées après coup et pour la lecture. Il est écrit en vers de huit syllabes et presque toujours en rimes plates, les tirades monorimes paraissant avoir été composées dans une intention rythmique déterminée. L'âge du manuscrit est fixé par les indices paléographiques, qui dénotent une écriture anglo-normande du xii^e siècle, et par la rencontre, dans le même manuscrit, d'une ballade relative à Hugues de Lincoln, assassiné en 1255, dont l'auteur fait des vœux pour Henri III, roi d'Angleterre, mort en 1272; mais la rédaction du mystère anonyme, incomplet, ne portant ni le titre de jeu, ni celui de mystère, d'une roideur et d'une concision liturgiques bien éloignées des libertés prolixes qu'on remarque dans les ouvrages laïques un peu plus récents, attestent son antériorité et en reculent la date au moins aux dernières années du xii^e siècle. Le mystère a dû être représenté en dehors de l'église, sur la place publique, et non pas récité ou lu par quelque trouvère, comme le prétendent quelques critiques, entre autres M. Onésime Leroy. (*Etudes sur les mystères*; Paris, Hachette, 1837, in-8°, p. 35), les distiques ou quatrains qui contiennent

Résurrection, diocèse de Soissons. — Voy. ci-dessus, RITES FIGURÉS, xi^e et xii^e siècles.

nent des indications scéniques ayant dû être insérés à très coup pour la lecture du drame, comme il a été dit plus haut. « On n'y rencontre aucune plaisanterie indécente... tout au plus notera-t-on un ou deux traits de naïve ignorance, qui trahissent une main laïque ou celle d'un clerc peu lettré. Par exemple, une des sentinelles chargées de la garde du sépulcre proteste que si quelqu'un vient pour enlever le corps de Jésus,

N'averat membre que ne li toille,
Jà ne quer que PRESTRE me soille.

« Caïphe, le grand prêtre des Juifs, est qualifié d'évêque.

Veez ci l'evesque Caïphas... »

(*Journal des savants*, 1846, cahier d'août.)

En effet, dans ses *Etudes sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 35-39), M. O. Leroy ne trouvait dans la *Résurrection du Sauveur* rien d'un drame; c'était une de ces récitations comme on en trouve encore dans les offices de l'Eglise, où l'action n'entrait que pour très-peu de chose, quoiqu'il y eût « du naturel dans les vers et de l'imagination dans le sujet... » Un peu plus tard, le même auteur, changeant d'opinion, avouait dans ce drame le premier monument du théâtre français, en cela qu'il écrit en langue vulgaire et tombé en des mains laïques, il représentait un point du développement de nos mœurs, tandis que les pièces latines antérieures ne rappelant que les traditions ecclésiastiques, n'avaient rien des temps où elles furent écrites et représentées dans les églises ou les cloîtres. « Un fait remarquable, dit-il, et qui tient à l'enfance de l'art, c'est que tout n'est pas dialogué dans ce *mystère*; un personnage chargé de la partie narrative annonce le sujet, et se mêle au drame, qui probablement était débité par plusieurs interlocuteurs et par ce narrateur. » (O. LEROY, *Epoques de l'hist. de Fr.*; Paris, 1843, in-8°, p. 71.)

Enfin, le dernier critique qui s'en soit occupé est M. Paulin Paris, dans les *Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*; Paris, Techener, 1848, t. VII, p. 260. « Ce morceau curieux, dit cet érudit, a été publié deux fois : la première, par M. Jubinal, in-8°, Paris, Techener, 1834; la seconde, par M. Francisque Michel, *Théâtre français au moyen âge*, gr. in-8°; Paris, Delloye, 1839, p. 10 à 20. Les deux éditeurs ont oublié de faire remarquer la patrie du copiste de notre volume... »

M. Magnin, depuis 1835, en avait pourtant signalé l'origine anglaise ou normande. Raynouard en toucha quelques mots dans le *Journal des savants*, 1836, juin (p. 369). M. Emile Morice, dans son *Etude sur la mise en scène des mystères*, publiée par la *Revue de Paris*, années 1833-1834, et MM. Chabailles et Dessales, dans l'*Avant-propos* de leur édition du *Mystère de saint Crépin*, ont donné lieu, par leurs erreurs, à quelques critiques de détail.

LA RÉSURRECTION DU SAUVEUR.

PROLOGUE.

Recitons de cette manière la sainte resurrection. Premièrement, notons tous les lieux et les stations : le crucifix d'abord et puis après le tombeau; il doit y avoir une geôle pour enfermer les prisonniers; l'enfer sera mis de ce côté et les maisons de l'autre, puis le ciel. — Et sur les sièges, avant tout, Pilate avec ses vassaux; il aura six ou sept chevaliers. Caïphas, de l'autre côté; avec lui, « la juerie » (la juiverie, la nation juive). Puis Joseph d'Arimachie. Quatrièmement don Nichodème. Chacun a auprès de lui les siens. Cinquièmement les disciples du Christ. Sixièmement, les trois Mariés. — On pourvoira à faire Gablée au milieu de la place; et aussi Jémaüs (Emmaüs) où Jésus reçut l'hospitalité. — Quand tous les gens seront assis, et la paix de tous côtés mise, don Joseph, celui d'Arimachie, s'avancera vers Pilate et lui parlera.

SCENE I^{re}.

JOSEPH, PILATE, SERGENTS.

JOSEPH. — Dieu, qui des mains du roi Pharaon sauva Moïse et Aaron, sauve Pilate, mon seigneur, et lui donne et dignités et honneur.

PILATE. Hercule, qui tua le dragon et détruisit l'antique Gério, donne biens et honneur à celui qui me salue si aimablement.

JOSEPH. Sire Pilate, soyez vous béni. Dieu vous aide de sa grande vertu; que, par sa puissance, il vous inspire pour moi de bonne grâce, et que ce Dieu omnipotent m'accorde votre oreille, votre vouloir et votre bonté.

PILATE. Don Joseph, soyez le bien venu. Vous devez être bien reçu de moi; certes ce n'est pas de moi que vous douteriez, et si vous croyez ce que vous disiez, c'est simplicité. Sachez bien et dûment que je vous écouterai avec beaucoup de douceur.

JOSEPH. Beau sire, ne vous emportez pas si je vous parle du Fils de Marie, de celui qui est là pendu. Vous savez très bien qu'il était prnd'homme, et qu'en beaucoup de choses il était d'accord avec le Seigneur Dieu. Tantôt vous l'avez mis à mort, vous et les Juifs. Aussi devez-vous grandement craindre qu'il ne vous en résulte de grands malheurs.

PILATE. Don Joseph de Arimachie, je ne laisserai pas que de vous le dire : les Juifs, en grande jalousie, ont accompli un grand attentat. J'y ai consenti dans la visée de ne pas perdre mon gouvernement, car ils m'eussent accusé à Rome (c'en Romanie), mais quelque jour prochain, j'en pourrai perdre la vie.

JOSEPH. Ah! si vous voyez que vous avez mal fait, demandez-lui pardon; vous ferez une bonne affaire. Nul ne crie vers lui sans rien avoir, pas même ceux qui l'ont traîné à la mort. Mais je suis venu pour quelque chose : donnez-moi seulement son corps. Je vous en prie tant, faites-m'en la grâce : j'en ferai ce que j'en dois faire.

PILATE. Bel ami, qu'en voulez-vous faire? Pensez-vous à le rendre à la vie? Il a subi de bien terribles angoisses; croyez-vous qu'il puisse revivre?

JOSEPH. Certes, nenni, beau sire Pilate, et pourtant il se relèvera tout entier. Mais, afin de me conformer à nos coutumes, et pour l'amour de Dieu, je veux l'ensevelir.

PILATE. Il est donc sorti de ce monde?

JOSEPH. Hélas! beau sire, sans doute.

PILATE. C'est ce que nous allons à l'instant savoir par nos sergents.

JOSEPH. Appelez-les; voyez-en là tant.

PILATE aux sergents. Hé, sergents, levez-vous vite, allez tôt là où il pend. Allez voir le crucifié, savoir, oui ou non, s'il est mort.

SCÈNE II.

LES SOLDATS, LONGIN L'AVEUGLE, LE CHRIST
sur sa croix.

« Alors deux des sergents s'en allèrent, portant avec eux des lances à la main, et ils parlèrent à Longin, qu'ils trouvèrent sur le chemin

L'UN DES SOLDATS. Camarade Longin, veux-tu gagner la journée?

LONGIN. Oui, beau sire, n'en doutez pas.

LE SOLDAT. Viens, tu auras douze deniers pour percer le côté de l'Homme.

LONGIN. J'irai très-volontiers avec vous, car j'ai grand besoin de gagner, je suis pauvre, j'ai des besoins; je mendie bien, mais ça ne vaut guère.

« Quant ils furent arrivés devant la croix, ils lui mirent une lance au poing.

L'UN DES SOLDATS. Prends cette lance en ta main, pousse bien profond et non en vain. Laisse-la glisser jusqu'au poumon. Nous saurons bien s'il est mort ou non.

« L'aveugle prit la lance et frappa Jésus-Christ au cœur. Il en sortit du sang et de l'eau, qui lui tombèrent sur les mains et dont il eut le front mouillé, et quand il y en eut à ses yeux, il vit soudain et s'écria :

LONGIN. Ah! Jésus! ah! beau sire, ah! je ne sais que dire! Mais quel bon médecin n'êtes-vous pas quand vous changez votre colère en pitié? J'ai mérité la mort envers vous et vous m'avez fait une si grande grâce de me faire voir avec des yeux qui jamais n'avaient vu. Je me rends à vous, je vous prie merci.

« Donc il se prosterna en pleurant, et dit tout doucement ses oraisons. Les chevaliers s'en retournèrent, et parlèrent de cette sorte :

SCÈNE III

LES DEUX SOLDATS, PILATE, JOSEPH.

L'UN DES SOLDATS. Beau sire prince, sachez tout de point en point : Jésus-Christ est hors de la vie, nous avons vu un grand miracle. Hé, beau compagnon, ne le vis-tu?

L'AUTRE SOLDAT. Ensemble et tous deux nous l'avons vu.

PILATE. Silence; sots, taisez-vous.

« Alors Pilate se tourna vers Joseph, qui l'admirait, lorsqu'il dit :

PILATE. Don Joseph, vous m'avez bien servi, prenez le corps, je vous l'octroie.

JOSEPH. Sire, c'est une grâce suprême, et si jamais je vous fus utile, j'en ai beau bon.

SCÈNE IV.

PILATE, UN DES DEUX SOLDATS

« Quand Joseph eut pris congé et s'en fut allé vers Nicodème, Pilate parla aux sergents, et dit à l'un d'eux, qu'il appela :

PILATE. Holà, vassal; avance ici. Quel miracle vis-tu là-bas? Dis vite comment tu avisas ce sur quoi je t'ai tout à l'heure imposé silence.

LE SOLDAT. Longin l'aveugle, ayant frappé de la

(389) « A bon'hure à son os le fist » MM. Ach. Jubinal et Fr. Mi bel rendaient ce vers par « ce fut tant mieux pour lui. » Le sens d'os, audace, oser, leur a échappé.

(390) « N'est pas veir que tu veis rien... » Quelque clair que fût le sens, il n'a pas été compris par les

lance le côté de ce pendu, prit du sang et le mit à ses yeux, et son audace lui porta chance (389), car auparavant il était aveugle et maintenant il voit. Aussi ce n'est pas merveille s'il croit en Jésus-Christ.

PILATE. Tais-toi, vassal! Désormais que nul n'en parle. C'est pu e imagination, et n'y croyez pas. Je donne ordre que de suite on prenne Longin et que du même pason le mette sous clef. Eh vite, allez, mettez-le en prison, et qu'on ne le voit nulle part prêcher un tel sermon.

« Alors on alla vite à Longin, là où il s'était mis à terre, la tête inclinée.

SCÈNE V.

SOLDATS, LONGIN.

Çà, l'ami, çà. Tu vas venir en prison, tu auras un mauvais hôtel aujourd'hui. Il n'est pas vrai que tu n'y voyais rien (390), c'était mensonge, nous le savons bien. Parceque tu crois en un pendu, tu dis qu'il t'a rendu la vue.

LONGIN. Et vraiment, il m'a rendu la vue, et je crois parfaitement en Jésus-Christ. Certes, je crois en lui : Qu'y a-t-il là? car il est Seigneur et Roi du ciel.

UN AUTRE SOLDAT. Déjà vous avez mal parlé, et maintenant c'est pis; pour cela vous irez en prison. Marchez de suite, bientôt vous y serez.

LONGIN. Ma foi! j'en suis content et joyeux.

« Arrivés à la geôle, on lui dit :

LE SOLDAT. Entre là-dedans. Tu n'en sortiras que pour perdre tout ce que tu as, les membres et la vie, si tu ne renies le fils de Marie.

LONGIN. Le fils de Marie est Roi et Seigneur; je le crois bien, et je veux bien le dire. Je lui recommande ma vie, et peu m'importe ce qu'aucun de vous peut dire.

SCÈNE VI.

JOSEPH, NICHODEM.

« Durant cela, le preux Joseph était allé vers Nichodem.

JOSEPH. Don Nichodem, venez avec moi. Allons dépendre notre Roi. Pas un mot contre. Tout mort qu'il est, il nous sera encore de bon secours. Portez des tenailles et un marteau pour arracher les clous. Quiconque aura fait honneur à Jésus-Christ en recevra quelque chose, soyez-en sûr. C'est pourquoi, bel ami, dépêchons. Et si tu veux, faisons lui l'honneur de déposer, comme il convient, son corps dans un tombeau.

NICHODEM. Sire Joseph, j'ai bien vu que le Seigneur qui est là pendu fut un saint homme, et voire un prophète, plein de Dieu et de grande vertu. Il me le fit bien connaître, quand je fus vers lui pour m'instruire; et cependant je n'ose pas me risquer à aller le dépendre avec vous, quelque convoitise que j'aie de lui rendre un grand service. Mais je crains tant la justice, que je n'ose le faire en aucune façon. Toutefois j'irai bien avec vous vers Pilate, et quand je l'aurai entendu, je ferai plus tranquillement ce qu'il faut (391).

JOSEPH. Venez à l'instant, je vous mènerai chez lui.

SCÈNE VII.

JOSEPH, NICHODEM, PILATE, VALETS.

« Ils s'en vont tous deux ensemble vers

précédents traducteurs qui ont rendu ainsi ce passage : « Il n'est pas vrai que tu vis quelque chose. C'est un mensonge... » etc.

(391) « Plus seurement idunt le frai. » *Idunt*, *doneum*; ce qu'il faut.

Pilate, et deux vases avec eux, l'un portant les outils. et l'autre la boîte à onguents.

JOSEPH, avec Pilate. Sire, il me faut un compagnon, et je ne puis en avoir un que par vous. Dites à celui-ci d'avoir confiance et d'aller avec moi sans crainte.

PILATE. Vous pouvez y aller, bel ami. Il n'en sera rien, au plus. Allez donc hardiment, je serai votre garant partout.

SCÈNE VIII.

JOSEPH, NICODEME, LES VALETS.

« Arrivés devant la croix, Joseph cria à voix haute :

JOSEPH. Ah ! Jésus, fils de Marie, vierge sainte, douce et pieuse ! quelle grande trahison fit Judas, et dans son audace quelle grande folie, de l'avoir vendu par ambition à tes ennemis !

NICODEM. Son âme y a succombé, quand lui-même s'est ôté la vie. Ces misérables Juifs, mes propres parents, peuvent, non moins que Judas, être désespérés, car ils sont plus infortunés que tous autres. Aussi vrai que tu ne mens pas...

« Nicodème prit ses outils et don Joseph lui dit alors :

JOSEPH. Allez aux pieds d'abord.

NICODEM. Volontiers, sire, et doucement.

JOSEPH. Montez aux mains, ôtez les clous.

NICODEM. Eh ! seigneur, de tout mon cœur, tous les deux.

« Quand Nicodème eut fini, il dit à Joseph qui soutenait le corps :

NICODEM. Doucement, prenez-le entre vos bras.

JOSEPH. Oui, c'est ce que je fais.

« Ils descendirent le corps avec soin, et Joseph dit au valet :

JOSEPH. Donnez-moi là les onguents, nous en oindrons tout ce corps.

« Tandis qu'on donnait l'onguent, Nicodème dit tout haut :

NICODEM. Ah ! Dieu tout-puissant ! le ciel et la terre et l'eau et le vent, tout, sans faute, est soumis à ton commandement, tout ainsi, hormis sur la terre les méchantes gens qui ont mis celui-ci, aux tourments, qui l'ont sans jugement livré à la mort. Un jour la vengeance viendra ; mais tu es un Seigneur bien patient !.. Accorde-nous d'inhumier dignement ce saint corps.

« Le corps oint, ils le mettent dans la bière.

NICODEM. Seigneur Joseph, vous êtes l'aîné : allez à la tête, je vais aux pieds. Allons vite l'ensevelir. Avez vous quelque lieu où le déposer ?

JOSEPH. J'ai un très-beau sépulcre de pierre tout neuf ; allons-y sur-le-champ. Nous l'enterrerons là-dedans.

SCÈNE IX.

CAÏPHE, PILATE, SOLDATS, LÉVI, PRÊTRE
JUIF.

« Quand il fut en terre et la pierre mise, Caïphe s'étant levé, dit :

CAÏPHE. Seigneur Pilate, écoutez mon avis : j'aurais tort de ne pas parler. Le traître Jésus-Crist, le tricheur qu'on pendit là comme un larron, osait dire de son vivant (ce que plusieurs croient à tort) qu'il ressusciterait le troisième jour. Mais bien fou qui y croit. Faisons garder le sépulcre, pour que les siens ne viennent pas l'enlever, car ils iraient prêcher partout et annoncer dans le pays qu'il est

vivant et ressuscité, cela donnerait lieu aux peureux de croire des sottises ; car s'il en était ainsi, il n'y aurait rien de plus mauvais.

PILATE. Vous avez raison, ce me semble.

« Là-dessus, un des sergents se leva et parla ainsi à Pilate.

UN CERTAIN SOLDAT. Si l'on veut m'en donner le soin, je garderai le sépulcre, et si par aventure quelqu'un des siens venait pour l'enlever, il ne s'en retournera pas sans se plaindre, il n'aura membre sain et peu m'importe l'absolution d'un prêtre.

« Trois autres se levèrent et parlèrent ainsi au premier :

UN AUTRE SOLDAT. Beau compagnon, nous irons avec vous et nous garderons le sépulcre ; nul n'y viendra sans être pris, nul n'enlèvera rien à notre insu.

LE TROISIÈME. Allons y tout de suite hardiment et gardons bien le tombeau. S'il en vient un pour l'enlever, nous lui ferons avoir grand-peur.

UN QUATRIÈME. Par la foi due à Pilate, s'il vient quelqu'un pour nous attraper, je lui paierai quinze si bons coups que du premier je l'étendrai.

PILATE. Ce serment, le tiendrez-vous de bonne foi ? Si quelqu'un est assez hardi, si à la vesprée quelqu'un vient ici épier et guetter le moyen d'enlever le corps, qu'il l'ait avoué ou tenté, jurez-moi ici que, quel qu'il soit, petit ou grand, (sauve la garantie des princes), vous le prendrez parmi vous, et sitôt pris, vous nous l'amènerez. Jurez loyalement. Où est le livre ? qu'on l'apporte.

« On vit alors un prêtre nommé Lévi avec la loi écrite de Moïse :

LÉVI. Voici la loi de Moïse, telle que Dieu la lui dicta. Elle comprend les dix commandements. Que celui qui se parjurera se taise.

CAÏPHE. Maintenant jurez tous sur la loi de tenir tout ce qui a été dit.

UN DES SOLDATS. Par la loi ci-présente, si quelqu'un vient mystérieusement, je m'efforcerai de le prendre, selon mon pouvoir, et de vous le rendre.

UN AUTRE. Par la grande vertu de cette loi, je tiendrai sûrement ce qui est dit.

LE TROISIÈME. Je le tiendrai s'il plaît à Dieu, par la sainte loi ci-présente, et si elle m'est en aide.

CAÏPHE. Quant à moi, je le tiendrai si bien, que j'irai avec vous et vous guiderai en cette affaire. (A Pilate.) Consentez-vous, seigneur ?

PILATE. Volontiers, seigneur Caïphe.

SCÈNE X.

« Comme ils s'en allaient tous ensemble, quelqu'un leur parla :

QUELQU'UN regardant sur le chemin. Où allez-vous en si grande hâte ?

UN DES SOLDATS. Nous allons garder le tombeau de Jésus, qui est enseveli et qui a dit qu'il ressusciterait le troisième jour.

LE MÊME. Pilate l'a donc commandé ?

UN AUTRE SOLDAT. Oui, en vérité, sachez-le. Voici le grand prêtre Caïphe qui vient avec nous de ce pas et qui nous commandera. A présent vienne qui voudra.

« Caïphe les ayant amenés, leur fit ces recommandations :

CAÏPHE. Vous êtes enfin au tombeau, gardez-le avec soin. Si vous dormez et qu'on vous ravisse le corps, jamais nous ne serons bons amis...

(La fin est perdue.)

XIII^e siècle,

ALLEMAGNE. — *Neubourg*. — « Il y a dans un manuscrit du chapitre de Neubourg un

Jeu paschal, dont le manuscrit date au moins du XIII^e siècle, et qui expose la Résurrection du Seigneur en vers élégants et avec une action dramatique.

« Commencement :

« D'abord s'avance Pilate.

« Etant entré, il s'assoit dans un lieu préparé d'avance.

« Ensuite... les prêtres chantent : « O Seigneur, nous avons gardé bonne mémoire de ces paroles de la foule ; le séducteur avait coutume de dire : Je veux ressusciter sous trois jours... »

« Pilate répondra : « Selon ce que veut la discrétion, » etc.

« A la fin, tout le peuple ayant vu le Seigneur, le chantre entonne : *Christ der ist erstanden.* »

(Dom Bernard PEZ, *Thesaurus anecdotor. noviss.*, Augustæ Vindellicor., 6 vol. in-fol., t. II, 1721, *Dissertat. isagogica*, p. LIII.)

XIII^e siècle (suite).

ALLEMAGNE. — *Saint-Florian.* — Dom Bernard Pez (*Thesaur. anecdotor. nov.*; Aug. Vindel., 6 vol. in-fol., t. II, 1721, *Dissertat. isagog.*, p. LIII) signale ainsi une scène figurée de la Résurrection pratiquée dans le monastère de Saint-Florian à la fin du XIII^e siècle.

« Dans les notes du chapitre XXIII de la Vie de la vénérable recluse Wilburge ou Wilbirge éditée par nous (1715, Augustæ Vindellicor., in-4^o), nous avons été d'avis que le *Jeu paschal* auquel la vierge de Dieu regrettait si vivement de ne pouvoir assister, ne pouvait être qu'une de ces scènes dramatiques relatives à la glorieuse Résurrection du Christ, et analogues à celles de la Nativité et de la Passion que l'on représente aujourd'hui en tant de lieux divers... »

On lit dans la *Vie de sainte Vilburge* :

« Une nuit du dimanche de la Résurrection, comme le clergé et le peuple jouaient dans le monastère le *Jeu paschal*, la sainte, empêchée d'y assister, fut prise du vif désir de recevoir de Dieu quelque grâce spéciale au milieu des réjouissances par lesquelles on célébrait la Résurrection... »

XIV^e siècle,

« On trouve à la Bibliothèque royale une pièce manuscrite portant : « Charles... a nos amez et féaux les gens de nos comptes à Paris... nous vous mandons que la somme de soixante francs d'or, que nous avons receuz comptant de Taque Hemon general receveur des aides ordennés pour la guerre... les avons donnés et fait bailler et distribuer... assavoir quarante francs à certains chapelains et clercs de la Sainte-Chapelle... lesquels jouèrent devant nous le jour de Pasques nagaires passé le jeu de LA RÉSURRECTION NOTRE SEIGNEUR, etc., du 5 avril 1390. » (*Journal des Savants*, 1836, juin, art. de M. RAYNOUARD sur le *Myst. de saint Crespin*, p. 369, note 2.)

XV^e siècle,

Le mystère de la *Résurrection de Notre-Seigneur* est tiré d'un manuscrit de la

Bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris.

Il date du XV^e siècle.

Il a été mentionné, pour la première fois, dans la *Bibliothèque du théâtre françois* : ouvrage attribué au duc de La Vallière. (Dresde, Michel Groell, 1768, in-8^o, 3 vol. t. I^{er}, p. 36.)

M. Jubinal l'a publié dans ses *Mystères inédits du XV^e siècle.* (Paris, Techener, 1837, in-8^o, 2 vol., t. I^{er}, p. 312-381.)

I. Le mystère débute par une invocation à la sainte Vierge :

Eh royne et mere clamée

Des anges servie et amée

Comme non pareil de value...

Braves gens, écoutez et regardez bien. Dans ce pieux spectacle, dirigé contre Satan, vous allez voir la vraie mère du monde, celle qui sans tache et sans douleur porta le Juste crucifié, celle de qui voudrait être née toute créature, la reine acclamée de la fortune, la mère de la nature, qu'adorent et que servent seuls les anges. Si j'ai bien dit, saluez-la tous de ce salut sauveur pour nous que Gabriel prononça en lui révélant les volontés de Dieu, et disons à genoux en son honneur un Ave Maria.

In principio... GENES. c. 1. Dieu a le premier formé le monde, selon les récits de la Genèse, et David, dans ses psaumes a dit : *Ipsé dixit et facta sunt, — Mandavit et creata sunt.* Il fit Adam d'un peu de terre, connaissant qu'Adam retournerait à la terre ; il le plaça dans le paradis et fit Eve d'une des côtes d'Adam. Eve fit le mal d'Adam, elle le tourmenta tant pour le fruit défendu qu'Adam en prit enfin, en mangea ; et cette desobéissance fut pendant cinq mille ans la cause de la chute en enfer de tous les hommes et des meilleurs, de ceux mêmes à qui Dieu avait laissé connaître qu'un jour son Fils les rachèterait.

Je vous en prie de tout mon cœur, écoutez de bonne volonté mes paroles, car tout ce que je vous dis est traduit du latin en français.

Braves gens, voici de grandes vérités. Aussitôt que le Fils de Dieu eut élu pour mère et pour amie la Vierge dont il naquit, il prit chair dans son sein ; c'est ce que le prophète Jérémie avait annoncé en ces termes que j'abrège : Malgré la mort de l'homme, la vie s'échappera du milieu des morts, par l'effet de la pitié... L'homme ressuscitera après sa mort, et on le verra vivant dehors du tombeau. Cette prophétie s'appliquait évidemment à notre salut.

Ce prologue se termine par l'annonce des scènes principales du mystère.

II. La première est celle de la *Création.*

Dieu apparaît et ouvre l'action : « J'ai tout fait déjà autour de moi : le ciel, la terre, la mer immense, les étoiles, le soleil, la lune ; j'ai rempli le monde d'animaux, d'oiseaux, de poissons, j'ai donné des noms à toutes choses ; il ne me reste à faire que l'homme et la femme, et mon œuvre sera entière. Faisons l'homme d'abord et ensuite la femme. »

Adam est étendu par terre et caché sous une couverture. Dieu le fait lever.... Le premier homme remercie Dieu et s'endort. Le Créateur fait lever Eve à son tour, la donne à Adam et les place dans le paradis. Le diable *Belgibus* conseille à Eve de goûter du fruit défendu, Adam et Eve sont séduits, mais aussitôt le crime commis, le premier homme s'écrie : « Hélas ! hélas ! que m'as-tu fait faire?... Où aller ? J'ai offensé

mon Seigneur, j'en mourrai. Je ne vois que trop mon crime. » Dieu les appelle et les chasse. Adam exprime sa douleur en ces termes étranges : « Doux Jésus-Christ, tu me l'avais dit, mais j'ai méprisé tes commandements... Hélas, Sire, ayez pitié de moi. » — L'un et l'autre disparaissent en enfer.

III. Le sujet de l'action change brusquement. Caïphe et Pilate font entourer de gardes le saint sépulchre.

IV. Adam, Eve, saint Jean-Baptiste, Noël retenus en enfer, implorent le secours de Jésus. Les démons s'émeuvent de ces cris ; et déjà le Seigneur, levé « du tombel », frappe aux portes du noir séjour.

V. Notre-Dame se plaint à saint Jean l'Évangéliste, aux trois Maries, des conditions terribles dans lesquelles s'est accompli le mystère de sa maternité tout ensemble douloureuse et glorieuse. Tous se rendent au saint sépulchre.

VI. Les gardes du tombeau s'entre-querellent, se reprochant aux uns les autres d'avoir manqué de vigilance.

VII. Dieu apparaît aux trois Maries. Madeleine s'écrie :

Toutes m sanz faindre depuis
Qu'il le nous a ainssy chargé
Yrons, quant c'est par son congié
Sa résurreccion amussant
En général et exaussant ;
Et vous prie que pour l'exellance
De sa loenge, sans cillance,
Nous esmovons sans tarder plus,
Chantant : *Te Deum laudamus.*
Amen!

Voy. **SAINTE-GENEVIÈVE** (*Manuscrit de*).
xv^e siècle.

Il subsiste deux éditions imprimées à la fin du XV^e siècle, de deux mystères différents de la *Résurrection*.

Le premier, de l'édition de 1486, porte le nom de Jean Michel qui l'a remanié.

Le second est considéré comme une

(392) M. E. lestand Duméril signale comme dramatiques quatre petits dialogues de la *Résurrection*, appartenant au XI^e siècle, et conservés dans les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, n^{os} 939, fol. 21, verso, 1120, fol. 29, verso, 1240, fol. 59, verso, et *Su pément latin*. n^o 184, fol. 179, recto (Missel de Corbie).

Du XII^e siècle, on trouve encore une *Résurrection* dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne (Cf. DENIS, *Codices manuscr. theologici Bibl. Palat. Vindobonensis*, t. II, col. 2100); une autre dans un manuscrit conservé à Einsiedeln, n^o 79, publiée par Mone. (*Schauspiele des Mittelalters*, t. 1^{er}, p. 12.)

Le XIII^e siècle fournit, outre les pièces ci-dessus, un office de la *Résurrection* selon l'usage de l'église canoniale de Kloster-Neubourg, publié par Vurz (*Oesterreich unter Herzog Albrecht IV*, T. II, p. 425-427); un office du *Sépulchre*, publié par Mone (*Schausp.* T. I, p. 15), d'après le manuscrit de la bibliothèque d'Einsiedeln, n^o 590, et reproduit par M. Edelestand Duméril dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8^o, p. 101); un *cantique dialogué de la Résurrection*. (Cf. MONE, *ib.*, t. II, p. 19.)

M. l'abbé Desroches, dans son *Histoire du mont Saint-Michel*, t. II, p. 105-107, a publié, d'après un manuscrit du XV^e siècle, de la bibliothèque d'Avranches, n^o inter. 14 et exter. 2524, un *Office du Sé-*

œuvre originale de ce même Jean Michel.

L'un et l'autre appartiennent au mystère de la *Passion*, et n'en sauraient être séparés, quoiqu'ils aient été représentés à part. On trouvera l'analyse du premier, d'après les frères Parfait, au titre de la *Passion*. M. Louis Paris (*Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*; Paris, 1843, in-4^o, 2 vol., t. 1^{er}, p. 585-605) a donné aussi l'analyse de ce mystère. Il remarque que ce n'est que la reproduction du récit de l'Évangile, et que le travail est excessivement médiocre.

xv^e siècle (*suite*).

On faisait copier en 1537 à Saint-Pierre d'Isle le *Jeu de la Résurrection*, moyennant trois sous (*Tabul. S. Pet. insul.*, dans DU CANGE, *Gloss. vet. et med. lat.*, v^o *Ludus Christi*, édit. Henschel; Paris, Didot, 1845, in-fol., 6 vol., t. IV, p. 157.)

De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8^o, 3 vol., t. 1^{er}, p. 228) mentionne « la *Résurrection de Notre-Seigneur par personnages*, par Eloi Constantin, 2 vol. in-4^o (392). »

Il nous reste, pour compléter cet article, à reproduire le mystère de la *Résurrection* qui a Jean Michel pour auteur au XV^e siècle; nous en empruntons l'analyse aux frères Parfait. (*Hist. du théâtre français*; Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 512-532.)

MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION (393).

S'ensuit le *Mistère de la Résurrection de Nostre-Seigneur Jésus-Crist, de son Ascension, et de la Penthecouste : duquel est premierement à noter qu'il doit durer troys jours ; et commencera le premier Jour, Jesu-Crist estant en la Croix, qui finira quant les Femmes auront acheté des oignemens, et seront retournées de chez l'Apoticaire devers Nostre-Dame.*

Nous laisserons le prologue, qui ne conclut.

Un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, datant du XV^e siècle, n^o 2054, contient une *Visitatio sepulchri in nocte paschali*. (Cf. DENIS, *Codices manuscripti theolog. Biblioth. Palatinæ Vindobon.*; t. II, col. 2054.)

En 1549, à Béthune, furent représentées, le jour de la Fête-Dieu, les *Trois Maries*. (Cf. LAFONS-MELLI-COCQ, *Ann. archéol.*, t. VIII.)

(395) Ce mystère est entièrement de la composition du docteur Jean Michel, natif d'Angers, et fut représenté dans cette ville, devant le roi René, comme nous l'apprenons par le titre de l'ouvrage, que voici : « C'est le *Mistère de la Résurrection de N.-S. Jesu-Crist*, imprimé à Paris... Cy finist le *Mistère de la Resurrection de N.-S. Jhesu Crist*, composé par Maistre Jehan Michel, et joué à Angiers triumpamment devant le Roy de Cecite, imprimé à Paris pour Anthoine Verard Libraire, demourant sur le Pont Nostre-Dame à l'enseigne de Saint Jehan l'Évangéliste, ou au Palais au premier pilier devant la Chapelle où l'en chante la Messe de Messeigneurs les Présidens » (*Bibliothèque du Roy.*) C'est un in-fol. de 155 feuillets, ou 266 pages à deux colonnes, chacune de 42 lignes, ce qui peut composer environ vingt mille vers. *Gothiq.* Ce mystère se trouve aussi manuscrit sur vélin, avec des miniatures. (*Bibl. du Roy.*)

tient, suivant l'ordinaire, que l'argument de la journée qu'on va représenter (394).

PREMIER JOUR.

« Lucifer, effrayé des cris de joie des Pères des Limbes (395), songe à la sûreté de son empire, et ordonne à Cerbérus d'en garder soigneusement l'entrée.

(Icy l'Âme de Jésus, vestuë de blanc (396) estant près de sa Croix, se agenouille devers Paradis et dit les mains jointes ce qui s'ensuit.)

L'ÂME.

Créateur de toute nature,
Mon Dieu, mon Père, et mon Seigneur,
Qui m'a voulu faire l'honneur
D'estre au corps de Jésus posée :
Où, pas ne me suis reposée
Longuement, sans adversité.
Je te mercey, en vérité,
De ma noble création,
Et de ce que ma Passion
De mon corps j'ay eu patience;
Et de la divine science
Que m'a daigné communiquer;
Et de ce que, sans répliquer,
Mon corps, qui gist maintenant mort,
A eu victoire de la mort,
Malgré le Dyable, et son envie.

« Dieu le Père ordonne à ses anges d'aller chercher l'âme de Jésus; pendant ce temps-

(394) Le tumulte et le bruit que chacun faisait avant de prendre place étaient cause qu'on perdait le commencement de la pièce, et qu'on prêtait peu d'attention au prologue, que les auteurs ne composaient guère que pour donner aux spectateurs le loisir de se ranger. C'est ce que nous avons remarqué au commencement de la seconde journée du mystère de la Passion, où il est marqué, qu'après le prologue : « la Fille de la Chananée pourra commencer la journée en parlant comme une démoniaque, jusqu'à ce que bonne silence fust faite. »

(395) « Icy chantent *Veni Redemptor Gentium.* »

(396) Nous avons dit, sect. VII, de la *Moralité du Bien-Advisé et Mal-Advisé* que l'on représentait les âmes bienheureuses vêtues de blanc, et celles des damnés sous un habillement noir ou rouge : en voici la preuve.

(397) Voir la note précédente.

(398) Pendant cette pause, le bruit des tambours et des armes à feu tient lieu des concerts d'orgues, ou autres instruments musicaux.

(399) Voyez le XI^e mystère de la IV^e journée de la Passion.

(400) « Icy les Pères des Limbes chantent *Conditor alme Syderum,* » etc.

(401) « Notez que l'Âme de Jésus jecte Sathan au Puis, et crie moult horriblement. Et icelluy Puis doit estre édifié juxte le pallour de dessus le Portal d'Enfer, entre icelluy Portal et la Tour du Limbe. par devers le champ du Jeu : pour mieux estre veu. Et doit estre fait ledit Puis en telle manière, qu'il ressemble par dehors estre massonné de pierres noires de taille. Et si doit estre si large, qu'il puisse avoir séparation entre les deux parties : en l'une desquelles soit fait feu de souffre, ou autrement saillant continuellement hors dudit Puis. Et doit estre fait par soufflez, ou autrement, subtilement, qu'on ne s'aperçoive. Et en l'autre partie du Puis, en laquelle sera gecté Sathan, n'aura point de feu; et s'en ira ledit Sathan par une fenestre qui sera faite par devers Enfer, assez bas. Et après qu'il aura esté gecté, ledit feu doit gecter plus grande flambe que paravant. Et doit-on tirer aucuns canons

(a) C'est ici le lieu où sont tourmentées les âmes des damnés.

là les diables emportent l'âme du mauvais larron, qui est revêtue d'une chemise noire (397). Enfin Jésus descend aux enfers, enchaîne Satan et brise les portes de ce séjour ténébreux

(Icy se doit faire pause [398] et tous les Diables, excepté Sathan, viennent tous à l'entrée d'Enfer; et lors comme espoventez, feront signes amiraliz en mettant Coulevrines, Arbalestes et Canons, par manière de deffence : et eulx estans sur le Portal, l'Âme de Jesu-Crist, accom aignée de quatre Anges, et de l'Âme du bon Larron, viendra aux Portes d'Enfer, traïnant après elle Sathan enchesné d'une chesne [399].)

« Lorsque Jésus est entré (400), il prononce un arrêt contre les princes de l'enfer : Mammona, le démon de la convoitise et de l'avarice; Hasmodéus, de la luxure; Belzébut, de l'envie; Belphegor, de gourmandise; Baalderich, de la colère; Baalin, de l'oisiveté; Astaroth, le démon d'orgueil; Berich, d'inobédience; et Béhémot, du désespoir; et enfin il condamne Sathan à demeurer enfermé pour toujours dans le puits de l'abîme (401). Le Fils de Dieu passe ensuite au limbe des Pères (402), où Adam chante pour lui et ses compagnons *Libera me Domine*, et rompt leurs liens (403). De là il délivre dix âmes prisonnières dans le purgatoire (404), et sort de ce lieu souterrainsans

en ce faisant, et avoir toaneaux pleins de pierres et d'autres choses, que l'on doit faire tourner, afin qu'ilz fassent la plus horrible noise et tempeste que l'on pourroit faire, après lesquelles choses ainsi faites, silence doit estre imposée. »

(402) « Notez que le Limbe doit estre au costé du Parloër qui est sur le Portal d'Enfer, et plus hault que ledit Parloër, en une habitacion qui doit estre en la fasson d'une grosse Tour quarrée, environnée de rez, et de filez, ou d'autre chose clere, afin que parmi les Assistans puissent voir les Ames qui seront, quant l'Âme de Jésus aura rompu ladicte porte, et sera entré dedens. Mais paravant la venue de l'Âme de Jésus en Enfer, ladicte Tour doit estre garnie tout à l'environ par dehors de rideaux de toille noire, qui couvriront par dehors ledits rez et filez, et empescheront qu'on qu'on ne voye, jusques à l'entrée de ladicte Âme de Jésus; et lors, à sa venue, seront iceulx rideaux subtilement tirez à costé, tellement que les Assistans pourront veoir dedens la Tour. Et notez que à la venue de l'Âme de Jésus, doit avoir plusieurs torches et falotz ardans dedens ladicte Tour, en quelque lieu qu'on ne les puisse veoir, qui feront grand clarté. Et derrière ladicte Tour, en ung autre lieu qu'on ne puisse estre veu, doit avoir plusieurs gens crians et ullans horriblement (a) tous à une voix ensemble : et l'ung d'entre eulx, qui aura bonne voix, et grosse, parlera, après ce fait, pour luy, et pour les autres Ames dampnées de sa compaignie, » etc.

(403) Adam, Eve, Abel, Matustalé, Noé, Melchisédech, qui autrement est appelé Sem, filz de Noé; Job, Abraham, Sarra, Loth, Isaac, Jacob, Judas Patriarche, Joseph, Moÿse, Aaron, Josué, Samson, Samuël, David, Tobie, Judich, Hester, Isaye, Hiérimie, Dan él, Judas Machabéus, Zacharie, Symeon, Joachin, Anne, Mere de N. D. S. Jehan-Baptiste, quatre Innocens, Joseph, mary de la sainte Vierge, Carin et Leoncinus, filz de Symeon.

(404) « Il est à noter que la chartre de Purgatoire doit estre au-dessoubz du Limbe, à costé; auquel doit avoir dix Ames, sur lesquels doit apparoir semblance d'aucuns tourmens de feu artificiellement

vouloir écouter les pleurs des enfants (405) qui ont eu le malheur de mourir avant d'avoir été circoncis, et qui, par conséquent, ne sont pas dignes de cette grâce.

« Pendant que Cayphas et Annas, *évêques* de Jérusalem, vont poser des gardes au tombeau de Jésus, et qu'ils font mener Joseph d'Arimathie en prison, pour avoir aidé à l'ensevelir, un aveugle, appelé Galleboys, arrête à son service un garçon nommé Sauldret, sur le pied de cent sols par an. Au bout de quelque temps il appelle ce valet : « — Hau ! que me voulez-vous ? répond Sauldret. — Comment, hau ? réplique l'aveugle, je prétends que vous m'appelliez monseigneur ou mon maître. » Après s'être dit l'un à l'autre bien des injures : « Ne nous fâchons pas, ajoute Galleboys, traite-moi de maître, et je te paierai bien. » Le valet accepte enfin cet accord, et ils chantent ensemble des chansons.

Or escoutés mes bonnes gent,
Et vous orés présentement
Une Chanson nouvelle
Des biens que l'on treuve souvent
En mariage vrayment,
C'est chose bonne et belle ;
Ce ne sont point mots controuvés,
Ne plains de menterie ;
Mais sont certains, et esprouvés,
Je le vous certifie.

« Après cet exorde, qui n'est que pour appeler les passants, ils récitent une chanson en douze couplets, dont voici le dernier (406).

Moult vaut femme en fais et en dis,
Soit riche, basse, ou haulte ;
Mariés-vous grans et petis,
Si verrez se c'est faulte.

« Un messenger qui passe par ce chemin achète de ces chansons, et raconte à l'aveugle qu'il se fait tous les jours des miracles au tombeau de Jésus ; Galleboys dit à Sauldret de l'y conduire, mais ce dernier ne veut obéir que lorsque l'aveugle lui a payé six mois d'avance, alléguant, pour ses raisons, que l'aveugle-né (407), au service de qui il a été

faits par eau de vie, et d'icelluy Purgatoire l'Ame de Jésus rompra la porte pareillement à force, et puis entrera dedens, accompagné desditz Anges. »

(405) « Icy doit avoir un autre Limbe député pour les petits Enfants non circoncis, et sans avoir eu remède contre le péché originel. Lequel Limbe des petits Enfants doit estre au-dessoubz de celuy des Pères, à costé : dont une Ame d'Enfant pour soy, et pour les autres estans avecques elle, dit, » etc.

(406) Cette chanson roule sur le bonheur des gens mariés.

(407) Voyez le XVIII^e myst. de la II^e journée de la *Passion*.

(408) Le portocolle, ou porteroolle, comme Nicot le nomme, était aussi appelé meneur du jeu. C'était lui qui tenait la pièce, pour souffler les acteurs, et ordinairement se chargeait de réciter les prologues. « Un clere des Sept de la guerre de Metz, dit la Chronique manuscrite de cette ville, fut Maistre du Jeu, et Pourtour de l'Original, » lorsque le mystère de la *Passion* fut joué auprès de cette ville au mois de juillet 1437. Rabelais (a), en parlant d'une représentation de ce même Mystère, ajoute que, de frayeur,

(a) RABELAIS, liv. III, ch. 27.

très-longtemps, n'a plus voulu lui payer ses gages d'abord qu'il a été guéri.

« D'un autre côté, les anges demandent à l'âme de Jésus la permission d'aller visiter son sacré corps.

SAINT MICHEL, à l'Ame de Jésus.

Madame, vous nous donnerez,
S'il vous plaist, en ceste présence,
Gracieulx congié, et licence
D'aler vostre Corps visiter.

Icy vont visiter le Tombel de Jésus.)

« Les trois Maries vont chez un apothicaire, pour acheter des parfums.

(Icy est la fin de la première journée; et le Portocolle peut dire ce que ensuit (408).

Ceux qui de Jésus voudront voir
Jouer le Resuscitement,
Si reviennent cy vistement,
Demain le matin (409), car pour l'eure
Plus ne ferons cy de demeure,
Ne de Mistere pour ce jour :
Mais nous en alons, sans séjour.

SECOND JOUR.

(Icy l'Ame de Jésus accompagné de trois Anges, c'est assavoir saint Michel, Raphaël, et Uriël prennent l'Ame de Adam par la main; et Adam prend sa femme, et ainsi de main en main jusques à la dernière, et au dehors d'Enfer, et vont le champ droit en Paradis Terrestre [410].

« Jésus ordonne au bon larron de prendre sa croix, et d'aller avertir le séraphin d'ouvrir la porte du paradis terrestre où toutes ces âmes suivent le Sauveur, en chantant *Hæc dies, quam fecit Dominus*. Enoch et Hélye viennent à la porte pour le recevoir.

« Le Seigneur ressuscite, et va visiter sa sainte mère, et ensuite les apôtres, et les trois Maries. Carinus et Léoncinus, fils de Siméon, sortent de leur tombeau, et vont trouver Joseph d'Arimathie. Cependant, les gardes du sépulchre de Jésus arrivent chez Cayphas et lui certifient sa résurrection. Cayphas et Annas leur donnent quatre mille francs pour faire courir un bruit contraire, et vont eux-mêmes l'assurer

le Portocolle abandonna sa copie. On voit par tout ceci que le portocolle, ou le maistre et meneur du jeu, n'était que ce que nous appellons aujourd'hui, en termes de théâtre, le souffleur.

(409) Nouvelle preuve de ce que nous avons avancé dans les notes du septième liv. du *Mystère des Actes des Apôtres*.

(410) Icy l'Ange Séraphin garde Paradis terrestre, et a vestemens de rouge, et visaige rouge, tenant une espée toute nuë en sa main, et parle à l'Ame du bon Larron par un carneau du mur, endroit ledict guichet de Paradis terrestre. Et icelluy Paradis terrestre doit estre fait de papier, au-dedens duquel doit avoir branches d'Arbres, les ungs fleuriz, les autres chargés de fruitz de plusieurs especes, comme Cerises, Poires, Pommès, Fignes, Raisins, et telles choses artificiellement faictes, et d'autres branches vertes de beau May et des Rosiers, dont les Roses et les fleurs doivent excéder la hauteur des Carneaux; et doivent estre de frais coupeez, et mis en vaisseaux plains d'eauë, pour les tenir plus freschement. »

à Pilate, qui mande aussitôt les gardes, et apprend d'eux la vérité et la mauvaise foi des pontifes. « Vous êtes des scélérats, » dit Pilate à ces derniers.

CAYPHAS.

Vous avez dit vray, nostre Maistre ;
Certainement bien le sçavons,
Mais, autre remède n'avons,
Pour couvrir nostre villenye ;
Aussi le Peuple n'entend mye,
Les subtilités de Clergise, etc.

PILATE.

Et le Dyable emportera tout,
Et vous et moy : bien m'y attens,
Avant que soit gaire de temps
Mais pour évader tous périlz,
J'en suis d'acort et m'y consens.

« Joseph dit au messenger qu'il trouve sur la route de Jérusalem, que les deux fils de Siméon sont ressuscités; ce messenger en chemin chante cette chanson, et boit quelques coups pour se désaltérer.

Verdure le boys, verdure
Je revenois de ture

Verdure le boys :

Trouvay une vieille dure,
Verdure le boys, verdure.
Qui avait une grant hure,
Verdure le boys, verdure :
Plaine de toute laydure ;
Verdure le boys, verdure.

« Sur le récit de ce messenger, les deux pontifes vont trouver Joseph de qui il le tient; et ensuite ils ordonnent, de la part de Dieu, à Carinus et à son frère, de leur parler. Carinus et Léoncinus certifient, par leurs écrits, la vérité de la religion chrétienne, et, disparaissant, vont rejoindre les Ames bienheureuses du paradis terrestre, où celle de Jésus vient les consoler.

« Cependant Galleboys et Sauldret, en sortant d'un cabaret, renouvellent leur ancienne querelle; et, après s'être défiés l'un et l'autre, ils prient un nommé Fictus de leur fournir des chevaux, des armes et des lances : comme ils ne se sont jamais servis de ces choses, Fictus a bien de la peine à les mettre en état, ce qui fait un jeu de

(411) Comme dans ce mystère, les diables, que Jésus a renfermés dès le commencement de la première journée, paraissent peu, l'auteur a inséré les scènes de l'aveugle et de son valet, pour divertir l'assemblée, qui (comme on le voit encore aujourd'hui) veut pleurer et rire au spectacle. Car ces scènes tenaient alors la place de nos petites pièces dont nos anciens, ignorant l'usage, se trouvaient obligés à mêler le sérieux avec le comique.

(412) Le Protocole.

(415) Les Patriarches visibles aux yeux des spectateurs ne le sont pas pour les acteurs.

(414) « Ici soit Jésus vestu de blanc..... et si doit avoir ses cinq playes fort taintes de rouge..... et sera tiré à part le premier tout en paix, et les deux filz Syméon ressuscités, et les XLIX qu'il mena monter secrètement en Paradis par une voye, sans que on les voye, mais leurs statures de papier ou de parchemin bien contrefaites, jusques audit nombre de LI parsonnages, seront attachées à la robe de Jhésus, et tirées à mont quant et quant Jhésus, et seront les establiz environnés de nués blanches. »

(415) « Icy en droit doivent chanter les Ames

théâtre assez plaisant (411). Malgré tout cela, l'aveugle est si persuadé que, pour son coup d'essai, il va renverser son adversaire, qu'il dit :

L'AVEUGLE.

Je n'auray point de deshonneur,
Ce croy-jé pour ceste journée :
Car oncques César, ne Pompée,
Ne se monstrèrent plus vaillans.

« Sauldret le jette cependant à terre, et Galleboys, l'appelant à son tour monseigneur et maître, est obligé de lui demander la vie, et de lui promettre qu'il le traitera bien dans la suite, et ils s'en retournent ensemble au cabaret pour faire leur raccommodement. »

(Icy est la fin de la seconde Journée : et est à noter que l'Aveugle et son varlet s'en vont, faisant manière d'aler boire, et conséquemment tout le monde se doit départir. Et celui qui porte le Livre (412) dira, etc.

TIERS JOUR.

« Jésus vient visiter les apôtres, qui sont occupés à la pêche, et leur ordonne de se trouver tous sur le mont Thabor. Après le repas, il les instruit de l'ordre et de la discipline qu'ils doivent prescrire aux fidèles, ensuite de quoi, en présence de la sainte Vierge, des apôtres, des disciples et des trois Maries, il s'élève au ciel, accompagné des Ames bienheureuses (413), qui chantent *Æterne Rex altissime; Jesu nostra Redemptio* et le *Regina Cœli, latate alleluia*, etc. (414). Et lorsqu'il est entré dans le paradis, il les fait asseoir sur les sièges qui leur sont préparés, entre ceux des anges (415), qu'il bénit ensuite selon les vertus qui leur sont principalement affectées. Et les fidèles s'en retournent au cénacle attendre l'arrivée du Saint-Esprit.

« Peu de temps après, trois prêtres juifs viennent trouver Cayphas, pour lui apprendre qu'ils ont vu monter Jésus dans les

mélodiquement ce respons; *Omnis pulchritudo Domini exaltata est super sidera*, etc. Et ce fait Jésus se lie et doit colloquer lesdites Ames comme il s'ensuit : c'est assavoir x en l'Ordre des Anges, viii en l'Ordre des Archanges : viii en l'Ordre des Principautés; viii en l'Ordre des Puissances, dont l'Amé de Job en sera l'une. Et vi en l'Ordre des Vertus, dont Carinus et Leoncinus frères soient les deux. En l'Ordre des Dominacions iii. En l'ordre des Thronnes iii. En l'ordre des Chérubins iii. Et deux, c'est assavoir Abraham et saint Jehan-Baptiste, en l'Ordre des Séraphins : sans les nommer et les mette en chacun Ordre. Et doivent estre les Chaires appareillées selon le nombre desdictes Ames. Et est à noter que en les asséant en leurs dictes Chaires. Jhésus leur doit mettre sur leur chef une couronne et les baiser. Et au regard de Noé, de Melchisédech et de Job, et de Abraham, et de Joseph, qui furent de la Loy de Nature; et semblablement de Moïse, et de Aaron, et de Samuël, et de David, et de Daniel; chacun doit avoir avecques sadicte couronne, une chappe de docteur. Et Isaye et Hyérémie auront double couronne. »

cieux. Le pontife consulte avec Annas quel parti ils doivent prendre là-dessus.

ANNAS.

Or ne voy-je plus de quoy rire.

« Ils offrent deux cents francs à chacun de ces prêtres, à condition qu'ils ne feront part de cette nouvelle à personne, et qu'ils sortiront de Jérusalem. Les prêtres acceptent la condition ; et, en quittant cette ville, ils prennent une route détournée, dans la crainte où ils sont que Cayphas ne les fasse voler sur le grand chemin.

« Les apôtres rassemblés dans le cénacle, attendent le Saint-Esprit avec impatience. « Je croyais, dit saint Jacques Mineur, que « nous le recevrons le dimanche qui a « suivi son Ascension, parce que, à pareil « jour, il a créé la lumière. — Et moi, le « lundi, répond saint Jacques le Majeur, à « cause que ce jour Dieu fit le firmament, et « divisa les eaux. — Je ne l'attendais que « le mardi, parce qu'il créa ce jour-là les « plantes, réplique saint Barthélemy. — « Moi, le mercredi, jour qu'il a formé le So- « leil, ajoute saint Matthieu. — Ou bien « plutôt le jeudi, continue saint Simon, qui « était l'octave de son Ascension. — J'aurais « plutôt cru le vendredi, qui est le jour de « sa Passion, dit saint Jude. — Pour vous « prouver que nos sentiments sont bien « différents, je vous avouerai, reprend saint « Philippe, que je comptais fort que nous « recevions cette grâce hier, attendu que « ce même jour nous allâmes visiter le « tombeau de Jésus le lendemain de sa « mort. »

SAINCT THOMAS.

Et je suis le poure Thomas,
Qui ne sçait souldre ceste doubtte;
Fors seulement que je me doubtte
Qu'il y ait quelque occasion.

« Les apôtres redoublent leurs prières, et la sainte Vierge les console.

(Icy endroit se meectent tous et toutes en Oraison à genoulz, c'est assavoir les femmes d'une part et les hommes de l'autre, en ladictte Maison du Cénacle, laquelle doit estre dessoubz Paradis.)

« Pendant que les fidèles chantent *Veni, sancte Spiritus*, etc., le Saint-Esprit descend sur cette assemblée (416).

« Après avoir remercié le Seigneur, les apôtres composent les douze articles du Symbole que saint Pierre récite en hébreu, en grec et en latin, et saint Jean évangéliste en français. On charge ce dernier d'en faire plusieurs copies : ensuite de quoi ils prennent tous congé de la sainte Vierge, et se séparent pour aller annoncer l'Évangile en plusieurs endroits de la terre. »

ROBERT LE DIABLE.— *Robert le Diable* est tiré du manuscrit des *Miracles de Nostre*

(416) « Icy en droit doit descendre, ayant brandon de feu artificiellement faict par eau de vie, et doit visiblement descendre en la maison du Cénacle, sur Nostre-Dame et sur les femmes et apostres, qui alors doivent estre assis, et tant corame il descendra, se doit faire ung tonnerre d'Orgues au Cénacle, et qu'ils

Dame, II^e volume, fol. 157, qui contient quarante mystères, et date du xiv^e siècle.

Il y est intitulé : *De Robert le Dyable, fils du duc de Normandie*.

Il a été édité en 1836, sous les auspices de M. Edouard Frère, à Rouen, par plusieurs membres de la Société des antiquaires de Normandie, et avec une préface de M. Deville et des notes de M. Paulin Paris.

M. O. Leroy en a donné une analyse dans ses *Études sur les mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 104); et dans ses *Époques de l'histoire de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 180); il a dit, en appréciant le même sujet une seconde fois :

« Nous serions tenté de regarder le héros de notre drame comme le type de l'idéal de tous ces tyrans du moyen âge, sous lesquels l'humanité gémissait trop souvent en vain, mais qu'un éclair d'en haut ou de la chaire évangélique venait arracher à leur vie désastreuse, pour les faire entrer dans la voie de réparation... »

Avant M. Leroy, M. Berger de Xivrey avait donné de l'édition de M. Frère, et du drame lui-même, une notice et une analyse que nous empruntons au *Journal général de l'instruction publique*, 13 et 20 mars 1836, (p. 310.)

« M. Deville, dans une savante dissertation..., a publié des recherches fort curieuses sur l'histoire de Robert le Diable, sur les faits historiques qui en sont la base, et sur les compositions diverses dont elle a été le sujet... L'auteur du *miracle* que vient de publier M. Frère, étant du xiv^e siècle, a donc traité un sujet très-connu de son temps, et qui paraît avoir joui d'autant de popularité qu'en eurent, dans l'ancienne Grèce, les malheurs des familles de Laïus et d'Atrée. Il ne faut pas plus voir dans le vieux poète français un inventeur, que dans Sophocle et dans Euripide. Ce qui lui appartient, comme à eux, c'est la combinaison dramatique, c'est la manière de concevoir son sujet et de le mettre en œuvre. Dans cette mise en scène se reflètent les mœurs du moyen âge, avec une vérité que fait ressortir... l'intérêt des situations. » (P. 310.)

« Pour peu que l'on soit familiarisé avec notre ancienne langue, cette lecture offre l'entraînement de toute action bien conduite. Joignez à cela quantité de remarques curieuses sur le style, comme, par exemple, la règle du demi-vers qui, terminant chaque couplet, indique toujours la reprise à l'interlocuteur, retour régulier qui donnait probablement à la déclamation théâtrale d'alors une nuance particulière d'harmonie.

« Des archives silencieuses où la lecture exclusive des livres imprimés relègue aujourd'hui les manuscrits, on a extrait si peu de pièces de théâtre, qu'on se demande en

soient gros tuyaulx bien concors ensemble, et en douceur sur chacun d'eulx doit choir une langue de feu ardent dudict brandon : et seront XXI en nombre, et ce faict, ilz chantent *Veni, Creator Spiritus*, etc.; *Qui paraclytus*, etc. »

lisant un drame tel que le *Miracle de Robert le Diable*, si ce morceau est une œuvre d'exception, ou s'il a été choisi au milieu de tout un vaste répertoire dramatique, dans lequel nous aient été transmis, sous cette forme vive et animée, la peinture de la société d'alors, la tradition de ses croyances, ses idées d'art et la manière de les appliquer. Alors on s'aperçoit que le mouvement de la Renaissance, dans son excès d'admiration pour les beautés simples et pures de l'antiquité, a dépassé le but en nous préparant cette éducation littéraire qui nous fait sauter à pieds-joints par-dessus le moyen âge, en passant, sans intermédiaire, de l'antiquité classique au xvii^e, ou tout au plus au xvi^e siècle. Or, la littérature dramatique du xiii^e et du xiv^e siècle ne le cède pas en abondance à notre moderne répertoire, dont la classification peut même s'y appliquer, sauf toutefois pour la tragédie en style entièrement soutenu. Une composition, comme celle dont nous venons d'offrir l'analyse, a de fréquentes analogies avec celles de Shakespeare et des Espagnols. Pour une scène plus rétrécie, M. de Montmerqué a publié deux volumes de *Jeux* du xiii^e et du xiv^e siècle; ce sont des espèces de proverbes, de pastorales, d'opéras comiques. Le fatalisme, provenant de l'influence du diable, est une des idées les plus fécondes du moyen âge, soit que le personnage soumis à cette mystérieuse influence devienne, comme ici, par ses forfaits, la personnification du génie du mal; soit qu'il arrive, comme l'enchanteur Merlin, à des sciences qu'il n'était pas donné à l'homme de connaître. Voilà certainement, dans cette littérature, un trait saillant et original qui a servi de motif, même à des chefs-d'œuvre modernes. Mais jusqu'où doit-on étendre l'originalité de cette littérature? Il est difficile que la tradition soit jamais assez complètement interrompue, pour qu'il ne reste pas quelques traces des grandes civilisations qui ont péri. Cependant on peut dire qu'entre le polythéisme de l'antiquité et le christianisme du moyen âge se trouve une des séparations les plus complètes que présente l'histoire de l'esprit humain; et c'est l'opinion des hommes les plus versés dans la connaissance de notre ancienne histoire littéraire, que celles des traditions de l'art classique dont nos aïeux ont pu profiter sans le savoir, leur étaient arrivées par l'Orient. Là ils avaient trouvé une civilisation vivante, supérieure par son élégance et son instruction à celle de leur pays; et bien que leur haine religieuse fût presque aussi ardente contre les ennemis des Chrétiens d'Orient que contre les Sarrasins, cependant la supériorité intellectuelle de ces peuples exerça sur eux son ascendant et sema les germes féconds de cette littérature si animée du xiii^e siècle. L'instrument tout neuf de la langue française s'y exerça d'une manière infatigable. De là, exubérance et prolixité, défaut qui sans doute a trop vite éloigné de cette étude tant d'esprits faciles à rebuter. Mais que de choses à recueillir dans

ce laisser-aller de la poésie de nos pères! Ce n'est pas tout: il s'y rencontre des écrivains d'un goût plus sévère, qui, comme l'auteur du miracle de *Robert le Diable*, en élaguant les accessoires inutiles, savent renfermer dans de justes proportions l'ensemble d'une œuvre dramatique; qui, en peignant aussi la société au milieu de laquelle ils vivaient, en retraçant ses goûts et ses croyances, savent faire ressortir ce qu'elle avait surtout de pittoresque et de dramatique. Nous devons donc encourager de toutes nos forces la publication intelligente des chefs-d'œuvre littéraires du moyen âge...» (P. 325-326.)

M. Berger de Xivrey termine en signalant, dans l'excellente édition de M. Edouard Frère, le choix curieux de pièces et de notes relatives à Robert le Diable, fait par M. Deville, et imprimé en tête du texte du miracle. M. Deville semble incliner à croire que parmi les héros auxquels les traditions ont attribué le surnom de *Robert le Diable*, celui qui y aurait le plus de titres serait le féroce Robert de Bellême, de la turbulente famille des Talvas, dont plusieurs membres s'illustrèrent en Italie. Les exploits des Normands dans cette contrée auraient pu avoir quelque influence sur la dernière partie du miracle de *Robert le Diable*.

Le même volume contient la notice des manuscrits relatifs à Robert le Diable, par M. Paulin Paris, et celle de divers imprimés sur le même sujet par M. Edouard Frère.

De l'œuvre des modernes éditeurs, passons au travail du vieux poète :

« A l'ouverture de la pièce, dit M. de Xivrey, le duc de Normandie reproche à son fils Robert ses excès. Celui-ci répond en s'en faisant gloire, et il ajoute :

Desoresmais, laissez m'en (*moi en*) paiz,
Ailleurs m'en vois (*je m'en vais*), et cy vous lais
Où j'ay des compaignons assez...

« On le voit ensuite au milieu d'une troupe de brigands (ce sont là ses compaignons), occupé à projeter un des exploits qui leur sont familiers, le pillage d'un couvent... Des paroles, ces estimables associés ne tardent pas à passer aux effets. Il y a beaucoup d'art dans la manière dont le poète représente Robert ne reculant devant aucun excès. Le moine, forcé de montrer les trésors de l'abbaye, refuse longtemps d'ouvrir le coffre où sont les dépôts faits par les étrangers :

Il sert que nous y mettons. Sire,
Les choses estranges, sans faille (*mensonge*),
Qu'à garder souvent on nous baille
De bonne foy.

« Mais Robert dit à ses bandits :

Seigneurs, vous tous avant passez,
En besongne vous convient mettre
Sans plus longuement icy estre.
Brise-Godet, pren les premiers
Ces joiaux; et toi ces derniers.
Lambin, et toi, Boute-en-Couroye
Lèves toute cette monnoye,
Et toi ces joiaux, Rigolet
Pren avec Brise-Godet.
Rien n'y laissiez.

« Les barons de Normandie se plaignent au

duc, qui se décide, d'après leur conseil, à faire enfermer son fils. Il lui envoie donc deux messagers pour le mander. Mais Robert leur fait à chacun arracher l'œil droit, et ne répond à leurs supplications que par des plaisanteries... Le duc à cette nouvelle, et d'après l'avis de ses barons, bannit Robert, ordonnant que chacun lui courre sus.

« L'auteur, fidèle à la gradation qu'il met dans les crimes de Robert, le représente bientôt dans un tel état de fureur qu'il tue pour le plaisir de tuer. Il rencontre sept ermites :

... Qui vous a mis ensemble
Cy en ce lieu ?

PREMIER ERMITE.

Sire, nous y sommes por Dieu
Prier et servir jour et nuit ;
Et sommes, voir (*vrai*) ne vous annuyt (*sauf*
[*voire plaisir*])

Povres hermites.

ROBERT.

Je n'y acoute pas deux mittes.
Jamais cy plus ne demourrez
Mais en l'heure tretouz (*sur l'heure tous*) mourrez.

« Et il les tue tous. En ce moment passe un valet ; Robert lui demande d'où il vient ; le valet lui répond qu'il vient du château d'Arques,

Où diner doit la duchesse.

« Robert s'informe si le duc y est aussi, et sur la réponse négative du valet, il se rend à Arques. A son approche, écuyers, demoiselles, tout le monde s'enfuit. Ici commence une scène intéressante qui est le nœud de la pièce...

« Robert, accablé de remords, aborde sa mère avec des paroles de honte et d'horreur de lui-même, et il ajoute :

Je vous demant (*demande*) que me diez (*disiez*)
Se savez (*si vous savez*) dont (*d'où*) ce peut venir
Que je ne me puis abstenir
De maulvaistié, tant m'en sens plein.
Je crois qu'aucun péché villain
En mon père ou en vous eustes
A l'heure que me conceustes.

« La duchesse, à ces mots, prie son fils de la tuer : c'est d'elle que vient le péché.

ROBERT.

Mère, ce ne ferai-je pas.
Mauvais suis trop, mais je seroye
Pires encore se vous feroye (*si je vous frappais.*)
Mais dites moy pour quel péchié
Je sui de mal si entachié...

« La duchesse... apprend à Robert que, désespérée de ne pas avoir d'enfants après un assez long temps de mariage...

Par ire (*en colère elle*) dis : Puisque Dieu
[mettre]

Ne veult enfant dedans mon corps
Sy li mette le dyable lors...

« Voilà pourquoi Robert est si méchant...

« La fin de la scène est fort touchante. Robert adresse à Dieu une prière pleine de repentir ; puis il annonce à sa mère qu'il va aller à Rome se confesser au Pape ; il la charge de ses adieux pour son père, et s'en va. La duchesse tout éplorée apprend cette

nouvelle à son mari, qui, plus sévère, demande si Robert est vraiment repentant...

« Robert, avant de partir, veut faire amender ses compagnons ; ceux-ci refusent... Alors il les tue tous... Puis il veut mettre le feu à son fort ; mais comme tous les bons sentiments lui reviennent, il va trouver l'abbé, lui remet la clef du fort, et lui dit :

Au duc mon père porterez
Ceste clef, et li requerrez
Qu'ales vous deus en mon manoir :
La trouverez mult grant avoir
Qu'à vous et autres ay tolu (*enlevé*),
Lequel je vueil (*veux*) que soit rendu
A tous ceux que dire saront
Combien et quoy perdu arone
De ce (*je*) charge vous deus en somme
Car des cy (*de ce pas*) ie n'envoie à
[Rome...]

« L'abbé est si étonné que d'abord il ne veut pas le croire.

« La duchesse, en apprenant le départ de son fils, dit avec une naïveté de tendresse prise dans la nature :

Par foy, j'ay de li grant pitié,
Et pour Dieu s'en va-il à pié
Ou à cheval ?

L'ABBÉ.

A pied, se Dieu me gart de mal,
S'en va pour plus sentir grevance.
Et vous dy, si grant repentance
Ot (*eut*), quant de moy dubt de partir,
Que je cuyday le cuer partyr
Ly deust en deus vraiment ;
Tant plouroit des yex fondamment
Ses meffaix, dame.

(P. 310-311.)

« La fin du drame montre les effets surprenants du repentir de Robert.

« Après que le duc et l'abbé ont rempli ses intentions au sujet de son manoir, l'auteur nous transporte tout de suite au moment où il se présente au Pape. Les sergents de ce pontife le maltraitent ; un d'eux lui dit en l'accablant de coups.

Es-tu de la place Maubert ?
Tien et tien, fuy de cy, Trubert,
Ou mal pour toy.

«... Le Pape arrête ses sergents et fait approcher le pèlerin de son trône.

ROBERT.

Saint Père, je vous requier, sire,
Confession.

LE PAPE.

Dis moy de quelle nascion
Tu es, avant, ne de quel estre,
Ne se chevalier, ne prestre
Ou homme lay.

« Robert lui répond :

Fil sui du duc de Normandie
Mais je me repute, et scé bien,
Sire, que je vail pis qu'un chien
Tant suy a Dieu abhominable ;
Robert ay nom, surnon de Dyable.

« Le Pape, qui le connaît déjà de réputation, commence par l'adjurer de ne pas lui faire de mal ; puis il écoute sa confession et le renvoie à un ermite. — Celui-ci remet à l'entendre au lendemain, et l'engage à sou-

per et à coucher dans l'ermitage. Mais Robert refuse de manger, et veut passer la nuit sans se coucher. L'ermite va prier Dieu de lui indiquer la pénitence à imposer à Robert; puis, après sa prière, il s'endort.

« Alors arrive l'intervention des puissances célestes. Dieu vient avec Notre Dame, saint Jean et deux anges pour répondre à la prière de l'ermite pendant son sommeil...

« Voici la pénitence que Dieu indique à l'ermite :

Tu li diras

Qu'il faut que le fol contreface :
N'en quelque lieu qu'il soit, n'en place,
Ne parle nient plus qu'un muet;
Et avec ce, pour fain qu'il ait,
Li enjoins qu'il ne mangera
Jamais, fors ce qu'aux chiens pourra
Tollir (*arracher*). Sanz cette pénitance,
Il ne me plais mettre ordonnance
Plus legerette.

« Robert accepte avec humilité cette pénitence, et il se prépare à s'y conformer le jour même, quoiqu'il ne sache pas bien

Comment me pourray déguiser,
Pour le fol faire.

« Mais l'ermite répond que la sainte Vierge le lui indiquera.

« Dans la scène suivante, Robert fait le fou sans parler. Le colloque des autres personnages fait très-bien ressortir son jeu. Plusieurs compagnons lui font une foule de tours et de mauvais traitements qu'il endure en riant d'un air hébété. L'empereur qui passe par là et qui fait dresser sa table en cet endroit, l'aperçoit aussi, et veut le faire manger, mais il ne peut y parvenir. Pendant ce temps-là, le prince appelle son chien et lui jette un os. Robert se précipite sur le chien, et parvient à lui arracher l'os. Cette scène (pour laquelle il fallait un chien qui fût bien dressé) est habilement conduite.

L'EMPERERE (*à son chien*).

Louvet, Louvet, tien, Louvet, tien,
Mange cela.

PREMIER CHEVALIER.

Regardez, au chien s'en va là,
Oster li veult son os sans faille.
Et le chien aux denz, qu'il ne faille,
Le tient forment (*fortement*).

DEUXIÈME CHEVALIER.

A li oster tent durement;
Mais le chien le tire et débat;
Sans faille, vez ci bon esbat
Et bien rire.

L'ESQUIER.

Combien qu'aus deus le chien fort tire
Tire encore plus fort le fol;
Et happé l'a si par le col
Que osté li a.

« Ils se le montrent ensuite rongéant son os. L'empereur, pour dédommager son chien :

Tien, tu arras ce pain, Louvet,
Louvet, tien, tien.

PREMIER CHEVALIER.

Le fol le va tollir au chien
Avant que point en ait gousté;
C'est fait; il li a tout osté,
Vueille ou ne vueille.

L'EMPERERE.

Je voy de cel homme merveille,
Et lieu qu'il est vray fol à plain;
Il a brisé en deux son pain
Et s'en a au chien départi
La plus grand part.

« Il suit partout le chien. Il se couche avec lui sous l'escalier : l'empereur lui fait porter un bon lit, mais il le repousse et se couche dans la paille du chenil.

« Survient un messenger qui apprend à l'empereur l'arrivée des païens. Ce prince fait aussitôt crier l'*arrière-ban*,

Aussi ben au cleric comme au lay.

« Dieu envoie alors l'ange Gabriel ordonner à Robert de s'armer d'armes blanches qu'il trouvera près d'une fontaine dans un pré et d'aller combattre les païens.

« Puis vient la représentation de la bataille. Les guerriers s'excitent au combat. Le jargon barbare des païens divertissait sans doute beaucoup les spectateurs.

PREMIER PAÏEN.

Sabando! bahe fuzaille,
Draguitone, baragaiter
Arabium malagnitum
Hermes zabo!

SECOND PAÏEN.

Jupiter naquit Apolo
Perhegatis!

« C'est un fait curieux que ces traces du polythéisme dans le langage que les auteurs du moyen âge prêtent toujours aux mahométants. Cela venait de l'étude et de l'emploi des anciens textes chrétiens où l'on n'aurait pu trouver d'imprécations contre les mahométans qui alors n'existaient pas, mais où l'on en trouvait beaucoup contre les païens. En considérant comme tels les mahométans, on avait contre eux une arme puissante sur les esprits dans l'autorité des premiers docteurs de l'Eglise.

« Les Romains remportent la victoire, après laquelle l'empereur, devisant avec ses chevaliers, remarque avec peine des blessures au visage du fou, qui

A nul ne fait mal ne contraire;
Ains est un droit fol débonnaire.

« Il croit donc qu'on l'a maltraité ainsi par un jeu cruel, et en témoigne son mécontentement. Puis on vient à parler du chevalier inconnu qui a fait gagner la bataille et cherche qui ce peut être. La fille de l'empereur, qui est muette, montre le fou. L'empereur demande à la *maîtresse* ce que sa fille veut dire : la maîtresse le lui explique, mais l'empereur trouve cette explication si absurde qu'il s'écrie :

Diex vous envoie male meschancé!
Est-ce le sens dont l'escolez?
En lieu d'enseigner, l'affolez.

« Puis il fait quelques réflexions satiriques sur les femmes qui, dit-il,

Sont si lunages,
Que vous verriez que les plus sages
Sont les plus nices.

« Il se met à table avec ses chevaliers. Mais arrive encore un messenger annonçant le retour des païens. Nouveau combat, nouveaux exploits de Robert. L'empereur le fait suivre par un chevalier, pour savoir enfin qui il est. Le chevalier ne pouvant obtenir de réponse de Robert, court sur lui avec sa lance; Robert ne se défend pas et reçoit un coup de lance dans la cuisse, où la lance se casse. Il s'échappe et le chevalier, tout affligé, vient raconter cela à l'empereur, et pour parvenir à trouver ce chevalier inconnu, il lui donne ce conseil :

Que qui à vous armé veura (*viendra*)
D'armes blanches s'apportera
Le fer de ceste hante cy,
Mais que la plaie monstre aussy
Que du fer li a este faite,
Vostre fille gente et nonneste
A femme ara sanz contredire,
Et la moitié de vostre empire.

« L'empereur goûte ce conseil et fait aussitôt faire la proclamation. Or le sénéchal, qui était amoureux de la princesse, en entendant cette proclamation, pense à se faire passer pour l'invincible chevalier. Il donne donc à son écuyer la commission suivante :

Va t'en chez Jehan de Savoie
L'armurier, et dis qu'il m'envoie
Un parement à armer gent,
Tout blanc, combien qu'il coust d'argent;
Et tandis je me garniray
De fer, et itel me feray
Com' l'emperere a fait crier.

« Il se fait à la cuisse une blessure qui lui cause beaucoup de douleur, puis il s'arme de l'armure blanche que lui apporte son écuyer et part.

« La scène suivante se passe au ciel. Dieu, avec sa mère et deux anges, en descend pour aller trouver l'ermite pénitencier de Rome, et lui ordonne d'aller faire cesser la pénitence de Robert.

« Le sénéchal se présente ensuite à l'empereur, lui débite sa fable et demande la main de la princesse. L'empereur, fidèle à sa parole, envoie aussitôt chercher le Pape pour les unir. Le Pape reçoit l'envoyé de l'empereur et se rend auprès de lui. Les sergents font ranger la foule.

Sus de cy, sus, allez arriere!
Que de ma masse ne vous fiere.

« Un autre sergent leur fait la même menace avec un jeu de mot, par allusion à sa masse d'argent :

Faites nous voye cy devant...
Ou je vous donray de l'argent
Qu'en mon poing tien.

« Le Pape arrive chez l'empereur, et demande au sénéchal s'il veut épouser la princesse.

Seneschal, dites, y avez
Bien le plaisir?

LE SENESCHAL.

Sire, je viens tant ne desir (*e*)
Com' la fillette.

LE PAPE.

Et vous savez qu'elle est muette...

LE SENESCHAL.

Sire ne me chant de ce point
Tout à un mot.

« C'est alors qu'a lieu le miracle du dénouement. La princesse recouvre la parole pour démasquer l'imposture du sénéchal. Le Pape demande quel est donc le chevalier inconnu. La princesse raconte qu'elle l'a vu s'armer deux fois dans le pré, à côté de la fontaine, et ensuite tirer de sa blessure un fer qu'elle a ramassé et qu'elle présente. Le chevalier qui a blessé Robert rapproche ce fer du bâton de sa lance; il s'y rapporte parfaitement. Le Pape demande où est cet homme, et la princesse répond qu'on le trouvera avec le chien. Le Pape et l'empereur vont donc chercher le prétendu fou. Le premier a beau lui dire :

De Romme sui Pape clamez;
Parlez à moy,

« Robert continue ses folies. Mais arrive enfin l'ermite pénitencier qui lui annonce son pardon. Alors Robert se jette à genoux, et fait une action de grâces à Dieu. L'empereur s'adresse à l'ermite :

Prendomme, tu qui seez ees faix,
Di, qui est-il?

L'HERMITE.

Il est hault baron et gentil,
Tres chier sire, soiez en fis;
Du duc de Normandie est filz
Et son droit hoir (*héritier.*)

« Toujours repentant, Robert refuse les hautes faveurs de l'empereur et veut se faire ermite; mais le pénitencier lui dit que Dieu en a ordonné autrement, qu'il doit se marier, et que sa postérité sera la joie du paradis.

« Le prince normand obéit, et le Pape, suivi de toute l'assemblée, les conduit au palais, au son d'une *chanson* finale, en l'honneur de la Vierge, qui, comme mère de Dieu, a racheté l'homme du péché d'Adam.» (P. 324-325.)

ROCH (LA VIE DE MONSIEUR SAINT). — En 1493, à Abbeville, furent joués les jeux de la *Vie de monsieur saint Roch*. (Cf. F.-C. LOUANBRES, *Hist. d'Abbeville*, Abbeville, 1834, in-8°, p. 238.) Le manuscrit ne semble ni être parvenu jusqu'à nous, ni avoir été imprimé.

« A Béthune, en 1500, Jehan le Tardieu, Jehan Bordel, Pierre le Maire, Guillaume Bachelier, Colard Petit, Estienne Héreng, et autres compagnons, en nombre de 30 à 36, remonstroient sur le marché, par ystoire, la *Vie monseigneur saint Rocq.* » (DE LAFONS, baron DE MÉLICOCQ, *Extraits de chartes*, dans les *Mélanges historiques*, publiés par M. CHAM-

POLLION-FIGEAC, t. IV, p. 326; *Coll. des documents inédits, relatifs à l'Histoire de France.*)

RUTEBEUF.—« Rutebeuf est un des poètes les plus remarquables du XIII^e siècle. Pourtant il n'en est point peut-être sur lequel l'histoire soit restée plus muette; nul de ses contemporains, poètes ou chroniqueurs, ne nous a transmis son nom. C'est à peine même si quelques érudits modernes ont essayé de rompre la chaîne de cet injuste oubli; encore se sont-ils montrés presque tous inexacts ou trop sévères. » (A. JUBINAL, *Oeuvres compl. de Rutebeuf*; Paris, 1839, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, préf., p. vi.) Fauchet, Legrand d'Aussy, Barbazan, Méon, Roquefort, Daumon lui-même, ou méconnaissent le talent de cet auteur, ou lui attribuent des dates, des faits et des ouvrages qui lui sont étrangers. RUTEBEUF, ou plutôt *Rutebuef*, ou encore *Rustebuef*, *Rustabués*, *Rudebués*, parle la langue romane du centre, et naquit probablement à Paris, entre 1235 et 1240, de gens de condition moyenne et malaisée. Sa vie, sur laquelle on n'a d'autres renseignements que ceux donnés par lui-même, quoique chargée d'ennuis et de misère, fut mêlée pourtant à celle des plus grands seigneurs du temps; et, quoique poète, il ne fut ni vieilleur, ni faiseur de tours, ni montreur d'ours, ni marchand d'herbes et d'orviétans, ni même voleur sur la chaussée du Temple, comme la plupart de ses confrères. On suppose qu'il mourut vers 1286. On a re-

marqué que cette rude intelligence, si éminemment française, n'a rien écrit sur l'amour, au contraire des fadaises de tous ses contemporains et devanciers, et qu'il n'a cité ni les Grecs ni les Romains.

Parmi les poésies de toute nature qu'il écrivit, la *Vie de sainte Elisabeth* de Hongrie lui fut ordonnée par Herart de Valeri pour la reine Isabelle de Navarre, et le *Miracle de Théophile*, composé vers 1260, après divers autres mystères à ce qu'il semble (A. JUBINAL, t. I^{er}, *ibid.*, p. II), eut un succès prodigieux... « Je fais plus signer de têtes que si « je chantais Evangile, » dit-il de lui-même : « mes merveilles arrachent des signes de « croix dans la ville, et on doit bien les « conter aux veillées, car elles n'ont pas de « rivales... » (A. JUBINAL, *ibid.*, p. XVI.)

Une opinion sur Rutebeuf, qu'on ne peut passer sous silence, a été émise par M. Onésime Leroy, reproduisant dans ses *Etudes sur les Mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 33), un article précédemment publié par lui-même dans le journal *le Temps*.

« Rutebeuf, dit M. Leroy, semble s'être peint lui-même dans *Théophile*. On voit que ce n'est pas de nos jours seulement qu'ont existé des hommes dévorés du besoin d'une vaine gloire et de jouissances matérielles, lesquels, pour se les procurer, se sont précipités dans des voies infernales. Seulement, au lieu du désespoir qui pousse aujourd'hui dans l'abîme un infortuné, jadis la religion le ramenait ordinairement. »

S

SACRIFICE D'ISAAC (LE).— Le *Sacrifice d'Isaac*, par Feo Belcari, fut joué dans une église de Florence, en 1444. (Cf. LIBRI, *Catalogue de sa bibliothèque*, p. 190.) Ce mystère a été imprimé dans le *Poésie del Feo Belcari*; Florence, 1833, p. 3, sous ce titre : *La rappresentazion e festa d'Abraam e d'Isaac suo figliuolo*.

SAINTE HOSTIE (LA).— Il ne subsiste du *Mistère de la Sainte Hostie* qu'une édition du XV^e siècle, imprimée en lettres gothiques, de format petit in-8°.

Un exemplaire de cette édition ayant été vendu parmi les livres de la bibliothèque du duc de La Vallière, fut acquis par la bibliothèque de la ville d'Aix. En 1817, un imprimeur érudit de cette ville, Augustin Pontier, fit exécuter dans ses ateliers une réimpression *fac-simile* de l'original, qu'on tira à 62 exemplaires.

L'auteur de la *Sainte Hostie* est resté inconnu.

Le titre porte seulement :

Le mistère de la Sainte Hostie nouvellement imprimé. A Paris.

Au-dessous du titre, on lit ces quatre vers :

Lisez ce fait grans et petis,
Comment ung faulx et maul lit Juifz

Lapida moult cruellement
De l'Autel le saint sacrement.

L'ouvrage entier est écrit en vers français, dont voici un specimen :

LA FEMME DU IUIF.

Helas il seigne quel blasphemie
Ila par Mahom il est en vie.

LA FILLE, à genoulx.

Helas doulx pere ie vous pryce
Que vous ne le despezerez pas.

LE FILZ, en pleurant.

Helas il seigne helas helas :
Mon pere pour Dieu cessez vous
Helas il est tant bel et doulx.
Baillez ca ie le garderay.

LE IUIF, tout esbahy.

Or paix ou ie vous bateray
Merdailles vous fault il parler
Paix tout quoy sans plus babiller
A ce coup ie vous frapperay
De ceste escourgée singlant
Tant que verray couler le sang
De vos flans et de vos costez
Aussi bien que le temps passe
Fut onques Jesus croyez de vray.

LA FILLE.

Helas mon doulx pere ie voy
Couler le sang de toutes pars
Et pour Dieu ne le tuez pas
Vostre face si est trop fiere.

LE JUIF.

Le m'en voys querir la derrière
 Mon grant cousteau que ce despece
 La chair en feray mainte piece
 En preu i. ii. iii. iiii. v. Il me semble
 Par le grant Dieu qu'il se rassemble
 Il est entier comme devant
 Je suys force ne maintenant
 Lenrage ie ne scay que dire.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français*, ont donné une assez longue analyse du mystère de la *Sainte Hostie* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 363-377). Ils fixent la date de ce drame à l'an 1444, s'appuyant sur deux mentions de représentations du mystère cette même année. « Ce mystère, disent-ils, est d'un genre singulier, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes un peu étendus. »

De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 226), et la *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière, (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 13), ont mentionné aussi ce mystère.

Négligé par les critiques modernes, il nous a paru assez curieux pour mériter une version complète en français, qui en mit la lecture à la portée de tout le monde.

Il est basé sur un fait qui se passa à Paris, en 1290, et dont parlent en ces termes dom Félibien et dom Lobineau.

« Au commencement du pontificat de Simon Matiphias, arriva dans la rue des Jardins le miracle de l'Eucharistie, devenu depuis si célèbre... »

[Ici le récit du miracle, d'après un monument contemporain, qu'a édité Labbe (*Nov. Biblioth.*, 10, 1, p. 663). Comme le drame ne supprime ni n'ajoute rien, et suit exactement la légende, nous supprimons la narration des deux Bénédictins; toutefois, il est à remarquer qu'ils ne font nulle mention de la mort de *la Femme* et que l'acte IV du mystère semble tout à fait original.]

« Telle est l'histoire de la sainte hostie que l'on conserve encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Jean en Grève, où elle est portée en procession tous les ans, le jour de l'Octave du Saint-Sacrement. Le miracle fit bruit dans les pays étrangers, et Jean Villani, auteur du temps, le rapporte dans son histoire de Florence. « Un Bourgeois de Paris, nommé Rainier Flaming bastit au mesme lieu où la chose estoit arrivée, une chapelle qui fut appelée la *Chapelle des miracles*, en 1294. On la donna ensuite aux frères hospitaliers de la Charité N. D. de Châlons-sur-Marne, à la demande de Louis de Joinville, pour y fonder un monastère... »

« Les religieux qui « portoient aussi le nom des Billeites qui estoit peut-estre celui de la maison du Juif. » vendirent, le 24 juillet 1631 leur établissement aux Carmes. Les Bénédictins ajoutent :

« Ils (les Carmes) ont conservé la fête solennelle de la Quasimodo établie par leurs prédécesseurs en mémoire du miracle de la sainte hostie, et montrent encore le canif

dont le Juif s'estoit servi pour son crime, avec le vase de bois dans lequel l'hostie fut portée au curé de Saint-Jean... » *Histoire de la ville de Paris*; Paris, in-fol., 5 vol., 1725, t. IX, § 64, t. I^{er}, p. 458-460.

Acte I^{er}.SCÈNE I^{re}.

LA FEMME, seule.

LA FEMME commence. Mon Dieu! je ne sais que devenir, que faire? La fortune m'est toujours ennemie. Hélas! je n'ai plus rien, sauf ma robe, à vendre. Jamais je n'en aurai d'autre. C'est à mourir de désespoir. Plus rien, ni sou ni maille, rien à boire, rien à manger. De quel côté tourner? Allons, sans balancer davantage, droit à la rue des Jardins, trouver un de ces maudits et pervers juifs, un de ces infâmes usuriers, aussi gros de péchés que d'écus. J'emprunterai quelque argent pour vivre, car je n'oserais jamais mendier mon pain. Je ne suis pas d'assez vile naissance. J'étais bonne marchande, et joyeuse et jolie, à l'aise, ne manquant de rien jusque-là. Mais j'ai si mal mené mes affaires que je suis tombée du plus au moins. Enfin j'y suis! Plus rien... Nécessité fait loi; allons-y donc: c'est ce que j'ai de mieux à faire.

SCÈNE II.

LA FEMME, LE JUIF.

LE JUIF. Par le grand Dieu! il ne vient personne. J'ai vu le temps où l'on venait de loin pour emprunter mon argent. Je prêtais à tout venant, sur bon gage, à bonne usure. C'est ma manière d'opérer, c'est ma vie, c'est mon travail. Mais aujourd'hui ne viendra-t-il donc personne pour emprunter?

LA FEMME. Vraiment je suis toute troublée, allons pourtant, et vite; il me faut engager ma robe et emprunter au Juif pour me tirer d'embarras et sortir de cette misère. (*Au Juif.*) Jacob, je t'apporte ma robe, prête-moi trente sous que je te rendrai sous peu.

LE JUIF. Avec plaisir, mais tu paieras l'escompte. Voilà trente sous, compte-les. Voyons pourtant ta robe. (*Il la regarde.*)

LA FEMME. Le compte y est bel et bien. Merci. Votre servante, à une autre fois.

LE JUIF. Entre nous, je te dirai un petit mot: toutes les fois que tu seras gênée, viens me trouver, apporte-moi des vases de cuivre ou de l'argenterie ou des objets d'or, du linge, des étoffes ou du bon drap, et tu seras la bienvenue. Sois tranquille, n'aie pas de craintes, quand il y aura de l'argent à gagner, ma porte te sera toujours ouverte.

LA FEMME. Bien, bien. Jacob, c'est dit. Je reviendrai certainement. A une autre fois. Adieu.

LE JUIF. Adieu, m'amie.

SCÈNE III.

LA FEMME, seule.

LA FEMME. Adieu. Qu'on te rompe le cou! sois-tu pendu! Enfin j'ai l'argent, et puisse-t-il faire bon usage? Quand le moment de payer sera venu, ait ma robe qui voudra. Il sera mort d'ici-là, ou bien moi. Je le paierai peut-être. Si je pouvais le tromper, l'attraper. Au pis aller, je perdrai ma robe. Je mettrai peut-être d'ici là la main sur une autre; il ne faut qu'une occasion. Et je trouverai bien moyen d'en avoir une autre. Il m'en tombera une de quelque part.

SCÈNE IV.

LE JUIF, SA FEMME.

LE JUIF. Femme, fermez cette robe; j'y ai mis un

carte. Ayez-en bien soin, s'il vous plait, car je ne crois pas qu'elle sorte de nos mains.

LA FEMME DU JUIF. C'est aussi mon avis, Jacob. La robe est bonne et vaut plus de trente sous. Voilà, certes, une brave femme.

SCÈNE V.

LE JUIF, LA FEMME, LA FEMME DU JUIF.

LA FEMME. (A part.) Je suis bien avancée. Nous voici à Pâques, et je ne pourrai pas faire de toilette. Si je reste si mal vêtue, on me regardera avec mépris, on me tournera en ridicule, mais comment, comment ?

LE JUIF. (Aussi à part.) Le commerce ne va guère. Voici la Pâque des Chrétiens, et personne ne se presse de venir m'emprunter ou m'apporter de l'argent. Je n'ai pas de chance.

LA FEMME. (A part.) Mon Dieu ! ai-je de l'ennui ! Il y a de quoi se désespérer. J'ai emprunté à ce misérable juif trente sous il y a quelque temps sur la meilleure de mes robes. Il faut absolument que je sois parée aujourd'hui, aussi bien que mes voisines, mes cousines, ma famille, et je n'ai pas une robe à mettre. Ma foi, c'est à maudire le jour de ma naissance. Quelle vie ! Un tel jour, sortir sans un sou, sans ma robe, sans toilette ! J'en crève de dépit, rien qu'à y songer. Mais, enfin, si j'essayais d'aller auprès du Juif. Je lui parlerai sérieusement, je le prierai de me prêter ma robe jusqu'à demain matin de bonne heure ; je lui ferai serment de la lui rapporter. Il faut voir s'il consentirait ; peut-être. (Au juif.) Que le Seigneur tout-puissant sur les hommes, vous donne bonheur et profit, ainsi qu'à votre famille.

LE JUIF. Dieu vous garde ! Que demandez-vous ? Voulez-vous emprunter de l'argent ?

LA FEMME. Hélas ! non, sire. Au contraire, je venais vous prier, pour l'amour de Dieu, et par respect pour ce saint jour de Pâques, où je dois communier, de me prêter ma robe. Vous l'aurez de nouveau dès demain ; sur mon honneur et sur mon baptême, je vous la rapporterai, et je vous serai à jamais reconnaissante. Je dirai du bien de vous à tout le monde, étranger ou connaissance.

LE JUIF. Par Mahomet ! vous ne l'aurez qu'après m'avoir donné trente sous. Et vraiment, pourquoi vous la donnerais-je, Madame ? Je n'ai rencontré de ma vie une femme si singulière que vous et si hardie. Non-seulement vous n'aurez pas votre robe, mais il en tournera mal, si vous ne me donnez de l'argent.

LA FEMME. Impossible, je vous le jure. Au nom du Dieu qui nous a remis nos péchés en souffrant pour nous, je n'ai rien, ni blé, ni vin, ni rente. Je n'ai plus que ce que je porte sur moi. Aussi, au nom de Dieu en qui j'ai toute foi, prêtez-moi ma robe.

LE JUIF. C'est absurde. Il n'y a pas à en parler. Et pourtant, si tu veux faire quelque chose que je vais te demander, pourvu que tu agisses loyalement et tiennes ta promesse, je te rendrai ta robe sans réclamer un sou.

LA FEMME. Parle, tu obtiendras tout, si je puis.

LE JUIF. C'est chose possible pour toi, aujourd'hui même, avant qu'il soit midi ; je le sais. Il ne faut qu'un peu d'adresse et surtout de la loyauté.

LA FEMME. C'est promis. Il n'y a rien de si difficile que je ne fisse pour toi, et pour ma robe.

LE JUIF. Approche un peu. Ne m'as-tu pas dit qu'aujourd'hui même tu devais communier. Eh bien, je saurai si les Chrétiens ont un Dieu supérieur à celui de ma loi. Si tu veux donc m'apporter l'hostie entière, tu auras ta robe gratis. Réfléchis. Le peux-tu ? Le veux-tu ? Ce sont trente sous à gagner aisément.

LA FEMME. C'est terrible ! vendre mon Dieu ! Recommencer Judas ! Quelle abomination ! je serais damnée. Livrer pour un peu d'argent l'hostie sacro-

sainte, qui est le corps même de Jésus Christ. Quelle horreur !

LE JUIF. Tu n'ignores pas que nous sommes au bout du prêt, et si tu refuses, crois bien que je vais vendre de suite ta robe sans attendre un seul jour, un seul instant.

LA FEMME DU JUIF. Tu es bien bête de t'entêter ainsi pour une religion si perverse et si peu importante. Reçois l'hostie dans ta bouche, n'y touche point de ta langue, mets-la vite dans ta main et dans ta poche ; reviens vite. Qui en saura quelque chose. Au moins tu seras parée, sans avoir rien payé. N'est ce pas une bonne affaire dans ta détresse ?

LE JUIF. Si tu ne le fais pas, ton habit sera vendu à l'instant ; au contraire, je vais te le rendre, si tu veux : choisis.

LA FEMME. Je te le promets. Attendez-moi, je vais revenir et te rapporter l'hostie, avant midi.

LE JUIF. Va, je t'attends. Reste le moins longtemps possible. (A part.) Si elle m'apporte l'hostie, celle-ci en verra de dures ; je veux que le diable m'apporte, si je ne lui donne à souffrir.

SCÈNE VI.

LE JUIF, SA FEMME.

LA FEMME DU JUIF. Par Mahomet, je suis content ! Au moins, cette fois, je verrai cette grande affaire des Chrétiens dont ils font tant de bruit.

LE JUIF. Si je tiens ce Dieu des Chrétiens dans ma maison, je te réponds qu'il n'en sortira pas, dès qu'il y sera entré, sans avoir subi auparavant un rude assaut.

SCÈNE VII.

LA FEMME, UN PRÊTRE, UN CLERC, BOURGEOIS.

LA FEMME. Allons, du courage, il me faut accomplir ce que j'ai promis à ce misérable Juif, autrement je suis perdue, je reste sans parure en ce jour de Pâques. Voici l'église Saint-Merry. Je vais y recevoir mon Dieu et je parferai l'œuvre à laquelle je me suis librement engagée. (A un prêtre.) Mon cher seigneur, s'il vous plait, donnez-moi la communion, puisque vous avez le temps. J'étais hier « au divin plaisir » je me confessai le matin à vous-même, et je me suis, de tout mon cœur, réconciliée dans la matinée. Je vous prie « que me déliurez prestement. »

LE PRÊTRE revêtu. Bonne dame, à l'instant, s'il plait à Dieu. Mettez-vous à genoux et dites votre Confiteor. (Aux clercs.) Clercs, allez à la sacristie et allumez quelques cierges.

LE CLERC. « Liber, ça tost venez auant, » vous aidez à donner la communion à une femme qui la demande incontinent.

LE PREMIER BOURGEOIS. Mes amis, allons au cloître en l'honneur de la Vierge honorée, car nous ne saurions jamais faire une meilleure action.

LE SECOND BOURGEOIS. La communion est instituée pour le bonheur du monde entier : c'est le corps même du Seigneur vivant qui voulut mourir pour nous.

LA FEMME ; elle fait semblant d'avaler. (Aux bourgeois.) Beaux seigneurs, Dieu vous rende l'honneur que vous me fites. J'ai communie en bonne compagnie. La Trinité en soit louée !

LE PREMIER BOURGEOIS. Dieu vous donne la paix et la santé ; je vous recommande à Dieu, ma sœur.

SCÈNE VIII.

LA FEMME, LE JUIF, SA FEMME, SA FILLE, SON FILS.

LA FEMME. (A part.) Je suis toute joyeuse, je puis m'en vanter, je suis venue à bout de ma tâche. (Au Juif.) Tiens, regarde, le voici « le Sauveur de l'humanité lignaige. » Je t'ai conquis un esclave assez

beau pour que tu me remercies. Il y en a bien qui auraient donné mille francs pour l'obtenir. Certainement, on ne peut pas mieux réussir.

LE JUIF, à sa femme. Tiens, mets-le en lieu sûr, et apporte la robe. Nous verrons plus tard ce qu'il y a à en faire.

LA FILLE DU JUIF. Ah ! maman, comme il est blanc et tendre, laissez-le-moi un peu tenir.

LE FILS DU JUIF. Non, à moi. Par Mahomet ! que c'est joli ! il est blanc comme un agneau. Ah ! montrez-le-moi, maman.

LA FEMME DU JUIF, *cherchant la robe de la femme*. Taisez-vous, taisez-vous donc. Si votre père vous entendait vous seriez battus. Laissez cela ; Mettez-le ici. Votre père se fâcherait contre moi.

LA FILLE. Eh ! vraiment, il n'y a rien au monde de si beau à voir. Ah ! ma sœur, quelle belle chose !

LA FEMME DU JUIF. Voici la robe et la pelisse, ainsi que les marquent leurs cartes. Tenez, faites-en ce que vous voudrez.

LE JUIF. M'amie, pour bien peu de chose, je vous fais une grande concession. Cachez cela, allez-vous-en sans bruit, et prenez garde d'être vue par vos voisines.

LA FEMME. N'ayez crainte, qui saurait ce qui s'est passé entre nous. Je vous salue, bonhomme. Adieu. Au revoir.

LE JUIF. Adieu...

SCÈNE IX.

LE JUIF, SA FEMME, SA FILLE, SON FILS, L'HOSTIE SANGLANTE, LE CRUCIFIX.

LE JUIF. Nous allons savoir si ce Dieu, objet de la croyance des Chrétiens, et au nom de qui ils nous méprisent tant, a vertu, force ou puissance. Rangez-vous autour de ce coffre, et voyez la sottise de ces Chrétiens qui croient dans ce pain, qui disent qu'il y a là sang et vie, et que c'est Dieu même.

LA FEMME DU JUIF. C'est vrai, c'est là ce qu'ils prétendent. Sur quoi se fondent-ils ? Il est impossible d'en savoir plus long que nous n'allons en connaître à l'instant.

LE JUIF. Et vraiment, oui. Aussi je vais essayer de ce petit couteau. (*A Notre-Seigneur Jésus-Christ, représenté sur l'hostie.*) Au mépris de votre puissance comme Créateur, et des dires d'ici-bas suivant lesquels vous auriez pris chair dans le sein d'une Vierge, tenez. (*Il frappe l'hostie du couteau.*)

LA FEMME DU JUIF. Ah ! ah ! Il saigne... Quel sacrilège ! Ah ! par Mahomet ! il est en vie !

LA FILLE, à genoux. Ah ! bon papa, je vous en prie, ne le frappez pas.

LE FILS, en pleurant. Hélas ! il saigne ! Hélas ! hélas ! Mon père, pour Dieu ! arrêtez ! Ah ! Il est si beau, si doux. Donnez-le-moi, je le garderai.

LE JUIF, très-étonné. Silence, ou je vous bats. Imbéciles ! Qu'avez-vous à crier ? Silence, ou sinon, sans plus d'avis, je frappe, et durement, de ce bâton, jusqu'à ce que le sang coule de vos flancs. En attendant, le temps passe. Comme s'il y avait jamais eu un Jésus. Vous croyez cela, peut-être ?

LA FILLE. Ah ! mon bon papa, je vois couler le sang de tous côtés. Pour Dieu ! ne le tuez pas. Vous êtes trop hardi.

LE JUIF. Je vais chercher là derrière mon grand couteau à couper la viande. J'en veux faire maint morceau. Un, deux, trois, quatre, cinq. Par le grand Dieu ! il me semble qu'il se réunit à chaque coup. Il est entier comme devant. Je me sens furieux comme une bête fauve. J'enrage. Je ne sais que dire. Mais tu souffriras pis encore, si c'est possible.

LA FEMME DU JUIF. Eh ! Monseigneur, que vous dire ? Mais pour l'amour de Dieu, laissez-là cette hostie merveilleuse. Je suis épouvantée de ce sang qui en est sorti ; je n'en pourrai voir davantage. Ah ! Pour Dieu ! cessez.

LE JUIF. Pourquoi vous mêlez-vous de mes paroles ou de mes actions ? Je veux le tuer. (*A l'hostie.*) Par le grand Dieu, maître, je n'ai pas oublié les temps passés ni vos erreurs perverses. Vous avez été crucifié à cause d'elles, vous le serez encore, malgré tout, malgré Dieu, votre appui et votre père, comme disent les Chrétiens.

(*Il prend l'hostie, et la cloue à une colonne, le sang coule à terre.*)

LA FEMME DU JUIF. O désespoir qui m'accable ! mon ami, quelle horreur ! quel spectacle ! Pour l'amour de moi, cessez, mon ami, je vous en supplie.

LE JUIF. Tu es folle, je pense. Je veux aller jusqu'au bout, je veux le brûler sur mon feu, et j'en jure sur ta tête.

(*Il jette au feu l'hostie qui n'y reste pas.*)

LA FILLE. Bon papa, elle ne veut pas y rester ; pour Dieu, cessez, calmez votre colère. Je vous en prie à mains jointes.

LE JUIF. Ces femmes ne me laisseront pas de repos, Dieu les confonde ! (*Il prend sa lance et pique l'hostie sur le brasier.*) En serai-je bientôt débarrassé ? Mais, malgré Dieu, malgré les cris de ces peureuses, je frapperai ce Dieu des Chrétiens de ma lance.

(*Il prend ensuite un couteau de cuisine et hache l'hostie au travers de sa maison.*)

LE FILS DU JUIF, pleurant. Ah ! la, la, bon papa, arrêtez donc. Voulez-vous tuer ce bel enfant ? Voyez comme le sang coule. On ne vit jamais chose plus pitoyable.

LE JUIF. Silence ici, car, si je me fâche, les diables emporteront tout. Ne ferai-je point ma volonté de ce mécréant que j'ai acheté ? (*A l'hostie.*) Dieu ou non vous allez être bouilli dans cette chaudière, j'en jure par Dieu et sa loi.

LA FEMME DU JUIF. Hélas ! mon seigneur, restez tranquille. Vous êtes bien pervers et bien cruel de ne pas être ému d'un miracle si glorieux. C'est de la furie, de la haine, du venin, de ne point voir Dieu même, grand et bon, dans cette hostie ruisselante de sang. Vous devenez un monstre, un fou, un infâme, un indigne persécuteur. Mon doux ami, apaisez-vous. Mettez-vous à genoux, adorez Jésus, priez-le, demandez-lui grâce pour votre crime.

LE JUIF. Là, là, je vous prie, débattéz-vous moins. Jamais il ne sortira de mes mains que bouilli, brûlé, mis en mille morceaux pour le vrai Dieu. Mes aïeux l'ont combattu il y a des siècles. Taisez-vous. Nous verrons bientôt s'il demeurera vivant ou non.

LA FILLE. Hélas, hélas. Quelle abomination ! Dans l'eau sanglante, je vois le noble et digne corps de Dieu se jouer comme un enfant. Très-Haut puissant et glorieux, faites témoignage de votre puissance, arrêtez la fureur et la malice de mon père.

LE JUIF. Hors, hors d'ici, sauvez-vous, ou vous sentirez les effets de ma colère. Par ma loi ! quelles imbéciles !

(*On voit apparaître un crucifix dans la chaudière le long de la cheminée.*)

LA FEMME. Doux Seigneur, quelle lutte. Roi glorieux, Seigneur, vrai Dieu, voilà ton cher fils sous la figure d'un crucifix. Doux Seigneur, doux, grâce ! Vraie hostie du sacrifice, je te prie de tout mon cœur avec une profonde piété.

LE JUIF. Eh quoi, faut-il céder la place ? Comment rester ici ? Je ne puis tenir les yeux levés sur ce Dieu. Démon d'enfer ! qu'ai-je fait ? Je reconnais mon crime affreux. Je suis au désespoir de ma furie sanglante.

LA FILLE. O précieuse image, injustement déjà condamnée à la mort, devais-tu souffrir une seconde fois ici ta cruelle passion, objet d'un si indigne désespoir. Oh ! daigne pardonner à ma mère, à mes

frère et à moi qui te confessons, et te reconnaissons pour le Sauveur du monde.

LE FILS. O crucifix divin et pur, je te demande grâce. Je quitte ces lieux que ta Grandeur abhorre. Maudit soit celui qui m'engendra et maudite la femme qui t'a apporté ici pour y souffrir de tels maux.

LA FEMME DU JUIF. Je ne veux plus rester ici; viens, ma fille; allons chez quelque parent chercher un asile.

LA FILLE. Oui, ma mère, car avant la fin de ce jour, mon père aura subi la punition de son forfait.

(*La femme et les enfants s'en vont. Le Juif reste sur son lit, dans le désespoir.*)

LA FEMME DU JUIF. Ah! ce n'est que trop sûr, je m'y attends. Aussi veux-je être loin de cette maison. Ton père seul doit être puni de ses méfaits.

SCÈNE X.

MARTINE, *servante*, DEUX ENFANTS DE PARIS, LE FILS DU JUIF.

(*On voit un oratoire de Sainte-Croix et l'on entend la cloche sonner l'A DIEU LEUER.*)

MARTINE, *vieille femme reconnaissable à son costume. Benedicite Dominus.* Ah! la grand'messe. Que va-t-elle, Madame? La table n'est pas dressée. Tant pis, j'irai à l'église, car les offices passent avant tout, puis je reviendrai vite à l'hôtel.

UN ENFANT DE PARIS. Vite, vite, Robinet. La cloche sonne à Sainte-Croix. Je veux aller à la messe.

LE SECOND GAMIN. Attends-moi, Michelet; je ne veux pas y manquer non plus.

LE FILS DU JUIF, *les rencontrant.* Enfants, où courez-vous si lestement? qu'allez-vous faire?

LE PREMIER GAMIN. Nous allons voir ce Roi de bonté qui souffrit la mort pour nous et ressuscita aujourd'hui même, pour le salut des hommes.

LE FILS DU JUIF. Par ma loi, ne courez pas de ce côté, car il n'est pas au couvent (de Sainte-Croix).

LE SECOND GAMIN. Allons, marche, ne vois-tu pas qu'on se moque.

MARTINE. Enfants, que vous a dit ce Juif? que vous veut-il?

LE PREMIER. Ce qu'il veut? Le sait-il lui-même? Il nous a demandé où nous allions, et lorsque nous avons eu fait réponse: auprès de Dieu, il nous a dit que Jésus, notre Sauveur, n'était point au couvent.

MARTINE. Il veut rire. J'ai envie de lui donner un coup de poing sur son chapeau.

LE FILS DU JUIF. Mais oui, il est chez nous et non pas au couvent. Aussi vrai que vous l'honorez, mon père l'a percé d'un coup de couteau, crucifié, le sang coulait; il a voulu le brûler, il l'a piqué de sa lance, mis au feu, et enfin dans notre chaudière où il est devenu brillant comme un vitrail et s'est changé en un crucifix. Allez voir, si vous ne me croyez pas; sur ma loi, c'est vrai. Et c'est pourquoi j'ai dit qu'il ne pouvait être dans votre couvent.

MARTINE. Mes chers enfants, restez ici auprès du Juif. Je vais voir ce qu'il y a de vrai en tout ceci. Et par Dieu, à mon retour, je vous donnerai quelque chose. Mais ne dites rien à personne.

LE SECOND ENFANT. Revenez vite, nous allons vous attendre. L'ami, joue avec nous. Voici des œufs. Veux-tu bouler?

LE FILS DU JUIF. Oui si vous voulez m'en donner, car, pour le moment, je n'en ai pas.

LE PREMIER ENFANT. Eh bien, tu en auras à l'instant. *Boulons au long du cimetière.*

MARTINE. Bonne vierge, ma gardienne, mon cœur est serré comme s'il portait une grosse chaîne de fer. Je n'entendis jamais un récit qui me fit plus d'honneur que celui de ce Juif. Dieu! je vais prendre ce plateau, propre et luisant, et vais faire semblant

d'être une servante qui va chercher du feu. Peut-être saurai-je quelque chose de vrai.

SCÈNE XI.

MARTINE, LE JUIF.

(*Pause.*)

MARTINE (*reprenant*). Rose précieuse et sainte, mère de mon Dieu immortel, quels lieux sanglants, quelle scène funeste, quel spectacle affreux! Dieu de gloire! Roi de gloire! armé de votre signe de croix, j'ose avancer (*Elle se signe, prend du feu et l'hostie saute sur le plateau.*) Glorieux père spirituel, est-ce vous dans cette extrémité? Ah! Dieu soit béni! Les désirs de mon cœur sont satisfaits, et je vais à l'église porter ton corps très-précieux, si sacré, si plein d'une gloire ineffable. Loué soit le nom du Très-Haut! Il t'a plu de t'humilier, de t'abaisser jusqu'à ma main. Béni soit ce jour!

LE JUIF. Haro! haro! quelle destinée! Grand Dieu! je suis perdu, perdu. Misérable, maladroit, impuissant en mes volontés contre ce Dieu, contre ce fils de Marie que j'ai tourmenté... Mais il s'agit de la vie pour moi, si l'on s'en doute. Aussi vidons promptement l'eau de ma chaudière... Qu'est-ce? cette eau est blanche, rouge, noire, ma maison est verte comme un fruit... Il y a de quoi devenir fou... Je vais jeter l'eau dans un lieu secret, afin que le jour, le lieu, tout soit ignoré.

SCÈNE XII.

MARTINE, LES ENFANTS DE PARIS, LE FILS DU JUIF.

MARTINE. Souverain Dieu de ma naissance! Toute créature raisonnable est soumise à mon Dieu, à ce très-doux Seigneur, et ce Très-Haut descendu sur moi! Tu es venu, avec une suprême bonté, sur une grande pécheresse, en état de grâce il est vrai, mais bien indigne de te porter. Mais me voici au couvent, je suis à bout de mes forces, il me semble que je suis entourée de liens, j'ai un nuage sur les yeux, que peut-ce être? Hélas! n'y a-t-il pas un prêtre par ici qui puisse venir me parler. Je veux tout raconter, ne pouvant plus garder un si grand secret.

LE FILS DU JUIF. N'avais-je pas dit vrai? avez-vous trouvé votre Dieu? Il est certainement bien mouillé et coupé en bien des morceaux.

LE PREMIER ENFANT DE PARIS. Venez-vous, mère Jumeaux, nous vous avons bien entendue. Avez-vous trouvé le roi Jésus, comme le disait ce sot Juif?

MARTINE. Ma foi il ne mentait pas, et je vous prie, allez chercher le prêtre pour qu'il reçoive à genoux mon trésor.

SCÈNE XIII.

MARTINE, LE FILS DU JUIF, LE CURÉ DE SAINT-JEAN, UN PRÊTRE, PLUSIEURS BOURGEOIS.

LE CURÉ DE SAINT-JEAN. Qu'y a-t-il?

MARTINE. Seigneur, regardez. C'est Dieu même qu'à l'instant je viens de trouver dans la maison d'un misérable Juif. On l'avait mis sur le feu, dans une chaudière. En pénétrant dans ce logis, je fus si glacée de crainte que, sans le signe de la croix, je n'aurais pu faire un pas de plus... Mais j'avais l'intention de passer outre cette église et de garder pour moi mon Dieu... Les anges m'ont arrêtée, je les sens encore autour de moi. Aussi, seigneur, je vous remets, je vous livre cette hostie. Arrêtez le Juif, lui seul peut dire ce qui s'est passé.

LE CURÉ, *à genoux, ainsi que tous les assistants, et prenant l'hostie.* Très-glorieux, très-doux Jésus, soyez le bienvenu dans votre église. Voici un très-noble miracle. Seigneurs bourgeois, allez avec cet enfant, et dites au prévot de se rendre en toute hâte rue des Jardins, pour arrêter l'horrible scélérat qui

a tenté un crime si odieux contre notre souverain créateur.

LE PREMIER BOURGEOIS. C'est juste, j'y vais. (*A un autre bourgeois.*) Vous, allez auprès de l'évêque, pour que, sans autre retard, il vienne avec tous ses clercs : il faut que ce Juif soit puni à l'instant même.

LE FILS DU JUIF. Mon père doit dormir, chez nous, sur son lit et vous allez tout surprendre, tel que c'était, dans la maison.

LE CURÉ DE SAINT-JEAN. Je vais mettre sur l'autel ce saint sacrement béni. Il faut que ce fait éclatant soit connu.

UN AUTRE PRÊTRE. Ce sera bien vu, et fera-t-on bien de sonner. Chantons tous un *Te Deum laudamus*.

Acte II.

SCÈNE I^{re}.

LE PREMIER BOURGEOIS, LE PRÉVÔT, LE PREMIER SERGENT.

LE PREMIER BOURGEOIS. Monseigneur, au nom de Jésus et de la Vierge Marie! si ma voix tremble, ne vous étonnez pas. Il faut que vous vous hâtiez avec vos sergents. Il y a plus de mille ans qu'il n'arriva pareille chose à Paris comme en ce jour : c'est ce que tout tout le monde dit.

LE PRÉVÔT. Quoi donc?

LE BOURGEOIS. Un misérable, qui demeurait dans la rue des Jardins, a tant frappé, torturé une sainte hostie, que le sang coule dans toute la maison. Une bonne et digne femme a rapporté l'hostie à Saint-Jean, si émue, si troublée, que Dieu seul sait ce qui s'est passé. Sire, au nom de Dieu, allez vite arrêter le Juif. Il est sur son lit. C'est ce que dit son fils qui a tout révélé.

LE PRÉVÔT. Eh! sergents, apprêtez-vous! Il y a miracle évident. Courons prendre ce scélérat hérétique. On lui fera son affaire, ou que je sois à jamais debout!

LE PREMIER SERGENT *au nom de ses camarades*. Monseigneur, nous ne manquerons pas à notre devoir, nous qui, à toutes heures, sommes à vos commandements.

SCÈNE II.

LE SECOND BOURGEOIS, L'ÉVÊQUE.

LE SECOND BOURGEOIS *parlant à l'évêque de Paris*. Souverain et révérend Père, il faut sans retard et absolument venir à Saint-Jean pour être témoin d'un miracle sans pareil : une sainte hostie a été tourmentée par un misérable Juif, selon la volonté du Très-Haut. Enfin une femme l'a emportée pour son propre bonheur, et suivant son devoir. Mais vous saurez tout en venant de suite. Amenez du couvent des clercs « mendiants ou possesseurs. » car vous n'arriverez qu'après le prévôt qui, déjà averti, a dû s'emparer du Juif et commencer l'enquête.

L'ÉVÊQUE. « Celui qui vit en union » soit loué pour ce jour! nous allons assembler nos clercs. Vous, allez au-devant du prévôt pour qu'il nous attende.

LE SECOND BOURGEOIS. Oui, monseigneur, Dieu vous garde!

SCÈNE III.

L'ÉVÊQUE, L'OFFICIAL.

L'ÉVÊQUE, Official, réfléchissez qu'il nous faut de suite des clercs sages, rusés, prudents et expérimentés pour ce procès. Il faut qu'il soit habilement conduit et reste comme modèle.

L'OFFICIAL. Monseigneur, soyez sans crainte, nous sommes pourvus au mieux; il n'y a qu'à faire diligence au nom de Jésus.

L'ÉVÊQUE. S'il en est ainsi, et je veux le croire,

ce sera tôt fait : le Juif sera brûlé, ou que jamais je ne goûte de pain.

SCÈNE IV.

LE PRÉVÔT, LE SERGENT, LE PREMIER ET LE SECOND BOURGEOIS, LE CURÉ DE SAINT-JEAN, LE JUIF, SA FEMME ET SON FILS.

(*Le prévôt, le bourgeois et le sergent se rendent ensemble à Saint-Jean de Grève.*)

LE PRÉVÔT. Allons, vite, mieux vaut aujourd'hui que demain. Prenez cet imbécile de petit Juif et qu'il nous mène à la maison de son coquin de père. (*En entrant au couvent.*) C'est vrai, voici l'hostie.

LE SECOND BOURGEOIS. Conservez-la avec bien du respect, car l'évêque approche.

LE CURÉ DE SAINT-JEAN. Holà, sonnez à sa glorieuse arrivée; tout est connu, ce sera bientôt fait.

LE FILS. Voici la maison de mon père, la maison du crime, Monseigneur.

LE PRÉVÔT. Entrez, prenez femmes, enfants, avec ce scélérat Juif. (*Dans la maison.*) Voici les instruments de torture, saisissez-les.

LE PREMIER SERGENT. Je ne bougerai d'ici que tout ne soit dehors.

LE JUIF. Qu'y a-t-il? seigneurs, qu'y a-t-il? que demandez-vous?

LE PRÉVÔT. Ah! scélérat, tu étais donc là?

LA FEMME DU JUIF. Qu'y a-t-il? Messieurs, qu'y a-t-il?

LE PREMIER SERGENT. Vous le saurez. Est-ce vous qui avez commis ce crime?

LE PREMIER BOURGEOIS. Ah! Dieu, combien de douleurs amères a subies l'hostie divine en ces lieux! Voyez cette eau sanglante qui bouillait sous leurs yeux.

LE SECOND BOURGEOIS. Prenez garde au prisonnier. Voici une grande demi-lance dont le manche est couvert de sang. C'est avec cela qu'ils ont frappé.

LE SECOND ENFANT DE PARIS. Il faut recueillir cette eau si précieuse.

LE JUIF. Vraiment, c'est incroyable, que demandez-vous, mes beaux seigneurs? vous me dévalisez, qui ma chaudière, qui mon trépied. Pourquoi ce pillage? ai-je tué, ai-je blessé quelqu'un?

LA FEMME DU JUIF. Hélas! oui.

LA FILLE. Hélas! oui.

LE FILS. Tout est connu, il n'y a plus de ressource.

LE PRÉVÔT. Enchaînez le prisonnier, et marchons vite. Nous trouverons Monseigneur l'évêque à l'hôtel de ville.

LE PREMIER BOURGEOIS. Avec la grâce de Dieu et de saint Gille, je veux emporter ce couteau taché du sang précieux qui jaillissait de l'hostie.

LE SECOND BOURGEOIS. Et moi j'aurai au moins cette chaudière pour relique, car le miracle est certain.

SCÈNE V.

L'ÉVÊQUE, LE CURÉ DE SAINT-JEAN, LE PRÉVÔT, LE JUIF, SA FEMME, SA FILLE, SON FILS, MARTINE, CLERCS, BOURGEOIS, PEUPLE.

LE PRÉVÔT. Père en Dieu, Révérend et très-cher Seigneur, et vous tous, sages clercs, et tous vous aussi laïques, je vous amène le scélérat Juif, coupable du plus horrible forfait que jamais Paris ait vu. J'ai fait mon enquête, sa femme, son fils en témoignent. Ces bourgeois honorables, dont la parole ne saurait être l'objet d'un doute, confirmeront de leurs dépositions ces accusations irrésistibles. Enfin, j'ai à produire devant vous cette femme pieuse et héroïque qui a reçu sur un plateau l'hostie sacrée au milieu de son martyre. Tels sont les éléments de ce procès; il vous reste à découvrir la vérité; quant à moi, ma conviction est formée et mon indignation est prête à s'appesantir sur cet homme.

L'ÉVÊQUE. Juif, avance jusqu'ici. Dis la vérité, on te fera grâce. D'où t'est venu cette pensée sacrilège et comment s'est accompli le forfait?

LE JUIF. Evêque, et vous prévôt, je vous dirai tout. Un jour je prêtai trente sous sur une robe à une chrétienne ennemie de mes dieux. Elle vint à Pâques me demander sa parure, sans argent, ne m'apportant que la promesse de me remettre une garantie le lendemain sans faute. Je refusai net, sauf le cas où elle voudrait m'apporter l'hostie de sa communion. Elle l'apporta en effet de l'église de Saint-Méry et je lui rendis sa robe. Possesseur du corps de votre Dieu, je voulus savoir s'il était vivant, et il se trouva que oui; c'est alors que je fus saisi de fureur et que je commençai de le crucifier, et de le jeter au feu, persécuter, précipiter à terre, frapper, lapider, plonger dans l'eau bouillante. Mais il demeura entier néanmoins; et il se changea enfin en un crucifix dont je ne pus supporter l'aspect. Ma femme s'écriait, les lèvres pleines de blâmes, mes enfants avec elle; tous m'accusaient de rage et de folie. Ma fureur devint telle que n'en pouvant soutenir le poids, je me laissai tomber sur mon lit. Que savez-vous davantage, seigneurs: c'est là toute la vérité. Sans doute vous avez dessein de me faire un mauvais parti, mais songez qu'il est écrit dans vos livres: *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie.* Et dans ma situation actuelle, je suis prêt à recevoir le baptême, qui seul peut m'arracher au dernier supplice.

L'ÉVÊQUE. Récit terrible, obstination surprenante! Juif coupable, comment ne cédaistu pas aux reproches de ta femme? ne te souvenais-tu pas des douleurs de la Passion? As-tu cessé un instant de bonne volonté? clercs et laïques, vous avez entendu: le fait est avoué, et ce criminel, par crainte de la mort, demande le baptême.

LE PRÉVÔT. Non, non! La mort. Sa demande n'est qu'une fourbe, et il retomberait dans le même crime, s'il ne faisait pis encore.

LE PREMIER BOURGEOIS. Evidemment, car c'est un scélérat consommé. Quant à sa femme et à ses enfants, s'ils veulent le baptême, on peut le leur donner.

LA FEMME DU JUIF. Je veux servir et aimer Dieu; mais je fuirai mon mari toute ma vie, car c'est le plus grand brigand du royaume.

LE FILS DU JUIF. Et moi aussi; j'abandonne mon père, car c'est un misérable, et je veux être chrétien.

LE JUIF. Vous renoncez la Loi; quant à moi au milieu de cet abandon universel, je choisis la mort.

LE PRÉVÔT. Révérend évêque, prononcez. Qu'en faire? Le crime est prouvé et avoué.

L'ÉVÊQUE. Laissez finir cette fête de Pâques, je vous en prie, Prévôt. Ensuite on s'en occupera.

LE PRÉVÔT. A votre bon plaisir, Seigneur. Quand vous aurez le temps on terminera.

L'ÉVÊQUE. Vous, ma chère amie, et vous, mes beaux enfants, croyez-vous de bon cœur en Dieu descendu ici-bas pour racheter les esclaves égarés par suite du péché du premier père; en sa naissance du sein de la Vierge-Mère, en sa passion sur la croix où l'eau et lesang jaillirent de son côté, en sa résurrection le troisième jour, en son ascension glorieuse à la vue des hommes, et en la transmutation de ce pain après le saint sacrifice à l'autel?

LA FEMME DU JUIF. Père en Dieu, je crois tout cela et demande le baptême.

LA FILLE. Père en Dieu, je crois tout cela d'un cœur pur et loyal.

L'ÉVÊQUE. Comment les nommer?

LE SECOND BOURGEOIS. Isabelle, Jean et Jeanne.

L'ÉVÊQUE. Croyez-vous avec foi?

LE FILS DU JUIF. Père, en Dieu, je crois tout cela, et vous demande le baptême.

L'ÉVÊQUE. Au nom du Dieu tout-puissant je vous

baptise: *In nomine Patris et Filii et spiritus Sancti.* Et vous, amis, qui les avez nommés, vous avez charge de leur enseigner la loi, de leur expliquer ce que je leur ai demandé, et de les instruire le mieux possible, sous peine d'excommunication. Vous, respectable curé, vous garderez cette hostie merveilleuse; nous accordons cent jours d'indulgence à tous ceux qui se cotiseront pour lui faire une chasse et, pour y mettre de l'ordre, nommez des majors. Sur ce, je vous recommande à Dieu.

LE CURÉ DE SAINT-JEAN. Père en Dieu, la Vierge pure qui porta dans ses flancs Jésus-Christ, vous ait en sa garde éternelle. Je vais mettre dans cette armoire cette hostie sacro-sainte. Bonnes gens, le noble prélat ayant accordé cent jours d'indulgence plénière à quiconque donnera pour la chasse de cette relique précieuse, Dieu vous les remettra. Ne soyez donc pas négligents. Vous avez vu tous ce grand et sérieux miracle, gardez-en la mémoire; respectez cette hostie, fondez et conservez une confrérie au lieu même où ce fait s'est passé; et que les confrères se montrent pour la première fois autour du bûcher de ce Juif pervers et obstiné. C'est ainsi que nous obtiendrons le pardon et la grâce de Dieu. Amen.

Acte III.

LA CONDEMPNATION DU FAULX JUIF. COMMENT IL FUT ARS BRUSLE DEHORS PARIS OU MARCHÉ AUX POURCEAUX.

Comment il fut brûlé sur le marché aux porcs de Paris.

SCÈNE I^{re}.

L'ÉVÊQUE, L'OFFICIAL, UN SERGENT DE LA COUR DU PARLEMENT.

L'ÉVÊQUE. Il faut qu'une punition éclatante montre à tous le sort dernier de ce faux Juif, dont la folle erreur et l'incrédulité ont donné lieu à un miracle si grand. Official, il faut aviser à cela aujourd'hui.

L'OFFICIAL. Frappez le coupable, Monseigneur, vous le pouvez, le cas étant manifeste.

L'ÉVÊQUE. Mais je ne puis.

L'OFFICIAL. Evidemment si, néanmoins le fait se présente pour la première fois.

L'ÉVÊQUE. N'y a-t-il pas d'autre exemple?

L'OFFICIAL. On cherchera, ce sera bientôt fait.

L'ÉVÊQUE. Je vais mander l'inquisiteur; et l'on discutera sur ce point important. Je vais aussi mander l'Université et le prévôt de Paris qui garde le Juif dans ses prisons. On va aussi conclure sans discussion ni plaidoyers. Faites entrer un huissier.

LE SERGENT DE LA COUR DU PARLEMENT. Monseigneur!

L'ÉVÊQUE. Ecoutez. Allez à l'Université et priez le recteur de se rendre auprès de nous avec ses professeurs, parce qu'il s'agit d'une affaire importante pour lui.

LE SERGENT. Vous serez obéi très-volontiers.

L'ÉVÊQUE. Ensuite vous irez auprès du prévôt de Paris le prier de venir ici accompagné de son conseil.

LE SERGENT. Soyez sans inquiétude, Monseigneur; vous serez ponctuellement obéi.

L'ÉVÊQUE. Attendez, vous êtes trop prompt; dites-lui aussi qu'il fasse conduire ici le Juif.

LE SERGENT. Je n'y manquerai pas, Monseigneur, sur mon honneur.

SCÈNE II.

LE SERGENT, L'UNIVERSITÉ, L'INQUISITEUR.

LE SERGENT (à l'Université). Noble assemblée, Dieu vous garde! Seigneurs et amis, l'évêque m'envoie vers vous pour que vous l'alliez trouver ici près. Je vais en toute hâte vers le prévôt.

LE RECTEUR. C'est, selon moi, pour l'affaire de ce misérable Juif.

L'INQUISITEUR. Le cas est certes merveilleux, partout.

SCÈNE III.

LE SERGENT, LE PRÉVÔT.

LE SERGENT. Sire, Monseigneur de Paris m'envoie vous quérir ; venez, s'il vous plaît : il dit que vous savez pourquoi.

LE PRÉVÔT. C'est bon, je sais, on en parle assez ; je me rends auprès de l'évêque.

SCÈNE IV.

LE PRÉVÔT, MAIGREDOS, L'AFFAMÉ, LE JUIF JACOB MOUSSE.

LE PRÉVÔT. Sus, sergents, dépêchez : amenez devant nous ce Juif qui est dans nos prisons, et sans plus de discours. Je veux l'interroger.

MAIGREDOS. Monseigneur, à votre désir. Vous l'avez.

L'AFFAMÉ. Dieu le maudisse ! il nous cause plus de peine qu'il ne vaut.

MAIGREDOS. Imbécile, maudit Juif, membre du diable, sortez, sautez, venez dehors.

L'AFFAMÉ. Sortez. On va habiller votre corps damné d'un beau gibet à une branche. Gouffre d'enfer, c'est aujourd'hui que votre âme sera accrochée.

MAIGREDOS. Regardez. Quelle tournure. La lignée en soit maudite.

LE JUIF JACOB MOUSSE. La colère dicte vos paroles, parce que je veux mourir dans la loi juive et non pas dans la vôtre.

L'AFFAMÉ. Voyez-moi cet apôtre. « C'est un erreur infinitif. »

MAIGREDOS (au prévôt). Seigneur, dépêchez ce Juif. Nif juif, nif juif, nif juif, nif ! et voilà pour vous tous, voilà !

SCÈNE V.

L'ÉVÊQUE, L'INQUISITEUR, LE PRÉVÔT, LE JUIF JACOB MOUSSE, MAIGREDOS, sergent.

LE PRÉVÔT. Viens ici ; n'as-tu pas commis un horrible forfait ?

LE JUIF. En quoi ai-je péché, n'ayant attaqué que votre Jésus ?

LE PRÉVÔT. Prends garde, tu es en mes mains. Marche, maître. Ni le droit ni la loi ne peuvent empêcher un homme de faillir. Soit dit pour conclusion.

LE JUIF. Que voulez-vous conclure ?

LE PRÉVÔT. À ta liberté.

LE JUIF. Vraiment.

LE PRÉVÔT. Crois en Jésus.

LE JUIF. Non, certes, il est inutile de m'en parler ; car enchaîné, torturé, je ne céderai pas à vos suggestions insensées.

L'INQUISITEUR. Le diable le possède. Mousse, je te demande une seule chose : Tu vois cette hostie, eh bien, Jacob, dis la vérité : la reconnais-tu ?

LE JUIF. Oui, Messeigneurs, d'autant que c'est la seule que j'aie jamais vue.

L'ÉVÊQUE. Regarde mieux : ce n'est pas l'hostie.

LE JUIF. C'est elle, c'est bien elle, que j'ai coupée avec mon couteau et dont les morceaux se réunissaient sans cesse.

LE RECTEUR. Tu fais un plein avou. Mais, Juif, après cette preuve si certaine de sa puissance, pourquoi ne crois-tu pas ?

LE JUIF. C'est que Jésus-Christ n'est pas le pain de vie, et qu'il n'y a là qu'une œuvre du diable.

LE PRÉVÔT. Obstination invincible ! Il ne changera pas de langage. Seigneurs, terminez sans plus de discours.

L'INQUISITEUR. Maudit Juif, plein de rage, après avoir tourmenté ainsi cette hostie, peux-tu nier en-

core sa puissance ? Ta loi n'est qu'une dérision dont Jésus a fait justice.

L'ÉVÊQUE (au prévôt). Seigneur, l'Église vous remet ce sorcier ; prenez connaissance des faits et terminez ce scandale.

LE PRÉVÔT. Jacob Mousse, ton crime va subir sa punition. Qu'as-tu à dire encore ? Convertis-toi, crois en Jésus et invoque. C'est une question de vie ou de mort. Choisis. Hâte-toi, la cour attend.

LE JUIF. Prévôt, en un mot : Jamais je ne me dédirai.

LE PRÉVÔT. Tu subiras le supplice du feu. Messeigneurs, la cause est entendue. De mon pouvoir sans conteste, et sans appel, je te condamne donc à être brûlé au marché des porcs, à l'heure même. Sergents, allez chercher le bourreau. « Froide ioie ayt il de sa peau... »

MAIGREDOS. Il attend, je vais vers lui.

SCÈNE VI.

MAIGREDOS, LE BOURREAU, LE PRÉVÔT, LE JUIF, L'AFFAMÉ.

MAIGREDOS. *Maupiteux.*

LE BOURREAU. Que veux-tu dire ?

MAIGREDOS. Viens auprès du prévôt, à l'instant même, brûler ce Juif.

LE BOURREAU. Alors il me faut une chaîne.

MAIGREDOS. Il ne te faut qu'une charrette, car tout est prêt, entends-tu bien maître Harpart.

LE BOURREAU (au prévôt). Seigneur, que le diable ait sa part de ce Juif et de tous les siens. Il n'y a rien de bon en tous ces gens-là. Les instruments, la charrette et la chaîne sont prêts. Tout sera bientôt terminé. Montez là-dessus, l'ami, vous sentirez sous peu le rôti.

LE JUIF. Erreur profonde, prévôt. Fais-moi donner mon livre, et bientôt je serai libre et hors de tes mains. Ni ton Jésus, ni sa puissance, ni toi, vous ne pourrez me faire ni mal, ni douleur, ni torture.

LE PRÉVÔT. Ce magicien, cet enchanteur veut une épreuve. L'affamé, va chercher son livre pour le confondre. Va vite devant. Bourreau, en marche et mets le coupable sur le bûcher.

LE JUIF. Mon livre ! mon livre !

LE BOURREAU. Maigredos, de l'activité, mets du bois, il ne faut pas laisser languir le Juif.

LE JUIF. Mon livre ! mon livre !

LE BOURREAU. Je serre ses chaînes, je mets ces bourrées et le feu ; la mort de ce Juif m'agréa.

LE JUIF. Mon livre ! mon livre !

LE PRÉVÔT. Misérable coquin de Juif, es-tu ivre ?

L'AFFAMÉ. Voilà son livre.

LE PRÉVÔT. Juif, voici ce livre que tu demandes tant... Portez-le-lui de suite.

LE JUIF. Oui, oui, c'est lui, c'est bien lui ! Je suis sauvé... Mais quoi, ô diable ! je brûle... Diables ! diables ! je brûle, je brûle, je brûle... feu, flamme ! je vais périr... Corps, esprit et âme, tout est en feu ! Diables ! à la hâte ! Diables ! emportez-moi...

LE PRÉVÔT. Vous voyez... ce sorcier est brûlé avec son livre, et on emporte déjà l'appareil.

L'AFFAMÉ. Messeigneurs et mes chers amis, spectateurs de ce beau mystère, maudit soit la nation de ces Juifs scélérats.

MAIGREDOS. Pour conserver la tradition dans Paris de toutes ces choses, on va fonder un couvent dans l'hôtel du maudit Juif.

LE PRÉVÔT. Vrai Dieu débonnaire ! quel éclatant miracle ! Grâce vous soient rendues, et que chacun en tire profit pour sa foi.

L'AFFAMÉ. Il l'a payé cher, ce coquin de Juif.

MAIGREDOS. Lui et son livre sont brûlés : fi de lui et de ses artifices ! Il l'a payé cher.

Acte IV.

SCÈNE I^{re}.

LA FEMME, seule.

LA FEMME. Il me faut chercher un autre abri. Je suis née avec le malheur et je le porte avec moi. Judas avait vendu son Dieu ; et moi ? Moi, j'ai vendu mon Dieu à un Juif pour un bon repas. Femme du diable ! folle ! quel espoir ? quelles ressources ? Je ne sais. Je viens de Paris chercher à Senlis une place de servante dans une hôtellerie. Il me faut demander.

SCÈNE II.

LA FEMME, L'HÔTELIER DE SENLIS, L'HÔTELIÈRE.

LA FEMME. Seriez-vous assez bon pour prendre à votre service, pour bien peu d'argent, une pauvre malheureuse ? Auriez-vous besoin de quelqu'un ? Sinon, il ne me reste qu'à aller plus loin.

L'HÔTELIER DE SENLIS. Et combien voudriez-vous gagner ?

LA MAUVAISE FEMME. Oh ! bien peu.

L'HÔTELIÈRE. Encore... Parlez.

LA MAUVAISE FEMME. Peu m'importe, pour vous être agréable.

L'HÔTELIER. Voilà une bonne servante, nous ne trouverons jamais mieux, etc., etc.

Les dérèglements de la *Mauvaise femme* alliant l'attention ; la voix publique l'accuse d'infanticide, la justice informe, se convainc et condamne la coupable à mort ; la sentence est exécutée, et ce singulier drame, dont nous avons donné de si longs extraits, se termine enfin par un discours du bourreau, dont voici les derniers vers :

Nous prions Jésus, le fruit de vie,
Qui est la vraie et sacrée hostie,
Dont e en fait, tous les jours de l'an,
A Paris, en grece, a saint Jehan,
Grand solemnité de la sainte hostie ;
Toute femme grosse est begnie ;
Aussi sont toutes gens grans et petits ;
Jesus nous doint à la fin Paradis !
Amen !

SAPIENCE. — Cette pièce de Hrotsvitha, qui date du x^e siècle, est empreinte de traits de mœurs et d'idées du temps où vécut la célèbre religieuse, plus qu'aucun autre des drames qu'elle nous a laissés. Plusieurs ont été signalés par les critiques qui s'en sont occupés avant nous ; mais le plus grand nombre et les plus importants leur ont échappé. Parmi ces derniers, nous en

(417) « Au lieu du nom d'Hadrien, le manuscrit porte ici le nom de Dioclétien. J'ai pensé qu'il ne fallait voir dans cette variante qu'une faute de copiste, et j'ai rétabli dans l'argument le premier nom qu'on lit dans tout le cours de la pièce. Cependant cette leçon acquiert un certain intérêt, quand on voit dans la dissertation préliminaire des Bollandistes « qu'on ne sait pas bien si le martyre des trois sœurs Foy, Espérance et Charité a eu lieu à Rome ou à Nicomédie, ni même si cet événement s'est passé du temps d'Hadrien ou sous le règne de Dioclétien. » (M. MAGNIN.)

(418) « Les noms significatifs des principaux acteurs de ce drame m'avaient d'abord induit à croire que *Foy, Espérance et Charité, filles de Sapience*, étaient une pièce allégorique du genre de nos anciennes *moralités*, plutôt que la mise en action

choisirons quelques-uns des plus curieux. Ainsi, scène VI, l'empereur Hadrien dit à ses soldats : *Vengez mon injure*, tout comme parlaient les barbares du v^e siècle, établis en Gaule, ou les farouches barons allemands au temps de Hrotsvitha. Dans le cours du drame domine l'idée de l'autorité inviolable : on sent le mot populaire de la France étranger à la société romaine : *ah ! si le roi savait !* En effet, ce n'est pas l'empereur qui fait le mal ; s'il donne des ordres, s'il est cruel, impitoyable, c'est Antiochus qui l'y pousse ; le maître suprême reste partout inconscient et non coupable. — *Voy. HROTSVITHA.*

SAPIENCE ou FOI, ESPÉRANCE et CHARITÉ.

ARGUMENT. — Passion des vierges saintes, Foi, Espérance et Charité, qui, sous les yeux de leur misérable mère Sapience, dont les entrailles maternelles les invitaient à supporter les tortures, furent soumises par l'empereur Hadrien (417) à divers supplices et périrent. Quand le martyre fut consommé, la sainte mère recueillit les corps de ses filles, les embaumait et leur donna, à cinq milles de Rome, une honorable sépulture. Elle-même, au bout de quarante jours, rendit son âme au ciel auprès de leurs tombes, en prononçant les derniers mots d'une pieuse oraison (418).

PERSONNAGES.

ANTIOCHUS, préfet de Rome	ESPÉRANCE, <i>idem.</i>
(419).	CHARITÉ, <i>idem.</i>
HADRIEN, empereur.	MATRONES ROMAINES.
SAPIENCE, princesse grecque.	SOLDATS et BOURREAUX,
foi, fille de Sapience.	personnages muets.

SCÈNE I^{re}.

ANTIOCHUS, HADRIEN.

ANTIOCHUS. Tout ce qui vous concerne, ô empereur Hadrien, votre repos, l'accomplissement de vos souhaits, votre puissance, le salut de l'empire, le bonheur des peuples, la paix des provinces, étant l'objet de tous mes soins, je m'efforce d'arracher promptement et d'anéantir toutes les causes de troubles dans la république, dont votre âme aurait à souffrir.

HADRIEN. Et vous n'avez pas tort ; car votre bonheur est attaché à notre prospérité : nous vous élevons sans cesse d'années en années à de plus grands honneurs.

ANTIOCHUS. J'en rends grâce à votre bonté paternelle. Aussi à peine vois-je surgir quelque obstacle à votre pouvoir, que, loin de le dissimuler, je vous le dénonce sans retard.

HADRIEN. Bien, bien, vous ne serez pas accusé de lèse-majesté, pour avoir caché ce qui ne devait point l'être.

ANTIOCHUS. Une accusation de cette nature est le moindre de mes soucis.

d'une légende. Je m'étais trompé. Un assez grand nombre d'auteurs grecs et latins ont mentionné l'histoire de cette mère intrépide et de ses trois jeunes filles. Les Bollandistes, à la date du 1^{er} août (*Acta Sanctorum*, t. I, p. 16), donnent une notice des écrivains qui ont parlé de ces courageuses héroïnes, et regrettent que, hors leur martyre, on ignore ce qui les concerne. En effet, tous les géographes, sauf le déclamateur Métaphraste, n'ont accordé qu'un très-petit nombre de lignes à cette histoire. Hrotsvitha a eu rarement moins de secours. Il faut encore remarquer qu'elle a un soin particulier de faire parler chaque personnage suivant le caractère que son nom suppose. » (Id.)

(419) « C'est le titre que les légendes donnent à Antiochus. » (Id.)

HADRIEN. Nous le pensons. Mais dites-nous si vous ne savez rien de nouveau.

ANTIOCHUS. Une femme étrangère est arrivée depuis peu dans Rome, accompagnée de trois jeunes enfants qui sont nés d'elle.

HADRIEN. De quel sexe sont ces enfants?

ANTIOCHUS. Tous trois du sexe féminin.

HADRIEN. Et l'arrivée de ces faibles femmes pourrait-elle causer quelque dommage à l'Etat?

ANTIOCHUS. Oui; un très-grand.

HADRIEN. Quoi donc?

ANTIOCHUS. Le renversement de la paix publique.

HADRIEN. Comment cela?

ANTIOCHUS. Et qu'y a-t-il de plus capable de rompre la concorde civile que les différences de religion?

HADRIEN. Rien n'est plus grave, rien n'est plus funeste, en effet, comme le prouve assez la situation du monde romain, souillé en tous lieux par les flots impurs du sang chrétien.

ANTIOCHUS. Eh bien, cette femme, que je vous dénonce, exhorte les citoyens à abandonner le culte de nos ancêtres, et à se vouer à la religion chrétienne.

HADRIEN. Et ses paroles sont-elles bien reçues?

ANTIOCHUS. Trop bien; car déjà nos femmes nous traitent avec tant de hauteur et de mépris qu'elles ne daignent plus prendre place à nos tables, encore bien moins partager nos lits.

HADRIEN. Vraiment, alors il y a danger.

ANTIOCHUS. C'est votre devoir, empereur, de veiller au salut de l'Etat (420).

HADRIEN. J'en conviens. Faites conduire ici cette femme; c'est devant nous-même que cette affaire sera vidée; nous verrons si elle cédera.

ANTIOCHUS. L'ordre m'en est-il donné? La ferai-je conduire ici?

HADRIEN. Oui, sans doute.

SCÈNE II.

ANTIOCHUS, SAPIENCE, FOI, ESPÉRANCE
et CHARITÉ.

ANTIOCHUS. Quel est votre nom, femme étrangère?

SAPIENCE. Je suis Sapience.

ANTIOCHUS. L'empereur Hadrien vous ordonne de comparaître devant lui dans son palais.

SAPIENCE. Je n'ai aucune crainte d'entrer dans le palais, pourvu que je ne sois pas séparée de mes enfants dignes de leurs aïeux; et je ne redoute nullement de voir de près le visage menaçant de l'empereur.

ANTIOCHUS. Cette odieuse race des Chrétiens est toujours prête à résister aux princes.

SAPIENCE. Le prince de l'univers, l'invincible, ne laisse pas les siens faibles devant l'ennemi.

ANTIOCHUS. Trêve à ce flux de paroles et venez sur-le-champ au palais.

SAPIENCE. Allez devant, montrez-nous la route; nous vous suivrons aussi vite que possible.

SCÈNE III.

LES MÊMES, HADRIEN, GARDES.

ANTIOCHUS (à Sapience). Voici l'empereur en personne, devant vos yeux, assis sur son trône: pesez bien vos paroles.

SAPIENCE. La sagesse du Christ nous défend de

tels soins; lui-même nous a promis la grâce d'une invincible raison (421).

HADRIEN. Approchez, Antiochus.

ANTIOCHUS. Me voici à vos ordres, Seigneur.

HADRIEN. Sont-ce là ces femmes que vous m'avez signalées comme chrétiennes?

ANTIOCHUS. Oui, ce sont-elles.

HADRIEN. Je suis frappé de leur beauté, et je ne puis surtout assez admirer la sage dignité de leur maintien.

ANTIOCHUS. Cessez, ô mon seigneur, de les admirer, et forcez-les d'adorer les dieux.

HADRIEN. Si je débutais dans cette affaire par la douceur, peut-être céderaient-elles plus volontiers?

ANTIOCHUS. C'est le meilleur moyen. Car la fragilité de leur sexe ne cède jamais plus facilement qu'à l'impression des douces paroles.

HADRIEN. Illustre matrone, je vous invite tout doucement et sans colère à rendre hommage aux dieux, afin que vous puissiez mériter notre amitié.

SAPIENCE. Je ne veux ni rendre hommage aux dieux, ni satisfaire à vos désirs, ni contracter avec vous aucune amitié.

HADRIEN. Ma colère est tout entière contenue, et nulle indignation ne s'élève encore contre vous dans mon âme; au contraire, toutes les sollicitudes de mon cœur paternel combattent pour vous et vos enfants.

SAPIENCE (bas à ses filles). Prenez garde, ô mes filles, n'ouvrez pas vos cœurs aux perfidies de ce serpent satanique; faites en fi, à mon exemple.

FOI (bas à sa mère). Il n'y a dans notre esprit que dédain et mépris pour ces propos frivoles.

HADRIEN. Qu'avez-vous dit tout bas?

SAPIENCE. Quelques mots à mes filles.

HADRIEN. Vous semblez issu d'un sang considérable, c'est pourquoi je souhaite apprendre de vous-même votre patrie, votre famille et votre nom.

SAPIENCE. Quoique la naissance compte peu parmi nous, je ne nierai pas néanmoins ma descendance d'une souche illustre.

HADRIEN. Je le crois volontiers.

SAPIENCE. Les plus grands princes de la Grèce comptent parmi mes ancêtres et je me nomme Sapience (422).

HADRIEN. L'éclat de votre naissance est empreint sur toute votre personne, et la sagesse dont vous portez le nom (*sapientia*) brille sur vos traits.

SAPIENCE (à part). Flatteries perdues, nous ne céderons pas à quelques vaines paroles.

HADRIEN. Dites-moi le motif de votre voyage et quelles affaires vous ont appelées parmi nous.

SAPIENCE. Nous n'avons d'affaire que la recherche de la vérité, la connaissance plus entière de la religion dont vous êtes l'ennemi, et la consécration de mes filles au Christ.

HADRIEN. Apprenez-moi le nom de chacune d'elles.

SAPIENCE. La première s'appelle Foi, la seconde Espérance, et la troisième Charité.

HADRIEN. Combien ont-elles accompli d'années?

SAPIENCE. Ne vous plaît-il pas, ô mes filles, que je déroute cet esprit grossier par quelques problèmes d'arithmétique (423)?

FOI. Vraiment oui, ma mère, et nous vous prêterons l'oreille avec beaucoup de plaisir.

(420) « N'y a-t-il pas là un souvenir lointain de l'ancienne formule *caveant consules*. » (M. Magnin.)

(421) « Ce commandement est tiré de saint Marc, ch. XII, 11, et de saint Luc, ch. XII, 11 12. » (Id.)

(422) « Cette circonstance semble prouver que la légende de Sapience ou de Sophie et de ses filles est d'origine hellénique. » (Id.)

(423) « Hrosvitha retombe ici dans une de ces digressions pétalesques où elle aime tant à se jeter

en écolière émerveillée de son savoir de fraîche date. Ce ne sont pas cette fois des lambeaux de philosophie scolastique, comme dans *Callimaque*, ni une exposition technique de la science musicale, comme dans *Paphnuce*. Nous allons assister bon gré mal gré à une leçon sur la théorie des nombres. Il semble que Hrosvitha ait eu à cœur de prouver sa compétence dans presque toutes les branches du *trivium* ou du *quadrivium*. » (Id.)

SAPIENCE. Empereur, puisque vous désirez savoir l'âge de ces jeunes filles, Charité a accompli un nombre d'années *diminué pairement pair*, Espérance, un nombre aussi *diminué*, mais *pairement impair*: Foi, au contraire, un nombre *superflu et impairement pair*.

HADRIEN. Une semblable réponse ne me fait nullement connaître l'objet de ma demande.

SAPIENCE. Et il n'y a rien là d'étonnant, car sous l'apparence de ces définitions, il n'y a pas rien qu'un nombre; il en tombe plusieurs.

HADRIEN. Expliquez vous avec plus de clarté, sinon toute mon attention est vaine. :

SAPIENCE. Charité a vu la révolution de deux olympiades, Espérance de deux lustres et Foi de trois olympiades.

HADRIEN. Et pourquoi appelez-vous *diminué* le nombre huit qui forme deux olympiades, ainsi que le nombre dix qui compose deux lustres? Enfin, pourquoi le nombre douze, qui contient trois olympiades, est-il, selon vous, un nombre *superflu*?

SAPIENCE. C'est qu'on appelle *diminué* tout nombre dont les parties additionnées forment un total inférieur au nombre qu'elles composent, comme 8, par exemple; car la moitié de 8 est 4, le quart 2 et le huitième 1; or 4, 2 et 1 réunis ne font que 7. De même la moitié de 10 est 5, le cinquième 2, le dixième 1, qui, additionnés, ne donnent que 8. Au contraire, on appelle *superflu* un nombre dont les parties additionnées forment un total supérieur à ce nombre même, comme 12. En effet, la moitié de 12 est 6, le tiers 4, le quart 3, le sixième 2, le douzième 1, lesquels additionnés donnent 16. Et pour ne point passer sous silence le nombre principal, qui tient le milieu entre les deux inégalités contraires, on appelle *parfait* le nombre que ses parties additionnées reproduisent exactement, sans différence en plus ni en moins, comme 6, dont les parties, c'est-à-dire 3, 2 et 1, forment le même nombre. Ainsi, 28, 496 et 8128 sont aussi des nombres *parfaits* (424).

HADRIEN. Et les autres nombres?

SAPIENCE. Tous les autres nombres sont ou *superflus* ou *diminués*.

HADRIEN. Qu'est-ce qu'un nombre *pairement pair*?

SAPIENCE. Celui qu'on peut diviser en deux parties égales, qui, elles-mêmes, peuvent se diviser en deux autres parties, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on atteigne l'unité indivisible, comme 8, 16, et les nombres qu'on obtient en doublant ceux-là.

HADRIEN. Et qu'est-ce qu'un nombre *pairement impair*?

SAPIENCE. Celui qu'on divise en parties égales, qui sont elles-mêmes aussitôt indivisibles, comme 10 et tous les nombres qu'on obtient en doublant un nombre impair; car ce nombre est d'une nature contraire à celui dont nous venons de parler, en ce sens que dans le *pairement pair* le terme *mineur* est divisible, et que dans le *pairement impair*, le terme *major* peut seul être divisé. De plus, dans celui-là, toutes les parties sont *pairement paires*, quant à la *dénomination* et à la *quantité des parties*; et dans celui-ci, lorsque la *dénomination* est *paire*, la *quantité des parties* est *impaire*, et si la *quantité des parties* est *paire*, la *dénomination* est *impaire*.

HADRIEN. Je ne sais ce que signifie le mot *terme* que vous venez d'employer, ni ceux de *dénomination* ou de *quantité des parties*.

SAPIENCE. Lorsque des nombres aussi grands qu'on voudra sont rangés dans un ordre croissant, le pre-

(424) « Toute cette théorie des nombres se retrouve dans Boèce... jusqu'à ces quatre nombres parfaits cités pour exemples... » (M. Magnin.)

(425) « Il est nécessaire d'interpréter ici la définition de la *dénomination*. Quand on dit qu'un nombre est la moitié, le tiers, etc., d'un autre nombre, cela signifie que le premier entre exactement deux fois,

le premier est appelé *terme mineur*, et le second *terme major*; et lorsque, faisant une division, nous disons que tel nombre forme telle partie d'un autre nombre, nous faisons une *dénomination* (425); et quand nous énumérons combien il a y d'unités dans chaque partie, nous exposons ce qu'on appelle la *quantité des parties*.

HADRIEN. Et quel est ce nombre *impairement pair*?

SAPIENCE. Celui qui est non-seulement divisible une fois, comme le *pairement pair*, mais deux fois, trois fois et plus, mais qui néanmoins ne peut descendre jusqu'à l'unité indivisible.

HADRIEN. Oh! quelle difficile et inextricable question s'est élevée à propos de l'âge de ces petites filles!

SAPIENCE. C'est en cela qu'il faut admirer la suprême sagesse du Créateur et la science merveilleuse de l'Artisan de l'univers, qui non-seulement, au commencement des choses, a créé le monde du néant, et en a disposé toutes les parties avec nombre, mesure et équilibre, mais qui encore, dans la suite des temps et des générations humaines, nous a permis d'arriver à la connaissance des arts.

HADRIEN. Longtemps j'ai supporté vos dissertations, dans l'espoir de vous amener à m'obéir.

SAPIENCE. En quoi?

HADRIEN. Relativement au culte des dieux.

SAPIENCE. Certes non; je n'y consens point.

HADRIEN. Si vous résistez, vous serez mise à la torture.

SAPIENCE. Vous pouvez briser mon corps par les supplices, mais mon âme ne cédera pas à la force; ne l'espérez pas.

ANTIOCHUS. Le jour baisse, la nuit tombe; ce n'est plus le moment de discuter, car l'heure du souper approche.

HADRIEN. Qu'on enferme ces femmes dans la prison attenante au palais: trois jours leur sont accordés pour réfléchir.

ANTIOCHUS. Soldats, veillez soigneusement autour d'elles, et ne leur laissez aucune occasion de s'échapper.

SCÈNE IV

SAPIENCE, FOI, ESPÉRANCE et CHARITÉ.

SAPIENCE. O mes tendres filles! chères enfants si jeunes! dans cet étroit cachot d'une prison soyez sans tristesse, et sous la menace imminente des supplices, sans terreur!

FOI. Nos faibles corps frissonnent à l'idée des tourments, mais notre esprit n'a eu vue que les récompenses du martyre.

SAPIENCE. Triomphez de la faiblesse infantine de votre âge par la force et la maturité de la raison.

ESPÉRANCE. Vous, aidez-nous de vos prières, afin que nous puissions vaincre.

SAPIENCE. Je prie sans cesse; je demande sans cesse votre persévérance dans la foi dont je ne cessai, au milieu même des jeux de l'enfance, de mêler le suc au développement de votre esprit.

CHARITÉ. Les soins de la mamelle, les leçons du berceau ne sont pas perdus, ils ne le seront pas.

SAPIENCE. C'est pour cela que mon lait maternel coulait si abondamment, et vous nourrissait; je vous ai élevées si tendrement pour ce jour; je vous livre, non à un époux d'ici-bas, mais à l'Époux dans les cieux, et je voudrais obtenir en vous le titre de belle-mère du Roi éternel.

FOI. Pour l'amour de cet Ebonx, nous sommes préparées à la mort.

SAPIENCE. Ces dispositions me donnent plus de joie que les plus douces saveurs du nectar.

ESPÉRANCE. Envoyez-nous devant le tribunal du

trois fois dans le second. Ce sont ces nombres de fois que Hrotsvitha considère, quand elle dit plus haut que la *dénomination des parties* est *pairement paire, paire-ou impaire.* » (1b.)

jugé et vous verrez combien l'amour de l'époux nous donne d'intrépidité.

SAPIENCE. Tout mon souhait est la couronne de votre virginité et la gloire de votre martyr.

CHARITÉ. Marchons les mains enlacées et faisons rougir le front du tyran!

SAPIENCE. Attendez; l'heure est proche; on va nous appeler.

FOI. Les délais nous fatiguent; il faut attendre pourtant.

SCÈNE V.

HADRIEN, ANTIOCHUS, ensuite SAPIENCE, FOI, ESPÉRANCE et CHARITÉ.

HADRIEN. Antiochus, donnez les ordres et faites comparaître ces captives grecques.

ANTIOCHUS. Approchez, Sapience, et comparez devant l'empereur avec vos filles.

SAPIENCE. Venez avec moi, mes filles. Du courage, de la persévérance, une même âme dans la foi, afin que la conquête heureuse de la palme s'accomplisse!

ESPÉRANCE. Marchons, nous aurons à nos côtés pour compagnon celui pour l'amour duquel on nous mène à la mort.

HADRIEN. Trois jours de délai vous ont été accordés par Notre Sérénité, et si vous en avez tiré profit, cédez à nos ordres.

SAPIENCE. Ce délai a été un grand bien pour nous, un grand profit; car nous ne cérons pas.

ANTIOCHUS [à Hadrien]. A quoi bon ces discours avec cette femme obstinée, qui vous fatigue de son insolente présomption?

HADRIEN. La renverrai-je impunie?

ANTIOCHUS. Mais non.

HADRIEN. Qu'en faire?

ANTIOCHUS. Invitez ces enfants, et si elles résistent, sans pitié pour leur âge, faites-les périr. Leur mère rebelle subira les plus horribles tortures dans le dernier supplice de ses filles.

HADRIEN. Je vais faire ce que vous me conseillez.

ANTIOCHUS. C'est ainsi qu'enfin vous en aurez raison.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, HADRIEN, FOI.

HADRIEN. Foi, regardez cette image vénérable de la grande Diane, et offrez des libations à la déesse sacrée, afin d'obtenir sa protection.

FOI. Quelle sottise! Cet ordre d'un empereur ne mérite que mépris.

HADRIEN. Qu'avez-vous dit tout bas de cet air moqueur? De qui riez-vous, en fronçant le sourcil?

FOI. Je ris de votre sottise, et je me moque de votre folie.

HADRIEN. De ma folie?

FOI. De votre folie.

ANTIOCHUS. De la folie de l'empereur?

FOI. De qui donc?

ANTIOCHUS. O crime!

FOI. Quelle plus lourde sottise? quelle plus grande folie? quoi de plus? Il nous exhorte, au mépris du Créateur de l'univers, à adorer un métal!

ANTIOCHUS. Foi, vous êtes insensée.

FOI. Antiochus, vous ne dites pas ce que vous pensez.

ANTIOCHUS. N'est-ce pas le comble de l'extravagance et du délire que de traiter d'insensé le maître du monde?

FOI. Je l'ai dit, je le répète, et je le redirai aussi longtemps que je vivrai.

ANTIOCHUS. Ce temps sera court; vous allez mourir sur-le-champ.

FOI. Je ne souhaite que la mort en Jésus-Christ.

HADRIEN. Que douze centurions, se relayant, la frappent sans cesse de leurs verges sanglantes.

ANTIOCHUS. C'est justice.

HADRIEN. Braves centurions! approchez et vengez mon injure.

ANTIOCHUS. C'est la loi.

HADRIEN. Demandez-lui, Antiochus, si elle veut céder.

ANTIOCHUS. Foi, voulez-vous, avec ce langage insolent qui vous est familier, outrager encore l'empereur?

FOI. Et pourquoi moins qu'auparavant?

ANTIOCHUS. Parce que les coups de fouet vous en empêcheront.

FOI. Les coups ne me contraindront pas au silence, car ils ne me font aucun mal.

ANTIOCHUS. O déplorable obstination! incorrigible audace!

HADRIEN. Son corps succombe sous les supplices, et son cœur est gros d'orgueil.

FOI. Erreur, Hadrien; ne me croyez pas lasse de tortures; ce n'est pas moi, ce sont vos faibles bourreaux qui succombent, qui sont trempés de sueur et qui sont épuisés.

HADRIEN. Antiochus, ordonnez qu'on lui coupe les seins; peut-être la pudeur la domptera.

ANTIOCHUS. Oh! plutôt aux dieux qu'il y eût un moyen quelconque de la faire céder.

HADRIEN. Elle cédera peut-être.

FOI. Mon chaste sein est déchiré, mais je suis sans blessure. Voyez, au lieu d'un ruisseau de sang, il jaillit une source de lait.

HADRIEN. Mettez-la sur les grils, allumez les brasiers, qu'on la brûle, que dans l'ardeur des feux elle soit anéantie!

ANTIOCHUS. Elle mérite cette fin misérable, cette fille qui résiste à vos ordres sans crainte.

FOI. Tous vos apprêts ne sont pour moi que douleur et repos; je suis bercée sur ce gril comme sur une barque légère.

HADRIEN. Que ce brasier reçoive une chaudière pleine de poix et de cire, et dans ce liquide bouillant plongez cette femme rebelle.

FOI. Je m'y précipite moi-même.

HADRIEN. Bah! faites donc.

FOI. Eh bien, qu'est-ce que vos menaces? Me voici sans blessure dans le liquide ardent, j'y joue, je nage, et au lieu d'affreuses brûlures je ne sens que la fraîcheur de la rosée du matin.

HADRIEN. Antiochus? eh bien! que faire?

ANTIOCHUS. Il faut veiller à ce qu'elle ne nous échappe pas.

HADRIEN. Qu'on lui coupe la tête.

ANTIOCHUS. C'est le dernier moyen d'en triompher.

FOI. C'est le moment de la joie, de la gloire suprême en Dieu.

SCÈNE VII

LES MÊMES, SAPIENCE, FOI.

SAPIENCE. O Christ! ô invincible vainqueur du diable, donnez votre force à Foi, à mon enfant!

FOI. O ma vénérable mère! dites un dernier adieu à votre fille, embrassez l'ainé de vos enfants, et n'ayez pas de tristesse ni de désespoir dans le cœur, car je suis sous le sceau de l'éternité.

SAPIENCE. O ma fille! ma fille! je n'ai ni accablement, ni désespoir; au contraire, je te dis adieu avec allégresse, et je baise tes lèvres et tes yeux avec des larmes de joie, car tout mon vœu est que, sous le coup du bourreau, tu conserves intact le mystère de ton nom.

FOI. O mes sœurs sorties du même sein! donnez-moi le baiser de paix, et soyez prêtes et fortes pour le combat qui approche.

ESPÉRANCE. Aidez-nous de tes prières, prie sans cesse, afin que nous puissions suivre tes traces.

FOI. Soyez dociles aux conseils de notre sainte mère, qui nous a toujours enseigné le mépris des

choses d'ici-bas, par lequel on obtient part aux choses éternelles.

CHARITÉ. Nous obéissons de grand cœur aux ordres de notre mère, pour obtenir la jouissance des biens éternels.

FOI. Bourreau, viens ici et accomplis l'office que l'on t'impose, en me donnant la mort.

SAPIENCE. Par cette tête coupée de ma fille morte que je tiens dans mes bras, et sur les lèvres de laquelle je pose mille baisers, je me réjouis en vous, ô Christ, auteur du triomphe d'une si faible enfant!

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, HADRIEN, ESPÉRANCE.

HADRIEN. Espérance, cédez à mes ordres; c'est avec l'émotion d'un père que je vous donne ce conseil.

ESPÉRANCE. Que voulez-vous? quels sont vos conseils?

HADRIEN. Méfiez-vous de l'obstination, vous tomberiez dans les mêmes malheurs.

ESPÉRANCE. Oh! s'il m'était possible de l'égaliser dans sa Passion, pour obtenir le même prix qu'elle!

HADRIEN. Laissez-là cette dureté de cœur, concédez quelque chose, offrez l'encens à la grande Diane et je vous traite comme une de mes filles, et je vous fais grande et puissante par mon affection.

ESPÉRANCE. Je repousse vos soins paternels et votre protection, je n'ai nulle envie de vos bienfaits, et vous êtes le jouet de vaines illusions si vous croyez que je vais vous céder.

HADRIEN. Moins de mots, cela m'ennuie.

ESPÉRANCE. Ennuï ou non, que m'importe?

ANTIOCHUS. Auguste, je vous admire. Comment pouvez-vous supporter si longtemps les abominations de cette misérable petite fille? moi, je n'y tiens plus de force, en entendant ces téméraires aboiements contre vous.

HADRIEN. J'ai fait jusqu'ici la part de son âge, mais pas de grâce, je lui infligerai le châtiment qu'elle mérite.

ANTIOCHUS. En soit-il ainsi!

HADRIEN. Licteurs, approchez, et frappez cette fille rebelle de vos nerfs de bœuf solides jusqu'à ce que mort s'ensuive.

ANTIOCHUS. C'est bon, elle sentira le poids de votre colère, puisou'elle dédaigne le bienfait de votre indulgence.

ESPÉRANCE. Je suis avide de ces bontés, envieuse de cette indulgence.

ANTIOCHUS. O Sapience, que murmurez-vous, les yeux levés au ciel et debout auprès du corps inanimé de votre enfant?

SAPIENCE. J'invoque le Père universel, afin qu'il donne à Espérance l'énergie et la puissance qu'il accorda à Foi.

ESPÉRANCE. O ma mère! ma mère! qu'elles sont efficaces! qu'elles sont bien écoutées, vos prières! J'en fais l'épreuve. Voyez, tant qu'elles durent, les bourreaux hors d'haleine me frappent à coups redoublés, et je ne sens aucune atteinte, aucune douleur.

HADRIEN. Si vous ne sentez pas les fouets, il y a des châtimens plus rudes auxquels vous serez soumise.

ESPÉRANCE. Employez, employez toute votre science des cruautés et de la mort; plus le supplice aura été affreux, plus grandes seront votre défaite et votre confusion.

HADRIEN. Suspendez-la en l'air, déchirez la avec des ongles de fer jusqu'à ce que les entrailles arrachées et les os mis à nu, elle exoïre membre par membre.

ANTIOCHUS. Ordre digne de l'empereur et punition assez convenable.

ESPÉRANCE. Antiochus, vous parlez avec la fausseté

du renard et il y a de l'astuce du caméléon dans vos flatteries.

ANTIOCHUS. C'est bon, malheureuse, votre verbiage ne durera pas longtemps.

ESPÉRANCE. Votre attente sera déçue, et votre prince et vous, vous n'aurez que confusion.

HADRIEN. Que sens-je? quel parfum inconnu? quelle odeur d'une merveilleuse suavité?

ESPÉRANCE. Ce sont les lambeaux de mon corps déchiré qui, dans leur chute, répandent ces brûlants aromes du paradis, afin que, malgré vous, vous confessiez l'impuissance de vos subdlices contre moi.

HADRIEN. Antiochus, que faire?

ANTIOCHUS. Il est d'autres tortures qu'il faut mettre en œuvre.

HADRIEN. Mettez sur le brasier un vase d'airain rempli d'huile et de graisse, de cire et de poix, liez-la et jetez-la dedans.

ANTIOCHUS. Entre les mains de Vulcain, elle ne trouvera sans doute pas de voie de salut.

ESPÉRANCE. C'est une des vertus ordinaires du Christ d'éteindre la puissance du feu et d'en altérer l'essence.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, HADRIEN, ANTIOCHUS.

HADRIEN. Qu'y a-t-il? Antiochus, j'entends le bruit d'un liquide renversé.

ANTIOCHUS. Hélas! hélas! seigneur.

HADRIEN. Que nous est-il arrivé?

ANTIOCHUS. Dans la violence de l'ébullition, le vase s'est brisé, vos serviteurs sont brûlés et cette sorcière est demeurée sans blessure.

HADRIEN. Je le confesse, nous sommes vaincus.

ANTIOCHUS. Complètement.

HADRIEN. Qu'on lui tranche la tête.

ANTIOCHUS. Autrement, on n'en viendrait pas à bout.

SCÈNE X.

LES MÊMES, ESPÉRANCE et CHARITÉ.

ESPÉRANCE. O Charité aimée, ô mon unique sœur maintenant! Ne redoutez pas les menaces du tyran, ne tremblez pas devant les châtimens, faites sur vous-même l'effort constant de la foi de vos sœurs qui vous précèdent dans le palais du ciel.

CHARITÉ. Tout m'ennuie; et la vie, et le présent, et cette terre, et ce corps, qui me séparent encore de vous pour un peu de temps.

ESPÉRANCE. Chassez cet ennui, attendez la récompense, nous ne serons pas séparées longtemps, le ciel va nous réunir à l'instant.

CHARITÉ. Soit, soit!

SCÈNE XI.

LES MÊMES, SAPIENCE et ESPÉRANCE.

ESPÉRANCE. Courage et joie, ô mon illustre mère! Que mon martyre n'éveille point en vous le déses; oïr maternel, laissez le chagrin pour l'espoir; vous le voyez: je meurs pour le Christ.

SAPIENCE. Je suis joyeuse en ce moment, mais je vais toucher au comble du délire quand j'aurai envoyé au ciel votre dernière sœur morte pour la même cause que vous, et quand je vous suivrai toutes enfin.

ESPÉRANCE. La Trinité éternelle vous rendra dans les siècles votre compte d'enfants.

SAPIENCE. Courage! ma fille! le bourreau s'élance sur nous, l'épée nue.

ESPÉRANCE. O joie! Je sens le glaive. Et vous, ô Christ, prenez mon âme qui, pour confesser votre nom est chassée de son habitation corporelle,

SCÈNE XII.

LES MÊMES, SAPIENCE *et* CHARITÉ.

SAPIENCE. O Charité, illustre enfant, unique espoir de mes flancs, n'affligez pas votre bonne mère qui attend la consommation de votre épreuve, méprisez le bien-être présent pour parvenir au bonheur sans fin, dans lequel vos sœurs resplendissent déjà couronnées de leur virginité sans tache.

CHARITÉ. Soutenez-moi, ô ma mère, de vos saintes prières, et j'obtiendrai ma place auprès de mes sœurs et ma part de leur joie.

SAPIENCE. Je prie; vous irez jusqu'au bout pleine de foi et de fermeté, et sans nul doute vous obtiendrez le don des fêtes éternelles.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, HADRIEN *et* CHARITÉ.

HADRIEN. Charité, je suis excédé de l'insolence de vos sœurs et on ne peut plus courroucé de leurs prolixes arguties. Aussi, sans plus longue discussion avec vous, ou vous allez obéir à mes ordres et je vous enrichirai de mille biens, ou bien, si vous résistez, je vais vous accabler de maux.

CHARITÉ. J'ai de tout mon cœur le désir du bien et la profonde horreur du mal.

HADRIEN. Voici qui vaut mieux pour vous et me plaît davantage; c'est pourquoi, dans ma clémence, je n'exige de vous qu'une chose très-facile.

CHARITÉ. Quoi?

HADRIEN. Dites seulement: « Grande Diane! » et je ne demande pas d'autre hommage.

CHARITÉ. Non pas, certes.

HADRIEN. Pourquoi?

CHARITÉ. Je ne veux pas mentir. Mes sœurs et moi, sorties du même sang, ayant reçu l'onction des mêmes sacrements, nous n'avons qu'une même foi, une même constance et une même force. Sachez donc que nos volontés, nos sentiments, nos connaissances sont absolument identiques et qu'entre elles et moi il n'y a aucune dissidence sur aucun point.

HADRIEN. O rage! cette faible créature se joue de moi.

CHARITÉ. Quoique toute petite, je sais bien discuter et je vous confonds.

HADRIEN. Emmenez la, Antiochus, faites-la hisser sur un chevalet et battre affreusement.

ANTIOCHUS. Je crains que les coups n'en aient pas raison.

HADRIEN. S'ils ne font rien, donnez des ordres pour que, durant trois jours et trois nuits, on ait une fournaise embrasée, et qu'on la jette dans les flammes dévorantes.

CHARITÉ. O juge impuissant! qui craint de ne pouvoir vaincre un enfant de huit ans sans le secours du feu!

HADRIEN. Allez, Antiochus, et tenez la main au mandat dont vous êtes chargé.

CHARITÉ. Votre cruauté sera satisfaite; il obéira, mais il ne me fera aucun mal; ni les coups ne déchireront mon petit corps, ni les flammes ne roussiront mes cheveux ou mes vêtements.

HADRIEN. On verra.

CHARITÉ. Vous verrez.

SCÈNE XIV

HADRIEN. ANTIOCHUS

HADRIEN. Antiochus, quel mal souffrez-vous? Pourquoi revenez-vous plus triste que de coutume?

ANTIOCHUS. Quand vous connaîtrez la cause de ma tristesse, vous ne serez pas moins triste que moi.

HADRIEN. Parlez; ne me cachez rien.

ANTIOCHUS. Cette fille impudente que vous m'aviez donnée à torturer, a été flagellée en ma présence,

mais l'épiderme même de la peau n'a pas été déchirée. Ensuite, je l'ai fait jeter dans une fournaise que l'excès de la chaleur avait rendue rouge comme le feu...

HADRIEN. Pourquoi hésitez-vous à continuer? Exposez-moi la fin de tout ceci.

ANTIOCHUS. La flamme a jailli au dehors et il y a eu cinq mille personnes brûlées...

HADRIEN. Et que lui est-il arrivé?

ANTIOCHUS. A Charité?

HADRIEN. Oui.

ANTIOCHUS. Elle se promenait tranquillement au milieu des tourbillons de flammes et de fumée et chantait les louanges de son Dieu; on ne l'a pas perdue de vue et l'on assure que trois jeunes gens vêtus de blanc se promenaient avec elle...

HADRIEN. Je rougirais de la revoir, ne pouvant lui faire de mal.

ANTIOCHUS. Il n'y a plus qu'à la faire périr par le glaive.

HADRIEN. Faites-le sans différer.

SCÈNE XV.

ANTIOCHUS, CHARITÉ, SAPIENCE, LE BOURREAU.

ANTIOCHUS. Charité, décoiffez votre tête dure, pour recevoir les coups de l'épée du bourreau.

CHARITÉ. Pour cela, je ne résiste pas à vos souhaits, c'est de bon cœur que j'obéis à votre ordre.

SAPIENCE. Maintenant, maintenant, ma fille, réjouissons-nous! Maintenant soyons joyeuses dans le Christ! Je n'ai plus un souci, car je suis sûre de notre triomphe.

CHARITÉ. Donnez-moi un baiser, ma mère, et recommandez au Christ mon âme qui retourne à lui.

SAPIENCE. Que celui qui vous donna la vie dans mes entrailles reprenne cette âme qu'il souffla en vous du haut des cieux.

CHARITÉ. O Christ, gloire à vous, qui m'avez appelée auprès de vous avec la palme du martyre!

SAPIENCE. Adieu, ma fille très-douce, et quand tu seras unie au Christ, souviens-toi de ta mère déjà avancée en âge lorsqu'elle te donna le jour.

SCÈNE XVI.

SAPIENCE, MATRONES ROMAINES, LES CORPS
DES TROIS JEUNES FILLES.

SAPIENCE. Accompagnez-moi, illustres matrones et ensevelissez avec moi les corps de mes filles.

LES MATRONES. Nous répandons les parfums sur ces petits corps et nous leur rendons les honneurs funébres.

SAPIENCE. Grande est la bonté et merveilleuse la piété dont vous faites preuve pour moi et mes mortes.

LES MATRONES. Puisque cela vous est utile, nous le faisons avec plaisir.

SAPIENCE. Je n'en doute pas.

LES MATRONES. Où voulez-vous les ensevelir?

SAPIENCE. A trois milles de Rome, si l'éloignement ne vous rebute pas.

LES MATRONES. Nullement, nous les suivrons volontiers jusqu'au lieu choisi par vous.

SCÈNE XVII.

LES MÊMES.

SAPIENCE. Voici le lieu.

LES MATRONES. Il est convenable pour conserver leurs restes.

SAPIENCE. O terre, je te confie le soin de ces tendres fleurs de mes entrailles; réchauffe-les dans ton sein matériel jusqu'au jour de la résurrection, où elles reprendront leur verdure avec un éclat plus vif. Et vous, ô Christ, comblez en attendant leurs

âmes de splendeurs et donnez à leurs os la paix et le repos !

LES MATRONES. Amen.

SAPIENCE. Merci de votre bonté et des consolations que vous m'avez données dans mon abandon.

LES MATRONES. Voulez-vous que nous restions ici avec vous ?

SAPIENCE. Non.

LES MATRONES. Pourquoi non ?

SAPIENCE. Vos soins pour moi vous deviendraient à charge. C'est assez d'avoir passé trois nuits avec moi. Allez en paix et rentrez chez vous avec ma bénédiction.

LES MATRONES. Voulez-vous venir avec nous ?

SAPIENCE. Nullement.

LES MATRONES. Quelle idée avez-vous ? que ferez-vous ?

SAPIENCE. Je veux rester ici ; peut-être ma demande sera-t-elle accomplie et mes désirs exaucés.

LES MATRONES. Quelle demande, quels désirs ?

SAPIENCE. Seulement de mourir en Jésus-Christ au sitôt que j'aurai fini ma prière.

LES MATRONES. Eh bien, il faut que nous attendions pour vous ensevelir.

SAPIENCE. A votre gré. — Adonai Emmanuel, toi qu'avant les temps la divinité du Père universel a engendré, et qui, dans les temps, es né d'une vierge ! Toi dont les deux natures forment miraculeusement un seul Christ, sans que la diversité de ces natures détruise l'unité de ta personne, ni que l'unité de ta personne confonde la diversité des natures ! Sois réjoui de l'aimable sérénité des anges et de la douce harmonie des astres ! Sois loué par la science de tout ce que l'on peut savoir et par tout ce qui est composé de la matière des éléments ! Car seul avec le Père et le Saint-Esprit, tu as une forme immatérielle. Par la volonté du Père et la coopération du Saint-Esprit, tu n'as pas dédaigné de te faire homme, passible dans ta nature humaine et impassible dans ton essence divine inattaquable. Pour qu'aucun de ceux qui croient en toi ne périt, et pour que tout fidèle eût la vie éternelle, tu n'as pas dédaigné le calice de notre mort, anéantie par ta résurrection ! Dieu parfait, homme véritable, je me rappelle que tu as promis à tous ceux qui, par respect pour ton saint nom, renonceraient à l'usage des biens terrestres et te préféreraient aux affections de parenté charnelle, une récompense au centuple et le cadeau des couronnes de la vie éternelle (426). C'est dans cet espoir, c'est sous l'influence de cette promesse, et selon tes ordres, que j'ai agi jusqu'ici et perdu sans murmure les enfants auxquels j'avais donné le jour. Eh bien, ô Saint, ne tarde pas à dégager ta parole ; fais qu'au plus tôt délivrée des liens corporels, je sois reçue par mes filles dans le ciel. Je n'ai pas hésité à te les offrir en sacrifice, afin d'obtenir, quand elles te suivent, ô Agneau de la Vierge, et quand elles chantent le nouveau cantique, la joie de les entendre, et afin d'avoir ma part de bonheur dans leur triomphe. Et enfin, quoique je ne puisse dire avec elles les chants des vierges, je puis néanmoins te louer éternellement, ô toi qui n'es point le Père, mais qui es de même

(426) « C'est ici une allusion aux paroles de saint Matthieu, plutôt qu'une citation textuelle. Voy. *Évang.* c. XIX, v. 29. » (M. MAGNIN.)

(427) Ce dénouement me paraît avoir un frappant caractère de solennité et de grandeur. Cette vieille mère éplorée, cette Hécube calme et chrétienne qui, après avoir enterré de ses mains ses trois filles offertes au ciel, se retire à l'écart et n'émet qu'un vœu, celui de mourir après une courte et fervente prière, et qui meurt comme elle l'a souhaité, me semble rappeler un autre grand et noble type de

nature que lui ! ô maître de l'univers avec le Père et le Saint-Esprit ! ô régulateur unique du système supérieur, moyen et inférieur ! ô toi qui règnes et domines durant les siècles infinis des temps immortels (427). (*Elle expire!*)

LES MATRONES. Recevez son âme, ô Seigneur ! Amen.

SCLAFFARDS (LES). — *L'élection de l'abbé des Scloffards*, propre à la fête des Fous, était pratiquée dans le diocèse de Viviers, au milieu du XIV^e siècle, avec des rites étranges et sacrilèges que nous a conservés Du Cange. Il dit avoir tiré ce fragment d'un Ordinaire du diocèse de Viviers, datant de 1363.

« (Le 17 décembre, tous les Scloffards et tout le bas clergé s'assemblent pour élire l'Abbé.) Quand il est élu, on chante le *Te Deum*; les compagnons l'enlèvent ensuite, et le portent avec des cris de joie en un lieu où toute la compagnie s'est réunie pour boire; on le met sur une estrade préparée tout exprès pour lui, on l'y installe et on l'y fait asseoir. A son entrée, tout le monde se lève, même l'évêque, s'il est présent... Après boire, l'Abbé commence à chanter, ou son premier chantre, accompagné par les Scloffards et les clercs... d'autres font les répons... Cela dure jusqu'à ce que, à force de crier (*clamando, e fort cridar*), l'un des deux partis fasse taire l'autre... C'est un tumulte effrayant de cris, de sifflets, de quintes de toux, d'éclats de rire, de hurlements, auxquels se mêlent toutes sortes de mouvements de mains... Le côté de l'Abbé dit : *Heros!* Le parti opposé : *Et polie polierno*. Le côté de l'Abbé : *ad fons sancti bacon*. Les autres : *Kyrie eleison*. Quand le tapage a cessé, le Portier s'avance et dit cette formule : « De « par Mgr. l'Abbé et ses conseillers, on fait « savoir que tout homme doit suivre son « Abbé partout où il ira, sous peine d'avoir « sa culotte coupée. » L'Abbé et sa suite se ruent alors hors du logis, les plus jeunes chanoines et les enfants de chœur en tête, et vont visiter avec l'Abbé les chanoines et l'évêque. Quiconque les rencontre, est tenu de se découvrir. (Ces visites durent du 17 décembre à la veille de Noël.) L'Abbé doit porter un manteau ou un tabard ou une chape, avec un large chapeau. (S'il se passe quelque chose d'inconvenant, c'est lui qui décide et punit.)

« (A la fête des Innocents, on élisait un *Evêque*.) Aussitôt élu, il était porté par les Scloffards, clochettes en tête, à l'évêché, où, soit que l'*Evêque* fût absent ou présent, les portes devaient être toutes grandes ouvertes;

maternité courageuse, la vénérable duchesse Oda, qui consacra cinq de ses filles à Dieu, en vit mourir quatre et, ne devant la dernière que de peu d'années, descendit, en priant, dans la tombe. Hrotsvitha, dans son poème sur la fondation du monastère de Gandersheim a rappelé avec émotion la glorieuse vieillesse d'Oda et les tombeaux de la mère et des filles... Je me figure que Hrotsvitha et ses compagnes, en attendant la béatification de leur digne fondatrice, aimaient à la glorifier par anticipation, sous le nom et sous les traits de Sapience. » (Ib.)

on le mettait sur le balcon, et de là il donnait sa bénédiction.

« (A la fête de S. Etienne), l'Évêque des Fous assistait aux matines, à la grand'messe et aux vêpres, avec son chapelain, pendant trois jours de suite, assis sur la chaire de marbre épiscopale, parée à l'ordinaire... (On lui donnait chapes de soie et mitre, prises au vestiaire, son chapelain s'y habillait aussi, il était précédé de cierges toutes les fois qu'il marchait dans l'église...) Après les matines, la messe et les vêpres, son chapelain disait : *Silence, silence, silence.* — LE CHOEUR. *Deo gratias.* — L'ÉVÊQUE DES FOUS. *Adjutorium nostrum, etc.* — LE CHOEUR. *Qui fecit, etc.* L'ÉVÊQUE : *Sit nomen, etc. Benedicat vos divina majestas, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus.* On donnait les *Indulgences* :

De par Mossenhor l'Évesque
Que Dieus vos donne gran mal a oesc.e (jeun)
Avec una plena balasta de pardos
E dos das de raycha de sot lo mento.

« (Une autre formule d'*Indulgences* était récitée à la Fête de saint Jean l'évangéliste.)

Mossenhor ques ayssi presenz
Vos dona xx balastas de mal de dens
H à vos antras donas atressi
Dona 1^a coa de rossi. »

(DU CANGE, *Gloss. Inf. et med. Lat.*,
édit. Henschel; Paris, Didot, 6 vol.
in-4°, v^o *Kalendæ.*)

SÉBASTIEN (SAINT). — L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 163), fait mention d'un *Miracle de Saint Sébastien*, qui aurait été représenté à Caen, vers 1320.

SEMEUR (LE), En 1431, à l'entrée d'Henri IV, roi d'Angleterre, à Paris, parmi les mystères-pantomimes qui furent représentés « par personnaiges, sans parler, » Enguerand de Monstrelet cite le « Bon homme qui semait son blé » à la porte Saint Denis. Le personnage du semeur est reproduit dans divers mystères qui eurent les honneurs de représentations publiques, et avec beaucoup d'originalité et de force dans les *Trois Rois* du manuscrit de Sainte-Geneviève. — Voy. *TROIS ROIS (le jeu des)*, II, 2^o.

SEPT VERTUS ET LES SEPT PECHÉS MORTELS (LES). — On représenta à Tours le 23 juillet 1390, *Le Jeu des sept vertus et des sept péchiez mortels*, (*Congrès scientifique de France*, xv^e session, t. 1^{er} p. 121.)

SEVERIN (SAINT). — Le *Mystère de saint Séverin* est une partie de celui des *Trois Doms* qui fut représenté les 27, 28 et 29 mai 1509 à Romans, et dont le manuscrit, connu encore en 1787 (*Journal de Paris*, 1787, n^o 264, p. 1143), est aujourd'hui perdu.

SIEGE D'ORLEANS (LE MYSTÈRE DU). — xv^e siècle — « Cet ouvrage, dont l'auteur est inconnu n'a pas moins de vingt-cinq mille vers. Il est conservé à la bibliothèque du Vatican parmi les manuscrits de la reine de Suède, occupant à lui seul tout le manuscrit 1022 de cette collection, qui est un

petit in-folio en papier, composé de 509 feuillets et écrit en cursive gothique du commencement du xvi^e siècle

« M. Paul Lacroix est le premier, à ma connaissance, qui ait signalé aux curieux le mystère du siège d'Orléans et cela dans le septième volume de ses *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France* (Paris, 1839). Depuis, un érudit allemand, M. Adelbert Keller, en donna une notice plus étendue, accompagnée d'extraits, dans un livre qui parut à Manheim en 1844 sous le titre de *Romvart*. Enfin, j'ai moi-même entre les mains un volumineux cahier de notes prises sur le manuscrit du Vatican par M. Salmon, élève de l'école des Chartes. Grâce à ces notes, aussi bien qu'aux indications de MM. Lacroix et Keller, j'ai pu me faire une juste idée de la valeur que présente, comme document historique, l'ouvrage en question.

« Cette valeur est nulle, je me hâte de le dire, non parce que l'auteur s'est éloigné de l'histoire, mais au contraire parce qu'il l'a suivie de trop près. Sa pièce n'est autre chose que le journal du siège, dialogué et mis en vers, avec une exposition dont l'idée est empruntée à la *Chronique de la Pucelle*.

« L'ouvrage commence ainsi sur le premier feuillet du manuscrit :

Le Mystère du Siège d'Orléans, composé et compilé en la manière cy après déclarée. Et premièrement Sallebry commence en Angleterre et dit ce qui en suit :

Tres haulx et tres puissans seigneurs,
Vous remercy des grans honneurs
Dont vous a pleu ainsi me faire,
Quant vous autres, princes greigneurs,
Qui estes les conservateurs
De tout nostre territoire,
Me vouloir faire commissaire
Estre [et] lieutenant exemplaire :

C'est de Henry noble roy de renom.
Pour le jour d'uy n'est de si noble affaire.
De France est roy, il en est tout notoire,
Et d'Engleterre qui est son propre nom.
Or suis-je dont, par la vostre sentence,
Son lieutenant par la vostre ordonnance
Esleu par vous, pour conduire sa guerre;
Dont plusors sont de vostre appartenance
Plus sullisant et de magnificence
Pour besoigner mieulx et savoir conquerre;
Mais puisqu'ainsi l'avez volu requerre
Obeyr veul à vous tous sans enquerre
Et y vaquer de tout mon pensement.
Sur les François nous devons tous acquerre,
Que de bon droit nous appartient leur terre
Et leur royaume aussi entierement, etc., etc.

« Ce discours tenu devant les lords est fort long, et plus longues encore sont les réparties qui le suivent. La fin de tout cela est d'amener en scène le duc d'Orléans, alors prisonnier à Londres, qui conjure Salisbury d'épargner les villes et terres de son domaine. Le général anglais promet, puis change de propos aussitôt qu'il a mis le pied en France. Telle est l'exposition.

« La *Pucelle* ne paraît qu'au tiers environ de l'ouvrage (f^o 172 du manuscrit). On

la voit « gardant les brebis de son père et « guensant en linge. » Les orgues jouent et l'archange Michel se présente devant elle pour lui transmettre les ordres de Dieu. On passe de là à Vaucouleurs, dans l'hôtel de Baudricourt; puis on retourne à Orléans pour assister à la passe d'armes qui, selon le journal du siège, eut lieu « le dernier jour de l'an » entre deux hommes d'armes français et deux anglais. On voit après cela l'escarmouche où le Bour de Bar fut fait prisonnier, puis l'arrivée des Auvergnats, puis la bataille des Harengs, etc., etc., et ainsi se succèdent toutes les actions militaires du siège, à grand renfort de trompettes et de clairons qui prennent la plupart du temps la place des discours. L'étendue des rubriques destinées à expliquer les mouvements de scène montre que le spectacle était plutôt pour les yeux que pour les oreilles.

« Voici, par exemple, comment le dernier assaut des Tourelles est expliqué aux feuillets 339 et 340 du manuscrit :

« Lors les trompetes sonneront de plus
« fort en plus fort et seront les Anglois tout
« esbayz de voir cette puissance revenir sur
« eulx; et y a un grand assault; et ceulx de
« la ville sonneront et saudront pour venir
« secourir la Pucelle et gens d'armes, et fe-
« ront des planches de bois pour venir aux
« Tourelles et passer sur les arches rom-
« pues, et puis viendront ayder au bouloart
« de la Belle-Croix, et de si grant force, d'un
« costé et d'autre, que les François gaigne-
« ront le bouloart des Tourelles et se re-
« traieront Glasidas et autres cappitaines
« grant nombre d'Anglois sur le pont, lequel
« avoyent rompu. Et tout à coup cherra ledit
« pont soulz lesdits Anglois et seront tous
« noyez : c'est assavoir Glasidas et le sei-
« gneur de Pont, le sire de Molins, le bailly
« de Mente et plusieurs autres. Et furent
« prises les Tourelles d'assault et tout tué,
« fors que ung peu de prisonniers qu'on
« amena en la ville. »

« Le mystère se termine par le retour triomphal de la Pucelle et des capitaines à Orléans, après la victoire de Patay. Talbot et les autres prisonniers anglais marchent devant le cortège aux cris de Noël! poussés par la population entière. Jeanne s'arrête, fait faire silence à la multitude, et débite une harangue d'actions de grâces, dont voici la péroraison :

Si vous encharge faire les processions
Et louer Dieu et la Vierge Marie,
Dont par Anglois n'a point esté ravie
Vostre cité ne ses possessions.

« J'ajoute... que la Pucelle avait un rôle dans une pièce jouée à Ratisbonne en 1430. C'est M. de Hormayr qui allègue ce fait d'une manière tout à fait incidente dans son *Jaschenbuch* (p. 326). Le sujet de la pièce allemande étant la guerre contre les hussites, Jeanne n'y figurait sans doute qu'à raison de la lettre qu'elle adressa à ces hérétiques le 3 mars 1430. » (Jules QUÉMERAY, *Procès*

de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc [pour la Société de l'Histoire de France], Paris, Renouard, in-8°, 5 vol., t. V, p. 79-83.)

On trouve dans le même ouvrage (même volume, p. 309) la note suivante, extraite des registres originaux des comptes et dépenses de la ville d'Orléans, à la bibliothèque de cette ville, imprimée aussi, mais d'une manière moins correcte, dans les *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, de M. Lottin, t. 1^{er} de la première partie, *passim* :

« A Guillaume le Charron et Michelet Filleul, pour don à eulx fait pour leur aider a paier leurs eschaffaulx et autres despenses par eulx faictes le vin^e jour de may mil ccccxxv que ilz firent certain mistère au boloart du pont, durant la procession : trois réaulx d'or. Pource, 72 s. p. »

Cette note reporte la date du mystère du *Siège d'Orléans*, aux premières années du xv^e siècle.

SORTIE d'EGYPTE (LA). — La *Sortie d'Égypte*, d'Ezéchiel le Tragique, a péri, sauf des fragments conservés par saint Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, l. 1, p. 344), par Eustathe (*Ad Hexaëmer.*, p. 25), et par Eusèbe, dans la *Préparation évangélique* duquel on trouve, outre les citations très-courtes de saint Clément et d'Eustathe, tous les fragmens dont nous donnons ci-dessous la traduction.

Les débris précieux de ce monument sont les plus anciens restes connus du théâtre religieux inspiré par les grandes traditions juives et chrétiennes; en effet, il date très-probablement du II^e siècle, et a été écrit en grec par le juif Ezéchiel, à qui l'antiquité, admiratrice de ses œuvres, a légué le nom d'Ezéchiel le Tragique.

Les éditions en sont très-nombreuses; outre celles de saint Clément, d'Eusèbe et d'Eustathe, on trouve la *Sortie d'Égypte* imprimée deux fois, en 1590, chez le libraire PresvotEAU, la première en grec seulement, et la seconde fois, accompagnée d'une traduction en vers, par les soins de Frédéric MOREL, imprimeur du roi : 1^o *Ezechiel Tragici... Eductio seu Liberatio... plerisque in locis castigata* (Paris, PresvotEAU, in-16, de 16 pages); 2^o *Ezech. Tr. Exagoge seu Eductio... Latinis versibus expressa et notis illustrata per Fed. MORELL. (Idem.)* En 1609, elle fut rééditée dans les *Poetæ christ. græc; una cum Homeri centonibus*; Paris, Claude CHAPELET, 1609, in-8°; et un peu après dans le *Corpus Poetar. græcor. trag. et comic.* Genev., 1604, in-fol.; enfin M. DÜBNER l'a donnée dans la collection Didot, avec quelques autres fragments de poètes chrétiens.

Les principales traductions latines sont celles, en vers latins, de Frédéric Morel, qui appartient au XVI^e siècle; le P. Jésuite François VIGER, dans son édition d'Eusèbe Pamphile (Paris, 1628, in-fol., p. 436-447) en a laissé une fort-belle version; et l'on peut se servir non moins utilement du travail plus récent de M. Dübner.

Il n'existe de traductions françaises que de fort modernes. La plus ancienne est celle

de M. l'abbé M***, *Recueil des démonstrations évangéliques*, Paris, 1842, in-8°, t. 1^{er}; M. Séguier de Saint-Brisson a publié une traduction complète dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, en 1846, Paris, 2 vol. in-8°; et M. Magnin en a donné des fragments dans le *Journal des savants* de 1849.

Un théologien de Leyde, Etienne Lemoine, pensait que ce drame était un reflet lointain de la grande catastrophe qui dispersa la nation juive. Jean Leclerc (Joann. CLERIC., *Histor. eccles.*; Amstelod., 1716, in-4°, p. 797) s'est permis d'en douter. Cette opinion a été relevée de nos jours par M. Magnin (*loc. sup. cit.*). De même que Lemoine, cet illustre savant s'est appuyé sur l'analogie du sujet et de la situation; toutefois, il a reporté les souvenirs évoqués par Ezéchiel, d'un pharaon et d'un libérateur, à la grande insurrection qui éclata en Judée, sous Barcochébas, l'an 136 après J.-C., et au long siège de Bithér; Hadrien est le pharaon; Barcochébas, le Moïse. Mais, si grandes que soient les autorités que nous citons, on peut se demander si ces prétendues analogies des travaux de la littérature et des faits de l'histoire, au moyen desquelles on a soulevé, dans nos derniers temps, beaucoup de poussière poétique, ne sont pas une pure illusion. Quand la société est profondément agitée, et que l'esprit humain branle en son assiette, il n'est pas probable qu'on réfléchisse beaucoup, et qu'on polisse des œuvres d'art. L'homme observe, au contraire, et il met de côté, pour les heures plus paisibles, où s'élaborent enfin, dans le calme, les secrètes tendances de l'âme.

M. Magnin a soulevé, à propos de la *Sortie d'Égypte*, une question nouvelle et grave: ce drame a-t-il été représenté? Si Ezéchiel est antérieur à l'ère chrétienne, dit M. Magnin, la pièce n'a pu être jouée, ni à Alexandrie, ville égyptienne et peu favorable par cela même aux Hébreux, ni en Judée, les Juifs ayant horreur des spectacles, nul théâtre d'ailleurs n'existant dans le pays, et la personnification de Dieu devant y apparaître, aux yeux de tous, comme un sacrilège. Malgré l'introduction des mœurs grecques et la construction d'un gymnase à Jérusalem, sous Antiochus Epiphane, il n'est pas de représentation scénique connue avant Hérode. C'est lui qui, au péril de sa vie, éleva, le premier, des théâtres à Sébaste. On y jouait les pièces de son familier, Nicolas de Damas. Mais si, au contraire, la *Sortie d'Égypte* a rapport au siège de Bithér et à Barcochébas, ce drame a pu être joué dans quelque une des villes révoltées, et très-probablement dans Bithér même, ville savante, remplie de professeurs et d'écoliers.

Enfin, M. Magnin considère la rencontre de cette pièce à la fin du 1^{er} siècle, comme un grand sujet d'étonnement. Le génie dra-

matique, après les efforts de l'école d'Alexandrie, n'avait plus rien produit. Une tragédie sur un sujet biblique par un auteur juif, jouée devant des spectateurs juifs, dément tout ce qu'on a dit de trop exagéré sur la répugnance des Juifs pour le théâtre et les représentations figurées, au moins à l'époque d'Ezéchiel. Ce drame, fidèle encore à l'iambe de Sophocle et d'Eschyle, n'a pourtant plus rien des anciennes formes tragiques. Rien de la concentration habile recommandée par Aristote, et pratiquée avec tant de succès par les maîtres de la scène grecque. C'est une sorte de drame chronique, écrit dans un système que la scène grecque aborda vers ses plus hautes origines, mais qui y disparut presque aussitôt, tandis qu'en Europe plusieurs nations l'ont préféré jusqu'à nous, et qu'il a rendu possible, au moyen âge, les *autos* et les *mystères*. Cette pièce constitue une époque dans l'histoire générale du théâtre; elle a été le modèle, ou, si l'on peut parler ainsi, le précurseur de nos jeux-partis, de nos moralités, et de nos mystères (428). *Voy. EZÉCHIEL LE TRAGIQUE.*

EUSÈBE, *Préparation Évangélique*, livr. IX, ch. 28.]

(Le poëte tragique Ezéchiel raconte aussi (dans la fiction intitulée ISAGOGE [la Sortie d'Égypte]), que Moïse fut exposé sur un marais par sa mère, recueilli là par la fille du roi et élevé: cette histoire remonte jusqu'au temps de l'arrivée des Hébreux en Égypte, avec Jacob auprès de Joseph. L'auteur fait parler ainsi Moïse en l'introduisant sur la scène.)

PROLOGUE.

MOÏSE. Depuis le jour où Jacob, quittant la terre de Chanaan, vint en Égypte, avec une suite de soixante-dix personnes, d'où sortit un peuple nombreux, misérable et opprimé, jusqu'à ces derniers temps, nous avons été accablés par la perversité des hommes et la puissance de leurs bras. En effet, le roi Pharaon, dans l'idée que notre race avait assez crû, médita contre nous des desseins artificieux et funestes: tantôt il écrasait le peuple de constructions en briques, de constructions immenses; tantôt il construisait les murs des villes, crénelés et garnis de tours, pour en faire usage contre des infortunés; et enfin, dans une proclamation générale il ordonna aux Hébreux de jeter tous leurs enfants mâles dans le Nil profond. En ce temps-là, ma mère, m'ayant mis au monde, me tint caché durant trois mois, comme elle me l'a raconté depuis lors, et ne pouvant plus me garder, elle m'enveloppa de ce qu'elle avait de plus beau et m'exposa au bord du fleuve, dans un endroit marécageux, bas et rempli d'herbes. Mais ma sœur Marie se tenait en observation dans un lieu voisin. Ce jour-là la fille du roi descendit, avec ses suivantes, pour baigner dans le fleuve son corps délicat. Elle me vit, me souleva aussitôt de ses mains, et reconnut que j'étais Hébreu. Ma sœur Marie accourut auprès de la reine et lui dit: « Voulez-vous une nourrice? Je vous en trouverai à l'instant une pour ce petit hébreu? » La reine répondit: « Jeune fille, hâtez-vous. » Ma sœur courut; elle dit tout à ma mère, et celle-ci était déjà auprès de moi, me serrant sur son sein. La fille du roi parla ainsi: « Femme, allaite cet enfant, et je saurai moi-même

(428) M. Edelestand Duméril a dit à propos d'Ezéchiel: « Il est impossible de ramener son Εξαγωγή à l'imitation d'aucun modèle classique; c'est une œuvre toute juive, qui ne s'est visiblement inspirée que

de l'Exode et que des idées du temps. » (*Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 2, note 2)

te récompenser. Elle même me donna encore le nom de *Moyse*, parce que elle m'avait retiré des bords humides du fleuve.

(Après quelques autres détails, *Ezéchiel* ajoute encore, dans sa tragédie, les vers qui suivent sur le même sujet; c'est toujours *Moyse* qui parle)

Le temps de mon enfance écoulé, ma mère me conduisit au palais de la reine, non sans m'avoir tout révélé et m'avoir appris la race de mes pères et les bienfaits du Seigneur. La princesse, tant que dura mon adolescence; me traita en roi et m'en fit donner l'éducation, de même que si j'eusse été le fils de ses entrailles. J'avais atteint déjà l'âge d'homme, lorsque je quittai le palais du roi : un élan intérieur me poussait à faire actes et œuvres de roi. Je vis d'abord deux hommes qui se battaient : l'un était Hébreu, l'autre Egyptien; nous trouvant seuls et sans témoins, je délivrai mon frère, et je mis à mort l'étranger, puis je l'enterrai dans le sable, pour que personne ne nous vit et ne révélât le meurtre. Le lendemain, ayant rencontré encore deux hommes aux prises, mais cette fois tous deux de ma nation, je dis à l'un : Pourquoi frappes-tu cet homme qui est plus faible que toi? Il me répondit. « Qui vous a envoyé pour juge entre nous, ou comme surveillant ici? Allez-vous me tuer comme l'homme d'hier? » Alors, effrayé, je dis à part moi. « Comment cette action est-elle déjà connue? » Cependant cet homme ne tarda pas à tout dénoncer au roi et Pharaon me fit chercher pour m'ôter la vie. J'en fus instruit, je m'éloignai et me voici, depuis ce temps, errant sur la terre étrangère...

Ensuite *Moyse*, à la vue des filles de *Raguel*, dit encore :

Mais j'aperçois sept jeunes filles...

SCÈNE I^{re}.

Moyse leur demande qui elles sont, *Sepphora* (429) répond :

SEPPHORA. O étranger, toute cette terre porte le nom de *Lybie*; des tribus de races diverses l'habitent, entre autres les noirs Ethiopiens (430); elle n'est soumise qu'à un seul homme, qui en est le roi, le gouverneur et le chef; mon père et celui de ces jeunes filles est le grand-prêtre de la ville voisine; il y commande et il y juge les hommes.

SCÈNE II.

(Le poète passe ensuite à la scène des troupeaux qu'on abreuve, puis au mariage de *Sepphora* dont *Chus* et elle parlent ensemble; c'est là que l'on trouve ces vers.)

SCÈNE III.

CHUS. Il faut pourtant, *Sepphora*, que vous me fassiez ce récit...

SEPPHORA. Mon père m'a donné pour épouse à cet étranger (431).

SCÈNE IV.

[M. 29.

(*Démétrius* (432) rappelle absolument comme l'Écriture sainte, le meurtre de l'Egyptien, et l'issue de la querelle avec l'homme qui avait été témoin de ce meurtre. En outre, *Moyse* ayant pris la fuite chez les Madianites, épousa la fille de *Jothor*, dont le nom de *Sepphora* indique la race issue des enfants de *Chettura*, et par eux d'Abraham même; car Abraham reçut *Iexane* de *Chettura*; il en eut Da-

(429) *Sepphora*, en hébreu, petit oiseau.

(430) La dénomination d'Ethiopiens se retrouve dans les *Nombres*, XII, 1, traduction des Septante.

(431) Les citations d'un vers, d'un vers et demi, prouvent combien la pièce était dans toutes les mé-

dans, père de *Raguel*, père de *Jothor* et d'*Ababus*; enfin *Jothor* eut pour fille *Sepphora*, épouse de *Moyse*. Les générations se trouvent concorder avec l'argumentation de *Démétrius*; en effet, *Moyse* est compté comme la septième génération et *Sepphora* comme la sixième après Abraham, celui-ci ayant déjà pour fils Isaac, duquel descendait *Moyse*, lorsqu'à l'âge de cent quarante ans, il épousa *Chettura*. En second lieu, lorsqu'Abraham eut d'elle Isaac, comme Isaac était né que son père avait déjà cent ans, il avait au moins quarante-deux ans de plus qu'Isaac, de qui descendait *Sepphora*. On ne peut donc pas dire que *Moyse* et *Sepphora* n'ont pu vivre à la même époque. En outre, c'est bien la ville des Madianites qu'ils habitaient, car elle a reçu son nom de l'un des fils d'Abraham. Abraham lui-même envoya les siens chercher vers l'orient, une contrée où il pût habiter, et dans la suite Aaron et Marie, se trouvant à *Haseroth*, reprochèrent à *Moyse* d'avoir épousé une Ethiopienne. Ce sont-là les événements que remet en scène *Ezéchiel*, dans sa sortie d'Égypte; il ajoute en outre le récit d'un songe de *Moyse* que son beau-père explique. On voit s'approcher *Moyse* et son beau-père; ils parlent ensemble et *Moyse* dit :)

SCÈNE V.

MOÏSE. Il me semblait que, devant mes yeux, au sommet du mont *Sinaï*, était un trône immense et perdu dans les cieux. Sur ce trône était assis un homme éminent, le front ceint du diadème et tenant un grand sceptre dans la main gauche. Il me fit signe de la droite, et je me tins immobile devant lui. Il me donna le sceptre et me fit asseoir sur ce trône puissant; il me donna la couronne royale, et de son plein gré quitta ces lieux élevés. Je vis alors le globe entier du monde. Au-dessous de moi était la terre; au-dessus, le ciel. Une multitude d'étoiles tomba sur mes genoux, je les comptai toutes; elles passaient devant moi comme une armée humaine. Enfin, je me réveillai avec effort, dans une grande terreur.

(Le beau-père explique le songe en ces termes :)

RAGUEL. O étranger, Dieu vous envoie une heureuse prédiction. Puissé-je vivre encore quand ces grandes choses s'accompliront. Sans nul doute, vous renverserez un trône, et vous gouvernerez vous-même, et vous serez un conducteur de nations; et de même que vous avez vu toute la terre habitable en même temps que les immensités des cieux qui appartiennent à Dieu, ainsi vous aurez la science du passé, du présent et de l'avenir.

SCÈNE VI.

(*Ezéchiel* met ensuite en scène le buisson ardent et l'ordre que reçut *Moyse* d'aller trouver Pharaon. Il introduit deux fois *Moyse* conversant avec Dieu.)

MOÏSE. Hé! quel signe m'offre ce buisson? Prodige surprenant et incroyable aux hommes! Il vient de s'enflammer tout à coup, et pourtant ses feuilles restent vertes! Qu'est-ce que cela? Avançons pour observer ce grand phénomène; non, non, cela n'est réellement pas croyable.

SCÈNE VII.

(Dieu commence alors de lui parler.)

DIEU. Arrête, excellent homme. N'approche pas, ô *Moyse*, avant d'avoir quitté ta chaussure. La terre que tu foules est sainte. C'est le Verbe divin qui flamboie à tes yeux dans ce buisson. O mon fils, rassure-toi et écoute ma voix : les veux d'un mortel

moires du temps d'Eusèbe; elles rappellent des tirades.

(432) C'est Eusèbe ici, et non Alexandre Polyhistor, qui remarque l'accord des récits de *Démétrius* avec l'Écriture sainte.

ne peuvent contempler ma face, mais il t'est permis d'entendre mes paroles; c'est pour cela que je suis venu. Je suis celui que tu appelles le Dieu de tes pères, le dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; je me suis souvent d'eux et de mes dons; et je viens délivrer mon peuple, touché de l'affliction et des souffrances de mes serviteurs. Va donc, et retenant mes paroles, déclare d'abord aux Hébreux assemblés et ensuite au roi que je t'ai ordonné de conduire mon peuple hors de cette terre.

(*Moyse récite alors quelques vers.*)

MOYSE. Je n'ai pas la parole facile, ma langue est embarrassée et ma voix trop faible pour que je puisse parler devant le roi.

(*A ces paroles, Dieu répond :*)

DIEU. Envoie promptement au roi Aaron ton frère, à qui tu rapporteras toutes mes paroles. C'est lui qui parlera devant Pharaon. Tu recevras mes ordres de ma bouche et ton frère les recevra de la tienne.

SCÈNE VIII.

(*Il y a ensuite un dialogue dans lequel il est question de la verge et des autres prodiges.*)

DIEU. Que tiens-tu à la main? Réponds-moi sur-le-champ.

MOYSE. Une verge, pour diriger les troupeaux et les hommes.

DIEU. Jette-la à terre et recule promptement; car elle va se changer en un serpent terrible qui te glanera d'étonnement.

MOYSE. Voilà, je l'ai jetée... O Seigneur, à mon secours! qu'il est terrible! qu'il est grand! Prenez pitié de moi! Sa vue me frappe d'horreur, et tous mes membres sont tremblants.

DIEU. Ne crains rien. Etends la main, prends la queue de ce reptile, il va redevenir verge comme auparavant. Plonge maintenant ta main dans ton sein et retire-la.

MOYSE. J'ai obéi; ma main est blanche comme de la neige.

DIEU. Plonge-la une seconde fois, elle redeviendra telle qu'elle était.

(*Dieu ajoute encore d'autres paroles à celles qu'il vient d'adresser à Moyse.*)

SCÈNE IX.

(*Bientôt Ezéchiel énumère dans son drame les prodiges qui doivent frapper l'Égypte et il introduit Dieu, qui parle ainsi :*)

DIEU. Avec cette verge, tu produiras tous les maux. D'abord, le fleuve roulera des eaux pleines de sang; et ainsi les sources et les marais. Puis, j'enverrai sur la terre une multitude de grenouilles et d'insectes. Je répandrai des cendres brûlantes comme d'un fourneau, et il naîtra sur ces hommes des ulcères effrayants et terribles. Les mouches, qui tourmentent les chiens, viendront alors et accableront un grand nombre de ces Égyptiens. A ces fléaux succédera la peste, et tous les hommes au cœur dur périront. J'armerai le ciel même; la grêle tombera avec le feu, et des hommes périront, en même temps que seront perdues toutes les récoltes et succomberont les animaux. Pendant trois jours entiers, je couvrirai l'Égypte de ténèbres. J'enverrai d'innombrables sauterelles qui dévoreront les blés et les verts pâturages. Enfin, pour comble à ces maux, je frapperai de mort les premiers-nés des hommes, pour effacer [par ma vengeance] l'injure que vous fit ce peuple impie. Mais Pharaon ne cédera à aucun de mes avertissements avant d'avoir perdu son fils aîné; alors seulement, frappé de terreur, il laissera s'éloigner mon peuple. Tu diras cependant à tous les

Hébreux assemblés : « Ce mois est pour vous le premier de l'année, car, dans ce mois, j'emmènerai mon peuple au milieu de cette terre promise à vos pères. » Dis encore à ce peuple : « Lors de la pleine lune de ce mois, et dans la première nuit, vous célébrerez la pâques au nom de Dieu, et ensuite teignez de sang vos portes, afin qu'à la vue de ce signe, l'ange exterminateur passe outre; et, dans cette nuit même, vous mangerez tous les viandes rôties. » Alors le roi s'empressera de congédier les Hébreux, et quand vous en serez au départ, je ferai une grâce à mon peuple. Toute femme demandera à une femme tous les vases et tous les habits dont usent les hommes (or, argent et parures), en récompense des travaux faits pour les Égyptiens (433). Lorsqu'après sept jours de marche, à compter de celui de votre départ d'Égypte, vous serez entrés dans la terre que je vous accorde en propre, vous mangerez tous, et cela chaque année, pendant un nombre égal de jours, le pain azyme (ou sans levain); c'est moi-même qui l'ordonne, et, en sacrifiant les premiers-nés de tous les animaux, vous consacrerez à Dieu tous les premiers enfants mâles qui ouvriront le sein de leurs jeunes mères.

(*Ezéchiel s'arrête sur cette fête et met dans la bouche de Dieu les prescriptions les plus détaillées pour la célébrer.*)

Chaque Hébreu, le dixième jour de ce mois, prendra, autant qu'il en faut pour sa famille, des veaux et des brebis sans défaut; on les gardera jusqu'au lever du quatorzième jour. Après les avoir immolés et rôtis, y compris les entrailles, le soir, vous les mangerez, les reins ceints, les pieds chaussés et un bâton à la main. Or le roi ordonnera de vous chasser de dessus sa terre, et chacun de vous aura à répondre à l'appel. Après les sacrifices, prenez à la main une branche d'hysope, trempez-la dans le sang et teignez les deux montants de votre porte, afin que la mort passe et s'éloigne des Hébreux. Vous observerez, pendant sept jours, cette fête des azymes, à la gloire du Seigneur, et vous ne mangerez rien qui ait fermenté. Car c'est le temps de votre délivrance de tous les maux, et Dieu vous mènera au loin pendant ce mois même; qu'il soit donc pour vous le commencement des mois et des temps.

(*A ces commandements, Dieu en ajoute quelques autres.*)

SCÈNE X.

(*Puis Ezéchiel, dans sa pièce de a SORTIE, amène un messager qui expose et l'ordre suivi par les Hébreux dans leur fuite et la destruction de l'armée égyptienne.*)

LE MESSAGER

LE MESSAGER. Lorsque le roi Pharaon fut dehors de son palais, au milieu de cette multitude, de tant de milliers d'hommes armés, avec sa cavalerie, ses chars, ses généraux et ses gardes, cette armée rangée en bon ordre offrait un aspect terrible. L'infanterie et les phalanges occupaient le centre, laissant par intervalles des places libres pour les chars. La cavalerie fut rangée à droite et à gauche. Je me suis informé du nombre de ses troupes : il n'y avait pas moins d'un million de bons soldats. Quand notre armée découvrit celle des Hébreux, ils étaient tous rassemblés au bord de la mer Rouge, les uns couchés sur le rivage, les autres, malgré leur fatigue, apprêtant la nourriture de leurs femmes et de leurs enfants. Près d'eux reposaient les bêtes de somme et les bagages. Tous étaient sans armes. A notre aspect on n'entendit qu'une clameur lamentable : tous ces bras si nombreux étaient levés au ciel; chacun invoquait le Dieu de sa race. La confusion était immense. Au contraire, nous, nous étions tous joyeux.

(433) M. Dübner considère comme une glose dans le texte cette idée d'indemnité.

Nos camps furent placés vis-à-vis d'eux, non loin de la ville que les hommes ont nommée Bézéphon; après le coucher du soleil ardent, nous nous reposâmes, remettant le combat au lendemain matin et confiants dans notre nombre et dans la force de nos armes. Mais alors commencèrent sous nos yeux d'étranges prodiges : tout-à-oup une noire barrière de nuées s'éleva de terre et s'interposa entre notre camp et celui des Hébreux; ensuite Moïse, leur chef, prenant en main la verge divine dont il avait épandu tant de maux prodigieux sur l'Égypte, frappa le dos de la mer Rouge et ouvrit les abîmes des flots divisés de côté et d'autre. Alors, les Hébreux, en lignes serrées, s'élançèrent en toute hâte dans ce chemin salé. Nous nous pressâmes de suivre leurs pas dans cette route. Nous touchions à leurs cohortes, en poussant de grands cris, échauffés de la course, lorsque, soudain, les roues de nos chars cessent de tourner, comme attachées à des chaînes. Dans le ciel une lueur inaccoutumée, une flamme ardente s'étendit au-dessus de nous, et selon toute vraisemblance, c'est Dieu même, protecteur des Hébreux, qui se manifeste. À peine sont-ils hors de la mer, qu'une énorme flot mugit contre nous. A sa vue, une voix s'écrie : « Fuyez en Égypte devant la main du Très-Haut qui le rapporte secours et prépare notre ruine ! » aussitôt la route que la mer Rouge avait ouverte se referme, et l'armée est engloutie (434).

SCÈNE XI.

(Un peu plus loin on les voit faire une route de trois jours, comme le rappelle Démétrius, d'accord sur ce point avec les livres sacrés.)

(Comme le lieu de la halte manquait d'eau douce, Moïse, par l'ordre de Dieu, jette un certain bois dans l'eau saumâtre et aussitôt l'eau devient potable.)

SCÈNE XII.

(De là les Hébreux viennent à Elime où ils trouvent douze fontaines et soixante-dix palmiers. Ezéchiel fait paraître dans son drame un homme qui vient annoncer à Moïse cette découverte et décrit un oiseau qu'il a vu. Voici d'abord comment il parle des palmiers et des fontaines.)

UN ÉCLAIREUR. Puissant Moïse, écoutez : nous avons trouvé un lieu propice dans ces vallées, c'est là même, sous vos regards. Cette lumière illumine, qui nous guide dans l'ombre des nuits sous l'aspect d'une colonne de feu. Il y a là une prairie ombragée, des sources fraîches, un sol fertile et profond. Douze fontaines jaillissent d'un seul rocher. Là s'élevaient un grand nombre de palmiers chargés de fruits; j'en ai compté soixante-dix. L'herbe est épaisse pour la nourriture des troupeaux.

(Un peu après, il reprend la parole pour décrire un oiseau qui a été vu en ce lieu.)

Nous y avons vu aussi un oiseau tout nouveau, que nul n'a jamais vu, admirable : deux fois plus long que l'aigle, aux ailes de couleurs variées; la gorge pourpre, les pattes vermeilles, le cou orné d'un duvet couleur de safran; la tête semblable à celles des coqs domestiques; la prunelle d'un jaune pâle enfermée dans une cornée écarlate; le chant le plus harmonieux qu'on pût entendre. Il semblait être le roi de tous les oiseaux, car tous volaient timidement à sa suite, et lui s'avançait à leur tête, superbe comme le taureau qui, d'un pas rapide, s'avance (435).

SOTS (Les). — Les *sots* sont l'une des formules de la fête des Fous; ils ont eu leurs abbés et leurs offices. Ils se sont per-

(434) M. Magnin a remarqué que ce récit du désastre des Égyptiens rappelle les *Perses* d'Eschyle.

(435) Eustathe, évêque d'Antioche (*Commentar.*

pétués au théâtre, vers le xvi^e siècle et la *Sottie* a eu alors ses *princes* dont l'histoire n'appartient plus au génie religieux. — *Voy. FÊTE DES FOUS.*

SUZANNE (SAINTE). — Un drame de la chaste *Suzanne* a été écrit dans des temps très-reculés; il est perdu aujourd'hui; il n'en reste qu'une courte mention; et l'on ne peut même dire quel en était l'auteur.

C'est Eustathe qui en a conservé le souvenir. En effet, cet auteur a cité deux fois ce mystère célèbre de son temps. Il se contente d'abord d'en rappeler le titre et d'attribuer la pièce à un auteur incertain pour nous, qu'il nomme Damascène (*In Dyonis.* v. 950, édition de Londres 1638, t. I^{er}, p. 179); dans un autre ouvrage, précisant mieux son affirmation, il donne une faible idée de la pièce et indique comme son auteur saint Jean Damascène.

Voici le passage dont il est question :

« Ce drame était conçu, pour ainsi dire, à la manière d'Euripide. Suzanne faisait le compte des membres de sa race et se désolait du malheur qui lui était arrivé dans le jardin; assimilant alors son jardin à celui du paradis, où la première mère fut trompée: « Par quelle fatalité du mal, s'écrie-t-elle harmonieusement, le serpent, auteur du mal, devait-il s'efforcer de tenter encore Eve en moi? » Les vers en sont très-doux, très-coulants, pleins d'éclat, et dans la manière sévère et pleine de clarté de l'illustre Damascène... »

Les anciens critiques n'ont pas fait de doute que ce fût en effet saint Jean Damascène. Néanmoins, au xvii^e siècle, Henri de Valois s'y est opposé et a attribué à Nicolas de Damas, auteur d'autres drames, et auteur juif, écrivant pour des Juifs, cette pièce qui serait antérieure ainsi à l'ère chrétienne, ou du moins contemporaine, mais qui n'appartiendrait pas à l'histoire du théâtre chrétien. Cette opinion a été suivie dans ces derniers temps par M. Magnin. (*Journ. des Sav.*, 1849.) Cependant il faut considérer que le grand éditeur de saint Jean Damascène, le P. Michel Lequin, n'a pas osé rejeter absolument cette œuvre, et est resté dans le doute. (*S. Joann. Dam. Opera*; Paris, 1712, in-fol., 2 vol., t. I^{er}, *Proleg.*, p. XLVII.)

SUZANNE (MYSTÈRE DE SAINTE). — xvi^e siècle. — On lit dans la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 29):

« *L'histoire de sainte Suzanne*. Exemple de toutes sages femmes et de tous bons juges, à 14 personnages; Troyes, Nicolas Oudot, in-12.

« *Joachim* et sa femme *Suzanne* se réjouissent de l'union qui règne entre eux; cependant deux *Juges*, les mêmes que les deux vieillards de l'Écriture, s'avouent l'un à l'autre la passion qu'ils ont conçue pour Suzanne et cherchent des moyens pour en

in Hexaemer.) répète à propos du phénix les vers d'Ezéchiel. Eustathe est mort en 357.

jour. Ils prennent le parti de l'attendre dans le jardin, de la surprendre lorsqu'elle sera dans le bain, et de la faire consentir de gré ou de force à leurs désirs. Ils font une visite à Joachim, qui veut les retenir à dîner; ils refusent et se retirent. Joachim, sa femme et ses enfants se mettent à table; les deux Juges se cachent dans le jardin. Suzanne y vient après le repas : elle entre dans le bain, et envoie ses demoiselles lui chercher des parfums. Les juges s'approchent d'elle et lui font l'aveu de leur passion; elle refuse de les satisfaire; ils la menacent de l'accuser d'adultère, si elle ne consent à leurs désirs... Elle leur résiste cependant,.

elle crie au secours. Les valets accourent: les juges disent qu'ils l'ont surprise avec un jeune homme. Le mari, les enfants, les demoiselles se désespèrent. On la conduit au tribunal et on la condamne à mort sur le témoignage des deux juges. Joachim la croit toujours innocente... On mène Suzanne dans les champs pour la lapider. Le jeune Daniel rencontre la troupe qui la conduit, déclare que Suzanne est innocente, rappelle le peuple au tribunal, et confond les accusateurs, qui subissent le même supplice auquel Suzanne avait été condamnée. Le tout est terminé par quelques quatrains sur différents sujets de morale. »

T

THEOBALDE (SAINT). — Dans la vie de saint Aybert, prêtre du Tournaisis, qui vivait à la fin du XI^e et dans la première moitié du XII^e siècle, écrite entre 1140 et 1148, par l'archidiaque Robert pour Alvisé, évêque d'Arras, on trouve une indication précieuse des effets que pouvait çà et là produire la mise en action de la vie des saints ou des scènes religieuses, déjà condamnée pourtant par les conciles, mais seulement, il est vrai, à cause des abus. Saint Aybert avait, dès l'enfance, accoutumé de suivre rigoureusement les pratiques chrétiennes, « craignant de se rendre l'ennemi de Dieu s'il restait ami du monde... Il était encore bien jeune et n'avait pas quitté la maison paternelle, où, malgré la liberté de la vie laïque, le retenait l'ardeur de la piété, lorsqu'un jour il eut occasion d'entendre un comédien ambulante qui déclamaient sur un rythme mesuré la Vie de saint Théobalde, la conversion et l'apreté de cette existence qui, poursuivie avec ardeur et sans relâche, avait eu enfin pour prix la vie éternelle. Ces récits percèrent le cœur de saint Aybert, et il fut saisi dès-lors d'un si profond amour de Dieu... qu'il commença aussitôt de mener la vie d'une personne en religion, mortifiant son corps par la faim, la soif, les jeûnes, les veilles, et la fréquence des prières, et fortifiant son esprit par la servitude et le joug de la chair... » (C. BOLL., 7 avril, *Vita sancti Ayberti*, t. I^{er}, p. 674, col., 2. c.)

THEODORE. — *Théodore* est tiré du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, 1^{er} volume, f^o 197 (Bibl. Imp. n^o 7208, 4 A et 4 B.)

Il y est intitulé: *D'une femme nommée Théodore qui, pour son péchié, se mist en habits d'homme, et pour sa penance (pénitence) faire, deveint moine, et fut tenue pour homme jusques après sa mort.*

On sait que le manuscrit d'où ce drame est tiré, et qui en contient quarante est du XIV^e siècle.

Théodore n'a pas été publié

M. O. Leroy, dans ses *Etudes sur les Mystères* et dans ses *Epoques de l'histoire*

de France, a seul jusqu'ici donné de cette pièce une analyse très-complète, accompagnée d'observations que nous reproduisons :

« Une jeune femme, *Théodore*, en l'absence de son mari, s'est laissé séduire par un amant et vit en sécurité dans l'adultère, quand on vient lui parler d'un grand prédicateur. Elle se rend à son sermon, auquel l'auteur nous fait assister aussi. A peine l'a-t-elle entendu qu'elle s'écrie :

Qu'ay-je fait ! j'ay mon mariage
Brisé et à perdicion
Mis m'ame (*mon*), et à destruccion
Ma biauté, mon honneur, mon corps.
Ha, très-doux Dieu misericors!
Comment ay je esté si surprise!
Lasse (*hélas*) ! lasse ! à tort m'en av'ise
Certes du dueil morir vouldroie.
Lasse ! jamais jour n'aurait joye,
Et a bon droit !

« Les triomphes de l'éloquence chrétienne n'étaient pas rares dans les temps de foi vive et profonde. M. Saint-Marc-Girardin racontait l'an dernier, à son cours de poésie française, qu'au XIV^e siècle, un Messinois, coupable d'adultère et d'empoisonnement, entendant de la bouche d'un orateur chrétien les châtimens réservés dans l'autre monde aux crimes qui n'ont pas été expiés dans celui-ci, se leva épouvanté, et fit à l'auditoire étonné le terrible aveu de tout ce que lui reprochait sa conscience....

« Se jugeant désormais indigne d'approcher du mari qu'elle a trompé, et ne songeant qu'à se cacher et à *mater son corps* (la religion avait déjà ses Lavallière), *Théodore* se dépouille de ces ornements dont elle était si vaine et de ses cheveux mêmes. Résolue de faire pénitence, pour échapper à toutes les recherches, elle prend des habits d'homme, et, après avoir quitté le toit conjugal, adresse ces adieux aux objets qu'elle laisse, et recommande au ciel son époux :

Hostels et meubles, je vous lais
Mes amis tous, et clers et lais (*laïques*),
Le mendre (*moindre*) com le greigneur
[*(plus grand)*],

Comant (*je recommande*) à Dieu nostre
[Seigneur.

Mais sur touz, par espécial,
A Dieu, mon chier seigneur loyal,
Qui vous et moi ait en sa garde,
O douce mère Dieu, regarde
En pitié ceste pescheresce,
Et prie ton Filz qu'il m'adresce
Et me sequeure (*secourren*) à ce besoing.
De mon país sui jà si loing!...
Si que je sui toute esbahie.

« Elle aperçoit une abbaye d'hommes, et à la faveur de son travestissement, va s'y présenter, et demande si l'on veut l'y admettre. L'abbé, qui ne soupçonne pas son sexe, après quelques questions, la reçoit en qualité de frère mineur, chargé des commissions au dehors. On la voit remplir par humilité les emplois les plus bas, et l'on assiste en même temps au désespoir de son mari, qui la cherche en vain dans son hôtel. La disposition du théâtre, qui... représentait plusieurs lieux à la fois, permettait ces rapprochements intéressants. L'auteur n'exprime pas mal dans les vers suivants la cruelle irrésolution du mari :

La suiveray-je? que feray?
Oil voir, mais où iray?
Las! je ne scé de quelle part.
Le cuer de dueil pour li me part.
Confortez moi, biau sire Diex!

« Dieu lui envoie alors l'ange Gabriel, qui lui dit d'aller au chemin des martyrs saint Pierre et saint Paul, s'il veut voir encore sa femme. Pendant qu'il se dirige vers l'endroit qui lui est indiqué, Théodore, qui a reçu du supérieur l'ordre d'aller chercher à Rougeval de l'huile à brûler, dont les moines ont besoin, s'arrête, fatiguée, au milieu de la voie des Martyrs. Qu'aperçoit-elle?.. Laissons-la parler :

Lasse! je voy la mon mari.
Je croy pour moy est moult marri,
Car je le voy pensis et morne.
Ne sçay s'il vault miex que retourne
Ou qu'en passant a li me monstre...
Saluer le vueil en passant.
Monseigneur, Dieu le tout-puissant.
Joye vous doint (*donne*)!

LE MARI.

Amen, dan moine, et si pardoint (*qu'il pa*)
A vous et à moy les péchiez [donne
Dont les cuers avons entaichiez
Et enlaidiz.

THÉODORE.

Ha! mon bon mari! comme en diz
Et en faiz de nuit et de jour
Je travailleray de labour
A fin qu'eschapper le meffait
Puisse que j'ay contre toy fait
Et conceu.

« C'est après s'être éloignée de son mari qu'elle prononce ses regrets. Le malheureux époux ne doit plus voir sa femme que bien longtemps après...

« Cependant Théodore, obligée de séjourner à Rougeval, dont l'abbaye était assez distante, à ce qu'il paraît, a bien innocemment séduit, par sa jolie figure la fille de

l'auberge, qui, la croyant un homme, vient, sans façon, la requérir d'amour. Théodore, indignée de cette impudence, la repousse. La demoiselle jure de se venger... Sollicitée par un de ses amants, elle devient mère. — Et de qui cet enfant? lui demande son père. — De frère Théodore, répond-elle. — *Grand scandale dans Landerneau!* L'abbé en est informé par l'hôte lui-même, qui apporte l'enfant à l'abbaye, et dit goguenardement au père abbé, en lui présentant le marmot :

Dans abbes, (*maitre avoe*) au'ici voy pré-
Tenez, recevez le présent [sent,
Que vous apport.

L'ABBÉ.

A moy, mon ami? c'est à tort,
Portez-le ailleurs. Vous estes nices (*niais*)
En (*ici*) ne sommes-nous pas norrices
D'enfans petiz.

L'OSTE.

Vostre moine à mon pain fetiz
L'a fait, que le dyable y ait part!
Si demourra, se Dieu me gart
A l'abbaie.

L'ABBÉ.

Vous me faites toute esbaye
Ma pensée, et estre en tristesse.
Pour Dieu! Dites-moy : lequel est-ce?
Ne l'celez ore.

L'OSTE.

C'est vostre moine Théodore.
Or le gardez.

L'ABBÉ.

Ha Théodore!.. Or regardez
Le hontage et le grand anui
Que par vous avons au jour d'ui...
Voirement dit-on voir (*vrai*) : l'abbitt
Ne fait pas le religieux.
Comment avez si oultrageux
Esté, biau frère?

THÉODORE.

Merci, merci, doulz abbés père
Merci, merci.

L'ABBÉ.

Vous larez quelle vez la ci.
De céens vous bouteray hors,
Si me soit Diex misericors!
Et vostre enfant emporterez;
Autre merci de moy n'aurez.
Tenez, de céens tóst yssiez (*sortez*).
Alez, et si le norrissiez
De nous bien loing.

« Théodore... se garde bien de se justifier. C'est là le sublime de l'humilité, de la pénitence chrétiennes. Vous ne trouverez rien dans l'antiquité profane de comparable à cette situation...

« Théodore est chassée de l'abbaye portant son enfant; car c'est déjà le sien, elle sera sa mère. Mais comment le nourrir, l'abriter?..

Confortez-moi à ce besoing,
Fontaine de miséricorde!
Car je voy bien et me recorde
Que ceste fortune perverse
Qui ainsi me trébuche et verse,
Me vient à cause du meffait
Qu'envers mon bon seigneur ay fait...

« Elle aperçoit un antre qui pourra, la nuit, lui servir de refuge...

Et Dieu, s'il li plaist parfera
Ce qui parfaire y sera.
A ces gens m'en vois demander,
Paisqu'il me convient trander !
Donnez à ce povre pécheur,
Pour l'amour de nostre Seigneur,
Et à ce petit orphelin...

« Des années entières dans l'ignominie, dans la fatigue et le travail dont elle nourrit son enfant, elle endure tout. L'esprit Tentateur vient lui-même, en personne..., lui proposer de la délivrer de ses maux. La Chrétienne résiste. Quand enfin sa résignation est au comble, les cieus s'ouvrent... Nous nous sentons transportés sans effort au milieu de la cour céleste : « Voyez-vous, dit Marie au Dieu, Père des affligés, » voyez-vous le poids de tribulation qui grève Théodore ?

Et si (*pourtant*). bénignement le porte
Pour vostre amour.

« Alez, » répond Dieu à sa mère, « allez conforter Théodore. »

« Notre-Dame, accompagnée des anges, et dans un rayon lumineux, apparaît à la femme forte. — « O qui estes-vous ? » lui dit Théodore.

Qui estes-vous, dites-le moy
De la grant biauté qu'en vous voy
Ai grant merveille.

« Marie se nomme, console son amie et disparaît. Théodore se tait et demeure sans doute en extase, pendant que des chants se font entendre : c'est le chœur des anges, que le poète qualifie *rondes à voix bien mélodieuses*. La poésie antique est ici retrouvée avec tout ce qu'y ajoute de sublimité le christianisme...

« Sept ans se sont passés depuis l'expulsion de Théodore. L'abbé, informé de ses souffrances et de sa résignation dans le misérable gîte qu'elle habite, la rappelle au couvent, de l'aveu de ses frères, et lui dit que, touché de sa patience, il la fera moine ainsi que son fils. Théodore se jette à ses pieds pour le remercier, l'abbé continue :

Mes frères, sans arrestoison,
Cest enfant com moine vestez,
Puis vueil qu'a lettre le mettez,
Et je vous ordene son maistre.
Or vueillez en li peine mettre
Par amour, Frères.

PREMIER MOINE.

J'en ferai mon pouvoir biau père,
Je vous promet.

« Théodore est enfin au terme de ses souffrances. Dieu la rappelle à lui... Elle expire et l'enfant, effrayé de sa perte, s'écrie :

Las ! Las ! seray-je orphelin filz !
Mon père, estes-vous tres passé !

« Tout-à-coup l'aurore se lève et l'abbé, qui ne croyait pas même Théodore malade,

accourt, assemble ses frères et leur fait part d'une vision qui pendant son sommeil l'a frappé : transporté dans la cour céleste, il vient d'y voir des fêtes, une noce que les anges y préparaient avec une magnificence dont il n'avait aucune idée. Une femme longtemps calomniée, couverte d'infamie, mais en ce moment rayonnante de grâce et revêtue de gloire, allait être couronnée ; et cette femme et cette reine n'était autre que Théodore. « D'où vient, demande-t-on, que « Théodore n'est pas levé ? » Son absence appuie les conjectures que l'on commence à faire, on court à sa cellule, on rencontre l'enfant : « Qu'as-tu ? » lui dit l'abbé. Et l'orphelin répond :

Sire, que j'ay assez perdu.
Ion père à moy ore parloit,
Et m'accoloit, et me baisoit,
Et prioit si très doucement
De penser à mon sauvement,
Et il est mort.

« La vérité se découvre de plus en plus, lorsque l'homme qui peut éclaircir tous les doutes, l'époux de Théodore arrive à point marqué ; et ici, pas d'in vraisemblance : le ciel conduit tout. Dans son désespoir le mari se jette, en présence des moines sur le corps de sa femme et s'écrie :

Chière Théodore, comment
T'es-tu vers moy si longuement
Célée, quant céas estois ?
La grant amour dont tu m'aimois
Que peut elle estre devenue ?
Dieu, ce semble, la ma tolue (*me l'a ôtée*)
Et l'a prise à soy de tous poins.
Las ! je dois bien tortre mes poins
Et clamer sur toy de rechief.
Suer (*Sœur*), tu m'as mis a grant meschief,
Longtemp., et tolue la lesee (*oté le plaisir*) ;
Mais or (*aujourd'hui*) double ci ma tristesse,
Quant t'e vois morte.

« Sire, lui dit le premier moine, vous devez être plutôt en joie ;

Car tant a fait la bonne dame
Que je tieng qu'en gloire est son ame
Certainement

LE MARI.

Pour Dieu ! dites-moy comment
Elle a vescu ?

L'ABBÉ.

Comment, dit s, elle a vaincu...

Et il raconte ses victoires sur l'orgueil, sur le monde, sur elle-même. Cette réplique :

Dites comment elle a vaincu !

serait justement admirée dans Corneille

« Le récit de l'abbé touche si profondément le mari de Théodore, qu'il fait le serment de consacrer à Dieu le reste de ses jours dans les lieux saints où sa compagne est morte. Les religieux qui entourent le corps entonnent, non un chant de deuil, mais un chant de victoire, le *Te Deum*, et la pièce finit d'une manière aussi solennelle que touchante. »

Le même auteur a fait suivre cette ana-

lyse de deux observations : 1° que le village de Rougeval ne se trouvait nulle part, et 2° que l'aventure de Théodore n'avait d'analogie que celle de sainte Marine, rapportée dans la *Vie des Saints* de Godeseard. (O LEROY, *Etudes sur les Mystères*; — Paris, 1837, in-8°, p. 73-87.)

THEOPHILE. (LE MIRACLE DE). — Le *Miracle de Théophile* est tiré du manuscrit n° 7218 de la bibliothèque Impériale.

Rutebeuf, son auteur, vivait au XIII^e siècle.

Le *Théophile* a été éditée, pour la première fois, par M. Achille Jubinal : *Le Miracle de Théophile*, par RUTEBEUF; Paris, 1838, in-8° de 40 pages; et dans les *OEuvres de Rutebeuf*; Paris, 1839, in-8°, 2 vol. publiés par le même érudit. MM. Monmerqué et Francisque Michel ont reproduit l'édition de M. Jubinal, dans leur *Théâtre Français au moyen-âge*; Paris, Delloye et Didot 1839, gr. in-8°.

Les Bénédictins avaient pensé que ce drame n'était qu'un de ces dialogues précédés et interrompus par des récits que l'auteur fait en son propre nom. (*Hist. littér. de la France*, t. X, p. 213.) Legrand d'Aussy en donna une analyse très-vague. (*Fabliaux*, p. 189.) De Roquefort, au contraire, déclara le *Théophile* évidemment destiné à la représentation. (*De l'Etat de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1815, in-8°, p. 262.) Daunou, prenant dans l'*Histoire littéraire de la France*, continuée par l'Institut, la thèse des Bénédictins, et ici donnant une rigueur systématique que ceux-ci ne lui avaient pas attribuée, nia d'abord le caractère dramatique du *Miracle de Théophile*; il n'y vit qu'un simple dialogue. (*Hist. littér.* t. XVI; Paris, 1824, in-4°, p. 213.) M. Jubinal fut d'avis que « cet essai dramatique curieux... fut probablement commandé à Rutebeuf par quelque corporation religieuse et joué dans l'intérieur de quelque couvent ou sur le parvis de quelque église. » M. Chabailles fit remarquer la supériorité dramatique de ce mystère sur ceux des XIV^e et XV^e siècles. (*Journal des Savants*, 1833, avril.) Il semblait à M. O. Leroy que le *Théophile* préludait en quelque sorte à cette longue suite de drames qui portent le titre de *Miracles de Notre-Dame*. Le *Théophile* indiquait un temps de désespérance de la foi et ce temps était celui de saint Louis! (*Epoq. de l'hist. de Fr.*; Paris, 1843, in-8°, p. 123, 133.) Enfin M. Magnin fit le reproche au M. *Miracle de Théophile*, quelque proportionné et émouvant qu'il fût, de manquer d'imagination et d'être copié sur les légendes nées en Orient au VI^e siècle. La conjuration, ajoutait ce savant, n'appartient à aucun langage, quoiqu'on croie y reconnaître quelques mots hébreux. (*Journal des Savants*, 1846, p. 451.)

Le jugement singulièrement sévère de M. Magnin sur le *Théophile*, est le dernier de quelque importance qui ait été exprimé. Il est certain pourtant que le *Miracle de*

Théophile de Rutebeuf, qu'on a surnommé à tort le Faust du moyen âge, a été prodigieusement réputé.

Les légendes nous montrent Théophile vivant vers l'an 518, vidame (ou selon Paul Diacre, mais à tort, évêque) de l'église d'Adana en Cilicie. A la mort de son évêque, tandis qu'il n'était encore que vidame, il faillit être élu évêque. Mais ayant été repoussé, maltraité par son ex-concurrent devenu son supérieur, et expulsé de ses fonctions, il s'abandonna à la colère contre l'injustice et la mauvaise fortune, et s'adressant à un juif qui parlait au diable quand il voulait, il renia Jésus-Christ, et fit un pacte avec Satan, par lequel il livrait son âme en échange d'honneurs terrestres. A peine tombé dans cet excès de désespoir et de faiblesse, il eut horreur de son forfait et se repentit. La sainte Vierge qu'il implorait sans cesse, touchée de sa désolation, s'interposa enfin, et le diable fut contraint de rendre à Théophile le sous-seing passé entre eux.

Eutychien (qu'il ne faut pas confondre avec son disciple Euty chius), Siméon le Métaphraste, écrivirent d'abord en grec cette histoire. Paul Diacre, de Naples, la traduisit en latin. La fameuse abbesse de Gandersheim, Hrotsvitha, au X^e siècle, la mit en vers. Elle était contenue dans le lectionnaire manuscrit de l'église de Saint-Omer, parmi les leçons du septième jour de l'octave de la Nativité de la Vierge. Saint Damien, saint Bernard, saint Bonaventure, Albert le Grand, Trithème, Vossius, Zacharias Lipelous, Vincent de Beauvais, Canisius, Brendebachius, Albéric de Trois-Fontaines, Martin Polonus, Sigebert et quelques autres en font mention. On la retrouve inédite dans les manuscrits des bibliothèques Harléienne et de Glasgow, en Angleterre; du roi, à Paris, et du Mans, en France. Un grand nombre de poèmes nous sont restés sur le même sujet, en langue vulgaire, à partir du XIII^e siècle, soit édités, soit manuscrits, cités par M. A. Jubinal. (*OEnvres de RUTEB.*, t. II, p. 263-265, 269-327, 327-331.)

La sculpture s'empara de cette tradition. Elle est reproduite au flanc gauche de Notre-Dame de Paris, en deux endroits différents; les verrières des cathédrales de Laon, du Mans et de Troyes la répètent; elle a été peinte sur les murs de la chapelle de la Conception de la paroisse de Saint-Epvre (l'abbé LIONNOIS, *Hist. de Nancy*, t. I^{er}, p. 234), non par Léonard de Vinci, mais bien plus avant, dans une manière qui se rapproche de celle d'Albert Durer.

Enfin, le drame de Rutebeuf semble avoir été imité plusieurs fois. En 1384, un *jeu de Théophile* eut lieu dans la paroisse d'Aunay (DU CANGE, *Gloss.*, v^o *Ludus Christi*), et un *miracle de Théophile* fut donné au Mans, en 1539. (Cf. M. A. JUBINAL, *ibid.*, note B, t. II, p. 263-357.)

LE MIRACLE DE THÉOPHILE.

PERSONNAGES.

NOTRE-DAME. PINCEGUÈRE, valet de l'évêque.
 LES ÉVÊQUES. vêque.
 THÉOPHILE. PIERRE et THOMAS, compagnons de Théophile.
 SATHAN OU LE DIABLE.
 SALATIN, sorcier.

SCÈNE I^{re}.THÉOPHILE, *seul*

THÉOPHILE. Hélas! hélas! Dieu, roi de gloire, je vous ai eu toujours si présent à l'esprit, que j'ai tout donné, dissipé, partagé entre les pauvres, et qu'il ne me reste rien de la valeur même d'un sac. L'évêque m'a bien dit *échec*, il m'a *maté* dans un coin, et m'a laissé tout nu sans avoir. Or il me faut mourir de faim, si je n'envoie ma robe en échange d'un pain. Et mes gens que feront-ils? Je ne sais si Dieu les nourrira. Dieu! oui! qu'en a-t-il affaire? Il me faut les mener en un autre lieu, car Dieu me fait la sourde oreille, il se soucie bien de mes ennuis. Mais je lui ferai la moue à mon tour. Honni soit qui se loue de lui! Il n'est rien que je ne fasse pour redevenir riche et je me moque bien de Dieu et de ses menaces. Irai-je me noyer ou me pendre? Je ne puis m'en prendre à Dieu, car on ne peut arriver jusqu'à lui. Ah! celui qui, maintenant, pourrait le tenir et le bien battre en retour, aurait certes fait une bonne journée. Mais il s'est mis en si haut lieu, pour éviter ses amis, que ni trait ni lance n'y atteint. Si maintenant je pouvais le disputer, me battre et m'escrimer, je lui ferais frissonner la chair. Il est, à cette heure, là-haut dans sa béatitude, et moi, hélas! imbécile, je suis dans les filets de la pauvreté et de la souffrance. Voici bien mon illusion poétique brisée, on peut dire que je n'étais qu'un sot, et ce sera le mot de tout le monde. Je n'oserai voir personne ni me montrer au public, car l'on me montrerait au doigt. Mais que faire? Je ne sais. Certes, Dieu m'a servi-là un bon plat de son métier.

SCÈNE II.

THÉOPHILE, SALATIN.

(*Théophile s'avance vers Salatin qui parlait au Diable quand il voulait.*)

SALATIN. Qu'y a-t-il? Qu'avez vous, Théophile? Pour le grand Dieu! quelle funeste pensée vous fait si triste, vous d'ordinaire si joyeux?

THÉOPHILE. Moi qu'on appelait seigneur et maître de ce pays, tu ne l'ignores pas, à cette heure, il ne me reste plus rien, et j'en suis d'autant plus accablé, Salatin, qu'en français ou en latin, jamais je n'ai cessé de prier celui qui, aujourd'hui, me veut tant de mal et me laisse si dépouillé qu'il ne me reste rien, mais rien au monde. Or il pas de chose n'est de si rude, ni de si contraire à mes idées, que je ne fisse de grand cœur, pour me tirer de là avec honneur! Tout perdu, j'en ai honte et c'est dommage.

SALATIN. Beau sire, vous parlez comme un sage, car pour qui a goûté de la richesse, il y a bien du mal et de la misère à tomber sous la main d'autrui pour le boire et le manger. Il y a trop de gros mots à entendre.

THÉOPHILE. C'est ce qui me fait perdre la tête. Salatin, beau très doux ami, depuis que je suis sous le pouvoir d'autrui, il s'en faut de peu que le cœur ne me crève.

SALATIN. Je sais maintenant là où vous êtes blessé; vous êtes tout à fait abattu, comme un homme de quelque valeur; vous êtes bien maté, bien pensif.

THÉOPHILE. Frère Salatin, certes, il en est ainsi. Si tu connaissais quelque moyen pour recouvrer mon honneur, mon gouvernement et ma fortune, il n'y a rien que je ne fisse.

SALATIN. Iriez-vous jusqu'à renier ce Dieu que vous priiez tant autrefois, et tous ses saints et toutes ses saintes? Vous feriez-vous, la main dans la main, l'homme de celui qui vous rendrait votre grandeur passée? Et vous seriez plus honoré de rester à son service que jamais vous ne le fûtes. Croyez-moi, laissez votre maître. Eh bien, qu'en pensez-vous?

THÉOPHILE. Je n'en ai que trop bonne volonté, et bientôt je serai tout à votre discrétion.

SALATIN. Allez en paix, et malgré tout ce qu'on en dit, je vous rendrai votre puissance. Revenez demain matin.

THÉOPHILE. Volontiers, frère Salatin; et si tu restes dans ces bonnes dispositions, que le dieu en qui tu crois et que tu adores, te garde.

SCÈNE III.

THÉOPHILE, *seul*

(*Théophile quitte Salatin et pense que c'est trop fort de renier Dieu; il dit :*)

THÉOPHILE. Hélas! hélas! que vais-je devenir? Le cœur me faillira avant d'en venir à cette extrémité. Hélas, que faire? Si je renie saint Nicolas, saint Jean saint Thomas et Notre-Dame, que deviendra mon âme chétive. Elle brûlera dans les flammes du sombre enfer. C'est là qu'elle devra rester. Quel hideux manoir! C'en est pas une vaine parole : dans ces feux perpétuels, il n'y a personne qui ait le cœur bon; tous sont mauvais. Ce sont des démons. Telle est leur nature. Leur maison est si obscure qu'on n'y vit jamais la lueur du soleil. C'est un trou plein d'ordures. Irai-je là? Les dés sont bien autres, quand pour le peu que j'aurai mangé, Dieu m'aura chassé comme étranger de ses demeures; et il aura raison. Fut-il jamais un homme aussi perplexé que moi? D'autre côté, Salatin dit qu'il me rendra ma richesse, mon avoir, que jamais personne n'en saura rien. Je le ferai. Dieu m'a accablé, je l'accablerai. Moi, le servir jamais? Non! non!! Je serai riche, de pauvre que je suis. Si Dieu me hait, je le haïrai. Qu'il s'avise, qu'il mette en mouvement ses escadrons, il a tout en main, et le ciel et la terre. Eh bien, je lui crie quitte, si Salatin me tient ses promesses.

SCÈNE IV.

SALATIN, LE DIABLE.

SALATIN, *au diable*. Un chrétien se fie en moi, et je me suis beaucoup occupé de cette affaire, parce que je suis de tes amis; entends-tu, Satan? Il viendra demain. Attends-le. Je le lui ai promis quatre fois; attends-le donc. C'était un homme très-sage, et le cadeau ne vaut que mieux. Mets tes trésors à sa disposition. Ne m'entends tu pas? Je te ferai venir de suite, vraiment. Oui, tu viendras encore aujourd'hui, car tes longueurs m'ennuient. J'ai assez attendu.

(*Salatin conjure le diable.*)

SALATIN.

Bagahi laca bachahé,
 Lamac cahi achabahé,
 Karrelyos.
 Lamac lamec bachalyos,
 Cabahagi sabalyos;
 Baryolas.
 Lagozatha cabyolas,
 Samahac et famyolas,
 Hærrahya.

(*Le Diable conjuré paraît.*)

LE DIABLE. Tu as bien dit la formule, et celui qui t'a instruit n'oublia rien. Tu me tourmentes fort.

SALATIN. Est-il convenable que tu me négliges, et que tu renverses mes desseins, quand j'ai besoin de toi? Je t'ai donc bien rudement malmené? Veux-tu une nouvelle? Nous avons un clerc. C'est un bien,

comme nous savons, qui souvent nous fait faute pour nos affaires. Or, que comptez-vous faire pour celui-ci, s'il consent à venir à vous ?

LE DIABLE. Comment se nomme-t-il ?

SALATIN. Théophile; c'est son vrai nom. Il a une grande réputation céans.

LE DIABLE. J'ai toujours eu maille à partir avec lui et jamais je n'ai pu le subjuguier. Puisqu'il veut s'offrir à nous, qu'il vienne dans ces vallées, seul à pied. Ce n'est pas mal-aisé, c'est tout près d'ici. J'aurai, moi, Satan, et les autres noirs démons, raison de lui, s'il n'appelle pas par Jhésus, fils de Marie. Alors, adieu mon secours. Je m'en vais. Mais soyez plus courtois dorénavant à mon égard... (*Salatin s'en va et le diable le suit en ajoutant :*) Ne me tourmentez plus pendant quelques mois, ni en hébreu, ni en latin.

SCÈNE V.

THÉOPHILE, SALATIN

THÉOPHILE, *venant à Salatin.* Eh bien, viens-je de trop bonne heure ? n'avez-vous rien fait ?

SALATIN. J'ai si bien conduit votre affaire, que votre évêque réparera tout le mal qu'il vous a causé. Il vous honorera davantage et vous fera plus grand seigneur que vous ne fûtes jamais, car, si vous refusez votre position passée, vous aurez encore plus. Soyez sans crainte. Descendez dans ces vallées sans délai ; ne vous avisez pas d'y parler de Dieu, ni de vous en réclamer, si vous aimez votre propre intérêt. Vous avez trouvé Dieu trop dur, quand il vous a délaissé ; vous êtes tombé dans un état funeste, et dans quel abîme seriez-vous, si je ne vous aidais ? Allez, on vous attend. Marchez vite, et n'ayez souci de Dieu.

THÉOPHILE. Je m'en vais. Dieu ne peut ni me nuire ni m'aider en rien, aussi ne puis-je en parler.

SCÈNE VI.

THÉOPHILE, LE DIABLE.

LE DIABLE. Approchez, à grands pas, à grands pas. Prenez garde d'avoir l'air d'un vilain qui va à l'offrande. Que vous veut et que vous demande votre évêque ? Il est bien fier...

THÉOPHILE, *approchant du diable, très-effrayé.* C'est vrai, seigneur. Il a été chancelier pourtant, et il songe à m'envoyer mendier mon pain. Aussi je viens vous prier, je vous demande votre aide dans cette extrémité.

LE DIABLE. M'en requérez-vous ?

THÉOPHILE. Oui.

LE DIABLE. Eh bien joignez les mains, et devenez ainsi mon homme : je vous secourrai plus qu'il ne faudra.

THÉOPHILE. Certes je vous fais hommage, mais pour recouvrer ce que j'ai perdu, beau sire, et pour toujours désormais.

LE DIABLE. Et je te repète nos conventions : Je te ferai si grand seigneur qu'on ne te vit jamais plus grand ; mais, pour qu'il en soit ainsi, apprends qu'il me faut de toi des *lettres pendanz*, bien nettes et faciles à entendre : car maintes gens m'ont attrappé, dont je n'avais pas pris des écrits ; aussi me les faut-il bien rédigés.

THÉOPHILE. Les voici tout prêts.

(*Théophile tend au diable un papier que celui-ci prend.*)

LE DIABLE. Théophile, mon bel et doux ami, puisque tu t'es mis en mes mains, j'ai à te dicter ta conduite à venir : Jamais, tu n'aimeras homme pauvre ; si un pauvre en détresse te prie, tourne la tête, poursuis ton chemin. Si quelqu'un s'humilie devant toi, réponds-lui avec orgueil et mauvaise foi. Le pauvre demande-t-il à ta porte, prends garde qu'on lui fasse aumône. La douceur, l'humilité, la pitié, la charité, l'amitié, la pratique du jeûne et la pénitence, me mettent l'ennui au ventre. L'action de l'aumône

et les prières à Dieu me tracassent et me tourmentent. L'amour de Dieu et une vie chaste sont comme des serpents et des guivres qui me rongent le cœur et les entrailles. Les visites à l'hôpital, les regards jetés sur les malades, me laissent l'âme si défaillante, si moribonde, que je n'en veux point subir l'horreur. Quiconque fait le bien me tourmente. Allez-vous-en : vous serez sénéchal, laissez le bien, faites le mal, et dans cette vie ne pensez jamais à la justice qui n'est que folie et qui est mon ennemie.

THÉOPHILE. Je ferai mon devoir ; vous avez droit à l'obéissance, pourvu que vous me rendiez le bonheur.

SCÈNE VII.

L'ÉVÊQUE, PINCE-GUERRE.

L'ÉVÊQUE, *envoyant chercher Théophile.* Allons, vite, lève-toi à l'instant, Pince-guerre, et va me chercher Théophile ; je veux lui rendre « sa baillie. » C'est une grande sottise que de la lui avoir ôtée, car c'est le meilleur autour de moi, ce que je puis dire sans erreur.

PINCE-GUERRE, *répondant à l'évêque.* La vérité est sur vos lèvres, beau très-doux seigneur.

SCÈNE VIII.

PINCE-GUERRE, THÉOPHILE

PINCE-GUERRE. Va-t-il quelqu'un ici ?

THÉOPHILE. Holà qui êtes-vous ?

PINCE-GUERRE. Je suis clerc.

THÉOPHILE. Et moi prêtre.

PINCE-GUERRE. Théophile, beau et cher seigneur, ne soyez pas maintenant si dur envers moi. Monseigneur vous demande à l'instant, vous allez avoir votre prébende, votre baillie tout entière. Soyez joyeux, faites bonne chère, montrez votre sens et votre esprit.

THÉOPHILE. Le diable en ait sa part ! J'aurais eu l'évêché, je l'y mis, et j'eus tort, car à peine y fut-il, que nous eûmes querelle, et qu'il médita de m'envoyer mendier mon pain. Je me moque de sa haine, et de ses querelles sans fin. Je vais y aller pour l'entendre parler.

PINCE-GUERRE. A votre vue, il va rire et vous conter que tout n'était qu'épreuve ; il veut vous donner une compensation, et vous serez amis comme devant.

THÉOPHILE. Et les chanoines ont-ils maintenant assez débité de contes sur moi ? Soient-ils à tous les diables.

SCÈNE IX.

L'ÉVÊQUE, THÉOPHILE.

L'ÉVÊQUE, *allant à Théophile et lui rendant la charte de son emploi.* Sire, vous avez pu venir...

THÉOPHILE. Pourquoi pas ? Ne sais-je plus marcher ? suis-je tombé en route ?

L'ÉVÊQUE. Beau sire, je m'amende de la méprise commise envers vous, et je vous rends de très-bon cœur votre baillie ; prenez-la : vous êtes un homme sûr et sage, tout ce que j'ai est à votre service.

THÉOPHILE. Voici de beaux mots, comme je n'en sus dire jamais. Aussi quand les vilains viendront en troupe pour me prier, je les ferai pâtir. Nul n'est rien, à moins qu'on ait peur de lui. Ah ! l'on croit que je ne vois rien, eh bien, je serai félon et colérique.

L'ÉVÊQUE. Théophile, qu'avez-vous dans l'esprit ? ne songez, bel ami, qu'au bien. Voici désormais votre appartement, ma maison est la vôtre, nos richesses et nos biens sont désormais communs. Nous serons bons amis, ce me semble, car tout est à vous comme à moi.

THÉOPHILE. Ma foi ! seigneur, je veux bien.

SCÈNE X.

THÉOPHILE, PIERRE, THOMAS.

THÉOPHILE, *allant à Pierre*. Pierre, veux-tu apprendre une nouvelle ? La fortune t'est contraire, tu as amené double as ; tiens-toi à ce que tu as, car tu as manqué ma place, l'évêque me l'ayant rendue. Du reste, je ne te dois ni reconnaissance ni remerciements.

PIERRE. Théophile, pourquoi ces mots amers ? Hier encore je priais monseigneur qu'il vous rendit votre charge, et ce n'était que justice et raison.

THÉOPHILE. Eh ! c'était sans doute sans machination qu'on m'avait ainsi expulsé, et ce n'est pas malgré vous que je rentre en mon bien... Vous avez vite oublié...

PIERRE. Ma foi, cher et beau seigneur, suivant mon désir, vous eussiez été élu évêque, après la mort du dernier ; c'est vous seul qui avez refusé, par crainte du Roi des cieux.

THÉOPHILE *à Thomas*. Thomas ! Thomas ! tu joues de malheur, on m'a de nouveau fait sénéchal. Tu laisseras de côté désormais ton humeur indépendante (*le regiber*) et les disputes et les coups ; tu n'auras pas de pire compagnon que moi.

THOMAS. Sauf le respect qui vous est dû, Théophile, on vous croirait ivre.

THÉOPHILE. Je serai demain en fonction, malgré tous vos grands airs.

THOMAS. Par Dieu ! vous n'êtes pas raisonnable : je vous aime et vous estime tant.

THÉOPHILE. Thomas, Thomas, je ne suis pas pris de vin, je puis encore faire du mal et du bien.

THOMAS. On dirait que vous voulez quereller ; Théophile, laissez-moi en paix.

THÉOPHILE. Thomas, Thomas, que vous fais-je ? Ah ! dans peu vous aurez de la pitié, je le crois, je le sens.

SCÈNE XI.

THÉOPHILE.

(*Il se repent et entre dans la chapelle de Notre-Dame.*)

THÉOPHILE, *seul*. Hélas, misérable ! malheureux ! que vais-je devenir ? Terre, comment peux-tu me porter, renégat de mon Dieu, et sujet par mon seul vouloir de ce seigneur et maître, auteur du mal. Renégat de Dieu ! comment le cacher ? J'ai laissé le baume et choisi le sureau. Il a pris la charte et reçu le bref maudit, j'ai à lui rendre le tribut de mon âme. Oh ! Dieu, que feras-tu de ce misérable, de ce malheureux, dont l'âme tombera dans l'enfer brûlant, et sur qui les maudits passeront, en la foulant aux pieds. Ah ! terre, ouvre-toi et m'engloutis.

Seigneur Dieu, que fera ce malheureux insensé, repoussé par toi, haï par le monde, tombé dans les embûches des maudits, trahi par le diable, chassé de tous côtés, poursuivi par tous ? Hélas ! insensé ! avoir renié Dieu pour un peu de bien ! Les richesses d'ici-bas que j'ai désirées m'ont précipité dans l'abîme sans retour.

Satan, j'ai suivi ta voie plus de sept ans : les vins de ma cave m'ont fait passer de funestes heures de joie, celui qui les paya s'en fera rendre un compte terrible, les félons charpentiers charpenteront ma chair.

L'âme a droit à l'amour ; mon âme sera-t-elle aimée ? Oserai-je demander à la Vierge mon salut ? C'est un mauvais grain jeté dans les semailles qu'une âme tombée en enfer. Hélas ! fou bailli, vaine baillie, mon âme et moi sommes bien lotis. Encore si j'osais me présenter devant la douce maîtresse, et si mon âme et moi en étions accueillis. Je suis souillé, la souillure ne peut aller qu'avec la souillure. J'ai moi-même accompli mon abaissement : qui le sait

mieux que l'Eternel ? Quelle mort effroyable ! Maudit, vous m'avez mordu d'une cruelle dent. Quel refuge ai-je nulle part, dans les cieux, sur la terre ? Hélas ! quel lieu me cachera ? L'enfer me fait horreur ; j'y suis allé de mon gré pourtant ! Le paradis n'est pas pour moi, car je suis en guerre avec le Seigneur. Je n'ose implorer ni Dieu, ni saints, ni saintes... N'ai-je pas fait hommage au diable, les mains jointes, le maudit n'a-t-il mes lettres et mon sceau ? O fortune ! pour l'avoir vu de près, que de maux ! Je n'ose implorer Dieu, ni saints, ni saintes, ni la très-douce Dame, objet de tout amour ; et pourtant, qu'y a-t-il en elle qui ne soit sagesse et douceur, et qui me blâmerait d'implorer ma grâce ?

(*À la Vierge.*) Sainte Reine, belle, vierge glorieuse, dame pleine de grâces, par qui tout bien arrive, quiconque vous implore dans le malheur est sauvé, quiconque vous donne son cœur obtient la joie perpétuelle de l'éternel royaume ; ô source inépuisable de délices et de santé, ramenez-moi à votre Fils. Mon âme fut autrefois à votre doux service, mais je fus trop vite séduit par celui qui attire le mal et anéantit le bien. Je suis le jouet du séducteur ; arrachez-moi à ses illusions, ô vous dont la volonté seule suffit pour ma liberté, sinon de quelles horribles plaies ne paraîtra point couvert mon corps devant la justice suprême ? Dame sainte Marie, mon cœur bat ; recois-le à ton service ; car autrement ses maux sont sans trêve ni fin. Mon âme sera votre esclave. Quelle horrible situation si, avant les affres de la mort, mon âme, cachée en vous, n'est protégée par votre union. Laissez le corps au mal, mais que l'âme soit sauvée. Dame de charité, si humble en portant le Sauveur qui nous a tous tirés de la douleur, de la bassesse et du bourbier de l'enfer ; Dame salutaire, qui m'as sauvé déjà et que je confesse de bon cœur, garde-moi du compagnon Tantale et d'une place dans les fureurs de l'enfer. C'est là que mon âme doit s'enfuir, vers ces gouffres béants ; ô péché ! quelle ruine ! quelle évidente folie ! est-ce là mon partage ? Oh ! Dame, je te fais hommage, tourne tes doux regards vers mon affreux abandon, au nom de ton Fils divin ! Faut-il que tous les témoignages de mon passé s'anéantissent dans une telle misère ! Semblable à ces vitraux où passe et disparaît le soleil sans qu'il y ait trace, tu es restée vierge, quoique Dieu, descendu des cieux, ait fait de toi une dame et une mère. Ah ! pie re resplendissante, tendre et pitoyable femme, entends ma prière, arrache mon corps vif et mon âme à la flamme éternelle. Reine de bonté, rends-moi la vue du cœur, efface les ombres en moi, pour te plaire et faire ta volonté. Accorde-moi ta grâce, il y a trop longtemps que je suis dans les ténèbres. Encore ces esclaves de mal comptent-ils m'entraîner plus avant ! O Dame, s'il te plaisait qu'un tel outrage ne fût pas ! J'ai tant passé de jours dans l'abaissement, la corruption, l'aveuglement ! Reine immaculée et pure, prends soin de moi, guéris-moi. Que ta vertu divine, toujours entière, illumine mon cœur de son éclat magnifique et doux, dessille mes yeux impuisants à me conduire. Le chasseur infernal a l'œil sur moi ; je serai pris, emporté... Oh ! dureangoisse ! oh ! Dame, prie ton Fils de me délivrer. Oh ! Dame, vous voyez les ruses, vous voyez les maudits, tirez-moi de leurs lacs. Oh ! Dame, là-haut assise, dérobez-leur mon âme, et que nul d'entre eux ne la voie...

SCÈNE XII.

NOTRE-DAME, THÉOPHILE.

NOTRE-DAME *à Théophile*. Qui es-tu ? Hé, qui va là ?

THÉOPHILE. Ah ! Dame, ayez pitié de moi ! Je suis ce misérable Théophile, ce possédé pris et lié par

l'enfer. Je viens vous prier, Dame, vous demander grâce. Arrachez-moi à l'heure funeste où viendra me dévorer celui qui est l'auteur de ma ruine. Autrefois, vous me regardiez comme de vos enfants; ô belle reine.

NOTRE-DAME. Peu m'importent tes bavardages, va-t'en, sors de ma chapelle?

THÉOPHILE. Dame, je ne puis. Fleur d'églantier, lis et rose, en qui se repose le Fils de Dieu, que ferai-je? J'ai un affreux engagement avec le diable en fureur. Que devenir? Jamais je ne cesserai de crier. Vierge de bonté, dame d'honneur, mon âme sera-t-elle dévorée, tombera-t-elle en enfer auprès du diable?

NOTRE-DAME. Théophile, je le sais, tu fus à moi il y a longtemps... Eh bien, sache en vérité que je rapporterai ton écrit insensé... Je vais le chercher.

SCÈNE XIII.

NOTRE-DAME, SATAN.

NOTRE-DAME. Satan, Satan, es-tu enfermé? ou si, aujourd'hui tu es venu sur la terre pour commencer guerre à mon clerc, c'est vain effort. Rends l'écrit du clerc, car tu as fait là une abomination.

SATAN. Le rendre, j'aime mieux la potence. Naguère ne lui rendis-je pas sa prébende, et il me fit don de sa personne, sans retard, corps, âme et substance.

NOTRE-DAME. Je te frapperai au cœur.

SCÈNE XIV.

NOTRE-DAME THÉOPHILE.

NOTRE-DAME, rapportant l'écrit. Ami, je te rapporte ta charte. Tu aurais pu arriver à mauvais port, sans secours, sans repos. Ecoute-moi. Va vers l'évêque, sans tarder, donne-lui l'écrit, qu'il le lise devant le peuple, dans la cathédrale, afin que les gens simples ne puissent être pris à semblable fourbe. C'est trop aimer la richesse que l'acheter ainsi; l'âme n'y a que honte et perte.

THÉOPHILE. Volontiers, dame. Car j'eusse péri corps et âme, et je vois bien que semer ainsi, c'est perdre sa peine.

SCÈNE XV.

THÉOPHILE, L'ÉVÊQUE, LE PEUPLE.

THÉOPHILE à l'évêque. Sire, écoutez-moi, pour l'amour de Dieu! quoi que j'aie fait, je suis ici pour vous apprendre les causes de ma détresse. Je fus pauvre, nu, maigre, glacé. Le diable, assaillant perpétuel de l'homme, fit choir mon âme dans l'abîme de la mort. La dame qui guide ses amis m'a tiré du mauvais chemin, et d'un tel pourvoisement que j'étais attendu en enfer par le diable. Le diable même m'avait fait abandonner Dieu, le Père spirituel, et les œuvres de charité. Il eut de moi une charte sanctionnant tout ce que je viens de dire, scellée à sa requête. J'en fus accablé de repentir, à en mourir même. La Vierge, mère de Dieu, si bonne, si pure, si éclatante, m'a rapporté mon écrit, et je viens vous prier, comme mon père, d'en faire lecture, afin que nul ne soit déçu par ce piège encore ignoré.

L'ÉVÊQUE, prenant la charte. Ecoutez, pour l'amour de Dieu, Fils de Marie: gens de bien, vous entendez la vie de Théophile, jouet du démon. Ceci est vrai comme Évangile et mérite un récit. Ecoutez.

À tous ceux qui verront cette lettre rédigée suivant l'usage, Satan fait savoir que, la fortune ayant tourné naguère, et son évêque n'ayant laissé nul bien à Théophile, celui-ci en conçut de la colère. Désespéré d'un tel outrage, il s'en vint à Salatin, qui avait la rage au corps, et dit qu'il lui ferait volontiers hommage, si, par sa puissance, il recouvrait son honneur et ses pertes. Je l'avais combattu sans relâche durant sa vie sainte, et jamais je n'avais

pris d'avantage sur lui. Aussi, quand il vint me prier, j'eus grande envie de lui, et comme il se fit mon homme, je lui rendis sa charge. Cette lettre fut scellée de l'anneau de son doigt, écrite de son sang, et non d'aucune encre, avant que je ne voulusse m'employer pour lui et que je ne l'eusse fait rentrer dans ses dignités.

Ainsi fit ce prud'homme.

La servante de Dieu l'a absolument libéré; la Vierge Marie l'a arraché à son malheur.

Chantons tous pour cette nouvelle

Debout donc.

Disons: *Te Deum laudamus.*

XIV^e siècle

Le Jeu du miracle de Théophile. — On trouve dans Du Cange (*Gloss. inf. Lat.*, v^o *Ludus*, ed. Hensch., Paris, Didot, 1845, in-4^o, 6 vol., t. IV, p. 157) cette mention, datée de 1384 et tirée d'une ancienne charte: « Comme les habitants de la ville d'Aunay et du pays d'environ eussent entrepris que le dimanche après la Nativité S. Jehan Baptiste, ilz feroient uns Jeux ou commémoration du miracle qui à la requeste de la Vierge Marie fust fait à Theophile; ouquel jeu avoit un personnage de un qui devoit getter d'un canon..... »

XVI^e siècle.

M. Jubinal, dans son édition des *Oeuvres de Rutebeuf*, t. II, p. 260-357, note B, donne l'indication suivante:

« M. Michelet (du Mans), dans la lettre qu'il voulut bien m'écrire, m'apprend, mais sans me citer son autorité, qu'un miracle de *Théophile* fut joué au Mans, sur la place des Jacobins, en l'année 1539. »

THIERRY (LE ROI). — Le *Roi Thierry* est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n^o 7208. 4. B, folio 139, recto, connu sous le nom des *Miracles de Notre-Dame*, et datant du XIV^e siècle.

Ce mystère a été publié, accompagné d'une version française, par MM. Monmerqué et Francisque Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge*; Paris, 1839, gr. in-8^o, p. 551-609

PERSONNAGES.

OSANNE.	L'OSTELLIER DE JÉRUSALEM.
ROY THIERRY.	DAME SEBILLE, ostelière.
LA MÈRE DU ROY.	LE PREMIER FIL.
BETHIS, damoiselle.	RENIER, deuxième fil.
RENIER, charbonnier.	LE TROISIÈME FIL.
LACHARBONNIÈRE.	GROSSART, premier sergent d'armes.
NOTRE-DAME.	LUBIN, premier veneur.
DIEU.	RIGAUT, deuxième sergent.
SAINT JEHAN.	LE DEUXIÈME VENEUR.
LE PREMIER ANGE.	LE MESSAGIER.
MICHEL, deuxième ange.	PILLE-AVAINE.
ALIXANDRE.	PIERRE LE PAGE, tabellion.
RAINFROY.	LE VALET ESTRANGE.
GOBIN.	
LE PREMIER CHEVALIER.	
LE DEUXIÈME CHEVALIER.	

Ici commence un Miracle de Notre-Dame au sujet du roi Thierry, à qui sa mère fit entendre qu'Osanne, sa femme, avait eu trois chiens, tandis qu'elle avait eu trois fils: par suite de quoi il la condamna à mort; et ceux

qui durent la punir la mirent en mer ; et depuis le roi trouva ses enfants et sa femme.

SCÈNE I^e.

LE ROI THIERRY, OSANNE, sa femme, LA MÈRE DU ROI, SA SUIVANTE.

OSANNE. Mon très-cher seigneur, s'il vous plaît, je ne puis causer plus longtemps avec vous ; veuillez vous décider à partir d'ici et à aller en quelqu'autre lieu, car il me semble que mon corps va se séparer en deux parties. Ah, Dieu ! en vérité, je suis en mal d'enfant, cher sire.

LE ROI THIERRY. Dame, que vous dire ? Je ne sais. Je m'en vais sans plus tarder. Que la mère de Dieu vous soit propice ! — Ma mère, tenez-vous avec elle, votre demoiselle et vous : vous le savez, il faut beaucoup de personnes, dans une telle extrémité, pour la garder.

LA MÈRE DU ROI. Cher fils, vous avez dit vrai : on tient nombreuse compagnie à de bien moindres dames. Néanmoins, de grâce, ne nous envoyez personne pour être avec elle : ma demoiselle et moi, ce sera suffisant.

LE ROI. Ah ! si vous vous en chargez, ma mère, je ne vous enverrai plus personne ; mais comment, dame, me ferez-vous savoir quel enfant elle aura en ? Sitôt né, qu'on me l'apporte ; je vous en prie.

LA MÈRE DU ROI. C'est moi-même, sans tarder, mon cher fils, qui irai vous porter la nouvelle. Allez et tenez-vous en joie.

SCÈNE II.

LES MÊMES, moins le roi.

LA MÈRE DU ROI. Dame, eh bien ! comment vous sentez-vous ? Ce dos, ces reins et ces côtés vous font-ils mal ?

OSANNE. S'ils me font mal ? Certes, oui. Je souffre tant, j'ai tant d'angoisses que Dieu seul peut le savoir. Ah, Mère de Dieu ! secourez-moi. Dieu, les reins ! Dieu ! je crois que je meurs, tant je sens de peine et de faiblesse ! Ah, dame sainte Marguerite ! et vous, glorieux saint Jean ! secourez-moi dans ma douleur et cet *ahan*.

LA MÈRE. Dame, contenez-vous au milieu de ces maux cruels. Vous allez souffrir de plus en plus ; mais prenez en vous de la force et du courage, puisqu'il le faut.

LA DEMOISELLE. Très-chère dame, il faut que vous souffriez encore un peu. Au moment où vous y prendrez le moins garde, Dieu vous fera la grâce de vous délivrer heureusement, j'en suis certaine.

OSANNE. Certes, je souffre tant que la vie s'éteint chez moi et que la parole me manque ; en vérité, je me meurs.

LA MÈRE DU ROI. Allons, Béthis, je vais maintenant savoir si vous m'aimez. Il faut faire pour moi ce que je vais vous dire.

LA DEMOISELLE. Qu'est-ce, dame ? Dites, je ferai tout ce que vous me commanderez ; en sorte que, je le crois, vous m'en saurez gré, si je puis le faire.

LA MÈRE DU ROI. Cette femme ne peut me plaire et ne me plut jamais de ma vie, bien qu'elle soit l'épouse de mon fils. Je ne sais trop même si Dieu s'est mêlé de leur union. Mais elle n'est pas issue d'assez bon lieu pour être sa compagne : j'en ai du chagrin et de la colère au cœur, et il n'y a pas à s'en étonner. Je veux, tandis qu'elle est en cet état, qu'elle n'entende ni ne parle, que tu me portes au bois ces enfants-ci, et qu'aussitôt tu les étrangles et les entarres, en sorte qu'il n'en soit jamais plus question. Par mon âme ! ce que je te donnerai à ton retour fera de toi une femme riche à jamais.

LA DEMOISELLE. Dame, je ferai votre volonté ;

mais, pour l'amour de Dieu, tenez le fait bien secret. Encore m'en saurez-vous gré plus tard.

LA MÈRE. N'en doute pas, ma chère amie ; je ne te manquerai jamais, j'en fais le serment. En route, en route sur-le-champ.

LA DEMOISELLE. Je pars tout de suite, je serai bientôt de retour.

SCÈNE III.

LA REINE OSANNE, LA MÈRE DE THIERRY.

LA MÈRE DU ROI. Elle est partie, allons chercher les trois chiens de ma chienne. Ah ! si je réussis, elle n'a pas longtemps à vivre, ma bru. Mon fils en a été trop épris : et le diable s'en est certainement mêlé pour qu'il l'ait tant aimée. [Elle sort et revient.] Eh, voyez ! elle est encore évanouie comme je la laissai : c'est bon, ce n'est pas moi qui la tirerai de cet état ni qui lui dirai rien.

SCÈNE IV.

BÉTHIS.

LA DEMOISELLE. Or çà, faut-il que ma main égorge ces enfants, et puis les mette en terre ? Je suis assez enfoncée dans ce bois. Hélas ! voyez ! ces pauvres petits me font fête et me sourient tous trois. Quoi ! les mettre à mort, alors qu'ils me sourient si doucement ? En vérité, je n'en ferai rien, quand ils me donnent signe d'amitié. — Doux enfants, j'en pleure de pitié. Que faire de vous ? Certes, je ne vous mettrai pas à mort ; car, si je vous tuais, je serais une indigne homicide. Vous reporter au logis ? je serais maltraitée et punie de mort. Eh bien, je ne vous ferai pas de mal et ne vous reporterai pas ; mais vous serez couverts ici par moi de fougère et d'herbes vertes : je ne puis pour le moment rien faire de mieux. C'est fait ; que Dieu vous veuille sauver ! Je vous laisse et vais faire entendre à ma maîtresse, afin d'acquérir davantage son amour, que je vous ai tués et mis en terre. Allons ! retournons sur nos pas.

SCÈNE V.

BÉTHIS, LA MÈRE DU ROI, OSANNE.

LA MÈRE DU ROI. Eh bien, Béthis ?

LA DEMOISELLE. Tout va bien. Pour l'amour de vous, j'ai fait ce que jamais femme ne fit. Cependant, que s'est-il passé ici, madame ? Dites, n'a-t-elle ni bougé depuis ce moment, ni parlé ? Peut-être m'entend-elle ?

LA MÈRE DU ROI. Béthis, elle n'a pas dit un mot depuis. Tu la trouveras dans l'état où elle était quand tu t'en es allée : ce dont je m'émerveille.

OSANNE. Pour l'amour de Dieu ! montrez-moi le fruit qui est né de mon corps, je veux le voir ; puisque Dieu m'a donné un enfant, que je le voie.

LA MÈRE DU ROI. Il faut bien qu'on vous le montre ; tenez ; miséricorde, bon Dieu ! dame, regardez : le voici. Devons-nous en faire fête et en avoir bien de la joie. Par ma tête ! si j'étais le roi, je vous ferais mourir sur un bûcher ; et je promets à Dieu et lui fais vœu que je ne m'arrêterai pas ici ni ailleurs tant que je lui aie montré votre portée.

SCÈNE VI.

OSANNE, seule.

OSANNE. Eh, Mère de Dieu, Vierge honorée, secourez-moi : je suis trahie ! Il est évident que l'on a de l'envie contre moi. Mais pour quelle cause m'a-t-on fait cette trahison ? Non, non. Il est impossible qu'un homme mette dans une femme ou engendre une autre créature que celle que la nature humaine a ordonnée. Que m'a-t-on montré ? Suis-je la mère de ces monstres, semblables à des chiens ? Ah ! beau sire Dieu ! vous savez bien que jamais je ne songeai à être criminelle, que jamais je n'ai violé la foi con-

jugale; je vous en prends à témoin, Sire; et je vous prie bien de me secourir et m'aider dans cette nécessité, car vous savez que j'en ai besoin, beau sire Dieu.

SCÈNE VII.

LA MÈRE DU ROI, LE ROI.

LA MÈRE DU ROI. Il y a bien du temps que je vous disais, mon cher fils, que celui qui ne croit ni son père ni sa mère ne peut que s'en mal trouver. Vous avez pris une épouse, vous avez fait une reine et maîtresse, au grand étonnement de tout le monde. Car elle n'allait de pair avec vous ni pour la naissance ni sous le rapport de la fortune et des mœurs non plus. Je ne cachai pas la vérité. Mais, quand je vous parlais d'elle, vous me contredisiez toujours et souvent vous me gardiez rancune. Je dus renoncer. Eh bien, tenez! voici sa portée: en devez-vous avoir beaucoup de joie? Certes, elle mérite le feu pour avoir donné naissance à ces trois chiens, vils et dégoûtants, que je vois ici.

LE ROI. Ma mère, cachez-les, pour l'amour de Dieu! Je veux aller avec vous auprès d'elle et lui parler devant vous.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, OSANNE, BÉTHIS.

LE ROI. Ah! voilà donc de tes jeux! c'est là l'honneur que tu me fais, trompeuse et méchante sodomite! Tu n'en es pas quitte, je t'assure. Jamais femme ne fit pareil outrage à un roi. Est-ce parce que je t'aimais au point d'avoir fait de toi ma compagne, que tu m'as fait l'outrage d'enfanter ces petits chiens, au lieu d'une créature humaine? Femme plus fausse que toute autre déloyale, s'il plaît à Dieu, jamais je n'aurai avec toi de rapports en paroles ni en action; je te renie.

OSANNE. Cher sire, veuillez avoir pitié de moi; certes, l'action que je me vois imputer par votre mère ne peut pas être vraie.

LA MÈRE DU ROI. Ecoutez la menteuse! Celui qui la croit est bien trompé: voici celle qui les a reçus. -- Dis-je vrai, dis?

LA DEMOISELLE. Oui, ma dame; je ne vous dédis pas. -- Cher sire, sachez qu'elle les a mis au jour avec beaucoup de peine et de grandes douleurs qu'elle a souffertes.

LE ROI. Ma mère, que ce fait-ci soit bien tenu caché, je vous en prie. Mais, quant à elle, je veux que, pour son crime, vous la fassiez mettre dans la prison la plus dure qu'on pourra trouver, car je ne veux plus la voir. Je m'en vais d'ici et vous la laissez: ordonnez-en, de manière qu'il n'en soit plus parlé.

LA MÈRE. Puisque tel est votre plaisir, cher fils, c'est moi qui vous en débarrasserai de manière à garder votre honneur, et tellement qu'on ne saura ce qu'elle sera devenue, je vous promets.

LE ROI. C'est bien dit; je vous l'abandonne et m'en vais d'ici.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, moins le roi.

LA MÈRE DU ROI. Osanne, croyez-vous avoir un mois pour vous relever de couches? Debout, sans plus tarder, ni sans plus demeurer ici; il vous faut venir dans un autre lieu où je vais vous mener.

OSANNE. Puisqu'il le faut, dame, j'y vais morte ou vive. Aujourd'hui l'envie triomphe de moi, j'espère qu'il viendra un autre temps, s'il plaît à Dieu, où mes ennemis seront vaincus et où mes affaires iront mieux. Allons-nous-en, allons sans retard; je m'en remets à Dieu.

LA MÈRE DU ROI. Allons, en avant! Entrez ici dedans tout de suite.

OSANNE. Que peut-il m'arriver de pi-? Rien, quant à présent. Néanmoins que Dieu soit loué.

LA MÈRE DU ROI. Je ne sais si vous êtes pie ou geai, alouette ou pigeon ramier; mais, m'amie, vous voici en cage. Je ferme cette porte à clef. J'emporte cette clef afin que nul ne vienne auprès d'elle. Je m'en vais. Qu'elle se tienne ici, et qu'elle ronge le mur si elle a faim; car désormais elle n'aura qu'un peu de pain et qu'un peu d'eau pour sa nourriture de chaque jour, afin que j'en sois plus tôt débarrassée.

SCÈNE X.

LE CHARBONNIER.

LE CHARBONNIER. Eh, holà! n'entends-je pas des enfants crier par ce taillis? Allons voir sans délai. D'où viennent-ils, pour être à cette heure en cet endroit du bois? Ils sont plus d'un, et à leur voix, que j'entends venir de là, il semble que ce soient de tout petits enfants. Certainement, avant la nuit, j'en saurais la vérité. Ecoutons. Comme ils crient fort! Il est évident qu'il n'y a avec eux ni père ni mère. Je ne m'arrêterai pas que je n'en sois sûr et que je ne les aie vus en face. Je crois qu'ils sont en cet endroit: j'y vais; ce sont eux; les voici, et ils sont trois, miséricorde du bon Dieu! Ils sont couverts de fougère. Voyons si de ce côté ou de celui-ci, près ou loin, quelqu'un ne se montre pas. Personne; ni homme ni femme. -- Enfants, vous n'avez guère d'amis, puisqu'on vous a déposés en ce lieu. Par ma foi! j'ai grandement pitié de vous, tellement que, pour l'amour de Dieu, je vous emporte tous trois, je vous nourrirai, moi. Vous ne demeurerez certes pas en ce bois. Je vous prends, et en route.

SCÈNE XI.

LE CHARBONNIER, SA FEMME.

LE CHARBONNIER. Ma femme, je vous trouve bien à propos. Eh! regardez, dame, ce que je vous apporte; je vous les donne tous trois.

LA CHARBONNIÈRE. Vous avez donc fait fortune, Renier, pour m'apporter ici trois enfants. Et, pour l'amour de Dieu, d'où viennent-ils?

LE CHARBONNIER. Le voulez-vous savoir?

LA CHARBONNIÈRE. Oui, je vous en prie.

LE CHARBONNIER. Je vous le dirai sur l'heure. Comme je passais par le bois pour m'en venir vers le taillis, j'entendis les voix de ces enfants; et, pour être bref, j'y allai, car ils criaient très-fort. Je les trouvai là où ils étaient, tous trois couverts de fougère, couchés à l'envers l'un à côté de l'autre et arrangés sur l'herbe verte. Alors, craignant qu'ils ne fussent mangés des bêtes sauvages ou qu'ils ne mourussent de misère, je n'ai vraiment pas balancé à les apporter.

LA CHARBONNIÈRE. Dieu soit loué! Renier. Eh bien! puisqu'il en est ainsi, nous en ferons nos enfants et nous les nourrirons; quant à moi, je le veux bien, car nous n'en avons pas: ce sera une bonne œuvre, pour l'amour de Dieu.

LE CHARBONNIER. Vous dites vrai. Mais je crains qu'ils ne soient pas chrétiens: je suis donc d'avis que sur-le-champ vous et moi nous les portions à l'église pour qu'on les baptise. Je vous le demande et vous en prie, n'y manquons pas.

LA CHARBONNIÈRE. Je ne refuse pas, sire Renier: c'est bon conseil. Prenez-en un, j'en prendrai deux; allons-nous-en; en route!

LE CHARBONNIER. Allons! tout est pour le mieux; passez devant.

SCÈNE XII.

OSANNE.

OSANNE. Ah, Mère de Dieu! combien suis-je accablée de peine, de maux, dans cette prison, sans avoir mérité le sort que je subis. -- Beau sire Dieu, c'est

à vous que je m'en plains. Pardonnez à ma douleur. J'étais accoutumée à être reine, et il n'y a pas dans le monde de fille aussi pauvre que moi ni qui ait autant de peines et de chagrin que j'en souffre dans cette prison. Chaque jour, l'on ne m'y donne pour aliment qu'un peu de pain et d'eau. Ah, Mère du doux et souverain Roi! quelle petite provision! Je suis livrée, pour être punie, à la personne de ce monde qui me hait le plus et qui est ma plus grande ennemie. Que Dieu la confonde! Ah, roi Thierry! en quoi ai-je donc mérité que vous fussiez si cruel à mon égard, jusqu'au point de charger de me punir celle qui me hait tant et sans raison, Dieu le sait! celle qui est si acharnée contre moi, et qui me fait tant souffrir d'outrages depuis un an. A-t-elle cessé un seul jour de m'accabler d'injures et de mauvais traitements? Ne dit-elle pas qu'elle n'agit ainsi que pour me faire périr? Ah! Mère de Dieu, je me recommande dévotement à vous d'un cœur plein d'amour, et je vous prie tant que je puis de ne pas me refuser votre aide dans cette peine cruelle et dans cette lutte.

SCÈNE XIII.

DIEU, NOTRE-DAME, ANGES, SAINT JEAN.

NOTRE-DAME. Cher Fils, avant que le jour et l'heure ne s'écoulent davantage, si tel est votre plaisir, nous irons, dans cette prison, reconforter cette femme innocente qui me tend si dévotement son cœur et son corps, et qui attend mes secours.

DIEU. Je le veux bien. Allons-y sans retard, Mère; je veux ce que vous voulez. D'ailleurs cette malheureuse est vraiment trop accablée de maux injustes. — Allons, anges! descendez bon pas, Jean et vous.

SAINTE JEAN. Vrai Dieu. Père de gloire, nous ferons tous sans contredit votre volonté; mais dites-nous où aller.

DIEU. Suivons ce chemin devant nous. — Anges, allez tous deux devant, Jean viendra à votre suite et nous après.

LE PREMIER ANGE. Sire Dieu, nous sommes tout prêts à faire vos volontés.

NOTRE-DAME. Il ne faut pas vous taire; je veux que vous chantiez en allant un gracieux cantique avec vos voix d'anges.

LE DEUXIÈME ANGE. Puisque telle est votre volonté, nous le ferons, ma chère Dame. — En avant! disons avec allégresse et amour ce rondeau-ci.

Rondeau.

Vierge sans prix, celui qui vous sert avec soin de cœur et de pensée, emploie bien sa peine car il délivre son âme de la peur du ténébreux séjour. Vierge sans prix, celui qui vous sert emploie bien sa peine, car il acquiert l'amour de Dieu. Votre miséricorde lui gagne la vie glorieuse des cieux, Vierge glorieuse, il emploie bien sa peine, celui qui vous sert avec soin de cœur et de pensée.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, OSANNE.

DIEU. Femme, n'aie pas peur de nous voir auprès de toi en ces lieux. Sans doute, tu ne nous connais pas encore, néanmoins suspends pour nous tes ennuis. Je viens pour te donner des consolations, moi fils, frère, ami, époux et père de ma fille et de ma mère. Si tu entends bien ma parole et que tu y arrêtes ta pensée, tu pourras me connaître un jour et comprendre qui je suis; il n'y a pas à en douter.

NOTRE-DAME. Osanne, mon amie, tu as mis en moi ton espérance, tu as eu confiance en moi dans tes tribulations; aussi je viens t'apporter des consolations et réjouir ton cœur. Apprends que, sans que tu t'en occupes, tu seras vengée de ceux qui t'ont mise en cette peine. En vérité, Dieu sera toujours ton ami, si tu l'aimes bien; et si tu as d'autres ad-

versités, souffre-les avec résignation pour l'amour de Dieu: tu feras par là grandement ton profit. Je n'ai plus rien quant à présent à te dire. — Allons! répétez tous trois ce chant que vous avez fait entendre en venant, et allons-nous-en sans plus rester ici.

LE PREMIER ANGE. Volontiers, Dame de la gloire céleste, puisque bon vous semble. — Allons, Michel, commençons ensemble et ne demeurons plus ici.

Rondeau.

Et il acquiert l'amour de Dieu. Votre miséricorde lui gagne dans les cieux une vie glorieuse. Vierge sans prix, il emploie bien sa peine celui qui vous sert avec soin de cœur et de pensée.

SCÈNE XV.

OSANNE.

OSANNE. Oh! douce et glorieuse Vierge, trésor de bonté infinie, en qui Dieu, mu par une charité véritable, se fit homme semblable à nous. O vous qui aujourd'hui m'êtes secourable au point d'être venue me consoler et m'exhorter si doucement à avoir de la patience, en vérité, je dois bien m'efforcer de vous louer et de vous rendre grâces et de remercier votre doux Fils; aussi le ferai-je en vérité, d'un cœur dévot, plus ardemment que je ne l'ai fait, et avec une plus humble affection que je ne le fis jamais.

SCÈNE XVI.

LA MÈRE DU ROI.

LA MÈRE DU ROI. Si les mauvais traitements ne font bientôt mourir ma bru dans sa prison, je crains qu'elle puisse encore me nuire. Mais, à bien réfléchir elle ne peut guère vivre longtemps encore avec le peu d'eau et de pain que je lui donne chaque jour. Autant que je le puis, je tâche qu'elle n'ait de consolation de personne, pour qu'on ne puisse la reconforter, je porte moi-même sans cesse la clef de son cachot. C'est moi seule aussi qui vais lui porter sa pitance; je ne veux point qu'aucune autre personne y aille, afin qu'on ne lui donne rien autre chose que du pain et de l'eau. Plût à Dieu qu'elle fût à présent morte de faim! Je veux entrer dans l'endroit où elle est.

SCÈNE XVII.

LA MÈRE DU ROI, OSANNE.

LA MÈRE DU ROI. Es-tu ici, misérable: tiens, mange, et puisses-tu en crever! Plût à Dieu que ton corps puant fût à cette heure enfoui en terre!

OSANNE. Si Dieu, qui est miséricordieux et doux, ne m'eût soutenue, ce que vous désirez, madame, fût arrivé depuis longtemps.

LA MÈRE DU ROI. Je prie Dieu que l'âme de celui ou de celle qui apporta le premier à mon fils la nouvelle que tu serais sa femme, soit damnée éternellement, car jamais une aussi grande honte n'arriva à un roi.

OSANNE. Dame, que le Roi des cieux, si tel est son bon plaisir, vous pardonne les outrages et le mal que vous me faites!

LA MÈRE DU ROI. Tiens-toi en paix; tu as trop de caquet: cela t'a nuit et te nuira.

SCÈNE XVIII.

LA MÈRE DU ROI, seule.

LA MÈRE DU ROI. Non, jamais plus elle ne verra personne, quelque chagrin que cela lui fasse. Je suis vraiment étonnée que, malgré toutes ses peines et ses souffrances, elle n'ait rien perdu de sa beauté; au contraire elle a la figure plus polie et plus fraîche. Il me faut un autre moyen de m'en débarrasser. En vérité, je n'en viendrai à bout qu'en la faisant jeter à la mer; mais je l'ai déjà trop longtemps soufferte

et endurée, et aussi bien elle a trop vécu : je veux m'en débarrasser sans retard.

SCÈNE XIX.

LA MÈRE DU ROI, SES OFFICIERS.

LA MÈRE DU ROI. Venez ici, venez, Alexandre, et vous, Rainfroy, et vous, Gobin. Je veux voir en ce moment si vous eûtes jamais de l'affection pour moi. Etes-vous prêts à m'obéir, quels que soient mes commandements ?

ALEXANDRE. Ma chère dame, je crois qu'il n'y a personne de nous qui n'exécute vos ordres avec joie ; je le tiens pour certain.

RAINFROY. Pour ce qui est de moi, vous parlez bien et dites vrai, mon ami.

GOBIN. Je le ferai, certes, dussé-je être mis à mort.

LA MÈRE DU ROI. Chacun est donc ainsi prêt à exécuter toutes mes volontés ; eh bien, je vous ordonne d'aller jeter dans la mer cette misérable Osanne, qui n'est plus digne de vivre ; cette mauvaise et impudique coquine qui a bien mérité d'être brûlée, tant elle a commis de crimes !

ALEXANDRE. Chère dame, vous serez obéie volontiers et promptement, si vous prenez la responsabilité de tout et nous protégez.

LA MÈRE DU ROI. Oui ! je vais vous la livrer, et je prends la responsabilité de l'action. Je vous fais serment de vous en décharger tous : cela vous suffit-il ?

RAINFROY. Si cela nous suffit ? oui, dame. C'est dit, nous vous obéirons ; nous en délivrerons ce pays pour l'amour de vous.

SCÈNE XX

LES MÊMES, OSANNE.

LA MÈRE DU ROI. Venez dehors, ma bonne ! sortez un peu, ma belle. Je mens, sans aucun doute en vous nommant ainsi. — Tenez, seigneurs, je vous la livre ; emmenez-la vite où vous savez, et faites promptement votre devoir.

GOBIN. Bien.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, moins la mère du roi.

GOBIN. Allons, dame ! avancez. Nous ne restons pas ici. Venez avec nous pour vous distraire un peu.

OSANNE. Seigneurs, soyez assez bons pour me dire où vous me menez véritablement.

ALEXANDRE. Dame, nous ne sommes dans ce monde que pour mourir un jour ; tous tant que nous sommes il nous faut en passer par là. Or, il ne plaît ni au roi ni à ma dame sa mère (si je vous tiens un langage désagréable, pardonnez-le-moi, je vous prie) que vous viviez davantage ; c'est pourquoi il vous faut mourir aujourd'hui sans faute. Quant à nous, nous ne pouvons rien pour vous sauver, dame. Puisqu'il en est ainsi, implorez de tout votre cœur la miséricorde de Dieu, afin qu'il vous pardonne tous vos péchés et donne la gloire à votre âme ; je ne vois rien de mieux.

OSANNE. Hélas, beaux seigneurs ! miséricorde ! que Dieu soit compatissant pour vous tous ! Épargnez mon corps par pitié ; ne m'ôtez pas la vie ; car si l'on m'a livrée à vous pour être mise à mort, c'est par haine et par envie, sans cause et sans que je l'aie mérité. Si par pitié vous ne me faisiez pas mourir, certes, Dieu vous le rendrait et vous en récompenserait bien ; je n'en doute pas.

RAINFROY. Seigneurs, tout le cœur me fond en larmes de la pitié que je ressens pour cette femme. Par Notre-Dame ! j'ai bien peur, si nous la mettons à mort, que nous ne nous en repentions à la fin.

GOBIN. Après ce que je lui ai ouï dire, certes, je ne suis point d'avis non plus de la mettre à mort, Dieu me protège !

ALEXANDRE. Mais comment la sauver de la mort sans manquer à notre parole ? Voyons.

RAINFROY. Je ne sais... Si fait bien. Il y a un moyen que je vais vous indiquer. Nous nous sommes engagés à l'abandonner à la mer ; mettons-la donc dans un batelet sans pilote, n'ayant avec elle ni perches, ni voiles, ni avirons ; laissons-la aller ainsi où la mer la voudra porter. Les flots l'éloigneront bientôt, qu'on ne la trouvera pas, et, si elle doit être sauvée, Dieu fera sa volonté à cet égard. Quant à nous, nous serons quittes de notre mission.

GOBIN. Alexandre, c'est vrai : qu'il soit donc fait comme il a dit.

ALEXANDRE. Soit ! je n'y mets pas d'opposition. En avant ! allons chercher un bateau. Ah ! en voici un bon et bel que j'ai trouvé ici.

GOBIN. C'est bien, tu t'en es habilement tiré. Il nous faut penser au reste. — Dame, voici tout ce que nous pouvons pour vous garantir de la mort. Vous avez le désir de vivre, entrez dans ce batelet, et nous vous laisserons aller au bon plaisir de Dieu où la mer vous mènera. S'il plaît au Seigneur, vous serez aisément sauvée. Si non, il ne vous reste qu'à vous noyer ici, sans tarder davantage. Ainsi dites-nous ce que vous voulez, lequel des deux vous choisissez.

OSANNE. Seigneurs, de deux maux on doit choisir le moindre. Dieu soit loué du mal que vous m'épargnez. Quant à ce que j'aime mieux, c'est de descendre dans le bateau et d'attendre les accidents qui pourront me venir de la mer.

RAINFROY. Allons vite ! apprêtez-vous donc à y entrer.

OSANNE. Volontiers, seigneurs, sans difficulté. J'y suis, voyez.

ALEXANDRE. Dame, au moins sachez-nous gré de cette action. Nous nous en allons, en vous recommandant à Dieu ; qu'il vous donne aide et consolation, et qu'il veuille vous mener au port de salut !

GOBIN. Ainsi soit-il ! Maintenant allons-nous-en. Nous avons bien besoin de nous en aller vite. Eh ! regardez comme la mer l'a déjà portée loin de nous !

RAINFROY. Gobin, c'est l'habitude de la mer. Si tu restais encore un peu de temps ici, je te dis que bientôt tu ne verrais ni bateau ni femme.

SCÈNE XXII.

RAINFROY, GOBIN, ALEXANDRE, LA MÈRE DU ROI.

ALEXANDRE. Ho ! attention. Voilà madame qui nous attend, je n'en doute point. Pressons un peu le pas pour aller à elle.

RAINFROY. C'est ce que nous faisons tous, à ce qu'il me semble.

LA MÈRE DU ROI. Soyez tous trois les bienvenus. Comment va notre affaire !

GOBIN. Bien, ma chère dame ; nous venons d'en terminer selon vos ordres. Je vous le promets.

LA MÈRE. C'est bon ; et puisqu'il en est ainsi, je vous défends (nul autre que vous ne m'écoutez), si vous m'aimez quelque peu, de parler de ce qui s'est passé entre nous. Sur la foi que je dois à mon âme, je ferai de vous de riches hommes.

ALEXANDRE. N'ayez crainte, chère dame. Nul n'en saura rien.

LA MÈRE DU ROI. En attendant que je me sois procuré ce dont je pense vous enrichir ; que chacun de vous retourne chez lui.

RAINFROY. Dame, nous ferons ce qui vous plaira ; nous prenons congé de vous. — Allons-nous-en, ne rêvons pas davantage, partons d'ici.

SCÈNE XXIII.

LA MÈRE DU ROI, BÉTHIS.

LA MÈRE. Enfin, ma bru a donc péri d'une mort honteuse. C'est moi qui veux être la messagère de cette nouvelle. J'irai moi-même annoncer sa mort au roi. — Béthis, venez avec moi ; dépêchez-vous.

LA DEMOISELLE. Volontiers, dame. Où allons-nous ?

LA MÈRE DU ROI. Vous et moi, nous allons de ce pas vers mon fils, l'informer d'une chose qu'il ne sait pas, de la santé de son amie Osanne.

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, LE ROI.

LE ROI. Soyez la bienvenue, ma mère. A quel sujet venez-vous ? dites.

LA MÈRE DU ROI. Cher fils, vous êtes délivré et débarrassé de votre femme Osanne, que j'ai pour son crime gardée en prison, comme vous me l'avez permis. Grâce à Dieu, elle a si peu bu et mangé qu'elle est morte. Je l'ai fait enterrer en secret et sans bruit.

LE ROI. Hélas ! ma mère, ce sont toutes les perfidies dont vous l'avez poursuivie qui sont causes que j'ai fini par la haïr et la persécuter jusqu'à la mort. Je ne sais si vous avez tort ou raison ; mais sur mon âme ! je l'aimais beaucoup. Aussi est-ce en pleurant des yeux et du cœur, que je prie Dieu et Notre-Dame, si vous l'avez fait périr à tort, de ne pas tarder longtemps à vous en punir. Nous verrons bien comment vous avez agi à son égard. Sur ce, je me tais.

LA MÈRE DU ROI. Mon fils, je prends à l'instant congé de vous. Vous vous courroucez contre moi, parce que je ne me suis occupée que de votre bien. Cessez, cessez.

SCÈNE XXV.

LA MÈRE DU ROI, SA SUIVANTE.

LA MÈRE DU ROI. Par saint Georges ! un jour viendra, si l'occasion se rencontre, qu'il me souviendra de ceci.

(Ici elle tombe.)

LA DEMOISELLE. Douce Mère de Dieu, comment madame peut-elle être tombée ? Dieu ! qu'est-il arrivé ? Ses traits sont tout changés, son visage tout noir. Hélas ! elle se meurt bien cruellement.

SCÈNE XXVI.

LA SUIVANTE, LE ROI, SEIGNEURS.

LA SUIVANTE. Venez ici vers votre mère, monseigneur le roi.

LE ROI. Qu'y a-t-il, Béthis ? Par saint Pierre ! qu'a-t-elle, dis ?

LA DEMOISELLE. Je ne sais ; je ne vis jamais femme choir aussi lourdement. Pour l'amour de Dieu, seigneur ! venez voir ce qu'il vous en semble.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons-y tous ensemble, sans tenir ici de plus longs discours, et nous verrons. Je le conseille.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Cher sire, le conseil est bon à suivre ; allons vite sans plus tarder : c'est chose à faire.

LE ROI. Allons, nous verrons comment elle va. — Sainte Marie ! qu'est-ce que ceci ? Dieu ! comme son visage et tout son corps sont noirs !

LE PREMIER CHEVALIER. Que Dieu, par sa bonté infinie, lui soit doux et miséricordieux ! Certainement elle est morte dans de grandes souffrances.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Beau sire Dieu, que veut dire ceci ? Comment, pour être tombée dans une si belle place, sa face et son corps peuvent-ils être devenus si noirs ! En vérité, j'en ai le cœur étonné et effrayé en même temps.

LE ROI. Seigneurs, puisqu'elle est étendue morte

ici (plus je la regarde, plus j'ai de frayeur), faites-vous aider, emportez-la et procurez-lui un cercueil. Qu'on l'enterre d'abord, plus tard nous ferons les cérémonies funèbres tout à loisir.

LE PREMIER CHEVALIER. Cher sire, nous ferons sur-le-champ tout ce qui vous plaira.

SCÈNE XXVII.

LES MÊMES, moins le roi.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Je vais chercher deux ou trois hommes qui l'emporteront hors d'ici et qui l'enterrentont tout de suite pour un peu d'argent ; vous et moi nous ne sommes pas gens à nous charger d'une pareille besogne.

LE PREMIER CHEVALIER. C'est vrai. Allez-y donc tout de suite, mon doux ami.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Allons, je viens ; seigneurs, mettez-vous en mesure et ne vous amusez pas, apportez-moi ce corps jusque là-bas, et faites vite.

ALEXANDRE. Prenez vous deux vers la tête ; pour moi, je porterai les jambes. Allons, debout ! tournez, j'irai devant : c'est comme il faut.

GOBIN. Nous savons bien qu'il faut que les pieds s'en aillent devant. Nous sommes tournés ; allons ! va devant, sans t'amuser.

RAINFROY. Jamais je n'aidai à porter un corps aussi pesant que l'est celui-ci, ni toi non plus, je crois. Dieu en ait l'âme !

GOBIN. Non vraiment, par Notre-Dame ! Si nous avions à aller un peu loin, je perdrais bientôt haleine assurément.

ALEXANDRE. Eh ! cessez de vous plaindre ainsi : nous en serons débarrassés dans l'instant. Voici le lieu où nous la déposerons : venez bon pas.

SCÈNE XXVIII.

LE ROI, CHEVALIERS.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, un peu de calme. L'agitation ne vous avancerait en rien. Dieu, s'il lui plaît, peut nous traiter tous de même.

LE ROI. Mes amis, je n'ai pas qu'un sujet d'ennui, non-seulement à cause de ma mère morte si soudainement, sans doute par un juste jugement de Dieu, mais encore à cause de la mort injuste d'Osanne, ma très-chère épouse. Il n'y avait pas d'ici jusqu'à Lausanne une dame plus vertueuse qu'elle : elle jeûnait et ne portait point de linge ; mais ceignait la corde autant qu'elle le pouvait ; elle mettait la paix et la concorde entre les gens, et toujours elle était diligente à repaître et à soutenir les pauvres. J'ai été fou de la mettre à la discrétion de ma mère qui ne l'aima jamais : maintes fois elle l'avait diffamée auprès de moi, et sans doute elle seule aura causé sa mort ; ce dont je suis affligé, n'en doutez pas. — Ah, Osanne, ma chère amie ! je regrette et regretterai votre mort autant que je vivrai : c'est bien juste.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, j'ai tellement hâté les choses que votre mère est couchée dans une bière, là-bas en la chapelle ; demain l'on fera son service, et on l'entertera tout de suite, si vous voulez.

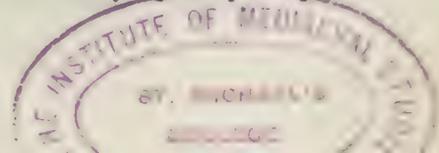
LE ROI. Ma foi ! je suis si chagrin que cela m'importe peu : qu'elle soit mise en terre, et débarrassez-vous-en bien vite.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, je ferai de tout mon cœur votre commandement.

SCÈNE XXIX.

DIEU, SAINT MICHEL.

DIEU. Michel, écoute ce que j'ai à te dire : Je veux que tu ailles tout de suite vers ce bateau, où est cette dame toute seule. Je l'aime, car c'est une honnête femme. Ne lui dis pas un mot ; mais sans retard mène-la et conduis-la jusqu'au port qui est



le plus près de Jérusalem : cela fait, reviens de suite. Pas un mot.

MICHEL. Sire, je vais sans retard faire ce que vous me commandez.

SCÈNE XXX.

OSANNE.

OSANNE. Ah Dieu ! comme je tremble ! que j'ai peur de sombrer dans cette mer profonde ! Faut-il donc que j'y meure. Rien pour conduire ce bateau. Et quand même j'aurais quelque chose, à quoi bon ? par ma foi ! Ah ! ma vie est bien aventurée. Eh, femme, pauvre créature ! le monde te fuit avec tous ses biens, la Fortune te nuit autant qu'elle peut, la mer se gonfle contre toi ; il n'est rien qui ne veuille te nuire. J'aurais grand besoin de pain, hélas ! Famine me presse si fort, pour se venger de moi, que je crains qu'il ne me faille manger mes mains par nécessité. Ah, Mère de Dieu, bonne Vierge qui êtes prête à toute misère, qui secourez de près et de loin ceux qui espèrent en vous, Dame, puisque j'ai confiance, ne m'abandonnez pas entièrement ; veuillez prier pour moi votre doux Fils qu'il me console ; aussi bien sait-il que je ne suis pas plongée avec justice dans ces maux affreux. Ah ! n'ai-je plus que la mort à attendre ? Devais-je la recevoir de la main même de la mère de mon mari. Ah, Thierry, bon roi d'Aragon ! combien est loin l'amour que vous aviez pour moi ! Votre mère n'est-elle pas assez vengée de moi, depuis que l'on m'a mise par ses ordres en un danger pareil. Adieu, tous ceux que j'ai aimés, nous ne nous verrons plus ; car, certes, je ne sais ni ne vois de quel côté un secours me viendrait, et qui m'arrachera à la mort. Oh ! comme mon cœur est serré de douleur. (*Ici elle se tait un peu.*) Eh, beau sire Dieu ! je vois la terre, où ce bateau va tout droit comme s'il y était attiré. Ah, sire Dieu ! je vous remercie, puisque je suis venue à ce port. Je veux descendre bien vite d'ici. — Douce Mère de Dieu, en quelle terre suis-je maintenant ? certes, je ne sais. Comment éprouver de la haine pour celle qui m'a trahie ainsi ? Ah ! je suis ici aussi ébahie qu'une bête, et il n'y a pas à s'en étonner. Mais que Dieu veuille me diriger ! Puisque je suis dans un pays étranger, il faut que je change d'allures comme de position, car si je puis être chambrière et avoir pour maître un prud'homme, ce sera assez pour ma vie.

SCÈNE XXXI.

OSANNE, UN HÔTELIER.

L'HÔTELIER DE JÉRUSALEM. Dame, Dieu vous bénisse ! où êtes-vous née et qui vous a amenée ici ? Vous êtes toute seule ?

OSANNE. Sire, laissez-moi en paix. Point de question, s'il vous plaît ; seulement, dites-moi en quel pays je suis : vous ferez ainsi une grande charité.

L'HÔTELIER. Mon amie, en bonne vérité, je vous le dirai sans retard : sachez que vous êtes au port le plus prochain de Jérusalem. Je vous dis vrai, par saint Jean. Comme souvent il arrive par ici des esclaves et d'autres gens qu'on appelle épaves, j'étais venu m'ébattre pour trouver quelqu'un qui voulût nous servir, ma femme et moi, et gagner de bons et gros gages. Dame, n'auriez-vous pas le cœur désireux de servir ?

OSANNE. Ne vous déplaît, oui, sire, par mon âme ! je servirai volontiers de tout mon cœur et sans répugnance pour gagner mon pain ; et je crois que vous vous tiendrez satisfait de mon service.

L'HÔTELIER. Certes, vous y êtes bien propre. En avant ! ne restez plus ici, venez avec moi : je demeure dans le plus beau quartier de la ville.

SCÈNE XXXII.

LES MÉMES, L'HÔTESSE.

L'HÔTELIER. Dame Sibylle, êtes-vous là ? Faites-

nous bonne et joyeuse mine. Et regardez ! vous ne manquerez plus de chambrière.

L'HÔTELIÈRE. Ma chère amie, soyez la bienvenue. Là, sérieusement, est-ce pour nous servir que vous venez ici ?

OSANNE. Oui, dame, si cela peut vous être agréable.

L'HÔTELIÈRE. Soyez la très-bien venue, je crois que je vous aimerai beaucoup ; car à votre visage il me semble que vous ne pourrez que bien vous conduire. Si vous m'êtes utile, jamais vous ne quitterez de chez nous que vous ne soyez riche et comblée de biens ; je vous promets.

OSANNE. Dame, je me mets en votre grâce, et je ferai tant, s'il plaît à Dieu, que vous n'aurez par moi ni bruit ni querelle ; je vous servirai tout à fait selon votre humeur, aussitôt que je la connaîtrai.

L'HÔTELIÈRE. Allons, venez, je vous montrerai à quoi vous vous emploierez. Regardez : vous ferez les lits, ensuite nettoyez la maison. Mais, m'amie, votre nom ?

OSANNE. Je ne vous le tairai pas : dame, s'il vous plaît, appelez-moi Osannette ; vous direz bien : c'est mon vrai nom.

L'HÔTELIÈRE. Faites bien, tant que je puisse donner un bon témoignage sur votre compte. Je m'en vais travailler ailleurs ; allons ! conduisez-vous bien.

OSANNE. Dame, ne soyez en peine d'aucune chose : quand je sortirai d'ici, je n'y laisserai rien à arranger ou à nettoyer.

SCÈNE XXXIII.

LES ENFANTS DU ROI.

LE PREMIER FILS. En route et marchons jusqu'à ce que je sois au logis, puisqu'aussi bien j'ai vendu tout mon charbon. Holà, en avant, holà !

LE DEUXIÈME FILS. Voici longtemps que je n'avais vendu mon charbon comme aujourd'hui. Retournons donc joyeusement au logis : ma journée est faite. Mon cheval va lestement étant sans charge.

LE TROISIÈME FILS. Je ne pense pas avoir aujourd'hui de mon père une mine renfrognée : je lui porte de l'argent dans ma bourse, il ne me gourmandera pas. Eh ! je vois mon frère. — Ho, Renier, arrête, arrête !

LE DEUXIÈME FILS. Est-ce toi, mon frère, allons, viens-tu ?

LE TROISIÈME FILS. Un moment. Me voici. J'ai été bientôt venu ? Dieu t'aide ! combien as-tu vendu ta charge ?

LE DEUXIÈME FILS. Combien ? Trois sous, à un brave homme qui me semble doux et courtois, car il m'a fait boire un grand coup de son vin.

LE TROISIÈME FILS. En vérité, tu dois en être aise et joyeux.

LE DEUXIÈME FILS. Je ne suis pas le moins du monde fatigué, il ne faut pas en parler. Allons ! songeons à nous en retourner, c'est notre meilleur parti.

SCÈNE XXXIV.

LES MÉMES, LE CHARBONNIER.

LE PREMIER FILS. Père, que Dieu vous donne une belle soirée ! Faut-il mettre le cheval-ci à l'écurie et lui donner à manger avant tout ?

LE CHARBONNIER. Oui, mon fils ; mais ne le couvrez pas : il n'en a pas besoin.

LE PREMIER FILS. De par Dieu ! il ne le sera point, au moins, par moi.

LE TROISIÈME FILS. Eh regardez ! je vois là-bas notre frère qui mène son cheval à l'écurie : il faut aussi rentrer les nôtres, et puis nous pourrions revenir tous les trois ensemble.

LE DEUXIÈME FILS. Allons donc ; puisque cela

vous semble bon, j'y, consens. — Père, nous sommes ici tous les trois, et nous méritons la bienvenue, car nous avons vendu nos trois charges de charbon; je vous dis vrai. Ah! si vous saviez quel beau cheval gris j'ai vu tout à l'heure. Par mon seigneur saint Vincent! cher père, si j'en avais un pareil, je ne le donnerais pour aucun trésor.

LE PREMIER FILS. Et moi, mon père, j'ai rencontré tantôt dans ma route un écuyer qui portait un faucon sur son poing. Par mon âme, si j'en avais un pareil, je le préférerais, je puis l'affirmer, à cent muids de bon charbon.

LE TROISIÈME FILS. Et moi, j'ai rencontré aujourd'hui un lévrier si bel et bon, si gentil et si propre, qu'un valet menait en dextre assez matin. J'ai de suite souhaité d'avoir pour lors cent livres et d'être obligé de les donner à la condition que le chien fût à moi; car, certes, il les valait bien.

LE CHARBONNIER. Mes enfants, cessez votre conversation: ce sont choses où vous ne pouvez atteindre maintenant. Asseyez-vous, vous vous reposerez. Vous aurez votre dîner dès qu'il sera prêt.

SCÈNE XXXV.

LE ROI ET SA CHASSE.

LE ROI. Seigneurs, il s'agit d'aller chasser; donnez ordre aux veneurs de bien mener la chasse.

LE PREMIER SERGENT D'ARMES. Sire, vous plaît-il que je fasse ce message? Je vais sur le-champ y aller, et je leur répéterai tout de suite ce que vous avez dit, sire.

LE ROI. Oui; tu parles bien: va leur dire ce que je leur mande.

LE PREMIER SERGENT. Je vais faire votre commission. — Seigneurs, il faut chasser au bois; mettez tous les chiens en état et venez, car le roi l'ordonne.

LE PREMIER VENEUR. Nous ferons de suite ce qu'il commande. Allez hardiment lui dire que nous y serons avant que notre sire se mette en chemin.

LE PREMIER SERGENT. Volontiers, seigneurs; allons, en avant! — Cher sire, mettez-vous en route: vous trouverez au bois les veneurs et les chiens tout prêts, quelque célérité que vous mettiez à y venir; dépêchez-vous.

LE ROI. C'est bien dit. — Allons, à cheval, vous tous! Allons monter.

LE DEUXIÈME SERGENT. Laissez le chemin libre, sans tarder; sinon je vous appliquerai sur le dos de grands coups de cette masse-ci. Allez en arrière.

SCÈNE XXXVI.

LES VENEURS.

LE DEUXIÈME VENEUR. Lubin, allons-nous-en par la traverse avec les chiens, de manière à arriver avant le roi en la forêt.

LE PREMIER VENEUR. Allons! j'y consens: c'est dit et ce sera fait.

SCÈNE XXXVII.

LES MÊMES, LE ROI.

LE ROI. Seigneurs, il faut partir, puisque nous sommes montés; hâtez-vous d'aller devant moi tous ensemble.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons! je vois là-bas, ce me semble, les veneurs dans ce carrefour: ils nous diront s'ils n'ont rien vu aux alentours d'ici.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est vrai; nous le saurons bientôt; allons à eux.

LE ROI. Auparavant, dites-moi votre avis, seigneurs: en quel endroit faut-il que nous pénétrions pour ne pas manquer la grosse bête cerf ou sanglier?

LE DEUXIÈME VENEUR. Sire, Dieu me veuille aider! Vous en trouverez assez si vous allez par ce chemin; mais n'abandonnez pas le sentier.

LE ROI. Nenni, ce n'est pas mon intention. J'en vois, beaux seigneurs; en avant! allez par ici au-devant, et si je vous envoie quelque chose, barrez le chemin tant que vous pourrez.

LE PREMIER CHEVALIER. C'est ce que nous ferons, vous le verrez bien, s'il s'en trouve l'occasion.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Pour ma part, je n'y manquerai point, mon cher seigneur.

SCÈNE XXXVIII.

LE ROI.

LE ROI. Eh! Eh! je vois ici le plus grand sanglier que je vis jamais. Je ne sors pas de ce bois qu'il ne soit pris. Approchons plus près de lui pour lui faire sentir mon épée. Oh! sitôt qu'il m'a vu, il s'est enfui dans cette vallée; mais je n'abandonne pas la partie: je m'en vais après lui.

SCÈNE XXXIX.

LES SEIGNEURS.

LE PREMIER CHEVALIER. Holà! ho! je n'entends dans ce bois aucun bruit qui annonce monseigneur. Au moins, si je voyais quelque grosse bête s'élançant par ici, j'espérerais que sans manquer il dût bientôt venir après; mais je n'entends rien ni près ni loin, ni la voix d'un homme ni le bruit de la course d'une bête. Je vous le jure sur ma tête, je crains qu'il ne soit égaré.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Moi aussi: courons vite après lui, pour l'amour de Dieu!

LE PREMIER CHEVALIER. Mais, sans nous en aller de ce lieu, donnons du cor pour savoir s'il entendra ou s'il n'appellera point; c'est mon avis.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Vous avez bien dit: je veux sonner du cor aussi fort que je pourrai le faire; cornez aussi comme moi, afin qu'il nous entende.

LE PREMIER CHEVALIER. Toute la tête me tourne d'avoir corné si fort et si longtemps, et je crois que je perds ma peine: je n'entends âme qui vive.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Ni moi non plus, par Notre-Dame! Maintenant que faire? Irons-nous plus avant? Il est bien tard.

LE PREMIER CHEVALIER. Si nous savions où il est, je dirais, « Allons-y; » mais nenni, et il n'y a personne qui ne s'expose; allons-nous-en, car la nuit sera obscure et noire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Certainement, c'est sûr, et nous serions mal arrangés. D'ailleurs, il est sans doute retourné au palais. Je suis donc d'avis que nous retournions aussi, droit à la ville.

LE PREMIER CHEVALIER. Ce parti est le meilleur; par Saint-Gilles! allons-nous-en.

SCÈNE XL.

LE ROI.

LE ROI. Eh Dieu! où suis-je? Je puis bien dire à présent que c'est moi qui suis attrapé. Je croyais avoir happé une proie; mais, à en juger par mon embarras, je puis dire que c'est moi qui suis pris en chassant, ce qui me rend tout éperdu. Je suis tout seul, j'ai perdu mes gens. Par où retourner pour les trouver? Vraiment, je crois que Dieu m'a égaré et envoyé ce malheur pour l'amour de ma femme Osanne, qui était une dame vertueuse et que je remis aux mains de ma mère, qui a été si dure et si cruelle à son égard qu'elle l'a fait mourir sans qu'elle eût mérité en rien son sort. Oui, c'est là mon opinion; car il n'est pas vrai qu'elle ait porté des chiens, comme ma mère me le fit entendre. Je crois bien, au contraire, que Dieu n'a fait mourir ma mère d'une mort si honteuse qu'à cause du pé-

ché qu'elle commit alors. Mais comment se put-il que je me prêtai à la croire et que je consentis qu'elle fit souffrir ma femme? Doux Dieu, Père miséricordieux, je requiers de vous pardon et merci; veuillez me guider ici de manière à ce que je trouve quelque habitation où je puisse me retirer, car la nuit est pleine d'obscurité. Eh, Dieu! je vois là bas briller du feu : il doit y avoir du monde; dirigeons-nous de ce côté. — Ouvrez, ouvrez cette porte, valet ou maître; ouvrez.

SCÈNE XLI.

LE ROI, SES ENFANTS, LE CHARBONNIER, SA FEMME.

LE PREMIER FILS. Qui est là? qui? — Père, attendez, tenez-vous coi; j'irai savoir ce que c'est. — Sire, voulez-vous avoir du charbon?

LE ROI. Je saurai bientôt te le dire. Mon cher fils, puisque je suis descendu, Dieu soit céans! je veux aujourd'hui coucher ici.

LE CHARBONNIER. Très-cher sire, nous ferons ce qui vous plaira : c'est notre devoir. Soyez le très-bien venu; nous nous appliquerons à vous servir. Sainte Marie! sire, qui vous amène ici à cette heure?

LE ROI. Je vous le dirai tout de suite. J'ai aujourd'hui tellement poursuivi un sanglier que j'ai laissé en arrière tous mes gens et que je me suis égaré dans le bois, tant je l'ai vivement traqué, et encore sans le prendre!

LA CHARBONNIÈRE. Renier, apprenez-moi quel est cet homme.

LE CHARBONNIER. Dame, par saint Pierre de Rome! c'est le roi notre cher seigneur. Faites-lui tout l'honneur possible.

LE PREMIER FILS. Sire, je veux vous ôter vos épées dorées.

LE DEUXIÈME FILS. Le beau surcot! Mon frère, regarde; dis-je la vérité? Par mon âme! j'en voudrais un pareil.

LE TROISIÈME FILS. Moi aussi, par ma foi! je le vêtirais demain. — Qu'est-ce que vous avez dans la main, sire, qui est si beau?

LE CHARBONNIER. Je donnerai une taloche à chacun de vous si vous ne vous éloignez pas de lui. Vous êtes trop ennuyeux : allons! sortez d'ici.

LE ROI. Prud'homme, souffre-les, pour l'amour de Dieu; voici plus de trente ans entiers que je n'ai pas vu des enfants aussi volontiers que je vois ceux-ci.

LE CHARBONNIER. Sire, je me tais donc, puisque vous y prenez plaisir. En vérité, je craignais que cela ne vous fût désagréable et que ce qu'ils font ne vous déplût.

LE ROI. Nenni, car certainement ils sont on ne peut plus gracieux : je ne puis assez rassasier mes yeux à les regarder.

LA CHARBONNIÈRE. Très-cher sire, laissez-les là; venez souper, si cela vous est agréable : les mets sont apprêtés.

LE ROI. Dame, j'accepte avec plaisir votre souper.

LA CHARBONNIÈRE. Cher sire, je vous étendrai une nappe blanche : elle vaudra un mets. Je crois que vous voudrez bien agréer ce qui sera préparé. Jamais je n'eus le cœur aussi joyeux comme je l'ai de votre venue, et il n'y a pas à douter que je doive naturellement en avoir de la joie. — Tiens, mon fils, tiens cette serviette; — et toi, tu lui donneras à laver avec ce pot que tu lui verseras sur les mains.

LE PREMIER FILS. Je le ferai bien comme vous me le dites; bon, bon.

LE ROI. Puisque tout est prêt, j'irai me laver. — Versez. Que Dieu et saint Pierre de Rome fassent un prud'homme de vous! Ho! cela suffit.

LE CHARBONNIER. Certes, jamais il n'en fit tant; excusez-le, sire, pour l'amour de Dieu. Allons, sire, asseyez-vous ici : c'est votre place.

LE ROI. Volontiers, puisqu'il faut que je fasse ici mon souper.

LE CHARBONNIER. Cher sire, vous n'en eûtes jamais un pareil, j'en suis bien persuadé. — Dame, apportez vite ici à manger.

LA CHARBONNIÈRE. Bientôt; attendez un peu. Tenez, Renier.

LE CHARBONNIER. C'est bien. Allons! je veux découper devant vous, sire : c'est juste, sans aucun doute. Voici un oison fin, gras et tendre.

LE ROI. Puisqu'il est si bon, j'en veux prendre; mais auparavant vous en ferez l'essai : vous mangerez ce morceau premièrement.

LE CHARBONNIER. Cher sire, vous l'ordonnez : je le mangerai.

LE ROI. Je tâterai de ce morceau-ci, et puis j'en dirai mon avis. Il est très-bon, je vous assure : j'en veux manger.

LE CHARBONNIER. Bravo! sire, sans façons. La bête naquit dans ce logis; et voici de ma réserve dont vous boirez, quand il vous plaira; mais aujourd'hui vous n'aurez point d'autre vin, car je n'en pourrais trouver sans faire trois lieues de chemin.

LE ROI. Hôte, tout est bon quand on a besoin. Ne vous embarrassez point de moi. Versez. Holà! tenez, essayez; je boirai ensuite.

LE CHARBONNIER. Très-cher sire, j'obéirai à votre volonté.

LE ROI. Allons, versez! je veux boire, cette fois; mais il y en a trop peu, et cet oison m'a donné soif.

LE CHARBONNIER. Cher sire, cela est bien croyable. Tenez, buvez, à votre santé! C'est pour m'être familiarisé avec lui qu'il me semble bon.

LE ROI. Hôte, je vous tiens pour prud'homme d'avoir une provision d'un vin pareil : il est sain et net, clair et fin. Allons, du vin! Assez.

LA CHARBONNIÈRE. Très-cher sire, aujourd'hui contentez-vous en, tel qu'il est, pour l'amour de Dieu; car il n'y a aux alentours aucun endroit où l'on en trouvât d'autre, quelque argent que l'on donnât; je vous promets.

LE ROI. Bel hôte, il est bon et net et me suffit, soyez-en sûr; mais, par saint Amant! où sont vos fils?

LA CHARBONNIÈRE. Les voilà. — Allons! avancez vite tous trois sans retard et tenez-vous bien, mettez-vous à côté l'un de l'autre, et ôtez-moi ces chapeaux : il ne fait pas froid.

LE ROI. M'amie, desservez : j'ai assez pris ici mon repas. — Bel hôte, ne me mentez point : quels sont ces enfants? Sans mentir, mon cœur ne peut jamais croire que vous les ayez engendrés, que vous soyez leur père véritable, ou qu'ils soient nés du corps de votre femme; je vous jure par mon âme que je ne puis le croire.

LE CHARBONNIER. Très-cher sire, Dieu me donne joie! je vous dirai une chose vraie : Il y a bien douze ans, ou environ, que je revenais de Sarragosse, où j'avais vendu du charbon. Quand je fus dans ce bois, j'entendis les voix de ces enfants, qui étaient couchés sur un peu d'herbe; à peine venaient-ils de naître. Avaient-ils des amis? je ne sais. Ils étaient couchés et placés l'un à côté de l'autre à la renverse, et assez couverts de fougère. En les entendant crier, je m'en allai en suivant la direction de leur voix, et je cheminai jusqu'à eux. Je les trouvai comme je vous l'ai dit; ému de pitié, je les emportai, et je les fis baptiser tous trois; bientôt après, pour leur bien, je cherchai une nourrice à chacun d'eux : ce dont je ne me repens pas, bien qu'ils m'aient coûté beaucoup d'argent, plusieurs personnes le savent; et depuis qu'ils furent sevrés, je les ai nourris et élevés : c'est pourquoi ils m'appellent leur père. Dieu veuille que je puisse bientôt savoir d'une manière certaine s'ils ont père, mère ou tante! car si je pouvais le savoir, en vérité, j'en aurais une grande joie. Eh quoi,

sire, je vous vois pleurer. (*Ici il tombe aux genoux du roi.*) Pour l'amour de Dieu! pardonnez-moi, si j'ai rien dit ou rien fait contre Votre Majesté; car, en vérité, je ne pensais nullement à mal.

LE ROI. Nenni; mais il me revient en mémoire un événement d'autrefois et dont je ne me souviens jamais sans pleurer de désespoir. Allons! je veux que, sans plus de retard, ces enfants se mettent en route, et qu'eux et toi vous m'accompagniez jusqu'à ce que je sois à Sarragosse. Là, par saint Josse! je vous ferai un bel et grand présent.

LE CHARBONNIER. Très-cher sire, je ferai votre commandement de tout mon cœur. — Allons, enfants! allons-nous-en tous; nous conduirons le roi au travers du bois, et nous le mènerons droit à Sarragosse.

LE PREMIER FILS. Père, si je trouve en allant au travers du bois prune ou *beloce*, poires, pommes, nêles ou noix, j'en mangerai.

LE CHARBONNIER. Cher fils, je le veux bien. Allons! en route. — Sire, par ce sentier à droite; je le conseille.

LE ROI. Allez devant; je veux vous suivre, mon cher ami.

SCÈNE XLII.

LES CHEVALIERS, LE ROI.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, je suis d'avis que nous allons battre haies et buissons par le bois, jusqu'à ce que nous trouvions le roi quelque part.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons-y, sire; car certes, il me tarde de le voir. Où a-t-il couché cette nuit? j'en suis fort en peine.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Je ne sais; j'en suis inquiet. S'il n'a pas trouvé quelque retraite où il ait été, par mon âme! il y a de quoi prendre une grande maladie: c'est pourquoi je ne sais qu'en dire jusqu'à ce que je le voie.

LE PREMIER CHEVALIER. Je le vois venir par ce chemin, avec lui est un charbonnier. Mon cher ami, hâtons-nous d'aller vers lui.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sire, il n'y a personne de nous à qui vous n'avez fait verser des larmes. Par saint Georges! j'aimerais mieux que cette chasse fût à commencer. Etes-vous resté dans ce bois cette nuit? je crois que oui.

LE ROI. Beaux seigneurs, je vous demande pardon; non pas. Ne parlons pas davantage ici; mais allons au palais sans plus de retard.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons, de par le Roi des cieux! Aussi bien, à ce qu'il me semble, c'est le mieux. Car là nous pourrions parler à notre aise.

SCÈNE XLIII.

LE ROI, SERGENTS D'ARMES.

LE ROI. Grossart, et toi, Rigaut, ne manquez pas d'aller vous deux quérir promptement Béthis, que ma mère fit sa demoiselle; dites-lui qu'elle se dépêche de venir me parler un peu, et demandez-lui d'où vient que je ne la vois pas plus souvent.

LE PREMIER SERGENT. Très-cher sire, j'y vais bon pas, sans plus me tenir ici.

LE DEUXIÈME SERGENT. Je vais avec vous; puisque le roi l'a commandé, ce serait mal à moi de ne pas y aller.

LE PREMIER SERGENT. Savez-vous le chemin de son logis, dites, Rigaut?

LE DEUXIÈME SERGENT. Oui, Grossart, ou à peu près. Allons ensemble par cette rue. Eh! regardez! Grossart, il me semble que je la vois là-bas.

LE PREMIER SERGENT. Vous dites vrai, par saint Eloi! Vous la connaissez bien: c'est elle.

SCÈNE XLIV.

LES SERGENTS, BÉTHIS.

LE PREMIER SERGENT. Demoiselle Béthis, que Dieu vous garde l'âme et le corps!

LA DEMOISELLE. Et Dieu vous soit miséricordieux quand vous en aurez besoin, Grossart! Dites-moi la vérité: Dieu vous garde! quel vent vous pousse?

LE DEUXIÈME SERGENT. Béthis, vous allez le savoir: le roi vous envoie chercher, venez bien vite auprès de lui. Ma chère amie, nous irons avec vous et nous vous tiendrons compagnie.

LA DEMOISELLE. Seigneurs, ce n'est certes pas mon intention de ne pas y aller. Marchons sans plus tarder, n'attendez plus.

LE PREMIER SERGENT. Sire, voici Béthis que vous demandez; elle s'est empressée de venir aussitôt qu'elle nous a entendu dire que vous la mandiez.

SCÈNE XLV.

LE ROI, BÉTHIS.

LE ROI. Demoiselle, soyez la bienvenue. J'ai quelque chose à vous demander. Levez la main; jurez sur les reliques que vous me direz la vérité, et je vous donne ma parole qu'il ne vous arrivera rien de mauvais. Même je vous tiens quitte de tout méfait, si vous me dites la pure vérité. Mais, si vous mentez, sachez, à n'en pas douter, que je vous ferai traiter très-ignominieusement.

LA DEMOISELLE. Cher sire, dussé-je en perdre la vie, certes, je ne vous mentirai point; je dirai la vérité autant que je la saurai.

LE ROI. Eh bien, dites-moi comment se comporta ma mère quand ma femme Osanne enfanta, car je ne puis raisonnablement croire qu'il n'ait pas été alors commis une trahison. Qui y était!

LA DEMOISELLE. Ah! cher sire, il n'y avait à l'enfantement que madame votre mère et moi; mais, sire, usez de pitié à mon égard: je vois bien que, si je vous dis et découvre la vérité, suivant votre bon plaisir, je suis une femme morte.

LE ROI. Parle hardiment; et je te jure, par ma foi, que tu n'auras de moi aucun mal. Je te le jure.

LA DEMOISELLE. Sire, je me mets à votre merci. Au moment où la reine en travail enfantait, elle éprouva des souffrances si cruelles, il n'y a pas à en douter, que je ne sais comment elle put les endurer, si ce n'est par la permission de Dieu; ce n'était pas étonnant, car, chose sans pareille! elle s'était délivrée de trois fils. Elle nous donna beaucoup de peine; elle resta pendant fort longtemps étendue et sans connaissance, privée de mouvement, et sans prononcer un seul mot, comme si elle fût morte. Alors, votre mère me commanda de prendre les enfants, de les porter sur-le-champ, sans attendre davantage, dans la forêt, de les y étrangler tous trois, et puis de les couvrir de terre. Or, cher sire, craignant de m'attirer son ressentiment, je pris sans retard les trois fils, je les emportai au bois, et je ne cessai point de marcher jusqu'à ce que je vins à la houssaie. Là je m'arrêtai et je voulus les mettre à mort; mais au moment que je les regardai, ils commencèrent à me sourire. Alors je me dis à moi-même: « En vérité, il faudrait être insensée pour faire du mal à ces innocents qui sourient et font si bonne mine. Reviendrai-je sur mes pas avec eux? Non, je les laisserai ici après les avoir couverts de fougère. » C'est ce que je fis, et je les laissai; mais je ne sais ce qu'ils sont devenus depuis. Je vous dis seulement que la reine, ma chère maîtresse, dont Dieu ait l'âme! a souffert à tort une mort cruelle par suite de la haine de votre mère; croyez-le, cher sire.

SCÈNE XLVI.

LES MÊMES, LE CHARBONNIER.

LE CHARBONNIER. Certainement, seigneurs, je puis bien dire que voilà les trois enfants; car, par cette croix, je vous le jure, lorsque je les levai de terre, ils étaient près de la houssaie. J'ai voulu les élever, et maintenant ce sont de beaux enfants: je n'en dois

pas, suivant ce qu'il me semble, en valoir moins à vos yeux : qu'en dites-vous ?

LE PREMIER CHEVALIER. Vous dites vrai, mon doux ami ; ce ne serait pas juste.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Oui vraiment, sire, ce ne le serait pas ; au contraire, il devra en être récompensé, et je crois que c'est aussi la volonté du roi.

LE ROI. Prud'homme, n'aie à cet égard aucun souci : je reconnaitrai bien ce que tu as fait. Je te donnerai tant du mien, avant qu'il s'écoule trois jours entiers, que tu n'auras plus besoin de vendre du charbon.

LE CHARBONNIER. Dieu veuille vous rendre tout le bien que vous me ferez !

LE ROI. Vous aurez tous les jours dix livres à dépenser : C'est le premier point ; cela ne vous manquera pas. Après je ferai de vous l'un de mes gens, et je vous donnerai robes, chevaux et autres biens.

LE PREMIER CHEVALIER. Prud'homme, considère-toi comme riche désormais.

SCÈNE XLVII.

LES MÊMES, UN MESSAGER.

LE MESSAGER. Il faut que je vous parle de suite. Cher sire, j'apporte des nouvelles. Les Sarrasins sont arrivés au port de Bance, à Perpignan et à Valence et jusqu'au port de Gironde. Ils sont en si grand nombre que c'est un monde ; en un mot, on ne peut les compter. Ils font grand mal au pays, et ils veulent le conquérir par les armes. Il faut, sire, ou que vous veniez en délivrer le royaume et qu'on leur livre bientôt bataille, ou que les gens se rendent. Sans en dire plus, ils attendent votre réponse. Voici les lettres du pays ; ils sont de jour en jour plus fortement harcelés par les Sarrasins.

LE ROI. Messager, retourne sans l'arrêter. Dis aux bourgeois de se défendre tant qu'ils pourront, et de m'attendre en toute confiance : je ne leur manquerai pas dans cette nécessité, et je serai près d'eux dans une quinzaine, au plus tard.

LE MESSAGER. Je ferai le message ; adieu, cher sire.

SCÈNE XLVIII.

LES MÊMES, LE HÉRAUT D'ARMES.

LE ROI. Seigneurs, il faut se tenir prêts à défendre le pays contre les Sarrasins qui veulent le conquérir si l'on n'y apporte remède et secours. J'ordonne de faire proclamation par les carrefours que nul ne se dispense de venir sur-le-champ après moi ; je parle de ceux qui seront en âge et qui pourront porter les armes. Allez me chercher tout de suite Pille-Avoine, qui est chargé de faire de ces missions.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, me voilà en route ; je ne m'arrêterai pas que je ne l'amène. Je le vois là-bas. — Holà, Pille-Avoine ! le roi vous mande d'aller partout crier sur-le-champ que tous ceux qui pourront porter les armes se rendent à l'armée sans retard.

PILLE-AVOINE. Sire, je le ferai tout de suite, n'en doutez nullement. — Petits et grands, écoutez : Le roi vous fait savoir que les Sarrasins sont venus en force sur sa terre : il commande à tous, faibles et forts, de marcher immédiatement et sans retard ; car son intention est de livrer bataille pour en débarrasser le pays. Et celui qui différera de le suivre après que cette proclamation aura été faite, sera à la merci du roi : mettez-vous donc tous en mesure sur-le-champ.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, quand il vous plaira, allons-nous-en, la proclamation est faite.

LE ROI. Seigneurs, pour que dans cette occasion Dieu veuille me rendre victorieux à son honneur et à sa gloire, je lui fais le vœu et la promesse, s'il me donne la victoire, d'aller en pèlerinage au Saint-Sépulcre.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, mettons-nous en route pour aller, si nous le pouvons, à Valence ; car j'ai l'idée que Dieu nous donnera la victoire, et défera complètement les païens.

LE ROI. S'il plaît à Dieu, nous en viendrons à bout. Holà ! allons-nous-en sans délai, et sans nous effrayer de rien : c'est ce que nous avons de mieux à faire.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Allons, et que Dieu nous conduise dans ce voyage !

SCÈNE XLIX.

L'HÔTELIER, SA FEMME

L'HÔTELIER. Je veux vous dire une pensée que j'ai ; ma femme, écoutez-moi un peu ; voici longtemps que j'ai le désir de parler.

L'HÔTELIÈRE. Sire, dites ce qui vous plaira : je vous écouterai volontiers, et ne vous contredirai en rien de ce qui vous semblera bon.

L'HÔTELIER. Nous sommes seuls. Je veux vous demander un avis. Par votre foi, que pensez-vous d'Osanne ?

L'HÔTELIÈRE. Sire, par la foi que je vous dois ! on ne peut la blâmer en rien ; au contraire, nous devons tous deux l'aimer ; car il nous est arrivé beaucoup de bien depuis le jour qu'elle vint demeurer céans. Sire, pourquoi me demandez-vous cela ? Veuillez, s'il vous plaît, me le dire ; je vous en prie.

L'HÔTELIER. Je vous le dirai sans retard. Je me vois sans enfants, ni fils ni fille, quoique je n'aie pas laissé passer le temps sans amasser du bien. Mais j'ai fait peu de bonnes œuvres pour Dieu, en sorte que, quoique je sois au lieu où Jésus souffrit sa passion, je vous déclare que mon intention est d'aller jusqu'à Rome la grande ; voici longtemps que j'en ai le désir : c'est pourquoi je veux me mettre en mesure, donner tous mes biens à Osanne et en faire mon héritière ; car, dame, en vérité, il me semble qu'elle le mérite bien.

L'HÔTELIÈRE. Monseigneur, votre intention est bonne, car la pauvre créature a toujours employé ses peines et ses soins à garder soigneusement nos biens et à nous servir fidèlement ; elle a reçu si gracieusement les hôtes que nous avons eus, que l'on s'envoyait céans à l'envi pour les bonnes qualités qu'on remarquait en elle ; et puisque nous n'avons pas d'enfants et que depuis plus de douze ans elle nous sert sans salaire, il est juste qu'elle soit récompensée. Dieu merci ! nous avons assez. Mais quant à votre résolution d'aller à Rome, si tel est votre plaisir, j'irai avec vous et je lui laisserai ma part des biens, comme vous lui laissez la vôtre, en sorte qu'elle sera maîtresse de notre avoir, si nous trépassons en ce voyage. Je la connais femme à ne pas le garder à notre retour ; et en nous attendant, elle fera des aumônes à notre intention.

L'HÔTELIER. Dame, si vous passez la mer, je crains qu'elle ne vous fasse mal ; car il n'y a presque personne qui la passe sans rejeter, en vomissant jusqu'au sang, ce qu'il a dans le corps.

L'HÔTELIÈRE. Avec un ami aussi franc que vous, je ne crains rien ; je supporterai très-bien la fatigue, n'ayez pas peur.

L'HÔTELIER. Eh bien ! écoutez-moi. Il faut parler à Osanne avant notre départ et lui faire un acte de donation, autrement le juge pourrait-y mettre la main.

L'HÔTELIÈRE. Sire, pour l'amour de Dieu, faisons cet acte aujourd'hui plutôt que demain.

SCÈNE L.

LES MÊMES, OSANNE.

L'HÔTELIER. Nous nous en allons pour quelques instants : Osanne, ne bougez pas d'ici, s'il vient quelqu'un, recevez-le, ma chère amie.

OSANNE. Sire, volontiers, a bras ouverts et comme il faut.

L'HÔTELIÈRE. En vérité, nous ne tarderons point.

SCÈNE LI.

L'HÔTELIER, L'HÔTELIÈRE, LE TABELLION.

L'HÔTELIER. Dame, allons tout droit chez maître Pierre le Page : c'est un homme sage et subtil, et il est tabellion de Rome. Nous lui exposerons sommairement notre affaire, et il nous en dressera un acte qu'il nous rendra fait et signé.

L'HÔTELIÈRE. Mais, à cette heure, ne sera-t-il pas à diner ?

L'HÔTELIER. Nous le saurons tout de suite. Cela va bien, je le vois qui se tient à sa porte. Allons. — Maître, que Dieu vous donne un bon jour ! Il faudrait que vous nous fissiez, sans retard, un peu de besogne que je vous dirai.

LE TABELLION. Dites, et je vous la ferai sans délai.

L'HÔTELIER. Ma femme et moi, nous avons résolu d'aller à Rome, s'il plaît à Dieu ; c'est une chose arrêtée. Or nous voudrions un acte par lequel fût héritière et maîtresse absolue de nos biens notre chambrière Osanne, en sorte que personne ne pût élever de discussion à ce sujet. Maître, vous m'entendez assez bien dans cette circonstance.

LE TABELLION. Oui vraiment, n'en doutez pas ; je vais vous en dresser un bon et bel acte que je vous porterai : est-ce suffisant ?

L'HÔTELIÈRE. Bien dit, maître Pierre, oui. Soit ! nous vous attendrons, et pour le moment nous prenons congé de vous.

LE TABELLION. Allez, j'irai chez vous.

L'HÔTELIER. C'est bien, et je vous payerai très-volontiers ce que vous voudrez, sans qu'il soit besoin d'arbitre entre nous.

L'HÔTELIÈRE. Nous avons donc fini. Adieu, maître. Retournons-nous-en, sire.

L'HÔTELIER. Aussi voulais-je le dire. Allons, en marche !

L'HÔTELIÈRE. Volontiers, sire, et sans difficulté, sachez-le.

SCÈNE LII.

L'HÔTELIER, L'HÔTELIÈRE, OSANNE.

L'HÔTELIER. Osanne, nous n'avons pas demeuré trop longtemps où nous avons été. Hein ? je crois que nous revenons assez promptement : qu'en dites-vous ?

OSANNE. Mon doux seigneur, en vérité, vous n'êtes pas restés longtemps. Mais pour l'amour de Dieu ! où êtes-vous donc allés ?

L'HÔTELIER. Dame, asseyez-vous ici près de moi. — (A Osanne.) Approche, j'ai à te parler. Depuis longtemps j'avais l'intention d'aller jusqu'à Rome en pèlerinage à Saint-Pierre pour obtenir le pardon de mes péchés. Ta dame veut venir avec moi. Comme nous t'avons à notre service reconnue honnête, tranquille et discrète, aussi bien que loyale, si je ne me trompe, nous te laissons indivis tous nos biens, nous te faisons notre unique héritière, et nous te remettons un acte relatif à cette donation, afin de mieux te mettre en possession tant des meubles que des immeubles. Maintenant songe à faire en sorte, par de pieuses pratiques, des aumônes, des messes, des prières, et des bonnes œuvres d'autres espèces, que nous puissions, si nous sortons de ce monde, venir au repos d'en-haut, être délivré du purgatoire et voir Dieu.

OSANNE. Je vous promets d'y pourvoir, si cela est nécessaire ; mais je désire que cela n'arrive pas, et vous remercie beaucoup.

SCÈNE LIII.

LES MÊMES, LE TABELLION.

LE TABELLION. Dieu soit céans ! Je vous vois assis :

oh ! ne bougez pas de votre place. Je vous apporte votre acte ; tenez, sire.

L'HÔTELIER. C'est bien, vous venez fort à propos. Or ça ! combien vous donnerai-je ? dites, et je payerai volontiers, en vérité.

LE TABELLION. Je ne puis en avoir moins d'un franc : c'est bon marché.

L'HÔTELIER. Je m'étais muni en conséquence ; tenez, mon maître.

LE TABELLION. Que Dieu veuille vous mettre en bonne année ! Je m'en vais ailleurs.

L'HÔTELIÈRE. En vérité, il me semble assez courtis.

L'HÔTELIER. Dame, il est bon diable, par (ma) foi ! — Tiens : voici ton acte, Osanne. Maintenant, si nous te faisons du bien, fais-nous-en aussi.

OSANNE. Monseigneur, je vous remercie. Certainement, j'en ferai tant que vous devrez être satisfait quand vous reviendrez.

L'HÔTELIÈRE. M'amie, nous nous lions à vous pour faire bien : c'est pourquoi nous laissons tout en vos mains, n'en doutez pas.

L'HÔTELIER. C'est vrai, dame ; nous laissons tout. Mais ne parlons plus de cela ; dépêchez-vous, et mettons-nous en voyage.

L'HÔTELIÈRE. De bon cœur. C'est fait. Dites-moi en ami, ressemblé-je bien à une pèlerine en cet équipage ?

L'HÔTELIER. Oui. Sus, sans plus de retard, partons : il en est temps. — Adieu, Osanne. Eh, bon Dieu ! ne pleure point après nous.

OSANNE. Si, mon doux seigneur ; certes, je ne puis m'en empêcher. Laissez-moi vous accompagner un peu ?

L'HÔTELIER. Nenni, en vérité, je ne le veux point ; demeure, demeure.

OSANNE. Certes, sire, cela me fait de la peine. Mais puisque vous le voulez, adieu.

SCÈNE LIV.

OSANNE, seule.

OSANNE. Maintenant il me faut penser à gouverner la maison de mon mieux. Je ne la laisserai pas déchoir, et je m'efforcerai d'en maintenir l'achalandage, comme depuis douze ans ; j'en ai l'habitude et c'est bien mon intention.

SCÈNE LV.

LE ROI, SES FILS, CHEVALIERS, SERGENTS D'ARMES, MÉNESTRELS.

LE ROI. Seigneurs, rentrons sans retard en mon palais, dont nous partîmes quand nous vinmes défendre ce pays des Sarrasins, et faites venir tout de suite les ménestrels : ils feront ce qu'il faut pour nous amuser et nous exciter à la joie ; en vérité, je le veux pour l'amour de la grande victoire que nous avons remportée.

LE DEUXIÈME SERGENT D'ARMES. Je vais les chercher sans retard. En avant, seigneurs ! mettez-vous tous en mesure de venir auprès du roi ; que chacun se hâte. — Très-cher sire, voici les ménestrels que j'amène.

LE PREMIER CHEVALIER. Allons ! faites votre métier, sans un mot de plus, pour mettre le peuple en joie, et prenez par ce chemin sans plus arrêter.

LE ROI. Beaux seigneurs, je ne dois pas oublier le vœu que j'ai fait : ce serait une trop vilaine action. La victoire que nous avons obtenue, certes, n'est pas venue de nous, mais de Dieu : j'en suis persuadé pour ma part. En effet, nous étions à peine deux contre une douzaine. Comme il est certain aussi que je promis à Dieu, si je remportais la victoire sur mes ennemis, d'aller le prier et le remercier au Saint-Sépulcre ; je veux accomplir mon vœu sans retard. Désormais donc, je vous le promets, je ne m'arrêterai pas que je ne sois au lieu où Dieu fut

battu au poteau et où il souffrit sa passion. Telle est mon intention, mes enfants; et je veux aussi que vous y veniez et que vous me teniez compagnie. Le ferez-vous?

LE PREMIER FILS. Oui, mon très-cher seigneur, nous irons tous les trois.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Pour nous, nous ne vous laisserons pas; moi, au moins.

LE PREMIER CHEVALIER. Très-cher sire, moi de même, en vérité, sachez-le.

LE PREMIER SERGENT. Certes, dussé-je n'y avoir pour vivre que du pain et de l'eau, je veux y aller, si Dieu me donne la santé.

LE DEUXIÈME SERGENT. Mon très-cher seigneur, je le ferai, pourvu que cela vous plaise.

LE ROI. C'est bien, que chacun se taise et se tienne coi. All-z-moi chercher Pille-Avoine: il a été dans un grand nombre de pays, à ce qu'on me dit.

LE PREMIER SERGENT. Très-cher sire, j'y vais. — Holà, holà, Pille-Avoine! holà, bien vite! le roi vous envoie chercher, il vous demande.

PILLE-AVOINE. Je vais y aller de grand cœur.

SCÈNE LVI.

LES MÊMES, PILLE-AVOINE.

PILLE-AVOINE. Que désirez-vous, sire?

LE ROI. Pille-Avoine, j'ai ouï dire que vous avez vu maints lieux sauvages, que vous savez plusieurs langues et que vous êtes allé en mainte terre. J'ai la volonté de passer la mer, et veux, en vous emmenant avec moi, vous donner un nouvel office: je vous fais mon fourrier; vous aurez donc à retenir des logis pour moi et mes gens. Je crois que vous remplirez mieux cet emploi que nul autre homme de ma cour: c'est pourquoi je vous prends.

PILLE-AVOINE. Cher sire, je ne vous dédis pas: je m'en vais donc dès l'heure prendre des logements pour vous et pour vos gens; vous y descendrez aujourd'hui, sire, et vous vous y reposerez jusqu'à demain.

LE ROI. Seigneurs, je vous mène dans un pays lointain: nous n'aurons pas toutes nos aises; contentons-nous de tout ce que nous pourrions avoir.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Sans doute, il le faut, sire, et c'est raison.

SCÈNE LVII.

UN VALET, OSANNE.

LE VALET ÉTRANGER. Dites, m'amie, n'est-ce pas ici la maison d'un prud'homme qui est allé à Rome avec sa femme et qui avait pour chambrière une nommée Osanne. C'est là le nom.

OSANNE. Oui, mon ami, soyez-le bienvenu. C'est moi qui suis Osanne. Pour l'amour de Dieu, quelle nouvelle apportez-vous?

LE VALET. Dame, ils sont trépassés tous deux. Voilà ma nouvelle. Si vous ne croyez pas que je dise la vérité, voici des lettres que je vous apporte et qui marquent comment ils sont morts à l'issue d'un port qui est en Chypre. Mais avant leur mort ils me louèrent pour vous apporter ces lettres et pour vous dire et vous prier d'accomplir votre promesse, afin que Dieu les retire de la tristesse et les mette dans les cieus.

OSANNE. Certes, j'en ferai tant que Dieu m'en saura gré.

LE VALET. S'ils en éprouvent du bien, il ne vous en sera que mieux. Dame, je ne veux plus en parler; mais adieu; je m'en retourne au lieu d'où je viens, dame.

OSANNE. Mon cher ami, que Dieu vous guérisse le corps et l'âme!

SCÈNE LVIII.

LE ROI, SES FILS et SES GENS.

PILLE-AVOINE. Seigneurs, vrai comme Evangile, la

première ville dans laquelle vous entrerez sera Jérusalem. J'y vaud pour vous un drogman, puisque j'entends bien le latin et que je parle le sarrasin et le ture.

LE PREMIER CHEVALIER. Dieu soit loué! cela va bien, puisque enfin, après une si longue route, nous en sommes près, comme tu dis.

LE ROI. Allons, va-t'en doucement savoir où nous nous logerons; pendant ce temps-la nous te suivrons à notre aise; dépêche-toi.

PILLE-AVOINE. Très-cher sire, j'y vais, par ma foi!

SCÈNE LIX.

PILLE-AVOINE, OSANNE.

PILLE-AVOINE. Dame, si nous voulions loger ici, pourriez-vous nous procurer des vivres et des lits pour dix hommes dont se compose notre compagnie? qu'en dites-vous?

OSANNE. Oui, certes, mon doux ami; et vous pourrez dire, sans tromperie, que vous serez logés dans le meilleur hôtel de la ville.

PILLE-AVOINE. C'est bien, ne bougez d'ici: je reviendrai tout à l'heure.

SCÈNE LX.

PILLE-AVOINE, LE ROI.

PILLE-AVOINE. Mon cher seigneur, j'ai pris logement pour vous dans la meilleure hôtellerie de toute la ville. C'est ce que l'on m'en a dit. Venez-vous-en.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, allons d'abord au temple pour rendre grâces à Dieu et le remercier dévotement: c'est notre devoir.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. C'est raison de la part d'un seigneur tel que vous. Pendant ce temps-là, toi, Pille-Avoine, va, prends les chambres les plus décentes et les plus agréables, fais faire les lits et mets les tables pour le dîner.

PILLE-AVOINE. Je saurai bien m'en acquitter. J'y vais sur-le-champ.

SCÈNE LXI.

LES MÊMES.

LE ROI. En avant! Poussons jusqu'au temple; je ne veux m'arrêter nulle part avant d'y être entré.

LE PREMIER SERGENT. Mon cher seigneur, entrez. Le temple est ouvert, et sur l'autel il y a des reliques découvertes.

LE ROI. Doux Jésus, qui dans les cantiques êtes appelé l'époux et l'ami des saintes âmes, au milieu de votre saint temple, je vous remercie, doux Roi des cieus, de tous les bienfaits dont vous m'avez comblé et que vous me prodiguez sans cesse de jour en jour. Ah, Seigneur! veuillez diriger mes actions ici-bas de manière à ce qu'elles profitent à mon salut. Je veux ici terminer mon oraison. — Seigneurs, il est temps d'aller dîner; demain nous reviendrons ici, s'il plaît à Dieu, et nous y entendrons la messe. Allons-nous-en.

LE DEUXIÈME SERGENT. Par sainte Hélène! je n'ai pas envie de vous dédire.

LE PREMIER CHEVALIER. Je vois là-bas Pille-Avoine qui vient comme un homme pressé.

PILLE-AVOINE. Votre dîner se gâte, monseigneur: ce-sez de rêver. — Seigneurs, engagez-le à venir; en avant, en avant!

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Nous y allons; va toujours devant jusqu'à la porte.

PILLE-AVOINE. C'est ce que je fais tant que je peux; je n'ai pas envie de rester ici. — Dame, voici venir nos gens tous ensemble.

SCÈNE LXII.

LES MÊMES, OSANNE.

OSANNE. Ce sont donc eux, sire, qui vous suivent?

PILLE-AVOINE. Je vous promets qu'ils ne s'attendent

pas être aussi bien qu'ils seront dans leurs chambres. — Cher sire, c'est ici. — En avant, seigneurs, entrez tous ici et mettez-vous à table.

LE PREMIER SERGENT. Pour être plus agréable au roi, je veux servir.

LE DEUXIÈME SERGENT. Moi aussi, et je veux desservir, quand il en sera temps.

LE ROI. Tous vous dinerez aujourd'hui à ma table. Holà, de l'eau! Holà! Je veux me laver les mains avant de m'asseoir.

LE PREMIER SERGENT. Certainement, sire, vous allez en avoir en abondance.

OSANNE, *sans être vue*. Beau sire Dieu, miséricorde! comment me tirer de là? quel déguisement prendre? Eh quoi! le roi d'Aragon lui-même. Je le reconnais très-bien à sa figure et à sa voix. Certes, je suis moi te s'il m'envise. Courons dans ma chambre m'affubler d'un grand bonnet et me cacher la tête et la figure de telle sorte qu'il ne puisse me reconnaître.

LE PREMIER SERGENT. Lavez-vous; sire, que Dieu veuille vous combler de grâces.

LE ROI. Seigneurs, je veux qu'on fasse venir ici mon hôte et mon hôtesse pour dîner: il serait ridicule que je ne les eusse pas avec moi. — Pille-Avoine, allons! mets-toi en mesure d'aller les chercher.

PILLE-AVOINE. Je ferai tout de suite votre commandement; mais vous n'aurez que la dame.

LE ROI. Pourquoi?

PILLE-AVOINE. Parce que c'est une veuve; je vous l'ai dit.

LE ROI. Peu m'importe; va sans délai, fais-la venir.

PILLE-AVOINE. Dame, monseigneur vous prie de dîner à sa table avec lui; venez.

OSANNE. Je viens de déjeuner à l'instant même, et il faut que je surveille ici. Remerciez-le de ma part; je n'irai point.

PILLE-AVOINE. Si fait, car, si vous ne veniez pas, il vous en saurait très-mauvais gré; mais que ce que je vous dis soit secret.

OSANNE. Sire, j'irai donc, puisqu'il pourrait m'en savoir mauvais gré. Je ne veux pas m'attirer sa haine: eh bien donc! j'y vais.

LE ROI. Allons, mon hôtesse! Je veux que, pour cette fois, vous soyez assise devant moi; car, quand je vois une femme à ma table, j'en suis plus joyeux.

OSANNE. Sire, je vous prie de vouloir bien me dispenser de m'y asseoir.

LE ROI. En vérité, vous serez assise aussi longtemps que nous; ne faites pas de cérémonies. Allons! pensez à manger, et faites bonne mine, dame. Par votre âme! comment vous nommez-vous? dites-le moi.

OSANNE. Servante, sire, en vérité, attendu que je sers volontiers grands et petits, libres et serfs; je m'appelle Servante.

LE ROI. Voilà un noble renom et qui devra de plus en plus vous être profitable. Eh, quoi? dame, Dieu vous protège! pourquoi pleurez-vous?

OSANNE. Certes, sire, je voudrais mourir quand je me souviens de mon mari, qui est mort: c'est pourquoi j'ai le cœur chagrin, je ne puis me retenir.

LE ROI. Dame, je n'en parlerai plus désormais: je vois que vous n'êtes pas en joie; votre chagrin m'affecte, et il ne peut que vous faire du mal. — Allons! apportez-moi de quoi me laver; desservez.

LE DEUXIÈME SERGENT. Tout de suite, cher sire. Ça! tout est prêt: lavez-vous.

LE ROI. Vous avez bien fait tiédir cette eau. Versez, versez! Dieu! quelle est bonne! Allons, donnez-en à mon hôtesse. — Lavez-vous, mon hôtesse.

OSANNE. Sire, bien qu'il n'y ait pas de graisse à mes mains, j'obéirai à votre commandement; mais auparavant je mettrai cet anneau ici devant moi.

LE ROI. Dame, vous plairait-il de me vendre cet

anneau que je vois ici? M'amie répondez sur-le-champ: si cela vous plaît, je vous l'achèterai, et sachez que je vous en donnerai plus qu'il ne vaut.

OSANNE. Sire, je vous prie, ne veuillez plus le marchander ainsi; car je le garderais pour l'amour d'un chevalier, qui, en vérité, me l'a donné, sire, et qui est encore dans cette ville. Certes, je ne le vendrai jamais de ma vie.

LE ROI. Je ne sais pas d'où il lui vint; mais autrefois je le donnai à une dame que j'aimais fort et qui est passée de ce monde en l'autre. Que son âme soit en paradis nourrie de gloire avec les saints! car c'était une brave dame: malheureusement ma mère la fit mourir traîtreusement et sans raison, en lui imputant par haine une action très-honteuse qu'elle n'avait pas commise et en me donnant de faux avis sur son compte. C'est elle qui, je vous le dis bien, porta neuf mois entiers ces trois fils, et les enfants tous en un jour, la bonne et la belle! Certes, quand il me souvient d'elle, mon cœur se serre et se déchire tellement que je suis forcé de pleurer. — Ah, Osanne, très-chère sœur? ah! mon amie, que de fois je sens pour vous une grande douleur au cœur.

OSANNE. Ah, sire roi! je vous défends de pleurer: je ne puis le souffrir. Je veux vous montrer mon visage à découvert, et à vous tous tant que vous êtes. Suis-je Osanne? que vous en semble? dites-le moi.

LE ROI. Chère amie, puisque je vous vois, je suis délivré de mon amère douleur. — Mes enfants, voici votre mère, elle ne peut être blâmée de personne. Eh Dieu! elle s'est pâmée d'attendrissement. — Osanne, ma très-chère amie, je t'en prie, baise-moi. — Je ne sais si elle m'entend.

LE PREMIER CHEVALIER. Sire, elle ne peut dire un mot, autant de joie que d'attendrissement; laissez-la par amitié, revenir à elle.

LE ROI. Je ne puis plus m'empêcher de la baiser et de la serrer entre mes bras. — Ma sœur, faites trêve à votre chagrin et parlez-moi.

OSANNE. Ah! mon très-cher seigneur le roi! que j'ai eu sans cause d'amères peines, et le tout par votre mère, vous le savez.

LE ROI. Dame, c'est vrai, et vous en avez été tellement vengée que Dieu, qui par ses jugements équitables donne à chacun ce qu'il mérite, l'a frappée de mort subite. Son corps devint aussi noir que de l'encre, je vous dis la vérité. Maintenant nous ne nous arrêterons plus ici; mais nous vous emmènerons avec joie en Aragon, notre patrie. Faites promptement venir mes ménestrels pour jouer, et mes clercs pour bien chanter, pendant la route. Jamais je n'eus une aussi grande joie, personne ne doit en douter.

LE DEUXIÈME CHEVALIER. Les voici, ils sont déjà venus. Allons tout droit par ce sentier. — En avant, seigneurs! faites votre métier pour nous ébattre.

(*Icy les ménestrels jouent, et le jeu s'en va.*)

TOMBEAU DE NOTRE-SEIGNEUR (LE). — Le *Hrob Basij*, écrit en bohémien, a été publié par Hanka, dans son *Starobyta Skladanic*, t. II, p. 82-92, et t. V, p. 198-219, d'après un manuscrit qu'il prétend être du XIII^e siècle. Ni l'authenticité, ni la date n'en sont pas certaines; il n'en a point été donné de traduction.

TRÉPASSEMENT DE NOTRE-DAME (LE). — Le *Trépas Notre-Dame* fut joué en 1501 à Béthune. (Cf. DE LAFONS-MÉLIGOCQ, *Extraits de chartes*, dans les *Mél. hist.*, publiés par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, t. IV, p. 326, *Coll. des Doc. inéd. de l'Hist. de France*.)

De Beauchamps (*Recherches sur les théâtres*; Paris 1735, in-8°, 7 vol., t. I^{er}, p. 225),

et la *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 53), ont fait mention d'un *Mystère du Trespasement*.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 471-475), en ont laissé la notice suivante :

MYSTÈRE DU TRESPASSEMENT NOSTRE-DAME (436.)

S'ensuit le Trespasement Notre-Dame, laquelle fut visitée par l'Ange Gabriel, et clamée des Anges.

DIEU LE PÈRE.

Douée Marie, Vierge Dame
Royne de Paradis et Dame,
Dieu ton Filz à toy se m'envoye,
Et diet que de rien ne t'esmye
Des choses que tu oye parler.
Je connoist ta vie finet
En ce monde, plain de discours;
Tu n'y seras plus que trois jours,
Au tiers, tu te ordonneras,
Et à cely trespaseras
De cestuy monde indurable :
Prendras Royaulme perdurable.
Je t'apporte cestuy rameau
De Palme, lequel est moult beau :
De Paradis je te l'apporte ;
Et te dis, quant tu seras morte,
Devant toy porter le feront
Les Apostres qui là seront,
Afin de ton corps importer.

MARIE.

Loué soit Jésus mon doux Seigneur,
Entens à moy, mon loyal amy
Et très-cher Amour, je te pryé
Les Apostres fay assembler,
Et que soyent à mon Trespasement.

« L'ange Gabriel vient consoler la Vierge ; pendant ce temps-là, l'acteur annonce l'arrivée des apôtres.

S. PIERRE.

Dame, je te vueil demander :
Dis-nous pourquoy nous a mandez
St-tost venir en ta maison ?
Dis-nous si c'est pour trayson ?

« La sainte Vierge leur dit qu'elle ne craint rien, mais qu'elle va quitter ce monde.

En ceste nuitz, à la tierce heure.

JÉSUS.

Pax vobis.

Paix soit à vous tous,
Ma douce mere, etc.

« Jésus ordonne aux apôtres d'ensevelir le corps de la Vierge dans un tombeau neuf,

(436) Ce mystère, qui n'a jamais paru imprimé, n'a de recommandable que sa rareté. On ignore la date de sa composition et de sa première représentation, en cas qu'il en ait eu, ce que nous n'oserions assurer. Il est cependant certain qu'il fut composé vers le milieu du xv^e siècle. Ce qui nous le prouve, est que la copie manuscrite qui nous en a été communiquée à la Bibliothèque du Roi, et qui en même temps est la seule dont on ait connaissance, est suivie d'un petit poème écrit de la même main, dont

dès que son âme en sera séparée, et d'y veiller jusqu'au troisième jour.

MARIE.

Je te gracie mon Créateur,
Pere, Filz, et mon Seigneur,
Je requieres ta benisson.

« L'acteur rend compte aux spectateurs de la mort de la sainte Vierge, dont les anges ont enlevé l'âme, et du miracle qui arrive à un Juif à son tombeau. Au bout de trois jours, Jésus survient, emporte son corps au ciel, et bénit les apôtres. Le mystère finit par une prière à la Vierge Marie. »

TRIOMPHE DES NORMANDS (LE). — Duverdier (*Bibliothèque française*, p. 512), indique l'édition suivante :

Le Triumphe des Normands traictant de l'immaculée Conception Notre-Dame escrit en rimes par personnages par Guillaume TASSERIE. — Imprimé à Rouen, in-octavo, sans date.

Les frères Parfait (*Hist. du théâtre français*, Paris, 15 vol. in-12, 1735, t. II, p. 261, et 562, ont répété la note de Duverdier.

En marge de l'exemplaire de leur ouvrage, appartenant à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (V, 2256), on lit cette note :

Guillaume Tasserie « a composé aussi beaucoup de ballades; je n'ai jamais pu trouver son mystère que manuscrit, et je ne le crois pas imprimé. En tous cas, je vais l'éditer. » A. J. — M. Achille Jubinal n'a pas encore rempli cet engagement.

TROIS CLERCS (LES). Les *Trois Clercs* sont tirés du *Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire*, où ils forment, sous le titre de *Second Miracle de saint Nicolas*, la seconde partie de ce précieux recueil.

Le manuscrit date du xiii^e siècle, et rien n'empêche de croire que les drames qu'il nous a conservés sont antérieurs; on a pensé, en effet, qu'ils pouvaient être reportés jusqu'au xii^e et même jusqu'au xi^e siècle.

Nous avons indiqué à l'article SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (*Manuscrit de*), les différentes éditions des *Miracles de saint Nicolas*, dont les *Trois Clercs* font partie.

L'abbé Lebeuf (*Remarques envoyées d'Auxerre*, 6 décembre 1720; *Mercure de France*, 1729, décembre, p. 2986) a fait, au sujet de ce drame, quelques réflexions parmi lesquelles nous notons la suivante : « Molanus, docteur de Louvain, dit-il, est fort embarrassé, dans son *Traité des Images*, de dire pourquoi l'on représente auprès de saint Nicolas une cuvette d'où sortent trois

voici le titre et la date de l'année qu'il fut composé.

« S'ensuit une excellente Méditation des tourmens, lamentations, et complaintes que fait la glorieuse Vierge Marie, des peines, douleurs, Mort et Passion que souffrist pour nous Nostre Rédempteur, son très-cher Enfant : composé par ung Chartreux de Paris n'aguères de temps, c'est assavoir m^{cc}ccclx et huit. » Ce mystère au reste est in-4° contenant 15 feuillets ou 26 pages à 25 vers chacune : et peut avoir environ 500 vers.

jeunes gens... Mais il semble que Molanus n'aurait pas dû hésiter à dire que la représentation des trois jeunes gens tout nus auprès de ce saint vient de ce que souvent on représentait au public réellement et sur le théâtre l'histoire de la résurrection des trois jeunes gens, qui fut faite par le saint prélat. Il était naturel qu'ils figurassent ensuite les choses comme ils les avaient vu représenter sur le théâtre. Les traditions populaires avaient un peu varié là-dessus, puisqu'en certains pays on disait que c'étaient trois enfants dont les chairs avaient été taillées en morceaux et salées... »

SECOND MIRACLE DE SAINT NICOLAS.

PERSONNAGES.

SAINTE NICOLAS.	LE VIEILLARD.
LE PREMIER CLERC.	LA VIEILLE FEMME, épouse
LE DEUXIÈME —	du vieillard.
LE TROISIÈME —	LE CHOEUR.

LE PREMIER CLERC. Nous que le désir d'apprendre a conduits parmi les peuples étrangers, tandis que le soleil étend encore ses rayons, cherchons un asile.

LE SECOND CLERC. Le soleil a déjà conduit son char au rivage, il va le plonger dans les ondes, et ce pays nous est inconnu; il faut donc chercher un abri.

LE TROISIÈME CLERC. Nous avons ici devant les yeux un vieillard d'aspect grave; peut-être touché de nos prières, sera-t-il notre hôte.

LES CLERCS, *parlant ensemble au vieillard.* Cher hôte, nous avons quitté notre pays pour étudier, et nous sommes arrivés jusqu'ici; donne-nous l'hospitalité, seulement pendant l'espace d'une nuit.

LE VIEILLARD. Que le Fauteur de Tout vous loge, moi je ne vous donnerai point l'hospitalité; quel profit en retirerais-je? Je n'y vois nul avantage.

LES CLERCS, *à la vieille femme.* Chère dame, faisons obtenir ce que nous demandons, quoiqu'il n'y ait nul profit; peut-être, pour ce bienfait, Dieu vous donnera-t-il un enfant!

LA FEMME, *au vieillard.* La charité seule nous oblige au moins, ô mon époux, à donner asile à ceux qui voyagent ainsi pour l'étude; il n'y a ni perte ni profit.

LE VIEILLARD, *à sa femme.* Je cède à ton désir, et je les recevrai dans mon logis. (*Aux clercs.*) Approchez donc, écoliers; votre demande vous est accordée.

LE VIEILLARD, *à sa femme, pendant le sommeil des clercs.* Vois donc, quelle bourse; il y a là bien de l'argent, et ce trésor pourrait nous appartenir sans que nul en sût jamais rien.

LA VIEILLE FEMME. Mon homme, nous avons supporté le poids de la pauvreté toute notre vie; en tuant ces clercs, nous pouvons, à notre gré, éviter la pauvreté. Tire donc de suite ton épée, car tu peux, en égorgeant ces gens couchés, être riche tout le

(437) Daniel (*Thesaurus hymologicus...* Lipsie, 1841-1846, 3 vol. in-8°, t. II, p. 166) a publié un *Dialogue entre Madeleine et le Christ*, reproduit par M. Edelestand Duméril dans ses *Origines latines du théâtre moderne*. (Paris, 1849, gr. in-8°, p. 45, note 6.)

MADELEINE. O juste douleur, éclate enfin. Comment me consoler? ne cherché-je pas en vain? Jésus a disparu. Ah! qui me l'a enlevé? cette fleur, mon amour! Sia, sanglots! larmes brûlantes! mon cœur est brisé d'amour, brisé par la douleur en mille éclats.

LE CHRIST. Eh quoi, femme, pourquoi tombes-tu épuisée dans les champs? errante dans les jardins, dans les prairies, quelle fleur cherches-tu? Pourquoi ces larmes

reste de tes jours, et nul ne saura ce que tu auras fait.

NICOLAS. Voyageur fatigué du chemin, je ne puis aller plus loin, donnez-moi donc, je vous en prie, l'hospitalité pour cette nuit.

LE VIEILLARD, *à sa femme.* Recevrai-je celui-là au logis? ma chère femme, qu'en penses-tu?

LA VIEILLE FEMME. Son air en impose étrangement, il est convenable de lui donner l'hospitalité.

LE VIEILLARD. Voyageur, approche davantage; tu parais un homme considérable. Si tu veux je te donnerai à manger et je m'efforcerai de satisfaire à tous tes désirs.

NICOLAS, *à table.* Je ne puis rien manger de tout cela, je voudrais de la chair fraîche.

LE VIEILLARD. Je te donnerai la viande que j'ai, mais je n'ai rien de plus frais.

NICOLAS. Tu as certes proféré un mensonge, tu n'as que trop de chair fraîche; n'as-tu pas celle de ce grand crime accompli pour l'amour de l'argent.

LE VIEILLARD *et LA FEMME ensemble.* Aie pitié de nous, nous t'en supplions, car nous te confessons comme un saint de Dieu. Notre forfait abominable n'est pourtant point encore en dehors de pardon.

NICOLAS. Apportez les cadavres des victimes, et que vos cœurs soient contrits! Ils vont ressusciter par la grâce de Dieu, et vous, vous chercherez votre grâce dans le repentir.

PRIÈRE DE SAINT NICOLAS.

Dieu de bonté, auteur de toutes choses,
Du ciel, de la terre, de l'air et de l'océan,
Ordonne la résurrection des victimes
Et prête l'oreille aux plaintes des meurtriers.

TOUT LE CHOEUR s'écrie :

Te Deum laudamus, etc.

TROIS DOMS (LES). — Ce mystère, joué à Romans les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509, comprenait les mystères de saint Séverin, saint Exupère et saint Félicien, patrons de la ville.

Le manuscrit existait encore en 1787, et le *Journal de Paris* de cette année, n° 264, en donne une analyse très-mauvaise et très-incomplète; aujourd'hui on ne retrouve plus le texte original.

M. Giraud, dans son livre intitulé : *Composition, mise en scène et représentation des Mystères des trois Doms* (Lyon, Perrin, 1848, gr. in-8° de 132 p.), a donné les comptes écrits dans le temps même des représentations, des sommes qui furent dépensées. — **VOY. SAINT SÉVERIN, — SAINT EXUPÈRE, — SAINT FÉLICIE.**

TROIS MAGES (LES). — *Voy. les Trois Rois.*

TROIS MARIES (LES). — On connaît sous le nom d'office des *Trois Mariés*, les rites figurés de la *résurrection* (437). — *Voy. RÉ-SURRECTION : I, Rites figurés.*

qui mouillent, et ces pas qui dévastent cet étroit espace?

MADELEINE. On a enlevé mon maître. Dis-moi, où l'as-tu mis? Oh! qui me montrerait ce lis, ce fils de Dieu, mon bien aimé. Est-ce toi qui m'as ravi cette fleur. Parle, où l'as-tu déposé. J'y cours, je vais rejoindre mon époux avec la joie d'une mère.

LE CHRIST. C'est moi, Marie, moi qui suis cette fleur de délices : Je suis Jésus le Nazaréen, ton bien-aimé l'unique élu, l'élu des dix mille.

MADELEINE. O Jésus, mon bon maître, combien votre vue me réjouit. Accorde à ma passion les faveurs de tes chastes et étroits embrassements.

JÉSUS. Ces baisers te seront refusés ici, mais dans les cieux, à ma vue, dans la splendeur des feux, tu jouiras de plus près du fracas de ma gloire.

TROIS ROIS (LES). — Les *Trois Rois* ont été, pendant le moyen âge, l'objet de rites figurés, de scènes dramatiques et de pantomimes qui se sont continuées dans l'intérieur des églises ou sur les places publiques, presque parallèlement, depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours.

Il est resté de ces représentations figurées et de ces drames un certain nombre de débris plus ou moins considérables, dont nous donnons ci-dessous les principaux :

I.

RITES FIGURÉS.

XII^e siècle.

Soleure, Fribourg, Besançon. — Dans son cours professé à la Faculté des lettres, en 1835, M. Magnin fit remonter jusqu'au XII^e siècle l'usage de la représentation figurée des *Trois Rois*, dont M. Moléon avait signalé les vestiges. (Cf. *Tourn. gén. de l'Instr. publ.*, 13 sept. 1835, 2^e semestre, VI^e art., p. 478.) Il affirma en avoir trouvé dans d'anciens rituels d'analogues sur tout le chemin des reliques fameuses transportées de Milan à Cologne, en 1162; Soleure, Fribourg, Besançon, célébraient l'*Office de l'Etoile*; dans cette dernière ville, cet office était autre que celui de Rouen.

XIV^e siècle.

1^o FRANCE. — *Rouen.* — Dom Martène a édité en ces termes, d'après des manuscrits du XIV^e et du XV^e siècle, un office des *Trois Rois*. (Cf. *De ant. Eccles. discipl.*; Lyon, 1706, in-4^o, p. 3, et *De antiq. Eccles. ritibus*; Anтверп., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 122.)

Il y a dans les anciens *Livres des Offices* du diocèse de Rouen un OFFICE DES TROIS ROIS, que nous ne pouvions dérober à la piété des fidèles, sans encourir le reproche de mauvaise grâce. On trouve dans Jean d'Avranche (JOANN., Abrinc. ep., *liber de off. eccl.*, cum notis Joh. Prevotii; Rouen, 1679, in-8^o) la mention singulièrement obscure d'un *Office de l'Etoile*, qui, néanmoins pourrait passer pour le même que celui des *Trois Rois* ci-dessous, reproduit d'après les manuscrits :

Office des Trois Rois selon l'usage de l'église de Rouen.

Le jour de l'Épiphanie, après la tierce, trois chanoines des premières stalles, parés de chappes et de couronnes, et dont les noms sont portés au tableau, arrivent de trois côtés devant l'autel, avec leur suite revêtue de tuniques et d'amicts, et chargée de présents, (dont les membres ont été pris dans les stalles du second rang et inscrits au tableau, au gré du scribe).

Celui des trois rois qui est au milieu et qui vient du côté est de l'église montre l'étoile avec son bâton.

[LE PREMIER.] L'étoile est étrangement brillante.

LE SECOND ROI qui vient du côté droit. Elle nous montre que le Roi des rois est né,

LE TROISIÈME ROI qui vient de gauche. Les anciennes prophéties avaient annoncé sa venue.

LES TROIS MAGES, réunis devant l'autel, s'embrassent et chantent ensemble. Marchons, cherchons-le, pour lui offrir les présents, l'or, l'encens et la myrrhe.

A la fin, le chantre entonne le répons : *Magi veniunt*, etc., et la procession se met en mouvement. On dit, s'il le faut, le second répons : *Interrogabat magos*, etc. La procession, arrivée dans le vaisseau de l'Église, on fait halte; mais dès qu'elle a commencé d'envahir la nef, on allume les cierges placés au milieu d'une couronne qui est devant l'autel, et pour figurer l'étoile. Les Mages se montrent l'étoile, ils vont d'abord vers l'image de sainte Marie, posée sur l'autel de la croix, et ils chantent ainsi :

[LES TROIS MAGES.] Cette étoile vue en Orient avant [le Christ] marche encore, étincelante, devant nous. C'est cette étoile, dis-je, qui annonce celui qui est Né et dont Balaam avait dit : Une étoile sortira de Jacob et un Homme d'Israël s'élèvera, et celui-là brisera sous lui tous les conducteurs des nations étrangères, et toute la terre sera en sa puissance.

(A ces mots, deux chanoines du premier rang, en dalmatique, debout de chaque côté de l'autel, demanderont doucement :)

[DEUX DU PREMIER RANG DES STALLES.] Qui sont ceux-là qui, sous la conduite d'une étoile, viennent à nous et parlent une langue étrangère.

LES MAGES, répondant. Nous que vous voyez, nous sommes les rois de Tarse, de l'Arabie et de Saba. Nous apportons des présents au roi Christ, au Seigneur qui est né; nous venons, sous la conduite d'une étoile, pour l'adorer.

LES DEUX [CHANOINES] EN DALMATIQUE, ouvrant la courtine. Voici l'Enfant, voici celui que vous cherchez, hâtez-vous de l'adorer, car il est le Rédempteur du monde.

LES ROIS se prosternent à terre et saluent ensemble l'Enfant. Salut, prince des siècles.

UN HOMME DE LEUR SUITE, prenant l'or. O Roi, reçois cet or. Et il l'offre.

LE SECOND ROI parle ainsi, en offrant l'encens. O toi qui es vraiment Dieu, prends cet encens.

LE TROISIÈME dit, en offrant la myrrhe, qu'elle est le symbole des tombeaux.

(Cependant on fait l'offerte au clergé et au peuple, après en avoir réservé deux parts aux deux chanoines. Les Mages sont en prière, et font semblant de dormir. Soudain un enfant, au pupitre, vêtu d'une aube et l'amict sur la tête, figurant l'ange, dit cette antienne :)

[L'ANGE.] Toutes les prophéties sont accomplies; allez-vous-en par un autre chemin, afin de ne pas trahir un si grand Roi, et de n'être pas punis.

(A la fin, les Rois se retirent du côté de l'église où sont les fonts baptismaux; ils rentrent dans le chœur par le côté gauche, la procession les y suit, comme à l'ordinaire des dimanches; les chantres commencent s'il le faut, le répons : *Tria sunt numera. ̎ Salutis*, etc., les Rois mènent le chœur et l'on chante le Kyrie, fons bonitatis, alleluia, Sanctus, et l'Agnus.)

2^o Limoges. — L'église de Limoges répétait annuellement, dans ses rites du jour des Rois, une scène que les anciens ordinaires du diocèse ont conservée, et que dom Martène a citée d'après des manuscrits datant au moins du XIV^e siècle. (*De antiq. Eccles. disciplina*; Lyon, 1706, p. 114, et *De*

ant. *Eccles. ritibus*; Antwerp., 1736, in-fol., 4 vol., t. III, col. 124.)

« L'ordinaire de l'église de Limoges prescrit ce rite.

(Après le chant de l'Offerte, et avant de s'y présenter, TROIS DES SERVANTS DU CHOEUR, portant des habits en soie, sur la tête des couronnes d'or, dans les mains des ciboires dorés ou quelque autre vase précieux, représentent LES TROIS ROIS venant adorer le Seigneur. Ils entrent par la porte principale du chœur, s'avancent avec majesté en chantant cette petite prose :)

« O jour précieux, magnifique et célèbre ! jour de l'annonce du Christ qui est né, de la paix sur la terre, de la gloire dans les cieux ! Un signe répand la nouvelle de l'enfantement dans les régions orientales ; les Rois d'Orient accourent sous la conduite d'une étoile ; ils accourent ces Rois, et adorent Dieu dans l'étable ! Trois Rois font hommage à un seul ; et l'offrande est triple ! »

LE PREMIER, en élevant le ciboire (scyphum). L'or, en premier lieu.

LE SECOND. L'encens, en second lieu.

LE TROISIÈME. La myrrhe est le troisième présent.

(Ensuite, debout, au milieu du chœur, L'UN D'EUX élève la main pour montrer l'étoile qui les précède (elle est suspendue à une corde), et il chante d'une intonation plus forte. Voilà le signe du grand Roi.)

Tous les trois vont vers le grand autel en chantant. Allons, cherchons-le, offrons-lui les présents, l'or, l'encens et la myrrhe.

(Ils vont à l'Offerte et placent sur l'autel leurs vases précieux.)

Aiors, derrière le grand autel, un ENFANT, au lieu de l'ange qui parla au Roi, entonne ce rythme. Je vous apporte une nouvelle du haut des cieux : le Christ est né ; il est né en Judée, dans Bethléem, selon les prophéties antérieures, le Dominateur de l'Univers !

(A cette voix, les Rois sont saisis d'étonnement et d'admiration. Ils s'en retournent par la porte qui conduit à la sacristie en chantant l'Antienne : *In Bethleem natus est Rex Cælorum.*)

ITALIE. — Milan. — Muratori (*Antiq. ital. need ævi*, XII, 1017) fait mention d'un office de l'Étoile, qui, en 1336, subsistait encore dans le couvent des frères Prêcheurs de Milan, à l'Épiphanie.

xviii^e siècle.

Orléans, Jargeau, Angers, Clermont-Ferrand. — Au commencement du xviii^e siècle, de Moléon (Lebrun-Desmarettes), dans ses *Voyages liturgiques en France* (Paris, 1718, in-4^o), retrouvait encore les usages de l'office figuratif des *Trois Rois*, à Orléans, à Jargeau, près d'Orléans, à Angers et à Clermont. — A Orléans, un bréviaire manuscrit du xiv^e siècle, consulté par le même auteur, parlait, « au jour de l'Épiphanie, des trois mystères de l'Adoration des Mages, du Baptême de Jésus-Christ et de son Miracle aux noces de Cana. » (P. 193.) — A Clermont, « à la messe de minuit, la Pastourelle se fait encore par cinq prêtres et par un prêtre qui conclut la cérémonie... Les paroles sont à peu près les mêmes qu'on disait autrefois à Rouen. » (*Ibid.*, p. 76.)

II.

MYSTÈRES.

1^o — xi^e siècle.

Limoges. — Le titre du mystère des *Trois Rois* du manuscrit de Saint-Martial de Limoges, intitulé : *Hérode ou l'Adoration des Mages*, nous a contraint de reporter ce drame à *Hérode*. — Voy. HÉRODE, — SAINT MARTIAL DE LIMOGES (*Manuscrit de*).

2^o — xv^e siècle.

Le jeu des Trois Rois.

Le jeu des *Trois Rois* est tiré du manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Il date du xv^e siècle.

La *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8^o, 3 vol., t. I^{er}, p. 36), l'a mentionné pour la première fois.

Il a été publié par M. Achille Jubinal, dans les *Mystères inédits du xv^e siècle* (Paris, 1837, in-8^o, 2 vol., t. II, p. 79-139).

Les acteurs sont au nombre de douze :

BALTAZAR, roi d'Arable.	NOTRE-DAME.
MELCHION, roi de Sézile.	JOSEPH.
JASPAR, roi de Tarce.	L'ENFANT JÉSUS.
TROTEMENU, messenger.	DIEU LE PÈRE.
HÉRODE.	GABRIEL.
HERMÈS, conseiller d'Hérode.	LE SEMEUR.

Premièrement le sermon. L'auteur se place sous la protection de Marie, et raconte longuement la légende des trois rois.

Deuxièmement. L'action s'ouvre par le départ des *trois rois d'Arable, de Sézile et de Tarce*, pays tributaires de Cologne, selon le poète ; longtemps ennemis, les trois chefs, en se rencontrant sur le chemin de Bethléem, oublient leurs anciennes querelles et lient amitié. Tout en marchant sous la conduite de l'étoile merveilleuse qui les précède, un doute s'empare de leur esprit ; soumis à l'omnipotence du puissant Hérode, « *grant hoins entre lez homes,* » ils ne peuvent passer près de lui sans lui rendre leurs devoirs, ni faire la démarche très-grave, dans les idées du xv^e siècle, d'un nouvel hommage, sans lui donner avis. Le messenger Trotemenu a vu les trois rois dans le chemin ; en sujet fidèle, il court prévenir son seigneur Hérode, qui le renvoie sommer, comme suzerain, les feudataires de se rendre à sa cour. Ils comparaissent en effet, et racontent comment ils vont adorer le Roi des rois. Cette déclaration laisse Hérode étrangement surpris. Hermès, son conseiller, lui apprend que les prophètes annoncent ce Roi des rois. Epouvanté, Hérode dissimule. Il feint, auprès des trois rois, de vouloir aussi faire hommage à l'enfant, et leur demande de revenir auprès de lui quand ils auront « *trouvé l'enfant, de cuer prié et aouré, servi, amé et honouré...* »

Troisièmement. Les trois rois ont promis, sont partis et arrivés devant Notre-Dame qui tient Jésus dans ses bras. Balthazar d'Arable offre de l'or, « *car or sy appartient à*

roy ; » Melchion, Pencens ; Jaspas, la *mirre*, oignement de grande vertu. Notre-Dame conjure son fils de garder mémoire des trois rois, et de les avoir en sa miséricorde future ; et Joseph leur promet, en retour, la fortune et la santé en termes assez singuliers :

JOSEPH.

Travaillez sont de tant aler ;
Ey prie Dieu dévotement
Qui lez conduise à sauvement,
Car ilz n'ont mie estez avers.
Certes beaux dons ly ont offers ;
Sy leur sera bien guerdonné.

JOSEPH.

Ils doivent être las d'un si long voyage. Aussi je prie Dieu de tout mon cœur pour qu'il les reconduise sains et saufs. Eh ! ils n'ont certes pas été avares, et ma foi ! ils ont fait là de beaux cadeaux. Sûrement ils en seront un jour récompensés.

Les Mages se remettent en route, et reprennent d'abord le chemin du palais d'Hérode. Mais Dieu leur envoie, dans leur sommeil, l'ange Gabriel pour les avertir de prendre une route opposée. Ils obéissent et disparaissent.

Quatrièmement. L'action continue néanmoins. Un personnage austère, le *Semeur*, symbole populaire du travail, de la sagesse et de la foi, apparaît, labourant, semant, suant, souffrant, courbé sur le sillon ; il prend la parole :

LE SEMEUR.

Grant temps ce que je oy dire
I. proverbe à I. grant sire,
Et sy disoit, bien m'en souvient :
Qui veult manger ouvrier convient
Sy n'a rentes qui le soustiegne
Dont blé et vin souvent ly viengne,
Il n'est roy, duc ne emperière
Tant soit sage de grant manière
Qui sans peine povist avoir :
Pour ce fault faire son devoir.
Qui touz jours en quoy se tendroit
Oiseure, sy l'afammeroit.
Diex dit : « Aide-toy, je te ayderai,
« Ou se senon je te fauldray... »

LE SEMEUR.

Il y a longtemps que j'ouïs ce proverbe de la bouche d'un grand seigneur ; il disait, et je m'en souviens bien : Celui qui veut manger doit travailler. Quand on n'a ni rentes pour vivre, ni du blé ni du vin qui se renouvellent souvent, il n'y a ni duc, ni roi, ni empereur, tel sage et savant soit-il, qui

(437*) Ce mystère des *Trois Rois* n'est point imprimé, quoi qu'en ait dit Duverdier (page 635 de sa *Bibliothèque*). Il n'existe que manuscrit ; nous n'avons pu le trouver que dans le cabinet curieux de M. le marquis de C^{...}, à qui nous sommes redevable de plusieurs pièces rares. A la tête de cet ouvrage est la note suivante que nous transcrivons ici avec plaisir, en faveur des amateurs du théâtre.

« Ce mystère est aussi rare qu'aucun de tous ceux qu'on recherche avec tant de soin ; j'ai tiré celui-ci d'un manuscrit presque indéchiffrable. Le farceur de

puisse rien avoir sans travail. Chacun a son devoir à remplir. Celui que l'oisiveté tiendrait tous les jours inutile, serait bientôt affamé. Dieu a dit : Aide-toi, je t'aiderai ; sinon, je te ferai défaut... »

Cinquièmement. Hérode a donné l'ordre du massacre des Innocents, l'enfer s'en ébat ; mais Dieu a envoyé déjà Raphaël prévenir Joseph et Marie. Ils fuient ; le Semeur leur indique la route d'Égypte, et cache leur passage aux meurtriers qui cherchent la trace des fugitifs. L'enfer excite Hérode au suicide, et s'empare de son âme ; Joseph et Marie reviennent à Nazareth, et l'assemblée entonne le *Te Deum* final.

5° — xvi^e siècle (1^{re} moitié).

La *Bibliothèque du théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768 ; in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 119), fait aussi mention de ce mystère. Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (Paris, 1745 ; 15 vol., in-12, t. III, p. 47, 48), en ont laissé la notice suivante :

LE JOYEUX MYSTÈRE DES TROIS ROIS. *A dix-sept Personnages, composé par Jehan d'Abondance, Bazochien, et Notaire Royal de la Ville du Pont Saint-Esprit (437*)*.

« Ce serait ennuyer le lecteur que de lui donner un extrait circonstancié de cette pièce. Il suffit de dire que l'histoire est suivie assez passablement ; mais pour qu'on puisse juger de la versification de l'auteur, nous allons en extraire quelques endroits.

« Un ange défend aux trois rois de repasser chez le roi Hérode, comme ils l'avaient promis, et leur ordonne de prendre un autre chemin.

L'ANGE.

Du hault Dieu, Roy altitonant,
De Paradis, suis Messagier ;
Et pour vous garder de dangier,
Retournez par aultre chemin :
Car Hérode, felon, malin,
Tasche de vous faire mourir.
Pour son ire non encourir,
Vous fault autre voye choisir.
S'il vous tenoyt en son pouvoir, etc.

« Voici comment Hérode débute.

Hault Empereur, Monarque primitif,
Sublimatif, partout dominatif,
Sur tous vivants je suis imperatif,
Superlatif, si puissant, ne chetif
N'est contre moy, etc. »

Voy. ABUNDANCE (JEAN D').

cette pièce (car il en fallait toujours un suivant le génie de ce temps-là), est un vilain ou un paysan, à qui l'auteur fait toujours parler un mauvais patois languedocien, qui donne lieu à beaucoup d'équivoques, avec les serviteurs des trois Mages.

« Il n'y a nulle division particulière en différents actes, mais seulement des pauses qui annoncent ordinairement l'arrivée de quelqu'un des personnages, et qui doivent par conséquent tenir lieu de scènes. La devise ou le dicton de Jean d'Abondance était *Fin sans fin*. C'était parmi ces ouvriers une espèce de signallement. »

4° — xvi^e siècle (1^{re} moitié).

La *Comédie de l'Adoration des trois rois*, de la reine Marguerite de Navarre, contenant près de seize cents vers, a été mentionnée dans la *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 120); et analysée par les frères Parfait dans leur *Histoire du théâtre français*, (Paris, 1745, 15 vol. in-12, t. III, p. 63, 64.)

COMEDIE DE L'ADORATION DES TROIS ROIS
A JÉSUS-CHRIST (438).

« Pour étendre ses grâces sur les nations les plus éloignées, Dieu ordonne à Philosophie, Tribulation et Inspiration, d'amener les trois mages à la connaissance du Messie qui vient de naître. Balthasar, éclairé par Philosophie, se détermine aisément à l'accompagner. Tribulation fait périr tous les parents et amis de Melchior, et par ce moyen le force à la suivre; et Gaspard, ne pouvant résister aux conseils d'Inspiration, s'abandonne à sa conduite. Ces trois puissances mènent, de cette manière, les mages à l'intelligence divine; elle les instruit et leur donne l'étoile pour guide. C'est en suivant ce conducteur, que les trois rois arrivent à la crèche pour y adorer le Maître du monde, et lui offrir des présents.

GASPARD.

J'y creu, j'ay veu; mais, Dame, ta parole,
M'a enfirmé tant que m'y veul tenir.
Par toy je sens que mon ame s'envole
A son Espoux, sans plus vouloir tenir,
Au monde bas; parce que retenir
Elle a bien seue ta parole, et tes ditz.

V

VACHE GRISE (La). — Une ancienne redevance attribuait un nombre assez considérable de mesures de blé aux principaux membres du clergé d'Auxerre, et au célébrant la messe le jour de la fête de saint Aignan; cette redevance portant le nom de la Vache grise (*Vacca varia*), on en a conclu qu'il existait, dans les usages de la fête des Fous, un *Office de la Vache*, comme de l'*Ane* ou du *Bœuf*. (Cf. DU CANGE, *Gloss. inf. et*

(458) Ce mystère contient environ seize cents vers.

(459) Un *office des Mages* du xi^e siècle est conservé dans un manuscrit de la bibliothèque de Munich, n° 6264. A, fol. 4. (Cf. M. Edelesland DUMÉRIE, *Origines latines du théâtre mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 156.) M. Denis (*Codic. man. theol. bibl. palat. vindob.* t. 1^{er}, col. 5049) signale un *Office des Mages* dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, n° 941, datant du xiv^e siècle nous y remarquons ce passage :

L'ÉTOILE. Apportez au Fils de Dieu les parfums de Saba, il joint à l'Arabe, peuples étrangers, en avant, l'or, la myrrhe,...

LE PORTEUR D'OR. Qu'est-ce que cette étoile ?

LE PORTEUR DE PARFUMS. O stupéur !

LE PORTEUR DE MYRRE. Lumière nouvelle !

Pour à son Dieu pouvoir tost parvenir,
Mort et tourment luy semblent Paradis.

« Les mages se retirent, et, suivant l'avertissement des anges, ils s'en retournent sans passer chez Hérode. »

Voy. MARGUERITE DE NAVARRE.

5° — xviii^e siècle.

ALLEMAGNE. — On lit dans Martin Gerbert, moine de l'abbaye de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire (*De cantu et musica sacra a prima ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus*, auctore Martin GERB...; San-Blasianis, 1774, in-4°, 2 vol., t. II, p. 82) : « Notre monastère possédait encore en 1768, où tout périt dans un épouvantable incendie, le manuscrit d'un *Jeu des trois Mages*. Dans ce mystère, qui jouissait d'une grande réputation, les rôles des trois mages étaient d'ordinaire joués par les représentants des plus grandes familles des environs, soit par le comte de Lupfen, soit par le comte de Furstenberg. »

III.

Pantomimes.

Les *trois Rois*, dans le cours du moyen âge, ont été le sujet de pantomimes aux entrées des rois à Paris, que rapportent divers historiens. En 1378, le continuateur de Guillaume de Nangis raconte que, le jour de l'Épiphanie, le roi de France allait, à l'instar des Mages, offrir l'or, l'encens et la myrrhe. Godefroi de Paris (*Chroniq. métrique*, p. 190, 191) rapporte un fait analogue. En 1431, on les représentait « par personnages, sans parler » à l'entrée d'Henri VI, roi d'Angleterre. Le même spectacle se retrouve, en 1504, à l'entrée de la reine Anne de Bretagne (*Registres de l'Hôtel de Ville*), à Paris (439).

med. lat., éd. Henschell; Paris, 1846, in-4° 6 vol., t. VI, p. 714, v° *Vacca varia*.)

VALENTIN (SAINT). — Ce mystère, du xvi^e siècle, est tiré du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4. B., intitulé *Miracles de Notre-Dame*.

MM. Monmerqué et Fr. Michel, dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 294, 327), en ont donné une édi-

LE PREMIER. Quel éclat.

LE DEUXIÈME. Le soleil en pâlit.

LE TROISIÈME. La lune s'efface.

LE PREMIER. Quel feu! etc.

On trouve les *Trois Rois* dans la huitième et la neuvième pièce du *Chester Whitsun plays*, la douzième du *Towneley mysteries*, et la dix-huitième du *Ludus copentriæ*. Collier (*Annals of the stage*, t. 1^{er}, p. 52) mentionne, sous la date de 1502, une représentation des *Trois Rois* à la cour d'Angleterre.

Gualvaneo de la Flamma (*De rebus gestis Azonis vicecomitis*) a conservé le souvenir d'une représentation figurée des *Trois Mages* en 1526 et en Italie. (Cf. MURATORI, *Rev. Italic. scriptor.*, t. XII, col. 1017.)

En Portugal, l'*Auto de los reges magos* de Gil Vicente.

tion unique jusqu'ici, et une version en français moderne.

Les personnes sont au nombre de vingt-deux.

VALENTIN.	BUZI, QUATRIÈME.
L'EMPEREUR.	LE CINQUIÈME.
PREMIER SERGENT.	L'INNERMIEN.
DEUXIÈME <i>id.</i>	DIEU.
CHATON.	NOTRE-DAME.
LE FILS DE L'EMPEREUR.	LE PREMIER ANGE.
LE CHEVALIER.	DEUXIÈME ANGE.
LE FILS DE CHATON.	GABRIEL.
JOSIAS, PREMIER ÉCOLIER.	VIDE-BOURSE, géôlier.
DORECH, DEUXIÈME.	PREMIER DIABLE.
JOSEPH, TROISIÈME.	DEUXIÈME <i>id.</i>

Le titre est conçu dans les termes suivants :

Ici commence un miracle de Saint Valentin qu'un empereur fit décoller devant sa table, et aussitôt le dit empereur fut étranglé par un os qui lui traversa la gorge; et les diables l'emportèrent.

UN MIRACLE DE SAINT VALENTIN.

SCÈNE I^{re}

L'EMPEREUR, SERGENTS D'ARMES.

L'EMPEREUR. Beaux seigneurs.

LES SERGENTS. Que vous plaît-il, cher sire ?

L'EMPEREUR. Allez-moi dire tout de suite au sage Caton que je le demande, et que pour cause je lui demande qu'il vienne ici.

LE PREMIER SERGENT. Cela lui sera dit textuellement, sire, comme vous le commandez, et que vous le demandez en toute hâte.

SCÈNE II.

SERGENTS D'ARMES, CATON, LE PREMIER SERGENT.

LE PREMIER SERGENT. Allons le chercher.

DEUXIÈME SERGENT. Allons, prenons par ici : m'est avis que c'est le plus court. Je le vois là au milieu de sa cour, c'est bien tombé.

PREMIER SERGENT. Sire, que Mahomet vous donne un bon jour ! L'empereur vous envoie chercher : venez donc bien vite vers lui, puisqu'il vous mande.

CATON. Seigneurs, j'obéirai de grand cœur à son ordre ; je suis tout prêt : allons, partons !

SCÈNE III.

CATON, CHEVALIERS, L'EMPEREUR, SON FILS, CATON.

CATON. Sire, que nos dieux vous tiennent en honneur et vous donnent des jours heureux !

L'EMPEREUR. Qu'il en soit ainsi ! je le désire. — Maître Caton, voici pourquoi je vous ai mandé auprès de moi : j'ai l'intention de vous donner mon fils, pour que vous l'instruisiez. Il est, dès à présent, assez grand pour recevoir vos leçons. Ainsi, emmenez-le, car je veux qu'il soit lettré. Je vous prie de lui consacrer tous vos soins et toute votre attention.

CATON. Cher sire, pourvu qu'il y consente et qu'il s'en donne la peine, je le ferai bientôt clerc. — Mais d'tes-moi, mon doux enfant, travaillerez-vous bien pour être clerc ?

LE FILS DE L'EMPEREUR. Oui, maître, sans négligence, suivant mes forces.

LE CHEVALIER. En vérité, il répond sagement pour un enfant.

CATON. Veuillez me donner la permission de me retirer ; très-cher sire ; car je crains de tarder trop longtemps à aller lire.

L'EMPEREUR. Maître, allez donc sous de bons auspices ; prenez soin de mon fils. — Vous deux, accompagnez tout de suite.

DEUXIÈME SERGENT. Sire, nous exécuterons vos ordres de bon cœur.

SCÈNE IV.

CATON, SON FILS.

LE FILS DE CATON. Hélas ! que je m'ennuie d'être couché ! Hélas ! sous quelle étoile suis-je né ! Hélas ! suis-je destiné à supporter longtemps encore cette langueur, cette souffrance et cette maladie qui me consume et me brise ! Hélas ! il m'est avis que l'on me rompt et que l'on me tranche les nerfs. Jamais personne ne supporta un mal aussi cruel que celui que je souffre. Je n'ai plus ni joie ni plaisir. Ah, père ! je ne sais que dire : je souffre trop et ressens un trop grand mal dans le corps.

CATON. Cher fils, que nos dieux te soient doux, miséricordieux et propices, et qu'en vertu de leur bonté et de leur puissance ils te guérissent bientôt de ce mal cruel ! car mon cœur en éprouve plus de chagrin que je ne puis dire. Chose étrange, incroyable ! Comment ne peut-on trouver un médecin qui connaisse ta maladie. J'ai en vain fait chercher partout une consultation pour toi.

SCÈNE V.

CATON, ÉCOLIERS, JOSIAS, DORECH, JOSEPH, BUZI.

LE PREMIER ÉCOLIER. Maître, voudriez-vous m'écouter au sujet de votre fils, qui est mon maître, et que personne ne sait comment traiter ? Par nos dieux ! c'est grand dommage. Je veux vous découvrir ma pensée. Dans la Nervie, où je suis né, il y a un homme (tenez ceci pour vrai et certain) qui est plein de si grande sainteté, si juste et si pur de tout péché, qu'il n'est mal dont homme ou femme soient affligés, qu'il ne renvoie guéris, après les avoir vus. C'est ce qui est arrivé envers un grand nombre de personnes, et il ne prend ni salaire ni argent. Sire, faites donc mener votre fils auprès de lui, et je suis convaincu que le saint homme, l'ayant vu, le rendra radicalement guéri.

CATON. Josias, son mal est si violent qu'il ne pourrait supporter le voyage. Penses-tu qu'il vive encore longtemps ?

PREMIER ÉCOLIER. Maître, n'en doutez pas. Après tout, il vit, à moins qu'il ne soit trépassé seulement depuis deux jours.

DORECH, *second écolier*. Maître, vous êtes assez riche ; je vous dirai ce que je ferais (à votre place) : j'enverrais un beau et riche joyau au nervien, en le suppliant de venir ici. S'il tient à garder le joyau, il viendra, je n'en fais aucun doute ; dans tous les cas, il peut donner par écrit, de point en point, le traitement nécessaire pour rendre la santé à votre fils. Maître, n'hésitez pas.

JOSEPH, *troisième écolier*. Dorech a dit ce qu'il en peut être et ce qui doit naturellement arriver : ou vous le verrez venir ici, ou il ne recevra pas le présent. Envoyez-y donc tout de suite : vous agirez sagement.

CATON. Seigneurs, je m'en rapporte à vous. Mais il me faut un homme sage, capable de faire cette commission et de bien parler.

BUZI, *quatrième écolier*. Maître, je m'offre volontiers à y aller, par amour pour vous, si vous ne pouvez trouver mieux ; je vous dis vrai.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Maître, s'il vous plaît, je ferai de bon cœur et très-volontiers ce voyage pour vous.

CATON. Je vous remercie, mes écoliers, de l'offre que vous me faites ; maintenant attendez-moi un peu ici, et je reviens à vous sur l'heure sans le moindre retard. — Mes bons amis, me voici ! Prenez ce

sac de florins et ce joyau, qui est bel et riche, et je vous prie, mettez tous les deux de la diligence à aller chercher cet homme. Vous le requerrerez doucement qu'il lui plaise de prendre la peine de venir ici guérir mon fils. S'il veut venir en ce pays, qu'il ne s'embarrasse de rien; il aura robes et avoir en abondance. Enfin, pour le déterminer, vous lui présenterez de ma part, tout en lui parlant, le sac et le joyau que je vous remets.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Maître, je vous jure par la loi que je tiens, et par tous nos dieux, que je ferai tout ce que je pourrai le mieux possible.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Et moi aussi, en vérité.

SCÈNE VI.

LES ÉCOLIERS, JOSIAS, BORECH, JOSEPH, BUZI.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Mais puisque nous avons à faire ce message, Josias, faites-nous maintenant savoir le nom de ce prud'homme que vous vantez et louez tant.

JOSIAS, *premier écolier*. Il se nomme Valentin, seigneurs. J'ose bien dire que, arrivés au pays, vous en trouverez plus que je n'en dis.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Allons-nous-en. Avant qu'il soit jeudi je pense faire si bien que je saurai de lui, de manière à n'en pas douter, ce qu'il voudra faire.

SCÈNE VII.

BUZI, *et* LE CINQUIÈME ÉCOLIER.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Buzi, cher et bon compagnon, je fais ce voyage de bon cœur; Mahomet veuille qu'il soit profitable à celui pour lequel nous l'entreprenons! C'est pitié qu'il soit en proie à une pareille maladie.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. C'est vrai, d'autant plus qu'il est jeune et sage, et profond clerc; je le pense ainsi. Allons, allons! nous serons bientôt en Nervie, et nous nous enquerons du lieu où nous pourrions trouver Valentin que nous venons chercher.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Nous sommes entrés dans le pays: il nous faut tâcher de savoir où nous pourrions le trouver. Voilà tout.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Paix! voici venir un prud'homme, je ne sais s'il est de cette terre: je veux prendre des informations auprès de lui.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, UN PRUD'HOMME NERVIEN.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Sire, où demeure en cette terre un homme qu'on appelle Valentin? Le savez-vous? Dites; vous ferez bien, si vous le savez.

LE NERVIEN. Je ne sais trop quelle affaire vous avez avec lui, beaux seigneurs; mais c'est un saint qui ne se prise pas la valeur d'une pomme, et qui est humble, doux et compatissant. Il a rendu honnête maint homme pervers et endurci. Nul malade ne va à lui qu'il ne le guérisse radicalement, quelque maladie qu'il ait, sans user d'herbes ni de racines; il fait de si belles cures qu'il est appelé le saint, et il est aimé de tout le monde à cause des bonnes choses qu'il enseigne et montre. Voyez-vous cette loge là-bas? Là, vous apprendrez des nouvelles de lui; vous l'y trouverez la nuit, n'en doutez pas.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Nous y allons. Voici le sentier. Beau sire, nous vous remercions. Nous avons eu du bonheur de vous trouver.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Allons-nous-en. Eh, regardez! il m'est avis que voilà le saint debout devant sa porte, ou c'est un autre qui attend l'instant de lui parler.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Il nous faut marcher sans relâche jusqu'à ce que nous soyons là.

SCÈNE IX.

LES DEUX ÉCOLIERS, VALENTIN.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Sire, c'est à vous que nous

allions; enseignez-nous, s'il vous plaît, un homme de ce pays nommé Valentin. Nous sommes de la cité de Rome, et nous sommes envoyés vers lui. Répondez-nous, s'il vous plaît, par bonne amitié.

VALENTIN. Beaux seigneurs, Dieu vous comble d'honneurs! Je ne sais ce que vous voulez; mais je dois dire de bonne foi que je ne connais en ce pays aucun autre homme que moi qui porte le nom de Valentin.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Sire, puisque nous sommes arrivés, nous allons vous dire pourquoi nous sommes envoyés auprès de vous. Le sage Caton, dit la fleur de science de Rome, vous fait présent de ce joyau et de cet or que voici. Il vous supplie en amitié d'avoir pitié de son fils qui est grandement malade, ce qui est grand dommage, car ce jeune homme est merveilleusement savant. La maladie l'a entièrement contrefait, il a les nerfs comme tout retirés. Ayant entendu raconter, sire, les grandes cures que vous avez faites et que vous opérez de jour en jour, il vous prie, si c'est votre bon plaisir, de venir sans retard guérir son enfant; son intention est de reconnaître ce service et de vous en récompenser de telle manière que vous serez étonné, tant il vous donnera!

VALENTIN. Seigneurs, il me faudra réfléchir à cette affaire, avant que de vous donner plus ample réponse. En attendant vous pouvez aller vous ébattre dans cette ville, et faire connaissance avec le pays, puisque vous êtes venus me chercher jusqu'ici. Quant à vos présents, je n'en ai que faire, et la vue ne m'en causerait que de la peine.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Gardez-le néanmoins, sire, ne fût-ce que pour l'amour du prud'homme qui de Rome vous l'envoie pour vos ébats.

VALENTIN. Non, qu'il n'en soit plus question; certes il ne me restera point, rendez-le au prud'homme; et allez, comme je l'ai dit, vous ébattre un peu en la ville. Pendant ce temps-là j'aviserai si j'irai avec vous, ou non. Allez, seigneurs.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Bien, sire, puisque vous le voulez. — Eh bien! allons-nous-en.

SCÈNE X

VALENTIN, *seul*.

VALENTIN. Père tout-puissant des cieux, qui avez créé le monde de rien, et l'avez, malgré la chute de l'homme, recréé par la mort du béni Jésus; Seigneur, j'ai eu par votre bonté la grâce de guérir plusieurs maux, et aujourd'hui le sage Caton de Rome m'envoie chercher. Je prie, Seigneur, votre saint nom avec toute l'ardeur dont je suis capable, de me faire savoir s'il m'est bon, vrai Dieu, d'y aller, si le peuple en deviendra meilleur, et si la foi chrétienne ne s'en accroitra point. Sire, entendez-moi; vous voyez ma dévotion, répondez à ma prière; que ferai-je pour vous plaire?

SCÈNE XI.

DIEU, NOTRE-DAME, ANGES.

DIEU. Allons, mère, allons! sans plus attendre, descendez sur la terre et allez-vous-en vers Valentin; dites-lui de ma part qu'il s'en aille à Rome sans délai. Là par sa prédication il amènera plusieurs du pays dans la voie du salut, et il les arrachera au service des faux dieux.

NOTRE-DAME. Mon Fils, j'ai bien retenu toutes vos paroles de point en point; je les lui redirai fidèlement, n'en doutez pas. — Seigneurs, ne vous tenez plus ici; venez-vous-en avec moi en chantant tous deux.

LE PREMIER ANGE. Douce mère du roi de gloire, nous exécuterons votre ordre, et nous irons devant vous en chantant joyeusement.

DEUXIÈME ANGE. Gabriel, disons ce rondeau avec allégresse en partant d'ici.

Rondeau.

Dame, par qui les cœurs repentants obtiennent grâce et merci, quand véritablement ils gémissent des fautes commises ici-bas, et qu'ils s'adressent à vous, par qui, etc.

Nous savons bien qu'il en est ainsi, et nul n'en doit douter; car votre puissance est grande, Dame, par qui, etc.

SCÈNE XII.

NOTRE-DAME, ANGES, VALENTIN.

NOTRE-DAME. Valentin, va sans crainte à la cité de Rome; car en vérité, je te le dis, par tes prédications plusieurs abandonneront le paganisme et embrasseront la loi chrétienne, et tu en verras plus d'un se convertir à Dieu qui m'envoie ici: ainsi mets-toi en route tout de suite: Dieu te le commande. Je m'en vais. — Seigneurs, chantez à haute voix en partant d'ici.

GABRIEL. Dame, nous faisons volontiers ce qui vous plaît, sitôt que vous le souhaitez.

Rondeau.

Nous savons bien qu'il en est ainsi, et nul n'en doit douter; car votre puissance est grande, Dame, par qui, etc.

SCÈNE XIII.

LES DEUX ÉCOLIERS.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Je ne sais si Valentin est satisfait de nous. Compagnon, je vous en prie de tout mon cœur, allons savoir sa volonté. Peut-être aurons-nous tardé trop longtemps.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Allons donc promptement vers lui, sans plus de débats.

SCÈNE XIV.

VALENTIN, *seul.*

VALENTIN. Père des cieux, puisqu'il vous plaît que j'entreprenne ce voyage, je le ferai de bon cœur, et je m'y regarde comme obligé; je n'attends plus que les messagers.

SCÈNE XV.

LES DEUX ÉCOLIERS, VALENTIN.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Sire, veuillez nous rendre réponse. Venez-vous à Rome avec nous? retournerons-nous sans vous, et rapporterons-nous à notre ami un bon remède.

VALENTIN. Seigneurs, je pars avec vous, quoi qu'il advienne; n'en doutez point.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Alors, si cela vous est agréable, il serait bien temps de se mettre en route.

VALENTIN. Oui, sans plus de retard allons-nous-en tous les trois ensemble. C'est ce qu'il y a de mieux à faire, ce me semble.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. C'est le mieux, et, de mon côté, j'y consens.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. La chose ainsi réglée, m'est avis de prendre les devants pour savoir comment se trouvent nos amis et pour montrer quelle diligence nous avons déployée en cette affaire.

VALENTIN. Je le veux bien. Quant à nous deux, nous suivrons tout doucement et irons plus à notre aise. — Allez, l'ami.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Je m'en vais, puisque vous y consentez; et je veux hâter le pas.

SCÈNE XVI.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER, CATON. ÉCOLIERS.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Pour réjouir votre cœur, maître, je viens devant.

CATON. Tu es le bienvenu. Quelles nouvelles?

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Quelles nouvelles, maître? de bonnes et de belles: le prud'homme Valentin vient; il faut le bien recevoir, car il le mérite bien.

CATON. Que Mahomet t'aide! à quelle distance peut-il être?

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. A moins d'une lieue, cher maître; n'en doutez pas.

CATON. Je m'en vais sur-le-champ à sa rencontre. — Seigneurs, accompagnez-moi, je vous prie.

PREMIER ÉCOLIER. Maître, volontiers.

DEUXIÈME ÉCOLIER. Je me tiendrais bien pour une bête, si je n'y allais pas.

LE TROISIÈME ÉCOLIER. Par Mahomet! moi aussi. En avant, en avant!

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. S'il vous plaît, j'irai un peu devant, maître; et sitôt que je le verrai, sachez que je vous le montrerai à vue d'œil.

CATON. Allons, va devant, je le veux; et montre-le-moi.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Volontiers. Voyez-vous là-bas mon compagnon qui vient ici? Cet homme qu'il tient par la main, c'est lui, sans aucun doute.

CATON. Il saura aujourd'hui toute ma pensée.

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, VALENTIN, LE CINQUIÈME ÉCOLIER.

L'ÉCOLIER. Cher sire, je vous souhaite tout honneur et une vie bonne et longue qui ne soit jamais troublée par l'envie.

VALENTIN. Et à vous bonne destinée, sire; et s'il vous plaît, faites-moi savoir qui vous êtes, vous qui me présentez ce bonjour.

CATON. Je ne le cacherai pas, d'autant que vous me l'avez demandé: je suis Caton qui vous ai prié de venir; et puisque vous êtes venu pour moi, je suis tenu de vous honorer, comme de justice et de raison. Allons-nous-en, entrons au logis: là je vous ferai fête, là je vous dirai quels sont mes désirs.

VALENTIN. Eh bien! je m'y rendrai de bon cœur pour vous entendre et pour prendre un peu de repos, car je viens de loin.

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, LE FILS DE CATON.

CATON. Sire, vous ayant ici, si loin déjà de votre pays, voici ce dont je veux vous requérir: prenez, je vous prie, la moitié de tout mon avoir, tant en argent qu'en bijoux, en rentes, en étoffes, en chevaux; je vous les offre de bon cœur, et guérissez tôt mon fils du mal dont il souffre depuis longtemps.

VALENTIN. Caton, écoute-moi, s'il te plaît: je ne me soucie point vraiment des biens temporels que tu m'offres, et que tu as dans tes huches et dans tes babuts. Ce sont des biens passagers qui ne durent pas plus que la fleur des champs. Bien que tu aies le nom de sage, je ne sais encore si c'est d'un bon cœur et sincèrement que tu veux le salut de ton fils. Je n'ai à te demander qu'une chose assez facile et brève, et non pénible à faire; je m'entends.

CATON. Sire, demandez sur-le-champ; je vous en prie.

VALENTIN. Je vous requiers, toi et ton fils tout d'abord, et pareillement tous les tiens, de croire sans balancer au saint Fils de Dieu qui nous a faits et créés, et qui est appelé Jésus Christ; à celui dont il est écrit qu'il naquit d'une vierge sans tache homme et Dieu en toute nature, qui pour nous racheter souffrit sur la croix une cruelle passion (je dis cruelle, car il y mourut), et qui laissa mettre son corps au sépulcre, où il habita trois jours et d'où il ressuscita, personne n'en doute.

CATON. Sire, quel est ce Jésus-Christ au sujet duquel vous me pressez de cette manière? Montrez-moi, je vous prie, comment ce que vous me dites est vrai, et pourquoi je dois croire qu'il en est ainsi.

VALENTIN. La raison, Caton, la voici: sans doute tu la connais en ta qualité de clerc, toi qui es si savant: ne lis-tu pas dans la prophétie qu'Isaïe a

écrite pour tous : *Ecce Virgo, et cætera?* « Voici qu'il sera une vierge qui, sans cesser de l'être, enfantera le Fils de Dieu le très-haut, lequel sera nommé Jésus; car il sauvera son peuple du péché. »

CATON. Sire, j'ai bien vu clairement dans le livre d'Isaïe ce que vous me prêchez; mais comment sera-t-il possible qu'une vierge puisse concevoir et enfanter, tout en restant vierge? C'est un point qui fait naître des doutes trop forts.

VALENTIN. Non pas, et je te dirai comment: tu dois savoir qu'il est là-haut, dans le ciel, un Dieu en trois personnes, qui n'est qu'une divinité, une essence, une majesté unique; et cependant nous savons qu'il y a trois personnes en ce Dieu par qui le monde fut créé. Mais revenons à notre fait. Le péché du premier homme nous accabla d'une telle dette que l'homme ne put acquitter selon la loi, pour apaiser Dieu le Père. Il en advint que Dieu le Fils se fit homme, uniquement pour nous. Tout se consumma en l'Esprit-Saint qui prit une partie du sang le plus pur dans le corps de cette vierge mère, donc la divinité se couvrit de notre humanité, en sorte que Dieu fut homme et l'homme Dieu. Désormais, tu peux entendre mieux ce que tu as lu dans Isaïe, et tu n'ignores plus quel est celui qui acquitta la dette et répara le crime du premier homme. A'n'i ce Fils, tu dois en être persuadé, a fait le monde et tout ce qu'il contient; et quand nos corps mourront, ils seront ressuscités par lui; et alors nous serons tous invinciblement emportés au tribunal suprême pour le jugement au dernier jour.

CATON. Sire, vous dites de votre plus grosse voix, afin que je l'en entende mieux, que ce Jésus est Dieu, à ce qu'il me semble.

VALENTIN. C'est vrai, il est ensemble Dieu et homme; il est époux, fils et père. De qui? de sa fille et à sa mère, la Vierge dont il naquit. Comme fils, tant qu'il fut vivant, il lui obéissait ici-bas; comme père, il la nourrissait; comme époux, il la revêtit de foi, quand elle consentit à croire ce qui ne pouvait arriver naturellement. Ainsi le Créateur se daigna faire créature, pour nous amener davantage à l'aimer.

CATON. Sire, que sur-le-champ ce Jésus-Christ à votre requête et prière, donne par sa puissance santé complète à mon fils; et en vérité, soyez-en certain, tous deux nous nous ferons chrétiens aussitôt qu'il sera guéri. Oui, je croirai qu'il est mon Sauveur, qu'il voulut naître d'une vierge et subir sa passion sur la croix pour notre rédemption, et qu'au troisième jour il ressuscita, qu'après il monta aux saints cieux, et qu'il jugera les vivants et les morts. Je consens à croire tout, si mon fils recouvre la santé.

VALENTIN. Ah! sire Dieu plein de bonté, je vous rends grâce d'un cœur humble de ce que vous prenez ces gens-ci dans les filets de votre miséricorde; car je vois que leur cœur incline à croire en vous, à vous aimer et à vous servir pour mériter à la fin votre gloire! Venillez, Seigneur, la leur accorder. — Vite, Caton! allez sans hésiter vous mettre là à genoux, et vous tous aussi, beaux seigneurs, et priez Jésus que par sa grâce il nous donne de la joie au sujet de cet enfant; quant à moi, je demeurerai ici avec lui, et je prierai Dieu dévotement aussi.

CATON. Sire, je vais accomplir votre commandement.

DEUXIÈME ÉCOLIER. Nous ferons de même de grand cœur. Seigneurs, mettons-nous à genoux ici et consacrons nos pensées à Jésus le fils du Roi des cieux, pour qu'il accorde la santé au fils de notre maître.

VALENTIN. Doux Jésus, qui, dans toute votre conduite, eûtes toujours coutume d'user d'amour et de charité, de même que vous avez guéri le paralytique par un miracle puissant, authentique, de votre

volonté seule, et que vous avez arrêté le flux de sang de la veuve, selon ce que dit saint Marc, par votre grâce, avant que je m'en aille d'ici, guérissez cet enfant et faites cesser en tous points le mal auquel il est en proie. — Beau fils, tends-moi un peu tes mains: je veux les tenir.

LE FILS DE CATON. Ah! je suis si faible et si souffrant que je ne le puis, si vous ne m'aidez. Je voudrais mourir, croyez-le bien.

VALENTIN. Je vais donc les tirer doucement dehors. Allons! que Dieu les signe et les bénisse, et que la douce Vierge Marie y mette sa grâce!

LE FILS DE CATON. Père, voici un homme honnête, juste, saint et serviteur du vrai Dieu. Venez voir, mes bonnes gens, combien nous devons le chérir: il ne m'a fait, sans rien de plus, que toucher de sa main droite, et voici que je suis, grâce à lui, sain comme une pomme.

CATON. Disciple du vrai Dieu, saint homme, comment pourrai-je vous récompenser de ce qu'il vous a plu guérir mon fils, que je vois ici debout? Je ne sais; car si j'avais dix fois autant de richesses que je puis en rassembler, en vous les donnant, je ne serais pas encore convenablement acquitté du service que vous m'avez rendu; il n'y a pas à en douter.

VALENTIN. Caton, écoute-moi maintenant, s'il te plaît: si j'ai fait du bien à ton fils, ce n'est pas par moi-même, mais en vertu de la puissance de Jésus-Christ. Aie en lui ferme croyance: il n'en sera que mieux pour toi.

CATON. Je ne sais ce qu'un autre fera; mais tant que je vivrai, je servirai Jésus comme mon Dieu, et je renie tous les autres pour lui; car je tiens et crois que c'est celui qui a conjoint sa divinité sans tache à l'humaine nature, qui a souffert mort et passion pour la rédemption de l'homme, et qui nous viendra juger à la fin et purger de tous maux par le feu et les quatre éléments aussi. Je tiens cela pour vrai, et le crois et croirai ainsi.

LE FILS DE CATON. Père, je suis et serai de votre opinion, certes, n'en doutez pas: il m'a montré par des miracles évidents qu'il est le vrai Dieu.

PREMIER ÉCOLIER. Nous tous aussi, et c'est pour le mieux, nous renonçons à la loi païenne pour tenir désormais la foi des Chrétiens.

VALENTIN. Il vous faut encore à tout jamais le ferme propos dans le cœur de persévérer, malgré les dons, les caresses, les menaces, les coups, les supplices. Rien ne doit effacer de votre cœur la croyance que Jésus le Fils de Dieu le Père, est Dieu et né d'une mère vierge, qu'il n'eut jamais de commencement et qu'il n'aura pas de fin en divinité.

LE TROISIÈME ÉCOLIER. Nous nous accordons tous ensemble à croire cette vérité; car il me semble qu'il n'y a rien de plus vrai sous le ciel.

VALENTIN. Que chacun se souvienne donc de le servir et de l'aimer sans réserve, de manière à ce qu'il puisse mériter sa gloire qui n'a pas de terme.

LE FILS DE CATON. Pour le servir, je renie tous les autres dieux; car je vois clairement que ce sont tous de fausses idoles sans aucune puissance.

CATON. Seigneurs, dans mes écoles je n'ai donné des leçons que de logique, de *lences*, de dialectique et d'autres sciences mondaines; auxquelles je me suis fort appliqué; sachez que j'y renonce. Désormais je ne vous apprendrai rien, sinon la théologie et cette nouvelle loi; car je sais et vois clairement que toute autre science est vaine, tandis que celle-ci mène à la connaissance du premier principe, c'est-à-dire de Dieu; elle enseigne comment Dieu est tout bon sans qualité, comment sans quantité il a la grandeur, et comment sans être mu il meut toutes choses comme il veut, à sa guise.

SCÈNE XIX.

L'EMPEREUR, CHEVALIERS, SERGENTS D'ARMES.

L'EMPEREUR. Seigneurs, j'ai grand désir de voir mon fils, et je suis fort contrarié de ne pas le posséder souvent. Depuis que Caton l'emmena, il n'est pas revenu auprès de moi. Que veut dire cela ?

UN CHEVALIER. Sire, il n'en a peut-être pas la permission.

L'EMPEREUR. Vous deux, allez bon train ; prenez l'autorisation de son maître, et amenez-le-moi ici en personne : je veux le voir.

DEUXIÈME SERGENT. Sire, nous ferons votre volonté incontinent.

PREMIER SERGENT. Allons le chercher promptement, ne tardons plus.

SCÈNE XX.

LES SERGENTS, CATON, ÉCOLIERS, LE FILS DE L'EMPEREUR.

PREMIER SERGENT. Que Mahomet vous garde, sire Caton, et tous les vôtres !

CATON. Or ça, seigneurs, soyez les bienvenus. Qu'avez-vous de nouveau ? Comment se porte mon-seigneur ? Bien, Dieu merci ?

DEUXIÈME SERGENT. Oui ; il nous a ordonné de venir ici pour que vous envoyiez son fils auprès de lui avec nous ; il le demande.

CATON. Ce serait à moi une faute grave si je le refusais ou si je disais le contraire. Il va y aller. — Josias, allons ! et vous, Dorech et Joseph, apprêtez-vous à vous mettre en route pour accompagner cet enfant-ci, que son père demande. Recommandez-moi à lui très-humblement.

DEUXIÈME ÉCOLIER. Maître, nous ferons de bon cœur votre volonté.

PREMIER SERGENT. Allons-nous-en sans plus tarder ; nous demeurons trop.

LE TROISIÈME ÉCOLIER. Allons ; nous serons tantôt vers lui : il n'y a d'ici là que deux pas ; mais il faut nous garder de parler en sa présence.

PREMIER ÉCOLIER. Oui, certes, et pas un mot non plus à l'enfant.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, L'EMPEREUR, CHEVALIERS.

DEUXIÈME SERGENT. Sire, que nos dieux, par leur courtoisie, veillent vous donner tout ce dont vous avez besoin, c'est-à-dire loyal conseil et joie royale, et avec cela vous pourvoir de longue vie !

L'EMPEREUR. Fils, j'avais grand désir de vous voir : soyez le bienvenu. Comment avez-vous pu rester si longtemps sans venir ? Je m'en étonne fort. Et comment vous portez-vous ?

LE FILS DE L'EMPEREUR. Bien, très-cher sire et doux père ; je vous remercie de votre demande. — (*Au sergent*) Avance, je veux rectifier ton salut à mon père ; car il y a vice et méfait dans ce que tu as dit.

L'EMPEREUR. Beau fils, en quoi a-t-il mal parlé ? il a très-bien dit, à mon avis. Je veux connaître par toi en quoi il a erré.

LE FILS DE L'EMPEREUR. Sire, il a dit dans son discours *nos dieux* ; et c'est une bévue, un mensonge et une bourde. Il n'y a qu'un Dieu.

L'EMPEREUR. Eh ! non pas !... Mais comment donc se nomme, beau fils, ce Dieu dont vous me parlez ? Veuillez me le dire tout de suite.

LE FILS DE L'EMPEREUR. Mon cher seigneur, n'avez-vous pas entendu parler de l'homme saint et juste qui est venu pour un peu de temps dans cette cité de Rome, homme paisible et sans esprit de dispute, disciple du vrai Dieu infini, et qui s'appelle Valentin ? Ne vous a-t-on pas dit comment il a guéri d'un mal cruel le fils du sage Caton par la puissance et la vertu de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui dans les cieux a un père sans mère, et sur la terre,

une mère sans père ? C'est de lui que nous tenons cette foi, cette croyance et cette loi, qui consistent, à proprement parler, à croire qu'il n'est qu'un seul Dieu, Jésus, Fils de Dieu le Père.

LE CHEVALIER. Ce n'est pas une vérité bien claire ; car au moins le Père devrait être de droit Dieu plutôt que le Fils, s'il était ainsi qu'il eût en lui cause à devoir être appelé Dieu.

LE FILS DE L'EMPEREUR. Beaux seigneurs, répondez sur-le-champ à cette objection : vous êtes clercs, et ce chevalier n'est que laïque.

PREMIER ÉCOLIER. Sire, vous avez dit que le Père devrait être appelé Dieu plutôt que le Fils, supposé qu'il dût être Dieu. Pour confondre et anéantir, si je le puis, cet argument, je répons, sire, qu'il faut qu'il y ait eu d'abord au commencement un principe par qui toutes les choses ont été créées et ordonnées en leur place ; et quelques anciens sages, docteurs, logiciens et philosophes l'appelèrent premier moment, auteur de toutes créatures ; ainsi font vos écritures mêmes, qui le disent pareillement.

LE FILS DE L'EMPEREUR. Attendez. C'est vrai, ils ne le nient pas ; le philosophe le montre ainsi ; mais je veux ici aller plus loin : pourquoi le nommèrent-ils principe, et l'appelèrent-ils premier moment ? c'est que le temps n'était pas encore venu pour lui de faire son apparition et de demeurer ici-bas sur terre ; c'est pourquoi, quelque recherche qu'ils fissent, ils ne le connurent pas clairement comme nous à cette heure, qui l'appelons une essence en divinité, une majesté. Dans cette unité dont nous parlons, nous établissons une trinité : le Père, le Saint-Esprit et le Fils ; cependant ils ne font qu'un Dieu, soyez-en convaincus. Nous mettons de la différence, non quant à l'essence divine, mais quant aux personnes, c'est chose certaine ; Car le Fils, sans en dire davantage, se revêtit de notre humanité pour nous donner gloire dans les cieux : c'est pourquoi nous disons qu'il est homme et Dieu, et que Dieu est homme.

L'EMPEREUR. Seigneurs, par les dieux en qui je crois ! je ne prise pas mon pouvoir la valeur d'une pomme si je ne fais pas mourir très-ignominieusement ceux qui tiennent cette loi et la sèment par la cité. Emprisonnez ces trois individus-ci, et après allez-moi chercher aussi ce Valentin.

PREMIER SERGENT. Sire, nous ferons de bon cœur tout ce que vous nous commanderez. — Passez. Vous serez emprisonnés tous trois ensemble.

SCÈNE XXII.

LES SERGENTS, VIDE-BOURSE, LE GEÔLIER.

DEUXIÈME SERGENT. Il nous les faut livrer, ce me semble, à Vide-Bourse le geôlier ; par là nous en serons débarrassés. Menons-les-y.

PREMIER SERGENT. C'est bien dit. — Geôlier, ça ! voici trois prisonniers que nous vous livrons : tenez, nous nous en débarrassons ; gardez-les bien.

LE GEÔLIER. En avant ! entrez ici. — S'ils mangent du mien, ils le payeront. N'ayez pas peur, ils ne m'échapperont pas.

SCÈNE XXIII.

LES SERGENTS, VALENTIN.

DEUXIÈME SERGENT. Beau compagnon, il faut maintenant nous aller mettre en quête et nous efforcer de trouver Valentin en quelque endroit qu'il soit.

PREMIER SERGENT. Attends ; s'il ne me donne le change, jete le mettrai entre les mains : c'est ce qui me donne le moins de souci. Je le connais un peu. Eh, regarde ! cet homme que tu vois venir là le visage en terre, c'est lui : il ne nous faut plus le chercher ; allons le prendre.

DEUXIÈME SERGENT. Ça, maître ! il vous faut sans

retard venir devant l'empereur. Et tôt! sans nous tenir ici davantage, passez bon train.

VALENTIN. Déjà! je ne suis meurtrier ni voleur. Seigneurs, menez-moi doucement, sans me tenir d'une manière si pesante; je vous en prie.

PREMIER SERGENT. Allons, vite! passez donc sans raisonner.

SCENE XXIV.

LES MÊMES, L'EMPEREUR, LE FILS DE L'EMPEREUR, LES TROIS ÉCOLIERS, LE GEÔLIER, CHEVALIERS ROMAINS, PEUPLE, DIEU, NOTRE-DAME, ANGES.

PREMIER SERGENT. Cher sire, nous avons si bien cherché Valentin que nous vous l'amenons déjà. Parlez-lui.

L'EMPEREUR. Comment, maître! c'est vous qui avez exhorté le peuple à croire en un Dieu né d'une vierge comme vous dites? Par mes dieux! vous n'en serez pas quitte. Ou vous déferez ce que vous avez fait, ou vous serez bientôt livré à une mort honteuse.

VALENTIN. Empereur, premièrement, vous qui soutenez une loi damnable, si vous cherchiez de qui vous tenez vos dignités et votre grandeur; si vous faisiez effort pour aimer, mieux que vous ne le faites, mon Dieu, par qui vous fûtes formé, le créateur de toute créature et Dieu de la nature, il n'y a pas de doute...

LE CHEVALIER. Par Mahomet! peu s'en faut que de mes doigts je ne te crève les yeux ici même. Un homme comme toi doit il parler ainsi à l'empereur de Rome? Malheur à toi!

L'EMPEREUR. Attendez. — (*A un sergent.*) Va, et tantôt amène ici devant moi ces trois compagnons que pour leur crime tu as incarcérés aujourd'hui.

LE DEUXIÈME SERGENT. Sire, par la foi que je vous dois! volontiers, sans rechigner. — (*Au géôlier.*) Allons! je reviens, Vide-Bourse. Prenez ces trois prisonniers: il faudra que vous veniez avec moi pour les mener jusqu'à la cour. Tenons-les serrés et près de nous.

LE GEÔLIER. Mon doux ami, n'avez à ce sujet aucune crainte. — Allons! sortez, vous trois. — Oh! il nous les faut lier ensemble par le corps.

LE DEUXIÈME SERGENT. C'est bien dit: car, ce me semble, nous les emmènerons avec plus de sûreté, liés ainsi que tu le dis.

LE GEÔLIER. C'est ainsi que toujours je mène court ceux que je sais avoir méfait. En avant! allons-en. Tiens, c'est fait: ils sont accouplés.

DEUXIÈME SERGENT. C'est vrai: ils ne peuvent pas s'échapper. — En avant, canaille! trottez en avant, si vous ne voulez pas être frottés de ce bâton-ci.

LE GEÔLIER, à l'empereur. Voici, mon cher seigneur et maître, les prisonniers que vous demandez. Maintenant, s'il vous plaît, ordonnez ce qu'on en fera.

L'EMPEREUR. On te le dira bientôt. — Truand, attendu que tu as converti ceux-ci et que tu les as pervertis par ta doctrine, ils seront décollés devant toi: c'est le profit qu'ils en retireront. — Allons! coupez-leur vite la tête, puis laissez les bêtes sauvages manger leurs corps.

VALENTIN. Mes frères et mes chers amis, ne vous occupez pas de la mort du corps, soyez de forts lutteurs contre le serpent; car je vous le dis, vous acquerrez une gloire qui durera toujours et une vie qui ne finira jamais. Oui, par ce bref et court martyre vous verrez sans fin Dieu, notre Seigneur, comme il est.

TROISIÈME ÉCOLIER. Homme de Dieu, nous sommes prêts à faire tout ce que tu nous recommandes; prie donc Dieu qu'il mette nos âmes en paradis.

VALENTIN. Votre volonté sera faite de bon cœur:

mes chers amis, je veux, sans plus tarder, adresser ici à Dieu cette prière.

LE GEÔLIER. Tu seras mis à mort le premier. Passe en avant, agenouille-toi. — C'est fait; il n'y a plus de quoi jamais dire un seul mot.

VALENTIN. Doux Jésus, recevez ces personnes en la compagnie de vos saints anges, et donnez-leur votre gloire; en sorte qu'ils voient votre Mère et vous, Fils, comme ils vous ont vus par les yeux de la foi ici-bas sur la terre.

DIEU. Mère, je veux que vous alliez bien vite à mes amis que je vois là-bas, et que l'on veut mettre à mort pour mon nom. — Anges, conduisez-là vous deux, et en chemin récréiez-là d'un beau cantique.

LE PREMIER ANGE. Sire, votre volonté doit nous plaire; c'est juste.

DEUXIÈME ANGE. Nous nous en irons par là quand nous serons en bas.

LE GEÔLIER. Allons, seigneurs! allons! quand j'aurai ici travaillé sur vous de mon métier, vous n'aurez, certes, jamais besoin de chaperons.

PREMIER ANGE. Michel, dites avec moi ce chant ci; vous n'en aurez pas de reproches.

Rondeau.

Venez-vous-en, bienheureux, là-haut dans le royaume divin; vous serez au milieu de la gloire éternelle; venez-vous-en, bienheureux, et vous vivrez toujours sans mourir tant le lieu est délectable. Venez-vous-en, etc.

LE GEÔLIER. Maintenant je sais bien que vous ne prêcherez jamais en aucun lieu une nouvelle loi. Il m'est avis que chacun dort bien tranquille.

NOTRE-DAME. Allons vite, mes amis! sans plus chanter, prenez ces âmes; et en avant! J'ordonne que chacun se mette en route et qu'on reprenne le chemin que nous avons suivi pour venir ici.

DEUXIÈME ANGE. Dame des cieus, dame des hommes, fontaine de miséricorde, chacun de nous consent à faire votre volonté.

PREMIER ANGE. C'est vrai. Mon doux ami, continuons notre chant jusqu'à ce qu'il soit fini.

Rondeau.

Et vous vivrez toujours sans mourir, tant le lieu est délectable. Venez-vous-en, etc.

L'EMPEREUR. Seigneurs, écoutez: D'où vient ce chant mélodieux? jamais de ma vie je n'en ouïs de pareil.

LE CHEVALIER. Mon cœur en a ressenti un vif plaisir; mais d'où cela vient-il? Je m'en émerveille fort, car de mes yeux je ne puis apercevoir qui chante aussi mélodieusement. A leur chant, il semble qu'ils soient près de nous.

VALENTIN. Empereur, sache, à n'en pas douter, que ce chant que tu as ouï de tes oreilles, c'est (ne t'en émerveille pas) celui de la douce mère du roi Jésus et de ses anges qui sont venus chercher les âmes de ces corps, gisant ici, mis à mort par toi. Ils les emportent vers Jésus-Christ, et en les emportant, ils leur font fête, comme tu as ouï.

L'EMPEREUR. Comment? ne te tairas-tu pas devant moi au sujet de ton Jésus-Christ? Voici ce que j'ordonne de toi: ou tu adoreras nos dieux, ou tu mourras par divers tourments, je te promets.

VALENTIN. Je me mets entièrement en Jésus-Christ, en sorte que tu ne peux me tourmenter, je dois te l'apprendre; car quelque peine que tu me fasses subir, tu ne pourrais surmonter la grande joie que je ressentirais. Mais, moi aussi, j'ai à te dire une chose: si tu abandonnais et laissais tes idoles fausses et vaines, pleines du démon, et si tu adorais seulement le vrai Dieu, dans l'ennui, dans la détresse, tu trouverais une joie sans mélange, un repos durable sans peine, et un règne éternel et sans fin. Je te dis la vérité.

L'EMPEREUR. A tes paroles on peut bien voir que

tu es possédé du démon. — Allons, vite, seigneurs ! vite, dépouillez-le au milieu de cette place. Quand il sera tout nu, liez-le debout à ce poteau ; et puis battez-le jusqu'à ce qu'il n'y ait plus sur son corps ni tache blanche ni tache verte, mais qu'il soit tout couvert de sang pour son châtement.

(On met alors la table pour le dîner de l'empereur.)

LE PREMIER SERGENT. Mon cher seigneur, il sera fait comme vous l'avez dit.

SCÈNE XXV.

VALENTIN, LE GEÔLIER, SERGENTS, PEUPLE,
LES ÉCOLIERS DE CATON.

UN SERGENT. Allons, maître ! il faut ici vous dépouiller en entier.

VALENTIN. Volontiers, seigneurs, sans y manquer. Suis-je comme vous voulez ? que vous en semble ? Ne craignez pas que je m'échappe de vos mains : ce n'est pas mon intention.

LE GEÔLIER. Je veux, sans retard, vous le lier de la manière que j'ai apprise. Est-il solidement attaché ? dites-le-moi.

LE DEUXIÈME SERGENT. Il sera battu, comme un fou qu'il est, depuis le bas des reins jusqu'au cou. En avant ! que chacun prenne sa verge, et ne manque pas de bien frapper sur ce robuste dos.

LE PREMIER SERGENT. Quand même sa chair serait entièrement ossifiée, j'en ferai jaillir le sang. Je veux d'abord le battre sur ce flanc.

LE DEUXIÈME SERGENT. Et moi sur celui-ci, tellement qu'il y paraîtra.

LE GEÔLIER. Je serai le troisième qui frapperai le long du corps.

VALENTIN. Spectateurs, prêtez attention à mes paroles. Ne balancez plus, je vous en prie pour Dieu, à croire en celui qui me garde, qui voit tout et regarde partout, qui créa le monde, et qui par sa mort nous créa de nouveau, qui daigna naître d'une vierge et se mettre à notre image pour racheter le genre humain que Satan retenait dans la servitude, qui eut tant de soin et de souci de nous, bien qu'il n'en eût pas besoin, que pour nous il mourut suspendu à la croix, et par là nous rendit la vie. Reconnaissez-le donc, reconnaissez-le, et délaissez vos idoles trompeuses qui ne sont pas des dieux, mais des démons ; ne les ayez pas pour agréables, servez seulement le vrai Dieu pour lequel je souffre ce tourment qui n'en est pas un pour moi : au contraire, c'est un bain ; car il m'est avis que ceux qui m'arrangent ainsi me frottent d'un doux parfum. Vous pensez qu'ils me martyrisent, tandis qu'ils ne font que me purifier et qu'ils glorifient mon corps et mon âme.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Père, bénie soit la femme qui t'a nourri ! Tu as arraché tout ce peuple à l'enfer et tu l'as gagné à Dieu par la vérité de tes paroles.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Père, écoute : ces gens en foule demandent le baptême, pour effacer leurs méfaits envers Dieu.

VALENTIN. Qu'ils soient fermes en cette volonté, cela suffira à Dieu, jusqu'à ce qu'il se soit passé un peu de temps ; alors on le leur donnera.

LE PREMIER SERGENT. Par Mahomet ! monseigneur saura à l'instant même ces nouvelles-ci.

SCÈNE XXVI.

LE SERGENT, L'EMPEREUR, CHEVALIERS.

LE PREMIER SERGENT. Sire, je viens vous dire que sept mille personnes ont quitté notre loi, converties par Valentin pendant qu'on le battait à ce poteau-là. En un mot, tout le peuple croit sincèrement au Dieu de ce Valentin, je vous l'assure.

L'EMPEREUR. Va, fais-le amener ici devant moi, sur l'heure.

LE PREMIER SERGENT. Sire, Mahomet me secoure ! j'y vais.

SCÈNE XXVII.

LE SERGENT, VALENTIN, LE GEÔLIER, SOLDATS,
PEUPLE.

LE PREMIER SERGENT. Holà, seigneurs ! ne frappez plus, il nous faut mener le condamné à l'empereur.

LE DEUXIÈME SERGENT. Nous l'y mènerons arrangé comme il est ; seulement déliez-le. Aussi bien, plus il reste ici, plus il égare de gens.

LE GEÔLIER. C'est vrai, de plus il nous fait tort et nous empêche de faire ailleurs du profit ; enfin lui-même est tout déconfit. Il est délié, allons-nous-en et emmenons-le. Nous restons trop longtemps ici.

LE PREMIER SERGENT. Allons.

SCÈNE XXVIII.

LE SERGENT, L'EMPEREUR, VALENTIN, LE
GEÔLIER.

LE PREMIER SERGENT. Mon cher seigneur, voici ce que vous demandez.

L'EMPEREUR. Eh bien ! ne t'es-tu point amendé ? Dis-moi la vérité à cœur ouvert. Au moins, je te vois tout couvert de sang. Pourquoi ton Dieu n'a-t-il pas jeté les yeux sur toi ? Pourquoi ne t'a-t-il pas gardé de ce tourment, de cette peine ? Je te le dis (et ce n'est pas en vain), si je vois que tu persistes à ne pas adorer mes dieux, je ferai mettre ici un terme à tes jours. Oui, je le répète, je te ferai couper la tête.

VALENTIN. Tes jours sont plus courts que les miens. Pourquoi me menacer ! Fais ce que tu pourras de pis.

L'EMPEREUR. Par mes dieux ! tu mourras sur l'heure. — Vide-Bourse, sans plus attendre, va-le-moi mettre à mort là dehors ; et si tu vois qu'il y survivra aucun qui se tienne pour Chrétien, traite-le de même.

LE GEÔLIER. Sire, volontiers, par mon dieu Apollon ! il n'en aura pas moins.

SCÈNE XXIX.

VALENTIN, LE GEÔLIER, ÉCOLIERS DE CATON.

LE GEÔLIER. Allons, maître, allons ! puisque vous êtes entre mes mains, vous ne serez pas longtemps en vie. Passez, vous mourrez bientôt ignominieusement.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Courage, père ! soutenez vigoureusement ce dernier combat comme un bon et loyal chevalier ; par la mort que tu souffriras, tu gagneras une couronne dans la vie éternelle.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Père, toi qui es la cause et l'auteur que nous sommes Chrétiens et tenons la même loi que toi, montre-nous ici ta perfection. Sache-le, c'est notre intention de te suivre tous les deux comme compagnons et amis, en quelque lieu que tu ailles.

SCÈNE XXX.

L'EMPEREUR, CHEVALIERS, SERGENTS, DIABLES,

L'EMPEREUR. Holà ! j'ai avalé un os. Il s'est arrêté dans ma gorge, ici dans ce coin. Seigneurs, certainement, j'étrangle et suis un homme mort.

LE PREMIER DIABLE. En avant, vite ensemble ! Satan, prenez cet empereur. Il a tant fait depuis longtemps qu'il est à nous de droit. Je me suis longuement enquis de ses gestes, il est bon à livrer à l'enfer. Débarrassons-nous-en bien vite : emportons-le hors d'ici.

LE DEUXIÈME DIABLE. Il ne reviendra pas, ni cette

année ni jamais, tant ses crimes sont grands; e. puisque nous l'avons saisi et pris, je l'emporte.

SCÈNE XXXI.

LE FILS DE L'EMPEREUR, CHEVALIERS.

LE FILS DE L'EMPEREUR. Seigneurs, je suis plein de tristesse de la mort honteuse et terrible de mon père. Eh quoi! il s'est étranglé en mangeant, et nous sommes tellement avagés qu'aucun de nous, à ce qu'il me semble, ne sait ce qu'est devenu son corps : c'est bien étonnant.

LE CHEVALIER. Que Mahomet veuille en avoir pitié! car je suis fort ébahi à son sujet. Je crois que nous sommes les victimes d'un enchantement.

LE FILS. Laissez, cela ne tient pas à cette cause. Je ne demeurerai plus ici, j'irai chercher ailleurs une résidence où je serai plus en sûreté. Pensez à vous mettre tous trois en route. Allons vite! accompagnez-moi : je vais au château de Bel-le-Voy.

LE DEUXIÈME SERGENT. Allons, sire, sans plus de paroles, puisque tel est votre plaisir.

SCÈNE XXXII.

VALENTIN, LE GEÔLIER.

LE GEÔLIER. Valentin, il faut que je te coupe la tête sans plus de répit, si tu ne renies entièrement ton Dieu pour les nôtres.

VALENTIN. J'aime bien mieux, te dis-je encore, que tu me coupes le chef sans retard; mais donne-moi un peu de temps (je ne veux te demander rien de plus) pour que je puisse recommander mon âme à mon Dieu.

LE GEÔLIER. Allons? dépêche-toi vite ici, en ce lieu même.

SCÈNE XXXIII.

DIEU, GABRIEL.

DIEU. Allons, Michel, et toi, Gabriel! allez-vous-en là-bas sur la terre chercher l'âme de mon bon ami, qu'on veut décoller parce qu'il m'aime. Je veux qu'elle ait éternellement son séjour dans la gloire.

GABRIEL. Sire, sans plus nous tenir ici, nous y allons.

SCÈNE XXXIV.

VALENTIN, LE GEÔLIER, PEUPLE.

LE GEÔLIER. Maintenant que tu es à genoux, n'espère point te relever jamais, et je n'attendrai pas aujourd'hui davantage. Tu as assez prié ton Dieu, et tu m'as suffisamment retardé; étends le cou, baisse la tête, et pleure, si tu veux, ou sois dans la joie : tu ne me causeras aucune peine. Tiens, sois chevalier *en gaigne* : tu as eu de moi le coup sur le cou. — Mettons maintenant mon épée en lieu sûr. — Mahomet, hélas! où suis-je? autour de moi je ne vois que diables hideux, furieux... Ils me saisissent. Est-ce pour m'emporter dans un lieu de terribles tourments?

LE DEUXIÈME DIABLE. Nous te donnerons bientôt pour toujours un hôtel neuf. — Satan, mon compagnon, il n'y a pas à dire, il m'est égal qu'il soit clerc ou laïque; emportons-le vite, sans délai, avec son maître.

LE PREMIER DIABLE. Il fera bon de les mettre ensemble; aussi bien sont-ils d'une même clique. — En avant, achemine-toi sur-le-champ avec moi.

SCÈNE XXXV.

ÉCOLIERS, UN ANGE.

LE CINQUIÈME ÉCOLIER. Buzi, à cette heure Dieu venge le saint homme sous nos yeux. Je suis d'avis, sans plus rêver ici, que tous deux nous l'emportions bien vite, et nous le ferons mettre en terre comme Chrétien.

LE QUATRIÈME ÉCOLIER. Certes, cela me plaît fort. Allons! peu m'importe qui nous voie, allons-nous-en tout droit par ce chemin au logis.

LE DEUXIÈME ANGE. Gabriel, sans tarder, portons aux cieus cette sainte âme, et en la portant amusons-nous à chanter ce doux chant : *Ordres angéliques, citoyens apostoliques et martyrs, réjouissez-vous! par un heureux sort, saint Valentin a pris le nom d'âme de Dieu; chantez.*

*Ordines angelici,
Cives apostolici
Et martyres, letate
Ab isto qui felici
Sorte nomen amici.
Dei cepit; cantate.*

VENGEANCE DE JERUSALEM (LA).— Ce drame du xvi^e siècle, imprimé, mais dont les exemplaires sont devenus singulièrement rares, est intitulé :

La vengeance et destruction de Jérusalem, exécutée par Vespasien et son fils Titus.

M. O. Le Roy en a dit dans ses *Etudes sur les Mystères* (Paris, 1837, in-8°, p. 261) : Vous trouverez, dans cette pièce qui est très-rare, Pilate vivant encore, et toujours le même, toujours dans sa place, et tremblant toujours qu'on ne la lui ôte. Rien de plus naïf que cette espèce de confession qu'il fait à un de ses amis, et que le sang d'un Dieu, versé par sa faiblesse, semble lui arracher :

Vous scavez que je refusay
A le juger, et m'excusay
Tant que je peu. Mais toutefois
Les Juifs crioient à plaine voix
Contre moy, je ne le jugoye
Ennemi de César seroye.
Lors craignant que ne fusse osté
De l'office de prévosté,
A eux me voulut condescendre,
Et condamnay Jésus à pendre
Entre deux larrons en la croix
Contre la loy, contre les drois
Car je scavoie certainement
Qu'il estoit pur et innocent.

« Effrayant aveu, inspiré par la crainte; car il craint surtout qu'on ne revienne sur son arrêt et qu'on ne le mette sous les yeux du nouvel empereur...

O traistre mauvais que je fus
De le juger! Las! que dira
L'Empereur, quand il apprendra
Que j'aurai faitcette injustice?
Bref, il m'ostera mon office...

VENGEANCE DE NOTRE-SEIGNEUR-JESUS-CHRIST (LA).— Ce drame fut joué à Troyes au xvi^e siècle, d'après le témoignage des historiens de cette ville. Duhalie, Courtalon, Grosley. (Cf. A DE VIRIVILLE, *Archiv. hist., de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, p. 329.) — A Abbeville, dans ce même temps, on la représentait au cimetière Saint-Jacques. (Cf. *Registres des comptes de l'Hôtel de Ville*. — C.-F. LOUANDRE, *Hist. d'Abbeville*; 1834, in-8°, p. 238.)

M. Louis Paris (*Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*; Paris, 1843, in-4°, 2 vol., t. I, *Préf.*, p. LXI), donne un extrait de Jehan Pussol, chroniqueur du xvi^e siècle, qui témoigne de la représentation à Reims,

en l'année 1530, du *Mystère de la vengeance*.

Le même auteur (*Ibid.*, t. II, p. 607) accuse de négligence et d'inattention les frères Parfait et M. O. Le Roy, à propos du *Mystère de la vengeance de Notre-Seigneur*. Ce drame serait l'œuvre de Jean Michel, évêque d'Angers, auteur du drame de *La Passion*; car les principaux personnages de ce grand mystère, réapparaissent dans celui de *La Vengeance*, qui, joué à Metz en 1437, ne peut être attribué au docteur Jean Michel, mort seulement en 1493, et dont le frontispice dans l'une des meilleures éditions représente un évêque. L'analyse que donne M. Louis Paris occupe 305 pages in-4°.

La *Bibliothèque du théâtre français*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I, p. 66), donne une analyse très-succincte de ce mystère.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, 15 vol., in-12, 1735, t. III, p. 352-365), en ont laissé la notice suivante :

MYSTÈRE DE LA VENGEANCE (440).

La Vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ par personnages bien au long (441). Paris, Jehan Petit, in-fol., gothique sans date (442) contenant 176 feuillets, ou 352 pages à deux colonnes : environ trente mille vers.

« Cet ouvrage est divisé en quatre journées, comme celui de la *Passion*; avec un prologue à la tête de chacune. Comme la versification en est fort mauvaise, nous don-

(440) Le mystère de la *Vengeance* fut représenté à Metz dès l'année 1437 comme nous l'apprend l'auteur de l'histoire manuscrite de Metz. « Item en ladicte année (1437) le 17 jour de septembre, fust faict le Jeu de la Vengeance Nostre-Seigneur Jesu-Christ au propre Parc que la passion avoit été faicte : et fust tres-gentiment la cité de Hierusalem, et le port de Jaffé, dedans ledit parc; et fut Jehan Mathieu le Plaidous Vespasien, et le Curé de S. Victour, qui avoit esté Dieu de la Passion, fut Titus, et dura environ quatre jours. » Ce passage se trouve écrit à la main à la tête de l'exemplaire sur lequel nous avons fait cet extrait.

Dans la suite on fit quelques changements à ce mystère, et il fut joué de cette sorte à Paris devant le roi Charles VIII, avec un prologue qui lui est adressé.

PROLOGUE.

Pour présenter au plus noble vivant,
Très-Chrestien bien curé Roy de France,
A esté faict ce Livre, contenant
Le Mystère comme Dieu print Vengeance
Des traistres Juifz, qui par leur arrogance
Firent mourir le beuoist Jesu-Christ.

Nous prierons Dieu, et la Vierge Marie,
Que le bon Roy Charles huitième de ce nom,
Qu'il ait tousiours joye infinie,
Et de ses faictz bonne protection, etc.

(441) La plus ancienne édition de cet ouvrage, in-fol. gothique, est imprimé à Paris, chez Antoine Vérard, le 28 mai 1491. La note manuscrite qui est à la tête de l'édition de Petit, qui nous apprend ceci, ajoute qu'elle est préférable à celle de Vérard. Comme nous ne l'avons point vue, nous ne pouvons assurer ce fait. Depuis l'édition de Petit, Trepperel imprima ce mystère in-4° gothique sous le titre suivant :

nerons en peu de mots l'extrait de ce mystère, ne nous attachant qu'aux endroits les plus singuliers.

PREMIÈRE JOURNÉE.

« Quelque temps après la mort du Fils de Dieu, les habitants de Jérusalem aperçoivent dans les airs des signes menaçants. Annas et Cayphas, ne les envisageant que comme des phénomènes, productions naturelles et de nulle considération, méprisent ces présages, dont les gens les plus sensés sont mortellement alarmés. Pilate et sa femme sont de ce nombre. Ce n'est pas tout (443), Laucius et Carius, morts depuis quelque temps, se montrent aux Juifs, et leur apportent des lettres pour leur attester de la vérité de la resurrection. Les honnêtes gens tremblent de frayeur à la lecture de ces lettres. D'un autre côté, Vespasien attaqué d'une affreuse lèpre, et abandonné des médecins, n'attend que la mort. Un ange, sous la figure d'un pèlerin, vient lui raconter les miracles de Jésus. Titus, quoique païen aussi bien que son père, demande au pèlerin si celui dont il parle n'est pas le Messie et le réparateur de la nature humaine. Sur sa réponse, Vespasien écrit à Pilate pour le prier de lui envoyer quelque chose qui ait appartenu à Jésus. Sur ces entrefaites Pilate apprenant que Mételle, soldat païen, possède la robe de Notre-Seigneur et la conserve avec une vénération particulière, feint d'être malade, et la lui ayant empruntée ne veut plus la lui rendre, espérant que ce précieux vêtement le garantira des périls qu'il craint.

« La Vengeance et Destruction de Jérusalem par personnages, exécutée par Vespasien et son fils Titus, contenant en soy plusieurs Chroniques romaines, tant du règne de Néron En pereur, que de plusieurs autres belles Histoires, à l'honneur et à la louange de N.-S. J.-C. et de la Court de Paradis, et a esté imprimé ce présent Livre intitulé de la Vengeance, etc., le 17. jour de Juing l'an 1510, par Jean Trepperel Libraire et Imprimeur, demourant à Paris en la rue Neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France. » (*Biblioth. de M. de Sardiere.*)

Sa veuve associée avec Denis Jehannot, le réimprima ensuite sous un pareil titre, et de la même forme, sans date. (*Biblioth. de M Barré.*)

(442) Jean Petit imprimait vers l'an 1478. (LACAILLE, *Hist. de l'Imprimerie*, p. 71.)

Duverdier pp. 899 et 1189 de sa *Bibl. franç.*, parle de cette édition, et n'en connaissait point d'autres.

(443) De crainte qu'on révoque en doute une partie des faits qui sont dans ce mystère, l'auteur a eu la précaution d'indiquer à la fin de la quatrième journée les sources où il les a pris.

De la Passion Jesucrist.
Icy termine la Vengeance,
Comme Josephus la escript
Dedans les Livres en substance.
Avecques cela concordance
De Egésippus, qui grandement
En escript; et semblablement
De l'Ystoire Ecclésiastique,
Et aussy de la Scolastique
A esté la substance prinse.
Pour part qui est icy comprinse :
Sur tous autres de Thérémye,
Qui est approuvé de l'Eglise.
En ce cas, il ne mentoit ny.

« Cayphas et Annas écrivent à l'empereur Tibère pour se justifier de la mort de Jésus, et accompagnent leur lettre d'un riche présent. Pilate dépêche de son côté Centurion et Mételle dans le même dessein (444). »

—
SECONDE JOURNÉE.

« Mételle et son compagnon présentent à l'empereur les lettres de Pilate, dans lesquelles ce gouverneur lui fait récit de la vie et des miracles de Jésus. Tibère (445), saisi d'étonnement, convoque le Sénat pour lui en faire part. Cependant les chevaliers de Vespasien arrivent en Judée, et s'adressent à Cayphas qui les renvoie avec menaces. Pilate, qu'ils vont trouver ensuite, les instruit sur la sainteté de la vie de notre Sauveur, mais il ajoute qu'il ne peut contenter les désirs de leur maître. Les chevaliers désespérant de pouvoir trouver ce qu'ils cherchent, vont au Temple de Jérusalem, où ils rencontrent Véronne qui, obéissant aux ordres de Dieu, leur dit qu'elle possède la Véronique et qu'elle veut bien les accompagner. Vespasien, guéri par l'attouchement de cette sainte relique, remercie Jésus et promet de venger sa mort. Il sort ensuite pour apprendre sa guérison miraculeuse à l'empereur. Cette nouvelle irrite ce prince contre Pilate; il ordonne à des archers d'aller le prendre chez lui, et de l'amener à Rome, où il le fait aussitôt enfermer dans un cachot. Le démon Forgibus vient trouver ce prisonnier, et lui conseille de se pendre. Pilate résiste à cette tentation. Sur ces entrefaites Sabin son valet lui apporte de l'argent et la robe de Notre-Seigneur, que Pilate met aussitôt. Par l'effet de cette robe, Tibère lui fait beaucoup de caresses lorsqu'il l'en voit revêtu, mais dès qu'il n'est plus devant lui il veut le faire mourir. On soupçonne enfin l'artifice du criminel, et après l'avoir dépouillé de sa robe, Tibère, de l'avis du Sénat le condamne à l'exil. On le conduit à Lyon, où on l'attache aussitôt au Pilori avec un écriteau devant, et un autre derrière : et de là on le ramène dans la prison de cette ville. Pilate désespérant de sortir jamais de ce lieu obscur, suit les conseils du démon Fergalus et se tue d'un coup de poignard : on jette son corps dans le Rhône.

« Tibère meurt, Caius lui succède, et par sa prompte mort laisse l'empire à Claude, et

(444) Chaque journée de ce mystère est précédée par un discours que fait le meneur du jeu, sur ce que l'on vient de voir, et ce qui va être représenté; et est terminée par une autre où il congédie l'assemblée, et la prie de revenir le lendemain.

(445) Les auteurs des mystères se sont tous accordés pour nous représenter Tibère comme un bon prince, et assez porté en faveur de la religion chrétienne. Il y a toute apparence que la juste sévérité qui lui fit exiler Pilate en est la seule cause.

(446) « *Nota*, qu'ilz la lient icy sur ung long banc, le ventre dessus; et fault avoir un corps faint pour ouvrir. » Pendant qu'on dessèque ici le *corps faint* d'Agrippine, la personne qui joue ce rôle, est cachée derrière le théâtre et parle à Néron et aux bour-

celui-ci à Néron. Les Juifs se révoltent contre ce prince, qui envoie Vespasien avec une forte armée pour réduire ces rebelles. Vespasien arrive au port de Jaffet, et cette journée finit par quelques escarmouches entre les troupes romaines et juives. »

—
TROISIÈME JOURNÉE.

« Néron, importuné des remontrances de Sénèque, ordonne qu'on lui tranche la tête, et se résout à faire mourir Agrippine. Lucifer instruit de ses desseins, envoie un démon qui, sous l'habit d'un médecin, conseille à ce prince de faire ouvrir le ventre de cette princesse (446). Pour accroître encore le crime de Néron, l'auteur suppose ici qu'Agrippine perd la vie dans l'opération; elle vomit, en expirant, mille injures contre ce fils dénaturé. Les sénateurs, informés de cette cruauté, conspirent contre l'empereur; qui cependant fait mettre le feu dans Rome, et écorcher deux sénateurs. Le peuple se soulève, et Néron se tue enfin à la suggestion des malins esprits qui emportent son âme. D'un autre côté Vespasien remporte quelques avantages sur les Juifs, et prend Jotapate. Joseph, jeté dans une fosse, en est retiré miraculeusement par un ange que Dieu envoie exprès pour lui sauver la vie. »

—
QUATRIÈME JOURNÉE.

« Galba n'est pas plutôt élevé à l'empire, qu'il se voit disputer cette dignité par deux compétiteurs *Vitelle et Othes*. (Vitellius et Othon). Il succombe sous les coups du dernier, qui devient par là son successeur. Othes ne conserve pas longtemps sa nouvelle dignité : poursuivi par Vitelle et ses adhérents, il s'arrache la vie et laisse le trône à Vitelle. Au bout de quelque temps les Romains, las des débauches de ce dernier empereur, l'assassinent et jettent son corps dans le Tibre. Les diables emportent son âme en triomphe aux enfers. Cependant Vespasien presse les Juifs de plus en plus, et fait arborer trois étendards, l'un blanc, le second rouge et le dernier noir (447). La résistance des rebelles l'oblige à donner un assaut général. Cayphas et Annas sont faits prisonniers, et Vespasien, se ressouvenant de la promesse qu'il a faite au Seigneur, les condamne, comme auteurs de la révolte, à être pendus par les pieds. On attache aussi avec eux des

reaux. Il faut remarquer qu'on appelle ici *tailleur* celui qui fait cette opération.

(447) Si l'on en croit les auteurs chrétiens qui ont parlé du grand Tamerlan, ce prince avait coutume, lorsqu'il assiégeait quelque ville d'importance, de faire tendre en premier lieu un pavillon blanc, pour signifier que si les assiégés voulaient se soumettre, ils éprouveraient les effets de sa clémence. Si la ville refusait de se rendre, il faisait poser le lendemain un pavillon couleur de feu, signal de sa colère : et enfin lorsque les habitants persévéraient à se défendre, il leur annonçait par un pavillon noir qu'il les abandonnait à la fureur de son armée. Notre auteur fait imiter ici ce trait de Tamerlan par Vespasien.

hiens, des chats et des singes pour les dévorer. On vient apprendre à Vespasien que le sénat l'a proclamé empereur. Sur cette heureuse nouvelle, ce prince charge son fils Titus du soin de l'armée et de cette guerre, et s'en retourne à Rome. Titus exécute les ordres de son père avec beaucoup d'ardeur, ce qui jette les rebelles dans une extrême consternation. Une femme appelée Marie, pressée par une faim cruelle, met son jeune enfant à la broche comme un *cochon de lait*. Cependant les Romains, par un dernier effort, entrent dans la ville; on met le feu au temple, et les vainqueurs exercent mille cruautés, violant les femmes et les filles, en présence de leurs maris et de leurs mères, qui sont emmenés en esclavage. »

VIC (SAINT). — On lit dans les *Recherches sur les Théâtres de France* de De Beauchamps (Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 251) :

« FRÈRE GEOFFROY MUNSTER.

« *Saint Vic.*

« L'an 1420, le jour de la fête Saint-Privé, fut fait le jou (jeu) de saint Vic par frère Geoffroy Munster, qui fit les personnages, lui fit le curé de saint Vic, xi sols davantage. »

VICTOUR (SAINT). — On trouve dans les *Recherches sur les Théâtres de France* de De Beauchamps (Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 242) la note suivante :

« *Saint Victour.*

« L'an 1425, le premier jour du mois d'août fut fait le jeu de saint Victour, et fut M^r Didier Gerbin maître des echolles de saint Vic, saint Victour, et duroit le dit jeu trois jours et fu fait un chanci. » (*Chr. de Metz*, ms.)

VIERGE (DIALOGUE DE LA). — M. Edélestand Duméril considère la forme du drame comme complète dans le *Dialogue de la Vierge* de saint Anselme (Cf. S. ANSELMI *opera*; éd. de Paris, 1721, p. 488-493; Ed. DUMÉRIL. *Origines latines du théâtre moderne*, Paris, 1849, in-8°, p. 3). Ce dialogue n'a jamais été destiné à la représentation.

VIERGES SAGES ET LES VIERGES FOLLES (Les). — Ce beau mystère qui date au moins du XI^e siècle et qu'on peut sans exagération faire remonter au X^e, ainsi que l'a indiqué Raynouard, est l'un de ceux dont le manuscrit de Saint-Martial de Limoges, appartenant à la Bibliothèque impériale, n^o 1139, nous a conservé des fragments. (*Voy. SAINT-MARTIAL.*)

Raynouard (*Choix de poésies originales des troubadours*, t. II, p. 139) l'a publié le premier. M. Fr. Michel en a donné, pour la société des bibliophiles, une édition reproduite en Angleterre, par M. Thomas Wright (*Early mysteries*, anciens mystères et poèmes latins; Londres, Nichol, 1838, in-8°, de xxviii-135 pages), et en France, dans le *Théâtre Français du moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°), de MM. Monmerqué et Fr. Michel.

M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des Lettres en 1835 (Cf. *Journ. gén.*

de l'Instr. publiq., 26 juillet 1835, p. 395), et dans le *Journal des Savants*, cahier de janvier 1846, a signalé cet office dialogué comme le plus ancien drame connu jusqu'ici, où apparaisse au milieu du latin expirant l'emploi d'un idiome moderne. C'est un monument bilingue et même trilingue, le latin et l'anglo-normand y étant associés à la langue romane. Ce drame a dû être non pas seulement récité mais représenté dans l'église; ce qu'indique la rubrique *præcipitentur in infernum...*

Ces conclusions, si pleines de sagacité, ont été universellement adoptées; il n'y a guère que M. O. Leroy qui s'y soit soustrait pour rapprocher le mystère des *Vierges...* de quoi? — Du bel opéra de la *Vestale*. (*Etudes sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°, p. 7.)

Nous n'avons qu'une observation à faire : il nous a semblé que ce que M. Magnin considère comme un *Mystère de l'arrivée de l'époux*, n'était que le prologue des trois scènes du mystère des *Vierges*, et ne pouvait être nullement considéré à part. — *Voyez SAINT-MARTIAL DE LIMOGES (Manuscrit de).*

PERSONNAGES

UNE VOIX D'EN HAUT.

L'ANGE GABRIEL.

LES VIERGES SAGES.

LES VIERGES FOLLES.

LES MARCHANDS.

LE CHRIST, OU L'ÉPOUX.

LES DÉMONS.

PROLOGUE.

UNE VOIX D'EN HAUT, L'ANGE GABRIEL, LES VIERGES SAGES et LES VIERGES FOLLES.

UNE VOIX D'EN HAUT. Voici l'Époux qui est le Christ. Veillez, ô vierges. A son approche les hommes se réjouissent et se réjouiront. Car il est venu ôter leurs liens aux berceaux des nations tombées par la faute de la première mère sous le joug des démons. Il est le second Adam du prophète, par qui le crime du premier est détruit en nous. Il a été mis en croix pour nous rendre à la céleste patrie et nous libérer du diable. Il vient, l'Époux qui a lavé la souillure de nos péchés par la mort et souffert le supplice de la croix.

L'ANGE GABRIEL. Ecoutez, vierges, ce que je vais vous dire à l'instant, et vous commander : Attendez un époux, Jésus Sauveur a nom : Guères ne donnait, cet époux que vous attendez.

Il vient sur cette terre pour vos péchés. Il naquit de la Vierge en Bethléem. Au fleuve du Jourdain il fut lavé et baptisé. Guères ne donnait, cet époux que vous attendez.

Il fut battu, gabé et là renié, en haut sur la croix battu, au clou fiché : et sous le monument il reposa. Guères ne donnait, celui que vous attendez.

Il est ressuscité, l'Écriture le dit.

Je suis Gabriel, moi placé ici.

Attendez-le ; car, bientôt, il viendra par ici.

Guères ne donnait, cet époux que vous attendez.

SCÈNE I^{re}.

LES VIERGES SAGES, LES VIERGES FOLLES.

LES VIERGES FOLLES. O vierges, nous venons à vous. Nous avons versé l'huile avec peu de soin. O sœurs, nous vous prions avec ardeur, nous avons espoir en vous. Indolentes ! misérables ! nous avons trop dormi !!

Compagnes du même voyage, sœurs de la même famille, sans doute le malheur est juste aux misérables, mais il est en votre pouvoir de nous rendre au ciel.

Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!
Partagez avec nous la lumière de vos lampes, ayez pitié de notre inexpérience. Ah! serons-nous à la porte; et vous, au contraire, appelées par l'Époux dans la maison.

Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!
LES SAGES. Cessez vos prières, nos sœurs; nous vous en conjurons; car il ne vous servira de rien, de nous prier plus longtemps à ce sujet. Ce que vous nous demandez, le don de notre huile, vous ne l'obtiendrez point. Allez-en acheter de ces marchands que vous voyez là-bas.

LES FOLLES. Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

LES SAGES. Allez donc, allez vite. Priez doucement les marchands. Paresseuses, ils vous donneront de l'huile pour vos lampes.

LES FOLLES. Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

Hélas! Hélas! que faisons-nous ici? ne pouvions-nous veiller? le désespoir dont nous sommes accablées, c'est notre œuvre à nous-mêmes.

Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

SCÈNE II.

LES VIERGES FOLLES, LES MARCHANDS.

LES FOLLES. Hé! à nous, marchand. (*A part.*) Vite, qu'il nous donne ce qu'il aura, lui ou son compagnon. (*Aux marchands.*) Nous venons chercher de l'huile, en ayant versé par accident. (*A part.*) Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

LES MARCHANDS. Dames gentilles, il n'est pas convenable que vous soyez ici; n'y restez pas plus longtemps. L'avis que vous cherchez, nous ne pouvons vous le donner; cherchez-le de qui peut vous conseiller.

LES FOLLES. Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

LES MARCHANDS. Allez arrière à vos sages sœurs, et priez-les par la grâce de Dieu, de venir à votre aide pour de l'huile. Dépêchez car, à l'instant, va venir l'Époux.

LES FOLLES. Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

Hélas! Hélas! que sommes-nous là? qu'y a-t-il que nous cherchions? Il a été prophétisé et bientôt nous verrons... Nous n'entrerons jamais aux noces.

Indolentes! misérables! nous avons trop dormi!!

(*A la porte de la maison.*) Ecoute, Époux, nos voix éplorées. Fais-nous ouvrir l'huis, et de même qu'à nos compagnes, donne-nous du secours...

(*L'Époux paraît.*)

SCÈNE III.

LES VIERGES FOLLES, LE CHRIST, LES DÉMONS

LE CHRIST. En vérité je vous le dis: Je ne vous connais pas. Où sont vos lumières? Ceux qui marchent, marchent loin à la lumière des cieux.

Allez, misérables! allez, malheureuses! Pour toujours, désormais, vous êtes la proie du mal... En enfer, à l'instant, qu'elles soient précipitées!..

(*Aussitôt les démons s'en emparent et elles sont jetées en enfer.*)

VIERGES SAGES ET LES VIERGES FOLLES (Les). — On trouve dans le *Cronicum Sampetrinum* (Erfurt, Mencken, t. III, p. 326), la mention d'un mystère des *Vierges*, joué à Elsenach, le 14 avril 1322, devant le margrave Frédérick. La plupart des auteurs qui se sont occupés du mystère des Vierges du *Manuscrit de Saint-Martial*, ont rappelé ce fait

VIEUX-TESTAMENT (MYSTÈRE DU). — Il n'existe plus du *Vieux-Testament* que di-

verses éditions fort rares, qu'ont citées les frères Parfait. Ce mystère fut joué en 1458, à Abbeville, selon M. F.-C. Zonandre. (*Histoire anc. et mod. d'Abbeville et de son arrondissement*; Abbeville, 1834, in-8°, p. 236.) Vers 1540, un bourgeois de Lyon, nommé Neyron, fit jouer dans sa ville natale le mystère du *Vieil Testament*. Le P. Colonia, qui cite ce fait, donne une sorte d'analyse du mystère qu'il attribue à Louis Choquet. (Le R. P. DE COLONIA, *Hist. litt. de la ville de Lyon*; Lyon, 1730, in-4°, 2 vol., t. II, p. 429-433.)

De Beauchamp (*Recherches sur les théâtres de France*; Paris, 1735, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 226) l'a mentionné.

La *Bibliothèque du Théâtre françois*, ouvrage attribué au duc de La Vallière (Dresde, 1768, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 69), et M. Louis Paris, en ont donné l'analyse d'après la plus ancienne édition de Paris, par Geoffroy de Marnes, contenant environ 60,000 vers. (*Toiles peintes et tapisseries de Reims*; Paris, 1843, in-4°, 2 vol., t. II, p. 921-1027.)

M. Sainte-Beuve a noté, dans le mystère du *Vieil Testament*, quelques rares et courtes reminiscences classiques (SAINTE-BEUVE, *Tableau hist. et crit. de la Poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*; Paris, 1828, 2 vol., t. I^{er}, p. 217-224.)

M. O. Leroy, dans ses *Études sur les Mystères*; Paris, 1837, in-8°, introd., p. xxiii et xxiv, en a cité diverses scènes, entre autres celle dans laquelle « deux vieillards » dès le temps de Jacob, regrettaient déjà *le bon temps*, dans ce dialogue d'un naturel parfait :

Le bon temps, qu'est-il devenu,
Jethau? il n'en est plus nouvelles.
— A ceste heure, il est descognu
Le bon temps! — Qu'est-il devenu?
Plus n'est comme je l'ai cognu.
Est-il ange, ou s'il a des aeles,
Le bon temps! qu'est-il devenu,
Jethau? — Il n'en est plus nouvelles...

Le même auteur est revenu, dans ses *Époques de l'Histoire de France* (Paris, 1843, in-8°, p. 123), sur « l'excellent dialogue entre deux vieillards... lesquels, dès le temps de Jacob, regrettent déjà *le bon temps qui ne reviendra plus.* »

Enfin M. O. Leroy a cité encore la scène du mystère du *Vieil Testament* où il est question « d'Aman gonflé de sa colère, se parlant à lui-même, ne voyant plus rien que Mardochée qui ne l'a pas salué, et n'entendant pas Zarès, sa femme, qui lui dit :

ZARÈS.

Qu'avez-vous? dictes, je vous prie.

AMAN.

Vers moy tout chascun s'humilie!

ZARÈS.

Vostre cuer est un grand estrif?

AMAN.

Un povre malheureux chestif!

ZARÈS.

Le cuer avez si fort troublé ..

AMAN.

Ung estrangier, ung avolle!

ZARÈS.

Et qui est-il a qui a-t-il meffait?

AMAN.

Voire qu'on ne scait dont il est.

ZARÈS.

Vous estes mallement esmu.

AMAN.

Ne dou grant dyable il est venu.

ZARÈS.

Mais qui dictes vostre pensée.

AMAN.

C'est ce pautonnier Mardochée
Qui jamais ne me fist honneur.
Et il n'y a si grant seigneur
En cour ne me chaperonne
Comme appartient à ma personne.

Les frères Parfait ont donné, dans leur *Histoire du Théâtre français* (Paris, 15 vol. in-12, 1725, t. II, p. 307-351), l'analyse suivante :

MYSTÈRE DU VIEIL TESTAMENT.

Le mystère du Vieil Testament par personnages, joué à Paris, hystorié, et imprimé nouvellement audit lieu, auquel sont contenus les Mystères cy après déclairez.

« C'est un petit in-folio gothique, avec des figures en bois, contenant 336 feuillets, ou 672 pages à deux colonnes, de 50 vers chacune; ce qui peut composer environ soixante deux mille vers. On lit ces mots à la fin

Cy finist le Vieil Testament par personnaiges, joué à Paris, et imprimé nouvellement audit lieu, par Maistre Pierre le Dru, pour Geoffroy de Marnes (448), Libraire Juré de l'Université de Paris, demourant en la rue S. Jacques, à l'Enseigne du Pellican (449).

I. La création du ciel, de la terre et des anges.

« La décoration du commencement de ce mystère est absolument différente des au-

(448) Geoffroy de Marnes imprimait vers l'an 1498. (LACAILLE, *Hist. de l'Imprimerie*, liv. II p. 70.)

(449) Ce mystère fut réimprimé in-4° gothique en deux parties; en voici le titre: « S'ensuit le Mystere du Vieil Testament par personnages, hystorié, joué à Paris, et imprimé nouvellement audit lieu, auquel sont contenus les Mysteres comment les Enfans d'Israël partirent d'Égypte, et passerent la Mer Rouge, et conquirent la Terre Sainte, avec plusieurs autres belles Hystoires, comme il est ci-après déclaré en la Table de ce présent Livre. Cy finist le premier Volume du Vieil Testament par personnages, joué à Paris, et imprimé audit lieu par la veuve feu Jehan Trepperel et Jehan Jehannot Libraire et Imprimeur, demourant en la rue Neuve N. D. à l'Enseigne de l'Escu de France. » (*Biblioth. du Roi.*)

Cette première partie contient 114 feuillets.

« S'ensuit le second Volume du Vieil Testament par personnages, contenant huit Hystoires de la Bible; c'est assavoir, l'Hystoire de Job, l'Hystoire de Tobie, l'Hystoire de Daniel, l'Hystoire de Susanne, l'Hystoire de Hester, l'Hystoire de Octavien Empereur, et de la Sibille Thiburtine, et les Prophéties des

tres. Plusieurs toiles cachent les établis ou échafauds aux yeux des spectateurs: l'acteur qui représente Dieu paraît d'abord seul (450), et crée le ciel (451) et les anges (452). Ces derniers remercient le Seigneur: mais bientôt Lucifer, aidé de quelques anges, conspire contre son Créateur, qui le précipite aux enfers avec ses complices, en prononçant ces terribles paroles:

DIEU.

Non ascendes, sed descendes.

(Adoncques doivent trespucher Lucifer et ses Anges, le plus soudainement qu'il sera possible: et doit avoir autant de Diables tous prêts en l'Enfer, lesquels emmenant grande temveste, et gettent feu dudit Enfer.)

« Dieu crée ensuite le jour et la nuit; que nos anciens représentaient de cette manière:

(Adoncques se doit montrer un drap peint, c'est assavoir la moytié toute blanche, et l'autre noire.)

« Après cela, il forme le soleil, la lune, les étoiles, les arbres, les animaux, et le paradis terrestre.

(Adoncques se doivent monstrer quatre ruisseaux, à manière de petites Fontaines, lesquelles soient aux quatre parties de Paradis Terrestre, et chacun [d'iceulx] escriptz et ordonnez.)

« Le Seigneur crée enfin Adam, qui, après avoir regardé de tous côtés avec admiration, remercie son Créateur, qui, pendant le sommeil de notre premier père, forme Ève, d'une de ses côtes, et la lui donne pour épouse; à peine ces nouveaux époux se sont-ils promenés quelque temps, que Satan tente Ève et l'engage à manger du fruit défendu. Ève en porte à son mari.

(Icy prent Adam la Pomme que Eve lui baille, et mort dedens, puis se prent par la gorge.)

« Ils reconnaissent bientôt leur crime et vont se cacher. Miséricorde veut parler en faveur de l'infortuné Adam; mais Dieu n'écoutant que Justice divine, descend sur la terre, et après lui avoir donné sa malédiction,

douze Sibilles, et plusieurs autres manieres, » etc.

Ce mystère fut corrigé ensuite, et imprimé aussi in-4°. « Le très excellent et saint Mystere du Vieil Testament par personnages, auquel sont contenus les Hystoires de la Bible, revu et corrigé de nouveau, et imprimé avec les figures pour plus facile intelligence. . . . à Paris 1542. par Guill. le Bret au Clos Bruneau. 504. feuillets. » Quelques exemplaires portent rue S. Jacques chez Vivant Gautherot. Peut-être ces deux imprimeurs étaient associés.

« S'ensuit le second Volume, etc. . . . revu et corrigé outre la précédente impression imprimée à Paris nouvellement par Jean Real 1542. » 115 feuillets.

(450) Nota que celui qui joue le personnage de Dieu, doit estre au commencement tout seul en Paradis, jusqu'à ce qu'il ait créé les Anges.

(451) Adoncques se doit tirer un Ciel de couleur de feu, auquel sera escript CELUM EMPIREUM.

(452) Adoncques se doivent monstrer tous les Anges, chacun par ordre, comme dit le texte, et au milieu d'eulx l'Ange Lucifer, ayant un grant Soleil resplendissant derrière luy. . . . Adoncques le doivent eslever Lucifer et ses Anges par une roüe secretement faicte dessus un pivot à vis.

il ordonne à Chérubin de chasser Adam et Ève du paradis terrestre; les herbes sèchent sous les pas des deux coupables, et les arbres perdent leur verdure. »

II. D'Adam et d'Ève.

« Adam marie Caïn et Abel avec Calmana et Delbora leurs sœurs. Le premier, pour conserver une autorité sur son frère, fait construire par Enoch, Irard, et ses autres enfants, une ville à qui il donne le nom de l'ainé. Adam vient visiter leur nouvelle demeure, et leur ordonne d'offrir au Seigneur la dîme de leurs biens. Abel obéit en sacrifiant un bel agneau; mais Caïn murmure contre le commandement. A quoi bon ces sacrifices, ajoute-t-il

Je croy que mon pere radoute.

« Enfin, par complaisance pour Adam, il met le feu à une botte de méchante paille.

CAYN.

Icy ne prens point plaisance
Qu'on me vienne brusler ma paille.

« Comme les holocaustes d'Abel sont favorablement reçus du Seigneur, Caïn en conçoit une si vive jalousie qu'il l'assassine. La voix du sang d'Abel porte ses plaintes à Justice divine, et Dieu maudit le meurtrier. Calmana et la veuve Delbora vont apprendre ces tristes nouvelles à Adam et à Ève. Cette dernière meurt, et Adam, se sentant proche de sa fin, ordonne à Seth d'aller à la porte du paradis terrestre, lui chercher quelque soulagement. Le chérubin qui en garde l'entrée donne, suivant l'ordre du Seigneur, trois grains de l'arbre de vie à Seth, en l'avertissant de mettre ces trois grains dans la bouche d'Adam, lorsqu'il sera expiré, parce qu'ils doivent produire l'arbre qui doit un jour servir à la rédemption des hommes. Seth exécute ce commandement, et partage la terre avec son frère Caïn. Lameth, descendant de ce dernier, quoique privé de la vue, veut aller à la chasse et s'y fait conduire par son fils Tubalcaïn : mais se confiant trop à son guide, il blesse mortellement Caïn. »

III. Du déluge.

« Pendant ce temps-là, Caïnan, Mathusaël, et quelques autres descendants de Seth, deviennent amoureux des filles sorties du sang de Caïn; et oubliant la défense de leur premier père, ils les recherchent en mariage.

MATHUSAEL.

Les filles de Cayn sont belles,
Et ne demandent autre chose,
Fors que avecques elles on repose
Par desordonnée volupté.

« Dieu, pour punir les hommes de leurs péchés, se résout à les exterminer par un déluge d'eaux; il envoie un ange pour enle-

(453) C'est-à-dire le plancher de la salle, ou du lieu dans lequel sont construits les échafauds.

(454) Ces nudités n'étaient pas effectives.

(455) Pour conserver la vraisemblance, nos anciens faisaient jouer un même rôle par plusieurs ac-

teurs, selon les différents âges des personnages qu'ils introduisaient. Comme dans cet endroit, où la personne qui venait de paraître se retirait, et ensuite arrivait un autre d'un âge plus avancé.

ver Enoch, et ordonne à Noé de construire une arche et de s'y retirer avec sa famille. Noé obéit promptement.

(Icy surmonteront les eaües tout le lieu là où l'en joïe [453] le Mistere, et y pourra avoir plusieurs hommes et femmes qui seront semblants d'eulx noyer, et qui ne parleront pas.)

« Lorsque le déluge cesse, Noé sort de son arche et offre un sacrifice au Seigneur. Après quoi il plante la vigne, et exprimant le jus de deux ou trois grappes, il boit cette liqueur.

(Icy boit Noë, et puis s'endort tout découvert [454])

« Cham se moque de son père, qui maudit la race de cet ingrat, » etc.

IV. De la tour de Babel.

« Pour éviter un second déluge, Cham conseille à ses enfants de bâtir une tour dont la hauteur puisse les en défendre. Ils choisissent Nembroth pour leur chef, à cause de sa férocité et de sa taille avantageuse; Dieu dissipe leur dessein et les force d'abandonner cet ouvrage. Ensuite Nynus, fils de Bellus, forme, sans qu'on sache pourquoi, le bizarre projet de faire adorer l'idole de son père. Mais ce qui est plus singulier, c'est que non-seulement Nembroth se soumet à cet ordre, mais qu'il s'offre même à le faire exécuter. Nynus, charmé de cette aventure, lui en confie le soin avec plaisir, et Nembroth, pour lui donner des preuves de son zèle, veut obliger Aram et Abraham à rendre hommage à la nouvelle divinité. Ces deux frères refusent d'y consentir, et Nembroth les jette dans un brasier ardent. Aram y est consumé, mais Abraham en sort sans aucun mal; et, pour se mettre à couvert de ces violences, il passe en Égypte, où le roi Pharaon devient amoureux de Sara, qu'il croit sœur d'Abraham, et l'enlève, mais il est obligé de la lui rendre. »

(Cy fine la jeune Sarra [455].)

V. D'Abraham et de Melchisédech, et de la délivrance de Loth.

« En quittant la cour du roi d'Égypte, Abraham passe dans la Palestine et la partage avec son neveu Loth, qui choisit la contrée de Sodome. Cordelamor, roi des Elamites, ravage le pays habité par le dernier, et emmène le peuple en captivité. Abraham vole au secours de son neveu, défait ce roi victorieux et en rend grâces à Dieu par un sacrifice qu'il fait offrir par Melchisédech. Cependant Sara, fâchée de n'avoir point d'enfants, propose à son mari de prendre Agar, pour se procurer un héritier. Abraham y consent, et Sara ayant tiré cette fille à part, lui déclare son intention, et lui ordonne d'obéir sans répliquer.

SARRA.

Accomplissez à son désir,
Obtempérez à sa demande.
Se quelque chose vous commande,
Gardez-vous bien de l'esconduire.

« Agar lui promet une pleine soumission.

Icy prent Abraham Agar, et la maine en sa chambre.

« Cette fille apercevant qu'elle est enceinte, devient insolente et parle à sa maîtresse avec mépris.

AGAR.

Au moins ne suis-je pas brehaigne,
Comme vous.

SARRA.

Un jour vous vous repentirez. . .

AGAR.

Et quesse que vous me ferez,
Je ne vous crains, ne vous doute.

« Sara porte ses plaintes à Abraham, qui ordonne à Agar de se retirer. L'ange du Seigneur console cette dernière, et après lui avoir commandé de retourner chez son maître, il parle à Abraham et lui promet la naissance d'un fils. »

VI. De la destruction de Sodome et de Gomorrhe.

« Le Seigneur, justement irrité des crimes des habitants de Sodome et de Gomorrhe, se prépare à en tirer une vengeance éclatante.

JUSTICE DIVINE.

C'est ung péché trop diffamable,
Plus infaict que celui du Dyable,
Qui transgressa vostre vouloir.

« Miséricorde veut en vain excuser leur aveuglement.

DIEU.

Sans tenir plet (456)
Leur péché si fort me desplest,
Veu qu'il n'y a raison, ne rime,
Qu'ilz descendront tous en abisme.

« Cet arrêt prononcé, le Seigneur ordonne à un ange de l'exécuter, et de faire retirer Loth et sa famille de cette ville criminelle. Loth remercie l'ange et se met en devoir de lui obéir. Cependant des habitants de Sodome courent après le messenger du ciel et veulent lui faire quelque violence : Loth s'y oppose de tout son pouvoir.

LOTH.

Or je vous diray, j'ay deux filles,
Autant Vierges que femmes furent;
Prenez-les.

(456) Plaids.

(457) Ce mystère fut joué à Paris à l'hôtel de Flandres devant le roi François I^{er} l'an 1539, et se trouve imprimé séparément in-8^o gothique, avec le titre suivant : « Le sacrifice d'Abraham à huit personnages, c'est assavoir Dieu, Miséricorde, Raphaël, Abraham, Sarra, Isaac, Ismaël et Eliezer. nouvellement corrigé et augmenté, et joué devant le roy en l'hôtel de Flandres à Paris l'an mil dxxxix. On les vend à Paris en la rue Neufve N. D. à l'en-

« L'ange aveugle ces malheureux, ce qui donne à Loth le temps de s'enfuir; pendant ce temps-là le feu du ciel tombe sur les-deux villes et les réduit en cendres. »

VII. Le Sacrifice d'Abraham (457).

« Sara, suivant la promesse de l'ange, met au monde un fils, à qui Abraham donne le nom d'Isaac.

(Icy fault ung enfant nouveau-né.)

« Pendant qu'Isaac, devenu grand, va se réjouir avec Ismaël, son frère, et Eliézer, jeune garçon qu'Abraham leur a donné pour camarade, et qu'il joue à la fossette et à *Pique-Romme*, le Seigneur ordonne à Abraham de lui sacrifier ce cher fils. Isaac, à son retour, est fort étonné lorsque son père lui commande de le suivre, et lui déclare ensuite le commandement de Dieu, auquel il ne peut se dispenser d'obéir. Isaac, quoique entièrement soumis aux ordres du Seigneur, a cependant quelque regret à quitter la vie; les remontrances de son père le déterminent enfin.

ISAAC.

Mais veuillez-moy les yeux cacher,
Afin que le glaive ne voye :
Quant de moy vendrez approcher,
Peut-estre que je souyroye.

ABRAHAM.

Mon amy? si je te l'oye?
Ne seroit-il point de-honneste?

ISAAC.

Hélas! c'est ainsi que une beste

Dans le moment qu'Abraham s'apprête à ôter la vie à son fils, Miséricorde obtient du Seigneur la révocation de cet arrêt sanglant. Cependant Isaac et son père, ignorant les secrets du ciel, se disent un tendre adieu.

ABRAHAM.

Adieu, mon filz.

ISAAC.

Adieu, mon pere,
Bendé suis, de bref je mourray,
Plus ne vois la lumiere clere.

ABRAHAM.

Adieu, mon filz.

ISAAC.

Adieu, mon pere,
Recommandez-moi à ma mere,
Jamais je ne la reverray.

ABRAHAM.

Adieu, mon filz.

seigne de la Rose Rouge, et saint Jehan l'Evangéliste, devant sainte-Genevieve des Ardents. » (*Biblioth. du collège Mazarin.*)

Le privilège accordé par le parlement à Gilles Paquot, libraire, en date du 14 juin 1539, nous prouve que ce mystère fut représenté avant ce temps.

A quelques vers près, qui ont été retouchés, et que l'on retrouve aussi dans l'édition de 1542, c'est la même chose que le mystère inséré ici dans le *Vieux Testament*.

ISAAC.

Adieu, mon pere,
Bendé suis, de bref je mourray.

« L'ange arrête le bras d'Abraham, prêt à percer le sein de son fils, et lui apprend que Dieu est satisfait de son obéissance. Abraham et Isaac se retirent fort contents, vont faire part de cette aventure à Sara, qui en reçoit une joie inexprimable. »

VIII. Le Mariage de Isaac et de Rebecque.
Comme Jacob et Isau furent nez. Comment Isaac bailla la bénédiction à Jacob en lieu d'Esau.

« Nous ne nous arrêterons pas sur ce mystère, qui, ne contenant que la vie d'Isaac et la naissance de Jacob et d'Esau, ne présente rien de singulier que la rencontre que ce dernier fait à la chasse. Nous venons de voir ci-dessus, que lorsqu'Adam fut enterré, Seth lui mit dans la bouche les trois grains de l'arbre de vie, qu'il a reçus de Chérubin. Ces trois grains ont germé, et produit trois arbres sortant d'un seul tronc; c'est ce qu'Esau aperçoit ici avec étonnement. »

(Icy voit les Arbres de la Croix et les Oyseaux qui les adorent, et partent lesditz troys Arbres d'une même souche et tige, et portent divers feuillages et fruitz.)

IX. De la Servitude de Jacob.

« Jacob craignant la fureur de son frère, passe en Mésopotamie et devient amoureux de Rachel. Laban, son père, la lui promet en mariage, à la charge de le servir pendant sept années. L'amoureux Jacob accepte cette condition, et la remplit fidèlement. Cet heureux jour arrivé, Laban ordonne à Lia, sa fille aînée, d'aller se coucher au lit destiné pour l'épouse; et après avoir averti Zelpha, sa chambrière, de souffler la chandelle aussitôt que Jacob sera entré dans sa chambre, il fait servir un magnifique souper et invite son nouveau gendre à boire. « Allez-vous reposer avec votre épouse, » dit-il à Jacob à la fin du repas.

JACOB.

Puisque Dieu veult que soit ma femme,
Aussy feray-je, si je puis.

« Mais quel est son étonnement lorsque, le lendemain matin, il s'aperçoit de la tromperie de son beau-père; il court lui en faire de vives plaintes: mais Laban le console en lui promettant Rachel au même prix qu'il vient d'obtenir son aînée. Jacob y consent, et n'a pas plutôt épousé Rachel qu'il quitte Laban et retourne en Palestine, » etc.

X. De Joseph qui exposa les songes, et de sa vendition.

« La jalousie que les enfants de Jacob conçoivent contre Joseph leur fait former le

(458) Nos anciens confondaient assez souvent les noms de médecin, de physicien, d'astrologue, de magicien, etc.

(459) L'auteur, qui n'a pu s'imaginer qu'un roi aussi bon et affectionné à la famille de Jacob, que l'a

dessein de le vendre la somme de vingt deniers à des marchands *gallatides* et *hismacélites*, et ceux-ci le revendent ensuite à Putiphar.

(Fin du petit Joseph.)

« L'épouse de Putiphar, devenue amoureuse de Joseph, le fait entrer dans sa chambre.

LA DAME.

Joseph?

JOSEPH.

Que vous plaist-il, Madame?

LA DAME.

Mon amy, veuillez approcher
De moy, et nous allons coucher
Ensemble, tout secretement?

JOSEPH.

Quesse-cy, Madame, comment?
Le faictes-vous par farcerie,
Ou autrement?

« Joseph la quitte avec indignation, et elle l'accuse à son mari, qui fait jeter l'innocent Joseph dans une prison. Sur ces entrefaites, Cordelamor, roi d'Assyrie, voulant s'emparer de l'Égypte, envoie des émissaires pour corrompre les domestiques de Pharaon, et les engager à empoisonner les viandes que l'on sert à ce prince. Heureusement pour ce roi un de ses médecins (458) s'aperçoit du poison, et avertit le roi de ne point manger de ces mets dangereux. Pharaon fait aussitôt arrêter son bouteiller et son panetier. Le médecin, par son art de « nygromancie, dont « il sait un chapitre, » découvre que le panetier est seul coupable. Le roi, inquiet des songes qui le tourmentent, fait appeler son médecin pour les lui expliquer. Le bouteiller voyant que ce sage ne peut satisfaire le roi, lui conseille de se faire amener Joseph; Pharaon suit cet avis, et prend tant d'amitié pour le fils de Jacob qu'il lui confie le soin de son royaume. Le reste de ce mystère ne contient que la suite des aventures de Jacob et de ses enfants en Égypte jusqu'à la mort de Joseph. »

XI. De Pharaon, roi d'Égypte, et de sa cruauté. De la nativité de Moïse.

« Après la mort de Pharaon, les Égyptiens choisissent pour leur roi Cordelamor, second pharaon (459). Ce nouveau monarque ignorant les obligations que son Etat avait à la maison de Jacob, persécute ses descendants avec une dureté incroyable. Moïse craignant la fureur du roi se retire auprès de Jéthro, s'offrant à garder ses troupeaux. Jéthro accepte sa proposition avec plaisir, et Moïse lui raconte qu'ayant été retiré des eaux, et élevé par Thérimit, fille de Pharaon, il a passé ensuite à la cour du roi d'Éthiopie, dont il a épousé la fille appelée Tarbis;

été le premier Pharaon, ait laissé pour successeur un prince aussi cruel et barbare que celui-ci, a été obligé de feindre, sans aucune autorité, que ce dernier était un roi étranger, monté sur le trône d'Égypte par ses brigues et ses artifices.

qu'enfin Aaron et Marie, ses frère et sœur, l'ont obligé à quitter ce pays barbare pour revenir en Egypte y consoler les Israélites, et que, dans ce dernier pays, il a eu le malheur de tuer un Egyptien qui maltraitait un Hébreu; ce qui cause son exil. »

XII. Du buisson ardent. De la mer Rouge, où passèrent les enfants d'Israël, et de la mort de Pharaon.

« Moïse ne songeant qu'à garder avec soin les troupeaux de Jéthro, va vers le mont Horeb. Là, un ange du Seigneur, sous la figure du Fils de Dieu, lui parle derrière un buisson « qui brûle, et qui est vert, » et lui ordonne ce qu'il doit exécuter pour la délivrance des enfants d'Israël. Moïse, rempli d'admiration, va faire part de cette nouvelle à Aaron, et ils vont ensemble avertir les Hébreux de se tenir prêts.

(Icy fault ung désert.)

« Moïse ordonne aux Hébreux de manger l'agneau paschal et de le suivre.

(Icy s'aparest l'Escu au Ciel [460].)

« Les Israélites, ayant Moïse à leur tête, quittent l'Egypte, et suivent le chemin que l'écu leur montre. Ils passent ainsi la mer Rouge à pied sec, et jouissent de la satisfaction d'y voir périr leur persécuteur avec son armée. »

XIII. Des dix commandemens de la Loy baillez à Moïse. Du Veau d'Or que les Enfans d'Israël adorerent. De Choré, Datan, et Abiron que la terre engloutit. De Balaam Prophete, et de son Asne qui parla.

« Comme les Hébreux n'ont emporté avec eux aucuns vivres, Dieu y pourvoit, et leur envoie une multitude d'oiseaux et de la manne.

(Icy chet la Manne du Ciel, c'est assavoir pain et blé [461].)

« Josué combat contre Amalec, ligué avec les Ismaélites, et le met en fuite.

(Icy s'en vont hors de l'Eschafaut.)

« Le peuple d'Israël va vers le mont Sinaï : Moïse monte sur cette montagne, malgré les éclairs redoublés qui partent de ce lieu.

(Icy se tourne vers le Peuple, et on gecte du feu.)

JÉTRO.

Et me semble que soit cornu
Et qu'on voit ses cornes reluire ?

« Pendant que Moïse reçoit de l'ange les tables du Décalogue, le peuple, impatient de ne plus le voir, s'adresse à Aaron, et le force de lui faire un dieu; Aaron, après leur avoir remontré inutilement leur devoir et le crime dont ils vont se souiller, s'avise,

(460) Cet écu tient lieu de la colonne de feu qui autrefois servit de guide aux Israélites.

(461) On voit que l'auteur ne s'est pas seulement contenté d'ajouter au texte sacré des traditions incertaines et souvent ridicules, mais qu'il a voulu

pour les retirer de cette pensée, de leur composer un veau de l'or qu'ils avaient amassé avec tant de soins et de peines.

(Icy font [462] le Veau d'Or.)

RUBEN.

Et quesse-cy ?

AARON.

Que c'est? Soyez bien tous records

Que c'est le Dieu de voz trésors.

Regardez, c'est ung Dieu nouveau.

JUDA.

Et comment, Aaron, c'est ung Veau!

AARON.

Voyez que c'est.

SIMÉON.

Il suffit

Nous en ferons nostre prouffit,

Pour Dieu le voulons recongnoistre.

AARON.

C'est ung Veau ?

JUDA.

Vous ne dittes rien (463).

Ung Veau soit, pour Dieu nous l'aurons.

« Moïse, à son retour, fait punir les coupables. Choré et ses complices ressentent ensuite à leur malheur la protection du ciel sur ce saint législateur, qui meurt enfin, et Josué est élu à sa place. »

XIV. De Sanxon Fortin (464). De Samuël. Du regne de Saül. De Goullias.

« Helcana, et Anne son épouse, vont offrir Samuel, leur fils, au temple du Seigneur; le grand prêtre Héli le reçoit et l'élève avec soin.

Icy fine le petit Samuël, et Hely dort, et le grant Samuel est couché près de l'autel.

« Samuel vient de la part du Seigneur dire à Hely que sa maison sera détruite. L'accomplissement de cette prophétie arrive bientôt. Samuel succède au grand prêtre, et pour contenter les désirs du peuple il sacre Saül, qu'Israel reconnaît pour son roi. Saül, par sa désobéissance, perd bientôt la grâce du Seigneur; qui ordonne au prophète d'aller trouver David, qu'il a élu pour régner sur les Hébreux. Cependant le malin esprit tourmente le misérable Saül et le rend furieux.

SAUL.

Le Dyable me vient pourchasser
Je cuyde qu'il me mangera.

« On amène David, qui, par le son de sa harpe, suspend les maux de Saül. Les Philistins arment contre Israël, et Goliath paraît à leur tête. Le généreux David s'offre à le combattre, et, prenant cinq pierres, il marche contre cet énorme géant, et lui en lance

aussi l'interpréter.

(462) Font, pour fond; c'est d'Aaron dont il est question.

(463) Vous ne dites rien qui vaille.

(464) De Samson le fort.

une. Goliath ressent une vive douleur, mais n'apercevant pas David il ne sait à qui en attribuer la cause.

GOULLIAS.

Dyable! quesse qui m'a piqué?
Oncques ne sentis tel douleur.

« David lui jette une seconde pierre, et enfin le renverse d'un troisième coup, et lui coupe la tête. »

(Icy vient David la teste portant de Goullias.)

XV. De la mort Saül, et du regne de David.

« Saül persécute toujours David, mais se voyant pressé par les Philistins, il demande pardon à Dieu, et va consulter une devine sur son sort.

(Icy fait un tas de mynes, et conjuremens... Une apparicion [465] pour Samuel.)

« L'ombre du prophète déclare au roi qu'il va perdre la vie. Il est tué dans le combat qu'il livre aux Philistins, et Jonathas est mortellement blessé dans une autre action. David se voyant paisible possesseur de la couronne, ordonne à Joab d'aller faire la guerre contre les Ammonites, dont il veut châtier l'insolence. Pendant ce temps-là, Bersabée, accompagnée de ses deux demoiselles, va à la fontaine pour se baigner : le roi l'aperçoit d'une des fenêtres de son palais, et en devient éperduement amoureux.

NATHAN.

David

Garde toy bien de te forfaire?
Si tu veulx à nature complaire,
Dieu à toy se courroucera.

DAVID, à part.

Doy-je croire Nathan? Nenny...
Et si fais, très-bien me conseille.
Mais j'ay tant la puce à l'oreille
De ceste femme icy présente,
Qu'il faut que mon esprit contente,
Et que je la tienne accolée
Entre mes bras.

(A Nathan.)

Ne vous en rompez plus la teste.

« Architophel obéissant aux ordres de David, lui amène Bersabée, qui rejette d'abord les caresses de David. Mais enfin elle y consent, et le roi la fait conduire dans « son secret. »

DAVID, à Bersabée.

Si ayse suis, quant je vous tiens,
Qu'il m'est advis, je vous le dis,
Que soye en ung droit Paradis.

« Bersabée se sentant enceinte va trouver le roi et lui fait part de ses inquiétudes. David mande Urie, et lui ordonne d'aller se coucher chez lui. Comme Urie s'en défend, le roi le fait souper et tâche de l'enivrer. Toutes ces précautions ne pouvant lui servir de rien, il donne une lettre à Urie, qui porte ainsi son arrêt de mort à Joab. Le pro-

(465) Les apparitions n'étaient autre chose que les trappes de nos théâtres d'aujourd'hui, et servant aux

phète Nathan vient voir David, et lui apprend les menaces du ciel. David pleure son péché, et en voit bientôt les tristes effets. Amon, amoureux de sa sœur Thamar, feint d'être malade. Thamar le va voir par ordre de son père, et Amon saisit ce moment pour découvrir sa passion. Sa sœur rejette sa proposition avec horreur.

AMON.

Je verray se j'ay la puissance
Plus forte que vous.

« Il la couche, » et ensuite la chasse brutalement.

THAMAR.

Hélas! hélas! je suis destruite,
Après que ay esté viollée?
Encores s'il m'eust consollée.

« Elle raconte son infortune à Absalon, son frère utérin, et ce dernier, surprenant Amon, le poignarde. Un chevalier de la suite de David vient lui faire, en peu de mots, le récit de ce qui vient d'arriver

LE CHEVALIER.

Amon a Thamar viollec,
Et puis Absalon l'a occis.

« David bannit Absalon de sa présence. Ce perfide se révolte contre son père, et perd la vie dans un combat. David se désespère lorsqu'il apprend sa mort.

DAVID.

Mon filz Absalon,
Absalon mon filz,
Las! perdu t'avon,
Mon filz Absalon,
Il faut que soyon
En grief deuil confis,
Mon filz Absalon,
Absalon mon filz.

« David remet le jeune Salomon entre les mains de Nathan, et en même temps il ordonne à Joab de faire le dénombrement de son peuple. Joab exécute cet ordre avec beaucoup de répugnance. Gad, le prophète, vient de la part de Dieu offrir au roi le choix des trois fléaux du ciel, la famine, la guerre et la peste. David se détermine au dernier, et aussitôt l'ange exterminateur frappe quatre hébreux qui ne songent qu'à se divertir. Le Seigneur s'apaise enfin. Peu de temps après, le prophète Nathan vient apprendre à David que Joab et Abiathar veulent placer Adonias sur le trône.

NATHAN.

Ilz crient, en faisant leurs sabas,
Vive le roy Adonyas.

« Le roi commande à Sadoc de sacrer promptement Salomon. On promène ce jeune roi sur une mule, au son de la buçine. Joab s'enfuit de frayeur, et Adonias se réfugie à l'autel et obtient sa grâce. David meurt et laisse sa couronne à Salomon. »

(Fin du petit Salomon.)

mêmes usages; soit pour faire sortir des acteurs de dessous le théâtre, soit pour les y faire descendre.

XVI. *Du règne de Salomon. Des Jugemens de Salomon. De Salomon, et de la Royne de Saba.*

« Thamar et Jézabel, jeunes femmes de Jérusalem, se réjouissent par avance du bonheur dont le peuple va jouir sous le nouveau roi, qui paraît ne songer qu'à le rendre heureux.

JÉZABEL.

Car nous avons ung nouveau Roy des Juifz,
Saige, courtois, en tous les ars instruis,
Bel, advenant, qui aime les déduys ;

Parquoy puis dire,

Que les Juifves ont maintenant beau rire.

« Elles vont coucher ensemble, avec leurs enfans. Cependant Salomon fait massacre. Adonias exile Abiathar, et ordonne à Bananias d'ôter la vie à Joab. Bananias va avec ses tyrans ou satellites pour obéir à cet ordre, mais trouvant Joab à l'autel il n'ose l'exécuter, et ce n'est que sur l'ordre réitéré du roi et l'approbation du prophète Nathan et du grand prêtre Sadoc qu'il retourne l'assassiner.

« Salomon demande à Dieu le don de *sapience*, et en donne aussitôt des preuves dans le jugement qu'il rend aux deux femmes dont nous venons de parler, dont la dernière a étouffé son fils. Trois frères se présentent ensuite, chacun prétendant que le testament de leur père le regarde seul. L'aîné représente à Salomon que son père ne possédant pour tout bien qu'un seul arbre, lui en avait laissé *le droit et le tort*. Le second, soutient que le testament est entièrement en sa faveur, puisqu'il lui lègue *le vert et le sec* du même arbre ; et le troisième prétend que son père lui ayant fait don du *dehors* et du *dedans*, l'arbre doit lui appartenir. Pour terminer une dispute si épineuse le roi ordonne qu'on déterre le corps du défunt, et dit aux contendans que celui qui tirera une flèche le plus près du cœur gagnera l'héritage. Les deux premiers emploient toute leur adresse pour atteindre ce but, mais le troisième refuse d'obéir, et déclare qu'il renonce à un bien qu'il ne peut obtenir que par une action si inhumaine. A ces mots, où Salomon reconnaît la voix de la nature, il adjuge l'héritage à ce dernier comme le méritant à plus juste titre que les deux autres.

SALOMON.

Tu es son enfant naturel,
Tu es son filz, le cas est tel,
Et les autres deux sont bastars.

« La reine de Saba entendant parler de la sagesse de Salomon veut voir un roi si célèbre, et après avoir écouté un grand nombre de ses sentences elle s'en retourne fort contente. »

FIN DU PREMIER VOLUME DU VIEIL TESTAMENT.

XVII. *L'Histoire de Job.*

XVIII. *L'Histoire de Thobie.*

« Dans le dessein d'exterminer la nation Juive, Sennachérib, roi d'Assyrie, défend à

(466) *Emmy*, au milieu.

ce peuple d'enterrer ses morts. *Gabellus*, fuyant une ordonnance si tyrannique, emprunte 500 livres à Tobie, et se retire en Médie. Des meurtriers entrent chez Tobie et pillent sa maison. Tobie se sauve de leur fureur avec sa femme et son jeune fils. Sennachérib va cependant au temple de ses dieux, et promet de leur sacrifier ses fils. Ces derniers, à qui on a donné avis de cette résolution, assassinent ce prince, et se retirent dans « la belle cité d'Arménie. » Tobie va enterrer les corps de Lubin et de Sadoc, qui viennent de périr par le fer des Assyriens. D'un autre côté Raguel console sa fille Sara.

RAGUEIL.

Comment va, fille ?

SARRA.

Tout explorée.

En moy n'y a ne jeu, ne ris :
Vous sçavez que tous mes marys
Sont mors la première nuitée :
Je ne suis en rien violée
Et si fort je m'en desconforte,
Que bref, je voudrois estre morte.

(Icy se siet Thobie sur une pierre, tout nu teste, et les Arundelles lui crèvent les yeux.)

« Penlant ce temps-là Sara gronde Delbora, sa servante, qui lui paraît un peu trop coquette.

SARRA.

Mais venez çà,
Delbora, quand je vous regarde,
A vostre fait fault prendre garde ;
Vous estes ung peu trop dissoluë ;
L'autre jour emmy (466) ceste ruë,
Je vous vis faire plusieurs tours, etc.

DELBORA.

Me reprenez-vous ? Quesse cy ?
Vous estes une vaillante femme !
Parlez de vous, parlez, infame :
Sans faire telz charivaris.
Vous avez tue sept maris.

« Sara se met à pleurer, et cependant l'aveugle Tobie retourne chez lui : « Que vous est-il, arrivé, mon père, » lui dit son jeune fils ?

THOBIE.

Ung tas d'Arundelles
M'ont fienté sur le visage.

« Anne gronde son mari, qui ordonne au petit Tobie d'aller à Ragez, chez Gabellus, recevoir les cinq cents livres qu'il lui a prêtées ; l'ange Raphaël s'offre pour conduire ce jeune homme, lui enseigne les moyens d'épouser la belle Sara, et le ramène en bonne santé. »

XIX. *Le Livre de Daniel.*

XX. *L'Histoire de Susanne.*

« Nabuchodonosor, inquiet sur les songes qu'il a eus la nuit précédente, et dont il ne se souvient plus, envoie chercher ses médecins pour en avoir l'explication. Ne pouvant lui répondre sur une chose qu'ils ignorent, le roi ordonne qu'on les fasse mourir et fait

appeler Daniel, qui ne demande qu'un jour pour satisfaire sa curiosité. Pendant ce temps-là, Susanne, épouse de Joachim, accompagnée de ses deux pucelles, prend le chemin du bain, en causant avec elles, et leur donnant d'excellentes instructions.

SUSANNE.

Et pourtant une fille sage,
Se doit montrer douce et honneste,
Sans souffrir qu'on la tâte ou baise :
Car baiser attrait autre chose.

« Daniel vient trouver le roi, lui raconte le songe qu'il a eu, et le lui explique. Nabuchodonosor en est si content qu'il lui donne toute sa confiance. D'un autre côté, deux juges israélites, amoureux de la belle Susanne, vont chez elle, et en chemin se font mutuellement confidence de leur passion. Daniel, cependant, découvre au roi d'Assyrie l'artifice des prêtres de Bel, qui lui faisant accroire que ce Dieu mange toutes les viandes qu'on lui présente, les emportent secrètement pour s'en nourrir avec leurs servantes. Une de ces dernières, par un *à parte*, rend compte aux spectateurs de cette friponnerie.

LA CHAMBÉRIÈRE.

Ce qu'on apporte sur l'Autel,
De ce très-hault puissant Dieu Bel,
Les Prestres en font bonnes cheres
Avec entre nous Chambérieres
Nous dévorons l'Oblacion.

« Le roi fait mourir ces prêtres; Daniel délivre ensuite le pays d'un dragon énorme que le peuple adore, ce qui oblige Nabuchodonosor à consentir que le fidèle prophète soit enfermé dans la fosse aux lions. Dieu le tire de ce péril, et peu de temps après Daniel sauve l'innocente épouse de Joachim; que les deux vieillards, dont nous avons parlé, étaient prêts à faire périr. »

XXI. L'Histoire de Judich.

« On vient rapporter à Nabuchodonosor que plusieurs villes de la Judée refusent d'adorer sa statue.

NABUCHODONOSOR.

Quel outrage!
Oultrageusement outrageuse
Oultrage main si sumptueuse!
Sumptueux bras victorieux!
Victorieux Roy glorieux,
Glorieusement triomphant!

« Il ordonne à Holopherne de marcher avec son maréchal et le *grand maître de l'artillerie*, et de massacrer tous ceux qui se trouveront rebelles à cette ordonnance. Holopherne prend d'assaut le château d'Esdrélon; la ville de Mésopotamie (467) lui vient

(467) On emploie ici le nom d'une province, pour celui d'une ville. Nous avons vu une semblable bêtise de l'auteur du mystère de *Thobie*, ci-dessus, mystère 18, qui fait retirer les fils de Sennachérib dans la ville d'Arménie.

(468) Turelututu et Granche sont des soldats assyriens.

remettre ses clefs. Mais Béthulie se met en défense. Le général assyrien entre dans une telle fureur contre les habitants de cette ville, qu'il fait pendre Achior, Mésopotamien, qui veut parler en leur faveur. Comme cette exécution se fait auprès de Béthulie même, deux espions juifs sauvent ce misérable, et le font entrer dans la ville; Holopherne fait donner l'assaut, et est repoussé.

TURELUTUTU (468).

C'est une rude quoquinaille,
Et sont courageux à merveille.

GRANCHE.

Je n'y ay perdu qu'une oreille.

TURELUTUTU.

Et moy un œil, tout simplement.

« Je ne vois qu'un moyen pour réussir, » dit le maréchal. — Ce serait ajoute-t-il, « d'arrêter les eaux du fleuve. »

HOLOFERNES.

C'est bien dit

S'il est possible qu'on le fist.

« Ce projet, tout difficile qu'il paraît, s'exécute pourtant, et les Béthuliens sont forcés de promettre qu'ils rendront la ville dans cinq jours. Judith apprend cette nouvelle, et ordonne qu'on redouble les prières au Seigneur.

(Icy sera licite d'avoir des enfans qui chanteront quelque dit piteux, comme DOMINE, NON SECUNDUM PECCATA NOSTRA, qui se dit en Karesme, et pareillement avoir certains personnages TOUT NUDES, EN MANIÈRE DE PÉNITENS.)

« Judith, habillée richement, sort de Béthulie, suivie d'Abra, sa *chambrière*. Les soldats assyriens l'arrêtent, et la conduisent à leur général.

(Icy en lieu de pose [469], on pourra chanter en Béthulie quelque dit piteux; ainsi que dessus est dit, en priant Dieu pour Judich et les Pénitens tout nudz.)

« Holopherne se réjouit avec les chefs de son armée de la prise prochaine de Béthulie et leur donne un grand repas. On fait entrer Judith et sa suivante, et lorsqu'elles sont assises à la table, Judith demande la permission de pouvoir aller et venir où bon lui semblera. L'amoureux Holopherne lui accorde cette grâce, et cependant, lui et sa compagnie, boivent à longs traits. A la fin du repas le général dit à Vagar, son valet de chambre, de venir le déshabiller, et ensuite de lui envoyer Judith, avec qui il veut passer la nuit. Vagar, en déshabillant son maître, le félicite sur sa bonne fortune.

VAGAR.

Ung beau petit Holofernès
Ferez ceste nuyt?

(469) Ces poses ou interruptions de spectacle, étaient autrefois employées pour les marches ou différents jeux de théâtre des acteurs, qui pendant ce temps-là cessaient de parler. On suppléait ordinairement à ceci par des concerts d'orgues, ou d'autres instruments; ou quelquefois par des chants, comme on le voit ici.

HOLOFERNÈS

Point n'en doute.

« Judith entre dans la chambre d'Holoferne, et Vagar s'étant retiré elle coupe la tête du général des Assyriens, et appelant Abra, lui ordonne de la suivre.

JUDICH.

Dors-tu?

ABRA.

Nenny, mais je sommeille.

« Elles s'en retournent à Béthulie, et causent une joie inexprimable à ses habitants. De l'autre côté, les Assyriens s'apercevant de la mort de leur chef, disent beaucoup d'injures aux Béthuliens, et prennent honteusement la fuite. »

XXII. *L'Histoire de Hester.*

« Pendant que Vasthi est à table avec les dames de sa suite, Assuaire régale les seigneurs de sa cour.

ASSUAIRE.

Je suis en plaisir fort esmeu.

BARATHA (470).

Assuaire à ung petit beu :
Bien voy, *incaluit vino.*

« Pour rendre la fête plus complète, le roi ordonne qu'on fasse venir la reine et les dames de sa compagnie. Vasthi refuse d'obéir, ce qui cause tant de chagrin à Assuaire que, de l'avis des seigneurs qui sont à sa table, il la répudie et épouse Hester : il prend ensuite Mardochée pour son portier, et choisit Aman pour premier ministre.

ASSUAIRE, à Aman.

Nous voulons aller le premier,
Mais nous voulons, par fais exprès,
Que soyez le second après.
Et gardez que n'y faillez mye.

AMAN.

Cher Sire, je vous remerceye.

« Mardochée, exerçant son emploi à la porte du palais d'Assuaire, entend Tharès et Bagathan qui méditent d'étrangler le roi pour venger l'affront qu'il vient de faire à Vasthi. Il court en avertir Esther, qui le fait aussitôt savoir à son mari. Le roi ordonne à Aman de lui faire justice de ces deux criminels. Aman les interroge, et ensuite commande au bourreau de les pendre. Micet, valet de l'exécuteur, le prie assez plaisamment de lui permettre d'en expédier un. Gournay (c'est le nom du bourreau) le refuse; Micet se plaint à Aman qui, par compassion pour lui, lui permet d'enlever les corps, et ordonne à Gournay de l'aider. Peu de temps après le roi se ressouvenant des obligations qu'il a à Mardochée, le fait monter sur un beau cheval, et oblige Aman à le conduire ainsi par toute la ville.

AMAN.

Faulce fortune forcennée

(470) Domestique du roi.

Comme sucre fault avaler
Ta poison!

« Assuaire apprenant ensuite la conspiration de ce ministre contre les Juifs ordonne au bourreau de le pendre; Gournay exécute cet ordre, et Micet, son valet, prend, à l'insu de son maître, les habits du malheureux Aman, et les va vendre à la friperie. »

XXIII. *De Octovien, et des Sibilles.*

« On vient de raconter à l'empereur Octavien (471) les prodiges qui ont paru à la mort de Jules César. Il mande aussitôt la sibylle *Tiburte* pour les lui expliquer. Arrive aussi un peintre, qui offre de faire la statue de l'empereur. Avant que de lui répondre, ce prince demande à la sibylle s'il y a dans l'univers quelqu'un plus puissant que lui, et s'il peut se faire adorer, comme tout son empire le demande avec instance. La sibylle, pour le tirer de cette erreur, lui fait voir la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus entre ses bras. L'empereur l'adore, et renonce pour jamais à satisfaire le désir des Romains. Enfin paraissent les douze sibylles, qui chacune à leur tour viennent prophétiser la venue du Messie. »

VIGILES DES MORTS. — xv^e siècle. — Duverdier (*Bibliothèque française*, p. 827) donne la note suivante : « *Les Vigiles des morts par personnages*

A savoir :

CREATOR OMNIUM;
VIR FORTISSIMUS;
HOMO NATUS DE MULIERE;
PAUCITAS DIERUM.

Imprimées à Paris, in-16, par Jean Janot. Sans date. — « Je m'esbay, ajoute cet auteur, comme il nomme les personnages en latin, vu qu'il les fait parler en françois, mais possible étoit-ce trouvé beau de ce temps-là. »

Les frères Parfait déclarent ne connaître aucun exemplaire de cette édition. (*Hist. du théâtre fr.*; Paris 15 vol. in-12, 1745, t. III, p. 85.) — *Voy. MOLINET (Jean).*

VIGNE (ANDRÉ OU ADRIEN DE LA). — *La vie de saint Martin par personaiges*, que contient le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, 51) est précédé d'un procès-verbal de la représentation du drame, en 1496, à Seurre, ville de Bourgogne, qui a bien perdu de son importance, en tête duquel on trouve que, le 9 mai, maistre André ou Adrien de la Vigne, natif de la Rochelle, commença de faire copier sous ses yeux dans la cure de la ville, la pièce dont il est l'auteur de façon à ce qu'on pût procéder à la représentation. M. O. Leroy a observé que l'auteur de l'article DE LA VIGNE, *Biographie universelle*, n'a eu connaissance ni du manuscrit de Saint-Martin, ni de deux farces dont de la Vigne est également auteur. — Nous allons apprendre

(471) L'empereur Auguste.

par de La Vigne lui-même, qu'il était de La Rochelle. Connue jusqu'aujourd'hui par quelques poésies légères et par son *Journal de Naples*, qu'il entreprit à la demande de Charles VIII, A. de La Vigne mourut en 1527. » (O. Leroy, *Etudes sur les mystères*; Paris, 1837, in-8°, p. 285.) — Ses biographes ont jusqu'ici ignoré aussi qu'il fût né à La Rochelle.

VINCENT (SAINT). — L'abbé de Larue, dans ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands* (Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 165), fait mention d'un *Miracle de saint Vincent* qui fut joué à Caen, en 1422.

VISITE DES PASTEURS. — M. Philibert Leduc, dans ses *Noëls bressans* (p. 1, note), a signalé une *Visite des pasteurs* (472).

VITAL (CÉRÉMONIE DE SAINT.) — *Voy. PROCESSION NOIRE D'EVREUX (La).*

VOIAGE DE EMAUX (Le). — Un mystère de l'*Apparition* fut joué à Béthune, en 1549, le jour de la Fête-Dieu, sous le titre de « *Voiage de Emaux.* » (Cf. LAFONS-MÉLICOQ, *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 270.)

VOYAGEURS (OFFICE DES). — Du Cange (t. V, p. 201, col. 1) a publié un office des voyageurs, dans un Ordinaire de Rouen, que conserve aujourd'hui la bibliothèque de cette ville, n° 4829, Y. M. Edelestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre* (Paris, 1849, in-8° p. 117), voudrait lire *Office de l'Etranger (peregrini)*.

VYE MERON (La). — « A Péronne, on représentait au commencement du XVI^e siècle, le *Mistère de la vye méron*, le *Mistère et passion du banquet.* » (Cf. DE LAFONS-MÉLICOQ, dans les *Mélanges historiques*, publiés par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, t. IV, p. 329, note 3.)

Y

YSAUDE. — « *L'ystoire d'Ysaude forgeant les cloux Dieu* fut représentée par personnaiges, en 1546, à Béthune. (Cf. DE LA-

(472) M. Clément a publié les fragments d'un *Office des Pasteurs* dans les *Annales archéologiques*, t. VII, VIII et IX; l'*Ordinaire ms.* de la bibliothèque de Rouen (probablement) d'où il les tire, date du XIII^e siècle. Cette même bibliothèque, ms. n° 48, Y, du XIV^e siècle, et n° 50, Y, du XV^e siècle, offre deux autres types du même office. On en trouve des traces dans le *Diurnale Andegavense* (Paris, 1734, p. 166)

FONS-MÉLICOQ, dans les *Mélanges historiques* publiés par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, t. IV, p. 331.)

et dans le *Diurnale secund. consuetud. Roman. curiæ*, fol. 157, verso. Le *Chester Whitsun plays*, le *Towneley mysteries*, et le *Ludus Coventriæ* offrent chacun un exemple d'un mystère des pasteurs. En Espagne, on a de Juan de la Encina une *Egloga... entre quatro pastores*; Gil Vicente avait écrit un *auto pastoris del Nacimiento*.

NOTICE

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

SUR

LE THÉÂTRE LIBRE

DEPUIS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AU XVII^e SIÈCLE.

POLÉMIQUE DES DERNIERS SIÈCLES, POUR ET CONTRE LE THÉÂTRE.

Outre les querelles sur les origines du théâtre, et sur les rapports de l'Eglise avec lui, il en est d'autres qui n'ont pas moins profondément remué les esprits. La plus importante est celle qui, à partir surtout du XVI^e siècle, donna lieu à une multitude

de pamphlets oubliés aujourd'hui, mais qui néanmoins méritent d'être replacés sous les yeux des hommes studieux, comme bases de toute histoire du théâtre en France

Le théâtre, condamné par les conciles et

par les Pères, s'était imposé, sans se défendre; ce ne fut guère qu'à partir du xvi^e siècle, nous l'avons remarqué déjà, qu'il entreprit de se justifier, et il semble que ce fut la licence des idées de la Renaissance et de la Réformation qui lui donna l'audace d'aborder cette tâche difficile.

Il eut ses apologistes, ses adversaires, et en même temps un parti de médiistes ou transactionnaires put se former et se soutenir au travers des passions surexcitées pour et contre le théâtre.

L'esquisse de ces violents débats, bien qu'ils soient ultérieurs à l'ensemble des monuments publiés dans ce *Dictionnaire*, et bien que nous n'ayons l'intention de nous y arrêter que depuis la Réformation jusqu'à la Révolution, nous a semblé néanmoins indispensable ici, en cela que cette dispute, touchant au fond même du théâtre, éclaire la conduite de l'Eglise vis-à-vis de lui, justifie la réprobation dont elle n'a cessé de l'accabler; en second lieu, l'exposé des témoignages pour et contre le théâtre que nous avons empruntés à Desprez de Boissy, montrant toute la société religieuse aux prises avec ceux qu'elle qualifie de sceptiques, d'athées ou d'abusés, au moment du triomphe du théâtre libre, appartenait en propre à la notice sur les monuments de ce théâtre, en même temps qu'il continuait presque jusqu'à nos jours l'histoire des rapports de l'Eglise avec le théâtre de notre premier *Avant-Propos*.

Les esprits religieux, les philosophes, les juristes, les auteurs dramatiques, les poètes, toutes les diversités du monde littéraire se heurtent confusément dans ces singuliers débats.

Les apologistes font appel à la religion qui s'est servie, durant tout le moyen âge, des représentations théâtrales pour exposer ses vérités. La philosophie enseigne qu'on ne doit point exclure de plaisirs, dans une vie si rapide. Quant aux mœurs, les simples ne risquent rien, les sages gagnent, et les fous n'ont rien à perdre. D'ailleurs le théâtre n'est-il pas l'école des mœurs? Sans doute à lui seul, il n'a pas la prétention de les réformer, mais il joint ses efforts à ceux de la religion et des gouvernements. Il faut distinguer avec soin la comédie nouvelle de l'ancienne : celle de Molière, par exemple, n'est-elle pas parfaitement propre à enseigner la vertu; et si l'on objecte enfin, sur cette question des mœurs, les désordres de la vie des personnes de théâtre, le théâtre lui-même n'en saurait être accusé qu'à tort, parce que la vie dépravée des acteurs est un accident indépendant de leur profession et sans doute passager. Il faut dire même qu'il serait loisible à la société d'y porter les remèdes, si les lois obligeaient aux représentations de la comédie toutes les personnes des deux sexes, durant la jeunesse (473). La cause des progrès de

l'esprit n'est pas moins intéressée que celle des mœurs au maintien et au triomphe du théâtre. Son éclat est la preuve de la grandeur de la civilisation. C'est là enfin que les masses populaires pourront seulement apprendre l'art de penser, d'écrire et d'agir; le théâtre est ainsi, chez toutes les nations, une sorte de sauvegarde pour la langue nationale. Aussi, chaire populaire du dogme, gymnase de philosophie, école de morale, appui du progrès, le théâtre n'a d'ennemis qu'une frivole minorité, et s'avance gardé par les gros bataillons (474).

Tels sont les principaux arguments des défenseurs du théâtre, au nombre desquels sont Hédelin d'Aubignac, Scudéri, Samuel Chapuzeau, le P. Caffaro qui désavoua, Boyer, de Sautour, François Gacon, Fagan; les Encyclopédistes, de Campigneules, Dorat, l'abbé Gros de Besplas, l'abbé Talbert, Nougaret et Rabelleau, pour n'en citer qu'un petit nombre.

Durant les trois siècles au milieu desquels nous sommes transportés, les critiques du théâtre sont infiniment plus nombreux que les apologistes : la gloire est de leur côté; ils ont le mérite de la science et celui du bien dire.

Le moyen âge tout entier est condamné par eux; les scènes légendaires qu'il a mises en actions, et qui ont trait aux mystères et aux dogmes, n'auraient pas dû être employées à des représentations théâtrales. Dans les vieux *mystères*, comme dans les pièces modernes qui attirent la foule frémissante, les passions humaines sont également soulevées; il en résulte, en morale, des dérèglements perturbateurs que condamne la loi chrétienne, que les conciles ont anathématisés et que les Pères ont enflammés du fouet vengeur de leur puissante parole. La *Genèse* a dit : *Sub te erit appetitus*, « sous toi le désir ! » et le désir règne au théâtre. La vertu y est constamment offensée, le désordre y est *canonisé* (475). L'âme humaine ne sort pas du spectacle sans blessures; le théâtre ne convertit pas, il pervertit; il est un obstacle à toutes les vertus, et une entrée à tous les vices. L'oisiveté, le luxe, des désirs impossibles à satisfaire s'emparant de l'homme, le maîtrisent, l'entraînent, il va jusqu'au crime : duel, vol, assassinat ou homicide. C'est dans les salles de comédie que se réunit tout ce qu'il y a de plus vain, de plus frivole dans les deux sexes. Qu'attendre d'une pareille assemblée? Les comédiens qui vont paraître devant elle sont avec justice notés d'infamie par les lois et les mœurs. Les œuvres théâtrales auxquelles se prête leur art perfide se vantent faussement de propager la vérité et la morale, car quel progrès a fait la morale depuis la multiplication des théâtres? Les hommes sont-ils devenus plus appliqués à leurs devoirs? les femmes se respectent-elles davantage? les enfants sont-ils plus sou-

(473) Cette étrange idée est de Rabelleau.

(474) Le mot est de Dorat.

(475) Forte expression échappée à la fougue de l'espagnol Dom Ramira.

mis ? l'union dans les familles est-elle plus grande ? la patrie est-elle mieux défendue ? et qui voudrait avoir pour filles ou pour femmes les héroïnes de théâtre ? Enfin, si la comédie a pour elle les préjugés du monde poli, c'est que ce monde n'est pas, dans les sociétés, celui qui donne le plus d'exemple de la pureté dans les mœurs. Aussi, combien sont funestes les habitudes du théâtre parmi les hommes ! La grossièreté des vieux siècles qu'on en efface, n'en augmente que le péril. Toutes choses s'y jugent par les sens, on s'y ennue de tout ce qui est sérieux, cet ennui devient insupportable ; on cherche un remède dans les dissipations brutales ; en sorte qu'en même temps que le moral s'affaiblit, le physique se dégrade, et la jeunesse décrépît, qui fréquente les théâtres. Ce monde, vieilli avant l'heure, dans ses aspirations malsaines, n'a plus d'idée que celle d'une indépendance monstrueuse, et il met sans cesse en péril le gouvernement des sociétés, parce qu'il n'a qu'une maturité illusoire, et qu'une trompeuse précocité. Contre tous ses intérêts, le pouvoir civil peut tolérer le théâtre, mais la tolérance ne rend pas licite la chose tolérée, la coutume ne prévaut pas contre la raison de tous les siècles et contre la tradition des sages dans les sociétés chrétiennes, et même dans l'antiquité : aussi, de droit et dans le for intérieur, le théâtre est-il condamné ; et comme dernière conséquence, toute transaction avec le mal étant illogique et impossible, nulle réforme n'étant possible dans la comédie, il est bon et urgent de fermer les spectacles, et de mettre à néant le théâtre.

Les catholiques ne varient pas sur ces conclusions depuis le xvi^e siècle ; Chesnot, François Estienne, le moine sicilien Francisco-Maria, Ottonelli, Nicole, Voisin, Bourdelot, Nicolas Harres, le P. de La Grange ; les savants Fromageau, Durieux, Blanger, Lhuillier, de La Coste, Bonnet, docteurs en Sorbonne ; de Leval, le P. Lebrun de l'Oratoire, Jean Gerbois, le P. Caffaro, dans son désaveu ; l'évêque Guy-de-Sève de Rochecouart, Bordelon ; les comédiens italiens Andreino-Lelio, Barbieri, et Beltrame-Cecchino ; le P. Soanen, Bourdaloue et Bos-

suet, le P. Souciet de l'ordre de Jésus, le prince de Conti, Jean de Longuy, de La Roque, Simonet, Gachet, Jean La Placette, le poète Arcère, le savant espagnol Don Ramira, François-Daniel Concina, Zucchini Stephani, l'abbé Clément, Trebuchet, le P. Joseph-Romain Joly, l'abbé Secousse, les frères Parfait, le professeur Garnier, Desprez de Boissy, Gresset, Boileau, Racine, le P. dominicain Richard, Fléchier, et Fénelon, théologiens, philosophes, moralistes, hommes d'Etat, historiens, poètes ou artistes, tous renient également le théâtre.

Les protestants s'associent à cette doctrine ; c'est pour eux une occasion de diatribes contre la complaisance prétendue de l'Eglise romaine. Bodin, demande sa suppression ; André Rivet, Louis Fabrice, Samuel Werenfels, Philippe Vincent, Jean-Gérard Voss, en Allemagne ; Charles Povey, Jérémie Collier, répètent contre lui les arguments des catholiques.

C'est entre les apologistes et les critiques, que les médiistes ou transactionnaires essaient de poser leur scepticisme électrique. Les uns désirent un théâtre chrétien destiné à être une récréation des exercices de piété, une distraction du travail. C'est le système de Juillard du Jarry. Les autres voudraient un théâtre sans passions ; ainsi, Pierre de Villiers, de l'ordre de Cluny. Le P. Porée, auteur d'un grand nombre de tragédies latines, est d'avis que, par sa nature, le théâtre pourrait être une école de mœurs, et que s'il ne l'est point, c'est par la faute des hommes. Il devrait y avoir des spectacles dignes du citoyen, de l'honnête homme et du chrétien. Mais quelque corrompu que soit le théâtre, encore faut-il le supporter par considération pour la tranquillité publique, et à cause de la dureté de cœur des hommes. Le Franc répète le P. Porée. J.-J. Rousseau, Grosley, l'abbé de Saint-Pierre, Muratori, Maffei (Scipion), Darnaud, Saint-Evremond, Louis Riccoboni souhaitent une réforme dans les spectacles, qu'ils considèrent comme indispensables à la correction des mœurs, à la conservation des belles-lettres, et à l'amusement du peuple.

ÉCRITS

RELATIFS A LA POLÉMIQUE MODERNE

POUR ET CONTRE LE THEATRE.

NOTICE PRELIMINAIRE.

Dans les premiers siècles de notre monarchie, nos rois, occupés à conserver ou à étendre leurs conquêtes, négligèrent longtemps les jeux et les plaisirs. Il n'y avait

point alors d'autres divertissements publics que ces fêtes que des auteurs ont appelées des *fêtes nationales*, parce qu'elles étaient données à l'occasion d'événements intéres-

sants, et qu'on y invitait *majores*, c'est-à-dire les grands de la nation. Telles étaient celles qui avaient lieu lorsque nos premiers rois tenaient leurs cours plénières, où, relativement à la forme primitive de notre gouvernement, les prélats étaient obligés d'assister.

Ces fêtes n'avaient rien de ce goût de galanterie que l'esprit de l'ancienne chevalerie introduisit, ni de celui qu'on a connu dans les siècles suivants : mais elles avaient un ton de grandeur et de majesté. Elles s'ouvraient ordinairement par une messe solennelle qui était suivie d'un repas splendide. Les évêques et les ducs avaient l'honneur d'être à la table du roi, et il y avait des tables pour les abbés, les comtes et les autres seigneurs. On faisait des distributions d'argent au peuple. Les amusements de l'après-dîner étaient la pêche, la chasse, le jeu et le spectacle d'animaux, comme d'ours, de chiens, de singes qu'on avait habitués à différents exercices.

On vit ensuite paraître successivement les poètes *provençaux*, *mimes*, *histrions* ou *farceurs*, les *troubadours*, *jongleurs* ou *ménéstriers*, etc. Les jeux de ces *mimes* consistaient en récits bouffons et en gesticulations. Ceux qui faisaient des tours d'adresse et de force avec des épées ou bâtons, furent appelés *balatores* et en français *bateleurs*. Ils allaient de ville en ville; et lorsque dans leurs routes ils avaient à payer des péages, ils étaient autorisés par les ordonnances à satisfaire le *péager* par leurs jeux ou par les tours de leurs singes; ce qui a donné lieu à ce proverbe populaire : *payer en monnaie de singe* ou *en gambades*.

Il y a dans les Capitulaires des rois de France une ordonnance de Charlemagne de l'an 789, qui comprend parmi les personnes notées d'infamie tous ces farceurs et histrions : *Omnes infamiae maculis aspersi, id est histriones, ut viles personae non habeant potestatem accusandi* (476). On voit dans ces mêmes Capitulaires, que les gens vertueux évitaient de voir et d'entendre ces *farceurs*, *bateleurs*, etc. La défense en était expressément faite aux ecclésiastiques, et on leur faisait un devoir d'en détourner par leur exemple et par leurs conseils les fidèles (477).

Il y a des écrivains qui ont donné comme des images des anciennes fêtes *nationales*, les *tournois* et les *carrousels*, dont on sait quel était l'appareil. Ils passèrent de mode après celui où le roi Henri II fut blessé à mort en 1559. Un envoyé du Grand Seigneur sous Charles VII disait très-sensément de ces fêtes militaires, que *si c'était tout de bon ce n'était pas assez, et que si ce n'était qu'un jeu, c'en était trop* (478).

La cour abandonna ces divertissements

(476) *Capit. reg.*, lib. II.

(477) Quaecunque ad aurium et oculorum pertinent illecebras unde vigor animi emolliri posse creditur, ut de aliquibus generibus musicorum aliisque nonnullis rebus sentiri potest, ab omnibus Dei sacerdotibus se abstinere debent : quia per aurium oculorumque illecebras vitiorum turba ad animum in-

où il arrivait toujours malheur; et on les vit remplacés par les jeux de théâtre et les ballets où le roi, les princes et les seigneurs étaient acteurs : mais ce n'étaient que des fêtes extraordinaires qui n'avaient lieu que dans des événements qui rassemblaient à la cour les personnes d'état à y paraître.

On sait que lorsque les grands seigneurs ne furent plus, comme le dit le président Hénault (479), que des courtisans que le plaisir et l'ambition fixèrent à Paris, on vit cette capitale parvenir successivement à une grandeur colossale. Elle n'a pu y arriver sans être de plus en plus surchargée d'une multitude de citoyens désœuvrés dont on crut devoir occuper le loisir, selon le goût des temps, par des représentations pieuses qui furent l'enfance et le bégaiement de nos tragédies, de nos opéras et de nos comédies.

On s'accorde assez pour rapporter l'origine de l'établissement des spectacles de Paris à l'année 1398, que des bourgeois de cette ville se réunirent pour donner les représentations des mystères de la Passion de Jésus-Christ, et pour vivre aux dépens de leurs spectateurs. Le caractère de ces représentations dont les pèlerins de la terre sainte avaient donné l'idée, procura à la compagnie de leurs inventeurs le privilège d'être érigée en confrérie pieuse :

De nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré ;
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public à Paris y monta la première ;
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.

(DESPRÉAUX.)

On pourrait bien faire remonter vers l'année 1313 l'époque de ces sortes de représentations publiques; mais alors elles n'étaient pas ordinaires. Il y en eut, par exemple, à l'occasion de la chevalerie des fils de Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel. Enfin si l'on voulait avoir une trace plus ancienne de ces jeux de théâtre, on la trouverait en 1179. Un moine nommé Geoffroi, qui depuis fut abbé de Saint-Alban, en Angleterre, chargé de l'éducation des jeunes gens, leur faisait alors représenter avec appareil des espèces de tragédies de piété, dont la première eut pour sujet les miracles de sainte Catherine. On doit présumer que ce drame répondait au mauvais goût du XII^e siècle.

Ce fut sous le règne de Charles VI que les confrères de la Passion établirent leur théâtre dans la grande salle de l'hôtel de la Trinité. Les sujets de leurs espèces de poèmes étaient tirés de l'Écriture sainte et des légendes des saints. Voici les titres de quel-

gredi solet. Histrionum quoque turpium et obscenorum insolentias jocosum et ipsi animo effugere cæterisque effugienda prædicare debent. (*Capitulaires des rois de France*, t. I^{er}, pag. 1170.)

(478) *Histoire de France*, par le président HÉNAULT.

(479) *Ibid.*

ques-uns : *Le Mystère de la vengeance de la mort de Jésus-Christ*; — *le Mystère de la Conception et de la Nativité de la Vierge*; — *la Passion*, etc. Leurs auteurs les plus connus étaient Jean Petit, d'Abondance, Louis Choquet, etc.

Mais dès le crépuscule du rétablissement des lettres, c'est-à-dire, sous le règne de François I^{er},

Le savoir à la fin dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévôte imprudence.

(DESPRÉAUX.)

L'ignorance avait répandu les ténèbres les plus épaisses sur tous les ordres de l'Etat. Néanmoins dans le cours de cette nuit, il parut assez de lumières pour conduire les vrais philosophes (480). Ces temps ténébreux nous offrent une multitude de canons de conciles, de statuts synodaux et de mandements d'évêques pour le rappel des bonnes règles. Ces réclamations ne furent pas sans effet pour ceux qui dans le temps y furent attentifs, et par la suite elles produisirent de plus grands fruits.

Le parlement de Paris reconnut l'indécence qu'il y avait à faire servir au plaisir du peuple les mystères de la religion, d'autant plus que, pour plaire au plus grand nombre, on les déshonorait par une mixtion de farces scandaleuses. Cet auguste tribunal les défendit par ses arrêts des 9 décembre 1541 et 10 novembre 1548, et on ne vit plus représenter que des sujets profanes.

Le concile de Trente défend aussi de faire jamais servir l'Écriture sainte à des sujets de divertissement; et il ordonne aux évêques de punir des peines de droit ou arbitraires les téméraires violateurs de son décret, aussi bien que de la parole de Dieu (481).

Les protestants même reconnurent la nécessité de réformer un pareil abus. Ils firent à ce sujet une loi qui se trouve dans le recueil intitulé : *De la discipline des protestants de France*, chap. 14, art. 28. En voici les termes : « Ne sera loisible aux fidèles d'assister aux comédies et autres jeux joués en public ou en particulier, vu que de tout temps cela a été défendu entre les Chrétiens, comme apportant corruption de bonnes mœurs, mais surtout quand l'Écriture sainte y est profanée. Et si en un collège il était trouvé utile à la jeunesse de représenter quelque histoire, on ne pourra le tolérer qu'à condition qu'elle ne sera pas tirée de l'Écriture sainte qui n'est pas baillée pour être jouée, mais pour être purement prêchée. »

Lorsque les confrères de la Passion ne purent plus représenter les mystères, ils cédèrent leurs privilèges à une troupe de comédiens qu'on appelait les *enfants sans*

(480) Nunquam defuit veritas Dei in sanctis ejus modo paucioribus, modo pluribus ut se temporum veritas habuit et habebit. (Saint AUGUSTIN.)

(481) Temeritatem illam reprimere volens quæ ad profana quæque convertuntur et torquentur verba et sententiæ sacræ Scripturæ, ad scurrilia

souci. Le chef de cette troupe s'appelait le *prince des Sots*, et leurs drames étaient intitulés la *Sottise*. Ces comédiens, pour se mettre en honneur, commencèrent à donner sous le règne de Charles VI quelques moralités burlesques, comme le *Fief ou Châtel de joyeuse destinée*, le *Débat du cœur et de l'œil*, l'*Amoureux au Purgatoire*, de l'*Amour*, etc.

Les clercs des procureurs au parlement transigèrent avec les Enfants sans souci, pour donner au public de pareilles représentations. Ils s'appelaient *Basochiens*. Les clers de la Chambre des comptes qui prirent le titre de *Jurisdiction du saint Empire*, et ceux du Châtelet élevèrent aussi des théâtres; mais ils furent moins fréquentés. Les basochiens et les enfants sans souci eurent la préférence. Ils avaient pour auteurs les meilleurs poètes du temps, comme Clément Marot, et avant lui Corbueil dit *Villon* dont Boileau a dit

Villon sut le premier dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

(Art. poét.)

La plus célèbre des anciennes farces est celle de *Patelin*. Le principal personnage, dont cette pièce porte le nom, était un nommé Patelin. Ses fourberies, ses impostures et ses intrigues étaient si connues, qu'on en fit le sujet d'une pièce de théâtre. C'est ce qui a donné lieu de se servir de ces mots : *patelin*, *patelinage*, pour exprimer le caractère d'un homme de mauvaise foi. Cette farce, si vantée par Pasquier dans le livre VIII de ses *Recherches de la France*, a servi de fond et de canevas à la comédie intitulée l'*Avocat Patelin*, qui se joue encore sur le Théâtre-Français.

Les auteurs et les acteurs les plus fameux des anciennes farces sont Tabarin, Turlupin, Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume, etc.; leurs noms ont été admis dans la nomenclature française pour signifier un bouffon, un baladin et un farceur.

Les Turlupins restèrent.
Inspides plaisants, bouffons infortunés,
D'un jeu de mots grossiers partisans surannés,

Apollon travesti devint un Tabarin.
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes.

(DESPRÉAUX, Art. poét.)

Ces anciennes farces, dont le mérite consistait en pointes, en équivoques et en bouffonneries, devinrent des satires; et, dans tous les ordres, il y avait des gens attaqués de la manie d'en faire les représentations. Le parlement de Paris réforma cette licence, et il n'y eut que les *enfants sans souci* qui,

scilicet, fabulosa, vana, et mandat et præcipit ad tollendam hujusmodi irreverentiam et contemptum, ne de cætero quispiam quomodolibet verba Scripturæ sacræ ad hæc et similia audeat usurpare, et omnes hujusmodi homines temeratores et violatores verbi Dei juris et arbitrii pœnis per episcopos coercentur. (Concil. Trident.)

pendant quelque temps, demeurèrent seuls en possession de divertir le public.

Jodelle (mort en 1573) fut le premier qui rappela les idées de l'art dramatique par ses tragédies de *Cléopâtre* et *Didon*.

Les représentations qui se faisaient par les *enfants sans souci*, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny, parvinrent à mériter d'être défendues par arrêt du parlement de Paris, du 6 octobre 1584.

On vit paraître, vers l'année 1588, deux nouvelles troupes de comédiens. Les uns étaient Français et les autres venaient d'Italie. Ces derniers se nommaient *li Gelosi*. Le parlement de Paris refusa de consentir à leur établissement. Desprez de Boissy en a rapporté les motifs dans sa première *Lettre sur les spectacles*, que nous donnons plus loin.

Ce ne fut qu'au commencement du XVII^e siècle, sous Henri IV et Louis XIII, que Hardy et Rotrou tirèrent, dit-on, du milieu des rues et des carrefours, la tragédie et la comédie. Mais les poètes étaient encore ce qu'ils ont presque tous été et ce qu'ils seront toujours. « Non-seulement, dit le président Hénault (482), ils se ressentaient de la corruption du siècle, mais encore ils l'augmentaient et ils gâtaient l'esprit et le cœur des jeunes femmes par des vers libertins et des chansons licencieuses. »

La troupe, qui était alors chargée des représentations dramatiques, se qualifiait de comédiens de l'*Elite royale*. Corneille (né en 1606) la mit ensuite tellement en faveur, que, dans l'enthousiasme de l'admiration des

chefs-d'œuvre de ce poète, on obtint de Louis XIII la déclaration du 16 avril 1644, dont les comédiens s'autorisent tant. Il en est parlé dans la seconde *Lettre sur les spectacles* de Desprez de Boissy. (Voir plus loin.)

Les drames de Racine (né en 1639), de Molière (né en 1622), et de Regnard (né en 1647); les représentations des tragédies lyriques de Lulli (né en 1633) et de Quinault; enfin la gaieté de la Comédie italienne augmenta la séduction des partisans des théâtres. On soutint que, en égard aux progrès de l'art dramatique, il n'y avait rien à craindre pour les mœurs. Il fallut combattre les défenseurs de ce faux préjugé. C'est ce qui occasionna les écrits polémiques dont on va donner l'histoire.

Les apologies de nos théâtres y étant mises en opposition aux écrits qui les ont combattues, elles n'y paraîtront que comme des ouvrages dangereux dont il faut éviter l'illusion. On verra qu'elles tendent toutes, plus ou moins, à favoriser l'empire de la volupté, et que les défenseurs des théâtres doivent succomber sous les armes de la raison et de la religion. Ce sera toujours en vain qu'on emploiera éloquence, astuce et sophismes contre la vérité. Il suffit qu'elle se montre pour triompher et ramener à son drapeau les cœurs droits qui auraient eu la faiblesse de s'en écarter. *O magna vis veritatis quæ contra hominum ingenia, calliditatem, solertiam, contraque fictas omnium insidias facile et per seipsam defendat!* (CICER., *Pro M. Cælio*.)

(482) Dans son *Abrégé de l'Histoire de France*.

HISTOIRE DES OUVRAGES

POUR ET CONTRE LES THEATRES PUBLICS.

Il parut sur la fin du dernier siècle un livre intitulé : *Histoire et abrégé des ouvrages latins, italiens et français, pour et contre la Comédie et l'Opéra*; Orléans, 1697.

M. Lalouette, qui en est l'auteur, y a compris tous les écrits qui, dans le temps, firent le plus d'impression. Comme ce livre intéressant est devenu rare, on va y suppléer par un extrait qui, à l'égard du dernier siècle, donnera des notices exactes sur les ouvrages dont il s'agit de donner l'histoire.

Le livre de Lalouette est dogmatique et historique.

L'auteur donne dans la partie dogmatique un exposé de la doctrine de l'Ecriture sainte,

des conciles et des Pères de l'Eglise sur la comédie.

L'auteur cite de l'Ecriture sainte le livre des *Proverbes*, c. iv, v. 23, le Livre de l'*Ecclésiastique*, c. iii, v. 27, c. ix, v. 8 et 9; l'*Evangile* de saint Matthieu, c. v, v. 28, c. xviii, v. 6; l'*Epître* de saint Paul aux *Ephes.*, c. v, v. 3 et 4, etc.

On sait que le mot de *comédie* n'est pas nommé dans l'Ecriture sainte, parce que les jeux scéniques n'étaient pas en usage chez le peuple juif. Mais comme ils n'ont d'autre fin que d'inspirer des passions déréglées qui, selon même la philosophie païenne, sont les maladies des âmes; ils se trouvent implicitement condamnés (483) par ce pre-

(483) Veritas, si ad hæc usque descenderet, pessime de fidelibus suis sensisset. Plerumque in præceptis quædam utilius tacentur. Præceptorum loco severitas loquitur, et ratio docet quæ Scriptura sa-

era contieuit. Prohibuit spectari quos prohibet geri. Omnia ista spectaculorum genera damnavit quando idololatriam sustulit unde hæc vanitatis et evitatis monstra venerunt. (S. CYPR., *De spect.*)

mier précepte de la morale sacrée : « Réglez sur vos sens et vos passions : *Sub te erit appetitus, tu dominaberis illius* (484); » précepte dont un Sénèque, par les seules lumières de la raison, reconnaissait la nécessité pour conserver à l'âme la supériorité qu'elle a sur le corps. « L'âme, dit-il, tient dans le corps le même rang que Dieu dans l'univers, que le corps obéisse donc à l'âme, comme l'univers à Dieu; elle est trop élevée par sa nature pour que je veuille la dégrader jusqu'à la rendre esclave du corps, en me livrant au langage des sens (485). » C'est par une conséquence de ce principe que ce philosophe était si sévère à l'égard des spectacles dramatiques, comme on le verra dans la première *Lettre* de Desprez de Boissy.

Lalouette passe des citations de l'Écriture sainte aux canons des conciles. Il cite les canons 62 et 67 du concile d'Elvire, tenu l'an 305. Le canon 5 du premier concile d'Arles, tenu l'an 314, et ce canon fut confirmé par le deuxième concile d'Arles, tenu l'an 452. Le sixième concile général, tenu à Constantinople en 680, est aussi très-sévère contre les théâtres publics; le quatrième canon du concile de Bourges, tenu l'an 1584, ne l'est pas moins.

Et, depuis qu'on n'a plus tenu de conciles aussi fréquemment, la doctrine de l'Église, à l'égard des spectacles, se trouve constatée par les Rituels ou les Actes des synodes des diocèses. Lalouette cite entre autres le Rituel de Châlons-sur-Marne de 1649, celui de Paris de 1654 et 1674, ceux de Sens, d'Aléth, de Langres, de Coutances, de Bayeux, Reims, etc.

Quant à la tradition des Pères de l'Église, Lalouette rapporte des passages du livre de Tertullien sur les spectacles, du traité de saint Cyprien sur le même sujet, de la quatrième homélie de saint Basile in *Hexameron*, de la quinzième homélie de saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche, de la troisième homélie du même Père sur Saül et David. On cite encore de saint Ambroise le premier chapitre de son *Traité de la fuite du siècle*, le troisième livre des *Confessions* de saint Augustin, etc.

Enfin Lalouette indique un bref du Pape Innocent XII, auquel on peut ajouter ceux des Papes Clément XI, Benoît XIV et Clément XIII, qui sont autant de décisions contre les spectacles publics, et qui sont citées dans la première *Lettre* de Boissy.

Voilà ce qui concerne la partie dogmatique du livre de Lalouette. La partie historique contient les notices des ouvrages qui parurent dans le siècle dernier, pour et contre les théâtres. On va les indiquer dans l'ordre de leurs dates.

Lalouette nous apprend que Hédelin d'Aubignac est le premier auteur français qui, dans le dernier siècle, ait osé entreprendre

de justifier les théâtres publics. Il le fit dans deux ouvrages qu'il donna en 1657, le premier intitulé : *Pratique du théâtre*. Le second a pour titre : *Projet pour le rétablissement du Théâtre-Français*. Ce dernier est demeuré imparfait. Hédelin y avoue les difficultés de justifier les théâtres. « On a contre soi, dit-il, 1° la créance commune des peuples, que c'est pécher contre les règles du christianisme que d'y assister; 2° l'infamie dont les lois ont noté les comédiens. »

Cet aveu accuse et condamne la témérité de cet auteur... *Habemus confitentem reum*. D'ailleurs, c'était un poète de théâtre, il défendait sa propre cause.

D'Aubignac n'est pas le premier de nos dramaturges qui ait écrit en faveur du théâtre. Il parut en 1639 un ouvrage intitulé : *Apologie du théâtre*, par Georges de Scudéri; Paris, Aug. Courbé, 1639, in-4°. Georges de Scudéri, qui mourut à Paris vers 1666, est le versificateur infatigable dont Boileau Despreaux a dit :

Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume;
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens.

Scudéri avait composé seize pièces dramatiques : ainsi il était, comme d'Aubignac, intéressé à soutenir la cause du théâtre, dont il s'était fait aussi une ressource contre la faim : *Magis fami quam famæ inserviebat*.

En 1666 on vit paraître une apologie de la comédie sous ce titre : *Dissertation sur la condamnation des théâtres*.

On l'attribua à Hédelin d'Aubignac.

Le Théâtre Français, divisé en trois livres, où il est traité : 1° de l'usage de la comédie; 2° des auteurs qui soutiennent le théâtre; 3° de la comédie et des comédiens, par Samuel CHAPUZEAU, à Lyon, 1674, in-12.

« Samuel Chapuzeau, dit M. l'abbé Goujet (486), s'est montré très-zélé pour les théâtres. Il s'en est déclaré l'apologiste, et il a voulu les venger contre ceux qui ont de bonnes raisons pour les condamner. Des trois livres, dont son ouvrage est composé, il aurait pu en retrancher le premier, où il ne dit rien, en faveur des spectacles, qui n'ait été cent fois réfuté. »

Néanmoins Chapuzeau convient, pages 40 et 131, que, depuis la mort du cardinal de Richelieu, notre théâtre s'était beaucoup amélioré sous le rapport des mœurs.

En 1694, les partisans du théâtre imaginèrent de donner le fameux et pitoyable écrit intitulé : *Lettre d'un théologien illustre par sa qualité et par son mérite*. Cette lettre, avec un si beau titre, n'eut pour approbateurs que des poètes dramatiques, et elle ne put être imprimée qu'à la tête et qu'à la faveur d'un recueil de pièces comiques. On l'attribua au P. Caffaro, mais on doit s'en tenir au désaveu qui en fut fait par ce reli-

(484) *Genes. iv.*

(485) *Quem in hoc mundo locum Deus obtinet, hunc animus in homine; serviant ergo deteriora*

melioribus. Major sum quam ut mancipium sim corporis mei. (SENEC., ep. 65.)

(486) *Bibliot. franç.*, tom. VIII, pag. 358.

gieux (487). Aussi ne la vit-on plus paraître sous son premier titre, mais seulement sous celui d'un homme d'érudition et de mérite. Ce dernier titre ne lui convient pas mieux.

(487) RETRACTATION DU PÈRE CAFFARO.

Nota. L'abbé Meusy observé avec raison dans le second tome du *Code de la religion et des mœurs*, page 383, que l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Querelles littéraires* (l'abbé Irailh, chanoine de Monistrol) dont il sera parlé « aurait dû y dire quelque chose de la rétractation du Père Caffaro. » Mais que pouvait en dire l'abbé Irailh, après avoir loué le Père Caffaro d'avoir fait l'apologie des théâtres, et l'avoir appelé pour cette raison, un religieux philosophe? (Tom. II des *Querelles littéraires*.) Néanmoins il a hasardé ces mots : « L'archevêque de Paris, Noailles, exigea du Père Caffaro un rétractation authentique. » Irailh laisse à douter si elle a eu lieu. Il paraît qu'il ne s'est pas intéressé à s'instruire du fait. Cependant, comme historien, il y était obligé. Il aurait appris que le Père Caffaro ne fit que suivre l'inspiration de sa conscience en donnant sa rétractation, et qu'ayant satisfait à ce devoir le 11 mai 1694, c'était M. de Harlay qui était alors archevêque de Paris, et non M. de Noailles, qui ne lui succéda qu'au mois d'août 1695. Irailh paraît si attaché à l'erreur rétractée par le Père Caffaro, qu'il a osé avancer dans le même tome, page 395, que « si Racine et Quinault eussent déposé leurs scrupules dans le sein d'un casuiste tel que le Père Caffaro, ils n'eussent jamais abandonné le théâtre. » L'abbé Irailh aurait dû plutôt conclure que ces deux poètes célèbres auraient eu le plus grand mépris pour un casuiste qui aurait voulu les détourner de leur juste repentir. Mais on a beaucoup d'autres erreurs à reprocher à l'ouvrage intitulé : *Querelles littéraires*. Elles ont été relevées dans un recueil de neuf lettres imprimées, dont huit sont de l'abbé Baral, et une est de D. Clémencet, Bénédictin. Celle-ci commence à la page 42. Il est parlé de ces lettres dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, que dom Tassin a donnée en 1770, et qui est aussi intéressante pour la littérature qu'honorable pour cette célèbre congrégation.

LETTRE FRANÇAISE ET LATINE DU RÉVÉREND PÈRE FRANÇOIS CAFFARO, THÉATIN.

A Monseigneur l'archevêque de Paris (a),

Imprimée en 1694, in-4°.

A Monseigneur, Monseigneur l'archevêque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du roi, provisionnaire de la maison de Sorbonne, et supérieur de celle de Navarre.

Monseigneur,

Je n'ai pu apprendre qu'on me croyoit dans le monde auteur d'un libelle fait en faveur de la comédie, sous le titre de *Lettre d'un théologien*, etc., et voir en même temps le scandale qu'a donné cet ouvrage, sans en être sensiblement affligé; et j'ai cru même qu'il étoit de mon devoir, pour l'édification de l'Eglise et pour l'honneur de mon ministère, de déclarer publiquement que cette *Lettre*

Illustrissimo domino D. archiepiscopo Parisiensi, duci et pari Franciæ, regionum ordinum commendatori, Sorbonæ provisionari, regiæ Navarra superioris.

Libelli cujusdam gallicæ ad comædiæ defensionem compositi, et sic inscripti, Lettre d'un théologien, etc., meme vulgo auctorem circumferri audire, simul et natam ex eo offensionem nosse non potui, archipræsul illustrissime, quin acri inde dolore percellerer, mihi que tum ad Reipublicæ Christianæ utilitatem, tum ad sacri quo fungor muneris honorem censui incumbere, publice, ut profiterer Epistolam

Tous les efforts de l'auteur pour donner quelque couleur à une mauvaise cause, ne tendent qu'à essayer d'embrouiller la matière qui en est l'objet; et les raisons, dont

n'est point de moi, et que je n'y ai aucune part, que je n'en ai rien su qu'après qu'elle a paru, et que je la désavoue absolument. Mais je ne puis me dispenser de reconnoître humblement, comme je le dois, ce qui peut avoir donné lieu à me l'attribuer, d'avouer ingénument les sentimens que j'ai eus sur ce qui en fait le sujet, et de marquer en réparation ceux où je suis sur cela présentement. C'est, Monseigneur, ce qui me fait prendre la liberté d'écrire à Votre Grandeur, vous reconnoissant pour mon juge-né et d'institution divine en matière de doctrine, comme vous l'êtes aussi de tout le troupeau qui vous est confié, dont je me fais honneur d'être, et auquel le Saint-Esprit vous a donné pour pasteur, établi par Jésus-Christ même, et me tenant par cette raison obligé de faire cette déclaration de mes sentimens entre vos mains, pour la rendre publique sous votre autorité, si vous le jugez convenable.

Je fis, il y a douze ans, un écrit latin sur la comédie, où, sans avoir nettement examiné la matière, et par une légèreté de jeunesse, je prenois le parti de la justifier de la manière que je me figurois qu'elle se représentoit à Paris, n'en ayant jamais vu aucune, et m'en faisant; sur les rapports que j'en avois ouï; une idée trop favorable, et je ne puis que je ne reconnoisse à ma confusion, que les principes et les preuves qui se trouvent dans la *Lettre* qui s'est donnée au public sans ma participation, sont les mêmes que dans mon écrit particulier; quoiqu'il y ait quelques endroits de différens entre les deux où l'auteur de la *Lettre* dit ce que je ne dis pas, et parle autrement que je ne fais moi-même dans mon écrit, comme en ce qu'il apporte sans raison en faveur de la co-

hanc non esse meam, meaque in ea partes esse nullas, eam, priusquam ederetur, meam ad notitiam non pervenisse, et plane omnem quæ in me conjiceretur de ea scripta suspicionem, a meipso jam repelli. Ab hac tamen demissa, ut par est, confessione, me nolim immixtam, qua ipse aperiam, quid causæ esse potuerit, cur ea mihi adscriberetur; pristinam meam de ipsius argumento sententiam detegam, et hodiernam quasi in prioris expiationem patefaciam. Facit hoc, Archipræsul illustrissime; ut tuam ad Celsitudinem scribam, cum te meum, ut et universi gregis tibi crediti, ex quo esse honori duco, in doctrina Judicem jure divino natum, a Spiritu sancto positum, et a Christo ipso constitutum habeam, meque eo nomine obstrictum sentiam, ut hancce meæ mentis explicationem penes te deponam, quam ipse, si tibi expedire videbitur publicam in lucem prodire jubeas.

Ab annis decem aut duodecim latinum mihi in comædiæ scriptum excidit, in quo, prævio non habito rei, de qua agerem, maturo examine, juvenilis animi levitate elatus, ab illius vindicandæ partibus stabam, quo eam more Parisiis haberi mihi fixeram, cum nulli unquam adfuissem, et ex aliorum relatione nonnunquam audita illius mihi in mentem effigiem induxissem puriorem. Et vero pudore suffusus non possum non fateri, quin epistolæ me inconsulto editæ capita et momenta, illa ipsa sint, quæ et meo in privato scripto haberentur; etsi duo hæc in quibusdam differant, ubi hoc habet Epistolæ auctor quod ego non attigi, et alia ille ratione loquitur, quam qua meo sim in scripto usus: quemadmodum cum, in comædiæ patrocinium, tuum, Archipræsul illustrissime, de ea habenda silentium

(a) M. de Harlay.

il se sert, sont si frivoles, qu'elles ne peuvent éblouir que des personnes faciles à tromper sur ce qui les flatte. Cette *Lettre* excita avec raison la plus grande clameur

médie; votre silence sur sa représentation, Monseigneur, pour en inférer un consentement et une approbation tacite de votre part; ce que je n'ai point fait dans mon écrit, où je ne dis rien du tout qui puisse regarder personnellement Votre Grandeur, ainsi que l'illustre M. Pirot, qui l'a vu depuis peu par votre ordre, vous en peut rendre témoignage, aussi bien que de la différence d'expression qu'il y a entre la *Lettre* et mon écrit au sujet des Rituels, que la *Lettre* semble traiter d'un air qui ne marque pas d'assez grands égards pour des livres aussi dignes de respect que le sont des Rituels, en parlant de cette manière, *certain Rituels*, au lieu que je dis simplement dans mon écrit, *quelques Rituels : Nonnulla Ritualia aliquarum dioceseum.*

Je ne puis disconvenir qu'à comparer la *Lettre* avec mon écrit, il ne soit visible qu'elle en est tirée presque de mot à mot, et que par-là ce que j'ai fait avec précipitation a donné malheureusement, et contre mon dessein, ouverture à cette *Lettre*. Je n'ai jamais fait état d'imprimer mon écrit : Il n'étoit pas composé avec assez d'exactitude pour prétendre le rendre public; je ne m'étois pas assez instruit du sujet que j'y traitois, ni des autorités que j'apportoisi ou pour ou contre, entre autres de celle de S. Charles dont je me faisois tort; je ne sçavois pas bien même ce que c'étoit que la comédie française, de la manière qu'elle se joue à Paris, n'ayant jamais lu de comédies de Molière, et n'en ayant lu que fort peu d'autres, et sans application, n'ayant d'ailleurs qu'entendu parler des Rituels sur les comédiens, sans avoir même lu celui de Paris. C'est ce manque d'attention et de réflexion qui m'avoit engagé à prendre dans mon écrit particulier, et que je n'ai jamais voulu rendre public, la défense de la

temere adducit, unde illam a te, tacito saltem consensu probari inferat, cui simile nihil meo in scripto præstiterim, in quo nequicquam dixerim quod tuam nominatim celsitudinem ullatenus spectare possit; cujus quidem inter utrumque discriminis, eximius vir D. Pirot qui hoc non ita pridem jussu tuo exploravit, fidem tibi facere poterit; non minus quam et alterius, ritualium, ut vocant, occasione, quippe quæ ita Epistola videtur excipere, quasi minus iis exhiberet observantiæ, quam ad hoc librorum genus tanta dignum reverentia par esse possit, de quibus sic illa loquitur, certains Rituels, cum meo in scripto candide tantum ita habeam, Nonnulla Ritualia aliquarum dioceseum.

Non est quod negem, quin, si semel Epistola meo cum scripto conferatur, ex hoc illa prope ad verbum collecta, atque ita meo ex præcipiti scripto, præter meam mentem orta infeliciter Epistola perspicitur. Scriptum meum nunquam statui apud me prælo mandandum; neque vero accurate adeo elaboratum illud erat, ut juris ipsum publici fieri contenderem. Quod in eo tractabam argumentum, mihi non sat erat exploratum; neque auctororum, quos alterutram in partem afferebam testimonium satis compertum; imprimis vero quod ex divo Carolo petebam, cujus in auctoritate, perinde ac si meæ sententiæ suffragaretur, vim faciebam. Imo nequidem noveram quoniam more comædiæ Parisiis dicitur, cum comica Molieri carmina nulla unquam, aliorum paucissima, nec attento animo, evolvissem, et aliunde una ex fama Ritualium notitiam haberem, nec ipso etiam Parisiensi lecto. Hoc attentionis et recognitionis vitio contigit, ut meo in scripto, quod palam edere mihi nunquam fuit in animo,

On opposa à toutes ces apologies du théâtre un grand nombre d'écrits lumineux, qu'on va indiquer dans l'ordre de leurs dates, en commençant par faire connaître deux bons ouvrages qui avaient paru en Italie,

comédie. J'en ai un très-grand regret, et il n'y a rien que je ne fisse volontiers pour réparer le scandale qui s'en est suivi, et que je ne prévoyois point. Il ne m'a pas été difficile de changer mon premier sentiment sur la comédie, et de prendre celui où je suis présentement. Je suis très-convaincu après avoir examiné la chose à fonds, que les raisons qu'on apporte d'un côté pour excuser la comédie sont toutes frivoles, et que celles qu'a l'Eglise au contraire sont très-solides et incontestables, quand elle met les comédiens au nombre de ceux à qui elle refuse dans la maladie le viatique, à moins qu'ils ne réparent le scandale qu'ils ont donné au public en renonçant à leur profession, et qu'elle ne les veut pas admettre à recevoir des ordres, s'ils s'y présentent. Ce sont deux articles entr'autres, qui sont marqués dans le Rituel de Paris, et en un très-grand nombre d'autres qui y sont conformes. Je reçois, Monseigneur, de tout mon cœur et dans un esprit de parfaite soumission, cette discipline ecclésiastique, et la doctrine qui en fait le fondement; et je souscrirois sans réserve tout ce qui est dit dans votre Rituel, soit contre les comédiens, directement ou indirectement, soit en toute autre matière. C'est, Monseigneur, ce que je proteste à Votre Grandeur, avec une entière sincérité, prêt à faire tout ce que vous m'ordonnerez pour édifier l'Eglise.

Je suis, avec un très-profond respect,

Monseigneur,
De Votre Grandeur,
Le très-humble et très-obéissant Serviteur,

François CAFFARO,
clerc régulier.

A Paris, le 11 mai 1694.

« Enfin, dit Bossuet dans ses *Maximes et ré-*

comædiæ causam agerem. Hujus me consilii vehementer pœnitet; nihilque non præstarem lubens, quo subortum inde improvisum offendiculum amoveretur. Gravis non fuit operæ ut primævum meum de comædia sensum deponerem, et ejus loco alium caperem, quem deinceps sequar. Re penitus excussa mihi plane persuasum est quidquid altera ex parte ad comædiam excusatam habendam affertur, leve esse prorsus ac frivolum; stabile vero et inconcussum quod e contrario tenet Ecclesia, cum nimirum iis, quos in morbo a sacro viatico arcendos decernis ni vitæ ante actæ institutæ penitus abdicato impactam eo populis offensionem eluant, comedos annumerat, nec ad sanctos ordines, si quando eos ipsi postulent, suscipiendos, vult admitti. Dicit hæc sunt præ cæteris de illis hominibus in Parisiensi Rituum volumine, aliisque per multis externus consonis, sancita capita. Hancce Ecclesiæ disciplinam, doctrinamque qua leges hujusmodi nituntur toto animo, tota obtemperacione amplector, eaque omnia sine ulla exceptione subscriberem quæ tuo in Rituali habentur, cum quæ in comedos quomodocunque incidunt, sive eos recta spectent, sive ad ipsos oblique referantur, tum quæ aliud quid quodcumque sit, attingunt. Id equidem, Archipræsul illustrissime, omni asservatione Tuæ Celsitudini religiose confirmo, ad exsequendum paratus quidquid imperes, ut me sensaque mea Reipublicæ Christianæ probem, et ei fiat satis. Summa sum re erentia,

Archipræsul illustrissime,
Tuæ Celsitudinis

Humillimus et obsequen-
tissimus servus,

Franciscus CAFFARO,
cleric. regul.

Parisiis die Maii 11 1694.

quelques années avant les écrits scandaleux de l'abbé d'Aubignac.

In actores et spectatores comædiarum Parænesis, auctore Francisco Maria del MONA-

flexions sur la comédie, le Père Caffaro, à qui l'on avait attribué la *Lettre ou Dissertation pour la défense de la comédie*, a satisfait au public par un désaveu aussi humble que solennel. L'autorité ecclésiastique s'est fait reconnaître, et la vérité a été vengée.

« Qui que vous soyez qui plaidez la cause des théâtres, vous n'éviterez pas le jugement de Dieu. Cessez de soutenir ce genre d'amusement où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours excusée et la pudeur toujours offensée.

« Qu'on nous dise, comme du temps de saint Chrysostome, que condamner les théâtres, c'est contredire le gouvernement civil qui les tolère. Nous leur répondrons que tout ce que nous sommes de prêtres, nous devons imiter l'exemple des Chrysostome et des Augustin, et dire que l'esprit des lois civiles même est contraire à tous ces spectacles qui, en flattant les yeux et les oreilles, introduisent dans l'âme une troupe de vices, *per aurium oculorumque illecebras ad animum turba vitiorum ingredi solet*. Et si la coutume l'emporte, si l'abus prévaut, ce qu'on en peut conclure, c'est tout au plus que les spectacles dramatiques doivent être rangés parmi ces maux, dont un habile historien (Mézerai) a dit qu'on les défend toujours et qu'on les a toujours. Et si l'Eglise ne prononce pas contre ceux qui fréquentent les théâtres les mêmes censures dont les comédiens ont toujours été frappés, c'est que, comme le dit saint Augustin, elle n'exerce la sévérité de ses censures que sur les pécheurs dont le nombre n'est pas grand, afin de ne pas troubler l'ordre de la société. *Severitas exercenda est in peccata paucorum*.

« Quant à ceux qui voudraient qu'on réformât le théâtre pour, à l'exemple des sages païens, y ménager à la faveur du plaisir, des exemples et des instructions sérieuses pour les rois et pour les peuples, qu'ils songent que le charme des sens est un mauvais introducteur des sentiments vertueux. Les païens, dont la vertu était imparfaite, grossière, superficielle, pouvaient l'insinuer par le théâtre; mais il n'a ni l'autorité, ni la dignité, ni l'efficace qu'il faut pour inspirer les vertus convenables à des chrétiens. Dieu renvoie les rois à sa loi pour y apprendre leurs devoirs. Qu'ils la lisent tous les jours de leur vie; qu'ils la méditent nuit et jour comme David; qu'ils s'endorment entre ses bras, et qu'ils s'entretiennent avec elle en se levant comme un Salomon (a). Mais pour les instructions du théâtre, la touche en est trop légère, et il n'y a rien de moins sérieux, puisque l'homme y fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu. »

Rien ne devait être plus imposant que les maximes et réflexions de Bossuet, dont on vient de donner un extrait. On sait que ce prélat savait toujours mettre la vérité en évidence et l'erreur en déroute. Cependant les défenseurs des théâtres osèrent encore élever la voix.

(488) Il y eut en Italie, vers l'année 1630, trois fameux comédiens appelés Andreino, detto *Letio*;

(a) L'écriture sainte, dit l'abbé Gros de Besplas, est le code des rois; c'est le livre du gouvernement de l'Etat. On sait que Bossuet composa, par ordre de Louis XIV, un ouvrage intitulé : *Politique tirée des paroles de l'écriture sainte*, Des causes du bonheur public, pag. 211.

(b) Sicilien d'une illustre famille, dont il est parlé dans le *Dictionnaire* de Monéat, t. VII, p. 514, édit. de 1759, à l'occasion de Thomas del Monaco et Jacques del Monaco.

(c) Jésuite espagnol, mort à Tolède en 1624. « Quod est, » dit-il, « non obtinemus ut ludi scenici pentus amo-

cho Siculo; Patavii, 1630. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque du roi. Son objet est de soutenir cette assertion de Mariana (488) : *Censeo licentiam theatri afferre*

Barbieri, detto *Beltrame*; et Cecchino. Ils firent l'apologie des théâtres dans des écrits qu'ils donnèrent; le premier, sous le titre de *Ragionamenti*, etc.; le second sous celui de *la Supplicadi Nicolò Barbieri*, detto *Beltrame*; et le troisième, sous celui de *Discorsi a favore della virtuosa e modesta comedia*.

Les comédiens n'y sont pas flattés, surtout dans le troisième écrit, où il est dit, p. 17, que leur état est de vivre de la fange des vices : *Specie infame, la quale in altro non studia, ne d'altro si compiace, o vive, che di corruttele di costumi, di obbrobrii palesi, e di aperte immonditie*. Non insultans, sed gemens et dolens hæc dico.

Ce fut à l'occasion de ces trois écrits que Monaco (b) donna l'ouvrage intitulé : *D. Francisci-Mariæ del Monaco. Siculi Drepanitani, etc., In actores et spectatores comædiarum nostri temporis Parænesis*. On en a fait en France une édition, et il s'en trouve quelques exemplaires à Paris, chez Butard. Il y a dans la Bibliothèque du roi un exemplaire de l'édition originale, coté D, 4130, n° 10.

Le P. Jean-Dominique Ottonelli, Jésuite, de la ville de Tagnane en Italie, donna ensuite son ouvrage en quatre tomes in-4°, qui parurent successivement à Florence, en 1645, 1649 et 1652, et qu'on a à la Bibliothèque du roi en trois volumes cotés D, 4533, D, 4534, D, 4535. En voici les titres abrégés : *Della Cristiana Moderazione del teatro; libro detto la Qualità delle Comedie lecite*, etc.; — *Libro detto la soluzione de' nodi*, etc.; — *Libro detto l' ammonitioni a' comedianti*, etc.; — *Libro detto l'istanza per supplicare a' signori superiori che si moderino christianamente il teatro dall' oscenità, e da ogni altro eccesso nel recitare*, etc.

Le P. Ottonelli a épuisé son sujet : il l'a traité dans le plus grand détail et avec la plus vaste érudition. Il n'est point de cas ni d'objections qu'il n'ait prévus; le tout y est décidé par les auteurs les plus respectables.

Quant au traité de François-Marie del Monaco, il ne contient qu'un très-petit volume; mais il est fait avec une telle méthode et avec une précision si énergique, qu'il pourrait tenir lieu d'un corps de doctrine sur cette matière.

Quelques auteurs, persuadés, comme le P. Ottonelli, de la difficulté d'obtenir la suppression totale des théâtres, ont proposé du moins les moyens de les rendre conciliables avec la vertu chrétienne.

Mariana (c) s'en était déjà occupé; mais désespérant du succès, il pensait que le ton scandaleux des théâtres ne pouvait être susceptible d'aucune réforme, comme ces vers de Térence le disent de la folle passion de l'amour :

HERE. *Quæ res in se neque consilium neque modum Habet ullum, eam consilio regere non potes.*

(TERENT., *Eun.*, act. 1, sc. 1.)

Néanmoins Louis-Antoine Muratori (d) eut aussi le désir de rendre moins pernicieux les théâtres; et l'on trouve ses vues sur cet objet dans les chapitres 14 et 26 d'un de ses ouvrages intitulé : *Della pubblica felicità*; in Lucca, 1749; in 8°, 460 pages.

veantur. . . . impetrare certe cupimus ut legibus certis circumscribantur et finibus quos nemo impune transgrediatur. Quid enim juvat leges scribere, quarum nulla futura est observantia? tametsi nullis legibus putabam furorem hunc satis frenari posse. » (*De instit. reg.*, c. 15, De spect.)

(d) Savant célèbre, né dans le territoire de Boulogne, mort en 1750. Ses ouvrages montent à 46 vol. in-fol., 54 vol. in-4°, 13 vol. in-8°, et plusieurs autres volumes in-12.

certissimam pestem moribus Christianis ; c'est-à-dire j'estime que la liberté, qu'on se donne d'assister aux spectacles du théâtre, est assurément une peste pour les mœurs des Chrétiens.

Le marquis François Scipion Maffei (a) s'en est également occupé, dans la préface d'un recueil intitulé : *Teatro italiano o sia scelta di tragedie per uso della scena ;* vol. in-8°.

Il parut encore à Rome, en 1753, un ouvrage italien en un vol. in-4°, sur les vices et les défauts du théâtre moderne, et sur les moyens de le corriger. L'auteur, qui était de l'Académie des Arcades, l'a donné sous ce titre : *Dei vizi e de i difetti del moderno teatro e del modo di correggergli e d' emendarli Ragionamenti vi, di Lauriso Tragiense Pastore Arcade in Roma, 1753 ;* nella stamperia di Pallade ; in-4°, 345 pages.

Tous ces savants s'efforcent de soutenir l'honneur de l'art dramatique en lui-même. *Il teatro*, dit MURATORI, *in se stesso non è illecito, ma tale lo fan divenire le oscenità de comici e le comedie di cattivo costume.* — *Il teatro*, dit le marquis MAFFEI, *moderato, e corretto dagli abusi può essere utile al buon costume.*

Nous convenons, avec ces littérateurs, qu'effectivement l'art dramatique ne devient condamnable que par les sujets des drames, par la qualité des acteurs et par le lieu de la représentation.

On sait que cet art doit avoir pour objet de *contribuer autant à la correction des mœurs et à la conservation des lettres qu'à l'amusement du peuple.*

C'est même à cette condition que le gouvernement est censé en tolérer l'usage. Or, notre théâtre remplit-il cet objet ? Oui, répondent affirmativement nos comédiens et leurs partisans. Mais quand cette assertion serait donnée par l'organe même de l'autorité publique (b), ce serait moins un éloge pour nos comédiens qu'une injonction qui leur serait faite de se conformer aux règles primitives et essentielles de l'art dramatique.

Si, suivant une réflexion de Montesquieu (c), l'élevation et la chute des empires prouvent que *ce n'est point la fortune qui régit le monde, mais que c'est la vertu ;* que n'aurait-on pas à craindre pour un gouvernement qui se dégraderait jusqu'à honorer des acteurs, chanteurs et danseurs de spectacles, c'est-à-dire, des gens qui, comme l'a observé depuis peu un littérateur estimable (d), *sont dans l'un et l'autre sexe des membres inutiles à la société, des pierres d'achoppement et de scandale.*

Néanmoins c'est à ces gens-là que nos poètes sacrifient l'honneur de l'art dramatique ; ils s'en rendent honteusement les clients, et ils en reçoivent la loi pour leurs poèmes.

Sous la verge du comédien,
Esclave, la muse se range (e).

« Il y a, dit Le Franc de Pompignan (f), une grande différence entre composer des tragédies pu-

(a) Né d'une famille illustre à Vérone en 1675, connu par sa tragédie de *Mélope*, sa *Verona illustrata*, et par un grand nombre d'autres ouvrages, dont un sur les usages des anciens pour terminer les différends des particuliers. Il y fait voir que le prétendu point d'honneur, et le duel en lui-même, sont opposés à la religion, au bon sens et à l'intérêt de la vie civile.

(b) Comme dans les lettres patentes du 50 juillet 1773, pour la construction des bâtiments devant servir à la Comédie française.

(c) *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.*

(d) Grosley, associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome III de ses *Observations sur l'Italie*, dont il paraît une nouvelle édition en 4 vol., sous la date de l'année 1774 ; à Paris, chez de Hansy le jeune.

(e) *Épître aux comédiens, sur le théâtre et les causes de la décadence ;* par Billard, auteur du *Suborneur*

Della Moderazione Chistiana del teatro, da OTTONELLI ; Florenza, 1645 et 1652, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage italien se trouve aussi à la Bibliothèque du roi. Le résultat de cet ample traité est de prouver qu'il serait plus

res, et les faire représenter par des acteurs gagés et publics, dont l'état est le centre de la corruption. N'aurions-nous pas besoin qu'on exécutât en France ce qui avait été proposé à Londres par le docteur Swift, qu'on ne doit pas accuser d'une morale trop sévère ?

« Il aurait voulu qu'il y eût des censeurs éclairés et vertueux, qui fussent en droit de retrancher des pièces anciennes et nouvelles toute grossièreté, toute équivoque, tout détail capable d'offenser la modestie et la pudeur. Jusque-là, ajoute Pompignan, il sera vrai de dire que dans nos spectacles, le bon est trop mêlé, trop confondu avec le mauvais, pour qu'on puisse se reposer sur une jeunesse inconsidérée et bouillante, du soin d'en faire la séparation, et de profiter de l'un sans ressentir l'impression de l'autre.

« Il faudrait donc (continue le respectable académicien) réformer le théâtre : il faudrait des règlements faits par des théologiens et par des magistrats unis ensemble pour les concerter. Ces règlements revêtus de l'autorité du prince, et dont on empêcherait que le crédit ni la faveur n'altérassent jamais l'exécution, rempliraient, si je ne me trompe, cet objet important. Je les réduirais à ces deux points :

« A l'égard des pièces, supprimer totalement celles dont le fond est vicieux ou impie ; car nous en avons de ces dernières, soit dans le tragique, soit dans le comique : corriger celles qui ne pèchent que dans les détails ; en ôter les expressions libres, grossièrement indécentes, n'y rien laisser en un mot qui sente le libertinage du cœur, encore moins celui de l'esprit.

« A l'égard des acteurs, n'en point recevoir dont la conduite et les mœurs ne fussent irréprochables ; les punir sévèrement, les priver même de leur emploi, quand ils tomberaient dans des désordres publics ; car il est des fautes secrètes et cachées qui ne sont pas du ressort de la police. »

Ces idées de Pompignan seront peut être traitées de rêves édifiants, *dulcia somnia. Raræ vox virtutis sinitur.* Au reste elles ont pour objet de réconcilier l'art dramatique avec la vertu ; et l'on doit savoir gré à Fréron de les avoir exposées dans le 18^e cahier de l'*Année littéraire de 1773 ;* l'éloge qu'il en fait répond à son zèle contre nos faux philosophes, qui, plus aveugles que ne l'étaient de sages païens (g), ne veulent point convenir avec un Sénèque, que sans religion il ne peut y avoir de bonheur pour l'homme :

. *fida P. utas est comes ;*
Nec illa vivum deserit, nec mortuam.
(SENÈC.)

C'est aussi par un effet de ce zèle si estimable

(f) Dans sa *Lettre à Louis Racine, sur le théâtre en général*, et sur les tragédies de Jean Racine son père. Cette *Lettre* fut imprimée pour la première fois en 1752 : sa dernière édition a été donnée en 1773, pour, dit avec justice l'éditeur, remettre sous les yeux ce qui a paru de plus sagement pensé et de mieux écrit sur les productions et le génie de Corneille et de Jean Racine.

(g) Les sages païens rejetaient cette philosophie insensée, qui méconnaît l'autorité divine. Horace paraît, dans une de ses odes, s'être repenti de s'être livré à cette folle philosophie :

Parcus Deorum cultor, et infrequens
Insanientis dum sapientie
Consultus erro : nunc retrorsum
Vela dare atque iterare cursus
Cogor relictos.

(Lib. 1, od, 28 ou 34.)

sûr et plus utile de défendre absolument les spectacles que d'entreprendre de les réformer. Et cette thèse est établie sur cette maxime d'un ancien auteur : *In omni spectaculo nullum magis scandalum occurit quam ille ipse mulierum*

que dans le premier cahier de la même *Année littéraire*, Fréron a reproché à La Harpe d'avoir avancé que le célèbre Jean Racine cessa de travailler pour la scène, parce qu'il fut découragé par les critiques qu'on faisait de ses pièces. « Rien de plus faux, dit Fréron, ni de moins vraisemblable ! Racine n'était pas d'une trempe d'esprit à céder si facilement le champ de bataille à ses ennemis. Il était né avec le talent de l'épigramme, et plus d'une fois il employa cette arme avec succès contre ses ennemis. Est-ce que les critiques ont arrêté dans leur vol les Corneille, les Molière ? Ne voyons-nous pas tous les jours qu'elles ne peuvent même écarter de la lice les auteurs les plus médiocres, qui, toujours chassés, y rentrent toujours avec une inflexible opiniâtreté ? Pourquoi dissimuler le véritable motif de la retraite de Racine ? Pourquoi ? La raison en est simple. Dans ce beau siècle de philosophie, on croirait avilir un littérateur illustre si l'on citait la religion pour le principe de ses démarches. On aime mieux en faire un homme faible et pusillanime, que d'en faire un Chrétien. Ce serait une tache trop honteuse à sa mémoire. Mais la vérité, dont la voix étouffera toujours celle de la philosophie, la vérité, qui s'annonce clairement dans l'histoire, nous dit que les grands sentiments de piété que Racine avait puisés dès son enfance à Port-Royal, où il avait été élevé, se réveillèrent dans son âme, et qu'il renonça pour toujours au théâtre, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans ; sa ferveur alla même jusqu'à vouloir se faire Chartreux : son confesseur, qui trouva ce parti trop violent et trop peu conforme à son caractère, l'en détourna, lui conseilla de rester dans le monde, et l'engagea même à se marier avec quelque personne vertueuse. C'est d'après l'avis de ce sage directeur qu'il épousa Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France.

« Il était possible que l'injustice des hommes l'eût rapproché de Dieu. Ce ne serait pas la première fois qu'on eût vu cette espèce de miracle s'opérer ; mais toujours était-il certain que ce fut la religion qui se fit entendre au cœur de Racine ; et la conduite qu'il tint depuis son changement le prouve. Voilà, dit Fréron, en finissant cet article, ce que La Harpe ne devait pas laisser ignorer. »

Bayle, en parlant de la vie du pieux et célèbre Pascal, a dit : « Cent volumes de sermons ne valent pas cette vie-là, et sont beaucoup moins capables de désarmer les impies. L'humilité et la dévotion de Pascal mortifient plus les libertins que si on lâchait sur eux une douzaine de missionnaires. Ils ne peuvent plus dire qu'il n'y a que de petits esprits qui aient de la piété ; car on leur en fait voir de la mieux poussée dans l'un des plus grands géomètres, des plus subtils métaphysiciens, et des plus pénétrants esprits qui aient jamais été au monde. On fait bien de publier l'exemple d'une si grande vertu ; on en a besoin pour empêcher la prescription de l'esprit du monde contre l'esprit de l'évangile (a). »

Ce que Bayle a dit de Pascal ne doit-il pas être également dit de Jean Racine ? Quel poids l'exemple édifiant de ce grand poète n'ajoute-t-il pas à tout ce qu'on a écrit contre les théâtres !

Mais comme dans ce siècle, tout ce qui paraît être émané de la piété est attribué à des opinions de dévots illuminés, il n'y a rien de moins suspect

et virorum accuratior cultus, ipsa consensio, ipsa in favoribus aut conspiratio aut dissensio, inter se de commercio scintillas libidinum conflagrant. Nemo denique in spectaculo ineundo prius cogitat nisi videri et videre.

ni de plus fort à opposer aux spectacles, que le jugement qui en a été porté par quelques-uns de nos philosophes antichrétiens. Quel succès, par exemple, n'a pas eu la *Lettre* de J.-J. Rousseau ? Nous rapporterons plus loin ce qu'il y a de plus frappant. Nous allons ajouter ici le témoignage qu'un auteur protestant, Antoine-Jacques Roustant, en a donné dans un ouvrage imprimé en 1769, sous ce titre : *Offrande aux autels et à la patrie* ; in-8° de 245 pages. « Je suis témoin, y est-il dit page 80, que la *Lettre* de M. Rousseau a éclairé sur les mauvais effets des théâtres une foule de gens à Genève. Il a démontré que les charmes trompeurs des spectacles ravissent à la fois aux citoyens leur subsistance, leur temps, leur santé et leurs mœurs. Les arts voluptueux, tels que la musique, la comédie, etc., ne prouvent point l'augmentation et la durée du bonheur d'une nation ; ils prouvent le nombre des fainéants et leur goût pour la fainéantise. Enfin ces amusements frivoles infectent l'État entier, et amollissent les âmes jusqu'au point, comme l'observe M. de Montesquieu, liv. III de *l'Esprit des lois*, que les Athéniens, peu d'années avant leur défaite à Chéronée, firent une loi qui condamnait à mort le premier qui proposerait de convertir aux besoins de la guerre l'argent destiné aux théâtres. Qu'importe en effet de n'avoir point de liberté, pourvu qu'on ait des comédiens ! »

Nous le répétons, faut-il que la cause des spectacles ait été soutenue *ex professo* ou incidemment, par quelques ministres de la communion romaine ? Nous pourrions en citer plusieurs, tels que Lestrade, Hédelin d'Aubignac, Iraitlh, etc. Nous nous y sommes crus obligés, afin qu'on ne nous reprochât pas d'ignorer les apologies que [les] partisans du théâtre font le plus valoir. Au reste, elles sont en si petit nombre, qu'il faut en juger comme l'on juge des exceptions, qui, par leur rareté, confirment la règle. C'est une réflexion judicieuse, qui se trouve sur ce même objet, dans un *Recueil intéressant d'entretiens*, imprimé en 1774, sous ce titre : *L'Homme du monde éclairé* (b). Le huitième de ces entretiens regarde le théâtre ; et il y est donné comme le résumé d'un ouvrage qui y est indiqué sous le titre de *Réflexions morales, politiques, historiques et littéraires, sur le théâtre* ; en 5 volumes. Qu'on ne se prévale donc pas du scandale qu'ont donné quelques ecclésiastiques, en écrivant en faveur du théâtre ! Nous y répondons en plusieurs endroits de ce travail. On ne doit les citer que comme des littérateurs séduits.

C'est par cette considération que nous refusons d'admettre les témoignages du cardinal de Richelieu, de Fénelon, archevêque de Cambrai, etc., que l'abbé Gros de Besplas a cités (c) en faveur de nos spectacles, et nous opposerons son opinion à celle de Bodin. Nous sommes persuadés que Gros de Besplas n'aura point prévu l'abus qu'on pouvait faire de quelques-unes de ses idées sur cet objet. Il n'hésiterait pas sans doute à conseiller de leur préférer les *Maximes et Réflexions de Bossuet sur la comédie*.

C'est en effet un excellent ouvrage, nous en avons parlé. Mais nous avons omis d'observer qu'il ne fallait pas adopter le jugement que l'abbé Talbert, chanoine de Besançon, en avait porté dans un Eloge historique qu'il a fait de Bossuet, et qui remporta, en 1772, le prix de l'Académie de Dijon. Tal-

(a) *Nouv. de la républ. des lettres*, décembre 1684, page 531.

(b) Cet ouvrage est de Chandren.

(c) Dans un livre intitulé : *Des causes du bonheur public*, page 365, édit. de 1768, in-8°.

Ce passage expose tous les risques que l'on court pour les mœurs dans des spectacles, où, comme le disait Ovide, les hommes et les femmes ne sont excités à aller que par le désir de voir et d'y être vus, et de s'animer

bert y a parlé de cet ouvrage de manière à faire croire que le prélat s'était chargé d'une cause équivoque, et qu'on ne doit y admirer que l'art avec lequel il en a tiré parti, par son adresse à saisir le côté faible de notre scène, si elle en a un. Talbert ajoute que la sévérité de Bossuet trouvera des contradicteurs éclairés; qu'il y parle du théâtre en homme qui l'a fréquenté; qu'on assure qu'il n'a cessé d'y aller que lorsqu'il fut dans les ordres sacrés; qu'il y avait reçu des leçons pour se former à l'action oratoire; qu'on peut opposer à cet ouvrage l'éloge que ce même prélat a fait de Térence dans sa lettre à Innocent XI; qu'au reste, en lisant les Maximes sur la comédie, il ne faut pas oublier que c'est un évêque qui parle.

L'abbé Talbert devait donc lui-même ne pas l'oublier; et, au lieu de s'abaisser jusqu'à paraître partager l'intérêt que les gens du siècle prennent au théâtre, il devait conserver à l'enseignement de Bossuet, sur ce point de morale, toute son autorité; il devait enfin ne pas contribuer à en augmenter les futiles contradicteurs, en leur suggérant des sophismes inconciliables avec une lumière pure et dégagée des nuages de l'illusion. Le Discours de l'abbé Talbert n'aurait pas moins mérité d'être couronné par les académiciens, qui ont rendu justice à son éloquence.

Nous pouvons assurer que les gens du monde qui, pour l'intérêt de leurs passions, paraissent accueillir dans les ecclésiastiques ces sortes de faiblesses, n'en sont pas moins scandalisés intérieurement, et quelquefois ils le manifestent. En voici un exemple :

Les habitans de Marseille ont fait construire, hors de l'enceinte de leur ville, un cirque qui, comme le Vaux-Hall (a) ou le Colysée de Paris, est destiné à des bals, comédies, operas, cafés, et autres spectacles. La nouveauté de cet établissement voluptueux excita plusieurs ecclésiastiques à se permettre de le fréquenter. On en fit des plaintes. De Belloy, évêque de Marseille, donna, le 13 octobre 1772, une ordonnance imprimée, précédée du réquisitoire de Long, chanoine, promoteur général, pour réformer une licence qui, y est-il dit, avait scandalisé les gens du monde. Cette ordonnance défend la fréquentation du cirque, et enjoint d'exécuter l'article 5 du titre premier des Statuts synodaux du diocèse, par lequel « il est défendu même aux simples clercs, et à l'égard des prêtres séculiers et réguliers, sous peine de suspense *ipso facto*, de se trouver aux bals, comédies, operas, et autres spectacles, si contraires à la sainteté de leur état et à l'esprit du christianisme. »

Cet acte de zèle et de vigilance de l'évêque de Marseille fut annoncé dans quelques écrits périodiques. Il est en effet très-intéressant, dans un siècle où les incrédules osent insulter la pureté de la doctrine évangélique, comme l'a fait un d'entre eux, dans un ouvrage imprimé en 1775, sous le titre de *Système social*.

Cet écrivain a la témérité d'y soutenir, dans le chapitre 3, que la religion, loin d'éclairer et de faciliter la morale, ne fait que l'affaiblir et l'obscurcir; que le Dieu des chrétiens n'est pas un guide sûr pour nous conduire à la vertu réelle; que la nature, l'expérience et la raison sont les seuls guides auxquels nous devons nous adresser pour découvrir ce que nous

réciiproquement aux passions qui résultent nécessairement d'un pareil motif.

Traité de la comédie. Nicole (né à Chartres le 13 octobre 1625, et mort à Paris le 16 novembre 1695), en est l'auteur. Ce *Traité*

nous devons à nous-mêmes, et ce que nous devons à la société.

Il est évident que ces guides ont très-mal endoctriné sur la religion cet écrivain, mais ils l'ont très-bien instruit sur les spectacles.

« On voit, y est-il dit chap. 10, part. III, que dans des nations corrompues, et surtout dans les grandes villes, qui sont communément des sentines infectées par le vice, les usages, les lois, les institutions humaines, loin de chercher à rendre les citoyens plus sages et plus heureux, contribuent très-souvent à les rendre insensés et misérables. Leurs folies et leurs maux sont encore aggravés et multipliés par le luxe, la vanité, la passion du plaisir. Dans un pays où les esprits sont ainsi disposés, la contagion du vice entre, pour ainsi dire, par toutes les portes. Tout invite à la débauche et à la dépravation. Quels funestes effets ne doivent point produire des spectacles dans lesquels tout conspire à nourrir ou à faire éclore des passions amoureuses, qui sont le plus souvent une source intarissable de peines? Que penser des gouvernements qui, non-seulement tolèrent, mais encore donnent ouvertement leur protection à des amusements qui sont évidemment pour la jeunesse les écoles du vice; des lieux privilégiés, destinés à irriter les passions; des écueils où l'innocence, attaquée par les yeux et les oreilles, séduite par les maximes d'une morale lubrique, réchauffée par la musique et par des danses lascives, s'expose à des naufrages continuels? »

« On nous dit chaque jour que le théâtre, épuré par le goût et la décence, est devenu pour les modernes une école de mœurs. Ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux pour se déromper de cette idée? L'objet de la plupart des drames les plus estimés n'est-il pas de nous peindre sans cesse des intrigues amoureuses, des vices que l'on s'efforce de rendre aimables, des désordres faits pour séduire la jeunesse inconsidérée, des fourberies capables de suggérer mille moyens de mal faire? Le ridicule destiné à corriger les hommes de leurs extravagances n'est-il pas souvent jeté sur la droiture, l'innocence, la raison, la vertu même, pour lesquelles tout devrait inspirer le plus grand respect? Enfin, peut-on prétendre de bonne foi que ce soit pour prendre des leçons de sagesse que tant de désœuvrés vont journellement courir à des spectacles, où, peu attentifs à la pièce, nous les voyons perpétuellement voltiger autour d'une troupe de sirènes, qui vivent du trafic de leurs charmes, et qui mettent tout en usage pour entraîner dans leurs pièges ceux dont elles ont irrité les désirs? Après avoir vu la tendresse conjugale tournée en ridicule dans un grand nombre de comédies, une femme rentre-t-elle donc chez elle bien pénétrée des devoirs de son état et des sentiments qu'elle doit à son époux? Quelles impressions peuvent faire sur le cœur novice et tendre d'une jeune fille les exemples séducteurs que lui montrent tant de drames, à la représentation desquels ses parents ont eux-mêmes la folie de la conduire? A combien d'écueils une âme sensible n'est-elle pas continuellement exposée par l'imprudence de ceux qui devraient la garantir des dangers? Si quelques auteurs illustres et chers aux nations ont connu le vrai but de l'art dramatique, combien d'autres n'ont fait qu'attiser des

(a) Linguet reconnoît qu'il s'était trompé en prenant le mot *Hall* pour un nom d'homme; que ce mot anglais signifie *salle*; que le mot *Vaux* la caractérisoit; que ce mot a pour étymologie *vax*, qui en anglais signifie *bergie*,

et qu'ainsi *Vaux-Hall* signifioit une grande salle bien éclairée (Voyez la Réponse de Linguet aux docteurs modernes, part. I, page 109)

se trouve dans le tome III de ses *Essais de morale*. Il fut fait, vers 1658, pour réfuter les écrits d'Hédelin d'Aubignac.

Pensées sur les spectacles. Elles sont aussi de Nicole, et elles se trouvent dans le tome V de ses *Essais de morale*. On sait que tous ses *Traité de morale* ont produit des biens innombrables. On y trouve un enchaînement continu de preuves et de raisonnements si suivis de principes en principes, et de conséquences en conséquences, qu'un fameux incrédule disait de cet auteur : *Quand on le lit, il faut prendre garde à soi; si on lui passe quelque chose, il arrache le consentement, et on est bientôt confondu.*

Le début du *Traité de la comédie* fait connaître que ce n'est guère que dans le siècle dernier que l'on a entrepris de justifier la fréquentation des théâtres. « Les autres siècles, dit Nicole, étaient plus simples dans le bien et dans le mal. Les personnes qui avaient la passion du théâtre reconnaissent au moins qu'elles ne suivaient pas en cela les règles de la religion chrétienne; mais dans ce siècle on ne se contente pas de suivre le vice, on veut encore qu'il soit honoré, et qu'il ne soit pas flétri par le nom honteux du vice qui trouble toujours un peu le plaisir que l'on y prend par l'horreur qui l'accompagne. »

Toutes les pensées de ce grand philosophe sur les spectacles sont intéressantes : on n'en citera que celles-ci du tome V de ses *Essais de morale*.

« C'est un effet du premier péché, et la source de tous les autres, de n'avoir point de goût pour les biens spirituels, et de n'en avoir que de faibles idées. La religion et la foi tâchent de remédier à ce désordre; mais les spectacles rendent le dégoût des vrais biens encore plus grand, et en affaiblissent encore plus les idées. On y apprend à juger de toutes choses par les sens, à ne regarder comme bien que ce qui les satisfait, et à ne considérer comme subsistant et réel que ce qui les frappe. Au lieu de travailler à guérir les plaies qu'ils ont faites à l'âme, et à la délivrer de la dépendance où elle est à leur égard, on fortifie les liens qui l'asservissent, on les multiplie, et on la contraint en quelque sorte à être toute dans les yeux et dans les oreilles. On l'attire du dedans au dehors, où elle avait déjà tant d'inclination à se produire et à se répandre; et on la fait sortir de son cœur, où elle avait déjà tant de peine à rentrer. On lui cache son véritable bonheur; on l'amuse par des choses frivoles : et au lieu de satisfaire sa faim par une nourriture solide, on la trompe en ne lui donnant que des viandes peintes, ou en l'empoison-

nant par l'erreur et le mensonge. On apprend aussi aux spectacles deux choses également funestes : l'une, à s'ennuyer de tout ce qui est sérieux, et par conséquent de tous ses devoirs; l'autre, à trouver cet ennui insupportable, et à en chercher le remède dans la dissipation. Le premier de tous ces désordres est un obstacle à toutes les vertus, et le second est une entrée à tous les vices; mais l'un et l'autre sont certainement la suite des spectacles, et toujours dans la même proportion qu'on les aime et qu'on y est assidu. »

On trouve les cinq ouvrages suivants indiqués dans l'*Etat actuel de la musique du roi et des trois spectacles de Paris*; 1768 : *Traité des danses, auquel est démontré qu'elles ne doivent pas être en usage parmi les chrétiens*, par Thomas CHESNOT; 1754, in-12. — *Traité des danses, auquel est amplement résolue la question s'il est permis aux chrétiens de danser*, par François ESTIENNE; 1759, in-12. — David VETHERY, *Discursus exhibent tres sermones de comædiis; quorum primus comædias laudat, alter vituperat et damnat, tertius districtè respondet*; Basileæ, 1619, in-4°. — *Lettre sur les désordres qui se commettent à Paris touchant la comédie, et sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulières*, par M. BOURDELOT, avocat; 1660, in-12. — *Réflexions morales sur les spectacles*, par M. DE JEAN, prieur de Longwy; 1760, in-12.

Traité contre les danses et les comédies, composé par saint Charles BORROMÉE; Paris, 1664. Cette traduction fut imprimée à Toulouse en 1662, et elle fut dédiée à la princesse de Conti.

Il a paru depuis un très-bon ouvrage, où l'on trouve des armes de toute espèce pour combattre avec succès les apologistes de la danse et de la musique voluptueuse. Voici le titre de cet ouvrage : *Traité contre les danses et les mauvaises chansons*, dans lequel le danger et le mal qui y sont renfermés, sont démontrés par les témoignages multipliés des saintes Ecritures, des saints Pères, des conciles, de plusieurs évêques du siècle passé et du nôtre, d'un nombre de théologiens moraux, de casuistes, de jurisconsultes, de plusieurs ministres protestants, et enfin des païens mêmes; Paris, Boudet, 1769.

Traité de la comédie et des spectacles, par le prince de Conti; Paris, 1666.

Défense du Traité de M. le prince de Conti sur la comédie et les spectacles, par Voisin, prêtre, docteur en théologie, conseiller du roi; Paris, 1672.

Traité de la comédie, inséré dans l'*Edu-*

comédiens, et le maréchal général des logis aussi occupé de la place et du logement des troupes comiques, que le commandant de l'armée du parc d'artillerie. Or, quand on est parvenu à pousser la corruption et l'amour du théâtre jusqu'à un tel point, ne doit-on pas craindre, que les nations où cet usage s'est introduit, aient le même sort que les Grecs et les Romains, qui ne furent détruits que pour s'être livrés à la mollesse? »

passions nuisibles, et alimenter des folies dangereuses, également contraires au vrai bonheur de la société! »

La nature, la raison et l'expérience, que les déistes reconnaissent pour leurs seuls guides, ont également éclairé le marquis d'Argens sur les funestes effets de la passion pour le théâtre. « Elle est portée, dit-il, à un tel excès, qu'on a vu de nos jours une armée marchant avec deux ou trois troupes de

cation chrétienne des enfants; Paris, 1672.

Nic. HARRIS *Libellus de comædiis et tragædiis occasione*, libri XI, tit. XL, *Cod. de spectac.*, in quo duæ quæstiones de ludorum scenicorum apud Christianos et in scholis utilitate et noxa; Francofurti ad Mænum, 1691, in-8°.

Les apologistes des théâtres publics ne seraient pas fondés à réclamer pour eux cet ouvrage.

Réponse à la lettre d'un théologien, défenseur de la comédie; Paris, 1694, dans le *Catalogue de la Bibliothèque du roi*, n° D, 4543. On attribue cette réponse au sieur de BLEVAL.

Réfutation d'un Ecrit favorisant la comédie; Paris, 1694.

On y a mis cette épigraphe : *Donare res suas histrionibus, vitium est immane* : Donner son bien aux comédiens, c'est un vice énorme. Le P. de La Grange, chanoine régulier de Saint-Victor, est l'auteur de cette *Réfutation*.

Décision faite en Sorbonne touchant la comédie; Paris, 1694. Cette décision est du 20 mai 1694; elle est signée de six docteurs dont voici les noms : Fromageau, Durieux, de Blanger, l'Huillier, de Lacoste, et Bonnet. Cette décision, qui contient 132 pages in-12, est un traité intéressant sur la matière qui en est l'objet.

Réfutation des sentiments relâchés du nouveau théologien, touchant la comédie; Paris, 1694. L'auteur de ce solide ouvrage déclare (pag 133) avoir été amateur des spectacles. « Je ne connais point, dit-il, d'esprit plus opposé à l'esprit du christianisme que l'esprit de la comédie. J'en ai été peut-être aussi entêté qu'un autre; mais j'avoue, à ma confusion, que je n'ai jamais été moins chrétien que pendant cet entêtement. On se trouve dans un certain relâchement, dans un je ne sais quel vide de Dieu, dans une indisposition et une inapplication si grande dans les exercices de la religion, que quand même on ne serait pas engagé dans de grands désordres, on peut dire que l'on vit parmi les chrétiens d'une manière toute païenne; et c'est un mal qui ne vient pas tout d'un coup, mais peu à peu, d'une manière imperceptible et par degrés; car le crime a les siens de même que la vertu..... L'harmonie de l'âme est entièrement dissipée à la comédie, puisqu'on y perd ordinairement les sentiments de la pudeur, de la piété et de la religion, si l'on y va souvent; et elle y est fort ébranlée pour peu qu'on y aille, en ce qu'elle excite et réveille les passions, qu'elle fait ou doit faire cet effet dans tout le monde; parce que c'est son but, sa fin et son dessein, et que ce n'est que par accident qu'elle ne le fait pas toujours. »

Discours sur la comédie; Paris, 1694.

Le prétendu théologien défenseur de la comédie, est réfuté dans cet ouvrage par les sentiments des docteurs de l'Eglise, depuis le 1^{er} siècle jusqu'à présent. Le P. Lebrun, de l'Oratoire, est l'auteur de ces discours dont il y a eu plusieurs éditions.

On donna, en 1731, une nouvelle édition de ces *Discours*, et, à cette occasion, il parut dans le *Mercure* du mois d'août de la même année, l'écrit suivant : *Lettre écrite de Marseille le 1^{er} juillet 1731, à M. de La roque* (auteur du *Mercure*) *au sujet des Discours du P. Lebrun sur la comédie*. Laroque, en rendant compte, dans le *Mercure* du mois de mai 1731, de la nouvelle édition des *Discours* du P. Lebrun, avait dit : « qu'il avait raison de dépeindre notre théâtre comme l'école de l'impureté, la nourriture des passions, un assemblage où les yeux sont environnés d'objets séducteurs, et où les oreilles sont ouvertes à des discours souvent obscènes et toujours profanes, qui infectent le cœur et l'esprit. »

Ce témoignage était d'autant plus imposant, que c'était le suffrage d'un littérateur qui, par une suite de ses fonctions de journaliste, était l'historien des spectacles publics.

Un partisan fanatique des théâtres en fut si irrité, qu'il adressa à l'auteur du *Mercure* la lettre qu'on vient d'indiquer. En voici un échantillon : « Je n'ai pu lire sans étonnement, Monsieur, les éloges avec lesquels vous annoncez dans votre *Mercure* du mois de mai dernier, les *Discours* du P. Lebrun sur la comédie. Si vous dites qu'il a réfuté si solidement la *Lettre* du P. Caffaro, qui a justifié la comédie; pourquoi, homme pieux et rigoriste comme vous le paraissez dans votre extrait, nous donnez-vous dans vos *Mercures* des analyses de toutes les pièces de théâtre, si vives et si expressives, que vous engagez la plupart de vos lecteurs à aller participer à ces spectacles, que vous dites, avec le P. Lebrun, être si pernicieux?.. Sachez que l'on serait mieux fondé à demander au P. Lebrun une rétractation, s'il vivait encore, qu'on ne l'a été à en exiger une du P. Caffaro? » L'auteur du *Mercure* n'hésita pas à insérer cette lettre dans son journal. Il n'y ajouta aucune réflexion, persuadé qu'il se trouverait vengé par le peu de cas que le public ferait de cette lettre. Mais, quelque mépris qu'elle méritait, il y eut un homme de lettres (Simonet), qui observa que « la plupart des partisans des spectacles sont portés, plutôt par inclination que par lumières, à juger favorablement d'un écrit fait exprès pour justifier les théâtres. » Et, en conséquence, il se chargea de faire à cette *Lettre* une réponse, qui fut imprimée sous le titre qui suit : *Dissertation sur la comédie, pour servir de réponse à la Lettre insérée dans le Mercure d'août 1731, au sujet des Discours du P. Lebrun sur la même matière*, par M. SIMONET; Paris, 1732.

Cette Dissertation fut insérée dans le *Mercure* du mois de février 1732. Simonet y démontre qu'il ne faut pas prendre pour une apologie des théâtres les jugements favorables que les journalistes portent des pièces dramatiques. « Une même chose, dit-il, considérée sous différents rapports et sous différents points de vue, peut être bonne et mauvaise, louable et repréhensible en même

temps; et tels sont les spectacles! Ils ont leur beauté, et même leur bonté en un sens. On dit tous les jours, et avec raison : voilà une bonne pièce, en parlant d'une comédie qui plaît; c'est un ouvrage d'esprit qui est bon en ce genre, mais souvent très-pernicieux par rapport au cœur : et rien n'empêche qu'on ne le loue d'un côté, et qu'on ne le blâme de l'autre.»

Un journaliste estimable montre simplement dans ses analyses ce qu'on a trouvé de beau ou de bon dans les pièces de théâtre : « mais cela ne regarde que l'esprit, sans toucher aux mœurs et à la conscience, dont alors il n'est point question. D'ailleurs, le dessein de ces analyses n'est pas, comme on le suppose, d'attirer les lecteurs aux spectacles, mais seulement de leur en donner une légère teinture qui peut avoir son utilité pour plusieurs, et qui ne fera pas une grande impression ni sur les personnes portées d'elles-mêmes à y participer, ni sur celles qui en ont de l'éloignement. Au reste, quelque bien qu'un journaliste dise des pièces dramatiques, il n'en est pas moins vrai que notre théâtre, tout épuré qu'on prétend qu'il soit, est très-dangereux à fréquenter, parce que si les pièces présentent quelquefois des leçons de vertu, on n'en rapporte cependant que les impressions du vice.»

Sentiments de l'Eglise et des saints Pères, pour servir de décisions sur la comédie et sur les comédiens, avec cette épigraphe : Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magis autem redarguite. (Ephes., v, 11.) Paris, 1694, dans le *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, n° D, 4540. On attribue cet écrit à Coutel.

Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de qualité, sur le sujet de la comédie, par Jean GERBOIS; Paris, 1694.

Lettre française et latine du P. François CAFFARO, à M. de Harlay, archevêque de Paris; 1694.

Ce religieux y désavoue la lettre du prétendu théologien, qu'on lui avait attribuée. Cette rétractation édifiante est imprimée à la fin de ce volume, elle donna lieu à l'ouvrage suivant : *Maximes et réflexions sur la comédie*, par Jacques-Bénigne BOSSUET, évêque de Meaux, né à Dijon le 27 septembre 1627, et mort à Paris le 12 avril 1704; Paris, 1694.

Voici le jugement que l'auteur du *Journal des Savants*, de l'année 1694, porta de cet ouvrage : « Ces maximes et réflexions pleines de principes de religion, découvrent avec une entière évidence le mal que font ceux qui assistent à la comédie, et le scandale qu'ils y donnent. On y voit les dispositions dangereuses et imperceptibles qui s'y apportent et qui s'y prennent, la concupiscentence qui s'y répand par tous les sens dans l'esprit et dans le cœur.»

Cet écrivain périodique eut à rendre

(489) Voyez les *Mém. de M. de Montchal*, tom I^r, p. 107; et tom. II, p. 59 et 215.

(490) Infante d'Espagne qui, n'étant pas encore mariée, dit Bossuet, faisait paraître plus de belles qua-

compte d'ouvrages fort opposés les uns aux autres sur la matière des spectacles. Il soutint le caractère d'un bon et judicieux journaliste. On ne le vit pas dans ses extraits prêter du secours aux partisans de l'erreur. Et il manifesta son respect pour la vérité dans le compte qu'il rendit des écrits où l'on soutenait la bonne cause.

Que ceux qui citent comme favorable aux théâtres la réponse que Bossuet, évêque de Meaux, fit à Louis XIV, et que l'on trouvera dans la première *Lettre de Boissy sur les spectacles*, lisent les maximes et les réflexions de ce prélat sur la comédie. Ils ne reconnaîtront dans cette réponse qu'une instruction donnée ingénieusement et avec prudence à un grand monarque. Et alors ils ne s'autoriseront plus du préjugé vulgaire sur le *banc* qu'on dit que les évêques avaient autrefois aux spectacles de la cour, et dont il sera parlé dans la seconde *Lettre de Boissy*.

Il est vrai qu'il est rapporté dans les *Mémoires de Montchal* que le cardinal de Richelieu fit exécuter à la cour et dans son palais plusieurs représentations de drames et de ballets. Et comme dans ces ballets, les princes et les seigneurs étaient acteurs, on y invitait toutes les personnes de la cour sans en excepter les prélats; mais ce que nous devons penser de la faiblesse de ce cardinal nous est suggéré par les mêmes Mémoires. « Le cardinal de Richelieu, y est-il dit, autorisait la comédie par sa présence aux spectacles de la cour, et l'introduisant dans son Palais-Cardinal, en quoi il se conduisait par un esprit bien contraire à celui de tous les Pères de l'Eglise, qui l'ont rejetée et condamnée comme la corruption des mœurs, et une école publique de libertinage.»

Convient-il de s'autoriser de faits rapportés comme des scandales? Aussi Montchal nous apprend que les prélats vertueux élevèrent leur voix contre cette licence, tel fut, entre autres, Godeau, évêque de Grasse (489).

Un amateur zélé des spectacles en a donné une Histoire sous ce titre : *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris*; 1719. Cet auteur cite comme des anecdotes avantageuses aux théâtres, que le cardinal Mazarin, en 1647 et 1660, fit venir d'Italie des acteurs pour représenter les opéras italiens, *Orfeo è Euridice*, et *Hercole amante*, et qu'il doit être regardé comme l'instituteur de l'Opéra en France.

Cependant cet historien convient que si ce cardinal avait prévu les abus qui se sont introduits dans ce spectacle, il ne l'aurait pas établi.

Mais ces anecdotes de 1647 et de 1660 n'ont pour objets que des fêtes de cour extraordinaires. L'opéra par exemple, *Hercole amante*, orné de ballets magnifiques, fut représenté à l'occasion du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche (490).

tés qu'elle n'attendait de couronnes. Elle mourut le 30 juillet 1683. Le roi, qui honorait sa vertu, dit en apprenant sa mort : Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait jamais causé.

Mais, de l'appareil et des étiquettes des fêtes de la cour, il ne faut rien conclure en faveur des théâtres publics.

Ainsi c'est sans fondement que l'auteur des *Lettres historiques sur les spectacles*, donne le cardinal Mazarin pour l'instituteur de l'Opéra, c'est-à-dire, de ce spectacle public de Paris, que Saint-Evremond appelle « une sottise chargée de musique, de danses, de machines, de décorations, une sottise magnifique, mais toujours une sottise, un travail bizarre de poésie et de musique, où le poète et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage (491). »

Quand il serait vrai que le cardinal Mazarin eût été l'instituteur de ce spectacle, on aurait à observer que si l'on a à citer quelques ecclésiastiques élevés en dignité, qui se sont déclarés en faveur du théâtre, ils n'étaient pas alors la bonne odeur du clergé.

On peut aussi remarquer en général que le zèle des apologistes du théâtre a toujours été assez en proportion avec le plus ou le moins de respect qu'ils ont eu pour la religion chrétienne. Quand, par exemple, Chamfort dans l'*Eloge de Molière*, ne réduit les cérémonies funèbres de la sépulture ecclésiastique qu'à un *peu de terre* qu'on jette sur le cercueil, et qu'on doit accorder indifféremment, il n'est pas étonnant qu'il soit surpris de ce qu'on l'a refusé à Molière (492). Mais il ignore donc que les prières et les cérémonies sacrées des obsèques des Chrétiens n'ont toujours été censées être accordées qu'à ceux dont les fautes publiques ou secrètes sont présumées avoir été réparées par un repentir sincère. Si M. de Chamfort en avait eu cette idée, il ne se serait pas sans doute permis une expression qui insulte à cet égard la religion du monarque et de la patrie, comme le fit Voltaire à l'occasion d'Adrienne Lecouvreur. Il en est parlé aux *Lettres sur les spectacles* de Desprez de Boissy, que nous donnons plus loin. On sait que cette actrice qui mourut le 30 mars 1730, n'ayant voulu donner aucun signe de repentir sur sa profession,

(491) *Œuvres de Saint-Evremond*, tome III, édition de 1739.

(492) « L'homme le plus extraordinaire de son temps (Molière) meurt. Ses amis sont forcés de cabaler pour lui obtenir un peu de terre. On la lui refuse long-temps. On déclare sa cendre indigne de se mêler à la cendre des *Harpagons* et des *Tartufes* dont il a vengé son pays. Et il faut qu'un corps illustre (l'Académie française) attende cent années pour aller rendre à l'Europe que nous ne sommes pas tous des barbares. » (*Eloge de Molière*, par CHAMFORT, couronné par l'Ac. franç. en 1769.) Fréron, en relevant dans le 51^e cahier de son *Année littéraire* de 1769 les défauts littéraires de l'*Eloge de Molière*, par Chamfort, laisse ingénieusement entrevoir sa surprise de ce que l'Académie française a proposé l'éloge d'un poète comédien après ceux des Sully, des d'Aguesseau, des Saxe, des Duguay-Trouin, des Descartes. On doit en être d'autant plus étonné, que Molière, dit Fréron, parut faire si peu de cas d'une place dans l'Académie française, qu'il ne voulut pas,

Languet, curé de Saint-Sulpice, qui l'avait exhortée avec le plus grand zèle, lui refusa constamment la sépulture chrétienne (493). Elle fut enterrée sur le bord de la Seine, et c'est du lieu qui renferme ses cendres, que Voltaire a dit: *Voilà mon Saint-Denis*. Teils sont les écarts de ceux qui sont plus amateurs de la volupté que de la sagesse, et qui étant dans l'erreur s'y fortifient de plus en plus en y faisant tomber les autres. Leur commerce est à fuir, parce qu'il ne peut conduire qu'à l'impiété. Leur conversation et leurs écrits sont comme une gangrène qui se communique insensiblement à ceux qui s'y exposent témérairement. *Voluptatum magis amatores quam Dei, mali homines et seductores proficiunt in pejus errantes et in errorem mittentes..... profana et vaniloquia eorum devita, multum enim proficiunt ad impietatem; et sermo eorum ut cancer serpit. (I Timot., II, 16, 17; III, 13.)*

Mandement de M. Guy-de-Sève de Rochecouart, évêque d'Arras, du 4 décembre 1695, contre la comédie. — Mandement du même évêque, du 25 septembre 1698, au sujet des tragédies qui se représentent dans les collèges.

Réponse à la préface de la tragédie de JUDITH; Paris, 1695.

Boyer, auteur de cette tragédie, prétendait faire illusion par le sujet de ce drame, et rendre légitime la fréquentation des théâtres; mais l'auteur de la réponse qui lui fut adressée démontre qu'en exposant des sujets saints sur le théâtre, la piété s'y trouve profanée; que d'ailleurs la plupart des pièces saintes ne le sont que par le nom; et que la liberté que les poètes prennent toujours d'ajouter à la vérité historique les incidents propres à amuser les spectateurs, en fait des drames doublement scandaleux, comme dans la tragédie de *Judith*, on a inventé l'intrigue de Mizaël. Les auteurs de ces prétendues pièces saintes

Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes, Comme les dieux échos du cerveau des poètes.

(DESPRÉAUX, *Art poétique*.)

« Puisque M. Boyer, dit l'abbé d'Olivet (494), avait du génie, de l'inclination au

pour se la procurer, renoncer à jouer les rôles de valet. Au reste, il n'y avait eu que quelques académiciens qui individuellement avaient eu la pensée de l'avoir pour confrère. Mais il y a lieu de présumer que si la proposition en avait été faite au corps académique assemblé, elle aurait été rejetée, parce qu'on n'était pas encore parvenu à manquer facilement aux égards qu'on doit à la religion et aux mœurs.

(493) Rosimond, comédien, étant mort subitement en 1691, fut enterré sans clergé, sans luminaire et sans aucune prière, dans un endroit du cimetière de Saint Sulpice où l'on enterre les enfants morts sans baptême. — Floridor, fameux comédien, étant attaqué d'une maladie dangereuse, Marlin, curé de Saint-Eustache, ne lui administra les derniers sacrements qu'après qu'il eut promis de ne plus remonter sur le théâtre s'il recouvrait la santé. Floridor revint de cette maladie, et il renonça à sa profession.

(494) Dans l'*Histoire de l'Académie française*, pag. 361

travail et qu'il portait l'habit ecclésiastique, n'aurait-il pas dû choisir une autre route plus convenable à ses talents et à son honneur que celle du théâtre? »

Boyer éprouva la difficulté de faire goûter longtemps aux spectateurs les prétendues pièces saintes: *Periculosa plenum opus aleæ*. Sa tragédie de *Judith* fut à la vérité applaudie pendant un carême. Mais quelque égayée qu'elle fût par les intrigues de l'amour profane, elle fut sifflée à la rentrée d'après Pâques. Il y eut même à ce sujet un de ces impromptus malins qui échappent quelquefois au parterre. L'actrice Champmeslé, qui représentait le rôle de *Judith*, témoigna sa surprise de ce qu'on avait tant différé l'affront qu'on faisait à cette pièce: « C'est, lui répondit-on, parce que les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau. »

La plupart de ceux qui ont des talents pour la poésie voudraient que cet art conservât son honneur sur le théâtre. Il y a quelques poètes qui en ont formé le vœu avec les meilleures intentions.

Pierre de Villiers, de l'ordre de Cluny, mort en 1728, prieur de Saint-Taurin, était du nombre de ces honnêtes littérateurs. On a dans le *recueil de ses dissertations sur les tragédies de Corneille et de Racine*, un dialogue, dont l'objet est de prouver la possibilité de faire avec succès une tragédie sans amour.

Mais ses prétentions à cet égard tiennent un peu du ton impérieux qui dominait dans son caractère, et qui avait donné lieu à Boileau Despréaux de l'appeler le *Matamore de Cluny*.

Le prince de Conti, dans son *Traité sur la comédie*, convient que Heinsius avait réussi à faire une pareille tragédie dans son *Hérode*; mais il assure que la représentation en aurait été très-ennuyeuse sur le théâtre public.

L'abbé Juillard du Jarry était aussi dans le cas de s'intéresser à l'honneur des muses poétiques. Il remporta à l'Académie française plusieurs prix de poésie, et entre autres celui de 1714, qu'il eut de préférence à Voltaire qui avait aussi concouru pour le même prix.

Il donna, en 1713, un *Recueil de poésies chrétiennes, morales et héroïques*. On voit dans la Préface, que dans un moment d'enthousiasme pour la tragédie de *Polyeucte*, il désira que l'on pût établir un théâtre chrétien.

Le détail dans lequel il entre pour désigner les citoyens à qui il croyait que cet établissement serait utile, est assez singulier. Il le proposait, 1° pour les personnes d'une santé délicate, qui, après avoir donné une heure ou deux à une forte application, sont forcées de passer le reste du jour à ne rien faire; 2° pour des pécheurs nouvellement convertis, qui, pour persévérer dans un changement de vie, veulent remplacer les plaisirs criminels par des plaisirs permis; 3° pour certains tempéraments, qui,

même dans l'exercice de la piété, ont besoin d'une récréation innocente. Et pour lors il voulait que dans les pièces il ne fût question que de nos mystères et des vérités morales, sans aucun mélange qui pût les altérer. On peut présumer que s'il avait été question de réaliser ce beau rêve, l'abbé du Jarry aurait aussi exigé qu'on eût choisi les acteurs dans l'ordre même des personnes qu'il se proposait d'amuser. On ne discrètera pas si dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, il serait possible d'exécuter ce projet dans toute la régularité proposée par l'auteur. Mais en admettant cette possibilité, serait-il décent de faire de nos mystères et de nos dogmes sacrés un sujet de divertissement? N'est-il pas vraisemblable que par l'habitude de s'en amuser, on n'aurait plus à leur égard toute la vénération qu'ils doivent inspirer?

Gérard-Jean Vossius, célèbre écrivain protestant, mort en 1669, a fait un *Traité sur l'art poétique*. Il y demande si l'Histoire sainte peut fournir un sujet au poème dramatique. Il n'était point du sentiment de Boyer. Il conclut que le plus sûr est de ne l'y pas employer.

Jacques Bernard, autre savant calviniste, eut occasion de parler de cet ouvrage de Vossius, dans le mois d'août 1702 des *Nouvelles de la République des lettres*. Il y adopte, page 189, le sentiment de ce savant. « En effet, dit-il, il est bien difficile que les poètes ne corrompent point par des opinions incertaines et par des fables, une histoire pour laquelle on doit avoir le plus grand respect. »

Lettre de M. Bordelon; Paris, 1699.

L'auteur prouve que si l'on exige de ceux qui vont au spectacle une aumône pour l'Hôpital général, elle ne justifie en rien l'opéra ni la comédie.

On voit par tous ces ouvrages, que dans le dernier siècle les défenseurs des théâtres furent frappés de toutes parts: *Gravibus confixi vulneribus*. On les réduisit enfin au silence, en leur disant: Malheur à vous qui appelez bon ce qui est mauvais, *Væ qui dicitis malum, bonum, et bonum, malum*. (Isa. v., 20.) Et les chaires sacrées, dit le P. Porée, continuèrent de tonner contre les théâtres. *Pergunt quidem sacri oratores eloquio tonare de suggestu, et sua fulmina in theatrales conventus extento brachio jaculari.*

Cependant une guerre où les passions sont intéressées ne se termine pas comme celle de Troie, par la chute d'Hector ou par l'incendie du palais de Priam. *In sua sententia perseverant theatri asseclæ et illud densa corona protegunt*. Il y a eu encore dans notre siècle de nouvelles attaques de la part des partisans du théâtre. On sait que ce qui n'est pas permis a toujours des appas, et on se séduit pour s'en permettre l'usage:

Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.

Sautour fit le nouvel acte d'hostilité, en donnant un écrit intitulé: *Dissertation sur le poème dramatique; 1729.* — L'auteur y

montre un grand zèle pour les comédiens ; mais il se condamne lui-même, lorsqu'il se plaint de ce que Houdard de La Motte, poëte dramatique, avait refusé d'approuver cette dissertation dont il avait été nommé le censeur : elle fut en effet imprimée clandestinement. On ne doit pas être surpris du refus de La Motte, ce que rapporte Desprez de Boissy dans sa première *Lettre sur les spectacles*, prouve qu'il connaissait trop les dangers des spectacles pour donner son approbation à une apologie aussi mal fondée.

On n'a point cru devoir parler ici de François Gacon. Il mit à la tête de sa traduction des *Odes* d'Anacréon et de Sapho, qui parut en 1712, une longue dissertation sur la poésie, où il fait une apologie outrée des théâtres. Quelle autorité pourrait avoir l'auteur du *Poëte sans fard*, et d'une multitude de libelles décriés par les satires et les obscénités qui les animent ?

On hasarda de donner en 1720, dans le tome VII de la continuation des *Mémoires de littérature*, une lettre sous le nom de Despréaux, pour la justification des théâtres, et on joignit une réponse à cette lettre ; mais on reconnut qu'on avait abusé du nom de ce grand poëte. C'était une fiction que l'auteur même de la *Réponse* avait imaginée, avec intention de se défendre si faiblement, qu'il se mettrait dans le cas de rendre les armes à son prétendu adversaire. C'est en effet la conclusion de sa *Réponse*. Si Despréaux avait vécu, il aurait désavoué la Lettre qu'on lui attribuait.

Observations sur la comédie, par L. Yart ; 1743. Ces observations sont insérées en totalité dans le *Mercur* du mois de mars 1743 : elles ont pour objet l'apologie des théâtres. Mais l'auteur hésite à accorder à la comédie l'honneur de la devise : *Ridendo castigat mores* ; c'est-à-dire : « Elle corrige les mœurs en riant. »

« Le vice, dit-il, ne se corrige pas si aisément. L'avare, dont le caractère est si ridicule dans Molière, n'a point corrigé d'avares. Notre théâtre ne se reformera pas non plus sur la passion de l'amour. Comme elle est la première de toutes les passions, il est raisonnable qu'on la fasse entrer dans toutes les pièces. C'est pourquoi on n'y verra toujours que des amants qui se déclarent leurs inclinations en secret, qui trouvent mille obstacles à leur amour et qui ne parviennent enfin au mariage qu'après mille difficultés. Voilà le fond de presque toutes nos comédies. »

Cette apologie ingénue prouve que tout se traite sur nos théâtres *non sublato jure nocendi* ; c'est-à-dire, toujours au préjudice des bonnes mœurs.

Fagan s'est présenté plus ouvertement. Il donna, en 1751, un écrit intitulé : *Nouvelles observations au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens*. Elles se trouvent insérées dans la collection de ses OEuvres.

Observations sur le théâtre, dans lesquelles on examine avec IMPARTIALITÉ l'état actuel

des spectacles de Paris, par Chevrier ; Paris, 1755, in-12. Ce n'est pas l'utilité morale de nos théâtres qui est examinée avec *impartialité* dans ces *Observations* ; l'auteur y traite de *préjugés odieux* les jugements de nos moralistes contre les spectacles. La bigoterie, dit-il, voudrait proscrire des spectacles, où, pour 20 sous, on apprend l'art de penser, d'écrire et d'agir. »

Au reste, cette opinion répond à cette maxime voluptueuse que l'auteur a choisie pour servir d'épigraphe à ses *Observations* :

. . . . Vous êtes des plaisirs.

Il n'en est point qu'on doive exclure.

(VOLTAIRE, *Temple du Goût*.)

Lettre à M. Jean-Jacques Rousseau, au sujet de sa LETTRE à M. D'ALEMBERT, par madame Bastide ; 1758.

Lettre à M. Jean-Jacques Rousseau, sur l'effet moral du théâtre, par M. de XIMÈNES ; 1758.

Marmontel rassembla dans les volumes du *Mercur* de novembre et décembre 1758 et janvier 1759, tous les sophismes de l'art dramatique pour éluder les coups redoutables que J.-J. Rousseau venait de porter contre les auteurs, les acteurs et les spectateurs scéniques.

Considérations sur l'art du théâtre, D*** à M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève ; à Genève, 1760.

Critique d'une Lettre contre les spectacles, intitulée : J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE, à M. D'ALEMBERT ; Amsterdam, 1760, in-8°.

J.-J. Rousseau ne s'est pas ému à l'occasion de toutes les critiques de sa *Lettre contre les spectacles*. Il les a considérées comme des débats d'ennemis terrassés, et irrités de ce qu'il avait arraché à la poésie dramatique le masque des vertus.

Huerne de La Mothe, avocat au parlement, fit imprimer en 1761, sur les censures ecclésiastiques prononcées contre les comédiens, une consultation dont il eut lieu de se repentir. Son ouvrage a pour titre : *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication* ; Paris, 1761.

Observations sur les spectacles en général, et en particulier sur le Colysée ; par L. GACHET ; Paris, 1772 ; in-8°. — *Essai sur les moyens de faire du Colysée un établissement national et patriotique* ; Paris, 1772, in-12.

Les auteurs de ces deux écrits trouvent dans la fureur de notre siècle pour les spectacles de tout genre, le pronostic *du retour des délices de l'âge d'or*.

L'un voudrait que tous ceux qui fréquentent nos spectacles y prissent l'idée d'une vie pleine de joie et de délices, exprimée par ces deux vers d'un poëte du XVI^e siècle :

O plena gaudiorum,
O vita plena nectaris !

L'autre fait dépendre de la perfection du Colysée le bonheur et la durée de l'empire français, en y appliquant ce que l'oracle

avait dit du Colysée de Vespasien : *Quandiu stabit Colysæus, stabit et Roma; quando cadet Colysæus, cadet et Roma; quando cadet Roma, cadet et mundus* : « Tant que le Colysée subsistera, Rome subsistera ; quand le Colysée tombera, Rome tombera ; et quand Rome tombera, l'univers s'écroulera. » C'est à cette durée, dit M. Gachet, que j'augure que parviendront Paris et le Colysée. Ce sont là les vœux désintéressés et sincères que je forme pour l'agrément, la gloire et le bonheur de ma patrie.

« Mais, dit un auteur (495), ne sait-on pas que la fureur des spectacles, en fomentant la mollesse, a produit l'oisiveté et le luxe ; que ces causes réunies ont occasionné le débordement d'une licence effrénée ; que celle-ci a enfanté l'impiété et l'irréligion ; qui à son tour a fait pulluler les meurtres, les duels, les suicides, et enfin une indépendance monstrueuse, toujours funeste au gouvernement. »

Les encyclopédistes se sont aussi ralliés pour défendre la cause des théâtres publics dans leur *Dictionnaire*, aux mots *Genève*, *Comédien*, etc. ; et ils l'ont soutenue avec un zèle digne de la doctrine hétérodoxe qu'on leur a si souvent reprochée.

Enfin, Campigneulles s'est rangé sous leur drapeau, et, pour preuve de son adhésion à leurs principes en faveur des théâtres, il donna en 1758, au public, un imprimé sous le titre de *Réponse pour M. le chevalier de *** à la Lettre de M. Desprez de Boissy, sur les spectacles*. Cette Réponse se trouve dans une brochure intitulée : *Essais sur divers sujets*.

Mais on a vu théologiens, magistrats, jurisconsultes, académiciens, philosophes, rhéteurs, poètes dramatiques, et même un ancien et fameux comédien, prendre avec zèle les armes littéraires ; et ils ont combattu tous ces apologistes des jeux scéniques par des ouvrages qu'on va indiquer dans leur ordre chronologique. *Plus apud nos valeat vera ratio quam vulgi opinio* : que sa saine raison ait plus d'autorité sur notre esprit que les faux préjugés de la multitude.

Mandement de M. Bonnin de Chalucet, évêque de Toulon, du 5 mars 1702, contre les spectacles.

Il y est ordonné aux confesseurs, sous peine de suspense, de différer l'absolution aux fidèles qui, au mépris de son mandement, auront assisté aux spectacles.

Réflexions sur divers sujets de morale, par Jean LA PLACETTE ; Amsterdam, 1707

On sait que cet auteur est célèbre par ses *Traité de morale*, et qu'à cet égard on le regarde comme le Nicole des protestants. Il démontre, dans les chapitres 12 et 13 de ses *Réflexions sur l'usage du temps*, combien les spectacles sont pernicieux aux mœurs. « L'un des plus justes, dit-il, et des plus raisonnables soins que nous puissions prendre, est celui de nous rendre maîtres

de nos passions quelles qu'elles soient, de les mortifier, de les réprimer, de les étouffer même si nous le pouvons, et de nous mettre dans un tel état, que nous nous conduisions, non par ces mouvements brutes et aveugles, mais par la vive lumière de la raison ; c'est à quoi les philosophes même du paganisme exhortent le plus fortement leurs lecteurs. Or, il n'y a presque point de passion qui ne paraisse sur le théâtre, et qui n'y soit excitée. On y voit l'orgueil, l'ambition, la colère, le désir de vengeance, la haine, la jalousie, et surtout l'amour. La poésie dramatique ne s'occupe qu'à les farder et qu'à accoutumer l'esprit à les regarder sans horreur.... On y voit un certain esprit de coquetterie, très-éloigné non-seulement des règles sévères du christianisme, mais encore de celles de la vertu philosophique et païenne.... Si le théâtre est purgé des anciennes grossièretés, il n'en est que plus dangereux. On y reçoit tout sans distinction, en sorte que les semences du mal qui y sont répandues pénètrent jusque dans le fond de l'âme, et trouvent le moyen d'y germer et d'y fructifier

Mandement de M. Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, du 8 septembre 1703, contre les spectacles.

« Nous voyons avec douleur, dit cet éloquent prélat à ses diocésains, l'affection et l'empressement que vous avez pour les spectacles, que nous avons si souvent déclarés contraires à l'esprit du christianisme, pernicieux aux bonnes mœurs et féconds en mauvais exemples, où, sous prétexte de représentations et de musiques innocentes par elles-mêmes, on excite les passions les plus dangereuses ; et par des récits profanes et des manières indécentes on offense la vertu des uns et l'on corrompt celle des autres.... Cessez d'aller repaître vos yeux des agréments affectés et du pompeux ajustement de quelques femmes licenciées, et de prêter l'oreille à la voix et aux récits passionnés de ces sirènes dont parle Isaïe, qui habitent les temples de la volupté... Evitez les pièges funestes que le démon vous a tendus ; ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se soulever contre vous. Ecoutez la voix du pasteur qui vous exhorte et vous sollicite, et qui aime mieux devoir votre obéissance à ses charitables conseils qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main. »

De theatro oratio, discours sur les spectacles, prononcé, le 13 mars 1733, par le P. Porée.

Ce célèbre rhéteur y discute cette question : *Si le théâtre peut être une école capable de former les mœurs*. L'orateur était par état client de Melpomène et de Thalie qu'il avait cultivées avec succès, et il était chargé de les faire connaître aux jeunes gens qu'il avait pour disciples : il ne traita pas la cause avec la gravité du théologien, ni même du philosophe ; mais il n'oublia pas qu'il était citoyen, puisqu'on doit toujours l'être, *cujus munia ubique servare decet*, ni qu'il était

(495) *Dialogue sur les spectacles*, imprimé sous le titre d'Amsterdam, 1772.

chrétien, parce qu'on ne doit jamais en oublier les devoirs, *cujus officia nunquam licet deserere*. Il prit donc le parti de démontrer que le théâtre par sa nature pourrait être une école capable de former les mœurs, mais qu'il ne l'est point par notre faute. *Theatrum schola informandis moribus idonea natura sua esse potest, sed culpa nostra non est*. Cette cause est traitée avec tant d'art par cet orateur, qu'en sauvant l'honneur de Melpomène et de Thalie, il fait sentir que le mauvais goût des spectateurs, la faiblesse que les auteurs ont de s'y prêter, et la corruption des acteurs, feront toujours du théâtre l'école la plus pernicieuse. Et il est évident que s'il avait eu à parler en théologien, en censeur ou en philosophe, il aurait conclu, non pour la réforme, mais pour la destruction de nos spectacles dramatiques. On peut en juger par cette dernière phrase de sa harangue : « S'il est vrai, dit-il, qu'il faille tolérer des théâtres dans des empires chrétiens, rendez donc ces spectacles dignes du citoyen, de l'honnête homme et du chrétien. *Si quod in republica christiana habendum est theatri spectaculum, illud et bono cive et homine christiano dignum habeamus.* » Ainsi les défenseurs des théâtres ne peuvent citer en leur faveur ce discours du P. Porée.

Le danger des spectacles, ode de M. Arcère, qui remporta le prix de poésie en l'année 1748, à l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse.

Triumpho sagrado de la conciencia, c'est-à-dire, le *Triomphe sacré de la conscience*, par D. Ramire; à Salamanque, 1751, 1 vol. in-4°.

Le P. Berthier était surpris de ce qu'on n'avait pas traduit en français cet excellent ouvrage espagnol. C'est pour y suppléer que cet estimable journaliste en donna, dans le *Journal de Trévoux*, du mois d'avril 1753, un ample extrait, terminé par une anecdote qui fait l'éloge le plus complet du livre de D. Ramire. On a cru devoir donner ici une partie de cet extrait.

Ce traité de D. Ramire est une réponse à trois questions qui font tout le plan de son ouvrage. 1° Dans le spectacle dramatique, qu'y a-t-il de licite? 2° Peut-on l'autoriser? Quelle confiance peut-on prendre dans les sophismes des apologistes des théâtres?

Pour prouver que les jeux scéniques ne sont pas aussi innocents que le prétendent leurs défenseurs, D. Ramire remonte à leur origine : ce qu'il en dit est trop connu pour nous y arrêter. Passons aux accidents qui en font le vice et le crime : 1° *Le concours des assistants*. Ce ne sont pas les sages qui y font la foule, c'est tout ce qu'il y a de plus vain, de plus frivole, de plus oisif, de plus libre dans les deux sexes. Est-ce là une assemblée où l'on puisse se confondre sans scrupule et sans péril? N'est-ce pas plutôt un théâtre où la vanité et la galanterie étalent le luxe des modes profanes, et déploient les ressorts de la coquetterie mondaine? Point de *riche taille*, point de *jeunes traits*, qui n'y viennent mesurer ou mon-

trer leurs avantages avec une complaisance de mauvais augure. — 2° *Les acteurs et les actrices*. — Leur vertu n'est rien moins que rigide. Leur parure n'est guère plus honnête que leur intention. Leur air n'annonce que trop leur caractère et leur profession. — 3° *Le sujet*. — C'est toujours quelque intrigue galante ou honteuse. Tout y tend à la séduction : messages secrets, billets furtifs, présents, etc. Rien n'est oublié pour tromper la vigilance des époux, des mères et des domestiques. — 4° *La représentation*. — Sur la scène on ne parle que de prison, de chaînes, de captivité; on ne vit que de soupirs et de larmes; le soleil, les astres, les fleurs les plus brillantes fournissent à peine des métaphores assez nobles; on divinise son objet pour l'adorer, on encense ses autels et on s'immole dans son temple; envie, jalousie, soupçons, haine, vengeance, dépit, rage, fureur, désespoir, etc. En un mot, toutes les passions s'emparent du théâtre. Pour se peindre, elles empruntent des couleurs allégoriques; à l'ombre des allusions ingénieuses, sous le voile des équivoques fines, elles exhalent une contagion pestilente, elles canonisent jusqu'à leurs désordres. *Venena non dantur, nisi melle circumlita, et vitia non decipiunt nisi sub specie, umbraque virtutum*, dit saint Jérôme.

D. Ramire peint et déplore ces scandales et leurs ravages avec les couleurs et les larmes de tous les saints Pères : son zèle, comme le leur, se fonde sur l'Écriture, qui nous ordonne de fermer les yeux dès qu'une femme folâtre paraît, de peur de tomber dans ses filets; et qui nous avertit que les artifices d'une actrice ou d'une danseuse sont encore plus puissants pour nous perdre : *Ne respicias mulierem multivolam, ne forte incidas in laqueum illius. Cum saltatrice ne assiduus sis, vel audias illam, ne pereas in efficacia ejus.* (Eccli., ix, 3.) D. Ramire, après avoir prouvé sa thèse, se propose des objections et les résout. La première avec sa solution est tirée de saint Chrysostome.

Les partisans des spectacles disaient à ce Père : Nous y assistons sans en recevoir aucune impression : *Spectamus quidem sed nil movemur*. Ah! reprenait le saint docteur, vous croyez-vous donc invulnérable : *Et tu putas non posse lædi?* Etes-vous donc un rocher? *Nunquid lapideus es?* Quoi! les grottes de la Thébaidé n'ont pas toujours été pour l'innocence des asiles inviolables; et vous, au sein de la jouissance théâtrale, vous seriez inaccessible à la tentation, ou impénétrable à cette vapeur empoisonnée qui s'exhale de la scène?

Mais ce n'est pas à mauvaise intention qu'on va aux spectacles; on n'y cherche qu'une honnête récréation. — Pour montrer la fausseté de cette excuse, D. Ramire se sert des moyens et des raisons les plus sensibles. Retranchons, dit-il, du spectacle tout ce qui en fait le péril, aura-t-il alors les mêmes charmes pour récréer? Si les dames n'y trouvaient que des acteurs et des spectateurs de leur sexe, auraient-elles le même

empressement à s'y rendre (496), etc. ? Pour ne prendre qu'un honnête délassément à une scène dont le jeu réunit tant d'objets si capables de faire des impressions contraires à l'honnêteté, quelle violence ne faut-il pas faire à ses sens et à son imagination ! Quel plaisir peut-on donc trouver à se contraindre si fortement ?

On a beau dire qu'on en sort sans blessure, on ne le persuadera jamais à saint Jérôme, qui proteste qu'il n'ajoute point foi à quiconque se vante de n'avoir point été blessé de ces spectacles : *Se nulli credere viro, si dicat se illæsum evasisse a spectaculis talium*. Dès qu'il s'agit, dit saint Cyprien, de perdre quelque chose des intérêts et des plaisirs du siècle, quelque ignorant qu'on soit, on est toujours assez habile à trouver des raisons et des arguments pour s'en défendre : *Quam sapiens argumentatrix ignorantia humana, cum aliquid ejusmodi de gaudiis et fructibus sæculi meruit amittere*. Tertullien va plus loin : « Quelque gracieux, dit-il, quelque simples, quelque honnêtes que paraissent ces accords, ces jeux de théâtre, les impressions agréables qui en dérivent ne sont que les gouttes d'un miel qui coule d'une liqueur empoisonnée : *Sint dulcia licet et grata et simplicia, et etiam honesta, seu sonora, seu canora, seu subtilia, perinde habe ut stillicidia mellis de libavulo venenato*. »

Nous ne croyons pas que la plupart des Chrétiens assidus aux spectacles puissent lire, sans se sentir troublés et alarmés, tout ce qu'un zèle éclairé et véhément dicte à notre auteur espagnol contre leur fausse sécurité. L'Écriture et les Pères lui fournissent toujours ses couleurs les plus vives et ses traits les plus pathétiques : il emprunte jusqu'au langage des païens pour faire sentir le danger aux Chrétiens qui s'y exposent. Le théâtre, leur dit-il, est un champ perfide ; pour être douces, les blessures qu'on y reçoit n'en sont pas moins meurtrières, *pernicies delicata*, etc. La vue en eût-elle été innocente, le souvenir ne le sera pas. Quel désordre ne porte pas dans une ville l'arrivée et le séjour d'une troupe de comédiens ! On en trouve ici de vives peintures tracées d'après les plus graves auteurs. On ne revient point du spectacle comme on y était allé ; l'innocence n'en sort point sans tache, ni le vice sans crime : *quos attulisti mores, nunquam referes*, etc. (*Cel. Rod.*, l. VIII, c. 7.)

Après avoir fait éclater son zèle en orateur chrétien, notre auteur reprend le ton d'un profond moraliste et examine encore de plus près la nature des spectacles : il recueille, sur cette matière, les définitions des docteurs les moins accusés de rigorisme et il en conclut que, si l'on ouvrait une école dont l'affiche annonçât les leçons qu'on donne et qu'on prend au théâtre, tous les magistrats et tous les citoyens, jaloux des

mœurs publiques, s'uniraient pour la fermer et pour en proscrire les maîtres pernicieux. L'Évangile et le théâtre opposés, leurs maximes contraires forment ici un contraste frappant, dont l'auteur profite pour rappeler aux Chrétiens la sainteté de leur profession et surtout l'obligation où sont les pères et mères d'instruire leurs enfants dans la foi, de les former à la piété, de veiller sur leur innocence et d'en écarter tout ce qui peut la séduire et la corrompre, soit en affaiblissant les traits vertueux par le ridicule qu'on y attache, soit en fortifiant les penchans vicieux par l'honneur qu'on en tire. Conduire ses fils et ses filles aux spectacles, c'est les conduire aux autels des démons et les y immoler : *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis*.

Les défenseurs des spectacles opposent à leurs adversaires l'autorité de saint Thomas et de quelques autres docteurs très-respectables : c'est là le plus fort de leurs retranchements. D. Ramire le renverse sans peine, et il y trouve des armes dont il se sert contre ses ennemis avec le plus grand avantage. En effet, ces docteurs n'ont jamais permis que des amusements où la pudeur et la décence chrétienne ne peuvent rien apercevoir qui les alarme : ils ont anathématisé tout théâtre, toute assemblée qui pourrait donner la plus légère atteinte aux bonnes mœurs. Leurs textes, qu'on nous rapporte, sont si formels, qu'on ne conçoit pas comment on ose les citer en faveur des spectacles. Ils n'approuvent donc *l'art dramatique dans son essence* que pour le réprover *dans ses productions*.

Ici l'auteur reprend de nouvelles forces, il se met à la tête d'une légion innombrable de docteurs ; il s'arme de canons et de lois, de décrets pontificaux et d'édits impériaux ; il s'en sert pour foudroyer les partisans des spectacles. A la vue de tant de décisions, de censures et d'anathèmes contre les théâtres, on ne peut s'empêcher de gémir sur l'endurcissement ou l'aveuglement des Chrétiens qui les fréquentent.

Pour rendre ces autorités aussi efficaces que convaincantes, D. Ramire y joint encore de ces grands traits d'éloquence qui ont signalé le zèle des Basile et des Chrysostome. C'est, nous disent-ils, c'est du théâtre que la volupté assiège tous les sens du corps et toutes les facultés de l'âme. De là, elle souffle la licence parmi la jeunesse, elle réveille l'impudicité dans la vieillesse, elle jette le trouble dans les maisons, elle sème l'opprobre dans les familles. De là tant de séductions, d'adultères, de divorces, de brigandages, de larcins, de dépenses ruineuses, etc.

Mais après tout, dit-on, si le désordre et le scandale étaient aussi énormes que D. Ramire le prétend, comment les tolère-t-on ? Comment ont-ils passé en coutume ? Comment des ecclésiastiques osent-ils y paraître ?

(496) *Si fueran tales las compañías, que solo hubiera farsas de mugeres, para solas mugeres sin que*

se permittiera en ellas la mezcla de estos dos sexos, etc.

A cela il répond : 1° Que ces ecclésiastiques en sont plus coupables, et que les spectacles n'en sont pas plus innocents. Il ne craint point d'avancer que ces abbés qui suivent les spectacles n'ont pas les vertus que leur état exige. 2° Quant à la tolérance, il avertit qu'elle ne rend pas licite la chose tolérée, qu'elle n'ôte pas, aux raisons tirées de la règle des mœurs et de l'Évangile, la force qu'on ne peut y méconnaître quand on est de bonne foi. 3° Pour la coutume, il dit que dans le monde, elle prévaut souvent sur les préceptes de Jésus-Christ et que c'est ce qui en fait une excuse si faible et si peu recevable. Toute cette doctrine est ici solidement et formellement appuyée sur l'autorité des Pères, des docteurs et des conciles.

Mais n'est-ce pas aux vices que le théâtre fait la guerre ? On répond que les comédiens n'en sont pas assez exempts pour les corriger. Ce ne sont pas de pareils organes qui doivent nous prêcher la justice. Jamais ils n'ont converti personne ; combien en ont-ils perverti ? Dans les sujets les plus édifiants, dans leurs scènes les plus religieuses, le pécheur s'attendrit sans se repentir ; on sent le plaisir de la compassion sans sentir l'amertume de la componction ; ce n'est pas une pluie qui tombe du ciel, c'est une rosée qui s'élève de la terre ; elle ne nourrit que des feuilles maudites ; à l'ombre de l'arbre qu'elle rafraîchit, le vice s'engraisse et la vertu se dessèche.

Sans nous arrêter avec D. Ramire à détruire les autres prétextes qu'emploient les partisans des spectacles, passons à la seconde question : *Peut-on autoriser les théâtres ?* On peut aisément deviner la réponse qu'y fait notre auteur : des principes qu'il vient de nous exposer, il conclut qu'on ne peut ni permettre ni favoriser aucun spectacle indécent : qu'aucune raison de bien, même plus grand, ne peut l'autoriser, et qu'on est obligé de s'y opposer de tout son pouvoir : en un mot, D. Ramire met les spectacles au rang des poisons dont on doit empêcher le débit. Pour persuader le lecteur, son zèle joint toujours à ses exhortations la même abondance de doctrine.

L'auteur entre dans la troisième question par une exposition de la doctrine qu'on lui oppose ; savoir : 1° que dans le christianisme ces jeux scéniques sont un plaisir indifférent, où les simples ne risquent rien, les sages gagnent et les fous sont les seuls à perdre ; 2° qu'ils sont nécessaires comme un remède contre l'oisiveté de la jeunesse et ses dangers. Des principes si relâchés forment une trop faible défense pour résister à la force des raisons et des grandes maximes que leur oppose D. Ramire ; il y ajoute une réflexion dont la vérité et la simplicité doivent frapper ses adversaires : c'est qu'en plaidant pour les spectacles, ils en montrent le danger ; leur langage favorise trop les passions pour ne pas trahir

leur cause : le spectacle est pour la jeunesse ce qu'est un peu d'eau pour un brasier ardent, elle ne suspend d'abord l'activité du feu que pour la rendre bientôt plus vive.

Mais enfin, dit-on, les Pères n'ont éclaté avec tant de force contre les spectacles qu'à cause de l'idolâtrie et de l'obscénité qui régnaient alors sur le théâtre : or, entre ces spectacles et les nôtres, il y a autant d'opposition qu'entre le jour et la nuit. Si nos drames, réplique D. Ramire, étaient aussi dévots que les *Méditations* de saint Bernard, ou aussi apostoliques que les *Sermons* de saint Vincent Ferrier, on n'en parlerait pas plus avantageusement. Ensuite, il prouve que la plupart des anciens anathèmes lancés contre les spectacles portent sur des raisons communes et *transcendantes*, qui sont que tout le drame est une occasion de chute et une école de libertinage, et il soutient avec Lactance que l'élégance et la politesse qui règnent aujourd'hui sur les théâtres ne font que rendre plus aigus et plus pénétrants les traits qu'on y enfonce dans l'âme des spectateurs.

Enfin, dit le P. Berthier en terminant cet Extrait, on nous assure que cet ouvrage de D. Ramire a suffi pour engager les magistrats de Burgos à abattre le beau théâtre de leur ville, qui avait coûté vingt mille ducats.

Essai sur la comédie moderne ; Paris, 1752.

On y réfute les nouvelles *Observations* de Fagan au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens.

DANIELIS CONCINA, ordinis Prædicatorum, *Collectio dissertationum de spectaculis ;* 1752.

Ce fut le Pape Benoît XIV qui engagea ce religieux à composer cet ouvrage.

Veri sentimenti di San Carlo Borromeo intorno al teatro tratti dalle sue Lettere ; in Roma, 1753.

S. CAROLI BORROMÆI, archiepiscopi Mediolanensis, *Opusculum de choreis et spectaculis in festis diebus non exhibendis. Accedit Collectio selectarum sententiarum ejusdem adversus choreas et spectacula ex ejus statutis, edictis, institutionibus, homiliis ;* Romæ, 1753.

Consultazione theologico-morale se chi interviene per necessità ai teatri publici vi possa intervenire legittimamente ; in Roma, 1754.

Lo Specchio del disinganno, autore ZUCCHINO STEFANI.

Ce traité de morale, dit l'abbé Richard (497), dévoile avec une hardiesse étonnante tous les dangers des spectacles pour les mœurs. On y condamne les plaisirs qui sont en usage à Rome dans le temps du carnaval, de même que les *Festini* et les villégiatures, et les autres passe-temps scandaleux de la noblesse et du peuple de Rome.

Veri sentimenti di S. Francesco di Sales

vescovo di Genevra intorno al teatro; in Roma, 1755.

Veri sentimenti di S. Philippo Neri intorno al teatro; in Roma, 1755.

Ces sept derniers ouvrages, imprimés à Rome, prouvent 1° que c'est sans aucun fondement, comme on le verra dans la seconde *Lettre* de Desprez de Boissy sur les spectacles, qu'on s'autorise de saint Charles Borromée et de saint François de Sales pour justifier les théâtres publics; 2° que si des personnages illustres par leur piété et par leur doctrine, et même canonisés par l'Eglise, ont paru être moins sévères sur quelques abus, ils ont à cet égard plus besoin d'excuse que d'apologie; ce sont des fautes qui auront été couvertes par l'abondance de leur charité, *nævus quem tegebant ubera charitatis*. On sait, dit Benoît XIV, que la canonisation, en établissant le culte des saints, n'ôte pas la liberté de condamner avec la prudence convenable, ce qui leur serait échappé de répréhensible. *Servi Dei doctrina debita cum reverentia potest citra ullam temeritatis notam impugnari, si modesta impugnatio bonis rationibus innixa sit, etiam postquam Dei servus qui scripsit inter beatos aut sanctos fuerit relatus... ab humano quidem exemptus est iudicio, ne de gloria ejus dubitemus, sed non ut minus de ejus dictis disputemus* (498). 3° Enfin, ces écrits manifestent qu'on connaît à Rome les dangers des spectacles, et que ces sortes de divertissements y sont condamnés *in foro conscientiae*, quoique, par considération pour la tranquillité publique et *propter duritiam cordis*, on les tolère dans un temps de l'année, *minoribus id quod majus est ementes quietem et securitatem*, comme on le verra dans la première *Lettre sur les spectacles* de Boissy, que nous donnons plus loin.

La *Description de l'Italie* que M. l'abbé Richard a donnée au public en 1766 et celle qui a paru en 1769 (499) font connaître « que le peuple de Rome a un goût outré pour tout ce qui est divertissement et spectacles. » C'est une maladie qui, dans cette ville, a ses accès périodiques, et, dans certains temps de l'année comme dans le carnaval, c'est une frénésie épidémique.

On a vu les Souverains Pontifes prendre souvent des moyens pour diminuer les scandales des divertissements publics, et leur conduite à cet égard a varié suivant leur manière de spéculer en politique. Les uns avec les mêmes intentions ont alternativement rétabli ce que d'autres avaient hasardé de supprimer. En voici un exemple remarquable :

« Clément XIII avait fait fermer le théâtre *Aliberti* et il avait supprimé les *Festini* ou assemblées de danses qui étaient de cou-

(498) *De servorum Dei beatificatione, auctore Summo Pontifice Benedicto XIV.*

(499) Ces deux bonnes descriptions, dont une en 6 volumes, par l'abbé Richard, et l'autre en 8 vol., par Lalande, doivent faire oublier la *Description* infidèle de Misson.

(500) V. le t. V de la *Descrip. de l'Italie*, par Lalande.

tume parmi la noblesse, les veillées de la place Navonne, et même le carnaval en 1767 (500). » Clément XIV a cru devoir en tolérer le rétablissement pour contenter un peuple à qui il ne faut que du pain et des spectacles, *panem et circenses*. Ce ne serait pas rendre justice aux lumières et aux éminentes qualités de ce Souverain Pontife, si l'on n'attribuait pas à des vues qu'il croyait être de prudence les irrégularités morales que son gouvernement civil pourrait présenter sur quelques objets. L'avantage qu'on prétend pouvoir tirer de ces irrégularités est souvent cause qu'on s'empresse à les faire annoncer dans les gazettes, quelquefois infidèlement et presque toujours sans en exposer les motifs et les circonstances qui en diminueraient les mauvaises impressions; mais les gens instruits et bien intentionnés savent y suppléer.

Ils considèrent qu'un pays qui change si souvent de maître est moins susceptible d'un gouvernement uniforme et nerveux. En effet, comme l'observe Lalande (501), « on voit à Rome chaque nouveau règne y amener de nouveaux principes et un nouveau plan de conduite. Chaque Pape tâche toujours d'éviter les excès qui ont déçu dans son prédécesseur. Mais il ne peut guère éviter de tomber dans quelques autres. »

Au reste, Clément XIV a manifesté à toute l'Eglise qu'il connaît toute l'étendue de la charge du *suprême apostolat* qui lui a été imposé. Sa lettre circulaire du 12 décembre 1769 (502) à tous les évêques à l'occasion de son élévation sur le Saint-Siège donna les plus grandes espérances sur son gouvernement. Les avis que Sa Sainteté y donne aux prélats supposent son zèle à s'occuper *du soin d'éloigner du peuple chrétien toute contagion du mal, toute séduction d'erreur*. C'est à l'Ecriture sainte et à la tradition que le saint Père veut que l'on puise tout ce qu'on doit croire et tout ce qu'on doit pratiquer, « parce que, dit-il, c'est dans ce double dépôt également sûr et fidèle qu'est renfermé tout ce qui concerne le culte de la religion, la discipline des mœurs, la manière de bien vivre et qu'on y apprend nos sublimes mystères, les devoirs de la piété, de la justice et de l'humanité. »

Or, en nous envoyant à cette école, c'est nous défendre implicitement de nous autoriser de quelques tolérances qu'arrache la corruption d'une multitude aveugle et éfrénée; « puisque, comme l'a dit un ancien, rien ne peut prescrire contre la vérité de la doctrine évangélique, ni la longueur du temps et la succession des années, ni la qualité des personnes qui autoriseraient certains abus, ni les privilèges d'aucun pays (503). »

(501) Dans le tom. V du *Voyage d'un Français en Italie*; Paris, 1769.

(502) Elle a été traduite en français et imprimée.

(503) « Veritati nemo prescribere potest, non spatium temporum, non patrocinia personarum, non privilegia regionum. » (TERTUL.) — « Ecclesia Dei

On ne peut refuser d'attribuer cette intention à Clément XIV qui a si souvent déclaré vouloir employer tout ce qu'il a d'activité, de lumière, de force et d'autorité pour opposer une digue au torrent de l'impiété et de l'erreur.

Ce Souverain Pontife a donné une nouvelle preuve de son zèle actif et lumineux en adressant au roi de France, un bref daté du 21 mars 1770 pour engager Sa Majesté très-chrétienne à seconder les prélats de son royaume qui, étant assemblés à Paris, en 1770, pour les affaires générales du clergé de France, délibérèrent entr'eux « pour (est-il dit dans ce bref, traduit en français et imprimé) trouver un moyen capable d'arrêter et de repousser, avec le secours de Dieu, la contagion de ces hommes impies qui ne rougissent pas de produire chaque jour une foule d'écrits, monuments, non de leur savoir mais de leur folie, pour détruire, s'ils le pouvaient, jusqu'aux premiers principes des bonnes mœurs, aux fondements de la religion, aux droits de l'humanité et de toute société, et pour séduire ces âmes simples en leur insinuant, comme par une espèce de charme, leurs dogmes pervers et corrompus. » Il semble, en effet, que nous soyons revenus aux premiers temps du christianisme, où toutes les sectes de philosophie, sans compter le polythéisme, étaient liguées contre lui. Mais alors notre religion se défendait mieux par les mœurs de tous ceux qui la professaient que par tous les raisonnements humains. « Nous penserons toujours, dit Querlon (504), que la sauvegarde la plus sûre de notre religion est dans sa pratique même et dans les mœurs qu'elle a formées. »

Essai sur la comédie moderne, où l'on réfute les NOUVELLES OBSERVATIONS de M. Fagan, au sujet des condamnations prononcées contre les comédiens; Paris, 1752. in-12.

Fagan est convenu dès le commencement de ses nouvelles observations que toutes les apologies qui avaient paru jusqu'alors en faveur de la comédie étaient assez faibles. Comme il s'est flatté que celle qu'il a donnée est la plus parfaite, il a paru convenable de donner un extrait un peu étendu de la réfutation qui en a été faite. On va commencer par donner le résumé que Fagan a fait lui-même de ses nouvelles observations qui, de son aveu, contiennent tout ce que l'on peut dire à ce sujet. Et ce tout se réduit aux trois assertions qui suivent : 1° Que les raisons que l'on a rapportées jusqu'à présent pour prouver que la comédie condamnée n'est point celle qui existe aujourd'hui n'ont point été exposées avec assez de soin. — 2° Que la comédie, telle qu'elle a été traitée par Molière, est suffisamment bonne pour les mœurs. — 3° Que les désordres que l'on pourrait reprocher aux personnes du théâtre sont indépendants de leur profession.

Voilà donc une apologie annoncée avec la plus grande confiance. Mais qui est-ce qui n'est point prévenu pour sa propre cause? Fagan est un poète dramatique, ainsi il n'est pas étonnant qu'il paraisse sensible aux anathèmes défavorables à un art pour lequel il a des talents reconnus, n'aurait-il en sa faveur que le succès de sa petite pièce, l'*Heureux retour* où il a si bien caractérisé les tendres et légitimes sentiments des Parisiens pénétrés de joie en revoyant le roi que la mort avait presque enlevé en 1744, et que le ciel avait rendu aux vœux de toute la nation?

Néanmoins quels que soient les talents dramatiques de Fagan, peut-il se flatter d'être plus intéressé à la cause des théâtres publics que ne l'était Jean Racine? Si un aussi célèbre poète s'est vu forcé de l'abandonner après en avoir été l'honneur et le défenseur, est-il probable que Fagan ait mieux vu dans cette même cause? C'est ce qui lui a été contesté par l'*Essai sur la comédie moderne*, dont on va donner l'extrait, en suivant presque toujours sa diction.

Il paraît que l'auteur n'a pas été ébloui par les *Observations* de Fagan.

« Je ne suis, dit-il dans sa Préface, ennemi déclaré ni de la comédie ni des comédiens. Je n'ai point pris la plume précisément pour attaquer les spectacles, mais les nouvelles observations de M. Fagan ont percé jusqu'à moi; il m'a paru si facile de les réfuter que je l'ai fait. Voilà tout. Plus une apologie est faible, plus la critique est aisée. Cela n'est point brave; mais cela est commode. »

Tous les censeurs du théâtre pourraient tenir ce dernier propos. Ils n'ont que des sophismes à combattre, et ils ont les meilleures armes à leur choix. Mais tous ne manient pas leurs armes avec autant de dextérité et de succès que l'auteur de l'*Essai sur la comédie moderne*.

1° Quoi qu'en dise Fagan qu'il n'y a jamais eu avant lui d'habiles défenseurs de la comédie, notre écrivain lui rappelle que les requêtes que les comédiens de France présentèrent aux Papes Innocent XII et Clément X, pour se plaindre de ce que les confesseurs leur avaient refusé les sacrements aux jubilés de 1696 et de 1701, s'ils ne renonçaient à leur état, contenaient les mêmes motifs que Fagan a employés dans ses nouvelles *Observations*.

On y disait aussi que « la comédie, condamnée dans les derniers siècles, n'était point celle qui existe dans celui-ci, que l'on était en droit dès lors d'espérer de l'Eglise l'absolution des comédiens, et que les motifs qui ont occasionné les respectables décisions des conciles n'existaient plus. »

Voilà ce que ces requêtes disaient et s'efforçaient de prouver avec tout l'art possible.

Pouvait-il y avoir circonstance où ces moyens de défense pussent être mieux pe-

inter multam paleam multa que zizania constituta, multa tolerat, et tamen quæ sunt contra fidem, vel bonam vitam non approbat, nec tacet, nec facit. »

(S. AUGUSTINUS, tom. II, epist. 55, ad Januar.)

(504) Trente-deuxième Feuille hebdom. des prov., de l'année 1770.

sés? Ils furent examinés dans une assemblée de prélats tenue à Rome où le peuple a la plus grande fureur pour les théâtres.

Néanmoins ces requêtes furent rejetées par les Souverains Pontifes; et, par ce refus, c'était déclarer qu'ils condamnaient ce qu'ils se voyaient avec peine obligés de tolérer dans leurs Etats.

Nous rappellerons ici à cette occasion que ce fut contre toute vraisemblance qu'on hasarda d'annoncer dans la *Gazette d'Amsterdam*, du 25 février 1735 : « que le Pape, à la sollicitation de M. le duc de Saint-Agnan, ambassadeur du roi de France à Rome, venait d'accorder un bref qui relevait de toutes censures ecclésiastiques les acteurs de la comédie et de l'Opéra, leur permettant l'usage des sacrements.

Nous avons déjà ci-devant observé que les gazettes étaient toujours très-suspectes sur ces sortes de bruits, et qu'elles se chargeaient de toutes nouvelles vraies ou fausses : *Tam dicti pravique tenax, quam nuntia veri.*

Le fait que la *Gazette d'Amsterdam* annonça en 1735, et dont il est ici question, est une imposture qu'on attribua avec raison aux ennemis de la communion romaine. Ils auraient en effet souhaité avoir à reprocher au Souverain Pontife un bref aussi scandaleux, qui d'ailleurs n'aurait pu prescrire contre les bonnes règles.

« Les communions dissidentes de la romaine, dit M. Grosley, académicien libre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, s'épuisent en elateurs contre la tolérance des Papes à l'égard des spectacles et des théâtres. Elles opposent avec complaisance Genève à Rome; mais l'oisiveté du peuple et des grands de Rome détruit cette comparaison. Rome moderne, Rome chrétienne a conservé tous les goûts de Rome païenne; et le Roi-Pontife auquel elle est aujourd'hui soumise ne peut ne pas tolérer ce que ne purent déraciner les Constantins, les Théodoses (505). »

Dès le temps du célèbre Laurent de Médicis, surnommé le *Grand* et le *Père des Lettres*, mort en 1492 à quarante-quatre ans, Rome était si décriée par la corruption des mœurs qu'il l'appelait *un égout de tous les vices*. Cette expression se trouve dans une lettre, qu'il écrivit à son jeune fils Jean, qui fut depuis le Pape Léon X (506). Il y donne à ce jeune prince les meilleurs conseils pour le préserver des écueils auxquels le séjour qu'il allait faire à Rome exposerait ses mœurs.

Est-ce donc bien justifier les théâtres, que de nous citer pour exemple ceux de Rome? Leur établissement y a été comme

partout ailleurs le fruit de la corruption; et à proportion de la fureur avec laquelle on s'y est livré, ils ont donné lieu à de nouveaux désordres. Les tempéraments mêmes dont ont a prétendu user pour les concilier avec les bonnes mœurs sont d'autres scandales. Tel est dans la plus grande partie de l'Italie l'usage de faire représenter par des femmes les rôles d'hommes. Tel est à Rome l'usage de faire jouer les rôles de femme par des hommes dégradés par une opération inhumaine, qu'un empereur païen, et lequel un Domitien avait défendue sous les plus grandes peines (507).

Mais quels que soient les scandales du peuple de Rome, Grosley, en observateur éclairé et judicieux, remarque « que de tout ce qu'il a observé et recueilli, il ne résulte rien qui puisse justifier les injustes préjugés répandus dans certains pays contre la régularité de mœurs et de conduite qui honore la très-grande partie du Sacré-Collège et de la haute prélature. »

Dès que la corruption est devenue si générale et si impérieuse qu'elle fait taire toutes les lois, les Souverains Pontifes, à l'exemple de saint Charles Borromée, se sont vus obligés de réduire leur zèle à demander au ciel la patience pour supporter, en gémissant, les scandales qu'ils ne peuvent abolir,

*Ustos zelo domus tuæ,
Da malis obsistere :
Quis non possumus mederi
Da ferentes gemere (508).*

Mais revenons à notre auteur de l'*Essai sur la comédie moderne*. Il appréhendait que sa critique ne fût traitée de cagotisme par Fagan. C'est pourquoi il a jugé à propos de se caractériser. « Je suis, dit-il, un homme étranger, pour ainsi dire, à la piété, sans vocation décidée, en un mot un homme du monde. Amateur des spectacles, je désirerais peut-être plus que qui ce soit que l'on pût les rendre tels qu'on les fréquentât sans scrupule et qu'on nous les procurât sans rougir. Dans l'état où ils sont aujourd'hui, il y aurait bien du chemin à faire. »

L'impiété, dit-on, la grossièreté, l'indécence n'y règnent plus tant : « Mais, dit notre écrivain, le danger y est plus grand. *Cette politesse, cette élévation de sentiments, ces grandes leçons pour les mœurs, sont des fleurs agréables sous lesquelles le serpent est caché.* »

Il est bien éloigné de croire avec Fagan, que *si la comédie eût toujours été telle qu'elle est aujourd'hui, elle ne se serait pas attiré les censures ecclésiastiques*. Et en le supposant pour un moment, il croit que s'il était vrai que l'Eglise n'eût pas alors assez de

le second volume des *Nouveaux Mémoires sur l'Italie*.

(507) « Veterem laudare juvat Domitianum, qui, licet patri fratrique dissimilis, memoriam nominis sui inexpiabili detestatione perfudit, tamen receptissima inclaruit lege, qua minaciter interdixerat ne, intra terminos jurisdictionis Romanæ, quisquam puerum castraret. » (AMMIEN MARCELLIN, liv. XVIII.)

(508) Dernière strophe de la prose de S. Charles.

(505) Dans les *Nouveaux Mémoires sur l'Italie*, imprimés en 1764 en 3 vol. in-12.

(506) « Conosco che, andando voi à Roma, che è sentina de tutti li mali, entrate in maggior difficoltà di fare quanto vi dico di sopra à conservarsi nella grazia di Dio, perche non solamente gli essempti muovono, ma non vi mancheranno particolari incitatori è corruttori. » Cette lettre est imprimée dans

motifs pour lancer l'anathème; il n'est pas moins certain qu'elle n'en a pas assez à présent pour le retirer.

2° C'est au temps de Molière que Fagan, dans sa seconde *Observation*, soutient que les pièces sont devenues suffisamment bonnes pour les mœurs. C'est là, selon cet apologiste, la première époque de la pureté et de l'utilité de la comédie; *utilité si grande, qu'elle compense le danger qu'elle pourrait causer.*

Mais, répond notre critique judicieux, que l'on jette un coup d'œil sur le théâtre de Molière, ce grand précepteur des mœurs. Depuis la première de ses pièces jusqu'à la dernière, on ne le verra combattre que des faiblesses indifférentes, des ridicules, des petits riens, qui déparent l'intérieur, sans dégrader et altérer le fonds; et à cet égard il entre dans le détail qui suit :

« Quelles bonnes leçons, par exemple, peuvent donner au cœur: « *L'Etourdi*. — Un jeune homme dont l'indiscrétion et la vivacité retardent le succès d'une intrigue amoureuse qui l'intéresse et dont un valet fourbe a la direction.

« *Le Dépit amoureux*. — Deux amants qui se brouillent pour un mal entendu, afin de se procurer, ainsi qu'aux spectateurs, le plaisir du raccommodement

« *Les Précieuses ridicules*. — Des femmes romanesques, qui affectent un langage à la mode.

« *Les Femmes savantes*. — C'est-à-dire des femmes follement entêtées d'être savantes et de le paraître,

« *L'École des Maris, les Fâcheux, l'Avare*, etc. — Des vieillards amoureux, surveillants sévères, incommodes, intéressés.

« *Le Festin de Pierre*. — Un libertin décidé, dont la punition théâtrale ramène moins à la vertu que sa conduite n'inspire le vice par les couleurs qu'il lui prête.

« *George Dandin*. — Des maris scrupuleux ou dupes de leur simplicité et de la coquetterie de leurs femmes.

« *Le Bourgeois Gentilhomme*. — Des bourgeois copiant ridiculement les gens de qualité.

« *Le Médecin malgré lui*. — Une querelle de ménage qui produit un incident plus fastidieux que comique.

« *Amphitryon*. — Une fable du paganisme mise en action; fable qui n'a pour objet que l'intrigue la plus licencieuse et la passion la plus criminelle.

« *Le Misanthrope*. — Une espèce de philosophe, ou pour se servir des termes de Fagan, un faux philosophe rempli de lui-même, qui se complait dans le mérite sauvage de détester l'humanité, mais qui ne la déteste que sur de vains prétextes, et qui ne reproche à son siècle que des défauts superficiels, plus intéressants pour la société que pour les mœurs.

« *Le Tartufe*. — Un fourbe, dont l'intrigue, les maximes et les démarches, de l'aveu même des sectateurs de Molière, sont dangereuses à tous égards. »

Voilà un tableau des pièces de Molière. « Les vices, continue notre auteur, n'y sont jamais peints avec des couleurs qui les rendent odieux et méprisables. Les tableaux y sont ménagés de façon que les préceptes sont un badinage qui attire plus au mal qu'il n'en éloigne; et on y répand sur les défauts un certain ridicule trop plaisant pour en donner de l'horreur; où les caractères y sont si chargés qu'ils n'offrent que des vertus au-dessus de la force humaine ou des vices rares à trouver. Or, si l'on représente des défauts qui surpassent de beaucoup les nôtres, au lieu de chercher à nous corriger, nous nous applaudissons de ce prétendu avantage. »

Nous ajouterons ici, pour fortifier ce que dit notre auteur, le sentiment de l'abbé de Saint-Pierre, qui, en politique, voulait que l'on tolérât les théâtres; mais il ne les croyait pas tolérables dans le prétendu état de pureté dont Fagan se contente. On trouve dans le second tome de ses *OEuvres diverses*, qui parurent en 1730, un *Projet pour la réformation du théâtre*. Ce projet est analogue à ses autres idées, que le cardinal Dubois appelait *les rêves d'un homme de bien*. Il voulait en effet que les pièces de théâtre, soit tragédies soit comédies, ne tendissent dans toutes leurs parties qu'à inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu; et pour rentrer dans notre sujet, voici ce qu'il dit de Molière: « C'est un grand peintre; mais il n'a point eu assez de soin de peindre toujours en estimable ce que les hommes avaient d'estimable, et en méprisable ce qu'ils avaient de méprisable: et c'est cette confusion qu'il a laissée dans ses peintures, qui fait que ses comédies sont plus pernicieuses qu'utiles au perfectionnement des mœurs. »

Notre auteur de l'*Essai sur la comédie moderne* trouve que c'est le défaut, non-seulement des comédies de Molière, mais de toutes celles qui paraissent journellement sur le théâtre; telles que celles de Regnard, qui est le poète qui a le mieux imité Molière; celles de Scarron, Montfleury, Barron, Dancourt, Poisson, Dufresny, Legendre, etc.

Notre critique convient que les pièces de La Chaussée, citées par Fagan pour un modèle, sont, sans contredit, les moins impures: « Mais, ajoute-t-il, en est-il une seule dont l'amour ne soit le mobile et où il ne soit point caractérisé avec des traits et des détails d'autant plus dangereux qu'ils sont mieux ménagés? Tout y est si tendre et si touchant que le cœur est affecté dès les premières scènes. L'intérêt qu'on y prend est si vif qu'il peut être très-funeste, et qu'elles perdent par là l'avantage qu'elles auraient sur toutes les autres d'être plus capables de corriger les hommes et de les rendre meilleurs. »

Quant aux tragédies, notre auteur leur reproche que les leçons du vice, comme de l'ambition, de la vengeance, etc. y sont données d'une manière d'autant plus dan-

gereuse qu'elle est plus pleine d'élévation, *sinon de cœur et de sentiments*, mais du moins d'esprit et de pensées.

Les poètes dramatiques, en général, se croient toujours obligés de céder à la nécessité. Pourquoi, peuvent-ils dire, faut-il que tout ce qu'on expose sur les théâtres ait pour pouvoir plaire à la multitude un air de débauche et de libertinage?

3° Quant à cette opinion *que les désordres que l'on pourrait reprocher aux personnes du théâtre, sont indépendants de leur profession, notre auteur est bien éloigné de l'adopter.*

Il pense qu'indépendamment de leur conduite, leur seule profession contribue à rendre le spectacle très-dangereux. Les comédiennes, en effet, fussent-elles vertueuses, pourrait-on croire qu'elles peignissent si bien les passions si elles n'étaient pas habituées à les sentir? Ajoutons : voilà, comme l'a observé Voltaire, pourquoi les acteurs jouent infiniment mieux les rôles de tendresse que les rôles héroïques. « Vous trouverez, dit-il, vingt acteurs qui plairont dans *Andronic* et dans *Hippolyte*, et à peine un seul dans *Cinna* et dans *Horace* (509). »

Or, comment des actrices, toutes dévouées à la volupté et la prêchant sans cesse, ne l'inspireraient-elles pas? On les voit si tendres et si passionnées qu'on désire être l'objet de cette sensibilité et réaliser des fictions si séduisantes. Leur réputation, le peu de risque de l'entreprise, la facilité de l'exécution, l'habitude du succès fournissent des armes au vice.

Nous ne suivons pas notre auteur dans ce qu'il dit contre les sophismes et les paralogismes usités, pour interpréter en faveur des théâtres les textes de quelques écrits de personnages respectables, comme de saint Thomas d'Aquin, de saint Charles Borromée, de saint François de Sales, de Bossuet, etc. Desprez de Boissy, dans sa seconde *Lettre sur les spectacles*, démontre à cet égard le ridicule des prétentions des apologistes des spectacles.

Nous passons à la conclusion de notre auteur. En voici la substance :

Il est impossible que le théâtre subsiste sans être mauvais, et par conséquent sans être condamnable. On ne doit donc point traiter de rigueur non méritée les censures que l'Eglise a prononcées si souvent contre les comédiens.

L'extrait que nous venons de donner paraîtra peut-être un peu long; mais il fallait démontrer que l'écrit donné par Fagan, pour la meilleure apologie des spectacles dramatiques, n'était pas dans le cas d'avoir plus de succès que toutes celles qui l'avaient précédée, ou qui ont paru depuis.

On sait que d'Alembert, avec son *génie*

géométrique, n'a pu triompher des arguments de la *Lettre* de M. J.-J. Rousseau *contre les spectacles*. « Cette *Lettre*, est-il dit, dans un ouvrage nouveau (510), n'a pu être réfutée par aucun de ceux qui ont osé l'attaquer. On ne pouvait mieux faire sentir la suréminence des talents de M. Rousseau, qu'en plaçant à côté de sa *Lettre*, la *Réponse* qu'y a faite M. d'Alembert. La nuance est trop sensible pour qu'on ne s'en aperçoive pas. Cette *Réponse*, comme toutes les autres, ne contient que de faibles arguments exprimés encore plus faiblement. »

Au moins Fagan a témoigné conserver quelque respect pour les censures ecclésiastiques, puisqu'il est convenu que « Corneille et Racine ont eu raison de gémir d'avoir passé leur vie dans une occupation condamnée. »

Mais devait-il traiter de cruelle la religion qui leur en a fait un devoir? « N'est-il pas bien cruel, dit-il, que les auteurs de *Cinna*, d'*Héraclius*, de *Phèdre*, aient été fondés à verser des larmes d'un juste repentir? »

Ce repentir, qui avait pour objet la séduction de leurs drames, aurait eu également lieu, quand il n'y aurait pas eu de censures ecclésiastiques contre les comédiens. L'Eglise, en humiliant les acteurs des théâtres publics, n'a fait que se conformer au mépris que les sociétés profanes avaient toujours eu pour eux. L'Eglise pouvait-elle ne pas traiter en infâmes des gens avec qui l'on ne peut contracter honnêtement dans le monde aucune liaison, et que les voluptueux mêmes n'admettent chez eux que pour les faire servir d'instruments à leurs plaisirs?

La cause des théâtres a été tant de fois plaidée et perdue au tribunal de la raison, que de droit et de fait la justice de leur condamnation est une vérité incontestable, suivant cet axiome : *Res judicata pro veritate habenda est.*

Le gouvernement civil pourra bien avoir toujours des raisons pour les tolérer; mais de droit et dans le for intérieur, ils seront toujours défendus : *Semper vetabuntur, et semper retinebuntur.*

Ils auront toujours contre eux la tradition des sages, tant anciens que modernes.

On sait que, Cyrus demandant à son conseil quelle était la meilleure méthode pour retenir sous le joug une nation vaincue et amortir son courage, un de ses conseillers lui répondit qu'il suffisait d'y envoyer des troupes de danseurs et de chanteuses. « Qu'on y fasse, ajouta-t-il, élever la jeunesse au milieu des spectacles et des plaisirs. C'est l'ennemi le plus funeste qu'on puisse y introduire : *Luxuria omni hoste peior.* »

Un Spartiate observant à Athènes la prodigieuse dépense qu'on y faisait pour les jeux et l'air de gravité avec lequel le magis-

(509) *Lettre de M. de Voltaire à M. de Laroque*; elle se trouve dans le *Mercur* du mois d'août 1752.

(510) *Les trois siècles de notre littérature, depuis François I^{er} jusqu'à l'année 1772*. Cet ouvrage, im-

primé sous le titre d'Amsterdam en 1772, en 3 vol. in-8°, est attribué à l'abbé Sabatier de Castres, auteur d'un *Dictionnaire de littérature*, imprimé en 1770 en trois vol. in-8°.

trat même entrainé dans ce soin, s'écria : « Il reste bien peu de sagesse dans une ville où l'on se fait une sérieuse occupation de ces bagatelles ! »

« Si nous considérons, dit Plutarque, les meilleurs même des spectacles, qui étaient les tragédies, de quel avantage étaient-ils pour la nation ? Thémistocle entoura la ville d'excellents murs. Périclès l'embellit avec beaucoup de magnificence et de goût. Miltiade assura la liberté des Athéniens par son courage. Conon, par la modération de sa conduite, leur acquit le gouvernement de toute la Grèce. Si les sages poèmes d'Euripide, le sublime langage de Sophocle et l'esprit d'Eschyle, ont été aussi utiles à la patrie, je consens, ajoute Plutarque, que les pièces dramatiques soient comptées au nombre des trophées de la République. »

Mais laissons les théâtres des anciens pour ce qu'ils étaient. Il est certain que les nôtres n'auront une apologie parfaite que lorsque la nation sera dans le cas de la faire par la pureté de ses mœurs. Or, à cet égard, le caractère de notre siècle ne fait pas l'éloge de l'école de Melpomène et de Thalie.

En voici une preuve toute récente dans le jugement qu'on a porté d'un roman de Dorat, dont il paraît une seconde édition (511).

L'héroïne de ce roman est la vicomtesse de Senanges. Elle se trouve engagée dans les liens d'un mariage malheureux ; elle n'y connaissait que les frémissements de la crainte, les terreurs de l'antipathie et la rigueur des devoirs. Elle s'en dédommagea en se livrant à une forte inclination pour le chevalier de Versenai ; mais à condition que leur bonheur réciproque ne parviendrait à son apogée qu'après la mort du mari, que l'auteur fait arriver à volonté pour opérer le dénouement de cette galante intrigue.

Or, ce roman a été critiqué. Est-ce parce que l'auteur l'ayant donné sous la forme de lettres, l'action y est tournée en sentiment, et est par conséquent présentée d'une manière plus séduisante ? non. Est-ce parce que l'amour, qui est le sujet de la fable de ce roman, présente d'abord l'image du crime ? non. La critique a porté sur ce que l'auteur a donné trop de vertu à son héroïne, en lui faisant tenir la conduite d'une Sabine ou d'une farouche Gauloise.

« Cette critique, dit Dorat, prouve singulièrement à quel point nos mœurs sont dépravées. On a crié à l'in vraisemblance, parce qu'une femme, malgré sa passion, respecte ses liens, est fidèle à ses devoirs et se défend de consommer une faiblesse.... Il est étrange qu'on ne puisse plus supporter dans notre siècle une résistance de six mois, sans scandaliser la moitié de Paris. »

Telles sont les influences respectives des mœurs sur les écrits et des écrits sur les mœurs. Voilà comme les auteurs dramati-

ques, de même que les compositeurs de romans, se voient obligés de se conformer à ce qu'on appelle la *facilité* et l'*aménité des mœurs modernes* ; c'est-à-dire, au goût corrompu du plus grand nombre.

« Je croyais, a dit Voltaire (512), que l'amour n'était point fait pour le théâtre tragique ; et dans l'âge même des passions les plus vives, je ne regardais cette faiblesse que comme un défaut qui avilissait l'art des Sophocles. Les connaisseurs qui se plaisent plus à la douceur élégante de Racine qu'à la force de Corneille me paraissaient ressembler à ceux qui préfèrent les nudités de Corrège au chaste et noble pinceau de Raphaël. Mais le public qui fréquente les spectacles est aujourd'hui plus que jamais dans le goût de Corrège. Il ne lui faut que de la tendresse. IL A DONC FALLU ME PLIER AUX MOEURS DU TEMPS ET COMMENCER TARD A PARLER D'AMOUR. »

Quelle faiblesse dans un homme de lettres, que ses sectateurs appellent le *poète philosophe* ! Ne devait-il pas dire avec le patriotisme d'un ancien romain, Quintus Capitolinus : « Mes chers concitoyens, quand mon naturel ne me ferait pas préférer le vrai à l'agréable, j'y serais forcé en cette occasion : j'ai grande envie de vous plaire, mais dussé-je encourir la rigueur de vos censures, j'aime mieux sauver vos mœurs : *Me vera pro gratis, et si meum ingenium non moneret, necessitas cogit : vellem quidem vobis placere, Quirites ; sed multo malo vos salvos esse qualicumque erga me animo futuri estis.* » (TIT. LIV., DEC. I, L. III, C. 67.)

On a du P. Souciet, Jésuite, une *Lettre* imprimée (513), dont l'objet est de prouver que pour faire une excellente tragédie, il faudrait du moins être aussi philosophe que poète. « Mais, dit-il, comme ces deux caractères ne se concilient pas ordinairement, c'est pour cette raison que le théâtre sera toujours une école du vice. »

On en peut dire autant des romans. Néanmoins, Dorat est si enthousiasmé de ce genre d'écrits, qu'il va jusqu'à soutenir (514) que « le roman est une des plus belles productions de l'esprit humain, parce qu'il en est une des plus utiles ; il l'emporte même sur l'histoire. L'histoire n'est le plus souvent qu'un tableau monotone de vices sans grandeur, de faiblesses sans intérêt ; qu'une collection de faits piquants pour la curiosité seulement, et en pure perte pour la morale, au lieu que le roman est pris dans le système actuel de la société où l'on vit. C'est, osons le dire, l'histoire usuelle, l'histoire utile, celle du moment. »

Mais comme le lui a observé un critique très-éclairé, Querlon (515). « N'est-ce pas dire que la fiction l'emporte sur la vérité ? Le roman le mieux fait n'est qu'une belle fable, dont le principal effet, ou du moins

(511) *Les Sacrifices de l'amour, ou Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenai*, par DORAT ; Paris, 1772 ; 2 vol. in-8°.

(512) Dans une de ses *Lettres à M. de Laroque* ; elle se trouve dans le *Mercure* du mois d'août 1732.

(513) Dans les *Mém. de Trévoux*, année 1709.

(514) Dans l'Avant-Propos de *Sacrifices de l'Amour*.

(515) Dans la *Feuille hebdomadaire des provinces*, du 12 novembre 1772.

celui qu'on ne veut pas manquer (comme dans les drames), est d'agiter, d'ébranler, de nourrir et d'augmenter même la sensibilité naturelle ; enfin, de relâcher, d'amollir et de détremper l'âme, en quelque sorte, sans laisser à l'esprit aucun foudement solide, sans fournir à la raison d'autre appui que des possibilités idéales. L'esprit humain n'est-il donc pas assez porté de lui-même au merveilleux, au mensonge, sans lui présenter continuellement des fictions et le nourrir de viandes peintes, comme dit Nicole ? Le fruit le plus évident et le plus réel de nos compositions romanesques est de tout dénaturer parmi nous et de nous former insensiblement un esprit et des mœurs factices, dont il est aisé d'apercevoir les progrès, qui sont assez sensibles. Quant à l'histoire, que l'on veut subordonner au roman, une grande partie du mal est faite. Les histoires les plus goûtées aujourd'hui sont celles où tous les temps sont assimilés, où les plus éloignés de nous, les mœurs les plus étrangères aux nôtres, sont peintes de nos propres couleurs, où notre génie est la mesure de l'esprit de tous les siècles et de tous les âges. C'est ce qu'on nomme la *philosophie de l'histoire* ; grand nom sous lequel on comprend l'art de tout romaniser pour le bien des hommes et la plus grande gloire de l'auteur ! Concluons que les romans, quels qu'ils soient et quoique nous ne puissions pas nous-mêmes nous défendre du plaisir que nous font certains écrits de ce genre, gâteront toujours plus de têtes et d'esprits, qu'ils n'en pourront jamais former. »

Rien n'est plus solide que ces réflexions de Querlon : elles sont dignes de ce savant journaliste qui, avec le laconisme auquel la forme de son écrit périodique l'assujettit, en dit toujours assez pour faire connaître ce que les ouvrages nouveaux ont d'honnête et d'utile, de vicieux et de nuisible :

Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non Plannus ac melius dicit.

On le voit, pour l'honneur des lettres, profiter de toutes les occasions pour venger les insultes et les torts que les littérateurs corrompus font à la religion et aux mœurs. La même feuille, par exemple, d'où l'on a tiré les réflexions qu'on vient de citer sur les romans, contient les pensées les plus lumineuses sur la *domesticité*, dans le cours desquelles on trouve celles-ci : « L'établissement du christianisme a fait cesser parmi nous l'esclavage ; et c'est d'abord un bien qu'il a fait, dont on ne lui tient pas assez de compte. Mais est-ce le seul qu'on lui doive ? Cette religion, si méprisée de nos prétendus philosophes, combien a-t-elle influé sur les mœurs ? Combien lui doit-on d'institutions raisonnables ? Que d'ordre, de règle, de principes, que toute la philosophie païenne, toute la sagesse et la raison des hommes n'avaient pu gagner sur eux, comme le par-

don des injures, l'amour de nos ennemis : effort d'un courage au-dessus de tous ceux dont l'humanité peut être capable, » etc.

Nous ajouterons qu'on conçoit de l'éloignement, ou plutôt de la haine, pour cette religion si bienfaisante, à proportion qu'on se livre à la morale des théâtres et des romans. C'est à toutes leurs fictions qu'on doit attribuer cet esprit de frivolité et d'enfantillage qu'on ne pardonnait pas autrefois, même à la jeunesse, et que tous les âges affectent aujourd'hui. On pourrait appliquer à la fréquentation des théâtres et à la lecture des romans ce que Dorat dit de l'air envenimé de Paris : « Le désordre y est autorisé par l'exemple ; la faiblesse, ou plutôt le vice, s'y trouve en quelque sorte indispensable. On s'y sent pressé à suivre la pente : on s'y laisse entraîner et l'abîme est au bout. Les bons naturels luttent quelque temps ; mais à la fin le torrent les emporte et ceux qu'il entraîne sont d'autant plus à plaindre, qu'il se joint au remords du vice quelques retours impuissants vers la vertu qu'ils ont perdue. *Corrumpere et corrupti* ; corrompre et être corrompu, disait Tacite voilà ce qu'on appelle le train du siècle. Il semble qu'en écrivant cette sentence foudroyante le peintre des Néron et des Tibère ait deviné la plaie incurable de nos mœurs et l'état actuel de notre société. Tous les liens y sont rompus, tous les principes renversés. A force de généraliser la vertu, on parvient à l'anéantir. Sous prétexte d'être philosophe, on n'est ni père, ni époux, ni citoyen. L'adultère n'est plus qu'un vieux mot de mauvais ton : ce qu'il désigne est reçu, accredité, affiché même en cas de besoin. La probité pleure, la vertu se cache, la scélératesse lève le front, et il n'y a plus de frein à attendre pour la corruption, quand une fois la pudeur du vice a disparu. »

Enfin, de degrés en degrés, comme le dit un Anglais qui a fait des dissertations sur Tacite, « nous sommes parvenus à l'emporter sur la corruption de Rome ; et nous pouvons dire avec Juvénal : *Nil ulterius*, etc. La postérité ne peut rien ajouter à notre dissolution ; ce qu'elle peut faire de pis est de nous imiter. Et ce qui prouve que nous sommes au comble, c'est que ces descriptions mêmes sont si éloignées de nous couvrir de honte, qu'elles ne servent qu'à nous faire rire, comme il arrive aux représentations dramatiques, où l'on s'amuse des portraits de ses propres vices. »

Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde, par l'abbé Clément, prédicateur du roi ; Paris, 1753. On y trouve, article 17, de solides réflexions contre les spectacles.

On vient d'imprimer les sermons de cet orateur, dont on connaît la réputation. Le tome II contient un excellent *Discours contre les spectacles*.

Il a paru un recueil de sermons du célèbre P. Soanen (516), dont l'éloquence fut admira-

rée et récompensée par Louis XIV. Ce recueil contient contre les théâtres un sermon qui fut prêché à la cour, en 1686 et en 1688. Le maréchal de La Feuillade le trouva trop sévère, et il prit la liberté d'en dire son sentiment au roi. Mais ce grand monarque lui fit cette réponse judicieuse et imposante : « Monsieur de La Feuillade, le prédicateur a fait son devoir ; tâchons de faire le nôtre (517). »

Ce courtisan ne devait pas, à cet égard, trouver moins sévère le premier modèle des prédicateurs en Europe, c'est-à-dire le P. Bourdaloue (518), qu'on a caractérisé en l'appelant *Nicole éloquent*.

Bourdaloue, invincible en ses raisonnements,
Des passions en nous confond les arguments (519).

Voilà pourquoi ses sermons imprimés plairont toujours. Aussi Louis XIV voulait-il entendre, tous les deux ans, ce prédicateur aimant mieux ses redites que les choses nouvelles d'un autre. On a de cet illustre orateur, un excellent sermon (520) contre les divertissements publics, qui passent pour légitimes, et que l'opinion commune autorise, mais que le christianisme condamne, et qui ne peuvent s'accorder avec l'intégrité et la pureté des mœurs.

La comédie contraire aux principes de la morale chrétienne; Auxerre, 1754.

On y a joint un mandement que le chapitre d'Auxerre donna, le 15 novembre 1754, contre la comédie.

Lettre de M. Lefranc, de l'Académie française, ancien premier président de la Cour des aides de Montauban, à M. Louis Racine, sur le théâtre ; Paris, 1755.

Cet académicien considère les spectacles dramatiques sous le même point de vue que le P. Porée l'a fait dans son *Discours*. Il y parle en homme de lettres, en philosophe et en chrétien.

Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à M. d'Alembert, sur le projet d'établir un théâtre de comédie à Genève; Amsterdam, 1758. Cette lettre combat supérieurement les théâtres publics; mais on y trouve sur d'autres objets une empreinte contagieuse des égarements de l'auteur.

*Première lettre de Desprez de Boissy, avocat au parlement, à M. le chevalier de***, sur les spectacles*; Paris, 1756; on en donna, en 1758, une seconde édition, et une troisième en 1769.

« Vous me paraissez bien prévenu, Monsieur, contre mon peu de goût pour ce qu'on appelle commerce de galanterie. Vous regardez mes sentiments à cet égard comme une suite de mes préjugés contre les spectacles. Vous ne voudriez pas que le théâtre me parût une école où les cœurs les plus indifférents apprennent à devenir sensibles, et à ne connaître que trop la passion sur la-

quelle vous me reprochez d'être si réservé. Vous pensez que je m'attire un ridicule en me privant de ce qui fait, selon vous, l'amusement et le plaisir des honnêtes gens. Exister sans aimer vous paraît impossible. Vous avez raison.

On n'a reçu du ciel un cœur que pour aimer.
(DESPREAUX.)

« Mais quoique l'amour soit la vie du cœur, il me semble que c'est de tous les sentiments de l'âme celui dont on doit le moins se faire un jeu. Lorsque ce sentiment n'a d'autre objet que ce qui peut flatter les sens, on perd de vue ce que Cicéron renferme sous l'idée de l'honnête, c'est-à-dire, les principes qui doivent assujettir notre conduite à la raison.

« Selon cet ancien moraliste, qu'on ne peut accuser de rigorisme, on ne doit se prêter aux objets sensibles qu'avec une extrême réserve. En effet, les impressions qu'ils font sur nos organes agissent assez souvent sur notre cœur avec une telle violence, que nous en sommes tyrannisés.

« Vous savez, Monsieur, à quel excès se portent ceux qui font consister leur bonheur à réunir le plus d'honneurs et le plus de richesses qu'il est possible. Je suis de moitié avec vous dans le mépris que vous avez pour ces gens qui, s'aimant eux seuls, s'abandonnent aux passions que nous ne pouvons satisfaire qu'aux dépens de nos concitoyens; car un ambitieux, un avare heureux, s'il en peut être, ne le sont qu'en possédant ce qui pourrait faire le partage et la félicité de plusieurs familles. Vous réprochez donc, avec raison, ces passions qui portent un caractère si nuisible à la société. Mais ce qui s'appelle la tendre passion vous paraît être celle de l'humanité; et en conséquence vous ne sauriez me pardonner de ne pas en suivre les attraits. Vous m'adressez cette maxime du Sage : *Ne soyez ni trop juste ni plus sage qu'il convient* (521). La connaissance que j'ai de votre zèle pour mon bonheur ne me permet pas d'être indifférent à vos conseils. Je les attribue à cette noble inclination qui vous porte à souhaiter et à communiquer à vos amis tout ce qui leur est avantageux.

« Vous voudriez donc me rassurer sur les risques qui me semblent être attachés à la galanterie, et me persuader de la grande utilité des spectacles. Mais j'ai à vous opposer d'anciens préjugés d'autant plus difficiles à détruire, que je les crois très-équivalents à des raisons homologuées au tribunal de la prudence. Souffrez que je vous les expose. Ce n'est pas un discours moral que je prétends vous adresser. J'ai seulement intention de vous faire confidence des principes qui me dirigent sur ces objets. Je vais d'abord vous exposer en peu de mots ce que je pense sur cette tendre et voiage passion

(517) *Mém. du temps.*

(518) Né le 20 août 1632, et mort le 13 mai 1704.

(519) Linant, dans son poème des *Progrès de l'éloquence*, couronné en 1759 par l'Académie française.

(520) Dans le tome II de ses *Sermons sur les dimanches de l'année.*

(521) *Noli esse justus multum, neque plus sapias quam necesse est.*

dont le terme de galanterie nous présente l'idée.

« L'amour qui se rapporte à l'union des deux sexes a donné lieu à beaucoup d'événements, dont le récit ne serait pas à son avantage (522.)

« Cette passion est, dit-on, si naturelle, que les deux sexes semblent se faire une prière réciproque pour s'unir l'un à l'autre. Je conviens que cet attrait, qui depuis la dégradation de l'homme a dégénéré en une révolte des sens contre l'esprit (523), est si inséparable de notre être, que la sagesse ne consiste point à ne pas en ressentir l'impression, mais à l'assujettir à la retenue qu'exige le devoir (524).

« Plus on est assuré du pouvoir impérieux de cette passion, plus on est obligé de la contenir ou de ne s'y prêter que selon les règles établies par la religion et par les lois, en ne se permettant qu'une alliance légitime (525), dont on peut dire avec M. Gresset.

. . . . L'union de deux cœurs vertueux,
L'un pour l'autre formés, et l'un par l'autre heureux,
Peut adoucir les maux, peut embellir la vie.

« Si la raison n'oppose point de digues à l'impétuosité de ce penchant, il n'est point d'excès où l'on ne puisse être entraîné; et si l'on n'est pas en garde contre les attraits qui peuvent nous séduire, ou l'on se prépare des tourments inévitables par la contrainte dans laquelle le devoir vous retiendra, ou l'on s'expose à se satisfaire jusqu'au point de ne pas respecter aucunes lois. Ces mésalliances indécentes dont il résulte quelquefois un contraste humiliant de condition, souvent une extrême indigence, et ces unions clandestines où les droits sacrés de l'hymen se trouvent violés, ne sont que les suites de l'imprudence avec laquelle on s'est livré aux objets séducteurs.

« Je sais que si je communiquais mes idées sur cette passion que l'on croit ennoblir en l'appelant le faible des grands cœurs et des héros, je m'exposerais à être taxé de misanthropie. On me jetterait dans la classe de ces censeurs de mauvaise humeur, qui, s'aimant eux seuls sans rivaux, critiquent tout ce qui n'est pas assorti à leur goût et condamnent les plaisirs dont ils ne veulent point faire usage.

« Je suis trop ami du genre humain pour ne pas redouter les effets de ce caractère chagrin qui fait le plus d'ennemis dans la société. Il y a plus de sûreté à recevoir des leçons qu'à vouloir en donner (526). Je m'instruis donc par les écarts de ceux qui abusent de l'inclination que la nature nous inspire pour le sexe. Ils me confirment qu'il

n'est pas prudent de se faire un amusement de la passion de l'amour.

. . . . Ce n'est point à Cythère
.....
Qu'il faut chercher et les jeux et les ris.
(ROUSSEAU, liv. 1, Ep. 2.)

« On peut en juger par les plaintes qui échappent quelquefois à ceux dont la vertu a été y faire naufrage. Quinault les a assez heureusement exprimées dans quelques-uns de ses poèmes. Ce sont comme autant de maximes dont je me suis fait sur cet objet une espèce de code. Quelle idée, par exemple, peut-on se former de notre prétendue belle et héroïque passion, lorsque d'après le sentiment on nous dit :

Gardons nous de souffrir que l'amour nous engage
Dans ses trompeurs enchantements.
Gardons-nous des embarquements
Où le repos du cœur fait un fatal naufrage.
(Phaëton, act. 1, sc. 5.)

Ah! qu'il est dangereux
De s'engager sur la vaine assurance
Des serments amoureux!
(Ibid., act. II, sc. 2.)

Quel tourment ne fait point souffrir
Un malheureux amour que l'on ne peut éteindre
Et que l'on n'ose découvrir!
(Persée, act. II, sc. 5.)

Plus on connaît l'amour et plus on le déteste.
Détruisons son pouvoir funeste,
Rompons ses nœuds, déchirons son bandeau,
Brûlons ses traits, éteignons son flambeau.
(Armide, act. 1, sc. 4.)

Redoublons nos soins, gardons-nous
Des périls agréables.
Les enchantements les plus doux
Sont les plus redoutables.
(Ibid., act. IV, sc. 1.)

Ce que l'amour a de charmant
N'est qu'une illusion qui ne laisse après elle
Qu'une honte éternelle
(Ibid., sc. 3.)

Fuyons les douceurs dangereuses
Des illusions amoureuses :
On s'égare quand on les suit;
Heureux qui n'en est pas séduit!
(Ibid., sc. 5.)

Dans l'empire amoureux
Le devoir n'a point de puissance.
(Athis, act. III, sc. 2.)

L'amour trouble tout le monde,
C'est la source de nos pleurs,
C'est un feu brûlant dans l'onde,
C'est l'écueil des plus grands cœurs.
(Ibid., act. IV, sc. 5.)

(522) *Sævus amor docuit natorum sanguine matrem
Commaculare manus.* (VIAG, Egl. 8)

(525) *Ex ami no peccato hoc ualium (stimulus
carnis) accidit.* (S. AUG. *Lib. cont. Ju.*)

(524) *Virtus est mors concupiscentiarum aut earum
quies secundum quod oportet.* (ARISTOTE.)

(525) *Illam concupiscentiam carnis, qua caro con-*

cupiscit adversus spiritum, in usum justitiæ conver-
tunt fidelium nuptiæ. Proinde nuptiæ quia etiam de
illo malo (stimulo carnis) aliquid boni faciunt glo-
riantur, quia sine illo fieri non potest, erubescunt.
(S. AUG., *De nupt.* lib. 1.)

(526) *Tutius veritas auditur quam prædicatur.*

Le chagrin suit toujours les cœurs que l'amour blesse,

Dans les beaux jours le doux zéphyr
Fait moins naître de fleurs

Que le cruel amour, dans son funeste empire,
Ne fait verser de pleurs.

(Isis, act. III, sc. 7.)

« Que résulte-t-il, Monsieur, de ces belles pensées? J'en conclus qu'il faut sérieusement réfléchir avant que d'aimer, de peur que la raison ne devienne en un instant la dupe du cœur.

Un pas hors du devoir peut nous mener bien loin.

(CORNEILLE.)

« La Fontaine nous dit que

Lorsque l'amour prend le fatal moment
Devoir et tout et rien c'est même chose.

« Je pousse peut-être la pusillanimité jusqu'à l'excès, mais elle fait ma sûreté. Ovide nous avertit que l'amour s'empare des cœurs qui ne pensent pas à s'en défendre (527). La connaissance du péril ne m'enhardit pas. Craindre tout et ne rien hasarder me paraît le plus sûr. C'est pourquoi, aussi craintif qu'un pilote sur une route qu'il n'a pas encore pratiquée, je me donne bien de garde d'approcher de trop près des écueils signalés par des naufrages.

« Nous arrivons novices à chaque âge de notre vie. Je crois qu'il n'est qu'un moyen de remédier à cet inconvénient, c'est de s'en rapporter à ceux qui ont fait part de leur expérience à la postérité. M. de Bussy-Rabutin mérite à cet égard notre reconnaissance. Cet ingénieux courtisan, dont le nom est si célèbre dans les fastes de la galanterie, nous dit que la passion de l'amour est la plus dangereuse de toutes les faiblesses et qu'on revient plus aisément des sottises de l'esprit que de celles du cœur. En effet, Monsieur, le cœur s'attache, au lieu que l'esprit ne s'occupe point toujours des mêmes idées. Il réfléchit et peut apercevoir ses extravagances; mais lorsque le cœur est enflammé par l'enchantement des sens, la raison ne tarde pas à être séduite et l'esprit trouve son poison dans ce qui charme le cœur. Or, selon Cicéron, un pareil trouble est un désordre honteux (528); et je ne le trouve pas moins funeste qu'humiliant. Dès que la galanterie exclut de son commerce la prudence et la raison, elle doit être plus propre à former un engagement indécent qu'à produire un mariage heureux,

Où l'honneur ait son lustre, où la vertu préside.

(CORNEILLE.)

« Voilà ce qui donne lieu à mes préjugés contre ce qui excite la passion de l'amour. Vous comprenez que ces préjugés doivent beaucoup influencer sur la prévention que vous me reprochez d'avoir contre les spectacles, et dont je vais vous entretenir. Peut-être

goûterez-vous les motifs qui m'ont déterminé à ne point les fréquenter?

« On m'a prévenu dès mon enfance contre les dangers des théâtres. On m'a dit qu'ils n'étaient propres qu'à allumer, fomentier et nourrir les passions. Mais cette leçon m'a paru fort contredite dans la pratique, et même par plusieurs de ceux qui par état devaient le moins se permettre les spectacles. Il est vrai qu'en fait de morale pratique, l'exemple du plus grand nombre est une autorité assez équivoque. Cependant j'ai cru devoir examiner si mes idées, qu'on traitait de préjugés inspirés par des précepteurs, étaient fondées sur de bons principes. Je n'ai pas pensé pour cela qu'il fallût commencer par aller aux spectacles, j'aurais offensé la prudence. C'aurait été juger avant les informations. On me dit qu'il y a dans cette rivière un tel endroit où l'on court risque de se noyer. Je n'y vais pas pour l'éprouver, mais j'emploie les moyens usités pour m'en assurer.

« C'est ce que j'ai fait par rapport aux spectacles. J'ai été aux enquêtes. Je ne me suis pas adressé à ceux qui fréquentent les théâtres. Je les ai réservés en preuve de ce que j'apprendrais à ce sujet. De plus, leur partialité me rendait suspect le bon témoignage qu'ils auraient pu m'en donner. J'ai consulté ceux qui ne les fréquentaient plus; ce qu'ils m'en ont dit m'a fait conjecturer que le théâtre, quelque idée que l'on s'en forme en spéculation, est l'école et l'exercice des passions, puisque son objet est de les exciter, et que c'est de cet effet que dépend le succès de toute pièce dramatique. J'ai poussé plus loin ma conjecture: j'ai pensé qu'il était impossible d'y avoir aucun plaisir, si l'on n'était animé de quelque passion, ou si l'on n'était disposé à en recevoir les impressions.

« Si je me préviens contre les spectacles, parce que les passions y sont excitées, il ne s'ensuit pas que je sois du nombre de ces stoïciens outrés qui proscrivaient les passions, même les plus innocentes. Je sais que ce serait détruire l'homme que de vouloir ôter à l'âme les sentiments du plaisir et de la douleur, à quoi se réduisent toutes les passions. Mais pour faire un bon usage de ces passions, il faut qu'elles se rapportent toujours à des objets légitimes; et lorsque, pour une fin honnête, on veut les exciter dans les autres, on doit le faire d'une manière qui ne soit ni vicieuse ni dangereuse. Or, mes préjugés contre les spectacles sont fondés sur ce que le théâtre n'offre presque toujours que des passions folles ou criminelles, et que les plus légitimes y deviennent répréhensibles et dangereuses par la manière dont elles sont présentées: c'est relativement à ce principe que j'ai cru ne pouvoir me permettre d'aller aux spectacles, quelque intention que j'en pusse avoir.

« En effet, qui sont ceux qui croient les fré-

(527) *Affluit incautus insidiosus amor.*

(528) *Perturbatio ipsa mentis in amore foeda per se est.* (CICER., *Tusc.*, lib. IV.)

quenter avec le plus de droit, et avec les dispositions les plus innocentes ? Ce sont ceux qui prétendent y aller pour juger du mérite de la pièce. Ils ne sont pas en grand nombre, parce que cette vue suppose du goût et des connaissances ; mais cette intention ne garantit pas des mauvais effets des passions qui triomphent le plus sur le théâtre. C'est toujours le cœur qui prend le plus de part au spectacle : il en est même pour cette raison le premier juge, puisque ce n'est que relativement à l'émotion qu'il y éprouve qu'on applaudit plus ou moins à la représentation (529). Si on se sent fortement ému par le vif intérêt que l'on prend à l'action, si l'on se croit transporté sur le lieu de la scène et comme dans la situation du personnage qui nous attache le plus, si on l'entend parler et si on le voit agir, comme on parlerait et comme on agirait soi-même étant animé de la même passion, alors le cœur prononce que le poète et les acteurs ont bien réussi à intéresser les spectateurs. La nature, dira-t-on, est bien exprimée ; mais un bon juge de spectacles ne s'en tient pas seulement à ce que lui suggère le sentiment ; il a un jugement de plus à porter.

« Il doit examiner si les règles de l'art ont été bien observées. Si le poète a été fidèle à l'unité d'action, qui consiste pour la comédie dans l'unité d'intrigue ou d'obstacle au dessein des principaux acteurs ; et pour la tragédie, dans l'unité du péril, soit que le héros y succombe, soit qu'il en sorte victorieux ; si l'action est complète et achevée, c'est-à-dire, si dans l'événement qui la termine, le spectateur se trouve parfaitement instruit des sentiments de tous ceux qui y ont quelque part, ou du sort du principal personnage. Il faut examiner dans la tragédie si le héros qu'on a vu dans le péril en est sorti, ou comment il y a succombé ; et dans la comédie, si les oppositions à l'intrigue ont été levées ; si dans l'une ou dans l'autre le dénouement s'opère par quelque événement et non simplement par la volonté du poète ; si le nœud de l'action est formé d'une suite de ce qui s'est passé hors du théâtre avec le commencement de l'action qui s'y passe ; si l'action a une juste étendue soit pour le temps soit pour le lieu, ce qui constitue les deux autres unités, c'est-à-dire, si elle ne passe point la durée de vingt-quatre heures et si elle paraît se passer dans le même lieu ; s'il n'a point paru ou disparu quelque acteur, sans qu'on ait su pourquoi ; si les sentences, ou les pensées morales ne sont pas trop multipliées et comme détachées du tissu de la pièce ; si les mœurs des personnages se trouvent bien exprimées et ont été annoncées à propos ; si les caractères sont bien soutenus et si toutes les parties de l'action sont traitées selon *le vraisemblable* ou selon *le nécessaire*, c'est-à-dire comme elles ont pu ou dû se passer.

(529) Omne spectaculum sine commotione spiritus non est.

(530) Amoveantur, si fieri potest, si minus certe

« Il faut ensuite juger la poésie, c'est-à-dire le choix des pensées, leur disposition, la manière dont elles sont énoncées, la valeur des rimes, le mécanisme du vers. Il faut enfin décider sur la dignité du dialogue dans la tragédie et dans la comédie sur ce que les Latins appellent *vis comica*, c'est-à-dire, le sel attique.

« On conviendra aisément qu'il n'y a pas beaucoup de spectateurs qui soient capables de s'occuper de tant d'objets et qui puissent par conséquent se glorifier de n'aller aux spectacles que pour les juger. Mais quand j'aurais assez de mérite pour pouvoir en porter mon jugement, devrais-je y aller ? J'ai fait réflexion que je devais m'en dispenser, parce qu'il faut que l'âme y sorte de son assiette pour se livrer à la passion qu'on veut représenter.

« Il n'en est pas de même du jugement que l'on porte d'une pièce imprimée. Le lecteur est privé de la partie la plus touchante, qui est celle de la déclamation. On sait ce qu'on doit, à cet égard, attendre de nos acteurs dont on n'a coutume de n'admettre les talents qu'après avoir éprouvé l'énergie et les grâces de leur jeu. La déclamation, dans de pareils acteurs, est un langage des plus éloquents. Par elle les cœurs peuvent se parler immédiatement sans le secours des mots, et un geste seul peut prononcer dans toute sa force un sentiment passionné que le poète n'aurait que faiblement exprimé. La passion ne peut donc être parfaitement excitée que par le jeu de la représentation. Cela est si vrai, que le sénat de Melpomène et de Thalie ne se chargera pas d'une pièce sur la simple lecture. Il faut qu'elle soit déclamée dans ce sanhédrin où l'on juge si elle peut être exposée au public ou non, c'est-à-dire si l'on a lieu d'espérer que les spectateurs se sentiront fortement affectés des sentiments passionnés que le poète s'est proposé d'exciter. Voilà l'objet de toutes les pièces dramatiques. Et c'est ce qui en rend même la lecture souvent pernicieuse. Vous savez ce que Quintilien pensait de ces sortes de productions. Il voulait qu'on ne hasardât d'en permettre la lecture aux jeunes gens que quand leurs mœurs seraient en sûreté (530). Il serait à souhaiter que ce célèbre rhéteur nous eût appris en même temps à quel âge il les croyait hors de danger ; mais en attendant la solution du problème, je crois que les mœurs ne peuvent jamais être en sûreté aux spectacles ; les risques qu'elles y courent sont plus certains que les avantages qu'elles en retirent. La corruption s'y communique par plus d'un moyen. Tous les spectateurs ne sont pas attirés par le seul objet de la pièce. Le nombre de ceux qui pensent n'est pas si grand.

« Combien de gens qui ne fréquentent les théâtres que pour se réjouir du coup d'œil éblouissant des femmes que la coutume y conduit, afin d'y disputer entre elles ad firmius ætatis robur reserventur cum mores in tuto fuerint.

à qui l'emportera sur la richesse des pierres, sur le luxe des habits, sur les grâces, sur la beauté, sur l'adresse à suppléer aux agréments que la nature a refusés, enfin sur le nombre des adorateurs!

« Et combien d'autres ne sont excités à aller au spectacle que pour y admirer les actrices qui, par les talents de leur profession, relèvent tellement les grâces de leur sexe qu'elles semblent être des divinités, qui intéressent d'autant plus qu'on a plus de discernement pour juger le mérite de leur jeu! Leurs riches et pompeux ajustements, plus ou moins indécents, suivant que l'exige la scène, donnent encore un tel pouvoir à leurs charmes qu'on ne peut guère les considérer sans être tenté d'exprimer, par ces vers d'Ovide, les violents sentiments qu'elles inspirent :

Auferimur cultu : gemmis, auroque teguntur.

Decipit hac oculos agide dives amor.

« Je comprends, Monsieur, quelle doit être l'influence et la tyrannie de tous leurs attraits sur le cœur des spectateurs : *scintillas libidinum conflagrant*, et combien, par conséquent, elles doivent faire de martyrs, parce qu'à l'exception des courtisans de la première volée et de quelques favoris de Plutus, il faut se contenter d'admirer en secret leurs appas séducteurs, sans espoir de satisfaire la coupable passion dont on brûle pour elles. Qu'en arrive-t-il? Une fougueuse jeunesse va chercher ailleurs à se dépiquer, *suum animum alio conferunt* (531). Or, ces effets sont-ils bien capables de détruire mes préjugés contre les spectacles?

« Il est vrai qu'il y en a qui voudraient faire croire qu'ils n'y vont que pour se délasser de leurs occupations et qu'ils en sortent sans y avoir ressenti aucunes mauvaises impressions.

« Je conviens que si l'on n'avait aucun reproche à faire à nos jeux de théâtre, les citoyens occupés y auraient plus de droit que cette foule de spectateurs qui n'y vont que pour se délivrer du dégoût que leur cause leur désœuvrement. Mais je ne crois pas que des gens occupés puissent y trouver un délassement convenable et même physique. Il ne leur faut pas de ces plaisirs tumultueux qui ébranlent l'esprit et le cœur, en inspirant des pensées et des sentiments capables de dégoûter de toute occupation sérieuse. D'ailleurs, je n'ai jamais pu concevoir qu'on puisse se délasser en allant se renfermer pendant trois ou quatre heures dans une salle dont l'air, par les haleines et le désagréable luminaire, ne peut être que préjudiciable à la santé et par conséquent peu

(531) TÉRENCE.

(532) *Septa pudicitia agunt. Litterarum secreta viri pariter ac feminæ ignorant. Nemo enim illic vitia ridet, nec corrumpere et corrumpi sæculum vocatur. Paucissima in tam numerosa gente adulteria quorum poena præsens.* (TAC., *De mor. German.*)

(533) « Qui etiam modeste spectaculis fruitur pro dignitatis vel ætatis, vel etiam naturæ suæ conditio-

propre à affecter utilement des organes fatigués du travail.

« Au reste, j'ai pensé que le temps que je sacrifierais aux spectacles pourrait être beaucoup mieux employé en le destinant à la compagnie de quelques amis avec lesquels on multiplie, pour ainsi dire, son être, en se communiquant réciproquement tout ce qui peut intéresser de louables affections.

« Une lecture, une promenade sont assurément très-capables de délasser, ainsi que quelques jeux d'usage. Et si l'on veut des plaisirs délicieux, ne peut-on pas s'en procurer en fréquentant ces sociétés choisies où l'on a le spectacle de tous les talents et de toutes les vertus, et où l'on rencontre des femmes qui ont l'avantage de plaire et même de charmer par leur mérite, mais qui savent en même temps inspirer tout le respect qui est dû à leur sexe? Ces compagnies sont, à cet égard, aussi sévères que l'étaient les anciens Germains, chez qui, selon Tacite (532), on ne plaisantait point sur les vices, on ignorait ce que c'était que de mener sourdement une intrigue amoureuse; toute licence y était en horreur et ne s'excusait point en disant : *Tel est le siècle*; et par ce moyen la vertu des femmes était à l'abri de toute occasion. J'aime ces sociétés où ces bonnes mœurs de nos anciens Germains sont encore de mode. On n'y manque point de tous les amusements que la décence peut permettre; on y joint au moins de quelque avantage réel, au lieu que les spectacles ne nous fournissent que des plaisirs et des idées chimériques dont il résulte mille désordres. Je trouve qu'il n'y a rien de plus dangereux pour les mœurs que d'aller voir ce qu'on ne veut pas être; car on se conforme aisément à ce qu'on regarde avec plaisir, puisque c'est le plaisir qui dispose du cœur.

« Or, quel est l'objet de ce prétendu délassement qu'on va chercher aux spectacles? C'est d'y sentir son âme se livrer à l'illusion des passions qui y sont représentées. Il faut y éprouver ce plaisir, ou s'y ennuyer, à moins qu'on n'y assiste que comme des automates.

« J'avoue que la plupart prétendent n'y ressentir aucune mauvaise impression. Mais quelle est la cause de leur insensibilité? N'est-ce point parce que leurs passions sont déjà en mouvement avant qu'ils y entrent, et qu'elles se trouvent à l'unisson de celles que l'on représente (533)? Est-il étonnant qu'étant habitués à mener une vie molle et voluptueuse, ou à s'amuser de tout ce qui en est l'expression, ils ne se sentent pas offensés de ce que le spectacle offre de contagieux? Mais le plaisir qu'ils y goûtent est

ne, non tamen immobilis animi est, sine tacita spiritus passione : nemo ad voluptatem venit sine affectu. » Cette pensée, qui est de Tertullien, paraît moins sévère que celle de Sénèque : « Qui mimos in spectaculis frequentat, non est otiosus, hic æger est, imo mortuus. » (SENEC., *De beata vita*, cap. 15.)

une preuve qu'ils en éprouvent réellement toutes les mauvaises impressions.

« Leur insensibilité à cet égard serait même un reproche fort humiliant pour le poète et les acteurs, puisque les succès de leur art ne sont parfaits que lorsque les spectateurs paraissent devenir autant d'acteurs qui annoncent dans leurs yeux que l'action représentée se passe dans leur âme.

« Les amateurs des spectacles ne sont donc satisfaits, ou mécontents, que selon qu'ils y rencontrent plus ou moins ce qu'ils y vont chercher, et ce qu'ils n'y trouvent que trop, c'est-à-dire l'agitation de l'esprit et du cœur; disposition indigne d'un véritable philosophe (534) et encore plus d'un Chrétien. Pourquoi ne le dirais-je pas? Je connais, Monsieur, votre respect pour la religion. Vous m'avez dit assez souvent que vous la regardiez comme le premier lien qui doit unir les hommes, comme le meilleur garant que nous puissions avoir de notre probité, et comme étant seule capable de faire des citoyens, de former de grands hommes et de conserver la gloire et le bonheur d'un Etat. Vous méprisez la superstition, mais vous respectez la piété; ceux qui attaquent la religion ne vous prouvent point la supériorité de leur esprit, mais le dérèglement de leur cœur; et vous dites avec La Bruyère : « Je voudrais voir un homme sobre, modeste, chaste, équitable, révoquer en doute la vérité de la religion chrétienne, il parlerait du moins sans intérêt; mais cet homme ne se trouve point. »

« Quand on dit que les vices ne sont représentés sur nos théâtres que pour y paraître plus hideux, je n'en crois rien. On a grand soin de soustraire au spectateur tout ce qui pourrait le blesser. Ainsi les vices sont toujours en masque sur la scène. On se croit obligé de les représenter avec une certaine convenance qui dépend des mœurs, des usages et du goût du temps. Enfin toute l'adresse de l'auteur est de rendre aimable ce qui doit déplaire.

Qui pense finement et s'exprime avec grâce

Fait tout passer, car tout passe

Quand le mot est bien trouvé;

Le sexe en sa faveur à la chose par exemple.

Ce n'est plus elle alors, c'est elle encor pourtant.

Ainsi chastes sont les oreilles,

Encor que le cœur soit fripon.

(*Rec. de pensées.*)

« Mais si pour nous rendre meilleurs il faut nous représenter les vices, de quoi nous servirait d'être plus cultivés que les Scythes? Nous penserions moins parfaitement que ces barbares. Ils croyaient, dit un ancien, qu'il était plus avantageux d'ignorer les vices que de connaître les vertus (535).

« Je me rappelle à ce sujet une pensée ingénieuse de ce célèbre poète (536), qui illustra ces talents en les consacrant à la

religion et qui répondit si parfaitement aux derniers sentiments d'un père dont le plus grand regret a été de ne devoir l'immortalité de son nom qu'à ces ouvrages que le Théâtre-Français s'estime si heureux de posséder. Cet académicien, dont les productions sont si intéressantes, compare les poètes dramatiques à des médecins qui donnent par insertion la petite vérole pour la guérir plus efficacement; de même, dit-il, les poètes dramatiques donnent par insertion les maladies de l'âme pour les guérir ensuite.

« Mais, Monsieur, si l'inoculation de la petite vérole se pratique assez heureusement, je suis encore à apprendre les bons effets de l'insertion des vices.

« J'entends souvent dire que les intrigues amoureuses qui se représentent sur le théâtre ne peuvent être nuisibles, dès qu'elles se terminent par une alliance qu'on voudrait faire servir de modèle à tous les mariages. Quel modèle!

Un hymen qui succède à ces folles amours,
Après quelques douceurs a bien de mauvais jours.

(CORNEILLE.)

« D'ailleurs, la plupart de ces intrigues se traitent sur la scène sans aucune bienséance. Le poète, il est vrai, doit prescrire des bornes à la passion de ses personnages, il n'a besoin que d'un trait de plume; mais est-il le maître d'en imposer aux spectateurs? Ceux-ci reçoivent l'impression de l'amour, en suivent-ils la règle qui consiste à n'avoir pour objet que le mariage? C'est ce que peut concevoir l'esprit, mais le cœur est affecté et ne s'occupe que de l'impression qui l'a agité. Voilà ce qui fait assez ordinairement courir du spectacle au temple de la divinité qu'on s'est choisie.

« Qu'il y ait des personnes qui ne se livrent point à ces excès et qui mettent des bornes à leurs passions, il me suffit d'en connaître qui ne doivent qu'à la fréquentation des spectacles l'origine et la continuation de leurs désordres.

« Je regarde le théâtre comme le berceau des passions. On se trouve au sortir du collège dans un monde où les bons principes qui nous ont été inspirés ne sont pas fort accueillis. On croit devoir se procurer une nouvelle éducation. On se regarde comme des lames d'acier qui, au sortir de la trempe, ne paraissent guère être propres à l'usage auquel elles sont destinées. On s'imagine qu'en fréquentant les spectacles on se polira et que l'on apprendra les belles manières et les grands sentiments; mais y réussit-on? C'est une question que nos yeux peuvent décider. Vous savez qu'en morale comme en physique, l'expérience est utile. J'ai considéré de près les disciples de nos théâtres, et je me suis attaché à ceux qui avaient commencé à fréquenter les spectacles avec les dispositions les plus

(534) *Intemperantia quæ est a tota mente et a recta ratione defectio.* (CICER., *Tuscul.*, lib. iv.)

(535) *Plus prodest apud Scythas ignoratio viti-*

rum quam cognitio virtutum. (QUINTE-CURCE.)

(536) Louis Racine, mort en 1763.

éloignées du vice. J'ai vu pour l'ordinaire leurs vertus disparaître, leurs mœurs se corrompre, leurs manières décentes et naturelles se métamorphoser en affectations ridicules, en frivoles compliments, en jargon théâtral, qui les annoncent pour des petits-maîtres, que M. de Voltaire appelle avec raison l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre. Et s'ils sont sincères, ils peuvent dire avec vérité : J'ai vu et j'ai été vaincu, *Vidi et perii*.

« Et combien de femmes dont on peut dire avec Martial : « Elle y est entrée Pénélope, et elle en est sortie Hélène. »

Penelope venit, abit Helene.
(lib. 1, ep. 63.)

« Ce n'est donc pas en fréquentant les spectacles qu'on peut apprendre à mettre dans ses vertus une certaine noblesse, dans ses mœurs une certaine régularité, dans ses manières une politesse aisée et naturelle. Les mauvais effets que j'en vois résulter ne me donnent pas la présomption de croire que je saurai résister à des charmes si puissants. Les exemples trop communs de ceux qui s'y laissent séduire accréditent dans mon esprit ce qu'en ont pensé, non des casuistes, mais des courtisans, des hommes d'un génie supérieur qui ont fait part au public de ce qu'ils avaient éprouvé. Tels sont entr'autres un duc de La Rochefoucauld, un La Bruyère, un Racine, un Bussy-Rabutin, personnages qui passent assurément pour avoir connu le monde et le cœur de l'homme.

« Ils ont écrit qu'il est impossible d'aimer nos théâtres, si l'on n'a jamais eu d'amour ni d'autre passion. « Tous ces « grands divertissements, dit M. le duc de « La Rochefoucauld, sont dangereux : on « sort du spectacle le cœur si rempli de « toutes les douceurs de l'amour et l'esprit « si persuadé de son innocence qu'on est « tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion « de les faire naître dans le cœur de quelqu'un pour recevoir les mêmes plaisirs et « les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien « représentés sur le théâtre. »

« Qu'on préconise tant qu'on voudra la décence de notre théâtre, les meilleures pièces peuvent bien donner quelques leçons de vertu, mais elles laissent en même temps l'impression de quelque vice.

« Je n'y comprends pas *Athalie* et *Esther*. Ces deux pièces sont des chefs-d'œuvre capables d'affecter utilement l'esprit et le cœur. La fiction y a si peu de part que ce n'est presque que l'histoire même enrichie des ornements de la poésie. Et ce caractère de vérité les rend infiniment plus touchantes. On n'y trouve point de passions frivoles, peintes de façon à en faire goûter le plaisir. L'art n'y est employé que pour inspirer de l'horreur pour le crime et de l'amour pour la vertu.

Mais, ces deux pièces se trouvent comme dénaturées, lorsqu'elles sont représentées par des acteurs qui sont habituellement les organes de la volupté. Ce qu'il y a de plus pur se corrompt par leur jeu et devient nuisible. Or, si des drames aussi intéressants ne peuvent se voir sans risque sur un théâtre, qui est le trône des vices, *que n'a-t-on pas à craindre de cette multitude de pièces où la raison n'est pas moins offensée que la pudeur* (537)? Et même dans celles qu'on nous donne pour les plus pures et qu'on qualifie de saintes, ne s'y rencontre-t-il pas toujours quelque personnage d'un caractère vicieux, dont les plus mauvais sentiments se trouvent pour l'ordinaire exprimés d'une manière qui les rend contagieux?

« Nous ne sommes pas si scrupuleux qu'on l'était à Athènes du temps d'Euripide, où l'on ne tolérait sur le théâtre aucun mauvais propos qui pût alarmer la vertu, pas même sous prétexte d'y faire parler les personnages selon leur caractère. On sait qu'Euripide ayant fait dire à Bellerophon : *Les richesses sont le souverain bonheur du genre humain, et c'est avec raison qu'elles excitent l'admiration des dieux et des hommes*; tous les spectateurs se soulevèrent, et ce poète aurait été aussitôt chassé de la ville s'il n'avait représenté qu'à la fin de la pièce, on verrait périr misérablement le panégyriste des richesses. Combien sur notre théâtre ne hasarde-t-on point de discours infiniment plus pernicieux? Le poète s'y croit autorisé sous prétexte de soutenir le caractère des personnages, et de donner du relief à la vertu de son héros.

« Mais quelle est la vertu de ces héros de théâtre? Quel en est l'objet? En quoi paraît-elle consister? C'est le plus souvent à triompher de ce qui s'oppose à une conquête amoureuse, à s'exposer au plus grand péril pour la mériter, à se livrer tour à tour à ce que peut suggérer un amour violent et à ce que prescrit le devoir. Et lorsque l'obstacle ne cède point à la passion, le héros, réduit au désespoir, se porte aux dernières fureurs; ce qui donne lieu à quelque catastrophe, qui amène le dénouement de la pièce.

« Tel est le spectacle qu'on donne le plus fréquemment sur notre théâtre, où l'amour a été érigé en vertu héroïque qui doit dominer dans tous les ouvrages dramatiques. C'est une opinion que les partisans du théâtre des Grecs traitent d'hétérodoxe, et que les philosophes censurent avec raison. Mais elle est trop analogue au caractère de la nation, pour qu'on puisse en espérer la réforme. L'amour règne jusque dans nos graves tragédies avec une telle indiscretion, que le Père Rapin les appelle des comédies un peu rehaussées.

« M. de Voltaire se plaint aussi de ce désordre dans la Dissertation qui précède sa tragédie de *Sémiramis*. « D'environ quatre cents

« tragédies, nous dit-il, qu'on a données au
« théâtre depuis qu'il est en possession de
« quelque gloire en France, il n'y en a pas
« dix ou douze qui ne soient fondées sur
« une intrigue d'amour. C'est presque tou-
« jours la même pièce, le même nœud
« formé par une jalousie et une rupture, et
« dénoué par un mariage.... C'est une co-
« quetterie perpétuelle. — Les femmes, dit-il
« ailleurs, qui parent nos spectacles ne
« veulent point souffrir qu'on leur parle
« d'autre chose que d'amour. »

« Mais quand notre théâtre deviendrait
plus réservé à l'égard de cette passion,
n'est-il pas encore pernicieux pour les au-
tres sentiments du cœur? Il faut en juger
par nos pièces où il n'y a point d'amour,
c'est-à-dire où il n'entre point de ces dis-
cours tendres et passionnés,

Que dicte la mollesse aux amants ordinaires.

(VOLTAIRE.)

« Quels sont les héros de ces tragédies?
Un usurpateur, un tyran, un fanatique, un
rebelle, à qui on ne fait respirer que les
sentiments les plus violents d'ambition, de
vengeance, de colère, de cruauté et de per-
fidie. Et le poète ne doit-il pas, selon les
règles de l'art, donner à ces caractères
poussés à leur plus haut point, un air de
noblesse et d'élévation qui les embellisse et
les présente comme des effets de la gran-
deur d'âme? Aussi ces passions ne parais-
sent-elles jamais aussi hideuses qu'elles le
devraient paraître!

« On ne s'occupe que de ce que le spec-
tacle offre de plus flatteur, et l'on n'aperçoit
pas tout ce qu'il contient de vicieux. Ce que
l'esprit y trouve de plus admirable est as-
sez souvent ce que le cœur doit le moins ap-
précier. Telles sont ces pensées énergi-
ques et éblouissantes, qui donnent aux sen-
timents les plus passionnés un faux bril-
lant qui séduit et attire des applaudisse-
ments à ce qui n'est que le transport d'une
ambition excessive ou d'un amour violent,
passions si honorées sur le théâtre, qu'on
y entend souvent annoncer avec pompe ce
que Messala dit à Titus :

Eh bien! l'ambition, l'amour et ses fureurs,
Sont-ce des passions indignes des grands cœurs?

« Nos pièces de théâtre peuvent-elles donc
sérieusement nous être données pour des
leçons de vertu, de raison et de bienséance?
Tout le mystère dramatique nous a été ré-
vélé par M. de Lamotte. Voici l'aveu que
ce poète a fait au public dans son *Discours
sur la tragédie* : « Nous ne nous proposons
« pas d'éclairer l'esprit sur le vice et la
« vertu, en les peignant de leurs vraies cou-
« leurs. Nous ne songeons qu'à émouvoir
« les passions par le mélange de l'un et de

« l'autre; et les hommages que nous ren-
« dons quelquefois à la raison, ne détrui-
« sent pas l'effet des passions que nous
« avons flattées. Nous instruisons un mo-
« ment, mais nous avons longtemps sé-
« duit; quelque forte que soit la leçon de
« morale que puisse présenter la catastro-
« phe qui termine la pièce, le remède est
« trop faible et vient trop tard. »

« Faut-il, Monsieur, après cet aveu, s'é-
tonner des mauvais effets que l'on voit ré-
sulter de toutes nos pièces dramatiques,
surtout lorsqu'elles sont représentées par
des acteurs dont les efforts ont pour objet
celui de charmer tous les spectateurs et de
mériter, s'il était possible, les éloges ridi-
cules que les Romains accordèrent à un fa-
meux comédien? Ils mirent sur son tom-
beau une épitaphe qui invitait les passants
à rendre leurs hommages à ce qui renfer-
mait, selon les expressions de Martial, tou-
tes les grâces, toutes les amours, toutes les
voluptés, la gloire du théâtre et les délices
de Rome (538). N'est-ce pas un excès de
folie qu'on a vu renouveler de nos jours
dans une épître impie, adressée par un
poète aux mânes d'une de nos plus célèbres
actrices (539)? Rien n'est donc plus dange-
reux que toutes nos représentations théâ-
trales; et l'on peut leur appliquer ce qu'un
auteur a dit de toutes les fictions roma-
nesques : « Elles mettent du faux dans l'es-
« prit; elles échauffent l'imagination, affai-
« blissent la pudeur, mettent le désordre
« dans le cœur, et pour peu qu'on ait de la
« disposition à la tendresse, on en hâte et
« en précipite le penchant, on augmente le
« charme et l'illusion de l'amour, qui est
« d'autant plus dangereux qu'il est plus
« adouci et plus modeste. »

Le péril le plus à craindre
Est celui qu'on ne craint pas.
(ROUSSEAU.)

« Comme l'on ne représente sur le théâ-
tre que des galanteries et des aventures ex-
traordinaires, et que les discours des per-
sonnages qu'on y fait parler sont assez éloi-
gnés de ceux dont on use dans la vie com-
mune, je ne suis point surpris qu'on en
remporte une disposition d'esprit romanes-
que et même licencieuse. Les femmes sont
extrêmement flattées des adorations qu'on y
rend à leur sexe; elles s'habituent à être
traitées en nymphes et en déesses. Qu'en
arrive-t-il? Elles dédaignent de s'abaisser
jusqu'à s'occuper du soin de leurs maisons;
elles abandonnent à la bourgeoisie ces con-
naissances de détail que les mœurs ancien-
nes réservaient aux mères de famille; elles
préfèrent d'exercer tous ces talents séduc-
teurs dont Salluste fait un sujet de honte à
Sympronia, comme de savoir danser et chan-
ter mieux qu'il ne convient à une honnête

(538) *Quisquis Flaminiam teris, viator,
Noli nobile præterire marmor
Orbis deliciæ, salesque Nili,
Ars et gratia, lusus et voluptas,
Romani decus et dolor theatri,*

*Atque omnes veneres, cupidinesque
Hic sunt condita, quo Paris, sepulcro.*
(MART., lib. XI, ep. 14.)

(539) La Lccuvreur.

femme (540) ; les jours ne leur paraissent pas assez longs pour orner et embellir leur personne, afin de s'attirer le plus d'hommage et le plus d'encens. La gloire d'avoir une cour qu'elles se flattent ne devoir qu'à leurs charmes est le seul objet dont elles s'amuse, et les maris sont négligés, oubliés et assez souvent méprisés, parce qu'il n'est ni de la décence ni d'usage qu'ils aient pour elles toutes ces fades et ridicules complaisances que nos petits-maitres ont pour les héroïnes de coulisses et pour ces femmes qu'une affaire de cœur n'effarouche point.

« Les écarts amoureux de nos jeunes gens et toutes leurs autres folies ne sont aussi que des imitations de ce qu'ils ont vu sur les théâtres où il est d'usage de découvrir aux spectateurs ce qui dans le monde ne s'opère que mystérieusement.

« Qu'ai-je donc besoin d'aller m'exciter à ce que je dois éviter ou d'aller apprendre des mystères que je dois ignorer ? Je pense que c'est là un motif suffisant pour détourner de la fréquentation des spectacles. Vous savez ce que dit à ce sujet l'empereur Justinien. Il ne pouvait regarder comme un divertissement ces jeux dont il résulte tant de mauvais effets (541).

« Tous les sages de l'antiquité n'en ont pas eu une meilleure opinion. L'on sait que le célèbre législateur d'Athènes s'opposa fortement à leur établissement. Il disait que si on les tolérait, on les verrait bientôt contredire les lois et corrompre les mœurs ; conjecture qui n'eut que trop son effet par la suite. Plutarque attribue la corruption et la perte des Athéniens, à leur passion ou plutôt à leur fureur pour les spectacles.

« Le gouvernement de Lacédémone était plus sage. On n'y représentait ni tragédies ni comédies, « parce que, dit un historien, « ils ne voulaient point, même par amusement, se permettre les moindres propos « contre les bonnes lois. » Vous voyez, Monsieur, que ce n'est pas être si rigoriste que de désapprouver ce qui a offensé tant de philosophes.

« Je suis étonné que M. de Voltaire, qui est appelé par ses clients, *le poète philosophe*, ne regarde la condamnation des spectacles que comme une suite des disputes qui agitent depuis plus d'un siècle le clergé de France et le divisent en deux partis assez renommés. Si l'on en croit ce grand poète, il ne faut attribuer les déclamations contre les spectacles qu'au faux zèle de l'un de ces deux partis, qui, mécontent des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, voulut s'en venger en anathématisant des plaisirs innocents. *Il suffit, dit-il, d'être novateur pour être austère* (542).

« Si cet académicien n'a point d'autre rai-

(540) *Psallere et saltare elegantius quam necesse est probæ..... jocum movere, sermone uti vel molli, vel procaci, vel multa facetia..... quæ instrumenta luxuriæ ei cariora quam decus atque pudicitia fuit, pecuniæ an famæ nimis percere haud facile discerneres.* (SALLUST., *Bel. Catil.*)

(541) *Quis ludos appellet eos ex quibus crimina*

son pour défendre ce qu'il a intérêt de soutenir, je doute qu'il se flatte sérieusement du succès de sa cause. Qu'on attache l'idée que l'on jugera à propos à ce parti dont le nom paraît si fort annoncer l'austérité, il faut avouer qu'en condamnant les spectacles, il ne soutient à ce sujet que la doctrine qui est annoncée par les plus réguliers du parti qui lui est opposé. Avant la naissance de leurs disputes, les chaires chrétiennes n'étaient pas plus favorables à ces sortes de divertissements.

« Les luthériens et les calvinistes, auxquels notre *poète historien* reproche aussi de s'être déclarés avec éclat contre les spectacles sous Léon X, n'innovèrent pas en cela dans la doctrine, ils ne firent que soutenir une ancienne pratique de la discipline de l'Eglise catholique.

« Vous savez, Monsieur, qu'il y a encore des protestants qui les proscrivent très-sévèrement. La république de Genève ne tolère aucun spectacle. Les comédiens qui oseraient aller s'y établir, en seraient chassés comme corrupteurs, et le poète le plus célèbre ne pourrait se flatter d'y en introduire l'usage. Tous les citoyens de cette république étant occupés, on n'y redoute point, comme dans d'autres Etats, les désordres de l'oisiveté. L'on craindrait que les spectacles n'y diminuassent le goût du travail et n'y introduisissent la licence. En effet, Tacite attribue une des causes de la pureté des mœurs des Germains à leur opposition pour les spectacles, qui rendent le vice aimable et réveillent les passions (543). Il n'est donc pas étonnant que les spectacles ne puissent se concilier avec les grands principes de la religion chrétienne.

« Notre *poète philosophe* ne rend point sa cause meilleure en citant des prélats et des docteurs, qui ont eu la faiblesse de favoriser le théâtre par leur présence, par leurs suffrages et même par leurs compositions. L'on sait que, si l'on veut bien profiter de leur exemple pour autoriser ce que l'on souhaiterait être permis, on les en blâme assez intérieurement. D'ailleurs, s'il y a de grands exemples pour les spectacles, comme le dit un jour Bossuet à Louis XIV, il y a de plus fortes raisons contre.

« Et s'il était possible qu'il y eût quelques évêques ou quelques docteurs qui parussent penser autrement que ce grand évêque, on pourrait bien les défier de déposer leur avis dans un écrit muni de leur signature. Un ecclésiastique de distinction, dont la mémoire est respectable par la piété avec laquelle il vécut à la cour, et par la retraite austère qui termina sa vie (544), proposa un jour à une auguste et vertueuse princesse (545) de faire ce défi à quelques pré-

orientur.

(542) *Siècle de Louis XIV.*

(543) *Nullis spectaculorum illecebris corrupti.* (TAC., *Lib. de mor. Germ.*)

(544) M. l'abbé de Pontac.

(545) Marie-Charlotte-Sophie-Félicité l'Eszeinska, princesse de Pologne, reine de France et de Na-

lats qui avaient paru reconnaître la préendue innocence des spectacles. Mais cette princesse regarda le défi comme indécemment à leur proposer, présumant avec justice que ces mêmes prélats, consultés sérieusement, auraient été plus sévères.

« Il ne faut donc pas sur ce point s'en laisser imposer par l'exemple de ces ecclésiastiques dont la conduite est si équivoque, que M. de Voltaire les appelle des êtres indéfinissables. Leur faiblesse n'est pas une autorité : *Canone regitur Ecclesia, non exemplo*. C'est la réponse que fit à ce sujet un ancien évêque de Noyon (546) à Louis XIV, et ce monarque en fut d'autant plus satisfait, qu'on sait combien il était jaloux que le clergé de son royaume ne dégénérât pas de la grande réputation où il avait toujours été, tant par rapport à la science que par rapport aux bonnes mœurs.

« Pourquoi ne pas convenir que le goût des spectacles se rencontre toujours avec la licence, ou avec la pente que l'on a à la tolérer, ou avec la faiblesse que l'on a de ne pas résister au torrent de la coutume.

Le grand monde est léger, inappliqué, volage ;
Sa voix trouble et séduit : est-on seul, on est sage.

« J'admets bien cette maxime :

Il faut des hochets pour tout âge.

« Mais si les spectacles sont de ces plaisirs dont l'innocence n'est point équivoque, pourquoi donc ces personnes qui doivent à leurs années, ou à d'autres motifs, un goût pour la vie sérieuse, n'osent-elles plus continuer de s'y montrer ? N'est-ce point parce qu'en y allant elles croiraient se permettre ce qui n'est qu'une suite des folles passions de la jeunesse, et par là s'attirer un ridicule qui donnerait lieu de leur adresser ce que Martial dit à Caton : « Pourquoi venez-vous en ces lieux profaner votre sagesse ? » (547) Or peut-il être quelque âge où il soit permis d'entretenir et d'exciter nos passions ? On nous exerce dès notre enfance à les contredire et à les combattre.

« Ne doit-on exiger que des personnes âgées la régularité et l'assujettissement des passions à la raison ? N'est-on pas forcé d'admirer ces jeunes gens d'un naturel heureux, qui n'emploient la vigueur de l'âge qu'à remplir tout devoir avec plus de force, et qui, possédant en même temps toute la prudence de la vieillesse, s'interdisent ce

varre, morte à Versailles le 24 juin 1768, âgée de soixante-cinq ans. Cette princesse, qui mérite à tant de titres nos regrets, eut pour vertu dominante la modestie. Que d'auteurs dont elle mérita l'obéissance à l'épreuve en leur ordonnant de taire ce qu'elle seule se plaisait à ignorer et ce qui faisait l'admiration et l'amour de ses sujets ! Elle exigea ce sacrifice du célèbre annaliste M. le président Hénault. Mais comme le dit cet académicien, dans l'épître dédicatoire de l'*Abrégé de l'Histoire de France* : « La modestie n'est pas comme les autres vertus. Elle a cela de particulier, que sa récompense est de n'obtenir jamais ce qu'elle demande. Plus elle veut se cacher, plus elle se découvre. »

qu'ils seraient un jour obligés de quitter ? On les loue intérieurement de leur sagesse, lors même qu'on semble les condamner : *Eandem virtutem admirantes cui irascuntur*. (TACIT., lib. I *Histor.*)

« On admire les effets d'une bonne éducation (548), et l'on prévoit que ces jeunes gens recueilleront les fruits de leur retenue, lorsque dans un âge avancé la bienséance n'aura pas à exiger d'eux la privation d'un plaisir dont on quitte avec peine l'habitude (549). Ainsi ce que le poids des années exige de la vieillesse, la prudence le demande des autres âges. Il n'en est aucun où l'on puisse sans danger se livrer à toutes les productions que la fiction enfante pour le théâtre.

« Ce n'est pas, Monsieur, que je me prévienne contre tout ce qui est fiction. Je sais qu'il y a des ouvrages de ce genre qui doivent être regardés comme des chefs-d'œuvre capables d'instruire et de plaire. Tels sont les poèmes épiques, les odes de Rousseau, les fables de La Fontaine et quelques autres productions semblables. Ce serait renoncer à une source de plaisirs honnêtes que de rejeter ces ouvrages de génie. Mais les inconvénients inséparables des représentations des meilleures pièces sur nos théâtres publics me rendent un peu austère pour l'art dramatique.

« L'histoire de cet art est beaucoup plus « la liste des fautes célèbres et des regrets « tardifs, que celle des succès sans honte et « de la gloire sans remords. » C'est l'idée que nous en donne M. Gresset, qui, après avoir apprécié dans sa raison ce phosphore qu'on nomme l'esprit, ce rien qu'on appelle la renommée, et avoir écouté la voix solitaire du devoir, annonça par une lettre, imprimée en 1759, sa retraite du service de Melpomène et de Thalie, et son repentir d'y avoir acquis de la célébrité.

« Je conviens que les poètes dramatiques qui ont travaillé avec le plus de succès, ont mérité leur réputation. J'admire la fécondité de leur génie, mais je pense qu'il aurait été à souhaiter qu'ils l'eussent employée à des productions plus utiles, et dont le mérite ne consistât pas à nous faire perdre la tranquillité de l'âme.

« Telle est notre faiblesse. Un auteur nous dit que nous sommes presque tous comme des enfants qui ne haïssent rien tant que la tranquillité ; c'est ce qui fait que la poésie

(546) M. de Clermont-Tonnerre.

(547) *Cur in theatrum, Catone severe, venisti?*
(MART., lib. xxxvii, ep. 3.)

(548) *Sensere quid mens vite, quid indoles*
Nutrita faustis sub penetratibus
Posset.

(HORAT., lib. iv, od. 4.)

(549) *Virtutes in omni ætate cultæ, cum diu multumque vixeris, mirificos efferrunt fructus non solum quia nunquam deserunt, ne in extremo quidem tempore ætatis (quanquam id maximum est), verum etiam quia conscientia bene actæ vitæ, multorumque benefactorum recordatio jucundissima est.* (CIC., *Cat. Maj.*)

dramatique cherche à nous amuser en nous arrachant à cette tranquillité qui fait notre ennui. Elle y réussit dans la tragédie en nous ébranlant par la terreur ou par la pitié, et dans la comédie en excitant nos ris; mais de manière que dans l'une et dans l'autre les spectateurs éprouvent les passions qu'on leur représente : c'est ce succès que je redoute infiniment.

« Les poètes dramatiques prétendent nous instruire en nous exposant le jeu des passions; mais ils ne nous représentent que ce que nous avons assez souvent sous les yeux. Tous les chefs-d'œuvre du théâtre ne nous offrent que des copies. Nous voyons les originaux dans le spectacle que nous donne la conduite de nos concitoyens. Qu'ai-je donc besoin d'aller chercher des fictions? Nous nous suffisons les uns aux autres, *satis magnum alter alteri theatrum sumus*, c'est ce que nous dit Rousseau dans une de ses meilleures épigrammes :

Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique
Où chacun fait des rôles différents.
Là, sur la scène, en habit dramatique,
Brillent prélats, ministres, conquérants.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée :
Mais nous payons, utiles spectateurs;
Et quand la farce est mal représentée,
Pour notre argent nous sifflons les acteurs.

« Le bal même n'est qu'une copie de ce qui se passe dans le monde. Un auteur l'a tort bien dit depuis peu :

Ce monde-ci n'est qu'un grand bal
Où chacun cherche à se connaître.
On paraît ce qu'on devrait être,
Et l'on cache l'original :
Thersite est souvent sous un casque.
L'air dévot cache des Phrinés.
Plusieurs s'en vont avec leurs masques
Sans avoir été devinés.

« Presque tous les hommes sont dominés par quelque passion ou par quelque faiblesse, dont l'excès est souvent le principe d'un ridicule qui les caractérise. Il n'est point de ville ni même de quartier qui n'en offre plusieurs exemples. En observer les effets n'est point hors de propos. Les fautes d'autrui sont les miroirs de nos défauts, et c'est une sorte d'instruction que l'on peut étendre sans avoir recours à la fiction. Si le théâtre du monde, dans la sphère duquel je me trouve, ne m'offre point assez de ces objets, j'ai recours à l'histoire.

C'est un théâtre, un spectacle nouveau
Où tous les morts, sortant de leur tombeau,

(550) *Nulla capitalior pestis quam corporis voluptas : cujus voluptatis avidæ libidines temere et effrenate ad potiundum incitantur. Hinc patriæ prodiones, hinc rerum publicarum extorsiones, hinc cum hostibus clandestina colloquia nascuntur : nullum denique scelus, nullum malum facinus est ad quod suscipiendum non libido voluptatis impelleret : stupra vero et adulteria et omne tale flagitium, nullis aliis illecebris excitantur, nisi voluptatis... Nec libidine dominante temperantiæ locus est : impedit enim consilium voluptas rationi inimica, ac*

Viennent encor sur une scène illustre,
Se présenter à nous dans leur vrai lustre,
Et du public dépouillé d'intérêt,
Humbles acteurs, attendre leur arrêt.
Là retraçant leurs faiblesses passées,
Leurs actions, leurs discours, leurs pensées,
A chaque état ils reviennent dicter
Ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut imiter.

(Rouss., l. II. ép. 6.)

« Ce spectacle n'est-il pas préférable à celui de toutes nos pièces de théâtre, qui n'ont pour objet ou que d'inspirer une fausse grandeur d'âme, ou que d'augmenter l'attrait naturel que nous avons pour la volupté ?

« On sait que les anciennes tragédies des Grecs étaient assez graves, puisque chez cette nation, il fut un temps où elles influèrent beaucoup sur le gouvernement politique. Cependant Platon en prévint les désordres. Il les réprouvait comme des jeux qui tendaient à faire des hommes passionnés et à fortifier le *libido sentiendi*, c'est-à-dire les agréables impostures de cette partie animale et dérégulée qui est la source de toutes nos faiblesses (550). Combien ne devons-nous pas, à plus forte raison, nous prévenir contre nos tragédies où il n'est question, selon M. de Voltaire, que de violentes passions et de sottises héroïques consacrées par de vieilles erreurs de fables ou d'histoire.

« Pouvons-nous avoir une meilleure idée de nos comédies. Il est vrai que le grand Corneille croyait que le genre comique était plus utile pour les mœurs que la tragédie; mais que cette opinion soit vraie ou fausse, je doute que la comédie soit fort utile dans un pays où, selon M. de Voltaire, la dissipation, le goût des riens, la passion pour l'intrigue sont les grandes divinités.

« Les poètes se croient obligés de se conformer au goût de la nation. Or quelles leçons peuvent recevoir les mœurs sur un théâtre où ce qu'il y a de plus licencieux est accueilli, pourvu que par la manière dont on l'exprime, on laisse à l'esprit le plaisir de s'en occuper plus longtemps? Nos acteurs ne sont pas plus réservés que l'étaient ceux des Romains. Vous savez, Monsieur, que Cicéron nous donne à entendre qu'on voulait de son temps que les comédiens fussent aussi exacts que les orateurs à ne rien exposer qui pût offenser les bienséances. « Gardons-nous, dit-il (551), de tout ce qui choque les oreilles et les yeux. En quelque état que nous soyons, debout ou marchant, assis ou à table, que la bienséance s'annonce toujours sur notre visage, dans nos yeux et dans nos gestes. Evitons également sur

mentis, ut ita dicam præstringit oculos nec habet ullum cum virtute commercium. (CICÉRON, *Cat. Maj.*, 46, 47, 48, 49.)

(551) *Omne quod abhorret oculorum auriumque approbatione fugiamus. Status, incessus, sessio, accubitio, vultus, oculi, manuum motus teneamus illud decorum; quibus in rebus duo maxime effugienda sunt, ne quid effeminatum aut molle et quid durum aut rusticum sit. Nec vero histrionibus, oratoribusque concedendum est ut iis hæc apta sint, nobis dissoluta. (De Off., lib. I, cap. 3.)*

« cela tout ce qui paraît efféminé et qui tient
« drait de la mollesse, ainsi que tout ce qui est
« rude et grossier, et ne disons pas que c'est
« AUX ORATEURS ET AUX COMÉDIENS A OBSER-
« VER CES SORTES DE BIENSÉANCES, et que
« nous n'avons que faire de nous y assu-
« jettir. »

« Cependant, quelque réservés que dus-
sent être alors les comédiens, Cicéron re-
gardait les spectacles comme un divertisse-
ment obscène, dangereux et presque toujours
funeste (552).

« Ce n'est donc pas en fréquentant nos
spectacles qu'on réformera ses mœurs. On
n'y va pas pour se réformer. Aussi, pour
l'ordinaire, y est-on lynx pour apercevoir
les vices et les ridicules que l'on n'a pas, et
taupe à l'égard de tout ce qui pourrait re-
présenter ce que l'on a :

L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle,
Et mille fois un fat finement exprimé,
Méconnaît le portrait sur lui-même formé.

(DESPRÉAUX.)

« Bayle, cet écrivain dont les ouvrages
seraient utiles si, pour leur donner plus de
cours, il n'y avait souillé l'érudition par l'in-
décence et par l'impiété; cet auteur, dis-je,
trop fameux et qui est si cher à tous ces li-
bertins dont le cœur est comme dissous dans
la corruption, a avancé dans un des volumes
de sa *République des Lettres*, au mois de mai
1684, qu'il ne croyait nullement que la co-
médie fût propre à corriger les crimes et les
vices de la galanterie criminelle, de l'envie,
de la fourberie, de l'avarice, de la vanité et
d'autres choses semblables. Il ne croit pas
que Molière ait fait beaucoup de mal à ces
désordres; et l'on peut même assurer, dit-
il, qu'il n'y a rien de plus propre à inspirer
la coquetterie que les pièces de ce comique,
parce qu'on y tourne continuellement en ri-
dicule les soins que les pères et mères pren-
nent de s'opposer aux engagements amou-
reux de leurs enfants. Il se moque, avec
raison, de ces personnes qui disent fort sé-
rieusement que Molière a plus corrigé de
défauts à la cour, lui seul, que tous les pré-
dicateurs ensemble. Il croit que l'on ne se
trompe pas, pourvu « qu'on ne parle que de
« certaines qualités qui ne sont pas tant un
« crime qu'un faux goût et qu'un sot entê-
« tement, comme vous diriez l'humeur des
« prudes, des précieuses, de ceux qui ou-
« trent les modes, qui s'érigent en marquis,
« qui parlent incessamment de leur noblesse,
« qui ont toujours quelque poème de leur
« façon à montrer. » Voilà les désordres dont
il pense que les comédies de Molière ont pu
arrêter le cours.

« Si le théâtre s'est encore épuré depuis
Molière, c'est que nos mœurs sont devenues
plus polies. Je conviens que sur notre théâ-
tre on veut à présent des expressions moins

grossières; mais en revanche l'esprit de
corruption n'y est-il pas ordinairement ré-
pandu d'une manière infiniment plus pi-
quante? (553) Ce poète sait que ce n'est pas
tant un voile qu'on exige, qu'une gaze lé-
gère qui laisse le plaisir d'apercevoir et de
sentir ce qui, présenté trop à découvert,
choquerait le goût de notre siècle. J'ai pour
garant de mon opinion un auteur assez mo-
derne et nullement suspect.

« Le fameux Riccoboni, après être con-
venu que, dès la première année qu'il monta
sur le théâtre, il ne cessa de l'envisager du
mauvais côté, déclare qu'après une épreuve de
plus de cinquante années il ne pouvait s'em-
pêcher d'avouer que rien ne serait plus utile
que la suppression entière des spectacles..

« Je crois, dit-il, que c'était précisément
« à un homme tel que moi qu'il convenait d'é-
« crire sur cette matière; et cela par la même
« raison que celui qui s'est trouvé au milieu
« de la contagion et qui a eu le bonheur de
« s'en sauver, est plus en état d'en faire une
« description exacte... Je l'avoue donc avec
« sincérité, je sens dans toute son étendue
« le grand bien que produirait la suppres-
« sion entière du théâtre, et je conviens sans
« peine de tout ce que tant de personnes
« graves et d'un génie supérieur ont écrit
« sur cet objet (554). »

« Le théâtre, selon lui, était dans son
commencement le triomphe du libertinage
et de l'impiété, et il est depuis sa correction
l'école des mauvaises mœurs et de la cor-
ruption.

« C'est relativement à ce sentiment qu'il
a proposé son plan de la réformation du
théâtre pour la tragédie et la comédie. Il ne
prétend pas y pouvoir comprendre l'Opéra.
Il pense que ce spectacle est si dangereux
dans toutes ses parties, qu'il mériterait plu-
tôt d'être supprimé que d'être réformé. La
musique et la danse, qui en sont l'âme, lui
paraissent être des écueils où la modestie et
la pudeur échouent presque toujours.

« Je vous avoue, Monsieur, que le témoi-
gnage d'un si grand praticien m'a fort pré-
venu contre ce spectacle. Je l'ai considéré
en philosophe, et il m'a paru qu'il n'y en
avait point où les sens pussent être plus
fortement frappés, puisque, comme le
dit La Bruyère, son caractère est de tenir
les esprits, les yeux et les oreilles dans un
égal enchantement.

« La fiction lui appartient encore plus
qu'à tout autre spectacle. Aussi y emploie-
t-on tous les ressorts, toutes les machines et
toutes les décorations qui peuvent le plus
l'augmenter et l'embellir, afin que le mer-
veilleux, qu'on s'attache à y faire briller,
puisse soutenir les spectateurs dans la douce
et charmante illusion qu'ils viennent y cher-
cher.

« Vous avez, sans doute, remarqué dans
le poème de la *Henriade* la belle descrip-

(552) Genus jocandi petulans, flagitiosum, obscœ-
sum, rerum turpitudini adhibetur verborum obscœ-
nitas.

(553) Admittunt occulta dedecoris.

(554) Préface de son *Traité de la réformation du
théâtre.*

tion du temple de l'amour, où M. de Voltaire a cru devoir, à l'imitation de Virgile, faire chanceler la vertu de son héros. Ne pourrait-on pas appliquer plusieurs vers de cette belle description à notre théâtre lyrique, qui mérite bien d'être appelé le temple de l'amour : *Sacrarium Veneris et ars omnium turpitudinum?*

... On entend le bruit de concerts enchanteurs
Dont la molle harmonie inspire les langueurs :
Les voix de mille amants, les chants de leurs ma-

Qui célèbrent leur honte et vantent leurs faiblesses.

Par des liens secrets on s'y sent arrêter ;
On s'y plaît, on s'y trouble, on ne peut les quitter.

On y boit à longs traits l'oubli de ses devoirs.

Tout y paraît changé, tous les cœurs y soupirent ;
Tous sont empoisonnés du charme qu'ils respirent.
Tout y parle d'amour.

(*Henriade*, chant ix.)

« Un grand évêque de France (555) voulut un jour éprouver quel pouvait être l'effet de ce jeu d'instruments que l'on appelle *le premier coup d'archet*. Il fit venir chez lui les meilleurs musiciens, et leur dit d'exécuter ce que tout le public regarde, avec justice, comme un chef-d'œuvre de la musique instrumentale. Le premier essai fut suffisant pour l'ébranler de manière qu'il congédia sur-le-champ ces habiles artistes. Et, par ce prélude, il jugea des funestes impressions de tout le spectacle de l'Opéra.

« En effet, on n'y entend retentir que des airs efféminés et laseifs de ce genre de musique, auquel Quintilien reproche de contribuer à éteindre et à étouffer en nous ce qui peut nous rester encore de force et de vertu (556).

« Mais, quoique tout bon philosophe doive gémir sur le goût de corruption qui exerce son empire sur les sciences et sur les arts, il ne faut pas pour cela nous rejeter dans la barbarie d'où les lettres nous ont tirés. On leur doit les plus grands avantages (557). Un peuple ne date, pour ainsi dire, son existence que du temps où le flambeau des sciences a commencé à l'éclairer ; il serait seulement fort à souhaiter que l'éclat de ce flambeau ne fût jamais obscurci par l'impudicité et par la corruption, et que l'on fût aussi scrupuleux à cet égard que l'était le célèbre Erasme : ses paroles à ce sujet sont remarquables (558).

« Il ne faut donc pas imputer à la musique les abus que l'on en fait. C'est un art agréable, et même ses triomphes sur nos organes sont quelquefois salutaires. Vous savez, Monsieur, que pour certaines maladies l'on

(555) Bossuet, évêque de Meaux.

(556) *Musica nunc in scenis effeminata, et impudicis modis fracta non ex parte minima, si quid in nobis virilis roboris manebat, excidit.* (QUINT., lib. 1, cap. 10.)

(557) *Ipsa multarum artium scientia etiam agentes nos ornat, atque ubi minime credas, eminent et excellit.* (*Dial. de Orat.*, cap. 32)

a recours à l'agitation qu'elle a le pouvoir de causer dans notre cerveau.

« Je ne voudrais pas proscrire un art pour lequel la nature nous a donné un penchant dont nous devons lui savoir gré (559). Je m'intéresse au contraire à sa perfection. L'harmonie des sons me plaît et me délasse infiniment : c'est même un motif qui excite ma mauvaise humeur contre le dangereux de toutes nos pièces d'opéra, que La Bruyère regardait, fort judicieusement, moins comme des poèmes que comme des vers rassemblés. L'asservissement de la poésie à la musique y rend nécessaires les fautes les plus ridicules ; ce qui déplaisait tant à cet auteur que tous les charmes de ce spectacle, plus propres à flatter les yeux et les oreilles qu'à plaire à l'esprit, ne pouvaient l'empêcher de s'y ennuyer ; mais c'est le moindre défaut de ces drames, qui ont le plus ordinairement pour objet la représentation d'une action merveilleuse. Ils sont composés de manière qu'il n'en est presque pas dont les vers n'expriment *ces lieux communs de morale lubrique* dont parle Boileau.

« C'est ce qui fait le principal mérite du théâtre de Quinault ; car vous savez, Monsieur, qu'il ne doit pas sa réputation aux belles sentences dont je lui ai fait tant d'honneur. La morale licencieuse, qui règne dans ses ouvrages, est tellement uniforme que les vers que je vous ai cités sont presque les seuls que l'on doit retenir, mais ils se trouvent dispersés et perdus parmi tant d'autres si passionnés, que si on les lisait dans les *OEuvres* mêmes, ils ne seraient point capables de produire l'effet pour lequel je les ai employés. Si c'est à ce prix qu'on obtient des brevets de *poète des grâces* dans le temple du goût, il faut renoncer au titre et, dût-on n'être qualifié que de *poète de la raison*, il vaut mieux dire avec Louis Racine :

Ah ! périssent notre art, que nos lyres se taisent
Si les sons de l'amour sont les seuls qui nous plaisent.
Ce feu toujours couvert d'une trompeuse cendre
S'allume au moindre souffle et cherche à se ré-

Gardons-nous d'irriter ce perfide ennemi :
Dans le cœur le plus froid il ne dort qu'à demi.

« Riccoboni a donc eu raison d'exclure l'opéra de son plan de réformation. Mais ce qu'il propose pour la réforme de la tragédie et de la comédie est trop peu favorable à la licence des mœurs pour faire espérer qu'on en fasse jamais usage (560).

« Le célèbre Mariana prouve, dans un de ses ouvrages, que les spectacles devraient être abolis. Il y dit que le théâtre ne pourra jamais se réformer, parce que, s'il se réformait, il serait désert.

« Il ne faut donc pas être surpris si les ac-

(558) *Ipse mihi persuasi ut semper incruentas et innoxias haberem litteras, nec eas ullius mali nomine contaminarem.*

(559) *Musicam natura ipsa videtur ad tolerandos facilius labores velut muneri nobis dedisse.* (QUINT., lib. 1, cap. 10.)

(560) *Multo citius munda corrumpuntur quam corrupta mundantur.*

teurs de notre Théâtre-Italien n'ont point déiééré aux conseils de Riccoboni, leur ancien confrère. Leur fortune aurait été compromise. Ils savent que, pour attirer le public, il faut flatter la corruption du cœur. Et, en effet, pourquoi leur théâtre est-il si fréquenté? N'est-ce point parce que la bouffonnerie, [qui en fait le caractère dominant, y donne lieu à une plus grande licence?

« Ce spectacle, qui pourrait être comparé à celui des mimes des anciens, me rappelle un trait de Valère Maxime. Cet historien nous dit que les anciens habitants de la ville de Marseille, que l'on sait avoir été une illustre colonie grecque, ne voulaient point admettre cette sorte de spectacle qui, n'exposant aux yeux que des objets obscènes et des gestes indécents, ne pouvait qu'introduire un mauvais goût et que corrompre les mœurs (561).

« Il me semble que le jeu de nos comédiens italiens tient beaucoup de ce spectacle. Autre trait de ressemblance. Ces mimes des anciens avaient un acteur qu'on appelait *Planipes* chez les Romains, parce qu'il marchait sans brodequins; et, selon un passage d'Apulée, il était vêtu d'un habit formé de différentes pièces, *centunculo vestitus*, ce qui convient à cet Arlequin des Italiens, le plus intéressant de leurs acteurs. On sait que son mérite consistait à exciter les ris par ses propos, par ses gestes et par ses mouvements indécents et ridicules, de manière qu'on en peut dire ce que Cicéron dit d'un pareil acteur : *Ore, vultu, motibus, voce, denique corpore ridetur ipso*. C'est par ce ton excessif de bouffonnerie que le Théâtre-Italien plaît à tant de personnes. Tout le monde ne se fait pas un divertissement d'aller verser des larmes sur des malheureux en peinture. Aussi les comédiens français, qui ont la liberté de satisfaire les différents goûts du public, ne manquent point de terminer le spectacle d'une tragédie par celui d'une pièce comique ou bouffonne.

« On vient, dit un respectable académicien (562), de jouer *Polyeucte*, le théâtre change : on joue *l'Ecole des Maris*. En est-ce une d'amour conjugal? Et cette satire du mariage achèvera-t-elle les beaux sentiments que la vertu de Pauline aurait commencé d'inspirer? On vient de représenter *Athalie*. J'ai vu la maison du Seigneur, les livres de la Loi, les cérémonies du sacre des rois de Juda. J'ai la tête remplie de nouvelles prophéties des grands et de la puissance de Dieu, tout cela m'a pénétré d'une terreur religieuse et d'un respect profond pour le Roi des rois.

(561) *Massiliensis civitas, severitatis custos acerrima, nullum aditum in scenam mimis dando quorum argumenta majore ex parte stuprorum continent actus, ne talia spectandi consuetudo etiam imitandi licentiam sumat.*

(562) M. Lefranc, ancien premier président de la Cour des aides de Montauban, *Lettre à Louis Racine*.

(563) *Nimium risus pretium est, si probitatis im-*

« Les violons jouent, *George Dandin* paraît ; et, dans le même lieu où était le temple de Jérusalem, je vois le rendez-vous nocturne d'un jeune homme avec une femme mariée... Je voudrais savoir si les effets de ces différents contrastes peuvent jamais tourner au profit de la religion et des mœurs. » On est donc exposé à acheter trop cher le plaisir du spectacle, comme Quintilien le disait des comédies d'Aristophane (563).

« Cicéron, dont les *OEuvres philosophiques* sont si propres à former l'honnête homme, pensait aussi sévèrement à ce sujet. « O la belle école, s'écrie-t-il, que la comédie et la tragédie! Si l'on en ôtait tout ce qu'elle offre de vicieux, il n'y aurait plus de spectateurs (564).

« Aussi M. de Voltaire nous dit-il « que bien en prit au grand Corneille de ne s'être point borné dans son *Polyeucte* à faire casser les statues de Jupiter par les néophytes. » Il nous avoue aussi que « tous ceux qui vont au spectacle l'avaient assuré que si Zaïre n'avait été que convertie, elle aurait peu intéressé; mais elle est amoureuse de la meilleure foi du monde, voilà ce qui a fait sa fortune. Telle est la corruption du genre humain. »

De *Polyeucte* la belle âme
Aurait faiblement attendu,
Et les vers chrétiens qu'il déclame
Seraient tombés dans le décri,
N'eût-ce été l'amour de sa femme
Pour ce païen son favori,
Qui méritait bien mieux sa flamme
Que son bon dévot de mari.

(*OEuvres de M. de Voltaire*, tom. V.)

« J'applaudis en cette occasion, à la bonno foi de cet auteur. C'est nous apprendre par son propre exemple à n'user d'aucune politique dans la littérature et à dire toute vérité.

« Les spectateurs exigent donc qu'on parle à leurs passions plus qu'à leur raison. « C'est pourquoi, suivant M. de Fontenelle, tout ce qui est régulier et sage aurait je ne sais quoi de froid sur le théâtre, et pourrait même donner prise au ridicule. Les caractères qui flattent le plus sont ceux où la force l'emporte sur la raison et le courage sur la prudence. Ladislas, par exemple, dans *Vinceslas* paraît aimable, tout fougueux, tout impétueux et tout violent qu'il est. » Vous savez que le terrible Abramane, dans *Zoroastre*, plaît plus par sa fureur, par sa haine et par sa rage, que le caractère de Zoroastre qui n'a que la vertu pour briller : c'est ce que nous dit un célèbre journaliste, sans doute, d'a-

pendio constat. (Quint., lib. vi, cap. 3.)

(564) *O præclaram emendatricem vitæ poeticam quæ amorem flagitii et levitatis auctorem in concilio deorum collocandum esse putat! De comœdia loquor, quæ si flagitia non probarem nulla esset omnino. Quid autem ex tragœdia princeps ille Argonotarum, tu me amoris magis quam honoris servavisti gratia!* (*Tusc.* lib. iv.)

près le jugement du public. De même un Caton, une Sophonisbe, un Ajax réduits au désespoir, et n'ayant pas la force de se soutenir dans le malheur (565), se donnent-ils la mort ? Ils paraissent, dit M. de Fontenelle, mourir noblement en faisant eux-mêmes leur destinée, suivant cette maxime que M. de Voltaire met dans la bouche de Mérope :

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

« Croyez-vous qu'il n'y ait pas autant d'inconvénients à exposer de semblables héros à notre admiration (566), qu'il y en aurait à ne point soustraire à la vue des spectateurs une Médée égorgeant elle-même ses propres enfants ? (567) N'est-ce point nous accoutumer à prendre souvent le change en fait de grandeur d'âme ? Pour moi, je pense que ces hommes tourmentés par la fièvre de l'ambition ou par la soif de la vengeance, n'en peuvent devenir que plus animés dans leurs passions, lorsqu'ils entendent dire à un Abramane (ce qui ne se passe que trop réellement dans le cœur de tout ambitieux) :

Osons achever de grands crimes,
J'en attends un prix glorieux.
Leur nom change s'ils sont heureux.
Tous les succès sont légitimes.

« Cependant ce sont là, comme vous savez, les caractères les plus féconds pour des tragédies. Ou bien, si l'on expose des vertus sur la scène, l'usage est d'en présenter les excès sous prétexte de donner de la vigueur et de la chaleur aux caractères : et pour lors ce ne sont plus que des vices, puisque les vertus finissent où commencent les excès.

« M. de Montesquieu nous dit que si nos mœurs ne sont pas pures, c'est que chez nous l'honneur (ce sophiste, qui justifie tous les vices) nous donne pour quelque chose de noble la galanterie, lorsqu'elle est unie à l'idée de conquête : or ce faux préjugé n'acquiert-il pas encore tout un autre empire sur notre théâtre, par les heureux succès dont le vice y est si souvent couronné ? C'est ce qui arrive dans toutes ces comédies où l'on voit les intrigues des amants les plus indiscrets et les plus téméraires, terminées par le mariage : dénouement qui tend à inspirer que, pour être heureux dans

(565) *Rebus in angustis facile est contemnere vitam,
Fortiter ille facit qui miser esse potest.*

(MART., ep. LVII, lib. II.)

(566) *Exempla fiunt quæ esse jam facinora destitunt.*

(567) *Nec coram populo natos Medea trucidet.*

(568) *Nihil est tam damnosum bonis moribus quam in aliquo spectaculo desiderare. Tunc enim per voluptatem facilius vitia surrepunt. Quid me existimas dicere; avarior redeo, ambitiosior, luxuriosior..... quia inter homines fui? Nemo nostrum ferre impetum vitiorum tam magno comitatu venientium potest.* (SEN. ep. 7.)

(569) *Lascivus quidem in heroicis quoque Ovidius et nimium amator ingenii sui, laudandus tamen in partibus.*

(570) *Ille locus casti damna pudoris habet.*

sa passion, il faut tout hasarder. C'est donc avec raison que Cicéron se moque d'une pareille école, et l'on pourrait douter qu'il eût adopté la devise *Castigat ridendo mores*.

« Comment en effet pourrait-on attribuer aux spectacles la gloire de corriger les mœurs ? « Je n'ai jamais entendu, dit M. de Fontenelle à ce sujet, la purgation des passions par le moyen des passions mêmes. » Ne serait-ce point, Monsieur, dans l'ordre moral un phénomène fort singulier ? Je voudrais au moins qu'on me citât quelqu'un qui se fût purgé par cette voie-là, c'est-à-dire que le théâtre eût rendu meilleur.

« Sénèque n'était pas moins incrédule à cet égard. Il vous paraîtrait même un peu trop sévère. Il pensait que personne ne pouvait jamais assister à aucun spectacle sans s'y corrompre (568). Mais je laisse ce philosophe pour consulter Ovide.

« Ce célèbre poète, que Quintilien a caractérisé d'une manière si énergique en peu de mots (569), pouvait connaître ce qui était le plus capable de séduire le cœur. Vous savez qu'il déclare qu'il n'y a rien de plus funeste pour la pureté des mœurs que les spectacles (570) ; c'est en quoi je trouve qu'il mérite d'être loué, *laudandus tamen in partibus*.

« Croyez-vous qu'il eût été plus indulgent pour les spectacles de notre temps ? Nous avons, avec raison, rejeté ces jeux sanglants de l'amphithéâtre, qui étaient si contraires à l'humanité : mais nos jeux scéniques sont-ils beaucoup moins dangereux que ne l'étaient ceux du temps d'Ovide.

« Je sais quelle était l'impureté du théâtre des anciens, et, par conséquent, quelle horreur nous devons en avoir. Mais s'il fallait ne le juger que par les effets qu'il devait produire sur les spectateurs, peut-être ne paraîtrait-il plus si éloigné du nôtre ! La réformation dont nous nous prévalons si fort, ne tombe presque que sur des obscénités qui étaient comme honorées dans la religion païenne, et entraînent même souvent dans le culte public. Elles pouvaient donc ne point faire sur le peuple autant d'impressions qu'on voudrait le faire connaître.

« Je fais cette observation pour répondre à un écrit imprimé ou pour soutenir la prétendue pureté de nos spectacles ; l'on m'a

*Respiciunt, oculisque notant sibi quisque puellam.
Que vult, et tacito pectore multa movent.*

Elige cui dicas: Tu mihi sola places.

Ces vers ne font-ils pas bien le portrait de nos jeunes coureurs de spectacles, qui ne sont presque occupés qu'à y rencontrer leurs dulcinées, ou qu'à s'en choisir une à qui ils puissent dire avec succès : Vous êtes la seule qui me plaisez. Est-il facile de sauver sa vertu au milieu de ce tourbillon ? Aussi, que de jeunes sujets en qui l'on avait admiré les germes des talents les plus intéressants pour la patrie, ne sont devenus des citoyens inutiles ou dangereux, immolés à l'oisiveté ou au libertinage, que pour avoir été respirer imprudemment aux théâtres cet air de frivolité et de corruption qui pervertit le jugement, et fait perdre le goût de toute application !

objecté la différence qu'il y avait à cet égard entre nos pièces d'aujourd'hui et celles des anciens.

« On n'y a pas omis de les comparer aussi avec les farces grossières qui amusaient nos pères. Je pourrais répondre également, par rapport à ces dernières, qu'elles pouvaient ne point faire sur les spectateurs les mêmes impressions qu'elles feraient présentement sur nous. Une nation varie dans son langage, dans le goût de ses plaisirs, comme dans la manière de s'habiller.

« Vous savez, par exemple, que dans les neuf premiers siècles de notre monarchie, les femmes portaient des robes si haut montées que leur gorge était entièrement couverte. Ce ne fut que sous Charles VI qu'elles commencèrent à découvrir leurs bras et leurs épaules. Or, de même que les femmes qui se prêtent avec réserve à l'usage présent, ne passent point pour immodestes, ne doit-on pas aussi présumer que, dans nos siècles d'ignorance, l'on ne se choquait pas de la plupart de ces farces, qui nous paraissent aujourd'hui si monstrueuses? Mais n'est-ce pas humilier la nation que de nous les rappeler encore? Les progrès que nous avons faits dans l'art dramatique doivent les faire oublier.

« Il ne faut donc plus comparer le théâtre français qu'avec celui des Grecs et des Romains. On sait le jugement qu'on en doit porter comme littérateur; mais il n'est question ici que de ses effets sur le cœur. Or notre théâtre, pour être purgé de ce qui ne pouvait être supporté que dans la corruption du paganisme, en est-il beaucoup moins à craindre? Il me semble que la force des agents qui y sont employés est assez bien proportionnée à l'inertie ou à la résistance des spectateurs qu'il s'agit d'émouvoir. N'y représente-t-on pas toujours les passions les plus vives? Et si les personnages qui en sont animés ne touchent plus de si près au moment de se satisfaire, le jeu ne laisse-t-il pas assez entrevoir ce qui ne doit plus se passer que derrière la toile? Notre théâtre est donc réellement toujours aussi dangereux (571).

« En effet, pour en revenir pleinement satisfait, ne faut-il pas encore y porter un cœur exercé dans la milice des passions (572)? C'est un préalable toujours nécessaire pour bien juger du jeu d'une pièce, parce que l'esprit connaît mal les passions que le cœur n'a point senties. Ainsi, je crois que celui qui irait aux spectacles avec une humeur philosophique, c'est-à-dire avec une inten-

tion de s'y défendre contre les charmes de l'illusion et de la commotion, serait souvent dans le cas de s'y ennuyer et de désapprouver ce qui serait le plus universellement applaudi.

« Les rôles d'Amélite et de sa rivale, par exemple, dans *Zoroastre* (573), ne plairaient pas à ce philosophe. Cependant, comme le dit un de nos fameux aristarques, qui, en cette occasion fait la fonction d'historien, ils ont charmé par le feu de leurs passions et ont procuré aux spectateurs les sensations les plus agréables. « On a été, dit cet écrivain, just-
« qu'à les plaindre toutes deux, parce que
« toutes deux sont malheureuses, l'une en
« faisant des crimes, l'autre en les souffrant,
« et que toutes deux y sont forcées par leur
« passion. »

« Je ne doute point que les spectacles ne pussent peut-être me flatter par certains objets; mais,

Il ne faut pas tout voir, tout sentir, tout entendre.

L'occasion fait un cœur différent.

« D'ailleurs, quand je me proposerais de ne m'y occuper que des beaux sentiments que la pièce peut contenir, ne sont-ils pas souvent débités en pure perte sur le théâtre? Le bon y est toujours trop mêlé, trop confondu avec le mauvais, pour qu'on puisse être assuré d'en faire la séparation, et de profiter de l'un sans ressentir l'impression de l'autre.

« De plus Riccoboni, cet homme si expert et si distingué dans son art, nous assure « que les sentiments qui seraient les plus
« corrects sur le papier, changent de nature
« en passant par la bouche des acteurs, et
« deviennent criminels par les idées cor-
« rompues qu'ils font naître dans l'esprit du
« spectateur même le plus indifférent. » Je ne crois donc pas qu'il soit prudent de se permettre des spectacles, où il n'y a de triomphes assurés que pour le vice.

« Je sais qu'on y rencontre quelquefois des personnes dont la gravité pourrait donner lieu de croire qu'elles n'y vont que pour se délasser d'une longue ou pénible application, ou pour dissiper un ennui vaporeux qui leur noircit les objets les plus riants; et il me semble leur entendre dire :

Je puis du moins admettre une folie
Qui sert de cure à ma mélancolie.

(Rouss., *Ep. à Th.*)

« Mais ces personnes refuseraient-elles d'avouer que si le remède dont elles usent

(571) La maxime de Catulle est toujours de mode. Le sage Pline l'admettait bien lui-même. Nous permettons aux poètes d'être chastes dans leur conduite; mais nous voulons que, pour nous amuser, leurs vers soient assaisonnés de ce poivre que Rousseau reproche à Catulle d'avoir un peu trop prodigué.

(572) *Eo magis eis movetur quo quisque minus ab eis sanus est.*
(573) On sait qu'une tragédie chantée ne diffère d'une tragédie déclamée que par une plus grande rapidité dans sa marche, et par une plus parfaite concision dans son langage. Le plaisir du spectateur ne consiste toujours dans l'une ou dans l'autre qu'à éprouver une continuité vive de passions qui l'empêche de sentir que ce qu'on lui expose n'est qu'une fiction.

(571) La maxime de Catulle est toujours de mode. Le sage Pline l'admettait bien lui-même. Nous permettons aux poètes d'être chastes dans leur conduite; mais nous voulons que, pour nous amuser, leurs vers soient assaisonnés de ce poivre que Rousseau reproche à Catulle d'avoir un peu trop prodigué.

*Nam castum esse debet pium poetam
Ipsum versiculos nihil necesse est,
Qui tunc denique habent salem et leporem,
Si sunt molliculi et parum pudici.*

(CATUL.)

n'altère point leur vertu, il n'en est pas moins, pour le plus grand nombre, un poison funeste? Elles désapprouvent sans doute tout ce que le spectacle offre de licencieux : cependant leur présence est censée en faire l'apologie. On la cite comme une autorité décisive ; et parmi ceux qui ont la faiblesse de céder aux influences de cette autorité, combien en est-il qui, au lieu d'imiter le discernement de ces graves spectateurs, ouvrent leur cœur à toute la contagion du spectacle et adoptent ce que Corneille fait dire à Cornélie :

O ciel ! que de vertus vous me faites haïr !

(Pompée.)

ou ce que Molière met dans la bouche d'Orgou :

C'en est fait, je renonce à tous les gens de bien ;

J'en aurai désormais une horreur effroyable.

(Tartufe.)

« Est-ce donc nous donner une bonne caution de la pureté de nos théâtres que de citer les personnes graves qu'on y rencontre? Cette autorité peut-elle balancer celle de nos respectables citoyens qui occupent les hautes places de la judicature et qui en ont les mœurs? Pourquoi ces sages magistrats ne vont-ils pas à nos spectacles? N'est-ce point parce qu'il y a quelque incompatibilité entre leur fréquentation et la pratique de la vertu? M. de Voltaire a bien senti cette conséquence si défavorable à nos jeux de théâtre ; et pour l'affaiblir, il a eu recours au ridicule. « Il y aura toujours, » dit-il, dans notre nation de ces âmes qui « tiendront du Goth et du Vandale.... Un « magistrat qui, parce qu'il a acheté cher un « office de judicature, ose penser qu'il ne « lui convient pas d'aller voir représenter « *Cinna*, montre beaucoup de gravité et bien « peu de goût. » Croira-t-on jamais que M. de Voltaire (574) ait pensé qu'il y a des juges qui prennent pour tarif de leur gravité la finance de leurs offices? Au reste, quelque fausse que soit son idée burlesque et satirique, elle constate au moins la régularité de nos sages magistrats. Je suis persuadé, Monsieur, que vous ne vous offensez pas de la gravité de leur conduite. Vous savez que l'état de judicature est une espèce de sacerdoce, dont le caractère exige toutes les vertus et exclut tous les vices. Ainsi l'on pourrait y appliquer ce que Cicéron dit de la philosophie : *Dux vitæ, virtutis indagatrix, expultrixque vitiorum*. C'est, en effet, ne pas trop exiger de tous ceux qui, dans un degré plus ou moins éminent, partagent l'auguste fonction de décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des citoyens, et qui à cet égard ont l'honneur d'être les organes du souverain, *radiis regis coruscant*. Ne sera-t-on pas toujours intéressé qu'ils puissent se reconnaître dans ce beau portrait que Mézerai fait du Parlement de Paris, sous Charles

(574) *Œuvres de M. de Voltaire*, Lettre à un premier commis.

(575) *Abrégé de Mézerai*, tom. IV, page 48, édition

VIII? « Cette grande compagnie était comme « un sanctuaire de toutes sortes de vertus, « de tempérance, de continence, de modestie, « de zèle pour le bien de l'Etat et du public. Sa religion se laissait rarement surprendre et jamais corrompre. On ne lui « demandait point d'injustices, parce qu'on « le connaissait incapable d'en commettre. « Ses arrêts étaient reçus comme des oracles, d'autant qu'on savait que ni l'intérêt, ni les parentés, ni la faveur, quelle « qu'elle fût, n'y pouvaient rien. Les mœurs « innocentes de ces magistrats et leur extérieur même servaient de loi et d'exemple. La gravité de leur profession les « éloignait des vanités du grand monde, du « luxe, des jeux, de la chasse, de la danse, « encore bien plus de la dissolution et de la « débauche. Ils trouvaient leur plaisir et leur « gloire à exercer dignement leurs charges. « Un grand fonds d'honneur, d'intégrité et « de suffisance faisait leur principale richesse, et la frugalité leur plus certain « revenu. N'aimant point le faste et la dépense, ils n'avaient point d'avidité pour « les grands biens, et ils croyaient leur fortune juste et honorable quand elle était « médiocre et juste. Ainsi se rendant vénérables par eux-mêmes, ils étaient en « vénération à tout le monde. Et on les respectait à la cour, parce que, n'y ayant aucunes prétentions, ils n'y allaient jamais « s'ils n'étaient mandés par les ordres du « roi ou pour son service (575). »

« L'intégrité de toutes ces vertus a pu par la suite éprouver quelque altération, néanmoins cette auguste cour, réunie dans son sanctuaire, n'en a pas été plus favorable à nos théâtres. Elle leur refusa sous Henri III un établissement légal. « Le luxe, » dit Mézerai, appela du fond de l'Italie « une bande de comédiens surnommés *Li Gelosi*, dont les pièces toutes d'intrigues, « d'amourettes et d'inventions agréables « pour exciter et chatouiller les passions, « étaient de pernicieuses leçons d'impudicité. Ils obtinrent des lettres-patentes « pour leur établissement, comme si c'eût « été quelque célèbre compagnie. Le parlement les rebuta comme personnes qui « les bonnes mœurs, les saints canons et « les Pères de l'Eglise avaient toujours « réputés infâmes, et leur défendit de jouer « ni de plus obtenir de semblables lettres, « sous peine de dix mille livres d'amende « applicable aux pauvres. »

« Ce fut sans succès qu'un avocat osa, en 1761, dégrader son ministère jusqu'à vouloir dans une consultation imprimée innocenter la profession de comédien et la faire relever de toutes les flétrissures dont elle avait été tant de fois frappée. Le parlement prononça contre cette consultation et contre l'auteur un arrêt qu'on avait lieu d'attendre de son zèle pour les bonnes mœurs (576). Il

d'Amsterdam de 1723.

(576) Cet arrêt est du 22 avril 1761. Nous le publions vers la fin de la présente notice.

fut précédé du vœu unanime de l'ordre des avocats, qui s'empressèrent de rejeter de leur sein un confrère qui s'était si fort écarté du respect que ce premier barreau du royaume a toujours eu pour les lois de la religion et de l'Etat.

« Le parlement reconnu à cette occasion tout ce qu'on avait à craindre du goût excessif de notre siècle pour les théâtres, et, afin de nous préparer à cet égard une postérité moins passionnée, il a ordonné que dans les collèges il ne sera, en aucun cas, représenté aucune tragédie ou comédie (576*). Les amateurs des spectacles s'autorisaient de ces sortes de représentations ; cependant ils ne s'appuyaient que sur un abus dont les bons instituteurs de la jeunesse désiraient la réforme. Ces drames étaient à la vérité ordinairement assez purs, mais ce qui avait été toléré par des motifs illusoirs introduisit plusieurs licences, et d'ailleurs on habitua les jeunes gens à avoir moins d'horreur des théâtres publics. Enfin cette coutume, qui s'était établie contre les sages statuts de l'Université, était une vieille erreur à détruire (577).

« Est-il donc étonnant que nos respectables magistrats s'interdisent les spectacles comme un plaisir incompatible avec la sagesse ? Or ne devons-nous pas aussi soutenir l'honneur de notre vertu ? S'ils paraissent singuliers en se privant des spectacles, c'est parce qu'ils sont plus exacts à observer ce qui est d'une obligation universelle. Ils croient que leur exemple serait encore plus pernicieux que leur faute (578), s'ils usaient d'une licence qui n'est tolérée que parce qu'il y aurait des inconvénients à la supprimer. *Aufer meretrices de rebus humanis, turbaveris omnia libidinibus* (579).

« C'est là le motif qui engage même le chef de l'Eglise à souffrir dans ses Etats l'usage des spectacles. Comme cet abus existait avant que la souveraineté temporelle fût unie à la puissance spirituelle, les Papes, pour maintenir la tranquillité dans l'ordre civil et politique, tolèrent ce qu'ils souhaiteraient pouvoir supprimer.

« Ce n'est point par négligence, ni par « relâchement, disait le Pape Gélase, que « mes prédécesseurs ont usé de tolérance « à l'égard de ce scandale que j'espère abo- « lir. Je suis persuadé qu'ils ont fait les plus « sincères tentatives pour le détruire et que « leurs bonnes intentions furent alors tou- « jours traversées (580). »

(576*) Art. 49 de l'arrêt du parlement du 29 janvier 1765, portant règlement pour les collèges.

(577) *Consuetudo sine veritate erroris vetustas est.* (S. CYPR.)

(578) *Plus exemplo quam peccato nocent.* (CICER.)

(579) S. AUG.

(580) *Ego negligentiam accusare non audeo prædecessorum, cum magis credam tentasse eos ut hæc pravitas tolleretur, et quasdam exstitisse causas et contrarias voluntates quæ eorum intentiones præpedirent.*

(581) Ces requêtes furent lues et examinées dans la congrégation du concile, comme une affaire qui regardait la discipline et les décisions des conciles.

« Il n'est donc pas douteux que les Souverains Pontifes ont toujours réprouvé les spectacles ; mais que peuvent-ils contre le torrent qui s'y porte ? Ils n'ont à y opposer que des décrets qui puissent les rendre moins contagieux et en préparer l'abolition.

« Innocent XI défendit aux femmes de monter sur le théâtre, Innocent XII rejeta la requête que les comédiens de France lui firent présenter en 1696, pour être relevés de la rigueur des canons à leur égard. Il les renvoya à l'archevêque de Paris pour qu'ils fussent traités suivant le droit, *ut provideat eis de jure*. Clément XI en usa de même en 1701 sur la nouvelle requête qu'ils osèrent lui adresser à l'occasion du Jubilé, auquel ils prétendaient pouvoir participer sans renoncer à leur profession (581). Benoît XIV donna, le 1^{er} janvier 1748, une déclaration authentique par laquelle il protesta qu'il ne tolérait les spectacles qu'à regret. Aussi diminua-t-il à Rome le nombre des théâtres (582). Et après les avoir précédemment combattus dans plusieurs de ses ouvrages, dont la collection est précieuse, il engagea le célèbre P. Concina, Dominicain, à composer sur les spectacles le traité latin que ce religieux fit imprimer à Rome en 1752. C'est avec le même zèle que Clément XIII renouvela en 1759 la défense faite aux ecclésiastiques d'assister aux représentations qui se font sur des théâtres publics (583).

« Au reste, ce n'est que dans les derniers jours qui précèdent le carême, que les théâtres sont ouverts à Rome (584).

« On ne connaît point dans l'Italie l'usage des spectacles pendant toute l'année. Les troupes de comédiens y sont ambulantes, et restent plus ou moins dans les Etats qui les admettent. C'est sans doute par cette raison qu'on n'y publie pas les peines prononcées par l'Eglise (585) contre leur état ; mais elles n'y sont pas moins connues. Ainsi, comme il a été judicieusement observé dans un ouvrage moderne de jurisprudence (586) : « La distinction que quelques personnes « font entre les comédiens français et les « italiens, est regardée avec dérision parmi « les gens sensés et instruits. Il faut au con- « traire se renfermer dans ce principe in- « contestable qu'où les lois du royaume et « de l'Eglise ne distinguent point, il ne « faut pas distinguer. » On sait que les plus grandes licences étant passées en cou-

(*Hist. des ouvrages sur la Com.*)

(582) Voyez le *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques*, par le P. RICHARD et autres religieux Dominicains, au mot *Spectacles*, tome V.

(583) Voyez la *Gazette de France* du 10 février 1759.

(584) Voyez les *Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe*, par LOUIS RICCOBONI.

(585) *De theatricis et ipsos placuit quandiu agunt a communione separari.* (*Canon du concile d'Arles tenu en 514.*)

(586) *Collection de décisions de jurisprudence*, par DENIZART, au mot *Comédien*, édit. de 1768.

tume, on s'habitue non-seulement à ne plus s'en offenser, mais même à en faire l'apologie; et pour lors, quoique toujours réprouvées, elles parviennent à forcer l'autorité publique de les tolérer (587).

« Tels ont été les progrès de l'établissement des spectacles chez les anciens comme chez les modernes.

« Ovide, devenu sensé dans le cours de ses disgrâces, avait représenté à Auguste, que le moyen le plus capable de réformer les mœurs de Rome était d'y détruire tous les théâtres (588). Marc-Aurèle voulut exécuter cet avis, mais il ne put y parvenir, puisque, pour avoir seulement modéré la licence des comédiens, avoir réduit leurs gages et le nombre de leurs jeux, toute la multitude des désœuvrés se répandit en murmures et lui reprocha de vouloir rendre philosophes tous les sujets de l'empire (589).

« Théodoric, roi d'Italie, éprouva en pareil cas la même résistance. Il était persuadé que la fréquentation des spectacles était incompatible avec la gravité des bonnes mœurs, que les propos licencieux s'y trouvaient toujours excusés; néanmoins, il se vit forcé de condescendre à la folie de la multitude, afin d'en contenir les accès (590).

« Cosme III grand duc de Toscane (591), qui dans sa jeunesse avait été grand partisan des représentations dramatiques, en reconnut le danger. Il voulut ensuite les proscrire, mais ce fut sans succès. Il se contenta d'adopter le règlement du Pape Innocent XI (592).

« On croirait que saint Louis eut à cet égard plus d'autorité, puisque, suivant quelques auteurs, il chassa de son royaume tous les comédiens. C'est un fait qui serait à discuter. Y avait-il alors des théâtres publics? Les Alains, les Suèves, les Vandales, les Goths et les Francs à qui l'art dramatique était inconnu, en avaient fait cesser l'usage dans les pays qu'ils avaient conquis. Il n'est pas douteux que les prétendus comédiens qu'on dit avoir été chassés par saint Louis, étaient de ces poètes provençaux qui allaient de château en château réciter des espèces d'héroïdes au son de quelques instruments. Mais, dira-t-on, si ce

monarque fut si sévère à leur égard, n'y a-t-il pas à présumer que s'il eût vécu dans notre siècle, il ne l'aurait pas moins été pour nos théâtres? Le respect pour l'autorité publique qui les tolère, doit nous tenir dans l'incertitude sur la conduite que ce prince aurait tenue sur cet objet.

« On connaît les changements arrivés dans nos mœurs depuis que les grands seigneurs, devenus oisifs dans leurs terres par la privation de l'exercice de la justice et des autres privilèges de l'ancien droit féodal, commencèrent à être attachés à la cour et à la capitale, autant par le plaisir que par l'intérêt et l'ambition.

« Du temps de saint Louis, ces seigneurs ne quittaient point leurs terres où ils vivaient en bons pères de familles, et ils y jouissaient de presque tous les droits de la souveraineté. Ainsi, lorsque l'on dit que ce saint roi chassa de son royaume tous les comédiens qu'on appelait en ce temps les *auteurs de la science gaie*, les *troubadours* ou les *trouvères*, il faut entendre qu'il ne les chassa que des provinces et des villes de son domaine, puisque, entre autres exemples, Alphonse, comte de Toulouse, son frère, les souffrait à sa cour.

« Il en fut de même lorsque saint Louis voulut abolir la pratique barbare des épreuves et des combats judiciaires où il suffisait de succomber et d'être vaincu pour être déclaré incontestablement criminel ou usurpateur, et quelquefois même pour faire décider des questions de discipline ecclésiastique. Ce saint roi ne put détruire cet usage monstrueux que dans les tribunaux de ses domaines. Il ne lui fut pas possible de le supprimer par tout le royaume, parce que la France se trouvait alors divisée en une infinité de seigneuries qui ne reconnaissaient qu'une dépendance féodale. Mais cela ne regarde point le sujet de cette lettre.

« Je crois, Monsieur, avoir assez justifié mes idées sur les spectacles. Elles sont soutenues d'autorités si peu suspectes que vous me reprocheriez peut-être présentement un ridicule, si j'avais la faiblesse de m'en écarter. D'ailleurs, *re vincimus ipsa,*

(587) Peccata, quamvis magna et horrenda, cum in consuetudinem venerunt, aut parva aut nulla credunt, usque adeo ut non solum occultanda verum etiam prædicanda videantur.... Sic nostris temporibus multa mala ita in apertam consuetudinem venerunt, ut pro his non solum excommunicare aliquem laicum non audeamus, sed nec clericum degradare... inusitata peccata sola exhorrescimus: usitata vero sæpe videndo omnia tolerare, sæpe tolerando nonnulla etiam facere cogimur. (S. AUG., tom. VI, p. 227.)

(588) *Ut tamen hoc fatear: ludi quoque semina præbent Nequitia: tolli theatra jube.*

(589) *Temperavit scenicas donationes: fuit populo hic sermo quod populum sublatis ludis vellet cogere ad philosophiam.*

(590) Voici les propres paroles de Théodoric: « Mores graves in spectaculis quis requirat? ad circum nesciunt convenire Catones. Quidquid illic gaudenti populo dicitur, injuria non putatur. Locus est

qui defendit excessum... Spectaculum expellit gravissimos mores, invitat levissimas contentiones, est evacuatio honestatis, fons irriguus jurgiorum, quod vetustas quidem habuit sacrum, posteritas fecit esse ludibrium... hæc nos fovemus necessitate populorum imminentium quibus votum est ad talia convenire, dum cogitationes serias delectantur abjicere. Paucos enim ratio capit et raros probabilis oblectat intentio, ad illud potius turba ducitur quod ad curarum remissionem constat inventum, nam quidquid æstimat voluptuosum, hoc ad beatitudinem temporum judicat applicandum. Quapropter largiamur expensas, non semper ex judicio demus. Expediit interdum desipere ut populi possimus desiderata gaudia continere. » (Apud CASSIOD., lib. I *Variarum Ep.*, p. 27, *Theodor.*, et lib. III, epi.t. 55. *Theodor.*)

(591) Mort en 1688.

(592) Voyez les *Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe*, par Louis RICCOBONI.

ces idées sont fondées sur les principes de la plus exacte philosophie, puisqu'elles ne désapprouvent que ce que la religion condamne.

« Je conviens que c'est une autorité fort peu respectée par tous ces beaux esprits licenciés que Rousseau appelle des écumeurs de dogmes arbitraires ; mais

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui

[tonne,

(DESPRÉAUX.)

il me semble que la religion, qui fixe notre foi, doit aussi régler nos mœurs.

« C'est pourquoi dût-on me compter parmi ces gens qui tiennent du *Goth* et du *Vandale*, je ne saurais regarder le spectacle de la tragédie comme *l'école de la grandeur d'âme*, ni celui de la comédie comme *l'école de la vie civile*. Ce sont de ces plaisirs qu'il faut fuir quand on craint l'inquiétude.

Curam horrescenti non est quærenda voluptas.

« Et je ne pense pas que, pour soutenir cette maxime, on puisse, *tout bien pesé*, me déclarer *ennemi de la patrie* (593). Ce serait une espèce de fanatisme que je serais en droit de dénoncer au tribunal de la raison. *Philosophia non tollit affectus*. On peut être bon patriote sans cesser d'être philosophe, pourvu qu'on prenne ce dernier mot dans son véritable sens ; car vous savez combien on en abuse aujourd'hui. Ce ne sera plus un nom honorable, s'il continue d'être usurpé et comme profané par ces incrédules qui s'efforcent d'ébranler tous les fondements du raisonnement humain, dans l'espérance de pouvoir contester avec plus de succès les preuves de la religion. Le système de ces prétendus *inconvaincus* vous paraît aussi insensé qu'impie, et vos sentiments à cet égard répondent à la justesse de votre esprit et à la droiture de votre cœur, dont j'espère éprouver les effets dans le jugement que vous porterez de cette lettre.

« Je suis, etc. »

*Seconde lettre de M. Desprez de Boissy, sous le titre de : Lettre de M. le chevalier de*** à M. de Campigneulles, membre de plusieurs académies des sciences et belles-lettres, au sujet de la lettre de M. Desprez de B*, sur les spectacles ; Paris, 1759 ; elle fut réimprimée en 1769.*

« Je suis fort surpris, Monsieur, que de

(593) Qualification odieuse que M. de Voltaire a appliquée, sans doute dans un délire poétique, aux censeurs des spectacles, sous prétexte qu'ils s'opposent au bien des pauvres. Il ne savait pas apparemment que la taxe dont il veut parler a pour origine une imposition de 800 livres parisis, que les acteurs de la Passion furent obligés de payer par un arrêt du parlement de 1541, pour que les pauvres fussent indemnisés de l'extrême diminution des aumônes depuis l'établissement des spectacles. Au reste, est-il étonnant que l'on s'écarte toujours de la raison dans les ouvrages faits pour le pur amusement et pour exciter au plaisir ? Si l'on trouve quelquefois à y récla-

mer des pensées favorables à la saine philosophie, l'on sait bien que l'or a son prix partout où il se rencontre, mais qu'il n'en donne jamais à l'impureté qui fait son alliage.

« La lettre que vous critiquez est un ouvrage philosophique qui ne m'a jamais paru capable d'offenser personne. Son objet est de prouver l'évidence du danger de nos spectacles pour les mœurs et surtout pour les jeunes gens. Et il m'a semblé qu'il était fort propre à fournir des armes défensives à ceux qui, étant dans de bons principes, sont souvent exposés à lutter contre ces tourbillons d'esprits follets pour qui le langage de la religion est trop sublime.

« Quoi que vous en disiez, Monsieur, la thèse que M. de B*** soutient est trop établie par l'expérience ; et, s'il n'a pas jugé à propos de fréquenter nos spectacles, pour y faire l'épreuve à laquelle je l'avais plus d'une fois excité et que vous lui reprochez de ne pas avoir faite, je n'ai pu que l'applaudir, dès que j'ai su la sagesse de ses procédés (595) pour se faire une règle de conduite.

« On dirait que vous auriez adopté le système de ce livre pernicieux (596) qui réduit l'homme à la seule faculté de sentir. Vous prétendez que M. de B*** ne pouvait être en état de bien prouver la thèse qu'il soutient que par les sensations qu'il aurait éprouvées en fréquentant les spectacles, parce que l'on ne voit jamais bien par les yeux des autres.

« Il s'ensuivrait donc aussi que pour avoir une juste idée de ces lieux consacrés au plus honteux libertinage et pouvoir en persuader le danger aux autres, il faudrait les avoir fréquentés. A combien d'inconvénients ne serions-nous pas exposés, s'il fallait, comme vous le dites, n'acquérir la sagesse qu'en se livrant aux écueils où l'on sait qu'elle échoue presque toujours ! Vous entendez mal ce vers de Corneille que vous citez :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

« Cette maxime est fort belle, lorsqu'on l'applique aux efforts que l'on est dans le cas de faire pour remplir mieux son devoir, et non à la témérité de ceux qui se permettent tout ce qui peut irriter les passions.

mer des pensées favorables à la saine philosophie, l'on sait bien que l'or a son prix partout où il se rencontre, mais qu'il n'en donne jamais à l'impureté qui fait son alliage.

(594) Cette réponse se trouve dans une brochure qui porte pour titre : *Essais sur différents sujets*, par M. de C** (Charles-Claude-Florent THOREL DE CAMPIGNEULLES). Il est auteur de quelques écrits indiqués dans *la France littéraire*, tome I, p. 205, édition de 1769, et à la page 208 du tome I des *Trois siècles de notre littérature*, édition de 1772.

(595) Voyez la première Lettre.

(596) *De l'Esprit*.

Et assurément Corneille n'a pas eu l'intention de contredire, comme vous le faites indécemment, cette maxime : *Qui amat periculum, in illo peribit* (597) ; qui aime le péril y périra. Un homme sensé ne peut compter sur sa vertu que dans les périls où l'imprudence ne l'a pas conduit.

« Vous reprochez à M. de B*** de donner sa décision sur une matière qu'il ne connaît pas ; mais le ton dogmatique n'est point ce qui domine dans sa *Lettre*. On n'y trouve que les motifs et les principes qui ont déterminé son sentiment, et il m'a paru qu'ils étaient fondés sur la connaissance de la nature, du but et des effets de nos théâtres. L'exposition que M. de B*** fait des règles de l'art dramatique prouve bien qu'il connaît la matière qu'il traite (598).

« Mais je vous accorde qu'il eût ajouté sa propre expérience aux preuves que la raison, la connaissance de l'art et le récit des autres lui ont fournies, n'aurait-on pas encore eu l'injustice de lui reprocher de juger du cœur des autres par la sensibilité du sien ?

« Je ne trouve rien de plus décisif que les autorités qu'il rapporte de Bussy-Rabutin, de Lamotte, du duc de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Fontenelle, de Riccoboni. Et, lorsque j'y ai vu les aveux de M. de Voltaire sur les pièces (599) qui, après *Athalie* et *Esther*, passent pour les plus chrétiennes, il m'a semblé que vouloir se charger de faire l'apologie des spectacles au tribunal de la raison, c'était s'exposer à s'y faire siffler.

« Quelque partisan que vous m'avez supposé des spectacles, je n'en ai pas moins approuvé la *Lettre* de M. de B***. J'ai reconnu l'erreur où j'étais en voulant engager cet ami à changer de sentiment, et j'ai eu la satisfaction de voir le public ratifier le jugement que j'avais porté de cet ouvrage. Tous les journalistes (600) l'ont annoncé avantageusement. Il est vrai que M. de Boissy, l'ancien auteur du *Mercure*, a un peu critiqué l'austérité de la morale, mais de manière à faire sentir l'intérêt personnel qu'il avait à la querelle. . . . *Nous laissons à d'autres, dit-il, le soin de faire l'apologie de la comédie, de peur qu'en nous récusant, on ne nous réplique : « Monsieur Josse, vous êtes orfèvre. »* (*Mercure* de mars 1756.)

(597) *Eccli.*, III, 27.

(598) Voyez la première *Lettre*.

(599) *Polyeucte* et *Zaire*.

(600) Voyez les *Journaux* de l'année 1756, savoir, de *Trévoux* et *Verdun*, avril ; le *Journal des savants*, septembre ; le septième cahier du *Journal chrétien* ; la onzième *Feuille hebdomadaire des provinces*, du 17 mars 1756, et la cinquième *Feuille* du 14 décembre 1757.

(601) Trente-huitième cahier de l'année 1757.

(602) Sous le titre de *Lettre de M. D...*, licencié en droit, à M. Fréron, directeur de l'ANNÉE LITTÉRAIRE et du JOURNAL ÉTRANGER. Voici quelques-unes de ces règles qu'on ne saurait trop faire connaître dans un temps où les journaux littéraires se sont si fort mul-

« M. Fréron s'est chargé de faire cette apologie dans l'extrait qu'il a donné de la lettre de M. de B*** dans l'*Année littéraire* (601), lorsque la seconde édition parut. Mais cet extrait est fait contre toutes les règles que doit suivre un journaliste, et que l'on trouve si bien exposées dans une *Lettre* que M. de Querlon donna au public en 1756 (602).

« Quelle idée peut donner de lui Fréron lorsqu'il ose profaner l'autorité de saint Thomas, de saint Antonin, pour en faire les apologistes du théâtre en abusant de certains passages dont on a mille fois exposé le véritable sens ? L'idée la plus favorable qu'on puisse avoir de lui, est de le croire fort ignorant en matière de morale.

Du vieux Zénon l'antique contrérie
Disait : Tout vice est issu d'ânerie.

(Rouss., liv. 1, épit. 3.)

« Mais n'est-ce pas encore avoir trop d'indulgence, lorsqu'on le voit manquer aux égards que tout honnête homme doit avoir pour les ministres de la religion ? Il s'autorise des abus que ce corps respectable a condamnés dans tous les temps ; et non content de tirer avantage de la licence de ces ecclésiastiques qui, par leurs mœurs, appartiennent plus au siècle corrompu qu'à la religion, il ose remuer les cendres d'un des plus illustres prélats du clergé de France, pour en souiller la mémoire. Il ne craint pas enfin d'accuser Bossuet d'avoir soutenu par une réponse équivoque et par sa présence, l'innocence des spectacles. Et vous, Monsieur, vous allez jusqu'à avancer que cet illustre prélat a fait un écrit en faveur de la comédie. Qui croirait qu'au lieu d'aller chercher la lumière dans les admirables écrits de ce grand homme, on n'aurait pas honte d'en faire l'apologiste de la licence !

« On a négligé de relever dans le temps l'extrait que l'on a donné de la *Lettre* de M. de B*** dans l'*Année littéraire*, parce que l'on a présumé que les fausses allégations qui y étaient employées, tomberaient comme des absurdités. Mais par la réponse que vous venez de faire indiscrètement pour moi à la *Lettre* de M. de B***, M. Fréron peut s'applaudir d'avoir suivi le conseil qu'un fameux délateur donnait aux courti-

pliés. « La critique, cet art si nécessaire et si utile, ne doit avoir pour fondement et pour principe que l'amour des lettres et le goût du vrai. Or, suivant cette maxime, un journaliste qui sait respecter ses lecteurs, ne prostitue point sa plume pour accréditer des principes faux et dangereux. Il n'affecte point de déprécier des écrits dont le plus grand défaut est de contredire son goût et ses idées propres. Il cite avec exactitude ; il ne déguise et n'altère rien. Il ne se pare point des expressions d'autrui, il se garde bien de rapporter de longs textes sans les distinguer, et sans avertir que c'est un autre qui parle ; il ne produit point du ridicule où il n'y en a pas, et quand il y en aurait, il ne le montre que quand l'intérêt du goût ou de la raison l'exige nécessairement. »

sans de Philippe, roi de Macédoine, en leur disant :

Messieurs.

Quelque grossier qu'un mensonge puisse être,
Ne craignez rien, calomniez toujours.
Quand l'accusé confondrait vos discours,
La plaie est faite; et, quoiqu'il en guérisse,
On en verra du moins la cicatrice.

(ROUSSEAU.)

« Oui, Monsieur, l'imposture ne fait que trop de prosélytes. Et la calomnie n'a malheureusement que trop son effet, lorsqu'elle rencontre des gens intéressés à la croire légèrement.

« On a souvent relevé les imputations que l'on a faites à saint Thomas et à saint Antonin. Cependant ceux qui cherchent à se séduire eux-mêmes dans leurs passions, les réclament toujours en leur faveur. Il en sera de même de ce que l'on attribue à Bossuet; on ne cessera de l'entendre répéter par ceux qui, en proie à leurs mauvais désirs, saisissent sans la moindre réflexion tout ce qui peut être favorable à leurs penchants. Mais pour rendre moins contagieux les auteurs qui osent reproduire ces impostures, on doit, non répéter tout ce qui a été écrit à ce sujet, mais leur donner un démenti public et se contenter d'annoncer de nouveau les ouvrages qui ont détruit ces fausses imputations.

« Qu'on lise les discours du P. Lebrun, l'ouvrage du prince de Conti, les *Réflexions* de Nicole sur la Comédie, et celles que Bossuet a faites, non comme vous le prétendez faussement pour la justifier, mais pour la réprouver, on verra tomber les fausses idées que les partisans des spectacles donnent sur la doctrine de quelques illustres personnages.

« On y apprend que parmi les écrivains ecclésiastiques des douze premiers siècles, l'on n'en peut citer aucun qui se soit exprimé d'une manière équivoque sur cette matière. Et si depuis l'établissement de la méthode scolastique l'on croit trouver quelques théologiens qui paraissent avoir été favorables aux spectacles, on se trompe, faute de connaître le langage ou plutôt la méthode des scolastiques; et pour en bien juger, voici un principe qu'il faut savoir.

« Ces théologiens ne se contentent pas de résoudre les cas par rapport aux circonstances qui les accompagnent ordinairement; ils vont au devant des objections qu'on

(603) In omni eo quod est dirigibile secundum rationem, superfluum dicitur quod regulam rationis excedit... dictum est autem quod ludicra, sive jocosa verba, vel facta, sunt dirigibilia secundum rationem, et ideo superfluum in ludo accipitur quod excedit... regulam rationis. Quod quidem potest esse dupliciter. Uno modo ex ipsa specie actionum quæ assumuntur in ludum, quod quidem jocandi genus secundum Tullium dicitur esse illiberale, petulans, flagitiosum, obscenum, quando scilicet utitur aliquis causa ludi turpibus verbis, vel factis, vel etiam his quæ vergunt in proximi nocumentum, quæ de se sunt peccata mortalia.... Alio autem modo potest esse excessus in ludo secundum defectum debitarum

pourrait leur opposer. Ils examinent quelquefois les difficultés par rapport à plusieurs suppositions abstraites et métaphysiques.

« Il suit de là qu'ils approuvent en certaines hypothèses ce qu'ils condamnent dans la pratique commune. Or on est souvent induit en erreur, lorsqu'on ne sait pas, ou plutôt lorsqu'on ne veut point distinguer les décisions absolues, d'avec celles qui ne se rapportent qu'à des suppositions métaphysiques.

« Saint Thomas, par exemple, pose pour principe que tout ce qu'on fait devant être réglé par la raison, les mots pour rire et tous autres jeux deviennent condamnables: 1° lorsque dans les jeux on mêle des actions ou des paroles déshonnêtes ou nuisibles à la réputation du prochain; 2° lorsque le jeu étant de soi-même indifférent, il se trouve joint à des circonstances qui le rendent mauvais, comme si l'on voulait jouer des jeux que l'Eglise aurait défendus (603).

« Je ne crois pas que jusqu'à présent vous soyez fondé à réclamer ce saint docteur en faveur des spectacles, puisque vous convenez qu'ils sont défendus par l'Eglise. Il est vrai que vous pensez que cette défense ne devrait plus avoir lieu présentement, eu égard à la prétendue perfection de nos théâtres. Mais pour être purgés de termes obscènes et grossiers, ils n'en sont pas moins dangereux, et il ne faut n'avoir de chaste que les oreilles pour les trouver aussi purs qu'on le prétend. « Il est faux, dit Bossuet, que les Pères n'aient blâmé dans les spectacles que l'idolâtrie et les impudicités manifestes. Ils y ont blâmé l' inutilité, la dissipation, la commotion de l'esprit, les passions excitées, le désir de voir et d'être vu, les choses honnêtes qui enveloppent le mal, le jeu des passions et l'expression contagieuse des vices. » Chaque siècle a eu sa manière de couvrir les idées propres à flatter la volupté. Nous en avons une preuve dans Duchesne (604). On y voit que dans les spectacles des anciens temps de notre monarchie, on ne se proposait d'exciter les passions qu'avec les égards qu'exigeait le goût de ce que nous appelons communément les honnêtes gens, c'est-à-dire, des personnes de la cour et de la capitale.

« Je passe à l'endroit de saint Thomas dont les partisans du théâtre ont le plus souvent fait usage. Ce grand théologien se fait cette objection: « Si l'excès dans le jeu

circumstantiarum, puta cum aliqui utuntur ludo, vel temporibus, vel locis indebitis, aut etiam præter convenientiam negotii seu personæ. Et hoc quidem quandoque potest esse peccatum mortale propter vehementiam affectus ad ludum, cujus delectationem præponit aliquis dilectioni Dei, ita quod contra præceptum Dei, vel Ecclesiæ, talibus ludis uti non refugiat. (2-2, quæst. 168, art. 3.)

(604) Verba jocularia omnes delicias et lepores et risu dignas urbanitates et cæteras ineptias buccis trucidantibus in medium eructare non erubescunt. (RIGORD., in *Phil. Aug. De jocol.*; DUCHESNE, *Hist.* tom. V.)

« est un péché, les histrions, dont toute la vie se rapporte au jeu, seront donc dans un état de péché; et il faudra (remarquez la conséquence) condamner de même ceux qui se servent de leur ministère, ou qui leur donnent quelque secours. Cependant saint Paphnuce eut révélation qu'un joueur de flûte jouirait avec lui du même degré de gloire dans le ciel. »

« Le P. Lebrun que les seuls préjugés ne dirigeaient pas, mais qui était versé dans la connaissance de l'antiquité, remarque que, pour bien entendre la réponse à cette objection, il faut observer qu'il n'était pas question de spectacles tels que les nôtres du temps de saint Thomas; que ce saint entendait par histrions ceux qui n'avaient d'autre emploi que de divertir quelquefois les hommes, ou par la récitation de quelques contes agréables, ou par des instruments, comme faisait le joueur de flûte dont il parle.

« Ces histrions pouvaient être ce qu'on appelait *troubadours* ou *chanteurs*; et parmi eux, les *poètes provençaux* étaient les plus estimés. Les princes et les grands seigneurs les faisaient venir à leur cour pour s'en amuser. Deux ou trois de ces poètes s'associaient quelquefois, et allaient de château en château s'offrir à réciter au son de quelque instrument (605), les pièces qu'ils avaient composées. Elles avaient pour objet, tantôt de récréer par des plaisanteries, tantôt de louer les exploits des princes ou des seigneurs qui les avaient mandés, comme on le voit dans l'Histoire de Louis VIII, père de saint Louis. Ces histrions n'avaient point de théâtres publics. Il en était d'eux comme de ces comédiens dont parle Plin le Jeune, que l'on faisait venir pour être récréé pendant le repas par quelques récits amusants ou instructifs (606); et ceux-là n'étaient point regardés infâmes à Rome, comme l'étaient ceux qui montaient sur des théâtres publics et comme le font nos comédiens.

« Cela posé, comment saint Thomas répond-il à l'objection qu'il s'est faite? Il décide que le divertissement étant quelquefois nécessaire, il n'est pas défendu qu'il y

ait des hommes qui puissent nous divertir en jouant de quelque instrument, ou en nous récitant divers contes agréables; et qu'ainsi ils ne peuvent être en état de péché. Mais voici les conditions. « Pourvu, dit-il, qu'ils ne disent et ne fassent rien d'illicite; que le jeu soit modéré; qu'il ne dérange pas les affaires et qu'il ne se rencontre point dans des temps défendus (607). »

« On voit que par cette décision saint Thomas laisse le cas dans la supposition métaphysique, qui n'est pas certainement celle où se trouvent nos spectacles (608), qui sont de la nature de ceux que ce saint docteur a condamnés, parce qu'ils excitent aux vices les spectateurs. Il n'est pas question ici de l'art dramatique considéré en lui-même. M. de B*** déclare assez dans sa *Lettre* le jugement qu'on en doit porter comme littérateur. Mais quant à l'effet moral de la représentation de nos drames, quelle différence entre notre théâtre et celui des anciens Grecs! Tout, jusqu'aux jeux scéniques, dans les beaux jours d'Athènes, se rapportait à l'utilité publique. Les poètes dramatiques et les acteurs étaient considérés comme des hommes d'Etat, des philosophes, des censeurs même chargés d'instruire et de réformer le peuple, en rendant presque toujours leurs drames relatifs ou à la religion ou au bien de la patrie, ou à l'histoire de la nation; et on ne leur laissait rien avancer qui pût offenser le goût de l'ordre, l'amour de la vertu, ni l'intérêt des mœurs publiques et particulières. Les femmes ne montaient point sur le théâtre. Or quel contraste n'aperçoit-on pas dans nos spectacles du côté des poètes, qui en font une école où l'on présente presque toujours les vices colorés en beau et la vertu rendue ridicule; du côté des acteurs, dont la vie scandaleuse n'inspire que la volupté; du côté des spectateurs qui, pour la plupart (609), n'aiment à y goûter que des pensées libertines et qu'un jeu indécent, *incitativum ad lasciviam*? Est-ce là ce que M. Fréron prétend faire appeler par saint Antonin, *comédie de bonnes mœurs*? Je profite, Monsieur, de l'aveu que vous faites, que si les

(605) Ceux qui jouaient des instruments se nommaient *jongleurs*.

(606) *Frequenter comœdis [cœna] distinguitur, ut voluptates quoque studiis condiantur.* (PLIN. lib. III, ep. 1.)

(607) *Ludus est necessarius ad conversationem humanæ vitæ. Ad omnia autem quæ sunt utilia conversationi humanæ, deputari possunt aliqua officia licita, et ideo etiam officium histrionum, quod ordinatur ad solatium hominibus exhibendum, non est secundum se illicitum, nec sunt in statu peccati, dummodo moderate ludo utantur, id est non utendo aliquibus illicitis verbis vel factis ad ludum, et non adhibendo ludum negotiis et temporibus indebitis.* (2-2, quæst. 168, art. 3, ad finem.)

(608) *Inspectio spectaculorum vitiosa redditur in quantum homo fit pronus ad vitia lascivie vel crudelitatis, per ea quæ ibi representantur.* (2-2 q. 167, art. 2.)

(609) Aurait-il échappé une vérité à M. Fréron? M. de B***, en parlant des femmes qui vont à nos

spectacles, dit dans sa lettre, page 56 : « Combien en est-il dont on peut dire avec Martial : *Elle y est entrée Pénélope, et elle en est sortie Hélène.* » Notre journaliste soutient que M. de B** se trompe. *Il est plus vrai, dit-il, de dire que la plupart des femmes qui vont à la comédie, y entrent comme M. de B*** prétend qu'elles en sortent, c'est-à-dire qu'elles y entrent déjà toutes corrompues.* M. Fréron paraît être moins zélé pour l'honneur du sexe que pour l'Arlequin de la Comédie-Italienne, dont il voudrait faire un héros de vertu. *L'inimitable Carlin, dit-il, est bien éloigné, avec raison, de se croire un personnage capable de corrompre les mœurs.* Cet éloge lui ôterait le caractère de son rôle, dont l'objet consiste non à ébranler le spectateur par ces passions qui causent la terreur et la pitié, mais à exciter et à flatter le libertinage dans presque toutes les scènes bouffonnes et licencieuses dont il est l'âme, et qui certainement sont d'un ton plus fort que ce qui se passe dans les bonnes compagnies.

comédiens ne jouaient que des pièces telles que souhaiteraient les honnêtes gens, leur salle serait souvent déserte, et qu'avec d'excellentes pièces, les meilleurs comédiens mourraient de faim. Or, saint Antonin décide formellement que si les histrions représentent quelquefois des pièces honnêtes et quelquefois des deshonnêtes, on doit les abandonner et n'assister à aucune de leurs représentations (610). Ces histrions sont pour lors dans le cas de ceux dont saint Thomas déclare le gain aussi illicite que celui des femmes prostituées (611), et auquel, par conséquent, il n'est point permis de contribuer. Mais n'est-ce point parler à un homme qui dort, que d'entrer avec vous dans ces discussions, dès que vous vous dites (612) engagé dans les délires de l'amour et de la poésie? *Cum dormiente loquitur qui enarrat stulto sapientiam. (Eccli., XXII, 9.)*

« Je crois encore que vous rêvez quand vous citez saint Charles Borromée comme une autorité favorable aux spectacles. C'est un reproche qu'on a à faire à tous les apologistes du théâtre. Ils ne s'autorisent que trop souvent d'auteurs graves : mais ils ne citent jamais, ou, s'ils citent quelquefois, ils sont toujours infidèles, soit parce qu'ils tronquent les passages, soit parce qu'ils les interprètent mal, soit parce qu'ils ont la mauvaise foi de taire ce qui pourrait découvrir l'esprit des auteurs dont ils font usage. « Les « personnages, disent-ils, les plus recom- « mandables ont regardé le théâtre comme « étroitement lié à l'ordre public. Saint Char- « les Borromée corrigeait de sa propre main « des pièces destinées à la déclamation. Ri- « cheheu s'occupa de réformer la scène ; « Fénelon avait les mêmes vues : M. Lan- « guet, archevêque de Sens, dans son discours « pour la réception de M. de la Chaussée à « l'Académie française, dit à ce poète dra- « matique : *Je puis donner, NON AUX SPEC- « TACLES QUE JE NE PUIS APPROUVER, MAIS à « des pièces aussi sages que les vôtres, UNE « CERTAINE MESURE DE LOUANGES. Le sacré et « le profane, le sérieux et le comique, la « chaire et le théâtre doivent se liquer pour « rendre le vice odieux : ainsi, disent nos « apologistes des spectacles, les saints les « politiques et les sages, ont cru que le « théâtre méritait une attention particulière « du gouvernement. » Ces autorités ne sont pas d'une bonne valeur. Le cardinal de Ri-*

cheheu tolérait, par des considérations politiques, ce qu'il devait désapprouver comme ministre ecclésiastique. Le sentiment de M. de Fénelon ne doit être regardé que comme une faiblesse de littérateur. Et cette mesure de louanges que M. Languet accorda à M. de la Chaussée, manifeste l'embarras où il était de concilier le devoir ecclésiastique avec l'étiquette de la cérémonie du moment. Il me semble que prétendre tirer avantage de cette anecdote littéraire pour le théâtre, c'est manquer aux égards qu'on doit à la bonne idée que l'on avait des mœurs canoniques de ce prélat.

« Quant à saint Charles Borromée, cet illustre cardinal était bien éloigné d'approuver les spectacles. On peut en juger par ses ordonnances pastorales qui se trouvent dans les actes des conciles de Milan. « Nous « avons, dit-il, jugé à propos d'exhorter les « les princes et les magistrats de chasser « de leurs provinces les comédiens, les far- « ceurs, les bateleurs et autres gens sem- « blables de mauvaise vie, et de défendre aux « hôteliers et à tous autres, sous de graves « peines, de les recevoir chez eux. » Il ordonna aux prédicateurs de reprendre avec force ceux qui suivent les spectacles, et de ne pas cesser de représenter aux peuples combien ils doivent les avoir en horreur (613). Enfin en 1662, on fit imprimer à Toulouse un livre que saint Charles avait fait composer pour prouver que les spectacles dramatiques sont mauvais à cause des circonstances qui les accompagnent et de leurs effets. Ce vénérable cardinal rappela sur cet objet les principes de l'Eglise, que les abus avaient fait oublier ; mais il se conduisit avec la prudence d'un pontife éclairé,

« On sait que l'Eglise est souvent obligée de tolérer des abus dont la suppression pourrait causer de plus grands désordres, ou qu'elle ne peut détruire sans le concours de la puissance séculière (614). Et alors les ministres de la religion ne peuvent que les déclarer mauvais, en détourner les fidèles par tous les moyens possibles et proposer les tempéraments qui peuvent les rendre moins contagieux. C'est ce que fit saint Charles. Les désordres de son diocèse étaient extrêmes et la réforme ne pouvait s'en faire que par degrés. Il obtint du gouvernement de Milan un ordre qui défendit de représenter aucune pièce qui n'eût été examinée et

(610) *Cum histriones utuntur indifferenter tali exercitatione ad representandum etiam turpia, illicita ars, et cum oportet dimittere, et peccatum est talia aspicere, et talibus pro illo opere aliquid dare. (Sum., tit. 8.)*

(611) *Quidam vero dicuntur male acquisita, quia acquiruntur ex turpi causa, sicut de meretricio et histrionatu. (2-2, quæst. 87, art. 2.)*

(612) Dans une pièce intitulée : *Rêve à mademoiselle de ...*

(613) *Principes et magistratus commonendos esse duximus, ut histriones et mimos ceterosque circulatorios et ejus generis perditos homines e suis finibus ejiciant; et caupones et alios quicumque eos receperint acriter animadvertant.... Omnes nequitias sentinas e provincia tollendas curent. (Conc. prov.,*

l, part. II.)

Publicorum peccatorum illecebras quas homines depravatae consuetudinis errore decepti pro nihilo putant, concinator perpetuo reprehendet atque in summum odium adducere contendet, ostendetque quam graviter Deum offendant... Scenicae personarum actiones, unde tanquam quodam seminario semina malefactorum ac flagitiorum pene omnium existunt, quam a christiana disciplina officiis abbarcentes, quam valde cum paganorum institutis convenientes atque diaboli astu inventae, omni officio a populo christiano exterminandae sint, quam maxime poterit religione contendet. (Actor., part. IV, pag. 485.)

(614) *Ecclesia multa tolerat quae non probat. (S. Aug.)*

trouvée conforme à la morale chrétienne. Mais, comme le dit l'historien de sa vie, cette loi parut si sévère aux comédiens qu'ils aimèrent mieux quitter la ville. Et quand il serait vrai que saint Charles eût corrigé des pièces destinées à la déclamation, on doit supposer que l'examen en était si sévère qu'il ne pouvoit tendre qu'à la destruction des spectacles. C'est du moins l'effet qui en résulterait si l'on donnoit des censeurs aussi scrupuleux à nos théâtres, de même qu'il n'y aurait plus de spectateurs s'il falloit n'aller aux spectacles qu'aux conditions que saint François de Sales en permettait l'usage.

« Il y a des gens qui ont de faux préjugés à l'égard de ce saint évêque. Ils le supposent si complaisant qu'ils le feraient presque le patron des *casuistes relâchés*; et cette opinion les porte à faire de saint Charles Borromée le patron des *casuistes rigoristes*. Néanmoins ces deux saints ne diffèrent que dans la manière dont ils ont annoncé la doctrine de l'Eglise, et dans le fond ils sont tous deux aussi rigides; Saint François de Sales ne l'est-il pas assez lorsque pour le choix d'un confesseur il veut qu'on en choisisse, non un entre mille, comme l'avait dit Avila, mais un entre dix mille? Il permet, dit-on, d'aller aux bals et autres divertissements dangereux. Mais comment le permet-il? C'est en exigeant des dispositions qu'on ne pourrait essayer de garder avec fidélité sans renoncer à tous ces plaisirs. Il compare ces divertissements aux champignons dont les meilleurs ne sont pas salubres. « Toutes ces assemblées, dit-il, attirent ordinairement les vices et les péchés qui régnerent en une ville, les jalousies, les bouffonneries, les railleries, les querelles, les folles amours: parce que leur appareil, leur tumulte et la liberté qui y dominent, échauffent l'imagination, agitent les sens et occupent le cœur au plaisir; si le serpent vient souffler aux oreilles une parole sensuelle ou quelque cajolerie, si l'on est surpris des regards de quelque basilic, les cœurs sont tous disposés à en recevoir le venin. Ces ridicules divertissements dissipent et affaiblissent les forces de la volonté pour le bien et réveillent en l'âme mille sortes de mauvaises dispositions. C'est pourquoi l'on ne doit jamais se les permettre dans la nécessité même, qu'avec de grandes précautions et sans avoir ensuite recours à quelques considérations saintes et fort vives, qui préviennent les dangereuses impressions que les plaisirs pourraient faire sur l'esprit; et voici

« celles que je vous conseille. En même temps que vous étiez à ces divertissements que je suppose avoir été bien réglés dans toutes leurs circonstances pour la bonne intention, pour la modestie, pour la dignité et la bienséance, pensez, dis-je, qu'en même temps que vous y étiez, plusieurs âmes brûlaient dans l'enfer pour des péchés commis dans ces divertissements ou par leurs mauvaises suites. Plusieurs religieux et personnes de piété étaient à la même heure devant Dieu, chantaient ses louanges et contemplaient sa divine bonté; Plusieurs personnes dans ce même temps sont mortes dans une grande angoisse; mille et milliers d'hommes et de femmes ont souffert les douleurs des maladies les plus violentes en leurs maisons et dans les hôpitaux: Hélas! ils n'ont eu nul repos et vous n'avez eu nulle compassion d'eux: ne pensez-vous pas qu'un jour vous gémirez comme eux, tandis que les autres seront à ces mêmes divertissements. Notre-Seigneur, la sainte Vierge, les anges et les saints vous voyaient à ces divertissements. Ah! que vous leur avez déplu en cet état! Enfin tandis que vous étiez là, le temps s'est écoulé, la mort s'est approchée. Considérez qu'elle vous appelle à ce passage affreux du temps à l'éternité, mais à l'éternité des biens ou des peines. Voilà les considérations que je vous suggère; mais Dieu vous en fera naître d'autres plus fortes si vous avez sa crainte (615). »

« Croyez-vous, Monsieur, que ce soit là permettre ces divertissements? N'est-il pas évident que ce saint évêque cache son zèle sous une indulgence apparente, qui en même temps inspire le plus grand mépris du monde corrompu et l'aversion la plus héroïque de ses maximes et de ses théâtres? *Consequentia ista adeo luculenta ut nulla valeat tergiversatione eludi?*

« Quelle vraisemblance y a-t-il à attribuer à des personnages dont la sainteté est si bien établie, des opinions que les Pères Guesman et Mariana (616) déclarent n'avoir jamais été soutenues que par ceux qui appellent bon ce qui est mauvais et mauvais ce qui est bon? Et quand même l'on trouverait dans des siècles d'ignorance quelques auteurs respectables à qui l'on pourrait reprocher d'avoir eu trop de complaisance pour certains abus, leur autorité ne ferait point loi, et, par conséquent, l'exemple des ecclésiastiques qu'on dit rencontrer aux spectacles, ne doit pas en imposer (617). C'est un scandale humiliant pour les États catholiques, puisque les protestants se piquent à cet égard d'une plus

(615) Œuvres de saint François de Sales.

(616) Censeo licentiam theatri afferre certissimam pestem moribus christianis. Excœcat nimirum prava consuetudo animos, et que passim fieri videmus defendere conantur quidam licentiæ patroni... Populus intelligat histriones non probari a republica, sed populi oblectationi atque importunis precibus dari; quæ, cum non potest que meliora sunt obtinere, solet aliquando minora mala tolerare, et populi levitati aliqua concedere. (MARIANA, lib. III, De rege et regis

institutione, cap. De spectaculis.)

(617) At cum theatra frequentant, non probi, sed suæ professionis violatores omnino sunt. Non ad vultu opinionem sed ad regulam mores suos conformare debent.... An ne factum quodpiam a lege severissime vetitum idcirco de crimine purgare debemus quod homines non undequoque scelesti illud perpetrant. (Francis. Daniel. COXCINA, ordin. prædicator. Col. eccl. dissert. de spectac.)

grande régularité. Si, dit un auteur luthérien cité dans un ouvrage du P. Concina, quelques princes *évangéliques* tolèrent dans leurs cours ces sortes de divertissements, on ne pourra pas du moins reprocher à nos ministres de se les permettre. Ils savent trop ce que la sainteté de leur caractère exige et quelle influence leur conduite a sur les laïques. *Quod si tamen in aulis evangelicorum principum hæc gaudia admittuntur, haud facile clericis et verbi Dei ministris jure dedecus hoc poterit objici. Optime enim intelligunt quid deceat venerandum hunc ordinem, quantumque suo exemplo proficiat vel noceat* (618). Au reste, suivant l'observation du P. Concina, que les hérétiques ne se prévalent pas des mauvaises mœurs de ceux qui ne professent que de bouche notre religion. La sainteté de notre doctrine et la pureté de notre morale n'en sont pas moins inaltérables. C'est de Dieu et non des hommes que l'Eglise a reçu ses lois : ainsi elle ne dépend point des exemples (619). Rien n'est plus satisfaisant que les réponses laconiques et énergiques que M. Bossuet et un évêque de Noyon firent à ce sujet à Louis XIV. M. de B***, a fait usage de ces anecdotes (620) pour réfuter ce que vous répétez d'après M. de Voltaire au sujet du banc que les évêques avaient à Versailles sous Louis XIV dans la salle de la comédie. Ce prétendu banc dont M. Fréron s'autorise aussi, ne subsiste plus ; c'était donc un abus qui n'aurait pas été tolérable, nonobstant la différence qu'on prétend mettre entre les spectacles de la ville et ceux de la cour.

« Je conviens que ceux-ci ne sont que des représentations domestiques qu'on regarde comme d'étiquette. La présence de la majesté du monarque doit y tenir en respect tous les spectateurs et attirer tous les regards. Mais quoiqu'il en soit, les acteurs, pour servir à ces amusements de cour, ne peuvent en rien conclure en faveur de leur profession envers le public. Elle n'en paraît pas moins odieuse aux personnes vertueuses de la cour. M. l'abbé Clément (621) nous a conservé à cet égard un illustre témoignage. Cet orateur dont l'éloquence a toujours été consacrée au saint ministère, rapporte dans un de ses ouvrages (622) un trait qui caractérisera à la postérité la vertu de madame Anne-Henriette de France, morte à Versailles le 10 février 1752 : « Cette excellente princesse disait un jour à une personne qu'elle honorait de quelque confiance, qu'elle ne

« concevait pas comment on pouvait goûter
« quelque plaisir aux représentations du
« théâtre, que pour elle c'était un vrai sup-
« plice. La personne à qui elle parlait ainsi,
« ne put s'empêcher d'en marquer de l'éton-
« nement et prit la liberté de lui en de-
« mander la raison. — Je vous avoue, ré-
« pondit la princesse, que quelque gaie que
« je sois en allant à la comédie, sitôt que je
« vois les premiers acteurs paraître sur la
« scène, je tombe tout à coup dans la plus
« profonde tristesse : *Voilà, me dis-je à moi-
« même, des hommes qui se damnent de pro-
« pos délibéré pour me divertir. Cette ré-
« flexion m'occupe et m'absorbe tout entière
« pendant le spectacle. Quel plaisir pourrais-
« je y goûter ? »*

« Cette princesse n'ignorait pas tous les
grands et frêles raisonnements des apolo-
gistes du théâtre ; mais elle savait *que toutes
leurs vaines prétentions étant approfondies,
paraissent puérides et dépourvues de sens.* « Les
« sophismes, comme le dit M. Gresset, les
« noms sacrés et vénérables dont on abuse
« pour justifier la composition des ouvrages
« dramatiques et le danger des spectacles ;
« les textes prétendus favorables, les anec-
« dotes fabriquées, tout cela n'est que du
« bruit et un bruit bien faible pour ceux
« qui ne refusent point d'écouter les récla-
« mations de la religion et qui reconnaissent
« que lorsqu'on est réduit à disputer avec
« la conscience, on a toujours tort.

« Tous les suffrages de l'opinion, de la
« bienséance et de la vertu purement hu-
« maine fussent-ils réunis en faveur de nos
« théâtres publics, on aura toujours à leur
« opposer la loi de Dieu qui les défend. »
On ne pourra jamais acquérir de prescrip-
tion contre cette loi. Les partisans de spec-
tacles manqueront toujours de la condition
la plus essentielle, c'est-à-dire de la posses-
sion de la bonne foi. Comment en effet
pourraient-ils l'avoir ? La raison, indépen-
damment de la perfection qu'exige le christi-
anisme, a-t-elle jamais cessé de protester
contre cette sorte d'amusement, dont l'effet
est de nuire aux mœurs en donnant sur plu-
sieurs crimes des idées opposées à celles que
donnent la raison et la religion ? « Il est par
« exemple, dit l'abbé Desfontaines, défendu
« sur le théâtre d'ensanglanter la scène mé-
« me en le faisant suivant les règles de la
« justice et de l'honneur et il est permis
« néanmoins de s'ôter la vie à soi-même, ce
« qui hors du théâtre ferait horreur. La rai-

vios religione, cujus tamen veritati nihil mali evenire
potest ex malitia eorum qui illam profitentur.
Scimus aliunde religionis veritatem quam ab eorum
qui illam profitentur moribus hauriendam esse.

Accessus ad theatra omnibus circumstantiis inspe-
ctis res est suapte natura periculorum plena omnium-
que laxitatum et dissolutionum occasio vel ipsis sæ-
cularibus hominibus. (CONCIN. *ibid.*)

(620) Voyez la première Lettre.

(621) Prédicateur du roi

(622) *Maximes pour se conduire chrétiennement
dans le monde* ; édition de 1747.

(618) Cette citation se trouve dans une dissertation
du P. CONCINA, *De spectac.*

(619) Utinam saltem vel ab ipsa natura insitus de-
fendendi propriæ religionis decorem instinctus se-
vocaret catholicos clericos ab iis inanissimis fabulis
et corruptelis quas vel ipsi hæretici tanquam clericali
statui infestas detestantur. Hi omnes, quibus vera
catholica religio cordi est, haud possunt non summo-
pere commoveri et rabere perfundi et mœstitia ang-
dum talia in hæreticis legunt. Quoniam hinc discunt
nil fortius hæreticorum conversionem remorari quam
catholicorum et maxime clericorum pessimos mores
istorum vitia in errore obârmanit homines a vera de-

« son nous dit que c'est une vraie faiblesse
 « de ne pouvoir survivre à son malheur, et
 « qu'il est bien plus noble de braver la for-
 « tune et de ne jamais s'abandonner lors-
 « qu'elle nous abandonne. D'ailleurs notre
 « religion nous représente cette action de
 « désespoir comme le plus grand et le plus
 « funeste des péchés qu'un chrétien puisse
 « commettre : comment oublie-t-on ainsi la
 « morale et la religion au théâtre ? De même
 « que la lecture des romans rend l'esprit ro-
 « manesque, l'assiduité au théâtre rend
 « aussi l'âme tragique. Parmi les spectateurs
 « il se peut trouver un malheureux réduit
 « au désespoir, ou qui sera au premier jour
 « dans cette affreuse situation ; l'exemple de
 « tant de héros qu'il a vus se délivrer de la
 « vie, se retracera dans son imagination et
 « le portera peut-être à cette fatale extré-
 « mité. Enfin nos lois ont attaché des pei-
 « nes infamantes à une action que nous
 « osons regarder comme très-belle et très-
 « glorieuse sur le théâtre (623). »

« L'abbé Desfontaines savait assez res-
 pecter la religion pour ne pas comparer,
 comme l'a fait indécemment M. Fréron (624),
 la parole de Dieu avec la parole empoison-
 née du théâtre, ni pour juger des effets de
 l'une par ceux de l'autre. L'émotion causée
 par un bon sermon ne s'opère que par l'es-
 prit divin dont le prédicateur est l'organe,
 quelle que soit la durée de cette émotion ;
 au lieu que rien n'est plus naturel que les
 impressions des représentations dramatiques,
 elles sont même inévitables, mais pour le
 mal. Et si le drame contient quelques bon-
 nes pensées morales, c'est d'elles que
 M. Fréron devait dire que leurs impressions
 ne laissent pas plus de traces dans l'âme qu'un
 vaisseau en fendant la mer, parce qu'elles
 sont déplacées sur des théâtres où il n'y a
 de victoires assurées que pour le vice. Ses
 attraits y sont toujours efficaces parce qu'en
 général le cœur de l'homme est fort combustible
 par sa nature et tout disposé à s'enflammer
 à la moindre étincelle des passions dont il pos-
 sède tous les germes. N'en déplaise à M. Fré-
 ron, il me paraît qu'il n'a pas aussi bien étu-
 dié l'homme que l'a fait La Bruyère.

Ce journaliste ne se montre pas meilleur
 connaisseur en ouvrages de casuistes. Il
 nous donne pour un écrit judicieux et rai-
 sonnable, fait par un habile casuiste et un cé-
 lèbre directeur de conscience, la Lettre que le
 P. Caffaro fit pour prouver qu'il était permis
 non-seulement de composer des pièces de théâ-
 tre, mais de les jouer et d'y assister. Ce jour-
 naliste en aurait sans doute porté un autre
 jugement, s'il avait eu connaissance de la
 rétractation. (625). Il est vrai que l'écrit qu'il
 donne pour une autorité recevable, est fort peu
 imposant par lui-même ; mais combien de gens
 qui, faute de raison et de lumières, s'autorisent
 et d'après notre journaliste de cette Lettre désa-

vouée, production indiscrette d'un jeune
 homme qui n'avait presque aucune idée de nos
 spectacles, qui n'avait pas seulement lu Molière,
 qui s'était laissé séduire par de faux expo-
 sés, qui confondait les usages d'un temps avec
 ceux d'un autre, qui ignorait enfin l'esprit
 des auteurs dont il avait fait usage pour
 s'autoriser dans son illusion ? Voilà les ca-
 suistes dont on veut se prévaloir quand on
 s'oublie, comme M. Fréron, jusqu'à traiter
 de *divines et de justes idoles du public* (626),
 des créatures dont la profession est incom-
 patible avec les bonnes mœurs. S'il en était
 de la question des spectacles, comme de ces
 points de doctrine sur lesquels on voit les
 théologiens disputer ouvertement pour ou
 contre et chaque parti s'applaudir d'un
 triomphe indécis, le P. Caffaro se serait-il
 cru obligé de donner la rétractation la plus
 authentique de la Lettre dont M. Fréron ose
 s'autoriser ? Mais est-il facile de détromper
 des gens qui, à force de s'être figuré que ce
 qui flatte leur goût pour la volupté est per-
 mis, s'en font une espèce de conviction ?
 L'on sait que l'ignorance de l'esprit de l'hom-
 me, comme le dit un grand génie de l'anti-
 quité, n'est jamais plus présomptueuse, ni
 ne prétend jamais mieux philosopher ni rai-
 sonner que quand on veut lui interdire l'u-
 sage de quelque divertissement ou de quel-
 que plaisir dont elle est en possession (627).

« On voit quelquefois la vérité recevoir
 des hommages de ceux même qui n'en sont
 pas les fidèles disciples. On en a un exemple
 dans la Lettre que M. Jean-Jacques Rous-
 seau de Genève a adressée à M. d'Alembert
 pour réfuter les ridicules reproches que les
 auteurs encyclopédistes avaient faits à la ré-
 publique de Genève, sur ce qu'elle n'a pas
 de théâtres publics. Je conviens que le ca-
 ractère de cet auteur est de paraître plein
 du langage philosophique sans être vérita-
 blement philosophe, qu'il est livré aux pa-
 radoxes d'opinions et de conduite ; qu'en
 même temps qu'il peint la beauté des vertus
 il l'éteint dans l'âme de ses lecteurs. C'est ce
 dernier effet que sa Lettre à M. d'Alembert
 paraît avoir produit sur vous, Monsieur,
 puisque vous rejetez tout ce qu'elle contient
 de vrai à l'égard de l'état de comédien, de
 la morale qui se débite sur le théâtre et de
 ses funestes impressions sur les spectateurs.
 Mais quoique cet écrivain insinue dans cet
 ouvrage le poison de la volupté en paraissant
 le proscrire ; quoiqu'il y soit dangereux sur
 quelques points très-importants de doctrine
 et de morale, néanmoins les vérités qui lui
 sont échappées n'en sont pas moins respec-
 tables, elles doivent être recueillies comme
 de l'or que les honnêtes gens ont droit de
 réclamer. On sait combien est pernicieux le
 plan d'éducation que ce même auteur a
 donné sous le titre d'*Emile* (628). Loin de
 s'accorder avec le christianisme, il n'est pas

(623) *Esprit de l'abbé Desfontaines*, t. II, p. 159.

(624) Dans le 30^e cahier de l'*Année littéraire* 1758.

(625) Nous l'avons reproduite plus haut.

(626) *Année littéraire*, 37^e cahier de 1758.

(627) Miran qui ppe quam sapiens argumetatur x

sibi videtur ignorantia humana, cum aliquid de hu-
 jusmodi gaudiis ac fructibus veretur admittere (TER-
 TULLIEN).

(628) Condamné par l'arrêt du parlement de Paris,
 du 9 juin 1762, par le mandement de M. de Beau-

même propre à former des citoyens et des hommes ; cependant faut-il rejeter cet hommage admirable qui y est rendu à l'authenticité de l'Évangile. « J'avoue, dit-il, que la « majesté de l'Écriture m'étonne ; la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez « les livres des philosophes avec toute leur « pompe ; qu'ils sont petits près celui-là ! « Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime « et si simple soit l'ouvrage des hommes ? « Se peut-il que celui dont il fait l'histoire « ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce « là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! Quelle grâce touchante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ?... Ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ..... Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les auteurs juifs n'eussent trouvé ce ton ni cette morale. Et l'Évangile a des caractères si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » Ce témoignage, Monsieur, doit certainement faire autorité, quoique l'auteur ait refusé de se soumettre à la doctrine de ce saint Évangile et qu'après en avoir bien établi les augustes caractères, *il en rejette la révélation divine et se dit ami de toute religion où l'on sert l'Étre éternel, selon la raison qu'il nous a donnée.* Tels sont ces beaux esprits du temps. Ils se piquent de raisonner en philosophes et vivent en insensés. Ils sont souvent en contradiction avec eux-mêmes ; et ils n'ont que quelques moments lucides où ils parlent le langage de la vérité ; mais ce n'est que de la plénitude de l'esprit ou de l'imagination, et non de l'abondance du cœur. C'est dans de pareils moments que M. J.-J. Rousseau a dit avoir reconnu, qu'on ne pouvait être vertueux sans religion et qu'il a porté un aussi bon jugement sur les théâtres publics.

« Il parle d'après sa propre expérience et en observateur sensé des influences des spectacles sur les mœurs. Ainsi vous ne pouvez point dire qu'il est l'écho de ce qu'on appelle indécemment *déclamations de prêtres.*

« Il ne pense pas comme ces modernes *Aristipes* dont vous paraissez avoir adopté

l'école, que des spectacles et des mœurs puissent jamais être choses compatibles. Il nie que les représentations théâtrales soient nécessaires pour former le *goût des citoyens et leur donner une finesse de tact et une délicatesse de sentiment* (629), ou qu'elles puissent jamais être utiles aux mœurs quand même l'on y verrait toujours le vice puni et la vertu récompensée. Et afin qu'on ne me soupçonne pas d'exagérer, je vais le faire parler lui-même. Ouvrez donc vos oreilles. *Erigant aures obtusas qui compressis labiis mussitant nostram sententiam non esse certam.*

« Demander si les spectacles sont bons ou mauvais, il suffit pour décider la question. « de savoir que leur objet principal a toujours été d'amuser le peuple. Voilà d'où naît la diversité des spectacles, selon les goûts des diverses nations. Un peuple impétueux, grave et cruel, veut des fêtes meurtrières et périlleuses, où brillent la valeur et le sang-froid. Un peuple féroce et bouillant veut du sang, des combats, des passions atroces. Un peuple voluptueux veut de la musique et des danses. Un peuple galant veut de l'amour et de la politesse. Un peuple badin veut de la plaisanterie et du ridicule. *Trahit sua quemque voluptas.* Il faut, pour leur plaire, des spectacles, non qui modèrent leurs penchants, mais qui les favorisent et les fortifient... Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène.

« Une bonne conscience éteint le goût des plaisirs frivoles ; c'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels qui établissent la prétendue nécessité des spectacles... Attacher incessamment son cœur sur la scène, c'est annoncer qu'il était mal à son aise au dedans de nous. L'on croit s'assembler au spectacle et c'est là qu'on s'isole ; c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivants, de manière qu'on pourrait dire de ceux qui les fréquentent : *N'ont-ils donc ni femmes, ni enfants, ni amis*, comme répondit un barbare à qui l'on vantait les jeux publics de Rome ?... Le théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomenté celles qu'on a... J'entends dire que la tragédie mène à la pitié par la terreur ; soit, mais quelle est cette pitié ? Une émotion passagère et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite ; un reste de sentiment naturel, étouffé bientôt par les passions, une pitié stérile qui se repaît de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité... On s'attendrit plus volontiers à des maux feints qu'à des maux véritables. Les imitations du théâtre n'exigent que des pleurs, au lieu que les objets imités exigeraient de nous des soins, du

« soulagement, des consolations dont on veut
« s'exempter.

« La vertu dans la tragédie ne paraît que
« comme un jeu de théâtre bon à amuser le
« public; mais qu'il y aurait de la folie à
« vouloir transporter sérieusement dans la
« société... On me dira que dans les bonnes
« pièces dramatiques, le crime est toujours
« puni, et la vertu toujours récompensée.
« Je réponds que quand cela serait, la plu-
« part des actions tragiques n'étant que de
« pures fables, des événements qu'on sait
« être de l'invention du poète, ne font pas
« une grande impression sur les spectateurs...
« Je réponds encore que ces punitions, et
« ces récompenses s'opèrent toujours par des
« moyens si extraordinaires qu'on n'attend
« rien de pareil dans le cours naturel des cho-
« ses humaines. Enfin je réponds en niant le
« fait : Il n'est, ni ne peut être générale-
« ment vrai; car cet objet n'étant pas celui
« sur lequel les auteurs dirigent leurs pièces,
« ils doivent rarement l'attendre; et souvent
« il serait un obstacle au succès. Vice ou
« vertu, qu'importe pourvu qu'on en impose
« par un air de grandeur. Aussi la scène
« française n'est-elle pas moins le triomphe
« des grands scélérats, que des plus illus-
« tres héros, témoins, *Catilina*, *Mahomet*,
« *Atrée*, etc.

« Quel jugement porterons-nous d'une tra-
« gédie, où, quoique les criminels soient pu-
« nis, ils nous sont présentés sous un aspect
« si favorable, que tout l'intérêt est pour
« eux? où Caton, le plus grand des Romains,
« fait le rôle d'un pédant; où Cicéron, le
« sauveur de la république, est montré comme
« un vil rhéteur, un lâche, tandis que l'infâme
« *Catilina*, convert de crimes qu'on n'ose
« nommer, fait le rôle d'un grand homme, et
« réunit par ses talents, sa fermeté et son cou-
« rage, toute l'estime des spectateurs.... A
« quoi donc aboutit la morale d'une pareille
« pièce, si ce n'est à encourager des *Catili-
« na*, et à donner aux méchants habiles le
« prix de l'estime publique due aux gens de
« bien? Mais tel est le goût qu'il faut flatter
« sur la scène. Le savoir, l'esprit, le courage
« ont seuls notre admiration, et toi, douce et
« modeste vertu, tu reste toujours sans hon-
« neur!

« *Atrée* et *Mahomet* n'ont pas même la fai-
« ble ressource du dénouement. Le monstre
« qui sert de héros, dans chacune de ces deux
« pièces, achève paisiblement ses forfaits,
« en jouit, et l'un des deux le dit en prop-
« res termes au dernier vers de la tragé-
« die :

Et je jouis enfin du prix de mes forfaits.

« *Mahomet*, aux yeux des spectateurs, di-
« minue par sa grandeur d'âme l'atrocité de
« ses crimes. Cette pièce peut faire plus de
« *Mahomets* que de *Zopires*.

« L'art du théâtre ne consiste plus qu'à
« donner une nouvelle énergie et un nou-
« veau coloris à la passion de l'amour. On
« ne voit plus réussir que des romans sous
« le nom de pièces dramatiques. Et comme

« l'amour est le règne des femmes, un effet
« naturel de ces pièces est d'étendre l'empire
« du sexe, et de donner des femmes pour les
« précepteurs du public. De là les jeunes
« gens que les parents ont l'indiscrétion
« d'envoyer à cette mauvaise école, remar-
« quent que le seul moyen de se former
« dans le monde, est de chercher une maî-
« tresse, c'est-à-dire, une femme sans hon-
« near.

« L'amour qu'on expose au théâtre y est,
« dit-on, rendu légitime. Son but est hon-
« nête; souvent il est sacrifié au devoir et à la
« vertu, et dès qu'il est coupable, il est puni.
« Fort bien; mais n'est-il pas plaisant qu'on
« prétende ainsi régler après coup les mou-
« vements du cœur sur les préceptes de la
« raison, et qu'il faille attendre les événe-
« ments pour savoir quelle impression l'on
« doit recevoir des situations qui les amènent.
« Quand le théâtre n'inspirerait pas
« des passions criminelles, il dispose au
« moins l'âme à des sentiments qu'on satis-
« fait ensuite aux dépens de la vertu.

« Si dans la comédie on donne un appa-
« reil plus simple à la scène; et si l'on rap-
« proche le ton du théâtre de celui du monde,
« on ne corrige point pour cela les mœurs.
« On les peint, et un laid visage ne paraît
« point laid à celui qui le porte. Que si l'on
« veut les corriger par leur charge, on quitte
« la vraisemblance de la nature, et le tableau
« ne fait plus d'effet. La charge ne rend pas
« les objets haïssables, elle ne les rend que
« ridicules. *Comœdia deteriores, tragœdia
« meliores quam nunc sunt imitari conantur*,
« nous dit Aristote. Ne voilà-t-il pas une imi-
« tation bien entendue, qui se propose pour
« objet ce qui n'est point, et laisse entre le
« défaut et l'excès, ce qui est comme une
« chose inutile?

« Rien n'est plus ordinaire que de voir sur
« le théâtre la malice triompher de la sim-
« plicité; ce qui, pour n'être que trop vrai
« dans le monde, n'en vaut pas mieux à
« mettre sur la scène avec une espèce d'ap-
« probation, comme pour exciter les amis per-
« tides à punir sous le nom de sottise, la can-
« deur des honnêtes gens. *Dat veniam cor-
« vis, vexat censura columbas*. Les poètes
« dramatiques sont des gens qui, tout au plus
« raillent quelquefois les vices, sans jamais
« faire aimer la vertu; ils sont de ces gens,
« disait un auteur, qui savent bien moucher
« la lampe, mais qui n'y mettent jamais
« d'huile.

« La tragédie, telle qu'elle existe, est si
« loin de nous, nous représente des êtres si
« gigantesques, si boursoufflés, si chiméri-
« ques, que l'exemple de leurs vices pour-
« rait être moins contagieux. Mais il n'en
« est pas ainsi de la comédie, dont les mœurs
« ont avec les nôtres un rapport plus immé-
« diat, et dont les personnages ressemblent
« mieux à des hommes. Tout en est mau-
« vais, pernicieux, tout tire à conséquence
« pour les spectateurs; et le plaisir même
« du comique était fondé sur un vice du
« cœur humain, c'est une suite de ce prin-

« eipe, que plus a comédie est agréable et
 « parfaite, plus son effet est funeste aux
 « mœurs.

« Qu'apprend-t-on dans *Phèdre* et dans
 « *OEdipe*, sinon que l'homme n'est pas libre,
 « et que le ciel punit des crimes qu'il lui
 « fait commettre ? Qu'apprend-t-on dans
 « *Médée*, si ce n'est jusqu'où la fureur de la
 « jalousie peut rendre une mère cruelle et
 « dénaturée ? Suivez la plupart des pièces du
 « Théâtre-Français, vous trouverez presque
 « dans toutes des monstres abominables et
 « des actions atroces, utiles, si l'on veut, à
 « donner de l'intérêt aux pièces, mais dan-
 « gereuses certainement en ce qu'elles
 « accoutument les yeux du peuple à des
 « horreurs qu'il ne devrait pas même con-
 « naître, et à des forfaits qu'il ne devrait
 « pas supposer possibles. Il n'est pas même
 « vrai que le meurtre et le parricide y soient
 « toujours odieux. A la faveur de je ne sais
 « quelles commodes suppositions, on les
 « rend permis ou pardonnables. On a peine
 « à ne pas excuser *Phèdre* incestueuse, et
 « versant le sang innocent. *Syphax* empoi-
 « sonnant sa femme, le jeune *Horace* poi-
 « gnardant sa sœur, *Agamemnon* immolant
 « sa fille, *Oreste* égorgeant sa mère, ne lais-
 « sent pas d'être des personnages intéres-
 « sants.... L'un tue son père, épouse sa
 « mère, et se trouve le frère de ses enfants ;
 « un autre force son fils d'égorger son père,
 « un troisième fait boire à son père le sang
 « de son fils. On frissonne à la seule idée
 « des horreurs dont on pare la scène fran-
 « çaise.... Je le soutiens, et j'en atteste
 « l'effroi des lecteurs, les massacres des gla-
 « diateurs n'étaient pas si barbares que ces
 « affreux spectacles. On voyait couler du
 « sang, il est vrai ; mais on ne souillait pas
 « son imagination de crimes qui font frémir
 « la nature.

« Quel est l'esprit général de Molière, des
 « talents duquel je suis plus l'admirateur
 « que personne ? Il tourne en dérision les
 « respectables droits des pères sur leurs en-
 « fants, des maris sur leurs femmes, des
 « maîtres sur leurs serviteurs. Il fait rire,
 « il est vrai, et n'en devient que plus cou-
 « pable en forçant, par un charme invinci-
 « ble, les sages mêmes de se prêter à des
 « railleries qui devraient attirer leur indi-
 « gnation. J'entends dire qu'il attaque les
 « vices ; mais je voudrais bien que l'on com-
 « parât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il
 « favorise. Quel est le plus blâmable d'un
 « bourgeois sans esprit et vain, qui fait sotté-
 « ment le gentilhomme, ou du gentilhomme
 « fripon qui le dupe ? Dans la pièce dont
 « je parle, ce dernier n'est-il pas l'honnête
 « homme ? N'a-t-il pas pour lui l'intérêt, et
 « le public n'applaudit-il pas à tous les tours
 « qu'il fait à l'autre ? Quel est le plus crimi-
 « nel, d'un paysan assez fou pour épouser
 « une demoiselle, ou d'une femme qui cher-
 « che à déshonorer son époux ? Que penser
 « d'une pièce où le parterre applaudit à l'in-
 « fidélité, au mensonge, à l'impudence de
 « celle-ci, et rit de la bêtise du mari puni ?

« C'est un grand vice d'être avare et de prê-
 « ter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus
 « grand encore à un fils de voler son père,
 « de lui manquer de respect, de lui faire
 « mille insultants reproches ; et quand ce
 « père irrité lui donne sa malédiction, de
 « répondre d'un air goguenard, qu'il n'a que
 « faire de ses dons ? Si la plaisanterie est
 « excellente, en est-elle moins punissable ?
 « et la pièce où l'on fait aimer le fils inso-
 « lent qui l'a faite, en est-elle moins une
 « école de mauvaises mœurs ? Le *Misan-
 « thrope* est la pièce où l'on joue le plus le ri-
 « dicule de la vertu. *Alceste* dans cette pièce
 « est un homme droit, sincère, estimable,
 « un véritable homme de bien ; l'auteur lui
 « donne un personnage ridicule : cependant
 « c'est la pièce qui contient la meilleure et
 « la plus saine morale. Sur celle-la jugeons
 « des autres, et convenons que l'intention
 « de l'auteur étant de plaire à des esprits
 « corrompus, ou sa morale porte au mal, ou
 « le faux bien qu'elle prêche est plus dan-
 « gereux que le mal même, en ce qu'il fait
 « préférer l'usage et les maximes du monde
 « à l'exacte probité ; en ce qu'il fait consis-
 « ter la sagesse dans un certain milieu entre
 « le vice et la vertu ; en ce qu'au grand sou-
 « lagement des spectateurs, il leur persuade
 « que pour être honnête homme, il suffit
 « de n'être pas un franc scélérat.

« J'aurais trop d'avantage si je voulais
 « passer de l'examen de Molière à celui
 « de ses successeurs, qui n'ayant ni son gé-
 « nie, ni sa probité, n'en ont que mieux
 « suivi ses vues intéressées, en s'attachant
 « à flatter une jeunesse débauchée et des
 « femmes sans mœurs.... *Regnard* plus mo-
 « deste, n'en est pas moins dangereux. C'est
 « une chose incroyable qu'avec l'agrément
 « de la police, on joue publiquement au mi-
 « lieu de de Paris une comédie, où dans l'ap-
 « partement d'un oncle qu'on vient de voir
 « expirer, son neveu, l'honnête homme de
 « la pièce, s'occupe, avec son digne cortège,
 « de soins que les lois paient de la corde,
 « faux acte, supposition, vol, fourberie,
 « mensonge, inhumanité, tout y est, et tout
 « y est applaudi..... Belle instruction pour
 « des jeunes gens, *nescii auræ fallacis*, qu'on
 « envoie à cette école où les hommes faits
 « ont bien de la peine à se défendre de la
 « séduction du vice !

« Tous nos penchants y sont favorisés, et
 « ceux qui nous dominent y reçoivent un
 « nouvel ascendant. Les continuelles émo-
 « tions qu'on y ressent nous enivrent, nous
 « affaiblissent, nous rendent plus incapables
 « de résister à nos passions, détruisent l'a-
 « mour du travail, découragent l'industrie,
 « inspirent le goût de subsister sans rien
 « faire. On y apprend à ne couvrir que d'un
 « vernis de procédé la laideur du vice, à
 « tourner la sagesse en ridicule, à substi-
 « tuer un jargon de théâtre à la pratique des
 « vertus, à mettre toute la morale en méta-
 « physique, à travestir les citoyens en beaux
 « esprits, les mères de famille en petites

« maîtresses, les filles en amoureuses de comédies.

« Enfin, quelle idée peut-on se former des spectacles, si l'on en juge par le caractère des personnes qu'on s'y propose principalement d'y amuser, et qui abondent dans les grandes villes? Ce sont des gens intrigants, désœuvrés, sans religion, sans principes, dont l'imagination, dépravée par l'oisiveté, la fainéantise et l'amour du plaisir, n'engendre que des monstres, et n'inspire que des forfaits. Ce sont des personnes qu'il faut empêcher de mal faire : d'où l'on conclut que deux heures par jour dérobées à l'activité du vice, sauvent la douzième partie des crimes qui se commettraient. Et tout ce que les spectacles vus ou à voir causent d'entretiens dans les cafés et autres refuges de fainéants et de libertins, est encore autant de gagné pour les pères de famille, soit sur l'honneur de leurs filles ou de leurs femmes, soit sur leur bourse ou sur celle de leurs fils. Or, sied-il bien à des personnes vertueuses d'aller se confondre avec ces gens oisifs et corrompus, à qui il n'est pas bon de laisser le choix de leurs amusements, de peur qu'ils ne les imaginent conformes à leurs inclinations vicieuses, et ne deviennent aussi malfaisants dans leurs plaisirs que dans leurs affaires? »

« Quel cri contre les spectacles, a dit un auteur (630)! Ce cri est parti d'un homme fort connaisseur dans le genre dramatique, grand admirateur de Racine, de Molière et des autres héros de la scène, d'un homme enfin qui ne peut passer pour un émissaire de ce que dans le monde on appelle *dévots, enthousiastes, êtres superstitieux, esprits qui ne pensent point, et gens sans conséquence* (631). Ce cri est le vrai armé de tous les traits de l'éloquence; c'est la patrie qui venge les bonnes mœurs sacrifiées aux licences de la scène; c'est la philosophie qui emprunte la littérature d'Athènes, pour foudroyer Sophocle, Euripide, Aristophane, et tous leurs descendants. C'est enfin un coup formidable qui ressemble à l'attaque brusque et impétueuse de ces guerriers d'Homère, qui terrassaient quiconque osait paraître sur le champ de bataille.

« Qui pourrait donc, Monsieur, fût-il un Démosthène, se charger présentement de faire l'apologie de nos théâtres, et de soutenir, comme vous l'avez fait, que la vertu n'y court pas plus de risques que dans la fréquentation du monde? Tout est capable dans le monde, dit-on, d'exciter les passions. Quelle conséquence faut-il en tirer? Tout est plein d'inévitables dangers, même à l'église; donc il faut en augmenter le nombre;

(630) Le P. Berthier, *Journal de Trévoux* avril 1759.

(631) Toutes ces qualifications n'ébranlent pas un Chrétien fermement attaché à l'Évangile; et en les méprisant, il se montre supérieur aux faux sages qui l'insultent. *Quam multi ubicunque invenerint Christianum solent insultare, vocare hebetem nullius cordis, nullius peritiæ, et dicunt : tu facturus es, quod nemo*

la conséquence est belle! On sait bien qu'il y a partout mélange de bien et de mal, mais à divers degrés. On abuse de tout, il est vrai, mais on sait la règle : quand le bien surpasse le mal, la chose doit être admise malgré ses inconvénients; et quand le mal surpasse le bien, on doit la rejeter même avec ses avantages. C'est lorsqu'on a la volonté d'observer cette règle, dont la raison nous fait un devoir, qu'on peut admettre la pensée de M. de Crébillon, que vous citez :

Pour être vertueux, on n'a qu'à le vouloir.

« Mais rien n'est plus capable de nous ôter cette volonté d'être vertueux, que *tout l'ensemble du spectacle*.

« Un de nos poètes tragiques dont les talents sont connus, a entrepris (632) de défendre nos théâtres contre l'attaque de M. Jean-Jacques Rousseau. Il s'appuie sur les lieux communs ordinaires, c'est-à-dire sur les beaux sentiments, les pensées éblouissantes, en un mot, sur la meilleure face de plusieurs de nos drames. Mais les partisans des théâtres ne sont-ils pas dans le cas de lui reprocher de s'être chargé de leur cause? 1° Parce que, comme le pensait M. de Boissy, l'ancien auteur du *Mercur*, les poètes dramatiques ont besoin de *lettres de créance* pour être reçus à faire l'apologie de nos spectacles, et que de droit ils sont recusables. 2° Parce qu'il lui est échappé des aveux qui ruinent la cause qu'il défend, ne serait-ce que celui-ci. Il convient que *si un poète veut gagner la faveur du public, il doit ménager et flatter les passions nationales*, comme était chez les Romains l'amour de la *domination*, et à Carthage l'amour du *gain*; comme serait l'amour de la *piraterie* à Tunis, et parmi nous l'amour de la galanterie, et cette ancienne fureur des duels, que M. Marmontel appelle *un usage établi et une opinion adhérente au principe fondamental de la monarchie, que Corneille a eu raison de flatter dans le Cid*. Mais ignore-t-il que nos rois ont proscrit ce prétendu usage qui avait pour origine la barbarie des anciens peuples de la Scandinavie, et qui s'était introduit avec les Visigoths dans l'Italie et ensuite dans tous les États de l'Europe? La France s'y était livrée avec un tel excès, que Henri III, Henri IV et Louis XIII ne purent parvenir à le détruire avec toute la sévérité de leurs édits; mais Louis XIV y porta les derniers coups par les édits de 1643, 1651, et 1679, et par l'établissement d'un tribunal pour juger les querelles de la noblesse. Le projet en avait été donné par le comte de La Noue, dont Henri IV fit ce bel éloge, en disant *que c'était un grand homme de guerre,*

facit? Tu solus eris Christianus? quisquis Christi præcepta implere voluerit, incidit in hominum qui nolunt converti sacrilegam dicacitatem, ab iis qui sanari nolunt, vocatur insanus; sed divinæ misericordiæ vulnerè adjutus, inter eorum verba versatur quotidie, et non exit de itinere præceptorum Dei. (S. AUGUST.)

(632) M. de Marmontel, dans le *Mercur* du mois de novembre 1758.

et encore plus un grand homme de bien (633).

« La cause de la fureur des duels (dit ce héros, loué par un roi connaisseur en courage) gît en nos erreurs et folies, et en un faux honneur. Si la noblesse continue de marcher ainsi égarée tant en paroles qu'en faire, elle ira toujours profanant la vertu et les armes en se consumant. Il serait bon que le roi, les princes et les seigneurs blâmassent en public ceux qui auront ainsi ensanglanté leurs armes; et montrassent qu'ils les abhorrent comme gens qui n'ont autre plaisir que de s'exalter par la mort d'autrui. Il serait besoin que Sa Majesté fit assembler les maréchaux de France et les plus vieux capitaines, pour faire de bonnes ordonnances sur ce fait. Faudrait aussi être soigneux qu'elles fussent bien observées à la cour, à Paris, et aux lieux où il y a corps de gens de guerre. Il n'y a pas de doute que les bons exemples et les punitions montreraient comme on doit se gouverner au vrai point de l'honneur. C'est aux guerres qu'on doit montrer sa valeur et hasarder libéralement sa vie. Les gens d'honneur doivent servir généreusement leur patrie, et ceux qui exposent leur vie tous les jours pour elle, ne doivent pas à son service être chiches des biens de fortune. Pour moi, tandis que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense de l'Etat auquel Dieu m'a fait naître. Garde son argent quiconque l'estimera plus que son honneur, comme le font ceux qui semblent n'être nés que pour l'oppression du peuple, et pour s'enrichir aux dépens de l'Etat. Mais quant à ceux qui vont précipitant leur valeur dans les querelles personnelles, ils font croire qu'ils ne l'estiment pas de grand prix. »

« Tels étaient les sentiments de ce brave officier, que son courage, dit M. de Thou (634), son habileté consommée dans la guerre, et sa prudence faisaient aller de pair avec les plus grands capitaines de son siècle, mais qui l'emportait sur la plupart d'entre eux par l'innocence de ses mœurs, par sa modération, par sa droiture et par son équité. Il savait qu'il devait à Dieu fidélité et service, et qu'en acceptant un duel, on combattait de front le commandement de Jésus-Christ. Quelle fureur, dit un auteur célèbre, et quel désespoir que celui d'un duelliste, qui va de sang-froid se livrer à son juge, chercher son bourreau, et se jeter dans la prison éternelle, en se faisant tuer, ou par

« l'engagement d'un faux honneur, ou par « une sottise vanité, ou en suivant le torrent « d'une coutume détestable, ou même dans « le moment actuel d'une haine mortelle, et « le cœur tout occupé et tout enflammé du « désir et du dernier effet de la vengeance! « Le comte de Sales (635) attaqué par un faux « brave dont il avait repris les blasphèmes, « lui répondit qu'après avoir osé défendre « la cause de Dieu, il ne devait pas la trahir « pour les maximes d'un honneur mal en- « tendu. »

Il ne faut pas confondre l'abus du courage avec le courage même. Il est de l'intérêt de l'Etat qu'on ne se livre pas à de fausses idées sur la valeur. « Il arrive, dit l'illustre Philippe de Mornay, que par la « témérité si familière à notre nation, les « meilleurs de notre noblesse se trouvent « cueillis tous verts, et se perdent avant « que de connaître où le devoir les appelle, « c'est-à-dire, avant que de savoir éviter le « péril sans reproche, ou le défier avec « louange (636). » M. de Mornay voulait qu'on imitât les Grecs et les Romains, chez qui, dans les beaux siècles de leur empire, le courage ne consistait pas seulement à braver les périls pour la gloire et la défense de la patrie, mais encore à oser être vertueux, et en soutenir constamment le caractère contre le torrent du plus grand nombre : *Heroem enim non una virtus efficit, sed multiplex*. On sait que les héros dont les talents se trouvent relevés par le coloris de la vertu, sont placés au temple de mémoire dans un degré supérieur. L'historien Paterculus en louant la grandeur de César dans ses projets, sa rapidité dans la manière de faire la guerre, et sa hardiesse intrépide à affronter les dangers, le compare à Alexandre le Grand, mais, dit-il, Alexandre encore sobre et maître de sa colère (637). Si le même historien nous dit que *Pompée* était un général très-habile dans la guerre, il relève son mérite en assurant qu'il avait des mœurs très-pures, une probité irréprochable; qu'il était citoyen très-moderé, ami constant, facile à pardonner les injures, de bonne foi lorsqu'il se réconciliait, et n'exigeant point de satisfactions à la rigueur (638). Mais si le paganisme a eu d'aussi beaux modèles en ce genre, le christianisme en a formé de plus parfaits. Chaque siècle a eu les siens, dont on peut dire comme de Scipion Emilien (639), qui réunissait les mœurs de Caton d'Utique (640) avec les vertus militaires : ils sont recommandables

(635) *Vie du comte de La Noue, dit Bras de fer.*

(634) *Histoire universelle, tome XI.*

(635) Frère de saint François de Sales.

(636) *Lettre de Phil. de Mornay à M. de Harlay, seigneur de Dolot, mort en 1617.*

(637) *Cæsar... magnitudine consiliorum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo simillimus : qui denique semper et somno et cibo in vitam non in voluptatem uteretur. (PATERC. lib. II, cap. 41.)*

(638) *Dux bello peritissimus, innocentia eximius, cunctitate præcipuus, amicitiarum tenax, in offensis*

exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus. (PATERC., lib. II, cap. 18.)

(639) *Pub. Scipio Æmilianus vir avitis P. Africani paternisque L. Pauli virtutibus simillimus, omnibus belli ac togæ dotibus... qui nihil in vita nisi laudandum aut fecit, aut dixit ac sensit. Neque enim quisquam hæc Scipione elegantius intervalla negotiorum otio dispinxit, semperque aut belli aut pacis servitibus, semper inter arma aut studia et officia civilia versatus. (Lib. I, cap. 12 et 13.)*

(640) *Homo virtuti simillimus per omnia ingenio*

par toutes les qualités qui peuvent illustrer la robe et l'épée. On ne voit rien que de louable dans leurs actions, leurs discours et leurs sentiments. Ils ne font rien de vertueux pour le paraître, mais parce qu'ils ne doivent pas faire autrement; ils ne trouvent rien de raisonnable que ce qui est juste; ils entremêlent le repos et l'action; ils mettent à profit les vides que leur laissent leurs emplois. Ils partagent leur temps entre les armes et les livres, entre les travaux militaires et les devoirs d'une société honnête.

« Mais sera-ce sur le théâtre qu'on exposera sans altération ni déguisement toutes ces vertus? Il faudrait pour cet effet, comme le dit le P. Porée, « que les spectateurs, « c'est-à-dire, ces esprits légers, vrais papillons voltigeants, ces oisifs de toute espèce, ces paresseux de profession, ces hommes enfin esclaves de la coutume et spectateurs de toutes choses, excepté d'eux-mêmes, cessassent d'être plus avides de mets nuisibles et dangereux que de choses saines et profitables; qu'ils contraignissent les auteurs de ne point peindre les vices avec tout le cortège des grâces, avec tout les pièges des sentiments délicats, et avec tout le venin de l'enchantement; qu'ils défendissent aux acteurs de faire rougir un front vertueux; qu'ils tirassent enfin l'art dramatique, innocent en lui-même, de la cruelle nécessité où on l'a réduit d'être coupable des crimes d'autrui et de la perte des cœurs. » Ainsi, Monsieur, tant que notre nation continuera d'être caractérisée par le goût de la frivolité et du plaisir, nos théâtres seront toujours en mauvaise réputation auprès du sage. Ils sont non-seulement la source de la licence des mœurs; mais encore de ce prétendu bel esprit, dont la contagion a dégradé tous les genres de littérature, et qui du théâtre commence à gagner les chaires, et des romans a passé dans les traités de dévotion (641).

« Les spectacles n'ont eu jusqu'à présent

disi quam hominibus propior, qui nunquam recte fecit, ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat; cuique id solum visum est rationem habere, quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis. (PATERC., lib. II, cap. 35.)

(641) C'est le reproche que M. l'abbé Clément, prédicateur du roi, fait à l'éloquence chrétienne de notre siècle. Et il pense qu'on ne pourra y remédier qu'en s'occupant davantage des Pères de l'Eglise, dont il croit qu'on ne saurait trop déplorer l'espèce d'oubli, où, depuis quelque temps, on les laisse. « Il semble, dit-il, qu'on se fasse un point d'honneur de les négliger. Le clinquant du siècle a, pour ainsi dire, obscurci à nos yeux l'or pur et solide des premiers ministres de la religion. » [Ils prêchaient avec le zèle des apôtres, non Aristotélico more sed piscatorio.] « Je crois que si les personnes pieuses, surtout les dames chrétiennes; commençaient à s'en occuper un peu sérieusement, bientôt on en ramènerait la mode. » On lit les sermons des prédicateurs modernes, et à peine connaît-on ceux des premiers prédicateurs de l'Evangile. Je conseille de lire les traductions des sermons de saint Chrysostome, de ceux de saint

pour défenseurs que ceux qui en sont partisans, soit par affection, soit par intérêt. Je voudrais qu'en me citât de bons philosophes (reconnus pour tels) qui, après avoir balancé le pour et le contre, se déclarassent en leur faveur. Mais il faudrait (ce qui serait un grand phénomène) qu'ils convinsent d'admettre dans un Etat policé et chrétien, la nécessité de renforcer des vices dont l'honnêteté païenne aurait eu honte, et qui ne cessent point d'être vices pour être qualifiés de passions nationales et constitutives qui vivifient le monde moral: n'en déplaise à nos RAISONNEURS A PETITE CERVELLE. Passez-moi cette expression; elle est d'un de nos plus célèbres poètes: et peut-elle être mieux appliquée qu'à tous ces ingénieux pygmées, qui, tout bouffis et fiers de leur corruption, veulent, sans craindre Dieu ni respecter les hommes, élever sur les ruines de la religion un trône à cette philosophie insensée dont les principes dégradent l'homme, azilissent son être, bornent ses espérances et réduisent son bonheur à l'esclavage de la volupté, dont l'empire, comme le dit Cicéron, doit nécessairement miner sourdement toutes les vertus et les écraser (642)? Est-il étonnant que depuis le temps que ces sophistes (643) nous prêchent que le feu des passions est le moteur unique et universel et le germe productif de tout sentiment, on ait vu paraître un livre (644) où l'on a réduit en maximes toutes les conséquences qui résultent de ce monstrueux principe? Il sied à de pareilles gens qui travestissent les vices en vertus et qui soutiennent que les hommes sensés ne peuvent jamais être que des hommes médiocres, et que les plaisirs physiques du genre le plus lascif devraient être la seule récompense des actions utiles à l'Etat; il sied à de pareilles gens, qui, suivant l'expression d'un ancien, en-vevelissent dans la boue ce souffle divin qui anime leurs corps et qui est comme une portion de la divinité (645); il leur sied, dis-je, d'être zélés défenseurs du théâtre, où la volupté qui fait leur béatitude est si fort excitée.

Augustin, enfin de leurs homélies sur le Nouveau Testament, c'est-à-dire sur ce livre des livres où tous les docteurs se sont instruits, dont je voudrais qu'un chrétien ne quittât la lecture que quand il le sait tout entier par cœur. Encore faudrait-il qu'il le relût, 1^o pour ne pas l'oublier; 2^o pour y apprendre quelque chose de nouveau. (Maximes pour vivre chrétiennement dans le monde; édition de 1753.)

(642) Maximas virtutes jacere omnes oportet dominante voluptate. (De finib.)

(643) Les Grecs donnèrent ce nom à une secte de corrupteurs de la morale et de l'éloquence qui s'était élevée parmi les philosophes. C'était une foule de discoureurs qui ne cherchaient qu'à braver; ils abusaient de leur esprit, ne l'employant qu'à soutenir des paradoxes, et à donner aux vertus les apparences des vices, et aux vices la fausse ressemblance des vertus. La Grèce ne voulut appeler philosophes que les sages dont la doctrine ne servait qu'à l'appui des lois divines et humaines.

(644) De l'Esprit.

(645) Agit humi divinæ particulam auræ.

« Mais qu'ils ne prétendent pas que ceux qui réprouvent les jeux scéniques comme nuisibles aux bonnes mœurs, cessent d'être de vrais Français et d'être animés de l'amour des arts (646). L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse n'offensa ni la patrie, ni les Muses, lorsqu'elle proposa pour sujet du prix de poésie de l'année 1748, le danger des spectacles (647). On ne peut que lui savoir gré d'avoir prévenu les citoyens contre les abus qui obscurcissent l'honneur des belles lettres, et dont les funestes effets donneraient lieu de croire que le rétablissement des sciences et des arts a contribué à corrompre plus qu'à épurer les mœurs. Mais il ne faut pas imputer aux sciences ce qu'on ne doit attribuer qu'à la corruption de ceux qui les éloignent de leur fin légitime. Elles ne doivent avoir pour objet que de procurer aux hommes leur bien moral et physique; et de leur faire mieux connaître l'auteur de toutes choses en l'annonçant comme la source de toutes les vérités. C'est aux académies littéraires à s'élever contre tout ce qui tend à décréditer la littérature. Ils y sont obligés par le caractère de leur établissement. « Ces compagnies, dit M. Rousseau de Genève (648), doivent se regarder comme chargées, non-seulement du dépôt des connaissances humaines, mais encore du dépôt sacré des mœurs. Il en résulte qu'il faut qu'elles aient l'attention d'en maintenir chez elles toute la pureté, et de l'exiger des membres qu'elles reçoivent. Elles serviront de frein aux gens de lettres, si l'on ne peut mériter d'y être admis que par des ouvrages utiles et des mœurs irréprochables. Celles de ces compagnies, qui pour le prix dont elles honorent le mérite littéraire, font un choix de sujets propres à ranimer l'amour de la vertu dans le cœur des citoyens, montrent que cet amour règne parmi elles. Et elles donneront au peuple le plaisir si rare et si doux de voir des sociétés savantes se dévouer à verser sur le genre humain, non-seulement des lumières agréables, mais aussi des instructions salutaires. Elles en imposeront à cette troupe de charlatans qui crient chacun de son côté sur une place publique : *Venez à moi*. C'est moi seul qui ne trompe point. L'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est en représentation; l'autre qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre Dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus ni vices, et que le bien et le mal moral sont des chimères. Celui-là, que les hommes sont

(646) Ces injures sont sans doute échappées à M. de Voltaire dans des moments de fermentation de bile. On en a relevé de pareilles dans la première Lettre.

(647) M. Arcère fit sur ce sujet une ode qui fut couronnée.

(648) Dans son discours qui remporta le prix de l'Académie de Dijon en 1750, et dont le sujet était si le rétablissement des sciences et des arts a épuré les mœurs. On sait que M. Jean-Jacques Rousseau sou-

« des loups et peuvent se dévorer en sûreté
« de conscience. Le paganisme livré à tous
« les égarements de la raison humaine, a-t-il
« t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse
« comparer aux monuments honteux que lui a
« préparés l'imprimerie, sous le règne de l'Évan-
« gile? On en peut dire autant de la sculpture,
« de la peinture et de la gravure, dont le
« ciseau, le pinceau et le burin ne sont occupés
« qu'à tracer les images des passions, pour n'offrir
« aux yeux que des modèles de mauvaises actions.
« Et ne sont-ce pas les premières leçons que l'on
« donne aux enfants avant même qu'ils sachent lire?

« C'est dans la classe de ces corrupteurs qu'il faut ranger ces écrivains amateurs des spectacles, jusqu'au point d'employer la mauvaise foi et l'imposture pour communiquer leur aveuglement et leur passion à ceux qui ne sont pas épris du même goût, et qu'ils voudraient séduire par le ridicule dont ils les chargent. Comme ils veulent rester dans leurs erreurs, ils rejettent la vérité qui les condamne, et ils voudraient qu'elle n'existât pas. Elle leur paraît si amère, qu'ils haïssent même ceux qui la leur présentent pour les engager à se rendre à sa lumière et à prévenir le temps qu'ils l'auront pour juge. Ils se soulèvent contre ceux qui leur rendent ce bon office, et la plupart sont des aveugles qui crient sans savoir pour qui ni contre qui ils s'emportent (649).

Les hommes, à tout prendre,
Ne sont méchants que parce qu'ils sont fous.
Ce sont enfants moins dignes de courroux
Que de risée.....

(ROUSSEAU, liv. 1, ep. 4.)

« Je passe à l'idée singulière où vous êtes de trouver la lecture des pièces dramatiques plus dangereuse que leurs représentations sur des théâtres publics. Cicéron et Quintilien n'étaient pas de votre sentiment. Ils pensaient qu'il y avait autant de différence qu'il y en a entre un corps vivant et un corps mort, qui a des yeux sans feu, des pieds sans mouvement, des membres sans action. Telle est la comédie sur le papier. On y voit le corps des passions sans âme. Néanmoins je conviens que la lecture de la plupart de nos drames a ses dangers, et qu'on doit se l'interdire suivant le conseil d'Ovide :

Teneros ne tange poetas.

Mais soyez persuadé, Monsieur, que c'est aux spectacles que le poison des pièces dramatiques se glisse par degrés des sens au

tint la négative.

(649) Cum esse volunt mali, nolunt esse veritatem qua damnantur mali; amant eam lucentem, oderunt eam redarguentem... nolunt eam esse quod est, cum seipos debeant nolle esse quod sunt ut ipsa manente mutentur, ne ipsa judicante damnetur... quibus panis veritatis ita amarus est, ut inde os vera dicentis oderint... Latrant multi cæcis oculis nescientes pro quibus aut contra quos latrant. (S. AUGUSTIN.)

cœur, et du cœur à la raison. Rarement en reçoit-on d'aussi mauvaises influences dans le sang-froid du cabinet, à moins que vous ne veuillez parler de ces possédés d'une infortunée verve, dont parle Rousseau, qui

. . . Pour de douteux succès,
Passant leur vie dans d'éternels accès,
Toujours troublés de fureurs convulsives,
De leur plancher ébranlent les solives.

« Ce ne peut être que dans de pareils accès que vous avez imaginé la réponse que vous avez faite pour moi à M. de B***. Il faut en effet être dans le délire pour avoir entrepris la défense de l'Épître aux mânes de la Lecouvreur, où le poète (650) abjurant la vénération que tout Français doit avoir pour l'apôtre de sa nation, a l'impiété d'appeler son Saint-Denis la terre qui renferme les viles cendres d'une méprisable créature qui a vécu et est morte infâme. M. Rousseau de Genève prouve que ce n'est point par préjugés de bourgeois, mais avec raison, que les comédiens ont toujours été regardés comme des objets de mépris. Il y avait à Rome des lois expresses qui les déclaraient infâmes, et mettaient les actrices au rang des prostituées : *Quisquis in scenam prodierit, ait prator, infamis est.* Cette loi ne regardait que les acteurs des théâtres publics, et cette distinction était fondée. L'on ne divertit la multitude qu'en flattant la licence, dont le goût est partout celui du plus grand nombre. Les confrères de la Passion établis vers l'an 1402, qui succédèrent à nos troubadours, les Enfants sans souci, les cleres de la Basoche, ne tardèrent pas à s'apercevoir que ce ne serait point en ne jouant que des moralités, ou en ne représentant que des mystères de la religion, qu'ils amuseraient le peuple; ils y joignirent des farces assorties au goût corrompu du temps, ce qui attira contre eux plusieurs arrêts du parlement. Et depuis que Jodelle, qui vivait sous Henri II, nous a fait connaître et goûter la forme des anciens poèmes dramatiques, les comédiens n'en sont pas moins les *ministres du vice*; et si le gouvernement a cru depuis devoir tolérer, on en voit le motif dans la déclaration du 16 avril 1641 (651) qu'ils obtinrent de Louis XIII dans les circonstances qui leur étaient les plus favorables. Il y est énoncé que c'est pour divertir (652) les peuples de diverses occupations. Il est vrai que le monarque y ajoute qu'en cas qu'ils reglent lelement les actions du théâtre qu'elles soient

toutes exemptes d'impuretés et de paroles lascives ou à double entendre; il veut que leur exercice ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. Ce que nous faisons, dit le prince, afin que le désir qu'ils auront d'éviter le reproche qu'on leur a fait jusqu'ici, leur donne autant de sujet de se contenir dans les termes de leur devoir, des représentations publiques qu'ils feront, que la crainte des peines qui leur seraient inévitables. Mais cette déclaration que vous citez en leur faveur, et qui se trouve dans le Code pénal, ne les décharge nullement de leur note d'infamie, puisque l'objet principal de cette déclaration était de modérer la licence de leurs jeux, et de prononcer des peines contre leurs excès. Elle ne fait que constater encore plus l'opinion du public à leur égard, et prouver que la bonté du prince cédait à la nécessité où il paraissait être de les tolérer, mais avec l'intention de les rendre moins malfaisants. Au reste, il est certain qu'il s'en faut de beaucoup qu'ils aient rempli la condition qui leur était imposée, puisqu'on a, depuis cette époque, une tradition de plaintes sur la licence de leur profession; aussi n'a-t-on jamais cessé d'exercer les peines ecclésiastiques prononcées contre leur état (653). Et comme l'observe l'auteur de l'*Essai sur la comédie moderne* (654-55), « quand il serait vrai « que l'Eglise eût dans l'origine prononcé « légèrement cet anathème (ce qui ne doit « se supposer), elle n'aurait pas certaine- « ment à présent assez de motifs pour le « lever. Amateur des spectacles, dit le même « auteur, je désirerais peut-être plus qu' « que ce soit que l'ont pût les rendre « tels qu'on les fréquentât sans scrupule, et « qu'on nous les procurât sans rougir; mais « j'ai de la peine à croire ce que nous dit le « P. Porée, qu'on pourrait faire du théâtre « une très-bonne école pour les mœurs. » Ne doit-on pas en effet, Monsieur, savoir par l'expérience des anciens, que les spectacles qui, dans leur commencement, furent les plus purs, tombèrent toujours dans la plus grande licence, *Ab sano initio ad insaniam vix tolerabilem* (656)? Pub. Cornel. Scipion Nasica prévoyait les inconvénients de ces sortes de divertissements publics, lorsqu'il proposa de faire abattre le superbe théâtre, que les censeurs Messala et Cassius avaient commencé de faire construire et qui était déjà presque fini (657). Tite-Live donne les plus grands éloges au sénatus-consulte qui, sur

(650) M. de Voltaire. Je ne l'aurais pas nommé si vous aviez imité la discrétion de M. de B*** à cet égard.

(651) Dans la *Collection de décisions nouvelles de jurisprudence*, par DENISART, édition de 1768, au mot *Comédien*, cette déclaration y est citée sous la date de 1741. C'est une faute d'impression, il faut lire 1641. Ce qui donne lieu de relever cette faute, c'est que dans la première *Lettre*, on a cité cet article de cette collection.

(652) C'est-à-dire détourner; on sait que le mot *divertir*, pris en ce sens, n'est plus d'usage.

(653) Cavendum imprimis ne vitium ad indignos cum aliorum scandalo deferatur, quales sunt

publici usurarii, concubinarii, concœli..... Nisi publice offensionis prout de jure satisfacerint. (*Rituel de Paris.*)

(654-55) Imprimé en 1752, pour réfuter les *Nouvelles observations* de M. Pagan, au sujet des *condamnations prononcées contre les comédiens*.

(656) TIT. LIV.

(657) Multum prospexisse sapientissimi viri Scipionis animum sequentis ævi recordia demonstravit, cum ingenti civitatis dedecore ac damno theatralibus ludis quidquid enervare virilem indolem, quidquid imbuere flagitiis, impudentia, seditionibus homines potest, spectandum publice atque per hoc imitandum proponeretur. Tum autem necdum adeo

la proposition de Scipion, avait ordonné la démolition de ce théâtre, et il observe que c'était le seul moyen de conserver les mœurs des anciens Romains, dont Valère-Maxime fait un si beau portrait : « Dans ces temps, dit-il, la chasteté des femmes ne courait aucun risque; les deux sexes se regardaient toujours modestement, s'inspiraient un respect réciproque et vivaient dans une pureté de mœurs inaltérable. Le gouvernement fut alors très-heureux, parce que l'on avait en horreur la licence, et que l'on était persuadé que les familles, les villes et les empires n'ont point d'autre principe destructif à craindre que la volupté, dont le règne suppose toujours le désir insatiable de l'argent, et est par conséquent le germe de tout mal (658). » M. J.-J. Rousseau a-t-il donc eu tort d'élever avec tant de force la voix pour persuader à sa patrie de ne consentir à l'établissement d'aucun théâtre? *Documentum illustre dedit cum efficaci facundia summæ auctoritatis*, comme Tite-Live l'a dit de Scipion. Vous n'êtes pas mieux fondé à critiquer ce zèle que vous l'êtes lorsque, pour justifier Bayle, vous dites qu'il était lié avec des gens de mérite. Ne sait-on pas qu'il en est des gens de lettres comme des négociants? L'intérêt des sciences et des arts, comme celui du commerce, exige qu'on soit lié avec des personnes de toutes religions, de tout état et de mœurs bien différentes. Ce ne sont pour lors que des liaisons d'intérêt et non de ces liaisons intimes qui ne peuvent être fondées que sur la conformité de religion, de sentiments et de mœurs : *Ad connectendas amicitias, vel tenacissimum vinculum morum similitudo* (659). Quel que soit le mérite de Bayle à l'égard de certaines parties de littérature, la plus juste idée qu'on aura de sa personne sera celle que M. Joly de Fleury nous en a donnée dans son réquisitoire du 9 avril 1756. « Il est, dit ce grand magistrat, l'apologiste du pyrrhonisme et de l'irréligion. Ami de toutes les sectes, dont il fait également l'éloge, il apprend à suspendre en tout son jugement, parce qu'il n'admet aucune certitude. Toujours en garde contre ses ennemis redoutables qui combattaient ses impiétés, il répand comme furtivement ses erreurs..... Les demi-savants croyant trouver dans ses ouvrages des preuves invincibles contre la

degenerantibus a pristina integritate mentibus persuasum est ut destrui affectum opus, subhastarique omnia que comparata theatro fuerant, juberentur senatus-consulto digno quod inter nobilissima Romanæ gravitatis argumenta notaretur. (TIT. LIV. lib. XLVII, c. 27.)

(658) Nulli tunc subsessores alienorum matrimoniorum oculi metuebantur, sed pariter et videre sancte et aspici mutuo pudore custodiebantur..... Ii penates, ea civitas, id regnum æterno in gradu sacre steterit, ubi minimum virium veneris, pecuniæque cupido sibi vindicaverit. Nam quo ista generis humani pestes penetraverint, ibi injuria dominatur, infamia flagrat. (VALER. MAXIM., lib. II, c. 1. 5; . IV, lib. c. 5, art. 1.)

(659) PLIN., lib. IV, ep. 15.

(660) Voyez l'Eloge de M. de Montesquieu, par

« religion; méprisent ces hommes dociles et prudents, qui font un usage légitime de leur raison et qui pensent avec justice qu'une raison droite conduit à la foi, et qu'une foi pure perfectionne la raison. »

« Vous convenez avec M. Desp. de B*** que la profession de comédien répugne à l'esprit de l'Évangile, et vous prétendez concilier avec cet aveu les assertions émanées de votre enthousiasme : *Ne nous déclarons pas, dites-vous, les ennemis de Melpomène et de Thalie, tandis que presque toute l'Europe leur dresse des autels, et songeons que le plus grand tort qu'on puisse faire à l'homme est de lui ravir ses plaisirs, et celui qui le fait mérite de subir la rigueur des lois comme malfaiteur. Je ne badine point; cela est plus sérieux qu'on ne pense. Notre théâtre est vraiment utile, il anime l'esprit et nourrit le cœur; cessons donc de mépriser les comédiens qui prêtent leur organe aux auteurs. Pourquoi laisser dans l'opprobre cette profession?*

« Mais permettez-moi de vous demander quel degré d'autorité a sur votre cœur et sur votre esprit la morale du saint Évangile que M. de Montesquieu a déclaré être une excellente chose, et le présent le plus estimable que l'homme pouvait recevoir de son Créateur (660). Cette déclaration est imposante eu égard au moment qu'elle fut faite. Cet académicien touchait alors au derniers instant de sa vie. Il commençait à ne plus apercevoir la célébrité de ses ouvrages (661) et toutes les choses de ce monde qu'à la lueur de ce crépuscule, qui annonce évidemment l'approche d'un Dieu rémunérateur ou vengeur. Ce flambeau ne fait sentir que trop tard au plus grand nombre « que, pour que l'homme soit quelque chose et ne demeure point dans une espèce d'avisement et d'anéantissement, il faut qu'il se tourne vers son Créateur; que quand il s'en est écarté, il est comme dans un état de mort; que quand il s'en rapproche, il reprend toute sa vigueur; que quand il s'en éloigne, il tombe dans les ténèbres; que quand il s'en rapproche, il rentre dans la lumière, et qu'il ne reçoit le bon être que de celui même duquel il tient l'être (662). »

Or, Monsieur, ces vérités que tant de personnes n'apprennent presque au dernier moment de leur vie, et pour en être trou-

M. de MAUPERTUIS; imprimé à Hambourg en 1755. L'auteur de cet *Eloge* assure « que M. de Montesquieu, avant que de mourir, déclara à tous ceux qui étaient autour de lui, et en particulier à madame la duchesse d'Aiguillon, que c'était l'idée qu'il concevait de l'Évangile. »

Cette anecdote se trouve ainsi rapportée à la fin du troisième tome d'un ouvrage qui vient de paraître sous le titre de *Nouvelle démonstration évangélique*, par J. LE LAND, docteur en théologie, 4 vol in-12.

(661) Mors male coloratæ gloriæ nitorem delet.

(662) Ut homo sit aliquid convertit se ad illum a quo creatus est. Recedendo enim frigescit, accedendo fervescit; recedendo tenebrescit, accedendo clarescit. A quo enim habet ut sit, apud ipsum habet ut ei bene sit. Ut boni simus, Deo indigemus.

blées (663), nous sont inspirées par l'Évangile; « ce divin livre qui étant le seul nécessaire à un chrétien et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. » Ce sont encore les expressions de M. Jean-Jacques Rousseau (664). Il vous en paraît peut-être plus inconcevable dans ses égarements. Il est vrai que n'aimer que l'éclat de la lumière de l'Évangile, et ne pas en faire la règle de sa vie, c'est en abuser contre le dessein de Dieu et commettre une injustice contre lui; c'est s'exposer à en être privé, et à tomber dans les ténèbres et l'aveuglement du cœur, jusqu'à parvenir à ne plus connaître Dieu d'une connaissance salutaire (665). Mais n'est-il pas étonnant de vous voir justifier la profession de comédien en même temps que vous reconnaissez qu'elle répugne à l'esprit de l'Évangile?

« Je ne serais pas surpris qu'un Hottentot à qui l'on reprocherait son attachement aux infâmes usages de son pays, répondit qu'il convient qu'ils répugnent à l'esprit du christianisme, qu'au reste, il n'est pas dans le cas de se conformer à la morale de cette religion qui lui est étrangère.

« Mais un Chrétien ne manque-t-il pas aux égards qu'il doit à ce qu'il y a de plus sacré, lorsque convenant de ce que l'esprit de l'Évangile décide sur un objet, il ose soutenir publiquement une opinion qui y est contradictoirement opposée? et n'est-il pas encore infiniment plus coupable, si on lui a démontré que cette mauvaise opinion qu'il soutient, a toujours été condamnée par la seule sagesse humaine, c'est-à-dire par les philosophes païens et par plusieurs de ceux qui étaient intéressés à se croire excusables dans les faiblesses de leur conduite sur l'objet en question (666).

« Il me semble que quand on ne croirait pas de cœur le saint Évangile que l'on professe de bouche, on devrait, suivant les principes des déistes, respecter la religion de la patrie, et ne point marquer pour elle le plus grand mépris, en refusant publiquement de recevoir de cette religion la règle des mœurs (667). Tel est l'exès où votre zèle pour les théâtres vous a porté. Il faut donc que ce

que la sagesse appelle *l'ensorcellement des baguettes* (668) ait répandu des ténèbres sur votre esprit pour que vous vous soyez chargé de défendre une cause tant de fois condamnée au tribunal de la raison isolée de la religion chrétienne.

« Vous finissez votre *lettre* par ce sophisme dont Jean Racine avait fait usage : *Saint Augustin s'accuse de s'être laissé attendrir à la comédie; qu'est-ce que vous concluez de là? Dites-vous qu'il ne faut point aller à la comédie? Mais saint Augustin s'accuse aussi d'avoir pris trop de plaisir au chant de l'Église: est-ce à dire qu'il ne faut point aller à l'Église?*

« C'est un faux raisonnement dont M. Racine sentit bien par la suite tout le ridicule. Voici la réponse qu'on y fit et qu'on trouve dans deux lettres qui furent écrites à ce célèbre poëte, l'une par M. Dubois, l'autre par M. Barbier d'Aucourt : « Ce raisonnement prouve invinciblement ce que vous dites six ou sept lignes plus haut, que vous n'êtes point théologien. On ne peut pas en douter après cela; mais on doutera peut-être si vous êtes chrétien, puisque vous osez comparer le chant de l'Église avec les déclamations du théâtre; qui ne sait que la divine psalmodie est une chose si bonne d'elle-même, qu'elle ne peut devenir mauvaise que par le même abus qui rend quelquefois les sacrements mauvais? et qui ne sait au contraire que la comédie est naturellement si mauvaise, qu'il n'y a point de détour d'intention qui puisse la rendre bonne.

« S'il faut quitter les choses qui sont mauvaises et dont nous ne saurions faire un bon usage, faut-il aussi quitter les bonnes, parce que nous en pouvons faire un mauvais? »

« Je crois devoir aussi ajouter la réponse que lui firent les mêmes personnes au sujet du reproche qu'il avait fait à l'égard des traductions de Térence et d'autres poëtes, destinées à l'instruction de la jeunesse. « Vous voulez abuser du mot de *comédie* et confondre celui qui les fait pour les théâtres avec celui qui les traduit pour les écoles. « Mais il y a tant de différence entre eux, qu'on ne peut point tirer de conséquence de l'un à l'autre. Le traducteur n'a dans

(665) A paucis eruditis corde major Dei ira intelligitur. (S. AUGUSTIN.)

(664) Dans ses *Observations* sur la réponse qui avait été faite à son discours qui avait remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750.

(665) Evangelio contra Dei consilium abutitur et injustitiam adversus Deum committit, qui non amat nisi luminis ipsius splendorem, nec illud pro regula vite suae reipsa habet. Primus punitionis gradus est lumen amittere quo abutimur, et in tenebras ac cæcitate cordis prolabi, eo usque ut nec Deum amplius cognoscamus notitia salutari. Secundus gradus: non amplius cognoscere seipsum, nosque credere eo sapientiores, quo insipientiores sumus. Evangelium salvat non eum qui istud legit vel audit, sed qui recipit, amat et fide viva ad praxim redigit. Que stultitia, et quam communis, Dei justitiam cognoscere, et sic tanquam justitia non esset vitam iusti-

tuere! Expectat Deus quia bonus est et æternus; sed ponit quia sanctus est et justus. Qui aures claudit voce misericordiae, dum vivit, ferre debet, dum morietur et misericordiam contempnam et justitiam irritam. (Compènd. mor. Ep. S. P.)

(666) Multi verum intelligent nec ibi permanent, amando ea quæ avertunt a vero. (S. AUGUSTIN.)

(667) Aliud est quando quisque conatur aliquid intelligere et per infirmitatem carnis non potest. Aliud quando perniciosius adversum seipsum agit cor humanum ut quod posset intelligere si bona voluntas acceteret, non intelligat, non quia difficile est, sed quia voluntas adversa est. Hoc autem fit cum amant peccata sua et oderint præcepta Dei.... Credere in Deum est credendo adhaerere ad bene cooperandum bona operanti Deo. (S. AUGUSTIN.)

(668) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. (Sup. iv, 12.)

« l'esprit que des règles de grammaire qui
 « ne sont point mauvaises par elles-mêmes,
 « et qu'un bon dessein peut rendre très-
 « bonnes; mais le poète a bien d'autres
 « idées dans l'imagination : il sent toutes
 « les passions qu'il conçoit et il s'efforce
 « même de les sentir, afin de les mieux con-
 « cevoir. Il s'échauffe, il s'emporte, il se
 « flatte, il s'offense, il se passionne jusqu'à
 « sortir de lui-même pour entrer dans ce
 « sentiment des personnes qu'il représente.
 « Il est quelquefois Turc, quelquefois Maure,
 « tantôt homme, tantôt femme, et il ne quitte
 « une passion que pour en prendre une
 « autre. De l'amour, il tombe dans la haine;
 « de la colère, il passe à la vengeance, et
 « toujours il veut faire sentir aux autres les
 « mouvements qu'il souffre lui-même. Il est
 « fâché quand il ne réussit pas dans ce
 « malheureux dessein et il s'attriste du mal
 « qu'il n'a pas fait.

« Quelquefois les vers du poète peuvent
 « être assez innocents, mais la volonté du
 « poète est toujours criminelle; les vers
 « n'ont pas toujours assez de charmes pour
 « empoisonner, mais le poète veut toujours
 « qu'ils empoisonnent; il veut toujours que
 « l'action soit passionnée et qu'elle excite du
 « trouble dans le cœur des spectateurs.
 « Quelle différence donc entre le poète et
 « celui qui le traduit pour l'instruction de
 « jeunesse et qui en ôte tout le venin, afin
 « de conserver la pureté et l'innocence de
 « ceux qui ne cherchent dans les ouvrages
 « des anciens que ce qu'on y doit chercher,
 « qui est d'y prendre une teinture de l'air et
 « du style de ces auteurs, et d'y apprendre
 « la pureté de leur langue... Vous obligez
 « toutes les personnes justes de vous dire
 « avec saint Jérôme, qu'il n'est rien de plus
 « honteux que de confondre ce qui se fait
 « pour le plaisir inutile des hommes, avec
 « ce qui se fait pour l'instruction des en-
 « fants, *et quod in pueris necessitatis est,*
 « *crimen in se facere voluptatis.* » Au reste,
 dans quel temps de sa vie Jean Racine fit-il
 ce faux raisonnement dont vous vous pré-
 valez? N'est-ce pas dans celui sur lequel
 il a versé des larmes? J'aime bien mieux
 considérer ce célèbre poète dans cet âge, où
 connaissant et aimant la religion, son cœur
 était aussi parfait que les productions de son
 génie avaient été éclatantes. Le respect que
 l'on doit à sa mémoire m'oblige de détruire,
 par l'expression de quelques-uns de ses
 sentiments, l'abus qu'on pourrait faire des
 écarts de sa jeunesse que vous osez rappé-

ler et dont il aurait souhaité pouvoir faire
 perdre le souvenir. Ecoutez-le : c'est un père
 qui, éclairé par les lumières de la vérité,
 désire de procurer le même bonheur à ses
 enfants, en faisant tourner à leur propre
 instruction les écueils dont il avait connu le
 danger. M. son fils, qu'on appellera à jamais
le poète de la religion, non content d'avoir
 profité du zèle d'un si bon père, a bien
 voulu le rendre encore utile à d'autres, en
 donnant au public ce recueil de lettres si
 propre à faire connaître le cœur de ce grand
 homme. Voici ce que Jean Racine écrivit à
 un de ses fils et qu'on peut adresser à tous
 ceux qui voudraient s'autoriser de ce qui
 lui était échappé dans l'ardeur des passions.

« Croyez-moi, mon fils; quand vous sau-
 « rez parler de romans et de comédies, vous
 « n'en serez guère plus avancé pour le
 « monde et ce ne sera point par cet endroit là
 « que vous serez plus estimé... Vous savez
 « ce que je vous ai dit des opéras et des co-
 « médies; on doit en jouer à Marly. Le roi
 « et la cour savent le scrupule que je me
 « fais d'y aller et ils auraient une mauvaise
 « opinion de vous, si à l'âge où vous êtes
 « vous aviez si peu d'égards pour moi et
 « pour mes sentiments.

« Le plus grand déplaisir qui puisse m'ar-
 « river au monde, c'est s'il me revenait que
 « vous êtes un indévot et que Dieu vous est
 « devenu indifférent.

« Je sais bien que vous ne serez pas
 « deshonoré devant les hommes en allant
 « aux spectacles, mais comptez-vous pour
 « rien de vous déshonorer devant Dieu?
 « Pensez-vous vous-même que les hommes
 « ne trouvassent pas étrange de vous voir
 « pratiquer des maximes si différentes des
 « miennes? Songez que M. le duc de Bour-
 « gogne, qui a un goût merveilleux (669)
 « pour toutes ces choses, n'a encore été à au-
 « cun spectacle. »

« Tels étaient les sentiments de ce célèbre
 poète, lorsqu'il n'écouta plus que la religion,
 c'est-à-dire cette vraie philosophie qui ap-
 prend à l'homme ce qu'il a été, ce qu'il est
 et ce qui peut le rendre tel qu'il doit être.
 Ce fut à cette école que, dès l'âge le plus
 critique pour la vertu et les talents, l'illustre
 M. le chancelier d'Aguesseau, avait appris
 ce qu'il fallait penser des spectacles. Les
 idées qu'il conçut de leurs dangers, sont
 déposées dans la collection de ses excellents
 ouvrages, où il continue d'être, *lex lo-*
quens (670); c'est-à-dire la lumière et le
 modèle de la magistrature (671); je vous les

(669) On peut donc connaître et goûter cette par-
 tie de littérature, quoiqu'on n'ait pas fréquenté les
 théâtres publics.

(670) Vere dici potest magistratum legem esse lo-
 quentem, legem autem mutum magistratum. (Cic.,
De leg., lib. viii.)

(671) Que cet ordre (de la magistrature) soit sans
 reproches, et qu'il serve de modèle à tous les ci-
 toyens. Cette loi est belle et d'une grande portée.
 Car dès qu'elle exige une exemption de tous vices,
 aucun vicieux n'osera donc se présenter pour être
 reçu dans cet ordre. Et si cette loi exige aussi que

chaque membre soit le modèle des citoyens, nous
 avons tout gagné. Car comme une ville entière se
 laisse corrompre par les dissolutions et les vices de
 ses chefs et de ses juges, de même elle est corrigée
 et réformée par leur régularité. Je conviens que cela
 est difficile dans la pratique, mais si nous n'y re-
 connaissons pas les hommes d'à-présent, une sage
 éducation et l'exactitude à en suivre les principes,
 pourront en préparer pour l'avenir. *Is ORDO VITIO*
CARETO, CÆTERIS SPECIMEN ESTO. Præclara est ita lex
et late patet, num cum omne vitio carcere lex jubent,
ne veniet quidem in eum ordinem quisquam vitii par-

indique pour vous désabuser sur la fausse opinion où vous êtes, que *la voie la plus sûre pour connaître l'utilité morale des spectacles, est de les fréquenter*; vous êtes étonné de ce qu'on s'est servi du nom et de l'autorité de M. Jean Jacques Rousseau pour proscrire les théâtres. Il avait cependant pris la voie la plus sûre, selon vous pour en bien juger, puisque vous citez l'aveu qu'il a fait de n'avoir jamais manqué volontairement la représentation d'une pièce de Molière; mais eu égard aux vices de sa conduite, vous dites que *c'est un philosophe qui se moque de nous, en faisant semblant de nous instruire*. Vous aurez donc peut-être plus d'égard au témoignage de l'immortel chancelier que je viens de nommer. La pureté et l'uniformité de ses mœurs, la gravité de sa conduite, son zèle pour le bien de l'Etat, son respect et son amour pour la religion étaient comme une censure publique, qui apprenait aux personnes élevées en dignité ou distinguées par leur naissance, à en soutenir le lustre par une vie régulière (672), fortifiait dans la pratique de tous devoirs les âmes les plus faibles, animait les plus indifférentes, faisait rougir les moins vertueuses, instruisait enfin les bons citoyens et condamnait les méchants. Son autorité est donc à citer. C'est en effet par de pareils organes que la vérité se manifeste avec plus de succès. Consultez ses savantes *Remarques sur les causes métaphysiques du plaisir que l'âme goûte aux représentations des drames, principalement des tragédies* (673), vous reconnaîtrez que pour n'avoir jamais été aux spectacles, il en connaissait mieux les objets et les effets que la plupart de leurs plus zélés partisans, que l'amour des bagatelles nuisibles éloigne de la saine raison (674).

« Il appelle cette production littéraire *une douce et dangereuse rêverie, qui, dit-il, a tant abusé de mon oisiveté, que je rougis presque d'être devenu prodigue pour le théâtre d'un temps que je n'y avais jamais perdu*. Il ne la regardait comme dangereuse, que par la crainte qu'il avait qu'on abusât de ce qu'il y dit en faveur de la tragédie, considérée en elle-même dans sa plus grande perfection, telle enfin que les philosophes anciens la concevaient.

« Ces sages, peut-être plus sévères, dit M. d'Aguesseau, que nos nouveaux caustiques, nous ont appris que la tragédie, aussi bien que le poème épique, ne devait chercher à plaire que pour instruire. Ils ont cru que l'une et l'autre n'étaient véritable-

ticeps. Cæteris specimen esto. Quod si est, tenemus omnia. Ut enim cupiditatibus principum et vitii infici solet tota civitas, sic emendari et corrigi continentia. Id autem difficile factu est nisi educatione quadam et disciplina, non enim de hoc senatu, nec his de hominibus, qui nunc sunt, sed de futuris, si qui forte his legibus parere voluerint (Cic., *De leg.*, lib. II.)

(672) Cicéron, *Cujus fere omnes mirantur linguam, pectus non ita*, dit que pour corrompre ou réformer les mœurs de toute une ville, il ne faut que très-peu de personnes, mais de celles qui sont élevées au

« ment qu'une fable plus noble, à la vérité
« plus étendue, plus ornée que celle d'Esopé,
« mais du même genre et qui avaient le
« même but, c'est-à-dire d'employer le
« secours et l'agrément de la fiction pour
« faire entrer plus aisément dans l'esprit et
« pénétrer plus avant dans le cœur, une
« vérité morale qui en est l'âme et qui en
« doit animer tout le corps. Si le poète tra-
« gique entrait bien dans son art, il fallait
« que toute la conduite, toute l'économie de
« sa pièce, tendit uniquement à établir, à
« développer, à mettre dans tout son jour,
« le point de morale qui en était le véritable
« sujet. Il ne prenait la route des sens que
« pour aller à la raison. L'imagination par-
« lait sa langue, non pour séduire l'imagi-
« nation des spectateurs, mais pour la rendre
« plus attentive, plus docile à la raison. Il
« n'est pas douteux que de pareils poèmes
« renfermaient une espèce de philosophie,
« si les poètes pouvaient être philosophes. »

« Je crois, Monsieur, qu'il pouvait y en avoir dans les temps *héroïques*; mais, comme le pensait M. le chancelier d'Aguesseau, il ne serait pas facile d'en rappeler la mode dans des temps où l'esprit est préféré à la raison; cependant si

Raison sans sel est fade nourriture,

Sel sans raison n'est solide pâture :

De tout les deux se forme esprit parfait.

(ROUSSEAU, liv. I, ep. 5.)

Nous avons bien vu dans Jean Racine un poète qui devient philosophe, et plus véritable philosophe qu'on ne pouvait l'être dans le prétendu âge d'or du paganisme. Il nous a donné, dans *Athalie* et *Esther*, deux modèles de la plus grande perfection, tant pour le drame que pour la morale. Un homme, alors très-connu par sa piété et par son esprit, écrivit dans l'enthousiasme « que ce poète « était devenu l'apôtre des Muses et le pré-
« dicateur du Parnasse, dont il semblait n'a-
« voir appris le langage que pour leur prê-
« cher en leur langue l'Évangile et leur an-
« noncer le Dieu inconnu. »

« Mais vous savez quel fut le sort de ces deux chefs-d'œuvre. Le public se prévint et se déclara fortement contre eux. Ce n'était, disait-on, que des sujets de dévotion propres à amuser des enfants, et Racine mourut très-persuadé que ces deux tragédies n'auraient jamais de succès sur le théâtre public; son intention au reste était qu'elles n'y fussent jamais représentées. Et il obtint qu'on l'énonçât dans le privilège qui fut ac-

dessus des autres par leur naissance ou par leurs charges. *Pauci atque admodum pauci honore et gloria amplificati vel corrumpere mores civitatis, vel corrigere possunt... nobilium vita victuque mutato mores mutari civitatum puto.* (*De leg.*, lib. V.)

(673) M. le chancelier d'Aguesseau fit, dans un séjour à Fresnes, ces remarques sur un discours de M. de Valincourt, qui avait pour titre : *De l'imitation par rapport à la tragédie*.

(674) *Inquisitores nugarum qui tanquam Avibus a creatore suo avertuntur et latuntur in hujus sæculi amaricantem malitiam* (S. AUGUSTIN.)

cordé en 1689 (675) aux Dames de Saint-Cyr, pour qui ces deux drames avaient été composés. Ce fut une dispute littéraire qui donna lieu à l'infraction de cette clause, pour la tragédie d'*Athalie*. Despréaux avait été presque seul à soutenir contre tout le public, que cette pièce était le chef-d'œuvre et du poète et de la tragédie. M. Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, voulut faire juger cette ancienne querelle académique, et il ordonna aux comédiens français de représenter *Athalie* sur leur théâtre; elle fut applaudie, mais la représentation, qui en avait déjà été faite à la cour par les mêmes acteurs, avait préparé cet accueil. Comme Louis XV était alors à peu près de l'âge de Joas et portait sur son front le présage du surnom de *Bien-Aimé*, on ne pouvait, sans s'attendrir sur le jeune monarque, entendre quelques vers comme ceux-ci :

Voilà donc votre roi, votre unique espérance,
 J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver,
 Du fidèle David, c'est le précieux reste,
 Songez qu'en cet enfant tout Israël réside.

« Les circonstances du temps contribuèrent donc beaucoup au succès de cette tragédie sur un théâtre si peu convenable à un sujet aussi saint et traité avec tout le respect dû à l'Écriture sainte.

« D'ailleurs, dit madame la comtesse de Caylus (676), M. Racine y aurait vu cette tragédie aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabeth fardée (677), par une *Athalie* outrée (678) et par un grand prêtre (679) si peu digne de représenter la majesté d'un prophète divin. » — « De pareils sujets, dit aussi madame de Sévigné, ne conviennent pas à de tels acteurs. Il faut des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion et des âmes vertueuses pour en voir avec fruit la représentation. »

« Voilà sans doute ce qui a donné lieu à M. le chancelier d'Aguesseau de traiter de rêverie sa lumineuse Dissertation. Il croyait qu'il était moralement impossible aux poètes, non de composer des drames vraiment philosophiques, mais de les faire goûter à la multitude des spectateurs, à qui l'on pourrait appliquer ce qu'un prêtre égyptien disait des Grecs, en parlant à Solon : Ce ne sont que des enfants, on n'y trouve point de vieillards par les mœurs, il n'y a

que des fables et des frivolités qui leur plaisent. Ils se livrent à toutes opinions nouvelles. Ils méconnaissent la vérité, cette raison souveraine, cette loi universelle que Pindare disait être la reine des dieux et des hommes, et que les Chrétiens, dit saint Clément d'Alexandrie, appellent la lumière de la vie (680). Les poètes sont persuadés que, pour plaire au plus grand nombre, il faut moins les instruire que flatter les écarts de leur cœur et de leur esprit (681).

« C'est pourquoi les mœurs, dit M. le chancelier d'Aguesseau, le caractère des personnages mis sur la scène, leurs pensées, leurs sentiments, leurs expressions, tout conspire à réveiller ou à flatter les inclinations que nous avons tous pour la gloire, pour la grandeur, pour l'amour, pour la vengeance, qui sont les mobiles secrets du cœur humain. Les passions feintes que nous y voyons nous plaisent par les mêmes raisons que les réelles, parce qu'en effet elles en excitent de réelles dans notre âme, ou parce qu'elles nous rappellent le souvenir de celles que nous avons éprouvées : *Rapiebant me spectacula theatri plena imaginibus miseriorum mearum* (682). Ce sont ces misères mêmes qu'on aime à y voir et à y sentir. On y goûte encore la satisfaction de voir ses faiblesses justifiées, autorisées, ennoblies, soit par de grands exemples, soit par le tour ingénieux et la morale séduisante dont le poète se sert souvent pour les déguiser, pour les colorer, pour les peindre en beau et les faire paraître au moins plus dignes de compassion que de censure. Le charme du spectacle, les actions qui y sont représentées, l'artifice de la poésie et l'enchantement des paroles par lesquelles elles flattent la corruption du cœur, étouffent peu à peu les remords de la conscience, en apaisent les scrupules et effacent insensiblement cette pudeur importune qui fait d'abord qu'on regarde le crime comme impossible, qu'on en voit ensuite non-seulement la possibilité, mais la facilité. On en apprend le chemin, on en étudie le langage et surtout on en retient les excuses. Quelle impression ne fait pas *Phèdre* sur l'âme d'une jeune spectatrice lorsqu'elle charge Vénus de toute la honte de sa passion, lorsqu'elle prend les dieux à témoin :

Ces dieux qui dans son flanc
 Ont allumé ce feu fatal à tout son sang.

(675) Ce privilège est du 3 février 1689; il y est dit : « Ayant vu nous-mêmes plusieurs représentations desdits ouvrages dont nous avons été satisfaits, nous avons donné par ces présentes aux Dames de Saint-Cyr, avec défenses à tous acteurs, » etc.

(676) Dans son ouvrage intitulé : *Mes souvenirs*.

(677) C'est-à-dire la Duclos.

(678) La Desmares.

(679) Beaubourg. — Les fameux acteurs du temps.

(680) Apud Platonem, in *Timæo*, pulcherrime sacerdos Aegyptius : O Solon, inquit, ex Græcis nullus est senex; vos Græci semper estis pueri nullam penitus in animis per veterem auditionem antiquam

habentes opinionem; nec disciplinam ullam eamque tempore; nec legem quæ, inquit *Pindarus*, regina est omnium mortalium et immortalium; lucerna autem est præceptum bonum, ut vult Scriptura sancta, lex est lumen vitæ (S. CLEM. ALEX., lib. I *Stromatum*.)

(681) Stultorum infinitus est numerus... stultitia autem est rerum appetendarum et vitandarum vitiosa ignorantia. Non per mores quos sapientia jubet, pervenire volunt ad lucem Dei, sed tantum ad laudes hominum quod est vanitas et insipientia. (S. AUGUSTIN.)

(682) S. AUGUST., *Confes.*, lib. III, c. 2.

Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une faible mortelle.

« Il est vrai qu'on n'accuse plus les dieux
« du dérèglement de son cœur et qu'on ne
« cherche plus à l'autoriser par leur exem-
« ple, comme ceux dont saint Cyprien a dit :
« *peccant exemplo deorum*; mais on l'attribue
« à l'étoile, à la destinée, à la nécessité
« d'un penchant invincible; on retrouve avec
« plaisir ses mauvais sentiments dans ceux
« qu'on appelle des héros, et une passion
« qui nous est commune avec eux, ne paraît
« plus une faiblesse. On se répète en
« secret ce qu'*OEnone* dit pour apaiser le
« trouble de sa maîtresse :

Mortelle, subissez le sort d'une mortelle.

« On s'étourdit au moins de ces pensées
« vagues et confuses qu'on n'approfondit
« jamais. On sort du théâtre rassuré contre
« l'horreur naturelle du crime (683); ce
« même plaisir y ramène souvent ceux qui
« l'ont une fois goûté. Ainsi, soit que le
« spectacle ne cause aucun trouble et une
« émotion passagère, qui faussement paraît
« d'abord innocente, soit qu'il excite ou
« qu'il rappelle des passions plus durables
« que l'action et le langage du drame auto-
« risent et justifient, c'est sans doute dans
« ces deux effets que consiste principalement
« le grand plaisir que les hommes y pren-
« nent. Enfin, avoir montré pourquoi les
« spectacles sont dangereux, c'est avoir fait
« voir combien ils sont agréables, parce
« qu'en effet ce qui en fait le plaisir est ce
« qui en fait le danger, et qu'on peut dire
« presque toujours que la meilleure pièce
« en un sens est en un autre sens la plus
« mauvaise. »

« Que conclure, Monsieur, d'après cet oracle?
je crois ne pouvoir mieux vous faire goûter
la conséquence qui en résulte, qu'en vous
les présentant sous les grâces de la poésie.
Je vais donc vous citer un poète lyrique,
qui pourra vous rendre ce bon office.

..... Qu'à jamais le théâtre se ferme,
Les dogmes qu'il contient, les leçons qu'il renferme,
Loin de nous corriger, de nous rendre meilleurs,
Séduisent l'innocence et corrompent les mœurs.
Sa Morale suspecte est un faible antidote :
C'est vainement qu'*Horace* appuyé d'*Aristote*,
Nous dit qu'en cette école on apprend, on s'instruit :
De ces instructions quel peut être le fruit ?
Les sentiments qu'elle aime et qu'elle nous inspire,
Des folles passions affermissent l'empire :
Par ces principes faux les crimes déguisés,
Sous le nom de vertus sont métamorphosés.
J'y vois l'ambition, l'amour et la vengeance,
En tyrans suborneurs faire agir leur puissance,
Nourrir notre faiblesse, et sur notre raison
Jeter un voile épais et verser leur poison.
J'y vois avec horreur *Clytemnestre* perfide,
OEdipe incestueux, *Oreste* parricide,
L'innocent *Hippolyte* à la mort condamné,
Et *Néron* triomphant d'un frère empoisonné.
Corneille du théâtre abjurant les maximes,
Eût voulu n'en avoir jamais souillé ses rimes :

(685) In theatris congaudent amantibus qui sese
fruantur per flagitia. (S. AUG., l. III Conf.)

Racine en gémissant, comme lui détesta
Le vol pernicieux dont l'essor l'y porta (684).

« Je tiens à ces principes. Ils sont soutenus
d'autorités imposantes et en grand nombre.
Mais je vous invite moins à les compter qu'à
les peser avec équité. Elles dissiperont sans
doute le nuage de l'illusion qui couvre à vos
yeux les dangers des théâtres. *Si justus es, non
numera sed appende. Non respicias ad theatrum
insaniæ; mendax est. Noli imitari turbas
concurrentes.* (S. AUG.)

« Je suis, etc. »

*Lettre de M. Gresset, l'un des quarante de
l'Académie française, à M. *** , sur la comédie;*
Paris, 1759.

« Les sentiments, Monsieur, dont vous
m'honorez depuis plus de vingt ans, vous ont
donné des droits inviolables sur tous les miens;
je vous en dois compte et je viens vous le
rendre sur un genre d'ouvrages auquel j'ai cru
devoir renoncer pour toujours. Indépendamment
du désir de vous soumettre ma conduite et de
mériter votre approbation, votre appui m'est
nécessaire dans le parti indispensable que j'ai
pris, et je viens le réclamer avec toute la
confiance que votre amitié pour moi m'a toujours
inspirée. Les titres, les erreurs, les songes
du monde n'ont jamais ébranlé les principes
de religion que je vous connais depuis si
longtemps : ainsi le langage de cette lettre
ne vous sera point étranger, et je compte
qu'approuvant ma résolution, vous voudrez
bien m'appuyer dans ce qui me reste à faire
pour l'établir et pour la manifester.

« Je suis accoutumé, Monsieur, à penser
tout haut devant vous; je vous avouerai donc
que, depuis plusieurs années, j'avais beaucoup
à souffrir intérieurement d'avoir travaillé
pour le théâtre, étant convaincu, comme je
l'ai toujours été, des vérités lumineuses de
notre religion, la seule divine, la seule
incontestable; il s'élevait souvent des nuages
dans mon âme sur un art si peu conforme à
l'esprit du christianisme, et je me faisais,
sans le vouloir, des reproches infructueux,
que j'évitais de démêler et d'approfondir;
toujours combattu et toujours faible, je
différais de me juger, par la crainte de me
rendre et par le désir de me faire grâce.
Quelle force pouvaient avoir des réflexions
involontaires contre l'empire de l'imagination
et l'enivrement de la fausse gloire? Encouragé
par l'indulgence dont le public a honoré
Sidney et le *Méchant*, ébloui par les sollicitations
les plus puissantes, séduit par mes amis,
dupe d'autrui et de moi-même, rappelé en
même temps par cette voix intérieure, toujours
sévère et toujours juste, je souffrais et je
n'en travaillais pas moins dans le même
genre. Il n'est guère de situation plus pénible,
quand on pense, que de voir sa conduite en
contradiction avec ses principes et de se
trouver faux à soi-même et mal avec soi. Je
cherchais à

(684) M. Lebrun, connu par plusieurs odes.

étouffer cette voix des remords à laquelle on n'impose point silence, ou je croyais y répondre par de mauvaises autorités que je me donnais pour bonnes ; au défaut de solides raisons, j'appelais à mon secours tous les grands et frêles raisonnements des apologistes du théâtre ; je tirais même des moyens personnels d'apologie de mon attention à ne rien écrire qui ne pût être soumis à toutes les lois des mœurs, mais tous ces secours ne pouvaient rien pour ma tranquillité. Les noms sacrés et vénérables dont on abuse pour justifier la composition des ouvrages dramatiques et le danger des spectacles, les textes prétendus favorables, les anecdotes fabriquées, les sophismes des autres et les miens ; tout cela n'était que du bruit, et un bruit bien faible contre ce sentiment impérieux qui réclamait dans mon cœur. Au milieu de ces contrariétés et de ces doutes de mauvaise foi, poursuivi par l'évidence, j'aurais dû reconnaître dès lors, comme je le reconnais aujourd'hui, qu'on a toujours tort avec sa conscience, quand on est réduit à disputer avec elle. Dieu a daigné éclairer entièrement mes ténèbres et dissiper à mes yeux tous les enchantements de l'art et du génie ; guidé par la foi, ce flambeau éternel, devant qui toutes les lueurs du temps disparaissent, devant qui s'évanouissent toutes les rêveries sublimes et profondes de nos faibles esprits forts, ainsi que toute l'importance et la gloriole du bel esprit ; je vois sans nuage et sans enthousiasme que les lois sacrées de l'Évangile et les maximes de la morale profane, le sanctuaire et le théâtre sont des objets absolument inaliénables ; tous les suffrages de l'opinion, de la bienséance et de la vertu purement humaine fussent-ils réunis en faveur de l'art dramatique, il n'a jamais obtenu, il n'obtiendra jamais l'approbation de l'Église ; ce motif sans réponse m'a décidé invariablement : j'ai eu l'honneur de communiquer ma résolution à Monseigneur l'évêque d'Amiens et d'en consigner l'engagement irrévocable dans ses mains sacrées ; c'est à l'autorité de ses leçons et à l'éloquence de ses vertus, que je dois la fin de mon égarement ; je lui devais l'hommage de mon retour, et c'est pour consacrer la solidité de cette espèce d'abjuration, que je l'ai faite sous les yeux de ce grand prélat si respecté et si chéri ; son témoignage saint s'élèverait contre moi, si j'avais la faiblesse et l'infidélité de rentrer dans la carrière : il ne me reste qu'un regret en la quittant, ce n'est point sur la privation des applaudissements publics, je ne les aurais peut-être pas obtenus, et quand même je pourrais être assuré de les obtenir au plus haut degré, tout ce fracas populaire n'ébranlerait point ma résolution ; la voix solitaire du devoir doit parler plus haut pour un Chrétien que toutes les voix de la renommée. L'unique regret qui me reste, c'est de ne pouvoir point assez effacer le scandale que j'ai pu donner à la religion par ce genre d'ouvrage, et de n'être point à portée de réparer le mal

que j'ai pu causer sans le vouloir ; le moyen le plus apparent de réparation, autant qu'elle est possible, dépend de votre agrément pour la publicité de cette lettre ; j'espère que vous voudrez bien permettre qu'elle se répande et que les regrets sincères que j'expose ici à l'amitié, aillent porter mon apologie partout où elle est nécessaire ; mes faibles talents n'ont point rendu mon nom assez considérable pour faire un grand exemple ; mais tout fidèle, quel qu'il soit, quand ses égarements ont eu quelque notoriété, doit en publier le désaveu et laisser un monument de son repentir. Les gens du bon air, les demi-raisonneurs, les pitoyables incrédules peuvent à leur aise se moquer de ma démarche ; je serai trop dédommagé de leur petite censure et de leurs froides plaisanteries, si les gens sensés et vertueux, si les écrivains dignes de servir la religion, si les âmes honnêtes et pieuses que j'ai pu scandaliser, voient mon humble désaveu avec cette satisfaction pure que fait naître la vérité dès qu'elle se montre.

« Je profite de cette occasion pour rétracter aussi solennellement tout ce que j'ai pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bagatelles rimées dont on a multiplié les éditions, sans que j'aie jamais été dans la confidence d'aucune. Tel est le malheur attaché à la poésie, cet art si dangereux, dont l'histoire est beaucoup plus la liste des fautes célèbres et des regrets tardifs que celle des succès sans honte et de la gloire sans remords ; tel est l'écueil presque inévitable, surtout dans les délires de la jeunesse : on se laisse entraîner à établir des principes qu'on n'a point ; un vers brillant décide d'une maxime hardie, scandaleuse, extravagante : l'idée est téméraire, le trait est impie ; n'importe, le vers est heureux, sonore, éblouissant, on ne peut le sacrifier ; on ne veut que briller, on parle contre ce qu'on croit, et la vanité des mots l'emporte sur la vérité des choses. L'impression ayant donné quelque existence à de faibles productions auxquelles j'attache fort peu de valeur, je me crois obligé d'en publier une édition très-correcte, où je ne conserverai rien qui ne puisse être soumis à la lumière de la religion et à la sévérité de ses regards ; la même balance me réglera dans d'autres ouvrages qui n'ont point encore vu le jour. Pour mes nouvelles comédies (dont deux ont été lues, Monsieur, par vous seul), ne me les demandez plus ; le sacrifice en est fait, et c'était sacrifier bien peu de chose. Quand on a quelques écrits à se reprocher, il faut s'exécuter sans réserve, dès que les remords les condamnent ; il serait trop dangereux d'attendre ; il serait trop incertain de compter que ces écrits seront brûlés au flambeau qui doit éclairer notre agonie.

« J'ai cru, pour l'utilité des mœurs, pouvoir sauver de cette proscription les principes et les images d'une pièce que je finissais, et je les donnerai sous une autre forme que celle du genre dramatique : cette comédie avait pour objet la peinture et la critique

d'un caractère plus à la mode que le *Méchant* même, et qui, sorti de ses bornes, devient tous les jours de plus en plus un ridicule et un vice national.

« Si la prétention de ce caractère, si répandue aujourd'hui, si maussade, comme l'est toute prétention, et si gauche dans ceux qui l'ont malgré la nature et sans succès, n'était qu'un de ces ridicules qui ne sont que de la fatuité sans danger, ou de la sottise sans conséquence, je ne m'y serais plus arrêté; l'objet du portrait ne vaudrait pas les frais des crayons; mais outre sa comique absurdité, cette prétention est de plus si contraire aux règles établies, à l'honnêteté publique et au respect dû à la raison, que je me suis cru obligé d'en conserver les traits et la censure, par l'intérêt que tout citoyen qui pense doit prendre aux droits de la vertu et de la vérité; j'ai tout lieu d'espérer que ce sujet, s'il doit être de quelque utilité, y parviendra bien plus sûrement sous cette forme nouvelle que s'il n'eût paru que sur la scène, cette prétendue école des mœurs, où l'amour-propre ne vient reconnaître que les torts d'autrui, et où les vérités morales le plus lumineusement présentées n'ont que le stérile mérite d'étonner un instant le désœuvrement et la frivolité, sans arriver jamais à corriger les vices et sans parvenir à réprimer la manie des faux airs dans tous les genres et les ridicules de tous les rangs.

« Je laisse de si minces objets pour finir par des considérations d'un ordre bien supérieur à toutes les brillantes illusions de nos arts agréables, de nos talents inutiles et du génie dont nous nous flattons. Si quelqu'un de ceux qui veulent bien s'intéresser à moi est tenté de condamner le parti que j'ai pris de ne plus paraître dans cette carrière, qu'avant de me désapprouver, il accorde un regard aux principes qui m'ont déterminé; après avoir apprécié dans sa raison ce phosphore qu'on nomme l'esprit, ce rien qu'on appelle la renommée, ce moment qu'on nomme la vie, qu'il interroge la religion, qui doit lui parler comme à moi; qu'il contemple fixement la mort, qu'il regarde au delà et qu'il me juge. Cette image de notre fin, la lumière, la leçon de notre existence et notre première philosophie, devrait bien abaisser l'extravagante indépendance et l'audace impie de ces superbes et petits dissertateurs, qui s'efforcent vainement d'élever leurs délires systématiques au-dessus des preuves lumineuses de la révélation. Le temps vole, la nuit s'avance, le rêve va finir: pourquoi perdre à douter, avec une absurde présomption, cet instant qui nous est laissé pour croire et pour adorer avec une soumission fondée sur les plus fermes principes de la saine raison? Comment immoler nos jours à des ouvrages rarement applaudis,

souvent dangereux, toujours inutiles? Pourquoi nous borner à des spéculations indifférentes sur les majestueux phénomènes de la nature? Au moment où j'écris, un corps céleste, nouveau à nos regards, est descendu sur l'horizon; mais ce spectacle, également frappant pour les esprits éclairés et pour le vulgaire, amuse seulement la frivole curiosité, quand il doit élever nos réflexions. Encore quelques jours, et cette comète que notre siècle voit pour la première fois va s'éteindre pour nous et se replonger dans l'immensité des cieux, pour ne reparaître jamais aux yeux de presque tous ceux qui la contemplent aujourd'hui. Quelle destinée éternelle nous aura été assignée, lorsque cet astre étincelant et rapide, arrivé au terme d'une nouvelle révolution, après une marche de plus de quinze lustres, reparaitra sur cet hémisphère? Les témoins de son retour marcheront sur nos cendres.

« Je vous demanderais grâce, Monsieur, sur quelques traits de cette lettre, qui paraissent sortir des limites du ton épistolaire, si je ne savais, par une longue expérience, que la vérité a toute seule par elle-même le droit de vous intéresser, indépendamment de la façon dont on l'exprime; et si, d'ailleurs, dans un semblable sujet, dont la dignité et l'énergie entraînent l'âme et commandent l'expression, on pouvait être arrêté un instant par de froides attentions aux règles du style et aux chétives prétentions de l'esprit.

« Je suis, etc.

« A Amiens, le 14 mai 1759. »

Cette lettre est un témoignage du repentir de Gresset d'avoir travaillé pour le théâtre.

Desprez de Boissy donne cette lettre en appendice; nous la rétablissons ici en son entier.

Les partisans du théâtre ont beaucoup murmuré contre cette lettre lumineuse et édifiante de Gresset. Il en est très-mal parlé dans le deuxième tome d'une *Histoire infidèle et dangereuse, intitulée QUERELLES LITTÉRAIRES* (685). Elle y est donnée comme une *déclamation qui a moins paru le langage du remords que celui de l'amour-propre*. La *Lettre de J.-J. Rousseau contre les spectacles* n'y est pas mieux traitée. Le *panégyriste de l'ignorance et des brutes*, y est-il dit, *devait être le censeur du théâtre, l'école de la politesse et du goût*.

L'abbé Trail, à qui cette *Histoire des querelles littéraires* est attribuée (686), ne donne pas une meilleure idée de son jugement et de ses lumières, lorsque, dans le même endroit, il loue (687) le P. Caffaro *d'avoir eu le courage de s'élever au-dessus des préjugés de son état, en écrivant en faveur de la comédie avec ce ton de force et de véhémence qu'il n'appartient qu'aux gens persuadés d'avoir*.

(685) L'*Histoire des querelles littéraires* parut en 1761. L'abbé Baral en donna dans le temps une critique sous ce titre : *Lettre à M. sur l'ouvrage intitulé : QUERELLES LITTÉRAIRES*.

(686) Dans la *France littéraire*, et depuis dans le *Dictionnaire littéraire de la France*, édition de 1769, t. I, p. 303, et t. II, p. 484.

(687) *Querelles littéraires*, tom. II.

Il paraît qu'Irail n'a pas, sur les devoirs de l'état ecclésiastique, les mêmes idées que Charlemagne en avait. « Nous souhaitons, écrivait cet empereur aux évêques de ses Etats, nous souhaitons que vous soyez comme doivent l'être des soldats de l'Eglise, c'est-à-dire des hommes pieux et savants, que vous viviez bien, que vous parliez bien et que vous soyez instruits dans les lettres saintes. Car, quoique ce soit une meilleure chose de faire le bien que de le connaître, il faut cependant le connaître avant que de le faire (688). »

Si Irail avait connu l'Ecriture sainte, il n'aurait pas avancé qu'elle est favorable au P. Caffaro, qu'elle n'a rien tant en recommandation que les jeux, la danse et les spectacles, et qu'elle fait un mérite à quelques-uns de ses plus saints personnages d'avoir dansé au son du tambour (689).

L'abbé Irail n'aurait pas sans doute répété ce sophisme suranné, s'il avait su que, du temps de saint Cyprien, on avait osé s'autoriser de l'exemple de la danse de David pour justifier les théâtres, mais que saint Cyprien répondit à ces faux raisonneurs : « Ne vaudrait-il pas mieux que ces gens-là n'eussent jamais appris à lire que de faire un tel usage de leur lecture ? Qu'ils sachent que l'exemple de David, qui a dansé devant l'arche, ne favorise en rien les Chrétiens qui assistent aux théâtres, parce qu'il n'y a rien, dans l'exemple de David, qui soit honteux ni qui ressente la licence des scènes et des fables dramatiques (690). »

C'est à la rétractation du P. Caffaro qu'Irail aurait dû donner des louanges. C'est alors que ce religieux montra du courage. On pouvait lui appliquer ce que saint Ambroise disait d'un grand roi : il a eu des faiblesses qui ne sont que trop ordinaires aux rois, mais il s'en est repenti, ce qui leur arrive rarement : *erravit quod solent reges, pœnituit quod non solent.*

(688) « Optamus vos, sicut decet Ecclesiæ milites, et interiori devotos et exteriori doctos, castosque bene vivendo et scholasticos bene loquendo. Quamvis enim melius sit benefacere quam nosse, prius tamen est nosse quam facere. » Ceci est extrait d'une lettre que Charlemagne écrivit à un abbé du monastère de Fulde, et elle devait être communiquée à tous les évêques et abbés de la province, comme l'ordonne cette dernière phrase : « Hujus epistolæ exemplaria ad omnes suffraganeos tuosque coepiscopos et per universa monasteria dirigi non negligas si gratiam nostram habere vis. » Cette lettre est rapportée dans le tome V du *Recueil des Histoires de France*, donné par les Bénédictins, pag. 621.

(689) *Querelles littéraires*, tom. II, pag. 396.

(690) « Pudor me tenet præscriptiones eorum in hac causa et patrocinia referre, ubi iniqui scripta sunt ista, ubi sunt prohibita? Ante arcam David ipse saltavit. Nabla cynares, æra, tympana, tibias, cytharas, choros legimus. Cur ergo homini Christiano fidei non liceat spectare quod licuit divinis litteris scribere? Hoc in loco non immerito dixerim longe melius fuisse istis nullas litteras nos quam sic litteras legere. Verba enim et exempla que ad exhortationem evangelicæ virtutis posita sunt ad vitiorum patrocinia transferuntur.... Quod David in conspectu Dei choros egit, nihil adjuvat in Theatro sedentes

Au reste, il a échappé à Irail un aveu très-défavorable aux théâtres, lorsqu'il dit (691-92) que *la religion et la législation ont toujours réprouvé la profession des comédiens, et que cet accord des magistrats et des casuistes pourrait donner lieu à de sérieuses réflexions.*

M. l'abbé Irail puisse-t-il en faire d'assez bonnes, pour imiter le repentir du P. Caffaro ! car il faut aimer les hommes et ne haïr que leurs erreurs. *Diligite homines, interficite errores.*

Lettre d'un ancien officier de la reine à tous les Français, sur les spectacles, par M. TRÉBUCHET; Paris, 1759.

*Lettre d'un curé du diocèse de***, à M. de Marmontel, sur son Extrait critique de la Lettre de M. Jean-Jacques Rousseau à M. d'Allembert*; Paris, 1760.

L'auteur de cette *Lettre* est M. Secousse, curé de la paroisse de Saint-Eustache de Paris. Cet écrit intéressant est à joindre aux autres monuments du zèle avec lequel le respectable corps des curés de cette capitale a si souvent combattu les moralistes relâchés.

Lettres historiques et critiques sur les spectacles, à Mlle Clairon, actrice de la Comédie Française, dans lesquelles on prouve que les spectacles sont contraires aux bonnes mœurs; Avignon, Paris, 1762.

Ces *Lettres* sont une bonne critique de la consultation que M. Huerne de La Motte avait adressée à mademoiselle Clairon; on y a fait imprimer à la fin l'arrêt du parlement de Paris, du 22 avril 1761, qui condamne la consultation.

L'auteur de ces *Lettres* est le P. Joseph-Romain Joly. Il en a donné tout le fond sous une forme différente dans le troisième tome d'un autre de ses ouvrages qui a pour titre : *Conférences sur les principaux sujets de la morale chrétienne*; Paris, 1768.

Le Dictionnaire universel des sciences ecclé-

Christianos fideles. Nulla enim obscænis motibus membra distorquens desaltavit Græcæ libidinis fabulam. Nabulæ, cynaræ, tibias, tympana, cytharæ Domino servierunt non voluptatibus. » (S. CYPR., *De spect.*)

« Non præcipit Scriptura nisi charitatem, non culpam nisi cupiditatem, et eo modo mores hominum informat.... Omnis morbus animæ habet in Scripturis medicamentum suum.... » Il faut lire les Ecritures saintes comme le faisait S. Augustin, en demandant à Dieu qu'elles ne lui servissent jamais pour se tromper ni pour tromper les autres, « nec fallar in eis, nec fallam ex eis. » Et pour lors elles nous deviennent un miroir qui nous montre nos défauts et les moyens de nous guérir. « Utere lectione divina vice speculi. Scriptura enim est speculum fœda ostendens, et corrigi docens. » Ceux qui osent faire autoriser, par l'Ecriture sainte, un usage licencieux, ne méritent point d'autre réponse que celle que saint Augustin fit souvent à Julien : *Ce que vous dites n'est pas vrai, vous êtes un séducteur et un insensé.* « Non est verum quod dicis, lingua tua amplexa est dolositate.... erras et tibi consentientes mittis alios in errorem. Ista non diceres si tu sanum animum haberes. » (S. AUG., *Cont. Jul.*)

(691-92) *Querelles littéraires*, tom. II

siastiques, par le R. P. RICHARD et autres religieux dominicains, imprimé chez Jombert, en 6 vol. in-fol. On y trouve au mot *Spectacles*, une suite méthodique des meilleurs principes sur cette matière.

De l'éducation civile, par M. GARNIER, professeur au Collège royal et de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres; Paris, 1765.

Le troisième chapitre de ce solide ouvrage contient les réflexions les plus justes contre la prétendue utilité morale de nos spectacles. On sait que les poètes dramatiques attribuent à leur art la gloire d'avoir triomphé de la barbarie et d'avoir adouci les mœurs publiques. M. Garnier est bien éloigné d'en convenir.

« C'est véritablement un grand service, leur dit-il, si en adoucissant les mœurs vous les avez rendues meilleures et plus pures. Mais si vous ne les aviez adoucies qu'en les amollissant, si votre magie n'avait servi qu'à transformer des tigres et des lions en des renards et en des singes, le beau secret que vous auriez trouvé!... Vous vous vantez d'être les précepteurs de la nation. Eh bien! dites-nous donc depuis plus d'un siècle que nous prenons de vos leçons, avons-nous fait bien des progrès dans le chemin de la vertu? Les hommes parmi nous sont-ils devenus plus appliqués à leur devoir et plus délicats sur leur réputation? Les femmes se respectent-elles davantage? Les enfants sont-ils plus soumis à leurs parents? L'union règne-t-elle davantage dans les familles? Les droits de l'amitié sont-ils mieux connus et plus respectés? La patrie a-t-elle acquis un plus grand nombre d'illustres défenseurs? Enfin ceux qui vous fréquentent valent-ils mieux que ceux qui vous négligent? Tâchez surtout de nous prouver bien clairement ce dernier point; car j'observe que les parents qui s'occupent de l'éducation de leurs enfants, vous redoutent étrangement; que les personnes à qui leurs places prescrivent de la gravité et de la décence craindraient d'être surpris dans les temples où l'on débite si pompeusement vos maximes; que bien des gens sensés s'y ennuiant, que vos prêtres et vos prêtresses ne jouissent pas encore des droits que les lois accordent au dernier des citoyens.... J'ouvre vos livres et je ne trouve partout que certaines amours romanesques, dont l'absurdité et la triste uniformité sont encore les moindres défauts. Le devoir et la vertu sont dans vos pièces de malheureuses victimes que vous parez de quelques fleurs pour faire à l'amour un sacrifice plus éclatant. Comment avez-vous remplacé le chœur des anciens? Par des confidents et des confidentes que je

(695) Ce système a paru merveilleux aux matérialistes qui n'attribuent nos facultés intellectuelles qu'à des modifications de la matière, de sorte que, selon eux, l'existence des âmes est une chimère, et l'homme ne diffère du singe que par l'organisation matérielle. Ce n'est pas après avoir été endoctriné par une pareille philosophie qu'on dira ce que le célèbre Bouchardon, enthousiasmé de la lecture d'Ho-

n'oserais nommer par leur nom et qui semblent n'avoir d'autres fonctions que de corrompre ceux qu'ils conseillent..... Quels modèles osez-vous offrir aux femmes, des *Phèdres*, des *Cléopâtres*, des *Hermiones*, des *Roxanes*, des *Eriphiles*, etc. Voudriez-vous avoir de pareilles héroïnes pour filles et pour femmes? Enfin, que peuvent faire de mieux ceux qui vont vous entendre, que d'armer leur cœur contre des impressions funestes à leurs repos et d'oublier si parfaitement ce qu'ils viennent d'apprendre, qu'il ne leur en reste aucun souvenir en rentrant dans le sein de leur famille? Mais on ne peut espérer cette modération de cette foule de jeunes gens que l'on voit si ordinairement se pâmer au doux chant des sirènes. Ils passent bientôt de l'image à la réalité et finissent par s'énerver l'âme et le corps. Les moins coupables sont ceux qui cultivent la musique et la danse, qui sont idolâtres de leur figure et qui veulent plaire aux femmes en s'efforçant de leur ressembler; et cependant ces gens sont pourvus de charges, sans qu'ils songent aux moyens de les bien remplir.... Qui consolera la patrie en proie à des âmes de boue? Qu'un cordonnier, qu'un tailleur fassent mal une chaussure ou un habit, c'est un malheur facile à réparer et qui retombe à la fin sur eux-mêmes; mais qu'un homme en place se conduise mal, la patrie entière s'en ressent et souvent la plaie devient incurable.... Qu'on ait donc soin d'inculquer de bonne heure aux jeunes gens qu'ils ne sont point faits comme de vils animaux, pour se procurer des sensations voluptueuses, que leur raison est le flambeau qui doit les éclairer; que cette raison, épurée par la religion, dicte des devoirs; que la satisfaction qui provient des actions vertueuses est le plus grand de tous les plaisirs et le seul permanent; qu'un homme qui néglige sa raison est plus à plaindre que celui qui renoncerait volontairement à l'usage de ses yeux; qu'il est aussi impossible d'être heureux avec une âme souillée de vices, que de se bien porter avec un corps couvert d'ulcères; que la science est la source des biens, comme l'ignorance est la source de tous les maux. »

Des causes du bonheur public, par M. l'abbé GROS DE BESPLAS; Paris, 1768. Cet ouvrage intéressant contient un chapitre sur le danger des théâtres et la nécessité de les réformer.

Bodin, cet écrivain du xvi^e siècle, qui paraît avoir fourni à M. de Montesquieu l'idée de l'*Esprit des lois*, et celle de ce système qui règle sur l'échelle des climats les mœurs et la religion des peuples (693); Bodin qui, dans ses rêveries politiques tolère toutes

mère, disait à l'illustre antiquaire, M. le comte de Caylus : *Depuis que j'ai lu ce livre, les hommes ont quinze pieds, la nature s'est accrue pour moi.* Mais c'est la religion chrétienne qui nous rehausse réellement et bien davantage lorsqu'elle nous enseigne que notre âme est, non une vapeur délicate, ou un air subtil, mais une substance spirituelle et immortelle, qui, comme un miroir, doit recevoir et réfléchir l'i-

les religions, excepté la religion chrétienne dont il était ennemi, désirait plutôt la suppression que la réformation des jeux de théâtre. Il pensait sur cet objet comme les anciens législateurs des Grecs.... « Les jeux scéniques, dit-il (694), sont une peste de la république des plus pernicieuses qu'on saurait imaginer. Car il est d'expérience qu'il n'y a rien qui gâte plus les bonnes mœurs, la simplicité et la bonté naturelle d'un peuple. Ce qui a d'autant plus d'efficace et de puissance que les paroles, les accents, les gestes, les mouvements et actions conduits avec tous les artifices qu'on puisse imaginer, laissent une impression vive en l'âme de ceux qui tendent à tous leurs sens; et pour faciliter encore plus cette impression, l'on met toujours à la fin des tragédies comme un poison es viandes, la farce ou comédie. Quand les jeux de théâtre seraient tolérables aux pays méridionaux pour être d'un naturel plus pesant et plus mélancolique, et pour leur constance naturelle moins sujets à changer, si est-ce que cela doit être défendu aux peuples tirant plus vers le septentrion pour être de leur nature sanguins, légers et volages, et qui ont presque toute la force de leur âme dans l'imagination du sens commun et brutal. Mais il ne faut pas espérer que ces jeux soient défendus ou empêchés par les magistrats, car ordinairement on en voit qui sont les premiers à ces jeux (695).

C'est sans doute relativement à l'impossibilité morale de supprimer les théâtres, que M. de Besplas en demande au moins la réformation. Elle est nécessaire à plus d'un égard, car pour se borner au genre qui aurait dû être le moins dangereux, combien chez tous les modernes la tragédie a-t-elle toujours été éloignée de ce qu'elle était dans les beaux jours d'Athènes, qui finirent sous Alexandre ! Elle ne se proposait alors que l'instruction des citoyens. Elle avait même des rapports avec la religion et l'administration politique du pays, comme on l'a ci-devant dit. C'est par cette considération que les magistrats de l'Aréopage pouvaient composer des tragédies, au lieu qu'il y avait une loi expresse qui leur défendait de faire des comédies. M. Le Franc de Pompignan nous a donné une belle idée (696) de ces tragédies anciennes composées par des philosophes

mage de toutes les perfections de Dieu; c'est-à-dire, « que la vie de l'âme, comme le dit Bossuet, doit être une imitation de celle de Dieu, qu'elle doit vivre comme lui de raison et d'intelligence, et qu'elle est destinée à lui être unie, en le contemplant et en l'aimant » (*Disc. sur l'Hist. univ.*) *Tam magnum bonum est natura rationalis, ut nullum sit bonum quo beata sit, nisi Deus.*

(694) Dans le vi^e livre de sa *République*.

(695) On a ci-devant vu, page 158, que sous Charles VIII les magistrats ne méritaient pas le reproche que Bodin faisait à ceux de son temps. Mais chaque siècle a eu ses Catons et ses Scipions. On sait avec quelle chaleur ce dernier, qui était Scipion l'Africain, s'éleva contre l'usage où l'on était de son temps de se servir des comédiens pour apprendre aux jeunes gens à danser, à chanter ou à déclamer,

et par des hommes d'Etat (697). Et en comparant ces drames avec ceux de notre siècle qui a prostitué les lettres et les arts à la mollesse, au luxe et à la volupté, cet académicien fait des réflexions dignes d'un poète philosophe.

« Je ne pense point sans étonnement, dit-il, au prodigieux avantage que les païens ont sur les Chrétiens à l'égard de la morale du théâtre... Tout ce qui pouvait avilir l'âme était banni des anciennes tragédies grecques. *L'Hippolyte* d'Euripide est, à proprement parler, la seule où l'amour agisse; on ne l'employait pas pour exciter la terreur et la pitié. Les auteurs dramatiques mettaient en œuvre d'autres ressorts. Ils n'exposaient sur le théâtre les malheurs et les crimes de l'humanité, que pour rendre les hommes plus sages et plus vertueux. Les mœurs de nos tragédies, opposées aux mœurs de la tragédie athénienne, ont un caractère mou qui se fait jour à travers le pathétique et la terreur dont nos meilleures pièces sont remplies. C'est que le théâtre a pris les mœurs de la nation, comme il contribue à son tour à les amollir et à les énerver.

« Il n'y a point en cela d'exception à faire de nation, ni d'auteur. Français, Anglais, Espagnols, Italiens, habitants du Nord, Corneille, Racine, tous se réunissent pour consacrer à l'amour la muse de la tragédie.

« Il y a toujours de la conformité entre l'humeur d'un peuple et le genre de ses spectacles. Où les deux sexes sont galants, frivoles, voluptueux, il faut que le théâtre enseigne et respire le plaisir, qu'il nourrisse les passions, qu'il les rende intéressantes jusque dans leurs égarements, et qu'il fasse de l'amour la faiblesse des grands cœurs.

« La conjuration de Cinna sera échauffée par l'amour d'Emilie; Pauline sera fidèle à son époux, mais elle aimera Sévère. César mènera de front le renversement de la république et le concubinage de Cléopâtre. Le vieux Sertorius voudra séduire une jeune femme éperdument amoureuse de son mari. Voilà les mœurs de la tragédie chez le plus grave et le plus sublime de nos poètes. Nous donnons à Melpomène la ceinture de Vénus... Pour purifier notre théâtre, nous disons que

exercices, dit-il, qui auraient paru honteux à nos ancêtres, qui n'auraient pas voulu pour la moindre partie de l'éducation, confier leurs enfants à des gens décriés par leur profession ou par leurs mœurs. *Erunt in ludum histrionum, discunt cantare et saltare quod majores nostri ingenuis, probro duci voluerunt.* (MACROB., *Saturn.*, lib. II, c. 8.)

(696) Dans sa Dissertation en forme d'avertissement, qui est au commencement de sa traduction des tragédies d'Eschyle, qui a paru en 1770.

(697) Eschyle avait été disciple de Pythagore, et il servit dans les batailles de Marathon et de Salamine. Sophocle fut magistrat et militaire, il fut associé à Périclès dans la guerre contre les Lacédémoniens. Euripide, élève de Socrate, fit le voyage d'Egypte avec Platon.

les faiblesses y sont combattues par le remords, condamnées par la raison, convaincues par l'honneur, punies par l'événement, que le contre-poison marche à côté du venin, et que la vertu triomphe toujours. Mais ce raisonnement n'est que spécieux. Quels prédicateurs ont jamais canonisé le vice? Et cependant parmi nos prédicateurs, combien n'en voit-on pas qui le couvrent de fleurs; en croyant l'accabler de foudres, lui ôtent sa difformité, l'embellissent presque, et par des portraits passionnés et par des descriptions fleuries, ils le font rentrer dans des cœurs d'où la parole évangélique devrait l'arracher. Si tel est l'effet de ces instructions trop peu chrétiennes, quel sera celui d'un théâtre où l'on prête à nos faiblesses les attraits séduisants de la poésie et la chaleur de l'action? Avec de pareils remèdes, on rend incurable le mal qu'on prétend guérir. »

Nos jeux de théâtre ne sont pas seulement vicieux dans leur constitution morale, ils ont aussi de grands défauts dans leur constitution littéraire. Et leur imperfection à ce dernier égard a son avantage en ce qu'elle doit diminuer les regrets de ceux qui, pour conserver leurs mœurs, ne se permettent pas la fréquentation des spectacles.

Le célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, donne à entendre dans sa *Lettre à l'Académie française*, que, par une considération philosophique, il ne s'intéressait pas à la réforme des fautes graves que les littérateurs éclairés ont à reprocher à la plupart de nos meilleurs poèmes dramatiques. « Je ne souhaite pas, dit-il, qu'on perfectionne les spectacles où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer. Nous avons vu que Platon et les sages législateurs du paganisme rejetaient loin de toute république bien policée les fables et les instruments de musique qui pouvaient amollir une nation par le goût de la volupté. Quelle devrait donc être la sévérité des nations chrétiennes contre les spectacles! Loin de vouloir qu'on perfectionne les théâtres, je ressens une véritable joie de leurs défauts littéraires. Nos poètes ont rendu les spectacles languissants, fades et doux comme les romans. On n'y parle que de feux, de chaînes et de tourments. On y veut mourir en se portant bien. Une personne très-imparfaite est nommée un soleil ou tout au moins une aurore. Ses yeux sont deux astres. Tous les termes sont outrés. Tant mieux. »

L'art dramatique ne s'est pas perfectionné depuis Fénelon. Et afin qu'on n'attribue pas cette opinion à un préjugé d'une philosophie cynique, on va citer les historiographes et les maîtres de l'art.

« Notre comédie, disent les frères Parfait (698), n'est pas propre à amuser les personnes sensées et à corriger le ridicule

des hommes. Elle n'offre que du faux merveilleux, que des scènes décousues, que des intrigues compliquées, que des événements qui ne sont pas amenés, ou que des farces dignes tout au plus d'avoir le peuple pour spectateur.

« On ne voit pas une imagination sage en inventer les sujets, un jugement bien réglé en tracer les desseins; on n'y voit pas les grâces naturelles et piquantes, l'enjouement fin et délicat tenir le pinceau; enfin notre comédie n'est pas un tableau vrai et animé. »

« Egarés par l'imagination, dit Madame Riccoboni (699), nous perdons les traces du sentiment et de la vérité. Et si nous ne retournons sur nos pas, il est à craindre que le goût dominant ne nous replonge dans la barbarie des premiers siècles.

C'est où nous conduiront ces merveilleux, qui, selon M. de Querlon (700), « croient avoir fait des découvertes pour nous avoir apporté le goût faux, maniéré, petit, puérile ou sauvage, atroce, *stravagante*, *sfrenato*, et les nouveaux genres de pantomimes... La corruption du goût tient plus qu'on ne pense aux mœurs. Et l'influence qu'on attribuait à la musique sur celle des Grecs, tous les arts l'ont aujourd'hui sur les nôtres. Ils ne portent aux yeux, aux oreilles et à l'esprit que l'image et le sentiment de la volupté qu'ils respirent. »

« Il est prodigieux, dit Darnaud (701), combien nous sommes livrés à tout genre d'imposture. Il est des bornes dans tous les arts au delà desquelles se trouvent le gigantesque, l'extravagant, l'absurde, en un mot le faux et l'opposé du naturel. Et ces bornes si sages, nous les avons passées. Nous ressemblons précisément à ces femmes qui, à leur entrée dans le monde, mettent si peu de rouge qu'on peut douter si ce ne sont pas leurs propres couleurs. Ensuite leurs yeux s'accoutument à cet éclat étranger, et elles en abusent au point qu'elles se défigurent. Tout meurt sous les efforts d'un art corrompueur. Nos pièces de théâtre sont défectueuses. Les développements y sont vicieux. Les scènes ne sont qu'indiquées. Les entrées et les sorties, une des premières règles de l'art dramatique, sont totalement négligées. Les coups de théâtre n'ont jamais été amenés avec plus de maladresse. La nature est partout affichée au bel esprit, et l'on craint surtout d'être simple et de ne pas entasser les ornements. Nos poètes sont des espèces de jongleurs qui amusent la populace aux dépens les uns des autres... Le public se laisse abuser par des talents factices, et il est la dupe de la fausseté du bel esprit. *Ut omnium rerum sic litterarum intemperantiu laboramus*. Or, dès que le goût du public est corrompu, rien n'est plus rare que de trouver un littérateur qui ait le courage d'aimer la littérature pour elle-même

(698) Dans l'*Histoire du Théâtre français*.

(699) Dans son nouveau *Théâtre anglais*.

(700) *Feuilles hebdomadaires des provinces*, de l'an-

née 1770.

(701) Dans sa *Lettre sur sa tragédie d'Euphémie*, dont la deuxième édition parut en 1768

et de s'exposer à déplaire à la multitude. Un tel homme ne confond pas le bruit avec la réputation. Il sait supporter jusqu'à l'obscurité et l'indigence. Il est prêt à immoler la richesse et les emplois à ses talents. Il fuit le monde pour courir s'enfoncer dans le silence de la solitude. Il se redit sans cesse que l'éclat littéraire n'est rien sans l'amour de la vertu ; que le plus honnête homme est toujours celui qu'on doit le plus estimer, et il n'oublie jamais ces paroles de Montaigne : *La vertu est plus jalouse des loyers d'honneur que des récompenses où il y a du gain et du profit. Ce n'est pas merveille si la vertu reçoit et désire moins volontiers cette sorte de monnaie commune que celle qui lui est propre et particulière.* »

C'est sans doute conséquemment à cette morale que Darnaud déclare (702) n'avoir pas voulu *se traîner sur les pas de ses maîtres au théâtre.*

Il est vrai que ses tragédies de *Comminge* et d'*Euphémie*, énergiquement rembrunies, ont tout le sérieux du cothurne. Mais n'aurait-il pas été à souhaiter que Darnaud eût donné la préférence à des sujets profanes plutôt que de *mettre*, comme il le dit, *la religion aux prises avec la passion de l'amour* (703), et de placer le lieu, la scène de ses drames dans des monastères ?

Le sacré sera toujours défiguré dans les poèmes dramatiques qui ne sont applaudis qu'*autant*, comme le dit Darnaud, qu'on y fait jaillir et éclater les grandes passions dont la fougue est si nécessaire à l'action théâtrale (704), et où, pour intéresser les spectateurs, il faut présenter les images les plus vives des faiblesses, des fautes et des crimes qui sont la honte de l'humanité (705). Voici à ce sujet le sentiment de Saint-Evremond :

« L'esprit de notre religion, dit-il (706), est directement opposé à celui du théâtre. L'humilité et la patience de nos saints sont trop contraires aux vertus des héros dramatiques. Le théâtre paraît toujours, à la plupart des spectateurs, perdre de son agrément dans la représentation des choses saintes ; et les choses saintes perdent du respect qu'on leur doit quand on les représente sur le théâtre. C'est inutilement qu'on y opposerait la doctrine la plus sainte, les actions les plus chrétiennes, et les vérités les plus utiles pour produire cette purgation (707) qu'Aristote avait eu la simplicité d'admettre comme un remède propre à arrêter les mauvaises impressions des poèmes dramatiques. Ce rhéteur philosophe est à cet égard en défaut : car y a-t-il rien de si ridicule que de former une science qui donne sûrement une maladie qui travaille incertainement à la guérison d'une autre ; y a-t-il rien de si ridicule que de mettre

la perturbation dans une âme pour tâcher après de la calmer par des réflexions qu'on lui fait faire sur le honteux état où on l'a mise ? » Enfin comme Despréaux le dit aux poètes dans son art poétique :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles,
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités (708) :
Et de vos fictions le mélange coupable,
Même à ses vérités donne l'air de la fable.

La nécessité de réformer la licence de nos spectacles est donc bien connue. Mais cette réformation est-elle moralement possible ? On a ci-devant rapporté une opinion motivée qui décide négativement la question.

En effet, il a paru des projets de réformation. Quelque peu sévères qu'ils soient, ils ont été regardés comme des spéculations vaines et impraticables.

Néanmoins, comme ces ouvrages, qu'il reste à indiquer, ont été composés par des auteurs attachés, par état ou par goût, aux théâtres, ils ont un caractère singulier d'autorité pour la peinture qui y est faite des vices et des dangers des représentations théâtrales : *Hoc est argumentum rei.*

Il n'est pas surprenant que l'art dramatique n'ait presque toujours enfanté que des productions folles et dangereuses. Cet art est né de la folie et de l'ivresse que le Dieu des raisins inspirait. En voici la généalogie :

La tragédie informe et grossière en naissant
N'était qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du Dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges.
Là le vin et la joie éveillant les esprits
Du plus habile chanteur un bouc était le prix.
Thespis fut le premier, qui barbouillé de lie,
Promena dans les bourgs cette heureuse folie ;
Et d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau
Amusa les passants d'un spectacle nouveau
Eschyle dans le chœur jeta les personnages ;
D'un masque plus honnête habilla les visages ;
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé,
Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé.
Sophocle enfin donnant l'essor à son génie,
Acrut encore la pompe, augmenta l'harmonie,
Intéressa le chœur dans toute l'action,
Des vers trop raboteux polit l'expression,
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
Où jamais n'atteignit la faiblesse latine.

(DESPRÉAUX, *Art poétique.*)

Mais quels chants pourrait-on attendre de Thalie,
Lorsque d'Aristophane épousant la folie,
Et par son impudence assurant ses succès,
Elle s'abandonnait aux plus honteux excès.

(LOUIS RACINE, *Epît. à M. de Valincourt.*)

La poésie ne devait pas être profanée par de pareilles fictions. C'est la dégrader que de ne pas lui conserver la pureté de sa

l'on a aussi tiré ce qui a été dit sur l'Opéra, afin de confirmer l'idée qui en avait été donnée dans la première Lettre.

(707) Il a été ci-devant parlé de cette purgation, dans la première Lettre.

(708) Flere commissa, et flenda non committere.

(702) Dans sa *Lettre sur Euphémie.*

(703) *Lettre sur la tragédie d'Euphémie.*

(704) *Ibid.*

(705) « Cothurnus est Tragicus prisca facinora earmine recensere. » (S. CYPR.)

(706) *Œuvres de Saint-Evremond*, tom. III, d'où

divine institution. Elle a pour titre primordial de sa naissance le cantique qui fut composé par Moïse après le passage de la mer Rouge. « De là, dit Bossuet, est née la poésie. C'était Dieu et ses œuvres merveillesuses qui en étaient les sujets. Dieu les inspirait lui-même. Et il n'y a proprement que le peuple de Dieu où la poésie soit venue par enthousiasme. »

Moïse, le plus ancien des poètes, consacra donc la poésie à la vérité éternelle. Et plusieurs siècles après on vit Homère la consacrer au mensonge. Elle devint l'instrument des passions.

Elle osa nous prêcher le vice effrontément :
Elle mit en tous lieux sa gloire à nous séduire,
Et corrompit des cœurs qu'elle devait instruire.
Homère le premier, fertile en fictions,
Transporta dans le ciel toutes nos passions.
C'est lui qui nous fit voir ces maîtres du tonnerre,
Ces dieux dont un clin d'œil peut ébranler la terre,
Injustes, vains, craintifs, l'un de l'autre jaloux.
Au sommet de l'Olympe aussi faibles que nous.
Et c'est lui-même encor dont la main dangereuse,
A tissu de Vénus la ceinture amoureuse.
Les feux qui de Sapho consumèrent le cœur,
Dans ses écrits encore exhalent leur chaleur.
Pour chanter les exploits des héros qu'il admire
Le faible Anacréon en vain monte sa lyre,
Les cordes sous ses doigts ne résonnent qu'amour.

Dans ces temps malheureux Vénus avait des temples;

Le crime autorisé par d'augustes exemples,
Ne paraissait plus crime aux yeux de ces mortels,
Qui d'un Mars adultère enceusaient les autels.
Sur une terre impie et sous un ciel coupable,
Le chantre des plaisirs pouvait être excusable.
Cependant aujourd'hui les enfants de la foi
D'un plus sage transport ont-ils suivi la loi ?
Hélas ! dressant partout un piège à l'innocence,
Des Romains et des Grecs ils passent la licence.
Je pleure avec raison tant de rares esprits
Qui pouvant nous charmer par d'utiles écrits
De ces précieux dons oubliant l'avantage,
Ont souillé des talents dignes d'un autre usage.
Des discours trop grossiers le théâtre épuré
Est toujours à l'amour parmi nous consacré.
Là, de nos passions, l'image la plus vive,
Frappe, enlève les sens, tient une âme captive.
Le jeu des passions saisit le spectateur ;
Il aime, il hait, il craint, et lui-même est acteur.
D'un héros soupirant là chacun prend la place,
Et c'est dans tous les cœurs que la scène se passe.
Le poison de l'amour a bientôt pénétré,
D'autant plus dangereux qu'il est mieux préparé.

L'homme est longtemps trompé par de fausses images ;

Mais la mort qui s'approche écarte les nuages.
Captive jusqu'alors, enfin la vérité
Sort du fond de nos cœurs et parle en liberté
On écoute sa voix, on change de langage :
De l'esprit et du temps on regrette l'usage ;
Regrets tardifs d'un bien qui n'est jamais rendu :
L'esprit est presque éteint, et le temps est perdu.
Ne perdons point le nôtre. Heureux dans sa jeunesse

Qui prévoit les remords de la sage vieillesse :
Mais plus heureux encore qui sait les prévenir,
Et commence ses jours comme il veut les finir.
Ainsi quoique à mes yeux le théâtre ait des charmes,

Je fuis et ne veux point me préparer des larmes.

(LOUIS RACINE.)

At tanti tibi fit non, indulgere theatris

*Enervant animos citharæ, cantusque lyræque,
Et vox et numeris brachia mota suis.*

(OVIDE.)

Traité de la Réformation du Théâtre, par Louis RICCOBONI, ancien acteur italien, nouvelle édition ; Paris, 1767. Cette édition est pareille à celle de 1743. Cet auteur dit dans la préface que son plan de réformation ne devrait avoir lieu que dans le cas qu'il ne serait pas possible de supprimer, sans des inconvénients, les théâtres dans une grande ville.

Mais ce plan de réformation se ressent de la difficulté de réformer des théâtres, dont, dit Riccoboni, les pièces les plus modestes sont fort au-dessous de la pureté des meilleures pièces de Plaute. Aussi cet auteur croit-il avec raison que son plan est encore susceptible de réformation. « J'exclus, dit-il, tout à fait la passion de l'amour des pièces qu'on écrira pour le théâtre réformé. Je prétends aussi abolir entièrement la danse des femmes. Mais mon système, toute proportion gardée, pourrait être comparé à celui de Platon par rapport à sa république. Il aurait fallu, pour la peupler, que ce philosophe eût créé des hommes nouveaux ; et pour fonder le théâtre que je propose, il faudrait pétrir des hommes d'une pâte toute nouvelle. Il est impossible que des spectateurs qui n'ont jamais connu d'autres spectacles que ceux où l'amour sert de base, où cette passion anime les intrigues, où elle détermine presque les caractères, où enfin les épisodes et la diction ne respirent que l'amour ; il est impossible, dis-je, que de tels spectateurs adoptent précisément le contraire et ne soient pas révoltés par mon système. »

Au reste, cet auteur indique la voie la plus sûre pour faire tomber le goût de nos spectacles tels qu'ils sont ; c'est d'élever les jeunes gens de manière qu'ils ne s'exposent jamais à y aller. C'est en effet à la mauvaise éducation qu'il faut attribuer la corruption des mœurs.

« Communément jusqu'à l'âge de dix ans, dit Riccoboni, les enfants sont très-bien élevés ; depuis dix ans jusqu'à quinze, l'éducation faiblit, et les enfants commencent à être gâtés, souvent même par leurs pères et par leurs mères : enfin depuis quinze ans jusqu'à vingt, les jeunes gens, maîtres de leurs actions, achèvent eux-mêmes de se corrompre.

« Les parents sont, pour l'ordinaire, plus occupés de l'apparence, de l'extérieur, que du fond et de l'essentiel de l'éducation de leurs enfants. On ne s'attache à leur apprendre que la politesse, les belles manières et l'usage du monde ; en sorte qu'à dix ans, ils sont en état de paraître dans ce qu'on appelle les meilleures compagnies où on a grand soin de les présenter. C'est là qu'ils entendent parler de toutes sortes de matières qui peuvent ou exciter leur curiosité, ou développer les germes de leurs

passions. Et c'est là que dans un âge encore tendre et si susceptible des impressions du vice, ils commencent à le connaître et à se familiariser avec lui.

« Ces principes de corruption reçoivent une nouvelle force des spectacles publics, où les pères et les mères ont l'imprudence de s'empresse de conduire leurs enfants de l'un et l'autre sexe. Or, quelles atteintes mortelles ne doivent pas donner à leur innocence le nombre infini de maximes empestées qui se débitent dans les tragédies, dans les opéras, et les expressions et les images licencieuses que présentent les comédies. Ils ne les effacent jamais de leur mémoire.... Ils y voient des grands, des personnes élevées en dignité, des vieillards, etc., y applaudir. Ils s'imaginent que tout ce qu'on leur expose est à retenir.... Ils agissent en conséquence lorsqu'ils jouissent de leur liberté, et les voilà corrompus dans le cœur et dans l'esprit pour le reste de leur vie.... Mais, dit-on, quel inconvénient y a-t-il qu'ils entendent parler de la passion de l'amour, il faut bien qu'ils la connaissent tôt ou tard? C'est ce que je suis très-éloigné de croire. On doit toujours ignorer le libertinage. Mais quand cette passion serait traitée avec plus de réserve sur le théâtre, il n'y aurait pas moins d'inconvénient, et, si j'ose le dire, moins de cruauté à leur donner, sur une matière si délicate, des leçons prématurées et infiniment dangereuses, et à leur faire courir le risque de perdre leur innocence avant même qu'ils sachent quel est son prix et combien cette perte est affreuse et irréparable. Mais les parents s'intéresseront-ils à leur conserver cette vertu, s'ils n'en connaissent pas eux-mêmes le prix? Néanmoins, ils sont ensuite au désespoir quand leurs enfants donnent dans des désordres préjudiciables à leur fortune. »

Essai sur les moyens de rendre la comédie utile aux mœurs, par M. B* ; Paris, 1767.

Cet écrit se trouve joint à la dernière édition de l'ouvrage précédent. L'auteur soutient que toutes nos comédies n'ont pas atteint le véritable but de la comédie, qui, dans son essence, est une satire des mœurs capable de les corriger. Il propose des moyens de réformer à cet égard notre théâtre, mais en même temps il convient de l'impossibilité d'y réussir relativement au mauvais goût de notre nation, « qu'on ne peut, dit-il, amuser qu'en n'introduisant sur le théâtre que des personnages plutôt semblables à des marionnettes qu'à des hommes. »

Causes de la décadence du goût sur le théâtre; Paris, 1768.

Il n'est question dans cet ouvrage que d'observations littéraires; néanmoins, elles font connaître que l'auteur n'ignore pas qu'il y a des risques pour les mœurs à fréquenter les spectacles. Il pense que la plupart des spectateurs ne s'y portent que pour y perdre, par une foule de distractions et d'amusements, un temps qui est pour eux

un fardeau insupportable. Il impute aux comédiens d'être la principale cause de tous les reproches que les moralistes font aux théâtres publics. Il déclame contre l'enthousiasme avec lequel presque tous les amateurs des spectacles parlent des comédiens. Il ne pense pas qu'un état qui, relativement à ses fonctions, ne saurait être embrassé que par l'indigence et le libertinage, puisse jamais cesser d'être honteux. Et à l'égard de ce qu'on dit vulgairement qu'on peut exercer cette profession sans déroger, il répond qu'il en est de même de plusieurs autres actions qu'un gentilhomme a la faiblesse de se permettre sans qu'il en résulte une dérogation légale, mais qu'il n'encourt pas moins le mépris des gens honnêtes; que c'est ridiculement que des personnes prétendent relever la profession de comédien, sous prétexte que Louis XIV joua dans sa jeunesse avec les acteurs de l'Opéra quelques rôles dans des ballets; que d'ailleurs ce monarque, comme le dit M. de Voltaire, en reconnut les inconvénients quand il eut conçu l'idée de la véritable grandeur.

De l'art du théâtre en général, où il est parlé de différents genres de spectacles et de la musique adaptée au théâtre; Paris, 1769.

Nougaret, à qui l'on attribue cet ouvrage didactique, paraît très-amateur des spectacles. Il exagère beaucoup leurs avantages, lorsqu'il dit.

« Il est démontré que la tragédie et la comédie sont l'école des mœurs; les hommes viennent s'y instruire en s'amusant. On leur doit les progrès de l'esprit et peut-être ceux de la vertu. Lorsqu'un peuple est plongé dans la barbarie, il ignore ce qu'on entend par spectacle; mais à mesure qu'il se polit, on le voit caresser les muses et courir en foule au théâtre. »

Ces assertions dérivent d'une passion favorite qui trouble l'équilibre et l'harmonie du cerveau. Cependant cet auteur ne se livre pas à son zèle jusqu'à s'aveugler sur les défauts, les dangers et la corruption actuelle de nos théâtres. Il convient que ce qu'il appelle *gens à préjugés*, c'est-à-dire les ennemis des spectacles, ont quelque apparence de raison. Voici quelques-unes de ses réflexions.

« On sait, comme le dit M. Nadal dans la Préface de la tragédie de *Marianne*, qu'on ne peut faire réussir une pièce dramatique qu'en flattant les passions des cœurs corrompus. Peut-être même qu'en recherchant la mécanique de celles de nos pièces qui ont fait le plus de bruit, on trouvera que c'est en elles un fond de ce même libertinage qui produit dans la représentation je ne sais quelle espèce d'illusion et d'ensorcellement; et, si l'on se plaît aux spectacles les plus tragiques, quelque déchirement qu'ils fassent éprouver à l'âme sensible, n'est-ce point, comme le dit l'abbé Dubos, parce que le cœur est ennemi du repos qui le fait tomber dans l'indolence, dans une langueur insipide? Et afin de s'occuper, il

se remplit de passions tristes ou enjouées , peu lui importe , pourvu qu'elles le retirent du désœuvrement.

« La magie du spectacle , dit Nougaret , la vue des actrices , les femmes qui remplissent les loges , tout nous porte assez à l'amour sans qu'il soit nécessaire de composer des drames dont l'intrigue agréable et gaïante , le style léger et délicat nous invitent à nous livrer à cette passion. Je fais une remarque : je suis un des premiers poètes qui , en parlant de drames , ait averti d'en bannir la licence.

Je ne puis estimer ces dangereux auteurs,
Qui de l'honneur en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice ai-
[mable.

(DESPRÉAUX, *Art poétique.*)

« Il faudrait que les auteurs , surtout ceux qui travaillent pour le théâtre , n'eussent rien à voiler. La comédie et la tragédie mettent toujours l'amour en jeu ; mais le spectacle moderne , c'est-à-dire le Théâtre-Italien (709) , met dans ses opéras bouffons , dans ses comédies à ariettes , l'indécence en action , ou du moins peu s'en faut.

« Tout , dans les drames de ce théâtre , conspire à faire rougir la pudeur. Le sujet est contre la décence. L'intrigue et l'action forment des images révoltantes , les détails respirent la passion même ; en un mot , tout peint et célèbre la volupté. On la fait pénétrer par les yeux et par les oreilles jusque dans le fond de l'âme. L'harmonie d'une musique voluptueuse achève de porter l'ivresse dans les sens des spectateurs. Je doute que les sybarites aient eu des spectacles plus dignes de leur mollesse et des passions auxquelles ils s'abandonnaient..... On met dans les scènes ces petits airs coupés qui , dit M. de Voltaire , interrompent l'action et font valoir les fredons d'une voix efféminée , mais brillante aux dépens de l'intérêt et du bon sens. On y multiplie ces ariettes qui , comme le dit M. J.-J. Rousseau , ne sont qu'un misérable jargon criminel qu'on est bienheureux de ne pas entendre , une collection faite au hasard d'un très-petit nombre de mots sonores que notre langue peut fournir , tournés et retournés en toutes les manières , excepté de celle qui pourrait leur donner du sens. C'est sur ces impertinents *amphigouris* que nos musiciens épuisent leur goût et leur savoir , et nos acteurs leurs gestes et leurs poumons. C'est sur ces morceaux extravagants que nos femmes se pâment d'admiration. Voilà quel est ce théâtre qu'on fréquente chaque jour , qu'on applaudit , qu'on élève jusqu'aux nues....

(709) On sait que ce théâtre fut dès son origine fort enclin aux indécentes bouffonneries. Il est rapporté dans la *Gazette de France* du 17 mai 1697 « que Louis XIV le proscrivit , parce que l'on n'y gardait pas les réglemens , que l'on y jouait des pièces licencieuses , et que l'on ne s'y était pas corrigé des obscénités et des gestes indécents ; que

Puisqu'on tolère de telles licences , que ne devons-nous pas attendre à voir représenter (710) ? »

Le même auteur se plaint aussi du caractère de nos opéras.

« Les héros de la scène lyrique , dit-il , sont trop tendres et trop langoureux ; ils sont remplis de maximes d'amour qui révoltent les gens scrupuleux. »

On sait que Boileau a bien peint la séduction de ce théâtre , lorsque , dans sa dixième satire , il en décrit les funestes et inévitables influences sur la femme la plus pure qu'on y conduirait. Personne n'ignore cette description , mais peut-on se refuser de la comprendre dans cette nuée de témoignages qu'on a rassemblés ici contre les théâtres ?

Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces héros à voix luxurieuse;
Entendra ces discours sur l'amour seul roulants,
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands,
Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul Dieu su-
[prême,

On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même.
Qu'on ne saurait trop tôt se laisser enflammer,
Qu'on n'a reçu du ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique?
Mais de quels mouvements, dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?
Je ne te réponds pas qu'au retour, moins timide,
Digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide,
Elle n'aïlle à l'instant, pleine de ces doux sons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.

L'auteur de l'*Art du théâtre* , en parlant de la musique voluptueuse de nos spectacles , donne incidemment aux femmes un avis très-sage.

« J'ose , dit-il , conseiller aux dames , malgré tous les avantages qu'elles en retirent , de ne se livrer qu'avec réserve à l'étude du chant. Mézerai a dit qu'Anne de Boulen , femme de Henri VIII , savait trop bien chanter pour être sage. Cet historien avait-il si grand tort de faire un tel jugement d'Anne de Boulen ? Il est désagréable de s'exposer à de pareils soupçons. Il est vrai qu'on peut avoir une très-belle voix et aimer la vertu. La musique n'est pas tout à fait incompatible avec la sagesse ; mais les dangers auxquels elle expose une jeune femme doivent la lui faire craindre. Celle qui possède un organe flatteur en tire bientôt vanité. Les applaudissements qu'on lui prodigue la remplissent d'orgueil. On s'aperçoit de son faible , on la loue avec enthousiasme ; l'éloge séduit , et la tête tourne. D'ailleurs , à force de répéter des chansons tendres et voluptueuses , le cœur s'enflamme ;

quelques personnes de la première qualité , protecteurs de la Comédie Italienne , avaient agi auprès du roi pour la révocation de son édit contre elle , mais que leurs démarches furent inutiles.

(710) Cette peinture du Théâtre-Italien justifie ce qui a été dit dans la première Lettre.

l'on est moins révoltée de s'entendre adresser ce que l'on prononce tous les jours avec sentiment, et il arrive souvent que la mourante sagesse d'une jeune personne jette le dernier soupir lorsqu'elle ne croit encore que fredonner une chanson. »

« La musique, dit Corneille Agrippa, est des plus propres et chéries chambrières du vice; avec la douce voix et le venin emmiellé des chants, sons et accords voluptueux de ses instruments, elle enflamme les désirs déréglés et ôte toute force et toute vertu à l'esprit, et corrompt en toute lasciveté et délices; pervertit les bonnes mœurs, excite impétueusement les cupidités et affections deshonnêtes. »

Au reste, on s'est expliqué sur l'hommage que l'on doit à la musique, dont l'invention doit être même considérée comme un présent que l'Auteur de la nature nous a fait pour l'employer à chanter sa gloire, à lui exposer nos besoins, à le remercier de ses dons, à manifester notre joie dans la prospérité, à dissiper nos chagrins dans nos afflictions, à soulager nos peines dans nos travaux, à exciter enfin l'ardeur martiale dans le cœur des combattants: *Quid autem aliud in nostris legionibus cornua ac tubæ faciunt? Quorum concentus quanto est vehementior tanto Romana in bellis gloria cæteris præstat* (711). Il est vrai que l'abus de la musique, presque aussi ancien que son invention, a fait, dit Rollin, plus d'imitateurs de Jubal (712) que de David; mais il faut reconnaître avec Plutarque que tout homme de bon sens n'imputera jamais aux sciences mêmes ce qu'on ne doit attribuer qu'aux dispositions vicieuses de ceux qui les corrompent.

Dissertation sur les spectacles, par M. RABELLEAU; Paris, 1769. — Cet auteur propose sérieusement de faire de la profession de comédien une espèce de milice que chaque citoyen serait obligé d'exercer avant d'être admis à aucune place publique à la cour, dans le ministère et dans la magistrature. Ce projet, tout ridicule qu'il est, a pour motif l'impossibilité de réformer les comédiens de profession. Rabelleau leur reproche d'être seuls la cause de la corruption actuelle des théâtres. « Une troupe de gens, dit-il, faisant métier de renoncer à tous parents, à toute patrie et de courir de ville en ville, jouant la comédie pour de l'argent, tous les jours indistinctement devant des gens que le désœuvrement, la dissipation et le hasard y conduisent. Ces comédiens, ne jouassent-ils d'abord que des pièces les plus épurées, entraîneront nécessairement avec eux le désordre, la licence et le relâchement des mœurs qui règne toujours au milieu de la multitude. En vain les souverains rendront des édits en leur faveur, ils n'en profiteront pas. »

Mais on peut assurer à Rabelleau que, quand son projet serait exécutable, le théâtre n'en serait pas moins nuisible aux mœurs. Il serait toujours question d'y amuser la multitude des désœuvrés; ainsi la cause première de la corruption des spectacles subsisterait.

Les poètes dramatiques, comme l'observe Garnier (713), ne veulent point travailler sans succès. « Ils savent que l'accueil de leurs drames dépend du suffrage de jeunes femmes ou de jeunes gens inappliqués, qui n'accourent au théâtre que pour se procurer des sensations agréables. Les choses sérieuses leur paraîtraient froides, et les vérités fortes les écraseraient. »

Jean Racine était bien capable de se mettre au-dessus des idées de son siècle et de ne travailler que dans un goût qui pût lui mériter dans tous les temps l'approbation des sages. Néanmoins il eut pendant plusieurs années la faiblesse de vouloir plaire aux personnes futiles. On sait la réponse qu'il fit au célèbre Arnaud qui lui faisait des reproches sur ce qu'il avait fait *Hippolyte* amoureux: *Eh! Monsieur*, lui dit Racine, *sans cela qu'auraient dit nos petits maîtres?*

Voilà pourquoi nous voyons nos poètes dramatiques mettre en usage toutes les ressources de leur génie, pour retracer aux spectateurs les moments les plus agréables de leur vie licencieuse. « On aime, dit Garnier (714) à se retrouver dans leurs peintures, à comparer ce qu'on a quelquefois senti au dedans de soi-même. On se livre aux impressions que la magie dramatique fait éprouver. On apprend par cœur les poèmes, on dresse des théâtres et on devient des comédiens. Ainsi ce qu'un auteur satyrique disait d'un peuple s'est réalisé de nos jours: *Natio comæda est.* »

Cette réflexion de Garnier n'est que trop véritable. La passion pour les représentations dramatiques n'est-elle pas portée jusqu'au point qu'une salle de théâtre est presque devenue comme un besoin, au moins à la campagne? « Cette sorte d'amusement, dit l'abbé Clément (715), est un nouvel artifice mis à la mode dans notre siècle, sans doute pour arracher tout à fait un reste de répugnance qu'on avait jusqu'à présent conservé pour le théâtre et ses acteurs; mais surtout infailible moyen de rendre la séduction plus certaine encore et plus prompte, en imprimant plus fortement des passions dans lesquelles on est obligé de mieux entrer pour les représenter soi-même, en donnant plus de liberté et de hardiesse à parler le langage de la volupté, en mettant dans l'occasion la plus prochaine d'inspirer et de prendre des sentiments, mieux réglés peut-être dans leur objet, mais aussi déréglés dans leur prin-

(711) *Quintil.*, lib. 1, cap. 10.

(712) Jubal, l'un des descendants du chef des im-
pies, c'est-à-dire de Cain, est donné pour l'inventeur
de ce genre de musique, asservi aux objets des pas-

sions.

(713) Dans son *Traité de l'éducation civile.*

(714) Dans son *Traité de l'éducation civile.*

(715) Dans son *Sermon sur les spectacles.*

eipe et communément plus dangereux dans leurs suites, désordre qui fut déploré par des sages du paganisme comme le présage le plus certain de la prochaine et de l'entière décadence. »

Tout projet de réformation de nos spectacles sera toujours sans effets dans des temps où il n'y a que les objets licencieux qui enchantent et qui séduisent. Le caractère du siècle où nous vivons est suffisamment établi par la témérité avec laquelle on offre au public les ouvrages les plus scandaleux et les plus impies. En voici un de cette espèce sur la matière des spectacles. C'est un arsenal d'impiété, *armamentarium impietatis*. Il a pour titre : *Le Mimographe, ou Idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national*; Amsterdam, 1770.

C'est une espèce de roman épistolaire dont le principal personnage est un comédien. Cet ouvrage est aussi ridicule, bizarre et ennuyeux dans sa contexture et dans son néologisme que monstrueux par la licence des idées et par leur contradiction. C'est enfin un ouvrage digne de cette foule d'écrivains obscurs, qui, ne pouvant s'illustrer par l'éclat des talents, tentent de se faire une réputation par la licence de leurs écrits.

L'avertissement préliminaire est terminé par cette proposition extraite de l'*Apologie de la religion*, par l'abbé Bergier : « L'expérience nous apprend qu'il faut des spectacles pour attacher le peuple. Une religion, dépouillée de tout culte extérieur, ne peut ni l'affecter ni l'instruire. Les protestants ne s'aperçoivent que trop aujourd'hui des inconvénients d'un culte trop décharné. »

Cette proposition est relative à la nécessité d'établir un culte extérieur (716) qui soit l'expression et l'image d'un culte intérieur digne du christianisme, « qui est une religion véritable, chaste, sévère, ennemie des sens et uniquement attachée aux biens invisibles (717.) »

Mais le *Mimographe* ose abuser de la proposition de Bergier jusqu'à en faire un principe pour établir la nécessité d'avoir des spectacles voluptueux, comme si nous étions dans l'idolâtrie « qui, dit Bossuet (718), étant faite pour le plaisir, faisait consister une partie du culte divin dans les divertissements, les spectacles, et dont les fêtes étaient des jeux d'où l'on avait soin de bannir la pudeur. »

Le *Mimographe* confondant les ministres de notre religion avec les prêtres des idoles, les compare à des comédiens. Il déclame

(716) « Cum tanto cœremoniarum apparatu celebrat Ecclesia divinum officium ut excitetur efficacius christiana plebs ad Dei cultum. » (*Insti. cathol.*, part. III, sect. 2, cap. 6.)

(717) BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. univ.*

(718) BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. univ.*

(719) Cette sévérité a souvent été réclamée par les premiers magistrats chargés d'acquitter le roi de ses devoirs d'évêque extérieur de ses États, comme saint

contre le privilège que l'ordre du clergé a toujours eu d'occuper dans l'Etat le premier rang. Il attribue les censures de l'Eglise contre les spectacles à une jalousie des prêtres qui, dit-il page 369, ne devaient pas laisser partager le droit de représenter qui leur appartient éminemment dans tous les temps et dans tous les cultes.

On sait que l'autorité des rois est une participation de l'autorité de Dieu, de même que celle de leurs ministres politiques et judiciaires est un écoulement de l'autorité royale. On sait aussi que le ministère sacerdotal est un moyen choisi de Dieu pour transmettre son autorité à l'Eglise, pour être le canal de ses grâces et pour lui porter nos vœux, nos prières et nos sacrifices.

Ces principes incontestables et précieux à conserver dans toute leur intégrité pour le bonheur des peuples, sont niés et insultés dans le *Mimographe*, pag. 362 et 363. On y donne comme des établissements odieux le sacerdoce et la royauté. L'Ecriture sainte y est profanée et tournée en ridicule.

Est-il étonnant que l'autorité royale et les dépositaires de la puissance ecclésiastique soient insultés dans des ouvrages qui méritent d'éprouver la sévérité des lois (719)? La cause des théâtres ne peut certainement que paraître encore plus mauvaise à des gens sensés, quand ils voient ses défenseurs donner dans des excès aussi odieux. C'est pour cette raison qu'on a cité quelques-unes des assertions de ce *Mimographe*.

Il n'est pas surprenant que cet auteur y déclare, page 311, avoir été révolté par tous les écrits faits contre les spectacles; aussi, en conséquence, traite-t-il d'interprètes atrabilaires de la religion Nicole, Bossuet, le P. Lebrun, l'abbé Clément, Gresset, etc., etc. Cependant il convient, page 373, que « un Chrétien ne peut se dissimuler que la représentation d'*Athalie* et de *Polyeucte* est viciée sur les théâtres actuels, et qu'en condamnant les spectacles, le Chrétien raisonne conséquemment. »

Le projet de réformation qu'il propose ne rend pas les théâtres plus conciliables avec la morale chrétienne. Il trouve impraticable la sévérité de celui de Riccoboni. Il voudrait, comme Rabelleau, que nous fusions tous des comédiens, et, quant aux pièces dramatiques, après en avoir exclu quelques-unes comme licencieuses, il revient à les tolérer, pour donner, dit-il, aux pères et mères de famille le moyen de connaître le cœur humain, d'autant plus que, selon lui, les peintures de l'amour ne sont pas dangereuses.

Remi appelait Clovis. On en trouvera des preuves récentes dans des extraits de deux réquisitoires de MM. Joly de Fleury et Séguier, avocats généraux du parlement de Paris. Ce sont des témoignages qui manifestent le zèle des magistrats à protéger et à venger, au nom du roi, les lois fondamentales de la religion et des mœurs. *Tutores sumus vetustatis et vinlices*, disait l'empereur Justinien.

Cette doctrine épicurienne est réellement celle de nos théâtres, et on l'adopte plus ou moins en les fréquentant. On peut s'en procurer la preuve par le poème des *Saisons* que M. de Saint-Lambert donna en 1769; on y trouve la description la plus naïve de tous nos spectacles. Ils paraissent avoir été peints d'après nature; il y a même lieu de croire que M. de Saint-Lambert tenait le pinceau dans le moment de l'ivresse de leur séduction. C'est sans doute cette séduction qu'il a voulu exprimer lorsqu'il dit dans le quatrième chant :

Les Muses, les amours, unis pour me séduire,
M'enlèvent à l'instant dans un monde enchanté,
Où tout vante, respire et peint la volupté.

Ô spectacles divins, écoles respectables,
Du véritable honneur, des vertus véritables!

Ils nous ont délivrés des gothiques usages,
Des antiques travers, du vernis des vieux âges.
Ils corrigent en nous ces défauts, ces erreurs,
Qui pourraient altérer les charmes de nos mœurs.
Quels sons harmonieux, quels tableaux ravissants!
Tous les arts à la fois séduisent tous mes sens.

L'auteur se ressentait encore de ce funeste enchantement, lorsque dans des notes de son poème (pag. 86 et 168, etc.) il soutient que les spectacles tels qu'il les a peints, sont une véritable école où l'on reçoit des leçons de vertu, où l'on apprend la saine philosophie et les vérités d'usage; qu'il faudrait ériger des statues aux inventeurs de ces plaisirs qui font jouir tout à la fois tous nos sens, et qu'on doit dire avec Bernier, que la privation d'un seul plaisir innocent est un grand péché.

Il faut présumer que M. de Saint-Lambert n'a fait que prêter son génie poétique à cette morale sensuelle, et que de cœur il tient à la philosophie de *Despréaux*, dont on va citer quelques vers pour faire opposition.

Le seul honneur solide
C'est de prendre toujours la vérité pour guide,
De regarder en tout la raison et la loi.

Et ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.
(DESP., satir. 11.)

Car qu'est-ce, loin de Dieu, que l'humaine sagesse?
(Id., satir. 12.)

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant,
Rien n'est beau que par la vérité.

C'est par elle qu'on plaît et qu'on peut long-temps
[plaire.
(Id., épître 9.)

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ou-
[vrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.

Un auteur vertueux, dans ses vers innocents,
Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens.
Son feu n'allume point de criminelles flammes;
Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme,

En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur,
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.
(Art poétique.)

Jean Racine prêtait l'oreille aux instructions de ce grand poète qui était pour lui

Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur ses fautes jamais ne le laissant paisible.

En voici une preuve. Jean Racine avait eu la faiblesse de composer en faveur des théâtres une lettre où il avait mis toute la chaleur d'un poète intéressé à défendre l'honneur de ses lauriers. Despréaux, à qui il l'avait communiquée, lui fit cette réponse: *Votre lettre est très-bien écrite, mais vous défendez une très-mauvaise cause.* Racine reconnut qu'il est d'une belle âme de ne jamais compromettre sa réputation par aucun écrit dangereux: *Negligere quid de se homines (vel présentes, vel poster) sentiant dissoluti animi est.* (CICER. *De off.*) Et notwithstanding toute l'ardeur de son ressentiment contre les moralistes qu'il avait alors pour adversaires, il déchira sa lettre en présence de Despréaux.

Tel aurait été le sort de toutes les apologies des spectacles, si leurs auteurs avaient sincèrement consulté des gens de lettres qui eussent une teinte de ce qu'on appelle présentement *le vernis des vieux âges*, c'est-à-dire un jugement sain, un respect pour les lois divines et humaines, en un mot, du zèle pour les mœurs.

Toutes ces apologies ne sont établies que sur la coutume et l'amour du plaisir. Tout l'art de leurs auteurs ne consiste qu'à éblouir par des subtilités et des sophismes. On sait que l'erreur n'a pas d'autres armes à employer. Il n'en est pas de même des écrits qui combattent le théâtre. Ils sont fondés sur la raison, sur l'intérêt des bonnes mœurs et sur la religion, trois sources d'arguments invincibles. Ne pourrait-on pas encore citer en preuve le témoignage intérieur d'un grand nombre de ceux qui fréquentent les spectacles? On en voit qui ont assez de bonne foi pour se condamner eux-mêmes, plutôt que la vérité, et qui disent ingénument: je désapprouve ce que j'ai la faiblesse de me permettre :

Video meliora, proboque,
Deteriora sequor.

Enfin, concluons: « Le spectacle tel qu'il est, » dit Le Franc (720), « n'étant pas à beaucoup près un lieu sûr pour la sagesse et pour la vertu; et les acteurs de ce spectacle étant toujours dans les liens de l'excommunication, un auteur élevé dans la morale chrétienne ne saurait, sous quelque prétexte que ce soit, ni par quelque ouvrage que ce puisse être, concourir au soutien du théâtre, sans se rendre lui-même responsable des inconvénients et des abus qui y sont attachés, ni contribuer à l'entretien des acteurs, sans partager le mal qu'ils causent et

(720) De l'Académie française. ancien président de la Cour des aides de Montauban. (Voyez sa Lettre à L. Racine.)

celui qu'ils font.... On s'efforce depuis longtemps de réduire en problème théologique cette question : *si c'est un péché d'aller à la comédie*. On ne manque pas d'appuyer la négative de toutes les distinctions possibles, de toutes les conditions capables de rassurer. On exige qu'il n'y ait rien de déshonnête, ni de criminel dans la pièce ; que celui qui va au spectacle n'y apporte point de penchant au vice, ni une âme facile à ébranler ; qu'il y soit maître de son cœur, de ses pensées, de ses regards ; que rien de ce qu'il entend, que rien de ce qu'il voit ne soit pour lui une occasion de chute ni de tentation. Cette théorie est certainement admirable. Qui me répondra de la pratique ? Sera-ce notre casuiste ? Qu'il aille plutôt à la comédie. Au retour je m'en rapporte à lui. »

Le Franc propose le défi avec trop de confiance pour qu'il soit prudent de l'accepter. Il faut donc conclure pour l'affirmative du problème. Bussy-Rabutin en résolut un autre du même genre, dans une lettre qu'il écrivit à M. de Roquette, évêque d'Autun. Il est question des bals. On sait qu'il avait titre pour avoir autorité consultative sur cette matière. Sa lettre ne sera pas ici une pièce disparate ; on va donc la rapporter. Elle se trouve dans le quatrième tome du recueil de ses Lettres, édition d'Amsterdam, 1738.

« De Chasseu ce 25 juin 1677.

« J'ai lu, Monsieur, l'avis sur les bals que vous m'avez envoyé ; et puisque vous souhaitez de savoir ce que j'en pense, je vous dirai que je n'ai jamais douté qu'ils ne fussent très-dangereux. Ce n'a pas été seulement ma raison qui me l'a fait croire, ç'a encore été mon expérience et quoique le témoignage des Pères de l'Eglise soit bien fort, je tiens que sur ce chapitre celui d'un courtisan sincère doit être d'un plus grand poids. Je sais bien qu'il y a des gens qui courent moins de hasard en ces lieux-là que d'autres ; cependant les tempéraments les plus froids s'y réchauffent, et ceux qui sont assez glacés pour n'y être point émus, n'y ayant aucun plaisir, n'y vont point. Ainsi il n'est pas nécessaire de les leur défendre ; ils se les défendent assez eux-mêmes. Quand on n'y a point de plaisir, les soins de sa parure et les veilles en rebutent et quand on y a du plaisir, il est certain qu'on court grand hasard d'y offenser Dieu. Ce ne sont d'ordinaire que des jeunes gens qui composent ces assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons et l'agitation de la danse échaufferaient des anachorètes. Les vieilles gens qui pourraient se trouver dans les bals sans intéres-

(721) Nemo saltat fere sobrius, nisi forte insanit. (*Orat. pro Mur.*)

(722) La danse en général n'est pas en elle-même un vice ; mais elle est devenue pernicieuse parce qu'on l'a éloignée de la noblesse de son origine. Elle fut d'abord l'expression de l'enthousiasme des sen-

ser leur conscience, seraient ridicules d'y aller ; et les jeunes à qui la bienséance le permettrait ne le pourraient pas sans s'exposer à de trop grands périls. Ainsi je tiens qu'il ne faut point aller au bal quand on est chrétien et je crois que les directeurs feraient leur devoir, s'ils exigeaient de ceux dont ils gouvernent les consciences, qu'ils n'y allassent jamais. »

On peut joindre à ce témoignage la peinture suivante que Saint-Lambert a faite des bals dans son poème des *Saisons*, mais avec une intention bien différente de celle de Bussy-Rabutin. Celui-ci nous dit avec une sincérité admirable : *fugite hæc*, fuyez la coupe empoisonnée de *Circé*, au lieu que Saint-Lambert nous dit : *accurrite*, accourez.

... Le bal va s'ouvrir chez Hébé, chez Alcine,
L'or et l'émail des fleurs, les perles et l'hermine
De la foule élégante orne les vêtements.
L'incarnat des rubis, le feu des diamants
Répandent un jour doux sur les charmes des belles,
Et les yeux avertis vont se fixer sur elles.
Le désir de tout vaincre, et l'espoir du succès
Brillent modestement dans leurs yeux satisfaits.
Le feu de leurs regards s'anime avec la danse
L'amour, sans se montrer, fait sentir sa présence,
Et plein d'un sentiment vif et délicieux
Chacun sent le plaisir qu'il voit dans les yeux.

..... A la mélancolie
Opposez, s'il le faut, les jeux de la folie
Opposez des excès, hâtez-vous de saisir
Un seul instant de joie, un moment de plaisir.
Entrez dans ces salons où de brillants Protées
Changent en riant leurs formes empruntées,
Où la nuit, le tumulte, et les masques trompeurs
Font naître à chaque instant d'agréables erreurs.

.....
Là le maintien décent, la froide retenue,
Là les sexes, les rangs ; les âges confondus
Suivent en se jouant la folie et Momus.

Il paraît que Saint-Lambert ne s'était pas muni d'antidote contre le venin de la coupe qu'il nous présente. Il loue la danse par les effets pour lesquels Cicéron (721) l'attribuait à une espèce de délire. Et, selon Æmilius Probus, les Romains vertueux rejetaient l'usage de la danse, comme un vice qui réveille et fortifie une passion dont le sentiment inévitable est à combattre, dont le souvenir est incommode et fâcheux, la modération difficile, la tentation violente et l'attachement criminel : *Scimus saltare etiam in vitiis poni* (722).

Suivons donc les sages conseils de Bussy-Rabutin. Ils sont fondés sur des principes qui peuvent en général s'appliquer à tout ce qui est inventé dans les grandes villes pour amuser la multitude des citoyens oisifs, fastueux, vains, légers et voluptueux. Tout divertissement qui occupe leurs passions, est certainement conforme à leur goût dépravé....

timents, soit de reconnaissance envers Dieu, soit d'une joie légitime. Enfin on en fit un exercice propre à former le corps et à donner à toute la personne ce que Rollin appelle *une certaine politesse d'extérieur*. « Omnia majorum institutis judicentur. » (CORN. NÉP.)

Tels sont les effets de la passion épidémique pour les théâtres, comme l'a fort bien observé de Querlon, toujours intéressant, judicieux et énergique dans ses notices périodiques. « Les spectacles, dit-il, ont répandu un esprit de frivolité dans tous les états dont aucun âge n'est exempt : ils remplissent l'imagination d'idées fausses et superficielles, qui ne font que des turlupins. Ils ont enfin introduit des licences et des ridicules dans les mœurs (723).

N'en résulte-t-il pas aussi des influences sur le physique ? « La volupté, dit Plutarque par l'organe d'Amyot, son traducteur, dissout les corps, les amollissant de jour à autre par délices, dont l'usage fauche le cœur, éteignant ses forces tellement que les faiblesses et les maladies viennent en foule, et dès la jeunesse on commence à faire apprentissage des infirmités de la vieillesse.... »

La jurisprudence fournit une multitude d'ordonnances et d'arrêts concernant les spectacles, soit pour les supprimer, soit pour en réformer la licence.

On peut consulter à ce sujet un livre utile qui a paru à Paris chez Humblot en 1770, sous ce titre : *Code de la religion et des mœurs, ou Recueil des principales ordonnances depuis l'établissement de la monarchie française, concernant la religion et les mœurs*, par M. l'abbé MEUSY, prêtre du diocèse de Besançon, 2 vol. in-12.

Ce recueil sur les deux ressorts les plus précieux d'un gouvernement fixe et stable, a été annoncé par de Querlon (724) comme une *exposition abrégée de la religion de l'Etat*, ou comme la *profession de foi nationale*.

On y voit, comme Meusy le dit dans la préface, que, *depuis l'établissement de la monarchie en France, la religion et la vertu ont toujours trouvé dans nos rois des protecteurs, des défenseurs, et les mœurs des censeurs et des juges*.

La législation semble avoir tout prévu ; il n'y a point d'abus qu'on ne pût réprimer en réveillant quelques lois tombées en désuétude : *Lex Julia, dormis*. En effet, combien, par exemple, n'y a-t-il pas de lois somptuaires pour arrêter les progrès du luxe, qu'on appelle avec raison *une fièvre politique*, qui donne aux Etats travaillés de ce funeste mal un faux éclat, une vigueur passagère, suivis tôt ou tard d'un épuisement réel !

Meusy n'a pas omis l'article des spectacles. On trouve dans le second tome de son recueil un chapitre qui contient à ce sujet plusieurs extraits d'ordonnances et d'arrêts. Ces sortes de divertissements ont mérité l'attention de tous les bons gouvernements, et ils ont toujours été regardés comme incompatibles avec l'exercice véritable de la religion chrétienne. C'est pour cette raison qu'ils sont au moins défendus dans les

temps plus particulièrement consacrés au culte divin et à la célébration des saints mystères.

Cette police est observée dans tous les Etats chrétiens avec plus ou moins de rigueur. L'abbé Meusy a donné sur cet objet une notice d'un Règlement que l'illustre impératrice Elisabeth, reine de Hongrie, fit pour ses Etats en 1754. « Les comédies, opéras, concerts et autres spectacles publics y sont défendus, 1° tous les vendredis de l'année ; 2° dans l'Avent, à commencer au 14 décembre ; 3° le jour de Noël, le jour des Rois, tout le Carême, le jour de Pâques, les jours des Rogations ; 4° les jours de la Pentecôte, de la Trinité, toute l'octave de la Fête-Dieu ; 5° les fêtes de la sainte Vierge et leurs veilles, quand même ces dernières ne seraient point fêtées ; 6° les jours des Quatre-Temps, le jour de la Toussaint, celui des Trépassés ; 7° le 1^{er} octobre et le 14 novembre, jour anniversaire de la naissance et du nom, c'est-à-dire du baptême de l'empereur Charles VI. Le 28 août et le 19 novembre, jour de la naissance et du nom de l'impératrice Elisabeth, et le 20 octobre, jour de la mort de l'empereur Charles VI. »

Voici une des réflexions de l'abbé Meusy sur les spectacles : « Les apologistes du théâtre ne font pas d'honneur à leur esprit, peut-être même à leurs mœurs, quand ils en prennent la défense. Ils conviennent eux-mêmes de la nécessité de réformer le théâtre, et conséquemment ils le condamnent, et il sera condamnable tant qu'il sera dans l'état actuel. » (*Code de la Religion et des mœurs*, tom. II.)

Il n'est pas douteux que l'abbé Meusy reconnaît que la licence et la multiplicité de nos spectacles démontrent qu'on est bien éloigné de se réformer sur cet objet. Comment en effet y parviendrait-on, lorsque le plus grand nombre prétend avec Le Gendre de Saint-Aubin (725) « que c'est à tort « qu'on a reproché à nos poètes tragiques « d'avoir amolli la scène et abaissé la tragédie, en rapportant toute l'action du « théâtre à l'amour ; que les poètes en cela « ont suivi une voie plus sûre pour aller « au cœur, qu'ils ont mieux connu que les « tragiques anciens ? »

Cette opinion de Saint-Aubin est établie sur le mauvais goût de notre nation, dont la passion excessive pour les jeux de théâtres a donné lieu à de Lalande de rapporter dans son *Voyage d'Italie*, tom. V, les deux vers suivants d'un poète anonyme :

Mais au Français plus que Romain
Le spectacle suffit sans pain.

Jamque eadem summis pariter minimisque libido.
(JUVEN., lib. II, sat. 6.)

C'est pour réprimer un accès outré de cette passion épidémique que le parlement

(723) Douzième Feuille hebdom. de 1769.

(724) Feuille hebdomadaire des provinces, du 5 septembre 1770.

(725) Dans le 1^{er} livre de son *Tratté de l'opinion*, chap. 5 de la *Poésie*, p. 219

de Paris a donné l'Arrêt qui suit, et dont on a ci-devant parlé. Il sera précédé des extraits des réquisitoires de Joly de Fleury et Séguier, des 25 janvier 1759 et 18 août 1770, dont il a aussi été ci-devant parlé. La licence des mauvais écrits a fait tant de progrès, que les magistrats ont été forcés de dire avec saint Augustin : « Empressons-nous de réprimer des excès que nous avons dû prévoir. *Sed nos tardiores vel experti corrigamus quod providere debuimus.* »

Extrait du Réquisitoire de M. Joly de Fleury, du 25 janvier 1759 (726).

« La société, l'Etat et la religion se présentent aujourd'hui au tribunal de la justice pour lui porter leurs plaintes. Leurs droits sont violés, leurs lois sont mécon nues, l'impiété qui marche le front levé paraît, en les offensant, promettre l'impunité à la licence qui s'accrédite de jour en jour.

« L'humanité frémit, le citoyen est alarmé; on entend de tous côtés les ministres de l'Eglise gémir à la vue de tant d'ouvrages que l'on ne peut affecter de répandre et de multiplier que pour ébranler, s'il était possible, les fondements de notre religion.

« Il suffirait d'être homme et citoyen pour être sensible à tous ces maux; mais vous, Messieurs, magistrats et chrétiens, défenseurs des lois et protecteurs de la religion, de quel œil regarderez-vous des tentatives aussi téméraires?...

« Qu'il est triste pour nous de penser au jugement que la postérité portera de notre siècle en parlant de ces ouvrages qu'il produit....

« Telle est la philosophie des faux savants de notre siècle. Ils se donnent gratuitement le nom d'esprits forts, et appellent lumière ce qui n'est que ténèbres.

« Comment des hommes que l'on croit si profonds et d'un génie si distingué des autres, ignorent-ils jusqu'à la définition de l'esprit fort? Qui établit en effet la véritable force de l'esprit? ne sont-ce pas les principes, les témoignages, les autorités sur lesquelles il se fonde, les vertus que lui mérite le bon usage qu'il fait des lumières que lui accorde le Dieu qui est le Seigneur de toutes les sciences? (I Rois, II, 3.)

« Un esprit véritablement fort est un esprit éclairé par la lumière supérieure, et qui connaît la vérité par des principes certains. Soutenu au-dehors par des témoignages qu'on ne peut récuser, jamais le dérèglement des passions ne l'affecte, ni influe sur ses connaissances et ses jugements. Le fidèle seul possède cette force d'esprit, l'erreur et l'aveuglement sont le partage de l'incrédule guidé par son sens particulier et par sa faible raison.

« L'esprit docile, dit un auteur célèbre (La Bruyère), *admet la vraie religion; et l'es-*

prit faible, ou n'en admet aucune ou en admet une fausse; or l'esprit fort ou n'a point de religion, ou se fait une religion: donc l'esprit fort, c'est l'esprit faible....

« La conséquence est juste; quelle plus grande faiblesse que de vouloir être sans certitude sur le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, de la nature et la destination de son âme? L'idée d'un premier être parfait, éternel, de qui tous les autres tiennent leur existence, à qui tout se rapporte, qui nous a faits à son image, cette idée ne prouve-t-elle pas plus de force et de noblesse dans l'homme qui l'adopte, qui la croit et qui la prend pour la règle et le terme de ses actions?....

« Dieu est visible dans tous ses ouvrages... *La lumière de son visage est gravée sur nous.* (Ps. IV, 7.) Nous portons en nous-mêmes les caractères ineffaçables de sa divinité et les gages précieux des biens éternels qu'il nous destine. *L'insensé a dit dans son cœur: Il n'y a point de Dieu.* (Ps. LII, 1.) Mais son âme naturellement chrétienne dépose souvent malgré lui en faveur de la vérité de cet Etre suprême, dont l'existence renferme celle d'une religion. C'est contre cette religion que nos philosophes s'élèvent; ils ont formé une sorte de ligue pour la faire disparaître du milieu de nous, pour inspirer l'indépendance et nourrir la corruption des mœurs.

« Eh! quel mal leur a fait cette religion sainte pour exciter leur fureur? Si ses dogmes, ses cérémonies et sa morale les offensent, s'ils ne peuvent en être les disciples, pourquoi troubler l'Etat et vouloir disputer aux autres la liberté de suivre les maximes de la catholicité?

« Ils déchirent le sein de l'Eglise qui les a adoptés pour ses enfants; et comme si l'Etat était coupable à leurs yeux, parce qu'il est chrétien, ils conjurent la perte de l'un et de l'autre, et cherchent à les saper par les fondements.

« Enfants ingrats et rebelles, ils méconnaissent l'Auteur de tous les dons, et semblables à ces insensés dont parle un écrivain sacré (Job, XXI, 14): *Retirez-vous de nous, lui disent-ils, nous n'avons pas besoin de vos lumières.* Nous ne connaissons ni vos promesses ni vos miracles, Dans cette folle présomption ils sont comme dans une sorte de délire *et marchent en plein jour comme des aveugles au milieu des ténèbres.* (Deut., xxviii, 28-29.)

« Tel sera dans tous les temps le sort des écrivains profanes qui refuseront de subordonner la science des mœurs à celle de la religion. Le caractère de la vraie philosophie est de terminer les siennes par des accroissements de sainteté et d'amour envers l'Etre suprême; celle de la fausse philosophie est de terminer les siennes par des

forts, Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des arts et métiers, publiés par MM. Diderot et d'Alembert.

(726) Ce réquisitoire est imprimé avec l'arrêt du 25 janvier 1759, pour la condamnation des ouvrages suivants, intitulés : *De l'esprit, le Pyrrhonisme du sage, la Philosophie du bon sens, la Religion naturelle, Lettres semi-philosophiques, Etrennes des Esprits*

systèmes impies, par un accroissement de présomption et d'ignorance, et de rendre le philosophe vain, plus superbe et plus aveugle qu'il n'était avant ses recherches.

« Des hommes qui abusent du nom de philosophe pour se déclarer par leurs systèmes les ennemis de la société, de l'État et de la religion, sont sans doute des écrivains qui méritent que la Cour exerce contre eux toute la sévérité de la puissance que le prince lui confie, et le bien de la religion l'exige de l'attachement de tous les magistrats à ses dogmes et à sa morale.

« Vos prédécesseurs, Messieurs, ont condamné aux supplices les plus affreux, comme criminels de lèse-majesté divine, des auteurs (727) qui avaient composé des vers contre l'honneur de Dieu, son Eglise et l'honnêteté publique; ils ont même déclaré soumis à la peine des accusés ceux qui s'en trouveraient saisis, et les libraires furent décrétés de prise de corps et poursuivis suivant la rigueur des ordonnances. »

Extrait du Réquisitoire de M. Séguier, du 18 août 1770 (728), imprimé par ordre exprès du roi.

« Jusques à quand abusera-t-on de notre patience? s'écriait l'orateur romain, dans un temps où la république, exposée à toutes les fureurs d'une faction prête à éclater, comptait au nombre des conjurés les citoyens les plus illustres, mêlés avec la plus vile populace.

« Ne pouvons-nous pas aujourd'hui adresser les mêmes paroles aux écrivains de ce siècle, à la vue de cette espèce de confédération qui réunit presque tous les auteurs en tout genre contre la religion et le gouvernement? Il n'est plus possible de se le dissimuler, cette ligue criminelle a trahi elle-même son secret. Son but principal est de détruire l'harmonie établie entre tous les ordres de l'État et maintenue par la relation intime qui a toujours subsisté entre la doctrine de l'Eglise et les lois politiques....

« Depuis l'extirpation des hérésies qui ont troublé la paix de l'Eglise, on a vu sortir des ténèbres un système plus dangereux par ses conséquences que ces anciennes erreurs, toujours dissipées à mesure qu'elles se sont reproduites. Il s'est élevé au milieu de nous une secte impie et audacieuse. Elle a décoré sa fausse sagesse du nom de philosophie; sous ce titre imposant, elle a prétendu posséder toutes les connaissances. Ses partisans se sont élevés en précepteurs du genre humain. *Liberté de penser*, voilà leur cri; et ce cri s'est fait entendre d'une extrémité du monde à l'autre. D'une main ils ont tenté d'ébranler le trône, de l'autre ils ont voulu renverser les autels.

(727) Voyez entre autre l'arrêt du 19 août 1623, contre Théophile, Bertelot, etc.

(728) Pour la condamnation de sept ouvrages impies, savoir: *La contagion sacrée, Dieu et les hommes, Discours sur les miracles de Jésus-Christ, Examen critique des apologistes de la religion chrétienne,*

Leur objet était d'éteindre la croyance, de faire prendre un autre cours aux esprits sur les institutions religieuses et civiles, et la révolution s'est, pour ainsi dire, opérée.... Ils se sont acharnés à déraciner la foi, à corrompre l'innocence et à étouffer dans les âmes tout sentiment de vertu.

« Ceux qui étaient le plus faits pour éclairer leurs contemporains se sont mis à la tête des incrédules; ils ont déployé l'étendard de la révolte, et, par cet esprit d'indépendance, ils ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écrivains obscurs, ne pouvant s'illustrer par l'éclat même des talents, a fait paraître la même audace, et ils n'ont dû leur réputation qu'à la licence de leurs écrits et au funeste appareil du pyrrhonisme qu'ils ont présenté.

« Tantôt ils ont fait de l'irrégion le fond même de leurs ouvrages, tantôt ils l'ont mêlée dans des écrits obscènes et voluptueux, comme pour l'insinuer dans l'esprit de la jeunesse, avec le charme des peintures lascives, et pour faire tourner au profit de l'impiété le désordre même qu'ils portaient dans les sens.

« Les cœurs purs, les âmes honnêtes ont été attirés par des maximes insidieuses qui semblaient dictées par la bienfaisance, et la droiture de leurs sentiments leur a fait illusion sur des principes d'autant plus dangereux qu'ils paraissaient tendre au bonheur de l'humanité.

« Avec les esprits graves, on a pris le ton de la méthode et de la réflexion. On a présenté des écrits légers et agréables aux esprits frivoles et superficiels. On a semé des doutes que le simple n'était pas en état de résoudre; et le ridicule a achevé d'entraîner ceux que les faux raisonnements n'avaient pu persuader.

« Cette secte dangereuse a employé toutes les ressources, et pour étendre la corruption, elle a empoisonné, pour ainsi dire, les sources publiques. Eloquence, poésie, histoire, romans, jusqu'aux dictionnaires, tout a été infecté; et NOS THÉÂTRES EUX-MÊMES ONT RENFORCÉ CES MAXIMES PERNICIEUSES, DONT LE POISON ACQUÉRAIT UN NOUVEAU DEGRÉ D'ACTIVITÉ SUR L'ESPRIT NATIONAL, PAR L'AFFLUENCE DES SPECTATEURS ET L'ÉNERGIE DE L'IMITATION. Enfin la religion compte aujourd'hui presque autant d'ennemis déclarés, que la littérature se glorifie d'avoir formé de prétendus philosophes; et le gouvernement doit trembler de tolérer dans son sein une secte ardente d'incrédules qui semble ne chercher qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer.

« Nous n'ignorons pas à quelle haine nous nous exposons, en osant déférer aux magistrats une cabale aussi entreprenante

par M. Fréret; *Examen impartial des principales religions du monde, le Christianisme dévoilé, et le Système de la nature.* L'arrêt du parlement intervenu sur ce réquisitoire le 18 août 1770, a condamné tous ces ouvrages à être brûlés.

qu'elle est nombreuse. Mais quelque risque qu'il puisse y avoir à se déclarer contre ces apôtres de la tolérance, les plus intolérants des hommes dès qu'on se refuse à leurs opinions, nous remplirons le ministère qui nous est confié, avec l'impétuosité que donnent la défense de la vérité et l'amour du bien public....

« Non, il ne nous est plus permis de garder le silence sur ce déluge d'écrits que l'irrégularité et le mépris des lois ont répandus depuis quelques années.... L'impie féconde les esprits, elle fait lever chaque jour des semences nouvelles non moins pernicieuses que les premières et toujours répandues avec la même impunité. Elle dédaigne déjà la précaution de s'envelopper sous des voiles; ses blasphèmes éclatent, les dépôts d'irrégularité sont dans toutes les mains, on les met à plus haut prix pour exciter la curiosité et leur donner plus d'importance et plus d'attrait. Les femmes elles-mêmes s'initient à ces connaissances d'impie ou de scepticisme; et négligeant les devoirs qui leur sont propres et qu'elles seules peuvent remplir, elles passent une vie oisive dans la méditation de ces ouvrages scandaleux.

« A peine sont-ils devenus publics dans la capitale, qu'ils se répandent comme un torrent dans les provinces et dévastent tout sur leur passage. Il est peu d'asiles qui soient exempts de la contagion; elle a pénétré dans les ateliers et jusque sous les chaumières: bientôt plus de foi, plus de religion et plus de mœurs: l'innocence primitive s'est altérée, le souffle brûlant de l'impie a desséché les âmes et a consumé la vertu. Le peuple était pauvre, mais consolé; il est maintenant accablé de ses travaux et de ses doutes. Il anticipait par l'espérance sur une vie meilleure, il est surchargé des peines de son état et ne voit plus de terme à sa misère que la mort et l'anéantissement...

« S'il n'était que des esprits nés droits et bons, incapables d'être séduits par les sophismes, nous aurions peut-être gardé le silence sur des écrits aussi monstrueux.... Mais les esprits qui ont leur sauvegarde en eux-mêmes sont trop rares, les passions dont la plupart des hommes sont le jouet, leur ignorance ou leur faiblesse, l'indépendance même qu'on a voulu leur inspirer et à laquelle ils ne sont que trop enclins, tout les entraînerait en foule dans l'abîme caché dont l'impie leur aplanit la pente.

« Dans la situation actuelle, une sévérité salutaire peut seule remédier à la témérité des auteurs, à la frénésie d'une secte dangereuse, à l'avidité même des imprimeurs et à la fermentation qui se renouvelle sans cesse dans les esprits... Quelques menaces que puisse faire l'impie, elle ne trouvera qu'un ennemi redoutable et vigilant dans le corps dépositaire des lois. Rien ne pourra suspendre le cours de la

justice. Le poison des nouveautés profanes ne peut corrompre la sainte gravité de mœurs qui caractérise les vrais magistrats. Tout peut changer autour d'eux, ils restent immuables avec la loi. »

Dans ces réquisitoires, comme le dit de Querlon en rendant compte de celui de Séguier (729), « on reconnaît le caractère des magistrats publics chargés de la censure des mœurs, obligés conséquemment par état d'avoir sans cesse les yeux ouverts sur tout ce qui pourrait les corrompre et troubler l'ordre civil. Ils ne peuvent donc rien dissimuler. Il faut qu'ils éclatent, qu'ils tonnent, qu'ils dénoncent avec courage, avec force, sans aucun de ces ménagements inconnus dans les tribunaux de justice, et que l'intérêt public ne comporte point tous les abus, tous les excès qu'il importe de réprimer. »

L'arrêt intervenu sur le réquisitoire de Séguier en a aussi suivi les conclusions sur la nécessité « de prendre les mesures les plus efficaces pour arrêter la contagion, déconcerter les progrès de cette fausse et altière philosophie qui ne veut s'emparer des esprits que pour les mouvoir à son gré, qui ne cherche à les instruire que pour les égarer, et qui ne réclame la liberté de penser que pour s'affranchir de toute dépendance civile et politique. »

Ces vices de l'incrédulité sont bien exposés et combattus dans l'instruction pastorale que le clergé de France, assemblé à Paris en 1770, a donnée sous le titre d'*Avertissement aux fidèles du royaume*.

Un peu de philosophie, dit Bacon, peut éloigner de Dieu, mais une connaissance approfondie ramène à la religion. Les incrédules ne sont donc que de faux philosophes, puisqu'ils sont discordants entre eux sur la nature de Dieu, de l'âme humaine et du monde. Il n'est pas d'artisan chrétien, qui, sur ces objets ne soit meilleur philosophe qu'eux, puisqu'il connaît Dieu et qu'il peut le faire connaître aux autres. *Deum quilibet opifex Christianus et invenit et ostendit.* (TERTUL., *Apolog.*, c. 46.)

Arrêt du parlement, du 22 avril 1761.

« Ce jour, les gens du roi sont entrés, et M^e Omer Joly de Fleury, avocat dudit seigneur roi, portant la parole, ont dit :

« Que M^e Etienne-Adrien Dains, bâtonnier des avocats, demandait d'être entendu.

« Lui mandé et entré avec plusieurs anciens avocats, ayant passé au banc du barreau, du côté du greffe, a dit :

« MESSIEURS,

« La discipline de notre ordre, l'honneur « de notre profession, notre attachement « aux véritables maximes et notre zèle « pour la religion, ne nous ont pas permis « de garder le silence ni de demeurer dans « l'inaction au sujet d'un livre pernicieux « qui a pour titre : *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunica-*

« *tion*, et qui est terminé par une consultation signée HUERNE DE LA MOTHE.

« A cette signature est ajouté (contre l'usage ordinaire) la qualité d'*avocat au parlement*: il en a abusé pour parvenir à faire imprimer un ouvrage scandaleux, dont l'approbation et la permission lui avaient été refusées.

« La question touchant l'excommunication encourue par le seul fait d'acteur de la comédie (730), sur laquelle il appartient également au théologien et au juriconsulte de donner son avis (mais qui doit être traitée par l'un ou par l'autre avec autant de sagesse que de lumières;) cette question, disons-nous, est soutenue affirmativement et décidée audacieusement en faveur des comédiens par la *Consultation*, fondée uniquement sur les faux principes avancés dans deux *Mémoires à consulter*, et sur des maximes odieuses, hasardées dans les autres pièces qui la précèdent, notamment dans sa *Lettre à l'actrice*, conçue en termes les plus outrés et les plus scandaleux: l'uniformité du style, la répétition fréquente d'expressions singulières, l'adoption des mêmes idées à sa propre lettre, font connaître évidemment que le tout est l'ouvrage du même homme, suivant qu'il en a été convaincu dans la première assemblée.

« Du moins il a avoué avoir vu et retouché les *Mémoires à consulter*, et autres pièces, avoir écrit le tout de sa main, avoir corrigé les épreuves.

« Enfin, il a ratifié le tout, en le faisant imprimer sur sa minute restée à l'imprimeur et sous sa signature, sans en rien improuver dans sa *Consultation*.

« Par ce détour artificieux, l'auteur s'est donné la coupable licence de hasarder les propositions les plus contraires à la religion et aux bonnes mœurs, et de contondre la nature et les bornes des deux puissances.

« Il n'y a, Messieurs, aucune de ces pièces où il n'y ait du venin; nous oserions même assurer qu'à chaque page, pour ainsi dire, il y a des propos indécents, ou des erreurs, ou des impiétés: j'en citerai seulement quelques traits

« On annonce que l'ouvrage est fait (731) pour tous les citoyens qui en ont besoin si souvent, surtout dans ces temps de nuage et d'obscurité que les contestations du clergé élèvent fréquemment contre la liberté du citoyen fidèle, en le rendant esclave d'une domination arbitraire.

« Le début audacieux découvre l'application fautive et injurieuse qu'on entend faire de ce qui sera établi dans tout l'ouvrage au sujet de l'excommunication contre les comédiens.

« En abusant de maximes sages (732), et en confondant les objets, on attaque l'autorité de l'Eglise, et on fait injure à celle du souverain.

« On assure que la *Consultation* renferme en peu de mots la certitude des principes de l'auteur du *Mémoire* (733), et qu'elle couronne le zèle d'une actrice digne de l'éloge de l'Eglise même.

« On ajoute: elle ne trouve de vraie gloire (734), qu'à répandre dans le sanctuaire de la religion qu'elle professe, celle que la France lui défère.

« Il y a plus: la nation (735) et la religion doivent à l'envi former l'éloge de cette femme forte, qui seule prend en main la défense du citoyen fidèle.

« Elle nous fait voir (736), dit-on, que c'est depuis peu seulement que les ministres de l'Eglise usent envers elle et sa société d'une autorité arbitraire.

« Enfin, on tire une fautive conséquence de cette maxime vraie en matière criminelle, *Non bis in idem*. Si l'acteur et l'auteur sont infâmes, dit-on, dans l'ordre des lois, il résulte de cette peine d'infamie que la peine de la loi contre un délit détruit toute autre peine; parce que la règle est certaine, qu'on ne doit jamais punir deux fois pour le même délit.

« Ainsi l'infamie prononcée par la loi contre les comédiens les mettrait à couvert de l'excommunication de la part de l'Eglise.

« La mémoire du vénérable prélat (737) qui pendant nombre d'années a gouverné ce diocèse avec autant de sagesse que d'édification, est traitée avec mépris et même calomnieusement offensée. Son refus du sacrement de mariage aux comédiens est traité de scandale, ainsi que celui de la sépulture de l'Eglise.

« On applaudit (738) à la noblesse des sentiments de l'actrice, qui la porte à rompre des fers que les seuls préjugés ont pris soin de forger.

« On ajoute que l'Eglise ne peut que combler d'éloges son courage mâle, vraiment et héroïquement chrétien, qui l'anime à réclamer les droits qui lui sont acquis, etc.

« On annonce (739) qu'elle ne peut manquer de parvenir à établir sa société en titre d'académie, et que dès l'instant elle ensevelira pour toujours l'ignominie que l'ignorance et une superstitieuse prévention ont élevée contre l'état des comédiens.

« On lui fait espérer (740) que l'Eglise elle-même, bien loin d'autoriser ses ministres à user d'une autorité arbitraire, s'élèvera au contraire contre la sévérité de ces zèles amers que la charité ne connaît jamais.

(730) Page première du *Mémoire à consulter*.

(731) Page première de l'Avis de l'éditeur.

(732) Page 25 du second *Mémoire*.

(733) Page 12 de l'Avis de l'éditeur.

(734) Page 13.

(735) *Ibid.*

(736) Page 54, *ibid.*

(737) Page 51 du premier *Mémoire*, et 193 du second *Mémoire*.

(738) Page 55.

(739) Page 51.

(740) *Ibid.*

« On invite le public (741) à lire cet ouvrage, en assurant que *les gens instruits seront charmés d'y retrouver leurs principes, et les autres seront charmés de s'y instruire.*

« Les moments précieux de la cour ne me permettent pas, Messieurs, de faire l'analyse du second *Mémoire à consulter*, contenant 220 pages. C'est une critique indécente de tout ce qui condamne la comédie et frappe sur les acteurs. Ce n'est qu'un tissu de propositions scandaleuses, de principes erronés, de fausses maximes et de propos injurieux à la religion, contraires aux bonnes mœurs, attentatoires aux deux puissances.

« On oppose ce qui est toléré dans les Etats du Pape par rapport aux comédiens, aux usages de l'Eglise de France à leur égard, qu'on impute au pouvoir indiscret d'une anarchie effroyable.

« On fait la comparaison blasphématoire de la comédie, non-seulement avec les panégyriques des saints, dans les chaires, mais encore avec les cérémonies de l'Eglise dans la semaine sainte, et à l'usage de certaines églises où la Passion est chantée à trois voix.

« Outre ces blasphèmes, les maximes vicieuses sur les mœurs sont poussées jusqu'au point de dire que la conduite des comédiennes qui vivent en *concubinage* avec celui qu'elles aiment n'est pas *dés-honorante*, qu'elle est seulement irrégulière; que ce concubinage était autorisé chez les Romains, et même dans les premiers siècles de l'Eglise; qu'elle est tolérée dans nos mœurs, et qu'il n'y a que celles qui mènent une vie scandaleuse qui doivent être rejetées.

« Enfin on dégrade toutes sortes d'états, à l'exception du militaire, pour mettre les comédiens au pair et de niveau avec tous les autres citoyens, marchands, avocats et même avec la magistrature.

« Voilà, Messieurs, le précis du système confus et odieux adopté par la *Consultation*. Le tout est un ouvrage de ténèbres, qui part de la même plume.

« La conclusion outrée de la *Consultation* achève de révolter les esprits et d'exciter l'indignation contre le livre entier et contre l'auteur.

« Le cri public qui s'est élevé contre ce livre, à l'instant qu'il a paru, nous a porté à en faire un prompt examen, avec plusieurs de nos confrères, et à prendre l'avis de l'ordre dans une assemblée générale qui, pour manifester la pureté de nos sentiments et la sévérité de notre discipline, a, d'une voix unanime, retranché du nombre des avocats l'auteur, et m'a chargé de dénoncer son ouvrage à la Cour, dont le zèle, en matière de religion, de bonnes mœurs et de police publique, se manifeste en toutes occasions.

« Ainsi, Messieurs, c'est pour remplir le

« vœu de l'ordre des avocats, que j'ai l'honneur de dénoncer à la Cour le livre intitulé : *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication.* »

« Ledit Bâtonnier entendu ;

« Les Gens du Roi, M^r Omer Joly de Fleury, avocat dudit seigneur roi, portant la parole, ont dit :

« Que l'exposé qui vient d'être fait à la Cour du livre intitulé : *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication*, ne justifiait que trop la sensation que sa distribution avait excitée dans le public; qu'ils se seraient même empressés de le déferer, il y a plusieurs jours, s'ils n'avaient été instruits des mesures que prenaient à ce sujet ceux qui se dévouent, sous les yeux de la Cour, à la profession du barreau; que leur délicatesse, leur attachement, à l'épreuve de tout, aux maximes saintes de la religion et aux lois de l'Etat, ne leur avaient pas permis de garder le silence; et que, dans les sentiments qu'ils venaient d'exprimer, on y reconnaissait cette pureté, cette tradition d'honneur et de principes, qui distinguent singulièrement ce premier barreau du royaume.

« Qu'ils n'hésitaient pas à requérir que le vœu unanime des avocats sur la personne de l'auteur, qu'ils rejettent de leur sein, fût confirmé par l'autorité de la Cour, et que le livre fût flétri.

« Que dans ces circonstances ils croient donc devoir proposer à la Cour d'ordonner que le livre en question sera lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice, au pied du grand escalier du Palais; qu'il sera fait défenses à tous imprimeurs, libraires, colporteurs ou autres, de l'imprimer, vendre, colporter ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire. « Que ledit François-Charles Huerne de La Mothe sera et demeurera rayé du tableau des avocats étant au greffe de la Cour, en date du 9 mai dernier, et que l'arrêt qui interviendra sur leurs présentes conclusions sera imprimé, lu, publié et affiché partout où besoin sera. »

« Eux retirés;

« Examen fait dudit imprimé, la matière sur ce mise en délibération;

« LA COUR ordonne que le livre en question sera lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice, au pied du grand escalier du Palais; fait défenses à tous imprimeurs, libraires, colporteurs ou autres, de l'imprimer, vendre, colporter ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire: ordonne en outre que ledit François-Charles Huerne de La Mothe sera et demeurera rayé du tableau des avocats étant au greffe de la Cour, en date du 9 mai dernier; comme aussi ordonne que le présent arrêt sera imprimé, lu, publié et affiché partout où besoin sera.

« Après quoi le bâtonnier, accompagné desdits anciens avocats, étant rentrés, Monsieur le premier président leur a fait entendre l'arrêt ci-dessus, et adressant la parole au bâtonnier, leur a dit : « Qu'ils trouvaient toujours la Cour disposée à concourir avec eux pour appuyer de son autorité le zèle dont ils étaient animés pour tout ce qui intéresse l'ordre public et la discipline du barreau. »

« Fait en Parlement, le vingt-deux avril mil sept cent soixante-un.

« Signé : ISABEAU. »

« Et le vingt-trois avril audit an mil sept cent soixante-un, à la levée de la Cour, l'écrit mentionné en l'arrêt ci-dessus a été lacéré et brûlé dans la cour du Palais, etc.

« Signé : ISABEAU. »

Huerne de la Mothe fut insensible à cet arrêt flétrissant. Il osa encore donner en 1762 une brochure scandaleuse, intitulée : *Apologie du théâtre adressée à Mlle Clairon, actrice de la Comédie-Française*. Il s'y donne (p. 5) pour un *écrivain obscur* ; il aurait dû ajouter et *téméraire*, puisqu'il avait si peu de respect pour l'esprit des lois sur la profession de comédien. On a sur cette matière une tradition de jugements. En voici un qui était récent.

Deux particuliers s'étaient associés en 1760 pour une entreprise de spectacles. L'un des deux y renonça par un motif de conscience. L'autre n'y eut aucun égard, et il en résulta une instance judiciaire. L'avocat Elie de Beaumont se chargea de défendre la cause du dernier, et hasarda de prouver que l'état de comédien était légitime et honnête. Il perdit honteusement sa cause par le jugement qui intervint.

L'arrêt du 9 décembre 1541, ci-devant cité page 417, fut aussi rendu contradictoirement. On y voit que les entrepreneurs des jeux de théâtres eurent la liberté de se défendre, et que leurs futiles arguments succombèrent sous le poids des raisons qui leur furent opposées par M. Le Maistre, qui dans cette cause parla pour M. le procureur général.

Il est vrai qu'il n'y était encore question que de nos *sotties* ou *farces pieuses*, et des premiers rudiments de notre théâtre. Mais, lorsqu'après avoir abandonné ces spectacles *indigènes*, nous avons imité, bien ou mal, le génie soit du théâtre des anciens Grecs et Romains, soit de celui de nos voisins, comme des Italiens, Espagnols, etc., les mœurs n'en ont pas été plus en sûreté.

C'est contre ce nouveau genre de spectacles que le 10 décembre 1588, sur le réqui-

sitoire d'Antoine Séguier, alors avocat général, il intervint un arrêt qui défendit à tous comédiens italiens et français de jouer des comédies soit aux jours de fêtes ou ouvrables, *quelque permission qu'ils eussent impétrée ou obtenue*.

Les comédiens espagnols éprouvèrent aussi les mêmes échecs sous Philippe II et Philippe IV, qui les chassèrent d'Espagne (742). « Ces deux monarques, disent Mariana et Gusman, s'y déterminèrent, parce qu'ils reconnurent que ce qui est essentiellement mauvais dans son objet ne peut jamais devenir bon. » Tout établissement, en effet, qui, comme le dit Cicéron, est pernicieux dans ses progrès, est mauvais en naissant (743).

Art. 49 de l'arrêt du parlement de Paris, du 29 janvier 1765, portant règlement pour les collèges qui ne dépendent pas de l'Université.

« La distribution des prix se fera dans chaque collège à la fin de la tenue des classes, au jour qui sera réglé par le bureau ; elle ne pourra être précédée que d'un exercice de rhétorique ou d'humanités, sans qu'il puisse, en aucun cas, conformément aux statuts de l'Université de Paris, être représenté dans les collèges aucune tragédie ou comédie. »

Extraits des statuts de l'Université.

Omnes collegiorum præfecti et moderatores caveant ne in suis gymnasiis satyræ et declamationes recitentur, aut tragædiæ, comædiæ, fabulæ, aut alii ludi latini vel Gallici exhibeantur, quibus lascivia, petulantia, procacitas excitetur. (Statut 35.) « Tous les principaux et recteurs des collèges prendront garde qu'on ne récite pas dans leurs écoles des satires ou des déclamations, et qu'on n'y représente point des tragédies ni des comédies, ni des fables, ni d'autres jeux, soit en latin, soit en français, ces sortes d'exercices étant dangereux pour les mœurs. »

Ut omnis occasio tollatur scholasticos a studiis avocandi, aut ad nequitiam adducendi, omnes histriones ab Academia finibus migrant, et ultra pontes ablegentur. (Ibid., Stat. 29.) « Afin d'ôter aux écoliers toutes sortes d'occasions qui les pourraient détourner de leurs études et les porter au mal, que tous bateleurs comédiens soient chassés du quartier de l'Université, et qu'ils soient relégués au-delà des ponts. »

« Qu'on lise, dit de Voisin (744), tous les écrits qui nous restent de l'antiquité, touchant les exercices des écoliers dans les collèges, on ne trouvera pas que dans les plus beaux

(742) « Jusgo convenir mas desterrar estas comedias, como el catholico rey Don Phelippe II, lo hizo, etc. » (PEDRO DE GUSMAN, disc. 6, § 8, c. 4.)

« Philippus IV, comedias ab Hispaniæ regni hoc anno 1445, ut communem pestem regio ablegavit edicto. » (ANT. DE ESC., *Mor.*, tract. 5, c. 4.)

(745) « Quæque crescentia perniciosæ sunt, eadem

sunt vitiosa nascentia... Qui etiam vitii modum apponit, is partem suscipit vitiorum. » (Cic., *Tus.* 4.)

(744) Dans son ouvrage intitulé : *Défense du Traité de M. le prince de Conti contre la comédie*, etc. ; Paris, 1671.

siècles de la république romaine, on ait exercé les enfants à représenter des tragédies et des comédies. »

On sait que Néron porta le dernier coup aux mœurs, en communiquant aux jeunes gens sa passion pour les théâtres. « De là, dit Tacite, vinrent des désordres honteux; et l'on vit jusqu'aux grands de l'Etat se déshonorer en montant sur le théâtre, sous prétexte de s'exercer à la déclamation (745). »

Il convenait donc de défendre d'occuper les enfants à des exercices qui leur donneraient du goût pour des amusements qu'un Tacite traite de honteux. Il n'est que trop ordinaire de s'engager insensiblement dans la milice des passions, lorsqu'on en étudie le langage, comme on le fait dans les jeux scéniques. D'ailleurs, quelle perte de temps dans les études classiques n'en résulte-t-il pas pour les acteurs des exercices dramatiques ! Enfin, disait Du Vair, on n'envoie pas les enfants aux écoles pour en faire des comédiens. Aussi ce grand magistrat, dès qu'il fut élevé à la dignité de garde des sceaux (745 bis), fit défendre aux principaux et recteurs des collèges les représentations des comédies et tragédies (746); et il les obligea de n'exercer les jeunes gens dans l'art de la prononciation que selon la méthode des anciens rhéteurs.

« Je ne veux pas, dit Quintilien, que le disciple à qui j'apprends l'art de prononcer déguise sa voix en celle de femme, ou la rende tremblante comme celle des vieillards; je ne veux point aussi qu'il contrefasse les vices des ivrognes ni le libertinage des valets, ni qu'il apprenne les passions d'amour, d'avarice ou de crainte, qui ne sont point nécessaires à un orateur, et qui peuvent corrompre l'esprit tendre des enfants dans leurs premières années; car, ce qu'on imite souvent passe en coutume et en habitude; et même toutes sortes de gestes et de mouvements de comédien ne doivent pas être imités; parce qu'encore que les gestes et les mouvements conviennent à l'orateur en quelque manière, ils doivent toutefois être fort différents de ceux des acteurs de la scène; il faut que dans le mouvement de son visage, et dans les gestes de ses mains, et dans ses digressions, il n'y ait rien qui ne soit modéré; car, s'il y a quelque art à observer en ces choses, c'est de prendre garde qu'il n'y paraisse rien d'artificiel (747). »

Batteux, professeur au collège royal, et de l'Académie royale des inscriptions et

(745) « Nero instituit ludos... inde gliscere flagitia et infamia... vix artibus honestis pudor retinetur, nedum, inter certamina vitiorum, pudicitia, aut modestia, aut quidquam probi moris reservaretur... degenerat juvenus et otia et turpes amores exercendo; et proceres Romani specie orationum et carminum scena polluuntur. » (Annal., lib. xiv.)

(745*) En 1616.

(746) Ce fait est rapporté page 286 du livre de M. Voisin, ci-devant cité.

(747) « Non enim puerum, quem in pronuntiandi scientia instituimus, aut feminæ vocis sexitate strangi volo, aut seniliter tremere. Nec vitia chri-

belles-lettres, nous a donné, sur le même objet, les réflexions les plus solides, dans son ouvrage intitulé : *Principes de la littérature*.

« C'est assurément, dit cet habile rhéteur, une perte de temps pour les jeunes gens, que de leur donner des rôles dramatiques à représenter. Cet exercice n'apprend rien que le goût et la lecture ne leur apprennent suffisamment sans cela. Ils perdent le train de leurs études et prennent du goût pour la dissipation. Et cet inconvénient, tout grand qu'il est, est peut-être encore le moindre qui puisse en arriver. »

Quant à ceux qui disent qu'on ne fait jouer aux jeunes gens des pièces de théâtre que pour leur bien et pour les former, Batteux démontre qu'on n'en prend pas les moyens.

« Les maîtres, dit-il, qui distribuent les rôles, n'ont pas toujours ce but. Comme ils veulent se faire honneur de l'exécution d'une pièce, ils font la distribution des rôles selon ce point de vue. Ainsi, ils choisissent ceux qui peuvent le mieux rendre les caractères des personnages de la pièce, qui ont pour cela une disposition déjà naturelle; ce qui assure aux enfants un défaut, quelquefois même un vice pour toute leur vie. *Frequens imitatio transit in mores*.

« Par exemple, un jeune homme est petit maître, précieux, on le choisit pour cette raison pour faire le petit marquis, le fat. Il est paresseux et indolent, on lui fera jouer l'indolence et la paresse. Il est haut, il fera le glorieux. Il est menteur, il fera le principal rôle dans la comédie de Corneille. Il est dur, il jouera Atrée. S'il est dissipé, polisson, étourdi, il fera le valet, de manière que des défauts et des vices qu'on devrait corriger par l'éducation se concentrent par ce moyen dans le caractère.

« L'éducation chrétienne, l'éducation mondaine, même si elle est sérieuse et décente, a-t-elle besoin, pour être parfaite, de leçons de comédiens? Ne peut-on point trouver d'autres moyens d'exercer, de former les jeunes gens et de leur donner des grâces? Ne peuvent-ils s'essayer devant le public, sans prendre la voix aigre d'un vieillard quinteux, ou les airs impertinents d'un faquin? En un mot, ne peuvent-ils entrer dans le monde honnête qu'en descendant du théâtre? »

On peut ajouter à ces réflexions de Batteux l'anecdote suivante, rapportée dans le premier tome du *Dictionnaire des passions*,

tatis effingat, nec servili vernilitate imbuatur: nec amoris, avaritiæ, metus discat affectum: quæ neque oratori sunt necessaria, et mentem præcipue in ætate prima teneram adhuc et rudem inficiunt. Nam frequens imitatio transit in mores. Ne gestus quidem omnis, ac motus a comœdis petendus est. Quamquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præstare debet orator, plurimum tamen aberit a scenico, nec vultu, nec manu, nec excursionibus nimius. Nam si qua in his ars est dicentium, ea prima est, ne ars videatur... » (Quint., *Institut. orat.*, lib. 1, cap. 11.)

des vertus et des vices, imprimé en 1769.

« M. Hébert, curé de Versailles, et ensuite évêque d'Agen, disait à madame de Maintenon que les divertissements du théâtre devaient être proscrits de toute bonne éducation. Votre grand objet, Madame, lui disait-il, est de porter vos élèves de Saint-Cyr à une grande pureté de mœurs. N'est ce pas détruire cette pureté que de les exposer, sur un théâtre, aux regards avides de toute la cour? C'est fortifier ce goût qu'il est si naturel à leur sexe d'avoir pour la parure, que souvent les femmes les plus chastes, comme le dit saint Jérôme, ont cette faiblesse, non, à la vérité, pour plaire aux yeux d'aucun homme, mais pour plaire à elles-mêmes (748). C'est leur ôter cette honte modeste qui les retient dans le devoir.

(748) « φιλοχοσμον genus femineum est. Multaque etiam insignis pudicitiae, quamvis nulli virorum, tamen sibi scimus libenter ornari... Ad quæ ardent

Une fille redoutera-t-elle un tête-à-tête avec un homme, après avoir paru hardiment devant plusieurs? Les applaudissements que les spectateurs prodiguent à la beauté, aux talents de ces jeunes personnes, ne doivent-ils pas produire les plus mauvais effets? »

Tous les exemples qu'on pourrait citer pour contredire ces principes de morale ne peuvent faire autorité contre des règles suggérées par la raison, et prescrites par la religion. Il ne faut point se livrer aux coutumes licentieuses qui tendent à détruire les germes des vertus et à y substituer les vices contraires. *Corruptela malæ consuetudinis igniculi extinguuntur a natura dati, exoriunturque et confirmantur vitia contraria.* (CICER., lib. II *De leg.*)

et insaniant studia matronarum. » (HERON., *Epist. ad Gaudent. et ad Demetr.*)

ADDITION

On a eu ci-devant occasion d'avancer que les ministres de l'Eglise protestante condamnaient aussi les théâtres publics. Il a paru convenable d'ajouter ici, en preuve de cette assertion, les notices de quelques ouvrages faits sur cette matière par les écrivains de cette communion.

On en vit plusieurs s'élever contre les efforts que l'on fit dans le dernier siècle pour justifier les spectacles dramatiques, sous prétexte que du côté de l'art ils étaient devenus plus intéressants.

Martin Bucer, célèbre ministre luthérien, mort en Angleterre vers 1551, avait attaqué vivement les spectacles de son temps, dans son traité *De regno Christi*. Cependant, ce ministre, qui établit le premier la prétendue réforme à Strasbourg, ne devait pas avoir des mœurs bien austères. Il avait été dominicain; et il paraît qu'il ne déserta de son ordre et de l'Eglise catholique, que pour satisfaire sa passion pour une religieuse, dont il eut treize enfants. Au reste, son témoignage contre les spectacles en doit avoir encore plus de force.

André Rivet, ministre calviniste de France, mort à Breda en 1651, donna, en 1639, l'écrit qui suit, et qui se trouve aussi en latin dans le recueil de ses *OEuvres*, qui forment 3 vol. in-fol. Cet écrit est intitulé: *Instruction touchant les spectacles publics des comédies et des tragédies, où est décidée la question, s'ils doivent être permis par le magistrat, et si l'on peut y assister en bonne conscience, avec le jugement de l'antiquité sur le même objet*: par André Rivet, docteur en théologie; à La Haye, chez Théod. Le Maire, 1639.

Dreux Du Radier en a donné un extrait dans le troisième volume d'un de ses ouvrages, intitulé: *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, 5 vol. in-12. Ce savant philologue y paraît surpris de ce que cet écrit de Rivet n'est pas aussi connu qu'il le mé-

rite. Ses regrets à cet égard sont une preuve de l'intérêt qu'il prend aux bonnes mœurs. On a lieu de penser que les lecteurs ne trouveront pas mauvais qu'on insère ici en entier son extrait.

« L'ouvrage de Rivet, sur les spectacles publics, est divisé en dix chapitres. Rivet y parle, dans le premier, de la nécessité qu'il y avait de publier son *Traité contre la comédie*, dans un temps où l'on va jusqu'à ériger les comédiens en docteurs et les comédies en leçons morales propres à réformer le vice. Il ajoute, en répondant à ceux qui prétendent qu'il ne se trouve point de défense expresse dans l'Ecriture sainte de fréquenter les spectacles; que quand cela serait, ces défenses sont si nécessairement conséquentes de la pureté évangélique, qu'elles doivent être regardées comme bien disertement exprimées.

« Il déclare dans le second chapitre, qu'il n'entend parler que des spectacles usités, tels que la comédie et la tragédie, qu'il croit également dangereux pour les mœurs.

« Dans le troisième chapitre, il examine la fin des acteurs et celle des spectateurs. La première consiste dans le désir d'un gain peu honnête, et fondé sur le plaisir du spectateur dont on cherche à irriter les passions par la voie des sens, et surtout par celle de l'ouïe et celle des yeux. La fin que se propose le spectateur est la volupté. Il prouve que l'une et l'autre sont presque toutes fondées sur la ruine des mœurs et de l'innocence du cœur et de l'esprit.

« Il ajoute que si le spectacle n'offrait qu'une morale saine et sérieuse, le théâtre serait bientôt abandonné. Et il faut convenir qu'il a raison. Phèdre, tout incestueuse qu'elle est, touche plus qu'elle n'instruit. Les tons, les regards, le geste, l'âme que l'auteur donne à toutes les passions, sont la source de la volupté et du plaisir qui affecte

le spectateur ; et la volupté n'est guère analogue aux préceptes de la vie vertueuse. C'est ce qu'il prouve dans le quatrième chapitre, qui fait la suite du précédent.

« Il s'élève fortement dans le cinquième contre ceux qui emploient des sujets tirés de l'Écriture sainte pour le théâtre. Il se fonde sur le respect dû à la majesté des textes sacrés, qu'on ne saurait faire servir aux passe-temps sans la profaner. Il cite le sentiment du Jésuite Marianna dans son *Traité des spectacles*, sur l'indécence de l'usage où l'on était en Espagne de représenter des comédies dans les églises, et ce que dit le même auteur sur la sainteté des sujets, qu'il ne convient pas que les actions des saints soient représentées par des infâmes. Il rapporte ce que dit le même Mariana d'une comédienne qui représentait la Madeleine et qui fut surprise derrière le théâtre, dans une action bien opposée à la dignité du rôle, avec un acteur qui représentait celui du Sauveur. Il parle de l'abus des drames appelés mystères, et de ces farces, en personnifiant des êtres métaphysiques, on mettait des principes de morale en action. Il termine ce chapitre par la défense que fit de ces pièces le Pape Innocent III.

« Dans les 6, 7 et 8^e chapitres, l'auteur prouve les dangers des spectacles. La prohibition expresse que l'Église en a faite aux chrétiens dans tous les temps et l'infamie attachée à la profession de comédien. On trouve dans ces chapitres tous les passages les plus décisifs de l'Écriture, des Pères, des conciles et des législateurs.

« Il répond dans le neuvième chapitre aux objections qu'on peut faire en faveur des théâtres. Les réponses sont les plus solides.

« Il faut, dit-on, quelque amusement au peuple. Mais est-ce pour le peuple que sont faits nos théâtres ? et ne sont-ils pas le plus ordinairement fréquentés par une classe de personnes supérieures à celles à qui l'on donne le nom de peuple ? Un pareil amusement est plus propre à donner de l'activité aux passions qu'à les amuser. Il inspire la paresse et les autres défauts aussi dangereux à la société. La comédie, dit-on, corrige les vices. Plaisante correction du vice que celle qu'en font des gens qui y sont les plus livrés ! On évite de plus grands désordres ; mais n'est-ce pas plutôt le moyen de les inspirer ou de les entretenir ? Eh ! d'ailleurs, un mal en excuse-t-il un autre ? Enfin, dit-on encore, on met Plaute, Térence, Aristophane, Sophocle, Euripide, dans les mains des jeunes gens ; mais la différence n'est-elle pas infinie entre la lecture et la représentation d'une pièce ? Le lecteur n'est sensible qu'aux grâces du style, qu'à la beauté des pensées, au lieu que le spectateur est exposé à tous les charmes d'une déclamation animée, d'un geste vif, d'une voix séduisante, des attitudes d'une actrice qui n'épargne rien pour séduire le cœur, et s'attirer tout le tribut qu'on peut rendre aux grâces et à la beauté d'un sexe qui n'a pas besoin de tant d'art pour nous séduire

Qu'on joigne à cela les enchantements et l'ensemble du spectacle ; on conviendra de la différence d'une lecture tranquille à la représentation animée d'une pièce.

« L'auteur emploie le dixième et dernier chapitre à prouver que la dépravation des mœurs ne justifie que trop son *Traité*. »

On doit savoir autant de gré à Dreux du Radier d'avoir donné cet extrait, qu'on en a su au P. Berthier, lorsqu'il a donné celui de l'ouvrage de D. Ramire, qu'on a ci-devant rapporté. Ces deux extraits établissent que, dans les communions romaine et protestante, il y a toujours eu, de la part des gens sensés, une ligue offensive contre les théâtres.

Il y en a eu quelques-uns qui, s'intéressant, comme littérateurs, à l'art dramatique, en ont parlé avec éloge ; mais ils n'ont pas prétendu faire l'apologie des théâtres publics, tels qu'ils sont et qu'ils seront toujours, pour être capables d'attirer et d'amuser la multitude.

Louis Fabrice, par exemple, auteur protestant, professeur en théologie à Heidelberg, a donné un petit traité sur les jeux scéniques, intitulé : *De ludis scenicis*. On pourrait abuser de ce qui y est dit en faveur de l'art dramatique. Mais Bayle, en rendant compte de cet écrit dans les *Nouvelles de la République des lettres*, du mois de juillet 1684, y déclare, page 478, que « Fabrice n'a eu en vue que les poésies dramatiques qui n'ont pour but que d'exercer la jeunesse et de l'instruire agréablement par des exemples bien représentés. Ce n'est, continue-t-il, que de cette sorte de comédies qu'il se rend le protecteur, et nullement de celles où l'on fait entrer des raffinements de coquetterie et de médiosance. »

On a vu ci-devant, première lettre de Desprès de Boissy, que Bayle pensait sensément sur cette matière.

On voit aussi, dans le cinquième tome de la *Bibliothèque ancienne et moderne*, que Leclerc, aussi protestant, était du sentiment de Bayle contre la prétendue utilité qu'on attribue aux théâtres pour la correction des mœurs. Il y rend compte d'un ouvrage italien de Paul Matthias Doria, intitulé : *La Vie civile*, imprimé à Augsbourg, en 1770. Il y est parlé des spectacles publics.

Doria, en politique, en admet la tolérance ; mais il observe que les drames modernes devaient être réformés, parce que, dit-il, on y flatte de fausses vertus, et qu'on y fait passer des vices grossiers pour des choses très-pardonnables.

Cet auteur voulait qu'on se rapprochât du goût des Athéniens, chez qui le théâtre servait non-seulement à encourager la vertu, mais encore, en des cas particuliers, pour des vues politiques, et il en cite cet exemple :

« Les tyrans d'Athènes, craignant la grande vénération que le peuple avait pour Socrate, et voulant le condamner à la mort, comme coupable d'avoir découvert au peuple les mystères les plus cachés de la philosophie,

ne se hasardèrent point à le faire, avant qu'Aristophane ne l'eût tourné en ridicule en ces comédies; afin qu'après l'avoir décrédité dans l'esprit des gens, ils le pussent faire mettre en prison et le condamner à la mort sans danger. »

Leclerc fait, à ce sujet, cette réflexion : « Cet exemple est plus propre à décréditer l'usage des spectacles qu'à l'appuyer, puisqu'ils servaient à perdre la plus pure vertu autant qu'à amuser le peuple. Ces tyrans haïssaient la vertu de Socrate, et ne le firent mourir que parce qu'il n'approuvait pas leur conduite, sous prétexte qu'il enseignait des choses contraires à la religion de leurs ancêtres, et qu'il corrompait la jeunesse.

« Je croirais qu'au lieu des théâtres, un des meilleurs moyens pour établir de bonnes habitudes serait l'observation rigoureuse des bonnes lois. On s'accoutume par là à bien faire, plus que par toutes les leçons du monde. Et sans cela, les lois sont inutiles, selon ce mot d'Horace :

*Quid leges sine moribus
Vanæ proficiunt?*

(Od. 24, lib. III.)

« C'est donc aux princes et aux magistrats de faire en sorte qu'elles soient constamment observées, s'ils ne veulent point voir leurs Etats tomber en décadence en très-peu de temps. Ils doivent constamment récompenser ou protéger au moins la vertu, et punir ou décourager le vice sans acception de personnes. »

On doit conclure de ces réflexions que Leclerc était du nombre des censeurs des théâtres publics :

On peut encore y admettre Samuel Werenfels, célèbre protestant, professeur d'éloquence, mort à Bâle en 1740. L'ouvrage qui donne lieu de parler ici de ce rhéteur est un discours latin qu'il fit sur l'art dramatique. Il se trouve dans le second volume du *Recueil de ses Dissertations*.

Werenfels n'avait pas vingt ans quand il le composa. Il paraît qu'il avait alors beau-

coup de goût pour les jeux de Thalie et de Melpomène : néanmoins, l'éloge qu'il en fait ne s'étend pas aux théâtres publics.

Ce discours, qu'il prononça dans une assemblée académique, est établi sur les mêmes principes que celui du P. Porée, dont il a été ci-devant parlé.

« Je ne prétends point, dit Werenfels, plaider la cause de ces vils histrions que l'intérêt dévoue au divertissement du peuple. Je ne m'intéresse que pour les jeunes gens de mon âge qu'on exerce à apprendre et à déclamer des drames que des savants et vertueux littérateurs ont composés, et où tout se rapporte à la formation du cœur et de l'esprit... Ne croyez pas que je veuille vous conduire aux théâtres publics, où des histrions, du genre de ceux que Rome païenne notait d'infamie, n'exposent à leurs spectateurs que des amours illégitimes, des obscénités, des adultères, des parjures; où l'on traite de folie et d'imbécillité la modestie, la candeur, la retenue, la pudeur, la probité scrupuleuse, la religion... Ne croyez pas que je veuille vous exciter à des spectacles dont l'effet réel est de nous faire passer des mœurs du christianisme à celles du paganisme, en nous donnant pour des actes de grandeur d'âme, l'ambition, la cruauté, la vengeance, les duels, le suicide, etc. Dieu me préserve de vous inviter à fréquenter une école d'impiété, sous prétexte de vous perfectionner l'esprit! Il vaut mieux bégayer et même être muet, que de s'exposer à de si grands risques pour devenir plus éloquent... Quand je loue les drames, j'entends ceux où de jeunes ingénus se trouvent comme forcés à contracter des mœurs honnêtes, à aimer la vertu et à concevoir de l'horreur pour le vice (749). »

Un pareil discours est une censure évidente de tous les théâtres publics et de tous ces spectacles dont la perfection, selon Gachet, consiste à flatter tous les sens. C'est la définition qu'il en donne, dans un écrit qu'il vient de donner sous ce titre : *Obser-*

(749) *Nemo vestrum vitio mihi vertet si in hoc humanissimorum hominum concursu ego non mercede conductorum histrionum, non vilissimorum pantomimorum, non vagorum circumforaneorum, sed adolescentium ingenuorum, et ipse adolescens patrociniū suscipio, qui a viris disertis et ingeniosis ex artis regulis elaborata dramata, casta, honesta, plena utilissimarum præceptionum, plena gravissimarum sententiarum, convenienti rebus et voce et gestu agere consueverunt... At hic vereor ne qui sint inter vos, qui ex me querunt: Quid agis, adolescens? Tu ne comædos, histriones, mimos, ex eloquentiæ studiosis facere paras? Ego ne histriones? Quos? An viles illos, qui in scenam prodeunt, mercede conducti? Qui, quæstus causa, quamlibet personam induunt? Qui passim per urbes vagantes artem suam venalem habent? Qui Romano jure infamia notantur? Qui non nisi spurcos amores, turpissimas meretrices, impuros balliones producunt? Qui obscenis atque impudicis dictis, l' seivis motibus risum spectatorum captant? Qui virtutem rident, vitiis applaudunt? Quibus furta, adulteria, stupra, fraudes, cædes, perjuria, uli jocique sunt?*

Quibus modestia, candor, castitas, fides, probitas, religio, est stultitia? Qui nos ex Christiana Ecclesia in paganismum identidem traducunt? Nil nisi deos deasque crepant, hos invocant, his vota faciunt, per hos dejerant, horum flagitia laudant, horum exemplum sceleribus suis prætexunt... Qui superbiam qui immanitatem, qui duella, qui αὐτοχειρείαν tanquam magni et generosi animi signa depingunt... Absit a me! absit ut in hac impietatis schola teneros adolescentium animos eloquentia imbui velim! Quancumque eam facio, tanti tamen non est. Satius est et balbutire, imo satius mutum esse, quam non sine summo animi periculo eloquentiam discere. Hoc pretio si eloquentia emeretur, magno nimis emeretur... Comædias probo, non conductorum histrionum, sed ingenuorum adolescentium... Comædias probamus, sed castas, graves, honestas: sales commendamus, sed non scurriles, non obscenos... Lepores placent, sed urbani; joci, sed pudici; dramata quorum tota œconomia tendit ad morum elegantiam, ad virtutis amorem, vitiorum horrorem.

vations sur les spectacles en général, et en particulier sur le Colisée. Paris, 1772. « Je crois, y dit l'auteur, page 22, que le spectacle qui flattera le plus sera celui qui frappera plus les sens. Tous nos sens, dit l'ingénieux auteur du livre de *l'Esprit*, sont autant de portes par lesquelles les impressions agréables peuvent entrer dans nos âmes : plus on en ouvre à la fois, plus il y pénètre de plaisir. Donc toutes les fois qu'un spectacle en sera susceptible, on doit y admettre tout ce qui peut augmenter la sensation, l'illusion, le ravissement; c'est par là que l'Opéra l'emporte sur les autres spectacles. » C'est aussi par cette considération que Gachet prétend que le Colisée, dont on a ci-devant parlé, mérite de grands éloges en le regardant *comme une espèce de Panthéon consacré aux plaisirs.*

Quand on se livre à des idées aussi épicuriennes, on ne doit point se flatter de pouvoir persuader que les théâtres publics n'ont pour objet que la correction des mœurs, comme on a essayé de le faire dans un livre qui parut dans le dernier siècle et qu'on a omis d'indiquer page 430; il a pour titre : *Le théâtre françois*, divisé en trois livres; à Lyon, chez Michel Mayer, 1674.

Quelques années avant que ce livre parût, il y eut à La Rochelle un discours de prononcé contre les danses et les autres spectacles de ce genre, par Philippe Vincent, ministre protestant.

Le P. d'Estrade, Jésuite de la même ville, s'offensa de voir un hérétique attaquer des plaisirs que des catholiques avaient la faiblesse d'excuser et de se permettre. Il eut la témérité d'adresser à Philippe Vincent une lettre où il lui reprochait à cet égard une austérité déplacée.

Vincent y fit une réponse où il mit en évidence le scandale de la doctrine relâchée du Jésuite.

Néanmoins ce dernier ne se déconcerta point. Il soutint sa mauvaise opinion par une seconde lettre.

Ce religieux fut couvert de honte par une réplique que son adversaire lui fit. On y trouve la philosophie chrétienne et même la sagesse profane réunies, pour manifester et combattre la turpitude des faux raisonnements que le P. d'Estrade avait employés au soutien de sa cause. Ce sont les mêmes sophismes que les partisans des théâtres ne cessent de répéter.

Ce P. d'Estrade avait d'autant plus de tort de soutenir avec tant de chaleur les jeux de théâtre, que, dans le début de sa première lettre, il n'avait pu s'empêcher de dire qu'il *était éloigné de conseiller de tels divertissements.*

On peut présumer qu'il ne se chargea d'en faire l'apologie que pour complaire au cardinal de Richelieu, dont, comme on l'a ci-devant dit, on connaissait la passion pour les théâtres.

Le P. d'Estrade ne manqua point de donner comme une autorité imposante l'accueil qu'on faisait à ces sortes d'amusements dans les cours de plusieurs princes souverains.

« Mais, lui répondit Philippe Vincent, est-ce là un bon argument en matière de doctrine? Certes, je ne crois pas que les princes eux-mêmes le voulussent dire, ni qu'il y eût aucun d'eux qui voulût donner les pratiques de sa cour pour règle de la conscience. En tout cas je vous fais juge : auxquelles de ces cours y a-t-il lieu de donner plus d'approbation : ou à celles dont vous vous appuyez, qui admettent ces spectacles; ou à celle de saint Louis, dont Du Haillan et Nicole Giles disent qu'il chassa de sa cour les comédiens, bateleurs, farceurs, et toutes ces sortes de gens qui ne servent qu'à donner plaisir et à corrompre les mœurs? »

Les écrits polémiques de Vincent et du P. d'Estrade, dont on vient de parler, ont été recueillis en un volume in-12, imprimé sous ce titre :

Le Procès des danses et théâtres, débattu entre Philippe Vincent, Ministre du saint Evangile en l'Eglise réformée de La Rochelle, d'une part; et aucuns des sieurs Jésuites de la même ville, d'autre part; et se vendent à La Rochelle par Jean Chappin, 1676.

Philippe Vincent dédia ce recueil à madame Marie de la Tour, duchesse de la Trémoille. L'Épître dédicatoire fait honneur à la vertu de cette princesse, qu'on peut citer aussi en témoignage contre les spectacles. Voici les premières phrases de cette épître.

« Si je m'enhardis, Madame, de vous appeler en la cause que je défends, c'est que j'ai considéré que bien souvent le bon droit a besoin d'aide. J'y attaque des plaisirs, qui, à la vérité, portent contre eux-mêmes de grands reproches, mais d'ailleurs aussi sont appuyés par de très-considérables partisans. Ainsi j'ai désiré me fortifier contre eux de la gloire de votre nom; vu qu'il est notoire à tous que vous les combattez encore mieux par la sagesse de vos exemples, que je ne le puis faire par tous mes raisonnements. »

On voit avec satisfaction, à la p. 166 de ce Recueil, que Philippe Vincent ne put s'empêcher de témoigner son étonnement de voir un ministre de la communion romaine prendre la défense des théâtres publics. Il en résulte que ce protestant était persuadé que l'universalité morale de nos docteurs les condamne.

Il savait sans doute qu'en 1581, il y eut un traité imprimé contre ces divertissements dangereux, au nom des pasteurs de l'Eglise gallicane, sous ce titre : *Tractatus contra saltationes et choreas; per pastores Ecclesie gallicanæ; 1581, in-8°.*

Si J.-J. Rousseau a eu aussi pour contradicteur de sa célèbre *Lettre contre les spectacles* un ministre de l'Eglise romaine (750), on sait que ce protestant l'a regardé comme une voix discordante, étouffée par le juge-

(750) L'abbé Irail, dont il a été ci-devant parlé.

ment que l'Eglise universelle a porté dans tous les siècles contre les théâtres.

Le P. Vincent Houdry, Jésuite, a rassemblé sur cet objet, dans le tome huitième de la *Bibliothèque des prédicateurs*, une quantité de témoignages qui réclameront toujours efficacement contre les déserteurs de la sainte morale.

Seraient-ils revêtus du caractère et des dignités les plus respectables, on sait que leurs opinions ne doivent être pesées qu'avec le poids de la vérité et non avec celui des titres qui décorent leurs personnes.

On a déjà observé qu'on n'ignorait pas qu'il y a eu quelques ministres ecclésiastiques du premier ordre qui ont eu la faiblesse, non-seulement de ne pas élever la voix contre les scandales des théâtres publics, mais encore de paraître les tolérer.

Il y a quelques années qu'on en vit une nouvelle preuve dans un écrit périodique (751), qui exposa les principes dangereux que contenait un édit qu'un prélat, gouverneur de Rome, venait de donner pour la réforme des abus des théâtres : *Editto sopra gli abusi de' teatri*.

Au reste ces écarts éclatants donnent souvent lieu à des actes de zèle, qui rappellent les bonnes règles.

Nous en avons rapporté un exemple. En voici un autre qui n'est pas ancien et qui par ses circonstances, mérite d'avoir ici sa place. Il est tiré du même écrit périodique qu'on vient de citer (752).

Paul Caisotti, évêque d'Asti dans le Piémont, entreprit, dès le commencement de son épiscopat, d'attaquer vivement tous les faux préjugés des partisans des spectacles. Il ordonna à tous les prédicateurs de son diocèse de seconder son zèle; et lui-même, dans les catéchismes et instructions qu'il fait avec la plus grande édification dans sa cathédrale, il ne cesse d'exposer sur cet objet les principes qui ont toujours fait proscrire les théâtres comme une école du vice.

Un seigneur de la ville osa publier un écrit en faveur des spectacles. L'évêque d'Asti ne s'est point laissé ébranler par toutes les contradictions qu'il essayait; et sa fermeté n'a pas été sans succès.

Un seigneur de la même ville, le comte de Bestagno, longtemps sourd aux remontrances de son évêque, louait un théâtre qu'il avait fait construire dans une de ses maisons. Il eut le malheur d'avoir les deux jambes brisées sous les roues de son carrosse. Réduit à l'extrémité par les suites de cet accident, il reconnut enfin, avec beaucoup de larmes, la vérité qu'il n'avait pas voulu voir jusqu'alors.

Par son testament du 6 octobre 1767, il ordonna à son héritier de détruire ce théâtre aussitôt que le bail passé avec le di-

recteur de l'Opéra serait fini; et, dans le cas où cette clause ne serait pas exécutée, il veut et ordonne que la maison et toutes ses dépendances passent en toute propriété à l'évêque, pour en être fait par ce prélat tel usage qu'il jugera à propos. Il défendit aussi de construire jamais des théâtres dans aucune de ses maisons.

Les adversités font donc souvent tomber le bandeau qui rendait invisible le flambeau de la vérité.

On a également vu plus d'une fois, en Angleterre, les littérateurs sensés prendre les armes.

On a de Charles Powel, écrivain anglais, un ouvrage politique qu'il donna en 1701, sous ce titre : *The unhappines of England as to its trade by see and land trulystaded*, etc., c'est-à-dire *Le malheur de l'Angleterre par rapport à son commerce tant de mer que de terre*, véritablement représenté avec une vive description de la misère des pauvres, de la perniciense conséquence qu'a l'habitude de porter l'épée, des irrégularités des théâtres.

Ce dernier objet est traité de manière qu'on y trouve le théâtre anglais chargé des mêmes chefs d'accusation que le nôtre : « On y voit, y est-il dit, la gravité méprisée, la vertu avilie, le vice applaudi, la religion profanée, le clergé quelquefois injurié, le mariage déshonoré, les infirmités humaines tournées en plaisanterie, la vieillesse rendue ridicule, les plaisirs de la débauche mis en honneur, » etc.

Quelques années auparavant on avait vu Jérémie Collier, Anglais de la secte des non-conformistes, mort en 1726, se déclarer encore plus vivement contre les théâtres de sa nation.

Cet écrivain, comme l'a dit depuis peu un auteur (753), « réunissait l'esprit du Chrétien avec la politesse du gentilhomme. Egalement profond dans la philosophie, la théologie, l'éloquence, les antiquités sacrées et profanes, il a enrichi sa nation de plusieurs ouvrages estimables, dont deux critiques du théâtre anglais sont du nombre. »

L'une parut en 1698, sous ce titre : *Ashort view of the immorality and profanenes of the English stage*, etc., c'est-à-dire, *De l'impureté et de l'impiété du théâtre anglais*, 1698; in-8° de 288 pages.

L'autre fut donnée en 1699, sous ce titre : *The ancient and modern stages surveyed*, etc., c'est-à-dire : *Réflexions sur la comédie ancienne et moderne*, etc., 1699 in-8° de 367 pages.

Le P. de Courbeville, Jésuite, nous a donné la traduction d'un des ouvrages de Collier contre les théâtres; elle parut en 1715, sous ce titre : *La critique du théâtre anglais comparé au théâtre d'Athènes, de Rome et de France; et l'opinion des auteurs tant profanes que sacrés touchant les spectacles*; tra-

(751) *Nouv. Ecclés.*, Feuille du 26 juin 1762, pag. 101.

(752) Feuille du 6 février 1768, pag. 2.

(753) *Dict. histor.*, par une Société de gens de lettres, édition de 1772.

duit de l'anglais de M. Collier; Paris, 1715: in-12 de 493 pages.

On ne donnera pas ici le détail de tous les reproches que Collier fait au théâtre de sa nation; mais on croit y suppléer par la seule citation qu'on va faire, en se servant des expressions du traducteur.

« Je me lasse, dit-il, de glaner après nos poètes dramatiques et de recueillir leurs profanations, objet d'horreur pour moi. J'ai presque envie d'y fermer désormais les yeux et de les dérober à la vue des autres. Cependant exposons-les au public dans le même esprit qu'on expose au grand jour les criminels, non pour la pompe, mais pour l'exécution. Il faut quelquefois lancer un regard sur les serpents et sur les vipères, pour s'animer à les détruire; car justement indigné au point que je le suis, je ne saurais obtenir de moi de m'exprimer sans quelque chaleur. Et quel est l'homme raisonnable qui puisse envisager d'un air tranquille tant de désordres inouis? Qui peut enflammer le zèle à plus juste titre? C'est pour de tels sujets que l'auteur de la nature a donné au sang qui coule dans les veines l'usage de se soulever. »

Un morceau aussi véhément nous en rappelle un autre du même ton, qui se trouve rapporté comme un modèle dans le *Journal des savants*, du mois de février 1728. Il frappa l'abbé Bignon (754), qui avait alors la direction de ce journal.

Il y était question d'un livre intitulé : *Réflexions sur les principales vérités de la religion*; dédiées à madame la duchesse d'Orléans, première princesse du sang; Paris, 1728, vol. in-12 de 509 pages. Voici ce que le journaliste en a cité sur la matière des spectacles :

« Je vous conjure d'éviter les spectacles et d'en éloigner tous ceux pour qui vous vous intéressez. Tout ce qui s'y fait est la mort de l'âme. Ce ne sont point des divertissements; ce sont des meurtres; ce sont des sources de crimes et de remords. Les passions humaines débitent sur le théâtre les maximes de tous les vices. On prend le cothurne, on se pare avec des habits magnifiques pour retracer dans l'esprit des hommes la mémoire des crimes passés. On y représente des incestes, des parricides, des traîtres, des conjurateurs, qui devraient être ensevelis dans un éternel oubli. Il semble qu'on craint que les hommes venant à oublier ces forfaits, ne fussent plus tentés de les commettre. Ces crimes ne sont plus;

mais on veut qu'ils puissent servir de modèles. On prend plaisir à voir ces spectacles impurs, parce que l'on aime à voir ce qu'on a fait et à apprendre ce que l'on peut faire. On y fait des leçons publiques de galanterie. Une femme y était entrée vertueuse, elle en sort le crime et l'adultère dans le cœur. Et n'est-ce pas de là que naissent tant de désordres dans les familles, tant de divisions et de querelles, tant de guerres intestines? On rentre chez soi avec un cœur blessé, qui porte encore le trait empoisonné. On a perdu le goût de la vertu et de la pudeur; les plaisirs légitimes deviennent insipides, le libertinage devient un assaisonnement nécessaire pour les rendre agréables et piquants. On méprise tout ce qui ne porte pas écrit sur le front le caractère du vice; on n'ose découvrir ses propres sentiments, on n'ose montrer ses plaies; mais on affecte une indifférence extrême, on cherche divers prétextes pour s'éloigner de ce qui est permis, on prête une oreille attentive à la voix de la volupté qui semble encore se faire entendre. »

Quel fonds de vérité? s'écrie le journaliste en finissant cet extrait. Quel tour! quelle véhémence!

On n'est pas surpris, comme l'a dit Bagnage (755), de voir la nation des poètes s'armer contre de pareils censeurs. « Mais, « continue-t-il, si un Jérémie Collier a eu « contre lui presque tous ceux qui aiment « la joie et les plaisirs, il a eu de son côté « tous les gens graves, sérieux et sages. »

On dira peut-être que le théâtre français est moins grossièrement corrompu que celui des Anglais, mais on sait que les bons littérateurs ne cessent de reprocher à nos dramatiques modernes de trop copier les mœurs anglaises. Elles sont devenues à la mode sur notre théâtre, comme les mœurs espagnoles y ont été fort longtemps. « C'est, dit un auteur (756), chez les autres nations que nous prenons le plus souvent les caractères originaux, comme les dramatiques latins le firent en représentant toujours des mœurs grecques. » Un Anglais nous a définis à cet égard, en disant que nous étions des pièces de monnaie dont l'empreinte est usée par le frottement. Or, en imitant les mœurs anglaises, n'est-ce pas leurs vices plutôt que leurs vertus qui nous servent de modèles? N'avons-nous pas adopté plusieurs de leurs licences scandaleuses? Combien de fois, en effet, la scène n'a-t-elle pas retenti des scandales de nos pièces dramatiques?

(754) Bibliothécaire du roi, mort à l'Isle-Bel, le 14 mars 1744.

(755) Mois 1699, de l'*Histoire des ouvrages des*

savants.

(756) DE QUERLON, *Feuille hebdomad. des provinces*, du 30 janvier 1771.

NOTICE SUR LE THEATRE LIBRE.

AVIS.

Le théâtre libre est à peue indiqué dans cette Notice ; il nous était impossible, soit à cause des bornes fixées à l'étendue de ce volume, soit à cause des convenances à y observer, de donner le plus souvent autre chose que le titre, quelquefois un aperçu des pièces ; nous avons tâché d'éditer dans leur entier les plus-curieuses.

A

ACHILLE (LA MORT D'). — *Voy. MORT D'ACHILLE (La).*

ACTEURS. — I. EPOQUE ROMAINE. — Orelli (*Inscr. lat. ampliss. collect.*, n° 884, 2624, 2625) donne les trois inscriptions suivantes relatives à des auteurs antiques :

M. AUR. AUG. LIB. || AGILIO
Septentrio || ni pantomino sui ||
temporis primo sacerdoti synhodi
Apollinis parasito alumno Faustinae
Aug. producto ab Imp. M. || Aurel.
Commodo Antoni || no pio felice
Augusto || ornamentis decurionat ||
decreto ordinis exornato || et adlecto
inter iuvenes | S. P. Q. Lanvinus.

Idus Commodas
Eliano Cos (757).

(Lanuvii GRUTER, 350, 3.)

—
N° 2624.

VERONE. — DATE INCONNUE.
Livia privata || mima v. A.
XIX. Bleptus || fecit.

—
N° 2625.

AN DE J.-C. 169.

L. Acilio L. F. Pompt Eutyche || nobili
archimimo commun. || (758) mimor || adlecto
diurno parasito Apoll. tragico || comico
primo sui temporis et omnib. || corporib. ad
scenam Honor (759) || Decurioni bovillis ||
quem primum omnium adlect. patre (760) ||
appellarunt || adlecti scenicorum et aere

(757) Septembre de l'an 184 ou 187.

(758) Le corps des mimes, *commune idem quod collegium corpus, etc.* (ORELL.)

(759) *Omnibus corporibus ad scenam honoratus.* (IDEM.)

(760) *Adlectorum patrem.* (ORELL.)

(761) *Denarios.* (ID.)

(762) *Mulieres honoratae alibi vix reperiuntur.* (ID.)

(763) Chr. 169.

(764) *Nota numerum adeo insignem corporis scenicorum Bovillis, ut videtur, constituti.* (ID.)

(765) EDELESTAND DUMÉRIL, *Origines latines du théâtre moderne* ; Paris, 1849, in 8°, p. 19-24.

(766) On trouve son nom dans la sottie de 1511, où il écrit de cette dernière façon et jouait un rôle.

(767) Pour l'entrée de la reine Éléonor d'Autriche, seconde femme de François I^{er}, les prévôts des marchands et échevins de Paris mandèrent les maîtres de la Passion de la Trinité, etc., maître Jean du Pont-Alais, les inventions des Italiens, messire Mathée et ses compagnons (*Registres de*

collato || ob munera et pietatem ipsius erga
se || cuius ob dedication. sportulas dedit ||
adlectis sing. x. (761) - xxv decur. bovill. ||
sing. x v. augustal. sing. x-iii || mulier.
honor. (762) sing. x-1 || dedic. in Idas Aug.
Sossio Prisco || et Cœlio Apollinari cos.
(763) curatore || Q. Sosio Augustiano. —
ordo adlectorum (*sequuntur*
nomina LX (764)).

Burman (*Anthologia latina*, t. II, l. iv, p. 20) rapporte une épitaphe qui semble païenne et dont tous les termes ont paru singulièrement exagérés aux adversaires de l'idée historique de la continuité du théâtre ancien dans le moyen âge (765).

M. Edelestand Duméril remarque, à propos de ces inscriptions, que si le théâtre se fût poursuivi depuis sa chute de l'empire romain jusqu'aux temps modernes, il est impossible qu'un plus grand nombre de monuments de cette nature n'ait pas survécu

II. — XVI^e SIÈCLE. — Les frères Parfait o. t recueilli quelques documents sur les auteurs du XVI^e siècle (Cf. *Hist. du théâtr. fr.*, t. II, p. 259, 275 et suiv.) ; nous reproduisons ces remarques curieuses :

JEAN DU PONT-ALAIS, OU DU PONT-ALLETZ (766).

An 1510.

Contemporain et camarade de Gringore, fut également comme ce dernier, auteur et acteur, et devint par la suite entrepreneur de mystères par représentations (767). Il y

l'Hôtel-de-Ville insérés dans le *Cérémonial français*, p. 783, sous l'année 1530).

Ont été mandés au bureau (de l'Hôtel-de-Ville), par mondit sieur le gouverneur, maître Jean du Pont-Alais et maître André Italien, étant au service du roi, auxquels mondit sieur gouverneur a enjoint faire et composer farces et moralités les plus exquises, et le plus bref que faire se pourra, pour rejoindre le roi et la reine, à l'entrée de ladite dame, lesquels ont promis ce faire, et outre ledit Pont-Alais a dit qu'il vent être sujet audit maître André et lui obéir (*Le même*, p. 789).

Maître Jean de Pont-Alais a baillé par écrit en ma présence au receveur de la ville, Philippe Macé, l'intelligence pour le sens moral des mystères qu'il a joués es portes St-Denis et porte aux Peintres, et au Ponceau, le jour de l'entrée, lequel receveur Macé ne me les a voulu bailler pour faire ce présent registre, au moyen de quoi je n'en ai pu écrire plus au long (*Le même*, p. 800).

à grande apparence que le nom sous lequel il est connu lui avait été donné par le public, ou qu'il l'avait pris lui-même pour se distinguer des autres joueurs de farces qui parurent de son temps (768).

Les bons mots de Pont-Alais, (car comment le nommer autrement) et la façon dont il les débitait, lui procurèrent l'avantage d'être reçu chez les personnes les plus qualifiées de la cour. Il eut même l'honneur d'approcher souvent des rois Louis XII et François I^{er}. Un seul trait fera connaître à quel point on tolérait ses plaisanteries.

Pont-Alais était bossu, un jour il aborda un cardinal qui l'était aussi, et mettant sa bosse contre la sienne, « Monseigneur, lui dit-il, nous voici en état de prouver que deux montagnes aussi bien que deux hommes peuvent se rencontrer, en dépit du proverbe qui dit le contraire. »

On trouve dans Bonaventure Despériers le récit d'un tour que Pont-Alais joua à un barbier-étuviste, qui mérite d'être placé ici.

« Il y avait un barbier d'étuves qui étoit fort glorieux, et ne lui sembloit point qu'il y eût homme dans Paris qui le surpassât en esprit et en habileté, et quoique dans une extrême indigence il disoit à ceux qu'il étuvoit : « Voyez-vous ce que c'est que d'avoir d'avoir du génie ! tel que vous me voyez, « je me suis avancé moi-même, jamais par rent, ni ami que j'eusse, ne m'aïda en rien. » Or, Pont-Alais, qui connoissoit cet original, en faisoit bien son profit, l'employant à toutes heures à ses farces et jeux, et lui disoit qu'il n'y avait homme dans Paris qui sçût mieux jouer son personnage. « Et n'ai jamais mais honneur, continuait Pont-Alais, si non quand vous êtes en jeu, et puis on me demande quel étoit celui-là qui jouoit un tel rôle ! Oh qu'il joue bien ! mon ami, ajoutoit-il, vous serez tout ébahi que le roi vous voudra voir. » Ne demandez pas si le barbier augmentoit de suffisance ; et d'effet, il dit un jour à M^r Jean du Pont-Alais : « Savez-vous qu'il y a, Pont-Alais ! Je n'entens pas que d'ici en avant vous mettiez à tous les jours, et ne veux plus jouer, si ce n'est en quelque belle moralité, où il y ait quelque grand personnage, comme roi, prince, ou seigneur : et si je veux avoir le plus apparent lieu. — Vrayment,

(768) Parmi les artisans on est assez dans l'usage d'appeler les filles et les garçons du nom qu'on leur a imposé au baptême. Celui de Jean fut donné à l'auteur dont nous parlons. Dès sa plus tendre jeunesse il joua et composa des farces ; ces deux talents réunis, et qu'il posséda parfaitement pour le siècle où il vécut, lui attirèrent une grande réputation, et comme il demeurait peut-être auprès du petit portail de l'église de St-Eustache, ou qu'il y faisoit ses jeux, on le distinguait des autres farceurs par l'épithète du Pont-Alais, espèce de pont ou égout qui étoit autrefois en cet endroit, qu'on fit ôter en 1719, et que Duverdier (*Biblioth. franç.*, p. 749), sur la foi d'un oui-dire, assure avoir été construit pour servir de sépulture à Jean du Pont-Alais ; mais il est visible que cet auteur s'est trompé, et qu'il a confondu celui dont nous parlons avec Jean Alais,

« lui répondit M^r Jean du Pont-Alais, vous avez raison, et le méritez ; mais, que ne m'en avisiez-vous plutôt ! Mais j'ai bien de quoi vous contenter d'ici en avant, et pour commencer, je vous prie ne faillir dimanche prochain, que je dois jouer un fort beau mystère, auquel je fais parler un roi d'Inde la Majeure. Vous le jouerez. N'est-ce pas bien dit ? — Oui, oui, dit le barbier, et qui le joueroit, si je ne le jouois point ? Baillez-moi seulement mon rôle. » Pont-Alais le lui donna le lendemain. Quand ce vint le jour des jeux, mon barbier se présenta en son trône, avec son sceptre, tenant la meilleure majesté royale que fit oncques barbier. Cependant Pont-Alais, qui faisoit volontiers lui-même l'entrée des jeux qu'il jouoit, quand le monde fut amassé, vint tout derrière sur l'échaffaut et il commença tout le premier, et va dire :

Je suis des moindres le mineur,
Et n'ay pas vaillant un teston ;
Mais le Roy d'Inde la majeure
M'a souvent razé le menton.

« Et disoit cela de telle grâce, qu'il étoit besoin, pour faire connoître la forte vanité du razeur ; et si avoit fait son jeu en telle sorte, que le roi d'Inde ne devoit quasi point parler, seulement tenir bonne mine, afin que si le barbier se fut dépité, que le jeu n'en eût pas moins valu.

« Un dimanche matin Pont-Alais eut l'impudence de faire battre le tambourin (769) dans le carrefour qui est proche de l'église de saint Eustache, pour annoncer une Pièce nouvelle qu'il devoit donner le même jour. Le curé qui faisoit alors le prône, interrompu par le bruit qu'il entendoit et voyant ses auditeurs sortir en foule pour aller entendre Pont-Alais, descendit de sa chaire, se rendit dans le carrefour, et s'approchant de Pont-Alais : « Qui vous a fait si hardi, lui dit-il, de tambouriner pendant que je prêchez ? — Et qui vous a fait si hardi de prêcher pendant que je tambourine ? reprit insolemment Pont-Alais. » Cette réponse fit juger au curé qu'il ne lui convenoit pas de pousser plus loin la conversation, mais il porta ses plaintes au magistrat qui fit mettre Pont-Alais en prison. Et ce ne fut qu'au bout de six mois que ce dernier obtint sa liberté et la permission de continuer ses jeux.

que les auteurs qui ont traité des antiquités de Paris disent avoir commencé la fondation de l'église de Saint-Eustache, et s'être fait enterrer dans l'endroit appelé de son nom, le Pont-Alais.

(769) Avant que l'on fût dans l'usage d'afficher le titre des pièces au coin des rues, on faisoit battre le tambourin par les carrefours de la ville, et lorsqu'un certain nombre de gens s'étoit assemblé, un acteur, qui accompagnait le joueur de tambourin, faisoit l'éloge de la pièce et invitait le public à la venir voir. Cet éloge ou annonce étoit le plus souvent en prose, et au choix de l'acteur, mais quelquefois c'étoit une petite pièce de poésie en forme de ballade, qu'on appelloit le *Cry*. Les confrères de la Passion et les Enfants-Sans-Souci en faisoient souvent dans ce dernier genre.

Il ne nous reste aucun ouvrage de Pont-Alais; cependant Duverdier assure qu'il y en avait d'imprimés. « Jean du Pont-Alais, chef et maître des joueurs de moralitez et farces à Paris, a composé plusieurs jeux, mystères, moralitez, satyres et farces, qu'il a fait réciter publiquement sur eschaffaut en ladite ville, aucunes desquelles ont été imprimées, et les autres non. » Le surplus de l'article que nous venons de citer contient deux faits qui ne sont guère vraisemblables. « On dit (c'est toujours de Pont-Alais que Duverdier parle) que par son testament, il ordonna son corps être enseveli en un cloaque, en laquelle s'égoûte l'eau de la marée des halles de la ville de Paris, assez près de l'église Saint-Eustache, là où il fut mis après son décès, suivant sa disposition et dernière volonté. Le trou qu'il y a pour recevoir ces immondices, est couvert d'une pierre en façon de tombe; et est ce lieu appelé du nom du testateur, *le Pont-Alais* (770). J'ai ouï dire que la repentance qu'il eut sur la fin de ses jours, d'avoir donné l'invention d'imposer un dernier tournois sur chaque manequin de marée arrivant aux halles, de tant que cela venoit à la foule du peuple, l'occasionna de vouïoir être ainsi enterré en tel puant lieu, comme s'estimant indigne d'avoir une plus honnête sépulture. »

JEAN DE SERRE.

Environ l'an 1350.

Jean de Serre, excellent joueur de farces, mourut sous le règne de François I^r. Clément Marot a fait passer jusqu'à nous son nom et le détail de ses talents pour le théâtre par l'épithaphe suivante :

Épithaphe de Jean de Serre, excellent joueur de farces.

Cy-dessous gist et loge en serre
Le très-gentil fallot la Serre,
Qui tout plaisoit alloit suivant,
Et grant joüeur en son vivant :
Non pas joüeur de dez, ne de quilles,
Mais de belles Farces gentilles;
Auquel jeu, jamais ne perdit,
Mais y gagna bruit et crédit;
Amour et populaire estime,
Plus que d'escuz, comme j'estime.
Il fut en son jeu si adextre,
Qu'à le voir on le pensoit estre
Yvrogue, quand il s'y prenoit,
Ou badin (771) s'il l'entreprenoit;
Et n'eust seu faire en sa puissance
Le sage; car en sa naissance
Nature ne lui fist la trogne
Que d'un Badin, ou d'un Yvrogue.
Toutesfois, je croy fermement

(770) On a déjà fait voir que ce fait est absolument faux. A l'égard du second qui regarde l'impôt, dont Pont-Alais donna la première idée, Duverdier n'en parle que sur un *ouï dire*. Une pareille autorité n'impose guère aux gens sensés.

(771) Badin, ce nom se donnoit à l'acteur qui remplissoit les rôles les plus comiques et prononçoit le petit compliment, qui se faisoit au commencement ou à la fin de la farce. Guillaume Bouchet quatrième Séréc dit : « On convia ce soir-là les Enfants sans-

Que ne fit onc si vivement
Le Badin qui rit, ou se mord,
Comme il fait maintenant le mort.
Sa science n'estoit point vile,
Mais bonne, car en ceste Ville
Des tristes tristes destournoit,
Et l'homme aise, en aise tenoit,
Or bref, quand il entroit en salle
Avec une chemise sale,
Le front, la jouë, et la narine,
Toute couverte de fari e,
Et-coëffé d'un béguin d'enfant,
Et d'un haut honnet triomphant,
Garni de plumes de chapons (772).
Avec tout cela je répons
Qu'en voyant sa mine niaise,
On n'estoit pas moins gay, ni aise,
Qu'on est aux Champs Elisiens.
O vous humains Parisiens,
De le pleurer, pour récompense,
Impossible est : car quand on pense
A ce qu'il souloit faire et dire,
On ne se peut tenir de rire.
Que dis-je? On ne le pleure point :
Si fait-on, et voicy le point.
On en rit si fort en maints lieux,
Que les larmes sortent des yeux;
Ainsi en riant on le pleure.
Or pleurez, riez vostre saoul,
Tout cela ne luy sert d'un soul.
Vous feriez beaucoup mieux en somme,
De prier Dieu pour le poure homme.

LE COMTE DE SALLES.

Acteur, dont on ignore le véritable nom, jouait quelquefois avec les clercs de la Bazouche. Il mourut d'une maladie épidémique qui courut à Paris sous le règne de François I^r, et fut enterré à Saint-Laurent. L'épithaphe suivante, qu'on trouve dans les poésies attribuées à Clément Marot, nous apprend les particularités que nous venons de rapporter.

Épithaphe du comte de Salles, en forme de ballade.

S'onceques à pitié il te convient mouvoir
Et d'autruy-cas, ou malheur, te douloir,
O viateur, ne te desdaigne mye
Veoir cest escript, et pyteuse omélie :
Si gémiras le grief despart d'ung Comte,
Qui vivant pleust en toute compaignie,
Mais on n'en faict mise, recepte, ou compte.

Je suys celuy, comme tu dois sçavoir,
Comte de Salles, assez plaisant à veoir;
Qui par mes gestes, brocards et Tragédie,
Mainte assemblée ay souvent resjouye,
En entretient, ayant plus grace que honte,
Et en accordz, et doulz chantz armonie,
Mais on n'en faict mise, recepte, ou compte

Cuydant fuir le naturel devoir,
Mort au passaije m'arrester eut vouloir,

soucy, avec leur badin, qui promet de bien badiner. »

(772) Sans trop donner aux conjectures, on peut supposer que l'habillement dont Clément Marot nous donne ici la description, était commun à tous les acteurs qui jouaient dans le genre comique adopté par Jean de Serre. Le caractère et l'habillement de tête du Gille semblent avoir été pris d'après celui dont nous parlons.

Et n'est amy qui à m'aider s'employe (773)
Parquoy laissay, pour bon gaige, ma vie,
Dont j'ay quittance, sans faulte, ne mescompte,
Escrite au rolle des Mortz d'Epidémie,
Mais on n'en faict mise, recepte, ou compte.

Prince, inutile est mon ramentevoir,
Pourquoy vous dis adieu jusques au revoir.
Des bonnes partz, la meilleure ay choisie;
Fol est pour vray, qui au moindre se fie;
Car tel est bien haut juché, qu'on démonte;
L'homme prudent à tel jeu ne l'envye,
Mais on n'en faict mise, recepte, ou compte.

*Complaintes de dame Bazoche sur le trépas
dudit comte.*

O sort inepte de lubrique repos,
O fil couppé par la dire (774) Atropos,
Que Lachésis en commençoit filler.
Les Destinés de trop ferme propos,
M'ont tost osté mon plus plaisant suppost,
Par le vouloir de celui qui fait l'Aër.
Pas ne falloit si soubdain affiler
Pointe à la mort, pour chose si très-tendre,
Que l'on pouvoit sans plus tordre enfiller;
Plus l'arc est foible, moins de force à le tendre.

S'esbahit-on si mon cuer triste rendy,
Quand voy mon Comte au Cloistre Saint Lau-

[rens,
Ainsi, de peste, soubdainement mourir?
Ha! mes suppotz, gettez vous sur les ranes,
Pour, avec moy, estre rémémorans
La perte grande qu'il nous convient souffrir.
Jadis le veistes à tous voz faicts souffrir,
Et en vos jeulx faire florir son nom:
Ire fatale ores le faict pourrir.
Par faulx esteuf on pert souvent le bon.
Vous, Baronat (775), qui fustés son Seigneur,
Et vous, Guislaud (776) de son bien en seigneur,
Voicy, pour vous, piteuse chansonnette.
Vous, Compaignon, qui l'aimastes de cuer,
Avez point eu tristesse du malheur
Qui succomba si simple personnette?
Chacun de vous à lamenter se mette,
Le passe-temps, la joye, et le confort,
Que son vivant pert sa façon, et geste,
A ung chacun plaire faisoit effort etc

JACQUES MERNABLE.

Il n'est connu que par l'épithaphe suivante de la composition du fameux Ronsard. Elle s'explique assez sur la misère du personnage, sans qu'il soit besoin d'en parler ici.

Épithaphe de Jacques Mernable, joueur de farces.

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ni table,
Et jamais, pauvre, tu n'as veu
En ta maison le pot au feu;
Ores la mort t'est profitable;
Car tu n'as plus besoin de table,
Ni de pot, et si désormais,
Tu as maison pour tout jamais.

ADA, l'ALDA ou l'AUDE (L). — De Roquefort cite l'Alda de Guillaume de Blois, frère de Pierre de Blois (776*). (Cf. *De l'état*

de la poésie fr., dans les XII^e et XIII^e siècles: Paris, Fournier, 1815, in-8°.) M. Amaury Duval mentionne aussi cette pièce. (Cf. *Histoire littér., de la France*, t. XV^e; *Discours sur l'état des beaux-arts en France au XIII^e siècle*, par M. AMAURY DUVAL. p. 276.) L'abbé de Larue remarque que le clergé ne fut pas hostile aux pièces profanes au moyen âge, puisque Pierre de Blois (L., *de Bath.*), dans une de ses *Lettres*, félicite son frère du succès de la tragédie de *Flaura* et de la comédie de *l'Aude*, ces pièces châtiées étaient écrites en latin; il se pourrait néanmoins qu'elles n'eussent été que des récits et des contes, comme la *Divine Comédie* de Dante, qu'on pourrait croire une pièce de théâtre si elle était aujourd'hui perdue. (Cf. L'abbé de LARUE, *Essais hist., sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*; Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 186-187.)

M. Magnin attribue à la renaissance de la littérature érudite au XII^e siècle la comédie d'*Adda* de Guillaume de Blois, aujourd'hui perdue. (Cf. *Journ., gén. de l'hist., publ.*, 1835, 29 nov, p. 67.)

M. Edelestand Duméril en nie le caractère dramatique. (Cf. *Orig., lat., du th., mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 33-34.)

L'*Adda* ne s'est pas retrouvée. Voy. GUILLAUME DE BLOIS.

ADAM DE LE HALE ou LA HALE. — M. Monmerqué a fait précéder le *Jeu Adam*, le jeu du *Pèlerin* et celui de *Robin et Marion*, d'une longue notice sur leur auteur, dont il écrit le nom Adam de La Halle.

Il le considère comme un des fondateurs de l'art dramatique en France, ce qui est méconnaître toutes les pièces antérieures au XIII^e siècle, qui sont assez nombreuses pourtant et dont le mérite est assurément supérieur. Il remarque que les jongleurs et les trouvères étaient souvent des bossus, assertion bizarre dont il n'y a pas de preuves.

« Adam, dit-il, naquit à Arras vers 1240; maître Henri, son père, était bourgeois de cette ville alors féconde en poètes. Adam passa ses premières années à l'abbaye de Vauxcelles, située sur l'Escaut, à peu de distance de Cambrai. Il y prit l'habit des clercs et y étudia les sept arts: c'était le grand cours des études. A peine fut-il revenu chez son père, qu'il s'éprit d'un vif amour pour Marie, jolie personne, plus riche d'agrèments que des avantages de la fortune. Le père d'Adam fit de vains efforts pour le détourner de ce mariage. Le cœur du jeune homme battait d'amour pour la première fois: sourd à la voix de la raison, il demanda et il obtint la main de la jeune fille; mais à peine l'eut-il épousée, que rassasié de courtes délices et effrayé des dépenses et des embarras du ménage, ses illusions se

(773) S'emploie.

(774) Dire, cruelle.

(775) Acteur bazochien.

(776) Autre acteur bazochien.

(776*) Il faut ajouter archidiacre de Bath, pour le distinguer d'un autre Pierre de Blois. (*Hist. litt. de la France*, t. XV.)

dissipèrent, et ne voyant plus dans Marie qu'une femme ordinaire, foulant aux pieds ses devoirs d'époux, Adam abandonna celle dont il avait tant désiré la possession. On connaissait peu dans ces vieux temps les lois des convenances, dont nous sommes redevables à la politesse de nos mœurs et aux progrès de la civilisation; non content de délaisser sa femme, Adam ne craignit pas de l'immoler à la risée de ses amis....

« Adam sortait de l'abbaye de Vauxcelles, lorsqu'il se maria, et il projetait de quitter sa femme pour venir continuer ses études à Paris :

Sachiés (*dit-il*), je n'ai mie si chier
Le séjour d'Arras, ne le joie
Que l'aprendre laissier en doie :
Puis que Diex m'a donné engien,
Tans est que je l'atour à bien;
J'ai chi assés me bourse escousse (777).

« Adam vint-il à Paris comme il en annonçait le projet? Changea-t-il d'avis, comme semblerait l'indiquer le don de la fée Maglore?

De l'autre qui se va vantan
D'aler à l'école à Paris,
Voel qu'i soit si atruandis
En le compagnie d'Arras,
Et qu'il s'ouvlit entre les bras
Se femme qui est mole et tenre,
Et qu'il perge et hache l'aprenre
Et meche sa voie en respit (778).

« Nous ne déciderons pas cette question, sur laquelle les ouvrages du vieux poète ne nous ont rien appris. Nous ferons seulement observer que Maglore, dans le poème, est un mauvais génie qui ne donne que malédictions, tandis que les deux autres fées viennent de combler de biens le jeune Adam. Ainsi Morgue dit

Et de l'autre, voel qu'il soit teus
Que che sois li plus amoureux
Qui soit trouvés en nul pais (779).

« Et Arsile ajoute

Aussi voel-je qu'il soit jolis
Et bons faiseres de canchons (780).

« On pourrait penser que les prédictions favorables étaient les seules qui, dans la pensée du poète, devaient se réaliser...

« Adam composa le *Jeu du mariage* vers 1262 ou 1263.

« Ce fut vers ce temps qu'Arras, ville de luxe et de plaisirs, devint le théâtre de discordes à la suite desquelles émigra une partie des habitants. M. Monmerqué pense que Adam se retira à Douai.

« L'exil d'Adam ne fut pas éternel, il revint dans sa patrie; l'époque de ce retour est incertaine, Sa trente-deuxième chanson nous le fait voir sur le chemin de sa ville natale :

De tant com plus aproime mon pais,
Me renovele amours plus et esprent;
Et plus me sanle en aprochant jolis,
Et plus li airs et plus truis douche gent...

« Notre poète finit par s'attacher à la maison de Robert, deuxième du nom, comte d'Artois, neveu de saint Louis. Ce prince, en 1282, suivit en Italie le comte d'Alençon, que Philippe le Hardi envoyait au secours du duc d'Anjou, roi de Naples, son oncle, et il y fut déclaré régent du royaume en 1284. Adam de la Hale accompagna ce prince, et il composa pour le divertissement de sa cour la jolie pastorale de Robin et Marion. C'est encore un poète du temps qui nous fait connaître ces détails. L'auteur du *Jeu du Pèlerin* les met dans la bouche de son principal acteur.

Par Puille m'en reving, où on tint maint concille
D'un clerc net et soustieu, grascieus et noble
Et le nomper du mont. Nés fu de ceste vile;
Maistre Adans li Bochus estoit chi apelés.

« Le comte d'Artois, suivant le P. Anselme, revint de Naples en 1289. Maître Adam y était mort pendant son séjour, et sa sépulture avait été entourée des honneurs dus à un grand poète. On place ainsi la mort d'Adam de la Hale vers 1286. M. Paulin Paris a fait connaître un document qui vient corroborer cette opinion. Ce sont des vers écrits en 1288, à la fin d'un exemplaire du *Roman de Troies*, par un neveu d'Adam de la Hale, nommé Jehan Mados, qui, ainsi que son oncle, était trouvère et jongleur.

Mais eis qui c'escrit, bien sachiés,
N'estoit mie trop aüssiés,
Car sans cotele et sans surcot
Estoit, par un vilain escot
Qu'il avoit perdu et paiié
Par le dé qui l'ot engigné.
Cis Jehanès Mados ot non,
Qu'on tenoit à bon compaignon;
D'Arras estoit; bien fu connus
Ses oncles, Adans li boçus,
Qui pour revel et pour compaignie
Laissa Arras : ce fu folie,
Car il iert cremus et amés.
Quand il morut ce fut pités,
Car onques plus engignex hon
Ne morut, pour voir le set-on...
Ensi com vos oï l'avés,
Cis livres fu fais et finés
En l'an de l'Incarnation
Que Jhésus soufri passion
Quatre-vingt et mil et deus cens
Et wit; biax fu li tans et gens,
Fors tant ke ciex avoit trop froit
Qui surcot ne cote n'avoit, etc.

« Adam de la Hale tient un des premiers rangs parmi nos anciens trouvères d'Arras. Il était à la fois poète et musicien; feu Bottée de Toulmon, très-versé dans l'histoire de la musique, a bien voulu se char-

(777) *Li Jus Adan*, vers 28.

(778) *Ibid.*, vers 683.

(779) *Li Jus Adan*, vers 660.

(780) *Ibid.*, vers 663.

ger de faire connaître Adam sous ce dernier rapport (781).

ADAN. — *Li Jus Adan*, dit aussi *de la Fueillie*, ou *du Mariage*, qui date du XIII^e siècle et a pour auteur Adan de la Hale ou de le Hale, se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de La Vallière, n^o 81, *olim* 2736, fol. xxx recto-xxxviii verso. Le manuscrit n^o 7218, ancien fonds, en contient les 174 premiers vers. Le langage y est plus moderne. On en trouve aussi le commencement dans le manuscrit du Vatican, n^o 1490, fonds de Christine, dont la bibliothèque de l' Arsenal possède la copie dans le recueil de Sainte-Palaye, intitulé : *Antiennes Chansons françoises, avant 1300*, t. I^{er}, fol. 290.

Le *Jeu Adam* a été imprimé par M. de

Monmerqué pour la première fois, en 1828, à trente exemplaires seulement, pour la société des Bibliophiles français.

Il est reproduit dans le *Théâtre français* au moyen âge de MM. Montmerqué et Francisque Michel (Paris, 1839, gr., in-8^o).

Adan ou la *Fueillie* était connu de Roquefort. (Cf. *De l'état de la poésie fr., dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1813, in-8^o, p. 261).

« M. Daunou n'y voyait qu'un dialogue et nullement une pièce destinée à la représentation. (Cf. *Histoire littér. de la France*, t. XVI, *Discours sur l'état des lettres en France*, p. 213.) Enfin, M. Magnin a mentionné aussi dans son cours à la Faculté des Lettres, sous la date du XIII^e siècle, le *Jeu d'Adan*. (Cf. *Journ., gén., de l'hist., publ.*, 1836, 3 janv., p. 130, et 14 janv., p. 172.)

LI JUS ADAN, OU DE LA FEUILLIE.

PERSONNAGES.

ADANS.	MAISTRE HENRIS, OU HENRIS	RAINNELÉS.	CROKESOS.
RIKECE AURRIS.	DE LE HALE, père d'ADANS.	LI M. INES.	MORGUE,
HANE LI MERCIERS.		WALÉS.	MAGLORE, } fées.
RIKIERS.	LI FISISCIENS.	LI KEMUNS.	AR-LE,
GUILLOS LI PETIS, OU GILLOT.	DAME DOUCE, OU LA GROSSE FEME.	LI PERES AU DERVÉS.	LI OSÏES.
		LI DERVÉS.	

SCÈNE I^{re}.

ADAM, RIKECE-AURIS, RIQUIERS, GUILLOT LE PETIT.

ADANS.

Seigneur, savés pour quoi j'ai mon abit cangiet?
J'ai esté avœc feme, or revois au clergiet;
Si avertirai chou que j'ai piecha songiet;
Mais je vœil à vous tous avant prendre congiet.
Or ne porront pas dire aucun que j'ai antes
Que d'aler à Paris soie pour nient vantés;
Chascuns puet revenir ja tant n'iert encantés;
Après grant maladie ensieut bien grans santés.
D'autre part je n'ai mie chi men tans si perdu
Que je n'aie à amer loiaument entendu.
Encore pert-il bien as tès quels li pos fu;
Si m'en vois à Paris.

RIKECES AURIS.

Caitis! qu'i feras-tu?
Onques d'Arras bons clers n'issi,
Et tu le veus faire de ti!
Che seroit grans abusions.

ADANS.

N'est mie Rikiers Amions
Bons clers et soutiex en sen livre?

HANE LI MERCIERS.

Oil, pour deus deniers le livre:
Je ne vois qu'il sache autre cose;
Mais nus reprendre ne vous ose,
Tant avés-vous muale chief.

RIKIERS.

Cuidiés vous qu'il venist à chief,
Biaus dous amis, de che qu'il dist?

(781) Feu M. de Toulmon, dans la *Notice sur Adam, musicien (Le th. fr. au moyen âge, p. 49)*, remarque qu'au XIII^e siècle tout musicien était poète, tout poète musicien. La musique, souvent mélodique pour la chanson, devenait incompréhensible lorsque le musicien voulait réunir des notes d'une exécution simultanée. Ainsi Adam, dans ses *Jeux populaires*, choisit parmi les modes ecclésiastiques ceux qui se rapprochent le plus de la tonalité indiquée par la

ADAM.

Seigneurs, savez-vous pourquoi j'ai changé d'habit? Après avoir eu femme, je reviens au clergé. Ainsi, mes vieux songes s'en vont, et je veux d'abord prendre congé de vous tous. Désormais, aucun de ceux que j'ai hantés ne pourra dire que je me suis vanté pour rien de mon voyage à Paris. Chacun peut revenir, même des plus grands délires: grande santé vient bien après grande maladie. D'autre part, je n'ai pas tellement perdu mon temps ici, que je ne me sois bien entendu à aimer loyalement. Il paraît bien aux tessons ce que fut le pot (782). Oui! je m'en vais à Paris.

RIKECE AURIS.

Malheureux! qu'y feras-tu? Jamais bon clerc ne sortit d'Arras, et toi, tu veux faire un bon clerc. Oh! la bonne folie!

ADAM.

Rikiers Amions n'est-il pas un bon clerc et subtil en fait de livres?

HANE LE MERCIER.

Bah! j'en donne deux deniers, sans savoir ce qu'il sait. Mais nul n'ose vous reprendre, tant vous avez la tête chaude.

RIKIERS.

Pensez-vous qu'il viendrait à bout, beau doux ami, de ce qu'il dit?

nature. Les phrases sont chantantes. Au contraire, la musique destinée aux classes supérieures n'est que pédantisme, confusion et discord.

(782) Bien pert au teest quil li pot furent,
Ce dit li Vilains.

(*De Proverbes et du Vilain*, manuscrit de la Bibliothèque du roi, fonds de Saint-Germain des Prés, 1259, *olim* n^o 1850, fol. 71, recto, col. 2 et 3.)

ADANS.

Chascuns mes paroles despist,
 Che me sanle, et giete molt lone;
 Mais puis que che vient au besoing,
 Et que par moi m'estuet aidier,
 Sachies je n'ai mie si chier
 Le séjour d'Arras, ne le joie,
 Que l'apprendre laisser en doie;
 Puisque Diex m'a donné engien
 Tant est que je l'atour à bien;
 J'ai chi assez me bourse escouse.

GUILLOS II PETIS.

Que devenra dont li pagousse,
 Me commere dame Maroie?

ADANS.

Biaus sire, avœc men père ert chi.

GUILLOS.

Maistres, il n'ira mie ensi
 S'ele se puet metre à le voie;
 Car bien sai, s'onques le connui,
 Que s'ele vous i savoit hui,
 Que demain iroit sans respit.

ADANS.

Et savés-vous que je ferai?...

GUILLOS.

Maistres, tout che ne vous vaut nient,
 Ne li cose à che point ne tient.
 Ensi n'en poés-vous aler;
 Car puis que sainte Eglise apaire
 Deus gens, che n'est mie à refaire.
 Garde estuet prendre à l'engrener.

ADANS.

Par foi! tu dis à devinaille,
 Aussi com par chi le me taille:
 Qui s'en fust vardés à l'emprendre?
 Amours me prist en itel point
 Où li amans .ij. fois se point,
 S'il se veut contre li deffendre
 Car pris fu au premier boullon,
 Tout droit en le varde saison,
 Et en l'aspreche de jouvent,
 Où li cose a plus grant saveur;
 Car nus n'i cache sen meilleur
 Fors chou qui li vient à talent.
 Esté faisoit bel et seri.
 Douc et vert et cler et joli,
 Delitaule en chaus d'oiseillons,
 En haut bos, près de fontenele
 Courans seur maillie gravele;
 Adont me vint avisions
 De chel que j'ai à feme ore,
 Qui or me sanle pâle et sore,
 Rians, amoureuse et deugie;
 Or, le voi crasse, mautaille,
 Triste et tenchans.

RIKIERS.

C'est grans merveille.

Voirement estes-vous muables
 Quant faitures si delitaules
 Avés si briément ouvlées:
 Bien sai pour coi estes saous?

ADANS.

Pour coi?

RIKIERS.

Ele a fait envers vous
 Trop grant marchié de ses denrées.

ADAM.

Chacun méprise ma parole, ce me semble, et la
 rejetté fort loin. Eh bien! puisque cela devient né-
 cessaire, et qu'il me faut aider par moi-même, sa-
 chez que je ne tiens pas tant au séjour d'Arras et à
 la joie pour laisser à cause d'eux l'étude. Puisque
 Dieu m'a donné de l'esprit, il est temps que je le
 mène à bien; j'ai assez secoué ma bourse ici.

GUILLOT LE PETIT.

Que deviendra donc la payse, ma commère dame
 Marie?

ADAM.

Beau sire, elle restera ici avec mon père.

GUILLOT.

Maître, que non pas, si elle peut se mettre en
 chemin; je sais, moi qui la connais, qu'aussitôt
 qu'elle vous saura en route elle s'y mettra elle-
 même sans répit.

ADAM.

Et savez-vous ce que je ferai?...

GUILLOT.

Maître, tout cela ne vaut rien, et les choses ne
 sont pas si aisées. Vous ne pouvez pas vous en aller
 ainsi; car une fois que sainte Eglise a accouplé deux
 individus, ce n'est plus à refaire. Il faut prendre
 garde avant de s'engager.

ADAM.

Ma foi! tu parles à devinaille; et que me tailles-
 tu ici? Qui s'en fut gardé au commencement? Amour
 me prit dans un coin où l'amant se pique deux fois
 s'il veut se défendre: je fus pincé au premier bouil-
 lon, justement dans la verte saison et dans la fougue
 de la jeunesse, où la chose a plus grande saveur.
 Et qui donc garde son mieux, et le refuse au plai-
 sir? Il faisait un été bel et serein, doux, vert et gai,
 délicieux par le chant des petits oiseaux. Dans un
 bois de haute futaie, près d'une fontaine qui courait
 sur un gravier émaillé, j'entrevis à demi celle que
 j'ai actuellement pour femme: maintenant pâle et
 saure (785); mais alors riante, amoureuse et déli-
 cate, autant qu'aujourd'hui grasse, mal taillée, triste
 et chicanière.

RIQUIER.

C'est grand' merveille. En vérité, vous êtes bien
 changeant d'avoir oublié si tôt des traits si délicieux:
 je sais bien pourquoi vous êtes saoul.

ADAM.

Pourquoi?

RIQUIER.

Elle vous a fait trop bon marché de ses denrées.

L'un sor, et l'autre est blanc.

(La vie de saint Harenc, glorieux martyr, à
 la suite du Débat des deux damoiselles;
 Paris, Firmin Didot, 1825, pag. 61.)

(785) C'est de là que vient l'expression de *hareng-
 saure*, pour le hareng fumé:

Il y en a de deux manières.

Plus et plus croistre en mi faisoit
Amour et desir et talent;
Avœc se merla (*sic*) jalousie,
Desesperanche et derverie,
Et plus en plus fui en ardeur
Pour s'amour, et mains me connui,
Tant c'aine puis aise je ne fui,
Si eue fait d'un maistre .i. segneur.

Bonnes gens, ensi fui-jou pris
Par Amours, qui si m'eut souspris;
Car faitures n'ot pas si beles
Comme Amours le me fist sanler,
Et Desirs le me fist gouster
A le grant saveur de Vaucheles.
S'est drois que je me reconnoisse
Tout avant que me feme angroisse,
Et que li cose plus me coust;
Car mes fains en est apaiés.

tout en-pire sur moi, si bien que je n'eus d'aise qu'en
devenant de clerc mari.

Bonnes gens, par fascination; ainsi me prit par
Amour, car elle n'avait pas les traits aussi beaux qu'il
me les avait fait apparaitre, et Désir me fit venir l'eau
à la bouche à ma sortie de Vauxelles. Il est donc
convenable que j'ouvre les yeux, avant que ma
femme devienne enceinte, et qu'il ne m'en cuise.
Ma foi! ma faim est apaisée.

SCÈNE II.

LES MEMES, HENRI, père d'Adam.

RIKIERS.

Maistres, se vous me le laissiés,
Ele me venroit bien à goust.

MAISTRE ADANS.

Ne vous en mesquerroie à pieche
Dieu proi que il ne m'en mesquieche;
N'ai mestier de plus de mehaing,
Ains vaurrai me perte rescourre,
Et pour aprendre à Paris courre.

MAISTRE HENRIS.

A! biaux dous fiex, one je te plaing,
Quant tu as chi tant attendu,
Et pour feme ten tans perdu;
Or fai que sages, reva-t'ent.

GUILLOS LI PETIS.

Or li donnes dont de l'argent;
Pour nient n'est-on mie à Paris.

MAISTRES HENRIS.

Las! dolans! où seroit-il pris?
Je n'ai mais que .xxix. livres.

HANE LI MERCIERS.

. . . . Etes-vous ivres?

MAISTRES HENRIS.

Naie, je ne bui lui de vin!
J'ai tout mis en canebustin;
Honnis soit qui me le loa!

MAISTRES ADANS.

Quia, kia, kia, kia?
Or puis sur chou estre escoliers.

MAISTRES HENRIS.

Biaux fiex, fors estes et légiers,
Si vous aiderés à par vous;
Je sui .j. viens hom plains de tous,
Enfers et plains de ruine, et fades.

RIQUIER.

Maître, si vous me laissiez votre femme, elle se-
rait bien à mon goût.

MAÎTRE ADAM.

Je n'ai pas de peine à vous croire. Je prie Dieu
qu'il ne m'en mésavienne pas; je n'ai pas besoin
de plus de chagrin, mais je veux recouvrer ce que
j'ai perdu et courir à Paris pour apprendre.

MAÎTRE HENRI.

Ah! beau doux fils, que je te plains d'avoir tant
attendu ici et d'avoir perdu ton temps pour une
femme. Maintenant, agis en sage, va-t'en.

GUILLOT LE PETIT.

Or, donne-lui donc de l'argent: on ne vit pas
pour rien à Paris.

MAÎTRE HENRI.

Hélas! malheureux que je suis, où le prendrais-
je? je n'ai plus que vingt-neuf livres.

HANE LE MERCIER.

. . . . Etes-vous ivre?

MAÎTRE HENRI.

Nenni! je n'ai pas bu de vin d'aujourd'hui. J'ai
tout mis en gage; honni soit qui me le conseilla!

MAÎTRE ADAM.

Quia, kia, kia, kia? Sur ce, je puis maintenant
être écolier.

MAÎTRE HENRI.

Beau fils, vous êtes fort et léger, vous vous aide-
rez par vous-même. Je suis un vieil homme plein
de toux, infirme et plein de rhume, et languissant.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LE MÉDECIN.

LI FISISCIENS.

Bien sai de coi estes malades,
Foi que dois vous, maistre Henri;
Ben voi vo maladie chi:
C'est uns maus c'on clame avarice.
S'il vous plaist que je vous garisce,
Coïement à mi parlerés.
Je sui maistres bien acanlés,
S'ai des gens amont et aval
Cui je garirai de cest mal;
Nomméement en ceste vile
En ai-jø bien plus de .ij. mile

LE MÉDECIN.

Je sais bien de quoi vous êtes malade. Oui da!
maître Henri; je vois bien votre maladie: c'est un
mal que l'on nomme avarice. S'il vous plaît que je
vous guérisse, vous me parlerez tranquillement. Je
suis un maître bien achalandé, et j'ai des pratiques
en haut et en bas que je guérirai de ce mal; nom-
mément j'en ai dans cette ville plus de deux mille
qui n'ont ni espoir de guérison ni reconfort. Holois
en est déjà à l'article de la mort, lui et Robert Cosiel
et ce Bietu le Faveriel. Il en est ainsi de toute leur
lignée.

Où il n'a respas ne confort.
Halois en gist jà à le mort
Entre lui et Robert Cosiel,
Et ce Bietu le Faveriel.
Aussi fait trestous leur lignages.

GUILLOS LI PETIS.

Par foi ! che n'iert mie damages
Se chacuns estoit mors tous frois.

LI FISISCIENS.

Aussi ai-jou deus Ermenfrois,
L'un de Paris, l'autre crespin,
Qui ne font fors traire à leur fin
De ceste cruel maladie,
Et leur enfant et leur lignie ;
Mais de Haloi est-che grans hides,
Car il est de lui omicides.
S'il en muert c'ert par s'ocoison
Car il acate mort pisson ;
C'est grans mervelle qu'il ne criève.

MAISTRES HENRIS.

Maistres, qu'est-che chi qui me liève ?
Vous connessiés-vous en cest mal ?

LI FISISCIENS.

Preudons, as-tu point d'orinal.

MAISTRE HENRIS.

Oïl, maistres, vés-ent chi un !

LI FISISCIENS.

Feis-tu orine à engun ?

MAISTRE HENRIS.

Oïl.

LI FISISCIENS.

Chà dont, Diex i ait part !
Tu as le mal Saint-Liéart,
Biaus preudons, je n'en vœil plus ur.

MAISTRE HENRIS.

Maistres, m'en estuet-il gésir ?

LI FISISCIENS.

Nenil, jà pour chou n'en gerrés.
J'en ai .iij. ensi atirés
Des malades en ceste vile.

MAISTRE HENRIS.

Qui sont-il ?

LI FISISCIENS.

Jehans d'Auteville,
Willaumes Wagons, et li tiers
A à non Adans li Anstiers.
Chacuns est malades de chiaus,
Par trop plain emplir lor bouchiaus ;
Et pour che as le ventre enflé si.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, DOUCE-DAME, HANE.

DOUCE DAME.

Biaus maistres, consillie-me aussi,
Et si prendés da men argent,
Car li ventres aussi me tent
Si fort que je ne puis aler.
S'ai aportée pour moustrer
A vous de .iij. lieues m'orine.

LI FISISCIENS.

Chis maus vient de gesir souvine ;
Dame, ce dist chis orinaus.

DOUCE DAME.

Vous en mentés, sire ribaus ;
Je ne suis mie tel barnesse.
Onques pour don ne pour promesse
I el mestier faire je ne vauc.

GUILLOT LE PETIT.

Ma foi ! ce ne serait pas dommage si chacun d'eux
était mort tout roide.

LE MÉDECIN.

J'ai aussi deux Ermenfrois, l'un de Paris, l'autre
de Crespy (en Valois), qui ne font que tirer à leur
fin de cette cruelle maladie, eux, enfants et lignée.
Mais quant à Haloi, c'est une horreur, car il est ho-
micide de lui-même. S'il en meurt, ce sera de sa
faute, car il achète du poisson mort. C'est grande
merveille s'il n'en crève pas.

MAÎTRE HENRI.

Maître, qui est-ce qui me soulagerait ? Vous con-
naissiez-vous à ce mal ?

LE MÉDECIN.

Brave homme, n'as-tu point d'urinal ?

MAÎTRE HENRI.

Oui, maître, en voici un.

LE MÉDECIN.

Fis-tu urine à jeun !

MAÎTRE HENRI.

Oui.

LE MÉDECIN.

Eh bien ! Dieu y ait part ! Tu as le mal de Saint-
Léonard. Beau *prudhomme*, n'en parlons plus.

MAÎTRE HENRI.

Maître, faut-il me mettre au lit ?

LE MÉDECIN.

Nenni, vous ne vous aliterez pas pour cela. J'ai
déjà trois malades en pareil état dans cette ville.

MAÎTRE HENRI.

Qui sont-ils ?

LE MÉDECIN.

Jean d'Auteville, Guillaume Wagon, et le troi-
sième a pour nom Adam le *Anstier*. Chacun d'eux
est malade, parce qu'ils remplissent trop leurs bou-
cauts ; et c'est pour cela que tu as aussi le ventre
enflé.

DOUCE DAME.

Beau maître, conseillez-moi aussi, et prenez de
mon argent, car le ventre aussi me tend si fort que
je ne puis aller. J'ai apporté de trois lieues mon
urine, pour vous la montrer.

LE MÉDECIN.

Ce mal vient de coucher sur le dos ; dame, c'est
ce que dit l'urinal.

DOUCE DAME.

Vous en avez menti, sire ribaud ; je ne suis pas
une femme de ce genre. Jamais ni pour don ni pour
promesse je ne fis pareil métier....

Et Fune tenche sen-baron,
Li autre liiiij. tans parole.

GUILLOS.

A! vrais Diex! aporte une estoile!
Chis a nommé deus anemis.

HANE.

Maistre, ne soies abaubis
S'il me convient nommer le voc.

ADANS.

Ne m'en caut, mais qu'ele ne l'oe;
S'en sai-je bien d'aussi tenchans:
Li feme Henri des Argans,
Qui grate et resproe c'uns cas,
Et li feme maistre Thoumas
De Darnestal qui maint labors.

HANE.

Cestes ont .c. diables ou cors,
Si je fui onques fiex men père.

ADANS.

Aussi a dame Eve vo mere

HANE.

Vo feme, Adan, ne i en doit vaires.

GUILLOT.

Holà! vrai Dieu! qu'on apporte une étoile! celui-ci a nommé deux diables.

HANE.

Maître, ne soyez pas étonné s'il me faut nommer la vôtre.

ADAM.

Il ne m'importe, pourvu qu'elle ne l'entende. J'en sais bien d'aussi querelleuses: la femme d'Henri des Argans, qui gratte et se hérise comme un chat, et la femme de maître Thomas de Darnestal qui mène les travaux.

HANE.

Celles-là ont cent diables au corps, si je fus oncques le fils de mon père.

ADAM.

Dame Eve votre mère en a autant.

HANE.

Votre femme, Adam, n'est guère en reste avec elle.

SCENE V.

LES MÉMES, UN MOINE.

LI MOINES.

Segneur, me sires sains Acaires
Vous est chi venus visiter;
Si l'aprochiés tout pour ouer,
Et si mesche chascuns s'offrande,
Qu'il n'a saint de si en Irlande
Que si beles miracles fache;
Car l'anemi de l'ome encache
Par le saint miracle devin,
Et si warist de l'esvertin
Communement et sos et sotes;
Souvent voi des plus edïotes
A Haspre, no moustier, venir,
Qui sont haitié au departir:
Car li sains est de grant mérite,
Et d'une abenguete petite
Vous poés bien faire du saint.

LE MOINE.

Seigneurs, monseigneur saint Acaire (784) vous est venu visiter ici. Approchez tous pour prier, et que chacun mette son offrande; car il n'y a pas de saint d'ici en Irlande capable d'aussi beaux miracles: en effet il chasse le diable hors de l'homme par le saint miracle divin, et il guérit de la démence les fous et les folles; souvent je vois venir à Haspre, notre monastère, des plus idiots qui sont guéries à leur départ; car le saint est de grand mérite, et avec une petite aumône, vous pouvez tirer bien des avantages de notre saint.

SCENE VI.

MAÎTRE HENRI, RIQUIER, WALÉS, LE MOINE.

MAISTRE HENRIS.

Par foy! dont lo-jou c'on i maint
Walet ains qu'il voist empirant.

RIQUIERS.

Or chà, sus, Walet! passe avant: j
Je cuit plus sot de ti n'i a.

WALÉS.

Sains Acaires que Diex kia,
Donne-me assés de poi pilés (785),

MAÎTRE HENRI.

Par (ma) foi! je suis d'avis alors qu'on {y mène
Walet avant qu'il aille en empirant.

RIQUIER.

Or chà! sus, Walet! passe avant: je crois qu'il n'y
a pas plus fou que toi.

WALÉS.

Saint Acaire, donne-moi mon saoul de pois pilés,
c'est moi qui suis appelé fou. Je suis très-joyeux de

(784) Saint *Macaire*, disciple de saint Antoine.

(785) POIS PILÉS: pois écrasés, purée. Cette expression, qui semble devoir être prise dans le sens naturel dans le vers 542 du *Jeu Adam*, a diverses significations chez nos vieux écrivains. On appelait ainsi les farces et les soties à cause du mélange de folies et de choses sérieuses qui s'y rencontraient. On donnait aussi ce nom au lieu où ces pièces burlesques étaient représentées, comme dans ce passage *des Aventures du baron de Fœneste*, liv. III, chap. 10: « Nous estions à la comédie aux poids pilez, un Parisien bestu de biolet se leboit à tous coups et m'empeschoit la buë des youurs, » etc. (T. II, p. 51 de l'édition de MDCXXXI.) On lit aussi dans le *Moyen de parvenir*, sous le n° xxx, t. I, p. 150, de l'édition de

1757. « Vous m'avez empêché de faire le comte de madame des Manigances, que vous avez nommée *reine des pois pilés*, parce qu'à la cour elle étoit bien plus chichement habillée que les autres. » Nicolas Joubert, sieur d'Angoulevant, prince des sots, prenait le titre d'*archipoète des pois pilés*. Un passage d'une lettre de Malherbe à Peiresc, du 21 mars 1607, donne le véritable sens de ce mot, qui s'étoit pour ainsi dire perdu comme celui de beaucoup d'expressions populaires: « C'est assez, monsieur; il faut finir mes fâcheux discours, qui sont plutôt *pois pilés*, c'est-à-dire une purée, un salmigondis, qu'une lettre. » (*Lettre de Malherbe à Peiresc*; Paris, Blaise, 1822, in-8° p. 24.) [M. Fr. MICHEL.]

Car je sui, voi, un sot clamés ;
Si sui moult lié que je voüs voi,
Et si t'aport, si con je croi,
Biau nié, .j. bon fromage cras :
Ton maintenan le mengeras ;
Autre feste ne te sai faire.

MAISTRE HENRIS.

Walet ! foy que dois saint Acaire !
Que vauroies-tu avoir mis,
Et tu fusses mais à toudis
Si bons menestreus con tes pere ?

WALÉS.

Biau nié, aus-i bon vielere
Vauroie ore estre comme il tu,
Et on m'éust ore pendu,
Ou on m'éust caupé le teste.

LI MOINES.

Par foy ! voirement est chis beste,
Droit a s'il vient a saint Acaire.
Walet, baise le saintuaire
Errant pour le presse qui sourt.

WALÉS.

Baise aussi, biaux niés Walaincourt.

LES MOINES.

Ho ! Walet, biaux niés, va te sir.

vous voir, et je t'apporte, beau neveu, un bon fro-
mage gras à tout de suite manger ; je ne sais te faire
autre fête.

MAÎTRE HENRI.

Walet ! par la foi que tu dois à saint Acaire ! que
voudrais-tu avoir donné pour être toujours aussi bon
ménétrier que ton père ?

WALÉS.

Beau neveu, je voudrais être aussi bon joueur de
vielle que lui, dussé-je être bientôt pendu, ou avoir
la tête coupée.

LE MOINE.

Par ma foi ! celui-ci est vraiment une bête, il
doit venir à saint Acaire. Walet, baise le reliquaire
tout de suite à cause de la foule qui s'avance.

WALÉS.

Baise-le aussi, beau neveu Walaincourt.

LE MOINE.

Ho ! Walet, beau neveu, va t'asseoir.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, DOUCE DAME.

DAME DOUCE.

Pour Dieu, sire, voellés me oïr :
Chi envoient deus estrelins
Colars de Bailloel et Heuvin,
Car il ont ou saint grant fianche.

LI MOINES.

B'en les connois très k'es enfauche,
C'aloient tendre as pavillons.
Metés chi devens ches billons,
Et puis les amenés demain.

WALÉS.

Wes-chi pour Wautier Alemain,
Faites aussi prier pour lui :
Aussi est-il malades lui
Du mal qui li tient ou chervel.

HANE.

Or en faisons tout le vieel,
Pour chou c'on dit qu'il se coureche.

DAME DOUCE.

Pour Dieu, sire, veuillez m'entendre : Colars de
Bailleul et Heuvin envoient ici deux esterlings, car
ils ont une grande confiance dans le saint.

LE MOINE.

Je les connais bien depuis l'enfance, qu'ils allaient
tendre aux pavillons. Mettez-ici ces pièces de mon-
naie, et puis amenez-les demain.

WALÉS.

Voici pour Wautier Alemain ; faites aussi prier
pour lui : il est malade aujourd'hui d'un mal au
cerveau.

HANE.

Maintenant faisons toute sa volonté, car, dit-on,
il se courrouce aisément.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, LE COMMUN (*peuple*), LE FOU.

LI KEMUNS.

Moie ?

LI MOINES.

N'est-il mais nus qui meche ?
Avés-vous le saint oulié ?

HENRIS DE LE HALE.

Et ves-chi .j. mencaut de blé
Pour Jehan le Keu, no serjant ;
A saint Acaire le commant.
Piecha que il li a voué.

LI MOINES.

Frère, tu l'as bien commandé :
Et où est-il, qu'i ne vient chi ?

HENRIS.

Sire, li maus l'a regrami,
Si l'a on .j. petit coukiet ;
Demain revenra chi à piet,
Se Diex plaist, et il ara miex.

LE COMMUN.

Ma volonté ?

LE MOINE.

N'y a-t-il plus personne qui mette ? Avez-vous ou
blié le saint ?

HENRI DE LA HALE.

Et voici une mesure de blé pour Jean le Keu,
notre serviteur ; je le recommande à saint Acaire.
Voici longtemps qu'il lui a fait un vœu.

LE MOINE.

Frère, tu l'as bien recommandé : et où est-il,
qu'il ne vient ici ?

HENRI.

Sire, le mal l'a rendu plus malade, et on l'a un
peu couché ; demain il reviendra ici à pied, s'il plaît
à Dieu, et il aura mieux.

LI PERES.

Or chà! levés vous sus, biaux fiex;
Si venés le saint aourer.

LI DERVÉS.

Que c'est? me volés-vous tuer?
Fiex à putain, leres, érites,
Créés-vous, lâches ypocrites.
Laisie-me aler, car je suis rois.

LI PERES.

A! biaux doux fiex, séés-vous cois,
Ou vous arés des enviaus.

LI DERVÉS.

Non ferai; je sui uns crapaus
Et si ne mengue fors raines.
Escoutés: je fais les araines.
Est-che bien fait? ferai-je plus?

LI PERES.

Ha! biaux dous fiex, séés-vous jus;
Si vous metés à genoillons,
Se che non, Robers Soumillons,
Qui est nouviaus prinche du pui,
Vous ferra.

LI DERVÉS.

Bien kie de lui:
Je sui miex prinches qu'il ne soit.
A sen pui can hon faire doit
Par droit maistre Wautiers as Paus,
Et uns autres leur paringaus,
Qui a non Thoumas de Clari:
L'austrier vanter les en oï.
Maistre Waustiers ja s'entremet
De chanter par mi le cornet,
Et dist qu'il sera courounés.

MAISTRE HENRIS.

Dont sera chou au ju des dés,
Qu'il ne quierent autre déduit.

LI DERVÉS.

Escoutés que no vache nuit;
Maintenant le vois faire prains.

LI PERES.

A! sos puans, ostés vos mains
De mes dras, que je ne vous frape.

LI DERVÉS.

Qui est chieus clers à cele cape?

LI PERES.

Biaux fiex, c'est uns Parisiens.

LI DERVÉS.

Che saule miex uns pois baiens,
Bau!

LI PERES.

Que c'est? Taisiés pour les dames.

LI DERVÉS.

Si li sousvenoit des bigames,
Il en seroit mains orgueilleus.

RIQUIERS.

Enhenc! maistre Adan, or sont .ij.?
Bien sai que ceste-chi est vee.

ADANS.

Que set-il qu'il blâme ne loe?
Point n'a conte à cose qu'il die;
Ne bigames ne sui je mie,
Et s'en sont-ils de plus vaillans.

MAISTRE HENRIS.

Certes li meffais fu trop grans,
Et chascuns le pape encosa
Quant tant de bons clers desposa.
Nepourquant n'ira mie ensi,

LE PÈRE.

Or cà, levez-vous, beau fils, et venez prier le
saint.

LE FOU.

Qu'est-ce? me voulez-vous tuer? Fils de lar-
rons, hérétiques, croyez-vous, lâches hypocrites.
Laissez-moi aller, car je suis roi.

LE PÈRE.

Ah! beau doux fils, asseyez-vous tranquillement,
ou vous aurez des enviaus.

LE FOU.

Non, non, je suis un crapaud, et je ne mange que
des grenouilles. Ecoutez: je fais les araignées. Est-ce
bien fait? ferai-je davantage?

LE PÈRE.

Ah! beau doux fils, asseyez-vous; mettez-vous à
genoux; sinon Robert Soumillons, qui est nouveau
prince du puy, vous frappera.

LE FOU.

Je me moque bien de lui: je suis plus prince qu'il
n'est. Maître Wautiers aux Pouces doit faire chanson
par droit à son puy, et un autre leur égal, qui a nom
Thomas de Clari: l'autre jour je les entendis s'en
vanter. Maître Wautiers se mêle déjà de chanter
dans le cornet, et dit qu'il sera couronné.

MAÎTRE HENRI.

Ce sera donc au jeu des dés, car ils ne cherchent
d'autre amusement.

LE FOU.

Ecoutez que notre vache mugit; maintenant je
vais la rendre pleine.

LE PÈRE.

Ah! sot puant, ôtez vos mains de mes habits,
sinon je vous frappe.

LE FOU.

Quel est ce clerc avec cette cape?

LE PÈRE.

Beau fils, c'est un Parisien.

LE FOU.

Celui-ci ressemble mieux à un pois noir. Bau!

LE PÈRE.

Qu'est-ce? Taisez-vous pour les dames.

LE FOU.

S'il lui souvenait des bigames, il en serait moins
orgueilleux.

RIQUIER.

Enhenc! maître Adam, elles sont deux à présent;
je sais bien que celle-ci est la vôtre.

ADAM.

Que sait-il de ce qu'il blâme ou loue? qui croit à
ce qu'un fou dit? Je ne suis point bigame, quoiqu'il
n'y ait guère de plus vaillant.

MAÎTRE HENRI.

Certes, le méfait fut trop grand, et chacun accusa
le pape quand il déposa tant de bons clercs. Cepen-
dant cela n'ira pas ainsi, car quelques-uns des
meilleurs et des plus riches se sont roidis; ils ont

Car aucun se sont aati
Des plus vaillans et des plus rikes,
Qui ont trouvées raisons friques,
Qu'il prouveront tout en apert
Que nus clers, par droit, ne desert
Pour mariage estre asservis;
Ou mariages vaut trop pis
Que demourer en soignantage.
Comment, ont prélas l'avantage
D'avoir femes à remuier,
Sans leur privilege caugier,
Et uns clers si pert se franchise
Par espouser en sainte Eglise
Fame qui ait autre baron!
Et li fil à putain laron,
Où nous devons prendre peuture,
Maintenant en pechié de luxure
Et si goent de leur clergie!
Romme a bien le tierche partie
Des clers fais sers et amatis.

GUILLOS.

Plumus s'en est bien aatis,
Se se clergie ne li faut,
Qu'il r'avera che c'on li taut;
Poura metre .j. peson d'estoupes.
Li papes, qui en chou eut coupes,
Est eueureux quant il est mors;
Jà ne fust si poissans ne fors
Core ne l'eüst desposé
Mal li eüst oncques osé
Tolir privilege de clerc,
Car il li eüst dit esprez
Et si eüst fait l'escarbote.

HANE.

Mout est sages, s'il ne radote;
Mais Mados et Gilles de Sains
Ne s'en atissent mie mains.
Maistres Gilles ert avocas;
Si metera avant les cas
Pour leur privilege r'avoir,
Et dist qu'il livrera s'avoir
Se Jehans Crespins livre argent;
Et Jehans leur a en couvent
Qu'il livrera de l'aubenaille;
Car mout ert dolans s'on le taille.
Chis fera du fruit par tout fin.

MAISTRE HENRI.

Mais près de mi sont doi voisin
En cité qui sont bon notaire;
Car il s'atissent bien de faire
Pour nient tous les eseris du plait;
Car le fait tienent à trop lait,
Pour chou qu'il sont andoi bigame.

GUILLOS.

Qui sont-il?

MAISTRE HENRI.

Colars Fousedame,
Et s'est Gilles de Bouvignies,
Chist noteront par aaties,
Ensaule plaideront pour tous.

GUILLOS.

Eahenc! maistre Henri, et vous,
Plus d'une feme avés eue;
Et s'avoir volés leur aieue
Metre vous i couvient du voe.

MAISTRE HENRI.

Gillot, me faites-vous le moe?
Par Dieu! je n'ai goutte d'argent;
Si n'ai mie à vivre granment,
Et si n'ai mestier de plaider,
Point ne me couvient resoignier
Les tailles pour chose que j'aie.

trouvé de bonnes raisons par lesquelles ils prouvent
clairement que nul clerc, suivant le droit, ne
mérite pour se marier d'être réduit en servitude;
sinon le mariage est pire que le concubinage. Eh!
quoi, les prélats auraient l'avantage d'avoir des
femmes à rechanger sans changer leur privilège, et
un clerc perdrait sa franchise en épousant en sainte
Eglise femme qui ait autre mari! et les fils de... ..,
les larrons, sur lesquels nous devons prendre mo-
dèle, ils demeurent dans le péché de luxure et se
jouent à ce point de leur carrière de clerc! Rome
a bien réduit la troisième partie des clercs à l'état
de servitude et de main morte.

GUILLOT.

Plumus s'est bien décidé, si sa science de clerc
ne lui manque pas, à ravoier ce qu'on lui enlève. Il
pourra mettre une charge d'étoupes. Le pape qui
en cela est coupable, est heureux d'être mort. Il
n'eût pas été tellement puissant ni fort que celui-ci
ne l'eût déposé. Il lui serait advenu malheur d'oser
lui enlever son privilège de clerc, car Plumus lui
aurait dit *esprez* et aurait fait l'*escarbote*.

HANE.

Il est sage, s'il ne radote pas; mais Mados et Gilles
de Sens ne s'en roidissent pas moins. Maître Gilles
l'avocat mettra en avant les cas pour ravoier leur
privilège, et il dit qu'il livrera son avoir si Jean
Crespin donne de l'argent; et Jean est convenu qu'il
livrera de l'aubenaille; car il sera très-fâché si on
l'impose à la taille. Celui-ci fera du bruit de toute
manière.

MAÎTRE HENRI.

Mais près de moi sont deux voisins en ville qui
sont bons notaires, car ils se proposent bien de faire
pour rien tous les écrits du procès: ils ont horreur
du débat, car ils sont tous deux bigames.

GUILLOT.

Qui est-ce donc?

MAÎTRE HENRI.

Colars Fousedame, et Gilles de Bouvignies. En
voilà qui rempliront leur office de notaires avec ar-
deur; à eux seuls, ils plaideront pour tous.

GUILLOT.

Ehenc! maître Henri, et vous, n'avez-vous pas
en plus d'une femme; si vous voulez avoir leur aide,
il vous faut y mettre du vôtre.

MAÎTRE HENRI.

Gillot, me faites-vous la moue? Par Dieu! je n'ai
goutte d'argent. Je n'ai pas grandement à vivre, et
je n'ai pas besoin de plaider, je n'ai point à craindre
les tailles pour chose que j'aie. Qu'ils prennent Marie
la Jate: aussi sait-elle assez de chicane.

Il preignent Marien le Jaie :
Aussi set-ele plais assés.

GUILLOS.

Voire, voir, assés amassés.

MAISTRE HENRI.

Non fai, tout emporte li vins.
J'ai servi lonc tans eskievins,
Si ne vœil point estre contre aus ;
Je perderoie anchois .c. saus
Que g'ississe de leur acort.

GUILLOS.

Toudis vous tenés au plus fort,
Che wardés-vous, waistre Henri
Par foi ! encore est-che bien chi
Uns des trais de le vielle danse.

LI DERVÉS.

Ahai ! chis a dit comme Manse
Le Geule : je le vois tuer.

LI PERES AU DERVÉ.

A ! biaux dous fiex, laissiés ester :
C'est des bigames qu'il parole

LI DERVÉS.

Et vés me chi pour l'apostoie !
Faites-le donc avant venir.

GUILLOT.

Vraiment, vraiment, vous amassez assez.

MAÎTRE HENRI.

Non pas, le vin emporte tout. J'ai servi long-
temps échevins, je ne veux point être contre eux. Je
perdrais cent sous plutôt que de me brouiller avec
eux.

GUILLOT.

Toujours vous tenez au plus fort, de ceci vous
prenez garde, maître Henri. Par ma foi ? encore
est-ce bien ici un des traits de la vielle danse.

LE FOU.

Ahai ! celui-ci a dit comme Manse la Gueule : je
le vais tuer.

LE PÈRE DU FOU.

Ah ! beau doux fils, laissez tomber cela : c'est des
bigames qu'il parle.

LE FOU.

Et me voici pour le pape ! Faites-le donc avant
venir.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LE PÈRE DU FOU.

LI MOINES.

Aimi, Dieus ! qu'il fait bon oïr
Chè sot-là, car il dist merveilles !
Preudons, dist-il tant de brabeilles
Quant il est en sus de le gant ?

LI PERES.

Sire, il n'est onques autrement :
Toudis rede-il, ou cante, ou braït ;
Et si ne set oncques qu'il fait,
Encore set-il mains qu'il dist.

LI MOINES.

Combien a que li maus li prist ?

LI PERES.

Par foi ? sire, il a bien .ij. ans.

LI MOINES.

Et dont estes-vous ?

LI PERES.

De Duisans.
Si l'ai wardé à grant meschief.
Esgardés qu'il hoche le chief !
Ses cors n'est onques à repos.
Il m'a bien brisiet .ij.c. pos,
ar je sui potiers à no vile.

LI DERVÉS.

J'ai d'Anséis et de Marsile
Bien oï canter Hesselin.
Di-je voir, tesmoins ce tatin ?
Ai-je employé bien .xxx. saus ?
Il me bat tant, chi grans ribaus,
Que devenus sui uns cholés.

LI PERES.

Il ne sait qu'il [fait] li variés,
Bien i pert quant il bat sen peres.

LI MOINES.

Biaux preudons, par l'ame te mere,
Fai bien : maine l'ent en maison :
Mais fai chi avant l'orison,
Et offre du tien, se tu l'as ;
Car il est de veillier trop las,
Et demain le ramenras chi

LE MOINE.

Ah, Dieu ! qu'il fait bon entendre ce fou-là, car
il dit merveilles ! Prud'homme, dit-il autant de sot-
tises quand il est hors de la présence du public ?

LE PÈRE.

Sire, il n'en est jamais autrement : toujours il
rêve, ou chante, ou braït ; et s'il ne sait pas ce qu'il
fait, encore moins sait-il ce qu'il dit.

LE MOINE.

Combien y a-t-il que le mal le prist ?

LE PÈRE.

Par ma foi ! sire, il y a bien deux ans.

LE MOINE.

Et d'où êtes-vous ?

LE PÈRE.

De Duisans. Je l'ai gardé a mon grand souci. Re-
gardez comme il hoche le chief ! Son corps n'est
jamais en repos. Il m'a bien brisé deux cents pots,
car je suis potier dans notre village.

LE FOU.

J'ai d'Anséis et de Marsile bien oï chanter Hes-
selin. Dis-je vrai, témoin ce tatin ? Ai-je bien em-
ployé trente sous ? Il me bat tant, ce grand ribaud,
que je suis devenu un martyr.

LE PÈRE.

Il ne sait ce qu'il fait, le jeune homme ; il y parait
bien quand il bat son père.

LE MOINE.

Beau prud'homme, par l'ame de ta mère, fais
bien : emmène-le en ta maison ; mais fais ici avant
tes prières, et offre du tien, si tu en as ; car il est
un peu las de veiller. Demain tu le ramèneras ici,
quand un peu il aura dormi : aussi ne fait-il que
rabâchages.

Quant un peu il ara dormi :
Aussi ne fait-il fors rabaches.

LI DERVÉS.

Dist chiex moines que tu me baches?

LI PERES.

Nenil, biaux fiex. Anons-nous-ent.
Tenés, je n'ai or plus d'argent.
Biaux fiex, alons dormir .j. pau ;|
Si prendons congé à tous.

LI DERVÉS.

Bau!

LE FOU.

Ce moine dit-il que tu me battes?

LE PÈRE.

Nenni, beau fils. Allons-nous-en. Tenez, je n'ai
maintenant plus d'argent. Beau fils, allons dormir
un peu; ainsi, prenons congé de tous.

LE FOU.

Bau!

SCENE X.

RIQUIÈCE-AURIS, LE MOINE, GUILLOT.

RIQUECE AURIS.

Qu'est-che? Seront hui mais riotes?
N'arons hui mais fors sos et sotes?
Sire moines, volés bien faire?
Metés en sauf vo saintuaire.
Je sai bien, se pour vous ne fust,
Que piecha chi endroit éust
Grant merveille de faërie :
Dame Morgue et se compaignie
Fust ore assise à ceste taule;
Car c'est droite coustume estaule
Qu'eles viennent en ceste nuit.

LI MOINES.

Biaux dous sires, ne vous anuit;
Puis qu'ensi est, je m'en irai;
Offrande hui mais n'i prendrai;
Mais souffrés voiaus que chaisens soie,
Et que ches grans merveilles voie.
Ne's querrai, si verrai pour coi.

RIKECE.

Or vous taisiés dont trestout coi,
Je ne cuit pas qu'ele demeure;
Car il est aussi que seur l'eure
Eles sont ore ens ou chemin.

GUILLOS.

J'oi le maisnie Hielekin,

(786) M. Fr. Michel renvoie, pour Hellequin, au *Livre des Légendes* de M. Leroux de Lincy (p. 148), et y joint ici une curieuse tradition conservée dans la *Chronique de Normandie* :

Comme Charles le Quint, jadiz roy de France, et ses gens avec luy s'aparurent après leur mort au duc Richard sans-paour.

« Une autre monlt (*sic*) merveilleuse aventure advint au duc Richard-sans paour. Vray est qu'il estoit en son chasteau de Moulineaux-sur-Saine, et une fois ainsi comme il se alloit esbatre après souper au bois, luy et ses gens oyrent une merveilleuse noise et horrible de grant multitude de gens qui estoient ensemble. se leur sembloit, laquelle noise approchoit toujours de eulx; et si comme le duc et ses gens oyrent la noise aprocher ilz se resconsèrent delez ung arbre, et là le duc Richard envoya de ses gens espier que c'estoit. Et lors ung des escuiers au duc vit que ceulx qui faisoient celle noise s'estoient ar-restez dessous ung arbre, et commença à regarder leur manière de faire et leur gouvernement, et vit que c'estoit ung roy qui avoit avec lui grant compaignie de toutes gens; et les appelloit-un la Mesgnie Hennequin en commun langaige; mais c'estoit la Mesgnie Charles Quint, qui fut jadiz roy de France. Quant celuy roy et sa mesgnie qui celle noise faisoient furent partis, l'escuyer vint au duc Richard et luy conta tout l'affaire et le gouvernement que il avoit veu de la mesgnie Charles Quint qui telle noise faisoient. Et continuellement venoit celle aventure en la forest de Moulineaux près du chasteau, trois

RIQUIÈCE AURIS.

Qu'est-ce? y aura-t-il aujourd'hui davantage de disputes? N'aurons-nous aujourd'hui que fous et folles? Sire moine, mettez en sûreté votre reliquaire. Car, sans vous, il y a longtemps, il y aurait déjà ici grand' merveille de féerie : dame Morgue et sa compaignie seraient maintenant assises à cette table; tant c'est une vieille coutume qu'elles viennent dans cette nuit.

LE MOINE.

Beau doux sire, ne vous fâchez pas... je m'en irai; je ne recevrai plus aujourd'hui d'offrande. Ah! pourquoi ne me pas laisser céans, pour que je voie ces grandes merveilles. Je n'y croirai qu'en les voyant.

RIKECE.

Bon. Taisez-vous et tenez-vous tranquille. Je ne crois pas qu'elle tarde; car certainement, à cette heure, elles sont en chemin.

GUILLOT.

J'entends la suite d'Hielekin (786), à mon escient,

fois la sepmaine. Adonc pensa le duc Richard que, s'il povoit, il sauroit quelz gens c'estoient qui sur la terre venoient faire telles assembleez sans son congé. Lors assembla de ses plus privez chevaliers jusques au nombre de cent à six vingtz des plus preux et hardiz qu'il peut finer en toute Normendie, et leur conta comme en sa terre, jouxte son chasteau de Moulineaux, en la forest, advenoit par plusieurs fois à l'asserant ung roy qui estait acompagné de plusieurs manières de gens qui merveilleusement grant noise et horrible faisoient, et se reposoient dessoubz ung arbre qui là estoit. Si leur commanda qu'ilz s'armassent et allassent avec luy guetter et ouyr quelz gens c'estoient. Et les chevaliers respondirent que très volentiers ilz iroient avec luy, et que pour vivre ne pour mourir ils ne le laisseroient. Si advint que le dit Richard sans-paour et ses chevaliers s'en vindrent à Moulineaux, et là firent dedens la forest leur embusche jouxte et joignant de l'arbre soubz lequel le roy et sa mesgnie s'arrestoient. Et incontinant comme à heure d'entre chien et leu, à l'avesprant, ilz vont ouyr une si très grant noise et si horrible que merveilles, et veirent comme deux hommes prindrent ung drap de plusieurs couleurs, se leur sembloit, que ilz estendirent sur la terre et ordonnèrent par sièges comme s'ils vouloient ordonner siège royal. Et puis après veirent venir ung roy acompagné de plusieurs manières de gens, qui merveilleusement grant noise et espovantable faisoient. Celui roy se seoit en siège royal, et là le saluoient et servoient ses gens comme roy; mais tous les chevaliers, gens du duc Richard, eurent si très gran-

Mien ensiant, qui vient devant
Et mainte clokete sonnans;
Si croi bien que soient chi près.

LA GROSSE FEME.

Venront dont les fées après?

fréer et horreur de paour qu'ilz s'enfuyrent çà et là et laissèrent le duc Richard tout seul. Adonc le duc Richard vit que tous ses chevaliers s'en estoient fuys sans arroy comme gens esperdus, si dist en son cueur que jà reproche ne luy seroit qu'il s'en fust enfuy; mais voit que le roy estoit assiz sur le drap en siège royal avec sa mesgnie dessoubz le grant arbre. A donc le duc Richard-sans-paour sault à deux piez sur le drap, et dist au roy qu'il le conjure de par Dieu qu'il luy die qui il est, et qu'il vient quérir sur sa terre, et quelz gens sont avec luy. Et lors le roy Charles Quint et toute sa mesgnie, quant ilz se voient ainsi contrains de par Dieu et conjurez de dire qui il est et quelz gens ce sont avec luy, lors dit au duc Richard: « Je suis le roy Charles Quint de France, qui de ce siècle suis trespassé, et fais ma pénitance des péchez que j'ay fais en ce monde; et icy sont les ames des chevaliers et autres gens qui me servoient, lesquelz par les démerités de leurs péchez font leur pénitance. » — « Où allez vous? » dist le duc Richard. Dit le roy: « Nous allons nous combatre sur les mescréans Sarrasins et ames dannez pour nostre pénitance faire. » Or dit le duc Richard: « Quant revendrez-vous? » Dit le roy: « Nous revendrons environ l'aube du jour, et toute nuyt nous combatrons à eulx. Laissez-nous aller. » — « Non feray, dit le duc Richard; car pour vous aider à combatre veuil-je aller avec vous. » Or dit le roy: « Pour quelque chose que tu voies ne laisse aller ce drap sur quoy tu es, et le tien bien. » — « Si feray-je, » dit le duc Richard. « Or partons. » Adonc partirent le dit Richard-sans-paour, Charles-Quint et sa mesgnie faisans grant noise et tempeste; et comme vint à heure de mynuyt, ledit Richard ouyt sonner une cloche comme à une abbaye; et lors demanda où c'estoit que la cloche sennoit et en quel pais ilz estoient. Et le roy lui dit que c'estoient matines qui sonnoient en l'église de sainte Katherine du mont Sinay. Et le duc Richard, qui de tout temps avait acoustumé d'aller à l'église, dit au roy qu'il y vouloit aler ouyr matines. Lors le roy dist au duc Richard: « Tenez ce paon de ce drap, et ne laissez point que tous jours vous ne soiez dessus, et allez à l'église prier pour nous, et puis au retourner nous vous revendrons quérir. » Lors vint le duc Richard à tout son paon de drap que le roy luy avait baillé, et entra en l'église de sainte Katherine du Mont Sinay; et quand il eut son oroison finée, il tourna parmi l'église, et là vit de moult belles richesses et de moult belles reliques et merveilleuses choses, comme de carquans et autres ferremens de prisonniers. Et ainsi comme il vint à entrer en la chapelle fondée de la glorieuse vierge Marie mère de Dieu, il vit ung sien chevalier, son parent, lequel estoit léans et servoit pour gagner sa vie, car il y avoit sept ans qu'il estoit prisonnier es mains des Sarrasins; mais ung religieux de l'église l'avoit pleigé de tenir prison léans. Et adonc le duc Richard vint à luy et luy demanda comme il le faisoit et de quoy il servoit léans. Et adonc le chevalier respondit au duc Richard qu'il y avoit sept ans passez que il avoit esté prins en la bataille des Sarrasins; mais ung des religieux de léans l'avoit pleigé de tenir prison pour le servir et gagner sa vie, car il n'avoit par qui il peust mander que on le délivrast par rançon ou ung homme pour homme. Et adonc le duc Richard luy demanda s'il vouloit aucune chose mander à sa femme et à ses gens. Et il luy dit qu'il se recommandoit à elle. Et adonc le duc Richard luy dit que sa femme estoit fiancée et

qui vient devant en sonnans mainte clochette. Je crois bien qu'ils sont icy près.

LA GROSSE FEMME.

Les fées viendront donc après?

qu'elle devoit espouser dedens trois jours, et il y seroit, s'il plaisoit à Dieu, car il luy avoit enconventé et promis. Et adonc le chevalier pria au duc Richard comme il dist à sa femme qu'il vivoit encores. « Elle ne me croira pas, » dit le duc Richard. « Sifera, » dit le chevalier; « et luy direz pour voir en icelles enseignes que quand je partiz d'elle à venir par deçà en bataille où je fus prins, que l'anel de son doy dont l'espousay, je le partiz en deux pièces dont une partie luy demoura, et j'ay l'autre que veez cy, que vous luy porterez pour enseignes. » — « Or bien, » dit le duc Richard, « ainsi sera fait, et luy diray au sourplus, se Dieu plaist, que je mettray peine à vostre délivrance. » Et ainsi, comme le chevalier demandoit au duc Richard qui léans l'avoit amené, et comme il y estoit venu, et quant il parti du pais, et comme il retourneroit, si brief comme il disoit et aussi parloient de plusieurs choses ensemble comme à la fin de matines. Après ces choses parlez le duc Richard ouyt et entend venir le roy et sa mesgnie, si prend congé au chevalier et isti hors de l'église sainte Katherine du mont Sinay, et truve le roy et sa mesgnie qui s'en venoient si travaillez, si batus et si navrez que à merveilles. Et lors le duc Richard prent son paon de drap et sault avec le roy Charles Quint et sa mesgnie, et s'en vindrent singlant comme vent et tempeste. Et quant vint aussi comme à l'aube du jour le duc se aployma pour dormir, qui las et travaillé estoit; et pais s'esveilla et se trouva au bois de Moulineaux dessoubz l'arbre où il avoit premier trouvé le roy Charles Quint et sa mesgnie, sans plus rien veoir ne trouver; et se trouva tout seul, et lors mercia Dieu qui grâce luy avoit donnée d'estre retourné sauvément. Adonc le duc Richard-sans-paour s'en vint au chasteau de Moulineaux, et là trouva partie de ses chevaliers qui fuys s'en estoient, et partie en estoient encores dedens les bois mucez pour paour de ce que ils avoient veu et ouy et aussi pour doute que leur seigneur, le duc Richard, ne fust mort. Adonc partit le duc Richard de Moulineaux et s'en vint à Rouen; et là estoit la dame qui espouser devoit le second jour ensuivant, laquelle estoit femme du chevalier qui estoit prisonnier et lequel le duc avoit trouvé en l'église de sainte Katherine du mont Sinay. Lors dit le duc à la dame que son seigneur de mari vivoit encores et qu'il se recommandoit à elle. Et elle respondit au duc Richard: « Sire, mon seigneur de mary est mort et enfouy passé à vii. ans, car ceulx qui le veirent mort le me ont dit et tesmoigné pour vray; et ainsi le croy: Dieu lui face pardon à l'ame! » Adonc print le duc Richard sans-paour à couleur muer et dit: « Dame, par ma foy! hier au soir à myenuyt je le viz et parlay à luy en l'église de sainte Katherine du mont Sinay, et vous mande par moy que vous l'attendez et gardez vostre foy, comme vous luy promistes au département de luy, en icelles enseignes de l'anel de votre doy et de quoy il vous avait espousé il fist deux parties, dont l'une il vous laissa et l'autre il emporta. Et pour ce veuil que la partie que vous avez, pré-catement me bailliez. » Et la dame va à son escriin et prent la partie de l'anel qu'elle avoit, et la bailla au duc. Et le duc Richard la print et tire l'autre partie de l'anel que le chevalier lui avait baillée. Et lors dit devant la dame et tous les chevaliers et escuiers qui là estoient: « Doulx Dieu, si comme c'est vray que le chevalier vit qui cest anel partit en deux, en souvenance de vraie foy de mariage puisse rejoindre présente-

GUILLOS.

Si m'aït Diex, je croi c'oïl.

RAINNELÉS A ADANS.

Aimi ! sire, il i a péril ;
Je vauroie ore estre en maison.

ADANS.

Tais-te, il n'i a fors que raison .
Che sont beles dames parées.

RAINNELÉS.

En non Dieu, sire, ains sont les fées.
Le m'en vois.

ADANS.

Sié-toi, ribaudiaus,

GUILLOT.

Si Dieu m'aide, je crois que oui.

RAINNELET A ADAM.

Hélas ! sire, il y a péril ; je voudrais maintenant
être en ma maison.

ADAM.

Tais-toi, il n'y a que raison : ce sont belles dames
parées.

RAINNELET.

Au nom de Dieu, sire, mais ce sont les fées. Je
m'en vais.

ADAM.

Assieds toi, petit ribaud.

SCENE XI.

LES MÊMES, CROQUESOS.

CROQUESOS.

Me siet-il bien li hurepiaus ?
Qu'est-che ? n'i a-il chi autrui ?
Mien ensient, dechéus sui
En che que j'ai trop demouré,
Ou eles n'on (*sic*) point chi esté.
Dites-me, vielles réparée,
A chi esté Morgue li fée,
Ne ele ne se compaignie ?

DAME DOUCE.

Nenil voir, je ne les vi mie :
Doivent eles par chi venir ?

CROQUESOS.

Oïl, et mengier à loisir,

CROQUESOS.

Me va-t-il bien le chapeau ? Qu'est-ce ? N'y a-t-il
ici personne ? Suis-je joué ? Ai-je trop tardé, ou ne
viennent-elles point ici ? Dites-moi, vieille réparée,
Morgue la fée est-elle passée par ici, elle et sa com-
paignie ?

DAME DOUCE.

Nenni vraiment, je ne les vis pas : doivent-elles
venir par ici ?

CROQUESOS.

Oui, et manger à loisir, ainsi qu'on me l'a fait en-

tement ! » Et ainsi fut fait par le plaisir de Dieu. Adonc dit la dame qu'elle attendroit son mari et seigneur, puisque Dieu luy en avoit donné par son plaisir grâce d'en avoir vraie congnoissance. Et lors le duc Richard demanda aux chevaliers qui fuys s'en estoient que estoient devenus leurs compaignons ; et eulx, qui honteux furent, respondirent qu'ilz ne savoient. Adonc les fist chercher et quérir parmi le bois, et puis leur conta son aventure comme il avoit trouvé le roy Charles Quint de France et sa mesgnie, et comme ilz s'en alloient combattre aux ames dannez pour leur pénitance faire, et comme il s'en alla avec eux, et quant vint à mynuit il ouyt sonner une cloche et lors demanda en quel pais il estoit ; et le roy Charles Quint et sa mesgnie lui dirent qu'ilz estoient sur le mont Sinay et que c'estoit en l'église de sainte Katherine ; et lors le duc y alla et là trouva le chevalier prisonnier, et quant vint comme à la fin de matines, il ouyt le roy et sa mesgnie venir, et print congé du chevalier, et issit hors de l'église et puis s'en vint à eulx. Et quant vint comme à l'aube du jour le sommeil le print, et se aplomma et puis s'esveilla et se trouva tout seul à l'arbre de Moulneaux, et ne sceust que le roy Charles le Quint, jadis roy de France, et sa mesgnie estoient devenus. Adonc le duc Richard sans-paour, en l'honneur de Dieu le créateur et de la glorieuse vierge Marie et de la glorieuse sainte Katherine servie en mont de Sinay, et pour alléger la pénitance de l'ame du roy Charles le Quint et de sa mesgnie, fist moult de biens en sainte église, et fist faire le service moult solennellement pour le roy et sa mesgnie que l'en disoit la mesgnie Charles Quint, qui jadis fut roy de France, comme devant est dit. Et aussi le duc Richard avoit en sa maison ung admiral sarrasin, qu'il délivra pour son chevalier lequel estoit prisonnier es mains des Sarrasins et lequel servoit en l'église de sainte Katherine du mont de Sinay pour sa vie avoir seulement, lequel chevalier fut délivré pour l'admiral sarrasin, et s'en vint en Normandie, et fut avec la dame sa femme

qui sept ans l'avoit attendu, laquelle se vouloit remarier de nouveau quant le duc Richard luy dit que son seigneur vivoit, et par tant délaissa du tout son nouveau espoux ou fiancé, et attendit son loyal seigneur, et vesquirent plus longuement ensemble. » *Les Croniques de Normandie imprimeez et accomplies à Rouen le quatorzième jour de may mil. cccc. quatre-vingtz et sept, etc., in-folio, chapitre lvij, feuille signée eiii.*

Le passage suivant, écrit en patois qui approcha du flamand, nous semble aussi contenir une allusion à Hellequin :

Syggeur, or escoutés, que Dex vos sot amis
Van rui de sinte gloire qui en de eroc fou mis !
Assés l'avés oït van Gerbert, van Geerin,
Van Willeme d'Orengé qui vait de ciel haiclin,
Van conte de Bouligne, van conte Hellequin
Et van Fromont de Leus, van son fil Fromondin,
Van Karlemaïne d'Ais, van son père Païan ;
Mais jo dira biaux mos qui bien dot estre enpria.
Le ver istront bien fat, il ne sont pas frurins,
Ains sont de bons estuïres, si com dist li escrin .
Ce fut van Rovison que de tans fu suerins,
Que d'aluseté cante van soir et van matin,
Le los ele est kiie, ce fu à put estins,
Por aler sour Noevile le castel asahr ;
Le vile sont stoumie là jus en ce gardin,
Flamenc se sont sanllé plus de tros fiés .xx
Maquesai Kaqumoghe et se niés Boidekin
Et Hues Audenare et Simon Moussekin,
Riqueiore du Pré et Wistasse Stalin
Et Vinçant de Barbier .i. autre Roelin,
Et si vint Escouart courant sor se patin,
.J. autre Sparoare Gilebert Dierekin,
Et tout le bocardent cascun dist esquetin.
Si fu escuveçant Willeme Scouelin,
E si fu Hondremarc .i. autre Claiquin ;
Que parent de Quemuze et que l'Armant cousin
Il furent bien tros mile, ce tesmoigae l'escrin.

(Manuscrit du Roi, supplément français, n° 184,
folio 215 recto, colonne 2, v. 31.)

Ensi e'on m'a fait à entendre.
Chi les me convenra atendre.

RIKECE.

A! cui ies-tu, di, barbustin?

CROKESOS.

Qui? jou?

RIKECE.

Voire.

CROKESOS.

Au roy Hellekin.

Qui chi m'a tramis en mesage
A me dame Morgue la sage,
Que me sire aime par amour :
Si l'atendrai chi entour,
Car eles me misent chi lieu.

RIKECE.

Séés-vous dont, sire courlieu.

CROKESOS.

Volentiers, tant qu'eles venront.
O! vés-les chi!

RIKIERS.

Voirement sont :
Pour Dieu or ne parlons nul mot.

tendre. Allons c'est bien ici qu'il faut les attendre.

RIKECE.

A qui es-tu, dis, homme d'armes?

CROQUESOS.

Qui? moi?

RIKECE.

Oui vraiment.

CROQUESOS.

Au roi Hellequin, qui m'a envoyé en message ici
à ma dame Morgue la sage, que mon seigneur aime
par amour. Je l'attendrai ici, car le rendez-vous est
ici-même.

RIKECE.

Asseyez-vous donc, sire courrier.

CROQUESOS.

Volentiers, en attendant qu'elles viennent. Oh!
les voici!

RIQUIER.

Vraiment ce sont elles. Pour Dieu, ne disons
mot.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, *cachés*, MORGUE, MAGLORE, ARSILE, CROQUESOS, LA FORTUNE; -- ERMENFROID, CRESPIN, LOUCHARD, *sur la roue de la Fortune*; -- THOMAS DE BOURRIENNE, *dessous*; -- ENFANTS.

MORGUE.

A! bien vieignes-tu, Croquesot
Que fait tes sires Hellequins?

CROKESOS.

Dame, que vostres amis fins;
Si vous salue. Ier de lui mui.

MORGUE.

Diex benéie vous et lui!

CROKESOS.

Dame, besoigne m'a carquie
Qu'il veut que de par lui vous die;
Si l'orrés quant il vous plaira.

MORGUE.

Croquesot, sié-te .j. petit là
Je t'apelerai maintenant.
Or chà, Maglore, alés avant;
Et vous, Arsile, d'après li,
Et je méismes serai chi
Ençoste vous en che debout

MAGLORE.

Vois, je sui assie de bout
Où on n'a point mis de coutel.

MORGUE.

Je sai bien que j'en ai .j. bel.

ARSILE.

Et jou aussi.

MAGLORE.

Et qu'es-che à dire?
Que nul n'en i a? Sui-je li pire?
Si m'aît Diex, peu me pris
Qui estavli ni avisa
Que toute seule à coutel faille.

MORGUE.

Dame Maglore, ne vous caille;
Car nous dechà en avons deus.

MAGLORE.

Tant est à mi plus grans li deus
Quant vous les avés, et je nient.

MORGUE.

Ah! sois le bien-venu, Croquesos! Que fait ton
seigneur Hellequin?

CROQUESOS.

Dame, il est votre ami sincère. Il vous salue. Je
l'ai quitté hier seulement.

MORGUE.

Que Dieu le bénisse!

CROQUESOS.

Dame, je suis chargé d'une commission de sa
part; vous l'entendrez quand il vous plaira.

MORGUE.

Croquesos, assieds-toi un peu là, je t'appellerai
tout à l'heure. Or cà, Maglore, retirez-vous; et
vous, Arsile, avec elle; je vais ici, à côté de vous
dans ce coin.

MAGLORE.

Vois, je suis assise en ce coin où l'on n'a point
mis de tapis.

MORGUE.

Je sais bien que j'en ai un beau.

ARSILE.

Et moi aussi.

MAGLORE.

Et qu'est-ce à dire? qu'il n'y en a pas? Suis-je la
pire? Si Dieu m'aide, il me pris peu celui qui établit
et fut d'avis que toute seule je serais sans tapis.

MORGUE.

Dame Maglore, ne vous inquiétez pas; car nous
deçà nous en avons deux.

MAGLORE.

Mon deuil est d'autant plus grand que vous les
avez et que je n'en ai pas.

ARSILE.

Ne vous caut, dame; ensi avient;
Je cuit c'on ne s'en donna garde.

MORGUE.

Bele douche compaigne, esgarde
Que chi fait bel et cler et net.

ARSILE.

S'est drois que chiex qui s'entremet
De nous appareillier tel lieu
Ait biau don de nous.

MORGUE.

Soit, par Dieu!
Mais nous ne savons chi chiex est.

CROQUESOS.

Dame, anchois que tout che fust prest,
Ving-je chi si que on metoit
La taule et c'on appareilloit,
Et doi clere s'en entremetoient;
S'oï que ches gens apeloient
L'un de ches deux Riquece Aurri,
L'autre Adan filz maistre Henri;
S'estoit en une cape chiex

ARSILE.

S'est bien drois qu'i leur en soit miex,
Et que chascune .i. don i meche:
Dame, que donrés-vous Riquece?
Commenchiés...

MORGUE.

Je li doins don gent:
Je vœil qu'il ait plenté d'argent;
Et de l'autre vœil qu'il soit teus
Que che soit li plus amoureux
Qui soit trouvés en nul país.

ARSILE.

Aussi vœil-je qu'il soit jolis
Et bons faiseres de canchons.

MORGUE.

Encore faut à l'autre .j. dons.
Commenchiés.

ARSILE.

Dame, je devise
Que toute se marchéandise
Li viegne bien et monteplit.

MORGUE.

Dame, or ne faites tel despit
Qu'il n'aient de vous aucun bien.

MAGLORE.

De mi certes n'aront-il nient:
Bien doivent falir à don bel
Puis que j'ai fali à coutel.
Honnis soit qui riens leur donra!

MORGUE.

A! dame, che n'avenra jà
Qu'il n'aient de vous coi que ce soit

MAGLORE.

Bele dame, s'il vous plaisoit,
Orendroit m'en deporteriés.

MORGUE.

Il couvient que vous le fachiés,
Dame, se de rien nous amés.

MAGLORE.

Je di que Riquiers soit pelés
Et qu'il n'ait nul caval devant.
De l'autre qui se va vantant
D'aler à l'escole à Paris,
Vœil qu'i soit si atruandis
En le compaignie d'Arras,

ARSILE.

Ne vous tourmentez pas, dame; s'il en est ainsi,
c'est, je pense, simple oubli.

MORGUE.

Belle douce compaigne, regarde comme il fait ici
bel et clair et net.

ARSILE.

Il est justice que celui qui se mêle de nous pré-
parer un tel lieu ait beau don de nous.

MORGUE.

Soit, par Dieu! mais nous ne savons qui c'est.

CROQUESOS.

Dame, avant que tout ceci fût prêt, je vins ici
pendant que l'on mettait la table et qu'on se prépa-
rait, et deux clercs s'en mêlaient. J'entendis ainsi
que ces gens appelaient l'un de ces deux Riquece
Aurri, l'autre Adam fils de maître Henri. Celui-ci
était en cape.

ARSILE.

Il est bien justice qu'il leur en soit miex, et que
chacune y mette un don: dame, que donnerez-vous
à Riquece? Commencez.

MORGUE.

Je lui donne gentil don: je veux qu'il ait abon-
dance d'argent; quant à l'autre, je veux qu'il soit
tel que ce soit le plus amoureux qui soit trouvé en
aucun pays.

ARSILE.

Aussi veux-je qu'il soit gai et bon faiseur de
chansons.

MORGUE.

Il faut encore un don à l'autre. Commencez.

ARSILE.

Dame, je décide que sa marchandise lui vienne à
bien et multiplie.

MORGUE.

Dame, maintenant ne faites tel dépit qu'ils n'aient
de vous aucun bien.

MAGLORE.

Certainement ils n'auront rien de moi. Oui dà!
quels beaux dons, moi qui n'ai pas eu de tapis!
Honnis soit qui leur donne quelque chose!

MORGUE.

Oh! dame, il faut bien qu'ils aient de vous quelque
chose.

MAGLORE.

Belle dame, s'il vous plaît, dispensez-m'en.

MORGUE.

Il faut que vous le fassiez, dame, si vous nous ai-
mez le moins du monde.

MAGLORE.

Eh bien! que Riquier soit pelé et qu'il n'ait nul
cheveu devant. Quant à l'autre qui se va vantant
d'aller à l'école à Paris, je veux qu'il soit acquiné
avec la compaignie d'Arras, et qu'il s'oublie entre
les bras de sa femme, qui est molle et tendre; je

Et qu'il s'ouvrit entre les bras
Se feme, qui est mole et terre,
Et qu'il perge et hache l'aprenre
Et meche se voie en respit.

ARSILE.

Aimi! dame, qu'avés-vous dit!
Pour Dieu! rapelés ceste cose.

MAGLORE.

Par l'âme où li cors me repose!
Il sera ensi que le di

MORGUE.

Certes, dame, che poise mi :
Mout me repenc, mais je ne puis,
C'onques hui de riens vous requis.
Je cuidois par ches deus mains
Q'il déussent avoir au mains
Chascuns de vous .i. bel jouel.

MAGLORE.

Ains comperront chier e coutel
Qu'il ouvrirent chi a metre.

MORGUE.

Croquesot!

CROQUESOS.

Dame?

MORGUE.

Se t'as lettre
Ne rien de ton seigneur à dire,
Si vien avant.

CROQUESOS.

Diex le vous mire!

Aussi avois je grand haste :
Tenés.

MORGUE.

Par foi! c'est paine waste .
Il me requiert chais d'amours ;
Mais j'ai mon cuer tourné aillours :
Di-lui que mal se paine emploie.

CROQUESOS.

Aimi! dame, je n'oseroie :
Il me geteroit en le mer ;
Nepourquant ne poés amer,
Dame nul plus vaillant de lui.

MORGUE.

Si puis bien faire.

CROQUESOS.

Dame, cui?

MORGUE.

Un demoisel de ceste vile
Qui est plus preus que tex .c. mite
Où pour noient nous travaillons.

CROQUESOS.

Qui est-il?

MORGUE.

Robers Soumeillons,
Qui set d'armes et du cheval ;
Pour mi joust amont et aval
Par le pais à taule ronde.
Il n'a si preu en tout le monde,
Ne qui s'en sache miex aidier ;
Bien i parut à Montdidier,

veux qu'il perde son temps, qu'il laisse l'étude, et
qu'il mette son voyage en répit.

ARSILE.

Hélas! dame, qu'avés-vous dit? Pour Dieu! ré-
tractez cette chose.

MAGLORE.

Par l'âme qui repose en mon corps! il sera ainsi
que je dis.

MORGUE.

Certes, dame, cela m'attriste : je me repens fort,
mais je n'y puis rien, de vous avoir requise de quel-
que chose aujourd'hui. Je pensais par ces deux mains
qu'ils dussent avoir au moins chacun un beau joyau
de vous.

MAGLORE.

Au contraire, ils payeront cher le tapis qu'ils
oublièrent de mettre ici.

MORGUE.

Croquesos!

CROQUESOS.

Dame?

MORGUE.

Si tu as lettre ou quelque chose à dire de la part
de ton seigneur, viens avant.

CROQUESOS.

Dieu vous en récompense! aussi avais-je grande
hâte : tenez.

MORGUE.

Par (ma) foi! c'est peine perdue : il me requiert
céans d'amour; mais j'ai tourné mon cœur ailleurs :
dis-lui qu'il emploie mal sa peine.

CROQUESOS.

Hélas! dame, je n'oserais : il me jetterait dans
la mer; néanmoins vous ne pouvez aimer, dame,
personne qui vaille plus que lui.

MORGUE.

Je le puis.

CROQUESOS.

Dame, qui?

MORGUE.

Un damoiseau de cette ville qui est pas preux que
cent mille où nous travaillons pour rien.

CROQUESOS.

Qui est-il

MORGUE.

Robert Soumeillons, qui sait d'armes et du che-
val; il joute amont et aval par le pays aux tables-
rondes (787). Il n'y a si preux dans le monde entier,
ni qui sache mieux se tirer d'affaire. Il y parut bien
à Montdidier, s'il jouta le mieux ou le pire. Il s'en
ressent encore à la poitrine, aux épaules et aux bras.

(787) Espèce de tournoi. *Tristan*, t. II, p. 185, 186; la *Storia ed Analisi degli antichi romanzi di Cavalleria e dei poemi romanzeschi d'Italia* del dottore Giulio Ferrario. Milano, dalla tipografia dell'autore, M. DCCC. XXVIII XXIX, quatre volumes in-8°, t. II, p. 82-84; — *Vues générales sur les tournois et la*

Table-Ronde. — *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*, t. XVIII, p. 311 315; *Recueil des antiquitez et privileges de la ville de Bourges et de plusieurs autres Villes capitales du Royaume*. Par Jean Chenu. A Paris, chez Nicolas Buon, MDCXXI. in-4°, fol. 179. (M. Fr. MICHEL.)

S'il josta le miex ou le pis.
Encore s'en dieut-il ou pis,
Ens espales et ens ès bras.

CROKESOS.

Est-che nient uns à uns vers dras
Roiés d'une vermeille roie?

MORGUE.

Ne plus ne mains

CROKESOS.

Bien le savoié.
Mesire en est en jalousie,
Très qu'il josta à l'autre fie
En ceste vile, ou marchié droit.
De vous et de lui se vantoit,
Et tantost qu'il s'en prist à courre,
Mesires se mucha en pourre
Et fist sen cheval le gambet.
Si que cair fist le varlet
Sans assener son compaignon.

MORGUE.

Par foi! assés le dehaignon;
Nonpruec me sanle-il trop vaillans,
Peu parliers et eois et chelans,
Ne nus ne porte meilleur bouque.
Li personne de lui me touque
L'ant que je l'amerai, que-vau-che

ARSILE.

Le cuer n'avés mie en le cauche,
Dame, qui pensés à tel home:
Entre le Lis voir et le Somme
N'a plus faus ne plus buhotas,
Et se veut monter seur le tas
Tantost qu'il repaire en un lieu.

MORGUE.

S'est teus?

ARSILE.

C'est mon.

MORGUE.

De le main Dieu

Soie-jou sainnie et benite!
Mont me tieng ore pour despote
Quant pensoie à tel cacoigneur,
Et je laissoie le gringneur
Prinche qui soit en faërie.

ARSILE.

Or estes-vous bien conseillie,
Dame, quant vous vous repentés

MORGUE.

Croquesot!

CROKESOS.

Madame?

MORGUE.

Amistés

Porte ten segnieur de par mi.

CROKESOS.

Madame, je vous en merci
De par men grant segnieur le roy.
Dame, qu'est-che là que je voi
En chele roée? Sont-che gens?

MORGUE.

Nenil, ains est esamples gens,
Et chele qui le roe tient
Chascune de nous appartient;
Et s'est très dont qu'ele fu née,
Muiele, sourde et avulée.

CROKESOS.

Comment a-ele à non?

CROQUESOS.

N'est-ce pas un (damoiseau) aux habits de couleur
verte rayés d'une raie rouge?

MORGUE.

Ni plus ni moins.

CROQUESOS.

Ah! je le savais. Monseigneur en est jaloux, depuis qu'il vint l'autre fois en cette ville, droit au marché. Le damoiseau se vantait sur votre compte et sur le sien. Aussi lorsqu'il se prit à courir, monseigneur se cacha dans la poussière et fit buter son cheval, tellement qu'il fit cheoir le jeune homme sans atteindre son compaignon.

MORGUE.

Par ma foi! nous n'y tenons pas beaucoup: cependant il paraît beaucoup valoir, peu parleur, tranquille et discret; personne ne porte meilleure bouche. Sa personne me touche tant que je pourrai en venir à l'aimer. Mais à quoi bon?

ARSILE.

Vous n'avez pas le cœur en repos. Quoi! dame, penser à un tel homme: vraiment entre la Lys et la Somme il n'y a plus faux ni plus trompeur, et il veut jouir d'une femme aussitôt qu'il est avec elle.

MORGUE.

Est-il tel?

ARSILE.

C'est la vérité.

MORGUE.

De la main de Dieu sois-je signée et bénite! je suis folle d'avoir pensé à un pareil trompeur, et de laisser pour lui le plus grand prince qui soit en féerie.

ARSILE.

Vous êtes bien conseillée, dame, maintenant que vous vous repentez.

MORGUE.

Croquesos!

CROQUESOS.

Madame?

MORGUE.

Fais des amitiés à ton seigneur de ma part

CROQUESOS.

Madame, je vous en remercie pour mon grand seigneur le roi. Dame, qu'est-ce que je vois dans cette roue? Sont-ce (des) gens?

MORGUE.

Nenni, mais c'est une belle allégorie, et celle qui tient la roue appartient à chacune de nous; elle est depuis qu'elle fut née, muette, sourde et aveugle

CROQUESOS.

Comment a-t-elle nom?

MORGUE.

Fortune.

Ele est à toute riens commune
Et tout le mont tient en se main ;
L'un fait povre hui, riche demain ;
Ne point ne set cui ele avance.
Pour chou n'i doit avoir fianche.
Nus, tant soit haut montés en roche ;
Car se chele roe bescoche,
Il le couvient descendre jus.

CROQUESOS.

Dame, qui sont chil doi lassus
Dont chascuns sanle si grans sire ?

MORGUE.

Il ne fait mie bon tout dire :
Orendroit m'en deporterai.

MAGLORE.

Croquesot, je le te dirai.
Pour chou que courechie sui,
Huimais n'espargnerai nului ;
Je n'i dirai huimais fors honte :
Chil doi lassus sont bien du conte,
Et sont de le vile signeur ;
Mis les a Fortune en honneur :
Chascuns d'aus est en sen lieu rois

CROQUESOS.

Qui sont-il ?

MAGLORE.

C'est sire Ermenfrois
Crespins et Jaquemes Louchars

CROQUESOS.

Bien les connois, il sont escars.

MAGLORE.

Au mains regnent-il maintenant,
Et leur enfant sont bien venant
Qui raigner vauront après euls.

CROQUESOS.

Li quel ?

MAGLORE.

Vés-ent chi au mains deus :
Chascuns sieut sen père drois poins.
Ne sai qui chiex est qui s'embrusque.

CROQUESOS.

Et chiex autres qui là trebusque,
A-il jà fait pille-ravane ?

MAGLORE

Non, c'est Thoumas de Bouriane
Qui soloit bien estre du conte ;
Mais Fortune ore le desmonte
Et tourne chu dessous deseure :
Pourtant on li a couru seure
Et fait damage sans raison,
Meesmement de se maison
Li voloit-on faire grant tort.

ARSILE.

Pechié fist qui ensi l'a mort
Il n'en éust mie mestier ;
Car il la laissié son mestier
De draper pour brasser goudale.

MORGUE.

Che fait Fortune qui l'avale :
il ne l'avoit point deservi.

CROQUESOS.

Dame, qui est chis austres chi
Que si par est nus et descaus ?

MORGUE.

Chis ? c'est Leurins li Canelaus
Qui ne puet jamais relever.

CROQUESOS.

Fortune. Elle est commune à toute chose et tien :
tout le monde en sa main ; l'un pauvre aujourd'hui,
riche demain ; et l'on ne sait point qui elle avance.
Aussi, personne n'y doit avoir confiance, tant haut
soit-il monté ; car si cette roue baisse, il lui faut
descendre.

CROQUESOS.

Dame, qui sont ces deux là-haut dont chacun
semble si grand seigneur ?

MORGUE.

Tout n'est pas non à dire. Chui'

MAGLORE.

Croquesos, je te le dirai. Je suis en colère, au-
jourd'hui je n'épargne personne ; je ne veux dire
que du mal ; ces deux là-dessus sont bien du compte,
et sont seigneurs de la ville ; Fortune les a mis en
honneur ; chacun d'eux est chez lui un roi.

CROQUESOS.

Qui sont-ils ?

MAGLORE.

Ce sont sire Ermenfrois, Crespin et Jacques Lou-
chard.

CROQUESOS.

Bien les connais ils sont avares.

MAGLORE.

Au moins règnent-ils maintenant, et leurs enfants
viennent bien, qui voudront régner près eux.

CROQUESOS.

Lesquels ?

MAGLORE.

En voici au moins deux : chacun suit son pere
en tous points. Je ne sais qui est celui qui se cache.

CROQUESOS.

Et cet autre qui là trébuche, a-t-il déjà fait *pille-
ravane* ?

MAGLORE.

Non, c'est Thomas de Bourienne qui avait cou-
tume d'être du compte ; mais Fortune aujourd'hui le
monte et le tourne sens dessus dessous : on lui court
dessus et fait damage sans raison, si bien qu'on
lui fait tort, même de sa maison.

ARSILE.

Celui qui ainsi l'a fait mourir fit péché. Pourquoi !
Il a laissé son métier de drapier pour brasser de la
bière.

MORGUE.

Fortune l'abaisse ; il ne l'avait point mérité.

CROQUESOS

Dame, quel est cet autre ici qui est si nu et dé-
chaussé ?

MORGUE

Celui-ci ? c'est Leurin le Canelaus, qui ne peut ja-
mais se relever.

ARSILE.

Dame, si puet bien parler
Aucune bele cose amont.

CROQUESOS.

Dame, volentés me semont
C'à men seigneur tost m'en revoise

MORGUE.

Croquesot, di-lui qu'il s'envoise
Et qu'il fache adés bele chiere,
Car je li iere amie chiere
Tous les jours mais que je vivrai.

CROQUESOS.

Madame, sour che m'en irai.

MORGUE.

Voire, di-li hardiement,
Et se li porte che present
De par mi; tien, boi anchois viaus.

CROQUESOS.

Me siet-il bien li hielepiaus?

ARSILE.

Dame, il peut bien encore élever quelque belle chose.

CROQUESOS.

Dame, volonté me somme qu'à mon seigneur tôt m'en retourne.

MORGUE.

Croquesos, dis-lui qu'il s'amuse et qu'il fasse toujours bonne chère, car je lui serai amie chère tous les jours que je vivrai.

CROQUESOS.

Madame, sur ce m'en irai.

MORGUE.

En vérité, dis-le lui hardiment, et porte-lui ce présent de ma part : tiens, bois avant de te mettre en route.

CROQUESOS.

Me sied-il bien le chapeau?

SCÈNE XIII.

ARSILE, MAGLORE, MORGUE, DAME-DOUCE.

DAME DOUCE.

Beles dames, s'il vous plaisoit
Il me sanle que tans seroit
D'aler-ent ains qu'il ajournast.

ARSILE.

Ne faisons chi de séjour,
Car n'afiert que voisons par jour
En lieu là où nus hom trespast;
Allons vers le pré esraument,
Je sai bien c'on nous i atent.

MAGLORE.

Or tost alons-ent par illeuc.
Les vielles femes de le vile
Nous i atendent.

MORGUE.

Est-chou gille?

MAGLORE.

Vés, Dame Douche nous vient pruec.

DAME DOUCE.

Et qu'est ce ore chi, beles dames?
C'est grans anuis et grans diffames
Que vous avés tant demouré.
J'ai annuit faite l'avan-garde,
Et me fille aussi vous pourwarde
Toute nuit à le crois, ou pré.
Là vous avons-nous atendues,
Et pourwardées par les rues;
Trop nous i avés fait veillier.

MORGUE.

Pour coi, la Douche?

DAME DOUCE.

On m'i a fait
Et dit par devant le gent lait.
Uns hom que je veil manier;
Mais se je puis, il ert en biere,
Ou tournés che devant derrière
Devers les piés ou vers les dois.

MORGUE.

Je l'arai bientost à point mis
En sen lit, ensi que je fis,
L'autre an, Jakemon Pilepois,
Et l'autre nuit Gillon Lavier.

MAGLORE.

Alons! nous veus irons aidier
Prendés avœc Agnès, vo fille,

DAME DOUCE.

Belles dames, s'il vous plaisait, il serait temps de s'en aller avant le jour.

ARSILE.

Ne restons plus ici, car il ne convient pas que nous marchions de jour dans des lieux où quelqu'un passe; allons sur-le-champ vers le pré; on nous y attend.

MAGLORE.

Allons-nous-en vite. Les vieilles femmes de la ville nous y attendent.

MORGUE.

Est-ce tromperie?

MAGLORE.

Voyez, Dame Douche vient auprès de nous.

DAME DOUCE.

Et quoi, belles dames? c'est grand ennui et grande honte que vous ayez tant resté. J'ai cette nuit fait l'avant-garde, et ma fille aussi vous garde toute la nuit à la croix, au pré. Là nous vous avons attendues, et gardées par les rues; vous nous y avez trop fait veiller.

MORGUE.

Pourquoi, la Douche?

DAME DOUCE.

On m'y a fait et dit par-devant le monde outrage. C'est un homme que je veux faire passer par mes mains; mais si je puis, il sera en bière, ou tourné sens devant derrière vers les pieds ou vers les doigts.

MORGUE.

Je l'aurai bientôt à point mis en son lit, ainsi que je fis, l'autre année, à Jacques Pilepois, et l'autre nuit à Gues Lavier.

MAGLORE.

Allons! nous vous irons aider. Prenez avec vous

Et une qui maint en chité
Qui jà n'en avera pitié.

MORGUE.

Fame Wautier Mulet?

DAME DOUCE

C'est chille
Alés devant, et je m'en vois.

(*Les fées chantent :*)

Par chi va la mi-gno-ti-se, par chi où je vois.

Agnès, votre fille, et une femme qui demeure en
ville, qui n'en aura pas pitié.

MORGUE.

La femme de Wautier Mulet?

DAME DOUCE.

C'est elle. Allez devant, et je m'en vais.

(*Les fées chantent :*)

Par ici va la mignardise, par ici où je vais

SCÈNE XIV.

LE MOINE, ANNE LE MERCIER.

LI MOINES.

Aimi, Dieus! que j'ai soumeillié!

HANE LI MERCIERS.

Marie! et j'ai adés veillié.
Faites, alés-vous-ent errant.

LI MOINES.

Frere, ains arai mengié avant,
Par le foi que doi saint-Acaire!

HANE.

Moines, volés-vous dont bien faire?
Alons à Raoul le waidier.
Il a aucun rehaignet d'ier :
Bien puet estre qu'il nous donra.

LI MOINES.

Trop volentiers. Qui n'i menra?

HANE.

Nus ne vous menra miex de moi ;
Si trouverons laiens, je croi,
Compagnie qui là s'embat,
Faitiche où nus ne se combat :
Adan, le fil maistre Henri,
Veelet et Riqueche Aurri
Et Gillot le Petit, je croi.

LI MOINES.

Par le saint Dieu! et je l'otroi,
Aussi est chi me cose bien,
Et si vés-chi un crespel, tien!
Que ne sai quels caitis offri ;
Je n'en conterai point à ti,
Aias sera de commenchement.

HANE.

Alons-ent donc ains que li gent
Aient le taverne pourprise.
Esgardés, li taule est jà mise
Et vés-là Rikeche d'encoste.

LE MOINE.

Eh Dieu! que j'ai soumeillié!

HANE LE MERCIER.

Marie! et j'ai toujours veillé. Faites, allez-vous-ent
sur-le-champ.

LE MOINE.

Frère, mais j'aurai mangé auparavant, par la foi
que (je) dois à saint Acaire!

HANE.

Moine, voulez-vous bien faire? allons à Raoul le
garde-chasse. Il a quelque petit reste d'hier : peut-
être bien il nous (en) donnera.

LE MOINE.

Très volentiers. Qui m'y mènera?

HANE.

Personne ne vous mènera mieux que moi. Nous
trouverons là, je crois, compagnie agréable qui
s'amuse et dans laquelle nul ne se bat : Adam, le fils
de maistre Henri, Veelet et Riqueche Aurri et Gillot
le Petit, je crois.

LE MOINE.

Par le saint Dieu! et je l'otroie, aussi est-ce bien
mon affaire, et voici un *crespel*, tiens! que je ne
sais quel malheureux offrit; je n'en compterai point
avec toi, mais il sera pour commencer.

HANE.

Allons-nous-ent donc avant que les gens aient rem-
pli la taverne. Regardez, la table est déjà mise et
voilà Riquece de côté.

SCÈNE XV.

LES MÊMES, RIQUECE, L'HÔTE.

Rikeche, véistes-vous l'oste?

RIQUIERS.

Oue, il est chaiens. Ravelet!

LI OSTES.

Vés me chi.

HANE.

Qui s'entremet
Dou vin sakier? Il n'i a plus.

LI OSTES.

Sire, bien soiés-vous venus!
Vous vœil-je fester, par saint Gille
Sachiés c'on vent en ceste vile
Tastés, je l'venc par eschievins.

LI MOINES.

Volentiers. Chà dont.

Riquece, vites-vous l'hôte.

RIQUIER.

Oui, il est céans. Ravelet!

L'HÔTE.

Me voici.

HANE.

Qui se mêle de tirer du vin? Il n'y en a plus.

L'HÔTE.

Sire, soyez le bien venu! je vous veux fêter, par
saint Gilles! Sachez qu'on vend dans cette ville
tastés, je le vends de la part des échevins.

LE MOINE.

Volentiers. Ça donc.

LI OSTES.

Est-che vins?
Tel ne boit-on mie en couvent,
Et si vous ai bien en couvent
Qu'aven ne vint mie d'Auheure

RIKIERS.

Or me prestés donques .j. voirre
Par amours, et si séons bas
Et che sera chi le rebas
Seur coi nous meterons le pot.

GUILLOS.

C'est voirs.

L'HÔTE.

Quel vin! On n'en doit pas de tel dans les couvents, et je vous garantis bien que jamais pareil ne vint d'Auxerre.

RIQUIER.

Maintenant, un verre, l'ami, et asseyons-nous.
Voici le rebas sur quoi nous mettrons le pot

GUILLOT.

C'est vrai.

SCÈNE XVI.

LES MÊMES GUILLOT.

RIKIERS.

Qui vous mande, Gillos?
On ne se puet mais aasier.

GUILLOS.

Che ne fustes-vous point, Rikier
De vous ne me doi loer waires.
Que c'est? mesires sains Acaires
A-il fait miracles chaiens?

LI OSTES.

Gillot, estes-vous hors du sens?
Taisiés. Que mal soiés venus!

GUILLOS.

Ho! biaux hostes, je ne di plus.
Hane, demandés Ravelet
S'il a chaiens nul relaignet
Qu'il ait d'essoir repus en mue.

LI OSTES.

Oïl, .j. herene de Gernemue,
Sans plus, Gillot, je vous oc bien.

GUILLOS.

Je sai bien que vés-chi le mien
Hane, or li demandés le voe.

LI OSTES.

Le bau fai que l'ostes le poe,
Et qu'il soit à tous de commun;
Il n'affiert point c'on soit enfrun
Seur le viande.

GUILLOS.

Bé! c'et jeus

LI OSTES.

Or metés dont le herene jus

GUILLOS LI PETIS.

Vés-le-chi, je n'en gousterai
Mais .j. petit assaierai
Che vin, ains c'on le par essiauc.
Il fu voir escaudés en yaue,
Si sent .j. peu le rebouture.

LI OSTES

Ne dites point no vin laidure
Gillot: si ferés courtoisie;
Nous sommes d'une compaignie,
Si ne le blamés point.

GUILLOS LI PETIS.

Non fai-je.

RIQUIER.

Qui vous mande, Guillot? On ne se peut davantage mettre à l'aise.

GUILLOT.

Ah! c'est comme cela, Riquier: je n'ai guère à me louer de vous. Monseigneur saint Acaire a-t-il fait miracle céans?

L'HÔTE.

Guillot, êtes-vous hors du sens? Taisez-vous, le mal soyez-vous venu!

GUILLOT.

Ho! bel hôte, je ne parle plus. Hane, demandez à Ravelet s'il a céans quelque reste d'hier soir, serré au garde-manger.

L'HÔTE.

Oui, un hareng de Gernemue, mais rien de plus, Guillot je vous assure bien.

GUILLOT.

Bien, c'est à moi. Hane, parlez maintenant à votre tour.

L'HÔTE.

Tout beau! ôte ton ponce, le hareng est à tous en commun; il ne convient pas qu'on soit chiche sur la nourriture.

GUILLOT.

Bé! c'est un jeu.

L'HÔTE.

Maintenant mettez donc le hareng en bas.

GUILLOT LE PETIT.

Le voici, je n'en goûterai; mais j'essayerai un peu ce vin, avant qu'on le tire. Il fut vraiment échaudé en eau, il sent un peu le rebut.

L'HÔTE.

Ne dites point d'injure à notre vin, Guillot: vous ferez courtoisie; nous sommes compagnons, ainsi ne le blâmez point.

GUILLOT LE PETIT.

Je ne le fais pas.

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, ADAM, HENRI, LE MOINE, *endormi*.

HANE LI MERCIERS.

Vois que maistre Adans fait le sage
Pour che qu'il doit estre escoliers.
Je vi qu'il se sist volentiers
Avecques nous pour desjeuner.

HANE LE MERCIER.

Ah! voici maître Adam qui fait le sage par la raison qu'il doit être écolier. Il faut toutefois qu'il s'assoie volontiers avec nous pour déjeuner.

ADANS.

Biaus sire, ains couvient m'éurer
Par Dieu! je ne le fac pour el.

MAISTRE HENRIS.

Vai-i, pour Dieu! tu ne vaus mel;
Tu i vas bien quant je n'i sui.

ADANS.

Par Dieu! sire, je n'irai hui,
Se vous ne venés avœc mi.

MAISTRE HENRIS.

Va dont, passe avant, vés-me-chi.

HANE LI MERCIERS.

Aimi, Diex? con fait escolier!
Chi sont bien employé denier.
Font ensi li autre à Paris?

RIQUECE.

Vois, chis moines est endormis.

LI OSTES.

Et or me faites tout escout:
Metons-li jà sus qu'il doit tout
Et que Hane a pour lui yué.

LI MOINES.

Aimi, Dieu! que j'ai demouré!
Ostes, comment va nos affaires?

LI OSTES.

Biaus ostes, vous ne devés waires
Vous finerés moult bien chaiens
Ne vous anuit mie, g'i pens.
Vons devés .xij. sols à mi;
Merchiés-ent vo bon ami
Qui les a chi perdus pour vous.

LI MOINES.

Pour mi?

LI OSTES

Voire.

LI MOINES.

Les doi-je tous?

LI OSTES.

Oil, voir.

LI MOINES.

Ai-je dont ronquiet?
J'en eusse aussi bon marchiet.
Che me sanle, en langanerie;
Et n'a-il as dés jué mie
De par mi, ni à me requeste.

HANE LI MERCIERS.

Vés-chi de chascun le foi preste
Que che fu pour vous qu'il joua.

LI MOINES.

Hé, Diex! à vous con fait jeu a
Biaus ostes, qui vous vaurrait croire?
Mauvais fait chaiens venir boire,
Puis c'on cunkie ensi le gent.

LI OSTES.

Moines, paies chà men argent
Que vous me devés; est-che plais?

LI MOINES.

Dont deviegne-jou aussi fais
Que fu li hordussens ennuit!

LI OSTES.

Bien vous poist et bien vous anuit,
Vous waitérés chaiens le coc,
Ou vous me lairés chà che froc:
Le cors arés, et jou l'escorche.

LI MOINES.

Ostes, me ferés-vous dont forche.

ADAM

Beau sire, auparavant il faut m'écouter; par Dieu!
je ne le-fais pas pour autre chose.

MAÎTRE HENRI.

Va, Va, pour Dieu! tu ne vaux pas mieux; tu y
vas bien quand je n'y suis pas.

ADAM.

Par Dieu! sire, je n'irai pas aujourd'hui, si vous
ne venez avec moi.

MAÎTRE HENRI.

Va donc, passe avant, me voici.

HANE LE MERCIER.

Hélas! Dieu! quel écolier! ici deniers sont bien
employés. Les autres font-ils ainsi à Paris?

RIQUECE.

Vois, ce moine est endormi.

L'HÔTE.

Et maintenant écoutez-moi tous: mettons-lui ces-
sus qu'il doit tout et que Hane a pour lui joué.

LE MOINE.

Hélas! Dieu! que j'ai demouré! Hôte, comment
va notre affaire?

L'HÔTE.

Bel hôte, vous ne devez guère: vous finirez très-
bien céans; qu'il ne vous ennuie pas, j'y pense.
Vous me devez douze sous; remerciez-en votre bon
ami qui les a ici perdus pour vous.

LE MOINE.

Pour moi?

L'HÔTE.

En vérité.

LE MOINE.

Les dois-je tous?

L'HÔTE.

Oui, en verite.

LE MOINE.

Ai-je donc *ronquiet*? J'aurais eu aussi bon marché,
ce me semble, avec les premiers fripons venus; et
il n'a pas joué aux dés de ma part, ni à ma requête.

HANE LE MERCIER.

Voici chacun prêt à engager sa foi qu'il joua pour
vous.

LE MOINE.

Ah! Dieu, comme l'on vous joue! bel hôte, qui
vous croira? il fait mauvais de venir boire céans,
puisque l'on dupe ainsi le monde.

L'HÔTE.

Moine, payez ce que vous me devez; est-ce dis-
pute?

LE MOINE.

Fussè-je le fou aujourd'hui!

L'HÔTE.

Coûte que vous coûte, l'avare! vous attendrez ici
le chant du coq, ou vous me laisserez votre froc:
vous aurez le corps, et moi l'écorce.

LE MOINE.

Hôte, me ferez-vous donc violence?

LI OSTES.

Oil, se vous ne me paies.

LI MOINES.

Bien voi que je sui cunkiés,
Mais c'est li darraine fois.
Par mi chou m'en irai-je anchois
Qu'il reviegne nouviaux escos.

MAISTRES HENRIS.

Moines, vous n'estes mie sos,
Par mon chief! qui vous en alés.

L'HÔTE.

Oui, si vous ne me payez pas.

LE MOINE.

Je suis attrapé; mais c'est la dernière fois. Sur
ce je me sauve avant qu'il revienne de nouveaux
écots.

MAÎTRE HENRI.

Moine, vous n'êtes pas fou, par mon chief! de
vous en aller.

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, LE MÉDECIN.

LI FISISCIENS.

Certes, segnieur, vous vous tués,
Vous serés tout paraletique,
Ou je tieng à fausse fisique,
Quant à ceste eure estes chaiens.

GUILLOS.

Maîtres, bien kaiés de vo sens,
Car je ne le pris une nois.
Sées-vous jus.

LI FISISCIENS.

Chà! une fois
Me donnés, si vous plaist, à boire.

GUILLOS.

Tenés, et mengiés ceste poire

LI MOINES.

Biaus ostes, escoutés un peu :
Vous avés fait de mi vo preu ;
Wardés .j. petit mes reliques,
Car je ne sui mie ore riques ;
Je les racaterai demain.

LI OSTES.

Alés, bien sont en sauve main.

GUILLOS.

Voire, Dieus !

LI OSTES.

Or puis preeschier :

De saint Acaire vous requier,
Vous, maistre Adan et à vous, Hane ;
Je vous pri que chascuns recane
Et fache grant sollempnité
De che saint c'on a abevré.

(Li compaignon chantent :)

Mais c'est par j. estrange tour.

A ! ja se siet en haute tour...

Biaus ostes, est-che bien canté?

LI OSTES respont :

Bien vous poés estre vanté
C'onques mais si bien dit ne fu.

LE MÉDECIN.

Holà! seigneurs, vous vous tuez, vous serez tous
paralytiques, ou je tiens pour fausse la médecine.

GUILLOT.

Maitre, bien tombez de votre sens, car je ne la
prise pas une noix. Asseyez-vous.

LE MÉDECIN

Çà! une fois me donnez, s'il vous plaît, à boire.

GUILLOT.

Tenez et mangez cette poire

LE MOINE.

Bel hôte, écoutez un peu : vous avez fait de moi
votre dupe; gardez un peu mes reliques, en ce mo-
ment je ne suis pas riche, mais je les racheterai
demain.

L'HÔTE.

Allez, elles sont en main sûre

GUILLOT

Vraiment, Dieu !

L'HÔTE.

Maintenant je puis prêcher : je vous requiers de
par saint Acaire, vous, maitre Adan et vous, Hane
je vous prie que chacun ricane et face grande solen-
nité de ce saint qu'on a abrevé.

(Les compaignons chantent :)

Mais c'est par un étrange tour

Ah ! déjà il s'assied en haute tour..

Bel hôte, est-ce bien chanté?

L'HÔTE répond :

L'on peut bien vous vanter que jamais l'on ne dit
si bien.

SCÈNE XIX.

LES MEMES, LE FOU, SON PÈRE

LI DERVÉS.

A hors le fu, le fu, le fu !

Aussi bien canté-je qu'il font ?

LI MOINES.

Li chent dyable aporté vous ont ;
Vous ne me faites fors damage.
Vo pere ne tieng mie à sage,
Quant il vous a ramené chi.

LI PERES AU DERVÉ.

Certes, sire, che poise mi ;
D'autre part, je ne sai que faire ;
Car, s'il ne vient à saint Acaire,
Où ira il querre samé ?

LE FOU.

(Il y) a dehors le feu, le feu, le feu !

Je chante aussi bien qu'eux, vraiment.

LE MOINE.

Les cent diables vous ont apporté; vous ne me
faites que dommage. Votre père n'est point sage de
vous avoir ramené ici.

LE PÈRE DU FOU.

Certes, sire, cela me chagrîne; d'autre part, je ne
sais que faire; car, s'il ne vient à saint Acaire, où
ira-t il quérir santé? Certes, il m'a déjà tant coûté
qu'il me faut demander mon pain.

Certes il m'a jà tant cousté
Qu'il me couvient querre men pain.

LI DERVÉS.

Par le mort Dieu ! je muir de fain.

LI PERES AU DERVÉ.

Tenés, mengiés dont ceste pume.

LI DERVÉS.

Vous i mentés, c'est une plume ·
Alés, ele est ore à Paris.

LI PERES.

Biau sire Diex ! con sui honnis
Et perdus, et qu'il me meschiet !

LI MOINES.

Certes, c'est trop bien emploié ;
Pour coi le ramenés-vous chi ?

LI PERES.

Hé, sire ! il ne feroit aussi
En maison fors desloiauté ;
Ier le trouvai tout emplumé
Et muchié par dedens se keute.

LE FOU.

Par la mort de Dieu ! je meurs de faim.

LE PÈRE DU FOU

Tenez, mangez donc cette pomme.

LE FOU.

Vous mentez, c'est une plume ; allez, elle est
maintenant à Paris.

LE PÈRE.

Beau sire Dieu ! comme je suis honni et perdu, et
qu'il me mésadvient !

LE MOINE.

Certes, c'est très bien fait ; pourquoi le ramenez-
vous ici ?

EE PÈRE.

Hé ! sire, il ne fait à la maison que des dégâts ;
hier je le trouvai tout emplumé et caché dans sa
couverture.

SCÈNE XX.

LES MÊMES, *moins le moine.*

MAISTRE HENRIS.

Diex ! qui est chiex qui là se keute ?
Bei bien. Le glout ! le glout ! le glout !

GUILLOS.

Pour l'amour de Dieu ! oston tout,
Car se chis sos-là nous ceurt seure...
Pren le nape ; et tu, le pot tien.

RIKECE.

Foi que doi Dieu ! je le lo bien.
Tout avant que il nous meskieche
Chascuns de nous prengne sa piche :
Aussi avons-nous trop villiet.

MAÎTRE HENRI.

Dieu ! que. est celui qui là se cache ? Bois bien.
Le glouton ! le glouton ! le glouton !

GUILLOT.

Pour l'amour de Dieu ! ôton tout, car si ce fou-
là nous court dessus... Prends la nape ; et toi,
tiens le pot.

RIKECE.

Par la foi que je dois à Dieu ! je suis de cet avis.
Avant qu'il mésadvienne prenons chacun notre
pièce : aussi avons-nous trop veillé.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, LE MOINE, *de retour.*

LI MOINES.

Ostes, vous m'avés bien pilliet,
Et s'en i a chi de plus riches ;
Toutes eures chà mes reliques !
Vés-chi .xij. sols que je doi.
Vous et vo taverne renoi ;
Se g'i revienng dyable m'en porche !

LI OSTES.

Je ne vous eu férai jà forche
Tenés vos reliques.

LI MOINES.

Or chà !
Honnis soit qui m'i amena !
Je n'ai mie appris tel afaire.

GUILLOS.

Di, Hane, i a-il plus que faire ?
Avons-nous chi rien ouvlié ?

HANE.

Nenil, j'ai tout avant osté.
Faisons l'oste que bel li soit.

GUILLOS.

Ains irons anchois, s'on m'en croit,
Baisier le fiertre Notre-Dame,
Et che-chierge offrir qu'ele flame :
No cose nous en venra miex.

LI PERES.

Or chà ! levés-vous sus, biaux fiex,
J'ai encore men blé à vendre.

LE MOINE.

Hôte, vous m'avez pillé, et il y en avait ici de
plus riche ; toutefois çà mes reliques ! Voici douze
sous que je dois. Je renie vous et votre taverne ; si
j'y reviens, que le diable m'emporte !

L'HÔTE.

Je ne vous y force pas ; voici vos reliques.

LE MOINE.

Or çà ! honni soit qui m'y amena ! je n'ai pas ap-
pris telle afaire.

GUILLOT

Dis, Hane, y a-t-il davantage à faire ? avons-nous
ici oublié quelque chose ?

HANE.

Nenni, j'ai tout auparavant ôté. Faisons que
l'hôte soit content.

GUILLOT.

Mais nous irons auparavant, si l'on m'en croit,
baiser la chässe de Notre-Dame, et offrir ce cierge
pour qu'il brûle : notre afaire ira mieux.

LE PÈRE

Or çà ! levez-vous, beau fils, j'ai encore mon blé
à vendre.

LI DERVÉS.

Que c'est? me volés mener pendre,
Fiex à putain, leres prouvés?

LI PERES.

Taisiés. C'or, fussiés enterés,
Sos puans! Que Diex vous honnisse!

LI DERVÉS.

Par le mort Dieu! on me compisse
Par là deseure, che me saule.
Peu faut que je ne vous estranle.

LI PERES.

Aimi! or tien che croquepois.

LI DERVÉS.

Ai-je fait le noise dou prois?

LI PERES.

Nient ne vous vaut, vous en venrés.

LI DERVÉS.

Allons, je sui li espousés.

LI MOINES.

Je ne fai point de men preu chi,
Pois que les gens en vont ensi,
N'il n'i a mais fors baisseletes,
Enfans et garçonnaille; or fai,
S'en irons; à Saint-Nicolai
Commenche à sonner des cloquetes.

Explicit li jeux de la Fuellie.

LE FOU.

Qu'est-ce? me voulez-vous mener pendre, fils
de, voleur prouvé?

LE PÈRE.

Taisez-vous. Fussiez-vous enterré, fou puant!
Que Dieu vous honnisse!

LE FOU.

Par la mort de Dieu! ... Peu s'en faut que je ne
vous étrangle.

LE PÈRE.

Hélas! maintenant tiens ce *croquepois*.

LE FOU.

Ai-je fait le bruit du *prois*?

LE PÈRE.

Rien ne vous vaut vous vous en viendrez.

LE FOU.

Allons je suis l'épousé.

LE MOINE.

Je ne fais point de profit ici, puisque les gens s'en
vont ainsi, et il n'y a plus que bachelettes, enfans
et garçonnaille. Partons donc, d'autant qu'à Saint-
Nicolas l'on commence à sonner les cloches.

Fin du jeu de la Feuillée (788).

I.

LE JEU ADAN LE BOÇU D'ARRAZ (789).

Seignour, savez por quoi j'ai mon abit changié?
J'ai esté avoec fame, or revois au clergié;
Or avertira ce que j'ai pieça songié;
Por ce vieng à vous toz ainçois prendre congié.
Or ne porront pas dire aucun qui j'ai hantez
Que d'aller à Paris soie por nient vantez;
Chascuns puet revenir ja n'ert si enchantez,
Quar bien grant maladie ensuit bien granz santez.
D'autre part je n'ai pas ei si mon tems perdu
Que je n'aie à amer leaument entendu,
Si qu'encore pert il aus tès quels li pos fu.
Or revois à Paris.

Chetis! qu'i feras-tu?

Onques d'Arras bons clers n'issi,
Et tu le veus fere de ti!
Ce serait granz abusions.

N'est mie Riquiers Amions
Bons clerks et soutiex en son livre?

Oil, per .ij. deniers le livre:
Je ne voi qu'il sache autre chose;
Mès nus reprendre ne vous ose,
Tant avez-vous muable chief.

Cuidiez-vous qu'il venist à chief,
Biaus douz amis, de ce qu'il dist?

Chascuns mes paroles despist,
Ce me samble, et gete moult loins;
Mès puis que ce vient au besoins,
Et que par moi m'estuet aidier,
Sachiez que je n'ai mie si chier
Le sejour d'Arras, ne la joie,
Que l'aprendre lessier en doie;
Puis que Diex m'a donné engien,

Tans est que je le torne à bien;
J'ai ci assez ma borse escousse.
Et que devendra la pagousse,
Ma commere dame Maroie?

Biaus sire, avoec mon pere ert ci.

Mestres, il n'ira mie ainsi
S'ele se puet metre à la voie;
Quar bien sai, s'onques la connui,
Que s'ele vous i savoit hui,
Qu'ele irait demain sans respit.

Et savez-vous que je ferai?
Por li espacenter, metrai
De la moustarde...

Mestre, tout ce ne vous vaut nient,
Ne la chose à ce point ue tient.
Ainsi n'en poez-vous aler;
Quar puis que sainte Yglise apaire
.ij. gens, ce n'est mie à refaire.
Prendre estuet garde à l'engrener.

Par foi! cil dist par devinaille
Ausi com par ci le me taille,
Qu'il s'en fust gardez à l'emprendre.
Amors me prist en un tel point
Que li amanz .ij. foiz se point,
S'il se veut dont vers li desfendre.
Quar pris sui au premier bouillon,
Tout droit en la verde seson,
Et en l'aspresce de jovent,
Quant la chose a plus grant saveur,
Et nus ne chace son meilleur
Fors ce que miex vient à talent.
Estez fesait bel et seri,
Douz et cler et vert et flori,
Delitable en chanz d'oiseillons,
En haut bois près de fontenele

(788) M. Francisque Michel a réuni, à la suite du
jeu Adam, quelques fragments extraits de divers
manuscrits, dont les variantes peuvent servir à

éclaircir le texte, et que nous reproduisons à ce titre.
(789) Bibliothèque royale, n° 7218, ancien fonds,
fol. 250 verso col. 1.

Clere sor maillie gravele;
Adonc me vint avisions
De celi que j'ai à fame ore,
Qui me samble ore et pale et sore,
Qu'ele était donc blanche et vermeille,
Rianz, amoreuse et deugie,
Or, samble crasse et mal taillie,
Triste et tençans.

C'est granz merveille.

Voirement estes-vous muables
Quant fetures si delitables
Avez si briefment oubliées :
Ne sai por quoi estes saouls.

Por quoi?

Elle a fet envers vous

Trop grand marchié de ses denrées.

Trop, Richece! à ce ne tient point ;
Quar Amor la gent si enoint
Que chascune grace enlumine
En fame, et fet sembler plus grande,
Si c'on cuide d'une truande
Que ce soit bien une roïne.
Si crin sambloient reluisant
D'or, créspé, cler et bien luisant :
Or sont ehéu, noir et pendie.
Tout me samble ore en li mué ;
Ele avoit front bien compassé,
Blanc, oui, large, fenestrie :
Or le voi cresté et estroit ;
Les sorciex par samblance avoit
En arçans, soutiex et lingniez
De brun poil, con trais de pincel,
Por le regart fere plus bel ;
Or les voi espars et dreciez
Com s'il vueillent voler en l'air ;
Si noir oeil me sambloient vair,
Sec et fendu, près d'acointier,
Gros dessouz, deliez fauciaus
A .ij. petiz ploïçons jumiaus,
Ouvranz et cloanz a dangier,
En simple regart amoureux ;
Et si descendoit entre .ij.
Li tuiaus du nez bel et droit,
Porsivant par art de mesure,
Qui li donoit forme et figure,
Et de gayeté souspiroit.
Entor avait blanches maïsseles,
Fesanz an rire .ij. foisseles
.j. poi muées de vermeil,
Paranz parmi le cuevre-chief ;
Ne Diex ne vendroit mie à chief
De fere .j. viaire pareil
Com li siens adonc me sambloit.
La bouche après le porsivoit
Graisle au cors et grosse ou moïlon,

II.

C'EST LI COUMENCEMENS DU JEU ADAN LE BOÇU (790).

Seignour, saves pour koi j' ai men abit cangié ?
J'ai esté avec feme, or revois au clergie ;
Or avertirai çou que j'ai pieça songié.
Ancoi sui à vous tous venus prendre congié.
Dire ne porront mie aucun que j'ai antés
Que d'aler à Paris soie pour nient vantés ;

(790) Manuscrit du Vatican n° 1490, folio 132 *recto*.
Nous le reproduisons ici d'après la copie de M. de
Sainte-Palaye, insérée dans le recueil intitulé : *An-*
ciennes Chansons françoises avant 1500, t. I, folio
290, Bibliothèque de l'Arsenal, in-folio, n° 6¹, bel-
les-lettres françaises. M. de Sainte-Palaye avait fait
le voyage de Rome, pour veiller lui-même à l'exac-
titude de ses copies. (Préface des *Poésies du roi de*
Navarre, pages xiv, xv.)

Fresche et vermeille plus que rose,
Blanche en denture, jointe et close ;
Et après forcelé menton,
Dont naissait la blanche gorgete
Dusqu'aus espauls sanz foissete,
Ounie et grosse en avalant ;
Haterel porsivant derriere
Sanz poil, blanc, et ert de maniere
Sor sa cote .j. poi reploiant ;
Espauls qui pas n'encrunchoient,
Dont li lonc braz adevaloient,
Gros et graisle où il aferoit.
Mès encore estoit-ce du mains,
Qui regardoit ses blanches mains,
Dout nessoient si bel lonc doit,
A basse jointe et gresle en fin,
Couvert d'un bel ongle sanguin,
Près de la char oui et net.
Or vendrai au moustré devant,
Puis la gorgete en avalant ;
Et premiers at pis camuset,
Dur, cort et haut de point et bel,
Entrecloant le ruiotel
D'Amors qui chiet en la forcele ;
Boutine avant et rains voutices,
Que manche d'yvuire entailliés
A ces coutiaus à damoisele ;
Plate jambe, ronde jambete,
Gros braon, basse chevillete ;
Pié vautiz, haingre, à peu de char
En li me sambloit tel devise :
Si croi que desouz la chemise
N'aloit pas li sorplus endar ;
Et ele perçut bien de li
Que je l'amoie plus que mi,
Si se tint vers moi chierement
Et com plus chiere se tenoit,
En mon cuer plus croistre fesoit
Amor et desir et talent ;
Avoec s'en mesla jalousie,
Desesperance et derverie,
Et plus et plus ert en ardant
Por s'amor, et mains me connui,
Tant c'onques à aise ne fui,
Si oi fet du mestre seignour.
Bone gent, ainsi fui-je pris.
Par Amors, qui m'avoit surpris ;
Quar fetures n'ot pas si beles
Comme Amors le mes fist sambler ;
Mès Desirs le me fist gouster
A la grant saveur de Vauceles.
S'est tens que je m'en reconnoisse
Tout avant que ma fame engroisse,
Ne que la chose plus me coust ;
Quar mes fains en est rapaiez.

Explicit uns geus.

Caseuns puet revenir ja si n'ert encantés :
Car en grant maladie gist souvent grans santés
Nepourcant n'ai-jon mie ci men tans si perdu
Que j'ou n'aie en amer loiaument entendu,
Si k'encore en pert-il à tès qieus li pos fu.
Or revois à Paris.

(Or se lieve un personnage et respont :)

Caitis ! ki feras-tu ?

Onques d'Arras boins clers n'isi (791)

(791) Jamais bon clere n'est sorti d'Arras...

M. Fr. Michel fait à ce sujet les réflexions sui-
vantes :

« Cette imputation fut renouvelée, en 1759, par le
sieur de Gouve, dans le *Mercur* de cette année, volume
d'avril, p. 692, 695. L'abbé Lebeuf répondit dans le
même recueil, juin 1759, premier volume, p. 4156-
4159, et à la suite de sa dissertation sur *l'Etat des*
sciences en France, depuis la mort du roi Robert,

Et tu le veus faire de ti !
Ce seroit grans abuisions.

(Or respont Adans :)

N'est mie Rikiers Amjons
Boins elers et soutiex en sen livre ?

(Et uns autres respont :

Ouail, pour .iiij. deniers le livre :
Je ne voi que sace autre cose ;
Mais nus reprendre ne vous ose,
Tant avés-vous mule chief.

(Or respont uns austres à celi :)

Cuidiés-vous k'il venist à kief,
Biau dous amis, de çou qu'il dist ?

(Or respont Adans :)

Chascuns mes paroles despit,
Ce me samble, et jete molt loing ;
Mais puis que venroit au besoing,
Et q'il m'estuet par moi aidier,
Saciés je n'ai mie si chier
D'Aras le soulas et la joie,
Que l'aprendre laissier en doie ;
Puis que Dieus m'a donné engien,
Tans est que jou l'atourne à lui ;
J'ai ci assés me bourse escouse.

(Or li respont uns austres :)

Et que devenra li pagouse,
Me coumère dame Maroie ?

(Et Adans respont :)

Biau sire, aveuc men pere iert ci.

(Et cieus li respont :)

Maistre, il n'ira mid ensi
S'ele se puet metre à le voie,
Car bien sai, s'onques le counui,
Que s'ele vous i savoit hui,
Ou'ele iroit demain sans respit.

(Et respont Adans :)

Et savés-vous que j'en ferai ?
Pour li espanir, meterai
De le moustarde.....

(Et cieus li respont :)

Maistre, tout çou ne vous vaut ment,
Ne point li cose à cou ne tient,
N'ensi n'en poés-vous aler ;
Car puis que sainte Eglise apaire
.ij. gens, ce n'est mie à refaire.
Eusiés pris garde à l'engrener.

(Et Adans li respont :)

Par foi ! cis dist par devinaille,
Ainsi que par ci le me taille :
Qi se fast wardés à l'emprendre ?
Amours me print en un tel point
..... (792).
S'il se veut contre li desfendre :
Car pris sui à premier boullon,
Tout droit en le verde saison,
Et en l'aspreté de jouvent,
U li cose a plus grand saveur.
Ne nus ne qace sen meilleur
Fors çou ki li vient à taient.
Estés faisoit bel et seri,
Vert et cier et frés et flouri,
.....
En haut bos, près de fontenele

Clere sus maille gravele ;
Adont me vient avisions
De celi que j'ai à feme ore,
Qi or me samble pale et sore :
Adont estoit blanche et vermeille,
Rians, amoureux et deugie ;
Or, sanle crase et mautaille,
Tristre et tançans.

(Or respont li personne de devant :)

C'est grant merveille.

Voirement estes-vous muales
Qant faitures si délitables
Avés si briément oubliées :
Bien sai pour quoi estes saous.

(Et respont Adans :

Pour koi ?

(Et cieus lui :)

Ele a fait envers vous
Trop grant markié de ses denrées.

(Et respont Adans :)

Troutp (sic), Riquece, à çou ne tient point ;
Mais Amours si le gent eniont,
Et de grase si enlumine
Em feme, et fait sambler plus grande
Si c'on cuide d'une truande
Que ce soit bien une roine.
Si cring sambloient reluisant
D'or, crespé et roit en fourmiant :
Or sont kéu, noir et pendie.
Tout me sanle ore en li mué
Ele avoit front bien compassé
Blanc, oui, large, fenestric :
Or lo voi creté et estroit.
Les sourcieus par samblance avoit
En arcans, soutieus et ligniés
De brun poil, con trais de pincel,
Pour le rouart (795) faire plus bel ;
Or les vois espars et dreciés
Con s'il veulent voler en l'air.
Si noir oel me sembloient vair ;
Sec et fendu, prest d'acointier,
Gros desous ; delié fouciaus
A deus petis ploçons jumiaus,
Ouvrans et cloans à dangier
En rouars simples, amoureux ;
Et se descendoit entre deus
Li tuiaus du nés bel et droit,
Poursievans par ars et mesure,
Qi li donnoit fourme et figure,
Et de geeté soupiroit.
Entour avoit blanques maissailles,
Faisant au ris .ij. foisseles
Un peu nuées de vermeil,
Parant par mi le ceuvre-kief ;
Ne Dieus ne venroit mie à kief
De faire un viaire pareil
Que li siens adont me sanloit.
Li bouque après se poursievoit
Graile à cors et grosse à moilon,
Fresque et vermeille plus que rose ;
Blance ententure, jointe et close
Et après foucelé menton,
Dont naissoit li blanque gorgete,
Trusk'as espauls sans fosete,
Ounie et grosse en avalant ;
Harterel poursievant deriere
Sans poil, gros et blanc de maniere,

arrivée en 1031, jusqu'à celle de Philippe le Bel, arrivée en 1314. (*Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris* ; à Paris, rue Saint-Jacques, chez Lambert et Durand, M.DCC.XLI, in-8°, tome II, p. 284-295.) Pour détruire ce reproche, le bon abbé cite les noms des quatre à cinq ecclésiastiques qui, dans les XI^e et XII^e siècles, ont écrit sur l'office divin. Outre

cet Adam de Le Hale, on compte parmi les de cette ville au XIII^e siècle, Jean Bodel et tois.

(792) Il manque ici un vers au manuscrit du Vatican. Voyez le texte d'après les deux manuscrits du Roi.

(795) Regard. (*Note de M. de Sainte-Palaye.*)

Seur se cote un peu reploian ;
 Espauls qi point n'enerçoient,
 Dont li lone brac adevalioient.
 Gros et graile à il aferoit,
 Et encor estoi-ce du mains,
 Qi rewardast ses blances mains,
 Dont naissoient li biaux lone doit,
 A basse jointe, graile en fin,
 Couvert d'un bel ongle sangin,
 Près de le car ouni et net.
 Or venrai au monstre devant,
 Puis le gorgete en avalant ;
 Tout premier au pis camuset,
 Dur, cort et baut de point et bel,
 Entrecloant le ruiotel
 D'Amours qi qiet en le fourcele ;
 Boutine avant et rains vaultiés,
 Com mences d'ivoire entailliés
 A ses coutiaus à demiseles ;
 Plate hanque, ronde gambete,
 Gros bran, basse quillite ;
 Pié vaultic, haingre, à peu de char.
 En li me sambloit teus devise,
 Et croi que desous le quemise
 N'aloit point li surplus en dar (794).
 Bele gent, ensi lui-je pris
 Pour Amour qi si m'eut soupris ;
 Car faiture n'eut point si beles
 Q'Amours me les fist sambler ;
 Mais Desirs le me fist gouster
 A le grand saveur de Vauceles.

Explicit.

ALIONE D'ASTI. — MM. Monmerqué et Francisque Michel, dans leur *Théâtre au moyen âge* (Paris, Delloye, 1839, grand in-8°), signalent la réédition chez Silvestre, à Paris, en 1836, des *Poésies françaises* de J.-G. Alione d'Asti, composées de 1494 à 1520, qui contiennent deux farces dont suivent les titres : 1° *Farsa de la dona chi se credia havere una roba de veluto dal Franzoso alogiato in casa soa.* — 2° *Farsa del Franzoso alogiato a l'ostaria del Lombardo a tre personagii* (795).

ALITHIA ET PSEUSTIS. — Dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin cite le colloque d'*Alithia et Pseustis* de Théodule, sous la date du x^e siècle. (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1833, 7 mai, p. 256.) M. Ach. Jubinal répète M. Magnin (*Myst. inéd. du xv^e siècle*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°, t. 1^{er}, préf., p. VIII.)

M. Edélestand Duméril est d'avis qu'*Alithia* n'a rien de dramatique et n'indique que la tendance constante du moyen âge vers la forme dramatique. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 3.)

ALLAMANDA (L') — Voy. **PARASOLS** (B. de).

AMOUREUX (LA FARCE DES DEUX.) — *La farce des deux amoureux recreatis et ioyeux, c'est à scavoïr :*

LE PREMIER AMOUREUX.

LE DEUXIÈME ID.

(794) Il manque ici douze vers qui sont dans les deux autres manuscrits.

(795) M. Magnin, dans son Cours professé à la Faculté des lettres, signale, sous la date du xvi^e siècle, en Italie, l'*Orphée* d'Ange Policien, traduit récemment du latin, le *Céphale* de Nicolas da Corregio le *Philostrate* et le *Demetrius* d'Antonio da

Tel est le titre d'une farce conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

Cette pièce date du commencement du xvi^e siècle; on l'attribue à Pierre Taserye.

Elle a été éditée dans la Collection Teche-ner. (*Voy. RECUEIL DE FARCES...*)

Les amoureux se confient leurs amours et font le portrait de leurs belles

Elle vous augyt un corset
 De fin bleu lasse d'un laset
 laune...

... Puy après
 Mancherons d'escarlante verte,
 Robe de pers large etouuerte..

.....
 Chausse noires, petits patins,
 Linge blanc, sainture houpée,
 Le chapperon faict en pouppée,
 Les cheueux en passe sillon,
 Et l'œil gay en esmerillon,
 Souple et droicte comme une gaule...

AMOUREUX ET LE JEUNE (LE VIEIL).

— *Le vieil amoureux et le jeune amoureux, farce à II personnages, c'est à sauoir : Le vieil amoureux et le jeune amoureux*, est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

Cette pièce date de la première moitié du xvi^e siècle; il est probable qu'elle fut représentée à Rouen; elle paraît appartenir, comme toutes celles du même recueil, à Pierre Taserye.

Elle a été éditée dans la *Collection Teche-ner*. (*Voy. Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, par MM. LEROUX DE LINGY et Francisque MICHEL; Paris, 1831-1837, Teche-ner, 4 vol., petit in-8°.)

Le vieil Amoureux commence en chantant.

Vray Dieu! qu'amoureux ont de peine.
 Par Dieu jaymase mieux la mort.
 Sur moy n'y a ne nerf ne vaine
 Qui ne se sente de remort..
 Pour soulas desolation,
 Pour sagrain toute amaritude,
 Pour gloire malediction,
 Desplaisir pour moudanité,
 Vouela la retribution
 D'Amours...

Le jeune Amoureux.

D'amour vieut playsance infynie...

Le vieil.

Femmes nous font bestes
 Et rompre les testes,
 Par eris et tempestes,
 Et tousiours sont prestes
 Nous estres nuisantes.

Le jeune.

Femmes sont segrestes,
 En amour discrettes,
 Doulces mygonnettes,
 Et tant bien parlantes...

Toute la pièce est sur ce ton.

Pistoia, les tragédies de Gyraldi, la *Sophonisbe* de Trissino et la *Rosemunde* de Ruccelai; le *Timon misanthrope* de Boiardo, les pièces de l'Arioste, la *Calandria* du cardinal Bibiena, la *Mandragore*, *Cecchi*, et *Assinola* de Machiavel et la *Courisane* de l'A-rétin.

AMPHYTRION ou le *Geta* (L'). — *Voy. GÈTA.*

ANDRIASSE (L'). — *Voy. PARASOLS* (B. de).

ANDROMAQUE. — M. Magnin, dans son Cours professé à la Faculté des lettres, en 1834-1835, citait au v^e siècle *Andromaque et Hélène*, d'après Sidoine Apollinaire (*Description des jeux de Narbonne*).

ANERIE. — *Voy. SCIENCE ET ANERIE.*

ANTECHRIST (L'). — *La farce nouvelle de l'Antechrist et de trois femmes : une Bourgeoise et deux Poissonnières, à quatre personnages. C'est à scavoïr :*

HAMELOT, première poissonnière,
L'ANTECHRIST,
LA BOURGEOISE,
COLECHON, deuxième idem,

Cette pièce du xvi^e siècle a été mise en meilleur langage, en 1612, par Nicolas Rousset, éditeur, qui en donna à Paris une réimpression.

Le ton en est extrêmement licencieux; et l'esprit en est fort éloigné de la religion.

L'Antechrist nous fournit les vieux proverbes suivants :

Cil gaigne assez qui a sa vie,
Après le beau temps vient la pluie,
Après Pasques viennent les veaux...

ARBALESTRE (LA FARCE DE L'). — *La farce de l'arbalestre à II. personnages*, est conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63, attribué sans preuve à Pierre Taserye.

Elle a été éditée dans la collection Téchener (Paris, 1837, in-8^o, 4 vol.).

LE MARY commence :

Je ne say qui me confila
Qui mesmement me barbouila
De m'aler mectre en mariage...
... ne say rien faire
Qui plaise ni qui soyt utile
A ma femme sage sebile.
Marye fus a la male heure,
Quant ie luy ris, elle me pleure
Quant ie pleure, elle s'en rit;
Quant ie me ioue, el se marit;
Quant ie me maris, el se ioue;
Quant ie me ioue, el faict la moue...

LA FEMME.

Qui espouse un sot de nature
Ne seroyt son plaisir auoir...
C'est un sot ie plus desplaisant
Plus ydiot, plus mal plaisant
Que iamais la terre ne porta...

L'un et l'autre continuent ainsi en échangeant des injures.

LE MARY.

Femme ne doit point entreprendre
De vouloir son mary reprendre
Deuant les gens que bien a poinct...

Et un peu plus bas, ce mot qui ne manque pas de malice.

... L'homme faict la femme telle
Qu'i la veult ou douce ou rebelle...

DICTIONN. DES MYSTÈRES

ASES ET LES WOLFUNGEN (LES). — M. Van der Hagen (*Eddalieder*, préf. p. XI), pense que les anciennes traditions des *Ases* et des *Wolfungen* auraient pu être représentées dans l'Hippodrome de Constantinople.

M. Edelestand Duméril critique cette opinion; il n'en voit point de preuves. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8^o p. 10, note 5.)

AUCASSIN. — De Roquefort est d'avis qu'*Aucassin et Nicolette* fut représenté. (Cf. *De l'état de la poés. fr. dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1815, in-8^o, p. 259.)

AULULAIRE (L') — *L'Aululaire* ou le *Querolus* a été daté comme le *Gèta* du XII^e siècle.

Ce poème semble appartenir également à Vital de Blois.

On n'en signale pas les manuscrits.

La plus ancienne édition qui en existe est celle de Jérôme Commelin; Rittershus l'a donné de nouveau; puis MM. Osann, en Allemagne, et Wright, en Angleterre.

M. Osann pense que ce poème fut composé d'après le *Querolus* du IV^e siècle, attribué à Plaute par Vital de Blois; le style en est absolument celui du *Gèta*.

Ce poème n'aurait pas plus que ce dernier été destiné à la représentation.

M. Edelestand Duméril considère *L'Aululaire* de Vilalis, qu'il date du XII^e siècle, comme une refonte du *Querolus* dont la date ne remonterait qu'au VII^e siècle au plus tôt. (Cf. *Origines lat. du th. mod.*; Paris, 1839, p. 14 et 15); c'est le produit de la renaissance des lettres du XII^e siècle: on remet alors des intentions littéraires dans les compositions dramatiques, mais on se sert du vers élégiaque, on amalgame les indications scéniques avec le dialogue et on les fait même entrer dans le vers. (16, p. 33, 34.) — *Voy. GÈTA.*

AVANTUREULX (L'). — *L'Avantureulx, farce nouvelle à III. personnages, c'est à scavoïr :*

L'AVANTUREULX, GUILLOT,
GUERMONSET, Et RIGNOT.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63.

Elle date de la première moitié du XVI^e siècle.

L'unique édition très-fautive qui en existe est celle donnée dans la *collection Téchener* (*Voy. Recueil de farces*).

L'AVANTUREULX commence :

Qu'esse d'homme qui s'aventure,
Qui son bruiet et honneur procure,
Et qui est touiours sur les rens,
Sans iamais dire : ie me rens?

Son fils Guermouset lui demande bénéfices et cures, surtout

Le benefice de Rignot,
Qui est fils Guillot le maire...

Le grand Aventuroux envoie Guermouset sommer Rignot d'abandonner son bénéfice. Guillot défend son fils. *L'Aventuroux* doit soutenir le sien, il se prépare à l'attaque :

Mais arme moy bien par derrière
Et que mon harnoyz soyt bien clos.

GUERMOUNSET.

Quoy ! vonlez-vous tourner le dos.

L'AVANTUREUX.

Nenin pas, mais quant nous fuyons,
Y fault craindre les horions,
Autant devant come derrière...

Les deux champions sont en présence, aussi émus l'un que l'autre de leur futur combat.

GUILLOT.

Jesus qu'esse sy que i'o ?
L'auantureux aproche fort.

L'AVANTUREUX.

A mort, vilain, à mort, à mert.

GUILLOT.

A ! Rignot, il est courageux,
Pour un home et auantureux...

L'AVANTUREUX.

Or sa, Guillot, nous sommes pres,
Ioustons a qui esse qui tient.

GUILLOT.

Dictes-vous a bon esient
Vrayment ie ne vous fauldray pas.

L'AVANTUREUX.

A ! dea, dea, ne me frapes pas ;
Combien que rien ie ne vous crains.

GUILLOT.

Sang bien ! se g'y boute les mains
Ie m'en raporte bien a toy ;
Ne t'aproche pas pres de moy,
Sy tu veulx que ie me deffende.

L'AVANTUREUX.

Vault y poinct mieux que ie me rende ?
Guermouset que s'en semble bon.

GUILLOT.

Y vault mieux que nous apointon
Colin, les coups sont dangereux...

Les deux poltrons, après mines de combats, finissent par s'accorder ; le récit vantard de leurs exploits passés égaye la fin de cette farce que termine la *conclusion* suivante :

De sotes gens sote raison,
De les hanter on ne doit poinct,
Mais fuyr en toute saison.
Prendre ausy de Dieu la maison
Les biens et la diuine office...
C'est un pesche contre l'esprit...

AVENTURE (LE JEU D'). — *Li jeux d'aventure* sont conservés dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7218.

Legrand d'Aussy semble y voir une pièce dramatique (Cf. *Fabliaux*; Paris, Renouard, 5 vol. in-8°, t. IV, p. 240); M. Ach. Jubinal est d'avis que c'est une erreur et que ce petit poème n'a rien de dramatique; toutefois pourrait-il appartenir au théâtre de famille

BABIO. — *Le Babio* daterait, selon ses éditeurs au plus tôt du XII^e siècle; cette date, indiquée seulement par les manuscrits, est

ou de festins du moyen âge. (Cf. *Œuvres complètes de Rulebeuf* recueillies par M. A. J. . . .; Paris, 1839, 2 vol. in-8°, p. 131.)

M. Trébutien a publié un *Dit d'Aventures* dont le but est de se moquer de la chevalerie.

M. Wright (*Anecdota literaria*, Lond., 1844, in-8°), donne un jeu d'aventure d'après un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne qui commence ainsi :

RAGEMON LE BON.

Deu vous dorra grant honour,
E grant ioie et grant vigour,
Ia de ceo ne fauderez,
Taunt cum vous viverez...

Cette pièce appartient au XV^e siècle.

AVEUGLE (L'). — *L'Aveugle, son valet et une tripière, farce joyeuse à .iii. personnages, c'est à scavoir :*

VN AVEUGLE.

SON VARLET.

ET VNE TRIPIERE.

Tel est le titre d'une farce conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

Cette pièce date du commencement du XVI^e siècle; on a pensé qu'elle avait pu être représentée à Rouen et sortir de la plume de Pierre Teserye.

On la trouve éditée dans la *Collection Técherer*. (Voy. *Recueil de farces, moralités, etc.*; Paris, 1831-1837, 4 vol. petit in-8°.)

Le Varlet de l'Aveugle et la Tripière se querellent, le varlet renverse les « pié de beuf et boudin... »

LA TRIPIERE

... Je vaulx, mieulx toy
Ne que fust onq ton pere
Me vien tu faire tant d'esmoy ?
Par l'ame de ton grand-père!
Huy ie te desuisageray.

LE VARLET.

Au ! ma douce sainte Agate !
Elle m'a baille de sa pate,
Et sy m'a rompu le visage.

LA TRIPIERE.

Ne reuiens plus se tu es sage.

LE VARLET.

Lesser y nous fault le caquet,
Car nous ferions fy la ferye.
Prenes en gre la compaignye.

AVEUGLE ET LE BOITEUX (L'). — *La Moralité de l'Aveugle et du Boiteux*, attribuée à André de Lavigne, a été éditée par M. Francisque Michel, en 1831, chez Silvestre, à Paris; elle fait partie des *Poésies des XV^e et XVI^e siècles* (Paris, 1830-1832, grand in-8°.)

M. Raynouard a critiqué ce livre dans le *Journal des Savants* (cahier de juillet 1833, p. 385).

B

contredite par tous les détails de mœurs de la pièce.

L'auteur du *Babio* est inconnu; on a at-

tribué cette pièce à Vital de Blois, auteur du *Gèta* et du *Querolus*, se basant sur trois faits également insignifiants : le premier qui est l'analogie de la facture des vers; le second qui est une certaine ressemblance d'idées et de connaissances; et en dernier lieu, la rencontre dans deux manuscrits, du drame et du poème. La simultanéité de copie au XII^e siècle du *Babio* et du *Gèta* ne prouve qu'une chose, c'est le goût très-répandu des vieilles pièces de théâtre, dont on recherchait également, sans plus de critique, les remaniements et les originaux. Le mode des vers est celui qui fut le plus répandu depuis l'invasion des barbares; au VI^e siècle, notamment Fortunat, en use presque constamment. Quant au style, les rapports d'idées et d'expressions que l'on remarque entre le *Gèta*, l'*Aululaire* et le *Babio*, ne peuvent que témoigner de la haute antiquité du dernier, puisque le *Gèta* et l'*Aululaire*, comme on en convient, sont des poèmes exécutés sur d'anciennes pièces dont les didascalies ont passé dans le récit, et que l'une de ces pièces, le *Querolus* date au moins du VI^e ou du VII^e siècle, à contester la date infiniment probable pourtant du IV^e siècle.

Les Anglais n'osent s'attribuer complètement le *Babio*; mais ils profitent encore du peu d'étude que l'on a fait de cette pièce. De nombreuses et positives informations ne permettent pas de croire qu'elle ait été écrite en Angleterre; le *Soloen* et le *Trans-Alpes* qui y sont répétés, indiquent un point plus rapproché de l'Italie. Le *Babio* est français, gaulois si l'on veut, et l'Angleterre l'a imité. (GOWER. *Voy. plus bas*.)

On n'en connaît que trois manuscrits qu'un hasard qui reste à expliquer a réunis en Angleterre :

Le premier, à la *Bibliothèque Cottonnienne* de Londres, Titus A, xx, où la pièce est enfouie à côté du *Gèta* dans un recueil de poésies anglaises et latines des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, datant du règne d'Edouard I^{er}, et très-difficile à lire, à ce qu'assure M. Wright. Il contient des indications marginales relatives aux personnages, qu'a relevé le savant anglais.

Le second appartient à la *Bibliothèque Bo-*

(796) Three manuscripts are known of this poem. One is in the Cotton ms. Titus. A. xx. which, amongst a vast mass of anglo-latin poetry of the twelfth, thirteenth, and fourteenth centuries, contains also a copy of the *Geta*, an imperfect copy of the *Descriptio Norfolcensium* and the only copy I have met with of John of S. Omer's answer to it. It is a manuscript of the reign of Edward III of England, and is very difficult to read, both on account of the hand-writing, and of the unusual contractions which sometimes occur. The style of the *Babio*, and many of the phrases and ideas, resemble so closely those of the *Geta*, that I am almost inclined to think it may be the work of the same author.

The two other ms. of the *Babio* are preserved in the Bodleian Library at Oxford; one of which, ms. Bold., n° 851 (3041 of the old Catalogue) contains also the *Geta*. The other, marked Digby, n° 53, appears to be must the best manuscript of the three. I am indebted for the description of these ms. to

dléienne d'Oxford (n° 851, 3041 du nouveau catalogue); le *Gèta* s'y rencontre également.

Le troisième se trouve également dans la *Bibliothèque Bodléienne* (Digby, n° 53); M. Wright, assure que c'est le meilleur des trois, le seul qui contienne le prologue en prose et les deux derniers vers du *Babio* (796).

Il n'a été publié du *Babio* qu'une seule édition complète dans le recueil de mystères et de poèmes latins de M. Thomas Wright, intitulé : *Early mysteries and other latin poems of twelfth and thirteenth centuries*. (London, Nichols, 1838, gr. in-8°.)

M. Bruce-Whyte (*Histoire des langues romanes et de leur littérature*. (Paris, 1844, in-8°, 3 vol. [annoncés, mais deux publiés seulement], t. I^{er}, p. 408.) a donné quelques fragments du *Babio*; il attribue au manuscrit de la Bibliothèque Cottonnienne la liste suivante des personnages avec des gloses, qui contiennent de nombreuses erreurs inexplicables pour le temps où fut écrit le manuscrit et qu'on est contraint à supposer moderne, M. Bruce-Whyte ne donnant pas à leur sujet les indications nécessaires :

PERSONNAGES.

- BABIO, pauvre vieillard, amoureux de Viola, méfiant et soupçonneux, dont les habitudes d'avarice et les tourments font le fond principal de la comédie.
 CROCEUS, jeune homme riche et libéral, également amoureux de Viola, dont il obtient la main au détriment de son rival.
 FODIUS, serviteur de Babio, intrigant avec Pecula, et dupant sans cesse son maître.
 VIOLA, jeune femme confiée aux soins de Babio, et parfois appelée fille de Pécula.
 PECULA, parfois appelée sœur de Babio; mais, d'après le titre et le dénouement de la pièce, il semblerait qu'elle est sa femme.
 FAMA, caractère allégorique, fréquemment introduit sur la scène dans l'enfance de l'art dramatique en Angleterre, et n'agissant probablement dans cette pièce que parce que l'auteur n'a point trouvé d'autre moyen d'amener la catastrophe.
 EUSTALUS, GULIUS, BAVO, serviteurs de Croceus.

La plus ancienne opinion formulée à propos du *Babio* est celle de Boston Bury; le nom de *Babio* rapproché par lui du nom

the extrem kindness of the Rev. William Cureton, assistant Keeper of the manuscripts in the British Museum, who, during a very transitory visit to Oxford, collated with the Digby ms. a few passage in the poem which were so corrupt in the Cotton ms. as to be quite unintelligible. I regret much that I have not been able to obtain a more careful collation.

In the Digby ms. the poem is introduced by the following preface in prose; *Incipit liber*, etc. The poem ends in this ms. with these two lines :

*Qui scripsit, valeat : Babio tristis eat,
 Explicit comedia de Domino Babione.*

In the second Oxford ms. (Bodl. 851.) the poem bears the following title : « *De Babione, et croceo domino Babionis, et Viola filiastra Babionis, quam Croceus dilexit invito Babione, et Pecula uxore Babionis et Fodio servo ejus.* » (WRIGHT, *Early mysteries*, Préf., p. XIV-XVI.)

du théologien anglais Pierre ou G. *Babyon*, qui a fait supposer que le titre de *Comœdia Babionis* se rapportait à cet écrivain du XIV^e siècle. Bale s'exprime ainsi d'après lui :

« Pierre Babion, écrivain très-élégant et poète remarquable, se distingua parmi les savants, de manière à mériter l'admiration de tous les âges. Très-jeune encore il excellait dans la poésie... D'esprit vif, d'invention heureuse, plein de grâce et de majesté, il a laissé un nom parmi les théologiens par ses discours et ses commentaires. Ses écrits sont, d'après le catalogue de Boston de Bury : *Exposition sur saint Matthieu*; — 70 sermons; — une comédie en vers; — *Sur l'office de la Messe*; — quelques homélies; — et diverses poésies. »

Boston pense qu'il vécut au XIV^e siècle (797).

John Pits (*De illustr. anglic. scrip.*, p. 406.) reproduit les erreurs de Bale; Tanner (798), dit :

« Babyon (Petrus) Anglais de nation, rhéteur et poète remarquable, a écrit :

« Un commentaire sur saint Matthieu qui commence au livre I, par ces mots : « Dominus ac redemptor noster, etc. »

« Des sermons...

« Une comédie en vers... mss., 1^o Bibl. Bodt. Arch. B. 52. — 2^o M. Cotton, titre A, XX, 30,

« Un livre sur l'office de la Messe.

« Quelques homélies.

« Des vers.

« Il vivait en 1317.

(Cf., BAL. VI, 23 v. PITS, p. 406.)

Le savant G. Oudin n'échappe pas aux mêmes erreurs (799).

« Pierre Babion, dit-il, Anglais, qui vécut au XIV^e siècle, fut élevé dès la plus tendre enfance par les meilleurs précepteurs dans le commerce des lettres; il se fit un nom dans la suite par son habileté dans l'explication des livres saints. Boston Bury, dans ses écrits, restés manuscrits, sur les écrivains d'Angleterre, lui attribue le *Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu*, commençant par ces mots : *Dominus ac redemptor noster*, qui a été imprimé à Cologne en 1573, chez Materne-Cholin, avec les œuvres de saint Anselme de Cantorbéry, et dans toutes les anciennes éditions du même saint, jusqu'à celle donnée à Lyon par le P. Théophile Raynaud, in-fol., 1630, purgée de tous les mémoires étrangers. Ce commentaire n'ayant ni le style ni le caractère du commencement du XII^e siècle, époque où vivait saint An-

selme, on le croit de Pierre Babion qui, au rapport de Possevin (*Appar., sacer.*, t. II, p. 240.), florissait vers 1360. Il est facile de s'en assurer, car on trouve à la Bibliothèque royale de Paris, manuscrit n^o 4123, un commentaire sous le nom de Babion, qui commence par les mêmes mots que celui sur *l'Évangile de saint Matthieu*. Babion a écrit encore des sermons sur divers sujets, dont les copies subsistent dans les Bibliothèques d'Angleterre. Il vivait vers 1320. Jean-Pit-seus (*De illustr. Angliæ. scriptor.*) en fait mention (ætate XIV, Adam, 1317, scriptore 462, p. 406).

Enfin, outre Bury, Pits, Bale et Oudin, Thomas Smith et avec lui Warton, le grand historien de la poésie anglaise, répètent cette absurdité (800).

Le temps même où ces critiques anglais supposent que vécut le prétendu Babyon de la *Comœdia Babionis* est une erreur, ainsi que le prouve la note suivante :

« Bibliothèque de Laon.

« 109, in-4^o sur velin. — (*Glossæ in Novum Testamentum*) XII^e et XIII^e siècles. — Provient de l'abbaye de Vauclair. Sur les feuilles de gardes, au commencement et à la fin du volume, sont les pièces suivantes : n^o 7, *Incipiunt glose G. Babionis super Matheum Dominus ac redemptor noster*. Commentaire imprimé parmi les œuvres de saint Anselme, t. III, p. 799, Oudin nomme l'auteur Pierre Babion, et le fait vivre au XIV^e siècle (801) »

En Allemagne, Possevin (802), Leyser (803), reproduisent les indications erronées des savants anglais.

La critique moderne évite le piège. Avant même que le texte du *Babio* ait été publié et sur la seule indication du titre. M. Maguin, dans son cours professé à la Faculté des lettres, en 1835, citant la pièce de *Babion*, l'indique comme une œuvre mal attribuée à l'Anglais Babion; évidemment l'on a pris à tort le nom de l'un des personnages de la comédie pour celui de l'auteur. (Cf. *Journ., gén., de l'inst., publ.*, 1835, 29 nov., p. 67.) Mais il semble douteux au savant critique que cette pièce, née au milieu de la renaissance de la littérature érudite du XIII^e siècle, ait pu être jouée, sauf peut-être dans les universités.

En 1838, M. Wright donne enfin le texte du *Babio*, d'après les trois manuscrits connus. Il indique la fausse attribution du *Babio* au théologien anglais Babyon (804), mais

in-4^o, t. I^{er}, p. 95.

(802) *Apparatus Sacer*, t. II, p. 240.

(803) *Hist. poet. med. ævi*, p. 1144.

(804) *The Comœdia Babionis*, as well as the *Geta*, have frequently been looked upon, by those who had not examined them closely, as dramatic pieces, and have been more than once a subject of controversy. All doubt must now be extinguished by their publication. But the first of these two pieces has been the subject of a still greater mistake. John Bale, and after him Pits, and others, took the title of this poem from the Cotton ms. without reading any farther, and interpreted *Comœdia Babionis* as meaning a comedy written by Babio; and the name of Petrus

(797) Ioann. BALE., *Sudovolgio Anglo, Ossoriensi ap. Hibern. episcopo, Scriptorum illustrium maioris Brytanniæ... Catalogus*; Basileæ, Ioann. Oporin., 1559, in-fol., centuria VI, n^o 23, p. 467.

(798) Thomas TANNERUS, episcop. Asaphens. *Bibliotheca britannico-hibernica, sive de scr.... Commentarius*, Londini, Guill. Bowyer, 1748, in-fol., v^o *Babyon*.

(799) Casimir OUDIN, *Commentar. de scr. Ecclesiæ antiq.*; Francfort-sur-le-Mein, 1723, in-fol., 3 vol., t. III, col. 799.

(800) Cf. Thom. SM., *Catalogus*; WARTON'S, *History of Engl. poetr.*, t. II, p. 65, 3^e édition.

(801) *Catal. gén. des Bibl. des Dép.*; Paris, 1849,

il émet l'avis que le *Babio* et le *Géta* sont du même auteur.

M. Bruce-Whyte constate que le *Babion* n'est point une copie ou une refonte d'une pièce antérieure; le *Géta* au contraire, est calqué sur l'*Amphytrion* de Plaute. « Le *Babio*, ajoute-t-il, pour l'humeur comique et la netteté avec laquelle les caractères sont dessinés, est peu inférieur à Plaute et surpasse considérablement la plupart des productions du moyen âge sous le rapport de la latinité. » Après cet éloge, M. Bruce-Whyte remarque que ce drame, quoique original, présente un grand nombre d'imitations serviles de Plaute et de Térence. Mais la scène entre Babio et Fodius, à propos des préparatifs du festin, est écrite avec une verve humoristique inimitable. Le *Dimidium gallinæ* n'aurait rien d'égal dans Plaute ou Molière. Quant à la date, il déclare impossible de la fixer: toutefois il faut noter que Gower, qui écrivait vers l'an 1380, donne une esquisse du *Babio* dans sa *Confessio amantis* et que, dans la table de ses poèmes, édition Berthel (London, 1532, in-fol.), il est fait mention de *Babio* en ces termes: *Howe the Romayne nigarde called Babione was deceyved of his fayre love Viola by the liberatie and gentelnesse of Croceus*. Au XVI^e siècle, l'éditeur de Gower rapportait donc l'histoire de *Babio* à une époque romaine.

L'*Histoire littéraire de la France* (t. XXII) en dernier lieu s'est occupée du *Babio*. L'ar-

ticle est de M. Leclerc. Cet écrivain débute par remarquer qu'au moyen âge, de même qu'aux anciennes époques des Grecs et des Latins, les remaniements de pièces de théâtre ne sont pas inconnus, ce dont l'*Aulularia*, le *Géta* sont la preuve. Le *Babion* toutefois ne paraît pas venir de l'antiquité; mais si elle y était pour quelque chose, elle serait singulièrement défigurée. Ce n'est qu'un récit, nullement un drame, quoique les scènes y occupent une grande place, et que, dans le manuscrit Cottonien, les noms des personnages soient indiqués à la marge. Pour conclure, M. Leclerc jette cette phrase dédaigneuse: « Tout cela est fort insipide: un style qui ressemble, mais avec plus d'incorrections, à celui du *Géta*, non moins de fautes de prosodie, une copie très-altérée, ajoutent encore à l'ennui de ce mauvais drame. » Il est évident, par la légèreté de ce jugement que M. Leclerc, versé, si l'on veut, dans la connaissance du latin des bons temps, ignore la langue de la barbarie, en fait naturellement fi sans la connaître, et n'a pas pu lire le *Babio*.

Sous ce titre, il y a deux actions distinctes qui forment un drame en deux *journées*, ou deux parties.

PREMIÈRE ACTION (805)

PERSONNAGES.

BABIO,

CROCEUS

Væ! Viola (*j*)! Doleo, non alter id audiat ullus:
En (*k*)! petit hanc Croceus, cor petit ille meum.
Non dabo, nec dabitur; Croceus petit, hancque
[negabo;

Sed formido preces principis esse minas.
Hanc dabo, si dicam, morior (*l*); rapui michi vi-
[tam (*m*):

Si data non fuerit, mors (*n*) michi finis erit.
Eu (*o*)! moriar, michi sit timor, hinc amor, hinc
[homicida.

Sed (*p*) non sum (*q*) timidus, præstat amore mori.
(*r*)

Sed, Babio, lepus es, et iners, si te bene novi:
Amens, si tibi mus parvus oberrat (*s*), eris.
Egi mira tamen; fuimus tres, paruit umbra, —
Spes erat esse lupum, mus erat ille brevis.
Fit fuga, percurrunt, sequor hos timido pede clau-
[dus:

Laus est dum fugimus tardius esse michi.
Qua ratione queam Viola caruisse sodali;
Ejus (*t*) in ore favum mellificatis apes;
Sidera sunt oculi; quales fers, Phoebe, capilli;
Phyllis inest digitis, in pede pes Thetidis (*u*)
Fert Helenæ faciem, gracilem præcincta (*v*) Co-
[rinnam,

(a) BABIO.

(a') Referam. (Leçon de M. BRUCE-WHYTE, p. 411.)

(b) Delegi. (Leçon de M. B. W., *ibid.*)(c) Caput. (B. W., *ibid.*)

(d) Retegam, dans le Ms. Bodléien. M. Bruce Whyte, en la donnant, déclare cette leçon mauvaise.

(e) *Mihi* pour *michi*, partout où le mot se rencontre. (B. W., *passim.*)(f) *Mihi* tenuisse dolorem. (B. W., p. 412.)(g) Tacuisse loquelam. (Ms. B.) Leçon déclarée mauvaise par M. B. W., *ibid.*)(h) Si. (*Idem.*)(i) Accedat proprius. (*Idem.*)(j) De viola. (*Id.*)(k) « Eu. (*Id.*)(l) Moriar. (B., *ibid.*, leçon non admise.)(m) Sic uterque mss. sed melius: rapitur mihi vita. (*Id.*)

(n) Crux.

(o) Eu.

(p) Si.

(q) Sim. (B.)

(r) BABIO *ad seipsum*. (Ms. Cotton.) — (M. W.)

(s) Oberret.

(t) Cujus.

(u) Taidis. (Thaidis.) (B.)

(v) Dubius locus. In B. legitur *precuncta*; in C. *n agla*.

EUTALI } *serviteurs de*
 GULI } *Croceus.*
 BAVO }

PECULA, femme de Babio.

VIOLA, sa belle-fille.

FODIUS, son serviteur.

Le vieux Babio s'est épris d'amour pour ceus décide de son sort en l'arrachant à la

Meridiem risu, dente coequat ebur.

Talem cum videat, felix cui tangere fas est;

Thura die redolet, balsama nocte sapit.

Tota nitet, Viola; niteat si pectore fida!

Sed (a) mecum maneat; si procul ire neget.

Dum Croceo Violæ sunt convenientia nulla,

Ut color est impar, sic fore corda precor.

Ibo (b), loquar, nitar fragilem firmare pellam,

Sed solidum fragile non erit esse leve.

Flos Viola (c), Violæ floris viror inviolati

Effigies veris, meridiane decor;

Gemma tui generis, felix genitura parentis.

Si non invideant numina, pene dea.

Plus Viola florens, Viola, plus flore recenti,

Plus precio præstans, plusque decore decens.

Et quid Denoneo Croceo plus inclyta flore?

Cujus si spernas nomina, salvus ero.

Cum te non genui, genito michi carior omni,

Filia cum non sis, filia plusque michi.

Stabis (d), an abcedes (e)? Si stas, tunc vivere pos-

[sum;

Si cedis (f), nequeo: — Tu mea fata tenes

Pulcra licet Croceo, deformis sit michi forma,

Non Paridem superat, non ego moustra sequor,

Et piper eligitur, et vellera nigra leguntur,

Et nix cum maneat (g), esse molesta solet.

Esto michi domina, salvo tibi subdar (h) honore,

Vult fore rex Croceus, Babio servus erit.

(i)

Quid michi cum Croceo? Sibi quam vult eligat (j)

[ille;

Vi, prece, vel pretio, non ero pignus ei.

Auro si pascat, Tyric (k) si me tegat ostro,

Orbem si michi det, non michi carus erit.

Occidet ante polus, pelagus siccabitur ante,

Quam Babio, Viola decinet esse tua.

(l)

Vita foret sine te, mors est michi vivere tecum,

Nunc utinam rapiar, est mora pœna michi.

(m)

Nox mea nunc abiit, michi nunc in mente diescit (n),

Jactatum pelago me modo (o) portus habet.

Dos michi nulla (p) deest, Croesi sum dives ad

[instar,

Liber ut Augustus, plus Jove pene potens.

Sum totus felix, si nox (a) est ista fidelis;

(a) Si.

(b) Ho.

(c) BABIO *Violæ*. (M. WRIGHT, *Didascalie des Mss.*)

(d) BABIO.

(e) Abscedes.

(f) Cedes.

(g) Et nix cum niteat. (Ms. Cotton.) — (M. WRIGHT.)

(h) Subter.

(i) VIOLA *Babioni*. (*Didascalie* donnée par M. WR.)

(j) Eligat.

(k) Tirio.

(l) VIOLA *ad se*. (*Didascalie* M. WR.)

(m) BABIO *ad se*.

(n) Babion... trompé... donne un libre cours à sa joie, dans un discours, adressé, comme cela est indiqué en marge dans le manuscrit, en partie à lui-même, en partie à Viola, qui profite de l'occasion pour s'esquiver. — (M. B. W., p. 414.)

(o) Meus. Sic in ms. mendose.

(p) Nulli.

(q) Mox.

(r) A Viola dont il n'a point remarqué la fuite. (M. B. W.)

(s) Quis.]

la belle Viola, qui favorise en secret l'amour de Croceus, propriétaire du domaine que régit Babio. Obligé de lutter de ruse avec son beau-père qui veut disposer d'elle, Viola ne repousse point les tendres épanchements du vieillard atrabilaire, et attend que Cro-

Sum felix totus, si tibi par sit opus.

(r)

Oscula multa dabis, data sæpius hic iterabis:

Oris turribulum spargit aroma tui.

In lare quid (s) sonuit? Michi fit pruritus in aure;

Rumores aderunt: det Deus esse bonos! (t)

(u)

Multa satis numero michi nunc gradiuntur aratra,

Ad libitum fiant amodo secla michi.

Hostis abit Viola, Peculam securus habebō,

Post Violam potero liber adesse dolo.

Hanc odi, nostros nam semper comperit actus

Jam non insidias qui michi tendat erit.

Rem referam Peculæ

(v)

Croceo tua filia nubet.

Vi tota sit ut id nitere; nitar ego.

Hostia (x) retro steti, Violam testudo (y) tenebat,

Sic Babio Violæ, sic ea dixit ei.

Intulit ad nostra latitans audita recepi

Det Deus hinc tollat! plus gemo morte moram.

Ecce domus tenet hunc; quidnam gerat, ibo, videbo.

Audio murmur ibi, murmura pondus habent.

(z)

Ecce venit Croceus, Violam vult ducere nuptam,

Ducere vult Violam, me premat ense prius.

(aa)

Fide Fodi, propera; bovis, hinc procul eice (bb) fi-

[mum,

Spargat mundatam (cc) rite papyrus humum;

Ligna struant ignem, circumdant (dd) fœna coronam,

Hinc sedem cumulam (ee), fultra (ff) deinde

[loca.

Accelerate coquos (gg), fac splendida cœna paretur,

Macta gallinam; sed nimis esse puto.

Dimidium serva, Croceo pars altera detur,

Quale soles sociis fac olus atque fabas.

Ecce bonus quadrans, eme panes, pocula, pisces;

Non opus est tantum promere, prome tamen.

De thalamo Pecula fac exeat, hosque salutet;

Fac lateat Viola, sitque reclusa sera.

Occurram, vultusque bonos conabor habere;

Hospitibus vultus quis scit habere bonos?

(hh)

O Babio! bubo bubone perosior omni!

Cum quadrante tuo fœda sub antra fores (ii)

(t) Il sort. (M. B. W.)

(u) FODIUS. (Ms. Coll. — M. WR.) — Fodius qui, caché derrière la porte a tout entendu, entre. — (M. B. W.)

(v) Pecula entre ou plutôt se rapproche de Fodius. M. B. W.) — Fodius *Petulæ*. (Ms. Coll.) — M. WR.)

(x) Ostia.

(y) Testitudo. (Coll.) — (M. WR.)

(z) BABIO. (Ms. Coll.) — (M. WR.) — M. Bruce White explique ainsi ce jeu de scène: « Là-dessus, ils quittent scène, et l'on voit Babio et Fodius en conversation dans un autre coin du théâtre, représentant l'intérieur de la maison de Babio.

(aa) BABIO *Fodio*. (M. WR.)

(bb) Ejice. « Eice, in ms. de more. » (B. W.)

(cc) Mundatum. (Vetus consuetudo pavementum junctis sternere. »)

(dd) Circumdent.

(ee) Ciuulam, in mss., Forsitan pro stridulam. (B. W.)

(ff) Fulcra.

(gg) Accelerare cocos

(hh) FODIUS *Babioni*. (Coll.) — (M. WR.)

(ii) Subantur fores mendose.

tutelle de Babio. C'est ce qui arrive en effet : sa maison est envahie par Croceus et ses serviteurs, qui déguisent d'abord leur dessein, puis finissent par enlever Viola, au suprême deuil de Babio, qui reconnaît alors

O quales epulæ! brevis ales (a) dimidiatur;
Caulibus atque fabis quam bene stabit hymen!
Semper eris quod eras, tribulus non deferet uvas!
Cum fuerit largus fiet asellus equus (b).

(c)
En video Croceum; præit Eutalus, hunc que se-
[quantur
Ventripotens Gulus et Bavo vasa vorans.

Bis duo (d)! quis feret hæc? legio sit! væ Babioni!
Eutalus et Croceus, Gulus atque Bavo
Dent digiti numerum; ni fallor, unus et alter
Tertius et quartus: vix numerare queo.

(e)
Domne meus, Croceus, valeas! valeantque cohor-
[tes!

Heu (f) michi! duo vale dicere posse velim.
Os animum sequitur (g), Sathanæ sinus esse re-
[cuso;

Det Deus ut prosit, sitque faceta salus.
Pax tibi! paxque tuis! felix sors vos tulit ad nos,
Est bene; non adeo rusticus est Babio.
Non parce, doleo vos huc tam raro venisse.
(Trans Alpes vellem vos modo ferre gradum.)

Intremus; sedite; male dixi; dico sedete;
Ergo per insolitum grammatizare volens.
Nosce tamen logicam; bene præmeditando probabo
Quod Socrates Socrates (h) et quod homo sit homo.

Care magister, ades, ait unus falsa locutus;
Dicere quod docui, care magister, veni.
Dentur aquæ (i) manibus; infundite; ponite mensam:
Domne, sedete, precor; plebsque deinde tua.

Ferte fabas et olus; sociis sint fercula tanta
Gallinæ Croceo crus sit et ala cibi (j)
Cum satius erit, sibi quisque superflua sumat,
Eutalus et socii, Gulus atque Bavo.
Eutale, quando bibes?

Bavo, non bibis;
Ebibe Guli.

Quam male vos bibitis?
(In mea dampna loquor.)
(k)

Domne meus, comede: quid agis? Facito prior (l)
(m) [offas.

(Ultimus oro cibi (n) offa sit ista tibi!)
Tollite; suffecit, date lympham, more faceto,
Vult medicus lavacrum prandia, quæque sequi.
(o)

Quam petis, repeto, Violam volo, nolo negetur,
Introeat; veniat; cur latet? (p)
Ægra jacet.

Non timor est; veniat; veniat, pax est et abibit.
(q)

Ægra jaces, Viola? Si potes, intro veni.

(a) Sales, in mss., mendose.

(b) Equus, pro equus, at semper, in mss.

(c) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(d) Ais duo?

(e) BABIO Croceo.

(f) Clam. (Didascalie du Ms. C.) — (M. WR.)

(g) Os animum seq. Cotton.

(h) Quod sortes sortes. (Coll.) — (M. WR.)

(i) Æquæ.

(j) (Sibi?)

(k) BABIO Croceo, (WR.)

(l) Facito, precor.

(m) Clam. (WR.)

(n) Cibus.

(o) CROCEUS Babioni.

(p) Glose de M. Bruce Whyte: Croceus s'informe de Viola qu'il faut supposer dans une chambre contigue à celle du repas, et Babio répond:

(q) Viola entre et Babio lui dit. (B. W.)

les ruses de celle dont il s'est quelquefois cru aimé; il tâche de se consoler en se rabattant sur les vertus de Pécua sa femme.

Là s'arrête la première action.

Non venies utinam; sis quolibet ægrior ægro;
Sed non ibis habeat femina si qua fidem.

(r)
Sit Croceo Viola; flos hunc, flos denotat illum;
Sic similis simili, consona nulla magis.

Non negat hoc Pecula: non hoc nego, prospera nulla
Sint nobis; mulier foedida, serve nequam.

(s)
Vis Croceum, Viola?

(t)
Volo, si vis.
(u)

Quid michi velle?

Quod vis ipsa velis, hoc michi velle nolo (v)
(x)

Fumus obest oculis nostris, hinc tollite fumum;
Has lacrymas, Viola, tu facis esse michi.

(y)
Surgite, sancta domus, molæ subternite mulam;
Pax tibi sit, Babio! te que valere precor!

(z)
O male, pax non est ægro (aa), vale Babioni;
Vix vivo; latis passibus intro necem.

(bb)
Hoc pateris Pecula? rapitur tibi filia; substas?
Tu fer (cc) Amazonia fortiter arma manu.

(dd)
Curre, Fodi, pugna, funda (ee) stans eminus utar:
Cominus hos premite, saxa rotando sequar.
Sistite, non nisi tres sumus huc; mulier male fortis,
Pene puer Fodius, pene senex Babio.

Quam procul a jaculis convicia sunt Babionis!
Num didici facile vulnus habere minas.

Hostes si tales sentisses Troja, maneres;
Nec raperent Danaï Tyndaridem Paridi. —

(ff)
Jam Violam violat Croceus, ludumque ibi parcit;
Abdita jam tractat; pelle nefanda nephas.

(gg)
Vi pateris, Viola: sed vis est facta voluntas
Non procul est etiam quodque sit inter eos

Quod posui, tulit hic; sevi sata; messuit alter;
Excussi dumos, occupat alter aves (hh)

Vivo carens anima; tulit hanc, detollitur illa: (ii)
Miror quod vivo non animatus homo.

Babio sum: non sum; perii dudum, loquitur quis?
Babio, more novo, non ego sum quod ego.

In nil ex nichilo redii, vellem nichil esse;
Esse queror quicquam, nec querar esse nichil.

Fœmina fœminei cordis non desinit esse,
Non cor, at omnis habet fœmina corda duo.

Fœmina quæque vecors, linguam gerit ore bifur-
[cam;

(r) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

(s) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(t) VIOLA. (Coll.)

(u) BABIO. (Coll.)

(v) Volo.

(x) BABIO lacrymans. (Coll.) — (M. WR.)

(y) CROCEUS. (Coll.) — (M. WR.) Croceus se lève et emmène Viola; Babio appelle alors Pecula. (M. B. W.)

(z) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(aa) Ægrum. Ms. (M. WR.)

(bb) BABIO Peculæ. (Coll.) — (M. WR.)

(cc) Infer.

(dd) BABIO Fodio. (Ms. Coll.) — (M. WR.)

(ee) Fundo.

(ff) BABIO secum. (M. WR.)

(gg) BABIO Violæ. (M. WR.)

(hh) Uvas.

(ii) Babio, enfin convaincu de la duplicité de Viola, débite une violente tirade contre le beau sexe... (M. B. W.)

SECONDE ACTION.

PERSONNAGES.

LA RENOMMÉE,
BABION,
FODIUS,

PECULA,
AMIS DE BABION,
SERVITEURS.

SCÈNE I^e.

BABION, FODIUS.

BABION. Or ça! Fodius, il faut mourir. Ne bouge d'ici. Mets-toi la corde au cou.

Ex Viola duplici talia disco loqui.
Quis Violæ credet, et quis non crederet illi,
Non credat Croceus, si michi credit, ei.
Ut lumen tenebris sub noctibus obviat atris
Sic alie (a) Peculam præposuere sibi.
Nec Violam sequitur; hæc fallax, illa fidelis:
Hæc nox, illa dies; hæc rubes, illa rosa;
Hæc lupus, illa bidens; hæc serpens, illa columba;
Hæc levis, illa gravis; hæc dolor, illa deus.
Sentibus (b) in mediis genuit lupus, edidit aspis,
In medio baratri fovit Erinnys eam.
O quam dissimiles! hæc junior, illa senescens,
Trita magisque recens, plusque minusque decens.
Non genus ut genitrix; oleum sic promit amuream,
Vina luem, lineam tela (c) latex laticem.
Penelope Pecula non altera, pene sed ipsa,
Ipsa pudicitia, peneque major ea.
Sic peculam Pecula; nil mobile; nil leve sentit;
Pene vir esse potest, sæmina plena viro.
Penelope Petula (sic) pietate, pudore Sabina,
Labia munda situ, Marcia fida fide.
Hanc, Babio, recolas, huic fœdera debita solvas,
Totus in hac plaudes amodo fidus ei...

(806) Plebs (e), Babio, recitat Fodio Peculam pa-
[tuisse],

Hosque (f) genu quarto connumerasse genus.
Pristina si memores, si mente moderna volutes,
A Fodio Fodium res probat esse procul.
Pauper erat Fodius, facie tenuis, pede nudus,
Crine malus, luteus corpore, veste lacer.
Mutatur subito, facie pinguis, pede comptus (g),
Crine decens, mundus corpore, veste nitens.
Splendidus incedit, humeros lana ardua spectat,
Verbis magniloquus, artibus est minimus.
Unde tot huic sumptus? tot symbola? ferenla tanta?
Tot merito pretio tanta quid esse facit?
Hoc tua sunt, Babio; tua non tibi Pecula servit:
Hoc deservit ei; dona satelles habet.

Dum sic servit ei, male servitur Babioni;
Servitii talis sit maledictus honor.
Prava nimis Viola, Fodius pejora patravit;
Nescio quis pejor, pravus uterque nimis.
Implumes alui, nec deglutire (i) scientes,
Nunc michi sit cucullus illa, sit ille Nero.
Abdita thesauri sic latro remunerat hospes,

(a) Aliæ-ali. (Coll.) — (M. WR.)

(b) Dentibus. (Coll.) — (M. WR.)

(c) Tela lineam. (Coll.) — Vina! levem lineam. (Digb.) — (M. WR.)

(d) FAMA, veniens ad Babionem. (Ms. Coll.) — (M. WR.)

(e) Bleps. (Mss.) — (M. WR.)

(f) Esque. (Digb.) — (M. WR.)

(g) Compertus, in mss. (M. B. W.)

(h) BABIO r. s. ondens. (Ms. Coll.) — (M. WR.)

(i) Implumes alundum glutire. (Collon. M. WR.)

(j) Sinu. (Mss.) — (M. WR.)

(k) Trix. Mss.) — (M. WR.)

(l) Faetent. (Collon.) — (M. WR.)

(m) A cette révélation surnaturelle, dit M. Bruce Whyte, Babio devient presque furieux; il menace de pendre les deux coupables, et au moment où il manifeste sa résolution, Fodius l'aborde. — (M. WR.)

• (n) BABIO Fodio. (Coll.) — (M. WR.)

FODIUS. Eh! pourquoi mourir?

BABION. C'est là ce qu'on ne doit pas dire. Tiens-toi en paix et laisse-moi t'emmener.

FODIUS. Et ou m'emmener?

BABION. A la potence.

FODIUS. Là, là, pourquoi? La raison avant la mort.

BABION. Tu as commis un adultère.

FODIUS. Non pas; je le nie. Je me réclame des lois; il n'y a pas d'arrêt contre ma réclamation.

BABION. L'adultère t'est commun avec Pécua.

Mus peram, gremium vipera, flamma sinum(j).
Sic trux (k) OEdippus, sic Jupiter invictus egit;
Hic gladio secuit, expulit ille patrem.
Dum concinna michi fatalia fata dedisti,
Desque michi Lachesis police fila truci.
Quæque tuenda michi, nec me loca tuta tuentur;
Dum meus hic hostis, quis michi fidus erit.
O! peculans Pecula, Fodius fœdissimus ille;
Sic mea consumunt, — ultor amarus ero.
Judicium sic fit; fur scande, mœcha premetur
Fur cruce, Mœcha rogis; hic prius, illa sequens.
Mille patet cubitus michi fraxinus, arbor in hortis,
Antra sedent (l) subtus, intro profunda palus.
Fune capud vinctus dabit hic spectacula plebi,
Hic avibus discet pendula præda fore.
Ipse traham sursum; forsan, si traxerit alter
Fraus erit, et laxo fune perire nequit;
Si funem linquo, quoniam michi non bene fido.
Babio semper eris, virque bovinus erit.
Mitis ero Peculæ; deerit fraus, fure perempto;
Verbere corripiens, hanc superesse sinam (m).

En moriere, Fodi! substa, funem cape collo.

Cur moriar?

(n)

Causas ita referre vetat

Siste, trahi patere.

(o)

(p)

Quo sic traher.

(q)

In cruce pendo.

(r)

Causa quid est debet causa præire necesse

(s)

Mœchus (u) es.

(t)

Esse nego. Michi da me lege tueri,

Legem quamque sibi curia nulla vetat.

(v)

Mœchus es in Peculam (y).

(u)

Nichil est.

(x)

Vis ne igne probare?

(aa)

Ignem volo, aut aqua, si magis illa placet (cc).

(ab)

(v) FODIUS. (Coll.)

(p) BABIO. (Coll.)

(q) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

(r) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(s) FODIUS. (M. B.-W.)

(t) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(u) Mœchus. (M. B. W.)

(v) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

(x) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(y) In Pecula (Mss.)

(z) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

(aa) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(bb) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

(cc) Fodius, dit M. Bruce Whyte, proteste de son innocence; Pecua entre, et il lui fait part de l'accusation dont on charge son honneur. Elle prend un air de vertueuse indignation et adresse les reproches suivants au pauvre Babion. †

FODIUS. Non, non pas.

BABION. Veux-tu l'épreuve par le feu?

FODIUS. Si je veux! Par le feu, par l'eau, à votre gré.
O vertu de Fodius. est-ce là ta récompense. Mais le

Clara fides Fodii, non sic meruisse putabat :

Sed non fructificat punica mala salix.

Per terræ planum, per cœli culmina juro,

Juro sacras per aras, non fodit hanc Fodius.

Dextra det inde fidem; poterit michi sic satis esse.

(a)

Accipe, pande manum; dextra dat inde fidem.

(b)

Ô Deus arte levi quam magna pericula vici :

Scit neque bu ne ba Babio lingua bovis.

Pro lima patinam, Babio, Fodius tibi vendit;

Non Fodius fodit hanc, fodit eam Fodius.

Terra nec est terra, cœli mons cœlica nescit;

Est ara porcorum, respicit ara deos.

Fallitur affirmans, sed nescit fallere virtus

Hoc virtutis erat fallere fure michi.

(c)

Ut sibi prævideat, Peculæ loquor, ni mala tanta,

Expectata minus, pungere dampna solent.

(d)

Tanta tuli, Pecula : vix est vixisse remissum;

Fle, rixare, geme, ne patiaris idem.

(e)

Mœcha tibi videor : ita me das pabula famæ ;

Forsitan has et eas, qualis es (f), esse putas.

De Viola taceo, ne foedet numina sterno.

Proh facinus! meus est ejus uterque parens.

Thais ego videor; studui magis esse Sabina.

Me similem similis tarde (g) gravare putas.

Aut frenesi premeris, aut te letargus abegit,

Aut furis, aut Lethes infatuaris aquis.

Mens tua zelotipa te non sinit esse quietum;

Nec spem nec requiem suspiciosus habet.

Fama fide caret (h), quæ cum vult, atra nitescunt,

Cum volet hæc cadem, Memnona (i) vestit olor.

(j)

Lædem quæso minus, populi loquor illud ab ore,

Mos habet hoc multis, quod placet, esse ratum.

Non falli doleo; decuit sic fallere famam;

Non volo non falli, non bene fallor ego.

Ficta ruina mali moneat mala vera caveri,

Palma fuisse michi non erit absque fore.

(k)

Est ea res : venia multis dedit ausa malorum.

Ausa dedit Niobæ tardior ora deæ (l).

Non scelus obturat, ea quæ gemit, hæc sacra jurat;

Post sacra postque fidem fur scelus audet idem.

Fallere quis nolit, redimens discrimina vitæ?

Ut vivat, dubitat perdere nemo fidem.

(a) FODIUS *Babioni*. (Coll.) — (M. WR.)

(b) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

(c) FODIUS. (Mss. Coll.) — (M. WR.)

(d) FODIUS *Peculæ*. (Mss. Coll.) — (M. WR.)

(e) *PECULA Babioni* (Coll.) — (M. WR.)

(f) *Eas qualis es*. (M. B. W.)

(g) *Sic mendose*. (M. B. W.)

(h) *Careat*.

(i) *Nigra Memnonis statua Thebis, in templo Scrupidis* (Note de M. B. W.)

(j) *BABIO*. (Coll.) — (M. WR.)

(k) *BABIO*. (Mss. Coll.) — (M. WR.)

(l) *Ausa dedit Viola tardior ira Deæ*. (Coll.) — (M. WR.)

(m) *Qui juvat libet*. (Coll.) — (M. WR.)

(n) *Non semel* (Coll.) — (M. WR.)

(o) *Ficti*. (Digb.) — (M. WR.)

(p) *BABIO Fodio*. (Coll.) — (M. WR.)

(q) *FODIUS*. (Coll.) — (M. WR.)

(r) *Sub ortus*. (M. WR.)

(s) *BABIO rediens*.

(t) M. Bruce Whyte analyse ainsi ce passage : « *Pecula* continue... accusant pour se justifier, et parvient à intimider Babio qui se voit obligé de se défendre lui-même... Trop heureux de se défaire à tout prix de la

saule ne porte point de grenades.

Par l'étendue des terres, par la hauteur des cieux, je le jure ; et je le jure encore par les saints autels ? Fodius n'a point eu *Pecula*. Ma main droite en

Nulla veretur, amor imperat, horret, obedit ;

Nil impossibile ni grave terror ei.

Non Paridi flammæ clades minuere tot enses,

Non patris, aut Trojæ, sive ruina sui.

Quod juvat omne libet (m), nec abit tibi sacra

[voluptas,

Stat tibi docta sui semper habere famem.

Rem semel (n) expertos nil exterrebit ab illa ;

Quodque magis cupio, copia furta facit.

Quæ mo' luna novat, cum cornua plena coibunt ;

Arte nova functus (o) criminis ultor ero.

(p)

Ibo michi Soloen, sit cura, Fodi, tibi rerum.

Esto vigil, pascit languida cura lupum.

Quando queam redeam (q)

Nequas, rogo, mille per annos,

Nil nisi nomen eat, Babio, retro tuum.

Hic michi sit requies inter dumeta sub hortis (r).

Donec in Antipodes sol cadat atque dies :

(s)

Tunc michi surgenti sit iter retro nocte sub atra ;

Tunc opus est solita calliditate frui (t).

(u)

Nox fit : adest (v) Babio ; cessit prope ; mane re-

[dibit :

Non (x) fit iners tempus, dum mundo cuncta

[licent.

Nox iter (y) ingeminet, noctem Titana reducat,

Quam dedit Almenæ dum favet illa Jovi (z).

(aa)

Noctis adest medium, sunt summa silentia rebus

Nunc tuti recubant, nunc michi fata favent.

Ibo : foramen erit (bb) ; speculabor ; luna juvabit.

En ! video locus non habet ejus eum.

Sunt simul, et quid erit arcanum porto fidelem (cc) :

Det Deus ausa michi præstet acumen ei.

Captus erit Fodius ; captus non tutus abibit ;

Meum devenient funda petrae (dd) que simul.

Omen erit, sterruto (ee), semel, negat esse se-

[cundo ;

Non timeo levia, nam leve pondus habent.

(ff)

Quid foris est, Pecula ? strepit ; audi ; naribus (gg)

[efflat ;

Numquid adest Babio ? Non ego fallor, adest.

Tuta cuba ; surgam ; feret ut parat, et muniatur

Sordida barba pilis atque cruore latus.

(hh)

Quis strepit exterius secus ostia ? currite fur est.

dame et de son galant ; il les renvoie tous deux, leur enjoignant de veiller convenablement à son ménage. Après s'être consolé de la sorte, dit M. Bruce Whyte, il quitte la scène, et nous trouvons Fodius qui profite de son absence pour mener à fin son intrigue avec Pecula. » Il y a ici inexactitude, Babion ne se console pas, il médite vengeance, l'intrigue de Fodius se poursuit telle qu'elle a été conçue dès le commencement.

(u) FODIUS. (Coll.) (M. WR.)

(v) *Abest*. (M. B. W.)

(x) *Num*. (Id.)

(y) *Tunc*. (Id.)

(z) Il se retire dans un autre coin du théâtre, dit M. Bruce Whyte, et bientôt après on l'aperçoit couché avec Pecula.

(aa) *BABIO secum*. (Coll.) — (M. WR.)

(bb) *Est*. (M. B. W.)

(cc) *Pro fidele*. (M. B. W.)

(dd) *Petra que*. (Coll.) — (M. WR.)

(ee) On doit lire *Sterruto* semel. *Sterruto* manque dans le Ms. Coll. (M. WR.)

(ff) *Fodius Peculæ*. (Coll.) — (M. WR.)

(gg) *Naribus*. (M. B. W.)

(hh) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

donne l'assurance; comment? n'est-ce point assez?

Tiens, ouvre la main, ma main droite te donne assurance.

SCÈNE II.

FODIUS, *seul*.

FODIUS. O Dieu, comme, avec un peu d'artifice, j'ai vaincu un grand péril! O Babion ne sait la langue du bœuf, ni *Bu* ni *Ba*. O Babion, au lieu d'une lime, c'est une bassine que Fodius l'a vendue. (*Imitant son geste précédent.*) Non Fodius n'a pas eu Pécula... (*Reprenant sa voix naturelle.*) Fodius l'a eue. La terre n'est pas la terre, la grandeur des dieux ignore les choses célestes, il est un autel pour les pores, l'autel a la connaissance des dieux. Toute caution est dupée, mais la vertu ne sait point duper. Pour moi c'était vertu que de feindre en esclave.

Je vais parler à Pécula, pour qu'elle se tienne sur ses gardes, et pourtant de tels méfaits portent le plus souvent avec eux leur châtement trop peu attendu.

SCÈNE III.

FODIUS, PÉCULA.

FODIUS. Quel coup, Pécula! A peine vis-je, et par rémission. Pleure, crie, lamente-toi afin d'échapper au même péril.

(*Il s'enfuit. Babion entre.*)

SCÈNE IV.]

PÉCULA, BABION.

PÉCULA. Je te semble adultère. Est-ce donc ainsi que tu me livres en pâture aux méchantes langues? Peut-être penses-tu que toutes les femmes sont comme toi.

Je ne dis rien de Violette. Silence, passons là-dessus, dans la crainte d'offenser les dieux. Oh! abomination!...

C'est moi qui, selon vous, suis Thaïs, moi qui ne m'appliquai jamais qu'à être une Sabine.

Strogale (a) rumpe moras; effugit, olla præi.
Farcifer huc cedes; nellus (b) michi barba relin-
[quit;

Istud, aveto, cape; postera flagra dabunt.
Clava salutet eum, lateri servite flagellis;
Nos turbare volens ut silit ipse bibat!
Ultra quam satis est; Babio sum; parcite.— Non es.
Est Soloen (c); esse nequit et simul hic et ibi.
— Babio sum; redii. — Cur stas foris? — Hic re-
[quievi, (d)

Vos turbare cavens, et maie turbor ego.

(e)

Cantus eris nunquam, semper, Babio, sapis æque,
Posset ab ignaris nunc tibi vita rapi.
Et nisi cessarem, fieret; sed parcus egi
Certe quam poteram; non minus acer eram.
Semper cum lacrymis malefacta domum rediere:
Raro fraus nocuit, postera nulla gemens.
Surge; subi thalamum: requiem cape: credules
[esto;

Et qua nemo viget suspicione care.

(f)

Frustra venaris; labor est, sed captio nulla;
Nodus erat cirpi fraus mea facta tibi.
Felle columba caret, et olor nigredine corvi,
Et cirpus nodis, et mea facta dolis. (g)
Non nocuisse libet; dum non nocuisse licebit;
Res non posse minor, quando licebit erit.

(a) Tegole. (*Digb.*) Hollo fl (*Colton.*) — (M. W.R.)(b) Le ms. *Colton* donne *Vellus*. (*Ib.*)(c) Solven. (*Digb.*) — (M. W.R.)(d) BABIO (*Coll.*) — (M. W.R.)(e) FODIUS *Babioni*. (*Coll.*) — (M. W.R.)(f) FODIUS *Babioni*. (*Mss. Coll.*) — (M. W.R.)(g) BABIO. (*Coll.*) — (M. W.R.)

Vous seul ressemblez à Thaïs, et c'est moi que vous chargez, dans mes derniers jours de cette odieuse ressemblance.

Vous êtes fou, quelque songe vous poursuit, vous délirez; vous êtes tombé dans les flots de l'oubli du Léthé. Votre âme jalouse ne vous laisse donc plus de repos. Ah! les jaloux n'ont plus ni espoir ni paix. Mais les on-dit ne sont pas articles de foi, Tantôt, les bavards blanchissent, selon leur caprice, ce qui est noir; et tantôt, les noirs oiseaux des bûchers de Memnon reprennent l'éclat du cygne.

BABION. Eh! je ne tiens pas tant à faire moi-même mon malheur. Ce que j'en ai dit, m'est revenu de bruits des voisins. C'est une habitude pour bien des gens de croire surtout ce qui leur plaît. Je ne me plains pas d'être abusé; il a plu aux bavards de me tromper ainsi. Je souhaite d'être trompé, mais je ne suis pas bien attrapé. Un malheur faux apprend la crainte d'un vrai malheur; le renom n'est pas sans qu'il y ait quelque chose.

(*Pécula sort.*)

SCÈNE V.

BABION, *seul*.

BABION. C'est un fait. Le pardon a donné plus d'une fois le courage du crime. La tardive colère de la déesse favorisa la hardiesse de Niobé. Le crime ne rend pas imbécile; et quiconque est dans un mauvais cas, est prêt à jurer par tous les dieux; ce qui n'empêche pas, après l'attestation des dieux et les serments, le voleur d'oser le crime. Et qui ne sait pas ruser, pour se tirer d'une crise où il s'agit de la vie? pourvu qu'on vive, qui donc hésiterait à livrer sa foi? On ne craint rien, l'amour commande; on a horreur, on obéit; il n'y a rien d'impossible à l'amour; rien ne lui pèse trop, ne lui fait peur. Qu'importaient à Paris les flammes, les carnages, tant d'épées; la ruine de son père, de Troyes et de lui-même? Tout ce qui séduit plaît. . . .

Experiere dolos si stas invictus ad ictus (h),

Par virtute puto vincere et absque dolo.

Sive sues auro, seu testas cinxeris ostro,

Nec sus corde caret, nec lue testa luti.

Nec mitis serpens, nec est vulpecula simplex,

Nec Fodium credo posse carere dolo.

Quæ doleo duo sunt: pudor uxoris, mea dampna.

Me doleo plagas, hanc subiisse nephas.

Nunc michi more novo placet ultio, mense peracto,

Nunc volo cum sociis fortis adesse dolis.

Haerent sola metu, sunt agmina tuta viarum,

Victus eram (i) solus, agmine victor ero.

(j)

Vado, Fodi, Soloen, rediturus ad orgia Bachi.

Esto vigit, sit agri, sit tibi cura domus.

Illa quibus redeas tunc fient orgia Bachi,

Cum clarus fidicem (k) noster asellus erit.

Curent fata domum, dominam curabo tueri;

Dum dees, incultus non erit ejus ager.

(l)

En! veniunt (m) socii, opus est nunc ferre juva-

[men;

Quid sit amicitia scire necesse facit.

Hic iter, hic latebræ; loca sunt incognita nulli;

Sit locus hic melior quam fuit ille michi.

Ante rui, pressus que fui, labor hinc, dolor inde.

De capto capior, prædoque præda trahor.

Repulit ars artem; foveam fecique tulique;

(h) Experire dolos si stas virtute adutus. (*Coll.*) — (M. W.R.)(i) Tutus ero. (*Coll.*) — (M. W.R.)(j) BABIO *Fodio* (*Coll.*) — (M. W.R.)(k) Clarius fidicem (*Mss.*) — (M. W.R.)(l) BABIO. (*Coll.*) — (M. W.R.)(m) Inveniunt (*Coll.*) — En veniunt comitis res est

SCÈNE VI.

BABION, FODIUS.

BABION. Je vais à Soloen, Fodius, aie soin de tout ici, surveillance bien; l'inattention est la pâture du coup. Je reviendrai quand je pourrai.

SCÈNE VII.

FODIUS, *seul*.

FODIUS. Et je souhaite que tu ne le puisses pas d'ici mille ans, à moins, ô Babion, que ton nom n'aille en arrière!

Je vais donc me donner du loisir, au milieu des bois, sous l'ombre des jardins jusqu'à la disparition du soleil aux antipodes et jusqu'à la chute du jour.

SCÈNE VIII.

BABION, *revenant, à part*; FODIUS, *à part*.

BABION, *à part*. Et maintenant, debout! En marche! retournons au milieu de l'obscurité de la nuit. Voici le moment de cueillir les fruits de ma finesse naturelle.

FODIUS, *à part*. Voici la nuit; Babion est loin. . . Il reviendra demain. Que ce temps soit employé, puisque tout nous favorise. Que la nuit passe deux fois son chemin, que Diane ramène les ombres dont elle fit largesse à Alcmène pour favoriser Jupiter.

(Il rentre dans la maison.)

SCÈNE IX.

BABION, *seul*.

BABION. Voici le milieu de la nuit; tout est dans le plus profond silence. Ils sont couchés bien tranquilles. Moi, le hasard me favorise. Allons, il y a bien quelque trou; regardons, la lune me donne sa lumière.

Oh! que vois-je? Le lit de Fodius est vide. Ils sont ensemble. . .

Dum volo fraudari, corruo fraude peri :
Num auster boreæ succedit, et aura procellæ,
Et risus lacrymis, et bona fata malis.
Persequor mœchum, tibi milito casta Diana,
Protege, si qua potes, militis acta tui.
Cede potens cœlo, styge, silvis, ordine trino ;
Cede soror solis, filia cede Jovis.
Surgite; ter galli lætium carmen cecinere ;
Proxima nos mater Memnonis ire monet.
Jam ludo fessi sompno cubuere repressi,
Fiam Vulcanus, Mars hic, et illa Venus
Hinc dolor, hinc plausus; plausus michi, sit dolor
[illi;

Cum duo de trinis planget adempta sibi.
Hic firmate gradus; cautus moderabor agenda;
Incertos casus impetus omnis habet.
Intima quæque notas, oculis scrutabor et aure;
Insidias oculus quas nequit, auris habet.
(a)

Surgo; moror nimis: hic vir adest tuus et plebs;
Nunc utinam michi sint dolia plena dolis.
Æger ego morior! utinam Babio rediisset!
Plus gemo mori nulla locutus ei. (b)
Heu! heu! quam fragilis est nostra (c) gratia
[vitæ;
Spuma, sopor, fumus, flos, cinis, aura sumus.
Nunc stat, et abstat homo; flat et efflat; floret et
[aret;

ita, ferte. (*Digb.*) — (M. WR.)(a) FODIUS. (*Cott.*) — (M. WR.)(b) FODIUS *infirmans* (*Cott.*) — (M. WR.)

(c) Nostræ. (M. B. W.)

(d) BABIO *ad socios* (*Cott.*) — (M. WR.)(e) Hypocrisis *decius*. (*Cott.*) — (M. WR.)

Dieu me donne du courage à moi, et à Fodius de l'embarras. Fodius va être pris, et une fois pris, il ne m'échappera pas sain et sauf. La fronde et la pierre s'en mêleront. (*Il éternue.*) Holà! ils vont être avertis; j'éternue... Une fois! eh non, deux fois!...

SCÈNE X.

FODIUS, PÉCULA, *dans l'intérieur de la maison*.

FODIUS, *s'éveillant*. Eh! Pécula, qu'y a-t-il dehors? J'entends quelque chose. Ecoute. On éternue. Est-ce que Babion est ici? Je ne me trompe pas, il est ici. Reste tranquillement au lit; je vais me lever, et lui travailler sa sale barbe et le dos jusqu'au sang.

SCÈNE XI

BABION, FODIUS STROGULE, DOMESTIQUES DE LA VILLA.

FODIUS. Holà qui fait du bruit là dehors, le long de la porte? Au secours! c'est un voleur!

Strogule, vite, vite! Il se sauve, barre-lui le chemin.

Coquin, tu mourras ici... (*Babion, pris par la barbe, s'échappe.*) Il m'a laissé les poils de sa barbe. Tiens ce coup... Bon... ce coup de lanière aura bien son effet. Ce bâton noueux va te saluer; servez-lui les côtes avec vos fouets. Ah! il veut porter le désordre ici; eh bien! qu'il boive à sa soif.

BABION. Holà! c'est assez, c'est trop. C'est moi, Babion. Là, là, tenez-vous tranquille.

FODIUS. Toi, Babion? Babion est à Soloen; il ne peut être tout à la fois ici et à la ville.

BABION. C'est bien moi; je suis revenu sur mes pas.

FODIUS. Alors que faisiez-vous dehors?

BABION. Je me reposais, dans la crainte de vous déranger, et vous, vous ne m'avez pas mal arrangé.

FODIUS. Ne serez-vous donc jamais prudent; voilà de vos tours ordinaires, Babion. Comme on n'était prévenu de rien, ne pouvait-on vous ôter la vie? Si

Incipit et teritur; sunt ea pene simul.
Febre premor nimia Babio cum cessit aborta,
Extunc absque modo me tenet iste locus.

(d)

Ite domura tuti; subit ultima, nil nisi mors est;
Venimus ad feretrum; vicimus; ite domum.
Est bonus iste dolus; evasi; fallitur hostis,
Hypocrisim dolus (e) hic religionis habet.

(f)

Sum felix; dives non rex ita, non ita cives;
Quem lue plus odi, cui moriere, Fodi.
Decadis, ascendis; premeris, de morte revixi;
Dum raperis, redii; crux tua palma michi.
Quod volo, nunc video; contra spem sumo quod
[opto.

Amplector quod amor; quod cupio teneo.
Nunc risum flebis; tenebras, tenebrosæ, forebis (g);
In patria Lethes nunc, prave, fata metes.
Vel Tityi voluerem, vel ages Ixionis orbem, (h)
Vel sub aquis sitiens Tantalus esse feres (i).
Babio, nunc intres; sunt omnia tuta deinceps;
Quidquid ages fas est, insidiator abest.
Surge, soror, Fodio sudaria fac morienti (j);
Surge, morare nichil; Fodius efflat, abest;

(k)

Præstolare, precor; nam tam cito tam prope non
[est;
Verbum quod noles eloquar ante tibi.

(f) BABIO *de Fodio* (*Cott.*) — (M. WR.)(g) Favebis (*Cott.*) — (M. WR.)(h) Statii, Tatii, Orionis (*Cott.*) — (M. B. W.)(i) (*Entrant dans la chambre, à coucher.*) — (M. B. W.)

(j) Moriendi. (M. B. W.)

(k) FODIUS *Babioni*. (*Cott.*) — (M. WR.)

je ne me fusse contenu, ce serait arrivé. J'ai bien sûr agi avec plus de modération que je ne devais; et ce n'est pas que je fusse moins décidé.

Ah! quand on fait mal, on ne rapporte au logis que du mal; et il est rare que la ruse ne nuise pas; elle cause toujours quelque mésaventure.

Allons, levez-vous, gagnez votre lit, prenez du repos, ayez l'esprit en paix, et mettez de côté les soupçons, car ils ne font de bien à personne.

SCÈNE XII.

BABION, *seul.*

BABION. Chasse inutile; bien du mal, pas de prise. (*Se tournant du côté où Fodius est sorti.*) Ma ruse contre toi était mal combinée; la colombe n'a pas de fiel, le cygne n'est pas noir comme le corbeau, le jonc n'a pas de nœuds, il n'y a pas eu d'habileté dans mon fait. Il me va de ne leur avoir point fait de mal, puisqu'il ne leur a pas été possible de m'en faire à moi-même. Il est évident que tout cela n'a aboutit à rien; il en sera ce qu'il pourra. Ils ont éventé mes ruses. Mais si...

Moi aussi, je suis résolu de l'emporter par la force, sans plus de ruse. Entourez les cochons d'or ou les huîtres de pourpre... et l'huître sera couverte de boue. Le serpent n'est pas un animal domestique, le renard n'est pas une bête, et je ne crois pas plus que Fodius manque de ruse. Il y a deux choses dont je me plains : de la vertu de ma femme, et du dommage fait à mon bien. Je ne suis pas trop content de mes coups...

J'ai un nouveau moyen de vengeance dans la tête. Laissons finir le mois, et je veux que, avec le secours de mes amis, tâter encore de la ruse...

J'ai été battu seul, mais en compagnie je serai le donneur de coups.

SCÈNE XIII.

BABION, FODIUS.

BABION. Fodius, je vais à Soloen; je reviendrai après les fêtes de Bacchus. Sois vigilant, aie soin au dehors et au dedans.

SCÈNE XIV.

FODIUS, *seul.*

FODIUS. Ces fêtes de Bacchus, après lesquelles tu dois revenir, auront lieu lorsque notre âne sera de-

Post te concludam, dabit entimema sophisma;
Et quod non falles (a), tale sophisma feret.

Surge, quis es? — Babio. — Quis Babio? — Vir tuus
| hic est.

Quis meus? Hic fur est; perdor : adesto, Fodi.
Et quis hic est fur est. — Babio sum. — Babio
| non es.

Mœchus es, et ferro pendula membra dabis.
Desine : sum Babio. — Non : desunt orgia Bachi;
Tunc Babio rediet. Mœchus es; ausa lues.
Lumine fac videas. — Non est epus addere lumen,
Id scio (c) corde tenus; Babio nullus adest
Nunc eris eclipsis, non ludes amodo servis (d)
Symbola (e) sôla dabis, nolo nocere magis. —
Væ michi! nunc morior. — Fur est; accendite lu-
| men

Proh dolor! est Babio. Stulte vir; unde venis?
Quando miser sapiens? nec erit citharœdus asellus,
Nec bos docta loquens, nec Babio sapiens.

(a) Allas. (M. B. W.)

(b) Hic altercatio inter Fodium et Babionem. (Coll.) — (M. WR.)

(c) Id suo. (Coll.) — (M. WR.)

(d) Erit. Cervis. (Coll.) — (M. WR.)

(e) Cimbala. (Coll.) — (M. WR.)

(f) FODIUS. (Coll.) — (M. WR.)

venu un bon joueur de lyre. Que le hasard ait soin de la maison, moi j'aurai soin de protéger ma dame; et en ton absence, son champ ne sera pas inculte.

{SCÈNE XV.

BABION, SES AMIS.

BABION. Ah! cette fois, voici mes amis; il est bien temps de porter remède au mal; il est bon de savoir ce que c'est que l'amitié. Voici le sentier et voilà le gîte. Chacun connaît les lieux. Puisse cet endroit vous être plus agréable qu'il ne me fut. C'est là qu'autrefois je tombai; je fus accablé; coups par-ci, coups par-là. Mon prisonnier me prit, la proie malmena le chasseur, l'artifice fut opposé à l'artifice, je fis la fosse et y fus mis : pour avoir voulu ruser, je succombai sous la fraude et j'y péris. Mais, aujourd'hui, l'Auster a fait place au Borée, le calme à la tempête, le rire aux larmes et le bien au mal. Je poursuis cet adultère. O chaste Diane, c'est pour toi que je combats, et protège, si tu peux, les hauts faits de ton guerrier. Montre tes œuvres, ô triple puissance du ciel, du Styx et des bois; montre tes œuvres, ô sœur du soleil, et fille de Jupiter!

Holà! debout! Les coqs ont chanté trois fois leur chant joyeux; la mère de Memnon est très-près de de nous, et nous avise de nous mettre en route. C'est l'heure où, las de leurs jeux, ils sont tombés sous le poids du sommeil. Je vais être Vulcain, Fodius sera Mars et Pécule Vénus. Il y aura des grinements de dents et des fous-rires; que la joie soit pour moi, et le mal pour ce Fodius; et je veux qu'il pleure deux fois au moins les choses qu'il a et qu'il aura perdues.

Marchez avec précaution; c'est moi qui, avec toute ma cautelle, vais mener toute l'affaire, car la précipitation entraîne toujours l'incertitude. Tous ces faits particuliers que vous allez remarquer, c'est moi qui les vais peser de l'œil et de l'oreille, car l'embûche qui échappe à l'œil tombe dans l'oreille.

(Ils entourent la maison.)

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, FODIUS.

FODIUS. Levons-nous. Il est bien tard déjà. Eh, ton maître et du monde. Plût au ciel que j'eusse à cette heure des tonneaux de ruses...

(Contrefaisant soudain le malade.) Ah! que je suis

Fortunatus eras quod te non læsimus ultra.

Ultra quis lædat; est minus (h) ista quæri. (i)
Tantula dampna gemis? medicus sum doctus in-
| arte;

Sanatum leviter tam leve vulnus erit.
Est leve quæque loqui; sed non (j) hæc æge pro-
| batur,

Non sapit incolumes triste quod æger habet.
O rea res meretrix! res rerum pessima leno!
Non est qui careat unus in orbe dolo.
Tam mala nulla mala, quam copia ulla malorum;
Angue diu socio nemo pericla cavet.

Prædo michi conjunx; lictor meus et (l) michi
| servus;

Hæc labor, ille dolor; hæc lupus, ille leo.
Hæc tenet, ille ligat; hæc eicit (m) ille coartat;
Hæc premit, ille ferit; hæc necat, ille terit.

Currus et auriga michi nunc sint ad loca sacra.
Facta priora volo claudere sine bono.

(g) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(h) Nimis. (M. B. W.)

(i) FODIUS (Coll.) — (M. WR.)

(j) NUNC. (Coll.) — (M. WR.)

(k) BABIO. (Coll.) — (M. WR.)

(l) Est. (M. B. W.)

(m) Dicit. (M. B. W.)

malade! Je meurs! Ah! plutôt au ciel que Babion fût de retour. Ça me fait bien plus de peine de mourir avant que de lui avoir parlé. Hélas! hélas! que c'est peu de chose que la faveur de la vie; nous ne sommes qu'écume, sommeil, fumée, fleur, cendre et souffle. Aujourd'hui debout, demain à bas: voilà l'homme! il aspire et expire: il fleurit et se fane; il se développe et est anéanti; tout cela comme spontanément. Cette terrible fièvre dont je suis accablé a commencé au départ de Babion et depuis lors je suis cloué là sans repos.

BABION, à ses amis. Allez chez vous en paix; notre homme est à l'extrémité, et il ne s'agit rien moins que de la mort. Nous sommes arrivés pour son enterrement. Nous l'emportons; rentrez chez vous.

• FODIUS, à part. La fourbe est bonne; je l'échappe belle; l'ennemi est dépisté; l'habileté de mon débit oratoire a eu un plein succès de confiance.

SCÈNE XVII.

BABION, seul.

BABION. Suis-je heureux! Il n'y a pas de roi plus riche, pas d'homme à la ville. Ce Fodius que je hais plus que la peste, meurt donc. (Ah! Fodius, tu baisses et je monte, tu es sous le coup de la mort et je renais à la vie; tu es pris, je rentre, ta croix est mon triomphe. Mon vœu, j'en jouis, contre toute espérance; mon souhait est rempli, mes baisers sont à l'objet aimé, et mon désir est satisfait. C'est maintenant que tu pleureras tes dérisions. Homme de ténèbres, tu vas ouvrir les ténèbres. Méchant! tu vas mesurer le temps dans le pays du Léthé. Tu auras l'aigle de Tithys, ou la pierre ronde d'Ixion, ou tu subiras au milieu de l'eau la soif comme Tantale.

Entre à présent, Babion; l'avenir est assuré en tout; toute action l'est permise, car le tendeur de pièges est bien loin. (Il entre dans la maison.)

SCÈNE XVIII.

BABION, PECULA, FODIUS, AUTRES DOMESTIQUES.

BABION à Pécule. Lève-toi, ma sœur; fais un suaire pour Fodius mourant. Lève-toi en toute hâte. Fodius expire, il est mort.

FODIUS, à part. Eh! un moment de grâce; cela ne va pas si vite, et je ne suis pas si bas; si encore aurai-je auparavant deux mots à vous dire, quoiqu'il vous déplaie. Je tirerai la conclusion après vous...

BABION. Debout!

PECULA. Qui es-tu?

BABION. Babion.

PECULA. Qui, Babion?

BABION. C'est moi ton mari.

PECULA. Qui, mon mari? C'est quelque voleur. Je suis perdue. Au secours! Fodius!

FODIUS. Et qui est là?

PECULA. C'est un voleur.

BABION. C'est moi, Babion.

FODIUS. Non, tu n'est pas Babion, tu es quelque galant et tu laisseras ici sous cette épée tous tes os.

BABION. Arrête, je suis Babion.

FODIUS. Non pas, c'est à la fin des fêtes de Bacchus que Babion reviendra. Tu es quelque aduleuse et tu vas payer ton audace.

— Tam cito nos linques. — Doleo vos sero relinqui,
Nam modo malo fugam, quam magis arcta pati.

(a)

Fle, domus et Pecula; monachus fit Babio; flete.

(b)

Donec eum revocem non rediturus eat.

O frater Babio! quantum michi fletus abibis;

Hos fletus faciunt gaudia magna michi. (c)

(a) PECULA. (M. B. W.) M. Wright de lit PECULA au'au vers suivant.

BABION. Aie de la lumière et tu verras.

FODIUS. Et quel besoin encore de lumière? Je le sais du fond du cœur: il n'y a ici aucun Babion. Tu ne nous échapperas pas, ce n'est pas ainsi que l'on se joue de ses serviteurs. Tu ne payeras que ton écot, je ne veux pas te faire d'autre mal. (Il le frappe.)

BABION, blessé. Hélas! hélas! je suis mort.

FODIUS. C'est un voleur. Allumez de la lumière! (Reignant l'étonnement.) O douleur! C'est Babion! Et, imbécile, d'où venez-vous? pauvre sot, quand serez-vous sage? Notre âne ne jouera jamais de cithare, notre bœuf ne pérorera pas en docteur, et jamais Babion ne sera raisonnable. Vous êtes bien heureux que nous ne vous ayons pas mis à pis.

BABION. Et qui frapperait encore, quand il n'y a plus lieu que de gémir?

FODIUS. Pour si peu de chose, gémir! Je suis médecin et docte dans cet art, une blessure si légère sera bientôt guérie.

BABION. Il y a de la hardiesse à parler de tout, et c'est ce que, dans ce moment, prouve ce proverbe: « Celui qui n'a pas le mal, ne sait pas tout ce que souffre le malade. »

SCÈNE XIX.

BABION, seul.

BABION. O coupable chose! femme de mauvaises mœurs! la pire des choses! ô séducteur! Il n'y en a pas un, dans tout le monde, qui ne soit un rusé.

Mais de si grands maux ne sont plus des maux; leur multitude les réduit à rien. Quand on vit avec le serpent depuis longtemps, on ne craint plus le danger.

Ma femme est une scélérate; mon esclave est mon bourreau; ennui de ce côté, douleur de l'autre; elle est le loup, lui, le lion; elle tient, il fie; elle donne la chasse et il étrangle; elle serre de près et il frappe; elle crie: à mort! et il tue.

SCÈNE XX.

BABION, PECULA, FODIUS

BABION. Tenez-moi prêts un char et son conducteur pour aller de nuit aux saints lieux; je veux mettre à ma vie un terme pieux.

TOUS ensemble. Vous nous laissez sitôt.

BABION. Je me plains de vous laisser si tard, et je décamperai plutôt d'ici en mauvais point que se supporter plus longtemps vos méchancetés. Pleurez, gens de ma maison, pleurez, ô Pécule, Babion se fait moine, pleurez!

PECULA. (A part.) Qu'il attende que je rappelle, et marche toujours en avant sans songer au retour. (Haut.) O frère Babion, quels regrets, que de larmes me cause ton départ! (A part.) Ces pleurs me font grand plaisir.

BABION à Fodius. Eh, Fodius, je te donne Pécule. Ne me remercie pas, crois à mon expérience et redoute notre sort.

Que Croceus et Violette se portent bien, et vous aussi, portez-vous bien. Soyez heureux dans votre vie, vos enfants et vos biens. Moi, Babion, je vous l'atteste, et retenez bien ces derniers mots: Il ne faut se fier ni à sa femme, ni à la fille qu'on a élevée, ni à son client (806-7.)

Ecce Fodi, Peculam tibi do, non utere votis;

Experto crede, nostraque fata time.

Croceus et Viola valeant! et vos valeatis!

Felices ævo, germine, divitiis.

Babio testis adest, hæc ultima verba teneto:

Sunt incredibiles uxor, alumpna, cliens.

(Explicit comædia Babionis.)

(806-7) M. Bruce Wryte analyse ainsi les vers 345 à

(b) PECULA. (Coll.) — (M. W. R.)

(c) BABIO Fod o (Coll.) — (M. W. R.)

BARBIER ET DE CHARLOT (LA DISPUTE DU). — La *Dispute du Barbier et de Charlot* a été considérée comme un monument dramatique. (Cf. LEGRAND D'AUSSY, *Fabliaux, Contes, Fables*, etc.; Paris, Renouard, 1829, 5 vol. in-8°, t. II, p. 203.)

M. Achille Jubinal a édité cette pièce dans les Œuvres complètes de Rulebeuf, trouvère du XIII^e siècle (Paris, 1839, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 212). Il y voit une satire personnelle contre un certain Charles ou Charlot, ménestrel qui avait suivi saint Louis en terre sainte, et qui semble avoir été son rival ou même son ennemi.

Il n'est pas d'avis que cette pièce ait pu donner lieu à une véritable représentation théâtrale, mais il pense que le moyen âge put avoir un théâtre de famille et de festins, où se rangent tous les *dicts* et les *disputoisons* de cette nature. (*Ibid.*, note Q, p. 423-425.)

BATARDS DE CAUX (LES). — *Les Batards de Caux, farce nouvelle et ioieuse a v. personnages, c'est a scauoir :*

LES BATARDS DE CAUX,	LE PETIT COLIN,
LA MÈRE,	L'ESCOLLIER,
L'AINE QUI EST HENRY,	ET LA FILLE.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds de La Vallière, n° 63.

Elle date du commencement du XVI^e siècle.

L'unique édition qui en existe est celle de la collection Téchener (*Recueil de Farces...*)

La mère se lamente avec ses enfants de la mort de son mari; Henri l'aîné, hérite de tout le bien, ses frères réclament :

COLIN.

Sommes nous plus batards que luy
lamais n'en gaigna un denger.

LA MÈRE.

Mes enfans, c'est le coustumier
Qui est fait passes trois cens ans...

LA FILLE.

Il auoyt bin le deable au corps
Qui ceste loy institua.

La querelle se termine par un procès.

371 : « Fodius se lève, demande qui est là, et crie aussitôt : *Au voleur ! au voleur !* Il éveille les autres domestiques, et feignant de ne pas reconnaître Babion, il le bat sans miséricorde. Babion est obligé de décliner son nom : « *Ultra quam satis est, Babio, sum; parcite !* » Fodius lui reproche sa lâcheté en ajoutant que ses indignes et injustes soupçons auraient pu lui coûter la vie. Le maître cependant n'est ni convaincu ni apaisé. (P. 421.)

Le critique cite les quatre vers 371 à 375 et reprend : « il (Babion) sort, et revient à l'instant où Fodius, pour le mieux tromper, prétend être dangereusement malade ; à cet effet Fodius s'écrie (suivent les deux vers 415 et 416).

« Babion qui entend ces mots, se réjouit en songeant que le traître est si près de sa fin. (M. B.-W. cite les vers 432-442, moins le 440^e). Fodius, qui n'est pas si pressé de rendre visite à Pluton, répli-

LA MÈRE.

Entre vous qui voullés aquerre
Des biens mondains à vos enfans,
Faictes leurs pars en vos viuans,
Pour eniter entre eulx la guerre...

BATELEUR (LE). — *Le Bateleur, farce ioieuse a v. personnages, c'est a scauoir.*

LM BATELEUR,
SON VARLET,

BINELE,
ET DEULX FEMMES.

Le manuscrit du XVI^e siècle, conservé à la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63, édité par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel (*Voy. Recueil de Farces...*), contient cette farce que le *varlet* termine par ce conseil aux spectateurs :

Hardiment faisons nous valloir,
Soucy d'argent n'est que l'abit...

BATELIÈRE (LA FILLE). — *La Fille bastelière, monologue nouveau et fort récréatif*, est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63, attribué sans preuve à Pierre Taserye.

Elle a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel, dans le *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux* (Paris, Téchener, 1837, in-8°, 4 vol.); ce *Recueil*, très-peu soigné typographiquement, n'a été tiré qu'à 76 exemplaires.

Un bateleur instruit sa chambrière, et celle-ci qui le remplace, débite au lieu et place du charlatan :

Icy apporte doynnementz, pouldres, racines,
Pour faire grosses medecines
A ceux qui en eront besoing...

Elle cite un grand nombre de villes où elle a passé; tout cela est entremêlé de malice, de plaisanteries, de grossièretés et d'indécences : c'est une pièce de foire.

BATON (MARTIN). — *Voy. MARTIN BATON.*

BAVARDAGE DU MONDE (LE). — *Li Riote de l'monde, ou le Bavardage du monde*, date du XV^e siècle.

Cette pièce, en prose et anonyme, est conservée dans le ms. de la Bibliothèque impériale, n° 7595.

Elle a été publiée par M. Francisque Michel, à Paris, chez Silvestre, en 1834.

On la retrouve en vers dans le ms. de la Bibliothèque harléienne à Londres, n° 2253, sous ce titre : *Le Jongleur d'Ely et le roi d'Angleterre*. Cette version a été éditée à

que à part. (V. 439, 431, 442). (P. 422.)

« Alors il quitte le lit, et, ayant rencontré Babion au milieu des ténèbres, une rixe s'engage entre eux. Fodius, comme auparavant, prétend ne pas le connaître, l'accuse d'être un débauché, et malgré les protestations répétées de son maître, il lui porte un coup mortel. Enfin, comme s'il venait de reconnaître Babion, il affecte de la surprise, et exhale en ces termes son prétendu désespoir. (Vers 454 à 459.)

Alors Fodius propose de guérir la blessure incurable qu'il a faite :

... *Medicus sum...* (Vers 459.)

« Babio, connaissant son état et trop convaincu de la perfidie de son serviteur, refuse le secours qu'il lui offre, et la pièce se termine par les lignes suivantes (vers 463, 464, 465 *ad finem*).

Londres, en 1818, par M. Francis Palgrave, et en France par l'abbé Delarue (*Hist. des bardes, jongleurs et trouvères normands et anglo-normands*, t. I^{er}, p. 285).

M. Achille Jubinal cite cette petite pièce dans le I^{er} vol. de son édition des *OEuvres complètes de Rutebeuf* (Paris, 1829, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 473).

La *Riote del monde* a été classée par M. Edélestand Duméril parmi les poésies empreintes de l'esprit du moyen âge à tout dramatiser. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*, Paris, 1849, in-8°, p. 3.)

Elle appartient probablement à la fin du XV^e siècle.

Voici le commencement du texte en prose :

Je me chevauchois d'Amiens à Corbie; s'encontrai le roi et sa maisnie :

— A cui es-tu? dist-il.

— Sire, je suis à mon signor.

— Qui est tes sires?

— Li barons, me dame.

— Qui est ta dame?

— La fame mon signor... etc

BAZOCHÉ (LA). — Dans leur *Histoire du théâtre français*, t. I^{er}, 39, et t. II, p. 78) les frères Parfait ont donné sur la Bazoche les notes suivantes :

HISTOIRE DE LA BAZOCHE.

« Ce ne sont plus ici de grossiers pèlerins, ni de bas ouvriers qui jouent des pièces en public, c'est un roi, accompagné de son chancelier, de plusieurs maîtres des requêtes, d'un procureur général et autres personnes revêtues de titres éminents dans la robe, qui prennent ce soin eux-mêmes. Mais pour expliquer ce fait qui paraît assez singulier, il faut remonter à l'origine de ce roi et de ses sujets.

« Le pouvoir de la Bazoche s'étend sur tous les clercs qui ne sont ni mariés ni pourvus d'offices de procureur. Quelques auteurs voulant nous donner l'origine de ce nom, l'ont tiré de deux mots grecs qui signifient répandre des discours, parce qu'une des occupations les plus importantes des clercs de la Bazoche était autrefois de représenter au palais des pièces de théâtre dans le goût de l'ancienne comédie. Mais sans donner la torture au mot Bazoche, il suffit de remarquer que tous les lieux qui s'appellent dans les titres latins *Basilica*, ont porté en français, depuis plusieurs siècles, le nom de

(808) Nous sommes obligés de suivre deux auteurs qui sont les seuls qui aient parlé de la Bazoche un peu méthodiquement, et qui cependant se sont plus attachés à rendre compte de l'origine et des usages établis entre les clercs, que des jeux représentés par ces derniers. Le premier est Miraumont, qui a fait un *Traité des juridictions royales étant dans l'enclos du Palais*, et le second un particulier qui prend la qualité d'avocat de la Bazoche, à la tête d'un *Recueil de statuts, ordonnances, règlements, antiquités, prérogatives et prééminence du royaume de la Bazoche*, imp. en 1586.

(809) Ce titre de roi, donné à un simple clerc, ne paraîtra extraordinaire qu'à ceux qui ignorent

Bazoche, Bazoge, ou Bazouges. Or, le premier usage que les Romains aient fait du terme *Basilica* a été pour désigner les auditoires spacieux où les préteurs administraient la justice. Jamais auditoire n'a mieux mérité ce nom, que la grande salle du palais de Paris, et le terme *basilique*, c'est-à-dire *royal*, convient encore à juste titre au palais où nos rois ont si longtemps demeuré. C'est sans doute de ce nom de *basilique* que la Bazoche a pris le sien.

« Cet établissement se fit, vers l'an 1303, par le roi Philippe le Bel, qui donna même le nom de roi au chef de cette juridiction, dont les officiers furent appelés chancelier, maître des requêtes, avocat et procureur général, grand référendaire, grand audien-cier de la chancellerie, secrétaires, greffiers, huissiers, etc. Il permit aussi à ce roi de la Bazoche de porter la toque royale, et au chancelier de porter la robe et le bonnet. Il ordonna que les plaidoiries ordinaires se tiendraient deux fois la semaine; à savoir, le mercredi et le samedi, sur les cinq heures de relevée: et que tous les ans, le roi de la Bazoche ferait faire montre à tous les clercs du palais, avec tambour et trompette, accompagné de tous les clercs ses sujets, sous la conduite d'un colonel et de douze capitaines...

« On dit (*Statuts et Règlements du royaume de la Bazoche*) que, sous le règne de Philippe le Bel (808), le nombre des procès augmentant de jour en jour, les procureurs se trouvèrent obligés de représenter au parlement qu'ils ne pouvaient vaquer aux affaires dont ils étaient chargés, sans être aidés dans leur ministère. La cour ayant délibéré sur cette demande, permit aux procureurs de recevoir des jeunes gens pour travailler sous eux, qui par ce moyen s'instruiraient dans leur profession, et deviendraient capables dans la suite de parvenir aux mêmes emplois. Ces jeunes gens, à qui on donna le nom de *clerc*, qui revient à celui d'étudiant, se rendirent si utiles au public, que pour récompenser leur vigilance et leur exactitude, Philippe le Bel, vers l'an 1303, voulut non-seulement qu'ils eussent un roi entre eux (809), à qui il permit de porter une toque pareille à la sienne (810), mais encore un chancelier, des maîtres des requêtes, un avocat et un procureur général, un procureur de la communauté des clercs, un grand

qu'il y avait alors à Paris plusieurs particuliers qui le portaient. Tels étaient le roi des merciers, que le grand chambellan (a) nommait, et qui avait autorité sur sa communauté. Celui des ribauds, ayant inspection sur les mauvais garçons de la cour et de Paris, et enfin le roi des arbalétriers, etc. (*Voy. MIRAUMONT*, p. 615, de son *Traité des juridictions royales étant dans l'enclos du Palais*.)

(810) Les bonnets de chambre ressemblent beaucoup à ces toques dont on peut voir la figure dans les anciennes tapisseries, surtout celles qui furent fabriquées sous les règnes de François I^{er}, Henri II, etc..

(a) On l'appelait autrefois le grand chambrier.

référendaire et rapporteur en chancellerie, un grand audientier et aumônier, qui seraient maîtres des requêtes extraordinaires, et autres officiers dont nous parlerons plus amplement; et, pour gratifier davantage cette nouvelle société, le même roi, Philippe le Bel, leur concéda le droit de justice souveraine, qui s'exercerait au palais sous le nom et autorité de la Bazoche (811), laquelle justice serait seule et sans appel pour tous les clercs, sur les différends qu'ils avaient et pourraient avoir à l'avenir, soit les uns contre les autres, ou avec d'autres particuliers; et pour donner plus d'étendue à la puissance du nouveau roi de la Bazoche, il lui fut permis de faire frapper une monnaie qui aurait cours parmi les clercs et les marchands fournissant cette société, mais de gré à gré.

« Par la suite, la Bazoche obtint une pleine autorité, non-seulement sur tous les clercs du palais et du Châtelet, mais aussi sur tous ceux des juridictions ressortissantes au parlement de Paris (812).

« Comme il serait difficile d'entendre plusieurs faits particuliers des jeux de la Bazoche, sans connaître le nombre et les fonctions des officiers de ce royaume, nous allons parler de ces derniers.

« Le plus considérable officier de la Bazoche, après le roi de cette juridiction, était le chancelier (813), qui ne porte ce titre et n'en exerce les fonctions qu'un an. Il est élu huit jours après la Saint-Martin, et voici comment on y procède. Lorsque le temps d'élire un chancelier approche, le procureur de la communauté des clercs requière à la juridiction qu'il soit nommé quatre contendants, pour faire choix parmi eux d'un nouveau chancelier. Le procureur général conclut aux mêmes fins, et la Bazoche rend un arrêt qui nomme le nombre de sujets requis. Il est à remarquer que ce choix roule sur les quatre plus anciens maîtres des requêtes ordinaires, l'avocat général, le procureur général, et celui de la communauté

(811) Ce mot *Bazoche* vient du latin *Basilica*. Les clercs s'en servirent sans doute à cause qu'ils s'assemblaient dans la grande salle du Palais. (*Voir plus haut.*) Au reste, il y a tout lieu de croire qu'ils avaient déjà établi certaines règles entre eux, et que les privilèges que Philippe le Bel leur accorda n'en furent que la confirmation.

(812) « La Bazoche a toujours été autorisée par les rois de France, et approuvée par les arrêts de nos seigneurs du Parlement; et si on en voit encore aujourd'hui deux anciens, l'un en date du mardi 14 juillet 1528, et l'autre du 3 avril 1545, dans les registres de la cour, dans lesquels on reconnoît l'ancienneté de la Bazoche et leurs beaux privilèges. Et il se remarque dans celui de 1528, qu'il est porté que les Bazochiens de Poitiers tiennent en foy et hommage du roy de la Bazoche, et que de ce il se trouve une complainte en manière de nouvelleté de 1500, laquelle est signée en queue par monsieur le président Guillard, lors étant maître des requêtes du roy, parce qu'ils n'étoient tenus de répondre ailleurs qu'en la Bazoche. Cette même Bazoche a donné des lettres d'érection de Bazoche à plusieurs villes; on en voit la preuve dans les lettres du roy de la

des clercs. Ces deux derniers se présentent à la communauté des procureurs, qu'on appelle l'ancien conseil (où préside toujours le chancelier de la Bazoche), et demandent deux commissaires (qui sont deux anciens procureurs) pour les aider à procéder à la nouvelle élection. Leur réquisitoire accordé, les deux commissaires, le procureur général et le procureur de la communauté des clercs, se rendent au parquet de messieurs les gens du roi du parlement, où, pendant trois jours consécutifs, ils y recueillent les voix de tous les clercs. Ensuite, ces quatre personnes et tous les officiers de la Bazoche se transportent à l'ancien conseil. Le rapport fait, le chancelier de la Bazoche, qui est à la tête de cette assemblée, va aux opinions, en commençant par les procureurs au parlement, et finissant par les officiers de sa juridiction: et après avoir compté les voix, il nomme par un arrêt celui qui en a le plus grand nombre. On lui fait passer le barreau et prêter serment, etc. (Quelquefois le chancelier est continué dans son emploi encore un an; mais alors c'est la Bazoche seule qui proroge ce temps, sans être obligée d'y appeler les procureurs au parlement.) Ensuite on lui remet les sceaux (814) sur lesquels sont gravés les armes de la Bazoche (815) timbrées de casque et morion, pour marque de souveraineté. Ce chancelier préside aux audiences, et prononce les jugements qui s'y rendent, et ses arrêts sont exécutés comme ceux du parlement, nonobstant oppositions et appellations quelconques (816).

« Les maîtres des requêtes ordinaires, dont le nombre fut fixé à douze, rendent la justice conjointement avec le chancelier.

« Le grand référendaire et rapporteur en chancellerie, le grand audientier et le grand aumônier, portaient le titre de maîtres des requêtes extraordinaires. Le premier était chargé du soin de présenter les lettres de provisions d'office accordées par la Bazoche, le second, celles émanées du chancelier; et le

Bazoche dattées de l'an 1586, savoir les villes de Loches, Chaumont, Lyon, et autres lieux. Plusieurs poursuites sur appellations des sentences du prévôt bazochial de Lyon, et un règlement fait en la Bazoche l'an 1599, par les officiers de la Bazoche de Verneuil. » (*Recueil des statuts, ordonnances, règlements, antiquités, prérogatives et prééminences du royaume de la Bazoche*, pp. 29 et 30.)

(813) Lorsque Henri III eut abrogé le titre de roi et de royaume de la Bazoche, le chancelier devint et est encore la première personne de la juridiction dont nous parlons.

(814) Ils sont d'argent.

(815) Les armes de la Bazoche sont trois écritures d'or en champ d'azur.

(816) Qu'on ne nous blâme point de ce que nous parlons des officiers de la Bazoche, tantôt au présent, et tantôt au passé: c'est un moyen qu'on a employé pour distinguer ceux qui subsistent actuellement au Palais, d'avec ceux dont les droits et les fonctions sont supprimées. Par là on évite des répétitions inutiles, et même étrangères au sujet que nous traitons.

dernier de la distribution des aumônes : ce qu'ils ne faisaient cependant qu'en présence du chancelier et du procureur général. Ces maîtres des requêtes extraordinaires ne pouvaient assister en qualité de juges aux affaires qui se décidaient aux audiences, qu'au défaut du nombre compétent des maîtres des requêtes ordinaires (817), ou lorsqu'ils étaient mandés.

« Le procureur généra. ne peut être destitué de son emploi qu'au cas de mariage ou d'achat d'une charge de procureur. L'avocat du roi et le procureur de la communauté des clercs, doivent tenir la main à l'exécution des ordonnances, règlements et statuts établis par la Bazoche, et de plus assister à toutes les plaidoiries ordinaires et extraordinaires, et aux assemblées qui se font « pour « empêcher qu'il ne s'y glisse quelque abus « dans l'ordre établi par la société, qui a « toujours observé et observe encore aujourd'hui « d'hui très-exactement l'ordonnance qui « fait défense à tous les officiers de la Bazoche de prendre aucun salaire pour la « visitation des procès, charges et informations qui leur sont communiquées, pour « sur iceux prendre conclusions civiles et « criminelles. »

« Les trésoriers ou receveurs, au nombre de quatre (818), qu'on élisait deux jours avant le chancelier, étaient obligés de faire assembler le conseil pour les audiences, qui se tiennent le mercredi et le samedi à onze heures (819) « de recevoir tous les Becs-jaunes (820), et bien venue accoutumée « être prise sur tous-les clercs indifféremment entrant au Palais, qui sont d'un tes- « ton de roy (821) pour l'ordinaire, et le « double pour les nobles à cause de leur « qualité plus relevée. »

« Ces trésoriers, qui sont toujours du nombre des maîtres des requêtes, reçoivent les gratifications faites à la Bazoche par le

(817) Ces maîtres des requêtes devaient être au moins sept pour rendre un jugement.

(818) Depuis très-longtemps il n'y en a plus que deux.

(819) Le mercredi qui suit la rentrée du parlement, la Bazoche ouvre ses audiences en la chambre de S. Louis. La première séance est employée au récit d'une harangue prononcée ordinairement par le procureur de la communauté des clercs, par laquelle il exhorte ses confrères à remplir dignement les places qu'ils occupent. Ensuite on fait la lecture du tableau des avocats bazochiens.

(820) Métaphore prise des oiseaux qui ont le bec jaune avant que d'avoir de la plume. Il y a grande apparence que l'embaras où se trouvaient les nouveaux clercs, en répondant aux questions qui leur étaient faites par les trésoriers, a donné lieu à ce sobriquet. Au reste, depuis plus de cinquante ans, les clercs ne payent plus ce droit.

(821) Monnaie d'argent du poids de 7 deniers 12 grains $\frac{1}{2}$ de fin, que l'on commença de fabriquer sous Louis XII, en 1513, qui fut évaluée à 10 sous. Sous les règnes suivants, cette monnaie augmenta jusqu'à 3 livres.

(822) L'anonyme qui a fait un *Recueil des statuts et règlements du royaume de la Bazoche*, nous apprend que ces gratifications (qui sont évaluées présentement à 150 livres chacune) furent accordées

parlement. La cour des aides, et la chancellerie (822) qu'ils emploient aux dépenses que la juridiction fait pour élever dans la cour du palais un arbre qu'on appelle le *Mai*. Comme cette cérémonie s'est conservée depuis son origine (qui suivit de près celle des clercs), il est nécessaire d'en parler.

« Tous les ans, au mois d'avril, le procureur général de la communauté des clercs se présente à l'audience de la Bazoche, et demande qu'il plaise à la juridiction nommer deux commissaires pour faire la recette et la dépense ordinaire de la fête de Mai; l'avocat général prend la parole, conclut à la nomination requise, et la Bazoche donne un arrêt qui nomme les deux commissaires.

« Ces commissaires sollicitent et touchent la gratification du Parlement et celle de la Cour des Aides. Ces sommes reçues, ils se transportent dans la cour du Palais, à la maîtrise des eaux et forêts et conviennent, avec les officiers de cette juridiction, du jour qu'ils se trouveront à Bondy, pour y choisir dans la forêt les deux arbres qu'on leur a permis d'y faire couper, ce qui se fait quelque temps après.

« Le mercredi qui précède le dimanche que la Bazoche en corps va à Bondy, pour y faire marquer les deux arbres déjà choisis, le chancelier en habit de cérémonie et les deux commissaires, accompagnés d'un timbalier, de quatre trompettes, de trois hautbois et d'un basson, se rendent au palais pour aller ensuite donner *les aubades et réveils accoutumés* au premier président, aux présidents à mortier, aux procureurs et avocats généraux, aux officiers des eaux et forêts, et enfin à la Bazoche. Le même jour, à midi, ils recommencent ces *aubades et réveils* à la porte du parquet des gens du roi, à celle de la Grand'Chambre, au bas de l'escalier de la Cour des Aides, aux requêtes de l'hôtel, à la chancellerie où leur est déli-

par François I^{er} aux Bazochiens, pour les récompenser d'un service important qu'ils rendirent à ce prince. Voici comment il rapporte ce fait dont nous ne nous rendrons point garants : « En 1547, il y eut quelque révolte en Guienne, occasionnée par des impôts qu'on avait été obligé de mettre sur cette province. Le roi de la Bazoche, à la tête de six mille de ses sujets, vint offrir ses services à François I^{er} pour lui aider à punir les mutins. Le roi accepta ces offres, et les Bazochiens, ayant joint les autres troupes qui étaient en Guienne, se comportèrent avec tant de valeur et de sagesse, qu'ils aidèrent beaucoup à remettre le calme dans tous les lieux qui voulaient se soustraire à l'obéissance due à leur souverain. François I^{er}, pour faire connaître combien il était content des Bazochiens, leur fit don « d'un lieu de promenade, contenant cent « arpens de pré, qu'on appeloit le Pré de la Seine, « et qu'on nomma depuis le Pré aux Clercs. A ce « don, il ajouta la permission de faire couper dans « l'une de ses forêts deux arbres, pour en élever un « dans la cour du Palais, et pour fournir aux frais « qu'ils étoient obligés de faire le jour de cette « cérémonie, il leur accorda une somme à prendre « sur les amendes ajugées au roy, tant au Parlement « qu'en la Cour des aides; et à l'instant, il leur en « fit expédier des lettres qui furent enregistrées au « parlement en 1548. »

vrée la gratification d'une lettre de *quatre sceaux simples*.

« Le matin du dimanche arrêté pour aller à Bondy, tous les officiers de la Bazoche, à cheval et habillés le plus magnifiquement qu'il leur est possible, ayant avec eux un timbalier, quatre trompettes, etc., vont prendre à sa demeure leur chancelier et le conduisent dans la cour du palais. Un clerc fait un discours sur l'antiquité et les privilèges de la Bazoche; ensuite, au son des instruments guerriers, la cavalcade prend la route de Bondy, où elle trouve en arrivant tous les officiers des eaux et forêts à cheval suivis des gardes qui l'attendent. Après un déjeuner assez simple, les officiers des eaux et forêts et les gardes se rendent à la forêt, dans un lieu indiqué. Le chancelier et ses suppôts se remettent en marche, et à une portée de fusil de l'endroit désigné, la troupe fait halte et le premier huissier, par ordre du chancelier, vient avertir les officiers des eaux et forêts que la Bazoche en corps arrive, etc. On lui répond qu'on est prêt, etc. Aussitôt les deux troupes se joignent et le procureur général de la communauté des clercs prononce une harangue, où il rappelle les droits et les privilèges de la juridiction bazochiale; ensuite il fait l'éloge du roi régnant, passe au mérite du chancelier en place et finit enfin par demander la permission de faire marquer les deux arbres choisis. Cette demande accordée, les timballes et les trompettes se font entendre; tous les officiers des eaux et forêts et ceux de la Bazoche vont de compagnie, font marquer les deux arbres par le garde-marteau et se séparent. Le chancelier et sa compagnie viennent dîner au même endroit où ils avaient déjeuné; quelques jours après cette cérémonie, le charpentier avec lequel les commissaires ont conclu un marché, va à Bondy, y fait couper les deux arbres marqués, les conduit à Paris dans la cour du Palais et en donne avis aux commissaires

(823) Tout le monde sait que l'arbre appelé le *Mai* est dans la cour du Palais, et fait face d'un côté à la rue de la Vieille-Draperie, et de l'autre à l'escalier qui conduit au milieu de la salle Mercière. Les armes de la Bazoche, qu'on attache à cet arbre et qui sont entourées de lierre, portent au bas de l'écusson les noms du chancelier et des deux commissaires en exercice.

(824) Cette *montre générale* est aussi ancienne que l'érection de la Bazoche, puisque Philippe le Bel en autorisa l'exécution. Voici les termes du compilateur anonyme du *Recueil des règlements du royaume de la Bazoche*: « Philippe le Bel ordonna que tous les ans le roy de la Bazoche feroit faire montre à tous les clercs du Palais et du Châtelet, et autres clercs ses suppôts, et sujets. »

(825) Les clercs qui s'enrôlaient sous ces capitaines, s'obligeaient de suivre leurs engagements, à peine de dix écus d'amende. « En 1528, un clerc qui avoit pris parti, ne voulant pas satisfaire à son engagement, fut condamné à l'amende prescrite par l'arrêt du chancelier de la Bazoche, et en exécution, saisie fut faite du manteau du défaillant, qui, pour se soustraire à la juridiction de la Bazoche, fit citer son capitaine devant l'official de Paris. Là-dessus appel comme d'abus au Parlement par les

qui s'y rendent; on abat l'ancien Mai et l'on élève le nouveau au son des timballes, trompettes, haut-bois, etc. (823).

« Cette fête ou cérémonie du Mai, nous en rappelle une autre plus célèbre qui fut supprimée par Henri III. On la nommait la *Montre générale* (824). En peu de mots voici de quoi il étoit question.

« Une fois l'année, vers la fin du mois de juin ou au commencement de juillet, tous les clercs, tant du Parlement que du Châtelet, s'assembloient et se distribuient en douze compagnies ou bandes, commandées par autant de capitaines. Ces capitaines avoient à leur tête le roi de la Bazoche, et sous leurs ordres, chacun un lieutenant et un enseigne. Chaque clerc enrôlé portait sur son habit, indépendamment du jaune et du bleu, couleurs adoptées par la Bazoche, celle désignée par le capitaine, qui pour cet effet la faisait peindre sur un morceau de vélin, qui s'attachait au drapeau de la compagnie (825). Les trompettes, les haut-bois et les tambours de la ville accompagnaient la *Montre générale* des Bazochiens; ces derniers se rendaient tous en bon ordre dans la cour du Palais, et après avoir passé en revue devant leur roi, au son des tambours, trompettes, etc., ils allaient accompagnés de ces derniers « donner des aubades et réveils accoutumés à messieurs « les premier et second présidents de la « Grand'Chambre, procureur général, chancelier, messieurs les gens du roi et plusieurs conseillers (826). »

« Quelques jours après cette fête, les Bazochiens donnaient la représentation d'une *moralité* ou d'une *farce*, autre usage établi parmi eux; et pour lequel nous n'avons rapporté les précédents, que pour donner plus de clarté à ce dernier, qui fait le principal objet de cet article.

« Le succès des mystères représentés à l'hôpital de la Trinité, excita l'envie et l'émulation des clercs de la Bazoche (827),

officiers de la Bazoche, pour lesquels plaidèrent de Thou, Poyet et Berruyer: Morin pour le promoteur de l'official; dit qu'il se désistait de la citation, et Favier pour le défaillant, demanda pardon de sa faute. La Cour, par son arrêt du 14 juillet de la même année 1528, renvoya le défaillant pardevant le roy de la Bazoche et son conseil, et ordonna à ce roy de traiter amiablement ses sujets. » (*Hist. de la ville de Paris*, liv. x, pp. 502 et 503.)

(826) Statuts et règlements du royaume de la Bazoche.

(827) Il seroit difficile de marquer exactement le temps où les clercs de la Bazoche commencèrent à représenter des moralités et des farces, mais il est certain qu'ils tardèrent peu après l'établissement des confrères de la Passion, puisqu'en 1442, on trouve qu'ils étoient en possession des moralités, des farces et des soties ou sottises, et que le Parlement fut obligé d'interposer son autorité pour réprimer la licence qui régnoit dans leurs pièces. Voici ce qu'en dit l'abbé d'Aubignac: « Or en France la comédie a commencé par quelques pratiques de piété, étant jouée dans les temples, et ne représentant que des histoires saintes. Mais elle dégénéra bientôt en satire et bouffonnerie, autant contraire à l'honnêteté des mœurs qu'à la pureté de la religion. Elle fut

mais arrêtés par le privilège exclusif des confrères de la Passion, ils furent obligés de chercher une autre route. La morale parut un fonds inépuisable à leur dessein, ils personnifièrent les vertus et les vices, et dépeignant toute l'horreur des derniers, ils faisaient voir l'avantage que l'on retire en suivant les premiers. C'est ce qui fit donner aux pièces dressées sur ce plan le titre de *moralité*. Cette idée, assez heureuse, fit tout l'effet que ceux qui l'avaient employée pouvaient en attendre, et ce nouveau genre de spectacles (qui ne paraissait que trois ou quatre fois l'année [828]) fut estimé par beaucoup de personnes, supérieur à celui des mystères (829).

« Cependant le succès des *moralités* fut peu considérable en le comparant à celui des *farces* qui parurent ensuite, et dont l'invention est due également aux poètes Bazochiens. Ces pièces, travaillées dans un goût singulier, n'étaient pas sans mérite. Elles ridiculisaient d'une façon vive et plaisante, des vices qui ne sont que trop répandus dans le monde et que l'on a la bonté de ne qualifier que du nom de défauts; tels que ceux d'avarice, de fourberie, de débauche, etc. Mais ce fonds excellent, qui caractérise la bonne comédie et que Molière sut depuis si bien faire valoir (830), fut gâté dès qu'il fut découvert; la sale équivoque, la satire grossière et personnelle tinrent pendant plus de deux cents ans la place du galant badinage et de la fine raillerie (831).

« Les farces que la Bazoche représenta pendant un certain temps, ne satirisèrent que des tours de jeunesse de quelques clercs de la société ou des gens d'un caractère méprisable; mais peu à peu des personnes d'un état plus relevé furent désignées et même nommées. Ce chemin une fois tracé, il ne fut plus de rang ni de naissance à l'abri des médisances ou des calom-

quelque temps ainsi maltraitée par les Bazochiens, qui furent comme les premiers comédiens en ce royaume; et enfin parmi les bateleurs publics, parmi lesquels elle a demeuré pendant plusieurs années, avec autant de honte que d'ignorance. » (*Pratique du Théâtre*, tom. I, p. 549.)

(828) Les clercs de la Bazoche ne jouaient ordinairement que trois fois l'année. La première fois, le jeudi qui précède ou qui suit la fête des Rois, car cette représentation variait entre ces deux jours; la seconde, le jour de la cérémonie du Mai dans la cour du Palais; et la troisième, quelque temps après la *montre générale*. Mais lorsqu'il se faisait des réjouissances publiques à Paris, comme aux entrées des rois et des reines de France, etc., la troupe des Bazochiens prenait part à ces événements, et donnait le divertissement de son spectacle.

(829) Tout contribuait aux applaudissements que recevaient les clercs de la Bazoche: ils étaient auteurs et acteurs; ajoutez que ces derniers qui, sans doute, avaient plus d'éducation que ceux qui représentaient les mystères, mettaient plus d'art et de convenance dans leur déclamation et leurs jeux de théâtre.

(830) Molière ne s'y conforma peut-être que trop, du moins Despréaux lui a fait ce reproche dans le troisième chant de son *Art poétique*. Voici le pas-

nies répandues dans ces pièces. De plus, les Bazochiens joignirent aux représentations des farces, celles des *soties* ou *sottises*, que le prince des sots et ses sujets, jouaient sur des échafauds en place publique, et qui ressemblaient moins à des comédies qu'à des libelles diffamatoires (832).

« Les guerres civiles et étrangères dont la France fut déchirée sur la fin du règne de Charles VI et le commencement de celui de Charles VII, suspendirent toutes les règles prescrites et donnèrent occasion à la licence qui s'introduisit dans les farces et sottises. En vain le parlement aurait voulu s'opposer à la témérité des poètes qui donnaient de pareils ouvrages; les lois n'étaient plus écoutées, et celles du plus fort en faisaient l'équité. Un roi étranger était presque le maître du royaume, l'héritier présomptif n'avait que peu de gens qui lui fussent demeurés fidèles; les princes de son sang unissaient tous leurs efforts pour lui faire ôter une couronne qui lui appartenait; la ville capitale était tyrannisée par des gens de la lie du peuple, qui s'étaient rendus les arbitres de la liberté et de la vie, non-seulement des simples particuliers, mais même des personnes du plus haut rang. Parmi tant de factions différentes, chacun suivait le caprice ou l'intérêt qui le conduisait. Les partisans du dauphin n'étaient pas fâchés de ce qu'on découvrait au public les défauts et l'ambition des princes, qui s'étaient emparés du gouvernement par la faiblesse du roi régnant, et le peu de respect que les Parisiens portaient à celui d'Angleterre. Les princes et le roi d'Angleterre, à leur tour, étaient charmés de faire répandre des discours offensants contre l'honneur du Dauphin: de sorte que toutes les pièces qui parurent alors, n'étaient remplies que d'injures grossières contre les trois partis dont nous venons de parler, et ceux qui les avaient composées ou récitées, bien loin de

sage, qui ne peut manquer de faire plaisir, même à ceux qui le possèdent de mémoire :

Etudiez la cour, et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertiles;
C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté les prix,
Si moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût pas fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule, où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Si Despréaux dit, *peut-être* en parlant de Molière, quel terme aurait-il employé pour ceux qui sont venus après ce grand homme?

(831) Le mot adjectif que l'on joignait toujours au nom de *farce*, faisait connaître le genre dans lequel elle avait été composée. Ainsi l'on trouve *farce joyeuse, histrionique, fabuleuse, enfarinée, morale, récréative, facétieuse, badine, française*, etc. Les notes qui suivent ces farces dont nous donnons des extraits, expliquent ces différents termes.

(832) Le prince des sots donna la permission aux clercs de la Bazoche de jouer ses *soties* ou *sottises*, et en échange il reçut de ces derniers celle de représenter des farces. (*Voyez l'article du Prince des Sots et des Enfants sans Soucy*.)

subir une punition rigoureuse, étaient récompensés.

« Charles VI étant mort en 1422, le dauphin, son fils, qu'on nomma Charles VII, conquiert avec autant de bonheur que de courage les États que son père et la mauvaise intelligence des princes du sang avaient laissé prendre aux Anglais. Il força ces derniers à se retirer du royaume, et revint à Paris, vainqueur de tous ses ennemis, où il fut reçu avec des acclamations universelles (833).

« La paix qui suivit des exploits si glorieux donna les moyens de réprimer les abus qui s'étaient introduits pendant les troubles passés. Ceux des théâtres ne furent pas mis au dernier rang. Le parlement, en accordant aux clercs de la Bazoche la permission de continuer les jeux de *farces* et de *sottises*, leur enjoignit d'en retrancher les termes contraires à la pureté des mœurs, et tout ce qui pouvait offenser ou préjudicier à la réputation de qui que ce fût. Ces défenses n'ayant pas été observées aussi exactement qu'elles auraient dû l'être, on les renouvela, et on y ajouta qu'à l'avenir les Bazochiens ne représenteraient leurs pièces qu'après en avoir obtenu l'ordre du parlement.

« En 1442, les clercs de la Bazoche ayant représenté leurs jeux malgré la défense qui leur en avait été faite, le parlement, pour punir cette désobéissance, rendit un arrêt le 14 août de la même année, qui condamna les acteurs à quelques jours de prison, au pain et à l'eau.

« Le 12 mai 1473, le parlement en pro-

(833) Alain Chartier, dans son *Histoire de Charles VII*, p. 109, dit (parlant de l'entrée de ce roi à Paris en l'année 1437) que « tout au long de la grande rue S. Denis, auprès d'un jet de pierre l'un de l'autre, étoient faits eschaffaultz bien et richement tenduz, où estoient faictz par personnages l'Annonciation Nostre-Dame, la Nativité Nostre-Seigneur, sa Résurrection, et Pentecoste, et le Jugement qui seoit très-bien : car il se jouoit devant le Chastelet, où est la justice du roy, et emmy (a) la ville avoit plusieurs jeux de divers mystères, qui seroient trop longs à raconter; et là venoient gens de toutes parts criants Noël, et les autres pleuroient de joye. »

(834) « La Cour, pour certaines causes à cela mouvans, a défendu et défend à tous clercs et serviteurs, tant du Palais que du Chastelet de Paris, de quelque estat qu'ils soient, que dorénavant ils ne jouent publiquement audict Palais ou Chastelet, ni ailleurs en lieux publics, farces, soties, moralités, ne autres jeux à convocation de peuple, sur peine de bannissement de ce royaume, et de confiscation de tous leurs biens; et qu'ils ne demandent congé de ce faire à laditte Cour, ne autres; sur peine d'estre privez à tousjours, tant dudict Palais, que dudict Chastelet. Faict en Parlement le 15 may 1476. »

(835) « Du samedi 19 juillet 1447. Vû au Conseil, en la Grand'Chambre, les Chambres assemblées, vûe par la Cour la requeste baillée à icelle par les clercs des présidens et conseillers de laditte Cour, et aussi les avocats et procureurs d'icelle, la Cour a défendu et défend à Jehan l'Esveillé, soy disant roy de la Bazoche, Martin Houssy, Theodart de Coatnan-

nonça un autre, dont le motif était tout contraire, puisqu'il ordonnait à la Bazoche l'exécution de ses jeux, et à ne se départir de cet usage, que par une permission expresse de la cour.

« Nous ignorons les causes qui firent interdire à la Bazoche la continuation de son spectacle, mais nous trouvons un arrêt du parlement en date du 15 mai 1476, qui défend à tous clercs, tant du Palais que du Châtelet, non-seulement de représenter des jeux de *farces*, *sottises* et *moralités*, mais même d'en demander la permission (834). Jean l'Eveillé, roi de la Bazoche, ne laissa pas l'année suivante de demander cette permission au parlement, qui, par son arrêt du 19 juillet 1477, réitéra les défenses, sous peine, aux contrevenants, d'être battus de verges par les carrefours de Paris, et bannis du royaume (835). Cette suspension du spectacle de la Bazoche s'étendit jusqu'à la fin du règne de Charles VIII, qui mourut en 1497.

« Louis XII, qui lui succéda et qui fut nommé à si juste titre le *Père du peuple*, rétablit tous les théâtres et les libertés dont ils avaient joui avant les règnes des rois Louis XI et Charles VIII, et, par une raison particulière, il permit aux poètes de reprendre dans leurs pièces les vices et les défauts de toutes les personnes de son royaume, sans aucune exception (836). Les Bazochiens ne furent pas les derniers à éprouver les bontés de Louis XII; entre autres grâces qu'il leur fit, il leur accorda la permission de dresser leur théâtre (toutes les fois qu'ils joueraient) sur la table de marbre (837) qui

pran, et autres ayans personnages, de jouer farces, moralités ou sotises au Palais de céans, ne ailleurs, jusques par laditte Cour en soit ordonné, sur peine d'estre battus de verges par les carrefours de Paris, et de bannissement de ce royaume. A aussi défendu et défend audict l'Esveillé, soy disant roy de la Bazoche, et Martin Houssy, à leurs personnes, qu'ils ne soient si hardis de jouer farces, moralités, publiquement au Palais, ne ailleurs, sur peine d'estre battus de verges par les carrefours de Paris, et bannissement de ce royaume. »

(836) « Le bon roy Louis XII, se plaignant que de son tems personne ne luy vouloit dire la vérité, ce qui étoit cause qu'il ne pouvoit sçavoir comme son royaume estoit gouverné. Et pour que la vérité pût parvenir jusqu'à luy, il permit les théâtres libres, et voulut que sur iceux on jouast librement les abus qui se commettoient, tant en sa cour comme en son royaume; pensant par-là apprendre et sçavoir beaucoup de choses, lesquelles autrement il luy estoit impossible d'entendre. » (Guillaume Bouchet, treizième série, pag. 18 et 19 de l'édition in-8° imprimée à Rouen chez Louis Laudet en 1655.)

(837) Cette table de marbre que Louis XII prêta aux clercs de la Bazoche, avait été construite et posée dans la grande salle du Palais pour un usage bien différent, puisqu'elle servait aux festins somptueux que les rois de France donnaient aux empereurs et rois étrangers. Sauval parle de cette table de marbre dans les termes suivans : « Autrefois dans la grande salle du Palais, qui fut consumée en 1618, il étoit dressé une table qui en occupoit presque toute la largeur, et qui de plus portoit tant de

[a] Emmy, au milieu.

existait pour lors dans la grande salle du Palais, et qui fut détruite par l'incendie qui y arriva en 1618 (838). Avant cette permission de Louis XII les Bazochiens n'avaient point eu de lieu fixe pour faire leurs représentations, elles se passaient tantôt au Palais, tantôt au Châtelet et quelquefois dans des maisons particulières (839).

« Le parlement ne se montra pas moins favorable que le roi aux amusements des Bazochiens, et leur accorda souvent des gratifications pour les indemniser des frais qu'ils étaient obligés de faire *pour leurs montres et jeux*

« L'année 1514 fut remarquable par la mort de Louis XII et l'avènement de François de Valois à la couronne, sous le nom de François I^{er}. Le nouveau roi, ayant réglé des affaires importantes, fit son entrée à Paris et, suivi de toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe de sa cour, il se rendit le même jour à l'Hôtel-de-Ville, où, après un magnifique souper qui lui avait été préparé par le prévôt des marchands et les échevins, les Bazochiens furent introduits, qui représentèrent une farce et exécutèrent des danses dont le roi fut très-satisfait. Flattés d'un si heureux succès, nos acteurs se préparèrent à donner de nouveaux jeux, mais l'exécution en fut arrêtée par le parlement, attendu que le deuil du feu roi n'était pas encore expiré. Cette opposition dérangeait les projets de la troupe : pour la faire lever, elle s'adressa à François I^{er} et lui présenta l'*Épître* suivante, que Clément Marot avait composée.

longueur, de largeur et d'épaisseur, qu'on tient que jamais il n'y a eu de tranche de marbre plus épaisse plus large, ni plus longue. » SAUVAL, livre VIII, p. 3.

(858) L'incendie du Palais arriva la nuit du 5 au 6 mars 1618 : le feu prit d'abord à la charpente de la grande salle, et comme il faisait beaucoup de vent, tout le lambris, qui était d'un bois sec et vernissé, s'embrâsa en fort peu de temps. Les solives et les poutres qui soutenaient le comble, tombèrent par grosses pièces sur les boutiques des marchands, sur les bancs des procureurs, et sur la chapelle, remplie alors de cierges, et de torches, qui s'enflammèrent à l'instant, et augmentèrent l'incendie. Les marchands accourus au bruit du feu, ne purent presque rien sauver de leurs marchandises. On sauva seulement les registres de quelques greffes qui n'étaient pas dans la grande salle. L'embrasement, augmentant par un vent du midi fort violent, consuma en moins d'une demi-heure les requêtes de l'hôtel, le greffe du trésor, la première chambre des enquêtes, et le parquet des huissiers. Le feu prit incontinent à une tourelle près de la Conciergerie et des greffes, dont les papiers furent brûlés : alors s'éleva une clameur des prisonniers qui crièrent que la fumée les étouffait. Plusieurs se sauvèrent malgré les geôliers ; mais le procureur général fit conduire les principaux au Châtelet et dans les autres prisons de Paris. Le vent devint si violent, qu'il porta des ardoises jusque vers Saint-Eustache. Lorsque le reste du comble de la grande chambre vint à tomber, un brandon de feu enflammé, emporté par le vent, alla mettre le feu à un nid d'oiseau au haut de la tour de l'horloge, qui courut un grand risque, si on n'eût promptement découvert la tour, pour couper le cours au feu. Le premier président, le procureur général, le lieutenant civil, et le prévôt des marchands donnèrent de si bons ordres, que l'on fut redevables à leur pru-

LA BAZOCHE AU ROY FRANÇOIS I.

Pour implorer votre digne puissance,
Devers vous, Syre, en toute obéissance,
Bazochiens à ce coup sont venuz,
Vous supplier d'oïr par le menuz,
Les poincts et traits de nostre comédie :
Et s'il y a rien qui pique ou mesdie,
A vostre gré l'aigreur adoucironz ;
Mais à quel juge est-ce que nous irons,
Si n'est à vous ? qui de toute science
Avez certaine et vraye expérience ;
Et qui tout seul d'authorité pouvez
Nous dire, enfans, je veux que vous jouëz.
O syre, donc, plaise vous nous permettre
Sur le théâtre, à ce coup cy, nous mettre,
En conservant nos libertez et droitz,
Comme jadis firent les autres roys.
Si vous tiendra pour pere la Bazoche,
Qui ose bien vous dire sans reproche,
Que de tant plus son regne fleurira
Vostre Paris tant plus resplendira.

« Cette *Épître* fut très-favorablement reçue et le roi promit d'avoir égard à la demande des Bazochiens qui, encouragés par cette espérance, présentèrent requête au parlement et demandèrent une gratification pour les dédommager des frais qu'ils avaient faits. La Cour, par arrêt du 1^{er} février 1515, leur en accorda une, à condition qu'ils joueraient et danseraient (840). Ces mêmes profitèrent d'une pareille faveur, le 14 mai 1521, pour les monstres et jeux qu'ils avaient faits ce même mois (841). Ce serait abuser de la patience du lecteur que de rapporter tous les arrêts que le parlement rendit tantôt pour suspendre et tantôt pour permettre les jeux

dence aussi bien qu'à la hardiesse et à l'adresse des ouvriers, de la conservation de la grande chambre, de la Cour des aides, de la galerie aux merciers, et des autres appartements du Palais, qui furent garantis de l'incendie. Pour avoir de l'eau en abondance, le prévôt des marchands ordonna aux habitants des ponts les plus voisins, et à ceux des rues de la Cité aux environs du Palais, de tirer de l'eau de la Seine et des puits, et de la répandre dans le ruisseau, pour la faire couler de là dans la cour du Palais, où il se forma en moins de rien un lac, qui fournit abondamment toute l'eau dont on eut besoin. On se servit aussi de quantité de foin mouillé et de fumier. Mais tout cela ne put empêcher que les murailles ne fussent fort endommagées. La *table de marbre* fut réduite en pièces, et toutes les statues des rois, depuis Pharamond jusqu'à Henri IV, élevées contre les murs, brisées et perdues. (*Journal Manuscrit* de HAUTER.)

(859) Voyez ci-dessus les arrêts du Parlement en date du 13 mai 1476 et 19 juillet 1477.

(840) *Manè*. « Sur la requête baillée à la Cour par le receveur de la Bazoche, par laquelle ils requéroient que pour aider à supporter les frais qu'il leur avoit convenu faire pour les préparations par eux faites pour jouer et danser la veille des Rois derniers, qu'il ne leur avoit été permis faire par la Cour, au moyen du décès du feu roi survenu, il plût à la Cour leur faire délivrer par les receveurs des amandes d'icelle Cour, une, ou deux amandes de 60 liv. parisis, ainsi qu'il étoit accoutumé par cy devant. La Cour a ordonné et ordonne que en jouant par ceux de la Bazoche, et dansant, ainsi qu'il est accoutumé, l'amande de 60 liv. parisis leur sera baillée et délivrée, pour les aider à supporter lesdits frais. Fait en Parlement le jedy premier février 1515. »

(841) « Du 14 may 1522. La Cour du parlement

et les représentations de la Bazoche ; nous nous contenterons de parler des plus importants. Le 16 juin 1526, la Cour de parlement ordonna « une somme de 60 livres aux Bazochiens, pour leurs jeux et sottises en faveur du retour de François I^{er} (842). »

« Le soin que prenait le parlement de ne rien laisser passer dans les pièces que jouait la Bazoche qui pût offenser la réputation et les mœurs, engagea ceux-ci à mettre des masques qui représentaient les traits du visage des personnes qu'on désignait, et quelquefois on ajoutait des écriteaux, pour donner le véritable sens à plusieurs discours obscurs répandus dans les farces et qui étaient justement les endroits cyniques. Pour arrêter ces nouveaux abus, le parlement manda le chancelier et les trésoriers et leur fit défense « de faire monstrations de spectacle, « ne écriteaux taxans ou notans quelques personnes que ce soit, sur peine de prison « et de bannissement (843). »

« L'obéissance que la Bazoche marqua aux ordres qu'elle avait reçus, fut cause que le parlement, en 1538, lui permit de jouer en la manière accoutumée, avec ordre pour l'avenir de remettre à la cour les manuscrits de leurs pièces quinze jours avant la représentation (383*). L'année 1540 fut très-différente pour les Bazochiens, puisqu'on leur défendit de jouer leurs jeux sous peine de la hart (844). Une maladie, qui se répandit à Paris en 1545, et qui y fit beaucoup de progrès, obligea le parlement à refuser aux Bazochiens la permission de représenter leurs jeux (845). Ce dernier arrêt nous conduit presque au temps où les confrères de la Passion cédèrent leur théâtre de l'hôtel de Bourgogne à une troupe de comédiens... »

BERGER ET DE LA BERGÈRE (LE JEU DU). — Le *Jeu du Berger et de la Bergère* a été signalé parmi les monuments dramatiques du moyen âge (Cf. LEGRAND D'AUSSY, *Fabliaux, contes, fables*, etc. ; Paris, Renouard, 1829, 5 vol. in-8°, t. II, p. 203.)

a ordonné et ordonne à Hervé de Haërquesinon, receveur des exploits et amandes d'icelle Cour, bailler et délivrer aux receveurs de la Bazoche 60 liv. parisis pour les aider à supporter les frais et mises qu'il leur convient faire pour les monstres et jeux qu'ils ont faits en ce mois de may. »

(842) Registre 61 du Parlement.

(843) « Du samedi 20 may 1536. Ce jour, la Cour a mandé les chanceliers et receveurs de la Bazoche, et le chancelier avec l'un desdicts receveurs venus, leur a fait deffenses de ne jouer à la montre de la Bazoche prochaine, aucuns jeux, ne faire monstrations de spectacle, ne escriteaux, taxans ou notans quelque personne que ce soit, sous peine de s'en prendre à eux, et de prison et bannissement perpétuellement du Palais ; et s'il y a quelques-uns qui s'efforcent de faire le contraire, les escrivent, et baillent par escript leurs noms à ladite Cour, pour en faire les punitions telles qu'il appartiendra. »

(845*) « Du mercredi 25 janvier 1538. Après avoir vû par la Cour le cry ou le jeu présenté à icelle, par les receveurs de la Bazoche, pour jouer jedy prochain ; ladite Cour a permis audicts receveurs iceluy cry ou jeu faire jouer à la table de marbre en la manière accoutumée, ainsi qu'il est à présent ; hormis les choses rayées ; leur a fait deffenses, sous

M. Mommerqué n'y voit qu'une récitation dramatique ; M. Ach. Jubinal qu'une pièce du théâtre de famille et de festins du moyen âge (Cf. *OEuvr. compl. de Rutebeuf*, t. I^{er}, p. 424.)

BON PAYEUR (LE). — *Le bon payeur et le sergent boiteux et borgne, farce nouvelle à IIII personnages, c'est à scaouvoir :*

LUCAS, sergent boueti ix et borgne

LE BON PAYEUR

FINE MYNE, femme du sergent,

ET LE VERT GALANT.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit du commencement du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63, attribué sur de faibles preuves à Pierre Tasserye.

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel en ont publié l'unique édition qui existe encore (*Voy. Recueil de Farces*).

Le sergent Lucas redemande de l'argent prêté au bon payeur ; celui-ci semble peu disposé à s'acquitter :

Lucas le borgne, hélas ! tu voyes
Que ie me leue et mon ami,
Je suys encore tout endormy,
Que je ne seay ou est ma bource.
Ce seroyt chose bien rebource
Que de bailler argent sy matin.

Au lieu d'argent, il donne à son créancier un avis qui est que sa femme le trompe. Lucas surprend en effet Anceline Fine, mais celle-ci, mettant la main sur l'œil de Lucas qui est borgne, fait échapper le vert galant.

BORDEORS RIBAUZ (LES II). — Le *fabliau des deux Ribauds* date du xiii^e siècle (846).

Il est conservé dans les mss. de la Bibliothèque impériale, n° 1830 Saint-Germain, et n° 7218, sous le titre de la Gengle au Ribaut et la Contregengle.

M. Ach. Jubinal l'a édité dans son *Recueil de contes et Fabliaux*.

peine de prison, et de punition corporelle, de faire jouer autre chose que ce qui est hormis lesdictes choses rayées. Et pour l'advenir à ce que lesdicts receveurs ou leurs successeurs ne se mettent en frais frustratoirement, LADICTE COUR leur a inhibé et défendu faire faire aucun cry ou jeu que premièrement ils n'ayent la permission de ce faire de ladite Cour ; et à cette fin baillé quinze jours auparavant leur requeste à ladite Cour. »

(844) Registre 81 du Parlement.

(845) « Du 11 mars 1545. Ce jour, après avoir vû par la Cour le jeu présenté à icelle par les receveurs et trésoriers de la Bazoche, et pour aucunes considérations à cela mouvans, LA DICTE COUR leur a défendu et inhibé procéder à l'exécution d'iceluy, attendu l'indisposition du tems, et péril des maladies ayant de présent cours : et ce sur peine de s'en prendre à eux, et de punition telle qu'il appartiendra. »

(846) On peut rapprocher de ce poème le *Pater nostre au ribaus*. (BARBASAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 445.) *Li diz des Ribaus de Greives de Rutebeuf* (*OEuvr. compl. de Rut.*, par M. Ach. JUB., t. I^{er} p. 209). Le *Pater nostre aux gouliardois* (WRIGHT, *Walter Mapes*, *Introd.*, p. XL), et l'*excommunication des Ribauds* (WRIGHT, *Anecdota litteraria* ; Lond., 1844, in-8°, p. 60).

Le même bibliophile a reproduit, d'après le ms. de la Bibliothèque n° 1830 Saint-Germain, *les deux Troveors Ribauz*, la *Responce de l'un des deux Ribauz*, et d'après le ms. 2736, fonds La Vallière, *ch'est du Honteus Ménestrel* (Cf. *OEuvres complètes de Rutebeuf*, publiées par M. A. J.; Paris, 1839, 2 vol. in-8°, p. 331-345.)

M. de Roquefort est d'avis que les *Bordeors Ribauds* furent représentés (Cf. *De l'état de la poés. fr. dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1815, in-8°, p. 259.)

M. Edelestand Duméril n'y voit que la tendance constante du moyen âge à tout dramatiser. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8° p. 3.)

BORNES (ÉLOGE DES). — Wilhelm-Ernest Tenzelius a publié, dans le *Supplementum Historiæ Gothanæ (Primum Conr. Mutiani Rufi. epist., carm. et elogia. complectens*; Ienæ, Joann. Bielch, 1701, in-4°, p. 230) [847] une sorte de *Jeu littéraire*, (848) écrit sous les auspices du jurisconsulte Ehrebord Margarit, intitulé *Eloges des Bornes*; l'auteur de cette pièce classique fort singulière, où comparaissent Beta, Tiro, Xénophon, Ovide, Cornélia, Lyciscus et l'*Hercule des Muses*, est l'érudit jurisconsulte Conrad Mutianus Rufus, frère de Jean, chancelier des princes de Hesse, qui vécut chanoine de Gotha et dans la faveur des électeurs de Saxe, et mourut au commencement de l'année 1526. Ce petit drame rustique, qui a bien pu être l'objet d'une représentation pédantesque, dans l'intérieur de quelque école, roule tout entier sur le caractère sacré des limites agraires et se termine par ces deux vers :

*Ergo venidenti custos ponatur in agro
Separet expressa qui lapis arva fide.*

BOUTEILLE (LA). — *La farce de la bouteille, farce nouvelle à III ou IV personnages c'est à sauoir :*

LA MÈRE DU BADIN , SON FILZ,
LE VOUESIN , LA BERGÈRE.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63, datant de la première partie du XVI^e siècle, et édité par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel. (Voy. *Recueil de Farces*.)

LA MÈRE DU BADIN commence :
Mon Dieu ! qu'est une femme heureuse ,
Quant il advient que Dieu lui donne ,
Un enfant, et puy qu'il s'adonne
A estre sage et bien aprins...

Mais son fils ne lui donne pas tant de satisfaction; il arrive sur la scène la bouteille à la main, et débite mille propos interrompus.

LE FILZ

Beaucoup de gens pensent voler
Deuant qu'ils ayent aucunes plumes;

(847) Add. *Secundum de vario arcis, urbisque statu nec pauca conferens...* (Ibid., 1702, in-4°).

Que voulez-vous, c'est la coutume
Des jeunes gens de maintenant...

La mère, le vouesin passent en revue les divers états qu'on pourrait lui donner. Mais qu'en faire ?

Il ne respont à nulle chose
Que nul... luy impose...

Le fils veut être prêtre pour avoir au moins part au bien de Dieu, car Police est morte, et Justice n'y voit goutte. Le vouesin termine par ce conseil :

Fuyon nouvelle inuention
Qui est dangereuse et peruerse,
Ce n'est que toute abusion.

BRETOG (JEAN). — M. Georges Duplessis a publié une réédition de la *tragédie* de Bretog sous ce titre :

Tragédie françoise, à huit personnages : traictant de l'amour d'un Serviteur enuers sa Maistresse, et de tout ce qui en aduint. Composee par M. Jean Bretog, de S. Sauueur de l'yeu. A Lyon, par Noel Grandon. 1571 (Imprimerie de Garnier fils, à Chartres, 1^{er} avril 1831). Petit in-8° de 42 feuillets, plus un feuillet contenant une note signée par l'éditeur G. D. (G. Duplessis), et trois pages, renfermant une petite pièce de vers.

Cet ouvrage a été tiré à soixante exemplaires sur divers papiers.

BROSSE (PIERRE DE LA) — *Le jeu de Pierre de la Broche, qui dispute a Fortune par devant Reson*, est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 7218, folio 138.

Il date du XIII^e siècle.

Cette pièce a été éditée par M. Achille Jubinal (Paris, Teshener, 1835, in-8° de 76 pages, plus un feuillet de titre), et par MM. Montmerqué et Francisque Michel, dans le *Théâtre Français au moyen âge* (Paris, 1839, gr. in-8°, p. 208).

Legrand d'Aussy en parle en ces termes :

« Dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi n° 7218, folio 138, est une pièce dialoguée que je crois une vraie pièce dramatique. Celle-ci est tout entière divisée par strophes de huit vers; chaque strophe sur deux rimes croisées. Elle roule sur l'aventure de Pierre de La Brosse, qui, de barbier de saint Louis, devenu le favori du roi son fils et son successeur, fut convaincu de calomnie, et pendu, en 1276, pour avoir accusé la reine, Marie de Brabant, dont il redoutait le crédit, d'avoir voulu empoisonner un fils du premier lit qu'avait le roi.

« Les interlocuteurs de ce drame sont : *dame Raison, dame Fortune* et *La Brosse*, ou plutôt *La Broche*; car c'est ainsi qu'il est appelé dans le manuscrit. Celui-ci se plaint des soucis et des chagrins qu'il endure. Il murmure contre la Fortune, qu'il accuse de lui avoir vendu trop cher les ri-

(848) *Elogium sacrosancti Termini, Ludi litigati diversorum acti exercendi ingenii gratia...*

chesses et les honneurs qu'elle lui a procurés. Raison exige que Fortune se disculpe; et elle l'amène devant La Broche. D'abord grandes invectives de la part de ce dernier. Mais dame Fortune, l'accusant à son tour, lui reproche d'avoir abusé de tout ce qu'elle avait fait pour lui; d'avoir, sans motif, déshonoré une reine pleine de mérite; d'avoir presque avili le roi et sa couronne, etc. Dame Raison prononce sa sentence, et, faisant droit aux plaintes de Fortune, déclare que La Broche a mérité, non seulement les peines dont il se plaint, mais encore d'autres tourments qu'il ne tardera pas d'éprouver. (Cette pièce fut faite probablement pendant la détention et le procès de La Brosse.)

« Enfin, je ne sais si l'on ne devrait pas regarder comme de vrais *jeux* ces sortes de scènes que les ménestriers débitaient quelquefois dans les fêtes auxquelles ils étaient appelés, et qui représentaient des querelles.

J'ai trouvé dans les manuscrits trois de ces pièces. La première est une querelle entre deux femmes de mauvaise vie. Les deux autres sont des querelles d'hommes :

[*Ci parole PIERRE.*]

Trop ai chier achaté l'avoir,
La richece et le seignorage
Qu'ele m'a fet et lonc tens avoir :
Torné le m'a a grant domage.
Tels hom riches, plains de savoir,
Ne fu ainc mès à tel hontage.

Dame Reson, dame Reson
Ma grant dolor ne puis refraindre:
Toz jors me truis en la meson
De Plorer, de Crier, de Plaindre.
Fortune m'a longue seson
Fet en grande seignorie maindre;
Or m'est venue en desreson
Ma joie et ma clarté estaindre.

Estaindre, ce puis je bien dire
Quar amortis sui et estains.
Du roiaume sui en l'empire,
De mes anemis sui et atains.
Tels me soloit dire : « Biaus sire. »
Qui me dit : « Traïtres atains. »
Or ne me prent talent de rire;
De dolor sui noirs et tains.

Tains sui de tainture perverse
Et de dolor triste et amere;
Ma robe m'est vestue enverse,
Quar cele est noire qui blanche ere.
Or voi-je chasse trop diverse,
Quar Fortune est marrastre et mere;
Trop s'est à moi mal fere aerse :
Si vous pri, droit m'en vueilliez fere.

(*Ci parole RESON.*)

Pierres, Fortune est en presence
Por dire ce qu'il li plera,
Et chascuns par droite balance
Son loial droit enportera.
Selonc les moz et la sentence
Chascuns ici proposera.

[PIERRE.]

Dame, bien le vueil sanz doutance .
Mal ait qui s'en descordera!

(*Ci parole FORTUNE.*)

Avoi, Pierre! bien puis entendre :

l'une sous le titre de *Dispute du Barbier et de Charlot*, l'autre sous le titre de *Dispute de Renard et de Peau-d'Oie* (sobriquets de deux ménestriers). Toutes trois sont divisées par strophes ou couplets en rimes croisées, et, alternativement, chacun des querelleurs disait un des couplets. Très-probablement c'étaient là des farces dramatiques, qui, comme nos *proverbes* d'aujourd'hui, n'étaient composées que de quelques scènes détachées.

« Peut-être pourrais-je dire la même chose du *Dict de l'Herberie.* »

(* *Fabliaux ou Contes, Fables et Romans du XII^e et du XIII^e siècle.* Paris, Renouard, MCCCXXXIX, cinq volumes in-8°, t. II, p. 201-203. Notes au *Jeu du Berger et de la Bergère.*)

M. Magnin considère le *Jeu de Pierre de La Broche* comme une espèce de moralité demi-tragique chantée par des ménestriers dans les foires et les marchés du Brabant et du nord de la France, pendant la détention et le procès du favori disgracié; cette opinion, comme le remarque l'illustre critique, est en partie celle de Legrand d'Aussy. (cf. *Journal des Savants*, 1846, janvier, p. 7.)

[*Ici parle PIERRE.*]

J'ai acheté trop cher la Fortune, ses trésors et la seigneurie qu'elle m'a laissés pendant long-temps : tout a tourné à mon dommage. Y eut-il jamais un homme riche et savant comme moi qui fut l'objet de la haine de tous?

Dame Raison, dame Raison, je ne puis mettre un frein à ma grande douleur : je me trouve toujours dans la maison de Pleurs, de Cris et de Plaintes. Fortune m'a fait pendant long-temps rester en grande seigneurie; maintenant elle est venue à tort éteindre ma joie et mon éclat.

Éteindre, je puis bien le dire; car je suis amorti et éteint. Je suis des plus malades du royaume, et atteint par mes ennemis. Tel avait coutume de me dire : « Beau sire, » qui me dit (maintenant) : « Traître avéré! » Aussi je n'ai pas envie de rire; je suis noir et livide de douleur.

Je suis teint de mauvaise couleur et de douleur triste et amère; ma robe m'est vêtue à l'envers, blanche autrefois, aujourd'hui noire. Combien varie maintenant ma chasse. Combien Fortune est marâtre et mère; elle s'est trop attachée à me faire du mal : et je vous prie de m'en faire justice.

(*Ici parle RAISON.*)

Pierre, Fortune se présente pour donner ses raisons. Chacun également obtiendra loyale justice, selon les mots et le plaidoyer qu'il prononcera.

[PIERRE.]

Dame, j'accepte sans hésiter : malheur à qui s'y refusera!

(*Ici parle FORTUNE.*)

Holà! Pierre! ou va m'entendre : celui qui fait le

Qui bien fet le bien trovera.
 Tu te plains ! Or mestuet desfendre
 Tout ausi com droiz le dira.
 Or puis-je bien dire et entendre
 Que li proverbes voir dira :
 « Qui le larron torne de pendre ,
 Jà li lerres ne l'amera. »

Je te tornai de povreté
 Quant je te vi premierement ;
 Je te donnai la richeté
 Où tu as esté longuement.
 Or as faussement exploité ,
 Dont tu reçois le paiement :
 Se tu pers en ta fausseté ,
 Je ne t'en puis mès vraiment.

Pierres, bien voi, quoi que nus die,
 Que tu viens en ta reverdure ;
 Quar qui metroit toute sa vie
 A servir mauvès paine et cure
 Et si lessast à la foie
 Por son mesfet souffrir ledure ,
 Tantost serait l'amor faillie ;
 Quar mauvès est de tel nature.

Pierre, Pierre, se tu penssoies
 Où je te pris ne en quel point ,
 Bien croi que jamès ne feroies
 De moi fere clamor ne plaint.
 Povres hom et noient estoies
 Quant je te mis en si haut point :
 Or me mesdis et me guerroies !
 Ainsi sert mauvès tout à point.

Povres hom, ce di-je, et despris,
 Sanz richeté et sanz poissance ,
 Quant je te mis en si haut pris
 Que sires estoies de France.
 Or as par ton orgueil mespris :
 Se droiz en a pris la venjance
 Et ta fausseté t'a repris,
 Por quoi m'en tez noise ne tance

(*Ci parole PIERRE.*)

Hé ! Fortune fausse et vilaine,
 Vessiaus plains de mal et d'amer,
 Escorpie de venin plaine,
 Au premier fez samblant d'amer
 Et en la fin mesaise et paine
 D'envenimer et d'enflamer.
 Jà nus hom ne t'aura certaine ;
 Plus es muable que la mer.

Tu me méis au commencier
 Plus aise que poisson qui noe
 Encore por moi plus essaucier
 Me montas en haut sus ta roe.
 Or m'es jà venue enchaucier
 Et m'as si geté en la boe
 Que tels me soloit deschaucier
 Qui maintenant me fet la moe.

Quant doné m'éus tel hautece ,
 Porquoi ne m'i as aresté ?
 Por moi fere plus de tristece
 Le féis, (c'est la) verité ;
 Quar [hom qui n'a plu] srichece
 Quant il dechiet en povreté ,
 A plus dolor, honte et destrece
 Que s'onques n'eüst riche esté.

Trop est fols qui en toi se fie,
 Quar en la fin chier le compere :
 Tu me fus au premier amie
 Et norrice loiaus et mere ;
 Or m'es en la fin anemie
 Et marrastre dure et amere.
 Tu es ausi com l'escopie
 Qui oint devant et point derriere.

Trahison fu et faussetez,
 Ce voit-on bien apertement

bien trouve le bien. Tu te plains, il faut que je me
 défende selon le droit. D'abord je citerai ce pro-
 verbe : « Celui qui arrache le larron du gibet n'en
 sera jamais aimé. »

C'est moi qui t'arrachai à la pauvreté tout d'abord
 que je te vis ; je t'ai donné les richesses au milieu
 desquelles tu as vécu longuement. Mais à cette
 heure, après avoir agi en traître, et sur le point de
 recevoir le paiement de ton crime, si tu perds tout
 par ta félonie, qu'y puis-je, en vérité ?

Pierre, je vois trop, quoi qu'on en dise, que tu
 n'as jamais oublié ton premier état de vilain ; et,
 après avoir pris peine et soin toute sa vie à servir
 un méchant, si une seule fois, on le laisse en butte
 aux outrages à cause de ses méfaits, on a tout aus-
 sitôt perdu son amitié ; car telle est la nature du
 méchant.

Pierre, Pierre, rappelle-toi où je te pris et en
 quel point, et jamais tu n'élèveras ni réclamation
 ni plainte contre moi. Tu étais un homme pauvre
 et (de) rien quand je te mis en si haut point : main-
 tenant tu me maudis et me guerroies. C'est ainsi
 que le méchant sert dans l'occasion.

Pauvre, dis-je, méprisé, sans richesse et sans pou-
 voir, quand je te mis en si haut lieu que tu étais
 seigneur de la France. Mais l'orgueil t'a égaré : si
 la justice en a pris sa vengeance et t'a repris de ta
 félonie, pourquoi me cherches-tu noise, et me fais-
 tu des reproches ?

(*Ici parle PIERRE.*)

Eh ! Fortune félonne et vilain vase rempli de mal
 et d'amertume, scorpion plein de venin, sous sem-
 blant d'aimer, tu ne m'as causé que malaise et peine
 envenimés et enflammés. Qui peut être certain de
 toi ? Tu es plus changeante que la mer.

Au commencement tu me rendis plus aise que
 poisson qui nage, et pour m'élever encore davan-
 tage, tu me montas en haut sur ta roue. Et déjà tu
 m'es venu chasser et tu m'as tellement jeté dans la
 boue que tel avait coutume de me déchausser qui
 maintenant me fait la mine.

Après m'avoir placé à une telle hauteur, pour-
 quoi ne m'y as-tu pas fixé ? Tu le fis un instant pour
 me causer plus de tristesse, c'est la vérité ; car le
 riche, quand il tombe dans la pauvreté, a plus de
 douleur, de honte et de détresse que s'il eût tou-
 jours été pauvre.

Trop est fou qui en toi se fie, car, à la fin, il le
 paye cher : tu fus d'abord pour moi une amie, une
 nourrice loyale et une mère, maintenant tu m'es enfu
 ennemie, dure et amère marâtre. C'est ainsi que le
 scorpion est doux par devant et pique derrière.

Trahison et fausseté, on le voit clairement, quand
 tu me montras au commencement tant de bienveil-

Quant tant de biens et d'amistez
 Me monstras au commencement
 Et me donas les richetez,
 Les honors et le tenement.
 Dont je sui en la fin getez
 Et chaciez trop honteusement.

(*Ci parole FORTUNE.*)

Pierres, moult très grant felonie
 Me dis et moult très grant outrage :
 Tu dis que je t'ai vilonie
 Et trahison fet et damage ;
 Non ai, Pierres, mès cortoisie
 A toi et à tout ton langage ;
 Mès si mauvès n'estoies mie
 Quant je te mis en seignorage.

Bòns et loiaus et preus estoies,
 Près et de bien fere et d'entendre ;
 A tout servir t'abandonnoies,
 Le grant, le petit et le mendre.
 Dieu et trestoz ses sainz servioies
 Piteusement et de cuer tendre
 Et quant Diex vit qu'ainsi fesoies
 Si t'en vout le guerredon rendre.

Lors te pris en humilité
 Ou commandement Dieu le pere,
 Et te fis par grant amisté
 Ta meson sus ma roe fere.
 Or as en la fin exploité
 Mauvesement de ta matere :
 Orgueil as pris et vanité,
 Et lessié la voie premiere.

Ta faussetez et tes orgueus
 T'a fet en ceste dolor estre ;
 Traîtres as et desloiaus
 Esté vers ton seignor terrestre.
 Li lerres privez est trop maus,
 Et tu savoies tout son estre :
 Or as esté com li chaiaus
 Qui runge les sollers son mestre.
 Tu pooies trop bien savoir
 Qu'en ma roe s'a .i. tel art
 Qu'il i covient si droit seoir
 Que il ne pende nule part ;
 Et qui pent, il l'estuet cheoir :
 Et tu pendis (se Diex me gart ?)
 Vers le faus et lessas le voir :
 Or t'en repentiras à tart.

(*Ci parole PIERRE.*)

Hé ! Fortune dure et sauvage,
 Bien m'as ore por fol tenu !
 Je voi moult bien que cil damage
 Me sont par toi tuit avenu.
 Tu me méis au haut estage,
 Et ne m'i as pas maintenu ;
 En dolor m'a mis et en rage :
 Par toi me sont cil mal venu.

Son ami puet-on au besoin
 Essaiier, ce seut-on retraire ;
 Quar li ami bon et certain
 Aident de ce qu'il pueent faire.
 Li tricheor faus et vilain
 Si ne finiront ja de brere ;
 Tels dit : « Je vous aim »,
 Qui point et cunchie derrière,

Se tu fusses loiaus amie,
 De dolor m'eusses geté ;
 Mès tu m'es mortel anemie,
 Ce voit-on bien par verité ;
 Quar il ne te soullisoit mie
 A tolir ta propperité,
 Ainz m'as tolu et mort et vie,
 Et fet morir à grant vilté.

Au premier si haut me méis
 Que toz li mons m'estoit amis,

lance et d'amitié et me donnas les richesses, les
 honneurs et la tenance dont je suis à la fin arraché
 et chassé honteusement.

(*Ici parle FORTUNE.*)

Pierre ! ta parole n'est que félonie et outrage :
 tu dis que je t'ai fait vilenie, dommage et trahison.
 Non ! Pierre ; j'ai fait courtoisie à toi et à tout ton
 lignage. Ah ! tu n'étais pas si mauvais quand je t'é-
 levai au pouvoir.

Tu étais bon, loyal et preux, prêt à bien faire et
 à entendre ; tu te mettais tout entier à servir tout
 le monde, le grand, le petit et le moindre. Tu ser-
 vais Dieu et tous les saints pieusement et de cœur
 tendre ; et quand Dieu vit que tu agissais ainsi, il
 voulut t'en récompenser.

Alors je te pris dans un état humble par le com-
 mandement de Dieu le Pere, et te fis par grande
 amitié élever ta maison sur ma roue. C'est dès lors
 que tu as malversé dans l'exercice de tes fonctions :
 tu as pris de l'orgueil et de la vanité, et laissé la
 voie premiere.

Ta fausseté et ton orgueil t'ont seuls fait tomber
 dans cet abîme ; tu as été traître et déloyal envers
 ton seigneur terrestre. Le voleur domestique est le
 plus dangereux. Qu'ignorais-tu de ce qui concernait
 ton seigneur ? Eh bien ! tu as été le petit chien qui
 ronges les souliers de son maître.

Ignorais-tu que sur ma roue il faut être assis
 parfaitement droit et ne pencher nulle part ; celui
 qui penche tombe, et toi tu as penché (que Dieu me
 garde !) vers le faux ; tu as laissé le vrai : mainte-
 nant il est trop tard pour t'en repentir.

(*Ici parle PIERRE.*)

Eh ! Fortune dure et sauvage, me crois-tu fou ?
 Je ne vois que trop que tous ces dommages me sont
 arrivés par toi. Tu m'as mis en haute position, et ne
 m'y as pas maintenu ; tu m'as mis en douleur et en
 rage : par toi me sont venus ces maux.

C'est dans la nécessité qu'on éprouve son ami, tel
 est le proverbe. Alors, les amis bons et sûrs aident
 de ce qu'ils peuvent faire ; mais les tricheurs, félons
 et vilains crient haro ; tel d'entre eux dit par devant :
 « Je vous aime », qui pique et conspuie derrière,

Si tu eusses été (une) loyale amie, je serais à l'a-
 bri du malheur, mais tu es mon ennemie mortelle,
 évidemment : car il ne t'a pas suffi de me retirer ta
 prospérité, tu m'as enlevé et mort et vie, et tu me
 prépares une mort inominieuse.

Tu me mis d'abord si haut que tout le monde était
 mon ami, et à la fin tu me mis si (bas) que tout le

Et en la fin tant me fêis
Que toz li mons m'est anemis.
Au mains, quant tu me desmeïs
Du lieu où tu m'avoies mis,
En l'estat où tu me pris
Porquoi ne m'i as-tu remis ?

Se en mon premier estat fusse ;
En bone grasse le préisse ;
Quar le cors et la vie éusse
Et avoir dont je me vesquisse,
Et me gardaïsse, et percéusse
Comment loiaument me tenisse :
Or est ma vie si confuse
Que chascuns me het et despise.

Fortune, ceste desreson
M'as-tu fete et ceste durté
Venuz sui de clere meson
En dolor et en obscurté.
Perdu ai ma bone seson,
Chéus sui en maléurté :
Droit m'en féist, dame Reson,
De ce que ainsi m'a hurté.

(*Ci parole FORTUNE.*)

Pierres, je ne t'ai pas ostée
Ta richece ne ta poissance ;
Mès ta grant fausseté provée
T'as mis en ceste mescheance.
A poi que tu n'as vergondée
La corone et le roi de France,
Et sanz reson as disfamée
La roïne où tant a vaillance.

Garder deüsses loiaument
Ton seignor lige et maintenir,
Et tu l'as servi faussement :
Fere le cuidoies morir ;
S'as-tu fet à ce jugement
A la mort maint homme venir :
Bien doit avoir mal paiement
Qui mal œuvre veut maintenir.

Tu as fet trop d'iniquitez,
Droiz t'en fet le guerredon rendre :
Se tu pers en ta faussetez,
Tu ne t'en dois pas à moi prendre.
C'est ma droite properitez
Que de monter et de descendre
Jà mes estas n'ert arestez :
Or le faz grant, or le faz mendre.

Porquoi sui Fortune nommée,
Quar je faz bien le fort tumber
Et trebuchier en la valée ;
Et quant d'eus me vueil aprismer
Je les remet en la montée,
Et si les faz seignors clamer.
Ainsi est ma roe tornée,
Quar je faz haïr et amer.

Ainsi, Pierres, te plains à tort,
Ce voit-on bien par verité ;
Tu méismes t'es mis à mort
Et de richece t'es geté.
Or n'i a autre reconfort,
Fors que je pri par amisté
A Reson que droit nous aport
Selonc ce qu'il est desputé.

(*Ci rend RESON sentence.*)

Pierres, bien as Fortune oïe,
Qui se desfent moult sagement,
Et dist que tu ne sivis mie
La voie du commencement,
Et que tu as de tricherie
Ton seignor servi faussement
Et que c'est ses droiz et sa vie
De torner tost isnelement.

Ainsi, Pierres, à tort te plains,
Et je crois bien qu'ele dit voir :

monde est mon ennemi. Au moins, quand tu me déplaças du lieu où tu m'avais mis, pourquoi ne m'as-tu pas rendu à l'état dans lequel tu me pris ?

Si j'étais en mon premier état, je prendrais la chose de bonne grâce ; car j'aurais corps, vie et avoir dont je pourrais vivre, et j'aviserais à me tenir loyalement : maintenant ma vie est si confuse que chacun me hait et me méprise.

Fortune, c'est toi qui es l'auteur de cette iniquité et de cette infortune : je suis venu de claire maison en douleur et en obscurité. J'ai perdu ma bonne saison, je suis tombé dans le malheur. Faites-moi justice, dame Raison, de ses mauvais traitements à mon égard.

(*Ici parle FORTUNE.*)

Pierre, je ne t'ai pas ôté ta richesse ni ta puissance ; mais c'est ta grande félonie prouvée qui t'a mis dans cette infortune. Il s'en faut de peu que tu n'aies avili la couronne et le roi de France ; sans raison tu as diffamé la reine, dont le mérite est si grand.

Tu aurais dû garder loyalement ton seigneur lige, et tu n'as été qu'un traître : tu pensais le faire mourir, et par ce jugement tu as fait venir maint homme à la mort : celui qui veut maintenir mauvaise œuvre doit bien avoir mauvais paiement.

Tu as commis trop d'iniquités, Dieu t'en fait donner la récompense ; si tu perds par ta fausseté, tu ne dois pas t'en prendre à moi. C'est mon véritable bonheur que de monter et de descendre ; jamais mon état ne sera fixe : tantôt je le fais grand, tantôt je le fais moindre.

C'est pour cela que je suis appelée Fortune, car je fais bien tomber et trébucher les plus forts en bas ; puis, qu'il me plaise de me rapprocher, je les remets en la montée, et les fais appeler seigneurs. Ainsi tourne ma roue ; car je fais haïr et aimer.

Oui, Pierre, tu te plains à tort, véritablement. C'est toi seul qui t'es mis à mort et privé de richesses. A cette heure il n'y a pas à s'en consoler autrement, sinon que je prie par amitié Raison qu'elle nous rende justice suivant les débats qui ont eu lieu.

(*Ici RAISON rend sentence.*)

Pierre, tu as bien ouï Fortune, qui se défend tres-sagement, en ce que tu n'as pas suivi la voie que tu pris d'abord. Tu as traitreusement triché ton seigneur, et, d'ailleurs, c'est le droit et la vie [de Fortune] de tourner rapidement.

Ainsi, Pierre, tu te plains à tort, et je crois bien qu'elle dit la vérité : tu es atteint (et convaincu) de

De tes mauvestiez es atains,
Ce puet chascuns moult bien veoir,
Et par jugement es contrains
A ceste paine recevoir :
Li anemis ne s'est pas fains
Qui te tenoit en son pooir.

Li baras son seignor cunchie,
Jà si ne le saura farder ;
Et cil qui sert de tricherie
Celui que il devroit garder,
Je di, par la virge Marie,
Qu'il seroit dignes de l'arder :
Por ce t'est ta peine ajugie,
Que tu recevras sanz tarder.

Droiz te condampne par droiture,
Et je te confirm la sentence ;
Mès sachiez que ce n'est cointure
De terriene penitance ;
Mès la mort vient diverse et dure
Là où Diex vendra sanz doutance.
Qui mal fet, ce dist l'Escripture,
Mal trovera : c'est ma creance.

Explicit de Pierre de la Broche qui despute à Fortune par devant Reason.

BRUS (LA FARCE DES). *La farce des Brus a v personnages, c'est a scauoir :*

TROIS BRUS
et DEUX HERMITES.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel dans leur *Recueil de Farces (Voy. ce mot)*, d'après le

crimes, chacun le peut très-bien voir, et par jugement tu es contraint à recevoir cette peine : le diable, qui te tenait en son pouvoir, ne s'est pas dissimulé.

Tout fourbe trouve son maître; la tromperie ne peut entièrement se masquer, et l'homme, qui use de tricherie envers celui qu'il devrait garder, je dis, par la vierge Marie, mérite d'être brûlé; voilà ta condamnation, et tu recevras le châtement sans tarder.

Droit te condanne justement, et je te confirme la sentence; mais sache que tes peines ne seront pas bornées à cette pénitence sur la terre; car la mort vient sévère et dure, là où Dieu viendra sans doute. Qui mal fait, dit l'Ecriture, mal trouvera: c'est ma foi

Fin de Pierre de La Brosse qui dispute contre Fortune par-devant Reason.

manuscrit du xvi^e siècle, conservé à la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63.

Les Hermites veulent s'emparer des Brus, mais celles-ci ne cèdent qu'après finance :

LA VIEILLE BRU

Qui a argent, il a des brus.

C

CALPURNIUS. — M. Magnin est d'avis qu'il y avait au iv^e siècle des représentations figurées des églogues de Calpurnius, qui se poursuivirent jusqu'au xi^e siècle, dans les monastères. (Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1835, juin, p. 633-674, *La Comédie au iv^e siècle.*)

CAPIFOL (LE JEU DU). — *Le jeu du Capifol, moralité a IIII personnages, c'est a scauoir*

LE MINISTRE DE L'ÉGLISE, LE LABOUREUR,
NOBLESSE, COMMUN.

Cette pièce conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63, a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8^o).

COMMUN commence.

Je suys le commun populaire,
Marchant sur le climat polaire,
En peine et pleur, en crainte et fain.
Noblesse est sur moi si colère,
Labeur me fait quérir mon pain ;
J'ey eu corps malade, cœur sain.
Je suys ainsy qu'vn poure exain
Qu'on chasse volant d'arbre en arbre ;
le n'ay plus sur moi chair ne sain,
Chascun me descouure le sain,
Me rendant plus froid que marbre.

CÉSAR (JULES). — On trouve dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1841, p. 243, 245) le *Mistaire de Julius César*.

M. Edélestand Duméril cite ce drame comme preuve que le théâtre échappe au xv^e siècle, à l'Eglise qui l'aurait fondé, et devient profane. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8^o, p. 56.)

CHASCUN. — *La moralité a iv personnages, c'est a scauoir :*

CHASCUN, LE TEMPS QUI COURT,
PLUSIEURS, LE MONDE.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel dans leur *Recueil des Farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8^o), d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale (Fonds La Vallière, n^o 63) datant de la première moitié du xvi^e siècle.

CHASCUN commence.

Et puy?

PLUSIEURS entre.

Comment?

CHASCUN.

Mais quel vent court?...

PLUSIEURS.

Quand ie m'avise et prens a souvenir
Du temps pase aupres du temps qui court,
Tout esbahis me faict devenir,
Voyant que tout va en mauais decourt..
On va, on vient, on diet, on faict merueilles,
On taille, on rongne, on baille, on coupe et court,
Et tousiours gros ânes ont oreilles.

CHRYSARGYRE. — On lit dans Suidas, au mot *Τιμόθεος* : « Timotheus de Gaza, gram-

mairien qui vivait dans le temps de l'empereur Anastase, auteur d'une tragédie sur l'impôt public, connue sous le nom de *Chrysargire...* »

Fabricius (*Bibl. gr.*, t. II, p. 325, et t. VI, p. 380) a signalé cette mention; M. Edelestand Duméril l'a relevée de même dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 10, note 5).

CLYTEMNESTRE |— Une tragédie de *Clytemnestre* a été retrouvée au commencement de notre siècle et publiée à Riga. M. Edelestand Duméril la cite sous la date du vi^e siècle; (*Or. l. du th. m.*, p. 10, note 5); M. Magnin en parlait, il y a dix-huit ans, dans son Cours. Ni l'antiquité, ni l'existence de cette tragédie ne sont encore suffisamment prouvées.

COLIN, FILS DE THENOT LE MAIRE (LA FARCE DE). — On trouve dans une collection de farces malheureusement mises au xvii^e siècle « en meilleur langage qu'auparavant » la farce en vers de *Colin, fils de Thenot le maire*, sous ce titre : *La Farce de Colin fils de Thenot le maire qui revient de la guerre de Naples, et amène un pèlerin prisonnier, pensant que ce feust un turc, a quatre personnages, c'est à scavoir :*

THENOT,
LA FEMME,

COLIN,
LE PÈLERIN.

Cette farce singulière semble faire suite à l'*Aventureux*.

Nous en extrayons les passages les plus remarquables :

THENOT commence.

Vive Thenot monsieur le maire
Et aussi mon grand fils Colin;
Pleust-il a Dieu qu'il pleust (peust, pût?) tant
[faire
De mettre le grand Turc afin (à fin)...

COLIN.

Le diable y ait part à l'armée
Mon pai! Hau! ie suis venu.

THENOT.

Tu ne l'es guere au combat tenu.
Comment se porte la bataille.

COLIN.

N'ayez pas peur que plus i'aille
Tant que i'auray la vie au corps.

THENOT.

En y a-il beaucoup de morts?...
Ma iument! ha! tu l'as perdue,
N'est-ce pas?

COLIN.

Quelqu'un la happa...
Et ne scay ce qu'elle devint...
. . . J'ay un prisonnier
Par moy pris en passant chemin
le crois que c'est un Sarrazin,
Car il parle baragouinois.
le le trouvay pres une croix
En venant de Naples à Rome...

LE PELERIN.

long dulain mistrande.

THENOT.

Faut chercher autre qui l'entende,
De moy ie n'entends ce iargon,

Parle-il Limosia ou Breton?
le ne scay sur ma conscience...

LE PELERIN.

Haon mar god mistri namboust
Tizon gracrac bourlirancontre..

THENOT.

Seroit-ce point un pèlerin?

LE PELERIN.

Ouel, ouel.

THENOT.

Le grand diable ait part a la prise.
l'eusse en une piece de frise,
Pour m'abiller : aussi ta mère,
S'il étoit du parti contraire.
Mais, puisque c'est un pèlerin
Ne cherchant qu'a passer chemin,
Il le faut laisser en aller...
Tu as la fait un bel exploit...

Voy. l'*Aventureux*, Collection Caron, et *Recueil de Farces de Roussel*.

COLLECTION CARON. — Caron (Pierre-Siméon). *Collection de différents ouvrages anciens, poésies et facéties*, réimprimés par ses soins (Paris, 1798-1806). 2 vol. petit in-8°.

Tirée seulement à 56 exemplaires, cette rarissime collection ne contient de pièces anciennes intéressant le théâtre que :

1° *La Sottie a x personnages, jouée a Genève.... l'an 1523*, Pierre Rigaud ;

2° *La farce de la querelle de Gaultier-Garguille et de Perine, sa femme*; à Vaugirard, à l'enseigne des Trois-Raves;

3° *Le jeu du prince des Sots et mère Sotte*; 1511;

4° *Le mystère du Chevalier*, sans date.

5° *La Nouvelle moralité d'une pauvre villageoise*; Paris, Simon Calvarin, sans date.

Caron a réimprimé le *Recueil* de Nicolas Roussel, en 1612 (vol. de 140 p.), qui contient :

6° *La Farce nouvelle* (en vers) *et récréative du médecin qui guarist de toutes sortes de maladies et de plusieurs austres.... a iv personnages, c'est à scavoir :*

LE MÉDECIN,
LE BOITEUX,

LE MARY,
LA FEMME.

7° *La Farce* (en vers) *de Colin, fils de Thenot le Maire, qui revient de la guerre de Naples et amène un pèlerin prisonnier pensant que ce feust un Turc; a iv pers., as-savoir :*

THENOT
LA FEMME,

COLIN,
LE PELERIN.

8° *La Farce nouvelle* (en vers) *de deux savetiers, l'un pauvre et l'autre riche. Le Riche est marry de ce qu'il void le Pauvre rire et se resiouyr, et perd cent escus et sa robe que le pauvre gagne.... a iii personn....*

LE PAUVRE,
LE RICHE,

LE SAGE.

9° *La Farce nouvelle* (en vers) *des Femmes qui ayment mieulx suiure et croire Fel-*

conduit, et vivre a leur plaisir, que d'apprendre aucune bonne science, a IV personnages, c'est a scauoir :

LE MAISTRE,
FOLCONDUIT,

PROMPTITUDE,
TARDIVE A BIEN FAIRE.

10° *La Farce nouvelle de l'Antechrist et de trois femmes, une bourgeoise et deux Poissonnières ; a IV personnages ; c'est a scauoir :*

HAMELOT, première poissonnière,
COLECHON, deuxième id.

LA BOURGEOISE,
L'ANTECHRIST.

11° *La Farce ioyeuse et récréative d'une Femme qui demande les arrérages a son mary ; a V personnages ; c'est a scauoir :*

LE MARY,
LA FEMME,
LA CHAMBRIERE,

LE SERGENT,
LE VOISIN.

12° *La Farce nouvelle contenant le débat d'un ieune moine et d'un vieil gen-d'arme, par deuant le dieu Cupidon, pour une fille. Fort plaisante et récréative. A IV personnages, c'est a scauoir :*

CUPIDON,
LA FILLE,

LE MOINE,
LE GEND'ARME.

On y joint les farces suivantes, publiées aux frais de M. Montaran :

13° *La Farce nouvelle qui est très bonne et très ioyeuse à IV personnages, c'est a scauoir :*

LA MÈRE,
IOUART,

LE COMPÈRE,
L'ESCOLIER.

Troyes, Nic. Oudot, 1624.

14° *La Farce ioyeuse et récréative de Poncette et de l'amoureux transi ; Lyon, Jean-Marguerite, 1595*

15° *La Farce nouvelle du Munier et du gentilhomme ; Troyes, Nic. Oudot, 1628.*

16° *La Farce ioyeuse et profitable à un chacun, contenant la ruse, meschanceté et obstination d'aucunes femmes, par personnages ; 1596.*

17° *Le Discours facétieux des hommes qui font saller leurs femmes par ce qu'elles sont trop douces ; Rouen, Abr. Cousturier, 1558,*

18° *La Tragi-comédie plaisante et facétieuse intitulée la subtilité de Fanfreluche et Gaudichon ; Rouen, Abr. Cousturier.*

19° *La Tragi-comédie des enfans de Tur-lupin, malheureux de nature ; Rouen, Abr. Cousturier.*

20° *La Farce plaisante et récréative sur un trait qu'a ioué un Porteur d'eau le jour de ses nopces dans Paris ; 1632.*

21° *La Farce de la Cornette, à V personnages, par Jehan d'Abundance ; 1545.*

22° *La Comédie facétieuse et très plaisante du voyage du frère Fecisti en Provence vers*

(849) Les confrères de la Passion, ne pouuant eux-mêmes exécuter les nouvelles pièces, qui ne conuenient plus au titre religieux qui caractérisait leur compagnie, acceptèrent les offres d'une troupe de comédiens, qui se forma pour la première fois, et qui prit à loyer le privilège de l'hôtel de Bourgogne. Les confrères s'y réservèrent seulement deux loges pour eux et pour leurs amis : elles étaient les

Nostradamus, pour sauoir certaines nouvelles des clefs de Paradis et d'Enfer que le pape auoit perdues ; Nismes, 1599.

23° *La ioyeuse Farce d'un Curia qui trompa par finesse la femme d'un labourcur ; Lyon, 1595.*

24° *S'ensuyt un beau mystère de N. D. à la louenge de la très-digne Nativité, d'une jeune fille qui se voulut habandonner pour nourrir son père et sa mère en leur extrême poureté ; Lyon, 1545.*

25° *La Moralité nouvelle et très-fructueuse de l'Enfant de perdition ; Lyon, 1608.*

Quelques exemplaires du recueil de M. de Montaran portent le titre suivant : *Recueil de livrets singuliers, etc.* (Cf. BRUNET, *Manuel du Libraire* [Caron].)

COLLECTION MONTARAN. — Voy. *Recueil de livrets*, par M. DE MONTARAN.

COLLECTION ROUSSEL. — Voy. *Recueil de Farces de Roussel*.

COLLECTION SILVESTRE. — Voy. *Poésies des xv^e et xvi^e siècles, etc.*

COLLECTION TÊCHENER. — On entend par *Collection Têchener le Recueil de Farces, moralités et sermons joyeux*, publié par MM. LEROUX DE LINCY et Francisque MICHEL (Paris, 1831-1837, petit in-8, 4 vol., 76 pièces). — Voy. *Recueil de Farces, etc.*

CONFRÈRES DE LA PASSION. — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre francais* (t. III, p. 225), tracent ainsi l'histoire des Confrères de la Passion ; à partir du temps où il leur fut défendu, par arrêt du parlement, de représenter des scènes religieuses (1548) :

« Les Confrères, disent-ils, restreints à ne faire usage que des pièces profanes, en représentèrent dans ce genre pendant plus de trente ans, et ce ne fut que vers 1588 qu'ils louèrent leur privilège et leur hôtel à une troupe de comédiens.

« Ce fait que nous prouuerons par les lettres patentes des rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III, et par plusieurs arrêts du parlement où les confrères y sont nommés seuls, et exécutant des pièces tirées de l'histoire et des romans. Ce fait, dis-je, n'a pas été éclairci par les historiens, qui n'ont point mis d'intervalle entre l'arrêt du parlement du 17 novembre 1548 et l'accommodement des confrères avec cette troupe de comédiens (849). Ainsi, rien n'est plus sûr que les confrères continuèrent leurs spectacles par eux-mêmes, mais à la vérité avec moins de succès que par le passé : les gens de goût depuis longtemps méprisaient les productions qui paraissaient sur leur théâtre. Ajoutons que peu d'années après l'établissement des confrères à l'hôtel de Bourgogne, il parut tout

plus proches du théâtre, distinguées par des barreaux ; on les nommait les loges des maitres. (*Histoire de la ville de Paris*, tome II, liv. xx.) En mettant un intervalle de plus de trente ans, entre l'origine de l'hôtel de Bourgogne et cette troupe de comédiens dont on parle ici, tous les faits sont vrais ; c'est ce que nous éclaircirons plus bas.

d'un coup cinq ou six poètes, qui firent connaître aux Français le véritable genre de ce spectacle, en composant des tragédies et des comédies sur le modèle des poètes grecs et latins. Malheureusement pour les progrès de cet art, les Latins l'emportèrent sur les Grecs, et Sénèque fut préféré à Euripide. Les sentences et le langage ampoulé du premier étaient plus à la portée de l'esprit de l'idiome français de ce temps. Ronsard, qui avait francisé le grec et le latin dans ses ouvrages (850), donnait le ton aux beaux esprits, qui étaient si grands admirateurs de ce poète, qu'on étudiait la langue dans ses vers (851). De sorte que les barbarismes de Ronsard et le style enflé de Sénèque, étaient les bases sur lesquelles toutes les tragédies furent taillées, non-seulement pendant le cours de ce siècle, mais encore plus de trente années dans le suivant.

« Malgré les défauts qui règnent dans les ouvrages dramatiques des poètes dont nous venons de parler, il faut cependant avouer qu'ils ouvrirent une route fort utile à de grands hommes. Sans Jodelle et Grevin, peut-être que Garnier et Théophile n'eussent jamais pensé à devenir auteurs tragiques ; et, sans ces derniers, Mairet, Rotrou et Duryer n'auraient pas tant donné

(850) Ronsard, qui le suivit, (a) par une autre méthode, Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode, Et toutefois longtemps eut un heureux destin. Mais sa muse, en français, parlant grec et latin, Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

(DESPRÉAUX.)

(851) Jean de La Taille, poète dramatique qui vivait du temps de Ronsard, va nous apprendre le respect que l'on avait pour ses poésies. « Mais, pour revenir à mon frère, voyant en lui un entendement et savoir plus grand que le commun, et qu'aussi par son destin commençant à suivre Apollon et les Muses, faisant déjà vers latins et français, je lui voulus ouvrir davantage l'esprit, et lui donnant goût de la poésie, par les œuvres de Ronsard, je lui communiquai tout ce que je savais de l'art poétique. » Par ce que nous apprend La Taille, on doit juger que les autres poètes pensaient à peu près de même.

L'invention n'est poin du vieux Ménandre,
Rien d'étranger on ne vous fait entendre
Le style est noble, et chacun personnage
Se dit aussi estre de ce langage.
Sans que brouillant avecques nos farceurs,
Le saint ruisseau de nos plus saintes sœurs,
On moralise un conseil, un escrit,
Un temps, un tout, une chair, un esprit,
Et tel fatras, dont maint et maint folastre,
Fait bien souvent l'honneur de son theastre.

(852) Grevin, dans le prologue de sa *Trésorière*, s'explique encore plus clairement.

Non ce n'est pas de nous qu'il fault,
Pour accomplir cet eschaffault,
Attendre les farces prisées,
Qu'on a toujours moralisées :
Car ce n'est nostre intention,
De mesler la religion
Dans le sujet des choses feinctes ;
Aussi jamais les lettres saintes
Ne furent données de Dieu,
Pour en faire après quelque jeu.
Celui donc qui voudra complaire
Tant seulement au populaire,
Celui choisira les erreurs
Des plus ignorans basteteurs.....

(a) Marot.

d'émulation au grand Corneille. C'est ce que nous ferons voir dans l'ordre chronologique des pièces de théâtre.

« Ce fut en 1552 que Jodelle, par une hardiesse, substitua aux spectacles ridicules de son temps la comédie et la tragédie dans le goût des anciens. Ce nouveau genre de pièces eut tout le succès que l'auteur pouvait s'en être promis. Le roi Henri II honora plusieurs fois de sa présence les pièces de Jodelle qui, aidé de ses amis, les représenta lui-même. Les confrères de la Passion ne furent pas oubliés dans le prologue de la comédie d'*Eugène* (852). Le public approuva la critique, et c'est ce qui commença à donner du discrédit au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, d'autant plus que les autres poètes, tels que Baif, la Péruse et Grévin suivirent Jodelle dans le même genre.

« Cependant, malgré le peu de cas qu'on faisait du spectacle des confrères, ils ne laissèrent pas d'obtenir du roi Henri II de nouvelles lettres patentes (853) en faveur de leur confrérie. François II leur en accorda de pareilles au mois de mars 1559. Charles IX fit plus, il leur remit ses droits de lots et ventes du terrain de l'hôtel de Bourgogne, tant du passé que de l'avenir (854),

Quoi? demandez-vous ces romans.
Jouez d'une aussi sottie grace,
Que sottie est cette populace,
De qui tous seuls ils sont prisez?
Vous estes bien mieux advisez.....
N'attendez donc en ce théâtre
Ni farce, ni moralité,
Mais seulement l'antiquité,
Qui d'une face plus hardie
Représente la comédie, etc.

(853) En janvier 1554.

(854) *Lettres d'amortissement accordées par le roy Charles IX aux confrères de la Passion, pour l'acquisition d'une portion de l'Hostel de Bourgogne.* — « CHARLES, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous présens et à venir, Salut. Sçavoir faisons, Nous avoir reçu l'humble supplication de nos chers et bien amés les doyens, maîtres et gouverneurs de la confrairie de la Passion de N. S. J. C. contenant que feu de bonne et louable mémoire, le roy Charles VI, nostre prédécesseur, que Dieu absolve, pour certaines bonnes causes à ce le mouvant, créa et institua dès l'an 1402 ladite confrairie, à laquelle il donna et concéda plusieurs beaux privilèges, franchises et libertez, à plein contenus et déclarez par les lettres de chartres de nostre dict prédécesseur, qui leur auroient successivement par nos prédécesseurs rois estes dument confirmez et continuez, mesme par le feu roy Henri nostre très-honoré Seigneur et Père, que Dieu absolve, du vivant duquel, et dès le 30 aoust 1548, lesdicts supplians auroient pour le bien et augmentation d'icelle confrairie, acquis d'un nommé Jehan Rouvet, marchand, demeurant en nostredite ville de Paris, une belle maison, et place assize en icelle ville en l'Hostel de Bourgogne, contenant dix-sept toises de long, sur seize de large, tenue et mouvant de nous à la charge de payer par chacun an à nostre recepte ordinaire dudict lieu la somme de seize livres parisis de cens et rente, etc., ainsi qu'il est plus au long déclaré par le contract; pour raison de laquelle vente et acquisition, et des lots et ventes qui nous en peuvent estre deubs à cause d'icelle, nostre sustitut de nostre procureur général en la Chambre de nostre trésor à Paris, les auroit puis certain temps mis en procès

pour lesquels le substitut du procureur général de la Chambre du Trésor les avait fait assigner et saisir tous leurs effets.

« Cette affaire finie, les confrères, quelque temps après en essayèrent une autre, qui fut encore plus fâcheuse. Le curé de Saint-Eustache, Messire René Benoît, obtint de la Chambre séante au Châtelet, que les confrères n'ouvriraient les portes de leur spectacle qu'après Vêpres dites. Il fallut obéir à l'arrêt et le théâtre de l'hôtel de Bourgogne devint presque désert. Les confrères représentèrent au parlement « que « cette ordonnance rendoit leur privilège il-
« lusoire, et sans effet, parce qu'il leur se-
« roit impossible, les jours étant courts, de
« vacquer à leurs dits jeux, pour les prépa-
« ratifs desquels ils avoient fait une infinité
« de frais. » Ils ajoutèrent dans cette même requête « qu'ils payoient cent écus de rente
« à la recette du roy, pour le logement et
« trois cent livres tournois de rente aux
« enfans de la Trinité, tant pour le service
« divin que pour l'entretien des pauvres : » Et conclurent « qu'il leur fût permis d'ou-
« vrir les portes de leur jeu, pour les allans
« et les venans, à la maniere accoustumée,
« à la charge toutefois qu'ils ne commence-
« roient leurs jeux qu'à trois heures sonnées,
« à laquelle heure les Vêpres avoient ac-
« coustumées d'estre dites. » Le parlement, par arrêt du 17 novembre 1574, accorda ces demandes; mais le curé de Saint-Eustache ayant fait de nouvelles oppositions, suspendit encore près de trois ans, l'effet de cet arrêt. Enfin en 1577, les confrères obtinrent

en ladite Chambre.... Pour ce est-il que Nous desirons le bien et augmentation d'icelle confrairie, et autres bonnes considérations à ce Nous mouvans, avons permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons, voulant, et Nous plaist de grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, par ces présentes, que lesdicts supplians et leurs successeurs doyens, maistres et gouverneurs de la dicte confrairie, puissent en leur loy se tenir et posséder perpétuellement et à tousjours, ladite masure, ensemble les bastimens et édifices susdicts, jouir et posséder par iceult supplians, et leurs dicts successeurs à quelque valeur et estimation que le tout se puisse monter, comme choses admorties et indemnées, et lesquelles nous admortissons et indemnons du tout dès-à-présent, et à tousjours, et icelle dedions à ladite confrairie; et laquelle finance et indemnité, pour le regard d'iceluy admortissement, ensemble tous et chacun les droits de relief, loïs et ventes, et autres droicts seigneuriaux qui nous peuvent ou pourroient estre deubs, tant pour raison dudit admortissement, que de la dicte acquisition, à quelque somme, valeur et estimation que le tout se puisse monter et revenir, Nous avons auxditets supplians, en faveur que dessus, donné, quitté et remis, donnons, quittons et remettons par ces présentes, à la charge de nous payer, et continuer.... ladite somme de seize livres parisis de cens et rente seulement. Si donnons en mandement, etc.... Donné à Moulins au mois de janvier l'an de grace mil cinq cent soixante et six, et de nostre regne le six. Signé, CHARLES, et sur le reply : par le roy. DE L'AUBESPINE, et scellé de cire verte sur lacs de soye rouge et verte, registrées en la Chambre des comptes le vingt-cinq febvrier 1567. »

(855) Lu vendredy vingt septembre 1577. « Vu

un nouvel arrêt du parlement qui permit ce qu'ils demandoient, mais à condition qu'ils répondraient des scandales qui pourraient arriver à leurs jeux (855).

« Pendant que les confrères disputaient pour leurs privilèges, il s'élevait une foule de poètes qui, sur les traces de Jodelle, composaient des tragédies et des comédies. Le nombre de ces pièces devint si considérable et si fort à la mode, qu'il se forma plusieurs troupes d'acteurs, sous le titre de comédiens, pour les représenter. Ces comédiens coururent pendant un assez long temps les provinces, le privilège des confrères les excluant de jouer à Paris. Cependant en 1584, une de ces troupes, flattée par les applaudissemens qu'elle avait recus en plusieurs villes du royaume, vint de sa propre autorité s'établir à Paris à l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins, où elle loua un lieu propre à ses représentations. Cette troupe eut tout le succès que la nouveauté donne ordinairement, mais ce succès fut court : à peine avait-elle joué une semaine que le parlement, averti de son entreprise, rendit un arrêt pour en arrêter le progrès. Il « fait défenses à ces comédiens de jouer
« leurs comédies, ni de faire aucunes as-
« semblées, en quelque lieu de la ville ou
« des fauxbourgs que ce soit, et au con-
« cierge de l'hôtel de Cluny de les y rece-
« voir, à peine de mille écus d'amende. » Cet arrêt leur fut à l'instant signifié, et ils se retirèrent (856).

« Les deux autres troupes parurent à Paris quatre ans après, et firent de nouvelles

par la cour, la requeste à elle présentée par les doyen et maistres de la Passion, fondée en cette ville de Paris, par laquelle, attendu que plusieurs privilèges des rois, confirmés par arrests de laditte Cour, leur auroit été permis exhiber au peuple certains jeux anciens, romans et histoires aux jours accoustumés, après le service divin, ils requeroient leur estre permis exhiber lesdits jeux en la forme et maniere accoustumée à eux prescrite par les arrests de laditte Cour, en deffendant à tous de les troubler, ni empescher, à peine de mille livres parisis. Vu aussi l'arrest obtenu par lesdits supplians, le 17 novembre 1574, ensemble les conclusions et consentement du procureur général du roy, et tout considéré : LA cour ayant égard à laditte requeste, et conformément audit arrest, a permis et permet aux supplians de jouer en la maniere accoustumée, pourveu que ce ne soit point pendant le service divin, et à l'heure qu'on ne le puisse empêcher; et à la charge qu'ils ne commenceront qu'à trois heures sonnées, et qu'ils répondront des scandales qui y pourront advenir, suivant ledit arrest. »

(856) Du samedi 6 octobre 1584. « Ce jour ouy, le procureur général du roy en ses conclusions et remonstrances, a été arresté et ordonné, que présentement tous les huissiers d'icelle se transporteront au logis des comédiens et du concierge de l'hostel de Cluny, près les Mathurins, ausquels seront faictes deffenses par ordonnance de la Chambre des vacations, de jouer leurs comédies, ne faire assemblée en quelque lieu de cette ville, et fauxbourgs que ce soit; et au concierge de Cluny les y recevoir, à peine de mille escus d'amende; et à l'instant a été enjoint à l'huissier Bujot aller faire laditte signification et deffenses. »

tentatives pour s'y établir. L'une était de Français et l'autre d'Italiens (857). Ceux-ci introduisirent des pantomimes dans leurs pièces, en sorte qu'à l'imitation des anciens histrions, c'était un mélange de récits et de gesticulations, ou de tours de souplesse; cela leur attira d'abord un fort grand concours, mais l'ordre public ne put pas les souffrir longtemps. Le parlement rendit un arrêt, le 10 décembre 1588, par lequel il fit défense à tous comédiens, tant italiens que français, de jouer des comédies ou de faire des tours de subtilité, soit aux jours de fête ou aux jours ouvrables, à peine d'amende arbitraire et de punition corporelle.

« Nous voici enfin arrivés à l'époque où les confrères furent obligés de louer leur privilège et leur hôtel à une troupe de comédiens. Le jeu et le genre des pièces que ces derniers représentaient avaient pris le dessus des moralités et des mystères profanes. De plus, ces confrères occupaient bien les mêmes places que leurs prédécesseurs, mais ils n'en possédaient pas les talents; et, depuis plusieurs années, les honnêtes gens avaient abandonné leur spectacle, et même on s'en était plaint très-sérieusement (858); au lieu que les comédiens étaient souhaités, et méritaient de l'être par les pièces qu'ils représentaient, dans lesquelles, si on ne trouvait guère plus d'art, du moins y trouvait-on plus de bon sens. Voilà ce qui engagea, sans doute, les confrères à se retirer du théâtre. Les plus fins répandirent dans le monde que le titre religieux qui caractérisait leur société ne leur permettait pas de jouer des pièces profanes.

« Sans avoir des mémoires particuliers, on peut assurer que cette première troupe française fut souvent interrompue dans ses représentations par les guerres civiles et étrangères, qui désolèrent le royaume, particulièrement la ville de Paris, depuis 1588 jusqu'en 1593. Mais lorsque le roi Henri IV fut devenu paisible possesseur de ses Etats, tout reprit une face riante, les plaisirs revinrent en foule, et les comédiens ne furent pas les derniers à ressentir la douceur du règne et les bienfaits de ce grand monarque (859).

« Les foires ont une prérogative de fran-

chise que nos rois leur ont accordée en faveur du commerce, ce qui fait cesser, pour un temps et en certains lieux, tous les privilèges des corps ou communautés. Sur ce fondement, quelques comédiens de province élevèrent un théâtre à Paris, dans les lieux et dans les temps de la foire Saint-Germain. Les propriétaires de l'Hôtel de Bourgogne s'en plaignirent au lieutenant civil, et firent assigner devant lui les comédiens forains. Ils cessèrent aussitôt leurs représentations, en attendant que le magistrat eût levé cet obstacle; mais, pendant l'instance, le peuple, toujours impatient et amateur des nouveautés, entreprit de s'en venger sur l'Hôtel de Bourgogne, et il s'y fit des attrouplements et des insolences aux jours ordinaires de la comédie. L'affaire, discutée en peu de jours, fut enfin jugée par sentence du 5 février 1596. Le magistrat n'estima pas que le privilège exclusif accordé aux maîtres de l'Hôtel de Bourgogne fût plus fort que les statuts des corps des marchands et des arts et métiers de Paris, dont l'effet est suspendu en faveur des forains pendant la foire. Ainsi, appliquant ce motif au sujet qui se présentait, et voulant aussi calmer le peuple et maintenir la tranquillité des spectacles, il permit, par sentence, à ces comédiens forains de jouer pendant la foire Saint-Germain seulement et sans tirer à conséquence, à la charge de ne représenter que des sujets licites et honnêtes, qui n'offensassent personne, comme aussi à condition de payer, par chacune année qu'ils joueraient, deux écus aux administrateurs de la Passion, maîtres de l'Hôtel de Bourgogne; et par la même sentence, faisant droit sur les conclusions du procureur du roi, il fit défense à toutes personnes, de quelque condition qu'elles fussent, de faire aucune insolence en l'Hôtel de Bourgogne, lorsqu'on y représenterait quelques jeux; d'y jeter des pierres, de la poudre ou autres choses qui pussent émouvoir la sédition, à peine de punition corporelle, et que cette sentence serait publiée à son de trompe devant l'Hôtel de Bourgogne un jour de comédie, et aux lieux que besoin serait; ce qui fut exécuté.

(857) Ces Italiens étaient depuis longtemps en France. Henri III les avait fait venir de Venise. On les appelait les *Gelos*. Ils jouèrent d'abord aux Etats de Blois en 1577, ensuite à Paris à l'Hôtel de Bourbon en 1588, où ils représentèrent, malgré l'arrêt du Parlement du 10 décembre de la même année. Cette troupe trouva le moyen de rester en France jusque vers 1600: mais comme ceci ne regarde point notre histoire, nous ne suivons point les progrès et la fin de cette troupe.

(858) Voici ce qu'on trouve dans un livre intitulé: *Remonstrances très-humbles au roy de France et de Pologne, Henry III du nom*, imprimé en 1588, à l'occasion des Etats généraux que ce prince venait de convoquer, et qu'on appelle communément les *seconds Etats de Blois*. « Il y a encore un autre grand mal qui se commet et tolère en vostre bonne ville de Paris, aux jours de dimanches et de festes; ce sont les jeux et spectacles publics qui se font lesdits jours de festes et dimanches, tant par des es-

trangers italiens, que par des François, et par dessus tous, ceux qui se font une cloaque et maison de Satan, nommée l'Hostel de Bourgogne, par ceux qui abusivement se disent les Confreres de la passion de J.-C. En ce lieu se donnent mille assignations scandaleuses au préjudice de l'honnesteté, et pudicité des femmes, et à la ruine des familles des pauvres artisans, desquels la salle basse est toute pleine, et lesquels, plus de deux heures avant le jeu, passent leur temps en devis impudiques, en jeu de dez, en gourmandises et yvrogeries, tant publiquement, d'où deviennent plusieurs querelles et batteries. »

(859) Nous tirons la preuve de ce que nous avançons ici des lettres-patentes du roi Henri IV, données aux confrères de la Passion au mois d'avril 1597, et de l'établissement d'une seconde troupe française au Marais du Temple, dans une maison dite l'*Hôtel d'Argent*. C'est de quoi nous parlerons plus bas.

• Cette ordonnance, qui devint dans la suite une espèce de loi, porta un coup terrible aux confrères : ils le sentirent, et crurent le parer en présentant une requête adressée au roi Henri IV, dans laquelle, non-seulement ils le suppliaient de leur accorder la continuation de leurs privilèges, mais encore la permission de représenter des mystères tels que ceux qui avaient paru sous les règnes des rois Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}.

« Henri IV, par ses lettres du mois d'avril 1597, en confirmant les lettres de ses prédécesseurs, permit aux confrères de la Passion de donner les mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament, et toutes autres pièces honnêtes et récréatives, avec défense à tous autres de les représenter ailleurs que dans la salle de l'Hôtel de Bourgogne. Ces lettres furent portées au parlement, qui ne les enregistra le 28 novembre 1598 qu'à l'égard des pièces profanes, licites et honnêtes, avec défense de représenter la Passion, ni aucun autre mystère sacré (860) ; de sorte que le projet des confrères fut anéanti par cet arrêt, puisqu'il les mettait dans le cas de jouer eux-mêmes des pièces pour lesquelles le public depuis longtemps inarquait un fort grand mépris, et qu'ils étaient hors d'état de représenter, attendu que depuis dix ou douze ans ils n'avaient point exercé une pareille profession.

« D'un autre côté, une troupe de comédiens de province, qui peut-être était venue à Paris pour y jouir des franchises de la foire Saint-Germain, forma le dessein de s'établir dans cette ville. Il faut croire qu'elle avait de fortes protections ; car, malgré une sentence contradictoire du 28 avril 1599 (861) qui défendait à tous bourgeois de louer aucun lieu pour y représenter la comédie, elle ne laissa pas de paraître l'année suivante

(860) Du 28 novembre 1598. Vues par la cour les lettres patentes du roy, données à Paris au mois d'avril 1597, par lesquelles ledit seigneur inclinant à la supplication des maistres, gouverneurs de la confrairie de la Passion et Résurrection, de la Trinité à Paris, leur confirme, ratifie, et approuve les privilèges, libertez et exceptions à eux octroyez par les rois ses prédécesseurs, pour en jouïr et user comme ils en ont ci-devant bien et dûment et justement jouï et usé, et encore sont à present; leur donnant de ce nouvel (en tant que besoin seroit) congé et licence de faire jouër les mysteres de la Passion et Résurrection de N. S., des sainets et sainctes, et mettre toutesfois et quantes qu'il leur plaira, ensemble autres jeux honnestes et récréatifs, sans offenser personne, en la salle de la Passion, dite l'Hostel de Bourgogne, ou autre lieu et place licite à ce faire, qu'ils pourroient trouver plus commode, si bon leur semble, avec defences à tous autres jouër, ni représenter dans la ville, banlieüe, et fauxbourgs de Paris, ailleurs que en laditte salle, au profit et sous le nom de laditte confrairie, suivant l'arrêt du 17 novembre 1548. Laditte Cour a ordonné que desdittes lettres seront enregistrées en icelle, ouy le procureur général du roy, pour ouïr par les impétrans du contenu en icelle, pour le regard des mystères, et jeux profanes, honnestes et licites, sans offenser ni injurier personne, sans pouvoir jouër les mystères sacrés, ce que laditte Cour leur défend sui-

1600 sur un théâtre qu'elle avait fait bâtir au quartier du Marais du Temple, en une maison nommée l'Hôtel d'Argent (862). Il est vrai que ces comédiens furent obligés de payer aux confrères, toutes les fois qu'ils jouaient (863), un écu tournois.

« Chapuzeau va nous rendre compte de l'établissement, des progrès et de la fin de ce théâtre, dont nous aurons souvent sujet de parler dans le cours de cet ouvrage :

« Les accroissemens de la ville de Paris « donnèrent occasion à une troupe de comé- « diens (mais avec le consentement de celle « qui représentait à l'Hôtel de Bourgogne), « d'élever un théâtre dans une maison nom- « mée l'Hôtel d'Argent, au quartier du Ma- « rais du Temple. Cette troupe s'y est main- « tenue jusqu'en 1673, et a toujours été « pourvue de bons acteurs et d'excellentes « actrices, à qui les plus célèbres auteurs « ont confié la gloire de leurs ouvrages. Elle « n'avait qu'un désavantage, qui était celui « du poste qu'elle avait choisi à une extré- « mité de Paris et dans un endroit de rue « fort incommode ; mais son mérite parti- « culier, la faveur des auteurs qui l'ap- « puyaient, et ses grandes pièces de machi- « nes, surmontaient aisément les dégoûts « que l'éloignement du lieu pouvait donner « aux bourgeois, surtout en hiver, et avant « le bel ordre qu'on a apporté pour tenir les « rues bien éclairées jusqu'à minuit, et « nettes partout et de boue et de filous. « Cette troupe allait quelquefois passer l'é « à Rouen, étant bien aise de donner cette « satisfaction à une des premières villes du « royaume ; de retour à Paris de cette petite « course dans le voisinage, à la première « affiche, le monde y courait, et elle se « voyait visitée comme de coutume.

« Il est arrivé de temps en temps de pe- « tites révolutions dans cette troupe, et tou-

vant l'arrest du 17 novembre 1548, à peine d'amende arbitraire et de privation desdits privilèges. Et outre fait defences à tous autres jouër ou représenter aucuns jeux ou mysteres, tant en laditeville, fauxbourgs et banlieue, sous autre nom que de laditte confrairie, et au profit d'icelle, conformément audit arrest. »

(861) Par sentence contradictoire du 28 avril 1599, défenses sont faites à Léon Fournier, menuisier, et à tous autres bourgeois, de louer aucunes cours ni autres lieux aux comédiens françois ni étrangers, pour y représenter ; et à tous comédiens de représenter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

(862) Ce lieu occupé par ces nouveaux comédiens fut nommé *le Théâtre du Marais*, qui subsista pendant soixante-treize ans, mais en deux endroits différens : le premier, nommé *l'Hôtel d'Argent*, était au coin de la rue de la Poterie, près la Grève. En 1620, les comédiens transférèrent leur théâtre dans un jeu de paume, au haut de la vieille rue du Temple, au dessus de l'égoût.

(863) Par sentence contradictoire du 13 mars 1610, et pour les causes y contenues, Matthieu Le Fèvre, dit *La Porte*, Marie Vernier, sa femme, et leurs compagnons comédiens, représentans en l'Hôtel d'Argent (l'Hôtel de Bourgogne étant alors occupé par d'autres comédiens), sont condamnés de payer aux doyen, maîtres et gouverneurs, trois livres tournois par chaque jour de représentation, et aux dépens ; laquelle sentence a été exécutée.

« jours causées par quelques mécontente-
 « ments particuliers, ou par quelques inté-
 « rêts nouveaux. Il y a eu de bons comé-
 « diens qui ont quitté le Marais où ils étaient
 « estimés, sans nulle nécessité et de gaieté
 « de cœur, le poste de Paris leur plaisant
 « moins que la liberté de la campagne. Mais
 « la plus grande révolution de la troupe du
 « Marais a été l'abandonnement du lieu, et
 « sa jonction avec la troupe du Palais-Royal,
 « dont le spectacle fut interrompu par la
 « mort de Molière, qui arriva au commen-
 « cement du carême, le vendredi 17 février
 « 1673. La troupe de ce dernier s'attendait
 « de continuer après Pâques les représenta-
 « tions du *Malade imaginaire*, que tout Paris
 « souhaitait de voir, mais quatre personnes
 « de cette troupe s'étant engagés avec l'Hô-
 « tel de Bourgogne, et se trouvant en pos-
 « session des premiers rôles de beaucoup de
 « pièces, ceux qui restaient furent hors
 « d'état de continuer. Il se fit de part et
 « d'autre des voyages à la cour, chacun y
 « eut ses patrons auprès du roi ; le Marais
 « se remuait de son côté, et comme Etat
 « voisin, songeait à profiter de cette rupture,
 « le bruit courant alors que les deux an-
 « ciennes troupes travaillaient à abattre en-
 « tièrement la troisième qui voulait se re-
 « lever.

« Sur ces entrefaites, le roi (Louis XIV)
 « ordonna que les comédiens n'occupe-
 « raient plus la salle du Palais-Royal, et
 « qu'il n'y aurait plus que deux troupes
 « françaises dans Paris. Les premiers gentils-
 « hommes de la Chambre eurent ordre de
 « ménager les choses dans l'équité et de
 « faire en sorte qu'une partie de la troupe
 « du Palais-Royal s'étant unie de son chef
 « à l'Hôtel de Bourgogne, l'autre fût jointe
 « au Marais de l'aveu du roi. L'affaire fut
 « quelque temps en balance, les intérêts des
 « comédiens étant difficiles à démêler par
 « des personnes qui ne peuvent entrer dans
 « ce détail, et n'ayant pu être terminée
 « avant le départ du roi, Sa Majesté ordonna
 « à M. de Colbert d'avoir également soin de
 « la troupe du Marais et du débris de celle
 « du Palais-Royal, en faisant choix, comme
 « il le jugerait à propos, des plus habiles de
 « l'une et de l'autre pour en former une
 « belle troupe. Ce grand ministre d'Etat,
 « chargé du poids des premières affaires du
 « royaume, se déroba quelques moments
 « pour régler celles des comédiens. Il nomma
 « les personnes qui devaient composer la
 « nouvelle troupe, ordonna des parts, des
 « demi-parts, des quarts, et trois quarts de
 « part ; fit défense, de la part du roi, aux
 « comédiens du Marais en général de parai-

(865*) Cette déclaration du roi, du 25 juin 1673, que nous rapporterons par la suite, portait que les comédiens du Marais ne joueraient plus sur leur théâtre, et qu'ils s'établiraient avec ceux qui étaient ci-devant au Palais-Royal, dans le jeu de paume de la rue de Seine, ayant issue dans celle des Fossés de Nesle, vis-à-vis la rue Guénégaud. Et à cet effet, Sa Majesté leur ordonnait d'y faire transporter les loges, théâtre et décorations qui étaient dans la

« tre jamais sur ce théâtre, et en tira des
 « particuliers, selon qu'il le trouva bon,
 « pour les unir à ceux du Palais-Royal (363*),
 « qui ne fit plus qu'une seule troupe, sous
 « le nom de la Troupe du roi. »

« Revenons présentement aux comédiens
 de l'Hôtel de Bourgogne, dont nous sui-
 vrons l'histoire préféablement à celle de
 leurs camarades, avec d'autant plus de rai-
 son qu'ils furent les premiers établis à Paris,
 qu'ils obtinrent les premiers le titre de co-
 médiens du roi, avec une pension de douze
 mille livres, et que successivement les uns
 aux autres, avec les mêmes titre et préroga-
 tives, ils ont passé de l'Hôtel de Bourgogne
 au théâtre de Guénégaud, et de ce dernier
 dans un hôtel bâti à leurs dépens, rue des
 Fossés-Saint-Germain, où ils représentent
 tous les jours.

« Pendant que la troupe du Marais s'éta-
 blissait, celle de l'Hôtel de Bourgogne con-
 tinuait ses représentations. Elle n'avait au-
 cun sujet de se plaindre de la permission que
 les comédiens du Marais avaient obtenue,
 puisqu'elle en tenait une pareille des confrères
 de la Passion ; et ces derniers se trou-
 vaient trop heureux de recevoir de deux
 endroits de quoi payer leur dépenses néces-
 saires, et fournir encore à d'autres qu'ils
 faisaient pour leur propre satisfaction ; mais
 ce bonheur dura peu, la société des *Enfants
 sans souci*, qui subsistait encore sous le titre
 de *la Sottise*, leur fit essuyer un procès qui
 dura plus de cinq ans ; ensuite les comé-
 diens du Marais s'élevèrent contre eux et
 les réduisirent à recevoir simplement le
 loyer de leur hôtel. Ce règlement fut fait
 en 1620. C'est par où nous finissons l'article
 des confrères de la Passion. Rendons compte
 présentement de ce qui se passa depuis 1600
 jusqu'en 1629.

« Ce fut en 1603 que commença le procès
 du prince de la Sottise contre les confrères de
 la Passion et les comédiens qui représen-
 taient à leur hôtel. Ces derniers, sous pré-
 texte de la défense qui avait été faite à la
Société des sots attendants (c'est le titre
 qu'ils prenaient), de faire une entrée dans la
 ville, leur refusèrent celle de leur spectacle,
 avec la collation le jour du Mardi-Gras,
 ainsi qu'ils en étaient convenus et qu'il
 avait été d'usage jusqu'alors : disant que
 cette Société n'étant reçue à l'Hôtel de
 Bourgogne qu'en vertu de son entrée, les
 confrères et ceux qui représentaient n'é-
 taient plus tenus aux mêmes conditions,
 cette entrée leur ayant été interdite. Le
 prince des Sots alléguait, pour évincer ce re-
 fus, qu'à la vérité le roi avait suspendu la
 permission de faire Mardi-Gras une entrée

salle du Palais-Royal. De sorte que cette troupe,
 avec celle du Marais, n'en fit plus qu'une sous
 le nom de la Troupe du roi, ce qui était gravé en let-
 tres d'or sur une pierre de marbre noir, au-dessus
 de la porte de leur hôtel. Elle fit l'ouverture de son
 théâtre le dimanche 9 juillet 1673, et elle subsista
 jusqu'au 21 octobre 1680, que la troupe de l'Hôtel
 de Bourgogne y fut réunie, jusqu'en 1688, qu'elle
 vint s'établir où elle est présentement.

solennelle avec sa troupe dans la ville de Paris, mais que cette défense n'était point relative aux droits qu'il avait sur l'Hostel de Bourgogne, dont il était chef avec les confrères, puisqu'il avait été caution et preneur avec eux lors de leur acquisition de cet hôtel, ainsi qu'il le justifiait par les titres de possession. Malgré cette réponse, les confrères refusèrent de remplir leurs engagements, et même usèrent de main-mise contre le prince des Sots et ses suppôts. Enfin en 1608 intervint un arrêt du parlement, qu'il nous a paru nécessaire de placer ici en entier :

« Du 19 juillet de relevée. Entre Nicolas Joubert, prince des Sots, chef de la Sotise de l'Hostel de Bourgogne, demandeur en exécution des arrêts de la Cour, selon sa requête du 3 juillet 1606, d'une part; et les maîtres de l'Hostel de Bourgogne, et Valleran Le Comte, comédien audit théâtre dudit Hostel, et Jacques Resneau, défendeurs et opposans d'autre : Vu par la Cour, les demandes, défenses, appointement en droict, productions desdictes parties; arrest du 7 février 1606 entre ledit Joubert, appellant de la sentence donnée par le prevost de Paris le 19 mars 1605, et demandeur en requête du 10 mai audit an, d'une part; et Macloud Pouillet, guidon de la Sotise, et Nicolas Arnault, hérault de ladite Sotise, et les maîtres dudit Hostel de Bourgogne, intimés et défendeurs d'autre; par lequel sur ledit appel, les parties auroient esté appointées au conseil et ordonné que les arrests seroient exécutez, et à eux enjoint d'y obéir à peine de punition. Autre instance d'encre ledit Joubert, demandeur et requérant l'entérinement des lettres par lui obtenues le 30 aoust dernier, tendant à fin d'estre dispensé de faire entrée dans cette ville de Paris, ainsi qu'il y estoit tenu, et nonobstant qu'il n'ait fait ladite entrée, qu'il jouiroit des droits et profits à sa charge appartenans, d'une part : et lesdits gouverneurs et administrateurs dudit Hostel de Bourgogne, défendeurs, d'autre. Productions et contredits desdites parties sur ledit au conseil. Autre production dudit Joubert, en ladite instance de lettres. Forclusion de produire par lesdits maîtres, administrateurs en ladite instance. Information faite à la requête dudit Joubert les 15 décembre 1603, 14 et 28 janvier 1604. Autre information faite par Cordelle, huissier en ladite Cour, à la requête dudit Joubert les 23 février et 9 mai audit an. Procès-verbal de Toussaint de Charneau, sergent, du 23 janvier 1605, voulant mettre ledit Joubert en possession de sa loge audit Hostel de Bourgogne, contenant l'empeschement, et injures

« à lui dites. Autres informations aussi faites à la requête dudit Joubert, par les commissaires Oudet, Boudyer et Jacquet, et par Gaultier, aussi huissier en ladite Cour, les 4 avril et 12 aoust 1604, 14 mars 1605, 11 février et 4 mai 1606, et 29 septembre 1609. Conclusions du procureur général du roi. Tout considéré : Il sera dit : Que ladite Cour faisant droit sur ladite demande à exécution d'arrest, a ordonné et ordonne que les arrêts du 2 mars et 27 octobre 1604, et 5 février 1606, et 19 février 1608, seront exécutés, et conformément à iceux; a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Joubert en la possession et jouissance de sa principauté des Sots, et des droits appartenans à icelle, même du droit d'entrée par la grande porte dudit Hostel de Bourgogne, et préséance aux assemblées qui s'y feront, et ailleurs par lesdits maîtres et administrateurs, et en jouissance et disposition de sa loge, à lui adjudgée par lesdits arrests; a condamné et condamne lesdits administrateurs lui en rendre et restituer les fruits depuis son installation, sauc' à déduire ce que ledit Joubert aura reçu. Et fait inhibition et défenses ausdits administrateurs de le troubler, et empescher en la possession et jouissance de ses droits, de lui mesfaire, médire, ni injurier, sous peine de punition. Et pour les contraventions ausdits arrests, condamne lesdits administrateurs en quatre-vingt livres parisis, qui seront distribués aux pauvres, et es dépens pour ce regard. Et sur l'appel de ladite sentence du 19 mars et incidens de lettres, a mis et met l'appellation et ce dont a esté appellé au néant, sans amende et sans despens, tant de la cause principale que d'appel; en émendant, ayant égard ausdites lettres, a deschargé et descharge ledit Joubert de faire son entrée en cette ville de Paris, jusqu'à ce que par la Cour en ait esté ordonné, et condamne lesdits administrateurs es despens de ladite instance. Et pour le regard desdits Valleran Le Comte et Resneau, a mis et met lesdites parties hors de Cour et de procez, sans despens »

« L'arrêt que nous venons de rapporter neut apparemment qu'une exécution de peu de durée; car, depuis, il n'est plus fait mention du prince des Sots, ni de sa société, et même, en 1612, quatre ans après ce même arrêt, dans la requête que les comédiens présentèrent au roi Louis XIII, pour lui demander l'extinction des privilèges des confrères de la Passion, on y parle du prince de la Sottise comme d'un titre méprisable et qui n'existait plus (864).

« Depuis plusieurs années les comédiens de

(864) « Et puisque la vanité les emporte si avant, ils parlent des confrères) si l'on épiluche leur confrainie, on trouvera qu'anciennement le chef se qualifioit Maire Sotte, et depuis prince des Sots, jusqu'au regne d'Angoulevant, qui a fait encore depuis

quinze ans éclater hautement ce titre dans le Parlement, avec ces beaux éloges que son avocat lui donna, disant que c'étoit un prince qui portoit la peste et la ruine des poeles et marmites; qu'il étoit né et nourri dans la confrainie des grosses

l'Hôtel de Bourgogne cherchaient à s'affranchir du droit qu'ils payaient aux maîtres et gouverneurs de la Passion, pour avoir celui de représenter sur leur théâtre. Ces premiers ne voulaient plus dépendre d'une société qui, par succession de temps, était devenue le réceptacle des plus vils artisans, plus méprisables encore par leurs débauches que par leur profession. Ils se crurent d'autant plus autorisés à faire éclater leurs mécontentements, que le roi (Louis XIII) les avait nommés ses comédiens, et que, conséquemment à cette grâce, ils affichaient dans Paris avec le titre de Troupe royale. C'est pourquoi ils ne balancèrent plus à demander la révocation des privilèges accordés aux confrères, par une requête qu'ils présentèrent au Conseil, que nous allons rapporter en son entier, comme une pièce nécessaire à l'histoire du théâtre :

Remontrances au Roi et à Nosseigneurs de son Conseil, pour l'abrogation de la confrairie de la Passion, en faveur de la troupe royale des comédiens.

« Après un préambule qui contient un éloge de la comédie, ils continuent :

« Ainsi, vos comédiens, SIRE, qui, par leurs bonnes qualités, ont acquis des amis assez puissants pour leur faciliter l'entrée de votre cabinet, et assez zélés en leur intérêt, pour les favoriser de leur présence, ils s'adressent de plein vol à Vostre Majesté, sans aucune autre recommandation ni assistance que leur bon droit, dans lequel ils ont établi l'espérance de leur victoire.

« Leurs prétentions, SIRE, à présent, ne sont autres que celles mêmes qui ont donné lieu au différend qui se mût, il y a quelque temps à votre Conseil, entre vos comédiens et les soy-disans maîtres de la confrairie de la Passion, lors duquel Vostre Majesté trouva bon d'adjuger à ceux-là l'Hostel dit de Bourgogne, pour trois ans seulement, par provision, et aux charges portées par l'arrêt, attendant la décision du principal (865), laquelle vos comédiens poursuivent aujourd'hui ; et

bêtes, qu'il n'avoit jamais étudié qu'en la philosophie cynique, qu'il n'étoit sçavant qu'en la faculté des bas souhaits ; que c'étoit une teste creuse, une courbe éventée, vuide de sens, comme une canne, un cerveau démonté, qui n'avoit ni ressort, ni roué dans la teste, qui se changeoit comme une lune ; bref, qu'il étoit si sot, que l'on en pouvoit faire le Dieu des Stoiciens. »

(865) Nous n'avons point de renseignement au sujet du procès dont il est ici parlé, et antérieur à la requête que nous rapportons, de trois années ; nous trouvons au contraire une confirmation des privilèges de la confrérie de la Passion, donnée au mois de décembre 1612, par le roy Louis XIII, enregistrée au Parlement le 29 janvier 1613, dans lequel enregistrement il est dit que « Vu par la Cour les lettres patentes du roy, signées Louis, et sur le reply, par le Roy, la reine régente sa mere, présente. De LOMÉNIE, etc, par lesquelles, et pour les causes y contenues, ledit seigneur continue, et confirme tous et chacun les privilèges, libertés, exemptions, et

« pour cet effet, supplie humblement Vostre
« Majesté, en exécutant les ordonnances de
« nos rois, vos prédécesseurs, qu'il lui plaise
« abroger cette confrairie de la Passion,
« comme inutile, préjudiciable et scandaleuse à la religion, à l'Etat et au particulier, avec défenses aux soy-disans confrères de la continuer, à peine d'être convaincus de leze-majesté, et en conséquence,
« ordonner que les biens et revenus de ladite confrairie seront unis et incorporés au domaine des pauvres, ou de l'Hôtel-Dieu, ou des Petites-Maisons de Paris, à la réserve néanmoins dudit Hostel de Bourgogne, lequel demeurera perpétuellement affecté à la troupe de vos comédiens, en payant par eux annuellement toutes les réparations, rentes et charges foncières, dont ils demeureront chargés, la somme de cinq cens livres, ou telle autre que Vostre Majesté arbitrera es-mains du receveur à ce commis, de quartier en quartier, et à la charge de bailler par eux et leurs successeurs bonne et sûre caution, pour assurance desdits payements et charges. Il est vrai que d'abord cette requête semblera aucunement estrange ; mais Vostre Majesté, qui pese les intérêts communs d'autre sorte que ne font les particuliers, qui ne s'attachent jamais à l'utilité publique, sinon en tant que la leur s'y trouve meslée, jugera que cette demande est raisonnable et juste, puisque l'exécution d'icelle est utile et nécessaire. Juste, d'autant qu'elle est fondée sur tant de saintes ordonnances et de si bons exemples ; utile, d'autant que les pauvres en tireront tout le profit, qui leur est beaucoup mieux deub qu'à ces gorges de Diotime (866) ; nécessaire, parce que c'est le vrai moyen de retirer de la débauche tant de malheureux artisans, qui ayant souvent mis femmes et enfans en chemises, pour arriver à ces maîtrises, où leur vie semble assurée, négligent tout à fait le soin de leur pauvre famille.... Il est même sans difficulté que la comédie a l'avantage du tems sur cette confrairie, laquelle encore n'a jamais obtenu aucun établissement ni

franchises cy-devant donnez et octroyez par ses prédécesseurs rois, aux maîtres et gouverneurs de la confrairie de la Passion : laditte cour a ordonné et ordonne que lesdites lettres seront enregistrées es registres d'icelle ; Ouy le procureur général du roy, pour en jouir par les impétrans de l'effet et contenu en icelles comme ils en ont cy-devant bien et dument joui, et usé, jouissent et usent encore de présent. »

Cet arrêt ne fait aucune mention des comédiens qui jouaient à l'Hôtel de Bourgogne ; ainsi il est à présumer que ces derniers ne présentèrent leur requête au Conseil qu'à la majorité du roi Louis XIII. On en voit la preuve par le titre de cette même requête, qui n'est point adressée à la reine mère.

(866) Diotime est le nom d'un fameux ivrogne d'Athènes que l'on surnommait l'entonnoir, à cause que souvent il se faisait mettre un entonnoir dans la bouche, et ensuite on lui versait une prodigieuse quantité de vin qu'il avalait ainsi tout d'une haleine. (ELIEN, *Histoires diverses*, liv. II, chap. 41.)

« privilege dont elle ne soit redevable à la
« comédie, puisqu'ils n'ont été accordez
« qu'afin d'entretenir le peuple, par les re-
« présentations qui se faisoient en ce temps-
« là, et pour donner courage à d'autres
« d'entrer dans la confrairie, et monter sur
« le théâtre. »

« Ensuite, les comédiens rapportent diffé-
rentes ordonnances des rois François I^r,
Henri II, Charles IX et Henri III, et plusieurs
arrêts du parlement, qui ont abrogé diffé-
rents confréries, comme illicites, et ajou-
tent, au sujet de celle de la Passion :

« Cette confrairie est du tout préjudicia-
« ble aux mœurs et au bien des familles.

« Aux mœurs, pour autant qu'en elle re-
« pose le fondement de la débauche de tous
« ces prétendus confreres, lesquels despen-
« sent inutilement l'argent qu'ils amassent
« sans peine, et dissipent librement le fonds
« pour lequel ils n'ont jamais beaucoup
« sué; car il est vrai qu'ils mangent annuel-
« lement entr'eux quatre à cinq mille li-
« vres qu'ils ont de revenus, à la réserve
« seulement de ce qu'il faut pour l'entrete-
« nement d'une messe tous les dimanches;
« et laquelle, s'il est permis de le dire, sert
« de prétexte, ou plutôt de rendez-vous,
« pour passer aux débauches tout le reste
« de la semaine; cependant que la plupart
« des femmes et des enfans de ces confre-
« ries, à l'imitation de ceux dont parle Jé-
« rémie, demandent inutilement du pain
« pour sustenter leur vie; au reste, entre les
« pots et les tréteaux, Dieu sait si les es-
« cots se passent sans médisances, sans blas-
« phèmes, sans jeux et sans ivrogneries.

« Au bien des familles, parce qu'aujour-
« d'hui l'avarice a corrompu les loix et les
« plus saintes ordonnances, en sorte que
« pour arriver aux maîtrises de cette con-
« frairie, il faut faire tant de dépenses, de
« beuvettes et de festins, que tous, ou la
« plupart demeurent incommodez le reste
« de leur vie. »

« Après cela on trouve un éloge de la co-
médie et des acteurs qui la composaient
alors, et la requête finit par ce qui suit :

« Cette confrairie, au contraire, n'a ja-
« mais reçu ni produit que de gros artisans,
« comme on le voit par leur institution, et
« dans le contrat d'acquisition de l'Hostel
« de Bourgogne, quelque vanité qu'ils se
« donnent par leurs escriptures, en se qua-
« lifians honnestes gens et bons bourgeois,
« honorez, la plupart, des charges des pa-
« roisses et du quartier; aussi tels honneurs
« répugnent-ils à leur profession, qui les
« oblige la plupart de mendier leur vie du
« ministère de leur main, au moyen de quoi

(867) Par sentence contradictoire du 16 février
1622, et pour les causes y contenues, Etienne Ru-
fin dit *La Fontaine*, Hugues Guéru dit *Fleschelles*,
Robert Guérin dit *La Fleur*, Henry le Grand dit *Bel-
leville*, et autres leurs compagnons, comédiens re-
présentans à l'Hostel d'Argent (l'Hostel de Bourgo-
gne étant alors occupé par d'autres comédiens), sont
condamnés à payer aux doyen, maîtres, et gou-
verneurs de la Passion, trois livres tournois par cha-

« ils ne peuvent sçavoir beaucoup d'hon-
« neur, ni de civilité, comme dit Aristote;
« par conséquent sont incapables des hon-
« neurs et des charges publiques, et indi-
« gnes du titre de bourgeoisie, par la raison
« des anciens qui faisoient marcher les es-
« claves de pair avec les artisans. »

« Cette requête, qui paraîtra sans doute
assez mal arrangée, mais qui était passable
alors, fut assez favorablement écoutée. Les
comédiens furent maintenus à jouer sur le
théâtre de l'Hostel de Bourgogne, sans crain-
dre d'être dépossédés par les confrères, et
les premiers continuèrent le procès qu'ils
avaient commencé. Enfin, en 1629, ils pré-
sentèrent une nouvelle requête, à laquelle
les confrères répondirent, et sur lesquelles
intervint un arrêt du conseil.

« *Au Roy et à Nosseigneurs de son Conseil.*

« SIRE,

« Robert Guérin, dict *La Fleur*; Hugues
Guéru, dict *Fleschelles*; Henry le Grand,
dict *Belleville*; Pierre le Messier, dict *Belle-
rose*, et leurs associez, tous comédiens de
Vostre Majesté, Vous remonstrent très-hum-
blement que depuis qu'il auroit plû au feu
Roy, que Dieu absolve, et à Vous, SIRE, les
retenir pour leur représenter, et au public,
la comédie, ils se seroient, à l'exemple de
leurs prédécesseurs, servis d'une maison
scize en vostre ville de Paris, vulgairement
appelée l'Hostel de Bourgogne, qu'ils avoient
louée de quelques particuliers prenants la
qualité de maîtres de la confrairie de la
Passion et Résurrection de N. S. J. C., qu'ils
disent leur appartenir, lesquels ayant fait
croire que par quelque laps de temps, que
c'étoit le lieu seul destiné pour représenter
toutes histoires et comédies; et ont souven-
tes fois empesché, non-seulement les sup-
plians, mais leurs devanciers, et autres co-
médiens estrangers de représenter ailleurs,
pour s'attribuer de grands profits et deniers
qu'ils tirent et exigent, tant pour ledit loua-
ble de ladicte maison, que pour la réserve
de plusieurs loges qui sont en icelle, en
sorte qu'il se rencontre ordinairement que
lesdicts prétendus maîtres profitent du tra-
vail desdicts comédiens, qui-bien souvent se
sont trouvez sans profit, toutes charges fai-
tes et payées, et non contens de ce et du-
dict profit qu'ils tirent de leur bail, elle s'est
encore trouvée ainsy louée par les comé-
diens italiens, et autres estrangers, qui en
payent grande somme outre les exactions;
ils ont, par sentence, fait deffendre le théa-
tre auxdicts supplians, qui s'accomodoient
en autres lieux, s'il ne leur estoit par eux
payé un écu par jour (867), lesquelles con-

« un jour de représentation, et aux dépens. Laquelle
sentence a été exécutée. Précédemment à cette sen-
tence, les confrères en avaient obtenu une autre, le
15 novembre 1621, portant défense à Etienne Ro-
bin, maître du jeu de paume du Montardier, rue
du Bourg-l'Abbé, de louer son jeu aux comédiens
pour y représenter: et en cas de contravention,
permis d'abattre le théâtre. Le 4 mars 1622, autre
sentence qui défend audit Robin et à tous autres

damnations lesdits supplians ont esté forcez d'exécuter par le peu ou point de connoissance qu'ils avoient de l'usurpation desdicts lieux, et des mauvaises actions qu'un grand gain qu'ils exigent, produisent journellement : ce qu'ayans appris lesdits prétendus maistres, et que les supplians avoient tiré quelque lumière par plusieurs personnes qui n'ont pû souffrir la mauvaise application de si grands deniers, quoique levez sous prétexte d'œuvres pies, ils ont, par une pure malice, et au préjudice de la parole qu'ils avoient donnée auxdicts supplians pour la continuation de leur bail, convenu avec quelque compagnie de comédiens nouvellement venus à Paris pour chasser les supplians qui sont près de Vostre Majesté, pour satisfaire à ses commandemens, afin de leur oster l'envie de faire connoistre le mauvais employ desdicts deniers ; dequoy estans advertis, ils se seroient plaints à Elle, qui auroit eu agréable d'y interposer son autorité ; et d'autant qu'il est juste que Vostre Majesté connoisse comme icelle possession n'est qu'une pure usurpation, ou quoique ce soit soubz un tiltre spécieux et simulé, ils ont recours à Vostre Majesté, à ce qu'il leur soit pourveu. A ces causes, SIRE, et attendu ce que dessus, il Vous plaise ordonner que dans huitaine lesdits maistres de ladicte prétendue confrairie, apporteront leurs tiltres et contracts, en vertu desquels ils s'attribuent ledict lieu nommé l'Hostel de Bourgogne, lesquels ils seront tenus de mettre par devers tel de Messieurs qu'il vous plaira commettre et députer, dont les supplians pourront prendre communication, et contre iceulx dire ce qu'ils verront : ce fait, prendre telles conclusions qu'il appartiendra. Et les supplians prieront Dieu pour Vostre Majesté. Signé ROUSSEAU, après les supplians.

« Il est ordonné que la présente requeste sera signifiée ausdicts maistres de ladicte confrairie, et à eux enjoinct de mettre ez-mains du sieur de Pommereu, conseiller du roy, et maistre des requestes ordinaire de son Hostel, dans quinzaine pour tout délay, les tiltres et pièces justificatives du droit prétendu, pour les communiquer auxdicts supplians, et rapport fait au Conseil, estre fait droict, ainsi que de raison. Fait au Conseil du roy, tenu à Fontainebleau le 12 octobre 1629. Signé POTEL.

Réponse des confrères de la Passion.

« A la requeste des doyen, maistres et gouverneurs de la confrairie de la Passion, Maison et Hostel de Bourgogne, soit déclaré et signifié pour réponse à la requeste présentée au roy en son Conseil, par Robert Guérin, dict *La Fleur* ; Hugues Guéru, dict *Fleschelles* ; Henry le Grand, dict *Belleville* ; Pierre le Messier, dict *Bellerose*, et leurs associés, comédiens de Sa Majesté, à ce que lesdits doyen, maistres et gouverneurs soient tenus de représenter, et leur commu-

niquer les tiltres et contracts en vertu desquels ils jouissent de ladicte Maison et Hostel de Bourgogne, et ordonnance dudict Conseil, mise sur ladicte requeste, le douze du présent mois d'octobre ; que lesdits comédiens ne sont parties capables pour leur faire telle demande, n'estans propriétaires, possesseurs, ni créanciers de ladicte Maison, et n'ayant aucun droit ni intérêt quelconque d'en voir les tiltres et contracts ; et quand ils seroient capables de ladicte demande, il la faudroit intenter par-devant le prévost de Paris, ou son lieutenant civil, juge ordinaire des parties et de ladicte Maison et Hostel de Bourgogne, et par-devant lesquels ils feront, lorsque besoin sera, et à qui il appartiendra, l'exhibition et communication de leurs tiltres, et monstrent qu'eux, ou leurs prédécesseurs, esdictes charges, ont légitimement acquis la place sur laquelle ladicte Maison est bâtie ; icelle fait bâtir à leurs propres cousts et despens, et qu'au surplus, ce qu'on leur impute par ladite requeste a esté par eux légitimement fait, et en vertu des jugemens, sentences et arrests contradictoires, à ce que lesdits Guérin et associés n'en prétendent cause d'ignorance. Signé : REVEILLON, PHILIPPE BRISSE, J. COUILLARD, J. FONTENY, MARTIN BOYVIN, BERTRAND-GUILLAUME, JAVELLE. Signifiée le 26 octobre 1629. »

Arrest du Conseil, au sujet de la contestation entre les comédiens et les confrères de la Passion.

« Sur la requeste présentée au roy en son Conseil, par Robert Guérin, dict *La Fleur* ; Hugues Guéru, dict *Fleschelles* ; Henry le Grand, dict *Belleville* ; Pierre Le Messier, dict *Bellerose*, et leurs associés, comédiens ordinaires de Sa Majesté, tendante à ce que, pour les causes y contenues, il plaise à Sa Majesté, sans s'arrêter à la réponse faite par quelques particuliers, se disans maistres de la confrérie de la Passion et Résurrection de Nostre Sauveur et Rédempteur J. C., et qui, sous cette qualité et aultres tiltres spécieux, se sont emparés de la maison seize à Paris, vulgairement appelée l'Hostel de Bourgogne ; ordonner que lesdits prétendus maistres satisfèrent à l'arrest du Conseil du 10 octobre dernier. Cependant, attendu que les supplians payent le prix convenu pour le louage d'icelle maison, de laquelle lesdits prétendus maistres se réservent la meilleure partie des loges et galeries autour d'icelle, par des puissances comme absolues ; ordonner pareillement qu'ils jouiront de toute la totalité d'icelle maison, sans réservation d'aucunes loges, avec defenses auxdicts prétendus maistres de commettre ni proposer aucun à la perception des deniers qui se reçoivent aux portes, aux jours que lesdits supplians représentent la comédie, à peine de cinq cens livres d'amende contre chacun desdicts prétendus maistres, et de prison contre ceux qui seront commis pour ladicte récepte. Veu la requeste signée

paumiers de louer leurs jeux de paume à aucuns comédiens, pour y représenter : ladite défense si-

gnifiée à tous lesdits paumiers.

Rousseau, avocat; autre requête présentée au Conseil par lesdits supplians le 10 octobre, à ce qu'il fût ordonné que dans huitaine lesdits prétendus maîtres apporteront leurs titres et contrats, en vertu desquels ils s'attribuent le lieu nommé l'Hostel de Bourgogne, au bas de laquelle est l'arrêt du Conseil dudict jour, par lequel est ordonné que ladicte requête sera signifiée aux maîtres de ladicte confrérie, et à eux enjoint de mettre ès-mains du sieur de Pommereu, conseiller du Roy et maître des requêtes ordinaire de son Hostel, dans quinzaine pour tous délais, les titres et pièces justificatives du droit par eux prétendu, pour iceux communiquer auxdits supplians, et rapport fait au Conseil, estre fait droit, ainsi que de raison. Signification d'icelui, du 12 dudict mois d'octobre; acte contenant la réponse desdits maîtres de ladicte confrérie à ladicte requête, par laquelle ils demandent leur renvoy par-devant le prévost de Paris, et que lesdits supplians ne sont parties capables. Signifié le 26 dudict mois d'octobre dernier. Ouy le rapport dudict sieur de Pommereu, commissaire à ce député, et tout considéré. LE ROY ESTANT EN SON CONSEIL, conformément audict arrêt donné en icelui le 10 octobre, a ordonné et ordonne que lesdits maîtres de ladicte confrérie mettront entre les mains du commissaire à ce député dans huitaine pour tous délais les titres et pièces justificatives dudict droit par eux prétendu en l'Hostel de Bourgogne, autrement et à faute de ce faire, sera fait droit sur la demande desdits comédiens, sans aucune forclusion, ni signification de requête. Fait au Conseil privé du Roy, à Saint-Germain-en-Laye, le sept novembre 1629. Signé, LE TENNEUR. Signifié le 8 novembre 1629. »

CORNETTE (La). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 193), datent de l'an 1535 la farce de la *Cornette*.

Ils en donnent ainsi le titre :

Farce de la Cornette (868), nouvelle, très-bonne et fort joyeuse, à v personnages, c'est assavoir :

LE MARY. FINET *varlet*.
LA FEMME. LES DEUX NEPVEUX.

« La pièce ouvre par la femme qui demande à Finet s'il a fait le message dont elle l'a chargé.

FINET.

Très-bien.

LA FEMME.

Que dit-il ?

FINET.

Il se maudit

Au cas qu'il ne vous aime plus
Que luy-mesme.

(868) Cette farce de la *Cornette* n'existe qu'en manuscrit. Elle nous a été communiquée par M. le marquis de C^{***}, qui la croit de Jean d'Abundance. Nous n'avons trouvé au surplus aucune date, ni renseignement sur cette pièce. — Une édition ancienne

LA FEMME.

Au surplus ?

FINET.

Q'en tout temps il vous servira,
Et fera ce qu'il vous plaira.
Par mon serment, il est mignon.

LA FEMME.

N'est-il pas gentil compagnon,
Finet ?

FINET.

C'est un fin affiné,
De soupirer il n'a finé
Tant qu'on luy a parlé de vous.

LA FEMME.

Ton maistre n'est-il point jaloux ?
A ton advis ?

FINET.

Je croy que non.
Posé qu'avez mauvais renom,
Pas n'entend que luy faictes tort.

LA FEMME.

Il se fie en moy le plus fort
Du monde.

FINET.

Il a bien raison.

LA FEMME.

Femmes savent une oraison
Pour endormir maris.

« Cette scène finie, les deux neveux du mari arrivent dans l'intention d'avertir leur oncle des mauvais déportements de sa femme; Finet, qui entend leurs discours, en instruit la femme, qui prévient son mari, de façon que, lorsque les deux neveux commencent à lui parler contre elle, il les fait taire, ajoutant qu'il connaît la vertu de sa femme, et qu'il prétend qu'elle fasse ce qu'elle voudra.

LE MARY.

Elle ira darriere, delà,
Tout par-tout, à mont, et à va.,
Son aller ne m'est pas travail :
Allez, et ne m'en parlez plus.

LE PREMIER NEVEU.

Elle ira doncques ?.....

LE MARY.

Il est conclus,
Il ne s'en fault plus eschauffer.
Je donne à l'ennemy d'enfer
Le premier qui m'en parlera.

CORPS ET DE L'AME (DISPUTE DU). — L'abbé Delarue mentionne parmi les pièces dramatiques des jongleurs normands la *Dispute du Corps et de l'Ame*. (Cf. *Essais hist. sur les bardes, les jongl. et les tr. norm. et anglo-n.*; Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I, p. 189.)

COUSTURIER (Le). — *La Farce nouvelle à v personnages, c'est a scavoir :*

LE COUSTURIER. DEULX JEUNES FILLES.
SON VARLET. ET UNE VIELLE.

de la *Cornette* est indiquée sous le titre suivant : *La farce de la Cornette v. personnages*, par JEAN D'ABUNDANCE. M. de Montaran a réimprimé cette pièce du XVI^e siècle. — Voy. COLLECTION CARON, et RECUEIL DE LIVRETS PAR M. DE MONTARAN.

Cette pièce, conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63), a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans leur *Recueil de Farces*. (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

Est-il soubz la machine ronde,
Cousturier qui ouvrage mieulx
En habis que moy? Je me fonde
Qu'i n'en est nul debsoablz les cieulx.
Je fais tant aux jeunes qu'aulx vieulx,
Prestres, laïques, femmes mequines
Et filles, habis a basquines,
Feys colles, robes et pourpoinetz
A bien souvent remplir mes poinetz.
Aultre foys ai ge faict sans poinetz,
Sans piece et sans cousture habit
Qui ne me faisoyt grand labit...

DEBAT DU JEUNE MOINE ET DU GENDARME (Le). — La grossièreté du *Débat du jeune moine et du gendarme* ne nous permet aucune citation.

Réimprimé à Paris, en 1612, chez Nicolas Roussel; on trouve cette farce du xvi^e siècle reproduite dans la collection Caron. — *Voy.* COLLECTION CARON et RECUEIL DE ROUSSEL.

DELIRUS (Le). — *Voy.* EXTRAVAGANT (L').
DIALOGUE ENTRE TERENCE ET UN ENTREPRENEUR DE SPECTACLES. — *Voy.* ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (L')

DIDIER et **OGIER**. — Le *Dialogue de Didier avec Ogier* dans la *Chronique de Notker* (*Pertz, Monum. Germ. Hist.*, t. II, p. 517-759) apparaît à M. Edéstand Duméril comme une des fortes preuves de la tendance du moyen âge à tout dramatiser, sans toutefois qu'il y ait l'idée du véritable drame et du théâtre. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*. Paris, 1849, in-8°, p. 3.)

DIRE ET FAIRE. — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 187), donnent les notes suivantes sur *Dire et Faire* :

La farce dont on parle ici parut, pour la première fois, le mardi-gras de l'année 1511, sur un théâtre dressé aux halles à Paris; à la suite d'une sotise et de la moralité de *l'Homme obstiné*.

Ces trois pièces étaient de la composition de Pierre Gringore, qui y représenta un rôle aussi bien que le fameux Jean de Pontalais :

ECBASIS. — Dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 3), M. Edéstand Duméril considère *l'Écbasis* comme un des monuments du moyen âge où, sans qu'il y ait un drame, se montre très-ouvertement la tendance du temps à tout dramatiser.

EGLISE, NOBLESSE et **PAUVRETÉ** (L'). — *L'Église, Noblesse et Pauvreté* qui

(869) ACTEURS.

RAOULLET PLOYART, vi- DOUBLETTE, femme de
gueron. Ployart.

CROISÉ ET DECROISÉ (DISPUTE DE). —

De Roquefort cite comme ayant été représenté parmi les vieux monuments du théâtre du moyen âge la *Dispute du Croisé et du Décroisé*. (Cf. *De l'Etat de la poésie fr. dans les XII^e et XIII^e siècles*. Paris, 1815, in-8°, p. 262.)

On peut consulter cette pièce très-souvent analysée, imprimée ou traduite, dans l'édition des *Œuvres complètes de Rutebeuf*, donnée par M. Ach. Jubinal (Paris, 1839, 2 vol. in-8°, t. I, p. 124).

M. Mommefqué n'y voit qu'une récitation dramatique; M. Ach. Jubinal compte cette pièce dans le théâtre de famille et de festins du moyen âge. (Cf. *Œuvres compl. de Rutebeuf*, t. I, p. 424.)

D

voici en deux mots l'extrait de la farce (869) :

« Doublette, femme de Raoulet Ployart, vigneron fort âgé, se plaint que ses vignes demeurent en friche faute d'être façonnées. « Taisez-vous, » lui dit le mari.

RAOULLET.

Qui la voudroit
Servir à son gré, il faudroit
Hoïer la vigne jour et nuyt.

« A peine Raoulet s'est retiré qu'arrivent deux ouvriers, dont l'un se nomme *Dire* et l'autre *Faire*. Doublette appelle le premier; mais comme tout son mérite ne consiste qu'à jaser, elle le congédie, et, sans perdre de temps, elle ordonne à *Faire* de prendre sa place. *Faire* entreprend l'ouvrage et l'exécute avec succès. Sur ces entrefaites, Raoulet arrive, et fâché que sa femme, malgré ses défenses, emploie des ouvriers, en porte ses plaintes au seigneur de Valletreu. Le valet Mausecret tâche à éviter un éclat entre les deux époux :

MAUSECRET.

Elle est bonne femme, mon maître
Et aussi vous estes bon homme.

« Le seigneur de Valletreu... décide en faveur de Doublette... Raoulet déclare qu'il en appelle, mais le seigneur persiste dans son jugement... »

DRAME DE MICHEL PLOCHARE (Le).
— *Voy.* PAYSAN (Le).

E

font la lesiue, moralité nouvelle a troys personnages, c'est a scavoïr :

L'ÉGLISE.
NOBLESSE.

POURETE.

Éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans leur *Recueil de farces* (Paris, Techener, 1331-1337, petit in-8°), d'après le manuscrit du xvi^e siècle de la

MAUSECRET, valet de Ployart. FAIRE.
LE SEIGNEUR DE VALLEREU. DIRE.

Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

POURETE.

Noblesse bat sans estre bastue ; dame,
 Au moins de moy qui ne m'en puy venger.
 Sy ie m'en venge, en prison, lieu infame,
 Il me fera soudainement loger.
 Devant mes yeux je voy guerre et famine;
 Même la mort que le corps rouge et mynne
 Apres je voys l'église qui m'opresse.
 Noblesse aussy qui toujours bat sans cesse
 En me faisant journallement estendre...

EGLISE ET LE COMMUN(L'). — *L'Eglise et le Commun, moralité a deulx personnages, c'est a scavoir :*

L'ÉGLISE.

LE COMMUN.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans le *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux* (Paris, Techener, 1331-1337, 4 vol. petit in-8°), donné d'après le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

L'ÉGLISE.

Puys qu'il est ainsy,
 Que dame noblesse
 Vous a pour soucy
 Remis en leesse,
 Nous debuons sans cesse
 Tousjours parvenir
 En parfaicte humblesse
 De luy souvenir.

LE COMMUN.

Je veulx maintenir
 Tant que je viuray,
 Partout soutenir
 Son tres noble aroy...

ENFANS - SANS - SOUCY (Les). — Les frères Parfait se sont arrêtés à l'histoire des *Enfants Sans-Soucy* dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 198).

Ils s'étonnent que cette histoire n'ait pas été tracée avant eux; ils conjecturent que, vers le commencement du règne de Charles VI, quelques jeunes gens de famille, instruits, amoureux de plaisirs, riches, eurent l'idée badine, mais morale, « disent-ils, » d'une principauté établie sur les défauts du genre humain, que ces jeunes gens nommèrent *sottise*, et dont l'un d'eux prit la qualité de prince (870).

Cette plaisanterie était neuve, les moyens qu'on employa pour la faire connaître ne le furent pas moins. Nos philosophes enjoués inventèrent, mirent au jour et représentèrent eux-mêmes, sur des échafauds, en place publique (871), des pièces dramatiques qui portaient le nom de *sottise*,

(870) Ce prince des Sots, ou de la Sottise, marchait avec une espèce de capuchon sur la tête, et des oreilles d'âne. Il faisait tous les ans une entrée à Paris, suivi de tous ses sujets.

(871) C'était à la halle que ces représentations se faisaient.

(872) « Il faut parler d'une Société appelée la *Sotise* qui a subsisté à Paris jusque dans le siècle passé. Le chef s'appelait le *prince des Sots* ou de la *Sottise*. Ils avaient une maison dans la rue Darnetal,

qui, en effet, peignaient celles de la plupart des hommes. Ce badinage passa de la ville à la cour et y fit fortune. Les *Enfants sans souci* (car c'était ainsi qu'on nomma ces jeunes gens lorsqu'ils parurent en public) devinrent à la mode. Charles VI accorda au prince des Sots des patentes qui confirmèrent le titre qu'il avait reçu de ses camarades. Cette première société se renferma dans de justes bornes : une critique sensée et sans aigreur constitua le fond des pièces qu'elle donna; mais cette sage attention eut un court espace. La guerre civile qui s'alluma en France, et dont Paris ressentit les plus cruels effets, occasionna du relâchement dans la conduite des *Enfants sans souci* : les plus prudents se retirèrent, et cette société devint celle de tous les fainéants et des libertins de la ville... Le prince des Sots donna la permission aux clercs de la Basoche de jouer des *soties*, ou *sottises*, et en échange il reçut de ces derniers de celle représenter des *farces* et des *moralités*... Cet arrangement en fit naître un autre avec les confrères de la Passion, qui, pour soutenir leurs spectacles, dont le public commençait à se lasser, associèrent à leurs jeux le prince des Sots et ses sujets (872).

ENTRÉES DES ROIS ET DES REINES.

— Les entrées des rois et des reines de France ont donné lieu à un grand nombre de représentations dramatiques ou de pantomimes dont l'histoire a été recueillie en ces termes par les frères Parfait :

Mytères représentés aux entrées des rois et des reines de France à Paris.

Si l'histoire que nous traitons était plus connue, nous ne serions pas obligés de parler des mystères qui s'exécutaient sur des échafauds aux entrées des rois et des reines de France, puisque ces sortes de représentations n'étaient que des espèces de tableaux qui donnaient l'idée de quelques traits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais tant de personnes les confondent avec ceux qui parurent sur le théâtre de la Trinité, qu'il nous a paru important de détruire cette erreur. Nous croyons en avoir trouvé les moyens, en rapportant exactement les propres termes des auteurs qui ont parlé de ces sortes de mystères : par là on jugera si nous devons les mettre au rang des poèmes de la *Passion*, des *Actes des apôtres*, du *Roi Avenir*, etc. (873).

Entrée de la reine Isabeau de Bavière, à Paris le 20 juin 1389 (874).

« A la première porte Saint-Denys, ainsi

appelée la *Maison des Sots Attendants.* »

(873) Ce fut vers la fin du règne de Charles V que les mystères représentés sur des échafauds furent introduits : ils firent partie des cérémonies qui s'observaient aux entrées des rois et des reines de France, jusqu'à François I^{er} inclusivement. Henri II les supprima, et on y substitua les arcs de triomphe.

(874) FROISSART et *Cérémonial français*, p. 638, 639.

qu'on entre dans Paris, avoit un ciel tout étoillé, et dedans ce ciel jeunes enfans appareillez et mis en ordonnance d'anges, lesquels enfans chantoient moult mélodieusement et doucement; et avec tout ce, il y avoit une image de Nostre-Dame qui tenoit par figure son petit enfant, lequel enfant s'ébatoit par soy à un petit moulin fait d'une grosse noix; si étoit haut le ciel et orné moult richement des armes de France et de Bavière: à un soleil d'or resplendissant et donnant ses rayons, et le ciel d'or rayonnant étoit devise du roy.

« Après, dessous le moustier de la Trinité, sur la rue, avoit un échafaut et sur l'échafaut un chatel, et au long de l'échafaut étoit ordonné le pas (875) du roy Salhadin et tous faits de personnages les Chrétiens d'une part et les Sarrazins de l'autre, et là étoient par personnages (876) tous les seigneurs de nom, qui jadis au pas de Salhadin furent, et armoyez de leurs armes ainsi que pour le tems d'adonc (877) ils s'armoyent, et un petit en sus d'eux étoit par personnage, le roy de France, et autour de luy les douze pairs de France, tous armoyez de leur armes. Et quand la reine de France fut amenée si avant dans sa litiere jusque devant l'échafaut où ces ordonnances étoient, le roy Richard se départit de ses compagnons et s'en vint au roy de France, et lui demanda congé pour aller assaillir les Sarrazins, et le roy luy donna. Ce congé pris, le roy Richard s'en retourna devers ses compagnons, et lors se mirent en ordonnance et allèrent incointement assaillir le roy Salhadin et ses Sarrazins; et là y eut pour esbatement grande bataille, et dura une bonne espace, et tout fut vû moult volontiers, puis passerent outre et vinrent à la seconde porte Saint-Denys (878) et là avoit on ordonné, comme à la premiere porte, un ciel nué et estoillé très-richement, et Dieu par figure séant en sa majesté le Père, le Fils et le Saint-Esprit; et là dedans le ciel petits enfans de chœur chantaient moult doucement en forme d'anges (laquelle chose on voyoit moult volontiers) et ainsi que la reine passa dedans sa lictiere sous la porte de paradis, d'amont (879) deux anges issirent hors en leur avalant (880), et tenoient en leurs mains une très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, et la mirent les deux anges, et l'assirent moult

doucement sur le chef de la reine, en chantant moult doucement tels vers :

Dame enclose entre Fleurs de Lys,
Reine estes-vous de paradis,
De France, et de tout ce País.
Nous en r'allons (881) en Paradis.

« Après trouverent les seigneurs et dames devant la chapelle Saint-Jacques (882) un eschafaut fait moult richement et très-bien ordonné, séant au côté dextre, ainsi comme ils s'en alloient; et étoit ledit eschafaut couvert de drap de haute-lice et encourtiné en maniere d'une chambre, et dedans celle chambre il y avoit des hommes qui sonnoient orgues moult doucement. A la porte du Chastellet de Paris y avoit un chastel ouvré et charpenté de bois et de garrites (883) faites aussi fortes que pour durer quarante ans: et là y avoit à chacun des crenaux un homme d'arme armé de toutes pieces, et sur le chastel un lit paré, ordonné et encourtiné aussi richement de toutes choses comme pour la chambre du roy, et estoit appellé ce liet le liet de justice; et là en ce liet par figure et par personnage se gisoit madame sainte Anne. Au pleir de ce chastel (qui estoit contenant grand espace) y avoit une garenne et grande foison de ramée, et dedans la ramée grande foison de lièvres et de lapins, et d'oysillons qui voloient hors et y revoloient à sauf garant, pour la doubte du peuple qu'ils voyoient. Et de ce bois et ramée, du côté que les dames vinrent, issit un grand blanc cerf (884) devers ledit liet de justice: d'autre part issit hors du bois et de la ramée un lyon, et un aigle fait très-proprement et approchoient fièrement ce cerf et le liet de justice. Lors issirent hors du bois et de la ramée jeunes pucelles environ douze, très-richement parées en chappellets d'or, tenant épées toutes nués en leurs mains, et se mirent entre le cerf et l'aigle, et le lyon, et monstrent qu'à l'épée elles vouloient garder le cerf et le liet de justice, etc. (885). »

Représentations faites à Paris à l'entrée de Henri VI, roi d'Angleterre (886).

« L'an 1431, environ l'issuë de septembre, Henry VI, roi d'Angleterre, fit son entrée à Paris... Si avoit au poncelet Saint-Denis un eschafaut, sur lequel étoit comme une maniere de bois, où étoient trois hommes

(875) Le sujet de cette représentation est pris de l'histoire des croisades.

(876) Il est bon de remarquer que ces personnages ne parlaient point.

(877) D'alors.

(878) Il semble qu'on la nommait la porte aux Peintres, qui fut abattue du temps de François I^{er} de ce nom.

(879) D'en haut.

(880) En descendant.

(881) Retournons.

(882) Saint-Jacques de l'Hôpital.

(883) Guérite.

(884) Juvénal des Ursins nous apprend que ce cerf étoit tellement fait et composé, qu'il y avoit

homme « qu'on ne voyoit, qui luy faisoit remuer les yeux, les cornes, la bouche, et tous les membres, et avoit au col les armes du roy y pendans, c'est à sçavoir l'escu d'azur à trois fleurs de lys d'or, bien richement fait, et sur le licou près le cerf, avoit une grande espée toute nuë, belle et claire; et quant ce vint à l'heure que la reine passa, celui qui gouvernoit le cerf au pied du devant dextre, luy fit prendre l'espée, et la tenoit toute droite, et la faisoit trembler. »

(885) Nous supprimons le reste de cette description.

(886) ENGLERAND DE MONSTRELET, tom. II, p. 77, 78.

sauvages et une femme, qui ne cessèrent de combattre l'un contre l'autre tant que le roy et les seigneurs fussent passez : et avoit dessous ledit échafaut une fontaine jettant hypocras, et trois seraines dedans, et étoit ledit hypocras abandonné à un chacun. Et depuis le poncelet, en tirant vers la seconde porte de la rue Saint-Denis, avoit par personnages sans parler (887) de la Nativité Nostre-Dame, de son Mariage, et de l'Adoration des trois rois, des Innocens et du Bon Homme qui semoit son bled ; et furent ces personnages très-bien joués : et sur la porte Saint-Denis fut jouée la Légende Saint-Denis, qui fut volontiers vû des Anglois, » etc.

Représentations faites à Paris à l'entrée du roi Charles VII, le mardi 12 novembre 1437 (888).

« Après les prevost des marchands et eschevins, le prevôt de Paris, etc., suivoient des personnages représentans les sept péchez mortels et les sept vertus, Foy, Espérance, Charité, Justice, Prudence, Force et Tempérance, montez à cheval, habillez selon leur propriété.

« Le roy, ayant passé la porte Saint-Denis, vint au Ponceau, où d'un artifice étoit une fontaine, et sur icelle un pot couvert d'une fleur de lys, laquelle du haut de ses trois feuilles jettoit hypocras, vin et eau en abondance. Dans cette fontaine se promenoient deux dauphins ; dessous cette fontaine étoit l'arcade pour passer, peinte en azur, semée de fleurs de lys ; et dessus une terrasse l'image de saint Jean-Baptiste montrant l'*Agnus Dei*, tout entouré d'un chœur de musiciens habillez en forme d'anges, chantans en toute mélodie.

« Devant la Trinité étoit un grand théâtre, sur lequel estoient représentés les mystères de la *Passion*, et *Judas faisant sa trahison* ; ces personnages ne parloient, ains représentoient ces mystères par gestes seulement (889). A la seconde porte aux Peintres étoient les images de saint Thomas, saint Denis, saint Maurice et saint Louis, roy de France, au milieu desquelles étoit celle de sainte Genevieve patronne des Parisiens.

« Devant le sépulcre étoit un autre théâtre, où furent représentées la Résurrection du Sauveur du monde, et son apparition à la Magdelaine.

« A la porte de Sainte-Catherine derrière Sainte-Opportune, étoit un autre théâtre, où étoit le Saint-Esprit descendant sur les apôtres et disciples.

« Devant le Chastelet étoit un grand rocher et terrasse couvert d'un bocage et pastis agréable, où estoient les pastoureux

avec leurs brebis, recevans les nouvelles, par l'ange, de la Nativité de Nostre Rédempteur, et chantans *Gloria in excelsis Deo* : et audessous de l'arcade dudit rocher estoit un lit de justice, où estoient trois personnages représentans la Loi de grace, la Loi écrite, et celle de Nature : et contre les Boucheries estoient représentés le Paradis, le Purgatoire et l'Enfer ; et au milieu l'archange saint Michel pesant dans une balance les ames des trespassez (890).

« A l'entrée du grand pont de Paris, estoit représenté le Baptême de Nostre-Seigneur par saint Jean-Baptiste, et sainte Marguerite auprès du dragon. »

Représentations faites à l'entrée du roi Louis XI, le dernier jour d'aout 1461 (891).

« A l'entrée que fist le roy à ladite ville de Paris par la porte Saint-Denis, il trouva une moult belle nef en figure d'argent portée par le haut contre la maçonnerie de ladite porte, depuis le pont-levis d'icelle, en signifiante des armes de la ville, dedans laquelle nef estoient les trois estats, et aux chasteaux de devant et derrière d'icelle nef, estoient Justice et Equité, qui avoient personnages pour ce à eux ordonnez, et à la hune du mast de la nef, qui estoit en façon d'un lys, ysoit un roy habillé en habit royal, que deux anges conduisoient.

« Un peu avant dans ladite ville estoient à la fontaine du Ponceau hommes et femmes sauvages, qui se combattoient et faisoient plusieurs contenance, et si y avoit encores trois belles filles faisant personnages de seraines, toutes nues, qui estoit chose bien plaisante, et disoient de petits motets et bergerettes. Et près d'eux jouoient plusieurs bas instrumens, qui rendoient de grandes mélodies. Et pour bien raffreschir les entrans en ladite ville y avoit divers conduits en ladite fontaine, jettant laict, vin et ypcras, dont chacun buvoit qui vouloit ; et un peu au-dessous dudit Ponceau, à l'endroit de la Trinite, y avoit une *Passion* par personnages et sans parler (892). Dieu estendu en la croix, et les deux larrons à dextre et à senestre ; et plus avant à la porte aux Peintres avoit autres personnages moult richement habillez. Et à la fontaine Saint-Innocent y avoit aussi personnages de chasseurs, qui accueillirent une bische illec estant : qui faisoient moult grant bruit de chiens, et de trompes de chasse. Et à la Boucherie de Paris il y avoit eschaffaux figurez à la bastille de Dieppe : et quand le roy passa, il se livra illec merveilleux assaut de gens du roy à l'entour des Anglois estant dans ladite bastille, qui furent pris et gai-

(887) Voyez la Note suivante.

(888) Tiré du *Recueil des Offices de France* par Jean CHENU, avocat en parlement.

(889) Voici une preuve bien marquée que ces mystères n'étaient point récités, et qu'ils n'étaient seulement que représentés par figures ; on peut voir encore des preuves aussi fortes en plusieurs autres endroits ci-dessous.

(890) Alain Chartier rapporte dans son *Histoire*

une description fort abrégée de cette entrée.

(891) *Chronique de Louis XI*, écrite par JEAN de Troyes, greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, p. 16 de l'édition de Bruxelles, à la suite des *Mémoires de Commines*.

(892) Cette *Passion*, comme on le voit aisément, est tout autre que celle que jouaient les Confrères, puisqu'elle n'était qu'une action figurée.

gnez, et eurent les gorges coupées ; et contre la porte du Chastellet y avoit de moult beaux personnages. Et outre ledit Chastellet sur le pont aux Changes, y avoit autres personnages, et estoit tout estendu par-dessus, et à l'heure que le roy passa on laissa voler parmi ledit pont plus de deux cens douzaines d'oiseaux de diverses sortes et façons, que les oyseleurs de Paris laisserent aller, comme ils sont tenus de ce faire; pour ce qu'ils ont sur ledit pont lieu et place à jour de fête pour vendre lesdits oiseaux, et partout les lieux de ladite ville par où le roy passa cette journée, estoit tout tendu au long des ruës bien notablement. Ainsi s'en alla faire son oraison en l'église Nostre-Dame de Paris, et puis s'en retourna souper en son Palais-Royal à Paris, » etc.

Représentations faites à l'entrée du roi Charles VIII, à Paris, le 8 juillet 1484 (893).

Puis après je vins choisir
Au plus près de la *Trinité*.
Mystère que ne veux laisir,
Qui fut de grand'utilité.

C'étoit l'amere Passion
De nostre Sauveur Jesus-Christ,
Et sa Crucification,
Et de Judas le grand délict,
Qui à un arbre se pendit.
Par très grande désespérance,
Donc en Enfer il descendit,
Où puni est de son offense...

Plus avant à la *Porte aux Peintres*
Vis le Gallifre de Braudas (894)
Qui engouloit sans nulles feintes
Enclumes de fer à grands tas,
Dénotant que tels Goulias
En France ont fait grand mangerie,
Dont plusieurs en font au pourchas
Par le monde querans leur vie.

Puis auprès de *Saint Innocent*
Estoit Hérode le cruel,
Qui fit mourir maint Innocent,
Par son malice monstruël;
Puis vint illec saint Gabriël,
Quand, de par le Dieu envoyé
Qui hapetise les aisnel
En leur sang, donc Dieu est loué.

Et puis auprès du *Chastellet*
Il y avoit un grand Eschaffaut,
Ou illec un Roy se sêet
Par dessus les autres, au plus haut,
Qui par engin subtil et caut
Envoyoit au Peuple d'en bas,
Plus léger que ne fait un haut,
La vertu de Paix par soulas.

En après la vertu de Force.
Par engin venoit la Noblesse :
Dilection, et Amour forte
A l'Eglise avoit son adresse :
Puis après sans grande longuesse,
J'apperceus un autre eschaffaut,
Qui estoit d'assez grande hautesse,
Où je vis un mystere haut.

Car j'y vis en façon de Lys
Un arbre de grande estude,
Sur lequel estoit un beau Fils,
Et au pied des gens grande lye,
Qui estoient pleins de maladie,
Car couchez estoient contre terre;
Si pensai fort, je vous affie,
Que vouloit dire ce mystere.

Si vis qu'en regardant l'Enfant
De la terre ils se subslevoient
Et se dressoient en estant,
Comme ceux qui cœur reprenoient.
Si conclus lors, qu'ils dénotoient,
Que par nostre Roy debonnaire,
De tous maux relevez seroient
Ses sujets, et hors de misere.

Après sur le *Pont des Changeurs*
J'apperceus un autre mystere ;
Il estoit des premiers honneurs
Qu'ent David de Dieu nostre Pere ;
Et comme élu de luy, en terre
Il tua Goliath le Géant,
Luy enfant de moult grand affaire,
Et depuis fut Roy triumpant.

Qui estoit pour nous demonstrance,
Que nostre Roy jeune et plaisant,
De Dieu élu par sa prudence,
Sera de tous maux relevant
Son peuple ; et sera destruisant
Ses ennemis et adversaires
Et sera son Peuple vivant
Soubz luy en paix, sans nulle guerre.

Puis à la *Porte du Palais*
J'apperceus un autre mystere,
Qui fut moult beau et non pas laiz,
Et estoit grande la matiere ;
C'estoit qu'en une grande chaire
Il y avoit un Roy assis,
Et par grand vertu singuliere,
Sur luy venoit le Saint-Esprit.

Représentations faites à l'entrée du roi Louis XII, à Paris, le lundi second jour de juillet 1498 (895).

« L'eschaffaut de dessus la porte Saint-Denis étoit honorablement fait, et composé par Messeigneurs les prévôt et échevins de la ville de Paris, dessus lequel étoit un lys triumpant à sept fleurons, et au pied du lys étoit habillé un personnage richement, en habit royal, semé de fleurs de lys d'or. Au premier des fleurons d'en bas à main dextre étoit Noblesse habillée de drap de soye violette et la tête garnie de fermettes d'or à crépines et cheveux pendans ; et de l'autre côté étoit un autre personnage aussi dedans le lys, nommé Humanité, habillé de soye grise et avoit en sa tête une grosse perruque à deux bosses, couvertes de fermettes d'or et pierreries, en la façon du tems passé, en démontrant que l'homme noble doit être humain.

« Au deuxième fleuron du côté dextre étoit un autre personnage nommé Richesse, habillé de drap de soye jaune doré et la tête comme une épousée, le plus richement qu'il

(893) *Cérémonial français*, [p. 214, 215 et 216.

(894) Le Gallifre de Braudas nous est inconnu, à moins qu'on n'ait voulu entendre le Calife de Bag-

dad. On voit par ce personnage que nos ancêtres avoient aussi bien que nous des joueurs de gobelets. (895) *Cérémonial français*, pag. 240, 241, etc.

étoit possible ; et de l'autre côté du fleuron, un autre personnage nommé Libéralité, vêtu de soye blanche à deux cornes, en la façon du temps passé, garnies de fer-meillels et de pierres, démontrant que l'homme riche doit estre libéral, etc....

« Plus outre devant l'église de la Trinité, avoient fait faire les gouverneurs et confres de la confrairie de la Passion, un eschaffaut, où étoit Abraham qui sacrifioit à Dieu le Père son fils Isaac (896). Et à l'autre côté de l'eschaffaut le crucifiement de Jésus-Christ : c'est à sçavoir Jésus étendu en la croix entre deux larrons, Judas pendu, Anne, Caïphe, Pilate et plusieurs juifs regardant le crucifiement ; et couloit incessamment une maniere de sang des playes du crucifix (897).

« A la porte aux Peintres, avoit un eschaffaut, sur lequel avoit un monde, dedans lequel étoient deux personnages, Bon-Temps et Paix, et ménestriers, qui jouoient mélodieusement : et autour dudit monde étoient trois autres personnages, le Peuple françois, Réjouissances, et le Bon Pasteur, lesquels disoient :

Je suis de hait (898) menant rejoüissance
A la venue du Bon Pasteur de France,
Paix et Bon-Temps il entretient au Monde
Honneur, Louange, Triomphe en lui abonde,
Dieu le préserve de mal et de souffrance, etc.

« Devant le chastellet de Paris avoit un grand eschaffaut, devant lequel avoit un pavillon de couleur jaune et violette, et au milieu dudit pavillon avoit un lys où étoient figurées et empreintes neuf portraitures de rois. Le premier desquels Louïs douzième étoit au plus haut dudit lys, tenant un sceptre en sa main dextre et de l'autre un bâton royal. Après lequel, en descendant, étoit figuré Charles, duc d'Orléans, neveu et pere de roy, tenant en sa main un espervier. Et au troisième étoit figuré Louïs, duc d'Orléans, fils, frere, oncle et ayeul de roy (899). Et au iv^e degré étoit figuré Charles-Quint, tenant en sa main dextre un sceptre et en l'autre un bâton royal. Et au v^e degré étoit figuré le roy Jean, tenant en sa main le sceptre et bâton royal. Et au vi^e degré étoit figuré Philippe de Valois, tenant en ses mains le sceptre et bâton royal. Et au vii^e degré étoit figuré Charles, comte de Valois, fils, frere, pere de roy et oncle de quatre rois (900). Et au viii^e degré étoit figuré la portraiture du roy Philippe (901), tenant en ses mains le sceptre et le bâton royal. Et au ix^e, et dernier degré étoit figuré le roy saint Louis,

(896) Ceci n'est qu'une simple représentation des mysteres de l'Ancien Testament.

(897) Nouvelle preuve de ce que nous avons avancé.

(898) Je suis de hait : je suis à mon plaisir. Clément Marot, Epit. V.

Si l'un s'en rit, si l'autre est à son hait.

(899) Louis duc d'Orléans, qui fut assassiné à Paris par la faction du duc de Bourgogne, était fils du roi Charles V, frere de Charles VI, oncle de Charles VII, et pere de Charles duc d'Orléans, pere du roi Louis XII.

tenant en ses mains le sceptre et bâton royal, et chacun d'eux portant ses armes et au côté dextre trois pores épics.

« Au dedans dudit eschaffaut estoit un roy au plus haut en siège royal, et à main dextre estoit bon Conseil, et à senestre Justice, et sous les pieds dudit roy Injustice couchée. Pareillement y estoit Puissance armée tenant un voulge contre la poitrine de Division : et estoient à l'entour six autres personnages, l'Eglise, le Peuple, Seigneurie, Pouvoir, Union, et Paix. Ces choses vûës, ledit seigneur passa outre, et vint devant le Palais-Royal : et y estoit un autre eschaffaut, que Messeigneurs de la Chambre des comptes avoient fait faire : auquel eschaffaut estoient deux cerfs volans, qui tenoient un grand escu de France timbré, et au-dessous dudit escu, un porc epic au pied, et deux serpens entrelassez, chacun en un lys, jettant un enfant nud, et rouge par la gueule : et aux deux côtez dudit porc epic, les armes de Milan : et estoit escrit ce qui s'ensuit.

Salut, honneur et révérence
Au roy Louïs le Bien Aimé,
Douzième de ce nom clamé,
Par éternelle Providence.

Représentations faites à l'entrée de la reine Anne de Bretagne, le 19 novembre 1504 (902).

« Laditte dame arriva à la porte S. Denis, environ midy, sur laquelle porte y avoit un beau et riche mystere d'un grand cœur, représentant le cœur de Paris, auquel il y avoit deux personnages, c'est à sçavoir Loyauté, et Honneur ; et estoit ledit cœur soutenu par trois personnages, c'est à sçavoir, Justice, Clergé, et Commun : et y avoit un acteur qui disoit ce qui s'ensuit, etc.

« Item, à la fontaine du Ponceau y avoit la représentation d'un petit Enfant nud, de la hauteur de deux pieds ou environ, richement peint, par lequel couloit ladite fontaine.

« Item, devant la Trinité y avoit un mystere de la Transfiguration Nostre Seigneur, et autres mysteres de la Passion, qui furent faits par les maistres de la Passion.

« Item, à la vieille porte S. Denis, y avoit un autre mystere des cinq Annes, qui sont trouvées dans l'Ancien Testament ; avec lesquelles on ajoûtoit Anne, noble roine de France, pour les vertus et biens qui sont en elle : et y avoit un personnage pour déclarer les choses dessus dites, qui disoit en substance ce qui s'ensuit.

(900) Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi, frere du roi Philippe le Bel, pere de Philippe de Valois, et oncle de trois rois : Louis Hutin, Philippe le Long, et Charles le Bel. A l'égard du quatrième, il est inconnu dans l'histoire, à moins qu'on ne comprenne le jeune roi Jean, fils de Louis Hutin, qui ne vécut que huit jours.

(901) Philippe le Hardi.

(902) Tiré des registres de l'Hôtel de Ville.

Cinq Dames sont au saint Escriit trouvées
 Nommées *Annes*, très-justes éprouvées,
 Héléazar prit l'une en mariage,
 Dont fut produit Samuël l'enfant sage.
 La deuxième femme du vieil Tobie
 De charité, et de piété remplie.
 La troisième fut mere de Sara,
 Tobie le jeune par grace l'esposa.
 La quatrième prophétise fut dite,
 Car la venue du Christ avoit prédite.
 La cinquième fut mere de Marie
 Vierge pucelle, qui le doux fruit de vie
 Par grace Dieu enfanta dignement.
 Ces cinq Dames ont vertueusement
 Durant leur temps régné sans quelque doute,
 Avec elles la sixième on ajoûte :
 C'est Dame Anne noble Reine de France,
 Qui son peuple préserve de souffrance.

« *Item*, à la fontaine S. Innocent, y avoit un autre mystere des trois rois qui vinrent adorer Nostre Seigneur, et autres mysteres qui furent faits par les frippiers.

« *Item*, devant le Chastelet y avoit autres mysteres. »

Représentations faites à l'entrée de Marie d'Angleterre, reine de France, dans la ville de Paris, le lundî sixième jour de novembre 1514 (903).

« *Item*, à l'entrée de ladite ville, y avoit un grand eschaffaut, sur lequel estoit un grand navire d'argent, voguant sur la mer, dedans lequel estoit le roy Bacchus, tenant un beau raisin, dénotant *Plante de vins* : et une reine (904) tenant une gerbe, dénotant *plante de bleds* : et aux trois mats dudit navire au plus haut, estoient trois grosses lunes dorées, dedans lesquelles estoient trois personnages, les deux armez aux deux bouts, tenant chacun un grand écusson, et celui du milieu un escu de France. Et aux quatre bouts de ladite mer, estoient quatre grands monstres soufflans, dénotans les quatre vents, nommez *Subsolanus*, *Auster*, *Boreas*, et *Zephirus*. Et dedans ledit navire estoient des matelots et autres personnages, lesquels chantoient mélodieusement, et aux deux bouts de ce navire, estoient les armes de l'Hostel de Ville.

« *Item*, à la fontaine du Ponceau, y avoit un agréable jardin, dedans lequel estoit un beau lys, et un rosier de roses vermeilles ; et dans ledit jardin estoient trois jeunes pucelles nommées *Beauté*, *Liesse*, et *Prospérité*, et autour dudit jardin, estoit écrit : *Gratia præveniens, et gratia jam data*.

« *Item*, devant la Trinité avoit un eschaffaut, sur lequel estoit le roy David, le roy Salomon son fils, avec ses chevaliers, la reine de Saba, et cinq jeunes demoiselles : laquelle reine portoit la paix à baiser audit roy, lequel la remercioit humblement, et au pied dudit eschaffaut estoit escrit, etc. . . . »

« *Item*, à la porte aux Peintres avoit un grand eschaffaut, au plus haut duquel estoit le grand Pasteur, tenant le lys et le cœur de France ; et au bas dudit eschaffaut estoient un roy et une reine, ledit roy tenant en ses mains un sceptre et un baston

royal, et laditte reine tenant en une main un baston royal, et en l'autre une rose vermeille ; et au-dessous estoient cinq jeunes pucelles, c'est à sçavoir, *France*, *Paix*, *Ami-tié*, *Confédération*, et *Angleterre*, lesquelles chantoient mélodieusement ; et au-dessus dudit roy, et de laditte reine, estoit escrit ce qui s'ensuit : *Veni de Libano, sponsa mea, veni, et coronaberis*.

« *Item*, devant S. Innocent avoit un grand eschaffaut, et au plus haut estoient les quatre Vertus, gardans le lys de France, et au-dessus estoit escrit ce qui s'ensuit, *Misericordia et veritas custodiunt regem, et roborabitur clementia ejus*. Et au bas dudit eschaffaut, estoit Dieu le Père, lequel faisoit monter au plus haut avec ledit lys, une belle rose vermeille épanouye, dedans laquelle estoit une reine appelée *Franc Vergier*, montant au trône d'Honneur. Et au pied dudit eschaffaut estoit dame *Paix*, laquelle avoit mis et tresbuché la *Guerre* sous ses pieds.

« *Item*, au chastelet de Paris avoit un grand eschaffaut, au milieu duquel estoient dames *Justice* et *Vérité*, montans et descendans du trône céleste sur la terre, et à dextre et à senestre estoient les douze pairs de France ; et au milieu dudit eschaffaut estoit escrit ce qui s'ensuit : *Veritas de terra orta est, et Justitia de celo prosperit*. Et au bas dudit eschaffaut estoient cinq personnages, au milieu desquels estoient *Bon-Accord*, *Stella Maris*, *Minerva Diana*, et *Phebus*.

« *Item*, à la porte royale du Palais, avoit un grand eschaffaut, au plus haut duquel estoit l'ange Gabriël saluant la Vierge Marie, en disant, *Ave, gratia plena* ; et entre deux avoit un beau lys, et au-dessous estoient deux grands escus couronnez, c'est à sçavoir l'escu de France, environné de l'ordre du roy (905), et l'autre mi-party d'azur, et de gueule semé de fleurs de lys d'or, et de trois léopards d'or en champ de gueule, bordé de roses vermeilles, et à dextre estoit un grand porc epic soustenant aussi les mêmes escus : et au bas dudit eschaffaut avoit un beau jardin, nommé le *Vergier de France*, semé de plusieurs beaux lys ; et au-dessus de ce jardin estoient un roy et une reine, et à dextre estoit dame *Justice*, tenant une espée en sa main, et à senestre estoit dame *Vérité*, tenant en sa main la *Paix* ; et dedans ledit jardin estoient plusieurs bergers et bergeres, lesquels chantoient mélodieusement, et à dextre et senestre de cet eschaffaut estoit escrit, etc. . . . »

Représentations faites à l'entrée de la reine Claude à Paris, le mardi douzième mai 1517 (906).

« Premièrement, à la porte S. Denis à l'entrée de ladite ville avoit un eschaffaut, et au plus haut estoit un ciel clos, et par dessus une nuée, laquelle s'ouvroit, dont sortoit une colombe, tenant une couronne

(905) Tiré d'une Relation manuscrite, insérée dans le *Cérémonial français*, p. 755, 754 et 755.

(904) Cérés.

(905) C'était l'ordre de S. Michel.

(906) Tiré d'une Relation manuscrite insérée dans le *Cérémonial français*, p. 756 et 757.

d'or, dénotant le S. Esprit; laquelle colombe descendoit au milieu dudit eschaffaut, où il y avoit une jeune dame, représentant laditte dame; et la colombe lui posoit laditte couronne sur son chef, puis s'en remontoit au ciel; et à dextre et à sénestre de laditte dame, estoient six dames du Vieil Testament, nommées *Rachel, Rebecca, Esther, Lia, Sârra, et Lucesse*, et au bas de cet eschaffaut estoient quatre autres dames; c'est à sçavoir, *Justice, Magnanimité, Prudence, et Tempérance* (907).

« De plus, à la fontaine du Ponceau, nommée la fontaine de la Reine, avoit un beau jardin, et au milieu un lys et à dextre et à sénestre une salamandre, et une hermine; et emprès (908) dudit lys estoit une jeune dame, et deux jeunes pucelles, laquelle dame tenoit en sa main une pomme d'or, dont il sailloit eau de tous costez arrosant ledit lys.

« Devant la Trinité y avoit un eschaffaut, sur lequel au plus haut estoient six personnages; sçavoir un roy couronné, une reine, et deux jeunes damoiselles, et un nommé *Bon Conseil*, tenant un papier; et l'autre *Bon Vouloir*, tenant l'estendart de Vertu; et au bas dudit eschaffaut estoit un beau jardin, nommé le clos du Repos, au milieu duquel estoit un lys que deux personnes gardoient; l'un se nommoit le *Baston de Proïesse*, tenant une lance, et l'autre le *Baston de Concorde*, tenant une espée.

« *Item*, à la porte aux Peintres, y avoit un autre eschaffaut, sur lequel au plus haut estoit un grand soleil d'or, et dedans ledit soleil, une jeune dame vestuë de blanc, les mains élevées au ciel, nommée *Dame Charité*; et au-dessous estoient cinq déesses; et au milieu estoit la dame des déesses, tenant un long baston; et au bout y avoit un escu, auquel estoit pourtraites les armes du Pape et du roy de France; et à dextre et à sénestre, estoient lesdittes quatre déesses; et au bas de cet eschaffaut estoient six personnages, sçavoir le Pape à main dextre, avec deux prélats en pontificat (909), tenans tasses, et présentans à boire au Pape (910); et à sénestre estoit l'empereur, le roy, et un nommé *Ammatanus*, tenant une tasse, et présentant à boire à l'empereur et au roy.

(907) L'auteur de la Relation de cette entrée, inserée dans le *Cérémonial français*, pag. 482 et 485, ajoute que ces quatre Vertus représentaient les « quatre veuves qui regnent au royaume de France, sçavoir Madame d'Angoulême, mere du Roy, Madame d'Alençon, fille de Lorraine, Madame de Bourbon et Madame de Vendosme; aussi estoit au-dessus de la nuë escrit ce qui en suit, *Attendez à facie iræ columbæ.* »

(908) Au près.

(909) En habits pontificaux.

(910) L'auteur que nous venons de citer, rapporte ceci un peu autrement: « Au bas dudit eschaffaut, dit-il, estoient six grands personnages, le Pape à dextre, et deux prélats tenans des tasses, dedans lesquelles distilloient d'une phiole, que tenoit au-dessus d'eux un petit enfant nommé *Tantalus*, plusieurs

« A la fontaine des Saints-Innocens estoit dressé un eschaffaut, au milieu duquel y avoit un grand chœur fermé, dedans lequel estoient trois jeunes dames nommées, *Amour divin, Amour naturel, Amour conjugal* (911); et au bas dudit eschaffaut, estoient le roy David, la reine Abigail, et la reine Lia, tenant en sa main une paix.

« Devant le Chastelet de Paris, y avoit un eschaffaut, sur lequel estoit un arbre à trois branches; au milieu et au plus haut duquel estoient un roy et une reine couronnez; représentans le roy François, nostre sire, et la reine Claude sa femme, à présent regnante; et à dextre et à sénestre estoient au milieu et au bas plusieurs autres rois et reines, ducs et comtes, démonstrans la généalogie de laditte dame, et la lignée dont elle est descenduë.

« *Item*, devant la porte royale du Palais-Royal du roy nostre sire, y avoit un eschaffaut, dedans lequel estoient au plus haut trois personnages, sçavoir un roy couronné, représentant S. Louis, et une dame représentant la reine Blanche sa mere; et une autre dame tenant une espée, représentant *Dame Justice*; et au bas dudit eschaffaut estoient trois autres personnages; un *Avanturier* tenant une lettre; un *Laboureur* portant une houë sur son col; et un *Pauvre mendiant* tenant une requeste à dextre, et à sénestre deux escus, l'un aux armes de France, et l'autre mi-parti aux armes du roy et de la reine; et plusieurs chantres, lesquels chantoient mélodieusement. »

Représentations faites à l'entrée de la reine Eléonore d'Autriche, sœur de l'empereur Charles Quint, et seconde femme de François premier, à Paris le jeudi seizième jour de mars 1530 (912).

« Et pour honorer et récréer laditte dame, on avoit fait et dressé plusieurs eschaffauts avec mysteres et figures, par les lieux où elle devoit passer.

« Premièrement, un à la porte Saint-Denis, où il y avoit un mystere de Paix et Accord, avec autres Vertus et personnages, qui présentèrent les clefs de la ville à laditte dame. A la fontaine du Ponceau y en avoit un autre, où se présentoit une morisque (913) de satyres, dansans autour de laditte fontaine: et au derriere sur deux au-

rayons d'eau. » (*Cérémonial français*, p. 482.)

(911) L'auteur cité ci-dessus écaillreit ce passage, ajoutant « qu'au bas dudit eschaffaut estoit le roi David, et devant lui à genoux une dame nommée Abigail, laquelle lui présentoit plusieurs vivres, et présens, et estoit droitement sous Amour divin. Sous Amour conjugal estoient deux dames, c'est à sçavoir Julia, tenant une paix, en laquelle estoit figuré le Monde; l'autre dame estoit nommée Phorcias (a), qui tenoit un plat plein de charbons ardents, qu'elle prenoit en sa main, et les avaloit. Dessous Amour naturel, estoit un prince nommé Coriolanus (b) et devant luy une dame veuve luy monstrant les mammelles. » (*Cérémonial français*, p. 485.)

(912) *Cérémonial français*, p. 302.

(913) Cette danse était ordinairement accompagnée de récits de chant.

(a) Porcia.

(b) Coriolanus.

tres petits eschaffauts, estoient plusieurs Vertus et personnages parlans, et donnans louanges à laditte dame. Devant l'église de la Trinité y avoit une bergerie moralisée, avec plusieurs autres personnages sur un autre eschaffaut. A la porte aux Peintres estoient les neuf Muses, jouans de tous instrumens, harmonieusement, avec plusieurs autres personnages. A la fontaine S. Innocent y avoit un autre mystere des quatre Estats, ausquels une dame d'honneur donnoit la paix. A la porte du Chastelet, qu'on dit autrement la porte de Paris, estoit un grand mystere plein de plusieurs personnages, signifiens et représentans la reddition de Messeigneurs les Dauphin et duc d'Orléans, enfans du roy (914). » — (Cf. *Histoire du théâtre français*; Paris, 1735, in-12, 15 vol., t. III, p. 163.)

ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (L')

M. Magnin a publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (Paris, 1829-1840, gr. in-8°, t. I^{er}, p. 517-535, des fragments d'une pièce de théâtre qu'il date du VII^e siècle. Ce serait, selon le savant critique, un des premiers monuments du théâtre moderne, issu de l'ancien, par la tradition et aussi par l'association du mime italique au barde german. Ces fragments sont un dialogue entre Térence et un entrepreneur de spectacles. Ils sont conservés dans le manuscrit latin de la Bibliothèque impériale, n° 8069. Leur date est fixée par la barbarie de la syntaxe et de la prosodie qui indiquent une époque postérieure au moins d'un siècle à Fortunat; et par les imitations nombreuses quoique malhabiles des poètes anciens, notamment de Térence, Ovide et Virgile, qui confirment cette donnée, car il faut chercher une époque postérieure au VI^e siècle, et antérieure à l'éclipse totale des lettres qui précéda le règne de Charlemagne. Le manuscrit, d'ailleurs, semble du X^e siècle; il est au plus tard du XI^e.

Selon M. Edelestand Duméril, le *Dialogue anonyme entre Térence et un entrepreneur de spectacles* semble bien plutôt une déclama-tion philosophique contre le théâtre ancien que le prologue d'une pièce représentée au VII^e siècle. (Cf., *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 21.)

ENVYE, ESTAT ET SIMPLESSE. — *Envye, Estat et Simplesse, moralité à trois personnages, c'est à scaouvoir :*

ENVYE,
ESTAT,

ET SIMPLESSE.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans leur

(914) Cette entrée, comme on peut en juger aisément, fut l'une des mieux entendues, et des mieux exécutées. Outre que le goût s'était beaucoup épuré, c'est qu'on avait encore eu le soin de faire choix des plus habiles gens de ce temps, et nous apprenons par les registres de l'hôtel de ville, que les maîtres de la Passion de la Trinité, les maîtres de la Trinité en l'église des Saints-Innocents, les maîtres des mystères, maître Jean du Pont Alais, Messire Mathée et ses compagnons décorateurs et peintres italiens y

Recueil de farces (Paris, Téchener, 1831-1837, 4 vol., petit in-8°), d'après le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

SIMPLESSE.

umblement à tous je surviens;
Estat, escoute ma parole :
Jamais Envye ne valut riens;
Tous ses dis ne sont que friuole;
El court et volle
Pour tous decepuoir...

ERBERIE RUSTEBUEF (L'). — *Voyez HERBERIE DE RUTEBEUF (L').*

ESMORÉE. — Une traduction d'*Esmorée* a été publiée sous ce titre : *Le jeu d'Esmorée, fils du roi de Sicile, drame du XIII^e siècle*, traduit du flamand (915), par E.-P. SERRURE, Gand, imprimerie de D. Duvivier fils, 1835, in-8°, de 35 pages, plus un feuillet de titre.

M. Magnin a cité ce drame sous la même date du XIII^e siècle, dans son cours à la Faculté des lettres. (Cf., *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1836, 14 janv., p. 172.)

M. Edelestand Duméril traite l'*Esmorée* de pièce purement littéraire; il en déprise l'influence sur le temps où elle parut. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 36.)

ÉTÉ ET L'HIVER (L'). — *Voy. PRINTEMPS ET L'HIVER (LE).*

ÉTHOPEE DRAMATIQUE (L'). — M. Magnin cite, sous la date de 1341, en Orient, l'*Ethopée dramatique*, dialogue entre la Raison et Phile, sur les vertus de Jean Cantacuzène qui, en 1346, usurpa l'empire. L'*Ethopée* est du poète Phile, et paraît composée pour quelque fête de palais. (Cf., *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1836, 3 janvier, p. 150.)

EXTRAVAGANT (L'). — Ausone (Ep. 11), cite en ces termes l'*Extravagant* d'Axius Paulus : « Delirus tuus in retenui non tenuiter laboratus : ton *Extravagant*, qui, malgré la légèreté du sujet, n'est pas une œuvre légère... »

On s'est accordé à voir dans ces mots la mention d'une comédie, la lettre d'Ausone remémorant plus bas les planipèdes, les mimes, les comédiens et les histrions, et une autre lettre au même Paulus parlant de comédies.

Axius Paulus était Gaulois et vivait au IV^e siècle.

M. Edelestand Duméril est d'avis que l'*Extravagant*, malgré sa forme dialoguée, n'était certainement qu'un mime. (Cf., *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 13).

furent employés. (*Cérémonial français*, p. 785.)

(915) Cf. pour le vieux théâtre allemand : 1° HOFFMAN VON FALLERSLEBEN, *Altniederlaendische Schaubuehne. Abele Spelen ande Sotternien. Herausgegeben*; Breslau, 1838, in-8°. — 2° Du même auteur, *Horæ Belgicæ* (pars quinta) : *Een Spel van Lansloot van Denemerken ende die scone sandrijn.* — 3° MONE, *Uebersicht der Niederlaendischen Volks-Literatur aelterer Zeit*; Tubingen, 1838, gr. in-8°, p. 354-368.

F

FANFRELUCHE ET GAUDICHON. — Il a été donné, au xvi^e siècle, une édition de *Fanfreluche*, sous ce titre : *La tragi-comédie plaisante et facétieuse, intitulée la Subtilité de Fanfreluche et Gaudichon*; Rouen, Abr. Cousturier. M. de Montaran a réimprimé cette farce. — *Voy.* COLLECTION CARON et RECUEIL DE LIVRETS, par M. DE MONTARAN.

FARCE IOYEUSE ET PROFITABLE A UN CHASCUN, CONTENANT LA RUSE... D'AUSCUNES FEMMES. — *Voy.* RUSE DES FEMMES (La).

FARCES. — Dans le tome III de leur *Histoire du théâtre français* (p. 163), les frères Parfait font sur les Farces les réflexions suivantes :

L'invention des farces leur paraît postérieure à celle des *mystères* et des *moralités*. « On ne peut disconvenir, disent-ils, que les auteurs de ce spectacle n'aient plus approché que les autres du vrai comique : ajoutez qu'on ne saurait les accuser d'être plagiaires et d'avoir pillé les poètes grecs et latins, qu'ils ignoraient parfaitement ; on doit leur accorder la gloire de n'avoir fait que suivre leur propre génie, qui, sans le secours de la science ni des modèles, les a portés à composer un nouveau genre de comédie, inconnu jusqu'alors, et dont il est certain que l'invention est due à nos anciens poètes français. Il est aussi constant que c'est sur ces anciennes farces (916), et en quelque sorte pour nous en dédommager sans qu'on doive les regretter, que les poètes du dernier siècle ont composé des petites pièces d'un acte.

« Il n'est pas aisé de marquer au juste en quel temps ce genre de poésie parut pour la première fois ; et s'il est difficile de fixer l'époque des *mystères* et des *moralités*, il l'est encore plus d'établir celles des farces, dont nous n'avons connaissance que vers la fin du xv^e siècle. Les auteurs qui travaillaient alors pour le théâtre composaient des pièces qui souvent n'étaient pas données au public, ou n'étaient représentées que longtemps après par les confrères de la Passion, les Enfants sans souci, les Histrions (917) ou les Clercs de la Bazoche, quoique ces derniers donnassent leur spectacle moins communément que les autres.

« Pour revenir aux farces, elles furent, comme on le vient de dire, jouées par les Enfants sans souci qui s'en servaient pour

(916) « Or n'a farce qu'un acte de comédie, et la plus courte est estimée la meilleure, afin d'éviter l'ennui, qu'une prolixité et longueur, apporteroient aux spectateurs. Car, comme dit Gratian Du Pont, en son *Art de Rhétorique*. Quand farces ou sottises passent cinq cens vers, c'est trop. » (Du VERDIER, *Bibliothèque française*, pag. 427.)

(917) Duverdier, page 427 de sa *Bibliothèque française*, a confondu mal à propos les Enfants sans souci avec les Histrions, puisque ces derniers n'étaient autres que des comédiens de province, qui parurent quelquefois à Paris, sur la fin du xvi^e siècle, et s'y établirent enfin à l'Hôtel de Bourgogne...

terminer leurs jeux. Duverdier nous assure que de son temps il était difficile de donner un catalogue des farces, dont le nombre était d'autant plus grand qu'une infinité de personnes s'étaient mêlées d'en composer. Cependant, aujourd'hui elles sont très-rares. Il y a apparence que le peu de cas qu'on en faisait, avec assez de raison, et le peu de goût des siècles précédents sont cause qu'on en voit si peu.

« Nous venons de dire que les anciennes farces ont donné lieu aux comédies d'un acte : ajoutons à cela qu'elles furent très-longtemps à la mode et même très-avant dans le dernier siècle... Terminons ce discours par un passage de La Porte, pris de son Livre des *Épithètes*. Voici celles qu'il joint au mot FARCE : *joyeuse, histrionique* (918), *fabuleuse, enfarinée* (919), *morale, récréative, facétieuse, badine, française* (920), *nouvelle* (921). »

FECISTI (FRÈRE). — On connaît une édition de la fin du xvi^e siècle de *Frère Fecisti*, intitulée : *La Comédie facétieuse et très-plaisante du Voyage de Frère Fecisti en Provence, vers Nostradamus, pour savoir certaines nouvelles des clefs de Paradis et d'Enfer que le Pape avait perdues*; Nismes, 1599.

M. de Montaran a réimprimé *Fecisti*. — *Voy.* COLLECTION CARON et RECUEIL DE LIVRETS, par M. DE MONTARAN.

FEMME ET LE BADIN (La). — *La femme et le badin farce nouvelle à v. personnages, c'est a scavoir :*

LA FEMME,
LE BADIN,
SON MARY,

LE PREMIER VOUESIN
ET LE DEUXIÈME VOUESIN.

Cette pièce, dont l'extrême licence et la trivialité nous interdisent toute citation, est conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n^o 63); MM. Leroux de Liney et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Técheiner, 1831-1837, 4 vol. petit in-8^o).

FEMMES QUI AYMENT MIEULX.... (LES). — *Voy.* FOLCONDUIT.

FEMME QUI DEMANDE... (La). — *La femme qui demande*, etc., est d'une telle licence de langage qu'il est impossible de rien citer de cette farce immorale. Réimprimée

(918) Cet adjectif est donné à cause de l'espèce de comédiens qui les représentaient, et qu'on appelait vulgairement histrions.

(919) Les acteurs qui jouaient les farces avaient coutume de se frotter le visage de farine.

(920) Les épithètes de *morale*, etc. font assez connaître le but de ces ouvrages : à l'égard de celle de *française*, elle lui a été donnée à cause de la nation à qui elle doit son invention.

(921) Cet adjectif se donnait assez ordinairement aux farces. Voyez plus haut les titres de celles des *Deux Savetiers*, et de la *Cornette*.

à Paris, en 1612, chez Nicolas Roussel, elle l'a été de nouveau dans la Collection Caron.

— *Voy. COLL. CARON et RECUEIL DE ROUSSEL.*

FEMMES SALEES (LES). — Cette pièce a été examinée par les frères Parfait, sous la date de 1558, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 305); ils en ont dit :

« Cette farce, qui est imprimée en caractères gothiques, nous a semblé être du nombre de celles que les Enfants sans souci jouaient sur les échafauds, en certains endroits de la ville de Paris (922).

« Marceau, qui a épousé une femme qu'il trouve trop douce, en porte sa plainte à son ami Julien, qui se trouve dans le même cas. Ces époux cherchent un moyen pour corriger ce défaut.

MARCEAU.

Tout de ce pas nous en irons
A maître Macé, lequel est
Grand philosophe, s'il luy plaist,
Aigres les fera toutes deux.

Julien applaudit au conseil et sort avec Marceau. Arrive Maître Macé, qui, dans un court monologue, dit que toute sa magie consiste à tromper les dupes qui s'adressent à lui, et que par ce moyen

Il a force argent amassé.

« Marceau et Julien viennent exposer à Maître Macé le chagrin qu'ils ont d'avoir des femmes trop douces.

M^e MACÉ.

Il les faut saller seulement.

JULIEN.

Saller? Que dictes-vous? Comment
Seroient-elles aigres à ce point?

M^e MACÉ.

Qui leur bailleroit sel à point,
On les amanderoit vrayment.
Sçavez-vous par certainement
Que quand les vivres sont trop doux,
Soit en chair, potage ou choux,
Il les faut saller bravement.

MARCEAU.

Or ça, les sçauriez-vous saller,
Qui bon argent vous donneroit?

M^e MACÉ.

Amenez-les-moy, amenez.

« Les deux maris donnent une pistole à Maître Macé et vont chercher leurs femmes, et après les avoir présentées au docteur, ils les laissent avec lui. Maître Macé, après s'être moqué de Marceau et de Julien, conseille à leurs femmes de n'être plus si douces avec eux et de se rendre les maîtresses. Les femmes promettent de suivre son avis.

MARCEAU.

Voicy ta femme, avec la mienne
Qui reviennent drues, et saines.

(922) Quoique nous ayons cru devoir donner à cette farce le titre des *Femmes sallées*, comme celui qui nous a paru y convenir, cependant le titre qui est à la première page porte simplement : *Discours Facécieux des Hommes qui font saller leurs femmes à cause qu'elles sont trop douces, lequel jeu se joue à*

GILLETTE, femme de Marceau.

Sont vos fortes fièvres quartaines,
Vilains et gaudisseurs infâmes :
Faites-vous donc saller vos femmes
Pour acquérir un deshonneur.

FRANÇOISE, femme de Julien.

Malheureux! estes-vous sans cœur!
Estes-vous sans entendement,
De nous bailler vilainement
Comme des tripes à saller.

« Gillette et Françoise battent leurs maris et s'en vont, en les menaçant de recommencer de temps en temps.

MARCEAU.

Je suis de ce coup mal content.
Le Diable emporte le sallage.

« Marceau et Julien courent chez le docteur Macé et lui rendent compte de l'effet de son remède et en demandent un autre.

MACÉ.

Les douces je sçai bien saller,
Mais touchant de dessaller point.

MARCEAU.

Le Diable vous en fit mesler.

JULIEN.

Nous voici donc en piteux point.
Or bien, il nous faut endurer,
Sans aucunement murmurer.
Ainsi celui ne se contente
D'une femme douce et plaisante,
Qui faict un honneste devoir,
Mérite (comme vous avez peu voir)
D'en avoir une fort fascheuse,
Mal plaisante et mal gracieuse :
Et vous en veuille souvenir.
Adieu, jusqu'au revenir.

FEMME VEUVE (LA). — *La femme veuve, furcée à III. personnages, c'est à scavoir :*

ROBINET, badin.

ET L'ONCLE MICHAUT, oncle
de Robinet.

LA FEMME VEUE.

LA COMMÈRE,

Cf. le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n^o 63); et le *Recueil de farces* publié par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel (Paris, Técheiner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8^o).

FESNE (LA SOEUR). — *Voy. SOEUR FESNE (La).*

FEUILLÉE. FUELLIE (LI JUS DE LA). — *Voy. ADAN (Li jus).*

FILLES ET LES DEUX MARIÉES (LES DEUX). — *La Comédie des deux filles et des deux mariées* a été analysée par les frères Parfait (*Hist. du th. fr.*, t. III, p. 196), sous la date de 1544.

PERSONNAGES :

LA I^{re} FILLE.

LA VIEILLE.

LA II^e FILLE.

LE VIEILLARD.

LA I^{re} FEMME MARIÉE.

QUATRE JEUNES HOMMES.

LA II^e FEMME MARIÉE.

« Deux jeunes filles, dont la première ne

cinq personnages. A Rouen, chez Abraham Coustelier, libraire, tenant sa boutique près la Grand' Porte du Palais, au *Sacrifice d'Abraham*. — Cette pièce a été réimprimée en 1850, à Paris chez Silvestre; on en a tiré seulement 42 ex., sur papier de Hollande, papier de Chine et vélin.

veut point aimer et l'autre a un amant, paraissent sur le théâtre, chacune d'elles soutenant que sa situation est préférable à celle de l'autre. Arrivent deux femmes mariées, dont la première est aimée par un jeune homme. Quoiqu'elle ne réponde point à son amour, elle ne laisse pas d'éprouver l'humeur jalouse de son mari. La seconde aime son mari uniquement; mais par malheur pour elle l'infidélité de cet époux la jette dans le désespoir. Pendant que ces deux femmes se racontent leurs peines mutuelles, les jeunes filles s'approchent pour apprendre le sujet de leurs larmes. Sur ces entrefaites, paraît une vieille, âgée de cent ans, dont elle en a passé vingt dans le célibat, autant dans l'état du mariage et soixante depuis la mort de son époux. Les quatre personnes ci-dessus vont l'aborder et la prient de leur donner conseil sur leur situation.

« La vieille, après les avoir écoutées très-attentivement, dit à la première mariée qu'elle prenne patience, que le temps effacera la jalousie de l'esprit de son mari; mais qu'au cas qu'elle ne puisse pas attendre l'eff. t du temps, elle lui conseille d'écouter plus favorablement son amant. Elle excite la seconde à prendre exemple sur son infidèle et à se dédommager avec un amant du mépris qu'elle reçoit. A l'égard des deux filles, elle prédit à la dédaigneuse qu'un jour l'amour se vengera de ses froideurs, et dit à la seconde qu'elle doit s'attendre à perdre son amant et à souffrir un tourment d'autant plus insupportable, qu'il surpassera le plaisir passé. Ces quatre personnes ne voulant point ajouter foi à ces prédictions, traitent la vieille de folle. Un vieillard s'approche pour tâcher de leur faire entendre raison.

LE VIEILLARD

Dames, si je ne suis deceu,
Trop grandement vous fourvoyez,
Dont ceste dame ne croyez.

« Comme la dispute s'échauffe, quatre jeunes hommes attirés par le bruit viennent offrir leurs services pour le faire cesser.

LE I^{er} HOMME.

Que veult ce vieillard à ces dames?
Qu'il est caduc, et defailly!

LE II^e HOMME.

Pensez qu'il veult sauver leurs âmes
Sant que de nous soit assailly?

LE III^e HOMME.

Pas n'aurons le cueur si failly
Que d'un vieillard pousser et battre

LE IV^e HOMME.

Menons-les danser toutes quatre
Et vous les verrez bien tencer.

LE VIEILLARD.

Tencer? Non, mais bien vous combattre,
Ma vieille, et moy de bien danser...

FILS ET L'EXAMYNATEUR (LE). — *Le filz et l'examynateur, farce nouvelle à III. personnages, c'est a scauoir :*

LA MÈRE, *prestre,*
LE FILZ, *lequet veult estre* ET L'EXAMYNATEUR.

Cette farce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel, dans leur *Recueil de farces* (Paris, Técherer, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°), d'après le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

FILS SANS PÈRE (LES). — LES frères Parfait ont donné, sous la date de 1500, la note suivante, d'après Borel :

Farce des fils sans père, et de Colin changé au moulin.

« Nous ne connaissons que le titre de cette farce, dont Borel dit avoir fait usage, lorsqu'il composa son *Trésor, Recherches et Antiquités gauloises et françoises*. Nous lui aurions plus d'obligation s'il nous avait fait connaître plus particulièrement un ouvrage dont le titre seul excite la curiosité et semble promettre une intrigue des plus divertissantes. »

FLAURA. — De Roquefort mentionne la tragédie de *Flaura* comme appartenant à Guillaume de Blois. (Cf. *De l'état de la poésie fr. dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, Fournier, 1815, in-8°, p. 257.)

M. l'abbé de Larue croit que *Flaura* fut écrite en latin; mais cette prétendue tragédie n'était peut-être qu'un récit, comme la *Divine comédie* du Dante. (Cf. *Essais hist. sur les bardes, les jongl. et les tr. norm. et anglo-norm.*; Caen, Mancel, 1834, in-8°, t. I^{er}, p. 186-187.)

Selon M. Magnin, la tragédie perdue de *Flaura et Marco*, par Guillaume de Blois, serait l'un des produits de la renaissance littéraire, de la littérature érudite du XII^e siècle; il lui semble douteux que cette pièce ait été représentée, sauf peut-être dans les universités. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.* 1835, 29 nov., p. 67.)

FOL ET DU SAGE (DIALOGUE DU). — *Le Dialogue du Fol et du Sage*, imprimé d'abord au XVI^e siècle, à Paris, chez Simon Caluarin, sans date, a été réimprimé diverses fois: 1^o Pour la Société des Bibliophiles français, chez F. Didot, en 1829, gr. in-8°, de 44 pages, plus trois pages contenant une addition; cette publication a été dirigée par M. Mommerqué. — 2^o En 1833, à Paris, chez Silvestre, petit in-8°; il a été tiré quarante exemplaires seulement de cette copie figurée, dont dix sur papier de Hollande et quatre sur papier de Chine.

Cette pièce ne remonte très-probablement pas au delà des dernières années du XV^e siècle.

FOLCONDUIT. — On trouve dans le *Recueil de Roussel*, de 1612, la farce suivante, en vers, malheureusement mise « en meilleur langage qu'auparavant. »

La farce nouvelle des femmes qui ayment mieulx suiure et croire Folconduit et vivre à leur plaisir que d'apprendre aucune bonne science, à IV personnages; c'est à scauoir :

LE MAISTRE,
FOLCONDUIT,

PROMPTITUDE,
ET TARDIVE A BIEN FAIRE.

Folconduit commence par ces vers :

LE MAISTRE.

Je tiens icy le grand college
D'humaine et diuine science
celle fin que ie soulage
Par mon scauoir la conscience...

Voy. COLLECTION CARON et RECUEIL DE ROUSSEL.

FORTUNE (LE JEU DE LA). — M Edeles-tand Duméril a mentionné, sous la date de l'an 1506, le *Jeu de la Fortune*. (Cf. *Orig. lat. du théâtr. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 56.)

FRERE PHILIBERT. — Voy. PHILIBERT (*Frère*).

G

GALANT (LE). — Il a été donné au XVII^e siècle une édition du *Galant* sous ce titre : *Farce ioyeuse et récréation du Galant qui a faict le coup. A quatre personnages ; à Paris, 1610. De 25 pages plus deux contenant une chanson nouvelle.*

GALANS ET SANCTE (LES DEUX). — *Les deulx Gallans et une femme qui se nomme Sancte, farce à III. personnages, c'est à scauoir :*

DEULX GALLANS,
ET UNE FEMME qui se nomme SANCTE.

Ce petit dialogue a été édité par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, d'après le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vall., n° 63), dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837. 4 vol. pet. in-8°).

LE DEUXIÈME GALLANT.

Nous désirons une aléance
Pour auoir suport et amys.
Affin que le bon roy de France
Congnoisse tous ses bons amys.

LA FEMME.

Je prie a Dieu de Paradis
Que toute guerre soit finée
Marchans seront en ioie remys,
De quoy ie seray consolée...

GALANTS (LES TROIS) ET UN BADIN. — *Les troys Galans, farce nouvelle à III. personnages, c'est a scauoir :*

LE PREMIER GALANT
LE DEUXIÈME *id.*

LE TROISIÈME GALANT,
ET UN BADIN.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63); MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in 8°).

LE BADIN a rêvé qu'il était pape

Ouy, par ma foy, ie l'ay esté..
Car j'ai faict faire l'asemblee
Des princes crestiens que menoye
Sur les Turs...

De Pape il est devenu, dans un autre songe, Dieu lui-même, et il réforme l'univers, au grand contentement de ceux qui l'écoutent, jusqu'à ce que, se moquant de lui-même, il déclare qu'il faut être un sot pour rêver l'impossible.

GALANS, LE MONDE ET L'ORDRE (LES TROIS). — *Les trois Gallans, farce ioyeuse à v. personnages, c'est à scauoir :*

TROIS GALLANS,

ET ORDRE.

LE MONDE Q'ON FAICT PAISTRE,

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel ont édité cette farce dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°), d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63), datant du XVI^e siècle.

Les *Galans* abusent du *Monde*, mais l'*Ordre* vient à son secours :

ORDRE.

... Je me faictz Ordre nommer :
Que ceulx qui me veulent aymer
le maine a regle et a compas.

LE PREMIER GALANT.

Ordre, ie ne vous cognoys pas.

ORDRE.

Je vous en croyz sans en iurer..

GALANTS (LES TROIS) ET PHILIPOT. — *Les troys Gallans et Philipot, farce ioyeuse a IV. personnages, c'est a scauoir :*

TROIS GALLANS

ET PHILIPOT.

Cette farce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63), datant du XVI^e siècle; MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

Nous relevons dans *Les troys Gallans et Philipot* ce passage curieux :

LE TROISIÈME (GALANT).

Au quel metier as-tu erediect?...

PHILIPOT.

Je voudrois bien estre le Roy :
C'est un mestier qui est honneste
Je le voudrois bien.

LE DEUXIÈME

Y n'est pas beste.

PHILIPOT.

C'est le plus beau desus la terre!
Mais quant a mestier de guerre...
Je n'en voudrois point.

GAULE (LA). — Le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7218, 2, in-folio parvo, fonds de Mesmes, n° 563, et datant du XVI^e siècle, contient une *Tragicomédie en cinq actes de LA GAULE obtenant du jeune roi Charles IX la fin de ses misères*. L'auteur de cette pièce qui date des premières années du règne de Charles IX (vers 1560), et qui fut représentée, est resté inconnu. (Cf. Paulin PARIS, *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*; Paris, 1836-1848; 7 vol. in-8° t. VI, 1847, p. 416.)

GAULTIER-GARGUILLE. — Il existe une édition du xv^e siècle de *La farce de la Querelle de Gaultier-Garguille et de Perrine sa femme*, avec la sentence de séparation entre eux, rendue (à Vaugirard, par Acion, à l'enseigne des Trois-Raues); le livret en prose n'a que 16 pages.

Une réimpression a été exécutée à la fin du xviii^e siècle par les soins de Caron. — (Voy. COLLECTION CARON.)

GENTILSHOMMES ET LE MEUNIER (LES DEUX). — *La farce nouvelle a vi. personnages, c'est a scauoir :*

DEULX GENTILSHOMMES, et LES DEUX FEMMES DES
LE MOUNYER, DEULX GENTILZ HOMMES,
LA MOUNYERE, abillees en damoysselles.

Pièce éditée d'après le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n^o 63), dans le *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8^o) de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel.

Le meunier et la meunière s'entendent pour emprunter de l'argent aux gentilshommes amoureux, qui le prêtent en effet, sous promesse d'obtenir leurs vœux de la belle; mais le meunier veille: il envoie quérir les femmes des gentilshommes et en obtient, au nez des séducteurs, des faveurs dernières dont ceux-ci n'osent faire de bruit, de crainte que leur propre mauvaise intention ne soit connue. Ils sont pris cependant par le fin meunier, et, pour échapper à ses mains, y laissent les quittances de leurs créances. Cette pièce immorale au fond, dans les détails, dans les expressions, se termine par ces mots :

LE MOUNYER.

Je prens conge de l'assistance
Sy peu que mon sauoir contient
Et dictz pour toute recompense :
Qu'a trompeur tromperye luy vient.

GENTILHOMME ET SON PAGE. (LE) — *La farce ioyeuse a ii. personnages, c'est scauoir :*

UNG GENTILHOMME,
SON PAGE lequel deuyent laques (devient laquais).

est conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vall., n^o 63), éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel (*Recueil de farces, moralités, sermons joyeux*, etc... Paris, Téche-ner, 1831-1837, petit in-8^o, 4 vol.).

LE GENTILHOMME commence.

Mon page!

LE PAGE.

Qui fut et qui n'est plus.

LE GENTILHOMME.

Pour quoy?

LE PAGE.

Je veulx changer de maistre.

LE GENTILHOMME.

La raison?

LE PAGE.

Vous estes reclus...

LE GENTILHOMME.

M'a tu pas veu porter l'oyseau
Et tenir train de gentillesse?

LE PAGE.

Oui dea! par hardiesse
Mais c'estouent poules des robes...

LE GENTILHOMME.

Tu scays bien que tu es a mesme
De tout mon bien d'or et d'argent...

LE PAGE.

Vous n'aves iumens ne cheuaus
Ny habis qui ne souent en gage.
Votre chemise est de louage,
Et sy vous fault ung seruiteur...

LE GENTILHOMME.

As tu poinct veu mon estan?

LE PAGE.

Ouy, ouy les neiges d'auten^r
Y n'a ny estan ne clapier
C'est ung grand fosse de bourbier
Ou sont gregnouites et murons...

GETA. — Le *Geta* semble dater assez certainement du xii^e siècle; du moins est-ce la date que lui assignait Jérémie de Padoue au commencement du xvi^e siècle, et cette date n'a pas été contredite.

On lui donne communément pour auteur Vital de Blois; un manuscrit de Darmstadt l'attribue à Ovide, celui de Madrid à Plaute. Jérémie n'en avouait pas d'auteur; le D^r Endlicher l'a cru de Matthieu de Vendôme.

Parmi les manuscrits qui le concernent, il faut citer ceux de Darmstadt, de Naples, de la Bibliothèque Médicis, signalés par M. Fréd. Osann, et ceux des Bibliothèques Cottonienne et Bodléienne de Paris et de Madrid qu'a indiqués M. Wright, et où il se trouve à côté du *Babio*. Le manuscrit de Darmstadt contient les œuvres de Matthieu de Vendôme.

M. Mai en a donné une édition dans le tome V de ses *Auteurs classiques*; M. Frédéric Osann, une autre (*Vitalis Blesis, Amphitryon et Aulularia*; Darmstadt, Heil; 1836, gr. in-8^o), et M. Wright, une troisième, dans ses *Early Misteriis* (London, 1838, gr. in-8^o).

Le *Geta* porte aussi dans les manuscrits le titre d'*Amphitryon*.

Dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin le signalait comme une espèce d'*amphitryo*, parmi les produits de la littérature érudite du xii^e siècle. (*Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1835, 29 nov., p. 67.) M. Victor Leclerc le considère comme un de ces remaniements d'anciennes pièces fréquentes au moyen âge, et, à ce titre il l'associe à tort au *Babio*.

M. Edelestand Duméril ne le croit pas destiné à la représentation; il le classe avec l'*Adda*, l'*Affra* et l'*Flavius*, le *Babio* (mais à tort), le *Milo*, la *Lydia* et le *Mites gloriosus* ou l'*Orestis* qui les précède tous. Cette opinion, fautive en beaucoup d'autres points, ne semble pas dénuée de vérité, au moins

eu ce qui concerne l'*Autulaire* et le *Gèta* (923): Il lui paraît que le *Gèta* a dû être recommencé plusieurs fois. Au v^e siècle, Sedulius (*Carmen paschale*) semble indiquer une de ces refontes; outre celle du xii^e siècle, indiquée par M. Osann, et par M. Anatole de Montaiglon (*Biblioth. de l'École des chartes*, 2^e série, t. IV, p. 474-505, on trouve en 1169, dans Gerhoh (*Vitæ beator. abb. formbacensium Berengeri et Wirntonis*, ap. Pez., *Thesaur. anecd. nov.*, t. I^{er} 1^{re} part., p. 402) une allusion au *Gèta*, et l'on en connaît plusieurs versions italiennes (924).

GRIESCHE D'ETE ET LA GRIESCHE D'HIVA (LA). — Voy. PRINTEMPS ET L'HIVER. (Lc).

GRISELIDIS. — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. II, p. 295) ont daté *Griselidis* de l'an 1395 et en donnent l'analyse suivante :

Cy commence l'Estoire de Griseldis, la Marquise de Saluces, et de sa merveilleuse constance, et est appellé le Miroir des Dames mariées..... Cy fine le Livre de l'Estoire de la Marquise de Saluce, mis par personnages et ryme, l'an mil ccc III^{xx}. et quinze (925).

« C'est un manuscrit in-4^o sur vélin, avec des miniatures, contenant 56 feuillets ou 112 pages à 28 vers chacune, environ deux mille vers.

« Ce mystère, qui n'a de recommandable que son antiquité, est une servile imitation en très-mauvais vers, et en action, du roman qui porte ce titre.

« Le marquis de Saluces, dont la passion dominante est le plaisir de la chasse, pressé par ses sujets de prendre une épouse, promet de les satisfaire dans quinze jours. Pendant cet intervalle il aperçoit *Griselidis*, fille de *Janicolle*, pauvre laboureur qui revient d'une fontaine porter de l'eau; il la suit dans la cabane de son père, la lui demande en mariage et l'obtient aisément. Après lui avoir fait prendre des habits convenables, le marquis, l'épouse et ses sujets, charnés de la beauté et de la douceur de la nouvelle marquise, en témoignent leur joie. Le caprice du marquis trouble ce bonheur. Non content d'avoir fait enlever les deux enfants que *Griselidis* met au monde, il veut la répudier et envoie l'évêque de *Saluces* prier le Pape de lui accorder la permission, en quittant son épouse, d'en choisir une autre d'un rang plus convenable à sa naissance. Le Pape, qui trouve cette demande fort juste, lui en fait aussitôt expé-

dier une bulle par son *Grossaire*. Muni de cette bulle, le marquis ordonne à *Griselidis* de retourner chez son père et de quitter ses riches habits.

(*La marquise sans faire dire, despoille son riche habit, et elle prend le vieil qu'elle avoit laissé, et consent liément de retourner à son propre père.*)

« La pudeur l'oblige cependant à supplier le marquis de lui laisser la chemise qu'elle porte.

GRISELDIS.

Sauf ce que me sembleroit
Chose indigne, et non afférable,
Que ce fau ventre misérable,
Duquel furent les enfans nez
Que de ton faict as engendrez,
Deust au peuple apparoir tous nuz :
Parquoy, je te supply sans plus,
S'il te plaist, et non autrement,
Qu'en récompensant seulement,
La virginité qu'apportay
A toy, quant au palais entray ;
Laquelle ne puis remporter,
Il te plaise à commander,
Que l'en me laisse une chemise
A l'issire de ton servise, etc.

« Le marquis y consent. Pendant ce temps-là on lui amène ses deux enfants, qu'il avait fait élever chez le comte de Pavie, son beau frère, la fille âgée pour lors de douze ans et le garçon de huit. Le marquis feint de vouloir épouser la jeune princesse et ordonne à *Griselidis* de lui servir de fille de chambre. La marquise se soumet à cet ordre avec tant de douceur que son époux, touché de cette rare patience, lui fait connaître ses enfants, et après lui avoir déclaré que tout ce qu'il a fait n'était que pour l'éprouver, il la reprend avec lui, et le mystère finit par les réjouissances des bergers de la contrée. »

GUDRUNAR-QVIDA (Lc). — M. Edelestand Duméril trouve dans ce *Gudrunar-Qvida* la preuve de la tendance constante du moyen âge à tout dramatiser; mais le poème cité n'est pas un drame (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8^o, p. 3.)

GUILLAUME DE BLOIS. — L'*Histoire littéraire de la France* (t. XV, 1820, in-4^o), contient un très-court article sur Guillaume de Blois, frère puîné du célèbre Pierre de Blois, archidiacre de Bath. Après avoir noté tout ce que l'on sait de la vie de Guillaume, qu'il prit le degré de docteur dans l'Université de Paris, fit ensuite profession dans l'ordre de Saint-Benoît et suivit son frère en Sicile,

jouter l'année de l'impression. — LACAILLE, liv. II, pag. 122 de son *Histoire de l'imprimerie*, nous apprend que Jean Bonfons imprimait en 1548. — Une réimpression du *Mystère de Griseldis, marquise de Saluces*, a été donnée à Paris, chez Silvestre, en 1852, petit in-4^o, figure en bois; il en a été tiré 42 exemplaires sur papier de Hollande, papier de Chine et vélin.

M. Edelestand Duméril signale cette pièce dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8^o p. 56).

(923) *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in 8^o, p. 14-15, et 34-35.

(924) *Ib.*, p. 14 et 15.

(925) Ce mystère fut imprimé avec quelques changements, par Jean Bonfons, sous le titre suivant : *Le Mystère de Griseldis, marquise de Saluces, par personnages, nouvellement imprimée à Paris. On les vend à Paris en la rue Neuve Notre-Dame, à l'Enseigne saint Nicolas, par Jehan Bonfons*. C'est un in-4^o contenant dix-neuf feuillets ou trente-huit pages à deux colonnes, gothique. Le libraire, suivant la coutume ordinaire de ce temps, a oublié d'a-

vers 1167, l'auteur cite, parmi les œuvres de Guillaume, des sermons, divers ouvrages théologiques, un poème de la puce et de la mouche, et enfin la tragédie de *Flaura* et la comédie de l'*Alda*, encore aujourd'hui perdues. La tragédie de *Flaura* aurait pu être

faite sur une célèbre courtisane, nommée Flore, dont Ives de Chartres fait mention. (IVON., évêq. Carnot., *epist.*; Paris, 1534, in-4°, *epist.* 67, p. 69. — *Voy.* ADDA, et FLAURA.

H

HERBERIE (L'). — L'*Herberie* date du XIII^e siècle.

On connaît sous ce titre, l'*Erberie Rustebeuf*, en vers et en prose, et une autre *Erberie* dont l'auteur est resté inconnu et que M. A. Jubinal a rapprochée avec succès de la *Riote del Monde* (*Voy.* LE BAVARDAGE DU MONDE), du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, et de la *Goûte en l'Aine* (Bibl. Imp., ms. 7218).

L'*Erberie* anonyme, en prose, est conservée dans le Musée de la Bibliothèque Impériale, n° 1833, Saint-Germain; l'*Erberie Rustebeuf* dans ceux numéros 7633 et 198, N.-D

M. Achille Jubinal a publié ces deux *Diz de l'Erberie*, dans les *Œuvres complètes de Rutebeuf* (Paris, 1839, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 250 et note *A bis*, p. 468).

Legrand d'Aunoy, Méon les ont aussi publiés en partie, analysés et commentés dans leurs *Recueils de fabliaux*.

Legrand d'Aunoy ne considère pas comme un véritable drame le *Dict. de l'Herberie*, mais comme une sorte de scène débitée par les ménestriers. (Cf. *Fabliaux et Contes*; Paris, Renouard, 1829, 5 vol. in-8°, t. II, p. 203.)

M. Monmerqué n'y voit qu'une récitation dramatique, M. A. Jubinal qu'une pièce de théâtre de famille et de festins du moyen âge (cf. *Œuvr. compl. de Rutebeuf*, t. I^{er}, p. 424); mais, toutefois, avec les restrictions suivantes qu'on lit dans la préface des œuvres de Rutebeuf :

« L'*Herberie*, spirituelle parade de carrefour et de place publique, me semble avoir été composée plutôt comme un modèle du genre que comme pièce à son usage personnel; rien ne prouve qu'il la débitât lui-même, ni qu'il en fût venu à ce point d'abaissement de vendre sa gaieté en détail sur le champ de foire du Lendiet ou dans l'enceinte du grand marché des Champeaux. A la vérité... il se rendait aux noces, aux festins, pour... recevoir des présents... mais...

il ne s'adressait pas à un public de hasard, au public des rues, et... en se rendant aux tournois il y cherchait vraisemblablement... les grands seigneurs... Il faut d'ailleurs observer que l'*Herberie* est la seule des pièces de notre trouvère qui semble réellement destinée à la populace (926).... »

Ce *Dit* a été cité par M. Edelestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris 1849, in-8°, p. 3) parmi les poésies où se retrouve la tendance constante du moyen âge vers l'action dramatique.

L'*Erberie Rustebeuf* commence par ces vers :

Seigneur qui ci estes venu,
Petit et grant, jone et chenu...

Aséeiz vos, ne faites noise,
Si escoutez, c'il ne vos poize.
Je sui uns mires...

HERCULE. — On trouve, dans la *Collection des meilleures dissertations*, de LEBER (Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. X, p. 157, 201), une *Notice sur les divertissements et les jeux d'exercice des Français*, dans laquelle est cité le mystère d'Hercule filant aux pieds d'Omphale.

M. Edelestand Duméril (*Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 56) mentionne aussi l'*Hercule*, comme preuve que le théâtre, qu'il prétend fondé par l'Eglise, échappe au clergé, vers le XV^e siècle, et devient profane.

HIVER ET L'ÉTÉ (DÉBAT ENTRE L'). — *Voy.* PRIMPTEMPS ET DE L'HIVER (*Débat du*).

HOMMES QUI FONT SALER LEURS FEMMES (LES). — Il a été donné au XVI^e siècle une édition des *Hommes qui font saler leurs femmes*, sous ce titre : *Discours facétieux des hommes qui font saler leurs femmes, à cause qu'elles sont trop douces. Lequel se joue à cinq personnages...* à Rouen, chez Abraham Cousturier (sans date), petit in-8°. — *Voy.* FEMMES SALÉES.

I

IGNORANCE. — *Ignorance et congnoissance, morallite a III. personnages, c'est a scaivoir :*

L'AFLIGE,
IGNORANCE,

ET CONGNOISSANCE.

Cette farce, datant de la première moitié du XVI^e siècle, a été éditée par MM. Leroux

de Lincy et Francisque Michel dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°), d'après le ms. de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63). En voici les premiers vers :

L'AFLIGÉ.

Poure aflige, en ces terrestres plains,

(926) Achille JUBINAL, *Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIII^e siècle*; Paris, Ed. Pannier, 1839, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, Préf., p. XI.

Deuil de pitié, ie peulx estre aperceu,
Amys chernelz ont mes sens en noir tains,
Et ignorance a mon esprit conceu....

IOYEUSE FARCE (LA).— On connaît une édition de la fin du xvi^e siècle de cette farce sous ce titre : *La Ioyeuse farce d'un Curia*

J

JEAN (MESIRE). — *Mesire Jehan, farce nouvelle à IV. personnages, c'est à scauoir :*

MESIRE JEHAN, LE CURÉ.
LA MÈRE DE JAQUET qui
est badin,

Pièce éditée d'après le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63), dans le *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol., pet. in-8°), par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel.

Ne prenes poinct garde a folye
Ausy sages gens m'en font compte;
Car la parole est abolye
D'un fol, fust-il roy, duc ou compte...

JEAN DE LAGNY.— *Jehan de Lagny, badin, mesire Jehan, etc., farce ioyeuse à sis personnages, c'est à scauoir :*

JEHAN DE LAGNY, badin, OLYUE,
MESIRE JEHAN, PERETE YENES-TOST,
TRETAULDE, ET LE IUGE.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel dans le *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol., pet. in-8°), donné d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, datant du xvi^e siècle (fonds La Vallière, n° 63).

JOANNADA (LA).— *Voy. PARASOLS.*

JOHANNELLA (LA).— *Voy. PARASOLS.*

L

LANGUES ESMOULUES (LES). — *Les langues esmoulues, pour avoir parle du drap d'or de Saint Vivien, farce ioyeuse à VI personnages, c'est à scauoir :*

L'ESMOULFUR, LA DEUXIÈME FEMME,
SON VALET, LA TROISIÈME FEMME,
LA PREMIÈRE FEMME, ET LA QUATRIÈME FEMME.

Cette farce est conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63); MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol., petit in-8°). Nous ne pouvons en citer ici que quelques vers :

LE VALET.

La mechante langue doree
De moi sera bien labouree :
Car el mort les gens en ryant
Par son parler qui est friant
Decepuant comme une bouteille...

LUCO DE GRIMAUD.— M. Magnin cite, comme appartenant au théâtre aristocratique

qui trompa par finesse la femme d'un laboureur. Lyon, 1595. M. de Montaran a réimprimé cette farce. — *Voy. COLLECTION CARON et RECUEIL DE LIVRETS PAR M. DE MONTARAN.*

JONGLEUR (LE).— M. Wright a publié dans ses *Anecdota literaria* (London, 1844, in-8°, p. 100), un très-curieux fragment de 51 vers latins sur les acteurs du théâtre du moyen âge, tiré d'un manuscrit du XII^e siècle (Ms. Arundel, n° 201, fol. 72, v°); ce savant publiciste anglais conseille de rapprocher de ce fragment le passage du *Polycraticus* de Jean de Salisbury (l. I, c. 8). Ces vers semblent arrachés à quelque ancien drame analogue au *Dialogue de Terence et de l'entrepreneur de spectacles*, retrouvé par M. Magnin.

JOVINIEN (LE MYSTÈRE DE).— On l'a dans les frères Parfait (*Histoire du théâtre*, fr., t. III, p. 562), sous la date de 1519, cette note extraite de Duverdier (*Bibliothèque française*, p. 779) :

« De l'Orgueil et présomption de l'empereur Jovinien, Histoire extraicte des gestes des Romains, lequel fut decongnu de tout son peuple, par le vouloir de Dieu, et après remis en son empire, à XIX. personnages. Imprimé à Lyon in-octavo, par Benoist Rigaud, sur une vieille copie. 1584. »

JUPITER.— Le mystère de *Jupiter* est mentionné dans une *Notice sur les divertissements des Français*, que Leber a réimprimée dans sa *Collection des meilleures dissertations* (Paris, 1838, in-8°, 20 vol., t. X, p. 157, 201).

du XIII^e siècle, les comédies perdues de Luco de Grimauld, contre le Pape Boniface VIII. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1836, 3 janvier, p. 150.)

LYDIE (LA).— Le manuscrit de la Bibliothèque de Vienne, n° 234, fol. 31, v°, conserve la *Lydia* de Matthieu de Vienne, encore inédite.

Selon M. Edelestand Duméril, la *Lydie* n'est point une composition dramatique, ce n'est qu'un de ces poèmes du XII^e siècle, en vers élégiaques, où sont amalgamées des indications scéniques, et qui témoignent seulement de la tendance de l'époque à recommencer le théâtre qui, en effet, se reproduit dès le siècle suivant. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 33, 34.)

LYON MARCHANT.— Duverdier-Vauprivaz, dans sa *Bibliothèque française* (p. 779), signale la *Satyre française de Lyon marchant*.

Les frères Parfait en ont donné l'aperçu suivant, dans leur *Histoire du théâtre fran-*

çais, (t. III, p. 45), sous la date de 1541 :

Lyon marchant (927), *Satyre Française sur la comparaison de Paris, Lyon, Orléans, et autres choses mémorables, depuis l'an 1524, sous allégories et énigmes, par personnages mystiques : jouée au collège de la Trinité à Lyon en 1541.*

« Comme cette pièce est allégorique du commencement à la fin, et que de plus il n'y a guère d'apparence qu'elle ait été jouée à Paris, nous serons très-succincts dans cet extrait. Cette pièce donc renferme les principaux événements arrivés en Europe depuis 1524 jusqu'en 1540, tels que la prise de Fran-

çois I^{er} à la bataille de Pavie. La mort du Dauphin, son fils, empoisonné par son médecin. Les changements de religion en Angleterre, sous le règne d'Henri VIII, etc. Enfin l'ouvrage est terminé par la dispute entre les villes de Paris, Lyon et Orléans. La *Vérité* donne la préférence à la ville de Lyon. Ce jugement est en forme de ballade, dont voici l'envoi.

Prince, je dy (je qui suis vérité)
Que nul ne soit de nos dictz irrité :
En les prenant en quelque sens méchant.
Car tous trois ont grand honneur mérité
Mais devant tous est le *Lyon Marchant*.

M

MAITRE D'ECOLE (LE). — *Le Maître d'Escolle, farce ioyeuse a v. personnages, c'est a scauoir*

LE MAISTRE D'ESCOLLE, ET LES TROYS ESCOLLIERS.
LA MÈRE,

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel ont édité cette farce du xvi^e siècle dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. petit in-8°), d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

LE MAISTRE (D'ESCOLLE) commence.
Je suys recteur, grand orateur.
Remonstrant, sans estre flateur,
Qui folye les mal pensant.....

MAL-CONTENTES (LES). — *Les Mal-contentes, farce ioyeuse a iv. personnages, c'est a scauoir :*

LA IEUNE FILLE, ET LA RELIGIEUSE.
LA MARYEE, — ET SONT LES MAL-CON-
LA FEMME VEFUE, TENTES.

Les *Mal-contentes* datent du xvi^e siècle ; on trouve cette farce licencieuse dans le *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol., petit in-8°), de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel, qui reproduit le ms. de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

(*Les mal-contentes commencent ainsi :*)

LA IEUNE FILLE.

Las ! quant serai-ge maryee ?
Dieu m'y veuille reconforter,
Et de tous mes maux aleger...

MALHORQUINA (LA). — *Voy. PARASOLS (B. DE).*

MARCHAND DE POMMES (LE). — *Le marchand de pommes, farce nouvelle a v. personnages, c'est a scauoir :*

LE MARCHANT DE POMMES, LE SERGENT,
L'APOINCTEUR, ET DEUX FEMMES.

(927) Imprimé à Lyon, rue Mercière, par Pierre de Tours, 1542, in-8°. Cette pièce est de Barthélemy Aneau. — Une réimpression de Lyon Marchant a eu lieu en 1851 sous ce titre : *LYON MARCHANT SATYRE FRANÇOISE. Sur la comparaison de Paris, Rohan, Lyon, Orléans, et sur les choses mémorables depuis Lan mil cinq cens vingtquatre. Soubz Allegories, et*

Cette farce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63) ; MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol., petit in-8°).

Le *Marchand de pommes* date du xvi^e siècle ; nous en extrayons quelques vers :

LE MARCHANT (DE POMMES).

Hélas ! Iehan, ie ne me puyz leuer au matin,
Y m'est prins a mon auertin
D'aller au marche : dont irai ge ?

MARCHEBEAU. — *Marchebeau, morallite a iv. personnages, c'est a scauoir :*

MARCHEBEAU, AMOUR,
GALOP, ET CONVOYTISE.

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel ont édité cette farce du xvi^e siècle, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63. (Cf. *Recueil de Farces* ; Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol., petit in-8°).

MARCHEBEAU commence :

Et puyz, monsieur de Galop ?

GALOP.

Quoy, monsieur de Marchebeau ?

MARCHEBEAU.

On n'aon plaisance que trop,
Quant nous cheuachons le haut trop,
Sur un hayard ou un moreau.

MARIAGE DE RUTEBEUF (LE). — *Le mariage de Rutebeuf* devrait compter dans le théâtre du moyen âge, selon de Roquefort. (Cf. *De l'état de la poésie fr. dans les XII^e et XIII^e siècles* ; Paris, 1815, in-8°, p. 262.)

M. Ach. Jubinal a édité cette pièce dans les *OEuvres complètes de Rutebeuf* ; Paris, Pannier, 1839, in-8°, 2 vol., t. I^{er}, p. 5.

M. Monmerqué n'y voit qu'une récitation dramatique ; M. Ach. Jubinal une pièce du

Enigmes Par personnages mystiques iouée au Col-lege de la Trinité à Lyon. 1541. M. D. XLII. On les vend à Lyon en rue Merciere par Pierre de Tours. Paris, Silvestre (imprimerie de Pinard), 1851. Petit in-8°, tiré à 42 ex., sur papier de Hollande, papier de Chine et sur vélin.

théâtre de famille et de festins du moyen âge. (Cf. *OEuvr. compl. de Rutebeuf*, t. I^{er}, p. 424.)

MARIAGE (LI JUS DU). — *Voy. ADAN (Li jus)*.

MARTIN BATON. — *La Farce ioyeuse de Martin Baton qui rabat le caquet des femmes : elle est a v personnages, scauoir :*

LA PREMIERE COMMÈRE,	CAQUET,
LA SECONDE COMMÈRE,	SILENCE.
MARTIN BATON,	

Une édition de cette farce a été donnée à Rouen, chez Jean Oursel l'aîné, rue Ecuyère, à l'imprimerie du Levant; elle se compose de quatre feuillets in-8°. Elle date très-probablement du xvi^e siècle.

MATTHIEU DE VIENNE. — On attribue à Matthieu de Vienne le *Milo*, la *Lydie* et le *Soldat vantard (miles gloriosus)*. La critique n'a pas décidé s'il y avait dans ces vieux monuments une intention dramatique. M. Edelestand Duméril le nie. Le *Milo* et le *Soldat* ont seuls été édités. — *Voy. LYDIA (La); MILO (Le); SOLDAT VANTARD (Le)*.

MEDECIN ET LE BADIN (Le). — *Le Médecin et le Badin, farce ioyeuse a IIII personnages, c'est a scauoir :*

LE MÉDECIN,	LA FEMME,
LE BADIN,	ET LA CHAMBERIÈRE.

Cette farce licencieuse date du xvi^e siècle.

Elle est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

MEDECIN QUI GUERIT (Le). — En 1612, Nicolas Rousset, imprimeur, édita, mais en la mettant malheureusement « en meilleur langage qu'auparavant » la *Farce nouvelle* (en vers) du *Médecin qui guarist de toute sorte de maladies et de plusieurs autres... a quatre personnages, c'est a scauoir :*

LE MÉDECIN,	LE MARY,
LE BOITEUX,	LA FEMME.

On trouve une réimpression de cette farce dans la *Collection Caron*. (*Voy. ce mot*.)

Le Médecin qui guérit de toutes sortes de maladies, débute par ces vers :

Or faites paix ie vous prie,
Afin que m'oyez publier
La science, aussi l'industrie,
Que i'ay appris a Montpellier.
I'en arrivay encore hyer
Avec la charge d'un chameau,
De drogues...

La grossièreté licencieuse de cette farce nous interdit tout aperçu; il ne nous était même pas possible d'en donner le titre en entier.

MÈRE, LA FILLE, ETC. (La) — *La mère, la fille, le tesmoing, l'amoureux et l'official, farce nouvelle a v. personnages, c'est a scauoir :*

LA MÈRE,	L'AMOUREUX,
LA FILLE	L'OFFICIAL.

Cette farce date du xvi^e siècle.

Elle nous a été conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°)

Messieurs, Colin qui veut promectre
Soyt par foy, par tesmoingtz ou lestre
Y doibt sa parolle tenir,
Car on doibt quelque iour venir
Devant le tres souverain iuge.

MÈRE DE VILLE (La). — *La mère de ville, le varlet, le garde-pot, le garde-nape et le garde... ; farce nouvelle a v. personnages, c'est a scauoir :*

LE MÈRE DE VILLE,	LE GARDE-NAPE,
LE VARLET,	ET LE GARDE...
LE GARDE-POT,	

Cette farce licencieuse date du xvi^e siècle.

On l'a rencontrée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

MÈRE ET JOUART (La). — Une édition de *La Mère et de Jouart* a été donnée au xvii^e siècle sous ce titre : *La Farce nouvelle qui est très-bonne et très-joyeuse a quatre personnages, c'est a scauoir :*

LA MÈRE,	LE COMPÈRE,
JOUART,	ET L'ESCOLIER.

(Troyes, Nic. Oudot, 1624, de 29 pages.) On trouve cette farce réimprimée dans la *Collection Montaran*, qui se joint à la *Collection Caron*. — *Voy. COLL. CARON, et RECUEIL DE LIVRETS par M. DE MONTARAN*.

MESURE JEAN. — *Voy. JEAN (MESURE)*.

MESTIER ET MARCHANDISE. — *Mestier et Marchandise, farce à v. personnages, c'est a scauoir :*

MESTIER,	LE TEMPS,
MARCHANDISE,	ET LES GENS.
LE BERGER,	

Cette farce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63); elle a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel dans leur *Recueil de farces* (Paris, Téchener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

Nous relevons un passage de *Mestier*, qui témoigne que l'esprit mercantile du xvi^e siècle était le même qu'aujourd'hui :

MARCHANDISE.

Le temps, vous me faietes mouier
De rire, cela n'y faict riens
Quant il seroyt tant de tous biens
Qu'on eust de plair un panyer,
Et pot de vin pour un denyer.

Qui n'aroyt ce denyer encoire,
Trestout son faict seroyt freloire,
Et faudroit qui imrast apres,
Car vous cognoises par expres
Que l'argent faict partout la voye...

MÉUNIER ET LE DIABLE (Le). — M. Francisque Michel a publié pour la première fois, dans ses *Poésies du xv^e et xvi^e siècles* (Paris, Silvestre, 1830-1832, gr. in-8°), la *Farce du Munyer de qui le diable emporte l'âme en enfer...*

M. Raynouard, dans le *Journal des Savants* (juillet 1833 p. 385), signale le travail de M. Michel.

M. O. Leroy compte cette pièce parmi celles qu'inspire un esprit sacrilège. (Cf. *Epoques*, etc., ch. 10.)

MÉUNIER ET LE GENTILHOMME (Le). — On connaît une édition du commencement du xvii^e siècle du *Meunier*, sous ce titre : *La Farce nouvelle du Munier et du Gentilhomme*; Troyes, Nic. Oudot, 1628.

Cette farce a été rééditée par M. de Montaran.

Il faut en rapprocher les *Deux Gentilshommes et le Meunier*. — Voy. COLLECTION CARON, et RECUEIL DE LIVRETS PAR M. DE MONTARAN.

MILET (Jacques). — Lacroix du Maine, dans sa *Bibliothèque française* (p. 191) et les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français...* (t. II, p. 236) parlent ainsi de Milet, sous la date [de 1450 : « Jacques Milet. — Né à Paris, étudiant à Orléans, commença dans cette dernière ville, le 2 septembre 1450, le *Mystère de la Destruction de Troyes la Grande*. »

MILO. — Hauptens a édité le *Milo* de Matthieu de Vienne. (*Poesis latinæ med. ævi exempla*, p. 18.)

M. Edelestand Duméril (*Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 34-35), cite le *Milo* comme un de ces poèmes du xii^e siècle, où quelquefois sont maniés de vieux drames, et qui le plus souvent sont originaux; il n'admet pas que le *Milo* ait donné lieu à une représentation dramatique. — Voy. LYDIE (La) et SOLDAT VANTARD (Le).

MORT D'ACHILLE (La). — La *Mort d'Achille* date de la fin du xiii^e siècle; elle est l'œuvre de d'Albertino Mussato, poète padouan, qui mourut vers l'an 1320.

On en connaissait au commencement du xviii^e siècle quatre manuscrits, dont un à Venise, et les trois autres à Padoue.

La première édition du théâtre et des poésies de Mussato fut donnée à Venise en 1636, in-folio; quelques années après son apparition, elle était déjà devenue très-rare.

En 1722, J.-G. Grævius, assisté de Pierre Burmann, donna à Leyde une nouvelle édition des poésies et des fragments divers de Mussato, en un cahier de 106 pages, non compris le titre, la préface et la table, qui fait partie du *Thesaurus Antiquitatum Historiarum Italiæ* (Leyde, 46 vol. in-fol., t. VI, 1722, pars secunda).

La *Mort d'Achille* est divisée en cinq

actes, ne contenant chacun qu'une seule scène.

Les personnages sont au nombre de douze :

HÉCUBE,	ACHILLE,
PRIAM,	AGAMEMNON,
PARIS,	MENELAUS,
CASSANDRE,	CALCHAS,
UN MESSAGER,	UN DES GARDES DE PARIS,
LE CHŒUR DES TROYENS,	LE CHŒUR DES GRECS.

Burmann semble douter que la *Mort d'Achille* appartienne à Mussato; l'infériorité du style, des idées, des connaissances historiques et littéraires le porterait à y voir la main d'un autre poète encore inconnu.

M. Magnin, en 1835, dans son cours professé à la Faculté des lettres, mentionne la *Mort d'Achille*, et l'attribue à Mussato sous la date de 1261-1329. Il renvoie aux éditions du padouan données à Venise et à Leyde. (Cf. *Journ. gen. de l'hist. publique*, 1835, 29 nov., p. 67.)

M. Edelestand Duméril considère les drames d'*Achille* et d'*Eccerino* comme des compositions purement littéraires, très-probablement étrangères à toute idée de représentation dramatique, et sans influence sur leur temps. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 36.)

MORT D'ECCEERINO (La). La tragédie d'*Eccerino* date du xiii^e siècle; elle a pour auteur Albertino Mussato, poète padouan, mort vers 1320.

Quatre manuscrits, dont un à Venise et trois à Padoue, connus, les deux premiers sous le titre de *Codices Mussarotum*, et le dernier sous celui de *Codex Pignorii*, ont été signalés.

Une édition du théâtre de Mussato a été donnée à Venise en 1636, in-folio; une autre à Leyde en 1722, par J.-G. Grævius et P. Burmann. (Cf. *Thes. ant. Histor. Ital.*; Leyde, 46 vol. in-fol., t. VI, 1721, pars secunda.)

L'*Eccerino* est divisé en cinq actes; les deux premiers ne contiennent qu'une scène, le troisième en offre quatre, le quatrième deux, et le cinquième une seule.

Les personnages sont au nombre de neuf, dont voici la liste :

ADHELEITA, mère d'Ecce-	LUCAS,
fino et d'Alberic,	ANSEDISI,
ECCEERINO, fils d'Adheleita	SOLDATS,
ALBERIC, <i>id.</i> ,	MESSAGER,
ZIRAMONS, garde,	LE CHŒUR.

Burmann s'est arrêté à la critique d'*Ecceerino*. Le sujet se prêtait peu à une tragédie, selon lui, en ce que le seul sentiment de la terreur y pouvait régner, et que, sans contraste, le drame est nécessairement languissant. L'action est dispersée en plusieurs années sans liaison. Le lieu change constamment. Les caractères sont plus fortement tracés. Eccerino est dur, terrible, contempteur des dieux et des choses d'ici-bas, voué au mal et au démon, audacieux, incapable de repentir, et tout pétri de scélératesse et de cruauté jusqu'au dernier soupir. Le

chœur prêche le bien, la justice, la pitié pour l'infortune, le châtement de l'orgueil; il en appelle sans cesse à Dieu.

Quant à la barbarie du style, c'est un défaut du temps où le drame fut écrit, et ce n'est qu'un titre de plus à la curiosité du nôtre.

Muratori mentionne l'*Eccerinis* de Mussa de Padoue (ou Albertin); il date cette pièce de l'an 1320. (Cf. *Antiquit. ital. med. ævi, sive Dissertat.*; Milan, 1732, in-fol., t. II, Dissert. 29, col. 850.)

M. Maguin, dans son cours professé à la Faculté des lettres, en 1833, cite aussi la *Mort d'Eccelino, tyran de Padoue*, mais entre 1261 et 1329; il renvoie aux éditions de Venise et de Leyde. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1833, 29 nov., p. 67.)

M. Edelestand Duméril ne croit pas que le théâtre de Mussato ait été destiné à la représentation; il n'en croit pas l'influence considérable. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 36.)

MORTS VIVANS (LES). — Les frères Parfait ont donné, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 562), la note suivante, relative à la farce des *Morts vivants*, qu'ils datent de 1373, et dont ils déclarent l'auteur inconnu: ce morceau est extrait des *Diverses leçons* de Louis Guyon (t. I^{er}, liv. II, chap. 25):

« En l'an 1330, au mois d'aoust, un avocat tomba en telle mélancolie, et aliénation d'entendement, qu'il disoit, et croyoit estre mort: à cause de quoi il ne voulut plus parler, rire, ni manger, ni mesme cheminer, mais se tenoit couché..... Enfin il devint si débile qu'on attendoit d'heure à heure qu'il dût expirer: lorsque voicy arriver un neveu de la femme du malade, qui, après avoir tâché à persuader son oncle de manger, ne l'ayant pû faire, se délibéra d'y apporter quelque artifice pour sa guérison. Parquoi il se fit envelopper en une autre chambre d'un linceuil, à la façon qu'on agence ceux qui sont décédez, pour les inhumer, sauf qu'il avoit le visage découvert, et se fit porter sur la table de la chambre où étoit son oncle, et se fit mettre quatre cierges allumés autour de lui, et avoit commandé aux enfans de la maison, serviteurs et chambrières de contrefaire les plorans autour de lui. Somme, la chose fut si bien exécutée, qu'il n'y eut personne qui eut pû se contenir de rire, mesme la femme du malade, combien qu'elle fut fort affligée, ne s'en pût tenir, ni le jeune homme inventeur de cette affaire, appercevant aucuns de ceux

qui estoient autour de luy, faire laides grimaces, se prit à rire. Le patient pour qui tout cela se faisoit, demanda à sa femme, que c'estoit qui estoit sur la table; laquelle répondit, que c'estoit le corps de son neveu décédé. — Mais, repliqua le malade, comment seroit-il mort, veu qu'il vient de rire à gorge déployée? La femme répond que les morts rioient. Le malade en veut faire l'expérience sur soy, et pour ce, se fait donner un miroir; puis s'efforça de rire; et connoissant qu'il rioit, se persuada que les morts avoient cette faculté, qui fut le commencement de sa guérison. Cependant le jeune homme, après avoir demeuré environ trois heures sur cette table estendu, demanda à manger quelque chose de bon: on luy présente un chapon qu'il dévora avec une pinte de bon vin; ce qui fut remarqué du malade, qui demanda si les morts mangeoient. On l'assura que ouy: alors il demanda de la viande, qu'on lui apporta, dont il mangea de bon appétit. En somme, il continuë à faire toutes actions d'homme de bon jugement, et peu à peu cette cogitation mélancolique lui passa. Cette histoire fut réduite en farce imprimée, laquelle fut jouée un soir devant le Roy Charles neufviesme, moy y estant (928). »

MUSSATO ALBERTINO. — Pétrarque vante dans Albertino Musato la connaissance de l'histoire; Pierre-Paul Vergerie, le génie de la poésie. Son nom original aurait été *Musso*, et sa gloire en eût fait *Musato*, l'élève des Muses. Bernardini Scaudeoni voit en lui le restaurateur des lettres romaines en Italie, le promoteur de la renaissance que Pétrarque porta ensuite au plus haut point d'élevation.

Il vécut à Padoue, et mourut vers 1320.

On cite de lui une *Histoire d'Henri VII*, divers écrits polémiques, des poèmes, de nombreuses pièces de vers, et ses deux drames, dans l'un desquels, a-t-on dit, s'élevant contre la tyrannie des frères Acciolini et Albriaci, il atteint la hauteur de Sophocle et surpasse l'antiquité.

Ses œuvres ont été réunies dans le *Thesaurus antiquitatum historiarum Italiae* de J.-G. GRÆVIUS et P. BURMANN; Leyde, in-fol., 46 vol., t. VI, 1722, pars secunda.

Muratori le cite avec éloge dans ses *Antiquitates italicæ mediæ ævi, sive Dissert.*; Milan, 1732, in-fol., t. II, diss. 29, col. 850.

M. Maguin l'a mentionné avec éloges. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1833, 29 nov., p. 67.) — Voy. MORT D'ACHILLE et MORT D'ECGERINO.

N

NOUVEAU MONDE (SOTTISE DU). — La *Sotise du nouveau monde* a été attribuée à l'an 1503 par les frères Parfait (*Hist. du th. fr.*, t. III, p. 205-216).

Ils se sont servis pour leur analyse d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, coté V, 3121.

(928) Comme nous ne connaissons cette farce que par le récit qu'en a fait Louis Guyon au premier

Une édition du *Nouveau Monde* a été donnée à Paris, chez Guillaume Eustace, in-8° de 28 feuillets, contenant environ 1400 vers.

« Pour être au fait, disent-ils, du sujet de cette pièce, il faut se transporter au temps où elle fut composée, et se rappeler les circonstances qui y ont donné lieu. Avant

volume de ses *Diverses leçons*, nous avons cru devoir placer la date de sa représentation vers 1373.

le Concordat, qui a décidé la question, celle de la Pragmatique était agitée avec beaucoup de chaleur et de vivacité. On sait que Louis XII la favorisait ouvertement. Ce fut par son ordre et suivant ses intentions, que les Enfants sans souci composèrent et représentèrent cette pièce, pour faire sentir des abus que la prudence de ses successeurs a su prévenir. Au surplus, la pièce est très-rare et presque inconnue, quoique Duverdier en ait donné le titre, mais il le défigure si mal, que ce renseignement n'a jusqu'ici servi qu'à tromper ceux qui ne sont pas au fait de ce genre de poésie.... »

Ils ajoutent encore :

« L'Auteur du *Menagiana*, après avoir rapporté le titre de la pièce dont voici l'extrait, et copié d'après la *Bibliothèque française* de Duverdier-Vauprivaz, ajoute que « *Claude Barthelemi Maurisot* a tiré de là « l'idée du conte, touchant Madame la « Pragmatique, inséré dans un roman latin, « intitulé *Peruviana*, où sous les noms du « Pérou, il a caché l'histoire du cardinal de « Richelieu avec Marie de Médicis et « Gaston, duc d'Orléans. Ce conte étant « sans difficulté le meilleur endroit du livre, « mérite d'être rapporté. Le voici, (continue-t-il,) en français.

« Il y avoit en France une noble et riche « veuve nommée *Pragmatique*, qui avoit « deux filles à marier, toutes deux belles, « mais de vertu équivoque. L'aînée s'appelloit *Election*, la cadette *Nomination*. « Force amoureux les recherchoient en mariage. (*Menagiana*, tom. I^{er}, pag. 100 et « suivantes.) La mère, embarrassée sur le « choix, s'adressa au Souverain Pontife et au « roy, pour sçavoir ce qu'elle avoit à faire. « (DUVERDIER-VAUPRIVAZ, *Bibliot. fr.*, pag. « 898 et 899.) Tous deux d'un commun avis « lui conseillèrent de donner l'aînée à un « jeune homme nommé *Grand-Bénéfice*; « et la cadette à un autre nommé *Petit-Bénéfice*. Pragmatique en cette occasion, suivant le mauvais exemple de plusieurs « mères idolâtres de leurs filles, se dépouilla de tous ses biens en faveur des « siennes. Les noces se firent solennellement, et dans la suite du temps, les mariées « donnèrent plusieurs fois des marques de leur fécondité. Elles eurent chacune trois « enfans. *Election* eut *Abus*, *Simonie* et *Impiété*. *Nomination* eut *Ignorance*, *Luxe* et « *Dissolution*. Pragmatique, qui s'étoit épuisée pour l'avancement de ses filles, étant « tombée dans l'indigence, prioit humblement ses gendres de la secourir au besoin. « Ils s'excusoient l'un et l'autre sur leur « famille nombreuse, sur la dépense qu'il leur falloit faire pour entretenir leur train, « la parure de leurs femmes, les plaisirs « tant ordinaires qu'extraordinaires où les « engageoient leur condition. Qu'ils n'avoient pour toute ressource que l'attente « de quelque libéralité, soit du prince, soit du Pontife, promettant de ne pas manquer, « s'ils venoient à en recevoir, d'en faire « part à leur belle-mère. *Pragmatique*, ne

« comptant pas beaucoup sur des promesses si vagues, fut réduite à chercher un « autre moyen de pourvoir à sa subsistance. « Il y avoit alors dans le royaume deux « sortes de bêtes étrangères, l'une nommée « *Réserve*, et l'autre *Expectative*. Elles avoient « jusques-là vécu à discrétion, et terriblement multiplié; personne dans l'Etat, « quelques désordres qu'elles y fissent, n'osant les écarter ou leur courir sus. *Pragmatique* néanmoins, comme nécessité n'a « point de loy, et que de deux maux on choisit toujours le moindre, aima encore « mieux hasarder une irruption sur ces « bêtes toutes sacrées qu'elles étoient, que de se laisser mourir de faim. En ayant donc « attaqué quelques-unes à son avantage, elle « en fit une gorge chaude, et s'en trouva « fort bien. Ensuite, y prenant goût, elle se mit à les poursuivre ouvertement, roties, « bouillies, peu lui importoit; c'étoit pour elle une pâture délicieuse. A son exemple, la noblesse, et le tiers Etat en voulurent tâter. Le mets leur parut excellent. « Mais enfin la chasse étant devenue trop générale, il arriva de ces bestes comme « des loups d'Angleterre, à force d'en prendre, la race s'en perdit, et la pauvre *Pragmatique* retomba dans sa première disette. « Le Pontife, de son côté, ayant appris le carnage qu'on avoit fait des animaux « qui étoient sous sa protection, dépêcha au roy des légats pour tirer vengeance de l'injure. Les seigneurs les plus qualifiés, « pleins encore du souvenir d'une si douce proie, vouloient persuader au prince de n'entrer ni près ni loin dans cette affaire. « Mais lui, qui avoit la religion à cœur, étant informé des excès où l'affamée *Pragmatique* s'étoit portée, ordonna que pour punition de son crime, elle fût exposée à la « fureur d'un cruel *Lyon*. L'arrêt étant prononcé, il ne restoit qu'à conduire la criminelle au supplice : la question étoit de trouver un ministre de cette exécution. « Personne, pas même aucun des bourreaux du lieu, ne se présentoit pour cela. Le rang que la vieille dame avoit autrefois « tenu en France la rendoit encore vénérable aux yeux du public : et peut-être, « malgré sa condamnation, auroit-elle échappé, faute d'exécuteur, si l'un des légats, « homme barbare, nommé *Concordat*, expressément désigné pour cette fonction, « n'eût mené l'infortunée jusqu'à l'arene de l'amphithéâtre. C'est-là qu'étant arrivé, « elle fut livrée au *Lyon*, qui, s'étant battu « trois fois les flancs de sa queue, et ayant « autant de fois secoué sa crinière, se jeta « sur la triste *Pragmatique*, la déchirant « d'abord avec rage, et quittant aussitôt « avec mépris, un corps maigre et sec, qui « n'avoit que la peau et les os. »

« En comparant ce passage avec l'extrait que nous donnons de la *Sottise du Nouveau Monde*, le lecteur jugera si Morisot a suivi bien exactement l'original, et si son récit pourrait y suppléer, comme Ménage paraît le vouloir faire entendre. »

PERSONNAGES.

BENEFICE-GRANT,	COLLATION ORDINAIRE,
BENEFICE-PETIT,	UNIVERSITÉ,
PRAGMATIQUE,	LE HERAULT,
ELECTION,	SOT DISSOLU,
NOMINATION,	ABUS,
L'AMBICIEUX,	SOT TROMPEUR,
LEGAT,	SOTTE FOLLE,
QUELCUN,	SOT GLORIEUX,
VOULOIR EXTRAORDINAIRE,	SOT IGNORANT,
PERE SAINT,	SOT CORROMPU.
PROVISION APOSTOLIQUE,	

« Selon la louable et ancienne coutume, Bénéfice-Grant et Bénéfice-Petit viennent pour être pourvus à Pragmatique, qui appelle Election et Nomination, et loue Dieu de ce que tout se passe avec une grande simplicité. Cette joie est troublée par l'arrivée de l'Ambitieux, qui, s'adressant à Légat, lui dit sans autre façon :

L'AMBITIEUX.

Monseigneur révérendissime,
Bénéfice grant est vacant.

LEGAT.

Est-il vrai? sus, allez courrant
A quelcun, je viens après vous;
Pleurez, criez à deux genoux,
Demandez-le par recompense,
Je viendré comme qui pense,
Et direy que droict et raison
Veulent que par son oraison
Soit pour veu et non autrement.
Allez.

L'AMBITIEUX.

Je voys donc vistement.

LEGAT.

Ne dictes point que de moy vienne.

« Suivant ce conseil, l'Ambitieux revient trouver Légat, et feint de lui annoncer pour nouvelle que Bénéfice-Grant est vacant; il ajoute qu'on n'y peut nommer d'autre que lui, attendu ses services... Légat approuve sa demande, et ordonne à Quelcun de le satisfaire.

QUELCUN.

Or sus tost donc, prenez la plume
Escripez ce que vous voudrez :
Car qui qu'en parle, vous prendrez
Les fruietz : c'est mon intention.
Et mandez à Election
Que ne soit pas si enragée,
Que à mon vouloir ne soit rangée,
En l'espousant, et l'autre non.

« Pour montrer à l'Ambitieux qu'il prend ses intérêts avec chaleur, Quelcun enjoint à Vouloir-Extraordinaire d'y tenir exactement la main. L'Ambitieux, content au delà de son espérance, vient remercier Légat qui lui dit avec affabilité :

LEGAT.

Voulez-vous Lettres
cachées, ou chose davantage?
Ai-je point joué mon personnage?
Que voulez-vous? Je puis tout faire.

L'AMBITIEUX.

Pour mieux conduire mon affaire
De blancs signetz pour contrefaire.

Les Mandemens il me faudroit.
C'est ce dont plustost adviendrait.
Mon affaire à perfection.

LEGAT.

Pour avoir votre élection,
Véez en la ung pour le prevost,
Ung pour l'abbé : ne sonnez mot.
Pour les archidiares aussi;
Les sacrestins, chantres aussi;
Véez en la pour tous les chanoyes,
Pour prébandiers, prestres ou moynes,
Pour clergons, pour valets d'estable,
Vostre cas s'en va tout vallable.
Je puis toul : en voulez-vous plus?

L'AMBITIEUX.

Hey, Monseigneur, pour les consulz
Officiers, et gens de justice.

LEGAT.

A peine de perdre l'office
Qu'ilz ont veus en cy de tout chaulx,
A juges, baillifz, sénéchaux,
A trois ou quatre capitaines,
Afin qu'ils frottent leurs mitaines
Un peu des biens, etc.

VOULOIR-EXTRAORDINAIRE, à l'Ambitieux.

Vous semble-t-il que soit assez?
Demandez, il en tient boutique.

« Muni de ces pouvoirs, l'Ambitieux ne veut cependant en faire usage qu'à l'extrémité, et tâche à gagner Election par ses politesses; mais, voyant que ses soins sont inutiles, il appelle du secours.

VOULOIR-EXTRAORDINAIRE.

Si fault-il playse, ou non playse
Le prendre, car Quelcun le mande.

« Pragmatique, Bénéfice-Grant et Election réclament en vain la justice de leur cause. *Gardez, car nous sommes en France,* dit l'Ambitieux.

VOULOIR-EXTRAORDINAIRE.

A layde, au Roy, à l'ayde, au Roy,
Je vous arreste, et vous adjourne.

« La dispute s'échauffe, Vouloir-Extraordinaire et l'Ambitieux, meurtris de coups, viennent demander main-forte à Légat.

LEGAT.

A vous euz cops

VOULOIR-EXTRAORDINAIRE.

Voire par Dieu, Sire, à cent folz.

« Pour réduire cette rebelle, dit Légat, il faut absolument nous adresser à Père-Saint, qui nous enverra sa *grand'fille Authentique, et Provision, qu'on dit Apostolique*. Je crois que le voici, dit Vouloir-Extraordinaire.

L'AMBITIEUX.

Voyre, mais il ressemble ung prestre?
Pensons-y

« Père-Saint, qu'on ne fait parler qu'en langue italienne, écoute favorablement la requête de l'Ambitieux, et donne ses dépêches à Provision-Apostolique. Pragmatique résiste avec tant de force contre ces derniers venus et contre *Collation-Ordinaire*, qui veut s'emparer de *Bénéfice-Petit*, que Légat irrité ordonne l'assaut.

LEGAT.

Allez vielhe, allez dire un pscaulme.

QUELCUN.

Or sus, grand Pere, oula, oula.
Rendons ce faulx cueur estonné.

PERE SAINT.

*Jo tiengno presto lo mio bastonne.
Cachato beno quel bocconne,
Posco machar questo heretiqua.*

PRAGMATIQUE s'écrie.

Ha! Dieu, ha! poure Pragmatique,
Cil qui te debyroit maintenir,
Premier te vueil faire mourir.
Dieu je t'en demande vengeance

(Elle tombe à terre.)

« Après la chute de Pragmatique, on ne tarde pas à violenter les deux Bénéfices.

BÉNÉFICE-GRANT.

Volens nolo, nolens volo.

« Sans s'embarasser de ce langage qui lui est inconnu, Légat unit Bénéfice-Grant

avec l'Ambitieux, et le Petit avec Collation-Ordinaire. Election et Nomination, après avoir pleuré leur Mère Pragmatique, se retirent auprès d'*Université*, leur aïeule, et lui font part de leur désastre. Université, au désespoir, fait de vifs reproches à Père-Saint, à Quelcun et à Légat. Voici ce qu'elle ajoute :

Droict et Raison, je vous commande,
Que alliez sans que plus m'attendent.
La Pragmatique sublever :
Lever chault, or pour approuver
Ces faitz, mettez Election
Au plus près de Grant Bénéfice,
Près du Petit Nomination :
Ainsi le veult Droict et Justice.

« Et la pièce finit par les vers suivants, qui en contiennent le but et le sens moral :

Prince qui metz tous faitz en excellence
Cetse balance qu'est pleine d'insolence,
D'un cop de lance, rens-la-moi toute étique,
Remettant sus du tout la Pragmatique. »

O

OCYPUS. — L'*Ocypus*, placé à tort dans les œuvres de Lucien, selon M. Magnin, d'autant du vi^e ou du vii^e siècle, et incomplet, n'a pas paru à l'illustre critique avoir été destiné à la représentation. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1835, 15 mars, p. 173.)

L'*Ὠκύπους* n'aurait jamais été représenté, malgré sa forme dramatique, selon M. Edelestand Duméril. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 10, note 5.)

Le *Coureur* (*Ὠκύπους*) se trouve dans les diverses éditions de Lucien, et enfin dans

celle donnée parmi les classiques grecs de la Collection Didot, par M. Dindorf (p. 804.)

ORESTE. — Sinner a signalé un *Oreste* écrit en vers héroïques, dans un manuscrit du ix^e siècle de la Bibliothèque de Berne. (Cf. *Codic. Bibl. Bern.*, t. I^{er}, p. 507.)

M. Edelestand Duméril, qui croit à une éclipse totale du théâtre, entre les v^e et xiii^e siècles, en nie le caractère dramatique. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*, Paris, 1849, in-8°, p. 33-34.)

P

PARASOLS (B. DE). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, 1735, in-12, 15 vol., t. I^{er}, p. 28), ont laissé, sur Parasols (929) et son théâtre, les renseignements qui suivent :

« Parosols (B. de) naquit à Sisteron (Cf. DUVERDIER; NOSTRADAMUS) : son père était médecin de la reine Jeanne, comtesse de Provence. Parasols avait intiniment d'esprit et de délicatesse, et ses poésies furent recherchées avec soin par les personnes de goût; mais rien ne lui fit plus d'honneur que cinq tragédies qu'il composa contre Jeanne, reine de Naples et de Sicile, comtesse de Provence, et qu'il dédia au Pape Clément VII, qui, pour lors, résidait à Avignon. Ce présent fut récompensé d'un canonicat à Sisteron. Mais Parasols ne jouit que peu de jours de cette dignité, car il mourut empoisonné en 1383. On ne dit pas par qui et pour quel sujet ce malheur lui arriva.

« Pour ne point interrompre le récit de la vie de Parasols, nous avons passé légèrement sur ses cinq tragédies: cependant elles

(929) M. Magnin cite sous la date de 1585, les cinq tragédies satyriques contre Jeanne de Naples,

méritent d'être marquées dans notre histoire; mais ce ne serait pas assez d'en rapporter les titres, il est nécessaire d'en donner le plan. C'est ce que nous allons faire en peu de mots.

L'Andriasse, première tragédie.

« Jeanne, première reine de Naples, issue de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, succéda au roi Robert, son aïeul, l'an 1343. Il y avait déjà dix ans qu'elle avait épousé son cousin, fils de Charles, roi de Hongrie, le 26 septembre 1333. Ils régnèrent ensemble trois ans, au bout desquels on prétend qu'elle le fit étrangler. Voici comment Mézeray, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, tom. III, rapporte ce fait :

« André n'étant pas assez au gré de Jeanne, « et s'étant fait couronner roi par le Pape, « prétendant que le royaume lui appartenait, quelques conjurés le firent lever la « nuit d'auprès d'elle, et l'étranglèrent à une « fenêtre. Charles, prince de Duras, qui « étoit aussi du sang des rois de Sicile, et

dont Parasols est l'auteur. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1836, 5 janv., p. 150.)

« avoit épousé Marie, sœur de Jeanne, fut
 « le conseiller et l'auteur de cette infame
 « action. Jeanne n'en étoit pas innocente;
 « elle eut beau se lamenter, ses larmes et
 « ses cris l'en justifièrent bien moins que
 « son mariage subséquent avec Louis, son
 « cousin-germain, beau prince, et selon ses
 « désirs ne l'en convainquit. »

La Tharanta, seconde tragédie.

« La suite de l'Histoire de Jeanne sera
 l'argument de cette seconde tragédie.

« Ce prince Louis étoit fils de Philippe,
 « prince de Tarente, que Jeanne épousa un
 « an après la mort de son premier mari,
 « mais il ne jouit pas tranquillement de son
 « second mariage. Car (c'est Mézerai qui
 « parle [930]) Louis le Grand, roi de Hon-
 « grie, étant venu en Italie pour venger la
 « mort de son frère André, et pour recueillir
 « son royaume, traita Charles de Duras tout
 « de même qu'on avoit traité le roi André.
 « Il en eût fait autant à la princesse et à son
 « beau mari, s'ils fussent tombés entre ses
 « mains, c'est pourquoi elle se sauva de
 « bonne heure en sa comté de Provence, et
 « son mari peu de tems après elle. Le Pape
 « Clément VI lui rendit de grands honneurs;
 « mais profitant de l'extrême nécessité où
 « elle étoit réduite, il tira d'elle la ville et
 « le comté d'Avignon, qu'il n'acheta que
 « quatre-vingt mille florins d'or de Flo-
 « rence (931). Mais par-dessus le marché, il
 « approuva le mariage avec le prince Louis.
 « qui en récompense ratifia cette vente. On
 « dit que Louis ne gardant point la modé-
 « ration nécessaire dans les caresses qu'il
 « faisoit à la reine sa femme, y ruina sa
 « santé, et mourut bientôt; mais c'est une
 « médisance, car Louis vécut jusqu'en 1362,
 « c'est-à-dire quinze ans après son mariage,
 « étant entré dans ses Etats en 1350 par la
 « médiation du Pape. » Cependant pour
 « suivre l'idée du poète, qui ne prétendait
 « pas justifier la Reine Jeanne, nous lui four-
 « nissons un garant: c'est Brantome (*Vies des*
Dames illustres) qui va prendre ce soin.
 « Elle épousa (c'est de Jeanne qu'il parle)
 « après, et aussitôt la mort d'André, un de
 « ses cousins, fils du prince de Tarente,
 « qu'elle aimoit fort durant la vie de son
 « mari, qu'elle traita bien, et demeura avec
 « elle trois ans en fort grande amitié, mais
 « il mourut tout exténué de s'être excessi-
 « vement et trop souvent employé au ser-
 « vice de la reine. »

La Malhorquina, troisième tragédie.

« Servons-nous encore de Brantome (*Vies*
des Dames illustres), pour donner le plan
 de cette tragédie. « Jeanne épousa après,
 « pour son tiers mari, Jacques d'Aragon,
 « infant de Majorque qui étoit pour lors le
 « plus délibéré prince, dispos et beau per-
 « sonnage qui se trouvât en la place, qu'elle
 « ne voulut pourtant qu'il portât le titre de

« roi, ains de simple duc de Calabre; car
 « elle voulait seule dominer et ne-vouloit
 « pas avoir de compagnon, ainsi qu'elle fai-
 « soit bien et lui montra bien aussi; car
 « ayant su qu'il s'étoit donné à une autre
 « femme, (malheureux qu'il étoit, car de
 « plus belle n'en pouvoit-il choisir que la
 « sienne) lui fit trancher la tête et ainsi
 « mourut. » Ce qu'il y a de plaisant, c'est
 que Brantome persuadé que la reine ne fit
 point mourir son troisième époux, ne laisse
 pas de dresser une longue apologie de ce
 prétendu supplice qu'il finit par ces mots:
 « Qui n'eût condamné ce prince d'avoir
 « faussé compagnie à cette belle reine et s'é-
 « tre dérobé pour aller habiter avec une
 « autre qui ne la valloit pas en la moindre
 « partie de son corps. C'étoit tout ainsi
 « qu'un, qui pour éteindre sa soif, dé-
 « laisse la nette et claire fontaine, pour al-
 « ler boire dans un marais, sale, boueux et
 « tout vilain. »

L'Allamanda, quatrième tragédie.

« Enfin Jeanne, (car c'est toujours la con-
 tinuation de son histoire) se maria l'an 1376,
 avec Othon de Brunswick, prince allemand,
 avec lequel elle vécut en bonne intelligence;
 mais Charles Durazzo, général des troupes
 du roi de Hongrie, vainquit Othon dans
 une bataille et le fit prisonnier. Ensuite de
 quoi il marcha vers Naples où ayant été
 reçu sans résistance, il assiégea la reine et
 la princesse Marie, sa sœur, dans le châ-
 teau de l'OEuf et les força de se rendre.
 Alors, maître de la vie de Jeanne et d'Othon,
 il les fit étrangler tous les deux en sa pré-
 sence. Brantome (*Vies des Dames illustres*)
 conte un peu autrement la mort de Jeanne,
 voici ses termes: « Charles du Durazzo,
 « maître du royaume et de la personne de
 « la reine Jeanne, fit sçavoir au roi de Hon-
 « grie l'état des choses et lui demanda ce
 « qu'il feroit de cette princesse. Le roi de
 « Hongrie envoya à Charles deux de ses
 « barons pour le congratuler de sa victoire,
 « et fit réponse qu'il devoit mener la reine
 « au lieu propre auquel elle avoit fait
 « étrangler André, et que en même lieu et
 « en même maniere il la fit pendre et étran-
 « gler; ce qui fut fait; et ce corps porté
 « à Ste.-Claire à Naples. Et après avoir été
 « trois jours morte sur terre, fut enterrée,
 « et les deux barons en ayant vû l'exécu-
 « tion, en porterent les nouvelles en Hon-
 « grie »

La Johannela ou *la Joananda* (la Jeanne),
 cinquième tragédie.

« Il y a grande apparence que cette tra-
 gédie n'étoit qu'une récapitulation des di-
 vers événements de la vie de Jeanne de Na-
 ples. Car, Nostradamus en annonçant cette
 pièce, « ajoute que le poète n'y avoit rien
 « oublié depuis que cette reine fut de l'âge
 « de six à sept ans, jusqu'à la fin de ses
 « jours qu'elle prit une telle et malheu-

(930) Au III^e tome de son *Abrégé de l'Histoire de France*.

(931) Quelques-uns disent qu'il ne les paya pas. (MÉZERAI, tom. III, page 30.)

« reuse fin qu'elle avoit fait prendre à André son mari. » Nous dirons seulement que Jeanne mourut en 1382, âgée de 58 ans. »

PARIS (JUGEMENT DE). — M. O. Leroy signale parmi les pièces indécentes jouées aux entrées des rois, le *Jugement de Paris*. (cf. *Epoques...* ch. 8.)

M. Edelestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 72) retrouve ce mime avec un autre drame sur les événements du temps, dans un livre du xvii^e siècle intitulé. *Antiquités du triomphe de Béziers au jour de l'Ascension, contenant les plus rares histoires qui ont été représentées au susdit jour ces dernières années*; Béziers, 1628.

PATHELIN (LA FARCE DE.) — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 167), ont donné l'analyse suivante de la *Farce de Pathelin*, sous la date de l'an 1474 (932).

« On ignore absolument le nom de l'auteur de cette farce et le temps de sa représentation. Tout ce qu'on sait de plus précis à l'égard du dernier article, nous le devons à M. de Lacaille, dans son *Histoire de l'imprimerie et de la librairie de Paris*, où il parle d'une édition de *Pathelin*, chez Pierre Le Caron qui imprimait vers 1474. Ainsi, nous supposons cette pièce jouée vers ce temps qui eut un succès des plus marqués (933), et dont beaucoup de vers passèrent en proverbes, même le nom du personnage qui donne le titre à la pièce, devint et est encore un nom général, pour désigner un homme qui sous une apparence de douceur et de probité cherche à tromper tout le monde.

« Nous allons donner un extrait de cet ouvrage, quoiqu'extrêmement connu, tant par son mérite que par la pièce de de Brueys, qu'on joue très-souvent, qui porte le titre de l'*Avocat Pathelin*. Nous rendons compte de celle de l'anonyme.

« Elle ouvre par Pathelin et Guillemette sa femme. Le premier se plaint du peu de gain qu'il a fait depuis quelque temps dans sa profession d'avocat.

GUILLEMETTE.

Nous mourrons de fine famine,
Nos robes sont plus qu'estamine
Reses (934).

(932) M. Magnin, dans son cours à la Faculté des lettres a signalé, sous la date du xv^e siècle, le *Sergius* de Jean Reuchlin, comme une imitation de *Pathelin*. (Cf. *Journ. gén. de l'instr. publ.*, 1856, 6 mars p. 292.)

M. F. Génin a publié dans l'*Illustration française* (1852, nos 512 et 515, p. 396 et 410), une version de la farce de *Pathelin*, accompagnée de quelques notes.

(933) La grande réputation de cette farce pénétra jusque chez les étrangers, en faveur desquels Alexandre Connibert en donna une traduction en vers latins, qui fut imprimée à Paris en 1545, par Simon de Colines, pour François Estienne, sous le titre suivant : *Patelinus nova comedia, alias Veterator, e vulgari lingua in latinam traducta per Alexandrum Connibertum legum doctorem, et nuper quam diligentissime recognita : ut conferenti cum veteri exem-*

PATHELIN.

Taisez-vous par ma conscience,
Si je veuil mon sens esprouver,
Je sçaurai bien où en trouver
Des robes et des chapperons.
Je m'en veuil aller à la foire.

GUILLEMETTE.

Vous n'avez denier ne maille,
Que ferez-vous ?

PATHELIN.

Vous ne sçavez
Belle dame, si vous n'avez
Du drap pour nous deux largement,
Si me desmentez hardiment.

« Pathelin quitte Guillemette, et va aborder Guillaume Joceaume, drapier. Après les premiers compliments, il entre en matière avec le marchand et donne de grands éloges au père de ce dernier.

PATHELIN.

Ha! qu'estoit un homme sçavant!
Je requier Dieu qu'il en ait l'ame.
De votre pere; douce dame!
Il m'est advis tout clerement
Que c'est-il de vous proprement.
Qu'estoit-ce, un bon marchand et saigo?
Vous lui ressemblez de visaige,
Pardieu, comme droicte peinture.
Se Dieu eut oncq de créature
Mercy, Dieu vray pardon luy fasse
A l'ame.

LE DRAPPIER.

Amen, par sa grace,
Et de nous quant il luy plaira.

PATHELIN.

Par ma foi, il me déclaira
Maintesfois et bien largement
Le temps qu'on voit présentement,
Moult de fois m'en est souvenu :
Et puis, lors il estoit tenu
L'un des bons.

« De ce discours, Pathelin passe à l'état du commerce, et ensuite jetant la vue sur une pièce de drap.

Cestuy-cy est-il taint en laine?
Il est fort comme un cordouën.

LE DRAPPIER.

C'est un très-bon drap de Rouën
Je vous prometz, et bien drappé.

PATHELIN

Or vrayment, je suis attrappé
.

plari plane nova, hoc est longe tersior, latinisque auribus gratior videatur. Cette traduction est à la vérité assez exacte. On y a ajouté le rôle d'un acteur (personnage) que l'on introduisait assez communément dans ce temps-là, et qui servait à faire remarquer aux spectateurs les plus beaux endroits de la pièce. — Cette farce expurgée, augmentée, mise en vers latins pour plaire aux oreilles savantes, parut sous les auspices de dom P. Colson, d'Heuricus Sussaneus, de Nicolas Jucundus et de Jean Masset. En épigraphe on lit : *Plus olei quam vini*. Elle forme un tout petit livret de 29 feuillets numérotés, formant 58 pages. Il faut ajouter au titre donné par les frères Parfait ces mots qui indiquent la main des savants Etienne : *Cum privilegio*. Imprimebat Simon Colinceus Francisco Stephano, 1545.

(934) Rases, usées.

J'avois mis à part quatre vingt
Escus, pour retraire une rente,
Mais vous en aurez vingt ou trente,
Je le vois bien, car la couleur
M'en plaist très-tant que c'est douleur?

LE DRAPPIER.

Escus? voire se peut-il faire?
Que ceulx dont vous devez retraire
Ceste rente, prinssent monnoye?

PATHELIN.

Et ouy dea, si je le vouloye,
Tout m'en est un en payement.
Quel drap est cecy? vrayement
Tant plus le voy, tant plus m'assotte :
Il m'en fault avoir une cotte,
Brief, et à ma femme de mesme.

« Guillaume dit le prix de l'aune de son
drap; Pathelin marchande quelque temps, et
enfin il consent à le prendre : on le mesure,
et il s'en trouve six aunes.

PATHELIN.

Or sire, les voulez-vous croire (935)
Jusques à jà quand vous viendrez,
Non pas croire, mais les prendrez
A mon huys, en or, ou monnoye.

LE DRAPPIER.

Nostre Dame! je me tordroye
De beaucoup à aller par-là.

PATHELIN.

Hée! vostre bouche ne parla
Depuis, par Monseigneur saint Gille,
Qu'elle ne dit pas Evangile :
C'est très-bien dict, vous ne voudriez
Jamais trouver nulle achoison (936)

De venir boire en ma maison.
Or y burez-vous ceste fois.

LE DRAPPIER.

Et par saint Jacques je ne fois
Gueres autre chose que boire,
Je irai : mais il fait mal d'accroire,
Ce sçavez-vous bien, à l'estraine.

PATHELIN.

Souffit-il se je vous estraine
D'escus d'or, non pas de monnoye?
Et si mangerez de mon oye,
Par Dieu, que ma femme rostit.

LE DRAPPIER.

Vrayment, cest homme m'assotist;
Allez devant, sus, j'iray doncques,
Et les porteray.

PATHELIN.

Rien quiconques
Que me grevera-t'il? pas maille,
Sous mon aisselle?

LE DRAPPIER.

Ne vous chaille.
Il vaut mieux, pour le plus honneste,
Que je le porte.

PATHELIN.

Malle feste

• M'envoye sainte Magdaleine,
Si vous en prenez jà la peine.

(935) Croire, *credere aliquid alicui*. Prêter quel-
que chose à quelqu'un.

(936) *Achoison*, occasion.

(937) Les sergents étaient alors vêtus d'habits
rayés, aussi Thibault Aiguellet, qui affectait ne con-

C'est très-bien dict, dessous l'aisselle,
Cecy me fera une belle
Bosse; ha! c'est très-bien, allé
Il y aura beu, et gallé
Chez moy, ains que vous en aillez.

LE DRAPPIER.

Je vous prie que vous me baillez
Mon argent dès que j'y seray.

PATHELIN.

Feray. Et parbleu non feray
Que n'avez prins votre repas
Très-bien : Et si ne voudroye pas
Avoir sur moi de quoy payer;
Au moins viendrez-vous essayer
Quel vin je bois.

« Pathelin emporte le drap, et revient
chez lui, où il fait part à Guillemette sa
femme, de la façon dont il s'est pris pour
tromper Guillaume.

Il doit venir manger de l'oye,
Mais voicy ce qu'il faudra faire;
Je suis certain qu'il viendra braire
Pour avoir argent promptement;
J'ai pensé bon appointement,
Il convient que je me couche,
Comme un malade sur ma couche,
Et quand il viendra, vous direz
Ah! parlez bas, et gémirez
En faisant une chiere fade :
Las! ferez-vous, il est malade
Passez deux mois, ou six semaines :
Et s'il vous dict, ce sont trudaines,
Il vient d'avec moi tout venant;
Helas! ce n'est pas maintenant,
(Ferez-vous) qu'il faut rigoller,
Et le me laissez flageoller,
Car il n'en aura autre chose.

GUILLEMETTE.

Par l'ame qui en moy repose,
Je feray très-bien la manière.

« Guillaume arrive, et demande Pathelin :
sa femme Guillemette fait la désolée, et dit
que son mari est malade depuis six semai-
nes, et qu'actuellement il est à l'extrémité.
Le drapier ne comprend rien à ce discours,
et ne saurait se persuader qu'un homme
qu'il a vu le matin en bonne santé, soit
dans un état si pitoyable. Pathelin paraît,
qui feint un délire des plus violents. Il se
sert de cinq ou six jargons pour répondre
à Guillaume, qui lui demande de l'argent du
drap qu'il lui a vendu. Enfin ce malheureux
drapier est obligé de s'en aller, après avoir
vainement demandé le payement de sa mar-
chandise. Cependant Guillaume est abordé
par son berger nommé Aiguellet.

LE BERGIER.

Dieu vous doint benoiste journée,
Et bon vespres, monseigneur doux.

LE DRAPPIER.

Ha! es-tu-là, truaux merdoux,
Quel bon varlet! mais à quoi faire?

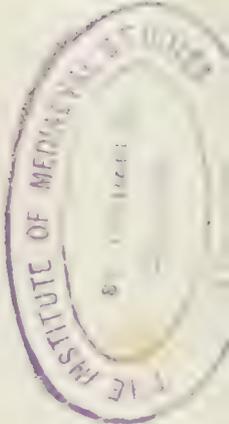
LE BERGIER.

Mais qu'il ne vous vueille desplaire,
Ne sçay quel vestu de royé (937)

naitre pas même un sergent, ni les marques aux-
quelles ils étaient reconnus, dit :

Ne sçay quel vestu de royé,
Qui tenoit un fouet sans corde.

C'est-à-dire une verge.



Mon bon seigneur, tout desvoyé,
 Qui tenoit un fouët sans corde,
 M'a dict : mais je ne me recorde
 Point bien au vray ce que peut estre :
 Il m'a parlé de vous, mon maistre,
 Et ne sçay quelle adjournerie,
 Quant à moy, par sainte Marie,
 Je n'y entends ne gros, ne gresle :
 Il m'a broüillé de pesle mesle,
 De brebis, et de relevée,
 Et me a fait un grand levée
 De vous, mon maistre, et du boucher.

LE DRAPPIER.

Si je ne te fais emboucher,
 Tout maintenant devant le juge,
 Je prie à Dieu que le déluge
 Courre sur moy, et la tempeste :
 Jamais tu n'assommeras beste
 Par moi, qu'il ne t'en souviene;
 Tu me rendras, quoiqu'il advienne,
 Six aulnes... dis-je, l'assommaige
 Que tu m'as faict depuis dix ans.

LE BERGIER.

Ne croyez pas les médisans,

 Monseigneur, accordons ensemble,
 Pour Dieu, que je ne plaide point.

LE DRAPPIER.

Va, ta besongne est en bon point :
 Va-t'en, je m'en accorderay
 Pardieu, ne t'en appointeray
 Qu'ainsy que le juge fera.

LE BERGIER.

Adieu, sire, qui vous doint joye.

(A part.)

Il fault donc que je me deffende.
 Y a-t-il ame-là?

(Frappant à la porte de Pathelin.)

PATHELIN.

Dieu te gard, Compain (938). Qu'il te fault ?

LE BERGIER.

On me piquera en deffault
 Si je ne vois à ma journée;
 Monseigneur a de relevée,
 Et s'il vous plaist vous y viendrez,
 Mon doulx maistre, et me deffendrez
 Ma cause : car je n'y sçay rien,
 Et je vous payeray très-bien,
 Partant si je suis mal vestu.'

PATHELIN.

Or viença, parle, qu'es-tu ?
 Ou demandeur, ou deffendeur ?

LE BERGIER.

J'ay à faire à un entendeur;
 Entendez-vous bien, mon doulx maistre,
 A qui j'ay longtemps mené paistre
 Les brebis, et les luy gardoye,
 Par mon serment, je regardoye
 Qu'il me payoit petitement.
 Diray-je tout ?

PATHELIN.

Dea sûrement,
 A son conseil doit-on tout dire.

LE BERGIER.

Il est vray, et vérité, sire,
 Que je les luy ay assommées,
 Tant que plusieurs se sont pasmées
 Maintesfois, et sont cheutes mortes,

Tant fussent-elles saines et fortes ;
 Et puis je luy faisois entendre,
 Afin qu'il ne m'en peust reprendre,
 Qu'ils mourroient de la clavelée :
 Ha! fait-il, ne soit plus meslée
 Avec les autres, gette-là.
 Voulentiers, fais-je, mais cela
 Se faisoit par une autre voye,
 Car par saint Jehan, je les mangeoye,
 Qui scavoie bien la maladie.
 Que voulez-vous que je vous die ?
 J'ay cecy tant couronné,
 J'en ay assommé, et tué,
 Tant qu'il s'en est bien aperçü,
 Et quant il s'est trouvé déçü,
 M'aist Dieu, il m'a fait espier,
 Car on les ouist bien crier,
 Entendez-vous, quant on le sçait ;
 Or j'ay esté prins sur le faict,
 Je ne le puis jamais nier.
 Si vous voudroye bien prier
 (Pour du mien, j'ay assez finance)
 Que nous deux luy baillons l'avancee ;
 Je sçay bien qu'il a bonne cause,
 Mais vous trouverez bien clause
 Se voulez, qu'il l'aura mauvaise.

PATHELIN.

Par ta foi, seras-tu bien aise
 Que donras-tu, si je renverse
 Le droit de ta partie a dverse,
 Et si je te renvoye absouz.

LE BERGIER.

Je ne vous payeray point en soulz,
 Mais en bel or à la couronne.

PATHELIN.

Donc, tu auras ta cause bonne.

Si tu parles, on te prendra
 Coup à coup aux positions ;
 Et en telz cas, confessions
 Sont si très-préjudiciables
 Et nuisent tant que ce sont diables.
 Pour ce, vecy que tu feras,
 J'à tost, quant on t'appellera,
 Pour comparoir en jugement,
 Tu ne repondras nullement
 Fors bée, pour rien que l'on te die ;
 Et s'il advient qu'en te mauldie,
 En disant, hé cornart, puant,
 Dieu vous mette en mal, truant,
 Vous moquez-vous de la justice ?
 Dy, bée. Ha! feray-je, il est nice,
 Il cuide parler à ses bestes :
 Mais s'ils devoient rompre leurs testes,
 Qu'autre mot n'isse de ta bouche,
 Garde-t'en bien.

LE BERGIER.

Le faict me touche
 Je m'en garderay bien, vrayment,
 Et le feray bien proprement :
 Je vous le prometz, et afferme.

PATHELIN.

Or t'en garde, tiens toy bien ferme,
 A moy-mesme, pour quelque chose
 Que je te die, ne propose,
 Si ne repondz point aultrement.

LE BERGIER.

Moy, nenny, par mon sacrement,
 Dites hardiment que j'affolle

Si je dy huy autre parole
A vous, ne à autre personne,
Pour quelque mot que l'on me sonne,
Fors bée, que vous m'avez apprins.

« Voici le plus comique de la pièce. Pathelin se présente devant le juge pour défendre Aignelet. Guillaume arrive, et plaide lui-même sa cause contre son berger. Il aperçoit Pathelin : à cette vue il s'embrouille, et confond dans son discours les moutons égorgés et volés par Aignelet, avec les six aunes de drap emportés par Pathelin. le juge s'impatiente des interruptions, et du prétendu galimatias de Guillaume, et lui dit :

Sus, revenons à nos moutons ;
Qu'en fut-il ?

LE DRAPPIER.

Il en prit six aunes
De neuf francs.

LE JUGE.

Sommes-nous béjaunes.
Ou, cornart, ou cuidez-vous estre ?

« Pathelin triomphe du désordre où se trouve Guillaume pour faire entendre au juge que ce drapier n'a que de mauvaises raisons à alléguer contre sa partie. Le juge, pour éclaircir l'affaire, interroge le berger, qui suivant le conseil de Pathelin, ne répond que *Bée*.

LE JUGE.

Vecy angoisse.
Quel bée est cecy, suis-je chièvre ?

PATHELIN.

Croyez qu'il est fol ou testu.
Ou qu'il cuide estre entre ses bestes.

« Guillaume recommence son discours, et se confond de plus en plus.

LE DRAPPIER.

Or ça je disoye
A mon propos comment j'avoye
Baillé six aunes, dois-je dire,
Mes brebis ? Je vous en prie, sire,
Pardonnez-moy. Ce gentil maistre
Mon bergier, quand il devoit estre
Aux champs, il me dit que j'oroye
Six escus d'or, quant je viendroye :
Dis-je depuis trois ans en ça :
Mon bergier me convença (939)
Que loyaument me garderoit
Mes brebis, et ne m'y leroit
Ne dommage, ne villenie :
Et puis maintenant il me nie
Et drap et argent plainement.
Ha ! maistre Pierre vrayment ;
Ce ribaut-cy m'embroit les laines
De mes bestes, et toutes saines
Les faisoit mourir et périr,
Pour les assommer, et ferir,
De gros bastons sur la cervelle :
Quant mon drap fut soubz son aisselle
Il se mit au chemin grant erre,
Et me dit que j'allasse querre
Six escus d'or en sa maison.

(939) *Convenancer*, promettre.

(940) M. O. Leroy classe parmi les drames satiri-

LE JUGE.

Il n'y a rime ne raison
En tout quanque vous rafardez :
Qu'esse-cy ? vous entrelardez
Puis d'un, puis d'autre : somme toute,
Par la sangbieu, je n'y voy goute.
Il broüille de drap, et babille
Puis de brebis, au coup la quille
Chose qu'il dit ne s'entretient.

« Guillaume veut reprendre son plaidoyé, et ne s'explique pas mieux que les précédentes fois. Le juge le prend pour un visionnaire, renvoie le berger absous et s'en va. Guillaume au désespoir du jugement, fait de grandes menaces à Pathelin, et se retire. Pathelin reste avec Aignelet, et après l'avoir félicité sur le gain de sa cause, il lui demande de l'argent. Aignelet, suivant la parole qu'il a donnée à Pathelin, ne répond que *Bée*, à tout ce que ce dernier lui dit. Pathelin s'aperçoit enfin qu'il est trompé.

PATHELIN.

Maugrebieu, ay-je tant vescu,
Qu'un bergier, un mouton vestu,
Un villain paillart me rigolle.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Par saint Jehan, tu as bien raison,
Les oysons mènent les oyes paistres
Or cuidois-je estre sur tout maistre
Des trompeurs d'ici, et d'ailleurs,
Des fors corbineurs, des bailleurs
De paroles en payement
A vendre au dernier jugement :
Et un bergier des champs me passe :
Par saint Jacques, se je trouvasse
Un bon sergent, te feisse prendre.

LE BERGIER.

Bée.

PATHELIN.

Heu ! *bée*, l'en me puisse pendre
Si je ne vois faire venir
Un bon sergent : mésadvenir
Luy ouisse, s'il ne l'emprisonne.

LE BERGIER.

S'il me treuve, je luy pardonne. »

PATHELIN (LE TESTAMENT DE). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 190) donnent l'aperçu suivant de cette pièce (940), sous la date de l'AN 1520 :

Le testament de Pathelin, farce à quatre personnages, sçavoir :

PATHELIN,
GUILLEMETTE,

L'APOTHIQUAIRE,
MESSIRE JEHAN LE CURÉ.

« Comme nous ne connaissons cette farce que par la réimpression que feu Coustelier en fit en 1723 à la suite de celle de *Pathelin*, nous ne pouvons fixer la date de la première édition. A en juger par le langage, elle paraît avoir été composée vers 1520. C'est l'époque que nous lui donnons en attendant

ques, précurseurs de la Réformation, le *Nouveau Pathelin*. (Cf. *Epoques...* ch. 8.)

d'autres éclaircissements. Au reste, elle n'est pas d'un grand mérite. Voici en peu de mots quel en est le sujet.

« Pathelin ouvre la scène et appelle sa femme Guillemette, pour qu'elle lui donne son sac, dont il a besoin pour aller aux plaids. A peine Pathelin est parti qu'il revient, en disant qu'il se meurt. Sa femme court chercher l'apothicaire et le curé. Ces derniers arrivent. Le premier assure que le malade n'en peut revenir et le curé le confesse. Ensuite Pathelin fait son testament et expire en disant :

Hélas! Guillemette, ma femme,
Il est à ce coup fait de moi;
A dieu, jamais mot ne diray,
La mort va faire son effort.

GUILLEMETTE.

Ha! Nostre Dame de Montfort,
Le bon Maistre Pierre est basi.

MESSIRE JEHAN.

Le remède est prier pour luy.
Et *requiescant in pace*,
Oublier faut le temps passé.
Rien n'y vult le desconfort.

L'APOTHIQUAIRE.

Jésus luy soit miséricors,
Et à tous ceulx qui sont en vie.

GUILLEMETTE.

Amen, et la Vierge Marie.

MESSIRE JEHAN.

Or pensons de le mettre en bierre :
Jésus luy soit miséricors.

GUILLEMETTE.

Hélas! quant de luy me recors,
Je suis amerement marie.

MESSIRE JEHAN.

Jésus luy soit miséricors.

GUILLEMETTE.

Amen, et la Vierge Marie.

MESSIRE JEHAN.

Jésus luy soit méricors
Et à tous ceulx qui sont en vie.
Adieu toute la compagnie. »

PAUVRES DIABLES (LES). — *Les pources deables, farce nouvelle a VII personnages, c'est a scauoir :*

LA REFORMERESSE,
LE SERGENT,
LE PREBSTRE,
LE PRATICIEN.

LA FILLE DESBAUCHÉE,
L'AMANT VER...
et LE MOYNE.

Cette farce date du XVI^e siècle.

On la trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63.

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8^o).

LA REFORMERESSE commence :

« A bien parler bien besongnar,
Diet l'Auvergnat Jehan de Souefons
En ce lieu veulx monstrer mon art
Dire ma harangue et raisons
De faire cent comparaisons...

PAUVRE VILLAGEOISE (LA). — *Voy. VILLAGEOISE (La pauvre).*

PAYEUR (LE BON). — *Voy. BON PAYEUR (Le).*
PAYSAN DE MICHEL PLOCHYRE (Le).
— Michel Plochyre vivait au XII^e siècle et écrivait en grec.

Le drame qui reste de lui a été édité, pour la première fois en 1593, par Frédéric Morel à Paris (in-8^o de 16 pages), par Maittaire à Londres (Miscell. 1722) et par M. Dübner dans la *Collection des classiques grecs* de M. Didot; on n'en connaît plus de manuscrits.

M. Dübner a constaté de nombreuses infidélités dans l'édition de Morel, qui lui a semblé revue et corrigée au caprice de l'éditeur.

L'unique traduction qui en existe est celle de ce même Morel; on n'en connaît point de version française.

Le drame est considéré par M. Dübner comme la meilleure production des Byzantins.

Dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin cite un fragment du drame de Plochyre, sous la date du XII^e siècle; il déclare cette pièce ingénieuse et froide; il y remarque enfin des notions théologiques, scientifiques et morales, bizarrement juxta-posées. (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1835, 3 septembre, p. 461).

Le drame de Michel Plochyre est pour M. Edelestand Duméril une production d'une époque évidemment chrétienne, mais impossible à fixer; il le considère comme véritablement dramatique. (Cf. *Origine latine du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8^o, p. 10, note 5.)

Le paysan de Michel Plochyre.

PERSONNAGES.

LE PAYSAN,
LE SAGE,
LA FORTUNE,

LES MUSES,
LE CHOEUR.

LE PAYSAN. Salut! ô Fortune, trois fois heureuse, trois fois vénérable! Tous mes souhaits sont d'avoir votre aide, et de vivre sous votre précieuse conduite.

LE SAGE. Holà! Paysan, de quelle déesse parlez-vous sous ces termes de trois fois bienheureuse et trois fois vénérée? N'est-ce pas à juste titre que tout le monde l'abhorre, cette misérable [Fortune], qui nous arrache sans cesse au droit chemin?

LE PAYSAN. Tenez un peu votre langue, et fermez votre bouche caquetteuse. Ne redoutez-vous point d'exciter la colère de la grande déesse? Elle est en tout lieu, et voit tout...

LE SAGE. Eh! quel homme de bon sens fait son culte d'une déesse aveugle?

LE PAYSAN. Esprit obtus! le mien y voit clair.

LE SAGE. Comment! est-elle aux portes d'un paysan?

LE PAYSAN. C'est qu'elle savait mon foyer tout rempli de son nom, et qu'à son approche elle trouverait les portes ouvertes.

LE SAGE. C'est étrange! Mais vous dites vrai; je me figure à cette heure ce qui a dû se passer.

LE PAYSAN. Que conjecturez-vous? Parlez plus clairement.

LE SAGE. Elle venait évidemment chez moi. Mais, la vieille décrépite, avec ses jambes branlantes! la malheureuse! à cette heure du soir, dans les premières ombres, ses pieds tortus l'ont fait dévier de sa route; elle sera tombée et blessée sur les cailloux,

souffrant soudain de quelque douleur vive, c'est pour se reposer un peu, en attendant de revenir jusqu'à ma maison qu'elle aura frappé d'abord à la porte close, puis voyant ouvert un huis voisin, qu'elle sera entrée, cherchant un refuge.

LA FORTUNE. Cela fait enrager d'entendre dire que, moi, la plus rapide des divinités, moi! je suis boiteuse. Moi, qui commande à la terre, moi qui m'élève jusqu'aux cieux, et à qui tout obéit, partout!

LE SAGE. Scélérate vieille! Le plus funeste mal du genre humain! chargée d'ans et de loques! dégoûtante d'infirmités! à qui accordes-tu tes faveurs, sinon aux plus indignes?

LA FORTUNE. Bonhomme, tu aimes à remuer la langue. Tu te vantes comme un fou, et tu bredouilles avec impudence. Tu es hardi. N'as-tu pas les dons des Muses si tu n'as pas ceux de la Fortune? L'éloquence, la poésie te sont familières. Appelle les Muses dans ta cause, et porte leur tes plaintes. Mais va-t-en.

LE SAGE. Va au malheur! Démon. Egare-toi, péris, ô toi qui m'objecte par envie les dons des Muses!

LES MUSES. Salut! ô le plus éloquent des hommes.

LE SAGE. Eh! vous, taisez-vous. Pas de bruit. Chut! Il est venu du bruit à mon oreille. Ouvrez la porte, on va frapper.

LES MUSES. Salut! ô le plus illustre des orateurs.

LE SAGE. Ah! quel bonheur nous arrive en ce moment?

LES MUSES. O charmes, ô délices, ô grâces de la parole!

LE SAGE. Je veux t'aimer, ô chœur. Courons chez moi.

LE CHŒUR. Réjouissez-vous, mon maître: voici les Muses.

LE SAGE. Vraiment. Mettez-les dehors, repoussez-les loin de la maison.

LE CHŒUR. C'est ce que vous ne ferez pas, maître, devant de si grandes déesses.

LE SAGE. Et en quoi donc ai-je jamais connu la puissance de ces déesses, je le demande?

LE CHŒUR. Ne sont-ce pas elles qui ont fait de vous un si éminent rhéteur?

LE SAGE. Et quels biens m'a apportés la science!

LE CHŒUR. N'êtes-vous pas le plus habile pour les bons conseils?

LE SAGE. J'en suis pourtant encore à chercher par quel moyen arracher mes jours à la misère; et je n'ai pas trouvé la solution du problème.

LE CHŒUR. Vous avez en vous, les plus riches trésors de la sagesse.

LE SAGE. L'éloquence n'a pas cours aux marchés.

LE CHŒUR. La gloire est-elle au-dessous de la richesse?

LE SAGE. La gloire remplit-elle le ventre qui a faim? ô misère! oh! combien sont supérieurs les écus du paysan!

LE CHŒUR. Voudriez-vous donc être ce paysan plutôt qu'un sage?

LE SAGE. Je voudrais être casseur de pierres ou corroyeur; une machine, n'importe laquelle. Le gargotier, le lourd savetier, incapable de dire quatre paroles, couvrant tout des jets de sa salive dans son bavardage insipide, ne parlant que barbarismes, ignoble, grossier, est pourtant l'homme qui marche le mieux dans les chemins tortueux, accompagné, comme un prince, d'un cortège à qui s'adresse sa superbe vantarde. Mais celui qui, pour inspirer le respect, n'a que sa pensée, erre, sans abri, parmi les malheurs, et avec la pauvreté.

Les hommes de sens ont rarement les faveurs des assemblées. Voilà pourquoi je fais fi des savants et je vante les ignorants.

Désormais l'oi parle et se fait écouter.

LE CHŒUR. O maître! épargnez-nous ce langage. Laissez parler ici les Muses. Les voici; ce sont elles dans toute leur élégance.

LES MUSES. Hélas! combien n'avons-nous pas pleuré, nous, dispensatrices de la science et déesses de l'éloquence!

LE SAGE. Et pourquoi coulaient tant de larmes?

LES MUSES. Nous l'avons eue: vous, voués à la Parole, vous nous avez maudites, nous, souveraines de la Parole.

LE SAGE. C'est vrai. Mon avis est encore que vous êtes inutiles et haïssables.

LES MUSES. Quelle raison avez-vous de nous haïr? Dites-le, au moins.

LE SAGE. Je travaille dans la pauvreté et la souffrance; je n'ai rien, rien.

LES MUSES. La terre produit pourtant des chardons et du foin.

LE SAGE. O exécrables créatures! pourquoi n'avez-vous pas le hoyau à la main? pourquoi, funestes [compagnes], ne faites-vous pas les récoltes au plus vite?

LES MUSES. Malgré ta science, tu ne sais pas encore modérer tes passions.

LE SAGE. Ne suis-je pas né homme? Me faut-il donc brouter l'herbe? ô rage! vous m'avez mis au rang des ânes.

LES MUSES. Adorateur de l'or, tu persistes donc dans ta faute. Tu n'aimes plus la gloire suprême de la vertu, tu veux t'enivrer dans une orgie d'or.

LE SAGE. Oui, je voudrais enfin savoir ce que c'est qu'une ivresse quelconque.

LES MUSES. Et ne vis-tu jamais un ivrogne soulé?

LE SAGE. Dites-moi toujours ce que c'est que le vin, et surtout point d'obscurités, point d'ambages: ma soif ne s'est jamais étanchée que d'eau.

LA FORTUNE. Eh bien, te voilà plus élégant dans tes expressions avec les Muses qui, pourtant, ne te sont pas bienveillantes.

LE SAGE. Vieille profane et odieuse! vieille des vieilles! commune peste de l'homme, première source du mal, fontaine des vices, dis, à qui en astu? J'aimerais mieux parler je ne sais quoi, et ne pas avoir sur le dos cet habit de rebut et de plomb, ne jamais manquer ni de viande, ni de vin, que d'avaler des légumes grossiers, comme un sanglier sauvage dans le fond des bois.

LES MUSES. Comment, n'as-tu que ruine et désolation dans l'esprit. Tu dis des bêtises, savant docteur jusqu'à présent. Ne te reste-t-il pas lueur de bon sens? Eh bien! puisse bientôt être réalisé ton espoir futile; puisses-tu voir des trésors et vivre dans le luxe.

LE SAGE. Ainsi soit-il! Ce n'est pas près d'arriver. Je crains encore de tomber à pis.

Loué soit Dieu.

PÈLERIN (LE JEU DU). — Li jus du Pèlerin date du XIII^e siècle; on en ignore l'auteur; M. de Monmerqué serait d'avis qu'il appartient à Adam de La Halle, ou de Le Halle.

Cette pièce se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 31.

Le *Pèlerin* a été publié par M. de Monmerqué, pour la première fois, en 1822, pour la Société des bibliophiles français, au nombre de trente exemplaires seulement, avec *li Gieus de Robin et de Marion*. Il est reproduit dans le *Théâtre français au moyen âge* de MM. Monmerqué et Francisque Michel (Paris, 1839, gr. in-8°).

De Roquefort mentionne le *Pèlerin* et l'attribue à Jean Bodel. (Cf. *De l'état de la poésie fr. dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1815, in-8°, p. 261.)

M. Magnin l'examine dans son cours pro-

fessé à la Faculté des lettres sous la date du XIII^e siècle. (Cf. *Journ. gén. de l'inst. publ.*; 1836, 14 janv., p. 172.)

M. Monmerqué a dit du *Jeu du Pèlerin* que son auteur était inconnu, que le jeu était

une sorte de prologue de *Robin et Marion*, et enfin l'oraison funèbre d'Adam de La Halle. (Cf. *Le Théâtre français au moyen âge*; Paris, 1839, gr. in-8°, p. 30.)

Li Jus du Pelerin.

PERSONNAGES.

LI PELERINS,
GAUTIERS, appelé d'abord LI VILAINS,
GUIOS,

WARNIERS,
ROGAUS.

La scène est à Arras.

LI PELERINS.

Or pais, or pais, segnieur! et à mois entendés :
Nouveles vous dirai, s'un petit attendés,
Par coi trestous li pires de vous iert amendés.
Or vous taisiés tout coi, si ne me reprendés
Segnieur, pelerins sui, si ai alé maint pas
Par viles, par castiaus, par chités, par trespas
S'aroié bien mestier que je fusse à repas;
Car n'ai mie par tout mout bien trouvé mes pas.
Bien a trente chiene ans que je n'ai aresté,
S'ai puis en maint bon lieu et à maint saint esté,
S'ai esté au Sec-Arbre et dusc' à Duresté (941);
Dieu grasei qui m'en a sens et pooir presté.
Si fui en Famenie, en Surie et en Tir;
S'alai en un país où on est si entir
Que on i muert errant quant on i veut mentir,
Et si est tout quemun.

LI VILAINS.

Je t'en voël desmentir,
Car entendant nous fais vessie pour lanterne.
Vous ariés jà plus chier à sir en le tavernie
Que aler au moustier.

LI PELERINS.

Pechié fait qui me ferne,
Car je sui mout lassé; esté ai à Luserne,
En Terre de Labour, en Toskane, en Sezile;
Par Puille m'en reving où on tint maint concille
D'un clere net et souslieu, grascieux et noble
Et le nomper du mont; nés fu de ceste ville;
Maistres Adans li Bochus estoit chi apelés,
Et là, Adans d'Arras.

LI VILAINS.

Très mal atrouvelés
Soiés, sire, con vous avés nos aus pelés!
Est-il pour truander très bien atripelés?
Alés-vous-en de chi, mauvais vilains puans,
Car je sai de chertain que vous estes truans :
Or tost fués-vous-ent, ne soiés deluans,
Ou vous le comperrés.

LI PELERINS.

Trop par estes muans;
Or atendés un peu que j'aie fait mon conte.
Or pais, pour Dieu, signeur! Chis elers don je vous
conte
Ert amés et prisiés et honnerés (942) don conte
D'Artois; si vous dirai mout bien de quel aconté :
Chieus maistre Adam savoit dis et chans controu-
ver,
Et li quens desirroit un tel home à trouver.
Quant acointiés en fu, si li ala rouver
Que il feïst uns dis pour son sens esprouver,
Maistre Adans, qui en seut très bien chief venir,

(941) Voyez, sur ce nom, le Glossaire de la *Chan-
son de Roland*, p. 181, col. 2, au mot DURESTANT.

(942) Et probablement enrichi aussi : c'est ce que
nous donne à penser le passage suivant :

Après vi-jou un maistre Adan,
S'ame est passée outre le dan

LE PELERIN.

Chut! chut! seigneurs, écoutez-moi : j'ai à vous
parler... un peu de patience... j'ai des nouvelles par
lesquelles le pire de vous sera amendé! Chut! tous.
Paix! ne m'interrompez pas. Seigneurs, je suis
pèlerin, et j'ai fait maint voyage par villes, châteaux,
cités, défilés, et j'aurais bien besoin d'avoir du repos,
car je n'ai pas très-bien trouvé ma nourriture par-
tout. Il y a trente-cinq ans que je ne me suis arrêté,
et j'ai durant ce temps parcouru bien des lieux et vu
bien des saints. J'ai été au Sec-Arbre et jusqu'à Du-
resté; je remercie Dieu qui m'en a donné l'idée et le
pouvoir. J'ai été en Famenie, en Syrie et à Tyr; je
suis allé dans un pays où l'on est si véridique que
l'on y meurt sur l'heure quand on y veut mentir, ce
qu'on y voit tous les jours.

LE VILAIN.

Je t'en veux donner le démenti. Nous t'écoutons,
mais tu nous offres des vessies pour des lanternes.
Vous êtes de ceux qui aiment mieux être assis en la
tavernie que d'aller au moutier.

LE PÈLERIN.

Péché fait qui me frappe, car je suis très-las;
j'ai été à Luserne, en Terre de Labour, en Toskane,
en Sicile; je m'en revins par la Pouille où l'on s'en-
tretint beaucoup d'un clere net et subtil, gracieux
et noble, et qui n'avait son pareil au monde; il fut
natif de cette ville; il était appelé ici maître Adam
le Bossu, et là Adam d'Arras.

LE VILAIN.

Très-mal venu soyez, sire, comme vous avez pelé
nos aulx! Est-il pour gueuser très-bien entripaillé;
Allez-vous-en d'ici, mauvais vilain, car je sais de
source certaine que vous n'êtes qu'un truand : or
fuyez tôt, ne tardez pas, ou vous le paierez.

LE PÈLERIN.

Vous êtes trop turbulent; attendez un peu que
j'aie fini mon récit. Or paix, pour l'amour de) Dieu,
signeur! Ce clere dont je vous conte était aimé et
prisé du comte d'Artois, et je vous dirai bien à quel
propos : ce maître Adam savait composer dis et
chants, et le comte désirait trouver un tel homme.
Quand il fut en rapport avec lui, il l'alla prier de
lui faire un dit pour éprouver son esprit. Maître
Adam, qui sut bien venir à bout, en fit un dont on
doit très-bien se souvenir; car il est très-beau à ouïr
et bon à retenir. Le comte n'aurait pas donné la
pièce pour cinq cents livres. A cette heure maître

De s'en avoir a. i. grant mont.

Se feme voir de Miraimont

Maucious a le remanant;

Mais jou n'i sai appartenant,

Foi ke doi Dieu le père nostre,

Ki pour aus die patrenostre.

En fist un dont il doit mout très bien sousvenir,
Car biaux est à oïr et bons à retenir.
Li quoins n'en vaurroit mie eïne chens livres tenir.
Or est mors maistre Adans; Diex li fache merchi!
A se tombe ai esté, don Jhesu-Crist merchi!
Li quoins le me moustra, le soie grant merchi!
Quant jou i fui, l'autre an.

LI VILAINS.

Vilains, fuiés de chi!

Ou vous serés mout tost loussiés et desvestus;
A l'ostel serés ja autrement revestus.

LI PELERINS.

Et comment vous nomme-on qui si estes testus?

LI VILAINS.

Comment, sire vilains? Gautelos li Testus.

LI PELERINS.

Or veillés un petit, biaux dous amis, atendre;
Car on m'a fait mout lonc de cette vile entendre,
Qu'ens en l'onnoir du clert que Dieus a volut prendre,

Doit-on dire ses dis ehi endroit et aprendre;
Si sui pour che chi enbatus.

GAUTIERS.

Fuiés! ou vous serés batus,
Que diable vous ont raporté.
Trop vous ai ore deporté,
Que je ne vous ai embrunkiet,
Ne que cist saint sont enfunkiet;
Il ont véu maint roy en France.

LI PELERINS.

Hé! vrais Dieus, envoiés souffrance
Tous cheus qui me font desraison.

GUIOS.

Warnet, as-tu le raison
Oïe de cest paisant,
Et comment il nous va disant
Ses bourdes dont il nous abusse?

WARNÉS.

Oué. Donne li une buffe;
Je sai bien que c'est .j. mais hom.

GUIOS.

Tenés, ore alés en maison,
Et si n'i venés plus, vilains.

ROGAUS.

Que c'est? mesires sains Guillains,
Warnier, vous puist faire baler!
Pour coi en faites vous-aler
Chest home qui riens ne vous grieve?

WARNERS.

Rogaut, à poi que je ne crieve,
Tant fort m'anuie se parole.

ROGAUS.

Taisiés-vous, Warnier; il parole
De maistre Adan, le clerc d'onneur,
Le joli, le largue donneur,
Qui ert de toutes vertus plains;
De tout le mont doit estre plains,
Car mainte bele grace avoit,
Et seur tous biau diter savoit,
Et s'estoit parfais en chanter.

WARNIERS.

Savoit-il dont gent enchanter?
Or pris-je trop mains son affaire.

ROGAUS.

Nenil, ains savoit canchons faire
Partures (945) et motés entés;
De che fist-il à grant plentés,
Et balades, je ne sai quantes.

Adam est mort; que Dieu lui fasse merci! J'ai été à sa tombe, et j'en remercie Jésus-Christ. Le comte me la montra (grâces lui soient rendues!) quand j'y fus l'année passée.

LE VILAIN.

Vilain, hors d'ici! ou vous serez battu et deshahillé; vous ne rentrez au logis qu'avec un autre habit.

LE PÈLERIN.

Et comment vous nomme-t-on, l'homme tétu?

LE VILAIN.

Comment, sire vilain? Gautelos le Tétu.

LE PÈLERIN.

Un peu de patience, bel ami, car on m'a dit bien des fois en parlant de votre ville, qu'en l'honneur du clerc que Dieu a voulu prendre, il me fallait ici dire et apprendre ses dits; et je ne me suis arrêté que pour eela ici.

GAUTIER.

Fuyez! ou vous serez battu, car le diable seul a pu vous donner ce conseil. Je vous ai tantôt trop bien traité, car je ne vous ai pas ehagriné, et ces saints ne sont pas enfoncés; ils ont vu maint roi en France.

LE PÈLERIN.

Hé! vrai Dieu, envoyez souffrance à tous ceux qui me font tort.

GUIOT.

Warnier, as-tu ouï le discours de ce paysan; il nous dit des bourdes absurdes.

WARNIER.

Oui. Donne-lui un soufflet; je sais bien que c'est un mauvais homme.

GUIOT.

Tenez, maintenant allez au logis, et ne venez plus ici, vilain.

ROGAUT.

Qu'est-ce? messire saint Guillain, Warnier, puisse-t-il vous faire danser! Pourquoi faites-vous s'en aller cet homme qui ne vous fait aucun mal?

WARNIER.

Rogaut, il s'en faut de peu que je ne crève, tant sa parole m'ennuie.

ROGAUT.

Taisez-vous, Warnier, il parle de maître Adam, clerc honorable, gai, large, donneur, plein de toutes vertus, et qui doit exciter la pitié de tout le monde, car (il) avait mainte belle grâce, et par-dessus tous (il) savait faire de beaux dits, et était parfait chanteur.

WARNIER.

Savait-il donc enchanter les gens? or prisé-je bien moins son affaire.

ROGAUT.

Nenni, mais (il) savait chansons faire, jeux-partis et motets entés; il en fit en grande abondance, et ballades, je ne sais combien.

(945) L'on trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de Cangé, n° 67, p. 567 et suivantes, une grande quantité de *motés entés*.

WARNIERS.

Je te pri dont que tu m'en cantes
Une qui soit auques commune.

ROGAUS.

Volentiers voir ; j'ou en sai une
Qu'il fist, que je te canterai.

WARNIERS.

Or di, et je t'escouterai,
Et tous nos estris abatons.

ROGAUS.

Il n'est si bonne vi-an-de que matons (944).

Est ceste bonne, Warnier frere,
Di?

WARNIERS.

Doit-on tele canchon prasier?
J'en appris ier
Une qui en vaut les quarante.

ROGAUS.

Par amours, Warnier, or le cante.

WARNIERS.

Volentiers, foi que doi m'amie.
Se je n'i a -- loie, je n'i --- roie mie.
De tel chant se doit-on vanter.

ROGAUS.

Par foi! il t'avient à chanter
Aussi bien qu'il fait tumer l'ours (945).

WARNIERS.

Mais c'estes vous qui estes l'ours,
Uns grans caitis loufé waigne.

ROGAUS.

Par foi! or ai-je grant engaigne (946).
De vo grande melancolie;
Je feroie hui mais grant folie
Se je m'en sens metoie au vostre.
Biaus preudons, mes consaus vous loe
Que chi ne faites plus de noise.

LI PELERINS.

Loés-vous dont que je m'en voise?

ROGAUS.

Oil, voir.

LI PELERINS.

Et je m'en irai,
Ne plus parole n'i dirai;
Car je n'ai mestier c'on me fiere.

GUIOT.

Hé, Diex! je ne mengai puis tierche,
Et s'est jà plus nonne de jour
Et si ne puis avoir sejour
Si je ne boi, ou dorc, ou masque.
Je m'en vois, j'ai faite me tasque,
Ne je n'ai chi plus riens que faire.

ROGAUS.

Warnet!

WARNIERS.

Que?

WARNIER.

Je te prie donc de m'en chanter une qui soit quel-
que peu-commune.

ROGAUT.

Volontiers vraiment; j'en sais une qu'il ft, que je
te chanterai.

WARNIER.

Or dis, et je t'écouterai, et finissons tous nos dé-
bats.

ROGAUT.

Il n'est si bonne vi-an-de que matons (944).

Celle-ci est-elle bonne, ami Warnier, dis?

WARNIER.

Doit-on priser telle chanson?..... J'en appris hier
une qui en vaut les quarante.

ROGAUT.

Pour amour (pour moi), Warnier, maintenant
chante-la.

WARNIER.

Volontiers, foi que dois à mon amie.

Se je n'i a -- loie, je n'i --- roie mie.

De tel chant se doit-on vanter.

ROGAUT.

Par (ma) foi! tu as aussi bonne grâce à chanter
qu'un ours à souffler.

WARNIER.

Mais c'est vous qui êtes l'ours...

ROGAUT.

Par (ma) foi! à cette heure je suis fort cour-
roucé de votre humeur terrible; je ferais aujour-
d'hui grand' folie si je partageais vos idées. Beau
prud'homme, mon avis est que (vous) ne fassiez ici
plus de bruit.

LE PÈLERIN.

(Me) conseillez-vous donc que je m'en aille?

ROGAUT.

Oui, vraiment.

LE PÈLERIN.

Et je m'en irai, je ne dirai plus mot; car je n'ai
(pas) envie qu'on me frappe.

GUIOT.

Eh, Dieu! je ne mangeai (pas) depuis tierce, et
(il) est déjà plus que none de la journée, et où rester
quand on ne boit, ou dort, ou mâche. Je m'en vais,
j'ai fait ma tâche, et je n'ai ici plus rien à faire.

ROGAUT.

Warnier!

WARNIER.

Quoi?

(944) Lait caillé. Ce mot est encore en usage en Lorraine et en Champagne. Voyez l'explication détaillée de ce mot dans l'ouvrage de M. de Roquefort : *De l'état de la poésie française dans les XIII^e et XIV^e siècles*, p. 224-227.

(945) M. de Roquefort n'a pas compris ce mot. Voyez son *Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 668.

Tumer vient du latin *tumere*, et non de *tumulus*. La citation de Gautier de Coinsni, qu'il donne, ne laisse aucun doute sur le véritable sens du mot.

(946) Voyez deux exemples de ce mot, que MM. de Roquefort et Méon n'ont pas compris, dans le *Roman de la Rose*, édition de ce dernier, t. II, p. 231 et 307, v. 8,548 et 10,708.

ROGAUS.

Veus-tu bien faire?

Alons vers Aiieste (947) à la foire.

WARNÉS

Soit ! mais anchois vœil aler boire ;
Mau dehais ait qui n'i venra !*Explicit.*

PELERIN (LES TROIS). — *Les trois Pèlerins, farce morale a iv personnages, c'est a scauoir :*

LES TROIS PELERINS ET MALICE.

Cette farce licencieuse date de la première moitié du xvi^e siècle. (Cf. l'édition de MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, sous le titre de *Recueil de farces*; Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°; d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, du fonds La Vallière, n° 63.)

PÈLERIN PASSANT (Le). — *Le pèlerin passant, monologue seul, composé par maître Pierre Taserge.*

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel dans leur *Recueil de farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°), d'après le manuscrit du commencement du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

Le Pèlerin passant n'est qu'une complainte satirique; il est difficile de croire que cette pièce ait pu donner lieu même à une récitation dramatique.

PELERINAGE DE MARIAGE (Le). — *Le pèlerinage de mariage farce a v personnages, c'est a scauoir :*

LE PELERIN, et LE JEUNE PELERIN.
LES TROIS PELERINES,Cette farce date du xvi^e siècle.

Elle est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

LA VIELE PELERINE commence :

Or allons à nostre voyage
Que l'on appelle mariage
Jeunes filles ont un grand desir.

LA DEUXIEME PELERINE.

D'y aller m'est un grand plaisir
Et pourtant partant de ce lieu...

PESTE DE LA PESTE (La). Il parut en 1584 à Paris, chez Jean Parent, rue Saint Jacques, avec privilège du roi, un livre très-singulier, contenant deux poèmes et une tragédie, sous ce titre : *Le quaresme de Ian Edouard du Monin, divisé en trois parties :*

PREMIÈRE. *Le Triple amour, ou l'Amour de Dieu, du monde angélique, et du monde humain.*

SECONDE. *La Peste de la peste, ou sagement divin, tragédie.*

TROISIÈME. *La consuivance du quarême.*

(947) Nom d'un petit hameau qui existe encore auprès d'Arras.

ROGAUT.

Vieux-tu bien faire? Allons vers Alette à la foire.

WARNIER.

Soit ! mais auparavant je veux aller boire; malheur ait qui n'y viendra !

Fin.

La Peste de la peste est dédiée à Monseigneur Antoine de la Baume, abbé de Beaume.

Les personnages sont au nombre de 23 dont suit la liste, figurée sur l'original, à cause de sa singularité :

LES ACTEURS.

THEODICE, empereur.	JUGEMENT DIVIN.
PRONOE, emperiere.	PROVIDENCE.
LIMORNART, ambassadeur.	FAMINE, GUERRE.
DAGAN, secrétaire.	FORTIFICATION.
LE CELTE, vassal.	LE PEUPLE FRANÇOIS.
IGINE, fille de Théod.	LA SANTÉ.
LA PESTE, princesse sous Théod.	
L'ARISTE, sujet de Théod.	LES GENS DE BIEN.
PENITENCE, ambassade des Contrits.	
HUTAN, lieutenant de Peste	VENT DU MIDI.
SUCHIN, serviteur de Penitence.	PRIÈRE OU VŒU.
AQUILON, capitaine sous Théod.	VENT DE SANTÉ.

LE CHOEUR.

Dans un *Aduertissement au lecteur sur l'argument de la Tragédie*, Dumonin donne diverses raisons qui l'ont « occasionné de donner entrée sur son écharfaut à cette Tragédie... »

1° *La recente playe que de la Peste a recçu ma mère l'Vniversité...*

2° *L'espoir certain... que cette année nous doit moiennner treues avecques cette Hydre renaisante...*

3° *L'objet présent de la Pénitence qui en ce careme me fait croire qu'elle a été portière du ciel.*

4° *Pour, vers nos éphores ou aréopagites, venir rendre compte de ma gemelle profession, de medecine de l'ame et du corp... etc.*

La *Tragédie* n'a pas moins de 3,000 vers, et se termine par cette allocution de Théodice : O le chef de mon deuil, o chef, chef et soltice Du destin douloureux du pauvre Théodice ! Lere ce chef d'ici, ie crain fort que ce chef Priuz de chef les miens par un gauche mechef. Si cil qui voiant tout de sa sainte prunelle Fait veillant, pour les siens au ciel la sentinelle, Ne tourne, pour m'aider, de ses graces la clef, Ces présagés malheurs détournant de mon chef.

PETIT PLET (Le). — *Voy. DÉBAT DU VIEIL ET DU JEUNE (Le).*

PEUPLE FRANÇOIS (Le). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 132), ont donné l'analyse de la *Moralité du peuple français*, sous la date de 1511; nous reproduisons ce résumé :

« Cette moralité (948) commence par une dispute entre le Peuple François et le Peuple Italique. « Toutes mes forces passent

(948) « Le jeu du Prince des Sotz, ei Mere Sotte, « joué aux Halles de Paris le Mardi gras l'an mil

« chez vous, dit le premier, et je suis épuisé
 « par les guerres où vous m'engagés. — J'ai
 « bien plus lieu de me plaindre, répond le
 « Peuple Italique; je suis accablé et pillé par
 « les François qui, aujourd'hui, ne valent
 « pas mieux que les Italiens. » Il faudrait,
 pour faire cesser ce malheur, convertir
 l'Homme obstiné qui en est le principe. On
 tâche inutilement de ramener cet homme,
 et *Pugnicion Divine*, ne peut, par ses menaces,
 lui faire entendre son devoir. Sur ces
 entrefaites paraît Symonie, qui vante son
 pouvoir chez les deux nations. Et pour cou-
 vrir ses défauts, Ypocrisie vient lui offrir
 son secours, mais *Pugnicion Divine* élevant
 la voix, continue à faire éclater les menaces
 du ciel, qui n'opèrent que médiocrement,
 chaque nation se contentant d'examiner
 légèrement sa conduite. Enfin, l'arrivée
 des *Démérites* achève de dessiller les yeux.
 Les assistants sont forcés de se reconnaître
 dans les portraits qu'ils présentent, et se
 convertissent. Symonie et Ypocrisie promettent
 même de renoncer à leur honteuse profession.
 L'Homme obstiné (949) persiste seul dans son
 aveuglement : ce qui n'empêche pas qu'on ne
 songe aux moyens de rétablir le bon ordre;
 sur quoi les *Démérites* proposent leur avis,
 et la pièce finit par ces quatre vers, qui en
 contiennent le but et la moralité. »

PEUPLE FRANÇOIS.

Pugnicion Divine nous menace,
 Parquoi devons crier à Dieu mercy :
 Noz *Démérites* ont à la queue ung Si.
 Je vous supplie, à trestous qu'on l'efface.

PEYRE ET SEIGNE JOAN (SEIGNE). — La *Comédie de Seigne Peyre et de Seigne Joan*, en patois du Dauphiné, imprimée au XVI^e siècle à Lyon, par Benoist Rigaud (1580, pet. in-8°) a été réimprimée à Paris, chez Silvestre en 1832, petit in-8°; il n'a été tiré que 42 ex. sur papier de Hollande, sur papier de Chine et sur vélin.

PHILIBERT (FRÈRE). — *Frère Philibert, farce nouvelle à IV personnages. C'est à scauoir :*

FRERE FILLEBERT,	LA METRESSE,
LA VOYSINE,	PERRETE, VENES-TOST.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63; elle a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel, dans leur *Recueil de farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°.)

Elle date du commencement du XVI^e siècle.

FRERE FILLEBERT commence :

C'est bien vray dict, en chacun lieu
 L'on dict qui est aymé de Dieu,

« cinq cens et unze. » Après le cri et la Sotise, suit la moralité dont nous donnons l'extrait, qui se trouve terminée par une farce. Ces trois pièces sont de Pierre Gringoire, dit Mère Sotte, héraut d'armes du duc de Lorraine, poète assez estimé dans son temps. Elles furent représentées pour la première fois le mardi gras 1511, dans la forme que nous venons

Est ayme du monde n'est mye,
 Ausy ie ne me souleye mye :
 Et puisque ie suys en sa grace...

PIPÉE (LA FARCE DE LA). — La *Farce de la Pippée* a été éditée par M. Francisque Michel, dans les *Poésies des XV^e et XVI^e siècles*. (Paris, Silvestre, 1830-1832, gr. in-8°).

M. Raynouard a cité cet ouvrage dans le *Journal des Savant* (Cahier de juin 1833, p. 335).

PLAINTE D'AMOUR. — L'abbé de Larue mentionne, parmi les productions dramatiques des jongleurs normands, la *Plainte d'Amour*. (Cf. 511. *Hist. sur les b., les j., et les tr. n. et anglo-n.*; Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. I^{er}, p. 189.)

PLOCHYRE (Michel). — *Voy. PAYSAN* (Le).
POÉSIES DES XV^e et XVI^e SIÈCLES. — *Poésies des XV^e et XVI^e siècles, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits*. (Paris, Silvestre, imprimerie de Crapelet, 1832, gr. in-8°, caract. goth.) Recueil tiré à 100 exemplaires.

Les quinze pièces qui composent ce vol. ont été publiées séparément, de 1830 à 1832, et portent les titres suivants :

- 1° *L'art et science de rhetoriques*, par Henry de Croy.
- 2° *Le casteau d'Amours*.
- 3° LE DEBAT DE LIUER ET DE LESTE, avecques l'estat de l'homme.
- 4° LE DEBAT DU VIEIL ET DU IEUNE...
- 5° *Sermon nouveau...*
- 6° *Le caquet des bonnes chamberieres...*
- 7° *Sermon de monsieur Sainct Haren...*
- 8° *La réformation sur les dames de Paris...*
- 9° *Déploration de Robin*.
- 10° *Le songe de la Pucelle*.
- 11° *La complainte de la grosse cloche de Troyes...*
- 12° *Les souhaits du monde*.
- 13° LA FARCE DU MEUNYER DE QUI LE DEABLE EMPORTE LASME EN ENFFER.
- 14° MORALITÉ DE LAUEUGLE ET DU BOITEUX.
- 15° LA FARCE DE LA PIPÉE.

(BRUNET, *Manuel du libraire*, éd. de 1843, p. 789.)

Ce recueil est quelquefois indiqué sous le nom de *Collection Silvestre* : on attribue à M. Francisque Michel la publication de quelques-unes des pièces qui le composent.

PONCETTE. — On connaît une édition du XVI^e siècle, de *Poncette*, sous ce titre : *la Farce ioyeuse et récréative de Poncette et l'Amoureux transi*; Lyon, Jean Marguerite, 1595.

M. de Montaran l'a réimprimée dans son *Recueil* que l'on joint à la *Collection Caron*. — *Voy. COLL. CARON* et *RECUEIL DE LIVRETS*, par M. DE MONTARAN.

PORTEUR D'EAU (LE). — Il est difficile de fixer la date de la farce suivante qui semble antérieure à la date sous laquelle elle est

de dire; la moralité peut contenir environ cinq cent cinquante vers.

(949) Cette pièce est comme l'on sait purement allégorique, et contient l'histoire des démêlés du Pape Jules II et du roi Louis XII, par l'ordre exprès duquel elle fut représentée.

connue : la *Farce plaisante et récréative sur un trait qu'a ioué un porteur d'eau le iour de ses nopces dans Paris* ; 1632.

M. de Montaran a réimprimé cette pièce. — Voy. COLLECTION CARON et RECUEIL DE LIVRETS, PAR M. DE MONTARAN.

PORTEUR DE PATIENCE (Le) — *Le Porteur de pacience, moralité a v personnages, c'est à scauoir :*

LE MAISTRE,	LE PREMIER HERMITE,
LA FEMME,	LE DEUXIEME idem.
LE BADIN,	

Cette farce date du xvi^e siècle.

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°), d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

LE MAISTRE commence.

Hélas ! tant ie porte de ieusnes,
De charges et de penitences,
Trois foyz à la sepmaine ieusnes
.....
Depuys Pasque plus ne desieunes.
Touchant mes faicts et circonstances...
A mes requestes et instances
Ma femme en portera sa part.

Mais personne ne veut du fardeau, ni la femme, ni les ermites.

Et pour dire le cas en somme,
Tout pescheur doibt porter la somme
De tous les peschés qu'il a faicts.

POULIER (LE) — *La Farce du Poulier, a iv personnages, c'est à scauoir*

LE MAISTRE,	L'AMOUREULX,
LA FEMME,	LA VOISINE.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63) ; elle a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans leur *Recueil de farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

La farce du *Poulier* se termine par ces vers :

LE MARY.

Il n'y a homme, tant soyt fin
Et tant est la teste fine,
Que fine femme enfin n'afine.

PRINPTemps ET DE L'HIVER (Débats du). — M. Magnin, dans son cours professé à la Faculté des Lettres, exprimait l'opinion que l'éplogue de Bède le Vénérable, sous forme de dialogue entre le Prinptemps et l'Hiver, avait pu être jouée au vi^e siècle. (Cf. *Journ. gén. de l'hist. publ.*, 1835, 25 mars, p. 190).

M. Edelestand Duméril est d'avis qu'à partir du v^e siècle, époque où se serait définitivement éteint le théâtre ancien, jusqu'au xiii^e siècle, qui a vu les commencements du

théâtre moderne, on ne trouve de traditions dramatiques que celle de la *Fête des Fous* ; toutefois l'esprit du vieux théâtre subsiste parmi ces traditions. Ainsi, entre les comédies jouées dans les festins et les réjouissances privées, on peut admettre la lutte dialoguée du Prinptemps et de l'Hiver, attribuée à Bède (950), à Alcuin (951), à Milo (952), moine de Saint-Amand. (Cf. *Orig. lat. du th. mod.*, Paris, 1849, in-8°, p. 26-29.)

L'idée qu'on attribue le plus généralement à Bède, a donné lieu à un grand nombre de pièces analogues.

Ainsi, Rutebeuf a laissé la *Griesche d'hiver et la Griesche d'été*. (Cf. Ach. JUBINAL, *OEuvres compl. de Rutebeuf, trouv. du xiii^e siècle*, Paris, 1839, in-8°, 2 vol., t. 1^{er}, p. 24-35).

L'abbé de Larue mentionne, parmi les productions dramatiques des jongleurs normands, la *Dispute entre l'Été et l'Hiver*. (Cf. 511. *Hist. sur les bard., les j., et les tr. n. et anglo-n.* ; Caen, Mancel, 1834, in-8°, 3 vol., t. 1^{er}, p. 189.)

On trouve dans les *Poésies des xv^e et xvi^e siècles, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits*. (Paris, Silvestre, imprimerie de Crapelet, 1832, gr. in-8°, caract. goth.), le *Débat de l'Iuer et de l'Esté, avecques l'estat de l'homme*...

Enfin, il subsiste dans le Nord divers débats de cette nature, qui font partie des spectacles forains. (Cf. MONE, *Teutsche Heldensage*, p. 169 ; — GRIMM, *Deutsche Mythologie*, p. 455 ; — OLAUS MAGNUS, *Histor. septentrional. gentium Breviarium*, l. xv, p. 404).

PRINCE DES SOTS ET MÈRE SOTTE (LE). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (l. III, p. 216), datent de l'an 1511. Le *Jeu du Prince des Sotz* (953).

Cette *sottie*, suivie de la farce de *Dire et faire*, dans ses représentations, est, disent-ils, « le chef-d'œuvre de Pierre Gringoire. »

PERSONNAGES.

MÈRE SOTTE,	LE SEIGNEUR DU PONT-ALLETZ,
LE PRINCE DES SOTS,	LE GÉNÉRAL D'ENFANCE,
LE SEIGNEUR DE GAJETÉ,	SOTTE COMMUNE,
LE PRINCE DE NATES,	— OCCASION,
LE SEIGNEUR DE JOIE,	— FIANCÉ ;
LE SEIGNEUR DU PLAT D'ARGENT,	COURLIEU,
LE SEIGNEUR DE LA LUNE,	LE DROIT, PREMIER SOT,
L'ABBÉ DE FRÉVAUX,	LE DEUXIÈME SOT,
— DE PLATE-BOURSE,	LE TROISIÈME SOT.

« Le spectacle s'ouvre par les préparatifs pour l'assemblée des sots. On réveille le seigneur de Pont-Alletz pour se mettre en devoir de recevoir les chefs de l'Etat. Arri-

Halles de Paris, le Mardy-Gras. L'an mil cinq cens et onze (de 53 pages.)

Les frères Parfait n'indiquent pas cette édition.

Une réimpression a été exécutée à la fin du xviii^e siècle par les soins de Caron. — Voy. COLLECTION CARON.

(950) WERNSDOFF, *Poetæ latini minores*, t. II, pag. 259.

(951) ALCUIN *Opera*, t. II, p. 612, éd. de Froben.

(952) C. OUDIN, *De script. eccles.*, t. II, p. 326.

(953) Il a été donné au xvi^e siècle une édition du *Jeu des Sots de Gringoire*, sous ce titre :

Le Jeu du Prince des Sotz et Mere Sotte, joué aux

vent le Prince de Nates, le Seigneur de Joye, et le Général d'Enfance.

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Me vecy auprès de la proye,
Passant temps au soir et matin,
Tousiours avec le féminin,
Vous sçavez que c'est mon usage.

LE GÉNÉRAL D'ENFANCE.

Hon, hon, men, men, pa, pa, tet tet,
Du lolo, au cheval fondu.

LE DEUXIÈME SOT.

Parbleu velà bien respondu
En enfant!

« Qu'y a-t-il donc, Messieurs, dit le Seigneur du Plat en entrant, je suis fort complaisant et ne refuse jamais hospitalité à tous.

Pipeux, joueux, et hazardeux,
Et gens qui ne veulent rien faire. »

« Un moment après paraît le Seigneur de la Lune, accompagné des Abbés de Frévaux et de Plate-Bourse: enfin arrive le Prince des Sots, suivi du Seigneur de Gaieté, qui promet sa bienveillance à toute l'assemblée.

LE PRINCE DES SOTZ.

Honneur, Dieu gard' les Sotz et Sottes :
Benedicite! que j'en voy!

« Le prince s'informe ensuite de l'état de ses sujets. « Seigneur, » dit le premier sot :

Nes prélatz ne sont point ingratz,
Quelque chose qu'on en babille,
Ilz ont faiet durant les jours gras
Banquetz, bignetz, et telz fracas
Aux mignonnes de ceste ville.

L'ABBÉ DE FREVAUX,

Pardevant vous vueil comparoistre .
J'ai despendu, notez cela,
Et mangé par-cy, et par-là
Tout le revenu de mon cloistre.

LE PRINCE.

Voz moynes?

L'ABBÉ.

Et ilz doivent estre
Par les cnamps pour se pourchasser :
Bien souvent quant cuident repaistre,
Ilz ne sçavent les dens où mettre,
Et sans souper s'en vont coucher.

« L'arrivée de Sotte-Commune empêche le prince de continuer ses questions. « Que voulez-vous? dit le Prince des Sots à cette dernière. — Je ne sçais ce que signifie tout ce que je vois, » répond-elle.

SOTTE-COMMUNE.

Tant d'allées, et tant de venues,
Tant d'entreprises incongneues,
Appointemens rompus, cassez,
Traysons secretes, incongneues,
Mourir de sievres continues,
Breuvaiges, et boucons brassez,
Blancs scellez en secret passez,
Faire feux, et puis voir rancune.

« En un mot, ajoute-t-elle, je dépéris de jour en jour, et l'Eglise enlève tout mon bien. » Comme le prince se dispose à écou-

ter ses raisons, il en est empêché par l'approche de « la Mère Sotte, habillée par des-« soubz en Mère Sotte, et par dessus en ha-« bit ainsi comme l'Eglise, » qui, entrant sur la scène, déclare à Sotte-Occasion et Sotte-Fiance, ses deux confidentes, qu'elle veut usurper le temporel des princes. « Dis-« posez entièrement de moy, dit la dernière; « je consens à éblouir le peuple par mes « amples promesses. En tout cas, continue-« t-elle, je ne risque pas beaucoup, car

On dit que vous n'avez point d'honte
De rompre vostre foy promise.

SOTTE-OCCASION.

Ingratitude vous surmonte,
De promesse ne tenez compte,
Non plus que Bourciers de Venise.

« Votre entreprise est fort difficile, » ajoute Sotte-Occasion. « Je ne puis faire autrement, réplique Mère-Sotte, car un mé-« decin juif très-habile m'a prédit que,

Aussitot que je cesseray
D'estre perverse, je mourray :
Il est ainsi pronostiqué.

« Au reste, » continue-t-elle.

La bonne foy c'est le vieux jeu. »

« Suivant cette résolution, elle tâche à séduire les prélats sujets du prince des Sots.

MÈRE-SOTTE.

Or je vous diray tout le cas,
Mon filz la Temporalité
Entretient, je n'en doute pas,
Mais je veuil par *fas* ou *nephus*
Avoir sur luy l'auctorité
De l'Espiritualité,
Je jouys ainsi qu'il me semble.
Tous les deux vueil mesier ensemble.

« Je suis résolue à pousser la chose à l'extrémité, ajoute-t-elle, et s'il le faut, « décider ma querelle par la voye des armes. »

PLATE-BOURCE.

Mais gardons le spirituel
Du Temporel ne nous meslons.

MÈRE-SOTTE.

Du Temporel jouir voulons.

« Vous n'entendez pas vos intérêts, continue Mère-Sotte, et de plus, ne veas « ferai-je pas part des dignités dont je dis-« pose à ma fantaisie. »

L'ABBÉ DE FREVAUX.

Nous serons testoux Cardinaux;
Je l'entens bien à ceste fois.

« Les seigneurs, sujets du Prince des Sots, loin de se laisser surprendre par ces promesses, renouvellent leurs protestations de fidélité à leur souverain. Le seigneur de la Lune, seul, quitte son parti pour se ranger dans celui de Mère-Sotte.

LE SEIGNEUR DU PONT-ALLETZ.

Je n'entens pas ce contrepoin; Nostre mere devient gendarme!

MÈRE-SOTTE.

Prelatz deboust, allarme, allarme :
Habandonnez églises, autel :
Chacun de vous se trouve ferme.

(Icy se fait une bataille de Prélats et Francés.)

« Ce combat se termine plus heureusement qu'on aurait cru. Le Prince des Sots

découvre la robe de Mère-Sotte et la fait connaître pour ce qu'elle est, ainsi que ses deux compagnes, et on conclut à la déposer.

LE TROISIÈME SOT.

Pugner la fault de son forfait
Car elle fut posée de fait
En sa chaire par symonie.

Q

QUATRE AGES (les). — *Les Quatre âges, moralité à IIII personnages, c'est à sçavoir :*

L'AGE D'OR,	L'AGE D'AIRAIN,
L'AGE D'ARGENT,	L'AGE DE FER.

Cette farce date du XVI^e siècle.

Elle est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63.

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de farces*. (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8^o). Nous en citons les derniers vers :

Conclusion, nobles seigneurs,
Si de bref ne changez vos mœurs,
L'ire de Dieu sur vous viendra...

M. Magnin (*Revue des Deux-Mondes*, 1835, juin, p. 633-674, *La Comédie au IV^e siècle*), considérant que le théâtre antique ne finit pas au temps d'Auguste, et qu'il subsiste encore au IV^e siècle, ne s'étonne pas de rencontrer une pièce à cette date. Ce drame est le *Querolus* ou LE PESSIMISTE, attribué à Plaute, à Gildas, moine du VI^e siècle, à Vital, de Blois, écrivain du XII^e. Le même critique remarque que l'*Épître dédicatoire* ne saurait être reportée jusqu'à Claudius Rutilius Numatianus, préfet de Rome sous Théodose II : Ce drame est d'un temps chrétien, car il renferme une pensée uniquement chrétienne : « Celui-là seul qui sait tout, le sait. » Il a dû être écrit pour la représentation ; Jean de Salisbury et Vital de Blois, au XII^e siècle, ne connaissant pas l'*Aululaire* de Plaute, ont pris le *Querolus* pour cette ancienne pièce. Mais le prologue du *Querolus* le distingue expressément de l'*Aululaire*. Ni les mœurs, ni le style ne sont du siècle de Plaute ; Cicéron et Apicius y sont cités ; on y rencontre un vers entier de Martial, il faut donc chercher une date à ce curieux monument : celle du IV^e siècle est fixée positivement par une allusion aux Bagaudes de la Loire, par le goût des argumentations sophistiques dont il y a plusieurs exemples, par une parodie piquante du langage et des cérémonies bizarres des astrologues et des magiciens, dont l'engouement était tel, dans ce même IV^e siècle, que l'on fut obligé de porter des lois contre eux, par les railleries sur l'altération des monnaies, par la demi liberté des esclaves, et enfin par l'accusation du délit

de violation de sépulture, si commun à la même époque que l'on porta les lois les plus sévères pour le réprimer.

M. Magnin remarque en terminant, qu'il manque à la fin quelques vers que ne donnent ni le manuscrit du Vatican, ni celui de la Bibliothèque royale de Paris.

Enfin le même illustre savant caractérise en ces termes le *Querolus* : « C'est à la fois une comédie de caractère, de mœurs et d'intrigue, étincelante d'esprit, de verve et de poésie. »

Il en donne la traduction et l'analyse.

M. Ampère attribue, comme M. Magnin, le *Querolus* au IV^e siècle, peut-être au III^e, l'allusion aux Bagaudes convenant aux deux dates ; il pense que la dédicace peut appartenir au Rutilius gaulois et que M. Magnin n'est pas fondé à être d'un autre avis. (Cf. *Hist., litt., de la Fr.*, t. II.) Enfin rien n'y rappellerait positivement le christianisme, il semble que c'est un païen qui persifle avant de disparaître.

M. Edéstand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8^o, p. 13), a proposé les objections suivantes : il confesse que le dialogue a un caractère véritablement dramatique, qu'on y peut noter de nombreuses interpellations aux spectateurs, mais on n'y peut reconnaître les actes ; Pareus et Klinkhamer ont échoué dans cette recherche ; le *Querolus* est précédé d'une préface, l'auteur appelle deux fois son œuvre un LIVRE, il le déclare lui-même composé pour les entretiens (954) et pour les repas ; le dialogue procède par longues tirades ; tout s'y passe en conversation ; aucune trace de versification. Vossius a conjecturé à tort qu'il était écrit en iambes et en trochées selon la prosodie des basses siècles ; l'auteur avouant lui-même qu'il serait inutile d'y chercher des vers. Il est impossible de fixer avec quelque vraisemblance ni son pays, ni son âge, et M. Magnin a commis bien des erreurs en tirant de fausses conclusions du passage relatif aux Bagaudes, lequel prouverait plutôt le contraire de ce qu'avance ce critique, tant il y a d'ignorance dans l'état réel des choses en Gaule dans la première moitié du IV^e siècle. Il est plus probable que quelque bel esprit du VII^e siècle a refait la pièce de Plaute (955). Au XII^e siècle Vitalis la recommença. (V. AULULAIRE

(954) *Fabellis, de fabulari, entretiens*, sens qu'on ne retrouve pas dans les glossaires. (E. DUM.)

(955) Si on lit dans l'argument, ed. Klinkhamer : *Aululariam hodie acturi sumus, non veterem ac ru-*

dem, AT NOVAM investigatam per Plauti vestigia....., l'AT NOVAM ne se retrouve pas dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n^o 8121 A., et d'ailleurs cet argument peut être postérieur à la pièce.

GÈTA.) Peut-être existe-t-il une autre de ces refontes barbares dans un manuscrit de la Bibliothèque Lansbach dont l'écriture selon M. Mone, remonte au xii^e siècle et qui contient un *Querolus* à la fin duquel on lit : *Explicit comedia triperi* (936).

L'auteur lui-même du *Querolus* en a donné l'analyse suivante :

« L'avare Euclion fut le père de Querolus. Un jour cet Euclion cacha un trésor au fond d'une urne, qu'au dedans il remplit de parfums, et sur laquelle au dehors, il fit graver une inscription relative aux cendres de son père, comme si elle les eût contenues. Avant de s'embarquer pour les pays étrangers, il enterra ce magot dans sa propre maison, se gardant bien de s'en ouvrir à qui que ce fût. Mais, dans une contrée éloignée et près de mourir, il institua un parasite de sa connaissance cohéritier de son fils, lui prescrivant par une clause formelle de son testament, de découvrir fidèlement à Quérulus le secret de la cachette; et il avait seulement indiqué à cet homme le lieu où était enfoui l'or. Le rusé parasite s'embarque, approche de Quérulus dans le dessein de faillir à son serment. Il se donne pour mathématicien, pour magicien, et ment comme ment un voleur. Il répète à Quérulus tous les secrets, toutes les affaires intimes qu'il

tenait d'Euclion, comme la preuve de sa puissance dans son art. Quérulus donne sa confiance à ce fourbe et le prie de l'aider de ses conseils. Le prétendu magicien purifie la maison, pour mieux dire, il la vide; mais en passant en revue sa capture, il devient dupe de l'ancienne ruse d'Euclion, il se laisse prendre aux apparences, il croit n'avoir en main qu'une urne funéraire et se croit joué. Une pensée de vengeance lui vient, il se glisse furtivement le long de la maison de Quérulus et y lance l'urne par une fenêtre.

« Le vase se brise et au lieu d'os, laisse échapper le trésor qu'il contient. Le parasite perd donc sa part de l'or, pour avoir voulu ruser contre toute bonne foi et toute probité; il le rend pour l'avoir cru perdu trop précipitamment. Mais le bruit de l'événement s'est répandu : le parasite court chez Quérulus, réclame sa part du legs. Il avoue l'enlèvement de l'urne, il sait l'avoir rapportée, on l'accuse de vol; il déclare alors l'avoir jetée dans la maison; on l'accuse de violation d'un tombeau. Voici le dénouement : d'une part le maître, de l'autre le parasite, reçoivent chacun du sort le prix auquel ils avaient droit.... »

QUEROLUS, QUERULUS. — Voy. AULULAIRE.

R

RAPPORTEUR (LA FARCE DU). — *La farce du rapporteur a III personnages, c'est à savoir :*

LE BADIN,	LE MARY,
LA FEMME,	LA VOISINE.

Cette farce date du xvi^e siècle.

Elle nous a été conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n^o 63.

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces*. (Paris, Téchenet, 1831-1837, 4 vol., pet. in-8^o.)

Tous raporteurs sont dechases
Sans excuser leur ignorance;
Flateurs, menteurs et cabaseurs,
A eux n'y a nule fiance.

RECUEIL DE FARCES DE MM. LEROUX DE LINCY ET FR. MICHEL. — *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel; Paris, Téchenet, 1831-1837, petit in-8^o, 4 vol., 74 pièces tirées à 76 exemplaires.*

Dans la préface de ce *Recueil*, les éditeurs remarquent que les pièces qu'ils mettent au jour sont d'un comique bas, populaire, effronté, et dont on ne retrouve plus de traces que sur les tréteaux, où il fait encore rire le peuple : au xv^e et au xvi^e siècle, il avait le privilège de faire rire les rois.

« Ces pièces offrent la peinture naïve des mœurs et une critique nue, impitoyable, de

tous les états sans distinction, depuis les nobles et les prêtres jusqu'aux *gens mécaniques* et *gens dormeaux* (les ouvriers et les paysans).

« Beaucoup de variété dans les sujets et peu dans les formes; des lazzi, des gros mots, un gros sel, une grosse gaieté, et voilà aussi ce que le genre comporte. Ce sont des dialogues critiques ou des scènes facétieuses... ou enfin des allégories satiriques... ni ménagement, ni pudeur. Sujets saints, sujets profanes, sujets licencieux, respirent la même audace et la même malice...

« Toutefois ces pièces ont un autre mérite que l'effronterie et la satire. On y trouve des caractères bien tracés, et dont Molière et La Fontaine ont souvent reproduit les types....

« Ces farces font revivre tout un peuple : véritables chroniques de nos places, de nos rues et de nos carrefours; couleurs fraîches, naïves, qui datent de trois cents ans...

Plusieurs passages de ces petits poèmes ont fait présumer qu'ils furent composés et joués à Rouen de 1500 à 1550.

Le manuscrit original est in-folio, sur papier et d'une assez bonne écriture, avec des corrections et des variantes. (Biblioth. roy., fonds La Vall., n^o 63.)

Une seule farce porte le nom de son auteur, Pierre Taserye : les autres ont un air de famille et nous paraissent sorties de la même plume. Deux circonstances viennent

à l'appui de cette conjecture : 1° les corrections de texte... toutes de la même main ; 2° une devise ainsi conçue : *Du faict, le faict* qui termine la dernière pièce du recueil et qui pourrait bien cacher le nom de l'auteur sous un anagramme.

Les éditeurs terminent en remarquant qu'une autre pièce contient une autre devise : *Rien sans l'esprit*, qui pourrait être l'anagramme ou la devise d'un autre auteur. Cette pièce est la 46° du *Recueil*.

Cette collection comprend :

TOME PREMIER.

- N° 1. *Monologue nouveau et fort recreatif de la Fille bastelière.*
 2. *Sermon ioyeux des iiij vens.*
 3. *Sermon d'un cartier de mouton.*
 4. *Monologue de Memoyre tenant en sa main vng monde, etc.*
 5. *Farce nouvelle a deux personnages, c'est a sçavoir : l'homme et la femme ; et est la farce de l'Arbalestre.*
 6. *Moralité nouvelle a deux personnages, de la prinse de Calais, etc.*
 7. *Farce a deux personnages, du viel Amoureux et du ieune Amoureux.*
 8. *Farce ioyeuse a deux personnages, c'est a sçavoir : vng Gentil-homme et son Page lequel deuyent laqués.*
 9. *Inuitatoyre bachique : Venite potemus.*
 10. *Moralité a trois personnages, c'est a sçavoir : Enuye, Estat et Simplese.*
 11. *Farce a deux personnages, c'est a sçavoir : deux Gallans et vne Femme qui se nomme Sancté.*
 12. *Farce ioyeuse a iij personnages, c'est a sçavoir : vn Aueugle et son Varlet et vne Tripiere.*
 13. *Dyalogue de Placebo pour un homme seul.*
 14. *Moralité a deux personnages, c'est a sçavoir : l'Eglise et le Commun.*
 15. *Farce nouvelle a sept personnages, c'est a sçavoir : la Reformeresse, le Sergent, le Prebstre, le Praticien, la Fille desbauchée, l'Amant... et le Moynne La Reformeresse commence, et se nomme la Farce des pources deables.*
 16. *Moral a quatre personnages, c'est a sçavoir : l'Age d'or, l'Age d'argent, l'Age d'arain et l'Age de fer.*
 17. *Farce a vj personnages, c'est a sçavoir : la Reformeresse, le Badin et iij Gallans et vn Clercq.*
 18. *Sermon ioyeux pour rire.*
 19. *Farce a cinq personnages, c'est a sçavoir : Le Pelerinage de Mariage. Le Pelerin, les troys Pelerines et le ieune Pelerin.*
 20. *Farce a .v. personnages, c'est a sçavoir : le Cousturier et son Varlet, deux jeunes Filles et vne Vielle.*
 21. *Farce nouvelle a trois personnages, c'est a sçavoir : le Sourd, son Varlet et l'Yurongne.*
 22. *Farce nouvelle a cinq personnages, c'est a sçavoir : la Mère, la Fille, le Tesmoing, l'Amoureux et l'Oficial.*
 25. *Moralité nouvelle a trois personnages, c'est a sçavoir : l'Eglise, Noblesse et Poureté qui font la lesive.*

TOME DEUXIÈME.

- N° 24. *Moralité a quatre personnages, c'est a sçavoir : le Ministre de l'Eglise, Noblesse, le Laboureur et Commun.*
 25. *Moralité du Porteur de Pacience a cinq personnages, c'est a sçavoir : le Maistre, la Femme, le Badin, le premier Hermite, le ii° Hermite.*

26. *Farce ioyeuse a cinq personnages, c'est a sçavoir : troys Galans, le Monde qu'on fait paistre, et Ordre.*
 27. *Farce nouvelle a six personnages, c'est a sçavoir : deux Gentilz-hommes le Mounyer, la Munyere, et les deux femmes des deulz Gentilz-hommes, abillez en damoysselles... et est la Farce du Poulier.*
 28. *Farce nouvelle a cinq personnages, c'est a sçavoir : la Mère de ville, le Varlet, le garde-pot, le Garde-nape, le Garde-...*
 29. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : mesure Jean, la Mere de laquet qui est badin.*
 30. *Farce du Raporteur, a quatre personnages, c'est a sçavoir : le Badin, la Femme, le Mary et la Voyesine.*
 31. *Farce ioyeuse a six personnages, c'est a sçavoir : lehan de Lagny, badin, mesure lehan, Tretaulde, Oliue, Perette, Venez-tost et le luge.*
 32. *Moral ioyeux a quatre personnages, c'est a sçavoir : le Ventre, les jambes, le Cœur et le Chef.*
 33. *La Farce des Veaux, iouée deuant le Roy en son entrée à Rouen.*
 34. *Farce de deux Amoureux, recreatis et ioyeux.*
 35. *Moral a cinq personnages, c'est a sçavoir : le Fidelle, le Ministre, le Suspens, Prouidence diuine, la Vierge.*
 36. *Farce nouvelle a cinq personnages, c'est a sçavoir : troys Brus et deux Hermites.*
 37. *Farce nouvelle a cinq personnages, c'est a sçavoir : l'Abbesse, seur de Bon-Cœur, seur Esplourée, seur Safrete et seur Fesue.*
 38. *Farce ioyeuse a quatre personnages, c'est a sçavoir : le Médecin, le Badin, la Femme (la Chambrière).*
 39. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : troys Gallans et vn Badin.*
 40. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : troys Commeres et vn Vendeur de liures.*

TOME TROISIÈME.

- N° 41. *Moral a six personnages, c'est a sçavoir : le Lazare, Marte, seur du Lazare, Iacob, seruiteur du Lazare, Marye Madalaine et ses deux Seurs.*
 42. *Moralité a quatre personnages, c'est a sçavoir : Chascun, Plusieurs, le Temps qui court, le Monde.*
 43. *Sermon ioyeux de la Fille esgarée.*
 44. *La Farce du Poulier, a quatre personnages, c'est a sçavoir : le Maistre, la Femme, l'Amoureux et la Voysine.*
 45. *Moralité a six personnages, c'est a sçavoir : Nature, Loi de rigueur, diuin Pouvoir, Amour, Loi de Grace, la Vierge.*
 46. *Farce nouvelle de la Boutaille, a iij ou iiij ou a .v. personnages, c'est a sçavoir : la Mère du Badin, le Vouesin et son Filz, et la Begere.*
 47. *Farce nouvelle et fort ioyeuse a cinq personnages, c'est a sçavoir : les Batards de Caulx, la Mère, l'Ainé qui est Henry, le petit Colin, l'Escollier et la Fille.*
 48. *Moral de tout le Monde, a quatre personnages, c'est a sçavoir : le premier Compaignon, le deuxiesme et troisyeme Compaignon.*
 49. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : Science, son Clercq. Asnerye et son Clerq qui est badin.*
 50. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a sçavoir : la Femme, le Badin, son mary, le premyer Vouesin et le deuxiesme.*
 51. *Moral a cinq personnages, c'est a sçavoir :*

l'Homme fragile, Concupiscence, la Loy, (Foi), Grace.

52. *Farce nouvelle a iij personnages, c'est a scauoir* : Lucas, sergent bo teux et borgne, le bon Payeur, et Fyne-Myne, femme du sergent, et le Vert-Galant.
53. *Farce nouvelle et fort ioyeuse a quatre personnages, c'est a scauoir* : Le Retraict Le Mary, la Femme, Guillot et l'Amoureux.
54. *Farce ioyeuse a quatre personnages, c'est a scauoir* : Robinet badin, la Femme veſue, la Commere, et l'oncle Michault oncle de Robinet.
55. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a scauoir* : l'Auantureulx et Guermouset, Guillot et Rignot.
56. *Moralité a six personnages, c'est a scauoir* : Heresy, Frere Symonye, Force, Scandalle, Procès, l'Eglise.
57. *Farce nouvelle a trois personnages, c'est a scauoir* : la Mere, le Filz, lequel veult estre prestre, et l'Examynateur.
58. *Monologue seul du Pelerin passant, composé par maistre Pierre Taserye.*
59. *Farce nouvelle a quatre personnages, c'est a scauoir* : le Trocheur de Maris, la premyere Femme, la ije Femme et la iij. Femme.

TOME QUATRIEME.

- N^o 60. *Farce ioyeuse a quatre personnages, c'est a scauoir* : la ieune Fille, la Maryée, la Femme veſue et la Religieuse; et sont les Malcontentes.
61. *Moral a trois personnages, c'est a scauoir* : l'Affligé, Ignorance et Congnoissance.
62. *Farce nouvelle de Frere Phillebert, a iij personnages, c'est a scauoir* : frere Fillebert, la Voyesine, la Maistresse, Perrette Venez-Tost.
63. *Farce morale et ioyeuse des Sobre-sols, entremeslez avec les Syeurs d'ais, a vj personnages, c'est a scauoir* : v. Galans et le Badin.
64. *Farce ioyeuse des Langues esmoulues pour auoir parlé du drap d'or de Sainct Viuien, a vj personnages, c'est a scauoir* : l'Esmouleur, son Varlet, la premiere Femme, la deusiesme Femme, la troysiesme Femme et la quatriesme femme.
65. *Farce nouvelle a .v. personnages, c'est a scauoir* : les deulx Soupriers de Monille, la Femme soupierre, l'Huissier et l'Abé.
66. *Farce morale des trois Pellerins et Malice.*
67. *Farce morale a quatre personnages, c'est a scauoir* : Marche-beau, Galop, Amour et Conuoytisse.
68. *Farce ioyeuse a .v. personnages, c'est a scauoir* : le Maistre d'Escolle, la Mere et les les trois Escoliers.
69. *Farce ioyeuse a .v. personnages, c'est a scauoir* : le Bateleur, son Varlet, Binete et deulx Femmes.
70. *Farce nouvelle a .v. personnages, c'est a scauoir* : le Marchant de pommes et d'eulx, l'Apoincteur et Sergent et deulx Femmes.
71. *Farce ioyeuse a quatre personnages, c'est a scauoir* : iij Galans et Phlipot.
72. *Farce morale a .v. personnages, c'est a scauoir* : Mestier, Marchandise, le Berger, le Temps et les Gens.
73. *Farce ioyeuse a cinq personnages, c'est a scauoir* : le Sautier, Marguet, laquet. Proserpine et l'Oste.
74. *Remonstrance a vne compaignie de venir voir jouer Farces ou Moralitez.*

Un très-grand nombre de ces farces ou moralités, descend à des indécences d'idée et d'expression, qui n'en permettent plus au-

jourd'hui ni l'analyse, ni souvent même une citation; nous avons dû nous borner à en arracher çà et là quelques vers, et quelquefois aussi nous avons été réduit au silence.

RECUEIL DE FARCES DE ROUSSEL.— Il a été publié au xvi^e siècle un recueil de farces sous ce titre : *Recueil de plusieurs farces, tant anciennes que modernes; lesquelles ont été mises en meilleur ordre et langage qu'auparavant*; à Paris, chez Nicolas Rousſel, 1612, petit in-8^o

Le Recueil contient les sept pièces suivantes :

1^o *La Farce du médecin qui guérit de toutes sortes de maladies...*

2^o *La Farce de Colin, fils de Therot le maire.*

3^o *La Farce des Deux Savetiers.*

4^o *La Farce des Femmes qui ayment mieux... Fol-conduit... que... Science...*

5^o *La Farce de l'Antechrist...*

6^o *La Farce d'une femme qui demande les arrérages à son mari...*

7^o *La Farce du Début du jeune moine e: du genearme devant Cupidon, pour une fille..*

Le Recueil de Rousſel a été réimprimé par Caron. — Voy. COLLECTION CARON.

RECUEIL DE LIVRETS PAR M. de MONTARAN. — M. Francisque Michel attribue à M. Crosset libraire de la Bibliothèque royale, sous les auspices de M. Montaran, fils du procureur général de la Cour royale d'Orléans, la collection suivante qu'il déclare *mal publiée*.

Les pièces dont les titres suivent n'ont été tirées qu'à 20 ex., 1 sur peau vélin, et 1 sur papier vélin :

Voici le titre de ce petit livre : *Recueil de livrets singuliers et rares dont la réimpression peut se joindre aux réimpressions déjà publiées (sic) par Caron; 1829-1830 petit in-8^o*. Ce Recueil contient :

Le Cry et Proclamation publique: pour iouer le Mystere des Actes des Apostres en la ville de Paris: fait le ieudi seiziesme iour de decembre lan mil cinq cens quarante; par le commandement du Roy nostre Sire François premier de ce nom: et Monsieur le Preuost de Paris afin de venir prendre les roolles pour iouer ledit mystere. On les vend à Paris en la rue neufue Nostre-Dame: a l'enseigne Sainct Iean Baptiste, près Saincte Geneuiefue des ardens: en la boutique de Denis Ianot, M. D. XLI. De 8 pages.

Discours facetieux des hommes qui font saller leurs femmes, a cause quelles sont trop douces, etc. A Roven. Chez Abraham Cousturier, libraire: tenant sa boutique pres la grande porte du Palais, au Sacrifice d'Abraham, 1558. De 22 pages, plus un feuillet contenant seulement le nom de l'imprimeur.

Comedie faccieuse et tres plaisante du voyage de Frere Fecisti en Prouence, vers Nostradamus: Pour scauoir certaines nouvelles des clefs de Paradis et d'Enfer que le Pape auoit perdues. Imprimé à Nismes, 1599. De 34 pages.

Moralite nouvelle tres fructueuse de l'enfant de perdition qui pendit son pere et tua sa mere: et comment il se desespera. A sept personnages... A Lyon Par Pierre Rigaud en la rue Merciere au coing de la rue Ferrandiere a l'Orloge, 1608. De 48 pages.

Farce nouvelle qui est tres bonne et tres ioyeuse, a quatre personnages, c'est a scauoir. La Mere,

Jouart, Le Compere, Et l'Escolier. A Troyes chez Nicolas Oudot, 1624, de 29 pages.

Farce nouvelle du musnier et du gentil-homme, a quatre personnages. C'est a sçavoir l'abbé le musnier le gentil-homme et son page. A Troyes, chez Nicolas Oudot, 1628. De 23 pages.

Farce plaisante et recreative Sur un trait qu'a ioué un porteur d'eau le iour de ses nopces dans Paris. M. DC. XXXII. De 20 pages.

Tragi-comedie plaisante et facecieuse Intitulée la Subtilité de Fansreluche et Gaudichon, et comme il fut emporté par le Diable. A Rouen, chez Abraham Cousturier, etc. De 66 pages.

Farce nouvelle, tres bonne et tres ioyeuse de la Cornette a cinq personnages par Jehan d'Abundance bazochien et notaire royal de la ville de Pont Sainct Esprit. M. D. XLV. De 29 pages.

Ioyeuse farce a trois personnages D'un Curia qui trompa par finesse la femme d'un Laboureur. A Lyon, 1595. De 22 pages.

Tragi-comedie des enfants de Turlupin malheureux de nature, etc. A Rouen, chez Abraham Cousturier, etc. De 54 pages.

Farce ioyeuse et recreative de Poncette et de l'Amoureux transy. A Lyon, par Jean Margverite. M. D. XCV. De 10 pages.

REFORMERESSE (LA). — *La Reformeresse farce à VI personnages, c'est a sçavoir :*

LA REFORMERESSE, III GALANS,
LE BADIN, UN CLERCQ.

Cette farce date du XVI^e siècle.

Le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière n° 63, nous l'a conservée.

Elle a été éditée dans le *Recueil de Farces* de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel (Paris Téche-ner 1831-1837, 4 vol., in-8°).

LA REFORMERESSE.

Par un art que Dieu m'a donne

Nommee suys Reformeresse

le mais chacun estat en presse...

RENARD ET PEAU D'OIE. — *La Dispute de Renard et de Peau d'Oie* a été signalée comme un monument dramatique du moyen âge (Cf. LEGRAND D'AUSSY, *Fabliaux, Contes, Fables, etc.*; Paris, Renouard, 1829, 5 vol., in-8°, t. II, p. 203.)

M. Monmerqué considère le *Renard et Peau d'Oie*, et toutes les pièces analogues comme ayant donné lieu à une récitation, mais non à une véritable action dramatique. (Cf. *Jeux publiés p. la Soc. Bibl. fr.*)

M. Achille Jubinal pense que le moyen âge put avoir un théâtre de famille et de festins où se rangent ces *dicts, disputoisons* et débats. (Cf. *Oeuvres compl. de Rutebeuf*, t. I, note 9, p. 424.)

M. Chabaille a édité cette pièce dans son supplément au *Roman du Renard*, p. 39.

REPRÉSENTATION DE LA CROIX FAUBIN (LA). — M. Paulin Paris a signalé dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7,268, 5, datant de la fin du XV^e siècle (vers 1488) la *Moralité nouvelle de la Croix Faubin à sept personnages* : LE PAIN, LE VIN, TOUT, L'UN, L'AUTRE, PATIENCE. Le nom du septième personnage manque. (Cf. *Les man. fr. de la Bibl. du roi*; Paris 1836-1848, 7 vol. in-8°, t. VII, 1848, p. 216.) Le même manuscrit contient le mystère de l'*Ancien Testament* et de la *Passion*, et la moralité que M. Paulin Paris a intitulée : *Moralité de l'Enfant mis aux lettres.*

RETRACT (LE). — *Le Retraict, farce nouvelle et fort ioyeuse à IV personnages, c'est à sçavoir :*

LE MARY, GUILLOT,
LA FEMME, ET L'AMOUREUX.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel, dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Techener, 1831-1837, 4 vol. petit in-8°). le manuscrit du XVI^e de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

Ces deux vers terminent le *Retraict* :

Sans la finesse i'estoys mort,
Ce n'est pas tout que d'estre fort...

RIOTE DE L' MONDE (LI). — *Voy. BAVARDAGE DU MONDE (LE).*

RHYTHME D'EUCHARIA. — Dans son cours professé à la Faculté des lettres, M. Magnin signalait au VII^e siècle, dans le *Théâtre du moyen âge*, le fragment d'une femme de race barbare, nommée Eucharía, qui roule sur l'audace d'un serf qui avait prétendu à sa main. (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1835, 25 mars, p. 190.)

RHYTHME TRAGIQUE SUR PARME. — Au XII^e siècle, Othon de Frisingue (ch. 31 de sa *Chronique*), fait mention d'un rythme en forme de tragédie, *Rhythmum in modum tragædiæ*, composé sur l'incendie de Parme en 1039; il en cite ces deux vers :

Qui habet vocem serenam
Proferat hanc cantilenam.

RIVAUX (LES). — Plusieurs *farces des Rivaux* sous le titre bizarre de *Corrivaux*, des *Veaux*, sont restées, qui datent du milieu du XVI^e siècle. Nous lisons dans les frères Parfait, t. III, p. 311) à propos de la farce des *Veaux* de Jacques Grevin, et des *Corriveaux* de Jean de La Taille (*Ibid.*, p. 333), les notes suivantes, où se trouve indiquée d'une manière curieuse la transition du théâtre du moyen âge à la scène moderne :

1^o — « La satire qu'on appelait communément *Les Veaux* était sans doute plus ancienne que la comédie de Grevin. C'était une espèce de prologue pour amuser les spectateurs les plus impatients, pendant que les acteurs s'habillaient pour jouer leurs rôles. Il nous reste un morceau de ce genre, qui est à la tête des *Corriveaux*, comédie de Pierre Troterel, sieur d'Aves.

2^o — *Les Corrivaux*, comédie en prose et en cinq actes, par Jean de La Taille.

« Restitue, fille de madame Jacqueline, bourgeoise de Paris, apprend à sa nourrice qu'elle a été abusée par un homme qui demeure en pension chez sa mère, et que ce jeune homme, appelé Filadelfe, l'a abandonnée pour la belle Fleur-de-lys, fille adoptive d'un bourgeois, nommée Fremin. La nourrice console Restitue, et lui conseille de demander permission à sa mère d'aller prendre l'air à la campagne. Monologue de Filadelfe, où il se reproche d'avoir quitté Restitue, mais il s'en prend à l'amour qui, plus fort que sa raison, le force d'aimer Fleur-de-lys. Claude, valet de Fremin, vient avertir Filadelfe que son maître part pour la

campagne et qu'il faut saisir cette occasion pour enlever Fleur-de-lys. Filadelfe convient d'un signal avec Claude et l'acte finit. Euverte, fils de Girard, riche bourgeois de Paris, dit à son valet qu'il est amoureux de Fleur-de-lys, mais, que comme Girard, son père, ne consentira jamais qu'il l'épouse, à cause que Fremin n'est pas riche, il a résolu d'enlever Fleur-de-lys et que, pour cet effet, il a gagné Alison, sa servante. Alison survient, et annonce à Euverte le départ de Fremin et convient avec lui du signal qu'elle fera pour qu'il puisse exécuter le dessein qu'il a formé. Madame Jacqueline, inquiète de la langueur où elle voit sa fille Restitue, envoie chercher un médecin qui, sans faire un long verbiage, lui dit que sa fille est enceinte. A cette nouvelle, Jacqueline se désespère, bat sa fille, et lui demande le nom du suborneur. Cependant Claude fait entrer Filadelfe dans la maison de Fremin, dans le même temps qu'Alison rend le même service à Euverte. Les deux rivaux se rencontrent, se querellent, et mettent l'épée à la main. Aux cris de Fleur-de-lys et du voisinage, le guet vient, arrête les combattants, et conduit Euverte, Filadelfe et Claude chez le chevalier du guet, où ils restent prisonniers. Bernard, père de Filadelfe, qui arrive de Metz, est abordé par madame Jacqueline qui l'accable d'injures en lui demandant raison de son fils qui a séduit sa fille. Dans le moment survient Fremin, instruit par Alison de ce qui s'est passé chez lui. Il reconnaît Bernard, et ce dernier lui fait part de son chagrin et d'un autre qui est la perte d'une fille nommée Fleur-de-lys qui lui a été enlevée du temps que le connétable de Montmorency faisait le siège de Metz. Fremin lui répond que cette même Fleur-de-lys est chez lui et qu'il en a toujours pris soin comme de la sienne propre. Survient Girard, qui a été informé que son fils Euverte est en prison. Les vieillards causent ensemble, et comme on dit à Girard que Fleur-de-lys est fille de Bernard, homme riche, il consent au mariage d'elle et de son fils. Il ne s'agit plus que de délivrer les prisonniers. Le chevalier du guet se trouve être des amis de Girard et de Fremin, et l'affaire s'accorde en un moment. Filadelfe épouse Restitue, et Fleur-de-lys est donnée en mariage à Euverte (957).

ROBIN ET MARION. — *Li Gieus de Robin et Marion* qui date du XIII^e siècle et a pour auteur Adan de la Halle, est conservée dans deux manuscrits de la Bibliothèque du roi, dans celui de La Vallière, n° 81, *olim*. 2736, et dans le n° 7604, ancien fonds. Nous avons suivi le manuscrit de La Vallière, en indiquant des variantes tirées du second manuscrit.

On lit dans la *Notice sur la Bibliothèque d'Aix*, par E. Rouard, Paris, chez Firmin Didot, frères, 1831, in-8°, l'indication suivante à la page 165 : « Une espèce de ber-

(957) Cette comédie est précédée d'un prologue aussi en prose. Deux ou trois auteurs tels que La Taille auraient rendu de grands services au théâtre; mais malheureusement il s'avisait de traduire une comédie de l'Arioste et s'en tint là. Comme cette

gerie, intitulée *Le mariage de Robin et Marion*, enrichie d'une foule de miniatures avec la musique notée. » Cette indication se trouve répétée dans le *Catalogus Codicum manuscriptorum* d'Haenel, page 186, colonne 4. — M. Francisque Michel s'adressa, pour avoir communication de ce manuscrit, à M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, qui fit écrire au préfet des Bouches-du-Rhône; mais il fut répondu que le maire d'Aix se refusait à laisser sortir le volume du dépôt dont il fait partie.

Le *Jeu de Robin et Marion* a été publié par M. de Monmerqué, pour la première fois en 1822, pour la Société des Bibliophiles français, au nombre de trente exemplaires seulement, avec le *Jeu du Pèlerin* qui lui sert de prologue. Un des savants auteurs de la continuation de l'*Histoire littéraire de la France* en parlait en 1824, comme d'un ouvrage resté manuscrit, dont il avait seulement été donné des extraits dans le recueil de Legrand d'Aussy. La seconde édition de cette pastorale a été publiée en 1829 par M. Ant.-Aug. Renouard, à la suite du second volume de la troisième édition des *Fabliaux ou contes* de Legrand.

MM. Monmerqué et Francisque Michel ont reproduit *Robin* dans leur *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1839, gr., in-8°).

Le *Jeu de Robin* a été mentionné par Roquefort. (Cf. *De l'état de la poésie fr., dans les XII^e et XIII^e siècles*; Paris, 1815, in-8° p. 261.) — M. Magnin en a fait la critique dans son cours à la Faculté des lettres en 1836, (Cf. *Journ., gén., de l'Inst., publ.*, 1836, 14 janv., p. 172.) — M. O. Leroy s'appuyant sur *Robin et Marion* et le *Miracle de Théophile* de Rutebeuf, déclare très-sérieusement que les trouvères du nord de la France sont ses premiers dramatisés (Cf. *Etudes*, p. 12); ailleurs il y trouve plus d'un rapport avec les *Vépres Siciliennes*: l'idée est étrange. (Cf. *Etudes.*, p. 91).

M. Monmerqué considère le jeu de *Robin et Marion* comme la première pastorale, et même le premier opéra-comique qui ait été joué en France.

Après avoir constaté le succès qu'eut cette pièce dans son temps, il ajoute : « On pourrait croire qu'elle a donné naissance au proverbe : *Ils s'aiment comme Robin et Marion*, nous ne le pensons cependant pas. Robin et Marion, dans notre littérature romane, sont comme le type des amours tendres et naïves du village; plusieurs pastourelles du XII^e siècle roulent sur ces deux personnages rustiques. Il y en a une surtout qui a tant de rapport avec notre Jeu, qu'Adam de La Halle semble l'avoir mise en action. Cette jolie chanson est de Perrin d'Angecort, le dix-neuvième des poètes mentionnés par le président Fauchet (958-61): Perrin était attaché à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui monta sur le trône de Naples. C'est aussi à pièce de l'Arioste, intitulée *Le Négromant*, n'a pas dû être jouée, nous n'en parlerons point.

(958-61) *Œuvres de Claude Fauchet*; Paris, 1610, in-4°, folio 568.

Le titre est ainsi conçu :

LI GIEUS DE ROBIN ET DE MARION

C'Adams fist.

PERSONNAGES.

ROBIN.
MARION OU MAROTE.
LE CHEVALIER.

GAUTIER.
BAUDON.
PERONNELLE OU PERETTE.

HUARS.
LE ROI.
WARNIER.

GUIGT.
ROGAUS.

SCÈNE I^{re}

MARION.

MARION.

Robins m'aime, Robins m'a,

Nus piés et deslaichie;
Lors s'est écriée : « Mes amis mi-
gnos,

Ki m'en a sa baillie,
Déust ore flors coillir
Et .i. chapelet bastir
A mes beaus chavex tenir :
S'en fuisse plus jolie. »
Lors la coisi, s'est saillie :
« Bien viegne, fait-il, m'amie
Ke je tant desir
A tenir
Sous le raim (*sous la cou-*
drette)

Mignotement là voi venir
Celi ke j'aim. »

QUATRIÈME MOTET (a).

Robins à la ville va,
S'a Marion rencontrée
Ki iert retournée
Pour çou ke compaignon n'a.
« Cil ki tant vous a amée,
Dist Robins, vous i menra. »
Dist cele : « On le set piechâ,
S'en douc estre blasmée;
Ne pourquant mal ait ki jâ
Pour lour dit le laissera. »
Alés, bien amours nous conduira.
Styrps Jesse.

CINQUIÈME MOTET (b).

Avocques tel Marion
Jâ pastoriaus estre vauroie,
Qu'il n'est nule si grans joie
Pour qui je changaise jâ
Sa compaignie pour rien,
S'à ma volonté l'avoie,
K'avoc autrui n'amerioie
Le trésor où covient tant de tarlos,
Com .i. petit de bien avoc Marot.
Manete.

SIXIÈME MOTET (c).

L'autr'ier en mai,
Par la douçour d'esté,
Main me levai,
Et alai entre .i. bois et .i. pré :
Là ai trové Robin en grant esmai,
Et je li ai son estre demandé.
« Sire, fait-il, jâ ne vous iert celé,
Marot amai,
Et proiai,
Mais ele m'a refusé;
S'ele n'aime mar vic sa beauté. »
Tanquam.

SEPTIÈME MOTET (d).

Pour coillir la flour en mai
Juer m'en alai,
Quant belle Emmelot
En .i. pré seule trovai
Ki son ami gai
Contr'atendot;
Gentement le saluai;
Mais ele ne m'en dist mot,
Car Robin entr'oi ot
Ki chantoit d'amours .i. lai :
« Fines amouretes ai,
Ki ke me tiegne pour sot.
Odorenlot j'am Mahalot;
Mais sa mère n'en set mot. »
Docebit.

HUITIÈME MOTET (e).

Lonc le rieu de la fontaine
Trovai Robin esplouré,
trop grant duel demenoit.
Je l'ai salué;
Mais il ne respondi mot;
Et quant il ot
Doucement alongé
Alaine sospiré,
S'a dit à la loi d'ome iré :
« J'ai mis mon cuer en Marot,
Diex! et si pere ma paine. » (*bis.*)
Regnat.

NEUVIÈME MOTET (f).

Chantés seri, Marot,
Vos amis revient,
S'apporte .i. novel mot
De vous, car il covient
Ke je de çou chant et not
Dont plus sovent me sovient;
Et je l'ai fait si mignot
Ke quant on l'ot
Il demande c'on le lot.
Dont chantes, belle, mignotement,
Ke vos amis revient.
Procedam.

PREMIÈRE PASTOURELLE (g).

L'autr'ier chevauchioie delez Paris;
Trouvai pastorele gardant berbiz,
Descendi à terre, lez li m'assis
Et ses amouretes je li requis.
Il me dist : « Biau sire, par saint
[Denis!
J'aim plus biau de vous et mult
[melz apris,
Jâ tant conme il soit ne sainz ne
[vis

MARION.

Robin m'aime, Robin m'a, Robin m'a demandée

Autre n'amerai, je le vous plévis;
Car il est biax et cartoix et senez.
Dex! je sui jonete et sadete, et
[s'aim tez
Qui jones est et sades et sages as-
[sez. »

Robin m'atendoit en un valet,
Par ennui s'assist lez un buisson-
[net

Q'il s'estoit levez trop matinot
Pour coillir la rose et le musgnot.
S'ot jâ à s'amie fet chapelet
Et à soi un autre tout nouvelet,
Et dit : « Je me muir, bele, » en
[son sonet.

« Se plus demorez un seul petitet,
Jamés vif ne m'y trouverez;
Très douce damoisele, vous m'o-
[cirrez,
Se vous voulez. »

Quant el l'oi si desconforter,
Tantost vint à li sanz demorer.
Qui lors les véist joie demener,
Robin debruissier et Marot baler!
Lez un buissonnet s'alèrent joer,
Ne sai q'il i firent, n'en qier parler;
Mès n'i voudrent pas gramment
[demorer,

Ainz se relevèrent pour melz noter
Ceste pastorele :
Validoriax, lidoriax lai rele.

Je m'arestai donc iluec endroit,
Si vi la grant joie que cil fesoit,
Et le grant solaz que il demeroit
Qui onques Amors servies n'avoit,
Et dis : « Je maudi Amors oren-
[droit

Qui tant m'ont tenu lonc-tens à
[destroit;
Ge's ai plus servies q'onme qui soit,
N'onques n'en oi bien, si n'est-ce
[pas droit;

Pour ce les maudi :
Male honte ait-il qui Amors parti
Quant g'i ai failli! »

De si loig con li bergers me vit,
S'escria mult haut et si me dist :
« Alez vostre voie, por Jhésu-Crist!
Ne nous tolez pas nostre déduit.
J'ai mult plus de joie et de délit
Que li rois de France n'en a, ce
[cuit;
S'il a sa richece, je la li cuit,
Et j'ai m'amiete et jor et nuit,

(a) Manuscrit du Roi, supplément, n° 184, fol. 188, recto. Anonyme.

(b) Manuscrit du Roi, supplément, n° 184, fol. 188, verso. Anonyme.

(c) *Ibid.*, fol. 188, verso. Auteur inconnu

(d) *Ibid.*, fol. 192, recto. Anonyme.

(e) *Ibid.*, fol. 195, recto. Anonyme.

(f) Manuscrit du Roi, supplément, n° 184, fol. 195, recto. Anonyme.

(g) Manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal, belles-lettres françaises, n° 65, in-fol., p. 169 bis. Cette chanson est de maître Richard de Semilli, le vingt-cinquième des poètes cités par Fauchet.

Robins m'a demandée, si m'ara.
 Robins m'acata cotele
 D'escarlante bonne et bele,
 Souskanie et chainturele,
 A leur i va!
 Robins m'aime, Robins m'a;
 Robins m'a demandée, si m'ara.

et il m'aura. Robin m'a acheté un cotillon de bon
 et bel écarlate; souquenille et ceinture qui vont
 bien avec. Robin m'aime, Robin m'a; Robin m'a
 demandée, il m'aura.

Ne jà ne departiron.
 Dancez, bele Marion,
 Jà n'aim - je riens, se vous
 [non (a).]

DEUXIÈME PASTOURELLE (b).

Je chevauchai l'autr'ier la matinée;
 Delez un bois, assez près de l'en-
 [trée,

Gentile pastore truis;
 Mès ne vis onques puis
 Si plaine de déduis
 Ni qui si bien m'agrée:
 « Ma très doucete suer,
 Vos avez tout mon cuer,
 Ne vous leroie à nul fuer,
 M'amor vous ai donée. »

Vers li me très, si descendi à terre
 Pour li voer et pour s'amor re-
 [querre;

Tout maintenant li dis:
 « Mon cuer ai en vos mis,
 Si m'a vostre amor surpris,
 Plus vous aim que rien née, »
 Ma très, etc.

Ele me dist: « Sire, alez vostre
 [voie;

Vez-ci venir Robin que j'atendoie,
 Qui est et bel et genz.
 S'il venoit, sanz contens
 N'en iriez pas, ce pens;
 Tost auriez mellée. »
 Ma très, etc.

— « Il ne vendra, bele suer, oncor
 [mie;

Il est delà le bois, où il chevrie. »
 Dejuste li m'assis,
 Mes braz au col li mis,
 Ele m'a geté un ris
 Et dit qu'ele ert tuée.
 Ma très, etc.

Quand j'oi tout fet de li quan q'il
 [m'agrée,

Je la besai, à Dieu l'ai conmandée,
 Puis dist, qu'en l'ot mult haut,
 Robin, qui l'en assaut:
 « Dehez ait hui qui en chaut!
 C'a fet ta den.orée. »
 Ma très doucete suer,
 Vos, etc.

TROISIÈME PASTOURELLE (c).

A une ajornée
 Chevauchai l'autr'ier,
 En une valée
 Près de mon sentier
 Pastore ai trouvée

Qui fet à proisier;
 Matin s'iert levée
 Por esbanoier;
 Bele ert et senée,
 Je l'ai saluée.
 Plus ert colorée
 Que flor de rosier.
 Toute desublée
 S'assist seur l'erber,
 Crigne avoit dorée,
 Cors pour embracier,
 Bien estoit mollée;
 N'i ot qu'enseignier,
 Sus l'erbe en la préé
 Lessai mon destrier.
 Quant la pastorele
 Me vit là venant,
 Robinet apele:
 « Amis, vien avant. »
 Je li dis: « Suer bele,
 Tesiez-vous atant;
 M'amor, damoisele,
 Vous doing maintenant. »
 Bele ot la maissele,
 La color nouvele;
 Je li dis: « Dancele,
 M'amor vous présent.

Robin qui frestele
 Est povre d'argent;
 Povre est vo cotele
 Et vo garnement.
 Cheval ai et sele
 Tout en vo conmant,
 Se vous, damoisele,
 Fetes mon conmant. »

La pastore ert sage,
 Si me respondi:
 « Sire, en mon eage,
 Tel folor n'oi;
 Ce seroit folage
 Se perdoie ensi
 Le mien pucelage
 Pour autrui ami;
 Par c'est mien visage,
 Ce seroit mon damage
 Qu'à bon mariage
 Auroie failli (d). »

QUATRIÈME PASTOURELLE (e).

L'autr'ier par un matinet
 Un jor de l'autre semaine,
 Chevauchai joste un boschet
 Comme aventure gent maine;
 Par dejuste un jardinet,
 Soz le ru d'une fontaine,
 Choisi en un praëlet

Pastore qui mult ert saine
 Et d'autre part Robinet
 Qui grant ponée demaine;
 Pipe avoit et flajolet,
 Si flajole à douce alaine;
 Car por Marguerot se paine,
 Qui plus ert blanche que laine.
 Robinet chante et frestele
 Et trepe et crie et sautele,
 Margot en chantant apele.

Robins estoit assez biax,
 Et la pastorete bele,
 Robins ert biax divadiax
 Et bele ert la pastorele,
 Car blons avoit les cheviaus
 Et durete la mamele:
 Robins ert biaux garçonciax,
 Si s'en cointoie et revele
 Petit avoient d'aigniax,
 Et grande iere la praële.
 Lors fu sonez li frestiaus
 Par desouz la fontenele,
 Lors leur joie renouvele;
 Robins oste sa gouncele.
 Robinet, etc.

One ne vi en mon vivant
 Si très bele pastorete:
 Vair œil ot, bouche riant,
 Biau menton, bele gorgete,
 Çainturete bien séant,
 Biax braz et bele mainete;
 Bele ert deriere et devant,
 Biax piez et bele janbete.
 Robins aloit par devant
 Qui disoit en sa musete
 Un sonet mult avenant
 Pour l'amor la pastorete:
 « Dex doint bon jor m'amiete!
 Li cuers pour li me halete. »
 Robinet, etc.

Tant menerent leur degraz
 Li bergiers et la bergiere
 Q'il chairent braz à braz
 Entre els deus sur la feuchiere.
 Quant les vi cheer en bas,
 Un petit me très arriere.
 Mult orent de leur solaz,
 Cele l'ot chier, cil l'ot chiere;
 Je ne sai li quels fu laz,
 Mès chascuns fit bele chiere.
 C'il est bien enamoras
 Qui d'amors a joie entière,
 Cil a amors droituriere.
 Robinet chante, etc.

CINQUIÈME PASTOURELLE (f).
 Au main par un ajornant

(a) Cette chanson se retrouve dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fonds de Cangé n° 65, folio 185, verso, col. 2; dans le manuscrit du même fonds n° 67, p. 161, col. 1; et dans celui de La Vallière n° 59, p. 89, col. 2.

(b) Manuscrit de l'Arsenal n° 63, p. 174. Cette chanson est de maître Richard de Semilli. Elle se trouve aussi dans le manuscrit du fonds de Cangé n° 65, folio 97, recto, col. 2; dans celui du même fonds n° 67, p. 166, col. 1; et dans celui de La Vallière n° 59, p. 95, col. 2.

(c) Manuscrit de l'Arsenal, p. 191. Cette chanson est de Jean Moniot de Paris, le trentième poète cité par Fauchet. On la retrouve aussi dans le manuscrit de la Biblio-

thèque du Roi, fonds de Cangé n° 65, folio 58, verso, col. 1; et dans celui du même fonds n° 67, p. 182, col. 1.

(d) Cette jolie pastourelle a bien pu donner aussi à Adam de La Halle l'idée de composer sa pièce, mais cependant moins directement que celle de Perrin d'Angecort dont il cite des passages.

(e) Manuscrit de l'Arsenal, p. 195. Cette chanson est de Jean Moniot de Paris. Elle se trouve aussi dans le manuscrit du fonds de Cangé n° 67, p. 184, col. 1.

(f) Manuscrit de l'Arsenal n° 63, p. 122, col. 2. Cette chanson est de messire Thiébault de Blazon, le vingt et unième poète cité par Fauchet. Elle se retrouve dans le manuscrit du Roi, supplément français n° 184, folio 108,

SCÈNE II.

MARION, UN CHEVALIER.

LI CHEVALIERS.

† Je me repairoie du tournoïement,
Si trouvai Marote seuleté,
Au cors gent.

Chevauchai lez un buisson.
Lez l'orière d'un pendant
Bestes gardoit Robeçon ;
Quant le vi mis l'à reson :
« Bergier, se Dex bien te dont,
Eus onc en ton vivant
Por amor ton cuer joiant ?
Car je n'en ai se mal non. »

— « Chevalier, en mon vivant
N'amai one fors Marion,
La cortoise, la vaillant,
Qui m'a doné riche don,
Panetière de cordon,
Et prist mon fremail de plon.
Or s'en vet apercevant
Sa mère, qui l'amoit tant,
Si l'en a mise en prison.

A poi ne se va pasmant
Li bergiers pour Marion.
Quant le vi, pitié m'en prent,
Si li dis en ma reson :
Ne t'esmaier, bergeron ;
Jà si ne la celeront,
Qu'ele lest por nul torment
Qu'ele ne t'aint loiaument
Se fine amour l'en semont. »

— « Sire, je sui trop dolent
Quant je voi mi compaignon
Qui vont joie demenant :
Chascuns chante sa chançon,
Et je sui seus environ,
Affablé mon chaperon ;
Si remir la joie grant
Q'il vont entour moi fesant :
Confort n'i vaut un bouton. »

— « Bergiers, qui la joie atens
D'Amors fez grans mesprison ;
Touz les max en gré en pren,
Tout sanz ire et sanz tençon.
En mult petit de seson
Rent Amors le guerredon ;
S'en sont li mal plus plesant
Qu'on en a souffert devant
Dont l'en atent guérison. »

SIXIÈME PASTOURELLE (a).
El mois de mai, par un matin
S'est Marion levée ;
En un boschet, lez un iardin,

recto ; dans le manuscrit du fonds de Cangé n° 63, folio 61, *verso*, col. 2 ; dans le manuscrit du même fonds n° 67, p. 144, col. 1 ; dans le manuscrit 7222, folio 18, *verso*, col. 1 ; dans celui du fonds de la Vallière n° 59, p. 98, col. 1.

(a) Manuscrit de l' Arsenal n° 63, p. 207. Cette pastourelle est de Raoul de Beauvais, le trente-troisième des poètes mentionnés par Fauchet. Suivant le manuscrit du fonds de Cangé n° 63, qui la contient, fol. 95, *verso*, c. 2, elle appartient à Jehan Erars. Le manuscrit du même fonds n° 67, qui la renferme, p. 198, col. 2, l'attribue aussi à ce dernier trouvère.

(b) Manuscrit de l' Arsenal n° 63, p. 243. L'auteur est Colars li Boteilliers, le quarante-neuvième des poètes mentionnés par Claude Fauchet. Le manuscrit du supplément français n° 184 l'attribue à Jehans de Noevile. Voyez le fol. 46, *verso*. Elle se trouve aussi dans le manuscrit du fonds de Cangé n° 63, folio 95, *recto*, col. 1 ; dans le manuscrit du Roi n° 7222, folio 100, *recto*, col. 2. Elle y est attribuée à Jehans de Nue[vile] ; mais à la ta-

LE CHEVALIER.

En revenant du tournoi, je trouve Marion seuleté,
au corps joli.

S'en est la bele entrée.
Dui vallet, Guiot et Robin,
Qui lonc-tens l'ont amée,
Pour li voer, delez le bois alèrent
[à celée ;
Et Marion, qui s'esjoï, a Robin
[perçeu,

Si dist ceste chançonete :
« Nus ne doit lez le bois aler
Sanz sa compaignete. »
Robin et Guiot ont oï
Le son de la brunete.
Cil qui plus a le cuer joli
Fet melz la paelette.
Guiot mult très grant joie ot
Quant ot la chançonete ;
Pour Marion sailli en piez, s'atem-
[pre sà musele.

Robin mult très bien oï l'ot
Au plus tost que il onques pot
A dit en sa frestele :
« Dex ! quel amer
Harou ! quel jouer
Fet à la pastorele ! »
Guiot a mult bien entendu
Ce que Robins frestele,
Si très grant duel en a éu
A pou q'il ne chancele ;
Mès li cuers li est revenu
Pour l'amor de la bele ;
Il a reposté sa musele
Si secorce sa cotele ;
Un petitet ala avant
Delez Marion maintenant,
Si li a dit tout en esmai :
« Hé ! Marionete, tant amée t'ai ! »

Marion (*sic*) vit Guiot venir,
S'est autre part tournée,
Et quant Guiot la vit guenchir,
Si li dist sa pensée :
« Marion, mains fez à prisier
Que fame qui soit née
Quant pour Robinet, ce bergier
Es si assurée. »
Quant Marion s'oï blasmer,
Li cuers li commença à trembler ;
Si li a dit sanz nul déport :
« Sire vallet, vos avez tort,
Qui esveilliez le chien qui dort. »

Quant Guiot vit que Marion
Fesoit si male chière,
Avant sacha son chaperon,
Si est tornez arrière.
Robin, qui s'estoit enbuschiez
Souz une chasteignière,
Pour Marion sailli en piez,
Si a fet chapiau d'ierre.
Marion contre lui ala,
Et Robin .ij. fois la besa,
Puis li a dit : « Suer
Marion,
Vous avez mon cuer
Et j'ai vostre amor en ma prison. »

SEPTIÈME PASTOURELLE (b).

L'autr'ier par un matinet,
En nostre aler à Chinon,
Trouvai lez un praelet
Touse de bele façon :
Ele avoit le chief blondet,
Et fesoit un chapelet,
Et disoit ceste chançon
Hautement, seri et cler,
« Robeçonnet, la matinée
Vien à moi joer. »

Robin cueilloit le musguet
Quant oï son compaignon
Un sien petit aignelet
Ferir de son croceron,
Puis sesist son bastonet.
Cele part queurt le vallet,
Et la touse à mult haut son
Chanta, que bien fu oïe
« Mal ait amor de vilain,
Trop est endormie. »

Quant je vi le pastorel
Qui s'esloignoit de celi,
Cele part ving mult isnel,
De mon cheval descendi,
Puis li dis : « Touse mult bel,
Savez faire vo chapel ? »
N'onques ne m'i respondi,
Ainz chanta, ne fu pas mue :
« Je ne serai plus amiète Robin,
Il me lesse aler trop nue. »

— « Touse, mult bien de nouvel
Vous vestirai, s'à ami
Mi retenez ; grant revel

ble, on la donne à Jehans Erars. Ce dernier manuscrit donne de plus, à la fin, les deux couplets suivants :

Lors aiant la laissai
Un petitet reposer,
Et à joer commençai
Por li le mieuz deporter ;
Et quant en point la trovai,
Une autre fois fait li ai ;
Mais ainc ne li vi plorer,
Ainz me dit : « Biauz amis doux,
Tote la joie que j'ai me vient de vos. »

Ma pastorele, va-t'ent
A Colart le Bouteillier,
Quar s'il aime loiaument
Si com il faisoit l'autr'ier,
Il te chantera sevent.
Si m'en passe mout briément ;
Maiz por lui contraloier
Ne l'di pas, mais por la bele.
Hareu ! quel amer il fait la pastorele.

MARIONS.

Hé! Robin, se tu m'aimes,
Par amors m'aïne-m'ent.

Merrons entre vous et mi.
El doi vous mettrai l'anel,
Ni garderez plus aignel;
Ainz serez avecques mi. »
— « Sire, ensi bien le vueil;
Or n'amerai-je mès là où je sueil. »

En sospirant li besai
La bouchete et le vis cler.
Quant l'autre gen commençai,
Si commençai (*sic*) à plorer
Et dist : « Lasse! que ferai?
Or sai bien que g'en morrai. »
Mès pour li reconforter
Li dis : « Douce criature,
Endurez les doux max d'amer :
Plus jonete de vos les endure. »

HUITIÈME PASTOURELLE (a).

L'autr'ier d'Ais à la Chapelle
Reperoie en mon pais,
Dejoste une fontenele
Trouvai pastors jusqu'à sis;
Chascuns ot sa pastorele :
Mult orent de lor délis,
Car avec aus estoit Guis
Qui lor muse et chalemele
De la muse au gros bordon.
Endure endure enduron
Endure, suer Marion.

Fouchier, Dreus et Perronnele,
Chascuns d'els s'est aatis
Q'il feront dance nouvele
En un pré vert et floris.
Chascuns aura sa cotele
D'un des envers de Senliz,
Et si en envera Guis
Qui leur muse et chalemele
De la muse au grant bourdon.
Endure, etc.

Dist Dreus : « Li cuers mi sautele
Por l'amor de Biatriz »
Et Fouchier forment frestele
Pour s'amiete Aeliz,
Et Rogier s'amie apele.
Si l'a par le chainse prise (*sic*).
Par devant touz aloit Guis
Qui leur muse et chalemele
De la muse au gros boufdon.
Endure, etc.

Robins d'une flautele
I fesoit deus sons tretiz
Pour l'amor de Perronele
S'en estoit mult entremis :
« M'amiete est la plus bele,
Ce dist Rogier, ce m'est vis. »
Par devant touz aloit Guis
Qui leur muse et chalemele
De la muse au gros bordon.

NEUVIÈME PASTOURELLE (b).

Au main me chevauchioie.
Lès une sapinoie,
Et truis pastor coie,

El vert gardoit sa proie (*bis*)
Seule sans compaignon;
N'ot od li fors .i. gaignon
Loiet de sa corioie.
Li leus saut d'un buisson,
Se li taut .i. moton
Ançois ke nus le voie.

Cele pleure et larmoie,
Tire sa crine bloie.
Cele part tor ma voie;
Grant pitié en avoie.
Quand mirai sa faïçon,
Son vis et son menton,
Sa gorge ki blanchioie,
Lors dis à Marion
S'el laissoit Robeçon,
Son moton li rendroie;
Ele, ki molt s'effroie,
Ne set ke faire doie,
Dist ke se li rendoie
Son pucellaïge aroie.
Lors moef à entençon
Brochant à esperon,
Au trespas d'une voie
Le leu ens et caon
K'à terre mort l'envoie.

DIXIÈME PASTOURELLE (c).

Lès .i. pin verdoiant
Trouvai l'autr'ier chantant
Pastore et son pastor :
Cele va lui baisant
Et cil li acolant
Par joie et par amor.
Tornai m'en .i. destor ;
De veoir lor doçor
Oï faim et grant talant,
Molt grant pièche de jor
Fui illoc assejor
Por veoir lor samblant,
Cele disoit : « .O. a eo. »
Et Robin disoit : « Dorenlot. »

Grant pièche fui ensi,
Car forment m'abelli
Lor gïeus à esgarder ;
Tant ke jo départi,
Vi de li son ami
Et ens el bos entrer.
Lors euc talent d'aler
Vers li pour saluer ;
Si m'asis dalés li,
Pris le à aparler,
S'amor à demander ;
Mais mot ne respondit,
Ançois disoit : « .O. a eo. »
Et Robins el bois : « Dorenlot. »

— « Tose, je vos requier,
Donés-moi .i. baisier,
Se ce non je morrai ;
Bien m'i poés laissier
Morir sans rocovrier
Se jou le baisier n'ai.
Sor sains vos juerrai,

MARION, sans voir le chevalier.

Eh! Robin, si tu m'aimes, par amour emmène-
moi.

Jà mai ne vos querrai
Ne forcheur destorbier. »
— « Vassal, et je l'ferai,
.iij. fois vous baiseraï
Por vos rasohaigier. »
Ele dist : « .O. a eo. »
Et Robins el bois : « Dorenlot. »

A cest mot plus ne dis,
Entre mes bras le pris,
Baise-le estroitement ;
Mais au conter mespris,
Por les .iij. em pris .vi.
En riant ele dist :
« Vassal, à vo creant
Ai-ge fait largement
Plus ke ne vos promis ?
Or vos proi boinemant
Ke me tenés covant,
Si ne me querés pis. »
Cele redits : « .O. a eo. »
Et Robins el bois : « Dorenlot. »

Li baisier par amors
Me doblèrent l'ardor,
Et plus fui destrois ;
Par desos moi la tor,
Et la tose ot pavor.
Si s'escria .iij. fois.
Robins oï la vois,
Gautelos et Guifrois
Et cist autre pastor ;
Corant issent del bois ;
Et je jabés m'en vois,
Car la force en fu lor.
Puis n'i ot .o. a ne o,
Robins ne dist plus dorenlot.

ONZIÈME PASTOURELLE (d).

Bergier de ville champestre
Pestre
Ses aignoïax menot,
Et n'ot
Fors un sien chienet en destre,
Estre
Vousist par senblant
En enblant
Là où Robins flajolot,
Et ot
La voiz qui respont
Et espont
La note du dorenlot.
Quant Robins vit la pucele,
Cele
Vint à lui riant ;
Atant
Acole la demoiselle.
Ele
Le tret du sentier,
Car entier
Son douz cuer et son talant,
En alant
Ont fet maint trestor
Et entor
Entr'acoler et besant.

(a) Manuscrit de l' Arsenal n° 65, p. 552. Cette chanson, sans nom d'auteur, est attribuée à Gillebert de Berneville, le vingt-quatrième des poètes cités par Fauchet. Il était de Courtray, vivait en 1260, et était attaché à Henry, duc de Brabant. Cette pièce se retrouve dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fonds de Cangé n° 67, p. 341, col. 1.

(b) Manuscrit du Roi, supplément français n° 184, folio 85, recto. Cette pièce est attribuée à Gillebert de Berneville. Elle se trouve aussi dans le manuscrit du fonds de

Saint-Germain des Prés n° 1989, folio 74, verso.

(c) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, supplément français n° 184, folio 85, verso. Elle est attribuée à Gillebert de Berneville ; on la trouve aussi, mais mutilée, dans le manuscrit du Roi n° 7222, folio 99, recto, col. 1.

(d) Manuscrit de l' Arsenal n° 65, p. 401. Elle est ici sans nom d'auteur ; on l'attribue à Robert de Reims, le vingt-neuvième des poètes cités par Claude Fauchet.

LI CHEVALIERS.

Bergiere, Diex vous doinst bon jour!

MARIONS.

Diex vous gart, sire!

Dist Robins : « Se je savoie
VoieQ'autres ne séust
SéustM'amie à mengier à joie
OieEt gastiaus pevrez,
AbuvrezA un grant henap de fust;
Et fustLi vins formentieux
Et itex

Que ma dame ne l' refust. »

DOUZIÈME PASTOURELLE (a).

Hier main quant je chevauchois
Pensis amoureusement,
D'autre part delez ma voie,
Près du bois et loig de gent,
Trouvai pastore au cors gent.
Seule demaine grant joie
Et queut la flor en l'airbroie
Où cette chançon commença :« Dex! trop demeure; quant ven-
dra? »

Loig est, entr'oublée m'a. »

Robin n'a pas entendue
La voiz que cele chantoit,
D'autre part sus la maçe
Entre sesaignoiaus dormoit :
Trop matin levez estoit;
Longuement l'a atendue.
La touse, quant l'a véu,
A dit por lui esperir :
« Dormez, qui n'amez mie;
J'aim, si ne puis dormir. »Quant si avant fut venue
Qu'el ne pout plus demorer,
Je descent, si la salue;
Ele s'en vout retourner;
Mès je la fis demorer,
A force l'ai retenue,
Puis li dis : « Soies ma drue.
Je vos aim sanz faintise,
Je vos ai tot mon cuer doné,
Bele très douce amie. »Quant la tose entalentée
Vi de fere mon voloir,
Maintenant l'en ai levée
Sus le col du palefroi,
Si l'emportai en l'annoi
Estroitement acolée,
Et ele s'est escriée
Au plus haut qu'el onques pout :
« Hé! resveille-toi, Robin,
Car on en maine Marot! »Quant oi fet de la pastore
Ce que j'aloie querant,
Ma corioie et m'aumosnière
Li ai tendu maintenant,
Puis si m'en tournai. Atant
Robin vint aval la préé,
Et à Dieu l'ai commandée.(a) Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fonds de Cangé n° 65, folio 128, recto, col. 2. Elle est de *Haitaces de Fontaines*.(b) Manuscrit de la Bibliothèque du Roi n° 184, du supplément français, folio 45, recto. Cette chanson est attribuée à *Hues de Saint-Quentin*.

LE CHEVALIER.

Bergère, Dieu vous donne bon jour!

MARION.

Dieu vous garde, sire!

Dolent m'en part ;
A Dieu comant-je mes amors
Q'il les me gart.

TREIZIÈME PASTOURELLE (b).

Par dessous l'ombre d'un bois
Trouvai pastoure à mon cois ;
Contre iver ert bien garnie,
La touse et les crins blois.
Quant la vi sans compaignie,
Mon chemin lais, vers li vois.
Ae!La touse n'ot compaignon
Fors son chien et son baston
Pour le froit en sa chapete
Se tapist lès .i. buisson,
En sa flehute regrete
Garinet et Robeçon.
Ae!Quand la vi soutainement
Vers li tor et si descent,
Se li dis : Pastoure amie,
De bon cuer à vos me rent ;
Faisons de foille courtine,
S'amérons mignotement. »
Ae!— « Sire, traiés-vos en là ;
Car tel plait oi-je jà
Ne sui pas abandonnée
A chacun ki dist : Vien chà.
Jà pour vo sele doree
Garinés riens n'i perdra. »
Ae!— « Pastourelle, si t'est bel,
Dame seras d'un chastel;
Desfuble chape grisete,
S'afuble cest vair mantel,
Si semblera la rosete
Ki s'espanit de novel. »
Ae!— « Sire, ci a grant promesse ;
Mais molt est fole ki prent
D'ome estrange en tei manière
Mantel vair ne garniment,
Se ne li fait sa proière
Et ses boens ni li consent. »
Ae!— « Pastorelle, en moie fo.,
Pour çou que bele te voi,
Cointe dame, noble et fière,
Se tu vels, ferai de toi ;
Laisse l'amour garçonière,
Si tien del tout à moi. »
Ae!— « Sire, or pais, je vos em pri,
N'ai pas le duer si failli !
Que j'aim miex povre deserte
Sous la foille od mon ami
Que dame en chambre coverte :
Si n'ait-on cure de mi. »
Ae!

QUATORZIÈME PASTOURELLE (c).

Er main pensis chevalçai
Lès une sauçoie,
Pastourel chantant trouvai
Demenant grant joie.
Cors avoit gent
Et avenant,
Crins reluisans
Et oel riant.Si disoit : « O. dorenlot,
Diva! Marot,
Au cors mignot,
Si mar t'amai!
Je l'arai
U je morrai.

L'amour de li mar l'acointai. »

Si com cil chantoï ensi
De Marot la bele,
Par aventure l'oi
Une damoisele.
Ses chans li plot,
Vers li torna,
Si l'esgarda
Et enama,

Se li dist : « Si mar t'acointai!

.O. dorlotin,
Diva! Robin,
Mignot Robin,
Tes oex mar l'esgardai.
Se cis maus ne m'asouage je mor-
[rai. »Que qu'ele vint à Robin,
Molt est esmarie;
Andeus ses mains li tendi
Et merci li crie.Que qu'ele pleure et cil s'en rit,
De tout son dit li est petit;
Cele a dit : « O. que ferai ?
D'amer morrai,
Jà n'en vivrai
Se toi n'en ai
Que j'aim tant bien.Trop m'ara s'amours grevé,
Se tout li mal en sont mien. »Cele ki rien ne li vaut
Chose qu'ele face,
Ses bras estent, vers lui saut,
Par le col l'embrace;
Vers soi l'estraint mout douce-
[ment,Cil se desfent trop durement,
Si a dit : « O. quel folour
Quant vostre amour
Et vostre honour
M'avés abandonnée!
L'amou ki est véc
C'est la plus desirrée. »Que qu'ele ensi Robin
Embraceet a cole,
Es-vos Marot au cuer fin
Ki se tient por fole,
Huchant s'en vait : « Traï! traï! »(c) Par *Ernous Caupains*. Manuscrit du Roi, n° 184, du supplément français, folio 44, verso. Cette pièce se re trouve dans le manuscrit du Roi n° 7222, folio 99, verso, col. 1. Elle y est attribuée à *Baudes de la Kakerie*, tandis que, à la table, on la donne à *Jehans Erars*.

LI CHEVALIERS.

Par amor,
Douche puchele, or me contés
Pour coi ceste canchon cantés
Si volentiers et si souvent?
*Hé! Robin, si tu m'aimes,
Par amours m'aine-m'ent.*

Robins l'oi,
Vers li sailli,
Se li a dit : « O. douce suer,
Tu as mon cuer,
Ne l' jeter puer :
Je t'aim sans decevoir.
Je voi ce que je desir,
Si m'em puis joie avoir. »
Cele l'ot ki bien l'entent,
Mais el n'en a cure ;
Et Robins vers l'autre atant
Cort grant aléure ;
Mais cele ne l'atendi pas :
Eueslepas
Li gete.i. gas,
Si li dist : « O. fols Robin,
Lai ton chemin ;
Par cest, par cest matin
Si va tes bestes garder.
Ostes, seroit dont vilains amer?
Neuil voir, s'il aime jà Diex n'i
[soit. »

Quant Robins s'ot ramprosner,
Si respont par ire :
« Beie, laissiés-moi ester,
Vostre vente empire.
Jà m'en proiastes-vos avant
Bien fis samblant ;
N'en oi talant,
N'encor n'en ai.
.O. Robin retornés ;
Et se volés,
M'amour arès :
Cuite vas claim atant.
Trop s'avilonist pucele
Ki d'amer va proiant. »
Cele respont sans targier :
« Faus ton Gabier laisse ;
Folie te fist quidier
Que de cuer l'amaisse.
D'amer garçon noient ne sai,
Bien te gabai
Quant t'en priaï.
Or i pert .o. nepourtant
Pour ton bel chant
En oi talant ;
Mais or changie m'ai.
Vous n'i verrés mais à tel aban-
[don,
Couart vous trouvai. »

QUINZIÈME PASTOURELLE (a).

Entre le bos et le plaine
Trevai de ville lontaine
Tose de grant beauté plaine,
Ses bestes gardant ;
Cler chantoit come seraine,
Et Robins à vois autaine
Li respont ens flahutant ;
Et je por oir lor samblant

(a) Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 184, du supplément français, folio 78, recto. Elle est de Jehans Bodeaus.

(b) Manuscrit du Roi, supplément français n° 184, folio 122, recto. Cette chanson est de mesire Pieres de Corbie ; elle se trouve aussi dans le manuscrit de la Bibliothèque Royale n° 7222, fol. 20, recto, col. 2.

LE CHEVALIER.

Franchement, la belle fille, contez-moi sur
l'heure pourquoi vous chantez toujours cette chan-
son : « Hé! Robin, si tu m'aimes, par amour en-
mène-moi. »

Descendi, si entendi
Ke cele li dist tant :
« Robin, bien fust avenant
K'eussiens chapel d'un grant
De la flor premeraine. »
A cest mots Robins l'achaine,
Ki por s'amor ert en paine :
« Marion, fait-il, amaine
Tes bestes avant,
Ke ne passent ens l'avaine ;
Met-les en l'herbe foraine ;
Ton chapel ferai avant ;
Mais molt ne feroies dolant
Se le cri de ton ami
Avoic por noiant,
Car Perrins se va vantant
Ke de çou dont me vois penant
K'il en keudra la graine. »

SEIZIÈME PASTOURELLE (b)

Pens-si com fins amouros
L'autrier chevauchoié,
Robin oi, qui tous sous
Demenoit grant joie.
Cele par ving, se l' saluai
Et del revel li demandai
Dont il vient :
« Sire, fait-il, il me t'ient
Et boine raison i a.
Belle m'a s'amor donée
Qui mon cuer et mon cors a. »
— « Robins molt ies eurous,
Mais savoir vauroie
S'onques par nul enviaus
Fu t'amje en voie
K'ele se targast à toi. »
Il respont : « Sire, par ma foi!
Voir dirai :
Lonc tans mal esté en ai ;
Or ai
Puis, s'en ai cruer joiant.
Se j'aim par amors, j'oié en sigrant,
Mangré en aient li mesdisant. »

— « Robin, miex t'est avenu
Que moi ne puet faire,
Que maint samblant ai éu
Douc et déboinaire ;
Et sans forfait perdu los (sic) ai.
Ne nul confort trover n'i sai ;
Si deproi toi qui joie as,
Apreng-moi coment tu as
Confort trové.
J'ai adès loiaument amé ;
Mais me[s]cheance m'a grevé.
— « Sire, or ai bien entendu
Trestot vostre affaire.
S'il vous ai mésavenu
Par aucun contraire,
Sitost ne vous déserpérés,
Mais bien et loiaument servés

Fine amor,
Car bientost à grant dochor
Del dolor ramaine.
Nus n'em puet avoir grant joie
S'il n'en sueffre paine. »
— « Robin, la peine à soffrir
Ce n'est pas grevance,
Tant com hom se puet tenir
Em boine espérance ;
Mais ce k'il est tant mesdisans
Et pau de loial cuer amans
Me fait mal,
Que j'en quidoie une loial
Qui traï m'a.
Teus quide avoir amie,
Qui point n'en a.
— « Sire, on voit bier avcuiz
Par acostumance
Qu'eles font pour abaudir
Cruel contenance ;
Si s'en effroe li mauvais
Ki n'ose les dolerous fais
Sostenir ;
Mais se bien poés soffrir
Ce ne po[et] longes durer.
Ne vous repentés mie
De loiaument amer. »
A Dieu comanc Robeçon ;
Monstre ma boine raison,
S'atendrai ;
Mais çou ke si haut pensai
Me fait doloir et plaindre ;
En si haut lieu ai mon cuer assie
Ke je n'i puis ataindre.
Sire, chi a povre ochoison.
De haut signeur guerredon
S'atendés,
Jà certes n'i perdrez
En si boin signeur servir.
Ki bien et loiaument aime,
Sa joie ne doit faillir.

DIX SEPTIÈME PASTOURELLE (c).

Dehors Lonc-Pré el bosquet
Erroie avant-hier ;
La vi mener grant revel
En mi un sentier,
D'une jolie tousete,
Sage plesant et jonete.
Dex! tant m'enbeli
Quant seule la vi !
Et la touse tout ensi
Commence à chanter :
« Robin, que je doi amer,
Tu pués bien trop demorer. »
Je la saluai plus bel
Que je poi raisnier,
Si li donai mon chapel
Pour moi acointier.

(c) Manuscrit de l' Arsenal n° 65, p. 204. Cette chanson est de Jehan Erars, le trente-deuxième des poètes mentionnés par le président Fauchet. Elle se trouve aussi dans le manuscrit du fonds de Cangé, n° 65, fol. 87, recto, col. 1 ; et dans le manuscrit du même fonds n° 67, p. 1896 col. 1.

MARIONS.

Biaus sire, il i a bien pour coi :
 J'aim bien Robinet, et il moi ;
 Et bien m'a monsté qu'il m'a chiere
 Donné m'a ceste panetiere,
 Ceste houlete et cest couteil.

Quant je vi sa mamelette
 Qui lieve sa cotelete,
 Mes braz li tendi,
 Si la très vers mi ;
 Et la touse tout ensi, etc.
 Je l'assis soz l'arbroisel ;
 Si la vi besier ;
 Ele dist : « Sire dancel,
 Ce n'eüst mestier.
 Je sui une jouvenete,
 Povre de dras et nuete,
 Et sachiez de fi
 Que j'ai bel ami. »
 Et la touse tout ensi, etc.
 « Sire, j'ai ami nouvel
 Tout à souhedier,
 Je cuit qu'il est el vauce,
 Delez cel vivier. »
 Robins sone sa musete,
 Dont dist à moi la touse :
 « Sire, je vos pri,
 Tornez vous de ci. »
 Et la touse, etc.
 « En lieu de vo pastorel,
 Bele, m'aiez chier :
 Ma çainture et mon anel,
 A ce commencier,
 Aurez ma douce amiete. »
 Adonc la mis sur l'herbete :
 Mon bon acompli,
 Mie n'i failli ;
 Et la touse, etc.

DIX-HUITIÈME PASTOURELLE (a).

Pastorel
 Lès un boschel
 Trovai séant,
 Qui por s'amiete,
 Bele Mariete,
 S'aloit dementant,
 Car laissié l'avoit,
 Si amoit
 Autrui que lui com folete.
 « Las ! fait-il,
 Com me tient vill
 Et por noiant
 Cele que j'amoie
 Pluz que ne faisoie
 Moi entièrement !
 Or me fousse mout malement
 Que si estable cuidoie.
 « Saches bien
 Que je n'aim rienz
 Tant com faz toi
 D'amor nete et pure ;
 Mais par couverture
 Sovent m'esbanoi
 A ceus que je croi
 Et je voi
 Biau joer sanz mespresure.
 « Bien as dit ;
 Autre escondit
 Ne te quier ;
 Mais mout me doutoie
 Quant je te veoie

MARION.

Beau sire, ma raison, la voici : j'aime bien Robin,
 et lui m'aime ; il me l'a prouvé en me donnant cette
 panetière, cette houlette et ce couteau.

Autrui embracier
 Car sanz losengier
 Entier
 Ton cuer com le mien cuidoie. »
 Puis s'en vait, que pluz ni dist ;
 Si s'est partis
 De la pastorete,
 Qui n'ert pas folete ;
 Ainc de mesdit
 N'i ot pluz dit,
 Qui bien l'a oï ses amis
 Qui l'atent en sa logete.

DIX-NEUVIÈME PASTOURELLE (b).

Lès de brueill
 D'un vert fueill
 Truis pastore sanz orgueil,
 Chantant
 Et notant un son ;
 Mout ot clere la façon,
 C'aïnc tant bele ne connui.
 Sapz autrui
 Vois avant por mon anui
 Saluai-la, si li dis :
 « Touse, li vostre clers vis
 M'a soupris
 Et li chans de cuer haitié :
 La bele a cui je sui,
 Donez-moi vostre amistie. »
 Ele s'escrîe à hauts cris :
 « Se je chant, j'ai bel ami.
 Doete est main levée,
 J'ai m'amor assenée. »
 — « Touse, laissez Robin ;
 De cuer fin
 Sans engin
 Vos doins m'amor et defin,
 Queus est amors d'un bregier
 Qui ne set fors que mengier
 Et garder porciaus
 Et aigniaus ?
 Bele, laissez ses aviaus ;
 Si vos tenez as damoisiaus. »
 — « Sire, n'est pas avenant
 Ne séant
 D'ensi s'amor otroier
 Robin le donai l'autrier,
 Jà ne l'en ferai contraire.
 Ce ne doit-on mie faire,
 S'amor doner et retraire. »
 — « Amie, ne vos doutez,
 Que jà part n'i avez :
 Dex vos en 'gart !
 Si faite amors pas n'avient,
 Car à vos point ne se tient :
 Mais moi, qui sanz trahison
 Suis vostre hom,
 Devez amer par raison ;
 Car je n'aim rienz se vos non. »
 — « Sir, ci a lonc sejour,
 C'atendu ai toute jor
 Mon pastor ;
 Mais sachiez certainemen
 S'il demore longement
 Del tout a moi failli.

Amis, vostre demorée
 Me fera faire autre ami. »

VINGTIÈME PASTOURELLE (c)

L'autre ier chevauchai mon chemin.
 Dejouste un ruissel
 Truis pastore soz un pin
 Novel.
 D'un ramissel
 Ot fait chapel,
 Et cote et chaperon ot
 D'un burel
 Frestel,
 Chalemel ot,
 Si notoit
 Et chantoit
 Bien et bel,
 Souvent regrete un pastorel,
 Car sole gardoit son aïnel.
 Je m'arestai soz l'ombre d'un frais-
 [nel,
 Lez un boschel lassai mon poutrel.
 Sa vois, qui retentist el boschel,
 De s'amor m'esprent,
 Car le cors a gent,
 Le vis cler et bel.
 « Lasse ! fait-le en souspirant,
 De duel morrai
 Robins ne m'aime de néant ;
 Or maudirai
 Le tans de mai
 Et maudirai
 Et foille et flor et glai.
 Mal trai,
 Si m'esmai
 Porcoi ne m'aime Robins, je ne sai ;
 Je l'aim de cuer vrai ;
 Jà por biauté nel' laisserai,
 Jamais autrui m'amor n'otroierai.
 Trop ai le cuer vrai ;
 Mès je chanterai :
 « Amé l'ai,
 « Et s'il ne m'aime je l'airai,
 « Certes, je l'harrai. »
 Lasse ! qu'ai-je dit ? voir, non fe-
 [rai. »
 Quant je l'oï si dementer
 Adonc li dis : « Lessiez ester
 Cel pastorel :
 Chaitis est et sera toz dis,
 Jamais n'auroids de lui soulaz tant
 [com soit vis. »
 Tant dis et pramis
 Q'entre mes bras doucement le saisis
 Sor l'erbe verdoiant la mis,
 Les ex li baisai et puis le vis ;
 Lors me sambla que fusse en para-
 [dis.
 De .i. fui espris,
 S'en pris et repris,
 Puis li dis :
 « N'aurez pis. »
 Ele jete un ris,
 Si dit : « Mes amis
 Serez mais toz dis. »

(a) Par Jehans Erars. Manuscrit du Roi n° 7222, folio 101, recto, col. 2

100, verso, col. 1.

(c) Par Jehans Erars. Manuscrit du Roi n° 7222, folio

(b) Par Jehans Erars. Manuscrit du Roi n° 7222 folio 101 verso, col. 2.

LI CHEVALIERS.

Di-moi, véis-tu nul oïsel
Voler dur deseure ces cans?

VINGT ET UNIÈME PASTOURELLE (a).

Por conforter mon corage
Qui d'amors s'esfroie,
L'autre jor lès un boschage
Toz sens chevauchioie.
Pastorele
Gente et bele
Truis et simple et coie;
En l'erboie
Qui verdoie
Repaïssoit saproie
Cors ot gent et avenant,
Bouche vermeille et oel riant,
Noirs sorcis
Et bien assis,
Blanc col et coloré le vis;
Quar Nature
Mist sa cure
En former tel enfant.
Aeo!
Son frestel, son baston prent.
Aeo!
Chantoit et notoit :
« Je voi venir Emmelot
Par mi le vert bois. »
J'oi la touse qui frestele
Et demaine joie;
Porce qu'ele est simple et bele,
Vers li tigma voie;
Je le dis com fins amis :
« Touse, car soiez moie. »
La bregière,
Qui fu lière,
Durement s'esfroie.
Maintenant s'amor demant,
El dit que n'en fera noiant :
De Robin a fait ami
Qui li a juré et plevi
Que sa vie
D'autre amie
N'aura los ne cri.
Aeo!
Robins est loiaus amis.
Aeo!
« Traiez-vos en là.
Robins n'a de cuer amée,
Si ne l' Lairai jà. »
— « Jentis touse débonaire,
Preus, sanz vilenie,
Ne m'i faites plus contraire,
Devenez m'amie.
Cote noire,
C'est la voire,
Ne vos donrai mie ;

(a) Cette chanson est d'Ernous li [V]ielle, et se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi n° 7222, folio 102, verso, col. 1.

(b) Cette expression, qu'il n'est pas besoin de traduire, est remarquable. Comparez-la avec l'expression *tor François* qu'on retrouve dans la romance de *Bele Yolans* et dans la chanson de geste de *Garin de Montglave*. Voy. le *Romancero François*, par M. Paulin Paris, p. 40 et 41.)

(c) Manuscrit de l'Arsenal n° 63, p. 307. Anonyme. Elle a déjà été publiée par M. de Roquefort, dans son livre *De l'état de la poésie française dans les XII^e et XIII^e siècles*, p. 387-389. On la retrouve dans le manuscrit du fonds de Cangé n° 65, fol. 160, recto, col. 2; et dans le manuscrit du même fonds n° 67, p. 291, col. 2.

(d) Manuscrit de l'Arsenal n° 63, p. 347. Anonyme. Cette pièce a été publiée dans l'ouvrage de M. de Roquefort déjà cité, p. 391, 392. On la retrouve dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fonds de Cangé n° 67,

LE CHEVALIER.

Dis-moi, vis-tu aucun oiseau voler au-dessus de
ces champs?

— « Chevalier, de Dex vos voie,
Puisque prendre voulez proie,
En plus haut lieu la pernez que ne
[seroie :
Petit gaaigneriez, et g'i perdroie. »

— « Pastorele, trop es sage
De garder ton pucelage.
Se toutes tes compaignetes fussent si,
Plus en alast de puceles à mari. »

VINGT-TROISIÈME PASTOURELLE (d).

L'autr'ier quant je chevauchioie
Tout droit d'Arraz vers Doai,
Une pastore trouvaie (sic),
Ainz plus bele n'acointai;
Gentement la sauai :

« Bele, Dex vous dont hui joie! »
— « Sire, Dex le vous otroie
Tout honor sanz nul délai!
Cortois estes, tant dirai. »

Je descendi en l'erboie,
Lez li soer m'en alai,
Si li dis : « Ne vos ennoie,
Bele, vostre ami serai
Ne jamès ne vos faudrai :
Robe auroiz de drap de soie,
Fermaus d'or, huves, corroies;
Cuvrechies, treccoirs ai,
Sollers pains, ganz vos donrai (e). »

— « Sire, ce respont la bloie,
De ce vous mercierai;
Mès ne sai comment leroie
Robin, mon ami que j'ai;
Car il m'aime, bien le sai.
Pucele sui, qu'en diroie?
Ne sosfrir ne le porroie;
Mès tant vos otrierai,
Jamès jor ne vos harrai.

« Biau sire, je n'oseroie,
Car por Robin le leraie.
S'il venoit ci, que diroie ?
Si m'ait Dex, je ne sai.
Vostre volenté feraie. »
Je la pris, si la souploie,
Le gieu li fis toute voie,
Onques guères n'y tarjai;
Nès pucele la trouvaie,

Ele me semont et proie
Se ses couvens li tendrai;
Je li dis que ne l' leroie
Pour tout l'avoir que je ai.
Seur mon cheval l'encharjai.
Andriu sui qui maine joie,
Ma pucele te dognoie,

D'escarlate iert vermeillete,
De vert mi-partie. »
Ele dit : « Traiez arrier,
Ni vaut nostre dosnoier. »

Je la pris,
Qui fui soupris;
Par force soz moi la mis,
Demanois
Le ju François (b)
Li fis à mon talant.

Aeo!
Touse, or est-il autremant.
Aeo!

Cele crie en haut
« Se Robins m'a mal guardée,
Mâl dehait qui chaut! »

VINGT-DEUXIÈME PASTOURELLE (c).

Hui main par un ajornant
Chevauchai ma mule anblant;
Trouvai gentil pastorele et avenant,
Entre ses aigniax aloit joie menant.

La pastore mult m'agrée,
Si ne sai dont ele est née
Ne de quels parenz ele est enparen-
[tée.]

Onques de mes euz ne vi si bele née.

« Pastorele, pastorele,
Vois le tens qui renouele,
Que reverdissent vergiers et toutes
[herbes :
Biau déduit a en vallet et en pucele. »

— « Chevalier, mult m'en est bel
Que raverdissent prael,
Si auront assez à pestre mi aignel,
Je m'irai soef dormir souz l'arbroi-
[sel.]

— « Pastorele, car sousfrez
Que nos dormons lez à lez,
Si lessiez vos aigniax pestre aval
[les prez :
Vos ni aurais jà damage où vous
[perdez.]

— « Chevalier, par saint Simon,
N'ai cure de compaignon.
Par ci passent Guerin et Robeçon,
Qui onques ne me requistrent se
[bien non.]

— « Pastorele, trop es dure
Qui de chevalier n'as cure;
A .i. boutons dor auroiz çainture,
Si me leissiez prendre proie en vo
[pasture.]

p. 555, col. 1.

Damoisele, car créez
Mon conseil : je vous creant,
Jamès povre ne serez,
Ainz auroiz à vo talent
Cote trainant
Et coroie
Ouvrée de soie,
Cloée d'argent,
Ète.

(Manuscrit de l'Arsenal n° 63, p. 242, col. 2; manuscrit du fonds de Cangé n° 65, fol. 91, recto, col. 1; manuscrit du même fonds n° 67, p. 236, col. 1; manuscrit du fonds de La Vallière n° 59, p. 138, col. 1.)

(e) Il nous a paru curieux de rapprocher ce passage du suivant qui appartient à une chanson du duc de Brabant, père de Marie, femme de Philippe le Hardi, et le quarante-huitième des poètes cités par le président Fauchet.

MARIONS.

Sire, j'en ai veu ne sais kans;
Encore i a en ces buissons
Cardonnereuls et pinçons
Qui mout cantent foliement.

Droit en Arráz l'enportai;
Granz biens li fis et ferai.

VINGT-QUATRIÈME PASTOURELLE (a).

Entre Godefroi et Robin
Gardoient bestes .i. chemin
Dejoste une riviere.
De là l'aige, près d'un sapin,
Desos l'ombre d'un aube esoin,
Gardoit une bergière
Aigneaus ens la bruière.
De joins et de feuchièrre
Estoit couverte sa chahute.
A la clokete et à la muse
Aloit chantant une cançon.
Robins a entendu le son,
Si l'a dit à son compaignon;
Et le bote
Del coute.
« Escote,
Fels, escote.
J'oi m'amie là outre.
Or la voi,
La voi,
Por Dieu salués-le-moi.
N'i puis merchi trover
Ens la belle cui j'aim.»

--« Beaus dos compains, dist Go-
[defrois,

Por Ermenion sui si destrois
Ke ne sai ke je faice.
La grans jelée ni li frois
Ke j'ai enduré maintes fois
Ne la nois ne la glaice
N'ont pas teinte me faice;
Mais cele qui me laice
Mes oltraiges me doit bien nuire,
Avant-ier li brisai sa buire;
Or m'en a pris en grant desdaig.
En non Dieu, Robin, beaus com-
[paig,
Vos chantes et je me complaig;
Vos amés joie, et je le has;
Vos ne sentés mie les maus ausi
[com je fas;
Vos chantés et je muir d'amer,
Ne vos est gaires de ma mort (b)
Ahi! mors! mors! mors! pourquoi
[m'ochies à tort?]

Quant Robins entent Emmelot,
Et cele sot
Ke Robins l'ot,
Lors resbaudist la joie.
Cele enforce son dorelot
A la clokete et au siflot
Pour çou ke Robins l'oié.
Tot li cors m'en effroie;
Vers li tornai ma voie,
Devant li descent ens la prec,
Puis si l'ai araisonée,
Déboinairement li dis:
«Tose, je sui li vostre amis;
Mon cuer vous otroie à tos dis,

(a) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, supplément français n° 184, folio 78, verso.

(b) Ce vers et le précédent ont été reproduits par Gilbert de Montreuil, qui les fait chanter par Florentine. (Voyez le Roman de la Violette, p. 156.)

(c) Manuscrit du fonds de Cangé n° 65, folio 186, verso, col. 1. Cette pastourelle se retrouve aussi dans le manus-

MARION.

Sire, j'en ai tant vus, il y a plein ces buissons de
chardonnerets et de pinsons qui chantent gaiement.

Tenés, je vos en fas le don.
A cui donrai-jou mes amors,
[amie,

S'à vos non!
En non Dieu! vos estes belle,
On vos doit bien amer.
Chi a belle pastorelle,
S'ele avoit ami.
Doce amie, car m'amés (bis),
Jà ne proie se vos non.»

— « Sire, bien soies-vos venus!
De par moi estes retenus:
Por vostre plaisir faire
Ne doit lons plais estre tenus.
Trop es Robins povres et nus
Et de trop povre affaire.
Provos samblés ou maire
Ki portés penne vaire.
Tose ki haut home refuse,
Vilain pastorel amuse,
A entient prent le piour.
Amors n'est onques sans doçor,
Mais cele n'a point de saveur
Dont li déduit son tost.
Ostes, saroit dont vilains amer?
Nenil jà,
Nenil jà,
Deables li aprendera.
Ostés cel vilain, ostés,
Se vilains atouche à moi,
Nis del doi,
Jà morrai.»

A cest mot fui en tel effroi
Ke jou laissai mou palefroi
Aler aval l'erbaige.
Robins apelle Godefroi,
Or furent ensamble tout troi,
Puis dist tot son coraige:
« Sire, n'est mie saige
Povre pucele ki s'acointe
A haut home orgellex et cointe.
Oï l'avés dire sovent:
« Ki haut monte de haut descent,
« Froit a lepié ki plus l'estent
« Ke son covretoirs n'a de lone.»
Amerai-je dont
Se mon ami non
N'aie, se Dieu plaist.
Autrui n'aimerai.
Errés, errés,
Vos n'i dormirés
Mie entre mes bras, jalous.
Ge n'oi onques c'un ami,
Ne jà celui
Ne changerai;
Jà n'oblieraï
Robin,
Cui j'ai m'amor donnée.
Ostés vos mains d'autrui avoir,
Vos quidiés tot le mont valoir:
Cil est molt faus ki ce proeve
Ke tot soit siens kan k'il troeve.
Remontés car à moi failli avés.»

VINGT-CINQUIÈME PASTOURELLE (c).

En une praele
Lez .i. vergier
Trouvai pastorele
Lez son bergier.
Li bergier l'apele,
Vouloit besier; [dangier,
Mès ele en faisoit molt très grant
Car de cuer ne l'amoie mie
Oncor fust-ele sa plévie,
Si avoit-ele ami
Autre que son mari;
Car son mari, je ne sé porçoi,
Het-ele tant qu'ele s'escrioit.
«Ostés-moi l'anelet du doi
Je ne sui pas marié à droit.
«A droit! non, fet-ele
A son bergier.
En pur sa gonele
Auroie plus chier
Robin qui frestel
Lez l'olivier
Que avoir la seignorie
D'Anjou ne de Normandie (d)
Mès je (sic) j'ai failli,
Certes, ce poise mi.»
Dist la douce criatur
A haute vois:
« Honis soit
Maris qui dure
Plus d'un mois.»

— « Un mois! suer doucete,
Dist li pastors;
Ceste chançonete
Mi fet iros.
Drop estes durete
De vos amors:
Je vos pris à fame,
Souviengne-vos;
Et se tele est vos pensée
Qu'à moi soiez accordée,
Dont si haez Garnier
Qui est en cel vergier.»
Et e-le dit que jà
Por li ne lera
A amer.
« Vaderali doude, s'amor
Ne m'i lesse durer.»
— « Durer! suer doucete
Ce dist li jalous,
Fole ennuiosete,
Qui amez-vos? »
Se dist Joanete:
« Biau sire, vos.»
— « Tu mens voir, garsete
Ainz as aillors mis ton cuer et ta
[pensée,
Moi n'aimes-tu de riens née;
Ainz aimes melz Garnier,
Qui est en cel vergier,
Que ne fas moi. Aimi!
Aimi!
Amorettes m'ont traï.»

crit du même fonds n° 67, p. 325, col. 1; et dans le manuscrit du fonds de Saint-Germain n° 1989, folio 155, recto. Elle se trouve répétée dans le même volume folio 155, verso, et contient à la fin un couplet de plus

(d) Dans Jehans de Normandie.

(Manuscrit de Saint-Germain.)

LI CHEVALIERS.

Si m'ait Dieus, bele au cors gent,
Che n'est point che que je demant
Mais véis-tu par chi devant,
Vers ceste riviere, nul ane?

MARIONS.

C'est une beste qui recane;
J'en vi ier .iij. sur che quemin,
Tous quarchiés, aler au molin
Est che chou que vous demandés?

LI CHEVALIERS

Or sui-je mout bien assenés!
Di-moi, véis-tu nul hairon!

«Trai! voir fet-ele,
Vilain chaitis;
Trai estes-vous, je te
 Vos plévis,
Car li miens amis
Est molt melz apris,
De vos est plus biaux et plus jolis;
Si li ai m'amor douée.»
—«Ha! fole desmesurée,
Por l'amor de Garnier
Le compérés jà chier.»
Et la touse li escrie :
« Ne me battés pas, dolereus ma-
 Vos ne m'avés norrie;
Se vos me batés, je ferai ami;
Si doublera la folie. »

VINGT-SIXIÈME PASTOURELLE (a).

Je me chevalchoie
Par mi un prael,
Dejoste une arbroie
Ley .i. ormissel;
Là trovai grant joie,
Pastore en l'arbroie,
En sa main frestel,
Chante .i. son novel,
Vuet que Robins l'oie.
La color rosine
Par mi la gaudine
Reluisoit tant cler.
Deus me last trover
Que l'aie sovine!
Par mi la ramée
Vers li chevalchai,
Quant je la vi seule
Si la saluai;
Dis li : « Bele nere,
Soiez ma priveie;
Je vos amerai,
Riche vos ferai
En vostre contrée. »
—«Avoi! chevaliers,
De foloi parlez,
S'en moi a mesure
Je sui bele assez
Ce li dist la pure.
Je n'ai de vos cure;
Li us est fermez,
Robins a les clés
De la serréure.»
—«Bele Mariette (sic),
Près de moi te tien,
Par desoz la cotte

L'on retrouve dans le manuscrit de la Bibliothèque Royale n° 7222, qui a été mutilé, un ou plusieurs fragments de chansons appartenant au cycle de Robin et de Marion. Voy. le folio 103 *recto* et *verso*. Enfin, on lit encore une autre pastourelle dans le traité de M. Roquefort, *De l'état de la poésie françoise dans les XII^e et XIII^e siècles* pag. 393, 394. Nous ne la reproduisons pas ici, parce qu'elle a été publiée d'après une copie à laquelle nous ne nous fions point.

(a) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, fonds de Saint-Germain des Près n° 1989, fol. 47, *recto*. Anonyme.

LE CHEVALIER.

M'ait Dieu! belle au corps gentil, ce n'est point
ce que je demande; mais n'as-tu pas vu par ici-de-
vant, vers cette rivière, aucun canard?

MARION.

Des bêtes qui ricanent, j'en vis trois hier sur ce
chemin, tous chargés, aller au moulin : est-ce ce que
vous me demandez?

LE CHEVALIER.

Je suis bien avancé. Dis-moi, vis-tu aucun hé-
ron?

Te bottrai del mien.
Bele Mariotte,
Près de moi t'acoste
Seule senz engien.»
Et dist que bien siet
Dedanz sa biotte.
La berre est briseie,
L'us est desfermez;
Jamais ne tel notte
N'orrez à parler.
Ele dist : « Par saint Blai-
 Meltz valt la sosclaise
 Ne facent les cleis.
 Sovent i venez,
 Amis, en l'erbage.»

VINGT-SEPTIÈME PASTOURELLE (b).

L'autr'ier me levai au jor, (bis)
Trovai en un destor
Pastore et son pastor
En sa main un tabor,
En l'autre mireor;
Se mire sa color,
Et chante par amor :
« Dorenleu diva!
 Eya!
 Oï çà,
 Oï là. »
Mais en pou d'ore li chanja
 Li dorenleus,
 Eyeus!
Quant uns granz leus,
Gole baée, familleus
Se tiert entre les floz andeus.
Tot ont perdu l'or déduit, (bis)
Ez-vos lo leu q'en fuit
Au bois, cui qu'il ennuit;
Et j'en oi lo bruit,
Cele part m'en vois,
 Eyeus!
 Tot demenois
 Me mis entre lui et lo bois
 Por detenir,
 Eyr!
 En son venir
Féri lo leu de tel air
Que la proie li fis guerpier.
Ele commence à huchier : (bis)
« Férez, frans chevaliers;
Pensez de l'exploitier,
Car por vostre luier
Aurez un douz baisier.

Revenez par nos,
 Eyeus!
 Robins ier cous.»
Quant je li oi l'aigñiau rescous,
 N'ai rien perdu,
 Eyu!
 Joianz en fu.
Robins, qui l'avoit entendu,
Par félonie a respondu.

Adonc respondi Robin, (bis)
Qui tint lo chief enclin,
Et jure saint Martin
K'ague n'est mie vin,
Ne sage paresin,
Ne poivres n'est comins,
Ne cuer de femme fins.
« Fous qui la croit,
 Eyoit!
 S'il ne la voit.
Femme sait bien que faire doit,
 S'ele fait mal,
 Eyal!
 Por un vassal
Qui par ci passe à cheval.
M'a guerpi cele desloial. »

Adon la levai errant (bis)
Sor mon cheval ferrant.
Ele dist en riant :
« Robin, Deus te saut!
 Eyaut!
 Plorers que vaut?
Je vois esbanoier el gaut
 Por mon délit,
 Eyt!
 N'est pas petitz.
Se tu m'aimes, si com tu diz,
Pren te garde de mes berbiz. »

—« Dame, tost m'avez guerpi [bis]
Quant por votre délit
Avés un home eslit
C'onques mais ne vos vit.
Pou ce prise petit
Femme qui son cuer
 Eyuer!
Vuet vandre à fuer.
Bien at geté lo sien afuer
 Qui par covent,
 Eyeut!
 Son baisier vant.
Qui va derriers ne va devant
 Qui change menu et sovent.

(b) Manuscrit du Roi, fonds de Saint-Germain n° 1989, folio 79, *verso*.

MARIONS.

Hairons! sire, par me foi! non,
Je n'en vi nesun puis quaresme,
Que j'en vi mengier chiés dame Eme,
Me taiien, cui sont ches brebis.

LI CHEVALIERS.

Par foi! or sui-jou esbaubis,
N'aine mais je ne fui si gabés.

MARIONS.

Sire, foi que vous mi devés!
Quele beste est-che seur vo main?

LI CHEVALIERS.

C'est uns faucons.

MARIONS.

Mengüe-il pain?

LI CHEVALIERS.

Non, mais bonne char.

MARIONS.

Cele beste?

LI CHEVALIERS.

Egar! ele a de cuir le teste.

MARIONS.

Et où alés-vous?

LI CHEVALIERS.

En riviere.

MARIONS.

Robins n'est pas de tel maniere,
En lui a trop plus de deduit :
A no vile esmuet tout le bruit
Quant il joue de se musete.

LI CHEVALIERS.

Or dites, douche bregerete
Ameriés-vous un chevalier?

MARIONS.

Biaus sire, traiiés-vous arrier.
Je ne sai que chevalier sont;
Deseur tous les homes du mont
Je n'ameroie que Robin.
Chi vient au vespre et au matin,
A moi, toudis et par usage;
Chi m'apporte de son fromage :
Encore en ai-je en mon sain,
Et une grant pieche de pain
Que il m'aporta à prangiere.

LI CHEVALIERS.

Or me dites, douche bregiere,
Vauriés-vous venir avoec moi
Jeuer seur che bel palefroi,
Selonc che bosket, en che val?

MARIONS *au Chevalier.*

Ami! sire, ostés vo cheval,
A poi que il ne m'a blechie.
Li Robins ne regiete mie
Quant je vois après se karue.

LI CHEVALIERS.

Bregiere, devenés ma drue
Et faites che que je vous proi.

MARIONS *au Chevalier.*

Sire, traiiés ensus de moi :
Chi estre point ne vous affiert.
A poi vos chevaus ne-me fiert.
Comment vous apele-on?

LI CHEVALIERS.

Aubert.

MARIONS.

† Vous perdés vo paine sire Aubert

MARION.

Héron! sire, par ma foi! non, je n'en vis pas un
depuis le carême, qu'on en mangea chez dame Emma,
ma grand'mère, à qui sont ces brebis.

LE CHEVALIER.

Par ma foi! je suis rendu muet, jamais je ne fus
si gabé.

MARION.

Sire, un peu de bonne grâce : quelle est cette
bête qui est sur votre main

LE CHEVALIER.

C'est un faucon.

MARION.

Mange-t-il pain?

LE CHEVALIER.

Non, mais bonne chair.

MARION.

Cette bête?

LE CHEVALIER.

Regarde! elle a la tête garnie de cuir.

MARION.

Et où allez-vous?

LE CHEVALIER.

En riviere.

MARION.

Robin n'est pas si beau que vous, mais qu'il a
plus de gaieté : il émeut toute notre ville quand il
joue de sa musette.

LE CHEVALIER.

Or dites, douce bergerette, aimeriez-vous un che-
valier?

MARION.

Beau sire, tenez-vous en arrière. Je ne sais ce
que valent les chevaliers; mais de tous les hommes
du monde, je ne puis jamais aimer que Robin. Il
vient ici le soir et le matin, vers moi, tous les jours
et par habitude, ici il m'apportè de son fromage :
encore en ai-je dans mon sein, et un grand mor-
ceau de pain qu'il m'apporta à l'heure du diner.

LE CHEVALIER.

Or dites-moi, douce bergère, voudriez-vous venir
avec moi jouer sur ce beau palefroi, le long de ce
bosquet, dans ce vallon?

MARION *au Chevalier.*

Aïe, sire, reculez votre cheval, il s'en fant de
peu qu'il ne m'ait blessée. Celui de Robin ne rue
pas, quand je vais après sa charrue.

LE CHEVALIER.

Bergère, devenez mon amie et taites ce dont je
vous prie.

MARION *au Chevalier.*

Sire, retirez-vous d'auprès de moi : il ne vous
convient pas d'être ici. Il ne s'en fant de peu que
votre cheval ne m'aie frappée. Comment vous ap-
pelle-t-on?

LE CHEVALIER.

Aubert.

MARION.

Vous perdez votre peine, sire Aubert, je n'aime-

Je n'amerai autrui que Robert.

LI CHEVALIERS.

Nan, bregiere?

MARIONS *au Chevalier.*

Nan, par ma foi!

LI CHEVALIERS.

Cuideriés empirier de moi?
Chevaliers sui, et vous bregiere,
Qui si lonc jetés me priere.

MARIONS *au Chevalier.*

Jà pour che ne vous amerai.

† Bergeronnete sui;

Mais j'ai ami

Bel et cointe et gai.

LI CHEVALIERS.

Bregiere, Diex vous en doinst joie!
Puis qu'ensi est, g'irai me voie.
Hui mais ne vous sonnerai mot.

MARIONS *au Chevalier.*

† Trairi, deluriau, deluriau, deluriele.

Trairi, deluriau, delurau, delurot.

LI CHEVALIERS.

Hui main jou chevauchois
Lés l'oriere d'un bois;
Trouvai gentil bregiere,
Tant bele ne vit roys.
Hé! trairi, deluriau, deluriau, deluriele,
Trairi, deluriau, deluriau, delurot.

MARIONS.

† Hé! Robechon, deure leure va;

Car vien à moi leure leure va,

S'irons jeuer dou leure leure va,

Dou leure leure va.

rai que Robm.

LE CHEVALIER.

Nenni, bergère?

MARION *au Chevalier.*

Nenni, par ma foi!

LE CHEVALIER.

Penseriez-vous faire une mauvaise affaire? Je suis chevalier, et vous bergère, et c'est vous qui rejetez si loin ma prière!

MARION *au Chevalier.*

Mais, comment vous aimer? Je suis bergerette, et j'ai ami beau, bien élevé et gai.

LE CHEVALIER.

Bergère, que Dieu vous en donne joie! Puisse qu'ainsi est, j'irai mon chemin. Aujourd'hui je ne vous dirai plus mot.

MARION.

Trairi, deluriau, deluriau, deluriele, trairi, deluriau, delurau, delurot.

LE CHEVALIER.

Ce matin je chevauchais près de la lisière d'un bois; je trouvai gentille bergère, tant belle ne vit roi. Eh! trairi, deluriau, deluriau, deluriele, trairi, deluriau, deluriau, delurot.

MARION.

Eh! Robichon, deure leure va; viens à moi, leure leure va; nous irons jouer du leure leure va, du leure leure va.

SCÈNE III.

ROBIN, *répétant au loin l'air de Marion*, MARION.

ROBINS.

† Hé! Marion, leure leure va;
Je vois à toi, leure leure va;
S'irons jeuer dou leure leure va,
Dou leure leure va.

MARIONS.

ROBINS.

Marote?

MARIONS

Dont viens-tu?

ROBINS.

Par le saint! j'ai desvestu,
Pour che qu'il fait froit, men jupel;
Sai pris me cote de burel,
Et si t'aport des pommes: tien.

MARIONS.

Robin, je te connuc trop bien
Au canter, si con tu venoies;
Et tu ne me reconnoissoies?

ROBINS.

Si fis au cant et as brebis.

MARIONS.

Robin, tu ne sés, dous amis,
Et si ne le tien mie à mal:
Par chi vint .j. hom à cheval
Qui avoit cauchie une mouffe,
Et portoit aussi d'un escoufle
Seur sen poing; et trop me pri
D'amer; mais poi i conquesta,
Car je ne te ferai nul tort.

DICIONN. DES MYSTÈRES.

ROBIN.

Eh! Marion, leure leure va; je vais à toi, leure leure va; nous irons jouer du leure leure va, du eure leure va.

MARION.

Robin!

ROBIN.

Marion!

MARION

D'où viens-tu?

ROBIN.

Par le saint! j'ai ôté mon surtout parce qu'il fait froid, et j'ai pris uné cote de bure. Je t'apporte des pommes: tiens.

MARION.

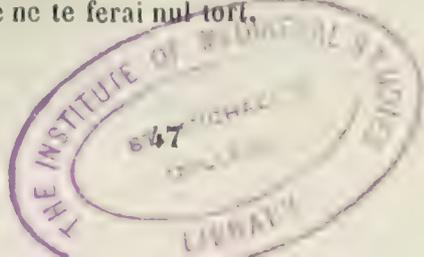
Robin, je t'avais reconnu au chant, de loin; mais toi tu n'as pas reconnu ma voix?

ROBIN.

Si fait, le chant et les brebis.

MARION.

Robin, doux ami, mais ne va pas penser à mal: tu ne sais pas? il est venu par ici un homme à cheval, ganté d'une mouffe. Il portait un milan sur son poing; il m'a prié instamment de l'aimer. Mais il n'a guère réussi, car je ne te ferai nul tort.



ROBINS.

Marote, tu m'aroyes mort;
Mais se g'i fusse à tans venus,
Ne jou, ne Gautiers li Testus,
Ne Baudons, mes cousins germains,
Diable i éussent mis les mains :
Jà n'en fust partis sans bataille.

MARIONS.

Robin, cous amis, ne te caille;
Mais or faisons feste de nous.

ROBINS

Serai-je drois, ou à genous ?

MARIONS.

Vien, si te sie encoste moi;
Si mengerons.

ROBINS.

Et jou l'otroi;
Je serai chi lés ton costé.
Mais je ne t'ai rien aporté :
Si ai fait certes grant outrage.

MARIONS.

Ne t'en caut, Robin; encore ai-je
Du fromage chi en mon sain,
Et une grant pieche de pain,
Et des poumes que m'aportas

ROBINS.

Diex! que chis fromages est cras
Ma seur, mengüe.

MARIONS.

Et tu aussi.
Quant tu vieus boire, si le di ?
Vés-chi fontaine en .i. pochon.

ROBINS.

Diex! qui ore éust du bacon
Te taien, bien venist à point.

MARIONS.

Robinet, nous n'en arons point,
Car trop haut pent as quieverons,
Faisons de che que nous avons :
Ch'est assés pour le matinée.

ROBINS.

Diex! que jou ai le panche lasse
De le choule de l'autre fois!

MARIONS.

Di, Robin, foy que tu mi dois,
Choulas-tu? que Diex le te mire!

ROBINS.

† Vous l'orrés bien dire, bels
Vous l'orrés bien dire.

MARIONS.

Di, Robin, veus-tu plus mengier?

ROBINS.

Naie, voir

MARIONS.

Dont metrai-je arrier
Che pain, che fromage en mon sair
Dusqu'à jà que nous arons fain.

ROBINS.

Ains e met en te panetièr.

MARIONS.

Et vés-li-chi. Robin, quel chiere!
Proie et commande, je ferai.

ROBINS.

Marote, et jou esprouverai
Se tu m'ies loiaus amiete,

ROBIN.

Marion, tu seras cause de ma mort : car, si je
fusse venu à temps, moi ou Gautier le Tétu, ou
Baudon, mon cousin-germain, tous les diables s'en
seraient mêlés et il ne serait pas parti sans ba-
taille.

MARION.

Robin, doux ami, ne t'inquiète pas; mais main-
tenant faisons fête entre nous.

ROBIN.

Serai-je droit ou à genoux

MARION.

Viens, et t'assieds à côté de moi; nous mange-
rons.

ROBIN.

Je le veux bien; je me mets à côté de toi. Mais je
ne t'ai rien apporté : j'ai fait certainement grand'-
folie.

MARION.

Ne t'en inquiète pas, Robin; j'ai encore le fro-
mage en mon sein, le grand morceau de pain, et les
pommes que tu m'apportas.

ROBIN.

Dieu! comme ce fromage est gras! Ma sœur,
mange.

MARION.

Et toi aussi. Si tu veux boire, dis-le : voici une
fontaine dans un pochon.

ROBIN.

Dieu! qui aurait maintenant du lard de ta grand'-
mère, n'en serait pas fâché.

MARION.

Robinet, nous n'en aurons point, car il est pendu
trop haut aux chevrons; servons-nous de ce que
nous avons : c'est assez pour la matinée.

ROBIN.

Dieu! que j'ai la panse lassée de la chole de l'au-
tre fois!

MARION.

Dis, Robin, par la foi que tu me dois, as-tu joué
à la chole? que Dieu l'en récompense!

ROBIN.

Vous l'entendrez bien dire, belle, vous l'entendrez
bien dire.

MARION.

Dis, Robin, veus-tu plus manger

ROBIN.

Non, vraiment.

MARION.

Donc je remettrai ce pain, ce fromage en mon
sein, jusqu'à ce que nous ayons faim.

ROBIN.

Mets-le plutôt dans ta panetière.

MARION.

Et le voici. Robin, quelle chère! prie et com-
mande, ie le ferai.

ROBIN.

Marion, je voudrais une preuve que tu es ma
bonne amie, car quant à moi, je suis ton ami. Ber-

Car tu m'as trouvé amiet.
 † Bergeronnete,
 Douche baisselete,
 Donnés-le-moi, vostre chapelet,
 Donnés-le-moi, vostre chapelet.

MARIONS.

† Robin, veus tu que je le meche
 Seur ton chief par amourete?

ROBINS.

Oïl, et vous serés m'amiete;
 Vous averés ma chainturette,
 M'aumosniere et mon fremalet.
 Bergeronnete,
 Douche baisselete,
 Donnés-le-moi, vostre chapelet.

MARIONS.

Volentiers, men douc amiet.
 Robin, fai-nous .j. poi de feste.

ROBINS.

Veus-tu des bras ou de le teste?
 Je te'di que je sai tout faire.
 Ne l'as-tu point oï retraire?

MARIONS.

† Robin, par l'ame ten pere!
 Sès-tu bien aler du piet?

ROBINS.

† Oïl, par l'ame me mere!
 Resgarde comme il me siet,
 Avant et arriere, bele,
 Avant et arriere.

MARIONS.

† Robin, par l'ame ten pere
 Car nous fai le tour dou chief.

ROBINS.

† Marot, par l'ame me mere!
 J'en venrai mout bien à chief.
 I fait-on tel chiere, bele,
 I fait-on tel chiere?

MARIONS.

† Robin, par l'ame ten pere!
 Car nous fai le tour des bras.

ROBINS.

† Marot, par l'ame me mere
 Tout ensi con tu vaurras.
 Est-chou la maniere, bele,
 Est-chou la maniere?

MARIONS.

† Robin, par l'ame ten pere!
 Sès-tu baler au serain?

ROBINS.

Oïl, par l'ame me mere!
 Mais j'ai trop mains de chaviaus
 Devant que derriere, bele,
 Devant que derriere.

MARIONS.

Robin, sès-tu mener le treske?

ROBINS.

Oïl; mais li voie est trop freske,
 Et mi housel sont desquiré.

MARIONS.

Nous sommes trop bien atire,
 Ne t'en caut; or fai par amour.

ROBINS.

Aten, g'irai pour le tabour
 Et pour le muse au grant bourdon,

gerette, douce bachelette, donnez-moi votre petit
 chapeau, donnez-moi votre *chapelet*.

MARION.

Robin, veus-tu que je le mette sur ta tête, par
 amour?

ROBIN.

Oui, et vous serez ma petite amie; vous aurez
 ma ccinture, mon aumônière et mon agrafe. Berge-
 rette, douce bachelette, donnez-moi votre petit
 chapeau.

MARION.

Volentiers, mon doux ami. Robin, fais-nous un
 peu fête.

ROBIN.

Que veus-tu? les bras? la tête? Je sais tout faire.
 Ne l'as-tu point oï dire.

MARION.

Robin, par l'âme de ton père! sais-tu bien aller
 du pied?

ROBIN.

Oui, par l'âme de ma mère! regarde comme cela
 me sied, en avant et en arriere, belle, en avant et
 en arriere.

MARION.

Robin, par l'âme de ton père! fais-nous le tour
 de ta tête.

ROBIN.

Marion, par l'âme de ma mère, j'en viendrai très-
 bien à bout. Y fait-on telle figure, belle, y fait-on
 telle figure?

MARION.

Robin, par l'âme de ton pere, fais-nous le tour
 des bras?

ROBIN.

Marion, par l'âme de ma mère! tout ainsi que tu
 voudras. Est-ce la maniere, belle, est-ce la ma-
 nière?

MARION.

Robin, par l'âme de ton père! sais-tu danser au
 soir?

ROBIN.

Oui, par l'âme de ma mère! mais j'ai bien moins
 de cheveux devant que derriere, belle, devant que
 derriere.

MARION.

Robin, sais-tu mener la tresse (968)?

ROBIN.

Oui; mais le chemin est trop frais, et mes hou-
 seaux sont déchirés.

MARION.

Nous sommes très-bien ainsi, ne t'en inquietes
 pas; maintenant fais, par amour.

ROBIN.

Attends, je vais aller chercher le tambour et la
 musette au gros bourdon; j'amènerai ici Baudon, si

Et si amenrai chi Baudon,
Se trouver le puis, et Gautier.
Aussi m'aront-il bien mestier,
Se li chevaliers revenoit.

MARIONS.

Robin, revien à grant exploit,
Et se tu trueves Peronnele;
Me compaignesse, si l'apele :
Le compaignie en vaura miex.
Ele est derriere ces courtiex,
Si c'on va au moulin Rogier.
Or te haste.

ROBINS.

Lais-me escourchier;
Je ne ferai fors courre.

MARIONS.

Or va.

je le puis trouver, et Gautier. En tous cas, j'en aurai
besoin, si le chevalier revenait

MARION.

Robin, reviens en toute hâte, et si tu trouves Pé-
ronnelle, ma compagne, appelle-la : la compagne
en vaudra mieux. Elle est derrière ces courtils, sur
le chemin du moulin Roger. A résent hâte-toi.

ROBIN.

Laisse-moi me retrousser; je ne fais que courir.

MARION.

Va donc.

SCÈNE IV.

ROBIN, GAUTIER, BAUDON.

ROBINS.

Gautiers, Baudon, estes vous là?
Ouvrés-moi tost l'uis, biau cousin.

GAUTIERS.

Bien soies-tu venus, Robin,
C'as-tu qui ies si essoufflés?

ROBINS.

Que j'ai? Las! je sui si lassés
Que je ne puis m'alaine avoir.

BAUDONS.

Di s'en t'a batu.

ROBINS.

Neil, voir.

GAUTIERS.

Di tost s'en t'a fait nul despit.

ROBINS.

Signeur, escoutés un petit :
Je sui chi venus pour vous deus,
Car je ne sai ques menestreus (969)

(969) Quel est ici le sens figuré de ce mot? Est-ce
oultreuidant? Le passage suivant nous le ferait croire :

Simplece aïert as menestreus,
Dame n'ait atour orgueilleus.

*C'est li Mariages des filles au
Dyable*, manuscrit de l'Arsenal,
belles-lettres françaises, in-
folio, n° 175, folio 293 recto,
col. 1, v. 13.)

Est-ce *misérable*, *vaurien*? Plusieurs pencheront
vers cette dernière explication en se rappelant le
mépris dans lequel, déjà au xiii^e siècle, les bardes
et les jongleurs ou ménestrels étaient généralement
tombés : ce qu'a très-bien établi, pour l'Ecosse, le
docteur J. Leyden, dans sa dissertation placée en
tête de *the Complaynt of Scotland. Written in 1548.*
Edinburgh : printed for Archibald Constable, 1801,
in-8° et in-4°, p. 248, 251. Nous nous souvenons
avoir lu dans le cartulaire du prieuré de Finchalle,
conservé dans la bibliothèque du chapitre de la ca-
thédrale de Durham, une foule de passages dans
lesquels les jongleurs sont rangés dans la même ca-
tégorie que les pauvres, et, comme tels, gratifiés
d'aumônes.

Ce que le docteur Leyden dit des bardes ecossais
peut très-bien s'appliquer à nos ménestrels, qui,
suivant un ancien roman, étaient de la même fa-
mille :

Del Chevalier au Cisne ei endroit nous diron.
Souvent en ont canté cil jougleour breton ;
Mais n'en savent nient le monte d'un boton.

ROBIN.

Gautier, Baudon, êtes-vous là? ouvrez-moi tôt la
porte, beaux cousins.

GAUTIER.

Sois le bienvenu, Robin. Qu'as-tu pour être si es-
soufflé?

ROBIN.

Ce que j'ai? Hélas? je suis si fatigué que je ne
puis reprendre haleine.

BAUDON.

Dis, on t'a battu?

ROBIN.

Non pas, vraiment.

GAUTIER.

Parle donc : on t'a fait quelque peine?

ROBIN.

Seigneur, écoutez un peu : je suis venu ici vous
chercher tous deux, car je ne sais quel ménétrier à
cheval (969) a prié d'amour Marion ce matin, et je
crains qu'il ne revienne.

(*Le Roman du Chevalier au Cygne*,
manuscrit du roi n° 7192, fol.
48, verso, col. 1, v. 5.)

Les passages suivants suffiront pour prouver ce
que nous venons d'avancer :

Quant menguent seignor,
Garçon et jougleour
Fors de l'ostel remaignent,
Esgardent ès pertuis ;
Et quant on œvre l'uis
Ens par force s'enpaignent.
Tex s'embat comme chiens, qui vit com hons.
Ce dist li Vilains.

(Proverbes du Vilain, manuscrit
de l'Arsenal, belles-lettres
françaises, n° 175, in-folio,
fol. 278 recto, col. 2, v. 20,
couplet 165.)

Mien escient que ce est .i. jugler
Qui vient de vile, de bore ou de cité,
Là où il a en la place chanté.
A jugleor poez pou conquerer.
De lor usage certes sai-ge assez
Quant ont .iiii. sous, .iiii. ou .v. assenblez,
En la taverne les vont tost aloer,
Si en font feste tant com puent durer.
Tant com il durent ne feront lascheté
Et quant il a le bon vin savoré
Et les viandes, dont il a grant planté,
Si en boit tant que il ne puet finer.
Quant voit li hostes qu'il a tot aloé,
Dont l'aparole com jà oir porrez :
« Frere, fet-il, querez aillors hostez,
Que marchant doivent ci hosteler

A cheval pria d amer ore
Marotain ; si me douch encor
Que il ne reviegne par là.

GAUTIERS.

S'il revient, il le comperra.

BAUDONS.

Che ira mon, par ceste teste!

ROBINS.

Vous averés trop bonne feste,
Biau seigneur, se vous i venés;
Car vous et Huars i serés,
Et Peronnele : sont-chou gent ?
Et s'averés pain de fourment,
Bon frommage et clere fontaine.

BAUDONS.

Hé! biau cousin, car nous i maine.

ROBINS.

Mais vous deus irés chele part,
Et je m'en irai pour Huart
Et Peronnele.

BAUDONS.

Va don, va.

GAUTIERS.

Et nous en irons par deçà
Vers le voie devers le pierre,
S'aportera me fourke fiere.

BAUDONS.

Et je men gros baston d'espine,
Qui est chiés Bourguet me cousine.

ROBINS.

Hé! Peronnele! Peronnele!

PERONNELE.

Robin, ies-tu che? Quel nouvele?

ROBINS.

Tu ne sès, Marote te mande,
Et s'averons feste trop grande.

Donez-moi gage de ce que vos devez. •
Et cil li lesse sa chauce ou son soller
Ou sa viele, quant il ne puet fere el
Ou il li offre sa foi à afier
Qu'il revenra, s'il le veut respiter.
Toz diz fait tant que l'en l'en lesse aler,
Et si vait querre où se puist recouvrer,
A chevalier, à prestre ou à abé.
Bone costume certes ont li jugler :
Ausi bien chante com il n'a que digner,
Com s'il éust .xl. mars trevez ;
Toz dis fait joie tant com il a santé

(*Li Moniages Guillaume et si com
il venqui Ysoré devant Paris,*
manuscrit du roi 6985, folio
263, recto, col. 2, v. 44.)

Au reste, veut-on savoir pourquoi les jongleurs
étaient tombés dans cette misérable situation? La
citation suivante nous l'apprendra :

Bien vos puis dire et por voir afermer,
Prodom ne doit jugleor escouter
S'il ne li veut por Deu del suen doner,
Que il ne set autrement laborer ;
De son servise ne se puet-il clamer,
S'en ne li done il le lesse assez.
Au vout de Luque le poez esprouver
Qui li gita de son pié son soller,
Puis le convint cheremant racheter.
Les jugleors devroit-on molt amer ;
Joient (*sic*) desirant et aiment le chanter.
L'en les soloit jadis molt honorer ;
Mès li mauvès, li eschar, li aver,
Cil qui n'ont cure fors d'avoir amasser,
De gages prandre et lor deniers prester,
Et jor et nuit ne finent d'usurer,
Tant meint prodome ont falt desheriter.
C'est lor desduit, n'ont soing d'autre chanter
Si fete gent font honor decliner :
Dex les maudie, que je ne s'puis amer!

GAUTIER.

S'il revient, il le paiera.

BAUDON.

Oui vraiment, par cette tête!

ROBIN.

On vous fera fête, beau seigneur, si vous revenez ;
Baudon et Huart y seront, ainsi que Péronnelle :
est-ce là du monde? et vous aurez pain de froment,
bon fromage et claire fontaine.

BAUDON.

Hé, beau cousin, partons.

ROBIN.

Vous deux, allez de ce côté; moi, je vais chercher
Huart et Péronnelle.

BAUDON.

Va donc, va.

GAUTIER.

Et nous nous en irons par de çà vers le chemin,
près la pierre, et j'apporterai ma grande fourche.

BAUDON.

Et moi mon grand bâton d'épine, qui est chez ma
cousine Bourguet.

ROBIN.

Hé! Péronnelle, Péronnelle!

PÉRONNELLE.

Robin, est-ce toi? Quelle nouvelle?

ROBIN.

Tu ne sais pas, Marion te mande, et nous aurons
très-grande fête.

Jà ne lairé por eaus mon vieler.
Si lor en poise, si se facent uller.
As bons me tien, les mauvès lès aler.

(*La Batallie d'Arleschans,* ma-
nuscrit du roi n° 6985, folio
205 verso, col. 3, v. 21.)

Quoi qu'il en soit, Adenez, qui cherche toutes les
ocasions pour dire du mal des jongleurs, ne croit
pas inconvenant de leur comparer ses héros :

Des crestiens li plus preu[s], ce dist-on,
Qui plus greverent le lignage Noiron,
Ce fu Guillaumes et il (Ogier), ce tesmoigne-on,
Li bers d'Orengé qui cuer ot de lion.
Il vielerent tout doi d'une chançon
Dont les vieles erent targe ou blazon,
Et brant d'acier estoient li arçon.
De tes vieles vielerent maint son
Grief à oïr à la gent Pharaon.
Je croi qu'il soient orendroit compaignon
En paradis, lez Dieu, à son giron.
Qui de tel maistre retenroit sa leçon,
Il porroit bien avoir le haut pardon
De metre s'ame à assolution.

(*Les Enfances Ogier le Danois,*
manuscrit de l'Arsenal, B. 1. f.
175, folio 174, verso, col. 1, v. 2.)

Nous signalerons une pièce curieuse sur les mé-
nestrels, qui se trouve dans le manuscrit du Roi,
suppl. n° 184, fol. 205, verso, col. 2.

L'on trouve en outre des renseignements sur les
histrions dans le volume IV de l'*Antiquarian Reper-
tory*, p. 61. Enfin, nous terminerons cette note en
renvoyant à l'histoire de saint Kentegern et d'un
jongleur dans les *Vita antique Sanctorum*, de Pin-
kerton, Londini, typis Johannis Nichols, 1789, in-
8°, p. 277-279. — (M. FR. M.)

PERONNELE.

Et qui i sera?

ROBINS.

Jou et tu,
Et s'arons Gautier le Testu,
Baudon et Huart et Marote.

PERONNELE.

Vestirai-je me bele cote?

ROBINS.

Nennil, Perrote, nenil, nient,
Car chis jupiaus trop bien t'avient.
Or te haste, je vois devant.

PERONNELE.

Va, je te sievrai maintenant
Se j'avoie mes aigniaus tous.

PÉRONNELLE.

Et qui y sera?

ROBIN.

Moi et toi, et nous aurons Gautier le Tétu, Bau-
don et Huart et Marion.

PÉRONNELLE.

Vétirai-je ma belle cotte?

ROBIN.

Nonni, Perrette, nenni, rien, car ce jupon te va
fort bien. A présent, hâte-toi, je vais devant.

PÉRONNELLE.

Va, je te suivrais dès maintenant si j'avais tous
mes agneaux.

SCÈNE V.

LE CHEVALIER, MARION.

LI CHEVALIERS.

Dites, bregiere, n'estes-vous
Chele que je vi lui matin?

MARIONS.

Pour Dieu! sire, alés vo chemin,
Si ferés mout grant courtoisie.

LI CHEVALIERS.

Certes, bele très douce amie
Je ne le di mie pour mal;
Mais je vois querant chi aval
.J. oisel à une sonnete.

MARIONS.

Allés selonc ceste haiete;
Je cuit que vous l'i trouverés:
Tout maintenant i est volés.

LI CHEVALIERS.

Est, par amours?

MARIONS.

Oïl, sans faille.

LI CHEVALIERS.

Certes, de l'oiseil ne me caille
S'une si bele amie avoie.

MARIONS.

Pour Dieu! sire, alés vostre voie,
Car je sui en trop grant frichon.

LI CHEVALIERS.

Pour qui?

MARIONS.

Certes, pour Robechon.

LI CHEVALIERS.

Pour lui?

MARIONS.

Voire s'il le savoit,
Jamais nul jour ne m'amerait,
Ne je tant rien n'aim comme lui.

LI CHEVALIERS.

Vous n'avés garde de nului,
Se vous volés à mi entendre.

MARIONS.

Sire, vous vous ferés sousprendre.
Alés-vous-ent; laissié-me ester,
Car je n'ai à vous que parler:
Laissié-me entendre à mes brebis.

LI CHEVALIERS.

Voirement, sui-je bien caitis
Quant je mec le mien sens au tien.

LE CHEVALIER (à Marion).

Hola! bergère, c'est vous que je vis ce matin?

MARION.

Pour Dieu! sire, passez votre chemin, vous ferez
mieux.

LE CHEVALIER.

Mais belle très-douce amie, je ne dis pas de mal;
je vais là-bas à la recherche d'un oiseau qui porte
une sonnete.

MARION.

Allez le long de cette petite haie; je pense que
vous l'y trouverez: à l'instant même il y est
volé.

LE CHEVALIER.

Y est-il, dites-le-moi par amitié?

MARION.

Oui, sans mentir.

LE CHEVALIER.

Certes, je ne m'inquiéterais pas de l'oiseau si j'a-
vais une aussi belle amie.

MARION.

Pour Dieu! sire, allez votre chemin, car je suis
n trop grande frayeur.

LE CHEVALIER.

Pour qui?

MARION.

Certes, pour Robin.

LE CHEVALIER.

Pour lui?

MARION.

Vraiment, s'il le savait, jamais il ne m'aimerait,
et je n'aime rien autant que lui.

LE CHEVALIER.

Vous n'avez à vous inquiéter de personne si vous
voulez m'écouter.

MARION.

Sire, vous vous ferez surprendre, allez-vous-en;
laissez-moi tranquille, car je n'ai rien à vous dire:
laissez-moi m'occuper de mes brebis.

LE CHEVALIER.

En vérité, je suis bien niais d'abaisser mon in-
telligence à la tienne.

MARIONS.

Si en alés, si ferés bien;
Aussi oi-je chi venir gent.
† J'oi Robin flagoler
Au flagol d'argent,
Au flagol d'argent.
Pour Dieu! sire, or vous en alés.

LI CHEVALIERS.

Bergerete, à Dieu remanés,
Autre forche ne vous ferai...

SCÈNE VI.

LE CHEVALIER, ROBIN.

LI CHEVALIERS.

Ha! mauvais vilains, mar i fai
Pour coi tues-tu mon faucon?
Qui te donroit .j. horion
Né l'aroit-il bien emploiet?

ROBINS.

Ha! sire, vous ferés pechiet.
Peur ai que il ne m'escape.

LI CHEVALIERS.

Tien de loier ceste souspape,
Quant tu le manies si gent!

ROBINS.

Hareu! Diex! hareu! bonne gent

LI CHEVALIERS.

Fais-tu noise? tien che tatin

MARION.

Allez-vous-en, vous ferez bien; aussi entend-je
venir du monde. J'entends Robin jouer du flageolet
d'argent, du flageolet d'argent.
Pour Dieu? sire, à cette heure, partez.

LE CHEVALIER.

Bergerette, adieu; restez, je ne vous ferai pas
d'autre violence.

LE CHEVALIER.

Ah! mauvais vilain, tu fais mal; pourquoi fais-
tu du mal à mon faucon? Celui qui te donnerait un
horion n'aurait-il pas raison?

ROBIN.

Ah! sire, vous auriez tort : c'est de peur qu'il ne
m'échappe.

LE CHEVALIER.

Reçois ce soufflet en payement, pour la grâce avec
laquelle tu le manies.

ROBIN.

Haro! Dieu! haro! bonnes gens!

LE CHEVALIER.

Tu fais du bruit? tiens cette tape.

SCÈNE VII

LES MÉMES, MARION.

MARIONS.

Sainte Marie! j'oi Robin;
Je croi que il soit entrepris.
Ains perdroie mes brebris
Que je ne.li alasse aidier.
Lasse! je voi le chevalier;
Je croi que pour moi l'ait batu.
Robin, dous amis, que fais-tu?

ROBINS.

Certes, douche amie, il m'a mort.

MARIONS.

Par Dieu! sire, vos avés tort,
Qui ensi l'avés deskiré.

LI CHEVALIERS.

Et comment a-t-il attiré
Mon faucon? esgardés, bregiere.

MARIONS.

Il n'en set mie la maniere.
Four Dieu! sire, or li pardonnés.

LI CHEVALIERS.

Volentiers, s'aveuc moi venés.

MARIONS.

Je non ferai.

LI CHEVALIERS.

Si ferés voir,
N'autre amie ne vœil avoir,
Et vœil que chis chevas vous porte.

MARIONS.

Certes dont me ferés-vous forche.
Robin, que ne me resqueus-tu?

ROBINS.

Ha! las! or ai jou tout perdu :
A tart i venront mi cousin.
Je perc Marot; s'ai un tatin,
Et desquiré cote et sercot.

MARION.

Sainte Marie! j'entends Robin : je crois qu'on
l'entreprend. Je perdrais mes brebis plutôt que de
ne pas aller le secourir. Hélas! je vois le chevalier,
je crois que pour moi il l'a battu. Robin, doux ami,
que fais-tu?

ROBIN.

Certes, douce amie, il m'a tué.

MARION.

Par Dieu! sire, vous avez tort de l'avoir
chiré.

LE CHEVALIER

Et comment a-t-il arrangé mon faucon? regardez,
bregère.

MARION.

Il ne sait pas la manière de le gouverner. Pour
Dieu! sire, pardonnez-lui maintenant.

LE CHEVALIER.

Volentiers si vous venez avec moi.

MARION.

Je n'en ferai rien.

LE CHEVALIER.

Si fait, en vérité; je ne veux point avoir d'autre
amie, et je veux que ce cheval vous porte.

MARION.

Certainement vous emploierez la force. Robin, au
secours?

(Le Chevalier l'enlève et disparaît.)

ROBIN.

Hélas! à présent j'ai tout perdu : mes cousins
viendront ici trop tard. Je perds Marion, j'ai reçu
un soufflet : ma cote et mon surecot sont déchirés.

SCÈNE VIII.

ROBIN, GAUTIER.

GAUTIERS.

† Hé, resveille-toi, Robin,
Car on enmaine Marot,
Car on enmaine Marot.

ROBINS.

Aimi! Gautier, estes-vous là?
J'ai tout perdu : Marote en va

GAUTIERS.

Et que ne l'alés-vous reskeure?

ROBINS.

Taisiés, il nous courroit jà seure,
S'il en i avoit .iiii. chens.
C'est uns chevaliers hors du sens,
Qui a une si grant espée!
Ore me donna tel colée
Que je le sentirai grant tans.

BAUDONS.

Se g'i fusse venus à tans,
Il i eüst éu merlée.

ROBINS.

Or esgardons leur destinée;
Par amours si nous embuissons
Tout troi derriere ces buissons,
Car je voeil Marion sekeure,
Se vous le m'aidiés à reskeure :
Li cuers m'est .j. peu reyenus.

GAUTIER.

Eh! réveille-toi, Robin. On emmène Marion, on
emmène Marion.

ROBIN.

Hélas! Gautier, c'est vous. J'ai tout perdu : Ma-
rion s'en va.

GAUTIER.

Et que n'allez-vous la secourir?

ROBIN.

Taisez-vous, il nous courrait sus, lors même qu'il
y en aurait quatre cents. C'est un chevalier forcené,
qui a une si grande épée! Il m'en a donné à l'instant
même un si grand coup que je le sentirai long-
temps.

BAUDON.

Si j'y fusse venu à temps, il y eût eu bataille.

ROBIN.

Maintenant regardons ce qu'ils deviennent : par
amitié embusquons-nous tous les trois derrière ces
buissons, car je veux secourir Marion, si vous
m'aidez à cela : le cœur m'est un peu revenu.

SCÈNE IX.

LE CHEVALIER MARION.

MARIONS.

Biau sire, traiés-vous ensus
De moi, si ferés grant savoir.

LI CHEVALIERS.

Demisele, non ferai, voir ;
Ains vous enmenrai avec moi,
Et si arés je sai bien coi.
Ne soiiés envers moi si fiere,
Prendés cest oisel de riviere,
Que j'ai pris ; si en mengeras

MARIONS.

J'ai plus chier mon fromage cras
Et men pain et mes bonnes pomes
Que vostre oisel à tout les plumes ;
Ne de en ne me poés plaire.

LI CHEVALIERS.

Qu'est-che? ne porrai-je dont faire
Chose qui te viengne à talent?

MARIONS.

Sire, sachiés certainement,
Que nenil riens ne vous i vaut

LI CHEVALIERS.

Bergiere, et Diex vous consaut!
Certes voirement sui-je beste,
Quant à ceste beste m'aresté.
Adieu, bergiere.

MARIONS.

Adieu, biau sire.
Lasse! ore est Robins en grant ire,
Car bien me cuide avoir perdue.

MARION.

Beau sire, retirez-vous, vous ferez preuve de
bon sens.

LE CHEVALIER.

Damoiselle, non pas, vraiment; je veux vous
emmener avec moi en un endroit où vous ne man-
querez de rien. Ne soyez pas si sauvage à mon
égard; tenez cet oiseau de rivière, que j'ai pris, et
mangez-le.

MARION.

J'aime mieux mon fromage gras et mon pain et
mes bonnes pommes que votre oiseau avec ses
plumes; vous ne pouvez me plaire en rien.

LE CHEVALIER.

Qu'est-ce? ne pourrai-je donc faire chose qui te
plaise?

MARION.

Sire, en vérité, rien ne vous réussira.

LE CHEVALIER.

Bergère, et Dieu vous conseille! Je suis une bête
de m'arrêter à celle-ci. Adieu, bergère,

MARION.

Adieu, beau sire. Hélas! Robin est maintenant
fort en peine, car il croit bien fermement m'avoir
perdue.

SCÈNE X.

MARION, ROBIN, puis BAUDON GAUTIER.

ROBINS

Hou! hou!

ROBIN.

Hou! hou!

MARIONS.

Dieus! c'est-il qui là hue.
Robins, dous amis, comment vait?

ROBINS.

Marote, je sui de bon hait
Et garis, puis que je te voi.

MARIONS.

Vien donques chà, acole-moi,

ROBINS.

Volentiers. suer, puis qu'il t'est bel.

MARIONS.

Esgarde de cest sosterel,
Qui me baise devant la gent.

BAUDONS.

Marot, nous sommes si parent
Onques ne vous caille de nous.

MARIONS.

Je ne le di mie pour vous;
Mais il est parest si soteriaus
Qu'il en feroit devant tous chiaus
De no vile autretant comme ore.

ROBINS.

Et qui s'en tenroit ?

MARIONS.

Et encore,
Esgarde comme est reveleus.

ROBINS.

Diex! con je seroie jà preus
Se li chevaliers revenoit!

MARIONS.

Voirement, Robin, que che doit
Que tu ne sès par quel engien
Je m'escapai.

ROBINS.

Je le soi bien.
Nous véismes tout son couvin.
Demandes Baudon, men cousin,
Et Gautier, quant t'en vi partir,
S'il orent en moi que tenir :
Trois fois leur escapai tous .ij.

GAUTIERS.

Robin, tu ies trop corageux,
Mais quant li cose est bien alée,
De legier doit estre ouvliée,
Ne nus ne doit point le reprendre.

BAUDONS.

Il nous couvient Huart atendre
Et Peronnele qui venront :
Ou vés-les-chi.

MARION.

Dieu! c'est lui qui appelle là. Robin, doux ami,
comment vas-tu?

ROBIN.

Marion, je suis content et guéri, puisque je te
vois.

MARION.

Viens donc ici, embrasse-moi.

ROBIN.

Volentiers, sœur, puisqu'il te plaît.

MARION.

Regardez ce petit sot qui me baise devant le
monde.

BAUDON.

Marion, nous sommes ses parents : ne faites pas
attention à nous.

MARION.

Je ne le dis pas pour vous; mais il est si sot qu'il
en ferait autant devant tous ceux de notre village.

ROBIN.

Et qui s'en abstiendrait?

MARION.

Encore, est-il fanfaron?

ROBIN.

Dieu! comme je serais preux si le chevalier re-
venait!

MARION.

Vraiment, Robin... Sais-tu par quelle ruse je m'
ai échappé.

ROBIN.

Je le sais bien. Nous vîmes toute ta conduite. De-
mande à Baudon, mon cousin, et à Gautier, quand
je te vis partir, s'ils eurent à tenir en moi : je leur
échappai trois fois à tous deux.

GAUTIER.

Robin, tu es très-courageux; mais quand la chose
s'est bien passée, elle doit être oubliée aisément, et
personne ne doit y revenir.

BAUDON.

Il nous faut attendre Huart et Péronnelle qui vont
venir; or, les voici.

SCENE XI.

LES MÊMES, HUART, PERONNELLE, PERETTE.

GAUTIERS.

Voirement sont.
Di, Huart, as-tu te chievrete?

HUARS.

Oïl.

MARIONS.

Bien vieignes-tu, Perrete.

PERONNELE.

Marote, Dieus te benécie!

MARIONS.

Tu as esté trop souhaidie.
Or est-il bien tans de canter.

GAUTIER.

Vraiment, ce sont eux. Dis, Huart, as-tu ta che-
vrette?

HUART.

Oui.

MARION.

Sois la bienvenue, Perrette.

PÉRONNELLE.

Marion, que Dieu te bénisse!

MARION.

Tu as été bien souhaidée. Maintenant il est bien
temps de chanter.

LI COMPAGNIE.

† Aveuc tele compaignie
Doit-on bien joie mener.

BAUDONS.

Somme-nous ore tout venu ?

HUARS.

Oil.

MARIONS.

Or pourpensons un jeu.

HUARS.

Veus-tu as roys et as roïnes ?

MARIONS.

Mais des jeux c'on fait as estrines,
Entour le veille du Noël.

HUARS.

A saint Coisne ?

BAUDONS.

Je ne vœil el.

MARIONS.

C'est vilains jeux, on i cunkie.

HUARS.

Marote, si ne riés mie.

MARIONS.

Et qui le nous devisera ?

HUARS.

Jou, trop bien : quiconques rira
Quant il ira au saint offrir,
Èns ou lieu saint Coisne doit sir,
Et qui en puist avoir s'en ait.

GAUTIERS.

Qui le sera ?

ROBINS.

Jou.

BAUDONS.

C'est bien fait.

Gautier, offres premierement.

GAUTIERS.

Tenés, saint Coisne, che present ;
Et se vous en avés petit,
Tenés.

ROBINS.

Ho ! il le doit, il rit.

GAUTIERS.

Certes, c'est drois.

HUARS.

Marote, or sus !

MARIONS.

Qui le doit ?

HUARS.

Gautiers li Testus.

MARIONS.

Tenés, saint Coisnes, biaux dous sire.

HUARS.

Diex, com ele se tient de rire !
Qui va après ? Perrete, alés,

PERONNELE.

Biau sire sains Coisnes, tenés,
Je vous apporte che present.

ROBINS.

Tu te passes et bel et gent.
Or sus, Huart, et vous, Baudon !

LA COMPAGNIE.

Avec telle compaignie doit-on bien joie mener

BAUDON.

Sommes-nous maintenant tous arrivés ?

HUART.

Oui.

MARION.

Or, imaginons un jeu.

HUART.

Veux-tu jouer aux rois et aux reines ?

MARION.

Mais aux jeux qu'on fait aux étrennes, entour la
veille de Noël.

HUART.

A saint Coisne ?

BAUDON.

Oh ! oui.

MARION.

C'est un vilain jeu, on y turlupine.

HUART.

Marote, ne riez pas.

MARION.

Et qui nous l'expliquera ?

HUART.

Moi, très-bien : celui qui rira en allant faire son
offrande au saint, dans le lieu où saint Coisne est
assis, aura ce qu'il peut en avoir.

GAUTIER.

Qui sera saint Coisne ?

ROBIN.

Moi.

BAUDON.

Bien. Gautier, fais le premier ton offrande.

GAUTIER.

Tenez, saint Coisne, ce présent et si vous en
avez peu, tenez.

ROBIN.

Oh ! il doit l'amende, il a ri

GAUTIER.

Certes, c'est de droit.

HUART.

Marion à toi.

MARION.

Qui doit.

HUART.

Gautier le Têtu.

MARION.

Tenez, saint Coisne, beau doux sire.

HUART.

Dieu ! comme elle se retient de rire ! Qui va après ?
Perrette, allez.

PÉRONNELLE.

Beau sire saint Coisne, tenez, je vous apporte ce
présent.

ROBINS.

Tu te passes et bel et bien. Allons, Huart, et vous,
Baudon !

BAUDONS.

Tenés, saint Coisne, che biau don.

GAUTIERS.

Tu ris, ribaus, dont tu le dois.

BAUDONS.

Non fach.

[GAUTIERS.]

Huart, après.

HUARS.

Je vois

Vés chi deus mars.

ROIS.

Vous le devés.

HUARS.

Or tout coi, point ne vous levés,
Car encore n'ai-je point ris.

GAUTIERS.

Que ch'est, Huart, est-chou estris?
Tu veus toudis estre batus.
Mau soiiés-vous ore venus!
Or le paies tost sans dangier.

HUARS.

Je le voil volentiers paier.

ROBINS

Tenes, sains Coisnes. Est-che plais?

MARIONS.

Ho! singneur. chis jeux est trop lais;
En est, Perrete?

PERONNELE.

Il ne vaut nient,
Et sachiés que bien appartient
Que fachons autres festeletes :
Nous sommes chi.ij. baisseletes,
Et vous estes entre vous .iiij.

GAUTIERS.

Faisons .j. pet pour nous esbatre,
Je n'i voi si bon.

ROBINS.

Fi! Gautier:

Savés si bel esbanoiier,
Que devant Marote m'amie
Avés dit si grant vilenie!
Dehait ait par mi le musel
A cui il plaist ne il est bel!
Or ne vous aviegne jamais.

GAUTIERS.

Je le lairai, pour avoir pais.

BAUDONS.

Or faisons .j. jeu.

HUARS.

Quel vieus-tu?

BAUDONS.

Je vœil o Gautier le Testu
Jouer as rois, et as roines
Et je ferai demandes fines,
Se vous me volés faire roy.

HUARS.

Nenil, sire, par saint Eloi!
Ains ira au nombre des mains.

GAUTIERS.

Certes, tu dis bien, biaux compains,
Et chieus oui chiet en .x. soit rois!

HUARS.

C'est bien de nous tous li otrois;
Or chà! metons nos mains ensanle

BAUDON.

Tenez, saint Coisne, ce beau don.

GAUTIER.

Tu ris, ribaut, donc tu dois.

BAUDON.

Non pas.

[GAUTIER.]

Huart, après.

HUART.

Je vais. Voici deux marcs.

LE ROI.

Vous devez.

HUART.

Maintenant tenez-vous cois, ne vous levez pas,
car je n'ai point ri.

GAUTIER.

Qu'est-ce, Huart, est-ce (une) dispute? tu veux
toujours être battu. Maudits soyez-vous d'être ve-
nus. A cette heure, paye-le sans difficulté.

HUART.

Je veux volontiers payer.

ROBIN.

Tenez, saint Coisne. Est-ce une querelle?

MARION.

Oh! seigneurs, ce jeu est trop laid : est-ce vrai,
Perrette?

PÉRONNELLE.

Il ne vaut rien, et sachez qu'il convient bien que
nous fassions d'autres jeux : nous sommes ici deux
bachelettes, et vous êtes quatre.

GAUTIER.

Faisons pour nous amuser, je ne vois rien de
si bon.

ROBIN.

Fil! Gautier... Vous avez dit devant mon amie
Marion une si grande vilenie! Malheur à qui cela
plaît! Que cela ne vous arrive plus.

GAUTIER.

Je ne le ferai plus, pour avoir la paix.

BAUDON.

Maintenant faisons un jeu.

HUART.

Lequel?

BAUDON.

Je veux iouer avec Gautier le Têtu aux rois et
aux reines; et je ferai de belles demandes, si vous
me vouiez faire roi.

HUART.

Nenni, sire, par saint Eloi! mais cela ira au nom-
bre des mains.

GAUTIER.

Certes, tu dis bien, beau compagnon, et que ce-
lui qui en aura dix soit roi!

HUART

C'est bien entendu de nous tous; or çà! mettons
nos mains ensemble.

BAUDONS.

Sont-elles bien, que vous en saule?
Liquiex commanchera?

HUARS.

Gautiers.

GAUTIERS.

Je commencerai volontiers
Em preu.

HUARS.

Et deus.

ROBINS.

Et trois.

BAUDONS.

Et quatre.

HUARS.

Conte après, Marot, sans debatre.

MARIONS.

Trop volontiers Et .v.

PERONNELLE.

Et .vi.

GAUTHIERS.

Et .vij.

HUARS.

Et .viij.

ROBINS.

Et .ix.

BAUDONS.

Et .x.

Ehenc ! biau seigneur, je sui rois.

GAUTHIERS.

Par le mere Dieu ! chou est drois ;
Et nous tout, je cuist, le volons.

ROBINS.

Levons-le haut et couronons.
Ho ! bien est.

HUARS.

Hé ! Perrete, or donne

Par amours, en lieu de couronne,
Au roi ton capel de festus.

PERGNELE.

Tenés rois.

LI ROIS.

Gautiers li Testus.

Venés à court ; tantost venés.

GAUTHIERS.

Volentiers, sire, commandés
Tel cose que je puisse faire,
Et qui ne soit à moi contraire ;
[Mais que de ci ne me remu,
Ne ne bouch men doit u fu,]
Je le ferai tantost pour vous.

LI ROIS.

Di-moi, fu-tu onques jalous ?

Et puis s'apelerai Robin.

CAUTHIERS.

Oil, sire, pour .j. mastin
Que jois hurter l'autre fie
A l'uis de le cambre m'amie ;
Si en soupechonnai .j. home.

LI ROIS.

Or, sus Robin.

ROBINS.

Roi, walecomme !
Demande-moi che qu'il te plaist.

BAUDON.

Sont-elles bien ? Lequel commencera ?

HUART.

Gautier.

GAUTIER.

Je commencerai volontiers en premier.

HUART.

Deux.

ROBIN.

Trois.

BAUDON.

Quatre.

HUART.

Compte après, Marion, sans débat.

MARION.

Très-volontiers. Cinq.

PÉRONNELLE.

Six.

GAUTIER.

Sept.

HUART.

Huit.

ROBIN.

Neuf.

BAUDON.

Dix. Hé hé ! beaux seigneurs, je suis roi.

GAUTIER.

Par la mère de Dieu ! c'est [de] droit ; et nous le
voulons tous

ROBIN.

Levons-le haut, et couronnons-le. Ho ! c'est bien.

HUART.

Ho ! Perrette, donne par amitié, au lieu de cou-
ronne, au roi, ton chapeau de paille.

PÉRONNELLE.

Tenez, ro .

LE ROI.

Gautier le Têtu venez à la cour venez tout de
suite.

GAUTIER.

Volontiers, sire, commandez telle chose que je
puisse faire, et qui ne me soit pas contraire ; pourvu
que ce ne soit pas de m'en aller d'ici, ou de mettre
mon doigt au feu, je le ferai tout de suite pour vous.

LE ROI.

Dis-moi si tu fus jamais 'aloux ? Et puis j'appelle-
rai Robin.

GAUTIER.

Oui, sire, pour un matin que j'ouïs heurter l'autre
à la porte de la chambre de mon amie ; j'eus soup-
çon d'un homme.

LE ROI.

Maintenant, à toi, Robin.

ROBIN.

Roi, sois le bienvenu ! demande-moi ce qu'il te
plaît.

LI ROIS.

Robin, quant une beste naist,
A coi sès-tu qu'ele est femelle?

ROBINS.

Ceste demande est bonne et bele!

LI ROIS.

Dont i respon.

ROBINS.

Non ferai, voir
Mais se vous le voulés savoir,
Sire rois, au cul li wardés.
El de mi vous n'enporterés
Me cuidiés-vous chi faire honte?

MARIONS.

Il a droit, voir.

LI ROIS.

A vous k'en monte ?

MARIONS.

Si fait, car li demande est laide

LI ROIS.

Marot, et je voeil qu'il souhaide
Son voloir.

ROBINS.

Je n'os, sire.

LI ROIS.

Non ?

Va, s'acole dont Marion
Si douchement que il li plaise.

MARIONS.

Auvar dou sot, s'il ne me baise !

ROBINS.

Certes, non fac.

MARIONS.

Vous en mentés :
Encore i pert-il, esgardés.
Je cuit que mors m'a ou visage.

ROBINS.

Je cuidai tenir .j. fromage,
Si te senti-je tenre et mole !
Vien avant, seur, et si m'acole
Par pais faisant.

MARIONS.

Va, dyable sos,
Tu poises autant comme .j. blos.

ROBINS.

Or, de par Dieu !

MARIONS.

Vous vous courchiés !
Venés chà, si vous rapaisiés,
Biau sire, et je ne dirai plus ;
N'en soies honteus ne confus.

LI ROIS.

Venés à court, Huart ; venés.

HUARS.

Je vois, puisque vous le volés.

LI ROIS.

Or di; Huart, si t'aït Diex,
Quel viande tu aimes miex ?
Je sai bien se voir me diras.

HUARS.

Bon fons de porc, pesant et cras,
A le fort aillie de nois :
Certes, j'en mengai l'autre fois
Tant que j'en euch le menison.

LE ROI.

Robin, quand une bête naît, à quoi connais-tu
qu'elle est femelle ?

ROBIN.

Cette demande est bonne et belle ?

LE ROI.

Réponds-y donc.

ROBIN.

Je ne le ferai pas en verité.

MARION.

Il a raison en vérité.

LE ROI.

En quoi cela vous regarde-t-il.

MARION.

Si fait; la demande est laide.

LE ROI.

Marion, je veux qu'il souhaite ce qu'il veut.

ROBIN.

Je n'ose, sire.

LE ROI.

Non? Va, embrasse donc Marion si doucement
que cela lui plaise

MARION.

Fi du sot, s'il ne me baise !

ROBIN.

Certes, je ne le fais pas.

MARION

Vous en mentez : il y paraît encore, regardez. Je
crois qu'il m'a mordue au visage.

ROBIN.

Je pensai tenir un fromage, tant je te sentis ten-
dre et molle! Viens avant, seur et m'embrasse
pour faire la paix.

MARION

Va, diable sot; tu pèses autant qu'un bloc.

ROBIN.

Or, de par Dieu !

MARION.

Vous vous courroucez ! Venez ici, et apaisez-vous,
beau sire, et je ne dirai plus rien; n'en soyez (ni)
honteux ni confus.

LE ROI.

Venez à la cour, Huart; venez.

HUART.

J'y vais, puisque vous le voutez.

LE ROI.

Maintenant dis-nous, Huart, quelle viande tu ai-
mes le mieux? Je sais bien si tu me diras la vérité.

HUART.

Un bon derrière de porc, pesant et gras, à la sauce
à l'ail et à l'huile de noix : certes, j'en mangeai tant
l'autre fois que j'en eus la diarrhée.

BAUDONS.

Hé, Dieu! con faite venison!
Huars n'en droit autre cose.

HUARS.

Perrete alés 'a court.

PERRETE.

Je n'ose.

BAUDONS.

Si feras, si, Perrete. Or di,
Par cele foi que tu dois mi,
Le plus grant joie c'aine éusses
D'amours, en quel lieu que tu fusses.
Or di, et je t'escouterai.

PERRETE.

Sire, volontiers le'dirai.
Par foi! chou est quant mes amis,
Qui en moi cuer et cors a mis,
Tient à moi as cans compaignie
Lés mes brebis, sans vilenie;
Pluseurs fois, menu et souvent.

BAUDONS.

Sans plus?

PERRETE.

Voire, voir.

HUARS.

Elle ment.

BAUDONS.

Par le saint Dieu! je t'en croi bien.
Marote, or sus! vien à court, vien.

MAROTE.

Faites-moi dont demande bele.

BAUDONS.

Volentiers. Di-moi, Marotele,
Combien tu aimes Robinet,
Men cousin, che joli varlet.
Honnie soit qui mentira!

MARIONS.

Par foi! je n'en mentirai jà.
Je l'aim, sire, d'amour si vrai
Que je n'aim tant brebis que j'aie,
Nis cheil qui a agnelé.

BAUDONS.

Par le saint Dieu! c'esf bien amé:
Je vœil qu'il soit de tous séu.

GAUTIERS.

Marote, il t'est trop meskén
Li leus emporte une brebis.

MAROTE.

Robin, ceur i tost, dous amis,
Anchois que li leus le mengüe.

ROBINS.

Gautier, prestés-moi vo machue,
Si verrés jà bacheler preu.
Hareu! le leu! le leu! le leu!
Sui-je li plus caitis qui vive?
Tien, Marote.

MAROTE.

Lasse, caitive!

Comme ele revient dolereuse

ROBINS.

Mais esgar comme ele est croteuse.

MARIONS.

Et comment tiens-tu chele beste?
Ele a 'e cul devers se teste.

BAUDON.

Eh, Dieu! quelle venaison! Huart ne dirait pas
autre chose.

HUART.

Perrette, allez à la cour.

PERRETTE.

Je n'ose.

BAUDON.

Si, Perrette, si. Maintenant dis, par la foi que tu
me dois, quelle est la plus grande joie que tu aies
eue d'amour, en quelou lieu que tu fusses. Parle, je
t'écoute.

PERRETTE.

Sire, volontiers. Par ma foi! c'est quand mon
ami, qui a mis en mon pouvoir son cœur et son
corps, me tient compaignie aux champs, près de mes
brebis, sans vilenie, plusieurs fois, à fréquentes re-
prises et souvent.

BAUDON.

Sans plus?

PERRETTE.

En vérité, en vérité.

HUART

Elle ment.

BAUDON

Par le saint de Dieu! je t'en crois bien. Marion,
allons! viens à la cour, viens.

MARION.

Faites-moi donc une belle demande.

BAUDON.

Volentiers. Dis-moi, Marion, aimes-tu bien Robin,
mon cousin, ce joli garçon? Honni soit qui ment!

MARION.

Par ma foi! je ne mentirai pas. Je l'aime, sire,
d'une amour si vrai, que je n'aime pas autant au-
cune de mes brebis, même celle qui a fait des
agneaux.

BAUDON.

Par le saint de Dieu! c'est bien aimé: je veux que
cela soit su de tous.

GAUTIER.

Eh! Marion, il t'arrive un malheur... le loup em-
porte une brebis.

MARION.

Robin, cours-y vite, doux ami, avant que le loup
ne la mange.

ROBIN.

Gautier, prêtez-moi votre massue, et vous verrez
un brave garçon. Haro! le loup! le loup! le loup!
Suis-je le plus chétif qui vive? Tiens, Marion

MARION.

Hélas! malheureuse! comme elle revient en mau-
vais état!

ROBIN.

Et regarde comme elle est crottée.

MARION.

Et comment tiens-tu cette bête?...

.....

ROBINS.

Ne puet caloir : ce fu de haste
Quant je le pris, Marote; or taste
Par où li leus l'avoit aierse.

GAUTIERS.

Mais esgar comme ele est chi perse.

MARIONS.

Cautier, que vous estes vilains!

ROBINS.

Marote, tenés-le en vos mains;
Mais wardés bien que ne vous morde.

MAROTE.

Non ferai, car ele est trop orde;
Mais laissié-le aler pasturer.

BAUDONS.

Sés-tu de quoi je vœil parler,
Robin? Se tu aimes autant
Marotain com tu fais sanlant,
Certes je le te loeroie
A prendre, se Gautiers l'otroie.

GAUTIERS.

Jou l'otri.

ROBINS.

Et jou le vœil bien.

BAUDONS.

Pren-le dont.

ROBINS.

Chà, est-che tout mien

BAUDONS.

Oïl, nus ne t'en fera tort.

MAROTE.

Hé! Robin, que tu m'estrains fort!
Ne sés-tu faire belement?

BAUDONS.

C'est grans merveille qu'il ne prent
De ches deus gens Perrete envie.

PERRETE.

Cui? moi! je n'en sai nul en vie
Qui jamais éust de moi eure.

BAUDONS.

Si aroit si, par aventure,
Se tu l'osoies assaier.

PERRETE.

Ba! cui?

BAUDONS.

A moi ou à Gautier.

HUARS.

Mais à moi, très douche Perrete.

GAUTIERS.¹

Voire, sire, pour vo musete,
Tu n'as ou monde plus vaillant
Mais j'ai au mains ronchi traiant,
Bon harnas et herche et carue.
Et si sui sires de no rue;
S'ai houche et sercot tout d'un drap;
Et s'a ma mere .j. bon hanap
Qui m'escherra s'elle moroit,
Et une rente c'on li doit
De grain seur .j. molin à vent
Et une vake qui nous rent
Le jour assés lait et froumage.
N'a-il en moi bon mariage,
Dites, Perrete?

PERRETE.

Oïl, Gautier;

ROBIN.

Cela ne fait rien. Je la pris à la hâte, Marion;
maintenant vois par où le loup l'avait saisie.

GAUTIER.

Mais regarde comme elle est ici bleue.

MARION.

Gautier, que vous êtes vilain

ROBIN.

Marion, tenez-la en vos mains; mais prenez bien
garde qu'elle ne vous morde.

MARION.

Non pas, car elle est trop malpropre; laissez-la
aller pâturer.

BAUDON.

Sais-tu de quoi je veux parler, Robin? Si tu ai-
mes autant Marion que tu en fais semblant, certes
je te conseille de la prendre, si Gautier l'octroie.

GAUTIER.

Je l'octroie.

ROBIN.

Et je le veux bien.

BAUDON.

Prends-la donc.

ROBIN.

Çà, est-elle tout à moi?

BAUDON.

Oui, lui ne t'en fera tort.

MARION.

Hé! Robin, que tu me serres fort! Ne sais-tu faire
doucement?

BAUDON.

C'est grande merveille qu'il ne prent à Perrette
envie de ces deux personnes.

PERRETTE

Qui? moi! je n'en connais nul en vie qui eût ja-
mais souci de moi.

BAUDON.

Il y en aurait si, par aventure, tu l'osais essayer.

PERRETTE.

Bah! qui?

BAUDON.

Moi ou Gautier.

HUART

Mais moi, très-douce Perrette.

GAUTIER.

Vraiment, sire, pour la musette, tu n'as personne
qui te vaille; mais j'ai au moins un bon cheval de
trait, de bons harnais, une herse et une charrue, et
je suis le seigneur de notre rue; j'ai robe longue et
surcot tout d'un drap; et ma mère a un bon hanap
qui m'échoiera si elle vient à mourir, et une rente
de pain qu'on lui doit sur un moulin à vent, et une
vache qui nous rend par jour assez de lait et de fro-
mage : n'y a-t-il pas en moi bon mariage, dites,
Perrette?

PERRETTE.

Oui, Gautier; mais je n'oserais faire connals

Mais je n'oseroie acointier
Nului pour mon frere Guiot;
Car vous et li, estes doi sot;
S'en porroit tost venir bataille.

GAUTIERS.

Se tu ne me veus, ne m'en caille;
Entendons à ces autres noches.

HUARS.

Di-moi, c'as-tu chi en ches boches?

PERONNELLE

Il i a pain, sel et cresson;
Et tu, as-tu rien, Marion?

MARIONS.

Naie, voir, demande Robin,
Fors du fromage d'ui matin,
Et du pain qui nous demora,
Et des pumes qu'il m'aporta:
Vés-en chi, se vous en volés.

GAUTIERS.

Et qui veut deus gambons salés?

HUARS.

Où sont-il?

GAUTIERS.

Vés-les chi tous près.

PERONNELLE.

Et jou ai deux fromages frès.

HUARS.

Di, de quoi sont-il?

PERONNELÉ.

De brebis.

ROBINS.

Seignor, et j'ai des pois rotis.

HUARS.

Cuides-tu par tant estre quites?

ROBINS.

Naie, encore ai-jou poumes quites
Marion, en veus-tu avoir?

MARIONS.

Nient plus?

[ROBINS.]

Si ai.

MARIONS.

Di-me dont voir
Que chou est que tu m'as gardé.

ROBINS.

† J'ai encore .j. tel pasté
Qui n'est mie de lasté,
Que nous mengerons, Marote,
Bec à bec, et moi et vous.
Chi me r'atendés, Marote,
Chi venrai parler à vous.
Marote, veus-tu plus de mi?

MARIONS.

Oil, en non Dieu.

ROBINS.

Et jou te di

† Que jou un tel capon
Qui a gros et cras crepon,
Que nous mengerons, Marote,
Bec à bec, et moi et vous.
Chi me r'atendés, Marote,
Chi venrai parler à vous.

MAROTE.

Robin, revien dont tost à nous.

sance avec personne à cause de mon frère Guiot:
car vous et lui, vous êtes deux fous; il pourrait en
survenir bientôt bataille.

GAUTIER.

Si tu ne me veus pas, je m'en moque, tournons
notre attention sur ces autres noces.

HUART.

Dis-moi, qu'as-tu ici dans ces poches?

PÉRONNELLE.

Il y a pain, sel et cresson; et toi, as-tu rien, Ma-
rion?

MARION.

Je n'ai, demande à Robin, que du fromage de ce
matin, du pain qui nous resta, et des pommes qu'il
m'apporta: en voici, si vous en voulez.

GAUTIER.

Et qui veut deux jambons salés?

HUART.

Où sont-ils?

GAUTIER.

Ici tout près.

PÉRONNELLE.

Et j'ai deux fromages frais.

HUART.

Dis, de quoi sont-ils?

PÉRONNELLE.

De brebis.

ROBIN.

Seigneurs, j'ai des pois rôtis.

HUART

Penses-tu ainsi être quitte

ROBIN.

Nenni, j'ai encore des pommes cuites: Marion,
en veux-tu?

MARION.

Rien que cela?

[ROBIN.]

Si.

MARION.

Dis-moi, que m'as-tu gardé?

ROBIN.

Un pâté que nous mangerons, Marion, bec à bec,
et moi et vous. Attendez moi ici, Marion, ici je
viendrai vous parler. Marion, veux-tu davantage de
moi?

MARION.

Oui, au nom de Dieu

ROBIN.

Eh bien, j'ai un chapon qui a gros et gras crou-
pion, que nous allons manger, Marion, bec à bec,
et moi et vous. Ici attendez moi de nouveau, Marion,
ici je viendrai vous parler,

MARION.

Robin, reviens donc vite à nous.

ROBINS.

Ma douce amie, volontiers.
Et vous, mengiés endementiers
Que g'irai : si ferés que sage.

MARIONS.

Robin, nous feriemmes outrage;
Saches que je te weil atendre.

ROBINS.

Non feras; mais fai chi estendre
Ten jupel en lieu de touaille,
Et si metés sus vo vitaille;
Car je revenrai, certes lués.

ROBIN.

Ma douce amie, volontiers. Et vous, mangez pen-
dant que j'irai : vous agirez sagement.

MARION.

Robin, nous te ferions outrage; je veux l'at-
tendre.

ROBIN.

Non pas; mais fais ici étendre ton jupon au lieu
de nappe, et mettez dessus vos vivres; car je suis
de retour à l'instant.

SCÈNE XII.

ROBIN, WARNIER.

WARNIERS.

Robin, où vas-tu?

ROBINS.

A Bailvès,
Chi devant, pour de le viande;
Car l'aval a feste trop grande.
Venras-tu avœc nous mengier?

WARNIERS.

On en feroit, je cuit, dangier.

ROBINS.

Non feroit nient.

WARNIERS.

Jou irai donques.

WARNIER.

Robin, où vas-tu?

ROBIN.

A Bailvès, pour avoir des vivres; car là-bas il y a
très-grande fête. Viendras-tu manger avec nous?

WARNIER.

On s'y opposerait, je crois.

ROBIN.

Non, non.

WARNIER.

J'irai.

SCÈNE XIII.

GUIOT, ROGAUT.

GUIOS.

Rogiaut!

ROGAUS.

Que?

GUIOS.

Or ne veistes onques
Plus grant deduit ne plus grant feste
Que j'ai véu.

ROGAUS.

Où?

GUIOS.

Vers Aiieste.
Par tans nouveles en aras :
Veu i ai trop biaux baras.

ROGAUS.

Et de cui?

GUIOS.

Tous de pastouriaus.
Acaté i ai ches bourriiaus,
Avœcques m'amie Saret.

ROGAUS.

Guiot, or alons vir Maret
L'aval, s'i trouverons Wautier;
Car j'oi dire qu'il vaut ier
Peronnele te sereur prendre,
Et ele n'i vaut pas entendre,
Si en éust parlé à ti.

GUIOS.

Point ne l'ara; car il bati,
L'autre semaine, j. mien neveu,
Et je jurai et fis le veu
Que il seroit aussi bastus.

ROGAUS.

Guiot, tous sera abatus
Chis estris, se tu me veus croire;

GUIOT.

Rogaut!

ROGAUT.

Quoi?

GUIOT.

Vous ne vites jamais plus grand divertissement;
ni plus grande fête.

ROGAUT.

Où?

GUIOT.

Vers Ayette. Tu en auras tantôt des nouvelles.
j'y ai vu de très-beaux divertissements.

ROGAUT.

Et qui?

GUIOT.

Tous de pastoureaux. J'y ai acheté ce bureau,
avec mon amie Saret.

ROGAUT.

Guiot, allons voir Maret là-bas, nous y trouverons
Wautier. J'ai ouï dire qu'il voulait prendre ta sœur
Péronnelle, mais qu'elle ne voulut pas y consentir :
t'en a-t-elle parlé?

GUIOT.

Il ne l'aura pas; car il a battu l'autre semaine
mon neveu, et j'ai juré qu'il serait aussi battu.

ROGAUT.

Guiot, cette dispute finira, si tu me veus croire;
car Gautier te donnera a boire à genoux, pour te

Car Gautiers te donna à boire
A genous, par amendement.

GUIOS.

Je le vœil bien si faitement,
Puis que vous vous i assentés;
Vés chi .ij. bons cornés, sentés,
Que j'ai acatés à le foire.

ROGAUS.

Guiot, vent-m'en .j. à tout boire.

GUIOS.

En non Dieu! Rogaut, non ferai;
Mais le meilleur vous presterai.
Prendés lequel que vous volés.

faire amende honorable.

GUIOT.

S'il en est ainsi, je veux bien d'autant que vous
le voulez. Voici deux cornets, sentez, que j'ai ache-
tés à la foire.

ROGAUT.

Guiot, vends-m'en un à tout boire.

GUIOT.

Au nom de Dieu! Rogaut, non, non; je vous prê-
terai le meilleur. Prenez celui que vous voulez.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, WARNIER.

ROGAUS.

A! war que chis vient adolés,
Et qu'il vient petite aléure!

GUIOS.

C'est Warneres de le Couture;
Est-il sotement escourchiés!

WARNIERS.

Segneur, je sui trop courechies.

GUIOS.

Comment?

WARNIERS.

Mehalès est agute,
M'amie, e s'a esté dechute;
Car ou dist que ch'est de no prestre.

ROGAUS.

En non Dieu! Warnier, bien puet estre;
Car ele i aloit trop souvent.

WARNIERS.

Hé, las! joue avoie en couvent
De li temprement espouser.

GUIOS.

Tu te pués bien trop dolouser,
Biaus très dous amis; ne te caille,
Car jà ne meteras maaille,
Que bien sai, à l'enfant warder.

ROGAUS.

A che doit-on bien resvarder,
Foi que je doi sainte Marie!

WARNIERS.

Certes, segnieur, vo compaignie
Me fait metre jus men anoi.

GUIOS.

Or faisons un peu d'esbanoi
Entreus que nous atenderons
Robin.

WARNIERS.

En non Dieu! non ferons,
Car il vient chi les grans walos.

ROGAUT.

Attention. Qui vient là d'un air si chagrin, et
marchant si lentement?

GUIOT.

C'est Warnier de la Couture; est-il sotement
troussé!

WARNIER.

Seigneurs, je suis très-courroucé.

GUIOT.

Comment?

WARNIER.

Mehalès, mon amie, est accouchée; et elle a été
trompée; car on dit que c'est notre prêtre qui est le
père.

ROGAUT.

Au nom de Dieu! Warnier, ce peut bien être; car
elle y allait trop souvent.

WARNIER.

Hélas! j'étais convenu de l'épouser promp-
tement.

GUIOT.

Peut-être t'affliges-tu trop, beau, très-doux ami;
ne t'inquiète pas, car tu ne dépenseras pas une
maille, je le sais bien, à garder l'enfant.

ROGAUT.

A cela doit-on bien regarder, par la foi que je dois
à sainte Marie!

WARNIER.

Certes, seigneurs, votre compaignie me fait mettre
de côté mon chagrin.

GUIOT.

Or, divertissons-nous un peu pendant que nous
attendrons Robin.

WARNIER.

Au nom de Dieu! nous n'en ferons rien, car il
vient ici en grande hâte.

SCÈNE XV.

LES MÊMES, ROBIN.

ROBINS.

Warnet; tu ne sès? Mehalos
Est hui agute de no prestre.

WARNIERS.

Hé! tout li diable i puissent estre!
Robert comme avés maise geule!

ROBINS.

Toudis a-ele esté trop veule,

ROBIN.

Warnier, tu ne ne sais pas? Mehalès est aujour-
d'hui accouchée d'un enfant dont notre prêtre est le
père.

WARNIER.

Eh! que tous les diables y puissent être! Robert,
comme vous avez mauvaise langue!

ROBIN.

Elle a toujours été trop faible, Warnier, Dieu

Warnier, si m'ait Diex ! et sote.

ROGAUS.

Robert, foi que devés Marote !
Metés ceste cose en delui.

ROBINS.

Je n'i parlerai plus de lui :
Alons-ent.

WARNIERS.

Alons.

ROGAUS.

Passé avant.

m'aide ! et sotte.

ROGAUT.

Robert (par là) foi que vous devez à Marion :
laissez-là ce sujet.

ROBIN.

Je n'en parlerai plus devant lui : allons-nous-
en.

WARNIER.

Allons.

ROGAUT.

Passé devant.

SCÈNE XVI.

MARION, PÉRONNELLE, HUART, BAUDON, GAUTIER.

MARION.

Met ten jupel, Perrete, avant ;
Aussi est-il plus blans du mien.

PÉRONNELLE.

Certes, Marot, je le voeil bien,
Puis que vo volentés i est.
Tenés, veés-le chi tout prest ;
Estendé-le où vous le volés.

HUARS.

Or chà ! biau segnieur, aportés,
S'il vous plaist, vo viande chà.

PÉRONNELLE.

Esgar, Marote ; je vois là,
Che me samble, Robin venant.

MARIONS.

C'est mon, et si vient tout balant :
Que te sanle, est-il bons caitis ?

PÉRONNELLE.

Certes, Marot, il est faitis,
Et de faire vo gré se paine.

MARIONS.

A ! war les corneurs qu'il amaine !

HUARS.

U sont-il ?

GAUTIERS.

Vois-tu ches varlés
Qui là tiennent ches .ij. cornés ?

HUARS.

Par le saint Dieu ! je les voi bien.

MARION.

Mets ton jupon, Perrette ; il est plus blanc que le
mien.

PÉRONNELLE.

Oui, Marion, je le veux bien, si cela te fait plai-
sir. Tenez, le voici tout prêt ; étendez-le où vous le
voulez.

HUART.

Or ça ! beaux seigneurs, apportez, s'il vous plaît,
vos vivres ici.

PÉRONNELLE.

Regarde, Marion ; je vois là, ce me semble, Ro-
bin venant.

MARION.

C'est vrai, et il vient en dansant : que te semble,
est-il bon diable ?

PÉRONNELLE.

Certes, Marion, il est aimable, et il se donne de la
peine pour faire votre volonté.

MARION.

Ah ! regarde les corneurs qu'il amène !

HUART.

Où sont-ils ?

GAUTIER.

Vois-tu ces garçons qui là tiennent ces deux cor-
nets ?

HUART.

Par le saint de Dieu ! je les vois bien.

SCÈNE XVII.

MARION, PÉRONNELLE, HUART, BAUDON, GAUTIER, ROBIN, WARNIER, GUIOT,
ROGAUT.

ROBINS.

Marote, je suis venus, tien :
Or di, m'aimes-tu de bon cuer ?

MARIONS.

Oil, voir.

ROBINS.

Très grant merchis, suer,
De che que tu ne t'en excuses.

MARIONS.

Hé ! que sont-che là ?

ROBINS.

Ce sont muses
Que je pris à chele vilete :
Tien, esgar con bele cosete !
Or faisons tost feste de nous.

ROGAUS.

Wautier, or te met à genous

ROBIN.

Marion, me voici de retour ; eh bien, dis, m'ai-
mes-tu toujours de bon cœur ?

MARION.

Oui, vraiment.

ROBIN.

Très-grand merci, sœur de ton bon mot.

MARION.

Eh ! qu'est-ce que cela ?

ROBIN.

Ce sont des musettes que j'ai prises à ce petit vil-
lage ; tiens, regarde quelle belle petite chose ! main-
tenant amusons-nous.

ROGAUT.

Wautier, à présent mets-toi à genoux devant Cuiot

Devant Guiot premierement;
Et si li fai amendement
De chou que sen neveu hatis;
Car il s'estoit ore aatis
Que il te feroit asousfrir.

GAUTIERS.

Volés que je li voise offrir
A boire?

ROGAUS.

Oil.

GAUTIERS.

Guiot, buvés.

GUIOS.

Gautier, levés-vous sus, levés;
Je vous pardoins tout le meffait
C'à mi ni as miens avés fait,
Et vœil que nous soions ami.

PERONNELE.

Guyot, frere, parole à mi;
Vien te chà sir, si te repose:
Que m'aportes-tu?

GUIOS.

Nul cose;
Mais t'aras bel jouel demain.

MARIONS.

Robin, dous amis, chà te main
Par amours, et si te sié chà,
Et chil compaignon seront là.

ROBINS.

Volentiers, bele amie chiere.

MARIONS.

Or faisons trestout bele chiere
Tien che morsel, biaux amis dous.
Hé! Gautier, à quoi pensés-vous?

GAUTIERS.

Certes, je pensoie à Robin
Car se nous ne fuissions cousin
Je t'éusse amée sans faille;
Car tu es de trop bonne taille.
Baudon, esgar quel cors chi a.

ROBINS.

Gautier, ostés vo main de là;
Et n'est-che mie vo amie.

GAUTIERS.

En es-tu jà en jalousie?

ROBINS.

Oil, voir.

MARIONS.

Robin, ne te doute.

ROBINS.

Encore voi-je qu'il te boute.

MARIONS.

Gautier, par amours, tenés cois:
Je n'ai cure de vos gabois;
Mais entendés à nostre feste.

GAUTIERS.

Je sai trop bien canter de geste;
Me volés-vous oïr canter?

BAUDONS.

Oil.

GAUTIERS.

Fai-moi donc escouter:
† Audigier, dist Raimberge, bouse vous di...

ROBINS.

Ho! Gautier, je n'en vœil plus; si!

d'abord: et fais-lui amende honorable de ce que tu
battis son neveu; car il s'était promis qu'il te le
ferait payèr.

GAUTIER.

Voulez-vous que j'aïlle lui offrir à boire?

ROGAUT.

Oui.

GAUTIER.

Guiot, buvez.

GUIOT.

Gautier, levez-vous, levez-vous; je vous pardonne
tout le méfait dont vous vous êtes rendu coupable
envers moi et les miens, et je veux que nous soyons
amis.

PÉRONNELLE.

Guiot, frère, parle-moi; viens t'asseoir ici et
repose-toi: que m'apportes-tu?

GUIOT.

Rien; mais tu auras un beau joyau demain.

MARION.

Robin, doux ami, donne-moi ta main, assieds-toi
ici; ces compaignons seront là.

ROBIN.

Volontiers, belle amie chère.

MARION.

Maintenant mangeons: tiens ce morceau, bel ami
doux. Eh! Gautier, à quoi pensez-vous?

GAUTIER.

Certes, je pensais à Robin; car si nous n'étions
cousins, je t'aurais aimée sans y manquer; car tu
es de très-bonne taille. Baudon, regarde quel corps
il y a ici.

ROBIN.

Gautier, ôtez votre main de là; ce n'est pas votre
amie.

GAUTIER.

Es-tu jaloux?

ROBIN.

Oui, vraiment.

MARION.

Robin, ne crains rien.

ROBIN.

Il te pousse.

MARION.

Gautier, tenez-vous coi; je me moque bien de
vos badinages; tournez votre attention à notre fête.

GAUTIER.

Je sais très-bien chanter des *chansons de geste*;
me voulez-vous oïr chanter?

BAUDON.

Oui.

GAUTIER.

Faites-moi donc écouter:
Audigier, dit Raimberge, bouse vous dis...

ROBIN.

Oh! Gautier, je n'en veux plus; si! Dites, serez-

Dites, serés-vous tous jours teus?
Vous estes uns ors menestreus.

GAUTIERS.

En mal éure gabe chis sos,
Qui me va blamant mes biaux. mos :
N'est-che mie bonne canchon?

ROBINS.

Nennil, voir.

PERRETE.

Par amours faisons
Le tresque, et Robins le menra,
S'il veut, et Huars musera,
Et chil doi autre corneront.

MARIONS.

Or ostonz tost ches choses dont :
Par amour, Robin, or le maine.

ROBINS.

Hé, Dieus! que tu me fais de paine!

MARIONS.

Or fai, dous amis, je t'acole.

ROBINS.

Et tu verras passer d'escole,
Pour chou que tu m'as acolé;
Mais nous arons anchois balé
Entre nous deux qui bien balons.

MARIONS.

Soit, puisqu'il te plaist; or alons,
Et si tien le main au costé.
Dieu! Robin, con c'est bien balé!

ROBINS.

Est-che bien balé, Marotele?

MARIONS.

Certes, tous li cuers me sautele
Que je te voi si bien baler.

ROBINS.

Or vœil-jou le treske mener.

MARIONS.

Voire, pour Dieu, mes amis dous.

ROBINS.

Or sus, biau segnieur, levés-vous;
Si vous tenés; g'irai devant.
Marote, preste-moi ton gant;
S'irai de plus grant volenté.

PERONNELE.

Dieu! Robin, que ch'est bien alé!
Tu dois de tous avoir le los.

ROBINS.

† Venés après moi; venés le sentele,
Le sentele, le sentele lès le bos.

vous toujours tel? vous êtes un sale menestrel.

GAUTIER.

Ce sou plaisante mal à propos en me blâmant de
mes belles paroles : n'est-ce pas bonne chanson?

ROBIN.

Non, vraiment.

PERRETTE.

Par amour, faisons *la tresse*, Robin la mènera,
Huart jouera de la musette, et ces deux autres du
cornet.

MARION.

Otons vite tout ce qui est à terre. Robin, mène
maintenant la tresse.

ROBIN.

Oh, Dieu! que tu me fais de peine!

MARION.

Maintenant fais-le, doux ami, je t'embrasse.

ROBIN.

Et tu me verras passer maître, puisque tu m'as
embrassé; mais nous aurons auparavant dansé, nous
deux qui dansons bien.

MARION.

Soit, puisqu'il te plaît, maintenant allons, et
tiens la main au côté. Dieu! Robin, comme c'est
bien dansé!

ROBIN.

Est-ce bien dansé, petite Marion?

MARION.

Certes, tout le cœur me sautille quand je te vois
si bien danser.

ROBIN.

Maintenant je veux mener la tresse.

MARION.

Oui vraiment, pour Dieu, mon doux ami.

ROBIN.

A présent, beaux seigneurs, levez-vous, et tenez-
vous; j'irai devant. Marion, prête-moi ton gant;
j'irai de meilleure volonté.

PÉRONNELLE.

Dieu! Robin, que c'est bien allé! tu dois avoir les
louanges de tous.

ROBIN.

Venez après moi; venez par le sentier, le sentier,
le sentier, près du bois.

Fin du Jeu de Robin et de Marion.

ROND ET DU CARRE (FARCE DU). — On lit dans les frères Parfait (*Hist. du th. fr.*, t. III, p. 185) cette note d'après Duverdier : *Farce du rond et du carré a v. personnages, assavoir :*

LE ROND.
LE CARRÉ.
HONNEUR.

VERTU.
BONNE RENOMMÉE.

« Cette farce ne nous est connue que par

(970) Le théâtre libre espagnol a produit dans les xv^e et xvi^e siècles un certain nombre de pièces publiées dans les Recueils suivants : 1^o *Origines del teatro español*, formando el tomo 1^o, parte 1^a y 2^a,

un passage de la Bibliothèque française de Duverdier-Vauprivaz, qui ajoute qu'elle contenait « plusieurs choses singulières touchant le saint sacrement de l'autel. » Ces choses devaient être orthodoxes, car Molière, qui en était auteur, a vécu et est mort dans la religion catholique. »

ROY D'ARAGON (LE JUGEMENT DU). — *Le Jugement du roy d'Aragon*, pièce empruntée à l'histoire de l'Espagne (970), a été

de las Obras de Leandro Fernandez DE MORATIN, publicadas por la real Academia de la Historia; Madrid, 1850, republicadas en el primer vol. del *Tosoro del Teatro Español*. — 2^o *Teatro español au-*

mentionné par M. Edélestand Duméril sous la date de l'an 1526. (Cf. *Orig. lat. du théâtre mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 56.)

RUODLIEB (LE). — Le *Ruodlieb* apparaît à M. Edélestand Duméril comme une poésie du moyen âge, où se montre sa tendance à tout dramatiser, mais le *Ruodlieb* n'est pas un drame. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1838, p. 3.)

SAVETIER (LA FARCE DU). — *La farce du savatier a v personnages, c'est a scauoir :*

LE SAUATIER.
MARGUET.
TAQUET.

PROSERPINE.
Z'OSTÉ.

Cette pièce est conservée dans le manuscrit du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63); MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837; 4 vol. petit in-8°).

LE SAUATIER commence en chantant.

Quant i'estoys a marier
Sy tres ioly i'estoie.
Marguet!

terior a Lope de Vega. Por el Editor de la *Floresta de Rimas antiquas castellanus*. (J. N. Böhl de Faber); Hamburgo: en la libreria de Frederico Perthes, 1852, in-8°. Les auteurs dont les œuvres se trouvent ici en partie, sont Juan del Encina, Gil Vicente, Bartolomé Torres Naharro et Lope de Rueda. — 3^o *Tesoro del Teatro español*, desde su origen (año de 1556) hasta nuestros días, arreglado y dividido en quatro partes, por don Genio de Ochoa; Paris, 1838; 5 volúmenes en 8°, en dos col., con retratos. Tomo 1^o. Compuesto de la obra de Moratin. *Origines del Teatro Español*, con una coleccion de piezas dramáticas anteriores á Lope de Vega, obra recientemente publicada por la Academia de la Historia. Llevará al fin un Apéndice, formado por Don Genio de Ochoa. Tomo 2^o. Teatro escojido de Lope de Vega, con un resumen de su vida y un examen de sus obras. Tomo 3^o. Teatro escojido de Calderon de la Barca, con un resumen de su vida y una introduccion sobre los diferentes géneros de sus composiciones. Tomo 4^o. Teatro escojido de Tirso de Molina, Mira de Mescua, Montalvan, Guevara, Moreto, Rojas, Alarcon, Matos Fragoso. Tomo 5^o. Teatro escojido de Diamante, La Hoz, Belmonte, Felipe IV, Leiva, Cubillo, Figueroa, Zarate, Candamo, Solis, Zamora, Cañizarés, Jovellanos, Huerta, Ramon de la Cruz, Cienfuegos, Moratin, Quintana, Martinez de la Rosa, Gorostiza, Breton de los Herreros. — Voyez l'*Histoire de l'art dramatique en Espagne*, par D. MARTINEZ DE LA ROSA, dans ses *Obras-Litterarias*. Paris, 1827, vol. II. Voyez aussi sur l'ancien théâtre espagnol un curieux article de M. Henri Ternaux, publié dans la *Revue française et étrangère ou nouvelle Revue Encyclopédique*. n° de janvier, t. V. — n. 1, Paris, 1858, p. 64-78. Enfin, M. Philarète Chasles a donné dans le *Journal des Débats* du vendredi 23 août 1859 un feuillet sur Bartolomé Torres Naharro. — En Portugal, Gil Vicente. — *Obras de Gil Vicente*, correctas e emendadas pelo cuidado e diligencia de J. V. Barreto Feio e J. G. Monteiro. Hamburgo, na officina typographica de Langhoff, 1854, trois volumes in-8°. Voyez sur cet auteur et sur la poésie dramatique portugaise au xvi^e siècle, le *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal...*, par Ferdinand Denis, Paris, Lecointe

RUSE DES FEMMES (LA). — Il existe une édition du xvi^e siècle de la *Ruse des femmes*, sous ce titre : *La Farce ioyeuse et profitable à un chascun, contenant la ruse, meschanceté et obstination d'aucunes femmes, par personnages*; 1595.

M. de Montaran en a donné une réimpression. — *Voy.* COLLECTION CARON et RECUEIL DE LIVRETS PAR M. DE MONTARAN.

S

MARGUET.

Que vous plaist-il, mon amy?

SAVETIERS (LES DEUX). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français*, (t. II, p. 145), ont donné l'analyse suivante de la *Farce des deux Savetiers* (971).

Le titre est formulé ainsi :

Farce nouvelle, très-bonne et fort joyeuse des deux Savetiers a troys personnages, c'est assavoir :

LE PAUVRE.
LE RICHE.

LE JUGE (972).

LE PAUVRE commence en chantant.

Hay avant Jehan de Nivelles (973)

Jehan de Nivelles a deux housseaux (974),

et Durey, 1826, in-18, p. 150-190.

(971) Les frères Parfait n'indiquent pas l'édition dont ils se sont servis; mais il est évident que c'est la réimpression, « mise en meilleur langage, » de Nicolas Roussel, laquelle date de 1612.

La *Farce des deux Savetiers* a paru en 1827, réimprimée en fac-simile de l'édition originale en caractères gothiques, de format in-4° d'agenda, à la suite de Mudas, chez Didot, à Paris; la copie provient de l'exemplaire unique conservé à la bibliothèque de Dresde. Cette réimpression n'a été tirée qu'à cent exemplaires, dont quatre sur vélin, quatre sur papier vélin anglais, et deux sur papier de couleur. — Cet ancien texte a été connu des frères Parfait, mais ils n'en ont pas fait usage.

(972) Le théâtre représentait une place de village; une chapelle dans l'enfoncement, et la maison du juge sur l'un des côtés. Au reste le Pauvre et le Riche sont tous les deux savetiers.

(973) Ceci nous montre l'ancienneté de cette chanson, connue avant le temps où cette farce fut composée.

(974) *Housseaux* ou *Heuses*, substantif masculin pluriel. [L'h s'aspire.] Chaussure contre le froid, la pluie et la crotte... C'était une espèce de botte ou de bottine; les gens de guerre s'en servaient comme aujourd'hui des bottes. On les faisait de cuir de vache. Villehardouin parle de *heuses vermeilles*. Ce mot est vieux, et n'a plus d'usage qu'en cette phrase basse et figurée. *Il a quitté ses housseaux*, pour dire il est mort. Il y avait deux sortes de housseaux : les uns n'étaient que la tige simple, les autres avaient un soulier, et quelquefois ce soulier était à poulaine avec un long bec, et recourbé en haut. On appelait housseaux sans avant pied, une espèce de chausses semelées, dont la tige se retourrait comme celle d'un gant. *Housseaux* se dit en quelques ports de Normandie, des grandes bottes que les matelots qui pêchent le poisson portent dans leurs bateaux et dans l'eau. Ce mot vient de *hosellum*, diminutif de *hosa*, qui se trouve dans Paul Diacre, et qui a été fait de l'allemand *Hose*; le mot *Hosen* signifie encore à présent haut-de-chausses en Allemagne. (*Dictionnaire de Trévoux*.)

Le roy n'en a pas de si beaux,
Mais il n'y a point de semelle,
Hay avant Jehan de Nivelles.

LE RICHE.

Voicy chose non pareille :
Dequoy j'ouys oncques parler ;
Car je voy mon voisin chanter
Toute jour, et si n'a que frire.

LE PAUVRE.

Dieu vous guard, Dieu vous garde,
Dieu vous guard, sire,
N'avez-vous que faire de moy ?

LE RICHE.

Nenny ; mais je suis en esmoy
D'une chose, voicy le cas :
Que je voy que vous n'avez pas
Un denier, pour vous faire taire,
Ne un pauvre tournois arriere,
Et chantez tousiours sans cesser ?

LE PAUVRE.

Par saint Jehan, vous povez penser
Que n'ay pas peur de mes escus.

LE RICHE.

Tu peux bien penser au surplus.
Que fais mon trésor sans lanterne.

LE PAUVRE.

Et moy mien à la lanterne.

LE RICHE.

Amasse à quant tu seras vieux.

LE PAUVRE.

Voy, je seray tousiours joyeux.

LE RICHE.

Argent est plaisance mondaine.

LE PAUVRE.

C'est commencement de toute peine.

LE RICHE.

Argent faict faire maintz esbats.

LE PAUVRE.

Et à la fin faict dire, hélas.

LE RICHE.

Qui a cent escus tout comptant,
Il peut bien galler, et rire.

LE PAUVRE.

Saint Jehan, je n'en ay pas tant,
Je n'en ay n'a frire, n'a cuyre.

LE RICHE.

Qui a cent escus, il n'est en friche,
Vous n'avez garde qu'il se taysse.

LE PAUVRE.

Qui a
Il n'est pas tousiours à son ayse.

LE RICHE.

Qui a escus, à brief parler.
Il peut faire beaucoup de choses.

LE PAUVRE.

Qui a ses soulliers percez,
Il a besoin d'avoir des chausses.

LE RICHE.

Qui a cent escus tout comptant,
Il est de bonne heure né.

LE PAUVRE.

Qui au matin a froict es dents.

Il n'est pas trop bien desjeuné.

LE RICHE.

Qui a cent escus en mittaine,
Il peut fringuer et mener pompes.

LE PAUVRE.

Et voir à sa pute estraine,
Et pourquoy ne le faictes-vous ?

LE RICHE.

Qui a cent escus, ou autre avoir,
Il peut vivre joyusement

LE PAUVRE.

Par saint Jehan il m'en faut avoir.
Qui diable vous en donne tant ?

LE RICHE.

Qui ? mon amy, Dieu tout contant ;
Aussi t'a-t'il donné tes biens.

LE PAUVRE.

Non a, parbleu, car je les tiens
De mon grant pere, a des ans vingt,
Et tout de succession me vint,
Mais je n'en payeray pas taille.

LE RICHE.

Voisin, tu n'as denier ne maille,
Que Dieu ne t'ayt donné vraiment.
Il te ferait riche à merveille,
Et demain nud jusqu'à l'oreille ;
Il faict, et le defaict.

LE PAUVRE.

Ha deà ! voysin, il me plaist
Qui me donne assez, ou prou ;
Sçaurait-on trouver moyen ou ?

LE RICHE.

Que pense avoir de la pecune ?
Oüy, mais il a telle coustume ?
Que jamais il ne donne rien,
Qui n'y va par bon moyen ;
Et aussi qui ne l'en prie.

LE PAUVRE.

Nostre-Dame ! il ne tiendra mye,
Au prier. Je m'envoys tout droict
Au monstier, car se Dieu vouloit
M'en donner, je serois refaict,
Et le remerciroys en effet,
De avoir en pouvoys un loppin.

LE RICHE.

Dy, par ta foy, mon voysin,
Que luy demanderas-tu content.

LE PAUVRE.

Je luy demande des escus cent,
Sans plus, ne moins.

LE RICHE.

S'il t'en donnoit deux vingtz
A tout le moins tu prendroys cela.

LE PAUVRE.

Saint Jehan, je ne les prendroys jà,
Ne suis-je pas comme vous estes ?
Il peust aussi bien mes requestes
Octroyer qu'il a faict la vostre.

LE RICHE (975).

Voyre, par saint Pierre l'apostre.
Je vous bailleray un esclat
Cent escutz dedans ung sac
Voys mettre, ung moins par saint Claude.
Taisez-vous, et vous verrez rage.

LE PAUVRE.

Ha ! par je ferai rage ;
Je ne seray plus savetier,
Je hanteray fort le gibier.

(975) Il dit ceci à part, en s'a bressant aux spectateurs, et ensuite va se cacher derrière l'autel de la chapelle.

Ah ! j'aurai aujourd'huy argent.
Je voys à l'église diligemment,
Sans plus séjourner au surplus;
O Dieu ! qui donne les escus
A ce riche si largement,
Donne m'en cent tout content ;
Et je te juré sur mon âme,
A toy, et à Nostre-Dame,
Que se me les donne, de bon cueur,
Je vous feray tousiours honneur,
Toutes les foys que vous verray.

LE RICHE *derriere l'austel.*

Demande, je te octroyray,
Mais que ce soit juste demande.

LE PAUVRE.

Or ça, doncques, je vous demande
De bon cueur, le pauvre Droüet (976)
A qui vous donrez, s'il vous plaist,
Un cent escus tant seulement.

LE RICHE.

N'en voudroys-tu point moins de cent ?

LE PAUVRE.

Nenny, par ma foy ; c'est le cas.

LE RICHE.

Tu auras soixante ducatz.

LE PAUVRE.

Par saint Sire ; je n'en veül nulz,
Car je veül avoir des escutz,
De ducatz je n'ay point d'envie.

LE RICHE.

Tu en auras quatre-vingtz et dix,
De bons, et de fermes en un tas.

LE PAUVRE.

Beau Sire, imaginez le cas,
Et que vous fussiez devenu,
Comme moi, pauvre, tout nud,
Et que je fusse Dieu, pour veoir,
Vous les voudriez bien avoir.

LE RICHE.

Celà est pieça tout commun,
En voilà cent, il s'en faut un ;
Prends-les, ou laisse se tu veux.

LE PAUVRE.

Or ça, n'en auray-je donc plus ?
Vous me faictes un grand forfait.
Les prendray-je donc en effet...
Oüy... on ne scet qui va ne qui vient ;
Puis y a un point qui me tient,
Que m'en pourroye bien repentir ;
Pourtant les me faut recueillir,
Pour un escu ne plus ne moins.

LE RICHE.

Vous les rendrez Maistré Couart ;
Çà, que le Dyable y ait part,
Par là y les emporte.
Rapporte, mon voysin, rapporte.

LE PAUVRE.

Quel dyable esse qui m'appelle ?

LE RICHE.

Par je l'ay belle,
Çà ses escus, çà ses escus.

LE PAUVRE.

Vous êtes un peu trop camus ;
Dieu me les vient de donner.

LE RICHE.

Par vous y mentez,
Çà mon argent.

LE PAUVRE.

Ils se houssent.

LE RICHE.

Ils se houssent ?

LE PAUVRE.

Mais parbleu, voicy belle chose.

LE RICHE.

C'à mon argent.

LE PAUVRE.

Or y perra,

Et par non sera,
Adieu, adieu, je les emporte.

LE RICHE.

Rapporte, mon voysin, rapporte :
Ou je te feray adjourner.

LE PAUVRE.

Je ne veül plus cy séjourner.

LE RICHE.

Vous y viendrez, par

LE PAUVRE.

Saint Jehan, je n'y entreray jà,
Car mes abitz ne vallent rien.

LE RICHE.

Ha deà, je l'en bailleray bien,
Qui sont meilleurs que tous ceux-cy,
(Icy le Riche va chercher une robe, et la lui donne.)

LE PAUVRE.

Attendez-moy donc icy,
Je m'en voys parler à ma femme.

LE RICHE.

Non ferez, sire, par
Vous viendrez devant le prevost.

LE PAUVRE.

Voysin, je reviendray tantost.

LE RICHE.

Mettez la robe sur vostre dos.

LE PAUVRE.

Et comment ? la me donnez-vous ?

LE RICHE.

Nenny, non.

LE PAUVRE.

Deà ! et comment ?

LE RICHE.

Je te la preste jusques à tant.
Que soyons venuz de la court.

LE PAUVRE.

Or sus, donc, pour faire court,
Allez devant, et cependant
Je m'en iray porter l'argent
En la maison pour tout refuge.

LE RICHE.

Il le nous fault porter au juge,
Et le mettrons en sa séquestre.

LE PAUVRE.

Saint Jehan, non ferez nostre maistre,
Je ne m'en veül point dessaisir.

LE RICHE.

Quel juge voulez-vous choisir,

(976) C'est le nom du pauvre savetier.

Qui soit à cecy bien habille?

LE PAUVRE.

Hé! le prevost de cette ville

Il a un bon esprit,

Mais qu'il ayt un petit

Nostre cause regardée,

Tantost sentence auroit donnée,

Sans y faire si long procès.

LE RICHE.

Mais il se commet tant d'excès,

En tout on use tromperie.

LE PAUVRE.

Hé, non faict.

Il n'y va qu'à la de bonne foy.

LE RICHE.

Allons autre part.

LE PAUVRE.

Ha! voy?

Mais où voudriez-vous aller?

LE RICHE.

Et si tu me vouloyes bailler

Mon argent, tu ferois bien mieux.

LE PAUVRE.

Ha! point ne l'aurez, se m'est Dieux (977).

Adieu, adieu.

LE RICHE.

Allon, allon.

LE PAUVRE.

Ha dictes, despéchez-vous donc.

LE RICHE.

Il ne m'en chaut, mais que j'aye droiet.

LE PAUVRE, *abordant le juge.*

Dieu y soit.

Monseigneur, Dieu vous gard;

Comme vous va puis le matin?

LE JUGE.

. . . Il me va bien Jennin.

Comment se porte Jeanette.

LE PAUVRE.

Elle est ronde, grosse et grossette,

Elle se porte tousiours bien.

LE RICHE, *à part.*

Comment deà! je n'y enten rien;

Il est tantost faict de ma cause.

LE PAUVRE.

Il est vray qu'en ceste sepmaine,

Sans vous faire trop long sermon,

Voire il est ainsi, c'est mon,

J'ay faict à Dieu une requeste,

Qui est très-belle et honneste,

Qu'il me donna cent escus d'or;

Non pas pour faire un grand trésor.

LE JUGE (978).

Entendez-vous bien?

LE PAUVRE.

Où deà;

Par. il les me octroya,

Et en escuz cent moins un contant,

Que Dieu me donna vrayment,

Après que j'euz faict ma priere.

Puis après je m'en vins arriere

Pour m'en aller en ma maison;

Voicy mon voysin, sans raison,

Pour me cuyder du tout tromper;

Qui s'en vint après moy cryer,

(977) Si Dieu m'aide.

Et disoit qu'ilz étoient à luy:

Ainsi, Monsieur, je luy ny;

Je n'uz jamais de luy argent.

LE RICHE.

Monsieur, qui le dict, il ment.

LE PAUVRE.

Et attent, mon voysin, attent:

Laisse-moy parler, se tu veux;

Dictes qui a tort de nous deux,

Monsieur, donnez-nous jugement

LE JUGE.

Tu te haste trop mallement,

On ne juge pas si à coup.

LE PAUVRE.

Ha! Monsieur, vous mettez trop.

Je suys de loing, despéchez-moy.

LE RICHE.

Par. . . . non ferez,

Il me touche trop près du cueur.

LE PAUVRE.

Or laissez parler Monsieur.

LE RICHE.

Monsieur, il y a bien aultre chose.

LE JUGE.

Sans faire plus d'arrest ne pose,

Si tu ne dictz autre nouvelle,

Sa cause sera bonne et belle.

LE RICHE.

Ha! deà, Monsieur, il ne dys pas

Où le mal gist: voila le cas.

Deriere l'Austel où j'estoys,

Et sa priere je escoutoys,

Puis luy jectay cent escus là.

LE JUGE.

Or, me respons dessus cela;

Tu les jectas là; et pourquoy?

Tu pouvais bien penser à toy

Que pas ne les refuseroit.

LE RICHE.

Ha! Monsieur, il me disoit

Qu'il n'en prendroit jà moins de cent.

LE JUGE.

Ton rapport est sans entendement,

Car il n'y a raison quelconque.

LE RICHE.

Que j'en aye la moictié doncques

Car la perte seroit trop grande.

LE JUGE.

Va dire à Dieu qui te les rende,

Puisque les a donnez pour luy.

LE PAUVRE, *s'adressant au riche.*

Ha deà! vous estes estourdy,

Je m'en voys sans plus d'arrest.

LE RICHE.

Monsieur, faictes arrest,

Car il veut emporter ma robe.

LE JUGE.

Viença, Drouet, que nul ne hoùe,

Ceste robe est-elle tienne?

LE PAUVRE.

Sainet Jean, Monsieur, elle est mienne.

LE RICHE.

Vous me la rendrez au surplus.

(978) En s'adressant au riche.

LE PAUVRE.

Ainsy disoit-il des escus.
C'est un fort terrible sire,
Vous sçavez qu'il ne sçait que dire;
Il demande puis l'un, puis l'autre
Puis d'un costé, puis d'autre;
La teste il a esservelée.

LE RICHE.

Deà, Monsieur, je luy ay prestée,
Pour venir jusques-icy.

LE PAUVRE.

Ha! je vous nye tout cecy,
. il n'en est rien.

LE JUGE.

. . . Drouët, je t'en croy bien,

LE PAUVRE.

Hé! je ne suis point Coüart.

LE RICHE.

Hau! Que le dyable y ait part,
Au juge, et au savetier,
Et à la femme, et au jugier (979).
Ne qui le lit onc estre Juge.
Haro! quel mal faict! quel déluge!
Mes cent escutz sont-ils perdus?
Voyre deà, voyre cent escutz
Que le grant Dyable y ayt part.

LE PAUVRE.

Hay, Jenin; hay, pauvre Coüart.
J'auray robe, or, et argent,
Par ma foy il est mal content.
Mais n'est-elle point retournée (980)?
Je suis payé de ma journée.
Pardonnez-nous jeunes et vieux,
Une autre foys nous ferons mieux.

SCIENCE ET ANERIE. — *Scienceet Anerie, moralité a iv. personnages, c'est a sauoir :*

SCIENCE.

ANERYE.

SON CLERCQ.

SON CLERCQ qui est badin.

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Liney et Fr. Michel dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837; 4 vol. petit in-8°), d'après le manuscrit du XVI^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

SCIENCE commence.

Tant de fins tours, tant de finesses,
Tant de maux, tant de rudesses,
Pertes, exes, calamytés,...
Nobles délaissant leurs noblesses.
Tant de sos mys en dignités...
Tant de pompes et vanités...
On faict sans moy qui suys Science.

.
Anérgi si tient aux cours.

SEPT SAGES (LE JEU DES). — Le *Jeu des sept sages* date du IV^e siècle, et fait partie des œuvres qui nous restent d'Ausone.

En 1835, M. Magnin appelait l'attention sur cette pièce, qu'il considérait comme destinée à être représentée. (Cf. *Journal gén. de l'instr. publiq.*, 22 février 1835, cours proposé à la Faculté des lettres, 1^{er} semestre, IX^e art., p. 153). Plus tard, le même illustre savant confirmait cette première opinion dans la *Revue des deux mondes* (juin 1835, t. II, p. 656) et

(979) Il paraît que le juge était ami du savetier Drouët, à cause de Jeannette; le jugement qu'il rend en est une preuve assez convaincante.

(980) Il regarde sa nouvelle robe,

dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (Paris. 1839-1840, gr. in-8°, t. I^{er}, p. 517-535).

M. Ampère, reprenant les opinions de M. Magnin, a été aussi d'avis que le *Jeu des sept sages* d'Ausone, quoiqu'il paraisse plutôt un dialogue qu'un drame, et quelque pédantesque que soit cette composition, fut destiné à la représentation; quant au titre de *Jeu* que porte cette pièce, il est analogue à celui qui caractérise beaucoup plus tard des productions analogues, telles que le *Jeu Adan*, le *Jeu de Robin et de Marion*, etc. (Cf. *Hist. litt. de la France*, t. II.)

Au contraire, M. Edélestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne*, déclare que, malgré son titre de *Jeu*, ce dialogue ne présente aucun caractère dramatique. (Cf., *op. cit.*, p. 13.)

Les *Sept sages* sont suivis de la note suivante, indiquée par Ausone comme une traduction du grec :

Je dirai en sept vers la patrie, les noms et les proverbes des sept sages : à chacun son monostique.

CLÉOBULE de Linde a dit : *En toute chose, la mesure est excellente.*

CHILON, dont Lacédémone est la patrie : *Connais-toi toi-même.*

PERIANDRE de Corinthe : *Modère tes transports dans la colère.*

PITTACUS, des rives de Mitylène : *Rien de trop.*

SOLOD d'Athènes : *Il est bon en tout d'attendre la fin.*

BIAS de la célèbre Priène : *Les méchants sont nombreux.*

Et THALÈS, enfant de Milet : *Il faut éviter de se porter caution.*

LES SENTENCES DES SEPT SAGES, exprimées en sept vers :

PERSONNAGES.

BIAS, de Priène.

SOLOD, d'Athènes.

PITTACUS, de Mitylène.

CHILON, de Lacédémone.

CLÉOBULE, de Linde

THALÈS, de Milet.

PÉRIANDRE, de Corinthe.

BIAS DE PRIÈNE. Quel est le souverain bien? une conscience pure. Quel est le pire mal pour l'homme? un autre homme. Qui est riche? celui qui ne désire rien. Qui est pauvre? l'avare. Quelle est la plus belle dot d'une femme? une vie pudique. Quelle est la femme chaste? celle dont le bruit public n'ose pas mentir. Quelle est la conduite du sage? de ne point vouloir nuire quand il le peut. Quelle est la conduite du fou? même quand c'est impossible, de vouloir nuire.

PITTACUS de Mitylène. Celui-là ne sait point parler qui ne sait point se taire.

Mieux vaut l'estime d'un sage que celle de bien des méchants.

Le fou envie le bonheur des grandeurs.

Le fou se moque des souffrances de l'infortune.

Obéis à la loi, toi qui as fait la loi.

Le bonheur attire beaucoup d'amis.

Peu d'amis sont à l'épreuve de l'adversité.

CLÉOBULE de Linde. Plus on a de pouvoir, moins on doit en user, etc., etc.

Chacun des sept sages comparait ainsi et débite des maximes (980*).

(980*) M. Corpet (*Biblioth. lat. fr. de Panckouke*, 2^e série, *Œuvres complètes d'Ausone*, trad. nouv. par E.-F. Corpet, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 537, Notes) partage les opinions émises par M. Magnin.

SINGERKRIEC (LE). — Le *Singerkriec uf Wartburc* semble à M. Edélestand Duménil, une des preuves de la tendance constante du moyen âge à tout dramatiser, sans toutefois que cette poésie ait rien d'un véritable drame. (Cf. *Origines lat. du th. mod.*; Paris, 1849, in-8°, p. 3.)

SOBRES-SOTZ (LES). — *Les Sobres-Sotz entremelle avec les Syeurs d'Ays, farce morale et ioyeuse a vi. personnages, c'est a sçavoir :*

CINQ GALANS
ET LE BADIN

Cette pièce a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel, dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837; 4 vol. petit in-8°), d'après le manuscrit du commencement du xvi^e siècle de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

(*Les sobres-sotz commencent ainsi :*)

LE PREMIER SOT.

J'en ay.

LE DEUXIÈME SOT.

J'en ay.

LE TROISIÈME SOT.

J'en voy.

LE QUATRIÈME SOT.

J'en tiens.

LE CINQUIÈME SOT.

Et moy j'en fait comme de cire.

LE PREMIER.

Voules-vous pas estre des miens j'en ay.

SOEUR FESNE (LA). — *Sœur Fesne, farce nouvelle a v personnages, c'est a sçavoir :*

L'ABESSE.

SOEUR SAFRETE.

SOEUR DE BON CŒUR.

ET SEUR FESNE.

SOEUR ESPOUREE.

Cette pièce, farcie de latin macaronique, ne nous permet aucune citation à cause de la licence du langage et des idées. Elle a été éditée dans le *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837; 4 vol. petit in-8°) donné par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel d'après le ms. de la Bibliothèque impériale datant du xv^e siècle (fonds La Vallière, n° 63).

SOLDAT VANTARD (LE). — M. Edélestand Duménil a donné le texte du *Miles gloriosus* dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 285-297). Dans le même ouvrage (p. 34), il le déclare non dramatique; ce n'est qu'un poème tel qu'on en trouve plusieurs dans le xii^e siècle, témoignant d'intentions littéraires et d'une tendance même vers le théâtre, le plus souvent originaux, parfois remaniés d'après d'anciennes pièces latines.

SOTISE A VIII PERSONNAGES (LA). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (t. II, p. 208-232), ont

donné l'analyse suivante de la *Sotise d VIII personnages*, mal attribuée, selon eux, à P. Gringore; ils font précéder cette analyse de la *Ballade des Enfants sans soucy, composée en 1512* par Clément Marot.

BALLADE DES ENFANTS SANS SOUCY,
composée en 1512.

Qui sont ceux-là, qui ont si grand'envie
Dedans leur cueur et triste marisson (981)
Dont cependant que nous sommes en vie
De maistre ennuy n'escoutons la leçon?
Ils ont grand tort, veu qu'en bonne façon
Nous consommons nostre florissant aage,
Sauter, danser, chanter à l'avantage,
Faux envieus, est-chose qui blesse?
Nenny pour vray, mais toute gentillesse,
Et gay vouloir, qui nous tient en ses laqs.
Ne blasmez point doneques nostre jeunesse,

CAR NOBLE CŒUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

Nous sommes druz, chagrin ne nous suit mye :
De froid soucy ne sentons le frisson :
Mais dequoy sert une teste endormie ?
Autant qu'un bœuf dormant près d'un buisson.
Languards piquans (982) plus fort que hérisson,
Ou plus reclus qu'un vieil corbeau en cage,
Jamais d'autruy ue tiennent bon langage ;
Tousiours s'en vont songeant quelque finesse :
Mais entre nous nous vivons sans tristesse
Sans mal penser, plus aise que Prélats,
Sans dire mal : c'est doneques grand' simplessè,

CAR NOBLE CŒUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

Bon'cueur, bon corps, bonne phizionomie,
Boire matin, fuir noise, et tanson (983)
Dessus le soir, pour l'amour de sa mie
Devant son huis la petite chanson.
Trancher du brave et, et du mauvais garçon ;
Aller de nuict, sans faire aucun outrage ;
Se retirer : voilà le tripotage :
Le lendemain recommencer la presse.
Conclusion, nous demandons liesse ;
De la tenir jamais ne fusmes las,
Et maintenons que cela est noblesse,

CAR NOBLE CŒUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

ENVOY.

Prince d'Amours, à qui devons hommage
Certainement c'est un fort grand donmage,
Que nous n'avons en ce monde largesse
Des grands trésors de Junon la déesse,
Pour Vénus suivre ; et que dame Pallas
Nous vinst après resioûir en vieillesse,

CAR NOBLE CŒUR NE CHERCHE QUE SOULAS.

« Le silence des historiens nous oblige à terminer l'article des *Enfants sans Soucy* par le cry (984) de la sotise qui fut représentée à la Halle en 1511 (985). Ce morceau achèvera de faire connaître cette société.

LA TENEUR DU CRY.

Sotz lunatiques, Sotz estourdis, Sotz sages,
Sotz de villes, Sotz de chasteaux de village,
Sotz rassotez, Sotz nyais, Sotz subtils,
Sotz amoureux, Sotz privez, Sotz sauvages,
Sotz vieux, nouveaux, et Sotz de toutes ages,
Sotz barbares, estranges et gentilz,
Sotz raisonnables, Sotz pervers, Sotz retifz,
Vostre prince, sans nulles intervalles
Le Mardy gras jouera ses jeux aux Halles.

(984) Le cri, c'est-à-dire l'annonce.

(985) Cette sotise, qui est suivie d'une moralité et d'une farce est de Pierre Gringore.

(981) Tristesse.

(982) Médisans.

(985) Dispute.

Sottes dames et Sottes damoiselles
Sottes vieilles, Sottes jeunes et nouvelles,
Toutes Sottes ayant le masculin,
Sottes hardies, couardes, laides et belles,
Sottes frisques, Sottes douces et rebelles,
Sottes qui veulent avoir leur picotin,
Sottes trotantes sur pavé, sur chemin,
Sottes rouges, mesgres, grosses, et palles,
Le Mardy Gras jouëra le prince aux Halles.

Sots yvrognes, aimans les bons loppins,
Sotz qui ayment jeux, tavernes, esbatz,
Tous sotz jalloux, Sotz gardans les patins (986)
Sotz qui faictes aux dames les choux gras,
Admenez-y Sotz lavez, et sotz salles,
Le Mardy Gras jouëra le prince aux Halles.

Mere sotte (987) sémond toutes ses sottes
N'y faillez pas y venir bigottes,
Car en secret faictes de bonnes chieres,
Sottes gayes, délicattes, mignottes,
Sottes qui estes aux hommes famillieres :
Monstrez-vous fault douces et cordialles,
Le Mardy Gras jouëra le prince aux Halles.
Fait et donné buvant vin à pleins potz,
Par le prince des Sotz et des suppotz.

Fin du Cry.

« La *Sotise à huit personnages*, dont on va lire l'extrait, est sans contredit la pièce la mieux conduite de toutes celles qui précédèrent le règne d'Henri II. Le plan en est neuf, l'exposition simple, le nœud bien formé et le dénouement tiré du fond du sujet. En un mot c'est le chef-d'œuvre et le modèle des pièces de ce genre. A la vérité les vices y sont repris un peu vivement, mais c'est le style du temps : on connaît la franchise gauloise de nos pères.

Un chat étoit un chat, et Rollet un fripon.

« L'auteur de cet ouvrage est inconnu ; car de *l'attribuer* à Gringore, c'est ne savoir pas distinguer l'or d'avec le plomb, Autant ce dernier avait l'imagination pesante et grossière, autant l'auteur dont nous parlons l'avait légère et fine.

Extrait d'une Sotise à huit personnages (988), sçavoir,

LE MONDE.	SOT-CORROMPU.
ABUZ.	SOT-TROMPEUR.
SOT-DISSOLU.	SOT-IGNORANT.
SOT-GLORIEUX.	SOTTE-FOLLE.

SOTISE.

« Le Monde ouvre la scène et se plaint

(986) Sots qui gardent leurs femmes.

(987) *Mere Sotte*, ou *Maire Sotte*, c'étoit la seconde personne de la principauté de la Sotise. Celui qui remplissait cet emploi étoit chargé du détail des jeux représentés par les Enfants sans soucy, et de l'entrée que le prince des sots faisait tous les ans à Paris.

(988) Bibliothèque du roi, f. in-8°, num. 3166.

(989) La peinture des gens d'Eglise que l'on trouve ici ne doit point scandaliser; elle ne regarde que ceux qui prévariquent dans leur ministère. Louis XII, qui, sans user de son autorité, vouloit réprimer les abus qui s'étoient introduits sous les règnes précédents, n'étoit pas fâché qu'on chargeât le tableau. Tout le monde sait qu'avant le concile de Trente, il se commettoit beaucoup d'irrégularités parmi le clergé. Ainsi il faut, pour un moment, se transporter dans le siècle où cet ouvrage parut; et alors, bien loin de blâmer

amèrement que sa puissance diminue chaque jour; il s'écrie de temps en temps :

C'est grant pitié que ce pauvre Monde.

« Abuz arrive, qui lui dit que s'il veut rétablir son pouvoir, il faut qu'il suive Plaisance-Mondaine. Le Monde sent quelque répugnance à suivre ce conseil, et ne s'y rend que lorsqu'Abuz lui représente que son mal étant sans remède, il ne doit pas balancer un moment à prendre ce parti salutaire. « Vous êtes fatigué, ajoute-t-il, « feignant de le plaindre; reposez-vous « un peu, et soyez persuadé que pendant « votre sommeil j'aurai soin de tout. » Le Monde, séduit par ces discours, s'endort; et Abuz profitant de cette occasion va frapper l'arbre le plus proche, qui est celui de la Dissolution, et le premier Sot en sort.

SOT-DISSOLU, *habillé en homme d'église* (989).

Voule, voule, voule, voule, voule (990).

ABUZ.

Veez-cy des gens de mon escolle.

SOT-DISSOLU.

Voule, voule, voule, voule.

ABUZ.

Veez-cy des gens de mon escolle;
Mais, ay-je point perdu mon temps?

SOT-DISSOLU.

Ay! ha, ha, toy, toy; voule, voule,
Ribleurs (991) chasseurs, jouëurs, gormens,
Et aultres gens plains de tormens
Seigneurs dissolutz, appostates,
Yvrognes, napleuz (992) à grans hastes,
Venez, car vostre prince est né.

ABUZ, *s'adressant au peuple.*

Mais puis, n'est-il pas guerdonné (993)
En enfant de bonne maison?

SOT-DISSOLU.

Allons, des cartes à foison.
Vin cler, et toute gourmandise.
(*Sot-dissolu sortira lors, et va embrasser Abuz.*)

« Quoi donc ajoute-t-il, en s'adressant « à Abuz, suis-je seul ici! — Oui; jus- « qu'à présent, répond ce dernier; mais de « peur que tu ne l'ennuies, j'vais te donner « des camarades. » A ces mots il frappe l'arbre suivant et le second Sot paraît.

SOT-GLORIEUX, *habillé en gendarme.*

A l'assault, à l'assault, à l'assault, à l'assault.

l'auteur, on lui saura gré de la morale qui constitue le fond de sa pièce. Qu'on fasse attention que c'est l'abus qui introduit et dirige les personnages qui paraissent sur la scène. Ces mêmes personnages ne peuvent parler ni agir que suivant des principes contraires à la raison et à l'équité. Par conséquent ce qu'ils disent et ce qu'ils font ne peut qu'inspirer l'horreur des vices et l'amour de la vertu. C'est le but de toutes les pièces de théâtre; et on peut dire que celle-ci en approche beaucoup. Ajoutez que Louis XII, par un excès de bonté, voulut être compris dans la censure générale qui règne dans cette pièce; qu'il la fit représenter, et accorda un privilège au libraire.

(990) Vole, vole, etc.

(991) Voleurs, larrons.

(992) Napleuz, attaqué du mal de Naples.

(993) Doué, récompensé.

A cheval, sus en point, en armes.

ABUZ, *au peuple qui paraît étonné, et qui rit.*

O sant bien quel prier pour les Carmes.

SOT-DISSOLU.

Quel Huissier pour crier deffault.

SOT-GLORIEUX.

À l'assault, à l'assault, à l'assault, à l'assault.

A cheval, sus en point, en armes.

Je feray plourer maintes larmes

À ces gros villains de villaige.

ABUZ, *au peuple.*

Diriez-vous pas à son visaige

Qu'il est plaisante damoiselle?

« Maître Abuz, dit Sot glorieux, restons-nous en si petit nombre? — Ne vous fâchez point, mon enfant, répond Abuz, je vais y pourvoir. » Aussitôt il frappe l'arbre de Corruption et fait sortir le Sot corrompu.

SOT-CORROMPU.

Procureurs, Advocatz; Procureurs, Advocatz.

« Abuz donne un coup sur l'arbre de Tromperie, et Sot trompeur sort « habillé en marchand », ensuite ouvrant celui d'ignorance, il donne lliberté au Sot ignorant.

SOT IGNORANT, *en chantant.*

Et Dieu la gard, la vart; la Bergerette,

Et Dieu la gard, va vart seans ou non,

Ou beuf, ou lorimeau rat ta ta hou (994).

ABUZ, *au peuple.*

Veistes vous oncques si lect moruhon (995)?

(*Sot ignorant chante; icy fera ung sifflet de boier [996].*)

« Lorsqu'il aperçoit l'arbre de Folye, il sent une extrême curiosité de voir ce qui peut y être renfermé; tous les autres sots, pressés d'une pareille envie, prient Abuz de l'ouvrir. Abuz, pour les satisfaire, frappe cet arbre et en fait sortir Sotte-Folle, qui, par ses cris et ses mouvements furieux, inspire une terreur mortelle dans le cœur des autres sots et les fait repentir de leur curiosité.

SOTTE-FOLLE.

Villain coquin, meschant; deffaict,

Ha! fy, fy, à l'ayde de Dieu.

(*Icy se moudra [997] la robe come entraigée.*)

SOT-IGNORANT, *fouyra comme ung regnard, et dira de loing,*

Qui diable amena en ce lieu,

Ce dragon, ce serpent sauvage.

(994) On ne sait ce que signifie ce discours

(995) *Lect moruhon*, *Lect pour lait*, on écrivait quelquefois *lait*. *Moruhon* peut être pour *moruhier*, vendeur de morue, poissonnier, avec changement de terminaison pour s'accommoder à la rime; ainsi que nos anciens poètes en usaient ordinairement sans aucun scrupule. Ou bien *moruhon* pour *morillon*, diminutif de *more*, *moricaud*.

(996) *Boier*, *bouvier*.

(997) *Moudra* pour *mouvera*, ou *mouvra*. Le *d*, mis à la place d'une voyelle, ou ajouté devant l'*r*. On trouve dans nos anciens auteurs, *recueildroient*,

SOT-DISSOLU.

Sang bieu! j'ai grant peur qu'elle enraige.

SOT-GLORIEUX.

Hélas! Dieu, qu'elle est furibonde!

SOT-CORROMPU.

Je ne croy point que en tout le monde

Ait beste si fort dangereuse.

SOT TROMPEUR.

Elle me faiet peur à la veoir,

Le Diable luy a faict la teste.

« Rassurez-vous, leur dit Abuz, elle n'est « pas si méchante qu'elle vous le paraît, et « si vous voulez lui parler avec douceur, « vous verrez la personne du monde la plus « complaisante. » Nos sots suivent ce conseil, et Sotte-Folle se radoucissant, leur fait mille caresses. Au bout de quelque temps, ils aperçoivent le Monde, qui est endormi. « Quel est cet homme-là? demande Sotte-Folle. — C'est le Vieux Monde, répond « Abuz. — Il faut le tondre pour nous « amuser, » réplique Sotte-Folle. Les sots ne tardent pas à exécuter ce qu'elle vient de prononcer; mais lorsqu'ils voient le Monde en cet état, ils le trouvent si laid et si horrible, que ne pouvant le souffrir, ils le chassent indignement; et, après avoir détruit ce premier Monde, ils prient Abuz de leur en construire un nouveau. « Cela « n'est pas mal imaginé. » répond le père du Désordre. — « Songeons, ajoute-t-il, au « fondement sur lequel nous le poserons. »

ABUZ.

Pour fere (998) ce Monde nouveau

Faudroit une pierre de marbre?

SOT-DISSOLU.

Ou du bois de quelque gros arbre,

Gros et massif, et de bon poix.

SOT-GLORIEUX.

Est-il au monde plus beau bois

Que avec duquel raiges je foiz (999)

Fundons-le sur deux ou trois lances?

SOT-TROMPEUR.

Je veulx le funder sur ung poiz,

Sur aulnes courtes de deulx doiz,

Ou au filet d'une balances.

SOT-CORROMPU.

Je voudrois que les circonstances

Du Monde, pour mes récompances,

Fust parchemin, papier, procez.

SOT-IGNORANT.

Sur mon agulhon (1000) à deux ances,

Pour le souhet de mes plaisances

Le sonder me seroit assez.

saldroient, pour *recueilleraient*, *sailliraient*. *Vindrent*, *tindrent*, *misdrent*, *disdrent*, pour *vinrent*, *tinrent*, *mirent*, *dirent*, etc. C'est de là que nous avons conservé les mots de *tendre*, *cendre*, etc., dérivés de *tener*, *cineris*, etc.

(998) *Fere*, *faire*.

(999) *Foiz*, *fais*.

(1000) *Agulhon à deux ances*. On ne doit pas chercher de sens dans tout ce que dit Sot-Ignorant. *Agulhon* se trouve ici pour *aiguillon*. L'*h* tenant lieu de l'*l* mouillée, comme *auenoulhe*, *vitherie*, pour *quenouille*, et *pillerie*.

SOTTE-FOLLE.

J'ay quatre fuseaulx amassez,
Et ma quenoulhe, ores pensez,
Seroit-ce point bon fondement ?

SOT-DISSOLU.

Pour le funder plus rondement,
Mettons-le au plus hault d'un clochier ?

« Nous perdons le temps inutilement, leur
« dit Abuz : de quelle qualité voulez-vous
« qu'il soit ? »

SOT-DISSOLU.

Chault.

SOT-GLORIEULX.

Froit.

SOT-CORROMPU.

Sec.

SOT-TROMPEUR.

Humide.

SOT-IGNORANT.

Pluvieux.

SOTTE-FOLLE.

Il n'en sera rien, je le veulx
A tous vens tousiours variable.

« Accordez-vous donc, répond Abuz. De
« quelle forme faut-il que je le fasse ? »
Les sots conviennent encore moins de la
figure que de la qualité qu'ils veulent don-
ner à leur bizarre ouvrage : ce qui fait
qu'Abuz, après avoir rêvé quelque temps,
leur propose, afin de les contenter tous, de
prendre Confusion pour fondement, et
qu'ensuite chacun d'eux fera élever un pi-
lier à sa fantaisie. Cet avis plaît à tous les
sots ; et, après qu'Abuz a posé le fonde-
ment, il s'adresse à Sot-Dissolu et le prie
d'ordonner la structure de sa colonne. « Il
« est juste, répond ce Sot, que l'on com-
« mence par la mienne. »

SOT-DISSOLU.

Ne suys-je pas le Sot d'Eglise ?
Or sus qu'on fasse mon pillier.

« On veut d'abord y placer Dévotion,
mais, comme cette pièce n'y peut convenir,
on pose Ypocrisie, qui y vient fort bien.
« Qu'y mettrons-nous ensuite ? » demande
Abuz, qui fait l'office d'architecte. « Chas-
« teté, dit Sot-Glorieux. « J'ai bien peur,
« ajoute Sot-Dissolu, qu'elle ne puisse ser-
« vir. »

SOT-DISSOLU.

Il y a long tems que n'a esté
Avecques moy ; or essayez.

SOT-TROMPEUR.

Rien n'y vault.

(1001) *Tout chait*, tout tombe.

(1002) *Veez là le cas*, voilà la chose, voilà ce qui
convient.

(1005) Le roi lui-même n'était pas épargné dans
ces sortes de pièces, et ne voulait pas l'être.

(1004) *A beaucoup de mains*, à plusieurs reprises ;
comme dans cette façon de parler, *tout d'une main*,
pour *tout de suite*. Cela peut faire entendre que
Ribaudise, retenue en différents endroits, avait été
longtemps dans son voyage.

(1005) Ce vers n'a guère de sens, à moins que

SOT-IGNORANT.

Tout chait (1001)

SOTTE-FOLLE.

Bien voyez,

Qu'on a icelle façon apprise,
Que Chasteté, et gens d'Eglise
Ne se congnoissent nullement.

SOT-GLORIEULX.

Veez là le cas (1002).

ABUZ.

Quoy ?

SOT-GLORIEULX.

Ribaudise.

SOTTE-FOLLE.

C'est le vray Armet de l'Eglise (1003)
Par saint Jehan, ha tu ez bon homme.

SOT-DISSOLU.

Je l'ay faicte porter de Romme,
Où maintz Cardinaulx et Prélatz
Avoient estez d'elle près las,
Et suyvi à beaucoup de mains (1004).

SOT-GLORIEULX.

En treuve-t'on en France au moingz ?
Aulx haulx tousiours a esté braist (1005)
En maintz tormentz faict son accrest (1006) :
Carmes, Augustins, Cordeliers,
Ont pour elle corps desliez
Pour en disputer contre moynes (1007).

SOT-CORROMPU.

Là congnoissent point les chanoynes
De la grant métropolitaine ?

« Oh! qu'oui, dit Dissolu : mais conti-
« nuons notre ouvrage. » Comme Obé-
dience ne peut pas convenir, on y suppléa
par Apostazie : et Lubricité remplit fort
bien la place qu'Oraison ne peut occuper.
« Voici, dit Sot-Trompeur, une bonne pièce
« de Symonie, qui ne gâtera rien. » —
« Apportez vite, » reprend Sot-Dissolu.

SOT-DISSOLU.

C'est le grant levain
Des bons bénéfices.

« Si, pour couvrir le tout, dit Sot-Trom-
« peur, nous prenions Irrégularité, il me
« semble que cela n'irait pas mal. »

SOT-DISSOLU.

Mon Dieu, faictes-en ma couverte, etc.

ABUZ, à Sot-Dissolu.

A ceste heure voy toute entiere
La pille des Sotz de l'Eglise
Ypocrisie, Ribaudise,
Apostazie, Lubricité,
Symonie, Irrégularité :

braist ne se prene ici, comme on en trouve beau-
coup d'exemples, pour *réputation*. Et, en ce cas, il
signifierait que Ribaudise a toujours été en haute
réputation chez les Grands.

(1006) *Accrest*, ou pour *accroissement*, ou pour
reste, *sommet*. Et par métaphore, *orgueil* : *s'accroster*,
devenir orgueilleux.

(1007) On voit que l'auteur distingue fort bien les
moines d'avec les Carmes, les Augustins, les Corde-
liers et les autres Mendians.

Sang bieu? quelz (1008) six pièces d'arnoiz!
Es-tu contant?

SOT-DISSOLU, *d'un air fier.*

Voire, et tu dois

Loz et honneur à tousiours maiz.

« Puisque ce pilier est achevé, dit Abuz, « commençons-en un autre. » — « Vous, « Sot-Glorieux, ajoute-t-il, ordonnez le vô- « tre. » On prend Noblesse (1009) pour en faire le fondement; mais comme cette pièce ne peut tenir en place, Sot-Dissolu apporte *ung gros tronson de Lascheté, nouvellement arrivé de Sens* (1010). — « Comment donc, « demande Sot-Glorieux, je croyais qu'elle « ne venait que de Naples (1011) : du « moins, c'était autrefois de ce pays qu'on « nous en amenait. » On pose ensuite Bo- bance au lieu d'Humilité, et Pilherie et Avarice, au lieu de Libéralité. « Je savais bien « que vous ne pourriez faire autrement dit « Sot-Corrompu, car, ajoute-t-il,

SOT-CORROMPU.

Liberalité interdite

Est aux nobles par avarice;

Le Chief (1012) mesme y est propice,

Et les subjects sont si marchans

Qu'ils se font laiz, sales marchans;

Nobles suyvent la torcherie (1013). »

« Pour achever la colonne, on met une pièce de Mespris; et comme l'Amour (1013*) ne peut tenir sur cet édifice, on y entremêle quelques morceaux de Courroux et de Menaces. Par la même raison, on est obligé de se servir de Trayson, au lieu de Fidélité, et le *Support Publicque* ne pouvant faire la couverture, on y supplée par l'Art de domination. « Commençons à faire la troisième « colonne, dit Abuz; approchez-vous, con- « tinue-t-il, en s'adressant au Sot-Corrompu, « voici votre tour. — Prenez Justice pour « en établir le fondement, dit Sot-Trompeur, « — Je le veux, reprend Abuz, mais don- « nez-moi quelque autre pièce, ajoute-t-il « peu de temps après, car celle-ci est rompue « en morceaux. »

ABUZ.

Si très-fort a esté cassé

Qu'il ne tien ne à chau, ne à sable.

« Que n'employez-vous Corruption? dit « Sotte-Folle. — Où loge-t-elle? répond

(1008) *Quelz pour quelles*, rien de plus commun que de voir employer le masculin pour le féminin, *ilz pour elles*.

(1009) C'est avec raison que l'auteur prend ici la *Noblesse* pour la *Bravoure*, puisqu'en effet ces deux qualités devraient être inséparables.

(1010) Ceci fait allusion à quelque trait historique arrivé sous le règne de Louis XII.

(1011) Le peu de résistance que Charles VIII trouva à Naples, lorsqu'il fit la conquête de ce royaume, et la facilité avec laquelle ce peuple l'abandonna ensuite pour se soumettre à ses ennemis, ont mérité ce trait satyrique.

(1012) Le trait de satire que l'on trouve ici contre ce prince lui fait beaucoup d'honneur, puisqu'on y traite d'avarice la juste économie avec laquelle il ménageait les finances de son royaume, et que les

« Sot-Dissolu. — En une infinité d'en- « droits, » réplique Sot-Trompeur.

SOT-TROMPEUR.

Maiz au Palais à la grant Salle

C'est le lieu où plus à fiance.

SOT-CORROMPU.

Tiendrait-elle point audience

Avec les Chapperons fourrez?

SOTTE FOLLE.

Dieu! que par eulx sont maintz foltz raiz
Sans rasoir, sans eau, et sans pigne?

« Cela est horrible, dit Sot-Trompeur; et « je m'étonne qu'on n'y apporte point de « remède. — J'en sais bien la raison, » ré- pond Sot-Dissolu.

SOT-DISSOLU.

Quelqu'un vouldit couper l'aureille

A Corruption bien sommere (1014)

Mais en passant par l'ordinaire,

Et allégant qu'estoit clergesse,

De logiz trouva grant largesse

Par toute l'officialité, etc.

« Voici un tronçon de Qualité, dit Sot- « Corrompu. — Cela est inutile, répond « Abuz, Affliction y suffit. — Essayez ces « deux Pièces d'Equité et de Juxte (1015) « vouloir, continue le premier. — On ne « saurait les placer, réplique Abuz, et il n'y « peut tenir que Faveur. »

SOT-DISSOLU.

Ambicion d'avoir de l'or,

D'Offices, et Austérité (1016)

Joindroit bien, et puis Faulceté?

Or sus, tost mettons y ses quatre.

« Bon pour cela, répond Sot-Corrompu. « — Et que fera-t-on de Lite (1017) et de « Miséricorde? » demande Sotte-Folle.

SOT-CORROMPU.

Que s'en aillent tirer la corde

Des Cordeliers de l'Observance.

« Vous, Sot-Trompeur, dit Abuz, ordon- « nez votre Pilier. Voici Loyaulté qui « pourra vous servir de fondement. — Per- « sonne n'en use, dit Sot-Glorieux : — elle « est trop *layde*, s'écrie Sotte-Folle. — Lais- « sons-la donc, continue Abuz, et prenons « Tromperie. Qu'y mettrons-nous encore? « — Je tiens, répond Glorieux, un bon « morceau d'Usures. » On se sert de ces

meilleurs princes ont toujours préféré aux prodiga- lités et aux dépenses superflues. Cela devait servir aussi à consoler ceux de ses sujets qui se voyaient dépeints trop vivement dans cet ouvrage, puisque le roi avait bien voulu y être compris.

(1013) *Torcherie*, action de battre, de piller; *tor- cher*, piller, battre; *torcherie*, pillerie.

(1013*) L'amour du prince et de la patrie.

(1014) *Bien sommere*, bien courte, de fort près.

(1015) *Juste vouloir*.

(1016) Austérité se prend ici pour rigueur exces- sive, comme dans ce vers que dit ci-après le Sot- Corrompu :

(1017) Si on pouvait soupçonner l'auteur de cet ouvrage d'avoir su le grec, on traduirait ce mot par celui de prière : sinon nous ne savons ce qu'il veut dire.

deux pièces pour fonder ce pilier, et on l'achève avec les faulces Mesures, les Parjuremens, l'Avarice et le Larcin.

SOT-CORROMPU.

Veez-ci ung pilier très-beau,
Tromperie meslée d'Usures,
Parjuremens, faulces Mesures,
Fainctise, et puis Avarice :
Cecy est aux marchans propice.

« Le Sot-Ignorant, qui s'ennuie de ne pas voir élever sa colonne, s'impatiente fort. — « Ne te fâches pas, lui dit Abuz, tu n'as qu'à donner tes ordres. Veux-tu qu'on la fonde sur l'obéissance aux Supérieurs ? »

SOT-IGNORANT.

Hostés n'est point à ma plaisance.

SOT-GLORIEULX.

Comme beste vivant sans foy,
Mangeant, beuvant sans sçavoir quoy,
Te funderons-nous d'ignorance ?

SOT-IGNORANT.

Mectés car c'est mon assurance.

« Ce rustique refuse ensuite Innocence, Simplicité, Patience, Obéissance et Timidité, et choisit Convoitise, Chicheté, Rusticité, Murmure, Rébellion et Fureur. C'est aussi d'ignorance et de ceux-ci qu'est composé son pilier. »

SOT-CORROMPU.

Veez-cy lit beau, et qu'à seure ance (1018)
Ignorance, Cupidité,
Rudesse par haustérité,
Murmurement, Rébellion,
Fureur, Humble comme ung lion
Veez-cy de très-bonnes Vertuz.

« Vous voilà tous contents, s'écrie Sotte-Folle, mais je ne la suis pas. — Que voulez-vous ? dit Abuz. — Je veux, répond-elle, qu'on fasse mon pilier, cela me paraît juste. — Et pour quoi faire ? réplique Abuz. — Comment, pour quoi faire ? répond-elle avec fureur ; peut-on s'en passer ? — Oui, répond Abuz ; et nous avons un magasin assez assorti pour pouvoir nous passer du reste. — Cela ne sera pas ainsi, ajoute Sotte-Folle, et vous n'aurez point de repos que je ne sois satisfaite. — Je vois bien, dit Abuz aux autres Sots, que nous ne saurions nous dispenser de faire ce qu'elle demande. — Allons, continue-t-il, en s'adressant à cette eriarde, ordonnez ce qu'il vous faut. — Voulez-vous fonder votre pilier sur Modestie, lui demande Sot-Dissolu. — Je n'en ai que faire, répond-elle. — Prenons donc Folie, dit Sot-Glorieulx. — Très-volontiers, réplique la Sotte. » Elle rebute Cœur franc, Vergongne, Tempérance, Sub-

(1018) *Et qu'à seure ance.* Mots qui ne veulent rien dire, et employés seulement que pour faire une rime avec *assurance*, qui se trouve au vers précédent. On appelait ces sortes de vers équivoques, et nos anciens poètes se faisaient un grand honneur de s'en servir, mais presque toujours au dépens du bon sens.

(1019) *Honc, onc, jamais.*

jection et Faconde, pour prendre Despit, Caquet, Variation, Faiblesse et Enraignement. « Voici qui est bien à présent, » dit-elle, lorsque tout est fini.

SOTTE.

Voyons quieulx piesses à ceste heure
Tout le pilier où j'ay acquest ?
Folye, Despit, et Quaquet,
Variation, et puis Foiblesse,
Enraignement : honc (1019) tel noblesse
N'eust femme du monde ancien.

« A présent, dit Abuz, nous aurons du repos. »

ABUZ.

Or sà, mes Sotz, que ferons-nous ?

SOT-DISSOLU.

Gaudio (1020)

SOT-GLORIEULX.

Tuër

SOT-CORROMPU.

Gripper.

SOT-TROMPEUR.

A tous

Trancher du cousteau à deux vans.

SOT-IGNORANT.

A nous chasser de chatz huans.

« Pour moi, ajoute Sot-Dissolu, je tends m'employer uniquement à faire l'amour à cette Sotte. — Cet honneur m'appartient, dit Sot-Glorieulx. — C'est plutôt à moi, » répond promptement Sot-Corrompu, Sot-Trompeur et Sot-Ignorant. Comme ils se disputent avec chaleur le cœur de cette nouvelle maîtresse, Abuz, voulant prévenir le désordre, dit à Sotte-Folle de faire un choix. « Je donnerai la préférence, répond-elle, à celui qui fera plus beau sault. »

SOT-IGNORANT.

Je saulte mieulx,

SOT-DISSOLU.

J'ay plus de biens.

SOT-GLORIEULX.

Pas ne suis vieulx.

SOT-CORROMPU.

A ma fin viens.

SOT-IGNORANT.

Je mayne joye.

SOT-DISSOLU, tendrement.

Choisissant, ne diras-tu riens ?
Hélas ! Sotte, soye ma proye !

SOTTE-FOLLE.

Or à brief parler je me octroye
A qui plus soudain passera.
Parmi le trouz (1021) : celluy sera

(1020) *Gaudio*, au lieu de *gaudi*, se réjouir. On dit aussi *faire gaudion*.

(1021) Pour entendre ce jeu de théâtre, il faut remarquer quelle était la construction de ce bâtiment. Une grande table, que l'on appelait *Confusion*, en faisait la base : dessus étaient élevés six piliers en égale distance, et sur ces piliers on posait une grosse boule de carton, que l'on appelait le

Mon seul amy. Sus avanssez.

« Tous les Sots se mettent à courir, afin d'obtenir un prix si beau: et Abuz les y encourage.

ABUZ.

Or sus, sus, villains, à l'assault.
Que gagnera doncques l'honneur?

TOUS.

Hay, avant.

« Comme ils font tous leurs efforts pour passer, en se repoussant les uns les autres, ils se débattent avec tant de violence qu'ils font tomber l'édifice.

ABUZ voyant la ruine du Monde qu'il vient de construire, s'écrie :

Adieu mon labeur.

TOUS.

Hé Dieu! tout s'en va par abysme!

« Ils veulent se plaindre à Abuz, qui leur reproche qu'ils ne doivent imputer leur malheur qu'à leur propre imprudence, et que, pour les punir, ils vont retourner au lieu d'où ils sont sortis, c'est-à-dire dans le sein de la Confusion.

TOUS

Adieu, adieu.

(Ils se retirent l'ung sà, et l'autre là.)

« Le Monde vient et treuve tout vuyde. » Il moralise sur le sort de ces Sots qui viennent de périr presque au moment de leur naissance, et exhorte les assistants à profiter de cet exemple. Il finit par ces deux vers.

Ce n'est pas jeu que se fier au Monde;
Bien est deceu qui se fit en ce Monde.

Ensuite il supplie l'Assemblée de ne pas s'offenser des traits satyriques répandus dans cet ouvrage, qui, n'étant que généraux, n'ont pour but que la correction des mœurs et le dessein d'inspirer l'horreur des vices.

Seigneurs et Dames de la ronde,
Si en riens vous avons torfaict
Pardonnez-nous, car nul meffaict
Ne pretendons ne faiz, ne diz.
A Dieu qui vous doit Paradis. »

Deo gratias.

SOTTIE A DIX PERSONNAGES (LA). — La *Sottie a x. personnages, iouée a Geneve en la place Molard, le dimanche des Bordes l'an 1523*, a été publiée, sous ces indications de lieu et de date, chez Pierre Rigaud; c'est un livret de 48 pages.

On en trouve une réimpression dans la collection Caron. (*Voy. ce mot.*)

SOTTIE IOUÉE, ETC. (LA). — On connaît la *Sottie iouée le dimanche après les Bordes en 1524, en la Justice...* Petit in-8° de 48 pages, dont la Bibliothèque impériale pos-

Monde. Après cela on n'a pas beaucoup de peine à comprendre que les sots, voulant passer tous en même temps entre ces piliers, dont l'espace n'est

sède un exemplaire à la *Réserve* (42, Y).

SOTTIES (LES). — Les frères Parfait, dans le III^e tome de leur *Histoire du théâtre français* (p. 201) font les réflexions suivantes sur les *Sotties*.

« Les sottises tendent à corriger les vices... Au lieu que la moralité est une espèce de sermon réduit en action et débité sur un théâtre, au reste, long, ennuyeux, exprimé suivant la grossièreté du siècle, et dont le but est général. La sottise infiniment plus courte, badine et légère, vu le temps où on les composait, ne s'attachait qu'à critiquer un événement présent avec la hardiesse que peut inspirer la protection des rois, par l'ordre et l'autorité desquels elle paraissait en public. Nous avons dit dans l'histoire des Enfants sans souci que le règne de Louis XII, époque brillante pour cette société, vit naître le plus grand nombre de ces poèmes. Mais la licence un peu outrée et les traits hardis que la politique de ce prince leur avait permis causèrent sa suppression. François I^{er}, plus jaloux de sa majesté et n'agissant pas par les mêmes motifs, commença par retrancher cette liberté, qui n'épargnait pas les princes et les têtes couronnées, et que son prédécesseur avait autorisée ouvertement. Dans la suite, les auteurs, n'osant se mêler des affaires de l'Etat, se contentèrent de railler les particuliers: ceux-ci se plainquirent, de façon que, pour les satisfaire, les sottises eurent le sort des autres pièces de théâtre, dont la représentation fut défendue par l'arrêt du 17 novembre 1548. La satire, qui en faisait le principal mérite, doit servir à décider la question que l'on peut faire, pourquoi d'un si grand nombre de ces pièces, il nous en reste si peu? En effet, il y a apparence que les personnes qui y étaient maltraitées employèrent leur crédit pour empêcher l'impression, ou pour en supprimer les exemplaires. Nous sommes fâchés que cette raison et le peu de curiosité de nos ancêtres nous aient privés de la plupart de ces ouvrages..... »

SOUPIERS (LES DEUX). — *Les deux Soupiers, farce nouvelle a v. personnages, c'est a scavoir :*

LES DEUX SOUPIERS DE MOUILLE. L'HUYSIER.
LA FEMME SOUPIERE. ET L'ABE.

Cette farce date du commencement du XVI^e siècle.

Elle est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téchener, 1831-1837. 4 vol. petit in-8°)

(*Les deux Soupiers commencent par ces vers :*)

LE PREMIER SOUPIER.

Je voys boire a la compaignye

pas assez grand, les renversaient, et par conséquent le globe qu'ils soutiennent.

Puysque nous sommes assemblez :

LA SOUPIERE *servant a table.*

Compere, Dieu vous en benye.

LE DEUXIEME SOUPIER.

Je voys boire a la compaignye
Ainsy qu'un homme qui se nye.

LA SOUPIERE.

Vous aues les esprits troubles...

LE DEUXIEME SOUPIER.

Apporte, Han! Margot des bles
De la soupe, va, sans qu'on tarde...

SOURD ET L'IVROGNE (LE). — *Le Sourd, son Varlet et l'Yverongne, farce a III. personnages, c'est a scauoir :*

TERENCE ET L'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES. — *Voy. ENTREPRENEUR DE SPECTACLES (L').*

THARANTA (LA). — *Voy. PARASOLS (B. de).*

THÉOCRITE. — M. Magnin croit qu'au IV^e siècle il y avait des représentations figurées des idylles de Théocrite, qui se poursuivirent jusqu'au XI^e siècle. (Cf. *Revue des deux Mondes*, 1835, juin, *La Comédie au IV^e siècle*, p. 633-674.)

THÉOLOGASTRES (LA FARCE DES). — M. Georges Duplessis a dirigé la réimpression des *Théologastres*, donnée en 1830 sous ce titre : *La Farce des Théologastres a six personnages, nouvellement imprimée iouxte la copie; 1830, in-8 de 34 pages.*

Cette réimpression n'a été tirée qu'à 64 ex., 50 sur papier vélin, 10 sur papier de Hollande et 4 sur papier de couleur.

L'éditeur considère cette pièce comme une violente satire contre la religion catholique. M. O. Leroy partage cet avis. Ce serait aussi une apologie des principes de la Réforme, ou plutôt un petit manifeste destiné à en propager les doctrines. Du reste, on a remarqué que ce livret était pétillant d'esprit.

L'exemplaire imprimé, d'après lequel a été calquée la réimpression, semble dater de 1500 à 1519.

TOUANEAU DU TREU (LA FARCE DE). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français* (t. III, p. 189), signalent deux éditions de cette farce : l'une de 1514, l'autre de 1595; l'une et l'autre ne sont connues que par un renseignement qu'à la vérité ils considèrent comme sûr.

TOUT, CHASCUN ET RIEN. — Une réimpression de la farce de *Tout, Chacun et Rien*, a été donnée par la Société des Bibliophiles français, à Paris, chez F. Didot, 1828, gr. in-8 de 20 pages, plus VIII et 4 pages de remarques. Cette publication a été dirigée par M. Monmerqué.

TOUT LE MONDE. — *La moralité de Tout le Monde, a IV. personnages, c'est a scauoir :*

TOUT LE MONDE.

LE DEUXIEME,

LE PREMIER COMPAGNON. . . ET LE TROISIEME.

Cette moralité date du commencement du XVI^e siècle

LE SOURD.

SON VARLET.

ET L'YVERONGNE.

Cette pièce date du XVI^e siècle.

Elle nous a été conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63.

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

Nous en extrayons le passage suivant :

... Yurongne et un sourd ensemble
Ne peut durer; car l'un est sourd
Et l'autre longaigne luy sourd,
Le sourd ne peut pas bien oir,
Et l'autre se veult resiouir...

T

Elle est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol. petit in-8°).

La moralité de *Tout le Monde* finit par ces vers :

Du monde le cerveau s'esvente,
Par foys est dur, par foys est mol,
Sans aelles souvent prent-son-vol,
Sans yeulx veult voir chose latente,
Dont concluds, la chose est patente,
Qu'aujourdhuy tout le monde est fol.

TRAGODOPODAGRA. * — On trouve le *Τραγοδοποδαγρα* dans les diverses éditions de Lucien et enfin dans celle de la *Collection des Classiques grecs* de Didot. M. Guillaume Dindorf en a collationné le texte sur trois manuscrits. (Préf. et p. 797.)

M. Edelestand Duméril cite cette pièce dans ses *Origines latines du théâtre moderne*; selon lui, elle n'aurait jamais été représentée. (Cf. *op. cit.*, p. 10, note 5.)

Si ce drame et l'*Ocypus* sont réellement de Lucien de Samosate, qui vivait au second siècle de notre ère, ils ne sauraient se rattacher qu'à la décadence du théâtre païen.

TROCHEUR DE MARIS (LE). — *Le Trocheur de Maris, farce nouvelle a IV. personnages, c'est a scauoir :*

LE TROCHEUR.

LA DEUXIEME,

LA PREMIERE FEMME.

ET LA TROISIEME.

Cette farce date du commencement du XVI^e siècle.

Elle est conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale (fonds La Vallière, n° 63).

MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Técheuer, 1831-1837, 4 vol. petit in-8°).

La licence du *Trocheur de Maris*, dans les idées et les expressions, nous interdit toute citation.

TROP, PROU, PEU, MOINS. — Les frères Parfait datent de l'an 1544 la farce de *Trop, Prou, Peu, Moins*

quelques traits pris d'un livre intitulé *Histoires de Troie*, a suivi Darès Phrygien (1028), auteur fort connu et dont il n'a fait quelquefois que corrompre ou estropier les noms propres; nous nous étendrons peu sur cet extrait.

PREMIÈRE JOURNÉE.

« Priam, voulant avoir sa sœur Exione (1029), retenue par Thélamon, ordonne à Anthénor d'aller en Grèce demander raison de son enlèvement. Cet ambassadeur aborde à *Manise*, ville capitale des Etats de Peléus (1030), ensuite à *Salamine*, de là à *Thaye*, séjour de Castor et de Pollux (1031) et enfin à *Pille* (1032) chez le vieux Nestor; et ne pouvant rien obtenir d'aucun de ces princes, il s'en retourne à Troie. Pour le consoler un peu du mauvais succès de cette ambassade, Pâris raconte à son père qu'au printemps dernier, un vendredi après dîner, il avait eu envie d'aller à la chasse, et que s'étant égaré dans les bois, il avait aperçu Junon, Pallas et Vénus, et Mercure auprès d'elles, que ce dernier lui avait ordonné de la part de Jupiter de juger de la beauté des trois déesses, Pâris ajoute qu'après avoir balancé quelque temps, il avait enfin décidé en faveur de la mère d'Amour, qui lui avait promis la plus belle femme de la Grèce; et comme, continue-t-il, je compte fort sur la parole de cette divinité, et que je me veux venger des perfides Grecs, j'ai résolu de passer dans leurs provinces. Priam, transporté de joie, fait équiper un vaisseau à son fils, qui arrive bientôt dans les Etats de Ménélas, dans le temps qu'on célèbre la fête de Vénus Cythérée. Pâris va à son temple et y offre cent écus. Hélène s'y rend aussi. Et sensible à l'amour du fils de Priam, elle se laisse enlever par ce dernier, qui la conduit à Troie. Cithéus va par ordre de Ménélas à Athènes avertir le roi Agamemnon, qui mande aussitôt les princes de la Grèce (1033).

« Achille, Patrocle, Diomède, Ulysse, Nestor et les autres arrivent en foule à Athènes (1034). Un marchand troyen, nommé Sentippus, qui demeure dans cette ville, en sort dans le moment, et court porter cette nouvelle à Priam, qui aussitôt mande des se-

il a trouvé peut-être ces deux lettres J. M., a cru apparemment que Jean de Meun, poète plus connu que Jacques Milet, était auteur de cet ouvrage. Duverdier, qui ne connaissait que cette édition, est tombé dans la même faute, page 276 de sa *Biblioth. franc.*; mais Lacroix du Maine, p. 491, qui en possédait un manuscrit, l'a évité. Cependant, en parlant de Jean de Meun (*Idem*, page 247), oubliant ce qu'il venait de dire, il attribue à ce dernier la *Destruction de Troie*.

(1028) Deux ouvrages portent le nom de cet auteur: l'un en prose latine, que l'on donne pour une traduction de Cornélius Népos; et l'autre un poème en six livres, que l'on sait être de la composition de Joseph Iscanus.

(1029) Hésione.

(1030) Pelée.

(1031) Pollux.

(1032) Pylos.

(1033) Pendant la marche des princes grecs, les

cours de tous côtés. Cependant les Grecs font offrir par Calchas un sacrifice à l'idole Apollo (1035). »

Cy finit la première Journée de la Destruction de Troie la Grant.

SECONDE JOURNÉE.

(Cy commence la seconde Journée de l'Ystoire de la Destruction de Troie la Grant.)

« Palamède prend congé de son père Naulus (1036) et va joindre les Grecs qui sont campés devant Troie. Protésilaüs perd la vie dans le premier combat, dont l'avantage demeure égal entre les deux armées. La victoire demeure ensuite aux Troyens; Hector tue Patrocle. Le roi Cédiron tombe sous les coups du jeune Troilus, et Thoas est fait prisonnier. Basaac, un des soldats de ce dernier, vient instruire Achille de la mort de Patrocle et du malheur arrivé à son maître. Pendant que les Grecs consultent les moyens de se défaire d'Hector, Priam de son côté veut faire pendre le roi Thoas; son conseil empêche cette exécution. On donne un troisième combat, Achille tue Philemenis (1037), et Diomède blesse mortellement Sagittaire, soldat d'Epistropus, roi allié de Priam; Ménélaüs se bat en duel avec Pâris, les deux partis les séparent, et Anthénor demeure prisonnier des Grecs. Agamemnon, prêt à le faire mourir, en est empêché par les remontrances de son conseil, qui conclut unanimement à demander une trêve, que Priam accorde.

(Lors se fera pause pour disner [1038].)

« Calchas vient trouver Agamemnon et le prie que Briséïda, sa fille, prisonnière des Troyens, soit comprise dans l'échange d'Anthénor avec Thoas. Après bien des contestations, le conseil de Troie accepte ces conditions, et l'amoureux Troilus est obligé de conduire lui-même au camp des Grecs la belle Briséïda, dont il est tendrement chéri. Ces deux amants se quittent les larmes aux yeux. Diomède prend part aux douleurs de la fille de Calchas, et bientôt devient son amant. Dans un combat que les Grecs li-

ménestrels ou joueurs d'instruments, et les orgues amusent les spectateurs. C'est ce qu'on observait encore dans toutes les *pauses* où les acteurs cessaient de parler.

(1034) L'auteur suppose que cette ville est la capitale du royaume d'Agamemnon.

(1035) La prière récitée par Calchas est dans le même goût de celle que fait le grand prêtre de Jupiter dans la seconde journée de *Sainte Barbe*, et n'est qu'un composé de mots grecs et hébreux, la plupart de l'invention de l'auteur, ou pris du Rituel de l'Eglise.

(1036) Naulpius.

(1037) Pylémène.

(1038) Comme ces journées sont fort longues, et qu'on voulait les représenter dans le jour, on faisait une pause qui durait depuis environ midi jusque vers les deux heures, que le spectacle recommençait. Cela servait à donner le loisir aux acteurs et aux spectateurs de prendre leurs repas.

vrent peu de temps après aux Troyens, ce prince arrache l'épée de Troïlus et l'envoie par son sénéchal à cette nouvelle maîtresse qui lui promet une fidélité inviolable. Achille tue Margariton, bâtard de Priam, et Bouetes, roi de Bretonnie. Hector sort des portes de Troie, tue Prothénor et combat avec Achille, qui le blesse ; le fils de Priam combat ensuite contre Ajax, et pendant qu'ils se reposent pour prendre haleine, Achille vient par derrière Hector et le tue. On porte le corps de ce dernier à Troie, et Priam pleure cette perte, qui le fait ressouvenir de celle de son fils Ganymède (1039) que Jupiter a autrefois enlevé. »

—
TROISIÈME JOURNÉE.

« Achille profitant de la trêve de trois mois accordée entre les deux partis, va voir le superbe tombeau que Priam vient de faire élever à Hector, et prier en même temps les dieux pour l'âme du défunt. Hécube, suivie de Polyxène, de Créuse, d'Ascanius et d'Andromaque, arrive aussi dans le même dessein.

(Lors doit aller Achilles parmy l'EGLISE, et passer trois ou quatre soyz pardevant les dames, et en regardant Polixene du coing de l'œil, puis se tire à part.)

« Le héros épris des charmes de Polyxène, envoie Basaac pour la demander en mariage à Priam. Ce roi reçoit l'envoyé d'Achille avec politesse, et cependant fait marcher ses Troyens contre Palamides, qui vient lui présenter bataille à la tête des Grecs, dont il se trouve chef, sans qu'on en sache la raison. Troïlus renverse Diomède, et Palamides blesse mortellement Déiphébus. Priam, pour venger son fils, fait tomber Palamides, que Pâris achève d'un coup de flèche. Achille, craignant Déiphébus, se retire ; mais la mort de ce dernier le rassurant, il revient au combat ; ses Myrmidons entourent Troïlus, et donnent le temps à leur maître de lui enlever la tête, qu'il attache ensuite à la queue de son cheval. Par une pareille surprise, il ôte la vie à Ménéon (Memnon [1040]).

(Pause pour disner.)

« Priam, sous prétexte de donner sa fille Polyxène en mariage à Achille, le mande dans un temple où il le fait ensuite assas-

(1039) Un auteur capable de faire Briséis fille de Calchas, peut bien croire Priam père de Ganymède.

(1040) Nos anciens Français, partisans des Troyens, dont ils se croyaient descendus, ont toujours parlé désavantageusement des Grecs, leurs ennemis. Dion Chrysostome, quoique prévenu contre Homère et son héros, est plus favorable à ce dernier, et ne lui impute pas de si lâches trahisons. (Voyez DION CHRYSOST., orais. 41.)

(1041) L'auteur, oubliant que suivant Darès Phrygien, il a fait périr Ajax par la main de Pâris, le fait revivre dans cette quatrième journée, et selon Dictys de Crète, livre vi, attribue sa mort aux trahisons d'Ulysse.

(1042) Nous ne pouvons nous dispenser, en finis-

siner avec Archilogus (Antilochus), fils de Nestor, qui l'accompagne. Hélène, par ses prières, empêche les Troyens de jeter le corps de ces deux princes, et les fait rendre aux Grecs. On donne ensuite un combat dans lequel Pâris et Ajax se donnent mutuellement la mort. »

—
QUATRIÈME JOURNÉE.

« Ménélaüs va chercher chez Licomèdes le jeune Pyrrhus, qui arrive au camp des Grecs en même temps que Panthésilée vient au secours de Priam. Cette reine fait prisonnier Ajax, fils de Télamon ; heureusement pour ce dernier, Diomède le délivre. Pour s'en venger, Panthésilée fait tomber Ménélaüs et Pyrrhus, et sauve la vie à Polydamas, que les Myrmidons sont prêts de massacrer ; mais bientôt cette princesse se voit environnée par ses soldats, et Pyrrhus lui fait perdre la vie. Priam pleure et s'arrache la barbe ; Anchise, Enée, Anthénor et quelques autres tâchent de l'engager à demander la paix ; mais en vain ce malheureux roi rejette leurs conseils, ce qui irrite ces princes à un tel point, qu'ils complotent entre eux de livrer la ville. Calchas donne l'idée du fameux cheval de bois, qu'Apus (Epéus) se charge de construire. Priam consent qu'on le fasse entrer dans Troie ; et les Grecs, par ce moyen, s'étant rendus maîtres de cette ville, en massacrent tous les habitants, sans épargner le roi même. Polyxène est sacrifiée sur le tombeau d'Achille ; Hécube, devenue furieuse par ce nouveau malheur, se jette comme une insensée sur les Grecs qui, pour se délivrer de ses morsures, l'assomment à coups de pierres et ensevelissent son corps dans l'île de Pleur. Lorsque les Grecs sont prêts à s'embarquer, Ajax, s'appuyant sur les services qu'il a rendus, demande le Paladin (Palladium), que l'on accorde cependant à Ulysse. Ajax va se coucher dans sa tente, en exhalant de grandes menaces contre ce dernier (1041). Le lendemain on le trouve mort dans son lit ; et Ulysse, craignant d'être soupçonné de cette mort précipitée, s'enfuit la nuit suivante. Agamemnon ordonne aux princes qui ont livré la ville de Troie de sortir promptement du pays, et remonte dans ses vaisseaux. Enée s'embarque pour l'Italie et Anthénor fait voile vers les îles des Anglais (1042). »

sant cet extrait, d'ajouter la note qui se trouve à la fin du manuscrit de la bibliothèque de Sorbonne, dont nous avons déjà parlé. Elle plaira sans doute par la singularité des faits qu'elle nous apprend, et que l'on chercherait vainement autre part. La voici : « Le Siège que les Grégeois tindrent devant Troye la Grand, dura par l'espace de x. ans, ix. mois, et viii. jours : et y eult de gens mors tant de Troye, comme de Grece la somme de xvii mille, et ix cens : et y avoit en la ville de Troy xxxii Rois, sans le Roy Priam, qui estoit Seigneur de tous : et devant tenant le Siège y avoit lx Rois, dont Agamemnon estoit le Gouverneur et principal pardessus ; et avoit ladictte Ville xl. lieues de long et viii. de large. »

TURLUPIN. — Il y a eu au *xvi^e* siècle une édition de *Turlupin*, sous ce titre : *La Tragi-Comédie des Enfants de Turlupin, malheureux de nature*. Rouen, Abr, Cousturier,

VEAUX (LA FARCE DES). — La *Farce des veaux iouée devant le roy en son entrée a Rouen*, est conservée dans le manuscrit du *xvi^e* siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63 ; elle a été éditée dans le *Recueil de Farces* de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°.) — Commencement :

LE RECEPUEUR commence.

Monsieur, ie me viens prendre à vous
Que les veaux ont mengé les loups...

Fin :

LE BADIN.

Payes .a disme....
Sy n'estes de payer dispos
Vous seres certes contra nos.

VENDEUR DE LIVRES (LE). — La *farce ioyeuse a III personnages, c'est a scauoir* :

UN VENDEUR DE LIVRES. LA DEUXIEME FEMME.
LA PREMIERE FEMME.

est conservée dans le manuscrit du *xvi^e* siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63 ; MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel l'ont éditée dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

La farce débute par le cri des colporteurs de livres au *xvi^e* siècle :

Liures, liures, liures !
Chansons, balades et rondeaux !
L'en portes a plus de cent liures.
Liures, liures, liures !
Venes tost que ie vous en liures.
Jamais n'en vistes de si beaux.
Liures, liures, liures !
Chansons, balades et rondeaux !
La Farce Ieninaux Fiseaux
Le Testament Maistre Mymin
Et Maistre Pierre Pathelin,
Et les Cent Nouvelles nouvelles...
Le Trespasement Saint Bidault
La Vie Sainte Perenelle,
La Chanson de la Peronelle,
La Vie monsieur Saint Francoys,
Le Confiteor des Angloys,
Le Trespasement de la Royne,
Auec la Gesine de Saines,
Et l'Obstinacion des Souyches...
La Propriété des Rubys,
Auec la Nature des Pierres,
Le Deuis des Mers et des Terres,
Aueques le Dict des Pays...
.... Le Roman de la Roze ;
..... La grand Farce,
Des Femmes qui ont la langue arse,
Quant ilz blasonnent leurs marys...
... Les Regretz des Marys...
.... Le Viel Testament
.... La Prophecie de Balaan
Le Sacrifice d'Abraham,
Le Jugement de Salomon...
.... Les beaux Diz des sains

M. de Montaran a réimprimé cette farce.
— *Voy.* COLLECTION CARON et RECUEIL DE LIVRETS PAR M. DE MONTARAN.

..... Les Diz rimés
De mariage qui se plainct...
J'ey le Deuis des grans habis,
Des chaynes, carqueus et rubiz..
L'ay le Voyage des Fumelles
Qui s'en vont a Bonnes-Nouvelles...
Vouecy la Farce Jehan Loyson
Et le Testament Pierre Maistre...
.... La Chanson du petit Chien...
Vouecy le Romant de ces Femmes
Qui sont deux ou troys iours perdus...
La Vie Sainte Agnes...
Vouecy l'Acte des Jehannes...
..... Le Doctrinal
Mes Chamberieres ou Mequines...
Vouecy le Livre sans reproche
De ceulx qui se vont estaler
A Notre Dame...
Vouela le Contredit
De la Chamberiere et du Prestre...
De Lue et de Noe le bel Assault...
La Dame et le Dismage,
Les Femmes qui ont le fillet...
Les Mal-Contentes...
Les Fieux et Rentes
Les Filles nouvelles rendus,
La Farce des Nouveaux Pouus...

Ce curieux catalogue n'a pas été re-marqué.

VENTRE (LE). — La *Moralité ioyeuse a IIII. personnages, c'est a scauoir* :

LE VENTRE. LE COEUR.
LES IAMBES. LE CHEF.

est conservée dans le manuscrit du *xvi^e* siècle de la Bibliothèque impériale, fonds La Vallière, n° 63 ; elle a été éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel dans leur *Recueil de Farces* (Paris, Téche-ner, 1831-1837, 4 vol. pet. in-8°).

LE VENTRE.

C'est moy qui donne aux membres vye,
Et sans moy tout membre desvye,
Sans moy plaisir ne prend le cœur :
Chef, bras, iambes mes en vigueur
Quant ie suys remply et noury ;
Se ne suys plain, tout est mary...

VIEIL ET DU JEUNE (LE DÉBAT DU). — On trouve le *Débat du Vieil et du Jeune* dans les *Poésies des xv^e et xvi^e siècles*, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits. (Paris, Silvestre, imprimerie de Crapelet, 1832, gr. in-8°, caract. goth.)

Roquefort (*Etat*, etc. p. 265) et M. l'abbé Delarue (*Essais*... p. 189) ont cité une pièce analogue des trouvères anglo-normands, sous le titre de *Petit-Plet*.

VILLAGEOISE (LA). — Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre françois* (t. III, p. 145), ont donné, sous la date de 1536, l'analyse de la *Villageoise*.

Le titre est ainsi conçu :

D'une pauvre Villageoise, laquelle ayra mieux

avoir la teste coupée par son Pere, que d'estre violée par son seigneur : faicte à la louange et honneur des chastes, et honnestes filles, à quatre personnages (1043).

« Un seigneur de village arrive sur le théâtre, accompagné de son valet, et fait entendre à ce dernier qu'il est de complexion amoureuse. Le valet dit qu'il connaît Esglantine, fille du pauvre Crouxmoulu.

LE SEIGNEUR.

Son pere est a moy tenu,
C'est ung des hommes de ma Terre,
Et mon mon subject. Va tost l'enquerre,
Si d'elle on pourroit finer.
Dy luy, s'elle vient en ma serre,
Qu'après la ferai marier
Si bien, qu'elle pourra porter
Sainture d'or, robbes fourrées,
Et tousiours grant estat mener.

« Le valet court chez le bonhomme Crouxmoulu, tire en particulier sa fille, et lui dit le sujet de sa commission. Esglantine rejette avec horreur la proposition, et défend au valet de se présenter devant elle. Ce dernier, après avoir rendu compte à son maître du mépris qu'on a marqué pour ses prétentions, retourne encore une fois vers la vertueuse fille, et, voulant l'emmener de force, elle appelle son père, qui jugeant aisément que le seigneur n'a d'autre intention que de déshonorer sa fille, menace le valet de lui décharger sa coignée sur la tête, s'il ne se retire. Le valet s'enfuit, et dit au seigneur ce qui vient de se passer. Ce dernier forme sur-le-champ la résolution d'aller lui-même enlever Esglantine, et de maltraiter le père de cette fille

LE SEIGNEUR à son valet.

Tiens, prens ce fer rouge moulu ;
Je porterai mon bram (1044) d'acier ;
Foy que je doy à saint Richier,
Il aura des coups plus de cent.]

« Le seigneur et son valet entrent dans la cabane du bonhomme Crouxmoulu.

LE SEIGNEUR.

Vilain de rude entendement,
Qui te meut d'estre si hardy,
D'offencer mon commandement.
Battu seras présentement :
Tien. (*Il frappe le pere.*)

LE VALET se mocquant de Groux moulu.

Ta coignée n'est pas icy ?

LE PERE.

Ah ! Mon Seigneur, pour Dieu mercy.

LE SEIGNEUR.

Mercy, coquin ? Vous y mourrez,
De coups aurez le corps noircy.

LE PERE.

Mon cher Syre, vous me tuez.

ESGLANTINE.

Ah, mon Seigneur, pour Dieu, mercy.

« Esglantine voyant qu'elle ne peut éviter de suivre le seigneur, se jette à ses pieds

ESGLANTINE.

Seigneur, je vous requiert un don,
Pour Dieu, qu'il ne soit contredit.

(1043) A Paris, chez Simon Caluarin. De 38 pages. — La Villageoise a été réimprimée à la fin du

LE SEIGNEUR.

Quel don ?

ESGLANTINE.

Une heure de respit.

LE SEIGNEUR.

Cela ! et que vous peut-il faire ?

ESGLANTINE.

Je vueil à mon pere un petit,
En secret conter mon affaire.

LE SEIGNEUR.

Point ne vueil vostre gré deffaïre,
Je suis content de l'accorder ;
Mais gardez devers moy meffaïre.

« Esglantine se retire dans une chambre avec son père, et le conjure de lui conserver son honneur en lui *couplant la tête*. Le seigneur écoute cela à la porte.

LE SEIGNEUR.

Je suis icy près à l'escoute,
Mais j'ay de ce que j'oy pitié.

« Quelque répugnance que sente le père à devenir l'homicide de sa fille, il aime cependant mieux commettre ce crime que de la voir déshonorée. Alors le seigneur le voyant prêt d'exécuter la prière de sa fille, ouvre la porte de la chambre et arrête le coup

ESGLANTINE.

Ah ! Mon Seigneur, vous avez tort ;
Vous rengregez mon desconfort.
J'ay requis en piteux langage
Mon pere de moy descoller.
Cher Seigneur, vous devez garder
Vos subjectz, par vostre prouesse,
Et vous me voulez me diffamer,
Pour un peu de folle jeunesse ;
Parquoy desconfort tant me blesse,
Que j'ayme mieux mon tems conclure
Maintenant honneur, et sagesse,
Qu'estre addonnée à telle ordure.

LE SEIGNEUR.

O vénérable créature,
Sur toutes bonnes la régente
Je renonce à ma folle cure ;
Pardonnez-moy, pucelle gente.
Levez-vous, sus tost, excellente,
En vertu, la source et fontaine,
De chasteté la fleur regnante
Et en vous d'odeur souveraine.
Ma fresle jeunesse humaine

Mais vostre constance certaine
M'en faict avoir compassion.

(*Il prend une couronne, ou chapeau de fleurs, et luy met sur la tête, en disant :*)

Or vous aurez pour décoration
De chasteté, cette noble couronne,
Sur vostre chef ; pour compensation.
Très-haultement icy vous en couronne.

LE VALET aux spectateurs.

Bien va à qui bien s'adonne :
Pucelletes, regardez-y.

« Le seigneur assure le père de son amitié, et l'affranchit lui et sa fille de tous droits et servitude. Après de grands remerciements de la part d'Esglantine et de son

xviii^e siècle par Caron. — Voy. COLLECTION CARON.
(1044) Espèce de sabte.

père, le dernier finit ainsi la moralité :

LE PERE aux spectateurs.
Prenez en gré la simple estude
De ces motz simplement touchez :
La matiere est similitude
Pour bonnes filles, et sachez
Si les motz ne sont bien couchez.
Nous prierons le doux examen,
Que nous soyons tous mieux logez
En paradis : dites Amen. »

VITAL DE BLOIS. — La Notice sur Vital de Blois de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XV, 1820, p. 428) ne lui attribue que le *Querolus*, ou *Aululaire*, poème composé d'après l'ancienne pièce datant du temps de Théodose et d'Honorius, dont l'auteur est resté inconnu. — On a de lui le *Geta* ou *Amphitryon*. — Il vécut au XII^e siècle.

VOSACUS ET RHENUS (DIALOGUE DE). — M. Edelestand Duméril remarque, dans Ermold Niger, le *Dialogue de Vosacus et de Rhenus*. Assurément il n'y a point là une action dramatique, mais la tendance du moyen âge à tout dramatiser y est fortement marquée. (Cf. *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 3.)

VULCAIN (LE JUGEMENT DE). — Dans son cours professé à la Faculté des lettres en 1335, M. Magnin signalait le *Jugement de Vulcain* comme une petite pièce rangée à tort dans les *Anthologies* parmi les églogues, et jouée probablement dans les festins par un seul acteur entre les V^e et VII^e siècles. (Cf. *Journ. gén. de l'Instr. publ.*, 1835, 15 mars, p. 178.)

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

A

ABBESSE GROSSE DE SON CLERC (L'). — L'*Abbesse* est un des drames conservés dans le manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, n° 7208, 4 A, de la Bibliothèque impériale.

Il y est intitulé: *Cy commence un miracle de Notre-Dame, comment elle délivra une abbesse qui estoit grosse de son clerc.*

Cette pièce est restée inédite.

Malgré les sévères instructions d'un prédicateur, dont le sermon coupe les premières scènes du drame, l'abbesse et son clerc ont failli. Une des sœurs, dont la malice vigilante a surpris ce secret, en réfère à l'évêque du diocèse, et le couvent tout entier se révolte contre sa supérieure. Le désordre est au comble. La cour épiscopale ouvre une enquête, une épreuve est faite, l'innocence de l'abbesse est avérée. *Notre-Dame* elle-même est venue à son aide. Mais l'abbesse coupable confesse à l'évêque et sa faute et le secours divin qu'elle a obtenu. Frappé de ce miracle, le saint homme donne l'absolution à cette mère désolée, et fait élever l'enfant dont la délivra *Notre-Dame*.

ACHILLE (SAINT). — Le mystère de *Saint Achille* fut joué en 1524, à Valence. (Cf. OLLIVIER, *Essai sur Valence*, p. 154 et 311.) — Voy. SAINT FÉLIX et SAINT FORTUNAT.

ADAM. — Un manuscrit du XIV^e siècle de la Bibliothèque de Rouen, n° 48, 29 Y, non paginé, contient une sorte de commémoration dramatique du *Paradis Perdu*: le mercredi des Cendres on chassait les pénitents publics de l'Eglise, en chantant un verset commençant par ces mots: *Ecce Adam*. (Cf. DE LAFONS-MÉLICOCCQ, *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 80-82. ÉDEL. DUMÉRIL, *Orig. lat. du th. mod.*; Paris, 1849, gr. in-8°, p. 48, note 1.)

ADAM D'HALBERSTADT. — Cf. SCHMIDIUS, *Dissertatio de Adamo Halberstadiensi in die Cinerum ex ecclesia ejecto*; Helmstadt, 1702, in-4°.

ANNONCIATION. — M. de Lafons-Mélicocq, dans les *Annales archéologiques* (t. VIII, p. 161), cite un inventaire de l'église cathé-

drale de Noyon, où figure un costume d'un acteur du *Mystère de l'Annonciation*.

APPARITION. — L'*Apparition* se retrouve en Angleterre dans la 19^e pièce du *Chester Whitsun plays*, dans la 25^e des *Towneley mysteries*, et dans la 38^e du *Ludus Coventriæ*.

-- En Espagne, on a un auto de Juan de la Encina, composé en 1494.

AGNÈS (MYSTÈRE DE STE). — Il est sorti des presses de Sermatelli à Firenze en 1592 un mystère italien de Ste Agnès (*S. Agnesa*).

C

CARMENTRANT (LE TESTAMENT DE). — ABUNDANCE (Jean d'). — Le *testament de Carmentrant a VIII personnages: c'est assaouvoir*:

CARMENTRANT,
ARCHIEPOT,
TYRELARDON,
LECHEFROYE,

CARESME,
HARENSOURET,
TESTEDAULX,
OGNIONS.

(A la fin) : *Finis* compose par Abundance à grant haste; pet. in-8° de 8 feuil.

CHRIST SOUFFRANT. — M. Edelestand Duméril (*Origines latines du théâtre moderne*; Paris, Franck, 1849, in-8°, p. 10, notes 1, 2), a adopté sur le *Christ souffrant* l'opinion exprimée par M. Magnin que ce drame est de plusieurs auteurs.

M. Schack (*Geschichte der dramatischen literatur und Kunst in Spanien*, t. I^{er}, p. 23) est d'avis que cette pièce fut déclamée dans les églises le vendredi saint. M. Edelestand Duméril (*Ibid.*) s'est rangé à cette opinion.

CRÉATION DU MONDE (LA). — Le mystère *Kymri*, intitulé *La Création du monde et le Déluge*, a été publié en 1827 par M. Davies Gilbert. Il ne remonte, dans sa forme actuelle, qu'à 1611. (Cf. EDELESTAND DUMÉRIL, *Origines latines du théâtre moderne*; Paris, 1849, in-8°, p. 34.)

D

DANIEL D'HILAIRE. — M. Edelestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 35) cite le *Daniel d'Hilaire*.

DAVID (LA VIE DE SAINT). — Voy. *Nonne (Mystère de sainte)*.

E

ENFANT PRODIGE (L'). — L'*Enfant prodigue* fut joué en 1563 à Béthune par les « compagnons du serment de Saint-Michel. » (Cf. DE LAFONS-MÉLICOQ, dans les *Mélanges histor.*, publiés par M. Champollion-Figeac, t. IV, p. 327.) Il y avait été représenté dès 1532 (*Ib.*, note 4.)

F

FELIX (SAINT). — M. Ollivier (*Essai sur Valence*, p. 154 et 311) a publié des *Lettres patentes* du 10 février 1524 dont nous extrayons le passage suivant :

« Les manans habitans de la ville de Valence, pour préserver et garder leur ville des pestes et autres maladies et inconvéniens, et la tenir en prospérité et en sancté, dès longtemps ont, par us, ancienne et louable coustume et observance accoustumée, de vingt-cinq en vingt-cinq ans ou autre temps limité, joué ou fait joué l'ystoire des glorieux saints martyrs Félix, Fortunat et Achille, desquels les corps reposent en icelle ville. »

FEMMES QUI ONT LA LANGUE ARSE (LES). — Farce du xv^e siècle, connue seulement par le cri du *Vendeur de livres*. — Voy. ce mot.

FORTUNAT (SAINT). — Le mystère de *Saint Fortunat* fut joué en 1524 à Valence. (Cf. OLLIVIER, *Essai sur Valence*, p. 154 et 311. — Voy. SAINT-FÉLIX et SAINT-ACHILLE.)

G

GUERRE ET LE DEBAT (LA). — Farce attribuée à Jean d'Abundance.

H

HOMME HUMAIN (L'). — M. de Lafons-Mélicocq, dans les *Annales archéologiques* (t. VIII, p. 159) fait mention d'une moralité de l'*Homme humain*.

Le même auteur, dans des *extraits de chartes*, qu'a publiés M. Champollion-Figeac, dans les *Mélanges historiques* (t. IV, p. 325) qui font partie de la *Collection des Documents inédits*, revient sur l'*Homme humain*. Cette moralité fut jouée en 1526 par les vicaires de Saint-Bétremin.

HROTSWITHE. — M. Edélestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne*, (Paris, 1849, in-8°, p. 15-19) et auparavant dans le *Journal des Savants de Normandie*, a soutenu l'opinion que le théâtre de Hrotsuitha n'avait jamais été représenté. Il donne de ce sentiment très-bizarre ces singulières raisons, que, dans le manuscrit, le *théâtre* est intitulé *premier livre*, et les légendes qui le suivent *second livre*; les didascalies manquent; l'exclamation *expavete* d'Andronique pourrait être lue *expavete*, etc.

J

JACQUES (SAINT). — BARDON DE BRUN (B.), *Saint-Jacques*, tragédie (en 5 actes et en vers) représentée à Limoges par les con-

frères pèlerins du dict saint, en l'année 1596; Limoges, par Hugues Barbou, 1596; petit in-8°. Cette pièce rare se compose de 180 pp. non compris 12 ff. prélim. (BRUNET, *Manuel du libraire*, au mot *Bardon*)

JEHAN LOYSON. — Farce du xv^e siècle, connue seulement par le cri du *Vendeur de livres*. — Voy. ce mot.

JULIEN (L'EMPEREUR). — M. Edélestand Duméril, dans ses *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1849, in-8°, p. 305-354) a édité le *Mystère de l'empereur Julien et de Libanius, son sénéchal*, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7208, 4, A, fol. 127, verso.

L

LAURENT (SAINT). — Un mystère de *San Lorenzo*, composé au xvi^e siècle, a été imprimé à Firenze, chez Sormatelli, en 1592.

LAZARE (LE). — Le *Lazare*, morale à vi personnages c'est à scaouvoir :

LE LAZARE. zare.
MARTE, seur du Lazare. MARYE MADELAINE, et SES
IACOB, seruiteur du La- DEULX SEURS.

LÉGER (SAINT). — La *vie de Saint Legier* fut jouée à Béthune, lors de l'élection de Charles-Quint comme roi des Romains. (Cf. DE LAFONS-MÉLICOQ, dans les *Mélang. hist.* publ. par M. Champollion-Figeac, t. IV, p. 329.)

M

MARTIAL (SAINT). — Un *Miracle du bienheureux saint Martial* fut joué pour la première fois en 1290, et pour la seconde en 1302 par les bourgeois de Cahors, dans le cimetière et près de la croix de pierre consacrés au dit saint. (Cf. l'abbé LEGROS, *Mélanges Manuscrits*, t. I^{er}, parmi les manuscrits de la Bibliothèque du grand séminaire de Limoges.)

N

NEMO. — Les *grands et merveilleux faits de Nemo*, farce attribuée à Jean d'Abundance.

NOUVEAUX PONUS (LES). — Farce du xv^e siècle, connue seulement par le cri du *Vendeur de livres*. — Voy. ce mot.

P

PATES OUAINTEs. — La farce des *Pates Ouaintes*, pièce satirique, représentée par les écoliers de l'université de Caen, au carnaval de 1492; publiée d'après un manuscrit contemporain, par T. Bonnin, Evreux, 1843, gr. in-8°, pap. de Hollande.

Q

QUINZE SIGNES (LES). — Farce attribuée à Jean d'Abundance.

R

RÉSURRECTION DU SAUVEUR. — Un mystère de la *Résurrection du Sauveur*, en prose, s'est rencontré dans un manuscrit du xv^e siècle, parmi ceux de la bibliothèque de la reine de Suède, déposés au Vatican, n° 1728, in-4°, papier. (Cf. PAUL LACROIX, *Notices...* dans les *Mélang. histor.* publ. par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, t. III, p. 282, *Coll. des Doc. inéd. rel. à l'Hist. de Fr.*)

TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Avant-Propos	9	de de Beauchamps, de la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; opinions de MM. O. Leroy, Paulin Paris ; analyse des frères Parfait.	169
Sentiments de l'église relativement au théâtre.	17	<i>Barbe</i> (Mystère de sainte). — xvi ^e siècle. — Erreur de la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; Duverdier ; analyse des frères Parfait.	196
I. Canons des saints Conciles.	17	<i>Bauteuch</i> (Sainte). — xiv ^e siècle. — Manuscrit, édition de MM. Ed. Frère, Achille Jubinal et Leroux de Lincy ; analyse du mystère.	198
II. Ecrits des saints Pères.	31	<i>Benoit sur Loire</i> (Manuscrit de Saint-). — xiii ^e siècle. — Indiqué par Du Cange, l'abbé Lebeuf, les Bénédictins, publié par MM. l'abbé La Boderie et Monmerqué, par M. Wright en Angleterre ; mentionné par MM. Magnin, O. Leroy, Ach. Jubinal, Chabailles et Dessales ; drames qu'il contient.	200
<i>Abraham</i> . — x ^e siècle. — Opinion de M. Magnin sur ce drame : id. de M. O. Leroy ; traduction de la pièce.	67	<i>Bernard</i> (Saint). — xvi ^e siècle (?) — Mention de de Beauchamps.	201
<i>Abraham et Isaac</i> . — xvi ^e siècle. — Mention de M. l'abbé de Larue ; ce drame est-il celui mentionné par les frères Parfait ? (Voy. <i>Vieux Testament</i> .)	78	<i>Bien-avisé et Mal-Avisé</i> . — xv ^e siècle. — De Beauchamps, la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; opinion de M. Sainte-Beuve ; analyse des frères Parfait.	201
Abundance (Jean d'). — xvi ^e siècle. — Duverdier, les frères Parfait.	78	<i>Blasphémateurs</i> (Les). — xvi ^e siècle. — Duverdier, de Lacroix du Maine, de de Beauchamps, la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; réédition de la Société des Bibliophiles, extraits de Dibdin ; autre réimpression aux frais du prince d'Essling ; analyse incomplète de M. O. Leroy ; analyse.	212
<i>Abus</i> (l'arce d'). — xvi ^e siècle. — A pour auteur Gringoire. Analyse de M. O. Leroy.	78	Bodel (Jean), auteur du <i>Théophile</i> . — xi ^e siècle. — Erreurs de M. O. Leroy, relevées par M. Paulin Paris.	216
<i>Actes des apôtres</i> . — xv ^e siècle. — Manuscrits. Opinions de Lacroix du Maine. Lassay, Catherinot, Bayle, les frères Parfait, et de MM. Sainte-Beuve, Magnin et O. Leroy ; compte rendu des frères Parfait.	79	Bœuf (Prose du). — Epoque inconnue. — Le Père Théophile Raynaud.	218
<i>Adam</i> . — ix ^e siècle. — Manuscrit, éditions, Grabe, M. Boissonnadé, M. Dübner ; critique du sujet par M. Magnin ; traduction de la pièce.	107	Buhez Santez Nonn. — V. <i>Sainte Nonne</i> .	
Adam d'Alberstadt, tradition reproduite par M. Magnin.	110	Calènes (Les). — xvi ^e siècle. — Du Cange.	217
<i>Adam et Eve</i> . — xiv ^e siècle. — M. Magnin.	110	<i>Callimaque</i> . — x ^e siècle. — Drame de Hrotswithe. Opinions de MM. Magnin et Pâtin Traduction de la pièce.	217
<i>Adoration des mages</i> . M. de Moléon.	110	<i>Catherine</i> (Le jeu de Sainte-). — xi ^e siècle. — Du Boulay, l'abbé Lebeuf, les Bénédictins, de Roquefort-Flaméricourt, l'abbé de Larue, M. Raynouard, M. O. Leroy, M. Magnin ; fragment de Matthieu Paris.	227
Agapes. — i ^{er} siècle. — Baronius, Séverin Binius, M. Magnin.	111	<i>Catherine</i> (de Sienne, de Fierbois du mont Sinai (?) [Sainte-]). — xv ^e siècle (?) — Chronique de Metz, Duverdier, les frères Parfait, de Beauchamps, M. Magnin ; incertitude	229
<i>Alleluia</i> (L'). — vii ^e siècle. — Héric, l'abbé Lebeuf, Du Cange, le <i>Mercur de France</i> , Du Tilliot.	111	<i>Césaire</i> (Saint). — Epoque incertaine. — De Beauchamps.	229
<i>Amis et Amille</i> . — xiv ^e siècle. — Manuscrit, édition de MM. Monmerqué et Fr. Michel ; version française du mystère.	112	Chesnaye (Nicole de la). — xvi ^e siècle. — Duverdier, Lacroix du Maine, de Beauchamps.	229
<i>Amitié bannie du monde</i> (L'). — xii ^e siècle. — A pour auteur Théodore Prodrome ; n'a point les caractères d'une pièce religieuse ; citation d'après M. Magnin.	135	<i>Chevalier</i> (Le). — xvi ^e siècle. — De Beauchamps, la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> , les frères Parfait, analyse.	250
<i>Ancien Testament et la Passion</i> (L'). — xv ^e siècle. — M. Paulin Paris.	135	Chivalet (Antoine), auteur du <i>Saint Christofle</i> . — xvi ^e siècle. — Note de Guy Allard, les frères Parfait.	252
<i>Andrieu</i> . (Les jeux de monsieur saint). — xv ^e siècle. — M. Louandre.	136	Chocquet (Louis), auteur de l' <i>Apocalypse</i> . — xvi ^e siècle. — On lui a attribué à tort les <i>Actes des apôtres</i> .	252
<i>Andry</i> (S.). — xvi ^e siècle. — De Beauchamps, les frères Parfait, la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; compte rendu des frères Parfait.	136	<i>Christ</i> (Jeu du). — xiii ^e siècle. — Chronique du Frioul, Muratori, M. Raynouard.	252
Ane (La fête de l'âne). — vii ^e siècle. — Du Cange, Du Tilliot, M. Magnin ; ordre de la procession selon l'usage de Rouen ; chant de l'Ane ; traduction reproduite par Leber.	138	<i>Christ souffrant</i> (Le). — Voy. la <i>Passion</i> .	255
Aneau (Barthélemy). — xvi ^e siècle. — Frères Parfait.	142	<i>Christine</i> (Sainte). — Epoque incertaine. — De Beauchamps.	255
<i>Annonciation de la Vierge</i> . — xiv ^e siècle. — MM. Raynouard, Magnin.	145	<i>Christofle</i> (Saint). — xvi ^e siècle. — Auteur, Antoine Chivalet. Mention de la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; analyse des frères Parfait.	255
<i>Anti-Christ</i> (L'). — xii ^e siècle. — Manuscrit, édition, opinions de Muratori, de Martin Gerbert ; M. Magnin, M. Achille Jubinal ; fonds du sujet ; analyse.	144	<i>Claire</i> (Sainte). — Epoque incertaine. — De Beauchamps.	245
<i>Apocalypse</i> (Mystère de l'). — xvi ^e siècle. — Edition, de Beauchamps, la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> , M. Sainte-Beuve ; analyse des frères Parfait.	147	<i>Clovis</i> (Le roi). — xiv ^e siècle. — Manuscrit, édition de MM. Monmerqué et Fr. Michel. Opinion de M. O. Leroy. Version française de ce mystère.	245
<i>Apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ</i> . — xi ^e siècle. — Manuscrit de Saint-Benoit-sur Loire ; traduction du mystère.	150	Conards (Les). — Moyen âge. — Formules de la fête des Fous. Du Tilliot, l'abbé d'Artigny.	272
<i>Apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ à deux disciples dans le bourg d'Emmaüs</i> (Mystère de l').	151	<i>Conception</i> (L'immaculée). Voy. le <i>Triomphe des Normands</i> .	272
<i>Apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ</i> (L'). — xvi ^e siècle. — Auto de Pedro Altamira.	153	<i>Conception</i> (La). — xvi ^e siècle. — Voy. <i>Passion</i> .	272
<i>Archidiacre</i> (Miracle de l'). — xiv ^e siècle. — Mystère inédit.	154	<i>Condamnation de Banquet</i> (La). — xv ^e siècle. — De Beauchamps, les frères Parfait, M. O. Leroy.	272
<i>Arrivée de l'époux</i> (Mystère de l'). Mention inexacte.	158	<i>Confit des vertus et des vices</i> (Le). Dialogue d'Isidore de Séville, considéré à tort comme monument dramatique.	273
<i>Ascension</i> (L'). Fausse indication.	158		
<i>Assomption</i> (Mystère de l'). — xvi ^e siècle. — Mention de l'abbé de Larue.	159		
<i>Assomption</i> (Mystère de l'). xvi ^e siècle. — Duverdier, de Beauchamps, la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; analyse des frères Parfait.	159		
<i>Assomption</i> (Moralité de l'). — xvi ^e siècle. — De Jean Parmentier ; analyse des frères Parfait.	161		
<i>Avenir</i> (Le Roi). — xv ^e siècle. — De Jean du Prier ; opinions de de Beauchamps, de la <i>Bibliothèque du théâtre françois</i> ; analyse des frères Parfait.	163		
<i>Barbe</i> (Mystère de sainte). — xv ^e siècle. — Mentions			

- Couches de la Vierge (Les)*. — xiv^e siècle. — M. Raynouard. 275
- Création (La)*. — xv^e siècle. — M. Vallet de Viriville. 274
- Mentions vagues de de Beauchamps, Raynouard. 274
- Crépin (Saint) et Saint Crépinien*. — xiv^e siècle. — Manuscrits, édition de MM. Chabailles et Dessales; analyse. 274
- Daniel (d'Hilaire, disciple d'Abailard)*. — xii^e siècle. — Manuscrit; édition de M. Champollion-Figeac; M. O. Leroy; traduction. 279
- Danse générale (La)*. — xiv^e siècle. — Auto, dom Tomas Sanchez. 284
- Danses consacrées (Les). — Moyen âge. — Formules de la fête des Fous. 285
- Défruit (Le)*. — Moyen âge. — Formule de la fête des Fous. 285
- Denis (La conversion de saint)*. — xv^e siècle. — Manuscrit; édition de M. A. Jubinal; analyse. 286
- Denis (Le martyr de saint)*. — xv^e siècle. — Manuscrit; édition de M. A. Jubinal; mention de de Beauchamps; opinion de M. O. Leroy; analyse tirée de la *Bibliothèque du théâtre français*. 287
- Denis (Le mystère de saint)*. — xvi^e siècle. — Citations vagues de de Beauchamps; analyse des frères Parfait. 288
- Denis (Mimes de saint)*. — xv^e siècle. — Monstrelet, M. O. Leroy. 291
- Désert (Le)*. — xv^e siècle. — *Comédie* de Marguerite de Navarre; les frères Parfait, la *Bibliothèque du théâtre français*. 291
- Diablerie (La)*. — xvi^e siècle. — A pour auteur Eloi d'Amerval; Duhalle, M. Vallet de Viriville; analyse des frères Parfait. 291
- Dialogue entre Dieu l'homme et le diable*. — xv^e siècle. — L'abbé Lebeuf. 295
- Dieu (Le jeu de)*. — xiv^e siècle. — Du Cange. 295
- Dominique (Saint)*. — xvi^e siècle. — De Beauchamps, la *Bibliothèque du théâtre français*; analyse des frères Parfait. 295
- Dominus regit*. — xv^e siècle. — M. Louandre. 298
- Dulcitius*. — x^e siècle. — Drame de Hrotswithe; M. Magnin; traduction. 298
- Enfant donné au diable (L')*. — Manuscrit. — Pièce restée inédite; analyse et citations. 305
- Enfant ingrat (L')*. — Notice par les frères Parfait. 306
- Enfants d'Israël (Les)*. — xiv^e siècle. — L'abbé de Larue. 310
- Enfant mis aux lettres (L')*. — xv^e siècle. — M. Paulin Paris. 310
- Enfant de perdition (L')*. — xvi^e siècle. — Duverdier, de Beauchamps, les frères Parfait, la *Bibliothèque du théâtre français*; réimpression; analyse. 310
- Enfant prodigue (L')*. — xvi^e siècle. — La *Bibliothèque du théâtre français*; M. Sainte-Beuve; analyse des frères Parfait. 312
- Entrée à Jérusalem (L')*. — Moyen âge. — De Moléon; M. Magnin. 314
- Eptus Puor*. — Moyen âge. 314
- Erasmus (Saint)*. — xv^e siècle. — De Beauchamps. 315
- Etienne (Saint)*. — xv^e siècle. — Manuscrit; mention de de Beauchamps; édition de M. A. Jubinal; note de M. Quicherat; analyse et citations. 315
- Erupère (Saint)*. — xvi^e siècle. — M. Giraud. 317
- Ezéchiél le tragique*. — ii^e siècle. — Article de M. Magnin. 317
- Félicien (Saint)*. *Journal de Paris* de 1787. 319
- Femme du roi de Portugal (La)*. — xiv^e siècle. — Drame inédit; analyse et citations. 319
- Femme sauvée du feu (La)*. — xiv^e siècle. — Manuscrit; édition de MM. Monmerqué et Fr. Michel; M. O. Leroy; version française. 320
- Fête des Fous (La). — Moyen âge. — Les travaux sur la fête des Fous sont restés trop exclusifs: Du Cange, le P. Théophile Raynaud, Du Tilliot, l'abbé d'Artigny, l'abbé de Larue, M. Magnin. — La fête des Fous est aussi ancienne que l'Eglise et a été universelle; Orient, Occident. — Les Fous eurent des papes, des rois. — La variété des formules est infinie. — Le nord de la France, le centre et le sud-est, en subissent surtout les atteintes. 337
- Fête des merveilles (La). 341
- Fête des miracles (La). 341
- Fiacre (Saint)*. — xv^e siècle. — Mention de de Beauchamps; édition de M. A. Jubinal; opinions de M. O. Leroy; analyse de la *Bibliothèque du théâtre français*. 341
- Fidèle (Le)*. — xv^e siècle. — Manuscrit; édition de MM. Leroux de Lincy et Francisque Michel; analyse et citations. 345
- Fille du roi de Hongrie (La)*. — xiv^e siècle. — Edition de MM. Monmerqué et Fr. Michel; version française. 344
- Filles dotées (Les)*. — xiii^e siècle. — Traduction. 375
- Fils de Gétron (Le)*. — xiii^e siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire. Traduction du mystère. 375
- France (La)*. — xvi^e siècle. — Duverdier, les frères Parfait; mention manuscrite de M. A. Jubinal; analyse. 378
- François (Saint)*. — Epoque incertaine. — De Beauchamps. 380
- Gabriel et Marie*. Dialogue philosophique indiqué à tort parmi les monuments dramatiques. 379
- Galicain (Le)*. — x^e siècle. — A pour auteur Hrotswithe; semble, dans une de ses scènes, reproduire les légendes relatives à la conversion de Clovis; éclairci d'un comique grossier et populaire, mais vif et naturel; traduction du drame. 379
- Gaudine (La marquise de la)*. — xiv^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; pièce inédite; analyse de M. O. Leroy. 392
- Gédéon (Le combat de)*. Fausse indication. Le *Gédéon* est un sermon. 394
- Geffroy (L'abbé)*. — xii^e siècle. 394
- Geneviève (Les miracles de sainte)*. — xv^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; édition de M. A. Jubinal; opinions de M. O. Leroy; analyse de la *Bibliothèque du théâtre français*. 394
- Geneviève (Manuscrit de sainte)*. — xv^e siècle. — Publié par M. A. Jubinal; opinion singulière de M. Villemain. 397
- Georges (Saint)*. — Date incertaine. — Fragment. 398
- Germain (Le mystère de saint)*. — xv^e siècle. — Joué à Auxerre, dans l'intérieur d'une église; mention de l'abbé Lebeuf; observation de M. Magnin. 399
- Gouvert d'Humanité (Le)*. — xvi^e siècle. — De Jean d'Abundance; Duverdier, les frères Parfait. 399
- Gresban (Arnoul et Simon)*. — xv^e siècle. 399
- Gringoire (Pierre)*. — xv^e siècle. — Opinions de M. O. Leroy. 399
- Guillaume, ermite (Saint)*. — Date incertaine. — De Beauchamps. 401
- Hérésie et l'Eglise*. — xv^e siècle. — Manuscrit; édition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; opinion erronée de M. O. Leroy; analyse et citations. 401
- Hérode ou l'Adoration des mages*. — xii^e siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire; traduction. 402
- Hilaire, disciple d'Abailard. — xii^e siècle. — Edition de ses œuvres par M. Champollion-Figeac; a laissé parmi diverses pièces versifiées, trois mystères. 406
- Homme fragile (L')*. — xvi^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; analyse et citations. 407
- Homme juste et l'homme mondain (L')*. — xvi^e siècle. — A pour auteur Simon Bougouin. Duverdier, Lacroix du Maine, la *Bibliothèque du théâtre français*; analyse des frères Parfait. 408
- Homme pécheur (L')*. — xvi^e siècle. — De Beauchamps, la *Bibliothèque du théâtre français*; analyse des frères Parfait. 412
- Homme produit par nature (L')*. — Duverdier-Vauprivaz, les frères Parfait. 414
- Honorat (Saint)*. Indication vague et époque incertaine. 414
- Honorine (Sainte)*. — xvi^e siècle. — L'abbé de Larue. 414
- Hostie (La sainte)*. 415
- Hrotswithe. — x^e siècle. — Religieuse de Gandeshen, auteur de diverses pièces. 415
- Hypodiacres (La fête des). 422
- Hyppolythe (Saint)*. 422
- Ignace le grammairien. — ix^e siècle. — Auteur d'*Adam*. 421
- Ignace (Saint)*. — xiv^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. Monmerqué et Fr. Michel; version française du mystère. 421
- Impératrice romaine (L')*. — xiv^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. Monmerqué et Fr. Michel; version française. 434
- Incarnation (L')*. — xiv^e siècle. — Mention de l'abbé de Larue. 438
- Innocents (Les)*. — xi^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; fragment publié par M. Magnin. 438
- Innocent (Le massacre des)*. — xii^e siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire; version française. 439
- Innocents (Comédie des)*. — xvi^e siècle. — A pour au-

- tear Marguerite de Navarre. Frères Parfait; la *Bibliothèque du théâtre françois*. 462
 Institution des Frères Prêcheurs. 462
 Jacques (Saint). Mention vague de de Beauchamps. 461
 Jean-Baptiste (Saint). — xvi^e siècle. — Duverdier, de Beauchamps, les frères Parfait. (Espagne, xvi^e siècle, le Baptême de Saint-Jean, la Conception de Saint-Jean d'Esteban Martinez). 461
 Jean-Baptiste (Mystère de). — xvi^e siècle. — M. Emile Jolibois. 462
 Jehan le Palu (Saint). — xiv^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; mention de M. O. Leroy 474
 Jeudi saint (Le). — Moyen âge. — Usage de la fête des Fous. 474
 Jeu Paschal. 474
 Job (La patience de). — xvi^e siècle. — La *Bibliothèque du théâtre françois*; analyse des frères Parfait. 474
 Jonas (Mystère de). — xvi^e siècle. — M. Louandre. 477
 Joseph. — xiii^e siècle. — mention des Annales de Corbie, Leibnitz, Martin Gerbert. 477
 Joseph (La vendition de). — xvi^e siècle. — Exemple unique; réimpression aux frais de M. le prince d'Essing; mention de la *Bibliothèque du théâtre françois*; analyse et citations. 477
 Joseph (Les histoires de). — xvi^e siècle. — M. Louandre. 478
 Josse (Saint). Mention vague de de Beauchamps. 478
 Jouet d'or (Le). — xiv^e siècle. — M. Paulin Paris. 478
 Jour des merveilles. — Moyen âge. 479
 Juif volé (Le). — xii^e siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît sur Loire; édition de la Société des bibliophiles; version française. 479
 Julien (Saint). Mention vague de de Beauchamps. 482
 Justice (La). — xi^e siècle. — Extrait du manuscrit original; âge incertain; se retrouve à diverses époques, chez divers peuples; opinions de M. l'abbé de Larue; fragments cités par cet auteur; M. Paulin Paris. M. O. Leroy. 482
 Kalcandach 483
 Las d'amour divin (Le). — xvi^e siècle. — Citation de de Beauchamps; analyse de la *Bibliothèque du théâtre françois*. 483
 Laurent (Saint). — xvi^e siècle. — Citation de de Beauchamps; analyse de la *Bibliothèque du théâtre françois*. 483
 Lazare ressuscité (Saint). — xii^e siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît sur Loire; opinion de M. Magnin; version française. 486
 Lazare (La résurrection de). — xii^e siècle. — A pour auteur Hilaire, disciple d'Abailard; note de M. Champollion-Figeac; opinion de M. O. Leroy; version française. 489
 Léocade (Sainte). Mention vague de de Beauchamps. 489
 Liberté de décembre. 492
 Lotts (Les). 492
 Louis (Saint). — xvi^e siècle. — A pour auteur, Pierre Gringoire. Manuscrit de la Bibliothèque impériale; mystère inédit; opinion de MM. O. Leroy, Villemain; analyse de M. O. Leroy. 492
 Loup (Le jeu de saint). Mention de Duhalles, Courtaillon, Grosley, M. Vallet de Viriville. 498
 Loup-Vert. Formule de la fête des Fous; M. Langlois. 498
 Machabées — xvi^e siècle. — Jean de Virey, auteur des *Machabées*; sa biographie par les frères Parfait; analyse des *Machabées* par les mêmes; observations de M. Sainte Beuve. 497
 Maclou (Saint). — xv^e siècle. — Charte de l'évêque de Langres; M. Vallet de Viriville 500
 Madeleine (La vie de sainte). — xv^e siècle. — Le Père Colonia. 500
 Madeleine (La vie de Marie). — xv^e siècle. — Analyse de la *Bibliothèque du théâtre françois*. 501
 Marguerite (Sainte). — xvi^e siècle. — Duverdier, de Beauchamps, les frères Parfait. 501
 Marguerite de Navarre. — xvi^e siècle. — Les frères Parfait, M. O. Leroy. 502
 Martial de Limoges (Manuscrit de saint). — xi^e siècle. — Note de l'abbé Lebeuf. Les Bénédictins, de Roquefort, MM. Amaury-Duval; éditions de MM. Raynouard, Francisque Michel, Thomas Wright en Angleterre; opinions de MM. Magnin, Jubinal, Fr. Michel, Monmerqué, Morice, O. Leroy. 505
 Martin (Saint). — xv^e siècle. — Inédit. — Ce mystère a pour auteur, André de La Vigne. Analyse de M. O. Leroy 505
 Martin (Saint). — xvi^e siècle. — Edité. — Auteur inconnu; M. O. Leroy; de Beauchamps. 507
 Mauvais riche et le ladre (Le). — xvi^e siècle. — De Beauchamps, la *Bibliothèque du théâtre françois*; les frères Parfait; M. Sainte-Beuve; analyse. 508
 Membres et l'estomac (Les). — xvi^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; appréciation de M. O. Leroy. 510
 Michel (Jean). — xv^e siècle. 510
 Miracles de sainte Geneviève. 511
 Miracles de Notre-Dame. — xiv^e siècle. — De Beauchamps, M. Magnin; M. O. Leroy développe les idées émises par M. Magnin; Histoire du manuscrit par M. Paulin Paris; table analytique. 511
 Miracles de saint Nicolas. 517
 Molinet (Jean). — xv^e siècle. — Les frères Parfait. 517
 Monde (Le) de Jean d'Abundance. — xvi^e siècle. — Duverdier, les frères Parfait. 518
 Moïse (La vie de). Mention vague de de Beauchamps. 518
 Mundus, Caro et Demonia. — xvi^e siècle. — Ancienne édition réimprimée; analyse des frères Parfait. 518
 Nativité (La) de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A été figurée dans les Rites, représentée hors de l'intérieur des églises. I. Rites: x^e siècle, Limoges; II. Mystères: xiv^e siècle, Bayeux; xv^e siècle, 1^o *Mystère de la Nativité*: manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Genève; édition de M. A. Jubinal; mention dans la *Bibliothèque du théâtre françois*; analyse. 2^o *Mystère de l'Incarnation et de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Analyse des frères Parfait. xvi^e siècle, 1^o auto de Juan Pastor; 2^o *Mystère de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par B. Aneau; analyse des frères Parfait 3^o *Comédie de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par Marguerite de Navarre; analyse des frères Parfait. — xviii^e siècle, Allemagne. — xix^e siècle, France. 519
 Nature et loi de rigueur. — xvi^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 533
 Nicolas (La statue de saint). — xii^e siècle. — Drame d'Hilaire; manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de M. Champollion-Figeac; remarques de MM. Monmerqué, Fr. Michel, O. Leroy; traduction. 533
 Nicolas (Le jeu de saint). — xii^e siècle. — A pour auteur Jean Bodet; manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. l'abbé La Boderie et Monmerqué; opinions de MM. Daunou, Amaury Duval, de Roquefort, O. Leroy, Magnin, Paulin Paris; analyse et citations. 536
 Nicolas (Miracles de saint). 540
 Nicolas (Mystère de saint). — xvi^e siècle. — Note de Duverdier; les frères Parfait, de Beauchamps. 540
 Nicolas (Remontrance de saint). 540
 Nicolas de Tolentin (Saint). — xv^e siècle. — Le Père Colonia, M. Magnin. 540
 Nonne (Sainte). — xii^e siècle. — Mystère en langue bretonne publié par l'abbé Sionnet; opinions de Raynouard; traduction de Legonidec. 541
 Non quæ super terram. — xvi^e siècle. — *Bibliothèque du théâtre françois*. 543
 Notre-Dame. — xvi^e siècle. — *Bibliothèque du théâtre françois*. 543
 Notre-Dame. — xvi^e siècle. — Mentions de de Beauchamps. 544
 Notre-Dame du Puy. — xvi^e siècle. — A pour auteur, Claude d'Oléron. 544
 Obit de la Bouteille. — xiii^e siècle. — Usage de la fête des Fous. 545
 Odillon (Chant funèbre de saint). Indication fautive. 545
 Office de l'Etoile. 545
 — de la Nativité 545
 — du Sépulchre, 545
 Othon, roi d'Espagne. — xiv^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. Monmerqué et Fr. Michel; version française. 543
 Paphnuc. — x^e siècle. — A pour auteur Hrotsvithe. On en a exagéré le pédantisme et la subtilité; ce semble une pièce scolaire; traduction du drame. 569
 Passion (La). — A été en Orient du 1^{er} au v^e siècle, en Occident, du v^e au xvii^e siècle, l'objet de deux grandes tentatives dramatiques. ORIENT: *Le Christ souffrant*, attribué à saint Grégoire de Nazianze; discussion de M. Magnin à ce sujet. Traduction du drame. OCCIDENT: *La Pas-*

sion a eu ses offices figurés. L'idée n'en semble pas française, mais plutôt italienne. Quand elle s'est produite, 1° elle a péri en Italie; 2° elle a tout absorbé, elle est devenue une somme dramatique; 3° l'enthousiasme a été immense. Les auteurs de la *Passion* sont restés inconnus. Ses représentations n'ont cessé que par arrêt du Parlement. Le *xix^e* siècle s'en est plus occupé que le *xviii^e*. Une analyse définitive est impossible, parce que les monuments originaux ne se sont pas encore retrouvés; on ne peut que considérer à part quelques-uns des principaux manuscrits ou des plus importantes éditions. Analyses de MM. Paulin Paris, O. Leroy, des frères Parfait. Enfin, à côté des œuvres spontanées, sont nées des productions érudites qu'on ne saurait passer sous silence. Les pantomimes de la *Passion* sont en dernier lieu à noter.

Paul (Conversion de saint). — *x^e* siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire; observations de MM. Magnin et Wrigth; traduction. 825

Paul (Saint). — *xv^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; édition de M. A. Jubinal; analyse et extraits. 826

Pèlerins d'Emaux (Les). Lafons-Melicocq; Champollion-Figeac. 829

Pentecôte (La). — *xiv^e* siècle. — Mention de l'abbé Delarue. 829

Pierre et saint Paul (Martyre de saint). — *xv^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; mention dans la *Bibliothèque du théâtre français*; édition de M. A. Jubinal; analyse, et citations. 829

Pierre et saint Paul (Mystère de saint). — *xvi^e* siècle. — De Beauchamps; la *Bibliothèque du théâtre français*; analyse des frères Parfait. 852

Plusieurs qui n'a point de conscience. — *xvi^e* siècle. 854

Prise de Calais (La). — *xvi^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; M. O. Leroy; sentiment de la richesse anglaise et de la force intellectuelle de la France; reproduction du texte. 854

Prise de Jérusalem (La). MM. Ritson et Edelestand Duménil. 858

Procès du diable (Le). — *xiv^e* siècle. — Son auteur est le grand jurisconsulte Barthole; analyse. 858

Procession de la Fête-Dieu d'Aix. — *xv^e* siècle. — Formule de la fête des Fous. 859

Procession du Hareng. — *xv^e* siècle. — Autre formule de la même fête. 840

Procession noire d'Evreux. — *xiii^e* siècle. — *Id.* 840

Procession de saint Paul à Vienne. — *Id.* 840

Prophètes (Les) du Christ. M. Duménil; Mariott. 842

Purification de Notre-Dame (La). — *xv^e* siècle. — M. Louandre. 842

Quentin (Saint). — *xiii^e* siècle. — Mentions de Claude Hémeré, de l'abbé Lebeuf, de M. Louandre. 841

Quirin (Les jeux de monsieur saint). — *xv^e* siècle. — M. Louandre. 842

Quod secundum legem debet mori. Duverdièr, frères Parfait, *Bibliothèque du théâtre français*. 843

Rachel (Les lamentations de). 843

Radegonde (Chant funèbre de sainte). — *vi^e* siècle — Signalé par M. Magnin, rappelé par M. O. Leroy; extrait de Grégoire de Tours. 843

Rameaux (Les). Fragment liturgique encore actuellement subsistant considéré comme dramatique par M. l'abbé La Bouderie. 843

Rédemption (La). M. Magnin. 843

Reine (Sainte). — *xviii^e* siècle. — L'abbé Lebeuf. 843

Religieuse (La). — *xiv^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; pièce inédite, analyse de M. O. Leroy. 843

Remi (Saint). — *xvi^e* siècle. — M. O. Leroy. 846

Reppresentationi. — *xiii^e* siècle. — Scènes pieuses figurées. 847

Résurrection (La). — I. *Rites figurés*; *ix^e* siècle: Poitiers, Metz; *x^e* siècle: Angleterre; France: Verdun, Limoges; *xⁱ* et *xii^e* siècles: Soissons, Rouen; *xiii^e* et *xiiii^e* siècles: Allemagne, Zurich; *xv^e* siècle: Sens; *xvi^e* siècle: Allemagne: Saint-Blaise, France; Toul, Strasbourg, Laon, Tours; *xv^e* siècle: Vienne, Narbonne; *xvi^e* siècle: Troyes; *xviii^e* et *xviiii^e* siècles: Angers, Bourges. — II. *Représentations dramatiques*: *x^e* siècle: *Mystère de la Résurrection*, manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire, M. O. Leroy. M. Jubinal; *xii^e* siècle: autre manuscrit de la Bibliothèque impériale; éditions de M. A. Jubinal, et de MM. Monmerqué et Fr. Michel; opinions de MM. Jubinal, Magnin, O. Leroy, Raynouard, Emile Morin,

Chabaille et Dessale, traduction du texte; *xiii^e* siècle: Allemagne, note de dom Bernard Pez; Saint-Florian: note du même; *xv^e* siècle: note de M. Raynouard; *xv^e* siècle: *Mystère de la Résurrection*: Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; édition de M. Jubinal; analyse et citations; *autre mystère*: manuscrit perdu; édition remaniée par Jean Michel, sous la date de 1486; *autre*, édité sous le nom de Jean Michel, comme une œuvre originale, très-différent du premier; analyse des frères Parfait. 847

Robert le diable. — *xv^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de M. Edouard Frère, préface de M. Deville, notes de M. Paulin Paris; observations de M. O. Leroy; analyse de M. Berger de Xivrey. 875

Roch (La vie de monsieur saint). — *xv^e* siècle. — M. Louandre. 884

Rutebeuf. — *xiii^e* siècle. — M. Jubinal. M. O. Leroy. 883

Sacrifice d'Isaac (Le). — M. Libri. 883

Sainte Hostie (La). — *xv^e* siècle. — Réimpression de l'édition originale; mentions de de Beauchamps, des frères Parfait et de la *Bibliothèque du théâtre français*; événement singulier qui a donné lieu à ce drame; récit et réflexions de dom Félibien et Lobineau; version française. 883

Sapience. — *x^e* siècle. — Drame de Hrotswithe, traduction. 901

Sciassards (Les). — *xiv^e* siècle. — Secte des Fous; formule de l'élection de l'abbé. 914

Sébastien (Saint). — *xvi^e* siècle. — Mention de l'abbé Delarue. 913

Semeur (Le). — *xv^e* siècle. — Pantomime. 913

Sept vertus (Les) et *les sept péchés mortels*. 913

Séverin (Saint). — *xvi^e* siècle. — *Journal de Paris de 1787*. 913

Siège d'Orléans (Le mystère du). — *xvi^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, signalé par MM. Paul Lacroix, Adelbert Keller; analyse et examen par M. J. Quicherat. 913

Sortie d'Egypte (La). — *ii^e* siècle. — Quelques fragments seulement; éditions, traductions; opinions d'Etienne Lemoyne, de Jean Le Clerc, de M. Magnin; traduction. 918

Sots (Les), fête des Fous. 925

Suzanne (Sainte). — *ix^e* siècle. — Mention conservée par Eustathe; opinion de Henri de Valois reproduite par M. Magnin. 926

Suzanne (Histoire de sainte). — *xvi^e* siècle. — *La Bibliothèque du théâtre français*. 926

Théobalde (Saint). — *xi^e* siècle. — Mime. 927

Théodore. — *xiv^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; le mystère est inédit; analyse de M. O. Leroy. 927

Théophile (Le miracle de). — *xiii^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; éditions de MM. Jubinal, Monmerqué et Fr. Michel; opinions des Bénédictins, de Legrand d'Aussy, de Roquefort; MM. Daunou, Jubinal, O. Leroy, Magnin; version française. — *xiv^e* siècle. — Mention de Du Cange. — *xvi^e* siècle. — Mention de M. Jubinal. 953

Thierry (Le roi). — *xii^e* siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale; édition de M. Fr. Michel; version française. 942

Tombeau de Notre-Seigneur (Le). Peu authentique, pas de traduction. 968

Trepasement de Notre Dame (Le). — *xvi^e* siècle. — De Beauchamps; la *Bibliothèque du théâtre français*; analyse des frères Parfait. 968

Triomphe des Normands (Le). — *xvi^e* siècle. — A pour auteur Guillaume Tasserie; note manuscrite de M. A. Jubinal. 970

Trois clercs (Les). — *xii^e* siècle. — Manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire; remarque de l'abbé Lebeuf; version française. 970

Trois Doms (Les). — *xvi^e* siècle. — Note de M. Giraud. 972

Trois mages (Les). 972

Trois Maries (Les). 972

Trois rois (Les). — I. *Rites figurés*: *xii^e* siècle, Soleure, Fribourg, Besançon; *xiv^e* siècle: Rouen, Limoges, Milan; *xviii^e* siècle: Orléans, Targeau, Angers, Clermont-Ferrand. — II. *Mystères*: *xi^e* siècle, Limoges; manuscrit de Saint-Martial de Limoges; *xv^e* siècle: *Le jeu des trois Rois*; manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; édition de M. Jubinal, analyse et citations; *xvi^e* siècle. *Mystère des trois Rois*; analyse des frères Parfait; *Comédie de l'adoration des trois Rois* de Marguerite de Na-

varre ; analyse des frères Parfait ; xviii ^e siècle : Note de Martin Gerbert. — Pantomimes.	973
<i>Vache grise</i> (La). Usage de la fête des Fous.	979
<i>Valentin</i> (Saint). — xiv ^e siècle. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale ; édition de M. Francisque Michel ; version française.	980
<i>Vengeance de Jérusalem</i> (La). — xvi ^e siècle. — Mention de M. O. Leroy.	996
<i>Vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ</i> (La). — xvi ^e siècle. — MM. Vallet de Viriville, Louandre, M. Louis Paris, analyse des frères Parfait.	996
<i>Vic</i> (Saint). — xv ^e siècle. — De Beauchamps.	1001
<i>Victour</i> (Saint). — xv ^e siècle. — De Beauchamps.	1001
<i>Vierge</i> (Dialogue de la) M. Edelestand Duméril.	1001
<i>Vierges sages et les vierges folles</i> (Les). — x ^e siècle. — Manuscrit de Saint-Martial de Limoges ; éditions de MM. Raynouard, Fr. Michel, Thomas Wright en Angleterre ; opinion de M. Magnin ; singulier rapprochement de M. O. Leroy ; version française du mystère.	1001

<i>Vierges sages et les vierges folles</i> (Les). — xiv ^e siècle. — Le <i>chronicum sampetrinum</i> .	1003
<i>Vieux Testament</i> (Le mystère du). — xv ^e siècle. — Note de M. Louandre ; <i>Id.</i> du Père Colonia ; mentions de de Beauchamps, de la <i>Bibliothèque du théâtre français</i> . MM. Louis Paris, Sainte-Beuve, O. Leroy ; analyse des frères Parfait.	1003
<i>Vigiles des morts</i> (Les). — xv ^e siècle. — Duverdier, les frères Parfait.	1022
<i>Vigne</i> (André de La). — xv ^e siècle.	1022
<i>Vincent</i> (Saint). — xv ^e siècle. — Mention de l'abbé Delarue.	1023
<i>Visite des pasteurs</i> . M. Philibert Leduc.	1023
<i>Vital</i> (Cérémonie de saint).	1023
<i>Voiaige de Emaux</i> (Le). — xvi ^e siècle. — M. Lafons-Mélicocq.	1023
Voyageurs (Office des). Du Cange ; M. Edelestand Duméril.	1024
<i>Vye Meron</i> (La). — xv ^e siècle. — M. Lafons-Mélicocq.	1024
<i>Ysaude</i> . — xvi ^e siècle. — M. Lafons-Mélicocq.	1024

NOTICE SUR LE THEATRE LIBRE.

Polémique des derniers siècles pour et contre le théâtre.	1025
Ecrits relatifs à la polémique moderne pour et contre le théâtre.	1027
Notice préliminaire.	1027
Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres publics.	1035
Addition	1209
<i>Achille</i> . — Voy. <i>Mort d'Achille</i> (La).	1221
Acteurs. — I. <i>Epoque romaine</i> . — Inscriptions antiques. — II. xv ^e siècle. — Jean du Pont-Alais ; Jean de Serres ; le comte de Salles ; Jacques Mernable ; les frères Parfait.	1221
<i>Adda</i> (L') de Guillaume de Blois MM. de Roquefort, Amaury Duval, l'abbé Delarue, Magnin, Edelestand Duméril.	1227
Adam de la Halle, auteur du <i>jeu Adan</i> ou du <i>mariage</i> , de <i>Robin et Marion</i> ; MM. Monmerqué, Paulin Paris.	1228
<i>Adan</i> (Li jus). — Manuscrits, éditions, MM. Monmerqué, Francisque Michel, de Roquefort, Daunou, Magnin ; texte et traduction.	1231
Alione d'Asti, auteur de farces italiennes. MM. de Monmerqué et Fr. Michel.	1287
<i>Alithia et Pseutis</i> de Théodule. — x ^e siècle. — M. Magnin, A. Jubinal, E. Duméril.	1287
<i>Allamanda</i> (L'). Voy. <i>Parasols</i> .	1287
<i>Amoureux</i> (Les deux). Manuscrit, édition, citation.	1287
<i>Amoureux</i> (Le vieil et le jeune). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel.	1288
<i>Amphytrion</i> (L'). Voy. <i>Géta</i> .	1289
<i>Andriasse</i> . Voy. <i>Parasols</i> .	1289
<i>Andromaque</i> , Sidoine Apollinaire ; M. Magnin.	1289
<i>Anerie</i> . Voy. <i>Science et anerie</i> .	1289
<i>Antechrist</i> (L'). Edition de Nicolas Rousset.	1289
<i>Arbalestre</i> (L'). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel ; citation.	1289
<i>Ases et les Wolfungen</i> (Les). MM. Vander Hagen, et E. Duméril.	1290
<i>Aucassin</i> . Avis de M. Roquefort.	1290
<i>Aululaire</i> (L'), attribuée à Vital de Blois, Jérôme Commelin ; MM. Osann, Wright, E. Duméril.	1290
<i>Avantureux</i> (L'). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel ; analyse et citations.	1290
<i>Aventure</i> (Le jeu d'). Legrand d'Aussy, MM. A. Jubinal Trubutien, Wright.	1291
<i>Aveugle</i> (L'). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel ; citation.	1292
<i>Aveugle et le boïeux</i> (L'). Edition Silvestre ; MM. Leroux de Lincy, Raynouard.	1292
<i>Babio</i> . Comédie mal attribuée au xiii ^e siècle, et à Vital de Blois ; elle n'a pas non plus été écrite évidemment en Angleterre ; l'esprit qui y brille, les indications positives de lieu, indiquent l'ouest de la France. Manuscrits connus seulement en Angleterre ; édition unique de M. Wright ; opinions de Boston Bury, J. Pits, Bale, C. Oudin, Th. Smith, Warton, Possevin, Leyser. Le titre du <i>Babio</i> , pris pour le nom d'un théologien ; M. Magnin indique plus nettement le <i>Babio</i> ; M. Wright reproduit l'im-	

lustre critique français ; M. Bruce-Whyte entrevoit l'importance de cette double comédie. M. Leclerc, de l'Institut, tombe dans des erreurs grossières ; texte et traduction du <i>Babio</i> .	1294
<i>Barbier et de Charlot</i> (La dispute du). Legrand d'Aussy, M. A. Jubinal.	1315
<i>Bâtards de Caux</i> (Les). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel ; citation.	1315
<i>Bateleur</i> (Le). Mêmes éditeurs.	1316
<i>Batelière</i> (La fille). <i>Idem</i> .	1316
<i>Bâton</i> (Martin). Voy. <i>Martin Bâton</i> .	1316
<i>Bavardage du monde</i> (Le). Manuscrit, édition de MM. Fr. Michel, Fr. Palgrave, et de l'abbé Delarue ; opinions de MM. A. Jubinal et E. Duméril ; citation.	1316
Bazoche (Note des frères Parfait sur la).	1317
<i>Berger et de la bergère</i> (Le jeu du). Mention de Legrand d'Aussy ; opinion de M. Monmerqué et A. Jubinal.	1331
<i>Bon payeur</i> (Le). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel.	1332
<i>Bordeors ribaudz</i> (Les deux). — Ce fabliau date du xiii ^e siècle. — Manuscrits et éditions ; opinions de Roquefort, et de M. Duméril.	1332
<i>Bornes</i> (Eloge des) de Conrad Mutianus Rufus ; analyse et citation.	1333
<i>Bouteille</i> (La). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel ; analyse et citations.	1333
Bretog (Jean). Edition de M. G. Duplessis.	1334
<i>Brosse</i> (Pierre de la). Manuscrit, éditions ; opinions de Legrand d'Aussy, de M. Magnin : texte et traduction du jeu.	1335
<i>Brus</i> (La farce des). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel.	1343
Calpurnius Opinion de M. Magnin.	1345
<i>Capifol</i> (Le jeu du). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel.	1345
<i>César</i> (Jules). Opinion de M. E. Duméril.	1345
<i>Chascun</i> . Edition de MM. L. de Lincy et Fr. Michel ; citation.	1344
<i>Chrysargyre</i> , de Thimotheus de Gaza. Mention de Suidas, Fabricius, M. E. Duméril.	1344
<i>Clytemnestre</i> . Mentions de MM. Magnin et E. Duméril.	1345
<i>Colin, fils de Thénot le maire</i> . Edition Rousset ; analyse et citations.	1345
Collection Caron. Table des pièces qui y sont comprises.	1346
Collection Montaran. Voy. <i>Recueil de livrets</i> .	1348
Collection Rousset. Voy. <i>Recueil de farces</i> .	1348
Collection Silvestre. Voy. <i>Poésies des xv et xvi^e siècles</i> .	1348
Collection Técherer. Voy. <i>Recueil de farces, moralités et sermons joyeux</i> , etc.	1348
Co. frères de la Passion. Leur histoire d'après les frères Parfait.	1348
<i>Cornette</i> (La) attribuée à Jean d'Abundance. Analyse et citation, fr. Parfait.	1367

- Corps et de l'âme* (Dispute du). Mentions de l'abbé Delarue. 1568
- Cousturier* (Le). Farce éditée par MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1568
- Croisé et le décroisé* (Dispute du). Opinions de Roquefon. MM. A. Jubinal de Montmerqué. 1570
- Débat du jeune moine et du gendarme* (Le). Edition Rousset, réimpression Caron. 1569
- Delirus* (Le). Voy. *L'Extravagant*. 1569
- Dialogue entre Téreence, etc.* Voy. *Entrepreneur de spectacles* (L'). 1569
- Didier et Ogier*. Notker, M. E. Duméril. 1569
- Dire et faire*. Notice des frères Parfait. 1569
- Drame de Michel Plochyre* (Le). Voy. *Paysan* (Le). 1570
- Ecbasis*. Mention de M. E. Duméril. 1569
- Eglise, Noblesse et pauvreté*. Edition de MM. Leroux de Lincy et fr. Michel. 1569
- Eglise et le commun* (L'). Id. 1571
- Enfants sans souci* (Les). Notes des frères Parfait sur leur his oire. 1571
- Entrées des rois et des reines. Les frères Parfait. 1572
- Entrepreneur de spectacles*. Publications de M. Magnin; M. E. Duméril critique les opinions émises par le savant membre de l'Institut. 1585
- Envye, Estat et Simplese*. Edition de MM. Leroux de Lincy et fr. Michel. 1585
- Erberie Rustebuef*. Voy. *Herberie*. 1586
- Esmorée* (L'). — Drame flamand du xiii^e siècle. — Edition et traduction de M. E.-P. Serrure. Opinions de MM. Magnin et E. Duméril; note sur le vieux Théâtre allemand. 1586
- Eté et l'hiver*. Voy. *Printemps et l'hiver*. 1586
- Ethopée dramatique* du poète Phile; mention de M. Magnin. 1586
- Extravagant* (L') d'Axius Paulus; mention d'Ausone; M. E. Duméril. 1586
- Fanfreluche et Gaudichon*. Edition Cousturier; réimpression Caron. 1587
- Farce joyeuse...* Voy. *Ruse des femmes* (La). 1587
- Farces*. Réflexions des frères Parfait sur les farces. 1587
- Fecisti* (Frère). Edition de Nimes; réimpression Montaran. 1588
- Femme et le Badin* (La). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1588
- Femmes qui aiment mieulx...* Voy. *Folconduit*. 1588
- Femme qui demande* (La). Edition Rousset; collection Caron. 1588
- Femmes salées* (Les). Analyse des frères Parfait. 1589
- Femme veuve* (La). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1590
- Fesne* (Sœur). Voy. *Sœur Fesne*. 1590
- Fueillie* (La). Voy. *Adan* (Li jus). 1590
- Filles et les deux mariés* (Les deux). Analyse et citations des frères Parfait. 1590
- Fils et l'examinateur* (Le). Edition Lincy et Michel. 1591
- Fils sans père* (Les). Note des frères Parfait. 1592
- Flaura*. Mentions de Roquefort, de l'abbé Delarue, de M. Magnin. 1592
- Fol et du sage* (Dialogue du). Ancienne édition de *Ca-luarin*; rééditions diverses. 1592
- Folconduit*. Edition Rousset et collection Caron. 1594
- Fortune* (Le jeu de la). Mention de M. Duméril. 1594
- Frère Philibert*. Voy. *Philibert*. 1594
- Galant* (Le). Edition Rousset. 1595
- Galans et Sancte* (Les deux). Edition de MM. L. de Lincy et Fr. Michel. 1595
- Galans et un badin* (Les trois). Idem. 1595
- Galans, le monde et l'ordre* (Les trois). Idem. 1595
- Galans et Phlipot* (Les trois). Idem. Citation. 1594
- Gaule* (La). Indication de M. Paulin Paris. 1594
- Gaultier-Garguille*. Edition d'Acion; réimpression Caron. 1595
- Gentilshommes et le meunier* (Les deux). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; analyse. 1595
- Gentilhomme et son page* (Le). Mêmes éditeurs; citation. 1595
- Gèta*. Le *Gèta* remonte au xii^e siècle; Vital de Blois en serait l'auteur plutôt que Matthieu de Vendôme; manuscrits, éditions Mai, Ozann et Wright; double titre du *Gèta*; opinions de MM. Magnin, V. Leclerc, E. Duméril 1596
- Griesche d'été et la griesche d'hiver* (La). Voy. *Printemps*. 1597
- Griselidis*. Analyse des frères Parfait. 1597
- Guðrunar-Quida* (Le). Mention de M. Duméril 1598
- Guillaume de Blois. Note de l'*Histoire littéraire de la France*. 1598
- Herberie* (L'). Divers dits de l'*Herberie* connus; opinions de MM. Monmerqué, Ach. Jubinal et E. Duméril sur leur caractère dramatique. 1599
- Hercule*. Mention de Leber et de M. Duméril. 1400
- Hiver et l'été*. Voy. *Printemps*. 1400
- Hommes qui font saller leurs femmes*. Voy. *Femmes salées* (Les) 1400
- Ignorance*. Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1599
- Joyeuse farce d'un Curia...* (La). Edition Montaran 1401
- Jean* (Mesire). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1401
- Jean de Lagny*. Idem. 1401
- Joanmada*. Voy. *Parasols*. 1401
- Johannella*. Id. 1401
- Jongleur*. (Le). M. Wright. 1402
- Jovmien*. Note de Duverdier. 1402
- Jupiter*. Note de Leber. 1402
- Langues esmoulues* (Les). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1401
- Luco de Grimaud*. Mention de M. Magnin. 1401
- Lydie* (La). Mention de M. E. Duméril. 1402
- Lyon marchand*. Note de Duverdier; aperçu donné par les frères Parfait. 1402
- Maître d'Ecolle* (Le). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1405
- Mal-contentes* (Les). Idem. 1405
- Malhorquina* (La). Voy. *Parasols*. 1405
- Marchand de pommes* (Le). MM. Ler. de Lincy et Fr. Michel. 1405
- Marchebeau*. Idem. 1404
- Mariage de Rutebeuf*. Opinions de Roquefort, de MM. A. Jubinal, Monmerqué. 1404
- Mariage* (Li jus du). Voy. *Adan* (Li jus). 1405
- Martin Bâton*. Edition Oursel. 1405
- Matthieu de Vienne, auteur du *Milo*, de la *Lydie* et du *Soldat vantard*; opinion de M. E. Duméril sur ces poèmes. 1405
- Médecin et le Badin* (Le). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1405
- Médecin qui guérit* (Le). Edition Rousset. 1405
- Mère, la fille, etc.* (La). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1405
- Mère de ville* (La). Les mêmes. 1406
- Mère et Jouart* (La). Edition Oudot; collection Montaran. 1406
- Mesire Jean*. Voy. *Jean* (Mesire). 1406
- Mestier et marchandise*. Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1406
- Meunier et le diable* (Le). Edition de M. Fr. Michel; opinion de MM. Raynouard et O. Leroy. 1407
- Meunier et le gentilhomme* (Le). Edition Oudot. M. de Montaran. 1407
- Milet (Jacques), auteur de la *Destruction de Troyes*; les frères Parfait. 1407
- Milo*. Edition d'Hauptens; opinion de M. E. Duméril. 1407
- Mort d'Achille* (La), de Mussato. Manuscrits, éditions, personnages; opinions de Burmann, et de MM. Magnin et E. Duméril. 1407
- Mort d'Eccherino* (La), du même. Man., édit., division, personnages; critique d'Eccherino par Burmann. Muratori, M. Magnin, M. E. Duméril. 1408
- Morts vivants* (Les). Note des frères Parfait. 1409
- Mussato* (Albertino). Opinions de Pétrarque, Vergerie, Muratori et M. Magnin, auteur d'*Achille*, d'*Eccherino* et de divers autres écrits. 1410
- Nouveau monde* (Sottise du). Analyse des frères Parfait. 1409
- Ocypus*. L'*Ocypus* est-il de Lucien? est-il un drame? MM. Magnin, E. Duméril. 1415
- Oreste*. Mention de Sinner et de M. E. Duméril. 1416
- Parasols* (B. de). Note des frères Parfait. 1415
- Paris* (Jugement de). Mentions de MM. O. Leroy et E. Duméril. 1419
- Pathelin* (La farce de). Analyse des frères Parfait. Texte. 1419
- Pathelin* (Le Testament de). Analyse des fr. Parfait. 1426
- Pauvres diables* (Les). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1427
- Pauvre villageoise* (La). Voy. *Villageoise*. 1427
- Payeur* (Le bon). Voy. *Bon payeur* (Le). 1428
- Paysan* de Michel Plochyre (Le). Edition, traductions, opinions de MM. Dubner, Magnin, Duméril; version française. 1428

- Pèlerin* (Le jeu du). L'auteur est-il Adam de la Halle? Manuscrits, édition; mention de Roquefort; opinions de MM. Magnin et Monmerqué; Texte et traduction. 1450
- Pèlerins* (Les trois). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1457
- Pèlerin passant* (Le). Idem. 1457
- Pèlerinage de mariage* (Le). Idem. 1457
- Peste de la peste* (La), d'Edouard du Monin; analyse et citation. 1457
- Petit plet* (Le). Voy. *Débat du vieil et du jeune* (Le). 1458
- Peuple françois* (Le). Analyse des frères Parfait. 1458
- Peyre et Seigne Joun* (Seigne). — Comédie patoise du xvi^e siècle. — Edition Rigaud. 1459
- Philibert* (Frère). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1459
- Pippée* (La farce de la) Edition de M. Fr. Michel. 1440
- Plainte d'amour* (La). Mention de l'abbé Delarue. 1440
- Piochyre* (Michel). Voy. *Paysan* (Le). 1440
- Poésies du xv^e et du xvi^e siècle. Note de M. Brunet. 1440
- Poncette*. Edition du xvi^e siècle; collection Montaran. 1440
- Porteur d'eau* (Le). Idem. 1440
- Porteur de Patience* (Le). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; citation. 1441
- Poutier* (Le). Idem. 1441
- Printemps et l'hiver* (Le). Un dialogue sous ce titre est attribué à Bède le Vénéral; sur le même sujet on en a un autre de Rutebeuf; les jongleurs normands en ont laissé; les spectacles forains du Nord le reproduisent encore aujourd'hui. MM. Magnin, Duménil, Ach. Jubinal, l'abbé Delarue et Mone. 1441
- Prince des Sots et Mère-Sotte*. Analyse des frères Parfait. 1442
- Quatre âges* (Les). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1445
- Querolus* (Le). Opinion de M. Magnin: Le *Querolus* daterait du iv^e siècle et serait gaulois; M. Ampère se range à cet avis. M. E. Duménil nie le caractère dramatique du *Querolus*, et le date du vii^e siècle. Analyse du drame. 1445
- Querolus, querulus*. Voyez *Aululaire*. 1448
- Rapporteur* (La farce du). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1447
- Recueil de farces*. De MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. Opinion des éditeurs; attribution à Pierre Taserye très-douteuse; table des pièces qui y sont contenues. 1447
- Recueil de farces*, par Rousset; table. 1452
- Recueil de livrets*, par M. de Montaran; table. 1452
- Réformeresse* (La). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1453
- Renard e' peau d'âne*. Legrand d'Aussy; MM. Monmerqué, Ach. Jubinal, Chabailles. 1453
- Représentation de la *Croix Faubin*. Mention de M. Paulin Paris. 1455
- Retraict* (Le). MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1454
- Riote de l'monde* (La). Voy. *Bavardage du monde* (Le). 1454
- Rythme d'Eucharie. Mention de M. Magnin. 1454
- Rythme tragique sur Parme. Othon de Frisingues. 1454
- Rivaux* (Les). Notes des frères Parfait. 1455
- Robin et Marion*. Manuscrit, édition; MM. Monmerqué, Fr. Michel, Magnin; texte et traduction; motets et pastourelles y relatifs. 1456
- Rond et du carré* (Farce du) Mention de Duverdiere et des frères Parfait. 1521
- Roy d'Aragon* (Jugement du). Mention de M. E. Duménil. [Note sur les sources du théâtre libre espagnol]. 1522
- Ruodlieb* (Le). Opinion de M. E. Duménil. 1525
- Ruse des femmes* (La). Edition du xvi^e siècle; réimpression. 1524
- Savetier* (La farce du). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1525
- Savetiers* (Les deux). Analyse des frères Parfait; texte. 1524
- Science et ânerie*. Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1531
- Sept sages* (Le jeu des). Opinions de MM. Magnin, Ampère, Duménil, [Corpet]; traduction. 1531
- Singerkriec* (Le). M. Duménil. 1535
- Sobres Sotz* (Les). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1535
- Sœur Fesne* (La). Idem. 1535
- Soldat vantard* (Le). Edit. de M. E. Duménil. 1535
- Sotise à vuix personnages* (La). Analyse des frères Parfait. 1535
- Sottie à x personnages* (La). Edition Rigaut; réimpression Caron. 1545
- Sotties* (Les). Notes des frères Parfait. 1545
- Sottie iouée*, etc (La); exemplaire à la Bibliothèque impériale. 1546
- Soupiers* (Les deux). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; citation. 1546
- Sourd et l'ivrogne* (Le). Ed. de M. Leroux de Lincy et Fr. Michel; citation. 1547
- Térence*. Voy. *Entrepreneur de spectacles* (L'). 1547
- Tharanta* (La). Voy. *Parasols*. 1547
- Théocrites* (Idylles de). Opinion de M. Magnin. 1547
- Théologastres* (Les). Réimpression de M. Duplessis; opinion de M. Leroy. 1547
- Touaneau du Treu* (La farce de). Mention des frères Parfait. 1547
- Tout, chacun et rien*. Réimpression de M. de Monmerqué. 1547
- Tout le monde*. Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; citation. 1547
- Tragopodagra*. Editions diverses; attribution disputée à Lucien; opinion de M. Duménil. 1548
- Trocheur de maris* (Le). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel. 1548
- Trop, peu, prou et moins*. Analyse des frères Parfait. 1548
- Troyes* (La destruction de). Idem. 1549
- Turlupin*. Edition au xvi^e siècle; réimpression Montaran. 1553
- Veaux* (La farce des). Edition de MM. Leroux de Lincy et Fr. Michel; citation. 1555
- Vendeur de livres* (Le). Mêmes éditeurs; cri du colporteur, catalogue curieux d'éditions anciennes. 1555
- Ventre* (De). Mêmes éditeurs; citation. 1556
- Vieil et du jeune* (Le débat du). Edition Silvestre; Roquefort et l'abbé Delarue. 1556
- Villageoise* (La). Analyse des frères Parfait. 1556
- Vital de Blois. Histoire littéraire de la France. 1559
- Vosacus et Rhenus* (Dialogue de). M. Duménil. 1560
- Vulcain* (Le jugement de). M. Magnin. 1560

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

- Abbesse grosse de son clerc* (L'). 1559
- Achille* (Saint). M. Olivier. 1559
- Adam*. M. Lafons-Mélicocq. 1559
- Adam d'Halberstadt*. 1560
- Annonciation*. — M. Lafons-Mélicocq. 1560
- Apparition* (L'). 1560
- Christ souffrant*. M. Duménil; M. Schack. 1560
- Création du monde* (La). M. Davies Gilbert; M. Duménil. 1560
- Daniel d'Hilaire*. M. Duménil. 1560
- David* (La vie de saint). — Voy. *Nonne* (Mystère de sainte). 1561
- Enfant prodigue* (L'). M. Lafons-Mélicocq. 1561
- Félix* (Saint). M. Olivier. 1561
- Femmes qui ont la langue arse* (Les). 1561
- Fortunat* (Saint). M. Olivier. — Voy. *Saint Félix et Saint Achille*. 1561
- Guerre et le débat* (La). 1561
- Homme humain* (L'). M. Lafons-Mélicocq. 1561
- Hrotswithe*. M. Duménil. 1561
- Jacques* (Saint), tragédie. Brunet, *Manuel du libraire*. 1561
- Jehan Loyson*. — xv^e siècle. 1562
- Julien* (L'empereur). M. Duménil. 1562
- Laurent* (Saint). 1562
- Lazare* (Le). 1562
- Léger* (Saint). M. Lafont-Mélicocq. 1562
- Martial* (Saint). L'abbé Legros. 1562
- Nemo*. 1562
- Nouveaux Ponus* (Les). — xv^e siècle. 1562
- Pates ouaintes*. 1562
- Quinze signes* (Les). 1562
- Résurrection du Sauveur*. M. Lacroix. 1562

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in two columns.]

Mystères. # 7512

DOUHET

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

7512

